R.

SUTRO
STACKS

SAN · FRANCISCO · PUBLIC · LIBRARY

VITA SINE LITERIS MORS EST

Class

920 B52

Accession

83342

NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY

Form No. 64—5M—12-6-12 19

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME ONZIÈME.

LA — LER.

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE BLAES, 49.

1890-1891.

x920
B52b

83342

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(DÉCEMBRE 1891).

MM. P.-J. Van Beneden, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
Fr. Crépin, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Marchal, délégué de la classe des sciences.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU ONZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés).

Alvin (**Frédéric**), homme de lettres, à Bruxelles.

Arenbergh (**Émile Van**), juge de paix, à Diest.

Baes (**Edgar**), homme de lettres, à Bruxelles.

Beeckman (**A.**), directeur au ministère de la justice, à Bruxelles.

Beneden (**P.-J. Van**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Bergmans (**Charles**), chargé de cours à l'Université et professeur à l'Athénée royal de Gand.

Bergmans (**Paul**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

Candèze (**Ernest**), membre de l'Académie royale, à Glain lez-Liège.

Crépin (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Delvaux (**Henry**), avocat, à Liège.

Devillers (**Léopold**), conservateur des archives de l'État, à Mons.

Dewalque (**Gustave**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Even (**Édouard Van**), membre correspondant de l'Académie royale, à Louvain.

Freson (**Armand**), avocat, à Liège.

*Guillaume (baron **Gustave**).

Haeghen (**Victor Vander**), archiviste de la ville de Gand.

Helbig (**Jules**), artiste peintre, à Liège.

Hymans (**Henri**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Jacques (**Victor**), docteur en médecine, à Bruxelles.

Journez (**Alfred**), avocat, à Liège.

*__Juste__ (**Théodore**).

Kurth (**Godefroid**), membre correspondant de l'Académie royale, à Liège.

Le Paige (**Constantin**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Le Roy (**Alphonse**), membre de l'Académie royale, à Liège.

*__Liagre__ (**Jean-Baptiste**).

Loise (**Ferdinand**), membre correspondant de l'Académie royale, à Louvain.

Lonchay (**Henri**), professeur à l'Athénée royal de Bruxelles.

Marchal (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Marchant (**Albert**), avocat, à Bruxelles.

Meulenaere (**Octave de**), conseiller à la Cour d'appel de Gand.

Nève (**Félix**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Nève (**Jules**), avocat, à Bruxelles.

Piot (**Charles**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Pirenne (**Henri**), professeur à l'Université de Gand.

Rahlenbeek (**Charles**), homme de lettres, à Bruxelles.

Renard (abbé **A.-F.**), professeur à l'Université de Gand.

Renier (**J.-S.**), homme de lettres, à Verviers.

Reusens (le chanoine **E.-H.-J.**), professeur-bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Ridder (**Alfred De**), attaché au ministère des affaires étrangères, à Louvain.

*__Roersch__ (**Louis**).

Rooses (**Max**), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Soil (**Eugène**), juge au tribunal de première instance, à Tournai.

Stecher (**Jean**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Varenbergh (**Émile**), archiviste de la province de Flandre orientale, à Gand.

Wauters (**Alphonse**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Willems (**Léonard**), avocat, à Gand.

L

LABARE (*Jean-Antoine*), écrivain dramatique, florissait dans la première moitié du XVIIIe siècle, à Bruges, où l'on croit qu'il naquit. Il mourut en cette ville, vers 1740 ou 1750. On y représenta de lui deux comédies héroïques, intitulées : 1. *Kruystocht door Diederyck van Elsatien, grave van Vlaenderen, en Ludovicus den Goeden, koninck van Vranckryck.* Cette pièce fut imprimée, à l'insu de l'auteur, sans nom de ville (Leyde), petit in-8°: Labare confond, dans sa pièce, Louis le Bon avec Louis le Jeune. — 2. *De Trauwe van Marie de Valois, princesse van Bourgogne en Trauwe van Seven-thien Neder-landsche Provintien.* Bruges, ve J.-B. Verhulst, 1727, in-8°. Cette pièce, dit le sous-titre, fut jouée pour la première fois à Bruges, le 9 janvier 1727, par la société dramatique *De Brugsche Liefhebbers van de Nederduytsche Rym- en Redenkonst.*

On a, en outre, de Labare : 3. *Christelycke bemerkinge op de Doodt. Tydt wyser gestelt in het jaer seventien hondert dryendertigh.* Bruges, P. van de Cappelle, 1733, in-8°. Ces réflexions rimées sur la mort, ne diffèrent d'un ouvrage en prose, dit Paquot, qu'en ce qu'elles renferment quantité de phrases forcées. — 4. *Konst der Poëzye in nederduytsche veerzen.* Bruges, 1721. Cet art poétique a été réédité à Ypres, en 1810, par F.-D. van Daele. — 5. *Beschryving der Triomphe op den 25 jaerighen Jubilé van S. D. H. H. J. van Susteren, 14den bisschop van Brugghe, gevierd 10 october 1740*; ouvrage orné des armoiries du prélat. — 6. *Klachtredens over het ongeluckigh afbranden van den Hallen thoren der stad Brugghe, op den 30 april 1741, benevens eene korte Beschryving van deszelfs bouwinghe ende gesthaethede.* Bruges, 1741, in-4°, avec une gravure représentant le beffroi de Bruges.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XII, p. 93.—Witsen-Geysbeek, *Biogr. anth. en crit. woordenb.*, t. IV, p. 47. — *Cat. der maatschap. van Nederl. Letterk.*, t. I, p. 131, 252, 253.

LA BASSECOURT (*Claude* et *Fabrice* **DE**). Voir DE LA BASSECOURT (*Claude* et *Fabrice*).

LABYE (*Dieudonné*), théologien, né à Revin, au diocèse de Liège, dans les Ardennes françaises, le 31 mars 1712, y décédé le 7 janvier 1792. Entré aux dominicains de Revin, où il prononça ses vœux, en 1728, il alla prendre le grade de bachelier à Douai, où il fut nommé régent du collège du Saint-Esprit. De retour à Revin, il y forma, de concert avec son frère René (qui fut prieur du couvent de cette ville et prédicateur général de sa province), une excellente bibliothèque et un cabinet de physique, et contribua puissamment à y

établir un collège gratuit de philosophie et de théologie. On a de lui :

1. *Summa Summæ S. Thomæ, sive compendium theologiæ scholasticæ et moralis R. P. Billuart.* Liège, Everard Kints, 1754, 6 vol. in-8°; Wurzbourg, 1765, 6 vol. in-8°; Venise, 1765, 3 vol. in-4°. C'est un abrégé estimé de la théologie du P. Billuart, parent de l'auteur. — 2. *Supplementum Cursus theologiæ... Billuart, continens tractatus de quatuor novissimis, de opere sex dierum, de statu religioso et de mysteriis Christi.* Liège, 1758, in-8°; forme le tome XIX de la *Summa* du P. Billuart, publiée à Liège, de 1746 à 1758. Le P. Billuart avait travaillé à ce supplément pendant les deux dernières années de sa vie, et il avait à peine ébauché la dissertation des quatre fins dernières de l'homme, lorsqu'il mourut en 1757. Le P. Labye termina ce supplément et l'enrichit d'une vie du P. Billuart, qui doit être mise en tête des sources pour la biographie de ce théologien renommé.

G. Dewalque.

Bouilliot, *Biographie ardennaise.* — *Biographie générale*, publiée par Didot, sous la direction de Hoefer. — Le *Supplementum* à Billuart, cité plus haut.

LACMAN (*Jean*), théologien, né à Tournai vers 1629, mort à Malines, le 19 septembre 1704. Il fit ses études à l'université de Louvain et obtint, comme élève de la pédagogie du Faucon, la seconde place sur deux cent seize concurrents à la promotion de la faculté des Arts, en 1647. Il poursuivit avec non moins d'éclat ses études ecclésiastiques et fut chargé, par l'université, de professer successivement la poésie et la rhétorique au collège de la Sainte-Trinité. En septembre 1663, il fut promu à la chaire de philosophie au collège du Faucon, prit, le 10 mars 1675, le bonnet de docteur en philosophie et succéda, quatre ans après, à Neesen, comme président du collège archiépiscopal de Malines. Elu président du collège d'Arras, à Louvain, le 16 janvier 1681, il ne remplit cette charge universitaire que jusqu'au 13 novembre suivant et s'en fut reprendre ses fonctions au séminaire de Malines. Son zèle, sa science et sa vertu l'appelèrent aux honneurs ecclésiastiques : il fut nommé chanoine gradué de la cathédrale de Malines, le 1er février 1684, et, en juillet 1686, archidiacre de cette métropole, examinateur et juge synodal du diocèse. On a de lui :

1. *Pensées chrétiennes*, ouvrage ascétique. Paquot, qui n'en connaît pas la première édition, mentionne les suivantes, augmentées : Louvain, Martin Hullegarde, 1675, in-16, 572 p. *Ibid.*, Gilles Denique, 1696, in-16, 2 v. *Edition dernière, revue de l'auteur et mise en meilleur français*, comme le dit le titre, Louvain, Guill. Stryckwant, et Bruxelles, Franç. t' Serstevens, 1704, in-16, 398 p. Traduit en flamand, ce livre a été diverses fois édité dans cette langue : Louvain, Martin Hullegarde, 1676, in-16; 3e éd., *ibid.*, *id.*, 1683, in-16; 4e éd., *ibid.*, *id.*, 1689, in-16, 556 p. — 2. *Concertatio triplex de mente S. Thomæ Aquinatis circa obligationem referendi omnes actus in Deum, per ipsum doctorem angelicum seipsum explicantem, ad unitatem et pacem invitata.* Mechliniæ, Gisb. Lintsius, 1687, in-4°; Lovanii, Ægid. Denique, 1703, in-12, 68 p. Cet ouvrage se trouve inséré dans le recueil intitulé : *Opuscula historica, polemica, dogmatica, moralia theologorum Lovaniensium*, réimprimé à Louvain, en 1703, in-8°, 11 volumes.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XV, p. 242. — Moreri, *Grand dict. histor.* — *Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belg.* t. XVII (1881), p. 384. — *Promotiones in Artibus ab erect. univers. Lovan., ab anno* 1429. (Ms. de l'univ. de Louvain.)

LACOPS (*Jacques*), ou LACOPIUS, naquit en 1541 à Audenarde. Il revêtit, très jeune encore, la robe de prémontré à l'abbaye de Notre-Dame de Middelbourg. L'agrément de son caractère et de son esprit, rehaussé par le prestige d'une science précoce, lui attirait les cœurs; aussi, dit un vieux traducteur de Guill. Estius, « d'un nom plus gracieux « et plus aimable il estoit appelé Jaco- « belle ». La Réforme naissante le séduisit; il quitta son couvent en 1566, se fit

prédicant, et, par la parole et la plume, se dévoua à la diffusion des doctrines nouvelles. Sous le titre de *Defloratio Aureæ Legendæ*, il écrivit un pamphlet religieux qui tournait en satire contre le catholicisme *la Légende dorée* du dominicain Jacques de Varaze (Jacobus de Voragine). Paquot ne croit pas que ce libelle ait été imprimé, ni qu'il existe encore. Au bout de quelques mois, Lacops, repentant, vint frapper à la porte de son monastère, détesta ses erreurs, jeta son livre aux flammes et fit pénitence. Il fut ensuite envoyé à l'Isle-Notre-Dame (*Marien-Weert*), en Gueldre, d'où il lança, en témoignage public de son repentir, plusieurs écrits contre les calvinistes. Peu après, il fut adjoint comme vicaire à son frère, curé de Munster; et, lorsque mourut ce prêtre pieux, dont la foi avait réconforté la sienne, il continua sa charge auprès du nouveau pasteur, Adrien d'Hilvarenbeek. Enlevé avec celui-ci, le 5 ou 6 juillet 1572, par quelques soldats du comte de Lumay, il fut emmené à la Brille et comparut devant un tribunal de docteurs calvinistes. Il confondit ses juges dans une dispute théologique, et le comte de Lumay, frappé de son éloquence et de sa jeunesse, le pressa en vain de se rallier de nouveau à la cause protestante. Inébranlable dans sa foi, le jeune moine fut condamné à mort, ainsi que son pasteur, Adrien d'Hilvarenbeek, et dix-sept autres religieux et ecclésiastiques : ce sont les martyrs de Gorcum. L'exécution eut lieu, le 9 juillet 1572, hors des portes de la ville, dans les ruines du monastère de Sainte-Elisabeth, à Rogge. Jacques Lacops fut étranglé, pendu à une échelle, et son cadavre profané par d'infâmes mutilations. Ce martyr fut, ainsi que ses compagnons de supplice, béatifié par Clément X et canonisé par Pie IX, le 29 juin 1867.

Émile Van Arenbergh.

Acta sanct. Bolland., 9 juillet. — Paquot, *Mém. litt.*, t. X, p. 332 et *Matér. manusc.*, t. III, p. 2036 (Ms. de la Bibl. roy.). — Laforêt, *Martyrs de Gorcum. — Hist. vérit. des martyrs de Gorcom, par Guill. Estius et depuis translatée de latin en francois, par M. M. D. L. B.* (Cambrai, Jean de la Rivière, 1618.)

***LACORDAIRE** (*Jean-Théodore*), entomologiste, naquit à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or, France), le 1er février 1801. Fils d'un médecin et frère aîné de plusieurs hommes distingués, dont l'un, Henri-Dominique Lacordaire, s'est illustré comme orateur sacré, Théodore passa ses premières années chez un prêtre et fit ensuite de brillantes études au collège de Dijon. On le destinait au barreau; mais son goût pour les sciences naturelles, dont les notions élémentaires lui avaient été inculquées par son premier professeur, l'entraîna dans une autre direction.

A peine âgé de vingt-quatre ans, il s'embarqua pour Buenos-Ayres, avec l'intention d'explorer en naturaliste les pampas de la République Argentine. De là il passa au Chili, par l'intérieur du continent, et fit, dans ces courses, de nombreuses récoltes d'objets d'histoire naturelle, notamment d'insectes, presque tous nouveaux pour la science.

Revenu en Europe, il n'y séjourna que peu de temps et partit de nouveau pour le Chili. Il fit encore, en naturaliste voyageur, plusieurs voyages dans le Tucuman, dans les provinces de Rio et des Mines, au Brésil, dans la savane de Sinnamari, sur les bords du Maroni et de l'Oyapock, à la Guyane. Après plusieurs années de cette vie active, il fut rappelé à Paris par Georges Cuvier, qui avait l'intention d'en faire l'un de ses préparateurs au Museum; mais, à son retour, son protecteur était mort. Pendant les années qui suivirent, Lacordaire publia de nombreux articles, dans lesquels il raconta, entre autres, divers épisodes de ses voyages, ainsi que d'importants ouvrages d'entomologie qui le firent connaître et apprécier dans le monde savant.

A cette époque, c'est-à-dire en 1835, le gouvernement belge, qui s'occupait de la réorganisation de ses universités, l'appela à donner le cours de zoologie à l'université de Liège. Il vint alors en cette ville et y professa jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juillet 1870.

C'est pendant cette période de trente-cinq ans que Lacordaire écrivit ses prin-

cipaux ouvrages. Il publia d'abord le second volume de l'*Introduction à l'entomologie*, dont le premier avait paru pendant son séjour à Paris; puis, en 1842, il fit paraître la *Monographie de la famille des Erotyliens*. Ensuite il entreprit un ouvrage considérable, la *Monographie des Phytophages*, dont il donna deux volumes à la Société royale des sciences de Liège; mais ce traité, qui devait être de longue haleine, ne fut jamais terminé. En 1848, vivement sollicité d'écrire pour les *Suites à Buffon*, vaste encyclopédie éditée par la maison Roret, de Paris, la partie concernant les coléoptères, il se consacra à la rédaction de cette œuvre importante, que la mort l'empêcha de terminer. Les neuf premiers volumes sont de lui. Ce travail capital devait être le résumé de tout ce qui avait été fait avant lui sur la matière. Sous le nom de *Genera des coléoptères*, il tient lieu, à lui seul, d'une bibliothèque entomologique; dès lors, on comprend son importance et l'érudition étendue que son auteur devait posséder. Lacordaire ne s'est pas borné, dans cet ouvrage monumental, à rapporter les travaux d'autrui; il les a commentés, discutés et remaniés. Cette œuvre le plaça, de l'aveu de tous, au rang des premiers entomologistes de l'époque.

Outre le cours de zoologie, Lacordaire donnait, à l'université, le cours d'anatomie comparée. Il a laissé, sur ce sujet, une traduction de l'ouvrage de Siebold et H. Stannius, écrite en collaboration avec son collègue, le professeur A. Spring.

Membre de nombreuses académies et sociétés savantes étrangères, Lacordaire avait été admis, en 1842, comme associé, à l'Académie des sciences de Bruxelles; depuis 1845, il remplissait les fonctions de secrétaire général de la Société des sciences de Liège. Il fut deux fois recteur de l'université. L'ordre de Léopold le comptait parmi ses officiers, depuis 1860.

Outre les ouvrages cités plus haut, Lacordaire a publié un grand nombre de notices dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Temps*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Annales de la Société entomologique de France*, les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, *etc.*

E. Candèze.

Candèze, *Notice sur Ph. Lacordaire*, dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1872.

LACROIX (*Augustin-François*), archiviste et historien, naquit à Gerpinnes, en 1793, et mourut à Mons, en 1875. Après la mort de son père, il vint avec sa mère et ses sœurs s'établir à Mons, où il ne tarda pas à être attaché au secrétariat municipal; il occupa la place de chef du bureau militaire jusqu'en 1824, puis devint chef de bureau du secrétariat. De 1814 à 1842, il fut de la garde municipale, dont on le nomma lieutenant-secrétaire en 1830. En 1833, il obtint l'emploi de secrétaire adjoint de la ville. Archiviste communal dès le 15 avril 1833, il fut nommé, en 1837, conservateur des archives provinciales de l'Etat. A partir de 1855, il se consacra tout entier à ses fonctions d'archiviste. On lui confia des charges difficiles et délicates qui exigeaient autant de patriotisme que de dévouement. Chef du service des convois et transports militaires en 1814, il sut se rendre utile à ses concitoyens à cette époque désastreuse où l'Empire français auquel notre pays était associé, se débattait dans les convulsions de l'agonie. En 1830, Lacroix montra aussi son courage de citoyen, lorsqu'il fit flotter pour la première fois, au balcon de l'hôtel de ville à Mons, le drapeau tricolore. L'année suivante, lors de l'invasion du choléra, il fut appelé à rendre d'autres services à sa ville adoptive, en qualité de secrétaire de la commission sanitaire établie pour arrêter le fléau.

C'est surtout comme archiviste que Lacroix a déployé son activité intellectuelle. Après avoir mis en ordre les archives communales, il en fit l'inventaire, qu'il termina en 1838, et dont on trouve un exemplaire à la bibliothèque publique de Mons. Ce qu'il a fait comme archiviste de l'Etat a été retracé par son honorable successeur, M. Léopold Devillers : « En 1852, il mit au jour l'in-

« ventaire des archives particulières des « chambres du clergé, de la noblesse et « du tiers état du Hainaut. Cet inven- « taire méthodique est accompagné de « notices intéressantes sur la constitu- « tion de chacun des trois ordres des « anciens Etats. » Après sa retraite, Lacroix conservant ses habitudes de travail, resta jusqu'à sa mort attaché aux archives communales, dont on lui laissa la garde. Les recherches historiques étaient son étude de prédilection.

Les registres des Etats du Hainaut, ceux du Conseil de la ville de Mons et bien d'autres recueils sont remplis de remarques précieuses écrites de sa main et transcrites sur feuilles détachées. Lacroix était membre de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut depuis 1839. Il en fut vice-président de 1858 à 1861. Il fit aussi partie de la Société des bibliophiles, à partir du 22 septembre 1841. On lui en conféra la vice-présidence en 1867. Il était, en outre, membre effectif de la commission provinciale de statistique, membre honoraire du Cercle archéologique de Mons et correspondant de la Société de l'Histoire de France, de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, de la Société historique et littéraire de Tournai et de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Il a publié :

1. *Notice sur les anciennes sociétés d'arbalétriers de la ville de Mons.* Mons, Emm. Hoyois, 1839. — 2. *Faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, du 5 janvier 1476 au 2 novembre 1477.* Mons, Emm. Hoyois, 1840. — 3. *Livres de la trésorerie des chartes du Hainaut, 1435. Inventaire des meubles de l'hôtel de Guillaume IV, duc de Bavière, à Paris, 1409.* Mons, Emm. Hoyois, 1842. — 4. *Documents officiels inédits, publiés d'après les originaux des archives publiques, sur l'histoire monumentale et administrative des églises de Sainte-Waudru et de Saint-Germain, à Mons;* avec planches et notes. Mons, Emm. Hoyois, 1843 ; en collaboration avec Ad. Mathieu. Ce volume a été publié par la Société des bibliophiles belges. — 5. *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes, et mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public du Hainaut.* Mons, Emm. Hoyois, 1846 ; publié par la Société des bibliophiles belges. — 6. *Inventaire analytique et chronologique des archives des chambres du clergé, de la noblesse et du tiers état du Hainaut;* accompagné de notes et d'éclaircissements. Mons, Emm. Hoyois, 1852. — 7. *Relation de ce qui s'est passé à Mons lors de la réception de François de Sécus, premier de l'université de Louvain, en 1778, et souvenirs sur la famille et la vie politique de ce personnage.* Mons, Masquillier et Lamir, 1855 ; extrait des *Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* — 8. *Eloge funèbre de M. Jean-Baptiste Vanden Broeck,* médecin principal pensionné, officier de l'ordre de Léopold, membre de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Mons, Masquillier et Lamir, 1858. — 9. *Analectes pour servir à l'histoire des comtes et du comté de Hainaut,* en deux séries. La première série contient huit pièces qui se rattachent au règne de Jacqueline de Bavière ; la seconde est intitulée : *Description chronologique d'un recueil formé aux archives de l'Etat, à Mons, et contenant la correspondance de la commission des Troubles, instituée à cause de la surprise et de l'occupation de cette ville par le comte Louis de Nassau, en 1572.* — 10. *De l'étude des archives et des bibliothèques au point de vue de l'histoire du Hainaut.* (Discours prononcé, le 10 novembre 1859, à la séance du seizième anniversaire de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut). Mons, Masquillier et Lamir, 1860. — 11. *Extrait des comptes et autres documents des recettes et des dépenses de la ville de Mons.*

Lacroix a publié, en outre, sous le titre de : *Variétés historiques inédites* : 1. *Histoire nationale. Episode du règne de Jean de Bavière, surnommé Jean sans Pitié, élu de Liège;* suivi de documents historiques inédits (Hainaut et Liège), 1406. Mons, Piérart, 1841. — 2. *Chronique du Hainaut et de Mons.*

Mons, Emm. Hoyois, 1842. — 3. *Relation en prose et en vers de la joyeuse entrée à Mons, en* 1470, *de Marguerite d'Yorck d'Angleterre et de Marie de Bourgogne.* Mons, Emm. Hoyois, 1842. — 4. *Notice chronologique et analytique sur les épidémies et les épizooties qui ont régné en Hainaut, à diverses époques, de* 1006 *à* 1832. Bruxelles, Wouters et Cie, 1844. — 5. *Mémoire historique*, avec pièces officielles, concernant l'ancienne législation du Hainaut, et principalement de la ville de Mons, en matière d'impôts. Bruxelles, Em. Devroye et Cie, 1846. — 6. *Souvenirs sur Jacques de Guise, historien du Hainaut; la Chambre de rhétorique; la Confrérie de Sainte-Cécile, et l'Académie des beaux-arts de la ville de Mons.* Mons, Emm. Hoyois, 1846. — 7. *Défrichement des terrains vagues, marais, bruyères, waressaix en Hainaut.* Bruxelles, J.-H. Briard, 1848. — 8. *Recherches sur les deniers de plomb du chapitre noble de Sainte-Aldegonde, à Maubeuge.* Bruxelles, Em. Devroye et Cie, 1848. — 9. *Recherches sur le paupérisme et la bienfaisance publique en Hainaut. XVIII*e *et XIX*e *siècles.* Rapport fait à la commission provinciale de statistique. Mons, Emm. Hoyois, 1850. — 10. *Recherches sur Jacques de Broeucq*, statuaire et architecte montois au XVIe siècle. Mons, 1855. — 11. *Notice sur le sceau primitif de Mons, l'Hôtel de la Paix et la Confrérie noble de Saint-Georges, en cette ville.* Mons, Dequesne-Masquillier, 1868. — 12. *Inventaire de l'armurerie de Guillaume III, comte de Hainaut*, qui existait au château de Mons, en 1358. Mons, Dequesne-Masquillier, 1869.

Ferd. Loise.

L. Devillers, Notice sur A.-Fr. Lacroix, publiée par la *Société des bibliophiles belges.*

LACROIX (*Claude*), théologien de la Compagnie de Jésus, né en 1652, à Dalhem, dans le duché de Limbourg, et non pas, comme on l'a dit, à Saint-André, où il fut seulement baptisé. Il entra au noviciat de Trèves, en 1673; après avoir enseigné les humanités à Juliers et à Munster, il expliqua Aristote à Cologne et fut élevé à la chaire de théologie morale qu'il occupa avec un succès éclatant à Munster et à Cologne.

Son œuvre porte le nom de *Theologia moralis antehac ex probatis auctoribus breviter concinnata à R. P. Herman Busembaum, Societatis Jesu SS. Theologiæ licenciato; nunc pluribus partibus aucta à R. P. Claudio Lacroix, ejusdem Societatis Jesu SS. Theologiæ in universitate Coloniensi doctore et professore publico.* Editio altera correctior. Coloniæ Agrippinæ, apud Servatium Nœthen, 1710-1714, in-8°, 8 vol. Il n'est pas aisé de fixer la date des premières éditions de cet ouvrage. La date de la première est ignorée et les éditions connues ne sont pas régulières. La première approbation est donnée : Coloniæ, 24 februarii, 1707; le privilège impérial est de 1708. Editio altera, 1710-1716, pour les cinq premiers volumes; les trois derniers ne portent pas l'indication *editio altera*, le sixième et le septième, sont de 1712, et le huitième de 1714. Editio altera, tomus quintus, sextus, septimus, 1713; editio altera, tomus octavus, 1715; editio altera correctior, tomus primus, quartus, 1716; editio tertia, tomus secundus, tertius, 1717. Editio tertia correctior, tomus tertius, 1724. Les tomes VI, VII et VIII de cette édition ne portent pas *editio tertia.* Coloniæ Agrippinæ, in officina Nœtheana, 1733, in-8°, 8 vol.

Une édition de la *Theologia* du P. Lacroix fut donnée en 1729, à Lyon, avec de nouvelles augmentations par le P. de Montauzan. On a accusé les journalistes de Trévoux d'avoir annoncé que cette édition contenait une théologie judicieuse et bien digérée. Ils dirent, pour se disculper, que c'était une simple annonce bibliographique. L'édition du P. de Montauzan fut reproduite à Lyon, en 1757. Alors on y signala des propositions sur l'homicide et le régicide appartenant à quelques moralistes et casuistes contemporains ou prédécesseurs de Busembaum, mais qui firent scandale en paraissant à l'époque de l'attentat de Damiens sur Louis XV. Le Parlement de Toulouse en saisit un exemplaire à l'usage du séminaire d'Albi, dirigé par des membres de la Compagnie de Jésus;

par arrêt du 9 septembre 1757, il fit brûler l'ouvrage et enjoignit aux supérieurs des quatre maisons de la Compagnie, à Paris, de comparaître devant son tribunal. Les supérieurs des maisons de Paris désavouèrent la doctrine du livre, déclarèrent ignorer le lieu de l'impression, le nom et la qualité de l'éditeur, et protestèrent qu'aucun jésuite n'y avait eu part. (Voir la *Biographie universelle.*) Un jésuite italien, le P. Zaccaria, fit, avec la permission de ses supérieurs, l'apologie de Busembaum et de Lacroix contre les deux arrêts. L'apologie eut le même sort que l'ouvrage : elle fut condamnée au feu par le Parlement de Paris, le 10 mars 1758. Le P. Zaccaria, en 1766, a donné une nouvelle édition de la *Theologia moralis* tant poursuivie. « Malgré les arrêts des Parlements, « malgré les injures et les accusations « dont on a accablé l'ouvrage », dit la *Biographie universelle*, « il n'en con- « serve pas moins son mérite, et le « P. Zaccaria a bien justifié les opinions « que Concina, Dinelli et Patuzzi avaient « censurées avec aigreur. »

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. — Biographie universelle.*

LACROIX (*François* DE). Voir DE LA CROIX (*François*).

LACU (*Jean* DE), DU LAC ou VANDE POELE, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, vivait à la fin du XV^e^ ou au commencement du XVI^e^ siècle. Il appartenait probablement à la famille gantoise dont un membre, Robert Vande Poele ou de Lacu, professa avec succès à Louvain, à la fin du XV^e^ siècle. Son nom nous est connu par un opuscule extrêmement rare, *la Quenouille spirituelle*, dont le texte original était sans doute rédigé en latin, mais dont il ne subsiste qu'une traduction en vers français, due à Pierre Gringore, comme le montre l'acrostiche qui termine l'ouvrage. Il en existe trois éditions gothiques, toutes trois non datées (vers 1525), l'une imprimée à Paris, chez Guillaume Nyverd (BRUNET, t. III, col. 737), les deux autres sans nom d'imprimeur : *la Quenoulle || spirituelle* (cat. J. de Rothschild, t. I^er^, n° 498), et *la Quenolle spiri || tuelle* (bibl. du baron de La Roche-Lacarelle). L'une de ces dernières est accompagnée, selon Brunet, du sommaire suivant, dont nous résolvons les abréviations : *Sensuit une deuote contemplation, ou meditation de la croix de nostre sauueur et redempteur iesucrist, que chascune deuote femme pourra speculer en filant sa quenouille materielle, faicte et composee par maistre Jehan de Lacu, chanoine de Lisle.*

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XV, p. 276. — Brunet, *Manuel du libraire* (5^e^ éd., 1860-1864), t. III, col. 737. — *Catalogue James de Rothschild*, t. I^er^ (1884), p. 307-309.

LACU (*Robert* DE). Voir POELE (*Robert* VANDE).

LADAM. Deux peintres tournaisiens qui, tous deux, pratiquèrent leur art dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, portèrent ce nom, d'ailleurs assez répandu à Tournai, depuis la fin du XVI^e^ siècle jusqu'aux dernières années du XVIII^e^.

Le plus ancien représentant de cette famille, Gabriel Ladam, père du premier des deux peintres, fut baptisé, le 27 septembre 1592, à l'église Notre-Dame. Son fils, *Ghislain-François* Ladam, épousa, le 16 janvier 1659, à la même église Notre-Dame, Madeleine Grau; il fut reçu dans le métier des peintres, ou confrérie de Saint-Luc, le 16 février de la même année, et eut pour élèves Adrien Wattecamp et Denis Deffrenne (20 juin 1666).

On connaît de lui plusieurs tableaux : *l'Adoration des bergers*, qui ornait l'autel de l'abbaye des Prés, à Tournai; *Saint Luc peignant le portrait de la sainte Vierge*, tableau qui servait de retable à l'autel de la corporation des peintres dans l'église Saint-Pierre de la même ville. Deux autres toiles du même peintre existent encore à Tournai : *la Chute des anges*, conservée à la cathédrale, et *Notre-Seigneur remettant les clefs à saint Pierre*, que l'on considère comme son chef-d'œuvre, et qui orne le maître-autel de

l'église Notre-Dame. A ses fonctions de peintre, il joignait celles d'intendant du mont-de-piété. Il mourut à Tournai, le 12 juillet 1708, et fut inhumé dans l'église Saint-Jacques. Il ne paraît pas avoir laissé de descendant qui ait exercé son art.

Moins important semble avoir été *Grégoire* Ladam, dont on ignore l'époque de la naissance comme celle de sa mort. Nous le trouvons chargé, en 1667, de peindre un arc de triomphe décoré des portraits du roi Louis XIV et de la reine; en 1680, il dirige la décoration des rues de Tournai, à l'occasion d'une nouvelle visite du roi. Il peignit aussi des tableaux; on en conserve un au musée de Lille : un *Ange dictant l'Apocalypse à saint Jean*.

Certains auteurs citent un peintre d'histoire portant les mêmes nom et prénom, qui aurait vécu au XVIIIe siècle, et serait élève de Gillis, qui fonda l'Académie de dessin de Tournai, en 1757. Nous croyons que c'est là une erreur, car les registres de l'état civil de Tournai ne mentionnent personne du nom de Ghislain-François ou Grégoire au XVIIIe siècle. E. Soil.

Archives de Tournai, registre de Saint-Luc. — Archives de l'état civil de Tournai. — De la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai*. — Bozière, *Tournai ancien et moderne*.

LADAM (*Nicaise*), — et non *Jean Adam*, comme l'appelle erronément Foppens, — chroniqueur, naquit à Béthune en 1465. Sur le titre d'un manuscrit de sa chronique existant à la bibliothèque de Valenciennes, il est désigné comme roi d'armes de l'empereur Maximilien. Il continua le même office auprès de Charles-Quint. A la suite de l'infatigable potentat, toujours en route à travers son immense empire, d'Espagne aux Pays-Bas, d'Allemagne en Italie, il fit à peu près le tour de la chrétienté, passa par Saint-Jacques de Galice et plusieurs fois par Rome. Fatigué de cette vie errante, il sollicita de son maître un repos mérité par de longs services. Charles-Quint lui octroya une pension, le nomma prévôt de Bapaume et lui commit la garde de la forteresse de cette place. Mais Ladam résigna ces fonctions pour se retirer à Arras. Il y mourut le 28 septembre 1547, et y fut inhumé en l'église Saint-Jean de Ronville. Son épitaphe, inscrite sur sa tombe, au-dessous de son portrait, et reproduite par le P. Menestrier dans ses *Recherches du blason* (*IIe partie, De l'usage des armoiries*), contient l'abrégé de sa vie en quarante-huit vers; nous y lisons qu'il avait épousé à Arras, en premières noces, Jeanne Ricquart, dont il eut trois fils et quatre filles, et, en secondes noces, Claire Grarder, qui ne lui donna qu'un fils. Sa lignée se perpétua par Pierre Ladam, qui épousa Pérone de la Place; de ce mariage naquit Noël Ladam, père de Louis Ladam, lequel vivait en 1630, et de Marguerite Ladam, épouse de Jean Le François, seigneur de Gognies. Nicaise Ladam s'était composé les armes suivantes : d'azur à l'écusson d'argent en cœur, chargé d'une grenade de gueules, feuillée de même et accompagnée de trois gerbes d'or liées de même. Le blason, entouré de lambrequins, était surmonté d'un casque de chevalier, dont le cimier était une grenade de sinople, picotée par un oiseau de même couleur. La devise était : PLUCQUE BIEN GRENADE (*plucquer*, en patois rouchi, signifie becqueter).

Lorsqu'un prince instituait un roi d'armes, il lui conférait solennellement un baptême. Tandis qu'il lui versait sur la tête l'eau ou le vin d'une coupe, laquelle revenait de droit au nouvel officier, il lui imposait le nom d'une ville, d'une seigneurie ou d'une forteresse. C'est ainsi que Nicaise reçut, à son investiture, le nom de *Grenade*, auquel ses armes font allusion. De plus, dit son épitaphe, « en sa jeunesse on l'appela « *Songeur* ». Le P. Menestrier suppose que le « surnom de *Songeur*, porté par « Ladam, dans un âge plein de douces « et vagues rêveries, provenait des « fables généalogiques qu'il avait in- « ventées, en bon roi d'armes qu'il était. « Ces petites imaginations, inspirées « par la flatterie ou la complaisance, « constituaient, en effet, un privilège de

« sa profession. » N'est-il pas plus vraisemblable d'admettre, avec M. de Reiffenberg (*Annuaire de la bibl. roy.*, 1842), que ce pseudonyme, dont l'auteur signa plusieurs de ses poèmes historiques, signifie plutôt ici rêveur, poète? Si, réellement, le surnom de *Songeur* avait eu le sens que le P. Menestrier lui prête, Ladam l'eût-il adopté, reconnaissant ainsi lui-même que ce qu'il donnait pour de l'histoire n'était qu'un tissu d'inventions?

On a du roi d'armes de Charles-Quint une chronique rimée, dont existent plusieurs exemplaires manuscrits. Lelong en cite deux dans sa *Bibliothèque historique de la France* : l'une, qui s'étend de l'an 1488 à l'an 1545, se trouvait à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, et l'autre, qui s'arrêtait à l'an 1541, appartenait au conseiller d'Aguesseau. On trouve, dans *le Dictionnaire universel* (voir l'article LADAM), mention d'un troisième exemplaire, possédé en 1810 par Dulaure : c'est, y lisons-nous, un volume in-folio d'environ 600 pages, contenant la généalogie de la maison d'Autriche, dont l'auteur recule l'origine jusqu'à Pharamond; suivent diverses pièces en vers et en prose, des récits de batailles, des négociations, des traités de paix, des satires contre les Français, etc. Le rédacteur de l'article ajoute qu'on y trouve des détails inédits sur les règnes de Charles-Quint et de François Ier. « Mais ce manuscrit », dit M. Weiss (*Biogr. univ.*, XXIII, 90), « est-il bien une copie de la *Chronique* « de Ladam? N'est-ce pas plutôt le « recueil de ses autres ouvrages, en « vers et en prose, qu'on assure dans le « même article être *assez nombreux?* Ou, « enfin, ne serait-ce pas une collection « qu'il aurait formée lui-même de pièces « qui pouvaient lui être utiles pour la « rédaction de sa chronique? On ne peut « répondre à ces questions d'une manière « satisfaisante qu'après avoir comparé le « manuscrit de M. Dulaure avec les « copies de la *Chronique* qui doivent « exister dans quelques-unes de nos « grandes bibliothèques. » Sanderus, dans sa *Bibliotheca manuscripta*, signale un manuscrit de la *Chronique* de Ladam, qui appartenait, en 1641, à Jean-François de Cardevache, seigneur de Simencourt, et portait pour titre : *Cronicque en vers et en prose de Nicaise Ladam, natif de Béthune en Arthois, et roy d'armes, intitulé* GRENADE, *contenant les choses advenues de son temps, et principalement dessous l'empereur Charles-Quint.* M. le comte d'Héricourt, dans une notice insérée dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire* (VI, 310-316), nous apprend que la bibliothèque de Saint-Vaast d'Arras possède deux exemplaires de la *Chronique* de Ladam : l'un, bien conservé, en quatre volumes, s'étend de 1488 à 1546; l'autre, in-folio sur papier, d'une écriture négligée du XVIe siècle, est incomplet et mêlé de pièces étrangères à l'ouvrage. A la bibliothèque municipale de la même ville se trouve encore une copie de cet ouvrage : c'est un petit in-folio d'environ 260 pages, d'une écriture assez serrée, intitulé : *Chroniques abrégées commenchant l'an* 1488, *continuant jusques en l'an* 1543, *de plusieurs choses advenues ès pays de Flandres, d'Artois, Brabant et autres lieux circonvoisins, ensemble de France, Angleterre, des Espaignes, Almaignes, Italie et autres lieux marchisans aux contrées dessus dictes, tirées de prose en rimme, par Nicaise Ladam, roi d'armes de l'empereur, intitulé* GRENADE, *en la manière qui s'ensieu le... mil quatre cent quatre vingt huit.* Il existe à la bibliothèque de Valenciennes un manuscrit du XVIe siècle, intitulé : *Chroniques de Flandre et d'Artois.* Le second volume de cet ouvrage renferme la *Cronique abrégée fait en rime par Nicaise Ladam, roy d'armes de l'empereur Maximilien, intitulé* GRENADE, *commençant l'an* 1488 *et continuant jusques l'an* 1547. La bibliothèque royale de Bruxelles possède également un exemplaire de la *Chronique* de Ladam, coté 14864-14865, daté du XVIe siècle. Une main différente de celle qui a transcrit tout le manuscrit, a écrit le titre suivant sur le recto du feuillet de garde du commencement : « Histoire commen- « çant en 1488 et finissant en 1543, « composée par Nicaise Ladam, natif

« de Béthune, demeurant à Arras, sujet « et roy d'armes, intitulé *Grenade*, à « la louange de l'empereur Charles-« Quint. » Le manuscrit se compose de deux parties : la première est intitulée : « La genealogie de la noble maison « dAustrice... », en prose; la seconde est la chronique rimée. C'est sans doute ce manuscrit que le baron de Reiffenberg a décrit, plus ou moins inexactement, dans les *Comptes rendus de la Commission royale d'histoire* (t. V, 1842, p. 31-39), et dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale* (3e année, 1842, p. 85-96). Lambin décrit, dans le *Messager* de Gand (1835, p. 271), un exemplaire de la même œuvre faisant partie de sa bibliothèque. Ce manuscrit, qui avait appartenu à Philippe de Croy, l'un des principaux acteurs politiques dans les troubles des Pays-Bas au XVIe siècle, forme un petit in-folio, assez bien conservé, de 61 feuillets; il est composé de 708 quatrains, en vers alexandrins. Dans le sixième volume de *Mélanges historiques mss.*, acquis, en 1835, par le baron de Reiffenberg, pour la bibliothèque royale de Bruxelles, on trouve aussi quelques vers de Ladam sur un *Tournoy à fer esmoulu faict à Bruxelles.* (*Comptes rendus de la Comm. roy. d'hist.*, t. III, p. 166). Une copie de la *Chronique* de Ladam fait partie de la bibliothèque Goethals-Vercruysse, qui appartient actuellement à la ville de Courtrai. C'est un gros volume, sur papier, relié en veau, non coté, intitulé au premier feuillet : *Cronicques abrégées de Nicaise Ladam, roy d'armes intitulé* GRENADE, *depus l'an mil iiij*c *iij* xx *xij jusque l'an mil cinq cens et quarante cinq.* Le manuscrit, dont l'écriture date de cette époque, est dédié à messire de Croy; il se termine par des ballades et des poèmes mêlés de prose.

Ém. Gachet a publié, dans les *Bulletins de l'Académie royale*, une longue pièce de vers de notre roi d'armes sur l'expédition de Tunis. Elle est extraite d'un manuscrit de l'ancienne abbaye de Cysoing, lequel appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Lille, sous le titre de : *Recueil historique*, no 323 (Leglay, *Catal. descriptif des mss. de la bibl. de Lille*, 1848, p. 27). En outre, dans un autre manuscrit du même dépôt (G A 22), provenant de Cysoing, on trouve de notre poète cinq strophes intitulées : *Rescription du partement de Hesdin, faict par les Franchois à leurs voisins et amis de Therewanne eulx sortant hors dudit Hesdin, l'an* 1529, *par le Songeur* (p. 123).

La bibliothèque royale de Bruxelles possède encore de Ladam un manuscrit intitulé : *Mémoire et epytaphe de feu de bonne mémoire treshault trespuissant et tresredouté prince Domp Fernande par la grace de Dieu roy catholique de Castille de Leon...* en vers français. Ce manuscrit, coté 11143, d'une écriture du commencement du XVIe siècle, se compose de 23 feuillets de parchemin. Cet ouvrage, ainsi que quelques autres de Nicaise Ladam, qui ont été publiés, est d'une grande valeur : « Il est inutile », dit Arthur Dinaux, « d'insister sur la ra-« reté de ces pièces, qui ont été révé-« lées au monde bibliographique par la « vente de la collection Heber, si riche « en opuscules curieux de cette époque, « sortis des premières presses des Pays-« Bas. On peut les regarder comme « exemplaires uniques. » En voici la liste :

1. *Mémoire et epytaphe de feu de bonne memoire tres hault, tres puissant et tres redoubté prince Domp Fernande, par la grace de Dieu roy catholicque... faict par le* SONGEUR. Anvers, Michel de Hoogh-straeten, sans date (vers 1516); petit in-fol., goth., fig. en bois. — 2. *Le double des lettres que le Grand Turc escript à monsieur le grand maistre de Rodes.* Composé par Songeur dit Béthune. Pour Anthoine Membru, sans date, in-4o, goth., 4 ff., fig. en bois. — 3. *Epitaphe de feu... tres illustre empereur Maximilien d'Autriche.* Sans lieu, ni date (vers 1519); in-4o. de 2 ff. — 4. *Le joyeux reveil de le election imperialle au magnifique honneur de tres hault... prince Charles V, roy des Espaignes.* Imprimé pour Antoine Membru, libraire de la Croix Sainct-Andrieu; sans date (vers 1519), in-4o, 4 ff. Ce

sont quatorze huitains, composés à l'occasion de l'élection de l'empereur Charles-Quint comme empereur d'Allemagne. La dernière strophe porte la date du 30 juin 1519.

Émile Van Arenbergh.

Baron de Reiffenberg, *Annuaire de la Bibl. roy. de Bruxelles* (1842), p. 85; (1843), p. 123; (1844), p. 177; (1845), p. 235. — *Comptes rendus de la Comm. roy. d'hist.*, 1re série, t. III, p. 166, 299; t. V, p. 31; t. VI, p. 310; t VIII, p 44; t. XI, p. 266. — *Messager des sciences* (1835), p. 271. — Leroy et Dinaux, *Arch. hist. du Nord de la France*, 2e série, t. III, p. 461; 3e série, t. V, p. 422. — *Dict. univ.* — *Biogr. univ.*, t. XXIII, p. 90. — Menestrier, *Recherches du blason* (2e partie : *De l'usage des armoiries*). — Sanderus, *Bibl. belg. ms.*, p. 290. — Foppens, *Bibl. belg.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France* (édit. Fevret de Fontette). — Leglay, *Catal. descript. des mss. de la Bibl. de Lille* (1848), p. 271.

LADESOU (le P. *Othon*), LADSOU ou LADSOUX, écrivain de la Compagnie de Jésus, né à Lille, le 11 juillet 1587, fils de Gaspar et de Pétronille Fremault, fit ses humanités à Courtrai et à Lille, puis sa philosophie à Douai. Il entra au noviciat de Tournai, le 10 juillet 1610, enseigna pendant cinq ans les humanités et fut recteur, depuis 1628, à Hesdin, où il mourut, le 7 mai 1630.

Il a laissé l'ouvrage suivant :

Occupatio quotidiana adolescentis studiosi, seu Praxes et rationes variis cum pietatis, tum studiosorum exercitiis, ejus animum excolendi, ex probatis auctoribus collectæ et concinnatæ, per quemdam Soc. Jesu sacerdotem. Mons, Claudius Henon, 1629; in-16, 565 p. L'approbation est signée : *Bartholom. Ladesou, Soc. Jesu, sacrarum controversiarum professor.* — Munster 1647, in-18, et 1644, selon Lipenius. — Même titre : *Occupatio quotidiana, etc.*, editio altera. Munich, Seb. Rausch, 1692; in-16, 503 p. — Ingolstadt, 1745; in-12. D'autres éditions de cet ouvrage ont été données à Vienne, 1664, in-18, et 1719, in-16.

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 3e édition, complétée par le P. Sommervogel.

LADRIÈRE (*Prudent-Joseph* **DE**), homme de guerre, né à Mons, le 3 mai 1788, s'enrôla dans l'armée française le 26 mars 1806, comme soldat au 27e régiment de chasseurs à cheval. Il devint maréchal-des-logis chef en 1812, sous-lieutenant au 2e régiment des chasseurs de la garde le 15 janvier 1814, et fut licencié au mois d'octobre de la même année.

Il avait fait les campagnes de 1806 en Prusse et en Pologne; de 1807 en Prusse, en Pologne, dans la Poméranie suédoise, au Hanovre et au Danemark; celles de 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813 en Espagne, où il se distingua en diverses circonstances par une bravoure qui lui valut l'honneur d'être mis à l'ordre du jour de l'armée.

Tombé comme prisonnier au pouvoir des Espagnols, le maréchal des logis De Ladrière resta à bord d'un ponton pendant quatre mois dans la baie d'Algésiras. Rendu à la liberté par suite d'un échange de prisonniers, il reprit sa place au milieu de ses compagnons d'armes, combattit à Salamanque et à Vittoria, et rentra en France, pour y faire la campagne de 1814.

Il avait reçu trois coups de sabre à la tête à Iéna, un coup de sabre au bras à Frijenal (Espagne), fut blessé par un boulet de canon à Brienne, et reçut deux coups de lance à Craonne.

Rentré en Belgique, De Ladrière fut admis dans l'armée des Pays-Bas comme officier à la demi-solde, devint sous-lieutenant le 21 septembre 1814, prit part à la campagne de 1815 contre la France, et fut nommé lieutenant en 1818.

Quelques années après, il entra dans le corps de la maréchaussée royale, et y servit jusqu'en septembre 1830.

Lors des événements de cette époque, le lieutenant De Ladrière se trouvait en garnison à Mons, et contribua puissamment, par son ardeur et son audace, à faire arborer dans cette ville le drapeau national, et à chasser la garnison hollandaise.

Nommé capitaine de gendarmerie le 26 septembre, il fut, dans la soirée du même jour, promu au grade de major par arrêté du gouvernement provisoire, « en récompense des services éminents « qu'il avait rendus à la cause de la ré- « volution ».

Le 6 octobre suivant, il fut appelé au commandement de le gendarmerie na-

tionale, et reçut pour mission de procéder immédiatement à l'organisation de ce corps.

Nommé lieutenant-colonel, en 1839, et commandant de place en 1842, De Ladrière obtint sa retraite en 1846, et mourut le 30 novembre 1855.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, des ordres de Léopold et de Guillaume, et décoré de la Croix de fer.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1872. — *La Belgique militaire*, par Vigneron.

LAEKE (*François* **VAN**), juriste, naquit, selon toute apparence, en Flandre. Il fut avocat au Conseil de cette province dans la première moitié du XVIII^e^ siècle. Il publia un ouvrage intitulé : *Tractaet van den inbrink in de sterfhuisen, etc.* Bruges, Pierre De Sloovere, 1759; in-12, 254 pages. L'auteur y traite, avec une sûreté savante de doctrine, du droit successoral. Sa monographie sur cette matière compliquée du droit civil s'adresse, dit-il, « aux *costumiers*, aux « échevins, aux tuteurs et autres admi- « nistrateurs, ainsi qu'à ceux qui ont « des partages ou liquidations à faire ou « des droits matrimoniaux à signaler ». La pratique lui avait démontré la nécessité de son œuvre pour son pays. Il signale les erreurs des juristes, tels que Voet, Van Leeuwen, Groeneweghen, Stockmans, guides peu sûrs, malgré leur science, pour le droit coutumier de la Flandre.

Émile Van Arenbergh.

Ph. Blommaert, *Nederduitsche schryvers der stad Gent*, p. 356. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belgique*, dans les *Mémoires couronnés de l'Acad. roy. de Belg.*, t. XX, p. 346.

LAENEN (*Christophe* **VAN**). Voir VANDER LAEMEN.

LAENSBERGH (*Mathieu*), le Nostradamus liégeois, mathématicien, astrologue, oracle, prophète populaire, a-t-il existé (1)? Ferd. Henaux n'en doute pas : il fait naître le célèbre auteur de l'*Almanach supputé sur le méridien de Liège*, vers la fin du XVI^e^ siècle, et se croit fondé à soutenir que ce personnage vivait encore en 1650, domicilié rue Sainte-Aldegonde, selon une vieille tradition (1). « Déjà en 1635, dans son « premier almanach (2), on le représente « comme un homme d'un âge mûr. On « peut s'en former une idée exacte en « jetant les yeux sur la vignette qui « orne le titre. Il a la figure large, le « front développé, le nez fort; ses che- « veux sont en désordre, la barbe et la « moustache longues. Tout, jusqu'à sa « vaste houppelande, indique une per- « sonne d'un caractère rassis, grave et « peu enclin à tricher ses bénévoles « lecteurs (3). » Notons, en passant, que notre pronosticateur signa ses recueils, jusqu'en 1647, du nom de Mr. Mathieu Lansbert; à partir de là, *Mr.* fait place à *Maistre* et *Lansbert* à Laensbergh (4).

Or, il advint, dans les dernières années du siècle dernier, qu'un bibliophile liégeois, le baron de Cler, mit la main sur un dessin figurant un vieillard occupé d'observer l'aspect des astres, avec cette inscription : *D. T. V. Bartholomei canonicus et philosophiæ professor*. L'imagination aidant, de Cler se tint pour assuré de posséder le véritable portrait de Laensbergh; c'est-à-dire qu'il identifia le chanoine et l'astrologue, et qu'il en vint à penser que *Laensbergh* pourrait bien n'être qu'un pseudonyme, l'examen des registres de Saint-Barthélemy n'ayant fait découvrir aucun titulaire de ce nom parmi les membres du chapitre de la collégiale liégeoise. Villenfagne signale cette hypothèse, qui fut plus

(1) Le poète jésuite cité à la fin de cet article le compare au chantre de l'*Iliade*.

On ignora d'Homère la patrie :
Tel fut le sort de plus d'un beau génie;
Tel fut celui de l'illustre Mathieu.

Mais ce n'est pas la patrie, c'est l'existence même de Laensbergh qui est ici mise en question.

(1) Une des légendes qui courut sur son compte le représente vivant solitaire au haut d'une tour qu'il aurait lui-même fait bâtir, et qui dominait toute la ville de Liège.

(2) Le volume pour 1890 porte au titre : 265^e^ année, ce qui reporterait à 1625 la date du premier almanach; celui de 1635 (pour l'année suivante) est le plus ancien qu'on possède. V. Warzée, *Bull. du bibliophile belge*, t. VIII, p. 98.

(3) Henaux, *ibid.*, t. II, p. 33.

(4) Warzée, *l. c.*, d'après Villenfagne, *Hist. de Spa*, t. II, p. 119. — Ce changement coïncide avec la date du privilège octroyé à l'*Almanach* par le prince-évêque.

tard accueillie par Ed. Lavalleye (1).

Dans l'*Histoire des mathématiques* de Montucla (Paris, 1799-1802, 4 vol. in-4°), l'illustre Jérôme de Lalande émit une autre conjecture. Un savant mathématicien zélandais, Philippe Lansberg, médecin et ministre protestant à Anvers, décédé à Middelbourg en 1632, avait fait paraître en cette dernière ville, peu de temps avant sa mort, des tables astronomiques perpétuelles (2), dont la réputation s'était rapidement étendue au loin. L'imprimeur Léonard Streel, de Liège, aurait eu l'idée de tirer profit de cette renommée en publiant, dès 1635, sous le nom d'un autre Laensbergh (Mathieu), *personnage imaginaire*, un almanach qui ne pouvait manquer de réussir avec un tel passe-port. L'histoire des sciences et des lettres fourmille de pareilles supercheries, et nous avouons, pour notre part, que la supposition de l'astronome bressan nous paraît assez plausible. Cependant, ceci accordé, il resterait toujours à savoir le vrai nom du premier pronosticateur : en définitive, l'almanach ne s'est pas fait tout seul. Il est douteux qu'on réponde jamais à cette question.

Ferdinand Henaux dit un mot de certain vieux grimoire contenant des observations météorologiques, écrit, à l'en croire, de la propre main du mystérieux personnage et servant encore de base aux annonces du temps de l'almanach moderne. L'imprimeur l'aurait montré, en 1792, à un émigré français, curieux de savoir comment se fabriquait son annuaire. Quoi qu'il en soit, le plus vraisemblable est d'admettre que Mathieu Laensbergh est l'éditeur lui-même, nouveau Vichnou, dont les *avatars* répondent tour à tour aux noms de Léonard Streel, de sa veuve, de G.-L. Streel, de G. Barnabé, de la veuve G. Barnabé, de S. Bourguignon, de sa veuve, de Ch. Bourguignon, de sa veuve, de P.-J. Collardin, de Renard et frères, de L. Duvivier-Sterpin, et enfin (aujourd'hui) de A. Ista, Doyen et Cie. Il va sans dire que les collaborateurs n'ont pas manqué : nous y reviendrons.

Warzée mentionne deux almanachs liégeois antérieurs à celui de Mathieu Laensbergh. Du premier, qu'il signale, d'après Reiffenberg, comme le plus ancien ouvrage avec date imprimé à Liège, on ne connaît qu'un seul exemplaire, déposé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. En voici le titre : *Pronostication sur le cours du ciel, courant lan de grace MDLVI, faicte et calculée sur le meridian de la cité du Liége, par maistre* Jehan Lescaillier, *médicin practicant en ladicte cité, demourant en la rue Saint-Jehan Lévangeliste, à l'enseygne du Gryffon d'or*. Imprimé à Liége, cheux Henri Rochefort (in-4° de 4 feuillets). Un passage du chapitre final donne à croire que Lescallier, en 1555, n'en était pas à son coup d'essai. Le second recueil n'est qu'une reproduction : Ephemeris meteorologica, *très belle description et déclaration sur les révolutions et inclinations de l'an de Nostre Seigneur MDCXXXIV, par M.* Jean Franco *fils de feu Jean Franco d'Eissel, docteur ès sept arts libéraux et la médecine. Jouxte la copie imprimée à Anvers avec grâce et privilège*. Liège, L. Streel; in-16. Deux ans plus tard, Mathieu Laensbergh se dressait dans toute sa gloire, si tant est que l'almanach pour 1636 soit réellement le premier de la collection.

Si notre astrologue eut des prédécesseurs, ne lui firent pas non plus défaut les concurrents, les contrefacteurs et les imitateurs. Parmi les premiers, Henaux relève le nom du Liégeois Nicolas Bruiant, qui mit au jour, en 1639, un in-16 non paginé : *Almanach pour l'année bissextile MDCXL sur l'horizon de nostre Pays-Bas, avec les guetides de Bruxelles et Anvers, pour aller et venir, par* M. Nicolas Bruiant, *mathématicien*. A Liège, chez Jean Tournay, proche Saint-Denys, à l'enseigne de Saint-Augustin. *Avec permission des supérieurs*.

Il est probable que cette publication n'obtint pas le succès que l'auteur s'en était promis; du moins voyons-nous Bruiant, dès 1646, adopter un nouveau

(1) Henaux, *art. cité*, p. 35. — *Annuaire de l'Observatoire* (de Quetelet), t. IV, p. 199.

(2) *Tabulæ motuum cœlestium perpetuæ, ex omnium temporum observationibus constructæ.*

titre et restreindre son plan. Son almanach devint un annuaire *à l'usage de la court spirituelle du Seigneur official de Liège*. Après cette date, on perd toute trace de l'émule de Laensbergh.

Le nom du célèbre astronome reparaît, en revanche, à la tête d'un almanach *in-plano*, édité (avec privilège) par l'imprimeur G.-H. Streel, et qu'il ne faut pas confondre avec le petit volume publié par Léonard. La feuille se rapportant à l'année 1681 a été retrouvée par Ferd. Henaux (1). Elle est divisée en sept colonnes longitudinales, dont les six premières sont consacrées au calendrier, et la septième à des dates solennelles, ainsi qu'à l'indication des éclipses. Pas l'ombre d'une prophétie. La collection Capitaine (2) possède plusieurs de ces placards : le dernier est de 1710. La publication s'en est continuée jusqu'à nos jours; mais, depuis longtemps, Mathieu Laensbergh n'en assume plus la responsabilité : *Almanach de comptoir et de cabinet*, tel est maintenant son unique titre.

Citons encore l'*Almanach d'Anvers*, attribué à maître Herman Dewerve, de cette ville, et paraissant régulièrement à Liège (in-24) depuis près d'un siècle, chez l'éditeur même du véritable Mathieu. La chronique des événements de l'année écoulée en fait le principal mérite; il est assez pâle et sans grand crédit.

Mais c'est hors de Liège qu'il faut chercher les copistes et les imitateurs du grand maître. Il paraît que l'*Almanach liégeois* se réimprima dès le XVIIe siècle : le plus souvent, du reste, l'étiquette seule fut usurpée. Le pavillon devait couvrir la marchandise. Les simples, les doubles, les triples *Liégeois*, vendus à des prix différents, selon la grosseur des volumes, se multiplièrent et revêtirent les formes les plus variées. Certains éditeurs y ont mis de la conscience : c'est ainsi que nous avons sous les yeux *le Véritable Almanach* DIT *de Liège*, imprimé à Tournai, chez Casterman. D'autres ont essayé d'élever autel contre autel : tel un imprimeur de Verviers, Oger, amorçant le public de 1790 par le nom de Mathieu Laensbergh inscrit au frontispice d'un almanach de sa façon, et se vantant d'être le seul possesseur des manuscrits du prophète (1). En France, les almanachs liégeois sont nombreux, mais tous anonymes : on dit tout bonnement le *Petit Liégeois*, le *Double Liégeois*, le *Vrai Liégeois*, etc. Le texte diffère ici et là; mais le plan général est partout à peu près le même, et les prédictions sommaires proviennent prétenduement de la même source, c'est-à-dire de Thomas-Joseph Moult, de Naples, prophétisant à Saint-Denis en 1268, sous le règne de saint Louis. Le principal foyer de cette production est Paris, où les *Liégeois* de la maison Pagnerre paraissent en plusieurs formats et plus ou moins volumineux. Puis viennent les almanachs imprimés à Troyes, à Châtillon-sur-Seine, à Nancy, à Lille, à Rouen, au Mans, etc. Ch. Nisard, dans son *Histoire des livres populaires* (1854), signale cette vogue incomparable et renonce même à dresser une liste complète des imitateurs de Laensbergh; mais, détail assez piquant, tandis qu'il est fort bien renseigné sur les almanachs français, ce qui est, d'ailleurs, tout naturel, il avoue n'avoir pu mettre la main sur un liégeois *imprimé à Liège*. Il est pourtant probable qu'il en existe, ajoute le zélé chercheur...

Villenfagne (*Histoire de Spa*, t. II) a pris la peine de décrire l'almanach pour 1636 et de noter ensuite les principaux changements successivement introduits dans les volumes suivants. Henaux s'est aussi imposé la première partie de cette tâche et s'en est acquitté avec soin. Voici d'abord le titre exact de l'in-24 qui ouvre la série :

Almanach pour l'An Bissextil de Nostre Seigneur MDCXXXVI, avec les guetides de Bruxelles et d'Anvers, pour aller et venir, par Mr MATHIEU LANSBERT, *mathématicien*. A Liège, chez Léonard Streel, imprimeur, demeurant en la rue dite Souverain-Pont, à l'enseigne du

(1) *Bull. du bibliophile belge*, t. III, p. 137.
(2) A la bibliothèque de Liège.

(1) Villenfagne.

Paradis terrestre. *Avec permission des supérieurs.* Cette *permission* a fait sourire Voltaire :

Et quand vous écrirez sur l'Almanach de Liège,
Ne parlez des saisons qu'avec un privilège.

Pas de pagination. Au frontispice, une vignette en bois presque semblable à celle qui figure au titre des almanachs modernes : le portrait d'un astronome tenant dans la main gauche une sphère, dans la droite un compas. A la deuxième page, *Déclaration du présent almanach*, c'est-à-dire indication des ères principales, des fêtes mobiles, etc. A la page suivante, *les douze signes célestes gouvernant le corps humain;* par exemple, *Aries* gouverne la tête, la face, les yeux et les oreilles avec toutes leurs maladies; *Taurus*, le col et la gorge avec leurs maladies; *Gemini*, les épaules, bras et mains, aussi avec leurs maladies, etc. Mathieu déclare qu'il est entré dans ces détails « afin que l'on se garde tousiours « de toucher quelque membre avec fer « ou le feu, la lune estant en un signe « gouernans ledit membre; et pour « mieux aider aux maladies qui sur- « viennent au corps humain, l'on aura « à se conformer selon les qualités qui « suivent les dits signes, soit *contraria « contrariis curando*, ou bien, *simile « simili* ». Nous passons ensuite aux *signes des sept planètes* (influence de ces astres, leurs aspects, leurs mouvements), puis aux phases de la lune; les éclipses ne sont pas oubliées, non plus que les *guetides* (marées). Celles-ci prennent place après le calendrier, riche en renseignements divers (avertissements hygiéniques, tels que *bon saigner, médiciner;* indication des foires et marchés, etc.), le tout occupant peu de place, grâce à un bon système d'abréviations. Voilà l'*almanach* proprement dit; mais un Laensbergh complet embrasse encore deux autres parties : 1° la *prognostication;* 2° des *histoires*. Laissons parler Henaux :

« La *prognostication* est un livret où « Laensbergh s'occupe exclusivement « d'astrologie judiciaire, ainsi que dans « la *prédiction*, morceau curieux qui a « fait la fortune de l'almanach. C'est là « qu'il fait la pluie et le beau temps, et « qu'il prédit les événements que les « éléments et les potentats doivent iné- « vitablement accomplir dans le courant « de l'année. Pour mille prédictions « vulgaires, notre devin a eu le bonheur « de rencontrer deux ou trois vérités « capitales. Il n'en fallait pas plus pour « donner de la vogue à son annuaire. » Vient enfin un opuscule intitulé : *Histoires* ou *sommaire des choses les plus mémorables advenues depuis l'an MD jusques à l'an présent.* « C'est un choix chrono- « logique des faits les plus remarqua- « bles, les plus tragiques, les plus singu- « liers, les plus invraisemblables; pour « captiver l'attention, presque chaque « événement est orné d'une petite et « méchante gravure sur bois ». Notons en passant que l'almanach pour 1638 contient une relation détaillée de la mort de Sébastien Laruelle, assassiné deux ans auparavant par le comte de Warfusée. On ne voit pas que la censure se soit préoccupée de cet écrit; Villenfagne en conclut que cette tolérance innocente clairement Ferdinand de Bavière, soupçonné par quelques écrivains d'avoir participé au meurtre du bourgmestre populaire. La fin sanglante de Warfusée est l'objet d'un second récit.

Nous ne suivrons pas l'almanach Laensbergh dans toutes ses transformations; il suffira d'opposer le volume pour 1888 à son premier prédécesseur. Complet ou plutôt complété par l'*Almanach des bergers*, le recueil comprend actuellement comme préliminaires, outre les données chronologiques et astronomiques d'usage, le tableau de la famille royale et l'état civil de la ville de Liège. Suit le calendrier, après la liste des abréviations : y sont notées, jour par jour, les heures du lever et du coucher du soleil et de la lune. Jusqu'ici point d'astrologie; mais tournez le dernier feuillet de décembre, vous vous trouverez en présence de Thomas Moult, clôturant la première partie par des prédictions *générales* et *particulières*. Celles-là concernent les saisons, celles-ci sont relatives aux événements. Voici les prévisions politiques pour l'année 1888 :

Un grand prince montera sur le trône. — Grande guerre entre les puissances de la chrétienté. — Grande trahison découverte.

Les *pronostications* sur les variations du temps ouvrent la deuxième partie, cette fois paginée (33 à 124), plus un feuillet donnant les dates des *prières de XL heures* (1) dans les églises de Liège et la table des matières. Ce chapitre a son prix : le temps y est prédit pour chaque quartier de la lune, de semaine en semaine. Et pour égayer et tout à la fois moraliser le lecteur, chaque pronostic, ou peu s'en faut, est accompagné d'une épigramme, d'un petit conte ou simplement de quelques rimes sur les avantages de chaque saison ou sur les travaux des champs, le tout dans le plus pur *wallon* de Liège. Les meilleurs poètes du cru n'ont pas dédaigné de trousser des vers pour l'almanach Laensbergh : nous citerons par ordre chronologique, depuis une soixantaine d'années, le publiciste Renard-Collardin, H. Forir, Defrecheux et finalement F. Delarge (de Herstal).

Suivent douze pages de *prédictions* détaillées, une par mois. Ici Laensbergh fait concurrence à Thomas Moult, et il s'en faut qu'ils soient toujours d'accord. Celui-là, par exemple, annonce une grande guerre pour 1888; son émule ne souffle mot de ce sinistre augure. L'un des deux a été bon prophète, et l'almanach n'a pas été compromis.

Nous passons au tableau des foires mobiles de toute la Belgique et des foires à jours fixes, puis au *Calendrier du cultivateur*, deux rubriques fort appréciées. La *chronique* a disparu depuis longtemps pour faire place à des *variétés :* notices historiques sur les communes de la province de Liège, d'après Delvaux de Fouron (à partir de 1852); recettes de ménage, conseils relatifs au sevrage, un peu de tout, enfin, jusqu'à une réfutation du spiritisme, et les dates des fêtes paroissiales, et les effractions, et d'amples renseignements sur la poste aux lettres et les *messagers*, et la réduction des anciens florins de Liège en francs. O le précieux volume pour les cuisinières et les campagnards ! L'*Almanach des bergers*, imprimé en rouge et noir et illustré, mériterait à lui seul une description. C'est *jour par jour* que la pluie et le beau temps y sont distribués (de plus fort en plus fort !), et des signes particuliers indiquent les moments opportuns pour planter ou semer, tailler les arbres, couper les cheveux ou les ongles, etc. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Ch. Nisard et à la revue *Ciel et Terre*, où J.-C. Houzeau a pris vivement à partie, en 1886, l'Almanach où *Compost* des bergers qui s'imprime à Troyes (1). Mais les savants auront beau faire : il se passera du temps encore avant que les Houzeau et les Mathieu de la Drôme aient détrôné Laensbergh et ses imitateurs. Ch. Nisard nous apprend qu'à l'époque où il rédigeait son *Histoire de la littérature du colportage*, le débit des almanachs était à celui de tous les autres livres réunis *comme mille est à un!*

On peut constater par ce qui précède que le Mathieu Laensbergh de 1888 est loin d'avoir rompu avec les préjugés populaires. Mais quoi? son nombreux public le veut ainsi : ses hors-d'œuvre et les fantaisies de ses inspirations divinatoires ne disparaîtraient pas impunément, et il deviendrait méconnaissable si son plan était rendu plus méthodique. *Mundus vult decipi*... En vain Gresset, dans la *Chartreuse*, compare-t-il son domicile au

> Sublime siège
> D'où, flanqué de trente-deux vents,
> L'auteur de l'Almanach de Liège
> Lorgne l'histoire du beau temps,
> Et fabrique, avec privilège,
> *Ses astronomiques romans;*

en vain Gilbert maugrée-t-il à propos de cette plaquette que

> l'Europe en délire
> A, depuis cent hivers, l'indulgence de lire;

en vain l'auteur de *Tristram Shandy* écrit-il : *J'ai observé, ce 26 mars 1759, jour de pluie malgré l'Almanach de Liège*..., Mathieu Laensbergh n'est pas plus disposé qu'autrefois à s'effacer devant les épigrammes d'un Gresset, d'un

(1) Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

(1) Selon Brunet, *le grand Compost des bergers* remonterait à 1493.

Gilbert ou même d'un Sterne. Pierre Rousseau, le journaliste, s'est avisé d'écrire, de son côté, vers la fin du XVIIIe siècle, que sans Mathieu, on ne parlerait pas de Liège dans la république des lettres. Sans relever ce compliment peu flatteur pour les Liégeois, le fait est, dirons-nous, que la célébrité de notre devin en valait bien d'autres. En ce temps-là, elle rayonnait dans les classes élevées aussi bien que dans le populaire, à preuve l'anecdote suivante, rapportée par Villenfagne : Mme du Barry, lors de la maladie qui termina la carrière de Louis XV, fut obligée de quitter la Cour. « Elle eut « alors lieu, dit l'auteur de sa vie, de se « rappeler l'Almanach de Liège qui « l'avait si fort intriguée, et dont elle « avait fait supprimer, autant qu'elle « avait pu, tous les exemplaires ; il portait dans ses prédictions du mois « d'avril (1774) cette phrase : *Une dame « des plus favorisées jouera son dernier « rôle.* Elle avait eu la modestie de s'attribuer cette allusion, et elle répétait « souvent : *Je voudrais bien voir ce vilain « mois passé.* Mme du Barry jouait effectivement dans ce moment son dernier « rôle, puisque Louis XV mourut le « mois suivant. »

Soit coïncidence fortuite, soit perspicacité fortifiée par des indices, toujours est-il qu'une seule réussite de ce genre suffisait pour porter jusqu'aux nues le crédit de l'Almanach. Mais son succès, en lui donnant de l'importance, lui attira aussi des persécutions. Il arriva que l'éditeur Bourguignon, préparant l'Almanach pour 1794, tomba dans un grand embarras. Il s'agissait de rédiger la chronique de l'année de la *terreur*. L'idée lui vint de remplacer ce chapitre par un petit traité d'agriculture. Le gouvernement s'émut et fit main basse sur tous les exemplaires : on allégua que Bourguignon ne respectait pas les conditions de son privilège. Bref, il fallut passer sous les fourches caudines : la chronique parut, mais le danger ne fut rien moins que conjuré, car il ne s'agissait pas seulement de remémorer des faits accomplis, mais encore de prédire l'avenir. Or, une phrase malencontreuse se glissa parmi les *prédictions* d'avril : *Hommes bouffis d'orgueil, rudement abattus et renversés, tandis que d'autres, humbles et honnêtes, seront élevés en honneur et réputation.* Et les commentaires de pleuvoir ; finalement, nouvelle saisie : presque toute l'édition fut mise au pilon. Un exemplaire échappé à cette hécatombe parvint cependant aux Liégeois réfugiés à Paris ; ils le firent aussitôt réimprimer en cette ville sous le titre de :

Vrai Liégeois. Almanach pour cette année MDCCXCIV, supputé par maître M. Laensbergh, *math.* (avec l'épigraphe : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles*). Se vend à Paris, chez les imprimeurs réfugiés Liégeois, place des Quatre-Nations. An II de la République. In-18, de 79 pages.

En 1823, le gouvernement des Pays-Bas usa de mesures sévères et ridicules, à propos de quelques pensées de l'oracle liégeois (Henaux) ; en 1830, Mathieu Laensbergh fut saisi en France, sur la dénonciation de Monbel (Warzée, d'après le *Journal de Louvain* du 8 janvier 1830).

Le nom si populaire de notre personnage a été exploité, comme il était naturel de s'y attendre, par les poètes et par les publicistes politiques. En 1772, un membre du collège des jésuites anglais (de Liège) publia, chez la veuve Bourguignon, une *prédiction de maître Mathieu Laensbergh*, à l'occasion de l'inauguration du prince Velbruck : c'est un poème dithyrambique dans toutes les règles, où la gloire de l'Almanach n'est pas moins célébrée que les espérances fondées sur le nouveau souverain (24 p. in-8°). Henaux cite une comédie-vaudeville dont Mathieu est le héros (Paris, 1829) et une *Revue* en un acte : *M. Laensbergh est un menteur*, par Clairville (Paris, 1838). En 1830, parut à Liège un recueil de chants nationaux (*La Ruche, ou Mathieu Laensbergh à Paris*), inspiré par les révolutions en train de s'accomplir. Enfin, n'oublions pas un des principaux journaux de l'opposition belge sous le régime des Pays-Bas, le *Mathieu Laensbergh* (Liège, 1824

1829), sérieux sous un titre frivole, fondé et rédigé par Paul Devaux, J. Lebeau, Lignac, Charles Rogier et Félix van Hulst, avec la collaboration de J.-B. Nothomb pour les affaires du Luxembourg. Voilà des noms qui en disent assez : ces journalistes étaient aussi des prophètes.

Alphonse Le Roy.

Les almanachs de Mathieu Laensbergh (coll. Ul. Capitaine, à la bibliothèque de Liège). — Villenfagne, *Hist. de Spa*, t. II. — Montucla, *Hist. des mathématiques*, t. II. — Tabaraud, *Biogr. universelle*, t. XXIII. — *Dict. de la conversation*, t. XXXIV (art. de Reiffenberg). — Henaux, *Bull. du bibliophile belge*, t. II. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. III. — Ch. Nisard, *Hist. des livres populaires*, t. Ier. — Ul. Capitaine, *Rech. sur les journaux liégeois*. — X. de Theux, *Bibl. liégeoise*.

LAET, nom d'une famille d'astrologues. Voir De Laet.

LAETHEM (*Jacques* et *Liévin* **VAN**). Voir Lathem (*Jacques* et *Liévin* Van).

LAFABRIQUE (*Nicolas*), peintre, naquit à Namur le 7 novembre 1649, et non vers 1700, comme le prétend M. Fétis. Entraîné vers l'art par une vocation précoce, il entra, à peine âgé de dix ans, dans l'atelier d'un peintre de sa ville natale, nommé Bouge. « Deux autres « élèves de ce maître », dit M. de Villenfagne, « résolurent d'aller un jour en « Italie et demandèrent par dérision « à Lafabrique, beaucoup plus jeune « qu'eux, s'il voulait être de leur compagnie. Celui-ci, qui croyait que ce « n'était qu'une promenade de deux ou « trois semaines, vola chez son père et « le pria, en l'avertissant qu'il partait « pour l'Italie, de lui donner quelques « chemises avec des provisions. Il avait « ouï-dire que ce n'était que dans cette « belle contrée qu'on pouvait se perfectionner. On regarda ce projet dans sa « famille comme un badinage dont on « voulut s'amuser un instant. On lui « accorda donc ce qu'il demandait, et, « ne possédant que trente sols, il courut « très joyeux rejoindre ses compagnons, « qui avaient promis au père de le lui « renvoyer à une certaine distance de « Namur. Mais le jeune Nicolas, par « ses prières et ses instances, parvint à « leur faire changer de sentiment. Au « milieu de la route, ses deux compa- « gnons l'abandonnèrent pour s'enrôler. « Lafabrique ne perdit point courage; « seul, sans un denier et de l'âge le plus « tendre, il poursuivit son voyage. » Son talent se développa vite à Rome dans la fréquentation assidue des chefs-d'œuvre : bientôt l'artiste adolescent, fier de vivre déjà de son pinceau, refusa les secours que ses parents lui envoyaient. Il voyagea ensuite à travers l'Europe, fut accueilli flatteusement dans les principales cours et honoré de la faveur de Louis XIV. De retour dans sa patrie, il s'y éteignit dans l'obscurité. Il mourut à Liège vers 1736 : « Lafabrique », dit M. Deschamps, « avait « sans doute cherché en cette ville, dans « ses vieux jours, un travail que l'indifférence de ses concitoyens ne pouvait « lui procurer. » On ne connaît que peu de tableaux de ce peintre; Florent le Comte en cite deux : l'un, une *Tête de philosophe rieur*, qui fut acquis par un amateur parisien, et l'autre, *l'Homme à la coupe*, pour lequel le roi de France rémunéra libéralement l'artiste. Le musée de Bruxelles possède de lui une petite toile, *le Compteur d'argent*, qui fut successivement attribuée, avant qu'on en reconnût le véritable auteur, à Guido Reni, à Murillo et à Fabricius. Un amateur de Dinant, qui compte, dans sa collection, plusieurs études de Lafabrique, a fait don de l'une d'elles au musée de Namur. Enfin, on connaît de ce peintre une *Mère des douleurs*. Cette toile, qui atteste son talent, mesure 77 centimètres de haut sur 62 de large, et porte sa signature; elle ornait jadis la chapelle de Saint-Maur lez-Liège et appartient aujourd'hui, dit M. Deschamps, à un amateur, M. Tart.

Émile Van Arenbergh.

Alexis Deschamps, *J.-B. Juppin et Lafabrique* (Namur, 1873). — Fétis, *Catal. du Musée royal de Belgique* (Bruxelles, 1869). — Flor. le Comte *Cabinet des singul. d'arch., peint., sculpt. et grav.*, t. III, p. 214. — H. de Villenfagne, *Mélanges d'hist. et de litt.*, p. 135. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstsch.*, t. II, p. 148. — Balkema, *Biogr. des peintres flam. et holl.*, p. 175.

LAFONT (*Charles-Aimable-Gaspard*), poète et auteur dramatique, né à Liège,

le 16 décembre 1809, mort à Paris, le 23 janvier 1864. Fils d'un ancien commissaire des guerres de l'armée française, Lafont, après avoir passé ses premières années en Belgique, suivit ses parents en Lorraine, où il fit ses études. Il essaya d'abord de la profession d'avocat, puis fut quelque temps employé; enfin, en 1834, il débuta, dans la littérature dramatique, par un drame en cinq actes, *la Famille Moronval*, qui fut très bien accueilli. Lafont avait déjà fait couronner quelques pièces de vers dans des concours de province; il avait aussi collaboré au *Charivari;* mais le succès de *la Famille Moronval* décida de sa carrière, et il se consacra désormais tout entier au théâtre.

Sa biographie peut se résumer dans la liste des pièces qu'il fit représenter sur les divers théâtres de Paris : *François Jaffier*, drame en cinq actes (1836); *le Chef-d'œuvre inconnu*, drame en un acte (1837); *Un Cas de conscience*, comédie en trois actes (1839); *Jarvis l'honnête homme*, drame en deux actes (1840); cette pièce fut reprise, en 1842, augmentée d'un acte, sous le titre du *Marchand de Londres; le Tremblement de terre de la Martinique*, drame en cinq actes, avec Ch. Desnoyers (1840); *Fabio le Novice*, drame en cinq actes et six tableaux, avec Noël Parfait (1841); *Ivan de Russie*, tragédie en trois actes (1842); *le Séducteur et le Mari*, drame en trois actes (1842); *la Branche de chêne*, drame en cinq actes, avec Ch. Desnoyers (1842); *Un Français en Sibérie*, drame en trois époques, avec Noël Parfait (1843); *la Folle de la cité*, drame en cinq actes (1843); *Un Changement de main*, comédie-vaudeville en deux actes, avec Bayard (1845); *Thérèse la Mercière*, vaudeville en deux actes (1845); *la Tour de Ferrare*, drame en cinq actes et six tableaux, avec Ed. Alboise du Pujol et Elie Sauvage (1845); *la Marquise d'Aubray*, drame en cinq actes (1848); *Daniel*, tragédie en cinq actes (1849); *la Petite Fadette*, comédie-vaudeville en deux actes, avec Anicet Bourgeois (1850); *Madame de Laverrière*, drame en cinq actes (1850); *le Dernier Crispin*, comédie en un acte et en vers (1854); *l'Arioste*, comédie historique en un acte et en vers (1858); *le Passé d'une femme*, drame en quatre actes, avec Frédéric Béchard (1859).

Lafont, qui fut longtemps conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève (1838), et qui fut décoré de la Légion d'honneur, en 1847, a encore écrit un roman, *Pauline Butler*, en collaboration avec Alexandre de Lavergne (1841), et des nouvelles, ainsi qu'un recueil de poésies couronnées par l'Académie française, *les Légendes de la charité* (1858; 2e édit. 1860). C'est une des pièces de ce recueil, *les Enfants de la morte*, qui paraît avoir inspiré à Victor Hugo une des plus belles pages de la *Légende des siècles : Pauvres Gens*. Le trait final, d'un effet si saisissant, est emprunté littéralement au poème de Lafont.

Tiens, dit-elle en ouvrant les rideaux, les voilà!

dit Victor Hugo; Lafont avait écrit avant lui :

Va chercher les enfants! Tiens, dit-elle, ils sont là!

Paul Bergmans.

[F. Delhasse], *Annuaire dramatique pour* 1842. — F. Bourquelot, *La Littérature française contemporaine* (1842-1857), t. IV, p. 533. — *L'Education populaire*, 25 mai et 22 juin 1882.

LA FONTAINE (*Jehan de*), trouvère tournaisien du XIIIe siècle. On n'a retrouvé, jusqu'ici, qu'une seule pièce de ce poète; elle a été signalée par de la Borde, dans son *Essai sur la musique*, puis par Arthur Dinaux. C'est une assez jolie chanson amoureuse, commençant par ce vers :

Amours me fait de cuer joli chanter.

Elle a été publiée incorrectement par Adalbert Keller, dans son *Romvart*, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican; les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* en ont restitué le dernier couplet. Comme ils le font observer, il ne faut pas la confondre avec une autre chanson anonyme, qui débute par le même vers et qui a été envoyée au puy d'Arras. Notre trouvère est le premier qui ait porté ce nom de La Fontaine, illustré par le grand fabuliste français, et qui est aussi celui d'un

poète de Valenciennes, dont la notice a déjà été publiée ici (v° DE LA FONTAINE). Paul Bergmans.

Arthur Dinaux, *les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis* (1839), p. 270-274. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 642-643.

LAFONTAINE (*Pierre-Joseph*), peintre, naquit à Courtrai, le 18 juillet 1758. Fils d'humbles artisans, il dut aux démarches d'un amateur d'art, l'abbé Van Neste, qui avait remarqué ses heureuses dispositions, d'entrer à l'Académie de dessin de sa ville natale. Admis ensuite dans l'atelier de Jean Douelle, excellent peintre d'intérieurs d'église, il appliqua à ce genre de peinture son talent naissant. La générosité d'un Mécène, le chanoine Robette, lui permit de poursuivre sa vocation artistique à Paris.

Bientôt révélé par ses succès, Lafontaine conquit l'amitié de peintres célèbres, notamment de Greuze et de Denon. Dès 1782, il fut nommé membre de l'Académie de peinture de Paris. Taunay, de Marne, Swebach, Drolling l'honorèrent de leur collaboration et peignirent des figures dans ses remarquables intérieurs d'église. La rapide faveur qui accueillait le jeune peintre dans cette capitale artistique, était méritée : il était, dès lors, l'habile émulateur de Pierre Neefs et de Van Steenwyk. Son pinceau, expert aux effets d'optique et de perspective, rendait avec bonheur l'architecture monumentale. « Comme « Pierre Neefs, dit un de ses biographes, « il observa une rectitude rigoureuse « dans les lignes, une précision exacte « et bien amenée des effets d'optique, « qui le mirent presque au niveau du « peintre d'Anvers; ses chapelles, ses « nefs prolongées qu'il rendait avec une « finesse extrême, obtinrent une place « distinguée dans les cabinets d'amateurs ».

Lors de l'invasion de 1814, les alliés réclamèrent les tableaux du Louvre, dont la France victorieuse avait dépouillé l'Europe. Lafontaine, qui était alors administrateur de ce musée, fut menacé d'exil en Sibérie s'il ne livrait pas les principaux chefs-d'œuvre de l'école italienne. Le courageux artiste, bravant le péril, fit cacher les précieuses toiles aux Tuileries et conserva ainsi ces trésors d'art à la France.

Bien que Lafontaine vît son talent justement apprécié, son art finit par ne plus suffire à son activité. Il se livra au commerce et à l'expertise des tableaux : il y amassa une fortune considérable et fut comblé de distinctions par les souverains qu'il comptait dans sa clientèle européenne. C'est lui qui découvrit en Belgique le célèbre tableau de Rembrandt : *la Femme adultère*, dont le monde artistique déplorait la perte. Il acquit ce chef-d'œuvre, actuellement évalué à 1,300,000 fr., pour 20,000 fr.; le premier consul Bonaparte ne lui en ayant offert que 90,000 francs, il le céda pour 140,000 francs à l'Angleterre.

Lafontaine était doyen expert des musées royaux, lorsqu'il mourut à Paris, le 12 janvier 1835. Trois mois après, on vendit sa riche galerie : on y remarquait, entre autres tableaux de prix, une *Tentation de saint Antoine*, de Jacques Callot, et surtout une *Tête de saint Jean-Baptiste*, de Vinci, qu'il avait reçue du roi George IV, en échange de tableaux hollandais et flamands.

Le musée de Courtrai possède de notre artiste trois œuvres, dont l'une, de début, représentant l'ancienne porte de la Lys en cette ville, appartint à J. Goethals-Vercruysse. Bellin de la Chavignerie (*Dictionnaire général des artistes de l'école française*) mentionne plusieurs tableaux de Lafontaine (sans prénom). Émile Van Arenbergh.

Balkema, *Biogr. des peintr. flam. et holl.*, p. 100. — *Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occid.*, t. III, p. 249. — *Biogr. génér. des Belges* (Bruxelles, Deroovers, 1850). — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 148.

LAFORET (*Nicolas-Joseph*), né à Graide, dans l'Ardenne belge, le 23 février 1823, décédé à Louvain, le 26 janvier 1872. Après avoir reçu dans sa famille la première instruction et de pieux exemples qui déterminèrent sa vocation au sacerdoce, il commença ses humanités au presbytère de son lieu natal, et alla les achever au petit

séminaire de Bastogne. Il avait fréquenté les cours de théologie au séminaire de Namur, quand il fut envoyé à l'université de Louvain, où il les poursuivit au collège du Saint-Esprit. Son sort fut, dès lors, lié à l'école de hautes études dont il devait devenir le chef.

Laforet, à peine âgé de vingt-cinq ans, avait la renommée d'un esprit élevé, capable de mener de front la culture des sciences théologiques et celle des sciences philosophiques. Il occupa, dès 1848, la chaire de philosophie morale à la Faculté de philosophie et lettres de l'université catholique; en 1849, il mit au jour l'originalité de son savoir dans une dissertation intitulée : *De Methodo theologiæ sive de auctoritate Ecclesiæ catholicæ tamquam regula fidei christianæ* (Lovanii, 1 vol. gr. in-8° de 226 pages), qui lui valut le grade de docteur en théologie. Il y rattacha peu après le *Coup d'œil sur l'histoire de la théologie dogmatique* (Louvain, 1851, 103 pages in-8°). La carrière de Nicolas Laforet fut, à partir de cette première heure, marquée par des travaux incessants qui rehaussèrent l'enseignement supérieur. Elle révéla bientôt l'autorité du savant dans la personne du professeur et de l'écrivain. Elle mit également en relief l'administrateur et l'homme d'action : il avait montré de rares aptitudes pour la direction de la jeunesse comme président du Collège du Pape (1851-1865); il déploya de non moins grandes capacités dans la charge de recteur magnifique, dans laquelle il succéda à Mgr de Ram, en 1865, et qu'il conserva jusqu'à sa mort. En ces divers emplois, on vit briller dans Laforet, avec les vertus du prêtre, les éminentes qualités de l'homme et du citoyen. Il n'eut pas moins d'attachement aux institutions de la patrie belge que d'obéissance aux lois de l'Eglise et de vrai dévouement à sa cause. Son mérite fut reconnu dans la science : nommé correspondant en 1869, il devint bientôt membre effectif de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique; il fut promu, en 1871, au grade d'officier de l'ordre de Léopold. Chanoine de la cathédrale de Namur, il porta les titres de camérier secret et de protonotaire apostolique, qui lui furent conférés par la cour de Rome en 1865 et en 1867.

Laforet, qui avait professé tout d'abord la philosophie morale, ne tarda pas à donner un traité classique comme base à ses leçons (*Principes philosophiques de la morale*. Louvain, C.-I. Fonteyn, 1852, in-8°, x-118 p. — *Philosophie morale*, nouvelle édition. Louvain, Van Linthout, 1860, in-8°, xii-260 p.). Mais, en même temps, il avait inauguré le cours de religion inscrit, en 1848, au programme de la faculté de philosophie et comportant « l'examen approfondi « des vérités fondamentales de la reli- « gion »; il en vint à publier un ouvrage spécial répondant au plan de cet enseignement dogmatique et apologétique (*Les Dogmes catholiques, exposés, prouvés et vengés des attaques de l'hérésie et de l'incrédulité*. Bruxelles, H. Goemaere, 1855-1859, 4 vol. in-8°; 2e édition, Tournai, H. Casterman, 1860, 4 vol. in-12). Cependant, une autre branche des sciences philosophiques fut comprise dans les attributions du professeur Laforet à partir de l'année 1853 : l'histoire de la philosophie ancienne et moderne, cours destiné spécialement aux études du doctorat. Il s'y voua avec une application soutenue pendant vingt années, comme s'il en voulait faire l'œuvre de sa vie. Mais il ne put achever sa tâche, qui devait comprendre la philosophie chrétienne et la philosophie moderne en un corps d'ouvrage qui n'eût pas formé moins de huit volumes : les deux premiers ont seuls vu le jour de son vivant (*Histoire de la philosophie ancienne*, Bruxelles, V. Devaux et Cie, 2 vol. in-8°; t. Ier, 487 p. et t. II, 552 p.). Il n'a pu imprimer que des fragments de l'ouvrage complet, d'assez nombreuses notices sur les Pères de l'Eglise, et de remarquables articles sur Leibniz et sur l'empirisme au dernier siècle. Il avait donné lecture, le 7 novembre 1870, d'un curieux mémoire sur Tite de Bostra, auteur d'une réfutation de la théorie manichéenne des deux principes contraires (*Une Théodicée au*

IVe siècle. *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XXX, p. 334-355). Parmi les autres écrits se rattachant à ses démonstrations philosophiques, on peut citer un travail de polémique intitulé : *Du Panthéisme. Examen d'un ouvrage de M. Tiberghien* (*Esquisse de philosophie morale*). Bruxelles, H. Goemaere, 1855, in-8°, 75 p.

La pratique de l'enseignement avait mis Nicolas Laforet en possession des formes du style servant le mieux à l'influence d'un maître qui expose et dis serte, à l'ascendant d'un ami qui est écouté avec confiance, mais qui veut convaincre en même temps que conseiller. Il ne s'était jamais préoccupé autant des qualités de l'orateur que de l'efficacité de la parole pour instruire et démontrer. Sa prose didactique, toujours claire et correcte, varie selon la destination de chaque écrit : elle s'est soutenue à une égale hauteur dans la rédaction de livres étendus. Elle l'a toujours servi à point, quand il recourait à la publicité pour traiter quelque question d'à-propos, pour défendre ses opinions personnelles. Ainsi s'explique-t-on que le même homme ait suffi à la collaboration de revues avec une grande unité de doctrine, et à la composition patiente d'ouvrages de longue haleine. Après avoir fait de fréquentes communications à la *Revue catholique* publiée à Louvain depuis 1846, il intervint activement pour inaugurer la seconde série de ce recueil à partir de l'année 1869.

Disciple d'un philosophe fort distingué mais mort prématurément, Laforet écrivit sa biographie en louant ses qualités sans les surfaire : *la Vie et les travaux d'Arnold Tits, ancien professeur à la faculté de théologie, etc.* (Bruxelles, H. Goemaere, 1853, in-8°, 232 p.); il en prit occasion de faire l'exposé critique de plusieurs systèmes de philosophie allemande. Il ne montra pas moins de tact, quand il fut appelé à faire, comme recteur, l'éloge funèbre de plusieurs professeurs de l'*Alma Mater* : ces discours, prononcés à la salle des Promotions après le service funèbre célébré à l'église de Saint-Pierre, rendaient un juste hommage à la mémoire des de funts, de manière à fixer d'avance leurs titres acquis à l'histoire de l'université (Louis Hallard, 7 novembre 1865; Guillaume Arendt, 17 novembre 1865; Jean-Baptiste David, 4 mai 1866; François Baguet, 19 décembre 1867; Henri Kumps, 22 janvier 1868; Victor François, 20 février 1868; Antoine van Biervliet, 3 juillet 1868). Enfin, il montra le même talent dans le discours qu'il prononça, le 15 mai 1871, pour *l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Mgr De Ram*, dans la collégiale de Saint-Pierre (Louvain, Ch. Peeters, 1871, in-8°, 20 p.).

Divers écrits de circonstance font également honneur à Nicolas Laforet; de ce nombre sont ceux qui se rapportent à la controverse religieuse et aux études sociales : *Etudes sur la civilisation européenne considérée dans ses rapports avec le christianisme* (*Encyclopédie populaire* de Jamar. — Bruxelles, 1850, 2 vol. in-12). — *La Papauté et la Civilisation européenne*. P. I. *La Papauté dans les catacombes* (Louvain, Fonteyn, 1860, in-8°, 92 p.). — *Pourquoi l'on ne croit pas ou des principales causes de l'incrédulité en matière de religion* (Louvain, Ch. Peeters, 1864, in-12; 2e édit., *ibid.*, 1865, in-12, 276 p.). — *Les Martyrs de Gorcum* (Louvain, 1867, XVI-248 p.). — *Les Enseignements de la papauté et la Société moderne. Discours, etc.* (Louvain, Ch. Peeters, 1871, in-8°, 31 p.). — *Le Syllabus et les Plaies de la société moderne*. Ouvrage posthume avec portrait de l'auteur (Louvain, Ch. Peeters, 1872, in-12, 247 p.).

Aussitôt entré dans la vie publique, Laforet se sentit appelé à exercer une grande influence sur les autres hommes : il l'obtint par l'empire d'une douce persuasion; il justifia, par la confiance qui lui fut accordée, la direction qu'il avait en quelque sorte revendiquée. Il ne lui fut pas donné seulement de maintenir l'établissement universitaire fondé trente ans auparavant : il l'agrandit par l'accession d'un nouvel enseignement. Il assura l'existence d'une seconde faculté annexée à la faculté des sciences : les

écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines ; il en traça les premiers programmes, en augmenta le personnel et en accrut les collections. Pour réaliser tant d'œuvres, Laforet eut besoin du concours de plusieurs hommes ; il les choisit avec un grand discernement, et il sut les attacher à des charges nouvelles créées de la veille à côté des chaires plus anciennes. Rencontra-t-il la contradiction, il lutta prudemment, mais courageusement, pour la vaincre ou pour en prévenir les fâcheux effets. Se trouva-t-il en présence de détracteurs passionnés, il leur opposa une grande sérénité d'âme : la conscience du prêtre, aussi délicate que pure, vint en aide à la dignité du philosophe. Toutes les fois qu'on l'entendit parler de la Belgique, de ses traditions et de ses lois, on reconnut que le citoyen n'était pas chez lui au-dessous du penseur chrétien.

Félix Nève.

Éloge funèbre de Monseigneur N.-J. Laforet, prononcé le 29 février 1872, par le chanoine Cartuyvels. Louvain, Van Linthout, frères, in-8°. — Léon de Monge, *Revue cathol.*, nouv. série, t. VII, 15 mars 1872. — *Annuaire de l'Univ. cathol.*, 1873 (Analectes). — *Travaux philosoph. de Mgr Nic.-Jos. Laforet*, extr. de l'*Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique* (avec portrait gravé), par F. Nève, in-12. — Pour la bibliographie, voir le *Liber memorialis* de l'univ. cathol. de Louvain, 1886, p. 121-125.

LA FOSSE (*Nicaise*). Voir NICAISE DE SAINTE-MARIE.

LAGRANGE (*Jacques-Eugène*), officier du génie et écrivain militaire, né à Deynze (Flandre orientale), le 28 novembre 1805, mort à Bruxelles, le 5 août 1865. Son père, simple artisan, fit de grands sacrifices pour donner à ses fils une éducation distinguée. Eugène, le plus jeune, fut placé à l'université de Gand, où il fit de brillantes études, et où il obtint, avec la plus grande distinction, les diplômes de docteur en sciences naturelles et en sciences mathématiques. En 1826, le jeune Lagrange se décida à embrasser la carrière administrative, et entra dans les bureaux du gouvernement provincial, à Gand. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il les utilisait à donner des leçons particulières, afin de pouvoir dédommager son père des sacrifices qu'il lui avait occasionnés jusqu'alors. Occuper une chaire de mathématiques à l'université de Gand devint bientôt l'objet de son ambition. C'est dans ce but que, dès le commencement de 1829, il se rendit à Paris, où il fréquenta pendant un an les cours des professeurs les plus en renom, afin de se perfectionner à la fois dans les sciences et dans l'art de l'enseignement.

Les événements de 1830 modifièrent ses vues. Ayant quitté Paris à la suite de la révolution de juillet, il revint en Belgique, animé des idées de liberté qui enflammaient la jeunesse de l'époque, donna sa démission d'employé civil, et s'enrôla au mois de septembre dans un corps de volontaires. En février 1831, le gouvernement provisoire le nomma sous-lieutenant au bataillon de sapeurs-mineurs, alors en formation. Dans le courant de la même année, il fut définitivement attaché à l'état-major de l'arme du génie, et désigné pour le service des reconnaissances militaires. Son activité, ses connaissances topographiques, la facilité avec laquelle il se servait de la langue flamande, le rendirent très utile au général d'état-major français chargé de la reconnaissance du pays autour d'Anvers. Lagrange fut successivement adjoint, en qualité de lieutenant, aux commandants du génie des places de Venloo, Namur, Anvers et Gand. Nommé capitaine en 1836, il fut chargé du commandement du génie des places de Gand, Ypres et Audenarde. L'année suivante, sur la proposition du major Fallot, professeur de fortification à l'École militaire, il fut désigné pour remplir les fonctions de répétiteur de ce cours important. Enfin, le major Fallot étant mort en 1842, le capitaine Lagrange fut chargé de le remplacer en qualité de professeur.

Le professorat était sa véritable vocation. Joignant à une connaissance approfondie de son métier un jugement droit, une méthode parfaitement raisonnée, une élocution facile, correcte, élégante, il possédait à un rare degré le talent de charmer son auditoire, de varier

son enseignement, de le rendre à la fois attrayant et profond. Connaissant à fond l'histoire militaire, ayant médité les actions des grands capitaines, parcouru les champs de bataille, visité les places les plus importantes de l'Europe, étudié les sièges les plus célèbres, il savait émailler ses leçons d'exemples variés, et toujours judicieusement appropriés au sujet qu'il traitait. Admirable logicien, il s'emparait avec habileté de toutes les circonstances propres à faire pénétrer ses idées dans l'esprit de ses auditeurs. Aussi son enseignement a-t-il laissé une profonde impression dans l'âme de ceux qui furent ses élèves.

Arrivé au grade de lieutenant-colonel, Lagrange fut appelé en 1851, tout en conservant ses fonctions de professeur à l'Ecole militaire, à diriger les travaux de la brigade topographique du génie qui avait été instituée pour lever les plans de nos forteresses. Enfin, en 1859, il fut promu au grade de colonel et nommé commandant en second de l'Ecole militaire. Vers la fin de la même année, la croix de commandeur de l'ordre de Léopold vint récompenser les éminents services qu'il avait rendus au pays.

En dehors des travaux inhérents à ses fonctions officielles, Lagrange se livrait à des études supplémentaires, ayant toutes pour but les progrès de l'art militaire. On lui doit la publication des différentes éditions du cours d'art militaire du major Fallot, qu'il enrichit d'annotations considérables; une excellente traduction de l'ouvrage anglais du colonel Carmichaël Smyth, sur les guerres dont les Pays-Bas, et particulièrement la Belgique, ont été le théâtre; une instruction sur la garde et la défense des places; des mémoires très intéressants sur les places de Paris, Lille, Grenoble, Lyon, Belfort, Cherbourg; sur les expériences de Bapaume, en 1847; un essai historique sur les mines militaires, publié après sa mort; enfin, un cours de fortification à l'usage des écoles régimentaires, et divers autres manuscrits restés inédits.

Des idées nouvelles sur le perfectionnement de notre système de défense nationale ayant pris beaucoup de force dans l'armée, le gouvernement nomma, en 1847, pour les discuter, une commission composée principalement d'officiers du génie. L'établissement d'un camp retranché sous Anvers, proposé par Lagrange, avait d'abord prévalu; mais des besoins nouveaux s'étant manifestés, il fallut songer à modifier ce premier projet. Ce travail fut confié à des commissions dont le colonel Lagrange fut appelé à faire partie. Sa profonde connaissance de tous les détails de l'art de l'ingénieur le plaçait au nombre des juges les plus compétents dans les questions de ce genre; aussi ses avis étaient-ils toujours écoutés avec déférence. C'est en 1859 que le plan actuellement exécuté fut adopté définitivement. Avant d'en proposer l'approbation, la commission eut à examiner et à discuter toutes les innovations préconisées par les ingénieurs allemands, en même temps que les idées émises par les partisans de l'école française. Le général Brialmont défendit les premières avec un remarquable talent; Lagrange, qui partageait les dernières, ne parvint pas, malgré toute son autorité, à les faire prévaloir; mais il exposa et discuta les deux systèmes en présence, avec une logique et une clarté qui furent admirées même par ses adversaires.

Cependant, son incessante application au travail avait fini par altérer sa vue, et, en 1862, il dut subir à l'œil droit une opération cruelle qui mit sa vie en danger, et dont il ne se rétablit jamais complètement. En 1864, il se vit obligé de renoncer à ses fonctions de professeur, mais il continua à remplir celles de commandant en second de l'Ecole militaire. Après de longues souffrances supportées avec la fermeté qui faisait le fond de son caractère, il mourut le 5 août 1865.

Lagrange avait épousé, en 1849, la fille unique de son collègue et ami, le major Fallot. Sa veuve, douée d'une intelligence supérieure, et possédant une instruction des plus solides, se voua tout entière à l'éducation de sa jeune et nombreuse famille, et se montra à la

hauteur de la tâche qui lui était imposée. Elle eut le bonheur de voir deux de ses fils porter avec distinction un nom cher à l'armée et au pays. Le plus jeune est devenu un officier du génie des plus distingués. L'aîné, astronome à l'Observatoire royal et professeur à l'école militaire, a déjà publié des travaux qui le placent au rang des plus savants mathématiciens de l'époque. J. Liagre.

Annales des trav. publics de Belgique, t. XXVII. — Renseignements fournis par la famille et souvenirs personnels.

LA HAYE (*Guillebert* DE). Voir DE LA HAYE (*Gilbert*).

LA HURE (*Louis-Joseph*), homme de guerre, naquit à Mons, le 29 décembre 1767. Il achevait ses études à l'université de Louvain, lorsque la révolution brabançonne éclata. Comme une foule de jeunes gens de cette époque, il s'enrôla dans les rangs de l'armée des patriotes, et obtint d'emblée le grade de fourrier dans le régiment du Hainaut (infanterie). Il devint sous-lieutenant en 1789, fit la campagne de 1790 contre les troupes impériales, et se signala par plusieurs traits de bravoure. L'armée des patriotes ne put néanmoins empêcher le retour des Autrichiens; elle se dispersa après une campagne malheureuse, et le jeune La Hure se retira en France. Le 15 avril 1792, il fut admis en qualité de lieutenant dans la légion belge organisée à Lille; six semaines après, il était capitaine. La guerre venait d'être déclarée entre la République française et l'Autriche. La Belgique fut envahie. Le capitaine La Hure combattit dans les rangs de l'armée de Luckner, prit une part honorable aux engagements qui eurent lieu sur la frontière; assista au bombardement de Lille et à la prise de la citadelle d'Anvers; aux batailles de Neerwinden et de Hondschot; enfin, à presque toutes les affaires de la campagne. Sa vaillance lui valut le grade de chef de bataillon, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de Hollande à la tête d'un bataillon de chasseurs tirailleurs belges. Il se distingua à la prise d'Utrecht, d'Amsterdam, de Harlem, et se couvrit de gloire à Alkmaer, en s'emparant de la flotte hollandaise bloquée dans les glaces du Texel.

Ayant été nommé chef de la 15e demi-brigade d'infanterie légère, composée exclusivement d'anciens volontaires belges, La Hure passa à l'armée de Sambre-et-Meuse, prit part aux opérations de cette armée sur le Rhin et en Allemagne, puis se rendit en Italie avec la division du général Bernadotte. Au passage du Tagliamento, il donna des preuves de la plus éclatante bravoure; au passage de l'Isonzo et à la prise de Gradisca, il mérita d'être cité par le général Bonaparte dans le bulletin officiel. Après la paix de Campo-Formio, La Hure eut, pendant quatre mois, le commandement de plusieurs départements, et s'acquitta de ces importantes fonctions avec un zèle et une intégrité qui lui firent beaucoup d'honneur. La guerre recommença bientôt, et les Français se trouvèrent dans une position très critique en face de l'armée napolitaine. Le colonel La Hure eut le commandement des avant-postes; il y rendit des services importants, notamment à l'affaire de Civita-Castellana. Sa conduite lui valut une lettre de félicitations du Directoire et un sabre d'honneur. Il contribua ensuite à la prise de Naples, assista à la bataille de la Trebbia, et y reçut une blessure grave. L'ennemi s'étant emparé le lendemain de la ville de Plaisance, où il avait été transporté, il resta prisonnier de guerre.

Sa belle conduite à la bataille de la Trebbia lui avait valu le grade de général de brigade. Il n'avait alors que trente-deux ans; la plus brillante carrière s'ouvrait devant lui; malheureusement il resta estropié, et dut, à son grand regret, renoncer momentanément au service actif. Le département de Jemmapes, qui, par une distinction toute spéciale, l'avait toujours porté sur la liste nationale, comme absent pour service public, l'envoya au corps législatif en 1801. Il n'a pas cessé de siéger dans cette assemblée jusqu'à l'abdication de Napoléon. Lors de l'institution de l'ordre

de la Légion d'honneur, le général La Hure obtint d'emblée la croix de commandeur. L'empereur lui confia ensuite plusieurs missions importantes, entre autres celle de major-général de la 5e légion de réserve de l'intérieur; puis le commandement du département du Nord. En 1809, La Hure marcha sur l'Escaut avec tout ce qu'il put réunir de troupes et de gardes nationaux, pour arrêter les Anglais qui venaient de paraître en force devant Flessingue, et qui furent forcés de se retirer. En 1813, le général La Hure fut créé baron, avec une riche dotation qu'il ne toucha jamais. L'année suivante, lors de l'invasion de la France par les armées alliées, il déploya une brillante énergie, et le dévouement le plus désintéressé. Après les événements de 1814, il obtint en France des lettres de naturalisation. Louis XVIII lui donna la croix de Saint-Louis.

Dans les circonstances difficiles qui suivirent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le général baron La Hure se distingua par la noblesse de sa conduite et la délicatesse de ses sentiments; il crut devoir renoncer à une carrière qu'il avait parcourue avec tant d'honneur et sollicita sa retraite. Mais en 1830, il salua avec enthousiasme le retour du drapeau tricolore, et reçut le commandement du département du Nord. Il fut élevé au grade de lieutenant général et à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Plus tard, le roi Léopold voulut aussi honorer ses services en le nommant grand officier de son ordre.

Le général La Hure est mort le 26 octobre 1853, dans son château de Wavrechin-sous-Douai (département du Nord). Il avait épousé la fille aînée du baron de Warenghien, ancien président de la cour royale de Douai; elle lui donna sept enfants, dont plusieurs ont servi comme officiers supérieurs dans l'armée française.

Baron Guillaume.

Iconographie montoise.

LAINEZ (*Alexandre*), poète, géographe, érudit, né à Chimai en juillet 1653 (1), mort à Paris en 1710, est une figure très originale. Il fit à Reims de bonnes études. Ses aptitudes poétiques et son enjouement lui ouvrirent l'accès de tous les centres joyeux et brillants de la Champagne. Il vint à Paris et se lia avec le chevalier Colbert, qui aimait les lettres et s'appliquait surtout à l'art de la guerre. Il se faisait lire par Lainez les historiens de Rome, Tite-Live et Tacite. Mais le poète, qui aimait pardessus tout sa liberté, se mit à voyager et parcourut successivement la Grèce, l'Asie Mineure, l'Egypte, la Sicile, l'Italie et la Suisse. Il s'était livré à l'étude de la géographie et des mœurs chez ces différents peuples. Après quatre années de pérégrinations, n'ayant plus de ressources, il revint au pays où il eut une curieuse aventure. Louvois fit saisir des libelles sur les frontières de la Flandre par l'intendant du Hainaut, l'abbé Fautrier, et lui donna l'ordre d'en rechercher les auteurs. On lui dit qu'à Chimai un homme s'était enfermé dans une maison d'où il ne sortait plus et où il écrivait sans cesse. Fautrier s'y rendit, et fit main basse sur les papiers de Lainez, où il ne trouva rien que des récits de voyages et des vers qui lui plurent beaucoup. Il l'invita à le suivre à Maubeuge; mais le poète n'avait point d'habits. L'abbé Fautrier se chargea de lui procurer tout ce qui lui était nécessaire. Quelque temps après, Lainez retourna à Paris, qu'il ne quitta plus que pour un voyage en Hollande où il désirait voir Bayle, le célèbre sceptique.

Lainez se distingua surtout par le charme piquant de sa conversation. Il avait tout ce qu'il fallait pour y réussir: l'érudition, la connaissance des institutions politiques, la mémoire des lieux qu'il décrivait en géographe habile, et l'amour de la philosophie qui lui inspirait toute sorte de réflexions et de sentences. Il possédait le latin, le grec,

(1) D'après une note communiquée par M. Devillers, conservateur des archives de l'Etat, à Mons, on trouve, sous la date du 15 juillet 1653, dans le registre des baptêmes de la paroisse Sainte-Monégonde de Chimai, que ledit jour a été baptisé Alexandre *Laisnet*, fils d'Eloi et d'Anne Stocquet, son épouse.

l'italien et l'espagnol, au point de citer par cœur les meilleurs endroits des plus illustres écrivains dans leur langue originale. Il a même fait en grec un poème à la louange d'Homère. Il partageait son temps entre la table et les bibliothèques. Son vin favori, le champagne, dont il avait contracté l'amour à Reims, lui inspirait, dit-on, ses plus brillantes et plus spirituelles pensées. C'était son eau d'Hippocrène. Il passait des nuits entières dans les plaisirs de la table. Mais le jour était aux plaisirs de l'étude. On raconte qu'après un repas de douze heures, un de ses amis le voyant entrer à huit heures du matin dans la bibliothèque du roi, en témoigna sa surprise. Lainez, qui allait vivre toute la journée avec les livres, improvisa ce pastiche latin de Virgile :

Regnat nocte Calix, volvuntur Biblia mane,
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

C'était un *mégalophage* de première force. Comme on le voyait se remettre à table après un long repas, on lui demanda s'il n'avait pas dîné : « Est-ce « que mon estomac a de la mémoire ? » répondit-il. On pourrait croire qu'il y gagnait du ventre. Mais il était aussi maigre qu'agile. Il se promenait un jour avec un gros abbé dans la forêt de Fontainebleau. Impatienté de la lenteur de sa marche, Lainez grimpe sur un chêne. L'abbé arrive tout essoufflé au pied de l'arbre et dit : « Je te vois, Lainez. » — « Et moi aussi », répond le poète, « comme un oiseau qui regarde un « bœuf ».

Comme exemple de sa fidélité à ses amis, on cite un trait qui peint l'homme. De la Faye, capitaine aux gardes, se promenait avec le duc de Bourgogne à Fontainebleau. En voyant passer Lainez, il dit au prince : « Voilà l'homme dont vous avez entendu parler si souvent. » Le duc se le fit présenter et voulut le retenir à souper le soir même : « Monseigneur », lui dit le poète, en s'inclinant, « six personnes « m'attendent à l'Image Saint-Claude. « Votre Altesse aurait mauvaise opinion « de moi, si je manquais de parole à « mes amis. »

Une comtesse, Mme de Verne, brûlait de faire la connaissance d'un homme qui se distinguait par tant de singularités. Elle le fit inviter. Il répondit : « J'aurai « l'honneur d'aller chez Mme la com- « tesse, mais je reste à table jusqu'à onze « heures au cabaret de *la Pantoufle*. » La comtesse, voulant absolument le voir, lui envoya son carrosse à l'heure marquée. Il accepta et se trouva en si bonne compagnie qu'il consentit à réciter de ses vers. Un académicien célèbre lui dit : « Monsieur, un homme comme « vous devrait être à l'Académie. » — « Eh ! monsieur », lui répondit Lainez, « qui serait votre juge ? » La soirée finie, la comtesse fit reconduire Lainez par les deux personnages qui avaient été chargés de l'introduire. Mais, au milieu de la rue, le poète leur dit : « Mes- « sieurs, je crois que les volontés sont « libres. » (C'était un de ses mots favoris.) — « Sans doute », lui répondit-on. — « Eh bien, faites arrêter le carrosse, je « vais descendre. » Jamais homme ne fut plus jaloux de sa liberté. Il n'avait aucun souci des modes ni des usages. Quant à ses vers, il ne les confiait à personne. Il se contentait de les réciter. On les lui faisait répéter pour les retenir, et, comme on les dénaturait souvent : « Je serai obligé », disait-il, « de fonder « un hôpital pour mes pauvres enfants « estropiés. »

Il n'avait pas pris la peine de faire imprimer ses œuvres. Le plus souvent même, il n'écrivait pas : il se fiait à sa mémoire. Il est fâcheux qu'un tel homme, si bien doué pour la poésie et pour l'étude dans toutes les branches des connaissances humaines, ait consumé ses jours dans de frivoles et égoïstes plaisirs, abrégeant sa vie par ses excès de table, ne cultivant les muses que pour faire applaudir, le verre en main, ses impromptus anacréontiques, et pour jouir, jusqu'à la fin, de la réputation équivoque d'un épicurien doublé d'un céladon sur le retour. On dit qu'il avait imaginé de se faire conduire dans la plaine de Montmartre et d'y mourir, pour voir encore une fois le soleil se lever ; comme plus tard Jean-Jacques Rousseau fit ouvrir sa fenêtre

pour contempler encore une fois la belle nature.

On a recueilli, en 1753, dans un petit volume paru à La Haye, ce qu'on a pu retrouver des poésies de Lainez. On n'en pourrait guère citer que des choses qui ne sont point faites pour un grave recueil. Il avait la pensée ingénieuse et le vers tour à tour piquant, gracieux ou badin, disant ce qu'il veut dire et le disant sans recherche et sans détour. Quand il célèbre son champagne en ses poésies anacréontiques, on sent qu'il est dans sa veine :

Quelle odeur passagère
M'annonce un vin délicieux?
Coulez, coulez, esprits, parfumez tous ces lieux;
Venez jouer, venez lutter dans la fougère,
Venez d'un air victorieux,
Au doux frémissement d'une mousse légère,
Triompher à mes yeux.
Je vous vois, je me rends, chers enfants de Cham-
[pagne,
Versez dans mon esprit mille agréments divers,
Et lorsqu'un faux brillant règne dans l'univers,
Qu'un bon goût qui vous accompagne,
Voyage avec Chapelle, élève de Montagne,
Et qu'il vienne en passant badiner dans mes vers.

Si vous voulez connaître ses dieux, il vous les dira dans une de ses chansons galantes :

Je suis embarrassé plus que l'on ne peut croire,
Vous demandez une chanson;
Iris, chanterai-je la gloire
De Bacchus ou de Cupidon?
Vous n'aimez pas le vin, l'Amour vous épouvante,
Que voulez-vous donc que je chante?

Ses épigrammes ont du trait. En voici une en deux vers :

Sans le noble écrivain, les plus fameux lauriers
Ne seraient que des houx sur le front des guerriers.

Ses poésies diverses contiennent de petits chefs-d'œuvre de badinage joyeux, naïf et souriant, parmi lesquels il faut signaler en première ligne *la Marmelade* et *l'Origine du tire-bouchon*. Par l'esprit comme par le caractère, Lainez est de la famille de Chapelle et de Chaulieu, moins élégant que le second, aussi enjoué que le premier, aussi naturel que tous les deux. Il était un des familiers de La Fontaine, et plus encore de Chapelle, on le comprend.

Un des mérites sérieux de Lainez, avons-nous dit, est l'étude qu'il avait faite de la géographie et qu'il dut sans doute à son goût de jeunesse pour les voyages. Le géographe Guillaume Delisle aimait à le consulter, ainsi que du Tralage, pour la composition de leurs cartes géographiques, les meilleures qu'on eût faites jusqu'alors. Si Lainez l'avait voulu, il serait devenu lui-même un habile et savant géographe. Mais il ne nous a rien laissé sur cette branche.

Il ne nous reste de lui que ce petit recueil de vers que nous devons à Titon du Tillet, l'auteur du *Parnasse français*, où il a donné place à Lainez, dont il a fait exécuter le médaillon, au revers duquel sont trois couronnes de laurier, de myrthe et de pampre avec cette légende : *Je les mérite toutes trois.*

Ses œuvres perdues sont une épître à Bayle; un poème sur les campagnes de Charles XII, dont nous ne possédons qu'un fragment; une traduction en vers et en prose de Pétrone, vers lequel le poète épicurien se sentait attiré; enfin, des pièces fugitives, dans le genre de celles qui nous sont conservées.

Fréron a dit de ses vers qu'ils étaient le reflet de son caractère et de sa vie; Boileau n'était pas sans estime pour ce poète, et Voltaire l'a compté dans la galerie des auteurs qui ont fait la gloire du siècle de Louis XIV. « On a », dit-il, « quelques vers heureux de Lainez, « mais en petit nombre. »

Tel est ce personnage, créé poète par la nature, rendu stérile par le défaut de travail et tué par l'amour du plaisir.

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie* — Oettinger, *Bibliographie biographique universelle*. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 18.2. — Van Hasselt, *Essai sur l'histoire de la poésie française*. — *Poésies de Lainez*, publiées à La Haye, 1753.

LAIRESSE (*Ernest*), peintre, fils aîné de Renier (voir ci-après), fut baptisé à l'église de Saint-Adalbert, à Liège, le 21 mars 1636. Il s'adonna avec succès à la peinture de miniatures, de fleurs, de fruits et d'oiseaux. Il traitait ces différents genres avec autant de délicatesse que de fini, et s'attira, par son talent, les faveurs de Maximilien-

Henri, duc de Bavière, alors prince-évêque de Liège (1650-1688). Ce prince fit pour le jeune artiste ce que son prédécesseur, Erard de la Marck, avait fait autrefois pour Lambert Lombard; il l'envoya à Rome, pour y étudier les maîtres et se perfectionner. Lairesse n'y demeura que deux ans, sans tirer, paraît-il, grand parti de son séjour en Italie. En 1664, il revint pour peu de temps au pays natal, afin de revoir ses parents; il peignit cependant à Liège quelques tableaux qui furent généralement goûtés, puis se rendit à Bonn, où le prince, son protecteur, avait fixé sa résidence. Ernest Lairesse était d'un caractère timide, un peu sauvage même, ne sachant pas profiter des situations avantageuses qui s'offraient à lui. A Bonn, il travailla exclusivement pour le prince Maximilien-Henri; aussi presque tous ses travaux ont-ils disparu dans l'incendie de la ville et du château de Bonn, allumé par le bombardement de 1689. A Liège, on citait, comme un de ses meilleurs travaux, la peinture des volets d'un petit orgue à l'église des PP. Dominicains; il y avait représenté la sainte Vierge apparaissant à saint Bernard; ceux du grand orgue avaient été ornés de peintures de son frère Gérard. L'église des Frères Prêcheurs a été démolie en 1817, à la suite de la Révolution, et les œuvres des frères Lairesse ont disparu avec elle.

Jules Helbig.

Les hommes illustres de la nation liégeoise, par Louis Abry. Cette source est d'autant plus sûre, qu'Abry, comme il le dit lui-même, fut pendant six ans l'élève et le collaborateur de Lairesse. — *Les Delices du pays de Liège*, t. V, p. 273. — Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, t. II, p. 273.

LAIRESSE (*Gérard*), second fils de Renier Lairesse, est né à Liège, où il fut baptisé à l'église Saint-Adalbert, le 11 septembre 1640. Il fut tenu sur les fonts de baptême par le peintre Gérard Douffet qui, en lui donnant son prénom, semble aussi lui avoir transmis des dispositions peu ordinaires pour la peinture. Chez Gérard Lairesse, ces dispositions se marquèrent d'une manière si précoce, qu'il peignait déjà des sujets de son invention à l'âge de douze ans. Très bien doué, d'ailleurs, de tous les dons de l'intelligence, il témoigna de bonne heure d'une grande facilité pour toutes choses. Il apprit la musique et jouait avec talent de divers instruments; il était poète et, sans avoir beaucoup de littérature, il tournait agréablement le vers; il avait l'esprit vif, l'humeur gaie et aimait les plaisirs, sans que cet entrain le portât cependant à négliger le travail, qu'il aimait encore plus que les plaisirs. Son père profita des bonnes relations qu'il entretenait avec Bertholet Flémalle, pour lui confier l'éducation artistique de Gérard, lorsque celui-ci eut atteint l'âge de quinze ans. Flémalle se chargea volontiers de la direction d'un disciple qui donnait de si brillantes espérances. Epris lui-même de l'antiquité classique, il poussa le jeune Gérard à étudier l'art des anciens au moyen des ressources fort modestes qu'il avait à sa portée : les gravures et les médailles. Un recueil de compositions de Poussin et des gravures d'après Pierre Testa lui furent particulièrement utiles pour former son élève, qui, heureusement, comprenait à demi-mot.

Bientôt le jeune Lairesse, qui avait le caractère indépendant, produisit des peintures qui attirèrent sur lui l'attention et la bienveillance des amateurs liégeois. Lambert de Liverloo, archidiacre de Hesbaie, fut si charmé de ses tableaux, qu'il fit une petite pension au jeune artiste, et lui conseilla de se produire à la cour du prince de Liège, Maximilien-Henri, qui résidait d'habitude à Bonn. Gérard Lairesse, alors âgé de vingt ans, suivit ce conseil, et, muni de lettres de recommandation, s'achemina vers la résidence du prince. Cependant il s'arrêta à Aix-la-Chapelle pour rendre visite au chanoine Charles Goetts, ami de son père. Le chanoine, qui connaissait les talents de Gérard, l'accueillit gracieusement et lui demanda de faire un grand tableau pour l'église Sainte-Ursule, à Aix. Cette toile, exécutée avec la remarquable facilité qui devait demeurer le côté brillant de l'artiste, commença la réputation de Lai-

resse en dehors de sa ville natale ; mais elle semble lui avoir suscité de nombreuses difficultés auprès de ses confrères d'Aix-la-Chapelle. Dégoûté de l'accueil qu'il avait reçu, Gérard Lairesse renonça à son voyage et revint à Liège.

Dès ce moment, il se montra très productif, et ses tableaux se suivirent avec une merveilleuse rapidité.

La même année, il peignit encore *le Martyre de saint Lambert* pour le chanoine Warnotte, ainsi que de nombreux portraits. Peu de temps après, il fit pour Godefroid de Sélys, ancien bourgmestre de Liège, *la Descente d'Orphée aux enfers*, tableau destiné à décorer le dessus d'une cheminée. Cette peinture, dont Lairesse a exécuté plusieurs répliques, se trouve aujourd'hui au musée communal de la ville de Liège. A la même époque, il peignit *la Nièce du comte de Glimes*, commandeur de l'Ordre Teutonique, sous les traits de Palès, déesse des pâturages et des troupeaux (et non de *Pallas*, comme l'ont écrit tous les biographes de Lairesse). La jeune dame est représentée debout, appuyée contre un autel antique, sur lequel les bergers et les cultivateurs viennent offrir des fruits et les dons de la terre. Cette peinture eut beaucoup de succès ; aussi Lairesse, après avoir traité cette composition dans d'assez grandes proportions, en fit-il, pour un amateur liégeois, Renier de Stephani, une réduction qui se trouve actuellement à Vienne, dans la galerie Lichtenstein.

La mythologie était, on le sait, en grande faveur alors, aussi bien dans le domaine de l'art que dans celui de la littérature. Lairesse était trop de son temps pour ne pas s'en inspirer dans ses sujets, répondant en cela aussi bien à son tempérament personnel qu'au goût du jour. Aussi fit-il, en 1663, pour le même Stephani, un tableau représentant *Vénus et Adonis*, un *Narcisse se mirant dans la fontaine*, une *Vénus éclairée par la lune*, et toute une série de peintures empruntées aux *Métamorphoses* d'Ovide. Tout en s'abandonnant ainsi au courant du goût du jour, il ne laissait pas que d'aborder des sujets d'un ordre plus élevé, et des toiles de dimensions plus considérables. Une dame de Liège lui ayant demandé, pour l'église du couvent des Ursulines de cette ville, deux tableaux destinés à servir de retables d'autel, Lairesse peignit deux vastes compositions, dont l'une représente la *Conversion de saint Augustin*, et l'autre le *Baptême* de ce Père de l'Eglise. Le premier de ces tableaux est aujourd'hui au musée de la ville de Caen, l'autre se trouve au musée communal de Mayence.

Lairesse était donc chargé de travaux et de commandes dans sa ville natale, lorsqu'une assez sotte affaire qu'il s'attira par son amour des plaisirs et la légèreté de sa conduite, le força à s'expatrier. Il voyait assez intimement deux jeunes filles de Maestricht. Il avait promis le mariage à l'une d'elles, et avait même confirmé cet engagement par écrit. Les parents de Lairesse, ayant eu connaissance de ces relations, s'opposèrent vivement à une union qui leur paraissait compromettre l'avenir de leur fils, et ils lui persuadèrent de rompre des liens aussi légèrement formés. Mais la jeune personne n'était pas d'humeur à se laisser éconduire facilement. Elle se rendit chez l'artiste, accompagnée de sa sœur, et lui remit sous les yeux la promesse écrite qu'elle tenait de lui. Une querelle s'ensuivit, et tandis que l'une des sœurs discutait avec Lairesse, l'autre lui portait un coup de couteau. Le peintre, exaspéré en voyant couler son sang, tira l'épée qu'il portait au côté et se mit à ferrailler contre les deux sœurs, dont la seconde tira également une épée qu'elle avait tenue cachée sous ses vêtements. Dans cet étrange combat, cette dernière fut atteinte grièvement ; et, après avoir reçu deux blessures, elle fut obligée de chercher du secours chez un pharmacien du voisinage. Lairesse, blessé de son côté, se réfugia chez les PP. Dominicains, qui le pansèrent et lui donnèrent asile dans leur couvent. Cependant, l'affaire s'était passée en plein jour et avait fait esclandre. Après un court séjour dans la maison des

Frères Prêcheurs, Lairesse ne s'y crut plus en sûreté, et prit le parti de fuir vers Maestricht. Il se mit en route, emportant sur une charrette ce qu'il possédait et emmena avec lui la cousine de son beau-frère, une jeune fille du nom de Marie Salm, qui lui avait témoigné de l'intérêt pendant le temps où il se tenait caché pour soigner ses blessures. Arrivés à Navagne, à trois lieues de Liège, les deux fugitifs contractèrent mariage et continuèrent ensemble leur route vers la Hollande. Les ressources des voyageurs étant épuisées, ils s'arrêtèrent à Bois-le-Duc. Ceci se passait en 1664.

Il existe une certaine obscurité sur cette partie de la vie de Lairesse où, rompant les relations qu'il avait avec sa famille et ses protecteurs à Liège, il était encore inconnu en Hollande, qui devait devenir sa seconde patrie. Ce fut forcément pour l'artiste, nullement préparé à ce changement, une période de transition et de détresse. Quelques auteurs ont cherché à suppléer aux renseignements certains, qui nous font défaut, par des anecdotes plus ou moins dramatisées. Il paraît certain que Gérard, réduit aux expédients, fit de petits tableaux qu'il vendait à vil prix, et même des enseignes, pour subvenir à ses besoins. De Bois-le-Duc, les deux fugitifs se rendirent à Utrecht. C'est dans l'une de ces deux villes, on ne sait au juste laquelle, que Lairesse fut mis en rapport avec un marchand d'objets d'art d'Amsterdam, du nom d'Uylenbourg. Celui-ci lui acheta d'abord quelques tableaux qui furent très appréciés, surtout par les peintres Jean Van Pec et De Grebber qui travaillaient pour ainsi dire aux gages d'Uylenbourg. Le succès des premiers tableaux de Lairesse connus à Amsterdam engagea non seulement le marchand à renouveler ses commandes, mais même à demander au peintre de venir habiter Amsterdam et d'y travailler pour lui.

Lairesse se rendit à l'invitation d'Uylenbourg, mais il ne demeura que peu de mois auprès de lui; l'artiste reconnut bientôt, à la manière dont ses travaux étaient accueillis, qu'il pouvait se créer une existence à la fois honorable et indépendante; en 1667, il acquit les droits de bourgeoisie à Amsterdam, et, l'année suivante, il louait une maison somptueuse sur le marché Saint-Antoine. Dès ce moment, sa fortune était assurée.

La maison de l'artiste devint, en effet, un centre où se rencontraient les Mécènes, les peintres et les amis des arts. Parmi les habitués de ses soirées, se trouvaient Emmanuel De Witte, le bourgmestre Pancratius, le célèbre médecin Bidloo, François Mieris, Bernard Graaf, Jacob van der Does père, et, plus tard, Glauber et Jean van der Meer. Fort recherché de tout ce monde et un peu enclin au faste, Lairesse travaillait cependant beaucoup, et, grâce à cette facilité qui chez lui était un don naturel, il produisit en grand nombre des travaux de toute nature. Bientôt il fut le peintre le plus en vogue de la Hollande.

Lorsque, en 1684, Jean Glauber, peintre paysagiste allemand de renom, vint à Amsterdam, il se lia avec Lairesse d'une amitié basée sur des goûts identiques et des talents qui n'étaient pas sans analogie. Glauber demeura dans la maison de Lairesse, et souvent ils travaillèrent en collaboration. Lairesse étoffait de ses élégantes figures les paysages de grand style de son ami. Ils firent ensemble les peintures de la salle à manger de la reine Marie d'Angleterre, ainsi que la riche décoration des salons du château de Soesdyck, appartenant au roi Guillaume III. Le même souverain, qui avait pris l'artiste liégeois en faveur, lui commanda, entre autres, deux toiles représentant des scènes de la vie de Marc-Antoine et de Cléopâtre; il le fit venir ensuite à La Haye, où Lairesse travailla plus d'un an pour lui. Lairesse exécuta aussi pour la chambre du conseil de justice de la cour, dans cette ville, une série de peintures qui ont été gravées d'après les dessins de N. Verkolie et qui ont fait l'objet d'une publication spéciale.

L'artiste était alors dans toute la plénitude de son talent et à l'apogée de son renom. Les amateurs de la Hollande,

les marchands de tableaux et les collectionneurs de l'étranger, à l'envi, voulaient avoir de ses peintures de chevalet; les propriétaires des hôtels somptueux d'Amsterdam tenaient à honneur de les faire décorer par son pinceau; les éditeurs sollicitaient de ses dessins pour les frontispices et les planches de leur publication. Jacques de Flines fut un de ceux qui s'adressèrent à Lairesse et à Glauber pour orner son hôtel; bientôt Lairesse fut appelé à Rotterdam pour des travaux de même nature; c'est ainsi qu'il peignit les habitations de plusieurs bourgeois opulents de cette ville, Meyers, Verburg et Paats. Enfin, il traça les projets pour la décoration du théâtre d'Amsterdam et fit un de ses plus beaux plafonds pour la maison dite des Lépreux, de la même ville.

Les compatriotes liégeois de Lairesse ne furent pas insensibles à l'éclat de la gloire de leur concitoyen. Ils cherchèrent, mais souvent en vain, à obtenir de ses tableaux. Quelques-unes de ses toiles, cependant, prirent le chemin de la ville natale, où se trouvent encore plusieurs de ses tableaux peints pendant son séjour en Hollande. Sur les instances réitérées de son premier protecteur, l'archidiacre de Liverloo, Lairesse accepta de peindre pour le maître-autel de cette église une toile importante représentant l'*Assomption de la Vierge*. Lorsque cette peinture, qui arriva à destination en 1685, fut exposée dans la maison de l'archidiacre, elle excita une telle admiration que les chanoines ajoutèrent 700 écus de gratification au prix convenu.

Ce tableau, emporté en 1794, lors de l'occupation française, est revenu à Liège en 1815, non sans avoir subi de notables avaries. Après avoir été restauré, il se trouve actuellement à la cathédrale de Saint-Paul.

Comme si la peinture n'avait pas suffi à son activité et à son besoin de produire, Lairesse s'adonna à la gravure à l'eau-forte avec une sorte de passion; parfois il passait une partie des nuits à ce genre de travail, abusant à la fois de sa santé et de sa vue. Aussi son œuvre comme graveur est-elle considérable. Ses eaux-fortes, réunies à d'autres gravures exécutées d'après les peintures de Lairesse, ont été publiées dans un recueil de 140 planches, sous le titre suivant : *Opus elegantissimum Amstelodami ipsa manu tam æri incisum, quam inventum, et per Nicolaum Visscher, cum privilegio Ord. Gen. Belgii Fœderati editum.*

Nagler compte 87 gravures à l'eau-forte attribuées à Lairesse.

Les relations d'amitié qui liaient l'artiste au docteur Bidloo, le portèrent à faire pour l'ouvrage que celui-ci publia sur l'anatomie du corps humain, une série de 105 dessins, remarquables par l'exactitude et la précision anatomique. Cet ouvrage parut sous le titre de : *Anatomia humani corporis, centum et quinque tabulis per artificiosis G. De Lairesse ad vivum delineatis demonstrata.* Amstelodami, 1685. Il est orné d'un frontispice également dessiné par l'artiste liégeois.

Vers 1690, Lairesse, âgé alors de près de cinquante ans, dans tout l'éclat de son talent et dans toute la fécondité de son génie créateur, fut frappé du plus grand malheur qui puisse atteindre un peintre : il devint aveugle. Dans cette triste situation, il donna une nouvelle preuve de l'énergie de son caractère et de la singulière souplesse d'un esprit remarquablement doué. Il trouva des consolations dans son culte pour l'art; et, aux heures de solitude, la musique, qu'il n'avait abandonnée à aucune époque de sa vie, vint le bercer de ses harmonies. Il sut, d'ailleurs, se rendre encore utile aux adeptes de l'art, malgré la nuit qui, pour lui, ne devait plus avoir d'aurore. Sa maison ne cessa pas d'être pour les artistes d'Amsterdam, peintres, sculpteurs, architectes et pour les amis de l'art, un centre et un lieu de réunion où ils venaient chercher des conseils et une direction. Bientôt Lairesse eut la pensée de mettre de l'ordre dans les discours qu'il leur tenait, et d'organiser des conférences où il traiterait, devant ses confrères, de toutes les parties de l'art, passant de la synthèse à l'analyse, de la théorie aux difficultés

de la pratique, que les raisonnements de l'expérience et les déductions de l'esprit d'observation pouvaient aplanir.

Une vingtaine de personnes, et quelquefois davantage, venaient écouter les conférences que Lairesse faisait sur l'art de la peinture, plusieurs fois par semaine. Un de ses fils préparait au tableau noir, sous la direction du maître, les dessins qui devaient donner plus de clarté à ses développements. Lairesse trouva même, avec l'aide de ses fils, un moyen ingénieux pour écrire et dicter ses leçons qui, successivement transcrites, formèrent un traité complet de peinture. C'est le recueil de ces conférences et des leçons ainsi préparées qui fut publié après la mort de Lairesse, sous le titre de : *Le Grand Livre des peintres*. Une première partie, dans laquelle l'auteur expose les règles du dessin, la perspective linéaire et aérienne, avait paru à Amsterdam, en 1701. Mais le traité complet ne fut publié que treize ans plus tard; voici la traduction du titre : *Le Grand Livre des peintres, où l'art de la peinture est enseigné à fond dans toutes ses parties, expliqué au moyen de raisonnements et de figures, avec des modèles empruntés aux meilleurs ouvrages des plus fameux peintres, et l'indication de leurs qualités et de leurs défauts, par Gérard de Lairesse, peintre. A Amsterdam, chez David Mortier, libraire, MDCCXIV.* Ce livre fut publié en deux volumes in-4°, avec figures. Une seconde édition parut à Harlem, en 1740, avec une biographie de l'auteur. Ecrit d'abord en hollandais, l'ouvrage fut traduit en français par H.-J. Janssen, Paris, 1787, également en deux volumes in-4°. Deux traductions allemandes furent publiées à Leipzig, l'une en 1705, l'autre en 1795. Le nombre de traductions du *Grand Livre des peintres* et des éditions qui se succédèrent, prouve le crédit universel dont jouissaient au siècle dernier les théories qui y sont développées. Tombé dans l'oubli aujourd'hui, ce livre contient cependant des vues justes et élevées sur la peinture et d'excellents préceptes en ce qui concerne l'étude et la pratique de cet art.

Lairesse vécut vingt ans aveugle. Malgré les faveurs peu communes de la fortune pendant une grande partie de sa vie, malgré sa fécondité prodigieuse, résultat d'une nature richement douée et d'un travail incessant, l'artiste n'avait pas d'économies; il n'avait pas prévu les incapacités de la vieillesse et le repos auquel devait le condamner prématurément la cécité. La gêne se fit sentir dans cette maison, autrefois si brillante et si hospitalière. Pour vivre, il fut obligé de vendre petit à petit, et à mesure que le besoin faisait sentir son aiguillon, ses études, ses dessins, ses esquisses. Il fut même obligé d'avoir recours à la générosité de son entourage. Aussi mourut-il dans l'indigence, à Amsterdam, le 28 juillet 1711.

Parmi les peintres belges de la fin du XVIIe siècle, Gérard Lairesse est un de ceux dont le nom a eu le plus de retentissement à l'étranger. Il était doué de la plupart des qualités qui font l'artiste éminent : imagination, fécondité, passion du travail, abondance; il était compositeur habile, dessinateur généralement correct, coloriste harmonieux; cependant, il n'a pas laissé d'œuvres d'un ordre vraiment supérieur. Cela tient en partie au temps où il vivait : enfant gâté d'une période de décadence, il portait en lui la tache originelle de son époque. Mais les côtés faibles de son talent s'expliquent aussi par le tempérament propre de l'artiste, qui était essentiellement décoratif. En s'abandonnant à sa remarquable facilité, l'artiste semble travailler pour le seul plaisir des yeux, sans approfondir les caractères, sans étudier les passions, sans s'attacher à l'expression des sentiments dans les figures dont il anime ses compositions. Il a égalé la plupart des meilleurs artistes de son temps, il n'a rien laissé à imiter aux siècles futurs.

Lairesse a eu trois fils : André, l'aîné, fut négociant et mourut aux Indes vers 1735; Abraham et Jean furent élèves de leur père. Le premier, né en 1681 et mort à Amsterdam en 1739, peignait assez habilement le portrait dans la manière de Gérard; il termina un certain

nombre d'ébauches laissées par celui-ci, et copia bon nombre de ses tableaux qui passèrent dans le commerce sous le nom de Gérard. On peut citer, parmi les meilleurs élèves de ce dernier, Jean Mieris, Bonaventure van Overbeek, Otmar Elliger, le jeune, Christophe Lubinietzki et Jean van Hoogzaat.

Il n'est pas possible de faire ici le relevé complet des peintures de ce maître; pour faire comprendre toutefois sa valeur et le renom qu'il s'est acquis dans les pays les plus divers, il est utile d'indiquer quelques-unes de ses toiles les plus importantes, conservées dans les différents musées de l'Europe :

Au musée du Louvre, à Paris, quatre tableaux : *l'Institution de l'Eucharistie; le Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse;* une *Bacchante faisant danser des enfants; Hercule entre la Vertu et le Vice;*

A la galerie du Belvédère, à Vienne, deux tableaux : un *Poste de militaires auprès d'une ruine;* des *Soldats buvant avec des filles.* Un troisième tableau, *Neptune et Amphitrite,* attribué au même peintre par le livret du musée, semble trop médiocre pour mériter cette attribution;

A la Pinacothèque de Munich, deux tableaux signés. Ce sont deux compositions allégoriques relatives à la vie de l'artiste;

Au musée de Dresde, deux tableaux : *le Parnasse avec Apollon et les Muses;* une *Bacchanale;*

Au musée de Berlin, cinq tableaux : *Alexandre Sévère proclamé empereur; Thétis plongeant Achille dans le Styx; Allégorie de la Victoire* (signé); *un Faune et une Nymphe;* une *Femme sur son lit, écrivant son testament;*

Au musée grand-ducal de Brunswick, deux tableaux : *Achille parmi les filles de Lycomède* (signé); *une Forge,* grisaille;

Au musée de Cassel, quatre tableaux : *Ulysse et Mentor à l'île d'Ithaque; Ulysse reconnu par sa nourrice; Ulysse, redoutant la séduction des Sirènes, se fait lier au mât de son vaisseau; Retour d'Ulysse à Ithaque;*

Au musée communal de Mayence : *Baptême de saint Augustin;*

Au musée de Bruxelles : *la Mort de Pyrrhus;*

Au musée communal de Liège, deux tableaux : *Descente d'Orphée aux Enfers; le Tribunal de la Sottise ou la Vengeance d'Apelle;*

Au musée de Toulouse, deux tableaux : *le Crucifiement* et *la Conversion de saint Paul;*

Au musée de Caen : *la Conversion de saint Augustin;*

Au musée d'Amsterdam, six tableaux : Tableau allégorique représentant le *Pouvoir légitime;* pendant, représentant la *Révolution; Mars, Vénus et Cupidon;* pendant, les mêmes divinités et *Mercure* (signé); *Diane et Endymion; Séleucus abdique en faveur de son fils Antiochus* (signé); deux grisailles, représentant des allégories;

Au musée de La Haye : *Achille reconnu par Ulysse;*

Enfin au musée des *Uffizi,* à Florence, le portrait de Gérard Lairesse, peint par lui-même. Jules Helbig.

Les mêmes sources que pour Ernest Lairesse, en y ajoutant les livres publiés sous le nom de Gérard Lairesse. — Houbraken, *De groote Schouburgh der nederl. Konstschilders,* etc.

LAIRESSE (*Jacques* et *Jean*), peintres, tous deux fils de Renier Lairesse. On a peu de renseignements sur ces deux artistes, dont le second fut baptisé, le 22 septembre 1645, dans l'église de Saint-Adalbert, à Liège. Ils ne passèrent dans cette ville que les années de leur jeunesse et suivirent leur frère Gérard à Amsterdam, quand celui-ci y eut acquis une brillante position. Là, ils devinrent ses collaborateurs, et leur personnalité, comme leur travail, fut absorbée dans l'éclat de la célébrité de leur frère. Jacques, qui avait épousé, en 1667, la fille de Jean Goeswin, bâtonnier de la cathédrale de Liège, avait, paraît-il, le travail aussi lent que celui de Gérard était expéditif. Avant d'aller retrouver ce dernier en Hollande, où son frère Jean l'avait précédé d'un an, il avait peint une vingtaine de portraits très achevés ainsi qu'une *Sainte Agnès,* tableau d'autel pour la chapelle de l'école dominicale, et un *Ange gardien* pour la

chapelle des Jésuites. On ignore la date de la mort des deux frères.

Jules Helbig.

LAIRESSE (*Renier*), peintre, fils de Christian et d'Isabelle Perye, né à Liège, probablement vers 1596. Il fut mis de bonne heure en apprentissage à l'atelier de Jean Tauler ou Taulier, peintre bruxellois, qui, étant venu s'établir à Liège vers l'an 1600, y avait épousé la fille de Simon Damry, et s'était bientôt formé une nombreuse clientèle, notamment dans les maisons religieuses. Renier Lairesse fit d'assez notables progrès sous la direction de Taulier; il s'apprêtait même à se rendre en Italie pour y parfaire son éducation, lorsqu'il s'éprit de la fille de son maître, Catherine; il l'épousa, renonçant à ses projets de voyage. Afin de suppléer à ce qu'il comptait acquérir par un commerce plus suivi avec les grands maîtres italiens, Renier Lairesse se mit à copier quelques tableaux du Guide, de Paul Véronèse et d'autres peintres de la Péninsule. La première de ses peintures citée par ses biographes comme œuvre originale, est une composition considérable représentant le *Martyre des onze mille vierges*, qu'il exécuta pour l'église des Ursulines, à Liège.

Ce tableau eut du succès et mit le jeune peintre en réputation auprès de ses compatriotes. Les religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Laurent lui commandèrent, pour le retable d'autel de leur église, une toile représentant le *Martyre de saint Laurent*, œuvre très étudiée et traitée dans le goût de Rubens. Les moines, satisfaits de ce premier travail, chargèrent Lairesse d'une série de peintures qu'il exécuta pour les différentes chapelles de l'église abbatiale ; il fit notamment une *Résurrection des morts*, des épitaphes, etc.

On cite un certain nombre d'autres peintures de Renier Lairesse, mais il est à regretter qu'aucune d'elles ne soit connue aujourd'hui; nous n'avons rien qui puisse nous donner la mesure du talent de l'artiste. C'est ainsi qu'il peignit successivement pour l'église des Augustins, à Liège, un *Saint Bonaventure* et un *saint Hubert*, ainsi que *le Martyre de saint Libert;* pour la chapelle du couvent des Dominicains, à Huy, une *Visitation*, ainsi que le plafond de cette chapelle. Cependant il ne s'adonnait pas exclusivement à la peinture religieuse; il fit, pour différents amateurs, des tableaux dont les sujets sont empruntés à l'histoire profane. On cite notamment deux de ses peintures représentant l'*Enlèvement d'Hélène* et la *Mort de Sénèque*. Lairesse était aussi bon portraitiste. Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liège, le nomma son premier peintre.

A s'en rapporter à Descamps, Renier Lairesse avait une vive admiration pour Bertholet Flémalle, son compatriote, qui jouissait alors d'une grande réputation; il cherchait à imiter la manière de ce peintre, avec lequel il était, d'ailleurs, en relations d'amitié. Comme Flémalle, il connaissait bien la perspective et disposait avec goût les fonds d'architecture de ses tableaux.

Renier Lairesse avait de l'originalité et une certaine distinction dans l'esprit; il fit donner à ses fils une éducation aussi soignée que le permettaient ses ressources; leur faisant enseigner le latin afin de les mettre à même de goûter la littérature classique. Sa maison passait pour une sorte d'académie où l'on cultivait tous les arts, la peinture, l'art dramatique et la musique, ses fils ayant appris à jouer de divers instruments. Cette sorte d'éducation un peu fantaisiste porta ses fruits; ses quatre fils, Ernest, Gérard, Jacques et Jean, s'adonnèrent à la peinture. C'est la célébrité de Gérard qui éclaira de son auréole les travaux de son père et de ses frères, et empêcha leur nom de tomber dans l'oubli.

Vers la fin de sa carrière, Renier Lairesse paraît avoir abandonné un art qu'il avait cependant cultivé avec succès, pour exercer une industrie sans doute plus lucrative pour lui. Poussé par la nécessité de pourvoir aux besoins d'une famille nombreuse plus que par le goût des inventions, il trouva des

procédés pour imiter, au moyen du pinceau, les marbres de différents pays : le jaspe, le porphyre, l'agate et d'autres pierres veinées et colorées, dont il parvenait à rendre l'aspect et l'éclat avec beaucoup de vérité. Cette sorte de supercherie artistique fut très goûtée par les contemporains de Lairesse, et malheureusement aussi par bien des générations qui devaient les suivre. Après avoir produit de ces marbres factices dans les églises et les maisons religieuses de sa ville natale, aux couvents de Robermont, des Anges, du Val-Benoît, etc., Renier fut appelé à exercer son industrie dans d'autres régions. Il se rendit ainsi successivement à Huy, à Namur, à Châtelet, puis à Cornéli-Munster et à Vitry-le-François. Il retourna même deux fois dans cette dernière ville où il mourut en 1667, âgé d'environ soixante et dix ans, selon son biographe le plus autorisé. Jules Helbig.

LAIRVELS (*Annibal-Servais* **DE**), théologien et réformateur de l'ordre des Prémontrés, naquit en 1560 à Soignies. En 1578, il embrassa la règle de Saint-Norbert à l'abbaye de Saint-Paul, de Verdun, et fit sa profession religieuse, le 25 mars 1580. Après avoir terminé sa philosophie à Pont-à-Mousson, il poursuivit ses études ecclésiastiques à Paris, où il prit le bonnet de docteur en Sorbonne. Nommé peu après visiteur et vicaire général de l'ordre, il parcourut la France, la Lorraine, les Pays-Bas, la Suisse, la Bavière, la Westphalie, l'Autriche, etc. En 1599, le P. Daniel Picart, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois, près Toul, se l'associa comme coadjuteur pour rétablir la discipline monastique dans sa communauté. Le P. De Lairvels succéda, en 1606, à ce prélat, qui fut empoisonné par ses religieux, ennemis d'une réforme, et il réussit à restaurer l'observance régulière dans le monastère. Les nouvelles constitutions, qui s'étendirent de Lorraine dans plusieurs provinces de France, furent approuvées, le 18 juin 1617, par Paul V, confirmées en 1621 par Grégoire VI, et autorisées, la même année, par Louis XIII dans son royaume. Malgré le prestige de cette consécration, les statuts institués par le P. De Lairvels soulevèrent une opposition opiniâtre. Lorsque le réformateur soumit au chapitre général de l'ordre, qui se tint en 1625, le bref de Grégoire VI, les anciens, malgré ses éloquentes adjurations, en remirent l'examen au chapitre de 1627, où ils rejetèrent la bulle papale comme subreptice et nuisible à l'ordre. Ils soumirent ensuite le différend au pape, qui le trancha contre eux par sentences du 9 février 1629 et de 1630. Ils saisirent alors, à diverses reprises, de leurs revendications le Parlement de Paris, qui les débouta. Le P. De Lairvels, nommé chef de sa congrégation, fut témoin du victorieux épanouissement de son œuvre ; épuisé par le travail et par de longues souffrances, il mourut, le 18 octobre 1631, à l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois. Il fut inhumé dans l'église du couvent qu'il avait bâti à Pont-à-Mousson, pour rapprocher ses religieux de l'université de cette ville.

Le P. De Lairvels a écrit :

1. *Optica Regularium, seu Commentarii in Regulam S. P. Augustini, Hipponensis Episcopi.* Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1603, in-4° ; Cologne, 1614, in 12 ; traduit en polonais, 1617. C'est un commentaire sur la règle de Saint-Augustin, divisé en 112 *miroirs.* — 2. *Meditationes ad vitæ religiosæ perfectionem cognoscendam utilissimæ*, traduit de l'italien du P. Luca Pinelli, jésuite. Pont-à-Mousson, *in monasterio novo S. Mariæ Majoris*, 1621, in-16 ; traduit en français et imprimé chez Jean de Heuqueville, en 1628. — 3. *Catechismi novitiorum et eorundem magistri, omnibus quorumque ordinum religiosis utilissimi.* Pont-à-Mousson, François du Bois, et Cologne, 1623, 2 vol. in-fol. — 4. *Apologia pro quorumque Ordinum Religiosorum reformatione.* On ignore si cet ouvrage, qui a cependant reçu les approbations et permission d'imprimer, datées de 1629, a vu le jour, bien qu'au dire de Paquot, il en fût très digne. — 5. *Dialogue sur la vie religieuse entre deux religieux, l'un lorrain, l'autre picard* (manuscrit). Dom Calmet a inséré

dans sa Bibliothèque lorraine une longue épitaphe en latin, dédiée par Jean Midot, vicaire général du diocèse de Toul, à la mémoire du P. De Lairvels.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athenæ belg.*, p. 671. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1092. — Brasseur, *Ill. Hannoniæ sydera*, p. 130. — Helyot et Bullot, *Hist. des ord. monast.*, t. II, p. 172. — Hugo, *Annal. Prœmonst.*, t. II, p. 207. — Calmet, *Bibl. de Lorr.*, p. 554. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 264. — Georges Lienhart, *Spirit. literar. Norbert.*, p 352. — *Biogr. génér.* de Didot-Hœfer, t. XXVIII, p. 922.

LAISNÉ (*Célestin-Albert-Joseph*), médecin, naquit à Merbes-le-Château (Hainaut), en 1790, et mourut à Bruxelles, le 25 janvier 1837. L'un de ses biographes rattache sa famille à Jacques Laisné, successeur de saint Ignace, en qualité de général des jésuites (1512-1565), et au poète Alexandre Lainez, de Chimai (voir plus haut). Le grand-père de Célestin Laisné, Nicolas-Joseph, avait été reçu docteur en médecine à l'ancienne université de Louvain, et exerça son art avec distinction à Merbes-le-Château. Il eut deux fils : Constant-Joseph et Pierre-Alexandre ; c'est de ce dernier que naquit Célestin Laisné.

Après avoir terminé ses humanités avec le plus grand succès, Célestin se fit inscrire à l'école de médecine de Bruxelles, le 15 décembre 1808, et se fit attacher en qualité d'élève expectant à l'hôpital Saint-Pierre. Peu après, il fut nommé élève externe, puis, en 1812, à la suite d'un concours, élève interne dans cet hôpital. Pendant les quatre années qu'il remplit ces fonctions, il fut chargé de la direction des travaux anatomiques des élèves et, à plusieurs reprises, il remplaça ses maîtres dans les cours de clinique chirurgicale et obstétricale. En 1813, pendant l'épidémie de typhus qui décima les vaincus de Leipzig, il assuma presque seul l'organisation du service et parvint, en quelques jours, à force de soins et d'activité, à faire d'un foyer d'infection un endroit salubre et à arrêter une effrayante mortalité.

Le 24 novembre 1814, Laisné alla se faire recevoir docteur en médecine à l'université de Leyde. Dès son retour, il eut à combattre une épidémie qui ravageait les salles consacrées aux femmes en couche. Enfin la bataille de Waterloo lui fournit l'occasion de se distinguer comme chirurgien. C'est pendant son séjour à l'hôpital Saint-Pierre qu'il publia ses *Observations cliniques, choisies parmi les cas les plus intéressants et les plus curieux recueillis dans cet hôpital* (Bruxelles, 1816, in-8° de 62 pages), qui contiennent la description de l'hôpital à cette époque, ainsi que dix-neuf observations cliniques accompagnées de réflexions sur les théories qui avaient cours. Ce recueil fut annoncé comme la première partie d'un ouvrage plus étendu et devant revêtir « une espèce de périodicité ». La suite n'en fut jamais publiée.

En 1816, Laisné quitta l'hôpital et fut nommé médecin des pauvres pour les paroisses de Sainte-Gudule et du Finistère ; il occupa cette place jusqu'en 1821, et remplit, depuis l'année 1819 jusqu'à sa mort, celle de médecin de l'hospice des orphelines.

En 1817, un arrêté ministériel lui conféra le titre de professeur à l'école de médecine de Bruxelles : il y fut successivement chargé des cours de chimie, de pathologie externe et de matière médicale. De 1827 à 1834, il remplit les fonctions purement honorifiques de secrétaire de l'école. D'après l'un de ses anciens élèves, « ses leçons, fort suivies, étaient d'une diction simple et « correcte, méthodiques et claires ». La clarté de l'exposition est aussi une des principales qualités de ses écrits, qui révèlent, en outre, un profond esprit de critique basé sur une observation attentive des faits. Les doutes qui avaient pris naissance dans son esprit sur l'efficacité du mode de traitement suivi dans les affections de la peau, lorsqu'il était élève à l'hôpital, l'amenèrent à solliciter du conseil des hospices la disposition d'un local à l'hospice de l'Infirmerie, pour entreprendre une série d'expériences sur ce genre de maladies. Les observations qu'il fut à même d'y recueillir, lui fournirent les matériaux d'un mémoire *Sur la nature et le traitement des dartres*, qu'il présenta, en 1825

et en 1826, à la Société des sciences médicales et naturelles, et qui fut publié dans le premier volume des *Annales* de cette compagnie (p. 280).

Laisné fut l'un des fondateurs de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, qui n'a cessé, jusqu'à ce jour, de compter dans son sein les médecins les plus distingués de la ville. C'était en 1819. Le conseil des hospices avait demandé aux médecins du bureau de bienfaisance, Froidmont, Bauwens, Seutin et Laisné, ainsi qu'au pharmacien Kickx, de rédiger un nouveau catalogue des médicaments qui devaient se trouver dans les pharmacies dépendant de son administration. Cette revision nécessita de fréquentes réunions, à la suite desquelles ces médecins prirent l'habitude d'échanger des observations sur des faits de leur pratique, si bien qu'ils résolurent de continuer à se voir régulièrement, de s'adjoindre quelques autres savants et de se constituer en société. La Société des sciences médicales et naturelles fut établie définitivement, avec l'approbation des autorités de la ville, le 13 juillet 1822. Laisné en fut secrétaire de 1824 à 1828 et de 1831 à 1832.

Les *Annales* de cette société (t. Ier, p. 113) publièrent les observations que Laisné avait recueillies à l'hôpital Saint-Pierre, en soignant les blessés après les campagnes de 1813 et de 1815, sous le titre de *Mémoire et observations sur les plaies d'armes à feu*. La lecture de ce travail, à la séance du 16 juin 1823, fut suivie d'une importante discussion sur le traitement général des blessés et sur les indications de l'intervention chirurgicale, discussion dans laquelle Laisné eut, une fois de plus, l'occasion de faire valoir le côté personnel de ses opinions sur la pratique de son art. Les *Annales* et les premiers volumes du *Journal de médecine* contiennent également de lui de nombreux rapports sur des mémoires soumis à la société.

Par sa position de médecin à l'hospice des orphelines, il avait fait une étude approfondie de l'hygiène et des maladies de l'enfance. Les fruits de ses laborieuses recherches et de ses longues études sur ces matières furent la publication de deux ouvrages qui eurent un grand succès. Le premier, destiné plutôt au grand public qu'aux médecins, n'en fut pas moins apprécié par ceux-ci ; il avait pour titre : *De l'éducation physique de l'enfance* (Bruxelles, Hayez, 1827 ; in-18, 112 p.). Le second (*Journal de médecine*, t. Ier, 1828-1829) était un *Parallèle médical de mortalité, établi entre les enfants des villes et ceux des campagnes, avec l'indication des causes de la disproportion*.

On sait que l'ancienne école de médecine qui existait à Bruxelles depuis 1804, fut réunie à l'université lors de sa fondation, en 1834. Laisné fut désigné par l'assemblée des membres fondateurs pour faire partie du conseil d'administration provisoire, en même temps que deux autres membres du futur corps professoral, Baron et Guillery. Comme il avait été décidé par les statuts que deux professeurs seulement pouvaient siéger au conseil, Laisné fut maintenu, ainsi que Baron, par décision du 7 septembre 1834. Le 22 octobre suivant, il accepta le cours de thérapeutique et de chimie appliquée à la diététique. Huit jours plus tard, ses collègues le nommèrent président de la faculté de médecine. Enfin, le 9 novembre 1834, il fut réélu membre du conseil d'administration.

Lors de la présentation aux Chambres législatives du projet de loi sur l'enseignement supérieur, il lut à la Société des sciences médicales et naturelles (séance du 4 août 1835) un travail dans lequel il examinait cette question : *Serait-il avantageux pour la science et l'art de guérir, ainsi que pour l'humanité, que la loi n'admît qu'un seul ordre de praticiens sous le titre de docteur en médecine?* La société jugea ce travail d'une telle opportunité qu'elle en ordonna immédiatement l'impression ainsi que l'envoi aux représentants de la nation et au gouvernement.

Miné par une maladie de poitrine sur le danger de laquelle il ne se faisait aucune illusion, Laisné ne crut pouvoir en

aucune circonstance se soustraire aux devoirs de sa profession; en 1832, quand la régence de Bruxelles l'eut nommé membre de la commission sanitaire centrale (5 mai) et médecin en chef de la sixième section de l'hôpital temporaire des cholériques établi au Palais de l'Industrie (16 juin), on le vit affronter la contagion de la terrible épidémie et prodiguer ses soins avec le même courage que celui qu'il avait déployé, dix-neuf ans auparavant, quand il soignait les malheureux atteints du typhus à l'hôpital Saint-Pierre. Le ministre de l'intérieur le chargea d'aller, avec Van den Corput, organiser le service sanitaire à Hal, où l'épidémie exerçait particulièrement ses ravages. Le gouvernement reconnut son dévouement en lui décernant la grande médaille du choléra. La Société des sciences ayant mis au concours de 1832, sur sa proposition, la question de l'étiologie, des symptômes et du traitement du choléra, ce fut lui qui rédigea le rapport sur le mémoire qui fut jugé digne du prix.

Laisné succomba le 25 janvier 1837.

« Praticien aussi habile que professeur distingué », écrivait le docteur Marinus, « il s'était concilié l'estime « de ses confrères et de ses concitoyens, « ainsi que le prouve la confiance dont « l'honorait une clientèle nombreuse et « choisie. Ennemi de la flatterie, de « mœurs simples et douces, d'un caractère sombre, mais probe et désintéressé, il ne rechercha jamais les faveurs ; une seule pensée l'animait, le progrès de la science et le bien de « l'humanité ». Dr Victor Jacques.

Notice historique sur le dr Laisné, par le docteur J.-R. Marinus, dans les *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 1837, p 38. — *L'Université de Bruxelles*, notice historique, par L. Vanderkindere.

LAISNÉ (*Jean-Baptiste-Joseph*), généalogiste et armoriste, fils de Michel-Joseph et d'Anne-Françoise Piérart, naquit à Mons, le 31 juillet 1721, et y mourut le 19 octobre 1780. A la suite de bonnes études, il fut reçu licencié en droit et inscrit comme avocat au conseil souverain de Hainaut. Ses connaissances spéciales des matières héraldiques et généalogiques lui acquirent la réputation d'expert dans l'art du blason et dans la généalogie; de plus, il jouissait d'une rare considération à cause de sa grande probité. La recherche des faux nobles et des usurpations d'armoiries et de titres de noblesse était confiée à l'avocat fiscal de Hainaut, qui poursuivait rigoureusement les délinquants. Ce magistrat avait besoin de généalogistes capables pour remplir cette partie si délicate de ses fonctions. D'un autre côté, la ville de Mons était dotée d'un chapitre noble, d'une chambre de la noblesse; elle était le siège de l'agence générale de l'ordre de Malte dans les Pays-Bas. Jean Baptiste Laisné était l'homme de confiance auquel on avait recours dans toutes les circonstances relatives aux revendications nobiliaires et aux demandes d'admission dans les corps réservés à la noblesse. Il s'était formé une bibliothèque dans laquelle se trouvaient des manuscrits et des notes du plus haut prix, qui ont malheureusement été dispersés à sa mort. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages manuscrits, dont les quatre premiers sont déposés à la bibliothèque publique de Mons, savoir : 1, *Collection de généalogies de la pluspart des maisons et familles de la province d'Hainaut;* 2 vol. in-fol. Il en existe une copie, faite par A.-J. Preud'homme, avec quelques modifications (bibliothèque de Mons). M. l'avocat Le Tellier possède un recueil généalogique des familles des Pays-Bas, en trois tomes in-folio, qui paraît avoir aussi été emprunté aux généalogies de Laisné. — 2. Autre recueil autographe, avec armoiries; in-folio. De même que le précédent, ce manuscrit offre des matériaux nombreux pour la généalogie des principales familles des Pays-Bas, de France, d'Allemagne, etc. — 3. *Quartiers généalogiques*, avec armoiries enluminées. — 4. *L'Art du blason*, complété par des blasons dessinés et coloriés à la main, avec une table des gentilshommes du Hainaut; in-4° (bibliothèque de Mons, n° 7648 du catalogue imprimé). — 5. *Recueil curieux*

des armoiries des gentilshommes de la province d'Haynaut et lieux circonvoisins; in-4°. Tous ces manuscrits ont une valeur d'autant plus grande pour la généalogie qu'ils ont été généralement composés sur pièces authentiques. Certes, l'auteur a bien dû admettre des traditions reçues de son temps; telles sont celles qui concernent l'origine des comtes de Hainaut. Mais il l'a fait avec tout le discernement dont il était capable.

Léop. Devillers.

LAITAT (*Philippe*), littérateur, né à Mons, le 9 décembre 1795, et mort à Ixelles, le 19 janvier 1847. Il entra, en 1814, au commissariat général des finances et parvint, en 1843, au grade d'inspecteur en chef des contributions directes, douanes et accises de la province de Brabant. Ayant vu mourir, en 1846, l'un de ses fils âgé de dix-huit ans, sa douleur fut tellement profonde qu'il contracta une phthisie pulmonaire qui le conduisit au tombeau. En 1823, quatre manuscrits avaient été adressés à la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, en réponse à la question de concours : « Un mémoire à écrire sur Lamoral, comte d'Egmont, considéré comme citoyen, sujet du Roi, général, homme d'Etat, homme privé ». La commission chargée de l'examen de ces manuscrits attribua des distinctions à deux de ceux-ci, mais elle décerna la médaille d'or à Philippe Laitat, auteur du mémoire portant pour épigraphe : *Dulce et decorum est pro patria mori.* (Horat. od. lib. 3.) Ce travail a été publié, sous le titre suivant : *Eloge historique du comte d'Egmont*, par P. Laitat. Mons, Lemaire-de Puydt, 1824; in-8°, VII-65 p., avec une gravure représentant le projet conçu par J. Calloigne, de Bruges, pour l'érection de la statue du comte d'Egmont à Sotteghem. Les autres productions de Laitat n'ont pas vu le jour.

Léop. Devillers.

Messager des sciences et des arts, 1823, p. 28. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise.* — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise.*

LAIVES (*Nicolas* DE), LAIVE ou LESVES, théologien, né dans la seconde moitié du XIVe siècle et mort le 2 août 1448. Originaire du village de Laives ou Lesves, situé à deux lieues au sud-ouest de Namur, Nicolas de Laives prit l'habit des fils de saint Benoît; succédant en 1433 à Jean de Liernes, il devint le vingt-neuvième (ou trente et unième) abbé du monastère de Saint-Gérard de Brogne. Un an avant sa mort, en 1447, il abdiqua sa dignité en faveur de Nicolas Cardin, gardien des Franciscains à Namur. Ses biographes le représentent comme un homme doux, pieux, modeste, savant, ayant acquis une grande renommée à l'université de Louvain et qui s'attacha à faire régner la décence dans son église et dans son monastère. Il écrivit un traité sur la translation de la sainte Croix, qui ne paraît pas avoir été imprimé.

Alfred De Ridder.

Jean François, *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît.* — Toussaint, *Histoire de saint Gérard, fondateur de l'abbaye de Brogne.* — Eugène del Marmol, *l'Abbaye de Brogne*, dans le tome V des *Annales archéologiques de Namur.* — U. Berlière, *Monasticon belge.*

LALAING (*Antoine* DE), comte d'Hooghstraeten, né vers 1480 et mort en 1540. Il était le second fils de Josse de Lalaing, seigneur de Montigny, Lalaing, etc., chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan du duc Charles le Téméraire et de Maximilien d'Autriche, qu'il servit avec beaucoup de fidélité jusqu'à sa mort au siège d'Utrecht, le 5 août 1483. Sa mère était Bonne de la Vieuville. Tandis que son frère aîné, Charles, devenait seigneur de Lalaing, Antoine eut en partage la terre de Montigny et entra au service de l'archiduc Philippe le Beau, qu'il accompagna en Espagne, où il a laissé de ce voyage une relation qui a été publiée par Gachard dans ses *Relations de voyages des souverains des Pays-Bas* (t. Ier). « Montigny », dit De Nelis, le savant évêque d'Anvers, « s'est plu à « décrire la cour de son maître, les « fêtes et les événements de son voyage, « ses deux entrevues avec Louis XII : « la première à Blois, l'autre à Lyon; « son arrivée en Espagne et son retour « dans les Pays-Bas. Il a su incorporer

« à sa narration beaucoup de choses « inconnues à nos compatriotes sur l'Es- « pagne, sur les mœurs, les places pu- « bliques, les temples et les palais de ce « pays, et ses réflexions nous doivent « être d'autant plus agréables qu'elles « sont l'ouvrage d'un homme qui tenait « un rang distingué à la cour du sou- « verain et qui peint avec l'élégance de « son siècle les mœurs des grands, ses « égaux. » Gachard ajoute encore à ce témoignage de la valeur de la relation d'Antoine de Lalaing : « Nous ajou- « terons », dit il, « qu'il n'y a peut-être « pas de livre qui fasse mieux connaître « les coutumes et les usages de l'Es- « pagne au commencement du XVIe siè- « cle ». En effet, notre gentilhomme y fait preuve d'un rare esprit d'observation, ajoutant aux indications positives sur les différentes étapes de la cour de son prince, des détails curieux qui rendent sa relation de voyage intéressante à consulter, non seulement pour l'Espagne, mais aussi pour la France, que la cour traversa à deux reprises, et pour une partie de l'Allemagne, que Philippe le Beau visita avant de rentrer à Malines, le 9 novembre 1502.

C'était en qualité de chambellan qu'Antoine de Lalaing avait accompagné Philippe le Beau dans son premier voyage en Espagne. Le 13 octobre 1503, il fut créé châtelain d'Ath. Il accompagna encore le roi Philippe lors de son second voyage et, après sa mort, séjourna auprès de Marguerite d'Autriche, à qui l'empereur Maximilien d'Autriche avait confié le gouvernement des Pays-Bas et la tutelle des enfants de Philippe Il fut créé commissaire aux revues en 1507, et, l'année suivante, il fit partie de la députation qui alla notifier à Charles d'Egmont, comte de Gueldre, le traité conclu entre la France et Maximilien. On lui alloua, le 22 avril 1510, une pension annuelle de 400 livres en récompense des services qu'il avait rendus pendant ses voyages d'Allemagne, d'Espagne, de Gueldre, de France, d'Angleterre, etc.

Lorsque Charles d'Autriche fut émancipé, il confirma à Antoine les fonctions de chambellan et en fit l'un des deux chefs principaux de ses finances. Le 6 novembre 1516, dans le chapitre de l'ordre de la Toison d'or qui eut lieu à Bruxelles, il le comprit au nombre des nouveaux chevaliers; en 1518, il lui confia le commandement d'une compagnie d'ordonnances de cinquante lances. Antoine n'était plus à cette heure le cadet de famille dont la fortune dépend de la faveur à la cour. Il avait épousé Elisabeth ou Isabelle de Culembourg, veuve en premières noces de Jean de Luxembourg, seigneur de Ville, et qui avait hérité de son père Gaspar la terre de Culembourg, en Gueldre, et de son aïeule Elisabeth de Bueren, le domaine d'Hooghstraeten, en Brabant. Isabelle, dont Antoine de Lalaing n'eut pas d'enfants, lui ayant transporté par donations entre-vifs, la baronnie, terre et seigneurie d'Hooghstraeten pour en jouir comme de son propre héritage, Charles-Quint érigea cette seigneurie en comté, par lettres données à Saragosse au mois de juin 1518, et qui furent solennellement remises à Antoine par l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, dans une réunion qui se tint à l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles. L'ordre d'entériner le diplôme du comté d'Hooghstraeten fut donné à la chambre des comptes de Brabant, le 21 septembre suivant.

L'influence dont le comte d'Hooghstraeten jouissait à la cour de Bruxelles était alors à son apogée. A peine avait-il été choisi pour être l'un des négociateurs chargés de conclure un traité de confédération et d'alliance avec les États du pays de Liège, traité qui fut, en effet, signé le 12 novembre 1518, qu'il reçut de Charles-Quint la mission de gouverner la Hollande, la Zélande et la Frise, en qualité de stadhouder et comme remplaçant du comte de Nassau, appelé à accompagner le roi en Espagne (Bruxelles, 8 février 1522). Mais ce poste important et honorable était difficilement compatible avec celui de surintendant en chef des finances, qui retenait Antoine de Lalaing près de la gouvernante. Aussi lui donna-t-on pour adjoint le sire de Castres, qui, plus

tard, le 20 novembre 1527, reçut le titre de lieutenant-gouverneur.

Antoine de Lalaing était alors au comble de la faveur. La correspondance de l'envoyé français La Pommeraye, qui habita Bruxelles pendant les dernières années de Marguerite d'Autriche, prouve qu'il avait plus d'autorité que tout le conseil et que rien ne se faisait sans lui. D'après l'envoyé vénitien Contarini, qui séjourna à la cour de Charles-Quint en 1521 et 1522, les Belges se montraient extrêmement mécontents de cette confiance exceptionnelle. Lorsque Charles-Quint se disposa à partir pour l'Espagne, il crut nécessaire de rédiger son testament, et de Lalaing ne manqua pas d'être compris parmi les exécuteurs éventuels de ses dernières volontés (22 mai 1522). Marguerite, de son côté, lui avait prodigué les faveurs : outre une pension annuelle de 1,000 livres qu'elle lui accorda dès 1517, elle le déclara son chevalier d'honneur et chef de ses finances, ce qui lui assura le rang de grand maître de sa maison, le 15 mai 1523 ; bientôt après, le 1er octobre 1524, elle le retint, en tant que de besoin, « en l'état de son chevalier d'hon- « neur, chef de ses domaines et finances, « surintendant et ayant le principal « soin et regard, après elle, sur toutes « ses affaires », aux gages de 3,000 livres par an.

Si l'on s'en rapporte aux bruits qui coururent sur son compte, Antoine de Lalaing aurait été l'amant de la princesse et aurait eu d'elle des enfants naturels, entre autres Philippe de Lalaing, seigneur de la Mouillerie, Maffles, etc. Quelles qu'aient pu être les relations du comte d'Hooghstraeten avec la gouvernante, on ne saurait leur imputer l'origine de ce jeune seigneur, qui naquit, comme l'a établi Le Glay père, d'Isabeau, dame de Hautbourdin, et qui doit être né vers l'année 1510. Or, à cette époque, Marguerite venait de perdre son mari, Philibert, duc de Savoie, qu'elle aimait éperdument et auquel elle éleva, en témoignage de ses regrets, un monument splendide, dans l'église de Notre-Dame de Brou.

Comme stadhouder de la Hollande, Lalaing avait à la fois à se concilier les dispositions des Etats de la province, toujours ombrageux à l'excès, et à surveiller les agissements des ennemis habituels du gouvernement des Pays-Bas : le duc Charles de Gueldre et les bourgeois d'Utrecht. Fier de sa position exceptionnelle, le comte d'Hooghstraeten se montrait peu disposé à ménager les susceptibilités légitimes des Etats. Lorsqu'il leur communiqua le traité négocié avec la France, en 1528, pour la conclusion d'une trêve de huit mois, il leur dit que l'empereur portait « ce traité à leur con- « naissance pour leur faire honneur, « attendu qu'il était en droit d'ordonner « de la paix ou de la guerre à leur insu « et sans leur consentement » ; la plupart des députés se récrièrent et, après une discussion des plus animées, l'assemblée résolut de s'en tenir au simple remercîment.

Les négociations qui aboutirent à la cession de la ville et de l'Etat d'Utrecht à Charles-Quint, ainsi que le traité de paix accordé à Charles de Gueldre, occupèrent activement le comte d'Hooghstraeten, qui, à peu de temps de là, perdit sa protectrice ; il se trouvait à son lit de mort lorsqu'elle expira. Il continua, sous l'administration de Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, à s'occuper des affaires du pays, mais avec moins de retentissement que dans les années précédentes. Il conserva ses fonctions de chef des finances et de stadhouder de Hollande jusqu'à sa mort, arrivée le 2 avril 1540, à Gand, où il avait accompagné son souverain, alors animé de sentiments de vengeance contre les bourgeois de cette ville. Il était âgé de soixante ans.

Antoine de Lalaing avait considérablement augmenté sa fortune, grâce à sa haute position. A sa terre de Montigny, dont il portait primitivement le titre, il avait joint d'abord la terre d'Hooghstraeten, érigée pour lui en comté ; il y ajouta encore, en 1530, celle de Leuze, qu'il acquit pour la somme de 79,975 livres. Mais il préféra toujours à toutes ses acquisitions le domaine d'Hooghstraeten, où il rétablit

l'ancien château qui passait, au XVIe siècle, pour l'un des plus beaux du pays et qui fut, en partie, consumé dans un incendie, en 1581. Il y fit de grandes donations à l'église Sainte-Catherine, où il forma un chapitre de huit chanoines, formé de quatre chapellenies déjà existantes et de quatre bénéfices dont la collation lui fut cédée par le chapitre de Notre-Dame d'Anvers. Les belles tapisseries que l'on conserve dans ce temple, les verrières qui en garnissent les fenêtres, furent données par lui et sa femme, et tous deux voulurent y recevoir la sépulture, dans un riche tombeau placé au milieu du chœur. Isabelle de Culembourg, qui survécut longtemps à son mari, car elle ne mourut qu'en décembre 1555, laissa à Hooghstraeten des traces de sa munificence. Ce fut grâce à elle, dit on, que le béguinage de cette ville fut entouré de murs, et on lui attribue aussi l'établissement d'une maison où l'on élevait les enfants pauvres, dite *Kintjens collegie*. Antoine de Lalaing, lorsqu'il résidait à Bruxelles ou à Malines, près de la gouvernante générale des Pays-Bas, occupait dans ces villes de grands hôtels, qu'il se plut à faire agrandir ou embellir. A Bruxelles, notamment, l'hôtel d'Hooghstraeten était situé tout près du palais, dont le séparait seulement une ruelle conduisant des Bailles de la cour à la rue Terarken. On voit encore actuellement, dans le ministère des chemins de fer, des traces des constructions élevées vers 1520 par le favori de Marguerite d'Autriche. Après lui, ses biens échurent à son neveu Philippe de Lalaing, second fils de Charles, premier comte de Lalaing. Alphonse Wauters.

Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. Ier. — Henne, *Histoire de Charles-Quint en Belgique*, passim. — Brassart, *Notice historique et généalogique de l'ancienne et illustre famille des barons et comtes de Lalaing*. Douai, 1847; etc.

LALAING (*Antoine* DE), comte d'Hooghstraeten, mort en 1568. Ce membre de l'aristocratie belge, qui mourut dans un âge peu avancé, figure, au commencement des troubles de religion, parmi les défenseurs de la liberté de conscience. Il était le fils aîné de Philippe de Lalaing, baron d'Escornaix, second fils de Charles, premier comte de Lalaing, et de Jacqueline de Luxembourg. Philippe avait été choisi par son oncle, le premier comte d'Hooghstraeten, pour hériter de ce beau domaine, qu'il releva, à la suite d'une donation entre-vifs, dès le 6 mai 1534. La tante de Philippe lui portait également une vive affection; car, après avoir acheté la terre de Sombreffe, avec toutes ses dépendances, elle lui en fit don, à lui et à sa femme, Anne, comtesse de Rennebourg, fille et héritière de Guillaume, comte de Rennebourg, et de Cornélie de Culembourg (relief du 29 juillet 1553). Philippe de Lalaing mourut peu de temps après, en 1555, après avoir été successivement bailli d'Audenarde, gouverneur du duché de Juliers, gouverneur de la Gueldre, et avoir reçu de Charles-Quint le collier de chevalier de la Toison d'or. Il laissait deux fils, qui jouèrent tous deux un rôle assez marquant : Antoine, dont on va lire la biographie, et Georges, comte de Rennebourg.

Antoine, devenu comte d'Hooghstraeten (par relief du 30 mars 1558) et seigneur ou baron de Sombreffe (relief du 14 avril 1555), s'allia à Eléonore de Montmorency, dame de Bugnicourt, Villers, Brebières, etc., à qui il assigna un douaire de 3,000 florins du Rhin sur ses domaines en Brabant (relief du 15 novembre 1560). Les services qu'il rendit à sa souveraine dans diverses missions dont il fut chargé, lui valurent d'être créé chevalier de la Toison d'or par Philippe II, en 1559, et, le 25 avril 1561, commandant et capitaine d'une compagnie de bandes d'ordonnances, laissée vacante par la mort du marquis de Vere. Mais, à peine le roi Philippe II fut-il parti pour l'Espagne, que l'on vit le comte d'Hooghstraeten se rallier ostensiblement à la ligne politique que suivait le prince d'Orange et s'associer à ses plaintes contre le cardinal de Granvelle. Pontus Payen, dont les assertions sont souvent peu dignes de foi, mais qui rend cependant justice aux qualités du jeune comte, raconte un

épisode assez caractéristique de ses sentiments de haine contre le cardinal.

Les seigneurs de Warluzel et de Hautbois ayant donné au comte d'Egmont un dîner d'adieu, lorsqu'il se rendit en Espagne en l'année 1565, les convives y laissèrent éclater leur animosité contre le trop zélé serviteur du monarque. Antoine de Lalaing, notamment, était tellement excité, qu'ayant en vain invité le seigneur de Hautbois à porter avec lui une santé contre le cardinal, il lui jeta à la figure un bassin rempli d'eau. « Tout beau, petit homme, » ne put s'empêcher de dire le comte d'Egmont, à qui Hooghstraeten repartit : « Comment, petit homme; je veux » bien que vous sachiez que jamais petit » homme ne sortit de notre maison. » Quoique de taille peu élevée, Hooghstraeten était hardi et courageux ; on lui reconnaissait un bon naturel. Zélé catholique, il partageait cependant les idées politiques de son ami le Taciturne ; comme lui, il prévoyait que le roi entendait établir en Belgique l'inquisition et un système de gouvernement contraire aux libertés du pays.

Après avoir fait à Vienne un voyage pour y relever, au nom du roi, les terres des Pays-Bas qui étaient tenues en fief de l'empire, le comte d'Hooghstraeten reparut à Bruxelles avec Guillaume le Taciturne, au moment où les nobles confédérés se présentèrent dans cette ville dans le but d'y présenter une requête à la gouvernante. Celle-ci, avertie que le comte avait vu cette requête, le fit appeler et lui demanda ce qu'elle contenait. Il répondit qu'il avait, en effet, lu cette pièce, qu'elle lui paraissait très juste et très fondée, mais qu'il ne pouvait en révéler le contenu, ayant donné sa parole de se taire. Marguerite de Parme insista en vain sur l'obligation qu'imposaient au comte les trois serments prêtés par lui au roi : comme vassal, comme chevalier de la Toison d'or et comme capitaine d'une bande d'ordonnances. Il repartit que d'autres n'ayant pas voulu révéler le contenu de la requête, il ne voulait pas le faire non plus ; qu'au surplus, les confédérés étaient de bons serviteurs du roi et que leur but était de lui rendre service.

Hooghstraeten manifesta ses sentiments en assistant au banquet des gueux, en l'hôtel de Culembourg, et vint ensuite, avec d'Orange et d'Egmont, à la réunion du conseil. La gouvernante le considéra, dès lors, comme un ennemi « de Dieu et du roi », mais elle dut temporiser et recourir à son appui, afin d'apaiser la colère des mécontents déchaînés. A la demande du magistrat de Malines, elle l'envoya à Malines, le 24 août ; il s'y conduisit avec fermeté et parvint à calmer la sédition, en employant tour à tour la force et la conciliation. Mais, dès que la répression eut réussi dans d'autres provinces et que l'autorité royale reprit de la vigueur, Marguerite de Parme s'empressa d'inviter Antoine de Lalaing à ne plus s'occuper des affaires de Malines, dont elle confia le commandement et la garde à son maître d'hôtel, M. de Semeries, en qui elle avait plus de confiance.

Le plus grand danger pour elle résidait toujours dans la situation de la métropole commerciale du pays, Anvers, où une grande partie de la population était calviniste ou luthérienne. Les calvinistes surtout se montraient extrêmement exaltés et avaient pillé les églises. La gouvernante envoya à Anvers le prince d'Orange et le comte d'Hooghstraeten, et lorsque le premier dut absolument se rendre en son gouvernement de Hollande, ce fut Antoine de Lalaing qui le remplaça, le 11 octobre. Il montra, dans ce poste, beaucoup d'expérience, dit Pontus Payen, et se conduisit en personnage prudent et avisé. Il agit, en plus d'une circonstance, avec une grande fermeté et, le 17 octobre, il comprima énergiquement une rébellion et fit exécuter six des mutins. Partageant, sous tous les rapports, les sentiments de d'Orange, il essaya, comme celui-ci, d'allier ce qu'il devait au service du roi avec les sentiments de pitié qu'il éprouvait pour les mécontents ; ils prévoyaient, l'un et l'autre, la répression cruelle que le roi tirerait des troubles et, cependant, ils

maintinrent l'ordre autant que possible. Mais ils ne pouvaient plus dominer les événements.

Après avoir vainement engagé le comte d'Egmont à s'unir avec eux, les principaux seigneurs essayèrent encore d'agir sur l'esprit de ce seigneur, aussi indécis dans sa conduite que vaillant et décidé sur les champs de bataille. D'Hooghstraeten lui envoya un gentilhomme chargé d'engager Egmont à avoir une entrevue avec le prince d'Orange, ce qui eut lieu, en effet, à Termonde. Tout fut inutile. D'autre part, se voyant en butte aux soupçons de la gouvernante, qui ne se servait plus que malgré eux de leur ministère, ils comprenaient que leur position devenait de plus en plus difficile. Toutefois, lorsqu'on voulut leur imposer le serment d'obéir au roi, sans distinction ni exception quelconque, de Lalaing, comme d'Orange et de Hornes, refusa absolument. Le Taciturne et lui se déterminèrent alors à quitter Anvers, suivis d'un grand nombre de gentilshommes et de marchands (21 avril 1567). Le comte obtint cependant de la gouvernante des lettres qui le recommandaient auprès de l'empereur d'Allemagne, de l'archevêque de Cologne et d'autres princes, et, lorsque le duc d'Albe vint aux Pays-Bas, il se hâta de le complimenter en s'excusant de ne pouvoir venir le trouver en personne.

Mais dès que le nouveau gouverneur général eut pris possession de ses fonctions, il fit séquestrer les biens de tous les nobles compromis et procéder contre eux avec la dernière rigueur. Ajourné publiquement, le 19 janvier 1568, devant le Conseil des Troubles, de Lalaing répondit par un refus de comparaître devant une autre juridiction que devant le chapitre des chevaliers de la Toison d'or. Il fit, en outre, imprimer et répandre une brochure intitulée : *la Défense de messire de Lalaing, comte d'Hocstrate, baron de Borssel et de Sombreffe, etc.*, et datée du 25 avril. Tandis que le gouvernement espagnol s'efforçait de noircir toutes ses actions, il les exposait dans un sens opposé. Il avoue ses liaisons avec les confédérés, mais en alléguant les lettres par lesquelles la gouvernante avait pardonné ce qui s'était fait en cette occasion ; il rappelle sa conduite à Malines et à Anvers et les dangers qu'il a courus dans cette ville ; il déclare qu'aucune innovation contraire à l'ordre public et à la religion catholique n'a été admise dans son comté d'Hooghstraeten, et que si, à Lierre, il a déconseillé à la population d'admettre la garnison que l'on voulait y placer au nom du roi, c'est dans le dessein de maintenir l'ordre dans cette ville, dessein qui a été rempli.

Ces raisons ne devaient servir qu'à agir sur l'opinion publique, car, au moment où elles furent exposées, la parole était au canon. Le 28 mai, Antoine de Lalaing fut solennellement déclaré banni à perpétuité, et ses biens furent confisqués au profit du trésor. Les mécontents avaient levé des troupes en Allemagne et essayaient de pénétrer dans les Pays-Bas. Antoine de Lalaing prit part à l'invasion tentée par Guillaume d'Orange, mais il ne vit pas se terminer cette campagne, qui fut désastreuse pour ses coreligionnaires.

Il avait été blessé au combat de Linsmeau, ou, suivant d'autres versions qui coururent à cette époque, il avait pris une boisson empoisonnée ; il tomba malade et mourut, le 11 décembre, dans une localité à laquelle Bor donne le nom de Sissans, pendant que Guillaume le Taciturne ramenait ses troupes à travers la France, en Allemagne.

Il laissa cinq enfants : Guillaume, qui releva Hooghstraeten et Sombreffe après la Pacification de Gand (25 avril 1578) ; Philippe-Henri-Herman, prévôt de Nivelles et chanoine de Liège ; Charles, qui continua la lignée des comtes d'Hooghstraeten après la mort de son neveu Antoine ; Anne, femme de Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, et Marguerite, femme de Georges, seigneur de Châteaubrehan, en Lorraine.

Alphonse Wauters.

La Défense de M. de Lalaing, comte d'Hoogstraeten, augmentée de la correspondance inédite de ce seigneur avec Marguerite de Parme, publiée par la Société des Bibliophiles, d'après la

Défense originale de 1568. Mons, 1838. — Bor, l. IV, p. 156. — Pontus Payen. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. Ier, passim.

LALAING (*Charles Ier*, comte **DE**), homme de cour, fils aîné de Josse, baron de Lalaing, et de Bonne de la Vieuville, dame de Sains, Berle, Tangris, Maurepas, etc., naquit en 1466. De bonne heure, il fut attaché à la cour en qualité de chambellan, et fit successivement partie du conseil de Maximilien d'Autriche, de Philippe le Beau et de Charles-Quint. Créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or par l'archiduc Philippe, à Middelbourg (17 novembre 1505), il avait obtenu, en 1504, la charge de bailli des ville et châtellenie d'Audenarde. L'empereur lui accorda, en 1522, l'érection en comté de la baronnie de Lalaing. En 1520, son fils Philippe lui fut adjoint pour remplir l'office de bailli d'Audenarde. Le comte de Lalaing mourut en son château d'Audenarde, le 18 juillet 1525 ; il fut inhumé dans le chœur de l'abbaye des Prés lez-Douai. L'épitaphe qui fut gravée sur sa tombe se trouve dans les *Espitaphes des Pays-Bas*, recueil manuscrit conservé à la bibliothèque de Mons. Elle relate qu'il fit « pluiseurs voyages tant en guerre « qu'en paix ». De son mariage avec Jacqueline de Luxembourg, dame de Ville, Charles eut sept enfants : Jacques, mort au siège de Mézières, le 29 octobre 1521; Marguerite; François; Charles, qui devint comte de Lalaing; Philippe, qui fut comte d'Hooghstraeten; Antoinette et Anne. Celle-ci fut reçue au chapitre de Sainte-Waudru, à Mons, en 1515. Léopold Devillers.

Supplément au nobiliaire des Pays-Bas, 1420-1555, p. 97. — De Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or*, p. 271.

LALAING (*Georges* **DE**), comte de Rennebourg, mort en 1581. Il était le deuxième fils de Philippe de Lalaing, comte d'Hooghstraeten, et d'Anne de Rennebourg, ci-devant chanoinesse de Thorn. Pendant les troubles de religion, il n'imita pas l'exemple de son frère, le comte Antoine, et se retira d'abord près de son cousin, le comte Maximilien de Lalaing, qui fut depuis gouverneur du Hainaut. Après le coup d'Etat qui dépouilla du pouvoir le conseil d'Etat, il se prononça énergiquement pour la cause nationale et, comme il le dit lui-même dans une lettre du 24 mars 1577, il fut, avec le seigneur de Heze, le premier qui leva un régiment pour le soutien de la cause populaire.

En qualité de lieutenant du comte de Lalaing, gouverneur du Hainaut, le seigneur de Ville, comme on l'appelait alors, se porta ensuite sur Valenciennes avec les huit compagnies de son régiment et, d'accord avec les habitants de cette ville, il en fit sortir les troupes allemandes qui l'occupaient. Quant au château, qui était défendu par 140 Espagnols, sous les ordres de don Diego de Orescione, il fut attaqué si vivement, que sa garnison se vit réduite à le livrer aux assiégeants.

A peu de temps de là, Groningue se révolta contre la domination espagnole; le colonel de Billy, qui commandait au nom du roi en Frise, fut emprisonné. Les Etats généraux, pour s'assurer de cette province, y envoyèrent aussitôt le seigneur de Ville, qui commença par faire démolir la citadelle bâtie pour dompter les bourgeois de Groningue; il fit transférer à Leeuwarden Billy et les principaux adhérents de l'Espagne, et prit ensuite toutes les mesures propres à enlever au roi Philippe II son autorité absolue. Mais à peine était-il installé dans ses fonctions qu'il vit se rallumer une vieille querelle qui divisait la ville de Groningue, d'une part, et le district voisin appelé les Ommelanden, querelle qui prit aussitôt une tournure très grave. C'était au moment où don Juan d'Autriche, envoyé aux Pays-Bas, y préparait le rétablissement de la domination espagnole. La cour de Leeuwarden, ayant refusé de publier les édits dirigés contre lui par les Etats généraux, fut, le 21 mars 1578, renouvelée par Georges de Lalaing; les présidents et les principaux membres de cette assemblée furent jetés en prison, et le parti royaliste parut un instant compromis en Frise.

Appelé ensuite par les populations de

l'Over-Yssel, le seigneur de Ville, avec l'autorisation des Etats généraux, y prit la direction des affaires militaires. Il s'occupa surtout de la réduction de deux villes où s'étaient concentrés les défenseurs de la cause de don Juan : Campen et Deventer, qui furent toutes deux prises : la première, le 20 juillet; la seconde, qui opposa aux assaillants une longue résistance, le 19 novembre. Après ces succès, il se rendit à Anvers, où il fut reçu avec de grands honneurs et où il prit possession des fonctions de surintendant des finances, auxquelles il venait d'être appelé.

Lorsque fut signée l'union d'Utrecht, qui réunit en un faisceau toutes les provinces septentrionales des Pays-Bas et devint la véritable base de la fondation de la république des Provinces-Unies, le comte de Rennebourg y fit d'abord une vive opposition et ne voulut pas s'y rallier, prétendant que cet acte était posé à l'insu de l'archiduc Matthias et tendait à amener une scission entre quelques provinces et l'assemblée des Etats généraux ; néanmoins, il s'y rallia plus tard et la signa, le 11 juin 1579, en qualité de gouverneur de la Frise, du pays de l'Over-Yssel, de Groningue et des Ommelanden, de Drenthe et de Lingen.

Mais, dès cette époque, des sollicitations actives essayèrent de l'entraîner hors du parti de l'indépendance nationale. Il entra en négociations sérieuses avec le duc de Terra-Nova, par l'intermédiaire d'un nommé Guislain Le Bailly. Profitant de la désunion qui se mettait alors parmi les confédérés, le prince de Parme ne négligea rien pour attirer à lui un seigneur dont les talents et l'influence pouvaient être si utiles à la cause de l'Espagne. Il trouva un appui dans la ville de Groningue, où les démêlés particuliers des bourgeois avec les habitants du district voisin des Ommelanden entretinrent longtemps la sympathie pour l'Espagne, au point d'obliger le sire de Ville à en faire le siège en règle, pour l'obliger à accepter la paix d'Utrecht et à reconnaître l'autorité des Etats généraux.

Le 21 janvier 1580, sa sœur Cornélie, avec son mari Guillaume de Hamal, seigneur de Monceaux, vint le trouver, lui apportant son pardon du roi, de l'argent et des promesses, notamment, celles de l'élever au rang de marquis, dit-on, et de lui faire épouser Marie de Brimeu, comtesse de Meghem, veuve de Lancelot de Berlaimont, dont il était ardemment épris. En lui montrant les avantages que lui procurerait sa défection, on lui représentait également les désagréments qu'il s'attirerait en restant attaché aux Etats : la désaffection de ses parents, et en particulier de son oncle, à qui il devait son comté de Rennebourg ; le mécontentement du roi, son isolement au milieu de populations lointaines et divisées d'opinions.

Le prince d'Orange et les Etats de Frise soupçonnaient les desseins du gouverneur et résolurent de se précautionner contre eux. Ils firent occuper la ville de Leeuwarden par des troupes et par la bourgeoisie qui leur étaient dévouées et en firent démolir le château. Ils en agirent de même dans d'autres villes. Le seigneur de Ville, que nous appellerons désormais le comte de Rennebourg, eut beau se plaindre; il ne lui suffit pas de rappeler sa conduite passée, son dévouement à la cause des Etats. Invité à se rendre à l'assemblée des Etats généraux, à Utrecht, pour y donner des explications sur sa conduite et ses projets, il s'engagea dans la voie nouvelle où il était entré.

Après avoir fait emprisonner un agent des Etats, le docteur Abel Frankena, qui parvint à lui échapper, il leva tout à coup le masque, et, secondé par les royalistes de Groningue, il occupa cette ville, le 3 mars 1580, fit arrêter plus de 200 bourgeois, et proclama sa réconciliation avec le prince de Parme. Mais le pays voisin était peu favorable à sa politique, et Rennebourg se vit bientôt assiégé dans Groningue par une armée commandée par un capitaine renommé, le comte de Hohenlohe. Le prince de Parme ne le laissa pas dans l'embarras et envoya à son secours un corps de troupes, dirigé par un officier de mérite et qui devait se distinguer

encore dans cette guerre, Martin Schenck. Celui-ci, arrivé à Herdembergh, sur le Vecht, y rencontra Hohenlohe, le 16 juillet, et le mit en déroute complète.

Rennebourg, renforcé par Schenck, remporta alors de nombreux succès. Il prit successivement Delfzyl, Gesluys, fortification qu'il fit démolir, Coevorden, Adeurzeel, mais il ne put s'emparer de Zwolle, ni de la petite ville de Steenwyk, malgré la faiblesse de la garnison de cette dernière place. Après l'avoir longtemps assiégée sans succès, il se vit dans l'impuissance d'empêcher le colonel Norritz de la ravitailler, le 24 février 1581. Pendant ce siège, il fit tirer sur la ville à boulets rouges, invention dont on s'était servi pour la première fois, cinq ans auparavant, au siège de Dantzig. Plus de soixante et dix maisons furent détruites par l'incendie allumé au moyen de ces engins formidables, mais la ville tint bon.

Après cet échec, les troupes de Rennebourg parcoururent les Ommelanden et y causèrent de grands dégâts; mais bientôt les soldats des Etats les refoulèrent jusque sous les murs de Groningue. Le comte n'assista pas à cette triste fin de la campagne. Souffrant d'une maladie cruelle, que la rigueur du climat aggravait encore, il s'était retiré dans Groningue, où il mourut de la phtisie, le 23 juillet 1581. Dans les derniers jours de sa maladie, il ne fit que parler de la ville où il terminait sa carrière, regrettant de l'avoir jamais connue; il refusa de voir sa sœur Cornélie, qu'il considérait comme la cause de sa perte. Sa mort fut tenue secrète jusqu'au 29, car on craignait que les soldats, en apprenant son décès, n'en vinssent à réclamer leur solde arriérée et à se révolter. Il eut pour successeur, dans son gouvernement, François Verdugo.

Le comte de Rennebourg fut généralement regretté, même par ses adversaires. De l'aveu des écrivains protestants, tels que Van Meteren et Bor, il était doux et humain; il avait reçu dans sa jeunesse une très bonne éducation et était très instruit dans les langues grecque et latine; il aimait beaucoup la musique et en faisait le principal objet de ses délassements, ainsi que du jeu d'échecs. Soucieux du repos de ses administrés, il veillait avec le plus grand soin à ce que ses troupes fussent régulièrement payées et entretenait parmi elles la discipline. Il avait beaucoup lu et ses lectures lui avaient inspiré, en matière de religion, un peu de scepticisme; il ne partageait pas les idées superstitieuses et ne manquait pas de s'en moquer à l'occasion; toutefois, il ne cessa jamais d'être attaché de cœur à la foi catholique. Ses mœurs aussi n'étaient pas des plus pures; s'il haïssait l'ivrognerie, s'il détestait le scandale, il se laissait volontiers aller à son goût pour les femmes, tout en prenant soin de cacher ce vice. Il ne se maria jamais et ne laissa pas de postérité.

Alphonse Wauters.

Van Meteren. — Bor. — Diegerick, *Lettres inédites de Georges de Lalaing, comte de Rennebourg*, 1579-1580, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. X.

LALAING (*Gilles* DE), écrivain religieux, de l'illustre famille de ce nom, naquit en 1591, et mourut au couvent des Dominicains, à Gand, le 12 mai 1674. Entré de bonne heure chez les Frères prêcheurs, il alla achever ses études en Espagne, à l'université de Ségovie. Il enseigna ensuite, pendant plusieurs années, la théologie à Gand et à Osnabrück, puis fut envoyé comme missionnaire à Leeuwarden et à Groningue, et y resta de 1625 à 1643. Il fut de nouveau appelé à Osnabrück, cette fois pour y devenir prieur du couvent; après avoir occupé ce poste pendant quelques années, il retourna finir ses jours à Gand.

Il laissa un certain nombre d'ouvrages, les uns en latin, les autres en flamand; quatre furent imprimés, les autres restèrent en manuscrit dans la bibliothèque du couvent, à Gand; le P. B. Dejonghe, dans son *Belgium Dominicanum*, p. 103 à 105, en donne la liste. Les livres imprimés sont : *Historie van 't beginsel, voortganck, uutnementheden, gratiën, aflaten, ende mirakelen van*

het doorluchtigh ende wijtvermaerde aertsbroederschap des H. Rozenkrans. Antwerpen, bij J. Cnobbaert, 1630; in-8°, 2 vol. Ghent, bij Maximiliaen Graet, 1655; in-8°, 3 vol. — *Troost der schrupuleuzen (consolationes scrupulosorum)*. Brussel, bij Willem Scheybels, 1647, in-12. — *Bundel geschiedenissen, ter eeren van de H. name Jesus*. Antwerpen, bij Jacob Mesens, 1663, in-8°. — *Gheestelycke oeffeninghen van thien daghen, met veel uytnemende regels seer bequaem tot een gheestelyk leven, ende om de volmaeckte liefde Gods lichtelijck te becommen, beschreven in 't latyn door den eerw. P. T. Petrus Dierkens, doctor in de H. Godheyt, overghesteld in het vlaemsch door den eerw. Pater Ægidius De Lalaing, beide religieusen der Predikheeren ordre van het kouvent van Ghendt*. Te Ghendt, by Max. Graet, 1660, in-8°, 587 p.

Émile Varenbergh.

Blommaert, *De nederduytsche schryvers van Gent*. —Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

LALAING (*Guillaume* **DE**), diplomate, né à la fin du XIVe siècle, fils aîné d'Othon ou Otte, sire de Lalaing et de Bugnicourt, et d'Yolende de Barbençon, dame de Montigny-Saint-Christophe et de Hantes. A la mort de son père, qui décéda en 1441, à l'âge de cent et huit ans, dit-on, Guillaume hérita des seigneuries de Lalaing, de Bugnicourt, de Fressin, de Hordaing et de l'office de sénéchal d'Ostrevant. Sa carrière politique et administrative a été plusieurs fois contrariée par les événements auxquels il prit une part active. On ne peut toutefois mettre en doute son dévouement et son intrépidité. Il remplit les fonctions de grand bailli du Hainaut du 24 juillet 1427 au 21 janvier 1434, époque où le duc Philippe de Bourgogne l'en déchargea pour les confier à Jean de Croy. Rentré dans les bonnes grâces du duc, Guillaume de Lalaing fut nommé, en 1440, stadhouder de Hollande, de Zélande et de la West-Frise; mais cette charge importante lui fut retirée, en 1445, à cause de son attitude dans les querelles des Hoecks et des Cabillauws. Depuis cette époque, il ne paraît plus avoir repris de fonctions; mais il remplit vraisemblablement diverses missions. Guillaume de Lalaing avait épousé Jeanne de Crequy, veuve avec deux enfants de Robert, seigneur de Wavrin, mort en 1415. Cette dame était fille de Jean, sire de Crequy et de Canaples, et de Jeanne de Roye. On voyait autrefois dans l'église des Carmes, à Valenciennes, une verrière sur laquelle les deux époux étaient représentés dans l'attitude de la prière, avec les écussons suivants : Lalaing, Barbençon, Crequy, Roye, Montigny, Rassenghien, Bethune, Haveskercke. Une magnifique tombe qui décorait jadis l'église de Lalaing, portait cette inscription : « Chy gist « hault et noble homme, monsgr Guil- « laume, seigneur de Lalaing, cheva- « lier, qui mourut l'an xiiijc lxxv, le « xxvije d'aoust. Chy gist noble dame « Jehenne de Kreky, dame de Lalaing, « son espeuse, laquelle trespassa, l'an « xiiiic xcv, le xxje d'octobre. » Les statues en pierre grise qui ornaient cette tombe sont conservées au musée de Douai. Guillaume de Lalaing et Jeanne de Crequy eurent quatre fils et deux filles. On a parfois raconté que Guillaume de Lalaing avait été tué à la bataille de Brouwershaven, le 14 janvier 1426 (De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, éd. de Gachard, t. Ier, p. 458). Il y fut, en effet, grièvement blessé.

Léopold Devillers.

Vinchant, *Annales d'Hainau*, édit. Ruteau, p. 207. — Francquen, *Généalogies* (Lalaing). — Goethals, *Miroir des notabilités nobiliaires*, t. II, p. 497. — *Epitaphes des Pays-Bas*, ms. de la bibliothèque de Mons. – H.-R. Duthillœul, *Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois* (Douai, 1835), p. 297.

LALAING (*Jacques* **DE**), dit le *Bon Chevalier sans peur et sans doubte*, naquit en 1421, au château de Lalaing, près de Douai, dans l'ancien Hainaut. C'est le type du chevalier aussi vertueux que brave, le modèle du galant homme dans un guerrier invincible, notre Bayard à nous, plus d'un siècle avant celui de France. Le premier chroniqueur de son temps, Georges Chastellain, a raconté sa vie en détail, et un de nos poètes, messire d'Ennetières, a chanté

ses exploits. Retraçons brièvement sa biographie, sans nous en tenir à un sec résumé, qui ne serait digne ni du personnage ni du pays.

Jacques de Lalaing était le fils aîné de Guillaume, seigneur de Lalaing, de Bugnicourt, Brébières et Noyelles-Hyon, et de Jeanne de Créquy, fille de Jean, seigneur de Créquy et de Bugnicourt, de Fressin et de Canaples, un des chefs de l'armée levée contre les Anglais, en 1405, par Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, et veuve de sire Wannen, tué à Azincourt. Si Jacques de Lalaing tenait de son père par la bravoure, il ressemblait, par sa beauté de corps et d'âme, à sa mère, dont Georges Chastellain nous dit qu'elle était « belle « par-dessus toutes autres, sage, courtoise, débonnaire, bien morigénée et « remplie de toutes bonnes vertus ». Un manuscrit du comte de Lalaing nous fait connaître le portrait physique et moral du *Bon Chevalier* : « Messire « Jacques de Lalaing estoit ung chevalier de bien grant haulteur et de belle « et large croisure. Bras avoit merveilleusement longs et très fors ; belles « longhes mains fémenynes, mais de « grant vertu ; jambes bien faites, longhes et droictes, menues vers le bas ; « bonne, sceure et arrestée marche de « longs pas. Le taint avoit féminin, visaige rond, blonde barbe, yeuls de « faulcon, clers et amiables, hault front « plane et le nez bien trait. Belle avoit « la chevelure et dorée, le col long, « mais bien massics. La chière avoit « très joyeuse, belle faconde, beau port « et grave maintien. Coraige avoit doulx « et traictable, cler sens et noble esprit, par lequel monstra que tous « vices lui estoient à viletés. Devot « estoit et de grande abstenence, caste « et sobre. En âmour, vray estoit et « léal, non jureur, ne flateur, piteux « aux indigens et large oultre puissance. Dieu craingnoit et espargnoit « volentiers sang humain. » Son éducation fut excellente. Ce qui le prouve, c'est le témoignage de Vandé, l'auteur de l'*Addition à l'histoire de Louis XI*, qui, pour réfuter le reproche d'ignorance adressé à la noblesse de son temps, cite les ouvrages de plusieurs seigneurs, entre autres ceux de messire Jacques de Lalaing qu'on trouve, dit-il, dans les bibliothèques de Lacroix et de Verdière. Malgré les avantages qu'il tenait de la nature et de l'éducation, il était dans la vie ordinaire aussi aimable qu'il était humble et doux.

Tel est l'homme ; voyons le héros. En raison de sa haute taille et de sa force musculaire, il aimait beaucoup les exercices du corps. Ses passions de jeunesse étaient la chasse et le récit des prouesses guerrières des preux de Charlemagne. Le duc de Clèves, neveu de Philippe le Bon, étant venu au château de Lalaing, s'attacha vivement à celui qu'on aimait à surnommer *Jacquet*, et il l'emmena, en qualité d'écuyer, à la cour de Bourgogne ; ce que le duc, son oncle, approuva fort, car il tenait à grande estime la maison de Lalaing et augurait bien du jeune écuyer. Guillaume fit à Jacques ses recommandations paternelles. Il le mit en garde contre les sept péchés capitaux, en opposition avec les vertus chevaleresques : « Je vous jure », disait son père », sur celuy qui me fit et « forma, que j'aimeroie plus chier vostre « mort que par vous y eust faute, et « que ceste maison fust en rien amoindrie... *Sachez*, mon fils, *que de tant « que estes plus noble qu'un autre, de « tant devez estre plus noble de vertus.* » Jacques fut accompagné par plusieurs gentilshommes jusqu'à Hal, où il fit chanter une messe pour implorer la protection de la Vierge. A la cour de Bourgogne, il fut grandement choyé pour sa bonne mine et son heureux caractère. Dans les joutes et tournois par lesquels Philippe le Bon cherchait à augmenter le prestige de son règne, les chevaliers et les dames admiraient Jacques, les uns pour sa force et son adresse, les autres pour sa beauté et pour sa grâce. Il s'était signalé dès ses débuts à Bruxelles, puis à Châlons-sur-Saône et à Dijon, dans les états de Bourgogne. Bientôt il fut appelé à déployer son courage dans la guerre du Luxembourg que le duc Philippe voulait conquérir pour achever de réunir

sous son sceptre les provinces des Pays-Bas. A l'entrée de la ville, « Jacques « de Lalaing fit de moult belles apper- « tises d'armes, tant de lances comme « de l'espée, qu'à le voir férir à dextre « et à senestre, ceux qui le voyoient ne « s'en pouvoient assez esmerveiller. »

Jacques résolut d'immortaliser son nom en luttant contre les plus fameux chevaliers de son époque. Un an après la conquête du Luxembourg, en 1444, il se rendit avec d'autres seigneurs de Bourgogne à Nancy, où étaient réunies les cours de France et de Lorraine, avec le roi et la reine de Sicile. Jacques voulut prendre part au tournoi, proposé par les comtes du Maine et de Saint-Pol. Les Français se vantaient d'avoir bientôt raison d'un si jeune homme. Mais Jacques avait confiance en sa force. Les duchesses d'Orléans et de Calabre se disputaient l'honneur d'être la *dame de ses pensées* et le comblaient de riches présents. Il entra dans l'arène tout ruisselant de perles et de pierreries. Il eut affaire pendant deux jours aux plus vaillants chevaliers, et toujours il fut vainqueur. Et « tous les princes, chevaliers, « escuyers, princesses, dames et damoi- « selles s'esbahirent et esmerveillèrent « comment le corps d'un si jeune « homme, qui encore à ce jour n'avoit « que vingt-deux ans d'âge, avoit pu « ce souffrir, ni endurer ». Le second jour, il eut à lutter en présence du comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, qui revenait d'Angleterre où il avait été longtemps prisonnier. De Lalaing fit merveille : sur huit chevaliers français, sept avaient roulé dans la poussière ; le huitième, d'un coup de lance, eut son casque emporté. Et Jacques sortit de l'arène « aussi frais et nouveau « qu'à l'heure qu'il y estoit entré ».

Revenu dans son pays, il apprit qu'on avait vu, dans l'église Notre-Dame, à Anvers, un chevalier sicilien du nom de Jehan de Boniface (*Juan Bonifazio*) qui portait « un gage d'entreprise ». Jacques résolut d'accepter le défi de cet étranger, qui était de l'hôtel d'Alphonse Ier, roi d'Aragon et de Sicile. Le duc de Bourgogne décida que l'entreprise aurait lieu à Gand, le 15 décembre 1445, et voulut lui-même en être juge. Ce fut une heure solennelle dans la vie de Jacques de Lalaing. Il arriva à Gand accompagné du comte de Saint-Pol, du sire de Friennes, de Simon de Lalaing, de Hervé de Mériadec et d'une foule de seigneurs qui lui formaient une suite de 500 chevaux. La lice était sur le Marché-aux-Poissons, près de l'ancien château des comtes de Flandre, habité alors par le duc. Philippe le Bon, avec le duc d'Orléans, le comte de Charolais et sa cour, occupait une tribune élevée devant la halle des fripiers. Outre la foule des seigneurs et des dames qui assistaient à la fête, il y avait, à l'arrivée du jeune écuyer, aux fenêtres et aux portes des maisons, bon nombre « de dames et « damoiselles, bourgeoises et pucelles, « qui toutes alloient priant à Dieu qu'à « son grand honneur il pût faire retour ». Le premier jour fut consacré aux armes à cheval. La nuit mit fin au combat sans qu'aucun des deux champions eût été désarçonné. Le duc déclara qu'ils avaient assez combattu pour leur honneur. Le lendemain, avant de combattre à pied, Jacques pria le duc de lui conférer l'ordre de chevalerie. Philippe y consentit et descendit dans l'arène : le jeune écuyer s'agenouilla. Le duc tira son épée qu'il lui remit après l'avoir baisée : « Bon chevalier puissiez-vous « être », dit-il, en lui donnant l'accolade, « au nom de Dieu, de Notre-Dame « et de Monseigneur saint Georges ». L'ayant baisé sur la bouche, il remonta dans sa tribune et le signal de la lutte fut donné. Cette lutte fut émouvante. Le Sicilien vaincu allait succomber, quand le duc jeta son bâton dans l'arène. Il les complimenta, en leur disant : « Vous avez bien et honorablement « combattu et fait vos armes. Je les « tiens pour accomplies. Donnez-vous la « main et désormais soyez frères et bons « amis. » C'était la formule consacrée. Jacques, encore tout armé, alla remercier Dieu dans l'église voisine, et la foule le reconduisit à son hôtel, au son des trompettes et des clairons.

Cet exploit lui valut le titre de *Bon*

Chevalier. Voulant poursuivre sa carrière de gloire, il envoya un héraut à la cour de Charles VII, assignant un rendez-vous aux seigneurs français près de l'église Notre-Dame, à Paris. Mais le roi ne leur permit pas de répondre à ce défi. Jacques prit la résolution de parcourir les principales contrées de l'Europe pour se mesurer avec les plus vaillants chevaliers. Sa famille approuva ce dessein. Il commença par la France. Charles VII persista dans son refus, mais l'invita à honorer la cour de sa présence. Partout, sur son passage, on lui témoigna les plus vives attentions et les plus grands égards. Le roi fut aussi prodigue d'éloges que magnifique d'hospitalité envers le *Bon Chevalier* et les siens. Mais, personne ne se présentant pour toucher son gage d'entreprise, Jacques partit pour les Espagnes. En Navarre, il fut reçu, avec autant d'empressement que de joie, par le prince et la princesse, sœur du duc de Clèves. Un chevalier de Navarre, nommé Jean de Lusse, demanda au prince de se mesurer avec Jacques de Lalaing. Mais cette requête fut refusée au chevalier, le prince ne pouvant consentir à laisser troubler par un combat les fêtes et réjouissances dont il voulait honorer la visite du *Bon Chevalier*. Jacques, sorti de Navarre, entra en Castille, où le frère du grand maître de Calatrava, don Diego de Guzman, accepta son défi. Mais Jean II présidait les Cortès : il fallut attendre son retour. Messire Jacques, pour mettre à profit ce délai, se rendit en Portugal, où Alphonse V lui fit une réception brillante. On n'aurait pas plus royalement accueilli le duc lui-même. Mais le souverain ne permit pas à sa noblesse de lutter contre ce chevalier, le plus bel ornement de la cour de Philippe de Bourgogne, avec lequel il avait fait alliance. Revenu en Castille (1447), Jacques entra en lice avec don Diego de Guzman. Son adversaire fut vaincu dans la première rencontre des armes de pied. Jacques se déclara prêt au combat à cheval, endéans les trois jours. Le roi n'y voulut point consentir. Don Diego était humilié : il fit sommer son rival de fournir quatre lances. Le roi s'y opposa, et ce chevalier n'échappa à la disgrâce royale que par la généreuse intervention de Jacques de Lalaing qui, pendant les six jours passés à Valladolid, fut traité avec une faveur insigne par le roi et sa cour. En Navarre, puis en Aragon, les souverains se retranchèrent derrière leurs alliances avec le duc de Bourgogne, et messire Jacques ne trouva personne à combattre. Il revint en passant par Perpignan, Narbonne et Montpellier, sans rencontrer nul adversaire. Il traversa Béziers, Nîmes, Avignon, le Dauphiné où il fut grandement reçu par le dauphin, reprit le chemin de Bourgogne et fit au palais du duc un retour triomphal. Puis il alla au château de Lalaing se reposer au sein de sa famille, si heureuse et si fière de sa vaillance. Mais ce repos fut de courte durée. Jacques demanda au duc la permission de se rendre en Ecosse pour lutter avec Jacques Douglas, frère du lieutenant général du royaume. Douglas pria Jacques de Lalaing de se faire accompagner par quelques autres seigneurs belges qui participeraient au combat avec d'autres chevaliers écossais. Jacques partit avec Simon de Lalaing, son oncle, les sires de Montéguy et de Mériadec. D'abord assez mal accueillis en Ecosse, ils firent comprendre qu'il n'y avait de leur part ni colère, ni haine, ni jalousie, mais uniquement désir de montrer leur courage en combattant des guerriers si braves. Le jeune roi Jacques II se constitua juge, et la lice fut ouverte à Stirling. Ils étaient trois contre trois, comme les Horaces et les Curiaces ; mais, au lieu du sort d'un empire, ils ne mettaient en jeu que leur réputation personnelle et la renommée de leur pays. Les trois Belges furent vainqueurs, et c'est Jacques qui, par sa force, son habileté, son audace, obligea le roi à jeter son bâton dans la lice, pour faire séparer les combattants. Ils ne tardèrent pas à quitter l'Ecosse, dont l'orgueil était blessé. A Londres, Henri VI défendit aux seigneurs de sa cour de répondre au défi du *Bon Chevalier*. Mais un écuyer Anglais passa la mer pour venir com-

battre Jacques de Lalaing qui, cette fois, fut sérieusement blessé, quoique vainqueur encore. Ayant résolu de paraître trente fois en champ clos avant sa trentième année, Jacques se remit en route pour de nouveaux exploits. Il se décida à tenir un pas d'armes à la *Fontaine des Pleurs* (Châlons-sur-Saône). A l'approche du jubilé de 1450, une foule de chevaliers passaient par là pour se rendre en Italie. De Lalaing eut à lutter successivement contre douze chevaliers, et chaque fois il eut l'honneur de la victoire. Peu de temps après son retour, le 2 mai 1451, Philippe lui conféra la Toison d'or, dans un chapitre de cet ordre tenu à Mons. Il l'avait nommé déjà conseiller et chambellan. Le *Bon Chevalier* fut envoyé ensuite en ambassade à Rome, avec Jean de Croy, seigneur de Chimai, pour un projet de croisade contre les Turcs, qui menaçaient déjà Constantinople. Après l'accomplissement de cette mission, Jacques eut à rompre une lance avec le comte de Charolais, qui avait atteint sa dix-huitième année. Cette joute était un essai préparatoire au tournoi annoncé pour le premier dimanche du carême de 1452. L'essai eut lieu au parc de Bruxelles. Au tournoi, sur la Grand'Place, deux cent vingt-cinq princes, barons, chevaliers et écuyers étaient réunis. Jacques de Lalaing figurait parmi les principaux jouteurs, ainsi que le sire d'Arenberg. Le comte de Charolais rompit dix-huit lances et remporta le prix qui lui fut remis par les dames.

Le *Bon Chevalier* désormais va prendre part à de grands événements et montrer sa valeur sur des champs de bataille qui feront honneur à l'homme de guerre, mais non à son souverain, et où notre héros perdra malheureusement la vie à la fleur de ses années. Cette guerre, qui devait aboutir à la bataille de Gavre, fut un combat à mort entre le despotisme et les libertés locales. Philippe de Bourgogne n'avait pas tort de chercher à centraliser nos provinces. Les moyens seuls étaient mauvais. Il rassembla des forces considérables et choisit les meilleurs guerriers de ses États et même de l'étranger, pour abattre la fière cité gantoise qui, livrée à elle-même, ne recula pas devant cette lutte gigantesque.

C'était au mois d'avril 1451. Simon de Lalaing était assiégé dans Audenarde. Jacques, qui se dirigeait sur Grammont, obtint de venir au secours de son oncle. Les Gantois, disait-on, étaient au nombre de trente mille à ce siège. Le duc avait chargé son parent, Jean de Bourgogne, comte d'Etampes, de délivrer la ville. Les principaux chefs estimaient que le salut était dans les mains de messire Jacques, s'il pouvait pénétrer dans la place. Il y parvint avec sept de ses compagnons, en passant un ravin défendu par six cents Gantois. « Qui eut vu messire Jacques de Lalaing se férir dedans et les éparpiller, « il sembloit à le voir que ce fût un « foudre. Il les abattoit et détranchoit, « qu'il n'y avoit celui qui ne lui fît « voie. » Les Gantois visaient surtout le *Bon Chevalier*, dont la lance fut brisée et qui aurait péri peut-être si le varlet du sire de Bassigny ne l'eût dégagé. Ce courageux soldat tomba frappé à la tête d'un coup de massue. Jacques voulut sauver son libérateur. Collision terrible, qui finit par la retraite des Flamands décimés. Sorti de Termonde avec les sires de Lannoy, de Humières, et les archers commandés par le bâtard de Renty, Jacques de Lalaing se porta vers Lokeren. Une bonne partie des Flamands se barricadèrent dans l'église. De Renty, chargé de contenir les Gantois qui y avaient cherché refuge, pendant que Jacques ralliait ses hommes d'armes, abandonna sa bannière, et ses archers prirent la fuite. Le *Bon Chevalier*, voyant l'hésitation de ses compagnons, mit pied à terre et « par grand courage et « hardement, comme homme qui ne « craint pas la mort », il donna aux Bourguignons le temps d'évacuer la ville. Mais à l'est de Lokeren, près du hameau de Naestvelde, une troupe de paysans les assaillirent et les repoussèrent jusqu'au bord d'un fossé où la plupart finirent par être précipités. Jamais de Lalaing n'eut une telle occa-

sion de déployer sa vaillance. Seul, il résista à toute une armée de Flamands et sauva ses compagnons de la mort. Le bruit courait qu'il avait péri avec tous les siens. Le sire de Humières, pour s'en assurer, se dirigea avec ses hommes d'armes vers le lieu du combat. Devant le nombre des ennemis, il n'osa se porter en avant et revint demander du secours. Mais le sire de Lannoy, indigné, s'écria : « Il ne faut pas laisser « ce vaillant chevalier, messire Jacques « de Lalaing; s'en voise qui veut; « quant à moi, je l'attendrai. » Cet exemple arrêta quelques fuyards et ils parvinrent, par leurs efforts, à dégager le *Bon Chevalier*. Sans le dévouement héroïque de Jacques de Lalaing, personne n'eût échappé à la déroute de Lokeren. Deux chevaliers portugais, qui avaient pris part à l'action, disaient : « La vaillance et hardement d'un seul « chevalier, messire Jacques de Lalaing, « a aujourd'hui préservé de mort plus de « trois cents hommes et gardé de grand' « honte toute la compagnie ci-présente. » Cinq chevaux avaient été tués sous lui. Le duc tenta une nouvelle expédition dans ce pays de Waes, pour réparer l'échec qu'y avait subi son armée. Jacques de Lalaing et Antoine de Croy étaient à la tête de l'avant-garde. Près d'Overmeire, Jacques de Lalaing fut attaqué, et là encore il se montra le plus vaillant. Dans leur marche vers Lokeren, au milieu des bruyères coupées de fossés infranchissables pour la cavalerie, un corps de Gantois vint de nouveau fondre sur eux. On ne savait trop de quel côté penchait la victoire, quand Jacques de Lalaing parvint à franchir le fossé qui arrêtait sa marche, et, suivi du sire d'Aumont et des deux sires de Vandrey, se précipita à fond de train sur les Flamands qui firent retraite, mais en si bon ordre et en telle contenance, que les Bourguignons n'osèrent les poursuivre. A la sanglante journée de Basele, le 16 juin, le *Bon Chevalier* fit de nouveaux prodiges, sauva la vie à Jacques de Luxembourg et fut blessé à la jambe d'un coup de faux. Le 27 juin, le duc, pour prévenir un coup de main sur Hulst, y envoya des troupes d'élite parmi lesquelles se trouvaient Simon de Lalaing, Jacques et son cousin Sanche. Le 28 juin, le *Bon Chevalier* fit une reconnaissance vers Axel. Il n'avait avec lui que soixante lances. Assailli par quelques centaines de paysans, il les mit en fuite, leur tua dix à douze hommes et fit vingt prisonniers. « A sa vue nul, pour « peur de la mort, ne l'osoit attendre. » Le lendemain, six mille Gantois arrivèrent devant Hulst. Jacques de Lalaing, avec ses cavaliers et ses archers en grand nombre, se tenait en embuscade hors de la ville. Les Gantois combattaient avec ardeur. Le *Bon Chevalier* eut trois chevaux tués; les Bourguignons, néanmoins, allaient être vaincus, sans la trahison de Liévin de Smet passant à l'ennemi, aux cris de : Bourgogne ! Les Flamands alors prirent la fuite et coururent en désordre jusqu'aux portes de Gand. Les vainqueurs, craignant une nouvelle attaque, demandèrent des renforts au duc, qui arriva le lendemain avec toute son armée aux environs de Hulst. Il envoya Simon et Jacques de Lalaing reconnaître Axel. La place était évacuée. Philippe fit livrer aux flammes tout ce pays et marcha sur Gand, sans parvenir à amener les Flamands à une bataille, comme il l'aurait voulu.

Après une trêve de six semaines, les hostilités recommencèrent. Le maréchal de Bourgogne, sire de Blanmont, un monstre de cruauté, mettait tout à feu et à sang. Jacques de Lalaing, placé à Audenarde avec son oncle Simon, cherchait à réprimer ces horreurs dont il était révolté et étudiait les moyens d'éviter tout pillage. En octobre, il ramena des environs de Gand quinze chariots de grain. Le 27 du même mois, il se joignit à Antoine de Bourgogne sorti d'Alost avec plus de mille cavaliers. Les Gantois les mirent en déroute; et, sans la valeur du *Bon Chevalier*, Antoine y eût laissé la vie. Le 2 décembre, Philippe de Lalaing subit une défaite : les Flamands le poursuivirent jusqu'à Audenarde, où il ne serait pas rentré, si Jacques n'était venu au secours de son frère, pour protéger sa retraite. De ce côté, la fortune

favorisait la cause gantoise qui, pour la Flandre, était une cause nationale. La médiation de Charles VII n'ayant pas abouti, la guerre fut reprise avec une nouvelle vigueur. Après la résistance héroïque des Gantois au château de Schendelbeke et les pendaisons qui suivirent, les Bourguignons dirigèrent leurs attaques contre le château de Poucques, en 1453. Jacques de Lalaing fut chargé par le duc de contenir les Gantois retranchés dans l'abbaye d'Eename. Le *Bon Chevalier*, quoique blessé à la jambe, voulut surprendre l'ennemi. Mais la place était évacuée : il s'y installa, attendant les ordres du duc. Philippe lui enjoignit « d'ardoir et « démolir cette belle abbaye, ce que le « *Bon Chevalier* fit à grand regret, car « jamais de feu bouter ne vouloit-il être « consentant ». De retour au camp, « il « entendit trois messes et se confessa à « un frère prêcheur », comme ayant posé, malgré lui, un acte que sa conscience lui imputait à crime. Jacques, auquel maître Jean Caudet, chirurgien du duc, avait ordonné le repos pour la guérison de sa jambe, voulut se rendre compte des travaux du siège. Toison d'or lui reprocha sa désobéissance aux ordres de maître Caudet. Il répondit en riant que l'inaction lui était à charge. Désirant voir les effets d'une bombarde de fort calibre qu'on nommait *la Bergère*, il se plaça sous le manteau du canon, quand un boulet de pierre lancé par la couleuvrine d'un jeune artilleur gantois, fils d'Henri *de Blende*, un pauvre aveugle, enleva le sommet de la tête du *Bon Chevalier*. Frappé à mort, il n'eut que le temps de joindre les mains et de rendre le dernier soupir entre les bras d'un frère carme accouru pour lui donner les secours de la religion. Le même boulet, qui tua en outre un homme d'armes et quatre archers, faillit coûter la vie à Antoine de Bourgogne, à Adolphe de Clèves et au comte de Charolais lui-même.

Ainsi mourut, à trente-deux ans, celui qui était, dans son temps, la plus haute incarnation de la chevalerie et qui avait autant de vertus comme homme privé que de valeur comme homme de guerre. Il sut rester chaste et pieux dans une cour voluptueuse. Il n'eut d'autres passions que celle de l'honneur et son idéal amour pour la princesse Marie de Clèves, dont la politique fit l'épouse du duc Charles d'Orléans et la mère de Louis XII. C'est pour lui plaire que le *Bon Chevalier* combattit à Nancy; quand, au pas de la *Fontaine des Pleurs*, il attendit les chevaliers de France, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Espagne se rendant au jubilé de Rome; quand on lisait sur ses *Chapitres des armes*, « pour « acquérir la grace et bienvoellance de « celle qui par dessus toutes dames ter- « riennes est la nonpareille », c'était à elle encore qu'il adressait son hommage; et cet emblème de la *nonpareille* fut consacré par lui « à celle qui voit glorifier « dans les cieux le nom que la duchesse « d'Orléans portait sur la terre » (Chastellain). C'étaient là les nobles sentiments qui faisaient vibrer son cœur. Assurément nul plus que lui ne mérita le nom de héros. Il avait tant de regret, lui si généreux et si bon, d'avoir dû participer aux atrocités commandées par son souverain, qu'il voulait les expier en allant combattre les infidèles. A cet effet, il s'était engagé à céder à son frère Philippe tous ses droits sur l'héritage paternel.

Dans toutes les provinces soumises au duc de Bourgogne, la mort de Jacques de Lalaing fut un deuil public. Le duc lui-même « pleura moult tendrement, « et luy churent les larmes des yeux si « très-abondamment tout au long de la « face et en eut le cœur si très-estraint, « qu'un seul mot de sa bouche ne pouvoit « issir ». Pour venger la mort de son cher Jacquet, Philippe le Bon fit pendre les assiégés, quand ils se rendirent après neuf jours de résistance. Il ne fit grâce qu'à quelques prêtres, à un lépreux et à deux ou trois jeunes garçons parmi lesquels se trouvait précisément, comme le dit M. Kervyn de Lettenhove, « celui « qui avait enlevé à l'armée bourgui- « gnonne et à toute la chevalerie chré- « tienne son modèle et son héros ». Philippe le Bon l'apprit, mais le jeune

artilleur s'était sauvé à Gand : il était à l'abri de la vengeance.

Les funérailles du *Bon Chevalier* furent célébrées au château de Lalaing, au milieu des larmes de sa famille. « A sa « venue le deuil s'encommença moult « grand, tant du seigneur de Lalaing « comme de la bonne dame, laquelle « démena telle douleur que tous ceux « qui la véoient furent contrains de « partir (*participer*) à ses larmes ; car « tant l'aimoient chèrement que leur « deuil ne pouvoit cesser, mais un « chaque jour continuoient de faire re- « grets et complaintes de la pitèuse mort « de leur fils. Au-dessus du corps fut « faict un moult notable sépulcre et « riche, où estoient richement emprein- « tes et entaillées les trente-deux ban- « nières et enseignes de tous ses costés, « et dont il estoit issu (1) ; et au-dessus « une épitaphe escrite et entaillée en « pierre. » Cette épitaphe, en quatrains monorimes, était l'œuvre de Georges Chastellain ; en voici un extrait :

Cy gist d'honneur l'exemplaire assouvie,
Le miroir clair de noble et haute vie,
Des bons spectacle, et l'aiguisoir d'envie,
Par avoir trop gloire en soy déservie.

Cy gist l'honneur des hautes cours royales,
L'assemblement des vertus triomphales,
La lampe ardant en chambres et en salles,
Dont tout œil prit clartés espéciales.

Cy gist celuy qui fut des bons l'exemple,
Revérendeur de Dieu et de son temple,
Vray, sobre et large, et tel, quand le contemple,
Que son los vaut que terre et ciel s'en emple.

Cy gist celuy qui telle avoit audace
Qu'en bataille onc de fer ne couvrit face ;
Mais attempré de froideur comme glace,
Toujours l'honneur emporta de la place.

(1) Chifflet en fait la description suivante : « En l'église de Sainte-Aldegonde, à Lalaing; en « la chapelle de Notre-Dame dans la muraille, au « costé gauche de l'autel, se voit une sépulture « élevée de trois pieds, où sur un marbre noir y « a un gisant de pierre grise, armé de toutes « pièces, vestu d'une cotte d'armes, les mains « joinctes, la teste nue sur un coussin, entouré « d'un bourlet rond semé de perles, les pieds « reposants sur un mortier ou canon court. Deux « pieds plus haut que le gisant, il y a trente-deux « héraulx vestus de leurs cottes d'armes, portans « autant de bannières, au blason des quartiers « du deffunct. Au milieu sont les armes de La- « laing, brisées d'un lambel de trois pièces, avec « heaume, couronne, tymbre et hachemens; « l'inscription est : *Chy gist le bon chevalier « Messire Jacques de Lalaing, aisné fils de hault « et noble Monsieur Guillaume, seigneur de La- « laing, qui trespassa au siege devant Pouckes, « le IIIe jour du mois de juillet l'an MCCCC et « LIII. Priez pour son âme* ».

Tel fut Jacques de Lalaing, la plus pure de nos gloires. « Quand il se trou- « voit en bataille contre ses ennemis, il « avoit l'ire d'Hector le Troyen ; mais « quand il se veoit au dessus de ses en- « nemis, jamais on ne trouva homme « plus débonnaire ni plus humble. » Sa renommée était universelle : « Ces- « toit la fleur des chevaliers ; il fut « beau comme Pâris, il fut pieux « comme Enée, il fut sage comme Ulysse « le Grégeois ». Disons-le, en finissant, avec M. Alexandre Henne : « Si la France « est fière de son Chevalier sans peur et « sans reproche, la Belgique, on le voit, « peut se vanter de son *Bon chevalier « sans peur et sans doubte* (Olivier de la « Marche). Comme Bayard, il débuta « par des exploits de chevalerie ; s'il « n'eut point comme lui de vastes champs « de bataille pour théâtre de sa valeur, « elle n'en fut pas moins éclatante : « les piques des communiers flamands « étaient au moins aussi redoutables que « celles des Suisses et des lansquenets « mercenaires. Tous deux on les vit « seuls arrêter une armée. Tous deux « ont laissé de nobles témoignages de « générosité et de grandeur d'âme. Tous « deux, rapprochement funeste ! tous « deux tombèrent sous les coups de leurs « compatriotes ; mais ici l'avantage est « à Bayard : il combattait un traître, et « Jacques de Lalaing combattait des « hommes libres que voulait asservir un « despote ».

Ferd. Loise.

Delvenne, *Biog. du royaume des Pays-Bas.* — Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist. et de géogr.* — *Revue trim.*, t. VII (art. d'Alex. Henne). — *Biog. univ.* — Jean d'Ennetières, *Le chevalier sans reproche, Jacques de Lalaing.* — Georges Chastellain, *Livre des Faits de Jacques de Lalaing.* — Olivier de la Marche, *Mémoires.* — Monstrelet, *Chronique.* — Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne.* — Goethals, *Miroir nobiliaire.* — Brassart, *Notice historique sur l'ancienne et illustre famille des seigneurs de Lalaing.* — Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or.* — Meyer. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre.* — *Revue litt. du Nord.* — Vallet de Viriville.

LALAING (*Josse* DE), chef de la branche cadette de la maison de Lalaing, eut pour père Simon, mari de Jeanne de Gavre, l'émule du célèbre Jacques de Lalaing, dit le *Bon Chevalier*. Il épousa

Bonne de la Vieuville, dame de Sains. En 1481, il acquit de son cousin germain, Jean de Lalaing, qui était chargé de dettes, la seigneurie de Lalaing. L'acte original, daté du 24 septembre, est aux archives de la maison d'Arenberg. Il fut créé chevalier de la Toison d'or, au chapitre de l'ordre, tenu à Bruges en 1478. Josse de Lalaing fut conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, amiral, grand veneur, souverain bailli et commissaire au renouvellement des lois de Flandre, capitaine de l'Ecluse, chevalier d'honneur de la duchesse Marie, premier chambellan et gouverneur de l'archiduc son fils, gouverneur général de Hollande, de Zélande et de Frise. Son épitaphe, rapportée par Brassart, nous apprend qu'il était « haut en joustes et tour- « noyes, qu'il fit plusieurs grands voya- « ges de terre et de mer », qu'il « prit d'assaut une isle », subjugua Utrecht et prit d'assaut la forte ville de Hornes, en Frise. A la bataille d'Utrecht, en août 1483, il était sur sa haquenée aux côtés du seigneur d'Egmont. Occupé à faire affûter une bombarde, il fut reconnu à son manteau écarlate et atteint de deux coups d'arquebuse. Relevé par un de ses parents, Artus de Lalaing, Josse fut transporté près du duc Maximilien, à qui il rappela ses longs services et recommanda sa famille. Il mourut le lendemain, 5 août, et fut enterré dans l'église de Deynze, près de son père qui en était le fondateur. Sa femme mourut le 2 mars 1503, à Arras, où elle fut inhumée en l'église Sainte-Claire. Josse eut d'elle quatre enfants, savoir : Charles de Lalaing; Antoine, seigneur de Montegnie et comte d'Hooghstraeten; Antoinette, femme de Philippe, seigneur de Habart, et Marguerite, qui épousa, en premières noces, Philippe de Conlay, seigneur de Forest, et, en deuxièmes noces, Louis de Longueval, seigneur de Verneuil.

J. Nève.

J. Brassart, *Histoire et généalogie des comtes de Lalaing*, Douai, 1844, p. 33 et suiv. — Maurice, *Le Blason des armoiries de tous les chevaliers de la Toison d'or*, 1667, p. 91.

LALAING (*Lopez-Marie-Charles* DE), dit *le comte de Lalaing*, homme de guerre, né en 1678, de Jacques de Lalaing, seigneur de Santberge, vicomte d'Audenarde, et de Marie-Thérèse Rym de Bellem, fut nommé capitaine à la création du régiment des gardes wallonnes au service d'Espagne, en 1703. Il fut promu au rang de capitaine de grenadiers, le 1er juillet 1710, et à celui de brigadier, le 19 septembre suivant. Ce brave officier fit toutes les campagnes de la guerre de la succession d'Espagne; il prit part aux expéditions de Sardaigne et de Sicile, et assista à la bataille de Villa-Franca. Le 1er mai 1720, il obtint le grade de maréchal de camp, et parvint au grade de lieutenant général des armées du roi d'Espagne, gouverneur de Badajoz et commandant général de l'Estramadure, en 1734. Il avait épousé, le 10 février 1731, dona Mathiasine de Calacans y Abarca, originaire d'Aragon, morte le 10 février 1770, qui lui donna deux enfants. Il mourut à Madrid, le 14 janvier 1743.

Léop. Devillers.

Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*, t. III. — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1851.

LALAING (*Philippe* DE), connu sous le nom de *Chevalier de la dame de Perronfée*, gouverneur du Hainaut et de Hollande, souverain bailli de Flandre, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, naquit vers 1430, au château de Lalaing, près de Douai. Il eut pour parrain le duc Philippe de Bourgogne, qui lui donna son nom. Après le *Bon Chevalier*, il fut un des plus vaillants guerriers de sa famille et de son temps. On le vit pour la première fois, à côté de son frère d'illustre mémoire, dans la guerre contre les Gantois rebelles. Le comte d'Etampes, Jean de Bourgogne, le fit chevalier devant Audenarde, en avril 1452, au moment de l'attaque contre les troupes flamandes. Le 18 mai suivant devant Lokeren, au pays de Waes, son frère lui sauva la vie, en l'arrachant des mains des Gantois. Le 2 décembre, étant sorti d'Audenarde,

où commandait Jacques de Lalaing, « et « désirant de soy advancer et faire con- « gnoistre », il alla *bouter les feux* sous les murs de Gand; mais il tomba dans une embuscade, et, sans le secours de son frère, c'en était fait de lui peut-être, s'il ne rendait pas les armes. « Le se- « cond jour de décembre, messire Phi- « lippe de Lalaing, ung josne chevallier, « frère de messire Jaques et lequel se « tenoit avecques son frère en la garni- « son d'Audenarde, desirant de soy ad- « vancer et faire congnoistre, esleva « grant partie de la garnison et entre- « print une course devant Gand le plus « secretement que faire peust; mais les « Gantois avoient tant d'amis et d'espies « par toutes les villes et par le pays, « que l'on povoit peu faire de chose dont « ils ne fussent avertiz. Si fut mainsui « (épié) en son emprinse, et saillirent les « Gantois à grosse puissance et mirent « embusches sur le passaige qu'il devoit « passer. Mais ainsi advint qu'ung paige « de la compaignie dudit messire Phi- « lippe queroit son maistre, qui estoit « devant du nombre des chevaucheurs. « Ledit paige faillit de trouver son « maistre et passa tout oultre lesdits « chevaucheurs, et trouva les aguetteurs « des Gantois qui le prindent et luy cou- « pèrent la gorge; et le trouverent mort « sur le chemin les gens dudit messire « Philippe, et cogneurent bien que les « Gantois estoient aux champs. Si s'ar- « resterent et firent arrester la compai- « gnie, que besoing fut à la garnison de « retourner; et fut mandé à messire Ja- « ques de Lalaing qu'il saillit pour son « frère secourir. Ce qu'il fit; il recueillit « ses gens et mit en bataille devant les « Gantois. Mais il estoit si tard que la « nuit deppartit les compaignies; et s'en « retourna messire Jaques à Audenarde; « et les Gantois coucherent en une ab- « baye près de là (l'abbaye d'Eenaeme); « et devant le jour partirent et s'en re- « tournerent à Gand » (1). Le *Bon Che- valier* chérissait Philippe, « pour ce qu'il « véoit estre en luy grande apparence et « beau commencement »; aussi, nous l'avons vu, comptait-il lui laisser ses biens pour aller combattre les infidèles. Dès le 17 juillet 1453, Philippe fut nommé chambellan du duc de Bourgogne, à la place du *Bon Chevalier* défunt.

La guerre contre les Gantois se termina peu de temps après, et, à la bataille de Gavre, le 22 juillet, Philippe de Lalaing se signala par ses charges de cavalerie.

Les fêtes ayant succédé aux combats, nous retrouvons Philippe de Lalaing à Lille, le 17 février 1453, au *Banquet allégorique* donné par Philippe le Bon, à l'occasion de la prise de Constantinople par les Turcs.

Une joute organisée par le prince Adolf de Clèves précéda le banquet. Un riche cygne d'or en était le prix : ce qui fit surnommer le prince de Clèves *le Chevalier au cygne*. On remarquait à cette joute Philippe de Lalaing dont la houssure était « de velours noir, à « larmes d'or brodées, avec une croix de « Saint-Andrieu de velours cramoisy, « sur la croupe de son cheval ». Il fut l'un des douze chevaliers qui, avec le même nombre de dames et de damoiselles, représentèrent les *Mystères* et *Momeries* par lesquels finit le célèbre banquet.

Mais le but principal de cette fête était le vœu de porter secours à la chrétienté par une nouvelle croisade contre le Turc, maître de Constantinople. Ce vœu se nomme *Vœu du Faisan*, oiseau noble qu'on apporta devant le duc de Bourgogne pour servir d'emblème et de gage à la parole donnée. Olivier de la Marche nous a conservé vingt-deux *Vœux du Faisan*, à commencer par celui de Philippe le Bon.

Voici le vœu de Philippe de Lalaing : « Mgr de Boussu et messire Philippe de « Lalaing vouent à Dieu, à Nostre Dame, « aux dames et au faisant, que se mon « très redoubté seigneur Mgr le duc de « Bourgoigne va en Turquie à l'en- « contre des infidelles, les dessus ditz « le serviront bien et loyaulment, se le « plesir de mondit seigneur est qu'ilz y « voisent; et du jour qu'ilz partiront, « ilz porteront une emprinse pour en

(1) Olivier de la Marche, *Mémoires*, édit. H. Beaune et J. d'Arbaumont, t. II.

« combatre deux; et se le tiers y venoit, « ilz en prendront telle adventure que « Dieu et Nostre Dame leur vouldront « envoyer ». Le 17 août 1458, il fit, à Lille, « une joute de sept courses de « lanches contre tous venants » en l'honneur des comtesses d'Eu et de Nevers. Peu après, étant à Arras avec la cour du bon duc, il toucha à l'*emprise* d'armes de Charles de Moullon, écuyer de la maison du dauphin. Cette emprise fut exécutée le 1er octobre, au Quesnoy.

Quand le sacre du roi Louis XI se fit à Reims, le 14 août 1461, on remarqua dans la suite du duc messire Philippe de Lalaing « houchié de velours noir ». On le signale encore à la joyeuse entrée du roi dans sa capitale, le 31 août.

L'année 1463 fut l'année mémorable de sa vie. Philippe le Bon, dont le cœur ne vieillissait pas et qui ne le cédait à personne en fait de galanterie, voulut organiser des fêtes à l'occasion de l'arrivée, à Bruxelles, de sa sœur, la duchesse douairière de Bourbon, avec deux jeunes princesses. Philippe de Lalaing demanda et obtint l'autorisation de tenir un pas d'armes comme celui de la *Fontaine aux Pleurs*. Il devait avoir lieu à Bruxelles, le 6 février 1462, mais il fut ajourné au 28 avril 1463, et se fit à Bruges. Le *Perronfée* tirait son nom d'un perron derrière lequel un chevalier était tenu prisonnier par une grande et noble dame dont un nain transmettait les ordres. Le pas était divisé en trois parties : 1° les courses à la lance et à l'épée, en quatre journées, durant lesquelles Philippe de Lalaing lutta contre vingt-quatre jouteurs; 2° les courses de lance en harnais de guerre, qui durèrent aussi quatre jours contre vingt adversaires; 3° les courses en harnais de joute, de quatre jours encore, contre vingt seigneurs, parmi lesquels Charles le Téméraire lui-même.

Les noms des chevaliers et écuyers qui s'escrimaient contre Philippe de Lalaing sont énumérés dans le récit qui en est resté. On en compte jusqu'à quarante-cinq, parmi lesquels Adolf de Clèves, Simon de Lalaing, Josse de Lalaing, Jehan et Jacques de Luxembourg, Philippe de Bourbon, Gille de Berlaimont, le seigneur de Condé, Guillaume de Ligne, le comte de Brienne, Jehan de Trazignies, le vicomte de Furnes, Evrard de T'Serclaes, etc. Nous avons quatre versions de ce pas d'armes, dont la plus importante a été publiée dans le tome XIV des *Souvenirs de la Flandre wallonne*, Douai, 1874 (1).

Dans ce pas du *Perronfée*, Philippe de Lalaing s'élevà au niveau du *Bon Chevalier*.

Il alla aussi, dit-on, jouter en Angleterre où il aurait eu pour historiographe le héros Chester. D'après Chastellain, il se serait enrôlé, en 1464, dans la croisade du grand bâtard de Bourgogne, qu'une peste fatale aux Bourguignons arrêta au port de Marseille.

Il suivit le comte de Charolais dans la guerre du *Bien public* et trouva la mort à Montlhéry, le 16 juillet 1465, ayant « par sa vaillance, iceluy jour, « esté en partie cause que les gens du « roy furent reboutés ». Ainsi finit, dit Commines, « un fort bien renommé « d'entre les jeunes capitaines, qui estoit « d'une race dont peu s'en est trouvé « qui n'aient esté vaillans et courageux; « et presque tous morts en servant leurs « seigneurs à la guerre ». En trente années, sept membres de cette héroïque famille périrent dans les combats. Charles le Téméraire fit enterrer Philippe « en une chapelle assis près du « Mont ». Il « gist au cœur de l'église « du Mont-le-Herry », d'après le testament de sire de Lalaing, son père.

Une chanson populaire sur la journée de Montlhéry lui consacre quelques regrets :

Celui que tant je plain,
(Jhésus ! misericors
Lui soit ce jour derain !)
Messire Philippe de Lalaing
Bien vault que on le larmye,
Car quatre en tua de sa main
De s'averse partie.

S'il ressemblait à son frère par le courage, il ne lui ressemblait pas par ses

(1) Dans le manuscrit de Paris, l'auteur déclare que c'est lui qui a été chargé par le chevalier prisonnier de publier les *Chapitres* du pas. C'est un des hérauts d'armes de la cour de Bourgogne. Dans la version d'Arras, le héraut Limbourg est l'auteur des *Chapitres*.

mœurs : il eut des bâtards, dont l'un, *Méliador*, fut bailli de Douai, de 1489 à 1499. Ferd. Loise.

Brassart, *Souvenirs de la Flandre wallonne.* — Monstrelet, *Chronique.* — Chastellain, *Livre des faits de J. de Lalaing.* — Olivier de la Marche, *Mémoires.* — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne.* — Goethals, *Miroir nobiliaire.* — Reiffenberg, *Hist. de l'ordre de la Toison d'or.*

LALAING (*Philippine-Christine* **DE**), fille de Charles, comte de Lalaing, pair de Hainaut (voir ce nom), et de Marie de Montmorency, dame de Condé, naquit vraisemblablement en cette dernière ville (1), vers 1545. Elle fut mariée, le 2 juillet 1572, à Pierre de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, etc., l'un des plus zélés partisans des Etats généraux. Ayant été nommé gouverneur de la ville de Tournai par don Juan de Requesens, en 1574, Pierre de Melun, quoiqu'il affectât d'être bon catholique, tolérait ou encourageait les efforts du parti des Gueux. Ceux-ci, d'après Poutrain, bravaient audacieusement les catholiques et portaient leurs insolences jusque dans les églises. Par lettres patentes du 13 septembre 1579, l'archiduc Mathias confia à Pierre de Melun la charge de surintendant général de Tournai, du Tournaisis, des villes et citadelles de Valenciennes, Cambrai, Landrecies, Bouchain, et de toutes les autres villes, places ou forteresses de l'Artois et du Hainaut qui se rangeraient de leur parti ou tomberaient en leur pouvoir. Ces lettres furent confirmées par les Etats généraux, le 23 octobre suivant.

Cependant des délégués avaient été envoyés à Arras, en 1579, par les Etats du Tournaisis et par le magistrat de Tournai, dans le but de réconcilier cette ville avec Philippe II, à l'exemple du Hainaut et de l'Artois. Pierre de Melun parut d'abord le désirer; mais se laissant guider par les conseils de sa femme, ennemie implacable de la domination espagnole, il s'opposa de toutes ses forces à l'acceptation du traité d'Arras.

(1) La terre de Condé était composée de divers fiefs, qui furent réunis dans la même maison, par les acquisitions de Charles de Lalaing et de Marie de Montmorency. Ces époux habitaient, à Condé, le château de Bailleul qu'ils agrandirent.

Il poussa même la sévérité jusqu'à exiger des ecclésiastiques, le 20 mai 1580, le serment de fidélité envers les Etats généraux, sous peine, en cas de refus, d'être expulsés de Tournai. Des religieux, des chanoines et d'autres ecclésiastiques qui s'étaient refusés à prêter ce serment, durent quitter la ville. Tandis que Tournai tenait pour les Etats, Mons, Valenciennes, Lille et Douai s'étaient soumises au roi; Cambrai et Bouchain reconnaissaient le duc d'Alençon. Ces trois partis se faisaient une guerre acharnée. Sous la conduite d'un vaillant capitaine nommé Torquin, les troupes du prince d'Epinoy surprirent les villes de Condé et de Saint-Ghislain; de là Pierre de Melun se mit en marche vers Gravelines. Sur ces entrefaites, le prince de Parme fut instamment sollicité par les Etats de Hainaut, par ceux de Lille et par des officiers de son armée, de faire le siège de Tournai (1581). C'était une occasion dont il pouvait profiter pour réparer l'échec subi devant Cambrai. Le duc d'Alençon était passé en Angleterre, pour demander des secours; le prince d'Epinoy était sorti de Tournai avec une partie notable de la garnison, et il était facile de l'empêcher d'y rentrer. Le prince de Parme éprouva néanmoins certaine appréhension à se rendre aux vœux qui lui étaient exprimés. Enfin, il se décida, comptant sur Mansfeld et sur la valeur de ses troupes, composées pour la plus grande partie de Wallons que commandaient Maximilien Vilain, baron de Rassenghien, Robert de Melun, marquis de Roubaix, Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny, Gilles de Lens, baron d'Aubigny, Maximilien de Longueval, seigneur de Vaulx, etc., etc.

Tournai, par sa situation et l'étendue de son enceinte, était difficile à investir. L'Escaut alimentait tout le large fossé qui entourait ses remparts, et elle était fortifiée à l'antique, flanquée de soixante-huit tours et défendue par un château fort. Quoique peu nombreuse, la garnison se composait d'ardents ennemis de Philippe II; les habitants soupçonnés de royalisme avaient été désarmés. Plus de 6,000 familles

professant la réforme s'étaient réfugiées dans Tournai, au dire de Strada. Le lieutenant du prince d'Epinoy, François de Divion, seigneur d'Estrelle, dirigeait la défense, avec l'aide d'un conseil de guerre composé de treize membres, parmi lesquels étaient dix fonctionnaires tournaisiens. Pendant deux mois environ, la garnison eut à soutenir vingt-trois combats et opéra douze sorties. Les assauts les plus désastreux eurent lieu le 11 octobre et le 21 novembre. C'était avec rage que les assiégés se défendaient; ils vengeaient, les armes à la main, les tortures et les supplices que la tyrannie espagnole avait fait subir à leurs compatriotes. Enfants, filles et femmes travaillaient sans relâche, aidant et encourageant les défenseurs. Une femme combattait à la tête de ceux-ci. C'était Philippine de Lalaing, qui avait revêtu la cuirasse et maniait fièrement l'épée. « Elle se faisoit nommer Son Excellence « le prince d'Espinoy », dit une relation contemporaine, et suppléait le brave d'Estrelle sur la brèche. Cette héroïne semblait animée par le souvenir de la fin tragique de ses oncles maternels, le comte de Horn et Floris de Montmorency. La présence de son frère et de son beau-frère dans le camp ennemi l'exaspérait.

Dès le 18 octobre, les notables proposèrent à la princesse d'entrer en arrangement avec les assiégeants; elle n'y consentit point et dit qu' « elle se feroit « plustost couper par pièces que de se « rendre aux estrangers ». L'armée assiégée attendait des secours. On prétendait que le prince d'Epinoy arriverait devant Tournai avec une armée puissante, grâce à l'intervention du duc d'Anjou. Un capitaine du prince d'Epinoy, nommé Preston, pénétra jusque dans la forteresse avec sa cavalerie, à la faveur d'un transfuge espagnol qui lui avait communiqué le mot d'ordre du camp. Mais le faible contingent qu'il amena ne put guère sauver les assiégés. D'un autre côté, Preston leur apprit qu'ils ne devaient plus rien attendre, ni du duc d'Alençon, ni de la reine d'Angleterre, ni du prince d'Epinoy, et il leur communiqua ses craintes sur la possibilité de résister plus longtemps. En effet, les brèches faites à l'enceinte bastionnée ne pouvaient plus être réparées, le nombre des gens de guerre et des bourgeois en état de combattre était considérablement réduit, les vivres et les munitions manquaient, et une partie de la population était favorable aux assiégeants. Il fallut donc capituler, et ce fut bien à regret que la princesse d'Epinoy entra en négociation avec le prince de Parme. Celui-ci délégua Emmanuel de Lalaing et quelques autres seigneurs. La princesse reçut durement son frère. Voici comment Pierre Colins, seigneur d'Heetfeld, qui servait sous les ordres du prince de Parme, rend compte de cette entrevue : « Ceste bonne Dame, « après les mutuelles salutations, se mit « en fougue, s'escriant : *Qui eut oncques « pensé que vostre prince de Parme, après « estre fuy arrière de Cambray, eut arresté « sa fuite et son camp devant ceste ville, « qui, à faute de courage, s'est rendue, « vrayement contre mon advis : car j'eusse « mieux aimé de sacrifier ma vie à une « mort sanglante, ou me faire brusler au « milieu de la ville allumée en tous ses « quartiers, que de venir au poinct de la « rendre.* Quand sa colère fut un peu « passée, elle demanda quel homme es- « toit Monsieur Mondragon là présent; « on luy déclara le nom, au son duquel « elle s'escria : *L'on nous faict à croire « que les Espaignolz sont tous retirez hors « du pays, et en voicy encor.* » Certes la princesse avait pour but suprême d'opposer à la domination espagnole une résistance à outrance. C'était bien ce que voulait son patriotisme. On ne peut, du reste, s'empêcher d'admirer sa bravoure et son mépris de la mort en face de l'ennemi. Aussi le duc de Parme lui fit-il des conditions honorables.

La capitulation, signée le 30 novembre 1581, porta : « Son Altèze, aiant « veu les trois escriptz à elle présentez « par la princesse d'Espinoy, le sr d'Es- « treelles, ceulx du magistrat et con- « saulx de Tournay, et des capitaines, « officiers et soldatz tant estrangers « que dedens y estans, respond : Pre- « mièrement, quant à ladicte princesse,

« que, désirant la gratifier et honorer « en tous endroitz, il n'est besoing « d'aultre traicté en son égard, sinon « que très voluntiers Elle luy accorde « qu'elle puisse sortir avecq tout son « train, et emporter tous les biens à « son mary, elle et ses gens apparte- « nans. »

La princesse sortit de Tournai par la porte Saint-Martin et alla saluer le vainqueur. Un témoin oculaire (Warny de Wisenpière) s'exprime ainsi : « Ma- « dame la femme du gouverneur, qui « estoit demeurée au chasteau, qui avoit « si bien fait du refus de se rendre et « elle-même qui avoit bouté le feu au « canon sur les remparts du chasteau, « vint saluer son Altesse hors la porte « Saint-Martin *avecq le cœur bien gros*. « Le prince de Parme la salua bien « doucement. » Ce passage, emprunté à un écrit dont l'auteur aime à se montrer catholique et royaliste, fait voir que la défense de Tournai avait excité une sincère admiration pour la princesse d'Epinoy même chez ses adversaires. Strada lui-même la qualifie de princesse de grand cœur. Il rapporte que cette femme courageuse remplit durant le siège tous les devoirs de capitaine, qu'elle animait les habitants, les soldats et les ouvriers, et qu'elle avait reçu une blessure au bras, s'étant mêlée aux combattants. Ces renseignements lui avaient été donnés par la comtesse d'Egmont, dont le père, Gilles de Lens, baron d'Aubigny, était dans l'armée du prince de Parme. Cependant les *Mémoires sur le siège de Tournai*, écrits jour par jour pendant le siège par Philippe Warny de Wisenpière, et le récit de Pierre Colins ne mentionnent pas la blessure qu'aurait reçue la princesse. Celle-ci ayant été atteinte d'un coup de balle au bras, par accident, deux ans auparavant, Strada a pu être induit en erreur, de même que la comtesse d'Egmont. Quoi qu'il en soit, la princesse d'Epinoy sortit de Tournai à cheval, en tête de la garnison armée et enseignes déployées, aux acclamations des vainqueurs et avec tout l'appareil d'un triomphe. Elle se dirigea vers Gand. Le sieur de Carondelet l'escortait avec deux compagnies de cavalerie. Quelques troupes furent envoyées à cet officier par le duc de Parme, pour lui ordonner de faire remonter à Tournai les butins qui provenaient des églises, et que l'on emportait par bateau avec les bagages de la princesse. Ces dépouilles furent restituées.

La perte de Tournai fut un coup de mort pour la princesse d'Epinoy. S'étant retirée à Anvers, elle mourut en cette ville, le 9 juin 1582, et fut inhumée près du chœur de l'église abbatiale de Saint-Michel.

Malgré les durs reproches que ne lui a pas ménagés le parti qu'elle combattait, sa mémoire s'est conservée vivace et vénérée dans le peuple de Tournai. De nos jours, une rue de cette ville a été baptisée du nom de rue d'Espinoy, et un monument national a été élevé à l'héroïne sur la Grand'Place de l'antique cité. La princesse y est représentée dans l'attitude guerrière qui lui sied si bien (1). Cette figure, coulée en bronze, est l'œuvre du sculpteur tournaisien Aimable Dutrieux. Sur le piédestal on lit : La ville de Tournai a Christine de Lalaing, princesse d'Espinoy. Siège de 1581. Inauguré en 1863 sous le règne de Léopold Ier. Ce monument symbolise à la fois la valeur héroïque de la princesse et les prodigieux efforts qui ont été déployés dans la lutte engagée avec Philippe II pour le maintien de l'indépendance et des libertés du pays.

Léop. Devillers.

Pierre Colins, *Histoire des choses plus mémorables, advenues depuis l'an onze cens* XXX *jusques à nostre siècle* (Mons, 1634), p. 540. — Philippe Warny de Wisenpière, *Mémoires sur le siège de Tournay* 1581, publiés par A.-G. Chotin. — Cousin, *Histoire de Tournay*. — Poutrain, *Histoire de la ville et cité de Tournay*. — Gachard, *Extraits des registres des consaux de Tournay*. — Le même, *La princesse d'Epinoy*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XI, p. 238-244. — Strada, *De bello Belgico*. — Bentivoglio, *Histoire des guerres de Flandre*. — Bozière, *Tournai ancien et moderne*.

(1) Il est juste de rappeler qu'une gravure de Joseph Coomans, qui accompagne l'*Histoire de la Belgique*, par Coomans aîné (Gand, 1836), et un dessin de Madou semblent avoir fait naître la première idée du monument de la princesse d'Epinoy.

LALAING (*Simon* **DE**) était le second fils de Simon et de Mahaut d'Aspremont, dame de Quiévrain. Nicolas, son frère aîné, qui avait épousé Marie de Montigny, fut bailli de Hainaut de 1352 à 1354. Simon occupait les mêmes fonctions en 1358. Il était de plus sénéchal d'Ostrevant. Il prit parti pour Louis de Mâle, dans ses démêlés avec les Gantois. En 1380, nous le voyons, obéissant aux injonctions du duc Aubert de Bavière, comte de Hainaut, son suzerain, défendre sévèrement aux habitants du pays de fournir des vivres aux Gantois assiégés. Il est présent, en 1382, aux conférences réunies à Tournai pour rétablir la paix entre le comte et ses sujets. Froissart le nomme parmi les seigneurs qui assistent aux obsèques de Louis de Mâle. En 1384, il fit hommage à Charles VI, promettant de le servir contre tous, sauf contre le duc de Bavière. De son mariage avec Jeanne du Rœux, dame des Escaussines, il eut quatre enfants, savoir : 1° Simon, seigneur de Hordaing et d'Escaussines, sénéchal d'Ostrevant et grand bailli de Hainaut, en 1377, qui épousa Jeanne de Ligne ; 2° Marie, qui épousa Engelbert d'Enghien, sieur de Ramerie, la Folie et Tubise ; 3° Mahaut, qui épousa Ansiau, baron de Trasegnie et de Silly ; 4° Jeanne, qui épousa Jean, seigneur de Senzeilles. Simon de Lalaing mourut le 13 septembre 1386. Son corps et celui de sa femme furent inhumés en l'église des Dames de Beaumont, à Valenciennes. J. Nève.

J. Brassart, *Histoire et généalogie des comtes de Lalaing*, Douai, 1854, p. 6 et s. — Froissart, éd. Kervyn de Lettenhove, t. IX, p. 439 ; t. X, p. 11 et 283.

LALAING (*Simon* **DE**), seigneur de Montigny et de Santes, homme de guerre, florissait au XVe siècle. Il fut l'émule de son neveu, le célèbre Jacques de Lalaing. Les historiens ne donnent pas la date de sa naissance : le plus ancien document où nous le trouvions mentionné, est un acte de 1420, cité par Goethals. Il était fils d'Othon, sire de Lalaing et de Bugnicourt, grand bailli de Hainaut en 1398, et de Yolande de Barbançon. Réduit, en sa qualité de cadet, à une part modique dans l'héritage paternel, il chercha fortune dans la carrière des armes. En 1426, il suivit Guy, bâtard de Bourgogne et frère du duc Philippe le Bon, au secours de l'île de Chypre, assiégée par les Turcs. En récompense de la bravoure qu'il déploya dans un engagement naval, il fut créé chevalier. De retour dans sa patrie, il fut capitaine au service de Jean de Luxembourg, comte de Ligny et vassal du duc de Bourgogne. Bientôt il conquit un grand renom de vaillance : dès 1429, au témoignage de Chastellain, il était déjà réputé « entre mille chevaliers un « des plus beaux et des plus grans ». En février de cette année, il fut l'un des cinq champions de Bourgogne, qui, en présence du duc à Arras, joutèrent brillamment contre cinq chevaliers français. Simon de Lalaing ouvrit le tournoi et, après maintes apertises d'armes, porta un si rude coup de lance à son adversaire qu'il le culbuta, lui et son cheval. Chastellain et Monstrelet ont décrit en détail ce combat où le jeune preux emporta « pris et los ». Au mois d'août suivant, il fut envoyé par Philippe le Bon, allié des Anglais en ce moment, avec quelques notables chevaliers et quatre cents combattants au secours de Paris, assiégé par Jeanne d'Arc. Les Parisiens, rivalisant de courage avec le renfort bourguignon, résistèrent victorieusement ; ce fut le premier échec subi par la Pucelle, qui, grièvement blessée dans l'assaut, fut contrainte de se retirer. Simon de Lalaing prit part ensuite aux incursions du comte de Ligny en Picardie. En 1431, il l'accompagna dans un coup de main tenté contre la forteresse de Saint-Vincent lez-Laon. Mais les habitants de cette ville, avertis à temps de la surprise, accoururent et défirent les assaillants. Simon de Lalaing fut fait prisonnier : un homme d'armes, nommé Arc-en-ciel, auquel il avait fait jadis une courtoisie et qui était très populaire à Laon, l'arracha à la colère du peuple. Deux ans après, dans un combat à Acy (Aisne), Simon de Lalaing, à son tour, s'empara

d'Arc-en-ciel; reconnaissant son sauveur, il voulut lui rendre le bienfait qu'il en avait reçu. Mais le comte de Ligny, implacable, repoussa ses prières et fit exécuter le captif : « Dont ledit messire « Simon fut moult courroucié; mais « aultre chose n'en put avoir. »

A cette époque de guerres incessantes, Simon de Lalaing eut de quoi satisfaire ses goûts belliqueux de chevalier. A travers l'histoire de son temps, il passe en bataillant presque toujours. Il apparaît continuellement dans les fréquentes entreprises d'armes de Philippe le Bon. En 1435, ce prince, s'étant réconcilié avec le roi de France Charles VII, envoie Simon de Lalaing avec d'autres capitaines et six cents combattants au secours du maréchal de l'Isle-Adam. Aidé de ce renfort, le général français reprend Paris aux Anglais, qui s'enferment dans la Bastille. Par l'entremise de Simon de Lalaing et du sire de Ternant, ils entrent en négociations avec les Français, rendent la forteresse et se retirent à Rouen. En 1436, le preux chevalier accompagne le duc de Bourgogne au siège infructueux de Calais. Forcé de battre en retraite, Philippe le Bon le poste avec les meilleurs hommes de guerre à Gravelines pour tenir tête à l'ennemi menaçant. L'année suivante, il commande la ville de l'Ecluse et la défend victorieusement contre les Brugeois révoltés. Il fait ensuite partie de l'ambassade chargée de porter l'adhésion de Philippe le Bon au pape Eugène IV dans ses démêlés avec le concile de Bâle. A son retour d'Italie, il reprend l'épée et guerroie contre les Anglais, les Lorrains et les *écorcheurs* français, dont les incursions désolaient les Etats du duc. En 1443, il suit son souverain à la conquête du Luxembourg. En 1448, il accompagne en Ecosse son célèbre neveu Jacques de Lalaing pour y faire des entreprises d'armes contre les chevaliers de ce pays; il seconde vaillamment, en un brillant tournoi, le Bayard belge, « le *Bon Chevalier* sans « peur et sans doubte ». Le roi d'Ecosse, qui présidait la joute, « les festoya « moult grandement et leurs fit dons « honorables ». De là, ils passèrent en Angleterre pour y poursuivre leur expédition chevaleresque. Mais devant le froid accueil que leur fit à Londres le roi Henri et son refus de laisser ses seigneurs accepter leur défi, ils partirent bientôt, débarquèrent à l'Ecluse et rejoignirent la cour du duc, qui leur fit fête. Mais c'est en 1452, lors de la révolte des Gantois, qu'il cueillit ses plus glorieux lauriers. Investi par Philippe le Bon de la défense d'Audenarde, il s'était enfermé avec vingt lances et deux cents archers dans cette place importante. Avec sa poignée d'hommes, il y soutint l'effort de trente mille rebelles, munis d'une puissante artillerie. En vain les canons des Gantois font pleuvoir sur la cité des boulets rouges : Simon de Lalaing fait placer dans les rues de grandes cuves d'eau, où l'on jette les projectiles incendiaires. En même temps, sur son ordre, toutes les femmes de la ville, son épouse en tête, apportent chaque jour aux remparts des pierres dans des hottes ou des paniers. Ne pouvant vaincre par la force, les assiégeants recourent à la ruse. Ils lancent par-dessus les murs des viretons enveloppés de billets en flamand et en français, dans lesquels ils rappellent à Lalaing ses promesses et l'argent qu'il a reçu pour livrer la ville. Mais ce grossier stratagème, au lieu d'exciter la méfiance contre lui, ne provoque que la risée de la garnison et des bourgeois. Les Gantois, dit Chastellain, s'avisent alors d'un autre artifice. Informés que Lalaing a laissé ses deux jeunes fils en Hainaut, ils prennent deux enfants de leur taille et de leur ressemblance, les mènent devant les remparts; ils crient au brave chevalier et à sa femme, qui, en ce moment, apportait des pierres sur la muraille, que, dans une course en Hainaut, ils s'étaient saisis de leurs enfants, et, le glaive levé sur leur tête, ils menacent de les immoler, si la ville ne se rend pas. Mais, dans le cœur de l'héroïque chevalier, l'amour paternel cède au devoir. Lalaing fait décharger ses couleuvrines sur l'endroit où sont postés les rebelles, et, en même temps, dans une

vigoureuse sortie, il les en déloge et y plante sa bannière avec sa devise : *Périsse tout, hormis l'honneur!* Des renforts, qui lui sont dépêchés par le duc, ne tardent pas à dégager Audenarde et forcent les insurgés à battre en retraite. Il continue à prendre une part brillante à la lutte contre les Gantois. C'est lui, notamment, qui, à la tête des coureurs, engage l'escarmouche qui amène la bataille de Gavre, où les rebelles sont écrasés. En 1454, Philippe le Bon, qui se rend à Ratisbonne pour y proposer une croisade, l'amène avec lui et l'envoie ensuite au roi de France, afin d'obtenir son adhésion de suzerain à la pieuse entreprise. Charles VII reçut avec faveur l'ambassadeur, « moult l'honora et lui « fit grant chière, le fit festier et accom- « pagner des plus grans de sa maison, « et après l'avoir faict séjourner par au- « cun temps, lui donna toute honorable « réponse et souffisant à ses demandes ». En 1456, Simon de Lalaing fut derechef envoyé à la cour de France par le duc de Bourgogne, qui s'entremettait entre le roi et le dauphin révolté. Deux ans après, il remplaça Philippe le Bon, appelé, comme pair de France, à siéger au lit de justice tenu à Vendôme pour juger le duc d'Alençon, accusé d'avoir voulu livrer le royaume aux Anglais. En 1464, le duc méditant de mettre enfin à exécution ses projets de croisade, Simon de Lalaing, prit les devants avec nombre de seigneurs et s'embarqua à l'Ecluse. Il accompagnait Antoine, bâtard de Bourgogne, en qualité de lieutenant général. Les croisés, au nombre de 2,000, s'en furent d'abord délivrer, sur les côtes de Barbarie, la ville de Ceuta assiégée par les Maures; ensuite ils cinglèrent vers l'Italie pour rallier, à Ostie, les troupes de Pie II. Mais ce pontife étant mort sans avoir pu organiser l'expédition qu'il préparait contre les Turcs, ils débarquèrent à Marseille et s'en revinrent, après neuf mois d'absence, décimés par les maladies.

Philippe le Bon, reconnaissant des services du valeureux Simon de Lalaing, le combla d'honneurs. Dès 1431, il le créa chevalier de la Toison d'or, dans le premier chapitre de cet ordre qui fut tenu en la cathédrale de Saint-Pierre, à Lille. Pour lui marquer particulièrement son affection, il lui permit de porter le lion de Luxembourg pour brisure de ses armes, qui étaient de gueules à dix losanges d'argent; l'écu timbré d'une couronne de comte, sommé d'un casque d'or; couronné de même, posé sur un manteau comtal doublé d'hermines, et armoyé sur les replis des pièces du blason; supports : deux griffons d'or. Simon de Lalaing obtint, en outre, de hautes dignités, qui sont énumérées dans l'épitaphe reproduite ci-dessous. Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de sa mort : Le Carpentier dit qu'il perdit la vie en 1476; Moréri avance qu'il fut tué en 1487, dans une bataille; enfin, selon Pontus Heuterus, Vinchant et Ruteau, il décéda en 1478. Son épitaphe, découverte à Deynze, dans l'abbaye du couvent des Dames, qu'il avait fondée et où il fut inhumé, tranche la question. Elle porte : « Ci- « gît Simon de Lalaing. Il fut de l'ordre « de la Toison d'Or, conseiller et cham- « bellan des ducs Philippe et Charles « de Bourgogne, prévôt le comte, gou- « verneur de Beaumont, de Chimay et « de Remy, bailli d'Amiens, amiral, « grand veneur, et commis à créer « les lois de Flandres, capitaine du « Franc, des deux châteaux et ville de « l'Ecluse, où il fut assiégé l'an 1435; « et depuis capitaine et assiégé en la « ville d'Audenarde l'an 1452 et fut « cause de la salvation desdites deux « villes; fut en huit batailles par mer et « par terre, et plusieurs gros rencon- « tres; fit armes à pied et à cheval en « lisse close; eut des grandes charges « des gens d'armes, ambassades par l'or- « donnance des susdits princes; porta « la bannière du duc Philippe à l'entrée « de Paris; fut grand jouteur et tour- « noyeur; et par vœu descendit à puis- « sance et bouta le feu en Angleterre; « chanta l'Evangile la veille de Noel, à « matines, devant le pape, l'an 1437, au « concile de Ferrare; et fit l'office qu'eût « ledit empereur s'il y eût été en per- « sonne; et enfin des chevaliers pre-

« miers institué au parlement de Malines;
« trepassa sans reproche l'an 1476, le
« 15e jour de mars. »

Simon de Lalaing avait épousé Jeanne de Gavre, dame d'Escornaix, fille d'Arnould, baron d'Escornaix et de Marie d'Aumont, dame de Bracle. De ce mariage naquirent : Josse, qui s'éleva aux plus hautes dignités de la cour de Bourgogne; Arnould, prévôt des églises de Liège, Harlebecque et Bruges, conseiller intime de Charles le Téméraire et de Maximilien d'Autriche; Simon, tué devant Paris en 1465 et inhumé à Saint-Innocent; Philippe et François, morts dans un voyage en Turquie; Philippotte, épouse de Jean de Lannoy, sire de Maingoval, et Marguerite, mariée à Adrien de Bailleul, seigneur de Plantin et de Fromenteulles. Émile Van Arenbergh.

Eng. de Monstrelet, *Chronique* (édit. L. Douet-d'Arcq). — Chastellain, *Œuvres* (édit. Kervyn de Lettenhove). — Oliv. de la Marche, *Mémoires* (édit. Petitot). — J. Du Clercq, *Mémoires*. — Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — Manuscrit de Malotau de Villerode, reposant à la biblioth. de Douai et intitulé : *Généalogie des principales maisons de France, des Pays-Bas et d'une partie des dix-sept provinces*. — Goethals, *Miroir nobiliaire*. — Ch. de Tyberchamps, *Notice sur les châteaux, batailles, etc., de la Belgique*, p. 491. — Vanderheyden, *Nobiliaire de Belgique*, t. I, p. 52. — Brassart, *Notice hist. et généal. sur l'ancienne et illustre famille des seigneurs et comtes de Lalaing*. — Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or*, p. 7. — Pontus Heuterus, *Genealog.*, p. 240. — Vinchant et Ruteau, *Annales de la province d'Haynau*, p. 307. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

***LA MARCHE** (*Olivier* DE), chroniqueur français du XVe siècle. Voir DE LA MARCHE (*Olivier*).

LAMARE (*Jean-Baptiste-Hippolyte*), homme de guerre, né à Bruxelles, d'une famille française, en 1775, mort en 1855. Il a fourni une carrière militaire très distinguée depuis la première République jusqu'au règne de Louis-Philippe. Entré au service, le 1er février 1793, comme sous-lieutenant du génie, il se signala dans toutes les campagnes de la Révolution, à l'armée du Nord, à celles des Alpes, d'Italie, d'Allemagne, de Russie, de Pologne et d'Espagne. On compte dans son état de services plus de trente batailles ou défenses de place. Lieutenant en 1795, capitaine en 1796, chef de bataillon en 1810, il fut élevé au grade de colonel en 1811, c'est-à-dire à trente-six ans, pour avoir héroïquement défendu Badajoz. On sait que cette ville eut trois sièges à soutenir : enlevée aux Espagnols par le maréchal Soult, le 8 mars 1811, elle fut reprise par les Anglais, le 6 avril 1812, après deux sièges d'une résistance acharnée. Lamare fut blessé aux deux premières défenses, et son cheval fut blessé sous lui, comme en Russie, en 1807, sur les bords de la Narew et à la bataille de Leipzig. Les Anglais rendirent hommage au vaillant défenseur de Badajoz, après l'avoir fait prisonnier. Et Napoléon estimait assez haut son intelligence et sa valeur pour avoir fait préparer l'évasion du captif des prisons d'Angleterre. Lamare fit les campagnes de 1813 et de 1814 en qualité de commandant du génie au 5e corps. Colonel au 1er régiment du génie dans les plaines de Waterloo, il ramena son corps d'armée sous les murs de Paris, l'accompagna sur les bords de la Loire et ne l'abandonna qu'après son licenciement à la Rochelle. En 1816, on l'invita à rentrer sous les drapeaux et il fut nommé successivement directeur des fortifications à Bayonne, à la Rochelle et au Havre. Maréchal de camp en 1832, le général Lamare reçut le commandement du Jura, puis celui de la Seine-Inférieure. En dernier lieu, il fut commandant militaire du palais de Fontainebleau. Il avait le grade de commandeur dans la Légion d'honneur. Vrai soldat, il ne connaissait que la discipline et mettait son épée au service de tous les gouvernements dans sa patrie d'adoption, qui était celle de ses ancêtres. La réunion des Pays-Bas autrichiens à la république et à l'empire lui avait fait oublier le pays de sa naissance. Quoi qu'il en soit, Lamare a honoré la carrière des armes par son savoir comme par sa bravoure, et l'homme en lui était digne d'estime, autant par sa bienveillance que par sa modestie et sa franchise.

Deux écrits lui ont fait une réputation méritée dans le monde militaire : 1. *Relation de la deuxième défense de la*

place de Badajoz en 1812, *par les troupes françaises de l'armée du Midi en Espagne, contre l'armée anglo-portugaise*. Bayonne, Gone, 1821, in-4° de 32 pages, avec un plan. — 2. *Relation des sièges et défenses de Badajoz, d'Olivença et de Campo-Mayor, en* 1811 *et* 1812, *par les troupes françaises de l'armée du Midi en Espagne, sous les ordres de M. le maréchal duc de Dalmatie*. Paris, Anselin et Pochard, 1825, in-8°. Deuxième édition, augmentée d'observations critiques et suivie d'un projet d'instruction à l'usage des gouverneurs des places fortes. Paris, Anselin, 1837, in-8°, avec trois plans.

Ferd. Loise.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*. — *Journal des Débats*, 16 mai 1855. — Bourquelot et Maury, *la Littérature française contemporaine*.

***LAMARLE** (*Anatole-Henri-Ernest*), mathématicien et professeur, né à Calais, le 16 septembre 1806, décédé à Douai, le 14 mars 1875. Lamarle fit ses études au collège d'Amiens, puis à Paris où il entra à l'Ecole polytechnique en 1825 et à l'Ecole des ponts et chaussées en 1827 ; il fut nommé ingénieur en 1832. Le gouvernement belge lui confia, en 1838, la chaire de construction et l'inspection des études de l'Ecole spéciale du génie civil établie à Gand ; il conserva cette position jusqu'en 1867. Des chagrins de famille et son mauvais état de santé l'obligèrent alors à l'abandonner, et il quitta la Belgique ; il ne revint plus qu'une seule fois dans notre pays : ce fut de 1870 à 1871. Admis à l'éméritat en 1871, il se fixa successivement à Calais, puis à Douai. Elu membre associé de l'Académie des sciences de Belgique, le 17 décembre 1847, il fut nommé officier de l'ordre de Léopold en 1862 et chevalier de la Légion d'honneur en 1864.

Savant de tout premier ordre, esprit original et profond, c'est pendant le séjour qu'il fit dans notre pays, qu'il publia les travaux remarquables qui assurent à sa mémoire une place éminente dans l'histoire des mathématiques. Ces travaux sont très nombreux et ils ont joui d'une célébrité bien méritée ; ils se rapportent à des questions d'analyse, de géométrie et de mécanique. Un principe dominant les inspire tous : c'est qu'une courbe doit être considérée comme la trace d'un point qui se meut sur une droite mobile, le point glissant sur la droite en même temps que la droite tourne autour du point. Les premières applications de cette notion furent faites, par l'auteur, de 1857 à 1859, dans les théories géométriques des rayons et des centres de courbure, des centres et des axes instantanés de rotation, enfin des roulettes. De 1861 à 1863, il publia le grand ouvrage dans lequel il résume ses idées : *Exposé géométrique du calcul différentiel et intégral précédé de la cinématique du point, de la droite et du plan, et fondé tout entier sur les notions les plus élémentaires de la géométrie plane*. Ce livre se compose de trois parties : la première a pour objet la cinématique du point, de la droite et du plan ; on y trouve les fondements d'une théorie nouvelle, purement géométrique, et offrant par elle-même toutes les ressources dont on a besoin pour certaines applications qui étaient réservées jusqu'alors au domaine de l'analyse infinitésimale. L'idée de fonder le calcul différentiel sur les principes de la géométrie n'était pas nouvelle ; comme l'auteur le reconnaît d'ailleurs lui-même, Roberval, Newton, Maclaurin, Thomas Simpson l'avaient eue aussi ; mais ce qui distingue la conception de Lamarle, c'est qu'il fait intervenir la cinématique de la droite et qu'il peut ainsi démontrer une série d'applications qui n'avaient pas encore été résolues avant lui. La deuxième partie comprend les règles générales de la différentiation, et, pour les cas les plus simples, les règles correspondantes de l'intégration. Elle se distingue des écrits publiés sur la même matière en ce qu'elle n'emprunte les secours d'aucune des méthodes connues, ni des infiniment petits, ni du procédé des limites, ni d'aucune notion d'algèbre supérieure ; tout se réduit à des constructions géométriques. Dès l'année 1853, Lamarle avait publié, dans les *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique, une

longue note sur l'emploi de l'infini dans l'enseignement des mathématiques élémentaires. Il y attaque vivement cet emploi, qu'il considère comme un grave et dangereux abus. Il soutint à ce sujet, dans le *Moniteur de l'enseignement*, une longue polémique avec plusieurs mathématiciens de l'époque. Enfin, la troisième partie de l'*Exposé* s'occupe des applications du calcul différentiel à l'analyse et à la géométrie; elle a deux séries dont la deuxième, qui est consacrée à la géométrie, est fort étendue et donne la solution d'une foule de questions nouvelles, originales et fécondes. On peut dire que Lamarle s'occupa toute sa vie de cette œuvre capitale; ce n'est qu'incidemment qu'il étudia d'autres théories dont quelques-unes offrent pourtant aussi un grand intérêt, telles que la théorie des figures d'équilibre d'une masse liquide soustraite à la pesanteur : les résultats trouvés par Lamarle furent rigoureusement confirmés par les célèbres expériences de J. Plateau. Mentionnons encore les mémoires relatifs à l'application des surfaces minima pour la théorie des lames liquides; les cours de construction et de stabilité des constructions à l'usage de ses élèves de l'Ecole du génie civil de Gand; enfin, la note sur le mouvement relatif à la surface de la terre, en ayant égard à la rotation diurne; elle suscita un débat de priorité entre lui et le savant français L. Fourcault, l'inventeur du gyroscope. Quoique cette note n'ait été publiée qu'en 1860, dans les *Bulletins* de l'Académie royale de Belgique, l'ouverture d'un paquet cacheté et déposé dans la séance du 5 avril 1851, prouve que Lamarle est bien l'inventeur de la théorie fondamentale dont le gyroscope est le démonstrateur mécanique. Lamarle collabora à plusieurs ouvrages : les *Annales des ponts et chaussées de Paris;* le *Cartésianisme*, par Bordas-Demoulin; les *Annales des travaux publics de Belgique;* le *Journal de mathématiques pures et appliquées* de Liouville; le *Moniteur de l'enseignement en Belgique* contiennent de lui de nombreuses notes, ainsi que les *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège* et les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris.*

Bien que Lamarle ait consacré la majeure partie de son temps et de sa vie aux études mathématiques et à ses cours à l'Ecole du génie civil, il éprouvait du plaisir à s'occuper de choses littéraires; et ce goût a certainement eu une influence très heureuse sur la rédaction si claire et si élégante de ses œuvres : en les étudiant, on admire autant le penseur que l'écrivain. Dans son enseignement aussi, il fit preuve d'une élocution remarquable; il savait exposer verbalement ses idées de manière à les mettre à la portée de tous. Les méthodes qu'il appliquait dans ses cours de construction et de stabilité offraient souvent des difficultés sérieuses pour les élèves, parce qu'il les basait sur les méthodes géométriques, et que cette marche exige toujours un certain effort d'invention pour tirer le parti convenable des données qu'on possède; mais il dépouillait son sujet de ce qu'il avait d'abstrait et d'ardu; il le développait avec une telle lucidité, qu'on regardait les résultats auxquels il parvenait comme tout à fait naturels, et qu'on oubliait la tension d'esprit et la force de la conception nécessaires pour y arriver. Il était aussi un calculateur fort habile; les élèves qui fréquentèrent ses cours se rappellent encore avec quelle facilité il parvenait à découvrir l'origine d'une erreur dans les calculs les plus longs et les plus compliqués.

Lamarle a le mérite d'avoir eu des idées qui resteront, avec son nom, dans l'histoire des sciences; celles sur la série de Maclaurin, sur la courbure des lignes et des surfaces, sur les surfaces à aire minima, et surtout sur la manifestation dynamique du mouvement diurne suffisent pour lui assigner une place des plus honorables parmi les esprits originaux et inventifs. C. Bergmans.

J.-M. De Tilly, *Notice sur la vie et les travaux de A.-H.-E. Lamarle*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1879. — J.-B. Liagre, *Discours prononcé aux funérailles de Lamarle*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XXXIX, p. 360. — Renseignements personnels et documents officiels. — On trouvera, dans la *Bibliographie nationale*, la liste complète et détaillée des œuvres de Lamarle.

LAMBERMONT (*Jean*) et **DAWANS** (*Bonaventure*), surnommés les ermites d'Ensival, vivaient près de cette localité au commencement du XVIIIe siècle. Soignant les malades, veillant et ensevelissant les morts, ils avaient mérité par leurs bonnes œuvres la reconnaissance publique. Chaque jour, ils lisaient en commun, comme directoire de conscience, un petit traité de théologie ascétique rédigé par Dawans. Ce livre fut dénoncé par le curé d'Ensival, Spirlet, comme entaché d'hérésie. Cités à trois reprises devant l'autorité ecclésiastique, les deux anachorètes firent défaut : le 12 novembre 1707, par ordonnance du vicaire général Hinnisdael, ils furent condamnés à être chassés de leur ermitage, dégradés et livrés au bras séculier. Néanmoins Lambermont continua à résider à Ensival, où il mourut le 10 janvier 1726, dans un âge très avancé; Dawans disparut. Cette condamnation donna lieu à l'ouvrage suivant, publié par un prêtre, Lambert Henrici : *Recueil de quelques propositions tirées hors d'un livre manuscrit appartenant aux jadis hermites d'Ensival, avec des reflexions qui font voir qu'elles contiennent la doctrine de l'hérétique Molinos, et plusieurs choses contraires à la pratique de l'Eglise.* Mayence, 1708; in-12.

Émile Van Arenbergh.

Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 347. — Del Vaux de Fouron, *Dict. biogr. de la prov. de Liège.*

LAMBERT, comte de Louvain, personnage fabuleux que l'on a introduit à tort dans l'histoire du Brabant. Miræus et Butkens le considéraient comme un fils de René au Long Cou, duc de Lotharingie, comte de Hainaut, mort vers l'année 916, et comme le père d'Ansfride, qui est aussi quelquefois qualifié de comte de Brabant et qui fut le fondateur de l'abbaye de Thorn. Mais l'histoire de ce dernier personnage, qui fut toute sa vie dévoué à l'autorité des empereurs et rois d'Allemagne, dément son affiliation à une lignée ennemie de cette autorité et dont la grandeur ne s'affermit qu'à la suite de révoltes successives. Ce Lambert, dont Ansfride était le fils, n'avait probablement que des relations de voisinage avec la famille de René au Long Cou. Quant au comte Lambert, il est signalé dans un diplôme octroyé à l'abbaye de Gembloux par le roi Othon, en 947, et il en aurait été alors reconnu l'avoué; mais le savant Ernst (*Mémoire sur les comtes de Louvain jusqu'à Godefroid le Barbu*) a prouvé que cette charte était supposée et qu'on devait la regarder comme apocryphe. Depuis, Marchal père, dans un travail spécial (*Mémoire sur la date du diplôme d'Othon le Grand que confirme un titre d'avoué de l'abbaye de Gembloux à Lambert, comte de Louvain*, dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. VI), a voulu prouver que la date de la charte était seule inexacte, qu'il fallait la fixer en 974, au lieu de 947; mais pour réfuter cette dernière assertion, il suffit de remarquer qu'à cette époque, les comtes de la famille de Hainaut étaient en révolte ouverte contre l'empereur.

Alphonse Wauters.

LAMBERT Ier, comte de Louvain, mort en 1015. Ce personnage remarquable, une des figures les plus énergiques de la féodalité belge, doit être considéré comme le fondateur de la puissance brabançonne. L'énergie avec laquelle il maintint ses droits sur une partie de la Belgique centrale fut couronnée de succès et, après sa mort, sa postérité resta en paisible possession de son héritage. Les témoignages qui nous sont restés de son caractère le dépeignent comme un batailleur indomptable; mais presque tous nous sont plus ou moins suspects, car ils émanent d'auteurs écrivant sous l'influence de la cour de Germanie ou de personnages qui étaient entièrement dévoués à sa politique.

Lambert était l'un des fils du comte de Hainaut, René, qui passa toute sa vie à guerroyer contre l'empereur Othon le Grand et contre son frère Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lotharingie. Lui et son frère aîné, René, furent faits prisonniers par le roi Lothaire de France dans un château du comte Ursion, situé près du Chiers; peu de temps après, remis en liberté, ils

prirent la fuite pour se retirer dans les Etats du roi, tandis que leur père, accusé d'une rébellion nouvelle, était arrêté et jeté dans une prison où il mourut. Ayant jugé l'occasion favorable, ils se présentèrent tous deux dans le Hainaut, y réunirent leurs partisans et livrèrent aux comtes Godefroid et Arnoul, qui gouvernaient alors ce comté au nom de l'empereur, un combat sanglant près de Péronne, aux portes de Mons. L'année suivante, en 974, l'empereur Othon II vint lui-même en Belgique et s'empara du château de Boussoit, où les séditieux avaient réuni toutes leurs forces. Malgré cet échec, malgré l'insuccès d'une autre bataille, qui eut lieu près de Mons, le 19 avril 976, les mécontents ne perdirent pas courage. L'empereur finit par leur faire des concessions, car, en nommant aux fonctions de duc de la Basse-Lotharingie Charles de France, frère du roi Lothaire, il parut se réconcilier avec les partisans de la famille de René. Par malheur pour ceux-ci, Charles ne tarda pas, après la mort de son frère Lothaire, à faire valoir ses droits à la couronne de France, et fut alors vaincu et fait prisonnier. Pendant que son fils Othon gouvernait la Basse-Lotharingie, René, fils de l'ancien comte de Hainaut de ce nom, rentra enfin en possession de Mons (en 998), et Lambert, son frère, apparaît, pour la première fois, comme comte de Louvain en 1003, dans un diplôme où une dame, nommée Gisèle, devient serve de l'église Sainte-Gertrude, de Nivelles. A ses possessions de Louvain et des contrées voisines, qu'il avait héritées de ses parents, Lambert joignit bientôt Bruxelles et ses alentours, que lui laissa le comte Othon, dont il avait épousé une sœur, nommée Gerberge. Par des transactions dont on n'a qu'une idée imparfaite, il acquit aussi le titre d'avoué du monastère de Gembloux et du chapitre de Nivelles, les deux plus riches communautés de la contrée. On prétendit plus tard qu'à la mort du duc Othon, il aurait voulu revendiquer le titre de duc de la Basse-Lotharingie, mais cette dignité étant à la collation de la cour d'Allemagne, Lambert ne pouvait espérer l'obtenir; aussi n'échut-elle à ses descendants qu'un siècle plus tard.

On le trouve, dès l'année 1005, parmi les ennemis du roi Henri II, et lorsque Baudouin, comte de Flandre, s'empara de Valenciennes à main armée, il le soutint sans doute dans sa rébellion, car il dut alors livrer à son souverain son fils, qui ne lui fut rendu qu'en 1007. Le roi lui témoigna, en outre, sa bienveillance en lui concédant, à lui et à Baldéric, évêque de Liège, le droit de chasse dans la forêt de Waverwald, entre la Dyle et les Deux-Nèthes (13 septembre 1008). Dans le diplôme par lequel cette concession fut accordée, Lambert porte le nom de Baldéric, qu'il doit avoir porté, concurremment avec son prénom habituel, et comme le fit aussi après lui le comte Lambert II. Mais malgré les obligations qu'il avait contractées envers le monarque, il montra bientôt peu de disposition à obéir à ses ordres et conspira ouvertement contre la tranquillité publique avec Gérard, comte d'Alsace, et Baldéric, comte du pays de Clèves et de Gueldre. En l'année 1012, le duc Godefroid fut envoyé dans le Brabant pour le forcer à l'obéissance, et il fut alors assiégé dans le château de Louvain, mais sans succès.

Il ne tarda pas à se brouiller avec l'évêque de Liège, qui aurait voulu bâtir une forteresse à Hougaerde, près de Tirlemont, dans le but de protéger contre ses attaques les domaines de son église. Afin d'empêcher l'exécution de ce dessein, le comte de Louvain réunit une armée à la tête de laquelle il attaqua celle de son ennemi, le 10 octobre. Son armée eut d'abord le dessous, mais son allié, Robert, comte de Namur, mit en déroute le corps qui lui était opposé et poursuivit les vaincus jusque dans l'église d'Hougaerde, où il fit prisonnier Herman, frère du duc Godefroid. Ce combat eut lieu, paraît-il, sur les confins du territoire d'Hougaerde et d'Oirbeck, en un endroit qui conserva le nom de *Ridders kerckhoff* (le cimetière des Chevaliers), ainsi qu'il résulte d'un acte de l'année 1706 (Wauters, la *Belgique ancienne et moderne*, canton de Tirle-

mont, communes rurales, t. II, p. 15).

En l'an 1015, le duc Godefroid crut avoir trouvé le moment favorable pour attaquer ses constants ennemis. Ayant réuni une armée, il entra dans les domaines du jeune comte de Hainaut, René, et y porta la dévastation. René ayant été rejoint par son oncle, Lambert de Louvain, le força à la retraite, et tous deux, réunis, lui livrèrent bataille à Florennes, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, le 12 septembre 1015; dans la mêlée, le comte Lambert périt. Si l'on en croit le chroniqueur de Cambrai, Baldéric, sa mort fut le résultat de ses vices. Une chanoinesse de Nivelles, avec laquelle il entretenait une liaison coupable, lui avait cousu dans sa chemise des reliques, comme pour lui servir de défense surnaturelle contre ses ennemis; mais, après lui avoir permis de combattre sans recevoir de blessures, ces reliques perdirent miraculeusement toute force et le livrèrent à la mort. Ces événements furent un sujet de joie pour tous les défenseurs de l'empire, chez qui Lambert passait pour un batailleur acharné et qui le représentaient comme un homme sans frein, ne craignant pas de livrer à la destruction et au pillage les églises et de pousser la cruauté jusqu'à en faire pendre les défenseurs. Il ne connaissait du reste aucun scrupule et en donna un exemple en faisant arrêter Lutgarde, veuve du comte Arnoul, et en la retenant au château de Louvain jusqu'à ce qu'elle eût conclu la paix avec son parent, l'évêque de Liège Baldéric.

On attribue au comte Lambert la fondation du chapitre de l'église Saint-Pierre, de Louvain, et la reconstruction de celle de Saint-Géry, à Bruxelles, où il était représenté, d'après une peinture que l'on peut voir encore à l'hôtel de ville de Louvain, agenouillé devant cet édifice; près de lui se trouvait une inscription qui le qualifiait de fondateur de cette église (*Lambertus comes, fundator hujus ecclesiæ*). Ce prince, le fondateur de la dynastie de Louvain, reçut la sépulture, ainsi que sa femme Gerberge, dans la collégiale de Nivelles. Suivant quelques généalogistes, il laissa deux fils qui lui succédèrent comme comtes de Louvain, Henri Ier et Lambert II, et une fille appelée Mathilde, et qui s'allia à Eustache, comte de Boulogne.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Histoire du Brabant*, t. Ier. — Ernst, *Mémoire sur les comtes de Louvain jusqu'à Godefroid le Barbu.* — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. Ier, p. 16. — De Ram, *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain et sur leurs sépultures, à Nivelles* (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XXXI de la 2e série, in-4°), a mêlé plus d'une erreur aux indications excellentes d'Ernst, parce qu'il a admis avec trop de complaisance les assertions de quelques chroniqueurs brabançons et, entre autres, de A-Thymo, sur les commencements de la famille ducale.

LAMBERT II, dit aussi BALDÉRIC, comte de Louvain. Après la mort d'Othon, son neveu, fils et héritier de son frère aîné, le comte Henri, Lambert hérita du patrimoine paternel, qu'il transmit à ses descendants. Comme le prince dont il portait le nom, il se distingua par sa persévérance à maintenir ses droits et à les étendre, au mépris de l'autorité spirituelle, dont il bravait le mécontentement, et sans souci de l'autorité royale, contre laquelle il était sans cesse disposé à s'insurger. Nous le voyons figurer comme avoué du chapitre de Nivelles, dans des diplômes des années 1040 et 1041, où le roi et empereur Henri III confirma à ce corps ses prééminences, auxquelles les habitants de cette localité et des alentours avaient porté de rudes atteintes, probablement de connivence avec lui. Il excita également le courroux de l'évêque de Liège, Wason, qui ne lui pardonna qu'à la condition de lui céder, en 1046, le village de Villers-en-Hesbaie. Enfin, en 1051, il prit les armes contre l'empereur, qui le força rapidement à la soumission. Des chroniques d'Utrecht et de Hollande le représentent comme ayant aidé l'évêque d'Utrecht à résister aux attaques du comte Florent de Hollande, en 1058; suivant ces auteurs, dont la narration est remplie de détails controversés, il aurait été fait prisonnier dans la grande bataille qui mit fin à la campagne, et, en 1061, il aurait, à son tour, aidé le

comte de Cuyck à vaincre le comte Thierri, qui aurait alors été tué.

C'est à ce personnage que la ville de Bruxelles dut les commencements de sa grandeur. Il y fit construire l'église Saint-Michel, où il ordonna de transférer, en grande pompe, les restes de sainte Gudule, qui jusqu'alors avaient été honorés dans le temple de Saint-Géry; pour donner plus d'importance à ce temple, il y fonda, en 1047, un chapitre de chanoines, et en fit célébrer la dédicace par l'évêque de Cambrai, Gérard Ier. C'est également à lui qu'on rapporte l'établissement de la nouvelle enceinte de murailles qui entoura Bruxelles et des premiers privilèges de cette ville. Il est certain que cette cité prit dès lors une nouvelle importance.

Dans le dernier acte où il apparaît, un diplôme de septembre 1062, le comte Lambert figure avec ses fils sous la qualification de Lambert, comte de Bruxelles. Il avait épousé Ode, fille de Gothelon le Grand, duc des deux Lotharingies et marquis d'Anvers, et sœur des ducs Godefroid et Gothelon le Petit et de Frédéric, qui fut pape sous le nom d'Etienne IX. Ses alliances expliquent à la fois son audace et l'impunité dont il paraît avoir joui. On ne lui connaît que deux fils : Henri, qui fut comte après lui, et René, qui fut tué dans un combat en Hesbaie, et une fille, Adèle, qui épousa Othon d'Orlamund, marquis de Thuringe, et ensuite Dodon, marquis de Lusace. Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées du Brabant.* — Ernst, *Mémoires sur les comtes de Louvain.* — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles.* — De Ram, *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain, etc.*

LAMBERT (*Saint*), LANDBERTUS, LANTPERTUS, LANDEBERTUS, naquit à Maestricht pendant le second quart du VIIe siècle. Ses parents, qui étaient riches et chrétiens de longue date, semblent avoir fait partie de l'aristocratie de cette ville. Un remaniement de sa première biographie donne à son père le nom d'Aper, et à sa mère celui de Herispleudis; mais le texte primitif de ce document ne nous a pas conservé leurs noms. Lorsqu'il eut atteint l'âge des études, son père le confia aux soins de saint Théodard, alors évêque de Maestricht, qui, comme tous les prélats de l'époque, dirigeait l'éducation des jeunes clercs de son diocèse. La cour royale siégeait parfois à Maestricht. Lambert eut l'occasion d'y vivre dans l'entourage du roi et d'y être remarqué de lui. On ne sait ce qu'il faut croire de l'assertion d'un écrivain du Xe siècle, d'après lequel son premier maître aurait été un prêtre romain du nom de Landoald (voir ce nom), qui aurait vécu quelque temps avec son disciple à Wintershoven, dans une ferme de ses parents, où des miracles auraient fait éclater les vertus de l'enfant. Ce qui est certain, c'est que, de bonne heure, Lambert paraît avoir eu un rang élevé dans le clergé de Maestricht, et y avoir rallié, grâce à sa famille et à ses qualités personnelles, un grand nombre de sympathies. Lorsque, en 668 ou 669, saint Théodard périt assassiné dans le pays de Spire, ce fut Lambert qui, au dire de la *Vita Theodardi*, alla redemander ses ossements aux habitants de cette contrée. Son premier voyage fut infructueux, mais il en fit un second; et, cette fois, grâce à son éloquence et aussi à l'argent qu'il distribua, il obtint la permission de rapporter les cendres du saint dans son diocèse. Il les fit enterrer à Liège, nous dit le même document, sans nous faire connaître les raisons qui déterminèrent ce choix. Liège n'était encore à cette époque qu'une modeste bourgade; mais il y existait, du moins à partir de cette date, un oratoire des saints Cosme et Damien. C'est probablement avant ces deux voyages que Lambert avait été nommé évêque de Maestricht, à la grande satisfaction du public, dont les vœux et les acclamations avaient devancé le choix fait par le roi Childéric II. Il était fort jeune encore, et tout au plus peut-on admettre qu'il avait atteint l'âge canonique de trente ans. On vivait à cette époque dans des troubles continuels : le conflit entre l'Austrasie et la Neustrie avait atteint sa phase la plus aiguë. Devenu maître du pays pour peu de temps, Childéric II tomba, dès 673, sous le

poignard d'un assassin. Aussitôt Ebroïn redevint le maître de la Neustrie, poursuivit jusqu'en Austrasie les partisans du roi défunt, et contraignit à la fuite tous ceux qui lui avaient été attachés. Parmi les victimes de sa vengeance se trouva naturellement saint Lambert, qui dut abandonner son siège épiscopal, où la faction d'Ebroïn fit monter un prêtre du diocèse de Cologne, l'intrus Pharamond. Son exil dura sept années; il les passa dans la méditation et dans la prière au monastère de Stavelot, où il s'était retiré accompagné seulement de deux des siens, et où il s'acquittait, comme un simple moine, de tous les devoirs de la vie monastique. Son biographe ne nous a conservé de cette période de son existence qu'un seul épisode, mais il est caractéristique : c'est l'histoire d'une pénitence que le saint fit en pleine neige, pendant une nuit d'hiver, au pied d'une croix où il avait été envoyé par l'abbé, qui ne savait pas à qui s'adressait son ordre. La consternation de ce dernier et de ses moines, lorsqu'ils s'en aperçurent, et les excuses qu'on lui fit, attestent que le saint était à Stavelot un hôte respecté, et non qu'il avait, comme quelques-uns l'ont cru, embrassé la vie monastique.

La mort d'Ebroïn et le triomphe de l'Austrasie avec Pépin d'Herstal permirent à saint Lambert de remonter sur son siège, vers 681; il fut accueilli avec enthousiasme. Nous avons peu de renseignements sur sa carrière sacerdotale; nous savons seulement qu'il remplissait scrupuleusement tous ses devoirs pastoraux, et qu'il visitait fréquemment les villes et les monastères, distribuant partout la parole évangélique. Son zèle pour le salut des âmes allait de pair avec sa ferveur dans la prière et la simplicité austère de ses habitudes. Il a été l'apôtre de la Taxandrie, c'est-à-dire de la Campine, alors encore en grande partie païenne; il est donc le père de la civilisation dans une bonne partie de la Belgique. Il semble avoir couru plus d'une fois des dangers de la part des habitants de cette sauvage contrée; mais, à force de douceur et de charité, il parvint à les gagner à la vraie foi. Quant à son administration épiscopale, elle ne cessa d'être pénible. L'église de Maestricht était, comme la plupart des églises à cette époque, à la merci de tous les violents qui convoitaient ses biens, et déjà le prédécesseur de saint Lambert avait péri victime des déprédateurs qu'il allait dénoncer au roi. Sous Lambert, le brigandage continua, et nous savons qu'à la fin, perdant patience, les gens de l'évêque s'armèrent et repoussèrent la force par la force. Au nombre des pillards se trouvaient deux frères nommés Gall et Riold, qui périrent dans la mêlée. Ils étaient parents de Dodon, personnage qui occupait dans le pays les importantes fonctions de *domesticus*, et dont le ressentiment devait être fatal à saint Lambert. C'est, en effet, sous les coups des sicaires de Dodon que le saint périt, pendant un des fréquents séjours qu'il faisait dans la bourgade de Liège; et son premier biographe nous dit formellement que Dodon voulait par ce meurtre venger la mort de ses deux parents. Mais il existe une autre version qui explique le fait d'une manière beaucoup plus dramatique. Saint Lambert aurait à plusieurs reprises reproché à Pépin d'Herstal ses amours adultères avec Alpaïde, et aurait été sur le point de faire chasser la concubine, lorsque celle-ci, qui était sœur de Dodon, poussa son frère à massacrer l'importun conseiller. Cette version, de bonne heure accueillie par les historiographes liégeois, et accréditée partout jusqu'au XVIIe siècle, fut alors vigoureusement attaquée par la critique et finit par être abandonnée de tout le monde, y compris les Bollandistes; elle fut même exclue du bréviaire liégeois. Cependant une étude attentive de la question est faite pour modifier un peu la sévérité qu'on a montrée envers la tradition liégeoise. Une des principales raisons qui la faisaient rejeter, c'est qu'Anselme, qui la rapporta au XIe siècle, semblait l'attribuer à Réginon de Prüm, qui n'en parle pas : on s'autorisait de cela pour accuser Anselme de supercherie. Mais le texte d'Anselme, rectifié par moi d'après un

manuscrit resté inconnu (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 4e série, t. II), dit simplement qu'il y avait de son temps une *version écrite* qui contenait déjà la tradition liégeoise sur la mort du saint. A cet important témoignage vient s'ajouter celui d'un poète anonyme qui écrivait au commencement du xe siècle, et que M. Demarteau, qui a le premier publié son poème en entier, croit pouvoir identifier avec Hucbald de Saint-Amand. Selon cet écrivain, la tradition liégeoise était fort répandue de son temps (*fertur enim trito multis sermone*). Enfin, Adon de Vienne, qui écrivait son martyrologe vers le milieu du ixe siècle, la reproduit également et en fait, par conséquent, remonter l'existence à une époque assez rapprochée de la mort du saint. Si l'on considère qu'il y a là trois sources indépendantes l'une de l'autre et s'accordant sur le même fait, on ne pourra pas refuser à la tradition une autorité considérable. Cela ne veut pas dire qu'il soit nécessaire d'admettre aussi les détails dramatiques dont elle a été ornée ensuite par le chanoine Nicolas et par Sigebert de Gembloux. Selon ces deux écrivains, c'est dans un banquet donné à Jupille par Pépin d'Herstal que le saint aurait refusé de bénir la coupe de la concubine; irritée, celle-ci aurait alors dépêché son frère pour le tuer dans sa retraite de Liège. C'est là, en effet, qu'il fut massacré, au moment où, revenu de la chapelle dans laquelle il avait prié avant le jour, il cherchait un peu de sommeil sur sa couche. Au premier moment de l'agression, par un mouvement instinctif, il saisit son épée et fit mine de vouloir se défendre; mais bientôt il la jeta, déclarant qu'il s'en remettait à Dieu, et exhorta les siens à se préparer à la mort. La plupart furent, en effet, immolés; lui-même, pendant qu'il était prosterné en oraison, fut percé d'un trait par un individu qui avait escaladé le toit de sa demeure. Lorsque les assassins se furent retirés, ceux de ses disciples qui avaient échappé à la mort transportèrent ses restes dans une barque à Maestricht, où, au milieu du deuil de la population, il fut enterré dans l'église Saint-Pierre hors la ville, aujourd'hui démolie. On ne sait au juste la date de sa mort; et on a discuté sur ce point autant que sur les causes qui l'ont amenée; les uns la placent dans les dernières années du viie siècle, les autres la font descendre jusqu'en 707, 708 et même 709. Enfin, le R. P. Desmedt a établi qu'on ne peut plus la fixer postérieurement à 706, date à laquelle saint Hubert signe, comme évêque, un diplôme de Pépin d'Herstal; il admet, comme date approximative, les quatre dernières années du viie siècle.

Les fidèles entourèrent d'un culte le lieu où avait péri le saint; ils convertirent en chapelle l'endroit où il avait péri; et, dès 714, cette chapelle était devenue une basilique. Grâce aux miracles qui s'y produisaient et à l'affluence des pèlerins, Liège devint bientôt une localité importante; elle s'éleva même au rang de capitale du pays après que saint Hubert y eut transporté, avec les reliques du saint, le siège de l'autorité épiscopale. Cette translation eut lieu le 17 septembre et son anniversaire est encore célébré aujourd'hui. Saint Lambert est le patron du diocèse de Liège. Une partie de ses reliques est conservée, à la cathédrale de Liège, dans son buste de grandeur naturelle, œuvre d'art superbe du temps d'Erard de la Marck; d'autres localités, comme Rome, Fribourg en Bade et Berbourg, dans le grand-duché de Luxembourg, disputent à la ville de Liège l'honneur de posséder sa tête.

Godefroid Kurth.

Les quatre biographies de saint Lambert, assez mal éditées par Chapeaville, au t. Ier de ses *Gesta Pontificum Tungrensium*. La 1re a été éditée plus correctement par Mabillon, *Acta SS. ord. S. Bened.*, t. III, et par les Bollandistes, t. V, de septembre. — Le *Commentarius prævius*, de Suyskens, dans ce dernier recueil, *loc. cit.* — G. Kurth, *Étude critique sur saint Lambert et son premier biographe* (*Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, t. XXXIII, 1876). — Demarteau, *Vie de saint Lambert*, écrite en vers par Hucbald de Saint-Amand, et documents du xe siècle (*Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, t. XIII, 1879). — Ch. Desmedt, *l'Année de la mort de saint Lambert* (*Précis historiques*, t. XXVI, 1877. Cf. la polémique, *ibid.*, t. XXVII). — Scheibelberger, *Die aelteste Vita S. Lantperti* (*Oesterreichische Vierteljahrschrift für Katholische Theologie*. Vienne, 1871, t. X). — Goffinet, *Une remarquable relique à Berbourg* (*Public. de l'Institut de Luxembourg*, t. XXIX).

LAMBERT ou RAMBERT, évêque de Noyon et de Tournai. Il succéda à l'évêque Heidilon en 897, selon certains auteurs, ou en 903, d'après Cousin. En 909, Lambert assista au concile de Soissons que l'archevêque de Reims, Hervé, présida. Sous cet évêque, les habitants et le clergé de Tournai, qui s'étaient enfuis à l'approche des Normands, rentrèrent, dit-on, dans leur ville et commencèrent à en relever les murs. On rapporte que Lambert était doué de grande prudence et sagesse.

Léop. Devillers.

Meyer. — Heriman.— Buzelin, *Annales Gallo-Flandriæ*, p. 135. — Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas*, p. 217. — Cousin, *Hist. de Tournay*, t. III, p. 5 et suiv. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 28.

LAMBERT, évêque de Noyon et de Tournai, était issu d'une famille noble. Après avoir rempli les fonctions de prévôt du monastère de Zonnebeke, près d'Ypres, et d'archidiacre de Tournai, il devint, en 1113, évêque de Noyon et de Tournai, malgré de vives oppositions de la part du chapitre de Tournai. Ce chapitre voulait depuis longtemps séparer l'église de Tournai de celle de Noyon. Il obtint du pape Paschal II, le 6 novembre 1114, une bulle qui l'autorisait à élire un évêque, et, avec la protection du roi de France, il fut procédé à cette élection. Héribert, archidiacre de Thérouane, fut nommé évêque de Tournai. Il s'ensuivit que, de part et d'autre, des délégués furent envoyés à la cour de Rome. Mais la cause de l'évêque Lambert prévalut, et, par une bulle adressée par le pape Calixte II à Louis le Gros, le 9 décembre 1121, l'union des églises de Noyon et de Tournai fut maintenue. Les Tournaisiens se virent donc forcés de recevoir l'évêque de Noyon pour le leur. Lambert fut sacré à Reims en présence du roi de France et de nombreux prélats; sa réception à Tournai donna lieu à des faits scandaleux auxquels mit fin une bulle du pape Honoré II. Cet évêque mourut vers 1124. Il avait fait de grandes donations à l'église de Noyon. Comme évêque de Tournai, on connaît de lui des actes des années 1114, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121 et 1122. Ces actes concernent des cures ou des monastères du diocèse, et la translation du corps de saint Arnould, évêque de Soissons.

Léop. Devillers.

Chronique d'Hériman (*Recueil des historiens de France*). — Buzelin, *Annales Gallo-Flandriæ*, p. 208-209. — Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas*, p. 222. — Cousin, *Hist. de Tournay*, t. III, p. 187 et suiv. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 40. — Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*.

LAMBERT, abbé de Saint-Laurent, né à Liège ou dans les environs, dans les premières années du XIe siècle, mort à l'abbaye de Saint-Laurent, le 26 septembre 1069. On l'appelle aussi Lampert ou Lantpert. Il fit ses premières études à Liège sous la direction du célèbre Adelman, plus tard évêque de Brescia. Ses goûts pour l'étude le poussèrent vers le silence et la tranquillité du cloître. Il prit l'habit monastique à l'abbaye de Saint-Laurent. Quelques années après, et dès avant 1056, il alla se fixer à l'abbaye de Tuy (Deutz), près de Cologne. Il y remplit avec éclat l'emploi d'écolâtre. En 1061, il fut élu abbé de Saint-Laurent.

Nous avons de lui les écrits suivants :

1. *Vita S. Heriberti Coloniensis Episcopi*. (*Acta Sanctorum*, 16 mars, t. II, p. 467-475.) Cette vie est bien écrite. Il ne faut pas la confondre avec une autre vie de saint Héribert, écrite au siècle suivant par Rupert, abbé de Tuy. — 2. *Hymni tres, Responsoria, et Antiphonæ, pro officio ecclesiastico ordinario; et sequentia in sacrificio missæ recitanda.* Les Bollandistes possédaient une copie de ces pièces qui forment l'office de saint Héribert. Trithème (*Chron. Hirsaugiense*, t. I, p. 180) attribue à notre auteur divers autres ouvrages, notamment : 3. *Hymnorum varii generis carminum (metrorum) liber unus.* — 4. *Epigrammaton liber unus.* — 5. *De S. Heriberti miraculis, liber unus.* Paquot fait observer qu'il est peu probable que l'abbé de Saint-Laurent soit l'auteur de ce dernier écrit. En effet, à la fin de son récit de la vie de saint Héribert, il déclare :

Virtutes sancti, et miracula, quæ per eum Deus post obitum ejus operatus est, intacta deservi. Alf. Journez.

Trithemii, *Chron. Hirsaugiense*, t. I, p. 180. — Paquot, t. XIII, p. 30.

LAMBERT, moine de Saint-Laurent, né à Liège ou dans les environs, vers le commencement du XIIe siècle. Il fut d'abord curé de la paroisse de Saint-Christophe, située alors dans un faubourg de Liège. Quelque temps après, il prit l'habit monastique à l'abbaye voisine de Saint-Laurent. Il composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite : 1. *Computus ecclesiastici Tabula*. Calendrier établi sur de nouvelles bases. — 2. Un Commentaire moral sur les fables d'Esope, dont le P. du Monin, historiographe de l'abbaye de Saint-Laurent, fait un brillant éloge. Alf. Journez.

Ægidius du Monin, *Sacrarium cœnobii D. Laurentii*, p. 5 et 6. — Paquot, t. XIII, p. 33.

LAMBERT, bénédictin de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, poète latin, florissait à la fin du XIIe siècle. On n'a sur lui que quelques détails, recueillis dans son poème. En même temps que prieur, il était écolâtre de son monastère. Il mit en vers, pour l'instruction religieuse de ses élèves, les offices divins du cours de l'année, et principalement les évangiles des dimanches et fêtes. Quelques fragments de cette œuvre ont été reproduits par le savant abbé Lebeuf, de l'Institut de France, dans ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Paris* (t. II, part. 2, p. 284-293) ; dénués de valeur littéraire, ils n'offrent d'intérêt qu'au point de vue de l'ancienne liturgie. Lambert fut si affecté de la perte de son abbé, Jean IV de Haimon Quesnoi, mort en 1194, qu'il interrompit son œuvre ; il ne la reprit que sur l'ordre de Pierre, évêque d'Arras, qui ralluma les cendres endormies de son esprit : *sopitos cineres suscitat ingenii*. Notre moine termina, en outre, le cartulaire de Saint-Vaast d'Arras, que son frère Guiman, mort en 1192, avait laissé inachevé. Le P. Lelong se trompe, dit l'*Histoire littéraire de la France*, en indiquant le cartulaire de Guiman comme existant à la Bibliothèque nationale de Paris parmi les manuscrits de Colbert, n° 699 ; ce n'est pas un cartulaire, mais une histoire de l'abbaye de Saint-Vaast, d'une excellente latinité, composée en 1583, avec les matériaux historiques fournis par le travail de Guiman. Le P. Lelong signale un manuscrit de l'abbaye de Pontigni, intitulé : *Lamberti prioris S. Vedasti Atrebatensis, rithmi in universa Biblia*. L'*Histoire littéraire de la France* n'hésite pas à attribuer la paternité de cet écrit à notre moine ; elle fonde son opinion sur ce que Pierre, évêque d'Arras, le Mécène de Lambert, avait été abbé de Pontigni avant son épiscopat, et qu'il aura enrichi son ancien monastère d'une œuvre à laquelle il pouvait avoir quelque droit. La *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* cite également un Lambert, prieur de Saint-Vaast d'Arras ; elle ignore l'époque où il vécut et rapporte qu'il fit des apostilles sur l'Ecclésiaste, manuscrit in-4° qui fut conservé dans son abbaye. Émile Van Arenbergh.

Hist. littér. de la France, t. XV, p. 93. — *Bibl. des écriv. de l'ordre de Saint-Benoît*, t. II, p. 27.

LAMBERT D'ARDRES, chroniqueur, vivait sous Philippe-Auguste, au commencement du XIIIe siècle. Il a écrit l'histoire des comtes de Guines et des seigneurs d'Ardres, de l'an 800 à 1201. Sa vie est ignorée. Nous savons seulement qu'il entra dans le sacerdoce et qu'il fut curé d'Ardres, entre Calais et Saint-Omer. C'est du moins ce qu'affirment Fabricius et Foppens. La meilleure édition de sa chronique se trouve dans les tomes XI, XIII et XVIII du *Recueil des historiens de France*, mais elle est incomplète. L'ouvrage se divise en deux parties : la première renferme l'histoire des comtes de Guines jusqu'à Baudouin II ; la seconde nous fait connaître la maison d'Ardres, à l'occasion du mariage de Baudouin avec l'héritière de cette seigneurie. La chronique se termine par le récit des événements de la vie de Baudouin II. Si Lambert cherche consciencieusement la vérité, il ne mérite cependant pas une

entière confiance pour la période qui précède l'année 965. Mais pour la période ultérieure, sa chronique est un flambeau. Lambert fait sortir de l'ombre l'histoire du Nord de la France : Boulogne, Calais, Ardres, l'Artois et la Flandre. Du xe au xiie siècle, ces contrées n'ont point d'annaliste mieux informé. Malbrancq doit beaucoup à Lambert, malgré les erreurs qu'il signale dans le récit de celui qu'il a pris pour guide.

Comme le dit M. Albert du Boys, « Lambert d'Ardres met en drame animé « ce que nos publicistes et nos professeurs nous ont enseigné sous une forme « froide et abstraite ; c'est le xie siècle « tout entier qui revit sous sa plume « avec ses coutumes, ses institutions, « ses mœurs privées et politiques. » Il abonde en détails du plus haut intérêt sur le caractère des fiefs, sur l'état des personnes et particulièrement sur l'influence des femmes dans la société d'alors. On reconnaît la nature chevaleresque dans l'apitoiement des nobles dames et la générosité des grands seigneurs qui cèdent à leurs prières pour protéger le faible et l'opprimé. C'est ainsi que, grâce à l'intervention d'une comtesse de Guines, fut supprimé cet odieux impôt de quatre deniers par lit et porte, perçu au moment de la mort. Ceux qui ont pu mettre en doute l'existence des prisons féodales en constateront la réalité dans le passage suivant : « Fist encore ledict comte Bauduin, « entre les fondations de ladicte tour, « aulcunes fosses secrètes, une prison « semblable à un lieu infernal, pour « donner crainte aux maulvais, mesmes « pour les punir : en laquelle prison les « criminels attendent leur jugement hor- « rible, et en ténèbres et vermines, man- « gent le pain de douleur, et vivent en « grant misère ». Mais s'il y avait des oubliettes et des cachots, il y avait aussi *enfermeries et maisons de gens malades et entachés de lèpre, aveucques des chapelles*. Ce que nous venons de citer est d'une traduction du xve siècle. Lambert a écrit en latin, un latin de décadence, plein de jeux de mots et de périphrases prétentieuses. Néanmoins, « on le lit avec at- « trait », dit le marquis de Godefroy-Ménil-Glaise, « car il narre bien, peint « chaudement, apprend beaucoup de « choses et est exempt de la sécheresse « de la plupart des auteurs contempo- « rains ». Quoi qu'il en soit, il gagne à être lu dans le naïf langage de nos trouvères.

Parmi les particularités de l'histoire des comtes et seigneurs de Guines et d'Ardres, il en est une qui offre un sérieux intérêt pour l'histoire des lettres ; elle nous a été révélée par l'*Histoire littéraire de la France*. Baudouin II, comte d'Ardres, tenait en haute estime les hommes éclairés et voulait s'initier lui-même aux lettres sacrées et profanes, à la théologie et aux sciences. « Le comte « avait rassemblé tant de livres et y « avait puisé tant d'instruction, qu'il « passait pour un Augustin en théolo- « gie, pour un Denis l'Aréopagite en « philosophie, et, qu'à l'égard des récits « d'aventures héroïques, des chansons « de geste (*cantilenis gestoriis*) et des « histoires amusantes, on le comparait « à l'auteur des *Fables milésiennes* et aux « plus fameux romanciers ». Il y a sans doute un fond de vérité dans ces éloges hyperboliques. Ils prouvent du moins que ces contrées de l'ancienne Flandre avaient des princes amis des lumières, suscitant autour d'eux l'activité des esprits. Lambert y contribua pour sa part dans une large mesure, quelle que fût d'ailleurs l'imperfection de sa langue, qui devait se ressentir de la barbarie du temps.

Ferd. Loise.

Histoire littéraire de la France, t. XVI. — *Messager des sciences historiques*, 1836. — Godefroy-Ménilglaise, *Chronique de Guines*, 1835. — Lelong, *Bibl. franç.* (1771), t. III. — *Nouvelle biographie générale*. — *Récits hist. franç.* (1767-1822), t. XI, XII, XVIII. — De Smet, *Notice sur Baudouin II, protecteur des sciences et des lettres au* xiiie *siècle*. (*Bull. Acad.*, 1855, t. II, p. 590 et suiv.) — Albert du Boys, *Correspondant* de l'année 1855.

LAMBERT DE BERCHEM, pédagogue et écrivain, florissait vers la fin du xvie siècle et mourut au commencement du siècle suivant. On n'a aucun détail sur sa carrière, si ce n'est qu'il faisait partie des *Frères de la vie commune*, et qu'il remplit, pendant quelque

temps, les fonctions de maître ou directeur d'école à Bois-le-Duc, *scholarcha Sylvæducensis*. Il a publié : 1. *Leges scholæ Sylvæducensis*. Turnhout(?), 1603; in-8°. — 2. *Enchiridion precationum*. Foppens, qui donne les titres transcrits ci-dessus, ne dit pas si ces ouvrages sont écrits en latin ou bien en flamand.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 796. — C.-H.-M. Delprat, *Verhandeling over de broederschap van G. Groote en over den invloed der Fraterhuizen*, p. 130. — Van der Aa, *Biographisch Woordenboek*, t. II, p. 347.

LAMBERT DE GUINES, ainsi nommé de son lieu de naissance, petite ville lez-Calais et ancienne pairie du comté de Flandre. Il était issu, vers le milieu du XIe siècle, d'une famille seigneuriale du pays, alliée aux Ponthieu, aux Pierrefonds et à Godefroid de Bouillon. Ses goûts studieux lui firent préférer au métier noble des armes la paix et le loisir de l'Eglise. Il étudia sous la discipline du savant Ives, depuis évêque de Chartres, à l'abbaye Saint-Quentin de Beauvais. Non moins distingué par l'éclat de la race que par son savoir, le jeune clerc s'éleva bientôt aux honneurs ecclésiastiques; il fut d'abord archidiacre de Thérouanne, ensuite chanoine et grand chantre de Lille, où il s'illustra par son éloquence sacrée. A la mort de Gérard II, évêque de Cambrai et d'Arras, le pape Urbain II ordonna, par une bulle datée du 2 décembre 1092, la séparation des deux sièges et chargea la nouvelle église de désigner elle-même son titulaire par le suffrage du peuple et du clergé. Lambert de Guines fut élu. Sur le refus de l'archevêque de Reims, Renaud du Bellai, son métropolitain, de le sacrer, il se rendit à Rome et reçut, le 19 mars 1094, des mains mêmes d'Urbain II, l'onction épiscopale. Le pape le nomma, en outre, son légat dans la seconde Belgique. Il assista, le 18 septembre de la même année, au concile convoqué à Reims par Philippe Ier, roi de France, ainsi qu'au concile d'Autun, où ce monarque, qui avait répudié la reine Berthe pour épouser Bertrade d'Anjou, fut excommunié (16 novembre). L'année suivante, il prit part au concile de Clermont en Auvergne, présidé par Urbain II, qui y publia la croisade. Le pape l'y avait mandé, parce qu'il savait que l'évêque de Cambrai, qui ne se résignait pas à l'amoindrissement de son diocèse, en appellerait à cette assemblée et réclamerait la suppression de l'évêché d'Arras. Lambert s'empressa d'aller appuyer de son éloquence l'autorité pontificale, qui avait décrété la séparation des deux sièges. Escorté d'abbés et de seigneurs de son diocèse, il se rendit à Clermont, mais, en route, il fut fait prisonnier, aux portes de Provins, par Garnier, sire de Château-Pont. Grâce à l'intervention du pape et de Philippe, évêque de Troyes et frère de Garnier, il recouvra bientôt la liberté et poursuivit sa route. Il parut avec honneur au concile, fut chargé d'en diriger les actes et obtint la confirmation de son église. Lambert de Guines figure ensuite, en 1099, aux conciles de Rome et de Saint-Omer. En 1105, il est délégué par le pape Pascal II pour relever Philippe Ier de son excommunication, et procède à la cérémonie d'absolution dans un concile tenu à Paris le 2 décembre. Zélateur ardent des croisades, restaurateur de la discipline ecclésiastique dans son diocèse, il mourut en odeur de sainteté, le 17 mai 1115, et fut inhumé dans sa cathédrale. Ce prélat, qui était considéré par le saint-siège, d'après le légat Richard, comme le premier évêque des Gaules, fut honoré d'amitiés illustres qui témoignent de sa haute situation dans l'Eglise. Le recueil de ses lettres, publié par Baluze (*Miscellanea*, t. V), et dont l'*Histoire littéraire de la France* analyse les principales, atteste ses relations avec les papes Urbain II et Pascal II, le roi d'Angleterre Henri Ier, saint Anselme de Cantorbéry, le savant Ives de Chartres, etc.; ces lettres, sans éclat de style ou d'érudition, sont néanmoins un monument intéressant pour l'histoire ecclésiastique et civile du XIIe siècle. Lambert de Guines est, en outre, l'auteur d'un manuscrit contenant la collection la plus complète des canons promulgués

au concile de Clermont; Binius s'en est servi dans sa collection générale des conciles. Émile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. X, p. 38. — Dom Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés*, t. XXI, p. 413. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XV, p. 287; *Matér. mss.*, t. III, p 1652. — Gazet, *Hist. ecclés. des Pays-Bas*, p. 111. — Dom Marlot, *Hist. de Reims*, t. I, p. 294; t. III, p. 205. — *Gallia christ.*, t. III, col. 322. — Oudin, *Script. eccl.*, t. II, p. 280. — Fréchon, *Notice sur Lambert de Guines*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VI, p. 1-50.

LAMBERT DE LIÈGE, hagiographe, naquit en cette ville et florissait au milieu du XIIe siècle. Il embrassa la règle de saint Benoît en l'abbaye de Saint-Matthias, à Trèves. Ce moine, qui, suivant Trithème, se nommait aussi Lampert de la Pierre, exerça dans son monastère la charge d'écolâtre : « C'était », dit cet auteur, « un homme savant en « tout genre : philosophe, orateur, mu- « sicien, poète excellent, dissertateur « subtil et littérateur poli. Il écrivit « plusieurs petits ouvrages tant en prose « qu'en vers, dont je n'ai découvert que « les suivants : un grand poème en « cinq livres sur les miracles de saint « Matthias, une vie en prose du même « saint, un livre sur saint Agrice, un « livre de sermons sur divers sujets, « quantités de lettres à différentes per- « sonnes et un grand nombre de vers ». Tous ces écrits sont perdus. Mais une œuvre de Lambert de Liège, que Trithème ne cite pas, c'est une relation de la découverte, en 1127, des ossements de saint Matthias en l'église de ce nom, à Trèves, et de l'incendie qui y détruisit en partie ces reliques, quelques années plus tard. Lambert fut le témoin oculaire de ces événements : il s'ensuit que Trithème se trompe en le faisant vivre en 1080, et Gesner, suivi par Sweertius et Foppens, en reculant jusqu'au XVe siècle l'époque où il vécut. Cette œuvre de notre écrivain est reproduite dans les *Acta Sanctorum Boll.* (24 février). On trouve dans le même recueil hagiographique, au 13 janvier, une vie anonyme de saint Agrice, mais on ignore si c'est celle dont Lambert de Liège est l'auteur. Émile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. VIII, p. 6; t. XII, p. 553. — Trithème, *De viris illust. Germ.*, 132; *Ann. hirsaug.*, 174-184. — Gesnerus, *Elenchus scriptorum* (ed. Lycosthenes; Basil., 1551), fol. 667. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 508. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 800. — Fabricius, *Bibl. inf. et med. latin.*, t. IV, p. 701. — *Acta SS. Boll.*, 13 janvier, 24 février.

LAMBERT DE LIÈGE, sermonnaire, prêchait à Paris à la fin du XIVe siècle. Il appartenait à l'ordre des Frères Prêcheurs, et était contemporain de Gilles d'Orp ou de Liège, qui prêchait à Paris en 1272-1273. Un manuscrit du fonds latin de la Bibliothèque nationale (no 18481) contient trois de ses sermons (nos 89, 138 et 184). Ils sont écrits, en général, dans un style familier. Dans le premier, qui fut prononcé dans l'après-dîner, *post prandium*, Lambert parle d'une mère qui débauche son fils, anecdote dans le genre de celles dont les prédicateurs aimaient alors à émailler leurs sermons; et, suivant leur habitude, il la narre tout au long, sans omettre aucun détail. Paul Bergmans.

Histoire littéraire de la France, t. XXVI (1873), p. 418.

LAMBERT LE BÈGUE, prêtre liégeois du XIIe siècle, ainsi surnommé par ce qu'il souffrait d'une difficulté de prononciation. C'était, disent les historiens, un homme très riche, peu instruit mais animé d'un grand zèle envers Dieu. Il fit construire sur ses propriétés, vers 1179, une église en l'honneur de saint Christophe. Autour de celle-ci il édifia de petites habitations à l'usage de femmes et de jeunes filles dévotes, qui voulaient renoncer au mariage et vivre dans la tranquillité et le culte de la vertu. Ces personnes furent appelées *béguines*, du surnom de bègue donné à Lambert. D'aucuns ont attribué la fondation des béguines à sainte Begge, au VIIe siècle. De nombreux témoignages historiques prouvent que cette opinion est erronée. Cette institution, si modeste à son berceau, prit bientôt en Belgique, en France et aux Pays-Bas, un développement considérable.

A cette époque, le siège épiscopal de Liège était occupé par Raoul ou Radulphe de Zäringhen, fils de Conrad, duc

de Zäringhen, et de Clémence, fille de Godefroid de Namur. Barons féodaux plutôt que pasteurs, les princes de Liège avaient alors plus souci de maintenir ou reculer les limites de la principauté, que d'y faire respecter l'ordre et les bonnes mœurs. Le clergé de Liège et ses ouailles, éloignés de la salutaire influence du pape Grégoire VII, s'abandonnaient à une licence effrénée. Le célibat était lettre morte pour les ecclésiastiques ; le peuple s'abandonnait en pleine rue à la débauche, et le temple lui-même n'avait su se garder contre une profanation trop fameuse, connue sous le nom de « culte de la Reine ». La simonie ne le cédait en rien à la dépravation des mœurs. Les sacrements et la messe étaient devenus des objets de trafic. L'évêque Raoul, au rapport d'un historien liégeois, faisait mettre les prébendes à l'encan sur le même étal où son ami, le boucher Udelin, dépeçait les bœufs. Une voix devait s'élever pour rappeler le peuple à la loi, pour faire rentrer le clergé dans l'ordre : ce fut celle d'un simple prêtre, de Lambert le Bègue. Bien que timide, peu instruit et parlant mal, il résolut, sans autre arme que son zèle pour le bien, d'attaquer de front les vices de son temps. Il se prit à prêcher en public contre la corruption et la simonie, réprimandant le peuple, le clergé et l'évêque. Il en fut bientôt bruit par toute la ville, et le monde accourut en foule pour entendre des sermons d'un genre si peu accoutumé. Bien des gens, touchés par la parole de l'apôtre, furent pris de repentir et revinrent à une meilleure vie. Mais les déclamations de Lambert s'attaquaient surtout au clergé, et c'est dans les rangs de celui-ci qu'il rencontra la plus violente opposition. — « Quel est, » disaient les prélats, « cet homme grossier » et sans instruction qui, sans mission, » s'arroge ainsi le droit de prêcher ? »

Cependant le peuple ne cachait pas son enthousiasme pour le réformateur, et l'opposition fomenta quelque temps dans l'ombre. Mais un jour, le 6e des ides de juin de l'an 1180, tandis que Lambert prêchait avec plus de véhémence que de coutume, il se produisit un mouvement contre lui, qui l'obligea de fuir. Ne se croyant en sûreté qu'à l'ombre des voûtes du sanctuaire, il se réfugia dans la cathédrale, et là, au pied de l'autel de la Vierge, il se jeta par terre les bras étendus en croix, voulant ainsi rappeler à tous saint Lambert, de glorieuse mémoire, qui, à cette même place et dans cette même position, avait subi le martyre quelques siècles auparavant. Levant ensuite les yeux sur l'autel de la Vierge, il s'écria : « Hélas, hélas ! » voici que vient le jour, où sous ton sol » les pourceaux fouilleront la terre, où » ton autel édifié à l'honneur des saints » deviendra une étable pour les animaux » immondes ». — Il n'eut pas plus tôt achevé ces paroles, rendues prophétiques par les événements, que des prêtres, oubliant le respect qu'ils devaient tant à eux-mêmes qu'au lieu où ils se trouvaient, le frappèrent à coups de poing et de bâton, lui lacérant le visage de leurs ongles et lui arrachant la barbe et les cheveux. Bien plus, ils prièrent l'évêque de faire incarcérer Lambert, et Raoul, cédant à leurs instances, ordonna qu'on s'emparât de lui et qu'on l'emprisonnât au château de Rivogne près Rochefort. C'est dans cette prison que Lambert traduisit du latin en français les actes des apôtres. Fisen et Foullon se font l'écho d'une légende qui assure que saint Paul serait venu miraculeusement, à diverses reprises, consoler Lambert dans son isolement, causer familièrement avec lui et lui apporter même ce qui était nécessaire à son travail.

Mais le peuple de Liège s'indignait qu'on lui eût enlevé celui qu'il considérait comme un saint et un prophète. Raoul se vit contraint, vers la fin de l'année 1180, d'envoyer Lambert à Rome, afin que le pape le convainquît de folie. Le pape, bien loin de le trouver fou, découvrit en lui, sous des apparences grossières, des vues simples, pures et droites. Il jugea même qu'il pouvait faire grand bien au peuple de Liège et le renvoya avec autorisation de prêcher. Ce seul fait nous semble devoir mettre à néant l'hypothèse que Lambert

le Bègue aurait eu de l'affinité avec la secte hérétique connue sous le nom de Vaudois. On ne peut nier qu'il y ait eu entre la théorie de Pierre de Vaud et celle de Lambert une certaine analogie, notamment en ce qui concerne la pauvreté évangélique et la lecture de la Bible, auxquelles tous deux voulaient ramener les fidèles, ainsi que le trafic des choses saintes qu'ils réprouvaient également. Cette analogie provient de ce que, vivant à la même époque, ils se sont attaqués aux mêmes vices. Mais il y a, entre les deux théories, un écart considérable : les Vaudois dénient toute autorité à l'Eglise, rejettent les cérémonies du culte et prétendent que chacun peut administrer les sacrements. Lambert n'a jamais soutenu rien de pareil.

Suivant l'opinion émise par M. Daris, dans son savant ouvrage sur les églises du diocèse de Liège, Lambert aurait été l'auteur d'un petit opuscule intitulé : *Petri antigraphum*, qui se trouvait en manuscrit, au siècle dernier, à la Bibliothèque royale de Paris. Cette assertion n'est pas sans reposer sur une certaine vraisemblance. En effet, le chroniqueur de Neufmoustier nous affirme que Lambert écrivit un *antigraphum*. D'autre part, le nom de Pierre n'est qu'un pseudonyme, ainsi que l'auteur l'avoue lui-même dans son prologue, quand il dit : *Quod antigraphum Petri nominari placuit*. Enfin, il ressort du texte même de cet opuscule qu'il a été écrit à Liège et qu'il renferme bien les déclamations de Lambert contre les vices de son époque. L'auteur y soutient notamment que, dans l'Eglise, il n'y a plus, de son temps, d'hommes spirituels et saints, pas plus parmi les prêtres que dans les rangs des laïques. Aussi les fidèles doivent-ils éviter leurs pasteurs, comme des brebis fuient les loups. Lui-même se sépare de l'Eglise pour se ranger du côté de Jésus-Christ. Il ne veut pas non plus du repos du dimanche, parce que les fidèles l'emploient à tout autre chose qu'à glorifier Dieu. On le voit, ces idées reflètent une âme froissée par les désordres de ses contemporains. Il y a donc tout lieu de croire que cet *antigraphum* a réellement été écrit par Lambert, sans qu'on puisse cependant en être absolument certain.

Il est curieux de remarquer que la cathédrale de Saint-Lambert fut détruite par un incendie quelques années après les prédictions de Lambert. Que cet événement soit arrivé en 1183, comme le veulent les chroniques de Zantfliet et de Tongres, ou en 1185, comme le disent Gilles d'Orval, Lambert le Petit, Jean le Prêtre et Sigebert de Gembloux, peu importe; ce qui seul nous intéresse, c'est qu'au 4e jour des calendes de mai, l'édifice fut détruit par le feu et qu'il ne resta debout que l'autel de la Vierge. Le peuple ne manqua pas de voir dans cet événement l'accomplissement de la prophétie de Lambert, et ce fait contribua à faire de lui un héros populaire. Il arriva alors que la foule, racontant la vie du héros avec commentaires et légendes, finit par confondre si bien la vérité historique avec l'allégation mythique, qu'il devint impossible de discerner l'une de l'autre.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de la mort de Lambert. Suivant Chapeaville et la chronique de Neufmoustier, il mourut en 1177. Suivant Fisen, il mourut en 1187 et aurait assisté à l'incendie de la cathédrale, que cet auteur reporte également à l'an 1185. Nous croyons plutôt, avec Bouille, qu'il décéda en 1182, non, comme le dit Foullon, en retournant à Liège, mais dans cette ville même, où il était revenu et où il avait été malade quelques semaines. Il fut inhumé à Saint-Christophe, dans l'église qu'il avait bâtie, au milieu des béguinages qu'il avait créés.

Henry Delvaux.

Ch. Chapeaville, *Gesta pontificum Leodiensium*. — Fisen, *Historia ecclesiæ Leodiensis*. — Foullon, *Historiæ Leodiensis compendium*. — Ægidius Aureæ Vallis, *Chronique*. — Jean d'Outremeuse, *Chronique*. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*. — Polain, *Histoire de Liège*. — Dewez, *Histoire du pays de Liège*.

LAMBERT LE CHANOINE est l'auteur d'une vaste encyclopédie intitulée : *Liber Floridus*. Il nous apprend, dans cet ouvrage, qu'il était pourvu d'un canonicat à Saint-Omer, et que son père,

qui jouissait également d'une prébende en cette ville, mourut le 26 janvier 1077 (1078). Ce fut, apparemment, le même Lambert qui, au XIIe siècle, prit le froc à l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Il avait commencé ses études dans ce monastère et se rendit ensuite, pour les poursuivre, dans les plus célèbres écoles de France. De retour à Saint-Bertin, il y fut nommé écolâtre ; il enseignait aux jeunes religieux la grammaire, la dialectique, la théologie et la musique. « A ce vaste » savoir », dit l'*Histoire littéraire de la France*, « Lambert joignait une intel- » ligence singulière pour toutes sortes » d'affaires. C'était un génie universel, » qui réussissait en tout ce qu'il voulait » entreprendre ». Folquin et Yperius l'élèvent au rang des hommes les plus remarquables de son époque, comme érudit et comme prédicateur. Ses talents le désignaient pour les dignités ecclésiastiques. Il refusa, par humilité, le siège archiépiscopal de Reims ; il écrivit à saint Anselme que, plutôt que de se charger d'un si lourd fardeau, il préférait lui désobéir. Gourmandé par le prélat, il n'en persista pas moins dans son refus. En 1095, il fut élu abbé de Saint-Bertin et développa la prospérité de l'abbaye. Il rétablit la discipline dans plusieurs monastères. Ce fut lui qui, en 1128, revêtit de l'habit monastique Baudouin à la Hache, douzième comte de Flandre, et qui, peu de temps après, lui donna la sépulture. Il vécut jusqu'en 1125 et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge-Marie-des-Infirmes, qu'il avait bâtie.

Le *Liber floridus*, ainsi nommé parce que Lambert l'a composé *de diversorum auctorum floribus*, est une compilation d'Isidore de Séville, de Bède le Vénérable, de Fréculfe, d'Hégésippe, de Martianus Capella, de saint Jérôme, de Josèphe et des Pères de l'Eglise. Cette encyclopédie, qui n'est pas sans intérêt, surtout pour l'histoire du moyen âge, fut mise à contribution par les chroniqueurs Jean de Thielrode, qui écrivait à la fin du XIIIe siècle, et Custis de Bruges, dont l'œuvre manuscrite se trouve à la bibliothèque de Gand. Pertz, qui s'est également servi de ce recueil pour le premier volume de ses *Monumenta Germaniæ historica*, lui consacre, en outre, une étude dans le bulletin historique intitulé : *Archiv für ældere deutsche Geschichtsforschung* (t. VI, p. 5 ; t. VII, p. 531-546). Enfin le baron de Reiffenberg mentionne, dans le *Bulletin du bibliophile belge* (t. II, p. 79), plusieurs traités du *Liber Floridus* qui ont été imités ou reproduits ailleurs. La bibliothèque de la ville et de l'université de Gand possède un remarquable exemplaire de l'œuvre de Lambert le chanoine : c'est un manuscrit in-folio, sur vélin, de 287 feuillets, dont plusieurs sont doubles, repliés en dedans. L'écriture, illisible en quelques endroits, est de différentes mains ; elle ne semble pas postérieure au premier premier quart du XIIe siècle. Le volume, orné de nombreuses miniatures, de lettres en couleur, d'encadrements, est revêtu d'une reliure moderne portant au dos : *Floridus Lamberti-Dares Phrygius*. Il est en mauvais état de conservation. Sur les marges, trop rognées, on ne lit plus qu'en partie les notes qui y sont inscrites. Il contient 192 traités sur l'histoire, la géographie, l'astronomie, la zoologie, etc. Warnkoenig, dans son *Histoire de la Flandre* (t. I, p. 330), en a extrait l'*Epistola cleri Flandrensis Reinaldo, archiepiscopo Remensi, missa pro comite Flandriæ Roberto de clericorum ereptione ab ejus servitute*. A la suite d'une généalogie des comtes de Blois et de Rollon, figure une carte géographique de l'Europe à cette époque : ce curieux document, précédé d'une courte description, a été publié par M. Mone, dans l'*Auszug fur deutsche Kunde und Vorzeit* (1836). Cet exemplaire appartint à l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, comme le constate la mention suivante, au verso de la première feuille de garde : *Liber sancti Bavonis Gandensis ecclesie, etc.* Suivant une savante notice du docteur Bethmann, il fut apporté de Saint-Omer dans ce monastère par Simon, abbé de Saint-Bertin, qui, déposé par le pape, vint en 1136 à Gand. Ce serait l'ori-

ginal, l'exemplaire primitif du *Liber Floridus*. Nous devons ajouter, cependant, que d'après Warnkoenig, dans son introduction à l'*Histoire de la Flandre et de ses institutions*, une copie plus ancienne de cette œuvre se trouverait dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel.

Outre l'exemplaire de Gand, on connaît sept copies du *Liber Floridus* : 1. Wolfenbuttel *gudian*, *I*, *memb. fol. max. sæc. XIII*. Ce manuscrit est incomplet; plusieurs des traités que contient celui de Gand y sont omis. Il débute par le prologue de Lambert et se termine par les *Gesta Romanorum pontificum*, sous Horsmidas. L'ordre des matières, choisi par Lambert, est interverti. La chronique intitulée : *Genealogia comitum Flandriæ*, et que Warnkoenig en a extraite, est augmentée d'une autre : *III comitatus et urbes et abbatiæ Flandriæ. Sanctorum reliquiæ in comitatibus Flandriæ. Nomina comitum Flandriæ* (jusqu'à Charles le Bon). *Flandriæ fluviola*. — 2. Paris, suppl. lat., 10 *bis*, *memb. fol. max. sæc. XIII*. Plusieurs sujets nouveaux, composés après 1120, y suivent la compilation de Lambert. — 3. Leyde, Voss *latini*, n° 31, *memb. fol. sæc. XIV*. L'ordre des traités, adopté par l'auteur, y a été arbitrairement interverti; en outre, la compilation de Lambert est augmentée de huit sujets, écrits d'une autre main. — 4. Douai, n° 740; c'est une copie, faite au XVe siècle, des parties historiques du manuscrit de saint Bavon. — 5. Paris, suppl. latin 107, de l'an 1429. — 6. La Haye, n° 759, *memb. fol.*, bien écrit; à la fin on lit : *Hic liber inceptus in Insulis et completus in oppido Ninivensi, Cameracensis diocesis, pro nobili viro de Goux et de Wedergrette* (Wedergrate), *milite consiliario et cambellano illustrissimi principis, domini Philippi Burgundie ducis, comitis Flandrie, a. D.* 1460. C'est une copie très mauvaise du manuscrit de Wolfenbüttel. — 7. La Haye, n° 759a, *char. fol.* C'est une traduction française du manuscrit précédent, qui fut faite *dedens la ville d'Enghien pour le noble homme et tres redouttes prince, Monseigneur Philippe de Cleves, seigneur de Ravestain, en lan de Notre Seigneur* 1512.

Émile Van Arenbergh.

Jules de Saint-Genois, *Mess. des Sciences histor. de Gand*, année 1844, p. 473; année 1845, p. 264; *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gand*, p. 14-44. — Zacher et Bethmann, *Serapeum*, nos 10 et 17, 1842, p. 145-154, 162-172; 1845, p. 59-64, 79-80. — *France littéraire*, t. VII, p. 95; t. XI, p. 13. — Tideman, *Vereeniging ter bevordering der oude nederlandsche Letterkunde*, 1844, 2e partie, p. 88. — *Johannis Yperii Chronicon S. Bertini*, cap. 40, dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de D. Martène. — Warnkoenig, *Bull. de la Commission roy. d'hist.*, 1854, t. I, p. 59-60; *Introd. à l'histoire de la Flandre*, p. 43, 64. — Migne, *Patrologiæ cursus completus*, t. CXLIII, col. 1003-1032.

LAMBERT LE PETIT, moine de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège, vivait au XIIe siècle. Il est l'auteur d'annales qui portent son nom, et ne nous est connu que par la note suivante de son continuateur, le moine Reinerus : *1194. Hoc anno moritur Lambertus Parvus, ecclesiæ nostræ sacerdos et monachus, et hucusque opus ejus*. Lambert a pris pour base de son ouvrage, qui va de 988 à 1193, les *Annales S. Jacobi Minoris*, qu'il se contente de reproduire à peu près textuellement, avec quelques additions, jusqu'en 1173. A partir de cette dernière date, il devient original. Il est utile à consulter pour l'histoire de Liège à cette époque, et particulièrement pour celle de son abbaye; il donne aussi quelques détails intéressants sur la troisième croisade. Son manuscrit autographe, avec la continuation de Reinerus, est conservé à la bibliothèque de l'université de Liège. Il a été publié une première fois, d'une manière assez défectueuse, par Martène et Durand (*Amplissima Collectio*, t. V). Pertz en a donné une édition plus correcte (*Monumenta Germaniæ Historica, Scriptores*, t. XVI), qui a été réimprimée, en 1874, par M. Alexandre, pour la *Société des bibliophiles liégeois*. Il a été traduit, avec Reinerus, dans les *Geschichtschreiber der deutscher Vorzeit*, par C. Platner.

Godefroid Kurth.

LAMBERT (*Henri-François*), géomètre, arpenteur et mathématicien, fils d'Henri et d'Ida Remacle, né à Wegnez,

baptisé à Soiron, le 11 février 1728, habita Verviers, et mourut à Hodimont, faubourg de cette ville, le 7 avril 1813. Il a publié l'ouvrage suivant: *Arithmétique raisonnée, ou nouveau traité d'arithmétique tant spéculative que pratique, dans lequel on trouve non seulement les meilleurs principes, mais encore une explication raisonnée de ces principes, qui aide beaucoup les apprentis à les comprendre et les retenir.* Liège, F. Berard, 1772; in-12, 224 p. Le privilège est du 22 novembre 1772. Dans sa *Biographie*, Delvenne dit que Lambert a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur les changes, les tables de logarithmes, ainsi que sur la fabrication des tapis de table, des serviettes, etc. On ne sait ce que ces travaux sont devenus. J.-S. Renier.

LAMBERT (*Jean*), peintre, florissait à Liège, en 1427, selon Beedelièvre, — au commencement du XVIe siècle, selon le baron de Villenfagne. Il jouissait dans sa ville natale d'une certaine renommée. Ses tableaux, dont quelques-uns existaient encore au XVIIe siècle dans des cabinets d'amateurs liégeois, étaient *très achevés et très tendres :* c'est ainsi, dit M. de Villenfagne, qu'ils ont été caractérisés par nos ancêtres. Jean Lambert n'employait pas d'or dans ses peintures, comme d'autres artistes liégeois de la même époque, qui réagissaient également contre l'abus des dorures fréquent chez leurs prédécesseurs.

Émile Van Arenbergh.

Beedelièvre, *Biogr. liég.*, t. I, p. 137. — Baron de Villenfagne, *Rech. sur l'hist. de Liège*, t. II, p. 288, 610.

LAMBERT (*Jean-Maximilien*), prêtre et premier principal du collège patronné de Dinant, né à Schaltin, province de Namur, le 28 décembre 1808, mort à Dinant, le 4 avril 1851. Il fut un des éducateurs les plus éminents de la Belgique. Après avoir fait ses études humanitaires au collège de Dinant, qu'il devait diriger plus tard, il commença ses études théologiques auprès du révérend doyen de Ciney, Habran, en même temps qu'il remplissait les fonctions de précepteur dans une des meilleures familles de cette ville. Deux ans après, le séminaire de Namur ayant été rouvert, il y entra pour continuer sa théologie. Il fut nommé, en 1831, professeur de sixième au petit séminaire de Floreffe. Mais l'évêché, voulant fonder un petit séminaire à Bastogne, y envoya l'abbé Lambert comme premier surveillant pour organiser, de concert avec le professeur de rhétorique, le nouvel établissement qui s'ouvrit en novembre 1831. Maximilien Lambert fut ordonné prêtre au mois d'août 1832. Il quitta Bastogne en janvier 1834 pour enseigner la physique à Floreffe, où il emmenait avec lui deux de ses frères dont il dirigeait l'éducation (1). Le supérieur de l'établissement, le chanoine Gilson, conseilla à l'abbé Lambert de se rendre à Liège, pendant les vacances, pour y compléter ses études de physique et de chimie. Cet excès de travail devait lui être funeste. Mais il revint de l'université de Liège avec de nouvelles aptitudes et une nouvelle ardeur. Il est resté célèbre dans la mémoire des étudiants d'alors par ses feux d'artifice, ses ballons, ses expériences d'électricité et ses analyses chimiques. Malheureusement on ne se borna pas à lui faire enseigner ces deux branches : on y ajouta l'astronomie, les mathématiques supérieures, l'histoire naturelle et la philosophie morale. Cet excès de fatigue avait altéré la santé de l'abbé Lambert, qui contracta, dès lors, les germes de la maladie à laquelle il devait succomber dans la maturité de son âge. Un repos nécessaire lui était commandé. On le nomma, en 1837, curé de Leignon, où il put respirer en quelque sorte l'air natal, car il était là dans son pays, presque au sein de sa famille. L'abbé Lambert sut s'y faire aimer de tous, et surtout des enfants, dont l'éducation lui tenait à cœur. Il avait transformé son presbytère

(1) L'un, Charles Lambert, est devenu directeur des mines du Hainaut; l'autre, Théophile, fut le collègue et le collaborateur de l'abbé Lambert, au collège de Dinant, où il donna, avec beaucoup de science et de méthode, les cours de mathématiques supérieures, pendant quarante-huit ans; il forma, pour les écoles spéciales et les autres branches scientifiques, des disciples dignes du maître.

en une petite académie où se formaient des jeunes gens d'avenir. Mais il ne devait pas y faire un long séjour : une nouvelle carrière allait s'ouvrir devant son zèle.

Le collège de Dinant, florissant autrefois, alors en décadence, demandait, pour se régénérer, une direction aussi ferme qu'intelligente. Monseigneur Dehesselle, évêque de Namur, fit appel au dévouement de l'abbé Lambert, qui accepta cette délicate mission : nul mieux que lui ne la pouvait remplir. Il prit possession de son principalat le 10 avril 1841. De longue main il s'y était préparé par la pratique de l'enseignement et par son commerce d'esprit avec Fénelon et Rollin, ses modèles. Dans son nouveau poste, ainsi qu'au début de sa carrière, la discipline fut le premier de ses soucis. Le but constant de ses efforts était de supprimer les punitions. Avertir et corriger, en s'adressant à la raison éclairée par la foi, tel fut son principe et son but. Il était surtout l'ennemi de toute séquestration : jamais un élève ne devait rester seul, même après la classe, ni pour subir une punition, ni pour accomplir une tâche quelconque. La prison qui existait avant lui, il la supprima. Il donnait régulièrement des leçons de politesse aux élèves. Avec ses collègues, il ne voulait être que *primus inter pares*. Ce qu'il avait à dire concernant la discipline, il le disait verbalement, jamais par écrit. Il voulut enfin que l'élément laïque fût mêlé à l'élément ecclésiastique dans une complète égalité et une union parfaite. Cette fusion des laïques et des prêtres était, à ses yeux, l'indispensable chaînon qui devait assurer le succès de l'œuvre d'enseignement et d'éducation qu'il voulait créer. Il avait compris la nécessité d'établir une section professionnelle complète à côté de la section humanitaire : ce qui exige la présence d'hommes spéciaux dans le corps professoral, pour les sciences et pour les langues modernes. L'union qu'il avait cimentée servait tout à la fois la cause de la religion et celle de l'enseignement. Son autorité était grande sur les maîtres comme sur les élèves, et elle était faite de respect, de confiance et de savoir. Il connaissait toutes les branches et remplaçait sans désavantage tout professeur indisposé ou absent. Il visitait souvent les classes et donnait lui-même des cours de mathématiques, de physique ou de religion. Les progrès de l'enseignement étaient sa préoccupation constante; jamais homme ne fut plus ennemi de toute routine. Comme Rollin, il ne maintenait les règles consacrées par l'usage que lorsqu'il les trouvait bonnes, non parce qu'elles étaient établies. Il s'est vivement intéressé au Congrès professoral de 1848, dans lequel il saluait une ère nouvelle pour l'instruction moyenne appropriée aux besoins de l'époque, et où il entrevoyait un progrès sérieux pour l'enseignement en Belgique. Mais il n'avait pas attendu les résultats de ses délibérations ni la loi qui en devait être la conséquence, pour introduire, dans l'établissement soumis à sa direction, les mesures que le temps et la sagesse réclamaient dans l'intérêt des études. L'institution de conférences hebdomadaires entre tous les membres du personnel enseignant fut sa principale création. Il avait fait prévaloir la large et sûre méthode de Rollin dans l'enseignement des langues anciennes. S'il considérait ces langues comme le plus solide fondement de l'éducation intellectuelle, il avait compris la nécessité d'instituer de véritables humanités modernes comprenant, avec l'enseignement scientifique et commercial, un cours d'agronomie et une langue moderne obligatoire pour les deux sections, l'allemand. A l'accumulation des branches par classe, il avait substitué la spécialisation des tâches, pour que chaque professeur se consacrât tout entier à l'objet particulier de son enseignement. A la distribution des prix, enfin, il substitua une distribution de diplômes ayant pour base, « d'abord les notes recueillies par « chaque professeur sur le travail jour- « nalier de ses élèves; en second lieu, « trois compositions dans chacune des « branches de l'enseignement; enfin,

« trois examens subis devant une com-
« mission composée du principal et de
« plusieurs professeurs ».

Tels sont les moyens d'émulation qu'il mit en œuvre pour tenir les jeunes gens en haleine. L'argent destiné aux livres à donner en prix fut distribué aux pauvres, à la demande des élèves eux-mêmes. Il ne suffisait pas à l'abbé Lambert de s'occuper des études et de la discipline : son zèle s'étendait encore à l'éducation physique et à l'administration matérielle du collège. Il avait créé un gymnase et nommé un maître de gymnastique. Dans ces conditions, le collège de Dinant devait être et fut, en effet, un des plus prospères du pays; en dix ans, il vit quadrupler sa population. La confiance des familles était illimitée : les parents se sentaient remplacés par cet homme si vénérable, mais si affectueux et si bon, qui eut, en effet, toutes les qualités d'un père pour les enfants commis à sa garde. Lambert s'était mis en relation avec les hommes de marque dans les différentes carrières, et il entretenait des rapports intimes avec plusieurs sommités du monde enseignant. Citons, parmi eux, Fr. Baguet, l'éminent pédagogue de l'université de Louvain, héritier des saines doctrines du jacotisme mitigé, qui approuvait toutes les améliorations de l'abbé Lambert et qui a consacré à sa mémoire une brochure sur l'*Emulation*, contenant un discours prononcé en 1847, à la distribution des diplômes du collège de Dinant, où le principal exposait le système qu'il avait inauguré. J.-B. Nothomb, ministre de l'intérieur, après un entretien avec l'abbé Lambert, avait voulu lui conférer la direction de l'école normale de Nivelles, et, plus tard, celle de l'athénée de Namur. L'administration communale de Dinant était aussi fière de lui que le clergé. La preuve en est dans le témoignage officiel de haute satisfaction délivré, le 5 décembre 1848, au principal, après son rapport sur la situation de l'établissement et sur les nouvelles mesures dues à son initiative.

Mais ce n'est pas seulement pour le collège qu'il travailla : son influence bienfaisante et généreuse s'étendait à tous ceux qui avaient besoin de ses encouragements et de ses secours. Il avait provoqué une association des professeurs et des élèves des trois classes supérieures pour venir en aide aux malheureux et pour faire apprendre des métiers aux enfants, aux orphelins surtout, et leur donner des leçons d'arithmétique et de français. Plusieurs ont pu se faire ainsi une position convenable dans le commerce et l'industrie. Il s'employait, en toute circonstance, à procurer des ressources à des jeunes gens ou à des ouvriers sans travail, comme il cherchait à assurer des positions avantageuses à ses anciens élèves. Ses livres, en dehors de ce qui était indispensable à ses fonctions, passaient soit à des jeunes gens qui en avaient besoin pour leurs études, soit aux élèves, aux surveillants et aux professeurs qui voulaient compléter leur instruction sur quelque matière spéciale. Il aimait à les offrir en récompense à ses collègues, lorsqu'ils avaient obtenu quelque succès dans l'accomplissement de leur charge. Tel fut cet homme de sainte et vénérée mémoire, qui puisait son courage et sa force en celui dont il était le digne ministre. Son établissement avait atteint la plus haute prospérité, et il rêvait encore de nouvelles améliorations, quand son ancienne maladie reparut et l'enleva inopinément, le 4 avril 1851, à l'amour de ses collègues, de ses élèves et de tant d'hommes comblés de ses bienfaits. Il emporta dans sa tombe les vifs et unanimes regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Aussi vit-on rarement d'aussi touchantes funérailles. L'administration communale lui accorda une concession à perpétuité dans la plus belle partie du cimetière, où les professeurs et les élèves lui firent élever un monument funèbre.

L'abbé Lambert était trop absorbé par sa direction vigilante pour avoir pu laisser après lui beaucoup d'œuvres écrites. Le collège patronné de Dinant fut son plus bel ouvrage. Il n'a publié que le discours dont nous avons parlé sur ses nouveaux moyens d'émulation. Il a laissé en manuscrit des rapports,

des instructions sur la discipline, entre autres un remarquable travail intitulé : *Combien il importe d'éviter les réprimandes et surtout les punitions dans la conduite des étudiants : moyens d'y parvenir;* des réflexions sur les méthodes d'enseignement; des lettres précieuses où sa belle âme se révèle, et enfin un memorandum sur le caractère des élèves qu'il suivait d'une classe à l'autre pour travailler à les corriger de leurs défauts et à développer en eux les qualités de l'esprit avec les vertus du cœur. Ces documents sont d'un grand intérêt pédagogique et mériteraient d'être livrés à la publicité. Ils feraient connaître ce que fut, dans l'œuvre de l'éducation intellectuelle, celui qu'on peut appeler le Rollin de la Belgique.

Ferd. Loise.

Annuaire de l'Enseignement pour l'année 1851. — Renseignements fournis par les collègues et amis de l'abbé Lambert.

LAMBERT (*Jossé*), imprimeur et poète. Voir LAMBRECHT.

LAMBERT (*Mathieu*), théologien, né à Thuin, en 1542, entra dans la célèbre abbaye d'Alne, de l'ordre de Cîteaux; il en fut quelque temps prieur et y mourut en 1595. Il avait composé plusieurs ouvrages de théologie que le grand-vicaire de Liège, J. Chapeaville, résolut de publier, mais dont deux seulement ont vu le jour par ses soins : 1. *La reigle de Saint-Benoist illustrée de commentaires.* Liège, H. Hovius, 1596; in-12. De Villenfagne apprécie ainsi ce traité, fort difficile à rencontrer : « C'est « un gros livre où ceux qui se consacrent « à Dieu peuvent glaner d'excellentes « choses. L'imprimeur le dédia à Henri « de Velpen, abbé d'Aulne, qui lui en « avait procuré le manuscrit; au fron- « tispice on donne le titre de *Monsei- « gneur* à cet abbé, et dans le texte le « bon Mathias appelle souvent saint « Benoît et saint Bernard *monsieur* ». — 2. *Discours du danger et péril qu'il y a de converser et hanter trop familièrement avec femmes, tant séculières que religieuses; extraict des Pères et docteurs de la S. Eglise.* Liège, H. Hovius, 1596; in-12. Dans ce discours, le prieur d'Alne s'attache à montrer qu'il faut éviter, autant que possible, la fréquentation de la femme : « Tout ce qui en « procède », dit-il, « est malencontreux « et son accointance est toujours nuisible « et malheureuse... Des charbons sail- « lent des étincelles; le fer nourrit l'en- « rouillure; les aspics par leur sifflet « engendrent et causent des maladies. « La femme aussi produit une peste de « concupiscence, laquelle Salomon com- « pare en cette sorte, disant : la teigne « sort des vestements et la malice « de l'homme vient de la femme ». Dans le dix-neuvième et dernier chapitre de ce curieux petit traité, dont il faut remarquer le style naïf mais expressif, Lambert conseille de se garder, non seulement « des belles et jeunes fem- « mes, mais aussi des vieilles et dif- « formes », parce que « amour jamais ne « trouve rien laid ». Le discours est précédé d'une préface adressée à Henri de Velpen; d'après de Villenfagne, Chapeaville y fait, dans les termes les plus flatteurs, l'éloge de la piété et de la science de Mathieu Lambert.

Paul Bergmans.

[J. François], *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de saint Benoît* (1777-1778), t. II, p. 27. — De Villenfagne, *Nouveaux Mélanges* (1878), p. 111-112. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, (2e éd., 1885), col. 27.

LAMBERTIN (*Gabriel*), peintre d'histoire et de portraits, né à Liège vers 1620. Il a joui, de son vivant, d'une assez grande réputation, sans que ses contemporains aient conservé des détails biographiques sur son compte. On sait seulement qu'après avoir séjourné plusieurs années en Italie, il rapporta dans sa patrie un grand nombre de dessins et de très belles études d'après les statues antiques. Il paraît avoir été productif. En 1676, il était occupé, dit le chanoine Hamal, à peindre des tableaux d'église. Ses compositions étaient savantes et la tonalité de ses peintures témoignait d'un bon coloriste. Ses travaux se trouvaient dans beaucoup d'églises et de châteaux du pays de Liège. On cite, parmi ses élèves, le chevalier Jean-François Van Douven, qui, à différentes reprises, servit

d'émissaire à l'électeur palatin Jean-Guillaume, dans les négociations entreprises pour former la galerie de Dusseldorf; ce fut lui, notamment, qui vint acheter à Liège les principaux tableaux de Gérard Douffet, contemporain de Gabriel Lambertin. Il est à regretter que pas une seule peinture connue ne puisse être attribuée avec certitude à Lambertin. J. Helbig.

LAMBERTINI (*Jean-Baptiste*), seigneur de Cruzhoven, voyageur et historien, naquit, vers 1570, à Anvers, d'Egide Lambertini, *contrechierge* de cette ville, et d'Anne Pollaerts. Il descendait d'illustre noblesse bolonaise; son trisaïeul, le chevalier Bernard Lambertini, qui s'était établi en Belgique au XVe siècle, fut colonel au service de Charles le Téméraire et périt avec ce prince à la bataille de Nancy. Jean-Baptiste Lambertini fit ses humanités à Courtrai, et vint s'initier, ensuite, à la philosophie et au droit à l'université de Louvain. A l'issue de ses études, son esprit, avide de savoir, et poussé de bonne heure vers les investigations historiques, l'entraîna aux voyages. Il visita la France, parcourut l'Italie, s'arrêta à Rome et à Bologne, où il prit le grade de docteur en l'un et l'autre droit. S'enflammant soudain d'ardeur belliqueuse, il s'engage à bord des galères de Ferdinand de Toscane, fait la course contre les Turcs, aborde à Malte et cingle vers la Morée. L'expédition finie, il regagne les Pays-Bas à travers l'Italie et l'Allemagne; deux ans après, il part pour l'Espagne, qu'il visite tout entière. A son retour, les archiducs Albert et Isabelle le nomment mayeur de la ville et du territoire de Hal. Mais ses longues pérégrinations n'ont pas lassé son humeur aventureuse; en vain, les devoirs de ses fonctions s'ajoutent-ils aux liens de famille pour l'attacher à son foyer: en 1625, il profite d'un jubilé qui se célèbre à Rome pour s'y rendre de nouveau. Il mourut en 1630, laissant de son mariage avec Jeanne d'Ittre un fils nommé Jean-Baptiste-Corneille Lambertini, qui fut échevin d'Anvers et, en 1660, aumônier de cette ville; il avait obtenu par lettres patentes de Philippe IV, du 3 août 1654, « réhabilitation de noblesse en la famille noble de Lambertini, en la ville de Bologne en Italie, « avec anoblissement de nouveau en « tant que besoing soit ». Le *Théâtre de la noblesse de Brabant* nous apprend, par un extrait d'une lettre passée devant les échevins d'Anvers, le 21 août 1615, que les Lambertini s'appelaient communément Lambrechts, par corruption de leur nom.

Jean-Baptiste Lambertini a publié : 1. *Theatrum Regium, sive Regum Hispaniæ series et compendiosa narratio, varias illius Regni historias complectens.* Brux., Joan. Moerbecius, 1628, gr. in-4° selon Foppens, in-fol. selon l'abbé Lenglet du Fresnoy; — *Theatrum Regium, sive Regum Arayoniæ brevis series, etc.*, 34 p.; à la suite du précédent ouvrage; — *Theatrum Regium, sive Regum Navarræ brevis series, etc.*; seconde suite, 13 p.; — *Theatrum Regium, sive Regum Portugalliæ brevis series;* troisième suite, 27 p. Paquot conteste la valeur de ces histoires. — 2. *Historiarum Venetarum ab urbe condita lib. V et VI, sive rerum memorabilium ab anno* 1423 *usque ad annum* 1501 *à Venetis gestarum enarratio.* Antverpiæ, apud Jacobum Mesium, 1641, in-8°. — 3. *Vita B. Imeldæ Lambertinæ, nobilis Bononiensis, ex Italico latine reddita.* Anvers, Jean Cnobbaert, 1625; traduit en flamand, vers 1638. — 4. *Parænesis ad virtutem capescendam, et adulterinam voluptatem contemnendam.* Antv., Jac. Mesius, 1640, in-12. Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athen. belg.*, p. 392. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 571. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 73. — J.-C. Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. VII, p. 255. — L'abbé Lenglet du Fresnoy, *Méth. pour étudier l'hist.*, t. III, p. 376; t. IV, p. 328. — *Théâtre de la Noblesse du Brabant*, p. 406 et 407, non chiffrées. — Henn. Witte, *Diarium biogr.*

LAMBERTS-CORTENBACH (*Werner-Joseph*, baron **DE**), fonctionnaire, né au château de Crèvecœur, le 1er août 1775, mort au château de Terkeelen, le 1er septembre 1849.

Descendant d'une ancienne famille originaire de la Westphalie, il embrassa d'abord la carrière des armes. Sous le gouvernement hollandais, il devint conseiller communal de Saint-Trond et député de l'ordre équestre aux Etats provinciaux du Limbourg. L'indépendance et le patriotisme dont il fit preuve, lui valurent, après la révolution de 1830, d'être nommé gouverneur de la Flandre orientale (29 novembre 1830). C'était une mission remplie de périls et d'autant plus difficile que le chef-lieu de cette province était alors le centre d'action du parti orangiste. Lamberts se montra plein de courage et de fermeté dans des circonstances critiques, telles que l'échauffourée du lieutenant-colonel Grégoire (2 février 1831); mais il se laissa aussi parfois entraîner trop loin par son zèle patriotique; c'est ainsi qu'il refusa d'accorder la protection de la force publique à l'organe orangiste, le *Messager de Gand*, dans une proclamation qui fit grand bruit et qui était réellement une violation des principes constitutionnels : « Lorsque les mal-« veillants », y disait Lamberts, « viennent abuser de la liberté de la « presse pour exciter le peuple au dé-« sordre par la haine, il est du devoir « des autorités de déclarer que ni garde « civique, ni forces militaires ne sont « instituées pour défendre les ennemis « de la cause nationale. C'est au *Mes-« sager de Gand* à calculer les suites de « son esprit hostile à la chose publique. « Il reste responsable, devant le public, « de ses provocations. Le téméraire qui « brave la vindicte publique, se met « volontairement hors la loi... » Ayant refusé, quelques jours après, de faire exécuter un ordre du gouvernement relatif au désarmement de la compagnie des pompiers, il fut destitué, et il ne dut qu'à l'effervescence populaire causée par cette mesure de voir retirer sa destitution. Mais, en 1834, on lui enleva définitivement son poste, et on l'écarta de la scène politique en le nommant gouverneur du Limbourg, province bien moins importante et dont les habitants s'étaient unanimement ralliés au nouvel état de choses. Il conserva ces fonctions pendant neuf années et acheva, ensuite, paisiblement son existence au sein de sa famille. Il avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 12 juillet 1835.

Paul Bergmans.

Journaux quotidiens gantois (1830-1834). — J.-J. Thonissen, *Notice sur le baron Werner-Joseph de Lamberts-Cortenbach* (1859).

LAMBIEZ (*Jean-Baptiste*), archéologue et homme de lettres, naquit à la ferme du Nouvion, à Bavai, le 26 février 1741. Après avoir fait ses études au collège des Oratoriens de cette ville, et avoir pris l'habit religieux au couvent des Récollets de Lille, il y vécut jusqu'au jour où ce monastère fut supprimé. Il devint ensuite aumônier de la municipalité de Lille. L'ex-religieux continua à porter le nom de *père Grégoire*. Investigateur zélé et instruit, il avait, dès sa jeunesse, entrepris des fouilles dans le sol de Bavai et des environs de cette ville. Pour donner à ces fouilles une importance plus grande, il y intéressa des financiers et forma une société avec l'autorisation de l'administration départementale. Voulant faire connaître les résultats de ses fouilles, il fit paraître, en 1773, dans le *Journal de Bouillon*, son *Mémoire sur les antiquités de la ville de Bavai*. En 1775, il répondit à la question suivante, proposée par l'Académie de Bruxelles : *Quels sont les monumens qui nous restent des Romains dans la Belgique?* En 1783, il publia, sous le voile de l'anonyme, une brochure facétieuse qui contient une partie de ses rêveries sur les antiquités du nord de la France; elle est intitulée : *Dialogue récréatif et instructif envoyé par les génies tutélaires au peuple docile et indocile, sçavant ou ignorant. C'est une hypotipose ingénieuse, qui ne fait parler les morts que pour appaiser les vivans, au sujet de la scène allarmante, tumultueusement jouée sur le théâtre brouillé, dans la salle des Etoilles, marche-pied des ânes, pont S^t^-Jacques, en la ville de Lille.* De l'imprimerie de Maubeuge; in-8°, 15 p. En 1789, Lambiez mit au jour un *Essai historique sur la rentrée des biens tant à l'Eglise qu'à la Nation, avec des*

réflexions sur la nature de ces biens, sans nom d'auteur, de ville, ni d'imprimeur, (Lille, de Boubers); in-8°, 136 p. Dans ce curieux écrit, l'auteur a rassemblé beaucoup de souvenirs sur l'origine des biens ecclésiastiques des Pays-Bas et de France.

Lambiez fonda, à Lille, un journal intitulé : *La Feuille d'or, ou Annonce des excavations et des curieuses découvertes faites dans l'étendue du département du Nord*, dont quelques cahiers seulement parurent chez C.-L. de Boubers. Il publia successivement, chez le même imprimeur-libraire, une série de dissertations dont voici les titres : *Dissertation préliminaire sur la formation, la population, l'inondation et autres particularités concernant la Gaule Belgique, avant qu'elle nourrît des habitans connus. — Dissertation sur les colonies Gomériennes répandues dans les Pays-Bas. — Dissertation sur les colonies Troyennes répandues dans les Pays-Bas. — Dissertation sur les colonies Nerviennes répandues dans les Pays-Bas. — Dissertation sur la capitale des Nerviens. Question célèbre entre les Tournaisiens et les Bavaciens. — Dissertation sur les colonies romaines répandues dans les Pays-Bas. — Dissertation sur les gouverneurs établis par les Romains dans la Belgique. — Dissertation sur les colonies françoises répandues dans les Pays-Bas. — Dissertation sur les assemblées nationales tenues dans la Belgique.* Ces neuf dissertations sont toutes de 24 pages in 8°, excepté la dernière qui en compte 28. Chaque cahier porte au bas de la dernière page : « Permis d'im- » primer, Le comte Dubus ». Ces dissertations contiennent, au milieu de fables, d'excellentes choses qui les font rechercher des amateurs.

En 1805, Lambiez publia une brochure ayant pour titre : *La Clef de l'histoire monumentaire du nord des Gaules, envoyée à son Altesse Impériale le prince Louis Bonaparte, connétable de France. Communiquée et soumise à la critique des savans de l'Europe.* Mons, veuve A.-J. Lelong; in-8°, 31 p. Il fonda, l'année suivante, un journal qu'il intitula : *Feuille de Mons et du département de Jemmapes*, dont les vingt-sept premiers numéros furent imprimés chez le même imprimeur, du 11 avril au 17 juillet 1806. Ce journal fut, à partir du 18 du même mois jusqu'au 24 juillet 1807, imprimé par Antoine Monjot, et, dès le vingt-neuvième numéro, il eut pour titre : *Feuille du département de Jemmapes.* Ce titre ayant été changé en celui de *Mémorial du département de Jemmapes*, Lambiez abandonna la direction de ce journal. A dater du 1er août 1807, il fit paraître sa *Feuille du département de Jemmapes* chez la veuve Lelong, puis, à partir du 1er janvier 1811, chez H.-J. Hoyois. Un arrêté du préfet, en date du 18 mai suivant, supprima cette feuille pourtant bien inoffensive. Le dernier numéro parut le 27 juin 1811. Lambiez ne resta pas inactif. Il avait publié successivement dans son journal des articles qu'il intitulait : *Fastes belgiques.* Il en forma un ouvrage séparé, qui parut sous ce titre : *Histoire monumentaire du nord des Gaules, appuyée sur les traces marquantes et les vestiges durables des anciennes colonies qui ont illustré les Fastes belgiques*, tome Ier. Mons, H.-J. Hoyois; in-8°, 324 et IV p., avec 3 planches. Le tome second n'ayant pas été publié, quoique l'on en trouve des fragments dans la *Feuille du département de Jemmapes*, l'imprimeur a distribué plus tard un autre titre où les mots *tome premier* sont remplacés par l'épigraphe : *Nec te pœniteat duro subiisse labori.* Tibull., lib. II. Le manuscrit du tome II et une *Histoire de la ville de Bavay* furent la propriété de H.-J. Hoyois, qui les céda plus tard au libraire Castiau, de Lille.

Les ouvrages de Lambiez ont produit, à l'époque de leur publication, un certain étonnement dans le monde savant. Leur auteur ne manquait pas d'instruction, mais c'était un écrivain médiocre qui, à défaut d'une érudition solide, se laissait entraîner par l'ardeur de son imagination. Son style est, en général, étrange et emphatique; il s'allie bien avec les fables absurdes que Lambiez s'est plu à reproduire de bonne foi. Aussi lui a-t-on reproché d'avoir épaissi les ténèbres qui enveloppent l'origine

de Bavai, en rajeunissant d'anciennes erreurs et en croyant souvent découvrir ce qui n'exista jamais. On est toutefois frappé des éclairs de vrai savoir qui brillent dans plusieurs de ses pages. Du reste, sa connaissance parfaite du sol de Bavai et de ses environs lui avait permis de donner à ses fouilles une direction sûre. Aidé par des collaborateurs dévoués, il parvint à découvrir des objets précieux, notamment le trépied conservé au musée de Douai (1790). Ce trépied, en bronze, haut de neuf décimètres, se compose de six cancelli en sautoir et mouvants, de sorte que l'on peut à volonté l'élargir et l'abaisser, ou le retrécir et l'élever, au moyen d'une poignée ornée d'une tête de panthère; il est surmonté de trois têtes de bacchantes et supporté par trois pieds d'enfants, dont chacun repose sur un socle carré. Un dessin de cet objet, gravé par Delecourt, de Tournai, se trouve en regard de la page 237 de l'*Histoire monumentaire du nord des Gaules*. Lambiez avait acheté à Bavai une petite maison qu'il avait remplie d'antiquités. Un autre amateur éclairé, Augustin Carlier, né à Boulogne, en 1732, et qui fut curé-doyen de Bavai de 1775 à 1818, avait aussi formé à Bavai un cabinet des plus précieux, dont les médailles, au nombre de 5,200, faisaient l'admiration des antiquaires. Les services que rendirent ces deux hommes aux sciences historiques, furent des plus importants. Ces services, plus encore que ses publications, avaient fait recevoir Lambiez dans plusieurs corps savants. La Société d'Emulation de Cambrai et l'Académie celtique de Paris le comptaient au nombre de leurs membres. Malheureusement, ses fouilles et ses écrits ne l'avaient pas enrichi. Vers l'époque de la Restauration, Lambiez quitta son pays natal et l'on ne sait ce qu'il est devenu ni où il est allé mourir.

Léop. Devillers.

Arthur Dinaux, *Le P. Grégoire*, dans les *Archives hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2e série, t. II, p. 461. — J. Lebeau, *Bavai* (Valenciennes, 1845), p. 83. — Delhaye, *Bavay et la contrée qui l'environne*, p. 363. — Les ouvrages de J.-B. Lambiez.

LAMBILLOTTE (le P. *François*), né aux environs de Charleroi, en 1802. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1826. Ses talents pour la composition musicale le firent choisir pour diriger la musique au collège de Fribourg, en Suisse. Il était d'une santé très faible et succomba en 1835 à une maladie de poitrine. On a de lui : 1. Une messe en *mi* bémol. — 2. Quelques motets. Ces pièces ont été éditées par son frère Louis.

Ferd. Loise.

LAMBILLOTTE (le P. *Joseph*), écrivain ecclésiastique et compositeur, né aux environs de Charleroi, le 3 juillet 1805. Son entrée dans la Compagnie de Jésus date de 1828. Il se consacra, dans les collèges de son ordre, à l'éducation de la jeunesse et à l'enseignement des humanités. Atteint d'une maladie de langueur, il chercha des consolations dans la piété et écrivit un ouvrage pour les malades. A peine l'avait-il achevé qu'il succomba à Saint-Acheul, le 14 août 1842. On a de lui : 1. *Le Consolateur, ou lectures pieuses adressées aux malades et à toute personne affligée*, Amiens, Caron-Vitet, 1842; in-18, XII-626 p. — Tournai, J. Casterman, 1844; in-18, 483 p. — 4e éd. Amiens, chez Caron et Lambert, 1854; in-18. — Tournai, Casterman, 1856; in-18. — 5e éd. Amiens, Caron, 1856; in-18. — 6e éd. Amiens, Caron et Lambert, 1858; 624 p. — 7e éd. *Ibid.*, 1862. — 8e éd. *Ibid.*, 1864. — 9e éd. *Ibid.*, 1870, in-18. — 1878, in-18. Il a été traduit en allemand, en anglais, en flamand, en italien et en espagnol. — 2. Des *Cantiques*, édités par le P. Louis Lambillotte. — 3. Cantate au Sacré-Cœur de Jésus, paroles de l'abbé Al. Lefèvre. Paris, Janet, 1841; in-4o.

Ferd. Loise.

LAMBILLOTTE (le P. *Louis*), organiste et compositeur, né à Charleroi, le 27 mars 1796, manifesta dès son enfance du goût et des aptitudes pour la musique. Il reçut, à sept ans, des leçons de solfège, de clavecin et d'harmonie d'un abbé italien qui avait remarqué

ses dispositions précoces. Puis, un religieux de l'ordre de Saint-Augustin lui apprit à toucher de l'orgue. C'est ainsi qu'il devint organiste à Charleroi, à Dinant, puis à Saint-Acheul, dans la maison des Jésuites, où il obtint la place de maître de chapelle, à l'âge de vingt-cinq ans. Bientôt il eut le désir d'entrer dans la Compagnie, mais il n'avait pas fait ses études humanitaires. Il se mit à l'œuvre avec courage et parvint à comprendre suffisamment le latin pour être admis au noviciat, en 1825, et recevoir les ordres, après son temps d'épreuves. Il fut, pendant trente ans, directeur de la musique des collèges de Saint-Acheul, d'Aix, de Brigg, de Fribourg et de Brugelette. Il travailla dans les dernières années de sa vie à la restauration du chant grégorien et fit, dans ce but, plusieurs voyages scientifiques. Il fut frappé de mort subite au collège de Vaugirard, le 22 février 1855. Il n'avait pas atteint sa cinquante-huitième année.

L'œuvre du P. Louis Lambillotte est considérable. Il y a une telle distance entre les chants qui ont immortalisé son nom et le chant grégorien auquel il a consacré la fin de sa carrière, que l'on serait tenté de croire à une conversion, si l'Eglise elle-même n'avait point compris que le recueillement du saint lieu exigeait le retour à la grave majesté du plain-chant. Le genre adopté par le P. Lambillotte avait un caractère profane dans sa douce mysticité, qui aurait fait de ce compositeur un artiste vraiment populaire, s'il avait choisi pour ses chants la scène lyrique ou la salle de concert. Sa musique, longtemps à la mode, était mélodieuse, légère, facile et entraînante. C'était assez vulgaire et banal, il faut le reconnaître. Mais Fr.-J. Fétis est bien sévère, quand il dit que ce style convenait mieux aux guinguettes qu'au service divin. Cela est vrai de certains chants d'allure dansante comme le *Regina cœli*, mais il en est d'autres où régnait une émotion tantôt douce et tantôt profonde. Je n'en veux pour exemples que le *Memorare* en *fa* majeur et le *Super flumina* en *la* mineur. Ce dernier peut être considéré comme la plus belle inspiration de Lambillotte. Nous avons été témoin des larmes que ce chant a fait couler. La musique de Lambillotte a fait le charme de la jeunesse, de 1840 à 1850 surtout. Pas un village de notre pays qui n'eût une société chorale ou du moins un groupe de chanteurs exécutant les chœurs de Lambillotte le dimanche à l'église, et il n'était pas nécessaire vraiment de connaître la musique pour les retenir : il suffisait de les avoir entendus. Sans le respect de la langue sacrée, on aurait pu les produire dans les concerts à côté des chœurs de Montagnards dont ils égalaient alors la popularité. Cela n'était pas fait pour l'oreille des artistes. Mais à la campagne, là surtout où il n'y a pas d'orgue, on comprend que c'était une fête d'entendre du Lambillotte, et longtemps encore il fera les délices des populations champêtres. Jusqu'en 1842, il semble avoir négligé l'étude du plain-chant. A cette époque, Fétis en provoqua la restauration, en montrant comment il s'était altéré dans les manuscrits et les différentes éditions. Cet appel aux saines traditions grégoriennes amena, ainsi que le dit Fétis, une grande agitation dans le monde religieux, en France comme en Belgique. La question passionna les esprits au point de dégénérer en querelles d'amour-propre, au lieu de se tenir dans la sphère sereine que commandait la recherche d'une vérité de si réelle importance pour l'avenir du chant religieux. Ce qui en résulta, ce fut l'anarchie pendant une période de quinze années, au lieu de l'unité que Fétis voulait établir par l'étude historique des monuments. Les uns adoptèrent le *Graduel* et l'*Antiphonaire* de Malines, les autres se réglèrent sur les livres de Dijon, de Reims, de Cambrai, de Rennes et de Digne, qui avaient chacun de notables différences. Le P. Lambillotte entra en lice et voulut, à son tour, assurer la réforme définitive du chant grégorien. Il fit une tournée d'Europe pour aller compulser les manuscrits de diverses bibliothèques, n'ayant pour fil conducteur que ses bonnes intentions. Le manuscrit de Saint-Gall passait pour une copie au-

thentique de l'*Antiphonaire* de saint Grégoire. Le P. Lambillotte en publia une copie en fac-similé, sous ce titre : *Antiphonaire de saint Grégoire, fac-simile du manuscrit de Saint-Gall* (VIIIe siècle), accompagné : 1° d'une notice historique ; 2° d'une dissertation donnant la clef du chant grégorien ; 3° de divers monuments, tableaux neumatiques inédits, etc. Bruxelles, Greuse, 1851 ; in-4°. Fétis a prouvé « que le manuscrit de Saint-« Gall n'est pas un antiphonaire, et « surtout n'est pas celui de saint Gré-« goire, n'étant pas conforme à celui « qui a été publié par les bénédictins « Denis de Sainte-Marthe et Guillaume « Bessin, dans les œuvres de ce saint « pontife, d'après un manuscrit authen-« tique du neuvième siècle qui avait ap-« partenu à l'église de Compiègne ». Le manuscrit de Saint-Gall, quel que soit d'ailleurs son intérêt historique, n'a pas, ajoute le biographe, l'authenticité que Kiesewetter et le P. Lambillotte ont voulu lui attribuer. Le travail qui accompagne le manuscrit publié par le R. P. Jésuite contient, dans sa seconde partie, « des raisonnements où il fait « preuve de peu d'intelligence de la « matière ». Ce n'est qu'après la mort du P. Lambillotte que ses autres travaux sur le chant d'église ont été publiés par les soins du P. J. Dufour. Le premier est intitulé : *Quelques mots sur la restauration du chant liturgique, état de la question ; solution des difficultés.* Paris, 1855, in-8° de 46 pages, avec un spécimen du système du P. Lambillotte, qui consiste dans la messe de Pâques en plain-chant et en notation moderne. L'abbé Bonhomme l'a combattu avec une grande puissance de logique. Le second ouvrage posthume du Révérend Père, intitulé : *Esthétique, théorie et pratique du chant grégorien, restauré d'après la doctrine des anciens et les sources primitives* (Paris, Ad. Leclerc, 1855, gr. in-8° de 418 pages), est un livre sans autorité, par l'absence de toute critique et de logique, comme Fétis l'a prouvé dans la préface de sa *Biographie des musiciens*. La dernière œuvre de Lambillotte publiée après sa mort est le *Graduel* et le *Vesperal* en double notation moderne et de plain-chant. Paris, Ad. Leclère, 1856. Ce n'est pas sans réserves qu'il faut parler de ce religieux comme restaurateur du chant grégorien. Il y a travaillé beaucoup, mais ses efforts n'ont abouti qu'à l'altérer, et s'il a eu raison de conseiller l'étude des manuscrits, il a eu tort de ne pas les respecter. C'est le jugement de Fétis, et l'on n'en peut contester la justesse.

Voici les principales œuvres de Louis Lambillotte dans la musique religieuse : 1. *Mélodies religieuses* ou *Romances en l'honneur de Marie*, avec accompagnement de piano. Paris, 1841, in-4° ; cinq livraisons contenant chacune six romances. — 2. *Musée des Organistes célèbres : collection des meilleures fugues composées pour l'orgue et choisies dans toutes les écoles*. Paris, 1842-1844, 2 vol. in-4°, obl. — 3. *Choix de cantiques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l'année*, à 3 et 4 voix, avec accompagnement d'orgue ou de piano. Paris, 1843. — 4. *Petits saluts pour les fêtes de deuxième classe*. Paris, Canaux, 1844-1845. — 5. *Première collection de douze saluts pour les grandes fêtes de l'année*, avec orgue et orchestre, en 12 livraisons, contenant 42 morceaux. — 6. *Motets* publiés de 1843 à 1846. — 7. *Seconde collection de douze saluts pour toutes les fêtes de l'année*, avec orgue ou harmonium. Paris, 1854. — 8. *Chants à Marie* pour le mois de mai, publiés en trois parties. Paris, 1840 à 1854. En cette dernière année, les chants à Marie ont eu un grand succès. Les paroles du P. Lefebvre avaient déjà eu douze éditions. On en vendit plus de vingt mille exemplaires et plus de dix mille de la musique. Le P. C. André dit que cette musique a été composée par le P. Joseph Lambillotte. — 9. *Trente litanies de la sainte Vierge*, à 3 ou 4 voix, pour être chantées alternativement entre le plain-chant et la musique, avec accompagnement d'orgue. Paris, 1844. — 10. *Oratorios pour les jours de Pâques et de Pentecôte*. Scènes lyriques sur les paroles de l'Ecriture sainte avec

grand orchestre ou orgue. Paris, 1846. — 11. *Psaumes des Vêpres pour toute l'année*, en faux-bourdon, à 4 parties. — 12. Messe pascale, messe pastorale pour le temps de l'Avent et de Noël. — 13. *Recueil de chants sacrés* pour les saluts, vêpres et messes de toute l'année. Paris, 1851. — 14. *Chant des prières* à l'usage des écoles, des salles d'asile et des familles. Paris, 1852. — 15. *Recueil de cantiques*, à l'usage de la jeunesse, sur les pratiques essentielles et les principales vérités de la religion. Paris, 1854. — 16. Trois messes solennelles avec orgue et orchestre. Paris, veuve Canaux. — 17. Messe solennelle en style grégorien du cinquième mode. Paris, 1855. — 18. *Œuvres posthumes du P. Louis Lambillotte*. Souvenirs de fêtes du collège. Le retour d'un ancien élève, couplets, solo. Chant de réception, chœur à trois voix et solo, avec accompagnement de piano. Corrigés et réorchestrés par Camille de la Croix. Paris, Gambogi, 1871. — 19. *Œuvres posthumes des trois pères Louis, Joseph et François Lambillotte*. Les chants d'église. Grands saluts pour les fêtes principales de l'année, corrigés et réorchestrés par Camille de la Croix, avec accompagnement d'orgue et d'orchestre (*ad libitum*). Paris, Gambogi, 1871, in-4°, 15 livraisons. Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd.). — De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, complétée par le P. Sommervogel. — *Notice sur le P. Lambillotte*, par N. Ponsin. — *Id.*, par le P. Claude-André, dans l'*Ami de la Religion*, t. CLXXV. — Matthieu de Monter, *Louis Lambillotte et ses frères* (Poitiers, Oudin, 1872).

LAMBIN (*Jean-Jacques*), archiviste, polygraphe, né à Ypres, le 15 juillet 1765, et mort le 17 janvier 1841. Il fit ses humanités à Cassel, puis fut employé dans les bureaux de M. de Coninck, le *Deelsman* de la ville d'Ypres. Il suivit en même temps les cours de l'académie de dessin, et il obtint le premier prix d'architecture en 1788. Sa belle écriture le fit recevoir chez un riche négociant, M. Malou, de qui sont issus deux hommes qui comptent parmi nos plus hautes célébrités dans l'Etat et dans l'Eglise. Lambin ne quitta ce poste qu'en 1797, pour entrer au bureau de l'enregistrement et des domaines. Trois ans plus tard, il était receveur de l'enregistrement, à Courtrai; il pouvait aspirer aux fonctions les plus élevées dans cette carrière relativement rémunératrice; mais ses goûts le portaient vers la science et les lettres. En 1808, il fut nommé receveur des hospices et archiviste de cette administration, dont les archives abondaient en documents d'un puissant intérêt : il en devint chef du bureau, puis secrétaire (1816), et il remplit cette dernière fonction jusqu'à sa mort, avec une exemplaire ponctualité. La ville d'Ypres mit aussi à profit son talent d'archiviste. La régence le plaça, en 1819, à la tête de son riche dépôt d'archives, répandu pêle-mêle dans la tour du beffroi et dans quelques salles de l'hôtel de ville. Lambin, sans autre secours que sa perspicacité et sa science archéologique, s'appliqua à mettre en ordre ces chartes et diplômes dont le dépouillement et la lecture exigeaient un travail si lourd et si ingrat, et consacra, en même temps, ses moments de loisir à des notes historiques, à la copie de pièces originales précieuses pour l'histoire. Ses manuscrits roulent presque tous sur ces matières et tendent à élucider les annales du pays; ils se composent de douze volumes in-8°, de vingt-sept in-4° et de onze in-folio. De ces cinquante volumes, le *Messager des sciences* en a énuméré trente, en 1839; une notice sur la bibliothèque de Lambin, insérée dans le deuxième volume des *Annales de la société d'Emulation*, nous a fait connaître les vingt autres.

Les préférences littéraires du savant archiviste le portaient à la culture de sa langue maternelle. Mais ses articles de revue, il les écrivait en français. Il fut collaborateur assidu du *Messager des sciences et des arts*, des *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, des *Annales de la société d'Emulation de Bruges*, du *Belgisch Museum*, *etc.* La plupart des corps savants du pays avaient tenu à honneur de le compter dans leurs rangs. Comme littérateur, il faisait naturellement par-

tie des chambres de rhétorique, où il remporta bien des fois la victoire. Il aimait la poésie flamande, et les sujets traités par les rhétoriciens étaient le cadre qui convenait à son imagination disciplinée. Ses occupations journalières ne lui permettaient pas d'aborder des compositions à grand souffle et de longue haleine. « Son style, comme son caractère, » dit la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, « était simple, naïf et enjoué parfois ». Lambin avait de nombreux amis et il méritait d'en avoir. Il était assez généreux et assez riche de son propre fonds pour communiquer ses découvertes aux autres et pour les aider dans leurs recherches. L'homme en lui était digne du savant. Il avait le cœur au niveau de l'esprit. Croyant sincère, il était profondément attaché à sa foi et ne craignait pas d'en faire profession. Il avait toutes les vertus de la famille. Tel fut Lambin, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu. Son buste, dû au ciseau de G. Geefs, orne la bibliothèque publique de la ville d'Ypres, qu'il a contribué à fonder et dont il fut le premier bibliothécaire.

Douze ouvrages ont été publiés successivement par Lambin. En voici la liste : 1. *Geschiedkundige onderzoekingen op de aloude aenstelling van den voogd en van de schepenen en raeden der stad Ypre; de wetten aen de Yprelingen gegeven door Philips van Elsatien, grave van Vlaenderen, en de naemlyst van de voogden, van 't jaer* 1208 *tot* 1791. Ypres, J.-B. Smaelen-Moerman, 1815. — 2. *Lofkrans den schranderen heer Justin Van Damme opgedraegen.* Ypres, Annoy-Vandevyver, 1816. — 3. *Beleg van Ypre, door de Engelschen en Gendtenaers, ten jaere* 1383, *en oorsprong van de feest gezeyd den Tuindag.* Ypres, frères Lambin, 1826. Id., 2e édit., *ibid.*, 1833. — 4. *Tydrekenkundige lyst van onuitgegevene handvesten, opene brieven en andere bescheeden, rustende onder de archiven der stad Ypre.* Ypres, Lambin et fils, 1829. — 5. *Verhael van den moord van eenige schepenen, raeden en andere inwooners der stad Ypre, gebeurd den* 29n *en* 30n *november* 1303. Ypres, Lambin et fils, 1831. — 6. *Nalezingen of vervolg van de tydrekenkundige lyst van onuitgegevene handvesten, opene brieven en andere bescheeden gedrukt ten jaere* 1822 *met eene voorrede, een berigt op de archiven der stad Ypre en eene alphabetische tafel.* Ypres, Lambin et fils, 1832. — 7. *Eeuwigduerende verbond tusschen Jan den III, hertog van Brabant, en Lodewyk I, grave van Vlaenderen, met hen gevoegd hunne onderlinge steden en edelen, gesloten te Gent, den* 3n *december* 1339. Ypres, Lambin et fils, 1832. — 8. *Zang ter gelegenheid van de vyftigjaerige jubelfeest van het ontzet van Ypre, gebeurt den* 8 *augustus* 1383, *na een hardnekkig beleg van negen weken, door de Engelsche en Gendtenaers.* Ypres, Lambin et fils, 1833. — 9. *Merkwaerdige gebeurtenissen, vooral in Vlaenderen en Brabant, en ook in de aengrenzende landstreken, van* 1377 *tot* 1443. Ypres, Lambin et fils, 1835. — 10. *Mémoire sur les questions proposées par la Société des antiquaires de la Morinie, établie à Saint-Omer :* 1° *sur l'origine de la halle aux draps d'Ypres;* 2° *sur les causes qui ont donné lieu à sa construction;* 3° *sur les institutions, source de l'ancienne prospérité des habitants;* 4° *sur l'époque de la fondation de l'église de Saint-Martin, de la même ville.* Ypres, Lambin et fils, 1836 (Mémoire couronné en 1833). — 11. *Esquisses historiques et biographiques sur les châtelains et les vicomtes d'Ypres.* Ypres, Lambin et fils, 1838. — 12. *Dits de cronike ende genealogie van den prinsen en de graven van den foreeste van Buc, dat heet Vlaenderland, van* 863 *tot* 1436. Ypres, Lambin et fils, 1839. C'est la chronique de Jean de Dixmude.

A la fin de sa vie, Lambin écrivit un livre ayant pour sujet les chambres de rhétorique : *Geschiedkundigen oogslag op de rederykerskamers van Ypre, met opgave van wel andere in West en Franschvlaenderen, die aen de schryvers onbekend zyn.* Les premières pages en ont seules été imprimées.

Ferd. Loise.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, Bruges, 1843. — Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist. et de géogr.* — Oettinger, *Bibl. biogr. univ.* — *Annales de la société*

d'Emulation de Bruges. — Messager des sciences et des arts. — Nederduitsch letterkundig Jaarboekje. — Kunst en letterblad. Gent, 1841. — *Bibliographie nationale*, t. II.

LAMBOTTE (*Henri-Antoine-Joseph*), professeur, naturaliste, né à Namur, en 1816, mort à Bruxelles, le 17 octobre 1873. Il fit ses humanités au collège de Namur et suivit ensuite, à Liège, les cours universitaires. Il commença à travailler, en 1835, avec Fohmann, à la confection d'un grand nombre de pièces anatomiques pour le musée de l'université de Liège. Après la mort de son maître, il fut nommé, en 1837, conservateur de la collection d'anatomie comparée de cette université. Dès 1836, il avait présenté à l'Académie royale de Belgique une note *Sur une roche feldspathique découverte à Grand-Manil, près de Gembloux* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. III). L'année suivante, le même corps savant couronnait au concours le mémoire de Lambotte : *Observations anatomiques et physiologiques sur les appareils sanguins et respiratoires des Batraciens Anoures* (*Mémoires couronnés*, t. XIII). Presque en même temps, il publiait une note sur le *Theridiom Malmignatte* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. IV). Le même recueil (1839) renferme deux notices de Henri Lambotte : *Sur le rapprochement qui existe entre la disposition du système cérébral des animaux vertébrés et celle du ganglion susœsophagien des animaux articulés* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. VI) et une note *Sur les globules du sang* (*ibid.*). Ses études le poussèrent alors vers la chimie : en 1840, il faisait paraître sa *Nouvelle théorie de chimie organique basée sur les lois de la combinaison binaire* (Bruxelles, 1840), qui devait servir d'introduction à des recherches anatomiques et physiologiques sur les animaux. Il publia ensuite ses *Recherches sur l'organisation des membranes séreuses* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. VIII) et, en 1841, il présentait à l'Académie des sciences de Paris un travail de botanique sur un *Système de canalicules dans les plantes* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1841). Après avoir été chargé pendant deux ans du cours d'anatomie comparée à l'université de Liège, Henri Lambotte vint, en 1842, remplacer Cauchy à Namur dans l'enseignement de la minéralogie, de la géologie et de la métallurgie. Retournant aux sciences minérales, qu'il était chargé d'enseigner, il fit paraître, l'année même de sa nomination à l'école des mines de Namur, son *Traité de minéralogie pratique* (Namur, 1842), et présenta à l'Académie une notice *Sur des roches d'origine ignée intercalées dans le calcaire de transition de la Belgique* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. X). L'école des mines de Namur ayant été supprimée en 1851, Lambotte, privé de son emploi, vit sa carrière brisée. Durant l'intervalle qui sépare la suppression de l'école de Namur et sa nomination, en 1863, à l'université de Bruxelles, il fut assailli par les difficultés matérielles : après avoir donné tant de preuves d'une remarquable activité scientifique portant dans des domaines si variés, nous ne le voyons plus jusqu'à sa mort publier que deux travaux : en 1855, son étude sur les *Etablissements de produits chimiques* (Bruxelles, 1855) et, en 1870, ses *Considérations sur le corps thyroïde dans la série des animaux vertébrés* (*Annales de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Belgique*, 1870). Durant cette dernière partie de sa carrière, il se consacra surtout à l'enseignement des sciences minérales et biologiques dont il était chargé à l'université de Bruxelles. M. H. Denis, l'un de ses anciens élèves, a fait ressortir la portée de cet enseignement et l'influence qu'exerça Lambotte sur le mouvement scientifique à Bruxelles. On trouve dans la notice biographique de M. Denis une appréciation détaillée des travaux de son maître et une analyse d'un grand nombre de manuscrits de H. Lambotte, portant sur les branches les plus variées des sciences naturelles ; ils témoignent à la fois de l'étendue de ses connaissances, de son remarquable talent d'exposition et de la ten-

dance philosophique qu'il donnait à ses études.

A.-F. Renard.

H. Denis, *Henri Lambotte, notice biographique* avec portrait), dans les *Annales de la Société malacologique de Belgique*, t. VIII (1873).

LAMBOY (*Guillaume*, baron, puis comte **DE**), homme de guerre, né vers 1600 dans la partie flamande de l'ancienne principauté de Liège, et très probablement au château de Cortessem, entre Hasselt et Tongres, où sa famille résidait de préférence depuis plusieurs générations. Son contemporain, le P. Fisen, dans la dédicace de ses *Flores ecclesiæ Leodiensis*, confirme cette indication en disant de lui, en propres termes : *in agro Leodiensi natus*. Son père, qui portait aussi le prénom de Guillaume, avait servi avec distinction dans l'armée espagnole aux Pays-Bas et s'était signalé au siège d'Ostende. Sa mère, Marguerite de Méan, fille de l'ancien bourgmestre de Liège, devenu chancelier du prince-évêque Ernest de Bavière, mourut en 1612, ne laissant à son mari, outre notre personnage, que deux filles dont l'aînée devint abbesse de Herckenrode ; la cadette épousa Lambert de Streel, seigneur de Méan, général d'artillerie au service de l'Autriche.

Le jeune Lamboy, à peine âgé de dix-huit ans, suivit son père aux guerres d'Allemagne. Ce dernier était colonel d'un régiment wallon nouvellement formé, et, à cause d'un même prénom, ils durent souvent être pris l'un pour l'autre. Un rapport du général quartier-maître impérial Diodati, sur la sanglante bataille de Lutzen, en 1632, met un terme à la confusion en disant que l'un des deux Lamboy a été tué et l'autre blessé. Mais, tout en nous rendant ce service, Diodati s'est trompé, puisque les deux Lamboy survécurent. Le père rentra en Belgique et mourut seulement le 28 avril 1636, tandis que le fils qui, en 1632, était déjà lieutenant-colonel de cavalerie, continua à fournir une brillante carrière. Wallenstein, qui l'estimait fort, fit de lui, après Lutzen, l'un de ses colonels et lui donna en fief sa terre de Welenicz, en Bohême. Lamboy répondit à ces marques de confiance en refusant de conspirer contre son bienfaiteur qui, comme on le sait, fut traîtreusement assassiné à Eger, en 1634. Une mission à la fois diplomatique et militaire, qui lui valut sa patente de général, fut le blocus de Hanau, qui dura treize mois, pendant lesquels il terrorisa la Hesse, surveilla avec soin les agissements des électeurs de Mayence et de Trèves dévoués à la France, chassa, en août 1635, les Suédois de Sachsenhausen-sur-le-Mein, qui n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg de Francfort, et s'empara du château de Cobourg. Le 13 juin 1636, cependant, il fut obligé de battre en retraite devant un corps d'armée suédois, commandé par ce même landgrave de Hesse qu'on croyait tout disposé à se rattacher à la cause impériale. La ville de Hanau a gardé le souvenir de Lamboy. On y célèbre tous les ans, le 13 juin, la fête de la délivrance. Si, dans cette occurrence, notre personnage se retira sans combattre, c'est que ses instructions l'y obligeaient, et qu'il n'avait point de temps à perdre s'il voulait arriver à temps sous les murs de Dôle, en Franche-Comté, pour sauver cette ville assiégée par le prince de Condé. Il eut ce bonheur. Le 14 août 1636, renforcé par le duc Charles de Lorraine et ses derniers soldats, il offrit aux Français la bataille. Celle-ci ne fut pas acceptée, et il ne lui resta d'autre ressource que de poursuivre, avec ses dragons, le père du grand Condé, de sabrer ses traînards, de brûler et de saccager les riches campagnes de la Bourgogne. Le 16 septembre, le général bavarois de Mercy vint le rejoindre, et, un instant, il rêva une campagne de France ; mais la diplomatie intervint et l'arrêta, comme Jean de Weert qui, presque à la même heure, avait poussé des reconnaissances jusqu'aux portes de Paris. Deux ans plus tard, en 1638, le cardinal Infant, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, l'appela auprès de lui et le chargea de sauver la ville de Saint-Omer assiégée par le maréchal de Châtillon. Une remarque à faire, qui trouve tout naturellement sa place ici, c'est que le cardinal Infant n'avait jamais

cessé d'entretenir, de Bruxelles, des relations épistolaires avec les principaux officiers belges passés au service de l'Autriche. C'est ainsi que, dans des moments critiques, il s'était assuré le concours des généraux Beck, Gronsfeld, Jean de Weert, Huyn de Geleen et Gallas, et avait pu constater à quel point leur qualité de Belges lui était un sûr garant de leur zèle à le bien servir. Lamboy ne fit point exception à la règle. Il trompa les mesures du maréchal français en faisant entrer dans Saint-Omer un secours important, et l'obligea à lever le siège après quarante-sept jours de tranchée. On l'appelait déjà le sauveur de villes, quand, quelques mois plus tard, rentré en Allemagne, il échoua dans la mission qu'il s'était donnée de ravitailler Brissach-sur-le-Rhin, malgré la vigilance du duc Bernard de Saxe qui serrait de près cette place forte et voulait à tout prix s'en rendre maître. Ce contretemps ne fit que l'animer davantage contre les Suédois et les Français qu'il eut l'occasion de combattre dans l'Empire. L'empereur le nomma général vaguemestre et, bientôt après, maître de camp général; ce fut en cette dernière qualité qu'il revint en Belgique et s'en alla rejoindre, sur les confins du Luxembourg, son vieil ami, le général Beck. Les affaires des Espagnols aux Pays-Bas allaient de mal en pis. Tout manquait à la fois, l'argent et les soldats : c'est à la tête de six mille hommes seulement que Beck et Lamboy, faisant bonne mine à mauvais jeu, traversent la Meuse, le 6 juillet 1641, et se jettent, avec une impétuosité à laquelle rien ne résiste, sur le corps du maréchal de Châtillon retranché sur les hauteurs de Marfée, en vue de Sedan. Ils font là quatre mille prisonniers et prennent tout, sauf le maréchal qui se réfugie à Rethel. Lamboy poursuit les fuyards, entre en Champagne et s'empare, le 12 juillet, de Domremy, le berceau de la pucelle d'Orléans; mais, quoique Beck soit bientôt venu le rejoindre, il ne se juge point assez fort pour se mesurer avec le roi de France, accompagné du maréchal de Brézé, qui marche à sa rencontre, et il prend la route de l'Artois où la guerre se poursuit avec des chances diverses. La mort du cardinal Infant met fin à sa mission à la fois militaire et diplomatique, car il avait été mêlé au complot du duc de Guise à la cour de Sedan. Le 6 janvier, à la tête de dix mille hommes, il traverse la Meuse, à Venloo, dans l'intention de prendre ses quartiers d'hiver auprès de Kempen. Il a l'ordre d'attendre patiemment que Hatzfeld vienne le rejoindre. Le 17 janvier, Gaspard de Mercy et Lodron lui apportent des nouvelles de ce général. Lamboy leur offre à dîner dans son camp retranché de Hulst, quand, tout à coup, l'ennemi est signalé s'avançant en bon ordre de deux côtés à la fois. C'est, d'une part, le lieutenant général de Guébriant à la tête d'une division française; d'autre part, les généraux weimariens ou suédois avec une nombreuse et belle cavalerie. Le danger que court en ce moment-là notre personnage est doublé par l'imprévu de l'attaque et la haute valeur des chefs ennemis. Les siens, heureusement, font bonne contenance; il les encourage et les dispose de son mieux. Le combat s'engage et va en s'animant sans cesse; au bout de deux heures d'une véritable boucherie à bout portant, ce sont les assaillants qui l'emportent. Lamboy, qui a eu trois chevaux tués sous lui, est fait prisonnier avec ses hôtes et un peu moins de quatre mille hommes. Le reste est mort ou s'est sauvé. On l'envoie en Hollande et de là en France, où sa qualité de vainqueur de Marfée lui vaut l'honneur, dont il se serait bien passé, d'habiter, au donjon de Vincennes, l'appartement que son compatriote, le fameux Jean de Weert, vient de quitter. Ce ne fut qu'au bout de deux ans, après d'interminables négociations, qu'il obtint sa liberté au prix de 25,000 couronnes de Brabant. Le feld maréchal Piccolomini, duc d'Amalfi, l'attend en Belgique; il fait de lui son principal lieutenant et le charge, pour commencer, en juin ou juillet 1644, de recruter un corps de trois mille hommes. Lamboy va les enrôler dans l'électorat de Cologne et le

pays de Liège. Il reste à leur tête jusqu'en 1648, reprend avec eux Condé, Armentières et Mardyck aux Français et accomplit plusieurs autres actions d'éclat. Sa correspondance, conservée aux archives du royaume, à Bruxelles, nous permet de le suivre jour par jour. Nous y voyons qu'il tomba malade en août 1646, et se fit transporter en litière à son château de Dessener, d'où il écrivait, le 29 octobre, à l'audiencier du Sart qu'il était encore fort souffrant; nous y voyons également qu'il était aussi avant dans les bonnes grâces de l'archiduc Léopold-Guillaume, le nouveau gouverneur général des Pays-Bas espagnols, qu'autrefois dans celles du cardinal Infant. La cour de Vienne le nomma feld maréchal et le créa comte du Saint-Empire, par lettres patentes du 22 janvier 1649. Il y avait déjà un an, à ce moment-là, qu'il était rentré en Allemagne, ce qui n'empêche point Saumery, dans ses *Délices du pays de Liège*, et, après lui, le comte de Becdelièvre, dans sa *Biographie liégeoise*, et Louisy, dans la *Biographie générale* de Firmin Didot, de le faire assister à la bataille de Lens, où il aurait reçu deux blessures; tandis qu'à la même heure, le 10 août 1648, il lutte avec peine contre les Hessois dans l'électorat de Cologne. Les états de service de notre personnage sont assez beaux pour n'avoir pas besoin d'être grossis jusqu'à lui accorder le don d'ubiquité. C'est ainsi qu'on a mis également à son compte l'honneur de la journée de Duttlingen, de partage avec Mercy et Jean de Weert, quoique cette affaire ait eu lieu en novembre 1643, pendant sa captivité en France. Lamboy mourut en 1656, et non pas en 1659, dans sa terre d'Arnow, en Bohême, où son mausolée existait dans un couvent de Récollets dont il était le fondateur. Il avait épousé la baronne Sybille de Boynebourg; sa lignée s'éteignit dès 1682, en la personne de son petit-fils, Jean-Maximilien, décédé à l'âge de quatorze ans. Nous avons un portrait du feld maréchal gravé par Corneille Meyssens, d'Anvers. Il nous montre à quel point il avait l'air martial. Sa belle figure au nez droit, aux yeux grands ouverts, ne péchait que par la largeur de la mâchoire, ce qui ne faisait, d'ailleurs, qu'en accuser davantage l'énergie.

Ch. Rahlenbeck.

P. Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis sive vitæ vel elogia sanctorum et aliorum qui illustriori virtute hanc diœcesim exornarunt*. Insulis, 1647; in præf. — *Gauhen's Adels Lexicon*. Leipzig, 1747; t. I, p. 1147; t. II, p. 607. — *Barthold's Geschichte des grossen deutschen Krieges*. Stuttgart, 1842; t. II, p. 367, 368, 378, 612, 618. — d'Héricourt, *les Sièges d'Arras*, p. 178 et suiv. — *Hess. Pappenheim*, p. 174. — Archives générales de Belgique, *Correspondance de Philippe IV avec l'archiduc Léopold-Guillaume*, t. III et IV. — *Papiers d'Etat et de l'Audience*, liasse 731. — *Papiers du président Roose*, t. 48, où l'on trouve seize lettres de Lamboy, allant du 25 avril 1639 au 2 mai 1646. — *Foerster's Wallenstein's Briefe*, t. II, p. 305. — Bibl. roy. de Bruxelles, sect. des mss., van Herckenrode : *Mémoires généalogiques*, t. I, p. 118-21. — Voir aussi le *Theatrum europæum*, les *Annales Ferdinandei* de Khevenhiller, le P. Bougeant, Puffendorf, les Mémoires du comte de Mérode d'Oignies et l'histoire du maréchal de Guébriant, par Le Laboureur (Paris, 1656).

LAMBRECHT (*Jean*) ou LAMBRECHTS, poète flamand du XVIIe siècle, naquit, le 1er avril 1626, à Pollinchove, dans la Flandre occidentale, de Guillaume et de Catherine de Lie. Jeune encore, il se rendit en Hollande, où l'appelait son frère aîné, Adrien. Celui-ci avait embrassé la doctrine calviniste, et lui-même, à un moment donné, abandonna le catholicisme pour l'église réformée. Tous deux, cependant, revinrent bientôt à la religion de leur enfance. Jean Lambrecht se rendit une seconde fois en Hollande, où il apprit l'art du typographe. A deux reprises différentes, il séjourna en Angleterre. Revenu dans sa patrie, vers 1646, il s'établit à Bruges où, le 19 mars 1653, il épousa Gasparine Bogaert, âgée de dix-huit ans. Douze enfants naquirent de ce mariage, dont onze fils et une fille. Neuf de ces enfants moururent peu de temps après leur naissance.

En 1656, Charles II d'Angleterre, fuyant devant Cromwell, vint à Bruges, où il logea rue du Vieux-Bourg chez M. Preston. Lambrecht, qui avait conçu une vive affection pour la maison des Stuarts, offrit de loger une partie de la suite royale dans sa maison, appelée *le Cerf d'or*, située dans la rue de Breydel. Dès le lendemain, le marquis d'Ormont,

ancien vice-roi d'Irlande, vint y habiter; il y resta durant vingt mois, jusqu'à ce que Charles II quittât Bruges. Certain soir du mois de février 1656, le roi, accompagné de sa sœur, la princesse d'Orange, et de son frère, le duc de Glocester, alla souper chez notre poète, honneur auquel celui-ci fut fort sensible. Le 14 mai 1666, Jean Lambrecht, ayant été nommé bailli du comté de Middelburg, en Flandre, quitta Bruges pour aller habiter le château de cette localité. Il y eut beaucoup à souffrir de maladies et non moins, prétend-il, d'actes de mauvais gré des villageois. Dégoûté de vivre dans ce « maudit trou », comme il l'appelle, il revint, en 1672, à Bruges. L'année suivante, il fut nommé admodiateur des seigneuries et des fiefs de Beerst et de Vladsloo; il occupa cette position lucrative jusqu'au moment de sa mort, arrivée à Bruges, en 1698. Il fut enterré dans l'église de Saint-Jacques, sous la tour.

Lambrecht était un homme riche et considéré. Les emplois qu'il occupa, le fait d'avoir hébergé un des plus grands seigneurs de la cour de Charles II et d'avoir eu pour parrain d'un de ses enfants l'évêque de Bruges, le prouvent suffisamment. Il avait des goûts artistiques. Dans son enfance, il avait chanté au jubé de l'église de son village, et, toute sa vie, il conserva le culte de la musique. Il inséra dans plusieurs de ses ouvrages des chants avec musique notée et fournit ainsi aux musicologues des documents qui ne sont pas à dédaigner. Il orna son poème *Vlaemsche Vrede-vreucht* d'un frontispice et de vignettes dessinées par Abraham van Diepenbeeck et gravées par Corneille van Caukercken. Au mois d'août 1654, il fit présent à l'église de son lieu de naissance de trois tableaux : *la Naissance du Christ*, *la Circoncision* et *l'Adoration des Rois*, ainsi que d'un chandelier fixé dans la muraille devant ces peintures, le tout en mémoire de ses parents. Il y consacra aussi deux autres tableaux, représentant des Madones, au souvenir de ses grands parents, oncles et tantes. Quelque temps après, il fit placer dans la même église un tableau de la Vierge du Scapulaire. Après la mort de son frère Adrien, en 1663, il dédia à sa mémoire, dans l'église de Nieuport, un beau tableau de Jacques van Oost. Il était d'un caractère fort impressionnable et se croyait en butte à toutes sortes de persécutions. Par contre, il avait une grande confiance dans l'assistance de la Vierge, qui, dit-il, par une faveur marquée, le protégea en mainte circonstance. Il attribua à son intervention la guérison de plusieurs graves maladies dont lui et les siens furent atteints.

Comme auteur, il avait la versification facile et abondante; sa langue est remarquablement pure. Par un zèle bien louable et rare de son temps, il s'élève dans son *Vrede-vreucht* contre ceux de ses compatriotes qui, par engouement pour le français, dédaignaient leur langue maternelle. En général, ses vers ne s'élèvent guère au-dessus de la prose rimée, ses compositions sont filandreuses et terre à terre, mais les parties descriptives ne manquent pas de coloris, et maint de ses tableaux idylliques est d'une fraîcheur remarquable. Ce ne fut donc pas par simple politesse confraternelle que le célèbre poète Jacob Cats le complimenta, dans une pièce de vers imprimée dans les liminaires de *Vrede-vreucht*, sur la douceur de son vers et la verve de ses descriptions. Son premier et principal ouvrage est intitulé : *Vlaemsche Vrede-vreucht* (La Haye, Adr. Vlack, 1659; in-4°). Il célèbre dans cet ouvrage la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne. C'est un recueil de compositions assez hétérogènes : une comédie allégorique, mêlée de chants et de farces et suivie de quatre pièces de vers. Le contenu du volume fut plus d'une fois augmenté et remanié. On trouve l'énumération de ces diverses modifications dans la *Bibliotheca Belgica*, de M. Ferd. Vander Haeghen. Dans ses mémoires manuscrits (*Gedachtenis boeck*, le poète dit qu'il fit paraître ce livre au commencement d'avril 1660, et que les villes de Gand, de Bruges, du Franc, d'Ypres, de Furnes, de Dunkerque, de Bergues-Saint-Winnoc et de

Courtrai lui firent, à cette occasion, des cadeaux se montant à 1,500 florins environ.

Parurent ensuite : *Onstervelicke Lof van de Reden-rijcke Dicht-Conste* (Bruges, veuve Jean Clouwet, sans date ; in-4°). Dans ses mémoires, Jean Lambrecht parle de cet ouvrage comme ne faisant qu'un avec *Schoonheydts Ramp-lot*, paru en 1661, quoique sur le frontispice on voie le poète assis devant une table sur laquelle est posé ce dernier livre et son *Vlaemsche Vrede-vreucht* et que, dans une bibliothèque placée dans l'appartement, on aperçoive les titres de *Goe Vrydach* (*Goe-weke*, 1678) et de *Rachel* (1662). Il faut admettre que, lors de la publication de la pièce *Lof van de Dicht-Conste*, il travaillait aux deux poèmes publiés postérieurement. — *Schoonheydts Ramp-lot : Vertoont door het droevigh verhael van het jammerlick ongeval, geschiet aen een wonderlicke schoone jongvrouwe ; ghenaemt de schoone Joanna van Parys* (Bruges, ve Jean Clouwet, 1661 ; in-4°). Poème de 348 vers alexandrins, racontant, comme le titre l'indique, les aventures mélodramatiques de certaine demoiselle Jeanne de Paris. — *Deughden lof* (Bruges, veuve Jean Clouwet, 1662 ; in-4°). Félicitations adressées à l'évêque Charles vanden Bosch, au moment où il quitta son siège de Bruges pour celui de Gand. — *Rachel ofte Thoonneel van oprechte liefde* (Bruges, veuve Jean Clouwet, 1662 ; in-4°). Comédie pastorale coupée de farces. — *Lof der Bouw-lust* (Bruges, veuve Jean Clouwet, 1665 ; in-4°). Eloge de Charles Geleyns, abbé mitré de l'abbaye de Saint-Pierre, à Oudenbourg, rappelant spécialement les constructions que ce prélat fit exécuter à son abbaye. — *Vruchteloosen Aerbeydt, in den dienst des Weerelts* (Bruges, veuve Jean Clouwet, 1668 ; in-4°). — *Lof der Blommen* (Bruges, veuve Jean Clouwet, 1670). Eloge des fleurs, adressé à Adrien Blomme, prévôt de la chambre de rhétorique *de H. Drie Santinnen*, avec des allusions continuelles au nom de *Blomme*. — *Gheluckighe Reyse van jongvrouwe Constantia Veltganck* (Gand, Baudouin Manilius, 1670 ; in-4°). Poème en l'honneur de Constance Veltganck, faisant sa profession au couvent de Dooresele, à Gand, le 14 avril 1670. — *Goe weke, vertoonende de komste, het heyligh wonderbaerlijck leven, grauwelijck lijden, ende gheduerighe vervolghinghe, de bitter passie ende pijnelijcke doodt vanden eenighen gheboren sone Godts, ons Heeren ende Salighmaeckers, Jesu Christi* (Bruges, Josse vander Meulen, 1678 ; in-4°). — *Wonderen der heylighe stadt Halle* (Bruges, Laurent Doppes, 1682 ; in-4°). Série de 54 poèmes racontant les miracles de Notre-Dame de Hal, le plus souvent d'après la *Diva Virgo Hallensis* de Juste-Lipse. — *Bethlehem, vertoonende den H. Kersnacht met alles wat bedenckelijk is daer in te zijn gheschiedt* (Bruges. Josse vander Meulen, 1685 ; in-4°), Pièce de théâtre en quatre actes et un tableau.

Outre ses ouvrages imprimés, Jean Lambrecht laissa un manuscrit contenant ses mémoires (*Ghedachtenis-boeck*), six grandes pièces de vers, dans lesquelles il célèbre les bienfaits reçus par l'intercession de la Vierge et autant de pièces plus petites en vers et en prose. Le manuscrit appartient actuellement à la bibliothèque de l'université de Gand ; il nous a fourni la plupart des détails biographiques mentionnés plus haut. Un autre manuscrit, intitulé : *de Pronckzael der doorluchtighe ende gheleerde mannen dewelcke tot Brugghe als in het land van Vryen hebben ghebloeyt beschreven door den seer eerwaerdighen ende hooghgheleerden hr Js van Male* (1713), appartenant à la bibliothèque de la ville de Courtrai, dont nous avons sous les yeux une copie moderne appartenant au chanoine A.-C. de Schrevel, de Bruges, nous apprend que la veuve de son fils Adrien conservait à cette époque, en manuscrit, un poème de Jean Lambrecht, intitulé : *de Neghen Sanghgodinnen*, dans lequel il avait réuni de nombreuses leçons, prières, tragédies, méditations et pièces de théâtre. Il avait chargé son fils Adrien de les publier après sa mort, mais sa volonté ne fut pas exécutée, à cause du peu de loisirs qui restaient à Adrien, et parce qu'on ne rencontrait

pas beaucoup d'empressement parmi les amateurs pour acheter ses ouvrages.

Max Rooses.

Gedachtenis-boeck van het gheslachte van Jan Lambrechts (manuscrit à la biblioth. de Gand). — J. van Male, *Pronckzael der doorluchtige ende gheleerde mannen de welcke tot Brugghe als in het land van Vryen hebben gebloeyt* (manuscrit à la bibliothèque de Courtrai). — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, article *Jan Lambrechts*, par C. Carton (tiré du *Gedachtenis-boeck*). — Ferd. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*.

LAMBRECHT (*Josse*) ou LAMBERT, imprimeur, graveur, grammairien et poète, florissait à Gand de 1536 à 1553; il mourut vers 1556. Fils de Jean (1) Lambrecht, il remplaça en 1537, comme graveur des marques et poinçons de la ville, Vincent Lambrecht, qui avait été chargé de ce soin depuis 1512. On ne sait quand Josse commença à s'appliquer à la typographie. Ses premières impressions parurent en 1536. Il avait, dès lors, pour devise : *Cessent solita dum meliora*. Ses marques typographiques portent : ἄλις δρυός ou *Satis quercus*, c'est-à-dire abandon de la routine, des préjugés; plus de glands quand on peut avoir mieux. En typographie, ses préférences étaient pour les caractères latins, dont il vantait la netteté et la grâce, et qu'il chercha à propager parmi ses compatriotes. Cette innovation fut probablement peu goûtée, car il ne publia, en ce caractère, qu'un seul livre flamand. Pour les ouvrages néerlandais qu'il édita dans la suite, il revint aux lettres gothiques, qu'il appelle aussi « bastaertsche letteren »; seulement il grava et fondit lui-même des types nouveaux, remarquables par leur clarté, et il imprima avec un soin et un art inconnu à ses prédécesseurs gantois. La fixation de l'orthographe flamande fut également un de ses soucis. Il se justifiait du reproche de nouveauté, en cette matière, par le proverbe français : « Meieuls vault sur le tard que « jamais ». Au point de vue religieux, il semble avoir penché secrètement vers la réforme.

En 1537 parut son premier livre sur les monnaies, simple nomenclature qui fut suivie plus tard de plusieurs tarifs de monnaies et de mesures. Ces tarifs sont les œuvres les plus répandues de Lambrecht, notamment le célèbre *Cooplieden handboucxkin*, réimprimé à différentes reprises, et dont on publia des imitations en Hollande. Les *Spelen van zinne*, imprimés en 1539, conformément à un octroi du souverain, constituent son impression la plus importante. Ces *Spelen* sont les pièces allégoriques représentées sur le théâtre des Fontainistes, par les dix-neuf chambres de rhétorique réunies à Gand pour le concours sur cette question : *Quæ est major consolatio morientis?* Presque en même temps sortaient de l'officine de Lambrecht les *Refereinen int vroede* des mêmes chambres de rhétorique, premier ouvrage flamand imprimé à Gand en caractères latins (1539). On sait que les *Spelen van zinne*, où le clergé et le pape étaient malmenés, donnèrent lieu aux rigueurs du gouvernement. Deux édits de Charles-Quint, l'un daté de Delft, l'autre de Bruxelles, défendirent coup sur coup, en 1540, la vente et la lecture de ces « jeux » satiriques. Lambrecht ne fut pas inquiété. Il était imprimeur de l'autorité, et, en cette qualité, il publia, quelques années plus tard (1544), l'édit contre les hérétiques, dans lequel les *Spelen van zinne* imprimés par lui étaient mis à l'index. Il s'était, d'ailleurs, empressé de publier des livres agréables au pouvoir, notamment une curieuse relation des entrées solennelles de l'empereur dans diverses villes de France (1539). Cet opuscule, rédigé par Lambrecht d'après une relation publiée par Pierre De Keyser, est surtout intéressant pour les usages qu'il nous fait connaître. L'auteur ne s'y montre pas écrivain bien brillant; il écrit mieux dans sa langue maternelle.

Un octroi du 19 mars 1543 autorisa Lambrecht, sur sa demande, à faire paraître, « tant en langaige thioy que « franchois », *les Actes et Derniers Sup-*

(1) Et non d'Adrien, comme on l'avait cru jusqu'à présent. Josse Lambrecht, fils d'Adrien, était un tisserand de coutil, qui vivait à Gand à la même époque.

plices de Nicolas Le Borgne, dict Buz. Récit, en forme de complainte, de la trahison et de la terrible fin d'un capitaine de Charles-Quint, « rédigé en « rimes par Josse Lambrecht, tailleur de « lettre, et Robert de La Visscherye ». Le premier feuillet de cet opuscule contient une excellente gravure représentant le supplicié auquel le bourreau coupe la tête, les bras et les jambes. Lambrecht, en effet, n'était pas seulement remarquable comme imprimeur et « tailleur de lettres », il était aussi un véritable artiste comme graveur sur bois. Sa gravure la plus importante est une superbe frise de 2 mètres 66 centimètres de longueur, en 10 feuilles, figurant le triomphe du Christ, et dont il n'existe qu'un seul exemplaire complet. Cette œuvre grandiose, à laquelle un dessin du Titien servit de modèle, parut en 1543, avec l'adresse de l'auteur, en flamand. Une autre édition de cette gravure porte une inscription française. On n'en connaît qu'un fragment.

Peu d'années après, en 1545, notre imprimeur publia un traité de morale du prêtre Corneille van der Heyden (ou de La Bruière) qui lui attira de graves démêlés avec le pouvoir : *Corte instruccye ende onderwys hoe een ieghelic mensche met God ende zynen evennaesten schuldigh es ende behoord te leven.* Bien que publiée *cum privilegio*, la « briefve « instruction » avait à peine paru que la régente Marie ordonna au chancelier de Brabant de vérifier « si la minute dudict « livret a deument auparavant la con- « cession esté veu au conseil ou par « commis, et au dict cas le faire colla- « tionner l'un contre l'autre ». (Avril 1545). Examiné ensuite par un inquisiteur, l'ouvrage fut soumis à la faculté de théologie de Louvain, « qui le con- « demna comme mauvais, offensif et « scandaleux aux chrestiens ». Il semble que c'était surtout par omission que péchait ce traité. On n'y trouve rien de répréhensible au point de vue du christianisme; seulement les principes catholiques concernant la Vierge, le pape, les saints, l'Eglise, sont passés sous silence, ainsi que le prescrivaient les réformateurs. Les lettres d'octroi que Lambrecht était censé avoir « impétrées au conseil « de Brabant » furent déclarées fausses à certains égards, et on emprisonna l'imprimeur à Gand. Un édit de l'empereur, daté de Bruxelles, le 25 août 1545, défendit formellement de vendre, d'acheter ou de garder chez soi le dit livre. La *corte instruccye* ayant été « trans- « latée de thiois en franchois », par le moine augustin Liévin Robert, et répandue à Lille, la régente, dans une lettre à de Beaulaincourt, lieutenant du gouverneur de cette ville, rappela la défense de l'empereur (28 octobre 1545). Presque en même temps une lettre de Charles-Quint renouvela l'interdiction (29 octobre), et, le 3 novembre suivant, le conseil de Flandre enjoignit à tous les officiers de justice de faire toutes diligences pour saisir les exemplaires de l'ouvrage entaché d'hérésie. Enfin, par sentence du 28 novembre de la même année, Lambrecht fut condamné à demander pardon à genoux, et à payer, entre les mains du receveur des exploits de la cour de Flandre, la somme de 40 florins carolus pour les frais de son emprisonnement. La sentence ne met pas en doute l'existence du privilège susdit, mais porte que l'octroi obtenu le 1er mai 1544 a été interprété abusivement.

Cependant Lambrecht songeait à se retirer des affaires. Par acte du 15 juin 1547, il vendit deux maisons situées à proximité de son imprimerie dans la *Saysteghe*, et qu'il avait achetées en 1543. Quelques années plus tard, le 7 avril 1548, il loua à maître Corneille Manilius, moyennant 3 sous par journée de travail, ses presses, ses caractères et toute son imprimerie, qui était établie dans la rue Haut-Port, vis-à-vis de l'hôtel de ville, avec sortie dans la rue Basse. Lambrecht gardait sa fonderie de caractères, puisqu'il s'engageait à remplacer les lettres usées. La convention, qui pouvait être rompue par les deux parties en prévenant une année à l'avance, ne fut pas de longue durée; car, dès 1549, parurent de nouveau des livres avec l'adresse de

Lambrecht. Parmi les impressions de cette année, on doit signaler spécialement la grammaire néerlandaise (*Nederlandsche spellinghe*) dont il était l'auteur. Sanderus, copié par Sweertius et Foppens, cite ce livre avec éloge; néanmoins, l'œuvre n'est appréciée à sa juste valeur que depuis peu d'années, grâce surtout à la publication faite, en 1882, par les bibliophiles flamands, d'une édition en fac-similé. Cet opuscule est moins une grammaire proprement dite qu'un traité d'orthographe et de phonétique. Lambrecht y propose le redoublement de l'*a*, nouveauté qui ne fut guère remarquée alors, mais que d'autres grammairiens reprirent plus tard pour leur compte et répandirent en Hollande. Par ses curieuses études de prononciation, d'autre part, l'auteur peut être considéré comme l'un des précurseurs de la phonétique scientifique.

Le 8 août 1553, Lambrecht vendit une partie de la propriété où était établie son imprimerie, à Pierre, père de Henri vanden Keere, le typographe. Il mourut vers 1556, laissant de sa femme, Anne van Sterthem, un fils unique, appelé André, qui fut placé sous la tutelle de son oncle maternel, Josse van Sterthem, chirurgien et maître de la table des pauvres de la paroisse de Saint-Michel.

Lambrecht est le plus important de tous les typographes gantois du XVI^e^ siècle, et on peut le placer hardiment à côté des imprimeurs les plus illustres de son époque. Il est moins connu que ces derniers, parce que ses impressions, peu volumineuses, ont toujours été extrêmement rares, hormis quelques tarifs sur les monnaies. Aux soixante-quatorze ouvrages énumérés par la *Bibliographie gantoise* (t. I^er^, p. 58-99, 374, et t. VI, p. 6-12), on peut ajouter : Pierre Haschaert, *la Manière d'escripre par abbréviations* (1544, in-8°) *Les Testaments des douze Patriarches* (1551); enfin, un placard sur les monnaies du 10 décembre 1551, avec 48 fac-similés. Lambrecht publia aussi des livres en collaboration avec Victor de Dayn, « tous deux imprimeurs jurés de la dicte ville ». (*Bibl. gant.*, t. VI.) Une pièce inconnue de Lambrecht est citée dans Michael Maittaire, *Annales typographiques* (1725), t. V, pars II, p. 108 : *Joan. Othonis partes orationis latinæ vernaculo idiomate digestæ. Excudebat Gandavi Jodocus Lambertus, typoglyphus.* 1546; in-4°.

Parmi les éditions de notre imprimeur qui ne sont point parvenues jusqu'à nous, on doit surtout regretter la perte de quelques livres à l'usage de la jeunesse, entre autres le *Dictionarium teutonico-latinum*, renseigné dans un octroi non-daté de Charles-Quint; les *Elementa latinæ grammaticæ*, autorisés le 4 août 1557, et la *Cleyne colloquie int vlaemsche ende franchois*, portée sur l'index des livres prohibés en 1570.

Plusieurs gravures de Lambrecht ont été reproduites de notre temps. En 1867, parut un fac-similé de son *Christi triumphus*. Cette publication donna lieu à un échange d'idées entre des iconophiles de Paris, de Florence, de Vienne et de l'Allemagne, au sujet des gravures analogues d'André Andreani, de Jacques Walsch, de Strasbourg, et de Théodore de Bry, de Liège, lesquels avaient, comme l'artiste gantois, reproduit la frise du Titien. Lambrecht peut, croyons-nous, être considéré comme le meilleur interprète de l'œuvre du maître italien.

La gravure sur bois représentant le supplice de Nic. Le Borgne a été reproduite par les bibliophiles de Belgique. Au point de vue iconographique, on peut encore citer la planche représentant Robert de Grospré dans son cabinet de travail (1538); le *Théatre des Fontainistes* (1539); les figures allégoriques des *Refereinen* (1539); quelques-unes des trente-quatre planches du *Zuverlic boucskin* (1543); la gravure représentant le Christ en croix dans *Een devote daghelicsche oefenynghe op tlyden ons Heeren* (1543); enfin, les empreintes de monnaies, qui sont de véritables chefs-d'œuvre de gravure et de typographie.

Victor Van der Haeghen.

Archives de Gand : reg. et terrier *Vry huys ury erve*; comptes de la ville; *Keure-jaerregisters*, et états de biens. — Arch. du royaume : papiers d'Etat et de l'audience. — Sanderus, 1624. — Sweertius, *Bibl.* — Foppens, *Bibl.* — *Belgisch*

Museum, t. I. p. 423. — Willems, *Verhandelingen*, t. I. p. 253, 268. — Voisin, *Messager*, 1842. — *Messager*, 1859. — Dr G. Nagler, *Die Monogrammisten*, t. III, p. 1038. — Van der Haeghen, *Bibl. gantoise*. — Actes et derniers supplices de N. Le Borgne. — Blommaert, *Ned. schrijvers van Gent*, 1861. — Heremans, *Refereinen int Vroede*. — Rahlenbeek, *Ann. du bibl. belge*, 1881, oct. — *Allg. Deutsche Biog.* — Heremans et Van der Haeghen, *De Nederlandsche spellynghe*. — N. de Pauw, *Over den oorspronk van breed 'aa. Nederl. spectator*, 1883, mai. — J.-W. Muller, *Onze volkstaal*, 1887, IIIe deel, no 3. — F. de Potter, *Gent*, t. II. — F. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*, vis *Spelen van zinne, Haschaert, Refereinen, Grospré*.

LAMBRECHT (*Mathias*), troisième évêque de Bruges, né à Saint-Laurent, village du Franc de Bruges, vers 1639. Après avoir fait ses études à Louvain, et y avoir obtenu, le 7 janvier 1569, le grade de licencié en théologie, il fut chargé d'enseigner la théologie à l'abbaye du Parc, près de Louvain. Nommé, peu de temps après, chanoine gradué de la cathédrale de Bruges, il occupa successivement les places de pénitencier (1571) et d'archidiacre (1588), qu'il cumula avec le doyenné du district de Damme. Forcé de s'exiler, lors de l'emprisonnement de l'évêque Driutius et des persécutions contre le clergé brugeois, il se réfugia à Douai, où il enseigna le catéchisme et la théologie, puis à Saint-Omer, d'où il revint à Bruges, avec ses collègues et son évêque, en 1584. A la mort de Driutius, Lambrecht lui succéda, le 15 août 1596, après avoir été sacré à Louvain, le 28 juillet 1596, par l'archevêque de Malines, Mathias Hovius. Il s'acquitta avec un grand zèle de sa mission, et beaucoup d'abbayes et de monastères, détruits ou fermés pendant les troubles, furent rebâtis et se rouvrirent sous son administration, qui dura près de six ans. Mort à Bruges, le 1er juin 1602, à l'âge de soixante-trois ans, il fut enterré dans le chœur de la cathédrale, à gauche du mausolée de Louis de Nevers.

Mettant à profit les loisirs que lui laissaient parfois ses fonctions, Lambrecht écrivit, pour l'instruction de ses diocésains, quelques traités religieux, parmi lesquels on cite : 1. *D'leuen, doot, ende lijden der Heyligen, mitsgaders een kerckelicke historie ghetrouwelick int corte by een vergaedert uut veel oude gheloouelicke schrijuers*. Louvain, Jean Bogaert, 1590; 2 vol. in-fol. Je n'ai pu rencontrer un exemplaire de cet ouvrage, que je suis porté à considérer comme la première édition du suivant. — 2. *Historia Ecclesiastica. Oft een kerckelijcke historie, om claerlijcken te sien d'eendrachticheydt vande heylighe catholijcke kercke*. Anvers, Jérôme Verdussen, 1595; in-fol. Dans cet ouvrage dédié aumagistrat de Bruges (l'Epître dédicatoire est datée du 24 juin 1590), Lambrecht entreprend de défendre la religion catholique au moyen de l'histoire. Aubert le Mire en donna une nouvelle édition revue et augmentée, imprimée à Anvers, par J. Verdussen, en 1607; in-fol. — 3. *Un traité de l'Antechrist*. 1602; in-8o.

Paul Bergmans.

[J.-Fr. Foppens], *Compendium chonologicum episcoporum Brugensium* (1731), p. 31-34. — J.-G. Canneel [et F. Van de Putte], *Histoire du diocèse de Bruges*, (s. d.), p. 50-51.

LAMBRECHTS (*Charles-Joseph-Mathieu*, comte), homme politique, né à Saint-Trond, le 20 novembre 1753 (1), et mort à Paris, le 3 août 1823. Gilles, son père, colonel au service des Provinces-Unies, commandait un régiment de la garnison mixte de Namur; il est probable que c'est par hasard que notre personnage vit le jour à Saint-Trond. On ne sait du commencement de sa carrière que ce qu'il nous en a lui-même appris, dans une note annexée à son testament. Licencié en droit dès 1774, il obtint, trois ans plus tard, une place de professeur à l'université de Louvain, dans la faculté qui l'avait gradué. Il fut reçu docteur en 1782 et promu, en 1786, à la dignité rectorale. « En 1788 et 1789 », ajoute-t-il, « je « visitai les différentes universités de « l'Allemagne. Cette mission m'avait « été donnée par l'empereur Joseph II, « philosophe sur le trône, ce qui est re- « marquable. J'étais chargé d'enseigner « à mon retour une matière jusqu'alors

(1) La *Biographie des contemporains* le fait naître le 31 juillet 1746; cette erreur a été rectifiée par F. van Hulst, qui donne, dans sa notice, le texte même de l'acte de naissance de Lambrechts.

« négligée à Louvain : le droit naturel, « le droit public universel et le droit des « gens ». La phrase suivante nous édifiera sur le caractère et les sentiments de Lambrechts : « C'est pendant ce voyage, « c'est dans la conversation des professeurs de ces universités, que j'ai principalement puisé les principes dont « j'ai fait ensuite ma règle de conduite « en matière politique ; c'est ainsi que « j'ai acquis cet amour de la liberté, « cette haine de l'arbitraire qui m'accompagneront jusqu'à mon dernier « soupir. Oui, le plus grand avantage « que je connaisse ici-bas, c'est de ne « dépendre que des lois, et non du caprice des hommes ». Avant son départ, Lambrechts avait professé, à Louvain, le droit canonique. Il s'était signalé par sa franchise à soutenir les idées du célèbre Van Espen, qui avait occupé la même chaire un siècle avant lui. C'est ainsi qu'il préconisait le maintien des appels comme d'abus (*recursus ad principem*), barrière contre les envahissements du clergé, quoique institution en elle-même imparfaite (il l'avouait), en ce qu'elle conduisait parfois les juges à se poser en théologiens. Cette indépendance d'esprit devait rendre le professeur d'autant plus suspect aux fauteurs de la révolution brabançonne, qu'on le savait profondément attaché au « prince philosophe ». Craignant finalement pour sa sûreté, il se condamna volontairement à un exil qui ne prit terme qu'à la rentrée des Autrichiens en Belgique. En 1793, il s'établit à Bruxelles pour y exercer la profession d'avocat.

Il venait d'être nommé membre du grand conseil de Malines, lorsque les Français victorieux reparurent dans nos provinces. Robespierre tomba sur ces entrefaites ; on respira : c'en était fait de la Terreur et, dès lors, il fut facile à Lambrechts de se rallier à la République. Délivrée de sa sanglante escorte, elle ne représentait plus pour lui que la réalisation longtemps inespérée de ses théories de droit naturel. Il mit donc ses talents au service du nouveau régime. Pendant trois ans, « il remplit tour à « tour les fonctions laborieuses d'officier « municipal de la ville de Bruxelles, de « membre et de président de l'administration centrale et supérieure de la « Belgique, de commissaire du gouvernement près l'administration centrale « du département de la Dyle et de président de cette même administration ». Ses hautes aptitudes, son activité et son intégrité à toute épreuve lui valurent une telle réputation, que le Directoire l'éleva au poste de ministre de la justice en remplacement de Merlin de Douai, nommé directeur avec François de Neufchâteau (18 fructidor an v, ou 4 septembre 1797). Letourneau, également administrateur distingué et d'une probité reconnue, reçut le portefeuille de l'intérieur, laissé vacant par ce dernier. En s'adressant ainsi à des fonctionnaires de province, dit à ce propos A. Thiers, dans son *Histoire de la révolution française*, on espérait « composer le gouvernement d'hommes plus étrangers aux intrigues de « Paris et moins accessibles à la faveur ». Lambrechts se maintint à la hauteur de sa nouvelle mission, et sa simplicité fit contraste avec le faste et le luxe scandaleux déployés par certains personnages au pouvoir, Barras, par exemple, dont les salons rivalisaient d'éclat avec ceux de l'ancienne monarchie. Mahul rapporte que le successeur de Merlin « alla « prendre possession de l'hôtel du ministère en voiture de place, dans son « costume ordinaire et sans aucune suite. « Le concierge, trompé par son air modeste, ne pouvait se persuader que ce « fût là le nouveau ministre et lui disputa même pendant quelque temps « l'entrée de l'hôtel ».

Lambrechts était d'une activité dévorante et ne souffrait pas de lenteurs dans l'expédition des affaires. Sa santé se ressentit de son zèle ; du moins, à s'en rapporter à Thiers, elle servit de prétexte à sa retraite du ministère (18 messidor an VII, ou 30 juillet 1799). Il paraît que, peu auparavant, il avait été mis sur les rangs pour entrer au Directoire même, lorsque Rewbell en sortit pour faire place à Sieyès. Quoi qu'il en

soit, la révolution du 18 brumaire vint bientôt bouleverser le *système de bascule* qui constituait la politique directoriale. La constitution de l'an VIII institua un sénat conservateur, ayant pour mission d'élire les membres du Corps législatif. Lambrechts prit place dans cette assemblée lors de sa première formation, le 24 décembre 1799 (4 nivôse an VIII). Tout marcha convenablement jusqu'à l'an X; mais alors, le premier consul ayant proposé aux *pères de la patrie* de désigner eux-mêmes, au lieu de procéder par la voie du sort (la loi était d'ailleurs muette sur ce point), ceux des membres du Corps législatif et du Tribunat qui devaient constitutionnellement se retirer pour faire place à d'autres, Lambrechts vit dans ce projet un appel aux complaisances des gens officieux, et s'enrôla hardiment dans les rangs de l'opposition. Il mit toute son énergie à combattre la proposition du consulat à vie, et, pendant les onze années qu'il passa au Sénat, il fit partie de cette minorité courageuse qui comptait, parmi ses représentants, les Volney, les Destutt-Tracy, les Garat, les Cabanis et les Lanjuinais. Il ne se piquait ni de talent oratoire ni d'habileté dans l'art d'écrire, et, par suite, il ne soignait pas assez la forme de ses discours; on sait néanmoins que cet homme, généralement calme et peu expansif, s'échauffait par degrés lorsqu'il avait à défendre ses principes politiques, et trouvait dans ces occasions des traits d'une véritable éloquence. Il est difficile d'en juger d'après quelques fragments, surtout si l'on considère qu'il improvisait le plus souvent, et que les séances du Sénat ne recevaient aucune publicité.

Son attitude demeura franche et sévère malgré les cajoleries de Napoléon, qui le nomma, en 1803, commandeur de la Légion d'honneur et le força pour ainsi dire de porter son titre de comte. Quand le sénatus-consulte *organique* de la constitution de l'an VIII fut voté en quelque sorte au pied levé, le 16 thermidor an X (4 août 1802), ce fut malgré sa protestation : « Le Sénat », dit-il, « n'étant pas un corps constituant, mais « un corps constitué, ne peut faire des « changements à la constitution, sans « qu'ils soient soumis à l'approbation « du peuple, ou sans que le peuple ait « autorisé préalablement le sénat à les « faire ». On passa outre; mais la conscience de Caton était tranquille. Dans la question du cumul des fonctions et des traitements, il ne se montra pas moins indépendant; enfin, ajoute son biographe, « quand le Tribunat, *épuré*, « transmit au Sénat la proposition de « nommer le premier consul empereur, « Lambrechts seul, avec Garat et Grégoire, osa consigner et motiver son « vote négatif dans une lettre qu'il « adressa au président du sénat ». Il n'en admirait pas moins Napoléon; mais (c'est lui-même qui le déclare) il se sentait « incapable de favoriser un « despotisme quelconque ». Il vota donc la déchéance, cette fois, avec la majorité, et ce fut lui-même qui rédigea les considérants du fameux décret du 2 avril 1814; on les trouve dans les *Constitutions de la France*, publiées par le comte Lanjuinais. En revanche, lorsqu'il s'agit de rappeler les Bourbons, Lambrechts s'éleva avec force contre la théorie des ultra-légitimistes, qui représentaient Bonaparte comme un usurpateur, comptaient Louis XVII au nombre des rois de France, n'admettaient pas d'interrègne et jugeaient superflue la déclaration de la volonté nationale. Un membre du gouvernement provisoire s'avisa de défendre ces thèses en présence du comte de Nesselrode, du duc de Plaisance, de Destutt-Tracy, d'Ennery et de Barbé-Marbois : Lambrechts le réduisit au silence. Le 4 avril 1814, il fut chargé par le gouvernement provisoire de rédiger un projet de constitution avec les quatre personnages que nous venons de nommer; le 6, le Sénat l'adopta, sauf quelques modifications. Le 14, au Sénat, on proposa pour le comte d'Artois la lieutenance générale du royaume : Non, dit Lambrechts, non, tant que le prince n'aura pas accepté la constitution. Il consentit pourtant à lui confier provisoirement la direction générale des affaires. Mais il n'admit pas

un instant le droit divin ; il ne transigea jamais sur ce principe, que le pacte fondamental ne pouvait être qu'un contrat bilatéral entre le roi et la nation. On ne put le décider à prêter le serment exigé des fonctionnaires civils et judiciaires. Il rentra dans la vie privée jusqu'en 1819 ; il en fut tiré tout d'un coup par les votes simultanés de deux départements, la Seine-Inférieure et le Bas-Rhin, qui l'envoyèrent siéger à la représentation nationale. Très sensible à ce témoignage d'estime, Lambrechts remplit pendant plusieurs mois son mandat de député avec la loyauté de caractère et la passion pour la justice qu'on lui avait toujours connues ; mais il y laissa ses forces physiques. Ainsi qu'il le dit lui-même, la nature l'avertit d'abandonner les affaires : *Solve senescentem...*

Ses derniers jours s'écoulèrent paisiblement. Il disposa en faveur d'un ancien ami, Doutrepont, de toute sa fortune, à part quelques legs, entre autres à Dupont de l'Eure et à Hyacinthe Fabry (voir ce nom), qui avaient lutté avec lui sur la brèche et souffert des injustices de l'esprit de parti. N'oublions pas 12,000 francs de rente constitués pour la fondation d'un hospice destiné aux protestants aveugles, à qui l'on refusait l'entrée aux *Quinze-Vingts*, ni 2,000 fr. offerts à l'Institut, pour un prix au meilleur discours sur la liberté religieuse. L'Institut ne fut pas autorisé à accepter ce dernier legs ; le prix fut néanmoins décerné, en 1826, par la *Société de morale chrétienne*, à laquelle Doutrepont avait fait tenir les 2,000 fr. Lambrechts mourut regretté, respecté de tous ceux qui l'avaient connu, sans distinction d'opinion. Kératry se chargea d'exprimer leurs sentiments sur sa tombe.

Il est resté de lui deux brochures où éclate son vif amour de la liberté : 1. *Principes politiques*. Paris, Marchand et Delaunay, 1815 ; in-8°. — 2. *Quelques Réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé : les Vrais Principes de l'Eglise gallicane*. Paris, Alex. Eymery et Delaunay, 1818 ; in-8°. — Van Hulst, à la fin de sa notice, a publié la profession de foi annexée au testament de Lambrechts. Le moribond croit fermement en Dieu-providence, sanction vivante de la loi morale ; en même temps, il revendique l'indépendance de la conscience et proclame la justice et la morale les gardiennes de la liberté. Ce morceau, d'une éloquence aussi simple que noble et sincère, méritait d'être conservé.

Alphonse Le Roy.

Félix van Hulst, notice sur Lambrechts, dans la *Revue belge* (Liège), t. II, p. 201-228, et dans les *Vies des quelques Belges* (Liège, Oudart, 1841), p. 81-115. — Becdelièvre. — Feller, éd. de Besançon, t. VII.

LAMELIN (*Engelbert*), médecin, naquit vers 1580 à Cambrai. Il avait embrassé la même profession que son père et jouissait en Flandre d'une réputation de bon praticien. On cite de lui : *De Vita longa libri duo : quibus adjecta sunt commoda et incommoda sobriæ et moderatæ vitæ*. Lille, 1628 ; in-12. — *Tractatus de Peste, ejusque præservatione*. Lille, Pierre de Rache, 1628 ; in-12. Ce traité, qui est la traduction en latin d'un livre composé en français par son père, est joint d'ordinaire au précédent ouvrage. — *L'Avant-goût du vin ; déclaration de sa nature, faculté médicale et alimentaire : la manière de préparer les vins artificiels, et d'extraire l'esprit et la pure quintescence d'iceluy*. Douai, Jean Fampoux, 1630 ; in-8°. Ouvrage rare et très recherché des bibliophiles.

Émile Van Arenbergh.

Eloy, *Dict. hist. de la médec.*, t. III, p. 6. — Foppens, *Bibl. belg.* — *Nouv. biogr. génér.* (Didot-Hoefer). — *Biographie univers.* (Bruxelles, Ode, 1843). — Duthillœul, *Bibliogr. douais.* — Paquot, *Mémr. mss.*, t. III, p. 1656. — Mercklin, *Linden. renov.*

LAMMEKENS (*Philippe*), dit *Lemmeken d'Anvers*, est principalement connu par son superbe tabernacle de l'ancienne église des Prémontrés, à Tongerloo, « la « plus belle chose que l'on puisse voir en « ce genre », disaient Martène et Durand, qui semblent ainsi avoir ignoré l'existence de celui de Léau, sculpté quelques années après. Commencé en 1536 (le contrat date du 23 juillet de

cette année) et terminé en 1548, ce tabernacle, ou, comme on l'appelait en pays flamand, *het H. Sacraments-huis*, avait la forme d'une pyramide de cinquante pieds d'élévation et se composait de plus de cinq cents figures et bas-reliefs en albâtre, représentant des sujets de l'ancien et du nouveau Testament. Lammekens fournit les plans et s'associa, pour l'exécution de son œuvre colossale, Conrad Meyt (dit l'*Allemand*, dans le contrat), Josse van Santvoort ou Santfoert, de Malines, Claudes (appelé Claudessens, dans les *Verhandelingen der Kampen*, de Heylen, et Claudius Floris [De Vriendt?] dans une note de cet auteur), et Willem vander Borght, tous deux francs maîtres de la gilde de Saint-Luc d'Anvers en 1533 et en 1535, Rombaut de Dryvere, de Malines, et enfin Tilman Van Beeringhen, attaché comme escrinier au monastère. Lammekens, qui recevait 50 florins du Rhin par année pour les soins généraux à donner aux travaux d'art de cette abbaye si importante, reçut, selon le contrat, 400 carolus pour l'ensemble de l'exécution du tabernacle. Meyt fit, pour 200 florins, les agneaux qui étaient couchés au pied du monument, ainsi que les trois sibylles; Willem vander Borght s'occupa des bordures et des ornements. La Renaissance italienne était déjà en pleine efflorescence aux Pays-Bas. C'est dans ce style que dut être conçue cette œuvre où les sibylles du monde païen occupaient une place que leur aurait refusée le style gothique. Ce superbe monument, dont Sanderus parle avec tant d'éloges dans sa *Chorogr. Brabantiæ* (t. Ier, p. 383), a été détruit par les soldats français, en 1796. Edm. Marchal.

Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas, pendant les* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*.

LAMMENS (*Jacques-Clément-Philippe*), avocat et homme politique, né à Gand, le 24 novembre 1754, décédé à Wetteren, le 20 septembre 1825. Après avoir fait ses études à l'université de Louvain, et y avoir été proclamé licencié *utriusque juris*, le 17 juin 1777, il fut admis, le 5 juillet suivant, comme avocat au conseil de Flandre. Le 24 avril 1788, il fut nommé commissaire de la cour ecclésiastique de l'évêché de Gand, et, le 24 juillet 1790, échevin de la Keure; comme tel, il joua un certain rôle dans les événements de la révolution brabançonne (V. *Jaarboeken der Oostenrykssche Nederlanden*, p. 145, 149, 168 et 210). Sous la domination française, il occupa les fonctions de conseiller du premier arrondissement communal du département de l'Escaut (16 prairial an VIII). Nommé conseiller de l'intendance départementale de l'Escaut, sous le gouvernement provisoire organisé par les alliés, après la chute de l'Empire (14 mai 1814), Lammens fut ensuite appelé à faire partie, le 6 novembre 1814, du conseil privé que le prince d'Orange établit en Belgique. Pendant l'absence du comte de Thiennes, retenu à La Haye, en sa qualité de membre de la commission chargée de la revision de la loi fondamentale, le roi Guillaume lui confia le portefeuille de ministre de la justice (24 avril 1815), et il clôtura cette longue carrière administrative en le nommant, le 16 septembre 1815, membre du conseil d'État; il lui avait également conféré les insignes de chevalier de l'ordre du Lion belgique. Partageant tout son temps entre ses occupations au barreau de Gand, dont il fut un des membres les plus distingués, et le souci des affaires publiques, Jacques Lammens n'a guère écrit; il est, néanmoins, un des auteurs des *Observations sur le nouveau mode introduit pour l'entretien des digues de mer et des polders*. Gand, 1800; in-4°. Dans sa *Notice généalogique sur la famille Lammens*, M. Léon Nève a publié le livre de raison de Jacques Lammens, ainsi que celui de son père, Josse Lammens, qui fut procureur de la cour ecclésiastique du diocèse de Gand. Paul Bergmans.

L. Nève, *Notice généalogique sur la famille Lammens* (1887), avec un portrait de J.-C.-Ph. Lammens, d'après Cels. — Papiers de famille et documents personnels.

LAMMENS (*Jean*), AGNI, AGNELLI, ou L'AGNEAU, dominicain, né à Gand, dans la première moitié du XIIIe siècle.

Il prit l'habit de l'ordre des Dominicains dans le couvent que les Frères Prêcheurs possédaient dans sa ville natale. Envoyé à Paris pour y compléter ses études théologiques au collège Saint-Jacques, il fut reçu au nombre des prédicateurs de cette école et prononça, entre autres, en cette qualité, un sermon sur le texte : *Filius natus est nobis*, le jour de Noël 1273 (25 décembre). Il revint à Gand, sans avoir obtenu, à ce qu'il paraît, le grade de maître en théologie, et continua de se livrer, avec succès, à la prédication. Son mérite lui valut d'être nommé, dans la suite, prieur de son couvent. Il mena une vie tellement sainte, que les chroniqueurs lui attribuent plusieurs miracles. Choquet nous raconte, notamment, qu'un jour où Lammens devait aller prêcher à Elfdyck, près de Goes, en Zélande, il s'éleva une tempête si violente qu'aucun batelier ne consentit à lui faire passer le bras de mer qui le séparait d'Elfdyck. Voulant néanmoins accomplir sa charge, le dominicain gantois, après avoir imploré le secours de Dieu, se dirigea vers la mer, et se mit à marcher sur les flots comme s'il était sur la terre ferme; il arriva ainsi sain et sauf à Elfdyck, dont les paroissiens, émerveillés de ce prodige, vinrent processionnellement le recevoir. Le poète Pierre De Backere, ou Baccherius, a consacré à ce miracle une petite pièce de vers latins. Après sa mort, survenue en 1296, Lammens fut inscrit dans le catalogue des Bienheureux de son ordre. Outre ses sermons, de bonne heure perdus, on cite de lui un manuel de la vie chrétienne : *Formula vitæ cujuslibet christiani*, qui était mentionné avec éloges par Bunderius dans son catalogue, aujourd'hui perdu, des manuscrits reposant dans les bibliothèques belges. Nous ne savons s'il en existe encore une copie.

Paul Bergmans.

H. Choquet, *Sancti Belgii ordinis Prædicatorum* (1648), p. 57-61, avec une gravure représentant Lammens marchant sur les flots. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (1628), p. 387. — Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 447-448. — J. Quétif et J. Erard, *Scriptores ordinis Prædicatorum* (1719-1721), t. I, p. 268 et 449. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX (1842), p. 502-503.

LAMMENS (*Pierre-Philippe-Constant*), bibliothécaire et bibliophile, né à Gand, le 8 octobre 1762, décédé dans la même ville, le 9 juin 1836. Après avoir fait ses études à l'université de Louvain, où il fut promu au grade de licencié en droit en 1786, il fut envoyé à l'université de Vienne, aux frais du gouvernement, afin d'en rapporter les connaissances nécessaires à l'introduction, en Belgique, d'un système d'enseignement plus complet. Joseph II l'appela ensuite à occuper la chaire de belles-lettres à l'université de Louvain, qu'il voulait transférer à Bruxelles ; mais ce prince mourut sur ces entrefaites, et son successeur, Léopold II, n'approuvant pas ses réformes, remit toutes choses sur l'ancien pied. Rentré dans sa patrie, Lammens n'y fit qu'un court séjour; les événements de 1793 le décidèrent à gagner de nouveau l'étranger, et à visiter, pour compléter son éducation bibliographique, les principales bibliothèques de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne et d'Italie. C'est au cours de ces voyages qu'il lia connaissance avec la plupart des bibliographes distingués de son époque : Van Praet, Saint-Léger, Barbier, Heyne, Hébert, etc., avec lesquels il entretint, dès lors, une correspondance suivie. En 1795, il revint définitivement se fixer dans sa ville natale, où il occupa successivement diverses fonctions administratives : secrétaire du jury des arts (1795); membre du jury de l'instruction du département de l'Escaut (1795); professeur d'histoire générale à l'Ecole centrale de Gand (1796); secrétaire général de la commission administrative des hospices civils (1800); juge suppléant au tribunal civil du département de l'Escaut (1812). Après la constitution du royaume des Pays-Bas, Lammens fut envoyé à Paris pour y recueillir les manuscrits, chartes, etc., que le gouvernement français avait confisqués en Belgique; il s'acquitta avec beaucoup de tact de cette délicate mission, d'autant plus difficile à remplir qu'il n'existait aucun inventaire des objets enlevés, et qu'il fallait donc procéder à un examen de toute la

collection des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris. Le roi Guillaume récompensa ses services en le créant chevalier de l'ordre du Lion belgique. Elu membre de l'Académie royale de Bruxelles et de l'Institut des Pays-Bas, en 1816, il fut attaché, en 1817, à l'université de Gand, lors de son organisation, en qualité de bibliothécaire et de professeur honoraire à la faculté de philosophie; il conserva ces fonctions jusque peu de temps avant sa mort. Bibliographe instruit, suivant les traces de son maître et ami Van Hulthem, Lammens connaissait à fond l'histoire des livres, auxquels il avait voué un amour éclairé, comme en témoigne sa précieuse bibliothèque. On remarquait dans cette collection, dont le catalogue est, pour la plus grande partie, l'œuvre de P.-C. Vander Meersch, une belle série d'incunables, d'impressions de Christophe Plantin et des Elzevier, en exemplaires de parfaite conservation, sans compter de nombreux et importants manuscrits.

Paul Bergmans.

Aug. Voisin, *Recherches historiques et bibliographiques sur la bibliothèque de l'université et de la ville de Gand* (1839), p. 35-38. — *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu Pierre-Philippe-Constant Lammens* (1839-1841), 1re partie, p. 1-4.

LAMOOT, historien, natif d'Ypres, vécut au milieu du XVIIIe siècle, comme l'atteste la date de publication de son ouvrage. Il entra dans le sacerdoce, devint chapelain de Saint-Pierre, à Lille, et exerça, en outre, les fonctions de bibliothécaire en cette collégiale. Il composa un ouvrage non moins rare que curieux, qui est intitulé : *Discours sur l'utilité d'une histoire générale de Flandre et sur la manière de l'écrire*. Liège, J.-F. Bassompierre, 1760; in-12, de 93 pages.

Émile Van Arenbergh.

Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occid., t. IV, p. 76. — De Theux, *Bibliogr. liég.*, t. I, p. 262.

LAMORLET (*Joseph*), De Lamorlet, ou Dela Morlet, peintre et poète dramatique flamand, né à Anvers, le 19 mars 1626, et mort dans cette ville avant 1689, puisque sa femme est mentionnée comme veuve dans un compte de la confrérie de Saint-Luc, en 1688-1689. Il étudia la peinture dans l'atelier de son père, Nicolas, qui avait été reçu franc-maître de Saint-Luc, en 1628-1629. Les *Liggeren* nous apprennent que Joseph fut inscrit lui-même en 1651-1652, et qu'il devint doyen de la confrérie pour l'année 1672-1673. Il était également membre de la section dramatique de cette gilde, la célèbre chambre de rhétorique l'*Olijftak*, qui le choisit pour son doyen en 1671. A l'occasion de la fête décanale de Théodore Verbruggen, les rhétoriciens représentèrent, le 18 octobre 1677, outre deux pièces d'Ogier, un prologue de la composition de Lamorlet : *Ontwaeckte poesie*. Il écrivit encore une comédie en cinq actes, dédiée au magistrat d'Anvers : *Den vervolgden Osmin en Darasia*, représentée en 1678, et mettant en scène la guerre du roi Ferdinand contre les Mores, ainsi qu'une pièce, dont le titre n'est pas connu, qui fut jouée, le 18 octobre 1680, à la fête du doyen Gonzalès Coques. Il n'a été imprimé de Lamorlet, à notre connaissance, que le prologue de 1677, sous ce titre : *Siet de ghenade. Ontvvaeckte poesie, uyt-ghebeeldt inden triumpherenden olyf-tack : als voor-reden speel-wys verthoont tot Antwerpen, op de Redenrycke Camer van S. Lucas gilde, vervoeght met den selven olijf-tack, eerstmael op den 18. octobris 1677*. In s' Gravenhage, by Cornelis de Groot. 1677. Pet. in-8°, 16 p. Cet opuscule n'est signé que de la devise du poète : *Elck heeft syn deel*; mais une poésie de G. Ogier, qui le précède, se termine par ces vers :

. . . . . *Soo voeght oock by elckander*
De Lauwer en d'Olyf, op 't hooft van LAMORLET.

Paul Bergmans.

J.-Fr. Willems, *Belgisch Museum*, 1845, p. 309. — J.-B. Van der Straelen, *Geschiedenis der Antwerpsche rederijkkamers*, 1ste aflev. : *Geschiedenis der Violieren* (Anvers, Peeters, 1854), *passim*. — Ph. Rombouts et Th. Van Lerius, *les Liggeren de la gilde de Saint-Luc* (s. d.), *passim*. — W.-J.-A. Huberts, W.-A. Elberts et F.-J. Van den Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuid-Nederlandsche Letterkunde* (1878), p. 294.

LAMORMAINI (*Guillaume-Germeau* **DE**), né à Dochamps, dans le grand-

duché de Luxembourg, le 29 décembre 1570, mort à Vienne, le 22 février 1648, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 5 février 1590, dans la province d'Autriche. Il professa la philosophie et la théologie à l'université de Gratz et fut proclamé docteur dans ces deux facultés. Il exerça les fonctions rectorales au collège de cette ville (1614-1621), puis au collège de Vienne (1623-1637), où il eut la direction de la maison professe, et ensuite à l'université, pour être élevé enfin au provincialat d'Autriche. Lamormaini sut inspirer une telle confiance à l'empereur Ferdinand II, qu'il devint son confesseur dès 1624, après la mort du P. Martin Becan, et fut initié à tous les secrets d'Etat. Comme l'a proclamé un homme qui a vécu dans son intimité, le P. Nicolas Avancin, c'était une intelligence au niveau des plus grands desseins. Il méritait d'être aimé de tous et, pourtant, il eut beaucoup d'ennemis qui ne lui rendirent pleine justice qu'après sa mort. En grande faveur auprès de la noblesse viennoise, sa haute sagesse le fit chérir et vénérer de son souverain. Mais, s'il déplut à beaucoup pour le pouvoir qu'il eut auprès des grands, il put, à la fin de sa vie, se rendre ce noble témoignage : « Je n'ai jamais donné « un conseil dont j'aie à me repentir « à l'heure de la mort ». Dieu sait pourtant à quelles perplexités et à quelles angoisses la cour de Vienne dut être livrée dans les premières années de la guerre de Trente ans, puis à l'époque des revers, quand Gustave-Adolphe parut sur les champs de bataille et, enfin, quand Wallenstein fut accusé de trahison. Lamormaini était pour Ferdinand II un véritable ministre des affaires ecclésiastiques, et il faut aller jusqu'aux pères Lachaise et Letellier pour retrouver une telle influence sur la conscience et l'esprit d'un souverain. Il contribua beaucoup, comme le dit Paquot, aux grands desseins que ce prince exécuta en faveur de l'Eglise catholique. La Société de Jésus doit à la libéralité de l'un et aux soins de l'autre, l'établissement de plusieurs maisons, collèges et séminaires qu'elle possède en Autriche et en Bohême. Le collège académique de la compagnie fut même, grâce à lui, incorporé dans l'antique université de Vienne.

Le P. Dudik, bénédictin autrichien, a publié en 1876 : *Correspondenz des Kaisers Ferdinand II und seiner Familie mit P. Martinus Becanus und P. Wilhelm Lamormaini kaiserl. Beichtvättern, S. J.* (Vienne; in-8°, 132 p.). Le P. Dudik, dans sa notice sur le P. Lamormaini, dit que son père, Everard German *(sic)* Lamormaini, tenait ce dernier nom de sa terre, *la Moire Mainie*, incendiée par les Hollandais. En 1629, le roi d'Espagne accusa, auprès de l'empereur, Guillaume Lamormaini de favoriser le duc de Nevers. Le mémoire latin qu'il écrivit pour se défendre a été traduit en allemand, au tome XI des *Annales Ferdinandei* de François-Christophe Khevenhüller. Lamormaini a laissé les œuvres suivantes : 1. *Oratio habita Græcii* [à Gratz], 28 *maii anno* 1608 *in funere serenissimæ Mariæ, matris Ferdinandi II, imperatoris.* — 2. *Ferdinandi II, Romanorum imperatoris virtutes.* Viennæ Austriæ, Greg. Gelbhaar, 1638. Cet éloge est le quatrième de l'histoire de Ferdinand II que composait Lamormaini. L'ouvrage a eu plusieurs éditions et a été traduit en français par le P. Leurechon ; en allemand et en italien par le P. Curtius ; en flamand par le P. de Smidt. Il a été également traduit en espagnol. — 3. *R. P. Nicolai Caussini e Societate Jesu aula impia Herodis ; pia, Theodosii junioris ; et Caroli Magni castra, impietatis victricia ; ex Gallico in latinum idioma translata.* Coloniæ Agrippinæ, Joan. Kinckius, 1644. — 4. Quatre lettres dans l'ouvrage ci-dessus du P. Dudik, p. 28-30 et 116-121. — 5. *De Statu Bohemiæ et provinciarum incorporatarum*, p. 727-734 du *Zeitschrift für katholische Theologie* (Innsbruck, 1886, t. X), et auparavant, p. 458-66 de *Meletematum Romanorum Mantissa*, de Hugues Laemmer (Ratisbonne, 1875; in-8°). — 6. *Memoriale de reformatione Bohemiæ*, 1627, *pro imperatore Ferdinando*, dans la *Geschichte Kaisers Ferdinands II* de

Hurter (Schaffhouse, 1861, t. X, p. 166 et suivantes), et dans les *Historisch-Politisch Blätter*, t. XXXVIII, p. 882 et suivantes. — 7. *Memoriale de edicto restitutionis*, 1630, dans *Hurter*, t. X, p. 72 et suivantes, et dans la *Geschichte Oesterreichs* de Mailath, t. III, p. 173-178.

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, complétée par le P. Sommervogel. — Paquot, *Mémoires*, t. V. — Sotwel.

LAMORMAINI (*Henri-Germeau* **DE**), frère du précédent, né à Dochamps, en 1596, mort à Vienne, le 26 novembre 1647. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1617. Il consacra trente années aux devoirs du saint ministère. Une faiblesse dans les jambes l'obligeant à rester au logis, il dut renoncer à la prédication et au confessionnal pour se confiner dans le travail du cabinet. Il traduisit du français en latin les livres de piété suivants :

1. *Catechismus, seu Epitome complectens tractatus IV capita et controversias religionem spectantes* 124. *Iterato recognitus et auctus per R. P. Guilielmum Baile, S. J. : e gallico in latinum idioma versus.* Viennæ Austriæ, 1626; in-8°, 336 p. Il existe une autre édition de cet ouvrage, sous le titre de : *Controversiarum catechismus.* Coloniæ, 1627. — 2. *Relatio Martyrii patrum Rochi Gonzales, Alphonsi Rodriguez et Joannis de Castillo, Societatis Jesu, qui, anno* 1628, *in Urvai Paraguariæ provincia passi sunt.* Viennæ, Matthæus Formica, 1631. — 3. *Epistola Domini de Villa-Nova, ministri Calviniani in Gallia, de sua ad fidem catholicam conversione.* Viennæ, Matthæus Formica, 1632. — 4. *Ludovici Richeomi, Societatis Jesu, Academia Honoris.* Viennæ, Mich. Rictius, 1635, in-12. — 5. *Responsio Francisci Fontani ad quæsita cujusdem prælati circa Hierarchiam ecclesiasticam.* Viennæ, Matthæus Formica, 1634. — 6. *Stephani Bineti, Societatis Jesu, magnes amoris, trahens efficacissime cor humanum ad Jesu Christi dilectionem.* Viennæ, Maria Rictia, 1636, 1643. — 7. *R. P. Nicolai Caussini, Societatis Jesu, Aulæ Sanctæ tomi primi liber tertius.* Viennæ, Michael Rictius, 1636; — *Prælatus sive Aulæ Sanctæ tomi secundi liber primus.* Viennæ, Maria Rictia, 1636; — *Eques christianus, seu Constantinus Magnus qui est Aulæ Sanctæ Nic. Caussino, tomi secundi liber secundus.* Viennæ, Maria Rictia, 1637; — *Politicus christianus, seu Boëtius, qui est Aulæ Sanctæ tomi secundi liber tertius.* Viennæ, Maria Rictia, 1638; — *Tomi secundi liber quartus, Nobilis Fœminæ christianæ, in exemplo Clotildis, reginæ Francorum.* Viennæ, 1642 (?) Ces traductions sont attribuées par le P. Alegambe et par Sotwel au P. Henri Lamormaini. — 8. *Modus disponendi se ad bene moriendum per R. P. Franciscum Poiré, Societatis Jesu, sacerdotem conscriptus, latine redditus.* Viennæ, excusus formis Cosmerovianis, in aula Coloniensi, 1641; — *Ars artium seu modus disponendi se ad bene moriendum.* Passavii, 1696; in-16. — 9. *Tractatus amoris divini constans libris duodecim per reverendissimum et illustrissimum dominum Franciscum de Sales, in latinum traductus, ac demum formis Mathæi Cosmerovii in Aula Coloniensi editus.* Viennæ Austriæ, 1643. L'ouvrage a eu quatre éditions. — 10. *Tractatus de virtute patientiæ, et de ejus usu, in consolationem eorum qui variis afflictionibus exercentur, A. R. P. Guilielmo Montano, Societatis Jesu sacerdote, gallico idiomate conscriptus, redditus.* Viennæ, 1644.

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, complétée par le P. Sommervogel. — Paquot, *Mémoires*, t. V. — Sotwel.

LAMORMAINI (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Luxembourg, en 1613, mort à Steyer, le 5 avril 1682, était dans les ordres, quand il fut admis au sein de la Compagnie de Jésus, en Autriche. Il enseigna les humanités à Judembourg et à Steyer pendant neuf ans. Puis il se livra aux exercices du ministère. Il a publié : 1. *Libellus de cultu sanctissimæ Trinitatis in singulos hebdomadæ dies.* — 2. *Clavis cœli, seu actus amoris divini.*

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, complétée par le P. Sommervogel.

LAMOT (*François*), industriel, né à Ypres, introduisit, au XVIe siècle à Colchester, ville d'Angleterre, la fabrication des baies et des sayettes dont la Belgique avait eu jusqu'alors le monopole. En février et en mars 1568, il fit passer en Angleterre, par Calais et Boulogne, un certain nombre d'ouvriers flamands, tous chanteurs de psaumes, qui n'eussent pu échapper autrement au châtiment réservé à leurs pareils. Il les suivit bientôt, et veilla à leur établissement à Colchester et dans d'autres villes du comté d'Essex. Il resta leur chef et leur père. A sa mort, survenue vers 1590, — après cette date nous ne rencontrons plus de renseignements sur son compte, — il laissa à son fils Jean une fortune considérable. Celui-ci alla se fixer à Londres, où il fut nommé alderman ou échevin de la cité. Quand la guerre de Trente ans éclata, et que les colonies flamandes et wallonnes établies en Allemagne furent rudement éprouvées, on le vit organiser des collectes en leur faveur. Sa charité était inépuisable; c'est ainsi qu'après avoir tant fait pour ses compatriotes dans le besoin, il envoya encore, en 1635, un secours de 18 livres sterling aux pauvres wallons de l'église réformée de Hanau. Ch. Rahlenbeck.

J.-S Burn, *History of the foreign refugies in England*, p. 246. — H.-G. Janssen, *De hervormde vlugtelingen van Yperen*, p. 82. — W.-J.-C. Moens, *the Walloons and their Church at Norwich* (Lymington, 1888), t. I, p. 57.

LA MOTE (*Jean* DE), théologien, né à Mons, à la fin du XVIe siècle, entra dans l'ordre des Dominicains au couvent de Valenciennes, et mourut à Douai dans la première moitié du XVIIe siècle. Nous connaissons de lui les deux ouvrages de piété suivants : 1. *Recueil des indulgences, privilèges et statuts de la confrérie de Notre-Dame du Saint-Rosaire.* Mons, Charles Michel, 1609, in-16. — 2. *L'Epître dorée du R. P. F. Hélie de Cortone, second général de l'ordre des frères mineurs après saint François. Dénonciatoire de la mort dudict glorieux père séraphique, fermée avec le laurier de l'immortalité au monastère de Notre-Dame des Anges, l'an* 1226, *et ouverte tout novellement.* Douai, héritiers de Jean Bogard, 1634, in-8°. Cet ouvrage, dédié aux magistrats de Béthune, se termine par une *Chanson à l'honneur de sainct François.* Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XII, p. 197. — H.-R. Duthillœul, *Bibliographie Douaisienne* (1842-1854), t. II, p. 27-28.

LAMPENAIRE (*Paul* DE), calligraphe, florissait à Mons dans la seconde moitié du XVIe siècle. Le dépôt des archives de l'Etat, en cette ville, possède une page splendide de cet artiste. C'est l'original de la ratification, par les Etats de Hainaut, de l'Union des Etats généraux. Ce document est écrit sur parchemin, en lettres gothiques; le titre est rehaussé d'or. On trouve dans le compte des aides de Hainaut, rendu par Philippe Franeau, pour 1577, l'article suivant : « A Paul de Lampenaire, pour son sal- « laire de l'acte de l'union et ratifica- « tion de la Paciffication faite à Gand, « qu'il avoit escript, illuminé et enrichy, « a esté payet xxiiij livres ».

Léop. Devillers.

Devillers, *Inventaire des archives des Etats de Hainaut*, t. Ier, p. 67.

LAMPSONIUS (*Dominique*) ou LAMPSON, philologue, poète et peintre, né à Bruges, en 1532, mort à Liège, en 1599. Juste Lipse, qui le comptait au nombre de ses meilleurs amis, l'appelle un *esprit supérieur et une gloire de la Flandre;* Guicciardini le qualifie de « sa- « vant et gentil poète ». Après s'être appliqué, avec le plus brillant succès, à l'étude des lettres grecques et latines, il entra, bien jeune encore, au service du célèbre cardinal anglais Reginald Pole, plus tard archevêque de Cantorbéry. Ce prélat était un ecclésiastique de haute érudition, en relation avec les lettrés les plus marquants de l'époque, tels que les Bembo et les Sadolet. Toujours en rapport avec des hommes supérieurs, Lampsonius ne tarda pas à devenir un humaniste distingué. Il maniait élégamment le latin, tant en vers qu'en prose, et possédait une connaissance profonde des antiquités et des lettres

classiques. Son vaste savoir, sa bienveillance et ses manières agréables lui méritèrent d'illustres amitiés. Henri VIII éprouvait une vive sympathie pour le cardinal Pole et le tenait en grande estime. Cette affection se refroidit lorsque Pole refusa de flatter la passion du souverain pour Anne Boleyn; la rupture fut définitive quand le cardinal eut publié un écrit contre le changement de religion du roi. Sa tête ayant été mise à prix, le prélat quitta l'Angleterre et se réfugia à Liège, où il passa un certain temps auprès du prince-évêque Erard de la Marck, le grand Mécène des lettrés et des artistes, qui avait fait revivre l'âge d'or dans ses Etats. Pole traversa ensuite les Alpes et se fixa à Rome. Lampsonius suivit le cardinal avec un artiste liégeois très connu, Lambert Lombard (voir ce nom). Une vive amitié ne tarda pas de s'établir entre les deux Belges, et cette affection dura aussi longtemps que leur vie. Lampsonius, qui avait grandi à Bruges au milieu des chefs-d'œuvre de l'école de Van Eyck, avait toujours montré une grande prédilection pour la peinture. Lombard enseigna à son ami le dessin et l'initia au maniement des couleurs. Sous sa conduite, l'élève devint un peintre d'une incontestable habileté. Pendant son séjour en Italie, Lampsonius se lia, non seulement avec les lettrés les plus remarquables de la Péninsule, mais aussi avec plusieurs artistes en renom, notamment avec Vasari et Titien. Il resta en correspondance avec le grand maître vénitien, ainsi qu'il résulte d'une lettre, datée de Liège, le 13 mars 1567. En 1549, Pole obtint beaucoup de voix pour succéder à Paul III. Après avoir présidé le concile de Trente, il rentra en Angleterre. La reine Marie l'appela au siège archiépiscopal de Cantorbéry et lui octroya la présidence du conseil royal. Dominique Lampsonius, qui n'avait pas quitté son maître, passa plusieurs années en Angleterre. A la mort du cardinal, arrivée en 1558, il revint en Belgique et obtint le poste de secrétaire de Robert de Berghes, prince-évêque de Liège. Il occupa les mêmes fonctions sous les deux successeurs de ce prélat, Gérard de Groesbeek et Ernest de Bavière.

A Liège, Lampsonius eut le bonheur de retrouver son ami Lambert Lombard, considéré alors comme l'un des plus grands peintres de la Belgique. Stimulé par ce maître, il reprit ses études artistiques. Tout le temps que lui laissèrent les devoirs de sa charge, il le consacra au dessin et à la peinture. Dans une lettre à Vasari, datée de Liège, le 26 avril 1565, Lombard parle avec enthousiasme de son ami : « Ce » qui me porte parfois à m'effacer », dit-il, « c'est que lui, encore fort jeune, » par la bienveillance de l'Etre suprême, » distributeur de tous les biens, a reçu » un vase rempli des dons les plus va- » riés. Bon, bienveillant, connaissant » les langues grecque et latine, il parle » et écrit en toscan, comme s'il avait » habité l'Italie toute sa vie. Il est bon » poète latin, pénétré des maximes de » Platon, d'Aristote et d'Epictète; il est » amateur des arts libéraux; il chante » d'une voix harmonieuse et pratique la » musique gaillardement, et quant à » sa qualité de secrétaire, on peut le » comparer aux plus habiles de sa pro- » fession. Je n'en connais pas d'aussi » expert à former de beaux caractères, » non seulement en français et latin et » en italien, mais aussi en grec. Il ne » m'étonne pas autant des grandes vertus » et aptitudes qu'il possède que de son » grand jugement dans notre art, dans » lequel, s'il le pratiquait, il serait à la » hauteur de plusieurs fameux maîtres » vivants ». En parlant de ses productions artistiques, Lombard dit encore : » Le peu que l'on voit de lui est dessiné » dans de belles proportions, avec des » couleurs justes et bien mises à leur » place. A la pointe d'argent, il dessine » d'une manière si douce et si fondue, » que cela paraît être peint, et il en est » de même de ses dessins aux crayons » rouge et noir. Je dirai volontiers de » lui ce que Poliano disait de Léon Bat- » tista Alberti : Quelle est la chose qu'il » ignore? » Lampsonius et Lombard s'aimaient comme deux frères. C'était une

même âme dans deux corps : joies, souffrances, succès, chagrins, ils partageaient tout en commun. Voulant laisser au maître liégeois un témoignage durable d'amitié, Lampsonius rédigea la biographie du grand artiste et la publia de son vivant même. Ce travail, devenu extrêmement rare, porte le titre suivant : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita, pictoribus, sculptoribus, architectis aliisque ad genus artificibus utilis et necessaria.* Bruges, Hubert Goltzius, MDLXV; in-12 de 40 pages. Au revers du titre se trouve un beau portrait de Lombard gravé par H. Goltzius.

Lampsonius se livra également à des recherches sur l'histoire de l'art en Belgique. Il se trouvait en rapport avec Guicciardini et Lucas d'Heere, de Gand, comme lui poète et peintre, qui s'occupait alors d'une biographie de nos anciens artistes. Personne dans le pays ne connaissait mieux que lui l'histoire de nos anciens maîtres. C'est Lampsonius qui écrivit le chapitre sur les peintres flamands, que Vasari publia dans la seconde édition de ses *Vite dei pittori, scultori et architetti*, imprimées chez les Giunti, à Florence, en 1568. Pour ce travail, il avait largement puisé dans la *Description des Pays-Bas*, de Guicciardini. Un éditeur d'estampes d'Anvers, Jérôme Cock, conçut, en 1570, le projet de publier un recueil de portraits des peintres célèbres des Pays-Bas. A sa demande, Lampsonius rédigea des inscriptions en vers latins pour être placées au bas de ces portraits. Ces inscriptions témoignent autant de son talent littéraire que de sa profonde connaissance de l'histoire de l'art. Le recueil parut à Anvers, sous le titre suivant : *Pictorum aliquot · celebrium Germaniæ inferioris effigies..., una cum doctiss. Dom. Lampsonii hujus artis peritissimi elogiis.* Anvers, *sub intersigno quatuor ventorum*, 1572; in-4°. Lampsonius, qui écrivit bon nombre de poésies latines, laissa également des vers flamands, qui témoignent de son attachement à sa langue maternelle. Jean Lernutius publia de lui une traduction, en vers lyriques, des psaumes de la Pénitence. De son vivant, Lampsonius fit paraître un choix de ses poésies latines qu'on réunit, plus tard, à celles de son frère. Dans les *Deliciæ poetarum Belgarum*, on trouve deux pièces de notre auteur.

Lampsonius était un homme d'un caractère ouvert, loyal et bienveillant, toujours disposé à faire le bien. On sait qu'Otho Venius séjourna pendant quelque temps à Liège. Il avait alors dix-sept ans. Lampsonius, qui avait deviné le brillant avenir du jeune artiste, le prit en affection. Ce fut d'après ses conseils qu'il partit, en 1575, pour Rome où il passa sept ans, complétant par de fortes études son éducation artistique. Lampsonius rendit ainsi un immense service à celui qui était appelé à devenir le maître de Rubens et à inaugurer la grande époque de l'art en Belgique. Notre savant était en rapport avec la plupart des écrivains du pays. Nous avons dit qu'il était très lié avec Juste Lipse. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à ramener le grand polygraphe à la foi catholique et au pays.

Chargé d'une fonction qui absorbait la majeure partie de son temps, Lampsonius ne produisit que peu de tableaux. Il exécuta, en 1576, une grande toile représentant le *Calvaire*, destinée au maître-autel de l'église de Saint-Quentin, de Hasselt. Cette composition, la seule production picturale connue de l'artiste, a 3 mètres 75 de hauteur, sur 2 mètres 68 de largeur. Elle est d'un dessin correct et d'une incontestable harmonie de couleur; mais le modelé manque de force, de relief. Ce tableau décora le maître-autel de l'église de Hasselt jusqu'en 1804, époque à laquelle il fut déplacé et mis contre l'une des parois du transept. On pense que Lampsonius aida son maître aux volets du beau retable en chêne qui formait autrefois le maître-autel de la collégiale de Saint-Denis, à Liège, et qui existe encore dans ce temple. Mais on n'a aucune certitude à cet égard.

Dominique Lampsonius, qui avait épousé la fille d'un bon bourgeois de Hasselt, mourut à Liège, en 1599. l

fut inhumé dans l'église Saint-Denis. Son frère Nicolas fit placer au-dessus de son tombeau une inscription dont le texte a été conservé. On trouve un très beau portrait de Lampsonius dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, t. Ier, p. 249.

Ed. van Even.

Burman, *Syllog. epist.*, t. I, p. 128-149. — *Biographie des hommes remarq. de la Flandre occ.*, t. I, p. 276. — Gaye, *Carteggio inedito d'artisti*. Florence, 1840, t. III, p. 173. — J. Helbig, *Hist. de la peinture au pays de Liège*, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Liège*, t. IV (1873), p. 354. — Alex. Pinchart, *Archives*, t. I, p. 251.

LAMPSONIUS (*Nicolas*), frère de Dominique, poète latin, né à Bruges, vers 1535, mort à Liège le 27 mai 1635, dans un âge très avancé. De même que son frère, il s'appliqua avec zèle à l'étude des lettres classiques. Il entra dans les ordres et devint successivement notaire apostolique, doyen de la collégiale de Saint-Denis et conseiller du prince-évêque de Liège. Cet ecclésiastique, homme très érudit, cultiva la poésie latine avec succès. Il laissa plusieurs pièces de vers, imprimées avec celles de son frère, sous le titre suivant : *Dominici Lampsonii ac Nicolai Lampsonii fratrum, selecta poemata*. Leodii, 1626; in-8°.

Ed. van Even.

Foppens, *Bibl. belgica*, t. II, p. 913.

LAMQUET (*Henri*), homme de guerre, né à Namur en 1770, mort à Neulerchenfeld lez-Vienne (Autriche), le 20 décembre 1817. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire. Entré comme cadet, en 1789, dans l'armée autrichienne, il fit ses premières armes contre les Turcs. Nommé, l'année suivante, cornette au régiment Franz Kinsky (à présent Vogelsang), il combattit aux Pays-Bas les insurgés brabançons. Il prit part ensuite, de 1792 à 1805, à toutes les campagnes de l'Autriche contre la France. Le feld-maréchal baron Beaulieu, dans son rapport daté d'Arlon, le 30 avril 1794, sur le combat victorieux d'Attert (Luxembourg) contre les Français, signale le porte-drapeau Lamquet parmi les officiers qui se sont particulièrement distingués à l'attaque du Sandberg. Le 1er juillet suivant, Lamquet fut promu au grade de lieutenant. En 1799, il faisait partie du corps d'armée du Tyrol; le 25 mars de cette année, il fut fait prisonnier à Martinsbrücke. Trois mois après, il fut libéré et nommé, le 16 décembre suivant, capitaine lieutenant. Le 26 mai 1800, il fut grièvement blessé à Romono, en Piémont; à la fin de l'année, il fut promu capitaine. En 1805, il passa, en qualité de major, dans l'état-major du régiment d'infanterie Léopold comte von Stein, n° 50. Il mérita dans ces fonctions la confiance de ses chefs, comme en témoigne une pièce datée de Linz, le 19 décembre 1806, et qui repose aux archives du ministère de la guerre, à Vienne : on y lit que le feld-maréchal comte Baillet réclame une prime d'un tiers des gages pour Lamquet, qu'il a chargé de missions secrètes. Mais bientôt, dès l'âge de trente-huit ans, affaibli par de nombreuses blessures et les fatigues de onze campagnes, Lamquet dut déposer l'épée : par décision impériale du 15 septembre 1808, il fut mis à la retraite. Dans ses états de services, il est noté comme un officier instruit, habile, zélé, d'un jugement prompt et droit, et doué de toutes les facultés nécessaires sur le champ de bataille. En récompense de ses brillants services, il fut nommé, en 1812, commandant de la succursale de l'hôtel des Invalides, à Neulerchenfeld lez-Vienne. Il y mourut, le 20 décembre 1817, des suites d'un coup de feu qu'il avait reçu en pleine poitrine à Chinsella. Il laissait deux fils, Henri et Charles, qui se vouèrent également à la carrière des armes.

La *Biographie étrangère* dit que Lamquet a publié d'excellents *Mémoires* sur les campagnes auxquelles il a pris part. Suivant le même ouvrage, « il devint « aide de camp du général Beaulieu, et « se trouva, jeune encore, enveloppé « dans la disgrâce de son chef : ceux « des généraux qui l'ont connu depuis « en Italie en parlent néanmoins comme « d'un officier de premier mérite, dont « l'indépendance de caractère avait nui « à l'avancement. Couvert de blessures, « abreuvé de dégoûts, il se retira enfin « du service et obtint pour retraite le

« commandement de l'hôtel des Invalides, à Vienne. Il y continua ses « études militaires, et c'est à lui que « l'on doit le fameux plan de campagne « suivi par les troupes alliées en 1814, « dont il donna communication au prince « de Metternich, qui le mit sous les « yeux des souverains alliés. Après en « avoir découvert la profondeur et la « justesse, ces princes ordonnèrent qu'on « l'exécutât de point en point, et son « résultat produisit la chute de Napo « léon et la capitulation de Paris ». Rien, dans les archives du ministère de la guerre d'Autriche, ne confirme cependant que Lamquet ait subi une disgrâce et qu'il ait, d'autre part, été l'auteur du plan d'invasion des alliés en France, en 1814.

Émile Van Arenbergh.

Renseignements fournis par le Ministère de la guerre d'Autriche (Archives de la guerre, n° 324). — *Biographie étrangère* (Paris, Alexis Emery, 1819), t. I, p. 237.

LAMY (1) (*Charles-François-Joseph* **DE**), homme de guerre, né à Charleroi et baptisé à l'église de la Ville-Haute, le 29 janvier 1736, était fils de Jacques de Lamy, capitaine au régiment du génie. Lamy s'enrôla de bonne heure sous les drapeaux autrichiens. Il était capitaine au bataillon des chasseurs Le Loup, lorsque la France déclara la guerre à l'Autriche. Le 30 avril 1792, il attaqua la batterie française de Quiévrain et, quoique complètement enveloppé par la cavalerie ennemie, il parvint à se frayer un passage au travers des rangs français. Après la seconde invasion de la Belgique par les armées républicaines, en 1794, Lamy entra au service de France; il parcourut une brillante carrière, et parvint au grade de général de brigade du génie. Ayant obtenu sa mise à la retraite à cause de son âge avancé, il se retira dans sa ville natale et y mourut, dans une maison de la Ville-Haute, le 9 septembre 1809.

Léop. Devillers.

Annuaire du département de Jemmape pour l'an XII, p. 218. — H. Rousselle, *les Illustrations militaires du Hainaut*. — Clément Lyon, *Note sur la famille de Lamy*, dans l'*Education populaire*, 1887, n° 7. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges*, p. 22.

(1) Ce nom est souvent écrit *Delamy*, et dans les documents officiels autrichiens : *Lamey*.

LAMZWEERDE (*Jean-Baptiste* **VAN**), médecin, florissait dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. Paquot et Vander Aa le disent Flamand, mais n'indiquent pas son lieu de naissance. Il prit le bonnet de docteur en médecine vers 1666, et alla pratiquer son art à Amsterdam. Vers 1683, il fut chargé, en qualité de professeur extraordinaire, de la chaire d'anatomie à l'université de Cologne, et y enseigna avec réputation jusqu'au commencement du XVIII^e^ siècle. Zélé défenseur de la philosophie scolastique, il combattit avec acharnement le cartésianisme et soutint que la nouvelle doctrine n'avait rien trouvé de bon qu'elle n'eût emprunté à Aristote, à Platon et à Galien. On a de lui : 1. *Verklaringe van de oorsaek van het beweegen der spieren*. Amsterdam, 1667; in-12. C'est une traduction flamande de l'ouvrage du médecin anglais Willis, avec un catalogue des muscles par Lamzweerde. — 2. *Joannis Sculteti Armamentarium chirurgicum... auctum et illustratum*. Amsterdam, 1672; in-8°. — Leyde, 1693; in-8°. — 1741; in-8°. Van Lamzweerde a augmenté ce traité de cent trois observations empruntées à Pierre de Marchettis, qu'il ne cite pas; aussi Almeloveen le taxe-t-il de plagiaire dans ses *Inventa nov-antiqua*. — 3. *Respirationis Swammerdammianæ explicatio*. Amsterdam, Jean van Someren, 1674; in-8°, 352 p. avec figures. L'auteur soutient que l'air s'insinue dans les poumons pour en remplir le vide. — 4. *Geluckwenschingh den Ledenvan de vergaderinghe* Nil volentibus arduum *gedaen, over hunne crediteurschap van den desolaten boedel der medicijnen deses tijdts*. Amsterdam, J. Sweerts, 1677. — 5. *Deductie aen den Gerechte deser stadt Amsterdam dienende tot justificatie van sijn tractaet, geintituleert : Gelukwenschingh*. S. l., 1677. — 6. *Æconomia animalis ad circulationem sanguinis breviter delineata. Accedit, de generatione hominis ex legibus mechanicis*. Gouda, 1682; in-8°. — 7. *Monita salutaria de magno thermarum et acidularum*

abusu confirmata et a verboso Blondelli strepitu vindicata. Cologne, Petz. Alstorff, 1684 et 1686; in-12. — 8. *Oratio de Podagra*. 1685; in-fol. — 9. *Historia naturalis molarum uteri; in qua accuratius de natura seminis, ejusque singulari in sanguinem regressu, modo conceptionis et generationis, ac ovis humanis disquiritur*. Leyde, P. Vander Aa, 1686; in-12, avec figures. Cet ouvrage, savant et curieux, dit Paquot, fut combattu par Jean-Jacques Harder, éminent médecin de Bâle. — 10. *Examen eucharisticum durioris Harderianæ apologiæ*. Francfort, 1689. Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. X, p. 311; *Matér. mss.* (ms. de la Bibl. royale de Bruxelles), t. II, p. 1313. — Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 159. — Mercklin, *Lindenius renovatus*, p. 531. — Eloy, *Dict. hist. de la médecine*, t. III, p. 9. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*, t. IX, p. 93. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*. — Jöcher, *Gelehrten Lexicon*, t. II, p. 2230; *Supplém.*, t. III, p. 1135.

LANBIOT (*Pierre*), chirurgien, naquit en 1649 à Westcapelle (Flandre occidentale). Il fut reçu en 1671, à l'âge de vingt-deux ans, maître en chirurgie à Bruges. Le Magistrat de cette ville, consacrant par leur choix la renommée de son mérite, le nommèrent chirurgien pensionnaire de l'hôpital Saint-Jean, de la ville et du Franc de Bruges, ainsi que de la prévôté de Saint-Donat. Ses confrères, par un témoignage répété de leur estime, l'élurent en 1692, en 1713, en 1714 et en 1715, doyen de la corporation des chirurgiens. En 1718, il fut envoyé à Saint-Omer pour y étudier l'épidémie qui décimait cette cité; il fit preuve, dans cette périlleuse mission, d'une science et d'un dévouement qui lui méritèrent les éloges du Magistrat de Bruges. Il mourut dans cette ville, en 1728, et fut inhumé dans l'église Sainte-Walburge, à côté de sa femme, Jeanne Van Hier, dont il eut quatre enfants. Pierre Lanbiot s'était rallié aux théories récentes et vivement discutées de Harvey : comme lui, il avait cherché dans la vivisection les mystères de l'anatomie et de la physiologie. Il s'était spécialement préoccupé de la circulation lymphatique. Il a consigné les résultats de dix-sept années de recherches dans un ouvrage plein, dit le Dr De Meyer, de notions neuves et intéressantes. Cette œuvre, où il montre l'investigation pénétrante et sagace de l'esprit scientifique, porte pour titre : *Kort verhael van den loop soo vanden chyl als van 't bloedt met al hun eygendommen; mitsgaders den oorspronck ende loop, soo van de dierelycke gheesten, als kanden dauw ofte lympha*. Bruges, Van Pee, 1688, et Verhulst, sans date; in-8°. Lanbiot a ajouté à ce traité un exposé sur les plaies de la tête, écrit avec la clarté et la précision d'un ouvrage spécialement destiné, dans la pensée de l'auteur, aux étudiants qui veulent se perfectionner dans l'art de l'anatomie et de la chirurgie.

Émile Van Arenbergh.

De Meyer, *Notice sur Pierre Lanbiot* (Bruges, Félix De Pachtere, 1846).

LANCASTRE (*Jean de Gand, duc de*), né à Gand, en 1339, mort à Londres, le 2 février 1399. Il était fils d'Edouard III, roi d'Angleterre et de Philippa de Hainaut. En 1359, Lancastre épousa Blanche, fille de Henri de Lancastre, et à la mort de son beau-père, en 1362, il succéda à son titre. Il suivit le prince de Galles, son frère, en Espagne, et se fit remarquer par ses brillants faits d'armes à la bataille de Najara, en 1367. A la suite de cette bataille, Pierre le Cruel remonta sur le trône de Castille. Il en fut bientôt chassé une seconde fois et périt de la main de son compétiteur, Henri de Transtamare. Devenu veuf en 1368, Lancastre épousa, l'année suivante, une fille de Pierre le Cruel et, du chef de sa femme, il prit le titre de roi de Castille et de Léon. Inquiet de ce prétendant, le roi de Castille s'allia plus étroitement avec le roi de France. De son côté, Lancastre vint rejoindre avec quelques renforts son frère, le prince de Galles plus connu sous le nom du Prince Noir, qui se maintenait avec peine en Aquitaine. En janvier 1371, le Prince Noir retourna en Angleterre, laissant à Lancastre le commandement de l'armée anglaise et le gouvernement de la Guyenne. Sentant l'infériorité de ses forces, Lan-

castre s'embarque à son tour et va chercher de nouvelles troupes en Angleterre (1372). Il prépare une grande expédition contre la France. Mais ses vaisseaux sont dispersés par la tempête, et le duc est forcé d'ajourner à l'année suivante ses projets d'invasion. En juillet 1373, Lancastre débarque à Calais et envahit l'Artois. Charles V et ses prudents lieutenants, Du Guesclin et Clisson, n'essayent pas de barrer le chemin aux Anglais et se contentent de les suivre de près et de les harceler sans répit. Le général anglais traverse la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, le Beaujolais, le Forez, l'Auvergne et le Limousin, pour s'arrêter en Guyenne. Sur sa route, il met tout à feu et à sang. Mais son armée est cruellement décimée pendant cette longue marche. « Les Anglais », dit Froissart, « n'eurent mie toutes « leurs aises en ce voyage ». Lorsqu'ils atteignirent la Dordogne, des trente mille chevaux débarqués à Calais, il ne leur en restait pas six mille, et ils avaient perdu le tiers de leurs gens et plus, si nous en croyons le chroniqueur. On voyait, dit encore Froissart, de nobles et illustres chevaliers qui avaient de grands biens dans leur pays, se traîner à pied, sans armure, et mendier leur pain de porte en porte sans en trouver. Ce désastre réduisit Lancastre à l'impuissance, et, en 1374, il quitta le continent pour ne pas assister à la perte de la Guyenne. Une trêve d'un an intervint en 1375. De toutes leurs possessions en France, les Anglais ne conservèrent que Calais, Bordeaux et quelques places sans importance sur la Dordogne.

De retour en Angleterre, Lancastre, profitant de la faiblesse du vieux roi et de l'état maladif du Prince Noir, se met à la tête du gouvernement. Bientôt il se rend odieux au peuple et aux communes. Le Prince Noir, qui redoutait pour son fils Richard, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, la puissance et les intrigues de Lancastre, appuie l'opposition des communes qui exigent et obtiennent bientôt l'éloignement du duc. La mort du Prince Noir, survenue le 8 juin 1376, débarrasse Lancastre de son plus redoutable adversaire. Aussi ne tarde-t-il pas à se faire rappeler, à obtenir d'Edouard III la dissolution du parlement qui l'avait fait chasser et à reprendre son ancienne autorité. Les vengeances qu'il exerce contre ses anciens ennemis et la protection accordée ouvertement à Wicleff, cité au tribunal de l'évêque de Londres, surexcitent au dernier degré contre Lancastre les colères populaires. L'émeute se déchaîne dans les rues de la cité. L'hôtel de lord Percy, le féal de Lancastre, est mis à sac, et ce n'est que grâce à l'intervention de l'évêque que la populace épargne l'hôtel de Lancastre lui-même ; celui-ci avait cherché un refuge auprès de la veuve du Prince Noir et du jeune Richard, son fils. A la mort d'Edouard III (21 juin 1377), son petit-fils, âgé de onze ans, lui succéda sans opposition, sous le nom de Richard II. Lancastre essaya de se faire confier la régence, mais en vain. Le parlement, composé en majorité d'adversaires du duc, ne l'admit qu'à faire partie du conseil de régence. Sur ces entrefaites, la trêve conclue avec la France avait pris fin. Lancastre, qui voulait regagner la faveur du peuple, se met à la tête d'une expédition, débarque en Bretagne et va mettre le siège devant Saint-Malo. Il ne peut forcer la place et, l'hiver survenant, il doit retourner en Angleterre sans coup férir (1377). Malgré l'impopularité que lui vaut cet échec, Lancastre rassemble de nouvelles forces, revient placer son camp devant la ville bretonne et est repoussé une seconde fois (1378). Plus heureux dans ses négociations, Lancastre s'était fait remettre Brest et Cherbourg par le duc de Bretagne. Grâce à ce succès diplomatique, qui compensait un peu le double affront subi par les armes anglaises, Lancastre espère reprendre bientôt son ascendant. Revenu en Angleterre, il n'ose cependant rentrer à Londres, craignant la réalisation des menaces que le peuple avait proférées contre lui et contre ses agents qui venaient d'arracher de l'abbaye de Westminster, pour le remettre entre ses mains, un prisonnier réfugié dans

cet asile sacré. En 1379, quand les paysans révoltés, sous la conduite de Wat-Tyler, John Bal et Jack Shaw furent maîtres de Londres et s'y livrèrent au pillage de nombreux hôtels d'aristocrates, l'hôtel de Lancastre ne fut pas épargné et lui-même fut exécuté en effigie. Le duc se trouvait à ce moment aux frontières d'Ecosse et négociait avec ce pays. Au premier bruit de la révolte, il s'était hâté de conclure une trêve défavorable aux Anglais. Aussitôt il est accusé d'avoir trahi son pays et poursuivi de toutes parts par des bandes de rebelles. Sur le point d'être pris, le duc profite de l'offre que lui ont faite les Ecossais et se réfugie sur leur territoire. Cette démarche accrédite davantage l'accusation de trahison. Aussi le duc ne se décide-t il à revenir dans son pays qu'après avoir reçu de Richard II l'assurance formelle qu'il ne serait pas inquiété (1381). A peine revenu, Lancastre formule lui-même contre Northumberland une accusation de trahison et le somme de comparaître au parlement. Northumberland se présente accompagné d'une véritable armée. Lancastre, de son côté, rassemble ses troupes, et la guerre civile était sur le point d'éclater, quand le roi intervint et donna ordre aux deux adversaires de se réconcilier.

Lancastre n'avait pas renoncé à ses projets sur l'Espagne. Au parlement de 1382, il arracha la promesse de subsides importants pour lever une armée et la conduire à la conquête de sa couronne. En attendant la réalisation de ce projet, le duc conclut une trêve avec l'Ecosse (12 juillet 1382) et une autre avec la France et avec le comte de Flandre, à Leulinghem (26 janvier 1384). Bientôt les Ecossais violent la trêve, et Lancastre, à la tête d'une nombreuse armée, envahit leur territoire. Il ne trouve devant lui que des villes abandonnées et un pays dévasté, et il ne ramène en Angleterre que des soldats décimés par la famine et par la maladie. A la suite de ce désastre, des bruits de trahison courent de nouveau contre le duc, et bientôt un moine l'accuse formellement de vouloir se débarrasser de Richard II pour s'emparer de la couronne. Richard dédaigne l'accusation et, loin de montrer quelque refroidissement envers le duc, il lui donne de pleins pouvoirs pour négocier avec la France. De nouvelles accusations se produisent et le soupçon pénètre dans l'esprit du roi, qui fait étrangler un des agents de Lancastre alors en France. A son retour, le duc est averti que lui-même doit être arrêté et mis à mort. Il refuse de se rendre auprès du roi et se retire dans son château de Pomfret. La guerre était imminente, quand la mère de Richard parvient à réconcilier l'oncle et le neveu, et Lancastre rentre en faveur auprès du roi (1385). Bientôt Lancastre accompagne le roi qui conduit une expédition à la conquête de l'Ecosse. Les Ecossais, usant de la tactique qui leur avait si bien réussi contre le duc, refusent le combat et dévastent le pays au fur et à mesure qu'ils reculent. Richard réunit un conseil de guerre et le consulte sur le parti à prendre : faut-il revenir sur ses pas ou pousser en avant? Seul, Lancastre conseille ce dernier parti. Cet avis paraît étrange, presque suspect dans la bouche du duc, qui avait échoué si misérablement en envahissant le pays. Aussi Richard ordonne-t-il la retraite (août 1385). Quelque temps après, le roi de Portugal, Jean Ier, implore l'appui de Lancastre contre leur ennemi commun, le fils et l'héritier de Henri de Transtamare. Le duc accueille avec plaisir sa demande et se hâte de préparer une expédition dont le succès peut lui donner la couronne de Castille. De son côté, Richard, heureux de se débarrasser de cet oncle qu'on lui représentait comme complotant constamment contre sa couronne et contre sa vie, Richard aide de tout son pouvoir à la réussite de l'entreprise et procure à Lancastre tous les subsides dont il avait besoin. Au mois de juillet 1386, celui-ci s'embarque à Plymouth, emmenant avec lui vingt mille hommes d'élite. Il s'arrête un instant devant Brest et dégage le château assiégé par les Français. Débarqué à la Corogne, le duc conquiert la Galice

et opère sa jonction avec les Portugais. Le roi de Portugal, pour cimenter son alliance avec les Anglais, épouse Philippa, fille aînée du duc et de sa première femme. Mais la suite de la campagne ne fut pas heureuse, et Lancastre mit fin à la lutte en renonçant à la couronne de Castille et en mariant sa fille Catherine à don Enrique, fils du roi d'Espagne. Il recevait, en outre, comme dédommagement, une somme de 200,000 couronnes et une rente annuelle de 100,000 florins (1387). Pendant que Lancastre guerroyait en Espagne, son frère, le duc de Glocester, conspirait en Angleterre contre Richard. Grâce à l'intervention de Lancastre, revenu à la hâte sur les instances du roi, une réconciliation intervient entre les deux ennemis. Pour reconnaître ce service, le roi autorise Lancastre à épouser Catherine de Swineford, dont le duc avait déjà eu trois enfants du vivant des précédentes duchesses. En même temps, ces enfants sont légitimés par le pape, et l'aîné, J. de Beaufort, est fait comte de Somerset. Presque en même temps, Lancastre était investi de la souveraineté de la Guyenne. Mais il ne put y faire reconnaître son autorité, et la donation fut révoquée (1393). Une seconde conspiration de Glocester fit recourir de nouveau le roi à ses deux oncles, Lancastre et York. Ceux-ci essayent en vain de rassurer leur neveu. Mais voyant les choses s'envenimer, ils refusent tous deux de prendre parti dans la querelle et se retirent dans leur château sous prétexte de chasse. Néanmoins Lancastre, comme sénéchal du royaume, accepte la charge de présider au procès du comte d'Arundal, un des principaux complices de Glocester, et ce fut lui qui prononça la sentence de mort rendue contre l'accusé par le parlement (21 septembre 1397). La mort de Glocester, que Richard fut accusé d'avoir fait périr, éloigna de nouveau Lancastre de la cour, et l'exil de son fils aîné, Henri, comte de Derby et duc de Hereford, augmenta encore les ressentiments du vieux duc contre le roi. Lancastre mourut le 2 février 1399. Il avait été marié trois fois, ainsi que nous l'avons vu. Son fils Henri, issu de son premier mariage, devint roi d'Angleterre, sous le nom de Henri IV. C'est ce fils qui, malgré son exil, avait succédé aux titres et aux biens du duc.

A. Breckman.

Walsingham, *Historia brevis.* — Le moine d'Evesham. — Knighton, *De eventibus Angliæ.* — Barrow, *History of England.* — Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne.* — Froissart, *Chroniques.*

LANCEAU (*Jean*) ou LANCELLI, écrivain ecclésiastique. D'après Paquot, à qui nous empruntons cet article, il prit l'habit de dominicain à Lille, le 11 novembre 1500, étudia la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Jacques de Paris, puis enseigna l'une et l'autre dans son couvent, où il mourut le 9 janvier 1534. Il a publié, conjointement avec le P. Nockart : *F. Antonii de Azaro, Parmensis, medulla sermonum, recognita et emendata.* Paris, Reginald Chaudière, 1515; in-12, 215 pages, avec une dédicace du P. Lanceau au P. Jacques de Calcar, provincial de la Basse Allemagne.

G. Dewalque.

LANCELOTZ (*Corneille*), en latin LANCELOTTUS ou LANCILOTTUS, biographe et théologien, frère de Henri, naquit à Malines en 1574. Issu du mariage d'André Lancelotz, secrétaire du grand conseil, avec Marguerite Vischavens, il suivit à Anvers ses parents, chassés de Malines par la guerre civile. A l'issue de ses humanités, il revint, vers 1591, prendre dans sa ville natale le froc de saint Augustin. Il conquit ensuite le grade de docteur en théologie, et parvint aux hautes dignités de son ordre. Il fut successivement prieur des couvents de Cologne, de Hasselt et provincial en 1607. Propagateur actif de son institut, il fonda, notamment, à Anvers, en cette année, un monastère en même temps qu'une église et qu'un collège, sur l'emplacement de l'ancienne maison des Augustins de la congrégation de Saxe, expulsés en 1525 pour hérésie. Ses mérites lui attirèrent d'illustres amis, tels que Sweertius et l'archevêque de Malines, Hovius, et lui conquirent la faveur de l'archiduc Albert dont il obtint, en 1622, l'érection en abbaye du

prieuré des Prémontrés de Postel (Campine). En cette même année, il se dévoua aux blessés qui, durant le siège de Bergop-Zoom, furent transportés en foule à Anvers; il contracta à leur chevet une maladie contagieuse et expira le 20 octobre. Il fut inhumé dans le chœur de l'église du monastère qu'il avait fondé; une épitaphe, reproduite par Foppens et Paquot, rappelle sur sa tombe la mémoire de ses vertus, de sa science et de l'évangélique dévouement qui causa sa mort. On a de lui :

1. *Nectar et antidotum, confectum ex medullis operum S. Augustini, digestum ordine alphabetico, contra quosvis sectarios.* Ce recueil fut imprimé avant 1613. — 2. *Pancarpium Augustinianum, continens vitas SS. Patris Augustini, Monicæ, Nicolai Tolentinatis, Beatæ Virginis Mariæ Encomium, et sodalitatis corrigiatæ della Consolatione privilegia; cum tractatu de indulgentiis, et quibusdam parergis.* Antv., vidua et filii J. Moreti, 1616; in-12. — 3. *S. Aurelii Augustini, Hipponensis Episcopi, et S. R. E Doctoris Vita; piis omnibus, nec non de verâ fide, deque vitæ statu deliberantibus utilissima.* Antv., vidua et filii J. Moreti, 1616; in-12, 428 p. — 4. *Lucerna vitæ perfectæ, cum sacerdotalis, tum monachalis, juxta regulam D. Augustini, SS. Scripturis, Patrum auctoritatibus, et exemplis fuse illustratam... Opus posthumum.* Antv., Hieron. Verdussius, 1642; in-4°, 574 p. Ce commentaire sur la règle de Saint-Augustin, interrompu par la mort de Corneille Lancelotz, fut achevé par son frère Henri.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. IX, p. 22. — Ossinger, *Bibl. augustin.*, p. 493. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 211. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 190. — Ph. Elssius, *Encomiasticon Augustin.*, p. 156. — Th. Gratianus, *Anastasis Aug.*, p. 60. — Ghilino, *Teatro d'huomini letterati*, t. II, p. 61. — Nic. Crusenius, *Monast. Aug.*, t. III, p. 60. — Tombeur, *Prov. belg. ord. ff. eremit. S. August* (Louvain, Van Overbeke, 1727), p. 115. — Le Mire, *Bibl. eccl.* (*pars altera*), p. 206.

LANCELOTZ (*Henri*), en latin LANCELOTTUS ou LANCILOTTUS, controversiste et prédicateur, frère de Corneille, naquit à Malines, en 1576. Il fit ses premières études à Anvers, où ses parents avaient trouvé un refuge pendant les guerres civiles; fort jeune encore, il suivit son frère chez les Augustins de sa ville natale. Son précoce mérite le fit élire, à vingt-cinq ans, prieur du couvent de son ordre à Hasselt; il fut ensuite revêtu de la même charge à Trèves, à Bruxelles, à Gand, à Anvers. Il était lecteur de théologie au monastère de Louvain, lorsqu'il prit, le 24 octobre 1617, le grade de docteur à l'université de cette ville, en même temps que le célèbre Jansenius. Nommé définiteur de la province belgique (ou de Cologne) et commissaire général des provinces du Rhin et de Souabe, il entreprit, en 1621 et 1627, le périlleux voyage d'Allemagne; portant hardiment son froc au travers d'une révolution religieuse, il s'en fut revendiquer les maisons de son ordre usurpées par les protestants. Il se fit tellement bien venir dans ces difficiles conjonctures, que non seulement il réussit dans sa mission, mais que l'Electeur de Mayence lui offrit en vain, pour le retenir, une chaire de théologie dans sa capitale. Par ses nombreux écrits comme par son talent oratoire, le P. Henri Lancelotz répandit la renommée de sa science et de son éloquence. Il mourut à Anvers, le 11 janvier 1643, et y partagea la tombe de son frère dans le chœur de l'église des Augustins. On a de lui :

1. *Pseudo-ministerium pseudo-reformantium, hoc est, de illegitima, prætensa, et subreptitia missione, seu vocatione ministrorum pseudo-reformatæ ecclesiæ Lutheranorum, Zwinglianorum, Anabaptistarum, Calvinistarum, etc.* Anvers, Jér. Verdussen, 1611; in-8°. — 2. *Anatomia christiani deformati; juxta epistolæ D. Judæ Apostoli exegeticam præscriptionem theologicam, catholicam, moralem.* Anvers, Jér. Verdussen, 1613; in-8°. — 3. *Viticula Mariana, viginti pampinis adornata.* Gand, C. vander Meeren, 1614; in-24. — 4. *Hæreticum Quare per Catholicum Quia, in omni pene materia religionis, clare solutum.* Gand, C. vander Meeren, 1614. Mr Vander Haeghen présume que Corneille vander Meeren imprima

aussi l'édition de 1615, citée par Valère André, Foppens, Paquot, et dont il a trouvé mention dans un catalogue anonyme de 1802. Cet ouvrage du P. Henri Lancelotz fut traduit en français par le P. Clément le Marlier, ainsi qu'en anglais, en italien, en polonais et en flamand. La traduction flamande est intitulée : *Het kleyn Mondtstopperken, oft den Waerom der catholycken op den Waerom der anders ghesinden.* Anvers, Jean Cnobbaert, 1698; in-32, 6e édition. — 5. *Capistrum Hunnium, sive Apologeticus pro demonstratione de illegitima missione, etc.* Anvers, Jér. Verdussen, 1616; in-12. Cet ouvrage répond au théologien luthérien Nicolas Hunnius, qui, dans un traité intitulé : *Ministerii Lutherani divini adeoque legitimi demonstratio* (Wittenberg, 1614; in-12), avait attaqué le *Pseudo-Ministerium pseudo-reformantium* du P. Henri Lancelotz. — 6. *Abcdarium Luthero-Calvinisticum.* Anvers, Jér. Verdussen, 1617; in-12 (édit. de Guil. de Tongres, même année, à Anvers). — 7. *Paralleli LXXIII. Augustini Romano-Catholici, et Augustino-Mastigis Hæretici.* Anvers, Guil. de Tongres, 1618; in-12. Cet ouvrage, qui fut ajouté l'année suivante à l'*Hæreticum Quare per catholicum Quia*, a été erronément attribué à Prosper Stallart (Cf. *Messager des Sciences*, 1859, p. 84). — 8. *De Libertate religionis e republica christiana proscribenda.* Mayence, 1622; in-12. — 9. *Corona Justitiæ Ecclesiæ triumphantis, tractatus theologicus.* Cologne, Conrad Butgenius, 1625; in-12. — 1. *Gnome vitæ religiosæ.* Anvers, Jér. Verdussen, 1625; in-12. — 11. *Corona Calviniana, quinque margaritis in gratiam evangelicorum adornata; una cum parænesi ad Ferdinandum II, Romanorum imperatorem, pro calvinismi e toto imperio proscriptione. Accessit ob argumenti affinitatem exegesis, seu commentarius in epistolam D. Judæ Apostoli catholicus, theologicus, moralis.* Anvers, Jér. Verdussen, 1626; in-8o. — 12. *Parænesis ad Romano-Catholicos cives Duci-Sylvios.* Anvers, Jér. Verdussen, 1630; in-8o. — 13. *Lapis adjutorii, hoc est, psalmi quarti Davidis exegesis theologica, catholica, moralis.* Anvers, Martin Binnartius, 1641; in-4o. — 14. *Blasphemium Calvini de Christi in cruce desperatione, pœnarum inferni perpessione, etc., obturatum.* C'est une réfutation de ce que Calvin avait écrit sur les souffrances du Christ crucifié, dans ses *Harm. Evangel.* ad cap. XXVII Matth. — 15. *Funiculus triplex religiosæ obligationis, perfectionis et observationis.* — 16. *Psalmi nonagesimi exegesis theologica, catholica, moralis.* Le P. Henri Lancelotz a laissé en manuscrit des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, ainsi qu'une chronique du monastère de son ordre à Bruxelles. Émile Van Arenbergh.

F. Joannis Mantelius, *Oratio habita in funere Henr. Lancelotti* (Anvers, Henri Aertssens, 1643). — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. IX, p. 26. — Ossinger, *Bibl. August.*, p. 494. — Ph. Elssius, *Encomiasticon Augustin.*, p. 278. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 490. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 453. — Le Mire, *Bibl. eccl. (pars altera)*, p. 225. — Tombeur, *Prov. belg. ord. ff. eremit S. August.* (Louvain, Van Overbeke, 1727). — Th. Gratianus, *Anast. August.*, p. 89. — Nic. Baxius, *Ep. nuncup. B. Thomæ a Villa Nova* in *Syn. contr.* — Nic. Crusenius, *Monast. Aug.*, t. III, p. 40. — Girol. Ghilini, *Teatro d'huomini letterati*, t. II, p. 61. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise.*

LANCHALS (*Pierre*), magistrat brugeois, vivait au xve siècle. Ancien favori de Charles le Téméraire qui l'avait nommé écoutète de Bruges, ce magistrat fut confirmé dans sa charge par Marie de Bourgogne et ensuite par Maximilien, qui le choisit pour son trésorier et son bailli en lui octroyant le titre de son « maistre d'hôtel ». Ses fonctions diverses l'obligeaient à accompagner partout le prince. La régence du roi des Romains était alors entravée par des séditions presque continuelles et par une guerre malheureuse avec la France. L'écoutète Lanchals, aidé du bourgmestre Jean de Nieuwenhove et de plusieurs échevins, s'efforçait de maintenir le peuple de Bruges dans l'obéissance, malgré les efforts des Gantois révoltés ; mais les corporations montraient cependant ouvertement leur défiance envers le souverain et parvinrent, par des précautions multiples, à empêcher un coup de main tenté par Maximilien pour s'emparer d'une porte de la ville, afin

de donner accès au sire de Gaesbeke et à ses troupes. Le prince dut même s'enfuir dans son hôtel et tenir conseil avec Lanchals et les notables de son parti, afin de pourvoir à sa sûreté; car l'agitation grandissait dans les rues où l'on accusait hautement les serviteurs du roi d'avoir tenté d'incendier la ville. Ce fut sur les conseils de Lanchals que Maximilien fit ranger ses Allemands en bataille sur la place du Bourg. Il n'en fallait pas plus pour exaspérer les métiers, qui tournèrent leur fureur contre l'écoutète. Deux femmes maures de la maison du comte de Hornes ayant répandu le bruit que le marquis d'Anvers s'avançait à la tête de ses troupes, et le feu ayant été mis aux quatre coins de la ville, le roi fut emprisonné et la populace se mit à la recherche de Lanchals pour le mettre à mort. On ne trouva chez lui que son beau-fils Dolfin et des carmes en prière; mais sa maison fut mise au pillage, et la découverte d'un dépôt d'armes poussa jusqu'au paroxysme la fureur populaire. L'écoutète avait réussi à trouver un refuge chez un riche marchand nommé Vande Keere, qui passait pour son ennemi et habitait la rue des Carmes. Le président du conseil de Flandre étant intervenu pour calmer les mutins et ayant transmis leurs réclamations au prince qu'on avait emprisonné, ce dernier dut consentir à démissionner le bourgmestre ainsi que Lanchals, et à les remplacer par des hommes plus populaires; mais les insurgés, auxquels s'étaient joints deux mille Gantois commandés par le tribun Coppenole, profitèrent de ce changement pour exiger des mesures de rigueur. Le même jour on annonça du balcon des halles qu'une récompense de 50 livres de gros serait donnée à quiconque livrerait Lanchals et Jean de Nieuwenhove; cette somme fut doublée plus tard.

Le 17 février 1488, l'ex-bourgmestre fut pris et condamné, ainsi que deux serviteurs de l'écoutète et d'autres bourgeois influents que l'on tortura sous les fenêtres de Maximilien. Les aveux arrachés à Jean de Nieuwenhove furent accablants pour Lanchals, et les chefs de la sédition ayant publié que celui qui continuerait à lui donner asile, serait pendu avec sa femme et ses enfants, à la porte de sa maison; que ses biens seraient confisqués et ses parents bannis, Vande Keere, effrayé, intima au proscrit l'ordre de quitter sa retraite. C'était le 15 mars. Aussitôt reconnu et traîné par quelques hommes du métier des charpentiers auprès du bourgmestre Jean d'Hamere, il fut incarcéré au Steen, à la grande joie de la populace. Le lendemain, Lanchals fut traîné sur la claie autour de la Grand'Place, où Coppenole, son ennemi personnel, l'attendait pour présider à son supplice. Au temps où il rendait la justice, il avait fait construire un instrument de torture inconnu en Flandre. Lanchals en fit le premier l'essai, et la douleur lui fit promettre de tout confesser si on lui laissait un jour de réflexion. Le jour suivant, il commença par déclarer qu'il ne savait rien; mais voyant qu'on préparait la question, il avoua tout plutôt que d'endurer de nouvelles souffrances. Ses aveux entraînèrent aussitôt sa condamnation et celle du sire de Ghistelles. On dit qu'étant sur le chevalet, il adressa des reproches sanglants à Coppenole, qu'il appela traître à son prince et qu'il menaça de la justice divine. Condamné à être décapité, à avoir le corps coupé en quatre et la tête exposée sur une pique, à la porte de Gand, il supplia le peuple de commuer sa peine en prison perpétuelle, ou du moins de ne point lui faire subir une mort infâme. On lui répondit à peine. Alors il écrivit un document dont la copie existe aux archives de l'église Notre-Dame, et dans lequel il se plaint des procédés injustes des magistrats de Bruges à son égard, et dresse la liste de ses biens et des sommes que lui devait le roi. Il mourut ensuite avec fermeté, le 22 mars 1488, sur la place du Marché, après avoir remis à son confesseur sa chaîne d'or pour qu'il la portât à sa femme. Il fut enseveli cependant avec honneur et inhumé peu de jours après dans l'élégante chapelle qu'il avait fait édifier, et où reposent aujourd'hui Charles le Téméraire et sa fille. Cathe-

rine Van Poucke, sa veuve, fit des fondations charitables en sa mémoire La sévérité de son caractère et son dévouement à Maximilien furent certainement les seules causes de son impopularité, à cette époque de désordres et de violences continuelles E Baes.

Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*. — Molinet, *Chroniques*, publiées par J.-A. Buchon. Paris, Verdière, 1828. — *Revue de Bruxelles*, 1841. — O. Delepierre, *Précis des Annales de Bruges*, 1835. — Théod. Juste, *Histoire de Belgique*. — Gailliard, *Ephémérides brugeoises*.

LANDAS (*Charles* **DE**), chevalier, seigneur de Roucourt et de Louvignies, deuxième fils d'Antoine de Landas et de Françoise de Croy, devint prévôt de Bavay, le 24 novembre 1556, et en remplit les fonctions jusqu'en 1569. Il épousa, en premières noces, Chrétienne de Haynin, et, en secondes, la nièce et filleule de sa première femme, Chrétienne de Ferrare. Les bibliographes citent de lui un traité *De procuratoribus et quibusdam juris controversi parergis* (1591). Nous ignorons s'il a été imprimé et quelle est son importance.

Léop. Devillers.

Goethals, *Miroir des notabilités nobiliaires*, t. I. — Comte Paul du Chastel de la Howarderie, *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I. — *Inventaire des archives départ. du Nord*, t. II, p. 212.

LANDAS (*Nicolas* **DE**), chevalier, seigneur de Heule, etc., fils de Walerand, écuyer, seigneur de Heule, naquit au commencement du XVIe siècle, vraisemblablement à Mons, dans l'hôtel de Landas. Il se fit remarquer par son intrépidité et par sa loyauté. Des lettres patentes, délivrées en 1601 par les archiducs Albert et Isabelle, font mention des « signalés services qu'a rendus feu Nicolas de Landas, chevalier, seigneur « de Heule, spécialement aux batailles « de Saint-Quentin et de Gravelines, « où sa bravoure a été remarquée, ainsi « qu'à l'engagement de Waterloo, où « les rebelles ont dû plier devant lui ». Le comte d'Egmont avait investi Nicolas de Landas de la charge de grand bailli d'Armentières. Ce fut à lui qu'il confia la défense de ses intérêts, dans le fameux procès qui suivit son arrestation. Par un acte daté de sa prison de Gand, le 9 décembre 1567, il lui donna sa procuration générale et spéciale. On conserve aux archives de l'Etat, à Mons, le journal dans lequel Landas a successivement inscrit tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de la cause qui lui était confiée. Ce document précieux, que l'auteur de cette notice a publié dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (4e série, t. IX, p. 393-446), met en évidence la marche irrégulière de la procédure et les difficultés insurmontables que le duc d'Albe ne cessa d'opposer à la défense du noble comte; il fait voir comment Landas s'acquitta de sa pénible mission. La droiture de ses intentions, la persistance qu'il mit à réclamer du duc la permission de s'approcher en toute liberté et en tout temps du prisonnier avec les conseils qu'il s'était choisis, son opiniâtreté à vouloir faire respecter les privilèges de l'ordre de la Toison d'or et les droits et coutumes du Brabant que le roi avait juré de maintenir, ses efforts pour obtenir un adoucissement à l'étroite captivité du comte, rien ne put tempérer l'inflexibilité du lieutenant de Philippe II. Landas finit par irriter le duc et, dans une entrevue qui eut lieu le 28 février 1568, il put se rendre compte du danger qu'il courait. Comme le duc lui reprochait de faire des assemblées et d'émouvoir le peuple, il crut pouvoir se défendre par cette réponse : « Je n'ay « faict assemblée ny esmeu le peuple, « ains seullement ay requis le comte de « Ligne, le baron de Berlaymont, d'eulx « vouloir trouver vers le duc d'Arschot, « pour parensamble veoir les charges et « accusations dudict seigneur comte, « leur confrère en l'Ordre ». D'Albe répartit : « Allez, cheminez droictement, « ou vostre teste me le payera ». Cependant Landas fit encore présenter plusieurs requêtes en faveur de son maître; elles n'aboutirent qu'à des résultats insignifiants.

Nicolas de Landas avait épousé Chrétienne de Ferrare, dame de Louvignies, panetière héréditaire de Hainaut, fille de Jean-Baptiste et d'Iolende de Hainin, et veuve de Charles de Landas, seigneur de Roucourt. De ce mariage naquirent

quatre fils : Jean, qui fut seigneur de Louvignies; Louis, tué, en 1590, au ravitaillement de Paris; Jacques, seigneur de Bierghes et Clabecq, panetier héréditaire et député de l'état noble de Hainaut, qui devint chevalier d'honneur de la cour de Mons, en 1612; Lamoral, qui eut en partage les terres de Heule, de Larbion et de Florival. Léop. Devillers.

Comte Paul du Chastel de la Howarderie, *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. I. — De la Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, t. XI. — *Inventaire des archives départementales du Nord*, t. II, p. 301. — *Journal de Nicolas de Landas, proc. gén. du comte d'Egmont.*

LANDEBERT, LANTBERT ou LAMBERT (*saint*), naquit au VIIe siècle dans le pays de Térouanne (ancienne Flandre). Issu d'une haute lignée, il fut envoyé de bonne heure à la cour de Clotaire III. Il s'y fit vite bien venir par ses précoces qualités, et déjà la faveur royale lui présageait un brillant avenir, lorsqu'il renonça au monde. Il alla, en 660, se ranger sous la discipline de saint Vandrille, qui avait fondé, en Normandie, la célèbre abbaye de Fontenelle. Quatre ans après, ce saint abbé, se sentant mourir, le recommanda comme son successeur au choix des religieux. Saint Landebert, appelé par un suffrage unanime au gouvernement du monastère, édifia sa communauté par ses vertus monastiques et compta parmi ses disciples saint Altbert, saint Erembert et saint Condé. Les rois Thierri III et Childéric II, successeurs de Clotaire III, eurent recours à ses lumières et lui témoignèrent leur reconnaissante vénération par leurs libéralités. Le pieux prélat exerçait depuis treize ans sa charge abbatiale, lorsque la renommée de sa sainteté, retentissant au loin, le fit élire archevêque de Lyon. Ce ne fut pas sans peine qu'on vint à bout des résistances de son humilité et qu'on lui fit accepter ce haut siège. Il mourut non pas en 685, comme l'avance Baillet, mais plus tard, puisqu'il consacra, en 689, saint Ansbert comme évêque de Rouen.

Émile Van Arenbergh.

Mabillon, *Annales ord. S. Bened.*, t. Ier, p. 484-485, 506, 581. *Acta sanct. Bolland.*, t. II d'avril, p. 215. — *Gallia christ.*, t. IV, p. 48; t. XI, p 167. — Baillet, *Vies des Saints*, t. Ier, p. 491 d'avril.

LANDELIN (*saint*), un des apôtres qui évangélisèrent la Belgique et firent fructifier en elle les premières semences de civilisation. Il appartenait au siècle des saint Amand, des saint Eloy, des saint Bavon, des saint Hubert : le septième siècle, qu'on a appelé *le siècle des saints*. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut le disciple privilégié de saint Aubert, évêque de Cambrai, auquel ses parents l'avaient confié. Il croissait en vertus et allait renoncer au monde pour se consacrer au service de Dieu, quand il fut circonvenu par des membres de sa famille convertis en brigands, comme bien des barons aux premiers siècles de la féodalité. On fit rayonner à ses yeux les séductions mondaines chères à son âge et il finit par se laisser entraîner. Aubert fut au désespoir. Landelin perdit son nom et devint le brigand Maurose, terreur de la contrée. Sa bande, un jour, se préparait à l'attaque d'un château regorgeant de richesses, quand tout à coup un de ses compagnons tomba mort. Cet accident bouleversa Landelin. Le retour qu'il fit sur lui-même le décida à aller retrouver le guide de sa jeunesse, inconsolable de sa perte. Il partit pour Cambrai et se jeta dans les bras d'Aubert. Dès ce moment Landelin fit pénitence et fut tout à Dieu. Il se rendit à Rome pour prier au tombeau des apôtres. A son retour, l'évêque, voyant en lui les marques d'une conversion parfaite, n'hésita pas à lui conférer les ordres : le diaconat d'abord, la prêtrise ensuite, après un second voyage à Rome. Malgré ses fatigues, il entreprit pour la troisième fois le pèlerinage de Rome à pied, par les chemins les plus mauvais, avec deux de ses disciples, Adelin et Domitien, qui semaient partout avec lui la divine parole.

Quand il rentra auprès de saint Aubert, il sollicita et obtint la permission de se retirer dans la solitude avec ses disciples. Ils vinrent aux lieux où la Sambre reçoit le tribut d'un ruisseau appelé Laubac. Une église et des cellules s'élevèrent, et ce fut l'origine de la célèbre abbaye de Lobbes, plus tard richement dotée par la munificence royale, et d'où

sont sortis tant de saints et de savants qui honorèrent l'Eglise et la Belgique. Landelin fit construire encore trois monastères. Le second, à une lieue et demie du premier, était dans une solitude sauvage qui avait cette particularité d'être plantée d'aunes. Ce qui lui fit donner le nom d'abbaye d'Alne ou d'Aune. A la porte du monastère, on avait gravé sur le marbre cette inscription :

Has Landelinus sedes erexit, et Alnæ
Imposuit clarum vicinis nomen ab alnis.

Cinq siècles plus tard, saint Bernard y établit l'ordre de Cîteaux. Landelin érigea, à huit lieues de Lobbes, dans la forêt de Fagne, son troisième monastère : le monastère de Walers, auquel il donna pour chef Dodon, que recommandait l'austérité de sa vie. Puis, il se dirigea entre Valenciennes et Ursidonge avec ses disciples favoris, Adelin et Domitien. Arrivés sur les bords d'une petite rivière appelée le Hon, et ayant suspendu à un arbre les vêtements dont ils s'étaient dépouillés, ils se mirent à l'œuvre pour préparer la construction d'un nouvel oratoire. On raconte que le propriétaire, survenu sur ces entrefaites, entra dans une vive colère et menaça d'enlever leurs habits, en réparation du dommage qui lui était fait; mais, au moment d'exécuter sa menace, il fut frappé d'immobilité et supplia les hommes de Dieu de le délivrer, promettant de leur abandonner en propre la moitié de son bois; Dufau ajoute qu'après une courte prière, Landelin lui fit recouvrer l'usage de ses membres. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ce prodige, le travail commencé se continua et un oratoire fut dédié à saint Martin. L'eau de source manquait à ce lieu. Landelin planta son bâton en terre, invoquant le Dieu qui « change la pierre « en un étang d'eau vive, et qui tire du « rocher une eau rafraîchissante ». A l'instant l'eau jaillit à flots pressés et un vaste bassin fut construit pour la recueillir. « D'autant », dit Gazet, « que « l'eau ruisselante d'icelle [de cette fontaine] sortoit en grand abondance, « faisant notable bruict avec des ondées « crespelues, le lieu fut appelé *Crespin* ». En latin : *Crispinium, quasi a crispantibus aquis.* Nous lisons dans Gazet : « Cette « fontaine est encores en estre pour le « présent, et est environnée de cent « piedz de muraille en rondeur, donnant « et rendant l'eauë à quatre estangs appendants et joints à icelle ». Et dans une autre vie française de l'an 1636 : « La fontaine de Saint Landelin a plus « de cent pieds de circonférence. On « croit, et l'expérience confirme, qu'elle « est très salutaire pour la guérison de « certaines maladies. Il est dit encore « qu'une pierre précieuse de la châsse « appliquée sur les yeux des malades les « soulage à l'instant, et que ce prodige « arrive tous les jours ». On comprend que le bruit de ces merveilles avait attiré de nombreux visiteurs. Le saint, voulant vivre dans une plus complète retraite, bâtit, à l'endroit où la rivière reçoit la fontaine, une église et une cellule en l'honneur de saint Pierre. Ainsi commença l'abbaye de Crespin. Le saint installa ses deux disciples, l'un, Adelin, à une lieue de là, sur le Hon; l'autre, Domitien, à deux lieues sur la Haine, avec mission de porter la lumière de l'Evangile au sein des populations plongées encore dans les ténèbres de la barbarie. Pour lui, qui se sentait au terme de sa carrière, il se confina dans la solitude qu'il s'était choisie et se prépara à mourir saintement. Il fut enlevé, après une courte fièvre, en 686, pleuré par ses disciples qu'il avait animés de l'ardeur de son zèle, et qui se promirent, à son lit de mort, d'achever son œuvre en propageant sa foi.

Ferd. Loise.

J.-B. Dufau, *Hagiographie belge* (Bibliothèque nationale).

LANDOALD (*saint*). On ne connaît rien de précis sur ce personnage. Tout ce que l'on sait, c'est que le corps d'un certain Landoald reposait, au xe siècle, à Wintershoven, près de Munsterbilsen. Quand, en 977, l'empereur Othon II eut donné ou rendu ce village à l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, les moines firent transporter dans leur monastère les reliques du saint (980). La même année, le célèbre chroniqueur liégeois Hériger

écrivit pour eux, d'après les récits certainement fabuleux du prêtre de Wintershoven, Sarabert, une biographie qui fait de Landoald un collaborateur de saint Amand. Bien que les détails fournis par Sarabert aient été prétendument empruntés par lui à un livre *antiquaria manu scriptum et a stillicidio ceræ pene infusum*, livre disparu, d'ailleurs, depuis l'invasion hongroise de 954, on ne peut ajouter aucune foi à son récit. Ni Baudemund, biographe contemporain de saint Amand, ni Milon, auteur d'une vie postérieure de cet évêque, ne parlent de Landoald. H. Pirenne.

Hériger, *Translatio S. Landoaldi et sociorum. De adventu et elevatione S. Landoaldi et sociorum*, par un moine de Saint-Bavon (*Monumenta Germaniæ historica, scriptores*, t. XV, p. 601-611). — Holder-Egger, *Zu den Heiligen Geschichte des Genter St Bavosklosters*, dans les *Historische Aufsätze dem Andenken an Georg Waitz gewidmet*, p. 623 et sqq.

LANDRADE (*sainte*), dont la carrière s'est écoulée au VIIe siècle, ne nous est connue que par des documents du Xe et du XIIe; encore les plus anciens ne nous apprennent-ils que son nom et la fondation de son couvent, avec quelques circonstances merveilleuses qui accompagnèrent ses funérailles. Ces documents sont : une vie de saint Landoald, écrite par l'abbé Hériger, sous les auspices de Notger; une translation de la sainte, publiée récemment, et qui semble due aussi à la plume de Hériger; une biographie de sainte Amalberge, tellement fabuleuse que Mabillon ne lui a pas fait l'honneur de la reproduire; enfin, une biographie de sainte Landrade, par Thierry, abbé de Saint-Trond (1099-1107), qui n'est, à ce qu'il paraît, qu'une amplification de la translation d'Hériger, et dont les renseignements sont d'ailleurs dépourvus de garantie.

Tout ce que nous savons par les plus anciens de ces documents, c'est que sainte Landrade appartenait à une bonne famille, et que, sous le règne de Pepin d'Herstal, elle bâtit à Bilsen, sur le Démer, à mi-chemin entre Hasselt et Maestricht, un couvent de religieuses qu'elle mit sous l'invocation de sainte Marie, et dont elle devint la première abbesse. Thierry croit savoir de plus qu'elle était nièce de Pepin de Landen et d'Arnulf de Metz; mais, sans compter le peu d'autorité d'un écrivain du XIIe siècle en pareille matière, on sait que ç'a été la manie des hagiographes de rattacher à la famille des Carolingiens toutes les saintes belges du haut moyen âge. Les détails que nous donne Thierry sur la jeunesse vertueuse de la sainte et sur les circonstances dans lesquelles elle fonda son couvent, n'ont pas plus d'authenticité, et ne semblent autre chose que des amplifications hagiographiques. On ne connaît rien, en somme, sur la carrière monastique de sainte Landrade, et il n'est pas même certain qu'elle ait fait l'éducation de sainte Amalberge dans son couvent de Munsterbilsen. La biographie de sainte Landrade ne commence, en réalité, qu'à sa mort. Déjà l'auteur de la translation raconte que, sentant sa fin approcher, elle fit appeler saint Lambert, évêque de Tongres; que celui-ci se mit en route aussitôt, et que la sainte, qui avait expiré avant son arrivée, lui apparut la nuit pour lui révéler qu'elle voulait être enterrée non à Bilsen, mais dans un endroit qu'il verrait marqué d'une croix lumineuse. Cet endroit, c'était le village de Wintershoven, où une tradition du Xe siècle veut que saint Lambert ait été élevé par saint Landoald. L'évêque, arrivé à Bilsen, communiqua aux religieuses et à la population le vœu de la défunte, mais ne put les décider à se priver de ses précieux restes, qui furent inhumés sur place. Le troisième jour, secrètement averti d'en haut, saint Lambert fit rouvrir le tombeau, et l'on constata qu'il était vide. On courut à Wintershoven, et on y découvrit le corps de la sainte enterré dans son sarcophage; le couvercle seul était resté à Bilsen. Quoi qu'il en soit de cette légende, il est certain que, peu d'années après la mort de la sainte (c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, vers la fin du VIIe siècle), Wintershoven était considéré comme possédant son tombeau. Saint Florbert (731-758), évêque de Liège, qui, comme nous l'apprend Hériger, dans sa *Vita Landoaldi*, fit l'élé-

vation du corps de ce saint, paraît avoir honoré également les reliques de la sainte. Un diplôme de 1574, trouvé dans la châsse de celle-ci en 1611, nous apprend qu'à cette dernière date l'on y découvrit le sceau de saint Florbert en cire blanche, et un parchemin où il était dit en substance que la sainte, morte et enterrée à Bilsen, avait été transportée par une puissance divine (*divinitus*) à Wintershoven, et enterrée auprès de saint Landoald; que l'anniversaire de sa déposition était le 8 juillet, et que saint Florbert, évêque de Maestricht, avait fait l'élévation de son corps le 1er décembre. Cette attestation pourrait être du xe siècle, et, par conséquent, contemporaine de l'époque où Hériger écrivit la vie de la sainte; elle confirme, d'ailleurs, l'existence de la légende dès cette époque.

Les reliques de sainte Landrade, cachées avec celles des autres saints de Wintershoven lors de l'invasion normande (882), sortirent de terre avec elles, un siècle après. Wintershoven, ancienne propriété de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, venait d'être restitué à cette abbaye par un diplôme d'Otton II, du 19 janvier 976 (Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 11), et les moines de Saint-Bavon rendirent de nouveau un culte aux nombreux saints dont cette église possédait les reliques. Ils firent d'abord l'élévation de saint Landoald et de ses compagnons; puis, à la suite d'une vision de Sigeburge, dame de l'endroit, ils élevèrent aussi celles de sainte Landrade, le IIIe des nones de mars. Wintershoven ne jouit pas longtemps de l'honneur de posséder tant de saints ossements. Dès 980, ils étaient transportés à Saint-Bavon, et Hériger, à l'instance de Notger qui en avait été sollicité par les moines gantois, écrivait pour eux la vie de saint Landoald, et quelque temps après, à ce qu'il paraît, la translation de sainte Landrade. A la translation succéda l'élévation, celle de saint Landoald d'abord, celle de sainte Landrade ensuite (982) : elle fut solennisée en grande pompe par l'évêque diocésain, Lindulf de Tournai-Noyon. Des reliques de la sainte avaient été reportées à Bilsen, en 966, au dire de B. Fisen (*Flores ecclesiæ Leodiensis*, p. 307), d'autres furent transportées à Aeltre, en 1277, où cependant, dès 1720, on avait perdu tout souvenir de son culte. La châsse fut ouverte en 1574, en 1611 et en 1720; on y a trouvé, à cette dernière date, des documents attestant les deux premières ouvertures.

Il est très difficile de fixer la date de la naissance et de la mort de sainte Landrade, rien dans les documents qui parlent d'elle ne fournissant les éléments d'une chronologie certaine. Les Bollandistes admettent l'année 620 et une des dernières années du VIIe siècle. Son couvent, transformé plus tard en chapitre de chanoinesses nobles, a subsisté jusqu'à la Révolution française.

Godefroid Kurth.

La Vie de sainte Landrade, par Hériger (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 192). — *Sa Vie*, par Thierry de Saint-Trond, dans Surius, 8 juillet, où elle est remaniée; dans Mabillon (*Acta sanctorum ordinis S. Benedicti sæc.*, II; dans les Bollandistes (*Acta sanctorum*, 8 juillet), et dans Ghesquière (*Acta sanctorum Belgii*). — *Vita Landoaldi* (*Acta sanctorum*, 19 mars). — Le *Commentarius Prævius de Pinius*, dans les Bollandistes, l. l., et celui de Ghesquière, dans son recueil. — O. Holder-Egger, *Zu den Heiligengeschichten des Genter St Bavokloster* (*Historische Aufsätze dem Andenken an G. Waitz gewidmet*, 1887). — (Wolters), *Notice historique sur l'ancien chapitre des chanoinesses nobles de Munsterbilsen*. Gand, 1849. — Van Neuss, *Inventaire des Archives du chapitre noble de Munsterbilsen*. Hasselt, 1887.

LANDRI (*saint*), ou LANDERICUS. D'après sa biographie, écrite probablement au XIe ou au XIIe siècle par un moine de Soignies, ce personnage, fils de saint Vincent-Madelgaire, fondateur des abbayes de Haumont et de Soignies, aurait succédé à son père, comme abbé des deux monastères érigés par celui-ci, et serait mort vers 700. Landri serait donc un membre de cette famille à laquelle appartiennent également sainte Aldegonde et sainte Waudru, et qui a doté le Hainaut de tant d'églises pendant l'époque mérovingienne.

H. Pirenne.

Vita Landerici, *Acta sanctorum*, avril, t. II, p. 486 et sqq.

LANDSHEERE (*Guillaume* DE), écrivain ecclésiastique, XVIIe siècle. Voir DE LANDSHEERE (*Guillaume*).

LANDTMETER (*Laurent*), écrivain ecclésiastique, né à Tournai, mort à Rethy, le 3 juin 1645. Grâce aux libéralités de Laurent van Maelcote, doyen de la cathédrale de Tournai, il entra à l'université de Louvain, et y obtint la quatrième place sur cent vingt-cinq concurrents, dans la promotion de 1607 de la Faculté des Arts. Après sa licence en théologie, il fit profession de la règle de Saint-Norbert, à l'abbaye de Tongerloo, et y enseigna la science sacrée, *magna cum laude*, dit Sweertius. En 1628, il occupait la charge pastorale à Rethy, dans la Campine. Il fut ensuite élevé aux fonctions d'archiprêtre du district de Gheel. Ce moine, dont Sweertius, Foppens et Lienhart louent le caractère, le talent et l'érudition dans les antiquités ecclésiastiques, a publié les ouvrages suivants : 1. *Commentarius brevis ad regulam S. Augustini*. Lovanii, Bern. Masius, 1621; in-12. Cet ouvrage fut publié par ordre de Jean Drusius, abbé du monastère de Parc. — 2. *De vetere clerico, monacho, clerico-monacho; libri tres*. Le premier livre de cet ouvrage parut d'abord seul, sous le titre : *De clerici-monachi vetere instituto, liber primus;* Lovanii, Henr. Hastenius, 1626; in-4°. L'œuvre complète, augmentée du commentaire sur la règle de Saint-Augustin, parut à Anvers, chez Jean Cnobbaert, en 1635. — 3. *Encomium Veritatis, juxta ea quæ disseruntur lib.* 3 *Esdræ, c.* 3 *et* 4, *ex S. Augustino, ut plurimum, collectum*. Antverpiæ, typis Guil. Lesteenii, 1645; in-8°. Ce titre : *Encomium Veritatis*, fait allusion à la devise de l'abbaye de Tongerloo : *Veritas vincit*. L'ouvrage contient, en outre : *Precatio Domini Ioan. Hesselii à Lovanio. S. T. Doctoris eximii, ac ejusdem in Lovaniensi academia regii professoris celeberrimi, pro obtinendo a Deo sapere ad sobrietatem*. — 3. *In Tertulliani Pallium paraphrasis sumpta partim ex Pamelii, Mercerii, Richerii, Rhenani notationibus, partim ex Latinis lectionibus, ac ipsius paraphrastæ conjecturis. Studio... can. Præmonstr. in monast. de Tungerloo, etc.* La paraphrase est en regard du texte. — 4. *Epistola ad. R. M. Wichtmans, abb. Tongerloo*. In-12. Cette lettre, que F. Lecouvet conjecture être la même que l'épître liminaire de l'ouvrage précédent, dédié à cet abbé, figure dans le catalogue n° 1, De Bruyne, 1854, n° 3500. Laurent Landtmeter laissa à l'abbaye de Tongerloo plusieurs œuvres manuscrites, dignes de voir le jour, au témoignage de Foppens, et parmi lesquelles ce biographe cite un traité : *De officio Parochi*.

Émile Van Arenbergh.

F.-F.-J. Lecouvet, *Notice sur L. Landtmeter*, dans le *Mess. des Sciences histor.* (1861), p. 240. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 809. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 512. — Georges Lienhart, *Spir. liter. Norbert.*, p. 349. — Aub. Miræus, *Bibl. eccl. (pars altera)*, p. 229. — *Promotiones in artibus ab erectione universitatis Lovaniensis ab anno* 1429 (Ms de l'univ. de Louvain).

LANETIN (*Charles-François-Honoré*), dit *Duquesnoy*, chanteur et compositeur, naquit à Beuzet (province de Namur), et mourût à Bruxelles en 1822. Il était doué d'une voix de ténor élevé d'une beauté exceptionnelle. Comme soprano, il émerveillait déjà ses auditeurs, quand il chantait à l'église, où il s'était formé en qualité d'enfant de chœur. Des connaisseurs, après l'avoir entendu, lui conseillèrent de se vouer à la carrière dramatique. Il obéit à leurs conseils et monta sur les planches, changeant le nom de sa famille en celui de *Duquesnoy*. « Jamais », dit Fétis, « organe plus admirable ne « fut entendu dans l'opéra français; par « le charme de cette voix exceptionnelle, « Duquesnoy fit longtemps la fortune du « théâtre de Bruxelles. En 1799, il y « avait à Hambourg un opéra français « pour le grand nombre d'émigrés qui « s'y trouvaient; Duquesnoy y chantait, « et le correspondant de la *Gazette générale de musique*, de Leipzig, écrivait « au mois de juin de cette année : « Si « la beauté de l'organe suffisait pour « faire un chanteur excellent, je dirais « que Duquesnoy, dont la voix est de « la plus grande beauté, est en vérité et « incontestablement le plus parfait que « j'aie entendu ». A entendre ici ce cri-

tique, on dirait que Lanetin n'avait pour lui que sa voix ; mais il était, en outre, excellent musicien et compositeur distingué dans le chant d'église dont il s'était nourri dès l'enfance. Quand il revint en Belgique, en 1802, après la disparition de l'opéra français de Hambourg, Lanetin ou Duquesnoy fut quelques années maître de chapelle à Alost. Puis il succéda, en 1814, à Van Helmont comme directeur de la musique de la collégiale de Saint Michel et Sainte-Gudule. Ce chanteur, dont autrefois la voix seule était vantée, imprima, dans ses nouvelles fonctions, une telle impulsion à la musique religieuse en Belgique, que, dans la plupart des grandes églises du pays, on n'exécutait plus, pour ainsi dire, que les motets, les hymnes et les psaumes de Duquesnoy. Citons avec Fétis parmi ses meilleurs morceaux : *Beati omnes*, *Victimæ Paschali laudes*, *Audite reges*, *Exspectans exspectavi*, *Lauda Sion*, *Memento David*, *Deus regnavit*, *Ave Salus*, *Pie Jesu*, *Homo quidam*, *In exitu Israël*, ainsi qu'une série de motets destinés aux fêtes du Saint-Sacrement et de la Vierge. La plupart de ces morceaux n'étaient pas seulement écrits pour orgue, mais pour orchestre complet.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

LA NEUVEFORGE (*Louis* **DE**), diplomate, XVIIe siècle. Voir DE LA NEUVEFORGE (*Louis*).

LANGE (*Herman-François* **DE**), musicien, XVIIIe siècle. Voir DE LANGE (*Herman-François*).

LANGENDONCK (*Chrétien* **VAN**), ecclésiastique, né à Louvain, le 14 novembre 1630. Il était fils de Pierre van Langendonck et d'Anne de Muntere. Après avoir achevé ses humanités au collège des Augustins de sa ville natale, il étudia la philosophie, à la pédagogie du Lis, et obtint la quarante-septième place à la nomination générale de la faculté des Arts de 1649. Le jeune van Langendonck entra ensuite au séminaire de Malines. Ordonné prêtre, il prit à Louvain les grades de bachelier en théologie et de licencié en droit. Chrétien van Langendonck avait la réputation d'être un excellent philologue. A la fin de 1664, il remplaça le savant Bernard Heymbach, en qualité de professeur de littérature latine, au collège des Trois-Langues, à l'université de Louvain. Mais il ne conserva ce poste que pendant cinq ans. Au commencement de 1669, il fut appelé à la cure de la paroisse de Sainte-Gertrude, à Louvain. Deux ans après, il devint pléban de l'église de Saint-Gommaire, à Lierre, et archiprêtre du district de la même ville. Chrétien van Langendonck mourut à Lierre, le 28 août 1672, à l'âge de quarante-deux ans.

Le professeur Vernulæus avait publié, en 1627, un travail sur l'université de Louvain, intitulé : *Academia Lovaniensis.* « C'était », dit Paquot, « un tableau « plutôt qu'une histoire de l'université. » Chrétien van Langendonck compléta cet ouvrage et en donna une seconde édition sous le titre suivant : *Nicolai Vernulæi, Academia Lovaniensis. Ejus origo, incrementum, forma, magistratus, facultates, privilegia, scholæ, collegia, viri illustres, res gestæ. Recognita et aucta per Christianum a Langendonck, J. C. et professorem latinum usque ad præsentem annum.* Lovanii, apud Petrum Sassenum, anno 1667; in-4°. Cette édition est dédiée au célèbre jurisconsulte Pierre Stockmans, maître des requêtes au conseil royal, garde des archives du Brabant, ancien professeur de grec au collège des Trois-Langues. Van Langendonck avait ajouté à l'ouvrage des additions nombreuses sur les personnages qui fleurirent à l'université après 1627. De même que beaucoup d'auteurs de son temps, il gâtait son style par la recherche et l'enflure. « Dans les no- « tices supplémentaires de son édition « de Vernulæus », dit M. Félix Nève, « il « n'est point de phrase qui ne sente la « recherche; la diction est presque tou- « jours ampoulée, chargée d'antithèses « et même de jeux de mots misérables ». Chrétien van Langendonck traduisit du latin en flamand les sermons de saint

Bernard. Cette traduction fut éditée à Louvain, en 1674; in-folio.

Ed. van Even.

Manuscrit de Jean-Lambert Bax. — F. Nève, *Mémoire sur le collège des Trois-Langues à l'université de Louvain* (1856), p. 186; etc.

LANGENDONCK (*Jean-Michel* **VAN**), jurisconsulte, historien et généalogiste, naquit à Louvain, le 7 novembre 1712, de Michel van Langendonck et d'Elisabeth Claes. Il appartenait à l'une des sept familles de Louvain qui jouissaient de l'honneur du patriciat, et portait *de sable au sautoir d'argent; au franc quartier de gueules, chargé d'une roue d'or.* Sa devise : *Faveat fortuna labori.* Après avoir achevé ses humanités au collège de la Sainte-Trinité, il entra à l'université de Louvain, et s'appliqua, avec le plus grand zèle, à l'étude de la philosophie et du droit. Il obtint le diplôme de licencié dans les deux droits, le 28 août 1728. Le 23 février de l'année suivante, il fut reçu avocat au Conseil souverain du Brabant. Esprit lucide, travailleur infatigable, il ne vécut guère que pour les études. A cette époque, les controverses juridiques d'Antoine Merenda, le célèbre professeur de l'université de Pavie, étaient encore en grand honneur parmi les hommes de loi. Notre van Langendonck rédigea des notes sur l'ouvrage du vieux jurisconsulte et en donna, en 1745, une nouvelle édition, à Bruxelles, en cinq volumes in-folio. Le 5 novembre 1780, van Langendonck fut élu secrétaire de la deuxième chambre échevinale de Louvain. Cette position lui ouvrit les archives de sa ville natale. En consultant les protocoles de l'échevinage, il contracta un vif amour pour les recherches sur le passé de Louvain. Il compulsa ces registres avec ardeur et réunit des matériaux du plus haut intérêt pour les généalogies des familles patriciennes. A cette époque, les travaux de Divæus sur Louvain n'avaient pas encore été imprimés. Van Langendonck résolut de les mettre au jour. Dans ses *Res Lovanienses*, Divæus avait recueilli des renseignements sur les membres des lignages ayant servi dans la magistrature communale. Mais ces renseignements s'arrêtaient à 1561, époque de l'achèvement de l'ouvrage. Jean van Langendonck continua l'ouvrage du vieil historien jusqu'à l'époque de son impression (1757). Il parut sous le titre suivant : *Petri Divæi, Lovaniensis, urbis ac provinciæ Mechliniensis quondam syndici, opera varia, scilicet Rerum Lovaniensium libri IV, Annalium ejusdem oppidi libri VIII, etc.* Lovanii, typis Henrici van der Haert, 1757; in-folio. Travailleur modeste, van Langendonck ne mit pas son nom à cette édition, ce qui fut cause que, dans la suite, elle fut attribuée à Paquot.

On sait que la bataille de Woeringen, qui eut pour résultat la réunion du Limbourg au Brabant, a toujours été considérée comme l'un des grands événements de notre histoire. Un Bruxellois, H.-C. van Dongelberghe, avait publié, en 1646, un abrégé en prose du poème de Jean van Heelu sur cette bataille. Dans le désir de mieux faire connaître à ses contemporains cette grande journée, van Langendonck donna, vers 1780, une nouvelle édition du travail de van Dongelberghe, sous le titre suivant : *Prælium Woeringanum ofte strydt ende slach van Woeringen, tusschen Jan den Ien, hertogh van Lothryck en Brabant, ende marckgraef des H. Ryck, en Walerand, hertogh van Limborch ofte de victorie behaelt den Ven juny* 1288, *door de welcke dit laesten hertogdom voor altydt aen het eersten is gevoeght gebleven. Eerst in oud nederduyts berymt door broeder Jan van Heelu, geseyt van Leeuwe, daer naer, in 't latyn gedicht*, 1641, *door den seer edelen heere Hendrick-Carel van Dongelberghe, raedsheer in den souvereynen raede van Brabant, baron van Reves, enz., ende ten laesten in nederduyts prosa uytgegeven by den voorschreven heere, ten jaere* 1646, *ende nu overzien door J. M. v. L. D. S. d. S. L.* (Jan-Michiel van Langendonck, secretaris der stad Leuven). Loven, by J.-P.-G. Michel; in-4°. Jean van Langendonck laissa un grand nombre de généalogies de familles de Louvain, ainsi qu'un répertoire alphabétique d'extraits d'actes des trois chambres échevinales de cette ville.

Ce manuscrit se trouve actuellement aux archives de la ville de Louvain. Van Langendonck remplaça, le 13 avril 1767, François-Philippe van Bemmel, en qualité de conseiller-secrétaire du collège des patriciens de Louvain, poste qu'il remplit jusqu'au 19 janvier 1790. Notre savant avait épousé, le 23 avril 1745, Marie-Thérèse Hendrickx, fille de Barthol0mé Hendrickx, secrétaire de l'université de Louvain, et de Jeanne-Pétronille Bollens, dont il eut, entre autres enfants, un fils, Liévin-Jean van Langendonck, avocat au conseil souverain du Brabant et secrétaire de Louvain. Jean-Michel van Langendonck mourut à Louvain, le 21 octobre 1792, et fut inhumé au cimetière de la commune d'Herent, où l'on plaça à sa mémoire une pierre tumulaire qui existe encore.

Ed. van Even.

Ed. van Even, *Admissions au patriciat de Louvain*, p. 15. — J.-B. Staes, *Lovensch Nieuws*, t. 1er, p. 250. — J.-F. Willems, *Introduction à la chronique de Jean van Heelu, ou relation de la bataille de Woeringen*, p. 30; etc.

LANGENJAN, peintre. Voir Bockhorst (*Jean* Van).

LANGHE (*Charles* **DE**), ou Langius, philologue. Voir Delanghe (*Charles*).

LANGHE (*François-Xavier* **DE**), législateur, XIXe siècle. Voir De Langhe (*François-Xavier*).

LANGHE (*Jean* **DE**), Longus, Lelong ou Iperius, chroniqueur yprois du XIVe siècle. Voir De Langhe (*Jean*).

LANGHE (*Olivier* **DE**), chroniqueur, XVe siècle. Voir De Langhe (*Olivier*).

LANGHECRUYS (*Jean* **VAN**), en latin *Langhecrucius* ou *de Longa Cruce*, canoniste, né à Hilvarenbeek (Campine), au XVIe siècle, mort à Cassel, en 1604, dans un âge avancé. Il fit ses études à l'université de Louvain, fut sous-régent de la pédagogie du Porc et occupa, pendant plusieurs années, la chaire de belles-lettres. En mars 1565, il fut reçu licencié ès lois et donna des cours sur le décret de Gratien. Il fut ensuite élu président du collège de Winckel, en 1566. Paquot, qui prétend rectifier cette date par celle de 1564, fait erreur, car Van Langhecruys occupait encore la sous-régence de la pédagogie du Porc, lorsqu'il succéda, le 12 juin 1566, à Matthias Ruckenbossche comme professeur extraordinaire de droit civil et chanoine du second rang de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. En 1568 l'official de Malines, Jean-Baptiste de Langhe, lui résigna spontanément la riche prévôté de Saint-Pierre, à Cassel. Surpris dans sa modestie par cette dignité imprévue, il marqua, d'ailleurs, son détachement du faste et de l'ambition en refusant le siège épiscopal de Ruremonde. Il a écrit : 1. *De malorum horum temporum causis et remediis, deque divinis officiis debite peragendis, canonicorum et aliorum ecclesiasticorum speculum lib. VI.* Douai, Jean Bogard, 1584; in-8o. — 2. *De vita et honestate canonicorum, et aliorum ecclesiasticorum speculum.* Douai, Jean Bogard, 1588; in-8o. — 3. *Flores spirituales, decerpti ex psalmis.* Anvers, Jean Bellère, 1592; in-18, 697 p. — 4. *Precationes in epistolas et Evangelia.* Anvers, 1601; in-12.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athen. belg.*, p. 441. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 672 — Valère André, *Fasti Academ.*, p. 158, 300. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. 78. — Sanderus, *Fland. illust.*, t. III, p. 67. — *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique* (1881), t. XVII, p. 369.

LANGHEDUL, nom d'une famille de facteurs d'orgues yprois du XVIe siècle (1). *Michel* Langhedul, le premier dont le nom soit connu, construisit, en 1534, les orgues de l'église de Notre-Dame de Courtrai. Il est vraisemblablement le père de *Jean* Langhedul, né à Ypres et mort à Gand, le 6 février 1592, qui vécut à Paris et fut à la fois facteur

(1) Les Langhedul appartenaient à une famille des plus honorables; un de ses membres, Jean, parent, sans doute, des facteurs d'orgues, fut échevin de la ville d'Ypres, dans la deuxième moitié du XVIe siècle; sympathique au parti des Etats, dit Edm. Vander Straeten, il fut, notamment, envoyé, en qualité de député d'Ypres, à la fameuse convocation unitaire à Utrecht, le 23 juin 1579, et à l'assemblée des Etats généraux, tenue à Anvers, en 1580.

d'orgues et organiste du roi de France; c'est ce que nous apprend son épitaphe, qui se trouvait jadis, surmontée d'armoiries, à l'église des Dominicains de Gand, devant la chapelle du Doux Nom de Jésus, et qui est reproduite dans les *Inscriptions funéraires de la Flandre orientale*.

Mathieu Langhedul occupa, du 1er avril 1592 à 1603, concurremment avec Jean Brebos, les fonctions de facteur d'orgues, *templador de los organos*, à la chapelle royale flamande de Madrid. Dans un inventaire des objets précieux donnés en cadeau par l'archiduc Albert, lors de son départ de cette ville, on voit figurer un grand clavicorde, auquel Mathieu avait adapté divers perfectionnements. Il suivit aux Pays-Bas le nouveau gouverneur général, dont il resta le maître d'orgues. Le 22 octobre 1624, nous le voyons passer contrat pour la réparation et le renouvellement partiel des orgues de la chapelle royale de Bruxelles, moyennant une somme de 800 florins, qui lui fut payée après que les travaux eurent été achevés et approuvés par Pierre Philips, l'organiste de la cour.

Paul Bergmans.

Edmond Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. Ier (1867), p. 160-161; t. II (1872), p. 309-315; t. VIII (1888), p. 166-169 et 411-412.

LANGHEMANS (*François*), sculpteur, architecte, né en mars 1661, à Malines, et mort dans cette ville, en 1720. Il était fils de François Langhemans, et de Sara Sloots. Il étudia son art dans l'atelier de Luc Fayd'herbe et se distingua parmi les meilleurs élèves de ce maître. Après s'être perfectionné pendant quelque temps sous cette habile direction, il se fixa à Londres avec le sculpteur Jean van der Steen. De retour dans sa ville natale, il fut nommé franc-maître de la gilde de Saint-Luc, puis doyen en 1682, en 1684 et en 1686. Il épousa, le 13 juin de cette dernière année, Marie Zeghers, dont il eut deux enfants, Jean-François et Marie-Suzanne; devenu veuf, il se remaria, le 18 juillet 1691, avec Marie-Cécile de Wille. Cette union ne fut pas heureuse : les prodigalités de l'artiste amenèrent la gêne, la discorde conjugale et finalement la séparation. François Langhemans s'expatria de nouveau; il parcourut l'Allemagne pendant plusieurs années, y fit applaudir son talent et fut honoré du titre de sculpteur ordinaire de l'Electeur palatin Jean-Guillaume, ainsi que de l'archevêque Guillaume Keurvort. Il revint à Malines, au plus tard en 1713, puisqu'il fut inscrit, le 12 octobre de cette année, comme membre du serment de l'arquebuse.

Parmi les œuvres, assez nombreuses, de François Langhemans, on cite surtout un magnifique maître-autel à l'abbaye de Grimberghe; le mausolée en marbre noir et blanc de Pierre Roose, président du conseil privé du Brabant, en l'église Sainte-Gudule de Bruxelles; le dieu marin, personnifiant la Dyle, qui surmonte la pompe du Marché-au-Bétail, à Malines. Il décora de divers ouvrages l'abbaye de Sybourg, près de Cologne, ainsi que Dusseldorf; mais c'est principalement sa ville natale qu'il enrichit de remarquables morceaux de sculpture religieuse. Il sculpta, notamment, pour l'autel des Ames du Purgatoire, à la cathédrale Saint-Rombaut, une statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus, ainsi que les deux anges placés de chaque côté de ce groupe, qu'on range parmi les meilleures productions de l'artiste et qui attestent une grande facilité de ciseau. La métropole de Malines possède, en outre, de lui une statue de Marie-Madeleine, placée le 12 mai 1701, en commémoration des frères Vander Zype; en face, s'érige la statue de saint Libert. Il sculpta les figures de l'autel de la Vierge dans le transept nord de l'église; dans le transept opposé, il orna de rinceaux et de médaillons la frise de l'autel. Il collabora, en outre, à la décoration artistique du remarquable maître-autel de l'église Notre-Dame au delà de la Dyle, et sculpta la statue en bois de saint Antoine de Padoue, qui orne l'église Sainte-Catherine, ainsi que la statue en pierre de saint Michel, qui décorait jadis la façade du grand séminaire. François Langhemans maniait, en même temps que le ciseau du sculpteur,

le compas de l'architecte. Sur ses plans furent bâties les constructions qui s'élèvent à la Grand'Place depuis *la Coupe* jusque, inclusivement, la maison dite *Suyker-Huys*. Il fournit aussi le modèle de la maison qui forme l'angle de la Grand'Place et de la rue des Vaches, et ce fut d'après ses plans qu'on modifia et modernisa la façade de l'hôtel de ville. En 1716-1717, il restaura la façade du palais du Grand Conseil.

Émile Van Arenbergh.

Emm. Neefs, *Hist. de la peinture et de la sculpture à Malines* et *Inventaire histor. des tableaux et sculpt. de Malines*. — Edm. Marchal, *La sculpture aux Pays-Bas* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.). — Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders; etc.*

LANGHEMEERSCH (*Jacques* **VAN**), généalogiste, florissait au commencement du XVIIe siècle, à Ypres, où il était échevin de la salle et châtellenie. Les auteurs de la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (t. IV, p. 721) lui consacrent cette brève notice : « Jurisconsulte ypois, » très versé dans la science héraldique, » mourut vers le milieu du XVIIe siècle ». Jacques van Langhemeersch est l'auteur du petit traité suivant : *Den Uutdruck ofte blasoen der wapenen, inhoudende een schoon onderwys ende leeringhe, tot onderscheyt ende kennisse derselver, door Jr J. L. L. I. R.* Ypres, François Bellet, 1616; in-4°, 51 pages et 1 page blanche; avec blasons dans le texte. L'ouvrage, qui est fort rare, est dédié au magistrat d'Ypres; l'approbation est datée de cette ville, le 7 avril 1616. Paul Bergmans.

LANGHVELDT (*Georges* **VAN**). Voir MACROPEDIUS (*Georges*).

LANGJAN (*Remi*), ou LANJAN. Ce personnage est mentionné par quelques auteurs respectables comme un peintre du XVIIe siècle. A en croire ces auteurs : Nagler, Seubert, Kramm, Vander Aa, Piron, etc., Langjan serait natif de Bruxelles, élève de Van Dyck, coloriste distingué, dessinateur passable et metteur en scène habile. On lui devrait des pages décoratives considérables conservées à Bruxelles, à Louvain, à Schleissheim, à Vienne et ailleurs. De tous ces points aucun n'est confirmé par nos recherches. Outre l'absence du nom de Langjan sur les registres aux baptêmes des anciennes paroisses de Bruxelles pas plus à Anvers qu'à Bruxelles aucun artiste de ce nom n'est admis à la gilde de Saint-Luc. Langjan n'a pas davantage travaillé en Angleterre, attendu que son nom n'est pas arrivé à la connaissance de Walpole. Absence totale de ses œuvres dans les divers musées. M. Parthey (*Deutscher Bildersaal*, t. II, p. 13) cite bien de lui un ensemble de créations faisant partie de galeries allemandes, mais il est digne de remarque que les catalogues les plus récents de Schleissheim et du Belvédère, à Vienne, ont transféré à l'œuvre de Jean van Bockhorst, dit *Langen Jan*, les peintures assignées jadis à notre Remi. Jusqu'à preuve contraire, il y a donc lieu de supposer que Remi Langjan est un personnage inexistant, dont le nom doit disparaître de l'histoire de la peinture flamande. Henri Hymans.

L'ANGLAIS (*Michel*), LANGLOIS, ou MICHAEL ANGLICUS, poète latin et jurisconsulte, naquit, vers 1470, à Beaumont (Hainaut). Séduit de bonne heure par la poésie, il la cultiva avec passion et refusa même divers emplois pour ne pas s'en distraire. Il poursuivit ses études littéraires dans les hautes écoles de Paris, dont la renommée l'avait attiré, et où il eut pour maîtres Hermonyme de Sparte et Tranquillus Andronicus de Dalmatie. Il reçut ensuite les ordres. En 1495, tandis qu'il se disposait à voyager en Italie et en Grèce, il perdit sa fortune dans un incendie. Depuis trois ans, il vivait misérablement de leçons, lorsque, par son talent poétique, il réussit à s'intéresser de hauts protecteurs : Pierre de Courthardi, premier président du parlement de Paris; Godefroid Boussart, chancelier de l'église de Paris, et le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans et de Térouanne, lequel lui octroya une cure dans ce dernier diocèse. En 1498, après une courte résidence en Savoie, il suivit en Italie ce prélat, qu'il

avait déjà accompagné en divers voyages, et il reçut, à Pavie l'hospitalité chez François de Luxembourg, évêque de Saint-Pons, en Languedoc, et neveu du cardinal. L'Anglais profita de son séjour dans cette ville universitaire pour y étudier les droits civil et canonique ; il revint ensuite à Paris, et y ouvrit une école de jurisprudence, qui jouissait, en 1507, d'une grande vogue. On ne parle plus de lui à partir de cette époque ; on peut croire que c'est le silence de la mort qui descendit sur lui ; la date et le lieu de son décès sont inconnus. On a de lui : *Michaelis Anglici, Franci dicti, varia opuscula*. Ticini, 1505 ou 1506; — Paris, Josse Badius, 1507; in-4°. Ce recueil, d'une bonne latinité et d'un style élégant, renferme quatorze pièces, parmi lesquelles une épître dédicatoire à François de Luxembourg, datée de Pavie, le 10 avril 1505 ; l'éloge du président Courthardi ; une exhortation à la vertu, adressée, durant son précepto-rat, à ses élèves lorsqu'il leur expliquait les Fastes d'Ovide ; deux églogues ; un traité *De mutatione studiorum*, etc. Josias Simler, suivi par Sweertius et Foppens, lui attribue à tort six livres d'églogues, dont quatre dédiées à Etienne Poncher, évêque de Paris, et Louis de Villiers, évêque de Beauvais. Comme on le voit par le titre de son ouvrage, Michel L'Anglais était surnommé *le Français*, pour qu'on ne fît pas erreur sur sa nationalité, à cause de son nom ; néanmoins Vossius n'y a pas pris garde, et le confond avec Michel Blaunpayn, poète anglais du XIIIe siècle.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 565. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 887.—Simler, *Epitome bibliothecæ Gesneri*. — Paquot, *Mém.*, t. Ier, p. 68. — G.-J. Vossius, *De histor. lat.*, lib. VI, p. 476. — Dom Liron, *Singular. hist. et litt.*, t. Ier et III. — Moreri, *Grand dict. hist., lett. L*, t. VI, p. 134.— Hoffman, *Vita Belgarum qui latina carmina scripserunt* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., 1820), p. 23. — *Mém. de la Soc. des Sciences du Hainaut*, 2e série, t. VI, p. 213.

LANGLET (*Henriette-Amélie*), née MOREL, romancière, née à Bruxelles, le 30 juin 1819, décédée à Schaerbeek (Bruxelles), le 25 novembre 1878. Veuve d'un médecin distingué, le docteur Langlet (voir la notice suivante), qui mourut en 1849, la laissant dans une situation de fortune peu aisée, elle chercha des ressources dans la littérature. Mme Langlet prit part à un concours ouvert par le journal bruxellois, *l'Etoile belge*, pour la composition d'un roman, et son œuvre, couronnée sous le titre de : *Deux Maisons voisines*, fut publiée en feuilleton au commencement de l'année 1878. Comme l'a dit Eugène van Bemmel « la réputation de l'auteur était « faite et le succès bien mérité. C'était « du roman intime, une délicate analyse « de sentiments, une finesse toute fémi-« nine, avec quelques longueurs parfois « et quelques artifices surannés, mais, « en somme, un talent bien réel et bien « soutenu ». Dès lors, Mme Langlet écrivit de nombreux romans et nouvelles qui parurent dans *l'Office de Publicité*, *l'Observateur*, le *Journal de Bruxelles*, *l'Echo du Parlement*, etc. Voici la liste complète de ses œuvres : 1. *Histoire des trois nièces de saint Louis de Gonzague, ou Vie des vénérables Linthie, Olympie et Guidonia de Gonzague, fondatrices du pensionnat des Vierges de Jésus, à Castiglione delle Stievere*, par Joseph Savio. Traduit de l'italien. Bruxelles, Goemaere, 1859; in-8°. — 2. *La Vallée de Soref*. Bruxelles, Lebègue, 1859-1860; in-18, 4 vol. — 3. *Les Deux Cousines*. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1860; in-18. — 4. *Viart-Bois*. Bruxelles, Vanderauwera, 1860; in-18, 2 vol. — 5. *Une Année*. Bruxelles, Samuel et Cie, 1861; in-8°. *Idem*. Bruxelles, Lebègue et Cie, 1861; in-18, 2 vol. — 6. *Odille Rouvère*. Bruxelles, Lebègue et Cie, 1863; in-18, 2 vol. — 7. *Les Deux Ménages*, suivi de : *les Dons de Dieu*, nouvelles. Bruxelles, Lebègue et Cie, 1864; in 18. La seconde de ces nouvelles parut à part, en 1876, sous le titre de : *la Cabane du charretier ou les Dons de Dieu* (3e édition. Tournai, Casterman; in-12).—8. *Deux Mansardes*, nouvelle. Tournai, Casterman, 1876; in-12.

Paul Bergmans.

Revue de Belgique, t. XXV (1877), p. 119. — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 421-422.

LANGLET (*Philippe-Henri-Joseph*), médecin, naquit à Bruxelles, en 1805, et mourut dans cette ville, le 18 décembre 1849. Il fit d'excellentes études à l'ancienne école de médecine de Bruxelles, où il obtint son diplôme final. Dès l'âge de vingt et un ans, ses professeurs le tenaient dans une telle estime, que l'un d'eux, le docteur Laisné, le chargea de le suppléer vers la fin de 1826. Depuis cette époque, Langlet fut presque continuellement chargé de cours; le 8 mars 1831, l'école de médecine lui décerna le titre d'agrégé, et, le 22 octobre 1834, il passa, avec le même titre, à la faculté de médecine de l'université qui venait de se fonder; il y occupa la chaire de pathologie externe jusqu'à sa mort. Le 11 août 1836, l'université lui avait conféré le rang de professeur ordinaire. Peu après sa sortie des hôpitaux, où il remplissait les fonctions d'interne, il avait été nommé médecin des pauvres par le conseil d'administration des hospices et secours de la ville. A la fin de 1840, il fut désigné pour remplir les fonctions de chirurgien en chef à l'hospice de l'infirmerie. Il sollicita aussitôt et obtint l'autorisation d'y donner une clinique des maladies des vieillards, et il inaugura son nouveau cours le 1er mars 1841. En 1830, le gouvernement avait institué une commission des secours aux blessés de la révolution et une commission des récompenses. L'année suivante, il réunit ces deux commissions et y adjoignit quelques hommes de l'art. Langlet fit partie de cette commission mixte en qualité de chirurgien. Il était médecin de la bienfaisance en 1832, quand éclata l'épidémie de choléra qui décima si cruellement certains quartiers de la ville. Le dévouement dont il fit preuve, à cette occasion, lui valut la médaille spéciale pour le choléra. A partir de 1841, il siégea à la commission médicale locale de Bruxelles, en qualité de membre effectif. En 1844 et 1845, il fit partie du jury central des examens pour la médecine. Immédiatement après sa fondation, l'Académie royale de médecine le nomma membre adjoint à la section de chirurgie. En 1848, il remplaça Verbeek comme membre titulaire, et il fut élu, à la fin de cette année, secrétaire de la troisième section. Langlet était membre correspondant de la Société médico-chirurgicale de Berlin et membre résidant (effectif) de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. Il publia dans les recueils de cette dernière société de nombreux travaux originaux et des rapports sur des mémoires soumis à cette compagnie. Nous notons parmi les premiers :

1. *Observation démontrant la difficulté du diagnostic différentiel de quelques affections abdominales* (*Bulletin médical belge* et *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 1838). — 2. *Observations sur l'action thérapeutique du seigle ergoté dans quelques affections de l'utérus* (Bruxelles, Société encyclopédique, 1839; *Bulletin médical* et *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles*). — 3. *Deux observations d'abcès froids guéris par l'application d'un séton* (mémoire lu à la séance du 10 juillet 1840, publié dans les *Annales de la Société*, en 1841). — 4. *Cancer occupant la région inguinale gauche; hémorrhagie mortelle; nécropsie* (*Annales de la Société*, 1841). — 5. *Extraction de calculs engagés dans l'urèthre* (*Journal de médecine*, 1843). — 6. *Quelques idées sur différentes maladies du tissu osseux.* — 7. *Mémoire sur quelques maladies des artères.* — 8. *Mémoire sur la gangrène sénile.* Nous ignorons dans quels recueils ces trois derniers mémoires ont été publiés; nous en avons trouvé la mention dans la nomenclature des titres que fit valoir Langlet quand il fut question de sa nomination de membre titulaire de l'Académie. Langlet succomba brusquement au milieu d'une séance de la faculté de médecine, à l'Université. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un immense concours de monde, car il s'était acquis une brillante position et passait pour un praticien aussi expérimenté qu'il était professeur distingué.

Dr Victor Jacques.

LANGREN (*Michel-Florent* **VAN**), cosmographe et mathématicien du roi

d'Espagne, mort en 1675. Les Van Langren ou Van Langeren (en latin *Langrenus*, *Langerenus*) appartiennent à une famille hollandaise, qui s'occupa avec distinction des sciences exactes. En 1580, était établi à Arnhem, en Gueldre, un Jacques Florisz. (ou fils de Florent) Van Langren, de qui naquirent Arnoul-Florent et Henri-Florent Van Langren; ils travaillèrent, comme graveurs, à des cartes qui furent publiées, en 1595, dans l'*Itinerario* de J.-H. van Linschooten. Peu d'années plus tard, cette famille quitta la Gueldre, paraît-il, probablement par attachement pour la foi catholique, et se retira à Anvers. Arnoul-Florent, comme nous l'apprend son fils Michel-Florent dans son traité intitulé *la Verdadera Longitud*, aida Tycho-Brahé, le célèbre astronome, dans ses observations, et obtint ensuite le titre de sphérographe des archiducs Albert et Isabelle, puis du roi Philippe IV, après la mort d'Albert. En 1628, cet emploi lui valait annuellement 300 livres (soit 1,800 florins de change) de gage; il reçut, en outre, la même année, une somme plus considérable pour avoir été employé à des affaires secrètes. Pendant son séjour à Anvers, Arnoul-Florent exécuta et offrit au magistrat de cette ville une *sphera mundi* ou représentation du globe, pour laquelle une somme considérable, 120 livres d'Artois, lui fut votée en 1609. Cette sphère, une des plus anciennes que l'on connaisse, fut reprise plus tard, et l'auteur en exécuta, vers l'année 1620, deux autres, l'une terrestre, l'autre céleste, qui, après avoir été longtemps conservées aux archives communales, ont été transportées au musée Plantin, comme nous l'a appris M. Génard. Arnoul-Florent était très estimé de son temps, car, en 1628, Balthasar Moretus lui confia la correction d'une nouvelle édition du *Theatrum* d'Ortelius. On connaît peu de détails sur sa vie; on ne possède aucun de ses ouvrages, si ce n'est un traité resté manuscrit et dont il existe à la Bibliothèque royale de Bruxelles trois rédactions, l'une en flamand, l'autre en français, et la troisième en espagnol. Le texte flamand fut rédigé le premier, en 1616; quant au texte français, qui date de l'année suivante, il porte pour titre : *Brief traicté ou maniemens d'aucuns, mais principaux usages, des deux globes céleste et terrestre, ensemble d'explications de tous les cercles, lignes, instruments et autres verbis certis y appartenant, composés et dédiés au très révérend Jaques Boonen, évêque de Gand.*

Le fils de ce géographe peu connu, Michel-Florent Van Langren, se qualifie parfois d'Anversois, *Antverpiensis;* mais Puteanus, son contemporain et son ami, semble lui donner Arnhem pour patrie dans la phrase suivante de sa correspondance : *Michael Florentius Langrenus, mathematicus regius, vir genio optimus, genere apud Arenacenses suos antiquo et claro*, c'est-à-dire : « Michel-Florent « Van Langren, mathématicien du roi, « homme d'un grand génie, d'une souche « ancienne et célèbre parmi ses Arnhémois ». Mais cette dernière expression peut se rapporter également à l'origine du père de Van Langren, qui était positivement d'Arnhem. Quoi qu'il en soit, il vint de bonne heure s'établir à Bruxelles, non en 1621, comme on l'a dit quelquefois, mais en 1611, lorsque, sans doute, son père devint sphérographe ou mathématicien des archiducs. Dans un de ses mémoires relatifs aux travaux de la Senne, il dit formellement, en s'adressant aux magistrats de Bruxelles, qu'il y réside depuis trente-trois ans. C'est dans cette ville qu'il séjourna jusqu'à sa mort, arrivée en 1675. Il y fut, après son père, cosmographe et mathématicien du roi, s'y maria et y eut des enfants. Sa vie se résume dans ses œuvres, dans lesquelles j'essayerai d'étudier d'abord l'astronome et le calculateur, puis le cartographe en général, et enfin, l'homme s'occupant de ce qui concerne Bruxelles.

L'objet principal des études de Van Langren, et qui aboutit à la publication d'un ouvrage en espagnol, intitulé : *la Verdadera longitud por mar y terra, demostrada y dedicata a Su Magestad Catholica Philipo IV* (1644; in-12), était un essai de réponse à une question qui

préoccupait à cette époque les princes et les Etats : la détermination des longitudes en mer. Van Langren en donna une solution satisfaisante et devança en cela les mathématiciens français qui travaillaient en même temps que lui. Pour plaire à son souverain, il intitula sa découverte : *Luminaria Austro-Philippica*, « les Luminaires Austro-Philippiques », appliquant ce nom de *luminaria* à certains points brillants du disque lunaire, dont la détermination pouvait servir de guide à la détermination des longitudes. Il se rendit en Espagne, non vers 1644, comme on l'a dit, mais à la fin de l'année 1631, et il était encore dans ce pays le 13 décembre 1633. Là il obtint une approbation éclatante de Barthélemy Petit, chanoine de Condé, qui professait les mathématiques à Cordoue (8 mars 1633), et du père jésuite Dellafaille, qui exerçait les fonctions de cosmographe principal et de professeur au collège impérial de Madrid (17 mars 1633). Plus tard, en 1644, quand il publia son travail, il fit imprimer ces approbations, ainsi que celles de ses amis Puteanus et Wendelin (du 3 mars 1631), de Jean de Bognée, professeur de mathématiques (du 4 février 1644), de l'ingénieur Jean Heymans-Coeck (du même mois) et du professeur Gérard Gutiscovius (du 10). D'après une lettre écrite par le roi à l'infante Isabelle, le 27 mai 1633, et que Gachard a publiée le premier (*Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, 1re série, t. XII, 1re partie, p. 261), cette princesse fut chargée de prendre des informations à ce sujet. C'est alors, sans doute, que, comme le dit Montucla dans son *Histoire des mathématiques*, Van Langren eut une pension de 1,200 écus, c'est-à-dire de 4,800 florins, somme considérable.

Il continua avec ardeur ses études sur le disque lunaire, ne cessant de correspondre avec ses amis et avec l'astronome français Boulliaud. C'est à lui qu'on doit l'idée de former une nomenclature des taches et autres détails du disque lunaire en les désignant par les noms des personnages célèbres, princes et savants. Dans sa correspondance avec Puteanus, on le voit s'occuper de cette question longtemps avant la publication de son travail. Mais, comme l'éveil était donné, comme la question était brûlante, notre compatriote fut distancé par d'autres savants. Cependant sa nomenclature est antérieure, puisque l'exemplaire de Paris, décrit par Houzeau, porte l'indication suivante : *Pleni luni lumina Austriaca Philippica Michael Florentius Langrenius, 5 idus februarii* 1645. Elle est donc du 1er février 1645, et l'on sait qu'un octroi exclusif lui fut accordé par le gouvernement de Bruxelles, le 13 mars suivant, tandis que la *Selenographia* de Hevelius ne parut à Dantzig qu'en 1647. « Les cirques et les points « isolés », dit Houzeau, « portent des « noms de rois, princes, princesses mo« dernes ; des noms de familles prin« cières, des noms de ministres (Maza« rin), et enfin des noms de savants. Les « teintes unies sont des océans, des mers « et des lacs. Une partie de leurs dé« nominations sont tirées des noms de « princes (*Oceanus Philippicus*), d'autres « dénominations sont géographiques « (*Sinus Batavicus*). Il y a aussi le *Mare* « *Langrenium*, qui est devenu le *Mare* « *fœcunditatis* ». Dans une de ses lettres à Boulliaud, Van Langren a donc parfaitement raison de dire qu'Hevelius « a eu tort de ne pas faire mention de « son travail, qu'il avait vu deux ans « avant de publier son œuvre ». Il se plaignit aussi du P. Riccioli, de Bologne. Ce dernier, sans respect pour les indications premières de Van Langren, adopta une nomenclature toute différente, au risque d'introduire dans la science des anomalies regrettables, quoiqu'il ait emprunté à la carte de Van Langren plusieurs dénominations, telles que le *Circus Bullialdi* et le *Circus Langrenus*. Des esprits critiques, habitués à tourner en ridicule les choses les plus sérieuses, supposèrent méchamment que l'archiduc Léopold, en acceptant la dédicace de la carte lunaire, avait nommé son auteur gouverneur des terres découvertes dans l'astre. L'astronome répondit avec esprit qu'il exercerait cette dignité, pourvu que l'archiduc fît

l'avance des frais de voyage. Cette anecdote, rapportée par Foppens, est caractéristique. Mais les études de Van Langren sur la lune lui valurent une épigramme de son ami Huygens, que l'on trouvera dans les *Momenta desultoria* de celui-ci (édition de La Haye, 1655, p. 336).

Notre cosmographe suivit avec attention la marche de la comète de 1652, qu'il vit pour la première fois le 21 décembre, et fit paraître, au commencement de l'année suivante, une gravure représentant la route que cet astre avait tenue. En l'envoyant à son ami Boulliaud, il lui annonça que ses observations sur cette comète s'imprimeraient aux frais du greffier Del Rio. D'après ce qu'il ajoute sur les allusions de l'astronome Morin au rapport qui existait entre la comète et les succès récemment obtenus par l'archiduc Léopold-Guillaume, on peut juger qu'il ne partageait pas les goûts de son temps pour les aberrations de l'astrologie. Dans son travail, il rappelle une observation de comète faite à Ostende en décembre 1618.

Citons ici l'ouvrage intitulé : *Tormentum bellicum triphœrium, quo tres ordine globos ex eodem tubo exploduntur*. c'est-à-dire : « Le triple canon de guerre, » au moyen duquel trois balles sont en» voyées par le même tube ». C'est la première ou une des premières applications de l'arme à feu à plusieurs coups. Le texte latin qui accompagne les planches, a été rédigé par Puteanus ; il démontre, comme le dit Marchal, que l'appareil proposé par Van Langren présente un mousquet à trois batteries perfectionnées et approchant du fusil, que l'on ne connaissait pas encore. Il est accompagné de la dédicace suivante : *Serenissimo, mitissimo, augustissimo imperatori Ferdinando III, Germaniæ, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, etc., regi, Austriæ archiduci, etc., suum hoc tonandi fulminandique genus offert Michael Florent Van Langren, Belga, mathematicus reg. catholicus* (Bruxelles, Jean Mommaert, 1640; in-fol. de 8 pages).

Dès l'année 1624, Van Langren s'occupa activement du port de Mardyck, qu'il voulait transformer de manière à y assurer un refuge aux flottes espagnoles qui disputaient alors la possession de la mer du Nord aux vaisseaux hollandais, et qui n'y avaient aucun refuge assuré. Profitant d'un banc de mer qui longe la côte en cet endroit, il aurait établi une rade à eau profonde, qu'il aurait protégée au moyen de fortifications établies autour de Mardyck et qu'il aurait reliée avec Dunkerque au moyen d'un canal baptisé du nom de *Fossa Marianna*. Deux écluses devaient, au moyen des eaux retenues à la marée haute, nettoyer alternativement les ports de Dunkerque et de Mardyck, et en entretenir la profondeur. Ces travaux, sur l'utilité desquels il revint à plusieurs reprises, furent ou négligés ou imparfaitement exécutés ou entretenus; il en résulta que la flotte de l'amiral don Antonio de Oquendo, dépourvue de lieu de refuge, fut complètement vaincue et détruite en 1639. En 1646, il fut un instant question d'en reprendre l'exécution, mais la perte de la ville de Dunkerque les rendit bientôt impossible. Van Langren lui-même a insisté sur toutes ces circonstances dans le mémoire qu'il a fait imprimer, en 1653, sous le titre de : *Description particulière du canal de Marianne et du grand changement que le sable ou banc de Maerdyck* (c'est *Portus Iccius selon Mons^r Chifflet*), *fait depuis l'an* 1624 *jusqu'au temps présent, en* 1653 (Bruxelles, François Schoevarts).

L'importance du port d'Ostende, devenu l'unique point de communication directe avec la mer laissé à la disposition du commerce belge, attira à cette époque l'attention ; mais les travaux y étaient rendus difficiles par la nécessité de ne pas entraver l'écoulement des eaux intérieures. Van Langren, qui s'occupa beaucoup de ce port, comme on le voit dans sa correspondance avec Boulliaud, en fit l'objet d'une brochure présentée à l'archiduc Léopold-Guillaume, et portant pour titre : *Profitelycken middel om met indyckinghe van landt, de zeehaven van Ostende te verbeteren* (Bruxelles, 1650; in-4°, avec une carte). En 1659, il en fit imprimer une autre : *Briefve*

description de la ville et havre d'Oostende et de ce que Michael Florencio Van Langren, cosmographe et mathématicien de Sa Majesté, a représenté dès l'an 1627 *pour rendre la dite ville plus forte et le havre plus commode pour y pouvoir loger les navires allant sur mer, et, par conséquent, établir le commerce universel en la Flandre, au moyen de la navigation; veuë et approuvée par son excellence don Francisco de Mello, par son altesse le sérme archiduc Léopold-Guilelme, par S. A. le sérme prince don Juan d'Austrice, par S. A. le sérme prince de Condé, comme aussi maintenant par son excellence le marquis de Fromista y Caracena, gouverneur et capitaine général des Païs-Bas et de Bourgoigne, etc., et par plusieurs princes, seigneurs et ingénieurs du Roy* (Bruxelles, Philippe Vleugart, 1659; in-fol. avec cartes). Cette brochure expose en grands détails les démarches faites par l'auteur, à partir de l'année 1642, pour faire prévaloir ses idées; l'opposition qu'il rencontra à Ostende, où l'on voulait établir une forte digue au nord-est de la ville, à l'endroit où les eaux se déversent dans la mer; ses difficultés avec Pierre de Roberti, « commis et surintendant de « la fortification du pays », avec les ingénieurs Coeck et Jansen et l'architecte Merckx. Ces derniers, appuyés par Roberti, n'obtinrent que des résultats négatifs, puisque, en 1659, le port était complètement ensablé, inconvénient que Van Langren avait prévu et qu'il voulait combattre au moyen de deux écluses de chasse, pratiquées de manière à nettoyer constamment le port d'Ostende. Depuis il revint encore sur ce sujet dans un in-folio de quatre pages, intitulé : *Copies de la VIe, XIe et XIIIe lettre que S. A. le sérénissime prince don Juan d'Austriche a escrit de sa royale main à Michel-Florencio Van Langren, cosmographe et mathématicien de Sa Majesté.* Ces lettres sont des 28 octobre 1662, 5 novembre 1666 et 12 octobre 1667; elles sont suivies d'un avis au lecteur, où Van Langren rappelle ses projets, insiste sur l'utilité qu'offrirait une entente des puissances chrétiennes contre les infidèles, et termine par un nouveau plaidoyer en faveur de ses idées relatives aux fortifications de Bruxelles. Il n'oublia pas la ville d'Anvers, où, s'il n'y vit pas le jour, il passa une partie de sa jeunesse et où il consacra, en 1661, un opuscule à l'étude d'une question importante pour sa salubrité : *Bewys van de alderbequaemste en profitelykste inventie om de overtreffelyke ende vermaerde koopstad van Antwerpen te verlossen van de pestighe en onyesonde locht, komende uit de vuyle, verrotte en stinkende ruyen* (Bruxelles, G. Scheybels; in-4°). Le village de Santvliet ayant été, peu de temps auparavant, fortifié, il mit au jour : *Description de Santvliet, la rivière Schelde et pays de Hulst, par Miguel Florencio Van Langren, mathématicien de Sa Majesté* (Bruxelles ?, 1640 ?; carte).

Des cartes nombreuses, dont les noms ne sont pas toujours inscrits dans les documents et dont les exemplaires sont presque introuvables, témoignèrent aussi de son activité. On ne peut guère citer sous ce rapport que la *Descriptio diœceseos archiepiscopatus Mechliniensis*, dédiée par lui à Jacques Boonen, alors archevêque de Malines, et sa *Carte du pays de Luxembourg*, datée de 1644 et qui fut dédiée à un fils du roi, l'infant Balthazar-Charles. Il existe des exemplaires de l'une et de l'autre aux Archives du royaume. On trouve encore trois cartes de lui dans l'atlas de Jean Janssonius, d'Amsterdam : trois parties du Brabant, l'une aux environs de Louvain, l'autre, aux environs de Bruxelles et la troisième comprenant le marquisat d'Anvers.

Mais c'est à Bruxelles surtout, à la ville où il habitait, qu'il consacra les produits de sa plume féconde et les fruits de son imagination toujours active. En 1638, il proposa de transformer une partie de la ville de Bruxelles, où le commerce prenait de plus en plus de développement. Je veux parler du voisinage du canal de Willebroeck, près de l'endroit où il traversait les remparts. De ce côté, il n'existait pas encore d'habitations bâties : d'un côté on trouvait les restes de l'étang des Béguines, où se construisaient et se réparaient les bateaux; de l'autre, trois espèces de

baies, entourées d'un vaste terrain réservé au dépôt de boues et aux bateaux qui les emportaient. Ce terrain était séparé de la rue de Laeken par une prairie dite aussi des Béguines. D'après le plan de Van Langren, l'étang devait être converti en un bassin des boues, séparé du canal par une digue bordée de maisons ; sur les terrains situés vis-à-vis on établirait un bassin, entre deux emplacements, où on installerait toutes les brasseries de la ville, vingt-cinq de chaque côté, alimentées par l'eau provenant de la Senne et bâties à proximité du canal, qui leur fournirait avec facilité et économie le combustible et tout ce qui leur serait nécessaire. Ce projet était beau, mais que d'intérêts devait-il léser ! Aussi Van Langren en fut-il la victime. En 1639, on exécuta les deux bassins dont il avait eu l'idée, mais son nom ne fut pas prononcé, et on renonça à l'idée de transférer les brasseries dans ce quartier.

Van Langren s'occupa alors de la question si importante des inondations qui désolaient périodiquement Bruxelles, et qui n'ont cessé réellement que depuis les grands travaux opérés sous l'administration du bourgmestre Anspach. De fortes eaux occasionnèrent de grands désastres en 1643, du 9 au 13 janvier, et causèrent, dans la ville basse, à ce que dit Van Langren, des dégâts s'élevant à plus de 100,000 fl., gâtant les caves et ce qu'elles renfermaient, endommageant les chambres du rez-de-chaussée, remplissant les habitations et les jardins de boues de toute espèce. Van Langren saisit l'occasion pour présenter au magistrat un mémoire afin d'empêcher les eaux débordées d'entrer dans la ville. Il prétendait qu'au moyen d'une dépense de 2 à 3,000 florins, on éviterait les inondations et la nécessité de curer le lit de la Senne, sinon tous les quatre ou cinq ans. Il voulait, au pourtour de la ville, augmenter de 35 à 75 pieds la largeur de la *Leybeke* ou *Zavelzenneken*, dérivation qui entourait les remparts depuis l'entrée en ville du bras principal jusqu'à un endroit appelé le *Chien*, situé à Molenbeek, et où la dérivation s'écarte vers le nord pour longer le canal sous lequel elle passe au moyen de l'aqueduc-siphon les *Trois-Trous*. Au *Chien*, il projetait de plus l'établissement sur le canal d'une écluse qui conduirait les eaux de la dérivation directement à la Senne, un peu au delà de la porte de Laeken. Mais, quoique soutenues par plusieurs architectes, ses idées rencontrèrent une forte opposition, particulièrement chez l'ingénieur et architecte Jacques Francquart. Celui-ci, consulté par les magistrats et par le surintendant du canal, les déclara impraticables, et son avis fut partagé par le contrôleur des ouvrages de la ville, par l'ingénieur Merckx, par les doyens des bateliers, etc. Une résolution du 26 février 1644 se prononça en ce sens, et, le 4 mai suivant, la ville autorisa l'administration du canal à payer la dépense d'autres travaux préconisés par Francquart. Cependant les événements semblèrent se charger de donner raison à Van Langren. Le mois de mai de cette année vit se produire une nouvelle inondation. Van Langren fit alors paraître un imprimé intitulé : *Invention et proposition que Michel-Florencio Van Langren, cosmographe et mathématicien de Sa Majesté, a faict à Messieurs les magistrats et superintendant du canal de ceste ville de Bruxelles pour empescher et prévenir les dommages et interests dont la basse ville est actuellement fatiguée par le débordement de la rivière de Senne, censurée par quelques fameux ingénieurs de Sa Majesté* (Bruxelles, J. Mommaert, 1644). Des désastres de cette espèce vinrent encore frapper Bruxelles en 1645, les 31 janvier et 1er février, en 1646 et en 1647 ; enfin en 1648, les 11 et 12 novembre, l'eau se répandit dans la ville avec tant de force qu'on la voyait s'écouler par le marché au Bétail (*Veemerct*, se tenant alors près de la porte de Laeken). Le 15, à 11 heures de la nuit, elle rompit la digue bordant la rivière près du couvent des Chartreux et couvrit le quartier environnant jusqu'au 18 du même mois. C'est alors que parut un autre mémoire,

rédigé en flamand, sous le titre de : *Eenighe middelen om de princelycke stadt Brussel van de inondatien oft watervloet te bevryden* (Bruxelles, Godefroid Schoevaerts, 1648; in-fol.). Van Langren y rappelle ses travaux passés et y mentionne les jugements portés sur eux par les ingénieurs du temps : Henri Janssens (1er avril 1644); Jean Heymeisse-Coeck, capitaine au service du roi (20 du même mois); Francquart; Léonard Engelbert (10 mai); Jean de Bognée, professeur de mathématiques; Jean-Balthasar Hueber, capitaine; Jacques van Weerden (26 mai); Philippe Taisne, architecte (27 mai); Gérard Gutschovius, professeur de mathématiques à l'université de Louvain (26 novembre 1648); Henri Santernel, ingénieur des fortifications maritimes du roi (2 décembre). La plupart étaient favorables aux projets de Van Langren; Taisne avait formulé quelques réserves. Mais les inondations reprirent de plus belle pendant les années suivantes, et celles de 1658 furent surtout très fâcheuses : du 22 au 28 février, les rues furent couvertes d'eau. Don Juan d'Autriche, le gouverneur général, averti par quelques seigneurs de sa cour, invita le magistrat à examiner de nouveau la question. Van Langren, plus confiant que jamais dans ses plans, écrivit le 15 mars au magistrat pour offrir 100 patacons à celui qui démontrerait la fausseté de ses calculs, et demanda, pour en juger la valeur, la formation d'une commission où figureraient deux membres du conseil privé, deux membres du conseil des finances, deux membres du conseil de Brabant, deux membres de la chambre des comptes et deux membres du magistrat. En même temps, il agit sur le clergé de la basse ville de Bruxelles, qui, presque entier, se déclara en sa faveur et réclama pour que l'on prît des mesures énergiques dans l'intérêt de la sécurité et de la salubrité des quartiers inondés. Le bourgmestre Locquenghien mit beaucoup de lenteur à prévenir Van Langren, tandis qu'il faisait exécuter un travail que celui-ci jugeait inutile; il ordonna d'élever un parapet le long de la *Leybeke* ou Petite-Senne, du côté d'Anderlecht, à la suite d'une nouvelle lettre de Van Langren, du 22 septembre, signalant les défectuosités de la défense de la ville de ce côté, et comment une des écluses de la ville avait une porte « tombant de vieil- » lesse ». Les adversaires de Van Langren étaient alors l'ingénieur P. Merckx, qui était l'élève de Francquart, J. Van Werden, Antoine Boutin et Michel Perez. Le 2 novembre, il répondit à leurs objections et fit imprimer l'écrit commençant par ces mots : *Michael-Florencio Van Langren, cosmographe ende mathematicien van Syne Majesteyt, sprekende aen d'inwoonders van de princelyke stadt Brussel om de selve te verlossen van de jaerelycksche overvloedt* (une feuille in-fol.).

A la même époque, on avait sérieusement songé, à Bruxelles, à la construction d'un canal de cette ville vers le midi; les choses en étaient arrivées si loin, que, le 29 avril, à six heures de l'après-dîner, le gouverneur posa la première pierre des travaux et que les adjudicataires Bern, Rantson et de Marée firent tous leurs préparatifs pour les poursuivre; ici encore Van Langren fut déçu dans ses espérances. Il avait proposé de commencer le nouveau canal, qu'il appelait *la Fosse Léopoldine*, dans les prairies voisines de la rue Terre-Neuve, et de le prolonger vers Hal en suivant la rive orientale de la Senne. Il l'aurait mis en rapport avec le canal de Willebroeck au moyen d'un bief construit dans la basse ville et venant rejoindre cette dernière voie de communication au bassin du Mestback; de cette manière il vivifiait entièrement un quartier de la ville resté jusqu'alors isolé. Merckx, au contraire, rejetait le canal projeté au dehors de la ville et lui donnait à peu près la direction qui a été adoptée depuis pour le canal de Charleroi; comme Merckx habitait la maison de Mme de Rantson, il avait toutes les préférences. Les travaux furent cependant abandonnés aussitôt que commencés.

Après la paix des Pyrénées, le pays commença à respirer et on s'occupa avec

une ardeur nouvelle des plans pour l'amélioration de la navigation fluviale. Van Langren, toujours le premier à l'étude des questions de ce genre, publia, en 1663 et 1664, une planche, accompagnée d'un texte, où il préconisait la création d'un canal allant directement de Vilvorde vers Malines, et qu'il qualifiait de *Canal de Moura*, d'après l'un des titres du marquis de Castel-Rodrigo, alors gouverneur général. Ce canal offrait le grand avantage de faciliter singulièrement les rapports entre Bruxelles et Malines; il était d'une construction facile, puisque, sur un parcours de deux lieues seulement, il traversait un pays complètement plat, et il était aisé de l'alimenter. Mais — c'est un point sur lequel Van Langren ne s'explique pas — n'était-il pas à craindre que la construction de cette nouvelle ligne de navigation ne fît du tort à l'activité régnant alors dans les biefs inférieurs du canal de Willebroek, dont on utilisait ainsi la création pour lui susciter une rivalité? Telle fut, sans doute, la cause pour laquelle ce canal ne rencontra à Bruxelles que de l'indifférence, quoique le marquis de Castel-Rodrigo eût désigné, pour faire l'étude du projet, une junte composée des conseillers de Vaillancourt (Baillencourt?), Errembault, Blondel, Stockmans, Franchesco et De Pape, junte qui resta assez longtemps en fonctions, puisque le comte de Monterey, nommé gouverneur général en 1670, en modifia la composition. Bien que patronné par la plupart des membres de l'aristocratie belge, et, entre autres, par le marquis de Trazegnies, le duc Alexandre de Bournonville, le prince François de Nassau, les princes de Steenhuyze, de Ligne, de Chimay, d'Isenghien, les comtes de Marcin ou Marchin, d'Egmont, de Solre, de Meghem, d'Erps, de Hornes, de Salasar, d'Ursel, le duc d'Arenberg, etc., ce projet n'aboutit pas. En vain, on fit ressortir l'utilité qu'il présentait pour le développement des relations commerciales de la Campine avec Bruxelles, l'accroissement des relations de Malines avec la résidence des gouverneurs généraux des Pays-Bas, l'amélioration de la défense des deux villes et de Vilvorde, au centre du pays; ces considérations ne purent prévaloir.

Mais déjà l'horizon s'assombrissait et la guerre avec la France, qui éclata peu après, paraissait imminente. Van Langren comptait que ses plans pour fortifier Bruxelles prévaudraient; on n'en tint aucun compte. Le bourgmestre Vanden Hecke et quelques membres du magistrat lui en parlèrent, le 4 mai 1666; mais il ne fut convoqué par eux que le 28, quatre jours après que Castel-Rodrigo eut posé la première pierre de la demi-lune devant servir à protéger la porte de Hal et formant un ensemble avec le fort projeté de ce côté, sur les hauteurs dominant le village de Saint-Gilles, et qui porta depuis le nom de fort Monterey. D'après les notes un peu confuses que Van Langren a disséminées sur ses plans, il semble que la ville lui était hostile, mais que le gouverneur général et le comte de Marchin lui étaient plus favorables; après un voyage à Vilvorde entrepris le 2 août, le premier fit donner au mathématicien la somme de 1,000 florins. Il avait alors conseillé de fortifier Vilvorde et d'augmenter la force de cette petite ville en construisant, hors de la porte allant vers Grimberghe, une enceinte fortifiée empiétant sur les hauteurs voisines et qu'il faudrait prendre avant de pouvoir attaquer la ville même. On aurait transporté près du pont sur le canal, entre ces deux quartiers, l'écluse de Ransbeek ou des Trois-Fontaines; on se borna, paraît-il, à faire quelques travaux à l'ancienne forteresse de Vilvorde, château datant du xve siècle, où l'on enfermait alors les prisonniers d'Etat. Un fils de Van Langren y fut envoyé pendant quarante-quatre jours, du 1er mai 1667 à la fête de saint Antoine de Padoue, ce qui ne lui valut, d'après les notes de son père, qu'une rémunération insuffisante, 100 florins seulement. De cette année 1667, date encore un projet pour rendre inexpugnable l'écluse du Grand-Willebroeck.

Cependant l'âge du repos arrivait. Au commencement de l'année 1675, le 5 février, don Antonio d'Agurto, et le comte de Hasselt, baron de Jamoigne,

exprimèrent encore leur satisfaction du projet de canal entre Vilvorde et Malines; mais ces vœux venaient bien tard. Dans les premiers jours de mai, Van Langren mourut, et il fut enterré, le 9, dans l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles, où depuis longtemps il ne reste aucune trace de sa sépulture. Il ne séjournait plus, à cette époque, comme au temps où il correspondait avec son ami Puteanus, au Warmoesbroeck (du côté de la rue des Marais), mais rue Haute, près de la Porte-Rouge.

Michel-Florent Van Langren avait eu de sa femme, Jeanne de Quantere, plusieurs enfants, entre autres : Arnoul, baptisé à l'église de Sainte-Gudule, le 28 août 1626, et qui eut pour parrains Frédéric-Florent van Langren et Marie Genot; Michel, baptisé dans le même temple, le 7 septembre 1627, et qui fut tenu sur les fonts baptismaux par Jean Vande Wouvere, commis des finances, et Marie Niencourt; un troisième fils, Eric-Raphaël, né en 1631, entre le 21 novembre et le 8 décembre, et dont Puteanus fut le parrain, comme en fait foi sa correspondance; une fille née en 1635, et dont Van Langren parle dans une lettre à Boulliaud, du 7 septembre 1652, comme sachant dessiner très bien « en grand et en petit ». En sa jeunesse, à l'âge de vingt-neuf ans, il eut, en outre, de Janneken ou Jeannette Van Deynze, une fille, nommée Marie-Françoise, qu'il fit légitimer, au mois d'octobre 1657. Un frère de Van Langren, Jacques-Florent Van Langren, se distingua dans la campagne de 1635, lorsque Louvain fut cerné et assiégé par l'armée franco-hollandaise. Il reçut du gouverneur général, le 10 juin, l'ordre d'armer les paysans des environs de Bruxelles et de barrer les passages au moyen d'abatis d'arbres, afin d'empêcher les incursions de la cavalerie ennemie.

C'est là tout ce que j'ai pu réunir sur un des savants les plus actifs de notre Belgique au XVIIe siècle, sur un de ceux qui se préoccupèrent le plus de l'état du pays, des moyens de le défendre contre les agressions de l'étranger et d'améliorer sa situation. Parmi ceux qui appuyaient les propositions de Van Langren, on doit citer Constantin Huygens de Zuylichem, dont il a publié deux lettres, écrites en français, à propos de travaux proposés pour améliorer le port d'Ostende. Dans l'une d'elles, on lit la phrase suivante, qui a son importance dans la plume de Huygens : « Vos propositions nous ont tant pleu que ne cessons de vous plaindre de ce que vous estes tombé entre les mains d'un monde que ne peut ou ne veut pas vous entendre ». Van Langren compta des appuis parmi les gouverneurs de ces provinces; mais, si ses projets rencontrèrent souvent des adhésions, il ne put, cependant, presque jamais les réaliser. Ses efforts restèrent inutiles, sa réputation ne s'étendit pas hors d'un cercle limité. Le lieu de sa naissance fait encore l'objet de doutes, et la date de sa mort resta longtemps inconnue. Mais, dans une longue nomenclature de noms plus ou moins illustres, il nous a paru qu'un rang honorable devait être occupé par un homme qui travailla pendant plus de cinquante ans de sa vie, fut à la fois mathématicien, astronome, cartographe et ingénieur, et sut mériter l'estime d'un grand nombre de ses concitoyens. Alphonse Wauters.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 89. — Bosscha, dans l'*Algemeene konst- en letterbode voor het jaar 1840* (Haarlem), t. I, p. 123. — Lauts, dans le même volume, p. 158. — J.-T. Bodel-Nienhuys, dans le même volume, p. 267. — Lelewel, *Géographie du moyen âge*, t. II, p. 195. — Marchal, *Notice sur Michel-Florent Van Langren (Bulletins de l'Académie de Belgique*, 1re série, t. XIX, 3e partie, p. 408). — Houzeau, *Notes extraites de la correspondance de Van Langren avec l'astronome français Boulliaud* (*Ibidem*, p. 497). — Niesten, *Sur la carte de la lune, par Van Langren* (*Ciel et Terre*, 4e année, p. 313). — Lancaster, dans le même recueil, année 1884, p. 58. — Génard, *Les globes du géographe Arnould-Florent Van Langren* (Anvers, 1883). — Tiele, *Mémoire bibliographique sur les journaux de navigation hollandais* (Amsterdam, 1867), p. 89. — Puteanus et Dellafaille, *Correspondance avec Van Langren, mathématicien à Bruxelles*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles. — Ms. conservé aux Archives communales de Bruxelles et marqué au dos : *Ce livre appartient à* delle *Van Langren, sur la Haulterue, à Bruxelles*. — Ferd. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*.

LANGRES (*Robert* DE), LXVIIIe évêque de Liège, est connu sous ce nom

parce qu'il occupait le siège de Langres lorsque le pape Grégoire X le désigna pour remplacer Guillaume de Savoie (voir ce nom), mort en voyage, avant d'avoir atteint les frontières du territoire liégeois. Le nouveau titulaire s'appelait proprement Robert de Thorote (ou Torote); il était fils de Jean, seigneur de Noyon, et d'Odile, de l'illustre maison de Dampierre; on lui connaît deux frères, Radulphe ou Radoux, qui fut évêque de Verdun, et Jean, bailli de Champagne. Le souverain pontife le choisit pour mettre fin aux dissensions du chapitre cathédral, qui s'était divisé en trois partis également intransigeants; toutefois le légat chargé de faire connaître les intentions du saint-siège, y mit le temps, dans la confiance que les esprits s'apaiseraient peu à peu, mais surtout préoccupé d'affaiblir les chances de ceux qui étaient disposés à faire pencher la balance du côté d'un candidat gibelin. Guillaume de Savoie était mort en octobre 1239; l'élection de son successeur n'eut lieu que le 30 du même mois de l'année suivante. On remarque, à ce propos, qu'il y fut procédé, non par les seuls chanoines, mais avec le concours de la noblesse et du peuple, ce qui n'était pas, du reste, sans précédents. Robert fit son entrée solennelle dans la cité de Saint-Lambert, accompagné de ses deux frères; moins d'un an après, il ambitionna l'archevêché de Reims; il en fut pour ses démarches. En lui infligeant une sorte de blâme pour les avoir tentées, ses historiens rendent néanmoins justice à sa piété sincère : ils le représentent, en outre, comme un homme d'un jugement sain, instruit et éloquent. Un seul événement saillant se rattache à son règne : l'institution de la Fête-Dieu, dont la célébration fut fixée au dimanche après la Trinité, date encore observée aujourd'hui. Robert mourut à Fosses, le 16 octobre 1246, d'une esquinancie. Son corps fut transporté d'abord à l'abbaye d'Alne, puis inhumé dans l'église de Clairvaux, devant l'autel de Saint-André, selon le désir qu'il en avait lui-même exprimé, lorsqu'il était encore évêque de Langres. C'est en 1243, sous Robert de Thorote, que les *maîtres à temps* de la cité de Liège, qui jusque-là avaient siégé à l'endroit où s'éleva plus tard l'abbaye de Beaurepart, s'installèrent près du Marché, « afin d'être plus « à portée », dit Loyens, « de servir « le peuple ».

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois.

LANGUERRAND (*Georges*), voyageur du XVe siècle. Voir LENGHERAND (*Georges*).

LANKRINCK (*Henri-Prosper*), LANGERINCK, ou LENGERINCKX, peintre, florissait au XVIIe siècle. Ce que l'on sait touchant l'origine et les débuts de ce personnage est fort incertain. La plupart des auteurs le font naître dans les Pays-Bas, d'un père allemand. Campo Weyerman assure qu'à l'époque de sa mort, Lankrinck, le père, avait atteint le grade de colonel et tenait garnison à Anvers. Henri-Prosper aurait vu le jour dans cette ville, vers 1628. Nous relevons, en effet, sous la date du 15 mars 1628, dans les registres baptistaires de la paroisse de Notre-Dame (nord), Henri Lengerincx, fils de Henri et de Heylken Alaerts. S'agit-il de notre peintre? peut-être bien.

Abandonnant ses études de théologie pour se consacrer aux beaux-arts, le jeune homme, disent les auteurs, entra comme élève à l'académie et fournit bientôt des preuves de talent. Remarquons que l'académie d'Anvers ne fut instituée qu'en 1663. Les registres de la gilde de Saint-Luc, à laquelle se faisaient précédemment affilier les artistes, n'ont gardé aucune trace de l'admission de Lankrinck, soit comme apprenti, soit comme maître. Egale absence d'information dans les tables des corporations artistiques des autres villes flamandes et des villes hollandaises. Les sources anglaises, en revanche, nous procurent quelques renseignements. D'après Georges Vertue et ses continuateurs, Lankrinck, le père, serait venu d'Allemagne aux Pays-Bas avec sa femme et son jeune fils. Celui-ci, son terme d'études

à l'académie d'Anvers achevé, parcourut l'Italie, étudiant plus spécialement le paysage, et prenant pour modèles les œuvres du Titien et de Salvator Rosa. A la mort de sa mère, le jeune Lankrinck, se trouvant à la tête d'une petite fortune, s'embarqua pour l'Angleterre, où il ne tarda pas à être mis à même de se produire. Les auteurs anglais attribuent la rareté de ses œuvres au fait que les hôtels de sir Edward Spragge et de sir William Williams, détenteurs des principales productions de Lankrinck, furent détruits par le feu. Vertue mentionne encore un plafond au château de Causham, non loin de Bath, et quelques toiles appartenant à des particuliers, mais n'en désigne pas les sujets. Waagen ne paraît avoir vu aucune œuvre du peintre au cours de ses visites dans les collections anglaises. C'est vainement, enfin, que nous avons feuilleté les catalogues des nombreuses expositions rétrospectives de peinture organisées en Angleterre.

Lankrinck, mentionné par Fagan, dans ses *Collectors' Marks*, comme page de Charles Ier, fut le collaborateur constant de sir Peter Lely, et l'on assure que la plupart des fonds de paysage de ce fécond portraitiste émanent de son pinceau. Ce sont des travaux fort distingués. Une estampe de J.-R. Smith permet toutefois de constater que Lankrinck ne fut pas seulement bon paysagiste, mais qu'il exécuta aussi des tableaux où les figures tiennent une place essentielle. La planche dont il s'agit représente des *Nymphes au bain*. Elle est signée *Henricus Prospericus Lankrinck*. Notre artiste s'était formé à Londres un cabinet précieux de tableaux et d'antiquités. Il l'accrut encore à la vente de la galerie de sir Peter Lely. Seulement, ses créanciers saisirent le tout. Il paraît, en effet, que les dernières années de la vie de Lankrinck s'écoulèrent dans le désordre et la débauche. Campo Weyerman assure avoir connu en Angleterre un peintre, John Colburn, élève de Lankrinck, et tenir de lui ce renseignement que ce fut une partie de plaisir à Gravesend qui entraîna la mort de l'artiste. Quoi qu'il en soit à cet égard, Lankrinck mourut à Londres, en 1692, et fut inhumé dans l'église de Covent-Garden, sa paroisse. Vander Aa le fait mourir à Leyde, ce qui doit être un *lapsus calami*.

Henri Hymans.

Georges Vertue, *Anecdotes of painting in England, digested and published by Horace Walpole, with additions by the Rev. Dallaway, and additional notes by R. N. Wornum*. London, 1862, t. II, p. 453. — J. Campo-Weyerman, *Levensbeschryvingen der nederlandsche kunstschilders en schilderessen*. Dordrecht, 1769, 4e partie, p. 211-218. — Seubert, *Künstler Lexikon*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Immerzeel.

LANNOY (*Alexis* **DE**), théologien, vivait à Gand, au XVIIe siècle. Entré dans l'ordre des Frères mineurs récollets, il occupa successivement les premières dignités de la province de Saint-Joseph ou de Flandre, et mourut en 1678. On lui doit les ouvrages suivants :

1. *Onderwys van de weerdicheyt, instellinge, regels, aflaeten ende oeffeningen van t' devoot aerts-broederschap der onbevlecte ontfanghenisse van Maria. Door de authoriteyt van den doorluchtichsten ende eer-weerdichsten heere Carolus Vanden Bosch, bisschop van Ghendt, ingestelt in de kercke van de PP. Recollecten binnen Ghendt den* 8 *december* 1663. Gand, Maximilien Graet, 1663; petit in-12. Dédié à l'évêque Charles Vanden Bosch. Lorsque les récollets de Bruges instituèrent à leur tour, le 8 décembre 1664, une confrérie de l'Immaculée Conception, Alexis de Lannoy publia un petit résumé de son ouvrage, qui parut, sous le même titre, à Bruges, chez Lucas Vanden Kerchove, en 1665. — 2. *Panegyrica brevis oratio de laudabili vita R. P. F. Petri Marchant, sub solemnibus funeralium ejus exequiis, in ecclesia conventus Fratrum Minorum Recollectorum Gandavi pronuntiata* 14 *nov.* 1661. Gand, veuve Jean Vanden Kerchove, 1661; in-4° (non cité dans la *Bibliographie gantoise*). — 3. *Apologia F. Alexii de Lannoy, pro R. P. F. Petro Marchant... contra lucem apologeticam R. P. F. Clementis Pelandi... ac eius dilucidationem R. P. F. Bartholomæi a Ponzanello... in controversia de vera propria significatione nominis pecunia et legitima institutione syndicorum per SS. D. N. Mar-*

tinum V. Gand, veuve Jean Vanden Kerchove, 1671; petit in-8°. Bien que le titre porte la date de 1671, cet ouvrage, dédié au P. Louis Kellen, ne parut qu'en 1672, puisque toutes les approbations sont datées du mois de mars de cette année. Il se rapporte à une controverse soulevée par la publication d'un ouvrage de Pierre Marchant sur les syndics apostoliques : *Relectio theologica et litteralis de legitima institutione et usu syndicorum apostolicorum* (Anvers, Guillaume Lesteenius, 1648; in-12).

D'après une chronique contemporaine, le P. de Lannoy aurait encore publié en flamand un traité contre les blasphémateurs et les parjures.

Paul Bergmans.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (1858-1869), t. II, p. 64 et 194. — Servais Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de St-François en Belgique* (s. d., 1886), p. 261-263.

LANNOY (*Charles* **DE**), homme d'Etat, né à Valenciennes, en 1487 ou 1488, mort en 1527. Fils de Jean de Lannoy, seigneur de Mingoval, et de Jacqueline de Lalaing, il fut d'abord appelé simplement d'après le nom de la principale terre du patrimoine paternel; il reçut ensuite la qualification de seigneur de Senzeilles, d'après une terre qu'il possédait dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, et qui, bien qu'entourée de toutes parts de territoires dépendants des pays de Liège, relevait de la terre de Beaumont et était considérée comme une annexe du Hainaut. Il fut élevé avec le jeune Charles, depuis Charles-Quint, qui le prit en affection et eut toujours en lui une confiance entière, dont de Lannoy se montra, d'ailleurs, constamment digne. Selon les Espagnols, c'était, d'après le dire de Brantôme (t. I, p. 58 de l'édition du *Panthéon littéraire*) « un homme fort « signalé par sa finesse secrette et cou- « verte, et par sa prudence dissimulée, « et il avoit occupé tels grands hon- « neurs, non par noblesse de sang, ni par « aucune vertu illustre, sinon seulement « par une continuelle persévérance de « fidèle service, comme homme fort pra- « tiq, tringant et fort complaisant ». Cette appréciation du caractère de de Lannoy n'est pas exacte. Lannoy fut mieux et plus qu'un serviteur dévoué, et les circonstances les plus difficiles le prirent rarement au dépourvu. Charles de Mingoval ou de Senzeilles appartenait, d'ailleurs, à une des meilleures familles du Hainaut, et ses ancêtres s'étaient depuis longtemps signalés par leur vaillance.

Dès sa jeunesse, il se distingua par tous les dons naturels, par toutes les qualités qui contribuent à faire le gentilhomme accompli. Nul ne déployait plus de grâce et plus d'adresse dans les tournois. Il y gagna plusieurs fois le prix, notamment à Mons, en 1515, et, l'année suivante, à Bruxelles, lors de la tenue d'un chapitre de l'ordre de la Toison d'or. Il était l'un des chefs de cette rude joute de Valladolid, où la chevalerie belge combattit avec une frénésie qui tenait de la fureur. Le chroniqueur Macquereau, qui était contemporain et de plus concitoyen de de Lannoy, nous en a laissé une émouvante description. Lui et le seigneur de Beauraing, Adrien de Croy, en étaient les tenants contre le comte de Porcien et le seigneur de Fiennes, chacun à la tête de quinze hommes d'armes vêtus à ses couleurs et combattant à « fers tranchants ». Le jeune roi Charles avait consenti à cette dernière condition, parce qu'il n'était pas fâché de montrer en Espagne jusqu'où allait la hardiesse de ses gentilshommes; mais, lorsque le tournoi fut engagé, lorsqu'il vit les combattants, en partie démontés, continuer la lutte avec emportement, couvrant le sol de débris d'armures, il défendit de continuer; puis, voyant ses ordres méconnus, il envoya tant de monde pour séparer les combattants, que le tournoi dut cesser. Charles de Lannoy, que l'on appelait aussi monsieur le Grand, à cause de ses fonctions de premier écuyer du souverain, parut dans cette joute vêtu d'une cotte d'or, avec sa devise en lettres d'argent; la housse de son cheval, entièrement semblable, traînait jusqu'à terre. Lui et Beauraing se comportèrent très vaillamment, et désarçonnèrent plusieurs de leurs adversaires, dont quelques-uns

— Brantôme. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. III, p. 386. — *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. III, p. 216 et suiv.

LANNOY (*Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest* DE), comte de Lannoy, de la Motterie et de Liberchies, baron d'Aix et de Sombreffe, naquit à Bruxelles et fut baptisé dans l'église des Saints-Michel et Gudule, le 13 mars 1731. Il était le fils unique du comte Eugène-Hyacinthe, dont l'article suit, et mourut le dernier hoir mâle de sa race. Les *Mémoires du comte Henri de Mérode* racontent à son propos une anecdote très curieuse, mais d'une authenticité douteuse. D'après ce qu'il disait lui-même, il aurait failli périr, dans son enfance, lors de l'incendie du palais de Bruxelles en 1731 et n'aurait été sauvé que par le dévouement de quelques bourgeois de cette ville, qui, après l'avoir arraché aux flammes, le portèrent chez l'un d'entre eux et le rendirent ensuite à son père. Or, Charles-Joseph de Lannoy ne naquit que plus d'un mois après ce désastre.

Le comte de Lannoy se fit admettre aux Etats du Brabant à titre du comté de Liberchies, qu'il hérita de sa grand' mère maternelle, Marie-Isabelle-Ernestine de Gand, vicomtesse d'Audrigny, comtesse de Liberchies (relief du 17 février 1759); il fut aussi membre des Etats de Namur comme baron de Sombreffe après la mort de son père. A une belle fortune il joignait de grands avantages physiques, car on l'appelait d'ordinaire *le beau de Lannoy* et, dans les fêtes chorégraphiques de la cour du prince Charles de Lorraine, il se montra maintes fois costumé en Apollon. Lui et son ami le comte de Spangen étaient considérés comme des modèles d'élégance et de bon goût. Son esprit était ordinaire, à ce que dit Henri de Mérode, mais « sou- » tenu par un grand usage du monde » et les manières d'un grand seigneur ». Il fut capitaine d'infanterie au régiment de Lorraine, chambellan actuel de l'impératrice et de l'empereur par promotion de 1756, député de l'ordre de la noblesse aux Etats de Brabant en 1765 et pendant les années suivantes. Lors des troubles de 1787 il se montra fortement opposé aux réformes de Joseph II et fut l'un des quatre comtes, membres des Etats du Brabant (les autres étaient de Spangen, de Duras et de Coloma), que le gouvernement autrichien fit garder un jour enfermés à l'hôtel de ville de Bruxelles. Au congrès de 1790, il fut l'un des représentants des châtellenies de Flandre; plus tard, il se rallia à l'empire français, il fut alors membre du conseil municipal de sa ville natale (de l'an VIII à 1806); puis membre du sénat; plus tard, sous le gouvernement hollandais, il reçut la grand'croix de l'ordre du Lion Belgique.

De Lannoy mourut à Bruxelles, âgé de quatre-vingt-onze ans et treize jours, le 26 mars 1822, et reçut le sépulture à Laeken. Il avait épousé, le 22 mars 1774, Marie-Catherine-Joseph, comtesse de Mérode-Rubempré, veuve de Philippe-Maximilien, comte de Mérode, et qui mourut à Louvain, le 26 mars 1794. De ce mariage est née une fille, femme d'Antoine-Raimond, comte de Bérenger, créé pair de France par nomination du 5 mars 1819 et dont l'unique enfant a épousé M. de Vogué.

Alphonse Wauters.

De Herckenrode, *Le nobiliaire des Pays-Bas autrichiens. — Mémoires du comte Henri de Mérode.*

LANNOY (*Clémentine-Joséphine-Françoise-Thérèse*, comtesse DE), née princesse de Looz-Corswarem, le 29 juin 1764, au château de Grez, dans le Brabant. Elle épousa, en 1789, le comte Florent-Stanislas-Amour de Lannoy de Clervaux, qu'elle suivit sur la terre étrangère, à l'époque de l'invasion des Pays-Bas par les armées de la République française. Ses biens furent confisqués, et elle se vit condamnée à vivre de son talent. Musicienne et pianiste par goût, elle se fixa à Berlin et y donna des leçons de piano. Elle se livra même à la composition. En 1798, elle publia les œuvres suivantes : 1. Deux romances françaises avec accompagnement de piano; Berlin, Hemmel. — 2. Trois sonates pour clavecin avec accompagnement de violon et violoncelle, *ibid.* — 3. Romances avec accompagnement de piano ou harpe,

2e et 3e Recueils; *ibid.*, 1801. Bientôt après cette dernière publication, elle revint avec sa famille dans son pays, où l'attendaient de nouvelles épreuves. La perte d'un procès anéantit sa fortune et l'obligea à se créer des moyens d'existence. Elle se rendit à Paris, où l'on croit, dit Fétis, qu'elle fut réduite à monter sur les planches pour jouer, avec ses filles, des rôles secondaires sur les théâtres des boulevards. Elle mourut à Liège, le 4 juin 1820.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*, et Pougin, *Supplément*. — Goethals, *Dict. généal. et hérald.*

LANNOY (*Edouard*, baron **DE**), poète et musicien, né à Bruxelles, en 1787. Il partit pour l'émigration sous la République française, et se rendit à Graetz, en Styrie, où il séjourna jusqu'à l'époque impériale. Il fit ses études au lycée de Bruxelles, pour les achever à Paris. En 1806, il retourna en Styrie. Depuis 1813, dit Fétis, il vécut alternativement à Vienne et à sa maison de campagne dans les environs de Marpurg. Il est mort à Vienne, en 1853. Il a écrit de nombreux morceaux de littérature et des œuvres musicales assez distinguées, parmi lesquelles nous citerons les suivantes : 1. Cantate exécutée à Bruxelles, pour une distribution de prix, en 1806. — 2. *Marguerite ou les Brigands*, opéra en un acte représenté à Graetz, en 1814, et à Vienne, en 1819. — 3. *Les Morlaques*, opéra en deux actes, à Graetz, en 1817. — 4. *Libassa*, opéra en deux actes, à Brunn, en 1818. — 5. *Ketly*, opéra en un acte, à Vienne, 1827. — 6. *Une Heure*, mélodrame, à Vienne, 1822. — 7. *Le Meurtrier*, mélodrame. — 8. *Emmy Teels*, mélodrame. — 9. *Les Deux Forçats*, mélodrame. — 10. *Le Lion de Florence*, mélodrame. — 11. Ouverture et entr'actes pour la tragédie intitulée *le Czar Iwan*. — 12. *Aba le Noir*, mélodrame. Ces six derniers ouvrages ont été représentés sur différents théâtres à Vienne et en Allemagne, de 1823 à 1830. Les principales compositions instrumentales du baron de Lannoy sont : — 13. Grande symphonie en *mi* majeur, exécutée au concert de la Société musicale de Vienne. — 14. Symphonie en *ut* majeur, exécutée au Concert spirituel. — 15. Plusieurs ouvertures et solos pour divers instruments et orchestre. — 16. Grandes variétés pour piano et violon, avec orchestre, op. 13; Mayence, Schott. — 17. Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson, op. 2; Offenbach, André. — 18. Grand trio pour piano, clarinette et violoncelle, op. 15; Vienne, Haslinger. — 19. Sonates pour piano et violon, op. 6; Vienne, Mechetti; op. 12; Leipzig, Breitkopf et Haertel, op. 21; Bönn, Simrock. — 20. Sonate pour piano seul, op. 9; Vienne, Haslinger. — 21. Plusieurs rondeaux, fantaisies, variations, etc. De Lannoy a présidé le Conservatoire de Vienne, depuis 1830 jusqu'en 1835. Il était aussi l'organisateur du Concert spirituel.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*.

LANNOY (*Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace* **DE**), comte de la Motterie, baron d'Aix et de Sombreffe, était le fils aîné de François-Hyacinthe de Lannoy, comte de la Motterie, etc., et d'Anne-Françoise de Gavre, dame de l'ordre de la Croix-Etoilée. Il était à la fois membre des Etats en Brabant et dans le Namurois, comme possesseur de la baronnie de Sombreffe, qui s'étendait dans ces deux provinces et qu'il acquit de son père, par donation entre-vifs, le 23 novembre 1720. Il prit du service dans l'armée autrichienne, mais la paix ayant régné en Belgique pendant presque toute son existence, il n'eut guère l'occasion d'y déployer ses talents et son courage; il dut surtout les faveurs dont il fut honoré à sa liaison avec Lothaire, comte de Königsegg, qui avait épousé sa sœur, Marie-Thérèse, en 1716. Il fut gouverneur de Termonde, puis, de Bruxelles, par nomination du 19 novembre 1737; il occupa ce dernier poste jusqu'à sa mort. Il fut également feld-maréchal, général d'artillerie par promotion de 1754, conseiller d'Etat d'épée, conseiller d'Etat intime actuel de l'impératrice Marie-Thérèse et grand maréchal de la cour de

Bruxelles. Ses services furent encore récompensés par le don de la Toison d'or, ordre dans lequel il était le seizième de sa famille, et par la permission, qui lui fut accordée, dès le 28 août 1743, d'ajouter à ses armes le manteau et la couronne des comtes de l'Empire.

Il nous est resté un témoignage de l'estime générale qui entourait le comte de Lannoy. C'est la belle ode écrite par Jean-Baptiste Rousseau, après une maladie causée par une attaque de paralysie qu'il eut en 1738, et dédiée au comte. La seconde strophe de cette ode mérite d'être citée ici :

C'est cette noble industrie,
Comte, qui, par tant de nœuds
T'attache dans ta patrie
Tous les cœurs et tous les vœux :
Rappelle dans ta pensée,
A la nouvelle annoncée
Du dernier prix de ta foi,
Tous ces torrents de tendresse
Dont la publique allégresse
Signale son feu pour toi.

Il s'agit ici, évidemment, de la nomination de de Lannoy au poste de gouverneur militaire de la ville, nomination qui date de l'année 1737. Ce gentilhomme mourut le 10 septembre 1755, âgé de soixante et onze ans, ne laissant qu'un fils, le comte Chrétien-Joseph, de son mariage avec Lambertine-Lamoraldine de Faing, comtesse de Hasselt (en Flandre), baronne de Jamoigne, dame de la Croix-Etoilée par création du 3 mai 1733, qu'il avait épousée à Gand, le 17 avril 1727.

Alphonse Wauters.

LANNOY (*Ferrand* ou *Ferdinand* **DE**), né en 1520 au château de Steen-Ockerzeel, près de Bruxelles, était fils de Charles de Lannoy, prince de Sulmone et seigneur de Senzeilles. Après la mort de son père, il devint duc de Bojano, dans le royaume de Naples, domaine qu'il vendit à son frère Georges, en 1538; il fut aussi seigneur de Laroche, en Ardenne. Il servit dans les armées de Charles-Quint, en qualité de capitaine des bandes d'ordonnance, et fut l'un des lieutenants du prince d'Orange qui, en 1552, conseillèrent à leur chef de choisir, pour y élever une ville fortifiée, l'emplacement où s'éleva depuis Philippeville. En 1555, il se trouvait encore de ce côté, et nous le voyons se plaindre énergiquement des ravages que commettait le commandant du manoir de Senzeilles. Il mourut à Visenay, en Bourgogne, en 1579, après avoir épousé successivement Françoise de la Palud et Marguerite de Perrenot, sœur du cardinal Granvelle.

Alphonse Wauters.

Litta, *Famiglie celebri di Italia*, t. IV. — *Annales de la société archéologique de Namur*, t. VI et XII. — Moreri, *Dictionnaire*, t. V (édit. de 1740).

LANNOY (*Ghillebert* **DE**), seigneur de Santes, de Villerval, de Tronchiennes, de Beaumont et de Wahégnies, est né en 1386, d'une famille qui donna trois chevaliers sur trente à la première promotion de l'ordre de la Toison d'or, et qui devait donner plus tard à Naples un vice-roi entre les mains duquel François Ier remit son épée à la bataille de Pavie. Par l'ensemble de ses qualités, Ghillebert est une des figures les plus originales et les plus puissantes de son époque. Voyageur, ambassadeur, guerrier, conseiller d'Etat, historien et moraliste, il fut surtout le type du chevalier errant, courant les aventures et se jouant de tous les périls, sans jamais forfaire à l'honneur, au devoir, à sa fidélité envers son Dieu, son prince et son pays. Suivons-le dans les différentes étapes de sa carrière, en prenant pour guide ses *Voyages et Ambassades*. C'est de 1399, à treize ans, que date son premier fait d'armes. Il accompagne le comte de Saint-Pol, dans son expédition de l'île de Wight, pour porter secours au roi Richard d'Angleterre contre Henri V de Lancastre, son heureux rival. Il prend part l'année suivante à une expédition contre le château de Watigny, à l'appel du seigneur de Jeumont, son parent, qui fait la guerre au seigneur de Lort. Une nouvelle descente en Angleterre (1401), sous la conduite de la Marche, n'aboutit qu'à un naufrage en vue de Saint-Malo, où les gentilshommes seuls ont la vie sauve. Ghillebert suit le sénéchal de Hainaut, Jean de Warchin, au tournoi de Valence, en

1403; puis il part avec lui pour un premier pèlerinage en Terre-Sainte, prétexte d'un voyage de Gênes en Sicile et à Jérusalem; de Jérusalem à Constantinople, en Turquie, à Gallipoli, à Chypre, au Caire, à Babylone, en Assyrie, à Rhodes, en Sicile et en Provence (1403-1404). Il va combattre les Maures en Espagne (1407) avec le comte de la Marche. Au retour de cette expédition, on le voit à Paris, dans l'assemblée où maître Jean Petit justifia le meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur (8 mars 1408). La même année, le comte de Hainaut, Guillaume, vole au secours de son frère Jean de Bavière, évêque de Liège, contre lequel les communes s'étaient insurgées. Ghillebert ne manque pas cette occasion de signaler son courage. Il est blessé dans la lutte qui aboutit à la bataille d'Othée (23 septembre). Une seconde expédition contre les Maures le ramène en Espagne. La flotte sur laquelle il était monté fait naufrage. Il échappe aux dangers de la mer; et, rejeté sur Harfleur, il traverse la France, rejoint par terre l'armée de l'infant de Castille, et, après plusieurs sièges et batailles, il reçoit sa deuxième blessure à Ronda (1410). Il profite d'une trêve pour visiter le royaume de Grenade et revient en France par Séville et l'Aragon (1411). Il se trouve en pleine guerre des Armagnacs, alliés d'Henri V de Lancastre. Il se met au service du duc de Bourgogne. Jean sans Peur le choisit pour échanson, et le voilà guerroyant contre les Armagnacs dans la Guyenne, le Poitou et le Limousin. En se rendant au siège de Bourges, il est blessé à Limeux dans une escarmouche (1412). C'est sa troisième blessure « dont il « porta », dit-il, « la mouche en la cuisse « plus de neuf mois ». Il ne s'était reposé un moment que pour rêver de nouveaux voyages et de nouvelles guerres. Les chevaliers de l'ordre Teutonique, couvrant leur ambition du voile transparent de l'intérêt religieux, s'attaquaient au duché de Poméranie, qui était aux mains de ceux qu'on appelait les *païens* de la Prusse ou les *mécréants* de Lithuanie. Suivant l'exemple des seigneurs du Hainaut que leur comte menait volontiers à ses expéditions, Ghillebert de Lannoy, séduit par le double appât de la guerre et des voyages, court montrer à ces hommes du Nord quelle est sa vaillance; en même temps, il observe les mœurs et coutumes, et saisit avec empressement l'occasion d'une trêve pour visiter la Prusse, la Lithuanie, la Poméranie, la Pologne, la Livonie, la Courlande, l'Autriche, et enfin la Russie, qu'il parcourt en traîneau sous le costume d'un marchand. Voilà l'homme. Il aurait pu prendre pour devise : « Tout « voir et tout oser ». C'est en Prusse, au mois d'août 1413, qu'après une grave blessure (c'est la quatrième) au siège de Massow, Ghillebert est créé chevalier. Après son retour, il fait un pèlerinage au trou de Saint-Patrice. Il est retenu prisonnier, ne peut voir la grotte, ni assister au siège d'Arras (septembre 1414). Le duc de Bourgogne, en récompense de ses services, voulut l'aider à payer sa rançon. Ghillebert, à peine relâché, prend part à la bataille d'Azincourt. Il est blessé pour la cinquième fois et de nouveau fait prisonnier. Son sang-froid le soustrait à la mort, et 1,200 écus d'or le rendent à la liberté. Ce nouveau service lui vaut la fonction de capitaine du château de l'Ecluse, qu'il occupa, dit-il, pendant trente ans (1416-1446). Le fils du duc, le futur Philippe le Bon, alors gouverneur des Etats du Nord, lui octroie, de son côté, l'office des *divines provisions*, c'est-à-dire les affaires spirituelles de sa maison. Ghillebert ne quitte plus le comte Philippe durant trois années, jusqu'à l'assassinat de Jean sans Peur. Il le suit à la guerre des Armagnacs devant Paris; il l'accompagne, sans doute, en Hollande, où Philippe cherche à apaiser les tiraillements qui troublent le bon accord de Jacqueline de Bavière avec son oncle, l'évêque de Liège. Il était aussi, selon toute vraisemblance, à l'assemblée d'Arras et au parlement d'Amiens, où Philippe plaida la cause de son père contre les Armagnacs, pour y recruter des adhérents. Toutefois, l'œuvre de Ghillebert ne peut ici nous éclairer, car

il n'y parle que de ses voyages et ambassades. Monstrelet n'accuse la présence de notre chevalier que devant Paris, entre Pontoise et Meulan, quand le duc de Bourgogne fait mettre son armée en ordre de bataille. Mais si Ghillebert est *continuellement* avec le comte Philippe, depuis 1416, il en faut conclure qu'il ne le quitte dans aucune circonstance mémorable.

Voici le moment où, modérant sa fougue batailleuse, de Lannoy va devenir un politique habile, un sage conseiller investi de toute la confiance de son souverain, qui le chargera d'importantes missions diplomatiques. Jean sans Peur, après la paix de Ponceau, ayant consenti à une conférence avec le dauphin (Charles VII), est assassiné sur le pont de Montereau. Philippe, son fils, se charge du soin de venger sa mort. Ghillebert, au parlement de Flandre, conseille de traiter avec l'Angleterre, comme le désirait la reine, Isabeau de Bavière. Il est envoyé auprès d'Henri V, avec l'évêque d'Arras et d'autres ambassadeurs. Il négocie la « trêve générale » entre la France et l'Angleterre (1419), qu'on désigne sous le nom de *pacte de Troyes*, du lieu où Isabelle avait convoqué le Parlement de Paris (1420), pour lui faire ratifier ce traité qui livrait la France aux Anglais. Henri V, déclaré régent du royaume dont il devait être héritier, épouse la princesse Catherine, fille de Charles VI. Ghillebert assiste en gentilhomme à ce mariage. Il est ensuite constitué procureur avec d'autres conseillers de Bourgogne par la veuve et les filles de Jean sans Peur, pour faire justice des assassins. Il est aussi du nombre des hommes d'armes que Philippe mène au siège de Montereau, où il va reprendre le corps de son père, puis au siège de Melun, qui dura cinq mois, et à l'occupation de Paris, pour y dicter la loi et faire exécuter le traité conclu avec l'Angleterre. Il devient premier chambellan de Philippe et l'accompagne jour et nuit pendant trois mois, portant deux fois sa bannière en bataille rangée. Alors fut conçu entre Philippe et son confident, le projet de porter partout, en Europe et sur la terre orientale, le nom, la grandeur et la puissance de la maison de Bourgogne alliée aux maisons de France et d'Angleterre, et de préparer une croisade pour satisfaire tout à la fois la conscience et l'ambition de Philippe, en travaillant à la gloire de Dieu en même temps qu'à sa propre gloire.

Ghillebert, chargé d'une mission politique par le roi d'Angleterre et le roi de France, ainsi que par son maître le duc de Bourgogne, part pour un nouveau voyage en Orient (1421). Au nom de Henri V, il devait sonder les dispositions des princes de l'Europe sur le projet d'une croisade contre les Sarrasins et prendre pour prétexte de sa visite aux différentes cours la notification, par lettres patentes, du traité de paix de l'Angleterre avec la France. Il devait, en outre, offrir à ces princes divers présents que lui avait confiés le monarque anglais, qui, pour ses dépenses, lui avait donné une somme de 200 livres. On raconte qu'en Picardie il fut dévalisé par des gens d'armes et des routiers, et qu'il perdit jusqu'à ses lettres et saufs-conduits. De Lannoy aurait fait exposer ce contre-temps au roi d'Angleterre et réclamé de nouvelles lettres de créance. Henri V s'empressa, dit-on, de le satisfaire et lui accorda une nouvelle somme de 200 livres, avec un vêtement de drap d'or, à titre de dédommagement. L'auteur des *Voyages et Ambassades* ne dit pas un mot de cette rencontre, fort invraisemblable pour qui connaît l'héroïsme du personnage, sorti vainqueur de tant d'autres aventures cent fois plus périlleuses. Ce qui achève de faire révoquer en doute ce récit, c'est une pièce de 1443, publiée dans la collection de Rymer, où Ghillebert, pressé par le remords, aurait avoué que le vol de Picardie n'était qu'une fable inventée par lui pour s'emparer des joyaux commis à sa garde et redemander une seconde somme de 200 livres. Un chevalier qui n'a pour loi que l'honneur et qui a montré tant de droiture et de loyauté dans toute sa carrière, n'a pu souiller son blason d'une telle vilenie. Il n'était pas

seul, d'ailleurs : il avait avec lui sept autres gentilshommes, avec leur suite et des gens de service. Il était suffisamment armé pour se défendre contre une bande de voleurs, comme il se défendra contre les loups et les Tartares. Il envoya ses vêtements et ses joyaux par mer à Dantzig, et traversa l'Allemagne par terre. Après avoir remis les lettres et présents destinés au grand maître de l'ordre Teutonique, il se rendit auprès du roi de Pologne, au milieu d'un désert, à Oziminy : « Il me fist faire oudit désert ung « très beau logis de feuilles verdes pour « mon estat emprès de lui, et me mena « à ses chasses pour prendre ours sau- « vaiges en vie, et me donna deux très « frisques (riches) disners, l'un par espé- « cial où il y avoit plus de soixante « paires de metz ». Il est comblé de présents ainsi que toute sa suite. Il voyage vraiment en prince, fier de l'accueil qu'il reçoit et nullement indifférent à la bonne chère. En parlant de sa réception auprès de Witholt, duc de Lithuanie, il note ce fait : « C'est là que je vis manger un « vendredi au même repas de la viande « et du poisson ». Le roi de Pologne lui ayant donné des lettres de recommandation pour l'empereur de Turquie, il traverse la Russie, la Podolie, la Valachie, et apprenant du vaivoude Alexandre la mort de l'empereur de Turquie, prend une autre route, passe par de vastes déserts et s'arrête à Bialigrod (qu'il appelle Mancastre), sur la mer Noire. Voici comment il raconte une aventure qui lui arriva en ce lieu : « A l'entrer de nuit en laditte ville de « Mancastre, fus moy et ung mien tru- « cheman prins, rué jus et desroeubé de « robeurs et mesmes batu et navré ou « bras villainnement et, que plus est, je « fus desvestu tout nud en ma chemise et « loyé à ung arbre, une nuit entière, « emprès et sur le bort d'une grosse « rivière nommée le Nestre, où je pas- « say la nuit, en très grant péril d'estre « murdry ou noyez; mais, la merci Dieu, « ilz me deslièrent au matin et, tout nud « comme devant, c'est à sçavoir atout « ma chemise, eschappay d'eulz et m'en « vins entrer en la ville sauf la vye. Et « ce jour arrivèrent mes autres gens que « j'avoye laissié celle nuyt au désert, « sy alloye devant pour prendre logis « pour eulx. Et perdis environ de cent « à six vins ducas et autres bagues, « mais enfin pourchassay tant envers « ledit wiwoude Alexandrie, seigneur « dudit Mancastre, que les larrons jus- « ques à neuf furent prins et à moy « livrez, la hart au col, en ma franchise « de les faire morir; mais ilz me resti- « tuèrent mon argent; lors, pour l'on- « neur de Dieu, priay pour eulz et leur « sauva la vye ». Tout l'homme ici se révèle : homme de cœur dans tous les sens, aussi bon que brave.

Il eut deux nouvelles aventures où sa vie encore fut en danger. Etant parti pour Caffa, en Crimée, par *ung grant désert de Tartarie*, qu'il mit dix-huit jours à traverser, et ayant trouvé sur le Dnieper le duc Jambo, ami et serviteur de Witholt, qui fit passer la rivière large d'une lieue à lui, à ses gens et à ses chars, voilà que deux jours après, il perdit tous ses chevaux et ses gens, ses truchements et ses guides, jusqu'au nombre de vingt-deux. Pendant qu'il reposait dans une forêt déserte, des loups sauvages et affamés s'étaient jetés sur ses chevaux, et avaient suivi à plus de trois lieues ses gens mis en fuite. Il fut toute une nuit et un jour à la recherche de ses chevaux et de ses compagnons. Mais le lendemain, grâce à Dieu, dit-il, et aux pèlerinages qu'il promit avec les gens qui lui étaient restés, tout fut retrouvé. Peu après, se rendant en ambassade auprès d'un *khan* qu'il appelle empereur de Tartarie, au désert de Caffa, il fut surpris par une embuscade de soixante à quatre-vingts Tartares à cheval, qui sortirent tout à coup des roseaux pour s'emparer de lui. Mais Ghillebert et ses gens portaient les chapeaux et la livrée de Witholt, et leur chef, qui n'était plus, avait été grand ami du duc de Lithuanie. C'est ainsi qu'il put se tirer de ce pas sans encombre. Il voulait aller par terre à Jérusalem, en tournant la mer Noire; mais il avait de si vastes déserts à traverser qu'il se résolut à vendre ses chevaux et à se rendre sur une

galère vénitienne à Constantinople. Il présenta au vieil empereur Manuel et à son fils les « lettres de la paix de France et d'Angleterre », en exprimant le désir que partageaient ces princes de voir l'Eglise grecque se réunir à l'Eglise latine. Notre ambassadeur s'en occupa plusieurs jours avec les envoyés du pape, qui *lors y estoient pour ceste cause*. Tels étaient les grands intérêts dont cet ancêtre de la diplomatie européenne prenait en main la défense. Il aime à noter dans ses récits les témoignages de bonne réception qu'il reçoit dans les différentes cours. L'empereur Manuel lui donne une croix d'or avec une grosse perle. Dans cette croix étaient enchâssées cinq reliques d'une grande valeur, dont messire Ghillebert fit don à sa chapelle de famille en l'église Saint-Pierre, à Lille. Il quitte Constantinople, non sans envie d'aller combattre Moustapha, qui voulait étendre son territoire, au mépris des traités. « Je prins une nef et du harnas », dit-il, « espérant qu'il auroit bataille ». Mais l'empereur Manuel ne voulut pas qu'il allât exposer ainsi sa vie, ce dont il avoue qu'il eut grand deuil.

Il part pour Jérusalem par mer et s'arrête à l'île de Rhodes, où il laisse tous ses compagnons jusqu'à son retour, n'emmenant avec lui que celui qu'il nomme Roy d'Arthois et Jean de la Roe. Il passe six semaines à Candie, où on lui fait grand honneur, puis il se dirige sur Alexandrie. De là, il va par terre à Rosette, puis il s'embarque pour le Caire. Après avoir traversé les déserts d'Egypte, il visite le mont Sinaï. Il descend ensuite le Nil pendant seize jours, monte sur un navire, arrive à Damiette, puis à Rama et enfin à Jérusalem. Il revient par Rhodes, Venise et l'Allemagne. Son récit se termine par la description de Saint-Jean d'Acre, de Beyrouth, de Damas et de Gallipoli. « L'an vingt « et trois, moy revenu de mon dessus « dit voyaige, alay à Londres, devers le « jeune roy d'Angleterre, faire mon « rapport de la charge que me avoit « baillie le feu roy d'Angleterre, son « père. Et lui rapportay et à son con- « seil, l'orloge d'or que je devoie pré- « senter de par le dit roy son père, au « grant Turcq. Et me donna le roy au « partir trois cens nobles et paya tous « mes despens ». Ainsi finit cette relation de voyage, attestant la probité de l'homme d'honneur et la fausseté de l'accusation de vol et d'escroquerie qu'il se serait infligée à lui-même en 1443. Le rapport qu'il présenta au roi d'Angleterre et au duc de Bourgogne, de sa mission diplomatique, roule sur l'Egypte et la Syrie, envisagées au point de vue de l'éventualité d'une croisade dont les événements de France et des Pays-Bas ne tardèrent pas à éloigner la pensée.

En 1426, messire Ghillebert suit son maître en Hollande et prend part à la guerre contre Jacqueline de Bavière. Nommé gouverneur de Rotterdam, on le voit, l'année suivante, à la bataille de Brouwershaven avec le duc de Bourgogne. En 1429, il est envoyé en ambassade auprès de l'empereur Sigismond, du roi de Bohême et de Hongrie, du duc d'Autriche, et des électeurs de l'empire pour le *fait des Hussites*. Le duc de Bourgogne, qui tenait la chance sous sa main, et qui voyait l'impuissance de Sigismond à étouffer l'hérésie en Allemagne, rêvait d'être ce que seront plus tard Charles-Quint et Philippe II, ses descendants : l'arbitre de l'Europe pour la défense de l'orthodoxie. Mais les événements de France vont se précipiter. Charles VII est sacré à Reims et Jeanne d'Arc s'avance sur Paris. Le duc de Bourgogne est proclamé régent à la place du duc de Bedfort et entre triomphalement à Paris, avec une brillante escorte dont Ghillebert de Lannoy faisait partie. Philippe, que ses deux premiers mariages laissaient sans enfants, avait, dans un mémoire sur le fait des Hussites, reçu le conseil de prendre une troisième épouse pour donner, en perpétuant sa race, un héritier à ses Etats qu'il voulait centraliser entre ses mains. Il suivit ce conseil et épousa Isabelle de Portugal, mère de Charles le Téméraire. C'est Ghillebert qui, après une tempête, avait reçu la princesse Isabelle au port de l'Ecluse et l'avait conduite à Bruges avec sa suite. Là, le 10 février 1430,

fut institué, à l'occasion de ce mariage, l'ordre de la Toison d'or « pour la gloire » de Dieu, l'exaltation de l'Eglise et » l'excitation aux vertus », dont le duc Philippe, pour sa part, n'a jamais donné l'exemple. Parmi les trente chevaliers de l'ordre, Hugues de Lannoy fut le cinquième, Ghillebert le dixième, Baudouin, son plus jeune frère, le quinzième.

Les fêtes du mariage ducal étaient à peine terminées, que Philippe le Bon se vit obligé de faire face à la fois de tous les côtés, ayant sur les bras la guerre de France avec celle de Liège, la succession du Brabant et les troubles de Flandre, sans compter le schisme de l'Eglise qui avait provoqué le concile de Bâle. Après une ambassade auprès du roi d'Ecosse, dont Ghillebert avait profité pour visiter le *trou* ou purgatoire de Saint-Patrice, il revint faire une campagne pour mettre à la raison « ceulx de Cassel qui s'es- » toient rebellez, que monseigneur cuida » combattre, mais ilz se rendirent ». Puis Ghillebert partit pour le concile de Bâle, où étaient mêlés aux conflits religieux les conflits politiques que Philippe le Bon, par la voix de son ambassadeur, entendait trancher du même coup, pour rétablir la paix de l'Eglise et assurer en France sa domination par la reconnaissance officielle du roi d'Angleterre. Philippe le Bon, ne pouvant aboutir, se sépara des Anglais et finit par s'entendre avec Charles VII, à la paix d'Arras. On ignore la part que Ghillebert prit à ces négociations auxquelles il assista avec les autres chevaliers de la Toison d'or. Il partit d'Arras pour Saint-Jacques, en Galice, accomplissant un vœu fait à la mort de sa seconde femme. A son retour, le duc était au siège de Calais. Il avait maintenant à dos les Anglais irrités de son abandon et qui apportaient la guerre dans ses Etats. La Flandre s'était soulevée. Le duc se vit obligé de parlementer avec les bourgeois. Ceux de Gand et de Bruges demandaient la démolition des fortifications de l'Ecluse. Ghillebert y soutint un siège de dix-huit jours, en juillet 1437. Ce fut le dernier événement militaire auquel il prit part. De 1435 à 1442, on ignore ce que fit Ghillebert de Lannoy : il n'a pas jugé à propos de le dire lui-même. Mais il dut travailler à réparer le château de l'Ecluse et à donner de patriotiques conseils à son souverain, dans l'intérêt de la paix comme dans celui de ses finances, que tant de faste et de guerres avaient épuisées.

En 1442, Ghillebert se remet en route pour de nouvelles ambassades et de nouveaux voyages. Il va, pour les affaires du Luxembourg, trouver l'empereur à Francfort. Puis il apaise le conflit du duc avec le dauphin, le futur Louis XI. En 1445, il revoit les statuts de la Toison d'or, et est du conseil de Jean de Boniface dans le tournoi de Jacques de Lalaing. La même année, Philippe le Bon, lui emprunte une somme d'argent.

En 1446, le duc cède aux conseils de la famille de Lannoy, et surtout de Ghillebert, en instituant un Grand Conseil pour la gestion des affaires, qui deviendra plus tard le Conseil d'Etat. Puis Lannoy accomplit une dernière mission diplomatique auprès du roi d'Aragon ; il passe à Venise, à Rome, à Naples, à Messine, à Candie, à Rhodes, à Chypre, à Jaffa, revoit Jérusalem, revient à Trieste, traverse les Alpes, l'Autriche, l'Allemagne, et rentre enfin après deux années d'absence. Le succès de sa dernière ambassade est attesté par l'expédition de Geoffroy de Thoisy et du seigneur de Wavrin dans la Méditerranée, où ils eurent la gloire de tenir les Turcs en échec et de retarder, au moins, la prise de Constantinople qu'on espérait sauver encore. Un pèlerinage à Rome, à l'occasion du jubilé de 1450, fut le dernier voyage de Ghillebert de Lannoy.

Quarante-six années de croisades et de combats, où il avait été plusieurs fois blessé et fait prisonnier ; trente années de service militaire au château de l'Ecluse, dans une époque traversée de tant de guerres ; trois grands voyages en Orient, des ambassades sans nombre, pleines de dangers, et ayant exigé une sagacité rare, une énergie peu commune et des études sérieuses ; une participation active à des traités comme le pacte de Troyes, à des conciles comme

celui de Bâle, où les intérêts de l'Europe étaient en cause; toute une vie de courage, d'intelligence et de dévouement avait dû lui assurer la confiance et l'estime de son souverain, comme elle doit inspirer la sympathie et l'admiration de l'histoire.

L'œuvre de Ghillebert de Lannoy se compose de ses *Voyages et Ambassades* et de ses *Rapports*, et comme M. Potvin l'a prouvé, de l'*Instruction d'un jeune prince* et des *Enseignements paternels*. Longtemps on a cru que ces deux dernières œuvres étaient de l'historien principal du règne de Philippe le Bon : Georges Chastellain. Mais il y a une telle différence entre le style plus ou moins raffiné de l'un et le style si parfaitement naturel de l'autre, qu'il faut s'étonner qu'on ait pu si longtemps attribuer l'*Instruction* à l'auteur de la *Chronique des ducs de Bourgogne*. Celui-ci était un artiste recherchant les effets de la parole, non un penseur comme Ghillebert, uniquement occupé de ce qu'il dira, sans se préoccuper de la façon de le dire. Ce qui domine en ce dernier, c'est moins le narrateur que l'observateur et le moraliste. Avant tout, c'est un homme d'un grand caractère qui se trouve, sans le savoir, être un écrivain de race, un ignorant de lettres dans une intelligence supérieure appliquée à la double science de la vie et du gouvernement. Ce qui le distingue surtout, c'est la fermeté, la concision, l'énergie, d'où jaillissent, au contact des choses, des traits de grandeur que n'aurait point trouvés l'art même le plus consommé. En voici un qui procède d'un cœur héroïque : « Tant hâtez vos ennemis qu'ils n'aient pas le loisir de vous présenter la victoire ». Sa raison, son amour de la justice, ses principes de stabilité gouvernementale, sa clairvoyance et ses soucis patriotiques, tout révèle, dans l'*Instruction d'un jeune prince*, l'expérience et la hauteur d'âme de l'homme qui à la fougue guerrière savait associer le calme, la prudence et la profondeur du jugement. Ghillebert enseigne particulièrement trois vertus aux princes : prudence, justice et magnanimité. Citons cet admirable passage sur la justice : « Justice est la seconde vertu, tant « exellente et prouffitable que à paine « bouche d'omme ne le pourroit dire ne « main ne sçauroit escripre. C'est la balance juste, qui jamais ne fault, dont « nostre bon créateur Jhésucrist tient le « cordon en sa main. Elle poise, balance, « mesure et départ toutes choses à juste « et droite équité et donne et rend à un « chascun ce qu'il doit avoir ou qu'il a « desservi. Par son auctorité, vivent « princes, royaumes, païs et gens de « tous estas, en paix, ricesse, labeur et « marchandise. Justice en effect est la « protection et espéciale sauvegarde de « l'Eglise, vesves et orphenins, des laboureurs, foibles et petis; elle les préserve et garde des violences, malices et « oultrages des fors et des faulx, et est « doubtée et crémue, plus que fouldre « de ciel, des orguilleux, félons et convoiteux ». Parmi les conseils si sages que donne Ghillebert de Lannoy au jeune prince qu'il veut prémunir contre les abus du pouvoir, en voici un qui montre en lui le patriote et l'homme d'Etat vraiment digne de ce nom : « Et, mon très « amé seigneur, oncques ne fu vëu ne « trouvé en livre ne en histoire que roy « qui usast par le conseil des princes et « seigneurs de son sang, des anciens « hommes et estas de ses pays, assamblés en nombre souffissant, ayans franc « cise, sans fabricque ne crémeur, de « chascun povoir dire francement son « opinion, sans aulcunement en estre « noté, iceulx bien et deuement informés des affaires, que d'ensiévir leur « conseil fust blasmés ne reprins, pré« suposé qu'il en venist autrement que « bien ».

Cette fermeté de raison, alliée à la noblesse des sentiments, est la marque distinctive de Ghillebert de Lannoy dans les *Enseignements paternels* comme dans l'*Instruction d'un jeune prince*. Ces deux œuvres ne peuvent être séparées, et l'une forme le complément de l'autre. Jugez-en par cet extrait : « Très « chier et très amé filz, combien que « j'aye intencion d'escripre pluseurs « choses qui bien serviront à la fin à « quoy je tens, toutesfois je vœul dé-

« clairier trois choses principalles que « je vœul que tu retiengnes et mettes « en ta mémoire. La première, comment « c'est belle chose et proffitable à ung « noble homme, soit prince, duc, ou « conte ou autre en mendre degré de « noblesse, avoir silence en la bouche. « Et entens par silence mesure et at- « temprance à son parler. Et pourquoy « fu dit le proverbe : Se ung fol se « taist, il est réputé pour sage, si non « que chascun doit avoir la bride en la « bouche pour la sçavoir tirer, en soy « taisant quant mestier est, et laschier « pour parler quant nécessité le re- « quiert? Le second point, comment « ung noble homme et par plus forte « raison un grant seigneur doit avoir « vergongne de cœur, c'est assçavoir « crainte de mal faire, et ne daignier ou « voulloir conseillier chose deshonneste « ne reprochable. Le tiers, comment on « doit amer Dieu et faire abstinence de « corps... Pour retourner donques à mon « propost, et quant au premier point « que tu te gardes de trop parler, je te « prie que tu n'ayes grant multiplica- « tion de langages en ta bouche, car il « ne se pœut faire que homme qui parle « souvent ne perde moult de langages... « Nature a ordonné en nos bouches la « langue estre emprisonnée en trois clos- « tures : c'est assçavoir es lèvres, es « dens et au palais; vœullant par ce la « modérer en ses offices de parler... « C'est grant reproche à ung gentil- « homme d'avoir la grâce d'estre men- « teur. Monstre toy doncques par pa- « rolles véritables, estre noble bomme « et non resambler aux gens de basse « condicion et vile qui dient tout à la « volée, soit droit, soit tort. Chasse de « toy, se il y est, ce très dampné et « mauldit vice d'estre menteur; soyes « voirdisant et prens mesure en ton « langaige. Jamais ung jeune homme « n'est blasmé d'avoir peu de paroles. « Et si te souviengne d'avoir silence en « la bouche... Si me vœul transporter « et procéder au second point, en dé- « monstrant comment chascun noble « homme doit avoir en soy vergongne de « cœur. Car, avec la première vertu qui « est de meurement et sagement parler, « affiert bien celle seconde vertu de ver- « gongne de cœur qui est crainte de mal « faire, ainsy qu'il sera veu cy après. Et « premiers, doiz sçavoir pour enseigne- « ment général que on ne doit, pour « mort, pour vie, pour chevance ne au- « trement, faire chose contre honneur. « Et pourtant saches tout de vray qu'il « vault mieulx honnourablement morir « que vivre à reproche et à deshonneur « en ce mortel monde ». Par la forme, par les procédés comme par les senti- ments, il est aisé de reconnaître ici la marque du même auteur.

C'est à ces diverses productions que Ghillebert a consacré les dernières an- nées de sa vie. N'eût-il écrit que ses *Voyages et Ambassades* avec ses *Rapports*, ce serait assez déjà pour sa renommée littéraire, pour son caractère chevale- resque, comme pour ses talents de di- plomate et d'observateur. Em. Gachet, dans son beau travail du *Trésor national*, a dit de lui : « Il fut un de ceux qui, « sous la maison de Bourgogne, contri- « buèrent à jeter les premières bases « de la diplomatie belge ». Il faut lire cette analyse et ce commentaire de Gachet pour comprendre l'importance du récit des *Voyages et Ambassades* de Ghillebert de Lannoy, comme il faut lire l'opuscule de Joachim Lelewel qui lui sert de complément, ainsi que la relation du voyage en Syrie et en Egypte dans l'*Archeologia britannica*, t. XXI, avec l'introduction et les notes de M. Webb. L'œuvre entière de Ghillebert n'est pas connue encore : il reste à découvrir les rapports qu'il a faits de ses diverses ambassades. Mais, quoi qu'il en soit, nous en savons assez pour saluer en lui un des plus illustres re- présentants de l'esprit national dans le passé.

Ferd. Loise.

J. de Saint-Genois, *Les voyageurs belges*. — Potvin, *Ghillebert de Lannoy*, dans la *Collection des grands écrivains belges*. — Gachet, *Trésor national*. — Monstrelet, *Chronique*. — Chastel- lain, *Mémoires*. — Reiffenberg, *Hist. de l'Ordre de la Toison d'or*.

LANNOY (*Hugues* DE), seigneur de Santes, guerrier et diplomate, né en 1386, mort en 1456. Il appartenait à

une famille noble de la Flandre, qui avait pris le nom d'une petite ville située près de Lille, et était le fils aîné de Gilbert ou Gillebert de Lannoy, seigneur de Santes, et de Catherine, dame de Molembais. Après plusieurs grands voyages, dans l'un desquels il reçut l'ordre de la Chevalerie à Jérusalem, et dont l'autre fut marqué par ses exploits contre les Tartares, alors maîtres de la Moscovie, il servit avec beaucoup de distinction les ducs de Bourgogne, Jean sans Peur et Philippe, pendant un très grand nombre d'années. En 1409, il fut l'un des chefs de l'expédition qui remit le Poitou, le Limousin, la Guyenne, sous l'obéissance du roi de France Charles VI, alors dominé par la faction bourguignonne. Quelques années après, lorsque les ennemis des Bourguignons, les Armagnacs, rentrèrent triomphants à Paris, il continua à montrer à son seigneur le même dévouement, et se distingua surtout par la fermeté de sa résistance au siège de Compiègne. Mais les circonstances ne tardèrent pas à rendre à Jean sans Peur l'ascendant sur la cour de Paris, et l'on vit Hugues de Lannoy figurer au premier rang des conseillers, tant du roi de France que du duc de Bourgogne. Il avait figuré dans l'armée qui vainquit les Liégeois à Othée; il combattit aussi à Azincourt, où il fut fait prisonnier. Mis en liberté, il fut créé gouverneur de Lille en 1418, et fut, en 1419, l'un des seigneurs chargés d'aider, dans ses fonctions, le jeune Philippe de Saint-Pol, nommé lieutenant du roi à Paris. En 1421, il devint grand-maître des arbalétriers de France. L'année suivante, il fut envoyé par le duc Philippe auprès du roi d'Angleterre, Henri V, qui était à son lit de mort. Il trouva ce prince mourant et reçut de sa bouche l'assurance de son attachement à son souverain. Ce fut probablement comme conséquence des liens d'amitié qu'il avait contractés avec les seigneurs anglais, que nous voyons le seigneur de Santes se rendre plusieurs fois en Angleterre; d'abord, du temps de la régence du duc de Bedford, au sujet du mariage de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, et femme séparée du duc de Brabant Jean IV, avec le duc de Glocester; puis, en 1435, pendant les négociations de la paix d'Arras entre la France et la Bourgogne. Il avait aussi été délégué avec les évêques d'Amiens et de Beauvais, pour déterminer Jacques de Harcourt à remettre entre les mains du roi Henri V les places de Guyse et du Crotoy, les seules places restant aux partisans de Charles VII entre Paris et la Flandre, mais cette négociation n'aboutit pas. Ses talents furent encore employés dans des ambassades en Espagne et à Rome. Lors de l'institution de la Toison d'or, il fut compris dans la première promotion.

Pendant la guerre que Philippe de Bourgogne fit aux Gantois, il combattit avec une rare bravoure que l'âge n'avait pas diminuée. Au combat de Lokeren, du 18 mars 1452, il insista énergiquement pour qu'on ne laissât pas sans secours Jacques de Lalaing, qui était sur le point d'être accablé par les Gantois. « Il ne faut pas laisser ce brave « chevalier », s'écrie-t-il, « et s'en voise « qui veust; quant à moi, je l'atten- « drai ». Et, à la tête de quelques hommes d'armes, il s'avança sur le lieu du combat. Ce fut le dernier acte marquant de sa vie, qui se termina le 1er mai 1456. Il avait atteint l'âge de soixante-douze ans, et fut enterré à Saint-Pierre, à Lille, sous une tombe où se lisait une longue inscription, dans laquelle on remarque les passages suivants : « Premièrement, en l'aage de « vingt ans reçut l'ordre de chevalier « en très sainct lieu de Jérusalem, « dont au retour s'en alla en Prusse, « frontière contre les Turys; ralla avec « le duc Witoc contre les Tartares, fit « cognoistre et relever son nom en « plusieurs hauts et valeureux faits par « tous, plus que homme de sa nation. « En son retour en France, trouva guer- « res et divisions entre les princes, fust « capitaine de Poitiers, grand maistre « des arbalestriers de France, gouver- « neur de Hollande, de Zeelande et de « Frise, a maintes ambassades souvent « a esté député. Par plusieurs fois visita « Rome. En ses LX ans, pour rendre

« cette haulte aage non serf fors à Dieu, « a renoncé aux pensions des princes, « et trespassa en cestuy noble collége « de Saint-Pierre, plain de jours, de « septante deux ans, le plus vieil che- « valier de la Toison d'or, le premier « jour de mars MCCCCLVI ». Cette inscription a probablement été remaniée dans les temps qui suivirent sa mort, car elle contient une erreur grossière : Hugues de Lannoy ne fut jamais gouverneur de Hollande. Il ne laissa pas d'enfants de sa femme Marguerite de Boncourt, qui décéda le 21 août 1461, et son héritage passa à ses proches. Il portait d'argent à trois lions de sinople, couronnés d'or, lampassés de gueules; l'écu brisé d'un cordon engrelé aussi de gueules; le heaume couronné d'or, avec cimier à la tête de licorne d'argent, orné d'or, aux crins et bordure de même; avec hachements d'argent et de sinople.

Alphonse Wauters.

Potvin, *Huques de Lannoy* (1384-1456). — Buzelin, *Gallo Flandria*, t. II, p. 485. — *Mausolée de l'ordre de la Toison d'or*, p. 16. — De Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — Baron Kervyn de Lettenhove, *Histoire de la Flandre*. — Le même, *Mémoires de Chastellain*.

LANNOY (*Jean* **DE**), seigneur de Lannoy, de Lys et de Sébourg, était fils de Jean de Lannoy et de Jeanne de Croy. Après la mort de son père, il devint le chef de la famille; par sa mère, il était allié à la puissante lignée qui jouit longtemps de la plus grande faveur à la cour de Philippe, duc de Bourgogne. Grâce à cette influence et, il faut l'ajouter, aux grands services rendus par ses parents, il fut appelé, vers l'année 1448, à gouverner la Hollande et la Zélande avec le titre de stadhouder, et il se montra, dans l'exercice de ses fonctions, « homme aigu et de subtil engin », comme le dit Chastelain. Dès l'année 1451, il fut créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Lorsque la guerre éclata entre son prince et les Gantois, et que l'armée bourguignonne entreprit la conquête du pays de Waes, ce dessein fut facilité par le renfort puissant que Jean de Lannoy amena à son prince, en lui conduisant une troupe nombreuse de Hollandais et de Zélandais, à la tête de laquelle il fit preuve d'une grande bravoure. Peu de temps après, lorsque l'évêché d'Utrecht devint vacant, il fut l'un des conseillers du duc Philippe qui l'engagèrent à placer sur ce siège épiscopal un de ses fils naturels, David de Bourgogne, et qui agirent de toute manière pour faire réussir ce projet.

Lorsque le dauphin de France, Louis, se réfugia en Brabant et alla habiter le château de Genappe, mis à sa disposition par le duc, de Lannoy fut l'un de ses commensaux habituels; mais, de même que les Croy, il se laissa prendre aux avances de l'artificieux prince et ne tarda pas à contracter avec la France des liaisons qui faillirent entraîner sa ruine. Après la mort du roi Charles VII, il assista à la rentrée de Louis XI dans ses Etats, à son sacre à Reims, à sa réception à Paris. Mais, bientôt, Louis XI leva le masque et réclama la restitution des villes de la Somme, que son père avait engagées au duc Philippe. Les Croy se virent compromis dans cette affaire, qui causa beaucoup de déplaisir au duc de Bourgogne. De Lannoy, qui était alors gouverneur de Lille, fut créé par le roi bailli d'Amiens, ce qui lui attira de rudes reproches de son prince. « De « quoi », selon Chastelain, « le dit de « Lannoy, assez confus, s'excusa au « même qu'il put, disant que cela ne « s'étoit fait ni à son pourchas, ni à sa « requête, et que le roi lui avoit ordonné « et commis de lui-même ». De Lannoy était alors au comble de la faveur. Il avait plusieurs fois été en ambassade en Angleterre, où, d'après l'intègre Chastelain, il agit plus dans l'intérêt du roi de France que dans l'intérêt du duc et de son fils Charles. Lorsque des envoyés de l'empereur d'Allemagne vinrent trouver Philippe de Bourgogne à Hesdin, ce fut encore lui qui alla les recevoir au nom de ce prince, que les Croy croyaient avoir entièrement mis dans leur dépendance.

Mais le départ subit de Philippe de Hesdin, au moment où le roi Louis y était attendu, déjoua toutes leurs menées. Le comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire, qui avait longtemps été en

froid avec son père, à cause des intrigues des Croy, reconquit à la cour un ascendant complet. En l'année 1465, il se plaignit d'eux et de de Lannoy, à Bruxelles, « en une vesprée », c'est-à-dire en une soirée, en présence d'un grand nombre de chevaliers de la Toison d'or. De Croy, son frère et ses neveux, les seigneurs de Sempy et de Lannoy, grandement confus, « s'excusèrent et parlèrent » au plus beau qu'ils purent, genoux en » terre »; ils parvinrent alors, sinon à se justifier, du moins à garder leur position auprès du duc, et ce ne fut qu'après de grands efforts que leur influence se vit diminuée. Peu de temps après, le seigneur de Roubaix, Pierre, et d'autres chevaliers de la châtellenie de Lille, allèrent s'emparer de la ville et du château de de Lannoy, où ils trouvèrent une grande quantité de blé, d'avoine, de farine et de porc salé; mais le seigneur, sa femme et ses enfants avaient eu le temps de fuir et de se retirer à Tournai, dans les Etats du roi Louis. La seigneurie de Lannoy fut donnée à Jacques, comte de Saint-Pol, et on enleva également à Jean de Lannoy le gouvernement de la Hollande et de la Zélande.

Lorsque Charles le Téméraire hérita des domaines de son père, la situation changea complètement. A la première réunion des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, qui se tint sous sa présidence, à Bruges, en 1467, de Croy et Jean de Lannoy furent cités à comparaître; on croyait sans doute qu'ils feraient défaut, mais ils se présentèrent, en essayant de justifier leur conduite, et implorèrent humblement leur pardon d'avoir irrité leur prince. Celui-ci, toutefois, ne se laissa pas entièrement toucher; il ne voulut pas procéder contre eux, mais il leur laissa la faculté de se retirer là où ils le voudraient (6 mai 1468). Ce ne fut que dans une autre réunion de l'ordre, le 1er mai 1473, qu'ils y furent de nouveau admis, et que le duc Charles, en considération de leurs grands services, déclara leur rendre entièrement ses bonnes grâces.

A la mort du duc Charles, Louis XI essaya de nouveau d'agir sur le seigneur de Lannoy et l'engagea à user de son influence sur Marie de Bourgogne pour lui conseiller de se marier avec Adolphe de Gueldre; mais la mort de ce jeune prince mit fin à ce projet, et de Lannoy, d'ailleurs, ne paraît plus avoir essayé de jouer un rôle actif. Il assista au mariage de Marie avec Maximilien d'Autriche; alla, en 1478, négocier avec les villes de Tournai et de Cambrai les rapports dans lesquels devaient vivre avec les provinces belges ces deux cités, alors obéissant à la France; fut chargé, le 25 mai 1481, en qualité de plus ancien chevalier de l'ordre de la Toison d'or, de présenter à ses confrères le comte de Charolais, le jeune Philippe, à peine âgé de dix mois; assista, en 1482, aux négociations qui amenèrent la paix d'Arras, et fut au nombre des chevavaliers de l'ordre qui, en 1484, essayèrent de s'interposer entre Maximilien et les Flamands révoltés contre lui. Accablé d'années et d'infirmités, il mourut le 18 mars 1492-1493, et reçut la sépulture à Lannoy, dans le couvent des Carmes qu'il y avait fondé. Il avait complètement transformé cette localité, où il fit reconstruire le château et le donjon, rebâtir l'église, et instituer une ville dotée de franchises et entourée de murs.

Il s'était marié deux fois : de sa première femme, Jeanne de Poix, dame de Brimeu, il n'eut que deux filles : Jeanne, dame de Brimeu, femme de Philippe de Hornes, seigneur de Beaucignies, Gaesbeek, etc., et une autre morte jeune. La seconde, Jeanne de Ligne, lui donna huit enfants, et dans le nombre, Jeanne, qui porta les terres de Lannoy à son cousin Philippe de Lannoy, seigneur de Santes. M. Kervyn a cité une lettre remarquable de Jean de Lannoy, écrite à Abbeville, en 1464, au moment de la naissance d'un fils, qui eut pour parrains le roi de France Louis et le duc de Bourgogne. A la suite de conseils fort sages sur les devoirs de la chevalerie et la corruption des courtisans, on y remarque un passage où il recommande d'enseigner au jeune enfant l'allemand,

« qui est langage très-convenable et « très-séant à scavoir et lequel », ajoute Jean de Lannoy, « m'a beaucoup valu « et profité ». Si, ajoute-t-il, on se décide à envoyer l'enfant à Paris il faudra le faire accompagner par un homme de bien, qui puisse l'entretenir dans la connaissance de cette langue. De Lannoy portait les armes pleines de sa famille.

Alphonse Wauters.

Les mêmes sources que pour Hugues de Lannoy.

***LANNOY DE CLERVAUX** (*Napoléon* **DE**), prince de Rheina-Wolbeck, né en 1807, mort le 7 mars 1874. Issu d'une branche de la famille de Lannoy, les de Lannoy de la Motterie, qui avait acquis des possessions dans l'ancien duché de Limbourg, ce gentilhomme était fils de Florent-Stanislas, comte de Lannoy de Clervaux, mort en 1836, et de Clémentine-Joséphine de Looz-Corswarem, fille de Guillaume-Joseph-Alexandre de Corswarem, comte de Niel, morte en 1820. Il naquit près de Paris, le 11 septembre 1807, et devint prince de Rheina-Wolbeck le 15 octobre 1840, comme héritier unique de son oncle maternel, Guillaume-Joseph, duc de Looz-Corswarem, et à titre d'un fidéicommis. En vertu d'un ordre de cabinet du roi de Prusse, en date du 22 octobre 1860, il reçut le droit, comme chef de sa famille, de porter le titre de *Durchlaucht* ou d'Altesse Sérénissime. Il eut pour successeur son fils aîné, Arthur-Napoléon, habitant comme lui le château de Bentlage, près de Rheina-sur-Ems, en Westphalie. Il avait épousé, le 17 octobre 1830, Marie-Auguste de Gavre, comtesse de Liedekerke-Beaufort, fille du comte Alexandre-Joseph, ancien gouverneur de la province de Liége, et de Félicité-Gabrielle, comtesse de Tornaco. La *Revue de Liége* (t. V, 1846) a publié trois pièces de vers dues au prince de Rheina-Wolbeck, et intitulées : *Souvenir*, *A mon ami V. de Mercx*, et *Une grande infortune;* ces poésies, qui ont du mérite, se rapportent, sauf la deuxième, à l'empereur dont le prénom avait été donné à l'auteur. Celui-ci a collaboré également, avec L.-J. Alvin et Polain, à une comédie-vaudeville en un acte : *les Eaux de Chaudfontaine* (1827).

Alphonse Wauters.

Annuaire de la noblesse du royaume de Belgique, passim.

LANNOY (*Rodolphe* **DE**), gentilhomme issu de la noble famille flamande dont il portait le nom, mais qui est omis dans les généalogies, probablement parce qu'il abandonna sa patrie pour servir un maître étranger. En 1477, il commandait à Hesdin; mais, tandis que les bourgeois se laissaient persuader par d'Esquerdes de se soumettre à Louis XI, Rodolphe de Lannoy se retira dans le château avec la garnison qu'il commandait. Il y commença une vaillante défense, au point que les Français furent obligés d'employer leur artillerie. Toutefois, n'ayant pas d'espoir d'être secouru, il obtint la permission de se retirer avec ses gens, vie et bagues sauves. Il s'était si vaillamment conduit que le roi de France employa tous ses efforts pour l'attirer à son service, et y réussit. Quelque temps après eut lieu le siége du Quesnoy, en Hainaut, où les francs-archers français, excités par la promesse du pillage de la ville, assaillirent la muraille avec une vaillance extrême. Nul n'y montra plus d'ardeur que Rodolphe de Lannoy. L'assaut ayant échoué, le roi promit meilleure fortune à ses francs-archers pour le lendemain, puis, détachant la chaîne d'or qu'il portait, il la passa au cou de Rodolphe : « Pasques « Dieu », dit-il, « mon ami, vous êtes « trop furieux au combat; il vous faut « enchaîner de peur de vous perdre, car « je me veux servir de vous plus d'une « fois ».

Alphonse Wauters.

Sainte-Palaye, *Mémoires sur la chevalerie.* — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

LANS (*Jean*), théologien, professeur, né à Ath, en 1541, mort à Jaroslaw (Pologne), en 1591. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Bologne et y avoir été proclamé docteur, il entra à Wilna, en 1583, dans la Compagnie de Jésus, et enseigna successivement la rhétorique à Posen et à Jaroslaw. On connaît de lui l'opuscule suivant :

Nobilis Poloni pro Societatis Jesu clericis oratio primi, in ficti equitis Poloni in jesuitas actionem primam. Ingolstadt, Wolfgang Eder, 1590; in-8°. La première édition parut probablement à Jaroslaw; une troisième édition en fut publiée à Naples, en 1592. Cleophas Distelmeyer en donna une traduction allemande (Dillingen, Jean Meyer, 1591; in-8°). On trouvera, dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* l'indication des différentes pièces qui virent le jour à l'occasion de cette querelle relative aux jésuites.

Paul Bergmans.

A. de Backer et Ch. Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (2e éd., 1869-1876), t. II, col. 630-631.

LANSBERGE (*François* **VAN**), théologien, naquit au XVIe siècle, vraisemblablement à Gand. Comme son frère Philippe, il fut ministre protestant. Il exerça ses fonctions peut-être à Bruges et certainement à Gand, car les églises calvinistes de ces deux villes se le disputèrent comme leur appartenant; un synode tenu en 1581, à Gand, statua qu'il relevait de cette ville, et non de Bruges. Par suite de cette décision, il resta à Gand; il consacra les loisirs de sa charge à l'enseignement et eut, en 1583, Antoine Walæus pour élève jusqu'à la prise de la ville par le duc de Parme. D'aucuns, le confondant sans doute avec son frère Philippe, qui fut prédicant à Anvers, avancent qu'il y prêcha ensuite la réforme. Il soutint, à la vérité, en 1609, une controverse contre le jésuite Jean de Gouda, comme nous l'apprend le titre de son *Gesprek* (1609); mais, à cette époque, il était déjà ministre protestant à Rotterdam, ainsi que l'indique le titre de la controverse publiée par son adversaire. François van Lansberge avait engagé, avec le concours de son fils Samuel, cette dispute, qui avait pour objet la transsubstantiation, et qu'il recommença en 1611 et en 1612. En Hollande, il embrassa les doctrines d'Arminius, et publia, à leur sujet, un ouvrage intitulé: *Kort en christelyk examen over de leerpoincten, die huiten ten dage in geschil worden getrocken, hoe weinig dat zy importeren* (Rotterdam, 1612). Il y soutenait que la querelle entre remontrants et contreremontrants, qui menaçait de dégénérer en guerre civile, dans les Provinces-Unies, ne touchait pas à des points de salut, thèse qui fut combattue. De même que son fils Samuel, qui, comme lui, était ministre de la réforme et remontrant zélé, il fut dépouillé de sa chaire par ses adversaires; le 20 juillet 1619, il fut interdit de ses fonctions religieuses par le Magistrat de Rotterdam, et, le mois suivant, démis par le synode de la Hollande méridionale. Outre l'ouvrage précité, on a de François van Lansberge : *Gesprek over de leere der transsubstantiatie, gehouden binnen Antwerpen.* Rotterdam, 1609; in-4°. — *Uitvaart van de Roomsche transsubstantiatie.* Rotterdam, 1612; in-4°.

Émile Van Arenbergh.

W. te Water, *Hist. der herv. kerk te Gent*, p. 62. — Brandt, *Hist. der ref.*, t. II, p. 31, 180, 278, 429, 945; t. III, p. 792, 873, 914. — Trigland, *Kerk. hist.*, t. IV, p. 686. — Meursius, *Ath. Bat.*, p. 325. — Soermans, *Kerk. reg.*, p. 79. — Leidekker, *Eer van 't Syn. van Dordr.*, d. II, st. III, § 20. — Cattenburg, *Bibl. rem.*, p. 100. — Tideman, *de Rem. broeder.*, p. 50. — Kist en Royaards, *Arch. voor kerk. gesch. inzond. in Nederland*, t. VIII, p. 38. — *L'Union, revue religieuse*, avril 1855, n° 4. — Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, v° *Jean de Gouda.*

***LANSBERGE** (*Jacques* **VAN**), médecin, mathématicien, naquit vers 1590, à Goes, en Zélande. Héritier des aptitudes scientifiques de son père, le savant Philippe van Lansberge, il s'appliqua, avec un égal succès, à la médecine et aux mathématiques, comme l'attestent les vers de Jacques Cats cités par P. De la Ruë, dans son *Geletterd Zeeland* (p. 247). Il pratiquait l'art d'Esculape à Middelbourg, lorsqu'il fut élu, en 1640, conseiller de cette ville; nommé plusieurs fois échevin, il fut honoré, en 1640, de la charge de bourgmestre. Mais, soupçonné d'exercer des pressions sur les électeurs pour le renouvellement du magistrat, il fut exclu de la régence; renonçant alors aux ambitions politiques, il se retira dans le comté de Hollande, et y mourut en 1657. On a de lui : 1. *Disputatio epistolaris et scholastica de mosco, ad-*

versùs medicos Mittelburgenses. Cet ouvrage parut dans un recueil intitulé : *Tractatus varii de moscho*. Middelbourg, J. Schilders et S. Moulert, 1613-1614; in-8°. — 2. *Apologia pro commentationibus Philippi Lansbergii in motum terræ diurnum et annuum*. Middelbourg, Zach. Roman, 1633; in-4°. Jacques van Lansberge y défend son père, partisan du système de Copernic, contre les vives attaques de Phocylides, professeur à l'université de Franeker, du danois Pierre Bartholin, de Libert Froidmont, théologien de Louvain, et de Morin. Celui-ci riposta dans un écrit intitulé : *J. B. Morini responsio pro telluris quiete, ad Jac. Lansbergii apologiam pro telluris motu*. Paris, 1634; in-4°. Corneille Herts, un chirurgien de Middelbourg, l'un des adversaires de Jacques van Lansberge, dans sa controverse médicale précitée sur le musc, écrivit aussi contre son apologie. Il ne faut pas confondre notre personnage avec son homonyme, bourgmestre de Hulst en 1685, et auteur d'une description de cette ville : *Beschryvinge van de stadt Hulst*. La Haye, Gérard Ramazeyn, 1687 ; in-8°, — ni avec N. Lansberg, habile ingénieur des Pays-Bas, qui se distingua dans la guerre de la succession d'Espagne, et publia plusieurs ouvrages sur la fortification. Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.; Matér. mss.* (Bibl. roy. de Brux.), t. I, p. 947. — P. De la Ruë, *Geletterd Zeeland*, p. 247. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.* — Eloy, *Dict. hist. de la méd.*, t. III, p. 20. — Gaillard, *De l'Influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*, p. 145, 152.

LANSBERGE (1) (*Philippe* **VAN**) **DE MEULEBEKE**, ministre protestant, médecin et astronome, né à Gand, le 25 août 1561, fils de Daniel van Lansberge, seigneur de Meulebeke, et de Pauline van den Honigh. Il fut élevé dans la religion réformée par ses parents que les persécutions religieuses obligèrent, en 1566, de se réfugier en France, d'où ils passèrent ensuite en Angleterre; c'est dans ce pays que Philippe van Lansberge fit toutes ses études, s'adonnant surtout à la théologie et aux sciences. Après avoir terminé son cours de théologie, il revint dans les Pays-Bas et fut nommé ministre protestant à Anvers, dès l'âge de dix-sept ans. Il fut aussi chargé, par le conseil de l'Eglise réformée de Gand, de prêcher la doctrine nouvelle dans les petites communes d'Exaerde et de Saffelaere; dans cette dernière localité, il eut des difficultés avec le bailli, Gilles van Bastelaer, qui voulait l'empêcher de remplir les devoirs de son ministère. Philippe ne fit pas un long séjour à Anvers; lorsque cette ville rentra sous l'obéissance de Philippe II (17 août 1585), il se vit forcé de chercher un asile dans les Provinces-Unies, où on lui proposa deux vocations : à Amersfort et à Goes, en Zélande; il opta pour la dernière et fut installé, le 1er octobre 1586, dans la chaire évangélique de cette ville. Il fut assesseur au synode provincial qui fut tenu, en février 1591, à Middelbourg, et qui établit l'organisation de l'Eglise de Zélande; il présida, en 1597, le synode de Goes et fut encore assesseur à celui de Veere en 1610. Il remplit son ministère jusqu'au 17 octobre 1613, soit pendant vingt-sept années. D'après Snouk et le professeur Luyts, Philippe van Lansberge aurait été relevé de ses fonctions à cause de ses opinions sur la fixité du soleil au centre de l'univers, les théologiens zélandais prétendant que des théories de ce genre ne pouvaient pas être publiées par un membre de l'Eglise sans grand danger pour la foi. Cependant, en lisant les œuvres de Lansberge, qui respirent la piété la plus pure, il est difficile d'admettre qu'il ait manqué de respect à l'orthodoxie; il trouve les raisons les plus plausibles pour démontrer que ses théories sont d'accord avec l'esprit même de l'Ecriture sainte; de plus, dans la dédicace aux conseillers des Etats de Zélande, placée en tête de ses réflexions sur le mouvement de la terre, il déclare formellement qu'on l'a gratifié du repos à cause de son âge, et en tenant compte des services dévoués

(1) Outre la forme latinisée *Lansbergius*, on rencontre encore les formes suivantes du nom de l'astronome gantois : *Lambergius, Lanbergius, Lansberg, Lansbergus, Lansbergen, Lansberghe, Landsberghe* et *Lancenbergius* ou *Lancenberghe*.

qu'il avait rendus pendant un grand nombre d'années dans l'exercice de ses fonctions; il reconnaît même que les conseillers lui ont conservé son traitement après sa retraite, de sorte, dit-il, que la reconnaissance l'oblige à leur consacrer tout ce que son esprit produit ou pourra produire encore. La vérité, d'après B. Glasius, est que lui et son fils s'étaient attiré l'animosité d'un personnage de la localité dont ils avaient combattu la candidature pour la place de bourgmestre. Dès que celui-ci fut nommé, il ne négligea aucun moyen pour écarter Philippe van Lansberge, et son fils Pierre qui lui avait été attaché, en 1610, comme second assistant; il atteignit enfin son but en invoquant l'article 17 du règlement de l'Eglise en Zélande, qui avait été voté en 1591, et qui prescrivait que, lorsque, dans une commune, il naît un mécontentement sérieux contre le prédicateur, il peut être procédé à son déplacement. La décision qui fut prise contre les Lansberge provoqua bien des protestations, et plusieurs habitants de Goes tentèrent vainement de s'opposer à l'exécution de la sentence qui démissionnait leurs pasteurs. Philippe van Lansberge ne paraît pas, d'ailleurs, avoir été affecté outre mesure de la perte de ses fonctions; mais son fils Pierre entama une vive polémique, dans laquelle il fut soutenu par Liens, Drost et Cats; il s'attacha à établir que la mesure prise contre son père et contre lui, était injuste; mais rien n'y fit et la mesure fut maintenue. Après sa retraite, Philippe van Lansberge alla s'établir à Middelbourg; il y pratiqua la médecine, comme il l'avait déjà fait antérieurement à Goes, mais il s'appliqua particulièrement à ses travaux de prédilection : les observations astronomiques. C'est dans cette ville que mourut, le 8 novembre 1632, laissant dix enfants, six garçons et quatre filles, celui dont le poète Jacob Cats faisait ce bel éloge : *theologus, philosophus, astronomus, paterfamilias utique magnus.*

Pendant les premières années de son séjour à Goes, Lansberge ne s'occupa guère que de son ministère évangélique; il publia un catéchisme en latin, rédigé sous forme de sermons : *Catechesis religionis christianæ quæ in Belgii et Palatinatus ecclesiis docetur, sermonibus LII explicata* (1594), et dédié aux Etats de Zélande; il fut traduit en néerlandais par S. Ghys (Amsterdam, 1645). Scaliger fait un grand éloge de cet ouvrage, qui fut réimprimé plusieurs fois en Allemagne (Neustadt, 1595; Hanau, 1620; Francfort, 1621). Festus Hommius en fit usage dans le *Schatboeck der verclaringen over den nederlandschen Catechismus* qu'il fit paraître en 1606.

Cependant, Lansberge se livrait déjà à des recherches mathématiques et surtout aux observations astronomiques qui furent le véritable fondement de sa réputation. Dès l'année 1591, il donnait ses *Triangulorum geometriæ libri quatuor;* cet ouvrage précède, par conséquent, le Grand Canon de Rhéticus, mais suit celui de Viète; on y trouve quelques démonstrations simples et intéressantes. Képler reconnaît que ces tables des lignes trigonométriques, qui sont exactes jusqu'à sept chiffres, lui ont été fort utiles; l'auteur réclame la priorité pour le principe suivant de trigonométrie sphérique : le carré du rayon est au produit des sinus de deux angles comme le sinus verse du côté compris est à la différence des sinus verses du troisième angle, et de la différence de l'un des deux angles au complément de l'autre. En 1616, paraît sa *Cyclometria nova*, qui ne contient que des méthodes approximatives pour la quadrature et la rectification du cercle; elle n'offre plus rien d'intéressant pour nous; l'auteur y trouve la longueur de la circonférence avec trente décimales exactes. En 1621, van Lansberge publie son *Uranométrie*; il se propose d'abord de calculer, d'après les hypothèses de Ptolémée, les distances et les grandeurs du soleil, de la terre, de la lune et des étoiles; après avoir fait ce calcul avec soin, il déclare que ces résultats ne concordent pas avec les résultats fournis par les observations; il fait ensuite des calculs analogues d'après les hypothèses d'Albategni, de Copernic, de Tycho-Brahé, de Longomontanus et

de Képler, et il en rejette également les résultats.

Après avoir publié, en 1628, un traité sans grande importance sur l'usage de l'astrolabe et du quadrant, il donna enfin, en 1629, son ouvrage principal, ses *Bedenckingen op den daghelyckschen ende jaerlyckschen loop van den aerdt cloot* dont une traduction latine, due à M. Hortensius, parut dès l'année suivante. Pour juger des théories de van Lansberge, il importe de rappeler l'état de la science à la fin du XVIIe siècle. L'astronomie était cultivée avec grand succès en Allemagne; Purbach, Regiomontanus et d'autres savants éminents avaient relevé cette branche des mathématiques de la langueur où elle était plongée avant eux. Reprenant les idées de quelques pythagoriciens, Copernic, dans son immortel ouvrage sur les révolutions célestes, qui parut en 1543, quelques jours à peine avant sa mort, avait rétabli le système de l'univers qui est actuellement reconnu comme le véritable; ce pas hardi, pour l'époque où vivait Copernic, fut le signal de l'heureuse révolution que subit la philosophie peu de temps après. Mais la terre était regardée depuis si longtemps comme parfaitement immobile, qu'on ne doit pas s'étonner des longs et vifs débats auxquels donna lieu un système qui venait renverser toutes les opinions reçues. Rhéticus fut le premier disciple de Copernic qui osa affirmer résolument la certitude des hypothèses de son maître; Tycho-Brahé, afin de mettre d'accord la science et les doctrines religieuses comme on les concevait alors, imagina le système hybride d'un soleil, centre de la révolution de la plupart des planètes, faisant sa rotation autour de la terre. Van Lansberge suivit cette lutte avec le plus grand intérêt; il multiplia ses observations, et se mit en relation avec les principaux astronomes de l'époque, comme il résulte d'un passage de son traité sur l'astrolabe, où il décrit des observations faites, en 1598, sur une éclipse de lune. Puis, fort de l'autorité et de la notoriété scientifique qu'il avait ainsi acquises, il entra en lice à son tour. En 1619, il avait publié un abrégé de ses idées sur le mouvement de la terre dans ses *Progymnasmata de motu Solis;* dix ans après, ayant mûri ses hypothèses et fort de la conviction qu'il avait de leur réalité, il fit paraître, le 16 mai 1629, ses commentaires sur le mouvement de la terre, où il expose la démonstration complète de sa théorie. Dans sa préface, van Lansberge commence par rappeler qu'il y a environ deux mille ans que le philosophe Aristarque de Samos avait annoncé le premier que ce n'était pas le soleil qui se mouvait dans l'espace, mais bien la terre qui tournait autour du soleil; que cette opinion avait fait anathématiser son auteur par ses contemporains, pour deux raisons : d'abord, parce que les Grecs, qui croyaient à l'immobilité de la terre, considéraient la supposition du contraire comme une offense grave à l'égard de la déesse Vesta, ce qui mit en péril la vie d'Aristarque; ensuite, parce que la théorie du philosophe ne paraissait pas d'accord avec ce que tout le monde voyait. Van Lansberge montre immédiatement que la nouvelle théorie est parfaitement compatible avec les textes sacrés, puisqu'on peut admettre que ceux-ci ne s'expriment que d'une manière figurée, en ne tenant compte que des apparences; or, dit-il, ce qu'on voit n'est pas toujours conforme à la réalité. Il passe alors à l'examen des opinions de Copernic concernant l'état de l'univers, en les comparant à celles de Ptolémée, généralement admises à son époque; il fait cette remarque importante que les apparences dans les deux systèmes ne diffèrent pas plus que le chemin d'Athènes à Thèbes ne se distingue de celui de Thèbes à Athènes; et que Copernic ne s'est pas contenté des apparences, mais s'est préoccupé des causes. Il réfute aussi le système de Tycho-Brahé, dans ses hypothèses et dans les mesures qu'il donne; il fait observer que ce que celui-ci considérait comme une invention nouvelle n'était qu'une idée de Copernic mal interprétée; que l'ensemble du système avait d'ailleurs cet énorme inconvénient d'être infiniment compliqué quant au mouvement des planètes; il montre,

par exemple, d'après Képler, la route singulière qu'on faisait décrire à la planète Mars dans son mouvement annuel autour de la Terre. Van Lansberge expose ensuite le résultat de ses propres observations, et les conséquences qu'il en a tirées; après avoir mesuré la distance du Soleil à Saturne, qu'il considère comme la planète la plus éloignée du système solaire, puis la distance de Saturne aux étoiles fixes, il imagine deux ciels visibles : le premier, qu'il appelle le ciel des sept planètes, comprend tout l'espace dans lequel se meuvent ces planètes; il est éclairé par le Soleil; le second, qu'il appelle le ciel des étoiles fixes, s'étend jusqu'aux étoiles fixes et est uniquement éclairé par celles-ci; en parlant de ces deux ciels, il fait remarquer que, vu les proportions relatives de ces deux ciels, le premier peut être considéré comme un simple point au centre du second, ce qui est nécessaire, dit-il, car, sinon, l'éclairage des étoiles fixes aurait altéré celui provenant du Soleil; enfin, mêlant le sacré et le profane, van Lansberge admet un troisième ciel, invisible pour nous, où se trouve le trône de la Divinité et qui est le séjour de ses élus. C'est ainsi que par un mélange de preuves, les unes basées sur des vérités scientifiques, les autres tirées des livres sacrés, il s'applique à démontrer ses idées; et l'on ne peut méconnaître qu'il le fait avec beaucoup de talent et surtout de clarté.

Les théories de van Lansberge furent vivement combattues par plusieurs savants de l'époque : Haroccius le maltraita fort dans son apologie de Képler et de Tycho-Brahé intitulée : *Astronomia Kepleriana promota et defensa*, où il s'applique à montrer que van Lansberge, par l'envie de contredire et de rabaisser ces deux hommes célèbres, tombe lui-même dans une multitude d'absurdités, de contradictions et d'embarras inutiles. Libert Fromond, théologien de Louvain, dans son *Anti-Aristarchus, sive de orbe Terræ immobili liber*, Jean Phocylides (Fockens), Jean-Baptiste Morin et d'autres encore critiquèrent avec beaucoup de vivacité les ouvrages de van Lansberge. Deux de ses fils, Pierre et Jacques, prirent sa défense; le dernier, surtout, dans son *Apologia pro commentationibus Philippi Lansbergii in motum Terræ*, réfute avec infiniment de talent, et en employant tour à tour les armes du raisonnement et celles de la plaisanterie, les arguments mis en avant par les adversaires de son père.

Enfin, en 1632, année de sa mort, van Lansberge, alors âgé de soixante et onze ans, fait paraître ses tables perpétuelles : *Tabulæ motuum cœlestium perpetuæ*, auxquelles il avait travaillé pendant quarante-quatre années, comme il le dit lui-même. Dans l'épître dédicatoire, il fait une histoire abrégée des tables de Ptolémée, d'Albategni, d'Arzochel, d'Alphonse, de Copernic, de Reinhold, de Tycho-Brahé et de Képler. Les tables de van Lansberge, qui ont la forme des Alphonsines, commencent par l'intervalle entre les époques les plus célèbres. Après avoir donné un grand catalogue d'étoiles pour l'année 1600, van Lansberge passe à l'exposition de ses théories, dont les tables ne donnent que les résultats; il attribue à l'excentrique du soleil deux mouvements alternatifs : l'un qui produit la variation de l'excentricité même, l'autre la variation de l'obliquité de l'écliptique; sa théorie de la lune est toute pareille, ainsi que celle des trois planètes supérieures; celle des planètes inférieures n'en diffère qu'en ce que leurs orbites sont contenues dans celles de la Terre, au lieu de la contenir. L'ouvrage est terminé par un *Observationum astronomicarum thesaurus*, qui renferme un aperçu général des observations hors du méridien depuis les temps anciens. Il faut ajouter à cet ouvrage un traité de chronologie sacrée qui avait paru dès 1625, et où l'on trouve un calendrier julien, un calendrier hébreu, des tables du mouvement relatif de la lune au soleil, et la détermination des principales époques de l'histoire juive. Malgré les grandes promesses et les pompeux panégyriques qu'on lit dans les feuillets liminaires, on s'aperçut bientôt que ces tables, vantées comme perpétuelles, n'étaient guère dignes de ce

titre et qu'elles renfermaient de nombreuses erreurs; la chronologie aussi ne fut acceptée que par très peu d'écrivains. Mais cela n'empêche pas Philippe van Lansberge d'être un savant estimable qui rendit de véritables services à la science, et qui jouit en son temps d'une réputation méritée. Sa célébrité fit même que des éditeurs peu scrupuleux mirent son nom sur les almanachs qu'ils publiaient, afin de leur conquérir la faveur du public. C'est ce qui arriva pour le *Nieuwen Ghentschen almanach*, publié d'abord par Maurice Vander Ween, puis par Adrien Colier, et qui parut jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ainsi que pour un almanach placard, publié aussi à Gand, sous le titre de *Son, Maen en Daghwyser*.

En 1663, Zacharie Roman, qui avait publié la plupart des traités astronomiques de van Lansberge, les réunit en une édition complète, in-folio, intitulée: *Philippi Lansbergii, astronomi celeberrimi, opera omnia*, et ornée d'un portrait de l'auteur qui nous le représente, à l'âge de soixante-sept ans, sous les traits d'un beau vieillard, à la longue barbe blanche, au large front et aux yeux vifs et pénétrants. Cette édition est un recueil factice composé des sept ouvrages suivants : 1. *Triangulorum geometriæ libri quatuor, item cyclometriæ novæ libri duo*. Middelbourg, Zach. Roman, 1654. La première édition de la *Triangulorum geometria* parut en 1591, chez François van Raphelengen, à Leyde, et la première de la *Cyclometria nova*, à Middelbourg, en 1616. — 2. *Uranometriæ libri tres*. Middelbourg, Zach. Roman, 1662. La première édition est de 1631, chez Zach. Roman, à Middelbourg. — 3. *In quadrantem tum astronomicum, tum geometricum, necnon in astrolabium introductio*. Middelbourg, Zach. Roman, 1635. Ecrit en néerlandais (1620), cet ouvrage fut traduit en français par D. Goubard, et en latin par J. Francius; il a eu de nombreuses éditions : Middelbourg, 1633; Haarlem, 1643; Middelbourg, 1650; *ibid.*, 1653; Amsterdam, 1680; Dordrecht, 1685. — 4. *Horologiographia plana*. Middelbourg, Zach. Roman, 1663. Ouvrage posthume sur les cadrans solaires. — 5. *Commentationes in motum Terræ diurnum et annuum et in verum adspectabilis cœli typum*. Middelbourg, Zach. Roman, 1651. Traduction latine par M. Hortensius ou vanden Hove; l'édition néerlandaise originale est intitulée : *Bedenckinghen op den daghelyckschen en den jaerlyckschen loop van den aerdkloot*. Middelbourg, Zach. Roman, 1629. Une traduction française due à D. Goubard, parut en 1633. — 6. *Tabulæ motuum cœlestium perpetuæ ex omnium temporum observationibus constructæ, temporumque omnium observationibus consentientes item novæ et genuinæ motuum cœlestium theoricæ et astronomicarum observationum thesaurus*. Middelbourg, Zach. Roman, 1663. La première édition parut en 1632, chez Zach. Roman, à Middelbourg. D. Goubard en donna une traduction française l'année suivante. — 7. *Chronologiæ sacræ libri III*. Middelbourg, Zach. Roman, 1662. La première édition parut en 1625, à Middelbourg, chez la veuve et l'héritier de Simon Moulerty.

C. Bergmans.

A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XI, p. 154-157. — *Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap te Utrecht*, t. XII, p. 246 et 254-256. — J.-Ab. Utrecht-Dresselhuis, *Namen der hervormde predikanten te Goes*, p. IX. — B. Glasius, *Biographisch woordenboek van nederlandsche godgeleerden*, t. II, p. 345. — Ph. Blommaert, *De nederduytsche schryvers van Gent*, p. 223-228. — Delambre, *Histoire de l'astronomie moderne*, t. II, p. 40-47. — Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. II, p. 334.

***LANSBERGE** (*Pierre* **VAN**), théologien protestant, fils du précédent, naquit en 1587, à Goes, en Zélande. Il exerça les fonctions de prédicant, conjointement avec son père, depuis le 3 novembre 1610 jusqu'en 1613. Compromis tous deux dans des luttes politiques, ils furent accusés d'être les fauteurs du trouble. La classe saisie de l'affaire se prononça contre eux et rendit une sentence qui les destituait indirectement de leur pastorat. Philippe van Lansberge et son fils abandonnèrent alors le ministère sacré et se retirèrent à Middelbourg. Pierre, tenté,

sans doute, par la réputation médicale de son frère Jacques, y pratiqua également l'art de guérir, et y mourut vers 1660. Il écrivit les ouvrages suivants de polémique religieuse : 1. *Ontdeckinghe der schanden van Mr. Apollonius begaen in het excuseren van sijn ghedaen lasteren teghen Pt. Lansbergium.* Middelbourg, A. de Later, 1647; in-8°. — 2. *Index errorum Cœtus Zelandiae, begaen teghens Ds. Ph. ende Petrus Lansbergen.* Middelbourg, 1648; in-8°. — 3. *Kort bericht tegen de infame leughenen onlangs uitgegheven onder den versierden naem Ymant Velleplooter.* Middelbourg, 1648; in-12. Paquot se demande si Pierre Van Lansberge est l'auteur d'un ouvrage imprimé en 1652, chez Arn. Leers, à Rotterdam, et intitulé : *Bellum Germanicum Gustavi Magni; auctore P. Lansbergio.*

Émile Van Arenbergh.

P. De la Ruë, *Geletterd Zeeland*, p. 248. — Balen, *Beschr. van Dordrecht*, t. II, p. 1113-1114. — Paquot, *Mém. littér.*, t. VIII, p. 378. — Gaillard, *De l'Influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*, p. 125, 152.

LANSSELIUS (*Pierre*), exégète, orientaliste, né à Gravelines (ancienne Flandre), le 1er août 1579, de Pierre Lansselius et de Barbe de Wynezeele. Admis dans la Société de Jésus, le 13 septembre 1598, il s'initia à la critique sacrée par l'étude des langues orientales, et fortifia son érudition en explorant les principales bibliothèques de l'Allemagne. Ses travaux répandirent au loin sa renommée. Luc Holstenius, dans une lettre à Peiresc, rapporte que le P. Lansselius avait relevé, dans les écrits des saints Pères, deux mille divergences d'interprétation avec la version des Septante; il ajoute qu'il insista vivement pour que le savant jésuite collaborât à l'édition Sixtine. Le général de l'ordre, prévoyant que la haine qui poursuivait la Compagnie ferait crier aussitôt à la falsification de la Bible, ne permit pas au P. Lansselius de se rendre à Rome. Son mérite lui attira la faveur du roi d'Espagne Philippe IV, qui lui confia la chaire d'hébreu à l'université de Madrid. Il mourut en cette ville, le 16 août 1632. On a de lui : 1. *Sancti Dionysii Areopagitæ opera omnia quæ extant.* Lutet. Parisiæ, typis regiis, apud Claud. Morellum, 1615; in-fol. — Lugduni, Hieron. de la Garde, 1652; in-fol. C'est une retouche de la version de Périon, à laquelle le P. Lansselius a ajouté d'anciennes scolies grecques, qu'il a traduites, ainsi qu'une *Disputatio apologetica de vita scriptisque S. Dionysii.* Cette édition des œuvres du pseudo-Denys, reproduite dans le tome Ier de la *Bibl. Magna Patrum*, est, en outre, insérée en partie dans l'édition publiée à Venise en 1755. — 2. *Biblia Sacra Vulgatæ editionis Sixti V.* Antv., ex officina Plantin., apud Balth. Moretum et viduam Jo. Moreti et Jo. Meursii, 1624; 2 vol. in-fol.; — *ibid.*, 1625. Supplément aux scolies de Jean Mariana et d'Emmanuel Sa, augmenté des corrections de François Lucas, de Bruges. — 3. *Dispunctio calumniarum, quæ S. Justino martyri inuruntur ab Isaaco Casaubono.* Parisiis, apud Mich. Sonnium, 1615; in-fol. Cet ouvrage se trouve dans plusieurs éditions de saint Justin : Migne, *Patrol. grecque*, t. VI, col. 15-208; Paris, Mich. Sonnius, 1615 et 1636.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 986. — Sommervogel, *Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, 3e éd., en voie de publication. — L. Holstenius, *Epistolæ quas collegit Jo. Franc. Boissonade*, 1817, p. 292. — Michaud, *Biogr. univ.*

LAOUST (*François* DE), ou de L'AOUST, orfèvre, né à Mons, le 13 mai 1622, fut reçu dans le corps des orfèvres de cette ville, en 1649, et devint l'orfèvre en titre du chapitre de Sainte-Waudru, vers 1673. Les œuvres qui restent de lui témoignent de son habileté. Il fit, en 1655, une lampe d'argent pour l'église de Saint-Germain; en 1664, un splendide ostensoir, que les paroissiens de Saint-Nicolas-en-Bertaimont offrirent à leur église; en 1673, une châsse en argent destinée aux reliques des Onze mille Vierges, pour l'église de Sainte-Waudru. Il mourut à Mons et fut inhumé en l'église de Saint-Nicolas, le 23 août 1678. Il avait eu d'Anne de Moitemont un fils, Alexandre de Laoust, né à Mons,

le 25 novembre 1661, qui fit son chef-d'œuvre et entra dans la corporation des orfèvres, en 1683. Cet artiste contribua, avec les de la Vigne, les Longhehaye, les Moitemont, les de Thuin, à donner à l'orfèvrerie montoise la réputation qu'elle sut conserver jusqu'au commencement du XIXe siècle. Léop. Devillers.

Archives des chapitres de Sainte-Waudru et de Saint-Germain, et de l'église de Saint-Nicolas-en-Bertaimont, aux archives de l'Etat, à Mons. — Devillers, *Le Passé artistique de Mons.*

LAPIDANUS (*Guillaume*), ou VANDEN STEENE, écrivain ecclésiastique, naquit à Wervicq au commencement du XVIe siècle. Il fit profession de la règle de Saint-Benoît, à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc. En 1536, à la mort de son abbé François d'Oudegherste, il disputa la crosse abbatiale à Gérard d'Hemricourt. Déçu dans sa compétition, il jeta le froc et finit par embrasser la réforme. On ignore la date de la mort de Lapidanus, que le P. Olivier Bonard cite, dans la dédicace de ses *Heures canoniales* (1624), parmi les illustrations de l'ordre des Bénédictins. Selon Foppens, on conservait à l'abbaye de Bergues plusieurs de ses manuscrits. Il a publié : 1. *Meditationes in septem psalmos pœnitentiæ.* Lovanii, Henr. Barsius, 1530 ; in-8°. — 2. *De non timenda morte.* Lovanii, Rescius, 1533 ; in-8°. — 3. *Methodus dialectices aristotelicæ.* Lugduni, Gryphius, 1542. — 4. *De miseria conditionis humanæ.* Lovanii, Gravius. — 5. *Conciliationes dubiorum in sacrificio missæ.*

Émile Van Arenbergh.

Alex. Pruvost, *Chron. et cartul. de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, p. 392, 404, 483. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 440. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 310. — L. Debaecker, *Rech. sur la ville de Berques en Flandre*, p. 213. — Sanderus, *De script. Fland.*, lib. I, p. 69. — Moreri, *Grand dict. hist.*, au mot *Lapidan.* — *Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occid.*, t. I, p. 277. — *Catal. de la bibl. Van Hulthem*, n° 1648.

LAPIDANUS. Voir VANDEN STEENE.

LAPIDE (*Cornelius Cornelii* A), célèbre commentateur de l'Ecriture sainte, dont le véritable nom est Corneille Cornelissen Vanden Steen, naquit à Bocholt, dans la Campine liégeoise, en 1566, et mourut à Rome, en 1637. Il fit de solides études dans un collège d'Allemagne et acquit une érudition aussi vaste que profonde. A dix-huit ans, il fut reçu maître ès arts au collège des Trois-Couronnes, à Cologne. Il avait vingt-six ans quand il commença ses deux années de probation au collège de Louvain. Il se distinguait par sa piété, sa simplicité, la candeur de son caractère et de ses mœurs, et par un jugement d'une grande pénétration. Aussitôt qu'il eut terminé ses études théologiques, il fut chargé du cours d'Ecriture sainte et de langue hébraïque au collège de Louvain. Cet enseignement dura vingt années, au milieu d'un immense auditoire avide d'écouter sa parole aussi persuasive que savante. Il aimait à passer ses vacances à Montaigu. En 1608, le P. a Lapide dut aller à Anvers, pour y répondre aux objections de deux ministres protestants de Rotterdam. Vers 1617, il fut appelé à Rome par le général de son ordre, Mutius Vitelleschi, qui lui confia la chaire d'Ecriture sainte et de langue hébraïque au collège romain. Il professa dix années encore ; mais, épuisé par les fatigues de l'enseignement, il reçut l'ordre d'achever la publication de ses commentaires. Il mourut à soixante et onze ans, en grande réputation de sainteté. A Lapide, dont la santé était délicate, était de très petite taille. Un jour qu'il devait haranguer le pape, il commença son discours à genoux. Le souverain pontife l'invita à se lever ; mais sa taille exiguë faisant croire qu'il était encore agenouillé, l'invitation fut renouvelée. Le P. Cornelius répondit modestement : *Beatissime Pater, ipse fecit nos, et non ipsi nos.* Cornelius a Lapide peut compter parmi les grands hommes à petite taille. S'il n'eut pas le génie de l'invention, il eut celui de l'éloquence dans l'érudition : « Après avoir « donné les différentes interprétations « du texte sacré, il en fait connaître « le sens vrai et certain. Il rapporte « les discussions que le texte a soulevées « et le sens moral qui s'en dégage avec « ses diverses applications. C'est un « vaste arsenal d'arguments variés di- « gnes de nos méditations ». Tel est le

jugement porté sur Cornelius a Lapide par le protestant Georges-Henri Goetze. D'autres l'ont jugé avec plus de sévérité. « Ces commentaires », dit Moreri, « sont « extrêmement diffus et pleins de ques- « tions en dehors du sujet ». Feller trouve que le jugement et la critique de l'auteur n'égalaient pas son érudition. Que les dix gros volumes in-folio du P. a Lapide ne soient pas exempts de défauts ni même d'erreurs, on ne peut s'en étonner, en présence des matériaux imparfaits dont il disposait. Il faut, comme on l'a dit, faire la part des circonstances, de l'époque et du but poursuivi par le commentateur. Ce qu'il a voulu surtout, c'est ouvrir une source d'inspiration oratoire aux prédicateurs, plus encore qu'offrir un répertoire interprétatif de textes sacrés à l'usage des théologiens. Mais il lui a manqué ce qui manquait à son siècle : la pureté des textes, la connaissance des anciennes versions orientales des saintes Ecritures, la critique sacrée, l'étude plus approfondie de l'histoire, de l'archéologie et des langues sémitiques. Cornelius a Lapide creuse le sens littéral, puis il fait ressortir l'interprétation mystique, spirituelle, allégorique. Comme les Pères de l'Eglise, il veut que la parole divine serve à la réforme des mœurs et à l'édification des fidèles. Un mot de lui prouve combien modeste est la vraie science : « Voilà près de quarante et un « ans », disait-il, à la fin de sa vie, « que je m'applique à l'étude des let- « tres sacrées. Depuis trente ans, mon « unique occupation est de les parcourir « et de les interpréter aux autres; et, « cependant, je sens combien peu de « progrès j'y ai fait ».

Les commentaires de Cornelius a Lapide parurent dans l'ordre suivant : 1. *Commentaria in omnes D. Pauli epistolas.* Antverpiæ, apud hæredes Martini Nutii et Joannem Meursium, 1614; in-fol. Ce volume ne sort pas des presses des Nutius, mais il a été imprimé pour leur compte. *Id.*, ultima editio aucta et recognita. Antverpiæ, apud Martinum Nutium, 1621. — 2. *Commentaria in Pentateuchum Moysis.* Antv., apud hæredes Martini Nutii, 1616. — 3. *Commentaria in Jeremiam prophetam, Threnos et Baruch.* Antv., *ibid.*, 1621; — *Commentaria in Ezechielem prophetam.* Antv., *ibid.*, 1621; — *Commentaria in Danielem prophetam.* Antv., *ibid.*, 1621; — *Commentaria in quatuor prophetas majores.* Antv., *ibid.*, 1625 et 1634. — 4. *Commentaria in duodecim prophetas minores.* Antv., *ibid.*, 1625, 1628 et 1635. — 5. *Commentaria in Acta apostolorum, Epistolas canonicas et Apocalypsim.* Antv., *ibid.*, 1627; — *Commentaria in Epistolas canonicas.* Antv., *ibid.*, 1627; — *Commentaria in Apocalypsin S. Johannis apostoli.* Antv., *ibid.*, 1627; — *Commentaria in Acta apostolorum, epistolas canonicas et apocalypsim.* Antv., *ibid.*, 1626-1629. Paquot cite une édition de 1658 des commentaires sur les épîtres canoniques; mais c'est 1628 qu'il faut lire, les Nutius n'ayant plus imprimé après 1639. — 6. *Commentaria in Ecclesiasticum.* Antv., *ibid.*, 1633-1634, 2 vol. — 7. *Commentaria in Salomonis proverbia.* Antv., *ibid.*, 1635. — 8. *Commentarius in Ecclesiastem, Canticum canticorum et librum Sapientiæ.* Antv., *ibid.*, 1638. — 9. *Commentarius in quatuor Evangelia.* Antv., *ibid.*, 1639. — 10. *Commentarius in Josue, Judicum, Ruth, IV libros Regum et II Paralipomenon.* Antv., apud Joannem Meursium, 1642. — 11. *Commentarius in Esdram, Nehemiam, Tobiam, Judith, Esther et Machabæos.* Antverpiæ, apud Joannem et Jacobum Meursios, 1645. Ces commentaires ont été réimprimés fréquemment, soit réunis, soit séparés, à Lyon et à Paris. Le commentaire sur l'Apocalypse fut traduit en arabe avant 1732, par Gabriel Germanos, évêque catholique d'Alep. Une traduction arabe inédite se trouve dans la bibliothèque du Vatican. Jean de Gorcum, au XVII^e siècle (1619), l'abbé Barbier et J.-M. Péronne, de nos jours, ont donné des résumés et des extraits de l'œuvre de Corneille a Lapide. Une édition complète en a été publiée récemment par L. Vivès (1866; 24 vol. in-4°), avec des notes du chanoine Crampion. Elle contient les commentaires de Bellarmin sur les Psaumes

et celui de Corderius sur Job, les seuls livres de l'Ecriture sainte dont Corneille n'ait pas trouvé le temps d'aborder l'explication. Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus.* — Paquot, *Mémoires littéraires.* — Becdelièvre, *Biogr. liég.* — *Précis historiques*, 1857.

LAPIDE (*Jean* **A**), VAN DER STEEN ou MOREL, écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers 1596, mort à l'abbaye de Grimberghe, le 31 janvier 1654. Il prit l'habit religieux dans ce monastère, en 1619, y devint directeur du noviciat, professeur de théologie et prieur en 1630. Le 12 avril 1636, il fut nommé président du collège de Prémontré, à Louvain, et occupa ces fonctions durant dix ans; il fut ensuite de nouveau revêtu à Grimberghe de la dignité de prieur, qu'il exerça depuis le 12 juillet 1644 jusqu'à sa mort. Ce religieux, qui était bachelier en théologie et l'un des premiers zélateurs du jansénisme à Louvain, a publié : 1. *Cornelii Jansenii, Iprensis episcopi, laudatio funebris.* Louvain, Jacq. Zegers et Bern. Maes, 1631; in-4°. Cette oraison funèbre, empreinte des doctrines de l'*Augustinus*, fut condamnée à Rome, par bulle d'Urbain VIII, en date du 6 mars 1641, et par décret du 23 avril 1654. — 2. *S. M. Theresiæ doctricis doctorum encomium.* Louvain, Jacq. Zegers, 1641; in-4°. Le P. Jean A Lapide fournit, en outre, des mémoires historiques à Sanderus pour sa monographie de l'abbaye de Grimberghe dans sa *Chorographia sacra Brabantiæ.* Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. VI, p. 23. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 673. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brab.*, t. II, p. 148. — Georges Lienhart, *Spir. literar. Norbertinus*, p. 349. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. VII, p. 332.

LA PLACE (*Jean* **DE**), ou BASILIDÈS, hagiographe, XVIIe siècle. Voir DE LA PLACE (*Jean*).

LA RAMÉE, chef de partisans, Liège, XVIe siècle. Voir RAMEYE.

***L'ARCHIER** (*Jean*) ou L'ARCHER, contrepointiste du XVIe siècle, est né à Doulens (Picardie), comme le prouve une *Ordonnance pour le reiglement de l'hostel de Monseigneur de Bourgoigne*, qu'on trouve aux archives du duché de Bourgogne, à Lille. La pièce fait partie du troisième volume des règlements de l'hôtel des ducs. L'Archier était donc au service du duc de Bourgogne; mais on ignore à quelle époque. Un compte de dépenses relatives aux funérailles de François Ier, roi de France, en 1548, publié dans la *Revue musicale* (1852, n° 31, 243), prouve, dit Fétis, que Jean L'Archier ou Larcher était alors chantre de la chapelle et de la chambre. « Il est vraisemblable que les avantages « accordés alors aux musiciens de la « cour de France l'avaient déterminé à « quitter la musique du duc de Bour- « gogne; mais on n'a point encore dé- « couvert de document qui indique « l'époque précise de ce changement de « position ». Plusieurs de ses compositions figurent dans les *Sacra cantica quinque vocum*, publiés à Anvers, par Tilman Susato, en 1546 et 1547.

Le nom de Jean L'Archier ne doit pas être confondu avec celui de *Pierre Archer*, dont il est fait mention dans un compte de la chapelle de François Ier, pour l'année 1532, reproduit par Castil-Blaze, dans sa *Chapelle-musique des rois de France.* Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens.* — Pinchart, *Archives des arts.*

LAREN (*Josse* **VAN**), *le Vieux*, ministre réformé, né le 15 août 1563, à Comines, de Jacques van Laren et de Jacquemyne van Damme, mort à Flessingue, le 24 octobre 1618. Il alla s'initier à la langue française à Lille, revint ensuite chez ses parents, qui s'étaient établis à Ypres, et obtint, en cette ville, la fonction de greffier. Ayant embrassé la Réforme, il fut chargé du ministère sacré par le consistoire. Il commença en 1583 ses prêches à l'église de Saint-Nicolas, et, le 4 février de l'année suivante, il fut solennellement revêtu par Jean des Oursins de la dignité de prédicant. En avril, il dut quitter Ypres devant les Espagnols et se retira à Utrecht. Il y prêchait depuis trois se-

maines, lorsqu'il fut appelé par le consistoire de Bruxelles. Mais, trouvant le chemin fermé par les troupes catholiques, il s'arrêta à Anvers, où il fut nommé prédicant de l'hôpital. En août 1585, il dut abandonner la ville tombée au pouvoir d'Alexandre Farnèse. Le mois suivant, il fut investi des fonctions pastorales à Arnemuiden, en Zélande, et, trois ans après, appelé à la chaire réformée de Flessingue. Toutefois, il n'accepta pas cette nouvelle vocation sans peine, car ses confrères Hondius et Olivarius furent délégués à deux reprises vers lui pour combattre ses hésitations. On put maintes fois apprécier le zèle et les lumières de ce ministre, qui avait pour devise : *Non est mortale quod opto.* En 1586, il fit partie de la commission des églises. En 1610, il fut chargé par le conseil d'église de Flessingue de défendre, devant le synode de Veere, son confrère Vander Myle, qui fut néanmoins démis de son office pastoral, sans doute à cause de ses tendances arminiennes. Trois ans après, il était secrétaire de l'assemblée de Gouda, qui destitua les prédicants Philippe et Pierre van Lansberge. Josse van Laren, qui s'était marié trois fois, eut de sa première femme, Mariette Knockaerts, neuf enfants, dont six se consacrèrent comme lui à l'apostolat protestant; parmi eux, nous remarquons Josse van Laren, *le Jeune*, qui succéda à son père et fut l'un des reviseurs de la Bible de Dordrecht, et Daniel van Laren, également prédicant à Flessingue, qui fut adepte de millénarisme et écrivit ensuite contre cette doctrine.

Émile Van Arenbergh.

Vrolikhert, *Vlissingsche kerkhemel*, p. 64. — Kist et Rooyaards, *Archief voor kerk. geschiedenis*, t. XX, p. 51. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*

LAROCHE (*les comtes* **DE**). La petite ville de Laroche, en Luxembourg, fut au moyen âge le chef-lieu d'un comté qui connut des jours de gloire et d'indépendance. Ses comtes prennent place entre le IXe et le XIIe siècle. Le comté comprenait alors la ville de Laroche et sa banlieue; au nord, il englobait le pays de Stavelot, dont le comte de Laroche était avoué; à l'est, il enceignait le pays de Bastogne et à l'ouest le quartier de Neufchâteau. Ajoutons que les comtés de Laroche et de Durbuy furent, à certaines époques, réunis dans les mêmes mains. Les armes de Laroche sont de gueule au lion rampant d'argent sans couronne, à la queue fourchue passée en sautoir, lampassé et armé d'or, et un lambel de trois pièces de même brochant sur le tout.

C'est la légende plutôt que l'histoire qui fournit des renseignements sur les comtes de Laroche antérieurs à Henri Ier. Le premier dont le nom nous ait été conservé est *Guy*, qui vivait au IXe siècle. Il était, selon la légende, parent d'Ogier de Danemarck et d'Ogier de Huy de haute lignée. *Les Délices du pays de Liège* nous rapportent que ce Guy, allié aux comtes de Huy et de Champagne, soutint, en 844, une guerre contre Enguerrand, comte de Viane ou Vianden, et remporta sur lui une brillante victoire. Après Guy nous ne connaissons plus de comte de Laroche jusqu'en 905, époque où régnait *Adélard*, qui était avoué de Stavelot : *Apud Stabulum*, dit Alberic, *Adelardus, comes de Rupe in Ardenna, præerat vice abbatis.* Jean d'Outremeuse corrobore cette assertion : « L'an IX et XLVI mourut Adélard, li « abbeis de Stavelot, qui davant avoit « esteit comte del Roche en Ardennes ». Martène et Durand citent, en 943, un avoué de Stavelot du nom d'Odilard. C'est donc avec raison qu'Ernst et Deleuze considèrent l'abbaye de Stavelot comme annexée au comté de Laroche au Xe siècle déjà. *Gozelon*, selon Martène et Durand, était avoué de Stavelot en 966 et 991. Il fut aussi comte de Laroche et eut une fille nommée *Cunégonde*. Celle-ci épousa un seigneur saxon qui vivait en 1002-1024 sous Henri II. Suivant Deleuze, Gozelon serait issu des comtes de Luxembourg. Cette assertion repose sur ce que les noms de Cunégonde, Gozelon, Gozlin étaient habituels à cette famille. L'empereur Conrad II confisqua les biens de Cunégonde pour la punir du scandale qu'elle avait causé par son di-

vorce. Elle fut prise de remords et s'enferma dans une cellule de l'abbaye de Saint-Hubert. L'empereur Henri III offrit les biens de Cunégonde, le pays d'Amberloup et de Laroche, à *Frédéric*, duc de Lorraine, en échange des biens que celui-ci possédait en Saxe. Frédéric intervint, comme comte de Laroche et avoué de Stavelot, dans plusieurs chartes d'échange de propriété. Il fut aussi à Devillers, à l'entrevue entre Henri II de France et l'empereur Conrad. Il avait épousé, en premières noces, Gerberge de Boulogne et, en secondes noces, Ide, fille de Bernard II, duc de Saxe. Il mourut en 1045. Ide, sa veuve, épousa *Albert III*, comte de Namur. C'est ainsi que le comté de Laroche passa aux mains des comtes de Namur. Pas n'est besoin d'insister; ce fait met à néant l'opinion de ceux qui veulent voir dans le comté de Laroche un apanage des cadets de Namur. Ce fut Henri, fils puîné de ce mariage, qui hérita du comte de Laroche, sous le nom de *Henri Ier*. Il obtint l'avouerie de Stavelot en 1088, et il est probable qu'il reçut, à la même époque, le comté de Laroche. Martène et Durand citent une charte de ce temps, où nous lisons: *Facta est autem hæcce traditio per manus Henrici, majoris advocati ejusdem ecclesiæ, filii comitis Namurcensis Alberti.* Certains ont cru que Godefroid, successeur de Frédéric en Basse-Lorraine, l'avait également été dans l'avouerie de Stavelot. Cependant, Henri est nommé dans la liste des avoués, en 1128, et cité comme tel dans les chartes de 1104, 1118 et 1124. Aussi pensons-nous que c'est Henri, et non Godefroid, qui, à cette époque, était avoué de Stavelot. Plusieurs auteurs, parmi lesquels Bertholet, considèrent Henri comme le premier comte de Laroche. Nous croyons que les récits légendaires qui nous ont conservé le souvenir des comtes antérieurs, reposent sur des données réelles, et que, si l'on ne doit pas les tenir comme indiscutablement établis, on ne peut les rejeter comme de pures hypothèses.

Henri occupe dans les fastes de son temps une place assez considérable. Depuis Godefroid le Bossu, le pays de Liège avait été ravagé par la guerre, l'incendie et le pillage. L'évêque de Liège, Henri de Verdun, sur les conseils d'Albert III, comte de Namur, résolut de mettre fin à cet état de choses. Il réunit les seigneurs de la principauté et leur proposa les mesures à prendre. Il fut décidé, d'abord, que, pendant certaines époques de l'année, depuis le premier dimanche d'Avent jusqu'à l'Epiphanie, depuis Septuagésime jusqu'à l'octave de Pentecôte, depuis l'aurore du vendredi jusqu'à celle du lundi, il y aurait, dans toute l'étendue de la principauté, armistice et trêve forcés, et que nul ne pourrait porter les armes ni exercer des hostilités. Comme complément à cette trêve de Dieu, on institua le *tribunal de paix*. Ce tribunal, présidé par l'évêque de Liège, en habits pontificaux, devait juger « des injures, violences, « meurtres, vols, pillages, contraven- « tions aux armistices, incendies et au- « tres forfaits, tels que sont ceux des « arbres fruitiers coupés ». Le coupable avait le droit de faire plaider sa cause selon le droit ou de « terminer sa querelle « par le duel, au cas qu'il le veuille « ainsi ». Ce ne fut pas sans peine que les seigneurs de la principauté abandonnèrent un de leurs plus chers privilèges. Cependant, soit amour de la paix, soit crainte de l'évêque, ils finirent par apposer leur signature à l'institution du tribunal de paix. C'étaient Godefroid, duc de Bouillon; Gui, duc d'Ardennes; Henri, duc de Limbourg; les comtes de Luxembourg, de Looz, de Louvain, de Vianden, de Salm, de Juliers, de Namur, de Hainaut, de Montaigu, de Moha et de Clermont. Un seul, le plus jeune, refusa obstinément d'abandonner son droit de justice, c'était Henri, comte de Laroche. Ni les supplications, ni les menaces ne le purent influencer. Alors l'évêque, avec le secours de tous les seigneurs, porta la guerre chez lui. Henri marcha contre l'armée des alliés, mais la fortune ne répondit pas à son courage; il se vit contraint, après un premier échec, à chercher un refuge derrière les créneaux du fort de Laroche. L'armée de Liège l'y poursuivit et mit

le siège devant la ville. La position était inexpugnable; la famine seule pouvait avoir raison de la résistance d'Henri. Laroche soutint un siège de plusieurs mois; mais les vivres commençant à manquer, le comte imagina l'ingénieux stratagème que voici : pour donner le change à ses adversaires, il employa ce qui lui restait de grain à gaver un porc jusqu'à le faire tout replet; puis il le laissa échapper. L'animal se rua au milieu de l'armée assiégeante. Il fut bientôt pris et tué. En le voyant tout bourré de grain, les assiégeants conclurent que Henri devait posséder encore une quantité considérable de vivres. L'évêque de Liège, fatigué d'un siège dont il ne prévoyait pas l'issue, et se trouvant lui-même à court de ravitaillement, se retira et consentit un traité qui exemptait les habitants de Laroche et du pays situé une lieue à la ronde, de la juridiction du tribunal de paix. Certains auteurs ont nié l'existence de la guerre soutenue par Henri de Laroche et de l'exemption qui l'avait suivie. Il est inadmissible, disent-ils, que Henri, fils puîné d'un mariage contracté en 1065, ait pu, vers 1088, soutenir, alors qu'il n'avait que quatorze ou quinze ans, une guerre contre tous les seigneurs de la principauté de Liège, et ils ajoutent que Henri, fils d'Albert III de Namur, n'aurait pas combattu une institution dont son père avait été l'un des promoteurs.

Nous ne pensons pas que ces objections soient sérieuses. L'exemption de Laroche de la juridiction du tribunal de paix est un fait certain, rapporté par tous les anciens historiens et ratifié par l'accord intervenu, en 1343, entre Adolphe, évêque de Liège, et Jean, roi de Bohême et comte de Laroche, accord qui contient ces mots : « Les bourgeois de « la ville à Laroche et ceux qui résident « dans le comté doivent être francs du « tribunal de paix *et ce d'ancienneteit* ». L'argument tiré de l'âge de Henri n'est pas non plus péremptoire. L'union d'Ide avec Albert de Louvain date de l'année 1065. Henri n'était pas l'aîné, il pouvait être né en 1068. D'autre part, l'érection du tribunal de paix remonte à 1088. A cette époque, Henri avait vingt ans. Rien n'atteste, au surplus, que ce soit l'année même de l'érection de ce tribunal que cette guerre éclata. Il est probable que Henri avait déjà, à plusieurs reprises, méconnu l'autorité du tribunal quand l'évêque de Liège se décida à porter les armes contre lui. Cette lutte même d'un jeune seigneur isolé contre l'évêque de Liège, allié à tous ses vassaux, ne prouve-t-elle pas la témérité inconsidérée de la jeunesse? Il est, du reste, certain qu'en 1088, Henri était capable d'être avoué de Stavelot; il ne l'était pas moins, par conséquent, de déclarer et de soutenir la guerre dont il est question. Nous tirons, enfin, argument de ce que certains auteurs, Deleuze, par exemple, après avoir soutenu la première opinion, l'ont abandonnée pour revenir à la seconde. Que Henri fût fils d'Albert III, promoteur de la trêve de Dieu, cela n'empêche en rien qu'il ait désiré obtenir pour ses gens l'exemption de la juridiction épiscopale, dont jouissaient les sujets du comté de Namur.

Henri Ier avait épousé une fille de Henri, comte de Luxembourg et d'Arlon, duc de Basse-Lorraine. Il mourut le 5 juin 1138, laissant deux fils, Henri et Godefroid, qui lui succèdent, et une fille, Mathilde, qui épousa Thierry de Walcourt. *Godefroid* succéda à son père dans l'avouerie de Stavelot, ainsi que le prouve une charte de l'abbé Wibalde. Le père Hugo cite une charte de 1125, où Godefroid est nommé *filius comitis Henrici del Roche*. On ne peut affirmer que Godefroid succéda à son père au comté de Laroche; mais, comme l'avouerie de Stavelot dépendait de celui-ci, il y a lieu de le supposer. *Henri II*, fils de Henri Ier, succéda à son frère. Conon, avoué de Stavelot, le cite, en 1124, comme témoin avec son père, Godefroid d'Assche, et le comte de Durbuy. Une autre charte de 1139 parle de *Henricus de Rupe*. Il était comte de Laroche en 1134, ainsi que le prouve une lettre du pape Célestin II, adressée au clergé, le 23 décembre de cette année : « Avertissez Henri de Laroche qu'il ait

« à restituer à Erebert, frère de l'abbé « Wibalde, son château entier, qu'il a « détruit pendant les jours de la Passion « en trêve de Dieu. Que si le quaran- « tième jour après l'avertissement, il n'a « pas opéré cette restitution, excommu- « niez-le, et que, ni lui ni les autres dont « les noms ci-dessus, ne soient absous « que lorsqu'ils auront satisfait comme « ils le doivent ». Le 1er janvier 1146, il paraît comme témoin sous le nom d'*Henricus, comes de Rupe*, dans un diplôme impérial donné par Conrad III à l'abbaye de Waulsort. En 1148, à la demande de l'évêque de Liège, notre comte alla, avec son cousin Henri de Limbourg, prier Wibalde, abbé de Stavelot, de lever l'excommunication que celui-ci avait lancée contre Winand de Limbourg, pour le dommage qu'il avait causé à l'abbaye de Stavelot. Partout, dans le diocèse, à la suite de cette excommunication, on refusait à Winand la sépulture chrétienne. Les comtes de Limbourg et de Laroche promirent de réparer le dommage que le défunt avait causé à l'abbaye, jurèrent de n'en jamais faire eux-mêmes et de la soutenir en toute occasion. Ces promesses fléchirent l'abbé, qui leva l'excommunication. En 1148, une guerre éclata, on ne sait à quel sujet, entre Henri III dit l'Aveugle, comte de Namur et les comtes de Looz et de Durbuy. Henri de Laroche prit parti pour le comte de Namur, tandis que son voisin, le comte de Montaigu, s'alliait au comte de Looz. L'abbé Wibalde fut assez heureux pour ramener la paix entre les comtes de Laroche et de Montaigu. « Alors, » dit Mabillon, « l'évêque de Liège se joignit à Gode- « froid de Montaigu contre le comte de « Namur. Il lui en coûta la ville de « Ciney, qui fut prise et brûlée. De « quoi l'évêque se vengea en excommu- « niant Henri et en pillant, de concert « avec le comte de Montaigu, les meil- « leures et les plus riches terres de Sta- « velot, sans doute parce que cette ab- « baye avait pour avoué le comte de « Laroche, allié au comte de Namur et « parent de celui-ci ». Sur la fin de sa vie, en 1152, Henri intervint encore dans la charte de fondation de l'abbaye de Leffe. Il mourut peu après, car l'auteur de la liste des avoués de Stavelot nous dit : *Circa annum* 1150, *obiit nulla prole relicta.*

Ici finit la liste des comtes de Laroche. Leur héritier naturel eût été Wéry de Walcourt, fils de Mathilde, sœur de Henri II, laquelle avait épousé Thierry de Walcourt. Mais la force, souveraine maîtresse de la destinée des peuples, enleva le comté à Wéry. Frédéric Barberousse, malgré les efforts de Jacques d'Avesnes, donna solennellement l'investiture du comté de Laroche, le dimanche de la *Lætare* 1184, à Baudouin de Hainaut. C'est Gilbert de Mons qui nous rapporte ce fait, en ajoutant que lui-même avait rédigé les lettres patentes. Baudouin de Hainaut tenait le comté de Henri l'Aveugle, qui avait succédé à Henri II. Depuis cette époque, Laroche n'eut plus de comtes propres, La petite ville passa successivement sous diverses dominations. En 1187, les comtés de Laroche, de Namur et de Durbuy furent réunis sous le nom de marquisat de Namur, et devinrent l'apanage des comtes de Hainaut. Plus tard, le comté de Laroche appartint aux comtes de Luxembourg, et dans la suite aux ducs de Brabant et aux ducs de Bourgogne.

Henry Delvaux.

Bertholet, *Histoire de Luxembourg et de Chiny.* — Ernst, *Les comtes de Durbuy et de Laroche au* XIe *et* XIIe *siècle.* — Deleuze, *Histoire de Laroche et de son comté.* — Martène et Durand, *Amplissima collectio, etc.*

LAROCHE (*Laurent* **DE**), écrivain ecclésiastique. Voir MICHAELIS (*Laurent*).

LA ROCHE (*Siméon* **DE**), typographe, éditeur, né à Soignies, le 1er janvier 1621, épousa à Mons, le 27 août 1644, Germaine, fille de l'imprimeur François de Waudré. Son beau-frère, Philippe de Waudré ou Waudret, étant mort en 1659, Siméon de La Roche reprit son imprimerie, située en la rue des Clercs, à Mons, et qui avait été fondée, en 1623, par François de Waudré. Parmi les volumes sortis des presses de Siméon de La Roche, nous

citerons son *Recueil de plusieurs placards fort utiles au pays de Haynnau, etc.*, 1664; in-4° de 246 pages, plus 8 ff. non chiffrés. La première édition de ce recueil avait paru, en 1648, chez Philippe de Waudré, in-8°. Siméon de La Roche étant mort en 1665, sa veuve continua avec succès l'exploitation de l'imprimerie jusqu'en 1686, époque où son fils, Ernest de La Roche, lui succéda. Ce dernier cessa d'imprimer en 1703. On lui doit d'excellentes éditions des chartes du Hainaut et des villes de Binche, Cambrai, Chimay, Douai, La Bassée, Landrecies, Lessines, Liège, Mons, Namur, Nivelles, Tournai et Valenciennes. Léop. Devillers.

Hipp. Rousselle, *Bibliographie montoise.* — Devillers, *Supplément à la Bibliographie montoise.*

LA RUE (*François* **DE**), naturaliste, XVIe siècle. Voir De La Rue (*François*).

LA RUE (*Pierre* **DE**), ou Platensis, musicien. Voir Delarue (*Pierre*).

LA RUELLE (*Sébastien* **DE**), avocat, seigneur du conseil ordinaire, bourgmestre de Liège en 1630 et en 1635, naquit de Sébastien de La Ruelle et de Barbe de Sohey. On ignore la date de sa naissance; on ne sait pas non plus où il termina ses études. Il entra au barreau, comme la plupart des bourgeois aisés de cette époque, et s'attacha à Beeckman, ancien bourgmestre de la cité et l'un de ses hommes d'Etat les plus influents. On l'appela bientôt un second Beeckman. De bonne heure, il se signala par son opposition au prince-évêque, Ferdinand de Bavière. Inquiet des progrès de la démocratie, Ferdinand avait résolu de restreindre les privilèges des Liégeois en matière électorale. Il avait obtenu de l'empereur Mathias, le 8 octobre 1613, un rescrit qui enlevait aux trente-deux métiers, pour le conférer aux vingt-deux commissaires de la cité, le droit de choisir les *Trente-deux*, c'est-à-dire les électeurs des deux bourgmestres. Réforme nécessaire, si l'on songe aux désordres qui accompagnaient d'ordinaire les élections magistrales, mais que Ferdinand entreprit sans s'être assuré les moyens de réprimer les premières résistances populaires. Les Liégeois, en effet, qui se regardaient comme citoyens d'une ville libre et impériale, indépendante de l'autorité épiscopale, contestèrent à Ferdinand le droit de modifier les règlements communaux sans leur assentiment. Malgré les rescrits impériaux, ils continuèrent à réélire leurs magistrats, conseillers, jurés et bourgmestres, suivant les anciennes coutumes. De son côté, l'empereur Ferdinand II confirma, le 8 février 1627 et le 1er février 1628, l'édit de son prédécesseur. La cité députa à Vienne le jurisconsulte Rausin, pour défendre ses antiques privilèges; elle entamait devant l'empereur, ou devant son conseil aulique, un procès analogue à celui qu'elle soutenait, depuis 1572, contre le prince et son chapitre devant la chambre de Spire. Le conseil aulique confirma les ordonnances impériales, invita les parties à transiger et décréta qu'aucune exécution militaire ne frapperait les Liégeois sans le consentement exprès de l'empereur. Le parti populaire ne désarma pas. Si, en 1628, il avait fait quelques concessions et mis en pratique le rescrit de 1613, l'année suivante, il cassa l'élection régulière d'Erasme de Chockier et de Michel de Sélys, et donna ses suffrages à deux de ses favoris, Beeckman et Mathieu de La Haye. Même violence en 1630. Beeckman fut réélu et eut pour collègue son ami Sébastien de La Ruelle. Les deux démagogues avaient gagné le commissaire impérial, qui était venu à Liège pour présider au renouvellement du magistrat; Ferdinand n'en déclara pas moins leur élection frauduleuse et refusa de les reconnaître comme bourgmestres de la cité.

La guerre était ouverte entre le prince et les Liégeois. Il se forma deux partis, les conservateurs et les révolutionnaires, ou, pour les désigner par des sobriquets employés dès l'année 1633, les *Chiroux* et les *Grignoux*. La ville de Liège, la *Cité*, comme on l'appelait, redevint la commune turbulente et factieuse qu'elle

avait été au XIVe siècle. Fière de ses privilèges, elle se révolta contre le prince qui osait les amoindrir, révolution plus longue et plus grave que les précédentes, parce qu'elle trouva bientôt un aliment dans les encouragements de l'étranger. La guerre de Trente ans avait mis le feu à toute l'Allemagne. Protestants et catholiques se combattaient avec la dernière fureur. La France soutenait les premiers, l'Espagne les seconds, en attendant qu'elles pussent elles-mêmes entrer en lice et vider leur querelle séculaire. Situation périlleuse pour un Etat comme la principauté épiscopale, situé sur le chemin de toutes les armées qui opéraient dans nos contrées ! En vain, les Liégeois avaient réclamé la reconnaissance de leur neutralité. A Vienne, on n'admettait pas qu'une partie de l'Empire fût exempte des charges communes. En dépit de leurs protestations, les soldats de Tilly, général de la Ligue catholique, vinrent, en 1629, hiverner dans les riches campagnes de la Hesbaye et du Condroz, où ils commirent d'affreux ravages. On accusa Ferdinand de les avoir appelés. A vrai dire, le Bavarois s'était opposé à l'entrée des troupes étrangères dans la principauté; quand elles y furent, il compta sur leur présence pour intimider les mutins ; plus tard, il requit même leur assistance, en même temps qu'il demandait du secours au gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Prépondérante dans la vallée de la Meuse sous Charles-Quint et Philippe II, l'Espagne était maintenant supplantée par la France. Louis de Ficquelmont, abbé de Mouzon, venu à Liège, vers 1623, pour défendre les intérêts d'un parent, avait beaucoup contribué à ce résultat. Habile et insinuant, ce personnage, devenu diplomate par occasion, se lia avec les chefs du parti populaire et se fit recevoir bourgeois de la cité. Il marqua à Richelieu le parti que la France pouvait tirer de la révolution liégeoise. Le cardinal, qui s'efforçait de gagner la bienveillance des petits Etats allemands, pour les détacher des Habsbourg au moment opportun, députa auprès du conseil communal Pierre de Cadenet, seigneur de Brieul, pour assurer les bourgeois de son amitié, de son désir sincère de respecter leur neutralité. Une déclaration aussi adroite rallia les Liégeois à la France. On acclama le représentant du prince qui se portait comme le défenseur de la neutralité traditionnelle, et l'on honnit l'évêque et ses conseillers qui se préparaient, disait-on, à la violer en appelant l'étranger à leur secours.

Tel était l'état des esprits quand La Ruelle devint bourgmestre. Les désordres, à Liège, s'aggravèrent. Des injures on passa à la violence ouverte; des chanoines se virent malmener par le conseil municipal. Le sang coula dans les rues. Quand le grand mayeur, De Bocholt, chargea le capitaine Jaminet d'enrôler des soldats pour sa défense, les bourgmestres défendirent aux bourgeois de répondre à l'appel, et ils repoussèrent par la force l'officier du prince. Jaminet, qui s'était réfugié dans l'église de Saint-Adalbert, fut blessé d'un coup de feu et maltraité par la populace. Il expira, une demi-heure après, dans la maison du chirurgien où La Ruelle l'avait fait transporter.

Peu de jours après ces événements, le 29 janvier 1631, Beeckman rendit le dernier soupir. On attribua au poison une mort due à la vieillesse et à d'incurables infirmités. La Ruelle le remplaça au conseil ordinaire et hérita de son influence. Une nouvelle ordonnance impériale avait annulé les élections de 1629 et de 1630. La Ruelle fut sommé de se retirer et menacé d'être mis au ban de l'empire avec ses adhérents. Ferdinand s'était arrêté à Visé et refusait de rentrer dans sa capitale, tant qu'on ne lui aurait pas donné satisfaction. Les Grignoux résistèrent. Le conseil municipal défendit aux curés de recevoir des actes de soumission de leurs paroissiens. Le chapitre cathédral protesta; de leur côté, les Etats, qui avaient été convoqués à Huy, engagèrent les rebelles à céder.

Cette démarche des représentants de la nation fit revenir les mutins à de meilleurs sentiments. Le conseil consentit à oublier les excès des officiers épiscopaux,

pourvu que l'on maintînt l'ancienne procédure en matière d'élection. L'évêque, au contraire, exigea l'exécution préalable de ses mandements. Quoiqu'on eût élu Henri de Rivière, seigneur de Heers, en remplacement de Beeckman, selon le règlement de 1613, il déclara qu'il ne remettrait pas le pied à Liège tant que La Ruelle resterait au pouvoir. Le bourgmestre n'osa pas affronter la colère du prince; les désordres avaient recommencé : une plus longue obstination menaçait la capitale d'une exécution militaire, et ses magistrats récalcitrants du dernier supplice. Il implora la médiation du chapitre. Cette nouvelle radoucit Ferdinand. Il promit d'oublier le passé, à condition que le magistrat et ses partisans lui demanderaient pardon et promettraient satisfaction pour tous les excès commis dans l'année écoulée.

Le 26 mars, La Ruelle se rendit au chapitre pour solliciter sa protection et offrir les dédommagements exigés. Le surlendemain, il fit amende honorable, à genoux, devant tous les tréfonciers, regretta les excès commis sous son consulat et implora la clémence du prince. Le conseil, de son côté, avait invité Ferdinand à revenir à Liège. Le 1er avril, le prince-évêque faisait une entrée solennelle dans une ville qu'il n'avait plus vue depuis sept ans; il reçut la soumission de La Ruelle et accorda une amnistie à tous ses partisans. Trois mois plus tard, il signa un édit qui, sauf quelques points, donnait raison aux revendications populaires. Il avait reçu de ses sujets un donatif de 150,000 rixdalers et promis de ne plus modifier la législation municipale sans le consentement des intéressés. De part et d'autre, on avait fait preuve de modération; une transaction équitable terminait des dissensions qui duraient depuis dix-sept ans.

Sauf quelques désordres, inévitables dans une ville où les luttes politiques avaient toujours été si vives, la paix régna à Liège de 1631 à 1635. L'attention se portait vers l'extérieur. En présence des préparatifs belliqueux des nations voisines, les Liégeois firent de nouvelles démarches pour obtenir qu'on reconnût leur neutralité. On sait ce qu'on entendait par là au XVIIe siècle. Membres du Saint-Empire, les Liégeois, en droit, ne pouvaient déclarer leur neutralité tant que la diète de Ratisbonne, organe suprême du corps germanique, ne les y avait pas autorisés. Livrés à eux-mêmes, ils étaient hors d'état de repousser une agression de la France ou de l'Espagne. D'ailleurs, à cette époque, Grotius l'atteste, il était permis aux belligérants de passer par le territoire des neutres, en vertu de ce que les jurisconsultes appelaient le droit de nécessité. Neutralité signifiait simplement, pour le pays qui la réclamait, engagement de ne pas assister un des contendants au dépens de l'adversaire, moyennant quoi ses voisins promettaient, dans le cas où ils seraient contraints de traverser ses terres, de ne pas commettre d'excès, de respecter les habitants, leurs personnes et leurs biens. C'est tout ce que les Liégeois demandaient. Nous avons vu Louis XIII, ou plutôt son ministre, le cardinal de Richelieu, assurer les Liégeois de sa royale protection par l'organe de Pierre de Cadenet. Deux ans plus tard, en 1632, les Etats liégeois lui députèrent le seigneur de Fenffe, auquel la cité adjoignit son représentant de prédilection, Sébastien La Ruelle. Sa Majesté Très Chrétienne était suppliée par les Liégeois de se montrer « médiatrice et conserva- « trice « de leur liberté et de leur neutralité, afin que, « maintenus paisible- « ment soubs l'authorité de leur eves- « que et prince, et garantis de ces vio- « lents traitements qui les espuisent et « sappent en ruine, ils soient plus capa- « bles de rendre à Sa Mté les services et « debvoirs de recognoissance qu'ils dé- « sirent et qu'ils lui vouent en toute hu- « milité ». Louis XIII reçut nos députés à Pont-à-Mousson, et leur donna toutes les garanties désirées, « espérant aussi « qu'ils [les Liégeois] lui témoigneront « leur affection toute particulière à son « service et à la grandeur et accroisse- « ment de son Etat, ce qui redoublera

« d'autant plus sa bienveillance royale « envers eux ».

La France avait alors tout intérêt à défendre la neutralité du petit évêché; elle en écartait momentanément ses ennemis, tout en profitant des ressources d'un pays riche en vivres et en fourrages. Elle s'y fournissait d'armes, y enrôlait des soldats, et s'y créait des amitiés précieuses pour le jour où elle se déciderait à déclarer la guerre à l'Espagne, sa rivale. L'abbé Mouzon, devenu le représentant en titre de Louis XIII auprès de la ville de Liège, entretenait régulièrement la cour de France de tout ce qui se passait dans la vallée de la Meuse. On peut voir par les dépêches conservées dans les archives des affaires étrangères, à Paris, avec quel soin le cabinet français surveillait, ou plutôt espionnait dans notre pays les démarches du prince-évêque et des agents de l'Espagne, comment il s'efforçait de prévenir leurs desseins, et de gagner à sa cause, par des offres avantageuses, par l'appât de bénéfices ou de pensions, les personnages les plus influents. La Ruelle lui facilita singulièrement sa mission, encouragé par le résident français et, momentanément, par le fameux comte de Warfusée. Condamné à mort par le parlement de Malines, l'ancien chef des finances des Pays-Bas s'était réfugié à Liège, où il intrigua contre l'Espagne jusqu'au jour où, pour obtenir sa grâce, il trahit ses complices. Jusqu'où s'engagea l'ancien bourgmestre liégeois? Médita-t-il, en 1635, de livrer la principauté à la France, comme Ferdinand le prétendit plus tard, sur la foi de Warfusée? C'est en cette année que Richelieu conclut avec les Provinces-Unies un traité de partage des Pays-Bas catholiques, dans le cas où ils refuseraient de s'insurger contre l'Espagne. Dans la pensée du cardinal, la principauté devait-elle devenir une annexe de ses futures conquêtes? Nous ne le savons pas et nous n'avons pas trouvé trace d'un traité conclu par La Ruelle ou les Grignoux avec la France. En tout cas, si le grand tribun liégeois ne prépara pas la conquête ou le démembrement de la principauté, il favorisa, de tout son pouvoir, les projets militaires du cardinal. C'est en 1635 que la guerre commença. Victorieuse aux Avins, l'armée française descendit la vallée de la Meuse pour tendre la main aux Hollandais. Les Chiroux dominaient à l'hôtel de ville; ils lui suscitèrent des obstacles qui auraient empêché sa marche, si La Ruelle et les Grignoux ne lui étaient venus en aide, en lui fournissant les vivres nécessaires et les fourrages. La Ruelle se préparait à revenir au pouvoir, ce qui lui aurait permis de lever une armée pour se joindre aux Français. Le roi lui promettait son appui. « Il « faut », porte une note diplomatique, « escrire à l'abbé de Mouzon de conser- « ver La Ruelle dans la bonne disposi- « tion où il est pour le service du roy; « que la guerre estant ouverte comme « elle est entre les deux couronnes, il « n'aura jamais plus beau temps de faire « ce qu'il propose, ce qui lui donnera « moyen d'acquérir beaucoup d'honneur « et de crédit dans son pays; que l'ex- « pédient qu'il propose de se faire eslire « bourgmestre est très bon et que lors- « qu'il sera eslu, s'il peut se mettre en « campagne avec des troupes aussi con- « sidérables qu'il le dit, le roy l'avouera, « s'il est nécessaire, et l'assistera même « d'argent ».

La Ruelle fut réélu, le 14 juillet 1635, avec Michel de Sélys. Le conseil lui donna une garde particulière. Il ne cacha plus ses sympathies pour les Français. Non content de molester les partisans de l'Espagne, de faire arrêter Maximilien de Mérode, bailli d'Entre-Sambre-et-Meuse, suspect de les favoriser, de menacer de sa colère les villes de Thuin et de Châtelet, qui avaient ouvert leurs portes à quelques détachements espagnols, d'imposer sa volonté tyrannique à toute la principauté, lui, simple bourgmestre de la cité, il pria Louis XIII de lever, à Liège même, une compagnie d'une centaine de soldats déterminés, qu'il distribuerait dans les différents quartiers de la ville pour prêter main forte aux Français, en cas de besoin. Voilà comment La Ruelle servait

la politique de Richelieu. De leur côté, les Chiroux attendaient leur délivrance d'une intervention espagnole ou autrichienne. De part et d'autre, on violait, à qui mieux mieux, cette neutralité que, dans une époque moins troublée, les patriotes clairvoyants regardaient comme la meilleure sauvegarde de leur liberté. Le général autrichien Piccolomini campait dans la principauté et ses soldats y commettaient d'affreux brigandages. La Ruelle exploita habilement l'indignation provoquée par les excès des impériaux. Il représenta la France comme le seul Etat capable de débarrasser l'évêché des soudards étrangers. Un rapport de Mouzon, du 26 octobre, nous le montre prêt à armer toute la banlieue pour chasser les Espagnols et leurs alliés, et à implorer la protection du roi de France, protection qu'il se flattait de faire agréer par la cité si les autres localités la déclinaient. Il ne se contentait plus de soutenir la cause d'une nation voisine, il allait ériger cette nation en arbitre suprême des difficultés de sa patrie. Sans doute, dira-t-on, c'était pour chasser les Autrichiens; mais, outre qu'un bourgmestre de Liège n'était pas autorisé à recourir à une intervention étrangère, il était téméraire de fournir à un ministre ambitieux un prétexte pour s'ingérer dans nos affaires, de lui ménager peut-être les moyens d'exécuter de secrets desseins. Une fois la protection de la France obtenue, La Ruelle aurait-il été à même de la décliner, si elle était devenue une tutelle gênante; n'aurait-il pas été lui-même tenté de la faire servir au triomphe de son parti, dans le cas de nouveaux tumultes?

Or, en ce moment, on était à la veille d'une révolution. Ferdinand de Bavière avait annoncé son retour dans la principauté et convoqué les trois Etats dans la petite ville de Huy, dont la population, plus affectueuse et plus docile que celle de Liège, lui inspirait plus de confiance. Les Grignoux ripostèrent que toute réunion des députés de la nation en dehors de la cité était illégale. Ferdinand s'obstina, traita de factieuses les représentations du conseil communal, et, sous prétexte qu'on attentait à ses droits souverains, requit l'intervention de Jean de Weert qui campait dans le voisinage.

C'était une double faute. En refusant de se rendre à Liège, comme s'il cédait à la peur, Ferdinand compromettait son prestige, décourageait ses partisans. En appelant Jean de Weert, sans avoir au préalable obtenu l'assentiment des Etats, il violait la neutralité de son pays; en remettant à des soldats, dont la brutalité était proverbiale, le soin de réprimer les troubles, il s'exposait à frapper les innocents comme les coupables. Toute une ville allait expier les fautes de quelques mutins. Non seulement la démarche de Ferdinand était illégale, mais elle était impolitique. La Ruelle épiait l'occasion d'introduire les Français à Liège; n'était-ce pas le moment d'exécuter ses desseins, maintenant qu'un appel insensé vouait toute une ville à la vengeance d'une soldatesque effrénée; n'était-il pas légitime d'opposer les Français aux Autrichiens?

C'est ce que pensa, sans doute, La Ruelle qui, à partir de cette époque, redevint l'adversaire implacable de Ferdinand. Les trois Etats avaient voté une taxe sur le vin et la cervoise, dont le produit devait servir à obtenir la libération du territoire occupé par les soldats de Jean de Weert. Quand le conseil communal eut à statuer sur cette taxe et à en autoriser la perception, un tumulte éclata. Opposé à toute transaction avec la soldatesque étrangère, La Ruelle menaça d'un coup de feu son collègue de Sélys, qui parlait de traiter avec l'ennemi, et il intimida ainsi la majorité. A cette nouvelle, les Chiroux envahirent l'hôtel de ville (9 avril). Ils en furent chassés par les soldats que La Ruelle y avait postés, et refoulés jusque dans la cathédrale de Saint-Lambert. Ils allaient être forcés dans cet asile quand ils demandèrent à parlementer. Ils obtinrent la vie sauve à condition de sortir de la ville. L'indignation de la foule provenait d'un manifeste, où Ferdinand justifiait l'emploi de la force contre ses sujets. « Les Liégeois, » y lisait-on, « sont « comme des chevaux échappés courant

« à toute sorte de liberté et rébellion, « tellement que nostre cité n'a autre as- « semblance que d'un bois plein de vo- « leurs, et dans laquelle un chacun fait, à « tort et à droit, ce que bon lui semble, « tant contre les bourgeois qu'étrangers, « même l'on y tâche de se soustraire et « peu à peu s'émanciper de l'empire ». Le conseil appela à la chambre de Spire de ces accusations et fit publier par La Ruelle un contre-manifeste, dans lequel, il rappelait les torts de l'évêque. Cette guerre de plume ne fit qu'aigrir les esprits et accélérer le mouvement révolutionnaire. Des négociations, en vue du rétablissement de la concorde, avaient été ouvertes à Huy, puis au Val-Saint-Lambert. L'évêque d'Osnabrück, plénipotentiaire de Ferdinand, s'aboucha avec les représentants du chapitre et de la ville. Le nonce, un commissaire impérial et un député espagnol leur prêtèrent leurs bons offices. Plus tard, l'Espagne députa à Liège le marquis de Lède, gouverneur du Limbourg, et l'Autriche, le comte de Nassau. Toutes ces tentatives échouèrent. Chiroux et Grignoux ne pouvaient s'entendre et ils s'imputèrent réciproquement la rupture des négociations. Chacun attendait son salut d'une intervention étrangère. Le prince avait appelé les Croates, Piccolomini, et même le cardinal-infant, gouverneur général des Pays-Bas. La Ruelle, qui, depuis les troubles du 9 avril, régissait la cité et même toute la principauté en dictateur, attaquant ses ennemis à main armée, accablant d'impôts les villes qui avaient embrassé la cause de Ferdinand, destituant et emprisonnant les échevins qui ne punissaient pas à son gré ses adversaires politiques, La Ruelle alla plus loin. Le 16 mai, il adressa à Richelieu la lettre suivante, dont l'original se trouve à Paris :

« Monseigneur,

« Dans le péril de notre liberté et « neutralité où nous sommes, j'ay creu « navoir autre espédient pour remédier « à nos maux que de requérir Monsieur « de Mouzon mon patron pour aller les « représenter à Votre Eminence (bien « que ce voyage ne se puisse faire sinon « qu'au hasard de sa vie) et apprendre « d'Elle si nous demeurerons ainsi aban- « donnés en une nécessité si urgente, « suppliant très humblement Votre « Eminence lui donner croyance que je « suis, etc. »

Bien que cette requête soit rédigée en termes très vagues, qu'on ne puisse s'en prévaloir pour accuser le magistrat liégeois de trahison envers son pays, elle dissipera les illusions de ceux qui croyaient encore à son indépendance et à son intégrité. On ne représentera plus comme le défenseur de la neutralité, le bourgmestre qui réclamait la protection de Richelieu, du ministre qui était alors le plus dangereux ennemi de notre liberté et qui ne se donnait comme le garant de la neutralité liégeoise que pour mieux en profiter; on n'appellera plus patriote incorruptible, le citoyen qui recevait de l'argent et qui se servait du crédit de l'étranger pour se maintenir au pouvoir.

Sorti de charge, le 24 juillet 1636, La Ruelle resta l'ami complaisant du cardinal. Les nouveaux bourgmestres, de Haxhe et Masillon, modérés par tempérament, penchaient vers les conservateurs; bientôt ils n'eurent plus une ombre d'autorité. Quant à lui, il était le vrai chef de la cité; il conservait toute son influence au conseil, où son titre d'ancien bourgmestre lui donnait le droit de siéger. Aussi la France ne le perdit-elle pas de vue. Richelieu songeait alors à reprendre l'offensive aux Pays-Bas, à venger l'échec que ses armes avaient essuyé, l'année précédente, par suite du départ des Hollandais. Plus que jamais, l'amitié des Liégeois lui était nécessaire. Mouzon et La Ruelle, car, désormais, on ne peut plus séparer ces deux hommes unis par une étroite intimité, eurent pour mission de faciliter aux Français l'entrée de la principauté, de tenir les bourgeois en éveil, de les prémunir contre les projets des Espagnols et des Autrichiens, de les amener à se pourvoir de vivres et de munitions « à petit bruict et de longue « main pour ne pas se laisser surpren- « dre à l'improviste » (*Instructions à*

Mouzon, du 3 mars 1637). Pareille mission demandait de la discrétion et de la prudence. Il ne fallait pas qu'on accusât la France de compromettre l'indépendance de la principauté. Trop de zèle aurait pu provoquer des défiances. Pas n'était besoin, recommandait-on de Paris, de porter le peuple à rechercher la protection des fleurs de lys; pareille tentative était inopportune. Il suffisait pour le moment de convaincre les bourgeois de Liège que personne plus que le roi de France n'était intéressé à les défendre. On comptait sur l'habileté de La Ruelle. A lui de perdre le roi d'Espagne et l'empereur dans l'esprit de ses concitoyens; à lui d'insinuer que la cour de Bruxelles méditait d'annexer la principauté aux Pays-Bas; qu'à cette fin, on avait envoyé dans la vallée de la Meuse une armée qui, peu à peu, subjuguerait la ville et toute la principauté. Les exactions des troupes de Piccolomini, les négociations insidieuses entamées par le marquis de Lède et le comte de Nassau, les attentats contre les chefs du parti populaire, contre lui, La Ruelle, en particulier, devaient être dénoncés comme autant de moyens imaginés pour réduire les Liégeois à merci.

La Ruelle était l'homme qu'il fallait pour réaliser ce plan. Habile, énergique, tout-puissant auprès de la populace, assez fort pour l'entraîner, assez adroit pour la diriger ou la maîtriser, le tribun liégeois mit toute son activité à faire réussir les projets de Richelieu. Il signale à Paris tout ce qui est de nature à intéresser les hommes d'Etat français; par lui, la France sait tout ce qui se passe à Liège; non seulement il est prêt à recevoir ses alliés et ses complices, mais il prépare ses concitoyens à demander leur intervention. Lisons la fin de la longue dépêche qu'il adressa à Paris, le 25 février 1637 : « La persécution que « font les ministres et officiers de l'eves- « que contre la cité, la mesme font-ils « contre les villes subalternes. D'où se « tire une cognoissance sommaire de la « misère de notre estat. Nous nous dé- « fendons tant que nous pouvons, mais « comme le party adverse est appuyé sur « les armes espagnoles, notre défence ne « peut pas longtemps subsister, si nous « ne sommes secourus, conservés et pro- « tégés par la justice des armes fran- « çaises ». A entendre le magistrat liégeois, il semblerait que l'Espagne était l'ennemi déclaré de sa patrie. Richelieu a reproduit une accusation analogue dans ses mémoires. Or, rien n'est plus éloigné de la vérité. Loin de viser à conquérir la principauté, la cour de Bruxelles n'était pas en état de défendre sérieusement les Pays-Bas. La correspondance du cardinal infant, gouverneur général de nos provinces, conservée aux archives du royaume, prouve suffisamment que l'Espagne n'eut jamais de vues hostiles sur le petit évêché. On évitait même, à Bruxelles, de déplaire aux Liégeois. Quand Ferdinand réclama l'aide de l'infant, il ne reçut que des promesses vagues ou des secours insuffisants. On préférait qu'il se réconciliât une bonne fois avec ses sujets. C'est pour l'y amener que le marquis de Lède fut député à Liège. Les diplomates espagnols se souciaient peu des embarras de Ferdinand; ils n'entendaient pas entreprendre en sa faveur une expédition qui eût dégarni la frontière méridionale des Pays-Bas. Les accusations de La Ruelle sont donc démenties par l'histoire. Eussent-elles été fondées, rien n'autorisait un ancien magistrat à traiter, de son chef, avec une puissance étrangère. C'était empiéter sur les droits du souverain, du chapitre, des trois états, même de la cité. Si Ferdinand, le souverain légitime, pressé de rétablir son autorité dans une ville rebelle, avait eu tort d'appeler les impériaux et les Espagnols sans consulter la nation, combien plus coupable était un bourgeois, quand il invoquait, sous prétexte de défendre les libertés municipales, un monarque ambitieux qui ne voyait dans les troubles de Liège qu'une occasion d'étendre ses conquêtes, aux dépens des naïfs bourgeois qui auraient joué son jeu?

Cependant les désordres continuaient à Liège. Les échevins dévoués à Ferdinand étaient en butte aux attaques des Grignoux; les deux bourgmestres, trop

modérés, étaient bafoués par la populace. A chaque instant se formaient des attroupements séditieux. On se tirait des coups de fusil dans les rues. Mouzon entretenait l'anarchie, s'évertuait à faire accepter la protection de la France et à introduire ses concitoyens dans la place. Une situation aussi troublée ne pouvait se dénouer que d'une façon tragique. Grâce à La Ruelle, la France était prépondérante à Liège. L'évêque et l'Espagne étaient maudits comme les ennemis de l'indépendance nationale. On comprend la fureur des Chiroux contre l'auteur d'une pareille révolution. Impuissants à ruiner son crédit, ils imaginèrent de l'assassiner. La Ruelle était encore bourgmestre quand on attenta à ses jours. Le meurtrier fut saisi par la populace, accroché à une potence, puis assommé à coups de marteau. Peu s'en fallut que le grand mayeur et le grand prévôt ne subissent le même sort. Le 3 novembre 1636, un cavalier tira sur le magistrat accompagné de sa femme; celle-ci fut seule blessée. Cet insuccès ne découragea pas les ennemis de La Ruelle. Tuer le plus chaud partisan de la France, n'était-ce pas détruire l'influence de ce pays? Un tel meurtre ne serait-il pas pardonné par ceux-là auxquels il profiterait; n'était-il pas excusable au nom de la raison d'Etat, cette raison suprême en matière criminelle, au XVIIe siècle?

C'est ce que se dit le comte de Warfusée. Cet aventurier méditait de rentrer dans ses biens par l'appui de Ferdinand. Mouzon et La Ruelle lui avaient accordé toute leur confiance. Il les trahit de la plus odieuse façon. Dès l'année 1633, nous le voyons offrir ses services au gouvernement des Pays-Bas. En 1636, il informa Ferdinand d'une conspiration qu'il aurait ourdie avec La Ruelle, quelques mois auparavant, pour livrer la principauté à la France, conspiration dont il offrait de fournir les preuves, si le prince intercédait pour lui. Même offre l'année suivante. Ferdinand fit une réponse évasive. Warfusée brusqua les choses; il résolut de tuer La Ruelle. Il rassembla les papiers qui compromettaient l'ancien magistrat, afin de les montrer aux autorités locales lorsque le crime serait consommé. Le 16 avril 1637, il invita le bourgmestre à dîner chez lui pour le lendemain. La Ruelle se rendit à l'heure indiquée, accompagné de deux de ses gardes, Nicolas et Jaspar. Il renvoya le premier et conserva le second qui lui était très attaché. Un moment après, arrivèrent l'avocat Marchand, le chanoine Nys, le chanoine de Kerkhem, le chantre de Saint-Jean; puis l'abbé de Mouzon, en carrosse avec le baron de Saizan, gentilhomme français, la baronne de Saizan et leur fils, au devant desquels s'avancèrent le comte de Warfusée et ses quatre filles. On se mit à table et le repas commença joyeusement. Le comte se sentait, disait-il, de si bonne humeur qu'il voulait s'enivrer et il conviait chacun à en faire autant. Il demanda deux grands verres en forme de flûtes et but à la santé du roi de France; tous se levèrent et burent à la santé de Louis XIII. Vers la fin du premier service le comte parut rêveur; l'un des convives s'en aperçut et le plaisanta. On avait à peine commencé le second service, qu'un certain Gobert, ancien valet de chambre du comte, vint lui parler à l'oreille; il l'avertissait que les soldats espagnols qu'il avait commandés étaient arrivés. Le comte s'entretint quelque temps à voix basse avec l'avocat Marchand, et peu de temps après, l'on vit entrer dans la salle le nommé Grandmont, moine défroqué, suivi d'une vingtaine d'hommes tenant l'épée d'une main et la carabine de l'autre, lesquels, faisant la révérence à la compagnie, passèrent les uns d'un côté de la table et les autres du côté opposé; en même temps, d'autres soldats restés à l'extérieur appuyaient leurs mousquets sur les grilles de fer des croisées. Le comte leur cria : « Messieurs, ne faites « tort à personne ». La Ruelle ayant demandé ce que cela voulait dire, il répondit : « Ce n'est rien, que personne ne « bouge ». Puis changeant de ton : « Messieurs, vous avez bu tantôt à la « santé du roi de France, il faut maintenant crier : Vivent l'empereur et Son « Altesse le prince de Liège ! ». Comme

personne ne répondait : « Qu'on m'em-
« poigne ce galant », dit-il, en désignant Jaspar, qui se trouvait derrière son maître pour le servir à table. « En quoi,
« monseigneur, vous ai-je désobligé pour
« être ainsi traité? » s'écria le domestique. « C'en est fait », poursuivit Warfusée, « il faut marcher ». Puis, désignant La Ruelle : « Saisissez aussi le
« bourgmestre ». — Comment, moi,
« monseigneur ! — Oui, vous », reprit le comte, « et M. l'abbé de Mouzon aussi,
« et M. de Saizan aussi ».

Les soldats emmenèrent le bourgmestre, et Warfusée déclara que tout se faisait par les ordres de Sa Majesté Impériale et de Son Altesse, qui avaient toléré trop longtemps ce qui se tramait à Liège entre le bourgmestre et le parti français; qu'il voulait rétablir l'autorité du prince légitime; qu'il savait bien qu'il s'exposait au ressentiment de la France, mais qu'il s'en consolait en songeant au service qu'il rendait au roi d'Espagne, à l'empereur et à Son Altesse. Il sortit accompagné de Grandmont, se rendit dans la cour où étaient Jaspar et La Ruelle, et s'approchant du bourgmestre, il lui dit : « Ah ! traître, j'aurai
« aujourd'hui ton cœur dans mes mains.
« — En quoi, « lui répliqua celui-ci,
« vous ai-je offensé; m'avez-vous invité à
« dîner pour m'affronter de la sorte? —
« Des cordes, des cordes », s'écria Warfusée. Puis, tirant des papiers de sa poche : « Voilà les ordres de Sa Majesté
« Impériale, du prince-cardinal et de
« Son Altesse; crie merci à Dieu, car il
« faut que tu meures ». Un soldat prêta sa jarretière pour lier le bourgmestre. Alors Jaspar, se tournant vers son maître, lui dit d'une voix piteuse : « Ah !
« Monsieur, j'avais toujours bien dit
« que cela nous arriverait. — Mon-
« sieur le bourgmestre, « continua Warfusée, « vous nous aiderez aujourd'hui à
« réconcilier le peuple de Liège avec son
« prince ». Il commanda à Gobert d'aller chercher deux religieux pour confesser le prisonnier. Deux dominicains, du couvent voisin, accoururent. Il fallut les instances de Warfusée et la menace de faire tuer le bourgmestre sans confession pour les déterminer à accomplir leur triste mission. C'est en vain qu'ils se jetèrent aux genoux du comte pour obtenir la grâce de La Ruelle. Warfusée, ne se possédant plus, parcourait la salle à grands pas, criant : qu'on le tue! qu'on le tue ! Ni Gobert, ni les premiers soldats auxquels il s'adressa ne voulurent remplir l'office de bourreau; d'autres, moins scrupuleux, se jetèrent sur le malheureux bourgmestre, qui tomba percé de plusieurs coups de poignard. On l'acheva avec l'épée de Grandmont. Les meurtriers fouillèrent dans ses poches, en tirèrent deux pièces d'or qu'ils remirent à Warfusée; après quoi, ils revinrent avec les autres soldats dans la salle du festin. Warfusée déclara alors que le bourgmestre était mort bien confessé, bien repentant de ses fautes, après avoir demandé pardon à Dieu, à l'empereur et à Son Altesse. Puis, il fit remettre au chanoine Kerkhem et au chanoine Nys des lettres cachetées pour être envoyées aux différents chapitres de la cité.

Cependant, une certaine agitation se manifestait dans la ville; le bruit s'était répandu que des soldats espagnols étaient entrés dans la cité; l'un des parents de La Ruelle, sachant que celui-ci dînait ce jour-là chez Warfusée, et craignant qu'on ne l'enlevât, courut aussitôt vers la place St-Jean, où il trouva un groupe de bourgeois qui parlait d'un assassinat commis dans la maison du comte. Il frappa violemment à la porte de l'hôtel. Warfusée ouvrit et le laissa entrer avec quelques autres. Il les conduisit au jardin. « Eh bien, messieurs », leur dit-il, « que voulez-vous estre : Fran-
« çais, Espagnols, Hollandais? — Non,
monsieur », répondirent les bourgeois,
« nous voulons rester vrais Liégeois et
« neutraux ». Puis, Warfusée : « Que
« diriez-vous, si le bourgmestre La
« Ruelle avait vendu votre pays et cité,
« et les devait livrer au mois d'août aux
« Français? « Comme ils refusaient de croire à une pareille imputation, le comte leur demanda s'ils connaissaient sa signature? « Très bien », dirent-ils. Warfusée, tirant alors quelques papiers de sa poche : « Tenez, n'est-ce pas là sa

« signature? — Elles sont contrefaites », s'écria l'un des bourgeois. « — Eh bien! « qu'importe? j'ai ordre de Sa Majesté « Impériale et de mon prince de faire « mourir La Ruelle. Il est mort bien con- « fessé et je tiens encore ici M. de Mou- « zon et M. de Saizan. — Ah! monsieur, « que nous dites-vous? La Ruelle est « mort? — Voulez-vous le voir? » ajouta le comte. — « Non! non! à Dieu ne « plaise; laissez-nous sortir à l'instant ». Dans l'entre-temps, la nouvelle que le bourgmestre avait été tué, se répandait par toute la ville; le peuple accourait et l'on heurtait à grands coups à la porte de la maison. Warfusée commença à pâlir. « Conduisez-moi aux bourg- « mestres, messieurs », dit-il aux bourgeois, « je veux parler aux bourgmes- « tres; messieurs, de grâce, je me fie à « vous, sauvez-moi la vie ». Enfin, il leur ouvre lui-même la porte et les laisse partir. Aussitôt, le peuple les entoure pour savoir ce qui se passe. « Le « bourgmestre est assassiné », s'écrient-ils, « aux armes! » Ce fut alors une scène affreuse. La foule se précipita dans la maison du comte, renversant tout sur son passage, délivrant les convives prisonniers, massacrant les soldats espagnols. Quelques-uns s'étaient réfugiés à l'étage; on les y força. « Rendez-vous, « traîtres, » leur cria-t-on; ils se rendirent et remirent leurs armes. Puis on leur commanda de livrer Warfusée qui s'était jeté sur un lit. Les soldats l'en arrachèrent et le livrèrent. Malgré ses supplications, on le traîna du haut en bas de l'escalier jusqu'à la porte de la maison, où il reçut plusieurs coups d'épée. Le peuple se jeta sur lui avec des cris forcenés. On le dépouilla de ses vêtements; on le traîna par les pieds jusque sur le marché, où il fut pendu à une potence la tête en bas; puis, il fut mutilé de tous ses membres, brûlé et ses cendres furent jetées dans la Meuse. La foule n'était pas encore assouvie. A l'instigation de Mouzon et de Saizan, elle massacra l'avocat Marchand et l'échevin Théodore de Fléron, deux profonds jurisconsultes, innocents du meurtre de La Ruelle. On raconte qu'un des assassins de Fléron se jeta sur son cadavre, en suça le sang et en dévora des lambeaux. Quelques papiers saisis sur le comte de Warfusée, firent croire que les carmes avaient trempé dans le complot. On courut à leur couvent et on y commit toutes sortes de profanations. Les religieux se réfugièrent à Huy. Les jésuites furent encore plus maltraités; on poignarda le recteur, on blessa plusieurs pères, on chassa les autres de la ville; la sacristie et les meubles du collège furent pillés.

Le corps de La Ruelle fut exposé au public, dans sa maison, pendant deux jours, et à la cathédrale, le troisième jour. Il fut enterré avec un grand concours de monde dans l'église de Saint-Martin-en-Ile, près du tombeau de Beeckman. On retrouva son corps intact, en 1797, quand on entreprit la démolition de l'église. Il fut sauvé de la destruction par le docteur Anciaux et passa dans différentes mains jusqu'à ce que Capitaine, père, le remit à l'Institut archéologique liégeois, remise qui eut lieu en 1857, après un examen minutieux du cadavre par le docteur Spring. La Ruelle avait eu des obsèques solennelles à la cathédrale, le 2 mai 1637; un religieux minime, Antonius a Castro, prononça son oraison funèbre. Par un arrêt du conseil communal, le jour de la fête du Saint-Sacrement, les trente-deux métiers jurèrent dans le même sanctuaire de défendre la neutralité, de rester à jamais vrais, bons et loyaux Liégeois, de poursuivre tous les désordres, « particulièrement l'horrible for- « fait commis dans la personne du sei- « gneur de La Ruelle, de précieuse « mémoire ». La veuve du bourgmestre reçut de la cité une somme de vingt-cinq mille florins et du roi de France, une pension de deux mille florins.

Warfusée avait-il eu des complices? On retrouva dans son pourpoint des lettres préparées pour les autorités locales, où il justifiait son meurtre d'un ordre de l'empereur. Peut-on se fier à ces déclarations de Warfusée? L'empereur étant loin, il pouvait, sans crainte d'être désavoué; lui imputer la concep-

tion première du crime. Le service qu'il rendait à la cause catholique était si grand qu'il lui était permis d'espérer, non seulement qu'on ne le poursuivrait pas, mais même qu'on lui pardonnerait ses fautes antérieures. A dire le vrai, l'empereur Ferdinand III ignorait les événements qui avaient révolutionné la ville de Liège, quand l'ambassadeur d'Espagne vint lui en parler. Aussi, nous ne croyons pas à une complicité de sa part, complicité dont il n'y a d'autre preuve que les papiers trouvés dans les vêtements de l'accusé, d'un imposteur qui avait commis trop de crimes pour qu'on pût avoir foi dans ses allégations. C'était l'évêque Ferdinand qui profitait le plus de la mort de l'ancien bourgmestre. Nul ne s'étonnera que, dans ce déchaînement des passions populaires, alors que les soupçons s'égarent si facilement, on l'accusât d'avoir trempé dans le complot. Mais, sans être resté sourd aux insinuations de Warfusée, ni indifférent à ses offres de service, Ferdinand n'alla pas jusqu'à ordonner le meurtre d'un rebelle dont il pouvait obtenir la condamnation d'un tribunal régulier. Il protesta contre les imputations dont il était l'objet, et ordonna à son grand mayeur d'ouvrir une enquête. Des soldats du petit fort de Navagne avaient aidé Warfusée à consommer son crime. On supposa qu'ils obéissaient à un ordre du gouverneur des Pays-Bas. Or, tout démontre que le cardinal infant resta étranger à la mort de La Ruelle. Ce prince, comme on le voit dans sa correspondance, ménageait les Liégeois; il lui répugnait de se compromettre inutilement et de se faire d'éternels ennemis en voulant châtier un peuple dont il connaissait la fierté indomptable. Veut-on la preuve de son innocence? Il demanda des explications au marquis de Lède, gouverneur du Limbourg, au sujet de l'assassinat de l'ancien bourgmestre et de la part que la garnison de Navagne y aurait prise, demande inexplicable si le lieutenant du roi catholique avait lui-même ordonné le meurtre. Tout démontre donc que Warfusée n'eut pas de complice. Comme il possédait la preuve des intrigues du magistrat dont il avait été, un moment, le confident ou le complice, il put se dire qu'en la produisant au grand jour, il obtiendrait facilement son pardon de la population désabusée. Il pensait qu'en exécutant le plus grand ennemi de l'Espagne et de l'Autriche, en immolant un agitateur qui avait déjà été mis hors la loi pour rébellion contre son prince, il irait au devant d'un désir que les deux cours catholiques n'osaient formuler catégoriquement, mais dont la réalisation les comblerait de joie. Il n'est pas impossible, non plus, qu'il ait reçu, comme les assassins de Waldstein, l'ordre d'arrêter La Ruelle, ordre qu'il se réservait de montrer aux autorités liégeoises et qu'il l'aurait outrepassé, dans un excès de zèle assez ordinaire chez ceux qui ont à faire oublier un passé compromettant. Quant à l'acte de la conjuration, qu'il prétendait posséder, il n'a jamais été publié par les Grignoux, quoiqu'il doive être tombé entre leurs mains comme les autres papiers et les lettres retrouvés dans les habits de Warfusée. Comme le remarque un écrivain, si l'acte était authentique, les Grignoux avaient tout intérêt à le détruire; s'il était apocryphe, ils avaient tout intérêt à le publier pour confondre la calomnie.

La Ruelle avait été le chef le plus écouté du parti populaire. Après sa mort, il fut honoré comme un martyr. On le regarda comme le citoyen intègre et désintéressé, le patriote clairvoyant, le défenseur intrépide des franchises municipales et de la neutralité. Son portrait figura dans les chambres des métiers jusqu'au jour de la réaction. La révolution de 1789 le remit en honneur. A notre époque, les avis sont partagés. Les uns le considèrent comme le type de la loyauté et de la bravoure, le héros sans peur et sans reproche qui tenta de défendre son pays contre les entreprises de l'Espagne et de l'Autriche, et de l'affranchir de la tyrannie cléricale. Les autres l'accusent de s'être vendu à l'étranger, d'avoir préparé à un monarque ambitieux l'annexion d'une partie de nos provinces. Pour nous, La Ruelle ne fut

qu'un simple démagogue de capacité médiocre, que sa mort tragique sauva seule de l'oubli. La confiance illimitée qu'il accorda à Warfusée témoigne de son manque de perspicacité. Il avait vu plus loin que son maître, ce brave Jaspar, qui lui disait, le jour du fatal banquet : « Ah! monsieur, j'avais toujours bien » dit que cela nous arriverait. » En se liant avec Mouzon, La Ruelle favorisa la politique conquérante de Richelieu. Son grand crime fut d'avoir appelé l'étranger pour accabler ses adversaires. La cause qu'il défendait fût-elle mille fois plus juste, il ne lui appartenait pas, simple bourgmestre de la cité, de diriger le gouvernement extérieur de la principauté, de faire d'une puissance étrangère l'arbitre des différends de ses concitoyens avec leur prince. Comme le parti qu'il représentait, La Ruelle voyait dans la cité de Liège une république autonome, dont les droits balançaient ceux de l'évêque, le souverain légitime. Cette erreur, commune à tous les Grignoux, fut le point de départ de ses fautes, fautes que l'historien impartial doit signaler, quelle que soit sa sympathie pour la cause populaire, quelle que soit sa pitié pour le malheureux bourgmestre qui en fut le plus énergique défenseur.

La Ruelle avait épousé Ida De Cerf, de Chênée. Il en eut plusieurs enfants. L'un d'eux, François de La Ruelle, fut échevin de Liège et mourut, dans cette ville, en 1709, sans avoir été marié. Il avait résigné sa charge au célèbre Mathias de Louvrex, arrière-neveu de ce malheureux Fléron que nous avons vu immolé à la vengeance populaire, *à raison du tort fait à son oncle*, suivant l'expression du généalogiste Loyens. On ne sait pas ce que devinrent les autres enfants de La Ruelle.

H. Lonchay.

Archives des affaires étrangères à Paris, *Liège*, reg. 1. — Archives du royaume à Bruxelles : *Secrétairerie d'Etat espagnole* (correspondance du cardinal infant) ; *Secrétairerie d'Etat allemande* (correspondance de Ferdinand de Bavière) ; — *Papiers d'Etat et de l'Audience* (correspondance de l'avocat de Marche). — Archives de l'Etat, à Liège : *Conclusions capitulaires*, années 1630 à 1637. — Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège*. — Pamphlets et brochures du temps, réédités par Capitaine et de Theux, dans les *Bibliophiles liégeois*, sous le titre de : *Documents relatifs à La Ruelle*. — *Histoire tragique, ou relation véritable de ce qui se passa au tragique banquet warfuséen*, avec une gravure en taille douce de Natalis, représentant La Ruelle étendu sur un lit. — *Brevis narratio de cædibus Sebastiani Ruelli, exconsulis Leodiensis, et Renati Renessi, comitis de Warfusee, aliisque illatis earumque circunstantiis*, publiée par Gachet dans les *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. III. — Helbig, *Mémoire concernant les négociations de la France, relatives à la neutralité du pays de Liège en 1630* ; *Chiroux et Grignoux* (Publications des Bibliophiles liégeois). — *Récit de la négociation et expédition faicte en l'ambassade de Jean Louys, comte de Nassau, vers les seigneurs bourguemaistres, conseil et magistrat de la noble cité de Liège*. Liège, 1636. — *Conférences et traicté du S. marquis de Lède avec ceux de Liège, et articles proposés au conseil de la cité, le 21 août 1836*. — Bibliothèque royale à Bruxelles : *Recueil de Leodiensia*, t. II. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. III : *Rapport sur l'authenticité des restes mortels du bourgmestre Sébastien de La Ruelle, conservés au musée provincial de Liège*. — *Testament de La Ruelle*. — *Historia populi Leodiensis*, t. III. — Bouille, *Histoire de la ville et du pays de Liège*, t. III. — Villenfagne, *Histoire de Spa ; Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*. — Crassier, *Recherches et dissertations sur l'histoire de la principauté*. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*. — De Gerlache, *Histoire de Liège*. — Polain, *Récits historiques du pays de Liège*. — Hénaux, *Histoire du pays de Liège* (3e éd.), t. II. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au* XVIIe *siècle*, t. I. — H. Lonchay, *La principauté de Liège, la France et les Pays-Bas, au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle* (Mémoires cour., in-8°, de l'Académie royale de Belgique, t. XLIV).

LASALLE (*Jean* **DE**), poète latin, naquit à Furnes, vers la fin du XVIe siècle. Bachelier en théologie, ainsi qu'en droit civil et canon, il exerça les fonctions pastorales au village de Thildonck, entre Louvain et Malines. Il y mourut vers 1658. Il a publié un recueil de petits poèmes sous le titre : *Confutatio Joannæ Papissæ una cum celeberrimis beatissimæ Virginis Mariæ laudibus...* Louvain, Phil. Dormalius, 1633; in-12. Ces poésies, dédiées à l'archevêque de Malines, Boonen, n'ont guère de mérite littéraire. L'auteur s'y livre, notamment, à des déclamations dépourvues d'atticisme contre les hérétiques. On peut juger de son goût littéraire par ces deux vers, où il explique comment Luther, gorgé de vin, éteignit les flammes du purgatoire :

Hinc mare tam vastum diffusa urina creavit
Ut bona purgantes stinxerit unda rogos.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. litt.*, t. XVIII, p. 183. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II.

*LA SERNA SANTANDER (*Charles-Antoine* DE), bibliographe, né à Colindres (Vieille-Castille), le 1er février 1752, mort à Bruxelles, le 23 novembre 1823. Après avoir étudié au collège des Jésuites, à Villegarcia, et à l'université de Valladolid, il vint habiter, vers 1772, chez un de ses oncles maternels, qui était depuis longtemps fixé à Bruxelles. Simon-Antoine de Santander San Juan était un fervent bibliophile, comme la plupart des membres de sa famille. Il n'eut pas de peine à inspirer le goût des livres à son neveu, et celui-ci l'aida bientôt à former une magnifique bibliothèque, parfaitement composée. En même temps, Charles La Serna se mit en rapport avec les bibliographes les plus instruits de l'époque, tels que de Murr, Crevenna, et surtout l'abbé Mercier de Saint-Léger, avec lequel il entretint des relations d'étroite amitié. Mercier étant tombé plus tard dans la misère, La Serna poussa l'abnégation jusqu'à écrire à François de Neufchâteau, qui était alors ministre de l'intérieur, pour lui offrir de céder à son ami sa place de conservateur de la bibliothèque de Bruxelles. Le ministre n'accepta pas cette généreuse proposition, mais il fit une pension mensuelle de 200 francs à Mercier, qui mourut peu de temps après, à Paris, le 13 mai 1799.

Le premier essai bibliographique de La Serna est le catalogue de la bibliothèque du conseiller Del Marmol qu'il rédigea, en 1791, par complaisance. L'année suivante, Simon Santander mourut, laissant sa collection à son neveu, qui, poussé par le besoin, se vit forcé de la vendre. « Je fais un grand sacri-« fice », écrit-il, en effet, à son frère aîné, « et qui coûte à ma passion plus « que je ne saurais jamais vous expri-« mer réellement, ni par écrit, ni autre-« ment. Je sacrifie au besoin impérieux « le seul plaisir que j'aie eu dans le « cours de ma vie, le seul qui me reste, « et le seul que je pouvais espérer dans « l'attente du triste avenir que me font « présager les calamités actuelles de ces « temps malheureux. J'abandonne dix-« huit ans de soins assidus et de peines « employées à former cette collection « qui me coûte, après tout, le dérange-« ment total de ma santé. La seule idée « de me voir privé d'une jouissance si « conforme à mon inclination naturelle, « et qui a servi d'adoucissement aux « afflictions qui ont été la suite de mes « infortunes, attriste mon âme, déjà « trop affectée, d'ailleurs ; mais enfin, « vous le savez, il faut que j'endure ce « contretemps fâcheux, il le faut sans « doute ». Charles La Serna rédigea lui-même le catalogue de la bibliothèque de son oncle, répertoire volumineux, dont les notes attestent à la fois son goût et l'étendue de ses connaissances. Mais les événements politiques qui bouleversèrent alors l'Europe empêchèrent la vente ; ce ne fut qu'en 1809 que le célèbre libraire Renouard lui acheta, au prix de 60,000 francs, sa bibliothèque, considérablement augmentée dans l'entre-temps. Nommé conservateur de la bibliothèque de Bruxelles par le gouvernement français, La Serna déploya dans ces fonctions, qu'il occupa jusqu'en 1811, un zèle et un dévouement qui lui méritent la reconnaissance des lettrés. Il a raconté lui-même, dans un de ses ouvrages, les multiples démarches qu'il fit pour doter Bruxelles d'une bibliothèque publique, d'un musée de peinture, de cabinets de physique et d'histoire naturelle et d'un jardin botanique. Grâce à son activité et à ses talents, il parvint à faire du dépôt confié à ses soins, une des plus riches bibliothèques départementales de l'empire français. Mais, ayant lancé, en 1811, une proclamation en faveur de Ferdinand VII, il fut destitué par Napoléon, qui choisit Ch. Van Hulthem pour le remplacer. Privé des ressources d'un vaste dépôt public, ne possédant plus sa collection particulière, La Serna songea à se refaire une bibliothèque. Celle qu'on vendit après sa mort ne se composait que de 579 articles ; mais on y remarquait des éditions rares du XVe siècle, une centaine de livres sur les arts, qui avaient appartenu à son beau-père, Pierre-Jacques Baert, et des manuscrits provenant de son oncle Juan Manuel de Santander y Zorilla,

premier bibliothécaire du roi d'Espagne, à Madrid. Outre ses catalogues, La Serna a publié un mémoire remarquable sur l'origine des signatures et des chiffres dans les livres, où il attribue l'honneur de ces inventions respectivement à Jean Koelhof de Lubeck, imprimeur à Cologne, et à Arnold Ter Hoernen, imprimeur flamand également établi à Cologne, — ainsi qu'un dictionnaire bibliographique des éditions les plus rares du XV^e siècle, précédé d'un essai sur l'origine et l'histoire de l'imprimerie, où il a mis en œuvre les nombreuses notes bibliologiques qu'il avait rassemblées en formant sa bibliothèque. Son ouvrage capital, à nos yeux, est son mémoire sur l'ancienne bibliothèque de Bourgogne ; il ne se contente pas de faire l'histoire de ce dépôt; mais, comprenant que l'histoire d'une bibliothèque aussi importante ne peut être séparée de l'histoire littéraire, il y donne également des renseignements intéressants sur les lettres belges au moyen âge.

Voici la liste complète de ses ouvrages : 1. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu messire Théodore-Jean-Laurent Delmarmol.* Bruxelles, Lemaire (1791); in-8°. — 2. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu don Simon de Santander.* Bruxelles, Lemaire, 1792; in-8°, 4 vol. Ce catalogue a reparu, en 1803, avec de nouveaux titres, des cartons pour les additions et les changements, et un volume de supplément. — 3. *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique.* Bruxelles, Arm. Gaborria, an IV (1796); in-8°. Ce mémoire a été réimprimé, en 1803, par Jansen, dans son *Essai sur l'origine de la gravure;* il est dédié à Ch. Van Hulthem. — 4. *Præfatio historica in veram et genuinam collectionem veterum canonum ecclesiæ Hispanæ a divo Isidoro.* Bruxelles, Arm. Gaborria, an VIII (1800); in-8°. La Serna possédait le manuscrit de cette collection rassemblée par le jésuite André Burriel, et qu'il se proposait de publier. — 5. *Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle.* Bruxelles, J. Tarte, an XIII (1805)-1807; in-8°, 3 vol. — 6. *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles.* Bruxelles, A.-J.-D. De Braeckenier, 1809; in-8°. La Serna a encore fait tirer 80 exemplaires sur vélin de l'édition de Virgile entièrement gravée, publiée par H. Justice, à La Haye, en 1757-1765, et dont il avait retrouvé les cuivres. Il a laissé quelques manuscrits sans grande importance.

Paul Bergmans.

De Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, 1848, p. 133-183, et les sources citées dans cet article.

LASSUS (*Roland* DE), célèbre compositeur belge du XVI^e siècle, naquit à Mons en 1520, selon la date la plus probable. Dans la seconde édition de sa *Biographie universelle des musiciens*, François Fétis, a fait disparaître, en grande partie, l'incertitude qui régnait sur son origine et sur sa naissance. On a cru longtemps, presque jusqu'à nos jours, que son nom véritable était Roland *Delattre* ou *de Lattre*, dont les Italiens auraient fait *Orlando di Lasso* (1), et qui serait devenu *Lassus*, en prenant une terminaison latine, bien qu'en latin ont l'ait souvent appelé *Lassusius*. Mais il est prouvé aujourd'hui que le nom patronymique de notre artiste est bien *de Lassus*. Cette famille, qui n'était pas encore éteinte au siècle dernier, existait à Mons dès le XVI^e siècle. Un fief du Hainaut portait son nom : le fief de Lassus, situé à Callenelle (2). Nicaise de Lassus, homme de la cour de Mons, fut présent à la cérémonie de la charte octroyée par cette cour, au château de Mons, le 6 novembre 1391, en interprétation de l'ordonnance du 5 août précédent sur les homicides, etc. En 1365, Isabeau de Lassus habitait la *Ghierlande*, rue où est né Roland. Ce qui a induit en erreur sur le nom et l'origine de

(1) Les Italiens ont traduit *de Lassus* par *di Lasso*. Si son nom eût été *Delattre*, *de Latre* ou *de l'Atre*, ils l'auraient traduit par *del Atrio*.

(2) Il y avait aussi, dans la Flandre occidentale, un fief du nom de Lassus, dépendant du château de Courtrai. Serait-ce de l'un de ces fiefs que proviendrait la famille de Lassus établie à Mons ? La terminaison en *us* serait favorable à cette hypothèse : *Lassus*, là sus, là haut; *Lassous*, en bas, à terre.

Lassus, c'est l'anecdote racontée par l'annaliste hennuyer Vinchant, parfois aussi crédule que mal informé. Voici ce qu'il dit dans ses *Annales du Hainaut :* « L'an 1520, fut né en la ville de Mons « Orland dit *de Lassus*. Il fut de son « temps le prince et le phénix des mu- « siciens. Il fut né donc en la rue dicte « *Gerlande*, à l'issue de la maison por- « tant l'enseigne de la *Noire Teste*. Il « fut enfant de chœur à l'église de « Saint-Nicolas de la rue de Havrecq. « Après que son père fut, par sentence « judicielle, contraint de porter en son « col un pendant de fausses monnoies et « avec iceluy faire trois pourmaines (pro- « menades) publiquement à l'entour d'un « hourd (échafaud), dressé pour avoir « esté convaincu d'estre faux monnoyeur, « le dit Orland, qui s'appeloit *Roland de « Latre*, changea de nom et de surnom, « s'appelant *Orland de Lassus*, et aussi « quitta le pays et s'en alla en Italie « avec Ferdinand de Gonzague, qui « suivoit le party du roy de Sicile, etc. » Ce faux monnayeur a existé et il est appelé, dans la sentence du 14 février 1550 (1551 n. st.) « *Jehan de Lassus, alias* « le Prescheur, aussy natif de laditte « ville de Mons » (registre aux criées criminelles, ou *Livre rouge*, de 1548-1583, fol. v°. Archives de l'Etat, à Mons). Le compte du massard de la ville de Mons, de la Saint-Remi 1550 à pareil jour 1551 (fol. cvj), contient des articles d'où il résulte que *Jehan de Lassus*, dit le Prescheur, mercier, prisonnier pour avoir forgé des deniers de plomb semblables à ceux du chapitre de Maubeuge, fut battu de verges publiquement et banni avec ses compagnons. On ignore si Jehan de Lassus a pu avoir quelque parenté avec Roland; mais, à coup sûr, il n'était point son père. Fétis, aidé des conseils de M. Devillers, le savant archiviste de l'Etat, à Mons, a hautement répudié l'opinion de Vinchant, admise d'abord par lui, comme par H. Delmotte, par son traducteur allemand Dehn, et par Adolphe Mathieu, qui a vainement dépensé sa verve poétique à faire effacer une prétendue tache originelle par l'éclat du génie.

Voici les preuves que le consciencieux musicologue apporte à l'appui de sa thèse, et elles sont péremptoires : « J'ai « examiné l'anecdote qui concerne le « père supposé de Lassus, et j'y ai trouvé « d'assez grandes difficultés qui me l'ont « fait révoquer en doute. Et d'abord, il « est à remarquer que Lassus n'était âgé « que de douze ans lorsqu'il fut conduit « en Italie par Ferdinand de Gonzague, « suivant ce que Samuel Quickelberg, « compatriote et ami de l'artiste, a écrit « sur sa vie. Or, ce n'est pas à cet âge « qu'on est capable de prendre des ré- « solutions semblables à celles dont parle « Vinchant. En second lieu, on voit aussi « dans la notice de Quickelberg que « Lassus, lorsqu'il était maître de cha- « pelle de Saint-Jean de Latran, à « Rome, se rendit de cette ville à Mons, « pour revoir ses parents, qui étaient « vieux et malades. S'il eût eu honte de « son origine, c'est alors surtout qu'il « eût voulu la cacher. Enfin, si le père « de ce grand artiste eût été condamné « comme faux monnayeur, nul doute « que, suivant les coutumes de ce temps, « il eût été banni de la ville (1), après « avoir subi la peine infamante dont « parle le chroniqueur, et que Lassus « n'eût pas eu la pensée de le retrouver « à Mons ».

Ce n'est pas seulement sur son origine que les incertitudes ont régné, c'est encore sur la date de sa naissance et même sur celle de sa mort. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que son compatriote et ami, Samuel Van Quickelberg, le fait naître en 1530 (2). On suppose que c'est par suite d'une faute d'impression, car Lassus ne peut avoir été nommé maître de chapelle en 1541, à Saint-Jean de Latran, s'il était né en 1530. Dans son ouvrage, *The science and practice of Music*, Hawkins prétend prouver l'exactitude de cette date par une épitaphe placée sur le monument de Lassus. C'est une complète erreur. La date de

(1) Nous venons de voir que Jehan de Lassus le fut en effet.

(2) La notice de Van Quickelberg est insérée dans la troisième partie des *Prosopographiæ heroum atque illustrium virorum totius Germaniæ* de Henri Pantaléon (Bâle, 1566; in-4°).

1520 donnée par Vinchant doit être la date exacte. Elle est confirmée, d'ailleurs, par l'historien de Thou, qui constate que l'illustre maître est mort en 1594, à soixante-treize ans passés. Cette dernière date est attestée par le témoignage de l'épouse de Lassus.

Samuel Van Quickelberg, qui devait le savoir, dit que l'artiste était doué d'une si belle voix qu'il fut enlevé trois fois à sa famille, étant enfant de chœur à Saint-Nicolas en Havré, et que, la dernière fois, on consentit à le laisser à Saint-Didier, près de Ferdinand de Gonzague, général de Charles-Quint et vice-roi de Sicile, qui l'emmena avec lui, dans sa douzième année, à Milan, puis en Sicile. C'est à Milan et en Sicile, en effet, que Lassus acheva son éducation musicale. En 1538, Constantin Castriotto, auquel il s'était attaché, le conduisit à Naples, où il resta trois ans au service du marquis de la Terza. En 1541, il partit pour Rome, où le cardinal-archevêque de Florence, grand amateur de musique, le logea six mois dans son palais. C'est alors qu'il fut nommé maître de chapelle à l'église Saint-Jean de Latran. Le musicien montois ne devait-il pas avoir un talent exceptionnel pour conquérir une position si élevée à l'âge de vingt et un ans, dans la capitale du monde chrétien, où les grands compositeurs de l'Italie allaient chercher la consécration de leur gloire dans la musique religieuse? En 1543, selon Van Quickelberg, Lassus quitta ses fonctions de maître de chapelle pour aller revoir à Mons ses vieux parents atteints de maladie grave et qu'il ne retrouva plus vivants. En proie à de douloureux souvenirs, il ne s'arrêta pas longtemps dans sa ville natale, qui a dû cependant se montrer fière du nom qu'il s'était fait à l'étranger. Il visita l'Angleterre et la France avec le noble Napolitain César Brancaccio, puis alla s'établir pour deux ans à Anvers. Ici les dates présentent encore cette singulière confusion qu'on s'étonne de rencontrer sous la plume de Van Quickelberg. C'est en 1554 que Lassus vint habiter Anvers. Et l'on se demande ce qu'il a fait pendant onze ans, c'est-à-dire depuis son retour à Mons jusqu'en 1554, où commença son séjour aux bords de l'Escaut. Le voyage d'Angleterre et de France n'aurait pu durer si longtemps sans qu'il en restât quelque trace. Il n'a pas même dû traverser Paris, puisqu'il déclare, en 1571, qu'il vit alors cette ville pour la première fois. Fétis suppose, non sans raison, qu'il partit pour Naples en quittant Mons, et que c'est de là qu'il fit avec César Brancaccio un voyage en Angleterre et en France, d'où il se rendit à Anvers. Il resterait encore à expliquer cependant comment ce Napolitain d'illustre famille aurait voyagé en France sans voir Paris. La notice de Van Quickelberg doit être exacte pour le séjour du compositeur à Anvers. Le narrateur était Anversois lui-même. Il raconte que Lassus vécut, pendant deux ans, dans la société des hommes les plus distingués par le savoir et la naissance, auxquels il inspira le goût de la musique et dont il fut très aimé et vénéré; que de là il fut appelé à Munich, en 1557, avec d'autres Belges, par le duc Albert de Bavière, le plus grand Mécène musical de l'Allemagne à cette époque; qu'il fut nommé, en 1562, premier maître de cette chapelle, et que, revenu en Belgique et à Anvers, il emmena avec lui en Bavière les meilleurs chantres pour le service du prince. L'activité de Lassus fut grande à Anvers. Il n'avait publié jusque-là que son premier livre de messes et le premier livre de ses motets, chez Antoine Gardane, à Venise, en 1545. A dix ans d'intervalle, nous voyons paraître chez Tilman Susato le second livre des motets du maître, sous ce titre : *Sacræ cantiones vulgo motectæ appellatæ, tum viva voce, tum omnis generis instrumentis cantatu commodissime. Liber secundus quinque et sex vocum.* L'année suivante (1556), Jean Laet publia une deuxième édition du premier et du second livre des motets de Lassus, avec le titre italien : *Primo et secundo libro de motétti, a cinque et a sei voci nuovamente posti in luce.*

Lorsque Lassus arriva à Munich, il n'avait que le titre de maître de la mu-

sique de la chambre. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il succéda à Dasser, en qualité de maître de chapelle. Massimo Trojano (1), musicien italien au service du duc de Bavière, nous dit que l'ignorance de la langue allemande avait empêché notre compatriote d'obtenir immédiatement la maîtrise à laquelle voulait l'élever le souverain bavarois, juste appréciateur du talent. Lassus ne tarda pas à être en crédit auprès du duc Albert, qui admirait en lui, non seulement la supériorité de son génie musical, mais son savoir et la dignité de sa vie. A peine était-il d'un an à Munich qu'il épousa Régine Wechinger, dame d'honneur de la duchesse régnante. En 1560, il avait sous sa direction un groupe imposant d'artistes de mérite, dont le nombre augmenta d'année en année. Bientôt la chapelle ducale fut la première de l'Europe. C'est alors, entre 1560 et 1575, qu'Orland de Lassus parvint à toute la maturité et à toute la splendeur du talent. Si Palestrina le dépassait dans son genre à lui, Lassus avait acquis une renommée européenne, qui tenait, nous le verrons tout à l'heure, au caractère même de sa musique. Il était proclamé le *prince des musiciens*, non seulement en Allemagne, mais en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Aussi les princes et les rois cherchèrent-ils à se l'attacher en le comblant de faveurs. En 1570, l'empereur Maximilien lui conféra des titres de noblesse transmissibles à ses enfants légitimes et à leurs descendants des deux sexes. Le pape Grégoire XIII, en 1571, le nomma chevalier de Saint-Pierre, à l'Eperon d'or (*al Sperone d'oro*). La même année, Lassus vint à Paris pour la première fois, comme il l'a dit lui-même dans une dédicace au duc Guillaume de Bavière, en tête d'un recueil de ses *Moduli quinis vocibus unquam hactenus editi* (Paris, Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1571). Il fut présenté à la cour par son éditeur Adrian Le Roy, excellent musicien lui-même, et Charles IX lui fit le plus brillant accueil et les plus riches présents. Ce roi, de sinistre mémoire, avait une âme de poète et d'artiste. Deux ans plus tard, il offrit à Lassus la maîtrise de sa chapelle, avec un traitement très élevé. On dit même que, pour étouffer ses remords de la Saint-Barthélemy, il avait fait composer pour lui les *Sept Psaumes de la pénitence*, l'œuvre capitale de notre compositeur; et, l'imagination achevant, la légende représenta Lassus faisant exécuter son œuvre devant le roi, comme David dissipant aux accords de sa harpe la mélancolie et les remords de Saül. Voici comment Schmiedhamer, bibliothécaire de Munich, fait évanouir ce mythe dans une lettre à Henri Delmotte, sous la date de 1830 : « Il serait peut-
« être bon de réfuter l'opinion erronée
« de plusieurs historiens qui prétendent
« qu'Orlando di Lasso avait mis en mu-
« sique les *Sept Psaumes de la pénitence*,
« à la demande de Charles IX, roi de
« France, en expiation du crime de la
« Saint-Barthélemy. Ce fait est évidem-
« ment faux, car : 1° le premier volume
« contenant la copie de la musique, ainsi
« que l'explication des tableaux par Van
« Quickelberg, était déjà achevé en 1565,
« et le second en 1570; donc l'original
« de la composition avait dû être ter-
« miné avant 1565, et avant qu'on com-
« mençât la copie magnifique dont il
« s'agit. Or, le massacre, où plus de
« trente mille huguenots périrent dans
« une seule nuit, n'eut lieu que le
« 24 août 1572; 2° Samuel Van Quic-
« kelberg, dans l'exorde de sa préface
« sur l'explication des tableaux du ma-
« nuscrit, dit expressément qu'Orlando

(1) *Discorsi di trionfi, giostre, apparati, e delle cose più notabili fatte nelle nozze dell'illustr. ed excell. signor Duca Guglielmonte* (Munich, Adam Berg; in-4°), p. 64.

« Trojano dit, dans cet écrit, que Lassus fit « exécuter à la cérémonie du mariage de ce prince « un *Te Deum* à six parties, dans lequel il y avait « de beaux trios et quatuors; cette composition « ne figure pas parmi celles de l'illustre maître « qui ont été publiées. Le lendemain (23 février « 1568), il fit entendre dans la chapelle ducale « une messe à six parties pour voix et instru- « ments à vent, qu'il avait composée pour cette « circonstance. *Donner des éloges à cet ouvrage*, « ajoute Trojano, *ce serait vouloir ajouter de « l'eau à la mer et des étoiles au ciel.* » (Fétis).

Notons que, s'il est vrai qu'en 1568, Lassus était, comme le dit Trojano, depuis douze ans au service du duc de Bavière, il y est entré en 1556; ce serait donc en 1560 qu'il fut nommé maître de chapelle, et non en 1562.

» di Lasso avait reçu du prince Albert V » l'ordre de composer cet ouvrage ».

Lassus, qui jouissait de l'amitié de son prince, craignait de paraître ingrat en acceptant les offres pourtant si avantageuses du roi de France. Mais le duc Albert lui-même fut assez généreux pour l'engager à ne pas refuser les dons que lui présentait la fortune. Lassus partit, en effet, pour Paris avec sa famille. Il était à Francfort quand lui parvint la nouvelle de la mort de Charles IX (1574). Il reprit immédiatement le chemin de Munich, où le duc lui rendit ses fonctions et y ajouta de nouvelles faveurs. Ce prince fit même un panégyrique pour célébrer le retour de celui qu'il appelait *la perle de sa chapelle*. Il lui garantit, par un acte daté du 23 avril 1579, la jouissance irréductible de ses appointements consistant en 400 florins. La mort de ce prince fut un malheur pour Lassus; Guillaume V, malgré son dilettantisme et sa générosité, n'eut pas le même attachement que le duc Albert pour le grand compositeur. En 1587, il lui fit don d'un jardin à Meising, et accorda à son épouse une pension de 100 florins. Désirant être dispensé du service quotidien de la chapelle qui lui causait beaucoup de fatigue, et voulant consacrer ses dernières années à la composition de ses nouveaux ouvrages, Lassus sollicita du prince l'autorisation d'aller passer quelques mois chaque année dans sa campagne de Meising. En lui accordant cette faveur, le duc Guillaume lui diminuait son traitement de moitié, en lui promettant de prendre soin de ses deux fils aînés Ferdinand et Rodolphe. Lassus ne put se résoudre à cet amoindrissement de ses ressources, et continua ses fonctions de maître de chapelle, se livrant, dans ses heures de loisir, à la confection de ses nouvelles œuvres et au perfectionnement des anciennes, comme nous l'ont appris les témoins de sa vie. C'était un travailleur infatigable, dont l'ardeur ne fut jamais plus grande qu'à la fin de sa vie. Pour lui, le travail était un devoir. » Tant que Dieu me prête la santé », disait-il, » il ne m'est pas permis » d'être oisif ».

Cette activité fébrile finit par déranger sa raison. Il revint un jour de Meising dans un état lamentable. Sa tête égarée ne lui laissait plus reconnaître ni sa femme ni ses enfants. La princesse Maximilienne, sœur du duc Guillaume, envoya son médecin au malade. Sa santé parut se rétablir, mais la raison était perdue. Ce n'était plus, dit sa femme, cet homme toujours gai et serein; dans sa mélancolie profonde, sans cesse la pensée de la mort était présente à son esprit. En vain, le duc lui fit savoir par son médecin qu'il continuerait à jouir de tout son traitement. Rien ne pouvait dissiper sa tristesse incurable. Il ne tarda pas à succomber. Ses historiens varient sur la date de sa mort. Mais tout doute a disparu depuis la découverte d'une lettre de sa veuve, où elle apprend à Marie, archiduchesse d'Autriche, que Lassus est décédé le 14 juin 1594. Un superbe tombeau en marbre rouge lui fut érigé à Munich. Voici l'épitaphe que composa un poète latin, Sébastien Bauer :

ORLANDI CINERES, EHEU! MODO DULCE LOQUENTES
NUNC MUTOS, EHEU! FLEBILIS URNA PREMIT.
LASSÆ SUNT FLENDO CHARITES TUA FUNERA, LASSE,
PRINCIPIBUS MULTUM, CHAREQUE CÆSARIBUS.
BELGICA QUEM TELLUS GENITRIX DEDIT INGENIORUM,
INGENIORUM ALTRIX BOJA FOVIT HUMUS.
CORPORIS EXUVIAS EODEM QUOQUE BOJA TEXIT,
POST LUSTRA AC HYEMES SENA BIS ACTA DUAS.
ROBORA, SAXA, FERAS ORPHEUS, AT HIC ORPHEA TRA-
HARMONIÆQUE DUCES PERCUTIT HARMONIA. [XIT,
NUNC QUIA COMPLEVIT TOTUM CONCENTIBUS ORBEM
VICTOR CUM SUPERIS CERTAT APUD SUPEROS.

Quand le cimetière des Franciscains disparut, en 1800, le tombeau de Lassus fut recueilli par un admirateur du maître, Heigel, artiste du théâtre de la cour, qui le plaça dans son jardin. Ce jardin changea de propriétaire, mais le tombeau y était encore en 1830. Schmiedhamer en a envoyé un dessin à Henri Delmotte, qui l'a fait graver pour sa belle notice, où rien ne manque que l'exactitude des renseignements sur l'origine de la famille de Lassus, dont la descendance du moins est soigneusement indiquée. Roland de Lassus eut quatre fils : Ferdinand et Rodolphe, dignes héritiers des traditions musicales de leur père; puis Jean et Ernest, qui furent instrumentistes de la maison

ducale, et deux filles, Anne et Régine.

La renommée de Lassus fut immense. On épuisa pour lui le vocabulaire de l'éloge. Nous venons d'entendre Sébastien Bauer s'écrier :

Robora, saxa, feras Orpheus, at hic Orphea traxit.

Il a été célébré dans deux vers dont le premier est un jeu de mots sur son nom :

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque suâ copulat harmoniâ.

Les *Meslanges* de Lassus portent en tête ces vers :

Bruta Orpheus, saxa Amphion, delphinas Arion
Traxit; at Orlandus post se terramque fretumque,
Post se traxit item molem totius Olympi.
Quanto igitur Major, quantoque potentior unus
Orlandus tribus his, Amphione, Arione et Orpheu!

Pierre Ronsard a parlé de lui avec enthousiasme. Etienne Jodelle lui a consacré un poème. Philippe Bosquier, non content d'en parler dans ses œuvres, le citait jusque dans ses sermons. Brasseur, dans ses *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, cite aussi des vers en son honneur. Pendant deux siècles, les recueils des poètes retentissent des louanges de sa musique déclarée divine. Un de ses motets : *Gustate et videte*, avait, disait-on, la vertu de chasser la pluie pour permettre au soleil d'assister à ce merveilleux chant. Adrian Le Roy, dans la préface de son traité de musique, a dit de lui : « Ce grand maître et su-
» prême ouvrier, l'excellente et docte
» veine duquel pourroit seule servir de
» loi et de reigle à la musique, attendu
» que les admirables inventions, ingé-
» nieuses dispositions, douceur agréable,
» propreté nayve, nayveté propre, traits
» signalés, liberté hardie, et plaisante
» harmonie de sa composition fournis-
» sent assés de sujets pour recevoir sa mu-
» sique, comme patron et exemplaire, sur
» lequel on se peut seurement arrêter ». Ces éloges prouvent assez le succès des œuvres de Lassus. Mais ce qui le prouve mieux encore, c'est le nombre des éditions qu'elles ont eues. Quand les œuvres des artistes les plus renommés du XVIe siècle depuis longtemps n'étaient plus réimprimées, comme l'observe Fétis, celles de Lassus étaient encore reproduites par la presse. Les Ballard ont publié ses motets jusqu'en 1677. On les a réédités même de nos jours.

Le compositeur montois a cependant trouvé deux Zoïles : le premier dans l'abbé Baini, historien critique de la vie et de l'œuvre de Palestrina, qui exalte le compositeur romain au détriment de son rival. Voici ses paroles : « Roland de
» Lassus, Flamand de naissance, flamand
» de style, stérile de belles mélodies,
» privé d'âme et de feu et qui, avec
» quelques messes et quelques motets à
» huit voix du genre choral, a usurpé
» cet éloge outré : LASSUM QUI RECREAT
» ORBEM ». Il n'y a pas un mot de vrai dans cette incroyable critique. Comme Fétis l'a établi, Lassus n'est pas plus flamand de style que de naissance. Le style flamand, importé en Italie au XVe siècle, et qui était encore en vogue dans la première moitié du XVIe siècle, était un travail mécanique plus ou moins habile sur des motifs de chansons vulgaires qui juraient avec la sainteté du temple. Le mérite de Lassus, et ce qui fait la meilleure part de son originalité, c'est précisément d'avoir abandonné ce système pour donner à la musique religieuse le caractère simple et grave qui lui convient, et d'avoir introduit, dans sa musique profane, l'élégante facilité qui l'éloigne de l'allure banale et de la lourdeur savante, pour plaire à l'oreille de la foule comme à l'oreille des artistes. Lassus, loin d'être *stérile de mélodies, privé d'âme et de feu*, s'est rendu populaire par la mélodie de ses chants, le mouvement de la phrase et l'accent de l'âme qui y respire. Quant aux *quelques messes* et aux *quelques motets* dont parle Baini, on se demande pour qui il écrivait de pareilles sottises, ou s'il ignorait que l'œuvre de Lassus dépasse *deux mille* compositions. Si cette fécondité extraordinaire n'est pas du génie, quelle que soit même la valeur relative de ces œuvres, qu'est-ce donc? Etait-il nécessaire à la gloire de Palestrina que son émule fût ainsi déprécié devant l'histoire? A la fin du siècle dernier, un autre critique, l'Anglais Burney, n'a pas été moins injuste quand il a dit, dans

une exécution sommaire : « Cyprien » Rore et Roland de Lassus sont de » beaucoup inférieurs à Palestrina : *en » voulant être graves, ils sont devenus » lourds et stupides* ».

L'Allemagne a rendu complète justice à notre grand compatriote. « Orland de » Lassus », a dit Proske, « est un esprit » universel. Aucun de ses contemporains » n'a mieux atteint son but, et ne fut » aussi maître des intentions de l'art, » saisissant d'une main sûre tout ce qui » pouvait convenir à son œuvre. Aussi » gai dans ses mélodies profanes qu'il » était grave à l'église, sachant manier » l'élément lyrique aussi bien que l'élé- » ment épique, il aurait réussi mieux » que personne dans la musique drama- » tique, si ce genre avait existé à son » époque. Il y a dans ses œuvres des » traits d'une telle force et d'une telle » vérité épico-dramatique, qu'on croit » sentir le génie d'un Dante ou d'un » Michel-Ange. Si l'on veut rapprocher » Palestrina de Raphaël, on peut mettre » Orland de Lassus au niveau des grands » Florentins; grand dans l'église et dans » le monde, il a réuni en lui les élé- » ments nationaux de la musique euro- » péenne ; en sorte qu'il personnifie en » les fusionnant tout ce qui caractérisait » de son temps les genres italien, néer- » landais, allemand et français, sans » qu'on y reconnaisse rien de spécial à » ces différents genres. » Tel est le jugement de Proske, dont la dernière partie pourrait de nos jours s'appliquer à Meyerbeer dans la musique d'opéra. Ce cosmopolitisme européen est aussi le caractère de Gœthe et fait partie intégrante de l'universalité de ces géants de l'art. Ambros, dans sa *Geschichte der Musik*, partage le sentiment de Proske, en y mêlant certaines réserves et en ajoutant la justesse à la vérité de l'appréciation : « Dans la musique de Pales- » trina », dit-il, « quelque chose de » plus humain, de plus aimable, de » plus angélique produit sur nous un » charme immédiatement appréciable. » La musique de Lassus est plus pro- » fonde, elle a plus d'énergie avec des » contours d'une vivacité puissante, » mais elle a moins de grâce : ce qui » fait que la première impression n'est » pas aussi vive et qu'il faut qu'on se » familiarise avec cette langue musicale » pour en comprendre toute la force de » conception. C'est ainsi qu'on est » plus à l'aise devant les tableaux de » Raphaël que devant l'œuvre gigantes- » que de Michel-Ange à la chapelle » Sixtine, qui demande à être étudiée » pour qu'on en saisisse toute la valeur. » Proske fait d'Orland un Michel-Ange, » c'est-à-dire un géant ; Burney en fait » un nain monté sur des échasses ; pour » Proske, il est un Dante; pour Baini, un » Flamand sans âme et sans feu. Heu- » reusement, nous savons depuis long- » temps à quoi nous en tenir. Et les ap- » préciations du musicologue anglais et » de l'abbé romain sont bonnes tout au » plus à occuper une place d'honneur » dans une collection d'apophtegmes » parmi les *Stolide dicta* ». Voilà ce que pense aujourd'hui l'Allemagne du grand Lassus. La patrie belge a le droit d'être fière, moins pour avoir formé ce génie que pour lui avoir donné le jour. Ce qui l'a formé, ainsi que le constate le juge éminent que nous venons de citer, ce sont les voyages : c'est l'Italie, l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne, enfin, où il a puisé son cosmopolitisme musical. Est-ce à dire qu'on ne reconnaisse en lui la trace d'aucun de ses devanciers, comme on pourrait l'induire du jugement de Proske ? Ambros déclare qu'on reconnaît à certains signes l'influence de Josquin des Prés, ce maître déjà si remarquable dans la musique sacrée. Les œuvres de Lassus, dit-il encore, offrent au chercheur une mine inépuisable ; mais, comme dans Palestrina, on n'en peut mesurer l'importance qu'à la condition de connaître aussi les œuvres de ses prédécesseurs.

Dans ses messes, il tient le milieu entre Josquin et Palestrina. Tantôt sa forme est large et opulente, tantôt elle est abrégée comme dans la messe du huitième ton, dont le *Kyrie* a la brièveté de ceux de Goudimel. On peut reconnaître certaines réminiscences. La basse de la messe du huitième ton et

celle de la messe *Laudate Dominum* rappellent une messe de Dufay, et la basse de l'*Agnus* de la messe *Malheur me bat*, de Obrecht. Le *Kyrie* de la messe *Laudate Dominum* rappelle la période d'Ockeghem. Son *Confitebor tibi*, à huit voix, ressemble aux motets à huit voix de Palestrina. Français dans certaines de ses chansons imprimées par Tilman Susato (dans le onzième livre de sa grande collection), il est Italien dans ses madrigaux et Allemand dans ses chansons allemandes. Ses villanelles ont le ton populaire italien. Mais partout il est comme chez lui, tant il parle en maître ces différents langages, et il y conserve sa physionomie distincte, sa personnalité géniale. C'est en cela surtout, dit Ambros, que Lassus est unique et que personne ne l'a égalé. Il est regrettable qu'il n'ait pas connu le nouveau système d'harmonie créé par Monteverde. Cependant il a touché à cette terre promise. C'est un Janus, ajoute Ambros, dont l'œil est fixé sur le passé de la musique, d'où il sort, et qui jette un regard vers l'avenir, qu'il pressent et qu'il semble entrevoir. Le système chromatique est timidement abordé dans plusieurs morceaux, comme dans son motet à six voix *Timor et tremor*, dans la chanson latine *Alma Nemus*, et dans quelques autres motets et madrigaux. Il a même composé toute une œuvre posthume dans le système chromatique : les *Prophetiæ sibyllarum*, publiées à Augsbourg, en 1600, par son fils Rodolphe. C'est pour donner aux chants des prophètes une coloration merveilleuse qu'il employait ces tonalités inusitées de son temps. Ce n'est que par exception qu'il y a recours, car le système diatonique du contrepoint était pour lui, comme pour tous les compositeurs d'alors, la règle à laquelle devait se conformer l'harmonie musicale, surtout dans le chant d'église.

Ambros a fait un excellent commentaire de l'opinion de Proske sur la tendance dramatique de Lassus. Il ne faut pas entendre par là, dit-il, le style d'opéra. Il s'agit plutôt d'une concordance plastique entre la musique et le sens, le sentiment, l'accent de la parole. Les deux plus beaux exemples d'expression dramatique sont les motets : *Angelus ad pastores ait* : *Annuncio vobis gaudium magnum* et *Tristis est anima mea usque ad mortem.* « Aucun compositeur « ne l'égale ici pour la tonalité et l'ex- « pression : le deuil profond qui pèse « sur le commencement; l'angoisse ter- « rible à ces paroles : *Quæ circumdabit « me;* le reproche tranquille et doux : « *Vos fugam capietis*, et les paroles « grandioses : *Et ego vadam immolari « pro vobis*, où règne l'accent d'une « si vive douleur ! » Quand Lassus ne se préoccupe point de s'appuyer sur le sens particulier des paroles, il a le trait épique, comme Proske l'a observé, c'est-à-dire une tendance générale vers le noble et le grand, l'énergie vivante et la largeur des formes. Je suis frappé de l'insistance que met Ambros, le premier historien musical de l'Allemagne, à trouver un caractère Michel-angélesque dans la musique de Lassus. Reprenant la comparaison de Proske, il nous dit que certains motets de Lassus font une impression semblable à celle de ces figures de Michel-Ange dans *le Jugement dernier*, personnages sans nom, mais révélant une race puissante par cette force vitale vraiment prodigieuse qui les anime. On ne peut jamais, d'ailleurs, isoler Lassus de Palestrina, son rival. Tous deux sont admirables dans l'art d'adapter la mesure à la cadence même des paroles latines. Le meilleur parallèle qu'on puisse faire entre eux est dans leur *Stabat Mater*, où « le premier s'adresse aux « anges du ciel et les fait descendre sur « terre, tandis que l'autre reste parmi « les hommes, mais pour les élever à la « hauteur du ciel. Tous les deux se ren- « contrent et s'unissent dans la lumière « de l'idéal ». Ces deux maîtres morts la même année, le premier quatre mois avant le second, ont atteint l'apogée de leur génie, l'un dans la *Messe du pape Marcel*, l'autre dans les *Sept Psaumes de la pénitence*, dont on s'accorde à exalter la noble simplicité, la grandeur, l'émotion profonde qui, loin de nous abattre, nous console et nous relève héroïquement après la chute. Chant d'une céleste

beauté que les églises et les conservatoires ne devraient pas laisser tomber dans l'oubli et qui parlerait plus à l'âme que la musique moderne ne parle aux nerfs. L'importance de l'œuvre de Lassus a, d'ailleurs, été justement appréciée par la critique contemporaine, et nous croyons que le dernier mot a été dit par Proske, et surtout par Ambros. Les *Monatshefte für Musik* de R. Eitner contiennent aussi de précieux renseignements sur la technique de Lassus.

L'Allemagne, qui le considère comme le père de sa musique dans l'harmonie du contrepoint, et les Pays-Bas, qui parvinrent avec lui dans l'art du chant d'ensemble à leur plus haut degré de splendeur, devaient particulièrement honorer sa mémoire. Il a fallu deux siècles cependant pour que l'on songeât à couler en bronze cette figure immortelle (1). Deux statues lui ont été élevées de nos jours : l'une à Munich, dans la *Promenadenplatz*, aux frais du roi de Bavière; l'autre à Mons, par les soins de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, avec le généreux concours de l'administration communale. L'œuvre de Frison a été inaugurée le 25 mai 1853, au milieu du Parc de la cité natale de Lassus. A cette occasion, d'éloquents discours et de beaux vers ont célébré cette gloire européenne et nationale. Deux de nos meilleurs lyriques nés dans cette ville de poètes, Adolphe Mathieu et Benoît Quinet, ont dignement chanté leur grand concitoyen.

Voici maintenant son œuvre que nous donnons d'après les principaux bibliographes, et, plus particulièrement, d'après Fétis :

Ouvrages imprimés :

I. Messes : 1. *Missarum quatuor vocum liber primus.* Venetiis, apud Antonium Gardanum, 1545; in-4°. — 2. *Cypriani De Rore, Annibalis Patavini et Orlandi liber missarum quatuor, quinque et sex vocum.* Venetiis, 1566; in-4°. — 3. *Missæ aliquot quinque vocum.* Monachii, Adam. Berg, 1574; in-fol. Ce volume fait partie d'une collection imprimée aux frais du duc de Bavière, et qui a pour titre général : *Patrocinium musices.* Il contient six messes à cinq voix. — 4. *Liber missarum, quatuor et quinque vocum.* Norimbergæ, 1581; in-4°. — 5. *Missæ cum cantico Beatæ Mariæ octo modis musicis.* Parisiis, R. Ballard, 1583; in-fol. — 6. *Missæ decem cum quatuor vocibus.* Venetiis, apud Ant. Gardanum, 1588; in-4°. — 7. *Missæ aliquot quinque vocum.* Monachii, Adam. Berg, 1589; in-fol. Ce volume est le deuxième des messes de la collection *Patrocinium musices.* — 8. *Missæ posthumæ, sex ritu veteri romano catholico, in modos quâ senos, quâ octonos temperatæ, hactenus ineditæ; et omnium quas edidit, selectissimæ; vulgatæ demum affectu, studio sumptu superstitis filii Rudolphi de Lasso, sereniss. Bojor. Duci Maximiliano ab odis atque organis.* Monachii, ex typographiâ mus. Nicolai Henrici, 1610; in-fol. max.

II. Magnificat : 9. *Magnificat octo tonorum, quatuor, quinque et sex vocum.* Norimbergæ, 1567; in-4°. — 10 *Magnificat octo tonorum, quinque et sex vocum.* Norimbergæ, 1572; in-fol. — 11. *Octo cantica divæ Mariæ Virginis quæ vulgo « Magnificat » appellantur secundum singulos octo tonorum quaternis vocibus.* Monachii, 1573; in-fol. max. — 12. *Magnificat aliquot, quatuor, quinque, sex et octo vocum.* Monachii, Adamus Berg, 1576; in-fol. — 13. *Cantica sacra, recens numeris et modulis musicis ornata, nec alibi antea typis vulgata, sex et octo vocibus.* Monachii, Adam. Berg, 1585; in-4°. — 14. *Magnificat, quatuor, quinque et sex vocibus ad imitationem cantilenarum quarum singulari concentus hilaritate excellentium.* Monachii, Ad. Berg, 1587; in-fol. — 15. *Magnificat octo tonorum suaviss. modulationes quatuor vocum.* Mediolani, apud Franc. et hæred. Simon. Tini, 1590. — 16. *Magnificat octo tonorum quatuor, quinque et sex vocum.* August. Vindel, 1601. — 17. *Jubilus B. Virginis, hoc est centum Magni-*

(1) De Boussu, dans son *Histoire de Mons* (publiée en 1725), p. 180, dit qu'il exista, dans l'église de Saint-Nicolas en Havré, à Mons, une statue de Lassus. Philippe Bosquier avait, en effet, émis le vœu de voir élever cette statue avec l'inscription que rappelle de Boussu. Mais il ne fut pas donné suite à ce vœu.

ficat, labore et impenso Rodolphi de Lasso sereniss. utriusque Bavariæ ducis Maximiliani, etc., melopœi et organistæ prælaudati. Monachii, 1619; in-4°. Ces *Magnificat* sont à cinq, six, sept, huit et dix voix.

III. Psaumes : 18. *Psalmi Davidici pœnitentiales, modis musicis redditi, atque antehac nunquam in lucem editi. His accessit Psalmus « Laudate Dominum de cœlis » quinque vocum.* Monachii, Adam. Berg, 1584; in-4°. Une deuxième édition de ce recueil a été publiée à Douai, en 1600. — 19. *Psalmi sacri tres vocum.* Monachii, 1588; in-4°. Les mêmes, traduits en allemand. Zurich, 1594; in-4°. — 20. *Cinquante psaumes de David, avec la musique à cinq parties, par Orlande de Lassus; vingt autres psaumes à cinq et à six parties, par divers musiciens.* Heidelberg, Commelin, 1597; in-4°.

IV. Lamentations et leçons : 21. *Sacræ lectiones novem ex propheta Job, quatuor vocum, in officiis defunctorum cantari solitæ, etc.; principi Alberto com. Palat. Rheni, utriusque Bavariæ Duci, etc., dedicatæ.* Venetiis, apud Ant. Gardanum, 1565; in-4°. Une deuxième édition de cet ouvrage a été publiée à Lyon, en 1566, sous ce titre : *Novem lectiones ex historia Job, quatuor vocum.* Il y en a une troisième, intitulée : *Lectiones novem ex Job. quatuor vocum* (Norimbergæ, Gerlach, 1567), et une quatrième publiée à Louvain, en 1572. Pierre Phalèse a publié également à Louvain, en 1566, les *Sacræ cantiones novem ex historia Job*, avec quelques motets. La bibliothèque de Fétis possède une édition de ces leçons qui n'est citée par aucun bibliographe et qui a pour titre : *Lectiones sacræ novem, ex libris Hiob excerptæ, musicis numeris jam recens compositæ, nec non aliæ nonnullæ piæ cantiones, omnibus qui tam vivæ vocis quam instrumentorum musicorum, cantu non imperite utuntur, apprime accommodate quatuor vocum.* Monachii, Adamus Berg, 1582; in-4° obl. — 22. *Passio, quinque vocum. Item lectiones Job, et lectiones matutinæ de nativitate Christi, quatuor vocum.* Monachii, Adam. Berg, 1575; in-fol. — 23. *Hieremiæ prophetæ lamentationes, et aliæ piæ cantiones nunquam antehac visæ.* Monachii, Ad. Berg, 1585; in-4°. — 24. *Moduli quatuor et octo vocum partim à queritationibus Job, partim è psalm. Davidis et aliis scripturæ locis descripti.* Rupellæ (La Rochelle), P. Haultinus, 1576; in-4°. Une deuxième édition de ce recueil, qui contient près de cent morceaux, a été publiée à Paris, chez Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1587; in-4°. — 25. *Le Lagrime di S. Pietro descritte del signor Luigi Tansillo.* Munich, Adam Berg, 1595; in-fol, avec un portrait de Lassus (*ætatis LXII anno*), portant la date de 1594, et une dédicace au pape Clément VIII, datée du 25 mai de la même année.

V. Motets : 26. *Il primo libro de' motetti.* Venise, Ant. Gardane, 1545; in-4°. Le nombre de voix de ces motets n'étant pas indiqué, on ne sait si le recueil suivant est une nouvelle édition du même livre : *Il primo libro de' motetti a cinque e sei voci nuovamente posti in luce.* In Anversa, appresso Joanne Latio (de Laet), 1556. Cet ouvrage a été dédié à Ant. Perrenot, évêque d'Arras, depuis cardinal de Granvelle. — 27. *Sacræ cantiones (vulgo moteti appellatæ) quinque et sex vocum; liber secundus.* Venetiis, Rampazetto, 1560; in-4°. La même collection a été reproduite par le même imprimeur, en 1562, avec un nouveau frontispice. Une autre édition de ces deux premiers livres de motets a été publiée à Paris, en 1571; in-4°, par Adrian Le Roy et Robert Ballard, et dédiée à Charles IX. — 28. *Sacræ cantiones, quinque vocum cum viva voce tum omnis generis instrumentis cantatu commodissimæ.* Norimbergæ, 1562; in-4°. Dédié au duc Albert de Bavière. — 29. *Sacræ cantiones (vulgo moteta appellatæ) quinque vocum cum viva voce tum omnis generis instrumentis cantatu commodossimæ.* Venetiis, apud Ant. Gardanum, 1565; in-4°. — 30. *Sacræ cantiones (vulgo moteta appellatæ) quinque et sex vocum; liber tertius.* Venetiis, apud Ant. Gardanum, 1566; in-4°. — 31. *Sacræ cantiones (vulgo moteta appellatæ) sex et octo vocum; liber quartus, ibid.*, 1566; in-4°. Une seconde édition de ce qua-

trième livre a été publiée à Venise, en 1569; in-4°, et il en a paru une troisième, en 1586, chez le même. La collection suivante, citée par Draudius, paraît être un choix des précédentes : *Motetorum libri duo, quatuor, quinque, sex, octo et decem vocum.* Parisiis, 1566. Il en est de même de celles-ci : *Selectissimæ cantiones, quas vulgo motetas vocant, partim omnino novæ, partim nusquam in Germania excusæ, sex et pluribus vocibus compositæ.* Norimbergæ, 1568; in-4°. — *Selectissimæ cantiones, quas vulgo motetta vocant, quatuor et quinque vocibus, ibid.* 1568; in-4°. Ce recueil est divisé en deux parties; la première contient cinquante et un motets; la seconde, soixante-deux. Gerlach a donné une autre édition de ces motets à six et un plus grand nombre de voix, à Nuremberg, en 1579, sous ce titre : *Selectissimæ cantiones, sex et pluribus vocibus, pars prima et altera.* En 1569, a paru un autre recueil, intitulé: *Orlandi de Lassus et Cipriani de Rore cantionum sacrarum liber secundus, quatuor vocum.* Lovanii, Petrus Phalesius. — 32. *Selectiorum aliquot cantionum sacrarum sex vocum fasciculus adjunctis in fine tribus dialogis octo vocum, quorum nihil adhuc in lucem est editum.* Monachii, Adam. Berg, 1570; in-4°. Cette collection, qui contient vingt-trois morceaux, est le cinquième livre de motets; elle est dédiée par Lassus à Jean, abbé de Weingarten. — 33. *Moduli quinis vocibus nunquam hactenus editi, Monachii Boiorum compositi.* Lutetiæ Parisiorum, Adr. Le Roy et Rob. Ballard, 1571; in-4°. Sixième livre, dédié par Lassus au duc Guillaume pendant son séjour à Paris, avec des vers français du compositeur. Une édition de ce recueil a été publiée à Munich, la même année, et Claude Merulo en a donné une autre à Venise, en 1569, avec ce titre : *Sesto libro de' motetti a cinque voci.* Celle-ci avait donc précédé de deux ans celle de Paris, ce qui indique, comme l'observe Fétis, que Lassus a seulement revu son ouvrage dans cette ville, pour lui donner plus de perfection. Dans la même année où ce sixième livre fut publié par Adrien Le Roy et Robert Ballard, les mêmes éditeurs avaient donné une édition des trois premiers livres à cinq voix, sous le titre : *Primus liber (secundus, tertius) modulorum quinis vocibus constantium.* Ils donnèrent ensuite : *Moduli quatuor et octo vocum*, 1572, *et moduli sex, septem et duodecim vocum*, 1573; pet. in-4° obl. Phalèse a donné, d'après les éditions de Paris sans doute, le *Liber primus modulorum* et les *Moduli quinis vocibus nunquam editi*, 1571, ainsi que le *Secundus liber modulorum*, en 1572. — 34. *Cantionum quos motetos vocant opus novum, pars I. Illustrissimi principis D. Guilhelmi comit. Palatin. Rheni, etc., liberalitate in lucem editum.* Monachii, Adam. Berg, 1573; in-fol. max.; avec le portrait du duc Guillaume, et une dédicace de l'auteur à ce prince. C'est la première partie de la collection in-folio de motets, messes, magnificat, etc., pour l'usage de la chapelle royale, sous le titre général de *Patrocinium musices.* Ces motets doivent former le septième livre. Draudius a cru que les cinq volumes qui composent cette collection appartenaient aux motets, et il a cité l'ouvrage sous ce titre : *Cantionum quos motetos vocant opus novum, V tomis digestum, quorum primus, secundus, tertius et quartus in lucem prodierunt grandissimis pro choro notis et folio regali.* Monachii, Adam. Berg, 1573 ; in-fol. maximo. Une deuxième édition de ces motets a été publiée à Nuremberg, en 1575; in-4°. Une autre édition de ce recueil a paru à Venise, en 1585, sous ce titre : *Il settimo libro di motetti del Orlando di Lasso, a cinque voci;* in-4°. Phalèse a publié, en 1574, une édition du *Patrocinium musices.* La deuxième édition a été publiée en 1577, et la troisième en 1578. — 35. *Liber mottetarum trium vocum.* Lovanii, Petrus Phalesius, sibi et Joanni Bellero, bibliopolæ Antwerpiensi, 1575. — 36. *Novæ aliquot ad duas voces cantiones suavissimæ.* Monachii, Ad. Berg, 1577; in-4° obl. — 37. *Motetta sex vocum;* la seconde partie a pour titre : *Sacræ cantiones quinque vocum.* Monachii, Adam. Berg, 1582; in-4°. — 38. *Sacræ cantiones, antehac nunquam visæ, nec typis uspiam [sic] excusæ, qua-*

tuor vocum. Monachii, Adam. Berg, 1585; in-4°. Huitième ou neuvième livre, avec une dédicace de Lassus à Alexandre II Fugger, prévôt de l'église cathédrale de Freisingen. Une deuxième édition a été publiée sous ce titre : *Sacrarum cantionum moduli quatuor vocibus contexti.* Lutetiæ Parisiorum, Adrien Le Roy et Robert Ballard, 1586; in-4°. — 39. *Sacræ cantiones quinque vocum, quæ cum vivæ voc. tum omnis generis instrumentis musicis commodissime applicari possunt. Opus plane novum nunquam ante typis excusum, jam pridem summa diligentia compositum, ac sine menda in lucem editum.* Monachii, Adam. Berg, 1587; in-4°. Si ce titre, dit M. Fétis, n'est pas une supercherie, qui ne peut se supposer dans une ville où vivait Lassus, c'est le neuvième ou dixième livre de motets. — 40. *Cantiones sacræ sex vocum, quas vulgo motectas vocant, nunc primum lucem aspicientes, tum vivæ vocis, tum omnivario instrumentorum concentui accommodatæ et singulari confectæ industria.* Grætii Styriæ, Georgius Widmanstadius, 1594; in-4°. Nous trouvons dans la collection de J.-B. Dandeleu le titre suivant : *Orlandi de Lasso cantiones sacræ flosculi*, à cinq et six voix. Diverses réimpressions des anciens livres de motets ont aussi été faites, mais sans indication de numéro d'ordre; citons les suivantes : *Selectissimæ cantiones, quas vulgo motetos vocant, partim omnino novæ, partim nusquam in Germania excusæ, sex et pluribus vocibus compositæ.* Norimbergæ, 1587; in-4°; — *Moduli quinque vocum.* Lutetiæ Parisiorum, Adr. Le Roy et Rob. Ballard, 1588; in-4°; — *Moduli sex vocum.* Ibid., 1588; in-4°; — *Sacrarum cantionum flosculi.* Anvers, 1667; in-4°. Il a été fait plusieurs éditions de collections générales des motets de Lassus. La première a pour titre : *Lassi musici præstantissimi fasciculi aliquot sacrarum cantionum cum quatuor, quinque, sex et octo vocibus, antea quidem separatim excusi, nunc vero auctoris consensu in unum corpus redacti.* Norimbergæ, in officina Gerlachiana, 1583; 6 vol. in-4°. Après sa mort, ses fils Ferdinand et Rodolphe, publièrent un recueil de tous ses motets latins déjà connus ou inédits, au nombre de 516. Cette précieuse collection est intitulée : *Magnum opus musicum Orlandi de Lasso, complectens omnes cantiones quas vulgo motetos vocant, tam antea editas quam hactenus nondum publicatas* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12 *vocum. A Ferdinando serenissimi Bavariæ ducis Maximiliani musicorum præfecto, et Rudolpho eidem principi ab organis, authoris filiis, summo studio collectum, et impensis eorumdem typis mandatum.* Monachii, N. Henricus, 1604; 6 vol. in-fol., qui contiennent : *Cantus, Altus, Tenor, Bassus, Quinta et Sexta pars.* On y a joint un septième volume, plus rare que les autres et qui a pour titre : *In magni illust. magni Bojoariæ ducis symphoniarchæ Orlandi de Lasso magnum opus musicum, Bassus ad organum, studio Casparis Vincentii Audanariensis Arthesii in cathedral. Wirceburgensis organædi.* Wirceburgi, typis J. Volamari, 1625; in-fol. Citons encore une édition parue chez Corneille Phalèse, sous ce titre : *Patrocinium musices Orlandi di Lasso... Cantionum quatuor, quinque et sex vocum, quas moteta vocant, opus novum.* Lovanii, Cornelius Phalesius, 1574.

Des motets de Lassus ont été publiés conjointement avec ceux de quelques autres musiciens dans divers recueils, dont nous citerons avec M. Fétis les suivants : 1. *Orlandi de Lassus et Cypriani de Rore cantionum sacrarum lib. II,* 4 *vocum.* Lovanii, 1569; in-4°. — 2. *Premier livre du meslange des psaumes et cantiques à trois parties, recueillis de la musique d'Orlande de Lassus et autres excellens musiciens de nostre temps* (sans nom de lieu), 1577; in-8°. — 3. *Second livre du meslange des psaumes et cantiques à trois parties, recueillis de la musique d'Orlande de Lassus et autres excelleus musiciens de nostre temps* (sans nom de lieu), 1578; in-8°. — 4. *Theatrum musicum Orlandi de Lassus aliorumque præstantissimorum musicorum selectissimas cantiones sacras, quatuor, quinque et plurium vocum repræsentans. Liber primus.* Argentorati, 1580; in-4°. — 5. *Theatrice musici Orlandi de Lassus, aliorumque præstantiss. musicorum selec-*

tissimas cantiones, 4, 5 *et plurium vocum repræsentans; liber secundus;* ibid., 1580; in-4°. — 6. *Cantiones sacræ ab Orlando di Lasso et ejus filio Rudolpho, sex vocibus compositæ, typis jam primum subjectæ.* Monachii, 1601; in-4°. — 7. *Liber primus. Cantiones sacræ, quas Magnificat vocant*, 5 *et* 6 *vocum, auctore Orlando Lasso. His accesserunt quatuor ab ejusdem Orlandi filio Ferdinando de Lasso compositæ, jam primum in lucem editæ.* Monachii, Nicol. Henricus, 1602; in-4°. On peut consulter aussi comme contenant des motets de Lassus le *Florilegium Portense* de Bodenschatz et d'autres recueils du commencement du XVIIe siècle.

VI. MADRIGAUX et chansons latines, françaises et allemandes : 41. *Il primo libro dove si contengono Madrigali, villanesche, canzoni et motteti a quattro voci.* Anversa, appresso Latio, 1555. — 42. *Il primo e secondo libro de' madrigali a cinque voci.* Vinegia, Girolamo Scoto, 1559; in-4°. Une édition précédente des deux premiers livres de ces madrigaux avait été publiée à Venise, chez Ant. Gardane, en 1555 et en 1557. — 43. *Il primo libro de' madrigali a quattro voci, insieme alcuni Madrigali d'altri autori.* Venetia, Antonio Gardano, 1560; in-4°. La première édition de ce recueil a paru à Rome, chez Valerio Dorico, en février 1560, sous ce titre : *Il primo libro delli madrigali d'Orlando Lasso ed altri eccellenti musici, a quattro voci.* Les autres compositeurs dont il y a des madrigaux dans ce recueil sont Francesco Roselli et Jean-Dominique de Nola. Une deuxième édition de cette œuvre a été faite à Venise, en 1562. Dans la même année, il a été fait une deuxième édition du deuxième livre des madrigaux à cinq voix (Venise, Jérôme Scoto; in-4°). D'autres réimpressions des mêmes madrigaux ont été publiées dans la même ville, chez Antoine Gardane, en 1566, 1568 et 1570. — 44. *Di madrigali a quattro voci il secondo libro.* Roma, appresso Antonio Barré, 1563; in-4°; réimprimé à Venise, en 1569 et 1573. — 45. *Il terzo libro de' madrigali a quattro voci.* Venezia, Ant. Gardano, 1564; in-4°. Plusieurs fois réimprimé. — 46. *Il libro terzo de' Madrigali a cinque voci*; ibid., 1564; in-4°. La deuxième édition a paru sous ce titre : *Il terzo libro madrigali a cinque voci.* Venezia, Ant. Gardano, 1566; in-4°. L'année suivante, un choix des deuxième et troisième livres de madrigaux à quatre et cinq voix a été publié sous ce titre : *Il terzo libro de' madrigali, a quattro et cinque voci.* Venezia, 1567; in-4°. — 47. *De madrigali, a cinque voci il quarto libro.* Venezia, Antonio Gardano, 1567, in-4°; réimprimé dans la même ville en 1587. Dans l'intervalle, différents choix des madrigaux de Lassus avaient été publiés par lui même, ou par différents éditeurs, entre autres ceux-ci : *Madrigali novamente composti a cinque voci* (Nuremberg, Catherine Gerlach, 1585, in-4° avec une dédicace de Lassus au comte Bevilacqua); *Madrigali a quattro, cinque e sei voci* (Norimbergæ, 1587, in-4°), — et *Madrigali a quattro, cinque sei e otto voci* (Anvers, Jean Bellère, 1593; in-4°). — 48. *Il quinto libro de' Madrigali a quattro voci.* Venezia, 1587; in-4°. — 49. *Il sesto libro de' madrigali a quattro e cinque voci.* Venezia, 1588; in-4°. — 50. *Libro di Villanelle, moresche ed altre canzoni a quattro, cinque, sei ed otto voci.* Paris, Adr. Le Roy et Robert Ballard, in-4° obl.; réimprimé à Anvers, en 1582. — 51. *Le quatorzième livre à quatre parties contenant dix-huit chansons italiennes, six chansons françaises et six motets faicts (à la nouvelle composition d'aucuns d'Italie) par Rolando de Lassus.* Anvers, Tylman Susato, 1555; in-4°; et réimprimé en 1560. Ce recueil n'est indiqué comme quatorzième livre que parce qu'il appartient à une collection de divers auteurs, publiée par Tylman Susato. — 52. *Le premier livre de chansons à quatre parties auquel sont contenues vingt-sept chansons nouvelles composées par M. Orlando di Lassus.* Anvers, Jacob Susato, 1564. — 53. *Nouvelles chansons à quatre parties convenables tant à la voix comme aux instruments. Le premier livre.* Anvers, Jean Laet, 1566; in-4°. — 54. *Le second livre des nouvelles chansons tant à quatre comme à cinq parties.* Anvers, Jean Laet, 1566; in-4°. — 55. *Tiers livre des chansons à*

quatre, cinq et six parties convenables tant aux instruments qu'à la voix. Louvain, Pierre Phalèse, 1566; in-4°. — 56. *Le quart livre des chansons, convenables tant aux instruments comme à la voix.* Anvers, Jean Laet, 1564; in-4°. Dans la même année, une autre édition a été publiée sous ce titre : *Quatriesme livre des chansons.* Louvain, P. Phalèse, 1564; in-4°. Un choix de chansons de ces quatre livres fut donné par le même imprimeur, en 1570, avec d'autres chansons de Cyprien de Rore et de Philippe de Mons, sous ces titres : *Premier livre des chansons à quatre et cincq parties, convenables tant aux instruments comme à la voix.* In-4°; — *Second livre des chansons à quatre et cinq parties;* — *Tiers livre des chansons à quatre, cinq et six parties;* — *Quatriesme livre des chansons à quatre et cinq parties.* Draudius cite une autre édition de ces quatre livres de chansons, imprimée à Francfort en 1570, chez Stein; in-4°. — 57. *Livre de chansons nouvelles à cinq parties, avec deux dialogues à huict.* Paris, 1571; in-4°. Lassus a publié lui-même ce recueil, pendant son voyage à Paris, avec une ode en vers français adressée à Charles IX. Le même ouvrage a paru l'année suivante à Louvain, chez Pierre Phalèse, in-4°, sous ce titre : *Livre V de chansons nouvelles à cinq parties avec deux dialogues.* Il en a été fait une troisième édition par la veuve Ballard et son fils Pierre Ballard, 1599; in-8°. — 58. *Moduli duobus vel tribus vocibus; lib. I.* Monachii, 1582; in-4°. — 59. *Cantiones italicæ, quatuor, quinque, sex et otto vocum.* Anvers, Pierre Phalèse et Jean Bellere, 1593. — 60. *Cantiones elegiacæ suavissimæ duobus vocibus, lib. II.* Anvers, 1598; in-4° obl. Les *Cantiones suavissimæ duo vocibus,* que Pierre Phalèse a publiées en 1598, forment sans doute une nouvelle édition des *Cantiones elegiacæ.* En 1590 et 1609, nous trouvons encore, chez le même éditeur, *Bicinia sive cantiones suavissimæ duarum vocum,* recueil qui contient vingt-quatre morceaux de Lassus. — 61. *Prophetiæ Sibyllarum quatuor vocibus chromatico more singulari confectæ industria et per Rodolphum ejus filium typis datæ.* Augustæ, apud G. Willer, 1600; in-8°. — 62. *Nouvelles chansons allemandes à cinq voix, propres à chanter sur tous les instruments.* Munich, Adam Berg, 1567; in-4°. — 63. Deuxième partie des chansons allemandes à cinq voix (en allemand). Ibid., 1573; in-4°. — 64. Troisième partie des belles chansons allemandes nouvelles à cinq voix, avec une gaie chansonnette française (en allemand). Ibid., 1576; in-4°. — 65. *Teutsche und franzœsische Gesaeng, mit 6 Stimmen.* Munich, Adam Berg, 1590; in-4°. — 66. *Etliche ausserlesene kurze, gute, geistliche und weltliche Liedlein, mit 4 stimmen, so zu vorin franzœsischer Sprache aussgangen, jetz und aber mit teutschen Texten, und mit des Authors Bewilligung in Truck gegeben, durch Johann Bühler von Schwandorff.* Munich, Adam. Berg, 1582; in-4°. Ce recueil contient trente chansons. — 67. *Sex cantiones latinæ, quatuor, adjuncto dialogo octo vocum.* — *Sechs teutsche Lieder mit 4 Stimmen, sammt einem Dialogo mit 8 Stimmen.* — *Six chansons françaises nouvelles à quatre voix, avec un dialogue à huit.* — *Sei madrigali nuovi, a quattro, con un dialogo a otto voci.* Monachii, per Adamum Berg, 1573; in-4° obl. Des tirages différents ont été faits du même ouvrage pour chacune de ces langues, chez le même imprimeur et avec la même date. — 68. *Neue teutsche Liedlein mit fünf Stimmen... zu singen und auf allerley Instrumenten zu gebrauchen. I, II, III Theil.* München, Adam. Berg, 1567-1576; in-4° obl. — 69. *Neue teutsche und etliche franzœsische Gesæng mit sechs Stimmen.* München, Ad. Berg, 1590; in-4° obl. Après la publication de ce cinquième livre par Lassus, il a été fait une multitude de collections complètes ou choisies de mélanges, de parodies de motets en chansons ou de chansons en motets, et de traductions de madrigaux ou de chansons allemandes et latines, sur la musique de ce grand maître. Les plus connues de ces publications sont celles dont les titres suivent : 1. *Meslange contenant plusieurs chansons latines et françaises, à quatre, cinq, six, huit et dix parties.* Paris, 1570,

in-4°, avec le portrait de Lassus, gravé en bois, cinq distiques latins de Gahori, *in effigiem Lassi*, et trois hexamètres de Jodelle sur le même portrait. — 2. *Meslanges d'Orlande de Lassus, ou recueil de ses plus beaux ouvrages en musique.* Paris, Adrien Le Roy et Robert Ballard, 1576; in-4°. — 3. *Continuation des meslanges d'Orlande de Lassus.* Paris, Adrian Le Roy, 1584; in-4°. — 4. *Continuation des meslanges d'Orlande de Lassus.* Paris, Adrian Le Roy et la veuve Rob. Ballard, 1586; in-4°. Une nouvelle édition complète de ces *Meslanges* a été publiée à Paris, chez P. Ballard, en 1619; in-8°. — 5. *Thrésor de musique d'Orlande de Lassus, contenant ses chansons, à quatre, cinq et six parties* (sans nom de lieu), 1576; in-8°. L'imprimeur en s'adressant aux musiciens, s'excuse de ne pouvoir publier toutes les chansons d'Orlande à cinq et six parties comme celles qui sont à quatre voix, et il promet de présenter à la deuxième édition un *Thrésor accompli.* Cette promesse a été réalisée dans *le Thrésor de musique d'Orlande de Lassus, prince des musiciens de nostre temps, contenant ses chansons françoises, italiennes et latines, à quatre, cinq et six parties; augmentées de plus de la moitié en ceste seconde édition.* (Sans nom de lieu), 1582; in-12. Ce recueil contient 183 chansons. L'éditeur explique, dans la dédicace, les motifs qui l'ont porté à changer les paroles peu chastes de la plupart des chansons de Lassus, pour leur en substituer d'autres plus honnêtes. On peut lire ce passage curieux dans la notice de Delmotte. La troisième édition du *Thrésor* a paru chez R. Ballard, en 1594. C'est cette même édition que Draudius a citée (sans nom de lieu), sous le titre latin : *Thesaurus musicus cantionum Gall. Ital. Latin. quatuor, quinque et sex vocum,* et avec la fausse date de 1595. Il en a été publié une quatrième à Cologne, dans la même année; in-4°. — 6. *La Fleur des chansons des deux plus excellents musiciens de nostre temps, assavoir d'Orlande de Lassus et de Claude Goudimel.* Lyon, Jean Bavent, 1574. Premier livre à quatre parties, in-12 obl. Deuxième livre à cinq parties, 1575. Burney en indique une autre édition de la même ville, 1576; in-4°. — 7. *La Fleur des chansons d'Orlando Lassus, à quatre, cinq, six et huict parties.* Anvers, Pierre Phalèse et Jean Bellère, 1592; 6 vol. in-4°. La seconde édition est de 1593. La troisième de 1596. Celle-ci porte le nom de Pierre Phalèse, libraire juré, ainsi que la quatrième édition de 1604. — 8. *Chansons nouvelles allemandes et françaises, à six voix.* Munich, Adam Berg, 1590; in-4°. — 9. *Jean Pasquier, la lettre profane des chansons des Meslanges d'Orlando, changée en lettre spirituèlle, à quatre, cinq et huit parties.* La Rochelle, Pierre Haultin, 1575 et 1576. — 10. *Jean Pasquier, cantiques et chansons spirituelles pour chanter soubz la musique des chansons profanes d'Orlando de Lassus, à quatre et cinq parties.* La Rochelle, Pierre Haultin, 1578. — 11. *Douzième livre de chansons à quatre et cinq parties d'Orlande de Lassus et autres.* Paris, Adrian Le Roy et Robert Ballard, 1583, 4 vol. — 12. *Treizième livre* (même titre). Ibid., 1573. Cette date prouve que le douzième livre a été réimprimé. — 13. *Quatorzième livre* (même titre). Ibid., 1578. — 14. *Quinzième livre.* Ibid., 1578. — 15. *Sesième livre.* Ibid., 1579. — 16. *Dix-setième livre.* Ibid., 1579. — 17. *Dix-huictième livre.* Ibid., 1576. — 18. *Dix-neuvième livre.* Ibid., 1581. — 19. *Vingtième livre.* Ibid., 1578. — 20. *Vingt et unième livre.* Ibid., 1571. — 21. *Vingt-deuxième livre.* Ibid., 1583. — 22. *Vingt-troisième livre.* Ibid., 1583. — 23. *Vingt-quatrième livre.* Ibid., 1587. — 24. *Vingt-cinquième livre.* Ibid., 1587. Toutes ces collections existent à la Bibliothèque royale de Berlin, mais incomplètes.

Outre le superbe manuscrit des *Psaumes de la pénitence*, la Bibliothèque royale de Munich possède *cent quatre-vingt-onze* compositions manuscrites de Lassus, parmi lesquelles on remarque 32 messes, dont une de *Requiem*, 53 *Magnificat*, 11 *Nunc dimittis*, 3 psaumes, un office complet de la *Purification de la Vierge*, 3 *Benedictus*, 7 litanies de la Vierge, dont une à neuf voix en deux chœurs, 30 motets, 34 hymnes, 2 *As-*

perges me, 6 *Salve Regina*, dont un à huit voix, un *Ave regina*, un *Alma redemptoris*, un *Regina cœli*, et une *Passion*.

« Depuis le milieu du XVIIe siècle », dit Fétis, « la transformation de la tonalité et de l'harmonie avait fait oublier peu à peu les œuvres de l'illustre musicien de Mons; son nom avait conservé sa célébrité, mais ses œuvres étaient à peu près inconnues. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le goût de l'histoire de la musique s'éveilla, et la nécessité de l'appuyer sur les monuments de l'art se révéla aux historiens. La Borde, le premier en France, donna des spécimens de la musique de Lassus, en partition, dans le deuxième volume de son *Essai sur la musique;* mais le choix qu'il fit de deux motets de ce maître, dans les *Meslanges* publiés à Paris en 1576, n'est pas heureux; car il s'en faut de beaucoup qu'ils soient les plus intéressants, soit par les thèmes, soit par la facture. Déjà, quatre ans auparavant (1776), Hawkins avait inséré, dans le second volume de son histoire générale de la musique, l'excellent madrigal à cinq voix : *Oh d'amarissime onde*, morceau aussi remarquable par la douceur de l'harmonie que par les mouvements naturels des voix et par l'élégance de la facture. En 1789, Burney donna, dans le troisième volume de son histoire de la musique, la chanson latine à quatre voix : *Alma Nemes quæ sola, Nemes quæ dicere Cypris altera,* tirée du recueil qui fut publié à Anvers en 1555. « Mais c'est surtout dans notre siècle que de beaux monuments du talent de Lassus ont été publiés en partition et ont fourni aux amis de l'art les moyens de connaître l'importance des travaux de ce grand artiste. La plus intéressante de ces publications est, sans aucun doute, celle des sept psaumes de la pénitence dont on est redevable au savant Dehn. Elle a paru chez Gustave Crantz, à Berlin, en 1838, sous ce titre : *Psalmos VII pœnitentiales modis musicis adaptavit Orlandus de Lassus, publici juris fecit et Friderico Guilelmo principi Borussiæ hæreditario artium fautori sacros esse vult S. W. Dehn.* En 1835, Pearsall de Willsbridge avait déjà mis au jour à Carlsruhe, un *Magnificat* du deuxième ton, à six voix, du même auteur, et dans la même année, Rochlits avait fait paraître le premier volume de sa collection de musique vocale des maîtres les plus célèbres de toutes les nations où l'on trouve un *Regina* à quatre voix, le chant de Noël à cinq voix *Angelus ad pastores ait*, et un *Miserere* à cinq et six voix de Lassus. Vers le même temps, Dehn publia, à Berlin, le psaume 33 (*Gustate et videte*) à cinq voix, le motet à dix voix en deux chœurs *Quo properas;* un *Magnificat* à cinq voix parut dans la même ville, chez Schlesinger, ainsi que l'offertoire *Confirma hoc Deus*, à six voix, chez Guttentag. L'infatigable Dehn a publié, dans sa collection d'ancienne musique des XVIe et XVIIe siècles, une suite intéressante de six chansons allemandes à quatre voix et un dialogue à huit de Lassus, tirés de l'édition imprimée à Munich, chez Adam Berg, en 1573. Douze motets et psaumes à quatre, cinq, six, sept et huit voix du même maître ont été donnés par François Commer dans les VIIe et VIIIe volumes de sa grande collection des compositeurs belges intitulée : *Collectio operum musicorum Batavarum sæculi XVI* (Mayence, Schott). Charles Proske, chanoine de la cathédrale de Ratisbonne, en a publié vingt à quatre voix dans le second volume de sa belle collection qui a pour titre : *Musica divina, sive Thesaurus concentuum selectissimorum omni cultui divino totius anni juxta ritum sanctæ Ecclesiæ catholicæ inservientium* (Ratisbonne, 1855, in-4°). Dans le premier volume de la même collection, on trouve la messe du huitième ton, et celle qui a pour thème la chanson populaire *Puisque j'ay perdu*, toutes deux à quatre voix. Le même savant éditeur a publié aussi, dans la première partie du premier volume de son *Selectus novus missarum, præstantissimorum superioris ævi auc-*

« *torum* (Ratisbonne, 1856; in-4°), la « messe à cinq voix de Lassus sur le « thème de la chanson italienne : *Qual « donna attende a gloriosa fama*, en par- « tition. En 1847, le pasteur Ferrenberg « a publié, à Cologne, chez Heberlé, la « messe à quatre voix de Lassus, *Or sus « à coup*, avec d'autres compositions « d'Asola, d'Horace Vecchi et d'Arca- « delt. Enfin, Commer a fait paraître à « Berlin, en 1860, six messes inédites « de l'illustre musicien de Mons, d'après « les manuscrits de la Bibliothèque « royale de Munich ».

L'Allemagne, la Bavière surtout, est donc extrêmement riche en œuvres de Lassus. Mais la Belgique, patrie du grand maître, a trop longtemps négligé de mettre ses œuvres à la portée des musiciens. C'est en 1860 seulement que, sur la proposition et le rapport de Charles Rogier, ministre de l'intérieur, un arrêté royal a décidé qu'une collection des œuvres des musiciens belges des XVe et XVIe siècles serait publiée en partition. La première série devait comprendre les œuvres complètes de Lassus. Mais le temps a manqué à Fétis pour nous donner cette édition, dont un prochain avenir, espérons-le, dotera notre pays. En attendant, nous possédons à la Bibliothèque royale beaucoup d'œuvres de Lassus. Et nous exprimons le vœu que le Conservatoire de Bruxelles nous fasse connaître, par une série d'exécutions historiques, les compositions grandioses de l'émule de Palestrina, du Michel-Ange de la musique au XVIe siècle.

Citons comme sources, outre l'article de Fr. Fétis, le mieux renseigné jusqu'ici, dans sa *Biographie universelle des musiciens*, celles que Fétis lui-même indique : la notice insérée dans les nos 38, 39, 41, 43 et 47 du journal allemand : *Das Inland* (1830), publié à Munich; la monographie si complète de H. Delmotte, intitulée : *Notice biographique sur Roland de Lattre, connu sous le nom d'Orland de Lassus* (Valenciennes, 1836; in-8°, de 176 pages, avec portrait, description du tombeau de Lassus, à Munich, descendance, etc.; traduite en allemand par Dehn, et en hollandais par F.-C. Kist). Adolphe Mathieu a puisé dans la notice de Delmotte le sujet de son poème, intitulé : *Roland de Lattre*. Citons encore la notice abrégée du *Meyer's Lexicon;* celle des *Belges illustres*, par Edouard Fétis; *l'Iconographie montoise*; *les Hommes célèbres dans les sciences et médailles qui consacrent leur souvenir*, par Kluyskens (Gand, 1850); enfin, *la Musique aux Pays-Bas*, de M. Edmond Vander Straeten, exactement renseigné sur les œuvres du maître.

Ferd. Loise.

LATEWAERT (*Louis*) est l'auteur présumé d'un roman de chevalerie flamand du XIVe siècle, intitulé : *Seghelijn van Jherusalem*. A la fin du poème, se lisent ces deux vers :

Die dit dichte ende heeft bescreven,
Is gheheeten Loy Latewaert.

Le nom de l'auteur ne se trouve que dans les impressions du XVIe siècle. Dans le manuscrit unique du *Seghelijn*, reposant dans la bibliothèque académique de Berlin, où il a été découvert, en 1867, par E. Martin, professeur à l'université de Strasbourg, le dernier feuillet, qui aurait pu nous fournir quelques détails intéressants, fait défaut. Nous en sommes donc réduits à l'étude du texte pour fixer l'époque et l'endroit où vivait l'auteur. M. Verdam, qui a donné, en 1878, une édition critique du *Seghelijn*, pour la *Maatschappij van nederlandsche letterkunde* de Leyde, dit que, par sa langue, l'auteur est incontestablement flamand. Jonckbloet, qui ne connaissait que les textes imprimés au XVIe siècle, avait déclaré que l'œuvre datait de l'extrême décadence des poèmes chevaleresques. Mais, dans les anciennes impressions, le texte, sans avoir été remanié, a subi, quant à la langue, de nombreux rajeunissements qui ont induit Jonckbloet en erreur. M. Verdam, d'après la langue du manuscrit, fixe l'époque de la composition entre 1330 et 1350. Le *Seghelijn* semble être une production originale, en ce sens qu'il n'est traduit ni du français ni du latin. Mais l'auteur a emprunté les différents épisodes de son

poème à d'autres compositions épiques. « Ce serait un travail intéressant, » dit M. Verdam, « que de déterminer, pièce » par pièce, à l'aide de quels poèmes » Latewaert a composé son œuvre ». Le *Seghelijn* a près de 12,000 vers. Jonckbloet en a donné, dans sa *Geschiedenis der nederlandsche letterkunde* (2e éd., t. III, p. 375-388), un résumé long et consciencieux, qu'il est inutile de refaire ici. L. Willems.

LATHAUWER (*Liévin-Amand* **DE**), agronome, XIXe siècle. Voir DE LATHAUWER (*Liévin-Amand*).

LATHEM (*Jacques* **VAN**), peintre, l'aîné des fils de Liévin (voir l'article suivant), mort à Bruxelles, au commencement du XVIe siècle. Il quitta Anvers peu de temps après la mort de son père. Lui et son frère Liévin devinrent, sous le nom de valets de chambre, les commensaux des souverains des Pays-Bas, dont Jacques fut créé le peintre en titre, tandis que son frère fut l'orfèvre de la cour. Tous deux accompagnèrent, en cette double qualité, l'archiduc Philippe le Beau, lorsqu'il se rendit en Espagne, dans la première année du XVIe siècle. Par une ordonnance en date du 1er novembre 1501, leur traitement fut fixé à six sous par jour, pour chacun, puis porté, à partir du 1er juillet 1502, à neuf sous. En 1506, ils sont qualifiés de fourriers et reçoivent, à ce titre, douze sous par jour chacun, comme on le voit dans les comptes de l'hôtel de nos princes. En 1516, maître Jacques van Lathem était encore le peintre du roi de Castille, *meester Jacob van Lathem, scilder ons genadigsten heeren des coninck van Castillien*, comme on appelait alors le jeune Charles-Quint. Il avait travaillé souvent, pour ce prince et pour son père, à des motifs de décoration. En janvier 1496-1497, il exécuta un grand tableau d'or et d'argent, orné de toutes les armoiries de la maison d'Autriche, que l'archiduc Philippe envoya à son père, le roi Maximilien; en 1500, il dressa une généalogie des ancêtres de Philippe depuis plus de quatre cents ans, avec leurs armoiries dorées et argentées, et qui reçut la même destination; en 1501, il peignit un grand nombre de bannières, de cottes d'armes, de fanons, etc. Il concourut aussi, la même année, à la célébration du chapitre de l'ordre de la Toison d'or, dans l'église des Carmes; en 1504, à celle des obsèques de la reine Isabelle de Castille, et, en 1512, à celle des obsèques du roi Emmanuel de Portugal. En 1516, il contribua à l'exécution des ornements du « chariot triomphant », qui figura aux funérailles solennelles célébrées dans la même ville, peu après la mort de l'empereur Maximilien; on lui paya, à cette occasion, la somme de 913 livres 11 sous.

On attribue aussi à van Lathem deux panneaux très remarquables, et qui figurent actuellement avec honneur au musée de Bruxelles. Ce sont les portraits de Philippe le Beau et de sa femme, Jeanne la Folle, représentés : le premier armé de toutes pièces et portant, au-dessus de sa cuirasse, le collier de la Toison d'or; la seconde, revêtue d'un élégant costume de cérémonie. Les personnages sont placés dans un site du palais de Bruxelles, très reconnaissable aux nombreux détails qui sont répandus autour d'eux. Le revers de ces volets est orné de grisailles; l'un d'eux reproduit les traits sous lesquels on représentait saint Liévin, patron de l'église de Ziericzée, en Zélande, où ils étaient placés jadis, et où ils formaient les volets d'un *Jugement dernier*. Ce dernier paraît être perdu, car le panneau, présenté comme tel, doit appartenir à une autre main que les volets et être l'œuvre de quelque artiste d'ordre inférieur. Le triptyque, lorsqu'il existait dans son entier, ornait l'église de Ziericzée, pour lequel les volets semblent avoir été peints du temps de Philippe; à l'époque de la réforme religieuse, ils furent transportés à l'hôtel de ville de la même cité, où on les considérait comme représentant Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne. Au commencement de ce siècle, un ordre de Louis Bonaparte, roi de Hollande, attribua, dit-on, ce tableau à l'église catholique de Ziericzée, dont un des curés le vendit. L'acquéreur, M. Reynen, reven-

dit les volets au musée de Bruxelles, où on les a classés parmi les ouvrages de maîtres inconnus. On pourrait encore attribuer à van Lathem un *Christ descendu de la croix*, dont le *Messager des sciences historiques* (1855, p. 300) a donné un dessin au trait et une description sommaire, rédigée par Arnaud Schaepkens. D'après cet archéologue, le coloris, la disposition des figures et le dessin y sont d'une grande originalité, et la peinture est d'une fraîcheur qui rappelle la manière des Flamands du XVe siècle ; mais l'artiste s'est évidemment inspiré des œuvres de l'école italienne. Dans un des rochers qui s'élèvent à droite, au fond, est taillé le saint sépulcre, où a lieu la dernière scène de la Passion, la mise du Christ au tombeau par un groupe de personnages. La signature J. L., qu'on lit dans un coin des panneaux, m'a inspiré l'idée que cette œuvre pourrait être attribuée à notre artiste.

La vie de Jacques van Lathem doit s'être terminée à Bruxelles, où il possédait une habitation dans la rue d'Or. On ne lui connaît qu'un enfant, une fille nommée Jeanne, à qui Charles-Quint, « en remerciement des services que Jacques lui avait rendus, et notamment de « de ce qu'il l'avait accompagné en Espagne », accorda un pain (ou pension) à charge du couvent de Sainte-Elisabeth, de Bruxelles (lettres datées de Worms, le 2 décembre 1520).

Alphonse Wauters.

Pinchart, *Archives des arts*, t. III, p. 198. — Wauters, *Recherches sur l'histoire de l'ancienne école flamande dans les dernières années du* XVe *siècle*, p. 78 et suiv. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. III).

LATHEM (*Liévin* **VAN**), ou LIÉVIN D'ANVERS, peintre renommé, mort en 1492 ou 1493. On connaissait depuis longtemps un Liévin d'Anvers, qui passait pour un miniaturiste habile, sur la foi de Jean Lemaire, qui le loue en ces termes :

> Encore y fut Jacques Lombard, de Mons,
> Accompaigné du bon Liévin d'Anvers,
> Trestous lesquels autant nous estimons
> Que les anciens jadis par longs sermons
> Firent Parrhase et maints autres divers.

Ce Jacques Lombard, célébré, peu de temps après sa mort, comme un émule d'un des plus illustres peintres de la Grèce antique, Parrhasius, était connu comme ayant exécuté cent vingt-cinq miniatures dans le célèbre *Missel* Grimani, au rapport de l'auteur anonyme publié au siècle dernier par Morelli. Mais qui était ce Liévin d'Anvers, cet inconnu dont on ne savait que le prénom ? On l'a longtemps identifié au Gantois Liévin De Witte, encore, et de la façon la plus affirmative, dans Crowe et Cavalcaselle (*les Anciens Peintres flamands, leur vie et leurs œuvres*, t. II, p. 64), mais cette opinion est insoutenable. De Witte ne naquit qu'en 1513, à une époque où la *Couronne margaritique* de Lemaire était rédigée et le *Voyage* de l'anonyme en préparation. Alexandre Pinchart a supposé, mais sans jamais donner les détails sur lesquels il basait son appréciation, que Liévin d'Anvers n'est autre que Liévin van Lathem, dont la vie, dans toutes ses circonstances, cadre parfaitement avec le peu de témoignages cités plus haut. J'ai essayé ailleurs de suppléer au silence de Pinchart, en groupant rapidement autour de ce dernier nom ce que l'on savait du personnage qui l'a porté.

Fils d'un autre artiste, maître Léon van Lathem, Liévin fut admis, en 1462, dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, et, dès le 15 octobre de la même année, il avait pris pour femme Antonine Smeesters, fille de maître Jacques De Meestere. Peu après son mariage, il eut quelques difficultés avec son beau-père, à propos des biens qui avaient été assignés à Antonine, lors de son mariage ; mais, pour terminer la contestation, les parties s'en remirent, le 19 juin 1466, à l'arbitrage de maîtres Gosuin Van Coesvelt et Gérard Bruyns, secrétaires des marchands de la Hanse allemande, de maître Jacques Van Parys, du brodeur Jean Broec, du peintre Jean Van den Bogaerde, du statuaire Barthélemi Van Raephorst et de Henri Van Hackenbroec. Les deux époux paraissent avoir habité, à Anvers, dans la rue des Dominicains, près du couvent des

religieux de cet ordre, une maison dite *de Pennen* (les Plumes), sur laquelle ils constituèrent, le 20 octobre 1491, une rente annuelle de 16 florins dits *Andriesgulden*, et, le 22 juin de l'année suivante, une autre rente de 6 florins du Rhin. Dès le 14 mars 1492-1493, Liévin était mort, et ce fut sa veuve qui, de concert avec un de leurs fils, nommé aussi Liévin, constitua des fondés de pouvoirs chargés de poursuivre leurs réclamations à Bruges, où la ville était redevable au peintre défunt d'une somme de 192 livres. La carrière artistique de Liévin Van Lathem est donc strictement comprise entre les années 1462 à 1493, époque où ne figure dans la gilde qu'un autre Liévin, Liévin Bove, batteur d'or, admis en 1485; époque pendant laquelle a dû grandir cette réputation célébrée par Lemaire des Belges et attestée par l'anonyme de Morelli. Van Lathem fut doyen de la gilde ou corporation; du moins il en était un des anciens, à la date du 25 octobre 1479. Il y avait fait entrer, en 1474, comme étant son apprenti, Hanneken Van Brugge ou Jean de Bruges.

On connaît peu de chose de l'œuvre de Liévin. Outre que, sous le nom de Liévin de Latte, il travailla à Bruges aux entremets et décorations pour les noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, travail pour lequel il fut salarié au prix de dix-huit sous par jour, sans compter trois sous pour ses « dépenses « de bouche », il a aussi enluminé des manuscrits; mais Pinchart a promis, à ce sujet, des détails qu'il n'a jamais fait connaître au public. On pourrait essayer de retrouver dans le missel Grimani la main de cet artiste; mais comment y reconnaître ce qui lui est dû et ce qui appartient à maître Gérard de Gand (probablement Gérard Vander Meire), alors que l'on n'a à cet égard aucune base sérieuse. Profitons seulement de l'occasion pour protester contre la méthode adoptée par certains critiques d'art qui, répudiant les renseignements fournis par l'anonyme de Morelli ou les regardant comme dénués de toute valeur, s'attachent, on ne sait pourquoi, à rejeter jusqu'au XVIe siècle l'exécution du missel Grimani. Non seulement Liévin van Lathem a été un artiste de renom, mais il a été le père d'hommes qui se sont également distingués, maître Jacques et maître Liévin, qui furent tous les deux reçus dans la gilde d'Anvers l'année de sa mort, en 1493, et furent l'un et l'autre attachés au service de nos souverains en qualité respectivement de peintre et de graveur de médailles.

Alphonse Wauters.

Pinchart, dans l'édition citée de Crowe et Cavalcaselle, t. II, p. CCXLVIII. — *Les Liggeren d'Anvers, passim.* — Notes de Léon de Burbure. — Alphonse Wauters, *Recherches*, p. 76 et suiv.

LATHEM (*Liévin* **VAN**), fils du précédent, orfèvre et graveur de sceaux de Philippe le Beau et de Charles-Quint, mort vers 1515. Il figure, le 11 juillet 1507, dans le partage des biens du joaillier Adrien Staes avec les enfants de celui-ci : André, Elisabeth, femme de Liévin, et Catherine, nés d'un premier lit, Arnoul, *Amelen* ou Amélie, *Tannen* ou Anne et Claire, nés d'un second lit. Lorsqu'il mourut (antérieurement au 14 octobre 1515), il laissa une veuve du nom d'Isabelle ou Elisabeth Vander Straete (peut-être la même qu'Elisabeth Staes citée plus haut) et un fils, qui fut aussi orfèvre. Liévin avait conservé, à Anvers, la propriété de la maison dite *de Pennen*, moitié pour l'avoir héritée de ses parents, et moitié pour l'avoir obtenue, le 29 mai 1510, par cession de son frère Jacques. Il la céda, la même année, à un mercier du nom d'Elie Boudens. Il est cité, pour la première fois, comme orfèvre de Philippe le Beau, en 1495, à propos d'un joyau que ce prince voulait envoyer à « certain personnage, dont il ne veut « autre déclaration ici être faite ». Il exécuta ensuite des émaux sur des flacons et des pots d'argent, que l'archiduc donna aux ambassadeurs du roi de France, en 1497; puis, en 1499, un fourreau d'argent doré, magnifiquement émaillé, pour y mettre l'épée que Philippe faisait porter devant lui dans les cérémonies. En 1501, il reçut des sommes importantes pour des « pallatz »

d'orfèvrerie destinés aux deux capitaines et aux quarante et un archers de la garde, et pour la vaisselle livrée à Philippe à l'occasion de son premier voyage en Espagne. Les années suivantes, il continua à travailler pour ce prince et, notamment, exécuta pour lui, en 1505, un riche tabernacle. Mais on peut surtout admirer son talent dans les sceaux qu'il a gravés; il est l'auteur du sceau et du contre-sceau d'argent dont Philippe se servit lorsqu'il eut atteint sa majorité. En 1500, il fut chargé de présenter les dessins et contre-sceaux de la chancellerie du Brabant, dont on avait retardé jusqu'alors le renouvellement; il fit différents projets que l'on soumit à l'examen des magistrats des villes de Bruxelles, de Louvain et d'Anvers, et dont la gravure fut confiée à Jean de Nimègue. Un autre sceau, non moins beau, peut-être plus riche encore de détails que celui dont je viens de parler, dit Pinchart, est le sceau que Philippe le Beau fit graver pour s'en servir aux Pays-Bas, après la mort d'Isabelle la Catholique, mère de sa femme (1504). Lors de l'émancipation de l'archiduc Charles, en 1515, notre artiste fut employé à graver un sceau d'étain, dont on se servit immédiatement après que le jeune prince eut été reconnu, en attendant que le grand sceau fût terminé. Ce sceau fut remplacé peu de temps après par un sceau de dimension énorme, où l'on voit l'archiduc à cheval, armé de toutes pièces, et entouré de vingt écussons des Etats et pays qui lui obéissaient. Cette œuvre remarquable fut la dernière à laquelle l'artiste travailla.

Alphonse Wauters.

Pinchart, *Revue numismatique belge*, 2e série, t. V, p. 369 à 378. — Wauters, *Recherches*, citées plus haut, p. 83 et suiv. — *Les Liggeren, passim.* — Notes de Léon de Burbure.

LATOMUS (*Barthélemy*), humaniste, né à Arlon, vers 1485, et mort à Coblence, le 3 janvier 1570. Son vrai nom était *Henrici;* mais, selon l'usage de l'époque, il traduisit en grec le surnom de *Steinmetz* ou *le Masson*, qu'il devait à la profession de son père. Lié dans son enfance avec son compatriote Matthias Held, qui s'illustra, plus tard, comme vice-chancelier de l'Empire, il fréquenta avec lui l'école d'Arlon, et conçut le goût de l'étude à la vue de la bibliothèque d'un oncle paternel de son ami. En 1514 ou 1515, il alla suivre les cours de la faculté des arts à l'université de Fribourg, y obtint le grade de bachelier en 1516, et celui de *magister* à la fin de 1517. Admis dans le corps des maîtres, il fit à l'université des cours privés ou extraordinaires sur des auteurs latins et grecs, et présida à des exercices poétiques et oratoires. Il fréquenta, en même temps, certains cours de la faculté de droit et devint ainsi l'élève du célèbre jurisconsulte Zasius, une des gloires de Fribourg en Brisgau. Enfin, il s'exerça beaucoup à la poésie latine et présenta bientôt au public le produit de sa muse. En 1519, on imprima à Augsbourg : *Imp. Cæsar D. Maximilianus defuncus Bartholomæo Latomo Arlunen. Germano autore;* in-4o, 17 feuillets non chiffrés. C'était une élégie de 373 distiques, célébrant, dans des vers assez coulants, les vertus et les exploits de l'empereur Maximilien, qui venait de mourir. Elle fut suivie d'une lettre en vers, par laquelle l'Autriche personnifiée est supposée supplier Charles V de se rendre sans retard dans le pays de ses pères : *Epistola Austriæ ad Carolum Imp. fictitia Barptolomeo Latomo Arlunense authore.* Strasbourg, nov. 1521; in-8o, 12 feuillets. La dédicace de l'*Epistola Austriæ* est datée de Fribourg, le 1er janvier 1520. La même année, Latomus fut élu régent ou *conventor* d'une *bourse*, c'est-à-dire d'un des collèges de l'université. C'est en cette qualité qu'il accompagna Erasme, quand celui-ci traversa l'Alsace en 1521; il obtint d'être loué de lui pour son esprit et son affabilité; *singulari morum et ingenii dexteritate iuvenis* (Erasme, *Epist.* 650).

Peu après, nous le voyons à Trèves. Lorsque Frans de Sickingen, à la tête des chevaliers révoltés, tenta un coup de main contre la ville, en septembre 1522, Latomus se rangea en armes parmi les défenseurs de la cité et exposa, dans un récit poétique de 1,089 hexa-

mètres, les faits dont il avait été témoin : *Factio memorabilis Francisci ab Siccingen cum Trevirorum obsidione, tum exitus eiusdem.* Cologne, 1523; petit in-4°, 20 f. non chiffrés. De Trèves, Latomus se rendit à Cologne. Il y composa plusieurs manuels de logique et de rhétorique, et l'on peut en conclure qu'il fut professeur de ces arts. Son premier ouvrage fut un résumé de la dialectique et de la rhétorique réunies dans un même traité, comme constituant ensemble l'art du discours : *Summa totius rationis disserendi, uno eodemque corpore et dialectices et rhetorices partes complectens.* Cologne, 1527, 1544, etc.; in-8°, 112 feuillets non chiffrés. Il résuma la logique de Rodolphe Agricola (*Epitome commentariorum Dialecticæ inventionis Rodolphi Agricolæ.* Cologne, 1530 et 1534; in-8°, 127 pages), et fit des notes courtes mais substantielles sur le traité de Georges de Trébizonde, qui parurent dans l'édition corrigée et commentée de J. de Nimègue : *Georgii Trapezuntii de re dialectica libellus, una cum scholiis Joannis Noviomagi et Bartholom. Latomi illustratus.* Cologne, 1544, 1549; petit in-8°, 126 feuillets; Lyon, 1545; in-4°. Les notes de Latomus y occupent dix pages et demie. Comme application des préceptes de la rhétorique à l'interprétation des œuvres oratoires, il fit paraître : *Oratio Ciceronis pro Milone expositione artificio et annotationibus illustrata* (Cologne, 1528), et *Artificium dialecticum et rhetoricum in quatuor præclarissimas orationes ex T. Livio et Cicerone* (*ibid.*, 1532; in-8°). Du même genre sont les notes marginales ajoutées à l'édition des *Paradoxes* de Cicéron, qui parut à Cologne, en 1532; elles se bornent, en général, à indiquer les noms techniques des arguments et des figures. On les trouve souvent réimprimées, soit dans les éditions séparées des *Paradoxes*, soit avec le traité *de Officiis*. Nous ne savons si c'est à Cologne ou à Fribourg que Latomus écrivit les notes sur Térence, qui furent jointes à l'édition de ce poète, publiée en 1552, à Paris, chez Jean de Roigny; il est seulement permis d'affirmer qu'elles furent rédigées pour des lecteurs ou des auditeurs allemands, car plusieurs mots y sont expliqués en langue allemande. Ces notes donnent un court argument de chaque scène, exposent la suite des idées, ainsi que les intentions du poète et les artifices du style. C'est probablement aussi en Allemagne qu'il écrivit une poésie gréco-latine : *In orationem Christi passionalem;* elle fut imprimée, après sa mort, à Rostock, en 1593, et est mentionnée dans G. Lizel, *Historia poetarum græcorum Germaniæ* (Francf., 1730, p. 32).

Après quelques années de professorat à Cologne, Latomus fut attiré à Louvain par la renommée du collège des Trois-Langues. Il s'y fit inscrire, le 31 juillet 1530, mais son séjour fut de courte durée; car, avant la fin de l'année, il était de nouveau établi à Trèves et enseignait à l'université de cette ville. Quand Ferdinand eut été couronné roi des Romains, en janvier 1531, Latomus lui adressa, ainsi qu'à l'empereur, des félicitations en vers latins : *Gratulatio in coronationem regis Romanorum ad Carolum V Cæsarem et Ferdinandum regem, fratres Augustos.* Cette flatterie ne l'empêcha pas de devoir bientôt prendre le chemin de l'étranger. La mort vint enlever du siège épiscopal de Trèves Richard de Greiffenklau, parent de Louis de Hagen, le protecteur de Latomus. Un personnage influent auprès du nouveau prélat critiqua vivement le système d'études inauguré par notre humaniste et le força à quitter sa position. Avant de partir, Latomus voulut laisser un souvenir de reconnaissance envers l'évêque décédé, et pour avoir l'occasion de louer ses mérites, il écrivit un discours funèbre, qu'il supposa avoir prononcé lui-même au dôme, le jour des funérailles. Il le fit paraître après son départ, et signa *ex itinere in Galliam*, le 28 juin 1531, la préface à Louis de Hagen, où il se plaint de la conduite tenue à son égard : *Declamatio funebris in obitum magnanimi et excellentissimi principis Richardi, archiepiscopi Treverensis.* Cologne, 1531; in-16, 12 feuillets non chiffrés.

Arrivé à Paris, Latomus ne tarda pas

à se faire apprécier des lettrés français. Le 15 septembre 1533, nous le voyons installé au collège Sainte-Barbe, dirigé par André Goveau, qui était alors recteur de l'université. Il lui dédia, à cette date, une édition corrigée de son résumé de la dialectique de Rodolphe Agricola. Elle parut à Paris, en 1534, et fut souvent réimprimée. Peu auparavant, François Ier avait fondé, à l'instar du collège des Trois-Langues de Louvain, le collège royal de France. Il n'y avait d'abord que des chaires de grec et d'hébreu ; mais, au commencement de 1534, le roi y établit aussi une chaire d'éloquence latine et, sur la recommandation de Budée, il y fit monter l'humaniste arlonais. Le collège royal n'ayant pas encore de local spécial, les cours devaient se faire dans les établissements de l'université. Latomus inaugura son enseignement dans le collège de Sainte-Barbe. Il l'ouvrit par un discours sur l'étude des lettres (*Oratio de studiis humanitatis*. Paris, Fr. Gryphe, 1534; in-4°), et interpréta la première année les *Satires* et l'*Art poétique* d'Horace. Les notes dictées à ce cours ont été conservées ; un cahier qui les contient fut laissé par Joseph Scaliger à la bibliothèque de l'université de Leyde, où il forme le n° 75 des manuscrits de Scaliger; il a pour titre : *Annotationes in sermones Horatii et eiusdem de arte poetica, anno* 1534, *Parrhisiis, calamo excerptæ Barptolomæo Latomo Trevirensi in collegio Barbaræ, ibid., publice legente* (petit in-8°; 67 feuillets). L'année suivante, Latomus interpréta les discours contre Verrès, et ouvrit ses leçons par un éloge de l'éloquence et de Cicéron (*Oratio de laudibus eloquentiæ et Ciceronis*. Paris, 1535; in-4°), éloge que Jean Oporinus plaça en tête de sa grande édition des discours de l'orateur romain (Bâle, 1553). Il continua ensuite à enseigner l'éloquence en expliquant Cicéron, faisant saisir les particularités du style oratoire, les figures du langage ou de la pensée, la disposition des parties, la nature des arguments. Ses leçons étaient suivies par un grand nombre de jeunes gens de diverses nations, et les imprimeurs de Paris s'empressaient de publier les notes qui y étaient dictées. C'est ainsi que Fr. Gryphe, Michel Vascosan, J. Loys Tiletan, Calvarin, Richard et d'autres imprimèrent à plusieurs reprises des remarques de Latomus sur la plupart des discours de Cicéron ; Gymnicus, à Cologne, en reproduisit un grand nombre; Craton Mylius, à Strasbourg, fit paraître, en 1539, l'*Oratio pro Cecinna cum enarrationibus Bartholomæi Latomi* (petit in-8°, 232 pages), avec une dédicace intéressante pour l'histoire littéraire d'Arlon; enfin, toutes ces explications furent réunies par Oporinus, dans son recueil de commentaires (Bâle, 1553; Lyon, 1574). Latomus n'obtint pas un moindre succès avec son commentaire sur les *Topiques* de Cicéron, qu'il expliqua à Paris pendant l'hiver de 1537. Ce commentaire parut à Strasbourg, chez Craton Mylius, en 1539 (petit in-8°, 127 pages), et fut souvent réimprimé. Il en fut de même de ses *Enarrationes in Ciceronis Partitiones oratorias*, dont la publication faite en 1539, à Paris, en l'absence de l'auteur, fut surveillée par Pierre Galand, son futur successeur. Au milieu de ces travaux, le professeur arlonais ne négligea pas de cultiver la poésie. A la fin de 1536, il composa un poème sur *la Bombarde* et l'envoya comme étrenne au roi François Ier : *Ad Christianiss. Galliarum regem Franciscum, Bartholomæi Latomi, professoris eius in bonis litteris Lutetiæ Bombarda* (11 ff.). Il y trace le tableau des victoires de François Ier, et termine par le vœu patriotique de voir le roi, réconcilié avec l'empereur, s'unir à lui pour combattre les Turcs. On cite également de lui un *Elegiacon* adressé, à la même époque, au cardinal de Bellay; Gruter a inséré dans les *Deliciæ poetarum Belgicorum* (t. III, p. 57), l'éloge poétique qu'il fit des hymnes de Salmonius Macrinus, publiés à Paris, en 1537. En 1539, Latomus obtint un congé, et peut-être aussi un subside, pour aller visiter l'Italie. En décembre, il était à Venise et peu après à Bologne, où il s'arrêta quelque temps pour faire des études de droit civil, et où il reçut probablement le grade de *legum doctor*, dont

nous le voyons orné dans la suite. C'est de Bologne aussi que, le 2 février 1540, il adressa à Jean Sturm, alors directeur du gymnase de Strasbourg, une longue lettre sur les dissensions de l'Allemagne et la nécessité de maintenir la paix pour lutter contre les Turcs. Sturm y répondit, le 31 mai, en exposant les griefs des réformés et en protestant de leur amour pour la paix. Puis, jugeant la publication des deux écrits utile à sa cause, il les fit imprimer encore la même année sous ce titre : *Epistolæ duorum amicorum Bartholomæi Latomi et Joannis Sturmii de dissidio periculoque Germaniæ et per quos stat quominus concordiæ ratio inter partes ineatur*. Strasbourg, 1540 et 1567. La lettre de Latomus comprend quinze pages, celle de Sturm vingt et une. Revenu à Paris, Latomus y prononça, au mois d'octobre 1540, un discours dans lequel il fit la relation de son voyage : *Oratio Lutetiæ in auditorio regio dicta, qua peregrinationem suam per Italiam describit*. Il poursuivit ensuite son enseignement jusqu'à ce que Louis de Hagen, son ancien protecteur, fut appelé à l'archevêché de Trèves. Désireux de s'attacher à sa personne un homme instruit et dévoué, le nouvel évêque fit à Latomus des offres très avantageuses que celui-ci ne tarda pas à accepter. Au commencement de 1542, il s'établit à Coblence comme conseiller de l'Electeur et s'y maria peu après avec Anne Zieglins. Il habita dans la cour électorale, que le prince lui céda, le 7 avril 1544, comme demeure viagère.

Peu après son arrivée à Coblence, il fut entraîné dans les querelles religieuses qui agitaient l'Allemagne. Herman von Wied avait résolu d'introduire la réforme dans son diocèse de Cologne; il avait chargé Mélanchthon d'en rédiger la formule, et appelé Bucer de Strasbourg pour la prêcher. Bucer connaissait Latomus depuis plusieurs années et le croyait favorable à la cause des réformateurs; peut-être même espérait-il le voir déterminer l'Electeur de Trèves à suivre l'exemple de son voisin. Mais le conseiller de Jean-Louis manifesta des idées bien différentes et blâma ouvertement les innovations de l'archevêque. Il en résulta une discussion écrite sur les points de doctrine et de discipline qui étaient en litige, discussion que Bucer rendit publique, quand la lettre de Latomus eut été imprimée à Cologne, à l'insu de son auteur : *Scripta duo adversaria D. Bartholomæi Latomi legum doctoris et Martini Buceri theologi...* Strasbourg, Wendelin Rihel, 1544; in-4°, 262 pages. Latomus y soutient, en vingt-huit pages, la doctrine catholique; la réponse de Bucer occupe le reste du volume. L'étendue de cette réponse et la quantité de faits qui y étaient allégués, semblaient rendre une réplique nécessaire. Latomus demanda et obtint un congé pour s'y livrer à loisir. Bientôt elle fut terminée et elle parut sous ce titre : *Bartholomæi Latomi adversus Martinum Buccerum de controversiis quibusdam ad religionem pertinentibus altera plenaque defensio*. Cologne, 1545; in-4°, 144 feuillets non chiffrés. L'ouvrage se distingue par l'élégance du style et la force de l'argumentation; il valut à son auteur l'estime des catholiques et le confirma dans les bonnes grâces de l'évêque. Aussi nous le voyons, dès lors, assister à toutes les diètes et colloques de l'Empire. En 1544 et en 1545, Latomus accompagna l'archevêque aux diètes de Spire et de Worms. Au commencement de 1546, il fut envoyé, comme auditeur catholique, au colloque sur les affaires religieuses tenu à Ratisbonne. Les théologiens protestants ayant quitté brusquement la conférence, les deux partis engagèrent une polémique sur les causes de leur départ. Latomus publia en allemand une relation anonyme de tout ce qui s'était passé : *Handlungen des Colloquiums zu Regenspurg*. S'il faut ajouter foi à Paquot, Charles V, à la recommandation de Viglius, lui donna, en 1548, le rang de conseiller à la chambre impériale de Spire. Pendant les années qui suivent, on n'entend plus parler de lui; mais, au mois de septembre 1557, il reparaît au dernier colloque religieux de Worms, colloque bientôt dissous parce qu'on ne parvenait pas à s'entendre sur l'étendue de la confession

d'Augsbourg. Les calvinistes accusant les catholiques d'avoir amené la rupture des négociations, et soutenant que leurs doctrines étaient comprises dans la confession, Latomus entreprit d'établir le contraire dans un opuscule allemand rédigé sous forme de dialogue : *Spaltung der Auspurchischen Confession durch die newen und streitigen Theologen mit kurtzer Widerlegung der unbestendigen Lehre dirzelben* (in-4°, 40 feuillets non chiffrés). Lors du congrès des princes à Francfort, cet écrit fut violemment attaqué par Dathenus, le pasteur des calvinistes flamands alors réfugiés en Allemagne, et désireux d'y jouir de la paix d'Augsbourg. Latomus y répondit immédiatement sur le même ton : *Responsio Bartholomæi Latomi ad impudentissima convitia et calumnias Petri Dathæni, scripta Francfordiæ in conventu Cæsaris et Principum Electorum Imperii. Mense Martis, anno* 1558; in-4°, 11 feuillets non chiffrés. L'année suivante, il crut devoir rompre une lance avec Jacques Andreæ, pasteur protestant de Göppingen. Dans une discussion sur la messe et la communion, celui-ci s'était élevé vivement contre le mot *rudis* employé par Latomus pour caractériser la simplicité des institutions primitives de l'Eglise. Le conseiller de l'évêque de Trèves intervint dans le débat par l'opuscule : *De docta simplicitateprimæ ecclesiæ et de usu calicis in Synaxi et de Eucharistico sacrificio, adversus petulantem insultationem Jacobi Andreæ, pastoris Göppingensis, Barth. Latomi responsio.* Cologne, 1559; in-4°, 35 feuillets non chiffrés. Peu après, il reprit la plume contre Dathenus, dont il avait eu à souffrir une nouvelle attaque. Aux accusations dirigées contre sa personne, il oppose un tableau de sa vie passée, et il combat les idées de son adversaire sur l'autorité de l'Ecriture et le caractère de l'Eglise : *Ad furiosas Petri Datheni criminationes et absurdas eiusdem de Verbo Dei, et Scriptura... sententias... Barth. Latomi altera responsio.* Cologne, 1560; in-8°, 88 feuillets non chiffrés. Lorsque, en 1569, l'évêque Jacques d'Eltz réforma sa cour de justice, Latomus obtint, malgré son grand âge, le premier rang après le chancelier. Il ne jouit pas longtemps de ce nouvel honneur, et mourut à Coblence, le 3 janvier 1570, à l'âge d'environ quatre-vingt-cinq ans.

L. Roersch.

Henri Pantaleon, *Prosopographia illustrium virorum totius Germaniæ*, t. III, p. 229. — Valère André, *Bibl. belgica*, p. 106. — Goujet, *Mémoire histor. et littér. sur le collège royal de France*, t. II, p. 118. — Paquot, éd. in-fol., t. I, p. 136. — Chr. Brower, *Annales Trevirenses*, t. II, p. 327, 358, 365, 368, 370, 373. — Hontheim, *Histor. Trevir. diplomatica*, t. II, p. 554 et 693. — J. Marx, *Geschichte des Erzstifts Trier*, t. III; p. 499. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, p. 309. — Douret, *Notice sur les ouvrages composés par les écrivains luxembourgeois (Inst. archéol. de la prov. de Luxemb.*, t. VI, p. 175). — L. Roersch, *Barth. Latomus, le premier professeur d'éloquence latine au collège royal de France (Bulletins de l'Académie roy. de Belgique*, 3e série, t. XIV, p. 132-176). — H. Schreiber, *Geschichte der Universität zu Freiburg im Breisgau* (Fribourg, 1857). — Udalr. Zasius, *Epistolæ* (Ulm, 1774, p. 509). — Erasmus, *Epistolæ*, 650, 1283. — Ecrits de Latomus.

LATOMUS (*Jacques*), ou MASSON, théologien du XVIe siècle, né à Cambron, près d'Ath, en Hainaut, vers l'an 1475, mort à Louvain, le 29 mai 1544. Latomus acheva ses études philosophiques à l'université de Paris, où il reçut le grade de maître ès arts. C'est du collège de Montaigu qu'il fut appelé à l'université de Louvain, comme proviseur de la maison fondée par Van Standonck (*Domus Standonica*) pour des étudiants pauvres, et il en conserva la direction après la mort du généreux fondateur (1505). Sa persévérance dans les hautes études fit recevoir Latomus, au conseil de l'université en 1510, comme membre de la faculté des arts, et lui assura, plus tard, le titre de docteur en théologie, en compagnie de Ruard Tapper, dans la promotion du 14 août 1519. Il fut nommé professeur ordinaire de théologie (1535), et obtint, en conséquence, une prébende de premier rang à l'église Saint-Pierre. Enfin, en 1537, il fut élu, recteur de l'université, et l'on comprit dans ses attributions celle d'inquisiteur de la foi. Les circonstances n'ont pas permis à Latomus de justifier par des écrits son savoir en théologie dogmatique; mais son activité se déploya dans des questions sur lesquelles roulèrent les premières luttes

religieuses de la réformation. Il s'engagea, à la suite des maîtres de Louvain, dans leurs attaques contre les hérésies luthériennes. Dans des pièces signées, il porta de si rudes coups qu'il fut en butte aux plus violentes injures que les novateurs prodiguaient, dans leurs libelles, à leurs contradicteurs catholiques. Un traité de Luther lui-même contre Latomus, auteur d'un exposé des propositions condamnées (Anvers, 1521), fut imprimé à Wittemberg (1521; in-4°), sous le titre de *Confutatio*. Au mois de mars 1525, parut la riposte de Latomus, qui n'a rien d'emporté, à la suite de son traité *de Primatu Romani Pontificis*. Plus tard, diverses dissertations théologiques parurent sous son nom, imprimées à Anvers, chez Michel Hillenius; on les compte aujourd'hui au nombre des raretés bibliographiques. Tels sont ses traités de la confession auriculaire, de l'Eglise, des lois humaines et de l'obéissance qui lui est due (1525), ainsi que celui de la foi et des œuvres, des vœux et des institutions monastiques (1538). Les historiographes allemands, Schelhorn, par exemple, dans ses *Amœnitates*, ont ajouté aux violences de la première polémique des anecdotes bizarres et insoutenables aux dépens de Latomus. Paquot n'a pas eu de peine à en faire justice. Le nom de Latomus a prêté, sous la forme de *Saxicida*, à des insinuations sur la dureté de son langage : jeu de mots qui est sorti de la plume complaisante de Vivès lui-même, écrivant à Erasme.

Latomus n'était pas étranger à l'étude des langues savantes, mise en honneur dans le siècle de la Renaissance : le témoignage d'Erasme lui-même lui attribue une érudition remarquable et des goûts littéraires (*Epistolæ*, t. III, pars I^a^, p. 674 : *trium linguarum peritia clarum*). Mais le théologien, qui était au courant des opinions neuves et hardies fondées sur une plus libre interprétation des textes, n'a pu s'empêcher de faire des réserves; il s'agissait de prévenir des modes d'interprétation qui auraient compromis l'autorité de la tradition et mis à néant les données fondamentales de l'ancienne exégèse. Ce fut l'objet du dialogue qu'il fit imprimer à Anvers, en 1519, chez Michel Hillenius : *De trium linguarum, et studii theologici ratione dialogus*, et qui provoqua une prompte réponse d'Erasme, qui n'était pas nommé: *Apologia refellens suspiciones, etc.* Anvers, J. Thybault, 1519; in-4°. La même année 1519, Jean Froben donnait à Bâle la réimpression du *Dialogus* et de l'*Apologia*, signe de la prompte publicité assurée alors aux pièces de ce genre (*Bibliotheca Hulthemiana*, t. II, n° 13732). Erasme ne voulait pas admettre que l'application de la grammaire aux textes sacrés portât un profond dommage à l'enseignement théologique; il savait que Latomus n'avait pas autant de défiance que beaucoup d'autres docteurs pour l'étude des langues bibliques; mais il lui reprochait de restreindre la part qui leur revenait dans l'éducation littéraire. Aussi l'a-t-il ménagé plus que la plupart de ses adversaires sur le même terrain. Latomus ne revint à la charge dans son *Apologia pro dialogis*, que pour établir la justesse de ses protestations par rapport à la libre traduction des livres sacrés et à leur lecture sans distinction des personnes. Il avait aussi entrepris la critique du traité d'Erasme : *De sarcienda Ecclesiæ concordia;* mais il n'y put mettre la dernière main. Tout porte à croire que le fécond publiciste, qui avait connu Latomus à Louvain, avait conçu de l'estime pour la noblesse de son caractère et la sincérité de ses intentions : celui-ci, toutefois, se tint sur la défensive, à cause des déclarations ambiguës qu'on relevait dans les nombreux écrits de son contradicteur. Dans l'année de sa mort, il avait publié deux épîtres latines qui appartiennent à la polémique du temps, mais qui n'ont pas été comprises dans le recueil de ses œuvres : *Duæ epistolæ, una in libellum de Ecclesia, Philippo Melanchthoni adscripta; altera contra orationem factiosorum in comitiis Ratisbonensibus habitam.* Anvers, Mich. Hillenius, 1544; in-8°, 61 pages.

Jacques Latomus était encore dans l'âge où il pouvait prendre part aux

travaux de l'école théologique de Louvain, et il avait le projet de donner une seconde édition de ses écrits, quand il vint à mourir, à la fin de mai de l'année 1544. Il fut inhumé dans la collégiale de Saint-Pierre, derrière le maître-autel. Sa tombe portait l'épitaphe suivante : *Venerabilis Vir D. et M.* Jacobus Latomus, *hujus Ecclesiæ S. Petri canonicus, Artium et S. Theol. professor clarissimus, qui hæreses contra catholicam fidem suo tempore grassantes doctrina et libris editis profligavit : Vir sane multæ eruditionis, pietatis ac modestiæ, hic sepultus est. Obiit anno Dom. M.D.XLIV Maii XXIX. R. I. S. P.* On trouve son portrait gravé au tome 1er de la *Bibliotheca belgica* de Foppens. Si modestes qu'aient été les débuts de Jacques Latomus à Louvain, sous la protection des princes de Croy, qui furent eux-mêmes des dignitaires ecclésiastiques, sa considération personnelle était devenue grande dans les dernières années de sa carrière. Les traités qu'il avait fait imprimer, pour la plupart à Anvers, et dont les *Mémoires* de Paquot renferment la courte description, furent jugés d'un assez grand prix pour former une collection utile aux savants d'un siècle de controverses religieuses. Encouragé par le célèbre théologien Ruardus Tapperus, un neveu de Jacques Latomus, portant les mêmes nom et prénom (voir l'article suivant), donna ses soins à la réimpression des livres du docteur en théologie, et la publia six ans après la mort de son oncle : *Jacobi Latomi opera quæ præcipue adversus horum temporum hæreses eruditissime ac singulari judicio conscripsit.* Louvain, Barthol. Gravius, 1550 ; in-folio. Si l'éditeur annonce la correction de fautes notables qu'il a relevées en grand nombre, il est à présumer que les volumes publiés à Anvers, loin des yeux de l'auteur, portaient des traces de grandes inadvertances dans leur texte latin. Le second des Latomus paya encore un autre tribut à la mémoire de son vénérable parent. Il mit en tête des premières éditions de Nicolas Cleynaerts, de nombreuses lettres du spirituel voyageur au docteur Latomus, qu'il considérait comme un maître vénéré (*præceptori observando*). L'épître dédicatoire du recueil à François Hoverius, de Malines, nous apprend que Latomus le Jeune devait à cet humaniste le prêt des lettres latines de Cleynaerts encore inédites, mais qu'il en avait ajouté beaucoup d'autres, écrites à son oncle, du Portugal ou du royaume de Fez, dans les années qui ont précédé sa mort, arrivée à Grenade en 1542. Il en a fait imprimer la première collection : *Nicolai Clenardi peregrinationum ac de rebus Machometicis epistolæ elegantissimæ.* Louvain, P. Phalèse, 1550, et Louvain, Mart. Rotarius, 1551. Les mêmes pièces ont conservé leur place d'honneur dans la collection plus complète des relations de Cleynaerts, qui fut imprimée chez Plantin, en 1566, et dont la seconde partie fut publiée par Clusius. V. *Biographie nationale*, t. IV, col. 169-171.

Félix Nève.

Valère André, *Fasti academici.* — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 520-521. — Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, éd. in-fol., t. III, p. 11-15. — De Ram, *Disquisitio historica de iis quæ contra Lutherum Lovanienses theologi egerunt a. MDXIX* (1843), p. 16-17. — Molanus, *Rev. Lovan. libri XIV*, p. 478. — F. Nève, *Recherches sur les études d'Érasme en Brabant.* Louvain, 1876, p. 29, 45-46, et *La Renaissance des lettres en Belgique* (1890), p. 71, 85-86.

Latomus (*Jacques*), ou Masson, poète latin, neveu de son homonyme dont la notice précède, né à Cambron, en 1510 (ou 1515), mort à Louvain, le 29 juillet 1596. Envoyé de bonne heure dans la vieille capitale du Brabant, il y fit toutes ses études, couronnées par un cours de théologie. Il ne parvint pas aux grades élevés dans cette science; mais il obtint de la considération, en s'attachant aux exemples de son oncle, dont il recueillit et publia les œuvres complètes. En 1555, il fut sur le point d'obtenir un bénéfice à l'église Saint-Rombaut de Malines, mais il rencontra quelque opposition de la part du chapitre métropolitain. Le 30 avril 1562, il obtint un canonicat de premier rang dans la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, et il conserva cette dignité jusqu'à sa mort. Il fut enseveli près du docteur J. Latomus, derrière le chœur de la collégiale ; une inscription en distiques

rappelait, au bas de leurs portraits, le caractère de leurs services. Le premier, contemporain de Luther, avait pris place parmi les défenseurs de la foi; le second avait cédé à sa vocation de poète et obtenu quelque succès par la souplesse de sa versification :

Alter, ab ingenio studiorum lœta secutus,
Contulit in faciles plurima sacra modos.

Latomus le Jeune (*junior*) avait demandé de bonne heure à l'art des vers des soulagements, des consolations dans les contrariétés de la vie (*domesticis molestiis*); mais il attendit longtemps pour livrer au public un recueil de ses productions. Il s'était adonné à la poésie religieuse, et il était revenu à diverses reprises à l'imitation des livres de l'Ecriture, principalement des psaumes. On a regretté qu'il ait adopté invariablement dans cette tâche la mesure élégiaque, tandis que les pensées appelaient le plus souvent l'application des mesures variées et des constructions les plus riches de la métrique grecque et latine. On l'a également blâmé de s'être tenu strictement au texte de la Vulgate, alors qu'il prenait pour thème principal de ses études les livres poétiques de la Bible. On n'irait pas jusqu'à lui reprocher son indifférence pour les richesses de la nouvelle exégèse, qui n'étaient encore signalées et discutées que dans l'école. Comme il s'en est expliqué dans son *Epistola ad lectorem*, en tête de ses recueils, il avait en vue la vérité qui est une, et il résistait à ceux qui renvoyaient sans cesse aux termes du texte hébreu (*qui Hebraicas veritates alius post alium quotidie nobis certatim afferunt*), mais qui étaient eux-mêmes en dissidence sur le fond des choses, comme si elles ne sortaient pas d'une même source. Malgré ces restrictions, Latomus eut des admirateurs comme poète latin, maniant aisément le distique dans une longue suite de pièces sur des sujets assez différents. Sweertius, Valère André, Foppens, Miræus n'ont pas cru excéder la mesure en le disant : *in versibus felix et facilis*. Paquot, qui avait lui-même étudié les psaumes, s'est élevé contre ces éloges, et l'a déclaré « infiniment « au-dessous de son original ». Mais il a, d'autre part, rappelé les vains efforts de poètes, d'ailleurs fort célèbres, des temps modernes, pour soutenir une lutte véritablement inégale avec les cantiques hébreux de David. Prenons Latomus pour ce qu'il a pu être, un versificateur patient et quelquefois gracieux; quand on l'a relu, on le trouve toujours fidèle à sa manière et satisfait de la mesure de son choix.

Si les œuvres poétiques de Latomus n'ont vu le jour qu'assez tard, elles eurent plusieurs éditions, qui furent revues et remaniées par leur auteur. On en aura une idée dans la notice bibliographique que nous allons leur consacrer à la suite de ses historiens plus modernes, Paquot et Lecouvet : 1. *Psalmi Davidici XXX in carmen elegiacum conversi*. Bâle, 1533; in-12. — 2. *Psalmi Davidis quadraginta, in quibus septem sunt quos vocant Pœnitentiales, in carmen conversi per Jacobum Latomum juniorem*. Louvain, hér. de Serv. Sassenus, 1558; in-8°. Le poète a donné place dans cette édition à quinze psaumes traduits en vers, ou plutôt en strophes de diverses mesures, par le célèbre Pierre Nannink ou Nannius, professeur de langue latine au collège des Trois-Langues (1539-1557); on y remarque sans peine le ton plus vif, la marche plus rapide de la versification lyrique. — 3. *Psalmi Davidici quadraginta quinque, in carmen conversi*. Anvers, Guil. Silvius, 1562; petit in-8°. On a remarqué que Latomus a joint en deux ou trois distiques des arguments à tous les psaumes, même à ceux traduits par Nannius. — 4. *Psalmi Davidici centum in carmen conversi*. Anvers, Christ. Plantin, 1572; in-8°. — 5. *Davidis regis et prophetæ psalmi omnes in carmen conversi. Adjecta est ad finem ejusdem Davidis super morte Saulis et Jonathæ threnodia*. Anvers, Christ. Plantin, 1587; in-folio. Les pièces de la main de Nannius n'ont pas été reproduites dans cette dernière édition. — 6. *Jeremiæ prophetæ threni carmine redditi : una cum canticis biblicis, et nonnullis aliis sacræ Scripturæ locis*. Anvers, Plantin, 1587; in-8°. A la suite de ce recueil se trouvent les Sylves qui avaient eu leur pre-

mière édition chez le même imprimeur, sous le titre de : *Silvula diversorum carminum* (1571; in-12); les pièces dont elles se composent sont des paraphrases, en vers élégiaques, des prières de l'Eglise et des imitations de dialogues antiques.

Félix Nève.

Miræus, *Elogia illust. Belgii scriptorum*, p. 212. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 521. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 15-16. — Ferdinand Lecouvet, *Hannonia poetica* (1859), p. 101-110. — Ch. Ruelens et Aloys de Backer, *Annales plantiniennes*, dans le *Bibliophile belge* (1864-1865).

***LATOMUS** (*Jean*), ou STEENHOUWER, poète et historien, né à Berg-op-Zoom, en 1524, mort à Anvers, en 1578, passa la majeure partie de sa vie en Belgique. Il montra de bonne heure beaucoup d'esprit et une grande pénétration. Après avoir achevé ses humanités, il entra au prieuré du Trône de Notre-Dame, de l'ordre de Saint-Augustin, de la congrégation de Windesheim. Ce couvent, qui se trouvait à Grobbendonck, près d'Hérenthals, fut dévasté et supprimé pendant les guerres du XVIe siècle. Ordonné prêtre, Jean trouva les loisirs de se livrer à plus d'un genre d'études et devint l'un des hommes les plus instruits de son temps. Il cultivait la poésie latine avec succès. Ses épigrammes, dans les *Elogia* de Paul Jove, sont remarquables, et l'on trouve de lui, dans le recueil de Gruterus, des poésies d'une sérieuse valeur. Brouckhuizen accorde un grand éloge à son distichon *De homine qui rem cum uxore habens animam afflavit*. Il traduisit de l'allemand en latin les *Sermones quadragesimales* du récollet Jean Ferus. Latomus s'occupait également de recherches historiques. Il rédigea un travail sur le monastère de Corsendonck, qui fut publié, après sa mort, sous le titre suivant : *Corsendonca sive cenobii canonicorum regularium ordinis S. Augustini de Corsendoncq origo et progressus : auctore Joanne Latomo, throni Mariani juxta Herentaliam cœnobiarcha. Johannes Hoybergius S. T. B. F. prior Corsendoncanus, nunc primum edidit, continuavit et notationibus illustravit*. Anvers, J. Verdussen, 1644; in-12. Latomus laissa en manuscrit une histoire du couvent du Paradis de Notre-Dame, à Rommerswaal, en Zélande, et une histoire de l'abbaye de Saint-Trond : 1. *Paradisus Beatæ Mariæ prope Romerswaliam in Zelandia.* — 2. *Historia cœnobii sive abbatiæ Trudonopolitanæ, ord. sancti Benedicti*. Ces manuscrits se trouvaient autrefois à Corsendonck. Prieur de son monastère, Latomus devint également administrateur de son ordre. S'étant rendu à Rome pour certaines affaires de sa congrégation, il y fut reçu avec faveur par le pape Grégoire XIII. En Italie, il comptait plusieurs amis. Il était, entre autres, très lié avec Paul Manuce, le célèbre éditeur vénitien. En sa qualité d'administrateur de son ordre, il visita un jour le monastère de Sainte-Agnès, près de Zwolle, supprimé en 1566, pour doter le nouvel évêché de Deventer, et y découvrit le manuscrit autographe de l'*Imitation de Jésus-Christ* de Thomas a Kempis. Il emporta ce précieux volume avec lui à Anvers, et le sauva ainsi de la destruction. Le manuscrit se trouve actuellement à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

Ed. van Even.

Miræus, *Elog. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 673. — Faure, *Hist. de Bergen-op-Zoom*, p. 228. — Peerlkamp, *de Poet. lat. neerl.*, p. 118. — Hoefft, *Parn. belg.*, p. 84. — Hermans, *Not. litt. sur le Brabant septentr.*, p. 7. — Welvaarts, *Corsendonck*, t. II, p. 25.

LATOUR (*Jean*), peintre, né à Liège, dans les dernières années du XVIIe siècle; le plus ancien tableau signé de lui porte la date de 1717. Selon son seul biographe, dont la notice est restée manuscrite, il aurait été, pour la peinture, élève de J.-B. Coclers, jusqu'au moment où, se sentant suffisamment préparé, il entreprit le voyage de Rome. Pendant cinq ans, il y resta sous la discipline d'Hyacinthe Corrado. De Rome, il se rendit à Naples; et, après avoir passé quelque temps dans cette ville, il revint à Liège. Il y fut bientôt connu. Il avait le travail facile et ne faisait guère attendre les commandes qu'il recevait; aussi remplit-il les églises de ses peintures. S'étant rendu à Spa, probablement vers le milieu du XVIIIe siècle, pour y faire les portraits de quelques étrangers qui

fréquentaient cette ville, il fut mis en relation avec des seigneurs anglais qui l'invitèrent à les accompagner à Londres. Latour se trouva bien de son séjour en Angleterre; il y demeura six ans, toujours occupé à faire des portraits ou des tableaux. Plus tard, il se rendit à Paris, mais il n'y fit qu'un court séjour, ayant été appelé à orner de peintures l'église de Moislains, dans l'évêché de Noyon, en Picardie. C'est là qu'il mourut, le 21 juillet 1782. Entre ces divers voyages, l'artiste doit être revenu au pays de Liège, car on trouve dans les églises de la ville et des environs encore bon nombre de ses peintures. Latour s'est aussi adonné à la sculpture. Voici ses travaux les plus connus :

A la collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste, il a peint dans la voûte une *Assomption;* — à celle de Saint-Martin, un tableau servant de retable d'autel dans l'une des chapelles : *Saint Jean Népomucène, en présence du roi Wenceslas.* Au dessus de ces deux figures, on voit un groupe d'anges tenant la palme du martyre; c'est une œuvre d'un dessin assez correct, d'un pinceau facile, mais d'une couleur un peu terne. Elle est signée : *Latour inv. et pinx.* 1717. Dans la même église, se trouve un autre tableau du peintre, représentant la *Bienheureuse Eve et sainte Julienne de Cornillon en prière;* enfin, dans une chapelle, Latour a représenté en stuc la *Résurrection.* — Pour la collégiale de Saint-Pierre, il a peint, en 1754, quatre toiles d'assez grandes dimensions, que l'on peut mettre au nombre de ses meilleurs ouvrages. Les sujets sont empruntés à la vie de l'apôtre saint Pierre. La toile qui représente la *Résurrection de la veuve de Joppé, Tabithe,* montre l'artiste sous un aspect original que ne présentent pas ses autres tableaux. Ces toiles qui, lors de la démolition de l'église Saint-Pierre, avaient été vendues à vil prix, ont été acquises depuis par l'église primaire de Soumagne, avec les boiseries du chœur de l'église supprimée. Dans la nef, Latour avait peint *Saint Pierre guérissant les malades et délivrant les possédés.* — Un tableau représentant le *Baptême de Clovis par saint Remy* orne le retable de l'autel majeur à Liers, à quelques lieues de Liège et porte la date de 1758. — Latour a peint pour l'église Saint-Pholien, à Liège, le *Martyre de ce saint,* de même qu'il a fait pour l'église Sainte-Marguerite le martyre de la sainte dont l'église porte le nom. — A l'église Saint-Michel, aujourd'hui détruite, il avait exécuté deux tableaux placés dans le chœur; — au couvent des Augustines, dit du Beauregard, le tableau du maître-autel représentant la *Sainte-Trinité;* — aux Prémontrés, deux toiles représentant le *Sacrifice d'Abraham* et celui de *Melchisédech;* — au couvent des Célestines, deux tableaux; — au chœur de la chapelle des Frères Cellites, se trouvent encore une série de peintures de Latour. Il serait aisé de prolonger cette nomenclature. Elle suffit à faire connaître la fécondité de l'artiste et la réputation qu'il avait à Liège. Cette réputation ne s'est guère prolongée au delà de son existence. Il était doué d'un grande facilité, mais la plupart des peintures qu'il a laissées, sont des travaux d'une honnête médiocrité. Aussi les spoliations dont les églises de Liège ont été l'objet à la fin du siècle dernier, se sont-elles généralement arrêtées devant les tableaux de Latour. Lorsque les églises qui les contenaient n'ont pas été démolies, ses peintures sont restées en place. Les commissaires de la république les ont évaluées très bas, et, généralement, ils ont négligé de les emporter. Il existe, au dépôt des archives provinciales, un procès-verbal de l'expertise faite à Saint-Pierre (29 brumaire et 1er frimaire an VII), signé J.-G. Stévart, Drouen, J. Le Roux et P. Durant, préposés aux scellés; il est ainsi conçu : « *Procès-verbal estimative ultérieur du temple Pierre.* Dans le chœur : les quatre tableaux du chœur et tous les lambris, cinquante livres ». François-Joseph De Wandre, sculpteur liégeois, fut élève de Latour avant de se rendre à Rome.

Jules Helbig.

Manuscrit du chan. Hamal. — Archives provinciales à Liège.

LA TOUR (*Louis* **DE**), poète, XVIe-XVIIe siècles. Voir DE LA TOUR (*Louis*).

LATOUR (*Louis-Willebrod-Antoine, comte de Baillet-*), militaire. Voir BAILLET-LATOUR.

LATTRE (*Nicolas-Joseph-Germain* **DE**), écrivain, né à Mons, le 26 mai 1748, mort à Jemmapes, le 9 octobre 1831. Il fit ses études au collège de Houdain, puis à l'université de Louvain, d'où il sortit après y avoir conquis le grade de docteur en droit. De retour dans sa ville natale, il exerça la profession d'avocat. En 1791, il fut nommé conseiller au conseil souverain du Hainaut, et, la même année, échevin de la ville de Mons. De 1817 à 1824, il remplit encore les fonctions d'échevin. De Lattre est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Traité de la nature du droit ancien de charbonnage dans le ci-devant Hainaut.* Mons, H.-J. Hoyois, s. d. (1810); in-8°, 9 pages. De cet opuscule, il a paru deux éditions. — 2. *Très-humbles remontrances des exploitants des mines de charbon de terre dans le département de Jemmapes, présentées à Sa Majesté l'empereur et roi, en son conseil d'Etat, à cause du projet d'une loi nouvelle sur les mines.* Mons, Hoyois, s. d. (1810); in-4°, 18 pages. — 3. *Réfutation du système adopté dans les questions de droit public sur les mines, imprimées à La Haye en janvier* 1816, *à l'égard du droit d'extraction des mines de charbon en Hainaut.* Mons, Hoyois, 1816; in-8°, 28 pages. — 4. *Quelques idées d'un négociant sur le projet de jonction du canal de Mons à l'Escaut.* Mons, Hoyois, 1817; in-8°, 8 pages. — 5. *Observations sur quelques opinions émises dans la discussion du règlement pour les chemins vicinaux, projetté* [sic] *par les Etats de Namur en* 1819, *et adopté par ceux du Hainaut, en leur session de* 1820. Mons, Hoyois, 1820; in-8°, 26 pages. — 6. *Discours prononcé à la rentrée des élèves à l'étude du dessin, en* 1820. Mons, Hoyois; in-8°, 18 pages. — 7. *Mémoire présenté aux Etats de la province par le collège des bourgmestre et échevins, au sujet de quelques doutes élevés relativement à l'administration des établissements de charité.* Mons, H.-J. Hoyois, 1820; in-8°. — 8. *Chartes du Hainaut de l'an* 1200, *en langues gauloise, française et latine, avec des notes sur la nature allodiale du pays et comté de Hainaut, etc.* Mons, Hoyois, 1822; in-8°, 154 pages.

Fréd. Alvin.

LATTRE (*Philippe* **DE**), écrivain ecclésiastique, né à Douai, fils de Jean de Lattre qui fut vice-gouverneur de la Flandre wallonne au XVIe siècle. Ayant pris l'habit de bénédictin dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, il s'y distingua par ses vertus et son savoir, et remplit longtemps la charge de sous-prieur. Il y mourut vers 1610, avec la réputation d'un saint religieux. On connaît de lui : 1. *Opusculum a P. F. Gerardo, de cordis doctrina conscriptum, in epitomen redactum.* Son frère François de Lattre, chanoine de Saint-Amé à Douai, a traduit cet ouvrage en français. — 2. *Regula S. Benedicti, eruditis ac piis lucubrationibus illustrata.* — 3. *Stadium spirituale, sive diurnum monachi, in libros II distinctum.* — 4. *Meditationes sacræ.*

Léop. Devillers.

Locrius, *Chron. Belgicum*, p. 694. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 354.

LAUBEGEOIS (*Antoine*), littérateur, né à Douai, le 21 juillet 1572, mort à Lille, le 21 août 1626. Il entra, le 6 octobre 1588, dans la Compagnie de Jésus. Envoyé en Portugal, il y fut chargé d'une chaire de grec et d'hébreu à l'université de Coïmbre. Il sollicita vainement de pouvoir se consacrer à l'apostolat des Indes, et dut revenir en Belgique enseigner les lettres grecques et latines, ainsi que la rhétorique. On a de lui : 1. Une pièce de vers grecs et latins en tête de : *Cosmæ Magaliani, e S. J.* — 2. Une grammaire grecque, éditée en 1626, chez Jean Bogard, à Douai. — 3. *Breviarium græcæ linguæ græco-latine.* Leyde, 1626; in-8° (catalogue Falconet, n° 9512). — 4. *Lettre du P. Antoine Laubegeois, écrite à Coïmbre, en Portugal, au R. P. François Fleron, provincial de la Compagnie de*

Jésus ès Pays-Bas. Traduite en françois (Sur les fêtes de la béatification de saint Ignace); 9 novembre 1609, dans les *Annales de la Société des soi-disans Jésuites*, t. I, p. 360.

Émile Van Arenbergh.

Ch. Sommervogel, *Bibl. de la Comp. de Jésus.* — E. Nève, *Bibliogr. belge*, t. VII.

***LAUDE** (*Pierre-Joseph*), bibliothécaire, né à Lagnicourt (Pas-de-Calais), le 26 février 1794, mort à Bruges, le 6 janvier 1870. Après avoir fait ses humanités au lycée d'Arras, il vint, en 1818, se fixer à Bruges, où il se livra à l'enseignement; en même temps il continuait ses études en suivant les cours de l'université de Gand, et y fut successivement proclamé candidat en philosophie (9 décembre 1826), et candidat en droit (13 août1835). En 1830, il était professeur de troisième latine à l'athénée de Bruges, où il fut chargé, en 1837, du cours spécial de langue et de littérature grecques. Après vingt-cinq ans de professorat, il quitta l'enseignement pour succéder à Octave Delepierre, comme bibliothécaire de la ville de Bruges (7 janvier 1843). Il remplit ces nouvelles fonctions jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-sept ans. Son successeur lui a rendu un digne hommage, en tête du second supplément au catalogue imprimé de la bibliothèque de Bruges: « C'est à Laude », dit M. G. Claeys, « que notre bibliothèque doit « sa première organisation matérielle et « ses premiers catalogues. Il consacra à « ces travaux peu glorieux un temps « que beaucoup d'autres auraient em- « ployé à la confection de monographies; « peu soucieux d'une vaine réputation « d'érudit, il préféra rendre la biblio- « thèque accessible et utile au public : « à ce titre, il a bien mérité de la ville « de Bruges ». En 1847, Laude publia son *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de Bruges*, précédé d'une notice historique sur ce dépôt (Bruges, Alph. Bogaert; in-8o). C'est un bon catalogue, surtout pour l'époque à laquelle il parut, et où l'auteur a inséré plus d'une note utile ou piquante; c'est ainsi qu'à propos du *Nouveau dictionnaire portatif de bibliographie* de Fournier, il observe non sans esprit : « C'est toujours se hasarder beau- « coup que dire d'un livre plus ou moins « rare : il vaut tant, à moins qu'on n'ait « en son pouvoir l'exemplaire prêt à ven- « dre ». Ce catalogue fut suivi, en 1859, du *Catalogue méthodique, descriptif et analytique des manuscrits de la bibliothèque publique de Bruges* (Bruges, Tanghe; in-8o), qui coûta à Laude douze années d'études et de recherches consciencieuses; il ne comprend pas moins de 562 manuscrits, décrits avec soin et consistant surtout en ouvrages théologiques provenant de l'ancienne abbaye des Dunes.

Paul Bergmans.

La Flandre, t. XIII (1882), p. 295-318 (notice d'Emile Vanden Bussche, avec portrait).

LAUNAY (*Jean* **DE**), héraldiste, né à Bruxelles, le 18 mars 1624 (?), mort étranglé dans la prison de Tournai, le 17 mai 1687. Après avoir été page d'un officier de l'armée espagnole, le comte de Gomiécourt, il embrassa, paraît-il, la carrière de son maître, et devint successivement porte-enseigne de cavalerie, capitaine, chevalier de l'ordre du Christ, etc..., tels sont, du moins, les titres qu'il énumère dans les fausses lettres patentes de baron de l'empire qu'il s'octroya avec l'aide de son frère, Pierre-Albert. Il convient d'ajouter qu'en marge de cette pièce, un contemporain a ajouté : « Il n'at jamais « servy ny esté soldat, mais un vray « poltron ». Quoi qu'il en soit, il abandonna le métier de la guerre pour l'héraldie, et devint poursuivant d'armes; il obtint aussi la charge de lieutenant-gruyer de Bruxelles; en cette dernière qualité, il était préposé à la conservation de la chasse du souverain et des biens des abbayes. C'est alors que Jean de Launay se rendit tristement célèbre par une série de faux titres qu'il fabriqua, tant pour lui-même que pour d'autres personnes à qui il les faisait largement payer. « Le héraut d'armes Jean de Lau- « nay, « dit M. de Stein d'Altenstein, « fut l'un des faussaires les plus habiles « du dix-septième siècle. Il composait « avec un art merveilleux des actes, des

« diplômes revêtus, en apparence, de « tous les caractères de l'authenticité. « On trouva chez lui les sceaux contre- « faits de plusieurs souverains et les « cachets d'un grand nombre de villes « importantes de nos provinces. Plu- « sieurs documents sortis de son officine « défièrent longtemps la critique des « généalogistes les plus scrupuleux ». Le crédit dont sa famille jouissait le fit échapper pendant quelque temps aux poursuites; mais son audace croissant avec l'impunité qu'il se croyait assurée, ses faux devinrent tellement manifestes que le procureur général de Brabant intenta une action contre lui. Comme de Launay s'était réfugié en Hollande, ce fut par contumace que, reconnu coupable, il fut condamné à la peine capitale. L'arrêt fut gravé sur une plaque de cuivre, qui fut placée dans la salle des séances du conseil du Brabant. Malgré cette condamnation, Jean de Launay se livra à de nouvelles fraudes, aussi bien en Hollande qu'à Tournai, où il était allé se fixer et où il fut nommé héraut d'armes des territoires conquis par la France. Aussi le parlement de Tournai le condamna-t-il, à son tour, pour crime de faux, à la peine de mort, après amende honorable. C'est ainsi que finit cet imposteur hardi qui causa de bien grands embarras aux généalogistes et aux amateurs de l'art héraldique en Belgique. On conserve, dans des collections privées, des manuscrits généalogiques qui donnent une idée de l'imagination et de la triste habileté de Jean de Launay, qui avait pris cette orgueilleuse devise : *Malgré le temps et l'envye je maintiendrai de Launay*.

Paul Bergmans.

De Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1855. — L. Galesloot, *Pierre-Albert et Jean De Launay* (1866).

LAUNAY (*Louis* **DE**), naturaliste, XVIIIe siècle. Voir De Launay (*Louis*).

LAUNAY (*Pierre-Albert* **DE**), héraut d'armes et généalogiste, frère de Jean, né à Bruxelles (?) au commencement du XVIIe siècle, mort le 27 septembre 1694. Élève de l'écuyer Henri Prévost de Le Val, roi et héraut d'armes à titre du pays et comté d'Artois et des châtellenies de Lille, Douai et Orchies, il fut créé poursuivant d'armes par lettres patentes, dépêchées au conseil privé, à Bruxelles, le 24 janvier 1639. Le décès de Jérôme de Becberghe ayant laissé vacant l'office de roi et héraut d'armes à titre de Brabant, de Launay fut promu à cet office le 21 mai suivant. En 1645, il fut nommé contrôleur général de l'artillerie du roi aux Pays-Bas, et, en 1676, lieutenant général de cette artillerie. Le duc de Lorraine, Charles IV, lui avait, en outre, conféré le titre de chevalier. Malgré une naissance assez obscure, — il descendait, paraît-il, d'un valet de marchand de vin, qui était le frère du libraire Adrien de Launay, à Rouen, — de Launay était arrivé à ces hautes positions grâce à « son adresse à manier « politiquement la maladie du cœur « humain », comme le dit le héraut Platzaert, qui a tracé un piquant portrait de son confrère. Il fabriqua, en effet, nombre de fausses généalogies, et délivra de tout aussi faux certificats de noblesse, qui lui valurent l'appui des personnages auxquels il procurait ainsi une illustre origine. Lui-même se donna le titre de baron, et voulut se rattacher aux ducs de Bretagne par une famille de Launay qui existait en Bretagne. Il entreprit aussi de dissimuler la naissance illégitime de sa mère et de sa grand'mère, ce qui l'amena à commettre des faux d'une audace surprenante. Ses fraudes finirent par éveiller les soupçons du procureur général du Brabant, qui le fit arrêter en 1673; mais, après de minutieux interrogatoires et un étroit emprisonnement de quinze mois, les poursuites n'aboutirent qu'à un acte d'humiliation : de Launay dut rompre lui-même, en présence du juge-commissaire et du procureur général, les blasons et armes que sa vanité lui avait fait inventer. Cette dure leçon lui suffit, et il eut soin de ne plus attirer sur lui l'attention de la justice pendant les vingt dernières années de sa vie. Mais il demeura à jamais mal famé, et ce fut en vain qu'il sollicita, en 1680, la place de lieutenant du roi d'armes aux Pays-Bas, laissée va-

cante par le décès de Joseph Vanden Leene. Heureusement doué, de Launay aurait pu se faire une position respectable en remplissant honnêtement les devoirs de la carrière qu'il avait embrassée; mais l'orgueil le fit dévier de la bonne voie, et son épitaphe dit justement :

APRÈS UNE LANGUISSANTE MALADIE,
CY - GIST LAUNAY, DE BONNE MÉMOIRE,
QUI, VOULANT ÉTERNISER SA GLOIRE,
TERNIT AVEC LUI CELLE DE L'HÉRALDIE...

Paul Bergmans.

L. Galesloot, *Pierre-Albert et Jean De Launay* (1866), et les sources y indiquées.

LAUNOY (*Henri-Othon* **DE**), hagiographe, XVIIIe siècle. Voir De Launoy (*Henri-Othon*).

LAURANT (*François*), et non Laurent, ainsi que Naegler a erronément orthographié ce nom dans son *Künstler Lexicon*. Le biographe allemand dit que cet artiste est né en 1721 ; il le qualifie d'élève de Grinlin Gibbons, sculpteur qui apprit son métier à Anvers et qui mourut à Londres en 1721! D'un autre côté, Piron fait naître Laurant en 1721 (!), et dit qu'il était élève de Valckx et de Jean-François Van Geel. Selon Emmanuel Neeffs, qui a puisé ses renseignements dans les archives de Malines, Laurant naquit dans cette ville, en 1762, et y mourut en 1821. Elève de Théodore Verhaegen et de Pierre Valckx, il s'appliqua particulièrement à la décoration des églises de Malines et des environs. Cependant, d'après Piron, il serait l'auteur d'un *Bacchus*, d'une *Psyché* et d'un beau groupe en pierre représentant la *Bienfaisance*. Dans la collégiale de Notre-Dame au delà de la Dyle, se trouve sa statue de saint Pierre, placée contre un des piliers de la grande nef. Ce don de Wauthier Janssens et de sa femme, Marguerite Thomas, complétait la série de statues des douze apôtres qui ornent ce temple. Dans la sacristie de l'église de Notre-Dame d'Hanswyck, Laurant sculpta un superbe dais pour la statue de la Vierge, reproduction d'une œuvre semblable en argent, enlevée par les Français en 1795. Dans le jardin du grand séminaire, se trouve, de notre sculpteur, un bon buste de saint Vincent de Paul. En 1810, l'église de l'ancien prieuré de Leliendael lui commanda un bas-relief de dix-huit figures, retraçant la *Prédication de saint Rombaut*. L'église d'Opwyck, près de Malines, lui doit sa belle chaire à prêcher, sur laquelle figure la *Conversion de saint Paul*. Sa dernière œuvre, un beau Christ sculpté en bois, figura au Salon d'Anvers de 1813.

Edm. Marchal.

Emm. Neeffs, *Inventaire des tableaux et sculptures qui se trouvent dans les édifices religieux et civils de Malines*. — Naegler, *Künstler Lexicon*.

LAURENT DE LIÈGE, chroniqueur sur la vie duquel on ne possède aucun détail, et dont le nom même n'est pas certain. Tout ce que l'on sait, c'est que de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège, où il était moine, il fut appelé à celle de Saint-Vanne, à Verdun, par l'abbé Hugues, désireux sans doute, comme tant d'autres à son époque, d'attacher à son monastère un élève des célèbres écoles liégeoises. Laurent dut arriver à Verdun en 1142 ou 1143. Un an après, il dédia à l'évêque Alberon des *Gestes* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vanne de 1047 à 1144, qu'il rédigea probablement d'après les souvenirs de Hugues. Ce travail, une des sources les plus importantes de l'histoire de la Lorraine, se distingue par une grande impartialité, bien que l'auteur ait eu à raconter la période si agitée de la guerre des investitures, pendant laquelle les évêques et les abbés de Verdun furent presque toujours en lutte. Il est toutefois plus favorable à la cause du pape qu'à celle de l'empereur. Son style riche et orné est celui de l'école liégeoise du temps. Laurent a peut-être rédigé lui-même une continuation de sa chronique jusqu'en 1178. Deux autres continuateurs l'ont menée, l'un jusqu'en 1187, l'autre jusqu'en 1250.

H. Pirenne.

Laurentii de Leodio, *Gesta episcoporum Virdunensium et abbatum sancti Vitorii*, éd. Waitz (*Monumenta Germaniæ historica, scriptores*, t. X, p. 486 et suiv.). — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*.

LAURENT (*Pierre-Joseph*), ou LAURENS, mécanicien, vit le jour en 1715, soit dans la Flandre occidentale, soit à Bordeaux ou à Bouchain, dans le département du Nord. Selon Duthillœul, qui le fait naître, en 1747, au village d'Auberchicourt lez-Douai, il était fils d'un entrepreneur des fortifications de Condé. Emule de Vaucanson, poussé par un précoce instinct vers la mécanique, il construisit, dès l'âge de huit ans, une machine hydraulique qui émerveilla le cardinal de Polignac. A vingt et un ans, il signalait son talent d'ingénieur par des dessèchements, jusqu'alors vainement tentés, de marais de la Flandre française et du Hainaut, conquérant ainsi d'immenses terrains à la culture et améliorant considérablement la navigation de la Scarpe. En récompense de ces remarquables travaux, il fut nommé directeur des canaux de ces deux provinces, et se distingua bientôt dans ces fonctions. Il inventa, pour la grille de fer qui ferme l'Escaut à Valenciennes, une machine qui, manœuvrée par un seul homme, la levait en quelques minutes, au lieu de cinquante hommes et vingt-quatre heures qu'il fallait auparavant. En 1757, on amena de Paris à Valenciennes la statue de bronze de Louis XV; on jugeait qu'avec un chariot ordinaire cent chevaux seraient nécessaires au transport : avec le chariot imaginé par Laurent, deux hommes suffirent. Trois ans après, il fit, pour un soldat mutilé, un bras artificiel, qui permit à l'invalide d'écrire en présence du roi de France et de présenter un placet. Ce chef-d'œuvre de mécanique, qu'il recommença pour le comte d'Auvet et le duc de la Vrillière, lui valut les félicitations de Voltaire. Les cascades du parc de Brunoy et de Chanteloup, merveilles de l'art hydraulique, ajoutèrent encore à sa réputation. Il visita ensuite les côtes de la mer du Nord, avec le maréchal de Belle-Isle, pour choisir l'emplacement du nouveau port de Dunkerque. Après avoir dressé divers plans pour la ville de Paris, il fut appelé par Louis XV, en 1767, à la direction des canaux de Picardie et de Flandre, et fut, en outre, chargé du dessèchement des mines de Bretagne. Sa renommée retentissait alors à travers l'Europe et plusieurs souverains l'appelèrent en vain chez eux. Du reste, tout lui souriait dans sa patrie : le roi l'avait décoré de l'ordre de Saint-Michel et anobli par lettres patentes, en 1756; la fortune libérale le comblait dans l'exploitation des mines d'argent et de plomb de Péan, près de Rennes. Il mourut en 1773, à l'âge de cinquante-huit ans, laissant un fils, Laurent de Villedeuil, qui fut successivement conseiller au Parlement de Flandre, maître des requêtes, intendant de la librairie, intendant de la généralité de Rouen, contrôleur général des finances et ministre de la maison du roi de 1788 à 1789. Pierre-Joseph Laurent a surtout conquis sa gloire d'ingénieur par la jonction de la Somme avec l'Escaut, qui relie la navigation du Nord à celle du Midi. A cette conception hardie la nature opposait des obstacles qui semblaient insurmontables : la différence du niveau des deux rivières et le défaut de vallées assez profondes pour les encaisser. Laurent triompha des difficultés en creusant le canal souterrain de Saint-Quentin, dont le niveau va joindre l'Escaut à 15 mètres plus bas que sa source et à 5 mètres au-dessous de son lit. Ces remarquables travaux, dont l'auteur ne vit pas l'achèvement, lui méritèrent d'illustres éloges. Joseph II témoigna sa vive admiration pour cette entreprise, que Voltaire appelle un chef-d'œuvre inouï, et dont Delille célèbre le créateur dans ces vers pompeux :

Tes talents du hasard ont réparé l'outrage;
Ton nom n'est dû qu'à toi; ta gloire est ton ouvrage.
D'autres feront parler d'antiques parchemins :
Ces monuments fameux qu'ont élevés tes mains,
Ces chefs d'œuvre brillants, ces fruits de ton génie,
Tant d'utiles travaux qu'admira ta patrie,
Voilà de ta grandeur les titres glorieux :
Là, ta noblesse éclate et frappe tous les yeux.

Émile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*, t. II, p. 51. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders*, t. II, p. 160. — Duthillœul, *Galerie douais.*, p. 212. — *Biogr. univ.* (Michaud), t. LXX, p. 396. — *Nouv. biogr. génér.* (Didot-Hoefer), t. XXIX, p. 930.

LAURENTY (*François*), bénédictin, chroniqueur, né à Malmédy vers 1584. Entré au monastère des Bénédictins de sa ville natale, Laurenty fit sa profession solennelle à Stavelot, le 18 janvier 1636, sous le prince abbé Ferdinand et entre les mains du prieur Lansival. Elevé à la dignité de prieur du monastère de Malmédy, en 1645, il mourut le 24 juin 1650, à l'âge de soixante-six ans. C'était un historien modeste et savant, dont la science et surtout la probité historique ont été louées par les auteurs de l'*Amplissima collectio*. Il a écrit l'histoire de l'abbaye de Stavelot, depuis sa fondation, qu'il place en 650; son œuvre a été continuée jusqu'en 1737 par un autre moine. Malgré sa haute importance, maintes fois signalée, cette chronique, dont deux manuscrits reposent aux archives de l'Etat, à Dusseldorf, est restée inédite jusqu'ici.

Paul Bergmans.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 1865, p. 574-607.

LAURENTY (*Remacle-Joseph*), peintre, né à Verviers, le 14 janvier 1766. Il se livra à la peinture en détrempe et au pastel, mais se distingua surtout dans le portrait et le paysage à la plume, genres dans lesquels il produisit des œuvres qui égalent, d'après certains de ses biographes, les plus belles gravures. En 1793, Laurenty se rendit à Amsterdam; il passa de là à Londres, où il demeura deux ans, donnant des leçons de dessin et se perfectionnant dans l'art de la peinture. Après y avoir peint plusieurs portraits, il revint dans sa ville natale; mais il n'y resta que six mois, au bout desquels il alla se fixer définitivement à Paris, où il mourut en décembre 1834.

Paul Bergmans.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise* (1836-1837), t. II, p. 724. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders* (1842-1843), t. II, p. 160.

LAUREYS (*Jacques*), architecte et sculpteur, naquit, apparemment à Tirlemont, dans la première moitié du XIVe siècle. Avec Wautier Pans, Botson de Racourt et Jean Daneels (ou d'Utrecht), il sculpta, en 1362-1363, les moulures, les dais et les consoles des niches de l'église Notre-Dame du Lac, à Tirlemont. Les comptes de cette église pour ces deux années témoignent, en outre, que ces quatre artistes travaillaient à l'édifice, non seulement du ciseau, mais encore de la truelle. De 1391 à 1407, fut construite, en cette église, une des chapelles du transept (celle du côté du Marché-à-la-Chaux) : Jacques Laureys, ou simplement *maître Jacques*, fut investi de la direction des travaux. Mais, tiraillé sans doute de divers côtés par sa clientèle, il négligea son entreprise et fit de fréquentes absences : les comptes de 1391-1392 et 1396-1397 mentionnent, en effet, les salaires des messagers qui lui sont dépêchés à Bruxelles et à Anvers. En août 1396, il se démit de sa charge pour la reprendre en 1405; dès lors, il figure dans les comptes sous le nom de *maître de Bruxelles*. Il ne revint pas néanmoins à Tirlemont; peut-être ne s'était-il réservé que la haute main sur l'œuvre et dirigeait-il de ses instructions Jean Vanden Sande, qui, jusqu'à l'achèvement des travaux, en 1407, y fut préposé. Pendant cette année, en même temps que Jacques Laureys délaissait sa charge à Tirlemont, un *Jacques van Thienen* travaillait aux constructions de l'hôtel de ville de Bruxelles, vraisemblablement comme architecte, d'après Henne et Wauters et Schayes. On présume que ce Jacques van Thienen n'est autre que notre artiste. On constate, à l'appui de cette conjecture, que Laureys, au témoignage des comptes de Notre-Dame, résidait alors à Bruxelles; ainsi s'explique, d'ailleurs, que, pour des travaux si importants, il s'éloignait de ses fonctions à Tirlemont et qu'on ne l'appelle plus dorénavant dans les comptes de l'église que le *maître de Bruxelles*. Jacques Laureys, maintes fois rappelé de Bruxelles pour reprendre son œuvre à Tirlemont, revint en cette ville le 4 mai 1410, mais il n'y séjourna que sept jours, qu'il consacra, d'après les comptes de l'église, *ad ordinandum operandum supra turrim*, à ordonner la construction de la tour, si remarquable

d'élégance et de légèreté. Par ces *travaux d'ordonnance*, il faut vraisemblablement entendre la confection du plan de la tour, car l'architecte fut payé de ce chef, en sus de son traitement ordinaire de directeur des travaux ; les comptes nous apprennent, en effet, que les chanoines lui payèrent pour ce travail, en dehors de ses honoraires quotidiens, la somme alors très considérable de 66 livres. La mort surprit Jacques Laureys avant l'achèvement de son œuvre ; Sulpice Van Vorst, l'architecte de Saint-Sulpice de Diest et de Saint-Pierre de Louvain, lui succéda.

Émile Van Arenbergh.

Best, *Hist. de Tirlemont*, p. 105-110, 195. — Schayes, *Hist. de l'archit. en Belgique*, t. IV, p. 38. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*, t. III, p. 38. — Edm. Marchal, *La Sculpture aux Pays-Bas* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., 1878).

LAURI (*Balthasar*), peintre anversois, XVIIe siècle. Voir LAUWERS (*Balthasar*).

LAURIER (*Marius*), LAURENS, ou LAUREUS, poète latin, naquit à Ypres, vers la fin du XVIe siècle. Libraire en cette ville, il profita de sa profession pour satisfaire ses goûts studieux et se fit réputer comme savant. Ce fut, assure Sanderus, un poète distingué ; il cite de lui, entre autres compositions, un poème épique sur l'*Expédition de Charles-Quint à Tunis*, mais il ne dit pas si ses poésies ont été publiées. Sluperius et Salomon Faber parlent avec éloge de Marius Laurens. Sluperius, notamment, qui lui avait voué une vive amitié, lui dédie, dans ses *Poemata*, plusieurs pièces ; on trouve également dans cet ouvrage une poésie de notre auteur.

Émile Van Arenbergh.

Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occid., t. I, p. 278 ; t. IV, p. 82. — *Annales de la Soc. d'Emul. de Bruges*, 2e série, t. V, p. 233. — Jac. Sluperius, *Poemata* (1563).

LAURILLARD (*Charles-Guillaume-Antoine* FALLOT-), homme de guerre. Voir FALLOT-LAURILLARD.

LAURIN (*Guido*), LAURYN ou plutôt LAUWERYN, jurisconsulte, philologue, né à Bruges vers 1532, et mort à Lille en 1589. Son grand-père, *Jérôme Lauweryn*, conseiller, chambellan et trésorier général des finances de Philippe le Beau, avait endigué et repris sur la mer une partie des terres submergées, au nord de la Flandre occidentale, dans la grande inondation de 1377. Le terrain ainsi reconquis formait la contrée située entre le village actuel de Bouchaute et celui de Saint-Jean-in-Eremo. Philippe le Beau y érigea trois fiefs qu'il abandonna à Jérôme et à ses enfants ; c'étaient les seigneuries de Waterdijk, de Waterland et de Watervliet. La dernière était la plus considérable et fut appelée Watervliet, en souvenir d'une ancienne commune du même nom, que les flots de la mer avaient engloutie. Jérôme, avec l'autorisation du prince, en fit une ville fermée, y établit le métier de la draperie et y bâtit une belle église, où il fut enterré, après son décès, qui eut lieu le 1er août 1519 (1). Le second des fils de Jérôme, *Marc Laurin*, né le 17 mai 1488, reçu chanoine de Saint-Donatien à Bruges, en 1512, et doyen du chapitre en 1519, se distingua par son goût pour les lettres et fut intimement lié avec Vivès, Erasme et les autres promoteurs de la renaissance dans nos provinces. A plusieurs reprises il donna l'hospitalité à Erasme, et entretint avec lui une correspondance, dont on trouve les traces dans les lettres imprimées du grand humaniste. C'est à lui qu'est écrite la célèbre lettre 540, datée de Bâle, le 1er février 1523, comprenant près de dix-sept colonnes in-folio et donnant les renseignements les plus précieux sur la vie et les idées d'Erasme. Des lettres de Laurin au célèbre Hollandais se rencontrent dans J.-Fr. Buscher, *Spicilegia autographorum* (voir *Bullet. du bibl. belge*, t. XV). Le savant chanoine mourut le 4 novembre 1546. Son nom fut célébré dans des épitaphes en vers par Gaspar Schetz, Georges Cassander et d'autres poètes, dont on peut lire les productions dans la *Sylvula Carminum* d'Étienne Le Comte,

(1) Chambre des comptes de Lille. Registre no 1612 (*Inventaire des archives du Nord*, t. II, p. 200). — Epitaphe de Jérôme Lauwerijn dans l'église de Watervliet.

de Cassel (Bruges, 1544); la poésie de Cassander est reproduite dans les *Deliciæ poet. Belgic.* (t. Ier, p. 370). L'aîné des fils de Jérôme, *Mathias Laurin*, hérita de la seigneurie de Watervliet; il fut comme son père trésorier général des finances et bourgmestre du Franc de Bruges en 1528, 1533 et 1538. Il partageait l'amour de son frère pour les belles-lettres, et reçut, à ce sujet, les félicitations d'Erasme, dans une lettre que celui-ci lui adressa de Bâle, en 1523 (*ep.* 789). Il mourut le 9 septembre 1540, et fut enterré à Watervliet. De son mariage avec Françoise Ruffault, il eut deux fils, Marc et Guy, ou Guido, dont nous avons à nous occuper plus spécialement.

Guido Laurin, après avoir conquis à Dôle, le 24 mars 1555, le grade de licencié en droit, s'établit à Bruges auprès de son frère Marc, vers 1557. Il était fort instruit en droit romain et en antiquités, et se montrait un protecteur empressé de tous ceux qui se livraient aux mêmes études. Parmi eux, il faut citer le jurisconsulte Raevard, avec lequel il était intimement lié, et qui lui dédia, le 1er janvier 1560, son *Tribonianus*, ainsi que L. Carrion, qui lui dédia, en 1564, les fragments des histoires de Salluste, publiés à Anvers, en 1573. Ses connaissances sont d'ailleurs attestées par plusieurs autres écrivains de l'époque. Cruquius, par exemple, rapporte, dans son édition d'Horace, un fait que G. Laurin lui avait communiqué d'après Athénée, et le nomme, à ce propos, *vir et eruditissimus et antiquitatis indagator admirabilis* (Anvers, 1597, p. 238). — *Carminum liber quartus* (Bruges, Goltz, 1565, p. 107). Par ses lettres à Hadrianus Junius (*H. Junii epistolæ*. Dordrecht, 1652, p. 617), et à Steph. Pighius (*Pighii epistolæ*, ms. 7700, à la bibl. roy. de Bruxelles, no 243), nous le voyons actif à la recherche des manuscrits et attentif aux moindres détails d'érudition classique. Il s'intéressa vivement aux travaux numismatiques de son frère et contribua aux publications qui en furent le fruit. On lui doit un commentaire descriptif des monnaies gravées dans le *Julius Cæsar*. Marc Laurin écrit à Pighius, en 1563 (ms. cité, no 131), que ce commentaire paraîtra bientôt en moindre format que le *César;* Simler (*Bibliotheca universalis*, Zurich, 1574, p. 251), et Sanderus le mentionnent comme se trouvant au catalogue des livres imprimés par Goltz. On ne peut donc douter de son existence; mais il paraît avoir disparu depuis longtemps, à en juger par le silence des bibliographes. Guido Laurin écrivit aussi un grand nombre de poésies latines conservées encore du temps de Sanderus : *ejus multa extant carmina*, dit ce bibliographe. Il ne nous en est resté qu'une pièce de vingt-huit vers, imprimée à la suite du *Julius Cæsar*, avec les éloges et les réclames d'autres poètes; elle a pour titre : *Dialogus Plutonis ac Telluris*. En voici le sujet : en 1561, on avait déterré à Aubrocicourt, dans la Flandre française, un certain nombre de monnaies d'or enfouies, à ce qu'il semblait, du temps de Vespasien. Pluton demande à la Terre pourquoi ce trésor, si longtemps caché, est rendu au jour en ce moment. La réponse est que Goltz doit le décrire.

Ecuyer et seigneur de Clinkerland, Guido Laurin acheta, le 29 août 1564, la seigneurie d'Erckeghem, qu'il revendit, le 9 août 1585 (1). Forcé de quitter Bruges avec son frère, en 1580, il se retira à Lille, à Saint-Omer et enfin à Calais, sous la protection du gouverneur, Gérard de Montlyon. Le 13 novembre 1581, après le décès de Marc Laurin, il releva le fief de Watervliet (2). Revenu à Bruges, à la fin des troubles, en 1584, il fut bourgmestre de la commune du Franc, en 1587-1588. Il mourut enfin à Lille, en 1589, et fut enterré dans l'église de Saint-Maurice. Marié, le 4 octobre 1571, en l'église Notre-Dame à Bruges, avec Jeanne de Deurnaghele, il en eut un fils nommé

(1) Gilliodts-van Severen, *Coutumes du Bourg de Bruges*, t. I, p. 121.

(2) Archives de Lille; compte du bailli de la Chambre légale de Flandre. L'acte original du relief (no 9182, carton 924, de la Chambre des comptes aux archives générales du royaume, à Bruxelles), porte la date du 12 novembre 1582.

Marc et une fille du nom de Françoise. Marc, né en 1581, lui succéda dans la seigneurie de Watervliet, le 12 juin 1589, et mourut célibataire en 1610. Françoise, née en 1574, mourut en 1618. Ils furent enterrés l'un et l'autre dans l'égise de Watervliet (1). L. Roersch.

J. Gaillard, *Bruges et le Franc* (Bruges, 1867), t. I, p. 360. — Sanderus, *de Brugensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 34. — Foppens, t. I, p. 387, et les écrits cités sous la notice suivante.

LAURIN (*Marc*), Lauryn ou Lauweryn, numismate, frère du précédent, né à Bruges, en 1530, et mort à Calais, en 1581. Il succéda à son père Mathias, comme seigneur de Watervliet, le 5 septembre 1541, alors qu'il avait pour tuteur messire Guillaume Le Blancq (compte nº 17342, fol. 36, aux archives générales du royaume). Dès sa plus tendre jeunesse, il montra un goût prononcé pour l'étude de l'histoire ancienne, et se mit à collectionner tout ce qui pouvait éclairer et faciliter l'étude de l'antiquité. Ce goût se développa avec l'âge, et devint chez lui une véritable passion. Sa grande fortune lui permit de la satisfaire, et il vécut célibataire, occupé exclusivement à augmenter ses trésors littéraires et archéologiques, et à chercher les moyens de les faire servir aux progrès des études classiques. Il habitait à Bruges dans l'hôtel de Watervliet, situé à l'angle de la rue du Vieux-Bourg et de la rue Neuve (actuellement nºs 31 et 33), et occupait à Sainte-Croix, non loin des portes de la ville, une belle maison de campagne, dont il changea le nom vulgaire de Blauhuys en la dénomination pompeuse de *Laurocorinthus*; c'est sous ce nom qu'elle figure sur le plan de Marc Gheraert, dressé en 1562. C'est là surtout qu'il plaça ses riches collections, qui faisaient l'admiration des amateurs et rendirent son nom célèbre bien au delà de nos provinces. On y voyait des livres reliés avec une rare élégance, portant, ou la devise *Virtus in arduo*, ou ces mots *M. Laurini et amicorum* (*Messager des sciences*, 1865, p. 482); elle contenait encore des manuscrits précieux (dédicace de l'édit. de Moschus, par Ad. Meetkerke, Bruges, 1565), et un recueil d'inscriptions latines, supérieur à tout ce qui existait ailleurs dans ce genre. Ce recueil était l'œuvre de Martin De Smet, de Westwinkel (voir *Biogr. nat.*, t. V, col. 764); mais Laurin avait pris une part très active dans sa composition. C'était lui qui avait décidé le savant flamand à coordonner et à classer, sous des rubriques diverses, les inscriptions qu'il avait réunies en Italie, de 1545 à 1551, et quand, en 1558, le premier travail eut péri, en grande partie, par un incendie, ce fut lui encore qui, par des encouragements de toute nature, releva le moral de l'auteur, et qui l'aida à reconstituer son ouvrage. De Smet le lui dédia, le 1er février 1565, et le nom de Marc Laurin resta ainsi attaché à une œuvre qui forme le fondement de l'épigraphie.

Non moins importante était la collection de médailles antiques rassemblées par le seigneur de Watervliet. L'étude de ces médailles lui inspira l'idée d'écrire la vie des premiers empereurs romains, et de l'illustrer par les dessins de leurs monnaies. Il avait achevé une partie de ce travail, et cherchait un habile dessinateur, quand parurent à Anvers, en 1557, les vies des empereurs avec des médailles gravées par le peintre Hubert Goltz, de Würzbourg ou de Venlo. Il crut avoir trouvé l'homme qu'il désirait, et entra aussitôt en relations avec lui, par l'intermédiaire d'Abraham Ortelius. Après bien des pourparlers, ils convinrent de s'associer pour publier les œuvres numismatiques que Laurin avait en vue; Goltz irait s'établir à Bruges, y recevrait une indemnité de quinze sous par jour, plus quinze autres sous par jour pour sa part contributive dans les frais de l'entreprise; les frais de déménagement et les deux premières années de loyer devaient être portés en compte aux dépenses. Cette convention fut conclue le 21 juillet 1558, et, le 14 août

(1) Registres des mariages et des baptêmes de la paroisse de Notre-Dame, à l'hôtel-de-ville de Bruges. Epitaphe dans Foppens (t. II, p. 839), qui a confondu Marc, fils de Gui, avec le frère de celui-ci.

suivant, Goltz arriva à Bruges et y fixa sa demeure rue Neuve, près de l'hôtel de son associé. Il se mit aussitôt à dessiner les médailles du cabinet de Laurin; celui-ci ne le quittait pas, examinant, avec le plus vif intérêt, les moindres traits et lui prodiguant ses conseils. Après trois mois de labeur, il parut que l'ensemble des médailles ne suffisait pas pour l'œuvre entreprise, et Laurin envoya Goltz faire un voyage de découverte à travers l'Europe, en le munissant de lettres de recommandation pour les principaux amateurs. Parti de Bruges le 19 novembre 1558, il ne revint que le 14 novembre 1560, après avoir visité les médaillers du midi de l'Allemagne, de l'Italie et de la France. Il avait séjourné plus ou moins longtemps à Nuremberg, Augsbourg, Bâle, Heidelberg, Ratisbonne, Venise, Rome, Naples, Milan, Gênes, Marseille, Lyon, Toulouse, Paris, et s'était arrêté dans les villes intermédiaires (1). Ayant reçu partout le meilleur accueil, il avait pu prendre le dessin de plusieurs milliers de médailles, et en avait acheté un grand nombre pour le compte de Laurin. La moisson était assez riche pour fournir la matière de plusieurs volumes. On décida d'en publier deux séries, l'une consacrée à l'histoire romaine, l'autre à l'histoire grecque. La série romaine devait avoir six volumes et comprendre successivement les médailles consulaires, celles de César et des triumvirs, celles d'Auguste, celles de Tibère, celles de Caligula et de ses successeurs jusqu'à Domitien, enfin, celles des empereurs depuis Nerva jusqu'à Justinien. La série grecque devait former quatre volumes, dont le premier serait consacré à la Sicile et à la Grande Grèce, le second à la Grèce proprement dite, le troisième aux îles, le quatrième à l'Asie, l'Egypte et l'Afrique.

Pour mieux assurer le succès de l'œuvre, on convint d'établir à Bruges même une imprimerie, avec atelier de gravure à l'eau-forte. Goltz en obtint l'autorisation, le 6 mars 1562, et la fixa place des Biscayens. Fr. Nans, Ad. de Meetkerke et Reward s'offrirent pour servir de correcteurs. Plusieurs œuvres importantes sortirent de ces presses, de 1563 à 1566: l'édition princeps de Bion et Moschus, dédiée à Marc Laurin (1565); le quatrième livre des *Odes* d'Horace, avec les variantes et les notes des manuscrits Blandiniens et les Commentaires de Cruquius (1565); le traité de Reward sur la loi des XII Tables, dédié à Marc Laurin (1563), et trois autres ouvrages du même jurisconsulte; l'introduction à l'histoire romaine d'Otho (1565), etc. Mais les publications principales furent les œuvres numismatiques, pour lesquelles l'imprimerie avait été instituée. Le premier volume parut en 1563. Il est intitulé : *C. Julius Cæsar sive Historiæ imperatorum Cæsarumque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ liber primus. Accessit C. Julii Cæsaris vita et res gestæ. Huberto Goltz Herbipolita Venloniano auctore et sculptore.* Pour l'exécution matérielle, c'est un in-folio splendide, pouvant rivaliser avec les plus belles productions typographiques de l'époque. Il comprend, en cinquante-sept pages, le dessin des médailles à l'effigie de César, de ses meurtriers et des triumvirs, puis deux cent trente et une pages de texte, contenant principalement un exposé détaillé de la vie et des gestes de César d'après Suétone, les Commentaires, Plutarque et Dion (p. 1-164), un récit abrégé des faits qui suivirent la mort de César jusqu'à la bataille d'Actium (p. 165-196), enfin la généalogie de César, la partie des Fastes qui se rapportent aux temps traités et des remarques sur ces Fastes. Laurin n'est nommé nulle part comme ayant contribué autrement que par ses libéralités et ses conseils à la rédaction du volume. Le nom de Goltz figure seul à tous les titres. Aussi a-t-il joui longtemps d'une réputation d'écrivain. Quelques voix prétendaient bien qu'il n'y avait aucun droit. « Laurin », dit A. Le Pois, dans son *Discours sur les médailles et*

(1) La liste des médaillers visités par Goltz se trouve dans le *Julius Cæsar*. Il a marqué la date de toutes les étapes de son voyage, dans un exemplaire du *Calendarium historicum* de Michael Reuther (Francfort, 1557), conservé à la bibl. roy. de Bruxelles, s. II, 38334.

gravures antiques (Paris, 1579), « a com-
« posé et fait imprimer tous ses livres
« à ses dépens sous le nom de Goltzius ».
De même on lit dans Banduri (*Numismata imper. rom.* Paris, 1718, t. I, p. XII) : *Goltzius quæ edidit a Marco Laurino conscripta nonnulli produnt.* Mais le doute n'a été pleinement levé que depuis le moment où Th. Mommsen a appelé l'attention sur la correspondance de Pighius (*Monatsber. der Akad. von Wissensch. zu Berlin*, 1866, p. 424). Dans cette correspondance, en effet, Laurin se déclare lui-même l'auteur de la vie de César : il écrit, le dimanche des Rameaux 1563, à Pighius, qui lui avait reproché la prolixité de cet ouvrage, qu'il avait d'abord composé une vie dix fois plus courte et n'avait consenti à faire, *non sine maximo labore*, le récit étendu, que lorsqu'on lui avait fait observer qu'il n'existait aucune histoire détaillée de César (*Pighii epist.*, nº 131).

Trois ans après, en 1566, parut un second volume in-folio; mais, au lieu de donner la suite des empereurs, il décrit les monnaies consulaires : *Fasti magistratuum et triumphorum Romanorum.* Les dessins des monnaies sont accompagnés des Fastes des magistrats et des triomphes jusqu'à César, de la liste des consuls depuis Auguste jusqu'à Justinien et d'un traité *De origine et statu p. R. magistratuumque Romanorum initiis et mutationibus.* Ces parties, comprenant cinquante-trois pages, sortaient de la plume de Marc Laurin, qui s'attira à cette occasion une plainte de Panvinius, l'accusant d'avoir pillé ses Fastes, publiés à Venise en 1558. La lettre qui la renferme fut adressée à M. Laurin et à H. Goltz, le 13 janvier 1567 (Mai, *Spicilegium Romanum, IX*, 541), preuve que Panvini aussi ne considérait pas Goltz comme l'auteur unique de l'ouvrage, quoiqu'il soit seul mentionné sur le titre. Puis parut un volume sur Auguste, avec plus de deux cents pages de texte : *Cæsar Augustus, sive Historiæ imperatorum Cæsarumque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ liber secundus.* M. Laurin, toujours sous le couvert du nom de Goltz, y inséra l'histoire d'Auguste depuis la mort de César, en entrant dans tous les détails donnés par Dion, et en y mêlant parfois des réflexions, par exemple, page 13, à propos des proscriptions et de la mort de Cicéron; cette histoire étendue, de cent soixante-dix-huit pages in-folio, est suivie du tableau de la vie domestique du premier empereur d'après Suétone (p. 179-185), du mode de consacrer les empereurs d'après Dion et Hérodien (p. 185-187), de la généalogie d'Auguste et d'inscriptions se rapportant au prince et à ses amis, tirées du recueil de De Smet, *quod est Brugis in musæo Marci Laurini Domini de Watervliet.* Bien qu'à la fin de la vie d'Auguste, Laurin eût promis de faire paraître bientôt celle de Tibère, il aborda la publication des monnaies grecques par un volume sur la Sicile et la Grande Grèce. Il parut à Bruges, en 1576, et fut imprimé par Gilles Vanden Rade, Goltz n'imprimant plus lui-même à cette époque. Il fut tiré à un petit nombre d'exemplaires, de façon que Jacques de Bie put en faire une seconde édition à Anvers, en 1618 : *Sicilia et Magna Græcia, sive Historiæ urbium et populorum Græciæ ex numismatibus restitutæ liber primus.* Laurin y expose l'histoire des villes et des peuples de la Sicile, la vie et les actes des tyrans de Syracuse, l'histoire des cités de la Grande Grèce et des autres colonies grecques de l'Italie, le tout en trois cent vingt-huit pages in-folio. Un résumé des événements arrivés en Sicile depuis Auguste jusqu'aux temps modernes, forme un opuscule à part de soixante-quatorze pages, avec titre spécial; il clôt dignement cet intéressant volume, qu'on peut encore consulter avec fruit de nos jours, et qui a dû coûter à son auteur un travail considérable.

Peu après, Goltz publia, à Anvers, son *Thesaurus rei antiquariæ uberrimus* (Plantin, 1579), et c'est là surtout qu'il se rendit coupable de nombreuses falsifications, démontrées plus tard à l'évidence par Eckhel, dans sa *Doctrina nummorum veterum* (Vienne, 1792). Laurin resta étranger à ces fraudes, qu'il ne pouvait soupçonner. Malgré

cette interruption, le seigneur de Watervliet ne désespérait pas de voir achever son œuvre; plein d'espoir, il fit, le 13 octobre 1578, un nouveau contrat avec Goltz, par lequel il obtenait la propriété exclusive des quatre volumes publiés, mais s'engageait à payer à son ancien associé trente sous par jour, depuis le 12 septembre 1558 jusqu'à l'achèvement complet de l'ouvrage, dont il restait à faire paraître trois volumes pour les empereurs romains et trois pour la Grèce. Les sommes reçues devaient être déduites.

Mais les malheurs du temps allaient tout arrêter. Le 3 octobre 1578, le magistrat de Bruges, renouvelé au mois de mai de cette année dans le parti des Etats, prit diverses mesures pour la défense de la ville, et ordonna entre autres à Marc Laurin de démolir sans délai son château hors la porte de Sainte-Croix. Les nombreux objets d'art et les monuments littéraires du *Laurocorinthus* furent ainsi transportés à la hâte dans l'hôtel de la rue du Vieux-Bourg. Deux ans après, le 24 février 1580, le parti dominant à Bruges, devenu de plus en plus méfiant, bannit de la cité un grand nombre d'ecclésiastiques et de nobles suspects; d'autres ne se sentant plus en sûreté accompagnèrent les proscrits de leur plein gré. Parmi ceux qui partirent ainsi de force ou volontairement K. van Maele et, après lui, Custis et Ribeaucourt citent les deux frères Marc et Guido Laurin, qui avaient tant contribué à faire mériter à la ville de Bruges, de la part de Juste Lipse, le nom d'Athènes de la Belgique. On ne se contentait pas d'exiler; des soldats gueux répandus dans la campagne dévalisèrent les nobles à leur sortie de la ville. Marc Laurin, en partant, n'avait pas eu le courage de se séparer de ses chers trésors : il emportait avec lui une partie de ses médailles et le volume d'inscriptions de Smetius, l'ornement de son musée. Il voulait se rendre à Ostende, pour se diriger de là vers Calais. Avant d'avoir pu atteindre la première ville, il vit ses bagages pillés et fut dépouillé de ses livres et de ses monnaies. Lui-même arriva heureusement à Calais, mais il ne survécut pas longtemps à la perte de ce qui faisait la joie de sa vie, et mourut le 14 mars 1581. Il fut enterré dans l'église de Notre-Dame, au milieu du chœur. La nouvelle de ce décès était à peine arrivée à Bruges, que Goltz, qui était resté dans la ville, réclama à Guido Laurin, unique héritier de Marc, la somme de plus de 2,296 livres. Il prétendait s'être livré au dessin des médailles depuis le 12 septembre 1558 jusqu'au 9 mai 1582, et avoir droit de ce chef à plus de 2,158 livres, en vertu du contrat qui lui assignait trente sous par jour; de plus, il présentait le compte de diverses créances et d'avances qu'il aurait faites au seigneur défunt. Il pouvait paraître étrange que le riche seigneur de Watervliet eût négligé de s'acquitter de ses dettes envers Goltz, qui, dans les ouvrages publiés avec lui, ne cesse de louer sa générosité. Aussi Guido refusa de payer; mais il n'avait aucune pièce pour établir la mauvaise foi de Goltz, et celui-ci put, le 15 juin 1582, mettre arrêt sur la ferme de Blauhuis et sur la part possédée par Guido dans une autre ferme. Après de longs débats et délais, cet arrêt fut confirmé le 18 décembre 1593, alors que les deux parties étaient décédées depuis plusieurs années; et les héritiers de Goltz ayant reçu le payement de la somme réclamée, l'arrêt fut levé en novembre 1595.

Le recueil des inscriptions fut vendu en Angleterre par un officier des soldats qui l'avaient dérobé. Des curateurs de l'université de Leyde, envoyés en ambassade à Londres, l'achetèrent pour le compte de la bibliothèque de cette institution, et Juste Lipse le publia en 1588, avec un supplément. Une bonne partie des médailles prirent sans doute aussi le chemin de l'Angleterre; celles qui restèrent en Flandre vinrent plus tard dans la possession du savant Olivier Vredius. Un catalogue de sa collection, dressé en 1648, se trouve en manuscrit à la bibliothèque de la ville de Tournai (n° 232): *Numismata consulum et imperatorum Romanorum e reliquiis Laurinorum coacervata ab Olivario Vredio*

J. C. Brugensi, quæque hodie exstant in eius bibliotheca. Il y mentionne deux cent quatorze monnaies romaines et soixante-quatre grecques. Les dessins faits par Goltz, pour le compte de Laurin, après les dernières publications, parurent plus tard à Anvers. C'étaient d'abord un certain nombre de monnaies de Tibère, reproduites par L. Nonnius avec les monnaies de César et d'Auguste, dans un résumé des ouvrages sur ces deux empereurs (Anvers, 1600), puis une suite de monnaies grecques, publiées par Jacques de Bie, en 1618, sous le titre de *Græciæ universæ Asiæque minoris et insularum numismata vetera.*

L. Roersch.

H. Pantaleon, *Prosopographia illustrium virorum totius Germaniæ*, t. III, p. 513. — Guicciardin, *Description des Pays-Bas*, p. 375. — Dédicaces de Raevardus, *Ad leges XII tabularum*, de Meetkerke, éd. de Moschus et Bion, de Lucas Fruterius, éd. de Jul. Severianus. — Sanderus, *Flandria illustrata* (éd. de Cologne, 1641) t. I, p. 273 et t. II, p. 625. — Id., *de Brugens. erud. fama claris*, p. 58. — J. Lipse, dédicace des *Inscriptiones antiquæ*, et *Epist. select. misc.*, c. II, ep. 24. — Justi Ryckii, *Præludia poetica* (Douai, 1606), p. 62. — Foppens, t. II, p. 839. — *Bulletin du Bibliophile belge*, 1855. — F. van Hulst, *Revue de Liège*, 1846. — J. Weale, *Beffroi*, t. III, p. 94 et 246. — Custis, *Jaerboeken der stadt Brugge* (Bruges, 1765), t. III, p. 76. — Beaucourt de Noortvelde, *Tableau fidèle des troubles arrivés en Flandre* (Mons, 1845), p. 52. — Ch. Ruelens, *Bulletin Rubens*, t. II, p. 33. — Th. Arnold, *Dietsche Warande*, nieuwe reeks, 2e deel. — L. Gilliodts, *Archives communales de Bruges. Rapport pour l'année* 1886-1887. — Documents inédits concernant les frères Lauryn, publiés par E. Feys (*Ann. de la Soc. d'Emul. de Bruges*, 4e série, t. IX).

LAUTERS (*Paul*), peintre et dessinateur, fils de Philippe-Jacques Lauters et de Marie-Thérèse van Roye, né à Bruxelles, le 16 juillet 1806, de parents peu aisés, mort à Bruxelles en 1875. A l'âge de quatorze ans, il entra dans l'atelier de Malaise, secrétaire de l'Académie de dessin et de peinture de sa ville natale, excellent homme, dont il ne parla jamais qu'avec des sentiments de la plus vive reconnaissance, et qui lui apprit les éléments de l'art. Il suivit ensuite, pendant trois ans, les cours de l'Académie. Bientôt, pressé par la nécessité de se suffire à lui-même, il entra, en 1823, dans les ateliers du lithographe Goubau. Mais il n'y resta pas longtemps. De Wasme-Pletinckx, ayant transporté de Tournai à Bruxelles son atelier de lithographie, voulut lui donner une importance nouvelle et, aidé par les subsides du gouvernement, contribua au développement que la lithographie prit en quelques années à Bruxelles. Il s'était attaché plusieurs jeunes artistes qui révélèrent un véritable talent, et, dans le nombre, Madou et Lauters. Ce dernier, à force d'application et de volonté, avait acquis une instruction plus variée que beaucoup de ses rivaux et de ses émules. Outre le français et le flamand, qu'il parlait et écrivait purement, il savait l'anglais; il avait étudié la littérature et les sciences, et était bon musicien. Il était même entré comme professeur dans un des meilleurs pensionnats de Bruxelles; mais il n'y resta pas longtemps, et se voua à l'exécution des planches de plusieurs ouvrages qui obtinrent un succès mérité. De ce nombre sont les *Vues pittoresques de l'Ecosse*, d'après des dessins exécutés par Pernot; un *Album*, en quarante planches, d'après Eugène Verboeckhoven; *Bruxelles et ses environs*, suite de douze planches in-quarto; *les Bords de la Saône*, vingt-six planches petit in-folio; ouvrages dont quelques-uns sont devenus très rares en Belgique, parce qu'ils ont paru à Paris et y ont été rapidement enlevés. Lauters publia également, avec Fourmois, un album où plusieurs planches sont consacrées à l'abbaye de Villers, dont les ruines commençaient alors à appeler l'attention. Il exécuta encore les planches du recueil intitulé *le Bon Génie*, celles des *Fastes militaires des Belges*, illustra le *Voyage aux bords de la Meuse*, de Van Hasselt, les *Aventures de Tiel Uylenspiegel*, collabora, avec Madou, à un *Album pittoresque* et au *Voyage à Surinam*, remplit de ses œuvres plusieurs recueils, tels que *l'Artiste* et *la Renaissance*, exécuta de nombreux dessins pour plusieurs publications importantes, comme *la Belgique monumentale*, *les Belges illustres*, *etc.*, et répandit de toutes manières les produits de son crayon.

La maison De Wasme-Pletinckx, compromise dans les événements de 1834,

n'avait pu se soutenir. C'est alors que, pour essayer de relever en Belgique l'art de la gravure, on fonda, en 1836, l'école royale de gravure, en y attachant Lauters comme professeur de dessin. Il se fit, à cette époque, aquafortiste, et on lui doit les planches du compte rendu de l'exposition de tableaux de cette année, et celles du *Maestro del Campo*, œuvre romantique de Félix Bogaerts. Mais il ne continua pas dans cette voie. Dès l'année 1841, il avait exposé à Courtrai un tableau représentant une vue prise à Weert, et, à dater de cette époque, il prit part à toutes les expositions qui eurent lieu dans sa ville natale, en y envoyant une ou plusieurs toiles ainsi que des aquarelles. Les sujets sont toujours des reproductions de sites de la Belgique, que Lauters parcourait sans relâche, le crayon à la main, s'attachant à reproduire la nature avec simplicité et élégance. Parmi ses toiles, dont le nombre est considérable, on doit citer celles qui ont été peintes pour le château royal de Ciergnon, en Ardenne. Ses dessins, ses mines de plomb, ses sépias sont également très nombreux et se recommandent par les mêmes qualités.

La réputation de Lauters s'était répandue et était considérable. La Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand le nomma membre correspondant; en 1848, lorsque l'école royale de gravure fut réunie à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, il devint professeur de ce dernier établissement et y enseigna le dessin jusqu'à sa mort; en 1856, il devint chevalier de l'ordre de Léopold; plus tard, il fut nommé professeur de dessin des princesses, filles de Mgr le comte de Flandre; enfin, lorsqu'on forma à Bruxelles la Société des Aquarellistes, il en devint vice-président. Sa vie, simple et modeste, se résume dans l'énumération de ses travaux, dans la liste des fonctions auxquelles il fut appelé, car Lauters était un esprit droit et sincère, s'occupant uniquement d'instruire et de produire, ne se mêlant pas aux coteries, qui font et défont les réputations, et qui, très souvent, placent très haut des personnalités aussi remuantes qu'incapables. Il serait difficile et fastidieux d'énumérer toutes les productions de Lauters. Le genre qu'il affectionnait se refuse absolument à une pareille analyse. C'était un coin de bois, une clairière, un site retiré. Il les reproduisait, avec un égal succès, au lavis, à la gouache; il a gravé ou peint, en tous genres; il a enseigné pendant près de quarante années, avec la plus grande assiduité. Chéri de ses élèves, ami de ses collègues, généralement estimé à cause de son caractère ferme et droit, Lauters mourut à Ixelles, le 12 novembre 1875, dans une jolie habitation de la rue de l'Arbre-bénit, où il s'était fixé lorsque ce faubourg, devenu aujourd'hui une grande ville, commençait à s'agrandir. Il avait épousé Elisabeth Bauwens, née le 31 juillet 1829, qui lui survécut et dont il eut plusieurs enfants.

Alphonse Wauters.

Messager des sciences, 1838, p. 134 (notice d'A. Voisin). — *Journal des Beaux-Arts*, 1875, p. 187 (art. de Félix Stappaerts). — *Moniteur belge*, 1875, col. 3381. — *De Vlaamsche school*, 1875, p. 185. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, enz.*, p. 160.

LAUTIUS (*Louis*), LAUTENS ou DE LAUTE, philologue et poète latin, florissait, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, à Gand, où il mourut vers 1620. Après avoir fait des études de théologie à Louvain, il entra dans les ordres et devint curé de l'église Saint-Michel, à Gand; mais il consacra tous ses loisirs à la culture des lettres. André Schott a imprimé de lui des notes critiques sur le texte de Paul Orose, dans l'édition qu'il donna à Mayence, en 1615, de cet historien. Lautius avait aussi annoté Varron, et conçu le projet de publier une nouvelle édition des trois poètes érotiques latins, Catulle, Tibulle et Properce; il y renonça sur les conseils de son ami, le poète courtraisien Juste-Josse de Culeo ou De Cuyle, qui lui écrivit à ce sujet une lettre, où il lui rappelle l'exemple de plusieurs hommes illustres qui, arrivés à l'âge mûr, ont soigneusement détruit les œuvres érotiques de leur jeunesse. Lautius maniait le vers latin non sans

talent, et ses *Poemata ad amicos varia* devaient être insérés dans les *Deliciæ Gandavensium Poetarum* de Juste Rycquius; mais ce recueil n'a point paru, et nous ne connaissons plus de Lautius qu'un *Epicedium* sur Guillaume d'Assonleville et une ode à l'évêque Rodoan. La première de ces pièces, composée de soixante-douze distiques, est contenue dans le *Funus Guilielmi Assonlevillii* (1599); la seconde est imprimée à la suite de l'*Idyllium* du poète brugeois Jean Lernutius (1602). La plupart de ses contemporains ont rendu hommage à son talent; l'auteur de cette notice a reproduit ailleurs des vers adressés à Lautius par Maximilien De Vrient, Antoine Sanderus et Juste Rycquius; ce dernier lui a notamment consacré ce distique, dans ses *Parcæ id est Epitaphiorum libri tres* (1624) :

Ad vacuum Lauti tumulum ne plangite, cives,
Nam medio servant hunc Helicone Deæ.

Paul Bergmans.

Ant. Sanderus, *De Gandavensibus eruditionis fama claris libri tres* (1624), p. 94.— P. Bergmans, *Un Philologue gantois inconnu du* XVIe *siècle : Louis Lautius* (1889).

LAUTTE (*Jean*), DE LAUTE ou LAUTENS, héraldiste, naquit en 1525, à Gand, de Pierre de Laute et de Marie Vanden Driessche. Zélateur ardent et courageux de la réforme, il avait accepté dans son église les fonctions de diacre et avertissait les fidèles du lieu et de la date des assemblées. Le 30 juin 1566, voyant le bailli de Gentbrugge, Corneille Croes, qui chevauchait vers la porte de Saint-Liévin pour y surprendre un prêche, il arrêta le magistrat et permit ainsi au prédicant de s'échapper. Incarcéré pour ce motif pendant seize semaines, jugé et convaincu d'hérésie, il fut étranglé et brûlé, le 24 janvier 1569, sur la place Sainte-Pharaïlde, à Gand. On a de lui : 1. *Le Iardin d'armoiries, contenant les armes de plusieurs nobles royaumes maisons de Germanie Inférieure. Œuvre autant nouveau que proufitable à tous amateurs du noble exercice d'armes. ... Den Boomgaert der wapenen* (franç. et néerland.). Gand, Gérard Van Salenson, 1567; in-16, 366 p. non chiff., caract. rom.; avec trois armoiries gravées sur bois par page et une courte explication de chaque écu. En tête se trouve une épître de *Iean Lavtte povr l'imprimeur aux lecteurs*, en français et en flamand, datée de Gand, 10 juillet 1567. Cet ouvrage, sans être rare, est néanmoins recherché. — 2. *Les memoires de messire Olivier de la Marche. Avec les annotations et corrections de I. L. D. G.* Gand, Gérard Van Salenson, 1566 et 1567; gr. in-4°; — Bruxelles, Rutger Velpius, 1616; in-4°; — Louvain, Ever. de Witte, 1645; in-4°. Les commentaires dont Jean Lautte a enrichi les mémoires d'Olivier de la Marche, fort estimables sous certains rapports, au jugement de Petitot, lui sont néanmoins suspects par leur partialité. Cet auteur, né à Gand, dit-il, cherche trop souvent à justifier les révoltés de cette ville factieuse contre les ducs Philippe et Charles, et contre l'archiduc Maximilien. Nous avons même découvert, en comparant son édition à l'édition originale (de Denis Sauvage), qu'il se permet de supprimer l'épithète de rebelles, toutes les fois qu'elle est donnée à ses compatriotes. On a attribué cet ouvrage à Jean Lautens, natif de Gand, qui épousa Elisabeth Nutyncx, veuve de Jean Hester, concierge de la cour des comptes, et qui, nommé conseiller et maître extraordinaire à la cour des comptes de Lille, vers le mois de juin 1578, mourut le 2 août 1603. Sanderus, Sweertius, Valère André et Foppens font honneur des deux ouvrages à Jean Lautens. Paquot, au contraire, penche à croire qu'ils sont de Jean Lautte, en se fondant sur cette considération, bien faible, d'ailleurs, que la première édition des *Mémoires* d'O. de la Marche est du même imprimeur et de la même année que *le Jardin d'armoiries*. Marc van Vaernewyck revendique formellement la paternité des deux œuvres pour Jean Lautte et déclare, au surplus, que Jean Lautens ne s'est jamais occupé d'écrire ou d'éditer un ouvrage quelconque. Émile Van Arenbergh.

Marc Van Vaernewyck, *Hist. van Belgis*, t. II (*Append. biogr.*, p. 78). — Gér. Brandt, *Verhael van de Reformatie*, p. 641. — W. te Water, *Verb. der edel.*, t. IV, p. 402, et *Hist. der herv. Kerke*

te Gent, p. 28. — Harderwyck, *Zinsp. van verm. mannen.* — Paquot, *Mém. litt.*, t. V, p. 179, et *Matér. mss.*, t. III, 1843. — Sanderus, *De Gandav. erudit. claris*, t. II, p. 73. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 442. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 674. — Petitot, *Collect. compl. des mém. relat. à l'hist. de France*, 1re série, t. IX, p. 5. — Brunet, *Man. du libr.*, t. III, p. 784. — F. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*, martyrologes.

LAUWERS (*Balthasar*), peintre, mieux connu sous le nom de *Baldassare Lauri*, né à Anvers, en 1578, mort à Rome en 1641. La première de ces dates, nous l'empruntons aux registres de l'ancienne paroisse de Saint-Jacques, où Lauwers fut présenté au baptême le 18 avril; la seconde est très expressément donnée par Baldinucci, contemporain du personnage. En 1590-1591, Lauwers fut inscrit comme élève de François Borsse à la gilde de Saint-Luc d'Anvers. Nous ne constatons pas qu'il y ait jamais reçu le titre de franc-maître. Etant déjà habile artiste, Lauwers, selon Baldinucci, aurait suivi le cardinal Albornoz, au temps où ce prélat devint gouverneur du Milanais. Il passa ensuite à Rome. Cette assertion ne peut être acceptée littéralement. En effet, le cardinal Gilles Albornoz — que l'on ne doit pas confondre avec Juan de Albornoz, secrétaire du duc d'Albe — devint gouverneur du Milanais, en 1634. Nous avons la preuve que Lauwers était fixé à Rome bien avant cette date. Van Mander, dans sa vie de Paul Bril, le mentionne comme élève de ce maître, en l'année 1604, et pousse la précision jusqu'à nous dire qu'il est âgé d'environ vingt-huit ans et marié. Les recherches de M. A. Bertolotti, dans les archives romaines, ont parfaitement confirmé les assertions de notre historien. Ainsi, le 28 septembre 1603, l'orfèvre français, Henri Cousin, fait son testament et déclare que sa fille Hélène, épouse de B. Lauri, n'est en droit de prétendre à aucune part de l'héritage paternel, cet héritage étant représenté pour elle par sa dot. Nous savons, en outre, qu'au mois de mars 1604, B. Lauwers habitait non loin de l'hôpital Saint-Jacques, dans le Corso, et qu'à cette date, il recevait de don Francesco Pacheco une commande de douze peintures, à livrer à la fin du mois d'avril. Ces tableaux seraient payés huit cents *scudi*. Longs de six palmes et hauts de quatre, ils devaient représenter des chasses dans le goût de Tempesta et des anachorètes dans la solitude, saint Bruno, saint Onufre, saint Antoine, etc. On ne trouve aucune trace de ces peintures, probablement confondues avec celles de Paul Bril. Tous les auteurs sont d'accord, en effet, pour affirmer que, de bonne heure, la confusion des œuvres du maître et de l'élève était fréquente. Reprenant la question du séjour de Lauwers à Milan, nous n'hésitons pas à en fixer la date entre le mois de juillet 1634 et le mois de novembre 1635, c'est-à-dire durant le terme de gouvernement du cardinal Albornoz. Lauwers touchait alors un traitement mensuel de soixante *scudi* et s'occupait, ajoute Baldinucci, de décorer à fresque les portiques du palais ducal. Rentré à Rome à l'époque où le marquis de Légañez devint gouverneur du Milanais, Balthasar Lauwers hérita de la faveur de Paul Bril. Baldinucci parle des fresques dont il décora le palais Sacchetti, à Ostie, les demeures du marquis Ogliati et de divers prélats et dignitaires ecclésiastiques. « Parvenu à l'âge de près de soixante et dix ans », ajoute l'auteur italien, « au regret universel des gens de bien, Lauri termina sa carrière, en l'an 1641 de notre rédemption, laissant un fils nommé Philippe, lequel habite Rome et se distingue dans la peinture. Un fils aîné a précédé son père dans la tombe ». Ce fils aîné, Francesco, avait vu le jour à Rome en 1610; il y mourut en 1635. Philippe, élève de son frère, eut ensuite pour maître A. Caroselli; ses peintures offrent beaucoup d'analogie avec celles de l'Albane. Lié avec Claude Lorrain, c'est de lui que procèdent les étoffages de la plupart des tableaux de cet illustre maître. Tels sont les seuls renseignements que nous puissions fournir sur Balthasar Lauwers. Jacobus De Jongh, le commentateur d'une édition de Van Mander, publiée en 1764, affirme qu'à l'époque

de sa mort Lauwers, avait depuis plusieurs années, cessé d'exercer la peinture, par suite de son affiliation à une secte qui condamnait la pratique des beaux-arts. Où est puisé ce renseignement? Nous l'ignorons. On ne peut toutefois l'accueillir qu'avec une certaine réserve, étant donné l'immense nombre d'affirmations controuvées qui se rencontrent dans le livre de De Jongh. On cherche vainement les œuvres de Lauri dans les musées. Un prétendu portrait de lui, gravé par Jean Ladmiral, figure dans le Van Mander de De Jongh, pl. Y.Y. nº 2.

Henri Hymans.

K. Van Mander, *Schilderboeck.* — Rombouts et Van Lerius, *les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de St-Luc.* — Baldinucci, *Notizii*, t. X, p. 288. — Bertolotti, *Artisti Belgi ed Olandesi à Roma, nei secoli XVI e XVII* (1880). — Le même, *Giunte agli artisti Belgi ed Olandesi* (1885). — Le même, *Artisti Francesi in Roma.* — J. De Jongh, *Het leven der Schilders door Van Mander* (1764), t. II, p. 152.

LAUWERS (*Conrad*), graveur, fils de Nicolas (voir ci-après) et de Marie Vermeulen, naquit à Anvers en 1632. Son inscription à la gilde de Saint-Luc n'eut lieu qu'en 1660-1661, c'est-à-dire à l'âge de vingt-huit ans. Lauwers avait fait à Paris un assez long séjour, ce qui peut expliquer son inscription tardive à la gilde de Saint-Luc; mais nous avons la preuve qu'avant son départ il était déjà un habile graveur. Tout porte à croire qu'il fut l'élève de son père, attendu que ce dernier, mort en 1652, édita diverses planches de son burin. Dès l'année 1649, nous rencontrons plusieurs portraits de la main de Conrad Lauwers, dans un recueil publié par Jean Meyssens, sous le titre d'*Images de divers hommes d'esprit sublime, etc.* L'œuvre de Rubens nous offre plusieurs échantillons du talent de notre graveur, mais la plupart sont des copies d'après Bolswert, exécutées peut-être pour Nicolas Lauwers, éditeur des originaux. Conrad publia pourtant lui-même sa grande planche d'après Rubens : *Elie au désert, nourri par l'Ange.* C'est la meilleure production que nous puissions citer du maître; elle est traitée avec une incontestable grandeur. En 1651, par conséquent avant la mort de son père, Conrad Lauwers fut appelé par les Dominicaines d'Anvers à graver leur tableau du *Crucifiement* de Van Dyck, aujourd'hui au musée d'Anvers. Chose assez singulière, cette œuvre ne devait être que la reproduction d'une planche de S. à Bolswert, commandée, en même temps, à ce graveur. La planche de Lauwers est rare et demeura toujours anonyme. On ne possède aucune indication certaine touchant la date du départ de Lauwers pour Paris. M. Génard observe qu'il était au nombre des confrères de la Société de rhétorique *la Giroflée* (*de Violiere*) à Anvers, en 1652. C'est là une confusion. Le Conrad Lauwers dont il est question en cette qualité était un batteur d'or, et nous pouvons d'autant moins l'identifier avec son homonyme que ce dernier avait fait œuvre de graveur depuis plusieurs années. Corneille De Bie consacre quelques vers à C. Lauwers, dans son *Gulden Cabinet;* ils sont, comme toujours, élogieux. Leur intérêt véritable réside dans la mention du séjour de l'artiste à Paris. Ce séjour est, d'ailleurs, prouvé par l'existence de plusieurs portraits de personnages français gravés par Lauwers et par les noms d'éditeurs parisiens : Herman Weyen, Michel Haye, inscrits sur quelques-unes de ses planches. Il grava, non sans habileté, des copies d'après Etienne Della Bella, copies revêtues, d'ailleurs, du monogramme C. L. Les originaux de quelques-unes de ces œuvres ayant vu le jour en 1657, il s'ensuit que le séjour de Lauwers à Paris se prolongea jusque vers la date de son inscription à la gilde artistique d'Anvers. En 1660, il inséra deux eaux-fortes dans le *Teatro de Pinturas* de Teniers, formant la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume à Bruxelles. Nous ne possédons sur Conrad Lauwers aucun autre renseignement. Il ne fut jamais doyen de la gilde de Saint-Luc, ne reçut qu'un seul élève, Jacques Bruys, l'année même de son admission, et ne grava, en somme, qu'un nombre restreint de planches. Doué d'un très réel talent, il marcha, non sans honneur, dans les voies frayées par les col-

laborateurs de Rubens, et l'importance secondaire de ses estampes résulte davantage de l'insignifiance des peintures qu'il eut à reproduire que de sa propre insuffisance. E. Quellin, Gérard Zeghers, Abraham Van Diepenbeke, Jean Cossiers le trouvèrent au nombre de leurs meilleurs interprètes. Le portrait du P. Vigier d'après Cossiers est une œuvre vraiment remarquable. On n'a point relevé jusqu'ici la date de la mort de Conrad Lauwers. Etant donné, toutefois, qu'il reproduisit un portrait du P. Quisthout d'après N. de Largillière, né seulement en 1656, on ne s'aventure pas trop en supposant qu'il travailla jusqu'en 1685. Henri Hymans.

P. Génard, *Les Grandes Familles artistiques anversoises* (*Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I, 1859). — C. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — H. Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens* (1879).

LAUWERS (*Jean-Jacques*), peintre de genre et de paysages, né à Bruges, en 1753, mort à Amsterdam le 21 décembre 1800. Fils de parents peu fortunés, Lauwers reçut sa première éducation artistique à l'Académie de sa ville natale. Poussé par le désir de voir l'Italie, il n'hésita point à se mettre pédestrement en route pour Rome, où Suvée, Brugeois de naissance, dirigeait alors l'Académie de France. Suvée vint en aide à son jeune concitoyen, sans toutefois lui procurer une situation bien brillante. Lauwers, en effet, se voyait contraint, pour vivre, de mettre son pinceau au service des marchands d'articles de dévotion. Fatigué bientôt de cette existence précaire, le jeune homme s'en alla chercher fortune ailleurs. Il gagna Paris. Un opulent amateur hollandais, qu'il fut assez heureux pour trouver sur son chemin, n'eut point de peine à le déterminer à le suivre aux Pays-Bas. Lauwers, fixé à Amsterdam, se fit bientôt une petite réputation par d'excellentes copies; un peu plus tard, il signa des œuvres originales, paysages et sujets de genre, dont l'importance fut jugée suffisante pour valoir à leur auteur une position fort enviable. Marié à une demoiselle de Frey, Lauwers se trouva, par ce fait, le beau-frère de Jean-Pierre et d'Anna de Frey, devenus, grâce à ses conseils, d'excellents artistes. Jean-Pierre de Frey, bien que privé de la main droite, a laissé surtout d'après Rembrandt, des planches universellement recherchées. Les peintures de Lauwers se rencontrent surtout dans les collections hollandaises. Elles se distinguent par un fini précieux et paraissent avoir atteint plus d'une fois des prix élevés dans les ventes du commencement de ce siècle. Au musée d'Amsterdam, on voit de notre artiste une *Ferme flamande*, œuvre de petite dimension, datée de 1799.

Henri Hymans.

Vanden Eynden et Vander Willigen, *Geschiedenis der vaderlandsche schilderkunst*, t. II, p. 405. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, t. II, p. 161. — Catalogue du musée d'Amsterdam.

LAUWERS (*Nicolas*), graveur, que la plupart des iconographes font naître à Leuze, naquit à Anvers, en 1600, et reçut le baptême à Notre-Dame, le 27 avril. Son admission à la gilde de Saint-Luc eut lieu en 1619-1620, sans indication d'apprentissage. On est d'autant moins fondé à accueillir l'assertion qui fait de lui l'élève de Pontius, que ce dernier n'avait que seize ans à l'époque où Lauwers recevait la maîtrise. Lauwers n'est pas un graveur de premier ordre, jugé dans l'ensemble de son œuvre; cependant, on ne peut contester une réelle valeur à plusieurs des planches qu'il exécuta d'après Rubens. La mention des privilèges obtenus par l'illustre peintre sur certaines d'entre elles mérite de fixer l'attention. On sait, en effet, que Rubens surveillait de fort près le travail de ses graveurs et n'autorisait la publication de leurs planches qu'après une revision approfondie. Marié en 1628, N. Lauwers eut de sa femme, Marie Vermeulen, quinze enfants, dont le quatrième, Conrad, fut à son tour un graveur de mérite (voir ci-dessus). On n'est pas absolument édifié sur la part de participation de Lauwers aux planches qui portent sa signature. L'*Ecce Homo*, d'après Rubens, une de ses œuvres importantes, eut cinq

tirages; le premier seul porte le nom de Lauwers, bientôt remplacé par celui de Schelte à Bolswert. On ne s'explique pas le motif de cette substitution, car Lauwers et Bolswert paraissent avoir été fort liés. Lauwers, marchand autant que graveur, édita plusieurs des plus belles planches de Bolswert, notamment ses allégories du *Triomphe de la religion*, d'après Rubens. Il y joignit même une de ses propres créations : *le Triomphe de la Loi nouvelle*, si parfaitement semblable aux travaux de Bolswert, qu'on est amené à croire à une intervention de ce dernier dans l'œuvre de son confrère. Les bons rapports des deux artistes sont particulièrement attestés par le fait que Bolswert fut le parrain d'une des filles de Lauwers, en 1630. Editeur peu scrupuleux, Lauwers copia lui-même et laissa copier par son fils, pour les publier ensuite, plusieurs des planches de Bolswert d'après Rubens et Van Dyck. L'histoire ne dit pas si le graveur se plaignit de ces contrefaçons. Il n'en fut pas de même de J.-B. Barbé, qui, en 1634, déposa une plainte contre Lauwers en usurpation de privilège. Ce procès, où vinrent déposer comme témoins à charge un grand nombre d'artistes, entre autres Rubens, a été publié par M. Génard, dans le *Bulletin des archives d'Anvers* (t. IV, p. 460). En somme, les œuvres de Lauwers sont d'un mérite inégal. Vigoureux et brillant lorsqu'il s'attaque à Rubens (*Ecce Homo*, *Triomphe de la Loi nouvelle*) ou à Jordaens (*Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis*), il devient parfois d'une incorrection bizarre en abordant d'autres maîtres. Une *Tabagie*, d'après Gérard Zeghers, et dont Bolswert grava le pendant, *le Reniement de saint Pierre*, compte parmi les meilleures planches de son burin. La manière toutefois y est de beaucoup plus sèche que dans ses productions d'après le chef de l'école flamande. N. Lauwers forma d'excellents élèves. Indépendamment de son fils Conrad, Henri Snyers travailla chez lui en 1635-1636, et Nicolas Pitau en 1644-1645. Marinus Vigilet, qu'il reçut en 1651-1652 et Jean Vervoort, reçu l'année suivante, sont moins connus. Doyen de la gilde de Saint-Luc en 1635-1636, il mourut en 1652; ses funérailles eurent lieu, le 4 novembre, à l'église des Carmes. La dernière œuvre de N. Lauwers est une grande thèse, d'après Van Diepenbeke, soutenue à Louvain le 3 septembre 1652, par Théodore d'Immerseel. Elle est dédiée à Léopold-Guillaume d'Autriche, dont elle offre le portrait.

Henri Hymans.

Les Liggeren et autres archives de la gilde de St-Luc. — P. Génard, *Les grandes familles artistiques d'Anvers*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I, p. 319. — H. Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*.

LAUWET (*Robert*), poète dramatique néerlandais, vivait à Roulers dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il faisait partie de l'ancienne chambre de rhétorique *de Zeegbare Herten* (*les Cœurs modestes*), dont il fut quelque temps poète en titre (*componist*), et pour laquelle il écrivit une pièce sur la vie de saint Paul (*van Paulus*), ainsi qu'une moralité sur l'histoire de Judith et d'Holopherne, qui fut représentée en 1577 : *Van de vroome vrauwe Judith ende Holifernes den prinse der Assierschen*. Cette dernière était sans doute celle dont le poète F. Blieck avait fait une transcription vers 1854, d'après une ancienne copie qu'il avait trouvée dans la bibliothèque de l'évêché de Bruges et qui était signée de la devise : *Al qwaelcke ghewedt*, avec cette mention : *vullent* [achevée] *den* 22 *april* 1577. L'œuvre de Lauwet appartient, d'après lui, à la plus mauvaise période du théâtre néerlandais, celle où le drame avait perdu la simplicité et le naturel de ses débuts tout en conservant sa rudesse native. A l'appui de son jugement, Blieck cite le passage suivant que nous reproduisons parce qu'il est caractéristique; Judith s'adresse à sa suivante, avant de se rendre auprès d'Holopherne :

Nu myn dienstmacht reene, hoort myn redens [blyde.
Gaet : haelt myn costelicke cleers met alle 't ge- [smyde,
Als riemen, ringhen, cransen, halsbanden en co- [lieren,
Strufven, rocxs'ende kerels, niet om verdieren ;
Updat ic my mach verchieren en costelick cleeden.

Myn chierlicke patoffelen wilt oock bereeden,
De welriekende myritus ooly bringhende mede,
Updat ic my mach blancketten met reynder zede,
Want zeer vrimde zaken die hebbick nu vooren.

Paul Bergmans.

De Eendragt, n° du 26 novembre 1854 (art. de F. Blieck). — Em. Vandenberghe-Loontjens, *Schets eener geschiedenis der rederijkkamer Sinte-Barbara, gezeid de Zeegbare Herten te Rousselare* (1887), *passim*. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, nouv. éd., p. 457.

LAVACHERIE (*Barthélemy-Valentin* DE), chirurgien, XIXe siècle. Voir DE LAVACHERIE (*Barthélemy-Valentin*).

LAVAL (*Jean-François* DE), bibliothécaire, XIXe siècle. Voir DE LAVAL (*Jean-François*).

LAVALLEYE (*Edouard*), professeur, historien, archéologue, surtout bibliophile, né à Liège, le 17 avril 1811, y mourut le 18 septembre 1869. Il entra dans l'enseignement, en novembre 1835, comme agrégé à l'université de sa ville natale, chargé des cours (facultatifs) d'histoire de la principauté de Liège et d'histoire du duché de Limbourg. En 1842, il fit quelques leçons sur l'archéologie, puis démissionna tout d'un coup et alla résider pendant plusieurs années en France, où il eut l'occasion de se rendre utile à l'historien J. Michelet. De retour au bercail, il remonta en chaire, mais cette fois à l'Académie des beaux-arts, en qualité de titulaire d'un cours d'histoire monumentale. Ses derniers jours s'écoulèrent paisiblement, dans une retraite studieuse. Lavalleye avait réuni à grands frais une collection précieuse de livres, de brochures et de manuscrits sur l'histoire de Liège. Elle dut malheureusement être dispersée : elle défraya plusieurs ventes, dont les catalogues sont aujourd'hui très recherchés. La bibliothèque de l'université de Liège y fit des acquisitions importantes : nous ne citerons que le colossal manuscrit du chanoine de Saint-Pierre de Vaulx (*Histoire politique, ecclésiastique et littéraire de la principauté de Liège*, 8 vol. gr. in-folio). Notre érudit était aussi entré en possession des ouvrages inédits de Simon-Pierre Ernst, curé d'Afden, notamment de l'*Histoire du duché de Limbourg*, qui fut publiée par ses soins et enrichie de dissertations et de commentaires. En 1838, il fit paraître un *Mémoire sur les comtes de Louvain*, également tiré des papiers d'Ernst. Le baron de Reiffenberg avait cru pouvoir mettre au jour cet opuscule sous son nom : de là un grand scandale, au sujet duquel le lecteur s'édifiera en recourant à notre notice sur le savant curé, et particulièrement au tome XII de *la France littéraire* de Quérard, p. 58. Nous reproduisons, d'après le *Liber memorialis* de l'université de Liège, la bibliographie d'Edouard Lavalleye : 1. *Notice sur le Pont-des-Arches*. Gand, 1834; in-8° (extr. du *Messager des sciences*); 2e éd., Liège, 1836; in-8°. — 2. *Mémoire sur les comtes de Durbuy et de La Roche*, par S.-P. Ernst, curé d'Afden (éd. annotée). Liège, 1836; in-8°. — 3. *Mémoires sur les comtés de Louvain jusqu'à Godefroid le Barbu* (ouvrage posthume du même auteur, édition annotée). Liège, 1837; in-8°. — 4. *Histoire du Limbourg, suivie de celle des comtés de Daelhem et de Fauquemont, et des Annales de l'abbaye de Rolduc, par Ernst, curé d'Afden*. Liège, 1837-1852; 7 vol. in-8°. Édition annotée, avec des *Mémoires supplémentaires* sur la calamine, sur l'origine de la houille, etc. Le tome VI, publié en 1840, contient le *Codex diplomaticus Valkemburgensis* et le *Cod. diplom. Limburgensis*; le tome VII, daté de 1852, est consacré aux *Annales Rodenses;* il est resté inachevé. — 5. *Petite dissertation sur les chanoines de Saint-Lambert en* 1131, par E. L. A. A. L. U. D. L. Liège, 1839, in-8°. — 6. *Notice sur le passage Lemonnier*, à Liège (*Messager des sciences;* Gand, 1839). — 7. *Notice sur l'église Saint-Nicolas-en-Glain*, lez-Liège (*Ibid.*, 1839), avec une planche représentant les ruines de cet intéressant monument de l'époque romane. — 8. *Ruines d'un vieux cloître à Liège* (*Ibid.*, 1846). — 9. *Histoire de la Fête-Dieu*. Liège, 1846; in-12. Publié à l'occasion du sixième jubilé séculaire de l'institution due à sainte Julienne de Retinne. Nous croyons savoir que la

réimpression de l'ouvrage du P. Bertholet sur la Fête-Dieu (Liège, Oudart, 1846; in-4°, avec planche) est également due au zèle d'Edouard Lavalleye. — 10. *Relation du sixième jubilé de la Fête-Dieu.* Liège, 1846; in-12. — 11. *Le Vieux Liège, ses monuments religieux, civils, etc.*, revue rétrospective publiée au profit de la *Société de Saint-Vincent de Paul.* Liège, 1857; in-12. Tableau de Liège en 1612, d'après un manuscrit attribué à Henri Vandenberg, avec commentaires, etc. A paru d'abord dans la *Gazette de Liège.* — 12. *Ecole de musique à Liège* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. IV). — 13. *Les Hamal* (musiciens liégeois), extrait de *l'Annuaire de la Société d'Emulation de Liège*, pour 1860. — 14. *Une Perle archéologique.* Liège; in-8°. — 15. *Notice sur l'église Saint-Jacques* (à Liège). Liège; in-4°, avec planches (mesures et dessins de M. l'architecte Delsaux). — 16. *Notice sur l'église Notre-Dame de Huy.* Liège, 1854; in-fol. Monographie accompagnée de nombreuses planches (mesures et dessins de M. l'architecte Vierset-Godin). — 17. Une quantité d'articles de journaux (*Gazette de Liège, etc.*), et plusieurs notices dans la *Biographie universelle.*

Alphonse Le Roy.

Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège. — Souvenirs personnels.

LA VIGNE (*Hugues* **DE**), orfèvre, XVIIe siècle. Voir DELAVIGNE (*Hugues*).

LAVIRON (*Pierre*), sculpteur, fils de Dominique et de Marie Conuty, naquit à Anvers et y fut baptisé en l'église Saint-Georges, le 13 novembre 1650. Nous le trouvons cité comme apprenti sculpteur (*beeltsnyder*), en 1662-1663, dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc d'Anvers, sous le nom de Pierre Lavrom. Dans un compte et justification tant des recettes que des dépenses faites par Gaspard Huybrechts, ou Huberti, comme doyen de la même gilde (18 septembre 1662 et 18 septembre 1663), Laviron est mentionné en qualité d'apprenti chez le sculpteur Jaspar Couplet. Le jeune Anversois alla continuer ses études à l'Académie royale des beaux-arts de Paris, où, en 1676, il remporta le premier prix pour la sculpture, avec une inscription ayant pour sujet, dit le livret, « *le Bannissement du Paradis terrestre* ». En 1678, il remporta de nouveau le même prix avec un bas-relief consacré, dit le procès-verbal du concours, « à la Punition d'Adam et Eve, « Adam par la nécessité de cultiver la « terre, et Eve par les douleurs de l'enfantement et le soin des enfants ». Pour la première fois le concours de sculpture fut soumis à l'exposition publique, et le 20 février de la même année 1678, Laviron fut proposé pour la pension de Rome, fondée également par Louis XIV. Il est cité en 1683, parmi les agréés qui ne sont pas devenus académiciens, dans la liste chronologique de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, publiée par Dussieux (*Archives de l'art français*, documents, t. I, 399). Laviron figure avec Van Cleef et Legros, de 1682 à 1686, dans les *Comptes des bâtiments du roi*, tome II (1681-1687), publiés par Jules Guiffrey (*Coll. de doc. inédits sur l'Histoire de France*), comme ayant travaillé à l'ornementation de Versailles, de Marly, du Louvre et d'autres habitations royales de Paris ou des environs. Pour Versailles, il sculpta, entre autres, en 1682, des vases pour le pourtour de la pièce d'eau sous le Dragon; en 1684, le groupe de *Ganymède* et de *Jupiter*, copie d'après l'antique, et en 1685, un Terme, en marbre, représentant « un « philosophe »; pour le château de Marly, un groupe des attributs des plaisirs; et pour le Louvre, en 1686, la colonnade et le bassin de Vénus, au petit parc d'alors. Selon le compte du 22 octobre au 22 décembre 1686, Legros reçut 600 livres parisis en parfait payement de 1,000 livres dues « pour les modèles de « trois enfants en terre, groupez ensem- « ble avec leurs attributs, commencez « par Laviron, autre sculpteur, et finis « par le dit Legros pour le bassin pré- « cité de Vénus, au Louvre ». Il nous semble impossible de déduire de ce règlement de compte que Laviron avait alors cessé de vivre; car, d'après une

requête du 21 février 1693, adressée par la gilde de Saint-Luc d'Anvers, à l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas, à l'effet d'obtenir de nouvelles franchises, Laviron y figure, avec d'autres anciens disciples de cette gilde, qui contribuait en ce temps à la renommée artistique des Pays-Bas par leurs travaux à Rome, à Paris, à Vienne, à Madrid, en Angleterre, en Danemark et dans le grand-duché de Brandebourg. Il y a donc lieu de supposer que notre éminent compatriote vivait encore à la date où cette requête a été écrite.

Edm. Marchal.

Pinchart, *Archives des arts.* — *Liggeren* t. II, p. 337, 338, 340. — *Comptes des bâtim. du Roi*, t. II, col. 140, 278, 367, 438, 479, 522, 621, 993. — *Archives de l'art français :* Documents, t. I, p 399; L. Dussieux, *Liste des agréés, etc.*; ibid., t. V, p. 277 et 278; A. Duvivier, *Liste des élèves, etc.*

LA VISSCHERYE (*Robert* **DE**). On n'a aucun renseignement sur la vie de ce poète, qui était probablement d'origine gantoise et florissait au XVIe siècle. Il ne nous est connu que par un petit poème français qu'il composa en 1543, avec l'imprimeur Josse Lambrecht, à l'occasion du supplice d'un capitaine Nicolas Buus, dit le Borgne, qui fut exécuté à Gand, le 4 mars 1543, pour trahison envers l'empereur : *Les actes et dernier svpplice de Nicolas Le Borgne dict Buz, traistre : Redigés en rime, par Josse Lambert, tailleur de lettres,* & *Robert de la Visscherye.* In-4o, 4 ff. A la fin : *Imprimé a Gand, par Josse Lambert, tailleur de lettres, demourant deuant la maison de la ville, ou on treuue ces liuretz a vendre. L'an de grace M.D.XLIII.* Cette plaquette rarissime dont on ne connaît que deux exemplaires, conservés l'un dans la bibliothèque d'Aix, en Provence, l'autre dans celle de l'université de Gand, a été réimprimée, en 1879, par les soins de M. Ferdinand Vander Haeghen, pour la Société des bibliophiles de Belgique. C'est une méchante complainte, d'environ 200 vers, dont les suivants suffiront à donner une idée; ils contiennent un jeu de mots sur le nom du capitaine ainsi qu'une allusion à sa triste fin, d'un goût au moins douteux :

> Tu as tres bien ton nom, o capitaine Bus :
> Car t'as trop beu, du vin François clairet,
> Qui t'est sorty tout rouge du gorget.

Paul Bergmans.

LAVRY (*Charles-Adolphe-Joseph*), homme de lettres, mort à Bruxelles, en 1850. Lavry a été l'un des membres les plus distingués de la pléiade littéraire qui s'organisa à Bruxelles dans les années qui suivirent la révolution de 1830. Il était né à Bruxelles, le 17 octobre 1817, de François-Joseph Lavry, dit Winandts, l'un des plus renommés facteurs de pianos de cette ville. Il y fit ses études à l'athénée et à l'université; à peine entré dans ce dernier établissement, il écrivit un premier ouvrage dramatique, en collaboration avec Victor Corbisier. Cet essai de jeunesse intitulé : *le Mont-Blanc ou la Canne*, vaudeville en un acte, fut représenté en 1839, mais n'obtint qu'un succès d'estime. L'année suivante (20 décembre 1840), *le Prince russe* obtint un succès plus complet, de même que *les Deux Sœurs de charité* et *Lise la Bouquetière, ou la Réputation d'une comédienne*, qui parurent en 1842 et 1843. Lavry se rendit ensuite à Paris, où, de concert avec M. Guenée, il donna au théâtre son *Prince russe*, devenu *un Réveillon au cinquième étage*, et *un Bon Ange*. De retour dans sa patrie, il écrivit encore *le Diable Liégeois*, *une Dame patronesse*, *Fleur d'églantine ou les Ongles du lion*. Enfin, en 1849, il arrangea en drame l'opéra de Meyerbeer, *le Prophète;* cette dernière œuvre ne peut être considérée que comme une pièce de circonstance, dont toute la valeur consiste dans la difficulté vaincue. Il y a, dans ces différentes œuvres, dit un biographe de Lavry, un mérite de pensée, de sentiment, de forme, de rythme, un véritable atticisme, un ensemble de qualités rares, en un mot. Cet éloge peut paraître d'abord excessif, mais il se comprend. Il ne faut pas demander au jeune poète de grands effets, des coups de théâtre, des situations imprévues; ce qui se retrouve dans ses

pièces, c'est de la conversation légère, piquante, enjouée; c'est le langage de la bonne société, plein de goût et de mesure. L'auteur évite à la fois la trivialité et le marivaudage. Son talent semble un reflet de son caractère, doux et bienveillant. Lavry fut l'un des fondateurs et des principaux soutiens de l'Union des anciens étudiants de l'université libre, qui le choisit pour son secrétaire, et il consacra la meilleure partie de son temps à la prospérité de la Société des Gens de lettres, dont il fut également nommé secrétaire, avec Louis Schoonen, dès la fondation de cette société, le 14 novembre 1847. Atteint d'une fièvre typhoïde, Lavry mourut à Bruxelles, le 2 juillet 1850, à l'âge de trente-deux ans; il a été enseveli au cimetière de Laeken. La Société des Gens de lettres fit imprimer ceux de ses ouvrages qui n'avaient pas encore été édités et notamment : *Nicolas Montrichard ou En travers du siècle, scènes de la vie bruxelloise; Biribiche ou le Singe de la comtesse*, comédie; *Colibri ou le Diable dans un bénitier*, opéra-comique en un acte; plusieurs morceaux en prose et un grand nombre de poésies, dont plusieurs datent de 1836, c'est-à-dire de la dix-neuvième année du poète. Sa mort prématurée, comme le dit Van Bemmel, laissa dans le cœur de ceux qui l'avaient connu un vide déplorable, d'autant plus sensible qu'il avait été moins prévu.

Alphonse Wauters.

Le Bibliophile belge, t. VII, p. 315. — D. W., dans la *Revue de Belgique*, t. VI, p. 117. — *Bulletin de la Société des gens de lettres. — Notice sur la vie et les ouvrages de C.-A.-J. Lavry* (1850). — *Œuvres posthumes de Charles Lavry* (Bruxelles, 1851). — Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. V, p. 244.

LAYENS (*Jean* **DE**) naquit au XIVe siècle, et mourut à Saint-Ghislain, le 2 avril 1432. Il fut le trente-septième ou trente-huitième abbé du monastère de Saint-Ghislain, où il succéda, en 1382, à Albert de Gougnies. Avant sa prélature, il avait conquis à Paris le bonnet de docteur en théologie; on présume même qu'il y avait enseigné, car, dans plusieurs lettres, il est appelé professeur de théologie. Jean de Layens s'appliqua à remédier, dans son abbaye, à l'ignorance des moines et à la décadence de la discipline monastique qui, en ce temps, désolaient l'Eglise. Le 25 mai 1406, l'abbé de Layens convoqua ses moines au chapitre; il leur représenta les inconvénients qui résultaient de ces abus, et afin « que des religieux de son « monastère ne subissent pas le même « sort que les autres, qui, par leur ignorance et leurs désordres, se rendaient « méprisables aux gens du monde, qui, « de son temps, ne haïssaient déjà que « trop les moines et les ecclésiastiques « ignorants », il annonça son intention de remettre en vigueur les statuts édictés, en 1354, par l'abbé Etienne de Warelles. D'après la règle établie alors, on ne pouvait recevoir dans le monastère que vingt-quatre religieux suffisamment instruits, dont la vocation avait été antérieurement éprouvée. Les moines jurèrent d'observer ce statut, ainsi que celui ajouté par de Layens, où il ordonnait que les novices, avant d'être reçus à la profession, devraient savoir par cœur les quatre livres de chant que l'on avait coutume de chanter dans le monastère. Ces règles furent confirmées, le 10 juin 1408, par Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai. Pour développer la science chez ses religieux, J. de Layens en envoya plusieurs étudier à Paris. L'érudition de cet abbé lui valut l'amitié de Pierre d'Ailly, et sa sagesse les hautes fonctions de conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut. Ce dernier eut plusieurs fois recours à lui dans des affaires importantes : en 1406, il l'appela au Quesnoy, pour lui demander son avis sur la création de dix échevins, à Mons, au lieu de sept; en 1409, il l'envoya, avec Jean de Rugefielle, licencié ès droits et écolâtre du chapitre de Leuze, et Thomas de Frasne, chevalier, au concile de Pise réuni pour remédier au schisme qui désolait l'Eglise; en 1414, il le députa au synode de Cambrai, puis l'envoya en ambassade vers le duc de Bourgogne, probablement pour négocier la paix entre ce prince et la maison d'Orléans. Lorsque fut convoqué le concile de Constance, la même année, Jean

de Layens se trouva de nouveau parmi les envoyés du comte de Hainaut. Il quitta le concile avant que celui-ci eût complètement terminé ses travaux, et alla rejoindre en Hollande Guillaume de Bavière, qu'il accompagna en Angleterre, où ce prince se rendait dans l'espoir de mettre fin à la guerre qui régnait entre les Français et les Anglais. Le comte et son conseiller partirent de là pour Compiègne et Paris; puis, poursuivant toujours le même but, ils retournèrent en Angleterre, d'où de Layens revint à Saint-Ghislain en 1417. Guillaume de Bavière mourut quelques jours après son retour. Jean de Layens resta le conseiller de la comtesse Marguerite de Bourgogne, sa femme, et de sa fille Jacqueline, veuve du duc de Touraine, dauphin de France. Lorsque cette dernière princesse essaya de faire rompre son mariage avec le duc de Brabant et que, sans attendre la décision de la cour de Rome, elle épousa le duc de Glocester, la guerre éclata en Hainaut; la ville de Saint-Ghislain fut forcée de recevoir les envoyés de Jean IV, de leur prêter serment de fidélité et de recevoir une garnison. Jean de Brabant mourut en 1427; les échevins de Saint-Ghislain reconnurent alors Philippe le Bon comme administrateur et gouverneur général du comté. Une contestation s'éleva entre eux et l'abbé au sujet de la possession des clefs de la ville; le procès fut porté devant le grand bailli du Hainaut, qui donna gain de cause au prélat. Après la conclusion de la paix entre Jacqueline de Bavière et Jean de Bar, de Layens jouit de quelque crédit près de celui-ci : il obtint que la garnison sortît de la ville, et parvint aussi à faire dispenser l'abbaye, la ville et les villages de sa dépendance de l'entretien des domestiques et gens de guerre du duc. En 1430, l'abbé de Layens déchargea la ville de Saint-Ghislain du droit de tonlieu que l'abbaye percevait sur toutes les denrées, vivres et marchandises que l'on y vendait et achetait. Devenu vieux et infirme, il conçut, en 1431, l'idée de se faire nommer un successeur de son vivant; dans ce but, il fit demander à Rome la dispense nécessaire, qui lui fut accordée mais révoquée peu après. Pendant sa prélature, les biens de l'abbaye, déjà très considérables, furent notablement augmentés : il acquit successivement un fief à Basècles, plusieurs terres et prés à Quaregnon, à Baudour et à Elouges, le moulin de Moranfayt et ses dépendances, une seigneurie foncière à Attiches, un fief à Roisin et un autre à Hornu. Ses écrits, paraît-il, étaient considérables, mais il n'en a été trouvé jusqu'ici nulle trace, malgré le soin que mirent l'évêque de Cambrai et Jacques Kocque, doyen de Bavay, à faire transporter sa bibliothèque de Cambrai, où Jacques de Layens avait souvent résidé, à l'abbaye de Saint-Ghislain, où elle fut mise en lieu sûr; tout ce que nous savons, c'est qu'il composa ou corrigea des offices à l'usage de sa maison. **Alfred De Ridder.**

Dom Baudry, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, dans le tome VIII des *Monuments pour servir à l'histoire du Hainaut*. — Paquot. — *Gallia christiana*. — De Boussu, *Histoire de la ville de Saint-Ghislain*.

LAYENS (*Mathieu* **DE**), architecte, florissait au XVe siècle. On ignore jusqu'ici l'année et le lieu de naissance de cet artiste, qui contribua, pendant près de quarante ans, à l'embellissement de la ci-devant première chef-ville du Brabant. Il portait le nom d'une localité qui tenait au hameau de Bajenrieux, dépendance de Neufvilles, dans le Hainaut, et avait épousé une jeune personne d'Humelghem, village situé entre Bruxelles et Louvain. Il s'établit à Louvain en 1445, où il remplaça Jean Keldermans en qualité de maître des maçonneries de la ville. Il remplaça également le même Keldermans dans la direction des travaux de reconstruction de la collégiale Saint-Pierre, auxquels il présida avec la plus louable ardeur. En sa qualité de maître des maçonneries de la ville, il jouissait d'un traitement de 13 florins d'or, et recevait, en outre, annuellement l'étoffe nécessaire à une robe d'apparat. Dans les documents de l'époque, l'artiste est qualifié de maçon, de maçon juré ou de maître ouvrier des maçonneries de la ville. La dénomina-

tion d'*architecte* était encore ignorée. Mathieu de Layens arriva dans la cité brabançonne à une époque extrêmement favorable. Louvain se relevait, non seulement par l'agriculture et l'industrie, mais aussi par les sciences, les lettres et les arts. La jeune université y attirait des élèves de toutes les parties du pays. L'année même de sa nomination comme maître des maçonneries de la ville, il reconstruisit la ci-devant porte de Malines, alors appelée *porte du Château*, parce qu'elle était située près du château de Louvain. C'était un édifice d'un aspect très imposant, carré à l'intérieur, circulaire du côté de la campagne. Sa façade extérieure était surmontée d'un énorme lion en pierre, tenant un étendard sur lequel brillaient les armoiries de Louvain. Exécuté par de Layens lui-même, ce lion fut polychromé par le peintre Arnould van Vorspoele. Malheureusement la ci-devant porte de Malines a été démolie en 1807.

Au xve siècle, l'hôtel de ville de Louvain se composait de trois maisons particulières bâties à des époques différentes. En 1447, le conseil communal résolut de remplacer ces maisons par un bâtiment répondant à sa destination. Mais la population ambitionnait un édifice qui fût, pour ainsi dire, le symbole de ces libertés communales obtenues par les générations précédentes, au prix de tant de luttes et de tant de sang. On demanda un plan à Mathieu de Layens. Le jeune artiste comprit la pensée de la commune et sut l'interpréter en homme de génie. Le plan qu'il déposa était un chef-d'œuvre. Voulant s'entourer de toutes les lumières possibles avant de mettre la main à l'œuvre, le conseil communal invita Gilles Pauwels, architecte de Philippe le Bon, à donner son avis sur l'œuvre du jeune constructeur. L'artiste se rendit à Louvain, examina le travail de son confrère et l'approuva dans toutes ses parties. On alloua à de Layens, pour son plan, cinq écus Guillaume en or. La première pierre du monument fut posée, le 29 mars 1448, par Gautier van Nethene, lieutenant du premier bourgmestre, assisté d'Henri van Linthere, bourgmestre des nations. Heureux de pouvoir doter Louvain d'un beau monument, de Layens dirigea les travaux avec le plus grand dévouement. Non seulement il présida à l'achat de tous les matériaux nécessaires à l'édifice, mais il mania lui-même la truelle comme un simple ouvrier. Pendant l'été, il touchait 12 *plecken* par jour; pendant l'hiver, 8 *plecken*. Comme la ville n'attribuait aux travaux que les ressources qu'elle était en mesure d'économiser chaque année, la bâtisse n'avança que lentement. La construction proprement dite fut achevée en 1459; mais les travaux intérieurs continuèrent jusqu'en 1463. L'édifice occasionna une dépense d'environ 44,785 florins. L'hôtel de ville de Louvain est incontestablement le plus beau monument de style ogival flamboyant élevé en Belgique à cette époque où l'école flamande brillait d'un si glorieux éclat. Dans des proportions semblables, il n'y a pas de joyau égal en Europe. De loin, on est frappé par l'élégance, la grâce et la légèreté de son ensemble; de près, on est ébloui par l'incomparable richesse de sa décoration. Cet édifice, avec ses six ravissantes tourelles aériennes, assigne à de Layens une première place dans l'histoire de l'art. Tout en travaillant à l'hôtel de ville, Mathieu de Layens dota la collégiale Saint-Pierre d'un tabernacle en pierre d'Avesnes, qui est encore un chef-d'œuvre de l'art ogival. C'est une tourelle d'une élévation de 10 mètres, entièrement travaillée à jour avec la délicatesse de la dentelle. Son ensemble est ravissant; son jet vertical splendide. L'édicule se compose de plusieurs étages, garnis de contreforts, de pinacles et de fenêtres surmontées de crochets et de feuillages. Il est orné de huit bas-reliefs reproduisant les scènes de la Passion du Sauveur. Ce tabernacle date de 1450.

La réputation de Mathieu de Layens ne tarda pas à se répandre dans le pays. En 1452, de Layens fournit le plan du baptistaire de l'église Saint-Léonard, à Léau, ainsi que celui de l'autel de la Sainte-Vierge du même temple. Trois

ans plus tard, en 1455, il dirigea la construction de la belle église Saint-Sulpice, à Diest, qui avait été commencée, en 1419, d'après les plans de Sulpice van Vorst. En 1458, les chanoinesses de Sainte-Waudru, à Mons, l'appelèrent dans cette ville et lui confièrent la direction des travaux de leur église, alors en construction. Il remplaça Jean Spisckin, aux gages de 34 livres tournois par an, lorsqu'on travaillait, et de 17 livres dans le cas contraire, outre, pour « dépens qu'il pourroit faire », 20 sols par jour. Pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 1483, l'artiste présida aux travaux de la collégiale Sainte-Waudru, l'un des plus beaux monuments du style ogival fleuri que possède la Belgique. En 1463, le magistrat de Mons consulta de Layens au sujet de la reconstruction de la maison de Paix ou maison de ville de cette commune. Il s'occupa de cette affaire en 1479. Un terrible incendie dévora, en 1458, le beffroi de l'église Saint-Pierre, à Louvain, et ravagea une partie du temple. Mathieu de Layens fournit le plan pour la restauration des parties détruites de l'église et en dirigea les travaux. Il reçut pour son plan 14 florins. L'artiste exécuta, en 1459, des travaux de restauration à la Halle-aux-Draps, devenue le siège de l'université de Louvain. La même année, il arrêta, conjointement avec maîtres Jean Pinchon, Gérard Ledrut et Jean Le Marchant, architectes du duc, le cahier des charges des travaux à exécuter au château de Vilvorde. En 1462, de Layens dressa le plan pour la construction d'une tour d'observation, à établir sur le rempart entre les portes de Bruxelles et de Malines. C'était un édifice de forme circulaire d'une grande élévation ; l'artiste travailla lui-même à la maçonnerie. Cette tour, à laquelle le peuple donna plus tard la dénomination de *dépense perdue* (verlorenkost), ne fut achevée qu'en 1469. Elle n'existe plus aujourd'hui.

Mathieu de Layens restaura, en 1464, l'hôtel de la Monnaie, à Louvain. L'année suivante, il procéda, conjointement avec Jean van Ruysbroeck et Jean de Thuns, à l'inspection des grandes écluses de Louvain, qui réclamaient des travaux de restauration, moitié à charge du gouvernement, moitié à charge de la ville. Les écluses furent restaurées sous son habile direction. En 1467, il reconstruisit le chœur de la collégiale Saint-Jacques, et dirigea les travaux de maçonnerie du nouveau cimetière de Sainte-Barbe, au Wiering, qui était destiné à servir d'annexe au cimetière de la paroisse Saint-Pierre. Mathieu de Layens dirigea aussi les travaux du chœur de l'église Notre-Dame du Lac, à Tirlemont. La belle voussure de ce temple fut achevée, en 1470, sous sa direction et d'après ses dessins. L'artiste appropria, en 1474, le local de la faculté des Arts, dit *Vicum*, situé rue Neuve. Pendant les années 1478 à 1480, il dirigea les travaux de restauration des fortifications de la ville de Louvain. A cette époque, le côté oriental de la Grand'Place de Louvain était encore occupé par trois masures d'aspect banal. L'autorité communale décida de les faire remplacer par un édifice en harmonie avec l'hôtel de ville. Ce fut à de Layens qu'elle demanda le plan de la construction projetée. L'artiste fournit un plan qui répondit de tout point au désir de l'autorité. L'édifice fut commencé en 1480. Malheureusement, la mort vint surprendre le maître pendant le cours des travaux. Le local, qui reçut la dénomination de *Table Ronde*, ne fut achevé qu'en 1488. C'était une construction des plus remarquables qu'on a eu la maladresse de démolir en 1818.

Mathieu de Layens n'avait pas tardé à occuper une position honorable dans la bourgeoisie louvaniste. A la date du 12 janvier 1453, il prit à cens héréditaire, d'un boucher du nom de Guillaume Parys, deux maisons contiguës avec jardins, situées au *Koithoek*, entre les biens d'Etienne Ouden, prêtre, et d'Evrard Bluts. Cette propriété joignait la maison formant, rue de Bruxelles, le coin gauche de la *Voer* des Capucins. C'est là que l'artiste se fixa et habita jusqu'à sa mort. Les documents de l'époque,

nous montrent Mathieu de Layens non seulement comme un grand artiste, mais aussi comme un citoyen d'élite, profondément dévoué à la ville de Louvain. Dans les épidémies, les inondations et les incendies qui affligèrent la cité, il rendit, par ses capacités et son dévouement, les plus grands services. L'artiste paraît avoir été un homme pieux. Un dimanche d'avril 1448, il se vit obligé de faire un voyage pour le service de la ville. Le jour étant consacré au Seigneur, il refusa tout salaire, se contentant du remboursement de la somme qu'il avait dépensée pour location d'un cheval. Mathieu de Layens se maria deux fois : il épousa d'abord Marguerite Schancke, fille de Mathieu Schancke, dit Swaluwen, maître de carrière à Humelghem. Marguerite, qui possédait des biens à Humelghem, à Cortenberg, à Erps et à Nosseghem, mourut avant le 2 janvier 1468, sans avoir donné des enfants à son mari. L'artiste épousa, en secondes noces, avant le 3 novembre 1468, Catherine vander Meeren, veuve d'Hubert van Putchey, fille de Georges vander Meeren, propriétaire à Attenhoven, près de Landen. Cette jeune veuve possédait de beaux biens à Tirlemont, à Attenhoven, à Wolverthem, à Esemael, à Gossoncourt, à Wanghe, à Meere et à Raetshoven. L'artiste en eut cinq enfants : Mathieu, Jean, Madeleine, Mathilde et Marguerite. Dans sa vieillesse, Mathieu de Layens fut fortement éprouvé. Catherine vander Meeren perdit la raison et dut être colloquée. La pauvre femme survécut plus de vingt ans à son mari. Elle vivait encore, à Tirlemont, en 1514. Mathieu de Layens mourut dans sa maison du Koithoek, le 5 décembre 1483. Il fut inhumé dans l'église Saint-Jacques, près de Marguerite Schancke, sa première femme. Ses funérailles occasionnèrent une dépense de 4 *peters* et 3 sols. Les deux fils de l'artiste moururent jeunes. Madeleine de Layens épousa Rogier vanden Kerckhoven, de Tirlemont, et, en secondes noces, Henri de Smet, dit *Pleckere ;* Mathilde devint l'épouse de Jean de Grimde, à Tirlemont, et Marguerite se maria à Jean Maes, bourgeois de Louvain. Ces époux qui fondèrent, à l'église Saint-Jacques, un anniversaire pour le repos de l'âme de Mathieu de Layens, moururent en 1488. Un petit-fils de l'artiste, Mathieu vanden Kerckhoven, fils de Rogier et de Madeleine de Layens, était, en 1540, religieux au monastère du Val des Ecoliers, à Léau.

Éd. van Even.

Comptes de la ville de Louvain. — Protocoles des échevins de Louvain. — M.-L. de Villers, *Mémoire historique et descriptif sur l'église de Sainte-Waudru, à Mons* (1857). — Ed. van Even, *Louvain monumental* (1860). — J. Hubert, *Des Architectes de l'église collégiale de Sainte-Waudru, à Mons* (1889).

LEAU (*Gilles* **DE**), prédicateur. Voir GILLES DE LEAU.

LEAU (*Raoul* **DE**), chroniqueur. Voir LEWIS (*Raoul de*).

LÉAUCOURT (*Jean* **DE**), chef des flagellants de Tournai au milieu du XIVe siècle. De longues guerres et la peste noire avaient désolé l'Europe. Suscitée par ces calamités, née du désespoir des peuples, la secte des flagellants croyait, en se donnant la discipline, apaiser le courroux divin. Ils disaient que leur sang, versé de leurs propres mains, se mêlait à celui du Christ pour le salut de la chrétienté et leur rendait les sacrements inutiles. Ils se propagèrent rapidement de l'Allemagne aux Pays-Bas, en France, en Italie, en Espagne. Vêtus de longues robes et de capuces marqués d'une croix rouge, chantant de lugubres cantiques, on les voyait, en longues processions, traverser les villes vers quelque lieu de pèlerinage ou errer au hasard, par les campagnes, même la nuit, à la clarté des flambeaux. Dans chaque ville, ils ne restaient qu'un jour et une nuit. Pendant trente-trois jours, pérégrinant ainsi, ils se flagellaient deux fois quotidiennement en public, et se croyaient alors lavés de leurs fautes par ce baptême de sang. Demi-nus jusqu'à la ceinture, armés de fouets à pointes de fer, ils accomplissaient sur les places ces pénitences publiques. Le 13 août

1349, deux cents flagellants entrèrent pour la première fois à Tournai, venant de Bruges. Ce jour-là, à midi, sur la Grand'Place et le lendemain, dans le clos de l'abbaye Saint-Martin, ils se livrèrent à leurs sanglantes mortifications. Bientôt les flagellants du Hainaut, des Flandres et du Brabant, où ils s'étaient considérablement multipliés, arrivèrent en foule à Tournai pour y faire leurs dévotions à l'église Notre-Dame. A la vue de ces continuelles flagellations, les Tournaisiens, depuis l'humble vilain jusqu'aux plus hauts seigneurs et aux plus nobles dames, subirent la contagion du fanatisme. Au nombre de cinq cent soixante-cinq, ils firent sur la Grand'Place leur pénitence publique; ensuite, ayant à leur tête deux écuyers, Jean de Léaucourt et Jacques de Maulde, ils partirent pour Lille et ne rentrèrent à Tournai que trente-trois jours après leur départ.

Émile Van Arenbergh.

Gilles Li Muisis, *Chron.* (édit. De Smet), p. 240-350. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. III, p. 354 et s. — Chotin, *Hist. de Tournai et du Tournaisis*, t. I, p. 345 et s. — Froissard, *Chron.* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. V, p. 274; t. XVIII, p. 305 et s. — J. du Clercq, *Mémoires*, t. III, p. 10 et s. — Michelet, *Hist. de France*.

LEBEAU (*Henri-Charles-Joseph*), médecin et professeur de l'université de Bruxelles, né à Huy, le 4 mai 1796, de Jean-Louis-François et de Jeanne-Catherine Mathieu. Nous ne connaissons, de même que pour son frère Joseph Lebeau, l'ancien ministre de Léopold Ier, que fort peu de chose sur les premières années de sa vie. Nous ignorons où il fit ses premières études, mais nous savons cependant, par l'un de ses discours à l'Académie royale de médecine de Belgique, qu'il suivit pendant un certain temps à Paris les leçons de Bouillaud, le représentant le plus autorisé de l'école de Broussais. Jusqu'à la fin de sa vie, Lebeau se montra le défenseur convaincu des doctrines de son maître, cherchant à étayer ses convictions sur les observations de sa longue pratique médicale. Il n'avait que dix-huit ans quand il entra au service des Pays-Bas, avec le grade de chirurgien de troisième classe (17 mai 1814); il fut attaché d'abord au bataillon *Luikerwallen*, avec lequel il fit la campagne de 1810, puis au 49e bataillon de la milice nationale (1er septembre 1815). Le 20 avril de l'année suivante, il était nommé chirurgien de deuxième classe, et quelques mois plus tard il offrait sa démission, qui fut acceptée (20 septembre 1816). Il s'établit alors dans sa ville natale. Un concours ouvert par la commission médicale de la province de Liège lui donna l'occasion de publier un document des plus intéressants pour l'époque : *Topographie médicale du canton de Huy, opuscule accompagné de divers tableaux relatifs à la météorologie, à la botanique, à la population et aux décès par ordre de sexe et d'âge* (Liège, Lebeau-Ouwerx, 1828). C'est un essai de statistique médicale qui correspond parfaitement à l'idée que l'on se fait aujourd'hui de cette science. Les inexactitudes que l'on peut y relever ne sont le fait que de l'état des connaissances à cette époque. Ce travail fut, d'ailleurs, couronné par la commission médicale.

C'est vraisemblablement sur les conseils de son frère que Lebeau demanda à reprendre du service après la révolution. Un arrêté du régent, du 7 mai 1831, le nomma médecin de bataillon avec rang honoraire de médecin de garnison et lui confia la direction du service sanitaire de la place de Huy. Il n'occupa pas longtemps ces fonctions; car, dès le 4 août suivant, l'inspecteur général l'appelait au quartier général du roi. Il garda, depuis cette époque, le titre de médecin de la maison militaire du roi; c'est en cette qualité qu'il accompagna Léopold Ier pendant la campagne contre les Pays-Bas. Toutefois, afin de régulariser sa position dans l'armée, il fut attaché à l'hôpital militaire de Bruxelles (17 août 1831), puis commissionné en qualité de médecin de garnison à cet hôpital (6 septembre de la même année). Un arrêté royal, du 26 septembre 1832, le promut définitivement au grade dont il remplissait les fonctions. Il poursuivit dès lors sa carrière dans l'armée : le 8 octobre 1842, il était as-

similé au rang de major, assimilation reportée au 6 septembre 1841 par un arrêté royal du 17 octobre 1844; le 1er août 1855, il était nommé médecin principal; le 12 mars 1859, il était admis à faire valoir ses droits à la pension, et, le 9 juillet, il était pensionné.

Lebeau s'était acquis, à juste titre d'ailleurs, la réputation d'un praticien habile, tant dans la clientèle civile qu'à l'hôpital militaire à la tête duquel il était placé. Aussi, quand l'université de Bruxelles, dont le docteur Lebeau fut l'un des premiers souscripteurs, songea à demander que la clinique interne et externe fût donnée à l'hôpital militaire pour les élèves médecins appartenant à l'armée, se trouva-t-il tout désigné pour occuper cette chaire. L'université lui conféra d'abord, le 19 janvier 1837, le titre de professeur honoraire. Puis, à la mort de Van Mons, la chaire de pathologie et de thérapeutique spéciale des maladies internes étant devenue vacante, il fut nommé professeur ordinaire et chargé de ce cours important (13 juillet 1837). Lebeau venait de publier une traduction de l'anglais d'un livre très apprécié du Dr James Clark, médecin consultant du roi Léopold : *De la Consomption pulmonaire, comprenant des recherches sur les causes, la nature et le traitement des maladies tuberculeuses et scrofuleuses en général* (Bruxelles, Louis Hauman et Cie, 1836; in-8o). Sous l'influence des idées de l'époque, Lebeau avait aussi publié la traduction de la quatrième édition d'un livre qui eut une énorme vogue pendant un moment : *le Traité de phrénologie*, par Georges Combe (Bruxelles, Société belge de librairie, Hauman et Cie, 1840), et l'avait enrichi de ses notes personnelles.

L'arrêté royal de fondation de l'Académie royale de médecine de Belgique (19 septembre 1841) nomma le docteur Lebeau membre effectif dans la section de médecine. A l'Académie, Lebeau prit part à toutes les grandes discussions. Sa parole éloquente savait défendre avec ardeur la thèse qui lui paraissait conforme à la vérité, et ses adversaires eux-mêmes reconnaissaient que s'il était l'homme aux convictions arrêtées, ses arguments étaient ceux d'un praticien vieilli dans l'observation, honnête et consciencieux. Son dernier discours, quelques mois avant sa mort, dans la discussion sur l'épidémie de fièvre typhoïde qui venait de ravager la ville, le montre tel qu'il a été toute sa vie, et constitue en quelque sorte, comme on l'a dit, son testament médical. Cette phrase seule le résume tout entier : « Malgré les travaux des physiologistes « de tous les temps, la médecine pra- « tique est encore une science d'obser- « vation et les théories nées en dehors « d'elle ont peu fait soit pour l'appli- « cation des moyens thérapeutiques, soit « pour l'appréciation de leur mode d'ac- « tion dans l'économie ». Ses collègues de l'Académie appréciaient cependant son savoir autant qu'ils estimaient l'aménité de son caractère; ils l'avaient appelé à l'une des vice-présidences de la compagnie, en 1862 et 1863.

Le docteur Lebeau succomba, en sa maison de campagne, à Etterbeek, le 10 mai 1869, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Conformément à ses dernières volontés, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe. Ses funérailles eurent lieu le 13, au milieu d'un immense concours de monde appartenant à la cour, à l'Académie, à l'Université et à l'armée. Lebeau avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 12 août 1832, et chevalier de l'ordre de Léopold, le 1er mai 1834. Le 19 juillet 1856, il avait été promu au grade d'officier de l'ordre de Léopold, et un arrêté royal daté du 20 juillet lui conférait la croix commémorative. Les services qu'il avait rendus pendant l'épidémie de choléra de 1849 lui avaient valu la médaille instituée à cette occasion comme récompense spéciale. Le docteur Lebeau avait épousé en premières noces Mlle Félicité-Isabelle Drouart, qui mourut en 1856, lui laissant un fils, Henri-Désiré-Alexis-Joseph. Henri Lebeau devint capitaine de cavalerie et mourut le 10 mars 1862, ayant eu lui-même, de son mariage avec une personne appartenant à la haute aristocratie anglaise, un fils, qui mourut en

1858, à l'âge de onze ans. Le docteur Lebeau s'était remarié, en 1857, avec Mme la douairière Deudon, née Vranckeu, d'une famille patricienne de Louvain, et dont la fille épousa le médecin de l'empereur Napoléon III, Guéneau de Mussy.

Docteur Victor Jacques.

LEBEAU (*Joseph*), l'homme d'Etat le plus considérable de la révolution belge et de la première moitié du règne de Léopold Ier, est né à Huy, le 3 janvier 1794. Son père, un petit orfèvre sans fortune, le destinait à l'état ecclésiastique, et le plaça vers l'âge de sept ans, chez un de ses oncles, curé de Hannut. Mais Joseph Lebeau n'avait pas la vocation; il revint à Huy au bout de quelques années, et obligé, pour vivre, d'entrer dans l'enregistrement, il trouva le moyen de prendre ses inscriptions à la faculté de droit de l'université de Liège. Lebeau raconte, dans ses souvenirs, qu'il fit sans goût ses études de droit; il fut même ajourné à son examen de docteur. Il exerça la profession d'avocat à Huy d'abord, puis à Liège, où il fit son stage chez M. Teste, le futur ministre de Louis-Philippe, alors réfugié en cette ville. Ses débuts furent heureux, surtout dans la plaidoirie criminelle; cependant, vers le commencement de 1824, cédant à ses goûts pour l'étude des questions politiques, il abandonna le barreau pour la presse. Il fonda, avec Paul Devaux, les deux Rogier et Van Hulst, le *Mathieu Laensberg*, qui parut à Liège, le 1er avril 1824. Quelques mois plus tard, M. Lignac, depuis directeur de la régie du chemin de fer de l'Etat, entra dans cette association comme rédacteur et éditeur.

Le *Mathieu Laensberg* fut un succès. Destiné d'abord à n'être qu'un journal populaire, le *Mathieu Laensberg*, entraîné par les événements, ne tarda pas à devenir le véritable organe de l'opposition constitutionnelle des provinces belges. L'éloquence de Lebeau, la haute raison, la puissante logique de Paul Devaux, la hardiesse des principes politiques qu'ils défendaient, la fantaisie et l'esprit de Charles Rogier, l'érudition de Van Hulst, enfin la collaboration de J.-B. Nothomb, de F. Rogier, de Teste, de Hennequin et d'autres, tout cet ensemble en fit, de 1824 à 1830, un journal de tout premier ordre et qui se relit encore avec grand intérêt. Les rédacteurs du *Mathieu Laensberg*, devenu *le Politique*, en 1828, appartenaient tous à l'opinion libérale, mais ils savaient trop bien que l'opposition du Sud ne pouvait arriver au but qu'elle poursuivait que par l'union la plus étroite et l'abandon systématique de toute question de parti. Aussi ne trouve-t-on aucune trace, dans le *Mathieu Laensberg*, de polémique religieuse. Il faut à tout prix l'union de tous les Belges, libéraux et catholiques. En juillet 1828 ont lieu, au sein des conseils provinciaux, les élections pour le renouvellement partiel de la seconde chambre. A Liège, les indépendants sont en majorité, mais ils sont divisés en catholiques et libéraux. Le *Mathieu Laensberg* propose un candidat catholique et un candidat libéral, et il adjure tous les indépendants de voter pour les deux candidats de l'opposition. Malheureusement, quatorze indépendants, dont douze catholiques, n'acceptèrent pas cette transaction, et un des candidats de l'administration fut élu au premier tour de scrutin avec le candidat catholique indépendant. Le *Mathieu Laensberg*, vaincu, ne fit entendre ni plainte, ni récrimination: l'union est indispensable, et elle doit se faire, malgré tout. La célèbre brochure de De Potter, sur l'union des catholiques et des libéraux, est de juin 1829. *Le Politique* l'approuva. Il y avait longtemps que cette union existait déjà à Liège, grâce à Lebeau et à son ami le comte d'Oultremont, chef du parti catholique. Jusqu'en 1830, Lebeau ne cessa de demander avec énergie le redressement des griefs, des changements dans le personnel du ministère et dans la politique gouvernementale; mais jamais il n'y eut une pensée de révolution ni dans ses articles, ni dans la brochure qu'il publia dans les premiers mois de 1830 et qui fit beaucoup de bruit en Belgique : *Observations sur le pouvoir royal ou examen de quelques questions re-*

latives aux droits de la couronne dans les Pays-Bas. Jamais Lebeau ne songea un seul instant à demander la séparation des provinces du Sud et des provinces du Nord; il comprenait trop bien les immenses avantages économiques qui résultaient pour nous de notre union avec la Hollande, pour s'exposer à les perdre de gaieté de cœur, sans compensation possible. Aussi la révolution belge le surprit; il ne l'attendait pas, il ne la désirait pas.

Au moment où la révolution éclatait à Bruxelles, *le Politique* était poursuivi devant le tribunal correctionnel, à la suite d'ordres venus de Bruxelles. Raikem devait plaider pour *le Politique;* mais, à la suite des troubles de Bruxelles, l'affaire fut remise et finalement n'eut pas de suite. Pendant que Rogier partait pour Bruxelles à la tête des volontaires liégeois, Joseph Lebeau resta à Liège, prêchant le calme dans son journal. Il fit partie de la *commission de sûreté* organisée par le gouverneur de la province de Liège, Sandberg, et composée de membres de l'opposition. Immédiatement après l'installation du gouvernement provisoire, il fut nommé avocat général près la cour d'appel de Liège. En même temps, il fut élu membre du Congrès national par l'arrondissement de Huy et désigné par le gouvernement, avec Devaux et J.-B. Nothomb, pour faire partie du comité chargé de la rédaction d'un projet de constitution. Le Congrès national se réunit le 10 novembre. Lebeau y prit immédiatement une des premières places comme orateur et comme homme d'Etat; c'était un des chefs du parti doctrinaire, et certainement son orateur le plus écouté.

Il prit la plus grande part aux débats sur la Constitution. Sur deux points seulement, le Congrès ne se rallia pas à son opinion. Lebeau, comme tout le parti doctrinaire, était alors enthousiaste de la Constitution anglaise. Aussi, dans le projet de constitution que la commission de rédaction avait présenté au Congrès, et qui était l'expression des idées politiques de ce parti, le Sénat, héréditaire ou viager à volonté, devait-il être nommé par le chef de l'Etat. Malgré les efforts de Lebeau, le Congrès refusa de donner au roi la nomination des membres du Sénat. Ce système écarté, Lebeau fit prévaloir le système qui a pris place dans notre Constitution. D'autre part, Lebeau aurait voulu interdire absolument l'intervention de la loi ou du magistrat dans les affaires d'un culte. Le Congrès, on le sait, admit une exception au principe, en interdisant de célébrer le mariage religieux avant le mariage civil. Mais la question extérieure, que le gouvernement provisoire avait à résoudre, en même temps que le Congrès national avait à voter une Constitution, présenta plus de difficultés. Deux partis s'étaient formés immédiatement au sein du Congrès, le parti français, dont certains membres voulaient la réunion pure et simple de la Belgique à la France, mais dont le plus grand nombre se bornait à demander pour roi Louis-Philippe ou l'un de ses fils, et le parti antifrançais, ou, comme disaient ses adversaires, le parti doctrinaire, dont les chefs les plus connus étaient Lebeau et Devaux. Le parti français, à la tête duquel se trouvaient le gouvernement provisoire et le baron Surlet de Chokier, avait une grande majorité au Congrès. Le gouvernement provisoire avait commis une première faute en adhérant purement et simplement au premier protocole; c'était reconnaître à la conférence, c'est-à-dire aux puissances qui, en 1814, avaient créé le royaume des Pays-Bas, un droit d'intervention qu'on n'aurait jamais dû admettre; c'était ensuite perdre volontairement tous nos avantages militaires. « Pendant six mois « que vous avez été ministre », devait un jour dire durement, mais justement, Lebeau, s'adressant à Gendebien, « vous « avez, non pas empêché la guerre, non; « mais, commencée qu'elle était, et sous « les meilleurs auspices, vous l'avez « arrêtée; vous avez signé un armistice « ruineux pour la Belgique, et je le « déclare, en fait de mystification, l'ac- « ceptation de la suspension d'armes en « est le sublime ». (Séance du Congrès du 1er juin 1831). Pendant les quatre

mois qui suivent l'acceptation du premier protocole, on voit le gouvernement provisoire se débattre en vain contre les conséquences de cette première faute. Inutile de parler ici de cette série de protocoles qui aboutirent au désastreux traité du 20 janvier, connu sous le nom de Bases de séparation; la question des limites y était tranchée tout à l'avantage des Hollandais.

Cependant il fallait s'occuper du choix d'un chef de l'Etat. Malgré les refus de Louis-Philippe et l'accueil plus que réservé du ministère français, le gouvernement provisoire s'obstinait à vouloir fixer le choix du souverain futur de la Belgique sur un prince français. Le provisoire nous tuait. Lebeau, qui voyait notre situation en Europe de plus en plus compromise, chercha une solution de la question diplomatique dans le choix rapide d'un souverain. Il présenta le duc de Leuchtenberg, le fils aîné d'Eugène de Beauharnais, dont le nom, à peine prononcé en Belgique, devint immédiatement populaire. Le général Sébastiani, interrogé sur les intentions du gouvernement français en face de cette candidature, déclara que jamais la France ne reconnaîtrait le duc de Leuchtenberg. Mais Sébastiani fut obligé, pour ne pas compromettre sa position ministérielle, de désavouer ce qu'il avait dit à ce sujet, et le baron de Stassart put conclure des explications données au Congrès, que le gouvernement français ne songeait pas à exclure le duc de Leuchtenberg du trône de Belgique. Deux jours après, le 19 janvier, Lebeau proposa au Congrès un décret constitutionnel appelant au trône le duc de Leuchtenberg. Invité à développer sa proposition, Lebeau prononça en faveur de son candidat un plaidoyer magistral. Malheureusement, le parti français parvint à faire remettre l'élection au 28 janvier, pour permettre aux commissaires belges à Paris de prendre, auprès du gouvernement français, des renseignements sur tout ce qui pouvait être relatif au choix d'un chef de l'Etat. Ce fut une grande faute; le gouvernement du roi Louis-Philippe, ne trouvant pas d'autre moyen de faire échouer le duc de Leuchtenberg, fit déclarer par ses agents à Bruxelles que le duc de Nemours serait autorisé à accepter la couronne de Belgique s'il était élu. Le gouvernement provisoire se contenta de promesses vagues; et, le 3 février, le duc de Nemours fut élu roi de Belgique. On sait ce qui suivit; Louis-Philippe refusa le trône de Belgique pour le duc de Nemours; le gouvernement provisoire dut se retirer devant l'impopularité où il était tombé. Surlet de Chokier fut nommé régent, et, la Constitution, terminée depuis le 7 février, fut mise en vigueur. Le régent forma son ministère des présidents des comités ou des commissaires du gouvernement provisoire. Tous acceptèrent; ce ministère dura vingt-deux jours. Le deuxième ministère du régent fut formé le 26 mars. Lebeau y prenait les affaires étrangères; Devaux en faisait partie comme ministre d'Etat; c'était l'arrivée aux affaires des chefs du parti antifrançais.

Ce ministère Lebeau-Devaux sauva la révolution. La situation était terrible. La prolongation du provisoire, les déceptions diplomatiques, le manque de confiance dans le gouvernement, l'incertitude du lendemain, avaient pour ainsi dire ruiné le commerce et l'industrie. L'armée était dans un état déplorable; le parti orangiste relevait hardiment la tête; des troubles avaient éclaté à Bruxelles, à Liège, à Anvers et dans d'autres villes; la garde civique ne pouvait ou ne voulait pas les réprimer; c'était le commencement de l'anarchie. A l'extérieur, notre situation était encore plus précaire et plus menaçante. La Hollande avait adhéré aux Bases de séparation des 20 et 27 janvier, et la conférence, irritée contre nous, impatientée, désespérant de nous voir adhérer aux protocoles, n'était que trop disposée à chercher une autre solution de la question belge; le moment était arrivé où l'on pouvait parler tout haut du partage de la Belgique. Lebeau comprit que, la guerre étant devenue impossible, nous ne devions plus rien attendre que de la conférence. Lebeau résolut donc de for-

cer la conférence à reviser les Bases de séparation, et, pour se rendre l'Angleterre favorable, il ouvrit des négociations avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg et lui proposa la couronne de Belgique. Le prince répondit que son acceptation était impossible tant que la question des limites n'était pas définitivement tranchée, et que la Belgique n'était pas reconnue. Mais cette offre fit une impression favorable sur la conférence ; celle-ci déclara qu'elle allait ouvrir une négociation pour faire obtenir le Luxembourg à la Belgique, moyennant une indemnité.

En présence de cette nouvelle attitude, Lebeau fit procéder à l'élection ; le 4 juin, après deux jours de discussion, le Congrès élut le prince Léopold roi des Belges, par 152 voix sur 196 votants. Le Congrès nomma, séance tenante, une députation chargée de notifier au prince le décret d'élection. De son côté, Lebeau envoya à Londres Devaux et le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Nothomb, pour y négocier avec la conférence un traité définitif qui pût être voté par le Congrès et permettre ainsi au prince Léopold d'accepter la couronne de la Belgique. Ces négociations aboutirent. Le 21 juin, la conférence, d'accord avec les commissaires belges et le prince Léopold, signa le traité des XVIII articles, et le lendemain, le prince Léopold reçut la députation du Congrès et accepta la couronne de Belgique, à condition que le traité des XVIII articles fût ratifié par le Congrès. La discussion publique sur les XVIII articles commença au Congrès le 1er juillet. Malgré des différences très sensibles, incontestables, entre les Bases de séparation et les XVIII articles, le nouveau traité avait été accueilli en Belgique par des cris de rage. Les orangistes, les républicains, le parti français, les intransigeants s'unirent pour soulever dans le peuple une agitation qui dégénéra en désordres sur plusieurs points du pays. C'est surtout sur Lebeau que s'acharnaient les colères et les haines. Injures, calomnies, menaces anonymes, il n'est pas d'infamie dont on n'ait cherché à l'accabler. Sa sécurité personnelle même était menacée ; il ne pouvait plus se rendre au ministère que la nuit, toujours escorté ; malgré toutes les précautions prises, deux fois la police dut le prévenir qu'elle ne répondait plus de sa vie. Une nuit, il fut obligé de déloger avec toute sa famille, ayant été averti par l'un de ses adversaires du Congrès qu'un complot se tramait contre lui.

La discussion dura neuf jours. Les premières séances furent marquées par des désordres scandaleux. A mesure que la discussion avançait, les partisans des XVIII articles perdaient de plus en plus courage. Les discours de Devaux et de Nothomb firent peu d'impression ; leurs arguments venaient se briser contre l'éloquence passionnée des députés du Limbourg. Lebeau parla le 5 juillet : « L'in- « cident le plus remarquable de cette « longue et orageuse discussion, » dit un témoin oculaire, Charles White, secrétaire de lord Ponsomby (1), « fut « le célèbre discours de M. Lebeau. « Jamais le pouvoir de l'éloquence et du « talent sur les sophismes et les déclamations ne fut plus puissamment démontré. Aux raisonnements les plus « concluants, aux arguments politiques « les plus élevés, l'orateur joignait « une facilité et une pureté de diction « dignes des plus beaux jours du Parlement anglais. Son effet fut vraiment « magique. Les tribunes, naguère turbulentes, étaient comme fascinées. La « Chambre tout entière écoutait avec la « plus profonde attention, et si le ministre fut quelquefois interrompu, ce « ne fut que par des exclamations d'approbation et par des applaudissements... A peine M. Lebeau eut-il « terminé, qu'un tonnerre universel « d'applaudissements éclata dans toutes « les parties de la Chambre. Les hommes poussaient des acclamations, les « femmes agitaient leurs mouchoirs, et « les députés, même les adversaires « les plus violents du ministre, s'élançaient au pied de la tribune pour le

(1) Charles White, *Révolution belge de* 1830, traduction française, t. III, p. 118.

« féliciter. Plusieurs témoins versaient « des larmes d'émotion... » Ce discours sauva la Belgique ; la discussion dura encore pendant quatre jours, mais le résultat ne faisait plus le moindre doute. Le 9 juillet, les préliminaires de paix en XVIII articles furent adoptés, aux applaudissements de la salle et des tribunes, par 126 voix contre 70. Immédiatement après, Lebeau fut nommé, par 136 voix, membre de la députation chargée d'annoncer au prince Léopold le vote des XVIII articles. Le lendemain, Lebeau et Devaux, ayant jugé, dit *le Moniteur*, qu'ils avaient atteint le but en vue duquel ils étaient entrés au ministère, donnèrent leur démission de ministres.

Lebeau a raconté, dans ses *Souvenirs personnels*, son voyage à Londres; il accompagna Léopold Ier jusqu'à Bruxelles. Quelques jours après l'inauguration du roi, de Sauvage et Barthélemi s'étant retirés du ministère, le roi demanda à Lebeau de constituer un nouveau cabinet. Lebeau accepta cette mission, mais il refusa de faire partie du ministère; il refusa également l'ambassade de Londres. Dès que le ministère fut constitué, il retourna à Liège reprendre ses fonctions d'avocat général. Le 2 août, le roi arriva à Liège; le soir, il fit appeler Lebeau. Le roi venait de recevoir une lettre du général Chassé, en date du 1er août, dénonçant l'armistice pour le 4, à neuf heures et demie du soir, conformément à la convention du 5 novembre 1830 réglant la suspension d'armes entre la citadelle et la place d'Anvers. Léopold Ier n'avait pas de ministre avec lui à Liège; Lebeau, qui n'avait pas d'illusions sur la situation réelle de l'armée belge, offrit au roi, quoique ne faisant pas partie du conseil des ministres, de prendre sur lui la responsabilité de donner à l'ambassadeur belge, à Paris, l'ordre de demander au gouvernement français d'intervenir à main armée contre la Hollande. Le roi ayant accepté, Lebeau écrivit immédiatement aux envoyés belges à Paris et à Londres; le soir même, le roi et Lebeau partirent pour Bruxelles; le 4, Lebeau fut nommé membre du conseil des ministres sans portefeuille. Le 26 août, dès que les Hollandais eurent quitté la Belgique, Lebeau donna sa démission de ministre et retourna à Liège. Les élections pour la Chambre eurent lieu le 8 septembre. Lebeau fut élu à Huy et à Bruxelles; il opta pour Huy, sa ville natale. Lebeau échangea sa place de premier avocat général contre celle de conseiller à la cour d'appel, moins rétribuée, mais inamovible, lui laissant, par conséquent, plus d'indépendance vis-à-vis du pouvoir. Ce fut presque malgré lui qu'un an après, Lebeau fut amené à prendre un portefeuille dans une nouvelle combinaison ministérielle.

La Belgique avait été vaincue; elle fut sacrifiée. La conférence revint sur le traité des XVIII articles: le 15 novembre, dans un nouveau traité, dit des XXIV articles, elle donna à la Belgique ses limites actuelles. On lui enlevait la partie du Limbourg qui se trouve sur la rive droite de la Meuse et la moitié du Luxembourg. La campagne du mois d'août avait dissipé bien des illusions. Les Chambres belges votèrent une loi autorisant le chef de l'Etat à accepter les XXIV articles. La Hollande refusa de les accepter; la conférence, toujours fort indulgente quand il s'agissait de la Hollande, déclara qu'elle allait ouvrir de nouvelles négociations. Le ministère belge refusa d'entamer toutes espèces de négociations avant l'évacuation réciproque des territoires qui devaient changer de domination en vertu des XXIV articles. Le cabinet de La Haye, voyant le ministère belge dans une impasse, changea d'attitude et d'arrogant se montra conciliant. En présence des difficultés de la situation extérieure, de Meulenaere quitta le ministère. Le général Goblet, pensant avec raison que les dispositions conciliantes de la Hollande n'étaient qu'une nouvelle comédie, prit le portefeuille des affaires étrangères, pria les autres ministres de rester à la tête de leurs départements comme simples commissaires, et se trouvant ainsi seul ministre responsable, il envoya à notre ambassadeur à Londres

pleins pouvoirs pour ouvrir une négociation directe avec les plénipotentiaires hollandais. La Hollande reprit son attitude arrogante, et la conférence reconnut la nécessité de mesures coercitives (1er octobre 1832). Le général Goblet resta seul ministre responsable pendant plus d'un mois. Il tâchait en vain de constituer un cabinet; Lebeau refusait d'en faire partie; ce ne fut qu'après de longues négociations que le général Goblet le convertit à ses idées et lui prouva l'impossibilité où il était de les faire triompher seul. Lebeau comprit que la retraite du général Goblet serait désastreuse en ce moment, et dès lors il n'eut plus d'hésitation. Il sacrifia sa place de conseiller à la cour d'appel de Liège. Le cabinet fut constitué le 20 octobre; Lebeau prit la justice, et Rogier l'intérieur.

L'armée française entra en Belgique le 15 novembre, et alla mettre le siège devant la citadelle d'Anvers. Les Chambres belges s'étaient réunies l'avant-veille. La politique extérieure du ministère fut si vivement attaquée à la Chambre, que le cabinet tout entier donna sa démission le 26 novembre. MM. de Theux et Fallon ayant vainement essayé de constituer un nouveau cabinet, le roi pria, le 16 décembre, les ministres démissionnaires de reprendre leurs portefeuilles. Anvers capitula le 23 décembre, la citadelle fut remise à l'armée belge et les Français évacuèrent la Belgique. Mais la flotte anglo-française continua à bloquer les ports de la Hollande, et l'embargo sur les navires saisis fut maintenu. Ces mesures coercitives ne furent levées que par la convention du 21 mai 1833, conclue entre la Hollande, d'une part, la France et l'Angleterre, de l'autre. La Hollande s'engageait à suspendre les hostilités contre la Belgique et à laisser la navigation de l'Escaut complètement libre jusqu'à la conclusion d'un traité définitif entre la Belgique et la Hollande. Cette convention du 21 mai était un triomphe pour la diplomatie du ministère belge. La suspension d'armes indéfinie était la reconnaissance en fait de notre indépendance. Le territoire belge n'était pas, sans doute, complètement évacué, car les Hollandais gardaient la possession de deux forts situés au nord d'Anvers; mais, d'autre part, nous gardions la possession des parties du Limbourg et du Luxembourg attribuées à la Hollande par le traité des XXIV articles, et nous n'avions pas à payer notre part des dettes du royaume des Pays-Bas. En somme, nous n'avions plus aucun intérêt à hâter la conclusion d'un traité définitif.

A la suite d'un nouveau vote hostile au cabinet, la Chambre des représentants avait été dissoute. Les catholiques ayant fait échouer Lebeau à Huy, celui-ci fut élu représentant pour Bruxelles, et le resta jusqu'en 1848. La nouvelle Chambre montra plus de sens politique. Le vote de l'adresse au roi, puis, peu après, le rejet de la proposition de Gendebien de mettre Lebeau en accusation, pour avoir accordé au gouvernement français l'extradition d'un banqueroutier réfugié en Belgique, furent d'éclatants triomphes pour le ministère. On était alors au mois d'août 1833. Après trois années de crises, on avait enfin un ministère qui, sûr d'une forte majorité dans les Chambres, inspirait à tous la confiance; aussi, grande fut la surprise quand, le 1er août 1834, Lebeau et Rogier vinrent annoncer à la Chambre qu'ils se retiraient du cabinet. Les causes de la chute du ministère de 1832 n'ont été bien connues que par la publication des *Souvenirs personnels* de Joseph Lebeau. De Meulenaere et de Theux n'avaient quitté le pouvoir qu'avec peine, en présence des difficultés extérieures. Ces difficultés aplanies, ils regrettèrent leur portefeuille. D'autre part, le ministère avait jugé nécessaire de sacrifier le ministre de la guerre, le général Evain, bon administrateur et honnête homme, mais qui montrait une faiblesse déplorable en face des intrigues orangistes. Le roi refusa de se séparer de son ministre de la guerre; dès lors, les rapports entre Lebeau et Rogier, d'une part, le roi, de l'autre, devinrent assez tendus.

Lebeau et Rogier ayant appris que de Meulenaere et de Theux étaient assez souvent reçus au palais, en audience particulière, et qu'on s'y occupait de changements ministériels, demandèrent au roi des explications qui confirmèrent plutôt qu'elles ne détruisirent leurs renseignements, et ils remirent immédiatement leur démission. La crise ministérielle fut courte ; le nouveau ministère était d'ailleurs combiné d'avance. La chute du ministère de 1832 fut un grand malheur pour la Belgique; les déplorables événements de 1839 ne devaient que trop le prouver. Rogier reprit le gouvernement de la province d'Anvers. Lebeau, vivement sollicité par ses successeurs, demanda le gouvernement du Hainaut qui semblait devoir être bientôt vacant ; on fit des difficultés. Lebeau déclina toute nouvelle offre et se rendit à Spa, où il lut dans *le Moniteur*, deux mois après, sa nomination au poste de gouverneur de la province de Namur, qu'il accepta. A la suite de la retraite de Ernst et d'Huart, en 1839, il demanda et obtint l'ambassade de Francfort, qu'il dut bientôt quitter, n'ayant pas de fortune personnelle et le traitement étant insuffisant. Il revint en Belgique en décembre 1839, et reprit ses fonctions de gouverneur; le 14 mars 1840, il vota avec Rogier contre le gouvernement dans la question Vander Smissen. Immédiatement après le vote, ils donnèrent leur démission de gouverneur; de son côté, le cabinet se retira. Chargé de constituer le nouveau ministère, Lebeau porta son choix sur Rogier, Liedts, Leclercq et Buzen. Pour la première fois en Belgique, le ministère était composé d'hommes du même parti politique. Lebeau explique, dans ses *Souvenirs personnels*, à la suite de quelles circonstances le cabinet ne comprit aucun ministre de la droite, quoique ce fût sur le centre droit que Lebeau eût surtout l'intention de s'appuyer, la gauche n'ayant montré, jusque-là, aucune des qualités nécessaires à un parti gouvernemental. Lebeau ne comptait pas avec l'ambition froissée du comte de Theux. A peine le ministère s'était-il formé que de Theux, entraînant une grande partie de la droite, commença une opposition systématique, puérile et tracassière, qui mit le ministère, dès ses premiers pas, dans une singulière situation. En présence de cette opposition inattendue, la gauche, montrant autant d'adresse que de désintéressement, et d'ailleurs transformée par la disparition de Gendebien et de Ernst, se rallia unanimement autour du ministère; quelques jours avaient suffi pour créer dans la Chambre un parti libéral et un parti clérical, séparés par un tiers parti encore fidèle à l'union, qui décidait de la majorité, et qui devait bientôt disparaître sous les coups des deux grands partis. Le ministère se trouvait donc en face d'une droite hostile et d'un centre indécis. Il ne pouvait vivre qu'à force de ménagements. Les articles imprudents de Paul Devaux, dans la *Revue nationale*, furent la cause de sa chute. Le ministère venait, dans un vote politique, d'obtenir à la Chambre dix voix de majorité. D'autre part, le Sénat vota, par vingt-trois voix contre dix-neuf, une adresse au roi, lui demandant, à mots couverts, la révocation des ministres. Les deux Chambres se trouvaient donc en désaccord. Lebeau, dans un mémoire au roi, chef-d'œuvre de raison politique, demanda la dissolution des deux Chambres, ou tout au moins du Sénat. Certes, si jamais la dissolution d'une Chambre fut logique et nécessaire, c'était bien celle du Sénat, après l'acte irrégulier et inconvenant qu'il venait de poser. Léopold Ier refusa pourtant. « Sire, c'est un déni de jus- « tice », s'écria Lebeau. Le ministère donna sa démission; le centre se réunit à la droite; ce fut le signal d'une lutte qui devait se continuer pendant six ans, que Lebeau, Devaux et Rogier, dans la *Revue nationale* et à la tribune, dirigèrent avec autant de talent que de persévérance, et qui se termina, en 1847, par le triomphe de cette politique libérale qui devait occuper le pouvoir pendant vingt et une années, presque sans interruption.

Lebeau ne voulait plus du pouvoir.

Il fut un énergique défenseur des ministères de 1847, de 1852 et de 1857. En 1842-1843, il écrivit deux articles dans la *Revue nationale : De quelques erreurs de l'opinion catholique* (t. VI, p. 312), et *Où le clergé va-t-il?* (t. VIII, p. 81), où il combattait énergiquement l'intrusion du clergé dans la politique. En 1848, à la suite de la dissolution des Chambres, il se présenta à Huy et redevint le représentant de sa ville natale. En 1852, le ministère de 1847 ayant cru devoir se retirer à la suite des élections, le roi offrit le pouvoir à Lebeau; celui-ci refusa. Il écrivit sous le titre de : *La Belgique depuis* 1847, quatre lettres pour défendre le parti libéral contre les attaques injustes de ses adversaires. Ces lettres furent suivies de huit autres *Lettres aux électeurs belges*, dont la première est datée du 5 décembre 1852 et la dernière de juillet 1857. Le 12 novembre 1857, Lebeau fut nommé ministre d'Etat. Il continuait à prendre la plus grande part aux travaux législatifs et s'occupait à rédiger ses *Souvenirs personnels*. La maladie dont il était atteint l'obligea à passer l'hiver de 1862-1863 à Cannes; la situation politique l'empêcha d'y retourner l'année suivante. On sait que la majorité libérale était réduite à une voix, et Lebeau resta à son poste. Aux élections suivantes, Lebeau déclara que l'état de sa santé ne lui permettait pas d'accepter un nouveau mandat. Il se retira à Huy, où il mourut, le 19 mars 1865. La Chambre des représentants décida que son portrait serait placé dans la galerie du palais de la Nation. La ville de Huy a élevé une statue à l'orateur éloquent, à l'homme d'Etat dont le rôle a été si considérable, et dont la vie est un exemple de modestie et de désintéressement. Armand Fresson.

Observations sur le pouvoir royal, ou examen de quelques questions relatives aux droits de la couronne dans les Pays-Bas, par J. Lebeau, avocat à la cour de Liège. Bruxelles, Hauman et Cie, 1830. — *La Belgique depuis* 1847, 4 lettres. Bruxelles, Decq, 1852. — *Lettres aux électeurs belges sur diverses questions qui sont à l'ordre du jour, pour faire suite à la Belgique depuis* 1847, par M. Lebeau, membre de la chambre des représentants. Bruxelles, Decq, 1853 à 1857. — *Souvenirs personnels*, publiés par M. Armand Fresson, avocat à Liège. Bruxelles, 1883.

LE BÈGHE (*Henri*), écrivain ecclésiastique, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il a laissé un ouvrage : *Divers degrez de la perfection chrétienne et religieuse, à l'usage des âmes désireuses de leur avancement spirituel. Par le P. Henry Le Bèghe, récolet.* Mons, J.-N. Varret, 1726; in-8°, 301 pages.

Léop. Devillers.

Hipp. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 405.

LE BÈGUE (*Louis-François*), jurisconsulte et homme politique, né à Gand, le 28 septembre 1800, et y décédé, le 21 octobre 1843. Après avoir fait des études de droit et avoir soutenu, en 1823, une thèse : *De beneficio discussionis fideijussoribus concesso* (Gand, P.-F. De Goesin-Verhaeghe, 1823; in-4°), il se consacra au barreau. Quand survint la révolution, ses concitoyens l'envoyèrent au Congrès national, puis à la Chambre des représentants. Mais Le Bègue quitta bientôt les soucis de la politique pour occuper les fonctions de conseiller à la cour d'appel de Gand. Outre sa thèse latine, on lui doit une *Notice sur l'histoire métallique de la révolution de* 1830, *ou catalogue raisonné des médailles qui ont paru, en Belgique, à l'occasion des événements politiques de* 1830. Gand, R. Lippens, 1832; in-12.

Paul Bergmans.

Documents personnels.

LE BEL (*Gilles*), chroniqueur. Voir GILLES LE BEL.

LE BEL (*Jean*) ou, pour employer la forme originale de son nom, Jean li Bials ou li Beaulx, doit être né à Liège un peu avant le commencement du XIVe siècle. Il appartenait à l'une de ces anciennes familles patriciennes qui eurent si longtemps en mains le gouvernement de la cité, mais dont la puissance politique commençait à décliner vers l'époque de sa naissance. Jean d'Outremeuse nous apprend qu'il était fils de Gilles le Beal des Changes, échevin de Liège, et que sa mère descendait du fameux lignage des des Prez. Son frère Henri fit, comme son père, partie de l'échevinage; son second frère, Gilles, est mentionné comme cha-

noine de Saint-Jean-Baptiste. Pour lui, il entra également dans l'Eglise; et, s'il n'est pas tout à fait sûr qu'une mention, en 1312, du chanoine de Saint-Lambert Jean Le Bel, se rapporte à lui plutôt qu'à un homonyme, il est certain toutefois qu'il fit partie du chapitre cathédral. Du reste, il ne prit jamais au sérieux son caractère ecclésiastique. Apparenté avec la petite noblesse batailleuse de la Hesbaie, ses goûts le portaient vers le métier des armes. En 1327, avec son frère Henri, il suivit en Angleterre son ami Jean de Beaumont et prit part à l'expédition d'Edouard III contre les Ecossais. Il paraît assez probable que cette chevauchée dans les bruyères de la vallée de la Tyne ne constitue pas toute sa carrière militaire. Malheureusement, ce que l'on sait de sa biographie se réduit à presque rien. Des chartes le mentionnent : l'une, en 1358, comme exécuteur testamentaire de l'échevin Jean de Brabant; une autre, en 1364, comme chargé des mêmes devoirs par son frère Gilles. Nous avons encore son testament, daté de 1369; enfin, son épitaphe composée par son ami, l'évêque Jean d'Arkel, nous apprend qu'il mourut en 1370.

Le portrait que nous a laissé de lui Jacques de Hemricourt, qui l'a connu personnellement, nous dédommage d'ailleurs amplement de la sécheresse de ces renseignements biographiques : « Messire Johans le Beal », dit-il, dans son *Miroir des nobles de la Hesbaye*, « ne « doibt pas estre oblieis en ce compte, « car onkes d'eage d'omme vivant à « son temps, ilh n'out en l'égliese Saint-« Lambert nul miez entachiez dé ly, « ne de plus franck, ne de plus noble « régiment; car je le veys et hantay tant « son hosteit que je en saray bin veriteit « recordeir. Ilh fut grand et hauz et « personables de riches habits et stoffes, « samblanz az habits des bannerez, car « ses vestements de parement astoient « hammonteis sor les espalles de bons « yermens; ilh estoit foreis de costables « pennes et de faims et de cendal sorlon « le temporement de temps et avoit estat « de chevaz et de maysnies alle avenant. « Ilh avoit eu, en ses jovenes jours, fal-« kenirs et brakenirs, chiens et oseaz « costablement; et estoient ses régi-« ments cotidiens et ly escuwiers d'on-« neur qu'ilh avoit escoleit, tellement « affaitiez, que sains parler à leur mais-« tre, s'ils veoyent alcon valhant homme « estraingne, fuist prelaz, chevaliers ou « escuwirs, ilh le prioyent fuist al dy-« neir ou al sopeir; et sorlon ce estoient « tosjours ses hosteit porveus; et si al-« con prinche s'enbatoit en la citeit, « ilh convenoit qu'ilh dynast deleis ly. « Ilh portoit tout habit de chevalier de « pyet et de corps et del harnas de ses « chevaz et estoit costables de fermas et « de botennires de pierles et de vrayes « pires; les cheveches de ses sorplis es-« toient tous pres overées de pierles et « estoit sa table onie et ly bankes de sop-« peir estoit commons à tos et as so-« lempniteis ons y siervoit en vasel d'ar-« gent. Ilh n'alloit onkes les commons « jours delle semaine alle égliese qu'ilh « n'awist sauze ou vingt personnes qui « le conduysoient, tant de ses proismes « come de ses maysnies et de cheaz qui « estoient à ses dras. Et quant c'estoit « as jours solempnes, chilz qui estoient « à ses dras le venoient quere en son « hosteit et le mynoient alle égliese. Si « avoit soventfois ossy grant rotte après « ly come après l'évesque de Liége, car « ilh avoit bien chinquante ou de moins « quarante parsiwans qui tos demo-« roient al dineir deleis ly, sy qu'ilh « estoit chief et soverain de son lynaige « et sorlon che, ly portoient ses prois-« mes et amis honeur et révérenche « et ilh les hantoit et avanchissoit en « tos estatz; ilh donnoit quarante owit « paires de robes d'escuwiers et chincq « paires de robes à vayres, assavoir à « trois canones et à dois chevaliers. Ilh « parsiwist les armes en joventeit et « servit al tornoy et fut delle hosteit « monsseigneur Johan de Haynau, sain-« gnor de Beamont et de Cymay. Ilh « avoit bon sens natureil et bon regi-« ment sor tos altres; ilh estoit lyes, « gays, jolis et savoit faire chanchons et « vierlais; et quéroit tos desduys et tos « ses solas et en ce faisant, ilh acquist

« grandes pentions et grans hiretages. « Se ly fist Dyez la grasce qu'ilh viskat « tot son temps en prospériteit et en « grant santeit et fut anchiens de quatre « viens ans ou plus quant ilh trespassat « et sorlon son estat furent révérément « et costablement faites ses exèques. Ilh « out en ses anchiens jours une paire de « fis germeaz d'une poirture, nommeis « Johan et Gilhes, quy furent d'une da- « moyselle de bonne estration, qui estoit « de lynaige De Preit, asqueis dois ger- « meaz ilh laissat grans possessions. »

Pendant longtemps on n'a connu Jean le Bel que par une phrase de Froissart : « Pour atteindre et venir à la matière que « j'ai emprise de commencer », dit-il, dans le prologue de son premier livre, « je me veux fonder et ordonner sur les « vrayes chroniques jadis faites et ras- « semblées par vénérable homme et dis- « cret seigneur monseigneur Jehan le « Bel, chanoine de Saint-Lambert de « Liége, qui grandeure et toute bonne « diligence mit en ceste matiere et « la continua tout son vivant au plus « justement qu'il put et moult lui cousta « à acquerre et à l'avoir. » En 1847, Polain découvrait, dans le manuscrit inédit du *Mireur des Istores* de Jean d'Outremeuse, un long fragment de l'œuvre du chanoine de Liége, utilisée par Froissart. Enfin, peu après, Paulin Pâris signalait l'existence, à la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, du texte entier de la chronique de Jean le Bel. Publiée en 1863 par Polain, cette chronique apparaît aujourd'hui comme une des productions littéraires les plus remarquables du XIVe siècle et vaut à son auteur d'être reconnu comme le précurseur, et peut-être comme le modèle de Froissart.

Il est possible, comme le rapporte Jean d'Outremeuse, que Jean le Bel ait rédigé sa chronique à la prière de son ami Jean de Beaumont. Lui-même, toutefois, n'en dit rien et expose tout autrement les raisons qui lui ont fait prendre la plume : « Qui veult », dit-il, « lire et « ouïr la vraye histoire du proeu et gen- « til roy Edowart, qui au temps présent « règne en Angleterre, si lise ce petit « livre que j'ay commencé à faire et laisse « ung grand livre rimé que j'ay veu et « leu, lequel aucun controuveur a mis « en rime par grandes faintes et bourdes « controuvées, duquel le commencement « est tout faulx et plain de menchonges, « jusques au commencement de la guerre « que ledit roy emprit contre le roy « Philippe de France... Et pour tant « que en ces hystoires rimées treuve-on « grand plenté de bourdes, je veuil « mectre paine et entente quant je pour- « ray avoir loisir d'escrire par prose ce « que je ay veu et ouy recorder par « ceulx qui ont esté là où je n'ay pas « esté, au plus prez de la vérité que je « pourray, selonc la mémoire que Dieu « m'a presté et au plus brief que je « pourray, sans nulluy plaequier. »

Jean le Bel a dû entreprendre la rédaction de sa chronique vers 1357. Dès le commencement, en effet, il donne à Guillaume de Juliers le titre de duc que ce personnage n'obtint qu'au mois de décembre 1356. D'autre part, il mentionne, comme vivant encore de son temps, la reine Isabelle d'Angleterre, qui mourut, comme on sait, en 1357. Toute la partie de l'ouvrage qui traite d'événements antérieurs à cette date doit avoir été composée d'un seul jet. De 1358 à 1361, année à laquelle il s'arrête brusquement, il a dû être tenu au courant au fur et à mesure que les événements arrivaient à la connaissance de l'auteur. La brusque interruption du récit en 1361 permet de croire ou que l'ouvrage n'a pas été terminé, ou que nous ne le possédons plus en entier. Jean le Bel a écrit en partie d'après ses souvenirs, en partie d'après les récits de témoins oculaires des faits qu'il rapporte. Les premiers sont presque la seule source de toute la partie du livre consacrée à l'expédition d'Edouard III contre les Ecossais, en 1327, à laquelle l'auteur a pris part. Cette très intéressante narration a tout à fait le caractère de mémoires personnels. Pour le reste de la chronique, Jean de Beaumont, qui joua un rôle si actif pendant la guerre de Cent ans, a dû fournir bon nombre de matériaux. Les relations très étendues

que Jean le Bel entretenait avec les chevaliers hennuyers et hesbignons qui allaient, comme le fameux Gautier de Mauny, qu'il a peut-être connu, chercher fortune à l'étranger, expliquent encore comment il a pu être tenu au courant de bien des événements.

Bien que chanoine, Jean le Bel, comme on a pu le voir déjà, partage complètement les sentiments de la chevalerie du XIVe siècle. Malgré son admiration pour le *noble roi Edowart*, son idéal, — il le dit lui-même, — est le roi chevalier par excellence de l'époque : Jean l'Aveugle. Il n'a que du mépris pour les politiques et les prudents, et reproche vivement à Philippe de Valois d'avoir plutôt suivi l'avis des clercs et des gens de loi que celui de ses barons. Avec ces tendances, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'histoire, chez lui comme chez Froissart, se réduit à n'être qu'une suite de récits militaires. Encore ne s'intéresse-t-il qu'aux côtés tout extérieurs de l'action. Dans une bataille, il ne cherche à se rendre compte ni du plan, ni des opérations stratégiques : il n'y voit que de beaux coups d'épée. Pour lui, les guerres sont des chevauchées de chercheurs d'aventures. Des intérêts supérieurs de la politique, nulle trace dans son livre. Après avoir lu, par exemple, le récit qu'il fait de la déposition d'Edouard II, on croirait que Jean de Beaumont, qui n'a joué en somme dans cette affaire que le rôle d'un condottiere, a tout fait. De l'historien ou, pour mieux dire, du chroniqueur, le chanoine de Liège a pourtant une qualité essentielle : l'amour de la vérité. Il renonce plusieurs fois de bon gré à raconter des événements sur lesquels il n'a pu recueillir que des témoignages insuffisants ou contradictoires. Incontestablement grand admirateur d'Edouard III, il croit devoir exposer les raisons de cette admiration pour n'être pas soupçonné « de tenir bende et partie », et d'ailleurs il n'hésite pas, à l'occasion, à raconter de vilaines actions de son héros. Le Liégeois n'apparaît que bien peu chez Jean le Bel. Ecrite pour une chevalerie aussi et même plus cosmopolite que le clergé, sa chronique n'a pas le goût du terroir. Bien qu'ayant vécu au milieu de l'époque la plus agitée de l'histoire de Liège, il n'en rapporte qu'un seul événement : la bataille de Vottem, et cela d'une manière absolument détachée. Evidemment, il ne s'intéresse guère aux luttes sanglantes que les gens de métier et le patriciat se livraient alors dans les rues de la cité et dans les plaines de la Hesbaye. Il n'a en vue que le théâtre brillant des grandes guerres chevaleresques, non les affaires de la petite principauté où il vit. C'est tout au plus si sa nationalité liégeoise se trahit par son antipathie pour les Brabançons et pour leur duc, Jean III, qu'il accuse très faussement de lâcheté. De sa patrie, Jean le Bel n'a subi peut-être qu'une seule influence, et elle est faible. Il a conservé, en effet, l'habitude liégeoise de compter les années à partir de Noël et non pas, suivant la mode française, qui est celle de Froissart, à partir de Pâques. Comme écrivain, Jean le Bel n'est certainement pas inférieur à Froissart. Son style, s'il a moins de grâce et de pittoresque, est, en revanche, plus sobre et plus grave. Certains épisodes célèbres qui ont contribué à fonder la gloire du chroniqueur de Valenciennes ont été simplement empruntés par lui au chanoine de Liège. Tels, par exemple, le récit de la mort de Robert Bruce, celui des amours d'Edouard III avec la comtesse de Salisbury, celui du dévouement des bourgeois de Calais. Mais ici encore, il faut le reconnaître, ce n'est pas l'histoire littéraire de Liège qui peut s'enorgueillir de Jean le Bel. Entre sa langue et son style et entre la langue et le style des écrivains liégeois du temps, Jean d'Outremeuse, par exemple, ou Jacques de Hemricourt, il n'y a rien de commun. Ceux-ci écrivent encore en dialecte wallon : Jean le Bel est déjà un écrivain français.

Il est fort possible que Jean le Bel ait rédigé d'autres livres encore que sa chronique. Jusqu'aujourd'hui, toutefois, cet ouvrage est le seul qui puisse lui être attribué avec une entière certitude. L'éditeur de *li Ars d'amour, de vertu et de bonheurté*, M. Petit, avait cru d'abord

pouvoir revendiquer pour le célèbre chanoine la paternité de ce curieux traité; mais plus tard, un examen plus approfondi de la question l'a amené à en reconnaître l'auteur anonyme dans l'évêque de Liège, Jean d'Arkel. Quant aux chansons et virelais auxquels, comme le dit Hemricourt, excellait Jean le Bel, aucun d'eux n'est malheureusement venu jusqu'à nous. Il n'y a pas la moindre raison pour reconnaître, avec Kervyn de Lettenhove, une œuvre de Le Bel dans un poème sur la bataille de Crécy, que Gilles le Muisis a intercalé dans sa chronique de Tournai. H. Pirenne.

L. Polain, *Les vrayes chroniques de messire Jehan le Bel* (1863). — Petit, *Li ars d'amour, de vertu et de bonheurté* (1867-1869). — Kervyn de Lettenhove, deux articles dans les *Bulletins de la Société d'Emulation de Bruges*, 2e série, t. VII, p. 287; t. IX, p. 1.

LE BLAN (*Pierre-Joseph*), carillonneur, compositeur de musique, né à Soignies, vers le 15 juillet 1711, et mort à Gand, où il fut enterré dans l'église de Saint-Bavon, le 25 mai 1765. Ce fut probablement dans sa ville natale qu'il apprit la musique, et il y fit d'assez rapides progrès pour être nommé carillonneur communal dès l'âge de 18 ans. Il conserva ce poste quatorze années; pendant ce temps, tout en se perfectionnant dans son art, il apprit la facture des carillons et l'horlogerie qu'il exerça à Enghien et à l'abbaye de Ghislenghien, près d'Ath. En 1743, il quitta Soignies pour Furnes, où il cumula les places de carillonneur et d'horloger de la ville. Un an plus tard, après la mort du carillonneur de Gand, Pierre Schepers, survenue en janvier 1745, il demanda sa succession et l'obtint, le 20 mai 1745. Comme carillonneur de la ville de Gand, il devait jouer les dimanches et jours de fête, les lundis, mercredis et vendredis, ainsi que les autres jours ouvrables qui lui seraient désignés. Il recevait de ce chef un traitement annuel de cinquante livres de gros; il jouissait, en outre, d'un logement gratuit et recevait parfois des gratifications extraordinaires à l'occasion de grandes réjouissances. L'horloger de la ville, Jean Van Roy, étant mort en 1751, Le Blan lui succéda également, ce qui lui valut une augmentation de traitement d'une quarantaine de livres de gros.

Sa réputation d'habile carillonneur se répandit au dehors, et plusieurs villes eurent recours à ses connaissances techniques. C'est ainsi qu'il fut appelé, en 1749, à Bruges, avec Jean-François De Lateur, organiste de l'église de Saint-Pierre, pour examiner trois nouvelles cloches destinées à compléter le carillon de cette ville. C'est ainsi encore qu'il se rendit plusieurs fois à Dunkerque, en 1752, 1753 et 1754, pour en restaurer le carillon; il s'acquitta de sa tâche de manière à mériter tous les éloges du magistrat de Dunkerque qui écrit, le 4 avril 1754, aux échevins de Gand. : « Il nous a contentés et a fort bien réussy « en son entreprise, au dire d'experts à « ce appelés ». Il réussit moins bien, toutefois, quand il fut chargé de faire certaines réparations au carillon gantois, en 1755, et il dut recommencer plusieurs fois son travail avant de satisfaire les experts. Quelque temps après, on s'aperçut qu'il se faisait parfois remplacer par son fils dans les fonctions de carillonneur, et les plaintes du public forcèrent le collège de le punir en lui enlevant la place d'horloger de la ville, qui fut donnée à B. Verlinden. Pendant les années 1757-1758 et 1758-1759, Le Blan dirigea le théâtre de la confrérie de Saint-Sébastien, succédant à Mme de Pompeati, dont le contrat avait été résilié par la confrérie, parce qu'elle n'en remplissait pas les obligations. Ayant inventé une sorte de *glockenspiel* de verre, il donna, le 17 avril 1763, sur ce même théâtre, un concert où il fit entendre son nouvel instrument; selon l'annonce de la *Gazette van Gendt*, il s'en servit non seulement pour exécuter des solos, mais aussi pour accompagner les voix et les instruments. Il est regrettable que l'on ne possède point d'autres renseignements sur cette tentative curieuse.

Comme compositeur, Le Blan a publié une œuvre d'un grand mérite musical, et qu'il serait très intéressant de voir rééditer; elle est intitulée : *Livre de*

clavecin, dédié à Messeigneurs le grand bailly, échevins et conseils de la ville de Gand. Gand, Pierre Leclair, graveur, et Joseph Stevenson, imprimeur, 1752; in-fol. oblong, avec armoiries et culs-de-lampe gravés par Pierre Wauters. Les six suites dont le *Livre de clavecin* se compose sont soigneusement travaillées et peuvent être comparées aux meilleures productions des contemporains de Le Blan, tels que le célèbre carillonneur louvaniste Mathias Vanden Gheyn. Le seul exemplaire connu jusqu'à présent repose aux archives de la ville de Gand; c'est celui qui a été offert par l'auteur au magistrat de la ville; le titre en est écrit à la main, mais la bibliothèque de la ville de Gand possède le titre gravé original.

Paul Bergmans.

P. Bergmans, *Pierre-Joseph Le Blan, carillonneur de la ville de Gand au* XVIII*e siècle* (1884), et *Variétés musicologiques*, 1re série (1891), p. 20-25.

LE BLOND (*Laurent*), généalogiste, poursuivant d'armes, à titre de la comté d'Ostrevant et district de Valenciennes, né à Valenciennes, ancien Hainaut, vers la fin du XVIe siècle. Il se maria dans cette ville, et y fit son testament, le 15 septembre 1654. De son mariage, il eut un fils nommé Jean-Baptiste, qui s'adonna comme son père à l'étude de la généalogie, et qui mourut en 1670. Jacques-François Le Blond, fils de ce dernier, vendit les œuvres généalogiques de de ses parents en 1717. Van Berckel, héraut d'armes du Brabant, à Bruxelles, en acheta une grande partie. Après la mort de celui-ci, cette partie de manuscrits passa à M. de Visscher, baron de Celles, et fut vendue en 1776, à Bruxelles, par sa veuve, la baronne douairière de Celles. Dans le catalogue de la vente, rédigé par le sieur Ermens, imprimeur-libraire, on lit à la page 135, ce qui suit : *Œuvres généalogiques de M. Laurent Le Blond, célèbre généalogiste, etc., contenant les généalogies de diverses maisons illustres et anciennes nobles des Pays-Bas et des pays voisins, par le dit M. Le Blond, dressées sur bons titres, et en partie recueillies de divers bons et fidèles généalogistes. Avec les armoiries très proprement blasonnées et table alphabétique.* Ms. en 10 vol. in-fol. — *Œuvres généalogiques du même M. Laurent Le Blond, contenant les quartiers de diverses personnes d'ancienne noble militaire d'extraction originaire des Pays-Bas et des pays voisins, ensemble les généalogies de quelques illustres maisons des dits pays, avec les armoiries blasonnées.* Ms. de 83 pages, in-fol. obl. — *Les mêmes œuvres généalogiques du même, ensemble plusieurs feuilles séparées des généalogies particulières, avec les armoiries très proprement blasonnées.* Ms. in-fol. Ces œuvres généalogiques furent achetées pour la bibliothèque du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, par son bibliothécaire, M. de Leenheer, ensemble pour la somme de 219 florins, argent de change de Brabant. A la page 144 du même catalogue, on trouve un autre manuscrit, attribué au même auteur, et portant ce titre : *Sépultures, etc., qui se trouvent dans différentes églises de Bruxelles, Louvain, Malines et autres villes des Pays-Bas, avec les armoiries blasonnées et une table alphabétique.* Ms. de 416 feuillets in-fol. Ce manuscrit fut aussi acheté pour la bibliothèque du prince pour 112 florins. La Bibliothèque royale de Belgique possède aujourd'hui à peu près toutes les œuvres généalogiques de Le Blond, voire des lettres de lui ou à lui adressées par divers personnages. Le Blond a aussi écrit une grande partie des *Œuvres généalogiques*, attribuées à Scohier, sous le no 5711 de l'inventaire des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne; mais on ne connaît de lui d'autre livre imprimé qu'un petit volume, dont le fond a été tiré des documents ci-dessus. Cet opuscule a eu, toutefois, deux éditions; l'une, in-4o, a été publiée en 1721, et l'autre, in-12 (augmentée et corrigée), a vu le jour soixante ans plus tard. En voici le titre : *Quartiers généalogiques des illustres et nobles familles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, de France, de Bourgogne, de Lorraine et des XVII provinces; avec leurs qualités et titres, les armes blasonnées, les timbres, couronnes, etc., par Laurent Le Blond, généalogiste célèbre à Valenciennes.* Bruxelles, Simon t'Serstevens, 1721; *id.*, 2e éd., Bruxelles, Er-

mens, 1781. Ce recueil s'arrête à l'an 1678; mais, même dans la seconde édition, il est loin d'être parfait.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*, t. VIII. — Renseignements particuliers.

LE BLUS (*Jacques-Antoine*), médecin, né à Anvers, en 1805, mort à Niel, le 2 janvier 1851. Il se destinait au sacerdoce, lorsque les difficultés religieuses, soulevées par les décrets de Guillaume Ier, en 1828, l'arrêtèrent dans son dessein. Pour occuper ses loisirs, il se fit inscrire, en 1827, à l'école de chirurgie d'Anvers; en 1827, il conquit, au concours, la place d'élève externe, et deux ans après, celle de chirurgien interne. Le 18 avril 1832, il obtint le grade de docteur en médecine à l'université de Louvain, et s'établit, l'année suivante, à Cappellen, dont il fut échevin pendant plusieurs années. Zélateur actif de la découverte de Jenner, Le Blus combattit avec énergie les préjugés qui la repoussaient autour de lui; il obtint, par son ardeur de propagande, des médailles à diverses reprises et fut nommé vaccinateur cantonal. En même temps, il consacrait à l'étude les rares loisirs que lui laissait une clientèle dispersée dans les campagnes; il subit, le 19 avril 1839, devant le jury central de Bruxelles, l'examen de docteur en l'art des accouchements, et présenta, en 1846, à la Société de médecine pratique de Willebroeck un mémoire sur la *Topographie médicale du canton d'Eckeren* (Boom, Van Gaublerghe, 1847; in-8o), qui fut couronné. Cet opuscule, dont C. Broeckx loue le mérite littéraire et scientifique, valut à son auteur, outre la médaille de vermeil, le titre de membre correspondant de cette compagnie savante. Le Blus adressa ensuite à la Société des sciences médicales et naturelles de Malines des *Observations pratiques relatives à l'emploi du seigle ergoté dans diverses hémorrhagies*, qui furent publiées dans les *Annales* de cette association (Malines, Olbrecht, 1847).

Émile Van Arenbergh.

Annales de la Société de médecine d'Anvers, 1850 (notice du dr C. Broeckx).

LE BOEUF (*Jean-Baptiste-Émile*), né à Alost, le 20 mai 1811, décédé à Bruxelles, le 9 février 1869. Son père, fonctionnaire des finances sous le premier empire, était resté en Belgique après la retraite des Français; il avait épousé Rosine Lesbroussart, sœur de l'éminent professeur et de l'ardent patriote dont le nom est intimement uni au souvenir de la révolution de 1830. Subissant l'influence de son oncle Lesbroussart, Emile Le Bœuf s'associa au mouvement insurrectionnel qui amena la régénération de sa patrie. Dès le 25 août 1830, il endossait la blouse civique; et, le 23 septembre, il accueillait avec les balles de son fusil de chasse les Hollandais envahissant le Parc de Bruxelles. Quelques jeunes gens suivirent son exemple et formèrent bientôt le noyau d'une compagnie de volontaires qui prit pour chef le marquis du Chasteleer, et dont firent partie Frédéric de Mérode et Jenneval. C'est dans ce corps qui poursuivit l'agresseur expulsé de la capitale jusque sous les murs d'Anvers, qu'entra Emile Le Bœuf. Le 20 octobre, au matin, la petite troupe de volontaires quittait Malines pour éclairer la chaussée d'Anvers, par où s'était retirée l'armée hollandaise. Près de Waelhem, elle apprit que l'ennemi, fort de mille cinq cents hommes avec deux canons, avait pris position au delà du pont établi sur les Deux-Nèthes, que celui-ci était ouvert et devait être brûlé. Le feu s'engagea vers dix heures du matin entre les Belges qui n'étaient qu'une soixantaine et les tirailleurs hollandais. La nuit mit fin à la fusillade. Le lendemain, les volontaires renforcés et au nombre de trois cents hommes cette fois, recommencèrent l'attaque et se portèrent en avant malgré la mitraille. C'est alors qu'on put voir le chasseur Le Bœuf saisir des mains du porte-drapeau l'étendard de sa compagnie et aller le placer à la tête du pont, où il fut rejoint bientôt par la grande partie de ses compagnons que son acte de bravoure avait excités. Les volontaires purent ainsi occuper la rive gauche des Deux-Nèthes, et les Hollandais, perdant leur

position avantageuse, opérèrent leur retraite vers le soir, sans avoir pu brûler le pont. Le Bœuf avait eu sa blouse percée de balles et son drapeau criblé de mitraille, mais l'ennemi était repoussé. La compagnie des volontaires confia désormais son étendard à ce jeune homme de dix-neuf ans, qui le porta tant qu'il fit partie du corps, aujourd'hui connu sous la dénomination de *Chasseurs-éclaireurs de la garde civique de Bruxelles*. Le gouvernement belge, voulant perpétuer le souvenir de l'acte héroïque posé par le chasseur Le Bœuf, confia au peintre C. Payen le soin de reproduire par la peinture l'épisode du combat de Waelhem dont il vient d'être question. Par arrêté royal du 27 septembre 1864, le tableau fut offert à la commune de Waelhem. Le Bœuf prit encore part à plusieurs combats entre autres à celui de Bautersem. Le 16 décembre 1837, le roi Léopold Ier le fit chevalier de son ordre. Inutile de dire que le héros de Waelhem fut décoré, l'un des premiers, de la croix de Fer. Lorsque la Belgique forma sa première armée nationale, des offres brillantes furent faites à Le Bœuf; mais, enfant unique d'une mère qui l'idolâtrait, il crut devoir les décliner. Plus tard, ayant perdu ses parents, il voyagea, subissant néanmoins sa passion pour les armes. C'est ainsi qu'on le retrouve sur le théâtre de la guerre d'Afrique, à Alger, à Oran et à Constantine. Revenu de ses voyages, il entra dans les bureaux de l'administration communale de la capitale. En 1841, il fut nommé inspecteur cantonal de l'enseignement primaire. Enfin, en 1851, il devint directeur du Jardin zoologique de Bruxelles et occupa ces fonctions jusqu'à sa mort.

Fréd. Alvin.

LE BORGNE (*Pierre*), surnommé *le Trésorier*, trouvère lillois du XIIIe siècle, florissait sous le règne de saint Louis. Il cultivait la chanson érotique, comme Thibaut, comte de Champagne, et il y mettait une grâce tout anacréontique avec une naïveté et une délicatesse où se révèle toute la sincérité du cœur. Il aimait malheureusement une personne de qualité qui le trouvait d'une condition trop basse pour elle; et ni l'âme ni le talent ne parvinrent à combler la distance. Le pauvre Pierre eut beaucoup à en souffrir, mais il resta fidèle à cet amour sans espoir. Un voile de tristesse se répandit sur ses vers comme sur son existence. Arthur Dinaux reproduit de lui quatre pièces tirées des manuscrits du marquis de Paulmy (aujourd'hui à l'Arsenal), de Cangé, de Noailles et du Vatican. La première a été trouvée assez belle pour être attribuée parfois à Chrestien de Troyes; mais le texte de Cangé et d'autres encore, qui comptent parmi les meilleurs, n'hésitent pas à l'inscrire au nom de Pierre Le Borgne. En voici la dernière strophe :

Jà vois n'iert peris mes labors,
Se fins cuers doit d'amors joïr :
Mès je criem (crains) *par trop haut choisir*
Ne soit mes guerredons trop cors.
Par son plésir
Li pri de merci accueillir
Aumosne li ert et honors.

La troisième pièce, avec musique, commence ainsi :

Li louseignols que j'oi chanter
En la verdure les la flor,
Me fait mon chant renoveler,
Et croire que j'ai ens bone amor
Mes cuer et cors sans nul retor
Et cele amor mi fait penser
A la plus sage, à la meillor
Qui soit dont ja ne partirai.
Hé Dex, Dex, Dex, j'ai au cuer
Amoretes, s'amerai.

S'amerai et vueill eschiver (éviter)
A mon pooir toute folor (ardeur)...

Chaque couplet a un nouveau refrain, et la musique varie avec lui « .On voit », dit A. Dinaux, « que la coutume de « reprendre au commencement de cha- « que couplet le dernier mot de celui « qui précède en mots redoublés, date « de loin : c'est peut-être Pierre Le « Borgne qui est l'inventeur de ce mou- « vement poétique ».

Citons encore la fin de la quatrième pièce, la plus remarquable, où règne la douce et profonde mélancolie d'un désespoir d'amour :

Mout ai s'amor covoitie
Et son gent cors désiré,

Mon cuer a en sa baillie
A faire sa volonté :
Et del cors quele a grevé,
Ja n'iert qui li contredie
Quele en a la seignorie.

Sa très douce compagnie,
Et son gent cors mout ame,
Ai tousjors sans trécherie
Et en bone loiauté,
Mes m'est mie par son gré
Qui je l'aim, ja n'iert haïe
De moi, mes tosjors servie.

Trésorier tot abouti
Voit le siècle en vilenie
Mes biens en vos multeplie.

Le trésorier de Lille, comme il s'appelle ici lui-même, était un vrai poète ne chantant pas par fantaisie, mais exprimant son cœur tout entier, absorbé en un sentiment et une pensée unique, plaignant son sort, s'y résignant comme à une fatalité de sa vie, à laquelle, quoi qu'il fasse, il ne peut se soustraire. Ne lui demandez pas d'autres chants : il ne peut donner que ce qu'il a en lui.

Ferd. Loise.

Arthur Dinaux, *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis* (1839), p. 348-355.

LEBORNE (*Aimé-Ambroise-Simon*), professeur et compositeur, né à Bruxelles, en 1797, mort en 1866. Il était fils d'un artiste dramatique, et commença ses études musicales à l'école gratuite de Versailles, dont la classe de musique avait pour maître Desprez, ancien musicien de la chapelle du roi. Leborne y remporta les premiers prix en 1809 et 1810. Son père étant entré à l'Odéon, qu'on nommait alors théâtre de l'Impératrice, Leborne partit avec lui pour Paris, où il fut admis au Conservatoire, en 1811, dans la classe de solfège. Au sortir de l'école de Versailles, il savait déjà lire à vue tout ce qu'on lui présentait. Il ne tarda pas à faire son cours d'harmonie, en 1812, dans la classe de Berton, sous la direction de Dourlen. L'année suivante, il fut élève de Cherubini avec lequel il étudia le contrepoint et la composition. Pougin nous révèle une particularité de la vie de Leborne, que les biographes ignoraient avant lui : sur les instances de son père, il s'engagea, en 1817, à l'Odéon, dans l'emploi des jeunes amoureux; mais il y renonça, la même année, et ce fut pour toujours. Il avait de plus hautes visées. En 1818, il obtint le second grand prix de composition musicale à l'Institut de France, et, deux ans après, le premier grand prix; ce qui lui valut la faveur de voyager, de 1821 à 1823, en Italie et en Allemagne aux frais de l'Etat. A son retour, il s'appliqua à la composition dramatique. Il écrivit *les Deux Figaros*, opéra en trois actes, en société avec Carafa, sur un livret de Victor Tirpenne, tiré d'une comédie de Richaud-Martelly. L'œuvre fut représentée à l'Odéon, en 1827. Puis, il fit, en société avec Batton et Rifaut, un second opéra en trois actes, *le Camp du Drap d'or*, représenté, en février 1828, à l'Opéra-Comique. La même année encore il participa d'une manière active, et par des morceaux de valeur, à l'opéra *la Violette*, de Carafa, dont la représentation eut lieu le 7 octobre 1828. Ses deux derniers opéras-comiques : *Cinq ans d'entr'acte*, en deux actes, et *Lequel*, en un acte, furent joués au théâtre de la Bourse, le premier en 1833, le second en 1838. En même temps qu'il faisait ses preuves dans la composition musicale, Leborne se livrait au professorat. Déjà en 1816 il était répétiteur de solfège au Conservatoire, et, quatre ans après, professeur en titre de cette classe qu'il occupa jusqu'en 1836, année où il succéda à Reicha comme professeur de composition. En 1829, il remplit à l'Opéra les fonctions de bibliothécaire et d'entrepreneur de la copie; enfin il fut nommé bibliothécaire de la chapelle du roi Louis-Philippe, en 1834, comme il le fut plus tard de Napoléon III. Il eut beaucoup de succès dans son enseignement. On compte parmi ses élèves de nombreux prix de Rome : Aimé Maillart, Georges Bousquet, Duprato, Barthe, Léonce Cohen, Cherouvrier, Deslandres; viennent ensuite Th. de Lajarte, Charles Poisot, Demerssemann, Savard, Débillemont, Stamaty, Hocmelle, etc. « Il possédait, » dit Fétis, « les excellentes traditions pra- » tiques de l'ancienne école d'Italie, « qu'il avait reçues de Cherubini ». Il a non seulement donné une nouvelle

édition du *Traité d'harmonie* de Catel avec de nombreuses additions pratiques (Paris, Brandus, 1848 ; gr. in-4o), mais il a composé un *Traité complet d'harmonie, de contrepoint et de fugue* qui est resté en manuscrit. Ferd Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Suppl. à la *Biogr. univ.* de Fétis, par Pougin.

LE BOUCQ (*Henri*), seigneur de Camcourgean, historien, qui se qualifiait de « gentilhomme valentiennois », est l'auteur de la continuation de l'*Histoire de Sebourg*, que son père, Pierre Le Boucq, avait publiée en 1645. Cette troisième partie de l'ouvrage porte la date de 1648, et comprend les chapitres XIX à XXIII ; elle est beaucoup plus rare que le volume de 1645. On en trouve des copies manuscrites dans les bibliothèques publiques de Mons (n° 6838 du catalogue imprimé), et de Valenciennes (n° 570 du catalogue de J. Mangeart), à la suite de l'ouvrage de P. Le Boucq. En 1645, Henri Le Boucq, était bailli de la terre et seigneurie de Sebourg; il fut créé chevalier par lettres patentes de 1659. Nommé six fois échevin de sa ville natale, il mourut le 19 décembre 1660. Léopold Devillers.

Archives du nord de la France et du midi de la Belgique, nouvelle série, t. IV, p. 509. — *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. I, p. 375. — Documents divers.

LE BOUCQ (*Jacques*), peintre héraldique et généalogiste, naquit à Valenciennes, au commencement du XVIe siècle. Il s'était appliqué d'abord à la peinture à l'huile. Ses goûts le portèrent bientôt vers l'étude de l'art héraldique. On le vit figurer dans la fameuse « fête » de la principauté de Plaisance », tenue à Valenciennes en 1548. Il se fit une célébrité telle que Charles-Quint le nomma son héraut d'armes ; en 1559, Philippe II le choisit pour être roi d'armes de la Toison d'or. Jacques Le Boucq a laissé beaucoup de manuscrits, qui étaient déposés à la bibliothèque de la cour de Bruxelles, et dont la plupart ont été détruits dans l'incendie du palais, en 1731. Cependant on conserve les ouvrages suivants : 1. *Le Triumphe d'Anvers, faict pour les nobles festes de la Thoison d'or, tenus par le très hault et très puissant prince Phle, roi d'Espaigne, de France et d'Angleterre*, 1555, *par Jacques Le Boucq.* (Bibl. publique de Valenciennes, n° 600 du catalogue Mangeart.) Le baron de Reiffenberg a donné la description et un extrait de cet intéressant manuscrit, dans son *Histoire de la Toison d'or*, p. 462-468. — 2. *Diverses joustes et tournois. Fêtes et rois de l'Epinette.* L'auteur de cet ouvrage paraît être Jean Rasoir, seigneur d'Oudoumez et de Beuvraiges, dont le manuscrit fut copié, augmenté et enrichi de figures, vues et blasons, par Jacques Le Boucq, 1568. (Bibliothèque de Valenciennes, n° 601 du catalogue Mangeart.) — 3. *Recoel de tous les festes et chapitres de la noble ordre du Thoison d'or, depuis la première institution jusques à nostre temps. Recoellez et fais par Jacques Le Boucq, demourant à Valen., depuis ocmenté par David Hoyos de Mons en Haynaut.* In fol. (Bibliothèque publique de Mons.) — 4. *Le Noble Blason des armes*, 1564 et 1572. Pet. in-fol. ms. autogr. fait pour le comte de Lalaing, dont on voit les armoiries au premier feuillet. Le Boucq a enrichi ce traité d'un grand nombre de blasons fort bien exécutés.

Jacques Le Boucq mourut à Valenciennes, le 2 mai 1573, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Luc, derrière le chœur de l'église de Notre-Dame la Grande. Sur son tombeau, que Simon Le Boucq, son neveu, fit rétablir en 1647, il était représenté à genoux devant un crucifix ; sa cotte était aux armes de l'empereur et à celles de la famille Le Boucq. Deux inscriptions étaient gravées sur ce monument, qui a disparu avec l'église qu'il décorait; l'une était en latin et l'autre en 18 vers français. Celle-ci n'était qu'une amplification de la première que nous reproduisons ici :

PICTOR JACOBUS LE BOUCQ, IMITATOR APELLIS
EGREGIUS, JACET HOC MARMORE SUB GELIDO;
OCCIDIT IN MAIO FLORENTE DIEQUE SECUNDO,
CORPORE PROJECTO GAUDET IN ÆTHEREIS.

Léop Devillers.

Archives du nord de la France et du midi de la Belgique, nouv. série, t. IV. — Le chevalier Le Boucq de Ternas, *Notice biographique, littéraire*

et généalogique sur la famille Le Boucq (Douai, 1857). — Goethals, *Dictionnaire généal. et héral.*, v° *Beaudignies*.

LE BOUCQ (*Pierre*), né à Valenciennes, fit, en 1548, un voyage en Terre sainte, dont la relation manuscrite est conservée à la bibliothèque publique de Valenciennes. Cette relation est intitulée : *Le sainct voyage de Jerusalem, faict par Pierre Le Boucq, fils de Pierre et de Jenne Vastare, Valentciennois*, 1548. *Recueillé par sire David Willart, prestre, aiant servy de chapelain audit Pierre, durant le voiage*. Pierre Le Boucq avait épousé Marie Herlin dont le frère, Michel Herlin, seigneur de Zelain, de Beautout, du Quesnoy et de Touratte, avait épousé Marie Le Boucq, sœur de Pierre.

Léop. Devillers.

Le Boucq de Ternas, *Notice biographique*, p. 274-275. — Mangeart, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 446.

LE BOUCQ (*Pierre*), seigneur de Camcourgean, historien, né à Valenciennes, le 14 février 1612, mort le 22 février 1676. Il fit des études de droit et devint bailli de Sebourg et de Curgies. Il a écrit : 1. *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq, jadis possédée par les comtes de Flandres et de Hainault, composée et divisée en deux parties*. Bruxelles, Jean Mommart, 1645; in-4° de 128 feuillets. Cet ouvrage a été continué par son fils Henri. — 2. *Histoire de la vie et des miracles du glorieux saint Druon*. Douai, 1646; in-16. — 3. *Histoire des choses les plus remarquables advenues par toute l'Europe et aultres parties du monde, depuis l'an* 1590, *commençant au règne de Henri de Bourbon, dict le Grand, roi de France et de Navarre, quatrième du nom, jusques et compris l'advènement et narré de l'an mil six cent septante-quatre*. Ce dernier ouvrage a été publié par le chevalier Amédée Le Boucq de Ternas, sous le titre de : *Histoire des choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois et pays circonvoisins, depuis* 1596 *jusqu'en* 1674 (Douai, 1857; in-8°). Cette publication est précédée d'une notice de l'éditeur sur la famille Le Boucq. Quoique dépourvus de critique, les ouvrages de Pierre Le Boucq, qui recherchait avec un zèle scrupuleux tout ce qui se rattachait au pays natal, ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire du Hainaut et de Valenciennes.

Léop. Devillers.

Archives du nord de la France et du midi de la Belgique, nouv. série, t. IV, p. 508. — Le Boucq de Ternas, *Notice biographique*.

LE BOUCQ (*Pierre-Joseph*), né à Valenciennes et baptisé en la paroisse de Saint-Nicolas, le 8 janvier 1663, était fils d'Albert-Joseph Le Boucq, écuyer, seigneur de Lompret, et de Claire-Françoise Le Mairesse. Ayant épousé, le 13 août 1691, Jacqueline-Françoise Cordouan, veuve de Guy-Ignace Le Roy et fille de Jacques Cordouan, écuyer, premier conseiller pensionnaire de Douai, il alla s'établir en cette dernière ville et y fut reçu à la bourgeoisie, le 31 du même mois. On lui attribue l'*Histoire particulière des troubles advenues en la ville de Valentienne à cause des hérésies depuis l'an xvc lxij jusqu'à l'an xvc et soixante-dix-nœf. Tirée hors de plusieurs escripts à la main et mémoires de plusieurs bourgeois de ceste ville, signament de feux Joachim Goyemans et Jean Laloux, tesmoings oculaires de ces troubles et guerres civiles, l'an seize* [cent] *et six*. (Manuscrit n° 77 de la biblioth. publique de Mons; in-4° de 5 ff. non chiffrés et 129 pages.) Mais il est à remarquer qu'à la suite de ce titre on lit : « Ledit livre fut contrescript de « mot à mot sur l'original par Pierre-« Joseph Le Boucq, escuyer, seigr de « Camcourgean, l'an mil six cent quat-« tre-vingt-nœf ». Il est vrai que le faux-titre du manuscrit, qui a été fait postérieurement, porte dans un cartouche gravé : *Histoire des troubles advenues à Valenciennes à cause des hérésies depuis* 1562 *jusqu'en* 1579. *Tirée de plusieurs écrits par Pierre-Jos. Le Boucq, en* 1699. C'est ce qui aura induit en erreur A.-P.-L. de Robaulx de Soumoy, qui a édité cet ouvrage dans la collection de mémoires sur l'histoire de Belgique. (Bruxelles, 1864; in-8° de XIII-178 pages.) En résumé, l'*Histoire des troubles de Valenciennes* est une compilation qui a été attribuée à Simon Le Boucq, avec

un peu plus de raison; Pierre-Joseph Le Boucq n'y a apporté que peu de changements. Ce personnage mourut à Douai, le 27 février 1705, et fut inhumé dans la chapelle Saint-Joseph de l'église Saint-Pierre, où sa veuve lui fit élever une tombe en marbre.

Léop. Devillers.

LE BOUCQ (*Simon*), magistrat, historien, antiquaire et numismate, naquit à Valenciennes, le 15 juin 1591, de Richard Le Boucq et de Catherine Puthot, dont il fut le second fils. Sa famille, qui portait d'azur aux trois ruches d'or, s'est distinguée dans le commerce, dans les armes, dans les lettres et dans la magistrature, principalement dans les XVIe et XVIIe siècles. Simon Le Boucq fut envoyé à Anvers, alors le centre du commerce et des arts; il y passa les premières années de sa jeunesse chez un ami de sa famille, François Swert (*Swertius*), plus connu par ses écrits que par sa position commerciale. Swert savait allier le culte de Mercure et celui des muses; il inculqua à son élève, avec la connaissance du commerce, le goût de l'étude et de l'histoire. A son retour à Valenciennes, Le Boucq fut investi des fonctions de lieutenant, puis de surintendant de l'artillerie et des munitions de la ville; en 1618, il devint échevin et il épousa, vers la même époque, Catherine Deulin, fille de Jacques et d'Anne de Corde; en 1622, il fut fait échevin pour la deuxième fois et fut encore rappelé à ces fonctions en 1625, en 1628 et en 1631; en 1626, on le nomma maître de la bonne maison de Saint-Ladre; dès 1638, il remplit la charge de lieutenant-prévôt; en 1641, on lui confia la surintendance des biens de la maison des Récollets, qui avaient été cédés à la ville par lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle du 12 mars 1619; dans un acte du 1er septembre 1643, on le voit figurer comme juré de cattel et homme de fief de Hainaut; en 1644, il fut promu aux fonctions de prévôt de Valenciennes qui lui furent renouvelées en 1647 et en 1651. On le trouve mentionné, en cette dernière année, comme maître et intendant de la maison de l'Hôtellerie. En 1656, il était conseiller pensionnaire de la ville. Durant sa prévôté, il apporta diverses réformes dans les établissements publics de Valenciennes pour lesquels il fit de bons règlements et des ordonnances spéciales. Le 8 février 1649, la ville ayant chargé une commission de traiter avec le gouvernement de l'achat du palais de la Salle-le-Comte, Simon Le Boucq en fit partie; il rédigea des notes et des mémoires pour faciliter la conclusion de cette affaire importante, qui se termina par la vente faite à la ville, le 1er juin 1649, pour la somme de cent trente mille florins, de « l'enclos et « pourpris de la Salle-le-Comte, appen- « dances et dépendances ». Le gouvernement lui fit don, vraisemblablement vers cette époque, en récompense des services qu'il avait rendus, d'un médaillon à l'effigie du roi d'Espagne, avec chaîne en or. Une telle carrière administrative dénote des aptitudes peu communes. Tant de fonctions auraient dû, semble-t-il, absorber tous les instants de Simon Le Boucq; mais son activité ne connaissait pas de bornes. Sa femme, Catherine Deulin, dame de la Mouselle, lui avait été ravie à la fleur de l'âge, le 3 janvier 1622. Depuis cette époque, il se livra avec ardeur à l'étude et à la recherche des antiquités du pays et à l'histoire de sa ville natale. Sa bibliothèque s'enrichit de jour en jour et il y annexa une précieuse collection de médailles. On rapporte que, le 16 juin 1655, il fit présenter par son fils à l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, qui se trouvait à l'abbaye de Vicogne, 636 médailles romaines de sa collection, dont 19 en or, 43 consulaires en argent, etc. Le prince fut tellement touché de ce don généreux qu'il fit reconduire le fils de Simon Le Boucq dans sa propre voiture à six chevaux, avec une escorte d'honneur.

Les ouvrages de Simon Le Boucq se ressentent de son défaut de connaissance des règles de la langue française. Son style est lourd, parfois même diffus, et bien éloigné de cette belle littérature du siècle de Corneille

où il vivait. Il s'était fait une orthographe à lui et employait des mots et des expressions que l'on retrouve dans le patois de Valenciennes. De plus, ses règles sur les participes et sur les verbes de la deuxième et de la quatrième conjugaison sont le plus souvent à rebours de celles de la grammaire. Mais ce qui donne de la valeur à ses écrits, ce sont les détails intéressants et les documents précieux que l'on y trouve. Simon Le Boucq poussait l'exactitude jusqu'à la minutie; il se croyait forcé de tout inscrire, malgré sa crainte, souvent exprimée, de fatiguer le lecteur. Il avoue, du reste, « qu'il a plus travaillé à dire la vérité « qu'à tâcher de parler un langage poli « et orné ». Déjà en 1619 parut son *Bref recueil des antiquités de Valentienne. Où est représenté ce qui s'est passé de remarquable en ladicte ville et seigneurie, depuis sa fondation iusques à l'an* 1619. *Par S. L. B.* Valenciennes, Jean Vervliet, 1619; in-8° de 42 pages et un feuillet non chiffré. Dans un avertissement au lecteur, l'auteur annonce que ce petit traité n'est que l'abrégé de l'ouvrage dans lequel il prétend donner l'histoire complète de Valenciennes. Ce modeste essai fut très bien accueilli. Cependant Simon Le Boucq ne mit au jour aucun de ses autres ouvrages dont le relevé va suivre et qui, à l'exception des nos 10, 11 et 16, sont restés manuscrits. 1. *Annalles de la ville de Vallenchiennes dedans lesquelles sont représentez les plus signalles advenues tant en ladicte ville que dans son banlieuwe; le tout recœillé des plus asseurez mémoires d'icelle ville, en l'an* 1615. Premier (et unique) volume, in-fol. de 362 pages. (Bibliothèque de Valenciennes, no 530 du catalogue J. Mangeart.) Ce volume contient la première partie de l'ouvrage que l'auteur voulait consacrer à la ville de Valenciennes. C'est l'histoire civile, énumérant les événements politiques, militaires, et les révolutions intérieures de la cité, ainsi que la succession de ses souverains. La seconde partie, l'histoire ecclésiastique, est le manuscrit indiqué plus loin sous le no 11. — 2. *Recueil des prévôts, jurés et échevins de la ville de Valentienne depuis l'an* 1315. 1616; in-fol. (Biblioth. de Valenciennes, no 549.) — 3. *Description des églises de Notre-Dame-la-Grande et de l'abbaye de Saint-Jean en Valentienne, avec les épitaphes qui se retrouvent en icelles.* In-fol. — 4. *Antiquités et mémoires de la très renommée et très fameuse ville et comté de Valentienne, avecq les généalogies, ordre et suite de ses comtes et seigneurs; ensemble la fondation des églises et lieux pieux de ladite ville.* 2 volumes in-fol. (Biblioth. de Cambrai, no 1013 du catalogue Le Glay.) — 5. *Libvre contenant plusieurs copies de chartres, previlèges, lettres et advenues de la ville de Valentienne, escript et recœillié la pluspart des originelles.* 4 vol. in-fol. Le premier volume contient un titre et des tables écrits par Jean Doudelet. (Bibl. de Valenciennes, no 536.) — 6. *Règlemens touchant la ville de Valentienne.* 1 vol. gr. in-8o de 170 feuillets, sans la table. Plusieurs de ces règlements ont été rédigés par Le Boucq. — 7. *Divers remèdes pour, avec l'assistance de nostre bon Dieu, être préservé de la maladie contagieuse. En l'an* 1627. In-8o. (Bibl. de Valenciennes, no 320.) — 8. *Discours de la principauté et seigneurie de Valentienne, avec preuve que de toute mémoire elle at esté tenu et receu pour une province spéciale.* 1628. In-fol. de 20 feuillets. — 9. *Antidote contre l'Abbrégé et progrez de l'abbaye de Saint-Jean de Valentienne.* In-4o. Critique et réfutation d'un livre de Louis Le Merchier, imprimé à Douai, en 1635. — 10. *Véritable déclaration de la guerre que Jehan d'Avesnes, comte de Hainaut, suscita contre sa ville et comté de Valentienne, et de l'accord et paix ensuivie. Recueillé en* 1648. (Bibl. de Mons, no 230 des mss.) Cet ouvrage a été imprimé à Mons, en 1846, par la Société des Bibliophiles belges (no 15 de ses publications). A. Lacroix, qui l'a édité, dit, à propos de la tendance de Simon Le Boucq à rabaisser tout ce qui pouvait nuire à l'indépendance dont faisaient montre les députés de Valenciennes à l'égard des états de Hainaut et de la ville de Mons : « L'historien de Valenciennes

« n'a pas toujours montré cette impar-
« tialité que devraient avoir ceux qui
« s'appliquent à raconter des faits; et,
« tout en parlant de sa ville natale, il a
« souvent insinué des choses malveil-
« lantes pour la ville de Mons et ses
« annalistes, et passé sous silence les
« chartes et privilèges de cette dernière
« qui étaient en opposition avec son ré-
« cit ». De son côté, M. Alphonse Wauters, tout en faisant l'éloge de l'œuvre de Le Boucq, lui reproche d'avoir transformé « en question de chicane mes-
« quine et insoutenable un grand procès
« politique ». — 11. *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne.* 1650. In-fol. de 903 pages avec dessins coloriés. (Biblioth. de Valenciennes, nº 531.) Cet ouvrage important a été imprimé en 1844, chez A. Prignet, à Valenciennes; in-4º de 306 pages, orné d'un grand nombre de lithographies qui représentent les monuments de la ville de Valenciennes au XVIIe siècle. — 12. *Recueil des épitaphes des églises de Valentienne et autres lieux.* In-fol. On y trouve les inscriptions des monuments funèbres, non seulement de Valenciennes, mais aussi de Condé, de Douai, de Hal, de Mons et d'autres villes. — 13. *Règlemens, ordonnances et autres mémoires touchant la bonne maison de l'Hostellerie du chasteau Saint-Jean de Valentienne.* 1651; in-4º. — 14. *Catalogue des livres qui sont en la bibliothèque de Simon Le Boucq, Valentiennois.* 1655. — 15. *Abrégé des Annales de feu Me Jean Molinet; Cathalogus des abbesses de Fontenelles; Inventaires de tous les previlèges de Vallenchiennes; La dure oppression que firent les esprits malins aux dames du Quesnoy le Comte; Aucuns recœils du premier volume des antiquités de Vallenchiennes de Loys de La Fontaine, sr de Salmonsart; Sixain sur chacun comte d'Arthois; Huitain sur les comtes de Hollande; De la duché de Lutzembourg et des ducs qui ont régné depuis l'an* 1083. *Différents alphabetz indiens, hébrieux et aultres; Descente des seigneurs de la ville de Condé en Haynau; Epitaphes; Table de tous les roys et princes qu'ilz ont régné en Hainault.* In-fol. de 78 ff. Recueil d'extraits fort curieux et de copies de pièces authentiques. (Bibl. de Valenciennes, nº 617.) — 16. *Troubles de la ville de Valentienne par les Huguenots et punition de plusieurs.* 1562-1579. In-8º, 12 pages liminaires et 176 pages de texte. On y lit que cet ouvrage a été extrait, en 1606, de plusieurs écrits et mémoires de bourgeois de Valenciennes, notamment de Joachim Goyemans et de Jean Laloux, témoins oculaires des troubles. En réalité, Simon Le Boucq n'a fait qu'augmenter ce volume de quelques pages. (Bibl. de Valenciennes, nº 539.) A.-P.-L. de Robaulx de Soumoy a publié cet ouvrage en l'attribuant à Pierre-Joseph Le Boucq. Ce dernier en a fait une copie qui se trouve à la bibliothèque publique de Mons, et le faux titre du manuscrit a été cause de l'erreur que nous relevons dans l'article consacré à Pierre-Joseph Le Boucq. — 17. *Mémoires et advenues de Valentienne*, de 1612 au 8 septembre 1657. 3 vol. in-fol. On n'en connaît que le troisième tome, qui est considérable et fort intéressant. C'est un journal fait avec soin et dans lequel rien n'est omis. Il commence au 7 janvier 1651. (Bibl. de Valenciennes, nº 540.)

Simon Le Boucq mourut à Valenciennes, le 1er décembre 1657, dans la maison qu'il s'était fait bâtir, en 1627, dans la rue du Capron. Il avait eu de Catherine Deulin, sa compagne, un fils et deux filles. Son fils, Denis Le Boucq, écuyer, seigneur de La Mouzelle, avait épousé Madeleine-Urbaine Resteau; il succéda aux principales charges de son père. C'est lui qui, en 1659, fit élever à Simon Le Boucq, dans l'église Notre-Dame la Grande, un magnifique tombeau en marbre blanc, surmonté de son buste. Ce buste a été heureusement conservé à l'époque de la démolition de l'église; il est déposé au musée de Valenciennes. Ph. Brasseur n'a pas oublié Simon Le Boucq dans ses *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, qu'il publia en 1637. La pièce de vers qu'il lui dédie, page 105, à propos de son *Bref recueil des antiquités de Valentienne*, est intitulée : *Simon Le Boucq, ex*

mercatore et senatore celebris admodum historiographus. *Léop. Devillers.

Arthur Dinaux, *Notice sur Simon Le Boucq*, dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, nouv. série, t. IV, p. 507. — Le Boucq de Ternas, *Notice sur la famille Le Boucq*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique*, v° *Beaudignies*. — Mangeart, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes* (1860). — A. Wauters, *Le Hainaut pendant la guerre du comte Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes*.

LE BOUTEILLER (*Jean*) (1).

Jean Boutillier, bailli royal à Tournai au XIVe siècle, né à Pernes vers 1340, mort à Tournai, en 1395. Les auteurs qui se sont occupés de sa biographie se sont copiés les uns les autres; ils ont accueilli sans examen des données qui ne reposent sur aucune preuve, et que les documents que nous avons recueillis et publiés naguère nous permettent d'écarter d'emblée comme fausses. C'est ainsi que l'*Encyclopédie moderne* de Courtin dit que Boutillier est mort vers 1503, soit plus d'un siècle après la date vraie de sa mort, que nous fixons en 1395. Le même auteur lui donne la qualité de conseiller au Parlement de Paris, né à Mortagne, près de Valenciennes. C'est une double erreur. Boutillier n'a jamais été conseiller au Parlement de Paris; mais il a porté, depuis 1390, le titre de conseiller du roi, titre purement honorifique, puisqu'il n'a pas cessé d'habiter Tournai. Quant au lieu de sa naissance, que tous les anciens biographes fixent à Mortagne, Paillard de Saint-Aiglan a fait observer avec sagacité qu'une ordonnance de 1356, ravivant les prescriptions de l'édit de 1291, avait interdit aux baillis, sénéchaux et vicomtes d'être juges dans les pays où ils étaient nés. Or, il est incontestablement établi qu'en 1380, et jusqu'en 1383, Boutillier était bailli à Mortagne, et il rappelle lui-même la règle dont il s'agit dans sa *Somme rurale* (liv. II, tit. 2). Ces considérations décisives ont engagé l'auteur à se décider pour Tournai; mais les objections sont les mêmes, car il est tout aussi bien établi que Boutillier a exercé pendant les dernières années de sa vie les fonctions de lieutenant du bailli de Tournai, Tournaisis, Mortagne, Saint-Amand et appartenances, et que le siège de ses fonctions a été successivement à Tournai, à Mortagne et à Maire. Aujourd'hui le doute n'est plus possible; le testament du 5 mars 1387, dont nous avons publié le texte intégral, fixe définitivement le lieu de naissance de Boutillier à Pernes, près d'Arras. On s'est prévalu de quelques citations d'arrêts dans la *Somme rurale*, pour soutenir que Boutillier y a travaillé après 1402. Mais P. Viollet a eu le juste pressentiment de la vérité, et la comparaison des manuscrits, les recherches qu'il a faites dans les archives du parlement de Paris lui ont permis d'établir que ces arrêts sont tous antérieurs à 1395, date de la mort de Boutillier. On s'est également prévalu d'un épithalame signé : *J. de Bouteiller, seigneur de Froitmont*, composé le 25 janvier 1419, à l'occasion des noces de messire Etienne L'Hermite; mais ce personnage, dont l'existence n'est pas même certaine, n'a évidemment aucun rapport avec l'auteur de la *Somme rurale*. La coïncidence de l'initiale J. et de la mention de la ville de Froidmont dans le testament de Boutillier ont fait tout le mal. Mais il y a plus, et il s'agit ici de réparer une véritable injustice commise contre l'auteur de la *Somme rurale*, par un de ses biographes. P.-J. Spinnael, dans un article sur Gabriel Mudée, publié dans la *Revue des revues de droit*, a soutenu que Boutillier ne connaissait guère le droit romain : « Il est douteux », dit-il, « que maître Jean Boutillier » eût personnellement la moindre no- » tion de ces textes, et qu'il les ait cités » autrement que par relation tradi- » tionnelle, puisqu'il finit son livre, qui » commence : *In nomine Domini, amen*, » par l'énumération d'une centaine de » brocards, en fort mauvais latin, et » qu'il traduit en français, *d'après ce* » *qu'il a ouï dire à ses seigneurs et maî-* » *tres des règles de droit que les clercs*

(1) Les recherches de l'auteur de cet article l'ont amené à constater que le véritable nom du célèbre jurisconsulte est *Boutillier* et non *Le Bouteiller*. Sa biographie devrait donc être placée à la lettre B. Mais la commission a cru devoir cependant publier ici cette notice, pour justifier le renvoi du tome II (col. 874).

« *appellent de regulis juris* ». Il suffit d'ouvrir une édition quelconque de la *Somme rurale*, pour se convaincre immédiatement de la fausseté de ces allégations. Prenons, par exemple, celle de Charondas le Caron (Paris, 1603). Dès la première page, on rencontre une citation des Pandectes, suivie de citations des Institutes, et on se convainc bientôt que si les citations du Code y sont en grande majorité, celles des Pandectes ne font nullement défaut. Le titre *Des règles du droit* (liv. II, t. 38) est tout bonnement la reproduction traduite ou plutôt paraphrasée du livre VI des Décrétales. Enfin, le fort mauvais latin que l'on reproche à Boutillier est le latin de l'Eglise, et c'est vraiment aller trop loin que de laisser entendre qu'il a dû en demander la traduction à d'autres. Il n'a rien dit de pareil, et les mots dont on se prévaut signifient uniquement que la paraphrase est conforme à l'interprétation reçue à cette époque. Voyons maintenant ce que nos recherches ont permis d'établir à l'abri de toute contradiction.

Le nom de Boutillier a été l'objet de discussions, et les biographes l'écrivent chacun à sa manière, sans même dire sur quoi ils s'appuient. Les diverses éditions de la *Somme rurale* ont écrit ce nom de toutes les façons. On y trouve : *Boutiller*, *Boutilier*, *Bouteillier*, *Bouteiller* et *Boutillier*. Les éditions néerlandaises le travestissent même en *Jan Bottelgier*. Les actes du temps varient aussi sous ce rapport, mais nous croyons pouvoir nous arrêter à l'orthographe *Boutillier*, en nous basant sur l'inscription des sceaux que nous avons trouvés aux archives nationales de Bruxelles et qui portent très clairement les mots : *Seel Iehan Boutillier*. Boutillier atteste, dans son testament du 5 mars 1387, conservé aux archives de Tournai, qu'il est né à Pernes, en Artois, et que son père et sa mère y sont enterrés. Il cite la coutume d'Artois dans sa *Somme rurale*, et, sans vouloir tirer des conclusions absolues de ce qui peut n'être qu'une simple coïncidence, on ne peut s'empêcher d'être frappé de rencontrer le nom de *le Boutillier* à Pernes même, à la fin du XIIIe siècle. Les archives d'Arras conservent, en effet, deux quittances de payements faits par certain *Huon le Boutillier* de Pernes, en 1293 et 1294. Quoi qu'il en soit, Boutillier peut être revendiqué par la Belgique, puisqu'il est né dans une des dix-sept Provinces-Unies des Pays-Bas. Nous ne répondrons donc pas aux reproches que Arthur Dinaux a faits de ce chef aux biographes belges; nous n'aurions pas même fait mention de cette petite querelle de clocher, si nous ne voyions des auteurs autrement graves, tels que Naudé et du Cange, considérer Boutillier comme Français, en se fondant sur ce que lui-même s'est donné, en tête du seul ouvrage que nous ayons de lui, la qualité de conseiller au Parlement de Paris. Mais cette qualification est de l'invention de Charondas, et les pièces authentiques que nous possédons, mentionnent, non point la qualité de conseiller au parlement, mais celle de *conseiller du roy*. La première mention de ce genre que nous ayons rencontrée se trouve dans un document du 6 novembre 1390, conservé aux archives départementales du Nord, à Lille (Fonds de la chambre des comptes, n° 11949). Hoverlant de Beauwelaere, dans sa volumineuse histoire de Tournai, où l'on trouve des renseignements de toute nature et de toute valeur, qualifie Boutillier de *conseiller pensionnaire de la ville de Tournai*, en 1383. Nous n'avons trouvé nulle part la justification de cette dernière qualité, et comme il est certain que Boutillier n'a jamais quitté Tournai pour aller siéger au Parlement de Paris, nous croyons être parfaitement en droit de dire que le titre de conseiller du roi était purement honorifique.

La date de la naissance de Boutillier est inconnue. Laferrière dit qu'il fit son testament en 1402, à l'âge de cinquante-huit ans environ. Alb. Allard affirme tout simplement qu'il naquit en 1344. Paquot dit qu'il semble résulter de son testament, daté du 16 septembre 1402, qu'il mourut à trente-deux ans; enfin, Dinaux, qui le dit issu d'une noble famille originaire d'Artois qui a fourni plus d'un

trouvère, affirme sans aucune preuve qu'il naquit vers 1340, à Mortagne. Cette dernière date nous paraît néanmoins la plus vraisemblable, car ce fut vers 1373 que Boutillier devint lieutenant du bailli de Vermandois, et l'importance relative de cette charge doit faire supposer qu'on n'y arrivait qu'à un certain âge. Il est probable, certain même, qu'il a pratiqué pendant quelque temps comme avocat avant de devenir magistrat; la *Somme rurale* contient, en effet, de nombreuses citations d'arrêts dont la date remonte jusqu'en 1322, et l'on a fait, au sujet de ces citations, une remarque très judicieuse, c'est que les arrêts de la première moitié du XIVe siècle sont accompagnés d'une brève annotation latine, tandis que les décisions postérieures à 1370, recueillies de première main par Boutillier, sont citées en français, souvent même avec des mentions qui prouvent que c'est sa propre jurisprudence qu'il cite. C'est, en effet, en 1370 environ qu'il faut placer l'entrée en charge de Boutillier. En 1372, d'après un document des archives nationales, il était déjà lieutenant du bailli du Vermandois, ce qui était une charge considérable à cette époque. Le bailliage de Vermandois, dont le siège était à Saint-Quentin, avait été institué en 1264 par saint Louis. C'était un des quatre grands bailliages royaux institués pour juger des cas privilégiés. Boutillier avait encore la même qualité, et, en outre, celle de garde des bailliages de Tournaisis et Mortagne au siège de Maire, au mois d'août 1380; mais, le 20 décembre 1380, il n'a plus que cette dernière. En 1383, il porte de nouveau la qualité de lieutenant du bailli du Vermandois, et deux actes de cette année que nous avons retrouvés prouvent que sa nomination était toute récente. L'un est un accord du 13 juin 1383, dans lequel il est dit que le lieutenant du Vermandois est *apprésant* Jehan Boutillier, et l'autre est l'acte de ravestissement passé le 9 avril 1383, veille du jour de Pâques, dans lequel Boutillier lui-même se qualifie de : *adprésant* lieutenant de Mgr le bailli du Vermandois. Un accord du 26 novembre 1384 le qualifie ainsi : *jadis lieutenant du bailli du Vermandois au siège de Maire et pour lors bailli de Tournesis*. Il ne conserva point cette dernière qualité, et tous les actes qui le concernent, depuis 1387 jusqu'à sa mort, en 1395, lui donnent la qualité de *lieutenant du bailli de Tournai, Tournesis, Mortagne, Saint-Amand et appartenances*. Quelle fut la cause de toutes ces évolutions? Nous n'avons que des conjectures à cet égard, mais elles sont basées sur des documents historiques incontestables.

La ville de Tournai sut conquérir de bonne heure ses libertés bourgeoises. Dès 1059, Baudouin de Mons lui avait, dit-on, octroyé une charte d'affranchissement, et en 1211, quelques mois avant la bataille de Bouvines qui éteignit à Tournai la souveraineté des comtes de Flandre, le roi Philippe-Auguste lui avait accordé une charte nouvelle qui résumait, renouvelait et sanctionnait toutes ses franchises. Les magistrats de la ville surent toujours maintenir leurs privilèges avec autant d'énergie que de dignité, et l'on trouve de nombreuses traces de leurs conflits avec les évêques et les baillis royaux. Avant 1383, la ville de Tournai se gouvernait par elle-même. Le Tournaisis avait un bailli royal dont le siège était à Maire. Ce bailliage ressortissait au bailli du Vermandois. Celui-ci ne pouvait connaître que des cas privilégiés, c'est-à-dire des cas ecclésiastiques et des appels des justices seigneuriales seulement. Il ne pouvait connaître des appels des juges des cités érigées en communes. Peu à peu, cependant, il s'était attribué les matières d'appel pour la ville de Tournai et il s'efforçait même d'y exercer la juridiction immédiate, sous le prétexte spécieux que c'étaient toujours des cas privilégiés. Le 20 juin 1383, Charles VI fit un acte d'autorité qui devait devenir la source de bien des conflits. Il détacha du bailliage du Vermandois, et érigea en bailliage royal Tournai, le Tournaisis, Mortagne, Saint-Amand et soixante-quinze terres à clocher, avec les attributions qu'avait eues jusque-là le bailli

du Vermandois. La juridiction du nouveau bailliage comprenait, suivant l'article 5 de la charte : « Toutes les causes, « soit du Tournesis, soit de la châtel- « lenie de Mortagne, qui étaient ventil- « lées par-devant le bailli du Verman- « dois ou le bailli de Tournaisis au siège « de Maire, et dont ils connaissaient « tant au cas ordinaire qu'au cas d'ap- « pel, de ressort, de souveraineté et « droit royal ». Le nouveau siège avait ainsi une juridiction extrêmement étendue, et les privilèges de la ville de Tournai, ces privilèges que le roi se plaît à rappeler dans le préambule de la charte, semblaient singulièrement menacés. L'événement ne tarda pas à le prouver, et les historiens rapportent les débats et les contestations qui surgirent à tout moment entre le magistrat de la ville et le bailliage royal. Ce fut, depuis Philippe le Bel, le système des rois de France de ruiner la féodalité en détruisant les justices locales. L'appel et l'évocation des causes étaient les moyens tout indiqués pour énerver la justice des feudataires, et l'on vit bientôt les gens du bailliage empiéter à tout instant sur les attributions des magistrats de la ville. Chotin écrit : « Il y avait à peine « six ans qu'existait le nouveau bail- « liage, que s'étant emparé de toute la « juridiction des prévôts-jurés, mayeurs, « échevins, il porta le trouble et la dis- « corde dans la ville par une foule de « procès et de conflits de juridiction. « Les consaux adressèrent secrètement « au roi (26 mars 1388) les plus éner- « giques remontrances à ce sujet », et après de longues négociations, intervint, le 18 mai 1389, une nouvelle charte, par laquelle Charles VI transféra le siège du bailliage à Mortagne et lui enleva le droit de connaître de l'appel des décisions des prévôts et jurés. L'ancien bailli du Vermandois, Tristan du Bois, était devenu le titulaire du nouveau bailliage, et Boutillier est qualifié de lieutenant du bailli de Tournai, Tournaisis, etc., dans tous les actes, depuis 1386 jusqu'en 1395, que nous avons pu consulter. Nous ignorons la part qu'il prit aux conflits sans cesse renaissants, mais, selon toute apparence, il ne laissa pas péricliter les droits du roi, car la *Somme rurale* témoigne en plus d'un endroit d'un véritable culte pour le pouvoir royal.

Boutillier épousa, avant 1383, Marie de Haluin, fille de messire Jacques de Haluin, seigneur de Cantin et de le Bourde, qui appartenait, sinon à la très ancienne famille de Haluin, connue à Tournai dès le XIIe siècle, du moins à une famille noble, celle des écuyers et chevaliers de Haluin. Boutillier et sa femme avaient chacun une certaine fortune. Nous voyons, en effet, par un acte de ravestissement du 9 avril 1383, qu'ils se firent donation mutuelle de tous les biens meubles et immeubles qu'ils possédaient dans l'échevinage de Saint-Brice. Ils restèrent plusieurs années sans enfants, car le testament du 5 mars 1387, par lequel Jehan Boutillier faisait ses dispositions dernières, contenait confirmation du ravestissement de 1383. Mais nous savons, par son testament du 16 septembre 1395, qu'à cette époque voisine de sa mort, il avait deux enfants en vie, Jacques et Isabelle, et qu'il avait perdu une petite fille en bas âge, nommée Péronne. Le décès de Boutillier peut être fixé avec certitude entre le 16 septembre 1395 et le 24 janvier suivant. Une pièce authentique de cette dernière date fait mention de son décès. Nous ne savons rien d'absolument certain sur la composition de la fortune de Boutillier à l'époque de son décès. Son testament du 16 septembre 1395 contient une disposition par laquelle il lègue à son fils Jacques « toutes « mes armures, mes livres, mon meil- « leur cheval comme à noble homme « doit appartenir », et un biographe a pris texte de cette disposition pour affirmer que Boutillier avait passé sa jeunesse dans des exercices guerriers. Ce n'est évidemment là qu'une conjecture. Le même testament dispose encore comme suit, au profit de Jacques Boutillier : « Item ait encores devant part toute « l'artillerie et harnas de défense qui est « en ma *porte au ploich* et icelle porte « avec l'estable des chevaulx emprès

« d'icelle »... Quelle est cette *porte au ploich?* Il y a près de Tournai, à Obigies, un ancien fief qui porte le nom *du Plouy*. Mais il nous a été impossible de le rattacher à Boutillier. Citons encore, parmi les points à élucider, qu'il résulte des comptes de la ville de Tournai pour 1396, qu'il y a eu procès au Parlement de Paris sur le testament du 16 septembre 1395 et qu'un envoyé de la ville a été chargé, au mois d'avril 1396, d'aller porter certains mémoires au conseil du Parlement concernant ce procès. Le malheur a voulu que justement le registre des séances du conseil de cette période fasse défaut dans la riche collection des archives du Parlement de Paris. La veuve de Boutillier lui survécut de longues années et ne tarda point à convoler en secondes noces avec Jehan de Moriaumez, auquel elle survécut également. Elle mourut le 21 août 1423, laissant de son premier mariage un fils et une fille, et du second une fille, Marie de Moriaumez. Jacques ou Jaquemart Boutillier épousa, le 30 avril 1432, Marie de Hertaing, et le 12 janvier 1434, ils se ravestirent, étant sans postérité. Jacques mourut le premier, sans enfants. Sa veuve disposa, par donation testamentaire de 1473, de tous ses biens au profit de Béatrice Gosserie, veuve de feu Gabriel David.

Il nous reste à dire quelques mots de la personne et de l'œuvre de Boutillier: « Boutillier », écrit A. Rivier, dans *Patria belgica*, « Boutillier paraît avoir « été, non seulement un savant homme, « malgré sa ruralité, mais encore un « homme de bien, un juge intègre. « *Droit*, dit-il, est faire justice aussi « bien au petit qu'au grand, et à l'étran- « ger qu'au connu, et doit avoir le juge « en tout jugement Dieu devant ses « yeux, afin que plus craigne Dieu que « l'homme ». Nous ne pouvons que nous rallier à cette appréciation, car la *Somme rurale* abonde en traits où percent la bonhomie et l'esprit de justice équitable et douce qui animaient l'auteur. Nous citerons, entre cent autres, ses recommandations de miséricorde dans l'application des peines, ses observations sur l'emprisonnement des femmes et la justification doucement railleuse qu'il donne de l'incapacité pour les femmes de remplir les fonctions de juge. Comme bailli royal, Boutillier avait une haute idée de ses fonctions et de l'indépendance du pouvoir civil. On en trouvera une preuve curieuse pour l'époque dans l'attitude énergique qu'il recommande vis-à-vis de la juridiction des évêques en matière de privilèges des clercs lais. Comme juriste, Boutillier a donné des preuves nombreuses de véritable sens juridique, et l'étude de son œuvre montrerait que ce n'était pas seulement un homme de bien, mais un jurisconsulte habile et sagace.

On s'est quelque peu étonné du titre de l'ouvrage de Boutillier. La *Somme rurale!* La *Somme*, on le comprend; il s'agit d'un sommaire, d'un résumé. Les principes de chaque matière sont sommairement et très bien exposés. *Non immerito quidem hæc* SUMMA *appellata est utpote quæ de omnibus* SUMMATIM *et optime tractat.* Telle est l'explication de Denis Godefroy, auteur de la préface de l'édition publiée en 1603 par Charondas, et il n'y en a point d'autre. Mais que signifie cette épithète de *rurale?* D'après Dupin, il est probable que Boutillier l'a donnée à sa *Somme*, parce qu'il l'a composée à la campagne, dans le temps des vacances. Cette explication ne nous satisfait point, et nous préférons celle de Laferrière, qui dit qu'à cette époque seigneurs et vassaux, nobles, et roturiers, vivaient *ruralement*, c'est-à-dire soumis à la coutume. Or, c'est du droit coutumier que l'auteur veut s'occuper principalement. *Somme rurale* serait donc synonyme de *Somme civile ou coutumière.* Tel est bien, d'ailleurs, le sens que Boutillier lui-même attachait au mot *rural*, ainsi qu'il résulte de plusieurs passages de son livre. Cette œuvre doit être appréciée en se reportant à l'époque où elle a été composée. Elle nous représente le fruit du travail de toute la vie de l'auteur; car il y ajoutait sans cesse, mentionnant tous les cas intéressants de sa pratique locale et souvent l'issue définitive, devant le Parlement de Paris, des procès qu'il avait jugés en

premier ressort. Nous avons trouvé la preuve qu'il y travaillait encore après 1387, car il mentionne le procès qui surgit à propos du testament de Jehan Bon Enfant, bourgeois de Tournai, qu'il avait lui-même désigné en 1387 comme un de ses exécuteurs testamentaires. Un livre pareil était un trésor pour l'époque, et il ne tarda point à se répandre. Dans le testament d'Enguérant Le Fèvre, clerc de l'échevinage de Tournai, rédigé le 12 avril 1412, avant Pâques, et empris le 27 du même mois, nous trouvons la disposition suivante : « Item, je donne « à Léon Danquasne avecq lequel je « demeure à présent mon livre que j'ay « fait et fait faire, qui est contre-escript « contre le livre que fist Jehan Boutillier « faisant mention des stilles, usages et « coustumes du païs, lequel est en la « maison Huchon de Lannoy qui le me « aydoit à colacyer ». Ainsi, moins de dix-sept ans après la mort de l'auteur, son œuvre était déjà répandue par la copie, et les praticiens y ajoutaient des notes pour leur usage personnel. Aussi voit-on souvent la mention du livre de Boutillier dans les comptes d'exécutions testamentaires des bourgeois riches, au XVe siècle, tels que celui de sire Philippe Tanart (8 février 1464), où l'ouvrage est coté 44 sols tournois, et celui de Simon Savary (24 juillet 1480), où il est coté 20 sols tournois. La Bibliothèque nationale de Paris en possède deux exemplaires manuscrits précieux. Le premier est une copie sur papier, sauf les deux premiers feuillets, qui sont sur parchemin, faite en 1460, pour le seigneur de Neuchastel et du Chastel sur Moselle, maréchal de Bourgogne. Cette copie a appartenu au président Bouhier. L'autre est une magnifique copie sur parchemin, faite en 1471 par Jehan Paradis pour Jean de Bruges, seigneur de Gruthuyse. Ce beau manuscrit, relié en deux volumes, se trouvait vraisemblablement dans l'hôtel que le seigneur de Gruthuyse possédait à Abbeville et qu'il vendit à Louis XI avec tout ce qu'il contenait. Le manuscrit qui servit à faire la première édition imprimée, fut commencé par ordre du bailli d'Amiens, le 13 juin 1459, et fini le 22 juillet 1460. Tel est le renseignement que donne Colard Mansion dans la courte préface qu'il mit en tête de la première édition, imprimée en 1479. Depuis cette époque, les éditions et bientôt les traductions en néerlandais se succédèrent. La dernière édition française citée dans l'excellente bibliographie de la *Bibliotheca belgica*, est de Lyon, 1621.

Il faut, disions-nous, se reporter à l'époque de Boutillier pour bien comprendre la valeur considérable de son œuvre. Elle renferme le droit coutumier et canonique en vigueur dans la France coutumière et dans les parties du pays qui ressortissaient au Parlement de Paris. Il ne faut pas exiger de Boutillier ce qu'on demande aux livres de notre époque : une méthode rigoureuse et un plan nettement tracé. On n'aperçoit point de liaison suivie entre les divers chapitres, et l'on voit souvent se succéder les matières les plus hétérogènes, sans que l'auteur prenne la peine d'en expliquer la succession ; ou s'il le fait, c'est à l'aide de transitions bien naïves, comme au livre II, titre 15, qui suit la matière de l'appel des sentences : « Après avoir parlé « des appels, « dit-il, « il est nécessaire « de parler d'autres matières, et puisque « les appels frivoles donnent lieu à des « amendes, nous allons parler du fisc » ; mais, à peine ce chapitre terminé, il se met à parler des marchands et du commerce, pour tomber immédiatement après sur les entreprises faites sur la chose publique, etc. On conçoit que les répétitions soient fréquentes avec un pareil système, et l'auteur lui-même s'en est aperçu, notamment au livre II, titre 37, où il parle de la stipulation, matière qu'il a déjà traitée au livre Ier, titres 42 et 101. Mais il ne s'en émeut guère, et, avec sa bonhomie habituelle, il se borne à dire : « Item, nonobstant « que stipulation est notée au premier « livre, et en plusieurs lieux où j'ay « traicté des stipulations, encore en « veux plus pleinement parler que je « n'ay fait ». Mais ces petits détails n'enlèvent rien à la valeur de l'œuvre, qui a été, pendant plusieurs siècles, le manuel

obligé de tous les juges, le *compendium* le plus estimé de la pratique à une époque où les coutumes n'étaient ni rédigées ni décrétées.

O. de Meulenaere.

Archives de Paris, Bruxelles, Tournai. — O. de Meulenaere, *Documents inédits pour servir à la biographie de Jehan Boutillier* (*Bulletins de la Comm. royale d'histoire*, t. XVII, n° 3, 4e série). — Id., *Jehan Boutillier, esquisse biographique* (*Nouv. Revue hist. du droit*, 1891, p. 18-35). — Pour la bibliographie de la S. R., voir Th.-J.-I. Arnold, R. Vanden Berghe et Ferd. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, B. 125 à 148. — A. Paillard de Saint-Aiglan, *Notice sur Jean B.* (*Bibl. de l'école des chartes*, 2e série, t. IV, p. 89 et s.). — A. Chevalier, *Répertoire des sources histor. du moyen âge* (1877), col. 341, et les sources citées dans ces divers travaux.

LE BOUTELLIER (*Colart*), trouvère artésien, florissait au XIIIe siècle. Fauchet et Laborde conjecturent qu'il appartenait à la famille des Boutillier de Senlis; c'est une simple hypothèse que ne confirme aucune preuve. Arthur Dinaux prétend que notre trouvère était issu d'une noble famille de l'Artois, que devait bientôt illustrer le jurisconsulte Jean Boutillier. A l'appui de son opinion, il signale le rapport qui existe entre les armoiries des deux auteurs. L'initiale des chansons manuscrites de Colart montre, en effet, qu'il portait de gueules, à trois flacons à double ventre d'or. Or, sur le sceau d'un procès-verbal passé à Tournai, en 1390, devant Jean Boutillier, nous voyons que l'écu du célèbre auteur de la *Somme rurale* était écartelé en sautoir aux quatre bouteilles au large ventre. Mais Dinaux n'a point remarqué que c'étaient là des armes parlantes, et que l'analogie des armoiries perdait ainsi toute son importance. Quoi qu'il en soit, la nationalité de Colart Le Boutellier est suffisamment attestée par les envois de ses chansons à Rognon de Sapignai, à Jean de Neuville, à Philippot Verdière, à Jean Bretel, et par ses jeux-partis avec Guillaume Le Vinier. Ces trois derniers étaient bourgeois d'Arras; quant à Sapignai ou Sapignies et Neuville, ce sont deux villages situés entre Bapaume et Arras. Ses rapports avec ces trouvères, ainsi que la dédicace que Gilebert de Berneville lui fit de plusieurs de ses chansons, nous prouvent, en même temps, que Colart fut leur contemporain aussi bien que leur compatriote. Trouvère très fécond, il s'est essayé dans divers genres, la chanson, la pastourelle, le jeu-parti, et il n'a pas été sans rencontrer parfois d'heureuses inspirations. Un de ses jeux-partis, retrouvé par Adalbert Keller dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, roule sur cette question : Qu'y a-t-il de plus difficile ou pour l'amant de faire l'aveu de sa passion, ou pour la dame d'accueillir de bonne grâce cette déclaration? Dans une autre pièce, adressée à Jean Bretel, il constate mélancoliquement qu'on n'aime plus, de son temps, comme on aimait jadis :

Par coi valoit cist siecles tant
A nos ancissors qui mort sunt?
Par amour où erent manant.
Est-ele morte avec eux dont?
Nennil : ès fins cuers se repont,
Mais pou en est en vie...

Les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont compté jusqu'à treize chansons de Colart Le Boutellier. Arthur Dinaux en avait publié dix dans ses *Trouvères Artésiens*, mais la troisième est seulement adressée à Colart, et doit être restituée à Jean de Neuville, son véritable auteur. Un manuscrit donne, sous le nom de Colart, deux jeux-partis proposés l'un par Michel à Robert de Béthune, l'autre par Colart à Mahieu de Gand; mais il s'agit probablement ici de Colart Le Changeur. Ce dernier, compatriote et contemporain de Colart Le Boutellier, avec qui il ne doit pas être confondu, est l'auteur de divers jeux-partis proposés ou soutenus contre Sandras, Jean de Tournai, Jean d'Estruen et Mahieu de Gand.

Paul Bergmans.

Arthur Dinaux, *les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis* (1839), p. 287. — Arthur Dinaux, *les Trouvères Artésiens* (1843), p. 131-145. — Adalbert Keller, *Romvart*. Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italiänischen Bibliotheken (1844), p. 385. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 545-546.

LEBOUTTE (*Jean-François-Nicolas*), homme de guerre, né à Liège, le 6 décembre 1784, entra au service de France comme grenadier d'élite de la garde impériale, le 10 septembre 1804. Après avoir franchi tous les grades inférieurs,

il fut nommé lieutenant au 145e de ligne, en mars 1813, capitaine en mai de la même année, et obtint sa démission honorable en juin 1816. Il avait assisté aux campagnes de 1805, 1806 et 1807 en Allemagne, 1808 en Espagne, 1809 en Autriche, 1810 et 1811 en Espagne, 1812 en Russie, 1813 et 1814 en France, et 1819 en Belgique. Il fut blessé à Eylau, à Essling et à Krasnoë. Admis en 1818, avec son grade de capitaine, dans l'armée des Pays-Bas, Leboutte passa au service de la Belgique en qualité de lieutenant-colonel, le 23 octobre 1830, et fut nommé colonel commandant le 4e régiment de ligne, le 11 mai 1831. Il fut blessé d'un coup de mitraille et eut un cheval tué sous lui, à la bataille de Louvain, le 12 août 1831. Il fut nommé aide de camp honoraire du roi, le 22 septembre de la même année; général-major commandant la province de la Flandre orientale, en 1841, et commandant de la 2e brigade de la 1re division d'infanterie, en 1845. Le général-major Leboutte obtint sa retraite le 15 avril 1847, et reçut le brevet de lieutenant-général honoraire, le 20 janvier 1856. Il mourut à Liège, le 27 février 1867. Il était commandeur de l'ordre de Léopold, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de fer, de la Croix commémorative et de la médaille de Sainte-Hélène.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1868.

LEBROCQUY (*Pierre*), journaliste, professeur, né à Gand, le 1er février 1797, mort à Nivelles, le 4 février 1864. Il fit ses études au collège de Roulers, puis à celui de Gand, révélant de brillantes aptitudes pour les langues et la littérature. C'est pendant qu'il était élève de ce dernier établissement qu'il écrivit, avec deux de ses camarades, H. Metdepenningen et A. Van Lokeren, une petite nouvelle, *les Amours d'Hylas* (1816), où se trouve racontée une singulière mystification dont avait été l'objet un autre de ses condisciples, J.-F. Lemaire, qui fut, depuis, professeur de mathématiques. Les parents de Lebrocquy le destinaient au barreau; mais, poussé par une nature vive et militante, il ne put s'assujettir à l'étude aride des textes. Il se jeta dans la presse, où il débuta par les emplois les plus infimes, ceux de correcteur et de traducteur, pour s'élever jusqu'à celui de rédacteur en chef. Après avoir fait ses premières armes dans le *Letter- en staatkundig dagblad* de Gand (1820), il entra, en 1821, au *Journal de Gand*, où il fit la connaissance de Charles Froment, qui fut son véritable professeur de littérature, comme il le dit dans ses intéressants *Souvenirs d'un ex-journaliste*. Lebrocquy suivit le publiciste français à Bruxelles, au *Courrier des Pays-Bas*, qui avait remplacé *le Vrai libéral*, puis à *la Sentinelle*. Etant au *Courrier*, il fut impliqué dans un procès qui jette un triste jour sur la situation de la presse en Belgique sous le régime hollandais : « *Le Belge* », dit-il, « avait publié une « correspondance d'Amsterdam qui, en « substance, portait ceci : Un mendiant « idiot, aimé du peuple, avait voulu forcer un passage gardé par une sentinelle et avait été tué par elle. Le « peuple avait pris fait et cause pour « son favori et s'était mis à maltraiter « la sentinelle; il y avait eu des troubles, mais promptement apaisés, grâce « aux mesures vigoureuses à la fois et « sages de la garnison. Il n'y avait pas « eu d'effusion de sang. Cette correspondance avait été attaquée en calomnie « par l'état-major de la garnison d'Amsterdam. *Le Belge* fut traduit devant le « tribunal correctionnel, avec *le Journal de la Belgique* et *le Courrier*, qui avaient « reproduit son article. Or, il se trouvait qu'il n'y avait pas un mot de vrai « dans cette nouvelle. C'était le fils du « correspondant du *Belge*, enfant de seize « ans, qui s'était amusé à l'écrire au bas « d'une cote de fonds; le gamin avait « pris sous sa casquette tout ce joli petit « drame. Il devenait difficile de trouver « matière à un procès en calomnie dans « ce fait imaginaire; on ne comprenait « pas surtout que le calomnié pût être « l'état-major d'Amsterdam, dont on « avait loué la conduite. Eh bien! nous

« fûmes tous condamnés : non seulement « l'adolescent, auteur de la bourde, mais « *le Belge*, dont la bonne foi était évi- « dente, mais *le Journal de la Belgique* « et *le Courrier*, dont la responsabilité à « tous deux devait être couverte par celle « du *Belge;* et non seulement *le Courrier* « dans la personne de son éditeur, mais « aussi dans celle de son rédacteur, de « moi, qui n'avais fait qu'écrire la for- « mule banale : *On lit dans un journal de « cette ville* ».

En 1825, Lebrocquy revint à Gand; il reprit ses études de droit, qu'il avait commencées quelque temps auparavant, et il les acheva. Il donna des répétitions de droit et composa même pour certains de ses élèves des thèses latines : « En « fabriquant ainsi des dissertations inau- « gurales, » nous raconte-t-il lui-même, « j'aidai à faire plus de soixante avocats. « Pour plusieurs, je mettais par écrit le « pour et le contre de ce qu'on appelait « les *positiones;* le *doctorandus*, avec ses « compères, apprenait cela par cœur, et « il était proclamé *summa cum laude*. De « tout quoi je faisais mention dans une « notice insérée au journal. Plus d'un « membre du barreau belge me doit, je « puis le dire, sa réputation naissante ». En 1828, il rentra au *Journal de Gand*, qui fut acheté par le gouvernement hollandais; mais il dut bientôt le quitter, à la suite de difficultés amenées par une ode de Froment contre don Miguel, qui était la bête noire du libéralisme européen. Lebrocquy fut alors appelé au *National*, dont Guillaume avait confié la direction au trop célèbre Libri-Bagnano; et cette collaboration ne fut pas sans lui faire encourir une partie de la réprobation dont était frappé l'ancien forçat.

Sur ces entrefaites, éclata la révolution. Lebrocquy retourna à Gand, qui était le centre de la résistance orangiste, et il devint un des chefs de l'opposition. La situation n'était pas sans dangers, surtout au moment du pillage des ateliers du *Messager* qui avait succédé au *Journal de Gand*. Le surlendemain du 5 février 1831, ce fut Lebrocquy qui écrivit le premier numéro du *Messager*, sur les ruines mêmes de l'atelier saccagé, et il continua, pendant environ deux mois, à rédiger seul ce journal, jusqu'à ce que la colère des patriotes vint le forcer de s'enfuir à Lille, où se trouvait déjà le gros de la petite armée orangiste. Mais les chefs ne soutinrent pas leur courageux tirailleur; si bien que celui-ci finit par les abandonner, eux et leur organe. Après avoir vainement essayé de se faire une clientèle au barreau de Gand, il se rendit à Anvers, espérant y exercer plus fructueusement sa profession, en même temps que pour y diriger le *Journal du commerce* (1832-1838). En trois mois, le nombre des abonnés fut triplé. Mais la cause orangiste était perdue, et ses plus ardents partisans sentaient l'inutilité de leurs efforts. La décadence du *Journal du commerce* obligea bientôt Lebrocquy de retourner à Gand, où, sur les instances réitérées de ses anciens amis, il consentit à remplacer Michel de Brialmont comme rédacteur du *Messager*. Là aussi l'orangisme faiblissait : « La cause orangiste », dit Guillaume Lebrocquy, dans la notice qu'il a consacrée à son père, « la cause orangiste « commençait à ressembler à un crime « de lèse-majesté. Il fallait autant de foi « que d'audace pour la défendre encore « ouvertement. Pamphlets, chansons, « coups de main, banquets, conciliabu- « les, meetings,... rien ne fut négligé. « Lebrocquy paya son large tribut à la « dette hollandaise. Il fut un moment « l'idole du peuple dont il avait réussi « à se faire comprendre au moyen de ses « couplets satiriques. Il en reste tout un « recueil imprimé sous le titre de *Dulle « Griete* (Marguerite l'Enragée). On « chantait les refrains de Lebrocquy, « qu'on appelait *Pirke*,—abréviatif fla- « mand de son nom de Pierre, — sur « les places publiques, dans les rues, « partout... Les orangistes voyaient « leurs rangs s'éclaircir tous les jours. « Le pouvoir nouveau ralliait insensi- « blement les dissidents, et les faits « étaient plus forts que la théorie. Il fal- « lait frapper un grand coup. *Le Messager* « n'était pas assez franc dans ses allures; « ses éditeurs hésitaient. Il fallait un « organe avoué du parti, et un homme

« pour représenter l'un et l'autre. Une « société se constitua : Lebrocquy y « prêta son nom et sa plume, et il fonda « *le Réveil de Gand*. C'était le chant du « cygne des orangistes. Les ardeurs se « calmèrent, les dévouements se refroi- « dirent, l'argent manqua tout à fait. « *Le Réveil de Gand* tomba, sans avoir « réveillé personne que les créanciers « du journal ; et Lebrocquy se vit im- « pliqué dans une faillite ruineuse, dont « il subit le contre coup financier jus- « qu'à la fin de sa vie. On était en 1840. « Les orangistes du *Messager* étaient « devenus opposition religieuse ; ils fu- « rent les pères des libéraux. Lebrocquy, « depuis longtemps, ne marchait plus à « l'unisson avec eux. La loyauté de son « caractère lui avait montré beaucoup « d'intrigues d'intérêt, là où il ne devait « être question que de principes. Il s'in- « clina, pour son compte, devant les « faits accomplis, garda ses convictions, « et se sépara de ses anciens amis et « patrons. *Inde iræ*. C'est à cette occa- « sion qu'il publia les *Souvenirs d'un « ex-journaliste*, ses mémoires et sa jus- « tification (1842) ».

Dès lors, une nouvelle destinée s'ouvrit pour Lebrocquy. Il alla s'établir à Bruxelles, et, en même temps qu'il collaborait à *l'Observateur*, il écrivit dans cette ville son important ouvrage : *Analogies linguistiques. Du flamand avec les autres idiomes d'origine teutonique* (1845), ainsi que sa traduction d'*Ambiorix*, œuvre du poète néerlandais J. Nolet de Brauwere van Steeland (1846). Avec J.-Fr. Willems, Ch. Ledeganck, Pr. Van Duyse, Lebrocquy fut un des fondateurs du mouvement flamand. Il voulut démontrer la richesse et la beauté en même temps que l'utilité de la langue néerlandaise, et il prouva, par ses *Analogies linguistiques*, la légitimité des droits des flamingants. Les *Analogies* constituent un ouvrage remarquable, et qui doit conserver le nom de l'auteur ; outre que c'est le premier traité de philologie germanique comparée paru en Belgique, il avait encore le mérite d'essayer de répandre le goût et la culture des langues germaniques, et de montrer que c'est par le néerlandais, et non par le français, qu'il convient d'apprendre l'allemand et l'anglais aux écoliers belges. Ce principe a été officiellement reconnu et mis en pratique par la loi de 1885. Lebrocquy appréciait, d'ailleurs, fort justement lui-même son livre dans son introduction : « La tâche que nous entre- « prenons », disait-il, « est vaste, trop « vaste même pour une érudition philo- « logique aussi bornée que la nôtre. Bien « des détails nécessaires manqueront à « notre ouvrage ; nous faillirons, nous le « craignons sérieusement, dans le dé- « veloppement de beaucoup d'autres ; « toutefois, nous espérons réussir à faire « entrevoir du moins l'importance et « l'utilité de l'idée pratique que nous « cherchons à populariser. Le premier « parmi les Belges, nous serons entré « dans une route ardue : nous n'y aurons « pas marché bien loin ; mais un jour, « peut-être, des compatriotes plus sa- « vants et plus habiles, attirés par notre « exemple, y descendront à leur tour et « la parcourront et l'exploreront tout « entière. Alors l'essai que nous avons « tenté pourra être dans ses résultats ce « qu'il n'est encore que dans son but : « une œuvre éminemment nationale et « toute civilisatrice ».

Sylvain Vande Weyer, qui venait d'être nommé ministre de l'intérieur, confia à Lebrocquy, à l'université de Gand, un cours de littérature germanique, qu'il fit pendant trois ans. Il dirigea ensuite, de 1848 à 1851, *la Patrie* de Bruges, pour terminer sa carrière comme professeur au collège communal et à l'école normale de Nivelles (1852-1862). C'est ainsi qu'il acheva dans la retraite et l'obscurité une vie qui avait été si accidentée. Dégoûté des ennuis de la vie publique, il n'écrivit plus et se replia sur lui-même, « satisfait », dit son fils, « d'une existence aussi modeste que « laborieuse ». Lebrocquy a exprimé ces sentiments dans quelques poésies qui datent de cette époque, et dans lesquelles il chante le bonheur du *Coin du feu :*

Du coin du feu la paix est souveraine :
Là vit l'amour et l'amitié, sa sœur ;
Du coin du feu l'atmosphère est sereine,
Au coin du feu réside le bonheur.

Dans une autre pièce, il dit encore, après avoir fait le récit de sa vie :

> Le bonheur suit un sentier plus tranquille,
> Et, si jamais il habite ici-bas,
> Un foyer calme est son unique asile :
> Ecoutez-moi, mais ne m'imitez pas.

Voici la liste complète de ses œuvres : 1. *Optimo ac eruditissimo viro Nicolao Lambilot, collegii regii Gandavensis gymnasiarchæ, necnon eloquentiæ professori, festum patroni diem celebranti.* Gand, J.-N. Houdin, 1815; in-8°. Ode en vers latins. — 2. *Le Triomphe des arts.* Gand, 1816; in-4°. Couplets mis en musique par De Volder et chantés au banquet donné par la Société royale des beaux-arts et de littérature, à l'occasion de la distribution solennelle des prix proposés au concours de 1816. — 3. *Les Amours d'Hylas. Nouvelle gantoise, dédiée aux belles.* Gand, *au Temple de Momus*, 1816; in-8°. — 4. *L'Amour et l'Hymen.* Gand, A.-B. Steven, 1821; in-8°. Couplets écrits à l'occasion du mariage de Jean-Henri Lebrocquy, avec Marie d'Hayere. — 5. *Het Hondekot.* Gand, 1831; in-4°. Chanson politique contre la Société littéraire de Gand, dite plus tard le Club. — 6. *Etrennes poétiques aux fidèles.* Gand, D. Duvivier, 1834; in-12. Recueil de poésies orangistes, en collaboration avec Ch. Froment. — 7. *Les 5 et 6 avril*, poème. Anvers, E. Delrue, 1835; in-16. — 8. *Fleurs d'oranger.* Gand, Van Loocke, 1838; in-16. Second recueil de poésies orangistes, en collaboration avec Ch. Froment. — 9. *Liedeken gezongen op het feestmaal gegeven in de Societeyt van St.-Jooris.* Gand, 1838; in-8°. — 10. *De Dulle Griete. Vlaemsche liedekens op den tyd, door eenen waren volksvriend.* Gand, F.-C. Backeljau, 1839; in-12. — 11. *Souvenirs d'un ex-journaliste*, 1820-1841. Bruxelles, J. Géruzet, 1842; in-18. — 12. *La Grande Question de l'orthographe flamande réduite à de petites proportions.* Bruxelles, Hauman et Cie, 1844; in-8°. — 13. *Analogies linguistiques. Du flamand dans ses rapports avec les autres idiomes d'origine teutonique.* Bruxelles, A. Van Dale, 1845; in-8°. — 14. *Ambiorix, dichtstuk door Dr Nolet de Brauwere van Steeland.* Tweede uitgave. *Ambiorix*, poème, traduit du flamand. Bruxelles, Delevingne et Callewaert, 1846; in-8°. Texte néerlandais et traduction française en regard. — 15. *Les Vrais Principes de l'architecture ogivale ou chrétienne, avec des remarques sur leur renaissance au temps actuel. Remanié et développé d'après le texte anglais de A.-W. Pugin, par Th.-H. King, et traduit en français.* Bruges, Th.-H. King, 1850; in-4°. — 16. *De l'Enseignement des langues.* Bruxelles, Lelong, frères, 1852; in-8°. Discours prononcé à la distribution des prix du collège communal de Nivelles, le 28 août 1852. — 17. *En Arrière! Et Liberté, égalité, fraternité! Poésies badines, traduites du recueil flamand : Wit en zwart, de M. J. Nolet de Brauwere van Steeland.* Bruxelles, Delevingne et Callewaert, 1853; in-8°.

Paul Bergmans.

P. Lebrocquy, *Souvenirs d'un ex-journaliste* (1842). — *De Broederhand*, t. I (1845), p. 272-280 et 316-333. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (1858-1869), t. V et VI, *passim*. — *Revue trimestrielle*, t. XLIII (juillet 1864), p. 198-212 (notice de Guillaume Lebrocquy). — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 443.

LE BRON (*Nicolas*), en latin *Brontius*, jurisconsulte, poète, né à Douai (ancienne Flandre), au commencement du XVIe siècle. On ignore la date exacte de sa naissance ainsi que celle de sa mort. On a de lui les opuscules suivants : 1. *Libellus compendiariam, tum virtutis adipiscendæ, tum literarum parandarum rationem perdocens, etc.* Anvers, Simon Cock, 1541; in-8°. — 2. *Libellus de utilitate et harmonia artium, etc.* Anvers, Simon Cock, 1541; in-8°. — 3. *Carmen ad invictissimum Cæsarem Carolum, etc.* Anvers, Ant. des Gois, 1541; in-8°. Ce dernier petit poème, dit une note manuscrite de Van Hulthem, n'offre aucun intérêt et ne nous apprend rien.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*, t. XI.

LEBRUN (*Firmin*), écrivain humoriste, chef de division à l'administration des beaux-arts, sciences et lettres du ministère de l'intérieur, né à Mons, le 23 février 1802, décédé à Ixelles, le

22 mars 1875. Entraîné de bonne heure vers la carrière des lettres, il s'adonna d'abord au professorat. Dès l'âge de vingt et un ans, il fut régent de poésie et de mathématiques au collège de Chimay, plus tard régent de seconde et régent de rhétorique au collège de Soignies. Il quitta cette dernière charge, nous ne savons à la suite de quelles circonstances, pour entrer, en 1831, à l'administration de la sûreté publique, en qualité d'employé de deuxième classe. En 1833, il passa à l'administration centrale du ministère de la justice et, en 1840, au ministère de l'intérieur, où, dès son arrivée, il fut nommé chef de bureau. Elevé au grade de chef de division, le 1er mars 1859, il prit sa retraite comme tel, le 24 octobre 1868. Firmin Lebrun eut une jeunesse orageuse à l'université et dans la presse — où il fonda le *Méphistophélès* — suivie d'une vie monotone de fonctionnaire. Flâneur original, observateur par désœuvrement, frondeur par mauvaise humeur, faisant des vers latins contre ses professeurs, il fut lui-même un professeur instruit et un écrivain de bonne trempe. Pendant longtemps, il a fait partie des jurys d'examen de l'enseignement moyen. Le jour même de sa mort, il siégeait encore dans le comité de lecture institué au département de l'intérieur pour l'examen des ouvrages dramatiques en langue française. Il était chevalier de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur. Il a écrit : 1. *Flamands et Wallons, Esquisses contemporaines*. Bruxelles, Ad. Wahlen et Cie, 1841; 2 vol. in-18. — 2. *Esquisses bruxelloises*. Bruxelles, Lebègue et Sacré, 1843; in-16. — 3. *De Bruxelles à Paris* (14 *juin* 1846). Bruxelles, Th. Lesigne; br. in-16 de 16 pages. — 4. *Cistella musæ belgicæ faceta*. Bruxelles, Comptoir univ. d'imp. V. Devaux et Cie, 1869; in-12 de 32 pages. — 5. Sous les initiales Fm. Lb., Firmin Lebrun a donné dans la *Revue trimestrielle* différents articles de critique littéraire. On a encore de lui : 6. *Des inconvénients et des avantages d'une promenade à la vapeur*. — 7. *Le Cabinet d'histoire naturelle du musée de Bruxelles*. Ces deux articles sont des extraits de la *Revue belge*. Dans *Flamands et Wallons*, l'écrivain se fait remarquer par une originalité de bon aloi, tant dans la pensée que dans l'expression, par une heureuse et rare union de malice gouailleuse et de naturel parfait. Dans ses *Esquisses bruxelloises*, on reconnaît des feuilletons de journaux, des articles de revues; l'observation y est simple et juste, le style franc. *De Bruxelles à Paris* est une page spirituelle et chaude; on dirait, écrit Ch. Potvin, un hymne en prose au progrès des hommes et à la fraternisation des peuples. En somme, les œuvres de Firmin Lebrun sont d'un esprit mordant et fin, d'un bourgeois misanthrope qui observe tout avec une pointe de rire, de sarcasme ou de plainte.

Fréd. Alvin.

LE BRUN (*Martin*), écrivain religieux, né à Roisin (Hainaut), vers 1575, mort à Grammont, en 1656. Après avoir fait ses études de théologie à l'université de Douai, il obtint une prébende de chanoine à la collégiale de Sainte-Gudule, et devint, dans les premières années du XVIIe siècle, pasteur du petit village de Raulicourt ou Roucourt, situé entre Leuze et Péruwelz. Vers 1620, il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye de Saint-Adrien de Grammont, et y fut revêtu de la dignité abbatiale en 1626. C'est en cette qualité que lui est dédiée la *Vie et martyre de saint Adrien*, par Benoît Ruteau (Ath, Jean Maes, 1637; in-8°), ainsi que le recueil intitulé : *Rhetorum collegii S. Adriani poesis anagrammatica* (Anvers, Pierre Bellère, 1651; in-8°). Martin Le Brun a lui-même écrit une biographie de saint Adrien : *La Vie de saint Adrien et de sainte Nathalie, sa femme. En faveur de la confrérie dressée au village de Roucourt (domaine de Mon-Seigneur le prince d'Espinoy) à l'honneur de saint Adrien, le bras duquel est conservé et honoré en l'église dudict Roucourt*. Valenciennes, Jean Vervliet, 1617; in-8°. C'est un des

produits les plus rares des presses valenciennoises.

Paul Bergmans.

B. Ruteau, *la Vie et martyre de S. Adrien* (1637), dédicace. — A. Leroy et A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 2e série, t. V (1844), p. 229-230.

LE CARPENTIER (*Jean*), humaniste du XVIe siècle, ne nous est connu jusqu'ici que par la brève notice que Valère André, et Paquot à sa suite, lui ont consacrée. D'après le premier de ces biographes, Jean Le Carpentier, *Iliensis* (originaire de Lille?), aurait été recteur d'un collège d'humanités à Armentières. Il publia, à l'usage de l'enseignement, un traité intitulé : *Decalogica enarratio ex illustrioribus theologis deprompta*. Anvers, Michel Hillenius, 1533; in-4°.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 477. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XVII, p. 293-294.

LE CARPENTIER (*Jean-Baptiste*), historien, né à Abscons, vers l'an 1600, prit l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, où il se livra à des études historiques qui lui acquirent une certaine réputation. Délégué par ses confrères pour soutenir un procès au grand conseil, en 1649, Le Carpentier arriva à Malines, à ce qu'il raconte, au moment où le parlement était en vacances pour quinze jours. Il en profita pour aller visiter Anvers; mais la curiosité le poussa jusqu'à Amsterdam. Voulant revenir à Anvers et de là à Malines, il s'embarqua, par erreur, sur un bâtiment en partance pour la Norvège. Arrivé dans cette contrée, il y fut d'abord retenu en captivité; mais un marchand suédois, qui avait pu apprécier son savoir et ses qualités personnelles, paya sa rançon et l'emmena à Stockholm. De brillantes offres lui furent faites par la cour du roi de Suède, mais il préféra revenir dans son pays et reprendre la vie monastique. Rentré à Cambrai, en novembre 1652, l'abbé de Saint-Aubert, Jérôme Millot, lui pardonna son escapade et défendit aux religieux de lui en faire des reproches. Dans une lettre qu'il adressa alors à ses confrères, il rend compte de ce qu'il a fait durant son absence. Cependant, trois ans après, Le Carpentier quitta de nouveau son monastère pour fuir en Hollande; il s'y réfugia à Leyde, épousa la femme qu'il avait enlevée, abandonna la religion catholique, et obtint des États généraux le titre d'historiographe et une modique pension. On rapporte que, pressé par le remords, il voulut revenir à l'abbaye de Saint-Aubert, et qu'arrivé à Valenciennes, il ne put se résigner à abandonner ses enfants, qui l'avaient suivi. Il retourna donc en Hollande et y mourut vers 1670.

Le Carpentier s'est beaucoup occupé de généalogie. Il avait compulsé les archives de beaucoup d'églises, d'abbayes et de familles, et il aurait pu être exact et rectifier bien des erreurs. Mais ses œuvres sont loin d'être à l'abri de reproches et ne méritent guère de crédit. Trop souvent il a cherché à flatter la vanité de certains personnages dont la générosité ou l'appui lui étaient nécessaires, à relever des familles au détriment d'autres, et il a employé dans ce but des pièces fabriquées à plaisir ou altérées et interpolées. Les égarements de sa vie privée et ses relations avec les de Launay ont encore accru les préventions qui se sont attachées à son nom. Le docteur Le Glay a essayé d'atténuer les fautes de Le Carpentier : « Sans doute », dit-il, « les productions de Carpentier offrent des taches nombreuses; il est diffus, déclamateur, boursouflé; ses digressions, toujours ridicules, n'ont pas de fin, et il lui arrive assez souvent de tomber dans de graves erreurs; mais on me permettra aussi d'ajouter que, nonobstant toutes ces imperfections, l'histoire du pays lui a des obligations considérables. Il a, le premier après Baldéric, débrouillé le chaos de nos confuses annales. Ses généalogies, véritable nobiliaire des Pays-Bas, sont encore aujourd'hui étudiées avec fruit et citées par ceux qui se livrent à ces sortes de recherches. On lui doit la conservation d'une foule d'inscriptions et d'épitaphes curieuses, recueil-

« lies par les frères Rosel, dont le ma-
« nuscrit est perdu. Enfin, parmi les
« pièces justificatives de son principal
« ouvrage (*l'Histoire de Cambray et du
« Cambrésis*), abstraction faite de celles
« qui sont entachées de fausseté, il a
« donné au public des documents histo-
« riques du plus haut intérêt et les mo-
« numents les plus précieux de notre
« ancien langage ». Il serait difficile aujourd'hui d'être aussi indulgent pour un auteur dont les tendances intéressées, ou pour mieux dire les supercheries, ont été dévoilées. On ne saurait assez flétrir de tels procédés et les fraudes auxquelles Le Carpentier s'était habitué et qui ont jeté la perturbation dans une foule de faits historiques.

Les œuvres de Le Carpentier sont : 1° *La Véritable Origine de la très illustre maison de Sohier, avec une table généalogique de la ligne principale et directe, embellie d'un court récit des branches qui en sont sorties depuis six cents ans ou environ jusqu'à présent. Le tout vérifié par titres, chartres, monumens et histoires authentiques.* Leyde, François Hacke, 1661; in-fol., avec planches. Ouvrage rempli de documents d'une insigne fausseté, et dédié à Constantin Sohier. L'auteur y a introduit sa célèbre liste des chevaliers ayant assisté à un prétendu tournoi d'Anchin, qui aurait eu lieu en 1096. — 2. *Généalogie des Le Plat.* Volume introuvable, cité par Le Glay, sans indication du lieu ni de la date de l'impression. — 3. *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou Histoire de Cambray et du Cambrésis.* Avec cette épigraphe que l'on peut qualifier de cynique : *Integre.* Leyde, 1663-1664; 2 tomes in-4°. L'ouvrage est divisé en quatre parties; il est complet, lorsque le premier tome, contenant les deux premières parties, a 308 pages, que le deuxième, commençant à la page 309, a 1110 pages pour la troisième partie, 99 pages pour la quatrième et 25 non chiffrées pour la table des noms de famille. Quelques exemplaires portent la date de 1668, quoique étant de la même édition. Tous contiennent une carte topographique du Cambrésis, un plan de Cambrai, une grande planche représentant une séance des Etats de ce duché, et plusieurs feuilles d'armoiries. Le nom de l'imprimeur manque; des bibliographes pensent que l'ouvrage est sorti des presses elzeviriennes. — 4. *Ambassade de la compagnie orientale des Provinces-Unies, vers l'empereur de la Chine ou grand Cam de Tartarie, fait par Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, le tout recueilli par Jean de Nieuhoff; mise en francois par Jean Le Carpentier.* Leyde, 1660; in-fol., 2 parties en un volume avec figures. — 5. *Histoire généalogique de la famille de Herlin.* Leyde, 1669; in-fol. — De ce que l'auteur a signé : *J.-B. Carpentier* sa lettre de novembre 1652, citée plus haut, Le Glay en infère que son nom n'était pas Le Carpentier, mais Carpentier. C'est une erreur qu'il nous a paru utile de relever ici.

Léop. Devillers.

Foppens, *Biblioth. belgica*, p. 606. Cet auteur écrit Le Charpentier. — Le Glay, *Biographie de Jean Carpentier*, dans les *Archives hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. II, p. 385-390. — C. de Vendegies, *Le Carpentier généalogiste*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XXXIV.

LE CAUCHIE (*Antoine* **DE**), ou DE LA CHAUSSÉE, poète, né à Mons, le 17 août 1584, entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt et un ans. Il était « coadjuteur spirituel formé » à Douai, lorsque la peste sévit en cette ville, en 1625; étant allé porter les sacrements aux malheureux infectés, il fut enlevé par la contagion, le 25 septembre de la dite année. De Le Cauchie est l'auteur de poésies chrétiennes, ou chansons pieuses, qu'il a publiées en deux volumes ayant pour titre : *La pievse alovette auec son tire-lire. Le petit cors et plvmes de notre alovette sont chansons spiritvelles, qvi tovtes lvy font prendre le uol et aspirer avx choses celestes et eternelles. Elles sont partie recveillies de diuers avthevrs, partie avssi composées de nouveav; la plvs part svr les airs mondains et plvs commvns, qui seruent avssi de uois à notre alovette, povr chanter les lovanges dv commvn Créatevr. Partie première.* Valenciennes, Jean Vervliet, 1619; in-8° de 24 feuillets liminaires, 400 pages chiffrées et

16 ff. de musique et tables non chiffrés. *Partie seconde. Ibid.*, 1621; in-8° de 24 ff. limin., 414 pages chiffrées et 9 ff. de tables. La première partie est dédiée à Jacqueline de Licques, baronne de Pecques et d'Hayne, et la seconde à Alexandrine de Langlée Wavrain, comtesse de Hoogstrate, Hornes et Rennebourg, baronne de Leuze, Hacicourt, Cortresem, etc. Ce recueil est très recherché des bibliophiles. Une partie des airs des chansons pieuses sont de Jean Bettigny, maître des primetiers (enfants de chœur qui assistaient à l'office de prime) de la cathédrale de Tournai. Brasseur et de Boussu disent que l'œuvre de de Le Cauchie a trois volumes. L'avis *au Lecteur* annonce, en effet, une troisième partie comme devant paraître bientôt; mais elle ne vit pas le jour. Des titres analogues à celui que choisit notre auteur, eurent de la vogue au XVII^e siècle. C'est ainsi que l'imprimeur tournaisien Adrien Quinqué édita, en 1632, un volume : *La Philomèle séraphique*, qui eut aussi deux parties.

Léop. Devillers.

Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p. 61. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 428. — Paquot, *Mém. litt.*, t. V, p. 125. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 71 et 295. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2e édit., t. I, p. 1143.

LE CHARPENTIER (*Jonas* ou *Jean*), trouvère artésien. On l'a désigné longtemps, et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* le désignent encore sous le nom de Jean; mais, comme l'a fait observer Arthur Dinaux, c'est là une erreur qui provient de ce que, dans le manuscrit n° 389 de la ville de Berne, le seul qui nous ait conservé des vers de Le Charpentier, son nom est écrit : *Jenas li Cherpantier d'Arez*. Ce manuscrit contient des vers de Perrin d'Agincourt, d'Audefroi le Bâtard, de Moniot d'Arras et d'autres poètes qui florissaient vers le milieu du XIII^e siècle; on peut donc supposer que Jonas Le Charpentier était leur contemporain. La chanson de ce dernier devait être accompagnée de l'air sur lequel elle était chantée; mais le calligraphe qui a écrit les paroles n'a pas eu le temps de terminer son œuvre et les lignes de musique sont vierges de toute note. Jonas y raconte que, malgré la profonde expérience qu'il croyait avoir de l'amour, il n'a su se défendre des charmes d'une belle *au clair vis*, qui le fait languir nuit et jour; pitié, dit-il, en terminant :

Pitiés vos en devroit prandre.

Paul Bergmans.

Arthur Dinaux, *les Trouvères artésiens* (1843), p. 338-340. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 651.

LE CHATELAIN (*Jean*), religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, docteur en théologie, né à Tournai dans la seconde moitié du XVI^e siècle, brûlé publiquement à Metz, le 12 janvier 1525. Doué d'un brillant talent oratoire, il était destiné à passer par les principales chaires ecclésiastiques de France. Il fit ses débuts en Lorraine et fut, dans les églises où il passa, l'objet de l'admiration des fidèles. On venait de loin pour l'entendre prêcher, tantôt à Bar-le-Duc, tantôt à Vitri, tantôt à Châlons-sur-Marne, tantôt enfin à Vic ou à Metz. Bien que catholique orthodoxe, il penchait en secret vers le luthérianisme. La nouvelle religion, comme on l'appelait alors, s'affirmait dans beaucoup d'endroits des Pays-Bas et comptait un assez grand nombre d'adeptes dans la partie nord-est de la France. Se sentant appuyé puissamment par les échevins de la ville de Metz, prosélytes eux-mêmes de la réforme sans vouloir le paraître, Jean Le Chatelain ne put résister au désir de faire entrer la nouvelle doctrine dans ses discours. Gilles de Luxembourg, évêque de Châlons, informé de ses sentiments, fit agir contre lui; mais Le Chatelain réussit à s'enfuir avant l'instruction d'un procès qu'on menaçait de lui faire dans les formes. Peu de temps après, en 1524, il reparut et lança contre le clergé les invectives les plus violentes. Assuré de l'impunité à Metz, puisqu'il avait les magistrats de son côté, il y finit sa station sans être inquiété; mais, dès qu'il eut quitté le territoire de la cité, l'évêque Jean de Lorraine le fit poursuivre par ses gens. Il fut arrêté à Gorze, conduit à Nomeny,

petit bourg peu distant de Metz, le jour de l'Ascension, et de là, dans les prisons de Vic. Les magistrats de Metz, pour user de représailles, mirent en prison quelques officiers de leur évêque : mais, se ravisant, ils les élargirent bientôt. La nouvelle de l'arrestation de Le Chatelain et les motifs qui l'avaient fait ordonner, furent rapportés à Rome. Le pape Clément VII envoya ordre à Thierri de Saint-Chaumont, abbé de Saint-Antoine du Viennois et vicaire général des Trois-Evêchés, de l'examiner en s'associant le P. Nic. Savin, jacobin, inquisiteur de la foi dans le diocèse de Metz. Cette fois, on fit le procès de Le Chatelain ; on prit l'avis de la Sorbonne et on le condamna, comme hérétique et relaps, à être dégradé et livré au bras séculier pour être brûlé. Le 12 janvier 1525, jour choisi pour son exécution, le P. Savin fit une harangue sur ces paroles de l'Evangile selon saint Jean : Ne sois pas incrédule, mais fidèle (*Noli esse incredulus sed fidelis;* verset 27 du chap. XX). Le Chatelain railla l'orateur et la harangue. On lut la sentence qui le condamnait à être dégradé et brûlé. Conrad de Cologne, évêque de Nicopolis, suffragant de Metz, procéda à la dégradation. Christophe Collet, suffragant de Toul, dix-sept abbés et une foule considérable assistaient au supplice. Le Chatelain reconnut enfin ses erreurs et put encore, paraît-il, se confesser dans ses derniers moments.

Dom Calmet, dans son *Histoire de Lorraine* (t. III, Preuves, p. CCLXXXII), attribue à Jean Le Chatelain la *Chronique de Metz*, en vers. Est-ce à tort ou à raison? Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de le vérifier. Le docte abbé dit avoir lu en tête d'un manuscrit : *Chronique faite par Jehan Le Chatelain en son vivant de la Porte Saint-Thiebaut, jusqu'au feuillet cent et six, l'an* 1524. L'ouvrage était continué jusqu'en 1550. Il existe d'autres manuscrits allant jusque 1574. S'il est vrai qu'on doive attribuer la paternité de la Chronique messine rimée au Jean Le Chatelain qui nous occupe, il est étonnant que son continuateur et son prosélyte, qui raconte la mésaventure dont son devancier fut victime, ne fasse pas connaître celui-ci autrement que comme *grand docteur et grand prédicateur*. L'histoire de la dégradation et de la punition de Jean Le Chatelain est encore racontée par Volkyr de Sérouville, dans son ouvrage *Traicté nouveau de la dèsècration de Jehan le Castellan* (Paris, 1534 ; in-8°). Cet auteur parle de Le Chatelain comme d'un grand scélérat.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*, t. VIII. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

LE CHERGIER, (*Gérard*), Le Cergier ou simplement Chergier, poète, vivait dans la seconde moitié du XVe siècle, à Tournai. Il était membre du *Puy d'Escole de rhétorique*, qui florissait à cette époque en cette ville et sur lequel nous avons donné quelques détails sommaires dans notre notice sur Jean de Baudrenghien. Le registre manuscrit de cette société littéraire, intitulé : *Ritmes et refrains des Tournésiens, l'an* 1477, et appartenant à la bibliothèque publique de Tournai, mentionne que, du mois d'août 1481 au mois de juin 1491, il fut élu quatre fois président ou *chef de congrégation*. On y trouve trente-huit compositions de Le Chergier; plusieurs remportèrent les distinctions que cette modeste académie décernait aux meilleures pièces que ses membres présentaient à chaque réunion : six obtinrent la couronne, et neuf le chapel d'argent. Quelques-unes de ses poésies sont citées dans l'extrait, publié par Fréd. Hennebert, du registre de l'*Escole tournaisienne* (*Société des Bibliophiles de Mons*, n° 3 des publications). Les vers de Le Chergier, comme ceux de ses confrères, sont médiocres et n'offrent d'intérêt que comme document d'histoire littéraire; voici, à titre d'échantillon, un rondel qui fut couronné :

Ung jour sera
De rendre compte,
Quand Dieu plaira;
Ung jour sera
Où comparra
Roy, duc et conte;
Ung jour sera
De rendre compte.

Émile Van Arenbergh.

LE CLÉMENT DE SAINT-MARCQ (*Philippe-Auguste-Joseph*), chevalier, homme de guerre, né à Taintegnies, le 16 juin 1762, mort à Madrid en 1831. Il était issu du mariage de Philippe-Alexandre Le Clément de Saint-Marcq et de Marie-Thérèse d'Ostrel. Il appartenait à l'ancienne noblesse du Cambrésis et de l'Artois, portait les titres de seigneur du Grand-Bus, de Sénécaux, de Lobel, etc., et avait pour armes : de gueules à trois trèfles d'or posés deux et un, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable. Fidèle aux traditions d'une race militaire, il embrassa la carrière des armes et entra au service de l'Espagne. Le 26 juillet 1776, il fut nommé enseigne aux gardes wallonnes et conquit brillamment ses grades dans ce régiment d'élite. Il se distingua dans toutes les campagnes contre la France : lieutenant général en 1809, il commanda l'armée de Valence, chargée de défendre Saragosse. Lors de l'héroïque siège de cette place, il succéda à son gouverneur Palafox, tombé malade. Forcé de capituler, il fut fait prisonnier et interné à Nancy jusqu'en 1814. De retour en Espagne, il fut, en récompense de ses éclatants services, promu capitaine général et gouverneur du royaume de Galice. Il était chevalier grand'croix des ordres de Saint-Ferdinand, de Sainte-Hermingilde, de Charles III, de Saragosse, membre du conseil de guerre, etc. Il avait épousé dans sa patrie d'adoption Marguerite de Gorda, dont il eut deux fils, Philippe-Marie et Joseph, qui, comme lui, entrèrent dans l'armée espagnole, et une fille, Thérèse-Vivienne, mariée au comte Adrien d'Astorg, maréchal de camp et colonel de cavalerie français.

Émile Van Arenbergh.

Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne*, p. 245, 303. — Saint Alais, *Nobiliaire universel de France*, t. VIII, p. 190. — Papiers de famille.

LE CLERC (*Jean*), ou DE CLERK, chroniqueur. Voir BOENDALE.

LECLERC (*Joseph-Pierre-François*), jurisconsulte, né à Luxembourg, le 26 juillet 1790, décédé dans la même ville, le 4 décembre 1833. Il était fils de Jean-Théodore, avocat distingué, et de Marguerite Schmit. Après avoir obtenu le diplôme de licencié en droit, il se fit inscrire, en 1812, au barreau de sa ville natale, où il ne tarda pas à acquérir une très grande réputation par sa dialectique serrée et son éloquence persuasive. Il épousa Anne-Barbe-Françoise Feyder. D'après Neyen, à qui cet article est emprunté, Leclerc a publié, outre de nombreux mémoires à l'appui de ses causes : *Quelques observations sur la législation pénale*. Luxembourg, Lemort, 1828; in-8° de 104 pages.

G. Dewalque.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

LE CLERC (*Nicolas*), ou CLERICUS, théologien et philologue, né à Tournai, florissait au XVIe siècle. Il était fils de Jacques Le Clerc, que l'on voit cité comme premier conseiller-pensionnaire de la ville de Tournai, en 1566, — et probablement parent, sinon frère, du poète Hermès Le Clerc, qui vivait à la même époque. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, Nicolas entra dans la Société de Jésus; son noviciat est de 1565. A son retour, il séjourna quelque temps à Tournai, puis à Paris, où nous le trouvons établi en 1566, comme *præceptor primæ classis*, c'est-à-dire professeur de cinquième au collège de Clermont. Après avoir été recteur à l'université de Pont-à-Mousson, il fut appelé à Dôle, où il se distingua comme prédicateur, et où il mourut en 1593, ou 1595. Un manuscrit de 1566 parle de lui en ces termes : *Habet talentum satis magnum prælegendi rhetoricam et litteras tam græcas quam latinas, item prælegendi in philosophia.* D'autre part, les auteurs de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* portent le jugement suivant sur Nicolas Le Clerc : « C'était un homme « d'une profonde science; sa facilité « pour les langues était extrême; il « était versé dans les lettres chaldaïques, « syriaques, hébraïques, grecques, la- « tines, espagnoles, italiennes et fran- « çaises ». Il est, en tout cas, le premier auteur du Hainaut qui se soit occupé de

faire des vers grecs, comme le remarque Lecouvet. Aussi est-il fâcheux qu'on ne sache point où reposent ses œuvres, demeurées inédites, et dont voici la liste : 1. *De perfecta christiani idea.* — 2. *In psalmos aliquot commentaria cum prolegomenis.* — 3. *De juramento per corpus et sanguinem Domini.* — 4. *De ornatu mulierum.* — 5. *Epigrammata festiva græca et latina.* — 6. *Dissertationes dicendumne sit Mussipontum an Pontimussim.*

Paul Bergmans.

Sanderus, *De scriptoribus Flandriæ* (1624), p. 76-77. — Lecouvet, *Les Petits Poëtes latins du Hainaut* (*Messager des sciences historiques de Belgique*, 1858), p. 11-12. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (2e éd., 1869-1876), t. I, col. 1299. Cet article repose sur une notice extraite d'un manuscrit de l'historien tournaisien Du Fief, et communiquée à Augustin De Backer par Barthélemy Dumortier. — Renseignements communiqués par le P. C. Sommervogel.

LECLERCQ (*Chrétien*), voyageur, né en Artois, vers 1630, mort à Lens, vers 1695. Il prit le froc chez les Récollets, fut envoyé, en 1655, dans la mission du Canada et débarqua, le 27 octobre, sur la côte de la baie de Gaspé (Canada). Six ans après, il fut député en France avec un de ses confrères pour solliciter l'autorisation de fonder un couvent de récollets à Montréal. Après le succès de sa requête, sa passion d'apostolat lointain le ramena en Amérique, où il se consacra pendant plusieurs années encore à la conversion des Gaspériens. Il revint définitivement en 1690 dans sa patrie, fut nommé gardien de la maison de son ordre à Lens et occupa les loisirs de ses dernières années en écrivant ses souvenirs d'outre-mer. Il a publié : 1. *Nouvelle relation de la Gaspésie, qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens, porte-croix, adorateurs du soleil, et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada.* Paris, Amable Auroy, 1691; in-12. Parmi les coutumes religieuses de ces Indiens, il signale le culte de la croix, qui semble un vestige de christianisme laissé dans ces parages par les Norvégiens, qui y abordèrent au XIIIe siècle. — 2. *Etablissement de la foi dans la Nouvelle-France, contenant l'histoire des colonies françaises et des découvertes qui s'y sont faites jusqu'à présent, avec une relation exacte des expéditions et voyages entrepris pour la découverte du fleuve Mississipi jusqu'au golfe du Mexique, par ordre du roi, sous la conduite du sieur de La Salle, et de ses diverses aventures jusqu'à sa mort.* Paris, Amable Auroy, 1691; 2 vol. in-12. Ouvrage rare et très recherché au Canada, dit Brunet, dans son *Manuel de librairie.* Le P. de Charlevoix, qui a traité le même sujet, dit que le livre du P. Leclercq « est assez bien écrit, quoiqu'il « y règne un goût de déclamation qui « ne prévient pas en faveur de l'auteur. « Le P. Leclercq n'y traite guère des « affaires de la religion qu'autant que « les religieux de son ordre y ont eu « part; de l'histoire de la colonie que « par rapport au comte de Frontenac, « et de découvertes que celles où ses « confrères avaient accompagné le sieur « de La Salle ». Malgré cette sévère critique, le P. Charlevoix reconnaît le mérite de l'exactitude à cet ouvrage, auquel il présume que le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, a mis la main.

Émile Van Arenbergh.

Biographie universelle (Michaud), supplément, t. LXXI, p. 98. — *Nouv. biogr. génér.* (Didot-Hoefer), t. XXX, p. 247. — Brunet, *Man. du libr.*, t. III, p. 916.

LE CLERCQ (*Gilles*), homme politique, né à Tournai, vers 1530, mort dans l'exil. Son père, Nicolas, avait été prévôt et conseiller de sa ville natale. Sa qualité de licencié ès lois et son zèle ardent pour la cause de l'Evangile selon Calvin fixèrent sur lui l'attention du synode des églises wallonnes, dont il fut très probablement le premier secrétaire ou pensionnaire. A Anvers, en décembre 1565, et à Bruxelles, au mois d'avril suivant, il est véhémentement soupçonné d'être l'auteur de certains placards dont le but est d'apprendre au public ce que le parti de l'action se propose de faire. Le fait est qu'il ne sépare point les intérêts de la religion de ceux de la politique; qu'il se montre partout, s'occupe de tout, écrit à tout le monde. Son activité dévorante frappe à tel point Marguerite de Parme que,

dans l'une de ses lettres à Philippe II, son frère, elle le qualifie de « principal » secrétaire du comte de Nassau et de « directeur de tous ces troubles ». C'est trop dire. Gilles Le Clercq était tout bonnement l'homme de confiance de l'opposition, et il méritait de l'être par son savoir, son énergie, sa vive éloquence et son rare bon sens. S'il écrit aux consistoires ou aux magistrats des villes flamandes ou wallonnes, c'est tantôt au nom de son synode et tantôt au nom des seigneurs signataires du Compromis des nobles. Nous en avons rencontré la preuve dans les pièces inédites du procès du comte d'Egmont, et ailleurs encore. Les commissaires du fameux Conseil des troubles prononcent, le 20 novembre 1568, contre notre personnage, qui leur échappe fort heureusement, une condamnation de bannissement perpétuel avec confiscation de tous biens meubles et immeubles; mais ils savent seulement qu'il a été à Spa, à Hoogstraeten, à Breda, à Saint-Trond, deux fois en Allemagne, qu'il a suivi les prêches, et que, n'ayant pas réussi à lever des troupes à l'étranger, il a proposé aux confédérés et aux consistoriaux d'acheter la liberté de conscience au prix de trois millions d'or. Gilles Le Clercq a ramassé de l'argent, il est vrai; mais ce n'était pas pour l'offrir au roi d'Espagne, c'était pour le combattre à outrance. Ses lettres, qui nous ont été conservées, disent assez clairement son sentiment sur ce point, ainsi que sa participation à l'entreprise manquée du frère de Marnix sur la Zélande. Où porta-t-il ses pas quand, en Belgique, l'autorité royale eut repris le dessus? On ne le sait pas avec certitude; on ne sait pas davantage où ses restes reposent. Son frère Jacques, resté bon catholique, fut cependant l'un des trois conseillers de Tournai que le prince d'Espinoy chassa de cette ville, en 1580, pour y mieux maintenir l'ordre.

C.-A. Rahlenbeek.

R.-C. Bakhuyzen vanden Brink, *Studien en schetsen over vaderlandsche geschiedenis en letteren*, t. IV, p. 1-72. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. XV. — A. Pinchart, *Mémoires de Pasquier de la Barre*, t. I, p. 239. — C.-A. Rahlenbeek, *Mémoires de J. de Wesenbeke*, p. 132 et 172. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. III, p. 434.

LE CLERCQ (*Hermès*), dit CLERICUS (1), écrivain ecclésiastique, canoniste, poète, fils de Jacques et d'Agnès de Vergelos, naquit à Tournai, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Entré dans l'ordre des Jésuites, il passa une grande partie de son existence en France, enseigna longtemps au collège de Billom, en Auvergne, et y mourut dans un âge très avancé. Le Clercq s'adonnait à la poésie latine et à l'étude du droit canonique. Sanderus et Miræus font son éloge, en le citant comme un poète remarquable (*egregius*); ils ajoutent qu'il se distinguait autant par sa piété que par son habileté dans le droit canonique. Cependant les ouvrages laissés par Hermès Le Clercq n'ont pas été imprimés. On connaît de lui : 1. *Fasti sacri sanctorum, sanctarumque.* Ce poème en vers élégiaques est un calendrier chrétien imité des *Fastes* d'Ovide. — 2. *Vita B. Ignatii de Loyola.* Le manuscrit de ce poème appartenait à la Compagnie de Jésus; on ignore ce qu'il est devenu. — 3. *De angelis, beatisque spiritibus.* Cet ouvrage n'était pas du goût de Paquot. L'auteur y a mis en vers le traité des Anges, qui fait partie de la Somme de saint Thomas. La perte des manuscrits de Le Clercq ne permet pas de se rendre bien compte de la valeur de ses œuvres poétiques, et, d'autre part, il est à regretter de ne trouver dans les historiens de Tournai aucun renseignement sur cet écrivain. L'armorial du Tournaisis nous apprend, toutefois, que cette famille Le Clercq portait d'azur à la bordure engrelée d'or, à la bande de même, chargée de trois roses de gueules et accompagnées de deux étoiles à six rais d'or.

Léop. Devillers.

Sanderus, *De script. Flandriæ*, p. 76. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 344. — Miræus, *Bibl. belg.*, éd. 1649, p. 236. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 479. — Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 81; t. II,

(1) Pour le distinguer de son frère ou neveu, portant le même prénom, qui exerça la médecine avec habileté et publia plusieurs ouvrages sur cet art, puis se retira à la Chartreuse de Tournai où il mourut en 1630. Cf. Catulle, *Tornacum.* — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. III, p. 35.

p. 337. — Lecouvet, *Hannonia poetica*, p. 59. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, édit. de 1869, t. I, p. 1303. — Bozière, *Armorial de Tournai et du Tournaisis*, p. 80.

LE CLERCQ (*Jacques*), fils de Jacques et de Marguerite de Froidmont, naquit à Tournai vers 1545. Il succéda à son père dans les fonctions de premier conseiller de cette ville. On rapporte qu'il résista de tous ses moyens aux empiètements du calvinisme et aux pillages et dévastations qui affligèrent Tournai. Le Clercq a laissé en manuscrit des commentaires estimés sur les coutumes de Tournai, dont l'original, qui paraît dater de 1594, est conservé à la bibliothèque publique de cette ville.

Léop. Devillers.

LECLERCQ (*Olivier*), jurisconsulte, magistrat, naquit à Herve, le 31 décembre 1760, et mourut à Bruxelles, le 1er novembre 1842. Il fit ses humanités en Allemagne, sa rhétorique au collège Thérésien de sa ville natale ; puis, déférant au désir de son père, il se rendit à Louvain pour y suivre des cours de théologie. Au bout de deux ans, il changea de résolution, s'adonna aux études juridiques et conquit les diplômes de docteur en droit civil et en droit canon. Rentré à Herve, il se fit inscrire au barreau et joignit bientôt à sa profession les fonctions, compatibles avec elle, de juge à la chambre des domaines et tonlieux. Le duché de Limbourg ayant disparu dans la tourmente révolutionnaire et la Belgique se trouvant entraînée dans l'orbite de la France, Leclercq s'établit à Liège comme avocat et y obtint des succès qui attirèrent l'attention du premier consul, occupé de renouveler le personnel de toutes les institutions. La présidence du tribunal de première instance de Liège fut offerte au jeune jurisconsulte, qui l'accepta après quelque hésitation, mais ne s'en crut pas moins obligé, quand il se vit mis en demeure de se prononcer, de voter contre le consulat à vie et contre l'Empire. Nommé plus tard juge au tribunal d'appel, il quitta ces fonctions lors de la réorganisation du 20 avril 1811, pour remplir celles de premier avocat général, puis celles de procureur général, près la cour impériale. Il conserva son poste jusqu'à l'apparition des alliés. Il se considérait comme lié par ses serments tant qu'un traité de paix n'aurait pas réglé la situation des fonctionnaires du gouvernement déchu : on le tint pour démissionnaire. Il rentra au barreau, mais en fut bientôt détourné par un arrêté du roi des Pays-Bas, qui le nomma membre de la commission chargée de reviser la loi fondamentale en vigueur dans les provinces septentrionales, de manière à la rendre applicable à tout le royaume. Cette mission le retint trois ou quatre mois à La Haye. A peine de retour à Liège, il reçut un second arrêté royal, qui l'appelait aux fonctions de procureur général près la cour supérieure de justice de cette ville. En février 1816, nouvelle mission : il dut partir pour Paris, où les traités de 1814 et de 1815 avaient institué un tribunal d'arbitres, à l'effet de prononcer sur les contestations qui s'élèveraient entre les commissaires français et leurs collègues étrangers, réunis pour liquider les créances des sujets des territoires auparavant conquis par la France envers ce pays. Leclercq ne put revenir à Liège qu'en 1818. Il remplit jusqu'en 1829 les fonctions de procureur général et celles de curateur de l'université fondée en 1817. Il fut alors nommé conseiller d'Etat en service ordinaire, et à ce titre, obligé de résider alternativement à Bruxelles et à La Haye. Député à la seconde chambre des Etats généraux, de 1825 à 1829, il prit une part très active aux travaux de cette assemblée, ainsi qu'aux études de la commission chargée, par arrêté royal du 13 avril 1828, de reviser les lois organiques de l'instruction publique. Les événements de 1830 ne permirent pas à cette commission d'aboutir et mirent fin du même coup à la carrière publique d'Olivier Leclercq. Lorsque éclata la révolution, il était retenu à La Haye par ses devoirs de conseiller d'Etat. En cette qualité, il accompagna avec ses collègues belges l'héritier présomptif à Anvers, où ce prince essaya vainement, comme on sait,

de s'entendre avec les chefs du mouvement; les conseillers d'Etat qui appartenaient aux provinces du sud rentrèrent alors dans leurs foyers. Olivier Leclercq obtint une pension de retraite et passa le reste de ses jours dans la vie privée à Bruxelles, où sa famille était établie. Indépendamment de rapports importants concernant la réforme de l'instruction publique, imprimés à La Haye en 1830, et où Leclercq nous apparaît aussi lettré que judicieux, capable, en un mot, d'exercer dans ce domaine la plus légitime influence, si les circonstances l'avaient permis, nous possédons de l'éminent jurisconsulte un ouvrage considérable, trop oublié aujourd'hui, mais qui fit légitimement sensation à l'époque où il vit le jour. Ce vaste traité est intitulé : *Le droit romain dans ses rapports avec le droit français et les principes des deux législations*. Liège, 1810; 8 vol. in-4°. Livre excellent et opportun si l'on se reporte au temps où il a paru, marquant une époque dans la science du droit romain présenté comme source immortelle du droit civil moderne, dit Ch. Faider. Mentionnons encore une *Lettre du clergé catholique des provinces septentrionales du royaume des Pays-Bas au clergé catholique des provinces méridionales*, et finalement une brochure contre l'union des catholiques et des libéraux. En jurisprudence, Leclercq s'attachait moins aux commentaires qu'aux textes, et il mettait toute sa grande sagacité à en dégager les principes, l'*esprit des lois*. En politique, on peut juger de sa manière de voir, au point de vue pratique, d'après cette phrase tombée de sa plume en 1817, alors que l'horizon commençait à se rembrunir : « Pour régner tranquillement, » il faut commander le moins possible, » ou plutôt avoir l'air de ne pas commander du tout ». Olivier laissa deux fils, héritiers de ses qualités et de ses exemples. Le cadet entra dans l'armée où il s'éleva au grade de général du génie; l'aîné est le célèbre Mathieu Leclercq, l'une des lumières du Congrès national de 1831, où il prit une part active à la rédaction de la Constitution belge. Mathieu suivit la carrière paternelle. Il était procureur général à la cour de cassation lorsqu'une affection de la vue, qui aboutit à une cécité complète, l'obligea de prendre sa retraite. Il mourut le 15 mars 1889, précédé dans la tombe par son fils Louis, brillant avocat, père à son tour de deux jeunes juristes, MM. Georges et Paul Leclercq, jaloux l'un et l'autre de se montrer de plus en plus dignes du nom qu'ils portent.

Alphonse Le Roy.

Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège. — Ch. Faider, *Notice sur Mathieu Leclercq* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* pour 1890).

LECLERCQZ (*Gabriel-Charles*), Le Clercq ou Le Clerc, chirurgien-médecin, naquit à Mons, le 18 mars 1644. Issu du mariage de Thomas Leclercqz, seigneur de La Haye, avec Marie Dupuiche, il appartenait à l'ancienne noblesse du Hainaut et portait d'argent, à la croix fleurdelisée de gueules, avec cette devise : *Audaci prudentia*. Il prit le grade de docteur en médecine à l'université de Montpellier et s'établit ensuite à Avesnes. Mais, tracassé par les nombreux empiriques du voisinage, il se retira à Lille. Sa réputation, qui avait déjà retenti dans cette ville, lui fit aussitôt confier le soin des pauvres de la paroisse de Saint-Sauveur. Rappelé à Avesnes par les regrets des habitants et les largesses du magistrat, il y fut investi des fonctions de médecin-pensionnaire de la ville. Sa renommée, que le succès de ses ouvrages médicaux ne cessait d'accroître, parvint jusqu'à Louis XIV, qui, par une faveur très rare, lui conféra le titre de son conseiller-médecin ordinaire. Tout ce qu'on sait, en outre, de la vie de Gabriel Leclercqz, c'est qu'il épousa Joséphine-Françoise de La Houssière, fondatrice de l'hospice des dames veuves de Mons. Comme le fait remarquer M. Hoyois, dans sa *Notice sur la famille Leclercqz*, on ne connaît ni la date de sa mort, qui doit être postérieure à 1719, puisque son dernier ouvrage a été publié en cette année, ni le lieu de son décès; mais il est à présumer qu'il mourut à Paris, si l'on

en juge par la date de publication de ses ouvrages.

Il a publié : 1. *Discursus succinctus physico-medicus de morbis pauperum.* Lille, Jean-Chrysostôme Malte, 1683; in-12, 8 pages non chiffrées (préface, table, privilège et errata), 209 pages de texte chiffrées et une page contenant deux approbations, l'une en latin, l'autre en français. Les armoiries de Leclercqz figurent sur le titre. — 2. *L'Ecole du chirurgien, ou les Principes de la chirurgie française.* Paris, 1684, in-12. Portal, dans son *Histoire de l'anatomie,* indique une édition de Lyon de la même année. Cet ouvrage ne porte que les initiales G. C. L. C. D., de la faculté de Montpellier. — 3. *La Chirurgie complète, la méthode de préparer le cerveau, par M. Duncan, plusieurs réflexions et nouvelles machines de M. Arnould, une Pharmacie, etc.* Paris, 1694, in-12; ibid., in-12 (Haller); ibid., 1702, 1706, in-12; ibid., 1719, 1720, 1724, 2 vol. in-12; ibid., 1739, 2 vol. in-12 (in-8° d'après Haller); Genève, 1699, in-12; Liège, 1702, in-12; La Haye, 1707, in-12; Leyde, 1731, 2 vol. in-8° (in-12 d'après Haller); Bruxelles, 1724, 1749, 2 vol. in-12. Ce traité fut traduit en flamand : Bruxelles, 1695, in-12; en allemand : Dresde, 1699, 1707, in-8°; en italien : Naples, 1734, in-4°; en anglais : *Compleat Surgeon,* Londres, 1727; in-8°. Quelques biographes attribuent la *Chirurgie complète* au médecin genevois Daniel Leclerc. Le tome second de cet ouvrage a l'ostéologie pour objet; c'est, d'après Boerhave et Haller, le traité le plus exact qui ait paru depuis Vésale; Fontenelle, dans son Eloge de François Poupart, en revendique la paternité pour cet éminent chirurgien. — 4. *Appareil commode en faveur des jeunes chirurgiens.* Paris, 1700, in-12, avec figures. — 5. *Catalogue des drogues;* Paris, 1701, in-12; ibid., Chastelain, 1708, in-8°. — 6. *La Médecine aisée, où l'on donne à connaître les causes des maladies internes et externes, et les remèdes propres à les guérir, avec une petite pharmacie, commode et facile à faire par toute sorte de personnes.* Paris, 1719, 2 vol. in-8°; ibid., même année, Laurent d'Houry; in-12.

Émile Van Arenbergh.

C. Broeckx, *Notice sur Gab. le Clercqz* (*Ann. de l'Acad. d'archéol. de Belg.*, t. VII, p. 394). — Eloy, *Dict. hist. de la médec.*, t. III, p. 35. — Quérard, *France littér.*, t. V, p. 49. — *Biogr. univ.* (Michaud), *suppl.*, t. LXXI, p. 94. — Emm. Hoyois, *Notice sur la famille Leclercqz,* en tête des *Mémoires sur l'histoire de Mons,* par Max. Leclercqz (Mons, Hoyois, 1870).

LECLERCQZ (*Jean-Baptiste-Désiré-Joseph*), érudit, né à Mons, le 23 mars 1761, y décédé, le 8 décembre 1828. Il était fils de Maximilien-Emmanuel-Joseph Leclercqz et de Marie-Thérèse-Josèphe Lebleux. A l'issue de ses humanités au collège de Houdain, à Mons, il entra à l'université de Louvain et fut reçu licencié ès droits le 21 mars 1828. Il se fit ensuite inscrire au barreau de sa ville natale, devint membre des Etats de la province de Hainaut et fut capitaine des patriotes. La variété de ses œuvres révèle la diversité de ses aptitudes et de ses goûts intellectuels. Il a laissé en manuscrit : 1. *La Fée bienfaisante,* comédie pastorale Vers et prose. In-8° de 135 pages. (Bibliothèque de M. Leclercqz fils.) — 2. *Recueil des épitaphes qui se trouvoient en* 1787 *encore tant soit peu déchiffrables, des personnes nobles, conseillers..., etc..., qui furent enterrés dans l'église de Sainte-Waudru, paroisse des étrangers et nobles de la ville de Mons, capitale du Hainau autrichien;* in-4° (Bibliothèque de Mons). Leclercqz a lui-même recueilli ces épitaphes; à ce volume, il a annexé un autre écrit, in-4°, contenant les épitaphes des personnes nobles, épitaphes recueillies dans les autres églises de la ville de Mons. — 3. Projet de réponse à cette question : *Quand et comment les comtes devinrent-ils souverains en Hainaut?* In-4° (Bibliothèque publique de Mons). — 4. *Mémoire historique sur les compagnies bourgeoises* (de la ville de Mons); in-4° (Bibliothèque de Mons). — 5. *Dictionnaire du vieux langage montois;* in-4° (Bibliothèque de M. Leclercqz fils, à Mons). — 6. *Recueil de généalogies des familles de Mons alliées à la famille Leclercqz et à la famille Charlez;* plusieurs portefeuilles, in-4° (Bibliothèque de M. Leclercqz fils). — 7. Copie in-4°, sur

papier, d'une chronique intitulée : *Cou est des fais et des generacions des signeurs et contes de Haynau extrais danciennes chroniques ensi qu'il appert chi apres* (Bibliothèque publique de Mons). Cette chronique, abrégé de l'ouvrage de Gilbert, traduit dans le XIVe siècle, et dont copie se trouve aux archives de Mons, a été publiée, en 1842, par Augustin Lacroix, sous ce titre : *Chronique du Hainaut et de Mons, etc.* — 8. *Variétés historiques*, no 2. Mons, Em. Hoyois; grand in-4°.

Leclercqz possédait une collection considérable de médailles, dont le catalogue a été rédigé par Lelewel, et sur laquelle F. Hachez a publié une notice dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVIII (1883), p. 199. En outre, dit Hoyois, « il était parvenu à « réunir la plus belle collection d'ou- « vrages édités par les célèbres Elzeviers « qu'un amateur pût rencontrer. A force « de recherches, il avait amassé de cu- « rieux manuscrits et des autographes « remarquables; sa bibliothèque, consi- « dérable par le nombre de volumes et « renommée pour la beauté des éditions « et la conservation des ouvrages, tenait « le premier rang parmi les plus belles « de notre pays ». Parmi ses manuscrits figuraient notamment les pièces originales du procès du comte d'Egmont, formant trois volumes in-folio (Bibliothèque de M. Leclercqz, fils).

Selon la *Biographie montoise* de Mathieu, Jean-Baptiste Leclercqz était petit-fils de Gabriel Leclercqz, médecin de Louis XIV; il descendait des comtes de Moulart ou Moulaert, et était allié aux patriciennes familles Malapert, Dumont de Gages et Buisseret. Il portait d'argent à la croix de gueules fleurdelisée, avec cette devise : *Audaci fortuna*. Il avait épousé damoiselle Nathalie Charlez de Vrequem, dont il mit les armes dans son blason : d'argent, au chevron d'or, deux glands d'or, étoile surmontant à six rayons, avec cette devise : *Je maintiendrai Charlez*. Son père, Maximilien-Emmanuel-Joseph Leclercqz, né à Mons en 1722, y décédé le 15 janvier 1794, consacra ses loisirs à l'histoire de sa ville natale. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires sur l'histoire de la ville de Mons*, 4 volumes in-8o, qui se trouvent à la Bibliothèque publique de cette ville, sous le n° 2056 de l'ancien inventaire, et sous le n° 68 du nouveau. Les trois premiers volumes de cet ouvrage présentent seuls un intérêt historique; ils ont été publiés par Hoyois sous le titre de : *Suite à l'histoire de Mons, par De Boussu. Mémoires sur l'histoire de Mons, capitale du Hainaut, par Maximilien Leclercqz*, 1739-1772. *Augmentés de documents inédits et d'un plan de Mons colorié*. Mons, Emm. Hoyois, 1870; in-4o.

Émile Van Arenbergh.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Hoyois, *Notice sur la famille Leclercqz*, en tête des *Mémoires sur l'histoire de Mons*.

L'ÉCLUSE (*Charles* DE), botaniste, XVIe siècle. Voir DE L'ESCLUSE.

LE COCQ (*Charles-Joseph*), homme politique et publiciste, né à Tournai, le 3 septembre 1775, mort le 1er janvier 1846, à Bordeaux. Secrétaire pendant trente ans de la chambre de commerce et membre du conseil d'administration de la commune pendant vingt-cinq ans, il a été également membre des Etats provinciaux du Hainaut; inspecteur des écoles primaires; membre de la commission d'Etat chargée de la revision du système financier du royaume des Pays-Bas, en 1819; membre des jurys d'exposition des produits de l'industrie nationale jusqu'à celle de 1830 inclusivement; membre correspondant du jury d'instruction moyenne et primaire. C'est à lui qu'est due la création de la Caisse d'épargne de Tournai, ainsi que la fondation de l'*Ecole primaire royale modèle* de la même ville. Membre de la seconde chambre des Etats généraux, en 1820, réélu en 1823, il donna sa démission pour cause de santé à la suite des discussions sur le nouveau système d'impôts, et particulièrement de l'*impôt sur la mouture* qu'il avait vivement combattu. Le Cocq montra un grand courage, lors des événements de 1830. Le bourgmestre et les échevins de Tournai

s'éclipsèrent tous. Le Cocq, doyen des conseillers, prit de lui-même les rênes de l'administration, et le gouvernement provisoire n'eut qu'à le maintenir, en attendant la réorganisation de l'autorité communale. La révolution s'accomplit, en effet, sans désordre. La citadelle, commandée par le général Wautier, fit sa capitulation et la ville rentra dans son calme habituel. Nommé suppléant du Congrès national, Le Cocq ne tarda pas à y siéger. Il reçut la croix de fer qu'il avait doublement méritée. En 1833, il fut nommé commissaire du roi pour la négociation d'un traité de commerce avec la France. L'année suivante, il présida la commission chargée par le ministre de l'intérieur du projet d'organisation de l'instruction publique à tous les degrés. Il fit partie aussi de la commission supérieure d'industrie et de commerce et fut envoyé en Espagne, comme consul général, en 1845; il reçut, en cette qualité, une mission extraordinaire sur tout le littoral de la Méditerranée. Ces nombreuses fonctions montrent assez combien multiples étaient ses aptitudes et combien grande son activité.

Il a publié les ouvrages suivants : 1. *Deux Mots à MM. les notables de l'arrondissement de Tournay, en faveur de l'ancienne province du Tournésis.* Tournai, R. Varlé, 1815; in-8°. — 2. *Coup d'œil sur la statistique commerciale de la ville de Tournay et de son arrondissement.* Bruxelles, Demat, 1815; in-8°. — 3. *Mémoire des commerçants de la ville de Tournay contre la rétroactivité des lois du* 15 *septembre* 1816, *réglant le nouveau système des impositions indirectes.* Tournai, D. Casterman, 1816; in-8°. — 4. *De nos Douanes considérées dans leurs rapports avec les intérêts du commerce manufacturier.* Tournai, D. Casterman, 1816; in-8°. — 5. *Coup d'œil sur la statistique commerciale de la ville de Tournay et de son arrondissement, ci-devant du département de Jemmapes, maintenant de la province de Hainaut.* Tournai, D. Casterman, 1817; in-8°. — 6. *Société d'émulation, des arts et métiers de l'arrondissement de Tournay.* Sans date ni nom d'imprimeur; in-8°. — 7. *Essai sur la combinaison des trois méthodes d'Amsterdam, de Lancaster et des Frères des écoles chrétiennes considérées principalement par rapport à l'enseignement à adopter pour les écoles primaires des pauvres de la ville de Tournay et de son district.* Tournai, D. Casterman, 1818; in-12. — 8. *Discours prononcé par Charles Le Cocq aux Etats provinciaux du Hainaut, le* 8 *juillet* 1818 (organisation du système des douanes, exportation des produits industriels, etc.). — 9. *Parachèvement du canal de Mons à Antoing. Mémoire de la chambre de commerce de Tournay aux Etats députés du Hainaut.* Tournai, 1819; in-8°. — 10. *Opinion émise par Ch. Le Cocq sur la loi des douanes, le* 21 *août* 1822. In-8°. — 11. *Fastes belgiques, publiées par Ch. Le Cocq, des Etats généraux, et le baron de Reiffenberg.* Bruxelles, Hayez, frères et sœurs, 1822; in-fol. avec planches lithographiées. Les trois premières livraisons seules ont été publiées. — 12. *Petite Histoire sainte, depuis la création du monde jusques et inclus l'Ascension de N.-S.-J.-C., mise à la portée des enfants en* 40 *tableaux lithographiés.* Tournai, Casterman aîné; in-4° oblong. — 13. *Petite Grammaire des enfants ou leçons familières sur les premiers éléments de la géographie, appropriée à la méthode d'enseignement simultané, au moyen de tableaux lithographiés.* Tournai, Casterman-Dieu; in-4° oblong. — 14. *Petite Histoire belgique à l'usage des écoles moyennes et primaires.* Tournai, Casterman-Dieu; in-12. — Le Cocq écrivait aussi dans la *Feuille de Tournai* (éditeur Lebrun).

Ferd. Loise.

Communication de M. le baron A. de Rasse et de M. Desmazières. — *Bulletins de la Société littéraire de Tournai*, t. I, p. 138-142.

LECOCQ (*Denis-Joseph*), peintre d'histoire et sculpteur, né à Tournai, le 10 mars 1805, et y décédé, le 13 août 1851. Il suivit avec grand succès les cours de l'académie de cette ville, où il eut pour professeur Philippe Hennequin; ses études terminées, il fut reçu dans l'atelier de Gros, à Paris, dont il copia plusieurs œuvres et en particulier la célèbre *Peste de Jaffa*. Citons parmi ces tableaux :

la Famille du mendiant (1836), une de ses meilleures œuvres, récompensée au Salon de Bruxelles de 1839 et qu'il légua plus tard au musée communal de Tournai, où elle se trouve encore; *les Enfants de Jacob rapportant à leur père la tunique ensanglantée de Joseph* (1838), tableau qui figura à une exposition des beaux-arts de Cambrai, où elle obtint une médaille d'argent; une *Apothéose de saint Luc*, et de nombreux portraits. Il exposa encore à Paris et à Rouen. Lecocq abandonna pendant quelque temps le pinceau pour l'ébauchoir; on connaît de lui une statue; *Achille mourant*, exposée à Bruxelles en 1839. Ce peintre fut le contemporain et l'émule de Gallait. Comme celui-ci, il jouit, pendant quelques années, d'un subside que lui alloua l'administration communale de sa ville natale; aussi se faisait-il un devoir de soumettre ses œuvres au jugement de ses concitoyens : au retour des salons où ils avaient figuré, chacun de ses tableaux était exposé à l'hôtel de ville. Lécocq s'était fixé à Paris; mais, quand le mauvais état de sa santé le contraignit d'abandonner le travail, il se retira, vers 1845, à Tournai, où il termina son existence. On conserve, dans la famille du peintre, son portrait à l'âge de quinze ans, ex-voto offert autrefois à Notre-Dame de Bon Secours. Lecocq y est représenté le visage allongé, les yeux bleus, les cheveux blonds ébouriffés, et des anneaux aux oreilles. Il porte le costume d'enfant de chœur de la cathédrale.

E. Soil.

LE COCQ (*François*), guitariste et compositeur de musique, né vers 1679. Il était attaché, en 1729, à la chapelle royale de Bruxelles, en qualité de violoniste. Il était d'une habileté extrême sur la guitare; et un de ses contemporains, Jean-Baptiste de Castillion, prévôt de Sainte-Pharaïlde, à Gand, rapporte qu'on le jugeait « le plus habile » maître qui ait paru jusques à présent ». Il fut le professeur de l'Electrice de Bavière, et composa pour son instrument une méthode qu'il dédia aux archiducs Albert et Isabelle. Ce livre n'a pas été imprimé, probablement à cause de l'état peu avancé de la gravure et de la typographie musicales à cette époque; mais il existe en manuscrit, selon Ed. Grégoir, sous le titre de : *Recueil de pièces de guitarre, composées par M. François Le Cocq, musicien jubilaire de la chapelle royale à Bruxelles, et présentées par l'auteur, en* 1729, *à M. de Castillion, prévôt de Sainte-Pharaïlde, à Gand.*

Paul Bergmans.

Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le* XIXe *siècle*, t. VIII (1888), p. 432-433 et 523-524.

LE COCQ (*Jean*), musicien, XVIe siècle. Voir Cocq (*Jean* LE).

LE COISPELIER (*Godefroid*), bénédictin, né à Saint-Omer, florissait au XIVe siècle. Il étudia sans doute à l'école de la célèbre abbaye de Saint-Vaast, à Arras, puis se rendit en Italie, où il entra à l'abbaye de Saint-Eugène, près de Sienne. C'est là qu'il écrivit, en 1342, un ouvrage sur les vertus des chrétiens, *la Violette*, dont un manuscrit se trouvait anciennement dans la bibliothèque de Saint-Vaast. Foppens en cite un extrait intéressant qui constitue, jusqu'à ce jour, la seule source de la biographie de Le Coispelier : « Jou Godefrois, fiex « de Jean Le Coispelier jadis bourgeois « de S. Omer, moyne de l'ordre de « S. Benoît de l'abie S. Eugène deles « Sene le veille de Toskane, nés en la « ville de S. Omer susdite, fit chest « livre en la sovent dite vile, en l'oneur « de Dieu, de se mère & de tous seins, « spécialement de monsieur S. Georges « l'an de grasse MCCC & XL deux, en- « viron le Seint Jehan Baptiste en esté, « pour le commun pourfit & l'amour « de habitans, où je me tenoie molt « aloyes [?] tant de char & de sanc, « comme de lynage, comme de pure « benivolent, bien deservie envers mi « souvent ».

Paul Bergmans.

Foppens, *Bibliotheca belgica* (1739), t. I, p. 370. — (J. François), *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* (1777-1778), t. I, p. 210.

LE CONTE (*Pierre*), ou LE COMTE, orfèvre, florissait à Bruxelles, du temps de Charles-Quint. Cet artiste nous est authentiquement connu par un compte existant aux archives de Lille; on y voit qu'il reçut, par ordonnance du 20 février 1537-1538, 36 livres de gros pour avoir exécuté un grand et un petit sceau, aux armes de l'empereur comme duc de Brabant, comte de Hollande et seigneur de Groningue et des Ommelanden; ces sceaux devaient servir au lieutenant de ces derniers pays et à quatre *hoofdmannen*, ou chefs-hommes, à qui l'administration de Groningue et des Ommelanden avait été confiée après une guerre entre leurs habitants et l'empereur Charles-Quint. Le Comte fut aussi l'auteur du magnifique mausolée que le cardinal Erard de la Mark, évêque de Liège, se fit élever, de son vivant, au milieu du chœur de la cathédrale de Saint-Lambert et où ses restes furent déposés à sa mort, en 1538. Il était de cuivre doré, de cinq pieds de haut sur dix pieds moins un quart de long et cinq pieds moins un quart de large; au-dessus de la moulure supérieure, se lisait une inscription commémorative, en latin, et contre les parois de la tombe, on remarquait sept niches séparées par des piliers et occupées par des statuettes représentant les Vertus. Au-dessus, se trouvait la statue du cardinal, de grandeur naturelle, agenouillé et les mains jointes, et ayant vis-à-vis de lui une espèce de cercueil soutenu par quatre griffes de lion; de ce cercueil sortait une figure décharnée représentant la Mort, qui, d'un geste de la main droite, semblait appeler à elle le prélat. A chaque coin du mausolée s'élevait un grand chandelier en cuivre. Le tout avait coûté 2,400 doubles ducats, somme énorme pour l'époque. Enlevé de la cathédrale après l'entrée des Français, en 1794, ce magnifique travail fut vendu à des maîtres de forges, qui le firent transporter à Givet, où il fut détruit.

Alphonse Wauters.

Pinchart, dans la *Revue de numismatique belge*, 2e série, t. II, p. 204. — Bouille, *Histoire de Liège*. — Vanden Steen de Jehay, *Essai historique sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert, à Liège*, p. 163.

LECOUVET (*Ferdinand-François-Joseph*), né à Hollain, près de Tournai, le 14 décembre 1828, mort à Anvers, le 19 février 1864. Il fit de brillantes études à l'athénée de Tournai, et suivit ensuite les cours de la faculté de philosophie à l'université de Gand. Après avoir achevé son doctorat, il fut nommé, par la ville de Tournai, inspecteur des études du pensionnat de l'athénée, en attendant qu'on eût pu lui ouvrir, à la première vacature, la carrière de l'enseignement. Chargé de la classe de cinquième latine, à Gand, en 1851, lors de la réorganisation de l'enseignement moyen, il s'acquitta de ses fonctions avec un zèle infatigable, et mérita l'estime et la sympathie de ses collègues en même temps que l'affection de ses élèves. En préparant à la bibliothèque de l'université de Gand ses leçons sur les auteurs grecs et latins, il prit goût à l'histoire des lettres et à la bibliographie. Comme le dit un de ses biographes, il était fait pour diriger une bibliothèque publique ou un dépôt d'archives. Calme nature, toute aux choses de l'esprit et pour qui la vie intellectuelle se résumait en trois mots : travail, opiniâtreté, patience. « Le petit nombre de littérateurs et de bibliophiles qui ont eu des rapports avec lui », dit le biographe que nous avons déjà cité, « conserveront toujours le meilleur souvenir de ce savant presque ignoré, qui unissait à une grande érudition et aux solides dons de l'intelligence, la délicatesse des sentiments et la dignité du caractère ». Après un séjour de dix ans dans la cité gantoise, il fut nommé, en 1861, professeur de quatrième latine à l'athénée d'Anvers, où les fatigues de la parole jointes aux rigueurs du climat furent fatales à sa santé déjà compromise par des travaux sédentaires trop prolongés. Il mourut prématurément à l'âge de trente-six ans et deux mois.

Il fut un des directeurs du *Messager des sciences historiques*, qui publia une grande partie de ses écrits. Il était, en outre, membre de la commission des monuments de Gand et de plusieurs société-

tés savantes du pays. Deux livres forment son œuvre principale : *Hannonia poetica* et *Tournai littéraire*. Le premier, consacré aux poètes latins du Hainaut, a obtenu la médaille d'or au concours de la Société des sciences des arts et des lettres du Hainaut, en 1857. « C'est », dit J. de Saint-Genois, « un des meil-» leurs ouvrages d'histoire littéraire qui » aient paru en Belgique depuis bien des » années ». Il contient trente-huit biographies étendues, auxquelles l'auteur ajouta, plus tard, vingt nouvelles notices sur les petits poètes latins du Hainaut. Lecouvet n'avait rien de l'écrivain d'imagination, mais il avait tout de l'érudit, du philologue et de l'homme de goût; son style était d'une irréprochable correction classique. Les mêmes qualités distinguent le *Tournai littéraire*, ouvrage qui a exigé les plus patientes recherches et qui ressuscite un passé non sans gloire. Ses autres écrits, de 1853 à 1861, sont d'excellents travaux d'archéologie et d'érudition. Une dernière étude littéraire, d'un mérite sérieux, fut soumise au concours de la classe des lettres de l'Académie, en 1862: *Aubert Le Mire ou Miræus, sa vie et ses œuvres*. Le commissaire chargé du rapport sur ce concours, J. de Saint-Genois, loue beaucoup le mémoire de Lecouvet comme recherches historiques, comme critique judicieuse et comme œuvre littéraire; mais l'honorable professeur avait un concurrent mieux informé sur les particularités de la vie de Miræus. La classe des lettres résolut de décerner la médaille d'argent aux deux mémoires, en remettant la question au concours. « Lecouvet, » dit le *Messager des sciences*, « n'ayant pas obtenu accès » dans les dépôts où son concurrent » avait puisé ses renseignements biogra-» phiques, et déjà miné par la maladie » qui devait le conduire au tombeau, » renonça à la lutte. Son mémoire, qui » renferme de précieux documents rela-» tifs à l'histoire littéraire du XVIIe siècle » et de nombreuses notes bibliographi-» ques, mériterait d'être imprimé ».

Voici la liste complète des œuvres de Lecouvet : 1. *Notice historique sur la commune de Hollain, en Tournésis, autrefois propriété de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand*. In-8°, 85 pages, avec une carte (*Messager des sciences historiques*, 1853 et 1854). — 2. *Notice sur la pierre Brunehault*. In-8°, 23 pages, avec une planche (*Messager*, 1853). — 3. *Léproseries de Tournay et du Tournaisis*. In-8°, 28 pages, avec une planche gravée par C. Onghena (*Messager*, 1855).— 4. *Instruction publique au moyen âge*, 5 fascicules in-8° : *L'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand, et l'Université de Paris*, 11 pages; — *Odon d'Orléans et l'Abbaye de Saint-Martin, à Tournay*, 32 pages; — *L'Ecolâtrie à Tournay*, 32 pages; — *Les Enfants de chœur, les Maîtres de musique de la cathédrale, et la fête des Innocents à Tournay*, 32 pag.; — *Collège des Bons-Enfants à Tournay. Projet d'établissement d'une université dans cette ville. Ecoles dominicales. Collège des Hibernois*, 34 pages (*Messager*, 1855, 1856 et 1857).— 5. *Rectification à propos des témoins d'une charte de* 1153. *Veri jurati à Tournay*. In-8°, 6 pages (*Messager*, 1855).— 6. *Guibert de Tournay*. Réponse à la question : Qu'est devenu le manuscrit de l'*Histoire de la croisade de Louis X*, par Guibert de Tournay, mentionné par Valère André? (*Messager*, 1856).— 7. *Notice historique sur Howardries, son église, et la famille du Chastel de la Howarderie*. In-8°, 144 pages, avec 3 pl. lith. (*Messager*, 1857).— 8. *Thomas Guarin*, tournaisien, imprimeur à Bâle au XVIe siècle. In-8°, 19 pages (*Messager*, 1858). —9. *Hannonia poetica, ou les poètes latins du Hainaut*. Tournai, H. Casterman, 1859; in-8°, XI-224 pages. — 10. *Les petits poètes latins du Hainaut*. In-8°, 42 pages; suite du précédent ouvrage. — 11 *Les Sorcières de Hollain*. In-8°, 10 pages (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, 1860). — 12. *Tournay littéraire, ou Recherches sur la vie et les travaux d'écrivains appartenant par leur naissance ou leur séjour à l'ancienne province de Tournay-Tournésis*. Gand, L. Hebbelynck, 1861; in-8°. Le 1er volume, de II-348 pages et 1 feuillet de table, contient la biographie des dix

écrivains suivants : Claude d'Ausque, Louis-Ch.-J. de la Barre, Jean Boucher, Pierre et Michel Brisseau, Pierre du Chastel (la plus importante de ces notices qui a été tirée à part), Jean d'Ennetières, Laurent Landsmeter, Louis des Masures, Jean Rosier et Prosper Stellaert. Le second volume, qui comprend les biographies d'André et Jean Catulle, Michel d'Esne, Guillaume et Joseph Alex. le Vaillant, et Jean-Baptiste-Luc Planchon, est resté inachevé. Il a été imprimé à Gand, chez Hebbelynck, en 1865; in-8°, 61 pages et 1 feuillet de table. — 13. *Essai sur la condition sociale des lépreux au moyen âge, principalement en Belgique et dans les pays limitrophes* (*Messager*, 1861, 1862 et 1864). — 14. *Aubert Le Mire ou Miræus, sa vie et ses œuvres*. Ms. Outre ce mémoire, F. Lecouvet a laissé en manuscrit des notes nombreuses sur les lépreux et quelques notices bibliographiques et généalogiques.

Ferd. Loise.

Messager des sciences historiques, 1864. — L. Devillers, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. V, p. 466-467. — Communication de M. le baron Alp. de Rasse.

LECREUX (*Nicolas-Adrien-Joseph*), sculpteur, né à Valenciennes, en 1733, alla, dès sa plus tendre enfance, habiter la ville de Tournai. Il y suivit les cours de l'académie de dessin, qui était alors sous la direction d'un artiste de talent, nommé Gillis, à la fois peintre et sculpteur. Lecreux fit des progrès tellement rapides qu'il surpassa bientôt tous ses rivaux. Ses œuvres l'ont placé au rang des maîtres les plus distingués de son temps; elles se font remarquer par une entente parfaite de l'anatomie et une vigueur peu commune. On connaît de lui le groupe de saint Michel terrassant les anges déchus, et les statues de la Religion et de la Charité, placées à la cathédrale de Tournai; les frontons de l'hôpital civil et de la bibliothèque publique de la même ville; le tabernacle et la rampe en bronze doré de l'église Notre-Dame, à Courtrai; la chaire de vérité de l'église collégiale d'Harlebeke; les retables des églises de Sainte-Marguerite et de la Madeleine, diverses sculptures de l'église Saint-Brice, à Tournai; etc. Un certain nombre d'autres ouvrages de Lecreux sont disséminés dans diverses églises de Lille. Il paraît que cet artiste, découragé, était dans un état voisin de la misère quand il mourut, à l'âge de soixante six ans, le 20 août 1798.

Léop. Devillers.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la Cathédrale de Tournai*. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1837, p. 237. — Bozière, *Tournai ancien et moderne*. — A. de la Grange et L. Cloquet, *Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville*. — Saual, *Histoire des porcelaines de Tournai*.

LE CUNELIER (*Jean*), comme l'écrit Fauchet, en le dérivant de *cuna* ou de *cuneus*, et non *Le Cuveliers*, comme l'orthographient à tort de Laborde et Arthur Dinaux, poète artésien, florissait au XIIIe siècle. Peut-être appartenait-il à la famille de l'auteur de la célèbre chanson de geste en l'honneur de Bertrand du Guesclin, qui portait le même nom. Il était l'ami de Jean Bretel et de Mapolis, contre qui il a soutenu plusieurs jeux-partis; il a adressé une chanson à un certain Wagon Guion ou Wion; enfin, dans une pièce qui lui est dédiée, son nom est accolé à celui de Lambert Ferris. Un manuscrit de la bibliothèque du Vatican contient quatre chansons de Le Cunelier : 1. *Anvis et désespérance m'ont fait*...—2. *J'ai une dame énamée*... — 3. *Jolivetés et jovence*... — 4. *Mout me plaisent à sentir*... Deux autres se trouvent à Paris (fonds de Cangé, n° 67); l'une, *Au commencier de ma nouvele amor*, a été contestée à Jean Le Cunelier et attribuée à J. d'Espinais; l'autre, *Por la meillor qu'onques formast nature*, a été publiée par Arthur Dinaux. Le poète y chante son amour pour une grande dame dont il se déclare l'esclave soumis. Dans ses œuvres, qui n'offrent pas grand intérêt, il répète souvent, selon Dinaux, « que la constance en amour est tôt ou « tard couronnée, et que, ne le fût-elle « jamais, c'est du moins un grand bien « d'y compter ». Le manuscrit du Vatican renferme encore trois chansons

adressées à notre trouvère par un poète artésien anonyme.

Paul Bergmans.

Arthur Dinaux, *les Trouvères artésiens* (1843), p. 316-318. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 651.

LE DAIN (*Olivier*). Voir OLIVIER LE DAIN.

LE DAYN (*Victor*), ou DE DAYN, libraire et imprimeur, florissait à Gand au XVIe siècle. Il s'occupait spécialement de publier des tarifs de monnaies et de poids et mesures, qu'il faisait imprimer chez Pierre de Keysere, et dont il gravait lui-même les planches. D'après M. Ferd. Vander Haeghen, ces planches égalent et surpassent même parfois celles que Josse Lambrecht exécutait vers la même époque. Elles entraînèrent, d'ailleurs, des frais considérables dans lesquels les échevins intervinrent en accordant un subside à l'artiste, ainsi qu'il résulte des comptes communaux de 1542. Victor Le Dayn habitait alors une maison située près de l'hôtel de ville, dans la petite rue des Semeurs, à l'enseigne de la Main d'or : *In de Saysteghe, by de Gulden Handt*. Quand Pierre de Keysere eut cessé de faire rouler ses presses, vers 1548, Le Dayn alla se fixer dans la rue actuellement dite du Paradis, près du Marché-aux-Grains : *In de Donckersteghe, by den Coorenaert*, où il établit une imprimerie, après avoir obtenu, à cet effet, un nouveau subside du magistrat. En même temps, il s'associa avec son confrère Josse Lambrecht. Parmi les fruits de la collaboration de ces deux imprimeurs-graveurs, on connaît notamment : *Le Manuel des Marchans fort vtile a tous*, dont le privilège est daté du 27 novembre 1551 ; l'ordonnance sur les monnaies, qui en forme le deuxième cahier, porte au bas du titre : *Imprime a Gand par Josse Lambert et Victor Le Dayn tous deux imprimeurs iures de la dicte ville*. Comme les tarifs imprimés chez Pierre de Keysere, le *Manuel* est orné d'une marque typographique représentant les armoiries parlantes du libraire, accompagnées d'une banderole sur laquelle se lit cette devise : SANS DE DAYNG. Victor Le Dayn changea encore une fois de demeure vers 1552, et transporta son atelier près du Beffroi. Mais il n'exerça vraisemblablement plus son art que fort peu de temps ; la dernière impression qu'on puisse lui attribuer avec certitude est un livre de comptes faits, en français et en flamand, et dont le privilège porte les dates du 22 octobre et du 16 novembre 1552. En voici le titre exact, dont je complète seulement les abréviations : *Een dobbel cyfer rekenbouck zeer profitelic / dienende vp tcoopen ende vercoopen van alderande coopmanscappen. Ung liure des doubles comptes en cyfre tres utile / seruant sur l'achat et vendition de toutes marchandises*. (Nouvelle marque typographique avec l'inscription suivante en caractères gothiques : *J'en ay souuenance.*) *Cum gratia & præuilegio. Gheprent te Ghendt by Victor de Dayn ghezworen boucprenter woonende naest der Clocke by Beelfroyt*. In-16, 192 ff. sans chiffres, ni réclames ; car. goth. La souscription est répétée en français à la fin du volume : *Imprime a Gand par Victor le Dayn imprimeur iure pres la Cloche empres Beelfroyt*. Toutes les publications de Le Dayn sont d'une extrême rareté et atteignent des prix considérables dans les ventes publiques. Les deux marques typographiques se trouvent reproduites dans la *Bibliographie gantoise*.

Paul Bergmans.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (1858-1869), t. I, p. 94-97 ; t. VI, p. 12-13.

LEDE (*Maximilien-Louis* **VAN**), sculpteur, né à Bruges, le 18 février 1759, et mort dans cette ville, le 13 juillet 1834. Il débuta par des études de dessin à l'Académie de sa ville natale et par six années de travail de praticien dans l'atelier de Louis Lessuwe, maître sculpteur. Il suivit ensuite les leçons de Pierre Pepers, qui jouissait alors d'une réputation justifiée ; pendant trois années, il se développa sous cette direction. Il se rendit à Paris, au mois de mai 1781, et y fut, pendant deux ans, l'élève de Monot, sculpteur du roi, après avoir repris l'étude du dessin dans l'atelier de Suvée, qui remarquait en lui les germes d'un grand talent. Il

sculpta, d'après les modèles de Monot, les bustes en marbre blanc de Frédéric, prince de Prusse, qui monta sur le trône, en 1787, sous le nom de Frédéric-Guillaume II, et du duc d'Angoulême. Entré ensuite dans l'atelier de Gonoy, autre sculpteur du roi et professeur à l'Académie royale, il exécuta plusieurs œuvres remarquables, entre autres une statue de neuf pieds de hauteur, représentant un Génie prenant son essor vers le ciel et tenant un flambeau de chaque main. Cette pièce, coulée en bronze, orna, comme lampadaire, le grand escalier de l'hôtel de Galiffet. Reconnu dès lors maître, il fit en marbre, en 1786, une naïade de grandeur naturelle et un buste de bacchante, de dimension colossale, commandé par M. de Saint-James, trésorier général de la marine et des colonies, et qui, avec la naïade, lui fut payé 8,000 livres, non compris la valeur du marbre. Un an plus tard, Van Lede obtint, le 28 août, le grand prix de sculpture à l'Académie royale, pour un bas-relief dont le sujet était *la Peste sous le règne de David*. En 1789, un nouveau concours ayant été ouvert, il était désigné par l'opinion pour remporter la médaille, lorsque les troubles politiques l'éloignèrent de Paris, l'obligeant d'abandonner l'exécution de commandes montant à plus de 50,000 livres. Revenu à Bruges, il fut remarqué par des Anglais résidant en cette ville, et qui apprécièrent la délicatesse infinie et le goût qu'il apportait à l'exécution de figures, d'arabesques et d'ornements destinés à des pendules ou à des sujets de cheminées. Il se décida, sur leur conseil, à se rendre à Londres, où le sculpteur du roi lui proposa un engagement qu'il refusa par esprit d'indépendance. Cet amour excessif de la liberté était, en effet, la marque de son caractère, et lui valut une sorte de renom de bizarrerie et d'excentricité. Son séjour à Londres ne fut pas perdu pour les arts : il y fit le modèle de la statue tombale du docteur Johnson, le premier mausolée que l'on plaça dans l'église de Saint-Paul, ainsi qu'un modèle en petit du monument du général Elliot, le défenseur de Gibraltar contre les Espagnols. Après un an passé en Angleterre, où il exécuta encore d'autres pièces remarquables, il revint à Bruges terminer pour de riches familles anglaises des travaux qui lui procurèrent une certaine aisance. Il passa la fin de sa vie à s'occuper d'ouvrages de mécanique et d'inventions curieuses, telles qu'un chariot à ressorts, d'une construction toute spéciale, sans toutefois négliger l'art qui lui avait mérité le succès et l'estime de ses contemporains.

E. Baes.

O. Delepierre, *Galerie d'artistes brugeois.* — Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles.* — Piron, *Algemeene levensbeschryving.*

LEDE (les marquis **DE**). Voir BETTE.

LEDEGANCK (*Charles-Louis*), poète flamand, né à Eecloo, le 19 novembre 1805. Son père n'était qu'un modeste maître d'école, qui devait, avec des ressources très restreintes, subvenir aux frais d'un nombreux ménage. Aussi l'instruction qu'il put donner au jeune Charles se borna-t-elle à peu de chose. Dès l'âge de quinze ans (juin 1820), celui-ci entra dans les bureaux de l'hôtel de ville d'Eecloo. Il composait déjà des vers d'ailleurs, et devait même avoir acquis une certaine réputation, puisque, en 1823, le littérateur flamand Vervier, poète à ses heures, lui envoyait une pièce de vers, où il l'encourageait et lui prédisait un brillant avenir s'il continuait à travailler. En novembre 1826, il devint chef de bureau au commissariat de district et de milice à Eecloo. Peu après, nous le voyons cueillir ses premiers lauriers. La chambre de rhétorique de Deynze avait mis au concours deux sujets, l'un à traiter en alexandrins (*epische verzen*) : de l'avantage et du désavantage des spectacles (*het Voor- en Nadeel der tooneeloefening*), l'autre à traiter en strophes : la fraternité (*Broedermin*). Ledeganck obtint le premier prix dans le premier concours et le second dans l'autre. En 1828, la chambre de rhétorique de Bruges mettait au concours un éloge de la peinture (*Lof der*

schilderkunst); Ledeganck fut de nouveau couronné. Grâce à ces succès, il fit la connaissance de plusieurs littérateurs, notamment de Pr. Van Duyse, qui, depuis lors, resta en correspondance avec lui. Le 31 mars 1830, il était couronné par la chambre de rhétorique de Thielt, pour une dissertation en alexandrins sur le dévouement par humanité (*Zelfopoffering uit menschenliefde*), ainsi que pour un poème lyrique : la fabrication des toiles, source du bien-être des Flandres (*Linnenmakery, Vlaanderens welvaren*), la meilleure pièce que notre poète composa dans sa première période. Tel est l'avis d'un poète hollandais, P. Van Genabeth, qui dut quitter la Belgique lorsqu'éclata la révolution de 1830, et qui n'hésite pas à comparer ce morceau aux productions lyriques de Poot.

Les années qui suivirent 1830 furent tristes pour les lettres flamandes. Ledeganck écrivit lui-même à Van Duyse, en date du 16 mai 1832, que, depuis deux ans, il n'avait plus composé de vers, et n'avait même plus écrit de flamand. Par contre, il avait, depuis le commencement de 1831, joui de la compagnie de J.-Fr. Willems, qui avait été banni d'Anvers pour cause d'orangisme et avait été nommé percepteur des contributions à Eecloo. En mai 1832, Ledeganck quitta Eecloo pour remplir les mêmes fonctions administratives à Audenarde jusqu'en décembre de la même année. Puis il sollicita et obtint la place de greffier intérimaire près la justice de paix du canton de Caprycke (février 1833-avril 1834), quoiqu'il ne fût porteur d'aucun diplôme juridique. Quelques rares poésies sont datées de 1833. Mais, s'il avait momentanément négligé la poésie, Ledeganck n'était pas resté inactif; déjà il avait appris quelques langues modernes; il voulut de plus connaître le latin et le grec. Il se mit avec ardeur au travail. Nous ne savons quand il présenta son examen d'entrée pour l'université. Dès le 25 juillet 1834, il fut proclamé candidat en philosophie. Un mois auparavant (21 juin), avait paru au *Moniteur* un arrêté ministériel instituant un concours de poésie pour célébrer l'indépendance de la Belgique. A peine remis des fatigues de son examen, Ledeganck se mit à l'œuvre. Les pièces devaient être présentées avant septembre; le 13 de ce mois, Ledeganck était couronné. Ce fut la dernière fois qu'il prit part à un concours. On a toujours divisé sa carrière littéraire en deux périodes, dont la seconde commencerait après 1834. Il semble, en effet, que l'étude des chefs-d'œuvre antiques ait rehaussé son talent poétique et lui ait fait dédaigner de soumettre ses œuvres à l'avis des présidents et membres des jurys des chambres de rhétorique. Son long stage dans la carrière administrative et le poste de juge de paix suppléant qu'il exerça à Caprycke (1834-1836), lui permirent de terminer plus promptement ses études de droit. Le 17 mars 1835, il était proclamé candidat en droit; le 10 août suivant, docteur, avec grande distinction. La manière brillante dont il termina ses études, son couronnement par le gouvernement avaient attiré sur lui l'attention. Il fut nommé d'emblée membre de la commission instituée pour régler l'orthographe flamande. En 1836, il fut élu juge de paix à Somergem; quelque temps après, ses concitoyens l'envoyèrent siéger au conseil provincial de la Flandre orientale.

Depuis longtemps déjà, Ledeganck s'était aperçu de la nécessité d'une traduction du code civil en flamand, qui permît à ses concitoyens ignorants de la langue française, de se rendre compte du droit qui les régissait. Il y consacra tous ses efforts, mais n'en continua pas moins à cultiver la poésie et à produire des œuvres bien supérieures à celles qu'il composait avant ses études classiques. Il se mit également à étudier Byron, Lamartine, Hugo, et traduisit plusieurs morceaux de ces poètes. En 1839, il rassembla les meilleures de ses poésies et les publia sous le titre de *Bloemen myner lente* (Fleurs de mon printemps). Peu après (4 février 1840), il épousa Mlle Virginie De Hoon, fille d'un littérateur flamand distingué, établit comme médecin à Caprycke, que Ledeganck avait vu installer comme bourgmestre,

en 1836, et qui lui avait succédé, en février 1837, comme juge de paix suppléant. Depuis cette époque, leurs relations n'avaient jamais été interrompues : Ledeganck lui soumettait même ses œuvres. La même année paraissait le *Burgslot van Somergem* (Le château de Somergem), récit poétique, où l'influence de l'école romantique est visible. La traduction du code civil parut en 1841. Elle fut considérée comme un chef-d'œuvre et fut épuisée en très peu de temps. Il semblerait que la carrière de Ledeganck fût, dès lors, toute tracée, et que, montant de grades dans l'ordre judiciaire, il dût parvenir plus tard à de hautes charges dans la magistrature. Il n'en fut rien. Une loi sur l'instruction primaire avait réorganisé cet enseignement, qui laissait tant à désirer dans les provinces flamandes. En 1842, Ledeganck fut nommé inspecteur de l'enseignement de la Flandre orientale. Il quitta Somergem, pour venir habiter Gand. Le nouveau poste qu'on venait de lui confier n'était point une sinécure. Il l'obligeait à voyager sans cesse pour inspecter les établissements de la province et ceux de la ville de Gand. Du reste, ce nouveau genre de vie devait être bienfaisant pour sa santé : Ledeganck était atteint depuis des années d'une maladie de poitrine ; pendant longtemps, il n'avait pas eu conscience de la gravité de son état; il ne s'était point ménagé et avait livré une somme extraordinaire de travail. Mais, vers cette époque, il comprit qu'il était condamné et se résigna chrétiennement. Sa nouvelle position lui permettait de changer de régime, l'obligeant même à rester beaucoup à l'air. Pendant les longues tournées qu'il faisait, il composait des vers, les écrivant au crayon sur des lambeaux de papier, recopiant plusieurs fois chaque strophe, et ne la transcrivant chez lui que quand l'œuvre était terminée. C'est ce qui explique le nombre considérable d'œuvres de longue haleine qu'il a laissé inachevées : *De Vlaming heeft geen taal; Wenemaer; Vlaanderen, etc.* Cependant, malgré la maladie qui le minait, ses forces intellectuelles augmentaient, son talent s'épurait. En 1844, il écrivit l'une de ses plus belles pièces : *de Boekweit* (le Sarrasin), qui fut traduit en allemand par une femme poète jouissant d'un renom mérité, Louise von Ploennies, dont Ledeganck traduisit à son tour une poésie : *Frauenliebe*. En 1845, lors des changements opérés dans le haut enseignement, les Chambres ayant été d'avis qu'il était inutile de créer un cours de littérature flamande à l'université, il fut décidé que l'on ferait une concession aux Flamands. Profitant de la nouvelle institution des professeurs agrégés, on accorda ce titre à Ledeganck, qui fut chargé de représenter les lettres flamandes à la faculté de philosophie et lettres de Gand. En juin 1846, parut l'œuvre qui consacra la gloire de Ledeganck : *de Drie Zustersteden* (Les trois villes sœurs). Ce poème eut un énorme retentissement : fait unique dans les annales littéraires de cette époque, il fut tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et se trouva en quelques mois dans toutes les mains. Ce succès ne peut être comparé qu'à celui du *Lion de Flandre* de Conscience, qui parut quelques années plus tard. Ce fut, pour ainsi dire, son chant du cygne; il composa encore, il est vrai, quelques morceaux ; mais ils sont loin d'atteindre à la hauteur de cette œuvre. Le 19 mars 1847, il s'éteignait paisiblement, sans s'être douté, jusqu'au matin même de sa mort, qu'il fût si près de sa fin. Il n'était âgé que de quarante-deux ans.

Ledeganck fut, avant tout, un poète élégiaque; c'est le seul genre qui lui ait entièrement réussi depuis ses premières pièces (*de Laatste Zwaluw*), jusque dans sa célèbre trilogie l'*Ode à Bruges*, qui est de beaucoup supérieure aux deux autres. Il traduisait volontiers l'anglais, dont il s'efforçait de rendre dans sa langue la netteté et la précision. On a cru voir chez lui une certaine imitation de Byron ; cela n'est vrai que pour la forme ; par contre, l'influence de Lamartine et de l'école sentimentale française est incontestable pour la forme ainsi que pour les idées. La carrière politique de Ledeganck n'offre rien de remarquable. Il avait quelque compétence dans les

affaires de milice, où il avait été employé. En 1839, le conseil provincial décida même l'impression d'un discours sur le recrutement. Plus tard, sa qualité d'inspecteur fit qu'on l'écouta volontiers en matière d'enseignement. Pendant des années, Ledeganck parla français dans le conseil, selon l'habitude de son temps : plus tard, Ph. Blommaert ne fit jamais autrement au conseil communal de Gand. En juillet 1840, la question ayant été soulevée de savoir s'il n'était pas inconvenant de parler flamand, Ledeganck prit la parole dans cette langue; depuis lors, il continua de s'en servir. Cet exemple du reste, ne trouva guère d'imitateurs; seul, un littérateur flamand, M. Ecrevisse, le suivit dans cette voie. Ledeganck ne se réclamait d'aucun parti; de son temps, d'ailleurs, les luttes politiques n'étaient pas aussi ardentes que de nos jours. Quoique profondément religieux de sa nature, il eut de nombreux conflits avec l'évêque de Gand, à propos de nominations dans l'enseignement; sa correspondance est là pour l'attester.

Ledeganck a joui longtemps d'une grande réputation pour sa traduction du code civil; il avait également traduit les codes de procédure civile et d'instruction criminelle, mais ces traductions n'ont pas paru. Dès 1825, un Hollandais, Brest Van Kempen, avait traduit le code civil. Mais cette traduction était émaillée de mots français et écrite dans une langue que les Flamands se refusaient à considérer comme la leur. Ledeganck s'efforça de faire disparaître toute trace du français. Il reprit la terminologie de Corneille Kiel ou Kiliaan. Malheureusement, à l'époque où paraissait l'*Etymologicon*, la langue juridique flamande était déjà en grande partie francisée. Plusieurs des mots créés de toute pièce par Kiliaan n'ont jamais été employés dans la pratique; c'étaient des enfants mort-nés : *uitneming*, pour exception, chez De Meyer; *afpanding*, saisie-exécution; *verbieding*, interdiction; *vermogig*, potestatif, etc. D'autres mots ont été imaginés par Ledeganck : *elkheelheid*, solidarité; *zelfmaking*, émancipation; *aanmatiging*, usurpation, etc. Aujourd'hui que les Hollandais eux-mêmes ont remplacé dans leurs lois les mots français par des mots germaniques, les mots inventés en Flandre n'ont plus qu'un intérêt historique. La langue même dont se servit Ledeganck, dans sa traduction, ne saurait être imitée de nos jours. Pour éviter des tournures hollandaises, nous voyons de nombreuses fabrications de mots contraires au génie de la langue néerlandaise : art. 1030, *bemachtiging*, pris dans le sens d'autorisation (*machtiging*); art. 1513, *waarborgen*, garants (*borgen*); art. 674, *gebouwsels*, bâtisses (*bouwwerken*); art. 1270, *vergeld*, compensation (*vergelding*); article 1502, *voldoendelyk*, suffisamment (*genoegzaam*), *etc.* Rappelons, enfin, que Ledeganck, dans la commission pour l'orthographe flamande, s'est prononcé pour l'*ae*, l'*ue*, l'*y* contre le système hollandais, et qu'il fut, avec Blieck, le seul à répondre au concours pour célébrer la défaite des Hollandais, en 1830; ce qui lui fut reproché par de nombreux littérateurs flamands et fournit à Marie Doolaeghe le sujet d'une pièce de vers.

L. Willems.

De Eendragt, 28 mars et 11 avril 1847.— *Leesmuseum*, t. III (1857). — *Gedichten van K.-L. Ledeganck* (1866); en tête de cette édition se trouve une notice de J. Heremans. — M. Rooses, *Schetsenboek* (1877), p. 99-113. — *Het Belfort*, 1889, t. II, p. 104-109 (notice de A. Van Bogaert). — *Revue des Deux Mondes*, 1890, t. CI, p. 660 (notice de L. Van Keymeulen).

LE DENT (*Maximilien*), théologien, né à Bergues-Saint-Winoc, le 9 novembre 1619, mort à Bruxelles, le 30 mars 1688. Entré le 30 septembre 1637 dans la Compagnie de Jésus, il enseigna la théologie à Louvain, et fut confesseur du comte de Monterey, gouverneur de la Belgique. Il a écrit quelques ouvrages de polémique religieuse pour combattre l'opinion de Chrétien Lupus et de Fr. Farvacques, qui soutenaient la nécessité de l'amour de Dieu, comme condition de réconciliation dans le sacrement de Pénitence. En voici les titres : 1. *De attritione ex metu Gehennæ ejusque cum sacramento pœnitentiæ sufficientia juxta mentem S. Concilii Tridentini contra dissertationem dogmaticam*

Christiani Lupi et quæstionem quodlibeticam Francisco Farvacques. Malines, Gisbert Lentsius, 1667. — 2. *Ad epistolam familiarem Christiani Lupi responsio, in qua attritionis cum sacramento sufficientia magis stabiliter, confutatis iis, quæ de novo opponit. Ibid.*, 1668. — 3. *Ad Xenium theologicum Francisci Farvacques, pro attritione responsio. Ibid.*, 1669. — 4. *Ad. apologiam Francisci Farvacques responsio. Ibid.*, 1669. — De 1659 à 1667, Le Dent fit encore soutenir, à Anvers et à Louvain, quinze thèses de théologie qui se trouvent à la bibliothèque de Louvain.

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* complétée par le P. Sommervogel.

LE DOULX (*Albert*), peintre, naquit à Mons et fut baptisé en l'église de Saint-Germain, le 21 février 1628; il mourut en cette ville, le 1er janvier 1700, et fut inhumé en la paroisse de Sainte-Waudru. Il était le frère cadet de Louis Le Doulx. On n'a conservé de lui qu'un tableau représentant le *Martyre de sainte Catherine,* qu'il peignit, en 1693, pour l'autel, dont il avait donné le plan, de la chapelle de l'école dominicale de Mons; cette toile a un certain mérite. En 1687, il avait fait « quelque » dessin pour la thour » de l'église de Sainte-Waudru, en la même ville.

Léop. Devillers.

Archives communales de Mons. — Archives de l'église collégiale de Sainte-Waudru.

LE DOULX (*Louis*), ou Le Doux, sculpteur et architecte, né à Mons de Jean et de Jeanne de le Grange, fut baptisé en l'église de Saint-Germain, le 2 février 1616. Après avoir reçu les premières notions de l'art, il se rendit à Rome, où il eut pour maître François Du Quesnoy. Revenu dans sa ville natale, il sculpta, de 1647 à 1653, le tombeau de l'archevêque de Cambrai, François Vander Burch, qui fut posé dans la chapelle de Saint-Ignace, en l'église des Jésuites. Ce monument, en marbre de diverses couleurs, formait une sorte de portique à colonnes et pilastres d'ordre corinthien. La partie du fond était appuyée contre la muraille de la chapelle. Sur un socle oblong, placé en avant et orné d'armoiries, se trouvait la statue du prélat couché sur le côté gauche et revêtu de ses habits et insignes pontificaux. Les figures allégoriques de *l'Espérance* et *la Charité* étaient posées, sur le même plan, aux extrémités du socle. Au-dessus du tympan, on voyait deux petits génies portant des cornes d'abondance. Les figures et divers ornements étaient en marbre blanc, et les autres parties du mausolée en marbre noir ou pierre de touche, en marbre de Rance et en pierre d'Egypte, mêlée de vert, blanc, rouge et violet. L'église des Jésuites devant être démolie, après la suppression de cet ordre, le tombeau de Vander Burch fut transféré de Mons à Cambrai, en mai 1779, et placé dans l'église métropolitaine, par les soins de l'archevêque de Fleury. Après sa destruction en 1793, on en recueillit, dans la maison de Sainte-Agnès, de précieux débris, notamment la statue du prélat et les statues de *l'Espérance* et *la Charité;* le tout a été rétabli par M. de Baralle, architecte de la ville de Cambrai. Ces statues et les têtes d'anges si heureusement sauvées de la destruction, sont d'un style noble, élégant, et de la plus grande pureté. Un savant critique, Abel Berger, a dit avec raison que chacun de ces morceaux est une œuvre pleine de poésie. Le prix du monument de Vander Burch ne fut payé à Le Doulx que le 24 février 1653; il était de 8,400 livres tournois, sur le pied du contrat du 4 août 1647. Vers 1657, notre artiste fit, pour l'église de Sainte-Waudru, à Mons, les statues des apôtres saint Pierre et saint Paul, qui décoraient jadis la grande nef. Ces statues, de grandeur naturelle, étaient placées sur des piédestaux décorés d'armoiries et d'inscriptions funéraires. En 1662, Le Doulx dressa quatre plans pour la reconstruction du beffroi de Mons (la tour du Château) : les deux premiers se composaient d'une tour octogone; dans les deux autres, la tour était carrée. Le troisième de ces plans fut agréé, le 6 avril 1662, par le conseil communal, d'après l'avis de l'ingénieur

Anthoni. Le Doulx dirigea les travaux de construction de la tour jusqu'à sa mort, survenue en 1667; ces travaux furent terminés en 1674. La tour, de forme carrée, a, en hauteur, y compris la flèche en charpente, 86m,79 (1); (la hauteur des murs est de 57m,28. Elle est composée d'un haut soubassement rustique, flanqué de contreforts aux angles et percé d'une porte et d'une fenêtre; puis de trois étages de fenêtres cintrées, huit au premier rang et quatre à chacun des étages supérieurs. Huit pilastres doriques ornent les angles du premier étage, et autant de colonnes ioniques engagées ceux du second. Au troisième étage succèdent des enroulements en consoles renversées, posées sur des piédestaux que relie, comme aux piédestaux des colonnes du second étage, une balustrade en pierre. Le tout est couronné d'une flèche en bois, de figure ovoïde, surmontée d'une lanterne octogone et cantonnée de quatre clochetons en forme de poires renversées et à côtes. Par contrat du 4 août 1664, Le Doulx entreprit la clôture en marbre de la chapelle de Sainte-Barbe, en l'église de Sainte-Waudru. Cette clôture, haute de cinq mètres environ, était composée de colonnettes reposant sur un soubassement et supportant des chapiteaux au-dessus desquels régnait une corniche dont la frise était remplie par des sculptures d'un travail soigné. On rapporte que Le Doulx sculptait la pierre et le bois, et les enduisait d'une composition qui leur donnait le ton et l'apparence du marbre. C'est d'après ce procédé, semble-t-il, qu'il fit les statues de saint Georges et de saint Quirin, qui furent placées dans la chapelle échevinale, attenante à l'hôtel de ville de Mons. Louis Le Doulx mourut en cette ville, le 27 mars 1667.

Léop. Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise.* — Michaux, *Notice sur la mort, les funérailles et le tombeau de François Vander Burch.* — Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas.* — Devillers, *Le passé artistique de Mons.*

(1) Par sa situation au point culminant de la ville, bâtie sur une colline assez rapide, la tour du château acquiert une hauteur apparente bien plus considérable.

LE DOULX (*Pierre-François*), historien, né à Ostende, le 17 avril 1698, mort à Bruges, le 24 septembre 1773, était le fils de Pierre Le Doulx, bourgmestre d'Ostende, et le père du peintre Pierre-François Le Doulx (voir l'article suivant). Son père étant mort dès l'année qui suivit sa naissance, sa mère vint s'établir avec lui à Bruges, où elle soigna elle-même sa première éducation. Après avoir fait un cours d'humanités au collège des Augustins, il alla étudier la philosophie à Douai. Revenu à Bruges, il s'adonna à l'étude des lettres et de l'histoire. Nommé conseiller de la ville, en 1725, il en devint échevin l'année suivante. Le magistrat ayant changé vers cette époque, l'empereur Charles VI le désigna comme chef-homme de la ville de Bruges. Pierre-François Le Doulx a laissé les ouvrages suivants : 1. *Wonderlyke avonture ofte geschiedenisse van eene wilde dogter oud ontrent* 18 *jaeren die opgenomen is in de stad van Antwerpen den* 5 *mai* 1700, *en gevangen onder de heerlykheid van Cranenbourg.* Bruges, 1718; in-12. Opuscule traduit du français. — 2 *Het leven en de dood van Pater Bartholomeus De Blende.* Bruges, sans date; in-8°. Le Père Barthélemi De Blende (voir ce nom, t. IV, col. 799) était un missionnaire brugeois, qui fut tué au Paraguay, en 1715, par une tribu de Layaguas. — 3. *Cronicke beginnende van het jaer* 430, *en eyndigende met het jaer* 1596, *behelzende het voornaemste deel* (*dat*) *er is voorgevallen in de weerelt tot dien tyd.* Ms. in-4° (cité par F.-V. Goethals). — 4. *Alle de wetten der stad Brugghe sedert het jaer* 1250, *als mede het gedenkweerdigste dat het op yder jaer is voorgevallen.* Ms., 2 vol. in-fol. (Bibliothèque de la ville de Bruges, n° 445 du catalogue imprimé des mss.). Ce manuscrit, qui n'est pas dénué d'intérêt au point de vue historique, contient un grand nombre de blasons coloriés, ajoutés par le peintre Pierre-François Le Doulx, qui a également continué l'ouvrage de son père.

Paul Bergmans.

F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres en Belgique* (1837-1838), t. III, p. 228-229. Cette notice a été

textuellement reproduite dans la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (1843-1849), t. IV, p. 82-83.

LE DOULX (*Pierre-François*), peintre et biographe, né à Bruges, le 1er mars 1730, et mort dans cette ville, le 14 octobre 1807, était le fils du chroniqueur Pierre-François Le Doulx et de Rose Bouckaert. Dès sa jeunesse, il montra, pour les beaux-arts, de vives dispositions que ses parents encouragèrent en lui permettant de se livrer à ses études favorites, sans négliger toutefois son éducation littéraire. Il eut successivement pour maîtres Jean Gaeremyn et Mathias de Vries, un bon peintre d'histoire qui était alors à la tête de l'Académie de Bruges. Sous leur direction, Pierre Le Doulx fit de rapides progrès; il aurait pu devenir un peintre de talent, si les nécessités de la vie ne l'avaient forcé de s'adonner à des travaux plus lucratifs qu'artistiques, et de chercher un gagne-pain dans la peinture décorative; il imagina, notamment, d'imiter, sur de la toile à gros fils, les anciennes tapisseries d'Ypres et de Bruxelles. Il peignit cependant aussi des vues de ville et des aquarelles non dépourvues de valeur, sans compter une collection de plantes, de fleurs et d'insectes, qu'il commença en 1755, pour lui servir de modèles, et qui lui coûta dix années de travail. Vers la fin de sa vie, il se livra à des recherches sur l'histoire des lettres et des arts dans sa ville natale, et laissa plusieurs ouvrages manuscrits dont voici les titres : 1. *Dessins, à l'encre de Chine, des statues des forestiers et comtes de Flandre, avec leurs armoiries coloriées, qui ornaient anciennement la façade de la maison de ville, à Bruges;* in-fol. (cité par F.-V. Goethals). La bibliothèque de Bruges possède deux manuscrits (nos 440 et 448 du catalogue imprimé), qui ne sont probablement que des copies flamandes de cet ouvrage, dues à l'auteur lui-même : a. *Aenteekeningen wegens het brugsche stads-huys;* in-fol., renfermant les figures, au nombre de quarante-trois, des statues qui ornaient autrefois la façade de l'hôtel de ville (n° 448); b. *Levens der graven van Vlaenderen, ofte kort begryp der zelve, wanneer zy aen de regeringe zyn gekomen, hunne huwelycken en kinderen, hunne dood en begraef plaetsen, met hunne graf-scriften en epitaphien;* in-fol., avec les armoiries coloriées et les portraits des comtes de Flandre, gravés au burin; ce dernier manuscrit date de 1806 (n° 440). C'est sur les dessins de Le Doulx qu'ont été faits ceux qui ornent le *Précis des annales de Bruges,* de J.-O. Delepierre (1835), d'après les copies qu'en avait prises le peintre Félix De Vigne. — 2. *Levens der konst-schilders, konstenaers en konstenaeressen, zoo in 't schilderen, beeldhouwen als ander konsten, de welke van de stadt van Brugge gebooren zyn, ofte aldaer hunne konsten geoeffent hebben;* in-fol. Immerzeel dit qu'il a largement mis à profit ce manuscrit conservé dans les archives de l'Académie de Bruges, et que l'auteur avait commencé en 1735. — 3. *Levens-bescryvinge van de roemweerdige mannen van Brugge;* 2 vol. in-fol. Intéressant, surtout pour la partie moderne. — 4. Pierre Le Doulx a aussi continué le manuscrit historique de son père : *Alle de wetten der stad Brugge,* auquel il a ajouté un grand nombre de blasons coloriés (bibl. de Bruges; catalogue imprimé des mss., n° 445).

Paul Bergmans.

F.-V. Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique* (1840-1844), t. I, p. 429-431. — J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders* (1842-1843), t. II, p. 163-164. — P.-J. Laude, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Bruges* (1859), nos 440, 445 et 448. — W.-H.-J. Weale, *Catalogue du musée de l'académie de Bruges* (1861), p. 102-103.

LEDROU (*Noël-Théodore*), ou LEDROU, docteur en philosophie et en médecine de l'université de Halle, né à Spa (non à Huy), le 6 août 1699, mort dans cette ville, le 12 juin 1752. On ne connaît guère de sa vie que ce qu'il en dit lui-même dans son premier ouvrage. Il fréquenta des universités allemandes pendant seize ans. Il se rendit d'abord à Halle, où il entendit surtout l'illustre Hoffmann et où il prit ses grades. Il passa ensuite trois ans à Iéna, puis visita Leipzig, Erfurt et Francfort-sur-l'Oder,

où il fut bientôt nommé médecin du duc Poniatowski. Il revint à Spa, en 1737, et fut reçu membre du collège de médecine de Liège, le 20 septembre 1739. On a de lui : 1. *Démonstration de l'activité des eaux minérales de Spa.* Liège, F.-A. Barchon, 1737; in-12 de 9 feuillets, 154 pages et 1 f. d'errata. L'auteur donne l'analyse des principales sources de la localité et s'étend sur les applications qu'elles peuvent recevoir dans les diverses maladies. Son livre se termine par une préface écrite par Hoffmann, à l'occasion des eaux de Selters, et concernant les eaux minérales en général. Il paraît avoir été composé à la demande du magistrat de Spa, qui paya 200 florins de Brabant pour 200 exemplaires. — 2. *Démonstrations mécaniques des opérations et des effets que les eaux minérales chaudes d'Aix-la-Chapelle produisent... dans le corps humain, soutenues et appuyées...* Aix-la-Chapelle, 1749; pet. in-8°. — 3. *Addition aux démonstrations des opérations des eaux thermales d'Aix-la-Chapelle.* Aix-la-Chapelle, sans date; in 12 de 4 f. et 144 p. — 4. *Principes contenus dans les différentes sources des eaux minérales de Spa.* Liège, F.-J. Desoer, 1752; in-8° de v-149 pages. L'auteur semble avoir voulu réfuter la *Connaissance des eaux minérales de Spa*, de son confrère Chrouet. Il s'appuie sur ses observations et sur les résultats de ses analyses. Il signale dans la Géronstère un « principe surprédominant, le talc, dont les « auteurs n'ont point parlé et qui est « cependant en grande quantité près et « à l'entour de la source ». Ce passage a inspiré à Ul. Capitaine un jugement beaucoup trop sévère; car il y a là, en effet, non du talc, mais une argile « de « couleur ardoise blanchâtre », telle que notre auteur la décrit. Il a sans doute eu tort de rapporter sans contrôle ce que les anciens avaient dit de cette matière; mais c'était encore l'usage à son époque.

G. Dewalque.

Ul. Capitaine, *Etude biogr. sur les médecins liégeois.* — A. Body, *Bibliographie spadoise.* — Les ouvrages de l'auteur.

LEDROU (*Pierre-Lambert*), ou LE DROU, écrivain ecclésiastique, né à Huy, en 1640, entra dans l'ordre de Saint-Augustin et fit son doctorat à l'université de Louvain, où il enseigna la théologie morale avec un grand succès. Sa réputation attira sur lui l'attention d'Innocent XI, qui lui confia la préfecture du collège de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI lui continuèrent la même estime. Il fut nommé évêque de Porphyre *in partibus.* Dans le procès intenté à Rome au P. Quesnel, pour ses *Réflexions morales*, Le Drou, choisi comme consulteur, ayant eu à subir quelque froissement dans le feu de la discussion, se retira à Liège, où on lui confia la charge de vicaire général du diocèse. C'est là qu'il mourut, le 6 mai 1721, âgé de quatre-vingt un ans. Il a laissé quatre dissertations sur la contrition et l'attrition. Rome, 1707 et Munich, 1708.

Ferd. Loise.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.*

LE DUC (*Philippe*), ou LE DUCQ, magistrat, jurisconsulte, né à Mons, le 6 mars 1619, y décédé le 8 décembre 1703, était fils de Pierre Le Duc et de Marie Vivien. Le 29 avril 1658, Philippe Le Duc prêta serment en qualité de conseiller au conseil ordinaire du roi en Hainaut, en remplacement de son père, décédé le 8 septembre précédent. Promu au grade de premier clerc du grand bailliage, le 9 septembre 1671, il entra avec le titre de premier conseiller au conseil souverain de Hainaut, institué en 1702. Il a laissé en manuscrit : *Annotations sur les chartes nouvelles du Hainaut*, gros volume in-folio, dont des copies existent à la bibliothèque publique de Mons et aux archives de l'Etat, en cette ville. Philippe Le Duc était seigneur de Haynin et avait épousé Anne-Antoinette de Salmier, dame de Bertrange, auparavant chanoinesse d'Andenne. Ses armes étaient de sable à la croix ancrée d'argent, au chef de même, avec heaume couronné, cimier et hachements de sable et d'argent.

Léop. Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise.* — *Inscriptions sépulcrales des églises de Mons*, nos 137, 216 et 277.

LE DUC (*Pierre*), jurisconsulte, né à Mons, le 21 novembre 1620, décédé le 12 décembre 1679, était fils de Pierre Le Duc, conseiller au conseil de Hainaut, décédé le 12 septembre 1657, et de Marie Vivien. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il se fit recevoir avocat au conseil de Hainaut. Après avoir rempli la charge de conseiller du chapitre de Sainte-Waudru, il fut appelé aux fonctions de pensionnaire de la ville de Mons, le 6 novembre 1642. Créé échevin en 1645, cette charge lui fut renouvelée en 1646, en 1651 et en 1655. Le 19 décembre 1655, il obtint la place de greffier du chef-lieu souverain et conserva le titre de pensionnaire *ad honores*. Pierre Le Duc est l'auteur de *Mémoires sur l'histoire de Mons*, ms. in-fol. de 121 feuillets, déposé à la bibliothèque publique de Mons. Ce recueil renferme des pièces fort curieuses pour l'histoire des anciennes institutions du Hainaut.

Léop. Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Archives de la ville de Mons.

***LEEMPUT** (*Jean-Hubert-Joseph*), théologien et helléniste, né à Rotterdam, mort à Gand en 1812. Leemput, dont le nom est aussi écrit *Van Leemput* (*Groote lovenschen Almanach*, 1784, p. 60), fit ses études à l'université de Louvain et obtint la seconde place dans le grand concours de 1768. Proclamé docteur en théologie, le 22 août 1780, il eut la présidence du collège de Hollande. Il fut élu recteur de l'université pour l'année académique 1783, comme président de ce collège et comme représentant la faculté de droit canonique. C'est alors qu'il donna sa signature à une requête à l'empereur, contraire aux droits que l'*Alma Mater* voulait défendre, mais rédigée par esprit de parti. Leemput ne tarda pas à reconnaître la surprise tentée par les chefs de l'opposition. Il avait été nommé professeur de langue grecque au collège des Trois-Langues, le 18 juillet 1782, en remplacement de J.-B. Zegers. Mais il résigna cette charge en 1787, quand commencèrent les troubles de la révolution brabançonne. Ayant quitté Louvain vers 1790, il devint doyen de la collégiale de Saint-Hermès, à Renaix, dont il était chanoine (G.-L. Bataille, *Recherches historiques sur la ville de Renaix*. Gand, 1856, p. 136). Plus tard, sous le régime français, il fut appelé comme professeur d'histoire à l'école centrale du département de l'Escaut, fermée en 1802, pour faire place au lycée de Gand. C'est dans cette ville que mourut Van Leemput, dans l'année 1812.

Si courte que fut la carrière professorale de Leemput, celui-ci trouva l'occasion de prouver qu'il était justement préoccupé des questions de méthode. Il a consacré un livre à l'enseignement élémentaire de la langue grecque, dès l'an 1782; et il fut assez encouragé par le premier succès pour veiller à la réimpression de ce livre, qui se fit, quinze ans après la première édition, à la typographie académique de l'université, l'année même de sa suppression : *Institutiones linguæ græcæ ad analysim potissimum comparatas edidit J.-H.-J. Leemput*. Louvain, *typis academicis*, 1782; in-8°. Editio altera. Louvain, *typis academicis*, 1797; in-8°, VIII-167 p. Comme helléniste, Leemput fut traité, il est vrai, avec un suprême dédain par Ch. Van Hulthem, devenu administrateur de l'instruction publique (de Reiffenberg, *Archives philologiques*, t. II, p. 123). Cependant sa grammaire grecque fut mise utilement entre les mains de la jeunesse, avant la publication des ouvrages classiques de Gail et de J. Burnouf. Avant d'élaborer une nouvelle méthode, Leemput se convainquit de ce qui manquait aux livres adoptés pour l'étude des formes de la langue; il en a présenté la théorie avec plus d'ordre. Il a rédigé un abrégé très concis de grammaire grecque dans un style d'une clarté remarquable. Ce qu'il appelle son *opuscule* est partagé en six sections. La première, qui traite des éléments de la grammaire, offre plusieurs essais de simplification; elle réduit à trois le nombre des déclinaisons, porté naguère jusqu'à dix; elle établit simplement deux conjugaisons dans la théorie des verbes et réduit à quelques

règles les contractions propres à la classe des verbes dite autrefois circonflexe. La syntaxe est courte mais méthodique, et les règles en sont bien enchaînées, sans trop de rapprochements entre le grec et le latin. On y trouve également un résumé de la prosodie grecque, des figures et des termes de grammaire, ainsi que des notions succinctes sur les dialectes et sur la théorie des accents.

Félix Nève.

De Ram, *Oratio de laudibus theol. Lovan.*, 1847, suppl. aux *Fasti*, p. 159. — Molanus, *Rer. Lov.* annot., p. I, p. 492. — A. Verhaegen, *Les cinquante dernières années de l'université de Louvain* (1884), p. 231-239. — F. Nève, *Mém. hist. et litt. sur le collège des Trois-Langues* (1856), p. 223-225.

LEEMPUT (*Remi* **VAN**), peintre, fils d'un tailleur d'habits, naquit à Anvers et y reçut le baptême dans l'église Saint-Jacques, le 19 décembre 1607. La qualité d'élève de Van Dyck, attribuée à cet artiste par la plupart des auteurs, peut se concilier avec le premier apprentissage qu'il reçut dans l'atelier du peintre François Van Lanckvelt, autant qu'avec son admission, en qualité de franc-maître, par la gilde de Saint-Luc en l'année 1628. De plus, le fait que Van Leemput n'a marqué qu'en Angleterre, milite en faveur de la supposition qu'il suivit Van Dyck dans ce pays où, à l'origine, il se confondit très probablement parmi les auxiliaires du grand portraitiste. Marié à Anvers en 1630, il paraît avoir abandonné cette ville bientôt après la naissance de son premier enfant (avril 1631). Cité par Walpole comme un copiste extrêmement habile des œuvres de Van Dyck et d'autres maîtres, notamment de Pierre Lely, *Remee* (c'est sous ce nom qu'il faut chercher Leemput dans les répertoires anglais) se faisait fort de reproduire les œuvres de Lely mieux que ne l'aurait pu ce peintre lui-même. La galerie de Jacques II ne comptait pas moins de quatorze copies de sa main, productions nécessairement anonymes. On cite pourtant de Leemput des créations originales; mais elles sont noyées dans un grand nombre de répétitions des œuvres d'autrui. Le comte de Pomfret avait de son pinceau une traduction du *Triomphe de Galathée*, de Raphaël, ce qui rend en quelque sorte certaine la présence de notre artiste à Rome, où, comme on le sait, l'œuvre de Raphaël, peinte à fresque, orne l'ancien palais Chigi, aujourd'hui la Farnésine. Deux des fils de Leemput vécurent et travaillèrent dans la ville éternelle. On voit, dans la galerie de Hampton-Court, une réduction infiniment précieuse des portraits de Henri VII et d'Elisabeth Woodville, de Henri VIII et de Jane Seymour, exécutée par Leemput, d'après la célèbre peinture murale de Holbein, existant jadis à Whitehall. Patin rapporte que Charles II fit faire cette copie « pour « en estendre la postérité et n'aban- « donner pas une si belle chose à la « fortune du temps ». Bien lui en prit, car le chef-d'œuvre de Holbein disparut dans l'incendie du palais de Whitehall, en 1698. C'était, on le sait, l'unique portrait certain de Henri VIII, par Holbein. Remi toucha pour sa copie 150 livres sterling, somme considérable pour le temps. Le travail est d'ailleurs consciencieux. On y relève d'abord cette inscription : *Ectypum a Remigio Van Leemput breviora tabella describi voluit Carolus II.* M. B. F. E. H. R. A°. Dni M. D. C. LXVIII. Leemput mourut à Londres en 1675. Il eut sa sépulture dans le cimetière de Covent-Garden où, dit Walpole, reposait depuis 1651 son fils Charles. Il laissait une fille, également artiste, mariée à Thomas, frère du peintre Robert Straeter; Antoine, un second fils de Remi (dont Van Dyck fut peut-être le parrain), mourut à Rome en 1667, des suites d'une blessure reçue dans une rixe d'artistes. Il était âgé d'environ vingt-sept ans. Son frère Jean, encore fixé à Rome en 1670, fit des démarches à l'effet d'obtenir la poursuite du meurtrier. Leemput comptait parmi les principaux collectionneurs de Londres. Sa galerie, riche en œuvres italiennes, en dessins, en estampes, fut vendue en 1677. Quand la république aliéna les tableaux de Charles Ier, Leemput devint, au prix de 200 livres sterling,

l'acquéreur du portrait de Charles Ier, par Van Dyck. On lui fit d'avantageuses propositions d'achat, toujours déclinées. Vint la restauration; elle revendiqua la peinture; il y eut procès, condamnation du peintre, enfin saisie du tableau. Il est aujourd'hui à Windsor. Mols, dans une annotation manuscrite de son exemplaire des *Anecdotes* de Walpole, assure avoir connu à Anvers un parent de Leemput et tenir de lui la confirmation du fait de l'enlèvement de la peinture, et cette déclaration que, n'était son grand âge, il ferait le voyage de Londres exprès pour intenter à l'Angleterre une action en recouvrement de l'objet saisi.

Henri Hymans.

Registres paroissiaux d'Anvers. — Vertue, *Anecdotes of painting in England*, édition de Walpole, Dallaway et Wornum (1862). — Ernest Law, *Catalogue de la galerie de Hampton-Court* (en anglais). — *Vlaamsche school*, 1891, p. 9 (notice de Fr. Vanden Branden). — Bertolotti, *Artisti belgi et olandesi a Roma nei secoli* XVI *e* XVII (1880). — Id., *Giunte agli artisti belgi et olandesi a Roma* (1885).

LEENAERDS (*Thomas*), ou LEONARDI, théologien, né à Maestricht, en 1596, selon les PP. De Jonghe et Echard, en 1600, selon Paquot, mort à Bruges, le 1er septembre 1668. Il entra chez les Dominicains de sa ville natale, vers 1616, enseigna à vingt-deux ans la philosophie au collège de Saint-Thomas, à Douai, et dirigea, depuis 1627, les études au couvent de Louvain. Appelé aux mêmes fonctions à Douai, il revint ensuite les exercer à Louvain pendant de longues années; dans l'entre-temps, il prit le bonnet de docteur et siégea au conseil académique. Ce religieux, qui fut deux fois investi de la dignité prieurale, à Louvain et à Bruxelles, reçut, en 1668, la charge de provincial. Il mourut peu après, dans sa tournée de visite au monastère de Bruges. On a de lui : 1. *Quæstiones ad universam dialecticam*. Douai, Balth. Bellère; in-12. C'est une édition revue d'un ouvrage du P. Marc de Los Huertos, dominicain de Salamanque, qui avait déjà paru en Espagne, sans date, sans nom de ville, ni d'imprimeur. — 2. *Thesaurus gratiarum SS. Rosarii. Item appendix de Confraternitate SS. Nominis Jesu*. Bruxelles, Martin de Bossuyt, 1640 et 1643; in-16; — Louvain, Jérome Nempæus, 1646; in-16, et 1666 (6e édit. corr.); in-24. L'ouvrage a été traduit en français par le P. Thomas Parmentier et imprimé à Bruxelles, chez Martin de Bossuyt, en 1643; in-16. — 3. *Christus crucifixus, sive de perpetua cruce Jesu Christi*. Bruxelles, Martin de Bossuyt, 1648; in-12, et Louvain, Jér. Nempæus, 1649; in-12. Traduit en français par le P. Traum (Bruxelles, Mart. de Bossuyt, 1648; in-12), et par N... (Mons, Jean Havart, 1649, in-18); en flamand par dom Jean Van Blitterswyck, chartreux. — 4. *Angelici doctoris D. Thomæ Aquinatis sententia de prima hominis institutione, ejus per peccatum corruptione, illiusque per Christum reparatione, tribus libris comprehensa, adversus Joannem Georgium Dorschæum, doctorem Lutheranum*, Bruxelles, Balth. Vivien, 1661; in-fol. A la suite de cet ouvrage, le P. Thomas Leenaerds ajouta : 5. *Brevis, seu methodica refutatio totius operis*. — Il engagea ensuite une polémique religieuse avec J. Van Hamerstede, ministre protestant à Maestricht, qui venait de faire paraître son *Ontkapten Capucyn*, et lui répondit par un écrit intitulé : 6. *Confutatio cujusdam libelli hæretici, cui titulus : Capucinus excaputiatus*. Louvain, Jér. Nempæus, 1662; in-12; traduit en flamand sous le titre : *Wederlegging van een ketters boecxken, welckens opschrift is : Den ontkapten Capucyn, in het licht ghegheven door J. Van Hamerstede*. Louvain, 1662; in-12. — 7. *Unicæ Christi Sponsæ, id est catholicæ sub romano pontifice Ecclesiæ integritas et sanctitas denuo asserta. Itemque Calvinismus, de violata thori mystici fide clare convictus; adversus spuria vitulamina Joannis Hamerstedii*. Lovan., Hieron. Nempæus, 1664; in-12. C'est la défense du livre précédent contre un écrit d'Hamerstede, intitulé : *De onechte Spruiten*. Enfin, Thomas Leenaerds a laissé en manuscrit quelques traités de théologie, qui furent composés à Louvain et conservés dans divers couvents de son ordre.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. X, p. 42. — De Jonghe, *Belg. domin.*,

p. 277. — Echard et Quétif, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 625. — Valère André, *Fasti Acad.*, p. 144. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1138. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. XI, p. 247. — Rousselle, *Bibl. montoise*, nº 288.

LEENCNECHT (*Daniel* **DE**), fondeur de cloches, XIVe siècle. Voir DE LEENCNECHT (*Daniel*).

LEENE (*Joseph* **VANDEN**), généalogiste, né à Bruxelles, le 12 août 1654, et mort dans cette ville, le 16 février 1742. Il était fils de Joseph Vanden Leene, seigneur de Lodelinsart, Castillion et Huysinghem, grand bailli et châtelain de Montaigle, et de Marie Vander Soppen, fille de David, trésorier de la ville d'Anvers, morte en 1694. Son père, qui remplissait l'office de conseiller et premier roi d'armes des Pays-Bas et de Bourgogne, mourut à Séville, le 10 mars 1680. Charles II, roi d'Espagne, appela son fils à lui succéder, par lettres patentes, données à Madrid, le 10 juin de la même année. Investi de fonctions où l'histoire des familles joue le rôle principal, Joseph Vanden Leene s'occupa activement de recherches généalogiques et rassembla des matériaux considérables qu'il utilisa dans son ouvrage intitulé : *Le Théâtre de la noblesse du Brabant, représentant les érections des terres, seigneuries, et noms des personnes, et des familles titrées, les créations des chevaleries, et octroys des marques d'honneurs et de noblesse, accordez par les princes souverains ducs de Brabant.* Liège, Jean-François Bronckaert, 1705; in-4°. Cet ouvrage a été parfois attribué à tort au roi d'armes Plasschaert. La première partie contient l'érection des terres du Brabant en seigneuries titrées, lesquelles sont au nombre de cent quarante-sept. La deuxième fournit la liste chronologique des chevaliers nommés et créés en Brabant; enfin, la troisième et dernière partie renferme une liste, également chronologique, de toutes les mercèdes d'honneur octroyées par les souverains du Brabant depuis 1471 jusqu'en 1704. Les pages des deuxième et troisième parties ne sont pas numérotées; les feuillets en sont seulement cotés par astérisques.

On rencontre, dans ce volume, des notices parfois peu bienveillantes sur l'origine des familles. « Cet ouvrage », observe, d'autre part, judicieusement Paquot, « est d'une grande utilité et fait « sur des bons mémoires; mais n'ayant « paru que par parties, il manque d'or- « dre, et il n'y a pas de tables suffisantes « pour remédier à ce défaut. Il faudrait « le réimprimer en mettant les familles « à leur place et en distinguant mieux « les articles; il conviendrait aussi de « donner les armes figurées ». Ce qu'il importe de faire observer, c'est que les exemplaires ne sont pas tous semblables, l'auteur ayant fait un grand nombre de cartons. Les exemplaires originaux, c'est-à-dire ceux sans cartons sont rares. Il semble aussi que le livre n'a pas été imprimé à Liège, ainsi que le porte son titre, mais à Bruxelles, chez t'Serstevens. Sur les plaintes des familles, la censure y fit des modifications nombreuses. En voici quelques exemples : Au folio * 32 *verso*, depuis *comme les méchants* en tête de la page, les trois feuillets suivants ont été supprimés; — * 21 *verso*. Au lieu de *Louis Provins, en son vivant boulanger de la ville de Venloo*, les exemplaires corrigés portent : *Louis Provins de la ville de Venloo*; — * 21 folio 2 *verso*. Au lieu de *Jean de Weerden, marchand de drap d'or, d'argent et de soie encore en* 1662, 1663, 1664 *et* 1665, *second bourgmestre de la ville d'Anvers*, on trouve dans l'édition expurgée : *Jean de Weerden, ancien trésorier et échevin, et en* 1666 *second bourgmestre de la ville d'Anvers;* — * folio 2 *recto*. Dans l'édition originale, la généalogie de la famille Pipempoy commence par Jean Pipempoy, mort le 14 octobre 1632; dans l'édition revue, elle commence par messire Wauthier Pipempoy, en 1341. Au moyen de ces indications, il sera facile de reconnaître les exemplaires qui ont été châtiés par la censure.

Joseph Vanden Leene, qui fut admis au patriciat de Bruxelles, comme descendant de la famille t'Serhuygs, le 13 juin 1678, remplit avec distinction la charge de roi d'armes pendant plus de

soixante ans. Il avait épousé, le 2 octobre 1688, Catherine Borrens, qu'il perdit le 17 février 1697. Le 23 octobre de la même année, il convola, en secondes noces, avec Catherine-Françoise-Martine Vanden Horicke, fille de Michel et de Catherine Vranckx. Une fille du premier lit, Caroline-Jeanne Vanden Leene, se maria à André-François Jaerens, qui remplaça, en 1729, son beau-père en qualité de conseiller et premier roi d'armes de Sa Majesté Catholique.

Ed. van Even.

Vanden Leene, *Théâtre de la noblesse*, p. 344-345 (2e partie), et p. 226-228 (3e partie) — De Vesiano, *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 390. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 99. — *Listes des titres de noblesse, etc.* (Bruxelles, 1847), introduction, p. 24.

LEENEN (*Paul*), le premier typographe liégeois, par ordre de date, depuis l'invention de l'imprimerie. On sait que le pays wallon fut en retard sur le pays flamand dans l'usage de la presse. Liège ne lui ouvrit ses portes qu'en 1556, plus d'un siècle après son introduction en Allemagne. La ville qu'on appelait au moyen âge : *Nutricula magnarum artium*, avait été trop éprouvée au XVe siècle dans ses luttes contre la maison de Bourgogne, pour qu'on ait vu fleurir à cette époque les arts et les lettres; et les doctrines nouvelles que répandait le protestantisme dans la première moitié du XVIe siècle, rendaient la presse trop suspecte pour que les princes-évêques n'aient pas cherché à arrêter l'essor de cette puissance de propagation, arme terrible aux mains des novateurs. Liège, cependant, a produit plusieurs imprimeurs qui, dès le XVe siècle, se sont fait un nom à l'étranger. Le premier, avons-nous dit, fut Paul Leenen que l'on trouve établi à Rome depuis 1474 jusqu'en 1476. Il se nomme lui-même *clerc du diocèse de Liège;* mais son nom flamand prouve qu'il appartenait à la partie limbourgeoise ou brabançonne de ce diocèse. Ce nom de *clericus* qu'il s'est donné ne signifie pas qu'il était entré dans le sacerdoce. Le nom de *clerc* s'appliquait alors à tout homme frotté de science, à quelque degré que ce soit. Un simple copiste pouvait se donner cette appellation, la copie d'un manuscrit au moyen âge étant considérée comme une œuvre pie. Paul Leenen a pu être un de ces copistes très en honneur avant l'imprimerie. Comme le dit Vander Meersch, « ce fut « sans doute dans un des nombreux « *scriptoria* du pays de Liège que Paul « Leenen aura exercé les fonctions de « copiste avant d'embrasser la profes- « sion d'imprimeur ». En installant ses presses à Rome, il s'associa Jean Raynard ou Raynardi d'Eningen, dans le diocèse de Constance. Celui-ci avait déjà exercé son art à Trevi, dans les Etats de l'Eglise, et à Rome, en société avec d'autres imprimeurs. Leenen publia avec Raynard trois ouvrages d'une sérieuse valeur scientifique, écrits par des hommes qui comptent parmi les savants les plus distingués de l'époque : Antoine Butrio, professeur de droit à Bologne, à Ferrare et à Florence; Barthélemi Cepolla, professeur de droit encore, à l'université de Padoue; Nicolas Perotti, grammairien qui prit une part importante à la renaissance des lettres latines.

Voici les titres des œuvres éditées par Paul Leenen : 1. *Lectura Antonii de Butrio super quarto Decretalium. Romæ, per Johannem Reinardi et Paulum Leenen, clericum Leodiensis diocesis, anno M. CCCC. LXXIIII, die vero Veneris vigesima sexta mensis Augusti.* Grand in-folio. Après l'intitulé, suit un feuillet contenant les titres du quatrième livre des Décrétales. La table est précédée de la souscription suivante, imprimée sur neuf lignes : *Finis lecture eximii Domini Anthonii de Butrio super quarto decretalium utriusq; iur. doc. famosissimi per Joannem Reinardi et Paulum Leenen, clericum Leodiens. dioces. Rome impressarum. Anno M. CCCC. LXXiiii, die uero Ueneris uigesima sexta. Mensis Augusti. Sedente Sixto .IIII. pontifice maximo Anno eius quarto.* — 2. *Bartholomæi Cepollæ de servitutibus. Rome, a Johanne Reynhard de Enynge Constan. impressus, juncto Paulo Leenen, Leodiensis huic consodali. M. CCCC. LXXV, sub Kal. V.*

Septembr. In-folio. Edition en caractères semi-gothiques, à deux colonnes, de 52 lignes, sans chiffres, signatures, ni réclames; elle se compose de deux parties : la première renferme 88 feuillets, la seconde 74. Les dix premiers feuillets sont occupés par la table des rubriques, les questions se rapportant à chaque titre et le registre ; au verso du onzième feuillet, on lit le titre suivant, imprimé en quatre lignes : *Tractatus Seruitutum rusticorum prediorum Dni Bartholomei Cepolla Veronen. utriusqz iuris doctoris famosissimi. Incipit saluberrime.* La souscription suivante, qui termine la première partie, se trouve au recto du 88e feuillet : *Absolutus rusticorum prediorum seruitutum tractatus Domini Bartholomei Cepolla Veronen. utriusq ; iuris monarcha. Rome a Johan. Reynard. de Eningen artt magistro impressus. Dominio Sixti IIII. Pontt. max. eminente. extitit. Fæliciter. A. D. M. CCCC. LXXV.* La seconde partie commence ainsi au verso du 1er feuillet : *Vrbanorum prediorum seruitutt. voluminis rubricas quoto principat folio unaquaq ; iuxta numer. eorundem superficialiter hiccine tenementi.* Cette seconde partie se termine au recto du 74e et dernier feuillet par la souscription suivante : *Extitit* (sic) *Vrbanorum prediorum seruitutum Tractatus. Domini Bartholomei Cepolla. Veronen. Qui ciuilis sed nedum pontificis* (sic) *iuris professor scientiar. Rome, regnante Sixto. IIII. Pont. max. in eiusd. quoqz Iubileo, a Johanne Reyhnard. de Enynge. Constan. Impressus. iuncto Paulo Leenen. Leodien. huic consodal. Fæliciter absolutus. A. D. M. CCCC. LXXV. sub Kal. V. Septembr.* — 3. *Nicolai Perotti rudimenta grammatices. Impressum hoc opus Rome a Johanne Raynaldi, una cum Paulo Leenen Leodiensis eius consodali. Anno Domini M. CCCC. LXXVI.* In-folio. Cette édition, imprimée sans chiffres, signatures ni réclames, commence par un registre et une épître de Jean Calphurnius à Antoine Morettus, d'où résulte que cette édition a été faite sur une autre donnée antérieurement par Ant. Morettus, de Brescia. Après ces pièces liminaires, on trouve le titre de ouvrage : *Nicolai Perotti Pont. Sipontini ad Pyrrum Perottum... Rudimenta grammatices.* A la fin, on lit la souscription suivante : *Impressum quidem est hoc opus Rome. a Johanne Raynaldi, una cum Paulo Leenen. Leodiens. dio. eius consodali. Anno Domini M. CCCC. LXXVI. Sedente. Sixto IIII. Pontificat. sui anno quinto.*

Telles sont les trois éditions certaines de Paul Leenen. D'autres œuvres ont été éditées par Jean Reynard. Mais on ignore si c'est avec la participation du typographe liégeois, dont le nom n'est plus indiqué nulle part.

Ferd. Loise.

Vander Meersch, *Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais établis à l'étranger.*

LEENHEER (*Jean* **DE**), poète néerlandais, XVIIe siècle. Voir DE LEENHEER (*Jean*).

LEEPE (*Jean-Antoine* **VAN DER**), peintre. Voir LEPE (*Jean-Antoine* VANDER).

LEEPE (*Laurent* **VANDER**), écrivain ecclésiastique. Voir LEPE (*Laurent* VANDER).

LEERNOUT (*Jacques*), ou JACOBUS LERNUTIUS, sixième enfant du poète dont la biographie suit, naquit à Bruges, vers 1580, et mourut après 1626. Il fut plus d'une fois membre du conseil de sa ville natale : conseiller en 1606 et 1623, échevin en 1607, 1608, 1611 et 1622, *hooftman* des Carmes en 1614 et 1618. Il partageait aussi les goûts de son père pour le culte des Muses. On rencontre des poésies latines de sa façon dans les liminaires de plusieurs ouvrages du temps, notamment dans le traité de versification française et thioise que publia Jacques Ymmeloot, seigneur de Steenbrugghe, chez Bellet, à Ypres, en 1626, sous le titre de : *La France et la Flandre réformées.* Il publia, en l'augmentant et en la corrigeant en certains endroits, *la Vie de Charles le Bon*, qu'il avait trouvée dans les papiers de son père, ainsi qu'un recueil d'hymnes ou de prières liturgiques de Giselin, disposées de façon à pouvoir être lues pendant la messe.

(*Biogr. nat.*, t. VII, p. 790). Peu après, il composa un recueil complet de prières en vers latins, pour tous les besoins de la vie chrétienne, et choisies dans quarante-quatre auteurs différents : *Preces metricæ Jacobi Lernuti opera ac studio concinnatæ, necnon variis rebus atque temporibus accommodatæ.* Douai, Auroy, *sub Pelicano aureo*, 1622; in-12, 190 pages. Dans une seconde édition de cet ouvrage, Leernout se montra beaucoup plus original et inséra plus de cent pièces de sa façon, dont plusieurs acrostiches : *Jacobi LernutI preces metricæ... Editio altera, ita castigata et aucta, ut pro nova haberi queat.* Bruges, Nicolas Breygel, 1626; in-12, 210 pages.

L. Roersch.

LEERNOUT (*Jean*), ou JANUS LERNUTIUS, poète latin, naquit à Bruges, le 15 novembre 1545, et mourut dans la même ville, le 29 septembre 1619. Son père, qui portait également le prénom de Jean, bourgeois considéré et assez fortuné, n'épargna rien pour lui donner une excellente éducation. Après qu'il eut terminé ses humanités à Gand et à Anvers (1), le jeune Leernout fut envoyé à l'université de Louvain. Vers 1565, il partit pour Paris et s'y rencontra avec J. Dousa et son compatriote Lucas Fruitiers (*Biographie nationale*, t. VII, p. 342). Les trois amis y donnèrent libre carrière à leurs goûts poétiques, et, concourant pour l'élégance des vers, ils se mirent, notamment, à traduire du grec en latin plusieurs épigrammes du livre VII de l'Anthologie, célébrant les charmes et la puissance du baiser. Dans des pièces analogues, mais originales, Leernout chanta la douceur du baiser d'Hyella; d'autres, plus gracieuses encore, qu'il voulait intituler *Specula*, furent consacrées à l'éclat des yeux de la même beauté. Nous ne savons pas exactement quand Leernout revint en Belgique. En juillet et août 1568, il est, avec Giselin, l'hôte de son ami Dousa, dans le château de Noordwyk, près de Leyden. Il promet de publier ses *Specula;* Dousa veut faire imprimer des élégies, et ils déposent en garantie de l'exécution de leur promesse un gage entre les mains de Giselin (2). En avril 1570, il se retrouve à Louvain (3), où il se lie intimement avec Juste Lipse. Mais craignant le gouvernement soupçonneux et les rigueurs du duc d'Albe, et se croyant plus en sûreté loin du pays, il part pour Besançon (4), puis pour l'Académie de Dôle, où il reste plusieurs mois. Il était présent, avec Juste Lipse, à la promotion de Giselin comme docteur en médecine, et quand ce dernier repartit pour Louvain, il lui adressa une belle élégie, pour fêter son départ (3e élégie, éd. de 1579). De Dôle, il se mit en route pour l'Italie. Le 1er juillet 1572 (5), il envoie de Pavie une élégie à Dousa sur les douleurs de l'exil (1re élégie, o. c.). Il visite ensuite plusieurs cités de la Péninsule, séjourne quelque temps à Rome et est de retour à Pavie vers la fin de 1573, comme on le voit par une lettre à Juste Lipse, datée du 12 janvier 1574 (6).

Au printemps de cette année, il retourna dans sa patrie, à Bruges, pour s'y fixer d'une façon définitive. Le 17 octobre 1575, il contracta, dans l'église de Saint-Gilles (7), avec demoiselle Marie, fille de Jacques Tortelboom, une union qui fut en tout point heureuse et le rendit père de douze enfants. Quelque temps après, en 1577, il entra dans le conseil de Bruges comme onzième échevin; on le voit aussi nommé conseiller en mars 1578, lorsque la magistrature tomba entre les mains du parti protestant et fut presque entièrement renouvelée; la même année, il devint *hooftman* de Notre-Dame, charge qui lui fut renouvelée en 1581, tandis qu'il était conseiller en 1580 et en 1582. Ces fonctions ne l'empêchaient pas de s'appliquer à la poésie. Nous le voyons, en 1577, envoyer à Juste Lipse, à Louvain, deux charmantes élégies : il l'invite à Bruges, l'Athènes belge, où l'attendent Meetkerke, Briard, Giselin, Modius, le conseiller Nans et le médecin Pantin (2e et 4e élégies, o. c.). Il s'occupait aussi d'un travail critique sur le poète Stace (8). Quand Juste Lipse eut fui Louvain et accepté une chaire à Leyden, il se ren-

dit pour quelque temps à Bruges, près de Leernout, et partit de là pour sa nouvelle destination (9). Notre poète alla le voir, avec Giselin, dans l'automne de 1578, et sa visite donna lieu à des épanchements d'amitié et de poésie, surtout de la part de Dousa, qu'il avait reçu lui-même, l'année précédente (10).

En 1579, il se décida à livrer au public un recueil de ses poésies : *Jani Lernuti Carmina, quorum seriem pagina proxima indicabit.* Anvers, Chr. Plantin, 1579; in-8°, 70 pages, sans préface ni dédicace. Au verso du titre, on lit : *Ocelli, Elegiæ, Oda, Epigrammata.* Les *Ocelli* sont quarante-deux poésies légères, en mètres variés, dans le genre de Catulle, sur les beaux yeux d'Hyella. Comme nous l'avons dit, elles devaient d'abord se nommer *Specula.* Elles pèchent généralement par un excès d'érudition, mais presque toutes renferment un trait assez piquant. « Un dieu », dit Leernout, « s'est « choisi ces yeux pour retraite; c'est « Cupidon, lançant de là ses flèches ». Une autre fois, il demande à Hyella qu'elle lui permette de se repaître de son regard; la belle lève son voile, mais part en décochant un dard. Cela fait dire au poète :

Non est hoc sinere aspectu, Lux, pascere ocellos,
Est jaculo injecto tollere quod dederas.

Les élégies, au nombre de quatre, sont celles dont nous avons déjà parlé. Il y a enfin une ode et une quarantaine d'épigrammes. Ces poésies vraiment latines, comptent parmi les meilleures du temps, et eurent un succès bien mérité. L'empereur Rodolphe II, grand amateur de la forme antique, anoblit l'auteur en 1581. Peu après, Leernout écrivit un volume de *Baisers*, qu'il voulait intituler *Secundi Manes*, en l'honneur de Jean Second; mais, sur le conseil de Juste Lipse, il changea le titre en *Suavia*, pour les nommer enfin simplement *Basia.* L'impression se fit cependant longtemps attendre; ils ne parurent qu'en 1614. Il paraît aussi avoir composé un recueil de toutes les poésies de ce genre, publiées par Jean Second, Dousa et d'autres; mais nous ignorons quand et où ce recueil a paru (11). Les années suivantes, il continue d'envoyer à ses amis, à Leyden, de nouveaux produits de sa muse, entre autres quelques parodies, que Burman trouva plus tard dans les papiers de Juste Lipse (12).

En septembre 1587, un grand malheur vint le frapper et l'abattre pour longtemps. S'étant mis en voyage sur la route de Lille, il fut surpris par des soldats de la garnison anglaise d'Ostende, amené blessé dans la ville et jeté dans une casemate. Dix jours et dix nuits il resta dans cet endroit sordide et malsain; il tomba malade et faillit mourir. Heureusement, il se remit; mais le commandant, après l'avoir racheté des soldats, exigeait une rançon au-dessus de ses moyens. Les recommandations de Juste Lipse et d'autres parvinrent seulement à adoucir quelque peu le traitement qu'il avait à subir, mais furent impuissantes pour le délivrer. En vain aussi fit-il remettre par Meetkerke un poème latin à la reine Elisabeth. Au lieu d'être rendu aux siens, il fut transporté en Angleterre, dans une nouvelle prison. Le 9 avril 1590, sa femme fit dresser, devant les échevins de Bruges, un acte, dans lequel des témoins déclarent et affirment sous serment qu'elle est chargée de six enfants en bas âge et ne jouit ni des revenus de ses terres, inondées par la mer, ni de ses rentes sur les quatre membres du pays, qui ne payent plus depuis longtemps (13). Cet acte, destiné à prouver l'impossibilité d'acquitter la rançon, n'eut son effet que deux ans après. L'infortuné poète fut relâché seulement vers la fin de 1592; encore eut il la mauvaise chance de faire une chute de cheval à une de ses premières sorties et de se casser un bras (14). Revenu enfin à Bruges et rendu à sa famille, il fut longtemps à se remettre de ses revers. Les temps étaient mauvais, ses propriétés demeuraient en grande partie improductives, et il vivait dans la gêne. Les succès d'Albert (1596), la prise d'Ostende (1604), et enfin la trêve de douze ans, conclue le 9 avril 1609, ramenèrent la paix et une partie de l'ancienne prospérité. Une nouvelle

vie commence alors pour Leernout ; il rentre dans les conseils de la cité, est nommé *hooftman* de Saint-Jacques, en 1599, et échevin en 1609, 1610, 1612, 1614, 1616 et 1618. En même temps il reprend la lyre, si bien oubliée que, dans le monde littéraire, on le croyait décédé ; une réimpression des poésies de sa jeunesse, faite à Liegnitz, en 1603, avec celle des poèmes de Gulielmus et d'Acidalius, porte en tête une épigramme de l'éditeur, Casp. Conrad, de Breslau, intitulée : *ad Jani Lernuti Manes*.

Les nouvelles poésies de Leernout ont toutes un caractère sérieux ; les unes célèbrent la patrie, sa gloire passée, ses malheurs récents, l'espoir d'un meilleur avenir avec le retour de la paix, les victoires d'Albert et de Spinola, auxquelles on doit cet heureux résultat ; d'autres roulent sur des sujets religieux et moraux, ou déplorent la perte de Juste Lipse, une des illustrations de la Belgique. En voici les titres : 1. *Encomiastica ordinibus Flandriæ universim et singillatim consecrata*. Bruges, P. Soutaert, 1604 ; in-4°, 30 ff. non chiffrés. Le volume commence par l'histoire en vers de l'Eglise de Flandre avec une adresse aux primats ecclésiastiques. Puis viennent quatre poèmes élégiaques faisant l'éloge de Gand, de Bruges, d'Ypres et du Franc, précédés chacun d'un titre séparé et d'une dédicace versifiée aux magistrats de ces Etats. Celui de Bruges récompensa l'auteur de son poème : *De origine, situ et celebritate Brugarum, encomiasticon*, par une pièce d'argenterie d'une valeur de 18 livres 13 s. 4 d. (15). — 2. *Epinicia honori et virtuti ducis Ambros. Spinulæ dicata*. Anvers, Jér. Verdussen, 1607 ; in-4°, 54 pages. Onze poésies, en différents mètres, sur les victoires de Spinola, principalement sur la prise d'Ostende, ramenant la sécurité dans la Flandre. — 3. *Epicedia sive funus Lipsianum immortalitati sacr.* Anvers, Jér. Verdussen, 1607 ; in-4°, 38 pages, avec dédicace, datée du 1er mai 1606, à Anselme Adornes, bourgmestre de Bruges. Six chants funèbres en l'honneur de Juste Lipse, les cinq premiers en vers élégiaques, le dernier en hexamètres. — 4. *Idyllia Filio Dei et magnæ Matri Virgini sacra*. Louvain, Sassius, 1612, dédiés à Denys de Villers, chancelier de l'église de Tournai. Vingt gracieuses poésies, en vers élégiaques, sur la naissance du divin enfant, sortes de noëls latins. Dans une de ces idylles il remercie Dieu de l'avoir sauvé d'une maladie récente. — 5. *Initia, basia, ocelli et alia poemata ab ipso auctore publicata*. La Haye, L. Elzevier, 1614 ; in-8°, 401 pages. Ce volume comprend, outre les poésies publiées en 1579, les *Basia* préparés pour l'impression dès 1581 (dédiés à Maxim. de Vriendt, p. 303-337) et les Idylles sacrées, un grand nombre de poèmes nouveaux : a. *Initia* (p. 3-41), six pièces, lyriques pour la plupart, sur la grandeur, la puissance, la providence et la bonté de Dieu. Dans la première, traitant de la création, il invite Anselme Adornes, qui était aussi poète, à unir sa voix à la sienne dans un concert d'éloges. Ces poésies ont donc été écrites avant 1610, année du décès de ce seigneur. — b. *Epigrammatum libri II* (p. 43-101), dédiés à Guido Bentivoglio, nonce apostolique ; 215 petites poésies, à sujets très variés, la plupart moraux, écrites, en partie du moins, après 1610, comme le montre la pièce sur l'assassinat de Henri IV. — c. *Trophæa Austriaca* (p. 106-134), dédiés à l'archiduc Albert. Neuf élégies célébrant des exploits du prince : la prise de Calais et d'Ardres, en France, la capitulation de Hulst, tous événements de 1596. — d. *Pax Belgica* (p. 137-181). Leernout célèbre en quatorze élégies, dans le genre de Tibulle, le bonheur de la paix assurée par la trêve récemment conclue ; il en assigne le principal honneur à Spinola, auquel il dédie son recueil. Dans la huitième élégie, il annonce son intention de demeurer désormais à la campagne, d'y rétablir sa maison renversée par les fureurs de la guerre, de replanter son parc, d'endiguer les prairies inondées.

Urbe procul Musas sectabor et otium in agris
Pingue trahens, pariter rus geniumque colam.

Il répète la même idée, élégie 13 :

Jamque quiete stata licet Urbica linquere claustra :
Sylva nemusque placent ac genitale solum.

Du dernier vers il semble résulter que notre poète était né à la campagne. — e. *Præloquia* (257-300), avec dédicace à Daniel Heinsius, datée de Bruges, le 19 juin 1614. Vingt-six poésies destinées pour la plupart à recommander ses ouvrages ou ceux d'autres auteurs. Tous les poèmes de Lernutius, augmentés de plusieurs pièces inédites, mais dans un ordre un peu différent, furent insérés par Gruter dans le tome III de ses *Delitiæ poet. Belg.* (Francf., 1614), p. 114-295. Après sa mort, fut publié, par les soins de son fils Jacques, le seul écrit en prose sorti de sa plume. C'était une histoire de Charles le Bon, dans le style de Salluste : *Jani LernutI de natura et cultu Karŏli I, Comitis Flandri, necnon de cæde ipsius et vindicta in percussores mox subsecuta, liber commentarius, opera, studioque Jacobi LernutI auctus et editus.* Bruges, Guill. de Neve, 1521; in-8°, 47 pages. En racontant l'expédition du comte Charles contre le château d'Avesnes et ses efforts pour rendre la tranquillité au pays, Leernout compare son héros à Henri IV et jette un triste regard sur l'état de la Flandre de son temps, où personne n'osait sortir des portes de Bruges sans escorte militaire. Ces mots paraissent prouver que l'opuscule fut rédigé avant la prise d'Ostende, c'est-à-dire avant 1604.

Lernutius mourut à l'âge de soixante-quatorze ans, le 29 septembre 1619. Il fut enterré dans l'église de Saint-Sauveur. Sa veuve et ses enfants lui firent élever un monument funèbre, qu'on voit encore, dans cette église, au mur de gauche de la chapelle du Saint-Sacrement. On y lit cette épitaphe, louant, notamment, la modestie du défunt et la douceur de son caractère, qui le faisait aimer de tous :

D. O. M. Sacrum et memoriæ Jani Lernuti viri cl^mi, qui eruditione et fama magnus, candore incomparabilis, nulli unquam gravis, omnibus acceptus, suis Musis se delectans vixit, in doctorum animis, quamdiu vixerunt, sedem habuit, in demortuorum libris, ut et suis, etiam post mortem cum ipsis victurus est. Tam ab omni ambitione alienus, quam virtute vera præditus, quo factum est ut opibus a parentibus relictis, honeste et modeste ad exemplar usus, in beatissimis studiis ætatem egerit, publica non affectaverit, etiam oblata respuerit, uno scabinatu urbis patriæ contentus, quo et sæpe et diligenter est functus. Ex Maria Jacobi Tortelboom filia, liberos utriusque sexus sustulit XII. Quam non ambivit nobilitatem, Rodolphus imperator, diplomate manu sua signato, anno CIↃIↃLXXXI ipsi posterisque contulit. Idib. Novembr. Anno CIↃIↃXLV natus, III kal. Oct. Anno CIↃIↃCXIX denatus est. Æternum ut vivat, lector precare. Vidua et liberi H. M. M. P. C.

Parmi les enfants de J. Lernutius, il faut citer, outre Jacques (voir plus haut), Octavien Leernout, qui fut échevin de Bruges en 1607, 1608, 1611 et *hooftman* des Carmes en 1614 et 1618. D'après le manuscrit de Kerckhofs, la famille Leernout portait, pour armoiries, d'or, chappé de sable, chargé de fleur de lys d'or.

L. Roersch.

(1) Valère André, *Bibl. belg.*, éd. de 1643, p. 440. Paquot, t. I, p. 647. Ce que disent ces auteurs sur la durée des études et des voyages de Lernutius, renferme des erreurs, qu'il est inutile de relever. — (2) Lettre qui suit la 20e élégie de Dousa, dans ses poésies, éd. de Leiden, 1576, B b VII et F f VIII. — (3) *Sylvarum liber II adoptivus*, dans les poésies de Dousa, n° 2. — (4) *J. Lern. Epicedia*, t. I, p. 8. — (5) *Sylv. l. adopt.*, n° 7. — (6) *Ann. de la Société d'Emulat. de Bruges*, 4e série, t. IX. — (7) Registre aux mariages de cette église, à l'état civil de Bruges. — (8) Lipsii *Epist.* I misc. 13. — (9) *Epicedia*, l. c. — (10) J. Dousa, *Echo*, p. 35. Lipsii *Miscellanea*, dans *Del. p. Belg.*, t. III, p. 324. — (11) *Præloquia*, dans *Initia, etc.*, p. 289. — (12) *Ibid.*, p. 281. Burman, *ad Lotichium*, p. 259. Lipsii *Epist.*, I, 40. — (13) Arch. comm. de Bruges, *Overleg*, 1590-92, fol. 118. — (14) Burman, *Sylloge Epistolarum*, I, 13, 14; Lipsii *Epist.*, II, 53, 67. — (15) Arch. de Bruges, *Resolutieboek*, 1585-1607, fol. 301v n. 4. Comptes, 1603-1604, fol. 42v n. 6.

LEEST (*Antoine* **VAN**), graveur sur bois du XVIe siècle, né à Anvers en 1545, mort en 1592 (?). Les dates de la naissance et de la mort de cet artiste sont fournies par Frédéric Verachter, l'ancien archiviste de la ville d'Anvers, dans le catalogue de la collection Terbrugghen, ce qui nous fait croire qu'elles ont été

trouvées dans des documents authentiques. La première est confirmée par le certificat délivré à Van Leest, par Christophe Plantin. Sous la date du 23 novembre 1575, l'architypographe annote : « Antoine Van Leest, tailleur et imprimeur de figures, aagé d'environ trente ans, m'a exhibé lectres testimoniales de sa bonne vie catholicque. Et interrogué sur le faict de tailler et imprimer figures, a respondu avoir aprins et exercé ledict art chez Bernard Vanden Putte, à Paris, et depuis en cette ville d'Anvers ». Le 5 janvier de la même année, Plantin avait déjà annoté dans une liste des typographes anversois « Antonius Van Liest op de Lombarde Vesten, *in de Hant*, habet prælum et imprimit figuras ». Notre graveur imprimait donc ses propres œuvres et le texte explicatif de ses planches. Les *Liggeren* de la confrérie de Saint-Luc, à Anvers, nous apprennent qu'Antoine Van Leest fut reçu dans la gilde, en 1558-1559, comme apprenti de Bernard Vanden Putte, graveur sur bois, et que lui-même reçut des élèves en 1566-1567, en 1569-1570 et en 1571-1572. Bernard Vanden Putte est signalé pour la dernière fois à Anvers en 1569. C'est donc entre 1572 et 1575 que Van Leest travailla à Paris. Avant son départ, il avait contracté mariage avec une personne dont les registres paroissiaux ne citent que le prénom de Marie et qui lui donna plusieurs enfants, dont quatre furent baptisés à Anvers : Claire, le 25 mai 1571; Pauline, le 16 juin 1572; Anne, le 1er août 1578 et Antoine, le 12 octobre 1579. Après l'année 1571-1572, les *Liggeren* de la confrérie de Saint-Luc ne mentionnent plus le nom d'Antoine Van Leest, si ce n'est dans la liste générale des membres que le doyen Philippe Galle dressa en 1585-1586. Dans les comptes de l'officine plantinienne, il figure pour la dernière fois en 1584.

Naguère encore les œuvres de Van Leest étaient inconnues, ou peu s'en faut. Les comptes de l'officine plantinienne nous ont permis de reconnaître l'artiste comme auteur de nombreuses séries de planches et de vignettes servant à illustrer des livres et comme un des xylographes les plus féconds du XVIe siècle. Antoine Van Leest commença à travailler pour Christophe Plantin en 1566. A cette époque, il habitait au Vleminxveld une maison ayant pour enseigne *den Bonten Mantel* (la Pelisse). Depuis cette année jusqu'en 1570, il grava 78 vignettes qui furent employées dans les premiers Missels, dans le Nouveau Testament de 1571, dans les Heures de la Vierge de 1573 et dans le Manuel d'oraisons, par frère Ludolphe, de 1575. En 1567 et 1568, il fit 80 planches pour l'ouvrage de Cornelius Gemma : *de Arte cyclognomica*, paru en 1575; et un certain nombre de figures de fleurs pour les livres de botanique de Clusius et de Dodonæus. En 1569 et 1570, il tailla 29 emblèmes d'Alciat, qui parurent dans l'édition in-8° de 1577. En 1570, il grava le frontispice et les armoiries de l'histoire d'Espagne par Garibay y Çamalloa, qui parut l'année suivante. En 1571, il fit le frontispice du grand psautier de cette année, une partie des figures pour le Missel de format petit in-folio, ainsi que les lettres ornées pour le même ouvrage. En 1573, il grava les planches du Missel et du Bréviaire in-4° et in-8°. En 1574, les grandes planches du Missel et du Bréviaire in-folio; en 1575 et 1576, 708 figures pour la *Plantarum historia* de Mathias de Lobel, paru en 1576. En 1577, les planches pour *la Milenus Clachte* de J.-B. Houwaert. Il tailla, en outre, un très grand nombre de lettres ornées, de vignettes et de marques typographiques pour l'officine plantinienne. Depuis le mois de mars 1577 jusqu'au 20 avril 1584, Plantin lui paya diverses sommes jusqu'à concurrence de 729 florins 16 sous, pour travaux non spécifiés. Parmi les œuvres gravées à cette époque doivent se trouver les 15 planches qui servirent à illustrer l'Entrée du prince d'Orange à Bruxelles, et les 32 planches de l'Entrée de l'archiduc Mathias à Bruxelles, parues dans les descriptions de ces Entrées, par J.-B. Houwaert, et publiées par Plantin en 1579.

Outre les travaux exécutés pour Plantin, Van Leest illustra encore des ouvrages édités par d'autres imprimeurs anversois. Nous relevons son monogramme sur les planches des *Voyages en Turquie*, par Nic. Nicolay (W. Silvius, 1576), et des différentes traductions de ce livre, ainsi que sur celles du *Handtboecxken van godvruchtige gebeden*, par Simon Verepeus, édité par J. Bellerus en 1585. Les œuvres poétiques du sieur Jean Vander Noot, publiées à Anvers par Daniel Vervliet, en 1590, 1593 et 1594, et par Arnold Coninex en 1591, 1592 et 1593, sont illustrées d'une ou de plusieurs figures représentant Apollon et les muses Melpomène, Clio, Euterpe, Thalie et Polymnie, gravées par Antoine Van Leest, d'après Martin de Vos. La première en date de ces gravures est Melpomène, qui figure dans l'édition de 1590; Clio et Apollon se rencontrent pour la première fois dans les éditions de 1592; Euterpe et Thalie, dans celles de 1593; Polymnie, enfin, ne paraît que dans l'édition de 1594, ce qui pourrait faire croire que la vie du graveur s'est prolongée au delà de 1592, date indiquée par Verachter.

Notre graveur signait ses œuvres d'un simple A, ou, ce qui se présente le plus souvent, d'un monogramme composé de la lettre A, suivie des lettres VL accolées. La planche du *Dernier Jugement*, qui se trouve à la fin de l'*Officium B. Mariæ Virginis* (Anvers, Plantin, 1573), est signée en toutes lettres *Petrus Vander Borcht, inventor* 1572, *Antonius Van Leest, sculp.* Malgré cette attestation formelle, on a traduit presque généralement les lettres P B et A V L, dont sont signées tant de planches des éditions plantiniennes, par « Pierre Breughel » et « Assuerus Van Londerseel ». Antoine Van Leest est le plus habile des graveurs qui, au XVIe siècle, travaillèrent pour les officines anversoises et qui se distinguent par une facture aussi fine et aussi délicate que l'était, dans son genre, le travail de l'école anversoise de gravure en taille-douce de la même époque. Mais, à cause même de cette finesse, de cette ténuité des tailles, la planche est terne et monotone. La facture diffère essentiellement de celle de l'école allemande, et les œuvres de Van Leest restent inférieures aux planches vigoureuses et colorées des xylographes qui, dans la première moitié du siècle, avaient interprété les dessins d'Albert Durer et de Hans Burgkmair.

Max Rooses.

Archives du musée Plantin-Moretus. — Th. van Lerius, *Biographies d'artistes anversois*. — Max Rooses, *Christophe Plantin, imprimeur anversois*.

***LEEU** (*Gérard*), un des typographes les plus féconds et les plus remarquables que la Belgique ait possédés, était originaire de Gouda, dans la Hollande méridionale, où des membres de sa famille avaient occupé les plus hauts emplois. On ne connaît pas l'année de sa naissance; mais il faut, sans doute, la placer entre 1430 et 1450, puisque, en 1477, il ouvrit le premier atelier typographique dans sa ville natale, et fit paraître, la veille de la Pentecôte, les *Epistelen ende evangelien vanden gheheelen jaere*. Avant la fin de la même année, il publia encore *Die vier uterste* de Gérard de Vliederhoven (6 août), *Dat liden ende die passie ons heeren Jesu Christi* (10 septembre), *Die historie, dat leven ende dat regiment des coninc Alexanders* (7 octobre), ainsi que les *Evangelien van den gheheelen jaer* et les *Craften, groote verdienste ende bedudenisse der missen*. Le soin apporté à ces éditions, l'habileté typographique qu'elles révèlent chez leur auteur, en même temps que leur apparition presque simultanée, montrent que Gérard Leeu possédait, dès ses débuts, tous les secrets de son art et qu'il s'était formé à bonne école, soit à Cologne, soit à Louvain, chez Jean de Westphalie. Il est même permis de conjecturer qu'il avait prolongé volontairement son apprentissage et attendu d'imprimer pour son compte qu'il se sentît de force à lutter avec ses maîtres devenus ses concurrents. En 1481, il publia un véritable chef-d'œuvre de typographie, le *Dialogus creaturarum moralisatus*; avec son cadre composé d'un élégant rinceau de fleurs et de feuilles, et

sa grande initiale xylographique, le premier feuillet du texte, reproduit par Holtrop, est de la plus grande beauté et ne le cède en rien au premier feuillet du *Fasciculus temporum* imprimé par Veldener, à Utrecht, en 1480, et que Leeu semble avoir pris pour modèle. La dernière publication de Gérard Leeu à Gouda, avec date certaine, est le livre des Sept Sacrements : *Van den seven Sacramenten*, achevé le 19 juin 1484. Gouda n'était pas une ville assez importante, en effet, pour qu'il pût y écouler les productions de ses presses infatigables, d'autant plus qu'elle possédait deux autres imprimeries, celles de Govaert van Ghemen et de Gotfridus van Os. Leeu la quitta donc et gagna la Belgique.

Il alla d'abord à Bruges, comme nous le prouve un extrait du registre des comptes des imprimeurs, libraires, etc., de cette ville (1454-1523), où nous le voyons acquitter, en 1484, les frais de la confrérie, — puis à Anvers, qui lui offrait plus de chances de succès, et où il fut inscrit dans la confrérie de Saint-Luc en 1485. Il est probable qu'il acquit le matériel que Thierry Martens y avait possédé ; car on le voit substituer aux caractères dont il s'était servi jusque-là à Gouda des caractères analogues à ceux du typographe alostois, dont il fut peut-être l'associé. Quoi qu'il en soit, Gérard Leeu dressa ses presses dans une maison située près du cloître Notre-Dame, à l'enseigne de *Saint-Marc*, et y publia, dès le 18 septembre 1484, un lexique latin-néerlandais : *Gemmula verborum*. A partir de ce moment, ses éditions se succèdent rapidement, au point que, pendant la seule année 1487, on ne trouve pas moins de vingt-deux livres sortis de son officine. Pendant son séjour à Gouda, de 1477 à 1484, il avait imprimé cinquante-huit ouvrages ; de 1484 à 1493, c'est-à-dire à Anvers, il en imprima encore cent quarante-deux, ce qui porte à deux cents le total de ses éditions connues jusqu'à présent. Ce chiffre est considérable non seulement pour l'époque, mais aussi eu égard à l'importance et à la valeur de ces éditions, qui figurent aujourd'hui au premier rang de celles que collectionne l'élite des bibliophiles. Ce sont des ouvrages français et anglais, aussi bien que néerlandais, d'anciennes chroniques et des romans de chevalerie, ornés de gravures sur bois et recherchés au même titre que les productions des Vérard et des Caxton. Comme l'a fait remarquer Ch. Ruelens, Colard Mansion, à Bruges, Jean Veldener, à Louvain, avaient déjà orné leurs ouvrages de quelques estampes, mais aucun n'en avait parsemé des livres avec autant de profusion que Gérard Leeu ; aussi est-ce dans ses publications qu'il faut chercher l'histoire ancienne de la gravure sur bois dans nos provinces.

En 1493, il avait mis sous presse les *Cronycles of the londe of Englond*, quand il mourut à la suite d'une rixe avec un de ses ouvriers, Henri Van Symmen, graveur en caractères typographiques ; c'est ce qu'atteste un document contemporain, découvert par Pinchart, ainsi que la souscription des *Cronycles : Here ben endyd the Cronycles of the Reame of Englond with their apperteignaunces. Enprentyd in the Duchye of Braband in the towne of Andewarpe in the yere of our lord .M.CCCC.XCIII. by maister Gerard de Leew, a man of grete wysedom in all maner of kunnyng ; whych nowe is come from lyfe vnto the deth, which is grete harme for many of poure man. On whos sowle god almyghty for hys hygh grace haue mercy. Amen.* On doit déplorer qu'une fin aussi malheureuse ait privé trop tôt la Belgique d'un artiste qui peut être rangé parmi ses imprimeurs les plus éclairés, et qui était l'ami de plusieurs savants de son temps, notamment d'Erasme, qui, pour son caractère franc et enjoué, l'appelait *vir sane lepidus* (ép. 398 de l'appendice).

Durant son séjour à Gouda, Gérard Leeu a fait usage de deux marques typographiques : la première représente un double écusson suspendu à une branche d'arbre ; à droite, les armes de Gouda, à gauche, celles de l'imprimeur. La seconde est composée d'un écusson aux armes de l'archiduc Maximilien

d'Autriche, soutenues par deux lions; dans les coins supérieurs, les armes de Gouda et celles de Leeu. A Anvers, il s'est également servi de deux marques typographiques : la première, qui est en même temps la plus grande, est une vue du château d'Anvers surmonté d'un aigle; sur la tour principale flottent deux bannières, l'une aux armes de Maximilien, l'autre à celles de l'Empire. La seconde marque figure un lion soutenant les armes d'Anvers, ainsi que celles de Leeu. Cette dernière a aussi été employée par Nicolas Leeu, qui imprimait à Anvers, en 1487-1488.

Paul Bergmans.

Le *Bibliophile belge*, t. III (1846), p. 455-462; t. IV (1847), p. 249-286; t. VI (1849), p. 29-45 (notice bio-bibliographique de P.-C. Vander Meersch, avec additions de M.-F.-A.-G. Campbell). — Ch. Ruelens, *Histoire de l'imprimerie à Anvers*, conférence publiée dans le *Précurseur* (Anvers), mars 1859; cf. le *Bulletin de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, t. III, p. 62. — *Annales du bibliophile belge et hollandais*, 1865-1866, p. 5-7. — J.-W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au quinzième siècle* (1868), p. 74-75 et 99-100. — [J. Weale], *le Beffroi*, t. IV (1872-1873), p. 340. — M.-F.-A.-G. Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au* XVe *siècle* (1874), p. 561-572, et les quatre suppléments de cet ouvrage (1878, 1884, 1889 et 1890), *passim*. — G. Van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois* (1883-1884), t. I, p. 257-261.

LEEUW (*Albert* ou *Elbert* **DE**), jurisconsulte et diplomate, XVIe siècle. Voir DE LEEUW (*Albert*).

LEEUW (*Gauthier* **DE**), jurisconsulte, XVe siècle. Voir DE LEEUW (*Gauthier*).

LEEUW (*Gilles* **DE**), écrivain mystique. Voir DE LEEUW (*Gilles*).

LEEUW (*Guillaume* **DE**), ou VANDER LEEUW, graveur, XVIIe siècle. Voir DE LEEUW (*Guillaume*).

LEEUWEN (*Jean* **VAN**), ou le Bon Cuisinier (*Cocus Bonus*), cénobite et écrivain ecclésiastique, naquit à Affligem, vers le commencement du XIVe siècle. C'était un homme de haute taille et de robuste constitution. Après avoir passé une partie de sa jeunesse dans le monde, il se fit admettre, vers 1350, comme simple frère convers de l'ordre de Saint-Augustin, au monastère alors nouvellement fondé à Groenendael, dans la forêt de Soignes, à deux lieues de Bruxelles. On lui confia la charge peu agréable et peu commode de cuisinier. Il la remplit avec un zèle et une ponctualité qui faisaient l'admiration de ses confrères. Par sa conduite exemplaire, il obtint la qualification de *Goede Kok*, ou *Bon Cuisinier*, sous laquelle il est connu dans l'histoire de sa communauté. Jean van Leeuwen se lia intimement avec Jean van Ruysbroeck, le grand écrivain mystique, qui exerçait à Groenendael les fonctions de prieur; pris d'une grande admiration pour ses écrits, il voulut à son tour être un écrivain mystique. Mais il éprouvait la plus grande difficulté à donner à ses pensées une forme convenable; quand il ne copiait pas littéralement les écrits de son prieur, il ne produisait que des phrases peu élégantes. Un de ses recueils se trouve à la bibliothèque royale (no 2559 de l'inventaire). J.-F. Willems en a publié un fragment : *Hoe brueder Jan de Coc, van Groenendale, primus Cochus, den eersten prioer prysl ende loeft.* On constate, en le lisant, que, de même que Ruysbroeck, le Bon Cuisinier aimait le langage figuré et les allégories. Jean van Leeuwen était très aimé à cause de sa bonté et de sa modestie. Comme beaucoup de cénobites, il avait souvent des extases. Il avait voué une piété particulière à saint Martin, qu'il considérait comme un modèle de charité. La réputation de sainteté du Bon Cuisinier attira auprès de lui des visiteurs en grand nombre. Il vit souvent, à Groenendael, Gérard Groote, le fondateur des Frères de la vie commune, l'ami de Jean van Ruysbroeck. Après avoir miraculeusement échappé à la peste, qui sévissait alors dans le pays, il fut atteint d'une maladie des pieds dont il souffrit beaucoup. Bien que cloué sur sa chaise, il ne cessa pas un instant de présider aux travaux de la cuisine. Il mourut à Groenendael, le 5 février 1377, le jour de la fête de sainte Agathe, vierge et martyre. On l'inhuma au cimetière du couvent. En 1568, on transporta ses

restes à l'église et l'on y plaça une pierre tumulaire portant l'inscription suivante : *Reliquiæ fratris Joannis de Leeuwis*, vulgo *Boni Coci, viri a Deo illuminati et scriptis mysticis clari. Obiit anno MCCCLXXVII, V Februarii.*

Ed. van Even.

P. Croon, *Cocus bonus, ofte geestelijcke Sinnebeelden ende godtvruchtighe wileggınghen op alle de ghereetschappen van den Kock.* Bruges, 1663. — *Het leven van den goeden Kock.* — Wichmans, *Brabantia Mariana*, p. 801. — Sanderus, *Brabantia Sacra*, t. II, p. 35. — Willems, *Belgisch Museum*, t. IX, p. 221-226.

LEEUWERCK (*Eustache*), écrivain ecclésiastique, connu sous le nom d'*Alauda* et d'*A Laude*, né à Ypres, pendant la première moitié du XVe siècle, mort à Bruges, en 1485. Jeune encore, il embrassa la règle de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale. Peu de temps après sa profession, il fut envoyé au couvent de Bruges, où il remplit quelque temps les fonctions de prieur. Ses vertus et ses talents le firent bientôt nommer inquisiteur général de la foi contre les hérétiques, *adversus hæreticam pravitatem inquisitor generalis*. Il jouissait d'une grande autorité à Bruges; aussi les habitants de cette ville le chargèrent-ils à différentes reprises de missions délicates auprès des souverains. Ceux-ci, notamment Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne, l'avaient en haute estime. Grâce à l'énergie de son caractère et au prestige qu'il exerçait sur les masses, il parvint, en 1477, à calmer la foule dans une émeute suscitée à cause de la mort de Charles le Téméraire. On a de lui : *Relatio canonicæ probationis ligni sanctæ Crucis, quod canonici Brugenses servant in donario historice et theologice narrata et expensa.* Ce rapport, qui existait autrefois en manuscrit chez les Dominicains de Bruges, fut rédigé par Eustache Leeuwerck à la suite d'une mission qu'il reçut de l'évêque de Tournai, Ferry de Cluny, de faire des épreuves canoniques pour une relique de la sainte Croix, conservée à l'église de Notre-Dame, à Bruges. Le P. Pierre Dufay a reproduit des extraits de ce rapport dans l'ouvrage intitulé : *De pretiosissimo sanguine salvatoris nostri Jesu Christi qui Brugæ Flandriæ seruatur.* Bruges, 1633; in-4o.

E.-H.-J. Reusens.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. I, p. 869. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. III, p. 11.

LEEWIS (*Denis*), théologien, XVe siècle. Voir DENIS LE CHARTREUX.

LEFEBRE (*Valentin*), peintre et graveur. Voir LEFEBVRE (*Valentin*).

LEFEBVRE (*Gaspard*), ciseleur et orfèvre, né à Tournai, à la fin du XVIIe siècle, y décédé en 1757, et inhumé dans l'église de Saint-Pierre. Devenu l'ancien du corps des orfèvres de Tournai, il fut nommé grand et souverain doyen de la chambre des arts et métiers de cette ville. Parmi un grand nombre d'ouvrages en ciselure d'une beauté remarquable, on cite particulièrement de cet artiste le médaillon représentant le *Christ au tombeau*, qui décore le maître-autel de la paroisse Notre-Dame, à Tournai.

Léop. Devillers.

LEFEBVRE (*Guillaume*), fondeur en laiton et sculpteur en bronze, florissait à Tournai, au XVe siècle. La première mention que l'on trouve de cet artiste est relative à quatre anges de cuivre qu'il fournit à la cathédrale de Cambrai, en 1431. Guillaume Lefebvre fut admis à la bourgeoisie de Tournai, le 22 février 1439, et reçu dans la corporation des *fèvres* dont il fut nommé sous-doyen. Il habitait la rue Saint-Piat; on le cite comme « eswardeur » de Saint-Brice, en 1456; en 1461, il fit l'acquisition d'une maison de la rue de la Hugerie. Il avait deux frères, Robert et Colard, ciseleur de talent, à qui Philippe le Bon commanda une coupe d'or du poids de trois marcs pour l'offrir à Jean Van Eyck. Les principaux ouvrages de Guillaume Lefebvre sont : 1. Un chandelier pascal, surmonté d'une statue de sainte Catherine à la Roue, terrassant un empereur. Autour de l'agneau pascal, placé au centre du pupitre travaillé à jour, on lit l'inscription suivante : *Chest estapliel et limage ensy qu'il est dõna cheens demis. Marie*

Follete vesve de feu Jeh. Gervais. en lā m. iiijcxlij. Priez pō leurs ames; et sur le pied : *Chel estapliel fist Willaume le Fevre fondeur de laitton à Tournay.* Ce chandelier pascal et un lutrin-aigle fort bien exécuté appartiennent à l'église paroissiale de Saint-Ghislain. L'administration fabricienne vient, dit-on, de céder ces deux pièces splendides à l'Etat, qui les fera déposer au musée royal de la porte de Hal. — 2. Un baptistère en cuivre, d'une fort belle composition, qui décore l'église de Hal et sur lequel se lit cette inscription : *Ces fonts fist Willaume le Feure fondeur à Tournay. l'an mil CCCCXLVJ.* — 3. Le baptistère de l'église Sainte-Gertrude, à Louvain. — 4. Un chandelier d'élévation avec cette inscription : *Chel estapliel fist Willaume le Feure fondeur de laitton à Tournay*, appartenant à l'église d'Antoing. — 5. Les lutrins-aigles des églises d'Avelghem et de Leuze. Ce dernier porte une inscription à la mémoire de Jean de Montengni, chanoine de Leuze, mort le 9 octobre 1449. Le 13 juin 1476, Guillaume Lefebvre fit son testament, qui fut entériné le 1er juillet suivant. Il mourut peu de temps après, et fut inhumé au cimetière de Saint-Piat. Sa femme, Alix Repus, mourut en 1483. De leur union était née une fille, Marguerite, qui avait épousé Jean Lefebvre, peut être son cousin, décédé vers 1576, et qui habitait Valenciennes. Guillaume mentionne dans son testament son petit-fils Antonin Lefebvre. La famille Lefebvre, de Tournai, a produit d'autres artistes de renom (1), parmi lesquels nous citerons : Gaspard Lefebvre, habile ciseleur et orfèvre qui demeura dans sa ville natale, où il mourut en 1757, et à qui l'on doit diverses œuvres qui ornent la cathédrale de Tournai; et Marc Lefebvre-Caters, qui créa, à Tournai, une fabrique célèbre de bronze doré et ciselé.

Léop. Devillers.

Bozière, *Tournai ancien et moderne*, p. 241. —

(1) Un Jean Lefebvre, fondeur à Tournai, est cité dans un compte de la ville de Lille, en 1444 (Pinchart, *Quelques artistes et quelques artisans de Tournai des* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1882, 3e série, t. IV, p. 604).

De la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai.* — *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XXIII, p. 51. — *Mémoires* de la même Société, t. XX, p. 294-295, 342-344. — Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, p. 182. — Gailhabaud, *L'architecture du* Ve *au* XVIe *siècle.* — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VII, p. 215-216.

LE FEBVRE (*Jacques*), ou LEFÉBURE, théologien, né à Glageon (Hainaut), le 1er novembre 1694, mort à Valenciennes, le 29 avril 1755. Ses parents, Jean Le Febvre et Jeanne Herbeq, étaient d'humbles artisans, qui, pour l'élever au-dessus de leur métier par une instruction libérale, l'envoyèrent chez les jésuites de Cambrai. Il y fit de brillantes études et s'attira même, par ses précoces aptitudes littéraires, la faveur de Fénelon. Il commença son noviciat à Tournai, le 27 septembre 1714, enseigna les belles-lettres en cette ville et à Mons, la philosophie pendant sept ans à Douai, et prononça ensuite ses vœux, le 2 février 1732. Mgr de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, lui confia la direction de la bibliothèque qu'il avait fondée chez les Jésuites de sa métropole et le prit en telle estime, qu'il le nomma président du collège archiépiscopal de Beuvrage, près de Valenciennes. Le P. Jacques Le Febvre fut l'ardent antagoniste de Bayle, contre lequel il dirigea tout l'effort de sa science et de son zèle religieux, comme en témoignent ses ouvrages : 1. *Bayle en petit ou Anatomie de ses ouvrages.* Douai, 1737; in-12; — Paris, Marc Bordelet, 1738; in-12. Cette œuvre fut encore rééditée sous ce titre : *Examen critique des ouvrages de Bayle.* Amsterdam, Zacharie Chatelain (Paris, Huart et Moreau), 1747; in-12. Joly, dans sa préface des *Remarques critiques*, page 4 et plus loin page XXI, dit : A Paris, chez Deny Mouchet, 1747; in-12. Une traduction italienne, intitulée : *Esame critico delle opere di Bayle*, parut à Venise, chez Occhi, en 1760; in-8o, 2 vol. — 2. *Entretiens sur la raison.* Suite de la critique des ouvrages de Bayle. Paris, Cailleau, 1747; in-12, 130 p. A la suite des *Entretiens* (p. 119-130), se trouvent deux lettres de Le Febvre à l'auteur des *Lettres*

chinoises, le marquis d'Argens, qui l'accusait d'avoir tronqué ou défiguré des passages de Bayle. La première lettre parut dans la *Bibliothèque françoise*, en Hollande, et dans la *Clef du cabinet*, de Verdun (mai 1741); la seconde fut également publiée dans ce dernier journal (septembre 1742). — 3. *La Seule Religion véritable, démontrée contre les athées, les déistes et tous les sectaires*. Paris, Marc Bordelet, 1744; in-12; traduit en portugais par le P. Angelo Los Santos, et publié à Lisbonne, José de Aquino Bulhoes, 1781; in-8°. Jacques Le Febvre fit paraître, durant son séjour à Tournai et à Mons, quelques pièces de vers qui reçurent des applaudissements. A Cambrai, il paraît avoir collaboré aux mandements de l'archevêque de Saint-Albin. Il eut, en outre, dans cette ville, une dispute philosophique assez vive sur les idées innées avec un officier français, M. de Montmaur; leur controverse est restée manuscrite chez les jésuites.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. X, p. 84. — Goethals, *Hist. des lettres, des sciences et des arts*, t. III, p. 286. — De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus*, t. I, p. 1804; t. III, p. 2169. — Le Glay, *Recherches sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 135.

LE FEBVRE (*Jean*), ou JOHANNES FABRI DE CARVINIO, écrivain ecclésiastique, né au XVe siècle, entra au couvent des Dominicains de Lille, où il devint religieux et enseigna la théologie. L'empereur Maximilien l'appela à sa cour et le nomma son chapelain domestique. Jean Le Febvre a mis au jour : *Compendiosa ex variis libris exhortatio ad omnes Christi fidelium status*. In-4°. Cet ouvrage a été imprimé vers la fin du XVe siècle.

Léop. Devillers.

Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 503.

LEFEBVRE (*Laurent-Antoine-Ferdinand*), peintre, né à Visé, le 8 mars 1786. Il fut l'élève de Defrance et de David. Il était très apprécié et venait de terminer pour la ville de Liège, le portrait en pied de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, lorsqu'il mourut en cette ville, le 1er décembre 1815.

J.-S. Renier.

Delvenne, Becdelièvre et Del Vaux de Fouron.

LEFEBVRE (*Léopold-Henri-Joseph, baron*), industriel, né à Tournai, le 27 juin 1769, décédé dans la même ville, en septembre 1844. Sixième fils d'une famille de treize enfants, Léopold Lefebvre s'adonna dès l'âge de quinze ans aux affaires commerciales. A vingt ans, il dirigeait les vastes intérêts de sa propre maison, une manufacture de tapis anciennement connue sous la firme : Lefebvre-Delescole, et dont la renommée était très répandue. C'est à sa famille, industrielle de génération en génération, que la ville de Tournai doit, pour une grande part, le relèvement, sous Marie-Thérèse, de sa principale industrie, ruinée complètement par la guerre de la succession d'Autriche. Devenu chef de sa maison, Léopold Lefebvre lui fit prendre un nouvel essor. Heureux imitateur des Gobelins et de la Savonnerie, il s'attacha des artistes habiles et finit par rendre à la manufacture des tapis de Tournai toute la splendeur qu'elle avait au temps où ses produits se vendaient sur tous les marchés de l'Europe, et allaient servir d'ornements aux palais de tous les princes. Léopold Lefebvre, en récompense des services qu'il avait rendus à l'industrie, fut plusieurs fois appelé par ses concitoyens et par le gouvernement à la direction des affaires publiques. En 1800, il occupait un siège au conseil municipal; en 1805, il entrait à la commission des hospices; en 1818, il représentait Tournai aux Etats provinciaux. La reconnaissance publique le fit nommer membre suppléant au Congrès national, en 1830, et l'appela, malgré lui, au Sénat, en 1831. Ces dernières fonctions, il ne les conserva pas longtemps : ressentant les atteintes des infirmités, il donna sa démission un an après son élection. Le roi Guillaume Ier l'avait créé baron en 1827. En 1830, il lui conférait encore l'ordre du Lion belgique, à la suite de l'exposition de Gand. Enfin, en 1840, Léopold Ier lui donnait la croix

de son ordre. Le baron Lefebvre consacra toute sa vie aux œuvres charitables; il assura le pain à de nombreux ouvriers et améliora le sort de milliers de malheureux. Lorsqu'il mourut, il était encore président de la *Junte d'industrie et de secours*, instituée à Tournai, à l'époque de la révolution, pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers sans travail.

Fréd. Alvin.

Archives hist. et litt. du nord de la France, t. V, 1844. — Bouillet, *Dictionnaire classique d'histoire et de géographie.*

LE FEBVRE (*Turrien*), écrivain ascétique, prédicateur, hagiographe et traducteur, né à Douai, en 1608, mort le 28 juin 1672. Il fit son noviciat dans l'ordre des Jésuites, en 1625 ou 1626, et s'appliqua à l'éloquence de la chaire, où il obtint des succès distingués. Ses écrits, pleins d'onction et de ferveur, ont un accent de mysticité naïve qui révèle la plus tendre piété. Il a publié : 1. *Eloge des saints pour tous les jours de l'année.* Douai, veuve Marc Wion et Barthel Bardon, 1639. — 2. *Sommaire des passe-droits et prérogatives du glorieux saint Joseph, très-digne espoux de la Mère de Dieu, et très-sage gouverneur du Verbe Incarné. Présentez aux âmes amoureuses dévotes de ce grand favory du Ciel.* Douai, veuve Marc Wion, 1648; in-32, 156 p. — 3. *La Pratique des sacrez entretiens d'une âme amoureusement dévote à la passion de Jésus.* Douai, Jean Serrurier, 1645; in-12, 144 p. — 4. *Le Triple Nœud d'amour, ou recueil des plus notables honneurs, respects et hommages rendus aux dernières souffrances de Jésus, au très-auguste Sacrement de l'autel et à la sacrée Vierge Mère de Dieu.* Douai, Jean Serrurier, 1652; in-8°. — 5. *Dévotes Pensées sur la Passion de Jésus-Christ, enrichies d'instructions spirituelles et morales.* Douai, Jean Serrurier, 1653; in-8°, 131 p. — 6. *Considérations morales sur les sept paroles de Jésus crucifié.* Douai, Jean Serrurier, 1658; pet. in-12, 58 p. — 7. *La Gloire de saint Roch, déclarée en sa vie, en la guérison des pestiférés, en sa canonisation, et dans les églises, chapelles et confréries, tirée des œuvres du R. P. Turrien Le Febvre.* Douay, veuve Jacques Mairesse, 1661; in 8°. — 8. *Les Flammes de l'amour divin, ou les oraisons de pratique, tirées des perfections divines du R. P. Léonard Lessius, de la Compagnie de Jésus, et mises en françois.* Douai, veuve Jacques Mairesse, 1663; in-8°. — 9. *La Vie du R. P. Bernard Colnago, de la Compagnie de Jésus, composée en latin par le P. Jean Paullin, et traduite en françois.* Douai, Balthazar Bellère, 1666; in-12, 474 p. Duthillœul et Paquot disent 1665. — 10. *Le Changement du vieil homme et la naissance du nouveau, par la considération des quatre fins dernières. Tiré du R. P. Guillaume Stanihurst, de la Compagnie de Jésus, et mis en françois.* Douai, veuve Jean Serrurier, 1666; in-12, 327 p. — 11. *Histoire du Dieu immortel, souffrant en un corps mortel, traduite du latin du R. P. Guillaume Stanihurst.* Douai, veuve de Jean Serrurier, 1666; in-12. — 12. *Recueil des œuvres spirituelles et morales du R. P. Turrien Le Febvre.* Douai, veuve Jacques Mairesse, 1667; 2 vol. in-4°. — 13. *La Vie de César, cardinal de Baronius, prestre de la Congrégation de l'Oratoire et intendant de la bibliothèque du pape.* Douai, chez Balthazar Bellère, 1668; in-8°, 370 p. — 14. *La Vie de saint François de Borgia, duc de Gandie, vice-roy de Catalogne, et troisième général de la Compagnie de Jésus.* Douai, veuve Jacques Mairesse, 1671; in-12, 135 p. — 15. *L'Idée des dames parfaites dans l'estat de mariage en la vie de sainte Marguerite, reine d'Ecosse.* Douai, Balthazar Bellère, 1660; in-4°. — 16. *L'Importance du choix de l'estat et la façon de le bien faire, dédiée à la jeunesse.* Douai, veuve Jacques Mairesse, 1660; in-8°. — Duthillœul cite encore : *Dévotion au Calvaire, par le R. P. Turrien Le Febvre.* Douai, Jean-François Willerval, 1739; in-12.

Ferd. Loise.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de l Comp. de Jésus*, complétée par le P. Sommervogel.

LEFEBVRE (*Valentin*), ou LEFEBRE, dit « de Bruxelles », peintre et graveur, né vers 1640, mort à Venise (?) vers 1681.

L'origine de ce très remarquable artiste n'est point établie par les registres aux baptêmes des anciennes paroisses de la capitale, bien que le recueil de ses œuvres, publié à Venise après sa mort, le désigne formellement comme Bruxellois. Peut-être est-ce lui que l'on trouve, en 1650, admis dans la corporation des peintres de Bruxelles, comme élève de VanVelthoven, sous le nom de Florentin, fils de Jacques Lefebvre. Le renseignement, pour avoir sa valeur, n'en serait pas moins d'une importance secondaire, au regard des vagues indications que l'on peut recueillir sur la carrière d'un maître vingt fois confondu avec ses homonymes : Claude, dit de Fontainebleau, et surtout Roland, dit de Venise, alors que lui-même doit sa principale notoriété à un volumineux ensemble d'estampes d'après le Titien, Paul Véronèse et le Tintoret. Les répertoires du XVIIIe siècle désignent presque invariablement ce beau recueil comme l'œuvre de Lefebre « de Venise », si bien que l'on ne sait plus vraiment à qui rapporter les appréciations des auteurs sur les peintures de ce dernier, mort à Londres, au dire de Félibien, en 1677. Lanzi reproche à Orlandi de méconnaître Valentin en assignant ses œuvres à un homonyme. Appréciant à son tour le maître, il parle de ses peintures imitées de Paul Véronèse, du fini de ses petits tableaux, de la moindre importance de ses grandes conceptions, langage identique à celui dont se servent la plupart de ses devanciers pour caractériser le talent de Lefebvre de Venise ! En somme, pour juger le talent de notre Lefebvre, le mieux est encore de s'en tenir à ses estampes et à ses dessins, dont Mariette déclare avoir possédé plusieurs échantillons, et que les amateurs célèbres du siècle dernier, dit Frédéric Villot, se sont honorés de posséder dans leurs riches collections. Le savant auteur du *Catalogue du Louvre* s'exprime au sujet de Valentin Lefebvre en des termes trop élogieux pour que nous puissions nous dispenser de donner place ici à quelques-unes de ses appréciations. « Si l'on compare attentivement ses eaux-fortes aux originaux qu'il a voulu traduire », dit Villot, « et qui se trouvent encore pour la plupart réunis à Venise, on acquerra bien vite la conviction qu'il a surpassé de bien loin ses rivaux par la finesse avec laquelle il a su pénétrer dans les intentions de ces grands maîtres (Titien et Paul Véronèse). Caractère, attitude, airs de tête, étoffes, architecture, tout est saisi, rendu avec un bonheur infini : il aborde toutes les difficultés, ne saute par-dessus aucun détail et ne laisse jamais rien dans le vague sans être platement servile. Ce ne sont point des croquis, des à peu près comme les gravures de Mitelli, de Scaramuccia, etc., ni des estampes terminées comme celles de Desplaces, de Thomassin, de Joulain, etc. Faciles et châtiées en même temps, ses eaux-fortes ont plus de feu que les premières et moins de froideur que les dernières. Il sait varier ses travaux avec tant d'intelligence, qu'à tout il donne sa véritable forme et que, malgré sa grande simplicité, il est impossible de confondre, dans une école dont les maîtres, pénétrés des mêmes principes, se ressemblent à tant d'égards, ceux qu'il a voulu traduire. On ne verrait qu'un bout de draperie qu'il serait impossible de méconnaître si elle est de Titien ou de Paul Véronèse... Titien, s'il eût gravé, n'eût point désavoué les productions de sa pointe en ce qui concerne le paysage... Si ces éloges paraissent exagérés, nous prions les amateurs sans prévention, et qui ne jugent pas du vrai mérite par le plus ou moins de popularité du nom, de se bien pénétrer du style du Titien et de Paul Véronèse et de comparer les eaux-fortes de Valentin Lefebre à toutes les planches gravées d'après leurs tableaux ; nous avons la conviction intime que, comme nous, ils finiront par rendre justice à ce talent méconnu et par trouver que personne ne l'a ni dépassé ni égalé dans cette tâche périlleuse ». Le fait est que l'on s'étonne de voir un maître de l'importance de Lefebvre passé sous silence par des iconographes aussi sérieux,

par exemple, que Renouvier, si désireux de mettre en lumière les représentants les plus caractéristiques de l'art de la gravure. La chose est d'autant plus curieuse, que la vogue des travaux de Valentin ne fut pas épuisée par plusieurs éditions successives s'étendant sur près d'un siècle et demi.

L'œuvre de Lefebvre se compose de cinquante-trois planches. « Il comptait », dit Mariette, « le rendre beaucoup plus « nombreux, et il avait préparé dans « cette veue nombre de desseins dont je « possède plusieurs qui sont curieux et « assez bien faits ». Ce sont peut-être ces dessins que Zucchi reproduisit, plus tard, pour les joindre à l'édition de 1786, où le nombre des planches est porté à 90. Selon Mariette, Lefebvre mourut à Venise dans les premières années du XVIII^e^ siècle. Fr. Villot, plus explicite, affirme que Lefebvre, né en 1642, mourut en 1710. A quelle source sont puisés ces renseignements? Nous l'ignorons. On a vu que les archives ne les confirment pas, en ce qui concerne la naissance. Quant à la date de la mort de Lefebvre, on va voir qu'elle est antérieure à 1682. La première édition de l'œuvre du maître, édition dont l'existence est révoquée en doute par Villot et que, pas plus que lui, nous n'avons eu l'occasion de rencontrer, serait de 1680. Brunet et d'autres bibliographes en donnent le titre, conçu en ces termes : *Opera selectiora quæ Titianus Vecellius et Paulus Calliari Veronensis invenerunt et pinxerunt, quæque Valentinus Lefebre delineavit et sculpsit. Venetiis*, 1680. Grand in-folio. En 1682, parut une édition dont le titre est reproduit comme suit par Villot : *Opera selectiora quæ Titianus Vecellius, Cadubriensis et Paulus Calliari Veronensis inventarunt ac pinxerunt : quæque Valentinus Lefebre Bruxellensis delineavit, et sculpsit, Christianissimo Ludovico Magno Franciæ et Navarræ Regi invictissimo sacrat, vouet Jacobus Van Campen. M. DC. LXXXII.* A ce texte, Villot ajoute une description qui nous force à conclure à l'existence, en la même année 1682, d'une édition nouvelle inconnue à toutes les bibliographies et dont le titre fixe d'une manière irréfutable la date de la mort de Lefebvre comme antérieure à sa publication. Voici ce titre que nous empruntons à l'exemplaire de la Bibliothèque royale, tout en faisant observer qu'en l'absence des assertions de Brunet, Villot et Cicogna, il devrait être celui de la toute première édition de l'œuvre gravé de Lefebvre. Pourtant Fr. Villot affirme que les éditions postérieures se distinguent de la sienne par l'existence des privilèges que nous rencontrons, en effet, sur notre édition. On ne parvient pas cependant à s'expliquer que le passage relatif à la mort de Lefebvre ait pu échapper à l'auteur de l'unique monographie qui lui ait été consacrée. Voici le titre dont il s'agit : *Opera excellentiora a clarissimi nominis pictoribus Titiano Vecellio, Cadubriensi, et Paulo Caliari, Veronensi, inventa atque picta, ab ingeniosissimo pictore Valentino Le Febre Bruxellensi, recollecta, æri incisa et luci destinata, post immaturam laudati artificis mortem, atque interceptos nobiles eius labores, nunc primum studiosorum non minus utilitati, quam desideriis prospiciendo duobus voluminibus distincta in publicum prodeuntia eaque Christianissimo atque Invictissimo Ludovico XIV Magno, Franciæ et Navarræ Regi, humillime dicat Jacobus Van Campen.* 1682. Indépendamment de la différence du texte, ce titre se distingue de la description de celui de Villot par diverses particularités dont la principale réside dans la présence des armoiries de Louis XIV à la partie inférieure, au lieu de la partie supérieure de la planche. D'après Græsse, il aurait paru, en 1684, une édition nouvelle. Nous n'en connaissons pas le titre. En 1749, parut, toujours à Venise, une édition des planches retouchées et retravaillées par Schweighardt. Le titre, cette fois en italien, est ainsi conçu : *Opere scelte dipinte da Tiziano Vecellio et Paolo Veronese designate ed incise all'acqua forte da Valentino Lefebre, ed ora terminate a burino da' piu rinomati intagliatori presenti.* Venise, 1749; in-folio. Vint ensuite l'édition de 1786, où le nombre de planches est porté à 90.

Voici le titre de ce nouvel ouvrage où, cependant, le nom de Lefebvre est conservé, bien qu'on y rencontre des planches d'autres artistes : *Raccolta di Opere scelte da Tiziano Vecellio, Antonio Regillo detto il Pordenone, Giacomo Robusti detto il Tintoretto, Paolo Caliari Veronese, Diario Varottari detto il Padoanino, li Bassani, Giacomo Palma, Giuseppe Salviati e varii altri celebri maestri della Scola Veneziana, etc., fiorirono ne' tempi posteriori designate ed incise da Valentino Le Febre di Bruxelles, ed in parte da Silvestro Manzigo e da Andrea Zucchi Veneti, pubblicate e per la prima volta unite al mem. di go da Teodoro Viero. Venezia*, 1786. Il existe, enfin, une édition de 1789, faisant suite à la précédente et d'où le nom de Valentin Lefebvre a disparu.

Henri Hymans.

Abecedario de P.-J. Mariette et autres notes inédites de cet amateur, ouvrage publié par Ph. de Chenneviers et A. de Montaiglon. Paris, 1854-1856, v° *Lefebre*. — Frédéric Villot, *Valentin Le Febre, peintre et graveur à l'eau-forte* (*Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, Paris, 1844, t. III, p. 169). — Brunet, *Manuel du libraire*. — E.-A. Cicogna, *Saggio di bibliografia veneziana* (1847).

LEFÈVRE (*André*), ou FABRICE, en latin *Fabricius*, poète et théologien, né à Hodeige, en Hesbaye, vers 1520, mort à Alt-Œting (Bavière), en 1581. Il fit ses études ecclésiastiques à l'université d'Ingolstadt, où brillait parmi les professeurs son frère Godefroid. Vers 1553, il fut chargé par Philippe de Hosden, abbé de Sainte-Gertrude, à Louvain, d'enseigner la théologie aux jeunes religieux de ce monastère. Le cardinal Othon Truchsès, qui l'avait connu durant sa légation aux Pays-Bas, se l'attacha ensuite et l'envoya à Rome, de 1560 à 1565, en qualité de son orateur auprès du pape Paul IV. De retour en Allemagne, Lefèvre siégea dans les conseils du duc Albert de Bavière et de son fils Ernest, administrateur de l'évêché de Frisingue et depuis Electeur de Cologne. Ces princes le députèrent au concile de Trente et le pourvurent, en récompense de ses services, de la riche prévôté d'Alt-Œting. Il a publié : 1. *Harmonia Confessionis Augustanæ, doctrinæ evangelicæ consensum declarans*. Cologne, Materne Cholinus, 1573; in-fol., et 1587; in-fol. L'auteur réfute, dans cet ouvrage, les articles de la confession d'Augsbourg. — 2. *Catechismus Romanus, ex decreto concilii Tridentini, et Pii V pontificis Maximi jussu editus, etc.* Anvers, Christ. Plantin, 1570; in-8°, et 1574; in-8°. Id. Balth. Moretus, 1619. Ce catéchisme, qui n'est pas d'une doctrine inattaquable, selon Paquot, est néanmoins précédé d'une très louangeuse préface du duc Albert de Bavière, qui le recommande à ses sujets. — 3. *Religio patiens. Tragœdia, qua seculi nostri exhibentur ac deplorantur calamitates*. Cologne, 1566; in-12. — 4. *Samson. Tragœdia ex sacra Judicum historia*. Cologne, 1569; in-12. — 5. *Jeroboam rebellans*. Ingolstadt, 1585; in-12. Tragédie latine, où, comme dans les deux précédentes, il fait un tableau allégorique des malheurs du catholicisme. Valère André reconnaît quelque mérite à ces compositions poétiques. — 6. *Brill auf den Evangelischen Augapffel* (Lunettes sur la prunelle évangélique). C'est un ouvrage de polémique religieuse, en allemand, qui répond, suppose Paquot, à un écrit protestant intitulé : *la Prunelle évangélique*. — 7. *Ausbutzer des Brillenbutzer*. C'est sans doute une réplique à l'auteur de la *Prunelle évangélique*, qui, dans une riposte au précédent écrit de Fabricius, se sera targué de nettoyer ses *lunettes*.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires*, t. VIII, p. 432. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 120. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 51. — Aub. Le Mire, *Bibl. eccl.* (*pars altera*), p. 137. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, t. I, p. 265.

LE FÈVRE (*Dominique*), sculpteur gantois (?), florissait à Paris, en 1670. Il exécuta pour le parterre du grand Trianon, à Versailles, une statue d'Apollon et une statue de Diane, destinées à la grande salle des portiques ainsi qu'une statue de Mercure, d'après Anguier, et une statue de Pandore, d'après Le Gros, pour la fontaine d'Agrippine, au château de Marly. Ces renseignements ont été donnés par Baert dans son *Mémoire sur*

les sculpteurs et architectes des Pays-Bas, publiés par Reiffenberg dans les comptes rendus de la Commission royale d'histoire (1re série, t. XV). Par contre, les comptes des bâtiments du roi, sous le règne de Louis XIV, publiés par M. Jules Guiffrey (t. I et II, 1664-1687), ne parlent pas de Dominique Le Fèvre.

Edm. Marchal.

Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas, pendant les* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.*

LEFÈVRE (*Jacques*), ou LEFEBVRE, dominicain, professeur de théologie et prédicateur, naquit à Tournai, vers 1549. Il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs au couvent de Lille, le 8 juillet 1566, dans sa seizième année. Il fut envoyé à Louvain pour y achever ses études, vers 1568, et s'y forma à l'éloquence de la chaire en écoutant le célèbre prédicateur Pepin Rosa, ou Roosen, dont il transcrivit plusieurs sermons pour les conserver à son ordre, en même temps qu'il les prenait lui-même pour modèles. Ces manuscrits qui ont disparu ont été conservés plus d'un siècle chez les Dominicains de Lille. Après avoir achevé ses études théologiques, le P. Lefèvre fut appelé à déployer son talent dans un autre domaine : l'art architectural, pour lequel il manifesta des dispositions que, vraisemblablement, il ne soupçonnait pas en lui, avant de se mettre à l'œuvre. Le couvent, à la construction duquel il présida en qualité de prieur, en 1586, était, paraît-il, un petit chef-d'œuvre. Il devait remplacer celui qui était auparavant situé dans un faubourg et qui avait été renversé pendant les troubles, d'après Quétif et Echard. Il fallut une grande perspicacité pour tirer parti d'un terrain assez étroit et disposer avec économie des modestes ressources que procurait la charité publique. Les travaux durèrent dix ans. Le P. Lefèvre s'y consacra pendant les deux années de son priorat, et c'est d'après ses plans que fut construit le nouvel édifice.

Le chapitre provincial de Valenciennes, du 18 septembre 1588, le nomma ensuite définiteur de sa province et premier régent des études à l'université de Louvain. Il y enseigna plus de trois ans avec un grand succès, et y composa ses commentaires, aujourd'hui perdus, sur les vingt-sept premières questions de la troisième partie de la Somme de saint Thomas, que l'on conservait au couvent de Louvain. Il fut proclamé docteur en théologie, le 31 juillet 1591, nous dit l'*Annuaire de l'Université* pour 1855. Il doit y avoir là une erreur. Pour être reconnu docteur dans l'ordre des Dominicains, il fallait passer l'examen devant la faculté d'abord, et être *approuvé*, ensuite, dans le chapitre de l'ordre. Or, d'après une note de l'*Annuaire* même, c'est au mois de septembre 1590, pendant l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge, que le P. Lefèvre reçut confirmation de son titre de docteur et fut approuvé en qualité de docteur de l'ordre. C'est donc en 1590, et non en 1591, qu'il aura subi son doctorat comme il aura fait auparavant pour le baccalauréat et la licence. Les magistrats de Lille étaient intervenus dans les frais de la cérémonie d'inauguration par une gratification de 50 florins, à laquelle la chambre des comptes ajouta 20 florins. Les concitoyens de Lefèvre furent donc sensibles à l'honneur qu'ils sentaient rejaillir sur la ville où le jeune docteur avait vu le jour. Les thèses qu'il eut à soutenir pour son doctorat ne figurent pas dans la collection de l'université.

L'enseignement qui descendait de sa chaire de théologie ne suffisait pas au zèle du vaillant apôtre. C'est du haut de la chaire de vérité qu'il voulait répandre la lumière divine sur l'esprit des fidèles. Il composa des sermons pour les dimanches et les fêtes de l'Avent et du Carême, ainsi que des dissertations sur l'éloquence sacrée. Voici, en effet, ce que nous lisons dans les *Scriptores ordinis prædicatorum* de Quétif et Echard : *Hæc ejus servantur Lovanii apud* nos *mss.* : 1. *Commentaria in tertiæ partis S. Thomæ quæstiones* 27 *priores.* In-fol. — 2. *Conciones pro Dominicis et Festis per Adventum et Quadragesimam.* In-4°.

— 3. *Plura etiam alia ad prædicationis munus spectantia* (1). Lefèvre avait une grande réputation de prédicateur. Il était un des plus redoutables adversaires de la Réforme. Aussi s'exposait-il à être un jour victime de la haine des sectaires. Déjà, dans son ordre, il avait vu succomber le P. Martin Lefèvre, qui fut peut-être de sa famille, comme le pense l'Italien Marchese, puis deux religieux du couvent de Lille même : le P. Michel Dujardin, autre prédicateur en renom, tué au village d'Ennevelin, en 1580, et le P. Pierre, de Lille, mort en 1585, abreuvé d'outrages dans une prison de Malines, où l'avaient jeté les gueux. Louvain aussi avait eu ses martyrs : l'université, à la Brille ; les Franciscains, à Gorcum. Le P. Jacques Lefèvre, en poursuivant avec tant de zèle la carrière de son apostolat, devait avoir fait d'avance le sacrifice de sa vie. Il se rendait à Huy pour y prêcher l'Avent, lorsqu'il fut attaqué, le 24 novembre 1591, par une troupe de brigands qui l'entraînèrent dans une caverne et exercèrent sur lui tous les raffinements de la cruauté, jusqu'à ce que l'un d'eux, pris de pitié, l'arracha à la férocité de ses compagnons et le tua d'un coup de couteau, le 27 novembre, trois jours après son arrestation. Le P. Lefèvre avait environ quarante-deux ans. Le chapitre général de l'ordre des Frères Prêcheurs, tenu à Venise, en 1592, inscrivit en ces termes le nom du P. Lefèvre, dans son martyrologe :

« Dans la province de la Germanie inférieure, l'an 1591, la veille de sainte Catherine, martyre, le révérend Père, Frère Jacques Lefèvre, docteur en la sacrée théologie et régent à l'université de Louvain, faisant route pour aller annoncer aux peuples la parole de Dieu pendant l'Avent qui était proche, après avoir été d'abord tourmenté de la main des hérétiques par des supplices variés et cruels, l'espace de trois jours, fut enfin mis à mort par le glaive, laissant après lui le témoignage d'une patience admirable et d'une foi invincible ».

Ferd. Loise.

(1) « Les principaux manuscrits du célèbre couvent de Louvain se trouvaient au commencement de ce siècle entre les mains d'un ancien religieux de cette maison, mais on ignore ce qu'ils sont devenus après la mort de celui-ci. Le R. P. Moulaert, prieur du couvent de Tirlemont, a fait pour les retrouver de nombreuses recherches ; mais il n'a pu en découvrir la trace. » *Annuaire de l'Université de Louvain* (1855).

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum* (Paris, 1721), t. II, p. 302. — *Annuaire de l'Université de Louvain* (1855). — Paquot, *Mémoires*.

LE FÈVRE (*Jean*) ou LE FEBVRE, poète, natif de Térouanne, florissait à la fin du XIV^e^ siècle. Vers 1340, il traduisit en vers français une grossière satire contre les femmes, composée en latin par un certain Matheolus, sous le titre de : *Liber de infortunio suo*. La célèbre Christine de Pisan éleva la voix, dans sa *Cité des Dames*, contre le contempteur de son sexe, et maints auteurs lui firent écho. Craignant sans doute la fustigation vengeresse dont le médisant auteur du *Roman de la Rose*, Jean de Meung, avait été menacé, dit-on, par des mains féminines, le prudent Le Fèvre fit amende honorable au beau sexe. Il dénonça d'abord Matheolus comme l'auteur responsable de la diatribe. Peu de temps avant sa mort, ce Matheolus, Mathieu ou Mathiolet (né à Boulogne-sur-Mer, en 1260, mort en 1320), lui aurait remis une copie de son œuvre pour la mettre en vers français. Non content de s'excuser, Le Fèvre composa la réfutation de son ouvrage, qu'il intitula : *le Rebours de Matheolus*. Dans ce second poème, cédant encore à son naturel, il répète complaisamment tous les traits lancés contre les femmes par le misogyne Mathieu ; toutefois, comme le fait observer Dinaux, il en émousse la pointe en disant, dans quelques vers épars, qu'il a eu tort de les décocher. A la fin du *Livre de Matheolus*, on lit les vers suivants, qui donnent la date de l'impression de l'ouvrage, 3 octobre 1492 :

A tous ceux qui me liront
Leur supplie de cueur entier
Louent le bien que ilz verront
Et tout le mal par conte ront
Sans mesdire mette à quartier,
Amysiay fait vostre psaultier,

Nonobstant quil est imparfait
Doncques veuilles de cueur entier
Retenir le meilleur sentier
Et laisser le mal sil vous plaist.

Pour lan que ie fus mys en sens
Retenez .M. et cinq cens.
Ie vous prie ostes en huit
Mettez octobre le tiers iour,
Et prenez plaisir et seiour
Tout ainsy comme il sensuyt.
Explicit.

Ces vers forment aussi l'acrostiche d'*Allesandre Primet*, qui, selon la conjecture de Dinaux, fut « peut-être l'éditeur du « livre ou quelque chose de plus ». Le *Livre de Matheolus* eut plusieurs éditions, qui sont fort rares. La première est de Paris, Vérard, 1492 ; petit in-fol. à 2 col., fig. en bois. « Nous connaissons, « dit Brunet, « deux éditions in-fol. de « ce livre, qui paraissent avoir été faites « par le même imprimeur, parce qu'elles « présentent l'une et l'autre les mêmes « caractères, les mêmes tourneures en « bois, historiées, et les mêmes figures ». Une autre édition parut in-4° goth. de 74 ff., avec fig. en bois : elle paraît, suivant Brunet, avoir été imprimée pour Vérard, parce qu'on y remarque, au verso du frontispice et au verso du dernier feuillet, une vignette en bois, représentant l'intérieur d'un cabinet d'étude, laquelle vignette figure dans plusieurs des éditions de ce libraire. Le même bibliographe cite encore une autre édition ancienne in-4° goth., fig. sur bois, sans lieu d'impression et sans date, de 68 ff. à 2 col. Enfin, une édition in-4° goth., de 68 ff. non chiff., parut à Lyon, sans date, chez Olivier Arnoullet. *Le Rebours de Matheolus* a été imprimé pour la première fois à Paris, chez Michel Le Noir, en 1518; in-4° goth. de 60 ff. On a fait de cette édition, il y a quelques années, une reproduction fac-similé, tirée à un très petit nombre d'exemplaires. La seconde édition est de Lyon, Olivier Arnoullet, sans date, in-4° goth. de 26 ff. L'ouvrage fut réimprimé et augmenté sous le titre : *le Livre du résolu en mariage*. Paris, veuve Jean Trepperel, in-4° goth. de 30 ff. à 2 col., avec 25 fig. sur bois.

On a parfois confondu notre auteur avec un autre poète du même nom et de la même époque : Jehan Le Fèvre, avocat au Parlement de Paris et rapporteur de la chancellerie de France sous Charles V, qui composa, en 1376, un poème intitulé : *le Respit de la Mort*.

Émile Van Arenbergh.

Biogr. univ. (Paris, Michaud, 1815), t. XIV, p. 467. — Brunet, *Manuel du libraire* (1860-1865), t. III, p. 1128, 1530 ; t. IV, p. 1130. — Morand, *Matheolus et son traducteur* (Boulogne, 1851). — Hain, *Répert. bibliogr.*, 10914-16.

***LE FÈVRE** (*Jean*), seigneur de Saint-Remy, de La Vacquerie, d'Avesnes et de Morienne, dit Toison d'Or, chroniqueur, conseiller et roi d'armes de Philippe le Bon, né à Abbeville, en Ponthieu, vers 1396, mort à Bruges, le 16 juin 1468. La seigneurie de Saint-Remy-la-Campagne lui fut apportée en dot par sa femme, Marguerite de Pierrecourt. Il abandonna aussitôt le nom de Le Fèvre, qui était sans doute trop roturier à ses yeux : dès 1437, les registres de l'hôtel de ville d'Abbeville l'appellent Jehan de Saint-Remy, dit Toison d'or. Il avoue lui-même qu'il tire sa noblesse de la terre de Saint-Remy : « A cause duquel fief », dit-il expressément, « j'ay court, usage et toute jus- « tice et *noblesse* que à bas justicier « appartient, selon raison et la cous- « tume de Normandie (1) ». On a voulu le faire naître à Avesnes; mais les raisons sur lesquelles se fonde cette opinion n'ont aucune force devant le témoignage précis d'Olivier de La Marche qui le dit « natif de la ville « d'Abbeville, en Ponthieu ». La date de sa naissance nous est connue grâce à l'un de ses contemporains, qui l'a souvent copié, le chroniqueur Jean de Wavrin, qui assistait avec lui à la bataille d'Azincourt (octobre 1415), et qui nous apprend que Le Fèvre était alors âgé de dix-neuf ans. Le Fèvre y était du côté des Anglais, et dans la compagnie même du roi Henri V. On a prétendu qu'il était déjà alors au service du duc de Bourgogne, et qu'il avait été envoyé à Azincourt pour y recueillir « les faits

(1) Jean Le Fèvre de Saint-Remy portait *de gueules au sautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes de même.*

« mémorables ». Mais c'est là une hypothèse dénuée de fondement, et qui ne résiste pas à l'analyse. D'ailleurs, le chroniqueur resta avec les Anglais après la bataille : « Durant la bataille », dit-il, « tous officiers d'armes, tant d'un parti « que d'autre, se tiennent ensemble; et « après la bataille, ceulx de France allèrent où bon leur sembla, et ceulx d'Angleterre demourèrent avec leurs maistres, qui avoient gaingné la bataille. « Mais, quant à moi, *je demouray avec « les Anglais* ». A partir de ce moment, on perd la trace de notre chroniqueur jusqu'au mois de novembre 1430, époque à laquelle il fut envoyé par Philippe le Bon à Rouen, vers le jeune roi d'Angleterre, Henri VI. Il avait eu probablement l'occasion de se signaler dans l'entre-temps et de rendre au duc des services qui lui valurent, « pour son « sens et preudhomie », de devenir son conseiller et le premier roi d'armes de la Toison d'or.

Cet ordre célèbre avait été institué à Bruges, par Philippe le Bon, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal (1429). Deux ans après, lors de la célébration du premier chapitre de l'ordre, tenu à Lille, la Saint-André de l'an 1431, le duc créa les quatre officiers de la Toison d'or : le chancelier, le secrétaire ou greffier, le trésorier et le roi d'armes, postes qui furent respectivement confiés à Jean Germain, évêque de Nevers, Jean Imber, Guy Guillebault et Jean Le Fèvre. Ce dernier, qui avait été héraut du duc sous le nom de Charolais, prit, dès lors, celui de Toison d'or, qu'il ne quitta plus. Ses fonctions sont nettement réglées dans les statuts de l'ordre. « Il est « d'abord chargé », dit Fr. Morand, « des « messages du souverain pour la notification de ses actes aux chevaliers qu'ils « concernent; de certains préparatifs au « cas d'élection de nouveaux membres de « l'ordre en remplacement de ceux qui « sont décédés; de fournir au greffier, « sur les hauts faits du chevalier trépassé, les renseignements nécessaires « à sa *recommandation et loënge* pour « l'éloge qui doit en être prononcé en « chapitre avant l'élection de son successeur. C'est là, surtout, qu'il fallait « un homme expert, de conscience et « d'honneur; car le greffier n'avançait « rien que sur le rapport écrit du roi « d'armes. On n'avait pas compté sur « un lettré pour remplir cette charge, « mais sur un informateur actif et « exact ». Les statuts disent à cet égard : « Le roy d'armes, Thoyson d'Or, enquerra diligamment des prouesses et « haulx fais et honnourables entreprinses « du souverain et chevaliers de l'ordre, « dont il fera véritable rapport au greffier de l'ordre, pour estre mis en « escript comme faire se devera ». Ils stipulent dans un autre article : « Le « souverain dudict ordre donra, chacun « an, de pension au roy d'armes d'icelluy, cinquante nobles, et, d'aultre, « cinquante livres tournois pour les « robes et habits dudict ordre; et chacun chevalier lui donra ung noble « à paiier chacun an, adez, ou chapitre ordinaire ». Ses insignes consistaient en un *esmail*, aux armes du souverain, qui devait être restitué, après sa mort, par ses héritiers, comme les colliers des chevaliers de l'ordre.

Olivier de La Marche qui vit Le Fèvre dans l'exercice de ses fonctions, au chapitre tenu en l'église Saint-Jean, à Gand, en 1446, se plaît à reconnaître sa courtoisie et sa bonté, et l'appelle « un moult « notable, sachant et discret homme ». En 1432, Toison d'Or alla porter le collier de l'ordre au seigneur d'Antoing, qui le reçut « très amiablement et agréablement »; on le lui voit remettre de même aux ducs de Bretagne et d'Alençon, en 1440; au roi d'Aragon, Jean II, en 1461; puis au duc de Gueldre, et enfin à Philippe de Savoie, en 1468. En parlant de son message auprès des ducs de Bretagne et d'Alençon, Monstrelet dit qu'il le fit « bien et à point, et « tant qu'iceux seigneurs reçurent bien « agréablement les deux colliers, et lui « donnèrent, pour sa peine, aucuns riches dons desquels il fut content ». Sa qualité de roi d'armes lui valut encore d'être choisi, en 1435, comme rapporteur d'un débat entre messire Col-

lart, dit Florimond de Brimeu et David de Brimeu, son oncle, pour savoir auquel des deux devaient appartenir les armes de la seigneurie de Brimeu. Les *pas d'armes*, si fréquents de son temps, lui donnaient aussi l'occasion de faire preuve de sa compétence spéciale. C'est ainsi qu'en 1450, au célèbre pas d'armes de la *Fontaine des pleurs*, à Châlons-sur-Saône, il fut choisi par le duc de Bourgogne, qui ne pouvait s'y rendre, pour le présider à sa place. Le pas était tenu par Jacques de Lalaing, le *Bon Chevalier*, que Le Fèvre suivit quelque temps dans sa brillante carrière, en qualité de juge d'armes et d'historiographe.

Mais le duc de Bourgogne le chargea aussi de missions plus difficiles et qui exigeaient de l'expérience des affaires ainsi que du sens politique. C'est à ces ambassades qu'il fait allusion dans le prologue de sa chronique : « Mondit très redoubté « seigneur ay servy ainsy que faire « debvoie, tant en ses guerres comme ès « grandes et notables ambassades es- « quelles luy a pleut moy envoyer, tant « devers les pappes Eugenne et Nycole; « ès Italies devers pluiseurs princes du « païs ; aussy devers le roy d'Arragon; « ès royalmes de Napples et de Trinacre; « ès Espaignes, devers lez roys de Chas- « tille, de Portingal, de Navare et de « Grenade; et fait pluiseurs voyages ès « Allemaignes et en Engleterre, en « Escoche, et pluiseurs aultres lieux. « Et tant ay voiagié par mer et par « terre, que, par la grace de Dieu, j'ay « attaint l'eage de lxvij ans, ou environ, « occupé de maladie en telle manière « que bonnement ne puis aller ne faire « telz ou semblables voyages à pié, à « cheval, ne à chariot. Par quoy, j'ay « esté et suis constraint et mis en néces- « sité de moy en déporter ». Nous manquons malheureusement de données précises sur ces épisodes de sa vie, à cause du non-achèvement de sa chronique et du peu de renseignements que nous donnent à son égard ses contemporains, tels que Jacques Du Clercq, Olivier de La Marche, Mathieu d'Escouchy et Georges Chastellain. Ce dernier, en raison sans doute des relations d'intimité qu'il entretint avec Le Fèvre, est celui qui peut être consulté avec le plus de fruit.

Après le traité d'Arras, Toison d'Or fut chargé, au mois de septembre 1435, de porter à Henri VI des propositions de paix de Charles VII, avec des lettres closes du duc, « lettres assez gracieuses », dit-il, mais qui furent assez mal reçues, comme l'ambassadeur lui-même, que l'on invita à repasser la mer sur-le-champ. Le 28 mai 1450, Philippe le Bon l'envoya vers Charles VII, au sujet des conditions du mariage qui avait été projeté entre Catherine de France et le comte de Charolais. En 1451, il fait partie, avec Jean de Croy, Jacques de Lalaing et un docteur en théologie, de l'ambassade envoyée par le duc au pape Nicolas V, à la suite de son appel aux princes de la chrétienté contre les entreprises du sultan. On sait que le duc fut seul à promettre son concours et que Constantinople tomba peu après au pouvoir des Turcs. A la suite d'un nouvel appel du pape, Philippe lui répondit en faisant à Lille, le 17 février 1454, le vœu solennel de défendre l'Eglise contre le Turc. Ce fut Toison d'Or qui présenta au duc, au banquet organisé à cette occasion, le faisan sur lequel il prononça son serment, resté célèbre sous le nom de *Vœu du faisan*. Ce fut lui encore qui recueillit les vœux des seigneurs présents à la fête. Nous le voyons jouer un certain rôle dans la répression de la révolte des Gantois (1452-1453), où il est spécialement chargé de surveiller les mouvements de l'ennemi, et où il fait adopter plusieurs de ses plans stratégiques. Quand les Gantois se décident à faire leur soumission, c'est lui qui est envoyé auprès d'eux et qui reçoit ensuite leurs bannières. A la conférence de Tours, réunie en 1457, pour conclure le mariage de Madeleine de France, fille de Charles VII avec le roi de Hongrie, Ladislas, Toison d'Or représente le duc, principalement en vue de soutenir ses droits sur le pays de Luxembourg que les ambassadeurs hongrois devaient pousser Charles VII à revendiquer. Pendant la conférence, le roi Ladislas mourut, mais la question

du Luxembourg n'en resta pas moins debout; ce pays finit, d'ailleurs, par rester à la maison de Bourgogne.

Lors d'une querelle qui s'était élevée entre le duc et son fils, en 1456, Olivier de La Marche nous apprend que le roi d'armes de la Toison d'or fut envoyé avec le sire de Ravenstein à Termonde, où le comte de Charolais s'était retiré, pour l'amener à se réconcilier avec son père, comme il avait été aussi chargé de réconcilier Charles VII avec le dauphin. Lorsque Charles VII, vers la fin d'avril 1458, convoqua le duc à Montargis, pour assister à la séance des pairs où devait être jugé le duc d'Alençon, accusé de conspiration contre l'Etat, Philippe, froissé de cet ajournement, dont le traité d'Arras l'avait exempté, croyait-il, confia à Toison d'Or la mission délicate d'obtenir du roi qu'au lieu de sa comparution, il se contentât de l'envoi d'une ambassade. Le roi d'armes réussit pleinement et il fit partie de l'ambassade avec Jean de Croy, Simon de Lalaing et Jean L'Orfèvre, président du Luxembourg. Le dernier message important que le duc confia à Toison d'Or fut relatif aux persécutions contre les Vaudois de l'Artois, en 1460. Voulant savoir la vérité, Philippe, qui « avoit très parfaite fiance « et crédence « en son héraut, comme le dit J. Du Clercq, l'envoya faire une enquête sur les lieux; ce fut à la suite de son rapport que les poursuites se ralentirent notablement. Le 28 avril 1463, Le Fèvre est encore juge d'un pas d'armes tenu à Bruges. Après la mort de Philippe le Bon (15 juin 1467), il accompagna le corps de son maître, qui fut transporté à Dijon, pour y être inhumé. Enfin, le 8 mai 1468, il est à son poste au chapitre de la Toison d'or, présidé par Charles le Téméraire, à Bruges, et il va encore porter le collier de l'ordre à Philippe de Savoie, élu chevalier dans ce chapitre. Ce fut son dernier voyage.

Sentant que l'heure de la retraite avait sonné, il fit choix pour son successeur de Gilles Gobet, surnommé Fusil, qu'il avait lui-même formé aux devoirs de sa charge, et il pria le duc de le désigner pour le remplacer. Cette cérémonie, dont Chastellain nous a conservé la description, et qui eut lieu, d'après le chroniqueur alostois, le jour de la Pentecôte de l'an 1468, dut être fort touchante. Après avoir obtenu le consentement du duc, « Toyson d'Or prit la couronne de dessus son chief et la résigna en la main « du duc; et le duc, après l'avoir prise, « l'assit sur le chief du nouvel élu, et « fut baptisé Toison d'Or; et alors monseigneur de Tournay [Guillaume Filastre], soy ruant à genoux, requit au « duc, disant : « Nostre très redoubté « seigneur, or vous prie humblement « cestuy vostre ancien serviteur, qui a « eu maints grans honneurs au service « de monseigneur vostre père, que Dieu « pardoint! et de vous, qu'il vous plaise, « pour toutes ses labeurs passées et « pour fin de toutes rétributions, luy « faire cest honneur que de le faire chevalier : car en celuy titre il désire à « finer ses jours «. Et le duc répondit : « Je le ferai volontiers «. Lors luy fut « baillée l'espée, et le fit chevalier «. Le Fèvre remplissait depuis plus de trente-six ans sa charge de roi d'armes. Il ne survécut que peu de temps à sa retraite et mourut à Bruges, le jour du Saint-Sacrement suivant (16 juin 1468). De son mariage avec Marguerite de Pierrecourt, il avait eu plusieurs enfants, dont l'aîné, Jean de Saint-Remy, dit Gallois, cité comme lieutenant du château d'Abbeville en 1465, fut nommé écuyer d'écurie par un acte donné à Bruges, le 1er avril 1467, « en considération « des bons et agréables services rendus « chascun jour par son père «. Voilà tout ce que l'on sait de la vie de ce négociateur habile qui fut en même temps un chroniqueur consciencieux, et dont Chastellain a fait ce bel éloge qu'il « fut tenu « tout son vivant le plus sachant et vertueux et voir-disant qui pour son « temps estoit, pour un roy d'armes, le « nonpareil qui pour lors fust en vie «.

Jean Le Fèvre est l'auteur d'une chronique qu'il commença à l'âge de soixante-sept ans, « pour eschiever oc« ciosité, qui est la mère de tous les « vices «, dit-il, « et que mon ancien« neté ne demourasse du tout inutile «.

Nous en connaissons quatre manuscrits, tous du XVIe siècle, et qui reposent respectivement à la bibliothèque nationale, à Paris (fonds Colbert, ms. 5442), à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, à la bibliothèque Laurentienne, à Florence (ms. 178) et à la bibliothèque de la ville de Douai (ms. 1193). Dans sa *Bibliotheca belgica manuscripta*, Sanderus en cite encore deux qui se trouvaient l'un dans la collection du seigneur de Meurchin (c'est celui de la bibliothèque de Douai), l'autre dans celle de Jean-François de Cardevacke. Le premier de ces manuscrits, du fonds Colbert, est peut-être celui dont s'est servi Jean Le Laboureur, qui a publié, à la suite de son *Histoire de Charles VI* (1663), la partie de la chronique de Le Fèvre qui comprend le règne de ce roi, d'après un manuscrit qui lui avait été communiqué par un seigneur de l'Artois, Jean-Robert de Hennedouche. Il fut, en tout cas, la base du texte donné, en 1826, dans la *Collection des chroniques nationales françaises*, par Buchon, qui put aussi utiliser le manuscrit de Boulogne-sur-Mer, provenant de la famille de Croy. En 1838, Buchon a réimprimé son texte, sans changements notables, dans la collection dite du *Panthéon littéraire*. Enfin, une édition définitive a été donnée récemment dans les publications de la Société de l'histoire de France (1876-1881), par François Morand; elle reproduit le texte du manuscrit de Boulogne-sur-Mer, en tenant compte des variantes des autres manuscrits connus.

Ecrite dans le dialecte picard, et dans un style qui laisse souvent à désirer, « en mon gros et rude langaige Picard, « comme celuy qui aultrement ne sçaroit « escripre ne parler », l'œuvre de Jean Le Fèvre devait s'étendre de 1408 à 1460; mais la mort vint interrompre l'auteur avant qu'il eût pu achever sa chronique, qui s'arrête à l'année 1436. Elle n'était destinée, dans sa pensée, qu'à fournir des matériaux à son ami Chastellain : « et les [*mes récordacions*] « ay envoyées au noble orateur, George « Chastelain, pour aucunnement, à son « bon plaisir et selonc sa discrétion, les « employer ès nobles histoires et cro- « nicques par lui faictes ». Il est peu probable que nous en possédions un texte authentique et exact, car il existe une trop grande divergence entre le plan du chroniqueur et son exécution dans les copies que nous en possédons : « Dans « son prologue », dit Fr. Morand, « l'au- « teur annonce qu'il compose *un petit* « *livre;* il s'est disposé à faire et compi- « ler *un petit volume;* son intention est « de parler et écrire *en brief*; enfin, il « parlera *en petit* des guerres de son « temps; et surtout, quand il parlera « *des haulx et loables fais du duc et des* « *chevaliers de son ordre*, ce ne sera *non* « *mye si au loing, à la centiesme partie,* « *que en a descript noble orateur, George* « *le Chastelain.* En effet, son livre com- « mence bien par des récits abrégés et « courts; mais l'auteur se relâche bien- « tôt, et il va jusqu'à faire entrer dans « sa chronique des documents et des « pièces d'archives de telle étendue, « qu'on peut les évaluer sans exagéra- « tion au cinquième de l'ouvrage. Peut- « on admettre qu'un abrégé contienne « des textes comme la harangue de l'am- « bassadeur des princes d'Orléans, les « lettres du duc de Bourgogne au roi « Charles VI, les statuts de l'ordre de la « Toison d'or, le traité de paix d'Arras? » D'autre part, les deux cinquièmes de la chronique de Le Fèvre sont des extraits de Monstrelet, et des extraits souvent infidèles ou tronqués. Il est donc quasi certain qu'elle a eu à subir des changements et des interpolations qui l'ont défigurée. Quoi qu'il en soit, elle n'en conserve pas moins une sérieuse valeur historique; il faudra toujours la consulter pour des récits tels que le siège d'Arras par Charles VI, en 1414 (chap. 52-54) ou la description de la bataille d'Azincourt (chap. 69-82), et l'on peut dire avec le dernier éditeur de Jean Le Fèvre : « Il y aura toujours grand compte « à tenir et profit à retirer, pour l'his- « toire des événements, des usages et « des mœurs de son siècle, de ce qu'il a « vu et expérimenté; et une galerie des « chroniqueurs de ce siècle où il man- « querait ne serait pas complète ».

On connaît encore de Jean Le Fèvre les œuvres suivantes : 1. *Traité des hérauts*, dont la bibliothèque nationale, à Paris, possède deux manuscrits (n° 1968 et fonds Clairembault, vol. 902); Ducange en a publié un fragment dans son glossaire, au mot *Heraldus*. — 2. *Déclaration touchant le fait d'armoiries*, datée du 3 janvier 1463. — 3. *Traité des brisures*. Ces deux derniers opuscules sont contenus dans le manuscrit 1968 de la bibliothèque nationale; ils se trouvent également dans un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Tournai (n° 219). — 4. *Epître contenant le récit des faits d'armes, en champ clos, de Jacques de Lalain*. Cette épître, dont le texte avait été préparé par Fr. Morand, a été publiée dans l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'histoire de France pour 1884. Elle se termine par la relation des fêtes qui eurent lieu en l'honneur de Jacques de Lalaing, après le pas d'armes de la Fontaine des Pleurs (Châlons-sur-Saône, 1450); on trouve dans cette relation quelques vers qui sont probablement dus à Toison d'Or. Elle a été insérée textuellement au milieu de la *Chronique du Bon Chevalier*, dans les œuvres de Georges Chastellain.

Paul Bergmans.

Bulletin de la Société de l'histoire de France, t. II (1835), p. 1-26 (notice de Mlle L.-M.-E. Dupont), et t. XXI (1884), p. 177-239. — J.-A.-C. Buchon, *Choix de chroniques : J. Du Clercq, J. Lefebvre de Saint-Remy, etc.* (Panthéon littéraire, 1838), p. XI-XVI. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXX (1862), col. 330-333 (notice de Vallet de Viriville). — Fr. Morand, *Chronique de Jean Le Fèvre* (1876-1881).

LE FÈVRE (*Raoul*), LE FEBVRE ou LE FEUBVRE, écrivain, florissait dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il était prêtre et chapelain de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; on n'a pas recueilli d'autres renseignements biographiques sur lui. Il composa un *Recueil des histoires troyennes*, qui a eu plusieurs éditions, toutes rares, d'ailleurs. La première est de 1463, sans lieu ni date; pet. in-fol. goth. « Elle est imprimée », dit Brunet, « avec les caractères dont Guill. Caxton « se servit depuis pour l'impression de sa « traduction anglaise du même recueil, « laquelle doit avoir paru, soit dans les « Pays-Bas, soit à Cologne, vers 1471, « quelques années avant que ce célèbre « imprimeur retournât en Angleterre, « où il porta le premier l'art typographique. La bibliothèque impériale « possède un exemplaire de ce livre « précieux, au sujet duquel on trouvera des détails intéressants dans les « *Typographical antiquities* de Dibdin ». La seconde édition, sans lieu ni date, in-fol. goth., fig. en bois, porte la devise de Gérard Leeu, et a été probablement imprimée par lui, à Anvers, entre les années 1480 à 1490. L'abbé Mercier de Saint-Léger, dans ses notes sur Du Verdier, cite une troisième édition de Lyon, 1486. La quatrième édition, de Lyon, 1490, in-fol., est aussi précieuse, dit Brunet, par sa grande rareté que curieuse pour les gravures en bois qui la décorent, et dont on trouve d'exacts fac-similés dans les *Ædes althorp.* (II, p. 246 et suiv.). La cinquième édition est également de Lyon, 1494, Jacques Maillet; petit in-folio goth., fig. sur bois. Une sixième édition sortit des presses d'Antoine Vérard, à Paris; petit in-fol. goth. de 175 ff. non chiffrés, avec fig. sur bois. Septième édition : Lyon, Jacques Saccon, 1510; in-fol. goth., sans chiffres, fig. sur bois; c'est la copie de l'édition de Lyon, 1494. Huitième édition : Paris, Denis Janot, 1532; petit in fol. goth. de 161 ff., fig. sur bois. Neuvième édition : Lyon, Antoine du Ry, 1529; gr. in-4° goth. Dixième édition : Lyon, Den. de Harsy, 1544; in-fol., lettres rondes; ce n'est qu'un extrait de l'édition précédente. Guillaume Caxton, l'introducteur de l'imprimerie en Angleterre, traduisit le *Recueil des histoires troyennes*, en anglais, à la prière de Marguerite de Bourgogne. Cette édition, in-fol. goth., est d'une extrême rareté. Le titre, imprimé en rouge au haut du premier feuillet, commence ainsi : *Here begynneth the volume intituled and named the recuyell of the historyes of Troye...*, et finit par ce passage remarquable : *Whiche sayd translacion and werke was begonne in Brugis... the fyrst day of marche... a thousand foure honderd sixty and eyghte* (1468).

And ended and funysschid in the holy cyte of Colen the. xix. of septembre... (1471). Cette dernière date doit-elle s'entendre de l'impression de l'ouvrage, ou seulement de l'achèvement de la traduction? C'est ce que nous ne pouvons décider; on sait seulement que ce livre est celui que, dans le prologue de sa *Golden Legend*, imprimée en 1483, Caxton désigne comme le premier dans l'ordre de ses travaux (Dibdin, *Typogr. antiquities*, I, 16 à 28, et *Biblioth. Spencer.*, IV, p. 181-89 et 193). Une seconde édition de la traduction anglaise, parue à Londres, chez Wynkyn de Worde, en 1503, in-fol., est peut-être plus rare encore que celle de Caxton (*Typogr. antiq.*, II, p. 115). Enfin, une traduction hollandaise fut éditée à Harlem, en 1485, in-fol., sous le titre d'*Historien van Troyen*. La bibliothèque royale de Bruxelles possède du *Recueil des histoires de Troye* quatre manuscrits, dont l'un date de 1464, les trois autres du deuxième tiers du xve siècle; ils sont cotés nos 9254, 9261, 9263. Dans la bibliothèque de la Gruthuyse, qui devint la propriété des rois de France, se trouvait un exemplaire de cet ouvrage, grand in-fol., très beau manuscrit sur vélin, du xve siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde et orné de quarante-quatre miniatures. Paulin Pâris cite, outre ce manuscrit, plusieurs autres exemplaires du même ouvrage existant à la bibliothèque nationale de Paris (*Manuscrits françois de la bibliothèque du roi*, p. 275, 276, 279, 339).

La seconde œuvre de Raoul Le Fèvre est *le Roman de Jason et Médée*. On en a une édition très rare, pet. in-fol. goth., sans indication de lieu ni de date, mais qui, d'après Brunet, a été probablement exécutée avant l'année 1474, et avec les caractères de W. Caxton, qui ont servi pour le *Recueil des histoires de Troye*, publié par le même imprimeur. Il existe du même ouvrage encore deux autres éditions anciennes, sans indication de lieu ni de date, in-fol. goth., l'une composée de 130 feuillets à 2 col. de 31 lignes, sans chiffres ni récl., mais avec les signatures a-q, l'autre comprenant 102 ff. à 2 col. de 35 lignes, sign. a-n. Une quatrième édition parut sous le titre : *Les fais et prouesses du noble et vaillant chevalier Jason*, sans lieu ni date, et sans nom d'imprimeur; in-fol. goth., fig. sur bois. Editions suivantes : Lyon, Jacques Maillet, 1491; in-fol. goth.; — Paris, Ph. Le Noir, 1528; pet. in-4o de 98 ff. — Paris, Alain Lotrian, sans date; in-4o goth., sans chiffres. Dans cette édition, le style de Raoul Le Fèvre a été retouché. L'ouvrage a été traduit en anglais et publié par Caxton, sous ce titre: *A boke of the hoole lyf of Jason;* in-fol. goth. de 148 ff., sans chiffres, réclames ni signatures, et sans lieu d'impression ni date, mais qui, selon Dibdin (*Typogr. antiq.*, I, p. 53-59, et *Biblioth. Spencer.*, IV, p. 195-210), aurait été imprimée vers 1475, avec les caractères qu'on retrouve dans la traduction anglaise de l'*Enéide*, sortie des presses de Caxton, en 1490. Dibdin décrit également une autre édition de cette traduction anglaise faite à Anvers, par Gérard Leeu, en 1492; in-fol. Une traduction flamande du même roman parut à Harlem, vers 1485; pet. in-fol. Un manuscrit de cet ouvrage existait dans l'ancienne bibliothèque de la Gruthuyse. Il était intitulé : *Histoire de la Toison d'or*, très beau manuscrit in-fol. sur vélin, du xve siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde et orné de dix-huit grandes et belles miniatures.

On trouve, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, une analyse détaillée des romans de Raoul Le Fèvre. Cet écrivain aurait emprunté, paraît-il, la majeure partie de son travail à Guillaume Fillastre, évêque de Tournai et son prédécesseur dans la charge de chapelain de Philippe de Bourgogne.

Émile Van Arenbergh.

Biogr. univ. (Paris, Michaud, 1845), t. XIV, p. 468. — Brunet, *Manuel du libraire* (5e édit.), t. III, p. 924. — Hain, *Repert. bibliogr.*, p. 7042-7086. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, t. I, p. 209. — *Catal. des mss. de la Bibl. de Bourgogne.* — Rigoley de Juvigny, *Les bibl. franc. de La Croix du Maine et de Du Verdier*, t. II, p. 345; t. V, p. 393. — Van Praet, *Rech. sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*, p. 173-177. — De Reiffenberg, *Imprimeurs et bibliophiles* dans le *Bibliophile belge* (1845), t. I, p. 230.

LE FLAMENG (*Nicole*), abbé de Saint-Martin de Tournai, né à Braine-le-Comte, dans les premières années du XVe siècle, était probablement fils de Jean Le Flameng de Le Croix, décédé en 1451. Pendant quarante et une années, de 1448 à 1489, Le Flameng gouverna avec une grande intelligence et une sainte fermeté son monastère. Le pape Innocent VIII lui concéda même le droit de porter la mitre. Dom Nicole mourut le 3 juin 1489, et fut inhumé dans le chœur de l'église abbatiale. Cet abbé fut un des plus grands bienfaiteurs de la paroisse et des pauvres de sa ville natale. Aussi a-t-on fait figurer son portrait sur un vitrail placé récemment en la chapelle des fonts baptismaux de l'église de Braine-le-Comte.

Ernest Matthieu.

De origine, progressu et serie abbatum celebris monasterij sancti Martiani Tornacensis, etc., collecta per Ægidium Du Quesne ibidem bibliothecarium, anno salutis 1650 (ms. nº 366, 2e série, de la Bibliothèque royale de Bruxelles). — Dujardin et Croquet, *La Paroisse de Braine-le-Comte. Souvenirs historiques et religieux* (1889).

LE FORT (*Jean-Gilles*), généalogiste, né à Verviers, dans la première moitié du XVIIe siècle, mort à Liège, le 9 février 1718. Il vint se fixer, en 1662, à Liège, où il habita chez son cousin, Barthélemy Hannus, qui succéda, en 1676, à Henri vanden Berch, le premier héraut d'armes du pays de Liège. Après avoir passé vingt années auprès d'Hannus, et être devenu son collaborateur, Le Fort le remplaça, à son tour, en qualité de héraut d'armes du pays de Liège, du duché de Bouillon et du comté de Looz. Comme tel, il devait, suivant l'octroi accordé, le 1er septembre 1682, par Ferdinand de Bavière, « rechercher tant aux archives de nos « cours féodalles, censalles, allodialles « et autres de notre pays de Liège, du- « ché de Bouillon, comté de Looz et leurs « dépendances, que parmy les églises « des villes et villages, ce qui s'y pourra « rencontrer de lettrages, reliefs, docu- « ments, pierres sépulcrales, concernant « la noblesse de nostre dit pays, et tous « autres qui par laps de temps ou guerre « n'ont aucune connoissance de leurs « devanciers, et en tirer copie, si besoin « est, parmy l'acquit des droits, avec « pouvoir de dresser arbres généalogi- « ques exactement et les signer fidèle- « ment et tenir nottes et prendre garde « aux abus qui au futur se pourront « commetre pour en faire rapport à « nostre conseil privé... ». Le Fort remplit consciencieusement sa charge, ainsi que celle de héraut d'armes impérial du district du Bas-Rhin, qui lui fut conférée par un octroi de l'empereur Léopold, du 12 décembre 1688. Le fruit de ses recherches se trouve consigné dans de volumineux manuscrits généalogiques, aujourd'hui conservés aux archives de l'Etat à Liège, et auxquels collabora son fils, Jacques, né à Liège, le 17 août 1680, et y décédé, le 3 octobre 1751. Ils sont rangés en trois catégories : 1. *Généalogies de familles nobles;* 25 vol. in-fol., d'environ 300 feuillets chacun. Cette partie, qui comprend 710 généalogies, était destinée à être imprimée, mais la mort surprit Le Fort avant que l'ouvrage fût prêt. — 2. *Recueils divers;* 27 vol. in-folio. Ce sont des registres où Le Fort inscrivait, sans ordre et au fur et à mesure qu'il les trouvait, des pièces servant de preuves généalogiques. — 3. *Fragments généalogiques de familles nobles et bourgeoises du pays de Liège.* Ce recueil comprend plusieurs milliers de feuilles volantes classées dans vingt-neuf cartons. Comme l'a dit Stanislas Bormans, qui en a dressé d'excellentes tables, « la « réputation dont jouissent les archives « héraldiques de Le Fort est fondée à « la fois sur l'immense quantité de do- « cuments qu'elles renferment, sur l'im- « portance de leur objet qui embrasse « aussi bien l'histoire du pays que celle « des familles nobles et bourgeoises qui « l'ont illustré, et sur l'exactitude re- « connue des renseignements qu'elles « fournissent et qui sont toujours ap- « puyées de preuves authentiques ». C'est bien là, en effet, ce qui fait le mérite de Le Fort, et il faut lui savoir gré d'avoir accompli honnêtement les devoirs d'une charge qui ne devenait que trop souvent, entre les mains de

faussaires, tels que les de Launay, une occasion de spéculations éhontées.

Paul Bergmans.

Bulletin archéologique liégeois, t. IV (1860), p. 321-347 (notice de Stanislas Bormans, en tête des tables des manuscrits de Le Fort).

LE FORT (*Martin*), ou FORTIUS, jurisconsulte, naquit à Mons au commencement du XVIIe siècle. Il était avocat au conseil souverain du Hainaut, en 1633, lorsqu'il publia l'ouvrage suivant : *Les chartes nouvelles du pays et comté de Haynau. Seconde édition. Augmentées de la table des chapitres selon l'alphabet. Aussi d'un sommaire ou répertoire général de toutes les matières contenues en icelles. Ensemble la disposition desdites Chartes nouvelles rapportée à l'ordre du droict escrit, avec un parallèle ou renvoy général des tiltres et chapitres aux rubriques du droict civil et canonique.* Mons, Franç. de Waudré, 1633; in-8°. *Ibid.*, veuve Sim. de la Roche, 1663 et 1666; in-4°. *Ibid.*, Gaspard Migeot, 1735; in-4°. Paquot cite encore une édition de 1674; in-8°, sans indication de lieu, ni d'imprimeur. On a encore de lui : *Loix, chartes et coustumes du chef-lieu de la ville de Mons, et des villes et villages y ressortissants, avec plusieurs decrets en dependants, aussi diverses autres chartres et coustumes : si comme des villes de Binche, Landrechies, Lessines, Chimay, Valenchiennes, Cambray, Douay, La Bassée, du comté de Namur et du pays de Liége.* Mons, Siméon de La Roche, 1663; in-4°. Foppens, qui confond Martin le Fort avec son parent Michel le Fort, a sans doute été trompé par leur qualité commune de licencié ès droits et la coïncidence de l'époque de leur naissance.

Émile Van Arenbergh

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XVI, p. 254. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 854. — Mathieu, *Biogr. mont.*, p. 241. — H. Rousselle, *Bibliogr. mont.*

LE FORT (*Michel*), ou *Fortius*, hagiographe, né à Mons et baptisé en l'église collégiale et paroissiale Saint-Germain, le 21 janvier 1577, était fils de Jean et de Marie Jacquin. Sorti de l'université de Louvain avec les grades de docteur en théologie et de licencié en droit, il fut successivement nommé chanoine de la collégiale de Condé, chapelain forain de Notre-Dame d'Eugies et chanoine de Soignies, ensuite de permutation avec Jean de La Barre, prêtre, comme il conste d'une dépêche donnée, au nom de Philippe IV, à Bruxelles, le 24 mai 1639. Michel Lefort mourut à Soignies, le 7 novembre 1663. On a de lui : *Histoire de S. Vincent, comte de Haynnav, patron de Soignies, première édition.* Mons, Ph. de Waudret fils, 1654; pet. in-8°. Cet ouvrage, qui n'a pas eu de seconde édition, manque de critique et contient des faits erronés.

Léop. Devillers.

Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 395. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 212. — Hipp. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 305. — L.-J. Lalieu, *Vie de saint Vincent Madelgaire et de sainte Waudru.*

***LE FRANC** (*Martin*), poète, XVe siècle. Voir FRANC (*Martin*).

LEFRANÇOIS (*Nicolas-Louis-Edouard*), mathématicien, professeur, né à Arras, le 21 fructidor an XI (8 septembre 1803), décédé à Gand, le 17 avril 1854. Il commença ses études au collège d'Arras et les termina à l'âge de dix-huit ans. Il entra ensuite dans le service des douanes, mais sa vocation l'entraînait vers l'étude des sciences exactes : pendant deux ans, il fit à pied, et deux fois par semaine, un voyage de cinq lieues pour aller puiser, chez un ami de son père, les premières notions des mathématiques. En 1823, il se fit recevoir bachelier ès lettres à Douai; puis il fut nommé successivement maître d'études au collège de Valenciennes et à celui de Lille. En 1825, il vint à Bruges, où il fut attaché, comme professeur, à l'établissement privé créé par M. Pelletier, ex-élève de l'école polytechnique et professeur à l'athénée; à la mort de ce dernier, Lefrançois prit la direction de l'établissement. En 1830, il se fit recevoir docteur en sciences physiques et mathématiques; c'est de cette époque que datent ses premières

publications scientifiques. En 1832, il quitta Bruges pour venir occuper, à Gand, la chaire de langue française et suppléer le professeur de mathématiques élémentaires; il prit une part active à l'organisation des facultés libres. Nommé professeur de mécanique à l'école industrielle en 1834, et professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Gand en 1836, il devint, en 1837, répétiteur des cours d'analyse à l'école du génie civil. Il demanda et obtint la naturalisation ordinaire en 1839. Enfin, en 1851, il fut nommé professeur extraordinaire à la faculté des sciences de l'université de Gand. Il fut aussi chargé, dans la suite, de donner à l'école normale annexée à cette université, le cours de méthodologie mathématique. Il mourut, en 1854, d'une phtisie pulmonaire, laissant le souvenir d'un excellent professeur, ayant une grande autorité sur ses élèves et attachant une très grande importance à la correction du langage. Il a fait peu imprimer, et ses principales œuvres sont ses cours autographiés pour ses élèves.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Dissertatio inauguralis mathematica de quibusdam curvis geometricis*. Gand, Van Ryckegem-Hovaere, 1830; in-4°. — 2. *Mécanique populaire. Instructions sur les machines à vapeur*. Gand, 1835; in-12; livre rédigé pour les élèves de l'école industrielle. — 3. *Notions de mécanique générale*. Bruxelles, A. Jamar, s. d., in-12; 2 vol. C'est un ouvrage de vulgarisation écrit pour l'*Encyclopédie populaire*, publiée par la Société pour l'émancipation intellectuelle; une rédaction simple et lucide y met la science à la portée de tous. — 5. *Cours d'astronomie à l'usage des élèves de l'école du génie civil* (autographié). — 5. *Introduction à la géométrie des lignes du second ordre* (autographié). Gand, G. Jacqmain, s. d. Après avoir exposé d'une manière fort simple la théorie de la proportion harmonique et des faisceaux harmoniques, celle des pôles et polaires considérés dans le cercle, enfin celle des transversales, l'auteur démontre d'une manière tout à fait élémentaire les principales propriétés des sections coniques. L'ouvrage est terminé par quelques paragraphes remarquables : le treizième est consacré à la courbure des lignes du second ordre; le quatorzième expose les notions fondamentales de l'involution; le quinzième s'occupe des relations segmentaires dans les polygones traversés ou touchés par une conique, des propriétés des triangles et des quadrilatères inscrits et circonscrits, du théorème de Desargues, du théorème, fameux chez les géomètres grecs, *ad quatuor lineas*, du théorème de Sturm, enfin du théorème de Lamé; dans le seizième et dernier, l'auteur donne la démonstration de l'hexagramme mystique de Pascal, du théorème de Maclaurin, du théorème de Brianchon. Toutes les propositions démontrées dans ces derniers chapitres y sont présentées dans leur plus grande généralité et avec une clarté extraordinaire; de plus, des détails historiques montrent l'importance de chaque théorie. En résumé, c'est un livre remarquable qui, s'il avait été imprimé, eût attiré l'attention du monde savant. L'auteur l'avait écrit pour le cours de méthodologie qu'il donnait à l'école normale des sciences. — 6. Sept notes dans les *Bulletins de l'Académie des sciences de Bruxelles* : 1° Lettre sur les conditions auxquelles une équation doit satisfaire pour avoir des racines égales (1836); 2° Mémoire sur les transformations stéréographiques des lignes du second ordre (1836); ce travail se distingue par la netteté des démonstrations et la méthode qui y préside; 3° Essai sur les formules d'évaluations des produits continus (1839); ce mémoire fut envoyé en réponse à la question de l'Académie : un mémoire sur l'analyse algébrique, dont le sujet est laissé au choix des concurrents; il remporta une médaille d'argent; 4° Du facteur d'intégration des équations homogènes (1846); 5° Solution d'un problème de calcul intégral (1846); 6° Sur les fractions continues périodiques (1850); 7° Note sur les expressions des racines et des puissances d'un nombre en produits infinis (1852). — 7. Articles dans

la *Correspondance mathématique et physique* de Garnier et Quetelet : 1° Sur la génération des courbes par une droite mobile (1828); 2° Lieu des points d'intersection de trois plans ou de trois axes rectilignes assujettis à être tangents à trois sphères données (1829); 3° Sur la surface touchée constamment par un plan assujetti à certaines conditions (*idem*); 4° Des courbes d'intersection de deux lignes qui tournent avec rapidité autour de deux points fixes (*idem*); 5° De la courbe produite par les intersections successives de deux droites pivotant autour de deux points fixes, de manière que la vitesse angulaire de l'une soit double de l'autre (*idem*); 6° Lettre sur les propriétés de quelques courbes géométriques (1830); 7° Démonstrations de l'égalité des moments dans l'équilibre du levier (1835).

C. Bergmans.

Renseignements officiels et personnels. — *Messager des sciences*, 1854, p. 346. — Journaux de l'époque.

LE GALOIS (*Jehan*), ou GALLOIS, poète, vécut à Tournai dans la seconde moitié du XVe siècle. Il fit partie du *Puy d'Escole de réthorique* qui florissait alors en cette ville. Il fut appelé quatre fois à présider les réunions ou *congrégations* de cette société. Sur les vingt pièces qui forment son bagage poétique et qui se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque de Tournai, intitulé : *Ritmes et refrains des Tournésiens, l'an* 1477, trois méritèrent les récompenses que l'*Escole* octroyait aux meilleures compositions présentées par ses membres : deux remportèrent la couronne, une le chapel d'argent. Les deux pièces couronnées sont citées dans l'extrait du manuscrit tournaisien publié par Frédéric Hennebert (Société des Bibliophiles de Mons; publication n° 3). Les vers fort médiocres de Le Galois témoignent cependant d'une certaine aisance à tourner la ballade française et révèlent, à défaut d'un poète inspiré, un versificateur expert.

Émile Van Arenbergh.

LEGI (*Jacques*), peintre anversois, fixé en Italie, où il mourut vers 1640. Le nom de Legi, que nous ne retrouvons dans aucune source flamande, a, sans doute, subi quelques altérations par le fait des écrivains méridionaux. Soprani nous fait connaître que Legi était à la fois l'élève et le parent de Jean Roos ou Roosen (Rosa), un peintre également natif d'Anvers et très probablement un des auxiliaires de Van Dyck pendant le séjour du glorieux portraitiste à Gênes. Legi adopta le genre de son maître. Il peignit avec talent, assure Soprani, les fleurs, les fruits et les animaux. Nous ne sachions pas avoir jamais rencontré une de ses œuvres. On peut, du reste, affirmer, sur la foi de Soprani, qu'elles sont rares, Legi ayant été enlevé prématurément par un « flux d'humeur dans la tête ». Comme il survécut à Roos, décédé en 1638, nous nous voyons autorisé, avec Nagler, à fixer la date de sa mort en 1640. Le jeune peintre avait cherché à Milan un séjour plus conforme aux exigences de sa santé chancelante.

Henri Hymans.

Soprani, *Vite di pittori, scultori ed architetti Genovesi* (Gênes, 1768), t. I, p. 462. — Nagler, *Künstler Lexikon*. — *Bulletin Rubens*, t. IV (1888), p. 254 (art. de Max Rooses).

LE GILLON (*Jean-François*), peintre de paysages, né à Bruges, le 1er septembre 1739, mort à Paris, le 23 novembre 1797. Il était d'une famille noble et distinguée, d'origine française, mais qui paraît s'être fixée de bonne heure en Belgique. Il faut peut-être citer, parmi ses ancêtres, le peintre Pierre Le Gillon, fils de Jean, né en 1532 et mort en 1632, dont on possède un excellent portrait, représentant un gentilhomme du temps de Henri III, et que Siret considère comme un des meilleurs ouvrages de l'école de Clouet. L'œuvre est datée de 1569; elle porte, sur l'envers, une inscription flamande qui nous fait connaître ces détails et nous apprend, en outre, que Pierre Le Gillon épousa, le 13 avril 1571, Adrienne Le Martin. Le célèbre botaniste Charles de l'Ecluse avait un neveu du nom d'Isaïe Le Gillon, dont il fait mention, notamment, dans sa *Rariorum plantarum historia* (1601), et dont plu-

sieurs lettres sont conservées à la bibliothèque de l'université de Leyde (portefeuille IV de la correspondance du botaniste). La femme du négociateur hollandais, Jérôme de Beverninck, s'appelait Jeanne Le Gillon; elle avait un joli talent sur le luth et était en correspondance avec Constantin Huyghens. Enfin, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, nous trouvons à Bruges un jurisconsulte nommé Charles Le Gillon, qui signa un mémoire juridique publié en 1691 : *Vertooch van rechte omme d'eerw. Ursulinen tot Ghendt.* Gand, hér. Max. Graet; in-fol. Notre Jean-François Le Gillon était fils de Pierre Le Gillon, qu'il perdit à l'âge de onze ans, et de Marie-Thérèse de l'Espée.

Il montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour le dessin; aussi, en même temps qu'il s'appliquait aux humanités sous la direction des Jésuites, suivit-il les cours de l'Académie de Bruges. A l'âge de vingt ans, sa mère l'envoya à Rouen pour se perfectionner à la fois dans l'étude de la langue française et dans l'art du dessin. Il y eut comme maître Jean-Baptiste Descamps, professeur à l'Académie de cette ville; deux ans après, Le Gillon remportait le premier prix (1762). Il se livra avec une telle ardeur à la pratique de son art, qu'une faiblesse de la vue l'obligea de suspendre ses travaux. Pour rétablir sa santé, il résolut de voyager et visita successivement Paris (1769), le midi de la France et l'Italie; c'est à Marseille qu'il reprit pour la première fois ses crayons. Après un court séjour dans sa patrie, où il revint en 1774, et où il communiqua à quelques élèves, Gérard De San, François Vande Steene et Jean Verbrugge, ce que son expérience et ses voyages lui avaient déjà appris, il se remit en route, passa par Paris (1779) et parcourut la Suisse, demeurant quelque temps à Lausanne et à Fribourg, où il exécuta quantité d'études et de paysages. A son retour à Bruges, il commença à peindre avec succès à l'huile, genre dans lequel il n'avait pas réussi jusqu'alors; mais comme sa ville natale ne lui fournissait pas de quoi nourrir son goût pour les arts, il partit pour Paris, avec l'intention de s'y fixer définitivement et de s'adonner entièrement à la peinture et au dessin (1782). Pour achever de former son talent, « quelques artistes », dit Octave Delepierre, dans la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, « quelques artistes de « ses amis lui conseillèrent de copier « d'après de bons maîtres; mais il sentit « bien que ce n'était pas le moyen pour « lui d'arriver au but qu'il désirait atteindre, et que le grand maître qu'il lui « fallait, c'était la nature. Durant l'été « de 1783, il se retira dans le bois de « Fontainebleau, y passant toutes ses « journées à prendre des esquisses des « beaux sites, points de vue et études « de tout genre qui s'y rencontraient en « quantité. Il faisait le plus grand nombre de ces études à l'huile et en plein « air ». Après avoir passé trois ans de cette manière, et s'être assuré lui-même de ses progrès, il présenta à ses amis des tableaux qui les frappèrent par la vérité du dessin et de la couleur. Ils lui valurent d'être nommé, en 1789, membre de l'Académie royale de peinture de Paris, ce qui emportait le titre de peintre du roi. La même année, il exposa au Salon annuel du Louvre six tableaux qui eurent beaucoup de succès; c'étaient des paysages étoffés d'animaux, dans le genre de Nicolas Berchem, et aussi remarquables par leur exécution finie que par le soin de la composition. Le Gillon était presque célèbre quand la révolution éclata; les événements politiques firent délaisser le culte des arts, et le peintre, ne se sentant pas en sûreté, alla se réfugier à Bruges.

La tourmente passée, Le Gillon revint fixer sa résidence dans les environs de Paris. Un jour qu'il s'était rendu dans la capitale pour y voir de ses amis, il tomba malade au point de ne pouvoir retourner chez lui. Il mourut quelques jours après, le 23 novembre 1797, âgé seulement de cinquante-huit ans. Son compatriote et ami, le peintre Joseph Suvée, réunit ses études, dessins et peintures, et les fit parvenir à sa famille, à Bruges; cet envoi ne comprenait pas

moins de trente-sept tableaux et trente-cinq grands dessins, sans compter des peintures à l'huile sur papier et environ deux mille dessins et études d'après nature, d'une sérieuse valeur.

Paul Bergmans.

Annales belgiques, t. II (1818), p. 298-302. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (1843-1849), t. I, p. 281-285. — J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders* (1842-1843), t. II, p. 166-167. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd., 1883), t. I, p. 538-539.

LÉGIPONT (*Olivier*), savant bénédictin, né le 2 décembre 1698, au village de Soiron, dans les environs de Verviers. Philosophe, historien, théologien, canoniste, jurisconsulte, politique, bibliographe, numismate, philologue, orateur, poète, peintre, musicien, initié, en outre, à plusieurs langues modernes, il est peu d'hommes qui aient acquis des connaissances aussi variées. Il fit ses humanités au collège des Récollets de Verviers, et sa philosophie, au collège *Montanum* de Cologne, en 1717. L'année suivante, sa vocation religieuse était décidée. Après deux ans de noviciat à l'abbaye de Saint-Martin, de l'ordre de Saint-Benoît, il fut admis à prononcer ses vœux, le 19 mars 1720. L'ardente opiniâtreté au travail d'esprit qui distinguait les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur en France, n'était point le fait de tous les Bénédictins d'Allemagne à cette époque. Dans le Sud, ils comptaient bien des érudits et des professeurs remarquables : ils entretenaient, à eux seuls, les chaires de l'université bénédictine de Salzbourg. Mais les moines des monastères du Rhin négligeaient un peu les travaux d'érudition. Légipont fut de ceux qui les secouèrent de leur torpeur. Mais ce savant laborieux était d'un caractère inquiet, turbulent même, qui devait faire surgir sur sa route bien des obstacles. Il s'était livré d'abord à des exercices de versification et avait composé plusieurs poèmes; mais l'histoire finit par l'absorber complètement. Dès le moment de son ordination, en 1723, on lui confia la bibliothèque du monastère. Il y amassa des connaissances et des matériaux pour toute sa carrière. Il conçut le dessein de retracer les annales religieuses et littéraires de son ordre. Eclairé par l'histoire, il comprit la nécessité des transformations de la science théologique. Il écrivit pour son usage un cours de théologie dogmatique et entreprit, dès cette époque, l'histoire du concile de Trente, charte de l'Eglise moderne. L'enseignement de la philosophie et de la théologie ayant été renouvelé à l'abbaye de Saint-Martin par l'abbé Adrien Falck, Légipont fut chargé du cours de philosophie. En 1728, il prit le grade de licencié en théologie à l'université de Cologne.

Les thèses qu'il publia la même année sous ce titre : *Sapientiæ stadium benedictino-philosophicum*, furent la source des tracasseries auxquelles il fut en butte de la part des Jésuites, partisans de la scolastique. Son ami dom Bernard Pez, de l'abbaye de Melck en Autriche, qui avait conçu le plan d'une histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, encouragea Légipont dans la voie où il était entré. Nommé prieur le 9 octobre 1728, il n'en continua pas moins ses études et initia ses frères au droit canon. Il fit la table analytique de la bibliothèque bénédictine, où il recueillit des trésors en compulsant les nombreux manuscrits qu'elle possédait, composa l'histoire littéraire de l'abbaye de Saint-Martin et s'occupa à former un recueil diplomatique ainsi qu'un bullaire relatifs à la congrégation de Bursfeld, terminés en 1730, à Gladbach. Il avait amassé assez de matériaux pour écrire l'histoire de tout son ordre. Malgré l'amitié de Pez et de Martène, travailleurs intrépides, les moines de Saint-Martin ne virent pas de bon œil ce prieur si actif. Donnant sa démission, il se replongea dans ses chères études et vécut avec les morts pour faire la leçon aux vivants. L'abbé de Saint-Jacques, à Mayence, lui proposa une chaire de théologie, qu'il accepta surtout en vue d'exploiter une riche bibliothèque, féconde en documents diplomatiques. Il sentait combien il allait être utile à son ordre, et à

Bernard Pez en particulier. En 1732, il publia des thèses, et il allait reprendre un cours de droit canon, quand l'abbé de Saint-Jacques ayant obtenu l'union de la prévôté de Spanheim avec son monastère, Légipont fut choisi pour le service de la campagne.

Il se rendit, le 26 juillet 1733, à sa nouvelle résidence et desservit la cure de Bockenaw. L'homme d'enseignement pouvait y trouver du repos, mais l'homme de science ne pouvait se faire à cette inaction d'esprit. Il accepta, à la fin de la même année, l'occasion qu'on lui offrait de se charger de l'éducation des enfants du comte autrichien de Laterman. Il se rendit à Vienne pour y remplir ses nouvelles fonctions, accompagné du comte de Strickland, évêque de Namur. Au bout de deux mois, il en avait assez de son séjour dans la capitale de l'Autriche. Cet homme n'était pas fait pour être en rapport journalier avec les hommes : il froissait l'amour-propre de tous ceux avec qui il était en contact par l'intransigeance de ses idées et de son caractère. Godefroid Beselius, abbé de Göttweih, mit fin à ses nombreux déboires en lui offrant la position qui lui convenait le mieux : celle de bibliothécaire, le 8 février 1734. Il céda sa place de précepteur à son ami Ziegelbauer, qui l'aida à confectionner l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, dont les matériaux, préparés de concert avec feu Bernard Pez, trop tôt enlevé à la science cette année même, n'attendaient plus qu'à être complétés et mis en œuvre. Ziegelbauer se chargea de la partie biographique, et Légipont de la bibliographie, qu'il put cataloguer sur place, en compulsant la bibliothèque de Göttweih, une des plus riches de l'Autriche. A la fin d'octobre 1735, il alla résider à Mayence, puis à Spanheim, où il avait laissé sa trace comme réformateur. Il obtint ensuite, sur sa demande, la direction du monastère de Disibodenberg, lorsque les Français se furent rendus maîtres du Palatinat. Il s'y installa en avril 1736. Là encore, il n'eut d'autre préoccupation que de faire fleurir les études et d'écrire l'histoire de cette maison, comme aussi du monastère de Spanheim, où Trithemius avait composé ses œuvres, que Légipont se proposait de publier. Mais il ne tarda pas à retourner à Mayence. Le comte d'Alberg y possédait une bibliothèque fort remarquable qu'il s'agissait de mettre en ordre. Ce soin fut confié à notre savant compatriote, qui méditait de la faire servir à une société savante qu'il voulait ériger à Mayence, et dont il fit paraître le programme en 1737.

Deux ans après, nous le retrouvons à Cologne au milieu de ses travaux bibliographiques, puis chargé successivement des fonctions de sous-prieur et d'économe. En contact avec ses frères et obligé de leur donner des ordres, les froissements étaient inévitables. En un mot, il eut l'art de se faire détester. Pour échapper aux orages dont il était menacé, il quitta Cologne et fut autorisé à s'établir dans un village du duché de Berg, à Flittard, auprès de Joseph Herschell, un savant de son ordre dont il avait conquis l'amitié. Il se livra, dans cette résidence, à l'étude des antiquités de Cologne, qu'il voulait faire connaître. Puis il reprit sa bibliographie et visita, pour la compléter, les bibliothèques les plus importantes du territoire de Trèves. Il allait partir pour l'Autriche, en 1741, quand survint la mort de l'abbé de Saint-Martin. S'étant rendu à Cologne pour l'élection du successeur d'Adrien Falck, il fit nommer François Spix, confesseur des religieuses du Rolandswerth. On offrit à Légipont la direction de ce dernier établissement. L'homme d'étude n'hésita pas dans son refus : « Je préfère être martyr au » milieu de mes frères, dit-il, que con» fesseur de religieuses ». A peine réinstallé à Saint-Martin, il se mit à l'œuvre pour composer une *Cologne chrétienne et diplomatique*, à laquelle il travailla pendant trois ans, sans se laisser distraire par l'hostilité des religieux dont il cherchait à secouer l'indifférence pour les labeurs littéraires. L'abbé de Břevnov, Bruno Lœbel, voulant fonder un collège à Prague, pour la noblesse fortunée, tint à s'assurer le

concours de Légipont, qui fut envoyé à Vienne, en juillet 1744, pour dresser le catalogue de la bibliothèque que le comte Philippe Kinsky destinait au collège. Les troubles de la guerre faite à Marie-Thérèse forcèrent notre bénédictin à se retirer à Rayhrad (Raigern), en Moravie, où il fit un *Traité de la vraie noblesse*, une *Introduction à la numismatique*, et un *Manuel du bibliothécaire*. En 1745, le collège de Prague semblait solidement assis; mais les Jésuites, ces grands accapareurs de l'éducation de la jeunesse, jaloux de voir s'élever un établissement rival, suscitèrent à l'abbé Lœbel des embarras devant lesquels il crut devoir céder. Le collège disparut. Légipont, toutefois, n'abandonna pas le monastère de Břevnov : il y enseigna la théologie dogmatique pour les jeunes religieux et y travailla à deux vastes ouvrages : une *Bibliothèque bohémienne* et un *Dictionnaire de la Germanie monastique*. En 1746, il partit pour Göttweih, où il devait préparer l'édition des œuvres de Trithemius, projet ajourné par la mort de Charles Schœnborn, évêque de Bamberg, qui s'était chargé des frais de cette entreprise.

Légipont visita plusieurs bibliothèques, entre autres, celles de Saint-Michel et de Bamberg, puis il se rendit à Wurtzbourg, au monastère de Saint-Jacques, et de là à Schwarzach sur le Mein, pour mettre en ordre la bibliothèque de Sainte-Félicité, de l'ordre de Saint-Benoît, dont il fit le catalogue en mars 1747. Il revint à Wurtzbourg, pour aller ensuite à Mayence, puis à Spanheim. Bien qu'il eût abandonné à elle-même l'abbaye de Disibodenberg, dont il était toujours supérieur, il se rendit à Heidelberg auprès du président du conseil ecclésiastique, pour empêcher un moine de Seligenstadt de prendre possession de ce monastère. Il entra dans les vues d'un de ses frères bénédictins qui conseillait la formation d'un séminaire à l'instar de la congrégation de Saint-Maur, pour assurer le triomphe de la réforme de l'ordre de Saint-Benoît en Allemagne. C'est d'un comité littéraire qu'il s'agissait, avant tout, dans la pensée de Légipont, et ce comité devait, dans l'intérêt des études historiques et diplomatiques, s'établir non à Paris, mais en Allemagne où l'on ne craignait pas de rencontrer l'hostilité de la Compagnie de Jésus, qui ne s'occupait que de la jeunesse. Légipont travailla avec ardeur à la réalisation de son projet, en s'adressant aux abbés des différents monastères, et particulièrement en Alsace, en Brisgau et dans les provinces rhénanes. La lutte entre l'esprit du moyen âge et l'esprit moderne dans l'ordre de Saint-Benoît devait susciter bien des obstacles encore à la réforme scientifique et littéraire que méditait Légipont. Il revint dans ce but à Cologne et voulut y achever son *Dictionnaire monastique*. Il fit un recueil de dissertations sous le titre d'*Analecta Oliveriana*, dont il détacha ce qui devait servir à l'histoire littéraire de son ordre pour l'ouvrage de son ami Ziegelbauer; celui-ci ayant accepté l'offre du comte Giannini, qui l'avait invité à faire partie de la société scientifique des *Inconnus*, Légipont alla le rejoindre à Olmütz, le 11 septembre 1749, et fut admis dans la même société. En 1750, le comte, qui appréciait toute la valeur du savant bénédictin, lui confia l'éducation des fils du silésien Wingerski, qu'il accompagna à l'abbaye de Rauden, de l'ordre de Cîteaux, et pour lesquels il composa un *Discours sur les sciences et les beaux-arts*. Légipont pria Giannini, héritier des manuscrits de Ziegelbauer, de lui céder ces travaux pour les livrer à la publicité; le comte s'y refusa. Il obtint seulement l'histoire littéraire que, sur sa demande, l'auteur avait mise en lieu sûr à Ratisbonne. Légipont renonça à la place de précepteur qu'il tenait de Giannini et se contenta de devenir secrétaire de la société des *Inconnus*, qui le chargea de l'éloge de Ziegelbauer.

Le climat d'Olmütz lui étant funeste, il choisit l'abbaye de Raygern, dans le voisinage de la ville de Brünn, pour y rétablir sa santé. Il se rendit ensuite à Ratisbonne, pour préparer l'édition de l'histoire littéraire de Ziegelbauer. Il vit enfin ses efforts couronnés de succès par l'établis-

sement d'une société littéraire, véritable académie bénédictine, ouverte sous sa présidence, le 5 octobre 1752, dans l'opulente abbaye princière de Kempten, en Souabe. La première œuvre qui en sortit fut l'*Historia rei litterariæ ordinis sancti Benedicti*, faite d'après le manuscrit de Ziegelbauer, mais à laquelle don Légipont prit une part assez grande pour qu'on puisse affirmer que c'est surtout à lui qu'on est redevable de ce monument. La publication en fut faite en 1754. Légipont revint à Cologne, en 1756, et se préparait à un voyage scientifique dans le territoire de Trèves, dans la Lorraine et en France, quand il fut atteint d'une apoplexie qui le condamna à un long repos. Il mourut deux ans après à Saint-Maximin de Trèves, dans sa soixantième année. Il avait subi parmi ses frères les persécutions de l'égoïsme et de l'envie, souvent par sa faute, il est vrai : avec plus de prudence et plus de charité, il eût obtenu de meilleurs résultats. Il était fait pour cultiver la science, non pour conduire des hommes. Quoi qu'il en soit, on peut répéter ici un mot du docte Bernard Pez : *Malis et invidis displicere gloriosum est.*

Il a publié les ouvrages suivants : 1. *Dissertationum logicarum conclusiones decisivæ.* Cologne, 1727; in-fol. Thèse de licence. — 2. *Sapientiæ stadium Benedictino-philosophicum.* Cologne, 1728; in-fol. — 3. *Assertiones theologicæ de actibus humanis, conscientia, peccatis, legibus, etc.* Mayence, 1732; in-4°. — 4. *Historia monasterii Disibodebergensis in Palatinatu, cum facti jurisque deductione pro ejus revindicatione.* Cologne, 1735; in-fol. — 5. *Discursus paræneticus ad æquos bonarum artium æstimatores pro bibliotheca publica et societate eruditorum Moguntiæ erigenda.* Cologne, 1737; in-fol. — 6. *Regiæ amoris valles inter colles.* Mayence, 1738; in-fol. Epithalame à l'occasion du mariage du comte Frédéric de Dalberg. — 7. *Bibliographiæ Benedictinæ iconographia.* Mayence, 1738; in-12. — 8. *Monasticon Moguntiacum, sive succincta monasteriorum in archiepiscopatu Moguntino notitia.* Prague, 1746; in-8°. — 9. *Conspectus operum Trithemianorum simul edendorum.* Lintz, 1746; in-8°. — 9. *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda bibliotheca, nec non de manuscriptis librisque rarioribus et præstantioribus, ac etiam de Archivo in ordinem redigendo, veterumque diplomatum criterio, deque rei numariæ ac musices studio.* Nuremberg, 1747; in-4°. — 11. *Introductio ad studium rei numariæ pro illustri juventute.* Wurtzbourg, 1747; in-8°. — 12. *Sacræ Metropoleos Coloniensis antiquitas et prærogativæ adversus illius gloriæ æmulos asserta.* Cologne, 1748. — 13. *Votum anonymi, submissaque mediorum insinuatio pro seminario Benedictino, una cum academia nobilium, Heidelbergi erigendo.* Cologne, 1748; in-8°. — 14. *Itinerarium, sive methodus apodemica peregrinationis nobilis et eruditæ bene instituendæ præcepta modumque exhibens, in usum cum primis illustris juventutis, etc.* Trèves, 1751; in-8°. — 15. *Methodus studiorum.* Ratisbonne, 1752; in-8°. — 16. *Systema erigendæ societatis litterariæ, etc.* Kempten, 1758; in-8°. — 17. *Celebris ad Em. cardinalem Quirinum de summo uno, totius ordinis Benedictini hierarchia, constituendo, epistola, e Schyrense cœnobio VIII calend. Julii anni reparatæ salutis 1754.* — 18. *Historia rei litterariæ ordinis sancti Benedicti in quatuor partes distributa a R. P. Magnoaldo Ziegelbauer recensuit, auxit jurisque publici fecit R. P. Oliverius Legipontus.* Vienne, 1754; 4 vol. in-fol. Il a laissé en manuscrit, d'après la note de dom Jean François : 1. *Tractatus amplissimus de jure et justitia.* 1721; in-4°. — 2. *Philosophie française selon les principes des anciens philosophes.* 1722; in-4°. — 3. *Abrégé de l'histoire du concile de Trente, tiré de divers auteurs qui en ont fait le récit, où l'on fait voir l'important secret de Rome et de la cour.* 1725; in-fol. — 4. *Tractatus de sacramentis in genere et in specie.* 1725. — 5. *Recueil des matières les plus importantes touchant la discipline, les anciens usages et les cérémonies de l'Eglise, rédigées par ordre alphabétique.* 1725; in-fol. — 6. *Methodica introductio in magnam ar-*

tem disserendi de Deo rebusque divinis; in gratiam eorum qui theologiæ dogmaticæ studio tenentur. 1726; in-4°. — 7. *Jurium abbatiæ Sancti Martini maj. Coloniæ legales vindiciæ adversus ædiles et parochianos S. Brigidæ,* 1726; in-fol. — 8. *Clypeus veritatis et justitiæ, seu iteratæ vindiciæ pro abbatia S. Martini, contra ædiles ejusdem parochiæ.* 1727; in-fol. — 9. *Universi juris canonici apparatus, servato librorum decretalium ordine, novâ et facili methodo explanatus.* 1728; in-4°. — 10. *Catalogus virorum illustrium et manuscriptorum abbatiæ S. Martini variaque collectanea cl. P. Bempetko subministrata.* — 11. *Abbreviatura privilegiorum et diplomatum pro cong. Bursfeldensi, ex archivis desumpta.* 1729; in-fol. — 12. *Historia congregationis Bursfeldensis in duas partes distributa, quarum prima continet chronologicarum rerum enarrationem, altera chartas et diplomata exhibet.* 2 v. in-4°. — 13. *Chronicon abbatiæ maj. Coloniæ, in duas partes distinctum, quarum prima cœnobii originem, abbatum seriem, rerum patriarum epitomen, ab anno DCC ad nostra usque tempora complectitur, altera chartas, diplomata, bullas et reliqua antiquitatis monumenta, ad quorum fidem amussim exasciata est historia, repræsentat.* 1730; 2 vol. in-fol. — 14. *Fastorum abbatiæ S. Martini maj. Coloniæ O. S. B. exegesis historica per succinctam rerum enarrationem et cœnobiarcharum seriem, heroïco epicheremate deducta anno* 1730, *recusa* 1749. — 15. *Dissertatio epistolaris de benedictione abbatiali ad cl. vir. Ignatium Roderique, contra Martenium.* 1730. — 16. *Catalogus virorum illustrium et manuscriptorum abbatiæ S. Jacobi Moguntiæ, variaque adversaria Pezio suppeditata.* 1731. — 17. *Catalogus bibliothecæ Gottwicensis in Austria, nutu ill. abbatis Godefridi Besselii, anno* 1735 *et sequente confectus.* — 18. *Catalogus bibliothecæ Dalbergicæ apud Mogonos, cum discursu prævio de ortu, fatis incrementis illius.* 1737; in-4°. — 19. *Disquisitio Genealogica et Antiquitas vetustissimæ ac. ill. familiæ Dalbergicæ, ubi præsertim viri illustres recensentur.* — 20. *Sciagraphia philologico-bibliographica de libris rarioribus et præstantioribus, ordine alphabetico digesta.* 1737; in-fol. — 21. *Systema novum erigendæ et ornandæ bibliothecæ, ejusque catalogum conficiendi methodus.* 1737; in-4°. — 22. *Spicilegium antiquitatum romanarum in agro Moguntiaco vicinisque locis repertarum.* 1738; in-fol. — 23. *Syntagma de bibliothecis Moguntinis, earum origines, incrementa, fata, cimelia repræsentans.* 1738; in-fol. — 24. *Dissertatio theologica in artem heraldicam.* 1738; in-fol. — 25. *Programma methodicum in rem genealogicam.* 1738; in-fol. — 26. *Diascepsis juridico-statistica pro statu religioso adversùs pseudo-politicos et novos constitutionistas de non transferendis bonis immobilibus ad manus quas vocant mortuas.* — 27. *Bibliographia benedictina, sive novus scriptorum benedictinorum apparatus, ordine alphabetico digestus.* Deux volumes in-fol. — 28. *Catalogus manuscriptorum et virorum illustrium Lacensis in agro Trevirico abbatiæ.* 1741; in fol. — 29. *Vita Joannis Buzbachii Piemontani, prioris Lacensis, anno* 1526 *fatis functi, viri ob doctrinam immortali lauro digni,* analysée au tome III de l'*Histoire littéraire.* — 30. *Dissertatio epistolaris ad cl. virum Ignatium Roderique de ara Ubiorum, Joanni-Eberhardo Rau opposita.* 1742; in-4°. — 31. *Sacræ metropoleos Coloniensis antiquitas et prærogativæ adversus illius æmulos assertæ et propugnatæ.* 1742; in-4°. — 32. *Selectus actorum ecclesiæ Coloniensis, summarium synodorum in illâ archidiœcesi vicinisque locis celebratarum notitiam exhibens.* 1743; in-4°. — 33. *Hierarchia ecclesiastica Coloniensis opere quadripartito illustrata; quod insigne opus in obsidione Pragensi furto D. Oliverio, tum in monasterio S. Margaretæ moranti, sublatum est.* 1744. — 34. *Continuatio chronici Spanheimensis ab anno* 1500 *ad nostra usque tempora.* In-fol. — 35. *Tractatus ethico-politicus de vera nobilitate generis et animi.* In-4°. 36. *Histoire des démêlés des Jésuites d'Allemagne avec les Bénédictins, pour enlever leurs monastères.* In-folio. — 37. *Lexicon monastico-teutonicon, sive notitia monasteriorum per Germaniam, ordine alphabetico.* In-4°. — 38. *Ani-*

madversiones historico-juridicæ in Gerardi-Ernesti Hammii Rempublicam Ubio-Agrippinensem. 1748; in-4°. — 39. *Compendiosa ad S. Scripturæ studium manuductio, brevem utriusque Testamenti ideam exhibens.* In-4°. — 40. *Ars magna disserendi de Deo rebusque divinis, ubi prima theologiæ dogmaticæ principia exponuntur.* In-4°. — 41. *Discursus historico-dogmaticus de ortu, progressu, fatis et cultoribus theologiæ ab orbe condito ad hanc usque ætatem.* — 42. *Discours sur les sciences et les beaux-arts, où l'on enseigne la méthode de les apprendre et de s'en servir. On y trouve à la fin une bibliothèque pour les cavaliers.* — 43. *Illustriss. adolescens status imperii Romano-Germanici ejusque procerum notitia historico-genealogica instructus.* — 44. *Dissertatio epistolica de sacra veterum liturgia et de scriptoribus liturgicis.* — 45. *Discursus historico-didacticus de origine, progressu et fructu congregationum in ordine Benedictino.* — 46. *Bullarium Cassino-Bursfeldense, constitutiones et decreta pontificum, conciliorum, etc., complectens.* — 47. *Œdipus Ægyptiacus, sive ars punctuandi.* 2 vol. in-4°. Ouvrage en vers, très curieux, dit Dom François. — 48. *Analecta Oliveriana, sive miscellanica opuscula, epistolæ, schediasmata, adversaria, etc., simul compacta.* 5 vol. in-fol.

Ferd. Loise.

Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique.* — Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît; note bibliographique de Dom François. — P. Oliverius Legipontus. Vitæ curriculum ... descripsit P. Maurus Kinter, dans les *Studien und Mittheilungen aus den Benedictiner orden.* 1882; t. I, p. 285-291; t. II, p. 65-68, 322-332.

LE GOUVERNEUR (*Jean*), ou GUBERNATOR, traducteur, né à Gedinne (Namur), vivait au XVIe siècle. Il traduisit en latin, aux frais de Christophe Plantin, les *Devises héroïques* de Claude Paradin et les *Devises et emblèmes héroïques et morales* de Gabriel Symeoni, deux ouvrages qui jouirent, à leur époque, d'une grande popularité. La traduction de Paradin est adressée à Charles de Berlaymont, dans une épître datée d'Anvers, 1562, *ex officina typographica Christophori Plantini;* celle de Symeoni est dédiée à Philippe de Montmorency, mais la dédicace est datée d'Anvers, 1562, *ex officina Johannis Steelsii typographi.* Elles parurent réunies en un seul volume : *Heroica M. Claudii Paradini, Belliiocensis canonici, et D. Gabrielis Symeonis, symbola; jam recens ex idiomate gallico in lat. ad D. Carolum baronem Berlemontanum,* &c. & *D. Philippum Mommorensium, D. de Hachicourt,* &c. *a Iohan. Gubernatore, patria Gediniense, conversa.* Anvers, Jean Steelsius (impr. Jean Latius), 1563; petit in-8°. Idem : Anvers, Chr. Plantin, 1567; 1583; 1600, etc. La première édition, qui est rare, fourmille de fautes; dans la préface de celle de 1567, Plantin nous apprend, en effet, qu'il n'a pas pu la corriger, à cause d'un voyage qu'il a dû faire. C'est peut-être pour cette raison que le traducteur eut soin de terminer cette première édition par le sixain suivant :

LECTORI.

Corrige qua, lector, passim hic errata videbis,
Nam toto libro plurima inesse scio :
Dum non esse potest (sit quisquis) ineptior illo
Qui typica infaustes junxit arte typos.
Ac non interea dicam, labor iste citatum
Debuit ut finem noster habere suum.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XV, p. 247-248. — C. Ruelens et A. De Backer, *Annales plantiniennes* (1866), p. 75-76. — F.-D. Doyen, *Bibliographie namuroise,* t. I (1887), p. 33-35.

LEGRAND (*Antoine*), philosophe, né à Douai au commencement du XVIIe siècle, mort en Angleterre à la fin du même siècle. Licencié en théologie et docteur ès arts, il occupa avec éclat, dans sa ville natale, une chaire de philosophie à l'université et fut pourvu d'un canonicat à la collégiale de Saint-Amé. Il prit ensuite l'habit religieux chez les Récollets wallons. Comme les Récollets anglais avaient à Douai un couvent, il y entra, devint leur provincial et fut envoyé en Angleterre comme missionnaire. Il se fixa dans le comté d'Oxford : c'est là qu'il résida jusqu'à sa mort, consacrant à la philosophie les loisirs que lui laissaient ses devoirs religieux et le précepteurat. Zélé partisan de Descartes, sur-

nommé son abréviateur, il s'était déjà évertué, dès son enseignement à Douai, à réduire le cartésianisme à la méthode scolastique. Il dut affronter, pour introduire la doctrine nouvelle en Angleterre, une violente opposition. Ses coreligionnaires eux-mêmes le combattirent sans ménagement. Il soutint, notamment contre Jean Sergeant, d'ardentes polémiques sur la nature des idées et d'autres questions de métaphysique. Le jésuite Jean Hardouin le taxa d'athéisme parmi les grands philosophes contemporains ; en outre, il l'accusa railleusement d'avoir changé son nom de Legrant en Legrand, *ut Antonius Magnus esse credatur*.

Le savant cartésien a publié : 1. *Encomium sapientiæ, seu humilis, Scotus humilis elucidatus*. Douai, 1650 ; in-24. — 2. *Le Sage des stoïques ou l'Homme sans passions*, dédié à Charles II, roi d'Angleterre. La Haye, 1662 ; in-12. Cet ouvrage fut réimprimé sous le titre : *Les Caractères de l'homme sans passions, etc.* Paris, 1663 ; in-8° ; — 1682 ; in-12. — Lyon, 1665 ; in-12. — 3. *Physica*. Amsterdam, 1664 ; in-4°. — 4. *L'Epicure spirituel, ou l'empire de la volupté sur les vertus*. Douai, 1669 ; in-8°. — 5. *Philosophia veterum, e mente Renati Descartes, more scolastico breviter digesta*. Londres, 1671 ; in-12. Cette œuvre parut considérablement augmentée sous le titre : *Institutio philosophiæ, secundum principia Renati Descartes novo methodo adornata et explicata ad usum juventutis academicæ*. Londres, 1672 ; in-8° ; — 1678, 1680, 1683 ; in-4°. — Nuremberg, 1695 ; in-4°. C'est l'exposition, sous forme scolastique, de la philosophie cartésienne, avec quelques développements touchant la logique et la morale. Ce livre, dont une traduction anglaise parut à Londres, in-fol., fut mis à l'index, en 1714, après la mort de l'auteur. — 6. *Historia naturæ variis experimentis et ratiociniis elucidata*. Londres, 1673 ; in-8° ; — 1680 ; in-4°. — Nuremberg, 1678 ; in-8° ; — 1702 ; in-4°. — 7. *Dissertatio de carentia sensus et cognitionis in brutis*. Londres, 1675 ; in-8°. — Nuremberg, 1679 ; in-8°. Cet ouvrage a été parfois attribué à tort à Henri Jenkins. — 8. *Dissertatio de ratione cognoscendi et appendix de mutatione formali, contra J. S.* (Jean Sergeant) *methodum sciendi*. Londres, 1679 ; in-8°. Jean Sergeant publia contre le P. Legrand : *Non ultra, lettre à un savant cartésien pour déterminer la règle de la vérité*, 1678, et *Ideæ cartesianæ expensæ, etc.*, 1698. — 9. *Apologia pro Renato Descartes contra Samuelem Parkerum*. Londres, 1679 ; in-8° ; — 1682 ; in-12. — Nuremberg, 1681 ; in-12. Dans cette apologie, qui fut mise à l'index en 1721, le P. Legrand défend avec vigueur le cartésianisme contre Samuel Parker, évêque d'Oxford, qui dirigeait l'opposition de l'université de cette ville à la nouvelle philosophie. — 10. *Scydromedia, seu sermo quem Alphonsus de la Vida habuit coram comite de Falmoute de monarchia, libri II*. Nuremberg, 1680 ; in-8°. — 11. *Curiosus rerum abditarum naturæque arcanorum perscrutator*. Francfort et Nuremberg, 1681 ; in-8°. — 12. *Animadversiones ad Jacobi Rohaultii tractatum physicum*. Londres, 1682 ; in-8°. — 13. *Historia sacra a mundi exordio ad Constantini Magni imperium deducta*. Londres, 1685 ; in-8°. Ce livre, devenu rare, est réputé le chef-d'œuvre de l'auteur. — 14. *Missæ sacrificium Neomystis succincte expositum*. Londres ; in-12. — 15. *Concordia fidei et rationis, seu dissertationes de accidentibus Eucharisticis*. Douai, Michel Mairesse, 1711 ; in-12. — 16. *Historia Hæresiarcharum, a Christo nato ad nostra usque tempora*. Douai, Michel Mairesse, 1702 ; in-12. *Ibid.*, Derbaix, 1724 et 1729 ; in-8°.

Émile Van Arenbergh.

Bouillier, *Hist. de la phil. cartés.*, t. II, p. 491-495. — Hardouin, *Athœi detecti*, dans ses *Opera varia* (1733), p. 207. — Duthillœul, *Galerie douaisienne*, p 20 ; *Bibliogr. douais.*, nos 906, 914. — *Biogr. génér.* de Didot, t. XXX, p. 422. — *Examen critique et complément des dict. hist., par l'auteur du Dict. des ouvrages anon. et pseud.*, 1820. — Servais Dirks, *Hist. littér. et bibliogr. de l'ordre de Saint-François*, p. 313-315.

LE GRAND DE REULANDT (*Simon-Edouard-Victor*), historien et archéologue, né à Anvers, le 10 novembre 1818, mort dans cette ville, le 23 février 1878. Entré à vingt ans dans l'administration des finances, il y remplit successivement

divers emplois jusqu'à ce qu'il fût nommé receveur des contributions dans sa ville natale. Il termina sa carrière administrative par cette place, qu'il avait sollicitée pour pouvoir se livrer avec plus de liberté aux études historiques et archéologiques. Edouard Le Grand fut l'un des fondateurs, en 1842, de l'Académie d'archéologie de Belgique, dont il devint, lors de sa réorganisation, en 1863, le secrétaire perpétuel. Il fut aussi le fondateur de la Société de géographie d'Anvers et prit une part active à l'organisation des congrès scientifiques qui se tinrent à Anvers. Il était membre de nombreuses sociétés savantes et décoré de plusieurs ordres étrangers. Les *Annales* et le *Bulletin de l'Académie d'archéologie* contiennent beaucoup de rapports de Le Grand, ainsi que quelques travaux plus étendus qui ont été tirés à part. Voici la liste de ses principaux écrits : 1. *Révolution brabançonne, essai historique, suivi de la Joyeuse Entrée de Joseph II.* Bruxelles, Wouters, Raspoet et Cie, 1843; in-4°. — 2. *Organisation des Etats de Flandre avant l'ordonnance du 5 juillet* 1754. Anvers, 1844 ; in-8°. — 3. *Notice sur les ruines de l'ancien phare de Nieuport.* Anvers, J.-E. Buschmann, 1856; in-4°. — 4. *Tours des églises de Thourout et de Lichtervelde; fonts baptismaux de cette dernière commune.* Gand, L. Hebbelynck, 1857; in-8°. — 5. *Mémoire sur l'ancienne ville de Ghistelles.* Anvers, J.-E. Buschmann, 1857 ; in-8°. — 6. *De la Constitution de la commune en France*, par L. Stein, professeur à l'université de Vienne. Traduit de l'allemand. (Traduction approuvée par l'auteur.) Bruxelles, Muquardt, 1859; in-12. Deuxième édition, *ibid.*, 1864 ; in-12. — 7. *Organisation des Etats de Flandres, depuis l'ordonnance du 5 juillet* 1754 *jusqu'à la réunion des provinces belges à la France* (1794). Anvers, J.-E. Buschmann, 1863 ; in-8°. — 8. *Fonts baptismaux de la collégiale de Dinant.* Anvers, J.-E. Buschmann, 1865; in-8°.

Paul Bergmans.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. II (1875-1878), p. 348-321; t. III (1879), p. 86-87. — *Bibliographie nationale*, t. II (1894), p. 472.

LEGRELLE-D'HANIS (*Louis-Jean-François*), horticulteur, né à Anvers, le 20 janvier 1817, décédé dans la même ville, le 15 mai 1852. Bien qu'il se sentît de très bonne heure un goût prononcé pour la culture des fleurs et qu'une grande fortune eût pu servir largement son penchant précoce, Legrelle, en esprit sage, ne s'y livra qu'après avoir terminé des études scientifiques brillantes. Il possédait une maison de campagne charmante, le château de Berchem, près d'Anvers. Ce fut là qu'il fit bâtir d'élégantes serres et un jardin d'hiver qui ne le cédait à aucun autre par sa beauté. Il y réunit des milliers de fleurs, jaloux d'accomplir les progrès heureux qu'avait réalisés Parthon de Von, l'ancien consul de France à Anvers, en introduisant les orchidées en Belgique. Le 20 avril 1841, il épousait, à Anvers, Caroline d'Hanis, compagne bien digne de lui, qui le comprit, partagea ses goûts et travailla à l'accomplissement de son projet. Admirablement secondé par sa femme, Legrelle monta à Berchem, en 1843, le plus vaste établissement horticole que possédât la Belgique. Il y introduisit un nombre considérable de plantes exotiques et y admit végétaux petits et grands, à la condition qu'ils fussent beaux ou utiles. Les orchidées surtout furent l'objet de sa prédilection. De 1843 à 1852, il obtint des palmes dans cent et sept concours d'horticulture. Gratifié du diplôme d'honneur par les sociétés d'horticulture de Bruxelles, Malines, Gand, Louvain, Leyde, Bordeaux, etc., il était, en outre, membre de la commission administrative de la Société d'horticulture d'Anvers. Ses rapports avec les directeurs des jardins botaniques furent des plus utiles pour l'instruction publique. De magnifiques espèces de fleurs sont sorties de sa campagne de Berchem. Nous citerons, entre autres : *Dion edulæ*, *Gunnera scabra*, *Ceratozamia mexicana*, *Didymochlæna* du Brésil, des *Theophrasta* inédits, *Jacaranda Legrelliana*, *Pourretia Harrisiana*, *Cattleya granulosa*, des *Chamædorea*, *Aulaxpinifolia*, *etc.*

Fréd Alvin.

Morren, *Belgique horticole*, t. III, 1853.

*LE GROS (*Sauveur*), littérateur et graveur, né à Versailles, le 27 avril 1754. Après avoir fait ses études dans divers établissements de Paris, et notamment au collège de la Marche, où il eut Delille comme professeur de poésie, Le Gros vint en Belgique, probablement à la suite de quelque folie de jeunesse, et débuta, non sans succès, au théâtre de Bruxelles; mais il quitta bientôt la scène pour ne plus y remonter. Les agréments de son esprit, son talent de lecteur attirèrent sur lui l'attention du prince de Ligne qui le prit à son service, en qualité de secrétaire. Le prince l'emmena dans ses voyages en Italie, en Allemagne, en Suisse et en France, où il l'introduisit dans la société littéraire de Paris. Le Gros s'y lia avec Colardeau, Champfort, Morellet, Raynal, Linguet, Palissot, etc. En 1787, il suivit son maître en Russie et fit partie du cortège impérial dans le mémorable voyage de Crimée; il eut ainsi l'occasion de rassembler un grand nombre de notes sur la Russie et le règne de Catherine; il en brûla plus tard, on ne sait pourquoi, le manuscrit, ainsi que sa correspondance avec l'impératrice. On le retrouve à Paris, en 1789. Ayant écrit une ode sur la mort de Louis XVI, il est obligé d'émigrer, et il accompagne le prince de Ligne à Vienne. C'est là que Cléry lui confie la rédaction du *Journal de la captivité de Louis XVI*. Il passa plusieurs années à Vienne,

. . . . . secrétaire
D'un grand qui ne m'occupe guère :
Fixé depuis plus de dix ans
Près de son illustre personne,
Qu'y fais-je? hélas! Je perds mon temps,
Et lui, les gages qu'il me donne...

Il revint ensuite en Belgique et, après avoir séjourné à Mons, se fixa à Bruxelles. Il sut habilement défendre les intérêts du prince de Ligne, lors de la levée, en 1803, du séquestre qui grevait les biens de sa maison. En cette occasion, comme en d'autres auparavant, il montra le profond attachement qu'il avait pour son protecteur; celui-ci savait l'apprécier, d'ailleurs, comme en témoignent les mauvais vers suivants qu'il inscrivit sur l'album de Le Gros :

Le Gros, qui ne l'es pas, mais vraiment mon sau-
[veur,
Puisqu'à tes soins je dois le peu que j'ai pour vivre,
Ces mots par l'amitié sont gravés dans ton livre;
Lis ton nom dans le mien : mon album, c'est mon
[cœur.

De 1817 à 1819, Le Gros fut président de la *Société de Littérature* de Bruxelles, dont les annuaires contiennent plusieurs de ses pièces; mais il alla bientôt se retirer à Enghien pour y passer les dernières années de sa vie dans une tranquille retraite. Il y mourut le 15 mars 1834, laissant ses manuscrits au prince de Ligne, petit-fils du maréchal. En 1847, une copie préparée pour l'impression par Ch. De Grave-Gantois, instituteur à Enghien, fut remise, de la part de ce dernier, à l'Académie, par le baron de Stassart; elle est restée inédite jusqu'ici, mais N. Loumyer a publié, en 1857, un choix des œuvres de Le Gros. N'écrivant que pour ses amis, celui-ci ne tenait pas, d'ailleurs, à la publicité :

Si par de petits vers, du nom d'homme d'esprit
A bon marché j'ai mérité la gloire,
Je la conserverai, du moins j'aime à le croire,
En m'en tenant au manuscrit.

Dans ses poésies, on remarque une centaine de fables assez agréables, des épîtres, des stances, des chansons, des pièces fugitives et quelques épigrammes d'un tour souvent heureux et piquant, comme cette pièce intitulée : *Mes titres en littérature :*

J'ai secouru plus d'un auteur
Qui du public s'est attiré l'estime;
J'ai redressé chez plus d'un rimailleur
La raison, le sens et la rime.
De la fatuité, quelquefois du talent
Je fus nommé l'*avocat consultant*;
Et de moi l'on dira peut-être :
Il fit des écrivains et n'a pas voulu l'être.

Parmi ses œuvres en prose, également inédites, il faut citer le *Voyage nocturne dans les environs de Bruxelles* (1789), en prose et en vers; le conte moral : *La difficulté de se suffire à soi-même* (1790), et plusieurs centaines de pensées et réflexions, dont les suivantes suffiront à donner une idée du caractère de Le Gros : « Réfléchir sur la vie au lieu de jouir, « c'est le moyen d'y jouer fort mal son

« rôle. Nous sommes sur le théâtre; « n'imitons pas l'acteur qui prendrait le « moment de la représentation pour faire « des réflexions sur l'art dramatique : « ce serait à coup sûr un misérable « comédien. — Je voudrais dans ce « monde ne me faire remarquer que par « le soin que je mets à ne pas l'être. — « Le plaisir d'écrire est inépuisable et « nullement dispendieux. Regardons-le « comme un moyen de nous rendre « quelquefois agréables à ceux avec qui « nous vivons; mais quelle nécessité y « a-t-il de plaire au public avec qui on « ne vit pas? — Le plus vrai de tous les « plaisirs est d'en attendre un ». Loumyer donne encore le titre du roman suivant : *La manière dont je vivrais, si j'avais cent mille écus de rente*. Le Gros se livrait aussi à la gravure à l'eau-forte; il a produit une série d'estampes légèrement gravées, dont la collection complète se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne, et dont le catalogue a été dressé par Fréd. Hillemacher. Au témoignage de De Grave-Gantois, Bartsch faisait grand cas de deux gravures de Le Gros d'après Rembrandt, et disait qu'on ne pouvait les distinguer des originaux.

Paul Bergmans.

Œuvres inédites de Sauveur Le Gros, 9 cahiers in-4°, mss., à la Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. — *L'Emancipation* du 22 décembre 1840 (article de L.-V. Raoul). — Introduction des *Poésies choisies de Sauveur Le Gros* (1857). — B. Van Hollebeke, *Les Poètes belges* (1864-1865, inachevé), p. 23-26.

LE GROS DE SAINT-MARTIN (*Albert-Joseph*), fils aîné de Charles-Hyacinthe-Joseph Le Gros, naquit à Corbais, vers le milieu du siècle dernier. Son père possédait dans le village où il naquit une ferme, qui donna matière à un procès entre celui-ci et ses trois enfants; après avoir conclu un accord par lequel l'usage de cette ferme lui était abandonné (25 janvier 1777), Charles-Hyacinthe-Joseph Le Gros fut mis en curatelle. Les deux premiers de ses fils, Albert-Joseph et Charles-Léopold, le second, lieutenant au régiment de Murray, contestèrent aussi, à cette époque, une part dans la possession de la terre de Nil-Saint-Martin à leur oncle Albert de Béthune; ils en firent le relief à la cour féodale de Brabant (relief du 1er mars 1772), et elle fut ensuite revendiquée par Charles-Léopold Le Gros (relief du 1er février 1776). C'est en vertu de leurs droits sur ce deuxième fief que cette famille s'intitulait de Saint-Martin. Après avoir pris du service dans l'armée autrichienne, l'aîné des Le Gros se jeta à corps perdu dans la révolution brabançonne et fit preuve d'une grande ardeur patriotique. Forcé de fuir lorsque l'autorité impériale se rétablit en Belgique, il alla chercher un refuge en France, où il prit du service et mérita le titre d'adjudant général ou de chef de brigade dans le 2e régiment d'infanterie belge de l'armée du Nord; mais dans un combat livré près de la forêt de Mormal, le 17 août 1793, il fut pris par les Autrichiens et fusillé le lendemain à Valenciennes, comme ayant trahi ses premiers serments. En souvenir de sa valeur, l'Assemblée nationale décréta que son nom serait inscrit sur une des colonnes du Panthéon, que sa veuve serait pensionnée et que ses enfants seraient déclarés enfants de la patrie.

Alphonse Wauters.

Archives de la Cour féodale. — *Recueil de lois de la République française*. — Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne, canton de Perwez*, p. 94.

LE GROUX (*Jacques*), historien, né en 1675, à Mons-en-Pevèle, dans l'ancienne châtellenie de Lille. Fils d'honnêtes cultivateurs, il montra des dispositions pour l'état ecclésiastique, devint prêtre à l'âge de trente-trois ans et fut chargé d'abord de la direction d'un couvent de religieuses, à Menin. Trois ans après, l'évêque de Tournai lui confia la cure de Rumes; en 1720, il l'appela à celle de Marcq-en-Barœul, près de Lille, où il mourut le 31 juillet 1734. On connaît de lui : 1. *Summa statutorum synodalium, cum prævia synopsi vitæ episcoporum Tornacensium, ubi rerum memorabilium notitia, patronorum jura, etc., indicantur a tempore sancti Piati, diœcesis apostoli et patroni*. Lille, 1726; gr. in-8° de clxxxviij-viij et 505 pages, plus une table

de 29 pages non chiffrées. Cet ouvrage, dédié à Jean-Ernest de Loewenstein, évêque de Tournai, est soigneusement traité. On y trouve la chronologie et un abrégé de la vie des évêques de Tournai. Quoi qu'en ait dit Foppens, Le Groux donne de curieux détails puisés à des sources respectables, et son texte est toujours justifié par des chartes et d'autres titres qu'il produit à l'appui. — 2. *La Flandre gallicanne sacrée et profane, ou description historique, chronologique et naturelle des villes et châtellenie de Lille, Douay et Orchies, où l'on remarque ce que la nature et l'art produisent dans cette province, ensemble l'établissement des chapitres, les cures, les abbayes, les autres bénéfices et fondations pieuses, avec les droits des patrons, les privilèges accordés par les princes, les personnes illustres qui y ont été, et généralement ce qui est arrivé de plus remarquable depuis la venue de N.-S. jusqu'à l'an* 1730*; tirés des auteurs plus célèbres et des manuscrits anciens.* Deux tomes in-fol. Cet ouvrage n'a pas été imprimé; la bibliothèque publique de Lille en possède le manuscrit, provenant d'une acquisition faite à Paris, en janvier 1843. L'auteur paraît avoir eu pour but de traduire et de compléter l'ouvrage de Buzelin : *Gallo-Flandria sacra et profana* (Douai, 1625).

Léop. Devillers.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt.*, t. III, p. 553. — Le Glay, *Notice sur Jacques Le Groux*, dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2e série; t. IV, p. 215.

LE HARDY DE BEAULIEU (*Jean-Charles-Marie-Joseph*), économiste, professeur à l'Ecole des mines de Mons, né à Uccle (Brabant), le 10 mars 1816, décédé à Morlanwelz, le 30 décembre 1871. Fils cadet du général Le Hardy de Beaulieu, Charles de Beaulieu avait fait de brillantes études scientifiques à l'Ecole centrale des arts de Paris. Reçu ingénieur en 1835, il se rendit en Espagne, où il séjourna quelque temps et où il occupa dans l'industrie différentes positions. La triste situation économique de ce pays en décadence fit pour lui l'objet d'études particulières, et l'on peut juger de la connaissance profonde qu'il avait de cette nation, comme de la justesse et de l'élévation de ses appréciations, dans l'ouvrage qu'il publia plus de vingt ans après, en 1861 : *L'Espagne et son avenir commercial. Considérations sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne dans le passé et dans l'avenir.* On peut dire que le spectacle de cette décadence contribua dans une forte mesure à diriger son esprit vers cette science à laquelle il devait consacrer sa vie. Quelques années plus tard, nous le voyons renoncer à l'industrie pour se donner à la science. Rentré dans sa patrie, il s'installa à Mons, où, en 1846, il fut nommé professeur de minéralogie, de géologie et de métallurgie à l'Ecole spéciale de commerce, d'industrie et des mines du Hainaut. Peu après, il fut chargé du cours d'économie politique que l'on venait d'ajouter au programme des études; il fit, en même temps, à l'athénée de Mons, le cours de sciences commerciales, ainsi que celui d'histoire naturelle. Les lourdes charges qu'entraîne le professorat ne devaient pas absorber sa grande activité. En 1847, il entrait dans la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, dont il fut pendant quinze ans le secrétaire général et le membre le plus zélé. Les mémoires de cette société renferment de nombreux et importants travaux signés de son nom, tant sur les sciences naturelles que sur cette science qui était l'objet de sa passion, l'économie politique. Nous y trouvons, notamment, un *Mémoire sur l'organisation du travail*, paru en 1848, et un long travail sur le libre échange, paru en 1851, qui marquent sa première étape dans la carrière économique et font présager déjà un savant de premier ordre.

Charles Le Hardy de Beaulieu était un convaincu, un homme ardemment attaché à la défense de ses idées; il estimait que la diffusion des connaissances économiques n'était pas seulement une utilité, mais bien plutôt une nécessité dans notre organisation sociale. Aussi tous ses efforts furent-ils dirigés vers ce but, et dès le 1er juillet 1855, son initiative toute personnelle amena

la fondation de la Société belge d'économie politique, dont il devint plus tard le président. A la même époque, il fondait la Société des conférences, et commençait à Mons toute une série de conférences sur l'économie politique. En novembre 1855, il provoquait la création d'un sous-comité du Hainaut de la Société d'économie politique; en même temps il présidait, à Mons, la section locale de la Ligue de l'enseignement. Enfin, en décembre 1855, il institua l'Association belge pour la réforme douanière. C'est à cette époque qu'eut lieu en Belgique le mouvement libre échangiste dont Charles Le Hardy de Beaulieu, apôtre de la liberté commerciale, fut le promoteur. De 1856 à 1861, eurent lieu des meetings libres-échangistes, où il fut toujours, sans en manquer un seul, le premier à prendre la parole. Dans l'entre-temps paraissaient dans la *Revue trimestrielle*, publiée à partir de 1854, et dans l'*Economiste belge*, fondé l'année suivante, de nombreux articles signés de son nom. Il faut parcourir les quatorze volumes de l'*Economiste belge* de 1855 à 1868, dont presque toutes les livraisons contiennent un article de Le Hardy; il faut feuilleter les tables de la *Revue trimestrielle* de 1854 à 1869, pour avoir une idée du labeur de cet infatigable écrivain. Si l'on considère ensuite ses nombreuses collaborations à *l'Observateur belge*, la *Gazette de Mons*, *l'Indépendance belge*, *la Vérité* de Tournai, *l'Union libérale* de Verviers, *le Précurseur* d'Anvers, la *Meuse* de Liège, le *Journal Franklin* de Liège, le *Journal de Gand*, la *Revue de la science économique et de la statistique* de Paris, le *Journal des Economistes* de Paris, la *Belgique judiciaire*, et tant d'autres publications de moindre importance; si l'on y ajoute enfin ses nombreux ouvrages, dont plusieurs ont été traduits à l'étranger, on se verra forcé d'avouer qu'on se trouve en face d'une énergie peu commune et d'une organisation vraiment supérieure. En 1858, l'excès de travail provoqua chez Charles Le Hardy de Beaulieu une maladie qui devait aboutir à une cécité complète. Et cependant, comme on l'a fait remarquer, c'est à partir de ce moment qu'il a le plus écrit. Quelques années après, il perdait sa femme et restait, seul et aveugle, chargé de l'éducation de sept jeunes enfants. Forcé d'abandonner ses cours, il ne conserva que celui d'économie politique qu'il donna jusqu'en 1870. Lorsque son ami Mr de Molinari quitta la chaire d'économie politique au musée de l'industrie de Bruxelles, « on le vit », dit E. Van Bemmel, dans le discours prononcé sur sa tombe, « se faire conduire à Bruxelles « pendant les semaines les plus rigou- « reuses de l'hiver, toujours animé de ce « dévouement pour ses principes et pour « la science, qui était le trait caractéris- « tique de ce vaillant esprit ».

Charles Le Hardy de Beaulieu appartient à l'histoire scientifique et littéraire de notre pays, et il est tels de ses ouvrages qui méritent une mention toute spéciale, parce qu'ils le montrent sous ses aspects caractéristiques, comme géologue, moraliste et économiste.

Dans l'ordre des sciences naturelles parurent de lui plusieurs notices sur la minéralogie et la paléontologie, parmi lesquelles il convient de citer ses *Souvenirs minéralogiques et paléontologiques dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse* (1849), et son *Guide minéralogique et paléontologique dans le Hainaut et l'Entre-Sambre-et-Meuse* (1861), qui sont des ouvrages particulièrement estimés dans le monde de la science. Comme moraliste, il publia notamment : *De la morale considérée comme un élément du bien-être de la société* (1862), où il renouvelle la théorie de Bentham, par une analyse savante et ingénieuse du rôle des facultés morales de l'homme dans la création de la richesse; — *le Catéchisme de la mère; — Notions usuelles destinées aux enfants de sept à douze ans* (1863); — *Etudes de morale et d'économie politique;* — l'*Education de la femme* (1865), et l'*Education de la classe ouvrière* (1866); — *Catéchisme de morale universelle* (1868). Mais c'est surtout en tant qu'économiste, que Charles Le Hardy de Beaulieu créa sa réputation. Son premier ouvrage considérable sur cette matière

est intitulé : *Du Salaire. Exposé des lois économiques qui régissent la rémunération du travail et des causes qui modifient l'action de ces lois* (1859); une seconde édition revue et augmentée parut en 1862. En 1861, il publia son *Traité élémentaire d'économie politique*, qui est, dans la matière, un des traités les plus utiles que nous connaissions, tant par la clarté dans l'exposition des principes que par les justes et saines appréciations qu'il contient. Cette œuvre est surtout une œuvre de vulgarisation. Fruit de l'expérience acquise pendant quatorze années d'enseignement, elle met l'économie politique à la portée de la jeunesse des écoles et des universités, ainsi que des personnes qui désirent acquérir quelques notions de cette science, sans vouloir l'approfondir. Ajoutons qu'une partie importante de ce traité est consacrée à l'exposé des différents systèmes d'organisation sociale et de leur influence sur le bien-être de la société. Il y réfute, victorieusement croyons-nous, les nombreuses utopies qui ont paru et paraissent encore à tant de personnes une panacée pour la misère et la plupart des maux qui affligent la société. Rejetant les théories qui s'attaquent au droit individuel de propriété, à la forme du salariat donnée à la rémunération du travail des ouvriers, qui proclament la tyrannie du capital et veulent substituer l'action de l'Etat à l'initiative privée, il montre les erreurs des théories communistes, socialistes et interventionnistes; il recherche les limites qu'il convient de poser à l'intervention de l'Etat dans tout ce qui peut demeurer du domaine de l'activité individuelle, en partant de ce principe « que « les hommes ont d'autant moins besoin « d'être gouvernés, qu'ils savent mieux « se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire « qu'ils savent mieux respecter les droits « d'autrui et faire respecter leurs droits ». Charles de Beaulieu voyait dans la vulgarisation de la science le meilleur moyen d'améliorer le sort des ouvriers. C'est à ce point de vue qu'il écrivit encore *Salariat et Coopération*, paru en 1867. Citons enfin son grand ouvrage : *La propriété et la rente dans leurs rapports avec l'économie politique et le droit public*, paru en 1868, et où il développe la véritable théorie des monopoles naturels et de la rente.

L'excès de travail qui l'avait rendu aveugle, devait l'emporter à la fleur de l'âge. Charles Le Hardy de Beaulieu s'éteignit le 30 décembre 1871, à peine âgé de cinquante-six ans, laissant le souvenir d'un grand savant, d'un grand philanthrope et d'un grand citoyen.

Albert Marchant.

Revue de Belgique, 15 janvier 1872, p. 72 (notice d'Eugène Van Bemmel). — Notice biographique en tête de la traduction de Charles de Beaulieu du petit *Manuel d'économie politique*, d'Otto Hubner. — Discours prononcés aux funérailles. — Journaux du temps.

LE HARDY DE BEAULIEU (*Louis-Joseph-Barthold*, vicomte), homme de guerre, né à Bruxelles, le 23 avril 1782, s'engagea comme volontaire au service de la France, le 17 mars 1798. Il fut nommé sous-lieutenant en 1801, lieutenant en 1802, capitaine en 1811, chef d'escadron et lieutenant-colonel en 1814, et reçut sa démission, sur sa demande, le 6 janvier 1815. Il avait participé à seize campagnes, savoir : celles de 1798, 1799 et 1800 à l'armée du Nord; de 1801 à l'armée de l'Ouest; de 1802 et 1803 à Saint-Domingue; de 1804 et 1805 sur les côtes de l'Ouest; de 1806 à la grande armée; de 1807 et 1808 en Portugal; de 1809, 1810, 1812 et 1813 sur les côtes de l'Océan, et de 1814 à la grande armée. Le 25 mars 1815, il fut admis au service des Pays-Bas comme lieutenant-colonel à l'état-major général. Il assista à la bataille de Waterloo, fut nommé colonel en 1823, et obtint sa démission, le 4 novembre 1830. Admis au service de Belgique en qualité de général-major, le 14 du même mois, le vicomte Le Hardy de Beaulieu fut nommé commandant de la province de Namur, et, peu après, de la Flandre orientale. Désigné, le 21 avril 1831, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de la 2e division militaire, il se trouva en désaccord avec son divisionnaire; placé en non-activité sur sa de-

mande, le 2 mai 1831, en disponibilité, le 1er juillet suivant, il obtint sa retraite le 12 novembre 1838. Il mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 21 juin 1870. Il était décoré de la médaille militaire de Sainte-Hélène.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1871.

LEHON (*Charles-Amé-Joseph*), homme politique, né à Tournai, le 10 janvier 1792, mort à Paris, le 30 avril 1868. Il fit ses études en France, d'abord au prytanée de Saint-Cyr, près de Versailles, puis au lycée Napoléon ; il les compléta en suivant à Paris les cours de l'école de droit. Il avait vingt-deux ans lorsque, le 25 juin 1814, il fut nommé adjoint du maire de Tournai. En 1817, il était membre du conseil de régence et échevin, et il fut maintenu dans ces fonctions municipales jusqu'en 1830. Depuis 1818, il était aussi membre des Etats de la province de Hainaut pour l'ordre des villes ; il continua de faire partie de cette assemblée jusqu'à son admission à la seconde chambre des Etats généraux, où il entra en 1824. Réélu en 1826 et 1829, il conserva son mandat jusqu'en 1830. Neuf années plus tard il écrivait : « Je n'ai pas cessé » de lutter aux Etats généraux dans les » rangs de l'opposition belge, et je me » suis quelquefois placé à sa tête ». Après avoir assisté à la session extraordinaire qui se tint à La Haye, au mois de septembre 1830, Lehon fut nommé, le 28 octobre, bourgmestre de la ville de Tournai. Le 4 novembre, il était élu député au Congrès national, et, le 30 décembre, le gouvernement provisoire l'adjoignit au comité diplomatique. Bien que Lehon se fût en quelque sorte réservé l'examen des affaires extérieures, il prit aussi une grande part aux débats sur la Constitution. Accrédité par le régent près du roi des Français en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique, Lehon remit ses lettres de créance le 19 mai 1831. Il contribua notablement à faire agréer par le gouvernement français la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Lehon se rendit à Calais pour recevoir l'élu du Congrès à son arrivée d'Angleterre. Le 21 juillet, il assista à l'inauguration du premier roi des Belges. Léopold le confirma dans le poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris. Le 4 août, il était solennellement reçu en cette qualité par le roi des Français. Chargé de la négociation qui devait avoir pour résultat l'union du roi Léopold avec une fille de France, Lehon assista, le 28 mai 1832, à l'entrevue qui eut lieu au château de Compiègne entre Louis-Philippe et le roi des Belges ; le 9 août suivant, il assista également au mariage qui fut célébré dans la même résidence royale. Le roi Léopold Ier ne se montra point ingrat : par un arrêté du 15 juin 1836, il conféra à Lehon le titre de comte.

Pendant la crise de 1838-1839, lorsque la Belgique refusait de se séparer des populations du Limbourg et du Luxembourg qui s'étaient données à elle, le comte Lehon fut chargé encore une fois de réclamer l'appui de la France. Il échoua. Le 9 février 1839, il écrivait à de Theux, chef du ministère : « Je » répondrai à l'appel tout particulier » que vous m'avez fait en vous avouant » que je ne vois qu'un seul parti à pren- » dre, celui d'adhérer aux stipulations » territoriales ». Le prévoyant diplomate sut également donner d'utiles informations à J. Lebeau, le successeur de de Theux, lorsque, sous le ministère de Thiers, la France, offensée par le traité du 15 juillet 1840, se préparait à la guerre. En 1842, le comte Lehon demanda sa mise en disponibilité et, dépouillé de l'inviolabilité attachée aux fonctions diplomatiques, il vint défier les calomniateurs qui avaient cherché à l'envelopper dans les malheurs de l'un des siens. Il avait été élu membre de la Chambre des représentants pour Tournai, le 29 août 1831, et avait succombé après la dissolution de 1833. Les électeurs de Tournai lui rouvrirent la carrière politique en le nommant successivement, en 1844, conseiller communal et conseiller provincial, puis, deux ans après, mem-

bre de la Chambre des représentants. Le comte Lehon siégea au premier rang des défenseurs du libéralisme pendant les neuf années qu'il fit partie de la législature. En 1856, il prit la résolution de renoncer à la vie publique et, nommé ministre d'Etat, il alla se fixer à Paris. C'est dans la capitale de la France qu'il s'éteignit, le 30 avril 1868, à l'âge de soixante seize ans. Aux obsèques qui eurent lieu, le 4 mai, à l'église Saint-Augustin, assistaient le personnel de la légation belge ainsi qu'un représentant de la maison de l'empereur Napoléon III.

Th. Juste.

LE HON (*Henri-Sébastien*), géologue, né à Ville-Pommerœul (Hainaut), le 21 janvier 1809, mort à San-Remo, le 31 janvier 1872. Il était membre de la Société géologique de France, membre correspondant de l'Institut impérial de géologie de Vienne, de la Société italienne des sciences naturelles de Milan, de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Nommé officier au 6e de ligne, le 23 octobre 1830, il devint lieutenant, le 11 mai 1831, capitaine de deuxième classe, le 10 septembre 1836, capitaine de première classe, le 19 juillet 1845, et fut pensionné, le 21 mars 1864. Un arrêté royal de la même date lui conféra le grade de major honoraire. Il était décoré de l'ordre de Léopold, de la croix de Fer et de la Croix commémorative. Après avoir fréquenté deux années l'école primaire et trois années le collège de son village, Le Hon fit son éducation littéraire à Bruxelles, ayant pour patron un quincaillier, dit E. Dupont, dans une intéressante biographie qui est reproduite dans les deux dernières éditions du livre de Le Hon sur l'homme fossile en Europe. Officier d'infanterie d'abord, plus tard professeur de dessin, puis peintre et naturaliste, Le Hon s'est distingué dans ces diverses carrières sans avoir passé par une école militaire, sans avoir fréquenté un atelier, sans avoir pris des grades à l'université. Son ardeur au travail n'a pas été étouffée par les exigences des examens. Le Hon avait vingt et un ans lorsque la révolution de 1830 éclata; il fit le coup de feu sous les murs de Bruxelles, et fut nommé sous-lieutenant au 6e de ligne, le 23 octobre de la même année. Après trois années de campagne à la frontière, il vint en garnison à Ostende et y rencontra le peintre Francia, qui le mit au courant de son art. Il se mit au dessin et à la peinture, surtout à la marine, avec la même ardeur qu'il avait pris le fusil quelques années auparavant. Ses progrès furent rapides : il se distingua au Salon de 1851, et reçut une médaille d'or à l'exposition triennale de 1854. Le Hon avait une incontestable valeur comme artiste. Il peignait surtout la marine : nous trouvons dans le *Dictionnaire des hommes de lettres, des savants et des artistes de la Belgique*, publié par Vander Maelen, en 1837, l'énumération suivante de ses tableaux : *Orage; Brick échoué sur le banc de Quadwin; Un Quai avec ses pêcheurs* (Anvers, 1834); *Naufrage près du fort Rouge devant Calais*; *Grosse Mer; Brick à la côte* (Bruxelles, 1836). A cette liste, nous pouvons ajouter : *Plage à l'approche du soir; Un Sauvetage* (au prince de Ligne); *La Tamise; Etude près d'Ostende*; *Perte d'un bateau à vapeur*. Parmi les œuvres les plus remarquables, nous pouvons citer encore : *L'Entrée du port d'Hastings; la Plage des environs de Boulogne*; *le Gros Temps* et *le Canal de Slykens*. Dans le *Dictionnaire* de Vander Maelen, nous voyons, en outre, que Le Hon est l'auteur d'une *Carte des polders et des forts des deux rives de l'Escaut*.

L'année même de la publication du *Dictionnaire*, l'école militaire venait d'être fondée, et Le Hon fut chargé du cours de dessin. Cette position lui laissa des loisirs qui lui permettaient de continuer à cultiver son art, mais son goût pour les sciences lui fit bientôt prendre une autre direction. En 1844, il publia un *Manuel d'astronomie, de météorologie et de géologie, à l'usage des gens du monde;* cet ouvrage eut six éditions. Puis il s'adonna à l'étude de la paléontologie et profita de son séjour à Bru-

xelles pour y étudier les fossiles des terrains tertiaires; au bout de peu de temps, il était parvenu à se faire une riche collection. Aux fossiles des environs de la capitale, il ajouta bientôt les fossiles tertiaires des environs d'Anvers, puis ceux des terrains primaires des environs de Tournai. Parmi ces derniers se trouvait une belle série de crinoïdes qu'il avait en partie dessinés. Il s'associa avec L. de Koninck pour faire une publication en commun sur ces animaux. A la séance de l'Académie du 5 mars 1853, les deux savants présentèrent un mémoire intitulé : *Recherches sur les crinoïdes du terrain carbonifère de la Belgique* et dont l'impression fut ordonnée (*Mémoires de l'Académie*, 1854). Ce mémoire obtint, en 1857, une part du prix quinquennal. Dans son rapport au ministre, le jury fit remarquer que le nom de L. de Koninck ne figure pas seul en tête de ce mémoire; mais, comme il est dit, dans la préface, que les descriptions qu'il contient ont été faites par celui des auteurs qui avait le plus l'habitude de ce genre de travail, le jury acquit la conviction, disait le rapporteur, que la partie scientifique appartenait exclusivement à L. de Koninck, et accorda le prix à ce dernier. Il est à remarquer que de Koninck avait consacré peu de place aux crinoïdes dans son mémoire publié en 1842-1844. Il n'avait fait mention que de quinze espèces, tandis que, dans l'ouvrage fait en commun, les auteurs parlent de cinquante-trois espèces, quarante-quatre du calcaire de Tournai, neuf seulement de Visé. Le Hon protesta auprès du ministre contre cette décision, et exhiba une correspondance, signée et datée, dans laquelle de Koninck reconnaissait la large part que son collaborateur avait prise au mémoire. Peu de temps après, le ministre publia, dans le *Moniteur*, un arrêté royal, par lequel il accordait à Le Hon une médaille d'or, en considération de la part effective qu'il avait prise au travail.

Après la publication d'un ouvrage d'Adhemar sur les révolutions du globe, Le Hon cherche à rattacher les actions géologiques à des phénomènes astronomiques et publie un travail sur la *Périodicité des grands déluges*, qui eut une première édition en 1858 et une seconde en 1861. Pensionné le 21 mars 1864, Le Hon ne s'occupe plus, dès lors, que de questions de géologie. Il envoie à la Société géologique de France un *Mémoire sur les terrains tertiaires des environs de Bruxelles*, et publie avec Nyst un travail pour montrer que les sables de Laeken correspondent aux grès de Fontainebleau; il accompagne ce travail d'une coupe géologique des environs de Bruxelles. Le Hon possédait déjà une belle collection de cétacés fossiles d'Anvers et quelques pièces assez rares, lorsque le gouvernement commença les travaux des fortifications d'Anvers. Il eut à ce sujet des difficultés avec le ministre de la guerre, et il fut invité à déposer chez Du Bus, le directeur du musée, les objets fossiles qu'il pouvait posséder, provenant des fouilles d'Anvers. On comprend qu'à la suite de cet ordre, il fut en guerre avec le directeur du musée et cessa tout rapport avec lui.

Il avait épousé, en 1849, Mlle Berlot, dite Sacré, qu'il perdit en 1856; quelque temps après, il convola en secondes noces avec Mlle Van Brussel et alla passer deux années dans le voisinage du Vésuve, avec sa femme et son fils. La *Revue trimestrielle* a publié ses notes de voyage telles qu'il les avait jetées sur le papier. Le 29 mai 1864, il écrit de Castellamare : « Nous voici installés dans un « Eden, devant ce golfe incomparable, « Protée toujours changeant ». Pendant ce séjour, il fait le relevé des éruptions du Vésuve, à commencer par celle de 1631, plus terrible que celle de 79. « J'étais venu ici pour me reposer, » écrit-il, de Naples, le 7 février 1865, « — n'ai-je pas eu la déplorable idée « d'entreprendre un travail tellement « effrayant que personne depuis deux « siècles n'a eu le courage de l'essayer, « travail utile comme le pain. Ce qui « manque dans l'histoire du volcan le « plus célèbre du monde, c'est la carte « à grande échelle (au 25,000e) *de toutes « les laves du Vésuve depuis l'an* 1631.

« Le docteur Tiberi, de Portici, possède « la plus riche bibliothèque vésuvienne ; « je lui ai emprunté des livres sur « l'éruption de 1631, et voyant qu'elle « avait été plus terrible que celle de 79, « je n'ai pu résister. J'ai compilé, tra- « duit plus de vingt volumes du temps, « latins et italiens, et, après avoir re- « cherché sur une étendue de trois lieues « et retrouvé tous les torrents de lave « de 1631, j'ai travaillé à refaire l'his- « toire de cette épouvantable éruption, « mais *complète*, tant au point de vue de « la matière que de l'humanité, des « mœurs du temps, etc., etc. J'ai rectifié « de grossières erreurs des auteurs du « temps qui n'ont pas été voir les laves, « le pays étant bouleversé et tout che- « min détruit. Il n'y a pas une carte de « ces laves, et je réserve de la faire pour « la première fois depuis 233 ans, de- « vant retrouver ces torrents le plus « souvent sous le sol, par les puits, ci- « ternes, ravins, trous de vignes, etc. « Mais ce n'est pas tout : ayant com- « mencé à relever certaines laves plus « récentes qui recouvraient celles de « 1633, pressé par mon docteur qui me « conduisait là où la voiture pouvait al- « ler, après quatre mois de pénibles la- « beurs, après des chutes de mulet, ou « d'âne, après une maladie de trois se- « maines, un bras abîmé par l'usage du « marteau sur les laves, je parvins à « terminer le dessin topographique de « toutes les laves de surface ou souter- « raines. C'est le plus rude travail que « j'aurai fait de ma vie. Je suis heureu- « sement parvenu à reconstruire les « deux mâchoires à peu près complètes « d'un *Odontaspis* (Lamna ?) d'Anvers, « encore inédit. Il présente des analo- « gies remarquables avec l'odontaspis « (triglochis mull.). Pour moi, ce n'est « pas un vrai lamna. Cette restitution a « été pour moi une vraie révélation. De- « vant elle s'écroulent plus de la moitié « des lamna d'Agassiz, qui a parfois « fait trois espèces avec une seule. Je « voudrais traiter les poissons tertiaires « de Belgique aussi complètement que « possible ». Il n'a malheureusement pu achever son œuvre. A cette époque, la découverte des *Kjoekkenmoedding* et des cavernes attire particulièrement son attention et, en 1867, il fait paraître son livre sur l'homme fossile, qui a eu cinq éditions et qui a été traduit en hollandais, par H.-M.-C. Van Oosterzee, sous le titre : *de Mensch in de voorwereld*. Après cela, frappé du nombre considérable de dents de squale que l'on trouve dans les sables d'Anvers, il se mit en tête de reconstituer quelques mâchoires et y réussit, grâce à son ardeur au travail. Il refait une mâchoire complète du monstrueux *Carcharodon megalodon*. Le Hon s'était formé un véritable musée, où tout était artistement arrangé. Il possédait des estampes qui ont été achetées pour la bibliothèque royale; ses ossements de cétacés fossiles ont été acquis de son vivant pour le musée de l'université de Louvain, et, après sa mort, tout son cabinet a été cédé au musée royal d'histoire naturelle. Le Hon était une nature franche, et la réponse de sa femme à une lettre de condoléance, *qu'elle perdait tout ce qu'elle aimait, tout ce qui constituait sa vie et son bonheur*, montre qu'il était bon époux.

Voici le titre de ses publications. Mr Mourlon a donné, en 1880, la liste de celles qui concernent la géologie de la Belgique :

1. *Carte des polders et des forts des deux rives de l'Escaut*. Bruxelles, Etablissement géographique, 1833. — 2. *Géologie et paléontologie*. (Mémoires de la Société scientifique du Hainaut, t. VIII, 1847-1848; p. 13-26). — 3. *Géologie et paléontologie. Hypothèse et faits curieux*. (*Ibidem*, t. Ier, 1852-1853, p. 121-131). — 4. *Recherches sur les crinoïdes du terrain carbonifère de la Belgique*. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, in-4°, t. XXVIII, 1854); 215 pages, 7 planches. En collaboration avec L.-G. de Koninck. — 5. *Périodicité des grands déluges résultant du mouvement graduel de la ligne des apsides de la terre*, avec une carte des terres européennes pendant les périodes d'immersion tongrienne, falunienne et campinienne (*Ibid.*, t. V, 1856-1857, p. 241-352). Une 2e édition, revue,

augmentée, enrichie de deux cartes et imprimée chez Lelong, à Bruxelles, a paru en 1861. — 6. *Influence des lois cosmiques sur la climatologie et la géologie*, complément rectificatif de l'ouvrage intitulé : *Périodicité des grands déluges*. Bruxelles, 1858; in-8°. — 7. *Manuel d'astronomie, de météorologie et de géologie à l'usage des gens du monde*. Bruxelles, Emile Flatau, 1860; in-8°, 352 pages; la 6e édition parut en 1870. — 8. *Note sur les terrains tertiaires de Bruxelles; leur composition, leur classement, leur faune et leur flore* (*Bulletin de la Société géologique de France*, t. XIX, 1861-1862, p. 804-832, pl. 18). — 9. *Descriptions succinctes de quelques nouvelles espèces animales et végétales fossiles des terrains tertiaires éocènes des environs de Bruxelles*. Bruxelles, 1862. En collaboration avec A. Nyst. — 10. *Système bruxellien*. Réponse aux observations de Mr Hébert (*Bulletin de la Société géologique de France*, t. XX, 1862-1863; p. 195). — 11. *Note sur les couches néocamiennes et albiennes de Wessant* (*Ibid.*, t. XXI, 1863-1864; p. 14-16). — 12. *Eruption du Vésuve de* 1631 (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, 1865, p. 483-538). — 13. *Correspondance d'Italie* (*Revue trimestrielle*, juillet et octobre 1864). — 14. *Histoire complète de la grande éruption du Vésuve de* 1631, *avec la carte topographique des laves à l'échelle du* 25,000e (1631-1861) *et la coupe géologique du rivage napolitain*. Bruxelles, Muquardt, 1866; in-4°, 64 pages. — 15. *L'Homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs, ses œuvres d'art aux temps antédiluviens et préhistoriques*. Bruxelles, Muquardt, 1867; in-8°; — 2e édition, 1868; — 3e, 4e et 5e édition (1877), avec une notice biographique et des notes paléontologiques et archéologiques, par E. Dupont. — 16. *Note sur les Aptychus* (*Bulletin de la Société géologique de France*, t. XXVII, 1870; p. 10-14, avec une figure sur bois dans le texte). Voir les observations de Mortillet, Hébert et Staper, sur cette note. — 17. *Description de deux espèces de coquilles fossiles du système laekenien* (*Annales de la Société malac. de Belgique*, t. V, 1870; p. 7-10, planche). Voir le rapport de H. Nyst sur cette notice (*Ibidem*, p. 10). — 18. *Sur quelques espèces nouvelles du dévonien de Belgique* (*Bulletin de la Société géologique de France*, t. XXVII, 1870; p. 494-499, 2 pl.). — 19. *Préliminaires d'un mémoire sur les poissons tertiaires de Belgique*. Bruxelles, C. Muquardt, 1871; in-8°, 16 pages, avec fig.

P.-J. Van Beneden.

Dictionnaire des hommes de lettres, des savants et des artistes de la Belgique (Bruxelles, 1837). — *Revue anthropol. de Paris*, 1871, fasc. 4. — Préface de *l'Homme fossile en Europe*, 1877. — *Annuaire de l'armée belge pour l'année* 1873, p. 342.

LEJEUNE (*Alexandre-Louis-Simon*), médecin et botaniste, né à Verviers, le 23 décembre 1779, mort dans cette ville, le 28 décembre 1858. A l'époque où le futur botaniste verviétois devait commencer ses études, les collèges, dirigés alors par des congrégations religieuses, étaient fermés; sa famille le confia aux soins du vieux vicaire de Cornesse, l'abbé Debouche, sous lequel il fit ses humanités. Plus tard, il s'initia aux premières connaissances d'histoire naturelle et de médecine sous la direction de son père, qui était médecin en chef des hôpitaux de Verviers; puis il fut placé dans une des meilleures pharmacies de Liège, pour s'y mettre au courant de la pharmacologie. En 1801, à l'âge de vingt-deux ans, il prit ses inscriptions à l'école de médecine de Paris. Malheureusement, ses études ne tardèrent pas à être interrompues par la conscription. Les armées de l'empire réclamaient tous les jeunes gens valides. Il fut désigné pour le 13e régiment de dragons; toutefois, avant d'être incorporé, il s'empressa d'obtenir le titre d'officier de santé, titre qu'il remplaça plus tard par celui de docteur en médecine. Son régiment fut d'abord envoyé en Hollande, puis en Hanovre, et vint prendre, en 1804, ses quartiers d'hiver dans le Pas-de-Calais. Le 19 novembre de cette année, Lejeune obtint son congé et il lui fut permis de rentrer dans la vie civile. En 1805, il s'établit comme médecin à Ensival, où il se maria. Trois ans

après, à la mort de son père, il revint à Verviers, où il exerça la médecine durant un demi-siècle. Avant de considérer Lejeune comme botaniste, énumérons ses publications médicales : *Mémoire sur le bronchocèle endémique, appelé vulgairement goître, qui sévit de temps immémorial sur quelques peuplades riveraines de la Vesdre* (1806). — *Observations sur le croup, tendantes à prouver les avantages qu'on peut retirer du sulfure de potasse dans le traitement de cette maladie* (1812). — *Mémoire sur un cas de dysphagie* (1817) — *De quarumdam indigenarum plantarum virtutibus commentatio* (1820). — *Mémoire sur plusieurs cas de typhus épidémique* (1829). — *Notice sur une nouvelle forme d'hémorragie active observée sur trois personnes au printemps de* 1833 (1833). — *Notice sur la propriété anticontractile de l'Anisodon luridus* (1844). Ces divers travaux sont fort estimables et dénotent un observateur sagace et instruit ; mais c'est surtout la botanique qui fit à Lejeune sa réputation de savant. L'étude et la recherche des plantes étaient pour lui une véritable passion, à laquelle il consacra tous les instants libres que lui laissait sa nombreuse clientèle. Comme on le sait, Napoléon fit dresser la statistique détaillée de tous les départements de l'empire français. En 1806, Lejeune, déjà connu comme s'adonnant à l'étude des plantes, fut chargé, par le préfet du département de l'Ourthe, de dresser le tableau méthodique du règne végétal de cette circonscription, tâche qu'il remplit à la satisfaction de l'administration. C'était là le début des recherches que Lejeune a poursuivies pendant le restant de son existence et qui nous ont valu successivement la *Flore des environs de Spa* (1811-1813), la *Revue de la Flore des environs de Spa* (1824) et le *Compendium floræ Belgicæ* (1828-1836). Les deux premiers volumes de ce dernier ouvrage ont été faits avec la collaboration de Richard Courtois. Aujourd'hui, il serait relativement facile de dresser la statistique végétale d'une région quelconque en Europe, d'en déterminer les espèces et même de les décrire, mais il n'en était pas de même au commencement du siècle. A cette époque, la flore européenne était fort imparfaitement connue ; les livres étaient rares, ainsi que les herbiers ; les rapports entre botanistes étaient difficiles. Dans ces conditions, Lejeune avait dû surmonter de très grandes difficultés pour identifier les plantes qu'il a décrites. Aussi faut-il se reporter à ces temps déjà reculés pour apprécier à leur juste valeur les travaux phytographiques du botaniste verviétois. Celui-ci peut être considéré comme le fondateur de la Flore de Belgique. La *Flore de Spa* et le *Compendium* furent hautement estimés à l'époque où ils parurent et restent encore aujourd'hui des livres indispensables à consulter. De 1825 à 1830, Lejeune, aidé par Richard Courtois, a publié dix centuries de plantes desséchées sous le titre de : *Choix de plantes de la Belgique*. Cette utile collection venait appuyer les descriptions de ses deux Flores. Il fut élu membre de l'Académie en 1834, et publia dans les recueils de cette compagnie savante : *Notice sur plusieurs espèces du genre Nasturtium* (1835). — *Notice sur les espèces du genre Platanthera* (1838). — *Description d'une nouvelle espèce d'Oxalis* (1838). L'Académie des curieux de la nature, dont il était membre, a publié, dans ses actes, deux mémoires de notre compatriote : *De Libertia, nova gramineum genere, commentatio* (1824). — *Remarques critiques sur le mémoire de Richard Courtois sur Dodoens* (1836). Pour compléter la liste des principales publications de notre auteurs, citons encore : *Mémoire sur le genre Calotheca* (Gand, 1823). — *Notice sur quelques plantes critiques de la flore belge* et *Mémoire sur les Renonculacées de la flore belge* (Amsterdam, 1826). On peut considérer Richard Courtois, Mlle Libert et Pierre Michel comme des élèves de Lejeune. C'est lui qui inspira le goût de la science à ces botanistes, et qui les dirigea dans leurs premières recherches. Après la mort de Lejeune, son herbier a été acquis par le gouvernement ; il fait aujourd'hui

partie des collections du Jardin botanique de Bruxelles.

François Crépin.

J.-J. Kickx, *Annuaire de l'Académie*, année 1860, p. 113-128.

LEJEUNE (*Claude*), souvent appelé *Claudin Le Jeune*, ou simplement *Claudin*, compositeur de musique, naquit à Valenciennes dans la première moitié du XVI^e^ siècle, vers 1528 (1). De singulières méprises ont été commises au sujet de Lejeune, désigné sous son prénom de *Claudin*. Plusieurs auteurs l'ont confondu avec Claude de Sermisy, maître de chapelle de François I^er^, désigné aussi sous le nom de *Claudin* dans les recueils de motets publiés par Attaingnant (1533-1534), dans les premier et troisième livres de *Chansons musicales à quatre parties*, du même éditeur (1529 et 1530), et dans d'autres recueils encore. Mais, comme le dit Fétis, « l'erreur est manifeste ; car si Claude « Lejeune avait été déjà au nombre des « musiciens dont on recueillait les com- « positions en 1529, il est évident qu'il « n'aurait pu être maître de la musique « du roi de France en 1598, c'est-à-dire « environ soixante et dix ans après ». Une erreur plus singulière est celle de Varillas qui, dans son *Histoire de Charles IX*, parle du « massacre de l'incomparable « musicien Goudimel, *connu sous le nom « de Claudin Lejeune* ». D'autres semblent croire que le nom de famille de l'artiste était Claudin, auquel ils ajoutent la qualification de *Le Jeune*, pour le distinguer de Claude de Sermisy. Mais bien que Thomas d'Embry, son ami, l'ait désigné de la même façon, il est clairement établi que Claudin était le prénom, et Lejeune le vrai nom de famille, comme le prouve l'abréviation de Claudin en *C.*, *Cl.* ou *Claud.*, dans le titre de ses ouvrages, tandis que *Lejeune* est en toutes lettres. Un autre témoignage irrécusable est celui de sa sœur qui, dédiant les psaumes de Claudin, après sa mort, au duc de Bouillon, prince de Sedan, signe son épître dédicatoire : *Cécile Lejeune*. D'Embry s'est servi lui-même de ce nom dans une ode à son ami, en tête du recueil musical *le Printemps*, où il dit :

> Lejeune a faict en sa vieillesse
> Ce qu'une bien gaye jeunesse
> N'oseroit avoir entrepris.

En sa qualité de calviniste (1), Lejeune n'aurait peut-être pas échappé au massacre de la Saint-Barthélemy s'il se fût trouvé à Paris ou à Lyon, dans cette néfaste journée. En revanche, il était à la cour de Henri III, en 1581, car d'Embry rapporte l'anecdote suivante à propos des noces du duc de Joyeuse : « J'ai quelquefois ouï dire au sieur « Claudin Lejeune, qui a, sans faire tort « à aucun, devancé bien loin tous les « musiciens des siècles précédents, dans « l'intelligence de ces modes (phrygien « et hypophrygien), qu'il fut chanté « un air, qu'il avoit composé avec les « parties, aux magnificences qui furent « faites aux noces du feu duc de Joyeuse « du temps d'heureuse mémoire de « Henry III, roy de France et de « Pologne, que Dieu absolve, lequel, « comme on l'essayoit en un concert qui « se tenoit particulièrement, fit mettre « la main aux armes à un gentilhomme « qui estoit là présent, si qu'il com- « mença à jurer qu'il lui estoit impos- « sible de l'empescher de s'en aller bat- « tre contre quelqu'un ; et qu'alors « on commença à chanter un autre air « du mode sous-phrygien, qui le rendit « tranquille comme auparavant : ce qui « m'a été confirmé encore depuis par « quelques-uns qui y assistèrent, tant « la modulation, le mouvement et la « conduite des voix, conjoints ensemble, « ont de force et de puissance sur les « esprits ». L'anecdote peut paraître étrange, mais elle prouve du moins combien la musique de Claude Lejeune était en faveur au temps de Henri III. Il en fut de même sous Henri IV. Pendant le siège de Paris, dit le P. Mersenne, l'artiste s'enfuyait par la porte

(1) Fétis, qui avait d'abord admis cette date, a trouvé plus vraisemblable ensuite de faire naître Lejeune vers 1540. Mais quatre chansons de cet artiste publiées à Louvain, en 1555, prouvent qu'il ne peut pas être né en 1540.

(1) Après sa mort, on trouva chez lui une messe à cinq et à six voix, ce qui semble prouver qu'il n'a pas été toujours calviniste.

Saint-Denis, emportant ses manuscrits, parmi lesquels figurait le *Dodécacorde*, quand il fut arrêté par des soldats de la Ligue. Le sergent allait jeter ces compositions dans le feu du corps de garde, quand Jacques Mauduit parvint heureusement à retenir son bras et à sauver musique et musicien. Lejeune avait pris le titre de compositeur de la musique de la chambre du roi, dont Du Caurroy était maître de chapelle. On ne sait pas au juste en quelle année il est mort, mais c'est à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle. Le recueil intitulé *le Printemps* a été publié en 1603; à cette date, Lejeune n'était plus en vie, car l'ode de Thomas d'Embry ou d'Ambry a pour titre : *Ode sur la musique du défunct sieur Claudin Lejeune.*

La renommée qu'il s'était faite, il la devait surtout à son *Dodécacorde,* que ses coreligionnaires exaltaient, d'ailleurs, outre mesure. L'ensemble de sa musique révèle un art en décadence, d'une trivialité pédantesque. Comme le dit Ambros, c'était un talent *inquiet :* il n'avait pas assez de calme pour se pénétrer puissamment de la solennité mystique qui fait la grandeur de la musique sacrée. Voici le jugement porté sur lui par Fétis :

« Examinant les fondements de la grande « réputation dont Claude Lejeune a joui « en France, Burney pense que cet ar- « tiste a été plutôt un musicien savant « et laborieux qu'un homme de génie; « mais c'est précisément le contraire « qui est vrai. Quoique Lejeune ait con- « servé dans quelques-unes de ses pro- « ductions les formes canoniques et le « style d'imitations fuguées des maîtres « du XVIe siècle, il est souvent incorrect « dans sa manière d'écrire. On trouve « dans sa musique beaucoup de disso- « nances résolues par saut, d'enjambe- « ments de parties, et de sauts de « sixtes majeures dans les voix, qui « indiquent des études légèrement fai- « tes dans l'art d'écrire; mais il y a « du goût dans le choix des motifs de « ses chansons françaises et une cer- « taine élégance dans celui des repos et « des rentrées des différentes parties; « en un mot, plus d'instinct que de « savoir. Au surplus, le mérite de ce « musicien a été exagéré par ses contem- « porains de la cour de France; ses « ouvrages ne peuvent soutenir la com- « paraison avec ceux des bons maîtres « de l'école romaine de ce temps, et « sous le rapport de l'invention, ils sont « inférieurs à ceux des compositeurs « vénitiens, de Lassus, et même de « quelques anciens compositeurs fran- « çais, tels que Arcadelt, et surtout « Clément Jannequin ».

Ce jugement n'enlève rien au mérite relatif de la musique des psaumes, dont on a fait plusieurs éditions à Paris et à Genève, puis à Leyde, à Amsterdam et à Londres, avec traduction hollandaise et anglaise. Claude Lejeune, dans ces psaumes, a fait usage du contrepoint simple sur les mélodies du culte protestant, qui figurent dans la partie du ténor, comme dans les psaumes de Goudimel, plus artistement écrits que ceux de Lejeune.

Voici la liste des œuvres de notre compositeur. On trouve des chansons de Claude Lejeune dans les recueils suivants : 1. *Second livre des chansons à quatre parties. Nouvellement composez et mises en musicque, convenables tant aux instrumentz comme à la voix.* Louvain, Pierre Phalèse, 1554; in-4° oblong. Une seconde édition a paru cinq ans plus tard. — 2. *Tiers livre des chansons à quatre parties, nouvellement composez et mises en musique, convenables tant aux instrumentz comme à la voix.* Louvain, Pierre Phalèse, 1554; in-4° oblong. — 3. *Le quatrième livre des chansons à quatre parties, auquel sont contenues trente-et-quatre chansons nouvelles convenables tant à la voix comme aux instrumentz.* Anvers, Tylman Susato, octobre 1554; in-4° oblong. — 4. *Livre de meslanges contenant un recueil de chansons à quatre parties, choisy des plus excellens aucteurs de nostre temps, par Jean Castro, musicien, mis en ordre convenable suyvant leurs tons.* Louvain, Pierre Phalèse et Anvers, Jean Bellère, 1575; in-4° oblong. — 5. *Livre de mélanges de C. Lejeune,* 4, 5, 6 *et* 8 *voix.* Anvers, Christophe Plantin, 1585; in-4°. Fétis croit qu'il

y a eu une édition antérieure de cet ouvrage, contenant des chansons françaises à 4, 5, 6 et 8 parties, des madrigaux italiens à 4, 5 et 6 voix, des motets latins à 5, 6 et 8 voix et un *écho* à 10 parties. Une autre édition en a été publiée chez Pierre Ballard, en 1607; 6 vol. in-4°. — 6. Le *Novum pratum musicum* (Anvers, P. Phalèse et Jean Bellère, 1592), contient des compositions de Claude Lejeune. — 7. *Recueil de plusieurs chansons et airs nouveaux mis en musique par Cl. Lejeune.* Paris, Adrien Le Roy et veuve Ballard, 1594; in-16. — 8. Deux recueils publiés en 1597 à Anvers, chez Pierre Phalèse, contiennent plusieurs compositions de Claude Lejeune. Voici les titres de ces recueils : a. *Il vago alboreto di Madrigali et Canzoni, a quattro voci, di diversi eccellentissimi autori. Novamente raccolti et posti in luce;* in-4° oblong. — b. *Le Rossignol musical des chansons de divers et excellens autheurs de nostre temps, à quatre, cinq et six parties. Nouvellement recueillé (sic) et mises en lumière.* Petit in-4° oblong. Une seconde édition en a paru en 1598. — 9. *Dodécacorde contenant douze psaumes de David, mis en musique selon les douze modes, approuvez des meilleurs autheurs anciens et modernes, à 2, 3, 4, 5, 6 et 7 voix.* La Rochelle, H. Haultin, 1598; 6 vol. in-4°. Les paroles sont tirées de la traduction de Clément Marot. C'est peut-être ce que Lejeune a fait de mieux. Les développements de la phrase musicale sont dans la manière des motets italiens. Le portrait du compositeur, gravé sur bois, a la tête chauve et la barbe blanche : ce qui montre bien que Lejeune, en 1598, devait avoir plus de cinquante-huit ans. Ces psaumes ont eu une deuxième édition à Paris, Pierre Ballard, 1608; 6 vol., pet. in-4°, et une troisième chez le même éditeur, 1618; 6 vol. in-4°. — 10. *Le Printemps de Claude Lejeune, natif de Valenciennes, compositeur de la musique de la chambre du roy, à 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 parties.* Paris, ve R. Ballard et fils, 1603; 6 vol. petit in-4°. C'est sur des vers de Baïf que ce recueil a été composé. L'éditeur annonçait les autres saisons que Lejeune aurait aussi traitées : « Reste maintenant », disait-il, « à te supplier de « recevoir ce printemps avec ses belles « et diverses fleurs, espérant les fruitz « des autres saizons que je te présenteray le plustost qu'il me sera possible »; mais il ne paraît pas que cette suite ait été publiée. — 11. On a publié d'autres compositions de Claude Lejeune, en 1605, sous ce titre : *Nervi d'Orfeo, di eccellentiss. autori : a cinque et sei voci. Nuovamente con ogni diligentia raccolti, et seguendo l'ordine de suoi toni.* Leyde, Henri-Louis de Haestens (imp. de Rafelengius), 1605; in-4° obl. — 12. *Missa ad placitum, auctore Claudio Lejeune, cum quinque et sex vocibus.* Paris, P. Ballard, 1607; in-fol. Le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Sanctus* sont à cinq voix, le *Credo* et l'*Agnus* à six. — 13. *Premier livre contenant cinquante psaumes de David, mis en musique à trois parties.* Paris, P. Ballard, 1607; 3 vol. petit in-4°. Les deuxième et troisième livres ont été publiés en 1608. C'est la seule édition qu'on en ait donnée, ce qui prouve que ces psaumes ne furent pas accueillis avec autant de succès que les autres. — 14. *Les Psaumes de Marot et de Théodore de Bèze, mis en musique à quatre et cinq parties.* La Rochelle, J. Haultin, 1608; in-4°. Cette première édition est de Cécile Lejeune. La deuxième a été publiée à Paris, en 1613; la troisième à Genève, en 1627; la quatrième à Amsterdam, en 1629; la cinquième à Paris, sans les psaumes à cinq voix, chez Ballard; la sixième à Amsterdam, en 1633; la septième à Leyde, chez Justus Livius, en 1635 (1); la huitième et dernière, à Paris, chez Robert Ballard, en 1650; 4 vol. in-8°, sous le titre : *Les Cent cinquante Psaumes de David, mis en musique à quatre parties.* On dit que c'est la plus belle édition parmi les œuvres de ce compositeur. La révocation de l'édit

(1) L'édition de Leyde a pour titre : *Les Pseaumes de David, mis en musique à quatre et cinq parties, par Claude Lejeune, phénix des musiciens.* L'édition flamande portait : *De Psalmen Davids met 4 ende 5 parthyen in een stuck in 't Fransch. Op musique ghestelt door Claude Le Jeune, Phœnix der Musiciens.*

de Nantes jeta l'interdit sur ces psaumes. Il en a paru une traduction hollandaise, intitulée : *Psalmen David's, op vijf stemmen.* Schiedam, 1664; in-12, 5 vol. — 15. *Ambrosii Lobwassers Psalmen Davids, mit vier (bisweilen fünf) anmutigen Stimmen des hochberhümten (sic) Claudius Le Jeune, bei eines jeden Anfang; folgends durchaus mit Noten, nach der gemeinen Weise : Samt andern geistlichen Liedern, Katechismo, Kyrchen-Gebrauch und Gebäten, nie also gesehen.* Amsterdam, Louis Elzevier, 1646; 3 parties in-12, avec un frontispice gravé, contenant le portrait de Claude Lejeune. Les quatre voix sont imprimées en regard. Il a paru encore à Amsterdam, chez Jacob Pietersz, en 1649, une édition intitulée : *Les CL Pseaumes, mis en musique à quatre et cinq parties, par Claude Lejeune, phénix des musiciens, et rime françoise de Cl. Marot et Th. de Bèze, avec la version flamande, par Pierre Dathenus, notée; et avec la forme des prieres ecclésiastiques en François et en Flamand.* Les *Psaumes* ont été de nouveau traduits en néerlandais, en 1665, par Petrus Angillius, sous le titre : *De CL Psalmen Davids in musijk gebracht op vier en vijf stemmen, door Claudyn le Jeune. Nu eerst met hollandsen text, nevens alle de Lofzangen uytgegeven.* Schiedam, Laurent vander Wiel; pet. in-8° carré. — 16. *Airs à trois, quatre, cinq et six parties, mis en musique.* Paris, P. Ballard, 1608; 4 vol. in-16 obl. — 17. *Octonaires de la vanité et inconstance du monde, mis en musique à trois et quatre parties.* Paris, Robert Ballard, 1610; 4 vol. petit in-4° obl. C'est un recueil de trente-six chansons françaises dont trois sur chacun des douze modes. Une seconde édition a paru en 1641, chez le même éditeur. — 18. *Second livre des meslanges.* Paris, P. Ballard, 1612; 4 vol. in-4°. Ce recueil a été publié par Louis Mardo, neveu de Lejeune, et dédié à M. de La Planche, avocat au parlement de Paris. Une autre édition a été donnée à Anvers, en 1617, chez Pierre Phalèse. Voici l'énumération faite par Fétis de tout ce qu'on trouve dans cette collection : quinze chansons françaises et sept madrigaux italiens à 4 voix; douze chansons à 5; deux canons et cinq chansons à 6; deux chansons à 8; deux psaumes à 5; un motet à 4 voix divisé en six parties; un autre motet à 5; un *Magnificat* à 4, 5 et 7; un motet à 10; une fantaisie à 4 et une autre à cinq.

Ferd. Loise.

Esquisse biographique sur Claude Lejeune, natif de Valenciennes, surnommé le Phénix des musiciens, compositeur de la musique des rois Henri III et Henri IV (Valenciennes, 1845). — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.* — Supplément à la *Biogr. univers.* de Fétis, par Pougin. — Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas.* — Paquot, *Mémoires littéraires.* — Oettinger, *Bibl. biog.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — Alph. Goovaerts, *Hist. et bibliogr. de la typographie musicale dans les Pays-Bas.*

LEJEUNE (*Pierre-François*), sculpteur du XVIII^e^ siècle, qui jouit à l'étranger d'une grande réputation. Fils légitime de Jean-Baptiste Lejeune et de Jeanne Delrock, il naquit à Bruxelles, le 10 mars 1721, et fut baptisé le même jour à l'église de Notre-Dame de la Chapelle, en cette ville. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il se rendit à Rome, où il demeura douze années et ensuite à Stuttgart, où il en passa vingt-quatre, et où il devint premier sculpteur du duc de Wurtemberg ainsi que professeur à l'école de dessin. Son talent fut reconnu par ses contemporains, car l'Académie romaine de Saint-Luc lui accorda, dans les termes les plus honorables, son agréation à cette compagnie, le 30 mars 1769. Il fut également nommé membre de l'Académie impériale franciscienne des arts et des sciences, érigée à Augsbourg par l'empereur d'Allemagne François I^er^, en 1755, et dotée par lui de grands privilèges. Il revint néanmoins se fixer à Bruxelles en 1778, et y mourut célibataire, dans un état de fortune voisin de l'indigence, à en juger par son acte de décès, qui est conçu en ces termes : « Le « 1^er^ janvier 1791, a été enterré dans « notre cimetière (le cimetière de l'église « de la Chapelle, à Saint-Gilles), sous « forme de petit convoi sans messe, « Pierre-François Lejeune, mort le

« 30 décembre 1790, à minuit, célibataire (1) ».

Pendant qu'il habitait la capitale de l'Italie, il exécuta pour cette ville, dans l'église de Saint-Louis des Français, le mausolée du cardinal de la Trémouille, et, au palais du duc Lante, le buste du pape Benoît XIV et celui du cardinal Frédéric Lante. Il orna l'église des Cordeliers, à Monte-Lupo, dans les environs de Lorette, de quatre statues représentant l'Eglise romaine, la Foi, l'Espérance et la Charité. Mais ce fut en Allemagne surtout, à Stuttgart et dans les résidences des alentours, qu'il laissa des œuvres de son ciseau. Il sculpta pour le palais du duc régnant de Wurtemberg une statue pédestre de ce prince, son buste et ceux de Jomelli et de Voltaire, et, à l'entrée du palais, Hercule et Minerve, plus grands que nature; au château de la Solitude, à deux lieues de Stuttgart : un Apollon, dans le salon dit des Lauriers; le Silence et la Méditation, dans un petit temple dédié au Silence; un groupe de Pan et de Syrinx, ainsi que trois copies d'après l'antique : Apollon, Antinoüs et un jeune faune, dans le jardin du château précité; une naïade et un jeune Bacchus, au château du Hohenheim; enfin, quatre statues à Seehaus : Adonis, Méléagre et deux nymphes tenant les attributs de la chasse. Aux Pays Bas, on ne connaît que deux statues de Lejeune; elles furent placées, en 1786, dans le parc de Bruxelles, et représentent Méléagre attaqué par le sanglier et Méléagre vainqueur.

Alphonse Wauters.

Le Mayeur, *La Gloire belgique*, t. II, p. 110. — Baert, *Mémoire des sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. XV, p. 204. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders*, p. 167. — Archives de la ville de Bruxelles, etc.

LEJEUSNE (*François*), historien, né à Bruxelles, le 3 août 1719, y décédé le 26 août 1769. Admis au noviciat des Jésuites à Malines, le 26 février 1739, il y fut chargé du cours d'humanités au collège de son ordre. Il fit ses études de théologie à Gratz et revint ensuite dans sa patrie, où il occupa jusqu'à sa mort la charge de procureur à Bruxelles. Il a écrit : *Tractatus de episcopis Aventicentibus seu Lausannentibus*. In-fol., 106 ff. Cette œuvre, dont le manuscrit se conserve aux archives de l'évêché de Fribourg et que von Haller cite avec éloge dans sa *Bibliotek*, t. III, 331, est inachevée : elle finit à Jean de Cossonay et contient une réfutation de l'*Abrégé de l'histoire de la Réforme*, par Buchat. Bernard-Emmanuel Lenzburg, évêque de Lausanne, a continué ce traité jusqu'à son épiscopat.

Émile Van Arenbergh.

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Comp. de Jésus.*

(1) 1a *Januarius* 1791. *Sepultus est in cœmeterio nostro sub forma minoris conductus in Templo, sine missa, Petrus Franciscus Le Jeune, qui obiit* 30 Xbris 1790, *hora* 12a *meridiana, cœlebs.* Archives de l'état civil de Bruxelles

***LELEWEL** (*Joachim*), homme politique, historien et littérateur polonais, né à Varsovie, le 21 mars 1786, mort à Paris, en 1861, après une vie des plus agitées et des plus fécondes en travaux remarquables, dont la dernière partie se passa presque tout entière en Belgique.

L'aïeul de ce grand patriote, Henri Lelewel, quitta la province de Smaland, dans l'ancienne Prusse ducale, pour s'établir en Pologne; après avoir obtenu le grade de maître en philosophie à l'université de Wilna, et celui de docteur en médecine à Leyde, où il étudia sous le célèbre Boerhaave, il mourut, en 1763, conseiller à la cour polonaise. Son fils Charles, né à Varsovie, en 1748, après avoir étudié à l'université de Gottingue, entra dans l'administration de son pays natal. Il fut, depuis 1772 jusqu'en 1794, trésorier de la commission de l'instruction publique, créée à la suite de la suppression de l'ordre des Jésuites, et mérita, par les soins qu'il apporta à la gestion d'un revenu considérable, une confiance illimitée. Peu disposé à accepter les faveurs du faible gouvernement de Stanislas-Auguste Poniatowski, ce roi qui ne fut que le jouet et l'instrument de la politique russe, il refusa la décoration de Saint-Stanislas; puis, lorsqu'un troisième partage eut

accompli l'anéantissement de la Pologne, il se retira dans sa famille et se consacra absolument à l'éducation de ses enfants. Les victoires de Napoléon Ier ayant rendu à sa patrie une vie éphémère par la création du grand-duché de Varsovie, il fut appelé à faire partie de la chambre de l'éducation publique, et, en 1815, lorsque la Sainte-Alliance établit un nouveau royaume de Pologne, cette fois annexé à l'empire russe, il devint conseiller de la commission des cultes et de l'instruction publique. Après quarante années de services loyaux, il prit sa retraite et mourut le 29 novembre 1830, au moment même où éclatait la révolution polonaise. Charles Lelewel avait épousé Eve, fille de François Szelutta, originaire de la Russie blanche, et d'Antoinette Ciccizowska, sœur de Gaspar Ciccizowski, évêque catholique de Kief, sénateur de la république, et qui devint, sous la domination russe, évêque de Luck et métropolitain des églises catholiques de l'Empire. De cette union naquirent cinq enfants : Joachim, Prot, capitaine de l'armée du grand-duché de Varsovie, nonce de Wengrot à la diète de Pologne en 1825, référendaire au département de la guerre en 1831; Jean, lieutenant-colonel du génie, commandant de Praga en 1831; Marie-Thérèse, femme de Joseph Nossarzewiki, et Marie-Anne, femme de Jean Molewski.

Joachim Lelewel entra, en 1801, au collège des Piaristes de Varsovie et alla ensuite continuer ses études à l'université de Wilna, où il suivit avec passion les cours d'histoire universelle de Thomas Hussarzewski, et surtout ceux de littérature grecque et romaine d'Ernest-Godefroid Groddeck, dont il parlait toujours avec enthousiasme. Il obtint le grade de docteur en philosophie à l'université de Cracovie. En 1811, il entra dans les bureaux du ministère de l'intérieur, mais il les quitta peu de temps après pour se vouer à la carrière de l'enseignement, pour laquelle il se sentait un penchant irrésistible. Dès 1814, il alla occuper à Wilna, comme professeur supplémentaire, la chaire d'histoire nationale, qu'il quitta en 1821, pour devenir conservateur de la bibliothèque publique de Varsovie, où il enseigna également la bibliographie et l'histoire du XVIe siècle. Il s'était déjà fait connaître par plusieurs publications importantes, lorsque l'université de Wilna ouvrit un concours pour les fonctions de professeur d'histoire et proposa la question suivante : « *De l'histoire, de son étendue, de ses rapports avec les autres branches des sciences, ainsi que de la manière la plus convenable d'enseigner et d'expliquer cette science à l'université* ». Le mémoire de Lelewel ayant eu le prix, il vint occuper sa chaire et fut reçu avec un vif enthousiasme : l'affluence des auditeurs fut telle, qu'on dut remettre la première séance et admettre la foule dans la grande salle des séances publiques. Le discours d'ouverture électrisa l'assemblée et fut chanté, comme un événement mémorable, par le poète Adam Mickiewitz, l'un des élèves et des admirateurs du jeune professeur. Un accueil aussi peu ordinaire était légitimé par les nombreux travaux de Lelewel et par les qualités éminentes dont celui-ci y donnait la preuve. Alliant à une vaste érudition, nourrie par d'excellentes lectures, une grande aptitude à tirer parti des ressources que l'étude de la géographie comparée, de la numismatique et de l'archéologie apporte à l'écrivain, le professeur avait déjà jeté un grand jour sur de nombreuses questions historiques. Il avait publié successivement (en polonais) un *Coup d'œil sur l'antiquité des nations lithuaniennes et sur leurs relations avec les Hérules* (1808); des *Réflexions sur Mathieu, historien polonais du XIIe siècle, et en particulier sur le premier livre de son histoire* (1811); *De la Nécessité de la connaissance profonde de l'histoire* (1815); des *Recherches sur l'antiquité par rapport à la géographie* (1818); l'*Histoire ancienne de l'Inde* (1820); *les Découvertes des Carthaginois et des Grecs dans l'océan Atlantique* (1821), travail plein d'idées et de vues nouvelles et qui, depuis, fut traduit en allemand par K. Neu, de Thorn (Berlin, 1831), etc. Son attention se porta aussi sur la bibliographie, et il consacra à

cette science deux volumes qui parurent à Wilna de 1823 à 1826, accompagnés de planches; il y réunit des détails curieux sur l'introduction de l'imprimerie en Pologne, l'histoire des bibliothèques de ce pays, etc. *Le Bibliophile belge* (année 1850, t. VI, p. 57) a donné un compte rendu de cet écrit peu répandu et peu connu, comme la plupart des premières publications de Lelewel, à cause de la langue dans laquelle il est écrit.

La question politique ne tarda pas à venir troubler cette existence qui s'annonçait déjà comme devant être des plus glorieuses. Admirateur de l'ancienne constitution polonaise, Lelewel joignait à l'amour le plus ardent pour sa patrie et sa gloire les aspirations de son époque : il aurait voulu voir triompher les idées de justice et de tolérance qui, depuis un demi-siècle, s'étaient si considérablement répandues en Europe. Vivant sous un gouvernement qui n'admettait pour règle que l'arbitraire et le despotisme, ayant à chaque instant sous les yeux le spectacle d'étranges abus, impunément commis par des agents subalternes, il désirait l'établissement d'une république polonaise assise sur les institutions les plus perfectionnées; mais ami du rêve plutôt qu'homme d'action, porté par ses goûts studieux vers l'isolement et la méditation, il ne livrait pas à la publicité ses désirs et ses espérances. La jeunesse qui l'entourait et qui se nourrissait du fruit de ses leçons, ne gardait pas la même mesure et méditait des projets qui ne tardèrent pas à se manifester et à attirer l'attention des dépositaires du pouvoir. Des sociétés telles que celles des Philarètes, des Philomathes, des Frères noirs de Krozé, etc., se formèrent parmi les étudiants et, sous prétexte de maintenir les bonnes mœurs, d'encourager à l'étude, etc., se préparèrent à jouer un rôle politique. L'université de Wilna jouissait alors d'une grande réputation et les études y étaient très suivies. Le gouvernement russe, soupçonneux comme tous les régimes arbitraires, prit de l'ombrage de quelques rapports qui lui furent adressés, et commença contre l'université une série de vexations qui ne firent qu'aggraver le mal au lieu d'y porter remède. Sous la direction du sénateur Novosiltzow, tous les moyens furent employés pour arracher des aveux aux étudiants et fournir ainsi un prétexte aux mesures les plus violentes. Lelewel ne tarda pas à être impliqué, du moins d'une manière indirecte, dans les accusations lancées contre le corps professoral et les étudiants, et son élection, en qualité d'un des doyens de l'université, en 1824, eut pour résultat d'aggraver sa situation. L'amiral Schischkow, ministre de l'instruction publique en Russie, en confirmant l'élection des doyens, substitua de sa propre autorité le nom d'un des collègues de Lelewel au sien, et, peu de temps après, un ukase impérial, du 14 août 1824, le destitua, ainsi que trois de ses collègues, et condamna vingt élèves à la déportation. « Pour mettre un terme à « l'influence pernicieuse que se propo- « sait d'exercer le parti contraire à l'au- « torité universitaire », le séjour de Wilna fut interdit aux quatre professeurs, et, comme Lelewel était natif du royaume de Pologne, il fut autorisé à rentrer dans sa patrie.

Condamné au repos, le savant se plongea de nouveau dans ses recherches chéries. Il s'occupa surtout à cette époque d'éclaircir les annales de sa patrie, et fit paraître, coup sur coup, son travail *Sur les monuments de la langue et sur la constitution de la Pologne aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles* (1824), son *Essai historique sur la législation civile et criminelle de la Pologne*, de 730 à 1430 (1828), et son *Histoire de Pologne racontée par un oncle à ses neveux* (1829). Cette dernière publication est conçue sur un plan entièrement nouveau, dont on peut se faire une idée d'après les lignes suivantes, empruntées à un avis des éditeurs, placé en tête d'une autre édition du même livre : « L'histoire que nous « donnons ici sous le titre d'*Histoire de « Pologne* diffère entièrement de toutes « celles qui portent le même titre et qui, « pour la plupart, ont été écrites sans « idée arrêtée. Ces histoires contiennent

« les détails les plus minutieux sur tout « ce qui se rapporte aux rois ; les évé- « nements y sont méthodiquement re- « tracés par année et par règne ; mais « aucune liaison, aucune filiation n'y « sont indiquées parmi les faits qui se « succèdent, et souvent l'on y passe sous « silence des événements d'une grande « valeur, par cela seul qu'ils n'ont eu « rien de brillant, rien qui puisse ex- « citer la curiosité du vulgaire. Si parfois « on y a examiné les causes de la chute « de la Pologne dans le but de trouver les « moyens de rétablir le royaume en dé- « cadence, on l'a toujours fait en se plaçant « sous un faux point de vue. L'auteur de « l'histoire que nous publions a fait d'im- « menses recherches ; il a puisé à toutes « les sources, il a pris soin d'établir une « distinction entre ses idées et celle « qu'il emprunte aux autres ; il a fait « ressortir l'élément national, l'élément « propre à la Pologne, en indiquant la « liaison, le point de contact de l'his- « toire de son pays avec les événements « généraux survenus dans le reste de « l'Europe ».

Elu, en 1828, nonce de Zelechow (dans le gouvernement de Podlaquie) à la diète, Lelewel y fut très remarqué et fit partie des commissions de cette assemblée, à partir de 1829. Cependant les événements marchaient avec rapidité. Un élan extraordinaire fut imprimé aux esprits à la suite de la révolution de juillet 1830, et le mécontentement général, inspiré par les actes des gouvernements européens, se répandit partout. En Pologne, où l'autorité était exercée, au nom de l'empereur Nicolas, par le grand-duc Constantin, auquel l'opinion publique ne ménageait pas les reproches, le mouvement éclata sous l'influence des idées libérales de l'époque et celle des sentiments nationaux, que l'enseignement de Lelewel avait énergiquement contribué à raviver. Le 21 novembre 1830, les patriotes polonais, sentant la nécessité de hâter l'éclosion du mouvement révolutionnaire, se réunirent à la bibliothèque de la Société royale des amis des sciences, et décidèrent qu'elle éclaterait le 29, jour qui fut marqué par la mort du père de notre savant. Le mouvement réussit sans difficulté et Lelewel fut appelé à prendre part au gouvernement, comme ministre du culte et de l'instruction publique. Mais la révolution rencontra dans sa marche tant d'obstacles qu'elle ne tarda pas à échouer. Comment la Pologne, entourée par trois puissantes monarchies qui ne voyaient qu'avec déplaisir ses velléités d'indépendance et de rénovation, privée de ports de mer au moyen desquels elle aurait pu entretenir directement des relations avec des nations plus sympathiques à ses efforts, divisée elle-même en deux partis dont les vues étaient les plus opposées que l'on puisse imaginer : le parti républicain, dont Lelewel était l'âme et qui voulait d'énergiques réformes, et le parti oligarchique, puissant par le nombre, par l'illustration de ses membres principaux, par l'ascendant qu'il exerçait sur les masses, comment la Pologne aurait-elle pu atteindre au but? Des mesures énergiques dans le but d'améliorer le sort des paysans et de diminuer les charges de toute espèce qui pesaient sur eux auraient eu l'immense résultat de donner un élan extraordinaire à l'esprit patriotique de la multitude ; mais, pour les adopter, il fallait léser les intérêts d'un certain nombre de propriétaires, et cette considération fit ajourner toute amélioration de ce genre. Faiblement secondée par les populations des provinces qui étaient restées soumises à la Russie : la Lithuanie, la Wolhynie et la Podolie, l'armée polonaise ne put entamer avec les forces russes qu'une lutte inégale, dans laquelle elle déploya inutilement une rare valeur. Tandis que les généraux combattaient l'ennemi avec des succès divers, Lelewel, réduit pour ainsi dire à l'impuissance par la supériorité du parti contraire, bornait ses efforts à diriger l'instruction publique. Il marqua son passage au ministère par l'adoption de plusieurs réformes qui donnèrent la mesure de ses larges idées de tolérance : il fit tomber toutes les barrières qui défendaient aux israélites l'accès des universités, et il provoqua l'abolition de la loi odieuse qui frappait

d'un impôt leur entrée dans certaines villes du royaume. Ces vestiges des mœurs du moyen âge montrent ce qu'il y avait encore à faire pour le progrès. Son activité littéraire ne se démentit pas et il la mit au service de ses idées politiques. Dans le livre intitulé : *Novosiltzow à Wilna ou la guerre impériale avec les enfants et l'instruction, épisode historique de 1824* (publié pour la première fois à Varsovie en 1831, et réimprimé en français, à Bruxelles, en 1844), il réveilla le souvenir des persécutions russes contre l'université de Wilna ; dans son *Analyse des trois constitutions polonaises de* 1791, 1811 et 1815 (Varsovie, 1831), il rappela à ses contemporains les efforts des patriotes pour réorganiser le pays sur des bases largement constitutionnelles ; dans son *Histoire de Pologne sous Stanislas-Auguste* (Brunswick, 1831), il stigmatisa les fautes et les complots qui amenèrent les trois démembrements successifs de ce malheureux pays. Après la prise de Varsovie, les débris de l'armée polonaise ne tardèrent pas à se retirer en Prusse, où ils furent dissous. Lelewel, officiellement signalé « comme le plus « grand ennemi de la Russie », fut obligé de fuir, abandonnant ses livres, ses notes, tout ce qui constitue la richesse d'un savant. Il parvint, non sans peine, le 29 octobre 1831, à gagner la France, où il devint l'un des membres du comité provisoire qui se forma, le 6 novembre, parmi les Polonais présents à Paris ; puis il fut élu président du comité national polonais permanent. Mais ses efforts patriotiques lui attirèrent bientôt de nouvelles persécutions ; le 1er janvier 1833, lui et ses collègues durent se disperser et quitter Paris. Il vivait retiré à Lagrange-Lafayette, occupé de travaux sur la numismatique, lorsque de nouveaux ordres vinrent le traquer ; il fut conduit à Tours, le 9 mars, sous l'escorte d'un gendarme. Là, on lui signifia un arrêté, contresigné Thiers, qui l'exilait hors de France ; le 3 août, il quitta cette ville et se rendit à Bruxelles, recevant partout des témoignages d'estime et d'admiration.

Alors commença pour notre proscrit une seconde vie, dans laquelle on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, soit de la persévérance avec laquelle, privé de sa bibliothèque, de ses notes, de tout ce qu'il avait accumulé pendant vingt-cinq ans d'études, il continua les études les plus ardues, — soit de la simplicité avec laquelle il vécut. Pendant plus d'un quart de siècle, il occupa à Bruxelles un logement extrêmement simple, mais propre et convenable, d'abord à l'estaminet dit *Varsovie* (rue du Chêne), puis, quatorze ans après, lorsque cette propriété eut été acquise pour agrandir les bureaux de l'administration provinciale, dans la maison nº 58 de la rue du Marais-Saint-Jean (ou des Eperonniers), chez Mr et Mme Piron, simples bourgeois avec lesquels il noua rapidement des liens affectueux. Il menait l'existence la plus modeste et ne se permettait d'autre luxe que sa tasse de café, qu'il buvait d'ordinaire aux *Mille Colonnes*, place de la Monnaie, en y lisant les journaux du pays et de l'étranger. Suivant l'usage général, il allait souvent boire un verre de bière dans l'un des estaminets de la rue de la Fourche. Ordinairement vêtu d'une blouse bleue, la tête couverte d'une casquette, il se glissait dans les rues, sans rechercher ni fuir les regards. Plus d'une fois, ses allures si simples, ses voyages à pied lui attirèrent des mésaventures, qui n'altéraient guère son humeur, et qui, d'ailleurs, se terminaient par des excuses. Car que l'on ne s'imagine point que le peuple de Bruxelles ait tourné en moquerie les habitudes peu ordinaires de l'exilé. La foule n'avait pas tardé à reconnaître ce qu'il y avait de touchant dans cette grandeur tombée, et c'était d'un œil respectueux que l'on suivait du regard l'illustre professeur, le grand patriote, dont la vie austère s'écoulait ainsi entre les douleurs de l'exil et les consolations de l'étude. L'infortune même grandit encore la réputation du savant. Tant qu'il avait écrit en polonais, ses œuvres les plus sérieuses n'étaient pas sorties d'un cercle restreint. Si ses travaux sur sa patrie y

avaient été beaucoup lus par la jeunesse, ses études sur la géographie comparée, sur la numismatique, restaient encore ignorées d'un grand nombre d'érudits et de travailleurs. A Bruxelles, il se vit dans l'obligation de rédiger en français, et il conquit par là un nouveau public, qui répandit considérablement ses idées et s'empressa de suivre ses suggestions les plus fécondes. La tranquillité d'esprit que lui apporta son séjour en Belgique exerça également sur lui une action heureuse. Une seule fois, au mois d'avril 1834, sa sécurité fut un instant menacée; mais l'intervention d'un des membres les plus distingués de l'aristocratie belge, le comte de Mérode, dissipa cet orage momentané. L'administration communale de Bruxelles, où le vénérable Rouppe était alors bourgmestre, lui était très sympathique, et, non contente d'ouvrir aux Polonais la grande salle de son hôtel de ville pour y célébrer l'anniversaire du 29 novembre 1830, elle demanda à Lelewel de faire le classement de son cabinet de numismatique. Le catalogue qu'il en dressa servit de base à la cession au gouvernement, en 1842, de ce cabinet en même temps que des autres collections alors appartenant à la ville.

Dans le petit volume intitulé : *Pythéas de Marseille et la géographie de son temps* (Paris, 1836, in-8°, accompagné de cartes), Lelewel reprend les études de sa jeunesse sur ce sujet intéressant et y ajoute des développements d'un grand intérêt. Il établit parfaitement l'authenticité des découvertes de l'ancien voyageur dans l'océan Atlantique et l'influence qu'elles ont eues dans l'antiquité sur les progrès de l'astronomie et de la géographie. La *Numismatique du moyen âge* (en deux volumes in-8°) appela l'attention sur une partie de la science qui n'avait jamais été suffisamment étudiée et qui compta bientôt en Belgique de nombreux adeptes. Quant à ses *Études numismatiques et archéologiques*, volume intitulé : *Type gaulois ou celtique* (Bruxelles, 1841, in-8°), elles constituent une des publications les plus remarquables qui aient paru sur la numismatique ancienne. L'auteur suit les Gaulois, avec une érudition rare, dans leurs migrations à travers toutes les parties de l'Europe, et explique les types divers que l'on remarque dans leurs médailles par leurs relations avec les civilisations étrangères. Il montre l'adoption par eux des imitations des monnaies de Marseille et des rois de Macédoine, les modifications qui y ont été apportées, et les vestiges qui en sont restés. Ses remarques sur les autres types, sur l'épigraphie, etc., ont considérablement contribué à ouvrir la voie à de nouveaux investigateurs, et on peut dire de Lelewel qu'il a donné à cette partie de la science une vie nouvelle. Sans doute, toutes ses hypothèses n'ont pas prévalu, mais elles n'en ont pas moins contribué à appeler l'attention des chercheurs et des savants sur des points qui, sans elles, n'auraient pas été entrevus. En 1844, parut son *Histoire de Pologne* (Paris et Lille, 2 vol. in-8°) qui se compose : d'abord de l'Histoire de Pologne, racontée par un oncle à ses neveux, augmentée de la Pologne renaissante ou l'Histoire de la Pologne depuis sa chute, pour servir de continuation à son Histoire racontée par un oncle, et conduite jusqu'à la fin de l'année 1831; dans le second volume il insère un travail particulier sur la Pologne pendant le règne de Stanislas-Auguste (1764-1794), ainsi que des considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne et sur son histoire. Cette dernière partie, entièrement neuve, mérite d'être étudiée avec le plus grand soin. La *Géographie du moyen âge* (Bruxelles, 1855, 4 vol. in-8°, avec atlas), est le résultat d'un immense travail, dont l'élaboration semble un défi à la patience humaine. Pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de connaître personnellement l'illustre Polonais, son application au travail, les ressources qu'il puisait dans les immenses relations que lui avaient créées ses travaux, aussi nombreux que considérés, et l'estime générale dont il était entouré, — il peut paraître impossible qu'un homme, vivant pour ainsi dire dans l'isolement et la

pauvreté, soit parvenu à recueillir une pareille quantité de documents cartographiques. Il les reproduisait lui-même, les dessinait et les gravait avec un soin infini; puis, avec non moins de précision, il les rattachait les uns aux autres, en expliquait l'origine, en signalait l'importance et en faisait ressortir la nouveauté. Cette œuvre est un monument élevé par lui « à ses compatriotes « de Pologne et de Lithuanie, Samogi- « tiens, Pomérelliens-Prusses, Livo- « niens, Kourlandais et des terres Rus- « siennes de Podolie, Volynie, Ukraine, « de la Russie rouge et blanche », mais c'est, avant tout, un monument élevé à la science géographique. Lelewel y montre l'influence funeste de Ptolémée, dont l'œuvre passa longtemps pour le plus parfait produit de la cartographie antique, et d'Abulfeda, considéré comme le meilleur des géographes orientaux. Il a le premier fait ressortir combien l'engouement pour les déterminations astronomiques de Ptolémée a entretenu d'étranges erreurs sur la configuration de la Méditerranée, et les grands services que Mercator a rendus à la science en basant ses cartes sur des calculs infiniment meilleurs.

Parmi les hommes qui furent utiles à Lelewel par leurs communications et leurs avis, je dois citer ici Jomard, membre de l'Institut de France, qui avait formé le projet, d'une réalisation difficile, de reproduire, dans leur format original, tous les monuments de la géographie du moyen âge, et qui se plut à lui faire part des richesses qu'il amassait constamment. Des numismates, particulièrement de la France et de la Belgique, lui ouvrirent leurs collections. En retour, il eut sur la science qu'ils cultivaient une grande influence, et c'est à lui, à son exemple, qu'est due la création de la Société royale de numismatique belge, qui le proclama son président à vie et fit frapper en son honneur, en 1847, une médaille due au burin de Veyrat; elle présente : d'une part, la tête de l'illustre Polonais, d'après le beau médaillon de David, et de l'autre : l'inscription suivante, au milieu d'un nimbe étoilé : LES NUMISMATES BELGES A LEUR ILLUSTRE MAÎTRE — J. LELEWEL — NÉ A VARSOVIE EN 1786. Non seulement Lelewel contribua à pousser à l'étude des monnaies du moyen âge, Chalon, Charles Piot, De Coster et tant d'autres; mais il enrichit la *Revue de numismatique belge* d'excellents articles, qui sont autant de véritables traités et d'appréciations bibliographiques d'un haut intérêt. Il fit plus, il céda à la société, en 1854, les planches qu'il avait gravées pour le travail qu'il préparait sur les *monnaies noires* des Pays-Bas, de même qu'il avait donné à Mr Picqué, le conservateur actuel du musée des médailles, les gravures représentant les jetons de Bruxelles, trouvés par lui lorsque cette collection appartenait encore à la commune. Disons encore que, sous le nom d'*Album d'un graveur polonais*, Jean-Constantin Zaponski a réuni et publié à Posen les productions les plus remarquables dues au burin de Lelewel. En tête du volume, celui-ci a fait l'histoire de ses travaux de gravure depuis ses premiers essais, en 1808, jusqu'à l'année 1854, date de la publication du livre. A partir de 1811, ses œuvres se multiplièrent à ce point, que le nombre des planches publiées s'élevait, en 1854, à 255, dont 80 pour la numismatique, 130 pour la géographie, une trentaine pour la bibliographie et la diplomatique, et le reste en sujets variés : vues de monuments, objets d'antiquités, etc. Les publications numismatiques engagèrent notre savant dans un genre de gravure qu'on exécute ordinairement sur bois, la gravure en relief. Il se servait à cet effet de filets typographiques, sur le plat desquels il taillait, à la pointe du canif, de charmantes gravures de monnaies qu'il intercalait dans le texte de ces ouvrages. « Ce genre « de gravure me procura, « dit-il, « de « 1834 à 1841, une agréable distrac- « tion. Dans les perplexités de notre vie, « lorsque l'esprit se fatiguait, lorsque « les adversités allaient l'accabler, le des- « sin et la gravure nous apportaient des « consolations salutaires et servaient de

« délassement et d'occupation utile, sans « nous séparer des études sérieuses ». Ces vignettes réunies servirent à former quatre planches de l'*Album*, et permirent de juger, dit Chalon (*Revue de la numismatique belge*, 2e série, t. V, p. 116), du talent réellement remarquable du graveur et du résultat qu'il obtenait avec des matériaux et des outils que l'on aurait cru insuffisants. Une seconde médaille, de Wurden, frappée en l'honneur de Lelewel, résume en quelques mots heureux l'éloge suprême mérité par Lelewel : *Inter eruditissimos orbis terrarum principi*, « au prince des « érudits du globe ».

L'âge cependant commençait à faire sentir ses rigueurs au vieux savant. Averti du délabrement de sa santé, Charles Rogier, alors ministre de l'intérieur, et, plus tard, le bourgmestre de Bruxelles, Fontainas, s'empressèrent de lui faire des offres de service, mais tout en les recevant avec reconnaissance, Lelewel ajourna son consentement; plusieurs amis mirent aussi, mais en vain, leur demeure et leur bourse à sa disposition. Tout à coup, le jeudi 23 mai 1861, deux compatriotes, anciens amis de Lelewel, le docteur Galenzowski et Eustache Januszkiewitz, se présentèrent chez lui, et malgré sa répugnance évidente, le décidèrent à se rendre à Paris, emballèrent ses livres et ses papiers, et, le conduisirent en voiture voir quelques amis. Le dimanche, à une heure, ils l'entraînèrent au chemin de fer. Arrivé dans la capitale de la France, on le conduisit à la maison de santé de Dubois, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 200, où il expira le mercredi 29 mai, à sept heures du matin. Nul doute que son long voyage, quoique opéré en chemin de fer, n'ait épuisé les dernières forces du vaillant septuagénaire. Déjà une première fois le bruit de la mort de Lelewel avait couru; on avait appris les privations auxquelles se résignait l'auguste proscrit; aussitôt les dons, les offres de service affluèrent; mais, fier dans sa médiocrité voulue, il refusa les uns et les autres. Toujours il pratiqua le plus noble désintéressement. Un de ses frères, mort ingénieur au service des cantons suisses, lui légua ses économies; il les refusa et laissa cette succession retourner aux membres de la famille restés en Pologne et pour qui, comme il le dit dans un de ses ouvrages, son nom même était tombé dans l'oubli. Une dame de ses amies, Rosalie-Josèphe Doyen, veuve de Florent-Dominique Druart, ayant légué des biens, d'une valeur de 36,000 francs, pour fonder un hospice d'orphelines à Sart-Dame-Avelines, commune peu éloignée de Nivelles, à charge de payer à Lelewel une rente viagère de 700 francs (arrêté royal du 14 août 1856), le savant proscrit se refusa constamment à recevoir ce revenu, qu'il abandonna aux parents de sa bienfaitrice. Son portrait et celui de Mme Doyen se voient depuis dans la chambre des séances du conseil communal de Sart-Dame-Avelines. Le samedi 1er juin, le corps fut transporté à l'église Saint-Vincent de Paul, où un service fut célébré; puis on conduisit la dépouille mortelle du savant Polonais au cimetière Montmartre. Le deuil était conduit par le comte Jean Ledochowski, Léonard Chodzko, le colonel Guinard et Mourlon, le gendre d'Alexandre Gendebien. Un membre de l'Institut, Louis Wolowski, ancien représentant du peuple à l'Assemblée nationale de France, prononça un discours à l'éloge du défunt; le comte Ledochowski, au nom des compatriotes du défunt; le rabbin Astruc, au nom de l'Alliance israélite universelle; le ferblantier Chabaud, au nom des ouvriers français, et le colonel Charles Rozycki prirent ensuite la parole. Cette cérémonie fut imposante, sans doute, mais combien elle eût revêtu plus de caractère si elle avait eu lieu à Bruxelles, dans ce milieu où Lelewel était presque l'objet d'un culte! A Paris, sous le second empire, sa personnalité, ses écrits, ses opinions n'étaient guère en faveur; pourquoi donc y conduire le proscrit populaire, le savant modeste, que vingt-huit ans auparavant la France avait repoussé de son sein? Pourquoi enlever ses papiers, ses notes, le fruit

de ses derniers travaux, et que sont devenus ces documents précieux ? C'est à ceux qui ont effectué l'espèce de rapt que j'ai raconté à se justifier, en montrant ce qu'ils ont fait pour conserver, pour assurer la conservation des écrits laissés par celui dont ils se sont qualifiés les amis, et qui restera dans l'histoire le fils le plus illustre de cette malheureuse Pologne, un des savants les plus distingués, un des plus nobles caractères qu'ait produit le dix-neuvième siècle.

Le 7 juin, une cérémonie touchante eut lieu à Bruxelles; les Polonais résidant en cette ville et les admirateurs des vertus et du génie de l'illustre défunt se réunirent pour rendre hommage à sa mémoire. La séance dura de sept heures jusqu'à minuit et on y lut plusieurs discours. Quelque temps après, on posa sur la maison où Lelewel avait séjourné, rue des Eperonniers, une plaque en marbre portant cette inscription : JOACHIMUS LELEWEL POLONUS, — NUPER NOBIS EREPTUS, — VIRTUTE AC INGENIO POLLENS, — LONGO EXILIO INVICTUS, — SUB UMBRA LIBERTATIS BELGARUM, — HANC ÆDICULAM, — AD FIRMANDAM PATRIÆ VIRTUTEM, — MULTOS PER ANNOS, — SATIS AMPLAM SIBI JUDICABAT — HANC TABULAM AD ÆTERNAM REI MEMORIAM — CIVES POLONI DOLENTES POSUERE. — MDCCCLXII. C'est-à-dire : « Joachim Lelewel, Polonais, qui nous « a été enlevé récemment, remarquable « par sa vertu et par son génie, et qu'un « long exil n'a pu abattre, a habité « pendant longtemps, à l'ombre de la « liberté belge, cette petite maison, « qu'il jugeait assez grande pour raffermir en lui l'amour de la patrie. Pour « éterniser son souvenir, les Polonais, « ses compatriotes désolés, ont fait placer cette pierre. 1862 ».

Alphonse Wauters.

Léonard Chodzko, *Notice biographique sur Joachim Lelewel*, 4e édition corrigée (Paris, 1834; in-8°). — Lelewel, *Novosiltzow à Wilna* (Bruxelles, 1844; in-8°). — *Les funérailles de Joachim Lelewel* (Paris, 1861; in-8°). — Eugène Le Hardy de Beaulieu, *Les six derniers jours de Joachim Lelewel, réponse à un article du National, du 6 juin* (Bruxelles, 1861; cahier de 8 pages, in-8°). — L.-L. Sawaskiewicz, *Notice sur la vie de Joachim Lelewel* (Bruxelles et Paris, 1862; in-8°). — Picqué et Van Bemmel *La vie de Lelewel en Belgique* (*Revue trimestrielle*, avril 1863, p. 316). — Henri Merzbach, *Joachim Lelewel w Brukseli* (Posen, 1889; in-8°, avec portrait). — Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, canton de Genappe, p. 39. — *Le Bibliophile belge*, t. VI, p. 57. — *Revue de la numismatique belge*, passim. — *L'Histoire de Pologne* (édit. de 1844), est précédée d'un portrait de Lelewel, signé Monnier.

LELIS (*Tobie* DE), sculpteur du XVIIe siècle. Cet artiste, que l'on croit originaire ou natif de Bruxelles, y fut reçu maître dans la corporation dite *des Quatre Couronnés* en 1650, et y reçut pour apprentis : en 1652-1653, Pierre Lodewycx et, en 1653-1654, Jean Cabiliaux. Il semble, toutefois, avoir appartenu antérieurement à une autre corporation ou avoir appris son art ailleurs que dans notre ville, car il était déjà sculpteur en 1646. A cette époque il voulut entrer dans la bourgeoisie de Bruxelles. On ornait précisément alors l'église de Notre-Dame du Sablon des statues des apôtres qui se voient, dans cette église, adossées aux colonnes de la nef; comme le magistrat voulait faire don de deux de ces statues, Lelis s'offrit à les exécuter gratuitement si on voulait lui accorder l'exemption de payer le droit d'admission. Il demandait seulement que la ville lui fournît la pierre d'Avesnes nécessaire pour ce travail, ce qui lui fut accordé, le 14 septembre 1646, à la condition qu'il exécuterait aussi une statue de sainte Anne pour la nouvelle fontaine que l'on établissait alors dans le quartier dit du Warmoesbroeck (ou de la rue du Marais). De Lelis, que l'on appelait quelquefois Tobie de Lellio, ou plus simplement Tobie, a aussi exécuté, dans l'église Sainte-Gudule, les statues de saint Jean, de saint Simon et de saint Jacques le Mineur (on a dit, par erreur, saint Mathieu), qui furent données à ce temple, la première par des demoiselles irlandaises, la deuxième par un nommé Rubbens, la troisième par un certain Van Male.

Alphonse Wauters.

Histoire de Bruxelles, par Henne et Wauters, t. III, p. 272 et 411. — Pinchart, *Archives des arts*, t. I, p. 38.

LE LONG (*Jean*), historien. Voir DE LANGHE (*Jean*).

LE LOUCHIER (*Louis-Joseph-Rodolphe-Charles-Etienne*), homme de lettres, né à Raab (Hongrie), en 1809, enfant unique du colonel Louis-Alexandre-Henri Le Louchier et d'Anna-Antonia de Rostahasy, son épouse. La nature ayant compensé par une intelligence rare ce qu'elle lui avait refusé de facultés physiques, Louis Le Louchier fut porté de bonne heure au culte des lettres. Il est auteur de deux drames : le premier, en trois actes et six tableaux : *les Chevaliers de l'Aigle noir*, a été représenté, pour la première fois, sur le théâtre de Mons, le 12 février 1836, et imprimé à Bruxelles, chez J.-A. Lelong (in-32, 103 pages); l'autre, en trois actes, intitulé : *Ottario ou la Vengeance du poète*, est une œuvre posthume. Louis Le Louchier était un fidèle habitué du théâtre de Mons (alors la Salle des Tuileries) : il se faisait porter dans sa loge et suivait avec une attention soutenue chaque représentation, en manifestant ses impressions par des gestes significatifs. Il mourut à Mons, le 29 janvier 1839. La famille Le Louchier a donné des magistrats à la ville de Mons et de valeureux officiers à l'armée. Ses armoiries sont de gueules à trois louches d'argent.

Léopold Devillers.

LE LOUCHIER (*Rodolphe-François-Michel*), général-major au service autrichien, né à Mons, le 29 septembre 1728, mort à Tertre lez-Baudour, le 1er nivôse an XIV (22 décembre 1805). Sa tombe se trouve encore contre l'église de Baudour, près du porche. Il était fils de Nicolas-Joseph Le Louchier, conseiller au conseil souverain du Hainaut. Entré en qualité de volontaire dans le régiment des dragons wallons, en 1750, il fut nommé lieutenant en 1753, capitaine en 1758, major en 1767; il parvint au grade de colonel du régiment de Murray en 1782, et à celui de général-major en 1789. Il prit part à la guerre de Sept ans, contre la Prusse, se distingua à la bataille de Landthuitz, le 28 juin 1760, à celle de Lignitz, où il fut grièvement blessé, et contint, en 1787, l'insurrection namuroise. Le général Le Louchier était écuyer et seigneur de Jéricot, à Jemappes.

Ferd. Loise.

Renseignements fournis par Mr L. Devillers, archiviste de l'Etat, à Mons.

LELOUP (*Jean*), général, né à Ath et baptisé en l'église de Saint-Julien, le 8 mars 1736, était fils de Zacharie-Joseph Leloup, soldat au régiment d'infanterie de Prié, et de Marie-Marguerite Bridoux. On trouve le nom de la famille Leloup dans les registres baptistaires des paroisses d'Ath dès 1589. A l'âge de dix ans, Jean Leloup fut admis, en qualité de tambour, dans le régiment où servait son père. Quelques années après, il devint caporal; il fut nommé sergent-major à la fin de l'année 1757, adjudant le 19 mai 1771; le 15 juillet 1778, il reçut le brevet de sous-lieutenant, et il ne devint capitaine que le 24 juillet 1789, ayant alors cinquante-trois ans. Jean Leloup, encore plein de verdeur, jouissait d'une grande réputation d'intrépidité, conquise par sa conduite durant la guerre de Sept ans, dont il avait fait toutes les campagnes. Cependant rien ne faisait présager qu'il parviendrait au grade de général. Les événements politiques auxquels il prit une part active, le mirent en évidence et le portèrent au faîte des honneurs. Après la bataille de Turnhout du 27 octobre 1789, l'empereur Joseph II, sur la proposition du général comte d'Alton, autorisa la formation d'un corps de chasseurs francs. Le capitaine Leloup fut nommé commandant de ce corps. Le gouvernement autrichien ayant été obligé de retirer les troupes de toutes les villes des Pays-Bas et de les concentrer dans le Luxembourg, le corps des chasseurs Leloup fut envoyé aux avant-postes dans les Ardennes; il prit ses cantonnements à Marche et dans les environs. Ce corps se signala dans plusieurs combats entre l'armée des patriotes et l'armée autrichienne. En mai 1790, il se composait de trois compagnies, et le commandant Leloup fut nommé major (7 mai). Les chasseurs Leloup continuèrent à se faire remarquer par leur bravoure dans les

luttes qui précédèrent la rentrée des troupes autrichiennes dans le pays (novembre 1790). Le corps, qui comprenait alors quatre compagnies, alla tenir garnison à Mons. Lors de l'invasion française de 1792, le bataillon fut augmenté de deux compagnies et fit partie du corps d'armée du général Clerfayt. Les chasseurs Leloup et leur chef déployèrent une grande valeur dans toutes les actions auxquelles ils prirent part, et méritèrent une mention toute spéciale dans les rapports du général en chef. Après la bataille de Jemappes, les six compagnies furent réparties dans les places de Namur, de Charleroi et de Virton, et elles eurent l'occasion de se faire citer honorablement, pour leur coopération à la belle défense de la ville et de la citadelle de Namur (6 novembre au 2 décembre), et pour leur conduite dans diverses attaques, puis dans un combat près de Corioule, le 30 novembre. Tout le bataillon avait été attaché au corps du général de Beaulieu, qui s'établit entre Arlon et Luxembourg; il fut employé pendant tout l'hiver aux avant-postes. On retrouve les chasseurs Leloup dans les campagnes de 1793 et de 1794 contre les Français, occupant des positions difficiles et sachant mériter toujours les éloges des généraux. Le nom de leur illustre chef n'était jamais séparé de celui du corps, dans ces documents officiels. Le major Leloup était d'ailleurs l'âme de cette intrépide phalange; il était avec elle partout où il y avait à affronter des périls et à conquérir de la gloire. Après avoir reçu de nombreux témoignages de la satisfaction de l'empereur, il obtint, le 3 novembre 1794, le grade de lieutenant-colonel, et un major, le comte de Sinzendorf, lui fut adjoint. La guerre ayant été portée en Allemagne, en 1795, les chasseurs Leloup continuèrent à déployer une grande valeur dans toutes les occasions où ils se trouvèrent engagés. Après un armistice, les hostilités recommencèrent le 1er juin 1796. De nouveaux faits d'armes mirent en évidence les compagnies des chasseurs Leloup, qui, après la conclusion du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), firent partie du contingent impérial réuni sur le Lech, en attendant l'issue des conférences de Rastadt, et eurent pour cantonnements Altmünster, puis Wessobrünn. Les négociations avec la république française ayant échoué, la guerre recommença au printemps de 1799. Le bataillon des chasseurs Leloup fut envoyé dans le Tyrol pour rejoindre le corps d'armée du feld-maréchal-lieutenant comte de Bellegarde. Ses diverses compagnies et son chef se distinguèrent en maintes occasions par leur bravoure durant cette campagne du Tyrol, à laquelle succéda celle d'Italie qui s'ouvrit sous d'heureux auspices. Le 1er mars 1800, sur la proposition du généralissime en Italie, Leloup fut promu au grade de colonel et eut le commandement du 59e régiment d'infanterie (régiment de Jordis). Son successeur au commandement des chasseurs wallons fut le major de Ruitz, qui obtint en même temps le grade de lieutenant-colonel. Cependant par suite des événements, le colonel Leloup demeura à la tête de ses intrépides chasseurs. Avec eux il s'illustra dans les journées qui précédèrent et suivirent la sanglante bataille de Marengo (14 juin 1800). Enfin, il remit le commandement au lieutenant-colonel de Ruitz. Les chasseurs Leloup concoururent honorablement à divers faits d'armes qui marquèrent les premiers jours de janvier 1801. Un armistice fut conclu, le 15 de ce mois, à Trévise, pour l'Italie et le Tyrol. Le traité signé à Lunéville, le 9 février 1801, ayant confirmé la clause du traité de Campo-Formio relative à la séparation des Pays-Bas de l'Autriche, le bataillon Leloup fut envoyé, au mois d'avril, à Canale, dans le Frioul, et le 5 octobre dans le Tyrol, où il fut licencié. Les officiers et les chasseurs entrèrent en grande partie dans le régiment de chasseurs tyroliens, créé à cette époque; quelques-uns passèrent au service de la France et formèrent le noyau du célèbre 112e régiment de ligne levé et organisé par le colonel l'Olivier, à Bruxelles, le 6 avril 1803. Quant au colonel Leloup, il passa, le 16 juillet de la même année,

au commandement du régiment d'infanterie Stain, n° 50, et le conserva jusqu'à la fin de novembre 1805; il était alors dans sa soixante et dixième année. Pensionné avec le grade de général-major honoraire, il commanda pendant quelque temps encore dans le Tyrol, puis fut investi du commandement supérieur du cercle d'Autriche. Le général Leloup mourut à Lintz, en 1807, laissant la réputation d'un militaire des plus distingués, aussi remarquable par sa bravoure que par son dévouement inaltérable à la maison d'Autriche.

Léop. Devillers.

G. Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges.* — Le même, *Le général Leloup et ses chasseurs.* — Documents de l'époque.

LELOUP (*Remacle*), graveur, né le 24 février 1708, à Spa, où il demeurait au coin de la Fontaine du Pouhon, sur l'emplacement de la maison construite par son ancêtre. Il est mort, sans aucun doute, dans la même ville, les registres de l'état civil faisant mention du décès de deux personnes du nom de Remacle Leloup, le 12 mai 1746 et le 29 décembre 1770. C'est très probablement cette dernière date qu'il faut adopter comme celle de la mort du graveur. Sa carrière ayant été féconde et ses travaux nombreux, on ne saurait admettre qu'il soit mort jeune, d'autant que son burin est pénible et dénote peu de facilité.

Remacle Leloup descendait du fondateur de Spa, nommé Wolf, originaire de Bréda. *Les Délices du pays de Liège* de Saumery, contiennent 137 gravures de sa main. Elles sont d'un burin pauvre, et les vues prises avec une certaine exactitude, dénotent chez leur auteur une absence complète du sens pittoresque. Il existe encore une collection de 213 dessins de Leloup, à l'encre de Chine, qui appartient aujourd'hui au chevalier de Theux de Montjardin. Celui-ci a constaté que, indépendamment de 137 dessins gravés dans les *Délices*, il y avait 76 de ces lavis restés inédits. A la fin du siècle dernier, les gravures de Leloup ont été réunies en album. Quelques exemplaires de cette collection, privée de texte, existent encore. Elle a été publiée sous le titre : « Vues et perspectives de « toutes les villes, églises, monastères, « édifices publics, châteaux et maisons « de campagne du pays de Liège, comté « de Namur et comté de Looz, avec les « portraits de tous les hommes illustres « de ce pays qui se sont distingués « dans les arts et les sciences, dans la « robe et dans l'épée. En 230 planches « en taille-douce ». Dinant, Oger, 1770. Les planches de portraits, etc., ne sont pas de Leloup, mais d'autres graveurs connus.

Remacle Leloup a fait encore un certain nombre de dessins, aujourd'hui dispersés entre les mains des collectionneurs. M^r^ Body a retrouvé, chez l'un d'eux, douze vues du pays et des bords du Rhin, exécutées sur vélin. Un grand nombre de ces dessins servaient de modèles aux peintres des boîtes de Spa. Sur la carte de la principauté de Liège, éditée par le jésuite Christophe Maire, on voit un paysage signé Leloup, peuplé de figurines représentant les différents métiers et professions exercées au pays de Liège : des houilleurs, fondeurs, mineurs, tanneurs, vignerons, etc.

Remacle Leloup a laissé un fils du nom d'Antoine, né à Spa, le 29 avril 1730, et connu par les vues gravées dans les *Nouveaux Amusements de Spa*, publiés à Liège en 1763, par J.-P. de Limbourg.

Jules Helbig.

Etude bibliographique sur l'ouvrage intitulé : *les Délices du pays de Liège*, par X. de Theux. Liège, Carmanne, 1861. — *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, 1882, article de X. de Theux, sur les *Délices du pays de Liège*.

LE LOZ DE BUILLEMONT (*Jean-François* **DE**), écrivain ecclésiastique. Voir De Le Loz.

LEM (*Martin*), conseiller et chambellan de l'archiduc Maximilien d'Autriche à l'époque troublée de la régence de ce prince, durant la minorité de Philippe le Beau. Il eut à déployer une grande fermeté en sa qualité de bourgmestre de Bruges, en 1462, 1477 et 1485, et sut montrer un véritable dévouement à son souverain. En mai 1478,

il fournit à ses frais au sire de la Gruuthuuse, comme contingent pour la guerre du roi des Romains avec la France, vingt hommes armés et équipés. Un an auparavant, en 1477, il avait été emprisonné pendant une sédition populaire; mais, peu après, il fut mis en liberté, grâce à l'estime dont il jouissait. Homme d'ordre et de paix avant tout, il ne voulut plus continuer à habiter sa ville natale quand la révolte recommença en 1485, et, indigné d'excès qu'il se sentait impuissant à réprimer, il se rendit à Louvain pour y attendre le rétablissement du calme; mais il mourut dans cette ville, le 27 mars 1487, au plus fort de la sédition des Brugeois. Le motif réel de son départ est inconnu; l'épouse de Lem, qui avait déjà joué un rôle politique dans ces circonstances, ne l'accompagna point, et ce fut de l'hôtel de Richebourg, qui lui appartenait, que le roi des Romains, convié à un banquet, sortit à sept heures du soir pour faire à cheval le tour des remparts et préparer l'entrée des troupes du sire de Gaesbeke, ce qui motiva l'insurrection des métiers et l'incarcération du prince au Cranenburg.

E. Baes.

Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre.* — O. Delepierre, *Précis des annales de Bruges* (1835). — Gailliard, *Ephémérides brugeoises.* — Piron, *Levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.*

LEMAIGRE (*Camille-Arthur*), archéologue, né à Gosselies, le 3 août 1847, mort à Charleroi, le 4 décembre 1872. Après avoir fait de brillantes études professionnelles, Lemaigre s'adonna aux sciences naturelles et exactes, tout en consacrant ses loisirs à des recherches historiques, que la mort vint trop tôt interrompre. Il a laissé les ouvrages suivants : 1. *Date de la fondation du prieuré de Chapelle lez-Herlaïmont.* S. l. n. d. (1871); in-8°. — 2. *Notice sur un cartulaire de la seigneurie de Tyberchamps à Seneffe, suivie de l'historique des fiefs qui en dépendaient.* Mons, H. Manceaux, 1872; in-8°. Ces deux notices sont extraites des *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, dont Lemaigre était membre. — 3. *Une Fleur sur la tombe de C. Lemaigre. Tombe de Philippe de Namur et de son épouse, à Courcelles. Œuvre posthume avec notice biographique.* Mons, H. Manceaux, 1875; in-8°.

Paul Bergmans.

LEMAIRE (*Isaac*), hydrographe et navigateur célèbre, naquit à Tournai, vers le milieu du XVIe siècle, entre 1545 et 1550, et mourut au village d'Egmond, le 20 septembre 1625. C'est le Christophe Colomb des Pays-Bas. La plupart des biographes le font naître en Hollande, à Amsterdam. Les recherches faites par Barthélemy Dumortier et A.-G. Chotin ont prouvé qu'il appartenait à une famille aisée, exerçant le commerce à Tournai. Son père s'appelait Jacques Lemaire, bourgeois de la paroisse de Saint-Jacques. Sa mère était Catherine Briammont. Il épousa Nathalie de Bary, sœur de la femme de Guillaume de Cordes, conseiller pensionnaire de Tournai.

Chotin suppose qu'il aurait quitté Tournai pour échapper à la tyrannie de Philippe II, par motif de religion ou de patriotisme. La vérité est qu'il alla s'établir comme négociant à Anvers et qu'il finit par s'installer à Amsterdam en 1585, pour y continuer ses affaires commerciales et entreprendre ses voyages maritimes. A ces motifs faut-il joindre un changement de religion qui aurait mis sa vie en danger dans notre pays ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, si le sol des Bataves fut pour lui une terre d'exil, il en a fait le marchepied de sa gloire. Comme le dit Chotin, Lemaire était instruit et entreprenant, et il disposait d'une fortune qui lui permettait d'oser. Il s'associa les pilotes les plus hardis de la Hollande et entreprit avec eux des voyages et des découvertes qui allaient faire de lui l'émule des Christophe Colomb, des Magellan et des Heemskerke. La Compagnie des Indes orientales avait seule le privilège de traverser le détroit Magellan, au midi de l'Amérique. Lemaire, déjà aguerri par de lointains voyages, résolut de partir pour l'Amé-

rique avec Guillaume-Corneille Schouten, auquel il avait communiqué et fait partager ses projets. Il avait conçu la pensée de chercher dans la mer du Sud un meilleur passage que celui de Magellan, sans vouloir empiéter sur les droits de la Compagnie des Indes.

Ils avaient d'abord une autre idée : celle de sonder les côtes septentrionales de la Tartarie, selon les conjectures de Pierre Plancius, cosmographe flamand, qui de Bruxelles, où il habitait, s'était réfugié à Amsterdam, en 1578, afin d'éviter les poursuites dont il était menacé pour cause de religion. C'est en 1609 que Lemaire semble s'être décidé avec Schouten à entreprendre le nouveau passage dans la mer du Sud.

Il avait sollicité l'appui de Maurice de Nassau, qui lui accorda, le 13 mai 1610, octroi et permission « d'aller aux « empires et royaumes de Tartarie, « Chine, Japon, Est-Inde, Terre-Aus- « trale, isles de la mer du Sud, etc., « pour contracter partout alliance avec « les habitants, traficquer, achepter et « vendre ». Le prince l'appelle : « Capi- « taine et président de nos deux navires « Concorde et Horn ».

Lemaire, sentant que son entreprise exigeait des ressources supérieures à celles dont il disposait, et voyant les Etats généraux si peu disposés à lui prêter secours en présence des tentatives infructueuses faites jusqu'alors, voulut y intéresser le roi de France Henri IV, à qui ce projet parut sourire, et qui aurait pu y prêter la main, si le poignard de Jacques Clément n'eût arrêté le cours d'un règne si fécond encore en promesses. Il fallut cinq ans d'attente avant de pouvoir exécuter l'audacieuse entreprise. Les deux navigateurs quittèrent le Texel, le 14 juin 1615, sur les deux navires *la Concorde* et *le Horn*. Le premier avait pour commandant Schouten; Lemaire était président ou chef de l'expédition. Il était accompagné d'un frère qui s'appelait Daniel. Le 13 juillet, le pic de Ténériffe était déjà dépassé. Le 29, ils relâchèrent au Cap-Vert, où ils reçurent la visite du gouverneur espagnol Gaspar Gonzalès, qui leur permit de faire provision d'eau, moyennant une bouteille de vin d'Espagne pour sa femme, selon la coutume. Lemaire raconte qu'il parla avec lui toute sorte de langues.

Le 30 août, ils s'arrêtent aux îles Mabrobambas pour prendre de l'eau fraîche qu'on leur donne en abondance contre du vin, des coraux et de petits couteaux. Le 5 octobre, un choc violent se produisit, et les eaux devinrent ensanglantées. Etait-ce un écueil? On ne découvrit la cause de l'accident qu'en arrivant à Port-Désiré, où l'on reconnut que la *corne* d'un monstre marin, de la grosseur d'une dent d'éléphant, s'était engagée dans la quille du vaisseau; qu'en voulant la retirer, l'animal l'avait probablement brisée et qu'il avait rougi la mer de son sang. Le 25 novembre, Lemaire et Schouten informèrent leur équipage du but où tendait leur navigation : la terre australe. Loin d'imiter les compagnons de Colomb qui croyaient aboutir aux abîmes, les matelots hollandais firent éclater des cris de joie et inscrivirent avec de la craie sur des tablettes ou au fond de leur bonnet ce mot : *terre australe*. Le 4 décembre, au Port-Désiré, *le Horn* fut consumé par le feu et tout l'équipage se réfugia sur *la Concorde*. On se remit cependant en mer; on dépassa le détroit de Magellan, et l'on découvrit, le 24 décembre, les terres baptisées par eux de *Terre des Etats* et de *Maurice de Nassau*. Puis, des montagnes couvertes de neige qui s'avançaient en mer reçurent le nom de *Cap Horn*. Enfin, le 12 février 1616, moins de huit mois après leur départ, ils avaient découvert un nouveau passage dans la mer du Sud, auquel Lemaire eut la gloire de donner son nom : le *détroit Lemaire*. La relation de Schouten, publiée par Herrera, s'exprime en ces termes : « Le 12 (février), nous eûmes le vent « du nord contraire et, par conséquent, « nous tournâmes à l'ouest. Nous étions « très étonnés de ce qu'étant maintenant « à l'occident du détroit (de Magellan), « le temps devenait chaque jour plus « beau et la mer plus tranquille, en con- « tradiction avec tout ce qui en a été

« écrit. Ce jour-là, tous ceux du navire « reçurent double ration en signe de « réjouissance de ce que nous étions entrés dans la mer du Sud et de ce que « nous avions passé derrière le détroit « de Magellan. Ensuite, il fut résolu de « commun accord par tout le conseil que « le passage entre le pays de Maurice « et des Etats serait nommé *le passage « Lemaire*, afin que la gloire lui demeurât perpétuellement de l'entreprise « qu'il avait si heureusement exécutée ».

Suivons le voyageur dans ses autres découvertes, à l'aide du récit qu'il en a fait lui-même dans ses *Voyages et découvertes*, publiés à Bruxelles en 1829. En continuant leur navigation sur la mer du Sud, ils découvrirent, le 10 avril, l'*île des Chiens*, ainsi nommée parce qu'on crut y voir un grand nombre de chiens. Les 15, 16 et 18 du même mois, quatre îles nouvelles apparurent : les îles *Sans fond* (*Zonder grond*) (1); l'île *Waterland* (pays d'eau), et l'île *des Mouches* (*Vliegen eiland*), où d'innombrables mouches se jetèrent sur les navigateurs lorsqu'ils abordèrent cette terre inconnue. La seconde des deux îles *Sans fond* avait pour habitants des hommes nus et peints de différentes couleurs. « Trois d'entre « eux se détachèrent du rivage dans « un canot et s'approchèrent de la chaloupe. Encouragé par de bons traitements, un des trois sauvages monta « sur le navire; mais, au lieu d'écouter « les navigateurs, il se mit à arracher les « clous d'une petite fenêtre de la cabane « et à les cacher adroitement dans ses « cheveux; pendant ce temps, les deux « autres s'efforçaient de tirer les grandes « chevilles du bâtiment. On envoya la « chaloupe au rivage avec quatre hommes armés de mousquets et de sabres. « A peine débarqué, le petit détachement fut attaqué par trente sauvages « armés de massues et de frondes, qui « débusquèrent d'un bois et tentèrent « de désarmer et de s'emparer de la « chaloupe. Déjà ils entraînaient deux « des matelots, lorsque les autres firent « feu. Trois naturels furent tués; le « reste s'enfuit précipitamment. Quelques femmes prirent à la gorge ceux « des sauvages qui semblaient tenir bon, « sans doute pour les obliger à céder le « champ de bataille ». Depuis le 18 avril, ils n'avaient plus rien découvert. Le 11 mai, ils rencontrèrent une île, qu'ils appelèrent l'*île des Cocos*, parce qu'elle abondait en cocotiers. Déjà la seconde des îles *Sans fond* en était pleine. « Lorsque le bâtiment fut à l'ancre, « trois pirogues des naturels en vinrent « faire le tour et une douzaine d'autres « l'abordèrent. Ils échangèrent des racines et des fruits de cocos contre des « clous et des verroteries. Jusque-là tout « allait bien; mais la chaloupe se détacha du bord pour aller reconnaître « le mouillage. Croyant en avoir facilement raison, une vingtaine de pirogues « l'entourèrent et menacèrent l'équipage « de leurs lances. Les marins firent feu « et un sauvage tomba percé d'une « balle. Le bruit ne les effraya pas « d'abord; mais lorsqu'ils virent leur « compagnon tomber et la balle qui lui « avait traversé le dos, ils prirent la « fuite et cherchèrent à faire soulever « tous les habitants de l'île, en les « excitant à la vengeance. Cependant « les indigènes qui avaient accosté le « bâtiment se retirèrent contents de « l'accueil qu'on leur avait fait. Ils ne « voulurent pas s'immiscer dans une « affaire qui eût pu tourner mal pour « eux...Le corps de ces insulaires, presque entièrement nu, était tatoué et leur « barbe rase; le lobe de leur oreille « était fendu et pendait jusqu'à l'épaule. « Leurs cheveux étaient coupés; à leur « cou pendaient des coquilles, des dents « de poisson et des plumes d'oiseaux. Une « figure de coq était peinte sur la voile « de leurs pirogues. Les cabanes alignées « sur la grève semblaient fort peuplées ». Devant cette île, le *tatou* ou chef d'une île voisine, vint présenter ses hommages et offrir ses présents aux voyageurs, en les invitant à descendre sur la plage. C'était un piège; quelques jours après, ils engagèrent avec *la Concorde* un combat qui leur fut fatal. Lemaire et Schouten appelèrent cette île l'*île des Traîtres*

(1) Ce sont les îles *Oura* et *Tlékoa* de l'archipel Pomonton.

(*Verraders eiland*) (1). Cet événement se passait le 18 mai.

Ils découvrirent encore le même mois l'île *Onou-Afou*, les îles *Alou-Fatou*, où *de Hoorn*. La baie où ils mouillèrent prit le nom du navire *la Concorde*. Enfin, le 31 mai, les douze îles *Marquéen*. Le 24 juin, ils virent, au sud-ouest, les *Iles Vertes* et l'île *Saint-Jean*. C'est encore en ce mois qu'ils donnèrent le nom de *Cap Salomon's Sweert* à la pointe nord de la Nouvelle-Hanovre, séparée par un étroit canal de la Nouvelle-Islande. Le 30 juin, une autre île se montra : l'île *Dampies*, d'après Dumon-d'Urville. Citons encore, le 2 juillet, vingt-cinq îles du groupe des îles de l'*Amirauté;* le 5 et le 7, l'île *Vulcain*, où l'on vit une montagne dont la cime lançait des flammes comme la bouche d'un cratère; le 9, les îles *Schouten*, et le 29, l'île *Goede-Hoop* (*Bonne Espérance*). Ce ne sont là que les principales terres découvertes par Lemaire. Il y en a beaucoup d'autres dont la situation a été mieux indiquée par des voyageurs qui ont exploré ultérieurement ces parages de la mer du Sud.

Nous pourrions donner ici des extraits fort curieux sur les mœurs d'une population de sauvages que le navigateur rencontra sur sa route en se dirigeant vers le nord-ouest, pour atteindre les îles Moluques, par le nord de la Nouvelle-Guinée. Nous renvoyons sur ce point aux *Voyageurs belges*, de J. de Saint-Génois. Citons cependant quelques détails particulièrement intéressants : « Le 26 juillet 1616, Lemaire et Claes retournèrent dans l'île (une île découverte le 19 du même mois), suivis des trompettes et portant un petit miroir et d'autres bagatelles pour le roi. Ils trouvèrent sur le rivage un homme tout courbé sur les pierres, les mains jointes ensemble, le visage contre terre, comme s'il eût voulu prier à la turque. C'était le roi qui leur faisait ainsi la révérence. Ils le relevèrent et allèrent ensemble dans sa maison, parce qu'il pleuvait. Les trompettes ayant alors commencé à sonner, il parut autant d'étonnement que de frayeur sur tous les visages, et ils se prirent tous à crier : *Awo, awo!* Cependant le vice-roi, ou second roi, entra, le visage tourné vers les étrangers. Quand il fut devant eux, il prononça tout haut et avec rapidité quelques paroles d'un ton d'autorité. En même temps, il fit un grand saut en l'air, et se laissa tomber tout d'un coup sur son derrière, les jambes croisées sous lui. Comme c'était sur des pierres, les Hollandais s'étonnèrent qu'il ne se fût pas cassé les jambes; mais ces gens-là étaient agiles et robustes plus qu'on ne peut l'imaginer. Après cela il fit une harangue ou prière avec beaucoup de gravité, et quand elle fut finie, on commença à manger une sorte de fruit dont un esclave fit distribution à tout le monde. C'était une espèce de limon, à peu près du goût des limons d'eau, dont l'extérieur était écaillé comme une pomme de pin. Le breuvage était fait de feuilles d'athona bouillies. Parmi les honneurs qu'on fit aux étrangers, on leur étendit partout des nattes pour marcher dessus. Le roi et le vice-roi ôtèrent leurs couronnes de dessus leur tête, et les mirent sur celles de Lemaire et de Claes. Lemaire leur fit des présents qui, quoique ayant très peu de valeur, étaient fort précieux pour eux, entre autres un petit miroir rond. Les couronnes offertes par les deux rois étaient faites de plumes blanches, longues et étroites, ornées par-dessus et par-dessous de quelques autres petites plumes, rouges et vertes, de perroquets. Ce jour-là, on fit encore beaucoup d'eau, et on eut avec profusion des noix de coco avec des racines d'ubas; mais on ne put avoir de pourceaux, parce qu'il n'y en avait pas trop pour les habitants qui n'avaient pour nourriture que ces trois sortes de vivres et quelques bananes. Ils firent même entendre, en se serrant le ventre, qu'ils n'avaient pas de quoi se rassasier eux-mêmes et qu'on leur ferait grand plaisir de leur donner des

(1) Ces deux dernières îles se nomment aujourd'hui, îles *Niouha*.

« vivres. On leur donna du pain et du « vin pour les régaler ; mais ils préfé- « raient le poisson tout cru. Vers le soir, « comme on prit beaucoup de bons pois- « sons, on en offrit une partie au roi, « qui les mangea au moment même tout « crus, entrailles, queues, arêtes, sans « en rien jeter. Le matin du 30, les « deux rois, espérant que le vaisseau « allait partir, y firent porter des pré- « sents de pourceaux et d'autres provi- « sions. Claes étant sur l'île envoya « chercher Lemaire qui amena quatre « trompettes et un tambour, que les « rois ouïrent avec un extrême plaisir. « Bientôt il vint une troupe de paysans, « de la plus petite île, qui apportèrent « une quantité d'herbes vertes qu'ils « commencèrent tous à mâcher. Quand « ils les eurent mâchées, ils les retirè- « rent de leurs bouches et ayant tout « mis dans un grand vase de bois, ils « y jetèrent de l'eau douce, la mêlèrent « et la pétrirent avec les herbes, et en « présentèrent aux rois et à leurs offi- « ciers qui en burent. Ils en offrirent « aussi à Lemaire et à son équipage ; « mais ils étaient trop dégoûtés de ce « qu'ils leur avaient vu faire. On servit « ensuite devant le roi des racines « d'ubas rôties et seize pourceaux, aux- « quels, pour apprêt, on avait tiré les « entrailles du corps, et qui étaient « encore tout sanglants, n'ayant point « été lavés. Il n'y avait que la soie qu'on « eût fait brûler en les flambant, et on « leur avait mis des pierres ardentes « dans le corps. C'était là toute leur « manière de faire rôtir la viande. Ces « pourceaux rôtis, remplis d'herbes, « furent mangés à la fin du repas et avec « autant d'avidité que s'ils eussent été « apprêtés par les meilleurs cuisiniers. « Tout ce qui se servait devant le roi y « était porté sur la tête, en signe de res- « pect, et l'on se mettait à genoux pour « le poser devant lui. De ces seize pour- « ceaux, chaque roi en offrit un aux Eu- « ropéens ; ils leur furent présentés à ge- « noux... Ces insulaires étaient grands, « vigoureux et bien proportionnés. Ils « étaient légers à la course et bons na- « geurs. Leur peau était d'un brun jau- « nâtre. Ils étaient assez généreux et « aimaient à parer leurs cheveux. Les « uns les avaient crépus ; d'autres, bien « frisés. Le roi avait au côté gauche de « la tête une longue tresse pendant jus- « qu'à la hanche. Le reste était noué « d'un ou de deux nœuds. Les courtisans « avaient deux tresses aux deux côtés. « Les femmes étaient laides, de petite « taille, et avaient les cheveux courts « comme les hommes les portent chez « nous. Ces insulaires ne sèment ni ne « moissonnent : ils recueillent ce que la « terre produit d'elle-même, et cela ne « consiste presque qu'en noix de coco, « en bananes et en un petit nombre « d'autres fruits ».

Après avoir vu la Nouvelle-Guinée et les Moluques, les voyageurs arrivèrent à Ternate, où le gouverneur leur fit un excellent accueil. Mais quand ils débarquèrent, le 1er novembre 1616, à Jacatra, dans l'île de Java, le gouverneur général, Jean-Pietersz Koen, confisqua leur navire, Lemaire et Schouten ayant méconnu, disait-il, le privilège de la compagnie, qui seule avait le droit de navigation par la route des Indes. En vain prouvèrent-ils qu'ils avaient suivi une autre route que le détroit de Magellan. George Spilenbergen fut chargé de ramener aux Pays-Bas les deux intrépides navigateurs sur un vaisseau qui allait partir pour les Provinces-Unies. J. de Saint-Génois pense avec Chotin que Lemaire échappa à la prison en mourant en mer, le 22 décembre 1616 ou le 22 janvier 1617 : « Il reçut la sé- « pulture dans cet immense Océan, té- « moin de ses courageux exploits », dit le premier ; « Tournai fut sa patrie », dit le second, dans un langage solennel, « il eut pour tombe l'Océan et les flots « mobiles de la mer du Sud, non loin « des terres magellaniques, où la recon- « naissance des deux mondes a élevé à « sa mémoire cette courte, mais pom- « peuse inscription :

« Détroit Lemaire ! »

Ceci paraît être de la déclamation ; car Isaac Lemaire, d'après les enseignements qui nous ont été fournis par la ville d'Amsterdam, doit être mort, le

20 septembre 1624, au village d'Edmond, où l'on trouve encore aujourd'hui sa tombe.

Ferd. Loise.

J. de Saint-Genois, *les Voyageurs belges.* — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas.* — Chotin, *Notice sur Isaac Lemaire.* — Moll, *Verhandeling over eenige vroegere zeetogten der Nederlanders.* — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. II, p. 10, 68-69. — Herrera, *Journal et miroir de la navigation australe.* — *Voyages et découvertes de Lemaire.* — *Voyage aux îles Canaries, au Cap-Vert, au Sénégal* ; ces voyages ont été réunis dans la collection anglaise de Dalrymple. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*; *etc.*

LEMAIRE DE BELGES (1) (*Jean*), historiographe et poète, né à Bavay, près d'Avesnes, en 1473, mort vers 1525. Son enfance se passa dans une ville toute peuplée de souvenirs romains, et l'on en sent l'influence dans ses écrits, alors même qu'il se vante d'être *Uallon*. Molinet, son oncle, l'appela bientôt à Valenciennes, où il avait succédé à Chastellain en qualité d'indiciaire archiducal, et où il régentait le Puy de rhétorique, en christianisant le *Roman de la Rose*, et en dictant les règles de *l'Art de rhétorique* (Bibl. nat., mss. fr. 2375). Pendant quelque temps, Lemaire s'intitula « disciple de Molinet », bien qu'il eût fréquenté l'université de Paris dont il fait un grand éloge : « de » laquelle jay principalement succé tout » le tant (combien que peu) du laict de » littérature qui vivifie mon esprit » (*Illustr.*, 1er liv., 16e chap.). A cause de son séjour à Valenciennes, il signait souvent *Johannes Marius Vallentianus*; mais il était plus fier du surnom de *Belges*, à cause de Bavay, la ville de Bavo et des chaussées romaines. Des traductions de Virgile et d'Ovide développèrent en lui le goût du vers français, pour lequel il montra de bonne heure une grande facilité. D'humeur assez vagabonde et grand ami du plaisir, il chercha fortune en France. Grâce à son érudition, et sans doute aux recommandations de son oncle, il fut placé, comme précepteur, chez les de Ballcure, près de Châlon-sur-Saône. En 1498, il est à Villefranche, en Beaujolais, clerc de finances au service du roi et de Pierre II de Bourbon, frère de l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, et époux d'Anne de Beaujeu. Régente pour Charles VIII, son frère, cette dernière fut chargée de l'éducation de sa fiancée, Marguerite d'Autriche. C'est pendant le séjour de Lemaire à Villefranche qu'il reçut la visite de Guillaume Crétin, poète alors à la mode. Celui-ci, ayant lu quelques-uns de ses essais, l'engagea vivement à cultiver la poésie.

A la mort de Pierre de Bourbon (10 octobre 1503), Lemaire devint secrétaire de Louis de Luxembourg, comte de Ligny, gouverneur de Picardie. Mais ce ne fut pas pour longtemps, son nouveau patron étant mort à Lyon, le 3 décembre 1503. Le poète venait de lui dédier son premier ouvrage : le *Temple d'honneur et de vertu* (Paris, Mich. Lenoir, 1504), mélange de prose allégorique et de vers idylliques, où il célébrait les vertus de Pierre de Bourbon, cousin de Louis de Luxembourg. Cet éloge funèbre fut alors présenté à la veuve de Pierre, la célèbre « dame de Beaujeu, » Anne de France, duchesse du Bour- » bonnais et d'Auvergne, comtesse de » Foretz, etc. ». Une épître liminaire explique courtisanesquement toutes ces vicissitudes de l'œuvre commémorative. Elle était d'ailleurs recommandée par des vers complimenteurs de Crétin. Dans la dédicace primitive (à Louis de Luxembourg), Lemaire déclare qu'il a été conseillé principalement par Jehan de Paris, ce Perréal tant choyé à Lyon, où il avait fondé ou du moins réorganisé, en sa qualité de « peintre du roi », la « corpo- » ration des peintres, tailleurs d'images » et verriers de la cité ». Le disciple de Molinet perdit quelque peu de sa raideur rhétoricale, en fréquentant, dans la seconde ville de France, cette académie de Fourvières, qui fut comme la première étape de la renaissance italo-française. Lyon était alors le rendez-vous des proscrits florentins, des tisseurs de soie, des verriers, des imprimeurs, des poètes et des savants. Artistes français et italiens s'entendaient pour organiser des fêtes ou joyeuses ou splendides.

(1) Lemaire signait parfois *Belga* ou *Belgien*, c'est-à dire natif de Belgis = Bavay (comme Mettis = Metz). Matthias de Casteleyn, en son *Const van Rhetorike*, l'appelle *den Meijere*.

Outre Perréal, Lemaire y connut le célèbre médecin-poète Symphorien Champier qui, en 1503, eut tant de succès galants par sa *Nef des dames vertueuses*, et messire Claude Thomassin, « capitaine et conservateur des foires » de Lyon, alors célèbres dans toute l'Europe. Nous avons un écho de ce temps dans ces vers de la *Concorde des deux langaiges :*

Et je qui fus, en temps de guerre et noise,
Né de Haynnau, païs enclin aux armes,
Vins de bien loin querre amour lyonnoise.

C'est alors que Jean s'exerce aux tercets italiens, qu'il devait introduire dans la poésie française, en s'inspirant, quoique bientôt prébendier de Valenciennes, des sonnets amoureux du chanoine Pétrarque. Sa deuxième pièce, *la Plainte du désiré*, est, comme il l'intitule, une « déploration du trespas de feu Monseigneur Loys de Luxembourg, prince d'Altemore, duc d'Andre et de Venouze, conte de Ligny, etc. ». L'épilogue ou « peroration à madame » prouve que, dès la fin de l'an 1503, ou tout au début de 1504, Marguerite d'Autriche recueillit à son service le poète qui célébrait un ami de son frère, Philippe le Beau. Elle devait le connaître par son bibliothécaire Molinet, si déjà elle ne l'avait pas vu à la Salle-le-Comte, à Valenciennes, notamment en 1493, à son renvoi de France, comme dauphine répudiée. *La Plainte du désiré* était sa bienvenue à la fille de Maximilien; il quitta Lyon pour la lui apporter à Bourg, en Bresse, où elle séjournait avec son jeune époux, Philibert de Savoie On y voit déjà que l'amour de la paix est sa véritable muse, car il dit en parlant des guerres :

Dont en la fin les grans roys et les princes
En ont la honte, et les peuples le coust.

Dans une lettre publiée par Mr Charavay (*Revue des documents historiques*, 3e année), Lemaire rappelle à sa maîtresse que Louis de Luxembourg lui avait promis une prébende de chanoine en sa ville de Ligny-en-Barrois, afin qu'il pût poétiser à son aise, et que la duchesse avait eu la même idée en lui accordant une résidence à Annecy, en Savoie. Il fut toutefois obligé d'accompagner Marguerite en qualité de secrétaire à Turin, capitale de la Savoie, pendant l'été de 1504. De retour en Bresse, il est témoin de la douleur de Marguerite à la mort prématurée du beau Philibert de Savoie au château de Pont-d'Ain (10 septembre). Pour consoler la jeune veuve, il entreprend *la Couronne margaritique*, où il entremêle l'éloge des deux époux princiers. Il semble toutefois, d'après la lettre citée plus haut, et qui doit être de 1509, qu'il ait dû ajourner l'achèvement de ce panégyrique. Sa maîtresse étant allée en Allemagne trouver son père, à cause des difficultés du douaire de Savoie, Lemaire composa les deux *Epîtres de l'Amant verd*, où, faisant allusion au perroquet que Marguerite tenait de sa mère Marie de Bourgogne, il décrit tous les regrets des gens de la cour ducale laissés en Bresse. On ignore pour quelles raisons Marguerite le fit aller à Rome et à Venise en 1506. A son retour, elle le chargea d'écrire ou peut-être de refaire *les Regretz de la dame infortunée* sur la mort de son frère Philippe le Beau (Burgos, 25 septembre). Elle lui donna aussi l'ordre d'assister aux obsèques solennelles qui se firent à Saint-Rombaut, à Malines, en présence du jeune archiduc Charles. A cette occasion, il composa deux traités : 1° *Des pompes funèbres antiques;* 2° *Pompe funeralle des obsecques de feu tres catholicque prince le roy dom Phelipes de Castille, de Léon et Grenade archiduc d'Austriche duc Bourgoigne*. Il acheva ce dernier ouvrage au moment où (11 septembre 1507) il venait de prêter serment comme indiciaire et bibliothécaire remplaçant Molinet, mort récemment à Valenciennes. Etant à Bruxelles, il envoie des livres d'antiquités à Jean de Marnix, trésorier de Marguerite, à Malines, pour le remercier d'avoir obtenu le canonicat de la Salle-le-Comte de Valenciennes. Bientôt il témoigne sa reconnaissance à Marguerite, devenue gouvernante des Pays-Bas, en composant les *Chansons de Namur pour la victoire eue contre les François à Saint-Hubert d'Ardenne*. Il s'agissait d'un épisode de la guerre de

Gueldre, où se distingua surtout la noblesse wallonne :

> Or, chantez doncq, Bouvines et Namur,
> Ardenne, Marche, Pouy, Beaurain, Bastoigne,
> Voy champions aussi fermes que ung mur.

L'an d'après, en 1508, il célébra un autre grand triomphe de la régente, la ligue de Cambrai, soit par la *Concorde du genre humain*, si cet opuscule n'est pas de Nicaise Ladam le Songeur, soit par la conclusion qu'il ajouta aux *Regretz de la dame infortunée*. Il fut envoyé une seconde fois à Rome, sans doute à propos du projet de Maximilien de se faire couronner empereur (Cf. Leglay, *Correspondance de Maximilien et de Marguerite*). Toujours est-il qu'il rapporta de ce séjour un esprit tout nouveau, et comme un souffle de la Renaissance. Dans la *Concorde des deux langaiges*, il s'efforce de prêcher l'émulation la plus noble entre les poètes de France et d'Italie. Ici, il est déjà le précurseur de Ronsard et surtout de Dubellay, pour la future primauté littéraire de la langue française. Il arbore sa devise : *De peu assez*, qu'on trouvera plus d'une fois associée à celle de sa dame : *Fortune infortune fort une* (la fortune accable fort une personne). Il avait un moment songé à prendre pour emblème trois pensées violettes avec cette légende : *penser*, *penser*, *penser*, *dire*. Mais tant de circonspection ne pouvait cadrer avec l'instabilité de sa vie.

A l'université de Dôle, où Marguerite lui avait permis de surveiller les études de ses deux neveux, orphelins d'un soldat, il se lia avec le savant et spirituel Agrippa, un des plus ardents apôtres de l'esprit nouveau. Ils se virent souvent aussi à Lyon, où l'on aimait la hardiesse des idées. Ayant ou croyant avoir à se plaindre de ses compatriotes du Hainaut, il s'attache de plus en plus aux intérêts français, malgré ses premiers écrits et ses obligations envers la maison d'Autriche. Au service de la politique de Louis XII, il compose une diatribe haineuse : *la Légende des Vénitiens*, complétant à sa manière la polémique soutenue par Pierre Gringore. Le plus étrange, c'est qu'il imprime cela à Lyon, en 1509, tandis que, non loin de là, à Bourg, il est chargé de surveiller la construction de l'église et des mausolées de Brou, ce chef-d'œuvre du style flamboyant du brabançon Van Boeghem, ordonné par Marguerite, en exécution d'un vœu de sa belle-mère, la duchesse de Savoie, Marguerite de Bourbon. Il est vrai que, dans la politique si machiavélique d'alors, Venise fut un moment aussi détestée par l'Autriche que par la France. Mais que penser de l'*Histoire de Syach Ismail*, du *Sauf-conduit donné par le Souldan*, du *Traité des scismes et concilles*, de l'*Epître à Hector*, et de tous ces pamphlets gallicans qui n'étaient pas pour plaire à Marguerite, malgré son esprit de tolérance ? Aussi, la situation ne pouvait se maintenir. Lemaire qui avait déjà résigné sa prébende de Valenciennes, fut bientôt remplacé par Remy Dupuis comme indiciaire (15 février 1511). Son ami Perréal, le peintre qu'il avait recommandé à la duchesse, se montra peu reconnaissant ; il le desservit tant qu'il put à la cour de Malines. C'était, croit-on, parce qu'il contestait à Lemaire le droit d'exploiter une carrière d'albâtre à Saint-Lothain-lez-Poligny, en Franche-Comté. Chacun d'eux prétendait à l'honneur de la trouvaille et au profit qui en résulterait à cause des travaux de l'église votive. Dufay conclut de la correspondance échangée à ce propos, que les torts sont surtout du côté du peintre lyonnais. Il était orgueilleux, ombrageux, susceptible ; Lemaire n'était que léger, imaginatif, quelquefois un peu étourdi par le vin, comme l'assure le fils d'un de ses anciens élèves, Pierre de Saint-Julien, doyen de Châlon-sur-Saône. Pour être juste à l'égard du poète, il faut tenir compte de la domesticité à laquelle il fut toujours réduit, ainsi que de la situation embrouillée de la politique entre les Pays-Bas et la France pendant l'âge de transition qui correspond au règne de Louis XII.

Inspiré par le roman des origines troyennes, universellement admis au moyen âge, stimulé peut-être par son ami Symphorien Champier, auteur des *Chroniques d'Austrasie ou France orientale* (Lyon, 1505), Lemaire entreprit un

grand ouvrage pour concilier son origine wallonne et ses nouvelles relations avec la cour de Blois. Sous le titre : *Illustrations des Gaules et singularitez de Troye*, il prétendit, assez naïvement, expliquer enfin d'une façon authentique l'origine des familles princières des deux côtés du Rhin. Comme certains érudits l'avaient prouvé pour Charlemagne, il parvint à se persuader que les Allemands aussi bien que les Français remontaient à Priam. On sait que de telles idées se retrouvent déjà dans les plus anciens documents mérovingiens. L'originalité de Lemaire consiste en ce que, de cette origine épique, homérique, il prétend déduire les meilleures raisons pour la « concorde du genre humain ». Même il utilise dans ce livre une clause qu'on trouvait alors dans la plupart des grands traités internationaux. Il soutient que les guerres entre Européens ne sont que guerres civiles, et que la raison, aussi bien que la religion, imposerait le devoir de s'unir contre les Turcs, et de réaliser enfin une croisade promise depuis cent ans. Comment il arrive de Priam et même de Noé jusqu'à Charlemagne, cela n'étonne que ceux qui ne connaissent pas ce qu'au XIIe siècle on appelait la *matière de Rome*, et ce que Joly a longuement développé dans son introduction au *Roman de Troie*. Louis XII qui, dans ses guerres contre l'Italie, faisait invoquer les souvenirs troyens par les historiens et les poètes à sa solde, donna à Lemaire, pendant son séjour à Lyon, un privilège de longue durée, non seulement pour la publication de la *Légende des Vénitiens*, mais surtout pour les trois livres des *Illustrations* (20 juillet 1509). Pourtant, le premier livre était dédié à Marguerite d'Autriche et l'auteur déclarait l'avoir fait « par son « commandement exprès ». Bien plus, dans le prologue, il affirmait y avoir travaillé dès 1500, quand il n'avait que vingt-sept ans. Enfin, en ces premiers récits « contenant fructueuse substance « sous l'escorce des fables artificielles », il insinuait qu'il voulait donner des leçons de sagesse au petit archiduc Charles, comme par une sorte de Cyropédie. Et il vantait le règne de Maximilien et l'habileté pacificatrice que Marguerite déploya pour la ligue de Cambrai. Mais déjà, en terminant ce premier livre, Lemaire indiquait un but qui ne pouvait déplaire en France. Il disait que les descendants de Bavo et de Francus devaient songer « à recouvrer leur « héritage d'Asia le Mineur, qu'on dit « maintenant Natolie ou Turquie ». C'était là cette clause inévitable, toujours dérisoire et sans résultat, comme le dit Leglay (*Négociations diplomatiques*, t. Ier, XCIX).

Le 1er mai 1512, le second livre des *Illustrations* fut présenté au château de Blois « à Madame Claude, première fille « de France ». L'auteur, qui se dénommait « indiciaire ou historiographe « d'Anne de Bretaigne, deux fois royne « de France », déclarait l'avoir composé à l'honneur et intention des nobles dames de la nation gallicane et française. Que s'était-il donc passé? Comment pouvait-il songer à Mme Claude, autrefois fiancée à Charles-Quint et maintenant destinée à François Ier? Dans une lettre adressée de Blois à Louis Barangier, maître des requêtes de l'hôtel de Marguerite, à Malines (28 mars 1502), Lemaire se défend d'avoir écrit con re la gouvernante et d'avoir eu mauvaise intention en livrant ses *Illustrations* aux imprimeurs de Paris. Il n'a voulu que le bien de tous ceux qui le protègent; mais il se promet de réfuter un jour toutes les calomnies qu'on a lancées contre lui aux Pays-Bas et en Franche-Comté. Une autre lettre de Lemaire « escripte à Blois « au jardin du roy, le 14 mai 1512, an- « nonce à Marguerite que la reine Anne « l'envoie en Bretagne chercher des do- « cuments historiques dans les abbayes; « mais qu'il n'oubliera jamais, quoi qu'il « écrive, de faire l'éloge de sa première « maîtresse ». Au fond, et malgré les apparences d'une séparation à l'amiable, on était mécontent de voir un livre destiné à l'Autriche servir à la France, que Marguerite détestait particulièrement. Elle ne faisait exception que pour la reine Anne qui le lui rendait bien. Aussi Lemaire crut-il pouvoir lui envoyer les

XXIIII couplets de la valitude et convalescence de la reine Anne qu'il venait de composer en concurrence avec Jean Marot, père de Clément. Ce fut à cette princesse que le troisième livre des *Illustrations* fut dédié, après son achèvement à Nantes, en décembre 1512. Il était spécialement consacré à la généalogie « de « tressaint, tresdigne et treschrestien « empereur Charles le Grand, père de « Loys le Debonnaire ». Comme Symphorien Champier, il parlait de France orientale et occidentale aux deux côtés du Rhin. A ce propos, il se vantait même d'avoir voyagé en Allemagne et consulté les monuments. Il concluait de nouveau par un appel à la croisade à entreprendre par une Europe fédérée. C'était en vertu d'un vœu solennel fait par lui, en 1506, « sur le grand autel de Saint- « Pierre de Romme pour le bien publique « de la toute chrestienté ». Il espérait un jour faire un quatrième livre, décrivant la terre de Grèce et de Turquie, afin de guider les futurs pèlerins. Mais dès l'avènement de François Ier (1515), Lemaire fut éclipsé par ce gentil poète Clément, qui loyalement s'avouait son disciple. La mort de la reine Anne et celle de Louis XII lui ôtèrent toute ressource. Il en chercha encore dans des réimpressions faites par Geoffroy Marnef de Paris, surtout de ses pamphlets gallicans, ou bien encore dans des compositions ou traductions nouvelles, telles que les *Trois Contes de Cupido et d'Atropos*. C'est la dernière œuvre qui soit connue de lui. Elle a été publiée en 1520.

Le chagrin de se voir méconnu, lui dont les poésies avaient eu naguère un retentissement officiel, une puissance d'actualité, le fit tomber dans le désordre et l'intempérance. D'après Pierre de Saint-Julien, « tous ceux qui l'ont privément « congneu, sçavent qu'à l'infirmité de « sa cervelle le vin adjousta tant qu'enfin « il mourut fol, et transporté en un « hospital » (*De l'antiquité et origine des Bourgongnons*, livre II, p. 389). Est-ce pour cela qu'on décrit sa folie gallicane au chap. XXX du 2e livre de Pantagruel? Quoi qu'il en soit, sa mort semble pouvoir être placée vers 1525. Après une sorte d'éclipse sous le règne de François Ier, sa mémoire fut glorieusement réhabilitée par la pléiade. Dubellay, Ronsard, Estienne Pasquier et bien d'autres virent en lui le grand initiateur des formes nouvelles. Amyot paraît avoir profité de la douceur melliflue et de l'ample périodicité de sa phrase. Montaigne même l'a étudié; car on a retrouvé et vendu assez cher à la Bibliothèque nationale de Paris l'exemplaire des *Illustrations* qui porte le nom du prosateur gascon. Le grammairien John Palsgrave, presque au lendemain de sa mort, le cite comme le meilleur maître de la langue. Il semble préparer ce jugement des *Recherches de la France*, t. VII, ch. V : « Le premier qui à bonnes enseignes « donna vogue à notre poésie fut maître « Jean Lemaire de Belges, auquel nous « sommes infiniment redevables, non seu- « lement pour son livre des *Illustrations*, « mais aussi pour avoir grandement en- « richi notre langue d'une infinité de « beaux traits tant en prose que poésies, « dont les mieux écrivant de notre temps « se sont su quelquefois fort bien aider ». Si, de nos jours, quelques critiques lui appliquent le mot de Rabelais sur « l'es- « tudiant limousin « et ses néologismes, d'autres tiennent mieux compte du *devenir* de la langue au XVIe siècle. Volontiers ils répéteront avec Paul Stapfer : « En France, l'écrivain le plus remar- « quable peut-être et, à coup sûr, le « plus étrange de l'époque de Louis XII, « l'emphatique et puissant J. Lemaire, « intéressant pour sa propre valeur et « pour avoir eu l'honneur de former « notre grand et malheureux Ronsard » (*Drames antiques de Shakspeare*, p. 281-282). Il dit « mon écriture » en parlant de son style, et l'on est bien tenté d'ajouter avec les raffinés d'aujourd'hui : « écri- « ture artiste ». Mais en sa prose, comme en ses vers, c'est toujours le rythme qui prévaut.

J. Stecher.

J. Stecher, *Notice sur la vie et les œuvres de J. Lemaire*, en tête de ses œuvres (éd. de l'Académie). — Paquot, *Mém.*, t. III. — Fétis, *Mém. cour. de l'Acad. de Bruxelles* (in-8°), t. XXI. — Leglay, *Analectes historiques et Nouveaux analectes*. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, et suppl. — Dufay, *Essai biograph. sur Jean Perréal* (Lyon, 1864).

LEMAIRE (*Jean-François*), professeur, mathématicien, littérateur, naquit à Gand, le 8 août 1797, et mourut à Grammont, le 31 octobre 1852. Il fit ses humanités dans sa ville natale et y commença ses études universitaires, que les malheurs de sa famille ne lui permirent point d'achever. Ses dispositions natives le portaient à la carrière des lettres; mais, pour venir en aide à ses parents éprouvés, il s'appliqua courageusement aux mathématiques. Consacrant ses journées à ses leçons et prolongeant bien avant dans la nuit ses laborieuses veilles, il parvint, en 1818, à travers toute sorte de difficultés, à subir avec distinction la candidature en sciences physiques et mathématiques. A la fin de la même année, il devint régent de la seconde classe de mathématiques au collège royal de Gand. Il obtint ensuite la première classe, devenue vacante par le départ de Quetelet pour l'athénée royal de Bruxelles. Il se mit à étudier avec ardeur le doctorat en sciences mathématiques et en philosophie naturelle, qu'il subit le 14 avril 1821, à l'université de Gand. Quatre mois après, Lemaire était professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Tournai. Son enseignement fécond ayant étendu sa renommée, il fut nommé, le 1er août 1826, professeur extraordinaire à l'université de Gand pour la géométrie appliquée aux arts et à la mécanique industrielle. L'année suivante, il fut chargé d'un cours spécial à l'usage des ouvriers dont il publia un résumé sous ce titre : *De Meetkunst op de kunsten en ambachten toegepast* (Gand, 1828). L'instruction technologique, au développement de laquelle il eut une grande part, fut l'objet constant de ses études et de ses préoccupations. Il voulut connaître les procédés industriels et fit dans ce but plusieurs voyages, particulièrement à Seraing et en Angleterre. Après la révolution, Lemaire vit sa chaire supprimée avec la faculté des sciences de l'université de Gand. Mais il s'était fait un nom trop distingué dans la science pour qu'on pût se passer de ses services dans les hautes études. Il fut bientôt chargé à Liège de l'introduction aux mathématiques supérieures et du calcul différentiel et intégral. Devenu professeur ordinaire en 1835, il eut dans ses attributions les cours d'analyse et de mécanique analytique. Le 3 septembre 1838, il fut élevé au rectorat pour l'année suivante. Il fut également nommé inspecteur de l'école préparatoire des mines. En 1842, les fonctions de secrétaire du conseil de perfectionnement des écoles spéciales lui furent confiées.

Dans ses heures de loisir, il aimait à lire et à relire les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne et moderne. C'était son goût de prédilection. Il connaissait les langues vivantes aussi bien que les langues mortes. Il avait une préférence marquée pour la littérature italienne, cette grande charmeuse des fines oreilles. Depuis longtemps, il rêvait de visiter l'Italie. Il fit ce voyage en 1846. Mais il avait trop présumé de ses forces. Cet esprit si actif résidait dans un corps qui tendait trop à s'alourdir. Au retour de son voyage, il fut saisi d'une fièvre violente à Albi, dans le Tarn, et dut prendre, dès lors, sa retraite. L'épuisement de ses forces physiques amena l'affaissement graduel de ses facultés. Ayant obtenu l'éméritat en 1847, il alla résider à Bruxelles, chez un frère qui avait pour lui la plus tendre affection. Il s'était rendu à Grammont pour essayer du traitement hydrothérapique, quand la mort le surprit, le 31 octobre 1852. Sa production ne fut pas considérable : le professeur avait absorbé le savant; mais tout fait penser que, s'il eût cultivé les lettres, il y aurait eu en lui un littérateur doublé d'un philologue assez ardent pour laisser sa trace dans le domaine où l'appelait sa nature. Il a laissé un mémoire académique couronné, en réponse à une question de botanique : *Expositio commodorum methodi naturalis plantarum tam in scientia botanica ipsa, quam in ejus applicationibus* (*Ann. de l'université de Gand*, 1818-1819); une dissertation *Sur les équations différentielles* (1821); un discours inaugural : *Sur le dessin linéaire et sur le rapport des arts mécaniques avec les*

arts libéraux (1826); quelques discours insérés dans les Annales des universités de Belgique et quelques travaux statistiques dans la *Correspondance mathématique* de Quetelet.

Ferd. Loise.

A. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège (1869). — A.-C. De Cuyper, *Notice sur J.-Fr. Lemaire* (Liège, 1853). — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1852.

LE MAIRE (*Michel*), dit de Gand, fondeur tournaisien, florissait au xve siècle. Paroissien de Notre-Dame, il acheta la bourgeoisie en 1406, fut doyen des fondeurs en 1424, et maire des eswardeurs en 1425. Il était à la tête des *Becqueriaux* lors d'un commencement de révolte des bannières, qui n'eut, d'ailleurs, aucune suite (11 septembre 1424). Outre les travaux ordinaires de son métier, il fondit des canons et fournit de la poudre à l'artillerie de la ville. Il exécuta aussi, et c'est à ce titre que son nom mérite d'être conservé, des ouvrages d'un caractère vraiment artistique. C'est ainsi qu'il fit, en 1427, « une image et « personnage de Nostre-Seigneur mis en « ung sepulcre, estant à l'entrée de le « Halle de Messieurs les Jurés », ainsi qu'une croix monumentale, dont un dessin de 1750 atteste l'élégance, et que l'abbé de Saint-Vaast fit poser sur la place du même nom, à Arras. Michel Le Maire mourut le 1er mars 1446, après avoir testé, le 10 février précédent, conjointement avec sa femme, Agnès Ghadebiert. Dans cet acte, les deux testateurs expriment le désir d'être enterrés dans la chapelle qu'ils avaient édifiée à côté du chœur de l'église Saint-Piat, et que des archéologues, trompés par le nom de Michel de Gand, sous lequel Le Maire était plus connu, ont appelée chapelle Goethals, attribuant sa fondation au célèbre Henri de Gand.

Paul Bergmans.

Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai, t. XVII (1882), p. 312-314. — A. de La Grange et L. Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai* (1887-1888), t. I, p. 336-341. — *Bulletin de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XXIII (1890), p. 32-34.

LE MAISTRE D'ANSTAING (*Idesbald-Pierre-Ernest*), archéologue, né à Tournai, le 27 novembre 1804, mort en 1867. Il était fils de Jean-Baptiste-Ernest et de Philippine Vander Gracht. L'ouvrage capital de cet érudit est intitulé : *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai* (Tournai, Massart et Janssens, 1842; 2 vol. in-8°, avec gravures). Cet ouvrage, qu'il a dédié à son père, a été écrit avec amour. Les sentiments de la plus vive piété et du patriotisme le plus pur qui s'y trouvent exprimés, dépeignent l'homme distingué dont la plume savante ne pouvait aborder que des sujets élevés. En 1847, il publia, avec la collaboration du chanoine A.-P.-V. Descamps, vicaire général du diocèse, la monographie des *Vitraux de la cathédrale de Tournai, dessinés par J.-B. Capronnier; avec un texte historique et descriptif* (Bruxelles, 16 pages de texte à 2 colonnes et 14 planches in-folio). Dans l'introduction de cette importante publication, il présente des réflexions sur les destinées de la peinture sur verre. Le 1er avril 1852, il donna, sous le titre : *Des vitraux de la cathédrale de Tournay*, la description de trois nouvelles verrières. Sous celui de : *Mouvement archéologique en Belgique*, les *Annales archéologiques* de Didron ont publié une lettre fort intéressante de Le Maistre d'Anstaing, datée du 20 juin 1852 (t. XII, p. 219-230). La direction de la restauration de la cathédrale de Tournai avait été confiée à une commission dont cet archéologue faisait partie; il s'était dévoué à cette œuvre, et ses conseils étaient toujours accueillis avec les plus grands égards. Le Maistre d'Anstaing fut, pendant plusieurs années, membre du conseil provincial du Hainaut et membre correspondant de la commission royale des monuments.

Léop. Devillers.

LE MAISTRE (*Matthieu*), compositeur de musique et maître de chapelle, florissait au xvie siècle. Dans sa *Biographie universelle des musiciens*, Fr.-J. Fétis lui consacre une courte notice sous le nom de *Lemaître* (Matthieu), puis une

autre, plus étendue, sous-celui de *Matthias* (Maître). Avant lui, Walther et Gerbert en avaient fait mention sous le nom de *De Meistre;* mais les renseignements fournis par ces historiens sont remplis d'inexactitudes. C'est à Otto Kade, maître de chapelle du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, que nous devons de connaître sa biographie; ce musicologue en fit, en 1862, le sujet d'une consciencieuse monographie, où des recherches faites aux archives de Dresde, et l'examen approfondi des œuvres de Matthieu Le Maistre lui permirent d'élucider, d'une manière à peu près complète, la vie d'un artiste qui peut compter parmi les illustrations de l'école de musique flamande, si riche pourtant en noms glorieux.

Matthieu Le Maistre (1) naquit dans les premières années du XVIe siècle, soit vers 1505. On a dit qu'il était originaire de Liège; mais cette assertion repose uniquement sur le fait qu'il amena avec lui à Dresde, en 1544, un enfant de chœur liégeois, nommé Assmuss Aichler (?), *der Sohn eines Klingenschmidts zu Lüttich auff der Brücke wohnhaftig.* On ne connaît exactement ni le lieu, ni la date de sa naissance. Mais, d'une part, l'épithète de *Belga* qu'il se donne sur le titre de l'un de ses ouvrages imprimés, ne laisse aucun doute sur son origine; d'autre part, dans un éloge de la musique qui précède sa dernière œuvre, un recueil de chansons paru en 1577, il est désigné comme un vieillard aux cheveux blancs et dont les forces sont affaiblies. Selon son propre témoignage, il s'appliqua de bonne heure à la musique, vers laquelle l'entraînait un penchant naturel, *mihi studio musices a juventute addicto;* on ignore encore le maître qui dirigea ses études. Tous ses biographes ont dit qu'il était, en 1552, maître de chapelle de l'église du Dôme, à Milan; Otto Kade lui-même considère ce point comme certain, en s'appuyant sur un ouvrage dont voici le titre : *La battaglia taliana* [sic] *composta da M. Matthias Fiamengo, maestro di capella del Domo di Milano.* Venise, Antoine Gardane, 1552; in-4°. Comme Haberl l'a démontré de façon péremptoire, en 1871, dans les *Monatshefte für Musikgeschichte*, il ne s'agit pas ici de Matthieu Le Maistre, mais bien d'un de ses contemporains, Hermann Matthias de Werrecoren.

En 1554, Le Maistre est établi à Dresde; c'est la première étape certaine de sa biographie. Depuis 1548, la chapelle musicale de l'Electeur de Saxe s'était acquis une grande renommée, grâce à la direction savante de Jean Walther, celui que Luther avait chargé d'arranger la musique des offices de la nouvelle religion, et qui fut ainsi un des créateurs du chant choral protestant. A la suite de diverses circonstances, parmi lesquelles il faut noter le déplaisir de voir sa chapelle se remplir de musiciens étrangers : instrumentistes italiens ou chantres néerlandais, Walther sollicita sa mise à la retraite, qui lui fut accordée le 7 avril 1554. Le prince Auguste, qui venait de succéder à son frère Maurice, et qui était grand amateur de musique, s'empressa de pourvoir au remplacement de Walther. Il choisit à cet effet Matthieu Le Maistre; celui-ci lui avait sans doute été signalé par Chrétien Haller, que le prince avait envoyé à Anvers pour recruter des chantres. Quoi qu'il en soit, des documents d'archives établissent que, le 30 octobre 1554, Matthieu Le Maistre était maître de chapelle en titre de la cour de Dresde, avec un traitement annuel de 240 florins, sans compter la nourriture et un habit de cour. Il fut chargé, pendant quelque temps, de l'entretien et de l'éducation musicale des enfants de chœur de la chapelle, ce qui lui valut aussi une indemnité. C'est pour ces enfants qu'il écrivit en 1563, sur le conseil du prédicateur de la cour, Nicolas Selnecer, qui était lui-même un excellent

(1) Ce nom se rencontre fréquemment dans nos provinces. Pour ne citer que des musiciens, un François Le Maistre, originaire de la Flandre, est attaché, en 1562, à la chapelle royale de Madrid, en qualité de chantre et avec rang de chapelain (Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. VIII (1888), p. 41-43); au XVIIe siècle, la chapelle de l'église Saint-Martin, à Ypres, possède parmi ses membres deux Le Maistre : Gérard, chantre et bassoniste, et Josse, sopraniste (Edm. Vander Straeten, ouvr. cité, t. II (1872), p. 273 et 278).

musicien, un intéressant catéchisme latin, qu'il dédia au fils de l'Electeur, le jeune Alexandre : *Catechesis numeris musicis inclusa et ad puerorum captum accommodata*.

Le Maistre occupa pendant quatorze années ses fonctions de maître de chapelle, que la maladie l'obligea de résigner; remplacé, le 12 février 1568, par Antoine Scandelli, qui lui avait été adjoint en 1567, il obtint définitivement, le 24 juin 1568, la pension qu'il avait demandée dès le 22 décembre 1566. Il ne paraît pas avoir quitté Dresde, où il vécut assez longtemps dans la retraite, ne s'occupant plus que de composition, et où il mourut au commencement de l'année 1577. Il laissait une veuve, qui le suivit bientôt dans la tombe, et plusieurs enfants, parmi lesquels il faut peut-être ranger un Valérien Le Maistre, que nous voyons fréquenter l'école de Pforten, en 1569, et qui entra plus tard dans la musique impériale.

Matthieu Le Maistre doit être considéré comme un des premiers musiciens de son époque, tant pour le nombre que pour le mérite de ses œuvres. A en juger par l'analyse détaillée qu'en a faite Otto Kade et par les fragments qu'il en a reproduits, Le Maistre se rattache à l'école allemande issue de la Réforme, plutôt qu'aux grands maîtres néerlandais. Il s'inspire visiblement de Jean Walther, mais il s'en sépare cependant en ce qu'il ne concentre plus dans une seule partie la mélodie; il la brise, en quelque sorte, et la divise en strophes qu'il répartit entre deux ou même trois voix. Ses chants religieux ont une grande valeur; il faut citer, parmi eux, son motet à huit voix, *Dixit Dominus Deus;* sa messe à cinq voix sur le thème de la mélodie *Ich weiss mir ein fest gebawets Haus*, son recueil de motets, dont le premier livre seul a paru en 1570, et qui a été la plus populaire de ses œuvres, si elle n'en est pas la meilleure; enfin son choix de chansons spirituelles, allemandes et latines, publié peu de temps avant sa mort. Mais il a surtout excellé dans les compositions mondaines; ses chansons allemandes (1566) renferment de véritables perles de mélodie et d'harmonie, et il faut regretter qu'il n'ait pu, ou voulu cultiver davantage un genre où il surpasse la plupart de ses contemporains, même l'illustre Roland de Lassus, son glorieux compatriote.

Voici la liste complète de ses œuvres imprimées et inédites:

A. Œuvres imprimées. 1. Un motet à cinq voix, *Adjuva me Domine*, dans la collection intitulée : *Psalmi selecti quatuor et plurium vocum*. Nuremberg, Jean Montanus et Ulric Neuber, 1553-1554; in-4°, t. IV, n° 12. Reproduit dans le *Liber primus cantionum sacrarum* de Le Maistre (1570), n° 9. — 2. *Magnificat octo tonorum*. Dresde, 1557; in-fol. On n'a pas retrouvé jusqu'ici d'exemplaire de ce *Magnificat*, qui est cependant cité par les principaux bibliographes. — 3. *Catechesis numeris musicis inclusa et ad puerorum captum accommodata, tribus vocibus composita*. Nuremberg, Jean Montanus et Ulric Neuber, 1563; in-8°. — 4. Deux motets : *Estote prudentes sicut serpentes*, à quatre voix, et *Dominus dixit*, à huit voix, dans le *Thesaurus musicus*. Nuremberg, Jean Montanus et Ulric Neuber, 1564; in-4°, t. Ier, nos 37 et 43. Le premier de ces motets a été reproduit dans la *Collectio operum musicorum battavorum sæculi XVI* de Commer. Bruxelles et Mayence, Schott, s. d.; in-fol., t. VIII, n° 13. — 5. *Geistliche und weltliche teutsche Geseng mit vier und fünff Stimmen künstlich gesetzet*. Wittemberg, Jean Schwertel, 1566; in-4°. Contient 92 pièces. — 6. *Epithalamia in honorem ornatissimi viri... D. Nicolai Leopardi, symphoniacorum puerorum... præceptoris*. Nuremberg, Theodoric Gerlatz, 1568; in-4°. En collaboration avec Antoine Scandelli, Erasme de Glein et Jean Wessalius. — 7. Une messe à cinq voix, *ad imitationem cantilenæ « Ich weiss « mir ein fest gebawets Haus »*, dans les *Præstantissimorum artificum lectissimæ missæ*, publiées par Michel Voigt. Wittemberg, Jean Schwertel, 1568; in-4°, n° 4. — 8. *Liber primus sacrarum cantionum quinque vocibus*. Dresde, Gimel Bergen, 1570; in-4°. Contient 15 pièces; il n'a pas paru de second volume. —

9. *Officia de Nativitate et Ascensione Christi quinque vocum.* Dresde, 1574. Cet ouvrage est cité par les principaux bibliographes, mais on n'en connaît pas d'exemplaire dans les dépôts publics ou les collections particulières. — 10. *Schöne und auserlesene deudsche und lateinische geistliche Gesenge auff drey Stimmen gantz lieblich für die liebe Jugend zu singen und auff allerley Instrumenten zu brauchen.* Dresde, Gimel Bergen, 1577; in-4°. Contient 20 chansons allemandes et 4 latines.

B. Œuvres manuscrites. 1. Une messe à six voix, sur le thème *Doulce memoire* (Bibliothèque du gymnase de Zwickau). — 2. Une messe solennelle à quatre voix, une messe à cinq voix et une messe à six voix, *Præter rerum serium* (Bibliothèque royale de Munich, Mus. pract., mss. in-fol., n° 43). — 3. *Officia de Nativitate et Resurrectione Jesu Christi* (Bibliothèque royale de Munich, Mus. pract., mss. in-fol., n° 28). Contient 22 pièces. — 4. *Magnificat sexti toni*, à quatre voix (Bibliothèque du gymnase de Zwickau) — 5. Antiphonaire contenant les quatre pièces suivantes : *Initium sapientiæ*, à cinq voix; *Memento et De Profundis*, à cinq voix; *Sustinuimus pacem - Peccavimus cum patribus*, à cinq voix, et *Peto Domine*, à quatre voix (Bibliothèque royale de Munich, Mus. pract., mss. in-fol., n° 43). — 6. Une chanson mondaine à quatre voix, *Lässt du mir nichts zur letze, schwarzbraunes schönes Medelein* (Bibliothèque du gymnase de Zwickau).

Paul Bergmans.

Otto Kade, *Mattheus Le Maistre, Niederländischer Tonsetzer und Churfürstlich Sächsischer Kapellmeister* (1862). — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XVIII (1883), p. 233-234 (notice de Fürstenau).

LEMARIÉ (*Alexandre*), libraire et littérateur, né à Liège, le 25 décembre 1779, de parents français et naturalisés liégeois, mort dans la même ville, le 10 mai 1856. Il fut vice-doyen de la Société d'Emulation et président du Comité de littérature et des beaux-arts. En 1794, les Français s'étant rendus maîtres de Liège, il émigra à Dusseldorff avec sa famille. A son retour, en 1796, Lemarié suivit la carrière paternelle en s'occupant de librairie, et il s'appliqua à la revision des livres imprimés par son père : le *Dictionnaire historique* de Feller, l'*Année apostolique* et l'*Evangile médité* de Duquesne, le *Télémaque* et les classiques latins et français, qui se répandirent en France comme en Belgique, et rendirent le crédit et la vogue à la maison Lemarié, un instant menacée par la Révolution française.

Alexandre Lemarié se livra à de sérieuses et constantes études sur les langues anciennes et modernes. Il possédait l'allemand, l'anglais, l'italien, et il apprit à manier avec la plus grande facilité le français classique. Il avait surtout étudié avec amour le *Télémaque*, et s'était assimilé le style harmonieux et brillant de l'archevêque de Cambrai. De même que Fénelon avait fait de son livre le complément de l'*Odyssée*, Lemarié conçut la pensée de compléter le *Télémaque*, en montrant comment le héros mettait en pratique les sages conseils de Mentor dans le royaume d'Ithaque, où il faisait sous la conduite d'Ulysse l'apprentissage de l'art du gouvernement. L'ouvrage est d'une lecture attrayante, grâce aux épisodes dont il est orné. Le style de Lemarié est d'une allure épique et n'est pas indigne de son modèle. La connaissance de l'antiquité y ajoutait un nouveau prix, et un séjour de six mois en Italie avait initié l'auteur à la description des lieux où il plaçait ses personnages. La presse locale accueillit l'œuvre avec beaucoup de faveur, et la critique française lui fit écho, en termes fort élogieux, jusque dans le *Journal des Débats*. C'est en 1833 que le *Télémaque à Ithaque* fut imprimé, à Liège d'abord, à Paris ensuite. Mais le manuscrit était terminé depuis longtemps. En dehors de ce grand travail, Lemarié avait entrepris un poème analogue sur la vie de Thésée, d'une tendance sociale bien marquée, et où les réformes humanitaires du héros étaient soumises aux vicissitudes du temps dans une succession de succès et de revers. Il a laissé encore en manuscrit des *Bucoliques françaises*, en prose comme

toute son œuvre, mais qu'il avait essayé de mettre en vers. Il avait pris part, en 1829, à un concours de poésie, ouvert par la Société libre d'Emulation de Liège. La pièce était intitulée : *le Député d'une nation libre;* mais le prix ne fut pas décerné. Outre ce bagage littéraire, Lemarié compte parmi ses titres des œuvres d'érudition linguistique et critique, comme *la Nouvelle grammaire allemande et pratique* de Meidinger, qu'il annota et augmenta de plusieurs chapitres en 1797, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans. Sans parler d'un dictionnaire portatif de la langue allemande, revu et corrigé par lui, il donna ses soins au texte de l'*Itinéraire des voyages de l'abbé de Feller*, et en rédigea l'avertissement. Il a publié enfin les *Œuvres complètes de sir Walter Scott*, dont il fit le prospectus; il ajouta aussi des notes aux quinze volumes de la *Vie de Napoléon*, pour en signaler les erreurs.

Voici, par ordre de date, ses diverses publications avec leur titre exact : 1. *Nouvelle grammaire allemande pratique ou méthode facile et amusante pour apprendre l'allemand, par J.-V. Meidinger. Nouvelle édition revue, corrigée avec soin et augmentée considérablement par des professeurs des deux langues.* Liège, F. Lemarié, 1797; in-8° de 450 pages, avec un modèle d'écriture allemande, gravé par L. Jehotte. — 2. *Dictionnaire facile ou de poche allemand-français et français-allemand, à l'usage des voyageurs, par Schwan, revu et corrigé par A. Lemarié.* Francfort et Liège, Fr. Lemarié, 1814; 2 vol. in-16. — 3. *Itinéraire des voyages de l'abbé de Feller, en diverses parties de l'Europe : en Hongrie, en Transylvanie, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, en Hollande, aux Pays-Bas, au pays de Liège, etc.* Ouvrage posthume, dans lequel se trouvent beaucoup d'observations et de réflexions intéressantes. Liège, Fr. Lemarié, et Paris, A. Delalain, 1820; 2 vol. in-8° de 508 et 576 pages. — 4. *Œuvres complètes de sir Walter Scott, traduction nouvelle de B. Defauconpret*, en 94 volumes in-12, publiées de 1827 à 1829. — 5. *Télémaque à Ithaque, suite du Télémaque de Fénelon.* Liège, Fr. Lemarié, 1833; 2 vol. de 404 et 412 pages. L'édition de Paris parue la même année, chez Person et Raynal, porte pour titre : *Télémaque à Ithaque, ses nouvelles aventures.* In-8° de 430 pages. — 6. *Thésée, ses travaux pour le bonheur des hommes, ses succès et ses revers.* Poème en six livres. Manuscrit in-folio d'environ 200 pages. — 7. *Les Bucoliques françaises ou mœurs et aventures de quelques familles des campagnes de France.* Manuscrit in-4° de 198 pages. — 8. *Le Député d'une nation libre.* Epigraphe : *Amor patriæ* (voir le rapport de Th. Lacordaire, dans le procès-verbal de la séance publique de la Société d'Emulation, du 19 juillet 1842).

Ferd. Loise.

Ad. Stappers, *Notice sur Alex. Lemarié.* — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1856.

LE MAY (*Olivier*), peintre et graveur. On le dit originaire de Bruxelles ou de Valenciennes, sans que l'on ait trouvé, dans la première de ces villes, aucune trace de son existence. Il mourut en 1790, à l'âge de soixante et dix ans. On lui doit des paysages et des marines, dont une partie a été gravée par différents artistes.

Alphonse Wauters.

Nagler, *Künstler Lexicon*, t. VIII, p. 484.

LE MAYEUR DE MERPRÈS ET ROGERIES (*Adrien-Jacques-Joseph*), littérateur, naquit à Mons, le 4 mars 1761, d'Adrien-Charles-Joseph (1) et de Marie-Marguerite-Josèphe Fontaine. Après avoir terminé ses études de droit, Adrien Le Mayeur se fit inscrire au tableau des avocats du conseil souverain de Hainaut. Son premier essai poétique fut imprimé à Mons en 1784, sous ce titre : *A Monsieur Delobel, licencié en droits, professeur de poésie et chanoine de S.-Germain,*

(1) Adrien-Charles-Joseph Le Mayeur, né à Mons en 1706, était, à l'époque de sa mort (11 février 1794), le doyen d'âge des avocats du Hainaut. Son père, Adrien-François, était greffier féodal du Hainaut, et son aïeul, Adrien, administrait les biens du comte de Maldonado, grand d'Espagne. Les armoiries de la famille Le Mayeur sont d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef et d'une croix d'or en pointe.

au jour de sa prise de possession. In-4° de 8 pages. La même année, parut sa *Traduction et paraphrase en vers françois du pseaume* 50. *Miserere mei, Deus, etc.* Les événements politiques inspirèrent au jeune patriote une série de pièces, qui se succédèrent de 1787 à 1790, et eurent un certain retentissement, entre autres : l'*Ode présentée à Messieurs les Brabançons;* l'*Ode à Son Altesse Monseigneur le duc d'Arenberg, grand bailli et officier souverain du pays et comté de Hainaut* (1787); l'*Ode à Son Eminence le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines;* la *Chanson sur le rétablissement de l'abbaye de Cambron* (1789); la *Délivrance de la Belgique;* l'*Ode aux Belges sur le danger de la désunion et des innovations politiques;* le *Cantique des Belges avant l'attaque générale des troupes autrichiennes* (1790). Le Mayeur fut le Tyrtée de la révolution brabançonne. Cependant son ardeur ne put résister aux événements qui suivirent, et il se vit contraint au mutisme, après la seconde invasion française. Il s'était retiré, depuis quelque temps, dans son domaine de Rogeries, et s'y livrait aux travaux agricoles. Témoin passif de ce qui se passait dans le pays, il donna plusieurs fois asile à des personnages de mérite que poursuivait l'ouragan révolutionnaire. La réouverture des églises réveilla sa muse, et il mit au jour une *Ode sur le rétablissement de la religion en France.* A l'occasion du voyage de Bonaparte en Belgique (1803), il composa une *Epître au premier consul*, qui est, comme il l'a écrit plus tard, « un premier poème en l'honneur des « Belges ». Cette pièce plut à Mr de Fontanes, membre et ensuite président du Corps législatif. Ce fut un précieux encouragement pour Le Mayeur, qui publia successivement : *Ode sur l'expédition d'Angleterre; Ode sur l'avènement de Napoléon Bonaparte à l'empire des Français; Ode à Sa Sainteté le souverain pontife Pie VII, au jour du couronnement de Sa Majesté l'empereur des Français.* Devenu grand maître de l'université, Mr de Fontanes fit proposer à Le Mayeur de contribuer à l'organisation d'une académie enseignante à Bruxelles, et il lui conféra les places de secrétaire de la faculté des lettres et de professeur d'histoire dans cette académie. Le Mayeur y remplit en dernier lieu la charge de secrétaire général de la faculté de droit. L'académie ayant été supprimée en 1817, il obtint une pension.

Le Mayeur fut au nombre des quelques Belges instruits qui, malgré la domination étrangère, eurent le courage d'élever la voix en faveur de l'histoire nationale. Si Dewez poussa le zèle jusqu'à essayer d'écrire cette histoire, Le Mayeur voulut chanter les gloires du pays. La Société des Catherinistes d'Alost ayant mis au concours, en 1807, un poème de 300 à 500 vers sur *les Belges*, plusieurs concurrents se disputèrent la palme. En présence du magnifique résultat obtenu, deux prix et un accessit furent décernés par le jury, qui était composé de membres de l'Académie française et présidé par le comte François de Neufchâteau. Le premier prix fut adjugé à Philippe Lesbroussart, de Gand. Le Mayeur eut le second prix. Les événements de 1814 et de 1815 excitèrent au plus haut point la verve poétique de notre concitoyen. Il publia : *Ode sur le rétablissement du bonheur de l'Europe, adressée à Leurs Majestés les souverains libérateurs* (1814); *Ode sur la réunion des provinces Belgiques et Bataves, sous la domination de Sa Majesté Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, duc de Luxembourg* (1815); *Ode sur la bataille de Waterloo ou de Mont-Saint-Jean* (envoyée au concours ouvert par la Société des Beaux-Arts de Gand, et imprimée en 1816, avec des notes); *Couplets adressés à S. A. I. Madame la grande duchesse de Russie, Anne-Pauline, au jour de son entrée solennelle à Bruxelles, avec S. A. R. Guillaume d'Orange-Nassau, prince héréditaire des Pays-Bas, son époux* (17 octobre 1816). Le Mayeur consacra ensuite ses loisirs à l'élaboration d'une seconde édition de son poème sur *les Belges*, dont le prospectus fut imprimé en 1826. L'ouvrage parut, en 1830, sous ce titre : *La Gloire belgique, poème national en dix chants, suivis de remarques historiques*

sur tout ce qui fait connaître cette gloire, depuis l'origine de la nation jusqu'aujourd'hui. Louvain, Vanlinthout et Vandenzande; 2 vol. in-8°. Le poème est accompagné de 820 notes et précédé d'un avertissement des éditeurs et d'une épître du maréchal prince de Ligne à l'auteur, datée de Vienne, le 14 septembre 1813. On a souvent reproché à Le Mayeur son obstination à écrire en vers; sa muse, il est vrai, charmait peu. Mais, pour être juste et rendre à cet honnête écrivain l'hommage qui lui est dû, il convient de faire l'éloge de son érudition et de la pureté de ses sentiments. Plusieurs de ses détracteurs ont eu du moins le bon goût de rappeler les services qu'ont rendus ses précieuses annexes en prose.

La publication de *la Gloire belgique* avait précédé la révolution belge. Depuis cette époque, notre poète vécut dans la retraite, entouré des soins de sa famille. Il continuait toutefois à entretenir quelques relations littéraires, et s'intéressait à tout ce qui pouvait contribuer à l'extension de l'enseignement religieux. Ses convictions en cette matière étaient inébranlables. Dès 1814, il avait présenté quelques réflexions dans la *Gazette de la Belgique*, où il allait jusqu'à motiver le rétablissement des collèges des jésuites comme principal moyen de réformer l'éducation. Toujours orthodoxe, il avait essentiellement tenu à vulgariser les « principes conservateurs et réparateurs » du bonheur social ». Ses dernières années se passèrent dans la pratique des œuvres de charité et de la plus vive piété. Il fit imprimer, en 1843, un *Cantique en l'honneur de saint Quentin, patron de Goegnies-Chaussée, dont on vient de rebâtir l'église*. Mons, Piérart; 4 pages in-12. Ce fut sa dernière production. Il mourut à Mons, dans sa maison, rue de la Grosse-Pomme, n° 14, le 25 février 1846. Il était veuf de Thérèse-Philippine Le Clercqz, qu'il avait épousée le 12 mai 1788, et dont il eut six fils et deux filles.

Léop. Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Hipp. Rousselle, *Bibliographie montoise*. — Le Mayeur, *La Gloire belgique*, t. I, p. 254-257, 320-327.

LEMBLIN (*Laurent*), chanteur et compositeur belge de la première moitié du XVIe siècle. Il a occupé l'emploi de ténor à la chapelle du duc de Bavière, antérieurement à 1540, dit Fétis. Ses œuvres se composent de motets et de chansons latines, allemandes et françaises. Les motets se trouvent dans les deux premiers recueils que nous allons citer; les chansons, dans plusieurs recueils dont nous donnons les trois principaux : 1. *Tomus secundus psalmorum selectorum quatuor et quinque vocum*. Nuremberg, J. Petreius, 1539; in-4° obl. — 2. *Selectissimarum motetarum partim quinque, partim quatuor vocum, tomus primus*. Nuremberg, J. Petreius, 1540. — 3. *Selectissimæ nec non familiarissimæ cantiones ultra centum, vario idiomate vocum..., a sex usque ad duas voces*. Augsbourg, Melchior Kriesstein, 1540; in-4° obl. — 4. *Ein Auszug guter alter und newen teutschen Liedlein*. Nuremberg, J. Petreius, 1539; petit in-4° obl. — 5. *Bicinia gallica, latina et germanica, et quædam fugæ, etc. Tomi duo*. Wittemberg, Georges Rhau, 1545; petit in-4° obl.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie univers. des musiciens*.

LEMENS (*Balthazar*), peintre, né à Anvers, en 1637. Nous ignorons sous quel maître se forma cet artiste, dont le nom ne figure pas dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc. Il fut l'un des premiers peintres flamands qui passèrent en Angleterre après la Restauration. Il espérait retrouver à Londres une partie des succès moissonnés par ses compatriotes avant la Révolution, mais son attente fut trompée. En effet, la vogue était au portrait, tandis que Lemens peignait surtout l'histoire et l'allégorie, encore dans un format très restreint, à la façon des peintres hollandais. Comme il était habile, d'ailleurs, il se mit au service de confrères mieux partagés, et Vertue nous le montre, par exemple, réduisant à deux tons les portraits et autres tableaux que Paul Van Somer gravait en manière noire. On s'explique que, dans ces conditions, les œuvres

personnelles de Lemens soient difficiles à identifier. A défaut de ses peintures, nous pouvons désigner quelques estampes faites pour donner une idée très favorable de son talent. John Smith a gravé en manière noire, d'après Lemens, un *Saint Georges*, *Vénus et Adonis*, diverses planches d'Amours, dont l'une porte pour titre : *la Vanité*. Larmessin a fait une planche au burin d'après *Diane et Actéon*. Ces diverses reproductions dénotent un compositeur habile à qui, sans doute, comme à tant d'autres, il ne manqua, pour briller en Angleterre, qu'un moment plus propice. Lemens mourut à Londres, en 1704, et fut inhumé à Westminster Abbey. Walpole dit qu'il avait un frère à Bruxelles, peintre également. S'agit-il du Simon Lemmens, admis à la gilde des peintres en 1639? Nous l'ignorons. Nous ignorons de même si le Balthazar Lemens, admis comme élève chez Pierre Ykens, à Anvers, en 1690-1691, était fils ou neveu du nôtre.

Henri Hymans.

Nagler, *Künstler Lexikon*.—Vertue, *Anecdotes of painting in England, published by Horace Walpole* (1765), t. III. — Bryan, *Biographical and critical dictionary of painters and engravers*, by George Stanley (1873).

LE MONNIER (*Pierre*), voyageur, naquit, en 1552, dans la Pévèle (ancienne Flandre). Il s'établit comme notaire à Lille et y obtint la bourgeoisie. En 1609, il laissa son étude pour se rendre en Terre Sainte. Il gagna l'Italie par la Bourgogne, la Savoie et le Piémont. Mais, arrivé à Rome, il renonça à passer outre-mer, et revint dans sa patrie par l'Allemagne. De retour à Lille, il abandonna le notariat et se fit maître d'école. Il vivait encore en 1614, lorsqu'il publia les notes qu'il avait recueillies pendant son voyage. Son livre est intitulé : *Antiquitez, mémoires, et observations remarquables d'épitaphes, tombeaux, colosses, obélisques, histoires, arcs triomphaux, oraisons, dictiers, et inscriptions, tant antiques que modernes, veües et annotées en plusieurs villes et endroits, tant du royaume de France, duché et comté de Bourgogne, Savoye, Piedmont, que d'Italie et d'Allemagne... avec une briefve description des lieux d'aspect, et inspection oculaire, sans y avoir esté aydé de quelque lecture cosmographique, ny d'autre : qui peut servir de guide, et grande addresse, à tous voyageurs esdits quartiers*. Lille, Christophe Beys, 1614; in-12, 275 p. Ce recueil contient nombre d'inscriptions peu connues et de particularités curieuses. A la fin est insérée une élégie latine, dédiée par Martin Trezel à notre auteur, qu'il qualifie de *poeta non vulgaris*. On y lit que Pierre Le Monnier avait composé de nombreuses poésies; à en juger par les échantillons qui se trouvent dans l'ouvrage, il ne mérite guère les louanges que Trezel lui décerne.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. litt.*, t. III, p. 300. — Catalogue de la bibl. Van Hulthem, nº 20283.

LE MOTTE (*Jehan* **DE**), trouvère belge, vivait au commencement du XIVe siècle. Il est l'auteur d'un poème en l'honneur du comte de Hainaut, Guillaume le Bon, *li Regret Guillaume*, qui a été publié, en 1882, par Auguste Scheler, d'après le manuscrit unique de la collection Ashburnham. Jehan de Le Motte nous apprend lui-même qu'il a écrit son *traitié* en 1339 (v. 4573), soit deux ans après la mort du bon Guillaume, sur l'instigation de la reine d'Angleterre, fille du comte (v. 4564-4566). Un seul de ses contemporains lui consacre quelques lignes, mais la mention a du prix, car elle émane d'un écrivain digne de foi : c'est l'abbé de Saint-Martin, de Tournai, Gilles li Muisis ou plutôt Le Muisit; passant en revue les *faiseurs de biaus dis* contemporains, il dit dans ses *Méditations* (éd. Kervyn de Lettenhove, t. Ier, p. 89):

> Or y rest Jehans de le Mote
> Qui bien le lettre et le notte
> Troève, et fait de moult biaus dis,
> Dont maint signeur a resbaudis,
> Si k'à honneur en est venus
> Et des milleurs faiseurs tenus...

Voici le sujet du poème qui est écrit sous la forme d'un songe, à l'imitation du Roman de la Rose, à l'école duquel il appartient visiblement :

Le trouvère vient d'achever une chan-

son amoureuse; il s'est mis en route pour aller la soumettre au jugement d'un puy d'amour, quand, en traversant une forêt, il arrive auprès d'un château d'où s'échappent des gémissements et des cris de désespoir. Après de pressants appels, une dame paraît à la fenêtre; sur les instances du poète, elle introduit celui-ci dans un endroit d'où il peut voir trente dames qui sont réunies dans une salle pour se lamenter sur la mort du comte Guillaume de Hainaut (v. 1-496). Chaque dame, Humilité, Largesse, Loyauté, Raison, Courtoisie, Justice, etc., pleure, à son tour, la perte du comte dans une complainte d'une centaine de vers, suivie d'une ballade de trois strophes et de structure variée (v. 497-4553). S'étant réveillé, le trouvère va raconter son songe à sa dame, la reine d'Angleterre, qui lui ordonne de le mettre par écrit (v. 4554-4581) :

> Pour verité le vous affinne
> Jehans de le Motte, qui finne
> Che traitié; qui l'avés oij,
> Priyés tout pour l'âme de li !

Le savant éditeur de l'œuvre de Jehan de Le Motte a apprécié avec beaucoup de justesse *li Regret Guillaume :* « L'auteur, » dit-il, « se traîne dans l'ornière des poètes formés à la lecture du » Roman de la Rose; il verse en pleine » allégorie et ne charme ni par quelque » saillie d'esprit, ni par quelque réflexion personnelle. Tout est factice et » artificiel; ce n'est que de loin en loin » qu'on rencontre une tournure heureuse, un grain de poésie sentie et » sincère, une lueur d'imagination propre. Par contre, on trouve dans sa » composition de commande des jeux de » rimes et des vers équivoques à foison, » des entassements de mots oiseux; la » redondance et la cheville y règnent en » maîtresses. Le style aussi est loin » d'être vif, net, aisé et élégant; la construction est souvent décousue, l'enchaînement des idées obscur et négligé. Ce qui communique un peu de » mouvement à la narration fastidieuse » par ses redites, ce sont les réminiscences d'histoires poétiques ou bibliques, et surtout les trente ballades » par lesquelles le poète interrompt ses » récits ».

Paul Bergmans.

Aug. Scheler, *Li Regret Guillaume comte de Hainaut*, poème inédit du XIVe siècle, par Jehan de le Motte (1882).

LE MUISIT (*Gilles*), ou LI MUISIS, chroniqueur et poète, né, en 1271, dans le Tournaisis, soit à Tournai même, soit, d'après A. Dinaux, à Rongy. Dinaux invoque, à l'appui de son opinion, un manuscrit sur lequel il ne donne malheureusement aucun renseignement. Il est probable qu'il a mal compris le texte ou que le manuscrit en question fait erreur sur ce point. Tout indique, en effet, que Gilles Le Muisit doit avoir vu le jour à Tournai. On sait par plusieurs passages de ses écrits que ses parents étaient nombreux dans la ville; sa mère y mourut, et les biens dont il hérita d'elle y étaient situés. Quoi qu'il en soit, et contrairement encore à ce qu'avance Dinaux, la famille des Le Muisit comptait parmi les plus considérables du pays et faisait probablement partie de la petite noblesse. Gilles lui-même nous apprend qu'il était cousin germain d'un certain Jacques Le Muisit, chevalier et conseiller du roi de France.

La biographie de Gilles Le Muisit ne nous est connue que par les détails qu'il donne sur lui-même dans ses écrits. Ces détails sont heureusement assez abondants, et, plus heureusement encore, la bonhomie et la sincérité, qui sont les traits dominants du caractère de notre personnage, nous permettent d'avoir une entière confiance dans ce qu'il rapporte sur son compte. A l'âge de huit ans, Gilles fut mis à l'école et il n'en sortit, dans sa dix-huitième année, en 1289, que pour entrer au monastère de Saint-Martin, à Tournai. Kervyn de Lettenhove se trompe quand il croit que Gilles fréquenta quelque temps les cours de l'université de Paris. Les passages que cet érudit allègue en faveur de son opinion ne sont que des allusions à la vie que menaient les écoliers dans la grande ville. Aucun d'eux ne permet d'affirmer que notre auteur ait été lui-même s'asseoir sur les bancs de l'uni-

versité. Ce fut probablement dans l'école même du monastère de Saint-Martin que Gilles fit son éducation *aprendans, cantans et lisans*. Cette école était alors en pleine décadence, et l'instruction qu'il y reçut ne doit pas avoir été bien considérable. Ses écrits témoignent, d'ailleurs, qu'il était fort loin d'être un savant, et lui-même ne se faisait, sur ce point, aucune illusion. Après avoir revêtu la robe brune des Bénédictins, le jeune moine se plaça sous la direction du sous-prieur de l'abbaye, Gilles de Braffe,

> Monnes dévos et renommés ;
> Il m'aprit et me doctrina
> Et d'ordène me médicina.

Il fréquenta aussi, vers cette époque, un mathématicien quelque peu astrologue, maître Jean de Harlebeke, qui lui fit secrètement plusieurs prophéties dont il devait se souvenir plus tard en rédigeant ses chroniques. Gilles était encore novice quand sa mère mourut en lui laissant une fortune assez considérable. Les moines de Saint-Martin furent fort étonnés de le voir rentrer au couvent après les quelques semaines d'absence qu'avaient nécessitées les formalités indispensables pour se mettre en possession de l'héritage. Les échevins de Tournai refusant de délivrer celui-ci à un religieux, Gilles avait dû, pour plaider devant eux, revêtir des habits séculiers et élire domicile dans la ville. Si sa vocation n'avait pas été sincère, le jeune novice eût profité des circonstances pour renoncer à la vie monastique qu'il lui était encore loisible de quitter. Il ne le fit pas. Et cependant, l'existence qu'on menait à Saint-Martin était loin d'être agréable. Le monastère, administré d'une façon déplorable par des abbés incapables ou négligents, était perdu de dettes. Les bâtiments tombaient en ruines, les propriétés étaient hypothéquées, les pitances maigres. Gilles lui-même nous apprend naïvement qu'à cette époque, l'abbaye d'Affligem et celle de Saint-Martin étaient considérées par les moines comme de vraies prisons. Au milieu du relâchement général, Le Muisit fit bravement son devoir. Successivement il devint coûtre (*custos*), puis prieur du monastère. Le pèlerinage qu'il avait fait à Rome, en 1300, lors du grand jubilé, avait dû affermir encore sa vocation religieuse. Sa conduite contrastait singulièrement avec celle des moines apathiques et indolents qui l'entouraient. Quelques anecdotes qu'il nous rapporte lui-même nous montrent que ses efforts n'étaient guère secondés. Un jour, il fut seul à s'opposer à la vente d'un capital de 300 livres que l'abbé Gilles de Warnave voulait aliéner. Néanmoins, dans les heures difficiles, c'est à lui qu'on s'adressait. Il fut envoyé à Paris par l'abbé Thierry du Parc pour essayer d'arranger les affaires du monastère, plus embrouillées que jamais. Il ne réussit pas, sans doute, dans cette mission, car, quelque temps après, le couvent, dans l'impossibilité de payer ses dettes, fut frappé d'excommunication. C'est au milieu de ces difficultés que mourut l'abbé Thierry du Parc, en 1331. Le Muisit seul était capable de mettre fin à une situation intolérable : il fut élu abbé. Après quelque hésitation, il accepta cette dignité, le 26 mai. Mais il lui fallut bien du temps et bien des peines avant d'obtenir la consécration. L'évêque de Tournai, qui voulait faire nommer son protégé le moine Pierre de Viviers, intriguait contre Gilles à la cour d'Avignon. Il obtint même un instant de Jean XXII l'annulation de l'élection. Mais Le Muisit ne se découragea pas. Il constitua un avocat à Avignon et fit si bien que l'affaire fut soumise à un nouvel examen. Mieux éclairé, le pape revint sur sa décision et expédia à l'élu les bulles de confirmation. Il ne restait plus qu'à être consacré ! L'évêque de Tournai refusa tout d'abord de procéder à cette cérémonie, alléguant le manque de certaines pièces que la cour pontificale avait oublié de transmettre. Gilles alla attendre celles-ci à Paris. Quand, après bien des déboires, il les eut obtenues, l'évêque était malade et dans l'impossibilité de lui octroyer le sacre. Le pauvre élu n'obtint qu'une commission l'autorisant à se faire sacrer par un autre évêque. Enfin, le 25 octobre 1332, Le Muisit

fut sacré à Bruges, au monastère d'Eeckhout, par un Augustin, portant le titre d'*Episcopus Recreensis*. L'abbaye de Saint-Martin avait enfin un abbé, mais elle était plus ruinée que jamais. Pour obtenir les lettres du pape, Gilles avait dû donner 9,000 florins; pour couvrir les frais de toute sorte qui avaient résulté de sa nomination, il avait fallu en emprunter 7,500 autres aux Lombards d'Avignon. Le monastère n'avait plus 30 livres tournois vaillant, et, pour comble de malheur, ses créanciers venaient d'obtenir contre lui une nouvelle sentence d'excommunication. Pendant plus de quinze ans, le nouvel abbé n'eut d'autre souci que celui de restaurer les finances de son monastère. Il paya de ses propres deniers les dettes les plus criardes, emprunta de l'argent à ses parents et à ses amis, et fit si bien qu'en 1347 l'abbaye se trouva enfin libérée. Un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris renferme les comptes du monastère pendant cette période de la vie du vaillant abbé (1).

Le Muisit était alors âgé de soixante-seize ans. Sa vie s'était passée jusque-là au milieu des plus cruels embarras d'argent. S'il avait écrit, ce n'avait été que pour tenir des comptes. Absorbé tout entier par ses fonctions administratives, il n'avait encore entrepris aucun des ouvrages qui ont sauvé son nom de l'oubli. Bien plus, il ne songeait nullement à les entreprendre, et c'est à un accident tout fortuit que nous devons de les posséder. Depuis quelque temps, la vue de Le Muisit s'était sensiblement altérée. En 1346, il se vit obligé de ne plus tenir lui-même les comptes du monastère; en 1348, devenu tout à fait aveugle, il dut renoncer à célébrer la messe. La cécité fut pour le courageux vieillard le début d'une activité nouvelle. Il résolut, « pour « éviter l'oisiveté », de faire enregistrer sous sa dictée les souvenirs de sa longue carrière. A quatre-vingts ans, il était encore, pour employer ses propres expressions, « sain comme pomme », et son esprit avait conservé une fraîcheur et une naïveté délicieuses. Il se consolait d'être privé de la vue du monde extérieur en revivant dans le passé. C'est à peine s'il lui échappe parfois quelque furtif regret :

> ... J'avoie dou vir plaisance
> Mès c'est moult grande décevance;
> Volentiers rikèces veoie,
> Chevaus, joyaus que jou amoie,
> Edifices, villes, pays...

Son parti était pris; en véritable homme d'action qu'il était, le vieil aveugle se mit à dicter avec la même énergie qu'il avait déployée autrefois pour administrer son monastère :

> J'ay, quant je ne véoye, penet et travelliet;
> A faire des registres, j'ay maint nuit velliet.
> Moult de gens de mes fais s'en sont esmiervelliet;
> Mais je m'ensonnyoie pour avoir pacience
> Et nul jour n'espargnoie, ne feste, ne dimence.

Comme les contemporains de Le Muisit, nous pouvons être à bon droit *émerveillés* de l'activité dont il fit preuve pendant ces tristes années. Il ne se borna pas à dicter, en latin, quatre volumineux traités historiques; il composa encore, en français, un grand nombre de poésies. L'édition qu'en a donnée Kervyn de Lettenhove ne comprend pas moins de deux gros volumes de 400 pages chacun. Le courageux vieillard devait revoir encore, avant de mourir, la lumière du jour. En 1351, la procession de Tournai amena dans la ville un chirurgien allemand appelé Jean de Mayence. Il fut conduit chez l'abbé et s'engagea à le guérir s'il voulait se soumettre à une opération. Sans hésitation et malgré les conseils de sa famille, Le Muisit accepta. Jean de Mayence l'opéra très habilement de la cataracte au moyen d'un instrument d'argent « à manière « d'aguille ». C'est après cette opéra-

(1) Ce manuscrit a été acquis par la Bibliothèque nationale, en 1865, à la vente Dinaux. L'écriture est de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. Il porte pour titre : *Liber compilatus per dictum Ægidium abbatem XVII de statu suo et monasterii*. Il est rédigé en français et comprend les comptes du monastère de 1339 à 1346. Il a deux préfaces : l'une en vers, dans laquelle Le Muisit raconte qu'il a fait dresser ce registre à l'instigation de son ami l'évêque de Tournai, Jean des Prés, en 1349; l'autre en prose, où il donne sur lui-même des détails intéressants. Ce manuscrit est classé dans le fonds des nouvelles acquisitions françaises sous le no 1789. Mon ami, Mr M. Prou, a eu l'obligeance de l'examiner attentivement pour moi. Je le prie d'accepter ici mes bien sincères remercîments.

tion que Gilles composa ses deux dernières poésies : des actions de grâce à la Vierge et la *Complainte des compagnons*. Cette dernière pièce est une sorte de dialogue entre lui et ses amis. Gilles leur explique qu'il doit renoncer à leur compagnie. Il ne peut plus, comme au temps de sa cécité, les recevoir à sa table et boire avec eux. Il doit maintenant se ménager, leur dit-il, et suivre un traitement :

J'ay les deus ioex moult tenres, se me nuyroit [lumière
Ayl, vins tasters et veillers, fèves, feus et fumière,
Se m'en convient warder ou revenir arière
En l'estat prumerain et cangier me manière.

Gilles mourut l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt et un ans, et l'on croirait volontiers que le traitement minutieux auquel il dut se soumettre après son opération, contribua à hâter sa fin. Il aura été impossible, sans doute, à cet énergique vieillard de supporter une vie de valétudinaire.

Il nous reste à dire un mot des divers ouvrages de Le Muisit. On peut les diviser en deux catégories : ouvrages historiques en prose et poésies. Les premiers se composent de quatre traités : 1. *Tractatus de his quæ temporibus suis ante et post promotionem suam in cœnobio S. Martini acciderunt*, récit de la décadence de l'abbaye de Saint-Martin et de sa restauration. — 2. *De consuetudinibus approbatis, antiquitus in monasterio S. Martini, observari solitis*, sur les coutumes anciennes du monastère. — 3. Une chronique s'étendant jusqu'en 1348. — 4. La continuation de cette chronique pour les années 1349 à 1352. Le Muisit a réuni lui-même en un seul ouvrage, avec la collaboration de son chapelain, Jacques Muevin, les trois premiers de ces travaux. De Smet les a publiés tous trois dans le tome II du *Corpus chronicorum Flandriæ*, sous le titre assez peu exact de *Chronicon majus* (1).

(1) Il ne s'est pas aperçu que le soi-disant *Chronicon majus* est formé de trois œuvres distinctes, et il cite les traités I et II comme des travaux étrangers à ce *Chronicon*, qui cependant les renferme tous deux. — Le *De statu suo et monasterii*, que De Smet cite (*Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 290) parmi les œuvres historiques de Le Muisit, est le registre de comptes dont il a été parlé plus haut.

A leur suite, il a imprimé la continuation de 1349-1352 qu'il appelle *Chronicon alterum*. On ne trouve pas, toutefois, dans l'édition de De Smet, l'œuvre historique tout entière de Le Muisit. La chronique et sa continuation seules y sont renfermées *in extenso*, tandis que les traités I et II n'y figurent que partiellement. On serait tenté de donner à l'œuvre historique de Le Muisit le titre de mémoires. Elle ne renferme, en effet, que les souvenirs personnels de l'auteur. Le vieil abbé, comme il le dit à maintes reprises, n'a voulu y consigner que ce qu'il a vu ou appris de témoins oculaires. Chroniqueur par la forme qu'il a donnée à ses récits, il ne l'est ni par les procédés, ni par le but qu'il a eu en vue. Il ne cherche pas à être complet, ne se préoccupe pas de s'entourer de renseignements, de rassembler des sources. Comme son contemporain Froissart, c'est l'histoire du présent, non celle du passé qui l'intéresse. La courte introduction qui précède sa chronique, et qui va du commencement du monde à l'année 1294, n'a été écrite que par acquit de conscience et pour satisfaire à la tradition. Elle ne fait pas corps avec le reste de l'ouvrage, et il est, d'ailleurs, permis de croire qu'elle n'est pas l'œuvre de Gilles, mais celle de Jacques Muevin. En somme, Le Muisit, comme tant d'autres auteurs du XIVe siècle, nous montre la décadence profonde où était tombée, à l'époque de la guerre de Cent ans, la littérature historique du moyen âge. La forme subsiste, mais l'esprit a changé, et le chroniqueur se transforme inconsciemment en mémorialiste. Ce n'est ni par le style, ni par l'intelligence de l'auteur que se recommandent les œuvres historiques de Le Muisit. Elles sont écrites dans ce latin usuel mis à la mode par les écoles, et qui est la véritable langue vivante des clercs du moyen âge. Avec cette langue, au plus haut point impersonnelle et artificielle, il faut que l'originalité de l'auteur soit bien puissante pour qu'elle arrive à se manifester sous une forme individuelle. Ce n'est pas le cas pour Le Muisit. Il est, à tout prendre, un esprit médiocre.

Mais il se rachète par sa sincérité, sa bonne foi, sa naïveté. Il écrit avec une bonhomie charmante, racontant sans prétention tout ce qu'il a vu et retenu pendant sa longue carrière. « Il faut, » dit-il quelque part, « ne pas se défier de « ce que je rapporte, car j'ai fait enre- « gistrer sincèrement tout ce que j'ai vu « et entendu ». La chronique de Le Muisit est surtout riche de renseignements pour la période qui s'étend de 1300 à 1351. Pour l'histoire du Tournaisis et de la Flandre à cette époque, elle constitue une source des plus importantes. Il ne faut pas s'attendre toutefois à y trouver un récit complet des événements. Ecrite de mémoire, elle est avant tout épisodique et anecdotique. Le Muisit l'a rédigée sans plan et n'a pas cherché à rattacher les événements les uns aux autres. D'ailleurs, il ne s'est pas enquis systématiquement des faits dont il n'a pas été témoin oculaire. Il ne consacre, par exemple, que quelques lignes à Jacques Van Artevelde, dont il n'a pas compris le rôle politique. Au contraire, il raconte avec un véritable luxe de détails le siège de Tournai en 1340, le séjour des flagellants dans la ville en 1349, et la terrible peste noire qui ravagea le pays la même année. En somme, on peut dire que, d'une importance relativement faible pour l'histoire politique, la chronique de Le Muisit est une source des plus précieuses pour l'histoire des mœurs et de la civilisation dans les Pays-Bas au XIVe siècle.

Il en est de même de ses poésies. Celles-ci, comme on le sait déjà, sont écrites en français. Le Muisit les a rédigées, comme ses travaux en prose, pour occuper les tristes loisirs que lui faisait sa cécité. On pourrait les appeler très exactement des délassements poétiques. L'inspiration n'en est certes pas très élevée, ni la forme très remarquable. Le ton en est généralement monotone, sans vivacité, ni élégance. Mais on y voit s'y révéler, plus nettement encore que dans la chronique, une âme simple, bonne et honnête. Dans presque toutes ces poésies, l'auteur a eu en vue un but moral. Comme tous les vieillards, il est fermement convaincu que le monde était meilleur pendant sa jeunesse, et c'est pour opposer la corruption de son siècle à la vertu de l'âge précédent qu'il a écrit. Il passe successivement en revue les diverses classes de la société : clercs et laïques, nobles et roturiers, dames et demoiselles, clergé séculier et régulier. Tous sont également corrompus par le luxe, tous doivent revenir à la simplicité ancienne. Tout était bon jadis : les moines vivaient saintement, le travail était en honneur, les riches vêtements, les banquets somptueux, la galanterie étaient inconnus. Bien plus, la température était plus douce et les orages plus rares qu'au temps présent ! Rappelons-nous que Le Muisit avait quatre-vingts ans quand il écrivait tout cela et qu'il était aveugle. Son ton est quelque peu chagrin, il n'est pas méchant. Quoi qu'il en eût, le bon vieillard ne pouvait se transformer en satirique. Ses poésies couraient par la ville, et on devait les lire avec un sourire plein de sympathie pour l'auteur. Pour nous, elles sont encore précieuses par le grand nombre des détails qu'elles fournissent sur les mœurs et la manière de vivre de l'époque. Outre ses poésies morales, Le Muisit en a encore écrit quelques autres, d'inspiration purement religieuse. Il a aussi consacré des vers aux papes qui vécurent de son temps, ainsi qu'aux abbés du monastère de Saint-Martin. Enfin, le registre de ses comptes dont nous avons parlé plus haut, débute par une sorte de préface en vers, où l'auteur fait l'éloge de son ami Jean des Prés, évêque de Tournai. Ajoutons, pour être complet, que Le Muisit n'a pas seulement écrit en vers français. La continuation de sa chronique renferme de longs passages rédigés en vers latins rimés.

H. Pirenne.

OEuvres historiques de Le Muisit, éd. J.-J. De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II. — *Poésies de Gilles Li Muisis*, publiées par Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1882; 2 vol. in-8°). — Dinaux, *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis* (Paris, 1839).

LENGERINCKX (*Henri-Prosper*), peintre. Voir LANKRINCK.

LENGHERAND (1) (*Georges*), magistrat, né à Mons dans la première moitié du XVe siècle, fut successivement bailli d'Havré, receveur général de Hainaut (1479-1481), conseiller au conseil ordinaire et premier clerc du grand bailliage de ce pays, et maire de la ville de Mons (1477-1488). Il fit, avec Nicolas et Arnould de Saint-Genois, Jérôme d'Ennetières, Arnould Crocquevillain et leurs serviteurs, un voyage à Rome et en Palestine, dont il a laissé une curieuse relation. A son départ de Mons, le jeudi 9 février 1486 (n. st.), le magistrat lui fit don de deux cents livres tournois, « veu les plaisirs que « par cy-devant il avoit fais et faisoit « journèlement à ledite ville », et à son retour, le 16 février 1487, il reçut un présent de six cannes de vin. Le dimanche suivant, la même gracieuseté lui fut renouvelée en son hôtel, où il avait invité à dîner les échevins et les principaux fonctionnaires de la ville. La relation du voyage de Georges Lengherand a été savamment éditée, en 1861, d'après les manuscrits des bibliothèques de Lille et de Valenciennes, par le marquis de Godefroy Menilglaise, pour la Société des Bibliophiles belges, séant à Mons (no 19 de ses publications) (2). Notre personnage remplit diverses missions importantes. On trouve notamment, sous la date d'octobre 1481, une instruction qui lui mande de se transporter à Beaumont, pour y ouvrir une enquête sur les travaux de fortifications qui s'exécutaient depuis quatre ans en cette ville. En 1493, Lengherand fit partie d'une députation qui se rendit aux Etats généraux à Malines pour donner réponse touchant l'aide accordée au roi des Romains par les Etats de Hainaut. Il s'acquitta, trois ans plus tard, d'une ambassade en Bourgogne et en France, et mourut le 15 mai 1500. Ses funérailles solennelles eurent lieu le jeudi 21 de ce mois. Sa femme, Adrienne Ansseau, lui survécut, au moins jusqu'en 1507. Il eut deux filles, Marguerite et Jeanne, et peut-être doit-on considérer comme son fils Hoste Engherant, qui fut échevin de Mons en 1495 et en 1498.

Léop. Devillers.

(1) On trouve ce nom écrit de diverses manières : Langueran, Languerant, Lengherant, Lenguerant, Lengrant, Langer Haen. Lengherand paraît être l'orthographe admise.

(2) Foppens s'est trompé en disant, dans sa *Bibliotheca belgica*, p. 339, que la relation de Lengherand fut imprimée en 1489. Cet écrivain a confondu l'œuvre du voyageur montois avec la traduction française d'une relation du voyage de Breidenbach, dit le Doyen de Mayence, qui parut d'abord en latin à Mayence, en 1486, puis en français, en 1489, sans nom de lieu.

Baron J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*, t. I, p. 33-34. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise. — Voyage de Georges Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut, à Venise, Rome, Jérusalem, Mont Sinaï et le Kayre*, 1485-1486, avec introduction, notes, glossaire, etc., par le marquis de Godefroy Ménilglaise (Mons, 1861). — Archives de Mons et de Lille.

LENGLEZ (*Félix*), théologien, né à Arquennes, près de Nivelles, d'une famille honorable dont plusieurs membres furent mayeurs de la commune. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs récollets de Saint-François, et fut custode et ministre provincial de son ordre à Namur. Son triennat achevé, il se retira au petit couvent de Barbanson, où il mourut en 1674. On a de lui une histoire de N.-D. de Bon Conseil, vénérée à Arquennes : *Historia Beatæ Mariæ Virginis Arquensis, seu Boni Concilii*, qui a été imprimée à Namur, en 1652, probablement par les Récollets ; on n'en connaît pas d'exemplaire dans nos dépôts publics.

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique* (s. d., 1886), p. 241. — F.-D. Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I (1887), p. 216, no 305.

LENGLEZ (*Maximilien*), théologien, frère du précédent, né à Arquennes, près de Nivelles, à la fin du XVIe siècle, mort à Lugano (Tessin), le 9 août 1651. Il se fit récollet au couvent de Farciennes-sur-Sambre, et en devint successivement gardien (1628) et définiteur (1643). Il était gardien du couvent de Luxembourg lorsqu'il fut élu ministre provincial de Flandre, au chapitre tenu à Nivelles en 1649. S'étant rendu à Rome pour assister au chapitre général, il tomba malade pendant son retour, et mourut à Lugano, chez les religieux de son ordre. Une

chronique contemporaine fait son éloge en ces termes : *Vir erat in religiosa conversatione affabilis, in rebus agendis prudens, sui status zelosissimus, modestus, humilis; in prædicando Dei verbo fervens; erga B. Virginem Deiparam singulariter devotus.* Il paraît, d'autre part, que c'était un homme très intérieur, et que, sans cesse occupé de l'oraison ou de la lecture des livres saints et des Pères de l'Eglise, sa cellule était pour lui le ciel sur terre. Il est l'auteur de l'ouvrage suivant : *L'escole de la vierge Marie, en laquelle elle enseigne l'art de l'aymer, servir et imiter ses vertus. Dressée par un Père de l'ordre des Frères mineurs recollects de la province de Flandre. F. M. L.* Mons, François Waudré, 1636; petit in-8°. Une seconde édition, in-4°, fut imprimée à Namur, en 1652, par les Récollets de cette ville. Selon le témoignage de l'auteur de la *Bibliographie namuroise*, ce livre est l'un des plus parfaits que l'on ait composés sur la dévotion envers la sainte Vierge.

Paul Bergmans.

Bulletin du bibliophile belge, t. VII (1850), p. 460-461. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique* (s. d., 1886), p. 204. — F. D. Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I (1887), p. 139, n° 187, et p. 215-216, n° 304.

LE NOIR (*Jacques*), dit *Niger*, théologien, né à Ath, vivait au commencement du XVIIe siècle. Après avoir étudié au collège d'Ath, il entra dans l'ordre des Frères mineurs. Ce fut, d'après Wadding et Foppens, un prédicateur et un théologien distingué, en même temps qu'un poète latin et français. Cependant Brasseur ne le signale pas comme poète latin, et Vinchant, en parlant des élèves distingués du collège d'Ath, dit seulement : « Jean Lenoir, religieux, historien ». Jacques Lenoir a publié : 1. *Le Plaisant Verger d'amour spirituel, parmi les parterres duquel peut amasser la religieuse les fleurs de l'amour de Dieu, de sa supérieure, comme de toutes ses consœurs.* Liège, Christian Ouwercx, 1621; in-8°. — 2. *Des Reliques des saints, trophée contre les hérétiques.* Liège, 1624. — 3. *De la Vie et de l'invocation de saint Roch, confesseur, patron contre la peste.* Lille, 1638; in-8°. Il a écrit en latin deux dialogues, qui sont restés inédits : *Thorus immaculatus* et *Noli me tangere*: Dans le premier, il recommande de ne pas s'unir en mariage avec les hérétiques et dans le second, il s'élève contre la lecture des livres composés par eux.

Léop. Devillers.

Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p. 111. — Vinchant, *Annales du Hainaut*, éd. des Bibl., t. V, p. 175. — De Boussu, *Histoire d'Ath*, p. 202. — Wadding, *Script. ord. Min.*, p. 184. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 531. — Lecouvet, *Les Petits Poètes latins du Hainaut*, p. 21.

LENS (*André-Corneille*), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 31 mars 1739, mort à Bruxelles, le 30 mars 1822. Fils du peintre de fleurs et d'équipages, Corneille Lens, originaire de Tilff, André suivit de bonne heure les cours de l'Académie de sa ville natale, recevant, en outre, les leçons de Ch. Ykens, pour passer, à la mort de celui-ci (1753), dans l'atelier de Balthazar Beschey. Ses progrès furent rapides. A quinze ans, il remportait le second prix de dessin d'après nature; deux ans plus tard, il s'entendait proclamer lauréat du cours. Répudiant le patronage de la gilde de Saint-Luc, à laquelle il semble avoir tenu rigueur des difficultés suscitées à son père durant le décanat de celui-ci, en 1751, on le vit bientôt produire des œuvres indépendantes, jugées avec assez de faveur pour motiver l'élection du jeune artiste au poste de professeur de l'Académie (1763). Considéré dans les productions de cette époque, Lens ne promettait à l'école flamande ni un coloriste de race, ni un dessinateur de style. Compositeur agréable, tout au plus est-il permis de signaler chez lui une certaine distinction de type obtenue d'ailleurs au prix du sacrifice total de la réalité, jusque dans la forme.

Honoré du titre de peintre de Charles de Lorraine, le nouveau professeur ne tarda pas à se mettre en route pour l'Italie, accompagné dans ce voyage, entrepris aux frais du gouverneur général, d'un frère, son élève, Jacques Lens,

moins âgé que lui de sept ans. Ce fut, tout d'abord, aux monuments de l'antiquité que Lens voua son étude. A Rome, à Naples, à Florence, il enrichit ses portefeuilles de dessins nombreux, devenus le point de départ d'un important ouvrage sur le costume des peuples anciens. Le baron de Stassart, dans une notice consacrée à Lens, parle du portrait de lui-même que, durant son séjour à Florence, le jeune peintre aurait été appelé à joindre à la galerie des portraits d'artistes réunis aux Offices. Ce portrait fut-il réellement exécuté? La chose paraît douteuse, attendu que la mention de l'image de Lens ne figure point au catalogue du musée de Florence. De retour à Anvers (novembre 1768), Lens ne perdit pas de temps pour soumettre à ses collègues de l'Académie un plan de réformes destinées, selon lui, à contribuer puissamment aux progrès de l'école. Il s'agissait surtout de renforcer l'étude de l'antique. Au lieu des trois séances dont ils disposaient jusqu'alors, les élèves en obtiendraient quatre ou cinq pour exécuter un dessin d'après le modèle vivant, recourant à des types choisis de la statuaire pour épurer la forme. L'innovation ne rallia nullement les suffrages des membres du corps enseignant. L'école flamande avait dû sa grandeur et sa force surtout à l'étude de la nature. L'interposition de l'antique ne pouvait être que fatale à ses progrès. Il faut noter, du reste, que les peintures de Lens ne concouraient en aucune manière à donner raison à ses principes. Bref, les rapports se tendirent et, de guerre lasse, le novateur envoya sa démission au ministre comte de Cobenzl. Elle fut refusée. Les hostilités reprirent de plus belle.

Lens, nous l'avons vu, ne voulait à aucun prix de l'intervention de la gilde de Saint-Luc dans la direction de l'enseignement des arts. L'autorité de ce corps, à coup sûr vieilli, était pour lui de nulle valeur. Il eut recours à un moyen extrême pour l'anéantir. Un mémoire anonyme fut adressé au gouverneur général, exposant en termes émus la décadence de l'école d'Anvers et l'humiliante situation du corps artistique, confondu avec plusieurs catégories d'artisans sous la tutelle de la gilde de Saint-Luc. Il fallait à tout prix réformer cet état de choses; l'avenir de l'école était à ce prix. L'autorité supérieure fut appelée à délibérer sur cette requête. Elle recourut à fin d'avis à la municipalité d'Anvers; celle-ci, à son tour, se mit en rapport avec l'Académie. La campagne fut longue et des plus orageuses. La gilde trouva en l'avocat Bom, échevin d'Anvers, un défenseur convaincu de ses prérogatives. Le glorieux passé de l'institution fut invoqué à l'appui de son action bienfaisante, de l'utilité de son contrôle. Pourtant les vues de Lens finirent par prévaloir. L'impératrice rendit, le 20 mars 1773, une ordonnance presque semblable en ses termes à l'édit de Saint-Jean-de-Luz, rendu par Louis XIV, en 1650. Les artistes furent affranchis de la juridiction des métiers, libres de se produire où et comme il leur plairait, de former des élèves, etc. De plus, il était proclamé que, dans toute la limite des Pays-Bas, l'exercice des professions artistiques cesserait de déroger à la noblesse. Il ne paraît point que les confrères de Lens aient applaudi à cette libérale proclamation. Le retentissement de la mesure n'en contribua pas moins à rehausser le prestige de son inspirateur. Salué comme le « régénérateur » de l'art flamand, Lens eut l'honneur de voir ses œuvres pourléchées admises à se produire dans le voisinage des grandioses productions du XVIIe siècle, si abondamment réparties encore dans les églises d'Anvers. Sa *Présentation au temple*, toujours exposée aux Augustins, prouve l'indiscutable justesse de cette observation, consignée par l'auteur lui-même dans un de ses ouvrages, que si l'habitude peut rectifier notre goût, elle peut aussi le corrompre.

Quand Joseph II fit à Anvers sa mémorable visite de 1781, il voulut avoir Lens pour cicerone; il lui donna une place dans son carrosse et fit, dit on, de pressantes instances pour l'amener à prendre la direction de l'Académie de Vienne. L'artiste avait d'autres projets. Fixé

depuis peu à Bruxelles, il ne tarda pas à s'y marier : bientôt après, il rompit les derniers liens qui le rattachaient à sa patrie, en envoyant au magistrat d'Anvers sa démission de membre du corps professoral de l'Académie. La partie de l'existence de Lens écoulée loin d'Anvers n'offre plus qu'un intérêt secondaire. Centre artistique médiocrement important, la capitale fit au peintre un accueil empressé. Environné de nombreux élèves, Lens vit affluer les commandes. Retrouvant auprès d'Albert de Saxe-Teschen la faveur de Charles de Lorraine, il fut chargé, par le nouveau gouverneur, de décorer les appartements de sa résidence de Schoonenberg, achevée en 1784. Ses peintures furent plus tard transportées à Vienne. Reconnaissons que le pinceau de Lens n'était point malhabile à l'ornementation des lambris et des plafonds de boudoirs meublés dans le goût du siècle dernier.

La chute du régime impérial, la révolution brabançonne, l'entrée des Français en Belgique furent, on se l'explique, cruellement ressenties par l'ancien favori de Charles de Lorraine, de Joseph II, d'Albert de Saxe et de Marie-Christine. Il semble résulter pourtant de la notice du baron de Stassart que la notoriété même du peintre le préserva des vexations que connurent tant d'autres citoyens pendant ces temps troublés. Sa nomination de membre de l'Institut de France, alors Institut national, fournit la preuve de l'estime dont il jouissait dans le monde des arts. *Le Costume des peuples de l'antiquité*, paru en 1776, avait contribué dans une large mesure à cette réputation. Contrefait en France, traduit en Allemagne, enrichi d'excellentes planches dues au burin de Pierre Martenasie, l'ouvrage a conservé un véritable intérêt pour les artistes. Il fut d'un emploi constant dans les ateliers, tant que dura le règne des principes de David. Talma y puisa ses plus sûres informations touchant le costume des Latins. Quand, pour la première fois, l'illustre comédien se présenta drapé à l'antique, arrachant à ses camarades ce cri de surprise et presque d'effroi : « il ressemble à une statue ! » c'était à Lens qu'en pouvait remonter l'honneur. En effet, seul entre les antiquaires, notre peintre, avec une patience et une sagacité singulières, était parvenu à pénétrer le secret du développement de la toge et l'art de la draper (cf. la pl. 36 de son recueil). Talma lui rendit cet hommage de dire, après une visite qu'il lui avait faite à Bruxelles, qu'il était du petit nombre des écrivains que l'on pouvait entendre avec autant d'intérêt qu'on éprouvait à les lire.

Le *Traité du bon goût ou la Beauté de la peinture considérée dans toutes ses parties* vit le jour en 1811. Lens avait alors abandonné le pinceau. Ses vues sont faites pour causer quelque surprise à qui ne connaît l'artiste que par ses œuvres peintes. C'est chose imprévue, en effet, sous la plume d'un tel homme, que l'éloge des compositions de Rembrandt, et la constatation du génie de Dürer, rangé plus haut, dans l'échelle des artistes, que le Dominiquin. Lens admet que l'artiste ait le compas dans l'œil plutôt que dans la main ; il tolère que « les hommes, variés d'organisation « et de physionomie », recourent à des voies différentes pour arriver au succès, et bien d'autres choses encore conformes au progrès bien entendu de l'art. Par malheur, si, le livre fermé, nous jetons un coup d'œil sur l'œuvre pictural de l'auteur, nous le voyons, dans tout le cours de sa longue carrière, démentir ces belles notions et rester impénétrable au sentiment réel de la grandeur pittoresque. *L'Annonciation à la Vierge*, peinte en 1809, pour l'église de Saint-Michel, à Gand, et citée parfois comme le chef-d'œuvre du peintre, est bien la page la plus froide, la plus compassée qui se puisse voir. Que valent en présence d'une telle œuvre les plus belles théories ? Kervyn de Volkaersbeke insère dans ses *Eglises de Gand*, une curieuse correspondance née des critiques dont le tableau fut l'objet de la part du bureau des marguilliers. L'ange, représenté sous les traits d'un bel adolescent, était trop mondain; surtout il n'avait point d'ailes! La Vierge, drapée à l'antique, avait les

formes trop accusées. Il fallut que Lens se résignât à donner des ailes au messager céleste, sous peine de voir exclure son tableau du saint lieu. Pour la Vierge, le peintre se refusa absolument à la modifier. « Je ne puis », dit Lens, « que « louer le zèle des ecclésiastiques qui « font leur devoir pour arrêter la corrup- « tion de nos mœurs. La beauté est un « don de Dieu; la Sainte Ecriture l'at- « tribue aux personnes les plus saintes; « devrions-nous la cacher? Alors les arts « d'imitation doivent être condamnés et « défendus. Alors les belles personnes « devraient se défigurer. Je ne dis pas « qu'il faut copier Adam et Eve dans les « églises, mais leur représentation n'est « pas défendue : *Honni soit qui mal y « pense* ». On voit que Lens écrivait mieux qu'il ne peignait.

Envisagé dans l'ensemble de son œuvre, il ne peut compter pour un peintre de valeur. A travers tout le cours d'une carrière extraordinairement longue, on ne voit pas une fois vibrer son pinceau sous l'empire de la plus légère émotion, pas plus qu'on ne constate l'abandon le plus momentané du rigorisme académique le plus étroit. De 1761, date la plus ancienne que nous trouvions sur une de ses œuvres, jusqu'en 1809, époque où s'achève *l'Annonciation*, les types, autant que les procédés, restent invariables. Le dessin figé, le coloris de la plus extrême fadeur, la technique presque enfantine surprennent vraiment quiconque songe au milieu où avait grandi l'artiste. Ses eaux-fortes n'arrivent pas plus à nous intéresser. Dans une grande planche, d'après Jordaens, dédiée à Van Schoorel, bourgmestre d'Anvers, ce n'est plus Jordaens, mais Lens qui apparaît à nos regards. Comme professeur, Lens a eu son influence. Pierre-Joseph-Célestin François, son élève, devint le maître de Navez, de De Caisne, de Madou. Corneille Cels, un autre de ses disciples, eut l'honneur de guider les premiers pas de Gallait dans la carrière artistique. Le vieux peintre vécut assez pour voir les succès de plusieurs des représentants de cette école belge dont, sans doute, il avait à peine rêvé le brillant avenir. On voit, dans l'église de la Chapelle, un monument érigé par souscription à la mémoire de Lens : « Régénérateur de « la peinture en Belgique et parfait « chrétien. Il réunit la pratique de « toutes les vertus à un talent enchan- « teur ». Ainsi le veut la dédicace, surmontée d'un médaillon du peintre, sculpté par Godecharles. J.-J. Eeckhout a lithographié deux fois le portrait de Lens. Pierre Martenasie, Preisler et Cardon ont gravé plusieurs de ses œuvres.

Henri Hymans.

Album biographique des Belges célèbres, publié par J.-A. Chabannes (Bruxelles, 1842). — F.-J. Van den Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — Le même, *Geschiedenis der academie van Antwerpen*. — Valmore, *La Toge de Talma* (*Gazette des beaux-arts*, 1874, p. 268). — Kervyn de Volkaersbeke, *Les Eglises de Gand*, t. II, p. 58. — Louis Galesloot, *Documents relatifs à la formation et à la publication de l'ordonnance de Marie-Thérèse des 20 mars-15 novembre 1773* (Anvers, 1867). — Catalogue du musée d'Anvers.

LENS (*Arnould* **DE**), LENSÆUS ou LENNZÉÏ (en russe), médecin, mathématicien, vivait au XVIe siècle. Trompés par son nom, Guicciardini et d'autres auteurs le disent originaire de la ville de Lens, en Artois; mais il naquit, en réalité, à Belœil, près d'Ath, de même que son frère Jean, connu par des écrits de controverse théologique. Nous ignorons à quelle université Arnould de Lens fit ses études de médecine; il acquit une telle habileté dans cet art, que sa réputation pénétra jusqu'en Russie, où régnait le tsar Ivan IV. Ce prince attirait à sa cour les artistes et les savants étrangers afin de propager la civilisation dans ses Etats. Il fit des offres avantageuses à notre compatriote et l'attacha à sa personne en qualité de premier médecin. Malgré tout le crédit dont jouit bientôt Arnould de Lens, les historiens rapportent que le tsar ne voulut jamais prendre ses médicaments que des mains de son écuyer favori, Athanase Vixzemsky. On croit qu'Arnould de Lens fit, en 1565, un voyage dans les Pays-Bas; ce fut en cette année, en effet, qu'il fit imprimer à Anvers un petit ouvrage intitulé : *In geomætrica elementa eisagoge*. Anvers, Christ. Plantin, 1565; in-8°. La dédi-

cace, à Jean-Frédéric et Jean-Paul Hervart, est datée de Louvain; il est permis d'en conclure qu'Arnould de Lens a donné des leçons de mathématiques, car il dit qu'il a composé cet abrégé à l'usage des étudiants ès arts : *quæ artium studiosis exponerem*. L'*Eisagoge* est un petit traité fort élémentaire qui ne renferme que des théorèmes extraits d'Euclide; trente-deux pages sont consacrées à la géométrie plane, cinq à la mesure des solides. Arnould de Lens se trouvait à Moscou, lorsque cette ville fut brûlée, le jeudi 24 mai 1571, par les Tartares de Crimée, et il périt dans cette catastrophe, suivant le célèbre historiographe russe, Karamzine. Les recherches qui ont été faites, à ma demande, aux anciennes archives de l'Etat, à Moscou, ne m'ont fourni aucun détail nouveau sur la vie de ce savant qui eut l'honneur de représenter en Russie les sciences de son pays.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 82. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (1739), t. I, p. 98. — N.-F.-J. Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine* (1778), t. I, p. 189. — G. Richter, *Histoire de la médecine en Russie* (1814; en russe), t. I, p. 285-286. — Renseignements communiqués par MM. A. van Scherpenzeel-Thim, consul général de Belgique dans la Russie septentrionale et centrale, et Al. Tcherkassow, gérant d'affaires aux archives du ministère des affaires étrangères, à Moscou.

LENS (*Corneille*), peintre de fleurs et décorateur d'équipages, né à Tilff (Liège), mort à Anvers, où il fut, en 1751, doyen de la gilde de Saint-Luc. Père d'une famille nombreuse, à laquelle appartiennent André et Jacques Lens, Corneille exerça, conjointement avec la peinture, le métier de doreur, chose contraire aux règlements de la gilde de Saint-Luc. De ce chef, il encourut la censure des doyens et dut même se faire inscrire comme apprenti doreur. Il ne consentit pas toutefois à se soumettre à l'épreuve finale de la maîtrise, eut à soutenir un procès contre les doyens, le perdit et n'obtint la franchise que sur l'ordre exprès du prince Charles, protecteur de son fils André. On a pu voir, par la notice de celui-ci, à quelles conséquences aboutit, pour la gilde, le ressentiment du fils de l'ancien doyen. Comme peintre, Corneille Lens, joua un rôle des plus effacés. Ses œuvres ont naturellement disparu avec les habitations qu'elles décoraient ou avec les ameublements dont elles faisaient en quelque sorte partie intégrante. Mr F.-J. Vanden Branden cite un tableau de fleurs, retrouvé dans une vieille maison d'Anvers, et portant sa signature. C'était un devant de cheminée. On le céda à un marchand; nous ignorons ce qu'il est devenu.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — Galesloot, *Documents relatifs à la formation de l'ordonnance de Marie-Thérese du 20 mars 1773*.

LENS (*Jacques-Joseph*), peintre, frère cadet d'André Lens, et son élève, né à Anvers, le 25 février 1746, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 31 mars 1814. Jacques Lens remporta des succès à l'Académie d'Anvers et accompagna son aîné dans le voyage de Rome, entrepris aux frais de Charles de Lorraine. A son retour, il concourut pour le prix d'excellence, mais échoua, au vif déplaisir de son frère, dont les conseils le portèrent à refuser la seconde médaille, le jour même de la séance solennelle pour la remise des prix. Les adversaires d'André Lens ne manquèrent pas d'attribuer à la déconvenue de son cadet une partie de l'acharnement apporté par l'artiste dans sa campagne contre l'Académie. Jacques fut peintre d'histoire et de portraits; il participa, en cette qualité, à de nombreux salons organisés dans les diverses villes de la Belgique. On cite de lui : *la Marchande d'Amours*, *la Mort d'Abel*, *la Mort de Cléopâtre*, *la Naissance de Vénus*, sujets dont les figures étaient de grandeur naturelle. Il passe pour être l'auteur du portrait en pied de Léopold II, faisant partie de la galerie historique du musée de Bruxelles. Cette peinture offre une ressemblance absolue avec celle d'André Lens. Malheureusement l'inventaire ne fait précéder d'aucune initiale le nom du peintre de cette effigie.

Henri Hymans.

Mêmes sources que pour André Lens.

LENS (*Jean* **DE**), ou LENSÆUS, écrivain ecclésiastique, frère d'Arnould, né à Belœil en 1541, mort le 2 juillet 1593, à Louvain, où il fut inhumé dans l'église Saint-Pierre. Il devint professeur de théologie, d'abord à l'abbaye du Parc, puis à l'université de Louvain, et obtint un canonicat à la cathédrale de Tournai. Il coopéra à la rédaction de la censure prononcée, en 1588, par l'université de Louvain contre Lessius, sur la doctrine de la grâce. Ce fut lui aussi qui composa, par ordre de la faculté de théologie, une formule de doctrine contraire aux propositions de Baïus. Voici le relevé de ceux de ses écrits qui ont été imprimés : 1. *De officio hominis christiani in persecutione constituti.* Louvain, P. Zangre, 1578; in-8°. — 2. *Libelli cujusdam Antverpiæ nuper editi contra Serenissimum D. Joannem ab Austria ... confutatio.* Louvain, P. Zangre, 1578; in-8°. — 3. *De variis generibus, causis atque exitu persecutionum.* Louvain, A. Sassenus, 1578; in-8°. — 4. *Orationes duæ I. Contra* Ψευδοπατριότας, *hoc est Romanæ Ecclesiæ desertores. II. Contra Genethliacorum superstitionem.* Louvain, P. Zangre, 1579; in-8°. — 5. *De unica religione studio catholicorum principum in republica conservanda.* Louvain, P. Zangre, 1579; in-8°. Réimprimé la même année à Cologne, chez Godefroid Kempensis. — 6. *Brevis... deductio qua demonstratur eorum crimen, qui novo et fictitio Brabantiæ duci juramentum præstant obedientiæ et auxilii contra Hispaniarum regem.* Louvain, P. Zangre, 1582; in-8°. Réimprimé la même année à Douai, chez J. Bogaert. — 7. *De sui ac reipub. christianæ contra impium invasorem defensione oratio.* Louvain, A. Sassenus, 1582; in-8°. — 8. *De juramento Antverpiæ in domo civica concepto* 12 *Aprilis* 1582, *quod jussu Ducis Alanzonii a civibus exigitur, epistola ad doctorem Petrum Castillo.* Louvain, 1582; in-8°. — 9. *De admirabili ecclesiæ concordia lib. VI.* Louvain, 1582; in-8°. — 10. *De fidelium animarum purgatorio.* Louvain, J. Maes, 1584; in-8°. — 11. *De ecclesiastica satisfactione pœnitentis, adversus Benedictum Aretium.* Louvain, J. Maes, 1585; in-8°. — 12. *De una Christi in terris ecclesia.* Louvain, A. Sassenus, 1587; in-8°. Des exemplaires portent le millésime 1588. — 13. *De libertate christiana.* Anvers, ve Chr. Plantin, 1590; in-8°. — 14. *De verbo Dei non scripto, seu traditionibus ecclesiasticis.* Anvers, ve Chr. Plantin, 1591; in-8°. — 15. *Christianæ pietatis summarium, contra varias ætatis nostræ hæreses.* Louvain, J. Maes, 1599; in-8°. — 16. *Doctrina facultatis theologicæ Lovaniensis, contra articulos Bajanos, edita voluntate ac jussu illust. D. Joannis Bonhomii Vercellensis episcopi et nuncii apostolici in Belgio.*

Certains auteurs appellent Jean de Lens *Hannon Lensens.* D'autres ont cru que Lens était son lieu natal. Brasseur a traduit le nom patronymique d'Arnould et de Jean par *Lensæus*, mais il a eu soin de rappeler qu'ils sont nés tous deux à Belœil.

Léop. Devillers.

Valère André, *Biblioth. belg.*, p. 675. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 341. — Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p. 150. — F. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*, 1re série, vo *Lensæus*.

***LENTZ** (*Pierre-Albert*), professeur, historien, né à Nomeren (grand-duché du Luxembourg), le 26 juin 1804, décédé en son château d'Oudenwal, à Lovendeghem (Flandre orientale), le 19 juin 1875. Son frère aîné, Théodore, né le 19 novembre 1801, avait fait de brillantes études à l'université de Liège et y avait remporté, en 1823, la médaille d'or au concours de philosophie, quand il mourut prématurément, le 16 octobre de la même année, dix jours après son succès. Son mémoire couronné a été publié dans les Annales de l'université de Liège; la question avait été formulée en ces termes : *Postulatur commentatio argumentum Theæteti ita exponens, ut inde appareat, quænam Platonis de scientia sit sententia et quibus rationibus opposita philosophorum placita refellat.*

Pierre-Albert Lentz fit également ses études à l'université de Liège. En 1836, il fut chargé d'enseigner l'histoire à l'athénée de Gand; la même année, il

se signala en remportant le prix proposé, en 1834, par l'administrateur-inspecteur de l'université de cette ville, J.-B. d'Hane de Potter, sur l'histoire des Flandres au XIVe siècle. Nommé professeur extraordinaire à la faculté de philosophie et lettres de l'université (5 août 1837), il occupa les chaires de logique, de géographie physique et ethnographique et d'histoire ancienne. Promu à l'ordinariat en 1848, il enseigna les antiquités grecques et l'histoire politique de l'antiquité; il fit ce dernier cours jusqu'en 1872, date à laquelle il fut admis à l'éméritat (31 octobre). Le gouvernement reconnut les services qu'il avait rendus à l'enseignement supérieur en lui conférant la croix de chevalier de l'ordre de Léopold (6 mai 1874). Lentz était membre de plusieurs sociétés savantes du pays et de l'étranger. Il fut l'un des fondateurs des *Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires* qu'il publia, de 1837 à 1840, avec J.-B. d'Hane, Fr. Huet et H. Moke, et où il inséra de nombreux articles qui, pour la plupart, parurent aussi séparément. Il faut spécialement remarquer ses travaux sur Jacques Van Artevelde, auquel il a contribué à faire rendre la justice qui était due au grand tribun gantois. Il avait conçu le projet d'un vaste ouvrage intitulé : *Louis de Crécy, Van Artevelde et leur époque*, pour lequel il avait fait de nombreuses recherches tant dans les archives de Gand, de Bruges, d'Ypres, etc., que dans les dépôts de France et d'Angleterre; mais le prospectus seul en a paru en 1845. Lentz suivait également avec attention les progrès des sciences physiques; il préparait un livre sur la constitution physique de l'univers, quand la mort vint le surprendre. Voici la liste de ses œuvres : 1. *Jacques Van Artevelde. Histoire des six premiers mois de son administration.* Gand, C. Annoot-Braeckman, s. d. (1837); in-8°. — 2. *Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon; esquisse biographique.* Gand, C. Annoot-Braeckman, 1839; in-8°. — 3. *Le Traité des vingt-quatre articles, dit Traité d'iniquité de l'an V.* Gand, C. Annoot Braeckman, s. d. (1840); in-8°. — 4. *Notice sur l'origine de la ville de Blankenberghe et sur la destruction de Scharphout.* Gand, C. Annoot-Braeckman, 1840; in-4°. Ces quatre opuscules sont extraits des *Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires.* — 5. *Jacques Van Artevelde, considéré comme homme politique.* Gand, Snoeck-Ducaju et Cie, s. d. (1863); in-8°.

Paul Bergmans.

Messager des sciences, 1845, p. 465-476, et 1890, p. 365-368. — Université de Gand, rapport 1876-1877, p. 38-39. — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 496. — Documents communiqués par Mr Albert Lentz, à Gand.

Sur Théodore Lentz, cf. A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise* (1860-1862), t. I, p. 345-346.

LENTZEN (*Jean-François*), peintre de paysages et d'animaux, né à Anvers vers 1785, mort dans la même ville, le 16 mars 1840. Elève d'Henri Myin, Lentzen travailla dans le goût de B.-P. Ommeganck, dont il copia les œuvres avec une extraordinaire perfection. Il participa au Salon d'Anvers de 1805 et exposa, en 1813, un tableau qui devait être bien singulier, car il représentait *la Comète telle qu'elle apparut le 7 octobre 1811, à 7 heures du soir.* Ce tableau avait un pendant dont le sujet n'est pas indiqué.

Henri Hymans.

Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders.*

LÉON, ou LEONIUS, abbé de Lobbes et de Saint-Bertin, naquit à Furnes de haute lignée. Il fut élevé à la cour du comte de Flandre et fut préposé de bonne heure, en remplacement de son père et de son oncle, aux œuvres de la charité princière. A l'âge de vingt-deux ans, il se sentit attiré par la vie religieuse et embrassa la règle de Saint-Benoît à l'abbaye d'Anchin. En 1131, Alvise, abbé de ce monastère, fut élevé au siège d'Arras : connaissant les hautes capacités du jeune religieux, déjà prieur de Hesdin, il s'empressa de l'appeler la même année au gouvernement de l'abbaye de Lobbes. Léon y rétablit la discipline et y ramena bientôt l'ancienne prospérité. Reconnaissant de l'hospitalité qu'il y reçut, accompagné de saint

Bernard, le pape Innocent II adressa à Léon une bulle qui confirmait et étendait les privilèges du monastère.

En 1137, les moines de Saint-Bertin, auxquels l'abbaye de Cluny prétendait imposer son autorité, hésitaient sur le choix d'un nouvel abbé, capable, par son énergie, son habileté et ses influences, de sauvegarder leur indépendance. Enfin, après treize mois, ils portèrent leurs suffrages unanimes sur Léon. A peine intronisé, il fut cité devant la cour de Rome, saisie du différend des deux abbayes. Il se rendit avec l'évêque Alvise dans la ville éternelle et fit si bien valoir les droits de Saint-Bertin qu'il obtint une bulle qui, par sentence motivée, rendue contradictoirement entre les deux parties, déboutait Cluny de sa demande. Le prudent abbé retourna plusieurs fois encore à Rome pour y faire confirmer le jugement d'Innocent II par ses successeurs Célestin II, Luce II et Eugène III, sachant bien, dit l'annaliste conservé par dom Mabillon, qu'une triple corde se rompt plus difficilement, et aussi pour ôter désormais tout espoir à ses adversaires, *et ut Cluniacensium cervicem durissimam frangeret.*

En 1147, le prélat suivit à la croisade Thierry d'Alsace, comte de Flandre. L'année suivante, il rapporta, dans une fiole de cristal suspendue à son cou, la relique du précieux sang, offerte par le patriarche de Jérusalem au comte de Flandre et encore exposée à Bruges. En 1152, l'abbaye de Saint-Bertin, détruite par l'incendie, se releva de ses cendres plus belle et plus prospère qu'auparavant. Léon obtint pour son monastère les libéralités de Guillaume d'Ypres et de nouveaux privilèges des papes Anastase IV et Adrien III Appelé dans les conseils des princes, chargé de leurs négociations, il conserva une âme toujours vigoureuse dans un corps épuisé par l'âge et les infirmités. En 1159, il se fit restituer plusieurs biens de l'abbaye usurpés par Thierry d'Alsace. Il mourut le 26 janvier 1163. Léon, non moins loué pour sa vertu que pour sa science, fut béatifié. Il fut honoré de l'amitié de saint Bernard, qui lui écrivit deux lettres publiées dans les *Annales bénédictines* de dom Mabillon (lettres 382 et 383). Il a composé un office de la Toussaint. Il a rédigé, en outre, la coutume de Poperinghe, bourg dont les abbés de Saint-Bertin furent longtemps seigneurs. Le texte de cette coutume a été conservé, sauf quelques modifications, dans la charte de confirmation donnée en 1620, par Albert et Isabelle.

Émile Van Arenbergh.

Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.*, t. VI, p. 200, 201, 318, 418. — Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdot.*, t. III, p. 637, 638, 642-646. — Meyer, *Comment. rerum flandr.*, p. 43-46. — *Histoire litt. de la France*, t. XIII, p. 317-323. — *Gallia christ.*, t. III, p. 86, 498.

LÉON DE SAINT-LAURENT, dans le monde *Maes*, prédicateur, né à Bruxelles, vers 1648, mort à Anvers, le 16 mai 1702, selon Paquot, dont l'assertion est confirmée par le nécrologe de l'ordre. Il entra chez les Carmes chaussés de sa ville natale, acquit une grande réputation dans la chaire des Pays-Bas, *concionator famosissimus*, dit le nécrologe, et fut revêtu à maintes reprises des dignités de son ordre.

On a du P. Léon de Saint-Laurent plusieurs recueils de sermons latins très estimés, comme l'attestent leurs rééditions : 1. *Conciones Adventuales, quarum pars prima agit de peccatis alienis, secunda de captivitate Petri, figurante captivitatem peccatoris, et tertia, de carcere Purgatorii* (le second titre ajoute : *figurato per carcerem Herodis*). L'ouvrage dédié à Jean-Chrysostome Teniers, abbé de Saint-Michel, à Anvers, eut plusieurs éditions : Anvers, Franç. Muller, 1699; in-4°, et 1715, 3 vol. in-12 ; Cologne, 1717 ; in-4°. — 2. *Conciones Quadragesimales, seu Dominicales, de Christianismo labascente.* Anvers, Fr. Muller, 1701; in-4° (quelques exemplaires portent 1702), et 1717; 2 vol. in-12; *ibid.*, Jér. Verdussen, 1724; 2 vol. in-12; Cologne. — 3. *Sanctorale, sive concionès in festa totius anni.* Anvers, Fr. Muller, 1722; 2 vol. in 12. Cet ouvrage fut achevé et complété, dit le P. Cosme de Villiers, par le P. Dominique de la Nativité de la Vierge. — 4. *Index con-*

cionatorius pro dominicis totius anni. Anvers, 1719; in-12; *ibid.*, Jérôme Verdussen, 1725; in-12.

Il a, en outre, laissé les manuscrits suivants : 1. *Anatomia cordis humani, sive quadragesimale de cordibus et octava pro suffragiis animarum purgantium, super octo primos versus Psalmi XLI.* — 2. *Quemadmodum desiderat cervus.* Ces deux manuscrits in-4° sont mentionnés par Paquot comme se trouvant au monastère des Carmes d'Anvers. — 3. *Octava de SS. Sacramento, super : Notas facite in populis ad inventiones ejus.*

Émile Van Arenbergh.

Necrologium Carmelitarum provinciæ Flandro-Belgicæ anni 1695 [usque ad 1738], ms. 68 du fonds Goethals à la Bibl. roy. de Bruxelles. — Paquot, *Mém. littér.*, t. IV, p. 373. — Cosme de Villiers, *Bibl. carm.*, t. II, p. 246.

LÉONARD (*Jean-Frédéric*), LEONART, ou LEONHARD, graveur au burin et à la manière noire, naquit en 1633, à Dunkerque. Cet artiste, auquel Basan et Malpé donnent erronément le prénom de Jean-François, travailla longtemps à Bruxelles, où il mourut, dit-on, en 1687. Appelé à Berlin, en 1672, par l'Electeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, ce fut lui qui introduisit la gravure noire en cette ville; selon Heller, il y mourut en 1680. Il a gravé pour l'histoire de l'empereur Ferdinand III, publiée en 1672, par le comte G.-G. Priorats, à Vienne, les portraits de Philippe III, roi d'Espagne, de dom Gosnez Suarez de Figueroa, de Saroslas, comte de Martinitz, et de Mathieu-Henri, comte de la Tour. Ce maître a produit un assez grand nombre de portraits estimés; ses œuvres à la manière noire révèlent surtout son habileté, et Kramm cite comme une preuve de son talent un portrait de Bernard Vaillant, la main posée sur la poitrine, d'après J. Vaillant. On cite encore avec éloge le portrait de Juste Van Mestraeten, pensionnaire de la ville de Bruxelles, d'après Ant. Van Dyck (in-fol.), et de son épouse Isabelle Van Assche, d'après le même maître (in-fol.). Kramm cite en outre de Léonard une gravure au burin : *V. P. Dominici, etc., generaal der Carmeliten;* cette planche, bien que jolie et soignée, présente quelque raideur et n'a pas la grâce ordinaire de ses gravures en mezzo-tinto. Les œuvres de notre artiste sont généralement recherchées. On en trouvera la nomenclature dans les recueils spéciaux.

Émile Van Arenbergh.

F. Basan, *Dict. des grav. anc. et mod.*, 2e partie, p. 272. — Füssli, *Allg. Künstler Lexicon* (1779), t. I, p. 363; (1806), t. II, p. 693. — Nagler, *Neues allg. Künstler Lexicon*, t. VII, p. 437. — F. Brulliot, *Dict. des monogr., etc.*, t. II, nos 1454, 1574. — Malpé, *Notices sur les grav.*, t. II, p. 23. — Bryan, *Dict. of painters and engravers*, t. I, p. 547. — Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstsch.*, t. IV, p. 964. — Ch. Le Blanc, *Mqn. de l'amat. d'estampes*, t. II, p. 534.

LÉONARD (le père), compositeur de musique, florissait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il était originaire de Tournai ou des environs, ainsi que le prouve l'épithète de *Nervius*, dont il fait suivre son nom sur le titre de ses œuvres, et que les bibliographes ont envisagée à tort comme son nom patronymique. Celui-ci nous est inconnu, de même, d'ailleurs, que tout ce qui concerne la vie du P. Léonard. Nous savons seulement qu'il appartenait à l'ordre des Capucins. Cette obscurité est d'autant plus étonnante que ses œuvres sont nombreuses et importantes. En voici la liste : 1. *X Missæ quatuor, quinque, sex et octo vocum.* Anvers, 1610; in-4°. — 2. *Cantiones sacræ et litaniæ D. B. Mariæ Virginis octo vocum.* Anvers, Pierre Phalèse, 1623; in-4°. — 3. *Magnificat super octo consuetos tonos, una cum aliquot motettis et littaniis B. Mariæ Virginis octo vocum, cum basso continuo ad organum.* Anvers, Pierre Phalèse, 1624; in-4°. — 4. *Missæ sacræ octonis vocibus; quibus adjecta sunt aliquot motetta, cum litaniis B. Mariæ Virginis, cum basso continuo ad organum, antehac nunquam editæ.* Anvers, Pierre Phalèse, 1624; in-4°. Recueil dédié par l'imprimeur à Philippe, duc d'Aerschot, prince d'Arenberg, etc. 5. *Fasciculus cantionum sacrarum quatuor, quinque, et sex vocum. Additis litaniis lauretanis quatuor & sex vocum, cum basso generali ad organum.* Anvers, Pierre Phalèse, 1628; in-4°. Recueil dédié à An-

toine de Rore, archimandrite de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai. — 6. *Trias harmonica sacrarum cantionum cum basso continuo ad organum*. Anvers, Pierre Phalèse, 1631; in-4°.

Paul Bergmans.

C.-F. Becker, *Die Tonwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (1855), col. 13, 106 et 107. — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd., 1860-1865), t. VI, p. 300, et *Supplément*, publié par A. Pougin (1878-1880), t. II, p. 268. — Edm. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. I (1867), p. 121-123.

LÉONARD DE SAINT-MARTIN, historien. Voir MULIE (*François-Martin* DE).

LÉONARDI (*Hubert*), et non LÉONARD, religieux de l'ordre des Carmes. Ce personnage est mentionné pour la première fois en 1456, année pendant laquelle le général de son ordre le nomma professeur de théologie à Paris. Dix ans plus tard, il prit le bonnet de docteur. Peu de temps après, il vint se fixer dans l'évêché de Liège, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort. En 1472, il était, en effet, depuis une date qu'il est impossible d'établir exactement, conseiller et confesseur de l'évêque Louis de Bourbon, ainsi qu'inquisiteur du diocèse (1). La même année, il fut promu à la régence de l'école des Carmes, à Liège. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il put s'acquitter de ces nouvelles fonctions. Le prieur et les moines refusèrent tout d'abord de le recevoir. Il fallut, pour vaincre leur résistance, que l'évêque allât jusqu'à confisquer tous leurs privilèges. Nous ne connaissons pas les griefs émis contre Léonardi. Le document qui nous apprend ces détails parle d'accusations mal définies et non prouvées : *demerita licet non expressa neque probata*. Il est possible que l'on fit valoir contre le nouveau professeur certain épisode de sa jeunesse. En 1459, en effet, un carme appelé Hubert Léonardi avait été cité devant l'évêque de Cambrai du chef de propositions suspectes, et il est bien difficile d'admettre que ce Léonardi et celui dont nous nous occupons ici ne soient pas identiques. En tout cas, en 1472, l'orthodoxie de notre personnage ne pouvait plus être sérieusement mise en doute, puisqu'il était revêtu des fonctions d'inquisiteur. Lors d'une hérésie qui éclata à Nivelles vers cette époque, Léonardi donna une preuve de son zèle en rédigeant une longue réfutation des erreurs qu'elle renfermait. En 1474, Léonardi devint, sous le titre d'évêque de Darie, suffragant de Louis de Bourbon, dignité qu'il conserva sous le successeur de celui-ci, Jean de Horne. Nous sommes assez mal renseignés sur le rôle qu'il joua dans les affaires de la principauté. En 1478, il fut envoyé vers Louis XI pour négocier avec lui la neutralité du pays de Liège pendant la guerre entre ce roi et Maximilien d'Autriche. Après la mort de Louis de Bourbon, lors des compétitions ardentes dont l'évêché fut l'objet, le clergé liégeois le délégua auprès du pape, et il contribua sans doute à faire réussir la candidature de Jean de Horne. La date de la mort de Léonardi est inconnue. Elle est certainement postérieure à 1492, car il vivait encore lors de l'élection du pape Alexandre VI. En outre, Trithème, dans son *De scriptoribus ecclesiasticis*, qui parut en 1497, dit qu'il le croit encore vivant. D'autre part, son existence n'a pas dû se prolonger au delà de 1499, date à laquelle est mentionné auprès de l'évêque Jean de Horne, un nouveau suffragant. Léonardi fut enterré à Liège, dans l'église des Grands-Carmes, où l'on voyait encore son tombeau au siècle dernier.

Léonardi a beaucoup écrit et semble avoir joui de son temps d'une réputation assez étendue. Une lettre de Louis de Bourbon le qualifie d'homme d'élite et fameux (*eximium famosumque virum*), et Trithème parle de lui comme d'un érudit de grand renom. Malheureusement, aucun de ses écrits n'est venu jusqu'à nous. Nous ne possédons que les titres de certains d'entre eux. Ce sont : 1. *De genealogia nobilium Francorum et gestis eorum ad Ludovicum episcopum Leodiensem, liber*

(1) Mr Daris (*Hist. du diocèse de Liège pendant le* XVe *siècle*, p. 433) dit qu'en 1468, Hubert Léonardi complimenta le cardinal Onufrius à son entrée à Liège. C'est une erreur. Mr Daris a lu trop rapidement le mémoire d'Onufrius qui, au lieu de Hubert Léonardi, cite Robertus Leodiensis. Voy. *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège*, éd. St. Bormans, p. 32.

unus. — 2. *In evangelium Lucæ, liber unus.* — 3. *De regimine principum, libri tres.* — 4. *De immunitate ecclesiastica, libri tres.* — 5. *Contra hæreticos Nivellenses, liber unus.* — 6. *Quadragesimale notabile, liber unus.* — 7. *In magistrum sententiarum.* — 8. *De Perseo Jovis filio, libri tres.* — 9. Plusieurs sermons.

H. Pirenne.

Trithemius, *De scriptoribus ecclesiasticis*, éd. de 1546, p. 374. — Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. I, p. 666. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* t. X, p. 206. — Ernst, *Tableau historique des suffragants de Liége*, p. 146. — De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège*, p. 77 (chronique de Jean de Los), 610, 737. — P. Fredericq, *Corpus inquis. neerland.*, n° 301.

LEONARDI (*Nicolas-François*), ou LIENARS, poète, florissait à Huy, vers le milieu du XVIIe siècle. Il était licencié en droit et docteur en médecine. Ayant échappé à un danger de mort, il attribua sa délivrance à Notre-Dame de la Sarte, au-dessus de Huy, pour laquelle il avait un grand culte; il composa en son honneur un petit poème de 340 vers, qu'il intitula : *Eucharisticon Deiparæ Virgini Sartanæ dicatum ob insigne beneficium ab illa acceptum octavo Kalendas februarias anno* 1658, et qui a été publié dans l'*Eburonum Huensium sacrarium, eorumque Diva Sartensis*, par Arnold de Warem. Huy, A. de Warem, 1659; in-8°, p. 212-222. Le *Bulletin du bibliophile belge* (t. IX, 1852, p. 171), cite encore de lui une poésie française inédite, datée du 28 octobre 1648.

Ferd. Loise.

Ul. Capitaine, *Biographie des médecins de la province de Liège.*

LEONARDI (*Thomas*), théologien. Voir LEENAERDS (*Thomas*).

LEONINUS (*Elbertus*), jurisconsulte et diplomate. Voir DE LEEUW (*Albert*).

LEONIUS, abbé de Lobbes. Voir LÉON.

LEONIUS (*Jean*), jésuite. Voir LEUNIS (*Jean*).

LÉOPARD (*Paul*), philologue, né en 1510 à Isenberghe, village situé à dix kilomètres de Furnes, et mort le 3 juin 1567, à Bergues-Saint-Winoc. Etudiant à Louvain, il s'attacha particulièrement à l'étude des lettres grecques, sous la conduite de Cleynaerts et de Rutger Rescius, et se lia intimement avec le professeur Nannius. Rentré dans la Flandre vers 1540, il dirigea longtemps une école latine à Hondschoote, où il se trouvait encore en 1552. Il fut ensuite appelé au gymnase de Bergues-Saint-Winoc, collège célèbre à cette époque, et dont les maîtres recevaient des salaires relativement élevés. Cette position était cependant loin d'être en rapport avec le grand savoir et la haute intelligence de Léopard; mais son extrême modestie, jointe à l'attachement de sa femme au pays natal, lui fit refuser les offres les plus honorables, même la place de professeur de grec au Collège royal de France. Il vécut donc tranquillement dans la petite ville de Bergues, occupé exclusivement de ses chères études et ayant presque pour seul ami Jacques Nicolas, secrétaire de la commune de Loo, qui partageait ses goûts et déplora sa perte au chapitre 23 du livre VIII des *Miscellanea epiphyllida.*

En 1544, il avait achevé un recueil d'observations variées sous le titre de : *Emendationes et Miscellanea.* Guill. Pantin et Nannius s'en firent les patrons auprès de Rescius, qui joignait aux fonctions de professeur le métier de typographe; mais, au moment où le volume allait être livré à l'impression, Rescius mourut et le manuscrit fut remis à Nannius, qui ne le restitua qu'en 1551, après l'avoir soigneusement étudié. L'auteur y déployait, en effet, une érudition peu commune; un grand nombre de prosateurs grecs, Diodore, Plutarque, Strabon, Polybe, Lucien, Dion, Stobée et Athénée, y étaient corrigés en un grand nombre d'endroits; son principal procédé de critique était la comparaison : un fait bien constaté par l'autorité de plusieurs écrivains fournissait le moyen de redresser les erreurs contraires. Il appliqua cette méthode, avec le même succès, à quelques auteurs latins, entre autres à Ovide. Souvent aussi il relevait les

fautes commises dans les traductions des historiens et des philosophes grecs. Il s'attachait à donner la portée des proverbes et à en retrouver la source; mais il aimait surtout à expliquer le sens exact des sentences, bons mots ou apophtegmes et à les rapporter à leur véritable auteur. Malgré le mérite de son ouvrage, Léopard ne chercha plus guère à trouver un éditeur; il s'appliqua plutôt à augmenter et à améliorer son travail. Il écrivait, en même temps, des travaux sur Diodore et Nonius, un commentaire sur le *Solœcista* de Lucien, et continuait ses recherches sur les apophtegmes. Pressé par Nannius, il se décida cependant à publier une partie de ses études sur ce dernier sujet, à savoir : *Vitæ et Chriæ, sive apophthegmata Aristippi, Diogenis, Democratis, Stratonis, Demosthenis et Aspasiæ.* Anvers, J. Withagius, 1556; in-12 d'environ 200 pages. Dédié au magistrat de Hondschoote, le 11 novembre 1552. On y trouve la traduction de la vie, ainsi que des sentences et bons mots des personnages nommés dans le titre.

Quant à son œuvre principale, il hésitait toujours à la livrer au public; les recueils variés de Robortellus, de Sigonius, de Nannius avaient paru dans l'intervalle, et Léopard craignait de se voir prévenu dans un certain nombre d'observations. Son compatriote Fr. Nans lui rendant visite, en 1564, parvint à vaincre ses scrupules et emporta le manuscrit. L'année suivante, Léopard le dédia au magistrat de Bergues, mais il ne vit pas son œuvre imprimée. Il mourut prématurément, à l'âge de cinquante-sept ans, en présence de son ancien élève, l'helléniste Jean Macarius ou L'Heureux, chanoine d'Aire, qui lui ferma les yeux. Il fut enterré dans l'église Saint-Martin. Le livre parut sous ce titre : *Emendationum et miscellaneorum libri viginti. In quibus plurima tam in Græcis quam in Latinis auctoribus a nemine hactenus animadversa aut intellecta, explicantur et emendantur.* Tomus prior, decem libros continens. Anvers, Christ. Plantin, 1568; in-4°, 6 ff. lim., 279 pages, 6 ff. Il eut un grand succès auprès de tous les gens instruits. Casaubon, approuvant une de ses corrections (*In Athenæum*, p. 893, liv. III), s'écrie, « Malheur à ceux qui retiennent les « dix autres livres d'un tel homme ». Ils furent enfin publiés par les soins de Gruter, qui les avait reçus de Petrus Scriverius, et qui les inséra, avec les précédents dans le tome III de la *Lampas critica*; ils y occupent les pages 206 à 408.

L. Roersch.

Préfaces des *Miscellanea*. — Paquot, t. I, p. 333.

***LÉOPOLD II**, empereur d'Allemagne, né le 5 mai 1747, mort à Vienne, le 2 mars 1792. Par une déclaration du 14 juillet 1763, l'empereur François Ier, qui avait acquis la Toscane en cédant ses Etats héréditaires de la Lorraine, avait érigé ce grand-duché en un apanage affecté à la branche cadette de la famille impériale, en stipulant qu'il ne pourrait jamais être placé sous l'autorité du souverain des autres Etats autrichiens. Son fils aîné Joseph ayant été élu roi des Romains et ayant, en 1765, succédé à son père, ce fut son frère, Pierre-Léopold-Joseph, qui devint grand-duc de Toscane. Il fit son entrée à Florence, le 13 septembre de la même année. Il s'était allié à l'infante Marie-Louise d'Espagne.

Il gouverna son nouvel Etat avec beaucoup de sagesse et introduisit un grand nombre de réformes utiles. La législation était tombée dans un désordre effrayant; les lois étaient compliquées et variées à l'excès et des abus de tout genre s'y étaient introduits pendant la domination des Médicis. Léopold abolit la peine de mort, la torture, la confiscation des biens; il supprima les offices de juridictions privilégiées, et substitua à des coutumes surannées un nouveau code, dont furent chargés l'auditeur *di rota* Vernaccini et le conseiller Ciani. Portant son attention sur la situation de la propriété foncière, il limita le droit d'en disposer par fidéicommis, accorda aux propriétaires la faculté de se clôturer et abolit les servitudes de pâturages dont les biens étaient grevés. Il sup-

prima l'usage d'affermer des impôts, leva des prohibitions qui frappaient la vente du tabac, de l'eau-de-vie, du fer, fit disparaître les douanes intérieures; il ouvrit de nouvelles routes, ordonna de creuser des canaux, de réparer les ports, de défricher des terrains marécageux; il décréta aussi la suppression des corps des métiers, et introduisit enfin, en Toscane, l'esprit de tolérance. L'instruction publique ne fut pas négligée; les universités de Pise et de Sienne, ainsi que les autres écoles furent réorganisées et encouragées.

Le grand-duc ne pouvait éviter d'entrer en lutte avec le pouvoir spirituel, dont l'influence reposait surtout sur le le maintien des idées anciennes. D'autre part, les idées nouvelles comptant déjà beaucoup d'adhérents en Italie, Léopold II trouva de l'appui dans son clergé lorsqu'il s'appliqua à rendre l'Eglise toscane plus indépendante du pouvoir du pape, à augmenter la dotation des cures, à limiter le nombre des communautés religieuses, à annihiler le tribunal de l'inquisition. Il fut surtout soutenu dans ses efforts par Scipion de Ricci, évêque de Pistoie. Mais la multiplicité des réformes de Léopold, l'esprit de minutie et de détail qui y dominait, la rigueur avec laquelle elles furent appliquées, provoquèrent de vives résistances. Le peuple se souleva en plusieurs endroits; on poursuivit les mécontents avec sévérité, et plus de 600 d'entre eux furent envoyés aux galères.

L'empire autrichien, où Joseph II avait déployé le même esprit réformateur, se trouvait dans la plus fâcheuse position, lorsque ce souverain mourut à Vienne, le 20 février 1790. Il était engagé, avec la Russie, dans une guerre contre les Ottomans, dont il supportait le poids principal; les provinces belges, où Joseph II avait voulu faire prévaloir de nouveaux principes de gouvernement, avaient chassé les représentants de son autorité et son armée, tandis que la Bohême, la Basse Autriche, la Hongrie articulaient des sujets de plaintes. Joseph II étant mort de chagrin, jeune encore et sans laisser d'enfants, ses Etats passèrent à son frère, qui monta sur le trône impérial sous le nom de Léopold II. Le nouveau souverain de l'Allemagne se conduisit avec beaucoup de prudence et réussit à se dégager de la fausse position dans laquelle l'Autriche était engagée. Sans s'arrêter aux menaces de la Prusse, qui se montrait jalouse et inquiète de l'alliance de l'Autriche et de la Russie, il continua la guerre contre les Ottomans. Le prince de Cobourg, chargé du commandement de son armée du Danube, prit Orsowa après un long blocus, et défit, le 26 juin 1791, les ennemis, ce qui amena la paix de Sistovo, signée le 1er août de la même année, et ce qui permit à l'empereur de porter son attention sur les événements de l'ouest de l'Europe.

Dans les Pays-Bas, Léopold s'était borné d'abord à assurer la défense du Luxembourg contre les tentatives de l'armée patriote en Belgique, et il avait, dès le 3 mars 1790, offert la paix aux insurgés, en promettant de tout rétablir sur l'ancien pied, comme cela existait avant les réformes introduites par son frère, l'empereur Joseph. Les progrès de la révolution française, qui étaient par malheur accompagnés de troubles et d'excès de tout genre, avaient considérablement attiédi son esprit réformateur et il craignait de voir les Pays-Bas en proie à la même crise que la France. La Prusse et l'Angleterre avaient montré quelques dispositions à seconder les Belges, mais, tandis que chez ceux-ci les affaires politiques étaient conduites par Henri Vander Noot et Van Eupen avec une impéritie sans égale, l'empereur Léopold sut habilement ramener à son opinion les autres puissances européennes et faire prévaloir, dans les conférences de Reichenbach, les idées qui avaient dicté sa proclamation du 3 mars. Le congrès souverain qui gouvernait alors nos provinces, s'étant obstinément refusé à accepter la déclaration de l'empereur, en date du 14 octobre, par laquelle il promettait le rétablissement des constitutions belges dans l'état où elles se trouvaient sous le règne de Marie-Thérèse et une amnistie des plus

larges, les troupes impériales passèrent la Meuse et rétablirent sans grand'peine l'autorité du gouvernement de Léopold II (décembre 1790). Quelque temps après leur entrée à Bruxelles, elles se portèrent sur Liège, où elles mirent fin à la révolution liégeoise et rendirent le pouvoir à l'évêque de Hœnsbroeck, qui avait dû s'enfuir de sa capitale l'année précédente.

A l'époque où elle subissait l'influence des conseils du comte de Hertzberg, qui s'efforçait de chercher des adversaires à l'Autriche et à la Russie, la cour de Berlin avait excité et encouragé les revendications des Hongrois contre les réformes de Joseph II. On soutenait dans ce pays que ce dernier empereur ayant violé les lois fondamentales, celle qui réglait la succession au trône était abrogée, et qu'en conséquence, Léopold II n'avait aucun droit à la couronne, la nation ayant recouvré le droit d'en disposer. L'esprit de modération qui anima toujours ce prince et sa réconciliation avec la Prusse le firent sortir sans difficulté de cette situation périlleuse. Il avait convoqué, pour la cérémonie de son couronnement, une diète générale; la plupart des seigneurs hongrois accoururent à l'assemblée et rédigèrent une nouvelle formule de serment dans laquelle le monarque consentait à ce que les Hongrois eussent des délégués dans toutes les négociations de paix et de guerre. Mais Léopold désigna Presbourg au lieu de Bude pour lieu de cérémonie de son inauguration; accompagné de cinq de ses fils, il y fit son entrée le 3 novembre 1791, et y reçut solennellement la couronne de Saint-Etienne, le 15 du même mois.

Mais ce qui attira surtout l'attention de l'empereur, ce fut la marche rapide des événements en France, où la révolution suivait sa marche sans s'arrêter aux obstacles qu'elle rencontrait dans sa route. Elle avait fait table rase de tous les privilèges et porté par là une très grave atteinte aux droits que certains princes de l'Empire possédaient en Alsace. Saisie de leurs réclamations, la diète germanique s'adressa à Léopold II, comme elle l'avait fait d'abord à Joseph II. L'Assemblée législative convint que des indemnités étaient dues pour les droits et les revenus dont on avait privé les princes étrangers, et quelques-uns de ceux-ci préférèrent s'arranger avec la France que d'attendre des secours tardifs et incertains. Cependant Léopold II, pressé par son ministre Kaunitz, se rapprocha de la Prusse, qui avait jusqu'alors paru incliner en faveur de la révolution française, et dont la politique changea complètement après la disgrâce du ministre de Hertzberg. Au mois de mai 1791, l'empereur fit un voyage en Italie et y rencontra, à Mantoue, le comte d'Artois, Charles, frère de Louis XVI. Déjà fortement entraîné, par sa parenté avec la reine de France, sa sœur Marie-Antoinette, à venir au secours de la monarchie défaillante, l'empereur y fut encore encouragé par le prince Charles, et il adopta le projet de faire envahir la France par plusieurs corps armés. Mais ce plan ne fut pas agréé par Louis XVI. Ce fut alors que Léopold noua des liens plus étroits avec la Prusse, et signa à Vienne, le 25 juillet 1791, un traité préliminaire d'alliance entre l'Autriche et la Prusse.

Léopold hésita néanmoins à s'engager, comme s'il eût prévu les conséquences désastreuses que la lutte devait entraîner pour l'Autriche, qui y perdit la possession de ses provinces des Pays-Bas. Lorsque Louis XVI eut accepté la nouvelle constitution de la France (14 septembre 1791), l'empereur déclara vouloir recevoir à sa cour l'ambassadeur de cette puissance, leva la défense d'admettre dans les ports de ses Etats le pavillon tricolore et défendit aux émigrés réfugiés dans ses domaines d'y former des rassemblements militaires. Mais l'état d'effervescence dans lequel se trouvait l'Assemblée offrit un obstacle insurmontable au maintien de la paix. Après avoir pris des mesures énergiques contre les princes allemands qui toléraient et même encourageaient la formation de corps d'émigrés, elle décida de faire demander également des explications à l'empereur. Celui-ci n'avait cependant

envoyé au maréchal Bender l'ordre de se porter au secours de l'Electeur-archevêque de Trèves que dans le cas où il serait attaqué injustement, c'est-à-dire après avoir rempli l'engagement de disperser les émigrés (21 décembre 1791). En vain on annonça que l'Electeur s'était mis en mesure d'exécuter les intentions du monarque autrichien ; le parti qui poussait à la guerre l'emporta, et, le 25 janvier 1792, il fit inviter le roi Louis XVI à demander des explications catégoriques à l'empereur. Prévenu des dispositions qui régnaient alors à Paris, ce prince prit résolument son parti et s'écria : « Puisque les Français « veulent la guerre, ils l'auront, et ils « verront que Léopold le Pacifique sait « la faire quand il le faut. Ils en paye- « ront les frais, et ce ne sera pas en « assignats ».

Léopold II décida aussitôt de convertir en un traité définitif le traité préliminaire d'alliance et de concert qu'il avait conclu entre l'Autriche et la Prusse le 25 juillet précédent. Il fit parvenir à Paris, en réponse à la demande d'explications qui lui avait été adressée, un office où il repoussait l'accusation de vouloir la guerre, la rejetait sur l'Assemblée, et où, après avoir dépeint sous les plus sombres couleurs l'état de captivité dans laquelle son beau-frère gémissait, il rejetait tout le mal sur la « secte pernicieuse » des jacobins. Le 1er mars, au moment même où ce message parvenait à l'Assemblée, il mourut presque subitement, dans une crise de vomissements convulsifs, n'ayant auprès de lui qu'un valet de chambre et lorsque toute la ville de Vienne le croyait en parfaite santé. Il n'avait que quarante-trois ans, et laissait la réputation d'un prince habile, partisan de la modération plutôt que des mesures violentes. Il avait un grand nombre d'enfants, dont l'aîné lui succéda sous le nom de François II.

Alphonse Wauters.

Biographie universelle. — Botta, *Istoria d'Italia de 1789 al 1814*, livre 1er. — Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française.* — Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, 2e éd., etc.

LÉOPOLD-*Georges-Chrétien-Frédéric* de Saxe-Cobourg-Saalfeld, naquit à Cobourg, le 16 décembre 1790. Il était le huitième enfant du prince François, héritier présomptif du duché de Saxe-Cobourg et de la princesse Augusta-Caroline-Sophie de Reuss-Ebersdorff. Il atteignait sa quinzième année lorsqu'il entra dans l'armée russe. C'était déplaire à l'empereur Napoléon qui, après l'abaissement de la Prusse en 1807, traitait les princes allemands comme des vassaux. Léopold s'étant rendu au congrès d'Erfurt (1808), Napoléon exprima en vain le désir que ce prince entrât au service de la France. En 1813, l'Allemagne s'étant soulevée contre la domination française, Léopold fut le premier prince d'outre-Rhin qui joignit l'armée libératrice du czar. A Lutzen et à Bautzen, il commandait un corps de cavalerie russe. Après la dissolution du congrès de Prague, il se distingua à Kulm et reçut, sur le champ de bataille, la décoration de l'ordre militaire de Saint-Georges de Russie. Il prit également part, dans les champs de Leipzig, à la grande bataille des nations. Pendant la campagne de France (1814), il se distingua à Brienne, à Arcis-sur-Aube et à Fère-Champenoise. Le 31 mars, à la tête des cuirassiers de la garde russe, il entrait dans Paris.

Ayant accompagné l'empereur Alexandre en Angleterre, Léopold fut présenté à la princesse Charlotte, fille unique du régent et héritière du trône. Charlotte, selon les Anglais, ne se fixa sur le prince Léopold que par le seul effet de son propre choix. Aucune résolution n'était prise cependant lorsque Léopold quitta l'Angleterre pour se rendre au congrès de Vienne. Après la bataille de Waterloo, les Russes entrèrent de nouveau en France ; mais la division que commandait le prince Léopold ne franchit pas la frontière. Il obtint toutefois de l'empereur Alexandre l'autorisation de se rendre à Paris. « Il resta », dit-il lui-même, « occupé d'affaires politiques... Il était « traité de la manière la plus affable par « les Anglais. Le duc de Kent lui facilita, par l'entremise d'un officier qui

« lui était dévoué, des communications « avec la princesse Charlotte ». En 1816, Léopold, se trouvant à Berlin, reçut une lettre par laquelle le prince-régent l'invitait à se rendre en Angleterre. Retenu dans la capitale de la Prusse par des négociations relatives au duché de Cobourg, Léopold n'arriva à Londres qu'au mois de février 1817. Le mariage avec la princesse Charlotte fut alors fixé au 2 mai, et le prince Léopold, nommé général par le régent, fut doté par acte du Parlement d'une pension de 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.). Au jour indiqué, l'archevêque de Cantorbéry présida au mariage, qui fut célébré à Carlton-House. Les jeunes époux acquirent le domaine de Claremont, où ils vinrent s'établir au mois de septembre. Cette heureuse période dans la vie du prince fut trop courte. D'un seul coup, pour employer les expressions de Léopold, toutes ses espérances et tout son bonheur furent anéantis. Le 6 novembre 1817, Charlotte mourait. Léopold cependant ne brisa point tous les liens qui le rattachaient à l'Angleterre. Il continua de faire partie de la famille royale : il reçut le grade de feld-maréchal, le titre de « prince royal », et l'autorisation de porter les armes de la Grande-Bretagne.

Treize années s'étaient écoulées sans amener aucun changement dans la vie assez monotone du prince Léopold, quand il reçoit, le 3 février 1830, l'offre officielle de la souveraineté héréditaire de la Grèce, avec le titre de *prince souverain*. Il déclare immédiatement qu'il ne consentira à devenir souverain de la Grèce que si on laisse aux Grecs le droit de s'opposer à sa nomination : il réclamera donc sur son élection leurs libres suffrages et fera, en outre, dépendre son acceptation d'une rectification des frontières du nouvel Etat. Tel est le résumé de la note qu'il adressa de Claremont, le 11 février, aux représentants des trois puissances qui avaient pris le nouvel Etat sous leur protection, la France, l'Angleterre et la Russie. Ceux-ci, quoique l'acceptation ne fût que conditionnelle, proclamèrent Léopold souverain de la Grèce et notifièrent officiellement sa nomination à la Porte ottomane et au gouvernement provisoire des Grecs. Mais le prince était déjà désillusionné. « Les puissances », disait-il, « ne veulent garantir qu'un peu plus de « la moitié de ce que je demande ; dans « de pareilles conditions, je n'accepterai « pas. Il est possible que cela finisse par « une rupture ; je ne m'en inquiète pas. « Je suis à ce sujet conséquent avec moi-« même ». La rupture vint bientôt, en effet. Par une note du 21 mai, adressée aux représentants des trois puissances, Léopold retira son acceptation. Il avait espéré, disait-il en substance, être reconnu librement et unanimement par la nation grecque et être accueilli comme l'ami qui récompenserait sa longue et héroïque lutte par la sûreté de son territoire et l'établissement de son indépendance sur des bases permanentes et honorables. Ces espérances ayant été déçues, il ne veut pas devenir le délégué des cours alliées pour tenir les Grecs dans la sujétion par la force des armes. Il remettait donc formellement entre les mains des plénipotentiaires un dépôt dont les circonstances ne lui permettaient plus de se charger avec honneur pour lui-même, et avantage pour les Grecs et les intérêts généraux de l'Europe. Ce noble désintéressement allait être récompensé.

Le 10 novembre 1830, se réunissait, à Bruxelles, le Congrès national, chargé de constituer l'indépendance des anciennes provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Dès lors, des hommes influents appelèrent l'attention sur le prince Léopold de Saxe Cobourg. En Angleterre, cependant, les tories restaient fidèles à la maison d'Orange, et les whigs, qui prirent le pouvoir le 16 novembre, se montraient hésitants. En France, le ministère Laffitte ménageait le parti du mouvement, qui convoitait les provinces belges et rhénanes. Alexandre Gendebien, membre du gouvernement provisoire, se rendit à Paris pour connaître les dispositions réelles du gouvernement français. Le comte Sébastiani, ministre des affaires étran-

gères, lui dit avec colère : « Si Saxe-« Cobourg met un pied en Belgique, « nous lui tirerons des coups de canon ». A la vérité, Louis-Philippe avait décliné ostensiblement toutes les propositions qui tendaient à placer le duc de Nemours sur le nouveau trône. Mais par crainte du bonapartisme, il soutint ensuite, et par tous les moyens, la candidature de ce même prince, lorsqu'une fraction importante du Congrès se fut montrée disposée à élire Auguste de Beauharnais, duc de Leuchtenberg. Louis-Philippe triompha; mais ce triomphe fut éphémère. Le duc de Nemours avait été élu le 9 février 1831; le 17, le roi des Français refusait solennellement et définitivement pour son fils l'offre du Congrès belge. Il avait reculé devant l'opposition de l'Angleterre, c'est-à-dire devant une guerre certaine avec l'Europe. La conférence de Londres, formée des représentants des cinq grandes puissances, déclara, dans un protocole du 19 février, que le souverain de la Belgique devait répondre, par sa position personnelle, au principe d'existence de la Belgique même, et satisfaire à la sûreté des autres Etats. Telle était certainement la vocation du prince Léopold. C'est cette conviction qui stimulait Joseph Lebeau lorsque, ministre des affaires étrangères, il entreprit de clore la révolution belge par le choix du prince comme chef définitif de l'Etat. Il pressentit lord Ponsonby, commissaire de la conférence à Bruxelles, et le général Belliard, ministre plénipotentiaire du roi des Français près du régent. Lord Ponsonby promit formellement son appui, après avoir constaté que le prince d'Orange avait perdu sans ressource les chances sérieuses qu'il avait d'abord eues de régner en Belgique. De son côté, le général Belliard répondit que le ministère, dont Casimir Périer était devenu le chef, ne verrait point avec déplaisir l'élection du prince Léopold. Lebeau proposa alors au régent de charger quelques membres du Congrès de la délicate mission de s'assurer des dispositions du prince Léopold pour le cas où celui-ci serait élu roi des Belges. Le ministre choisit le comte Félix de Mérode, l'abbé de Foere, Henri de Brouckere et Hyppolyte Vilain XIIII. Ils arrivèrent à Londres, le 20 avril, et furent reçus le 22, à Marlborough-House, résidence du prince Léopold. Celui-ci signala les obstacles qui s'opposaient à une acceptation immédiate : il fallait préalablement se mettre d'accord avec les puissances représentées à la conférence de Londres; il fallait que la Belgique et son roi pussent être reconnus par l'Europe. « Je n'ai jamais désiré le pouvoir, ajouta le prince, « que pour faire le bien « et le bien qui reste ». Il garda la même réserve dans les entrevues subséquentes. Pressé, le 2 mai, par les députés, de leur donner une réponse définitive, il déclara qu'il accepterait avec bien du plaisir après que le Congrès aurait conclu un arrangement préalable avec les puissances; mais que sa position serait trop fâcheuse, insoutenable même, s'il devait prendre la responsabilité d'une mutilation du territoire national.

Le 21 mai, la conférence fit connaître que les cinq puissances promettent d'entamer avec le roi des Pays-Bas une négociation dont le but sera, s'il est possible, d'assurer à la Belgique, moyennant de justes compensations, la possession du grand-duché de Luxembourg. Cinq jours après cette déclaration, l'élection immédiate du prince de Saxe-Cobourg fut proposée au Congrès par quatre-vingt-quinze députés. Enfin, le 4 juin, le prince Léopold fut élu roi des Belges à une très grande majorité, par cent cinquante-deux votants sur cent quatre-vingt-seize membres présents. Le Congrès se composait de deux cents députés. Le président du Congrès, au nom du peuple belge, le proclama roi, à la condition d'accepter la Constitution. « Le prince », dit un contemporain, « éprouva une profonde émo-« tion lorsqu'il fut informé des diverses « circonstances qui avaient accompagné « l'élection et qu'il put se convaincre « que les votes qui lui étaient contraires « étaient dus à des dissentiments politi-« ques et n'avaient rien de personnel ». Une députation, ayant à sa tête le prési-

dent du Congrès, fut chargée de remettre au prince le décret d'élection. Deux autres députés, Paul Devaux et Nothomb, étaient en même temps désignés par le régent pour entamer avec la conférence de Londres les négociations autorisées par l'assemblée. Ils devaient proposer à la conférence et au roi Guillaume de terminer, au moyen de sacrifices pécuniaires à charge de la Belgique, toutes les contestations territoriales. Ces négociations, entamées sous les auspices du prince Léopold, aboutirent, le 26 juin, au traité dit des dix-huit articles. Jusque-là le prince n'avait eu que des entretiens officieux avec la députation du Congrès. Un jour, il leur dit, en souriant : « Vous avez un peu rudement « traité la royauté qui n'était pas là « pour se défendre; votre charte est « bien démocratique; cependant, je crois « qu'en y mettant de la bonne volonté, « de part et d'autre, on peut encore « marcher ». Le 26 juin, à neuf heures du soir, la députation du Congrès se rendit officiellement à Marlborough-House pour remettre au prince le décret qui l'appelait au trône de Belgique. Le prince répondit : « Je suis profondément « sensible au vœu dont le Congrès belge « vous a constitué les interprètes. Cette « marque de confiance est d'autant plus « flatteuse qu'elle n'avait pas été recher- « chée par moi. Les destinées humaines « n'offrent pas de tâche plus noble et plus « utile que celle d'être appelé à mainte- « nir l'indépendance d'une nation et à « consolider ses libertés. Une mission « d'aussi haute importance peut seule « me décider à sortir d'une position in- « dépendante et à me séparer d'un pays « auquel j'ai été attaché par les liens et « les souvenirs les plus sacrés, et qui « m'a donné tant de témoignages de « sympathie. J'accepte donc, Messieurs, « l'offre que vous me faites; bien en- « tendu que ce sera au Congrès des re- « présentants de la nation à adopter les « mesures qui seules peuvent constituer « le nouvel Etat, et par là lui assurer la « reconnaissance des Etats européens. « Ce n'est qu'ainsi que le Congrès me « donnera la facilité de me dévouer tout « entier à la Belgique, et de consacrer à « son bien-être et à sa prospérité les re- « lations que j'ai formées dans les pays « dont l'amitié lui est essentielle, et de « lui assurer, autant qu'il dépendra de « mon concours, une existence indépen- « dante et heureuse ».

Le 9 juillet, après de mémorables débats, le Congrès adhère aux dix-huit articles, c'est-à-dire qu'il accepte les préliminaires du traité de paix entre la Belgique et la Hollande. Le Congrès désigne ensuite les députés qui, après avoir annoncé au prince Léopold l'acceptation des dix-huit articles, devront l'accompagner en Belgique. Le 15, le prince adresse au chef du ministère britannique sa renonciation à la pension annuelle de 50,000 livres qui lui avait été accordée par le Parlement d'Angleterre. Le 16, il quitte Londres, accompagné des députés du Congrès, et le lendemain il entre en Belgique. Depuis Furnes jusqu'au château de Laeken, ce fut un voyage triomphal. Les acclamations du peuple ratifiaient le choix du Congrès et témoignaient que le prince Léopold était vraiment l'élu de la nation belge. Le premier roi de la Belgique indépendante fut solennellement *inauguré*, le 21 juillet, sur la place Royale, à Bruxelles : au sein du Congrès constituant et, en face du peuple, il prêta le serment imposé à nos souverains par la Constitution de 1831.

Le 2 août, le roi Léopold se trouvait à Liège, lorsqu'il apprit que le général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, avait notifié la veille au commandant militaire de la ville que les hostilités seraient reprises le 4. Léopold, n'ayant auprès de lui aucun de ses ministres, fit appeler Lebeau et le chargea d'écrire aux représentants de la Belgique à Paris et à Londres pour qu'ils réclamassent l'intervention armée de la France et de l'Angleterre. De retour à Bruxelles, il fait publier, le 4 août, une proclamation où il disait : « ... Chacun « de nous fera son devoir. Belge comme « vous, je défendrai la Belgique. Je « compte sur la garde civique, sur l'ar- « mée, sur le courage et le dévouement « de tous. Je me rends à mon poste... »

Le soir, il alla coucher à Anvers, qui était menacé d'un second bombardement, et il ne quitta la ville qu'après avoir été pleinement rassuré sur le sort de la métropole commerciale. L'armée qui envahissait soudainement la Belgique, comprenait 45,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie. Léopold ne pouvait leur opposer que 25,000 hommes. Il avait donc raison de faire un appel à la France, et cet appel fut réitéré le 9 août, après la dispersion de l'armée dite de la Meuse. Devant Louvain, la conduite du roi fut admirable. Plusieurs fois, selon le témoignage du général Belliard, il fut exposé à être tué. « Il donnait », dit Belliard, « la direction aux « colonnes, plaçait l'artillerie, dirigeait « tous les mouvements. Sans lui, l'armée belge était anéantie ». Enfin, dans la matinée du 13 août, les vedettes françaises se montrèrent à Cortenberg et à Tervueren, en face des Hollandais.

Quand Léopold rentra à Bruxelles, le peuple accueillit par des acclamations le chef courageux qui n'avait pas désespéré de la chose publique. Un sévère historien dit : « Si on laisse errer l'imagination sur la confusion à laquelle la Belgique fut en proie du 1er au 30 août, on « ne peut qu'attribuer au roi seul l'honneur d'avoir sauvé le pays ». Mais Léopold ne se dissimulait pas les conséquences déplorables de cette funeste campagne. « C'est un malheur dont « je gémis journellement », écrivait-il; « mais sans la surprise de l'attaque, « elle aurait mieux été pour nous : « la volonté était bonne ; elle méritait un meilleur succès ». La conférence de Londres fit subir à la Belgique la loi des vaincus. Le 15 octobre, elle lui imposait de nouvelles et plus dures conditions, et ces décisions, résumées en vingt-quatre articles, étaient déclarées *finales* et *irrévocables*. Le roi, qui ne dissimulait point son chagrin et son irritation, écrivit à lord Palmerston qu'il était venu en Belgique sous la foi des dix-huit articles. « Je n'ai été amené « à accepter le trône de Belgique », disait-il, « qu'à certaines conditions que « les alliés m'avaient solennellement garanties ». Il parla d'abdiquer. « L'abdication », répondit le baron Stockmar, son fidèle conseiller, « loin d'apporter « aucun avantage à la Belgique, lui serait fatale; elle amènerait la guerre « générale suivie d'une restauration de « l'ancienne dynastie ou de la réunion à « la France, et peut-être du *partage* ». D'accord avec lord Palmerston, Stockmar ajoutait : « Le roi est allé en Belgique pour sauver la paix générale et « pour soutenir la cause de la monarchie « constitutionnelle. C'est la tâche qu'il a « assumée vis-à-vis de l'Europe, vis-à-vis « des grandes puissances et de la Belgique. Parce qu'il trouve des difficultés « dans cette œuvre, ce n'est pas une « raison de déserter son poste. Le roi a « une belle mission à remplir : qu'il s'en « montre digne ». Léopold n'abandonna point son poste.

Le ministre des affaires étrangères vint proposer à la législature, comme mesure de salut public, l'adoption du nouveau traité imposé par la conférence. Ce traité fut accepté, dit un historien, comme on accepte la loi du plus fort, et signé, le 15 novembre, par le représentant de la Belgique à Londres. Il avait été stipulé que les ratifications seraient échangées dans le terme de deux mois. Le 31 janvier 1832, la France et l'Angleterre donnèrent leur adhésion finale; les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse attendirent jusqu'au 18 avril, et la Russie ne s'exécuta point avant le 4 mai. Une alliance avec la maison d'Orléans était vivement désirée par le roi Léopold comme gage irrévocable des intentions de la France à l'égard de la Belgique. Cette alliance fut arrêtée dans l'entrevue que Léopold eut, à la fin de mai 1832, avec le roi Louis-Philippe au château de Compiègne. Le 4 juin, le *Moniteur belge* annonçait officiellement que le mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le roi des Belges était décidé. Le mariage ayant été fixé au 9 août, Léopold revint au château de Compiègne le 6. Il était accompagné de Lehon et de Vande Weyer, représentants de la Belgique à Paris et à Londres ; du comte d'Arschot, grand-maréchal de la

cour et membre du Sénat; du comte Félix de Mérode, ministre d'Etat et membre de la Chambre des représentants; de Van Praet, secrétaire du roi, du baron Stockmar, etc. Le baron Pasquier, président de la Chambre des pairs, remplit les fonctions d'officier de l'état civil. L'évêque de Meaux donna la bénédiction nuptiale, et la cérémonie catholique fut suivie d'une seconde bénédiction selon le rite luthérien. Quatre jours après, le roi et la reine des Belges quittèrent le château, et leur voyage depuis Compiègne jusqu'à Laeken donna lieu aux plus touchantes manifestations.

Le roi Léopold, cependant, ne perdait pas de vue l'exécution du traité des vingt-quatre articles. « Ce sont des faits « qu'il nous faut », écrivait-il, le 19 juin 1832; « nos bons Belges ne sont pas « dupes de bonnes paroles sans résultats ». Le roi Guillaume ayant refusé d'accepter les propositions de la conférence de Londres ou d'ouvrir une négociation directe avec la Belgique, le ministère formé par le général Goblet mit la France et l'Angleterre en demeure de faire évacuer le territoire appartenant à la Belgique. Si ces puissances n'obtempéraient pas à cette sommation, l'armée nationale, qui possédait alors un effectif de plus de 80,000 hommes, devait reprendre immédiatement les hostilités. Le 15 novembre, l'armée française du Nord, sous le commandement du maréchal Gérard, franchit de nouveau la frontière de Belgique et vint mettre le siège devant la citadelle d'Anvers. Léopold s'était rendu à son quartier général de Lierre. Il voulait, s'il y avait un nouveau bombardement de la métropole commerciale, « être « près de ceux de ses enfants qui se trou- « vaient le plus exposés au danger ». Les Hollandais ayant refusé, après la capitulation de la citadelle d'Anvers, de rendre les forts de Lillo et de Liefkenshoek, le gouvernement belge, de son côté, se maintint en possession des territoires du Limbourg et du Luxembourg séparés de la Belgique par le traité du 15 novembre 1831. Bientôt les plaintes de la classe prépondérante des commerçants devinrent tellement vives que le roi Guillaume dut se soumettre à la convention du 21 mai 1833, conclue par la médiation de la France et de l'Angleterre. Cette convention stipulait une trêve indéfinie et laissait à la Belgique les parties contestées du Limbourg et du Luxembourg jusqu'à la conclusion du traité définitif. En réalité, le roi Léopold ne désirait pas avec une ardeur extrême la fin de ses différends avec la Hollande, c'est-à-dire un arrangement qui lui aurait valu la reconnaissance du roi Guillaume Ier, mais qui eût obligé la Belgique à remplir toutes les charges du traité du 15 novembre 1831. Il subordonnait, comme on l'a dit, l'intérêt dynastique à l'intérêt du pays. Grâce à la convention du 21 mai 1833, la Belgique put faire un magnifique essai de son indépendance. Rarement, disait le roi, on avait vu, après une révolution, un pays se trouver dans une meilleure situation. Il constatait que le peuple était heureux, qu'il y avait du travail, et que les choses de première nécessité n'étaient pas chères. C'est alors (1er mai 1834) que Léopold sanctionne la loi ayant pour objet de créer les premiers chemins de fer du continent européen, de relier l'Escaut au Rhin et de rapprocher la mer du Nord de la frontière méridionale du pays. D'accord avec le ministre (Ch. Rogier), qui avait déposé les projets et qui était chargé de les défendre, le roi était d'avis que l'exécution devait se faire par l'Etat, « afin que la « loi soumise à la législature conservât « un caractère de nationalité au dedans « et au dehors ».

En possession des parties contestées du Limbourg et du Luxembourg, à l'exception de Maestricht et de la capitale du grand-duché, les Belges avaient, pour ainsi dire, oublié le traité du 15 novembre 1831. Ils espéraient que cette occupation se prolongerait indéfiniment. Cet espoir fut tout à coup déçu; au mois de mai 1838, Guillaume Ier donnait son adhésion au fatal traité. Menacé par les puissances du Nord de se voir arracher ces populations qui étaient et désiraient rester Belges, Léopold refusait de les abandonner. Il aurait voulu prendre la

revanche de l'échec subi en 1831; il croyait même qu'une guerre consoliderait la nationalité belge et qu'il lui fallait un baptême Malheureusement, il ne trouva, ni en France ni en Angleterre, l'appui sur lequel il comptait. Louis-Philippe conjurait son gendre de ne pas attirer sur la France la tempête ou la guerre et, d'accord cette fois avec le gouvernement anglais, il adjurait le roi Léopold de se soumettre aux « décisions « finales » de la conférence de Londres, au lieu de favoriser ceux qui voulaient la guerre, la révolution et le bouleversement général. Il lui annonça que son intention bien arrêtée était de se joindre aux autres puissances et de signer le protocole ouvert au Foreign-Office. Ce protocole final avait été arrêté le 6 décembre; il fixait à une rente annuelle de de cinq millions de florins (au lieu de 8,400,000) la part des Belges dans les dettes du royaume-uni des Pays-Bas, avec libération des arrérages jusqu'au 1er janvier 1839; mais, d'autre part, il reproduisait et maintenait strictement les arrangements territoriaux du traité du 15 novembre 1831. Malgré son isolement, Léopold ne se serait pas encore soumis, s'il avait entrevu dans l'avenir l'espoir d'une autre conduite de la part de la France. Mais les chefs de la coalition qui allait renverser le ministère présidé par le comte Molé, ne se montraient nullement disposés à adopter une politique plus décidée, plus belliqueuse, en faveur des Belges. Le 19 février 1839, Mr de Theux, ministre des affaires étrangères, vint proposer à la législature l'acceptation des dernières décisions de la conférence de Londres. Après des débats émouvants, la Chambre des représentants et le Sénat donnèrent leur adhésion. Le 19 avril, Vande Weyer, représentant de la Belgique à Londres, se rendit au Foreign-Office et, avant d'apposer sa signature sur le traité que l'Europe imposait au roi Léopold, il s'adressa en ces termes à la conférence: « ... Sa Majesté devait « un dernier effort à des populations qui « ont montré tant d'affection et de dé- « vouement; et, si elle renonce à les « conserver, c'est moins à cause des dan- « gers qui menaçaient la Belgique en- « tière, qu'en considération des maux qui « devaient fondre sur les provinces de « Limbourg et de Luxembourg. Jamais « Sa Majesté n'a senti plus péniblement « toute l'étendue de la tâche qu'elle a « acceptée dans l'intérêt de la paix gé- « nérale, et pour constituer une nationa- « lité devenue une condition nécessaire « de la politique européenne; elle trou- « vera une consolation dans l'idée que « cette nationalité et cette paix sont « désormais à l'abri de toute atteinte ».

Le 1er mars 1840, Thiers devenait en France président du conseil. En désaccord avec les autres puissances à propos de la question égyptienne, réduit à un complet isolement par le traité du 15 juillet, il menaça la paix de l'Europe par ses démonstrations belliqueuses. Pour se venger de l'Autriche et de la Prusse qui s'étaient unies à l'Angleterre et à la Russie, il se proposait de réunir une armée de cent mille hommes sur la frontière vers le Rhin. Dans cette crise qui pouvait devenir redoutable, la Belgique avait pour devoir d'observer une neutralité forte et loyale. C'était la principale préoccupation du roi Léopold. Il employait, du reste, l'influence qu'il possédait en France, en Angleterre, en Allemagne, pour empêcher la guerre. La crise fut brusquement terminée par la retraite de Thiers. Louis-Philippe ayant refusé de s'associer plus longtemps à sa politique, Thiers donna sa démission et Guizot forma le ministère dit du 29 octobre.

En Belgique, J. Lebeau avait formé (18 avril 1840) une administration homogène libérale, choisie, à la vérité, sur la limite presque commune des deux opinions. Ce ministère, quelle que fût sa modération, vint néanmoins se heurter contre la majorité catholique du Sénat. Celle-ci vota une adresse au roi pour signaler les dangers de la situation créée par l'avènement d'une administration qui ne représentait qu'un seul parti. Les ministres ayant demandé la dissolution du Sénat, le roi n'acquiesça point à ce vœu, tout en engageant ses conseillers à garder leurs portefeuilles. Ils

résistèrent au désir de la couronne, et envoyèrent leurs démissions. En fait, l'unionisme, qui avait été la préface de la révolution de 1830, était resté le principe dominant de la politique royale. Léopold se proposa de le conserver encore en appelant successivement au pouvoir Nothomb et Sylvain Vande Weyer. Ils présidèrent les derniers ministères mixtes, et Vande Weyer, malgré son incontestable talent, se retira bientôt, désappointé et découragé. Après ces derniers essais, il fallut entrer résolument dans la sincérité du gouvernement représentatif : le pouvoir allait se porter désormais à droite ou à gauche.

Pendant le ministère de Nothomb, le gouvernement français avait cherché à entraîner la Belgique dans une union douanière. Ce projet, qui avait éveillé la défiance de l'Angleterre et de l'Allemagne, n'eut pas de suite. Le roi des Belges refusait son adhésion. « Il faut », disait-il, « une ligne de douane entre « les deux pays; il faut au reste de « l'Europe une preuve palpable qu'il n'y « a pas d'incorporation ». Il n'y eut pas d'incorporation douanière; les négociations finirent par une convention commerciale et un autre traité fut conclu avec les Etats composant le Zollverein.

Léopold avait aussi cherché pour l'industrie nationale des débouchés hors de l'Europe. Il aurait désiré établir une colonie belge dans l'Amérique centrale. Après mûr examen et après avoir envoyé sur les lieux une mission spéciale et confidentielle, il dut reconnaître que ce projet devait être abandonné.

En 1846, après la conclusion des mariages espagnols, le roi Léopold joignit son intervention aux bons offices de la reine des Belges pour dissiper les nuages qui s'étaient élevés entre les cours de France et d'Angleterre. Mais il fut impossible de rétablir l'*entente cordiale*. Léopold s'inquiétait de l'état de la France. Il voyait se former l'orage. Dès 1847, il chargeait le prince de Ligne, son ambassadeur à Paris, de faire parvenir à Louis-Philippe des avertissements salutaires. Malheureusement, Louis-Philippe n'écoutait plus aucun avis. L'orage éclata au mois de février 1848, renversa le trône du roi des Français et bouleversa presque toute l'Europe. Les Belges restèrent calmes; groupés, sans distinction de partis, autour du trône qu'ils avaient eux-mêmes élevé, en 1831, ils acclamaient le prince qui s'était identifié, pour ainsi dire, avec la Constitution la plus libérale du continent. Léopold écrivait, le 4 mars, à Vande Weyer : « Je vous félicite de tout mon cœur de « la conduite admirable de votre pays; « maintenant vous êtes et vous resterez « une nation ». De son côté, lord Palmerston écrivait au roi des Belges : « Je « suis heureux de féliciter Votre Majesté « sur le calme qui n'a cessé de régner « dans son royaume. On dirait que « les tempêtes qui ont dévasté presque « tout le continent européen, n'ont servi « qu'à consolider plus fermement en- « core les fondations du trône de Votre « Majesté ».

Le 24 septembre 1849, sur la proposition de Rogier, ministre de l'intérieur, le roi Léopold décréta qu'un monument serait érigé, dans la ville de Bruxelles, en commémoration du Congrès national. Un an après, le 25 septembre 1850, le roi posait la première pierre de ce monument de gratitude. Il rendit alors un éclatant hommage à une assemblée mémorable entre toutes par son patriotisme, ses lumières et sa modération. « Que la Constitution », dit-il, « soit transmise intacte à ceux qui nous « suivront, et ce vingtième anniversaire « ouvrira pour la Belgique une nouvelle « ère de grandeur véritable et de pros- « périté ».

Ces grandes fêtes nationales furent attristées par la mort prématurée de la reine Louise. Le 11 octobre 1850, elle s'éteignit à Ostende, en tenant la main du roi, et sa mère à ses côtés; ses enfants, ses frères, ses sœurs, à genoux, pleuraient autour de ce lit où venait d'expirer, à l'âge de trente-huit ans et six mois, une des plus nobles femmes qui aient occupé le trône.

Le roi Léopold avait prévu le coup d'Etat qui fut accompli, le 2 décembre

1851, par Louis-Napoléon Bonaparte, président temporaire de la république française. L'année précédente, le roi écrivait à un de ses anciens ministres : « ... L'avenir peut devenir encore très « grave, il est difficile que toutes ces « complications ne soient pas suivies par « des luttes sérieuses, par des guerres. « Les hommes politiques qui aiment leur « pays ne doivent pas se faire d'illusion « sur ces possibilités, qui sont des pro- « babilités ; cependant nous voyons des « tendances à se laisser aller à une sécu- « rité que rien ne justifie ; il y a des « idées purement économiques qui au- « raient pour résultat la désorganisation « des moyens de défense du pays ». Dans une autre lettre, adressée au chef du cabinet, il s'exprimait en ces termes : « Je vois dans l'armée l'indépendance « de la Belgique ; sans bons moyens de « défense, vous serez le jouet de tout le « monde ». Après la victoire de Louis-Napoléon sur l'Assemblée législative, on put réellement craindre une tentative contre les provinces belges. Mais l'attitude des autres puissances détourna le péril, et le nouveau dictateur exprima officiellement au roi Léopold l'intention de maintenir la paix au dehors et de rendre plus intimes les liens d'amitié entre la France et la Belgique,

Le 9 avril 1853, le duc de Brabant atteignit sa dix-huitième année, âge fixé par la Constitution pour la majorité et l'admission au Sénat de l'héritier présomptif du trône. Cet événement fut célébré dans la Belgique entière avec une allégresse à laquelle toutes les classes s'associèrent. Quelque temps après, la législature prenait une résolution décisive sur l'organisation de l'armée, cette question capitale qui avait tant préoccupé le roi Léopold et qu'il plaçait en première ligne comme impliquant l'existence même du pays. L'armée fut portée au chiffre de cent mille hommes. « Avec moins », avait dit le roi, « il « serait impossible, en cas de péril, de « marcher ». Léopold se trouvait alors à Vienne avec le duc de Brabant. Il s'empressa de remercier et de féliciter Henri de Brouckere, ministre des affaires étrangères et chef du cabinet. « Vous avez », lui écrivait-il, « vous avez « obtenu avec le cabinet un triomphe « qui doit vous rendre bien heureux, et « qui est pour moi la source de la plus « grande satisfaction. Vous avez gagné « une bataille parlementaire qui con- « tribuera essentiellement à la sécurité « de l'indépendance de la Belgique, et « qui a produit une immense et bien sa- « lutaire impression à l'étranger. Depuis « 1848, la Belgique n'a posé aucun acte « qui lui fasse plus d'honneur, et qui « soit mieux apprécié par l'étranger ». Le roi ajoutait : « Je m'empresse de vous « communiquer un événement qui, je « crois, donnera une sincère satisfaction « au pays et au cabinet. J'ai demandé la « main de l'archiduchesse Marie à Sa « Majesté l'empereur d'Autriche pour « mon fils le duc de Brabant, et j'ai vu « avec plaisir que cette demande a été « accueillie de la manière la plus affec- « tueuse et la plus bienveillante par « l'empereur et toute la famille impé- « riale ». Selon le vœu du roi, le mariage de l'héritier du trône avec l'archiduchesse Marie-Henriette, fille de l'archiduc Joseph d'Autriche, palatin de Hongrie, fut célébré à Bruxelles, le 22 août.

Plaçant au-dessus de tout les intérêts de la Belgique, Léopold avait été, dans le principe, opposé à la guerre orientale qui éclata en 1853. Il se garda bien, toutefois, de faire surgir de nouvelles complications. Selon le témoignage solennel d'un ancien ministre de France à Bruxelles, le roi des Belges, depuis l'avènement de l'empereur Napoléon III, fut toujours l'instrument le plus zélé pour le maintien de la paix dans le monde et la bonne entente entre l'Angleterre et la France. Le 30 mars 1855, un nouveau ministère, pris dans le centre droit, avait été constitué par De Decker. Ce ministère eut l'insigne honneur de présider l'année suivante aux fêtes mémorables qui célébrèrent la vingt-cinquième année du règne de Léopold Ier. Le 21 juillet 1856, Léopold Ier, ayant à ses côtés le duc de Brabant et le comte de Flandre, s'avance

à cheval, à travers les flots pressés du peuple qui ébranle l'air de ses acclamations, et se dirige vers l'arc de triomphe, où l'attend le bourgmestre de Bruxelles, suivi des échevins et du conseil communal. Après avoir répondu d'une voix émue à la patriotique allocution du bourgmestre, Léopold entre dans Bruxelles pour parcourir la route triomphale qu'il a suivie en 1831. L'allégresse populaire est profonde, éclatante; et un radieux soleil, comme vingt-cinq ans auparavant, illumine ce spectacle grandiose. A une heure, Léopold arrive sur la place, où, le 21 juillet 1831, il a prêté le serment constitutionnel. Là, sur les marches de l'église Saint-Jacques, l'attendent les membres survivants du Congrès qui l'a élu roi, et à leur tête de Gerlache, l'ancien président de cette assemblée. En approchant de la noble phalange de patriotes, le roi ne peut cacher son émotion, il se découvre, et tous les spectateurs suivent son exemple. « Sire », dit de Gerlache «, il y a « vingt-cinq ans, qu'à cette même place, « en ce même jour, le Congrès belge « reçut, au nom de la nation, le serment « de Votre Majesté « d'observer la Constitution et les lois du peuple belge et « de maintenir l'indépendance nationale ». Les hommes qui furent alors « témoins de ce solennel engagement « viennent affirmer aujourd'hui, à la « face du Ciel, que Votre Majesté a « rempli toutes ces promesses et dépassé toutes nos espérances. Et la « nation tout entière, Sire, vient l'affirmer avec nous. Elle vient attester « que, pendant ce règne de vingt-cinq « ans, son roi n'a violé une seule de « ses lois, ni porté atteinte à une seule « de ses libertés, ni donné cause légitime « de plainte à un seul de nos concitoyens. « Ici, tous les dissentiments disparaissent; ici, nous sommes tous d'accord; « nous n'avons tous qu'un même cœur « pour associer dans un commun amour « et notre roi et notre patrie!... » Après avoir remercié les membres du Congrès, le roi se dirige vers le nouveau Quartier-Léopold où, sur une place décorée avec magnificence, toutes les autorités du pays et les députations des communes sont réunies pour complimenter le souverain. Le roi entend ensuite le *Te Deum*, entonné par le cardinal-archevêque de Malines, assisté des autres prélats belges. Les fêtes jubilaires durèrent trois jours à Bruxelles; puis elles continuèrent dans les chefs-lieux des provinces, où Léopold se rendit successivement avec la famille royale.

Personne ne pouvait prévoir que ces journées splendides seraient suivies d'un orage. Il éclata à propos d'un projet de loi sur les établissements de bienfaisance. Après des débats violents au sein du Parlemens et des manifestations tumultueuses au dehors, Léopold, pour mettre un terme à cette crise, adressa, le 13 juin 1857, au ministre de l'intérieur, De Decker, une lettre par laquelle il donnait son approbation à l'ajournement de la discussion. Il ajoutait : «... Je ne « porterai point de jugement sur le pro- « jet; je n'aurais jamais consenti à don- « ner place dans notre législation à une « loi qui aurait pu avoir les funestes « effets qu'on redoute; mais, sans me « livrer à l'examen de la loi en elle- « même, je tiens compte, comme vous, « d'une impression qui s'est produite, à « cette occasion, chez une partie consi- « dérable de la population. Il y a, dans « les pays qui s'occupent eux-mêmes de « leurs affaires, de ces émotions rapides, « contagieuses, se propageant avec une « intensité qui se constate plus faci- « lement qu'elle ne s'explique, et avec « lesquelles il est plus sage de transiger « que de raisonner. — Les libres insti- « tutions de la Belgique ont été prati- « quées pendant vingt-six ans avec une « admirable régularité. Que faut-il pour « qu'elles continuent à fonctionner dans « l'avenir avec le même ordre, le même « succès? — Je n'hésite pas à le dire, il « faut chez les partis de la modération « et de la réserve. Je crois que nous de- « vons nous abstenir d'agiter toute ques- « tion qui peut allumer la guerre dans « les esprits. Je suis convaincu que la « Belgique peut vivre heureuse et res- « pectée, en suivant les voies de la mo- « dération; mais je suis également con-

« vaincu, et je le dis à tout le monde, « que toute mesure qui peut être inter- « prétée comme tendant à *fixer* la suprématie d'une opinion sur l'autre, qu'une « telle mesure est un danger. La liberté « ne nous manque pas, et notre Constitution, sagement et modérément pratiquée, présente un heureux équilibre... ».

Le 27 juillet 1857, fut célébré à Bruxelles le mariage de la princesse Charlotte, fille du roi Léopold, avec l'archiduc Ferdinand-Maximilien, gouverneur général du royaume lombardo-vénitien.

Trois mois après, à la suite des élections pour le renouvellement des conseils communaux, le ministère présidé par De Decker se retira, et les ministres libéraux de 1847 et de 1850 furent rappelés au pouvoir.

Pendant les préoccupations causées par la guerre d'Italie, le roi fit présenter aux Chambres un projet de loi qui avait pour but de concentrer la défense nationale sur Anvers. Il en signala l'opportunité quand il reçut, le 21 juillet 1859, l'adresse que la Chambre des représentants lui présentait à l'occasion de la naissance du comte de Hainaut, fils de l'héritier du trône. Il s'exprima en ces termes : « ... Je fais appel à la con- « fiance de la Chambre et du pays. Il y a « vingt-huit ans que je me trouve au mi- « lieu de vous. Je ne pense pas qu'on « puisse dire que, pendant ce temps, « j'ai exposé la Belgique à des complica- « tions ou à des dangers. Ce n'est pas « en vain, j'en suis convaincu, que l'on « fera appel à votre patriotisme et à « votre sagesse... ». Après la guerre d'Italie, Léopold se rencontra à Ostende avec le prince-régent de Prusse et, au mois de septembre, il se rendit à Biarritz, près de l'empereur des Français. Napoléon III ne révélait pas encore le dessein d'abuser de sa puissance; mais une partie de la presse française était loin d'imiter l'attitude réservée du gouvernement impérial à l'égard de la Belgique. En 1860, après l'annexion de Nice et de la Savoie à la France, elle chercha à dégoûter les Belges de leur indépendance en faisant miroiter à leurs yeux les avantages d'une réunion à l'empire. Les Belges confondirent leurs tentateurs en se serrant plus étroitement autour du trône de Léopold Ier. Des manifestations hautement nationales se succédèrent dans toutes les villes du pays « . Les nations », dit alors le roi « , ne meurent que par le « suicide, et la Belgique vient de prou- « ver qu'elle sait et veut vivre indépen- « dante ».

Plus s'avançait le règne de Léopold Ier, plus s'étendaient son ascendant et sa popularité en Belgique et au dehors. « Sans vanité, « écrivait-il, le 3 juillet 1863, « j'ose dire que je suis « utile dans ces éternelles complications « auxquelles l'Europe est encore expo- « sée, et je suis bien touché de la con- « fiance qu'on me témoigne ». Il allait s'associer à un acte qui devait le rendre encore plus cher aux Flamands. Le 14 septembre, à Gand, il préside, sur la place du Vendredi, à l'inauguration solennelle de la statue de Jacques d'Artevelde. « Nous avons honoré aujour- « d'hui « , dit-il, « la mémoire d'un « homme énergique qui, à une époque « remplie de périls, a, par son rare « courage, défendu l'existence de cette « grande commune. Ces faits appartien- « nent à des siècles qui sont loin de « nous, mais l'indépendance des peuples « est basée sur la valeur et l'intelli- « gence. J'espère que jamais dans notre « bon pays ni la valeur ni l'intelligence « ne feront défaut; il s'assurera ainsi un « avenir plein d'honneur et de prospé- « rité ». On a dit que le roi Léopold avait été, en 1864, le promoteur de l'empire du Mexique, qui devait être si fatal à l'archiduc Maximilien et à sa courageuse compagne. C'est une erreur populaire que Sanford, ministre des Etats-Unis à Bruxelles, a rectifiée dans un rapport officiel : « Il n'est pas à nier « , écrivait-il au secrétaire d'Etat de la république, « que le roi, mû par un « sentiment de sollicitude paternelle, « après que ses enfants se furent décidés « à entreprendre cette périlleuse aven- « ture, ne favorisât la reconnaissance de « l'empire du Mexique et la formation « d'une légion belge de volontaires qui

« pût servir de protection à sa fille ; « mais l'histoire ne pourra lui reprocher « d'avoir été directement ou indirectement responsable du projet de former « l'empire du Mexique ».

Au printemps de 1865, Léopold se rendit en Angleterre et resta au château de Windsor jusqu'au 19 avril. Il en revint avec une forte bronchite qui ne tarda point à inspirer de sérieuses inquiétudes. Déjà l'année précédente, il disait à un de ses anciens ministres : « Je deviens vieux, je ne vivrai probablement plus longtemps ; mais je pourrai dire après un long règne que j'ai « été un heureux roi ». Un long séjour à Ostende lui ayant été favorable, il se montra moins docile aux conseils de ses médecins. Le 9 novembre, il voulut même partir pour son domaine d'Ardenne. Cette excursion lui fut fatale. Le 23, il était ramené au château de Laeken dans un état déjà fort grave. Le 2 décembre, le *Moniteur belge* annonça officiellement la maladie du roi. Le mal fit des progrès rapides. Le 9, le roi traça au crayon quelques mots en allemand : il disait qu'il se sentait calme et attendait la mort comme une délivrance. Il s'éteignit le lendemain, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants en larmes, et avec une de ses mains entre les mains de la duchesse de Brabant, agenouillée au pied de son lit. Les ministres, réunis en conseil, publièrent une proclamation où ils rendaient un solennel hommage au fondateur de la dynastie nationale. « La Belgique », disaient-ils, « a perdu « le roi qui s'est associé à ses destinées « avec un inaltérable dévouement pendant tout le cours d'un règne long, « paisible et glorieux. Après avoir lutté « avec une héroïque constance contre les « douleurs physiques qu'il a eu à combattre dans les dernières années de sa « vie, il a fini par être vaincu par la « mort Celui que la Belgique, dans sa « douleur et sa reconnaissance, a déjà « proclamé le père de la patrie ».

Un ancien ministre du roi Léopold Ier a dit de lui qu'il ne s'est jamais cru en dehors de l'humanité. « Il y avait dans tout « son être », ajoute-t-il, « une fermeté « naturelle et tranquille, parfois silencieuse, qui affronte les épreuves de la « vie sans les redouter ni les braver. Sa « haute taille imposait, sa parole mesurée rassurait, toute exagération lui « répugnait ; il détestait le grandiose et « le faste... ». Cependant Léopold Ier était d'avis que la royauté ne devait pas s'effacer : « Lorsque la royauté s'efface « pendant trop longtemps », écrivait-il, « elle finit par devenir réellement inutile « et par ne plus remplir aucun objet ».

Th. Juste.

LE PAIGE (*Antoine-François*), seigneur de Cuerne, etc., protonotaire apostolique, né à Hérenthals, le 9 novembre 1731, fit ses études à l'université de Louvain où, à la promotion de 1751, il obtint la dix-septième place sur cent et vingt concurrents. Licencié en théologie, le 6 mai 1758, il fut nommé vicaire de Saint-Michel, à Louvain, et ensuite, le 3 octobre 1763, président du collège de Malines dans l'université de Louvain. Il abandonna cette charge en 1767, et devint curé de Laerne, où il mourut, le 5 janvier 1787. Le Paige consacra sa vie à des études sur l'histoire des Pays-Bas et à des recherches généalogiques, où sa compétence était si particulièrement reconnue que le savant Ghesquière, l'auteur des *Acta sanctorum Belgii*, ne dédaignait pas de prendre son avis sur des points difficiles ; il fut aussi, à diverses reprises, appelé à décider, comme arbitre, des questions juridiques où des questions généalogiques étaient en jeu. Son mémoire sur les anciens seigneurs, comtes et ducs de Limbourg fut couronné par l'Académie impériale et royale de Bruxelles, en 1781 ; les commissaires chargés de l'examiner en louèrent surtout la partie généalogique.

On a de lui : 1. *Nouveau système du premier établissement des Francs dans les contrées belgiques et du commencement de la monarchie françoise, etc.* Gand, Pierre de Goesin, 1770 ; in-4° de 44 pages et un tableau généalogique. — 2. *Histoire de l'ordre héréditaire du cigne, dit l'ordre souverain de Clèves.* 1re partie ; Nivelles, J.-E. Plon, 1779 ; 2e partie, 1782 ;

in-8° de 305 pages, portr. et fig. Dans cet écrit, à côté de choses fort contestables, on rencontre une foule de renseignements intéressants et, entre autres, des documents importants sur l'abbaye de Saint-Gérard, à Brogne. — 3. *Apologie de l'histoire de l'ordre héréditaire de Clèves.* 1780; in-8° de xij pages et fig. — 4. *Series chronologica Belgicæ gubernatorum ab anno* 1507 *usque ad annum* 1781. Termonde, J. Ducaju; in-8° de 7 pages. — 5. *Histoire généalogique des anciens seigneurs, comtes et ducs de Limbourg.* Ms. in-fol. — 6. *Le parquet d'honneur autour du mausolée des princes. Partie première contenant la progonologie de l'empereur Charles VI.* Gand, Lemaire, 1784; in-fol. de 10 ff. non chiffrés. Il a laissé, en outre, de nombreux manuscrits.

C. Le Paige.

Reusens, *Analectes, etc.*, 2e série, t. III, p. 343. — Mailly, *Histoire de l'Acad. roy. de Belgique*, t. II. — Del Marmol, *L'abbaye de Brogne ou de Saint-Gérard* (1858). — Correspondance et papiers de famille.

LE PAIGE (*Pierre-Guillaume*), né à Humbeeck, le 10 juillet 1688. Il fit ses études à l'université de Louvain et obtint la troisième place sur cent et quinze concurrents, à la promotion générale des arts, en 1712. En 1717, il devint professeur de philosophie au collège du Parc. Licencié en théologie en 1724, il fut nommé, le 5 novembre 1731, professeur royal de mathématiques et occupa cette chaire jusqu'à sa mort, arrivée le 17 juin 1765. Après lui, la *grande leçon* de mathématiques fut supprimée à l'université de Louvain. Président du collège de Standonck du 20 décembre 1734 jusqu'à sa mort, il fut recteur en 1742. Il a fondé des bourses d'études qui subsistent encore. Il était chanoine de Thorn (1725), de Huy et, ensuite, de Sainte-Gorgone, à Hoegaerde (1741).

Il a laissé : 1. *Méthode générale pour trouver le vuide et le reste de toutes sortes de tonneaux entamés; très utile pour ceux qui font profession de jauger les tonneaux à vin et autres liqueurs.* Louvain, Martin Van Overbeke; in-8° de 13 pages. — 2. *De Cyferkonste, item de grondtregels der geometrie met de landtmeetcrye als oock de wynroeyers-konste, ende de maniere om sonne-wysers te maecken.* Louvain, Jean-François Van Overbeke, 1760; in-8°. Ce livre a été réimprimé en 1769, par le même éditeur, et en 1802, à Louvain également, par Jean-Martin Van Overbeke.

C. Le Paige.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II, p. 213 de l'éd. in-fol.; t. VIII, p. 404 de l'éd. in-8°. — Reusens, *Analectes, etc.*, t. XX, p. 266. — Reiffenberg, *Archives philologiques*, t. II, p. 123 (passage reproduit par Mr Nève dans l'*Annuaire de l'université de Louvain*, 1848, p. 84 du tiré à part). — Papiers de famille.

LE PASTURE (*Roger* **DE**), peintre, XVIe siècle. Voir WEYDEN (*Roger* VANDER).

LEPE (*Jean-Antoine* **VANDER**), ou VANDER LEEPE, peintre de paysages et de marines, magistrat, né à Bruges, en 1664, et y décédé, le 17 mars 1718. Il était fils de Jean-Antoine vander Lepe, conseiller à la chambre des comptes, à Bruxelles, et de Marie-Elisabeth van Velthoven. Appartenant à une famille aisée, le jeune Vander Lepe reçut une brillante éducation; mais ses goûts le poussèrent bientôt vers les arts, et il s'exerça à la miniature jusqu'à ce que la faiblesse de sa poitrine vint le forcer d'abandonner ce genre. Il s'adonna alors à la peinture à l'huile, où il réussit dans le paysage, et surtout dans la marine, à laquelle convenait mieux son coloris un peu gris. Les figures de ses tableaux sont ordinairement peintes par Marc van Duvenede, Joseph vanden Kerckhove ou Jean Ramont. Nommé, sur ces entrefaites, contrôleur général des fermes, puis grand veneur de Flandre, Vander Lepe devint ensuite conseiller (1713), et échevin (1716) de la ville de Bruges. Ces diverses fonctions ne lui firent pas négliger la peinture, à laquelle il consacra tous ses loisirs; sa maison était, paraît-il, le rendez-vous de tout ce que Bruges comptait alors d'esprits distingués. Ses œuvres sont nombreuses, mais on n'en conserve guère dans les galeries publiques; la plupart doivent être restées dans sa ville natale, telles qu'un

paysage biblique, *la Fuite en Egypte*, qu'il peignit pour l'église Sainte-Anne, et une *Vie de Jésus-Christ*, en quatorze sujets, citée par Siret. D'après la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, un riche négociant français, nommé Le Cerf, voulant faire connaître les œuvres de Vander Lepe en France, lui acheta quatre grands paysages qu'il envoya à la cour; ce sont probablement ceux que Larousse signale comme se trouvant au Louvre.

Paul Bergmans.

J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders* (1842-1843), t. II, p. 165. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (1843-1849), t. II, p. 195-196. — P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du* XIX^e *siècle*, t. X (1873), p. 314, v° *Leepe*. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd., 1883), p. 537.

LEPE (*Laurent* **VANDER**), ou VANDER LEEPE, théologien, frère du précédent, né à Bruges, vers 1650, mort à Gand, le 24 septembre 1695. Il reçut une éducation très soignée et entra, à l'âge de dix-huit ans, dans l'ordre des Récollets, dont il reçut l'habit, le 16 septembre 1667, au couvent d'Ypres, où il fit également sa profession, le 17 septembre 1668. Il fut, pendant quelque temps, lecteur de théologie et prédicateur à Bruges; puis il se rendit à Nieuport, où il succéda à Damien de Creus, comme gardien du couvent de son ordre dans cette ville (1684). Il devint ensuite vicaire des Récollets d'Audenaerde (1686) et acheva sa carrière à Gand, où il était le confesseur et le directeur spirituel des Urbanistes, ou Pauvres Claires. On doit à ce religieux les deux ouvrages de piété suivants, écrits en prose mêlée de vers, et dans la manière de ceux du célèbre P. Poirters : 1. *De waere Kercke triumpherende over de valsche : bethoont eerst uyt onderlinghe brieven gheschreven aen sekeren bisschop van d'Herdoopers met naem Adriaen Van Daele, woonachtigh op Heyle by Eerdenburgh. Ten tweeden : uyt vier voor-naemde kenteeckenen ons aen-ghewesen in 't eerste concilie van Constantinopolen. Ten derden : uyt den H. Augustinus in 't besonder. Ten vierden : met verscheyden onwederlegghelycke argumenten soo in 't generael als in 't particulier*. Bruges, Laurent Doppes, 1681; in-8°. La première partie de cet ouvrage de théologie polémique contient cinq lettres échangées entre Vander Lepe et le ministre réformé Adrien van Daele. La deuxième partie montre que l'Eglise doit être une, sainte, catholique et apostolique; la troisième et la quatrième sont destinées à prouver que l'Eglise catholique réunit seule ces divers caractères et qu'elle est, par conséquent, la seule vraie. *De waere Kercke* fut à la fois le début littéraire de Vander Lepe et le premier produit des presses de Laurent Doppes. Le Magistrat de Bruges encouragea la publication en souscrivant à quarante-deux exemplaires et en accordant un subside de cent florins à l'auteur; le Magistrat du Franc fit aussi présent à ce dernier d'une pièce de vin. — 2. *Des weireldts ydelheydt, pynelyck gheniet ende ellendighen vyt-ganck, op 't tooneel ghebrocht door de verdoemde sondaers uyt d'ander weireldt, ende voor een saligh nieuw-jaer ghepresenteert aende verwerde lief-hebbers van dese weireldt*. Ces étrennes spirituelles forment une sorte de traité de morale, entremêlé d'histoires tirées des auteurs sacrés et profanes, et dont le style, souvent élégant, malgré sa naïveté, mérite de tirer le nom de Vander Lepe de l'oubli profond où il est tombé. Elles comprennent trois parties; la première et la deuxième parurent à Bruges, chez Laurent Doppes, en 1687 (1); la troisième vit le jour à Gand, chez Jean Danckaert, en 1688; in-8°. Le même imprimeur gantois donna une seconde édition de l'ouvrage, corrigée et augmentée, en 1692-1693. Les ouvrages de Laurent vander Lepe sont peu communs et manquent dans la plupart de nos bibliothèques publiques.

Paul Bergmans.

Les œuvres de Vander Lepe. — Ferd. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*, 2e série (en cours de publication), v° *Lepe*. — J. Broeckaert, *Nieuwe biographische sprokkelingen* (1894), p. 9-10.

(1) Des exemplaires portent la date de 1688; mais ils sont absolument conformes à ceux de 1687, à part ce changement de millésime qui a dû être fait pendant le tirage du titre.

LE PERS (*Jean-Baptiste*), né à Lille, le 16 décembre 1675, entra au noviciat des Jésuites, à Tournai, le 27 septembre 1693. En 1704, il partit pour Saint-Domingue et y mourut en 1735. L'école Sainte-Geneviève, de la Compagnie de Jésus, à Paris, possède plusieurs de ses manuscrits dans sa bibliothèque. Le P. Le Pers passa la plus grande partie de sa vie dans l'exercice du sacerdoce. C'est avec les mémoires qu'il reçut de lui que le P. Charlevoix écrivit l'*Histoire de Saint-Domingue*. Ces mémoires existent encore en partie.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

LE PESSIER (*Jean*). Voir L'ESPESSIER.

LE PETIT (*Jean-François*), historien et poète, né à Béthune, en Artois (Pas-de-Calais), en 1546. Il appartenait à une famille qui avait acquis des titres de noblesse. Son bisaïeul était chevalier; mais son aïeul et son père avaient cherché dans la médecine un moyen de subsistance, après des pertes subies pendant les troubles des Pays-Bas. Jean Le Petit fut greffier de Béthune. Plus tard, il se fit protestant et dut quitter son pays pour se réfugier dans les provinces néerlandaises du Nord, où il se mit au service du Taciturne. De 1595 à 1598, il exerça le notariat à Middelbourg, en Zélande. En 1598, il se fixa à Aix-la-Chapelle, d'où il dédia sa *Grande Chronique* aux Etats généraux des Provinces-Unies. A en juger par ses préfaces, il ne vivait pas dans l'aisance. Il avait volontiers recours aux muses pour courtiser la fortune. Malgré ses sonnets et ses dédicaces adulatrices aux Etats généraux, à Maurice de Nassau et aux personnages en faveur auprès du prince, il ne paraît pas avoir inspiré trop de confiance. Il avait pris à tâche de défendre la candidature du duc d'Anjou, afin de mieux aplanir les voies du trône des Pays-Bas au prince d'Orange. Il se laissa prendre au piège de son admiration pour le duc d'Anjou, et finit par tomber en disgrâce auprès du prince d'Orange, Guillaume Ier, dont il quitta le service domestique en 1582. Il partit pour la France, quand le duc d'Anjou fut entré à Anvers. On ignore la date précise de sa mort, qui eut lieu en 1614 ou 1615. On a cru jusqu'à ce jour qu'il n'avait composé que deux ouvrages : sa *Grande Chronique* et la description des villes de la république des Provinces-Unies. Mr Ferdinand Vander Haeghen est le premier qui ait découvert les autres ouvrages de cet auteur au nombre de seize, sans compter les publications auxquelles il a plus ou moins activement collaboré. C'est en s'appuyant sur l'époque de la publication de ces ouvrages, sur leurs tendances, sur le style, sur l'orthographe et jusque sur l'exécution typographique que Mr Vander Haeghen a fait cette intéressante découverte ; ils sont décrits dans la *Bibliotheca belgica*.

Voici l'énumération des œuvres de Le Petit :

1. *Advertissement à ceulx du Païs-Bas*. Anvers, Christ. Plantin (?), 1579; in-8° de 28 pages. — 2. *Emanvel-Erneste, dialogue de deux personnages sur l'Estat du Païs-Bas*. Anvers, Nicolas Spore (Christ. Plantin, imp.), 1580; in-8° de 65 pages chiffr., y compris le titre, 13 pages non chiffr. pour la table et 1 f. en blanc. La 3e page contient le sommaire, et la 4e, la *Préface du peuple Belgeois*, signée : *D. I. d'Aoust MDLXXX*. Cet écrit politique, émané du cabinet du prince d'Orange, fut réédité en 1581 et 1582. — 3. *La Flandre à Monseigneur. Plus XIIII sonnets francoys et quelques vers latins*. Anvers (Christ. Plantin), 1582; in-8° de 20 ff. Les pages 5 à 24 contiennent sept pièces de vers français; la principale : *la Flandre*, a été faite à l'occasion de l'entrée du duc d'Anjou à Anvers, le 19 février 1582. — 4. *Elégie sur la mort de Mme la princesse d'Orange* (Anvers, Christ. Plantin, 1582); in-8° de 8 ff. Pièce de 272 vers sur la mort de Charlotte de Bourbon, troisième épouse du prince d'Orange, morte le 5 mai 1582. — 5. *Première Apologie pour Monseigneur et les Estats des Pays-*

Bas respondant entre autres choses aux ordinaires calumnies, mensonges et fausses nouvelles, que le prince de Parme et ses adherentz sement et publient temerairement et contre toute raison et vérité (Anvers, Christ. Plantin?), 1582; in-4° de 38 pages chiff., y compris le titre. C'est une apologie du duc d'Anjou, écrite pour le justifier vis-à-vis des puissances étrangères des accusations portées contre lui par le gouvernement espagnol. — 6. *Histoire des troubles et guerres civiles du Païs-Bas, autrement dict la Flandre...* (Anvers?), 1582; in-8° de 531 pages. « Comme tous les auteurs de l'époque », ainsi que l'observe Mr Ferd. Vander Haeghen, « Le Petit cite uniquement « l'introduc- « tion de l'inquisition et l'érection des « nouveaux évêchés comme causes des « troubles ». — 7. *Cantique d'action de grâces pour la deffaicte et dissipation de l'armée d'Espagne en l'an* 1588. Haarlem, Gilles Roman, 1588; in-8°. Cité par H. Helbig, dans le *Messager des sciences*, 1870; p. 250. — 8. *Cinquante-six sonnets, à havlt, pvissant, excellent et tresvaleureux prince Maurice, comte de Nassau, né prince d'Orange... Plus, cinquante quatrains poétiques des trois merveilleux exploicts et œuvres de la main de Dieu, faicts l'an* 1588. Haarlem, Gilles Roman, 1592; in-8° de 26 ff. — 9. *Réveille matin des Liégeois*, 1595; in-4°. Egalement cité par H. Helbig, *loc. cit.*— 10. *Sonets des grands exploicts victorievx de havt et pvissant seigneur Mavrisse, prince d'Orange... Par I. F. L. P. G. D. B.* S. l. n. n., 1597; in-8°. Le volume contient 94 sonnets français dont les 88 premiers en l'honneur de Maurice de Nassau. Ce recueil a été réédité l'année suivante, mais considérablement augmenté. — 11. *Responce av poeme d'advis povr la paix belgiqve, composé par Leon de Meyere d'Anvers... par Theophile.* Hors de Rome, sans privilège du pape pour six ans, sauf demy quart. (S. l., n. n., 1598); in-4° de 37 ff. Dans son *Advis*, Léon de Meyere, dont le poème est inséré dans l'ouvrage, conseille aux Provinces-Unies de faire la paix avec l'Espagne. Le Petit dans sa *Responce* ne partage aucunement cette opinion. Le sonnet suivant en fera juger l'esprit :

La Paix est vn grand mal, la Guerre est un grand bien.
La Paix est nostre mort, la Guerre est nostre vie.
La Paix nous at espars, la Guerre nous rallie,
La Paix tüe les bons, la Guerre est leur soustien;

La Paix gaste l'Estat, la Guerre est son maientin
A celuy donc qui a dun bon repos envie, [*(sic)*,
Et qui veut recouvrer sa liberté ravie
La Guerre est nécessaire, et la Paix ne vaut rien.

Je ne suis toutefoix de la paix ennemy,
Je suis du bien pulic (*sic*) Zelateur et Amy,
J'ay en horreur les maux qui regnēt sur la terre.

Mais j'oze maintenir que nous estans pippez
Plusieurs foix par la paix, et par guerre eschappez,
Que pour acquerir paix, il faut avoir la guerre.

— 12. *Dialogisme avquel sont entreparliers l'Empire, la France, l'Espagne, l'Vnion des Estats du Païs-Bas, Rome, Bonne Raison, le herault et le philosophe juge; contenant succinctement l'Estat d'Allemagne, de France, d'Espagne, des Provinces-Vnies des Pays-Bas et du siege romain, depuis le commencement des guerres pour la religion jusques à présent.* (Dordrecht, Guill. Guillemot), 1601; in-4°, 2 ff. limin. et 83 pages chiff. — 13. *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, West-Frise, Utrecht, Frise, Overyssel et Groeningen, jusqu'à la fin de l'an* 1600. Dordrecht, Jacques Canin, 1601; 2 vol. in-fol. La seconde partie fut imprimée chez Guillaume Guillemot, dans la même ville. La première partie est précédée du portrait de l'auteur, gravé par Christophe van Sichem. A droite, sont ses armes : d'azur au chevron d'argent, chargé de trois molettes de sable; à gauche, Aet. LVI. Anagr. : *J'aten ci la fin et repos, Petit à petit;* en dessous, ce quatrain de Doublet :

D'un homme qui a veu et roddé mainte terre,
Qui beaucoup a pati (soit qu'a peu de bon heur),
Jean-François Le Petit en emporte l'honneur,
Estant autant utile à la paix qu'à la guerre.

« La première partie », dit Gaillard, « est une chronique générale sans in- « térêt pour l'histoire nationale. La se- « conde, au contraire, qui commence « en 1556, renferme une foule de faits « curieux, et mérite encore d'être

« consultée aujourd'hui ». La première partie, dit, de son côté, Mr Vander Haeghen, est une traduction écourtée de la chronique peu estimée dite *Divisie-Kroniek*, avec quelques notes additionnelles tirées d'une chronique du duché de Gueldre et du comté de Zutphen. Mais la seconde partie a une valeur incontestable. Il y a là un grand nombre de détails et de particularités qu'on chercherait vainement ailleurs. J.-Fr. Le Petit a été témoin de beaucoup de combats et d'événements politiques. L'auteur, si favorable qu'il soit au protestantisme, s'est efforcé d'être impartial en faisant œuvre de chroniqueur, non de sectaire. On l'a accusé pourtant, non sans raison, d'avoir parfois altéré les faits pour être agréable aux Etats généraux dont il briguait les faveurs. C'est à tort qu'on a dit que cette chronique a été deux fois réimprimée en France. — 14. *L'Histoire des Pays-Bas, depuis l'an mil cinq cens soixante jvsqves a la fin de l'an mil six cens et deux.* Saint-Gervais (Genève), Jean Vignon, 1604; in-8° en 2 vol. C'est un extrait de la *Grande Chronique*. — 15. *The Low-Covntry Common Wealth contayninge an exact description of the eight Vnited Prouinces, now madedfree. Translated out of french by Ed. Grimeston.* (Londres), G. Eld, 1609; in-4°, 4 ff. et 304 pages. C'est une description très sommaire des provinces et des villes des Provinces-Unies dont on ne connaît plus l'original français. — 16. *Les Frvicts de la paix, sovbs le nom de Trefves, entre les sérénissimes Philippe troisième de nom, roy des Espagnes, les archiducs Albert et Isabelle d'Austrice, ducs de Brabant, etc., et les illustres Etats généraux de la république des Provinces-Unies du Païs-Bas, concluë en Anvers, le neufiefme du mois d'apuril*, 1609. Utrecht, Salomon de Roy, 1609; in-4° de 10 ff. Ce sont trente-six sonnets très médiocres sur la trève de douze ans. — 17. *Nederlandts Republycke, bestaende ende Staeten, soo alghemeene als bysondere van 't hertoghdom Ghelre, graefschap van Hollandt, West-Vrieslandt ende van Zeelandt, landschappen van Utrecht, Vrieslandt, Overyssel ende Groeninghen, in 't breede beschreven, met alle haere steden, streckten, vestingen, ende aenmerckelyckste plaetsen, vergeleken met die van de switsersche cantons, inhoudende de oorsaecken ende redenen, die beide beweeght hebben het jock van 't huys van Oostenryck te verwerpen, ende van haeren hals af te schudden, om tot haer vrydom te comen, so sy nu syn ende door wat middel sy het vercreghen hebben.* Arnhem, 1615; in-4° obl. Cet ouvrage, comme le premier, est dédié aux Etats généraux. Dans ses descriptions, l'auteur se pique d'exactitude : sous ce rapport, il se croit supérieur à Guicciardini. « Il lui est de beau- « coup inférieur », dit Mr Vander Haeghen. « La description des localités « est très incomplète. Le classement est « tellement embrouillé qu'il est plutôt « propre à égarer le lecteur qu'à le « guider ». C'est une œuvre posthume, publiée par le fils de l'auteur, après avoir été revue et corrigée par Guillaume Baudaert, de Deynze. J.-Fr. Le Petit a, en outre, collaboré à divers ouvrages dont on trouvera la liste dans la *Bibliotheca belgica*.

Ferd. Loise.

Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mémoires*. — Gaillard, *De l'Influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies* (*Mém. de l'Acad. roy.*, t. VI, 2e partie, série in-8°). — *Bulletin du bibliophile belge*, 1856, p. 330.

LEPEZ (*Antoine* ou *Etienne*), généalogiste, naquit à Lille vers le milieu du XVIIe siècle. Il fit profession de la règle de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Vaast et consacra les loisirs de sa vie claustrale aux recherches historiques. Il mourut en 1706, rentier de son abbaye. La bibliothèque d'Arras possède de lui de nombreux manuscrits, qui témoignent de laborieuses investigations, mais qui laissent généralement à désirer par leurs lacunes et leur défaut d'ordre. Ses principaux ouvrages sont intitulés : 1. *Armorial de l'Artois*. In-fol., 103 feuillets, avec dessins de blasons, dont quelques-uns seulement sont coloriés et les autres grossièrement exécutés à la plume. — 2. *Mémoires généalogiques sur la Flandre et l'Artois*. 3 vol. in-fol., de plus de mille feuillets. — 3. *Extraits*

concernant les familles de Flandre et d'Artois. In-fol. Ce registre, orné d'armoiries, contient un extrait de l'obituaire de l'abbaye d'Avesnes, etc. — 4. *Extraits de diverses sources de l'histoire ecclésiastique et civile de l'Artois, pour servir à l'histoire nobiliaire de cette province.* — 5. *Copies de plusieurs titres concernant les familles de l'Artois.* In-fol., 335 feuillets. — 6. *Généalogies.* In-fol. Ce recueil contient une généalogie de la famille royale d'Artois, extraite d'un manuscrit original de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vaast, ainsi que de nombreuses notes sur les familles de Toustain, Lalaing, Melun, etc., et un fragment généalogique sur les comtés d'Artois, Bourgogne et Flandre, dressé par Leboucq. — 7. *Extraits des pièces originales concernant la noblesse de Flandre et d'Artois.* In-fol.; ornés de dessins de sceaux à la plume. — 8. *Généalogies de Flandre.* Atlas oblong. — 9. *Extraits des pièces originales.* In-fol., comprenant des extraits : 1° d'un cartulaire du XIVe siècle, conservé dans les archives de la prévôté de Saint-Vaast d'Arras et indiquant les villages qui appartenaient à cette abbaye; 2° d'un autre cartulaire de ce monastère; 3° d'un compte original de la ville d'Arras, pour l'année 1589-1590; 4° d'anciens papiers de la ville de Lille; 5° d'une information faite à Arras, en 1548, par Philippe Baulin, conseiller de l'empereur au conseil provincial d'Artois; 6° d'un mémoire des chanoinesses du chapitre de Sainte-Aldegonde à Maubeuge; 7° des archives particulières du marquis Louis Aymard de Sailly. — 10. *Extraits relatifs à l'histoire politique, civile et nobiliaire de l'Artois,* tirés du cartulaire de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés et de plusieurs autres chartes. Pet. in-fol., 311 pages. — 11. *Histoire de la maison de Longueval.* Cet ouvrage considérable, qui renferme de nombreuses pièces justificatives, des tableaux généalogiques, etc., est le plus soigné de l'auteur. — 12. *Recueil d'épitaphes tirées des églises de Valenciennes, Cambrai, Lille, Paris, Saint-Omer, etc.* Orné de nombreux dessins à la plume représentant les quartiers de noblesse. — 13. Un manuscrit contenant les copies du cartulaire de Sainte-Marie-de-la-Brelle, près d'Aunay, 1204-1320, et du cartulaire de Marœuil, près d'Arras, 1232-1290. — 14. *Généalogies de Flandre et d'Artois* (n° 601 de la bibl. d'Arras). — 15. *Recueil d'épitaphes des églises de Flandre, Picardie et Artois.* 296 feuillets. — 16. Une copie de l'ouvrage intitulé : *les Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé du roy catholique aux Pays-Bas, depuis son institution de l'an* 1517 *jusqu'aujourd'hui*; 1673, imprimé à Liège, chez Pierre Heghins, en 1673. — 17. *Généalogie de la maison de Cool.* Pet. in-4°, en flamand, avec blasons gouachés et soigneusement exécutés. Lepez n'a écrit de cette œuvre que les derniers feuillets contenant des extraits de l'histoire de Sebourg, par Pierre Leboucq, imprimée à Bruxelles, chez Jean Mommart, en 1645. — 18. *Morts, mariages et autres choses concernant la noblesse de l'Artois,* 1684-1707; in-4°. Lepez a, en outre, couvert de notes marginales intéressantes les œuvres de Duchesne et d'autres généalogistes, appartenant à la bibliothèque de Saint-Vaast.

Émile Van Arenbergh.

Archives du Nord de la France, 2e série, t. IV, p. 371.

LE PIERRE (*Robert* **DE**), trouvère artésien, florissait au XIIIe siècle. Il était le contemporain et l'ami d'André Douche, de Mahieu de Gand, avec lequel il soutint des jeux-partis, d'Ernous Causpains et de Colart Le Boutellier. Dans un curieux Noël anonyme du XIIIe siècle, nous voyons le bon Dieu venir visiter la ville d'Arras, pour se désennuyer, et mander notre poète pour apprendre les motets qu'on y compose :

> Diex a fait mander Robert de le Piere,
> Car dou viel Fromont seut-il la maniere.

Nous n'avons plus les motets de Robert; mais il nous reste de lui deux jeux-partis et des chansons amoureuses. De La Borde en compte neuf, dans son *Essai sur la musique :* 1° *Cele que j'aime...*; 2° *Contre le doux tens de may...*; 3° *Hé amors...* (attribuée aussi

à Gilebert de Berneville); 4° *J'ai chanté mout liement...*; 5° *Joliment me doit chanter...*; 6° *Je chantai de ma dolor...*; 7° *Je ne cuidai mais chanter...*; 8° *Par maintes fois ai chanté liement...*; 9° *Si j'ai chanté...* Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* en ont retrouvé six dans les manuscrits qu'ils ont consultés. Arthur Dinaux a donné celle qui est aussi attribuée à Gilebert de Berneville; enfin, Adalbert Keller en a publié une huitième d'après un manuscrit du Vatican (n° 1490).

Dans un de ses jeux-partis, Robert de Le Pierre demande à Mahieu de Gand ce qui lui semble préférable : être chanoine d'Arras sans avoir de maîtresse, ou être aimé sans *chanoinie*. Mahieu répond sans hésiter :

> Robers, bien sui apensés
> De respondre au gieu parti.
> Provendes et richetés
> Ne tien-je pas en despit;
> Mais mielx aimeroie assés
> D'estre amés la seignorie :
> Qui que l'en tiegne à folie,
> Itelle est ma volentés.

Le second, adressé au même Mahieu, roule sur cette question : Aimé d'une femme belle et courtoise, doit-il la quitter pour une autre dame plus jeune, plus courtoise et plus belle, qui consentirait à le payer de retour ? « Ces grandes « questions », disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, « sont plaidées as- « sez froidement de part et d'autre ».

Dans ses *Congés* (éd. G. Raynaud, v. 61 et suiv.), Jean Bodel cite un Thibaut de Le Pierre, qui doit être parent de notre Robert :

> Tiebaut de le Piere, en ches vers
> Preng congié, honteus et covers,
> Con chil que Fortune desmonte.

Paul Bergmans.

[De La Borde], *Essai sur la musique ancienne et moderne* (1780), t. II, p. 212 et 335. — Arthur Dinaux, *les Trouvères artésiens* (1843), p. 417-420. — Adalbert Keller, *Romvart*. Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italiänischen Bibliotheken (1844), p. 285-287. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 749-750. — G. Raynaud, *les Congés de Jean Bodel*, dans la *Romania*, t. IX (1880), p. 216-247, et spécialement p. 221 et 235.

LE PIPPRE (*Louis*), théologien, connu en religion sous le nom du *P. Bonaventure de La Bassée*, né vers la fin du XVIe siècle à La Bassée, petite ville du comté d'Artois, à cinq lieues de Lille. Il enseigna d'abord la philosophie au collège de Douai, puis devint chanoine régulier de l'abbaye de Hennin, près d'Arras. Ayant pris le grade de licencié en théologie à l'université de Douai, il passa ensuite dans l'ordre des Capucins. Son noviciat achevé, il fut envoyé, comme lecteur de théologie, au couvent de Montpierreux, à Liège, dont il fut aussi gardien. Il remplit les mêmes fonctions dans d'autres couvents de son ordre, ainsi que celle de provincial, et mourut au couvent de Soignies, le 11 septembre 1650. On a de lui : *Parochianus obediens, seu de duplici debito parochianorum audiendi verbi et missæ parochialis*. Douai, 1633; in-12. Cet ouvrage fut traduit en français par François de La Tombe, curé de Saint-Quentin, à Tournai : *le Paroissien obeyssant, ou des deux obligations qu'ont les paroissiens d'ouyr la messe et la parolle de Dieu en leur paroisse*. Tournai, A. Quinqué, 1634; in-8°. Dans une lettre adressée à l'évêque de Tournai, Maximilien Villain, le traducteur dit que la cause de cette publication est une contestation entre le clergé séculier et régulier sur la fréquentation de leurs églises respectives. Le même ouvrage, corrigé et augmenté, parut sous le titre de : *Theophilus parochialis, seu de quadruplici debito in propria parochia persolvendo : concionis, missæ, confessionis paschalis, paschalisque communionis*. Anvers, Jean Bellère, 1635; in-12. Comme le *Parochianus*, le *Theophilus* fut publié par les soins de l'abbé Robert de Hennin, qui le dédia au cardinal François Barberini. Il fut souvent réédité, tant sous le nom de *Theophilus* (Rouen, 1635; Rome, 1638), que sous celui de *Parochophilus, seu libellus de quadruplici debito...* (Paris, Sébastien Huré, 1657; in-12; — *ibid.*, 1679). La première partie, concernant la messe de paroisse, fut traduite en français par Benoît Puys, curé de Saint-Nizier, à Lyon, et juge lieutenant en la primatie de France : *Le Théophile paroissial*. Lyon, 1649; in-12. Puys eut le

malheur de dire qu'il avait entrepris ce travail pour s'opposer à la liberté de certains prédicateurs, membres d'une compagnie régulière, « qui s'étoient échappés à déclamer publiquement contre « la messe de paroisse ». Les Jésuites se sentirent visés, et craignant que, si la doctrine du P. de La Bassée venait à prévaloir, leurs églises ne fussent délaissées, ils entreprirent de la réfuter. Un des leurs, le P. Henri Albi, écrivit, sous le voile de l'anonyme, l'*Anti-Théophile paroissial* (Lyon, 1649; in-8°), où il ne se contentait pas de défendre les prétentions des réguliers, mais où il s'en prenait aussi à la personne de Benoît Puys, l'accusant d'immoralité, d'impiété, d'hérésie et le disant même digne du feu. Le prêtre lyonnais riposta par une *Response chrestienne à un libelle anonyme, honteux et diffamatoire, intitulé : Anti-Théophile paroissial* (Lyon, 1649; in-12), où il se disculpait entièrement de ces attaques. Le jésuite ne se tint pas pour battu et lança contre son adversaire une *Apologie pour l'Anti-Théophile paroissial* (Lyon, Antoine Cellier, 1649; in-12), qu'il signa du pseudonyme de Paul de Cabiac, prêtre régulier. La dispute théologique était devenue un vrai scandale, quand plusieurs personnes considérables de Lyon s'interposèrent et amenèrent entre les parties une réconciliation solennelle, dont acte fut dressé le 25 septembre 1650. Ce démêlé qui a conservé le souvenir du nom et de l'écrit de Louis Le Pippre, a été raconté par Pascal, dans la quinzième de ses *Lettres provinciales*, destinée à montrer que les Jésuites ne se font pas scrupule d'employer la calomnie pour décrier leurs adversaires. Pascal y qualifie d'*excellent* l'ouvrage de notre capucin.

Plusieurs autres personnages du nom de Le Pippre se sont distingués dans les lettres. Je connais les suivants, qui ne sont pas cités dans les répertoires biographiques :

Antoine Le Pippre, écrivain protestant. Il publia, en 1625, des *Intentions morales, civiles et militaires* (Anvers, Pierre et Jean Bellère; in-4°), où l'on trouve des dissertations sur l'*excellence du christianisme, la magnificence de l'église walonne, de fameux historiens walons, la vraÿe religion, etc.*

Maurice Le Pippre, augustin. Il est l'auteur d'une pièce de vers grecs en tête du *Theatrum castitatis*, de Michel Hoyer (Tournai, Adrien Quinqué, 1631; in-8°) : Περὶ τούτου θεάτρου τῆς ἀγνείας πρὸς τὸν θεατήν.

Simon-Lamoral Le Pippre, né à Neufville (Hainaut), vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il était chanoine de la collégiale de Notre-Dame, à Huy, et aumônier de l'archevêque de Cologne. Il a laissé un ouvrage peu connu, mais intéressant à consulter pour la généalogie des familles françaises : *Abrégé chronologique et historique de l'origine du progrès et de l'état actuel de la maison du roi et de toutes les troupes de France, tant d'infanterie que de cavalerie et dragons; avec des instructions pour servir à leur histoire et un journal historique des sièges, batailles et combats, où ces corps se sont trouvés depuis leurs institutions.* Liège, E. Kints, 1734; in-4°, 3 vol. La première partie, comprenant la maison du roi, a seule paru; la seconde devait être consacrée aux autres troupes de France. Un exemplaire bien conservé en était coté 150 fr. dans un catalogue parisien de 1891.

Paul Bergmans.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (1739), t. I, p. 141. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. I, p. 311-314. — Pascal, *Œuvres* (La Haye, 1779), t. I, p. 306-308. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale* (1857-1866), t. IV, col. 697-698. — *Biographie universelle Michaud* (nouv. éd.), t. III, p. 231-232. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. I (1890), col. 134-136, v° *Albi*.

Le Pla (*Jacques*), ou Le Plu (?), peintre, né à Malines vers 1650, mort dans la même ville le 5 août 1678. Formé dans l'atelier de J.-B. Le Saive, dit de Namur, Le Pla fut admis comme franc maître de la gilde malinoise de Saint-Luc, en

1673. L'unique production que nous puissions citer de son pinceau est une *Adoration des Bergers*, ornant la chapelle de Saint-Joseph, dans l'église de Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines. « Le ton général de cette œuvre est « sombre et mélancolique », dit E. Neefs. Daté de 1678, ce tableau précéda de peu la mort de son auteur, inhumé dans l'église même que décore son dernier travail. Un écrivain local assure avoir vu, chez l'un des descendants de Le Pla, une *Adoration des Mages*, aujourd'hui égarée.

Henri Hymans.

Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie.* — E. Neefs, *Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant dans les édifices religieux et civils et dans les rues de Malines*, p. 172.

LE PLAT (*Josse*), jurisconsulte, professeur de droit à l'université de Louvain, né à Malines, le 18 novembre 1732, mort à Coblence, le 6 août 1810. Fils d'un libraire, il eut du goût pour les livres et entra à l'université de Louvain, où il prit le grade de licencié en droit pendant l'année 1756, puis celui de docteur dix ans plus tard. Constamment occupé de l'enseignement du droit civil, il fut admis, par ordre du gouverneur général (24 février 1772), à l'étroite faculté de droit, et obtint (29 mai 1775) du magistrat de Louvain une place de professeur de droit ecclésiastique à cette université. Son cours devait être exclusivement consacré à l'explication des décrétales, qu'il n'enseigna jamais. Par une dépêche de Marie-Thérèse, du 28 septembre 1775, il fut chargé d'expliquer le décret de Gratien, en donnant un enseignement tel « que les éco- « liers puissent y trouver l'instruction « qui leur est nécessaire pour reconnaî- « tre l'ancienne discipline dans toutes « ses puretés, et pour discerner le vrai « droit canon d'avec les supposés ». Conformément à ces instructions, Le Plat introduisit dans son enseignement un changement radical, au grand déplaisir de plusieurs de ses collègues, partisans de l'ancienne méthode. Ceux-ci étaient désignés par le sobriquet de conformistes. Leurs adversaires, appelés royalistes, adoptaient toutes les innovations prescrites par le gouvernement et les hommes d'Etat imbus des idées nouvelles de l'époque. Le Plat se rangea franchement du côté des royalistes. Cette détermination lui valut de la part de l'impératrice-reine, une dépêche des plus flatteuses, et les attaques continuelles des conformistes, aux quelles il répondit par des écrits très acerbes.

En 1779, il publia les canons et décrets du concile de Trente, avec préface, notes et variantes, pendant qu'il préparait l'édition des monuments concernant l'histoire du concile. Toujours préoccupé du désir de contribuer aux réformes propagées par le gouvernement dans l'administration des affaires publiques et le haut enseignement, Le Plat fit paraître une dissertation historique et canonique sur l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti. Il voulait prouver, contrairement à l'avis des théologiens, que seul le pouvoir civil a le droit de déterminer les empêchements en fait de mariage. Il voulait aussi favoriser les projets du président de Neny, qui désirait faire du mariage un simple contrat civil, et justifier les édits nouveaux de Joseph II sur le mariage (1). Il se mit ainsi à dos tous les conformistes. Vande Velde, professeur de théologie à l'université, attaqua avec vigueur, en 1782, ces principes nouveaux dans une thèse intitulée : *De impedimentis matrimonii*. Le Plat y était qualifié d'hérétique; ses doctrines, d'hérésies sans nom. L'inculpé répondit par ses *Vindiciæ dissertationis canonicæ de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*. D'autres thèses, rédigées par des ecclésiastiques, parurent encore; elles envenimèrent la querelle. Tous ces faits sont longuement développés dans la *Relation fidèle de la dispute élevée entre les docteurs de théologie de Louvain* (par Marant). Lille, 1786; in-8°. Pendant cette année, la guerre de plume entre les professeurs de l'université prit un dévelop-

(1) Il entretint aussi, à ce sujet, une correspondance avec de Nélis.

pement plus grand encore, par suite de la publication de l'édit de Joseph II sur le séminaire général, édit par lequel l'empereur forçait les théologiens à suivre le cours de Le Plat. Celui-ci avait été obligé, en vertu des prescriptions formelles du gouvernement, de prendre pour guide de son enseignement le livre de Pehem, intitulé : *Prælectiones juris ecclesiæ*. Il en publia une édition nouvelle, sortie des presses de la typographie académique de Louvain. Ce cours mit le feu aux poudres. Plus que jamais les conformistes et les royalistes s'attaquèrent dans leurs écrits, dans leurs discours. Les pamphlets ne furent épargnés de part ni d'autre. Poussé à bout par les attaques continuelles de ses adversaires, Le Plat commit la maladresse d'attaquer ouvertement, dans ses cours, le clergé, sa conduite, ses tendances, ses doctrines. Un jour, il eut la malencontreuse idée de s'en prendre à l'ordre de Saint-François. Il s'en moqua à tel point, que les ecclésiastiques quittèrent la salle avec indignation, au milieu du cours. L'agent du gouvernement autrichien, délégué pour ouïr les cours, blâma lui-même la conduite du professeur. Bientôt la foule houleuse du peuple de Louvain se mit de la partie. Le Plat fut insulté partout : à l'université, en ville, dans l'église. Sa vie aurait été en danger, pendant une de ces scènes, si les soldats de la garnison n'étaient intervenus. Enfin, il fut obligé de s'expatrier et de se rendre à Maestricht, où il résida à partir du 19 juin 1787 jusqu'au 28 décembre suivant. En vertu d'un ordre exprès de Trautmansdorff, ministre plénipotentiaire de l'empereur aux Pays-Bas, Le Plat reprit son cours, le 8 janvier 1788, en continuant l'enseignement qu'il avait adopté dès 1775. Lorsque parut, la même année, le décret de Joseph II qui transférait de Louvain à Bruxelles les facultés de droit, de médecine et de philosophie, Le Plat continua son cours dans la nouvelle université, non sans avoir fait certaines protestations à propos des pertes qu'il essuyait par suite de ce déménagement. Il offrit même sa démission, tandis qu'il faisait des démarches pour obtenir des titres de noblesse. Finalement, il continua son cours jusqu'en 1789. Le 29 juin de cette année, Le Clerc, membre du conseil du gouvernement général des Pays-Bas, et très dévoué à Joseph II, communiqua à Le Plat la déclaration du cardinal-archevêque de Malines contre l'enseignement du séminaire général. Chargé de répondre à cet écrit, Le Plat le fit et termina son travail le 14 août suivant, à la grande satisfaction de nos hommes d'Etat. Plus que jamais, les adversaires de Le Plat s'irritèrent contre lui à la vue de cette réfutation. De nouveau la populace se mit de la partie. Le 26 juillet 1789, la maison de campagne du professeur, sise entre Louvain et Tirlemont, fut dévastée et détruite par des pillards. C'était l'avant-coureur de la révolution. Lorsque celle-ci éclata à Bruxelles, l'esprit public était tellement surexcité contre Le Plat, que le comité patriotique fit saisir, à son domicile, sa bibliothèque, tous ses papiers, y compris le fond de l'édition du concile de Trente, tiré à mille exemplaires, et pour lequel l'empereur lui avait accordé une gratification. Des gens armés s'emparèrent de sa maison, y enlevèrent les meubles et les tableaux pendant que Le Plat se trouvait en Allemagne, où il s'était rendu pour échapper aux poursuites de ses ennemis. Il résida quelque temps à Francfort ; mais dépourvu de moyens d'existence, il se retira en Hollande, auprès de l'abbé Mouton, qu'il aida à rédiger ses *Nouvelles ecclésiastiques*, imprimées à Utrecht. En 1806, il fut nommé professeur de droit romain et directeur de la faculté de droit à Coblence, où il mourut. Les ouvrages de Le Plat sont : 1. Une édition de Van Espen, *Commentarius in decretum Gratiani*. Louvain, 1777; 2 vol. in-8°. — 2. Jos. Maugis, J. Le Plat et Paulin Nervius, *Dissertationes tres in casu Apostoli I. ad Cor. cap.* 7. Louvain et Gallipoli, 1770-1772; 3 vol. in-8°. — 3. *Collectio variarum dissertationum casum Apostoli I. ad Corinth. cap. VII v.* 12 *et seqq. illustrantium*. Liège, 1779 ; in-8°. — 4. *Claudii Fleurii in historiam ecclesiasticam dis-*

sertationes. Louvain, 1780; 2 vol. in-8° (anonyme). — 5. *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima collectio*. Louvain, 1781-1787; 7 vol. in-4°. — 6. L. Stockmans, *Opera omnia*, 1783; 4 vol. in-8°. — 7. *Dissertatio canonica de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*. Louvain, 1783. — 8. *Recueil de quelques pièces pour servir à la continuation des fastes académiques de l'université de Louvain*. Lille, 1783. — 9. Une édition des *Institutiones jurisprudentiæ in jus ecclesiasticum* de P.-J. Riegger. Louvain, 1779; 6 vol. — 10. *Observations sur la déclaration de l'archevêque de Malines, concernant l'enseignement du séminaire général*, avec la dite déclaration. 1789, avec supplément publié en 1791. — 11. Une édition de l'œuvre de Pehem, citée plus haut. — 12. Une édition des *Prælectiones juris civilis secundum institutiones et digesta* d'Ulric Huber, avec additions. Louvain, 1766; 3 vol. in-4°. — 13. *Lettres d'un théologien canoniste à N. S. P. Pie VI, au sujet de la bulle Actorem Fidei*. Au commencement de l'année 1792, il fit paraître le Prospectus d'un nouveau supplément aux œuvres de Van Espen. Dans une lettre adressée à de Neny, il disait qu'il avait découvert, lorsqu'il était encore à Louvain, chez une fille dévote en cette ville, un manuscrit de Van Espen, qu'elle refusa de lui communiquer par suite de recommandations du clergé. La plupart de ses publications sortirent des presses de la typographie académique de l'université de Louvain, dont il s'occupait beaucoup, comme l'atteste sa correspondance avec nos hommes d'Etat.

Ch. Piot.

Relation fidèle de la dispute entre les docteurs de Louvain, citée plus haut. — Viguerte, *La Justice en Belgique avant* 1789. — Catalogue de la bibliothèque Van Hulthem. — *Le Bibliophile belge*. — Art. Verhaegen, *Les Cinquante dernières années de l'ancienne université de Louvain*. — *Esprit des gazettes*, t. XVIII. — Archives de la secrétairerie d'Etat et de guerre, du Conseil privé, du Conseil du gouvernement général des Pays-Bas, de la Chancellerie des Pays-Bas.

LE PLAT (*Pierre*), peintre, florissait à Gand au XVII^e^ siècle. Nous possédons peu de renseignements sur la vie de cet artiste médiocre, qui fut le contemporain et sans doute l'ami de ce noyau de peintres de talent que sa ville natale possédait à cette époque : Nicolas de Liemaeckere, dit Roose, Gaspard de Crayer, Jean van Cleef, Antoine Vanden Heuvel, etc. Il fut inscrit sur le livre de bourgeoisie de la ville de Gand, le 27 octobre 1661. Il avait pris, en 1655, la maîtrise dans la corporation des peintres, sculpteurs, verriers, etc., dont il fut juré en 1674, 1675 et 1676, avec le sculpteur Gilles Mattheys. On connaît de Pierre Le Plat les tableaux suivants, conservés, pour la plupart, dans des églises gantoises : 1. *La Sainte Trinité adorée par les anges* (église de Saint-Nicolas). — 2. *Saint Joseph, sainte Catherine, sainte Dorothée, sainte Barbe et sainte Agnès, adorant l'enfant Jésus dans le giron de sa mère* (église de Saint-Nicolas). — 3. *Tentation de saint Antoine*. — 4. *Mort de saint Antoine*. — 5. *Apothéose de saint Antoine*. — 6. *Pestiférés invoquant saint Antoine, saint Marc et saint Roch* (n^os^ 3-6, église de Saint-Martin). — 7. *L'Adoration des mages* (église de Saint-Michel). — 8. *La Prédication du P. Marc d'Aviano, sur le marché du Vendredi, à Gand, en* 1681 (Gand, collection du baron Heynderyckx). On conserve, à la bibliothèque de l'université de Gand, l'esquisse originale de cette dernière œuvre qui a été gravée au trait par Ch. Onghena, pour le *Messager des sciences* (1861). Onghena avait dans son cabinet un beau portrait de Pierre Le Plat, peint par lui-même, et d'après lequel le graveur gantois fit un dessin qui se trouve également à la bibliothèque de l'université de Gand. L'église de Saint-Nicolas possédait jadis un portrait du curé Roger Nottingham, qui est perdu aujourd'hui, comme les quatre tableaux représentant : *la Croix adorée par les quatre nations, l'Invention de la croix par sainte Hélène, la Croix apparaissant à Constantin* et *le Serpent d'airain adoré par les Israélites*, qui se trouvaient à l'église de Saint-Martin. Il semble que PierreLe Plat se soit beaucoup occupé de restaurations d'anciens tableaux : il

a exécuté de nombreux travaux de ce genre, tant pour l'église de Saint-Bavon que pour la ville de Gand elle-même, comme le prouvent diverses quittances conservées aux archives communales. Enfin, il a encore dessiné en 1678, d'après les plans d'Arnold Quellin, le modèle d'un maître-autel pour le chœur de l'église de Saint-Michel.

Gilles Le Plat, son fils, paraît avoir eu plus de mérite. Il obtint, en effet, la maîtrise, en 1692, comme artiste peintre (*fyn schilder*), tandis que Pierre, chose assez curieuse, n'avait été inscrit que comme peintre décorateur (*schilder van style*). Gilles Le Plat fut juré de la corporation des peintres de 1697 à 1700. Ses principales œuvres sont les sept tableaux qui ornent, encore aujourd'hui, la salle du bureau de bienfaisance de la ville de Gand, et qui représentent les sept œuvres de la miséricorde; l'un d'eux porte la signature : *G. Le Plat fecit* 1691. Comme le dit Auguste Van Lokeren, « les sujets sont richement » traités, d'un style noble et élevé; » l'agencement et l'ajustement des dra- » peries, la disposition des accessoires » sont bien combinés ». L'artiste reçut soixante-trois livres de gros pour exécuter ce travail, qui lui avait été commandé par la ville. Les comptes communaux de 1687-1688 font encore mention de deux tableaux exécutés par Gilles Le Plat, l'un, représentant quelques juges, pour le bureau du secrétariat des Parchons; l'autre, représentant une perspective (*representeerende een perspectief*), pour le secrétariat de la Keure. Vers la même époque, il peignit un beau portrait d'Erasme Vanden Steene, qui a été gravé à la fois par Philibert Bouttats et par Vanden Steene lui-même, et qui se trouve en tête du *Tresoor van diuerssche curieuse geschriften* de ce calligraphe gantois (1687). L'église de Saint-Jacques possède de Gilles Le Plat un *Saint Nicolas distribuant des aumônes et bénissant une pauvre vieille femme*, signé *G. L. Plat, anno* 1684. Les comptes de l'église de Saint-Nicolas nous apprennent qu'il a peint pour cette église deux anges en adoration (2 *adoreerende inghelen*), et qu'il a restauré le *Sacre de saint Nicolas comme évêque de Myre en Lycie*, le chef-d'œuvre de Nicolas de Liemaeckere. Il restaura également, en 1710, pour l'église de Saint-Bavon, *le Mariage de sainte Catherine*, de Nicolas de Liemaeckere, que son père avait déjà restauré en 1664.

L'inventaire des objets d'art appartenant aux mainmortes tant séculières qu'ecclésiastiques de la ville de Gand, dressé, en 1777, sur les ordres de l'impératrice, contient l'indication de nombreux tableaux de Le Plat, sans indication de prénom. Voici la liste de ceux que nous n'avons pu attribuer avec certitude ni à Pierre ni à Gilles : 1. *Assomption de la Vierge* (chapelle des peigneurs de laine). — 2. Quatorze tableaux représentant *la Vie et les miracles de Jésus-Christ* (*ibid.*). — 3. *Madeleine aux pieds du Christ* (abbaye de Baudeloo). — 4. *Le Christ chez les Pharisiens* (église de Saint-Michel). — 5. *La Bonne et la mauvaise Communion*, deux tableaux (église de Saint-Bavon).

Paul Bergmans.

Archives de la ville de Gand. — Kervyn de Volkaersbeke, *Les Eglises de Gand* (1857-1858), *passim*. — *Messager des sciences historiques*, 1868, p. 49-57. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd. 1883), t. II, p. 442, col. 2. — Ch. Piot, *Rapport sur les tableaux enlevés à la Belgique en* 1794 (1883), annexes, *passim*. — *Mémorial administratif de la ville de Gand*, 2e série, t. XX (1884), p. 371-542.

Leplat (*Victor-Alexandre-Chrétien*), poète flamand, naquit à Louvain, le 24 janvier 1762, de Josse Leplat, docteur en droit, professeur à l'université, et de Françoise-Dorothée-Constance Follez. Ayant reçu une instruction classique au collège de la Sainte-Trinité, il s'amusa de bonne heure à versifier en langue française et en langue flamande. En 1787, il suivit son père à Maestricht, et séjourna ensuite en Hollande et en Allemagne. Son père étant devenu, en 1806, directeur de l'école de droit de Coblence, Victor se fixa également dans cette ville, où il se maria. Il y exerça, pendant un certain temps, la profession de marchand de vins. C'était un homme instruit, un esprit vif et satirique.

Blumauer avait publié, à Vienne, en 1784, un Virgile travesti, en vers allemands, dans lequel cet auteur avait appliqué à son temps les péripéties de l'*Enéide*. Cette originale production eut un grand succès. Reprenant l'idée du poète allemand, Leplat composa en flamand un Virgile travesti, appliqué à la révolution brabançonne de 1789 et aux événements qui l'ont suivie. Il publia ce livre, par souscription, sous le titre suivant : *Virgilius in de Nederlanden of Æneas heldendicht, nederduytsche verkeeldinge*. Bruxelles, Lemaire, an x (1802); in-12, 4 vol., ornés de gravures en taille-douce. Une des planches représente la procession de Laeken, à propos de laquelle eut lieu le meurtre de Van Criekinge. Sur le premier plan gît le corps du malheureux, tandis qu'un jeune homme porte, sur une pique, la tête sciée. Le dernier volume parut en 1804. Quoique le livre ait peu de valeur au point de vue littéraire, Leplat en fut satisfait et, dans le dessein d'acquérir une plus grande notoriété, il écrivit un *Virgile en France ou la nouvelle Enéide, poème héroï-comique, en style franco-gothique, pour servir d'esquisse à l'histoire de nos jours*. Bruxelles, Weissenbruch, 1807-1808; in-8°, 2 vol. L'ouvrage devait avoir quatre volumes; mais l'auteur avait compté sans la censure impériale. Six chants de son poème étaient mis au jour, lorsque le gouvernement fit saisir le fond, et l'édition entière fut mise au pilon. Quelques rares exemplaires échappèrent à la destruction. Leplat habitait alors à Paris, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 4. On comprend qu'il prit en grippe le gouvernement qui avait détruit le fruit de ses veilles virgiliennes. Il composa un ouvrage satirique contre Napoléon, les membres de la famille impériale et les principaux dignitaires. « Ce livre violent », remarque judicieusement A. Dinaux, « dans lequel toutes les personnalités les plus acerbes et souvent les plus calomnieuses sont accumulées avec une sorte de rage, n'est qu'un composé de satires séparées, mises en vers, de 1805 à 1814, qui se passèrent d'abord de main en main en manuscrit et dans l'ombre, et furent réunies en corps d'ouvrage, aussitôt que la chute de l'Empire le permit ». La publication parut néanmoins sous le voile de l'anonyme. Elle porte le titre suivant : *Les Voilà*, en vers (1re et 2e partie). Londres, 1814; 2 vol. in-8°. On croit que l'impression eut lieu en Belgique. Quelques exemplaires portent la souscription : *Amsterdam*, 1815. Le livre est devenu rare. Leplat avait été nourri, dès son jeune âge, des principes philosophiques de son père, chaud partisan de Joseph II; aussi se montra-t-il, dans ses écrits, très hostile au clergé. Il avait rédigé un travail sous le titre : *Observations critiques sur le Bréviaire romain*, dans lequel tous les saints suspects ou douteux étaient passés en revue. Ce livre n'a pas vu le jour.

Ed. van Even.

Archives de Louvain. — *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 3e série, t. IV, p. 81.

LE POINTRE (*Jacques*), peintre. Voir POINDRE (*Jacques* DE).

LE POIVRE (*Jacques-François*), géomètre, né à Mons dans le courant du XVIIe siècle, mort dans sa ville natale, le 6 décembre 1710. On ne connaît presque rien de sa vie, sinon qu'il séjourna quelques années à Paris, avant 1701, et s'y lia d'amitié avec le marquis de l'Hospital, auteur du premier traité didactique sur l'*Analyse des infiniment petits* (1696). Pendant son séjour en France, il composa un *Traité des sections du cylindre et du cône*, où il retrouve, d'une façon indépendante, une méthode déjà imaginée par Philippe de La Hire dans ses *Planiconiques* (1673). Le Poivre donne, dans son traité, des résultats que le géomètre français n'avait point rencontrés, de façon à faire disparaître tout soupçon d'un emprunt direct; il proteste, d'autre part, avec une grande énergie, contre les rédacteurs du *Journal des Sçavans*, qui semblaient vouloir laisser entendre que le savant montois n'avait fait que s'approprier les méthodes de La Hire. Un juge compétent,

l'illustre mathématicien Chasles, a pleinement justifié notre compatriote du reproche de plagiat. L'identité entre les méthodes des deux géomètres s'explique aisément, d'ailleurs, si l'on observe que Le Poivre se rattache directement à l'école de Desargues, dont La Hire était en quelque sorte le disciple immédiat. On peut remarquer, en passant, que les travaux du célèbre géomètre lyonnais paraissent s'être répandus bien plus encore dans les Pays-Bas qu'en France même, et y avoir été mieux appréciés. Le Poivre quitta Paris quelque temps avant la mort du marquis de l'Hospital; il avait tracé les figures du *Traité des sections coniques*, composé par ce savant académicien, qui même ne s'était pas fait faute de lui emprunter, sans le citer, l'élégante solution du problème de la construction des axes dans les coniques, ainsi que, peut-on croire, une bonne partie du VI^e^ livre de son ouvrage. De retour à Mons, où il était contrôleur des ouvrages ou *ingénieur* de la ville, Le Poivre travailla à remanier son traité. Il en donna, en 1708, une édition considérablement réduite, avec des démonstrations nouvelles, où il ne conservait que les parties que nul ne pouvait lui contester. C'est dans cette seconde édition qu'il répondit à la critique parue dans le *Journal des Sçavans*. Pour apprécier complètement l'œuvre de Le Poivre, il faut cependant lire les deux éditions de son livre. On lui attribue encore une *Introduction à l'arithmétique* (1687); il a également composé des *Eléments de géométrie démontrés sans le secours des proportions* et une *Nouvelle Gnomonique*. Ces deux derniers traités sont perdus; le premier serait bien intéressant à connaître, car on peut conjecturer du titre seul, que Le Poivre semblait vouloir abandonner complètement les méthodes anciennes et se rapprocher des procédés de la géométrie moderne.

Voici le titre exact de ses œuvres : 1. *Traité des sections du cylindre et du cône, considérées dans le solide et dans le plan, avec des démonstrations simples et nouvelles*. Paris, B. Gerin, 1704; in-8°, VIII ff. non chiffrés, 61 pages, 2 pages non chiffrées, 8 pl. — 2. *Traité des sections du cône considérées dans le solide, avec des démonstrations simples et nouvelles, plus simples que celles de l'édition de Paris*. Mons, veuve G. Migeot, 1708; in-8° de 56 pages, dont les dix premières non chiffrées, 1 pl. Il existe de ce livre un exemplaire à la bibliothèque de Mons. — 3. *Traité des sections du cône, avec notices*. Mons, Masquillier et Lamer, 1854; petit in-8° de 62 pages et 1 planche.

C. Le Paige.

Journal des Sçavans, t. XXXII (1705), p. 649-658 (éd. d'Amsterdam). — *Acta eruditorum*, mars 1707, p. 132-133. — Chasles, *Aperçu historique*, p. 130; *Traité des sections coniques*, p. 174. — Poncelet, *Application d'analyse et de géométrie*, t. I, p. 274, et note. — *Mémoires de la Société des sciences du Hainaut*, divers articles et mémoires par Ad. Quetelet (1848), C. Wins (1854), A. Cambier (1876), C. Le Paige (1888). — C. Le Paige, lettre à M^r^ de Longchamps dans le *Journal de mathématiques spéciales* (Paris, 1887).

LE POIVRE (*Pierre*), ou LE POYVRE, architecte et ingénieur, naquit à Mons, en 1546. Il tenait une école d'architecture dans sa ville natale, lorsque, en 1582, le comte de Lalaing, grand bailli et capitaine général de Hainaut, l'obligea d'aller à Valenciennes se mettre à la disposition du duc de Parme, pour diriger des travaux de fortification. Il avait auparavant servi dans l'armée, sous le duc d'Albe. Le 20 octobre 1593, il obtint du comte de Mansfelt, gouverneur général des Pays-Bas, des lettres patentes par lesquelles il lui était accordé, en considération de ses services, « l'estat « de artiste et de jéographe, vacant par « le trespas de Jacques de Breuck (du « Brœucq) », avec une pension annuelle de 200 livres de Flandre, assignée sur le domaine de Mons. Pierre Le Poivre prit le titre de maître-artiste du roi. Le 1^er^ juillet 1610, il fut gratifié par les archiducs Albert et Isabelle d'une somme de 250 livres de Flandre, « pour cer- « tain livre par luy composé », dont il leur avait fait hommage. En 1620, il reçut encore de ces princes une somme de 500 livres de même monnaie «, pour ung « livre de tout ce qu'est succédé aux « guerres passées doiz l'an XV^c^LXVIJ, ac-

« compagné de belles figures ». Ce livre est vraisemblablement le recueil in-folio de dessins à l'aquarelle qui se trouve dans la section des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles, nº 19,611ª(1), et qui porte ce titre : *Recueil de plans de batailles, sièges, combats, etc., pendant les règnes de Charles-Quint, Philippe II, Albert et Isabelle, exécutés par Pierre Le Poivre, architecte et ingénieur, de* 1616 *à* 1619 (2). In-folio (Catalogue des accroissements, manuscrits, p. 175, nº 535). Sur l'une des cartes, où figure le cours de la Haine de Mons à Condé et la bataille d'Hautrage, du 26 juillet 1572, on lit : *Nobilis Hannoniæ comitatus pars, auctore Petro Le Poivre Montano. A.* 18 *Junio* 1617.

Dans des requêtes présentées au comte de Mansfelt en août 1593, aux archiducs en 1620, et à l'archiduchesse en 1626, Pierre Le Poivre expose qu'en 1582, il dut « laisser son bouticque de « l'estat d'architecte, et quitter sa résidence et escole d'architecture qu'il « tenoit en la ville de Mons », pour suivre l'armée et « s'employer aux forti- « fications nécessaires en et partout ce « que luy a esté commandé ». Il fait connaître qu'il a assisté les ingénieurs du roi, « en faysant les modelles de « Philippeville, Marienbourch et Char- « lemont ». Il dit enfin, d'une part, qu'il a « tracé ung livre de tout ce qu'est « succédé aux guerres passées doiz « l'an XV^c LXVIJ, accompagné de belles « figures, auquel labeur il a employé « six ans avecq beaucoup de travail « de l'âme et du corps » ; d'autre part, qu'il a fait « certains deux li- « vres, travaillez de sa main avecq la « plume, des fortiffications et batail- « les dudict pays et des guerres ar- « rivées, lesquelz livres sont ès mains « de ceulx des finances ». Le 14 juillet 1624, Le Poivre dédia son œuvre au roi catholique. Aujourd'hui le recueil de Pierre Le Poivre forme un gros volume de 104 feuillets, dont plusieurs sont dessinés des deux côtés. On y voit des sièges et des plans de villes et de châteaux, quelques batailles, des fortifications, des cartes topographiques et géographiques, le tout dessiné à la plume, lavé de bistre et rehaussé de couleurs. Parmi ces pièces on remarque : *la Prise de la Golette et de la ville de Tunis, par Charles-Quint ; la Bataille de Lépante, gagnée par don Juan d'Autriche ; le Siège de Mons, par le duc d'Albe, en* 1572 ; *le Siège du château d'Havré, en* 1578 ; *le Siège de Binche*, en la même année ; *la ville de Saint-Ghislain ; le Siège et la Prise de la ville de Tournai, par Alexandre Farnèse ;* plusieurs portraits. L'auteur a ajouté à chaque dessin une courte description et des notes historiques. Son portrait, placé à la tête de l'œuvre, a été publié, en 1877, par la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (IV^e série, t. II, de ses *Mémoires et publications*), comme étant celui de J.-F. Le Poivre, géomètre ; cette confusion ne se comprend guère.

Pierre Le Poivre, qui avait encore dressé, de 1598 à 1600, les plans du parc royal de Mariemont, mourut le 10 octobre 1626, âgé de plus de quatre-vingts ans. Sa veuve, Marguerite Meys, qui était septuagénaire, toucha, pendant trois ans, la pension que son mari recevait du domaine. La famille Le Poivre est l'une des plus anciennes de la ville de Mons. Elle porte pour armoiries : d'argent au sautoir de gueules chargé de cinq merlettes d'or (1). Une branche s'est établie à Valenciennes. Nicolas de Guise, dans son ouvrage *Mons Hannoniæ metropolis* (1621), cap. I, a rendu hommage à la science de Pierre Le Poivre, en le qualifiant ainsi : *Petrus Le Poyvre, serenis-*

(1) Il provient de la bibliothèque du chanoine Pierre Wouters, dont le catalogue a été imprimé à Bruxelles, en 1797.

(2) Le titre donné par l'auteur est celui-ci : *Les plans des villes des païs de Hennault, d'Artois, de Breband, très noblement descripts à la plume par l'architecte Pierre Le Poivre et tailleur d'image, lesdist plan pour s'en servir à Messigneurs desdicts finances et avec les gouverneurs desdits païs lorsqu'il se présentera quelque occasion de quel ouvrage pour les réparations des villes desdicts païs.* On voit par ce titre que l'orthographe de Pierre Le Poivre était extrêmement fantaisiste.

(1) Ces armoiries figurent ainsi dans le recueil de Pierre Le Poivre. Cependant la famille Le Poivre a aussi porté de gueules au sautoir d'or chargé de cinq merlettes de sable.

simorum Belgiæ principum geographus, eodem loco natus, hujus idem artis expertissimus.

Léop. Devillers.

Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres*, t. II, p. 179-184. — Ch. Ruelens, *Le siège et les fêtes de Binche* (Mons, 1878), p. 121. On y trouve la vue du siège de Binche, par Pierre Le Poivre. — Ch. Rousselle, *Description d'Havré* (Mons, 1874). La vue du château d'Havré et de ses environs, par Le Poivre, y est reproduite. — Devillers, *Le passé artistique de la ville de Mons*, 1re édition, p. 46-47; 2e édition, p. 46. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, p. 535, 747, et t. XVIII, p. 400.

LE PRÉVOST (*Hubert*), hagiographe du XVe siècle. Voir HUBERT LE PRÉVOST.

LE PRÉVOST (*Jean*), poète, né à Valenciennes, vers 1550. Ayant fait d'assez bonnes études, il fut admis à l'abbaye d'Hasnon, avant 1580, et en devint l'un des religieux les plus zélés. A cette époque, les hérétiques chantaient des psaumes en vers français et se moquaient des catholiques qui psalmodiaient du latin, presque toujours sans en comprendre un mot. Le Prévost entreprit de mettre en vers français les prières de la messe et d'autres. Son œuvre achevée, il sollicita du roi d'Espagne et obtint le privilège de l'imprimer, le 5 novembre 1593. Cependant elle resta plusieurs années inédite. Ceux de ses concitoyens qui s'adonnaient au culte des lettres, entre autres Henri d'Oultreman, l'historien de Valenciennes, lui exprimèrent par des sonnets leur admiration. Les poésies, fort médiocres, de Jean Le Prévost furent enfin mises au jour, sous ce titre : *Prières en vers et rime, povr réciter dvrant le sacrifice de la Messe, et s'accorder à cela que le prestre dit, et que le clergé chante avant le sacrifice, les iours solemnels.* Valenciennes, Laurent Kellam, 1603; in-8o de 17 ff. liminaires et 410 pages dont les sept dernières non chiffrées. Ce volume, le premier qui ait été imprimé à Valenciennes, est devenu rarissime. Voici un spécimen de ce que l'on y trouve :

Je crois en un vrai Dieu, le Père tout puissant,
Qui est le créateur du ciel resplendissant,
Ensemble de la terre, et des choses visibles
Et de celles qui sont à nos yeux invisibles.

Les vers de quatre et de cinq syllabes étaient le rythme qui convenait le mieux à notre poète. Sa traduction du *Kyrie Eleison* commence ainsi :

Dieu créateur,
Par ta clémence,
L'humble pécheur
Purge d'offense.

Tout fait supposer que Jean Le Prévost a laissé des vers profanes qui n'auront pas eu les honneurs de l'impression. Il est étonnant que Brasseur l'ait omis dans sa *Revue des écrivains du Hainaut*, alors qu'il cite plusieurs autres religieux d'Hasnon.

Léop. Devillers.

A. D(inaux), *Les hommes et les choses*, p. 62.

LE RATZ DE LANTHENÉE, mathématicien, né au pays de Liège, dans les premières années du XVIIIe siècle, mort vers 1770 (?). Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur la vie de ce personnage. Il a publié les ouvrages suivants, qui sont extrêmement rares : 1. *Elémens de géométrie, ou principes de la mesure de l'étendue expliqués par démonstrations, la plupart nouvelles, et surtout sans le secours des proportions.* Paris, 1738; in-8°. Le *Journal de Trévoux* (mai 1739) fait l'éloge de ce traité, qui est écrit avec clarté et précision. — 2. *Lettre à M. de Voltaire sur son écrit intitulé : Réponse aux objections contre la philosophie de Newton.* Paris, 1739; in-8o. — 3. *Examen et réfutation de quelques opinions sur les causes de la réflexion et de la réfraction, répandues dans l'ouvrage de M. de Banières contre la philosophie de Newton, avec un essai sur l'impulsion appliquée aux phénomènes de la lumière, et quelques autres attribués à l'attraction.* Paris, Chambert, 1740; in-8o. Delvenne s'exprime ainsi sur cet opuscule : « Jean « Banières, zélé cartésien, avait publié « un volumineux *Examen et réfutation* « *des élémens de la philosophie de Newton*, « où il disait que chaque corps est enve- « loppé d'une atmosphère particulière « qui produit la réflexion et la réfraction « de la lumière. C'est cette opinion que « Lanthenée combat dans son *Examen;* « quant à l'*Essai sur l'impulsion* qui le

» suit, il déclare que ce sont les idées » d'une autre personne, et qu'il n'en est » que le rédacteur ». — 4. *Nouveaux essais de physique*. Paris, 1750; in-12. — 5. *Essai sur une méthode de rendre les aéromètres ou pèse-liqueurs comparables*. Paris, 1769; in-12. L'auteur n'indique que l'aéromètre Fahrenheit, décrit depuis longtemps dans les recueils scientifiques.

Paul Bergmans.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* (1829), t. II, p. 286. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise* (1836-1837), t. II, p. 400-401. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXIX (1862), col. 495-496 (v° *Lanthenée*).

LERIUS (*Joseph* **VAN**), peintre de genre, de portraits et d'histoire, naquit à Boom, de parents anversois, le 23 novembre 1823. Il était fort jeune lorsque sa famille alla s'établir à Bruxelles, où il reçut les premières leçons de dessin. Revenu à Anvers avec ses parents, en 1839, Joseph y fréquenta l'atelier de Gustave Wappers, ainsi que l'Académie, qu'il quitta en 1844, après y avoir remporté de nombreuses distinctions. Cette même année, il prit part pour la première fois à une exposition triennale, en envoyant au Salon de Gand un buste de femme. Ce ne fut point le premier tableau qu'il signa de son nom. Une petite toile, *la Lecture*, appartenant actuellement à sa sœur, est datée de 1840; une *Institution de l'ordre de la Jarretière*, achetée par le baron van Ertborn, est de 1842. En 1847, Van Lerius envoya trois tableaux à l'exposition de Gand : *la Esméralda méditant sur le nom de Phœbus que sa chèvre vient de former*, *Paul et Virginie* et *Angélique et Médor*. Depuis lors jusqu'à la fin de sa carrière, il participa régulièrement aux Salons de la Belgique et de l'étranger. Sa vie s'écoula calme et sans incidents, consacrée exclusivement à son art et aux devoirs du professorat. Quelques excursions dans les provinces wallonnes et dans les pays voisins vinrent seules en rompre l'uniformité. Le succès vint rapidement, d'ailleurs, et s'accentua de plus en plus, jusque dans les dernières années de sa carrière. Dès l'année 1848, il remporta la médaille de bronze à l'exposition triennale de Bruxelles avec *Adam et Eve*. En 1851, il obtint la médaille d'or à Bruxelles avec son tableau *Paul et Virginie*, que le burin de Franck a rendu populaire. L'année suivante, la reine d'Angleterrre visitant l'exposition triennale d'Anvers y acquit son *Premier né*, qui orne le château de Windsor et a été gravé par Lightfoot. En 1854, Van Lerius fut nommé professeur des principes de peinture à l'Académie royale d'Anvers. En 1861, à la suite de l'exposition d'Anvers, où il avait envoyé *l'Age d'or* et *la Querelle d'enfants* (*A moi le Polichinelle*), il fut décoré de l'ordre de Léopold. D'autres distinctions lui tombèrent encore en partage dans plusieurs villes où ses tableaux furent exposés. En 1870, il envoya au Salon d'Anvers *Lady Godiva*, tableau qui obtint un grand succès et fut acheté par le marchand d'objets d'art Henry Graves, de Londres, qui le fit voir dans différentes villes de l'Angleterre et gagna de cette manière une somme considérable; plus tard l'œuvre fut acquise par le musée d'Anvers. Notre artiste était particulièrement estimé en Angleterre, où il trouva des acquéreurs pour la plus grande partie de ses tableaux.

Van Lerius fut, avant tout, le peintre de la femme. *Eve avant le péché; Cendrillon avant son départ pour le palais du prince; Paul et Virginie*, tour à tour heureux et malheureux de leur tendre affection; *Esméralda*, émue en découvrant son jeune amour; *Lady Godiva*, sacrifiant sa pudeur d'honnête femme au bien de son peuple; *Jeanne d'Arc*, brisant son épée en voyant les débordements des soudards : c'est toujours, avec de légères modifications, le même type exalté de la pureté, du dévouement, de l'abnégation, qui revient. Dans cette classe de créatures éthérées, ce sont les plus faibles, les plus malheureuses, Cendrillon et Paul et Virginie, qui sont ses héros de prédilection. Les scènes d'un bonheur sans nuage, des joies de l'enfance et de la jeune maternité l'attirent par leur analogie avec ses idylles féminines : *le Premier né*, *le Berceau*, *l'Age*

d'or, *le Messager d'amour*, *A moi le polichinelle!* sont des compositions, où la tendre émotion coule à pleins bords. Dans une autre série de ses œuvres : *Rosamonde*, *Ondine*, *une Idylle*, *la Première voile*, il se plut à incarner des fictions poétiques dans d'élégantes figures de femmes, dont les grâces juvéniles, savamment dévêtues, trahissent une intention sensualiste. L'histoire ne l'a attiré que lorsque, dans ses pages, il retrouvait des épisodes d'infortunes attendrissantes ou de nobles exaltations : *Lady Godiva*, *Elaine morte couchée par ses frères sur le tillac d'une nacelle*, *Jeanne d'Arc brisant son épée*, *la Délivrance des vierges de Venise des mains des pirates* sont des morceaux appartenant à ce genre. Il était un des portraitistes en vogue, et naturellement ce furent surtout les belles et nobles dames qui le choisirent pour reproduire leurs traits. Nous connaissons de lui une douzaine de portraits de femme et à peine quatre ou cinq portraits d'homme. Parmi ces derniers, nous comptons le sien, fait de sa propre main, appartenant encore à son unique sœur vivante, et destiné à prendre place au musée d'Anvers. Par le choix de ses sujets et les sentiments prêtés à ses personnages, Van Lerius appartenait à l'école romantique ; par l'exécution, il relevait plutôt de l'école néo-classique dont il suivait la facture correcte, soignée, proprette. Ses tableaux montrent une peinture lisse, caressée, blaireautée, des couleurs d'un éclat amorti et velouté, des carnations mates d'une froide blancheur, d'une monotone correction de lignes ; tout un ensemble qui vise à la suprême élégance et tombe dans la coquetterie efféminée des formes, unie à la mièvrerie des sentiments.

Les derniers mois de la vie du peintre furent profondément tristes. Au mois d'août 1875, une maladie cérébrale vint troubler son intelligence ; il dut être placé dans une maison de santé à Malines. C'est là, qu'il mourut le 29 février 1876. Le 5 mars suivant, il fut enterré au cimetière du Kiel, à Anvers. En 1880, sa famille offrit au musée d'Anvers son buste en marbre, sculpté par Jules Pécher. Cette œuvre d'art fut inaugurée le 15 mai 1881. Longtemps avant sa mort, son nom avait été donné à une rue d'Anvers. Ce fut vers 1862 ; Van Lerius ayant peint dans un paysage de Jacques Jacobs les portraits de trois membres de la famille Moretus, ceux-ci firent baptiser du nom de ces deux artistes deux des rues qu'ils venaient de percer à travers leurs terrains nouvellement mis en exploitation dans le voisinage du Parc.

Max. Rooses.

Désiré van Spilbeeck, *Joseph van Lerius* (*Vlaamsche school*, 1876, p. 50, 75, 95).

L'ERMITE (*Daniel*), en latin *Eremita*, écrivain, naquit vers 1584, à Anvers, d'une famille protestante qui se prétendait du sang du célèbre Pierre l'Ermite. En 1603, il suivit M. de Vic, ambassadeur de France en Suisse, dans sa mission, et, sous l'influence de ce diplomate, se convertit au catholicisme. Il parcourut ensuite l'Italie, s'insinua dans la faveur des grands, et, par leur crédit, se fit nommer secrétaire du grand-duc de Toscane. En 1608, à l'occasion du mariage de Côme de Médicis avec Marie-Madeleine d'Autriche, il composa le panégyrique de ce prince ; ce discours, qui fut très applaudi et lui valut une pension de la cour, n'est toutefois, suivant Scioppius, qu'un tissu d'emprunts à d'anciens panégyristes, à Martial, à Ausone, etc. L'Ermite n'eut pas moins de succès, l'année suivante, avec son éloge du grand-duc Ferdinand. Adjoint, en qualité d'interprète, au député que Côme II envoyait aux princes d'Allemagne pour leur notifier la mort de son père, il visita successivement les cours de Prague, de Berlin, de Stuttgart, etc., et fit de son voyage une relation qui trouva grâce devant la sévérité de Bayle à son égard. Il mourut à la fleur de l'âge, en 1613, à Livourne, victime d'un empoisonnement, selon quelques biographes, d'une maladie honteuse, selon Sweertius. Daniel L'Ermite avait une vaste et précoce instruction : outre le grec et le latin, il possédait plusieurs langues, était versé dans les lettres, la philosophie, la théologie. Bayle, qui ne l'épar-

gne guère, reconnaît néanmoins qu'il était « une assez bonne plume ». Les Scaliger, les Casaubon, les Gruterus l'honoraient de leur commerce d'esprit, sinon d'amitié, et Sweertius le croyait appelé à de grandes destinées, s'il eût vécu : *Magnus futurus, si Deus vitam dedisset.* Mais, selon d'aucuns, cette haute intelligence était ravalée par une âme basse. Casaubon, dans sa correspondance avec Scaliger, peint L'Ermite comme un être cupide, sacrifiant par une hypocrite conversion sa conscience à son intérêt. Scaliger, à son tour, dans une lettre adressée à Casaubon, le 15 août 1603, constate sa corruption, et Scioppius, dans ses *Amphotides*, étale toute l'ignominie de sa dépravation. Cependant, le témoignage de Scioppius, qui faisait arme même de la calomnie contre ses ennemis, est suspect; de plus, Grævius, dans sa préface des œuvres de L'Ermite, défend énergiquement celui-ci contre les flétrissures du hargneux satirique.

On a de Daniel L'Ermite : 1. *Panegyricus Cosmo Medicæo, Ferdinandi filio, magno Hetruriæ principi dictus, cum Mariæ Magdalenæ Austriacæ nuptiarum sacris inauguraretur.* Florence, 1604; in-4°. — 2. *Epitaphium, sive laudatio in funere Ferdinandi Medices, magni Hetruriæ ducis, ad Divi Laurentii Justitio ejus dicta idibus Martii* 1609. — 3. *Iter Germanicum, sive Epistola ad Equitem Camillum Guidum, scripta de Legatione ad Rudolphum Cæsarem Augustum, et aliquot Germaniæ principes.* La Haye, 1637; in-16. « Cette relation est curieuse », dit Nicéron; « on y trouve assez au long le « caractère des princes d'Allemagne de « ce temps-là, qui n'y sont nullement « flattés. On voit par le commencement « qu'il (L'Ermite) avait écrit d'autres « lettres sur le même voyage, mais elles « ne sont pas venues jusqu'à nous ». — 4. *De Helvetiorum, Rhætorum Sedunensium, situ, republica, et moribus Epistola ad D. Ferdinandum Gonzagam, Mantuæ Ducis filium.* La Haye, Elzevier, 1627; in-24, avec quelques opuscules d'autres auteurs sur le même sujet, publiés sous le titre général de *Respublica Helvetiorum.* — 5. *Ad Janum Gruterum, cum antiquas inscriptiones ederet, carmen.* Ce poème est inséré dans le tome II, p. 1134, des *Deliciæ poetarum Belgicorum* de Gruterus. — 6. *Aulicæ vitæ ac civilis libri quatuor. Ejusdem* (Danielis Eremitæ) *opuscula varia, quorum syllabus exhibetur post præfationem Joannis Georgii Grævii.* Utrecht, Guillaume Broedelet, 1701; in-8°. Cet ouvrage, bien conçu et bien écrit, était encore inédit, lorsqu'il fut communiqué, par Magliabechi, à l'éminent philologue Grævius, qui le publia avec les autres œuvres de L'Ermite. — 7. *Epistola nobilissimi et literatissimi viri Patavio ad. Gasp. Scioppium Romam scripta. Excusa anno* 1610. Dans cette lettre, que Grævius n'a pu retrouver, L'Ermite défend son ancien ami Scaliger contre Scioppius, lequel, dans ses *Amphotides*, riposta par d'injurieuses représailles. — 8. *Auvertimenti civili di Ascanio Piccolomini.* Florence, 1609; in-4°. Ce sont des extraits des six premiers livres de Tacite.

Émile Van Arenbergh

Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXIX, p. 31. — Bayle, *Dict. hist. et crit.*, t. II, p. 1074. — *Oporini Grubinii Amphotides Scioppianæ* (Paris, 1611), p. 335. — Coupé, *Soirées littér.*, t. VII, p. 124. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 203. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 225. — Moreri, *Grand dict. hist.*, E, t. IV, p. 163. — Hoffmann-Peerlkamp, *Vita Belgarum qui lat. carm. scripserunt*, p. 215, dans les *Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belgique* (1820).

L'ERMITE (*Pierre*). Voir L'HERMITE.

LERNUTIUS. Voir LEERNOUT.

LE ROY (*Alard*), théologien, écrivain ascétique, né à Lille en septembre 1588, mort à Liège, le 15 décembre 1653. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 6 octobre 1607, professa les humanités et se voua ensuite à la prédication. Ses écrits sur les vertus chrétiennes enseignées par les oiseaux et les fleurs font de lui une sorte de poète mystique. Il a publié : 1. *Iter certum cœli, et modus efficax ad salutem.* Tournai, Adrien Quinqué, 1621; in-16. — 2. *Beata Virgo, causa omnium bonorum, et nota salutis.* Tournai, Adr. Quinqué, 1622; in-16. — 3. *Compendium vitæ B. Francisci de Borgiæ.* Lille, P. de Rache,

1624; in-12. — 4. *Liège catholique offerte aux Liégeois catholiques, par le R. P. Jean Roberti, docteur en théologie, traduite en françois.* Liège, J. Ouwerx, 1633; petit in-16. — 5. *La Vie de saint Lambert, martyr, evesque de Tongres, patron de la cité et pays de Liège; escrite en latin par le R. P. Jean Roberti, Ardennois, docteur en la sainte théologie; traduite en françois.* Liège, Jean Ouwerx, 1634; in-12. — 6. *La Pénitence delayée souvent infructueuse, au moins doubteuse.* Liège, Bauduin Bronckart, 1641; in-12. — 7. *La Sainteté de la vie, tirée de la considération des fleurs.* Liège, 1641; in-8°. — 8. *Le Père de famille et ses obligations.* Liège, B. Bronckart, 1642; in-4°. — 9. *Nostre Dame de Grâce; Nostre Dame de Bon Voyage; Guide fidèle des Voyageurs; Nostre Dame de Bon Retour, en quatre cas bien importans, honorées aux faubourgs d'Auroy lez-Liège.* Liège, B. Bronckart, 1651; petit in-12. — 10. *La Vertu enseignée par les oiseaux.* Liège, 1653; in-12. — 11. *Instruction pour passer vertueusement les dimanches et les fêtes.* Liège, 1653; in-12.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LE ROY (*Bauduin*), né à Ath, le 16 septembre 1612, décédé à Mons, le 20 mai 1672, et inhumé le lendemain en l'église de Sainte-Waudru. Il exerça d'abord la carrière d'avocat, puis fut nommé conseiller du chapitre de ladite église et greffier de la cour féodale de Hainaut. D'après de Boussu, Bauduin Le Roy composa plusieurs ouvrages en vers français. Cependant on ne connaît de lui qu'un poème en vers alexandrins, dédié à Charles Albert de Longueval, comte de Bucquoy, grand bailli et capitaine général de Hainaut. Ce poème est intitulé : *Dialogue de la fermeté, constance et reconfort ès adversitez. Tiré en partie d'aucuns graves autheurs latins.* Mons, veuve Jean Havart, 1654. Petit in-8° de 63 pages, y compris titre et feuillets liminaires. Cet opuscule, d'une excessive rareté, est imprimé en caractères italiques. C'est un dialogue entre deux personnages : Damon et Philon. Le premier a résolu de s'expatrier pour se soustraire aux calamités qui accablent son pays natal : la guerre, la peste, les impôts et autres fléaux; le second cherche à le détourner de ce projet, lui conseillant « de prendre la Constance pour « asyle de sa seureté, de s'arrester ver- « tueux au lieu où Dieu a placé ses pos- « sessions ». La famille Le Roy avait pour armoiries : d'azur au chevron d'or. Bauduin Le Roy avait épousé Anne de Grandmont. Antoine-Ferdinand-Siméon Le Roy, arrière petit-fils du poète, avait épousé une dame de Wolff, qui se remaria en secondes noces au comte du Val, maire de Mons.

Léop. Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 429. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 222. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 309. — *Généalogies bourgeoises*, t. II, p. 99, ms. de la bibliothèque de Mons.

LE ROY (*Etienne-Victor*), fils de Pierre-Jean-Baptiste Le Roy (voir ce nom), peintre lui-même, naquit à Bruxelles, le 23 juin 1808. Etienne Le Roy doit sa principale notoriété à la restauration des tableaux anciens, branche à laquelle il s'était voué de bonne heure, sous la direction de Verbelen et de Lorent père. Il y acquit une autorité universellement admise, qui lui valut l'honneur de voir son nom associé à celui des grands peintres dont les œuvres ont dû à son intervention un retour de splendeur. C'est par les mains de Le Roy que passèrent des pages comme *l'Ensevelissement du Christ* de Quentin Metsys, *l'Erection* et *la Descente de la croix* de Rubens, le *Saint Roch* et *la Pêche miraculeuse* du même maître, le *Saint Martin* et *le Crucifiement* de Van Dyck, dont on a pu louer, à juste titre, la soigneuse restitution. Le travail de restauration des deux chefs-d'œuvre de Rubens, de l'église de Notre-Dame d'Anvers, fut pour Le Roy l'occasion d'un véritable triomphe. Dans la séance de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, du 2 mars 1854, le célèbre peintre Madou, parlant comme rapporteur de la

commission chargée, par notre premier corps savant, de constater l'état des tableaux après l'opération à laquelle ils venaient d'être soumis, s'exprimait en ces termes : « L'examen qui a été fait « des travaux de restauration a été tout « favorable à la personne qui en était « chargée. Ces travaux nous montrent « actuellement les chefs-d'œuvre de Rubens dans tout leur éclat, dans toute « leur pureté primitive. Ces magnifiques « peintures, naguère si endommagées, « présentent maintenant à la vue une « surface unie, et les parties qui se détachaient en certains endroits des panneaux, y paraissent parfaitement adhérentes. Plus aucune trace de repeints, « les touches du grand artiste ont partout reparu; plus d'ouvertures de « joints; elles ont été complètement fermées, et la commission déclare avec « plaisir, Messieurs, qu'on n'a qu'à se « louer d'avoir employé à ce travail difficile l'homme qui a consacré tout son « talent à redonner la vie aux merveilles de l'art flamand ». Cette appréciation flatteuse fut pleinement confirmée par la classe des beaux-arts, dans un rapport qu'elle fut appelée à faire au ministre, dans sa séance du 9 novembre de la même année. Le Roy reçut la croix de l'ordre de Léopold à l'occasion de ce remarquable travail, que Navez a tenu à rappeler en conservant à la postérité les traits de l'habile rénovateur des œuvres capitales du plus grand des maîtres flamands.

Le Roy n'était pas seulement un excellent restaurateur de tableaux, sa compétence était fort grande encore, tant en ce qui concernait l'appréciation des maîtres néerlandais que dans le domaine de la curiosité. Il seconda, de la manière la plus efficace, l'initiative du comte Amédée de Beauffort dans la création du Musée royal d'antiquités. Ensuite, comme membre de la commission administrative et expert des Musées royaux (1846), il contribua puissamment à l'enrichissement de notre galerie nationale. Il en rédigea le premier livret. Le nom de Le Roy, enfin, est associé à quelques-unes des ventes les plus importantes d'œuvres d'art qui se soient faites en Belgique. Il suffit de citer les ventes Vanden Schrieck et Patureau. Arrivé au seuil de la vieillesse, Le Roy fut cruellement éprouvé par la mort d'un fils, enlevé à la fleur de l'âge, alors que déjà il avait donné les preuves d'un incontestable talent artistique : Michel-Gustave Le Roy, élève de Gallait et de l'Académie royale de Bruxelles, qui mourut à Bruxelles, à peine âgé de vingt-cinq ans, au mois de mars 1870. Ce funeste événement fut pour Etienne le point de départ d'un rapide déclin. Il mourut à Ixelles, le 25 janvier 1878. Outre la croix de l'ordre national, il était décoré de la couronne de Chêne et de l'ordre du Christ. L'Académie d'Anvers avait tenu à reconnaître son mérite par l'octroi du titre de membre honoraire de son corps académique.

Le portrait d'Etienne Le Roy a été deux fois gravé dans *l'Art*, 1878, t. II, p. 331. Nous renvoyons au même recueil pour une notice biographique, signée *Léon Mancino*, pseudonyme de Léon Gauchez.

Henri Hymans.

LE ROY (*François*), ou Regis, théologien, prédicateur, né à Nivelles, dans la seconde moitié du xve siècle, et mort dans sa ville natale, en 1544. Après avoir fait sa profession dans la custodie de Flandre de l'ordre des Frères mineurs récollets, il fut lecteur de théologie au grand couvent de Paris. Revenu à Nivelles, il devint gardien de son couvent qui venait d'admettre la réforme de l'observance. L'empereur Charles-Quint le nomma son prédicateur, et aimait, paraît-il, à l'entendre. Brunet cite de Le Roy les ouvrages suivants : 1. *Le dialogue de consolation entre lame et la raison, faict et compose par ung religieux de la reforme de l'ordre de Fonteurault.* Paris, Simon Vostre (1499); in-8°. Cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec *Le liuret de consolation contre toutes tribulations* (Paris, Guy Marchant pour Jean Petit, 1499; petit in-8°), a été réédité plusieurs fois : Paris, Pierre Sergent, 1527 (ou 1537?); in-8°, 160 ff.; Paris,

Denis Janot, 1537; petit in-8°, 160 ff. Quérard prétend que le *Dialogue* a pour auteur Jean de Marcouville; mais ce dernier ne naquit que vers 1540, et, de plus, une *Declaration en brief de la substance de ce liure*, qui se trouve à la fin du *Dialogue*, porte expressément :

> Mais si tu as aucunes fois
> Par ce liure solation,
> Prie dieu pour frere FRANCOYS,
> Quil paruiengne a saluation...

2. *Le liure de la femme forte et vertueuse, declaratif du cantique de Salomon es prouerbes... fait et compose par vng religieux de la reformation de lordre de Fonteurault a la requeste de sa seur, religieuse reformee dudit ordre.* Paris, Simon Vostre, 1501; in-8°. Nous en connaissons encore deux autres éditions : Paris, Jean Petit, s. d., et Paris, Gilles Couteau pour François Regnault, s. d.; in-8°, 260 ff. — 3. *Le mirouer de penitence... faict et compose nouuellement en lan mil cinq cens et VII, par celui qui autrefoys a compille en francoy le liure de la femme forte, et le dyalogue de consolation entre lame et raison.* Paris, Simon Vostre (1507); gr. in-8°, 184 ff.; plus 144 ff. pour la seconde partie (1511), intitulée : *La seconde partie de ce present mirouer enquel lame penitente fait lamentation de sa vicieuse preterite, requerant pardon et remission...* On lit à la fin : *Ce fut fait en celerite au couvent des fildieu a Paris a premier iour de mars, lan mil cinq cens et unze par frere Fracoys le roy, le plus petit et moindre de tout lordre de la dicte reformation.* — 4. *Le dialogue de confidence en dieu, moult deuot et consolatif pour relever lame pecheresse.* Paris, Simon Vostre, s. d.; in-8°, 32 ff. — 5. Les anciens biographes citent encore de François Le Roy un commentaire en français sur l'oraison dominicale. Enfin, il a laissé plusieurs sermons restés manuscrits.

Paul Bergmans.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (1739), t. I, p. 307. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire* (5e éd., 1860-1865), t. II, col. 699; t. III, col. 1121-1122 et 1132. — J.-M. Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées* (3e éd., 1869-1870), t. III, col. 387-388. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de saint François en Belgique* (s. d., 1886), p. 72.

LE ROY (*François*), théologien, né à Lille, le 16 décembre 1592, mort à Rome, le 2 août 1679. Il fut reçu dans l'ordre des Jésuites, le 10 août 1611, et professa successivement la philosophie et la théologie à Douai. Il devint ensuite recteur des collèges de Douai et de Mons, et finit sa carrière à Rome, où il remplit les fonctions de théologien du Père général et de censeur des livres pour l'assistance d'Allemagne. Il a publié : 1. *Templum sapientiæ, sive dissertatio mystagogica in qua de Templo sapientiæ partim historico seu litterali, partim mystico ac spirituali sensu disseritur.* Lille, Nicolas de Rache, 1664; in-fol., 8 ff. et 338 p. — 2. *Occupatio animæ Jesu Christo crucifixo devotæ, complectens varia exercitia spiritualia.* Prague, imprim. de l'université (Georges Czernoch), 1666; in-4°, 772 p. — 3. *Porticus Salomonis, sapientiæ templo sublimioris Academiæ, seu Scholæ cœlestis instar adjecta in qua summa quædam et communissima christianæ ac veræ sapientiæ capita, peculiari methodo, atque miscella eruditione, disserantur.* Liège, Jean-Mathieu Hovius, 1668; in-fol., 309 p. — 4. *Exercitationum theologicarum adversus hæreses ævi præsentis, sectarum, quæ religionis reformationem prætendunt, labyrinthus inextricabilis.* Avignon, P. Offray et Lyon, J. Certe, 1677; in-8°, 415 p. Réimprimé à Liège, Pierre Dauthez, 1680; in-8°, 2 vol., 436 et 288 p.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LEROY (*François-Gaspard*), pharmacien, né à Soignies, le 9 janvier 1803, et mort à Bruxelles, le 10 avril 1867. Il fit ses premières études et commença ses classes latines dans sa ville natale, et il termina ses humanités au collège de Thuin. Il se rendit à Bruxelles, en 1823, pour suivre les cours de pharmacie à l'Ecole de médecine pratique. En 1824 et en 1825, il obtint aux concours la seconde médaille de géologie et de minéralogie, celle de matière médicale et de

thérapeutique, et la première médaille de chimie. Ces distinctions lui valurent la protection de l'un de ses professeurs, Kickx père, qui le fit nommer pharmacien de l'hospice de l'Infirmerie. Il occupa cette place jusqu'en 1829, époque où il épousa la fille du directeur de l'hospice; il résolut de se fixer à Bruxelles et d'y ouvrir une officine. En vue de s'établir à Soignies, il avait subi, devant la commission médicale du Hainaut, en 1826, son examen de pharmacien et il avait obtenu la mention « ayant fait » preuve de capacité extraordinaire ». Pendant sa longue pratique qui, ne cessa qu'en 1863, disait Marinus, dans le discours prononcé à ses funérailles, Leroy, qui comprenait la dignité de sa profession, l'exerça avec une entière indépendance, et se montra, en toute occasion, l'ennemi du charlatanisme. Successivement appelé aux fonctions de membre de la commission médicale de Bruxelles et de la commission médicale du Brabant (1854), il s'est constamment élevé contre l'abus de l'annonce et de la vente des remèdes secrets prétenduement spécifiques. Leroy publia, dans les revues de médecine, et surtout dans le *Journal de médecine* de la Société des sciences médicales et naturelles, de nombreux articles sur la chimie, la pharmacologie et les sciences naturelles. Ces travaux lui valurent d'être nommé membre effectif de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1832), et de la Société de Flore de la même ville, membre correspondant de la Société de chimie médicale et de la Société de pharmacie de Paris (1859), qui, à deux reprises, lui avait décerné une médaille d'or, de la Société des pharmaciens du nord de l'Allemagne, de la Société médico-chirurgicale de Berlin et de plusieurs autres sociétés savantes. Il fut l'un des fondateurs du *Journal de Pharmacologie* de Bruxelles (1845), de la Société de pharmacie de Bruxelles et du Conseil central de salubrité publique, aux travaux duquel il contribua dans une large mesure. En 1849, le gouvernement l'avait appelé à faire partie de la commission d'affinage de la monnaie. Plus tard, il siégea au jury central de pharmacie. La place de pharmacien du roi étant devenue vacante par le décès de De Hemptinne, le roi Léopold Ier la lui confia, comme un hommage rendu à son savoir, à son expérience et à son honorabilité. Le 28 octobre 1854, il fut nommé membre correspondant et, le 28 novembre 1863, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, dans la section de pharmacie. Ce fut lui qui fut chargé, lors du vingt-cinquième anniversaire de cette compagnie, du compte rendu général des travaux relatifs à la chimie et à la pharmacie. Comme membre de la commission médicale locale et comme visiteur des pauvres de l'une des paroisses les plus populeuses de la ville, il donna de telles preuves de dévouement pendant l'épidémie de choléra de 1849, que le conseil communal de Bruxelles lui fit décerner la médaille d'or spéciale qui avait été frappée à cette occasion.

Voici les titres des principales notes publiées par Leroy : 1. *Observation de pharmacie pratique sur la teinture d'ipecacuhana* (*Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1re série, t. XI, p. 417). — 2. *Nouvelles observations de pharmacie pratique sur l'hydrate ferrique comme contre-poison de l'acide arsénieux* (*Ibid.*, 2e série, t. V, p. 535). — 3. *Note sur un nouvel acide obtenu par la combustion lente de l'alcool autour du fil de platine incandescent* (*Ibid.*, t. IV, 1837; p. 283). — 4. *Recherches sur la nature d'un acide qui se forme pendant la maturité des fruits des espèces du genre corylus, acide qui réside principalement dans la capsule* (*Journal de médecine*, publié par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles). — 5. *Note sur la pulvérisation du mercure doux* (*Ibid.*). — 6. *Recherches sur le valérianate de quinine du commerce* (*Ibid.*). — 7. *Note sur le fruit du Myroxylum toluiferum* (*Ibid.*, t. V, p. 216, et *Journal de pharmacologie et de chimie*, janvier 1847, p. 37). — 8. *Considérations sur les procédés de préparation des saccharolés de sucs acides* (*Journal de médecine*, t. Ier, p. 357). —

9. *Falsifications des huiles essentielles par l'alcool* (*Ibid.*, t. III, p. 280). — 10. *Eau de fleurs d'oranger salée par un sel de plomb* (*Ibid.*, t. III, p. 341). — 11. *Recherches sur la tanaisie* (*Ibid.*, t. III, p. 510, et *Journal de chimie médicale, de pharmacologie et de toxicologie*, juillet 1845, p. 357). — 12. *Quelques mots sur une discussion au conseil provincial du Brabant concernant l'exercice de la pharmacie* (*Journal de médecine*, t. III, p. 523). — 13. *Note sur l'emplâtre adhésif* (*Ibid.*, t. III, p. 572). — 14. *Préparation de la santonine et des tablettes anthelmintiques* (*Ibid.*, t. IV, p. 144). — 15. *Pilules de caoutchouc* (*Ibid.*, t. IV, p. 393). — 16. *Observations de pharmacie pratique sur quelques composés hydratés et principalement sur l'hydrate ferrique* (*Journal de pharmacologie et de chimie*, 1854, p. 359). — 17. *Des turions du houblon* (*Humulus lupulus*), mémoire lu dans la séance du 3 juin 1839 de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles (*Journal de chimie, de pharmacie et de toxicologie*, 1840, p. 3). — 18. *Note sur l'iodure de potassium contenant de l'iodure de potasse* (*Ibid.*, 1848, p. 589). — 19. *Sur la présence de l'iodate de potasse dans l'iodure de potassium* (*Ibid.*, 1849, p. 349). — 20. *Sur la formation de l'ammoniaque pendant la préparation du kermès, dit sulfure d'antimoine hydraté* (*Ibid.*, 1834, p. 554; traduit dans *Liebig's Annalen der Pharmacologie*, 1835, p. 140).

Dr Victor Jacques.

LE ROY (*Henri-Eloi-Joseph*), médecin, naquit à Soignies, le 1er décembre 1787. Il fit de brillantes études d'humanités au collège de cette ville, et commença ses études supérieures, en 1807, à l'Ecole de médecine de Bruxelles. En 1810, il se rendit à Paris pour y fréquenter les cours de la faculté de médecine; mais en 1812, ses parents, inquiets de la tournure des événements politiques, le rappelèrent à Soignies. Le jeune Le Roy voulut toutefois se présenter aux examens pour l'obtention du titre d'officier de santé, en attendant qu'il pût prendre ses autres diplômes. Il subit ces examens avec le plus grand succès et, recommandé par Tourte, le professeur de Strasbourg, qui présidait le jury, le préfet du département de Jemmapes n'hésita pas à le charger, dès son retour, du service de l'hôpital militaire de Mons. Atteint de la fièvre typhoïde qui régnait dans cet hôpital, il fut malheureusement contraint, en 1814, d'abandonner ce service pour rétablir sa santé gravement compromise. A peine convalescent, Le Roy fut nommé membre de la commission établie pour le soulagement des militaires blessés et des prisonniers de guerre. Après les événements de 1815, Le Roy quitta Mons et alla se fixer à Soignies, où il s'occupa tout d'abord de préparer son examen de doctorat. Il obtint son diplôme à Leyde, le 17 mai 1816. Immédiatement après, il fut nommé médecin des pauvres de plusieurs communes des environs de Soignies; il remplit ces fonctions jusqu'en 1837. En 1830, il fut également nommé médecin des hospices et du bureau de bienfaisance de la ville de Soignies. Les services qu'il rendit et le dévouement dont il fit preuve dans ces diverses fonctions pendant l'épidémie du choléra de 1832 lui valurent la médaille de première classe. Ce ne fut pas seulement en prodiguant ses soins médicaux qu'il eut l'occasion de se rendre utile à ses concitoyens; Le Roy eut aussi la bonne fortune de pouvoir tenir la main à l'exécution de toutes les mesures que lui inspiraient les préceptes d'une bonne hygiène. Il était, en effet, à cette époque bourgmestre de la ville. Il avait, au moment où la révolution avait éclaté à Bruxelles, organisé à Soignies une compagnie de volontaires qui accourut prendre part aux combats du Parc, et il avait pris des mesures pour contribuer au ravitaillement de la capitale. Le gouvernement provisoire l'investit des fonctions de bourgmestre, et il reçut plus tard, comme récompense de son dévouement à la cause nationale, la décoration de la croix de Fer. En 1831, il avait également été chargé de remplir les fonctions de commissaire de district pour l'arrondissement de Soignies. Il occupa cette

dernière charge jusqu'en 1847, mais il avait donné sa démission de bourgmestre en 1836. En 1844, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Le Roy faisait partie depuis 1823 de la commission médicale provinciale du Hainaut; il présida cette commission de 1839 à 1841. En 1825, il avait été nommé membre correspondant de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles et, en 1833, membre effectif de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut. En 1860, l'Académie royale de médecine de Belgique lui conféra le titre de membre honoraire. Le Roy publia quelques travaux dans la *Bibliothèque médicale et étrangère* et dans le *Journal de médecine* de Bruxelles. Parmi ces travaux figurent une observation de péritonite aiguë, un mémoire sur les maladies de la peau, et un autre mémoire sur les avantages de la saignée dans les affections convulsives chez les enfants en bas âge. Le Roy mourut à Soignies, le 4 janvier 1865, âgé de soixante dix-sept ans. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un immense concours de monde : l'Académie s'y était fait représenter par MM. Thiernesse et Tallois. Ce dernier, dans le discours qu'il prononça, retraça en termes émus la carrière de charité, de dévouement et de science de son vénérable collègue.

Dr Victor Jacques.

LE ROY (*Hilaire*), prédicateur, panégyriste, né à Mons et baptisé en l'église Sainte-Elisabeth, le 20 mars 1598, mort en 1649. Il était fils d'Adrien Le Roy, qui fut avocat pensionnaire du clergé de Hainaut et mourut le 6 janvier 1646. Hilaire Le Roy entra dans l'ordre des Carmes déchaussés et devint définiteur dans l'évêché de Lisieux, où il était connu sous le nom de père Hilarion de Sainte-Ursule. Prédicateur de la reine Anne d'Autriche, il prononça, à Paris, l'oraison funèbre de Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault, et celle de Jeanne de Lorraine, abbesse de Jouarre. Hilaire Le Roy était le neveu du célèbre prédicateur Philippe Cospeau, successivement évêque d'Aire, de Nantes et de Lisieux, et dont Bossuet fut l'élève.

Léop. Devillers.

Paquot, *Mémoires*, t. III. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 221.

LE ROY (le baron *Jacques*), historien et géographe, né à Anvers, le 29 octobre 1633, mort le 7 octobre 1719. Il y avait une contestation, qui n'était pas éclaircie, au sujet de la naissance de cet écrivain. Bayle, qui en a parlé le premier, le fait naître à Anvers, le 28 octobre 1633, mais cette indication est signalée comme erronée dans les *Mémoires* de Niceron, dans une note évidemment communiquée par une personne de la famille ou de l'entourage des Le Roy, et où on le déclare né à Bruxelles, le 29 du même mois. Ce dernier renseignement paraissait, de prime abord, plus exact, les parents de l'écrivain étant fixés dans la capitale des Pays-Bas par les fonctions dont ils étaient revêtus; mais toutes les recherches faites dans les registres baptismaux de Bruxelles, pour y trouver la mention de Jacques Le Roy, ont été infructueuses, tandis qu'un renseignement officiel permet d'assurer qu'il a été baptisé, le 29 octobre 1633, dans l'église Saint-Georges, à Anvers. Le baron Le Roy est donc Anversois de naissance (1).

Il descendait, dit-on, d'une famille qui aurait suivi en Brabant Philippe de Bourgogne; ce qui est certain, c'est qu'elle se livra au commerce, à Anvers, et y grandit en réputation et en richesse. Un de ses membres, Jacques Le Roy, seigneur par engagère de Herbais, près de Jodoigne, fut président de la chambre des comptes du Brabant et, par lettres patentes du 27 août 1639, créé chevalier. Il eut d'Elisabeth Hoff un fils naturel qui fut Philippe Le Roy, un des fonctionnaires principaux du gouvernement espagnol aux Pays-Bas, sous le règne de Philippe IV. Après avoir été commissaire des poudres et salpêtres, commissaire général des vivres,

(1) Jacques Le Roy est inscrit, comme étant d'Anvers, dans le registre des étudiants de l'université de Dôle.

surintendant des contributions, il devint greffier des finances, puis conseiller et commis des finances. En 1648, il fut envoyé aux Etats généraux de la république des Provinces-Unies lors de la conclusion du traité de Munster; il eut, dans ces circonstances, l'occasion de rendre des services signalés au gouvernement espagnol et de se faire bien accueillir à la Haye. Reconnu de famille noble, le 15 juin de l'année suivante, Philippe Le Roy fut décoré du titre de chevalier, le 15 août de la même année, et élevé, lui et ses descendants des deux sexes, au rang de libre baron du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Léopold Ier, du 30 mai 1671, distinction qui reçut la sanction du gouvernement espagnol, le 10 avril 1675. Philippe Le Roy avait acheté, le 21 octobre 1645, la haute, moyenne et basse justice et toutes leurs dépendances dans les villages de Broechem et d'Oeleghem, au marquisat d'Anvers, où il fit encore l'acquisition de différents biens et, notamment, d'un château, qu'il fit rebâtir avec élégance. Il acheta aussi, le 1er décembre 1654, une seigneurie dite *la Tour*, à Chapelle-Saint-Lambert, près de Wavre, dans le Brabant wallon, mais sa résidence favorite était Broechem. C'est là que fut ensevelie sa femme, Marie de Raedt, avec laquelle il testa, à Bruxelles, le 16 mars 1661, et qui mourut le 20 août 1662. Il y expira à son tour le 5 décembre 1679, âgé de quatre-vingt-trois ans. De son mariage étaient nés un grand nombre d'enfants : Jacques, auquel est consacrée la présente notice; Philippe, religieux dans l'abbaye d'Affligbem; Antoine dit Le Roy de Saint-Lambert, mort capitaine au service de l'empereur d'Autriche en 1684; Joseph, d'abord gentilhomme de bouche de ce monarque, puis surintendant des ouvrages du palais de Bruxelles, etc. D'après les dernières volontés de ses parents, le baron Jacques Le Roy devait hériter de leurs fiefs et seigneuries, et en particulier de Broechem, à condition de payer à ses cohéritiers une somme de 20,000 florins ou une rente annuelle de 1,000 florins; mais Philippe Le Roy s'étant vu obligé d'hypothéquer considérablement ses biens, ce qu'il fit pour Broechem avec le consentement de ses enfants, Jacques Le Roy renonça tout à fait à ses droits sur cette terre et sur Oeleghem, et fut reconnu en retour seul propriétaire de Chapelle-Saint-Lambert. Ce fut son frère Antoine qui vendit les deux premiers de ces villages, avec tout ce que la famille y possédait, à Louis Van Colen (relief du 28 juin 1681).

Après avoir étudié dans les meilleures universités de l'Europe, le jeune baron était revenu dans sa patrie, où son père lui céda ses fonctions de conseiller et commis des finances, dont les lettres patentes lui furent délivrées le 3 mars 1661. Son fils Jacques jouissait, dit-on, d'une grande faveur auprès du gouverneur général Caracena (1658-1664). Celui-ci l'envoya en Espagne, afin de faire mieux connaître au gouvernement la situation difficile de nos provinces, placées entre la France, qui en revendiquait alors la possession, et la république des Provinces-Unies, qui n'avait pas encore brisé les liens qui l'attachaient à la politique de la cour de Versailles. Mais Le Roy ne parvint pas à s'entendre également avec le marquis de Castel-Rodrigo, le successeur de Castanega, et se retira à Broechem. Un des motifs de sa disgrâce fut probablement la publication d'un volume in-folio, de trente pages environ, dans lequel Le Roy faisait connaître quelques documents concernant l'*Histoire de l'aliénation, engagère et vente des seigneuries, domaines et juridictions du duché de Brabant*. Cette publication, sans date et sans nom d'imprimeur, parut sans doute en 1662 ou 1663, et fut, quarante ans après, rééditée. Elle fut peut-être condamnée comme une indiscrétion. Le Roy perdit vers cette époque sa femme Dympne-Marie De Deckere, fille de Pierre-Pascal De Deckere, seigneur de Zevenbergen et Ranst, et de Cornélie-Marie Houtappel; elle expira le 14 février 1668, quelques mois après le décès de leur enfant unique : Pierre-Pascal Le Roy, enlevé à la vie le 3 novembre 1667, à l'âge de sept ans.

Le Roy leur éleva à tous deux un monument funéraire dans l'église de Broechem. Il ne tarda pas à se remarier avec Anne-Isabelle Macquereel, née de François Macquereel et d'Isabelle Vander Piet. Son contrat de mariage fut passé à Anvers, par devant le notaire Gisberti, le 21 mai 1669, et ce fut par sa femme qu'il acquit définitivement le château de Zevenbergen et d'autres biens à Ranst, où il passa presque tout le restant de sa vie, quoique Zevenbergen fût devenu une propriété en propre de sa femme et passa ensuite à ses enfants. Après avoir aliéné Broechem, il prit de préférence le titre de seigneur de Chapelle Saint-Lambert, où il agrandit et embellit son manoir de La Tour; mais ce dernier bien étant situé dans le Brabant wallon, se trouvait exposé aux attaques des Français. Il eut, à ce propos, des procès à soutenir contre les seigneurs de Limal, qui étaient hauts justiciers à Chapelle. Aussi fut-il contraint de l'aliéner par fractions. Le 18 février 1702, il vendit à la famille de Xavier le fief de Bigard et les cens seigneuriaux de Lanne. Depuis le manoir de La Tour a disparu, l'église a été déplacée et il ne reste plus à Chapelle aucun vestige du séjour des Le Roy.

Retiré dans ses domaines, Jacques Le Roy se livra tout entier à l'étude. Il produisit d'abord un volume in-folio intitulé : *Notitia marchionatus sacri Romani imperii, hoc est urbis et agri Antverpiensis oppidi cum dominiorum, monasteriorum castellorumque sub eo.* Amsterdam, 1678. Ce livre, dont la préface est datée de Broechem, le 6 juillet 1678, contient une description du marquisat d'Anvers, y compris la seigneurie de Bréda, pour laquelle l'auteur a mis largement à contribution les écrivains qui l'ont précédé, entre autres Gramaye; il y a joint des renseignements précieux empruntés aux inscriptions et aux documents, ainsi que des gravures exécutées par les meilleurs artistes du temps. On en rendit un compte favorable dans *les Nouvelles de la république des lettres*, du mois de novembre 1685, et c'est encore la plus précieuse source à consulter pour l'histoire du territoire qui y est décrit. En 1715, on y ajouta un triple index des familles, des localités et des sceaux dont il y est question, travail qui a été édité de nouveau en 1781. Quelques années plus tard, parut l'*Achates Tiberianus seu gemma Cæsarea*, travail destiné à donner l'explication de l'agate gravée qui fut donnée par Charles V, roi de France, à la Sainte-Chapelle de Paris, et qui est actuellement conservée à la bibliothèque nationale de cette ville. C'est un in-folio de VI et 63 pages, qui fut imprimé à Amsterdam et mis en vente chez François Foppens, à Bruxelles, en 1683. Il est précédé d'une épître dédicatoire à Léopold Ier, empereur d'Allemagne. Après cet essai archéologique, où l'auteur prouve surtout sa connaissance des travaux qui avaient précédé le sien, il donna au public le texte entier des généalogies attribuées à Baudouin d'Avesnes et dont quelques extraits avaient déjà été édités par dom Luc d'Achéry, au tome VII de son *Spicilegium*, d'après un mémoire de Du Cange. Sans dire un mot de celui-ci, Le Roy se servit d'un texte dont Aubert Le Mire (*de Scriptoribus ecclesiasticis*, p. 262) et Foppens (*Bibliotheca belgica*, p. 115) avaient déjà parlé, et qui faisait partie de la bibliothèque des Chifflet. On peut lui reprocher de n'avoir dit mot de ce qu'avaient fait ses devanciers, mais on doit lui savoir gré d'avoir fait connaître une œuvre sur laquelle l'attention du monde savant avait déjà été attirée et qui est moins une chronique qu'une suite de généalogies. Elle parut sous le titre *de Chronicon Balduini Avenensis, toparcha Bellimontis, sive historia genealogica comitum Hannoniæ aliorumque principum* (Bruxelles, T'Serstevens, in-folio de VIII et 68 pages), avec une dédicace, en date du 20 août 1693, adressée au comte de Monterey et Fuentès, marquis de Taracena, baron de Maldegem, commandeur de Saint-Jacques, président du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid.

Un volume aussi considérable que la *Notitia marchionatus* avait paru l'année précédente, sous le titre de : *Topographia*

historica Gallo-Brabantiæ. Amsterdam, Herman Allard, 1692; in-4° de v et 272 pages, orné de cartes, de vues gravées, d'armoiries, etc.; l'ouvrage est dédié à Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas. Le Roy utilisa particulièrement, pour la rédaction de ce volume, un manuscrit de Jean Blondeau, pensionnaire de la ville de Wavre, mort en 1685. Il avait acheté ce manuscrit, qui portait le titre de *Commentaires sur le Roman pays de Brabant*, et qui a disparu depuis; il en cite des passages considérables, mais en mentionnant chaque fois la source de ses emprunts. A ces derniers il a ajouté des extraits de Gramaye, de Miræus et des autres auteurs qui se sont occupés du Brabant wallon; de plus, ayant eu à sa disposition, comme membre du conseil des finances, les archives du gouvernement, il a, le premier, utilisé les registres de la cour féodale de Brabant et en a extrait des listes des possesseurs des anciens fiefs et seigneuries, méthode excellente et que j'ai imitée dans l'*Histoire des environs de Bruxelles* et *la Belgique ancienne et moderne*. Le volume de Le Roy, où l'on remarque en particulier la description du village de Chapelle-Saint-Lambert, pour laquelle l'auteur s'est servi des archives de ce domaine et a publié plusieurs chartes très anciennes, a été traduit en français après sa mort, et édité à La Haye, en 1730, à la suite du *Grand Théâtre profane du duché de Brabant*.

Stimulé probablement par le succès de ses ouvrages, Le Roy fit paraître, en 1694, ses *Castella et prætoria nobilium Brabantiæ et cœnobia celebriora ad vivum delineata*. Anvers, Thuillier; un volume oblong, avec cent quarante-deux cartes et planches; mais ce volume n'a de valeur que pour les planches, auxquelles travaillèrent les bons graveurs du temps; le texte est excessivement maigre, bien que l'auteur fût alors plus que jamais préoccupé de questions historiques. Nous le voyons, dans une lettre du 31 août 1694 (Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. Ier, p. 423), examiner avec attention un codex, où il cherchait des anniversaires fondés par des personnages de noble extraction et y reconnaître un registre de la chartreuse de Notre-Dame d'Hérinnes, près d'Enghien, au lieu d'un registre de l'église Notre-Dame de la Chapelle de Bruxelles, comme on le lui avait indiqué. Il avait aussi conservé l'habitude de parcourir le pays pour en mieux connaître les sites et les monuments, et c'est ce qu'il fit encore en 1696, dans la mairie de Bois-le-Duc. Ses *Castella et prætoria* furent republiés en 1696; — en 1697, cette fois, aux frais de l'auteur; — en 1699; — en 1705, sous le titre un peu emphatique de : *Brabantia illustrata, continens accuratissimam omnium castellorum et prætoriorum nobilium Brabantiæ, necnon celebrium cœnobiorum aliorumque ædificiorum descriptionem ac delineationem, ad vivum expressa*. Leyde, Vanden Daelen; in-folio; — en 1706, en français et avec cet intitulé : *Délices de la noblesse, contenant plus de 200 vues et perspectives des principales maisons de campagne et autres beaux édifices des familles illustres des Pays-Bas et quelques monastères remarquables du duché de Brabant, enrichies de cartes géographiques générales et particulières*. Amsterdam, Braeckman; in plano; — enfin, en 1730, comme la première partie du *Grand Théâtre profane du duché de Brabant, avec la description des villes et des châteaux*. La Haye, Van Lom; in-fol. Cette composition historique, dans laquelle on ne doit voir qu'une spéculation de librairie, ne renfermait, outre des vues, que de faibles notices sur les localités dont il y est question et qui y sont distribuées en quatre parties : les quartiers de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers et de Bois-le-Duc. On en a publié une traduction en flamand : *Groot wereldlyk tooneel des hertogdoms van Brabant*. La Haye, Van Loom, 1730, et La Haye, les Boucquet, 1735. Les deux textes ont été honteusement exploités par de Cantillon, qui fit paraître ses *Délices du Brabant*, en empruntant à la fois à Jacques Le Roy son texte et ses planches.

Le bombardement de la ville de Bruxelles, en 1695, fournit l'occasion à

Le Roy de rappeler une prétendue prophétie d'une dévote nommée Bourignon, qui, dans une lettre écrite à Nicolas De Corte, le 15 janvier 1666, avait écrit cette phrase : « Je ne vois point que je « me puisse arrêter à Bruxelles, ne fût-ce « que ce seroit aussi pour peu de temps, « d'autant plus que Bruxelles doit périr « par le feu, si j'ai bien vœu, comme « je vous disois estant chez Masuriel ». Voilà l'origine du livre publié, en 1696, sous le titre : *Prædictio Anthoniæ Bourignon de vastatione urbis Bruxellarum per ignem*, Amsterdam, H. Wetstein, et Bruxelles, H. Fricx; in-4°. Il provoqua de longues discussions entre ceux qui crurent à la parole de cette femme et les esprits plus sains qui firent remarquer que Bruxelles ne périt pas en 1695, mais reparut bientôt plus somptueusement bâti qu'il ne l'avait été. Je ne citerai que pour mémoire l'*Erection de toutes les terres, seigneuries et familles titrées du Brabant* (Leyde, 1699, et Amsterdam, 1706 ; in-folio), et l'*Institution et ordonnance de la chambre des comptes* (Bruxelles, 1716, et Lille, 1716; in-8°). Ce sont des travaux peu remarquables et où il n'y a presque rien d'historique. Quant à la grande compilation intitulée : *le Grand Théâtre sacré du duché de Brabant*, en flamand *het Groot Kerkelyk Tooneel des hertogsdoms van Brabant*, elles ne doivent pas être comptées parmi les œuvres du baron Le Roy, comme l'ont fait observer MM. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe, dans leur *Bibliotheca belgica;* c'est l'œuvre d'un travailleur dont le nom est resté inconnu jusqu'à ce jour.

On doit savoir gré au baron Le Roy des études auxquelles il se livra à une époque où la science historique n'était guère en crédit en Belgique; si l'on en excepte les Bollandistes, il était le seul travailleur de son siècle, et, après lui, rien ne se fit pendant un certain temps. Le goût était changé et les circonstances, d'ailleurs, se montraient peu favorables. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas croire que notre auteur se soit ruiné par ses spéculations littéraires. Qu'elles aient été mal combinées, cela est possible. Ses ouvrages, les principaux du moins, ont joui de quelque réputation. La preuve en est dans les rééditions qui en furent faites. Il est vrai qu'elles ne valurent à l'auteur aucun témoignage de satisfaction de la part du gouvernement, et que Le Roy s'éteignit dans l'obscurité, à Lierre, le 7 octobre 1719, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On ne sait ce que sont devenus ses papiers. Il y a cent vingt quatre ans, ils étaient conservés au château de Bunderfelt ou Binderveld, près de Hasselt, à ce que disait le maître des postes de Louvain, de Raet, dont le témoignage est invoqué dans une lettre du 11 mars 1767, adressée par de Nélis au comte de Cobenzl; mais, depuis, on a perdu leur trace.

Il lui était resté, de son second mariage, trois enfants : Joseph-Alphonse, Marie-Isabelle et Lutgarde-Antoinette-Isabelle, qui, le 26 janvier 1703, relevèrent du duché de Brabant les biens de leur mère à Ranst, à Santhoven, et aux environs. Le fils mourut sans enfants en 1754. Quant aux filles, elles se marièrent toutes deux avantageusement : Marie-Isabelle épousa messire Erard de Cannaert de Halmale, seigneur de Massenhoven, dont elle était veuve en 1722, et dont elle eut de la postérité. Lutgarde se maria à Jacques-Jean-Baptiste Van Uffels, seigneur d'Over-Heembeek, receveur général en Brabant, et en eut des enfants, qui, avec leur tante, vendirent à Ferdinand-Antoine, baron de Vecquemans, le château de Zevenbergen et d'autres biens des Le Roy à Ranst (relief du 6 octobre 1722).

Alphonse Wauters.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, t. IV, p. 2463 (éd. de 1720). — Nicéron, *Mémoires* t. XXXVII, p. 65 — Moréri, *Dictionnaire critique*, t. IX, p. 443 (éd. de Paris, 1759). — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexicon*, t. III, p. 2269. — Michaud, *Biographie nouvelle*, t. XXIV, p. 257. — Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, t. XXX, p. 887. — *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, t. II, p. 1217. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. I, p. 10. — Vermoelen, dans la *Revue historique, nobiliaire et biographique*, année 1872, p. 62-70. — De Raad, dans le *Bulletin du cercle archéologique de Malines*, t. I, p. 78 et suiv. — Le même, *Jacques Le Roy* (Nimègue, 1894). — Ferd. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*, art. Le Roy. — Archives de la cour féodale du duché de Brabant.

LE ROY (*Joseph-Anne-Jules*), fils de Pierre-François-Charles Le Roy (voir ce nom), peintre, né à Bruxelles, le 20 mai 1812, et mort dans cette ville, le 25 décembre 1860. Elève de son frère Willem pour la figure, Joseph Le Roy s'exerça ensuite à la peinture des animaux, sous la direction d'Eugène Verboeckhoven. Comme son père et son aïeul, il montra une prédilection spéciale pour les scènes militaires. On connaît de lui de jolies aquarelles. Ses tableaux, presque tous de petites dimensions, parurent à la plupart des Salons bruxellois depuis 1836 jusqu'en 1860, année de la mort du peintre. Voici les sujets de quelques-unes de ses œuvres, avec la date de leur exhibition : *Soldats espagnols, revenant de la maraude* (aquarelle), 1836; *Halte de cavaliers*, 1839; *la Convoitise du butin*, 1845; *Intérieur*, 1848; *Trompette s'apprêtant à sonner le réveil*, 1854; *Partie de cartes*, 1854; *Tabagie, avec un aveugle jouant de la clarinette*, 1854; ces trois peintures faisaient partie de la collection Dubois de Ferrières; *les Souvenirs*, 1857; *le Retour*, 1860; *Paresse*, 1860. Le Roy, qui était maître de dessin à l'Ecole militaire, peignit et exposa, en 1856, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de Léopold Ier, un portrait de ce souverain, de grandeur naturelle et vu jusqu'à mi-jambes. Cette peinture, qui joignait au mérite d'une parfaite ressemblance beaucoup de dignité, a été reproduite en gravure par D. Desvachez, pour la maison Vander Kolk, de Bruxelles. On voyait jadis de Le Roy, dans la salle des séances de l'Académie royale de Belgique, un portrait en pied de Rubens. Nous ignorons ce qu'est devenue cette figure. Au Cercle artistique, à Anvers, un portrait de Vorsterman, également en pied, fait partie de la décoration de la galerie des fêtes.

Henri Hymans.

Renseignements particuliers. — Catalogues des expositions de peinture.

LEROY (*Joseph-Antoine*), médecin, professeur, né à Anvers, le 25 mars 1800, mort à Liège, le 14 janvier 1839. Son père, docteur en médecine, était professeur d'anatomie et de chirurgie à l'ancienne école de chirurgie d'Anvers. Le jeune Leroy montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour le travail; aussi fut-il envoyé au lycée de Bruxelles, où il obtint dans chaque classe les plus hautes distinctions. Après avoir terminé ses humanités, il se rendit, en 1819, à Louvain, où le roi Guillaume venait de rétablir l'ancienne université. Ses études de sciences naturelles et de médecine furent couronnées du même succès. Après avoir passé son examen de candidature en sciences physiques et naturelles avec la plus grande distinction, il tenta, tout en continuant à suivre les cours de la candidature en médecine, de résoudre la question de chimie mise au concours par l'université pour l'année 1822 : Quels sont les principaux phénomènes chimiques qui peuvent être interprétés de deux manières différentes, en décrivant les procédés dans lesquels ces phénomènes ont lieu? Cette question passionnait les savants de l'époque. Leroy y répondit par un mémoire de cent trente-six pages in-4° : *Præcipua phænomena chymica, quæ duplicem interpretationem theoreticam patiuntur*, qui obtint le prix et fut imprimé en 1823. Bien que ce travail fût surtout la défense des idées de son maître, le professeur Van Mons, le jeune lauréat prouva cependant qu'il possédait des connaissances très étendues en chimie et qu'il était familier avec la littérature scientifique de l'époque. La rédaction de ce mémoire ne l'empêcha pas de subir son examen de candidature avec la plus grande distinction. Leroy se mesura une seconde fois au concours universitaire avant de présenter sa thèse. La question était relative à l'usage des forceps et du levier dans les accouchements. Le 20 octobre 1824, l'université lui décerna de nouveau la médaille d'or. Son mémoire, écrit d'après la doctrine de son professeur Van Solingen, fut imprimé à Louvain l'année suivante. Sa thèse de doctorat, qui lui valut encore une fois la plus grande distinction, portait le titre

de : *Dissertatio inauguralis physiologica de Hæmatosi*. Louvain, 1824 ; in-4° de 40 pages. Dans ce travail, Leroy ne se contente pas d'exposer les théories et les discussions des physiologistes de l'époque ; non seulement il y fait preuve d'un esprit critique de premier ordre, mais encore il montre la relation de ses expériences personnelles avec la thèse qu'il avait adoptée : le phénomène le plus apparent de l'hématose est la suroxydation du fer de la matière colorante du sang.

Leroy était établi comme médecin depuis quelque temps à Anvers, quand, en 1825, il publia, dans la *Bibliothèque médicale nationale et étrangère*, que dirigeait Tallois, un *Coup d'œil sur la réplique de M. Capuron à la réponse de M. A. Van Solingen*. L'intervention de la logique serrée de Leroy dans une querelle que menait avec aigreur l'accoucheur français contre le professeur de Louvain, fut sans doute jugée victorieuse, car les attaques ne se renouvelèrent pas. Leroy ne resta pas longtemps à Anvers. Le 17 septembre 1826, un arrêté ministériel l'appelait aux fonctions de lecteur de l'université de Louvain ; il y fut chargé provisoirement de la pathologie générale et de la physiologie humaine et comparée. Le 28 juin 1828, il reçut le titre de professeur extraordinaire. Dès lors, sa grande ambition fut de donner aux cours dont il était titulaire le grand éclat des cours similaires dans les universités étrangères. Consacrant à leur préparation la majeure partie de son temps, la pratique de la médecine dans la clientèle privée ne fut plus pour lui qu'une question secondaire. Aussi publia-t-il fort peu de chose pendant son séjour à Louvain : il présenta, en collaboration avec le docteur Lanthier, à la Société de médecine de Louvain, dont il était, d'ailleurs, l'un des membres les plus assidus, une observation de *Phlegmon à la marge de l'anus*. Ce travail fut imprimé, en 1829, dans les Annales de cette compagnie. Après la révolution de 1830, il fut décidé en haut lieu de supprimer la faculté des sciences à l'université de Louvain. Plusieurs des professeurs, pensant qu'il était utile que la préparation aux études de médecine eût le même caractère que l'enseignement même de la médecine, résolurent de fonder une faculté libre des sciences. Leroy, tout en continuant ses leçons à la faculté de médecine, accepta de donner le cours de physique à la nouvelle faculté. Professeur instruit, méthodique, aux idées élevées, il ne tarda pas à attirer autour de lui un public nombreux d'étudiants et de bourgeois, qu'il captivait autant par la clarté de sa parole que par l'intérêt dont il savait entourer ses expériences. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, en 1835, il accepta à l'université de Liège la chaire de physiologie humaine et comparée. Mais ses forces le trahirent dans ses veilles consacrées au travail. Sa santé était déjà bien chancelante, quand un arrêté royal du 14 décembre 1838 le nomma chevalier de l'ordre de Léopold; il succomba quelques jours après. Les discours qui furent prononcés sur sa tombe par le recteur Lemaire et par le docteur Vottem, doyen de la faculté de médecine, rendirent un hommage mérité à la science du professeur et aux qualités de l'homme éminent que l'université venait de perdre.

Dr Victor Jacques.

C. Broeckx, *Notice sur Joseph-Antoine Leroy*, dans les *Annales de la Société de médecine d'Anvers*, 1862.

LE ROY (*Pierre*), orfèvre et graveur de sceaux, demeurant à Bruges, est mentionné maintes fois dans les comptes communaux, entre les années 1469 et 1480, à propos de diverses gravures de sceaux et de signets, ainsi que de coins de monnaies, le tout exécuté par ordre des souverains. En 1469, il lui est alloué une somme de 33 livres 12 sols, pour avoir exécuté le grand sceau de Charles le Téméraire. En 1470, il fait un coin d'essai pour le denier d'argent de la Toison. En 1478, Le Roy grava le sceau secret, la seule de ses œuvres qui nous reste. « Ce sceau, » dit Pinchart, « suffit pour nous permettre d'apprécier le « talent du graveur et nous fait regretter vivement de ne pas posséder d'au-

» tres travaux de son burin. Le sceau » mesure 7 centimètres de diamètre et » représente un lion heaumé, tenant » dans chacune de ses pattes un écusson » aux armes, écartelées de tous leurs » quartiers, des archiducs Maximilien et » Marie de Bourgogne ». Ce sceau est reproduit dans Hesdin, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 107. La gravure de ce sceau et celle d'un signet que Pierre Le Roy livra en même temps, lui furent payées 60 livres de Flandre. Enfin, en 1480, Pierre Le Roy reçoit une nouvelle somme de 284 livres 5 sols et 6 deniers, pour un nouveau sceau secret avec son signet et sa boîte.

Henri Hymans.

Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, etc.*, t. I, p. 142. — Le même, *Archives des arts, etc.*, t. III, p. 288.

LE ROY (*Pierre*) ou REGIS, théologien, né à Nivelles et mort dans cette ville, le 20 janvier 1573, à l'âge de soixante-quatre ans. Il était le neveu de François Le Roy (voir ce nom), né comme lui à Nivelles. Entré dans l'ordre des Frères mineurs récollets de l'observance de Saint-François, Pierre Le Roy fut successivement lecteur de théologie à Saint-Omer et à Ath; il fut élu deux fois provincial de son ordre, en 1549 et en 1561, et fut le confesseur de Marie d'Autriche, reine de Hongrie et régente des Pays-Pas. En 1550, il établit un cours complet d'études sacrées au couvent de Nivelles, pour réagir contre les tendances d'Antoine Des Sablons, qui enseignait la théologie à Ath et qui suivait les idées de Baïus et d'Hessels. On était alors à cette époque troublée, où l'on cherchait encore les moyens d'accorder les dogmes catholiques avec les doctrines protestantes, et qu'on a appelée la période d'incubation du jansénisme. S'appuyant sur saint Augustin, Baïus et Hessels croyaient pouvoir concilier tous les partis dans les discussions relatives à l'accord de la grâce et du libre arbitre. Pierre Le Roy en sentit le danger pour l'orthodoxie catholique et comprit que, pour arrêter le mal, il fallait le couper dans la racine. Il s'adressa d'abord aux Franciscains de Paris, puis à la Sorbonne, qui censura les propositions qu'on avait extraites des cahiers des élèves de Des Sablons. Quand celles-ci eurent ensuite été condamnées au chapitre provincial de Flandre, tenu en 1562, sous la présidence de François de Zamora, au couvent de Gand, Pierre Le Roy, qui était alors confesseur de la princesse gouvernante Marguerite d'Autriche, écrivit à Philippe II pour le prier de prendre des mesures contre la diffusion des doctrines de Baïus. Le roi les fit examiner par les universités d'Alcala et de Salamanque, qui les censurèrent à leur tour; puis il envoya ces censures au pape Pie V, qui lança, en 1567, une bulle condamnant solennellement septante-six propositions extraites des écrits de Baïus. Le but poursuivi par Le Roy, avec autant d'ardeur que de persévérance, était enfin atteint. Outre un traité en langue vulgaire sur la volonté de Dieu, qui lui est attribué par Foppens, Pierre Le Roy a écrit en néerlandais un dialogue sur l'Eucharistie : *Een ghemeen discours op die maniere van een disputatie tusschen een catholycke ende een calviniste, inhoudende vier groote secreten van het sacrament des autaers.* Louvain, Jean Bogaerts, 1568; in-8°. La lettre qu'il adressa à la Sorbonne se trouve reproduite dans le second volume de la *Collectio judiciorum de novis erroribus* de l'évêque de Tulle, Charles d'Argentré.

Paul Bergmans.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (1739), t. II, p. 1003-1004. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de saint François en Belgique* (s.d., 1886), p. 72-78.

LE ROY (*Pierre-François*), statuaire, né à Namur, le 14 janvier 1737, décédé à Bruxelles, le 27 juin 1811. Fils de parents peu fortunés, il vit tout d'abord sa vocation entravée par les nombreux obstacles que la pauvreté suscite aux débutants. Aussi est-ce en quelque sorte au hasard que se firent ses premiers pas dans la carrière artistique. Il en était venu pourtant à pouvoir s'acquitter de quelques travaux sans grande importance, comme la restauration des statues de saint Pierre et de saint Paul à la

façade de l'église des Jésuites de sa ville natale, quand les Etats de Namur, frappés non moins de ses aptitudes que de la persistance de ses efforts, songèrent à lui procurer une éducation régulière. Ayant sollicité et obtenu à cet effet le concours de Laurent Delvaux, l'atelier de ce statuaire, alors fameux, s'ouvrit au jeune Le Roy, qui y passa un an et demi, à dater du mois de juin 1760. Toujours sous les auspices des Etats, Le Roy fut mis à même d'aller poursuivre ses études à Paris. Durant cinq années, il suivit les cours de l'Académie des beaux-arts, après quoi il passa trois années chez le sculpteur C.-A. Bridan, un maître renommé et le statuaire en titre du roi. Ce fut un immense avantage pour le jeune homme, à qui la position de son maître procura une participation active à des travaux importants, non seulement à Paris, mais en province : à Bordeaux, à Metz et à Nancy, où l'on assure que Le Roy conçut les plans du joli ensemble de la place Royale. A la veille de rentrer en Belgique, Le Roy voulut faire à Charles de Lorraine l'hommage d'un spécimen de son talent. Une statue de Minerve, modelée en terre cuite et bronzée, fut offerte de sa part au lieutenant gouverneur par le comte de Cobenzl. Charles s'en montra extrêmement satisfait; il envoya à l'artiste une gratification de 436 florins, exprimant, en outre, son désir de le voir partir pour l'Italie, et s'engageant à lui en faciliter le moyen. Le Roy nous a laissé lui-même quelques détails sur les circonstances de ce voyage et de son séjour au-delà des Alpes. On les trouve dans un mémoire découvert par Pinchart aux archives du royaume et publié par ce vaillant chercheur. Nous en résumons les passages essentiels. Quoique dénué de tous moyens de subsister, tant pour lui que pour sa femme et ses enfants, qu'il laissait au pays et qui n'avaient pour toute ressource que le travail de leur mère, Le Roy se disposa à gagner l'Italie dès qu'il aurait pu achever les commissions dont il était chargé par Bridan. Ce dernier, d'ailleurs, voulut être du voyage.

Le séjour de Le Roy en Italie se prolongea pendant cinq ans et neuf mois. Il se fixa à Carrare. Ce fut de là qu'il fit parvenir au comte de Cobenzl deux bustes en marbre, commandés par le ministre : une *Vestale* et un *Sacrificateur*. Un excellent accueil fut fait à ces travaux, que l'on jugea dignes d'être soumis à l'impératrice. A son retour en Belgique (1771), Le Roy se fit délivrer par les Etats de Namur un certificat. On y voit exposé que l'artiste a fait de notables progrès, qu'il est de bonne vie et mœurs, et pleinement en état de se charger des commandes que voudront lui faire les protecteurs des arts. Ces commandes ne semblent pas avoir fait défaut au jeune statuaire. Il les tint surtout des puissantes abbayes que possédait alors la Belgique, et c'est à cette circonstance qu'il faut malheureusement attribuer la destruction presque totale de ses œuvres pendant la tourmente révolutionnaire. La révolution brabançonne n'épargna pas non plus notre artiste. Très attaché à la maison d'Autriche, il fit preuve de courage en refusant de faire le buste de Henri Vander Noot. C'en fut assez pour le signaler à la haine des Patriotes. Sa maison fut mise à sac et lui-même ne dut son salut qu'à la charité d'une voisine. Complètement ruiné, il s'en alla chercher un refuge hors des limites du territoire belge, d'abord à Luxembourg, ensuite en Allemagne, où il traîna, dit-on, une existence misérable.

La Belgique n'a conservé de Le Roy qu'un nombre d'œuvres insignifiant. Au musée de Namur, on voit de lui un buste du prince de Stahremberg, en terre cuite, daté de 1773. On voit, dans le même musée, un médaillon de François II, portant le millésime de 1792. Les descendants du maître ont conservé quelques médaillons d'un travail délicat, mais d'importance secondaire. L'histoire cite de Le Roy des travaux plus dignes d'un artiste de renommée. L'église abbatiale de Floreffe avait de lui une figure imposante, *le Père éternel*. Un savant allemand, Georges Forster, au cours d'un voyage dans les Pays-Bas autrichiens, eut l'occasion de

voir, dans la chapelle du château de Laeken, une figure de *Sainte Catherine*, dont il parle avec une admiration singulière. Elle était, paraît-il, inspirée d'une figure de muse antique. A l'entrée des armées françaises en Belgique, cette œuvre fut transportée à Vienne. Marie-Thérèse eut quelques œuvres de Le Roy. Dans une correspondance conservée aux archives, il est fait mention d'une statue de l'*Amour*, qualifiée d'œuvre de la plus grande beauté, dont l'impératrice fit don à Albert-Casimir de Saxe et qui, très probablement, est la même qu'on admirait au château de Laeken avant l'incendie du 1er janvier 1890. Baert, dans ses notes manuscrites sur les sculpteurs des Pays Bas, parle d'une *Thémis* existant à Vienne, et dont le bouclier portait les médaillons impériaux. Cette figure était accompagnée d'un génie de la Paix, ayant à ses pieds un aigle supportant les armoiries du royaume de Hongrie. S'il est vrai que les circonstances expliquent, dans une certaine mesure, la pénurie d'œuvres de Le Roy, elles ne suffisent pas toutefois à motiver l'absence presque totale de ses créations dans le pays d'origine du statuaire. Les sculpteurs, nous le savons, eurent moins que les peintres, au début du présent siècle, l'occasion de se produire. Les œuvres de Le Roy revêtirent sans doute un caractère plutôt intime que monumental. De là, probablement, leur peu de notoriété actuelle. Les dernières années du maître sont, d'ailleurs, environnées pour nous de beaucoup de mystère. Comme on vient de le voir, toutefois, son nom a très honorablement survécu, et plusieurs descendants sont venus, à leur tour, lui donner une nouvelle et légitime notoriété.

Henri Hymans.

Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, p. 248. — De Bast, *Annales du salon de Gand*, 1820, p. 128. — Baert, *Notes manuscrites sur les sculpteurs des Pays-Bas* (Bibliothèque royale). — Dodd, *id.*, *id.* (ibid.). — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 243; t. VII, p. 225. — Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas* (1877). — *L'Art*, 1878, t. II, p. 331.

LE ROY (*Pierre-François-Charles*), peintre de genre, fils de Pierre-Jean-Baptiste (voir ci-après), né à Bruxelles, le 19 thermidor an XI (7 août 1803), décédé dans la même ville, le 9 février 1833. De même que son père dont il reçut les premières leçons, Pierre Le Roy dut à l'aquarelle une partie notable de sa réputation. Il visita l'Espagne et adopta comme genre habituel la représentation des combats de guérillas. Il paraît que cette prédilection lui vint surtout de ses rapports suivis avec un Belge qui avait joué un rôle dans cette guerre de partisans. Voici comment le catalogue du Salon de 1827 désigne un des tableaux du jeune Le Roy : « Un » site nu ; sur le devant, deux guérillas » (que l'on reconnaît d'abord pour es- » pagnols), et au loin des soldats fran- » çais qui tirent sur eux ». Les catalogues désignent le plus ordinairement P. Le Roy sous le nom de Le Roy fils. Verboeckhoven, à qui nous devons un portrait lithographié du jeune peintre (1828), fut son collaborateur fréquent. Immerzeel loue grandement un tableau d'une collection de La Haye, œuvre collective des deux amis. C'était un *Berger italien caressant un de ses agneaux*. Le Roy avait débuté au Salon de Gand de 1823 par un intérieur : *Un Jeune Homme s'occupant des apprêts d'un déjeuner*. Ses tableaux, rares d'ailleurs, étaient d'un fini délicat et d'un fort agréable coloris.

Henri Hymans.

Messager des sciences et des arts, 1833. — Immerzeel, *Levens en werken der nederlandsche schilders*.

LE ROY (*Pierre-Jean-Baptiste*), fils du statuaire Pierre-François, peintre, dessinateur et graveur, né à Namur, en 1784, mort à Bruxelles, le 24 juin 1862. D'abord, élève de son père, le jeune Le Roy devint, par suite de l'absence de celui-ci, l'élève du paysagiste et peintre d'animaux Jean-Baptiste De Roy. Il adopta plus spécialement le genre de ce maître. Fixé à Bruxelles, il ne tarda point à se signaler à l'attention des amateurs par des œuvres délicates, exécutées tant à l'huile qu'à l'aquarelle et au lavis. Dès l'année 1805, il participait au Salon d'Anvers, organisé sous les auspices du préfet d'Herbouville. Un de ses tableaux représentait

une *Rencontre entre les Mameluks et la cavalerie française*, l'autre une *Charge de cavalerie*. Des eaux-fortes d'un incontestable mérite contribuèrent largement aussi à faire connaître le nom de Le Roy. Comme aquafortiste autant que comme peintre, on peut le ranger parmi les meilleurs représentants de notre école au début du XIXe siècle. Ses petites scènes militaires, — il en fit parfois de microscopiques, — ses paysages animés de gentilles figurines, d'animaux habilement dessinés et groupés avec entente sont touchés avec esprit et justesse. On peut comparer ses travaux aux œuvres de Van Blarenberghe et de Langendyck. Ils eurent le succès qu'ils méritaient d'obtenir et trouvèrent des acheteurs empressés. Ses eaux-fortes aussi sont très appréciées des amateurs. *La Promenade du bœuf gras, à Bruxelles* (1806); *la Danse de l'ours* (1806) peuvent être louées sans réserve. Mais Le Roy a attaché son nom à des œuvres plus importantes. Au Salon de Gand de 1811, une médaille d'honneur fut attribuée à son grand dessin de l'*Arc de triomphe de la porte de Laeken*, environné de nombreux personnages, et sa *Vue de la place Royale avec la promenade des Géants*. Ces œuvres, que nous avons eu l'occasion de voir dans la famille de l'auteur, ont une valeur artistique faite pour rehausser leur valeur documentaire. L'année suivante, une *Vue du Salon de Gand*, un *Choc de cavalerie*, une *Course de chevaux*, vinrent confirmer le succès de l'auteur au Salon précédent. En 1816, la *Bataille de Waterloo*, grand dessin où l'artiste introduisit de nombreux portraits, vint asseoir définitivement sa réputation. La presse fut unanime à louer cette œuvre faite de talent et d'actualité, à laquelle une nouvelle médaille d'honneur fut attribuée par le jury du Salon de Gand. En 1816, l'éditeur Van Bever donna l'occasion à l'habile dessinateur d'ajouter grandement à sa notoriété par la série des dessins retraçant les épisodes de l'entrée à Bruxelles et de l'inauguration du roi Guillaume des Pays-Bas. Observateur très fin, Le Roy releva l'intérêt de cette suite officielle par l'adjonction de scènes locales qui lui ont conservé une grande faveur auprès des iconophiles. De Bucourt, Gibèle et Paul reproduisirent ces dessins non sans leur enlever une grande partie de leur physionomie spirituelle, comme on peut s'en convaincre par quelques-uns des originaux appartenant à la collection précieuse du comte Cornet d'Elzius du Chenoy, à Bruxelles. Les planches dont il s'agit atteignent dans les ventes des prix élevés. A dater de 1830, le nom de Le Roy cesse de figurer dans les livrets des expositions belges. Peu après la révolution, l'artiste s'en fut chercher fortune à l'étranger. Il séjourna successivement en Hollande, à Paris, à Vienne et à Londres. Y trouva-t-il la récompense de ses efforts? Nous l'ignorons. A l'époque de sa mort, arrivée à Bruxelles en 1862, comme on l'a vu, les journaux racontèrent que depuis un quart de siècle, il vivait dans la retraite la plus absolue. Le *Moniteur belge* rendit compte de ses funérailles. Elles furent, paraît-il, très imposantes par le concours énorme de monde qu'elles attirèrent.

Henri Hymans.

Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders*. — Kramm, *id.* — De Bast, *Annales du salon de Gand*, 1823. — Hippert et Linnig, *Le Peintre-graveur hollandais et belge, au XIXe siècle*. — *Moniteur belge*, 1862, p. 2738, 2854. — *Galerie historique des contemporains* (Bruxelles, 1819).

LE ROY (*Thomas*), écrivain et poète, florissait dans la seconde moitié du XVe siècle. Il se fit religieux à l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, célèbre monastère de l'ordre de Saint-Benoît, et en devint prieur. *Damp* Thomas Le Roy fit partie du puy de rhétorique de Tournai. Il a traduit en langue française : 1. La *Chronique d'Hériman*, à laquelle il a fait des additions; 2. le traité de Denys de Leeuwis ou de Rickel le Chartreux : *De quatuor novissimis*, ou les Quatre Choses dernières auxquelles la nature humaine doit toujours penser. Cette traduction en vers et en prose a été publiée à Audenarde par Arnaud de Keyser, vers 1483, en un volume pet. in-4° de 152 ff. et 4 ff. de limin., avec figures représentant les quatre fins de l'homme. Le Roy

a de plus écrit l'histoire de la translation, faite en 1458, du corps de saint Piat, patron de Tournai. En 1482, le jour de la fête du saint, il offrit à la compagnie des rhétoriciens une ballade dont voici un couplet :

Hier aux vespres un respons je cantoye
Bel et congru à la solemnité
De saint Piat; en cantant méditoye
La foy de luy, doulceur et purité.
Le sens du vers me donnoit à entendre
Qu'en son vivant voulut son corps extendre
A grief, à paine, à torture et tourment,
Et che pour Dieu et son nom constamment
Croire et preschier, dont me vint en mémore
Nostre refrain, qui dist que plainement
C'est le chemin pour parvenir en glore.

Cette pièce avait été présentée dans la dix-neuvième congrégation du puy, tenue le mardi 1er octobre précité, par Gérard Chergier, alors *chief du capelet*, lequel avait donné pour refrain : « C'est » le chemin pour parvenir en glore ». Le prix fut attribué à Jehan de Marvis.

Léop. Devillers.

Sanderus, *Bibliotheca belgica ms.*, p. 128. — Val. André, p. 838. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1140. — Paquot, *Mém. litt.*, t. II, p. 293. — *Ritmes et refrains tournésiens, poésies couronnées par le puy d'escole de rhétorique de Tournay*, 1477-1491 (publication nº 3 des *Bibliophiles de Mons*, avec préface de Frédéric Hennebert), p. XV et 40. — D.-J. Vander Meersch, *Audenaersche drukpers* (1864), p. 14-16. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (1858-1869), t. Ier, p. 11-12.

LE ROY (*Thomas*), théologien, né à Lille vers 1637, mort après 1680. Entré dans l'ordre des Frères Prêcheurs au couvent de sa ville natale, le 22 novembre 1655, il fit ses études à l'université de Douai, où il devint ensuite lecteur de philosophie et de théologie. Paquot dit qu'il se livra aussi à la prédication dans différentes villes du pays wallon. Quétif et Echard citent, d'après Gilbert de La Haye, les ouvrages suivants de ce dominicain : 1. *Abrégé de l'institution de la confrairie de la Sainte-Croix, canoniquement érigée dans l'église des sœurs de l'hôpital de S. Jean l'Evangéliste à Wervick.* Lille, Ignace de Rache, 1672; in-12. — 2. *Le Culte de la vierge sacrée Marie défendu contre les avis d'un auteur anonime.* Saint-Omer, Joachim Carlier, 1674; in-8°. C'est la traduction d'un opuscule latin de Jérôme Henneguier. — 3. *Les Fruits et grâces du très saint Rosaire, tirez du bullair de la confrairie.* Cologne, Pierre Hilden, 1677; in-8°. — 4. *La Façon de bien et fructueusement réciter le Rosaire, avec un abrégé de toutes les indulgences.* Lille, Jean-Chrysostôme Malte, 1679; in-8°.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum* (1719-1721), t. II, p. 690. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. IX, p. 275-276.

LE RUITE (*Lambert*), écrivain ecclésiastique, né dans la principauté de Liège, vers 1540, et mort au commencement du XVIe siècle. Il était probablement parent de Roland Le Ruite, à qui Jean Polit a adressé un des sonnets de son recueil : *Sonets et Epigrammes* (1592). Lambert embrassa l'état ecclésiastique, et devint, vers 1570, vicaire de la communauté du Mont-Cornillon lez-Liège. On lui doit la traduction d'une vie latine de sainte Julienne, dont il avait trouvé le manuscrit dans les archives de Cornillon : *Histoire mémorable de sainte Julienne vierge, jadis prieure de la maison de Cornillon lez la cité de Liège, à laquelle fut divinement révélée, et par elle premièrement annoncée et introduite en l'église de Dieu, la haute solemnité du S. Sacrement de l'autel; et puis par autres humbles et sçavans personnages avancée et instituée. Avec plusieurs autres traictez, concernans l'institution de ladite feste, que la page suivante monstrera. Le tout traduit de latin en françois.* Liège, Jean Voes (imp. Henri Hovius), 1598; pet. in-8°. L'œuvre, précédée de deux sonnets de Daniel Raymundi et d'une pièce de Jean Polit, est suivie d'une longue ode *au peuple liégeois*, qui montre que Le Ruite, à qui on peut vraisemblablement l'attribuer, n'avait guère le don poétique.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. III, p. 213-214. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. VII (1850), p. 364-368, et t. IX (1852), p. 226-227. — *Messager des sciences*, 1860, p. 97-99. — H.-N. de Villenfagne, *Nouveaux mélanges* (1878), p. 106-111. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1885), col. 33.

ERRATA ET ADDENDA.

LA BASSÉE (*Bonaventure* **DE**), théologien. Voir LE PIPPRE (*Louis*).

LA HAIZE (*Maximilien* **DE**), grammairien. Voir HAIZE.

LAMBRECHT (*Mathias*). Col. 209, ligne 19 : au lieu de 1639, lire 1539.

LANNOY (*Ghillebert* **DE**). *L'Instruction d'un jeune prince à se bien gouverner envers Dieu et le monde*, a été écrite par Ghillebert de Lannoy pour servir d'enseignement à Charles le Téméraire. L'auteur, qui s'est fait l'écho et l'organe des malcontents de cette époque, a caché son nom sous l'anagramme *Ional* (Lanoi), comme il a cru devoir abriter son audace sous le voile de l'allégorie, en mettant dans la bouche d'un chevalier norvégien s'adressant à son jeune roi, les conseils qu'il voulait donner au fils de Philippe le Bon.

Outre les œuvres citées, Ghillebert de Lannoy a écrit deux mémoires où il donnait son avis sur la guerre des Hussites (1428 et 1429), et deux autres avis dont le premier a pu être attribué à Hughes de Lannoy, frère de Ghillebert, mais dont le second, l'*Avis de* 1439, sur les réformes à introduire dans le gouvernement, est bien de Ghillebert, car on y reconnaît l'empreinte de l'auteur de l'*Instruction* à laquelle cet avis sert de prélude.

LAURIN (*Marc*). Transmise par héritage dans la famille de Vredius, la collection de médailles de Marc Laurin se trouvait, vers 1835, dans la possession de M^r^ Bonaert, de Bruges. Achetée ensuite par M^r^ J.-P. Meynaerts, de Louvain, elle fut vendue, vers 1856, à M^r^ Bigand, conseiller à la cour de Douai.

LAVIRON (*Pierre*). Col. 486, ligne 3 : au lieu de *inscription*, lire *composition*.

LE CHATELAIN (*Jean*). Cet article fait double emploi avec celui qui se trouve au tome IV, col. 38-40.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DOUZIÈME.

LES — LY.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES DANS LES 12 PREMIERS VOLUMES.

BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

SUCCESSEUR

ÉMILE BRUYLANT,

RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1892-1893.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(OCTOBRE 1898).

MM. **P.-J. Van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
Fr. Crépin, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Edm. Marchal, délégué de la classe des sciences.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
P. Willems, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
J. Robie, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.

—

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU DOUZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés).

Alvin (**Frédéric**), homme de lettres; à Bruxelles.

Arenbergh (**Émile Van**), juge de paix, à Diest.

Beneden (**P.-J. Van**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Bergmans (**Charles**), chargé de cours à l'Université et professeur à l'Athénée royal de Gand.

Bergmans (**Paul**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

***Bodson** (**J.-M. J.**).

Crépin (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Devillers (**Léopold**), conservateur des archives de l'État, à Mons.

Dewalque (**Gustave**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Even (**Édouard Van**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Goemans (**Léon**), docteur en philosophie et lettres, à Louvain.

Haeghen (**Victor Vander**), archiviste de la ville de Gand.

Helbig (**Jules**), artiste peintre, à Liège.

Hymans (**Henri**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Jacques (**Victor**), docteur en médecine, à Bruxelles.

***Juste** (**Théodore**).

Kurth (**Godefroid**), membre correspondant de l'Académie royale, à Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS

Le Roy (**Alphonse**), membre de l'Académie royale, à Liège.

***Liagre** (**J.-B.**).

Linden (**Herman Vander**), docteur en philosophie et lettres, à Louvain.

Loise (**Ferdinand**), membre correspondant de l'Académie royale, à Louvain.

Lonchay (**Henri**), professeur à l'Athénée royal de Bruxelles.

Marchal (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Matthieu (**Émile**), avocat, à Enghien.

***Nève** (**Félix**).

Nève (**Jules**), avocat, à Bruxelles.

Piot (**Charles**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Pirenne (**Henri**), professeur à l'Université de Gand.

Rahlenbeek (**Charles**), homme de lettres, à Bruxelles.

Renier (**J.-S.**), homme de lettres, à Verviers.

***Roersch** (**Louis**).

Rooses (**Max**), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Schrevel (**A.-C. de**), directeur du Séminaire épiscopal de Bruges.

Soil (**Eugène**), juge au tribunal de première instance de Tournai.

Straeten (**Edmond Vander**), musicologue, à Audenarde.

Varenbergh (**Émile**), archiviste de la province de Flandre orientale, à Gand.

Wauters (**Alphonse**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

L (suite).

LESAIGE (*Jacques*), voyageur, était, dans la première moitié du XVIe siècle, marchand de draps de soie à Douai. S'ennuyant sans doute d'une vie calme et monotone, il résolut de tenter l'aventure, très périlleuse alors, d'un voyage aux Lieux Saints. Il semble qu'il eût déjà fait auparavant le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Parti le 19 mars 1518, il traversa la France, l'Italie et atteignit Jérusalem le 4 août; il fut de retour à Douai le 24 décembre; son voyage avait donc duré neuf mois et cinq jours. Douai fit au hardi pèlerin une réception enthousiaste : la multitude accourut au devant de lui jusqu'à Cantin, et telle fut l'émotion dans la ville, que le marché aux grains, qui se tenait ce jour-là, en fut retardé. On grava au-dessus de la porte de Lesaige, en commémoration de son pèlerinage : *Loué soit Dieu, j'en suis revenu.* Lesaige a laissé de son voyage une relation intitulée : *Chy sensuyuent les gistes repaistres et despens que moy Jacques Lesaige, marchant demourant à Douay, ay faict de Douay à Rome Nostre Dame de Lorette, a Uenise... et de la en la Saincte Cite de Hierusalem ...* L'imprimeur cambrésien, Bonaventure Brassart, en publia, vers 1525, deux éditions non datées in-4o, la première de 107 feuillets, la seconde, petit in-4o de 78 feuillets. Il ne restait que cinq ou six exemplaires de cet ouvrage, lorsque Duthillœul en fit une réimpression à 120 exemplaires, sous le titre : *Voyage de Jacques Lesaige, de Douai à Rome, Notre-Dame-de-Lorette, Venise, Jérusalem et autres saints lieux.* Douai, Adam d'Aubers, 1851; in-4o. Outre son intérêt bibliographique, ce livre est un monument curieux du style et des mœurs de l'époque. Ecrit avec un abandon naïf, c'est, selon l'expression de Montaigne, « un livre de bonne foi », où l'auteur ne se montre pas moins dévot à Dieu qu'à la dive bouteille, comme il le chante dans le quatrain qui clôt son œuvre :

> Che present livre a faict Jacque Lesaige,
> Lequel est bien sarpilit de languaige,
> Grant crocheteur de boutelles et flacquon;
> Je prie a Dieu quy luy fache pardon.

Foppens nous apprend, en outre, que Jacques Lesaige était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il mourut le 11 février 1549, et qu'il fut enterré dans l'église collégiale Saint-Pierre de Douai.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 536. — Duthillœul, *Jacques Le Saige et les éditions de son livre*, en tête de l'édition de 1851. — Id., *Galerie douaisienne*, p. 231.

***LESBROUSSART** (*Jean-Baptiste*), professeur et historien, né à Ully-Saint-Georges (Picardie), le 12 juin 1747, et mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818. A vingt ans, il était professeur

de rhétorique à Beauvais. Nommé à la chaire de poésie du collège de Gand, en 1778, il fut chargé plus tard de la rhétorique au collège Thérésien, à Bruxelles. En 1783, il publia, sous le titre d'*Education belgique*, des réflexions sur le nouveau plan d'études adopté par Joseph II pour le collège Thérésien. Ses différentes publications lui valurent, en 1790, son entrée à l'ancienne Académie de Bruxelles. Quand la compagnie fut réorganisée, en 1816, il fut reçu parmi ses nouveaux membres. Marié deux fois, il eut du premier lit un fils et une fille : Philippe Lesbroussart, le poète distingué dont la notice suit, et Mme Lebœuf, mère de l'ancien directeur du Jardin zoologique de Bruxelles. Une des trois filles du second lit devint l'épouse de Louis Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale.

Voici, d'après Quetelet, la liste des principaux ouvrages de J.-B. Lesbroussart : 1. *Eloge du prince Charles de Lorraine*. Bruxelles, 1781. — 2. *Education belgique ou Réflexions sur le plan d'études adopté par S. M. l'empereur pour les collèges des Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, 1783; in-12. — 3. *Eloge de Jean de Carondelet*. Liège, 1786; in-8°. — 4. *Annales de Flandre*, de P. d'Oudegherst, avec un discours préliminaire, des notes, chartes, diplômes, etc. Gand, 1786; 2 vol. in-8°. Lesbroussart entreprit cette publication sur les conseils de Ch. van Hulthem, qui rédigea lui-même un prospectus. — 5. Différents mémoires, dans les publications de l'Académie, dont huit ont paru dans le tome Ier des *Nouveaux Mémoires*, en 1820. La bibliothèque de Bourgogne possède deux manuscrits de J.-B. Lesbroussart : 1. *Du Belgium primitif*. In-folio (n° 11583). — 2. *Vitæ et gesta rum Brabantiæ ducum breve compendium* (1615-1740). Manuscrit autographe (n° 15766).

Ferd. Loise.

Alph. Le Roy, *Liber memorialis*. — Quetelet, *Annuaire de l'Académie*, 1855, p 200. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

LESBROUSSART (*Philippe*), homme de lettres, professeur, né à Gand, le 25 mars 1781, mort à Ixelles (Bruxelles), le 4 mars 1855. Il était le fils aîné de Jean-Baptiste Lesbroussart (voir ce nom), écrivain aussi recommandable par ses qualités privées que par ses talents. Le jeune Philippe n'eut qu'à s'inspirer de ses traditions et de ses exemples, et il n'y manqua pas. Cependant il ne put achever les études qu'il avait commencées au collège Thérésien de Bruxelles; les circonstances le détournèrent, pour un temps, de la carrière vers laquelle le portaient ses goûts et son éducation. Il fut *mis en réquisition*, en l'an III, pour servir, comme expéditionnaire, dans l'un des bureaux provisoires organisés par les représentants alors en mission à Bruxelles. Une note de Th. Juste nous apprend qu'il fut attaché au secrétariat général lors de la création de l'*Administration centrale de Belgique*, et plus tard, au cabinet particulier de Lambrechts (voir ce nom), commissaire du gouvernement. La Belgique ayant été divisée en départements, Ph. Lesbroussart fut employé dans les bureaux du département de la Dyle, d'abord comme premier commis, ensuite comme sous-chef dans l'administration des contributions directes. Après le 18 brumaire an VIII, les administrations départementales ayant été remplacées par des préfectures, M. de Pontécoulant, préfet de la Dyle, le nomma chef de bureau dans la division qui avait Jouy pour directeur. Le futur auteur de *Sylla* et de l'*Hermite de la chaussée d'Antin* ne pouvait manquer de s'intéresser à un jeune homme qui partageait ses goûts personnels. Lesbroussart put consacrer une partie de son temps à compléter ses études : il fréquenta, entre autres, à l'école centrale du département, les cours des professeurs Wyns (législation) et Rouillé (littérature française). Jouy le prit en affection, et il est probable, dit Quetelet, que les muses eurent à s'applaudir de ce rapprochement, bien plus que l'administration à laquelle ils appartenaient. C'est à l'influence de ces deux hommes de lettres que l'on doit la création et la prospérité de la *Société littéraire de Bruxelles*, qui continua ses

utiles travaux pendant près d'un quart de siècle (1).

Lesbroussart donna sa démission en 1804 pour aller rejoindre son père, alors directeur de l'école secondaire d'Alost. De là datent ses débuts dans l'enseignement : la troisième latine lui fut confiée. Confiné dans une petite ville, il n'en entretint pas moins ses relations littéraires, et trouva même le temps de composer quelques pièces de société, d'ailleurs restées inédites. Sa première publication fut la traduction d'un roman anglais : *Fanny Seymour*. Paris, 1807 ; 3 vol. in-12. La censure lui interdit de mettre au jour un autre ouvrage, *Adolphe et Maurice*, dont son libraire avait déjà eu mains le manuscrit. Le grand maître de l'Université l'envoya à Gand pour remplir, au lycée, la chaire de la seconde année d'humanités. Il eut bientôt fait la connaissance des gens d'élite qui brillaient à des titres divers, en ce temps-là, dans la vieille cité flamande : Ch. van Hulthem, Cornelissen, Wallez, Roelants, Ferraris, Couret de Villeneuve, Kluyskens, Maleingreau, le préfet Faipoult et son secrétaire Liégeard, spirituel chansonnier, le chanoine de Bast, de Grave, l'auteur original de la *République des Champs-Elysées*. Lesbroussart se mêlait à tous, d'autant mieux accueilli qu'il prêtait au besoin sa plume élégante à des confrères plus érudits qu'experts dans l'art d'écrire. Quetelet rapporte qu'on avait recours à Lesbroussart dans toutes sortes de circonstances ; il paraît qu'à l'occasion d'une cérémonie publique, il se chargea de faire, à lui seul, tous les discours qui devaient être prononcés : excellent moyen d'éviter les redites, ajoute le biographe.

Lesbroussart tournait le vers avec la plus grande facilité ; à treize ans (1794), il fit insérer dans les journaux une pièce de vers sur la *mort de Marie-Antoinette*. Il n'était, du reste, nullement avide de publicité et faisait si peu de cas de ses poésies légères, qu'il n'en gardait même pas copie. Indulgent pour les autres, il était envers lui-même d'une sévérité excessive. Il se décida cependant à prendre part, en 1810, au concours de poésie ouvert par la Société des *Catherinistes* d'Alost. François de Neufchâteau, juge du concours, après avoir consulté quelques-uns de ses confrères de l'Académie française, déclara qu'il n'y avait qu'une voix pour adjuger le prix à Lesbroussart. Un second prix fut décerné à Le Mayeur, et un accessit à P. Benau, de Gand. Le poème des *Belges* est peut-être l'œuvre la plus importante de Lesbroussart ; il a eu, dans tous les cas, ses jours de gloire. Le plan était imposé aux concurrents (1) ; le principal mérite du lauréat devait donc consister dans l'exécution. Or (2), Lesbroussart possédait la langue française comme l'un des Quarante ; familier avec les grands maîtres du style, il avait surpris tous leurs secrets ; son oreille délicate ne pouvait souffrir la moindre discordance ; la tournure la plus heureuse, la plus harmonieuse se présentait à lui naturellement, et cette élégance innée, ce purisme sans effort n'enlevaient à sa phrase ni la fermeté ni la dignité. L'influence de Delille se fait sentir dans ses compositions du genre descriptif ; cependant il savait trouver de mâles accents, lorsque sa fibre patriotique était touchée. Le poème des *Belges* présente les plus saisissants contrastes et atteste à la fois la flexibilité du talent de l'auteur, l'élévation et la générosité de ses sentiments. Le *facit indignatio versum* pourrait s'appliquer à son tableau du règne de Philippe II ; en revanche, il ne comprit pas Artevelde. A cette époque, nos annales n'avaient guère encore fait l'objet d'une étude sérieuse ; d'incroyables préjugés régnaient au sujet des *séditions* communales du moyen âge, et, tout en reconnaissant à la nation belge un caractère et des aspirations *sui generis*, on en était venu, à la suite des révolutions, et peut-

(1) Outre Jouy et Lesbroussart, nous citerons, parmi les habitués de ce cercle, de Stassart, de Reiffenberg, Raoul, Baron, Cornelissen, L. Alvin, Le Glay, etc.

(1) Une description de la Belgique, une revue rapide de ses annales, un tableau des progrès des sciences, des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie dans notre pays.

(2) Nous faisons ici de larges emprunts à Quetelet et à notre *Liber memorialis*.

être Lesbroussart tout le premier, à considérer son existence indépendante comme un rêve irréalisable. Si Lesbroussart prévoit de meilleurs jours, c'est en pressentant une renaissance des lettres et des arts ; son idéal dans le passé, c'est le règne d'Albert et d'Isabelle. Rappeler ce règne, c'est immédiatement évoquer les souvenirs glorieux de l'école flamande de peinture, des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens et des Teniers. Fort bien ; mais l'auteur ne semble pas s'être dit que la médaille avait un revers... Le poème des *Belges*, somme toute, renferme des beautés de premier ordre ; mais on l'a surfait en le comparant à l'œuvre célèbre de Helmers : *De hollandsche natie* ; il n'a ni le même éclat ni la même vigueur. Lesbroussart, du reste, écrivait à une époque où la littérature française ne se distinguait pas précisément par ces qualités.

Nommé professeur de rhétorique au lycée de Gand (1812), Lesbroussart ne garda sa chaire qu'une année. Il venait de se marier avec Mme veuve Giron, née Dewaele, lorsqu'on lui offrit de se charger de l'éducation d'un jeune homme et d'entreprendre avec lui un voyage dans le midi de l'Europe. Les conditions étaient si avantageuses qu'il n'hésita pas : il se dédommagea d'une séparation pénible par une active correspondance. « Si Lesbroussart avait les lumières « et le cœur d'un Mentor, il n'en avait, ce « semble, pas toujours la prudence : c'est « ainsi qu'à Lausanne il provoqua en « duel un officier suisse, qui l'avait traité « avec brusquerie. Le combat eut lieu « à l'épée ; bien que notre voyageur fût « myope au plus haut degré, l'officier « eut le bras traversé, puis on reprit « tranquillement le chemin de la ville, « ainsi que la conversation un moment « interrompue » (Quetelet). Le maître et le disciple parcoururent la France, la Savoie et la Suisse ; ils allaient partir pour l'Italie, lorsque le jeune homme fut tout d'un coup désigné pour faire partie de la garde d'honneur. Il fallut rentrer à Gand, après une absence d'environ deux ans. Lesbroussart laissa quelques traces de son séjour dans les Alpes ; nous citerons seulement une réponse au pamphlet de Châteaubriand : *De Buonaparte et des Bourbons*, qu'il fit imprimer à Genève.

Les événements se précipitèrent. Pour célébrer le rétablissement de la paix, la Société des beaux-arts de Gand mit au concours une cantate sur *la bataille de Waterloo ;* Lesbroussart fut couronné ; mais il n'obtint en somme qu'un demi-succès. L'auteur ne se le dissimula pas ; il condamna plus tard cette pièce à l'oubli, lorsqu'il réunit ses poésies en un volume. Il est aussi permis d'admettre que ses idées politiques se modifièrent avec le temps. En 1817, il rentra dans l'enseignement public. Professeur de poésie à l'athénée royal de Bruxelles, il passa l'année suivante en rhétorique, par suite de la mort de son père, le titulaire de cette chaire. Philippe l'occupa d'une manière brillante jusqu'en 1830. « Ses « connaissances étendues, sa mémoire « littéraire vraiment prodigieuse, ses « qualités personnelles, surtout sa bonté « proverbiale et l'affection qu'il portait « aux jeunes gens lui assurèrent un suc- « cès complet, résultat d'autant plus re- « marquable que le professeur, par suite « de son extrême myopie, était à peu « près dans l'impossibilité de voir ce « qui se passait dans sa classe, et devait « maintes fois s'en rapporter aux bons « sentiments de ses élèves ». Il accueillit avec enthousiasme la création du royaume des Pays-Bas. A ses yeux, « les anciennes formes républicaines et « les libertés communales, dont les « populations du Nord avaient, comme « les nôtres, conservé les traditions, « allaient faire revivre notre histoire « nationale et y ajouter quelques pages « glorieuses. Il témoigna ses sympa- « thies au gouvernement en prenant « part à la rédaction du journal officiel « et en composant, à l'occasion du ma- « riage du prince d'Orange avec la « grande-duchesse de Russie, un opéra « comique (*le Fermier belge*), qui fut re- « présenté au Parc. Mais ses généreuses « illusions furent de courte durée. Le « salon de Lesbroussart était le rendez- « vous des exilés français et de tout ce

" que Bruxelles renfermait de gens de " lettres : là se rencontraient Arnould, " Bory de Saint-Vincent, Cauchois-Le- " maire, Tissot, Pocholle, Jullien, Baron, " de Potter, Vautier, de Reiffenberg, " Raoul, etc. On y parlait littérature et " beaux-arts ; insensiblement on y parla " politique. Les tendances du roi Guil- " laume commençaient à se manifester : " à la paisible Société de littérature de " Bruxelles avait succédé la *Concordia*, " instituée pour faire perdre du terrain " à la langue française au profit du fla- " mand ou plutôt du hollandais. Par " contre, une grande opposition se for- " mait : la *Société des Douze* (1), fondée " en apparence dans un but littéraire, " et point de mire des attaques de la " presse gouvernementale, à cause de " l'obscurité même dont elle s'entourait, " n'y était probablement pas étrangère. " Lesbroussart fut un instant suspect. " Il était l'un des rédacteurs du *Cour-* " *rier des Pays-Bas ;* un article de cette " feuille, intitulé : *Fond de valise*, fut " incriminé. On constata qu'il en avait " revu les épreuves ; on y trouva même " quelques corrections de sa main ; " bref, il fut appréhendé par la gendar- " merie et jeté en prison, où il resta un " mois, jusqu'à son acquittement (2). Le " gouvernement ne fut pas fâché de lui " témoigner, quelque temps après, que " cet incident ne lui avait pas fait per- " dre sa confiance. Lesbroussart fut " nommé professeur d'histoire générale " au musée de Bruxelles. Il se laissa " faire et ne montra pas de rancune. En " 1830, on le vit un des premiers se " mêler à la foule insurgée, non pour " exciter les passions, mais pour main- " tenir l'ordre public. Une note rédigée " par lui-même pour Th. Juste ex- " plique nettement son attitude ; nous " croyons devoir la reproduire : " Après " l'incendie de l'hôtel Van Maanen, Phi- " lippe Lesbroussart fut du nombre des " six ou sept personnes qui, dans la ma- " tinée du lendemain, se rendirent près " de la Régence, à l'effet de proposer " la formation d'une garde urbaine pour " la protection des personnes et des " propriétés. Ce corps ayant été immé- " diatement organisé et armé, Ph. Les- " broussart, accompagné de quelques " citoyens détachés d'une patrouille " commandée par le général Plétinckx, " fut assez heureux pour négocier, avec " l'officier commandant la caserne des " Annonciades, l'évacuation de ce local " par la troupe et sa remise à la bour- " geoisie. Il eut également le bonheur de " faire cesser les hostilités qui commen- " çaient à s'engager sur le Grand-Sablon, " après quelques instants de conférence " avec le major sous les ordres duquel " était placé le détachement qui occu- " pait ce point. Nommé membre du con- " seil de la garde urbaine, Lesbroussart " prit part, en cette qualité, à toutes les " délibérations qui eurent lieu à l'hôtel " de ville, et fut du nombre de ceux " qui se rendirent au palais du prince " d'Orange, lorsque celui-ci, par une " détermination honorable pour son ca- " ractère, mais infructueuse dans ses " résultats, fut entré dans Bruxelles " avec ses aides de camp. Le 21 septem- " bre, la garde se trouvant à peu près " dissoute, par suite d'incidents assez " connus, il se rendit avec M. l'avocat " Puissant, depuis administrateur de la " sûreté publique, dans le Hainaut, " d'où ils revinrent, le 24, avec une assez " forte compagnie de braves villageois " des communes de Fayt, La Hestre et " Morlanwelz, à laquelle se joignirent " sur la route des volontaires de Char- " leroi. Pendant les deux dernières jour- " nées de la lutte dont la capitale était " devenue le théâtre, il se trouvait au- " près de don Juan Van Halen, qui " l'avait, dès ce moment, attaché à son " état-major, et dont le quartier général " était alors établi à l'hôtel de Chimay, " d'où il fut, dans la soirée du 25, " transféré à l'hôtel de Tirlemont. Les " seules personnes qui, pendant la nuit " suivante, se trouvèrent auprès du " général, étaient MM. Michaux (de " Limbourg), Palmaert aîné et Ph. Les-

(1) Baron, de Doncker, L. de Potter, Drapiez, L. Gruyer, L. Jottrand, Lesbroussart, Odevaere, Quetelet, Ed. Smits, Tielemans et S. Vande Weyer.

(2) L'auteur de l'article, qui s'était fait connaître, fut seul condamné à six mois d'emprisonnement et à 500 francs d'amende.

« broussart. Après le départ des Hollan-
« dais, ce dernier assista, pendant plu-
« sieurs semaines, avec voix simplement
« consultative, aux séances du gouver-
« nement provisoire, qui le nomma,
« conjointement avec MM. Nicolay et
« Vautier, membre de la commission
« d'enseignement, et plus tard adminis-
« trateur général de l'instruction pu-
« blique ». Lesbroussart s'était rallié de tout cœur au nouvel ordre des choses. Sa naïveté généreuse l'entraîna même plus d'une fois à exposer inutilement sa personne. C'est ainsi que, pendant les journées de septembre, il parcourut, armé, les rues de Bruxelles, oubliant la faiblesse de sa vue, au risque de se trouver en présence d'adversaires qu'il ne distinguait pas; il faillit un jour être tué à l'entrée de la rue Notre-Dame-aux-Neiges (1).

Lesbroussart remplit les fonctions d'administrateur général de l'instruction publique jusqu'en 1835, date de sa nomination à l'université de Liège.
« Le lendemain de la révolution, on se
« trouva en présence de difficultés de
« toute sorte : on demandait à cor et à
« cri la réouverture des universités,
« dont les cours n'avaient pu recommen-
« cer, comme d'habitude, vers la fin de
« septembre. Le gouvernement ne put
« donner suite aux réclamations que
« vers la fin de l'année : les trois uni-
« versités de l'Etat furent maintenues
« par un premier arrêté du 12 octobre,
« et provisoirement réorganisées, par un
« second arrêté du 16 décembre. Des
« mesures définitives ne pouvaient être
« prises, dans l'opinion des hommes du
« pouvoir, qu'en présence d'un concours
« de circonstances qui ne se présente-
« rait que plus tard, et, d'autre part,
« une interruption plus longue pourrait
« devenir préjudiciable aux intérêts de
« la jeunesse; on se contentait donc de
« pourvoir au plus pressé ». Mais l'arrêté du 16 décembre alla plus loin, en supprimant d'un trait de plume cinq facultés : à Gand, la *philosophie* et les *sciences;* à Louvain, le *droit* et les *sciences;* à Liège, la *philosophie*. Sur les vives réclamations de la régence et des habitants de Louvain, la faculté de droit fut rétablie en cette ville, mais avec un personnel insuffisant. C'est alors que des facultés libres se constituèrent dans les universités mutilées. Il s'ensuivit des complications et des embarras. Etranger aux mesures décrétées par l'autorité, Lesbroussart ne devait pas moins en être l'exécuteur : l'opinion publique lui sut mauvais gré de son intervention. Les professeurs des facultés supprimées se trouvèrent tout d'un coup sans emploi, et parmi eux on comptait quelques amis de l'administrateur général, entre autres Raoul. On disait de Lesbroussart qu'il administrait l'instruction publique comme on administre un malade; on se plaignait surtout de la décadence des études et des rigueurs officielles; cependant, quant à ce dernier point, il est connu qu'il fit tout le possible en faveur des professeurs lésés. Au commencement de 1831, il présenta au gouvernement un rapport général sur la situation; le 13 juin, il fut chargé de rédiger un projet de loi organique. Le 30 août, le ministre de l'intérieur *ad interim*, Teichman, nomma une commission pour discuter ce projet, qui fut achevé le 20 septembre suivant. Lesbroussart demandait une université unique, dont les facultés seraient disséminées dans le pays : la faculté des lettres à Louvain, celle des sciences à Liège, celle de droit à Gand et celle de médecine à Bruxelles. Aux deux dernières auraient été attachées des sections préparatoires (lettres et sciences). L'établissement d'une école militaire dans une localité à déterminer, d'une école de navigation à Anvers ou à Ostende, d'une école des mines à Namur, d'une école des arts et métiers à Liège ou à Bruxelles, enfin, une école vétérinaire à Tervueren, était en outre prévu par le projet. Quant aux diplômes académiques, ils devaient être délivrés par une

(1) Cet excellent homme, qui n'a jamais fait le moindre mal à personne, qui n'en a pas même eu la pensée, avait parfois, comme tant d'autres, la manie de paraître terrible. Ainsi, pendant les premiers jours de la révolution, il avait laissé croître sa barbe et traînait un grand sabre. *Quis generum meum huic gladio alligavit?* disait Cicéron, en voyant son gendre dans le même appareil belliqueux (QUETELET, p. 215).

commission centrale, produit de l'élection. La commission se prononça pour la centralisation de toutes les facultés dans une seule ville et pour la création d'une école polytechnique; quatre commissions spéciales, nommées par le roi, et répondant aux quatre facultés, auraient eu mission de délivrer les diplômes académiques. Elle réclamait, en outre, l'institution d'un conseil général de perfectionnement. Le gouvernement reçut ce projet le 20 mars 1832, mais il ne crut pas devoir le soumettre à la législature. Le projet qui fut présenté aux Chambres, le 31 juillet 1834, et discuté l'année suivante pour aboutir à la loi du 27 septembre 1835, est l'œuvre d'une seconde commission, nommée le 18 novembre 1833. Lesbroussart ne donna signe de vie, dans la dernière période de son administration, que par ses rapports sur l'instruction publique, qui témoignent d'ailleurs des vues élevées et du zèle de cet honorable fonctionnaire. Quand la réorganisation fut un fait accompli, il résolut de redevenir professeur, au prix d'un grand sacrifice pécuniaire : la chaire de littérature française de l'université de Liège lui fut confiée, et ce fut une bonne fortune pour la jeunesse. Il joignit à son cours principal un cours d'histoire littéraire comparée qui a laissé des souvenirs. Il était aussi versé dans la connaissance de la plupart des langues modernes de l'Europe que dans celle des langues anciennes; il puisait partout à son gré, sans dépendre des traductions imprimées, ce qui donnait à son enseignement l'attrait piquant de la nouveauté, bien qu'il eût soin de proportionner ses leçons de manière à mettre surtout en relief les chefs-d'œuvre les plus connus. Son cours de littérature était remarquable par la finesse des analyses et par le choix heureux des rapprochements; en outre, le charme de sa diction suspendait les auditeurs à ses lèvres. Nous empruntons à Quetelet le portrait suivant, qui est d'une ressemblance frappante : « Ph. Lesbroussart « n'avait rien qui annonçât son mérite, « rien qui fixât l'attention ; il était mai- « gre et de taille moyenne; son regard « distrait (1) manquait, en outre, d'ex- « pression par suite de son extrême myo- « pie ; ses cheveux blonds étaient clair- « semés, et ses joues, sillonnées de rides, « présentaient, avant l'âge, la plupart « des caractères de la vieillesse. Sans « avoir rien d'embarrassé, sa tenue était « simple et modeste, surtout quand il « gardait le silence; mais dès qu'il par- « lait, sa physionomie, habituellement « grave et pâle, s'animait d'un sourire « de bienveillance, sa voix vibrait d'une « manière sympathique, et ses phrases, « d'une pureté irréprochable, se dérou- « laient sans effort, toujours pleines et « élégantes, nettes et précises; on eût « pu les imprimer sans y rien changer ».

Les dispositions bienveillantes de Lesbroussart se révélèrent dès sa jeunesse, alors qu'il faisait partie du comité des théâtres royaux de Bruxelles. « Il « n'y avait pas de si mauvaise pièce où « il ne trouvât des scènes à faire valoir, « des vers à citer avec éloge. A l'en « croire, tous les ouvrages qu'on repré- « sentait étaient excellents ou du moins « admissibles. Philinte ne montra pas « plus d'indulgence dans son apprécia- « tion du sonnet d'Oronte » (Quetelet). Mais c'est surtout dans les jurys d'examen que Lesbroussart se trouvait soumis à de rudes épreuves : « En voyant les « embarras et les angoisses des récipien- « daires, il oubliait à tout instant son « rôle d'examinateur et, soufflant offi- « cieusement les réponses, il faisait sou- « rire l'auditoire et compromettait par- « fois la gravité du jury ». A Liège, lorsqu'il devint président du comité de rédaction de *la Revue belge* (2), il se

(1) Les distractions de Lesbroussart ont été proverbiales à Liège.

(2) La *Revue belge* était l'organe de la Société pour l'encouragement de la littérature nationale. Cette société devait avoir des comités dans toutes les villes importantes du royaume; celui de Liège a seul existé. Il a été présidé par Math. Polain jusqu'après la publication du tome XIII (1839). Les premiers collaborateurs de la *Revue* ont été Polain, Weustenraad, Ad. Borgnet, Ch. Faider, de Decker, Van Hulst, Godet, Demarteau, Visschers, Bovy, Firmin Lebrun, J. Lebeau, Ducpetiaux, L. Labarre, de Saint-Genois et J. Grandgagnage. Lesbroussart n'y écrivit qu'à partir de 1838; sa collaboration ne fut jamais très active, mais il présida le comité après la retraite volontaire des fondateurs. — La *Revue belge* a vécu jusqu'en 1844 (voir l'art. F. VAN HULST).

montra également d'une indulgence excessive envers les jeunes écrivains qui lui soumettaient leurs essais : disposition louable en un sens, mais parfois dangereuse. Il faut cependant dire qu'en général il a exercé une influence favorable sur la jeunesse. Ses encouragements ne devaient être pris au sérieux qu'à moitié; mais on avait fini par savoir à quoi s'en tenir. En revanche, avait-on besoin d'un bon conseil, on était sûr, en s'adressant à lui, d'en avoir deux pour un, et des plus utiles. Quant à lui-même, nous avons dit qu'il ne se contentait pas aisément; ajoutons que sa modestie naturelle l'empêchait de viser à la célébrité. La plupart de ses écrits ne furent popularisés que par extraits, qu'on lui empruntait pour en enrichir des revues littéraires. Si l'un de ses amis n'avait pas eu soin de garder copie de ses poésies, le recueil qui en fut publié en 1827 n'aurait jamais vu le jour; et encore eut-on toute la peine du monde à lui arracher l'autorisation de le mettre sous presse : il supprima tout ce qu'il put supprimer, si bien qu'il n'en resta qu'un mince in-18. Il a été question plus haut du poème des *Belges; l'Art de conter* ne mérite pas moins de vivre. Lesbroussart était un charmant causeur; il savait par expérience comment on intéresse un cercle, comment on soutient l'attention; il avait du sel attique et même une pointe de malice, avec toute sa bonhomie; ses anecdotes étaient toujours de bon goût et venaient à propos, bien qu'il ne fît jamais d'allusions directes à des personnes. Jamais il ne blessa qui que ce soit; jamais il ne médit des absents. Avec ces dispositions, Lesbroussart était on ne peut plus compétent pour tracer les préceptes de cet art qu'il est si difficile de pratiquer sans être ennuyeux. Ces préceptes forment la seconde partie de son poème; la première est une sorte d'histoire de la conversation, parsemée de traits ingénieux. Quetelet fait heureusement ressortir l'entrée en matière, *in medias res :*

Maudit soit le bourreau dont la loquacité,
Depuis une heure au moins, m'enchaîne à son côté!
A-t-il assez de fois, brisant ma patience,
Aux voisins fatigués commandé le silence,
Répété que le fait est digne de crédit,
Distillé goutte à goutte un éternel récit,
Brodé chaque détail, commenté chaque phrase,
Et prenant bonnement mon ennui pour extase,
Quand de son long discours j'entrevoyais le bout,
Ramené ce refrain : « Monsieur, ce n'est pas tout ! »

Quel contraste avec le conteur aimable et spirituel,

Toujours au naturel unissant la finesse,

enjoué, gracieux, élégant, léger, sachant

Voler quelques instants aux rigueurs de la vie!
On ne voit pas ses mots se traîner pesamment,
D'un cerveau ténébreux pénible enfantement;
On ne voit pas non plus d'une fausse élégance
Sa phrase symétrique étaler l'apparence;
Rien n'y vise à l'effet, rien n'y trahit l'effort;
Il cesse de parler, chacun écoute encor,
Et partout le plaisir, empreint sur les visages,
Des auditeurs charmés proclame les suffrages.

On doit à Lesbroussart quelques satires : le *Manuel du vrai royaliste*, l'*Alogistomanie*, ou l'Art de déraisonner par écrit, et l'*Epître à S. M. Akdola Ier, roi des Puris*. Quetelet nous apprend que cette dernière pièce fut écrite à l'occasion de l'arrivée à Bruxelles du chef d'une tribu sauvage du Brésil et de sa femme, amenés en Europe par le prince Maximilien de Neuwied. Notre poète saisit habilement cette circonstance pour endoctriner le chef étranger et le mettre au courant de la politique d'alors : c'était vers 1826. L'auteur se montre là dans son vrai jour, passionné pour la justice et la liberté, adversaire décidé de toutes les tyrannies et de toutes les bassesses. Lesbroussart savait prendre, quand il le voulait, le ton de la plus haute poésie : témoin le *Rêve du tyran*, le *Spartiate mourant*, et les *Malheurs de la Grèce*. Il a aussi composé quelques jolies fables et des épigrammes, quelques ouvrages en prose, notamment *Everard t' Serclaes*, chronique brabançonne, publiée à Liège ; enfin un grand nombre d'articles de toute sorte, dispersés dans différentes revues littéraires et exposés à tomber dans l'oubli, si quelque pieux ami de l'insouciant écrivain ne se décide à les exhumer. Hélas! ce sont neiges d'antan...

Lesbroussart était décoré de la Croix de fer; le 14 décembre 1838, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léo-

pold. La même année, il devint membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, un peu malgré le règlement, la poésie n'étant pas comprise dans le cercle des travaux de la compagnie. En 1840-1841, il exerça les fonctions de recteur de l'université de Liège. En 1848, il sollicita et obtint l'éméritat, *otium cum dignitate*, puis se retira dans la capitale, où il vécut en famille, ne voyant qu'un petit nombre d'amis qu'il entretenait de ses souvenirs. Il avait perdu de bonne heure l'usage d'un œil; sa cécité presque complète l'empêcha de s'occuper activement des travaux de l'Académie; cependant il s'acquitta toujours avec zèle des missions qui lui furent confiées. Jusqu'au dernier moment, il conserva sa présence d'esprit. On rapporte que la veille de sa mort, pouvant à peine respirer, il prit part à une conversation sur le caractère et le mérite de certains écrivains anglais, et que, par intervalles, sa pensée se manifestait encore vive et lumineuse, « comme les derniers jets d'une flamme » près de s'éteindre ». Il mourut pieusement; vers la fin de sa vie, il avait de plus en plus élevé sa pensée vers Dieu et médité sur la destinée de l'homme. Il laissa d'unanimes regrets : on ne lui avait pas connu d'ennemis.

Lesbroussart a publié : 1. *Fanny Seymour*, traduction de l'anglais. Paris, 1807; 3 vol. in-12. — 2. *Les Belges*, poème. Alost, 1810; in-8°. — 3. *Réponse à l'écrit de M. de Châteaubriand*, intitulé : *De Buonaparte et des Bourbons*. Genève, 1813; in-8°. — 4. Collaboration à la *Galerie historique des contemporains*. Bruxelles, 1816 et années suivantes; 8 vol. in-8°. — 5. *Le Fermier belge*, opéra comique en un acte, musique de Mees, représenté au théâtre du Parc, à l'occasion du mariage du prince Guillaume d'Orange avec la grande-duchesse de Russie. Bruxelles, 1816; in-8°. — 6. *Discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques*, lu à la Société *Concordia*, pour être inséré dans les Annales de cette association. Bruxelles, 1816; in-8°. — 7. Collaboration aux *Almanachs poétiques* de la Société de littérature de Bruxelles, — 8. *Poésies*. Bruxelles, 1827; in-8° (forme le t. III de la *Collection des poètes belges*). Ce volume se termine par un compte rendu de l'*Héracléide*, poème épique en 24 chants, qui n'a jamais existé. Lesbroussart y décrit, avec une maligne causticité, le passage de la Bidassoa et la guerre de la Péninsule. — 9. *Everard t'Serclaes*, chronique brabançonne. Liège, 1837; in-8°. — 10. *Chimère et Réalité*, comédie en deux actes, traduction libre de la pièce espagnole intitulée : *Contigo pan y cebolla*, par D. Manuel de Gorostiza, envoyé du Mexique près la cour des Pays-Bas. Liège: in-8°. — 11. Divers rapports dans les *Bulletins* de l'Académie. — 12. Une notice sur L.-J. Dehaut, dans l'*Annuaire* de l'Académie, 1843. — 13. Une *Notice sur l'université de Liège*, dans le *Journal de Liège* (août 1841), aussi tirée à part in-12, et plusieurs fois réimprimée (avec une planche). — Collaboration au *Journal général des Pays-Bas* (1815); à la *Gazette générale des Pays-Bas* (*Algemeen Nederlandsche Courant*) pour la partie française; au *Mercure belge;* aux *Annales belgiques* (étude sur Byron); à la *Revue belge* (de Bruxelles); au *Recueil encyclopédique belge;* à la *Revue belge* (de Liège); à la *Revue de Liège*, t. Ier et II, et enfin au *Messager des arts et sciences* de Gand.

Ouvrages inédits. *Prose*. Des essais de traduction de fragments choisis des auteurs latins, de pièces de l'ancien théâtre anglais (Shakespeare, Otway, Congreve, etc.), de la comédie espagnole de Moratin, *El Café*, des deux premiers chants du poème italien de Casti, *Gli animali parlanti, etc.*; *l'Intrigue en l'air ou les Aérostats*, vaudeville (en collaboration). Le manuscrit de cette pièce était dans les mains de Quetelet. — *Poésie*. Essais de traduction d'*Odes* choisies d'Horace et de fragments de Lucain, de trois épisodes de la *Divine Comédie* et d'un fragment de la *Reine des fées*, de Spenser; *Arnuolde*, drame en cinq actes (les trois premiers sont seuls achevés); *Célestine*, opéra en trois actes (tiré d'une nouvelle de Flo-

rian) ; *le Corsaire*, opéra en trois actes (d'après Byron); traduction du *Manfred* de Byron.

Un buste de Lesbroussart figure depuis 1855 dans la galerie de l'Académie. Cet hommage était bien dû à l'un des écrivains les plus distingués de notre Belgique.

Alphonse Le Roy.

Quetelet, *Notice sur Lesbroussart* (*Annuaire de l'Académie*, 1855). — Th. Juste. *Notice sur Lesbroussart* (*Album national*, 1855). — Nothomb, *Rapport sur l'instruction supérieure en Belgique* (1844). — Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège. — Bibliographie académique. — Souvenirs personnels.

LESCAILLE (*Charles-François-Joseph-***DE**), homme de guerre, XIXe siècle. Voir De Lescaille.

LESCAILLIER (*Jean*), médecin, vivait à Liège au XVIe siècle. Il est l'auteur de l'opuscule suivant : *Pronostication sur le cours du ciel courant l'an de grace MDLVI faicte et calculee sur le meridian de la cite du* [sic] *Liége, par maistre Jehan Lescaillier medicin practicant en la dicte cité, demourant en la rue S. Jehan Levangeliste, à l'enseigne du Gryffon dor.* Imprimé à Liège, cheuz Henri Rochefort. In-4o, 4 ff. à longues lignes; car. goth. Sur le titre, une gravure sur bois représente l'auteur en costume doctoral et tenant en main un livre sur lequel on aperçoit une figure géométrique; au-dessous, ses armoiries, avec cette devise en rébus : *Hault et bas, Lescaillier.* D'après le texte de cette pronostication, Jean Lescaillier devait déjà avoir publié antérieurement un autre almanach. Le principal mérite de cette petite plaquette, dont la bibliothèque royale, à Bruxelles, possède le seul exemplaire connu, est d'être la première impression liégeoise authentique et d'avoir ravivé, lors de sa découverte, en 1842, les discussions des érudits au sujet de l'origine de l'imprimerie dans la cité de saint Lambert.

Paul Bergmans.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1885), col. IV-VIII et les sources y indiquées.

LE SOINNE (*Jean-François*), avocat, homme politique, né à Liège, le 29 août 1770, et mort dans cette ville, le 24 novembre 1852. Il appartenait à une famille de jurisconsultes et se consacra à la même carrière que ses ancêtres. Il fit ses études à l'école de Reims, où il fut reçu licencié en droit, le 9 décembre 1791. Après avoir prêté serment au tribunal de l'officialité de Liège (28 décembre 1791), et au conseil ordinaire du prince-évêque (3 février 1792), il s'initia à la pratique du barreau en suivant les travaux de son père, qui était prélocuteur près le tribunal des échevins, et en fréquentant l'étude d'un avocat distingué, Warzée. Les invasions françaises le surprirent au milieu de ces occupations, et il émigra deux fois avec sa famille. En 1796, il reprit définitivement l'exercice de sa profession pour le continuer jusqu'en 1841, sachant mériter la confiance, tant de ses nombreux clients que de ses confrères, qui le nommèrent plusieurs fois bâtonnier de leur ordre. Dans un discours prononcé sur sa tombe, l'avocat de Lezaack pouvait dire de ses consultations, où Le Soinne se montrait logicien vigoureux et sagace, qu'elles « faisaient « l'admiration des jurisconsultes et pres- « que toujours la base des décisions ju- « diciaires ». On trouvera la liste complète de ses mémoires imprimés dans la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux. Il suffit de signaler ici les deux mémoires pour le duc de Bourbon, le prince de la Trémouille et la princesse de Poix contre le prince Ch. de Rohan, dans l'affaire du duché de Bouillon, une des causes les plus importantes qui aient été plaidées devant la cour de Liège. J.-F. Le Soinne remplit aussi diverses fonctions publiques, et il mit à s'en acquitter autant de fermeté que de dévouement. Pendant le gouvernement des alliés, il fut successivement membre de la commission administrative provisoire de la ville de Liège (25 janvier-1er février 1814), et président de la commission centrale du département de l'Ourthe, jusqu'au 19 mars 1814. Sous le régime hollandais, il siégea depuis 1820 aux Etats provinciaux, et fit partie de la régence de la ville de Liège (1819-1830).

Nommé bourgmestre de Jupille en 1826, il conserva ce poste jusqu'à sa mort, de même que celui de président de la commission des hospices civils de Liège, qu'il avait accepté après sa retraite du barreau. Aussi laissa-t-il le souvenir non seulement d'un jurisconsulte de talent, mais encore d'un homme de bien.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1852, p. 55-61. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1885), *passim*.

LESOINNE (*Philippe-Adolphe*), professeur, industriel, né à Liège, le 6 mai 1803, et mort dans cette ville, au Val-Benoît, le 3 octobre 1856. Après avoir commencé ses humanités au lycée impérial de Liège, il entra, en 1818, au collège Sainte-Barbe, à Paris, puis à l'institut dirigé par Bourdon, où il reçut les leçons de ce mathématicien renommé. En 1823, le gouvernement des Pays-Bas l'autorisa à entrer à l'école des mines de Paris. Partout il fut hautement apprécié. En sortant de l'école, il fit un long voyage scientifique en Allemagne avec un de ses condisciples, Perdonnet, demeuré l'un de ses meilleurs amis et devenu ingénieur des plus distingués. Ils en publièrent en commun la relation. De retour à Liège, il fut nommé lecteur à l'université, le 31 mars 1828. Un arrêté du 13 mai 1825 avait annexé à la faculté des sciences des cours d'application ; le 3 août suivant, un autre arrêté organisait l'école spéciale des mines, « née viable et vigoureuse », dit Mr le professeur A. Le Roy, « grâce à des professeurs tels que Lévy » et Dandelin ». Lesoinne y fut chargé de l'enseignement de la métallurgie et de la docimasie, et obtint le plus grand succès. Presque en même temps, il ouvrit, pour les ouvriers, un cours de construction, d'exploitation et de métallurgie, et fit admirer son talent de vulgarisateur. Il fit naître ainsi l'idée de créer l'école industrielle. Après 1830, Lesoinne ajouta à ses cours universitaires un cours de construction. Nommé, en 1832, conservateur des collections de minéralogie et de géologie, il fut nommé professeur extraordinaire en 1835, et chargé des cours de métallurgie et d'exploitation des mines; il céda ce dernier cours, l'année suivante, à Adolphe de Vaux, ingénieur en chef des mines, mais il conserva le cours de métallurgie jusqu'à sa mort, et s'y distingua par l'étendue de ses connaissances, son tact pratique, ses connaissances scientifiques et ses vues ingénieuses. Intéressé dans de grands établissements du pays et de l'étranger, doué d'une mémoire prodigieuse, connaissant les principales langues de l'Europe, doué de l'esprit d'observation et d'un rare talent d'exposition, il sut faire profiter son enseignement des connaissances variées qu'il possédait. Il fut promu à l'ordinariat en 1841, et nommé membre honoraire de l'*Association des ingénieurs sortis de l'école de Liège*, en 1847. L'année suivante, il entra avec les libéraux au conseil communal, où il fut maintenu jusqu'à sa mort. Il était membre de la Société royale des sciences (1835), du conseil de salubrité publique de la province, de la commission provinciale de statistique, un des membres fondateurs de la Société de littérature wallonne, etc., etc. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1853, en récompense des services nombreux qu'il avait rendus à la science, à l'enseignement et à l'industrie.

Lorsqu'il créa la Compagnie royale asturienne des mines, Lesoinne voulut renoncer à son enseignement; mais le gouvernement, à la demande de ses collègues, se borna à lui donner un congé, qu'il employa à organiser cette grande et belle exploitation, qui rendit de grands services à l'industrie espagnole, et lui valut la croix de commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique. Comme exploitant, il rendit de grands services à notre industrie charbonnière, en la guidant dans la voie nouvelle que demandait le développement de l'extraction. On lui doit un ventilateur d'une grande simplicité. Malheureusement, il fut absorbé par ses occupations et négligea d'écrire, bien que son cours de métallurgie fût considéré comme un des meil-

leurs. Dès ses débuts, il fut le premier à enseigner la réduction du minerai de fer par l'oxyde de carbone dans les hauts-fourneaux. L'imperfection de la métallurgie du zinc l'avait frappé et il fit, pour l'améliorer, divers essais qui n'eurent pas de résultat; après un demi-siècle, nous ne sommes guère plus avancés. Comme homme privé, Lesoinne était simple et sans prétention, d'une gaieté pleine d'esprit et de bonhomie, affable et bienveillant avant tout. A. Dumont l'a appelé « l'homme le plus aimant et » le plus aimé qu'on puisse rencontrer ».

A part son *Voyage scientifique* en Allemagne, en Pologne et en Bohême, publié en collaboration avec Perdonnet, on ne cite de lui qu'une *Notice sur les mines de houille de Saarbrück* (Mém. de la Société scientifique de Liège, t. II, en collaboration avec Mr A. Nagelmackers), et un *Rapport sur les égouts de la ville de Liège* (en collaboration avec J. Chandelon, inséré au *Moniteur belge*, du 28 mai 1849). Mr A. Gillon, son disciple et successeur à la chaire de métallurgie de l'université de Liège, a publié un *Cours de métallurgie générale;* 1re partie : *Préparation mécanique des minerais*, rédigé d'après les notes de Lesoinne, et complété par l'auteur pour la période commençant en 1850, date à laquelle s'arrêtaient les notes de ce dernier. Paris et Liège, Noblet; un vol. in-8° et atlas de même format. Cet ouvrage n'a pas été continué.

G. Dewalque.

Journaux d'octobre 1856. — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1856. — A. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège.

LE SOINNE (*Thomas*), né à Maestricht, vers 1713, étudia la médecine à l'université de Leyde, et y obtint le grade de licencié, le 21 juillet 1738, avec une thèse sur les eaux d'Aix-la-Chapelle, intitulée : *Dissertatio inauguralis medica de thermis Aquisgranensibus*. Leyde, Jean Lusac, 1738; in-4°. S'étant fixé à Aix-la-Chapelle, il y pratiqua son art et ne ne tarda pas à acquérir une grande réputation, suivant Ulysse Capitaine, à qui j'emprunte ces renseignements. Jean-Jacques Le Soinne, pharmacien à Liège, en 1745, et Jean Le Soinne, licencié en médecine, né à Aix-la-Chapelle vers 1765, appartenaient probablement à la même famille; on possède du dernier une thèse inaugurale qui roule également sur les eaux d'Aix : *Dissertatio inauguralis medica de thermis Aquisgranensibus earumque usu salubri vel noxio*. Duisburg, 1781; in-4°.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III (1857), p. 456.

L'ESPÉE (*Jacques*), religieux bénédictin, né en 1516, probablement dans le Hainaut, mort à l'abbaye de Liessies, près d'Avesnes, le 24 novembre 1546. Il entra au monastère de Liessies sous Louis de Blois, auteur de la réforme de cette abbaye, réforme qui fut approuvée par le pape Paul III, en 1545. Le P. L'Espée est l'auteur d'une chronique de l'abbaye de Liessies. Il a adressé cet opuscule aux religieux de son monastère par une lettre datée du 20 décembre 1544. Cette chronique, dont les bollandistes possédaient naguère encore une copie, est citée sous le titre de *Chronicon monasterii Latiensis, ab initio usque ad sua tempora*, ou sous celui de *Libellus chronicorum monasterii Latiensis*. Ms. in-4°.

Fréd. Alvin.

L'ESPESSIER (*Jean*), et non Lepessier ou Le Pessier, comme le nomment erronément Foppens et De Backer —, écrivain ecclésiastique, né à Tournai, en 1596, et y décédé le 17 octobre 1646. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'ordre des Jésuites, fit de brillantes études et enseigna, à Douai, les humanités, la philosophie et les mathématiques. Il gouverna les collèges de Cambrai et de Douai, et enfin la province Gallo-Belge. On a de lui : 1. *Incitatio ad amplexum Crucis ex libello de Imitatione Christi contexta*. Douai, Balth. Bellère, 1628. — 2. *Endololia morbi tempore in qua suavissimi affectus ad mulcendam quamlibet ægritudinem continentur*. Douai, Jacques Mairesse, 1642. — 3. *Institutio*

ad mortem sancte obeundam. Opus posthumum. Liège, Hovius, 1646; petit in-8° de 66 pages.

Léop. Devillers.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 710. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, édit. de 1872, t. II, p. 1891.

L'ESPINOY (*Charles* et *Philippe* **DE**). Voir DE L'ESPINOY.

LESSABÉE (*Jacques*), humaniste. Voir LEUSSAUCH (*Jacques* DE).

LESSEUWE (*Jean* **DE**), annaliste, né à La Bassée, en 1421. Il embrassa l'état ecclésiastique et écrivit à l'âge de soixante-deux ans, à la supplication d'un sien « parfait et singulier ami », une chronique généalogique universelle, depuis la création du monde jusqu'en l'année 1483. Cette compilation forme un gros volume in-folio sur papier, avec de nombreuses lettrines et miniatures coloriées, qui est conservé à la bibliothèque publique de Mons. L'ouvrage est écrit en français; il est d'une lecture facile, mais l'auteur manque de critique historique, défaut ordinaire des historiens de ce temps. Il s'occupe plus spécialement des comtes de Flandre et d'Artois et des ducs de Bourgogne dont il était sujet. La similitude de son nom avec celui de Lessabée ou plutôt de Leussauch a fait attribuer la chronique à ce dernier. Nous manquons d'autres renseignements biographiques sur notre chroniqueur; son œuvre porte ses armes, qui sont *de gueules à une branche d'arbre et à un rat affrontés de sinople, en pointe d'un x gothique d'or.*

Ernest Matthieu.

LESSINES (*Gilles* **DE**). Voir GILLES DE LESSINES.

LESSIUS (*Léonard*), théologien. Voir LEYS (*Léonard*).

L'ESTAINIER (*Jean*), ou STANNIFEX, philosophe, né à Gosselies (Hainaut), mort à Louvain, le 1er novembre 1536. Il fit sa philosophie à Louvain, au collège du Parc, où il fut proclamé premier à la promotion de 1512, et étudia ensuite la théologie, après être entré dans les ordres. En 1520, il fut chargé d'enseigner la philosophie au collège du Parc. Au commencement de l'année 1532, il fut appelé à succéder à Nicolas Beca, de Diest, en qualité de second président du collège de Houterle. Valère André lui attribue des *Commentarii Lovanienses in Organum Aristotelicum*, qui ne paraissent pas avoir été imprimés.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 566. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XVIII, p. 264-265.

LESTAINIER (*Jean*), LESTAINNIER, L'ESTANIEL ou LESTANNIER, musicien belge, florissait au XVIe siècle. On a peu de renseignements sur sa vie (1). Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il faisait partie, en qualité d'organiste, de la chapelle impériale de Charles-Quint, à Madrid, en 1547, et qu'il accompagna l'empereur en Allemagne en 1547-1548. On trouve deux motets de sa composition dans le recueil intitulé : *Cantiones selectissimæ quatuor vocum, ab eximiis et præstantibus Cæsareæ Maiestatis capellæ musicis M. Cornelio Cane, Thoma Crequilone, Nicolao Payen* & *Johanne Lestainnier, organista, compositæ*, & *in comiciis Augustanis studio* & *impensis Sigismundi Salmingeri in lucem æditæ.* Augsbourg, Philippe Ulhard, 1548-1549; in-4° obl., 2 livres. Ce sont les nos 16 et 17 du premier livre : *Domine Deus omnipotens* et *Heu me, Domine, quia peccavi.* Ce dernier a été reproduit dans le tome VI des *Evangelia dominicorum et festorum dierum musicis numeris pulcherrime comprehensa* & *ornata.* Nuremberg, Jean Montanus et Ulrich Neuber, 1554-1556; pet. in-4° obl.

Paul Bergmans.

Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd., 1860-1865), t. V, p. 283. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. I,

(1) Nous ne savons s'il se rattache au précédent par quelque lien de parenté. Peut-être faut-il considérer comme un membre de sa famille Roger Lestainier qui, après avoir été pendant trente-huit ans au service de Charles-Quint, en qualité de fourrier de son hôtel, fut rétabli, en 1587, par Philippe II, « en l'estat de commis et garde d'artillerie et de munitions de guerre », à Malines.

(1867), p. 233-236; t. III (1875), p. 145, 147, 148, 168; t. VII (1883), p. 416-417. — R. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (1877), p. 676.

LESTENS (*Guillaume*), LESTEENS, également STEENS, imprimeur anversois, né à Anvers, le 15 avril 1590, et y décédé en 1661. Félix Bogaerts, nous ne savons sur la foi de quelle information, le fait figurer parmi les artistes du XVIIe siècle, erreur qui a passé dans quantité de répertoires. Admis dans la gilde de Saint-Luc comme imprimeur, en 1612, Lestens épousa, la même année, la fille de Jérôme Verdussen, également imprimeur. Il fut doyen de la gilde de Saint-Luc en 1642. Sa boutique, située dans la rue Haute, portait pour enseigne un pélican, *le Pélican d'or*, et l'oiseau se répète sur les ouvrages imprimés chez Lestens. Il y figure tantôt seul, tantôt accompagné de l'une des devises : *Spero et vivam* ou *Tandem aliquando*. Cette dernière apparaît sur une vignette dessinée par Erasme Quellin et gravée sur bois par J.-C. Jegher le fils. On trouve la reproduction des diverses vignettes de Lestens dans l'ouvrage du chevalier Gustave Van Havre : *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, publié par la Société des bibliophiles d'Anvers.

Henri Hymans.

LESY (*Désiré-Eugène-Charles*), peintre paysagiste, né à Bruges, le 11 février 1806, mort à Gand, où il était venu se fixer de bonne heure, le 5 janvier 1859. Selon le *Journal des beaux-arts*, il reçut dans sa jeunesse quelques leçons de Pierre de Noter. La nécessité le força de chercher dans un métier, celui d'encadreur, de quoi subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Poussé vers l'art par un goût irrésistible, il consacra, dès lors, ses nuits au travail manuel pour pouvoir se livrer, pendant la journée, à la peinture. Sa santé, ruinée par cet excès d'activité, l'obligea de se retirer à la campagne, où il peignit une série d'études. D'autre part, d'après un article du *Beurzen Courant*, reproduit par Kramm, Lesy ne se serait mis à peindre qu'en 1835, s'écriant avec le Corrége : *Anch'io son pittore!* Quoi qu'il en soit, il obtint l'accessit de paysage au concours de la Société des beaux-arts de Gand, en 1841, et le prix en 1844. Malgré ses efforts, il ne dépassa jamais une honnête médiocrité, sa persévérance ne pouvant remplacer le talent. Son peu de succès, sa dure lutte pour la vie lui aigrirent le caractère, et il passa auprès de ses confrères pour un misanthrope. Voici la liste, à peu près complète, des œuvres qu'il exposa aux divers salons belges de son temps : 1. Bruges : *Paysage d'après nature*, comme l'intitule naïvement le catalogue (1837). — 2. Bruxelles : *Paysage* (1839); *Paysage* (1842); *Site boisé* et *Vue en Flandre* (1845); deux *Paysages* (1855). — 3. Courtrai : *Paysage* (1841). — 4. Gand : deux *Paysages*, dont l'un représentant un *Site boisé et accidenté* et qui lui valut l'accessit de paysage (1841); *Vue prise aux environs de Laroche* (1844); *Entrée d'un bois à Champlon, province de Luxembourg* (1847); *Vue de Tilff, aux environs de Liège* (1850); *Paysage* (1852); *Paysage; effet du soleil couchant* (1853); *Hiver* et *Été* (1856), paysages qui figurèrent depuis à l'Exposition historique des peintres gantois du XIXe siècle (1888); *Environs de Gand* (1859). — 5. Anvers : *Vue du château de Laroche* et *Site boisé des Flandres* (1843); *Paysage* (1846); *Paysage des environs de Grammont* (1855). — 6. Louvain : *Hiver dans un bois* (1855).

Paul Bergmans.

Etat civil de Bruges et de Gand. — Catalogues des expositions d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Gand et Louvain. — *Journal des Beaux-arts*, 1859, p. 21, et autres journaux de l'époque. — Ch. Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders* (1857-1864), t. IV, p. 965-966.

LE SYLVAIN (*Alexandre*), poète. Voir VANDEN BUSSCHE (*Alexandre*).

LE TELLIER (*Adrien*), avocat, publiciste, bibliophile, né à Beaumont (Hainaut), le 15 juillet 1790, mort à Mons, en 1866. Il fit ses études de droit à la faculté de Bruxelles et fut admis à la prestation de serment, le 9 octobre

1812. Il fit son stage et pratiqua dans la capitale jusqu'en 1821, année où il vint se fixer à Mons. Envoyé aux Etats généraux par le district de Rance, de 1825 à 1829, il fut nommé ensuite membre suppléant du Congrès national. Il fit partie aussi du conseil de régence et de l'administration des hospices civils. Au sein du barreau, il jouissait d'une telle confiance qu'il devint successivement membre du conseil de discipline et cinq fois bâtonnier de l'ordre. En 1833, il fut encore membre du conseil d'inspection du dépôt de mendicité, fonction gratuite qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1836, le gouvernement le fit entrer dans la commission organisatrice du cabinet provisoire de minéralogie. En 1839, il fut nommé par la ville membre de la commission du musée communal, et en 1845, de la commission de surveillance de la Bibliothèque publique. Le Tellier était un ami éclairé des lettres et des arts. Aussi plusieurs sociétés savantes s'honorèrent-elles de son active collaboration. Il possédait une collection de livres admirablement composée, et tout son plaisir était de passer son temps dans sa bibliothèque, où il aimait à recevoir ses amis. C'était un homme très serviable et très généreux, qui a laissé parmi ses concitoyens de durables souvenirs. Le tome II des *Annales du Cercle archéologique* contient un rapport de Le Tellier sur les *Souterrains du Château de Mons*, et le tome III une notice intéressante et curieuse sur l'*Ancien château de Beaumont*. En 1839, il fit à la *Société des sciences du Hainaut* une communication sur la restauration des vitraux peints du chœur de Sainte-Waudru, et, en 1843, sur les réparations de cette église. En 1849, il était vice-président de la Société des sciences. Le tome VIII de la première série contient une note de Le Tellier sur les impôts qui grevaient l'agriculture. Le tome X renferme un article intitulé : *Une Page inédite des entretiens de Phocion*. A l'ouverture de la séance publique du dix-neuvième anniversaire de la Société, Le Tellier prononça un discours traitant de l'*Influence que la littérature peut et doit exercer sur les mœurs*, discours inséré dans le tome Ier de la deuxième série. On trouve encore au tome II de la deuxième série un discours prononcé aux funérailles d'Armand Plétain, membre de la Société; enfin, au tome IV, un discours sur *la Mémoire*, pour le vingt-troisième anniversaire de la Société, l'éloge funèbre de C. Wins, président de la société et un article intitulé : *le Poète et les Voix angéliques*. On lui doit, en outre, plusieurs notices biographiques dans l'*Iconographie montoise*, ainsi qu'une étude historique sur la *Tour Salamandre* de Beaumont. Le Tellier était trop modeste pour aspirer à une réputation d'écrivain. Il lui suffisait d'avoir de la pureté et de la facilité dans la forme, de la gravité dans la pensée et un ordre méthodique dans la composition. Il voulut, dans sa sphère d'activité, être un homme sérieux et utile; il a dignement rempli sa tâche.

Ferd. Loise.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VII. — *Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut* (année 1866-1867).

LE TELLIER (*Charles-Constant*), né à Ath, le 18 avril 1807, mort à Bernissart, le 30 avril 1870. Il vint de bonne heure habiter la ville de Mons et devint prêtre, le 28 mai 1831, sous les auspices d'un ecclésiastique natif de cette ville, dont le nom est resté populaire, le Père Coquelet. Après avoir été vicaire à Péruwelz, Le Tellier fut nommé curé de Wasmuël, en 1835, puis de Bernissart, en 1846. Le bon curé avait débuté dans la carrière littéraire par ses *Essais de littérature montoise, contenant quelques faufes dé La Fontaine, éié el' Mariage del' fie Chose, scène en trois tableaux; pa n'in curé Montois, au profit dés paufes dé s'village*. Mons, Emm. Hoyois, 1843; in-8° de VI-52 pages. Rappeler le succès de cette charmante publication, rééditée en 1848 (Mons, Masquillier et Lamir; in-8° de 68 pages), c'est reporter le lecteur aux beaux jours du « curé de Wasmuël », comme on l'appelait alors. Il en conçut l'idée de publier son *Armonaque dé Mons*, qui a paru de 1846 (Mons, Masquillier et Lamir) à 1870, et a été continué de-

puis cette dernière année jusqu'en 1886 par Mr Benoît Quinet. Charles Le Tellier n'était pas seulement un écrivain capable et fort spirituel, c'était un moraliste qui, sous une forme modeste, avec une bonhomie pleine de gaieté et une verve intarissable, faisait aimer le bien, respecter la vertu, tout en châtiant le vice. Il avait eu l'intention de publier un glossaire ou *Vocabulaire montois-français*, dont le commencement a paru dans l'*Armonaque*. La collection de cet annuaire patois est fort recherchée des bibliophiles.

Léop. Devillers.

LE TELLIER (*Michel-E.-J.*), annaliste, né au commencement du XVIIIe siècle, probablement à Chimay ou dans les environs de cette ville. Michel Le Tellier fut protonotaire apostolique et doyen du chapitre de Chimay. On a conservé de lui un manuscrit dont voici le titre : *Recueil chronologique et historique sur l'ancienneté de la ville de Chimay en Hainaut, et autres remarques*, 1768. In-4o de plus de 700 pages, orné des armoiries de l'auteur, d'une gravure représentant « St Witger, seigneur de Chimay », et d'une carte de la principauté de Chimay. Ce manuscrit appartient à Mr le prince de Chimay. Il en existe un abrégé, appelé *le Petit Cucuche*, parce qu'on remarque sur la couverture du premier la figure d'un cochon couronné. L'ouvrage du doyen Le Tellier contient la relation des principaux faits historiques depuis les temps les plus reculés et, en particulier, les annales de la ville de Chimay : on y trouve des anecdotes, des détails de mœurs, d'usages, de coutumes. Mr G. Hagemans en a donné de nombreux extraits dans son *Histoire du pays de Chimay* (Bruxelles, 1866). Les armoiries qui figurent sur le *Grand Cucuche*, présentent un écu ovale portant *de gueules au lézard d'argent en pal, fascé de sable et au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or, timbré d'un chapeau de sable à trois rangs de houppes, avec une troisième étoile d'or à la pointe de l'écu*. Tout fait croire que le doyen Le Tellier appartenait à une branche de la célèbre famille Le Tellier, séparée du rameau principal.

Léop. Devillers.

Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*. — J.-B. Boëns, *Chimay et ses environs* (1840), p. 48.

LETINS (*Constantin*), théologien, né probablement en Flandre, vers le milieu du XVIIe siècle, et mort à Liège, en 1714. Entré dans l'ordre des Frères mineurs récollets de Saint-François de la province de Saint-Joseph, établie dans les deux Flandres, il devint prédicateur flamand de la cathédrale de Liège. C'était, paraît-il, un religieux aussi savant et éloquent que pieux. Sur les conseils du P. Gaudence Vanden Kerchove, Letins entreprit d'écrire une théologie à l'usage des prédicateurs, mais la mort vint le surprendre au milieu de ses travaux et cinq volumes seulement virent le jour : *Theologia concionatoria docens et movens*. Liège, A. Bronckart (t. I-II), puis J.-P. Gramme (t. III-V), 1710-1713; 5 vol. in-8o. On trouve aussi cet ouvrage sous la rubrique : *Editio secunda*. Francfort-sur-Mein (Liège), Guillaume Bronckart, 1711-1713; la véritable seconde édition est celle qui est cotée : *editio tertia priori multo accuratior atque emendatior*. Maestricht, Lambert Bertus, 1730. Des réflexions pratiques à l'usage des confesseurs, extraites du tome IV, parurent à part : *Consolatorium pro confessoriis, antiquam et communiter in ecclesia practicatam sacramenti pœnitentiæ administrandi methodum sequentibus*. Liège, J.-P. Gramme, 1713; in-8o. Le P. Letins a laissé inédit le traité suivant : *Prosecutio dialogi Thomistam confessorium inter et tyronem theologum;* ce sont, d'après le P. Servais Dirks, des réflexions critiques sur l'ouvrage du P. Dujardin : *De officio sacerdotis qua judicis et medici*. La *Bibliographie liégoise* lui attribue encore : 1. *Le Bonheur et l'Amour de l'homme angélique et séraphique. François d'Assise dans ses dévotions envers les SS. Anges, avec un traité des confréries, neuvaines, associations et quelques prières à leur honneur, par un récollet de la province des Flandres*. Liège, A. Bronckart, 1710 ; in-8o. Une seconde édition parut sous le titre de : *Le Solide Amour, dévotion et*

bonheur du vrai chant des SS. Anges dans la personne de l'homme angélique et séraphique St. François d'Assise. Liège, J.-P. Gramme, 1712; in-8°. — 2. *La Vie du bienheureux Pierre Regalate, religieux prêtre de l'ordre de Saint-François de l'étroite obédience, nouvellement canonisé par notre saint-père le pape Benoît XIV, par une bulle émanée le 29 juin* 1746. Liège, E. Kints, 1747; in-8°. Cette dernière attribution est évidemment erronée.

Paul Bergmans.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1885), *passim*. — Servais Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique* (s. d., 1886), p. 348-350.

LEUMONT (*Thiry* **DE**), peintre sur verre, exerçait son art à Liège, dans la seconde moitié du XVe et au commencement du XVIe siècle. Les renseignements biographiques sur cet artiste font entièrement défaut. Le chanoine Hamal, qui était très bien au courant des traditions sur l'histoire des arts et des artistes du pays de Liège, attribue à Leumont les deux grands vitraux des transepts de la cathédrale Saint-Paul de cette ville, qui auraient été exécutés en 1511. Le vitrail du transept nord a été détruit, en 1794, par les soldats français. La verrière du transept sud existe encore; elle a été donnée par Léon d'Oultres, chanoine tréfoncier de Saint-Lambert, et porte la date de 1530, qui infirme, par conséquent, celle donnée par Hamal.

Jules Helbig.

LEUNIS (*Daniel*), peintre-verrier. Voir LOUIS.

LEUNIS (*Jean*), ou LEONIUS, né à Liège, et mort à Turin, le 11 novembre 1584. Il entra dans l'ordre des Jésuites à Rome, le 18 juin 1556. En 1566, il était au collège de Clermont, à Paris. C'est lui qui fonda les congrégations en l'honneur de la Sainte Vierge. Il a laissé un ouvrage ayant pour titre : *Leges et statuta congregationum B. Virginis*, qui fut imprimé à Rome, selon le témoignage du P. Aleazar, dans son *Histoire de la province de Tolède*. D'après un exemplaire de Brescia, 1592, il aurait été imprimé pour la première fois à Rome, en 1587, après la mort de l'auteur. Il a été souvent reproduit dans divers manuels pour les congrégations, avec des additions et traduit en différentes langues.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la compagnie de Jésus*.

LEUNIS (*Liévin*), peintre-verrier. Voir LOUIS.

LEUSSAUCH (*Jacques* **DE**), humaniste, poète et annaliste, naquit à Marchiennes, près de Douai, dans les dernières années du XVe siècle. Suivant la coutume de son temps, il latinisa son nom sous la forme de *Jacobus Lessabæus;* les biographes en ont fait *Lessabé*, sous lequel il est connu. Il était fils de Jean de Leussauch et d'Ysabeau du Trescault, pour lesquels il fonda, le 22 octobre 1535, deux obits en l'église paroissiale de Marchiennes. Notre écrivain est cité par plusieurs auteurs comme originaire du Hainaut; il semble lui-même indiquer ce pays comme sa patrie; d'autre part, dans la dédicace de son livre à Roland Bouchier, il nous apprend que le Hainaut ne fut pas son berceau, mais qu'il y a passé ses premières années et qu'il y a reçu l'instruction. On trouve dans le travail qu'il a publié une explication très simple de cette contradiction apparente; le village de Marchiennes, situé à deux lieues de Douai, est divisé par l'Escaut en deux parties; le territoire au delà de l'Escaut dépendait du comté de Hainaut ; en deçà, il appartenait, avec Lille et Douai, à la Flandre. Les écrivains qui se sont occupés de lui ne nous ont conservé aucun détail sur sa vie. Nous venons de voir, d'après ce que lui-même a écrit, qu'il fut élevé dans le Hainaut, peut-être à Mons. Il entra ensuite dans les ordres sacrés, et se concilia l'amitié et la protection de dom Jacques Coene, abbé de Marchiennes; il se lia aussi avec le carme Roland Bouchier. En 1530, la charge

d'écolâtre ou de maître de la grande école de Mons étant devenue vacante, par suite du décès de maître Jean Ghobelet, Jacques de Leussauch sollicita cette importante fonction. Il eut pour compétiteur maître Jean Baldricus, prêtre, né à Soignies. La nomination devait se faire de commun accord par les échevins de Mons et par le chapitre de Saint-Germain, mais les échevins appuyaient le second candidat, tandis que de Leussauch avait obtenu les suffrages des chanoines. Ce dernier finit par être nommé le 25 juin 1530, comme le plus « ydosne », les échevins ayant reconnu qu'il était « homme arresté et propice ». Il remplit jusqu'à la fin de l'année 1536 la charge de maître de la grande école de Mons, qui était alors un établissement d'instruction moyenne divisé en trois classes et très florissant. Ce fut pendant ces années de professorat qu'il put constater combien l'idiome en usage parmi les habitants du Hainaut était plus incorrect que celui de ses voisins de France; il signale le défaut qu'ils avaient de faire sentir l'*s* d'une manière sensible. La direction de la grande école appartenait, comme nous l'avons dit, au magistrat de Mons et au chapitre de Saint-Germain; cette situation provoqua entre ces deux autorités de fréquentes discussions; un conflit était à peine apaisé par un arrangement qu'une nouvelle contestation surgissait. Ce fut, semble-t-il, à cause d'une querelle entre les deux pouvoirs, que Jacques de Leussauch, prêtre au caractère pacifique, notifia, le 27 octobre 1536, aux échevins sa résolution de renoncer à la direction de la grande école. Sa démission fut acceptée. De Leussauch passa les dernières années de sa vie à Tournai, où il mourut le 1er juillet 1557. De son temps, il avait joui d'une certaine réputation. Le bénédictin dom de Beauchamps voit en lui un personnage très remarquable par son érudition et la pureté de sa vie. Un poète contemporain, Lucas Bruière ou Bruierius, l'a célébré dans ses vers comme un écrivain aussi distingué dans l'histoire que dans la littérature et la poésie.

Il ne nous reste de lui qu'un opuscule, fort rare, intitulé : *Hannoniæ urbium et nominatiorum locorum ac cœnobiorum, adjectis aliquot limitaneis, ex annalibus anacephalæosis. Penias declamatiuncula. Carminum tumultuaria farrago.* Anvers, Michel Hillenius, 1534; in-8°, 36 ff. non paginés. Il comprend un résumé historique et géographique du comté de Hainaut et un certain nombre de poésies assez médiocres. La description topographique du Hainaut a de la valeur; elle a été rééditée, en 1844, par le baron de Reiffenberg et traduite, en 1885, par G. Decamps et A. Wins, pour la Société des bibliophiles belges de Mons. De Leussauch a fait paraître son opuscule en 1534, alors qu'il était à la tête de la grande école de Mons. Il se pourrait donc qu'il ait été destiné à faciliter à ses élèves l'étude de l'histoire et de la géographie du Hainaut. La concision de son travail vient encore étayer cette hypothèse, ainsi que sa rareté, qualité commune à tous les manuels classiques du XVIe siècle.

Ernest Matthieu.

Paquot, *Mémoires*, t. I, p. 195. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. I. — Brassart, *Jacques de Leussauch dit Lessabœus*, dans *Souvenirs de la Flandre wallonne*, t. XX, p. 76-79. — G. Decamps et A Wins, *Description abrégée des villes, des localités les plus renommées et des monasteres du Hainaut et de quelques contrées voisines, par Jacques Lessabée ou De Leussauch* (1534), *traduction du latin avec introduction et notes*. Mons, Dequesne-Masquillier, 1885; in-4°. — Archives communales de Mons. — E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement à Mons* (en cours de publication).

LEÜX VON LEÜXENSTEIN, peintre. Voir LUYCX (*François*).

LEUZE (*Nicolas* **DE**), théologien, traducteur, né à Frasnes lez-Buissenal (Hainaut), dans les premières années du XVIe siècle, mort à Louvain, le 8 août 1598. Après avoir fait ses études à l'université de Louvain et avoir pris le grade de licencié en théologie, il devint écolâtre de l'église Saint-Pierre de cette ville (12 décembre 1550), puis chanoine du premier ordre dans la même église (22 juin 1559). Il enseigna quelque

temps la philosophie à la pédagogie du Lys et y eut, notamment, pour élève, le poète Jacques Sluper, d'Herzele, qui nous a conservé, dans ses œuvres, quelques détails biographiques sur son maître, auquel il a dédié plusieurs pièces. En 1573, Nicolas de Leuze était censeur des livres; plus tard, il obtint le titre de chapelain de Saint-Pierre, *in Unclea*, dans le diocèse de Malines, et de chapelain de la chapellenie perpétuelle fondée, en 1297, par Guillaume de la Vacquerie, et desservie à l'autel Saint-Thomas de Cantorbéry, en l'église cathédrale de Tournai. Enfin, en 1589 et 1590, il occupa les fonctions de recteur de l'université de Louvain.

Nicolas de Leuze s'est surtout occupé de traduire des ouvrages pieux du latin en français, afin de les mettre mieux à la portée de tous les fidèles; il faut particulièrement citer sa traduction de la Bible, qu'il fit avec le secours d'un religieux français, François de Larben, et qui est connue sous le nom de Bible de Louvain. La première bible française complète est celle de Jacques Lefèvre d'Etaples (Anvers, Martin de Keyser ou Lempereur, 1530), qu'on a parfois appelée à tort Bible de Louvain, car les théologiens de l'université n'y prirent aucune part. La véritable bible de Louvain, publiée par les soins de Nicolas de Leuze en vue de rendre le texte de l'Ecriture sainte intelligible aux populations des provinces wallonnes de la Belgique, parut en 1550; elle est intitulée : *La Saincte Bible nouvellement translatée de latin en françois, selon l'édition latine, dernièrement imprimée à Louvain : reveuë, corrigée et approuvée par gens scavants, à ce députez.* Louvain, Barthélemy de Grave, Antoine-Marie Bergagne et Jean de Waen; in-fol. Au fond, ce n'est, d'ailleurs, que la bible de Lefèvre, revue et corrigée, et augmentée de notes marginales « touchant la foy, les œuvres, « les Saintz Sacrementz de nostre mere « saincte eglise à fin que voyent les vul- « gaires, ou sont fondées telles choses, « et n'en ayent quelque doubte, et ne se « laissent abuser de gents heretiques, « opiniastres ». Voici, d'après les fastes manuscrits de l'université de Louvain, par Paquot, les autres ouvrages de Nicolas de Leuze : 2. *Brieve Confession de foi composée en flamand par Corneille Jansenius, évêque de Gand, et mise en françois.* Louvain, Jean Bogard, 1567; in-8°. — 3. *La Pérégrination spirituelle vers la Terre sainte et cité de Jerusalem, traduite du latin en français.* Anvers, 1576; in-8°; — Paris, Michel Sonnius, 1577; in-8°.— 4. *Les Heures de Notre-Dame réformées, corrigées, etc., par le commandement de Pie, pape, cinquiesme du nom, publiées avec plusieurs hymnes, oraisons et contemplations dévotes, heures de la Croix, du St-Esprit, des Trépassés et les sept Psalmes, le tout translaté du latin en francois.* Douai, Jean Bogard, 1577; in-8°. Recueil souvent réimprimé, d'après Gazet, à Louvain, à Douai et ailleurs. — 5. Gazet attribue encore à Nicolas de Leuze une version française de l'*Hortulus animæ*.

Paul Bergmans.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, 1861, p. 257-278, et 1862, p. 249-252 (notice du P. Prouvost). — *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. VII (1861), p. 116-117 et 323-342.

LEUZE (DE), jurisconsulte, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il exerça la profession d'avocat au conseil souverain de Hainaut, et a laissé un recueil manuscrit en deux volumes dont le dépôt des archives de l'Etat, à Mons, possède une copie. Voici le titre de cet ouvrage, qui a la forme d'un dictionnaire : *Modérations et réflexions très utiles aux jeunes praticiens sur les chartes et coutumes généralles de ce pays d'Hainau, escrittes en MDCCXXXV à Mons.* In-fol. de 363 ff., plus une table des matières. Le faux titre porte : *le Dictionnaire de Monsieur De Leuze.* D'autres copies ont des titres différents et sont datées de 1746. Le recueil dont il s'agit était très estimé des praticiens du conseil de Hainaut. De Leuze est aussi l'auteur d'un *Commentaire sur la charte du souverain chef-lieu de Mons.*

Léop. Devillers.

Faider, *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, t. I, p. CLXVI. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 309.

LEVAE (*Adolphe*), homme de lettres, né à Bruxelles, le 19 juillet 1802, mort dans la même ville, le 1er août 1848. Il était déjà l'un des rédacteurs en vue du *Belge*, quand, en 1826, à la suite d'une échauffourée sans importance, il fut condamné à un emprisonnement de trois mois. Il a raconté cette aventure dans une brochure intitulée : *l'Ermite belge en prison* (Bruxelles, 1827). Après la révolution de 1830, son intimité avec les chefs du mouvement et sa notoriété comme patriote et comme écrivain lui valurent un siège à la Chambre des représentants. Mais Levae était pauvre, plus républicain que monarchiste et nullement orateur ; cela le décida sans doute à renoncer à la politique et à accepter de ses anciens amis, alors au pouvoir, la place d'administrateur du fonds spécial dit des Blessés de septembre. C'était une sinécure, ou à peu près, qui lui convenait à merveille. Il se trouvait ainsi en rapports constants avec des gens dont il avait partagé les dangers et les espérances, et il avait rencontré le moyen de se livrer désormais, sans souci du lendemain, à des recherches historiques pour lui pleines de charme. Ici nous avons un fait à constater : Levae n'a jamais été encouragé dans ses études ; jamais non plus, en Belgique comme à l'étranger, on n'a prêté à ses travaux historiques l'attention qu'ils méritaient. C'est sans doute le motif pour lequel il a laissé plusieurs ouvrages inachevés. Le *Trésor national* et la *Revue de Bruxelles* ont publié de lui de nombreux articles, dont quelques-uns ont été tirés à part et qui tous se rapportent à notre histoire nationale au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les plus remarquables sont : *Recherches historiques sur le commerce des Belges aux Indes* (1842) ; un *Essai historique sur les négociations de la trêve de vingt ans conclue à Ratisbonne en* 1684 (1844), et *les Jacobins et Patriotes et les Représentants provisoires de Bruxelles*, 1792-1793 (1846). Ce dernier travail est si plein de saine critique, d'érudition solide et de bonne foi, qu'il nous conduit à déplorer la fin prématurée de son auteur. Les blessés de septembre, qui avaient offert à Levae une épée d'honneur en témoignage de reconnaissance, assistèrent en corps à ses obsèques et ne se trompèrent point en disant qu'ils ne retrouveraient jamais un plus tendre père et un meilleur ami.

Ch. Rahlenbeek.

Renseignements particuliers et souvenirs personnels.

LEVAILLANT (*André*), historien ecclésiastique, né à Douai (ancienne Flandre), vers 1568, mort le 10 mai 1625. Il entra dans l'ordre des Chanoines réguliers au Mont-Saint-Eloy, près d'Arras, et prit, à l'université de Douai, le grade de bachelier en théologie. Il fut élu prieur de son monastère en 1599, et abbé en 1624. Il a laissé un ouvrage inédit, intitulé : *Mémoires pour une chronique du monastère dit le Mont-Saint-Eloy lez-Arras, avec la liste des abbés.*

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*.

LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (*Guillaume*), poète et mathématicien, né à Tournai, le 3 décembre 1667, mort le 3 novembre 1746. Il fit ses études humanitaires à Anvers et dans sa ville natale. Il étudiait la philosophie à l'université de Douai, quand il résolut d'entrer dans l'ordre des Jésuites (10 février 1685). Après son noviciat au collège de Tournai, il professa la grammaire à Douai, la syntaxe à Saint-Omer, la poésie et la rhétorique à Cambrai. Il suivit ensuite les cours de théologie à Douai. Il occupa pendant plusieurs années les chaires de philosophie et de théologie morale dans cette ville ainsi qu'à Saint-Omer. Il exerça quelque temps son ministère à Namur, et y devint recteur du collège, fonctions qu'il remplit aussi tour à tour à Valenciennes, à Cambrai et enfin à Tournai, à deux reprises. Il séjourna assez longtemps à Paris pour les affaires de son ordre. Il inspira tant de confiance à l'évêque de Tournai, comte de Salm, qu'il fut chargé d'enseigner la théologie dans son séminaire, dont il eut même la présidence. Il finit par être son examinateur synodal. C'était un travailleur infatigable et un

esprit foncièrement discipliné, réunissant en lui deux dons d'une rare alliance : le don de la science et celui des lettres. La poésie, que cultivait Levaillant dans ses loisirs, était didactique, allant directement au but et se servant du mot propre : cette intelligence, habituée à chercher le vrai, s'accommodait mal de la fiction; aussi son vers, facile, net et précis, est-il dépourvu de charme, d'émotion et d'éclat. Mais le penseur avait de hautes visées. Homme trop savant pour être un vrai poète, il fut avant tout un philosophe, un théologien, et plus que tout le reste encore, un mathématicien accompli, comme en témoigne le rapport de l'Académie des sciences de Paris, à qui il avait envoyé son traité d'arithmétique intitulé : *la Nouvelle Science des nombres* (Rapport de 1740, p. 112 et suiv.). Levaillant s'était aussi appliqué à la numismatique. Le recueil de médailles qu'il avait formé était expliqué par lui à ses amis et aux étrangers avec autant de sagacité que de pénétration.

Voici les œuvres qu'il a composées : 1. *A Son Altesse Sérénissime le prince Eugène de Savoye sur la prise de Temeswar.* Ode suivie de deux sonnets, dont le dernier est adressé à MM. les magistrats de la ville de Namur (1716); in-4°. — 2. *Ode sur la victoire remportée près de la ville de Belgrade et la prise de la même ville, présentée à Son Altesse Sérénissime le prince Eugène de Savoie.* Bruxelles, Joseph Serstevens, 1717; in-4°; Namur, 1717; in-8°. — 3. *L'Accord de la grâce et de la liberté, poème accompagné de remarques critiques et historiques.* Tournai, Louis Varlé, 1740; in-4°; 306 p. (1). S'il faut en juger par ses nombreux manuscrits et leurs variantes, l'auteur attachait une grande importance à cet ouvrage qu'il opposait au poème de Louis Racine, inspiré par le jansénisme. On lit dans les *Mémoires de Trévoux* (décembre 1743) : « On prépare ici « [à Tournai], une seconde édition du « poème du P. Levaillant sur l'*Accord* « *de la grâce et de la liberté.* On y « a joint d'autres poésies du même « auteur : 1° un poème en deux chants, « intitulé : *le Triomphe de la Charité di-* « *vine sur le cœur de l'homme;* 2° un poème « qui a pour titre : *la Patience du juste* « *couronnée dans Job;* 3° des sonnets sur « des matières de piété et sur les mys- « tères de la foi; 4° les XII premiers « psaumes de David, paraphrasés en odes « de stances différentes. Ces quatre ar- « ticles feront un deuxième volume « in-8°. » De Backer déclare n'avoir jamais vu cette édition annoncée en 1743. — 4. *La Nouvelle Science des nombres ou Traité des grandeurs constantes différentielles qui fixent les caractères des nombres.* On ignore si ce livre a été imprimé. L'auteur l'avait envoyé en manuscrit à l'Académie des sciences de Paris. — 5. *Ode présentée à Monseigneur le Dauphin à son arrivée dans les Païs-Bas, Ode au Roy sur la victoire qu'il a remportée à Fontenoy.* Lille, v^e^ C.-M. Cramé; in-4°, 4 ff. — 6. Une lettre de Cambrai, 1730, dans les *Précis historiques*, 1869, n° 290-1. — Levaillant a laissé en manuscrit : 1° *les Endroits les plus élevés de Job, mis en vers françois;* 2° quelques traités d'algèbre et de géométrie.

Ferd. Loise.

(1) Le manuscrit autographe, daté de 1736, est conservé à Bruxelles (Inventaire des mss. de la bibliothèque de Bourgogne, n° 4,050).

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique.*

LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (*Joseph-Alexandre*), frère du précédent, avec qui on l'a parfois confondu, écrivain ecclésiastique, né à Tournai en 1671. Ayant embrassé l'état religieux, Le Vaillant, qui était bachelier en théologie de l'université de Paris, obtint un canonicat à la cathédrale de Tournai, le 5 juillet 1695. Sur la présentation du P. Lachaise, Louis XIV le nomma grand archidiacre. En prenant possession du siège épiscopal de Tournai, l'évêque comte de Coëtlogon le choisit pour son vicaire général et lui confia la direction de son séminaire; il le nomma son représentant aux Etats du Tournaisis. Le Vaillant fut député à l'assemblée des Etats généraux des Pays-Bas, tenue à Bruxelles, le 15 mai 1725,

pour la publication de la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI (la paix d'Utrecht de 1713 avait fait passer Tournai à la maison d'Autriche). Mais la bonne harmonie qui avait existé entre lui et l'évêque, disparut sous l'épiscopat de François-Ernest, comte de Salm-Reifferscheidt, à cause des démêlés très vifs qui surgirent relativement aux cures et aux droits de préséance. Dans ce différend aussi long que pénible, Le Vaillant soutint les intérêts du chapitre cathédral, dont il était le doyen depuis 1727. Il mourut le 5 décembre 1758. Sa pierre tumulaire existe encore dans l'une des chapelles du pourtour du chœur de la cathédrale; elle est ornée des quartiers suivants : Waudripont, Assonville, Bosquet et Hérissem (1). Le Vaillant était un ecclésiastique aussi pieux qu'éclairé; il avait toute la confiance du chapitre, pour lequel il fit de sages règlements. Ses ouvrages donnent la preuve qu'il connaissait à fond les matières canoniques; mais ils n'ont pas été imprimés, à l'exception d'un rapport sur l'entrevue des délégués du chapitre avec l'évêque comte de Salm-Reifferscheidt, qui eut lieu au château d'Helchin, le 20 août 1742, et dans laquelle Le Vaillant exposa l'importance qu'il y avait à ne donner désormais les cures du diocèse qu'au concours.

Léop. Devillers.

Hoverlant de Bauwelaere, *Essai sur l'histoire de Tournai*, t. V. — *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, nouvelle série, t. V, p. 84. — *Messager des sciences*, 1865. — F.-F.-J. Lecouvet, *Tournay littéraire*. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'hist. et l'architecture de la cathédr. de Tournai*, t. II, p. 342.

LE VENEUR (*Jean*), traducteur et prédicateur, né à Bastogne, le 27 septembre 1598. Il entra, après ses études universitaires, dans la Compagnie de Jésus, le 27 septembre 1619. Il vécut dans les fonctions du saint ministère et mourut au collège de Namur, le 15 août 1650. Il a publié la traduction française d'un ouvrage allemand, sous le titre : *Eschole chrétienne composée premièrement en allemand, par le R. P. Nicolas Cusanus, théologien de la Compagnie de Jésus, et nouvellement traduit en françois*. Luxembourg, Hubert Reulandt, 1627; in-12. On trouve à la fin : *Brevis et facilis de quacumque materia concionandi methodus chriæ persimilis*.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

(1) Les armes de Le Vaillant sont : *écartelé au 1 et 4 de gueules au soleil rayonnant d'or; au 2 et 3 d'or à 2 lions aux queus enlacées de gueules, lampassés et armés d'azur, qui est ds de Cordes*.

LE VINIER (*Gilles*), poète, florissait à Arras au XIIIe siècle. C'était un versificateur très élégant, et les cinq chansons qu'il nous a laissées montrent une heureuse recherche de rythme. Plusieurs des mesures que les poètes de la pléiade essayèrent de remettre en honneur au XVIe siècle, paraissent être de son invention. Il s'est surtout adonné à la composition de *descorts*, forme poétique souvent employée par les trouvères artésiens. Voici comment Arthur Dinaux la définit : « Le *descort*, que l'on confond « quelquefois avec le *lai* qui s'en approche beaucoup, est une pièce de vers « représentant une dispute, une querelle, une complainte d'un amant, « qui, n'étant jamais d'accord, ni avec « lui-même, ni avec sa dame, se livre « aux transports et aux désordres de la « passion qui l'agite ». Dans l'une de ces pièces, le poète s'astreint à composer le vers des dernières syllabes du vers précédent, c'est-à-dire qu'il fait des rimes doubles ou en écho :

Icelle est la tres mignote
Note
Qu'amors fet savoir.
Avoir
Qui peut bele amie,
Mie
Nel doit refuser.
User
En doit sans folie;
Lie (1)
Est la peine as fins amants.

On a encore de Gilles Le Vinier une pastorale, où il met en scène deux femmes dont l'une est satisfaite, l'autre mécontente de l'état de mariage; chaque couplet se termine par un refrain emprunté à des chansons plus anciennes. La belle chanson de départ pour la croisade que Fauchet et De La Borde lui ont

(1) Heureuse, gaie.

attribuée, doit être restituée à Hugues, le châtelain d'Arras, son véritable auteur.

Paul Bergmans.

Roquefort, *De l'État de la poésie française dans les* XII^e^ *et* XIII^e^ *siècles* (1815), p. 75. — Arthur Dinaux, *Les Trouvères artésiens* (1843), p. 222-227. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 589-590.

LE VINIER (*Guillaume*), frère puîné du précédent, trouvère artésien du XIII^e^ siècle. Par une singulière méprise, Arthur Dinaux a identifié les deux frères et a fait de Gilles et de Guillaume un seul et même personnage. La lecture du jeu-parti où Guillaume discourt avec son *frère*, suffit pour dissiper cette erreur. Dinaux connaissait cette pièce, mais il a cru, on ne sait pourquoi, que le mot *frère* n'était qu'un sobriquet sous lequel Guillaume se désignait lui-même. L'éditeur des poésies du roi de Navarre (1742), La Ravallière, nomme les deux frères *Le Vivier*, et veut, erronément, les reconnaître dans les trouvères Gillon et Guillaume Frère. La plupart des auteurs qui les ont mentionnés, l'ont fait, d'ailleurs, d'une manière fort inexacte. Dans son *Tableau historique des gens de lettres* (1767-1770), l'abbé de Longchamps prétend que Guillaume est né en Picardie, qu'on lui attribue quelques chansons ou jeux-partis dont plusieurs sont obscènes, et qu'il semble n'avoir pris à tâche que d'y parler aux sens. Or, dans ses vers, Guillaume a précisément célébré l'amour platonique. Un siècle auparavant, un généalogiste, le sieur De La Brosse, voulant leur rattacher une famille noble du nom de Vignier, établie depuis un temps immémorial dans la Bourgogne, les avait présentés gratuitement comme de nobles barons du pays de Langres. Il est constant pour nous que Gilles et Guillaume étaient des bourgeois (1) d'Arras. Leurs relations avec Thomas Du Chastel, Moniot d'Arras, Adam de Givenci, Andrieu Contredit, Colart Le Boutellier, Hugues le châtelain d'Arras, Gilebert de Berneville, etc., tous originaires de l'Artois et vivant à la fin du XIII^e^ siècle, indiquent assez la patrie et l'époque des Le Vinier. Ajoutons que, dans ses vers, Guillaume fait fréquemment allusion à des localités telles que Douai, Arras, l'abbaye de Beaulieu, et qu'une de ses pastourelles raconte les amusements des villageois de Feuquières, Avesnes et autres petites bourgades des environs d'Arras.

De La Borde compte trente-quatre pièces de Guillaume Le Vinier, qu'il désigne comme suit : 1. *A flors ne glais ne voit...*; 2. *Amours grassi...*; 3. *Amours vostre sers...*; 4. *Bien doit chanter...*; 5. *Bone amour cruel...*; 6. *Chançon renvoisié ne puet...*; 7. *Dame des ciels mout...*; 8. *De bien amer croit...*; 9. *Encor n'est raison que ma joie...* (attribuée aussi à Thierry de Soissons); 10. *En mi-maï quand c'est...*; 11. *En tout tans se doit...*; 12. *Espris d'ire et d'amor...*; 13. *Flors ne glai...*; 14. *Frere, qui set mieux...*; 15. *Glorieuse vierge pucelle...*; 16. *Je me chevauchai pensis...*; 17. *Ire d'amors et doutance...*; 18. *La flor d'yver...*; 19. *Le bien amer croist sens et cortoisie...*; 20. *Le premier jour de May...*; 21. *Li louseignols avrillous...*; 22. *Moines ne vous...*; 23. *Mout à mon cuer...*; 24. *Qui merci crie merci doit avoir...*; 25. *Quant ces moissons...*; 26. *Qui que voié en amor...*; 27. *Remanbrance d'amors...*; 28. *Se chans ne descars...*; 29. *Sire frere, faites mon jugement...*; 30. *S' onques chanteurs...*; 31. *Tel fois chante la jonglere...*; 32. *Thomas je vous vueil...*; 33. *Virgene pucele royaux...*; 34. *Voloirs de faire chançons...* Comme ces poésies n'ont été publiées jusqu'ici que d'une façon fragmentaire, nous ne pourrons les apprécier que par les extraits qu'en donnent divers auteurs, et, notamment, l'*Histoire littéraire de France*.

Guillaume s'est exercé aux jeux-partis avec son frère Gilles, Thomas Du Chastel, Moniot d'Arras, Adam de Givenci, Andrieu Contredit et Colart Le

(1) La qualification de messire, donnée par Fauchet à Gilles Le Vinier, provient de ce que, dans le jeu-parti cité plus haut, Guillaume, s'adressant à son frère aîné, l'appelle : *sire frère*. Les anciens manuscrits les désignent tous deux sous le nom de *maistres*, c'est-à-dire de bourgeois.

Boutellier. Dans l'un d'eux, il propose à son frère le problème suivant : Votre dame vous permet de coucher auprès d'elle, en vous faisant jurer de ne pas lui arracher la dernière faveur. Vous tenez votre serment. Qui a le plus fait, de votre dame pour vous, ou de vous pour votre dame? Guillaume penche pour la dame, Gilles pour l'amant; mais il excuse cependant le jugement de son frère : étant marié, Guillaume ne comprend plus l'ardeur impatiente des amoureux : .

Frère, mout sont de divers pensement
Ami jeun et soolé (1) mari.
Qui meurt de soif et l'iave (2) a en présent,
S'adonc ne boit, il fait plus que celi
Qui l'iave baille et boivre li défent....

Ailleurs, il s'agit de savoir qui il faut louer le plus, de l'amant qui sait tout obtenir volontairement de sa maîtresse, ou de celui qui, certain du succès, aime mieux, par égard pour elle, ne rien lui demander. Voici la question posée à Thomas Du Chastel : La maîtresse de Guillaume est sollicitée par deux autres amants. Le premier lui expose ses vœux de vive voix; l'autre, ne pouvant lui parler, lui envoie des présents qu'elle accepte. Lequel est le plus redoutable? Le second, répond Thomas, car la femme qui reçoit des présents et les agrée n'est pas loin de s'abandonner. Nous avons dit plus haut que Guillaume était le poète de l'amour platonique; nous en trouvons une preuve dans son jeu-parti avec Moniot d'Arras : La possession d'une femme augmente-t-elle ou diminue-t-elle l'amour qu'elle inspire? Pour Guillaume, la suprême faveur est le terme de l'amour; aussi prononce-t-il en faveur de ceux qui demandent peu de chose et n'obtiennent rien. On retrouve la même idée dans un autre jeu-parti où Adam de Givenci l'appelle à donner son avis sur une question tout aussi délicate : Que faut-il préférer, du plaisir fugitif, ou d'une espérance toujours vive, quoique trompée toujours? Guillaume n'hésite pas, et sa réponse le fait comparer par Adam à un templier qui travaille sans espoir de salaire. Lequel des deux faut-il le plus blâmer, ou de l'homme qui trompe sa maîtresse, ou de la femme qui trahit son amant? Telle est la question que lui soumet Andrieu Contredit, qui excuse plutôt la femme : « Messire « Andrieu », répond Guillaume, « on vous « a bien nommé Contredit; car vous « soutenez la mauvaise cause. La femme « doit avoir l'âme aussi nette que la soie « la plus fine. Je ne puis admettre qu'elle « accorde la moindre faveur à celui qu'elle « n'aimerait pas » :

De feme croire ne porroie
Que sans cuer otroiast sa joie...

Il faut regretter de ne pas posséder la solution du jeu-parti avec Colard Le Boutellier: Qu'y a-t-il de plus difficile, ou pour l'amant de faire l'aveu de sa passion, ou pour la dame d'accueillir de bonne grâce cette déclaration? Comme on le voit, le problème ne manquait pas d'intérêt.

Sa qualité de poète ne paraît guère avoir servi Guillaume dans ses amours, car il se compare quelque part au joueur dont on loue le talent, et qui, en écoutant les flatteurs, se laisse distraire et perd tout ce qu'il a. Il n'a été payé que de compliments, et n'a gagné que la réputation du plus loyal amant du monde. Ah! si les plus loyaux étaient les mieux aimés, il serait sans doute l'amant le plus heureux de la terre; mais, suivant sa comparaison originale,

Mais onques, ce me fet douter,
Cordoaniers n'ot bons solers (1),
N'ainc drapiers ne fu bien vestus,
N'ainc n'ot amie loiaus drus (2).

Il est vrai qu'il en prend assez aisément son parti, et que, grâce à son idéal particulier, il ne s'estime pas trop misérable. Il revient souvent sur le mérite qu'il y a à aimer sans arrière-pensée de récompense. C'est ainsi qu'agissaient, selon lui, les anciens poètes, jugeant avec raison que le parfait amour est une vertu qui exige un cœur pur. Ainsi la viole, ajoute-t-il, se fausse sous des doigts inhabiles. Mais sa comparaison

(1) Rassasié.
(2) Eau.

(1) Souliers.
(2) Amant.

pourrait s'entendre autrement et tourner en faveur des débauchés qu'une longue expérience a rendu virtuoses en l'art d'Eros. Il faut signaler la pensée ingénieuse d'une autre pièce, où, après avoir gémi de la cruauté de sa dame, il lui propose un moyen sûr de se débarrasser de lui pour toujours. Qu'elle lui accorde une fois ce qu'il désire, et qu'elle le lui refuse le lendemain. Car, alors, la douleur sera doublée; tandis qu'il ignore le mal, celui qui n'a jamais connu la joie. Il faut pas toujours croire à son enjouement, dit-il ailleurs, car il est souvent pareil à celui des jongleurs — nous dirions aujourd'hui des poètes — qui chantent même quand ils ont plutôt envie de pleurer. Un jour même, découragé, las d'implorer sa maîtresse, n'ayant plus d'espoir, il se tourne vers les cieux, et se console en envoyant de pieux serventois à l'archange saint Michel, ou en chantant les perfections de la Vierge, reprenant, après tant d'autres, l'allusion qui change Eva en Ave :

Mout nous troubla
Cele que Diex forma.
Nom ot Eva;
Par li estiens (1) dampné.
Par la bonté
La virgene od (2) sainteé,
Diex ot pité,
La lettre retorna :
Avant mist l'*A*,
Et au daerrain (3) *ve;*
Pour *Eva* dist *Ave*,
Par quoi somes sauvé.

Au point de vue de l'art de la forme, on peut citer la pièce où Guillaume fait intervenir un rossignol, au chant duquel il répond. La ballade que nous possédons sous son nom n'est pas encore écrite dans la forme rigoureuse qu'on donna plus tard à ce genre, quand le nombre des couplets fut limité à trois, le nombre des vers de chaque couplet déterminé par le nombre de syllabes du refrain, et que le tout dut se terminer par un envoi au prince du Puy. Pour Guillaume, comme pour ses contemporains, il suffit de répéter dans chaque couplet les mêmes mesures et les mêmes rimes, et de le terminer par un refrain.

(1) Étions (fûmes).
(2) Avec.
(3) A la fin.

Le genre auquel notre poète s'est peut-être exercé avec le plus grand succès, est la pastourelle, où il excelle à trouver d'habiles combinaisons de mesures, d'heureux retours de rimes. Telle, celle où il met en scène une bergère qu'un chevalier prie d'amour, celle où il raconte l'aventure qui lui arriva entre Arras et Douai, ou encore celle dont nous croyons intéressant de citer le début. Elle se compose de cinq couplets de quatorze vers, avec un refrain et une ritournelle, comme dans certaines rondes modernes :

En mi-mai, quand s'est
La saison (1) partie (2),
Mal est enganez (3)
Cil qui n'aime mie!
Entre Biaulieu (4)
Et la Rueve abéie (5)
Traversai,
Delez la forest trovai
Une dame embuschie (6),
Et chante à vois serie (7)
Ne sai descort ou lai,
Mais il ot au refrai :
Je ne sai dont li maus vient que j'ai,
Mais adès (8) *loiaument amerai.*

Cointement (9) et bel
Estoit atirie,
Mal est enganez
Cil qui n'aime mie!
Son cors ot paré
D'un chainse (10) delie (11)...

Ces extraits donnent, croyons-nous, une idée suffisante de la manière de Guillaume Le Vinier. Dans la foule des trouvères de son époque, il se fait remarquer par le soin qu'il a mis à chercher la perfection de la forme, l'harmonie du style. Il se joue des difficultés techniques les plus ardues et semble avoir voulu composer des chansons sur tous les rythmes connus de son temps. Jeux-partis, serventois, ballades, lais, pastourelles ont tour à tour tenté sa plume, et il a réussi dans presque tous ces genres. Mais il ne s'est pas contenté d'être un habile ouvrier, il a aussi soigné le fonds, et il a su relever, par une vive recherche

(1) Le printemps.
(2) Ecoulé.
(3) Trompé.
(4) Village de Sin le Noble.
(5) Notre-Dame de Bon Secours.
(6) Derrière un buisson.
(7) Sereine.
(8) Toujours.
(9) Gracieusement.
(10) Chemise.
11) Fine.

de pensée, par des comparaisons neuves et piquantes, la banalité de la « matière » poétique » des trouvères. C'est ce qui en fait, certainement, une des personnalités les plus distinguées du Parnasse artésien du XIIIe siècle.

Paul Bergmans.

[De La Borde], *Essai sur la musique ancienne et moderne* (1780), t. II, p. 342-343. — Arthur Dinaux, *les Trouvères artésiens* (1843), p. 222-227. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 590-598.

LE VINIER (*Jacques*), trouvère artésien, florissait vers la fin du XIIIe siècle, et était sans doute parent des poètes Gilles et Guillaume Le Vinier. Jacques, qui était le contemporain et l'ami de Jean Bretel, nous a laissé trois chansons amoureuses qui ne manquent point d'intérêt au point de vue rythmique, et qui ont été signalées, pour la première fois, par La Ravallière, dans son recueil des poésies du roi de Navarre (1742). Dans la première, le poète vante sa dame et déclare que

A tote joie accomplie
En sa vie,
Qui tant sert bel amie.

Il fait serment, dans la seconde, de ne pas la quitter, quelque cruelle qu'elle puisse être à son égard, et lui demande, dans la troisième, le don d'amoureuse merci, ajoutant qu'il ne vit que par l'espoir de l'obtenir un jour. Adalbert Keller a donné un texte assez correct d'une de ces pièces, d'après un manuscrit du Vatican; Roquefort avait déjà publié un couplet de chacune des deux autres.

Paul Bergmans.

Roquefort, *De l'Etat de la poésie françoise dans les* XIIe *et* XIIIe *siècles* (1815), p. 78-79. Arthur Dinaux, *Les Trouvères artésiens* (1843), p. 222. — Adalbert Keller, *Romvart*. Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtungen aus italiänischen Bibliotheken (1844), p. 270. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 589.

LE VOLEUR (*Colart*), fils et héritier de feu Jehan Le Voleur, comme le qualifie un acte de 1421, était déjà employé comme peintre par le duc de Bourgogne, en 1419, et habitait Hesdin, où vraisemblablement il est né. Il travailla à plusieurs reprises à la décoration du château de cette localité, un des plus importants domaines de la maison de Bourgogne, et fut appelé, en 1453, à peindre les entremets du banquet de Lille. Il fournit aussi des patrons d'habillements et des cartons de tapisseries, et on lui attribue certaines miniatures, entre autres celles qui ornaient un livre d'heures à l'usage du duc de Berry. Le duc l'avait nommé gouverneur « des ouvra- » ges ingénieux et de joyeuseté et plai- » sance que par icelluy Colart mondit S. » a fait réparer audit chastel dudit lieu » d'Hesdin ». C'étaient des merveilles de mécanique installées dans de vastes galeries, et ménageant maintes surprises aux visiteurs : statues qui font tonner, neiger et pleuvoir sur l'imprudent qui s'en approche; ponts s'écroulant au passage; jets d'eau jaillissant soudain du sol; trébuchets faisant tomber dans des fosses d'où les victimes de la plaisanterie sortaient couvertes de plumes, etc., etc. Le Voleur touchait de ce chef une pension annuelle, outre le prix des travaux qu'il exécutait. La dernière quittance émanant de lui date de 1467.

E. Soil.

Houdoy, *Histoire de la céramique lilloise*. — De La Borde, *les Ducs de Bourgogne*. — Dehaisne, *Inventaire sommaire des archives départementales du Nord*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*.

LE VOLEUR (*Jehan*), peintre de la seconde moitié du XIVe siècle, attaché en cette qualité au service du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, habitait Hesdin. Il figure dans les comptes de la chambre des finances du duc pour beaucoup d'articles; il peignit, notamment, des cottes d'armes, des harnais et des bannières; il exécuta, en 1405, les peintures d'un char pour la duchesse Marguerite. On le voit travailler à Compiègne en 1405, et à Bruges en 1414. Mais c'est surtout comme peintre céramiste et fabricant de faïence que Le Voleur doit occuper une place dans l'histoire des arts. Associé avec Dumoustier d'Ypres, il avait fourni à Philippe le Hardi des carreaux de faïence peints et émaillés qui avaient vivement émerveillé le duc. En 1391, le duc

rompit l'association; il prit Le Voleur sous sa protection, lui assura son concours financier et lui fit ouvrir à Hesdin, où l'artiste se fixa probablement à partir de cette époque, une nouvelle fabrique de *quarriaux peins et jolis*, dont il se réservait tous les produits, moyennant un prix fixé d'avance. L'usine était placée sous la surveillance immédiate de Melchior Broederlam, le premier peintre de son temps, ce qui permet d'apprécier la valeur artistique des ouvrages qui y furent exécutés. Les comptes des années suivantes relatent d'importantes fournitures de ces carreaux en véritable faïence émaillée, qui donnent aux produits de cette fabrication en Flandre des origines bien antérieures à celles des produits similaires dans les pays voisins, et notamment aux majoliques italiennes. Jehan Le Voleur fut nommé valet de chambre de Jean sans Peur, titre honorifique que possédèrent plusieurs artistes et qui leur assurait une pension sur la cassette du duc. Il mourut avant 1421, époque où l'on voit son fils toucher 68 écus d'or pour un travail qu'il avait fait.

E. Soil.

Mêmes sources que pour l'article précédent.

LEVOZ (*Noël-Joseph*), marchand à Liège, qui joua un rôle assez considérable dans la révolution liégeoise de 1789. A la fin du XVIIIe siècle, le mouvement révolutionnaire, qui avait été favorisé dans le pays de Liège par la propagande des encyclopédistes français, se manifesta tout à coup à la suite d'un incident assez futile : l'affaire des jeux de Spa. Ces jeux étaient exploités depuis plus de vingt ans par une société privilégiée, la Société Deleau, lorsqu'en 1785, N.-J. Levoz ouvrit une salle de jeu, *le Club*, à côté de celles qui existaient déjà. Il se produisit un grand émoi parmi les privilégiés, qui cherchèrent par tous les moyens à faire échouer l'entreprise de Levoz. Celui-ci, de son côté, dénonça (14 juin) au conseil privé du prince-évêque le caractère inconstitutionnel du monopole accordé à la Société Deleau et demanda qu'il fût défendu de le troubler dans l'usage de sa propriété. Le conseil de l'évêque lui refusa formellement la permission d'ouvrir une salle de jeu, et rendit un édit maintenant le privilège de l'ancienne société. Malgré ce refus, Levoz ouvrit son club et se pourvut aussitôt, par appel, devant la chambre impériale de Wetzlar. Mais cette chambre rendit, le 28 juillet, un décret, lui enjoignant, en attendant le jugement du fond, de respecter les édits du prince. Pendant ce temps, l'évêque Hoensbroech avait renforcé la petite garnison chargée de maintenir l'ordre à Spa, et l'avait placée sous le commandement du procureur général Fréron, qui était connu pour sa violence. Comprenant que la menace s'adressait surtout à lui, Levoz y répondit par un acte notarié (12 juillet), où il déclarait hardiment qu'il se défendrait « contre « toutes voies de fait, tentatives et at- « tentats », tendant à le troubler dans l'exercice de ses droits de propriété. Fréron n'hésita pas cependant à faire occuper le club par ses soldats, le 16 août, et les chargea d'en défendre l'entrée. L'affaire Levoz avait pris en peu de temps des proportions extraordinaires. Ce débat particulier à propos des jeux de Spa fit tout à coup mettre en discussion la question de la compétence du souverain en matière d'édits de police. En effet, les défenseurs de Levoz finirent par ne plus envisager que ce second point; ils cherchèrent à prouver que le prince-évêque en prenant une disposition d'intérêt général, la réglementation des jeux de Spa, sans consulter le *sens* du pays, avait commis un acte inconstitutionnel. Toujours est-il que cette affaire passionna énormément les esprits. Au cours du procès, on publia un *Mémoire pour le sieur Levoz et ses associés* (Liège, 1786; in-4° de 28 et XIV pages), où on lisait notamment : « La cause de Levoz est devenue celle « de tous nos citoyens. Elle est celle de « la patrie. Il s'agit de défendre ses « droits lésés, ses privilèges que l'on « veut détruire, sa liberté menacée, sa « constitution en danger, le contrat so- « cial qui lie tous les membres de la na-

« tion rompu et presque anéanti ». Malgré toutes les négociations qui eurent lieu entre la Société Deleau et le Club de Levoz, dans le but d'amener un *modus vivendi*, les choses en restèrent là. Levoz, d'ailleurs, se plaisait, semble-t-il, dans le rôle de victime du pouvoir arbitraire du prince-évêque : il était heureux d'être l'objet de l'attention publique. Il publia, en 1787, son fameux *Avis à mes concitoyens*, pièce plus que médiocre, remplie de déclamations, et qui établit parfaitement la ridicule suffisance de son auteur.

A la nouvelle des événements de Paris, le mouvement révolutionnaire avait fait dans le pays de si rapides progrès, les *patriotes* liégeois avaient réussi à provoquer une opposition si redoutable au gouvernement du prince, que Hoensbroech avait été fatalement amené à faire des concessions et à agir avec la plus grande circonspection. Il était trop tard cependant : le 18 août 1789, éclatait la révolution liégeoise. Il n'entre pas dans le cadre de notre biographie de retracer les événements de cette révolution. Il suffira de montrer quel y fut le rôle joué par Levoz. Popularisé par la poursuite dont il avait été l'objet, Levoz fut compris dans les deux renouvellements du magistrat de la cité, en 1789 et en 1790, et cette élévation, imméritée à coup sûr si elle avait eu pour objet de reconnaître son talent, acheva de lui tourner la tête. « En « voyant son nom associé aux noms « des plus méritants de ses compatrio- « tes, » dit Borgnet, « il se crut un « personnage, et la haute opinion qu'il « avait de lui-même, opinion qui n'était « égalée que par son ignorance, s'en « accrut encore. Entier dans ses opi- « nions, violent et grossier dans la dis- « cussion, il se rendit insupportable à la « plupart de ses collègues de l'hôtel de « ville ; vaniteux et jaloux, il prit en « aversion ces hommes qu'il sentait lui « être supérieurs par l'intelligence; hai- « neux et entêté, il jura une guerre ir- « réconciliable aux téméraires qui osè- « rent le fronder ou combattre sa ma- « nière de voir ». Voulant à tout prix faire triompher sa politique de résistance à l'Autriche, Levoz attaqua avec virulence le bourgmestre Fabry, qui, au contraire, était partisan d'une transaction. Il se livra contre Fabry et ses amis aux attaques les plus injurieuses et les plus injustes ; mais il ne les publia, et cela dans les termes les plus perfides, sans désigner nominativement personne, que dans une brochure intitulée : *Suite du Précis historique de la révolution à Liège, le* 18 *août* 1789. Après l'entrée des Autrichiens à Liège (13 janvier 1791), Levoz suivit la masse des *patriotes* qui prirent la fuite. Il se retira, avec une partie du conseil de la cité, à Givet, où il apprit bientôt que son nom figurait sur la première liste des proscrits. Lorsqu'un des chefs de la révolution brabançonne, le vonckiste Walckiers, voulut entrer en négociations avec les réfugiés liégeois dans le but de faire alliance avec eux, Levoz se rendit à Paris, avec quelques Franchimontois, pour jeter les bases d'une union entre les libéraux belges et liégeois. Il se constitua bientôt un *comité des Belges et Liégeois unis*, dans lequel Levoz entra comme membre. Mais des démêlés surgirent bientôt entre les Liégeois modérés, représentés par Fabry, Bassenge et Lesoinne, et les avancés, à la tête desquels se trouvaient Levoz et les Franchimontois. L'attitude de Levoz surtout devint malveillante à l'égard de Fabry et de ses partisans.

Après quelque temps, le comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis se sépara. Levoz alla rejoindre l'armée de La Fayette, qui pénétrait dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. A Givet, il provoqua encore une fois par sa violence une désunion parmi les Liégeois qui s'y trouvaient rassemblés. Dinne, un délégué du comité, qui n'avait contre Levoz aucun sujet d'inimitié personnelle, écrivait dans une de ses lettres : « Je n'ai pas « à me plaindre de trois de mes collè- « gues ; mais l'aristocrate Levoz est un « homme qui nous fait enrager et à qui « je suis d'avis de rompre en visière... « Je ne souffrirai plus les injures gros- « sières dont il régale tout le monde,

» surtout d'un personnage aussi mé- » prisant et aussi ignorant que lui ». Nommé trésorier du *Comité général révolutionnaire des Belges et Liégeois unis* (20 juin 1792), Levoz fut élu membre de l'assemblée provinciale après la rentrée des *patriotes* à Liège. Il fut chargé, avec sept de ses collègues, de traiter avec le conventionnel Delacroix pour opérer la réunion de la principauté de Liège à la France. Mais la rentrée des Autrichiens (5 mars 1793) força de nouveau les *patriotes* de quitter le pays. La plupart se réfugièrent à Paris, où ils trouvèrent un accueil hospitalier. L'entrée des Français à Liège, le 27 juillet 1794 (9 thermidor), rappela définitivement les *patriotes* dans leur pays. Les institutions françaises furent rétablies : l'administration provinciale de 1793 fut réinstallée sous le nom d'*administration centrale*. Le parti des modérés y avait la majorité : Levoz était à peu près seul pour représenter les avancés, que, du reste, — on doit le reconnaître, — il n'avait pas suivi dans toutes leurs extravagances.

A partir de cette époque, Levoz disparaît de l'histoire. Personnage peu sympathique, orgueilleux et ignorant, Levoz joua dans la révolution liégeoise un rôle qui, certes, ne lui revenait pas. Il chercha à se mettre à la tête du gouvernement révolutionnaire, et, pour y parvenir, il fut obligé d'attaquer les chefs véritables de la révolution, les Fabry et les Bassenge ; mais il le fit avec une violence insensée. Malgré tous ses défauts, il faut rendre à Levoz cette justice que son patriotisme semble avoir été sincère. Outre le *Précis historique de la révolution arrivée à Liège, le* 18 *août* 1789, *et des causes qui y ont concouru*, et les brochures que nous avons signalées dans le cours de cette biographie, Levoz publia, en collaboration avec son frère J.-J. Levoz, publiciste, mort à Liège en 1816, des *Recherches sur la Constitution du pays de Liège* (in-4° de 226-XXIV pages).

Herman Vander Linden.

Recueil des ordonnances de la principauté de Liège. — Küntziger, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du* XVIIIe *siècle* (*Mém. couronnés de l'Acad. roy. de Belgique*, in-8°, t. XXX). — Francotte, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français dans la principauté de Liège* (*Ibid.*). — Borgnet, *Histoire de la Révolution liégeoise de* 1789. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), t. II et III.— X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*.

LE WAITTE (*Antoine*), historien, naquit en 1597, suivant une note de son ami le baron de Woerden, en 1600, suivant la *Gallia Christiana*. Il vit le jour à Braine-le-Comte, puisqu'il qualifie de concitoyen François Sylvius, natif de cette localité ; il y revint visiter sa mère, dit-il, en 1522. Son père était Philippe Le Waitte, seigneur de Recques, qui hérita, en 1619, du nom et des armes des Le Bourguignon, à la mort de son oncle maternel Jean Le Bourguignon, chanoine de Condé, en qui s'éteignait cette famille. Antoine fit sa philosophie à Louvain ; après son entrée, en juin 1618, à l'abbaye de Cambron, il poursuivit ses études théologiques à l'université de Douai. A son retour au monastère, il fut préposé à la bibliothèque, charge pour laquelle le désignaient ses goûts littéraires, qu'atteste l'élégante et pure latinité de ses œuvres. En 1638, il fut envoyé, comme directeur spirituel, chez les religieuses de l'abbaye de Beaupré, sur la Lys. Quatorze mois après, il fut nommé prieur de Cambron. Son abbé Jean Coene, se sentant mourir, l'avait proposé pour son successeur à l'archiduc Léopold ; mais les intrigues des courtisans, qui convoitaient les richesses de l'abbaye, détournèrent le choix du prince sur un moine qu'ils espéraient plus souple à leurs desseins. Jean Séjournet fut élu et Antoine Le Waitte fut dédommagé par la mitre abbatiale à Moulins, au diocèse de Namur. A la mort de Séjournet, en mars 1662, il lui succéda dans le gouvernement de l'abbaye de Cambron. Il mourut vers la fin de septembre 1677 et fut inhumé dans l'église de son monastère, sous une épitaphe qu'il avait rédigée lui-même.

Antoine Le Waitte, qui fut, suivant le témoignage de son ami Woerden, » un prélat de sainte vie et de doctrine

« éminente », a écrit : 1. *D. Thomas Salomoni par et supra. Oratio habita die ipsius sacra, non. mart.* 1666, *Montibus Hannoniæ, in conventu ff. prædicatorum.* Paris, Cramoisy, 1669. Cette harangue, prononcée chez les Dominicains de Mons, est dédiée à Mar.-Amb. Capello, évêque d'Anvers. — 2. *D. Thomæ Aquinatis principatus theologicus ad ritum priscum scriptus.* Paris, Cramoisy, 1670. C'est un discours qu'il prononça chez les Dominicains de Namur, en 1655, lorsqu'il était abbé de Moulins : ce qui explique ce titre qu'il prend dans l'opuscule, bien que, lors de l'impression, il fût déjà abbé de Cambron. La dédicace, adressée à Jean de Wachtendonck, évêque de Namur, est datée de cette même ville, le jour de saint Thomas 1658. — 3. *Bernardus priscorum patrum ultimus, sanctissimus et sapientissimus doctor laudatus, et DD. Samuelis et Davidis comparatione illustratus.* Paris, Cramoisy, 1672. Ce panégyrique de saint Bernard est dédié au cardinal Bona, dont le portrait se trouve en regard de la dédicace. — 4. *Historiæ Camberonensis pars prior, sive Diva Camberonensis a Judæo perfido quinquies icta et cruentata, duobus distincta libris. Accedit et Divæ Lumbisiolanæ sive a ceraso juxta Camberonem historia.* Paris, Cramoisy, 1672; in-4°. En tête des liminaires figure une grande planche gravée, qui représente le crime et le châtiment du sacrilège. Suit un poème congratulatoire adressé à l'auteur par Ant. Sanderus. L'ouvrage est dédié à Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. Ce fut Jacques Quétif qui, chargé de surveiller l'impression de l'ouvrage, l'intitula : *Historiæ Camberonensis pars prior*, afin de forcer, par cette ruse, l'auteur à continuer son œuvre. Selon Charles De Visch, Le Waitte avait achevé, en 1654, un ouvrage considérable, intitulé : *Vallis Lacrymarum* et divisé en trois livres. Leglay cite, en outre, de notre auteur un manuscrit latin, intitulé : *Prosopopeia*, dans lequel la bibliothèque de Cambron se plaint à l'abbé de son dénuement et de son délabrement, ainsi qu'une harangue latine prononcée lors de l'inauguration de Jean Coene en qualité d'abbé de Cambron; elle eut deux éditions, l'une in-4° et l'autre in-8°.

Émile Van Arenbergh.

Ch. De Visch, *Bibl. script. cisterc.*, p. 25. — *Gallia christ.*, t. III, p. 175. — *Arch. hist. et litt. du nord de la France*, t. IV (1834), p. 181.

LE WINCQUE (*Grégoire* **DE**), poète latin. Voir De Le Wincque.

LEWIS (*Rodolphe* **DE**), chroniqueur, florissait, dit-on, à Liège au XIVe siècle. Il était doyen de la collégiale de Sainte-Croix de cette ville. Jean d'Outremeuse, qui l'appelle *Radut de Lewes*, assure qu'il « estoit un grans docteur en théologie et un grans poete ». Il écrivit, ajoute Jean d'Outremeuse, la chronique du pays de Liège depuis la fondation de la ville de Tongres jusqu'au prince-évêque Hugues de Pierpont, et fit présent de son ouvrage à la collégiale. La chronique de Rodolphe de Lewis est, d'ailleurs, perdue aujourd'hui, de même que la copie qui en fut faite pour la bibliothèque de la cathédrale de Saint-Lambert, et que des chanoines brabançons de cette basilique avaient déjà mutilée, dans le but de faire disparaître un témoignage historique du sac de Liège par leurs compatriotes.

Émile Van Arenbergh.

Jean d'Outremeuse, *Chron. liég.*, t. V, p. 161, 162 (*Public. de la Comm. roy. d'hist.*). — A. Dinaux, *Trouvères brabançons, hainuyers, etc.*, p. 390.

LEYE (*Jacques* **DE**), ou Laye, dit *Maynart*, orfèvre à Mons, au XVIe siècle. En 1543, il fit une coupe d'argent que les chanoinesses de Sainte-Waudru présentèrent à la demoiselle Ghodemart, le jour de ses noces. Etant devenu l'orfèvre juré du chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, il fit, pour l'église de ce chapitre, plusieurs œuvres remarquables, entre autres un reliquaire, dont le dessin a été conservé avec cette mention : « Le viije jour de juin 1552, fut faicte « l'image sainct Blase, toute d'argent, « pesant, pied et tout, dix marcs ij onches et xvj esterlins, et livrée par Jacques de Leye, dit Maynart, orfebvre, « à l'église Saincte-Aldegonde ». Maynart travailla, dès 1557, avec d'autres

orfèvres de Mons, à la décoration de la châsse de la patronne de Maubeuge. Cette magnifique pièce, brisée en janvier 1793, était en argent massif; commencée dès 1503, elle avait été embellie et augmentée à différentes époques jusqu'en 1588, et était d'une richesse et d'un travail remarquables. Elle représentait une église ogivale, ornée de trente-neuf statues et garnie d'un grand nombre de colonnettes et de croisées admirablement sculptées.

Léop. Devillers.

A. Jennepin, *Jacques de Leye, dit Maynart, orfèvre à Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVII. — Notes de Mr A. Estienne sur la *Vie de sainte Aldegonde*. — Piérart, *Recherches historiques sur Maubeuge*. — Edmond Leroy, *Histoire de sainte Aldegonde*. — Compte du chapitre de Sainte-Waudru, de 1543-1544.

LEYEN (*Henri* **DE**), ou LEIANUS. Voir HENRI DE LEYEN.

LEYNIERS (les), famille d'origine bruxelloise et qui s'est distinguée pendant près de trois siècles, du XVIe au XVIIIe, en produisant un grand nombre de tentures historiées d'un grand mérite. On sait la grande réputation qu'avait acquise, sous le règne de Charles-Quint, la tapisserie bruxelloise, et à quel point étaient portées, dans cette ville, l'activité et la variété de cette industrie. Parmi les principaux tapissiers, on trouve cités : Colin ou Nicolas Leniers, Jean Leniers, Daniel Leyniers, Jacques Leyniers et Antoine Leyniers. Ce qui prouve l'influence dont la famille jouissait, c'est que Daniel et Jacques occupèrent des fonctions importantes dans la magistrature communale. Le premier y figura plusieurs fois comme receveur, de 1544 à 1579, et comme receveur du canal, de 1553 à 1555; le second, après avoir été doyen de la gilde de la draperie, en 1569, devint à son tour receveur de la ville pendant les années 1583 et 1584, années si difficiles à cause de l'isolement dans lequel se trouvait alors Bruxelles, qui maintenait avec énergie la cause de l'indépendance du pays contre les armées de Philippe II. De toute cette pléiade de fabricants, Antoine est le seul dont l'existence soit constatée par un souvenir : il a apposé sa signature sur une magnifique série de tapisseries représentant l'*Histoire de Romulus*, qui a été récemment acquise par le gouvernement belge pour le musée de Bruxelles. Elles consistent en pièces hautes de 4m,25 sur une largeur variable, oscillant entre 5m,05 et 7m,55, et sont surchargées de broderies d'or; leur tonalité rouge, or et vert produit un effet prodigieux. On y remarque le monogramme A. L. et, plusieurs fois répétée, la marque de Bruxelles, consistant en un écusson rouge entre deux B. D'après des indications recueillies par Pinchart, elles auraient été achetées par le cardinal Hippolyte de Ferrare, de la famille des Este, ducs de Ferarre, mort en 1572, qui les aurait acquises aux Pays-Bas, en 1543.

La branche principale de la famille Leyniers eut pour chef Everard, mort le 25 juin 1594, à l'âge de cinquante-quatre ans, père de plusieurs fils, parmi lesquels il faut en citer trois : Gaspar, Gilles et Daniel. Gaspar, qui demeurait chaussée ou rue d'Anderlecht, fut, à ce que rapporte un manuscrit de famille, un fabricant « fameux » de tapisseries. Il mourut le 26 octobre 1649, âgé de soixante-treize ans, laissant trois fils, qui exercèrent la même profession : Everard, Pierre et Nicolas. Everard (II) Leyniers atteignit, comme son père, un âge très avancé, car il ne mourut que le 29 janvier 1680; accablé, non seulement par l'âge, car il avait quatre-vingt-trois ans, mais aussi « de gloire », pour me servir de l'expression emphatique du même manuscrit. Il fut plusieurs fois doyen de son métier, et conseiller communal de 1672 à 1673. Il exécuta des tentures de prix pour l'infante Isabelle, pour le prince de Vaudemont; on connaît de lui une série de tapisseries représentant la chasse au cerf, qui paraissent imitées de cartons dessinés par Bernard van Orley. Vers 1648, l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, eut l'idée d'ouvrir un concours entre les meilleurs tapissiers de Bruxelles, et leur proposa de confec-

tionner, d'après des dessins de Teniers, son peintre favori, des tentures représentant les douze mois de l'année. Au jugement des meilleurs peintres et fabricants du temps, le prix fut à l'unanimité attribué à Leyniers. Jean Leyniers, fils d'Everard, hérita de la réputation de son père. Il travailla beaucoup pour Monsieur (le duc d'Orléans, frère de Louis XIV), auquel il fournit l'*Histoire de Méléagre et d'Atalante*, en huit pièces, dont les dessins avaient été faits par le célèbre peintre Charles Lebrun. On lui doit, en outre, l'*Histoire de Moïse*, en six pièces; l'*Histoire de Cléopâtre*, également en six pièces, et l'*Histoire de Clovis*, en huit pièces. Les cartons de ces dernières compositions furent envoyés à Bruxelles par le célèbre graveur Waldor, de Liège, et étaient d'un peintre français dont le nom s'est perdu. Vander Heyden et Léon Achterschellinck esquissèrent aussi pour Jean Leyniers, le premier les figures et le second le paysage ou fonds d'une autre tenture. Ce fabricant mourut en 1686, et son frère Gilles en 1703; celui-ci avait exécuté, pour le comte de Salasar, les *Douze Mois de l'année*, d'après Jérôme De Potter, et des chasses. On lui doit aussi des tapisseries représentant *les Chasses de Boitsfort*.

La réputation de la famille fut surtout maintenue depuis par les autres branches issues d'Everard, premier du nom. Lorsque le cardinal Barberini fit demander aux Pays-Bas, vers l'an 1630, des renseignements sur la fabrication des tapisseries et l'art de la teinturerie, qui en est le complément obligé, l'archevêque de Consa, nonce apostolique à Bruxelles, lui apprit que les meilleurs teinturiers étaient ceux de cette ville, et que le plus renommé d'entre eux se nommait Gilles Leyniers. Né le 28 août 1578, cet industriel mourut en 1665; il laissa un fils appelé Daniel, qui se voua à la profession de peintre, mais dont on ne connaît aucune toile; on sait seulement qu'il composa un grand nombre de cartons pour les tapissiers; privilégié par la ville à ce titre, le 23 février 1644, il mourut septuagénaire, le 27 octobre 1688. Après lui, un de ses neveux, Nicolas, fils de Gilles Leyniers, marcha sur les traces de son oncle. Il renonça à la fabrication des tentures pour s'occuper exclusivement de l'art de la teinturerie, qu'il avait appris de son père. Il y réussit si parfaitement qu'il devint le premier pour teindre en couleurs vertes et bleues de toutes nuances, couleurs que les tapissiers devaient auparavant demander dans d'autres villes, et, en particulier, à Anvers. On rapporte qu'il s'entoura, pour réussir, des conseils d'industriels anglais, hollandais et autres. Après sa mort, qui arriva le 20 juillet 1658, ses fils Gaspar, Michel et Daniel lui succédèrent, mais les deux derniers travaillèrent surtout pour les drapiers. Quant à Gaspar, il s'appliqua si fortement à l'art de la teinture et le cultiva avec tant de soin, qu'il dépassa tous ses ancêtres. A cette époque, la fabrication des tapisseries commençait à devenir plus correcte dans l'appareillage des nuances, et approchait plus que jamais du coloris des tableaux d'après lesquels on travaillait, principalement dans les paysages. Gaspar Leyniers s'acquit, en ce genre, une réputation telle qu'il fut considéré comme le premier et le seul de tous les Pays-Bas pouvant atteindre à la perfection. Le gouverneur général, de Monterey, fit venir de France plusieurs nuances de cramoisi, afin de les comparer à celles que Gaspar employa en sa présence et dont la qualité fut reconnue supérieure. Par acte en date du 25 octobre 1672, Monterey l'autorisa à faire placer ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée de son habitation; il aurait de plus, dit-on, défendu aux tapissiers de se servir pour leurs fabricats d'autres teintures que des siennes. Gaspar mourut le 20 septembre 1703; il laissait un fils, Urbain, qui devint teinturier de la cour à l'époque où l'Electeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, habitait Bruxelles. Après la bataille de Ramillies, lorsque le pays devint une province de l'Autriche, Urbain perdit de son crédit, comme on le voit à propos de l'admission d'un

nommé Brinck dans le métier des teinturiers, dont Leyniers aurait voulu se réserver le monopole pour lui et les membres de sa famille. Comme fabricant, il est connu par de nombreux travaux, et, en premier lieu, par les tapisseries de la salle du conseil communal, à l'hôtel de ville de Bruxelles, qu'il exécuta, vers 1718, avec l'aide de Henri Rydams. Il mourut le 15 mars 1747. Son fils Daniel, qui habitait comme lui dans la rue *Vincket* ou Finquette (actuellement réunie à la rue des Chartreux), continua sa double profession de teinturier et de tapissier. Ce fut à lui que la ville s'adressa lorsqu'elle eut à fournir des tentures pour décorer l'hôtel d'Egmont (aujourd'hui d'Arenberg), où le roi Louis XV logea en 1746, et l'hôtel d'Orange (actuellement le Musée), pour le maréchal duc de Saxe, commandant en chef l'armée française. Mais l'heure de la décadence approchait. Malgré tous ses efforts, Daniel Leyniers se vit enfin forcé, pendant l'hiver de 1767-1768, de fermer ses ateliers. Il s'appliqua, dans la suite, à la fabrication des dentelles.

Alphonse Wauters.

Alphonse Wauters, *les Tapisseries bruxelloises*, passim. — Le même, *Sur une tenture des tapisseries de Bruxelles, représentant l'histoire de Romulus* (*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. IV). — *Mémoires pour mettre à la suite d'un livre touchant l'origine de la famille des Leyniers dans les arts de la teinture et de la tapisserie*, manuscrit aux Archives de la ville de Bruxelles. — Généalogie manuscrite. — Papiers de famille.

LEYS (*Jean-Auguste-Henri*), peintre de genre et d'histoire, naquit à Anvers, le 18 février 1815, de Henri-Joseph-Martin Leys et de Marie-Thérèse Craen. Son père faisait un commerce d'imagerie religieuse, pour lequel il se servait d'anciens cuivres gravés. La première des eaux-fortes de son fils, représentant un moine priant devant une tombe ouverte, et destinée à orner une image mortuaire, fut exécutée, en 1831, pour le magasin paternel. Le futur artiste montra peu de zèle pour les études scolaires, mais son goût pour les arts se révéla de bonne heure. En 1829, il entra à l'Académie, où il suivit le cours de dessin d'après l'antique jusqu'en 1833. Dans cette dernière année, il peignit également d'après l'antique. En entrant à l'Académie, il commença aussi à fréquenter l'atelier de Ferd. de Braekeleer, son beau-frère. Ce peintre jouissait, à cette époque, de la plus grande réputation. Désertant de bonne heure la voie suivie par son professeur Van Brée, le classique, il chercha ses modèles dans les petits maîtres de l'école hollandaise et peignit de préférence des scènes d'intérieur, du genre intime ou humoristique. Il avait un certain esprit observateur, une note fraîche et comique qui délassait des peintures guindées de ses prédécesseurs. Mais ses bonshommes à la face boursouflée, au corps ballonnant, taillés tous sur le même patron, ses couleurs affadies et sa lumière safranée n'avaient rien de commun avec la vérité et sont absolument passés de mode. Leys commença par l'imiter assez fidèlement, mais en déployant, dès ses débuts, plus de force dans son coloris et plus de vie réelle dans ses personnages. Le premier de ses tableaux que nous ayons rencontré appartient à Mr de Pret, d'Anvers, et porte la date de 1832. C'est une scène d'intérieur : une mère, avec son enfant déguisé en volontaire de 1830, et un homme qui regarde par la fenêtre. Il porte à un haut degré l'empreinte de la manière de de Braekeleer. Suivant l'exemple de celui-ci et obéissant, comme la plupart de ses contemporains, à l'influence des maîtres français, qu'il apprit à connaître de plus près dans les excursions à Paris qu'il fit en 1835 et en 1839, Leys peignit avec une virtuosité croissante, pendant les premières années de sa carrière d'artiste, des scènes de la vie bourgeoise ou des épisodes romantiques, dans lesquels des bourgeois corpulents à la face enluminée, de gentils cavaliers et de charmantes personnes, créés par sa jeune et idéalisante fantaisie, jouaient le principal rôle. En 1834, il exposa une *Plage avec des pêcheurs*, acquise par Mr Huybrechts, d'Anvers; en 1835, un *Condamné conduit au supplice*, appartenant à Mr Ch. de Brouckere; en 1836, une *Sorcière*

prédisant à un chef de bandits la malheureuse fin qui l'attend ; en 1837, *le Riche et le Pauvre*, appartenant au musée de Bruxelles, ainsi que *le Philtre*, faisant partie du cabinet de Mr Wuyts, et *le Retour de la chasse*, appartenant à Mr Vander Linden d'Anvers. De 1838 date *la Fête de famille*, du musée de Berlin ; de 1839, une *Noce au XVIIe siècle*, ayant fait partie de la collection de Mr Vander Schrieck de Louvain et se trouvant actuellement au musée d'Anvers ; de 1841, *la Cour de ferme*, du musée de Munich ; de 1842, *l'Hôtellerie*, appartenant à Mr Nieuwenhuys ; *la Cour de cabaret*, actuellement au musée de Francfort, fait pour le banquier Couteaux, marchand de tableaux bruxellois, qui, dès lors, s'était engagé par contrat à prendre à un prix convenu tous les tableaux que Leys lui offrirait en vente. En 1843, il exécuta un *Intérieur de cabaret*, appartenant au musée Fodor, à Amsterdam ; en 1844, *le Prêche*, du musée Wagner, de Berlin.

De bonne heure, Leys cultiva le genre historique en attendant qu'il abordât l'histoire proprement dite. A l'exposition triennale de 1833, à Bruxelles, figurait sa *Furie espagnole* et *la Lutte d'un grenadier contre un cosaque*. En 1834, il exposa *le Combat entre les Bourguignons et les Gantois après le siège d'Audenarde en* 1452, et *les Chaperons blancs sous Philippe le Hardi ;* en 1836, *le Massacre des magistrats de Louvain en* 1378, et *une Famille de gueux se défendant contre une troupe d'Espagnols ;* en 1837, *l'Atelier de Rembrandt*, appartenant à la collection Vander Schrieck. Le sujet de ce dernier tableau prouve que l'attention de Leys s'était portée de bonne heure sur le grand maître hollandais. C'était, d'une part, la fantaisie audacieuse de Rembrandt qui attirait nos jeunes romantiques ; de l'autre, l'intensité de sa lumière et de son coloris. Fantaisiste, tout le monde l'était ; clair-obscuriste et coloriste, tous cherchaient à le devenir. Les couleurs riches et la lumière chaude étaient l'idéal ; du dessin, on se souciait peu. Un seigneur, au chapeau empanaché, aux bottes montantes, au costume éclatant, une vigne tapissant pittoresquement une façade d'auberge ou les murs d'une ferme au toit de chaume, un mur effrité par les intempéries de l'air, avaient des attraits irrésistibles. Par opposition au classicisme, on s'était amouraché du moyen âge, de ses manoirs en ruines, de ses chevaliers fiers et sombres. Malheureusement, si les châteaux avaient été trouvés dans Walter-Scott et les armures chez le brocanteur, les hommes n'avaient été entrevus que dans le mirage que, de parti pris, nos romantiques s'étaient créé de leur époque de prédilection. Ils n'avaient point compris que Rembrandt et ses disciples, en faisant une large part aux caprices de la lumière, en cherchant à frapper par l'imprévu de la conception, serraient de près la réalité des choses et des hommes. Leys, comme les autres, commença par donner un corps aux visions de sa fantaisie, sans trop se préoccuper de la vérité historique et de l'observation consciencieuse. Mais son intuition d'esprit supérieur, ses dons d'artiste lui firent bientôt rompre avec cette peinture factice.

En 1845, il exposa à Bruxelles un tableau commandé par le gouvernement pour le musée de la capitale, dont le sujet était *le Rétablissement du culte catholique à Anvers, en* 1585. Ce fut le premier de sa seconde manière. Le coloriste, le clair-obscuriste s'était complètement affranchi de la facture anémique de l'école de de Braekeleer ; au lieu de tons doucereux et de lumière affadie, il se plut à inonder les tableaux de cette époque de chauds rayons, qui tantôt ruisselaient en ondes dorées, tantôt répandaient des tons veloutés sur les vives couleurs. Il avait appris à étudier plus sincèrement le corps et l'âme du personnage. Dans *le Rétablissement du culte*, le prédicateur est un prêtre desséché par la vie austère, cassé par l'âge, vivant uniquement par l'ardeur de la foi et du prosélytisme. Dans son auditoire, on remarque aisément le gentilhomme catholique triomphant, se pavanant à l'église comme au tour à la mode, et sa fille, d'une délicatesse et d'une timidité

printanières; dans le gros public, on distingue les dévots ardents, les indifférents ennuyés, les suspects, obligés de feindre la conviction; tout un monde qui devait peupler les temples à cette époque de crise. Certes, dans les œuvres de ce temps, la convention conserve une large part de ses droits usurpés; la recherche d'une élégance outrée, les contrastes voulus, le désir de plaire y mettent leur empreinte non méconnaissable. Mais la vérité historique, en même temps que l'intérêt pictural, trouvait son compte dans l'éveil de cette ardeur à fouiller les hommes et les choses, dans ce goût, de plus en plus marqué, de détailler les accessoires. A cette période appartiennent les tableaux du genre historique : la *Fête donnée à Rubens par la corporation des arquebusiers d'Anvers*, exposé en 1851 et acquis plus tard par le musée d'Anvers; *le Bourgmestre Six chez Rembrandt*, datant de 1850, et appartenant à la collection von Arthaber, de Vienne; *l'Atelier de Pierre de Hoogh*, appartenant à Mr Huybrechts, d'Anvers, tous deux de l'année 1851. La même époque vit naître également de nombreuses compositions de nature plus modeste. De 1845 date une *Kermesse* et *l'Armurier*, appartenant à Raphaël Bisschofsheim, de Paris; de 1846, *la Couturière*, dans la collection Kums, d'Anvers; *le Marché au poisson*, *la Partie de musique*, qui a appartenu au comte de Morny; de 1847, un *Homme jouant de la guitare*, dans la collection du comte de Liedekerke, et un *Intérieur*, dans le musée Wagner, de Berlin; de 1848, *le Marchand de tableaux* et deux *portraits;* de 1849, *le Corps de garde*, *le Roi des arbalétriers*, *les Joueurs de trictrac;* de 1850, *le Modèle*, *le Message*, *l'Aumône*, *les Lansquenets* et *le Capitaine de la garde bourgeoise*. Les sujets étaient nuls ou à peu près; les armuriers, les brocanteurs, les corps de garde, les intérieurs de jadis, tout le bric-à-brac du romantisme, où le peintre pouvait donner libre carrière à sa virtuosité picturale, revenaient sans cesse.

De 1852 date *la Tribune des femmes dans la synagogue de Prague*, appartenant à Mr Kums, d'Anvers, et la même synagogue, côté des hommes. Le maître a visité l'Allemagne et bientôt ce fait se révèlera très clairement dans ses productions. Leys fut frappé de l'originalité des grands maîtres de la renaissance allemande, du grand caractère de leur interprétation de la réalité, de l'intensité de la vie de leurs modèles, empruntés à leur entourage. Il s'éprit de ce dessin qui rendait naïvement la vérité; mais, Flamand pur sang, il s'enthousiasma en même temps pour les tons entiers et vifs des plus anciens maîtres de l'école anversoise. Il entrevit, au-delà du style Rubénien et italianisant, un art admiré de tous, mais entièrement abandonné. Il se forma une conviction nouvelle, et, brisant résolument avec la facture qui lui avait valu de si glorieux triomphes, il renoua la chaîne, depuis longtemps rompue, des traditions artistiques flamandes et germaniques. Il étudia Dürer, Holbein et leurs contemporains allemands, Massys, le plus ancien des Breughel et les gothiques. Mais il ne les imita pas servilement. Il se pénétra de leur esprit et adhéra à leurs principes : l'étude directe et approfondie de l'homme réel avec sa caractéristique individuelle, la transcription fidèle de la scène où l'action se passe, avec tous les détails et tous les accessoires qui l'étoffent. Il alla plus loin; il n'adopta pas seulement la méthode de la première renaissance germanique, il choisit ses sujets dans la même période, et ses tableaux devinrent de véritables évocations du passé. Les réformateurs et les réformés : Erasme, Luther, Dürer et leurs contemporains allemands ou flamands devinrent ses héros de prédilection.

Ce fut en 1853 qu'il exécuta la première œuvre de sa troisième manière : *la Promenade près du château*, appartenant à Mr Huybrechts, d'Anvers; de la même année datent aussi *Faust et Wagner*, *ou la Promenade hors des murs de la ville*, appartenant au roi; *les Femmes catholiques*, faisant partie du cabinet de Mr Van Praet, de Bruxelles; *Frans Floris se rendant à une fête de Saint-Luc*,

fait pour Mr Couteaux. En 1854, il peint *Erasme dans son cabinet d'étude* (collection Goethals), et *le Nouvel An en Flandre*, exposé en 1855, à Paris, et appartenant à Mme Benoît Fould. En 1855, en même temps que son *Albert Dürer à Anvers*, il expose à Paris *les Trentaines de Barthel de Haze*, qui appartient au musée royal de Bruxelles, et dont un épisode fait partie de la collection Van Praet. De 1856 date *Marguerite sortant de l'église*, appartenant à Mr Belmont, de New-York, et *Plantin se rendant à l'église avec sa famille et Arias Montanus*, fait pour Mr Warocqué, à Mariemont; de 1857, *Albert Dürer peignant le portrait d'Erasme*, du musée Wagner, à Berlin, et *Marie de Bourgogne distribuant des aumônes*, appartenant à Mr Uzielli, de Londres; de 1858, *Luther chantant dans les rues d'Eisenach*, acquis par Mr Rodocanachi, de Saint-Pétersbourg, et *Adrien van Haemstede prêchant clandestinement la réforme à Anvers;* de 1859, *la Publication en* 1550 *de l'édit de Charles-Quint introduisant l'inquisition dans les Pays-Bas; Erasme faisant devant Marguerite d'Autriche et le jeune Charles-Quint la lecture de son discours de Institutione principis*, et *le Conventicule de l'allée du Pélican;* de 1860, *Gretchen derrière les remparts*, faisant partie de la collection de Mr Kums, d'Anvers, et *Marguerite d'Autriche visitant le jardin des arbalétriers, à Anvers*, appartenant à l'impératrice de Russie; de 1861, *les Religieux se réfugiant chez Luther*. En 1862, il exposa à Londres *l'Institution de l'ordre de la Toison d'or*, appartenant au roi des Belges, mais gravement endommagé dans l'incendie du château de Laeken, du 1er janvier 1890. De 1865 date le *Ménestrel;* de 1867, *le Calvaire*.

Pour apprendre à connaître Leys, il importe de se rendre compte des changements que son interprétation de l'homme et de la nature subit aux diverses époques de sa carrière. Jamais, dans le monde artistique moderne, une évolution aussi radicale que la sienne ne s'accomplit; jamais programme, déconcertant par son audace, ne fut exécuté avec une persévérance aussi ferme et aussi calme, sans excentricité voulue, sans tapage forçant l'attention. Dans les tableaux historiques de sa première période, Leys avait donné un mouvement fougueux, parfois désordonné, à ses personnages; dans ceux de la seconde manière, la scène est plus calme, mais le peintre, négligeant l'action corporelle, s'attache à étudier les mouvements de l'âme, traduits par l'expression du visage; dans la troisième manière, l'émotion disparaît, l'homme agissant et pensant fait place au phénomène pictural, au personnage impassible, vu de surface, avec ses accidents de couleur et de forme. Dans sa première manière, Leys s'était montré épris des couleurs gaies s'étalant dans une douce clarté. Dans sa seconde, il fut un adorateur de la lumière, sacrifiant volontiers à son idole tous ses efforts, toutes ses qualités. Dans les tableaux de cette époque, le soleil mange les contours et les couleurs, donne aux personnages et aux objets leur valeur par les reflets brillants qu'il y jette, par la pénombre qui les efface. La gamme des tonalités est chaude, et le brun velouté est la nuance de prédilection pour rendre l'ardeur de la lumière et la profondeur des ombres transparentes. Plus tard, l'artiste revient de cet enthousiasme exclusif; successivement il amoindrit le rôle de la lumière; le jeu des ombres et des clartés se modère, s'appauvrit, s'éteint complètement. Dans les toiles de ses dernières années règne une clarté abondante encore, mais égale, assagie, refroidie, qui respecte les droits de la couleur et du dessin et fait ressortir toute figure, tout objet, tout détail.

Dans la première et dans la seconde époque, il avait aimé, non seulement les belles couleurs et les splendides lumières, mais encore les formes charmantes. Comme tous les romantiques, il n'admettait qu'un monde beau et gracieux, flattant l'œil, velouté, satiné, glorifié dans une apothéose de lumière. Dans sa dernière métamorphose, il s'attache à voir les hommes et les choses dans leur réalité, vraie d'abord; dans une réalité

d'un prosaïsme voulu, ensuite. Il s'assit devant son chevalet fermement résolu à noter sur la toile tous les incidents de forme, toutes les nuances de couleurs qu'offrait à ses yeux la nature extérieure. Pas un caillou ou un pavé de la rue, pas une brique d'un mur hâlé par le temps, pas une éraflure à un meuble, pas un pli de la robe qu'il ne détaille amoureusement, auquel il ne donne sa juste valeur. Il traite l'homme de la même manière que les choses, analysant les accidents du visage, la forme particulière des traits et leur couleur exacte comme il avait observé et annoté les accidents des choses. S'il y a une différence à marquer, c'est peut-être qu'il se montre partial en faveur des objets inanimés. Les pignons des vieilles maisons, les meubles vernis par la patine de l'usage, les choses inertes qui vivent dans leurs couleurs l'attirent, le charment; il nous les dépeint sous des couleurs joyeuses, aimables. Dans les hommes, par contre, il nous semble que c'est la déformation des traits fatigués par le travail du corps et de l'esprit, le teint blafard, la silhouette anguleuse qui l'impressionne et qu'il cherche à faire ressortir. Mais ce qui, dans les uns et dans les autres, le charme et l'enthousiasme toujours et de plus en plus profondément, c'est la couleur qu'il aime haute et variée, vraie et harmonieuse. C'est par elle qu'il embellit, qu'il poétise tout ce monde prosaïque ou laid. Il y a tel de ses tableaux, *le Vendeur d'oiseaux*, par exemple, un jeune garçon attendant les acheteurs au pied des murs de la boucherie par un soleil de dimanche matin, qui est un véritable écrin de bijoux, tant l'artiste a profondément senti et amoureusement fait ressortir la beauté des briques rouges et des pierres blanches dans les vieilles murailles, et tant son jeune marchand et les promeneurs qui passent sont transformés en objets précieux par ce travail délicat.

Dans ses premières années, Leys peignit des sujets empruntés au monde qui l'environnait; dans la seconde manière, les sujets modernes se mêlent à ceux du XVIe et du XVIIe siècle; dans la troisième époque, il se confine absolument dans les premiers temps de la Réforme. Il s'identifie avec les hommes de ce temps, il les fait revivre eux et leurs mœurs, et les événements auxquels ils furent mêlés. Leys fut un puissant évocateur, il nous fit revoir les temps passés, non pas peut-être tels qu'ils étaient, mais tels qu'il les voyait lui-même; nous ne saurions affirmer que les scènes représentées soient vraies, il est certain qu'elles sont vraisemblables; pas autant peut-être par leur exactitude historique et matérielle, que par l'illusion de la réalité qu'elles donnent. L'artiste en les peignant était profondément sincère, donnant ce qu'il voyait et comme il le voyait. Sa vue du passé était double, il l'observait par les yeux de l'archéologue et par les yeux du peintre moderne. L'archéologue cherchait à pénétrer le plus profondément possible dans l'esprit des hommes du XVIe siècle, à connaître leurs mœurs, leurs habits, leurs demeures, leur tournure, leur physionomie; les anciennes estampes et tableaux étaient les documents qu'il étudiait à cet effet. Mais ce n'était point là le seul, et l'on peut dire ce n'était point le principal livre dans lequel il acquit ses connaissances. Il étudiait le passé dans le présent, et le monde du XVIe siècle dans celui du XIXe. Il adopta, il est vrai, les principes de cette époque reculée : la sincérité absolue, l'égalité de toutes choses devant le pinceau du peintre, l'affection pour la haute tonalité, mais il appliqua ces principes en artiste moderne. S'il évoqua le siècle qu'avaient vu Holbein et Massys, il le peignit tel qu'il aurait peint le monde actuel, moelleusement, grassement, harmonisant ses tons, fondant ses contours, avide de vérité, dans la couleur aussi bien que dans les formes. Il n'imita pas de ses modèles d'un autre âge la dureté du trait, le maniérisme de la couleur brillantée de tendres reflets; il rajeunissait leur manière, utilisant en artiste consommé les procédés nouveaux, l'expérience acquise.

Leys ne cessa jamais de se transformer, parce qu'il ne cessa jamais d'étudier et de se perfectionner. Un membre de sa

famille nous raconta que, dans les derniers jours de sa vie, s'adressant à sa femme, qui se tenait au chevet du lit, le peintre moribond dit : « Je voudrais » bien vivre encore, parce que je com- » mence à voir comment il faut peindre » et que j'ai encore bien des choses à » faire ». Le monde pouvait admirer ce qu'il avait produit, lui-même était frappé surtout par les progrès à réaliser encore, par l'inhabileté de la main à rendre ce que l'œil avait vu, ce que l'esprit avait conçu. Il existe un tableau que, selon la tradition, Leys n'a jamais voulu vendre et qu'il a retouché aux différentes époques de sa vie, de sorte que ces multiples manières que nous venons de caractériser y sont toutes comme annotées et juxtaposées. C'est *la Furie espagnole*, exposée à Bruxelles, en 1833, lorsque l'auteur avait dix-huit ans, et achetée par Mr Edmond Huybrechts, de la famille Leys, après la mort du peintre. L'œuvre est non seulement curieuse, mais encore admirable, parce que la fougue du premier âge, les belles lumières de la seconde époque et les solides couleurs de la troisième manière y sont harmonieusement réunies.

Pour compléter l'énumération de ses principaux tableaux, il nous reste à parler de deux œuvres de ses dernières années, les plus étendues et les plus importantes qu'il ait produites : les peintures murales dans sa propre maison et celles de la grande salle de l'hôtel de ville d'Anvers. Leys qui, en 1841, avait épousé Adélaïde van Haren, habitait, avant 1855, la rue Hoboken. En cette dernière année, il se fit construire une vaste maison dans la rue qui aujourd'hui porte son nom et s'appelait alors la rue de la Station. A partir de 1857, il travailla à orner la salle à manger de cette nouvelle habitation de fresques qui ne furent achevées que quatre ans plus tard. Elles représentent *la Fête de Noël, au* XVIe *siècle*. On voit les invités qui se rendent à un banquet ; quelques-uns passent le pont et s'arrêtent pour voir les patineurs sur les eaux des fortifications de la ville ; deux ou trois frappent à la porte de leurs hôtes ; puis on voit la réception et la table dressée, prête à recevoir les convives. Le dessin est empreint d'une forte teinte germanique, le coloris est sans éclat. Les esquisses terminées de ces peintures, faites pour Mr Couteaux, ont appartenu à Mr Gambard, de Londres, et figuraient dans l'exposition universelle de cette ville en 1862.

En 1861, l'administration communale et le gouvernement belge chargèrent Leys de décorer la grande salle de l'hôtel de ville d'Anvers. Six grandes peintures à fresque devaient couvrir autant de panneaux ; les portraits de douze ducs de Brabant devaient être peints au-dessus des portes. Le prix convenu du travail, à terminer en dix ans, était de 200,000 francs. En 1863, l'artiste mit la main à l'œuvre, après avoir terminé, en plus petite dimension et sur toile, les esquisses des douze portraits et de quatre des grandes compositions. Comme sujets, il choisit les principales libertés d'Anvers : l'Autonomie communale, personnifiée dans *la Joyeuse entrée de Charles-Quint, à Anvers, en* 1541 ; le Droit de bourgeoisie, figuré par *l'Admission au droit de cité de Battista Pallavicini, de Gênes, en* 1541 ; le Droit de défense à main armée, représenté par *la Convocation de la milice bourgeoise pour protéger la ville contre Martin Van Rossum, en* 1542 ; le Droit de police appartenant au bourgmestre, rappelé par *la Duchesse de Parme qui, en temps de troubles, remet les clefs de la ville au magistrat*. D'après un article paru dans la revue *de Vlaamsche School*, en 1862, rédigé d'après les notes de l'archiviste P. Genard, signé par Leys lui-même et exposant le projet des peintures à exécuter, deux tableaux devaient compléter la décoration : *le Landjuweel de* 1561, servant d'exemple des encouragements donnés par le bourgmestre et les échevins aux arts et aux lettres, et *l'Ouverture de la grande foire de* 1562, reproduisant un événement où le magistrat favorisait le commerce et l'industrie. Mais le peintre n'exécuta point ces deux compositions, qui cadraient assez mal avec l'ensemble de son plan et pour

lesquelles, d'ailleurs, la salle ne présentait ni espace, ni jour convenables. La mort ne lui laissa pas le temps d'achever entièrement son vaste projet; des douze portraits de ducs, un seul, Godefroid de Bouillon, n'était pas exécuté et n'existe qu'en esquisse. La salle, dont la décoration architecturale avait été confiée à Mr Schadde, fut solennellement inaugurée le 14 août 1870; le peintre était mort le 26 août 1869.

Leys ne fut point professeur à l'Académie; il n'admit pas régulièrement d'élèves dans son atelier et ne fonda pas d'école proprement dite. Ses deux disciples les plus éminents sont Alma Tadema et Henri de Braekeleer, son neveu. Le premier continue avec plus de préciosité et une science archéologique profonde, le genre historique; le second appliqua la facture du maître à des scènes de la vie moderne. On peut encore citer parmi ses élèves de mérite François Vinck et Joseph Hendrickx. Leys exerça, en outre, une grande influence sur son entourage, les peintres contemporains, qui étaient ses amis de tous les jours : Jos. Lies, François Lamorinière, Victor Lagye. L'école historique venue immédiatement après lui, les frères Devriendt, Vander Ouderaa, Ooms se sont inspirés de son exemple, mais aucun d'entre eux n'a conservé l'énergique sincérité de son exécution, le respect inaltéré de la vérité.

Leys a produit un certain nombre d'eaux-fortes; nous en connaissons seize, exécutées, pour la plus grande et la plus belle partie, pendant la dernière période de sa carrière. Elles représentent, en général, des fragments de ses tableaux et sont traitées avec une énergie qui va jusqu'à la rudesse et leur donne un air de travaux ébauchés, mais non achevés. Leur coloris et la caractéristique profonde des personnages sont admirables.

Prise dans son ensemble, l'œuvre de Leys occupe, selon nous, la première place dans l'école moderne belge. Qu'il revête dans la seconde période de sa carrière artistique de ses tons veloutés et inonde de sa lumière flamboyante les scènes de l'histoire ou de la fantaisie, qu'il serre de plus près dans les œuvres de sa dernière manière la réalité et fasse revivre les temps dans lesquels il revécut lui-même, il reste toujours le même artiste éminent, le peintre de haute race, le coloriste exquis. Sa facture variée, mais toujours admirable, prouve l'étonnante richesse de son pinceau et l'abondance des qualités dont la nature l'avait doué.

Les faveurs et les honneurs de toute espèce ne lui manquèrent ni pendant sa vie, ni après sa mort. De bonne heure, on se disputait ses tableaux et on les payait fort cher. En 1840, lors des fêtes de Rubens, il avait décoré un arc de triomphe érigé au marché Saint-Jacques, en face du Kipdorp, de plusieurs tableaux représentant des scènes de la Furie espagnole, œuvres dont le musée d'Anvers possède les esquisses. A cette occasion, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Il fut promu au grade d'officier en 1851, et nommé commandeur en 1855. Il fut membre de l'administration de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, membre du conseil communal, de l'Académie royale de Belgique, de la commission royale des monuments, du corps académique d'Anvers. En 1855, lorsqu'il eut remporté la grande médaille d'honneur à l'exposition universelle de Paris, toute la population de sa ville natale prit part à la fête célébrée en son honneur, au cours de laquelle une couronne d'or, offerte par ses concitoyens, lui fut remise par le ministre de l'intérieur. En 1862, après l'exposition de Londres où il remporta un grand succès, le roi l'anoblit et lui accorda le titre de baron; en 1867, après l'exposition universelle de Paris, où, pour la seconde fois, il obtint la médaille d'honneur, son nom fut donné à la rue qu'il habitait; le Cercle artistique de sa ville natale fit frapper une médaille en son honneur, qui ne put lui être remise, mais qui fut déposée sur le cercueil, le jour de son enterrement. Cet enterrement fut célébré avec une pompe royale. Pendant les cinq jours qui s'écoulèrent entre le décès et les funérailles, la grosse cloche de la cathédrale sonna trois fois

par jour pendant une heure; les édifices publics étaient pavoisés en deuil, les fenêtres de l'hôtel de ville étaient tendues de draperies noir et argent. Toute la ville suivit le convoi funèbre et prit part au deuil. Dans de nombreux discours, les autorités communales, les peintres et les amis des arts rendirent hommage, non seulement au talent hors ligne de l'artiste, mais encore aux qualités de l'homme privé, à sa simplicité affable et à la générosité avec laquelle il mettait son expérience et son discernement au service de ses confrères plus jeunes. Le jour même de son décès, le conseil communal décida qu'une statue lui serait élevée. Exécutée par Jos. Ducaju, d'Anvers, elle fut placée à l'entrée de l'avenue Louise-Marie qui aboutit au Parc.

Max. Rooses.

Ed. Fétis, *Notice sur Jean-Auguste-Henri Leys* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1862, p. 204). — Désiré van Spilbeeck, *Baron Hendrik Leys* (Extraits divers de la revue *De Vlaamsche School*, 1862-1870). — Philippe Burty, *Les eaux-fortes de Henri Leys* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1866, t. I, p. 467).

LEYS (*Léonard*), ou LESSIUS, théologien, naquit, le 8 octobre 1554, à Brecht, près d'Anvers, et mourut en 1623, après avoir pris, par ses nombreux écrits, une part très active dans les interminables querelles suscitées par l'apparition du baïanisme. Il fit de fortes études et mérita les éloges de Juste Lipse; il possédait le grec, l'histoire, le droit canon et le droit civil, et n'était étranger ni aux mathématiques ni à la médecine. En 1572, il entra dans la Compagnie de Jésus; on l'envoya professer la philosophie à Douai, où il resta sept ans; nous le trouvons ensuite à Louvain, occupant une chaire de théologie (1), de 1585 à 1605. Il y était à peine d'un an, qu'il publia, de concert avec son collègue Hamelius, une série de thèses qui visaient les doctrines de Baius, et que la faculté de théologie déclara entachées de semipélagianisme. Cette censure déplut au professeur Stapleton, qui ne cacha pas sa manière de voir dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée plus tard dans l'*Histoire des congrégations de Auxiliis*, du P. de Meyer (p. 32). En revanche, l'université de Douai se rangea sous la bannière de la majorité des Louvanistes, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître avec Feller qu'elle y mit de la passion. Dans notre article DE BAY (t. IV, col. 774 et suiv.), nous avons résumé l'histoire de cette querelle, qui, en définitive, n'aboutit pas; inutile d'y revenir. Ajoutons seulement que Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte-Quint fit examiner ses propositions par une congrégation qui ne trouva rien à y reprendre, et les déclara *sanæ doctrinæ articuli*. Nous citons Feller : « La censure fut cassée et « le jugement pontifical publié à Lou- « vain, par ordre du nonce Octavio, « évêque de Cajazzo, en 1588. Quesnel « et Gersera publièrent chacun une « apologie historique de la censure; « mais ces deux apologies furent con- « damnées par Innocent XII, en 1507. « Lessius fit déclarer pour lui les uni- « versités de Mayence, de Trèves et « d'Ingolstadt. On peut voir ce qui re- « garde cette affaire amplement détaillée « par Habert, évêque de Vabres, dans « son livre *De la Défense de la foi sur la « grâce*, ch. XIV, § 3. On sait que Habert « n'était pas favorable aux jésuites, et « sa relation acquiert par là une consi- « dération particulière : elle est tout à « la décharge de Lessius ».

Nombreux sont les écrits de notre controversiste : il suffira de citer les plus marquants, et d'abord le volume intitulé : *De gratia efficaci, decretis diviniis, libertate arbitri et prescientia Dei conditionata* (Anvers, J. Moretus, 1610; in-4°), livré à l'impression sur le conseil de quelques amis, à l'occasion de la polémique suscitée par la mise en lumière du traité : *De concordia gratiæ et liberi arbitrii* (Lisbonne, 1588), œuvre du célèbre Louis Molina. Celui-ci eut pour lui les jésuites; les dominicains, au contraire, arborèrent le drapeau de saint Thomas, ce qui plus tard fit dire que les catholiques ne s'entendaient pas entre

(1) Au Collège des jésuites, et non à la Faculté, comme nous l'avons avancé, par erreur, dans l'art. DE BAY.

eux. Lessius prit vigoureusement la défense des jésuites espagnols, mais, ce semble, dans un esprit de conciliation. Ces querelles n'offrent plus qu'un intérêt historique. Non moins important est le volume in-folio : *De justitia et jure actionum humanarum*. Anvers, 1621, et Lyon, 1653. Saint François de Sales faisait de cet ouvrage un cas tout particulier, à preuve une lettre qu'il écrivit à l'auteur, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773, au rapport de Feller, dans les archives du collège des Jésuites d'Anvers. Le P. Graveson crut pouvoir contester l'authenticité de cette pièce : on lui répondit en la faisant graver avec toute l'exactitude d'un *fac-similé* (1729). La lettre du saint prélat, dont Feller donne le texte, est datée d'Annecy, le 26 août 1653; elle est signée : *Franciscus, episcopus Gebennensis*. Dans le *De potestate summi pontificis*, l'auteur soutient la théorie de la puissance temporelle des papes. Le *De gratia et prædestinatione* forme deux volumes in-folio d'opuscules « pleins de lumières et de « sentiment, écrits avec beaucoup de « clarté, d'élégance et d'intérêt » (Feller). On cite notamment un petit traité, *De capessenda vera religione*, qui contribua, paraît-il, à faire rentrer dans l'Eglise mère un grand nombre de dissidents, et un morceau également remarquable sur la Providence divine. Citons encore *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ et vitæ, una cum sensuum et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandæ*. Anvers, 1613 et 1614; in-8°. Id., avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius. Cambridge, 1634; in-8°. Sébastien Hardi a donné, à Paris, en 1701, une version française de ces deux traités; elle a été réimprimée en 1708 dans la même ville, enrichie de notes par de La Bonodière; — divers ouvrages de controverses, entre autres sur les *cas de conscience*, sur la *théologie mystique*, *etc.*; enfin, des commentaires sur plusieurs paragraphes de la Somme de saint Thomas. Lessius laissa derrière lui une haute réputation de savoir, de talent et de piété. « On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines », dit Feller, « des *Informations* manuscrites « sur sa vie et ses vertus. On les avait « prises d'abord après sa mort, dans la « croyance que l'on travaillerait un jour « à sa béatification ».

Alphonse Le Roy.

De vita et moribus L. Lessii. Paris, 1644; in-12. — Foppens, *Bibl. belgica*. — Feller, *Biogr. univ.* — La préface du traité *De gratia efficaci*, etc.

LEYSSENS (*Jacques*), ou LYSSENS, mentionné à tort par Immerzeel, Piron, Siret et quantité d'autres avec le prénom de Nicolas, peintre de sujets allégoriques et décoratifs, vit le jour à Anvers, en 1661. On lui donne pour maître Pierre Eyckens le Jeune, chose douteuse, attendu que les *Liggeren* de la gilde de St-Luc se bornent à le désigner comme « fils de maître ». Son entrée en apprentissage est enregistrée sous la date de 1674-1675. Leyssens se rendit de bonne heure en Italie, où, dit-on, il trouva facilement à utiliser son pinceau. A Rome, il s'enrôla dans la « Bande », ou corporation des artistes néerlandais. Il y porta le surnom de *Casse-noisette*, motivé par la grandeur de son nez. Rappelé à Anvers pour être le soutien de son vieux père, Leyssens reçut le titre de franc-maître de la gilde de Saint-Luc, en 1698-1699. La même année, deux élèves se firent inscrire chez lui : Jean-Baptiste Bellenraet et Jean Sas. Associé aux peintres de fleurs Bosschaert, Verbruggen et Hardimé, notre artiste eut bientôt une grande vogue comme décorateur d'appartements. Ses nymphes, ses amours, ses bustes et ses termes étaient l'élément en quelque sorte obligé de l'ornementation des somptueuses demeures de la société anversoise. Tant que dura la vogue de ce genre de créations, il ne chôma pas de travaux. La fin de sa carrière fut moins favorisée. Il mourut en 1710, entouré d'une grande considération.

Henri Hymans.

Les Liggeren et autres documents de la gilde anversoise de Saint-Luc, publiés par Rombouts et Van Lerius. — Descamps, *Vie des peintres*, t. III, p. 37. — Campo Weyerman, *Levensbeschryving der nederlandsche konst-schilders*. s' Gravenh., 1729-69, t. III, p. 347.

***LHÉRIE** (*Ferdinand Benchet*), peintre et graveur en manière noire, né à Paris, le 16 février 1803, mort dans la même ville, le 19 février 1848. Venu en Belgique peu après 1830, Lhérie se fixa à Anvers. Dirigé par Wappers, il mit au jour une importante série de planches d'après les œuvres de cet artiste : *le Christ au tombeau*, *Héloïse et Abélard*, *le Dévouement de Vander Werf*, *bourgmestre de Leyde*, *Portrait de l'évêque Van Bommel*, *Agnès Sorel et Charles VII*. Ces diverses œuvres, que distinguent un effet brillant et une très grande facilité d'opération furent toutes publiées en Belgique. Frappé d'aliénation mentale, à la suite d'un accident arrivé à la jeune femme qu'il avait épousée à Anvers, Lhérie fut contraint de retourner en France et mourut peu de temps après. Bellier de la Chavignerie le fait par erreur mourir à Anvers. Il s'était, vers 1845, fixé à Schaerbeek, près Bruxelles, et semble s'être adonné à la peinture car, en la même année 1845, il fait figurer au salon de Bruxelles un paysage : *Effet d'automne, vue prise en Normandie*. La planche du *Bourgmestre de Leyde* figura au salon de Paris de 1836, et valut à son auteur une médaille de troisième classe. Le roi de Prusse fit parvenir à Lhérie une médaille pour la même œuvre.

Henri Hymans.

Renseignements particuliers. — Bellier de la Chavignerie, *Dictionnaire des artistes de l'école française*. — Seubert, *Künstler Lexikon*.

L'HERMITE (*Daniel*), ou EREMITA. Voir L'ERMITE.

L'HERMITE (*Denis*), trésorier des Pays-Bas sous le gouvernement de l'archiduc Ernest, est né dans la première moitié du XVIe siècle. Les historiens se taisent sur ce nom et sur la mission qu'il eut à remplir à Dunkerque en 1594. C'est à Mr le chevalier Marchal que nous devons la connaissance de ce personnage dont la vie est ignorée, mais qui mérite d'échapper à l'oubli, car, par son habileté et son courage, il empêcha les Hollandais de s'emparer de la seule place importante qui fût encore au pouvoir de Philippe II sur le littoral de la mer du Nord. Le prince de Parme, comprenant combien il importait de s'assurer de Dunkerque, en fit le siège, pour forcer les troupes françaises du duc d'Alençon à évacuer la place. Au bout de dix jours, les Espagnols en étaient maîtres, et le prince de Parme y établit une forte garnison. Les Hollandais tentèrent plusieurs fois, mais sans succès, d'emporter la ville d'assaut. Cependant la garnison s'étant mutinée par suite des retards apportés dans la solde, peu s'en fallut que la Hollande ne réussît dans son dessein, grâce à cette mutinerie qui s'était étendue dans le camp de Diest et de Sichem, et qui menaçait la domination espagnole aux Pays-Bas. L'archiduc Ernest envoya à Dunkerque le trésorier Denis L'Hermite. Il était sans argent, mais il conçut l'heureuse pensée d'emprunter une somme de trois cent mille florins (633,000 fr.). Cette somme lui permit de payer la moitié de la solde arriérée, en attendant les provisions d'Espagne, et il parvint ainsi à rétablir l'ordre menacé. Tel fut le service éclatant qu'il rendit à l'Espagne, et que Philippe récompensa en octroyant, le 22 janvier 1636, des lettres de noblesse aux deux fils de Denis L'Hermite, en récompense de l'action mémorable de leur père.

Denis L'Hermite avait aussi offert de payer la rançon de divers prisonniers, et ce service avait aussi son importance. Les Hollandais traitaient les prisonniers de guerre faits par mer comme des pirates et les précipitaient dans les flots ou les pendaient aux vergues de leurs navires. Denis L'Hermite, en offrant de payer leurs rançons, mit fin à cette coutume barbare.

Ferd. Loise.

Notice sur Denis l'Hermite, par le chevalier Marchal (*Bulletin de l'Académie royale*, t. XXI, nº 8, 1854).

L'HERMITE (*François*), ou L'HERMITTE, biographe, théologien, né à Anvers, le 20 août 1598, mort à Malines, le 7 janvier 1690. Il fut admis, en 1615, dans la Société de Jésus, et se consacra

durant plus de trente ans à l'apostolat de la chaire. Il fut successivement recteur des collèges de sa compagnie à Ruremonde, à Gand et à Louvain, supérieur des missions en Hollande et de la maison professe de son ordre à Anvers. On a de lui : 1. *Vita principis Cæsaris Gaetani, dein novitii Societatis Jesu.* Anvers, Balth. Moretus, 1670. C'est la traduction latine de l'ouvrage écrit en italien par le P. Joseph Perdiccaro. — 2. *Leven vanden seer doorluchtigen ende ootmoedigen Cæsar Gaetano eerst prince, marquis, enz., en daer naer novitius der Soc. Jesu.* Anvers, Corn. Woons, 1670; in-8°. Traduction flamande du même ouvrage. — 3. *Stichtbare levens van eenighe religieusen, broeders, coadjuteurs van de Societeyt Jesu, beschreven van verscheyden autheurs in vremde talen, ende overghezet door eenen priester der selfde societeyt, uyt het italiaens (Eerste deel).* Anvers, Michel Cnobbaert, 1667; in-8°. Selon Sotwel, l'ouvrage parut en 1648; c'est une traduction du livre italien du P. Baratta. La seconde partie de l'œuvre parut en 1668, à Anvers, chez le même imprimeur; in-8°, sous le titre : *Tweede deel : dat is levens, deughden, en wonderheden van een goet ghetal broeders tydelycke coadjuteurs die inde Societeyt Jesu tot eenen hooghen trap der volmaeckheyt naer den eysch van hunnen roep gheklommen zyn. Vergaedert ende vertaelt door eenen priester der selfde Societeyt Jesu.* Ces vies sont rangées selon l'ordre du calendrier. — 4. *Brevis synopsis vitæ, ac virtutum P. Antonii Iulii Brignole e Societate Jesu, qui prius fuit Marchio Gropoli in Hetruria filius ducis et senator Serenissimæ Reipublicæ Genuensis, ejusdemque orator ordinarius ad regem catholicum. Collecta idiomate italico a P. Joanne Maria Visconte ad usum provinciæ Mediolanensis. Ac deinde Latio data.* Anvers, Corneille Woons, 1671; in-8°. — 5. *Tergiversatio hæretica, et sternutatorium oblatum Samueli Doreslaer prædicanti Delfensi, de communione sub utraque specie, ab Ecclesia Romana laïcis prohibitu.* Anvers, veuve Jean Cnobbaert, 1648; in-8° (en flamand). — 6. *Arbor Maialis, in qua tractat tria :* I. *Encœnia infernalia, in quibus explodit remissionem peccatorum Calvinistarum per solam fidem.* II. *Encœnia cœlestia per indulgentias Ecclesiæ catholicæ.* III. *Theriacam propinat cuidam hæretico, qui supradicta Encœnia oppugnarat.* Anvers, Cnobbaert, 1640; in-8° (en flamand).

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 295. — Diercxsens, *Antv. Christo nasc. et cresc.*, t. VII, p. 302, 391. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

L'HERMITE (*Martin*), ou L'HERMITTE, historien, né en 1596, à Armentières, mort le 6 octobre 1652, à Douai. Admis dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-neuf ans, il fit son noviciat à Rome, étudia la théologie à Naples et remplit ensuite avec distinction la charge de pénitencier à Lorette. De retour dans les Pays-Bas, il professa à Douai la philosophie, les mathématiques, la théologie et y prononça ses vœux. On a de lui : 1. *Histoire des saints de la province de Lille, Douay, Orchies, avec la naissance, progrès, lustre de la religion catholique en ces chastellenies.* Douai, Barthélemy Barbou, 1638; in-4°. Ce livre, par les curieux documents qu'il renferme sur les trois châtellenies, est intéressant pour l'histoire de ce pays ; toutefois, l'auteur manque de critique, au jugement de Duthillœul. — 2. *Histoire sacrée des saints ducs et duchesses de Douay, seigneurs de Merville, les saints Gertrude, Adalbalde, Rictrude, Maurand, patron de Douay, fondateurs de la très ancienne église et du collège des chanoines de Saint-Amé, enfants spirituels des Pères des saints Saint-Amand et Saint-Amé, etc.* Douai, veuve Marc Wyon, 1637; in-4°. Ce livre, dit Duthillœul, offre cette singularité que les seize premières pages diffèrent dans quelques exemplaires. Les uns portent pour titre à la première page : *Histoire sacrée des saints ducs et duchesses de Douay, fondateurs de la très ancienne église de Saint-Amé ;* les autres : *l'Histoire de la très noble famille de sainte Rictrude, fondatrice de la très célèbre abbaye de Marchiennes.* Le P. De Backer cite encore un troisième titre. — 3. *Catéchisme ou Abrégé de doctrine touchant*

la grâce divine selon les bulles de Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII, par un docteur de Douay. Douai, veuve Marc Wyon, 1650; in-16. L'Hermite y combat *le Catéchisme de la grâce*, précis de *l'Augustinus de Jansénius*, attribué à Henri Duhamel. — 4. *Annuæ Societatis Jesu litteræ annorum* 1621, 1622 et 1623. Ces lettres, prêtes à être imprimées, n'ont pas vu le jour.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 856. — Duthillœul, *Bibliogr. douais.* — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

L'HERMITE (*Pierre*). Voir PIERRE L'HERMITE.

L'HEUREUX (*Gaspard-Hippolyte-Joseph*), peintre, dessinateur et lithographe, né à Mons, le 11 novembre 1783, et y décédé, le 3 décembre 1846. Il fréquenta de bonne heure l'Académie des beaux-arts de sa ville natale et se fit remarquer par une grande aptitude au dessin. S'étant plus tard associé Philibert Bron, aussi dessinateur de mérite, et François Gossart, chimiste habile et amateur éclairé des beaux-arts, L'heureux fit avec eux des essais de lithographie qui réussirent parfaitement (1817). Les trois amis perfectionnèrent l'importante invention due à l'Allemand Aloïs Senefelder (1797). Le nombre des dessins laissés par L'heureux est considérable. Il a dessiné et lithographié les planches de l'ouvrage qui a paru, en 1826, sous ce titre : *Collection de vues prises dans l'ancienne enceinte et dans les environs de la ville de Mons.* Mons, H.-J. Hoyois; in-4°, 20 planches et 40 pages. Frappé de cécité, Gaspard L'heureux ne trouvait de consolation que dans des entretiens sur les choses artistiques qui avaient fait le charme de sa vie. Son fils Victor, dessinateur et aquarelliste fort distingué, né à Mons, le 2 mai 1812, et y décédé, le 16 janvier 1888, a dessiné une infinité de vues du vieux Mons, des villes de Gand et de Namur qu'il a habité, de l'ancienne abbaye d'Alne, etc.

Léop. Devillers.

L'HEUREUX (*Jean*), MACARIUS ou DE MACAR, chanoine de l'église d'Aire, en Artois, philologue et antiquaire, né à Gravelines, en Flandre, en 1540, mort à Aire, le 25 août 1604. Il possédait à un degré rare les langues grecque et latine, qu'il avait apprises, étant enfant, à Bergues-Saint-Winoc, sous un maître renommé Paul Léopard. L'Heureux passa vingt ans à Rome, scrutant les monuments anciens et fouillant avec passion les bibliothèques. Il laissa dans le Latium beaucoup d'objets qu'il avait apportés de la Grèce centrale. Il ne donna aucune publicité à ses travaux de découvertes, et toutes ses œuvres, à l'exception d'une seule, étaient en manuscrit quand il mourut. Il avait pris soin de léguer ses œuvres, par testament, au collège des Trois-Langues, à Louvain. En voici la liste : 1. *De antiqua scribendi ratione.* — 2. *De natura verbi medii; ac fere de tota natura verborum græcorum : ex rudiori majoris operis delineatione.* — 3. *Inscriptiones græcæ, Macario interprete, cum notis ejusdem.* — 4. *Emendatio bibliorum romana.* — 5. *Commentarius de picturis et sculpturis.* — 6. *Epistola ad Optimum* (sur un passage de la Bible des Septante). — 7. *Cyrilli oratio in Transfigurationem et altera de Deipara.* — 8. *Item in Hypæpantem, id est Purificationis diem.* — 9. *S. Chrysostomi homilia in Theophaniæ diem.* — 10. *Abraxas seu Apistopistus... antiquaria de gemmis basilidianis disquisitio.* Cet ouvrage de Jean L'Heureux a été enrichi de notes et de commentaires par Jean Chifflet, et imprimé à Anvers, chez Balth. Moretus, en 1657; in-4°.

Fréd. Alvin.

Sweertius, Foppens, Chifflet, etc.

LIBENS (*Jacques*), poète dramatique et orateur, né à Anvers, le 25 février 1603, et mort dans cette ville, le 25 octobre 1678. Il entra dans la Compagnie de Jésus, le 27 août 1619, fut chargé de l'enseignement des lettres d'abord, de la théologie ensuite, et devint recteur du collège de Malines. On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Tragœdiæ in sacram historiam Josephi. Accessit*

duplex panegyricus : alter de Beatissima Virgine, alter de sancta Catharina. Anvers, Cnobbaert, 1624; in-12. Avec deux épigrammes à la fin du volume. La première de ces tragédies est *Joseph a fratribus venditus;* la seconde, *Joseph a fratribus agnitus.* — 2. *Joseph patri redditus.* Ypres, Antoine de Backer, 1656; in-8°. Jos. Minasowicz a traduit en polonais une des tragédies de Joseph. — 3. *Parnassus biceps poetis binis Horatio et Sarbievio,* dans *Ad Sarbievii lyram epicitharisma.* Une pièce de vers dans les *Poemata Ferdinandi, liberi baronis de Furstemberg.* Paderborn, 1671; in-12. *Ad asperum collem seu montem acutum cui nomine SS. Domini nostri Alexandri septimi Pretiosissimum tradebat tapetem Hieronymus apud Belgas internuncius ipso assumptæ in cœlos Virginis festo die* 1662. *Acclamatio Jacobi Libeni e Societate Jesu,* pages 32 à 36 de *Oratio panegyrica B. Mariæ Aspricollensis.* — 4. *Beata Virgo in cœlos recepta; Exornatio S. Catharinæ Virginis martyris.* Ces deux discours sont insérés au tome Ier des *Orationes sacræ et miscellæ patrum Societatis Jesu.* Cologne, 1730. La bibliothèque de Louvain possède le programme, avec un hommage autographe, d'une pièce de théâtre, *Umfredus,* qu'il fit jouer à Ypres, le 16 mars 1624.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LIBENS (*Jean*); théologien, né à Diest, le 6 mai 1675, dans la maison où vit le jour saint Jean Berchmans, mort à Louvain, le 15 mai 1747. Placé par ses parents au collège des Augustins de sa ville natale, il s'y fit remarquer par une grande aptitude pour les travaux de l'esprit. Ayant achevé ses humanités, il entra dans l'ordre des Augustins. Après son noviciat, il fut envoyé à l'université de Louvain pour y faire ses études théologiques. Ses progrès furent si remarquables, qu'il obtint, le 17 octobre 1713, *summa cum laude,* le bonnet de docteur. Libens devint ensuite prieur du couvent des Augustins, de Diest, qu'il fit presque entièrement reconstruire. Orateur flamand de talent, il obtint un grand succès comme prédicateur. Il remplit les charges de visiteur, de définisseur et de provincial de son ordre dans les Pays-Bas. En 1727, la stricte faculté de théologie de l'université de Louvain l'appela au poste de professeur ordinaire en remplacement du dr Van Bossuyt, qui venait de mourir. Il enseigna avec éclat pendant vingt ans. On doit au P. Libens une série d'opuscules de dévotion rédigés en flamand.

Ed. van Even.

Carte mortuaire. — Staes, *Loven's nieuws,* XVe vol., p. 242. — *Levensbericht van dr Johan Libens.* Diest, 1845.

LIBERT (*saint*). On ne connaît rien de certain sur saint Libert. Les seuls renseignements historiques que l'on possède sur lui se trouvent dans la vie de saint Rombaut par l'abbé Thierry, de Saint-Trond. Ce texte est malheureusement postérieur de trois cents ans aux événements qu'il raconte. A l'en croire, saint Libert aurait été le fils d'Adso, prétendument comte de Malines au commencement du VIIIe siècle, celui-là même que la tradition nous représente comme le protecteur de saint Rombaut. C'est par ce dernier que Libert aurait été élevé. Plus tard, il serait devenu abbé du monastère fondé par son maître à Malines. Lors de la grande invasion des Normands dans les Pays-Bas, en 884, il aurait fui à Saint-Trond, où il aurait été massacré par les barbares. Le bollandiste Sollerius a déjà fait remarquer que cette date est inadmissible. Saint Rombaut étant mort vers 785, Libert, déjà abbé du vivant de son maître, aurait dû atteindre l'âge d'environ cent trente ans, pour que l'on pût croire qu'il fut tué en 884. Quoi qu'il en soit, à l'époque où Thierry écrivait, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle, la tradition voulait que le corps de saint Libert reposât à Saint-Trond. En 1169, lors de la démolition d'une chapelle dans l'abbaye, on découvrit, en effet, son tombeau. En somme, on ne connaît de saint Libert, comme de tant d'autres saints

antérieurs aux invasions normandes, que son nom et le lieu de sa sépulture.

H. Pirenne.

De sancto Liberto martyre, éd. J.-B. Sollerius. *Acta sanctorum Boll.*, juillet, t. III, p. 704. — *Vita sancti Rumoldi auctore Theoderico*, éd. J.-B. Sollerius, *ibidem*, juillet, t. I, p. 215.

LIBERT, moine franciscain, évêque de Beyrout, suffragant dès 1471 de l'évêque de Liège, Louis de Bourbon. C'est probablement en 1482, après la mort de Louis, qu'il se retira à Louvain, où nous le trouvons en 1483. Il y exerça pendant quelque temps les fonctions épiscopales, le gouvernement des Pays-Bas ayant défendu aux jeunes gens qui aspiraient à la prêtrise de recevoir les ordres à Liège. Ses sermons étaient fort goûtés du peuple qui lui avait donné le surnom de *Bischop liebbeken*. Peut-être fit-il partie de l'université de Louvain. En tout cas, c'était un savant homme. Miræus rapporte qu'il fit imprimer à Anvers, en 1501, un in-folio intitulé : *Collectio de crucibus quæ hoc tempore apparuerunt*. Mr Daris affirme, mais sans preuve, que Libert mourut en 1504. Ernst pense, au contraire, que c'est notre personnage que Chapeaville cite, sous le nom d'*episcopus Bercensis*, comme ayant assisté, en 1505, au sacre d'Erard de la Marck.

H. Pirenne.

Ernst, *Tableau historique et chronologique des suffragants ou co-évêques de Liège* (1806). — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le* XVe *siècle*, p. 519.

LIBERT (*Marie-Anne*), botaniste, née à Malmedy, le 7 avril 1782, morte dans cette ville, le 14 janvier 1865. Au dire de ses biographes, Marie-Anne manifesta de bonne heure un goût prononcé pour les sciences. Déjà au pensionnat de Prüm, où elle avait été placée pour faire son éducation, elle s'appliqua avec ardeur à l'étude des mathématiques et de la géométrie. Rentrée à Malmedy, son goût pour les chiffres fit place à celui des fleurs. Son premier guide dans l'étude de la flore ardennaise fut une édition latine du *Cruydeboeck*, de Dodoens. Les figures de ce livre lui permirent de déterminer un certain nombre d'espèces, mais elle ne se contenta pas de ces déterminations empiriques; elle voulut comprendre le texte du vieil auteur. Pour cela, elle apprit le latin, qu'elle finit même par écrire d'une façon très correcte. Le docteur Lejeune, de Verviers, entendit parler de cette jeune fille studieuse et s'empressa de faire sa connaissance. L'auteur de la future *Flore des environs de Spa* indiqua, à la jeune botaniste, les livres qu'elle devait se procurer pour étudier avec succès la végétation si intéressante des hautes fagnes. Dès lors, Marie-Anne fit de très rapides progrès et de nombreuses découvertes, qui vinrent, plus tard, enrichir, d'une façon remarquable, la *Flore* de Lejeune, publiée en 1811-1813. En 1810, le célèbre botaniste de Candolle, chargé d'une mission scientifique dans les Pays-Bas, fit, en compagnie de Lejeune, une visite à Mlle Libert. Il fut fort étonné des connaissances botaniques que cette jeune personne avait pu acquérir. Après quelques années, la végétation phanérogamique lui étant devenue parfaitement connue, Marie-Anne se prit de passion pour les plantes cryptogames, qui abondent dans les hautes régions de l'Ardenne. A cette époque, les végétaux inférieurs n'étaient pas étudiés comme ils le sont de nos jours; beaucoup de découvertes restaient à faire. La botaniste de Malmedy ne tarda pas à découvrir une foule d'espèces, parmi lesquelles se trouvaient de nombreuses nouveautés. Elle accumula des matériaux considérables destinés à une publication qu'elle avait en vue et qui parut à Liège, de 1830 à 1837, sous le titre de *Plantæ cryptogamicæ quas in Arduenna collegit M.-A. Libert*. C'est une collection de quatre centuries de cryptogames desséchés, dont la valeur scientifique est encore fort appréciée. Avant cette collection, Mlle Libert avait publié diverses notes intéressantes : *Sur un nouveau genre d'Hépatique*, 1820 (Annales générales des sciences physiques); *Illustration du genre Inoconia de la famille des Algues*, 1826 (Annales de la Société Linnéenne de Paris); *Observations sur le genre Asteroma, et description*

de deux espèces appartenant à ce genre, 1827 (*ibid.*); *Description d'un nouveau genre de champignons nommé Desmazierella*, 1829 (Annales des sciences naturelles); *Mémoire concernant les plantes cryptogames qui peuvent être réunies sous le nom d'Ascoxylacei*, 1829 et 1830 (Mémoires de la Société des sciences de Lille); *Précis des observations sur la famille des Hypoxylons*, 1837 (Annales des sciences naturelles).

La réputation de Mlle Libert comme cryptogamiste s'étendit non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger. Les spécialistes les plus renommés de l'époque étaient en relation avec elle. Pour reconnaître les services qu'elle avait rendus à la science, deux botanistes lui dédièrent des genres sous les noms de *Libertia* (Dmrt.) et *Libertella* (Desm.). On peut considérer Marie Libert comme le premier fondateur de notre flore cryptogamique, qui, après elle, fut étudiée avec tant de succès par Kickx, Westendorp et Coemans. Son activité, qui était vraiment remarquable, s'étendit aussi au règne animal et même aux choses historiques qui concernent l'Ardenne. Elle fournit, en effet, à Mr de Selys Longchamps des observations intéressantes sur les petits mammifères des environs de Malmedy, et publia, en 1848, dans les bulletins de l'Académie des *Recherches sur la patrie de Wibald*, suivies, en 1852, d'un *Nouvel essai d'explication sur le monument d'Igel*, dans le bulletin des antiquaires du Rhin. Lors de sa fondation, en 1862, la Société royale de botanique de Belgique l'a comprise parmi ses premiers membres honoraires. Cet honneur lui inspira l'idée de publier, dans le bulletin de cette Société, une notice sur le genre *Ascochyta* dont elle annonça l'envoi; mais son grand âge ne lui permit sans doute pas de réaliser sa promesse. Son herbier, qui renfermait une énorme quantité de cryptogames de l'Ardenne, souvent accompagnés de longues notes manuscrites, a été acquis par le Jardin botanique de Bruxelles.

François Crépin.

B.-C. Dumortier, *Notice sur Mlle M.-A. Libert*, dans le *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, 1865, t. IV, p. 403-411. — Ed. Morren, *Prologue à la mémoire de Marie-Anne Libert*, dans la *Belgique horticole*, 1868, p. v-xv, avec un portrait.

LIBERT (*Simon*), violoniste et compositeur de musique, né à Liège, en 1820. Après avoir fait ses études musicales au Conservatoire de sa ville natale et avoir remporté le premier prix de violon, Simon Libert se fit apprécier dans les concerts comme un brillant virtuose, et fut attaché successivement aux théâtres d'Amsterdam, d'Angers, du Havre et de Lisbonne, en qualité de premier violon. Il était, depuis 1853, chef d'orchestre du Théâtre Lyrique de Paris, quand il mourut dans cette ville, le 20 janvier 1861. Parmi les œuvres de cet artiste mort prématurément, on cite plusieurs ouvertures à grand orchestre et de nombreuses compositions religieuses, qui se font remarquer par leur facture distinguée.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1861, p. 59.— Ed. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (1885), p. 281-282.

LIBION (*André*), docteur en médecine, né à Dinant, dont il fut bourgmestre en 1653, et y décédé vers 1664. Il appartenait à une ancienne famille d'où sont sortis plusieurs prêtres distingués, entre autres Lambert Libion, prieur de Gembloux, au XVIIe siècle; Jacques Libion, prévôt et archidiacre de Dinant; François Libion, chanoine de Fosses. Un autre membre de cette famille. Antoine Libion, bourgmestre de Dinant, avait fondé, en 1660, un canonicat dans l'église collégiale de Notre-Dame. C'était une famille très considérée par les services qu'elle rendit à l'Eglise comme par les honneurs auxquels plusieurs de ses membres furent élevés (1). Le docteur André Libion a laissé plusieurs manuscrits sur les principales cures opérées par lui durant sa carrière.

(1) Ulysse Capitaine, à qui nous empruntons ces renseignements, pense aussi que *Jean Libon, apoticaire*, mort à Liège en 1636, dont il est parlé dans le *Recueil héraldique* de Loyens, et dont la fille épousa Mathieu Hennet, bourgmestre de Liège, en 1648, appartenait à la même famille. C'est une hypothèse qui ne paraît fondée que sur l'analogie des noms.

Il passe pour avoir composé aussi un traité assez étendu sur la goutte et le rhumatisme.

Ferd. Loise.

LIBON (*Joseph*), horticulteur, né à Verviers, le 18 mars 1821, mort à Insainna (Brésil), le 2 août 1861. Fils d'un jardinier, Joseph Libon voulut suivre la carrière de son père. A l'âge de dix-huit ans, il fut admis dans le grand établissement horticole de Jacob-Makoy, à Liège, où il se familiarisa avec la culture des plantes de serre chaude. Poussé par le désir de voir, dans leur patrie, les plantes qu'il avait soignées, il accompagna, en 1841, Claussen dans une exploration au Brésil. De retour en Belgique, en 1845, il ne tarda pas à retourner au Brésil (1846), chargé par l'horticulteur bruxellois De Jonghe d'y recueillir des plantes vivantes. Ses excursions dans diverses provinces du Brésil lui permirent de faire des envois importants qui enrichirent beaucoup les collections européennes. Rentré une seconde fois en Belgique, Libon fut chargé par De Jonghe de diriger son établissement. En 1858, cet horticulteur ayant cessé son exploitation horticole, Libon entra au Jardin royal de zoologie et d'horticulture, dirigé par J. Linden, qui le chargea, en 1859, d'une nouvelle mission au Brésil. Il parcourut de nouveau des régions qu'il avait déjà visitées et en explora de nouvelles. Il rassembla deux collections considérables qui parvinrent en bon état en Europe. Mais le courageux voyageur n'eut pas le bonheur de revoir ses plantes élevées dans nos serres; probablement épuisé par les fatigues d'expéditions qui n'étaient pas toujours sans dangers, il succomba au moment où il comptait s'embarquer pour rentrer en Europe. Le souvenir des services que ce courageux voyageur a rendus à l'horticulture et à la science botanique, resteront consacrés par la dédicace qui lui a été faite de plusieurs plantes qui portent son nom et par la création du genre *Libonia*.

François Crépin.

Belgique horticole, 1864, p. 14-15; 1865, p. 46-47.

LI BORGNE (*Pierre*). Pour tous les personnages du moyen âge dont le nom commence par Li, voir Le.

LIBOY (*Louis-François Rossius* **DE**), évêque suffragant de Liège, né vers le milieu du XVIIe siècle, mort le 25 novembre 1728. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, au monastère du Val-des-Ecoliers, lequel, dit Becdelièvre, après que les chanoines réguliers de la congrégation de France y eurent établi la réforme en 1667, devint comme un séminaire et donna d'excellents sujets à l'Eglise et à l'Etat. Le même biographe rapporte que le père de notre personnage, *Louis Rossius de Liboy*, ancien bourgmestre de la cité de Liège, « ayant » embrassé l'état ecclésiastique, se vit, » dès 1691, chanoine de la cathédrale » avec quatre de ses enfants, pendant » plusieurs années; chose très rare et » même sans exemple, de voir un père » qui, seul avec ses enfants, aurait pu » faire l'office entier, tant à l'autel qu'au » chœur ». Louis-François, chanoine de Saint-Lambert et prévôt de la collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste, fut nommé en 1696, par Joseph-Clément de Bavière, coadjuteur du suffragant Blavier, empêché par son grand âge d'exercer les fonctions épiscopales. Il fut depuis sacré sous le titre d'évêque de Thermopole, relevant de la métropole de Césarée, en Cappadoce. Joseph-Clément étant venu à mourir, Rossius fut confirmé comme suffragant par le chapitre, pendant la vacance du siège, le 14 novembre 1723. Cette confirmation fut ratifiée par Georges-Louis de Berghes, successeur du défunt. En revanche, le nouveau prélat fut ordonné, par l'évêque suffragant, diacre le 27 juillet 1724, prêtre le 17 décembre suivant, évêque le 31 du même mois.

Alphonse Le Roy.

Ernst, *Tableau des suffragants*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

LICHT (*François* **DE**), humoriste, né à Anvers vers 1617. Les biographes ne donnent aucun renseignement sur sa vie et se bornent à dire qu'il avait embrassé la carrière ecclésiastique. Il était

parent du célèbre géographe Abraham Ortelius, et fit ses premières études au collège des Dominicains de sa ville natale. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans la curieuse dissertation qu'il composa à l'âge de vingt-cinq ans, et qui parut sous le titre suivant : *Asserta veritas genuina Nihili*. Anvers, Martin Binnart, 1642 ; in-12, 224 pages et 2 ff. non cotés pour les approbations et le privilège ; titre gravé. Une seconde édition parut en 1647 : *Nihil sub sole novum, sive asserta veritas genuina Nihili, nova methodo humanæ vitæ applicata, in qua ad cujusvis salivam mixtum utile dulci. Editio altera, aucta et emendata*. Anvers, Martin Binnart, 1647 ; in-12, XXXII pages pour le titre et les liminaires, 337 pages de texte et 3 pages pour les approbations et une gravure allégorique ; frontispice gravé. En regard de la première page du texte, se trouve un joli portrait de l'auteur qui nous le représente sous les traits d'un beau jeune homme, à la figure ouverte et éclairée, à l'abondante chevelure bouclée, à la fine moustache relevée en croc, et n'ayant guère l'apparence d'un ministre de la religion ; le portrait porte cette spirituelle inscription : *Cognosce et ignosce*. L'*Asserta veritas genuina Nihili* est une facétie agréable et assez libre parfois, qui doit se joindre aux nombreuses dissertations qui ont été écrites sur *rien*, telles que celles de Passerat, de Du Verdier et de Coquelet. Elle valut, notamment, à son auteur l'éloge suivant de son ami Jean-Pierre van Eyck :

Præfigunt nonnulli insignia signa libellis :
Ingentes titulos, subsequiturque nihil.
Tu nil promittis, multum tamen ausus in illo es :
Dum fieri ex nihilo posse probas aliquid.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 861. — L'œuvre de Fr. de Licht.

LICHT (*Pierre* DE), en latin *Lucius*, historien, né à Bruxelles, vers le milieu du XVIe siècle, y décédé, le 18 novembre 1603. Il prit le froc de carme dans sa ville natale. Chassé par les troubles religieux, il se réfugia vers 1578 en Italie, où il fut chargé d'une chaire de théologie au couvent de Florence. La paix rétablie aux Pays-Bas, il revint à Bruxelles et y mourut en soignant les pestiférés. De Licht, qui était docteur en théologie et versé dans les lettres divines et humaines, répandit, durant plus de vingt années, sa réputation d'orateur sacré ; il a laissé d'intéressants travaux sur l'histoire de son ordre. On a de lui : 1. *Scholia in libros de vita S. Catharinæ Virginis, Baptistæ Mantuani*. Florence, Georges Mareschottus, 1561 ; in-8°. — 2. *Domini Joannis Trithemii, abbatis ordinis S. Benedicti, de laudibus carmelitanæ religionis, liber... diligenter recognitus, brevique apologia defensus*. Florence, Georges Mareschottus, 1593 ; in-4°. — 3. *Carmelitana Bibliotheca, sive illustrium aliquot carmelitanæ religionis scriptorum, et eorum operum catalogus ; jam pridem a magno et incomparabili viro P. Joanne Trithemio... congestus ; tandem centesimo post anno, magna ex parte auctus, recognitus, et annotationibus illustratus*. Florence, Georges Mareschottus, 1593 ; in-4°. — 4. *De Florentinæ civitatis origine, Mediceæ familiæ nobilitate, et equestris statuæ, Cosmo Mediceo, magno Etruriæ duci, nuper Florentiæ dedicatæ, laudibus, carmen encomiasticum*. Florence, hér. de Paul Junte, 1594 ; in-4°. — 5. *Compendium historicum ordinis carmelitani, cum indulgentiis et privilegiis eidem concessis*. Cet ouvrage, dédié à Christine de Lorraine, grande duchesse de Toscane, a été traduit en italien par le P. François Minuzzi, carme, et publié à Florence, en 1598 ; in-12. — 6. *Necrologium, sive catalogus fratrum carmelitarum Bruxellis defunctorum ab anno* 1383 *usque ad annum* 1602. Ce nécrologe fut continué par le P. Daniel a Virgine Maria jusqu'à l'année 1603. Pierre de Licht a laissé en manuscrit : *Harmonia monastica*, chez les Carmes déchaussés de Clermont, en Auvergne ; — *Inscriptio in laudem P. Magistri Vittorii Ristori, Lucensis, professoris in Academia Florentina, et in provincialem carmelitarum electi anno ;* — *Necrologium Carmelitarum Florentiæ defunctorum*, chez les Carmes de Florence.

Émile Van Arenbergh.

Cosme de Villiers, *Bibl. carm.*, t. II, p. 579. —

Daniel a Virgine Maria, *Specul. carm.*, t. II, nº 3934. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 988. — Aub. Miræus, *Orig. et increm. ordinis carmelit.*, p. 226. — Phil. Labbe, *Bibliotheca bibliothecaria*, p. 139. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brab.*

LICHTERVELDE (*Albert - Louis*, comte **DE**), évêque, né à Gand, le 15 août 1715, mort le 18 octobre 1796. Il était fils de Gilles-François, comte de Lichtervelde, seigneur de Vroylande, Lathem, Geluwe, etc., et de dame Marie-Anne Nicole de Preudhomme d'Ailly, fille du vicomte de Nieuport. Devenu prêtre, il fut élu, en 1744, chanoine gradué noble du chapitre de Saint-Bavon, à Gand, puis, en février 1766, trésorier de ce chapitre, dont il devint chantre en octobre de la même année. Le 17 février 1769, il fut promu doyen de la cathédrale, et entra en fonctions le même jour du mois suivant. Après la mort de l'évêque Vander Noot, il fut choisi, le 3 octobre 1770, pour vicaire général du diocèse, et créé juge synodal le 20 novembre. Le 5 août 1771, il prit, par procuration, possession de l'évêché au nom de Govart van Eersel, qui venait d'être désigné pour succéder à l'évêque Vander Noot, et devint en 1772 prévôt de Saint-Bavon. En juin 1779, il fut lui-même appelé à l'épiscopat et chargé d'administrer le diocèse de Namur. La tourmente révolutionnaire le força de s'exiler pendant quelque temps; mais, au préalable, il eut l'occasion, spécialement pendant les années 1789 et 1790, de rendre de grands services et d'acquérir la réputation d'un prélat sage et prudent. L'évêque de Lichtervelde protégea les arts et les sciences; ses homélies et ses mandements passent pour des modèles du genre.

Émile Varenbergh.

Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de Saint-Bavon.* — Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I.

LICHTERVELDE (*Jacques* **DE**), chevalier, seigneur de Coolscamp, Assebroeck, d'abord grand bailli de Courtrai, puis écoutète et châtelain d'Anvers, et enfin souverain bailli de Flandre. Il fut un des tuteurs de Philippe, comte de Nevers, troisième fils du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Pendant le grand schisme d'Occident, le duc Philippe, toujours dévoué à la France, prit parti pour le pape d'Avignon, tandis que les Flamands prétendaient rester fidèles au pape de Rome. Lichtervelde se fit l'agent de son prince, persécutant tous ceux, citoyens, prêtres ou moines, qui ne voulaient pas se mettre à la remorque du duc. Il eut à ce sujet des difficultés nombreuses avec l'abbaye de Tronchiennes. Cette conduite irrita considérablement les Flamands. En 1399, à la suite de l'octroi de nombreux subsides que les bonnes villes, et Gand, en particulier, avaient donnés pour tirer le comte de Nevers des mains de Bajazet, les échevins de Gand se crurent assez forts pour condamner le souverain bailli à un exil de cinquante années. Ils avaient, du reste, encore d'autres griefs à sa charge. Ainsi, au mépris des privilèges de Gand, et se passant de l'instruction et de la sentence qui était dans les attributions du magistrat, il avait fait décapiter un citoyen de Gand, nommé Jean de Pennesonne ou Perresonne, ce qui était un double abus de pouvoir. Le souverain bailli en appela au roi de France; l'affaire traîna, et Lichtervelde resta provisoirement en fonctions. En 1401, le roi envoya des commissaires pour examiner et juger le cas. Il est à penser, d'après les événements, que la sentence de cinquante années de bannissement fut convertie en un pèlerinage en Terre sainte, ce qui avait lieu assez fréquemment à cette époque; car, en 1419, nous voyons Lichtervelde prendre part avec d'autres seigneurs, parmi lesquels Jean d'Uutkerke, Félix de Steenhuise, Jean de Ghistelles, Gérard de Maldegem, Thierry Gherbode, Simon Uutenhove, à des négociations entre la Flandre et l'Angleterre relativement aux trèves commerciales. Mais nous croyons que l'annaliste Meyer se trompe quand il dit qu'après son retour, Lichtervelde reprit ses fonctions de souverain bailli. Ce qui est certain, d'après les actes diplomatiques de Rymer, c'est qu'en 1419, le souverain bailli de Flandre était Félix de Steenhuise. Lichtervelde mou-

rut en 1431, et fut enterré dans l'église de Coolscamp.

Émile Varenbergh.

Sanderus, *Flandria illustrata.* — Meyer, *Annales* (1399). — Kervyn, *Histoire de Flandre.* — Rymer. — *Memorieboeck der stad Gent.* — Varenbergh, *Histoire diplom. des relations entre la Flandre et l'Angleterre, etc.*

LICHTERVELDE (*Jean* **DE**), seigneur de Beaurewaer, Croix, etc., fut nommé, le 18 juin 1574, souverain bailli de Flandre à la suite de la démission de Charles de Ghistelles. Il ne resta que quelques années en fonctions. Pendant les troubles qui désolèrent le pays, les rebelles firent tous leurs efforts pour obtenir de lui qu'il trahît ses serments; mais il resta fidèle à son souverain et fut destitué, en 1582, par le duc d'Alençon.

Émile Varenbergh.

Sanderus, *Flandria illustrata.*

LICHTERVELDE (*Jean-Ferdinand* **DE**), seigneur de Vellenaer, Beaurewaer, Croix, etc., avoué de la ville d'Ypres, conseiller et chambellan de Philippe II, roi d'Espagne, né en 1586, mort en 1622. Il s'adonna aux belles-lettres avec un certain succès et acquit chez ses contemporains la réputation d'un bon poète. Il avait visité les principaux pays de l'Europe : la France, l'Allemagne, l'Italie. Nous n'avons pu retrouver ses œuvres, non plus que celles de son fils Ferdinand, qui mourut quatre ans avant son père, et qui, bien que fort jeune, fut poète comme lui. Une traduction en flamand de la vie de saint Ignace de Loyola, par Ribadeneira, qui lui est dédiée, une lettre fort élogieuse que Ryckius lui adressa, en 1610, et une dédicace de Salomon Faber Hiprensis, en tête de ses *Progymnasmata* (1613), dans laquelle il qualifie Lichtervelde de Mécène, sont les seules indications que nous ayons relativement à la vocation littéraire de Jean-Ferdinand. Outre ce fils du nom de Ferdinand dont nous avons parlé, il eut encore d'autres enfants : un fils, Jean, et une fille, Valentine, qui se fit religieuse Clarisse.

Émile Varenbergh.

Biographie de la Flandre occidentale.

LICHTERVELDE (*Joseph-François*, comte **DE**), fonctionnaire, agronome, né à Gand, le 29 juin 1772, et y décédé, rue aux Draps, le 18 septembre 1840. Le 19 mai 1808, il fut désigné par décret impérial pour remplir les fonctions d'adjoint au maire de Gand; en 1814, il fut nommé contrôleur de l'octroi du département de l'Escaut. En 1820, le roi Guillaume lui confia le poste de receveur de la province, et, le 17 décembre 1823, celui de directeur du trésor. Il mourut peu après avoir pris sa retraite. Le comte de Lichtervelde s'occupa spécialement d'agriculture, et visita la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, étudiant avec un grand talent d'observation tous les modes de culture. Il fit partie de la Société départementale d'agriculture, subsidiée par l'Etat et créée sur les ordres de Napoléon Ier, ainsi que de la Société d'agriculture et de botanique, qui se forma en 1808. En 1818, il fut nommé, par le gouvernement, président de la commission d'agriculture de la Flandre orientale. En 1812, pendant qu'il était adjoint au maire de Gand, le gouvernement lui posa une série de questions relatives à la situation de la propriété rurale. Il y répondit, en 1813, par un long mémoire dans lequel il traita tous les sujets relatifs à l'agriculture. L'administration ne publia pas ce travail; mais, à la demande de la Société d'agriculture et de botanique, l'auteur le fit imprimer en 1815, en y joignant six tableaux et une carte, où il divise la région en cinq bassins agricoles : *Mémoire sur les fonds ruraux du département de l'Escaut*, par J.-F. D. L. Gand, De Goesin-Verhaeghe, 1815; in-8°, 179 pages. François de Neufchâteau fit grand usage des données du comte de Lichtervelde, et le célèbre de Candolle cite cet ouvrage, en lui donnant les plus grands éloges. Le gouvernement ayant posé la question suivante : Quel est l'état des landes et bruyères dans la province de..., et quels sont les moyens de les mettre en culture? Lichtervelde répondit, en 1826, par son mémoire : *La Bêche ou la Mine d'or de la Flandre orientale* (Gand, Van-

derschelden, 1826; in-8°, 89 pages, avec pl. et 8 tableaux), dans lequel il se prononce en faveur de la petite culture. Il publia encore, en 1821, chez De Goesin, une dissertation sur le système monétaire, laissa quelques manuscrits restés inédits, et adressa à Pyrame de Candolle, à Genève, un *Tableau de l'agriculture de l'Escaut;* cet écrit vint plus tard en la possession d'Alphonse de Candolle, professeur de botanique à Genève.

Émile Varenbergh.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise, passim.* — Morren (Ed.), *A la mémoire de J.-F. comte de Lichtervelde* (1853). — *Journal des Flandres*, 19 septembre 1840. — OEttinger, t. I, p. 979.

LICHTERVELDE (*Louis* DE), chevalier, seigneur de Staden, mort en 1457. Avec ses frères Jean et Victor, il accompagna en France, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui y allait venger la mort de son père. Dans la suite, Jean de Lichtervelde devint conseiller et chambellan de Charles le Téméraire. Il mourut souverain bailli d'Ypres.

Émile Varenbergh.

Kervyn, *Histoire de Flandre.*

LIDERIC, personnage fabuleux, que l'on dit avoir gouverné la Flandre avec le titre de forestier, et que l'on dédouble parfois pour rendre son histoire plus romanesque. Un grand nombre d'historiens de ce pays, que j'ai énumérés ailleurs et auxquels il faut joindre encore le chanoine De Bast (dans une dissertation spéciale intitulée : *L'Existence chimérique de nos forestiers de Flandre*, placée à la suite de son travail, portant pour titre : *De l'Institution des communes en Belgique* (Gand, 1819; in-4°), ont combattu cette création fantastique et insoutenable. Résumons leurs arguments et les nôtres en quelques mots :

D'après le plus ancien récit qui concerne les forestiers, extrait du *Liber floridus* de l'abbaye de Saint-Bertin, rédigé en l'an 1119 environ : « en l'an- » née de Notre Seigneur 792, Charles » le Grand régnant en France, Lideric, » comte d'Harlebeke, voyant la Flandre » déserte, inculte et couverte de bois, » l'occupa. Il procréa le comte Enguer- » rand; Enguerrand procréa Audacer; » quant à Audacer, il procréa Baudouin » *Ferreus* ou de Fer ». Il y a dans ce texte presque autant d'erreurs que de mots. Aucun document du IXe siècle ne connaît de Lideric, ni de comte d'Harlebeke. Enguerrand ou Engelran est mentionné en 853, non comme comte d'Harlebeke, mais comme comte de Noyon, de Vermandois, de l'Artois, de Courtrai et de la Flandre (les environs de Bruges), ce qui est tout différent. Il est possible, mais non prouvé, que Baudouin, le premier comte de Flandre, fut son fils; mais entre lui et Enguerrand ou Engelran, il n'y a pas de place pour le prétendu Audacer. Il serait aisé de prouver, par maint témoignage, que la Flandre ou le comté de Flandre n'était, en 792, ni déserte, ni inculte, ni couverte de bois, mais qu'il y existait des populations viriles, des villages, des cultures, des églises, tout ce qui constitue une civilisation. L'auteur du *Chronicon comitum Flandrensium*, qui vivait au XVe siècle, rapporte beaucoup d'autres détails, également inventés. Il sait que Lideric est mort en l'an 836, Enguerrand en 854 et Audacer en 864; que la Flandre s'appelait alors le *Bois sans merci* (*Bosch zonder ghenade*); qu'Enguerrand a fondé et affranchi des villes (au IXe siècle!); qu'Audacer a amené dans le pays des colonies étrangères, et que les trois princes précités sont enterrés dans l'église du Saint-Sauveur, à Harlebeke. En tête de cette chronique on a placé un petit récit, où l'histoire de Lideric est singulièrement embellie et modifiée. En 621, y est-il dit, vivait un prince nommé Salvard, seigneur de Dijon, en Bourgogne, qui avait combattu avec son père contre Clovis, le premier roi chrétien (Clovis étant mort en 511, Salvart aurait eu, en 621, l'âge respectable de cent vingt ans au moins, mais l'exactitude chronologique n'arrête jamais les romanciers). Salvart, en fuyant vers l'Angleterre, est attaqué, près du château de Lisle-le-Duc (ou Lille), par un géant nommé

Phinard, qui le tue. Sa femme Ermengarde fuit dans la forêt voisine, où elle donne le jour à un fils, nommé Lideric, qui plus tard tue Phinard, devient ensuite le prince de la contrée, épouse une fugitive nommée Ydone, qui se trouve être la fille du roi Clotaire, et devient la souche d'une dynastie de forestiers, dont la grandeur est rétablie par un second Lideric, qui entre en vainqueur dans la Flandre, que les Vandales et les Huns avaient saccagée. Une chronique de saint Bavon, écrite à la même époque, est encore mieux instruite des antiquités de la Flandre. Elle fait remonter la liste des forestiers de Flandre à Flandebert, fils de Blésende, sœur du roi Clodion, qui obtint de son oncle le pays situé entre la Somme et l'Escaut. Parmi ses successeurs soigneusement catalogués, figurent Lideric Ier, le vainqueur de Phinard, et le second Lideric, qui est créé comte d'Harlebeke, en remerciement de ses services, en 792.

Il est impossible de prendre au sérieux ces données qui s'allongent et se complètent à mesure que l'on s'éloigne de l'époque des événements. On ne saurait les accepter, même comme un écho d'anciennes traditions locales. Tout ce qui concerne Harlebeke et les tombeaux où reposaient, suivant l'opinion vulgaire, les prétendus forestiers, est déjà regardé comme une invention, peu ancienne, dans un mémoire du chapitre de l'église Saint-Sauveur d'Harlebeke, présenté aux archiducs Albert et Isabelle, en 1620 (Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 168-171). Les récits concernant Phinard et Salvart ne datent que de l'époque où la Bourgogne et la Flandre vécurent dans des relations constantes. Le titre même de forestier n'a qu'une apparence d'authenticité. Sans doute, il y eut, à l'époque carlovingienne, des dignitaires royaux chargés de la surveillance et de l'administration des forêts, mais la Flandre ne reconnaissait pas l'autorité de fonctionnaires de ce genre ; elle était partagée en comtés, qui tantôt étaient soumis à des comtes particuliers, tantôt étaient confiés par le souverain au même personnage. Les données acceptées par les légendaires sont donc absolument contraires à la réalité historique.

Alphonse Wauters.

Wauters, *La légende des forestiers de Flandre* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XXXVI), et *Sur les premiers temps de l'histoire de la Flandre* (*Ibidem*, 3e série, t. IX). La légende de Lideric est racontée en détail dans d'Oudegherst (édit. de Lesbroussart, t. I, p. 17), et dans le baron Kervyn de Lettenhove (*Histoire de la Flandre*, t. I, p. 87).

LIEBAERD (*Charles*), poète latin, né à Langemarck, aux environs d'Ypres, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Dans une épître en vers latins adressée à Jacques Sluper, son compatriote François Houtenus nous apprend que Liebaerd avait embrassé la carrière ecclésiastique et qu'il remplissait les fonctions pastorales dans son village natal. Sluper nous a conservé quatre épigrammes latines de sa composition, *quæ jure appelles chartas cacatas, ut Volusii Catullus*, dit Peerlkamp ; ce qui n'a pas empêché Gruterus de reproduire les trois premières dans ses *Delitiæ poetarum belgicorum*.

Paul Bergmans.

J. Sluper, *Poemata* (Anvers, J. Bellère, 1575 ; pet. in-8°), p. 195-196 et 439-443. — J. Gruterus, *Delitiæ poetarum belgicorum* (1614), t. III, p. 295-298. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. IX, p. 383-384. — P.-H. Peerlkamp, *Liber de vita Nederlandorum qui carmina latina composuerunt* (2e éd., 1838), p. 195.

LIEBAERT (*Aimé-Fidèle-Marie-Constantin*), poète flamand, né à Ostende, le 16 janvier 1783, et mort dans cette ville, le 19 avril 1854. Receveur communal et administrateur des hospices, il consacrait ses loisirs à la culture des lettres. En 1804, il entra dans la chambre de rhétorique d'Ostende, dont il devint plus tard président. Il prit part à de nombreux concours littéraires, et remporta plus d'une fois la palme ; parmi ses poésies couronnées, on cite : *Op den koning van Rome* (1811), et *De Neerlaag der Algieren en de afschaffing der slaverny* (1815). Liebaert écrivit aussi les deux pièces de théâtre suivantes : 1. *Lodewyk van Male, of misbruik van grootheid en magt*, treur- en toneelspel in vyf bedryven, elke bedryf in twee tafereelen

Ostende, T. Vermeirsch, s. d. (1841); in-8°. — 2. *Lara, of de onplichtige banneling,* tooneelspel in vyf bedryven, het derde en vierde bedryf in twee tafereelen. Ostende, T. Vermeirsch, s. d. (1842); in-8°.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 469.

LIÉBART (*Pierre*), jurisconsulte, né à Tournai, en 1586. Il fit d'excellentes études et, après avoir obtenu le grade de licencié en droit civil et canonique, il entra dans le clergé séculier. Une prébende du chapitre métropolitain de Cambrai lui fut conférée, le 9 décembre 1622, et il fut appelé, en 1630, aux fonctions d'official. En 1634, il rédigea un travail considérable pour la réforme du style des procédures et la simplification des affaires dans tous les diocèses qui ressortissaient à l'archevêché de Cambrai. Cet ouvrage reçut l'approbation des examinateurs et de l'archevêque. André Catulle en fait le plus grand éloge, et le recommande à l'attention des hommes de loi ; il dit qu'en suivant les préceptes de Liébart, on ne verrait plus les procès s'éterniser et ruiner les parties. Liébart a laissé beaucoup de notes sur les coutumes du Cambrésis. Il mourut le 20 octobre 1641, et fut inhumé, selon son désir, dans la chapelle de Saint-Jérôme, en l'église de N.-D. de Cambrai. Son épitaphe a été conservée et publiée par A. Le Glay.

Léop. Devillers.

Catulle, *Tornacum Nerviorum metropolis*, p. 120. — A. Le Glay, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 102, 136 et 196.

LIEDTS (*Charles-Augustin*), homme d'Etat, né à Audenarde, le 2 décembre 1802, mort à Bruxelles, le 21 mars 1878. Il devint, après de brillantes études à l'université de Gand, membre du barreau de sa ville natale. En 1830, il fut envoyé au Congrès national par les électeurs du district d'Audenarde. Nommé secrétaire de l'illustre assemblée, il se renferma autant que possible dans ces laborieuses fonctions. Après l'avènement du premier roi des Belges, Audenarde envoya Liedts à la Chambre des représentants (29 août 1831), et ce mandat fut constamment renouvelé jusqu'en 1848. Le gouvernement provisoire avait nommé Liedts commissaire près le tribunal de première instance de Gand; mais il avait bientôt quitté le parquet pour entrer dans la magistrature. En effet, le 19 janvier 1831, il avait accepté les fonctions de président du tribunal de première instance d'Anvers. Liedts dut abandonner cette position lorsqu'il entra, comme ministre de l'intérieur, dans le cabinet formé par Lebeau, le 18 avril 1840. Après la dissolution de ce cabinet, il devint gouverneur du Hainaut (18 avril 1841), et occupa ce poste jusqu'en 1845. Il devint alors gouverneur du Brabant. Depuis 1843, il était président de la Chambre des représentants. Il conserva ces éminentes fonctions pendant cinq sessions consécutives, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite volontaire du Parlement. En 1848, Liedts vota la loi sur les incompatibilités parlementaires et donna sa démission de représentant. Le cabinet libéral formé le 12 août 1847 fit conférer à Liedts le titre de ministre d'Etat et le chargea de plusieurs missions importantes. Il fut envoyé deux fois à La Haye (en 1848 et en 1851), notamment pour négocier le renouvellement des stipulations commerciales qui existaient entre la Belgique et la Hollande. En 1852, il se rendit à Paris pour négocier le renouvellement du traité de commerce avec la France. Entré, comme ministre des finances, dans le cabinet formé le 31 octobre 1852, Liedts prit une part notable à la négociation et à la discussion du traité conclu avec la France, le 27 février 1854. Il fut également associé, comme plénipotentiaire, aux négociations qui eurent pour résultat le traité signé avec l'empire français, le 1er mai 1861.

Voulant reconnaître les services de Liedts, le roi Léopold Ier, lui avait conféré le titre de *baron*. Il reçut encore une autre récompense : le 4 juin 1861, un arrêté royal l'appelait aux lucratives fonctions de gouverneur de la *Société Générale pour favoriser l'industrie*

nationale, qu'il occupa pendant plus de seize ans.

Th. Juste.

LIEFRINCK (*Corneille*), graveur sur bois, à Anvers, au XVIe siècle. La première mention que nous rencontrons du représentant le plus ancien de cette famille d'artistes, se trouve dans une lettre de Conrad Peutinger à l'empereur Maximilien. Peutinger exerçait la haute surveillance sur les graveurs qui travaillaient à la Généalogie de l'empereur, au *Weisz Kunig*, au Cortège triomphal, au Char de triomphe de Maximilien, au *Narrenschiff* et aux Saints de l'Autriche, les célèbres œuvres illustrées, dessinées, par ordre de l'empereur, par Albert Dürer, Hans Burgkmair, Hans Springinklee et d'autres artistes dont on ne connaît que le monogramme. Peutinger avait engagé neuf graveurs. Quand, en 1516, le travail du *Weisz Kunig* fut interrompu, il les employa à la gravure du Cortège triomphal de Maximilien, dessiné par Dürer. Le 9 juin de cette année, il écrit à son maître : « Puisque Stabius n'a pas plus « d'un graveur sur bois à Nurenberg et « qu'il m'a apporté la plus grande par- « tie des dessins, j'ai mis au travail cinq « graveurs et fais tailler les autres figu- « res par quatre artistes. J'attends en- « core un graveur sur bois d'Anvers, « nommé Cornelius, qui, antérieure- « ment déjà, a travaillé ici ». Ce Cornelius est, sans aucun doute, Corneille Liefrinck, l'un des deux graveurs qui, en 1510, travaillaient à la Généalogie de Maximilien ; c'est probablement le même qui, en quittant brusquement Augsbourg, mit Peutinger dans un cruel embarras. Par ce départ, Hans Burgkmair fut obligé de graver lui-même quelques-uns de ses dessins. Ce sera bien encore de lui et de Guillaume Liefrinck qu'il est question dans une lettre écrite par Josse de Negker (de Nekkere) d'Anvers, qui, en 1512, travaillait à la Généalogie de Maximilien et portait le titre de graveur sur bois (*Formschneider*) de Sa Majesté Impériale. L'empereur ayant demandé à l'artiste anversois d'engager deux nouveaux graveurs, celui-ci répond qu'il en connaît encore deux qu'il appellera, si Sa Majesté le désire. Quoi qu'il en soit, nous savons que Corneille et Guillaume ont travaillé au Cortège triomphal de Maximilien et aux Saints d'Autriche. Sur le dos des bois de plusieurs gravures, nous trouvons leur nom écrit à l'encre ; sur quelques planches, la date de l'exécution accompagne le nom. Nous savons ainsi que Corneille grava, en 1516 et en 1517, neuf des bois du Cortège triomphal (nos 28, 33, 38, 46, 58, 96, 102, 127 et 136), et en 1516, 1517 et 1518, douze pièces des Saints d'Autriche (nos 2, 15, 40, 44, 48, 68, 82, 87, 97, 111, 115, 116). Il est possible et probable qu'il en exécuta d'autres encore. Nous n'avons pas de renseignements postérieurs à 1518 sur Corneille Liefrinck. Sa veuve imprima à Anvers, en 1545, une copie en huit feuilles du Char de triomphe de Maximilien, dessiné par Dürer. Cette gravure porte l'inscription : *Impressum est currus iste Antverpiæ per viduam Cornel. Liefrinck. Anno* 1545.

Max Rooses.

LIEFRINCK (*Guillaume*), graveur sur bois et imprimeur de gravures, à Anvers, au XVIe siècle. Comme nous venons de le voir, Guillaume Liefrinck travailla à Augsbourg, de 1516 à 1518, aux illustrations de l'empereur Maximilien. Les planches marquées du nom des graveurs prouvent qu'il exécuta, en 1516, 1517 et 1518, quatorze bois du Cortège triomphal (nos 14, 18, 36, 43, 55, 56, 59, 69, 77, 81, 94, 111, 126, 135) ; en 1516-1517, trois pièces des Saints d'Autriche (nos 19, 42 et 92). Un grand nombre de bois ne portant pas de nom de graveur, il est possible et probable même qu'il en exécuta d'autres encore. Nous ignorons quel est le lien de parenté qui l'unissait à Corneille Liefrinck. Verachter (Catalogue de la collection Verbruggen) le fait naître à Augsbourg, en 1490, et place son décès, dans la même ville, en 1542. Nous ne savons sur quelles don-

nées l'archiviste anversois base cette affirmation, qui ne nous paraît pas admissible pour la naissance et moins encore pour le décès. Guillaume Liefrinck a travaillé, il est vrai, à Augsbourg; mais c'est d'Anvers qu'il fut appelé par l'empereur, et c'est dans cette dernière ville qu'il retourna après la mort de Maximilien. Guillaume Liefrinck fut admis comme maître imprimeur à la corporation de Saint-Luc, à Anvers, en 1528. La même année, il reçut comme élève Silvestre van Parys; en 1532, un autre, Hanneken Molyns: en 1538, un troisième, Liévin Dyck. Après cette date, son nom ne se rencontre plus dans les *Liggeren*. Outre les pièces citées plus haut, Guillaume Liefrinck a signé une gravure sur bois dont le cabinet des estampes de la bibliothèque nationale de Paris possède un exemplaire, et qui représente deux lansquenets allemands debout, à côté d'une femme assise tenant un singe sur les genoux. Tant par le dessin que par l'exécution, cette gravure présente absolument le caractère allemand. Elle porte l'inscription : *Gheprint Tantwerpen, by my Willem de figuersnyder*. Une lecture erronée du mot *Willem* a donné lieu à la création d'un artiste *Phillery*, sous le nom duquel les auteurs mentionnent la pièce. Le Blanc accole au nom de famille de cet artiste imaginaire le prénom d'Antoine et attribue au même graveur une édition de la *Généalogie et descente de la tres illustre maison d'Austrice*, imprimée à Anvers, par Robert Péril, avec un texte français, en 1535, et avec un texte latin, en 1540. La taille de Guillaume, comme celle de ses confrères allemands, est large, variée et décorative. Les effets de clair-obscur sont énergiques et brillants.

Max Rooses.

LIEFRINCK (*Jean*), fils de Guillaume, naquit, selon Verachter, à Augsbourg, en 1518. Nous ignorons où l'archiviste anversois a trouvé ce renseignement, dont la vraisemblance est corroborée par le fait que le père de Jean travaillait à Augsbourg en cette année. En 1538, il entra comme maître à la corporation de Saint-Luc; deux ans après, il reçut un apprenti, Liévin Kerstiaens; en 1549, un second, Hennen de Kestre; en 1558, il fut doyen de la corporation. Dans un acte du 11 mai 1552, on lit qu'il était fils de Guillaume et avait épousé Catherine Cordier; il possédait alors une maison appelée *den Yshond*, située au rempart des Lombards. En lui octroyant, le 31 août 1570, le certificat requis pour pouvoir exercer son métier, l'architypographe Christophe Plantin atteste que Jean Liefrinck avait obtenu, le 13 septembre 1546, des lettres l'autorisant à exercer son état de graveur et d'imprimeur de gravures; qu'il l'avait trouvé « expert et suffisant en son art « de tailler et imprimer figures, tant en « bois comme en cuivre, et bien entendant et parlant son langage flamand et « haut allemand ». A cette époque, il habitait la maison *In 't Turckx Hoot*, au rempart des Lombards. Son service funèbre eut lieu à la cathédrale d'Anvers, le 28 février 1573.

De 1558 à 1568, Jean Liefrinck fut en relations d'affaires avec Plantin et lui vendit de nombreux exemplaires de diverses espèces de gravures; nous ne voyons pas qu'il ait imprimé pour le célèbre typographe. Jean Liefrinck a exécuté des gravures sur bois et des gravures sur cuivre. Des premières, nous en connaissons une que possède le cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Bruxelles. Elle représente « Philippe de Lalaing, comte de Hoogstraeten, seigneur de Cornais, lieutenant de Sa Majesté Impériale pour le « pays de Gueldre et de Zutphen, et « commandant de deux mille cavaliers, « en l'an 1543 ». La planche porte l'adresse : *Ghedruct Thantwerpen, op de Lombaerde Veste, In den Witten Haeswint, by my Hans Liefrinck, figuersnyder*. La taille est un peu rude, mais d'un grand caractère. De ses gravures sur cuivre, nous connaissons quatre feuilles de caricatures d'après Léonard de Vinci, dont trois sont signées *Liefrinck*, et une *Lieffrinck exc.* Nous croyons qu'il est l'auteur et l'éditeur de toute la série.

La pointe est remarquablement fine et moelleuse, sans avoir beaucoup de brillant; les tailles sont variées et se transforment en pointillés pour indiquer les demi-teintes. Un portrait d'Isabelle, reine d'Espagne, porte l'inscription : *Liefrinck excud.*, mais paraît bien être gravé par lui. Le travail, plus sommaire, n'a pas l'aspect moelleux des caricatures, mais est fort habile et gracieux. Beaucoup d'autres planches sont encore attribuées à Jean Liefrinck; parmi elles se trouvent plusieurs séries de portraits. Mais il est difficile, sans les avoir examinées, de décider si elles ont été gravées et publiées, ou simplement imprimées et éditées par notre artiste. En 1543, Jean Liefrinck adressa une requête à Charles-Quint, dans laquelle il se plaint que plusieurs concurrents ont copié et vendent, à des prix inférieurs aux siens, les planches représentant des épisodes du siège de Heinsberg, qu'il avait gravées et auxquelles il avait joint les portraits de l'empereur et d'autres personnages. Sa demande d'être protégé contre cette concurrence et cette vente illégales lui fut accordée par un privilège daté du 20 août 1543, qui lui garantissait le commerce exclusif de ces gravures pour deux ans. Une fille de Hans Liefrinck, Mynken (Wilhelmine), continua le commerce de son père. A partir du 4 octobre 1567 jusqu'au 22 décembre 1589, elle est en relations d'affaires avec Christophe Plantin; elle imprime pour lui des gravures sur cuivre, enlumine des cartes géographiques, achète et vend de ces cartes et des atlas. A partir du 13 avril 1588, elle est associée avec Paul van Overbeke. Le 28 avril 1593, Mynken Liefrinck doit être morte, car, à cette date, Plantin clôture son compte avec Paul van Overbeke seul.

Les *Liggeren* de la corporation anversoise de Saint-Luc mentionnent encore plusieurs artistes du nom de Liefrinck. Un Charles Liefrinck, peintre, admis comme fils de maître en 1556; un Guillaume Liefrinck, admis comme fils de maître en 1572; un Charles Liefrinck, sans indication de métier, admis comme fils de maître en 1581. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur eux. Au XVIe siècle, un Jean Liefrinck, que Kramm et d'autres auteurs ont confondu avec le graveur imprimeur anversois, habitait Leyde. Le 22 août 1580, le magistrat lui paya 40 florins de 40 gros, pour dessiner le plan terrier et la vue en perspective de cette ville, qui devaient être envoyés à Plantin, pour être insérés dans le livre de Guicciardini. En 1584, le même magistrat résolut de faire faire en tapisserie la représentation de la délivrance de Leyde en 1574; il chargea Hans Liefrinck d'en faire le carton. Hans Liefrinck d'Anvers étant mort en 1573, la confusion de personnes commise par Kramm est évidente.

Max Rooses.

Richard Muther, *Die deutsche Bücherillustration der Gothik und Frührenaissance* (cap. IX). — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes* (articles *Liefrinck* et *Phillery*). — Kramm, *De levens der hollandsche en vlaamsche schilders*. — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, p. 314. — Rombouts et van Lerius, *De Liggeren der Sint-Lucas gilde*. — Catalogue des estampes de la collection Terbruggen. — Archives du musée Plantin-Moretus.

LIEMACKERE (*Jacques* et *Nicolas* **DE**), ou LIEMAKER, peintres. Voir DE LIEMAKER.

LIENARS (*Nicolas-François*), poète. Voir LEONARDI.

LIENHOUT (*Gérard* **VAN**), poète. Voir GÉRARD VAN LIENHOUT.

LIERE (*Josse* **VAN**), peintre, né à Bruxelles dans les premières années du XVIe siècle. Il est cité par Van Mander comme un paysagiste habile et un bon peintre de figures. Il excellait, dit le même auteur, dans la peinture à la détrempe et donna de nombreux cartons aux fabricants de tapisseries. Van Liere, fixé à Anvers, y acquit une notoriété considérable. En 1546, il fut appelé aux fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc. Ardent calviniste, il suivit à Franckenthal les Flamands exilés, et fut un des notables de la nouvelle colonie. Peut-être appartint-il, avec les frères Van Orley, à l'atelier spécial qui se constitua à Franckenthal pour la fabrication des tapisseries. Toutefois,

comme il avait une certaine culture littéraire, il s'adonna surtout à la prédication. Rentré aux Pays-Bas, au bout de quelques années, il fut pasteur à Zwyndrecht, dans le pays de Waes. Ses coreligionnaires anversois, dit Van Mander, faisaient le voyage pour assister à ses prêches. Mr Wauters ne relève pas son nom sur les tables de proscription dressées par le duc d'Albe. Van Liere mourut à Zwyndrecht, environ un an avant le siège d'Anvers par le duc de Parme, donc vers 1583. Van Mander conclut sa notice en ces termes : « Ses œuvres sont rares et très estimées, « comme elles méritent de l'être ». C'est à tort que Siret fait de Van Liere un graveur. Il y a là, sans doute, une confusion avec Abraham Van Liere, lequel, effectivement, mania le burin.

Henri Hymans.

Van Mander, *Le Livre des peintres* (édit. Hymans). Paris, 1885, t. II, p. 19. — Wauters, *Les Tapisseries bruxelloises*. Bruxelles, 1878, p. 128.

LIEROP (*Matthias* **VAN**), ou LIROPIUS, écrivain ecclésiastique, naquit au village de ce nom, près d'Helmont (ancien Brabant), au XVIe siècle. Il prit l'habit religieux chez les Dominicains de Bois-le-Duc, et acheva ses études ecclésiastiques à Louvain. Il fut successivement sous-prieur, lecteur en théologie, deux fois prieur, prédicateur et définiteur de sa province. En 1573, il desservait la cure de Poppel, lorsqu'il fut pris par les protestants, rudement maltraité et incarcéré pendant six mois à Gertrudenberg. Les Espagnols offrirent de l'échanger contre un gentilhomme du parti des Etats, qu'ils avaient fait prisonnier ; le commandant de Gertrudenberg répondit qu'il ferait pendre le jour même le dominicain. Mais, peu après, cet officier périt dans une mutinerie ; le moine fut élargi et se retira à Bois-le-Duc, où il mourut, le 10 mars 1621. On a de lui : 1. *Destructio Babylonis, seu tractatus de vitiis.* — 2. *Sermones de tempore et de sanctis.*

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. XIII, p. 175. — Quétif et Echard, *Script. ordin. prædicat.*, t. II, p. 423. — Bredenbachius, *Collationes sacræ*, p. 674. — De Jonghe, *Desol. Batav. Dominic.*, p. 116, 147.

LIES (*Joseph-Henri-Hubert*), peintre de genre, d'histoire, de portraits et de paysage, naquit à Anvers, le 14 juin 1821, de Hubert Lies et de Marie-Catherine-Joséphine van Grimberghen. Le père exerçait le métier de maréchal dans sa maison du marché aux Souliers. Il mourut quand Joseph n'avait que treize ans. Afin de pourvoir aux besoins du ménage, la mère ouvrit un commerce de quincaillerie. Joseph continua à vivre avec elle jusqu'en 1862, lorsqu'il la perdit. Lui-même resta célibataire. Il quitta l'école à l'âge de quatorze ans; mais, toujours avide de connaissances, il s'appliqua plus tard, avec son frère Louis, à l'étude de l'italien, de l'allemand et de l'anglais, langues que notre artiste parlait assez bien. En 1834, il commença à suivre les cours élémentaires de l'Académie qui se donnent en dehors des heures de l'école; de 1835 à 1842, il fréquenta les cours du jour. Dès l'année 1838, il produisit son premier tableau, *l'Aumône;* l'année suivante, mû par l'exemple des maîtres en vogue, il s'attaque à un sujet historique, *Charles VI à la bataille de Roosebeke.* Depuis lors, les tableaux de genre, de petite dimension, se succèdent régulièrement. Lies quitta l'Académie d'Anvers pour faire son service de milicien. Le sort lui ayant été défavorable et les moyens manquant pour lui procurer un remplaçant, il dut rejoindre son régiment, en garnison à Liège. Parti le 15 mars 1842, il rentra dans ses foyers le 1er février 1843. Sa vie ultérieure présente peu d'incidents à noter; de bonne heure ses œuvres furent favorablement accueillies par le public et par la critique : en 1848, la médaille en vermeil lui fut accordée pour son tableau *l'Embarquement;* en 1851, il obtint la médaille d'or, à l'exposition de Bruxelles, avec son tableau *l'Interrogatoire de Jeanne d'Arc.* A cette époque, le genre historique et l'histoire proprement dite commencent à prendre une place plus grande dans les sujets qu'il traite : *Erasme écrivant l'éloge de la Folie*, *Erasme et Holbein*, *Christophe Colomb*, *l'Interroga-*

toire de Jeanne d'Arc, datent de 1848 à 1851.

C'est vers 1856 que Lies atteint sa maturité. *La Science rivale de l'Amour* (1856), *la Visite à la ferme* et *l'Ennemi approche* (1857), *les Maux de la guerre* 1858) nous le montrent dans toute l'originalité de son talent. Le dernier tableau, exposé à Bruxelles en 1858, lui valut la décoration de l'ordre de Léopold. L'année suivante, le gouvernement lui fit la commande de son œuvre la plus importante : *Baudouin à la Hache rendant justice aux faibles*. Ce tableau lui fut payé 10,000 francs, somme bien plus élevée que le prix auquel il vendait ses œuvres ordinaires. Cet argent, hélas! devait servir à défrayer un voyage dans le Midi que, sur les conseils du médecin, Lies entreprit pour combattre les progrès de l'affection pulmonaire dont il était atteint. Son voyage dura depuis le 21 octobre 1859 jusqu'au mois de juin 1860 ; il parcourut la France et l'Italie et retourna par la Suisse et par le Rhin. Pendant ce voyage, il peignit trois tableaux dont un se trouve au musée d'Anvers, représentant une *Scène du moyen âge en Italie*, d'un style fortement influencé par les maîtres de Florence et daté de cette ville. Il revint chez lui, plein d'espoir, mais non guéri. La maladie le mina lentement, mais l'ardeur au travail dura jusqu'au dernier jour. C'est entre la date de son retour et celle de sa mort qu'il produisit ses œuvres les plus parfaites. *Les Proscrits* et *les Bords de l'Escaut*, appartenant tous deux à Mr Edmond Huybrechts, peuvent être considérés comme ses chefs-d'œuvre. Lies s'éteignit le 3 janvier 1865. Fidèle aux convictions philosophiques de toute sa vie, il mourut et fut enterré en libre penseur, à une époque où la manifestation de pareilles opinions était à peu près sans précédent à Anvers. Ses amis et les nombreux admirateurs de son talent lui érigèrent au cimetière de Stuivenberg un monument funéraire, sculpté par Jacques de Braekeleer, qui fut transféré plus tard au cimetière du Kiel.

Lies était un esprit très cultivé, cherchant par la lecture et l'étude à étendre ses connaissances, et se préoccupant beaucoup de questions philosophiques. Il maniait la plume avec une élégance remarquable. Son biographe a recueilli et publié les lettres qu'il écrivit à sa famille et à ses amis. Toutes, et spécialement celles qui datent de son voyage en Italie, plaisent par l'aisance, l'enjouement et le pittoresque du style. Comme peintre, Lies se distingue par des qualités analogues à celles qui le firent remarquer comme homme. Il y a un grain de philosophie et de poésie dans chacune de ses œuvres ; non pas qu'il s'évertue à exprimer des idées abstraites, mais il ne sépare point l'homme pensant de l'homme agissant. Les idées et les sentiments qu'il prête à ses personnages sont toujours en rapport avec le degré de leur développement intellectuel ; mais c'est avant tout quand il analyse l'âme des humbles, quand il interprète des pensées plus affinées ou des sensations plus délicates que son talent d'observateur se fait admirer. Il appartenait à l'école romantique par son éducation et par son entourage, mais il était trop éclairé pour ne pas comprendre ce qu'il y avait de superficiel et de faux dans les sentiments mélodramatiques et dans les personnages conventionnels mis à la mode par les romanciers et les poètes de cette époque. Telles de ses pièces, *l'Embarquement*, *Sur une Terrasse*, *la Promenade* se distinguent simplement par la grâce du dessin et de la composition ; d'autres, comme *la Visite aux ouvriers*, *la Visite à la ferme*, font ressortir le contraste entre la naïveté des pauvres et l'élégance du riche ; dans d'autres encore, *le Mauvais Riche*, *la Science rivale de l'Amour*, l'opposition gît dans la différence du caractère et dans la lutte morale.

Dans ses dernières années, Lies subit évidemment jusqu'à un certain point l'influence de son illustre ami Leys. Il avait toujours attaché de l'importance au paysage comme fond de ses tableaux et en avait fait à diverses reprises le sujet principal ou unique de ses peintures ; mais, dans ses œuvres les plus an-

ciennes, le paysage était avant tout décoratif; dans ses tableaux postérieurs, les vues de la campagne, acquièrent plus d'importance. Vers 1858, il peint des silhouettes de village, des vues de rues ou de champs, d'un coloris et d'un dessin accentués, et rappelant les fonds des tableaux de sa troisième manière. Revenu de l'affectation romantique, attiré par les charmes plus virils de la réalité, il ne rompit point brusquement et absolument avec sa manière première; il se compléta en se transformant. Dans les tableaux qui précèdent immédiatement son voyage d'Italie, son coloris, qui était d'abord plus agréable que puissant et où l'harmonie faisait parfois défaut, s'affine, sa lumière devient plus chaude, mais les tons brunâtres et le jour brouillé affaiblissent l'effet général. L'élégance recherchée de son temps romantique fait place à une grâce plus naïve, incarnée dans le type germanique. Dans les œuvres de ses dernières années, le coloris devient intense et solide; la lumière acquiert une chaleur veloutée d'un effet délicieux; l'harmonie, dans une tonalité plus éclatante et dans une clarté plus riche, devient de plus en plus parfaite. Lies travaillait avec une grande facilité. Dans les vingt-cinq années de sa carrière d'artiste, il produisit environ cent cinquante tableaux. Lui-même dressa une liste de cent vingt de ses toiles, avec la date de leur exécution et le prix qu'il en obtint : liste qui nous a été conservée, mais qui est incomplète. Certes, tout n'est pas de premier ordre dans cet œuvre; mais, il suffit pour assurer à Lies le rang d'un artiste qu'on aime plus encore qu'on ne l'admire, dont la réputation s'est accrue et s'accroîtra encore, et dont le nom brillera parmi ceux qui font honneur à la moderne école d'Anvers.

Max Rooses.

Émile Lefèvre, *Joseph Lies, sa vie, ses œuvres, ses écrits et ses juges.*

LIESVELD (*Thierri* **VAN**), jurisconsulte, né à Vilvorde en 1521, mort en 1601. De famille noble, il fit de bonnes études en humanités, puis en droit, et vint bientôt s'établir à Bruxelles. Il y était déjà fixé en 1559, lorsqu'il demanda à l'administration communale de l'exempter des accises sur le vin et la bière. Cette faveur lui fut accordée, le 23 octobre de cette année, mais à la condition de payer tous les ans 10 florins du Rhin et d'assister la ville, moyennant la rétribution ordinaire, dans toutes les questions de droit dans lesquelles elle se trouverait engagée. Il n'était alors qu'avocat plaidant devant le conseil de Brabant; ce corps dans lequel il devait occuper plus tard une position éminente. Après la mort de Requesens, il se déclara hautement pour la liberté de conscience et fut l'un de ceux qui réclamèrent avec le plus d'énergie l'arrivée du prince d'Orange à Bruxelles. Il fut récompensé de son zèle et entra, à la fin de l'année 1579, dans le conseil d'Etat qui fut organisé lors de l'arrivée de l'archiduc Matthias. Ce prince le créa chevalier et peu de temps après, il fut nommé chancelier de Brabant, tandis que la même dignité était conférée par don Juan d'Autriche à Didier van Sestich, seigneur de Rhode-Sainte-Agathe. Celui-ci présidait à Louvain le conseil de Brabant, qui étendait sa juridiction sur les parties de la province ayant, de gré ou de force, reconnu l'autorité de Philippe II, tandis que Liesveld dirigeait à Bruxelles un autre conseil, auquel obéissaient les parties du Brabant fidèles à la cause des Etats. Lorsque le duc d'Anjou devint duc de Brabant, ce fut entre les mains de Liesveld qu'il prêta, le 19 février 1582, le serment qu'il ne tarda pas à violer de la manière la plus hontense. En 1584, les Etats généraux chargèrent le chancelier d'aller à Tours offrir la souveraineté des Pays-Bas au roi de France Henri III; mais il refusa cette mission et conseilla à ses concitoyens de se réconcilier plutôt avec leur ancien souverain. La marche que la révolution avait suivie lui avait sans doute déplu et avait refroidi son ardeur. Lorsque Bruxelles se soumit à Philippe II, il redevint simple conseiller de Brabant; il était pourtant très estimé, et lorsque, en 1595, la noblesse du pays essaya d'ou-

vrir des négociations avec les provinces soulevées contre l'Espagne, dans le but de rétablir la paix, ce fut lui et le conseiller Maes qui furent chargés de cette mission. Ils n'eurent toutefois aucun succès. Liesveld mourut à Bruxelles, en 1601, et y fut enseveli dans le couvent des Dominicains. Il avait été marié deux fois : d'abord avec Marie Herdincx, avec qui il acheta une ferme, située à Over-Heembeek, le 22 décembre 1570; puis à Marie S'Hertogen, avec qui il acquit le vieux manoir de Marselaer, le 25 octobre 1586. Il fut aussi seigneur de Hamme et d'Opdorp. Son épitaphe loue son intégrité et le glorifie de n'avoir laissé à ses enfants qu'une fortune médiocre.

Alphonse Wauters.

Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, *passim*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 143, 393 et 548. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 370.

LIESVELT (*Jacques* **VAN**), imprimeur, né à Anvers à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle (1). Les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc nous apprennent qu'il y fut inscrit, comme imprimeur, en 1536. Il imprimait depuis une quinzaine d'années *A l'Ecu d'Artoys, sur le pont de Chambre* (in den Schilt van Artoys, op dye Camerpoortbrugghe). C'est de 1522, en effet, que datent ses premières éditions, les Evangiles de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Il se consacrait spécialement à la diffusion d'ouvrages religieux en langue vulgaire, et, notamment, de la Bible, dont il donna successivement six éditions en langue néerlandaise, en 1526, 1532, 1534, 1535, 1538 et 1542. Ce fut la première bible protestante complète, en néerlandais ; traduite, pour la plus grande partie, sur le texte de Luther, elle devint rapidement célèbre, sous le nom de *Liesveldtsche Bybel*, et fut, pendant un siècle, la bible la plus estimée des luthériens des Pays-Bas.

Déjà en 1536, nous voyons le bourreau de la ville d'Anvers recevoir une gratification pour avoir brûlé publiquement la Bible et d'autres livres sortis des presses de Liesvelt (P. Génard, *Antwerpsch Archievenblad*, tome VIII, p. 428). En 1542, Liesvelt fut poursuivi pour la publication d'un opuscule traduit de l'allemand, et intitulé : *Troostinghe der godlycker scrift, aen die in lichamelycke cranckheit gheuallen syn;* il fut acquitté, après avoir établi qu'il n'avait fait que reproduire un ouvrage maintes fois imprimé et composé d'extraits de divers livres qui n'avaient jamais été condamnés (P. Génard, ouvr. cité, t. VII, p. 457 et p. 463-566). La *Troostinghe* est mentionnée dans l'index plantinien de 1570. En 1545, l'écoutète dirigea de nouvelles poursuites contre lui pour sa Bible de 1542, où une annotation marginale disait que le salut du genre humain provient uniquement de Jésus-Christ : *Dat de salicheyt der menschen alleen compt door Jesum-Christum*. Dès le début du procès, le 22 mai, Liesvelt déclara qu'il n'avait pas eu l'intention d'offenser la religion, et que cette bible avait déjà été imprimée longtemps auparavant, parfois même *cum gratia et privilegio*. Il sentit cependant que l'affaire était plus grave qu'en 1542, car il prit deux avocats, Nicolas Schat et Antoine Goetheyns. Remis pendant six mois, de huitaine en huitaine, tantôt parce que les juges n'étaient pas en nombre, tantôt parce que le bourgmestre était absent, tantôt encore à cause d'un détail de procédure ou de l'état de santé de Liesvelt, qui était tombé malade en prison, le jugement

(1) Un Adrien van Liesvelt, successeur de Gérard Leeu, faisait rouler ses presses à Anvers, à la fin du XVe siècle. On lui doit une vingtaine de livres, imprimés du mois de mai 1494 (*Die gulden litanie van den passien ons heeren Jhesu Christi*) au 4 novembre 1500 (*Les ressemblances des empreintes des deniers dor et daryent*) ; ce sont surtout des livres d'heures et d'autres ouvrages de piété, en néerlandais. Le savant bibliographe hollandais, Campbell, en a donné la liste (*Annales de la typographie néerlandaise au XVe siècle* (1874), p. 574-575). Cet Adrien était, sans doute, le parent, peut-être le père de notre Jacques van Liesvelt. — Le nom de Liesvelt est celui d'une baronnie de la Hollande méridionale, comprenant les communes de Groot-Ammers, Ottoland et Peursum. On trouve cité, en 1277, un Arnold van Liesvelt. Quand cette famille se fut éteinte, en 1456, à la mort d'Henri van Liesvelt, la baronnie échut à la famille haynuière de Sart, puis à différentes autres nobles familles. Il est peu probable qu'il y ait quelque rapport entre les barons van Liesvelt et les imprimeurs anversois.

fut enfin rendu le 27 novembre 1545 ; il déclarait laconiquement le demandeur recevable : *Daenleggere in den yersten lede van synder conclusien ontfangbaer.* Ces simples mots contenaient la condamnation à mort de Liesvelt, qui fut décapité, le lendemain, 28 novembre 1545, conformément à l'édit de Charles-Quint, du 22 septembre 1540, que le malheureux imprimeur avait lui-même publié quelques années auparavant (P. Génard, ouvr. cité, t. VIII, p. 347-353).

Quelques historiens et bibliographes, tels que Mertens et Torfs, dans un passage de leur histoire d'Anvers reproduit par J.-I. Doedes, ont cru, par erreur, qu'une des causes de la condamnation de Liesvelt était une gravure représentant la tentation de Jésus, à qui le diable se montre sous l'habit d'un moine. On a souvent considéré ce dessin comme une satire de l'Eglise catholique ; mais il ne faut y voir, comme le disent les auteurs de la *Bibliotheca belgica* (1re série, t. II, B, 79), que le diable déguisé, le loup sous la peau du mouton. C'est l'interprétation symbolique de ce verset du chapitre VII de l'évangile selon saint Mathieu : *Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium ; intrinsecus autem sunt lupi rapaces.* Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, cette planche ne peut avoir été reprochée à Liesvelt, car elle se rencontre dans plusieurs bibles antérieures, telles que l'édition française de Martin de Keyser ou Lempereur (Anvers, 1534), et dans sa réimpression par Antoine Goinus ou des Gois (Anvers, 1534 [1541]), publiées toutes deux *cum gratia et privilegio.*

Parmi les autres ouvrages édités par Jacques van Liesvelt, il faut citer la première édition du premier livre des *Refereinen*, de la célèbre muse flamande Anna Byns : *Dit is een schoon ende suuerlyc boecxken, inhoudende veel scoone constige refereinen* (1528), ainsi qu'un Nouveau Testament en français : *Nouveau Testament de nostre saulueur Jesu-Christ, translaté selon le vray text en franchois* (1544). Il employait trois marques typographiques, reproduites dans l'ouvrage du chevalier G. van Havre (*Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, 1883), et dont deux portent sa devise : *Fortitudo mea Deus.* Après sa mort, sa veuve, née Marie Ancxt, continua son imprimerie jusque vers 1563. Son fils, Jean ou Hans, embrassa également la carrière paternelle, et édita, notamment, la traduction néerlandaise de l'*Enéide* de Virgile, par Corneille van Ghistele (1554).

Paul Bergmans.

Isaac Le Long, *Boek-zaal der nederduitsche bybels* (2e éd., 1764), p. 561-569. — F.-H. Mertens et K.-L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen* (1845-1853), t. IV, p. 275-276, 638-644. — Aug. De Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires* (1848), p. 17-18. — P. Génard, *Antwerpsch Archievenblad* (1864 et suiv.), aux endroits cités. — J.-I. Doedes, *Geschiedenis van de eerste uitgaven der schriften des Nieuwen Verbonds in de nederlandsche taal* (1872), p. 35-57. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XVIII (1883), p. 639 (notice de J. Franck). — J.-I. Doedes, *Collectie van rariora* (s. d. [1887]), *passim.*

LIEVENS (*Jean*), ou LIVINEIUS, philologue, né à Termonde, en 1546 ou en 1547, et décédé à Anvers, le 13 janvier 1599. Il était fils de Nicolas Lievens et de Clara Vander Beke, sœur du célèbre Livinus Torrentius. Comme ses deux parents étaient Gantois, il pouvait se dire lui-même originaire de cette ville et ajouta plus tard à son nom l'épithète de *Gandensis.* C'est à Gand aussi qu'il reçut sa première éducation. Son oncle maternel l'envoya ensuite au collège des Jésuites, à Cologne. Il y trouva les maîtres qui instruisirent à la même époque le jeune Juste Lipse et eut, en outre, le bonheur de recevoir des leçons de grec du célèbre Ximènès, qui habitait alors Cologne. Quand il eut terminé ses études de philosophie, il se rendit à Louvain, pour étudier la théologie. Il se lia d'amitié avec l'helléniste G. Canter, A. Schott et Juste Lipse, dont il partageait la passion pour la critique des auteurs anciens. Il conçut d'abord l'idée d'élucider et de corriger le texte de Properce et eut maint entretien à ce sujet avec Juste Lipse ; mais il s'appliqua bientôt plus spécialement à l'étude des Pères de l'Eglise grecs, et résolut de se faire connaître du monde savant par

un travail critique sur saint Grégoire, évêque de Nyssa. Son premier dessein était de publier les commentaires de saint Grégoire sur le Cantique des Cantiques; il en avait traduit une bonne partie, quand il préféra donner une édition critique du traité de ce père sur la Virginité, qui venait de paraître, pour la première fois, à Rome, en 1565. Il en possédait un manuscrit, qu'il avait reçu du libraire Birckmann, de Cologne; mais, de même que le texte imprimé, ce manuscrit était incomplet; il y manquait la préface, le commencement et la fin. Or, Torrentius, chanoine de Saint-Lambert et archidiacre de Brabant à Liège, se trouvait en ce moment à Rome, avec une mission du prince-évêque, Gérard de Groisbeek. Son neveu le pria de voir si la bibliothèque du Vatican ne renfermait pas un manuscrit complet du traité, et ses recherches furent couronnées d'un plein succès. Lievens obtint bientôt une copie des chapitres qui faisaient défaut dans le texte imprimé et une collation du reste du volume. Grâce à ces secours, il put fournir une édition à la fois plus complète et plus exacte; il corrigea, en outre, différents passages par d'heureuses conjectures, revit entièrement la traduction et éclaircit plusieurs points obscurs dans des notes qu'il plaça à la fin de l'ouvrage : *D. patris Gregorii Nysseni antistitis de Virginitate liber : græce et latine nunc primum editus, interprete Johanne Livineio Gandensi.* Anvers, Chr. Plantin, 1574; in-4°, 184 pages. Le privilège est du 12 août 1573. Peu après, il fit paraître, chez Plantin, avec une nouvelle traduction latine, le texte grec du traité de saint Jean Chrysostome sur le même sujet, livre qu'on ne connaissait que dans la traduction défectueuse de Julius Pogianus: *Joannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani liber de Virginitate, græce et latine nunc primum editus : interprete Joanne Livineio Gandensi.* Anvers, Chr. Plantin, 1575; in-4°, 142 pages. Privilège du 15 novembre 1574. La dédicace au cardinal Antoine Caraffa est datée de Louvain, 1er juin 1575. Lievens était donc encore, à cette époque, dans la ville universitaire. Il partit ensuite pour Rome, peut-être avec son oncle, qui s'y rendait fréquemment, et il profita de son séjour pour compulser les manuscrits et faire de nouvelles provisions scientifiques en vue de ses études patrologiques. Il s'associa aussi aux travaux des cardinaux Sirlet et Caraffa sur la bible des Septante, qui parut en 1587, d'après le codex du Vatican, sous l'autorité de Sixte V. S'il faut en croire Miræus, il avait auparavant aidé G. Canter à former le recueil des variantes sur le texte des LXX, qui se trouve dans la Polyglotte de Plantin. De Rome, il partit pour Liège, où, dès le 16 juillet 1573, il avait obtenu une prébende et un canonicat à la collégiale de Saint-Pierre. Il venait d'être fait diacre au commencement de 1588, lorsque Torrentius, devenu évêque d'Anvers, l'appela près de lui et lui procura une place de chanoine à la cathédrale. Ces fonctions ne l'empêchaient pas de se consacrer à ses études favorites; il prépara des éditions de plusieurs auteurs sacrés et profanes, entre autres des douze panégyriques latins, pour lesquels il avait un assez bon manuscrit, ainsi que les leçons extraites par Modius d'un codex de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Dans l'espoir d'obtenir ce codex lui-même, il tardait de publier l'édition qui était prête depuis longtemps. Elle fit honneur à son talent : il corrigea le texte en une foule d'endroits et en éclaircit les obscurités dans un savant commentaire : *XII panegyrici veteres Joh. Livineius Belga Gandensis recensebat et notis illustrabat.* Anvers, Chr. Plantin, 1599; in-8°, 398 pages. Les notes, formant 112 pages, sont reproduites, entre autres, dans l'édition d'Arntzen. Utrecht, 1790; 2 vol. in-4°. Comme l'approbation porte la date du 14 mai 1598, il est probable que Lievens vit encore imprimer ce fruit de ses labeurs. Ses autres travaux furent interrompus par la mort. Le 13 janvier 1599, il tomba frappé d'apoplexie à l'âge de cinquante et un ans. Il fut enterré à l'église de Notre-Dame, non loin de son oncle, qui l'avait précédé

dans la tombe trois ans auparavant.

On fit pour lui cette épitaphe :

D. O. M.
JOANNES LIVINEIUS GANDENSIS
L. TORRENTI ANTVERP. EPISCOPI
EX SORORE NEPOS,
CANONICUS ET CANTOR HUIUS ECCLESIÆ,
QUI UT GENERE ET ERUDITIONE
SIC ET TUMULO PROXIMUS AVUNCULO,
HIC QUIESCIT ;
A GRÆCIS PATRIBUS ILLUSTRANDIS,
IN QUA LINGUA VALDE EXCELLUIT,
E MEDIO CURSU ABREPTUS
ÆTATIS LII
CHRISTI ANNO M.D.XCIX IDIB. JAN.

On publia après sa mort :

1. *B. Theodori Studitæ, abbatis et confessoris, sermones catechetici CXXXIV in anni totius festa, eiusdemque Testamentum, de græcis latini facti et notis illustrati a Joanne Livineio Belga, canonico Antverpiensi nunc primum editi. Accesserunt Homiliæ S. Eucherii, falso hactenus Eusebio Emisseno attributæ.* Anvers, v^e^ et hér. Jean Bellère, 1602; in-12, 425 pages. Lievens avait copié les catéchèses de Théodore à Rome, sur un manuscrit du cardinal de Sirlet. Les notes commencent page 334 et finissent page 371. — 2. *Andronici imperatoris Constantinopolitani disputatio cum Judæis.* Elle est imprimée, avec la version de Lievens, dans le supplément des *Leçons antiques* de Canisius, publié par Pierre Itenart, à Ingolstadt, en 1616; in-4°, p. 263-403. — 3. Un certain nombre de notes et de conjectures sur Properce, insérées par Broukhuyzen, dans son édition (Amsterdam, Wetstein, 1702). Parmi les écrits qu'il laissait inachevés se trouvaient des éditions des œuvres complètes de Grégoire de Nyssa, d'Euripide, d'Athénée et des épîtres de saint Jean Chrysostome. Sa bibliothèque parvint aux Jésuites d'Anvers. On y rencontrait des éditions d'auteurs anciens, tels que Claudien et Silius Italicus, en marge desquelles Lievens avait écrit des variantes, Quelques-uns de ces volumes sont actuellement à la bibliothèque de l'université de Louvain, notamment : un Grégoire de Naziance, avec les variantes d'un manuscrit de Jos. Doverinus, chanoine de Liège, et ses conjectures; un Athénée, avec les variantes du manuscrit de Wamèse, et les vies parallèles de Plutarque, avec conjectures.

L. Roersch.

A. Miræus, *Elogia belgica* (1609), p. 135. — Paquot, t. I, p. 350. — de Reiffenberg, *Cinquième mémoire sur les deux derniers siècles de l'université de Louvain* (*Nouv. Mém. de l'Académie de Bruxelles*, t. X, p. 10-13). — *Revue de Liège*, t. VI (notice de Van Hulst sur Liévin Vander Beke). — Correspondance imprimée et manuscrite de Juste-Lipse. — Correspondance manuscrite de Torrentius, à la bibliothèque royale de Bruxelles. — Archives du chapitre de l'ancienne collégiale de Saint-Pierre, à Liège, registres n^os^ 509 et suiv.

LIÉVIN (*saint*), a été certainement un des saints les plus populaires des Pays-Bas au moyen âge. Patron de Gand, la plus riche et la plus remuante des villes flamandes, son nom apparaît fréquemment dans l'histoire de la grande cité. Ce fut, comme on sait, une procession en son honneur qui donna le signal de la révolte de la commune, en 1467, contre Charles le Téméraire. Et pourtant, à la différence de saint Lambert, le patron de Liège, saint Liévin n'est pas un saint national. Bien plus, il est à peine un personnage historique. Il ne doit sa réputation qu'aux moines de Saint-Bavon, qui lui ont fait une légende, et aux Gantois qui l'ont adopté comme le protecteur de leur ville. C'est au XI^e^ siècle que, pour la première fois, on entend parler de saint Liévin. Entre 1025 et 1058, en effet, un moine de Saint-Bavon rédige une *Vita sancti Livini*, qui est bien certainement une des supercheries littéraires les plus caractéristiques du moyen âge. A en croire ce factum, saint Liévin serait né en Irlande de parents appartenant à une race royale. Il aurait été baptisé par l'illustre apôtre des Anglo-Saxons, saint Augustin, puis promu au rang d'archevêque. Enfin, aspirant à la gloire du martyre, il serait venu évangéliser les païens du Brabant et aurait été mis à mort à Houthem, le 12 novembre 657, au milieu d'atroces supplices. La légende ainsi formée s'est rapidement répandue. Dès le XI^e^ siècle elle était connue en Angleterre et, peu à peu, elle se propagea par toute l'Europe. En 1513, Eloi Houkaert en imprimait à Gand un remaniement littéraire, et plus tard, traduite en néerlandais, elle

devenait une des lectures favorites du peuple flamand. Les arts ne contribuèrent pas moins à sa diffusion ; on sait, en effet, qu'elle a inspiré à Rubens un de ses tableaux les plus admirables. Il n'y a rien d'étonnant, d'ailleurs, dans ce succès extraordinaire. L'auteur anonyme de la légende avait, en effet, fort habilement pris ses précautions. Pour donner à son œuvre une autorité que son caractère fabuleux et les impossibilités de toute sorte qui y abondent lui auraient sans doute fait refuser, il en avait attribué la paternité à l'un des plus grands saints du moyen âge, à saint Boniface, le fameux apôtre anglo-saxon de la Germanie. Malgré la célébrité de la *Vita sancti Livini*, il n'a cependant pas fallu attendre jusqu'à nos jours pour que l'inauthenticité absolue de ce texte fût démontrée. Papebroch, au XVIIe siècle, la considérait déjà comme une pure falsification, et personne, depuis, n'a songé à en appeler de ce jugement. Pendant longtemps, toutefois, on a cru posséder sur saint Liévin un document aussi authentique que la biographie l'était peu. Il existe, en effet, un charmant poème en vers élégiaques, adressé par le saint à Florbert, le premier abbé des deux monastères gantois de Saint-Pierre et Saint-Bavon. *L'Histoire littéraire de la France*, Ampère, Ozanam ont cité ce poème comme une des productions les plus parfaites de la littérature latine du temps, comme une des preuves les plus évidentes de la haute culture intellectuelle de l'Eglise irlandaise et de saint Liévin en particulier, à une époque où le continent était encore plongé dans la plus extrême barbarie. Mais il faut malheureusement renoncer à attribuer au patron de Gand la célèbre élégie. Rettberg a déjà montré qu'il était impossible de placer au VIIe siècle un poème où il est fait allusion à la destruction du monastère de Saint-Bavon, par les Normands, en 851, et tout récemment, Mr Holder-Egger a prouvé par de nouveaux arguments que la gracieuse épître n'était qu'une falsification du XIe siècle, faite à Saint-Bavon. C'est donc à un moine anonyme du moyen âge qu'il faut faire honneur du talent littéraire que l'on attribuait à saint Liévin. Mais désormais, privés des renseignements de la *Vita* et de l'élégie, que nous reste-t-il de certain sur le célèbre missionnaire? Peut-on croire du moins à un passage de la *Translatio sancti Livini*, écrite à la fin du XIe siècle, et à une notice des Annales de Saint-Bavon, compilées au XIVe, rapportant que l'évêque Thierry, de Cambrai (830 à 863), aurait, à la demande des moines de Saint-Bavon, effrayés par l'approche des Normands, transporté en 842, de Houthem dans un autre endroit qui n'est pas indiqué, les reliques du saint? Il ne le semble pas. Au IXe siècle, Houthem n'appartenait pas encore à l'abbaye de Saint-Bavon ; quant aux Normands, ils n'avaient pas encore approché de Gand en 842. En somme, tout ce que l'on peut affirmer se réduit à ceci : il existait antérieurement au XIe siècle, au village de Houthem, les reliques d'un saint appelé Liévin, dont on célébrait la fête le 12 novembre. En 1007, ces reliques furent solennellement transférées au monastère de Saint-Bavon, à Gand, où fut écrite, peu de temps après, une légende dont la critique ne laisse rien subsister.

H. Pirenne.

Acta sanctorum, juin, t. I, p. 494 (Papebroch). — *Monumenta Germaniæ historica. Script.*, t. XV : *Translatio S. Livini*, éd. O. Holder-Egger. — Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, p. 340. — O. Holder-Egger, *Zu den Heiligengeschichten des Genter St. Bavosklosters*, dans *Historische Aufsätze dem Andenken an Georg Waitz gewidmet*, p. 623-665.

LIÉVIN D'ANVERS, nom donné par des auteurs italiens à un peintre que l'on croit avoir été Liévin van Lathem. Voir LATHEM.

LIGNE (les **DE**). Comme toutes les familles illustres, celle de Ligne a vu son origine embellie et dénaturée par des généalogistes peu scrupuleux. Des mémoires que l'on a publiés sous le nom du prince de Ligne, dont je m'occuperai spécialement dans l'article suivant, exposent avec complaisance ces légendes dans le passag suivant : « Un

« homme de ma chancellerie, un se-
« crétaire allemand nommé Seygel, dit
« (et moi aussi à la vérité) qu'il a lu un
« vieux cartulaire qui nous descendait
« d'un roi de Bohême ; il dit aussi qu'il
« a lu sur une tombe, je ne sais où, que
« nous descendons de Charlemagne par
« un certain Thierri d'Enfer ; il dit encore
« que des généalogistes nous donnent la
« même tige que la maison de Lorraine,
« et que d'autres prétendaient que nous
« serions une branche de celle de Bade.
« Et puis ce qui me ferait croire qu'il y
« a du Charlemagne et du Vitikind dans
« notre sang, c'est que nous avons la
« Toison depuis quatre siècles et que
« nous sommes princes d'Empire depuis
« deux ». Sans m'arrêter à ces raisonnements, qu'il serait difficile d'étayer de preuves, je me bornerai à esquisser les faits les plus remarquables (et ils sont nombreux), qui donnent un véritable intérêt à l'histoire de la famille de Ligne.

Les de Ligne figurent depuis le XIe siècle dans la noblesse du Hainaut. Ils portent, pour armoiries, *d'or à la bande de gueules*, et affichent pour devise cette phrase orgueilleuse, mais qu'ils se sont toujours attachés à justifier : *Sit semper linea recta*. Par une coïncidence presque unique dans la féodalité belge, trente générations se sont transmis de père en fils les titres, les possessions, les honneurs que les souverains se sont plu à accumuler sur les seigneurs de Ligne, en qui ils ont trouvé des vassaux aussi fidèles que vaillants. Le petit village de Ligne, situé sur la voie romaine de Bavai vers Gand, a été le berceau de cette lignée, qui, depuis le XIVe siècle, a adopté pour résidence favorite le château de Belœil, entre Mons et Ath.

Les premières générations de la famille sont très mal établies par les généalogistes, que l'on a copiés sans examen jusqu'à notre époque. Un Fastré de Ligne, cité dans un prétendu diplôme de 1049, n'a jamais existé que dans l'imagination féconde du faussaire Le Carpentier ; mais le chevalier Héribrand de Ligne et son frère Walter vivaient en 1073, le même Héribrand et son fils et son frère Walter en 1084 ; à la même époque, on cite encore un Thierri de Ligne. Les premiers (ou des homonymes) reparaissent en 1128, et un Thierri de Ligne se montre de nouveau, depuis 1128 jusqu'en 1185, au nombre des guerriers qui entouraient le comte de Hainaut, Baudouin, fils d'Yolende, ou Baudouin III, et son fils du même nom. En 1172, Walter de Ligne recevait du roi d'Angleterre, Henri III, un fief consistant en une rente annuelle de dix marcs ; il marcha ensuite, à la suite de son seigneur, contre le duc de Limbourg. De son union avec Mathilde, fille de Gosuin, châtelain de Mons, et de Béatrice de Rumigny, sortirent deux fils, Walter et Fastré, qui combattirent à Bouvines et y furent pris par les Français. Un Walter le Jeune vivait en 1238, et un autre gentilhomme du même nom se distingua du temps du duc de Brabant, Jean Ier, en réconciliant ce prince et Thibaud, comte de Bar, avec les bourgeois de Metz, en 1287. On cite ensuite un Jean de Ligne comme ayant laissé, entre autres, deux fils : Mathieu, mort à la bataille des Eperons d'or, en 1302, en combattant les Flamands, et Fastré, d'abord seigneur d'Ollignies, puis seigneur de Ligne, de Montreuil, de Rumigny, de Maulde-sur-l'Escaut et maréchal du Hainaut ; il mourut à Venise, en 1337, en revenant de la Terre sainte. Il avait épousé successivement Jeanne de Morialmé et Marguerite de Gavre, dont la première lui apporta en mariage la terre de Belœil.

Son fils aîné, Michel, seigneur de Ligne, épousa l'héritière de Briffœil et mourut en 1345, après avoir brillé dans mainte campagne et maint tournoi. Il accompagna en Angleterre Jean de Hainaut lors de l'expédition qui détrôna le roi Edouard II, et de nouveau, lors de la guerre que le roi Edouard III fit aux Ecossais ; il suivit également en Flandre le roi Charles de Valois et assista à la terrible journée de Cassel, si fatale et si glorieuse à la fois pour les Flamands ; il combattit souvent aussi à la suite de Guillaume II, comte de Hainaut, notamment lorsque

ce prince, avec le roi d'Angleterre et le duc de Brabant, alla assiéger les villes de Cambrai et de Tournai. Il fut tué à la bataille de Staveren, livrée aux Frisons par le comte Guillaume II, en 1345. Michel de Ligne figura aussi parmi les feudataires du Brabant, pour un fief consistant en soixante aimes de vin (de la valeur de quatre moutons d'or l'aime ou la tonne), qui lui était payé à la fête de la Purification (2 février). Ce fief causa de grands embarras à son petit-fils Michel. Sous prétexte que des sommes d'argent lui étaient dues par le Brabant, Michel rassembla ses vassaux et entra, en 1394, dans ce pays, où il commit des hostilités. Mais la duchesse Jeanne, alors veuve, était l'amie du duc Aubert de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande; des ordres furent aussitôt donnés pour arrêter ces pillages, et un nommé Pierre de Le Berghe ou Vanden Berghe, qui fut pris à Hal, comme ayant accompagné Michel de Ligne, fut mis à la question et justicié. Après une enquête faite par les conseils du Brabant et du Hainaut, et grâce à l'intercession de Guillaume, comte d'Ostrevant, fils du duc Aubert, un accord fut signé à Bruxelles, le 7 août 1397. Michel de Ligne dut rester prisonnier à Genappe pendant six semaines et prendre ensuite l'écharpe et le bourdon en l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles, pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et, de son côté, la duchesse Jeanne s'engagea à payer les arrérages de rentes qu'elle devait à la maison de Ligne.

Michel de Ligne n'avait pas laissé d'héritier de sa femme, Eléonore de Coucy, dame de Rumpst; il eut pour héritiers les fils de son frère Guillaume, seigneur de Montreuil, Thumaide, etc.; Guillaume, seigneur de Ligne, qui ne laissa pas d'héritiers, puis Jean, seigneur de Belœil, d'Ollignies et de Fauquemberghe. A peine ce dernier eut-il relevé les fiefs de son frère qu'il partit pour l'Italie, où il prit part à l'expédition des Génois contre les Sarrasins, ou Maures d'Afrique, en 1390; puis il entra dans l'armée que le comte d'Ostrevant conduisit en Frise, en 1396. Il fit partie de l'expédition conduite par ce comte, devenu le comte Guillaume de Hainaut, contre les Liégeois, en 1408, et ce fut lui qui mit en déroute, à Othée, une des ailes de l'armée liégeoise. Lorsque la fille et l'héritière de ce prince, Jacqueline de Bavière, devint comtesse de Hainaut, il fut son curateur (acte du 1er août 1417), et ce fut encore lui qui, au mois de juillet de l'année suivante, figure le premier parmi les seigneurs hennuyers qui agréèrent, comme comte et comme mari de Jacqueline, le duc de Brabant, Jean IV. Mais lorsque les deux époux se séparèrent, il soutint la cause de Jacqueline et assista au serment prêté à Mons, le 3 janvier 1425, par le duc de Glocester, Humfroi, avec qui Jacqueline s'était remariée; il en fut puni par la confiscation d'une rente de 200 livres sur le domaine de Leuze, que le duc de Brabant, mari légitime de Jacqueline, lui enleva pour en faire don à un de ses conseillers, Rolin Daule (28 mars 1426-1427). Mais plus tard, le 23 juin 1427, il reconnut publiquement Philippe de Bourgogne pour comte, et mourut en 1442.

Son fils aîné, Guillaume, seigneur de Maulde et maréchal du Hainaut, étant mort avant lui, en 1411, ce fut le deuxième, Jean, qui lui succéda, et le troisième, Michel, qui continua la lignée. Jean et Michel eurent avec leur père, en août 1440, un grand différend et le firent prisonnier dans son château de Belœil. Je ne sais rien de plus de cet incident, qui fit grand bruit à cette époque, et que l'on supposa avoir été concerté avec le duc de Bourgogne. Jean de Ligne, baron de Ligne et de Belœil, fut prévôt de Saint-Lambert à Liége, et donna en mourant (1468) ses biens à Jean, son neveu. Il reçut la sépulture à Ath, au couvent des Récollets, qu'il avait fondé. Son frère Michel, baron de Barbançon, s'était distingué à la bataille de Montlhéry et expira également en 1468. Le deuxième des fils de celui-ci, Guillaume, eut en partage la terre de Barbançon et fut père de Jean

de Ligne, qui prit, en se mariant, les armes et le nom d'Arenberg et devint la souche de la famille de ce nom qui existe encore de nos jours. Quant à l'aîné, Jean, baron de Ligne, seigneur de Roubaix, etc., maréchal du Hainaut, il servit avec le plus grand dévouement le roi des Romains, Maximilien. En 1478, son château de Ligne fut pris par les Tournaisiens et son château de Belœil par les Français. En 1479, il fut fait prisonnier à la bataille de Guinegate et, pour payer sa rançon, vendit, moyennant 2,000 écus, la seigneurie d'Ollignies à Godefroid de Gavre. Lorsque les hostilités recommencèrent en 1484, il s'empara du château d'Audenarde et défit les Français. C'est à cette époque qu'il fut créé chevalier de la Toison d'or, à Bruges, le 5 mai 1484, dignité qui, à partir de cette époque, fut héréditaire dans sa famille jusque pendant le XIXe siècle. Il mourut en 1491, et fut enseveli à Belœil, près de sa femme, Jacqueline de Croy, fille d'Antoine de Croy, surnommé le Grand.

Son fils Antoine eut une existence non moins accidentée que la sienne. En 1513, il combattit vaillamment à la bataille de Blangy ou de Térouanne, gagnée sur les Français par le roi d'Angleterre, Henri VIII, et son allié Maximilien d'Autriche. Il accompagna ensuite le premier de ces princes dans son expédition contre Tournai, et s'empara de Mortagne et de Saint-Amand. Mais, peu de temps après, le roi d'Angleterre se réconcilia avec François Ier, alors roi de France, et lui restitua la ville de Tournai. Henri VIII avait donné Mortagne au comte de Suffolk et celui-ci l'avait vendu 1,000 écus au seigneur de Ligne, qui fut créé prince de Mortagne. Invité à rendre sa conquête, Antoine s'y refusa et il fallut les ordres les plus sévères de son souverain et de Marguerite d'Autriche pour qu'il consentît à la restituer, encore fallut-il lui donner une indemnité quintuple du prix d'achat. Mais Charles-Quint et François Ier ne tardèrent pas à se brouiller; Tournai, assiégé une seconde fois, fut pris et annexé désormais aux provinces des Pays-Bas. Mortagne fut également reconquis, puis démantelé. Quant à la possession de ce domaine, elle fut vigoureusement revendiquée par Antoine de Ligne, à qui la défense énergique de ses droits valut le surnom de *grand diable de Ligne*. Il n'en continua pas moins à se signaler en défendant les frontières du Hainaut et prit encore la ville de Roye, en Picardie, en 1528. Le prince de Mortagne, créé comte de Fauquemberghe par Charles-Quint, mourut en 1532, et choisit également pour sépulture l'église de Belœil, où il repose à côté de sa femme, Philippine de Luxembourg, fille de Jacques, seigneur de Fiennes, et à côté de la plupart de ses successeurs.

Leur fils, Jacques, créé comte de Ligne en 1543, fut ambassadeur près du pape Clément VII, et mourut d'une pleurésie, en 1552, après avoir épousé Marie, baronne de Wassenaer, héritière du vicomté de Leyde, puis Jeanne de Hallewyn. De Marie de Wassenaer il eut Philippe, comte de Ligne et de Fauquemberghe, qui, avant l'âge de vingt-quatre ans, assista à trois sanglantes batailles : Renty, Gravelines et Saint-Quentin; mais il fut ensuite retenu chez lui par une longue maladie, et mourut en 1583. Un second fils, Lamoral, vécut à la cour des archiducs Albert et Isabelle, qui, ainsi que toute la maison d'Autriche-Espagne, le combla d'honneurs et de dignités. L'empereur d'Allemagne ordonna de l'inscrire au rang des princes de l'Empire, le 20 mars 1601; ses princes naturels l'élevèrent au rang de prince de Ligne, le 2 août 1602; le roi d'Espagne le créa Grand de ce pays, lui et ses héritiers; il fut, en outre, chevalier de la Toison d'or, du conseil d'État, gentilhomme de la chambre des archiducs, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et capitaine général de l'Artois. Son alliance avec Marie de Melun, héritière du marquisat de Roubaix, augmenta encore sa fortune. Quand il mourut, le 5 février 1624, il avait eu la douleur de voir expirer avant lui, le 17 avril 1622, son fils Florent, qui avait acheté

la principauté minuscule d'Amblise à Claude d'Anglure, et qui s'était allié à l'illustre famille de Lorraine par son mariage avec Louise de Lorraine, fille de Henri, comte de Chaligny, arrière-petite-fille d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar; Louise de Lorraine, devenue veuve, prit le voile dans l'ordre des Pénitentes capucines.

Des deux fils issus de cette dernière union, l'aîné, Albert-Marie, mourut en 1641, sans avoir eu de postérité de Claire-Marie de Nassau-Siegen, sa cousine, tandis que le second, Claude-Lamoral, qui épousa la veuve de son frère, parcourut une brillante carrière. Chevalier de la Toison d'or dès 1647, il fut chargé d'aller complimenter Charles II, roi d'Angleterre, sur son rétablissement au trône, et devint maître de camp général de la cavalerie aux Pays-Bas. Un mémoire anonyme, daté de l'an 1670, fait de lui le portrait suivant : « Le prince de Ligne est un « homme qui accorde la civilité fran- « çaise avec la retenue espagnole. Il a « eu des déférences jusques aux bas- « sesses pour toutes les personnes de « cette nation-là dans le commencement « de son élévation, ce qui l'a fait con- « sidérer comme un homme propre à « obéir et lui a donné la cavalerie, ce « qu'aucun Flamand n'aura plus après « lui. Il s'est toujours bien ménagé et « a fait sa charge avec réputation pen- « dant les guerres, où il n'a jamais eu « de malheur que par des accidents im- « prévus. Il est splendide et économe « tout ensemble, d'un esprit assez ordi- « naire et plutôt bon que brillant. Il le « porte haut par les alliances de Lor- « raine et de Nassau et, quelque froi- « deur qui paraisse dans son air doux « et modeste, il sacrifierait tout pour « maintenir sa gloire. Au reste, les « prises qu'il a eues avec le marquis « de Caracena (alors gouverneur géné- « ral), avec lequel il a rompu ouver- « tement... et celles qu'il a eues avec « le marquis de Castel-Rodrigo, qui « n'ont pas été moindres, ont donné de « quoi s'étonner, vu sa conduite passée « fort uniforme et raisonnable. Le prince « eut aussi des démêlés avec le duc « d'Aerschot, qui lui enleva le gouver- « nement du Hainaut, et avec le comte « d'Egmont, à qui il disputa le com- « mandement des hommes d'armes. Il y « eut, à ce sujet, un « appel « du « comte au prince, ce qui fit grand éclat « et fut empêché par la prudence de « M. de Louvignies ». Claude de Ligne devint vice-roi de Sicile en 1670, fut nommé gouverneur du duché de Milan le 16 août 1673, et enfin fut membre du conseil d'Etat à Madrid, où il mourut, le 21 décembre 1679. Son troisième fils Prosper-Hyacinthe, fut la tige des marquis de Mouy; le quatrième, Charles-Joseph, devint marquis d'Aronches, grand de Portugal, ambassadeur de ce pays à Vienne et commença la famille des Ligne-Sousa.

L'aîné, Henri-Louis-Ernest, fut gouverneur de la province de Limbourg, et mourut le 8 février 1702, à Baudour, dans le bois, en attendant un sanglier à son poste, à ce que rapportent des mémoires attribués à son petit-fils. Il s'était marié, à Madrid, en 1677, à dona Joanna-Monique de Aragon y Benavidez, et en eut plusieurs fils. Antoine-Joseph, le premier, fut colonel d'un régiment d'infanterie espagnole, et mourut à Belœil, en 1707; ce fut probablement cet oncle mystérieux à qui les mémoires dont je viens de parler attribuent une existence romanesque : une jeunesse amoureuse, un attachement profond pour une femme dont la condition ne lui permettait pas de l'épouser, une vieillesse austère dans l'habitation dite le *Petit Hôtel de Ligne*, à Bruxelles, où il aurait vécu avec un seul domestique, n'ayant d'autres meubles qu'une chaise et un crucifix. Un troisième frère, Ferdinand, prince du Saint-Empire, combattit d'abord dans les troupes espagnoles à Ramillies, mais quitta ensuite le service d'Espagne pour celui d'Autriche. Il se distingua à Audenarde et à Malplaquet, devint feldmaréchal et colonel propriétaire d'un régiment de dragons, et mourut, le 9 mai 1757, sans avoir été marié. Il était fort dévot et méticuleux, et s'efforça toujours,

dit le prince de Ligne, de m'inculquer son goût pour la guerre et sa haine pour les Français. Le deuxième frère s'appelait, comme son aïeul, Claude-Lamoral, et nous est mieux connu, non par ce que nous lisons dans les mémoires déjà cités, mais par d'autres témoignages. Il était né le 7 août 1685. Il prit part à la guerre de la succession d'Espagne, puis à celle de l'Autriche contre la Turquie; il se conduisit avec beaucoup de bravoure au siège de Belgrade, conquit successivement les grades de colonel, de général-major, de général d'artillerie et de feld-maréchal, et devint propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne de son nom. Il entra, en 1718, au conseil d'Etat formé pour gouverner les Pays-Bas autrichiens et y resta lorsque les trois conseils collatéraux eurent été rétablis en 1725. Il fut chargé de représenter l'empereur Charles VI, lorsque celui-ci prit possession de la West-Flandre et du Tournaisis, en 1719, et remplit la même mission pour l'impératrice Marie-Thérèse, lorsque celle-ci fut proclamée souveraine du Tournaisis, en 1741, et souveraine d'Ypres et de la West-Flandre, en 1749. Le 23 novembre 1721, il fut créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, qu'il reçut à Waterloo, le 24 mars suivant, et devint conseiller d'Etat intime actuel, le 8 mai 1736. Voilà ses titres. Quant à son caractère : il joignait à une grande élévation d'âme l'amour du grand et du beau; il dépensa des millions pour embellir Belœil et y donner des fêtes dignes d'un roi. C'est à lui, enfin, que le château dut une reconstruction presque complète et le parc qui l'entoure, son aspect grandiose, ses immenses allées qui en font une résidence digne d'un monarque. C'est de son temps, en 1761, que l'on y plaça le Neptune colossal, accompagné d'une naïade et d'un triton, qui s'y dresse sur le bord du grand étang, vis-à-vis de la façade principale du château, œuvre de Henrion, élève de Pigalle, « qui s'y est « montré digne de son maître ». Pour juger le prince Claude-Lamoral II, il faut lire la correspondance qu'il échangea avec le roi de Prusse, le célèbre Frédéric II, dans un instant où la monarchie autrichienne traversait une phase très critique. Invité par le roi, qui venait de rompre avec Marie-Thérèse et d'envahir la Silésie, le 31 août 1741, à passer à son service, sous peine de confiscation de la terre de Wachtendonck, située dans la Gueldre prussienne, le prince s'excusa, en alléguant que cette seigneurie appartenait à son fils, dont il n'était que le tuteur. Invité alors à prendre l'engagement de faire entrer au service de la Prusse celui de ses fils qui lui succéderait dans la terre en question, le prince de Ligne adressa au roi cette fière réponse :

« Le prince de Ligne est sensible, « au-delà de toute expression, aux offres gracieuses de Sa Majesté Prussienne. Son zèle pour ses anciens « maîtres ne lui permet pas de rien « accepter pour son fils unique, âgé de « six ans. D'ailleurs, cette terre de « Wachtendonck fait partie d'un bien « qui lui est substitué. La maison du « prince de Ligne est accoutumée à faire « de plus grands sacrifices à l'auguste « maison d'Autriche, par rapport à la « fidélité inviolable que ses ancêtres lui « ont vouée depuis près de trois siècles; « elle a été, dans tous les temps, à toute « épreuve. Dans celui des troubles ou « révolutions des Pays-Bas, elle peut se « vanter d'avoir été quasi la seule qui n'a « jamais varié, de même que, pendant « la guerre de 1667 et celle de 1700, « que la France, pour attirer les famil- « les, brûlait et ruinait tout, ses princes « sont toujours restés inébranlables. « Si donc le bon plaisir de Sa Majesté « Prussienne est de s'emparer de la ville « et pays de Wachtendonck, le prince de « Ligne, en perdant son bien, se flatte de « mériter l'estime d'un si grand roi, ce « qui lui est plus avantageux et glo- « rieux que l'acquisition de tout do- « maine, et par la même raison, se ren- « dre digne, aux occasions, de sa royale « protection ».

Gachard, à qui l'on doit la connaissance de ce précieux document, véritable titre d'honneur pour celui qui l'a

écrit, ignorait l'impression que ce noble langage avait produit sur le grand Frédéric, mais Marie-Thérèse, dans une dépêche du 10 février 1742, y reconnut « le louable zèle, le parfait attachement « et l'inviolable fidélité du prince ».

C'est à Claude-Lamoral que l'on doit la publication d'un travail important, publié par De l'Averdy sous le titre de : *Mémoire pour établir en faveur des princes de Ligne le droit de succéder aux états de Lorraine et de Bar, supposé que la lignée directe de Son Altesse Royale duc de Lorraine, du sérénissime prince Charles, son frère, et des sérénissimes princesses, leurs sœurs, vienne à manquer, pour prouver que le même ordre de succession doit être accordé par rapport au grand-duché de Toscane, qui par le traité de paix est subrogé aux états de Lorraine et de Bar* (Paris, Charles Osmont, 1739; in-4°). Il s'agissait, comme on le voit, de sauvegarder les droits éventuels de la maison de Ligne sur la Toscane, qui venait d'être cédée à la famille ducale de Lorraine (devenue depuis la famille impériale d'Autriche), en échange de la Lorraine même.

Le prince Claude-Lamoral de Ligne mourut le 7 avril 1766. Il s'était allié, le 17 avril 1721, à Elisabeth-Alexandrine Wild et Rheingrafin, fille du prince de Salm, Henri-Othon, qui lui donna trois enfants : Louise-Marie, chanoinesse de Remiremont; Marie-Josèphe, chanoinesse d'Essen, et le prince Charles-Joseph, qui s'est fait un nom brillant dans les lettres. Quoique cette union n'ait pas été des plus heureuses, ayant été dictée par les convenances plus que par l'affection, car la princesse manquait d'attraits, on ne doit pourtant pas exagérer et attribuer la mort de la princesse aux exigences de son mari, ni croire qu'elle soit morte à la suite de ses dernières couches; en effet, elle expira le 27 décembre 1739, trois ans après avoir donné le jour au prince Charles.

Je parlerai dans l'article suivant du célèbre prince de Ligne et des enfants que celui-ci eut. Son fils aîné n'eut qu'une fille; le second, Louis-Eugène Lamoral, mourut avant lui à Bruxelles, le 10 mai 1813. Il avait épousé, le 27 avril 1803, Louise-Joséphine, comtesse Vandernoot de Duras, baronne de Carloo, qui lui survécut un demi-siècle, et se maria en secondes noces avec le comte Ferdinand-Joseph d'Oultremont, mort le 11 mars 1852. L'aîné des fils issus du premier mariage, Eugène-François-Charles-Joseph-Lamoral, prince de Ligne, né à Bruxelles le 28 janvier 1804, parcourut à son tour une brillante carrière. Sous le règne du roi Guillaume, il fut d'abord désigné pour faire partie de l'ordre équestre de la province de Hainaut (13 août 1816), mais il fut rayé de ce corps pour avoir accepté, sans autorisation, la charge de chambellan de l'empereur d'Autriche. La révolution de 1830 le compta d'abord au nombre de ses adhérents et, dans l'entrevue de Vilvorde, au commencement du mois de septembre, il s'éleva énergiquement contre le projet du prince d'Orange d'entrer à Bruxelles à la tête des troupes; mais il changea de sentiments dans la suite, et fut le premier signataire de la liste de souscripteurs pour le rachat des chevaux du même prince, en 1834, ce qui fut la cause du pillage de son hôtel (situé au coin de la rue de la Loi et de la rue Ducale), par le peuple de Bruxelles. Le prince de Ligne se retira en Autriche, mais revint ensuite en Belgique et accepta, en 1838, du roi Léopold Ier, la mission d'aller le représenter au couronnement de la reine d'Angleterre, Victoria; en 1842, il devint ambassadeur à Paris, poste qu'il occupa jusqu'en 1848. C'est au retour de son ambassade d'Angleterre que le prince de Ligne, voulant seconder l'ardeur qui se manifestait, à cette époque, pour la connaissance de nos anciennes annales, institua un prix de 2,500 francs pour la meilleure histoire de Bruxelles et provoqua l'apparition de l'histoire de cette ville, par MM. Henne et Wauters, publiée de 1842 à 1845. Entré au Sénat en 1849, le prince fut élevé à la présidence de cette assemblée le 25 mars 1852, et, chaque année, pendant plus d'un quart de siècle, les suffrages de ses

collègues, à quelque parti qu'ils appartinssent, le maintinrent dans ses fonctions jusqu'en 1878; il se retira alors de l'arène politique, ses opinions, au sujet de la loi sur l'enseignement primaire, n'étant plus d'accord avec celle de la majorité de ses électeurs. Dans l'entretemps, il avait été, en 1849, ambassadeur près du pape et des autres souverains d'Italie, puis, en 1856, envoyé à Moscou pour y représenter la Belgique au couronnement de l'empereur Alexandre II. Il fut nommé ministre d'Etat le 13 mai 1863, et avait été créé, dès 1838, grand-cordon de l'ordre de Léopold. Il était, en outre, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de première classe, magnat de Bohême et de Pologne. Il a été marié trois fois: le 12 mai 1823 à Marie-Mélanie de Conflans, morte en 1833, puis, le 28 juillet 1834, à Nathalie-Charlotte de Trazegnies, morte dès 1835; enfin, le 28 octobre 1836, à Helwige-Julie-Wanda, princesse Lubomirska. Il est mort le 20 mai 1880. De ses différentes unions sont nés sept enfants, qui continuent la longue et honorable série des de Ligne.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées du Brabant.* — Les nobiliaires des Pays-Bas. — Goethals, *Dictionnaire généalogique de la Belgique.* — Historiens du pays, *passim.* — Gachard, *Notice sur la famille de Ligne* (*Revue de Bruxelles*, octobre 1839). — *Notice historique sur la maison de Ligne* (dans la *Revue générale, biographique, politique et littéraire* (Paris, 1844, in-8°). — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 3e série, t. X. — *La princesse de Ligne*, dans *le Fanal*, du 30 novembre 1839. — Les ouvrages cités à la suite de l'article qui suit.

LIGNE (le prince *Charles-Joseph* **DE**), écrivain et homme de guerre, né à Bruxelles, le 23 mai 1735 (1), mort à Vienne, le 13 décembre 1814. Une grande partie de son enfance se passa à Belœil. Dès l'âge de huit ans, il avait déjà été témoin d'une bataille (celle de Fontenoy), il s'était trouvé dans une ville assiégée (celle de Bruxelles), et des fenêtres du château de Belœil, il avait vu trois sièges (ceux de Tournai, d'Ath et de Mons). A l'âge de quinze ans, dévoré de la passion des combats, il entretenait une correspondance avec un capitaine du régiment français du Royal-Vaisseau, en garnison à Condé. Aux premières hostilités, le jeune prince se serait échappé de la maison paternelle et enrôlé dans la compagnie de ce capitaine, sous un nom supposé, afin de ne devoir son avancement qu'à son propre mérite. Dès 1752, il écrivit un *Discours sur la profession des armes*, faible composition qu'il fit imprimer plus tard. C'est alors que, cédant à une vocation qui s'annonçait avec tant d'énergie, son père le fit entrer avec le grade d'enseigne dans le régiment d'infanterie wallonne dit de Saxe-Gotha, dont il était propriétaire; trois ans après, on le maria. Le 25 mars 1755, il épousa Françoise-Marie-Xavière, princesse de Lichtenstein, née le 25 novembre 1740, fille du prince-Emmanuel et de Marie-Antonie de Dietrichstein-Weichselstadt. De ce mariage naquirent un grand nombre d'enfants, et entre autres : le 26 mai 1757, Marie-Léopoldine, qui épousa à Belœil, le 1er février 1775, Jean-Népomucène, comte de Clary; le 25 septembre 1759, Charles-Joseph-Emmanuel, le préféré, l'orgueil, puis l'objet de la douleur de son père; le 7 mai 1766, Louis-Lamoral-Eugène, qui continua la lignée; le 17 juillet 1773, Euphémie-Christine, femme de Jean-Baptiste Gabriel, comte Palffy, magnat de Hongrie; le 18 novembre 1778, Florence, femme du baron de Spiegel, général-major au service d'Autriche, etc.

(1) L'existence de l'acte de baptême du prince de Ligne ayant été contestée, nous le reproduisons ici d'après le registre aux baptêmes de l'église Sainte-Gudule : 23 *Majus* 1735. *De licencia speciali eminentissimi ac reverendissimi domini cardinalis, archiepiscopi Mechliniensis, baptisatus est in domo paterna sine nominis impositione filius legitimus domini Lamoraldi, principis de Ligne, Sacri Romani Imperii et d'Amblise, supremi de Fagnoelles, magnatis Hispaniæ primæ classis, equitis Aurei Velleris, suæ sacræ Caesareæ ac Catholicæ Majestatis a cubiculis, consiliarii status in Belgio Austriaco, generalis exercituum ac tribunus unius legionis pedestris sub servitio suo præfatæ Majestatis, et dominæ Elisabethæ Alexandrinæ Felicitatis Carolinæ Mariæ Godefridæ principissæ de Ligne, natæ principissæ de Salme, etc., conjugum, suscepit in hoc actu Maria Josephina Claudina de Quiré, obstetrix verum.* Comme on le voit, le jeune de Ligne fut baptisé dans l'hôtel de son père et en présence d'une accoucheuse seulement, probablement parce que l'on craignait pour sa vie.

Devenu capitaine, Charles-Joseph de Ligne prit part à presque toute la guerre de Sept ans (1757-1762), dans laquelle le roi de Prusse, Frédéric le Grand, tint tête à la fois à l'Autriche, à la France et à la Russie, qui l'attaquèrent et le poursuivirent avec une mollesse proportionnelle au génie inépuisable en ressources de l'actif capitaine qu'elles auraient pu écraser, et qui sortit de la lutte plus redoutable que jamais. Les forces seules de l'Autriche, si elles avaient été conduites avec énergie, auraient suffi pour assurer le triomphe de cette puissance; mais comment furent-elles employées? Il suffit, pour s'en assurer, de lire l'œuvre intitulée : *Mon journal de la guerre de Sept ans*, où le prince raconte, sans prétention ni sécheresse, les opérations dont il fut témoin et auteur. Son récit paraît très exact, et ses observations sont d'ordinaire justes et profondes. La préface du volume où il rend compte de sa première campagne (1757) ne manque pas de piquant. « Il n'y a point encore assez « de gens morts et je ne le suis pas non « plus. C'est ce qui fait que ceci, sans être « pourtant méchant, ne peut pas paraître. C'est une terrible chose que les « contemporains. Ce n'est pas assez qu'on « n'en dise pas de mal, il faut encore « qu'on en dise du bien. Ah! comme « l'on mentiroit souvent. Et puis, je ne « suis point payé pour écrire l'histoire « du tems. Si je l'étois, peut-être que « je la ferois pas. C'est ce qui arrive « toujours aux historiographes. On ne « se douteroit pas que Racine et Boileau l'ont été de la France, et que « M. de Voltaire leur ait succédé dans « son emploi... Mais il y a de la différence entre écrire l'histoire et écrire « des histoires. Les miennes sont vraies « au moins, si elles ne sont point plaisantes, et je doute fort que tous les « historiographes et les historiens de la « France et des autres pays eussent « voulu acheter aussi cher la satisfaction « de dire la vérité... ». On voit notre auteur prodiguer sa vie dans chaque rencontre, s'attacher à rendre tous les services possibles. Il se distingua à la bataille de Kollin, gagnée par le maréchal Daun sur le roi de Prusse. Quelque temps après, le roi Frédéric II prit à Leuthen une revanche éclatante de ses revers de la campagne précédente. Il y défit complètement l'armée du maréchal Daun. « On cria à la réserve », dit à ce propos le prince de Ligne, « de « marcher le plus vite qu'elle pourroit. « Nous ne fîmes qu'une course. Mon « lieutenant colonel y fut tué d'abord ; « je perdis outre cela le major, tous « mes officiers, à l'exception de trois, et « onze ou douze volontaires ou cadets. « Nous avions passé les deux fossés qui « sont dans un verger, à gauche du village de Leuthen. Nous commencions « même à nous former en avant du village; il ne fut pas possible de s'y soutenir. Outre une canonnade incroyable « et les cartouches qui pleuvoient dans « le bataillon que je commandois alors « (car je n'avois pas de colonel), le troisième bataillon des gardes du roi (de « Prusse) fit sur nous le feu le plus « nourri. Il n'estoit pas à 80 pas, « rangé comme à l'exercice, et nous attendoit de pied ferme... Mes soldats, « harrassés, sans canon (car il n'avoit « pas pu et peut-être pas voulu nous « suivre), dispersés, éclaircis, ne se battoient plus que par honneur. C'étoit « pour notre honneur plus que pour le « bien de l'affaire que nous ne nous en « allions pas... Quand j'eus, avec ce « qui me restoit de mon brave bataillon « et quelques Hongrois que je parvins « aussi à rallier, deux cents hommes « tout au plus, je me retiroi... ». Il restait au prince quarante hommes de son régiment de Ligne. L'armée autrichienne dut battre en retraite et rentrer en Bohême. Sa marche s'accomplit dans de tristes conditions. « Nous n'avions rien « à manger », dit encore le prince. « A peine trouvoi-je un morceau de « pain, c'estoit le second depuis la bataille, mais qu'il étoit mince; je ne dis « pas pour ma faim, mais pour me soutenir ». La vaillance du jeune officier fut encore récompensée. « Le colonel du « régiment de Ligne ayant été détaché « avant la bataille de Breslau et ayant été

« fait prisonnier dans cette place, je me « trouvai, comme on a vu, par la perte « de mes autres officiers d'état-major et « des autres capitaines, commander le « bataillon. Je fus fait lieutenant-colo- « nel après la bataille de Leuthen et « commandois les deux bataillons du « régiment de mon père ».

La campagne de 1758 fut signalée par la bataille de Hochkirk, où Frédéric II, à son tour, fut attaqué à l'improviste. C'est au prince de Ligne et à ses braves Wallons que fut réservé l'honneur de commencer cette journée, qui aurait pu entraîner des conséquences plus décisives, si les vainqueurs avaient su profiter de l'occasion. Le prince de Ligne fut alors fait colonel commandant, en remplacement de son chef, qui devait être créé général dès qu'il reviendrait de la Prusse, où il était prisonnier. En nous faisant connaître ce détail, il ajoute : « Du reste, j'avois profité, pendant la « première campagne, de la dispute de « rang entre mon major effectif et mon « lieutenant-colonel agrégé, pour com- « mander à la bataille de Breslau et « celle de Leuthen. Quoique capitaine, « je leur disois : « Messieurs, en atten- « dant que le conseil de guerre en dé- « cide, je prends ceci sur moi ». D'ail- « leurs, on passe bien des choses au fils « d'un colonel propriétaire. J'ai dit « qu'ils avoient été tués tous les deux ; « cela les mit d'accord ». La campagne de 1759 ne fut pas moins fatigante que celle de 1758, mais elle se termina par un brillant succès, l'affaire de Maxen, où l'armée autrichenne fit prisonniers dix-huit mille ennemis. En récompense de sa belle conduite, le prince fut chargé d'aller en porter la nouvelle au roi de France. L'année 1760 vit le roi de Prusse dans de cruels embarras. Les Russes, d'une part, les Autrichiens, de l'autre, pénétrèrent au cœur de son pays, dans la marche de Brandenbourg. Le prince de Ligne fit partie du corps qui occupa Berlin et y contribua à sauver des mains des cosaques une partie du riche mobilier du roi. Le général en chef prit un soin particulier de la résidence de Sans-Souci, où il se contenta de choisir « une plume » pour le prince. Malgré ces revers éphémères, le génie de Frédéric II lui rendit bientôt la supériorité, il remporta peu de temps après une victoire complète à Torgau, où le prince combattit vaillamment encore, mais sans avoir grande occasion de se distinguer d'une façon exceptionnelle, non plus qu'en 1761 et en 1762. La paix de Hubertsbourg, signée près de Dresde, le 16 février 1763, rendit des loisirs au prince, qui fut, peu de temps après, élevé au rang de général-major.

Pendant que les troupes prenaient leurs quartiers d'hiver, le jeune officier passait la saison à Vienne, où son nom, la réputation de ses actions, sa gaieté lui assuraient dans le monde le plus brillant accueil. Il fut d'abord attaché à la cour de l'empereur François Ier de Lorraine, l'époux de Marie-Thérèse d'Autriche, qui aimait bien les jeunes étourdis. A sa mort, il se trouva en quelque sorte faire partie de la vieille cour et était déjà porté à critiquer la nouvelle, lorsqu'il eut l'occasion de se lier avec le nouveau roi des Romains, Joseph II, dont il fut toute sa vie le conseiller, l'ami et l'admirateur. Il réussit également à Paris, lorsqu'il alla, en 1759, annoncer au roi de France la victoire de Maxen. On n'y revenait pas de son amabilité toute française, de l'élégance avec laquelle il maniait la langue de Corneille, qui était, d'ailleurs, celle de son pays, de son habileté à danser le menuet. Quoique étranger, il devint l'homme à la mode et, malgré l'inconstance de la mode, il le fut, dit de Reiffenberg, pendant vingt-cinq ans, jusqu'au moment où la vieille société française disparut dans la terrible tourmente qui emporta la monarchie. Lui, de son côté, entrevit bientôt les vices d'un gouvernement exercé par un roi énervé dans les plaisirs, dominé par une favorite, entouré de ministres dont l'incurie coûtait cher à la nation.

En 1766, il perdit son père et entra alors en possession de sa fortune, dont il disposa avec une prodigalité incroyable. A Vienne, à Bruxelles, à Paris,

on le vit suivre le même genre de vie, donnant fêtes sur fêtes, dissipant dans les plaisirs, les voyages, les amusements de tout genre un patrimoine considérable. A peine âgé de trente ans, il se trouvait placé, par sa naissance, au premier rang de la noblesse belge, dont aucune famille ne surpassait la sienne en ancienneté, en illustration de tout genre. Il était prince de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire romain, marquis deVille, seigneur de Fauquemberg, seigneur de Belœil et, en cette qualité, pair du comté de Namur, seigneur d'Antoing, et comme tel premier ber de Flandre, seigneur de Jaumont, de Herzelles, de Baudour, et comme tel pair, maréchal et sénéchal de Hainaut. Dans plusieurs provinces des Pays-Bas, il siégeait de droit aux Etats et dans toutes il était aimé et respecté. Dans la capitale de l'Autriche comme dans celle de la France, il comptait de nombreux amis et d'éclatantes sympathies; mais ses résidences favorites étaient le château de Belœil,

Belœil, tout à la fois magnifique et champêtre,

comme le dit le poète français Delille, et son hôtel de Bruxelles. Ce dernier n'était plus l'ancienne demeure située au coin de la rue de la Madeleine et de la rue de l'Impératrice et qui, convertie en un hôtel pour étrangers, rebâtie, transformée, sert actuellement de local à la Société royale de la Grande Harmonie. Achetée, le 1er mars 1594, à la famille Bonart par messire Lamoral, comte de Ligne-Fauquemberg, et par sa femme, Marie de Melun, princesse d'Epinoy, qui y reçurent, en 1609, des ambassadeurs persans, venus pour y voir passer la procession du Saint-Sacrement, elle fut abandonnée par le prince Claude-Lamoral II, qui trouvait son hôtel trop central ou trop exigu, puis vendue par son fils, le prince Charles, le 5 février 1769. Les chefs de la maison de Ligne adoptèrent pour résidence l'ancien hôtel d'Epinoy, reste de l'immense hôtel de Bergues, qui s'étendait derrière l'église Sainte-Gudule, depuis le Treurenberg jusqu'au couvent de Sainte-Elisabeth, et dans les jardins duquel on perça, en 1637, la rue Neuve de Sainte-Gudule (aujourd'hui rue de la Banque). Malgré cette première mutilation, l'hôtel d'Epinoy occupait encore un terrain considérable et élevait sa façade rue du Bois-Sauvage, à l'endroit où l'on a percé, au commencement de ce siècle, la rue de Ligne. Le 30 mars 1769, le prince de Ligne y donna une fête qui fut marquée par un caractère de magnificence tout particulier. Il avait prié à souper le duc Charles et sa sœur, que l'on appelait Madame Royale. Pour leur tenir compagnie, il invita vingt à vingt-cinq dames de la haute société, en les autorisant d'inviter à leur tour, chacune quatre ou cinq cavaliers; en outre, il fit afficher en ville que tous « ceux de la lie du peuple, « tant mâles que femelles », qui voudraient venir en masque au jardin de son hôtel, y prendraient part à un bon souper suivi d'un bal. Le duc et sa sœur arrivèrent à la fin du spectacle; ils soupèrent à une table de neuf à dix couverts, tandis que les seigneurs et dames invités prenaient place à de petites tables, où ils étaient quatre ou cinq au plus. Dans le même temps, le jardin, qui était illuminé, fut envahi par plusieurs milliers de personnes masquées, auxquelles on distribua des comestibles et des boissons. On dansa jusqu'à cinq heures du matin. Quoique la foule fût immense, il n'y eut ni accident, ni désordre, ni dispute, et il ne s'y commit pas le moindre larcin.

Dans l'un de ses voyages, le prince de Ligne rendit visite à Voltaire, qui vivait alors à Ferney, aux portes de Genève, « dans un opulent exil, entouré d'adu- « lations outrées, en butte à des critiques « passionnées, cajolé par les rois, « et quels rois : Frédéric II, Catherine II, impératrice de Russie, Joseph II, le fils et le successeur de Marie-Thérèse ! Pendant huit jours, le prince fut dans l'ivresse. Avec un tact parfait, il se garda bien de montrer de l'esprit et ne parla, dit de Reiffenberg, que pour faire parler la divinité du lieu. « Il « aurait volontiers confié au papier les « choses sublimes, simples, gaies, ai-

» mables qui partaient sans cesse de » Voltaire, mais il avouait que cela était » impossible; il riait ou il admirait ». De son côté, Voltaire avait adressé au prince une de ces flatteries que seul il savait tourner sans fadeur, en vers qui semblaient couler de sa plume comme d'une source intarissable :

Sous un vieux chêne, un vieux hibou
Prétendait aux dons du génie;
Il fredonnait, dans son vieux trou,
Quelques vieux airs sans harmonie;
Un charmant cygne, au cou d'argent
Aux sons remplis de mélodie,
Se fit entendre au chat-huant,
Et le triste oiseau, sur le champ,
Mourut, dit-on, de jalousie.
Non, beau cygne, c'est trop mentir;
Il n'avait pas tant de faiblesse :
Il eut expiré de plaisir,
Si ce n'eût été de vieillesse.

Le prince de Ligne fut conquis et resta toute sa vie sous l'influence de ce grand et spirituel esprit, qui possédait au suprême degré l'art de conquérir les cœurs, de plaire, de louer, sans lasser et sans tomber dans la trivialité, de répandre ses données philosophiques sans heurter ceux qui ne partageaient pas ses idées. Sa *Correspondance* contient plusieurs lettres écrites au prince de Ligne et dans lesquelles on voit percer le désir que celui-ci propage à Bruxelles les idées nouvelles. Depuis, le prince devint tout à fait un adorateur de l'ancien régime, mais il n'épousa jamais les haines des ultramontains, et jamais il n'attribua aux écrits de Voltaire ou à Rousseau la cause première des révolutions qui depuis agitèrent l'Europe. Lorsque Jean-Jacques Rousseau revint d'exil, en 1770, il alla le relancer dans la maison qu'il occupait rue Platrière, à Paris. Il ne savait comment aborder ce grand philosophe, toujours triste et mécontent; mais, accoutumé à obéir à son instinct, qui le servait souvent mieux que la réflexion, il entra et parut s'être trompé : « Qu'est-ce que » c'est? » lui dit brusquement Jean-Jacques. — « Monsieur, pardonnez, je » cherchais M. Rousseau, de Toulouse » (le fondateur du *Journal encyclopédique* » *de Bouillon*). — Je ne suis, répliqua » l'auteur d'*Emile*, que Rousseau de » Genève. — Ah, oui ! répondit le malin » visiteur, le grand herborisateur ! Je le » vois bien, mon Dieu; que d'herbes et de » gros livres ! ils valent mieux que tout » ce que l'on écrit ». Rousseau sourit, il était désarmé, la conversation s'engagea. Après quelque temps, le grand seigneur quitta ce » sanctuaire du génie ». Rousseau reconduisit l'étranger avec une sorte d'intérêt, mais sans lui demander son nom. Le prince apprit bientôt qu'on voulait inquiéter Rousseau. Il lui écrivit aussitôt une lettre qui ne tarda pas à être publiée dans toutes les gazettes; il lui offrait un asile dans une souveraineté qu'il avait dans l'Empire, le village de Fagnolles, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, » où il n'existoit ni parlement, » ni clergé, mais les meilleurs moutons » que l'on pût désirer ». Rousseau crut d'abord à un piège; cependant il alla remercier le prince, qui n'en crut pas à ses yeux lorsqu'il vit arriver le philosophe chez lui. Rousseau fut tour à tour enjoué, bonhomme et sublime, le prince lui prouva, sans en avoir l'air, qu'il savait par cœur *la Nouvelle Héloïse*, et ils se quittèrent en bons amis.

Sans négliger la cour, Ligne fréquentait tous les salons renommés du monde philosophique. Il était assidu près de Mme Geoffrin comme auprès de Mme Du Deffant; il voyait chez Mme Favart, Marmontel, Arnault et les autres écrivains qui étaient en réputation; il vécut beaucoup avec Gentil-Bernard. Il entra dans quelques-unes des intrigues du monde des lettrés; il prit parti contre Marmontel et se fit le champion de Dorat, de Barthe, de Cubières. Malgré ses relations avec Voltaire, il alla jusqu'à souper chez Fréron, l'ennemi du grand homme. Il se mêla ardemment à la lutte des Gluckistes et des Piccinistes. Après avoir encensé, comme tout le monde, la marquise de Pompadour, il fréquenta les salons de Mme du Barry. Croirait-on qu'au milieu de ces plaisirs de toute espèce, de ces causes multiples de dissipation, notre prince ait eu le temps d'écrire un *Mémoire raisonné sur plusieurs ordres de bataille* (Gand, 1770; in-4°, avec planches), travail d'une aridité extrême? Il

semblait alors livré à la passion des spectacles. Captivé par les charmes de l'une des filles d'Hannetaire, il écrivit pour elle ses *Lettres à Eugénie sur les spectacles* (Bruxelles et Paris, Valade, 1774). D'Hannetaire, qui jouait les rôles à manteaux et de financier, dirigea habilement le théâtre de Bruxelles de 1767 à 1771, et parvint à le placer à un rang assez élevé. Mais il n'y fit pas de brillantes affaires, car il vendit, en 1770, l'ancien château seigneurial de Haeren, qu'il avait acheté douze ans environ auparavant, et où il réunissait une grande partie de la haute société de Bruxelles. Ses trois filles, qui étaient fort jolies, jouaient avec grand succès les principaux rôles de femme. L'une d'elles, nommée Angélique, avait captivé le vicomte de Sandrouin, qui disait d'elle : « Vous « voyez cet ange d'une blancheur éblouissante; eh bien, il me mange pour « 12,000 florins de charbon par an ». Il lui assigna, en effet, une rente considérable sur les mines d'Anzin, qu'il avait mises en valeur et dont la prospérité devint énorme. Une deuxième, du nom d'Eugénie, remplissait avec talent les rôles de soubrette, et c'est elle qui fut longtemps, après Angélique, la préférée du prince de Ligne. Eugénie épousa le comédien Jean Manduit, dit La Rive, dont elle se sépara plus tard, et mourut en 1820; Angélique vécut jusqu'en 1822. Dans ses *Lettres à Eugénie*, dont le nom de famille ne resta pas longtemps un mystère, le prince s'occupe successivement des différents rôles de la comédie et de la tragédie, de la manière de les remplir avec talent et des nuances qui les distinguent. Dans la préface, il reproche aux auteurs qui ont traité de son sujet de ne pas entrer dans les détails. « Il en « est ainsi », dit-il, « de quantité de co« médiens qui, bons seulement pour « eux-mêmes, ne sont point capables « d'en former, d'élever des débutants « dans leur carrière, de rassurer leurs « pas chancelants, de guider leur bonne « volonté, de corriger par l'art leurs « imperfections, de donner enfin des « maximes sûres pour faire revivre les « Roscius et les Baron. Je n'en con« nais qu'un qui soit en état de cela... « Je n'aime pas l'ordre, mais s'il y « a dans ceci quelque sorte de distri« bution, ce sera l'effet du hazard. J'ai « cependant envie d'en faire un suivant « les rôles. Je commencerai par les sou« brettes. C'est celui auquel je m'inté« resse le plus. » Le prince n'explique pas la raison qui lui fait préférer ce rôle à tous les autres. Elle était cependant bien connue et bien naturelle. C'était l'affection toute particulière qui l'attachait alors à la sémillante soubrette du théâtre de Bruxelles, Eugénie d'Hannetaire. Le style de l'ouvrage est souvent négligé et les observations de l'auteur tombent quelquefois dans le marivaudage. On y rencontre pourtant, çà et là, des remarques justes et qui n'ont rien perdu en actualité. Citons entre autres celle-ci : « Du goût! du goût, « c'est le Dieu de tous les théâtres. « Hors du goût, point de salut. Plutôt « du goût que du jugement. Je m'ex« plique. Il est très sûr qu'exagéré « sur tout, comme est le temps pré« sent, et fort de ce mot *costume* qui « dure depuis si longtemps en Italie, et « que les Français sont si aises de sa« voir depuis assez peu de temps, pour « le fourrer partout, on exige que les « villageois ayent l'habit du village. « Mais cet habit est de drap les di« manches et de toile les jours ouvriers, « hyver ou été. Mais ces maréchaux, « ces serruriers sont si noirs qu'ils fe« roient peur aux enfants. Mais ces « braconniers sont dégoûtans de pluie « et de sueur; mais ces laitières sont « crotées. Mais elles ont des tabliers « bleues et une coëffure... Dieu sait. « Il faut prendre un juste milieu entre « cette trop grande vérité et l'air dame « ou damoiselle; mais embellir autant « qu'on peut ce genre-là. Il ne faut « point que nos bergers soient en habit « comme ceux de Fontenelle en esprit, « mais il ne faut pas non plus qu'ils « soient tels qu'on les dépeint à l'étable « de Bethléem... » Le prince de Ligne semble ici indiquer parfaitement le but de l'art, tant l'art dramatique que l'art

pictural ; toujours l'art doit présenter aux spectateurs des scènes variées, mais sans s'attacher à reproduire d'une manière absolue la nature. Il y a, dans ces lignes, une espèce de prescience du réalisme abject et odieux qui ternit tant d'œuvres contemporaines et qui a souillé tant d'intelligences. Du goût, du goût ! voilà le cri que l'on ne saurait assez répéter encore aujourd'hui. Vers ce temps, en 1773, le prince de Ligne assista à l'entrevue de Joseph II, devenu roi des Romains, et du roi de Prusse, au camp de Neustadt, en Moravie ; le premier, qui avait conçu pour Frédéric II une vive admiration, présenta le prince. Le roi de Prusse ayant demandé à celui-ci si sa lettre à Jean-Jacques était réellement de lui : « Sire », lui répondit le prince, « je ne suis pas assez célèbre » pour que l'on prenne mon nom ». C'était une allusion heureuse à une publication du même genre, faite par Hubert Walpole sous le nom de Frédéric. Les deux souverains se quittèrent avec cordialité. Le prince de Ligne avait conçu pour Frédéric une admiration qu'il ne cessa d'exprimer dans ses écrits. Il n'en était pas moins bien vu à la cour de Vienne, surtout de Joseph II, qui aimait sa conversation libre et enjouée. En 1770, il fut créé, comte d'Empire du cercle de Westphalie, comme seigneur souverain de Fagnolles, et, en 1771, il devint lieutenant général et colonel du régiment wallon de Saxe-Gotha, qui prit le nom de Ligne. Ce régiment continua d'exister sous ce nom jusqu'à ce que, décimé par les guerres de la Révolution française et réduit à un faible effectif, il fût réuni, avec celui des autres régiments wallons, pour former le régiment dit de Wurtemberg. Les années suivantes virent souvent le prince en France, où il devint bientôt le courtisan assidu et recherché de la jeune reine Marie-Antoinette, femme de Louis XVI. Admis dans l'intimité de la famille royale, on le voyait partout. Il présidait, dit de Reiffenberg, à des fêtes et à des illuminations ; il se trouvait au lansquenet de la reine, au whist de Monsieur, au quinze du prince de Condé, au billard du roi, mais surtout au pharaon, chez le prince de Conti. Il jouait fort gros jeu, perdait royalement son argent et trouvait encore le temps de débiter mille folies.

En 1778, la guerre faillit se ranimer entre la Prusse et l'Autriche, à propos de la Bavière, dont le trône était alors vacant, et sur laquelle Joseph II prétendait avoir quelques droits. Le prince fut investi alors du commandement d'un corps de grenadiers d'élite, faisant partie du corps du maréchal de Laudon, posté à Bezesnov, en Bohême. Son fils Charles, qui avait alors dix-neuf ans et qui, après avoir suivi les cours de l'école d'artillerie de Metz, était entré dans le corps du génie autrichien, servait dans le corps du maréchal de Lascy, occupant une position formidable sur les bords de l'Elbe. Une lettre datée du 28 juin, et adressée à son Charles, nous montre le prince partageant son affection entre son fils bien-aimé et ses soldats, pour lesquels il déploie la plus vive sollicitude : « Il n'y a pas », dit-il, « ce que » l'on appelle en Bohême un *kalloup*, » la plus mauvaise baraque, où il y ait » seulement quatre soldats, que je n'aille » visiter pour goûter leur soupe, leur » pain, peser leur viande, pour voir si on » ne les trompe pas. Il n'y en a pas un à » qui je ne parle, à qui je ne fasse avoir » des légumes, à qui je ne donne quelque chose ; pas un officier à qui je » ne donne à manger et que je ne tâche » d'électriser pour cette guerre-ci. Mes » camarades ne font rien de tout cela. » et c'est très sage à eux, car on ne leur » en sait pas mauvais gré. Pas un ne se » soucie de la guerre, ils tiennent les » propos les plus pacifiques vis-à-vis des » jeunes gens, qu'ils veulent rendre, » avec le temps, aussi zélés et bons généraux. C'est encore très-bien. Ils » seront généraux plus tôt que moi et ce » sera aussi très bien ». Le jeune Charles de Ligne rejoignit à Mickenhau son père, qui le prit au nombre de ses aides de camp. Les hostilités se bornèrent à quelques combats d'avant-garde, tels que celui de Pösig, dont le couvent était occupé par un détachement qu'y avait

envoyé le prince Henri de Prusse, un des plus actifs et des plus vaillants généraux du roi son frère. Le prince le fit enlever. Mais l'impératrice Marie-Thérèse ne voulait pas de guerre et parvint à faire conclure la paix, le 13 mai 1779. Son fils, l'empereur Joseph II, quoique présent à l'armée et brûlant du désir d'en venir aux mains avec son célèbre adversaire, n'avait pas osé ouvertement engager le combat ; l'armée autrichienne du feld-maréchal de Lascy, quoique nombreuse et bien exercée, dut se borner à maintenir ses possessions le long de l'Elbe. C'est à cette occasion que le prince de Ligne fit publier une longue et savante instruction secrète du roi de Prusse, adressée aux officiers de son armée, « pour sa conduite dans la circonstance présente », qui avait été trouvée dans les poches d'un officier prussien fait prisonnier; dans la préface, le prince révèle une grande connaissance du rôle que peut jouer la cavalerie légère et montre les aptitudes que possédaient naturellement, en ce genre, différents corps de troupes de l'armée autrichienne.

A la mort du duc Charles-Raimond d'Arenberg, l'impératrice Marie-Thérèse sépara de la charge de grand bailli de la province de Hainaut les fonctions de gouverneur militaire de la ville de Mons. Elle donna la première au duc Louis-Engelbert d'Arenberg ; mais ce seigneur, atteint de cécité, était dans l'impuissance d'occuper la seconde, qui fut donnée au prince de Ligne. Celui-ci prit possession de sa nouvelle dignité le 18 août 1778; ce n'était, au surplus, qu'une belle sinécure, pour laquelle le prince recevait par an 19,800 florins, dont 12,000 payés par la province ; il avait, pour le suppléer, un colonel commandant la place, dont la besogne devint plus facile encore quelques années après, lorsque les fortifications de Mons eurent été rasées par ordre de Joseph II. A peu de temps de là aboutirent les négociations qui avaient été commencées à Paris pour le mariage du jeune de Ligne avec une jeune et charmante Polonaise, Hélène Massalska, fille du prince Massalski et d'une Radziwill. L'évêque de Wilna, son oncle paternel, avait confié l'éducation de sa jeune nièce à la célèbre maison de l'Abbaye-aux-Bois. C'est là que se négocia son mariage, malgré l'affection naissante d'Hélène pour le prince Frédéric de Salm-Kyrbourg, malgré l'aversion qu'elle témoignait pour tout séjour autre que celui de Paris. Mais une union avec la maison de Ligne lui offrait de trop brillantes perspectives pour que sa résistance durât longtemps. Les conditions en furent bientôt réglées. L'évêque fit cadeau à sa nièce d'un trousseau de 100,000 écus ; la corbeille offerte par les de Ligne sortait de chez Léonard ; les dentelles, commandées à Bruxelles et à Malines, étaient des chefs-d'œuvre. La princesse, d'une part, reçut en dot la terre de Mogylani, deux palais à Cracovie, un palais à Varsovie, et des droits à une dette contractée envers ses parents par le prince Radziwill et qui s'élevait à un million huit cent mille florins polonais ; d'autre part, le prince de Ligne s'engagea à donner à son fils trente mille livres de rente, à loger les deux époux à Bruxelles, à Belœil ou à Vienne, dans un de ses palais, stipulant que si, au bout de quatre ans, les jeunes gens avaient des enfants, la rente serait doublée. Le contrat fut signé à Versailles par Louis XVI et la reine Marie-Antoinette, le 25 juillet 1779. Après le mariage, qui eut lieu le 29 à l'Abbaye-aux-Bois, la jeune mariée fut conduite à Belœil par son mari. Le prince Charles donna à cette occasion, à Belœil, une de ces fêtes où il se plaisait à déployer une magnificence sans égale. En ouvrant sa fenêtre, au matin, la princesse Hélène aperçut le parc peuplé de villageois vêtus d'élégants costumes de bergers et de bergères. Sur la pelouse, des dragons du régiment de Ligne buvaient et chantaient attablés. Plus loin, dans un bosquet, se dressait un théâtre de marionnettes ; ailleurs, on voyait des danseurs de corde ; ailleurs encore, un bal champêtre était installé, un charlatan débitait des onguents dans de petites boîtes renfermant des bonbons

et des bijoux, un chansonnier débitait des vers de circonstance ; enfin, sur le théâtre du château, des acteurs de Paris jouèrent des proverbes improvisés. La fête dura toute la journée. Au dîner succéda une comédie en un acte, mêlée d'ariettes, intitulée : *Colette et Lucas*, et composée par le prince en l'honneur de sa belle-fille. Enfin, au moment où finissait la représentation, une illumination féerique éclaira le parc. C'était, « dit Hélène, « non pas la nuit, mais « un jour d'argent ». Malgré tous les charmes de la vie à Belœil, malgré la vie à la fois paisible et joyeuse qu'elle menait au sein d'une famille étroitement liée, la jeune princesse regretta bientôt les plaisirs de Paris, et désira être reçue à Versailles avec les honneurs du tabouret, c'est-à-dire avec le droit de s'asseoir en présence du roi et de la reine. Il fallait être grand d'Espagne pour obtenir cette prérogative. A la demande que lui fit son fils, le prince de Ligne, s'empressa de répondre :

« Versailles, 10 septembre.

« N'est-ce pas, mon cher Charles, que « c'est bien drôle d'être marié. Tu t'en « trouves toujours bien... Eh bien, « nous avons donc des affaires à pré- « sent ! Prends autant d'argent que « tu en auras besoin et que mes gens « d'affaires en auront ou en prendront. « En voilà une de finie. La reine dit « qu'elle me fera aller mon affaire de « Kœurs (terre située en France), et « quand je lui dis que mes *affaires de « cœur* réussissent bien, elle me répond « que je suis une bête. Kœurs fini, voilà « donc deux affaires qui le sont. Ton « oncle, l'évêque de Wilna, qui croit « que vous et moi, nous serons peut-être « un jour rois de Pologne, veut que « nous ayons l'indigénat ; nous l'irons « chercher. Autre affaire finie. Votre « tante des Tuileries veut que votre « femme ait le tabouret. Il lui prend « fantaisie d'aller à Versailles, et que, « pour cela, je vous cède la *grandezza*. « J'ai déjà écrit au roi d'Espagne et au « ministre à ce sujet, et j'en ai parlé à « l'ambassadeur. Quatrième affaire finie, « quitte à m'enrhumer pour être obligé « de descendre à la cour, où entrent « seulement les carrosses des grands « d'Espagne, comme au Luxembourg et « ailleurs. Voilà deux branches d'éco- « nomie pour moi, le jouer et le cou- « cher, qui ne me coûteront plus rien... « Veux-tu encore une bêtise de moi, « reconnue pour telle par toute la fa- « mille royale ? Vous savez où je me « tiens sous la loge du roi, au parterre « du spectacle de la ville. Vous connais- « sez le miroir de *la Fausse Magie*. A la « fin de la pièce, il faisait un temps hor- « rible ; le roi s'en plaignait, ainsi que « du froid des auteurs : « C'est », « dis-je, « que le dénouement de la pièce « est *à la glace* ». Les deux frères (Mon- « sieur, depuis Louis XVIII, et le comte « d'Artois, depuis Charles X) m'ont hué « tout haut de cette platitude. C'est « une vie charmante pour moi que celle « de Versailles, vraie vie de château. « J'embrasse votre femme et votre mère, « pour avoir eu l'esprit de me faire un « Charles comme toi.

« *P. S.* A propos, j'ai déjà dans la « tête un bosquet pour mon Charles, « une fontaine qui porte le nom d'Hé- « lène et un berceau pour leurs enfants. « Je vais y travailler dès que je quitterai « Versailles, pour aller vous dire *tutti « quanti* que je vous aime de tout mon « cœur ».

Que d'esprit et d'abandon, que de gaieté et de cœur à la fois dans cette épître, une des meilleures sans contredit que nous ait laissées le prince !

Si l'on en croit certains bibliophiles, et cette assertion a été répétée par Lucien Perey (t. Ier, p. 166), ce fut en 1780 que le prince de Ligne installa, dans son château de Belœil ainsi qu'à Bruxelles, une imprimerie complète. Ces auteurs appuient leurs assertions sur les indications placées en tête de quelques ouvrages. Mais serait-ce la seule fois qu'en typographie on se serait servi d'adresses fictives ? Est-il croyable que, pendant des années (de 1780 à 1788), le prince aurait eu, soit dans son hôtel, soit dans son château, le personnel et le matériel indispensables à l'exercice de l'art typographique ?

N'est-il pas permis de supposer que l'imprimeur-libraire Hayez, chez qui (rue Haute, à Bruxelles) on vendait l'un de ces ouvrages, aura été le véritable éditeur de ces livres, qui paraissent, d'ailleurs, n'avoir jamais été mis dans le commerce et qui, pour ce motif et peut-être aussi à cause du nom de l'imprimeur apparent, se soustrayaient à l'obligation, imposée alors à tous les écrits, de ne paraître qu'avec une autorisation de la censure? Le premier ouvrage à citer est *Colette et Lucas*, comédie en un acte mêlé d'ariettes, qui avait été composée en 1779, à l'occasion du mariage du prince Charles le fils et d'Hélène Massalska (de l'imprimerie de l'auteur, chez l'auteur, 1781; in-8°, 42 pages). Vient ensuite *le Coup d'œil sur Bel-Œil* (à Bel-Œil, de l'imprimerie du prince Charles de L..., 1781; in-8°, 130 pages), réédité sous ce titre : *Coup d'œil sur Bel-Œil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur (à Bel-Œil et se trouve à Bruxelles, chez F. Hayez, imprimeur-libraire, Haute-Rue, 1786; in-8°, 204 pages), et plus tard compris dans les *Mémoires militaires, etc.*, du prince (t. VIII et IX), description détaillée et attachante de la résidence favorite des de Ligne et de ses environs, ainsi que des maisons de plaisance que le prince avait eu l'occasion de voir pendant ses voyages en France, en Angleterre, en Allemagne et en Russie, etc. Encore en 1781, on cite : *Chansons de l'abbé P...* (l'aumônier du prince). A Belœil, 1781. — *Recueil de poésies, par le chevalier de B...* (Boufflers B. Bruxelles, de l'imprimerie de Charles de..., 1781; in-8°, 24 pages. — *Recueil de poésies, par le chevalier de...* (L'Isle). A Bruxelles, de l'imprimerie du P. Charles de..., 1781; in-8°, 24 pages. — *Poésies du chevalier de l'Isle.* De l'imprimerie particulière du prince Charles de Ligne, 1781. Ce petit volume ne contient que des pièces étrangères au recueil cité plus haut. — *Mélanges de littérature.* A *Philosopolis*, 1783; 2 vol. in-8°, 162 et 157 pages. — *Les Amusements, gayetés et frivolités poétiques, par un bon Picard* (Pierre-Antoine de la Place, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras). Londres, 1783. — *l'Instruction secrette dérobée à S. M. le roi de Prusse, contenant les ordres secrets expédiés aux officiers de son armée, particulièrement à ceux de la cavalerie, pour se conduire dans la circonstance présente, traduit de l'original allemand par le prince de Ligne.* A Bel-Œil, et se trouve à Bruxelles, chez Hayez, imprimeur-libraire, Haute-Rue, 1787. Enfin, sans date : *Recueil des poésies légères du prince de Ligne*, en 3 parties; in-18, 168, 210 et 82 pages, qui est quelquefois précédé d'un titre daté de Baudour, 1781.

Comme on l'a constaté, ces ouvrages sont matériellement de la même provenance. La comparaison des caractères, des fleurons, du papier, ne laisse aucun doute à cet égard, et l'on peut, je crois, sans se faire illusion, ranger l'imprimerie du prince de Ligne au nombre de celles qui n'ont jamais existé. Les ouvrages cités plus haut sont, d'ailleurs, fort rares et n'ont été destinés qu'à être donnés en cadeau. Le tome premier des *Mélanges de littérature* comprend les ouvrages suivants : *Discours sur la profession des armes; Dialogues des morts; Oraison funèbre; Sermon au régiment de Los-Rios; Lettres à M. de la Harpe.* Le tome second : *Lettre à M. Schöfflin; De moi pendant le jour; De moi pendant la nuit; De moi encore; Lettre à MM., tous deux frères et nos amis, avec qui je parlois souvent de Jean-Jacques* (Rousseau), *dont nous venions de lire ensemble les lettres sur l'héroïsme; Mémoire pour mon cœur accusé par des hypocrites de nos amis que je nomme pas, et par quelques exagérées de leurs amies; Mémoire sur Paris.* Tous ces ouvrages, relatifs à des sujets d'ordre différent et qui sont reproduits dans le tome X des *Mémoires militaires, etc.*, présentent les mêmes qualités et les mêmes défauts : des idées justes à côté d'aphorismes étranges; partout de l'esprit, de la gaieté, une érudition très variée à côté d'une connaissance profonde du cœur humain. *L'Instruction secrète* (voir le t. VII des *Mémoires militaires, etc.*),

datait, en réalité, de 1778, et en la répandant, le prince avait pour but réel de propager parmi ses amis et compagnons d'armes les excellentes mesures que le roi de Prusse prescrivait à ses officiers, et qui lui assuraient à la guerre une supériorité incontestée. Quant au *Recueil de poésies légères*, dont on a donné une analyse fort incomplète dans le *Bibliophile belge* (t. Ier, p. 121), les œuvres qu'il renferme sont plus que légères et se ressentent trop du goût de l'époque.

Il est pour moi fort douteux que le jeune Charles de Ligne se soit plus occupé d'imprimerie que son père. Ses goûts étaient d'une autre nature. Amateur de peinture, il trouva le temps de former une superbe collection de dessins des grands maîtres anciens et modernes. A en croire Brulliot et Bartsch, c'était un des plus fins connaisseurs de son temps. Sa merveilleuse collection comprenait quarante-huit dessins authentiques de Raphaël, onze de Michel-Ange, sept de Léonard de Vinci, cinq du Titien, vingt-sept de Rubens, vingt-six de Rembrandt, onze de Dürer, etc., en tout six mille numéros, dont le catalogue fut dressé, en 1794, par Bartsch, qu'il avait fait venir à Belœil pour lui donner des leçons. Il dessinait bien et entreprit même de graver quelques-uns de ses dessins, dont quatorze (énumérés par Perey, *loc. cit.*, t. Ier, p. 469) se trouvent à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il s'intéressait aussi aux découvertes scientifiques et suivait avec un vif intérêt les progrès de l'invention nouvelle des aérostats. Il assista aux premières expériences faites à Paris, et, en particulier, à l'ascension faite, le 21 novembre 1783, par Pilâtre de Rozier et d'Arlandes. Malgré le danger que ces aéronautes avaient couru, il voulut prendre part à la troisième ascension, qui eut lieu à Lyon, le 19 janvier de l'année suivante, et qui faillit avoir la fin la plus tragique. Au mois d'avril 1784, il fit lancer, sur la Grand'Place de Mons, un aérostat superbe, construit à ses frais. Enfin, le jeune de Ligne s'occupa aussi de musique.

Le château de Belœil, embelli par le prince, qui y donna fréquemment des fêtes splendides, était alors une des résidences les plus célèbres de l'Europe. Le prince y reçut l'empereur Joseph II, lorsqu'il visita la Belgique, en 1781, et y logea également l'abbé Delille, célèbre par son poème *les Jardins*. Charles de Lorraine, le gouverneur général des Pays-Bas, s'y rendait souvent aussi. Non seulement le prince y tenait table ouverte, c'est-à-dire qu'une fois présenté, on pouvait arriver sans invitation pour passer la journée, mais il y avait un certain nombre d'appartements toujours prêts à recevoir les visiteurs inattendus. On y jouait souvent la comédie, et le prince aussi réclamait son rôle ; mais s'il donnait aux autres de bons conseils, il jouait fort mal lui-même. On lui assignait généralement l'emploi du notaire qui rédige un contrat ou du laquais porteur d'une lettre ; mais il manquait régulièrement son entrée.

Après la guerre de 1778, le roi de Prusse avait défendu aux officiers autrichiens d'entrer dans ses Etats sans en avoir une permission expresse signée de sa main. Le prince, qui désirait passer par la Prusse pour aller en Pologne, écrivit à Frédéric II, qui s'empressa de lui répondre, et à qui il présenta son fils Charles et M. de l'Isle, qui ne fit pas bonne impression sur le roi. Il affirme que Frédéric II lui annonça avec douleur la mort du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, et il entre à ce sujet dans des détails qui nous touchent. Il y a peut-être moins de vérité dans les détails de sa réception à l'indigénat en Pologne. Le prince la raconte d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, où l'on ne parvient pas à distinguer la réalité de l'exagération. L'évêque de Wilna, l'oncle de sa belle-fille, le croyant très influent auprès de l'impératrice Catherine II, avait rêvé, dit-il, de le faire roi de Pologne : « Quel changement », ajoutait-il, « dans » les affaires de l'Europe ; quelle gloire » pour les Ligne et les Massalska ». Le

prince, tout en souriant, se laissa faire Polonais. La diète était réunie; sur vingt-cinq candidats qui se présentaient pour obtenir l'indigénat, vingt-quatre furent immédiatement écartés; mais il fallait l'unanimité des suffrages et trois des votants ne se prononçaient pas. « Ils manquèrent d'être sabrés, « mais j'allai à eux », dit-il, « et je « parvins à dissiper leurs préventions. « Je m'élançai, contre l'usage, dans « la salle des nonces; j'embrassai la « moustache de ces trois orateurs; « elle m'électrisa, car je devins orateur « moi-même et en latin; puis je leur « pris la main, je les caressai, et un « *spoda* (une acclamation) général fit « trembler la salle trois fois et la fit « presque tomber au bruit des applaudissements universels ». On ne se douterait guère, en lisant ces pages pleines d'enthousiasme, que la Pologne traversait alors une crise désastreuse; que, déjà dépouillée d'une partie de son territoire, par ses trois voisins : Marie-Thérèse, le roi de Prusse et Catherine II,— divisée en deux factions inconciliables, livrée à un roi qui n'était qu'un misérable jouet entre les mains de la Russie, elle marchait à sa ruine. Le prince de Ligne, préoccupé de l'accueil que lui font ses parents, et glorieux de l'amitié qui le lie au roi Stanislas et aux trois monarques qui imposent à celui-ci leurs volontés à ce dernier, en se partageant à l'avance sa dépouille, s'inquiète peu du sort qui menace le pays dont il vient d'être reçu citoyen, et se borne, dans un mémoire, à conseiller à ses nouveaux concitoyens de conserver leur vieille organisation militaire. Il alla en Russie et plut extrêmement à l'impératrice Catherine II, à qui, dit-on, il inspira une passion passagère. Malgré tous les succès que lui valurent sa conversation pleine d'esprit et ses reparties, il ne recueillit aucun fruit de son voyage. Il lui parut, dit-il, peu délicat de profiter de la *grâce* avec laquelle on le recevait, pour obtenir des *grâces*.

Revenu aux Pays-Bas dans l'été de 1784, le prince fut appelé, en sa qualité de plus ancien lieutenant général en activité de service, à remplacer provisoirement le comte de Murray, commandant en chef dans nos provinces. Au mois d'octobre de la même année, il fut mis à la tête des troupes réunies par l'empereur pour arracher à la république des Provinces-Unies le retrait du traité de la Barrière et de la clause du traité de Munster prohibant le commerce de la ville d'Anvers avec la mer. Les espérances qu'avaient fait naître chez nos compatriotes les démonstrations guerrières de Joseph II s'évanouirent bientôt, l'empereur ayant obtenu satisfaction sur le premier point et renoncé au second par suite de l'intervention de la France et moyennant le payement de quelques millions. Le prince fixa son quartier général à Anvers et poussa à la guerre tant qu'il le put; ce feu se dissipa bien vite en fumée. Notre écrivain raconte dans ses *Mémoires* qu'il reçut à cette époque une lettre anonyme, écrite par les nobles de la Zélande, et qui lui proposait de le nommer *stadhouder* de cette province pour l'empereur, s'il voulait leur faire obtenir un secours en argent et en soldats. Il aurait, dit-il, montré la lettre à Joseph II, qui lui ordonna de suivre cette affaire. Inutile de dire que c'était une mystification, et que la Zélande, dont la population, composée presque exclusivement de protestants, était dévouée, soit à la forme républicaine pure, soit à la famille de Nassau, gouvernant avec le rang de *stadhouder*, n'était rien moins que disposée à abdiquer sa liberté pour accepter la domination de l'Autriche.

Il retourna, en 1787, en Russie, où Joseph II l'envoya pour contre-balancer l'influence du marquis de Ségur, ambassadeur de France, qui voulait maintenir la paix avec les Turcs, tandis que Joseph II et le prince de Ligne, ce dernier un peu par sympathie pour les Grecs, voulaient une nouvelle guerre. Catherine II, dont l'ambition démesurée, rêvait à la fois l'anéantissement de la Pologne, où elle attisait des troubles qui devenaient de jour en jour plus ardents, et la conquête de Constantinople, cette clef de la Méditerranée, endormait ses hôtes par des fêtes, des plaisirs, des

réjouissances continuelles. La czarine, désireuse de voir les contrées dont ses armées s'étaient rendues maîtresses quelques années auparavant, s'embarqua sur l'ancien Borysthène ou Dniéper sur une flottille composée de quatre-vingts bâtiments et montée par 3,000 hommes. Le roi de Pologne, Stanislas, vint la visiter à Kaniève, et dépensa trois millions rien que pour la voir pendant trois heures! De là, la czarine se rendit à Kiev et parcourut d'immenses steppes, à peine habitées, pour atteindre Kherson, où Joseph II vint la trouver. Ils s'y entretinrent du partage de l'empire ottoman, et Catherine y atteignit son but, qui était d'engager son voisin dans une guerre redoutable qui lui laissait toute latitude pour agir librement en Pologne. Ce fut aux bords de la mer Noire que l'empereur reçut la première nouvelle des troubles de la Belgique, qu'il s'imagina alors pouvoir réprimer sans la moindre peine. Le prince de Ligne, qui nous a parlé de ces événements avec une grande légèreté, avait été ébloui par la magnificence et l'amabilité de Catherine II, qui lui donna des terres en Crimée, aux lieux où la tradition place le sacrifice d'Iphigénie. Il prêta serment de fidélité à l'impératrice, en même temps que tous les mourzas ou grands propriétaires du pays. Joseph II, prenant le prince par le ruban de la Toison d'or, lui dit : « Vous êtes « le premier de l'ordre qui ait baisé la « main avec des seigneurs à barbe longue ». — « Il vaut mieux », répliqua-t-il, « pour Votre Majesté et pour « moi que je sois avec les gentilshommes « tartares qu'avec les gentilshommes flamands », allusion qui aurait dû réveiller Joseph II et le rappeler aux dangers de sa situation. Mais tout le monde était dans l'ivresse. On dépensait l'argent sans compter. Il fallait à tout prix éblouir. Les revues succédaient aux festins et quelles revues! Des princes du Caucase, presque couverts d'argent, conduisant des chevaux d'une blancheur argentée, succédaient à des milliers de cosaques, et donnaient l'image d'une puissance formidable, à laquelle il suffirait de frapper du pied pour faire sortir de la terre une armée. Nul ne songeait aux défauts de cet appareil factice, aux mécomptes résultant de la pauvreté de la contrée, des distances à parcourir, des intrigues qui s'agitaient autour de la czarine. Mais le prince était subjugué, ce qui nous a valu les *Lettres à la marquise de Créquy*, qui ne parurent que longtemps après. Ces lettres, au nombre de neuf, sont remplies d'anecdotes spirituelles, de détails curieux et intéressants sur les pays que le prince visita, surtout la Tauride ou Crimée. A côté de cette admiration éternelle pour tout ce que fait Catherine, se dévoile une antipathie singulière pour les innovations politiques dont l'Europe occidentale présentait le spectacle. Georges III y est blâmé d'avoir signé le traité qui émancipa les colonies anglaises du nord de l'Amérique ; Calonne est préféré à Necker, prédestiné à « faire « bien des sottises ». Ailleurs, le prince compare « l'insolence, l'avarice et la « cochonnerie » des nations de l'Europe « à la bonhomie et à la propreté des « Tartares de la Crimée ».

La guerre éclata enfin en 1788, et plus tôt qu'on ne le pensait. Les Turcs en prirent l'initiative, en enfermant l'ambassadeur de Russie aux Sept-Tours. Le prince de Ligne, nommé général d'artillerie, fut envoyé par l'empereur à l'armée russe, qui, sous les ordres du prince Potemkin, assiégeait Ockzaow, sur la mer Noire. On voit, dans sa correspondance, que rien n'était prêt pour une pareille entreprise. Elle était, d'ailleurs, conduite avec une mollesse sans égale par Potemkin, assuré de la confiance de l'impératrice, dont il avait été longtemps l'amoureux en titre, et qu'il gouvernait encore. On voit percer, dans les épîtres du prince de Ligne et à travers les adulations dont il comble le général moscovite, aussi hésitant que bigot, son regret de s'être embarqué dans une pareille entreprise. Il se rendit à l'armée du maréchal Romanzow, qui opérait sur le Bug avec la même circonspection, tandis que le poids de la guerre tombait surtout sur l'armée autrichienne, commandée par le

maréchal de Lascy, et dont les efforts tendaient à se mettre en communication avec l'armée russe pour la conquête de la Valachie et de la Moldavie. Au début des hostilités, le prince reçut de l'empereur une lettre qui lui annonçait la prise de la ville de Sabacz. « Il faut, « mon cher prince », disait Joseph II, « que je vous donne part d'autre chose « qui vous fera d'autant plus de plaisir « que vous y reconnaîtrez votre sang, « c'est que votre fils Charles a en grande « partie contribué à la réussite de cette « entreprise par les peines infinies qu'il « s'est données à tracer les travaux de « tranchée pour l'établissement des bat- « teries, et qu'il a été le premier à grim- « per le parapet pour y faire arriver le « monde. Aussi l'ai-je nommé lieute- « nant-colonel et lui ai conféré l'ordre « de Marie-Thérèse... » (25 avril 1788). Une dépêche de son fils annonça au vieux vétéran ses glorieux faits d'armes. « Nous avons Sabacz », disait le jeune gentilhomme; « j'ai la croix. Vous « sentez bien, papa, que j'ai pensé à « vous, en montant le premier à l'as- « saut ». Qu'y a-t-il de plus touchant au monde? ajoute le prince. Et, en effet, ces quelques lignes, chez l'empereur comme chez le jeune héros destiné à une mort prématurée, peignent au vif cette société du XVIIIe siècle, si brillante, si polie, si avide de connaissances et si prompte à sacrifier son sang pour la patrie. Le père, appelé au commandement d'un corps d'armée autrichien, partagea avec le maréchal Laudon et le comte de Browne, digne neveu du comte de Lascy, la gloire de la prise de Belgrade (8 octobre 1789). Pendant que Browne s'emparait de la ville, le prince faisait, avec une flottille naviguant sur le Danube, une diversion décisive; il redoubla le feu de ses batteries et en établit une nouvelle, dans une île du Danube, à 150 toises de la forteresse, dont la garnison se hâta de capituler. « Je voyais », dit-il dans ses mémoires, « avec un grand plaisir militaire et une « grande peine philosophique, s'élever « dans l'air 12,000 globes de feu, « que j'ai fait lancer sur ces pauvres « infidèles, dont j'entendais les cris « d'effroi ». Mais il ajoute immédiatement : « Arrêtons ces objets d'horreur ». Il revient volontiers à des idées plus douces et plus calmes. Quelques jours après, il reçut de l'empereur la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, accompagnée d'une lettre froide et sèche, à laquelle le prince ne comprit rien ; mais il était encore si malade de fièvres gagnées dans la vallée humide du Danube, que la croix et la lettre le laissèrent également indifférent. Il eut plus tard le mot de l'énigme. Joseph II le soupçonnait à tort d'avoir favorisé la révolte des provinces belgiques.

Cette irritation momentanée de l'empereur s'explique : tandis que le prince et son fils aîné combattaient dans son armée contre les Ottomans, le deuxième fils, Louis-Eugène-Lamoral, était entré au service de la France dans le régiment des dragons de la reine, où il passa par tous les grades et devint enfin colonel à l'âge de vingt-cinq ans. En 1789, il était entré dans l'armée patriotique rassemblée dans le Brabant hollandais sous les ordres de Vander Meersch et fut l'un des chefs du détachement qui, après s'être emparé de Lillo et du pays de Waes, emporta la ville de Gand; on prétendit même, à cette époque, qu'il était monté le premier à l'assaut des remparts de cette ville. Peu de temps après, le *Journal de Bruxelles* publia une lettre (datée du 3 janvier 1790), où le prince de Ligne, le père, prenait parti pour la révolution triomphante et louait l'habileté de ses généraux et le courage de sa jeune armée. Mais cette missive ne trompa que ceux qui voulurent se laisser tromper. Son authenticité fut contestée et la conduite loyale du prince détrompa les plus crédules. Les patriotes lui avaient offert le pouvoir, dit-il, dans une lettre au général de Lascy, mais il les en avait remerciés, en ajoutant qu'il ne se révoltait pas en hiver. Ce n'est point, au surplus, qu'il désapprouvât leurs principes; il trouvait excellentes les anciennes institutions de la Belgique et ne désirait pas qu'on les

changeât. Mais trop de liens l'attachaient à Joseph II. Son deuxième fils, d'ailleurs, ne tarda pas à quitter la Belgique, et son nom ne fut plus mêlé aux agitations de l'époque. Le prince, vers ce temps, ramena une partie de l'armée autrichienne de Syrmie (c'est-à-dire de l'extrémité de l'Esclavonie) vers la Moravie et la Silésie, où elle devait surveiller l'armée prussienne, dont l'attitude semblait menaçante. Une lettre, ferme et digne à la fois, adressée à l'empereur dissipa le mécontentement momentané de celui-ci.

C'est peu de temps après que mourut Joseph II, frappé au cœur par les embarras politiques au milieu desquels il se débattait. Engagé par la Russie dans une lutte difficile contre l'empire turc, menacé d'une guerre par le roi de Prusse qui semblait protéger les mécontents des Pays-Bas, dépouillé presque entièrement de ces derniers par Vander Meersch et Vander Noot, il succomba enfin à une maladie chronique aggravée par le chagrin. Quelques jours avant sa mort, qui arriva le 20 février 1790, l'empereur écrivit au prince : « Je n'ai « pas été en état hier de vous voir. Votre « pays m'a tué. Gand pris a été mon « agonie et Bruxelles abandonnée ma « mort. Quelle avanie pour moi ! J'en « meurs; il faudrait être de bois pour « que cela ne fût pas. Je vous remercie « de tout ce que vous venez de faire « pour moi. Laudon m'a dit beaucoup « de bien de vous. Je vous remercie de « votre fidélité. Allez aux Pays-Bas, « faites-les revenir à leur souverain, et « si vous ne pouvez pas, restez-y; ne « me sacrifiez pas vos intérêts, vous « avez des enfants... ». Joseph II jugeait bien mal son ami, s'il le croyait capable d'une pareille conduite. Le prince resta à Vienne, malgré la froideur significative que le nouvel empereur, Léopold II, lui montra, ainsi qu'à tous ceux auxquels Joseph II avait témoigné de l'attachement. Son fils Charles obtint alors la permission d'entrer au service de la Russie, et dirigea, sous les ordres du fameux Souwarow, les opérations du siège d'Ismaïl, qui fut pris le 22 novembre, malgré une héroïque résistance. Il s'y distingua par sa valeur et y mérita le grade de colonel et la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Georges; mais, averti que la paix se préparait, il demanda et obtint son congé. C'est vers ce temps qu'il reçut des nouvelles de sa femme, la princesse Massalska, qui était partie pour la Pologne, s'y était éprise du prince Potocki, et demandait son divorce. L'éloignement des deux époux était réciproque; Charles de Ligne, qui nourrissait une passion violente pour une noble dame de Vienne, paraît ne pas s'être ému des intentions de sa femme.

Léopold II n'avait pas voulu accorder au prince de Ligne le titre de feld-maréchal, sur lequel celui-ci comptait. Toutefois, certain de sa fidélité et de son dévouement, il le désigna, le 20 mai 1791, pour occuper les fonctions de grand bailli et de capitaine général de la province du Hainaut, en remplacement du comte d'Arberg de Valengin. Cette place, importante par elle-même, avait dans le moment d'autant plus de valeur que le Hainaut était limitrophe à la France, où la révolution allait toujours grandissant. Elle valait, d'ailleurs, au titulaire la somme annuelle de 10,000 florins payée par la province. Le prince ne s'émut guère de la responsabilité nouvelle qui pesait sur lui et ne se pressa pas pour aller se faire reconnaître. Il ne fut reçu comme grand bailli que le 8 août 1791, et s'empressa de quitter la province pour retourner passer l'hiver à Vienne. Sa réception avait eu lieu avec un grand éclat; on l'avait célébrée par un repas qui coûta aux Etats du Hainaut la somme de 9,985 florins et par un bal. De vifs applaudissements avaient accueilli le prince, qui se payait volontiers de bons mots et de compliments. Malgré toutes les démonstrations de dévouement à l'empereur, le mécontentement général ne se dissimulait pas : les Etats persistaient à refuser les aides réclamées par le gouvernement; dans le peuple, on établissait une comparaison fâcheuse entre les abus de tout genre dont vivait l'ancien régime et la liberté

dont jouissaient les Français. Dans une lettre du 11 octobre, le prince déclare lui-même que les rapports du plat pays sont parfois effrayants, qu'on n'y parle que « de l'Assemblée nationale ou du « bonheur des voisins ». Vainement affichait-il son amour pour l'ancienne constitution, son horreur pour le vonckisme; on se taisait, mais on ne suivait pas ses avis.

La mort de l'empereur Léopold II et l'avènement de son fils François II changèrent la situation, mais sans l'éclaircir. Le nouvel empereur était tout dévoué à la cause de la lutte contre la France; il soutint les émigrés dont son père avait contenu les efforts, et la guerre contre nos voisins du Midi ne tarda pas à éclater. Le prince de Ligne, en particulier, accablait les émigrés de prévenances. Cette politesse était même poussée un peu loin, si l'on en croit une anecdote que j'emprunte aux annotations des *Mémoires du comte d'Ougnyes*. Un jour, il donna au prince de Condé une fête somptueuse à Belœil; après le dîner, on se rendit dans les jardins. C'était par une belle soirée d'été. De loin, à travers le feuillage et les vapeurs du soir, on apercevait quantité de statues. Condé se récria sur la richesse de cette décoration : « C'est plus beau que Chantilly », s'écria-t-il en soupirant. On approche. De tous côtés s'opère le prodige de la Galathée; les statues descendent de leur piédestal, acceptent un verre de champagne et dansent sans façon avec les défenseurs du trône et de l'autel. Sans approfondir sérieusement la gravité de la situation, M. de Ligne défendait hautement, à cette époque, la cause de la royauté. Confondant à la fois les prétentions de Joseph II et celles de Léopold II, il se répandait en discours contre le vonckisme, contre les ennemis de l'ancienne constitution, qu'il prétendait parfaite. Il insistait énergiquement auprès des Etats du Hainaut pour leur faire voter les subsides demandés par le souverain. D'autre part, avec un sérieux qui étonne, il offrait aux émigrés français de les recevoir dans sa principauté d'Empire, afin de pouvoir de là s'emparer de Marienbourg et conquérir ainsi une place forte dont ils auraient pu se faire un appui contre l'Assemblée nationale de France. Or, cette principauté consistait dans l'unique village de Fagnolles, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'où les émigrés auraient facilement pu être chassés par les habitants des localités françaises, sans être certains d'être appuyés par les troupes autrichiennes, car l'empereur Léopold II hésita longtemps à prendre ouvertement en main la cause de l'émigration.

Cette situation ambiguë cessa peu de temps avant que François II montât sur le trône, après la mort de son père Léopold II. Ce fut le fils aîné du prince qui fut chargé de représenter le monarque à la cérémonie de son inauguration comme comte de Hainaut, qui eut lieu à Mons, le 4 juin 1792, en présence du prince Albert de Saxe-Teschen, gouverneur général des Pays-Bas, et de son neveu, l'archiduc Charles d'Autriche. Ce dernier, dont la renommée militaire est devenue grande depuis, s'était trouvé pour la première fois, la veille, dans un combat, où le jeune prince de Ligne avait vaillamment combattu et où avait péri le commandant de l'armée française, de Gouvion. Son père était parti. Pourquoi? On ne le sait trop. Heureux de ses bonnes fortunes, de ses succès de salons, il se consolait de ses mécomptes en cultivant la muse. Enivré des louanges que méritait son fils adoré, à qui il avait ordonné d'élever un monument à Belœil, il s'estimait l'homme fortuné par excellence; il disait :

Consultant peu l'esprit, mais l'instinct qui m'entraîne,
Je vivrai fort content, sans crainte, sans remords,
Au milieu des plaisirs, en attendant la gloire,
Qui peut me procurer la plus douce des morts.
Mes soldats, mes amis béniront ma mémoire,
Qui veut voir l'homme heureux, doit lire mon histoire.

Hélas! la fortune lui réservait le coup le plus cruel. Son bien-aimé Charles venait d'accompagner en France l'armée du duc de Brunswick; chargé, le 13 septembre, par son général, Clerfayt, d'at-

taquer le passage de la Croix-au-Bois, qui ferme l'un des défilés de l'Argonne, il réussit dans cette mission; mais, le lendemain, il fut tué par les Français, qui reprirent cette position. Son corps fut restitué aussitôt et fut porté à Belœil où il reçut la sépulture. Par son testament, il ordonna de vendre sa collection de dessins originaux et d'estampes, qu'il évaluait à 100,000 florins, dont les quatre cinquièmes devaient être réservés pour sa fille naturelle Christine, et le restant échoir à Norokos, enfant turc qu'il avait sauvé lors du sac d'Ismaïl et qu'il avait adopté. Sa femme, devenue libre, hâta son mariage avec le comte Potocki, à qui elle fut unie, trois mois seulement après la mort de son mari, dans la chapelle des Bernardins, près de Werky, en Lithuanie. Toutefois, ce ne fut que longtemps après que ce mariage fut ratifié par l'impératrice Catherine II; les suites n'en furent guère heureuses, car la comtesse Hélène perdit successivement tous les enfants nés de son union avec le comte Potocki. Le premier soin du prince de Ligne avait été de faire élever à son fils Charles un monument dans le parc du château de Belœil. Il consiste en un obélisque haut de quarante-cinq pieds et sur un des côtés duquel on lit : « A mon fils Charles pour Sabacz et Ismaïl ». Lorsque les Français entrèrent en Belgique, il fut respecté, grâce à un heureux hasard. Le chef du détachement désigné pour occuper Belœil était un fourrier ayant fait ses premières armes sous les ordres du prince; il n'eut qu'une pensée, celle de faire respecter tout ce qui s'y trouvait, et, en effet, lorsque le secrétaire Legros vint, quelques mois après, pour constater les dégâts causés par l'ennemi, il trouva sur le bureau de la chambre du prince une lettre où ce brave homme, en termes simples et touchants, expliquait à son ancien chef les soins qu'il avait pris de la demeure de celui « dont il n'oublierait jamais les » bontés ».

Après la journée de Neer-Winden, la Belgique fut reprise par les Autrichiens, et le prince de Ligne revint occuper ses fonctions de grand bailli du Hainaut. Le 19 mai 1793, il présenta au gouvernement un mémoire pour revendiquer toutes les prérogatives que ses prédécesseurs avaient possédées et qui avaient été restreintes dans ces derniers temps. L'époque lui paraissait propice « pour le rétablissement de » l'heureux et ancien régime », singulière expression dans la plume de l'ami de Voltaire et de Joseph II. Cependant il ne se dissimulait pas que l'opinion en Hainaut se prononçait hautement dans un sens contraire; il avouait la « pro- » pension générale » qu'il y avait trouvée pour « les malheureux principes » de la Révolution française. Ses réclamations étaient hors de saison; il n'eut, d'ailleurs, pas le temps de les renouveler. La bataille de Fleurus décida de nouveau du sort de nos provinces, qui, pendant vingt années (1794-1814), furent associées aux destinées de la France. Ligne se retira à Vienne, où il passa le restant de sa vie, à peu près ruiné, éloigné de son Belœil, mais conservant toujours les mêmes goûts pour les plaisirs de l'esprit, les travaux littéraires, la compagnie des gens d'esprit et des femmes L'inaction lui pesait et, en plus d'un endroit de ses écrits, il s'exprime à ce sujet avec amertume. Dépouillé, par la conquête de la Belgique, de la majeure partie de ses biens, il vendit au gouverneur général de la Crimée, le comte Zouboff, les domaines qu'il possédait dans cette contrée, à Parthenizza et à Niscita, mais en se réservant la possession d'un rocher situé à trois ou quatre toises de la mer et où il avait gravé, d'un côté, le nom *divin* de Catherine la Grande et, de l'autre, le nom humain de la dame de ses pensées d'alors. L'impératrice, qui intervint puissamment dans cette affaire en faveur du prince, mourut le 17 novembre 1796, et, à cette occasion, il chanta ses louanges, sans parler toutefois de la fin terrible de la malheureuse Pologne, du massacre de Varsovie (6 octobre 1794), par lequel la czarine voulut venger la mort de ses principaux partisans, et, entre autres, de l'évêque de Wilna, qui

avaient été pendus par le peuple de cette ville dans la terrible journée du 28 juin de la même année.

Le prince ne conserva de son ancienne splendeur que son hôtel de Vienne, situé sur la Mölkerbastar, et dont la principale façade donnait sur le rempart. Cet hôtel, qui a été rebâti en 1845, était peint en rose, couleur favorite du prince; il porte aujourd'hui le nº 87. C'était la seule maison ouverte à Vienne. « J'ai », dit-il lui-même, « six plats à « mon dîner, cinq à souper. Arrive qui « veut; s'assied qui peut. Quelquefois, « lorsque les soixante personnes qui la « fréquentent, arrivent, ou s'y rencontrent en partie, mes chaises de « paille n'y suffisent pas; on se tient « debout, refluant çà et là, comme un « parterre, jusqu'à ce que les plus pressés s'en aillent. Il y a toujours quelques bons causeurs parmi les étrangers. La conversation roule sur la « Pologne, la Russie, l'Angleterre, peu « sur l'Italie, peu sur l'ancienne France, « point du tout sur la nouvelle, comme « de raison ». Au second étage se trouvait la bibliothèque, qui servait au prince de chambre à coucher. Les livres et les manuscrits encombraient les chaises, les tables et même le lit; les murs étaient tapissés de cartes, de plans de bataille, d'armes, de trophées de chasse. Sur le canapé qui servait de lit, était posé un pupitre sur lequel le prince écrivait, chaque matin, au hasard et sans suite, les remarques qui se présentaient à son esprit. Le prince possédait, en outre, au Léopoldsberg, une maison qu'il appelait « mon refuge », et qui était située sur le Kalemberg ou Kallenberg, qui domine Vienne et lui sert de point de vue. C'était une ancienne chartreuse fondée par Ferdinand II, supprimée par Joseph II, et donnée par son successeur, Léopold II, au prince. Il y fit graver d'un côté, la devise de sa famille, de l'autre, faisant face au Danube, ces deux vers :

Sans remords, sans regrets, sans crainte, sans envie,
Je vois couler ce fleuve et s'écouler ma vie.

Les grandes salles du couvent furent plus tard réparées et meublées, afin que l'on pût y donner des fêtes. Le prince allait plusieurs fois par semaine à son refuge, dans une vieille berline, traînée par deux vieux chevaux, connus de toute la ville. Derrière la voiture se tenait debout un Turc âgé, tout basané. C'était Ismaïl, qui avait soigné le petit Nerokos, l'enfant sauvé à Ismaïl par le prince Charles le fils, et qui avait pour son vieux maître un véritable culte.

Après la mort de Laudon, de Lascy et de plusieurs autres anciens généraux, le prince espérait un commandement en chef aux Pays-Bas ou en Italie, ou son élévation au grade de feld-maréchal. Il n'obtint ni l'un, ni l'autre. Faut-il s'en étonner? Ses plaisanteries étaient quelquefois mordantes et il a pris soin de nous apprendre lui-même comment il blessa tour à tour Marie-Christine, son mari l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, et le tout-puissant ministre Thugut, qui était le maître à la cour de Vienne, sous le règne de François II. Sa mauvaise humeur le rend injuste pour ses compagnons d'armes et il traite les chefs des armées autrichiennes de « pauvres « ignorants ou infirmes que j'ai eus « sous mes ordres et à qui, excepté « Clerfayt, je n'aurais jamais donné « trois bataillons à commander. Car, « de toutes les marionnettes politiques « qui ont paru sur le théâtre de cette « guerre, la meilleure eût été Clerfayt, « si la crainte de sa responsabilité « n'avait point paralysé souvent ses « nombreux moyens ». Traiter ainsi Clerfayt, qui délivra Mayence en 1795; Beaulieu, qui, en Italie, disputa pied à pied le terrain à l'invincible Buonaparte, c'est, me paraît-il, agir avec une révoltante injustice; c'est méconnaître, d'une manière absolue, la cause des échecs auxquels étaient inévitablement exposés les vétérans des armées alliées lorsqu'ils entraient en lutte avec les belliqueux défenseurs de la république française. Pour avoir le droit de parler ainsi, il aurait fallu avoir combattu avec succès ces terribles adversaires; il aurait fallu, au moins, avoir com-

mandé seul et en chef une armée. Or, ce fut un honneur qui fut refusé au prince.

Il fut mieux inspiré en commençant, en 1795, une édition de ses œuvres, dans laquelle cependant, on doit le regretter, figurent une quantité de poésies légères, de réflexions sur des sujets de toute espèce, des fragments de tout genre dont la lecture est, en général, peu attachante et peu instructive. Son second fils, Louis-Eugène Lamoral, avait émigré avec lui et était entré comme simple soldat au service de l'Autriche. Il se distingua par sa bravoure au combat de Zernety et à la bataille de Hohenlinden, et fut nommé lieutenant colonel au 1er bataillon des grenadiers wallons, puis colonel en second. Blessé de deux coups de feu à Hohenlinden, il fut laissé pour mort et fut fait prisonnier. Il allait être passé par les armes comme déserteur, lorsque Ney le sauva en lui donnant le prénom d'Eugène au lieu de Louis, ce qui ne permit pas d'établir son identité. Il fut rendu à la liberté le 26 janvier 1801, et alla rejoindre ses parents à Vienne. A cette époque, après la paix de Lunéville, d'accord avec son père, il déclara vouloir être citoyen français et il renonça à ses droits de présence et de suffrage au collège des princes de l'empire germanique, ainsi qu'à tous autres droits politiques qui pouvaient lui compéter comme membre de cet empire, à toutes propriétés et possessions attachées à ce titre, et à tous titres féodaux, ordres de chevalerie, distinctions et qualifications inconciliables avec la constitution de la république. De son côté, le prince Charles, étant réputé avoir renoncé à la qualité de Français, fit à son fils l'abandon et la cession irrévocable de tous les biens qu'il possédait sur le territoire de la république et renonça pour lui et pour ses autres enfants et héritiers, à perpétuité, tant à ces biens qu'à tous autres auxquels la famille de de Ligne pouvait prétendre en France. Le séquestre existant sur les biens du prince de Ligne et de son fils fut levé au profit de ce dernier, sauf que les bois domaniaux, soumis, pour leur administration et exploitation, aux lois et règlements de la république, restèrent sous la surveillance de l'administration forestière. L'arrêté du premier consul, en date du 6 brumaire an XII, qui contient ces conditions, fut accepté par le prince, à Vienne, le 18 octobre 1804, et par son fils, à Bruxelles, le 22 brumaire an XIII. Le prince Eugène se fixa désormais dans cette dernière ville et y mourut le 10 mai 1813. Il avait épousé, le 27 avril 1803, Louise-Joséphine, comtesse Vander Noot de Duras, de qui il eut plusieurs enfants, et qui se remaria ensuite au comte Charles-Ferdinand d'Oultremont.

Comme indemnité de sa seigneurie de Fagnolles, qui avait été agrégée en 1785 au collège des comtes du cercle de Westphalie, le prince de Ligne reçut l'abbaye d'Edelsteten et le cent vingt-sixième vote viril au collège des princes de l'Empire. Il partit au mois de mai 1803, pour prendre possession de sa nouvelle souveraineté, qui devait lui rapporter environ 16,000 florins; mais, en 1804, il la vendit au prinee Esterhazy, moyennant 1,400,000 florins. C'est à cette époque que des liens d'amitié se renouèrent entre le prince et son ancienne belle-fille. Le prince apporta dans cette circonstance l'aménité dont il avait déjà donné tant de preuves, et, grâce à lui, le jeune prince François Potocki, fils du comte Potocki et de sa seconde femme, Anne Mycielska, et Sidonie de Ligne, fille unique du comte Charles et de la princesse Massalska, qui avait toujours été élevée chez son grand-père, firent unis à Marischowka, en Bohême, le 8 septembre 1807. Les deux familles se réconcilièrent et se virent souvent jusqu'au 31 octobre 1815. Une mort imprévue emporta alors, à Paris, la princesse Massalska.

Les dernières années du prince de Ligne se passèrent presque constamment à Vienne. Quand les Français y entrèrent, en 1805, sa vieillesse l'empêcha de suivre la cour; il resta au milieu de l'armée ennemie, qui respecta son âge et honora sa personne. La publication de ses ouvrages avait rappelé l'attention sur lui. L'empereur François le

nomma, en 1807, capitaine des trabans de la garde et, en 1808, feldmaréchal; on le consultait quelquefois sur les opérations militaires et il ne cessa pas de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse. L'empereur Napoléon était à cette époque à l'apogée de sa puissance; le prince le vit à Erfurt en 1807, et a laissé du grand homme un portrait curieux, qu'on pourra lire dans une lettre adressée, le 20 juillet 1807, au prince Auguste d'Arenberg. « Eh bien, me « voilà », dit-il; « je l'ai vu et, de peur « d'être partial, étant peut-être bien « traité par lui (quoiqu'il n'ait pas l'air « trop caressant), je suis le seul des ex- « régnants ou régnants qui ne se soit « fait présenter... Il a bien l'air d'un « homme de guerre, de fermeté et de « calcul, plutôt que de génie, dont il « n'a jamais eu les écarts »... Plus loin, après des réflexions diverses sur tout ce qui se passait alors, il ajoute cette observation, qui ne manque certes pas de finesse : « Je ne trouve pas cette mar- « queterie, au reste, de l'Europe bien « dangereuse, et pouvant durer plus « longtemps que son auteur. La plume « l'a formée, la plume la détruira alors, « si on sait bien la tenir ». Il avait, en politique, des idées dont on ne peut méconnaître la justesse; il voulait voir se resserrer l'alliance de la Prusse et de l'Autriche contre l'ennemi commun. Une lettre publiée par Mr Petit nous apprend qu'en 1809 il se réfugia à Bude ou Pesth, où il allait au spectacle tous les jours, « où j'ai été 550 heures à la « même place ». Il reçut, à Vienne, en 1809, la visite de Mme de Staël, qui, exilée de France, amenait son fils dans la capitale de l'Autriche pour apprendre l'allemand. Son premier soin fut de le présenter au prince : « Prince », lui dit-elle, « je viens chez vous mettre « mon fils à l'école du génie ». — « Il y « était en naissant, madame », répondit galamment le prince. On organisa pour recevoir la comtesse une représentation théâtrale; on joua *les Femmes savantes*, dans lesquelles le prince aurait voulu jouer Chrysale, mais on parvint à l'en dissuader; son talent n'avait pas grandi depuis le temps des représentations de Belœil; il brouillait tout et ne se rappelait jamais un mot de son rôle. Sa liaison avec la comtesse ne tarda pas à devenir une amitié sérieuse, et Mme de Staël en donna la preuve en publiant deux volumes extraits des œuvres du prince, ce qui réveilla en France le souvenir du feld-maréchal.

L'empire napoléonien était tombé et l'on discutait, au congrès de Vienne, les bases sur lesquelles l'Europe se reconstituerait, lorsque la mort vint terminer cette existence si remplie. Au milieu de ce monde de diplomates et de guerriers, le prince de Ligne attirait tous les regards. Remarquable par sa haute taille et sa démarche fière, enveloppé d'un manteau militaire, il marchait à grands pas. « Je n'ai vu de ma vie », dit Graeffer, dans l'ouvrage intitulé *Kleinen Wiener* (t. Ier, p. 246), « une figure aussi « sympathique et aussi attrayante : « l'intelligence, le cœur, la gaieté, le « sérieux, la grandeur, une âme de feu, « tout rayonnait avec un charme indes- « criptible sur les traits de cet être « unique ». Rien en lui ne décelait son âge, si ce n'est ses beaux cheveux blancs. Mais il ne tenait pas assez compte de l'inclémence de la saison. « Je le « rencontrai », dit Graeffer, « à l'au- « tomne de 1814. Il se promenait à « pied en uniforme, sans paletot, l'ha- « bit ouvert, culottes courtes, souliers « minces et bas de soie, son chapeau « sous le bras ». Dans les premiers jours de décembre, il assista à un grand bal; il régnait dans les salons une chaleur extrême, et il eut l'imprudence de sortir plusieurs fois dans la soirée pour aider quelques dames à monter en voiture. La nuit suivante, il prit la fièvre et un fort érésipèle à la nuque se produisit. Le 8 décembre il reçut encore des visites. Ses filles, la princesse Clary, la comtesse Palfy et la baronne Spiegel, ne le quittaient plus un instant. Le docteur Malfatti, l'une des célébrités de Vienne, venait le voir deux fois par jour. Il bâtissait constamment des projets, et les souvenirs lointains assiégeaient en foule son esprit. Dans la

nuit du deuxième au troisième jour, la maladie fit des progrès effrayants. C'est alors qu'à l'arrivée de Malfatti, le prince lui dit : « J'avais toujours admiré la fin « de Pétrone, qui mourut en entendant « une musique admirable et de beaux « vers. Eh bien, je suis plus heureux « que lui ; je meurs entouré de mes amis « et dans les bras de ceux que j'aime. « Si je n'ai plus la force pour vivre », ajouta-t-il, « j'en ai encore pour vous « aimer ». A ces mots, ses filles fondirent en larmes en lui baisant les mains : « Que faites-vous donc, mes enfants », leur dit-il gaiement, « me prenez-vous pour « une relique? Attendez un peu, je ne « suis pas encore saint ». Cette plaisanterie émut les assistants plus qu'une plainte n'aurait pu le faire. Cependant, une potion ordonnée par le docteur lui procura plusieurs heures de sommeil. Il se réveilla avec gaieté; mais, vers le soir, il fut pris d'un violent accès de fièvre. A minuit, il sembla se ranimer, il se dressa sur son séant et faisant le geste de dégaîner son épée, il cria d'une voix forte : « En avant, vive Marie-Thérèse! », puis il retomba épuisé sur son oreiller et expira, le 13 décembre 1814, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, sans agonie et sans souffrance.

L'impression produite par l'annonce de sa mort fut indescriptible et, le 15 décembre, ses funérailles eurent lieu avec un éclat et une pompe inconnus jusqu'alors pour un particulier et auxquels ajoutait encore la douleur générale. Le cortège était magnifique. La compagnie de trabans, en grand uniforme rouge brodé d'or, était rangée à la droite du char; la garde du château, en uniforme gris et velours noir brodé d'or, à la gauche. Des officiers portaient les insignes de deuil. Un homme d'armes à cheval, revêtu d'une armure noire, suivait le cercueil, en tenant l'épée du prince à la main, la pointe baissée vers la terre, puis venait un cheval de bataille caparaçonné d'un voile noir semé d'étoiles d'argent. Derrière le cheval marchait la famille, puis une foule inouïe de généraux de tous les pays de l'Europe, parmi lesquels on remarquait le prince Charles, le prince Auguste de Prusse, le duc de Saxe-Weimar, Eugène de Beauharnais, l'ancien vice-roi d'Italie; le duc de Richelieu, l'amiral anglais sir Sidney-Smith, etc. Toute la garnison de Vienne, infanterie et cavalerie, avec quatre batteries d'artillerie, servait d'escorte. Le convoi funèbre se rendit à l'église paroissiale des Ecossais, où se faisait le service funèbre. Sur le rempart s'étaient placés l'empereur de Russie, Alexandre, et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, qui venaient rendre un dernier hommage au vieil ami de la grande Catherine et de Frédéric II. A l'arrivée à l'église, trois salves d'artillerie tonnèrent; puis, après le service, on se rendit au Kalemberg, où le prince avait déclaré vouloir être inhumé dans la petite chapelle qu'il y avait fait bâtir. Quelques jours après, un nouveau service fut célébré à la paroisse de la cour pour le défunt chevalier de la Toison d'or.

Mourant sans fortune, le prince voulut, suivant l'usage, laisser un legs à sa compagnie de trabans et lui abandonna la propriété de ses manuscrits, qu'il évaluait à cent mille florins. Ses héritiers s'en défirent pour une somme modique, ce qui provoqua des réclamations de la part du comte de Colloredo, son successeur dans le commandement de la garde. Cette affaire se termina à l'amiable, et les *Œuvres posthumes* du prince parurent à Vienne et à Dresde, en 1817 (en 6 vol. petit in-8°); mais les goûts et les mœurs avaient changé. Ces dernières productions d'un talent déjà affaibli par l'âge n'eurent guère de l'écho. La génération, qui avait entouré d'éloges et d'admiration l'ami de Voltaire, le dévoué serviteur de Joseph II, avait été décimée par la mort, et s'il fut, dans le premier moment, pleuré par la population entière de Vienne, qui aimait sa simplicité et sa bonhomie spirituelle, son souvenir ne se conserva vivace que chez quelques littérateurs de son pays. Son nom n'est pas oublié dans sa ville natale, car il y est perpétué par celui d'une rue qui a été percée, vers 1803, à travers son ancien hôtel et son jardin, qui furent mis alors en vente par lots. Quant à

Belœil, elle lui a élevé une statue, œuvre de Charles Brunin, et dont le piédestal porte cette inscription :

La commune de Belœil
Au feld-maréchal
Charles-Eugène-Lamoral,
Prince de Ligne.
3 mai 1735 — 13 décembre 1814.

La femme du prince, Marie-Françoise de Lichtenstein, ne mourut que le 17 mai 1821, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Après avoir raconté la biographie du prince, il nous reste à parler de ses écrits, de leur valeur intrinsèque et de leur importance. Ce qu'en dit Peetermans (*le Prince de Ligne ou un auteur grand seigneur de la fin du XVIII^e siècle*, p. 4) me paraît parfaitement juste : « De Ligne n'est pas un auteur de profession, bien qu'il aime à se couvrir « de ce nom. Ecrivain par occasion, par « désœuvrement, il est loin de posséder les qualités du véritable artiste : « conter avec clarté, choisir un plan, « disposer son sujet dans un ordre naturel, composer un livre en un mot, « est une science qu'il n'a jamais beaucoup connue. Les livres qu'il fait nous « apparaissent comme une suite de notes « décousues, jetées au vol sur le papier « au sortir d'un salon, et, de temps à « autre, il faudrait ajouter à sa pensée, « pour qu'elle fût bien claire, le geste « ou le ton qui l'accompagnait. Il consigne sur des tablettes ce qu'il a bien « dit dans une causerie, sans songer « qu'écrire et parler sont des arts fort « différents; il écrit comme il parle, « avec le désordre et les grâces négligées que tolère ou demande la conversation. Il lui aurait fallu quelqu'un « à ses côtés pour le ramener aux lois « de la grammaire, effacer bien des jeux « de mots et faire disparaître une recherche parfois excessive... On devine « que le prince ne se relisait guère; « qu'il écrivait rapidement et pour s'occuper, ou fixer des souvenirs; incapable d'un travail continu, il quittait « et reprenait son ouvrage, suivant sa « fantaisie et l'imagination du moment, « au risque de se répéter. Cependant, « telles qu'elles s'offrent à nous, ses « œuvres contiennent, par intervalles, « d'excellents endroits, où se reconnaissent cette finesse de pensée, ce style « pittoresque, que l'on accorde volontiers à la race wallonne ».

On a pu juger combien son cœur était bon et généreux. Cette qualité a peut-être nui à ses jugements, car il montre, en général, plus de reconnaissance que de discernement. Tous ceux dont il sollicite la faveur ou l'amitié lui semblent irréprochables; toutes les actions qu'il dit avoir accomplies lui paraissent charmantes, et c'est à peine s'il consent à y voir une preuve d'étourderie. Il se pose souvent en défenseur de la religion et ne se gêne pas pour être licencieux; il affiche toujours des instincts de conservateur, et jamais il ne se refuse une plaisanterie sanglante à l'adresse des princes et des ministres qu'il n'aime pas. A l'en croire, il a tout prévu, il aurait tout empêché, tout sauvé, et il ne s'aperçoit pas que sa légèreté de paroles, ses prodigalités excessives furent les causes principales du peu de confiance qu'on lui montra parfois. A côté de ces défauts que l'on a pris plaisir à étaler dans certaines publications, la partie la plus considérable et la plus importante de ses œuvres est à nos yeux ses travaux militaires, dans lesquels il retrace les faits et gestes des généraux de la maison d'Autriche, depuis la guerre de Trente ans jusqu'à la fin du siècle dernier, tantôt par des écrits personnels, tantôt à l'aide des mémoires qui lui furent confiés. Si l'on veut se faire une idée des luttes que soutint la cour de Vienne pour se défendre, d'un côté, contre les forces ottomanes, de l'autre, contre les efforts de la politique française, c'est à lui qu'il faut recourir, c'est chez lui seulement que l'on peut étudier, d'après un écrivain se servant de la langue française : Wallenstein, Montécuculli, le prince de Bade, le prince de Savoie, Daun, les Lascy, Laudon; lui seul nous fait connaître ces généraux, dont les panégyristes de la maison de Bourbon nous parlent peu ou ne nous parlent qu'en enne-

mis. Un manuscrit qui lui fut cédé par le prince Joseph-Wenceslas de Lichtenstein, lui permit de raconter les campagnes du comte de Bussy-Rabutin; ce noble gentilhomme français, après avoir contribué, en 1664, au gain de la bataille de Saint-Gothard, gagnée sur les Turcs, combattit la même nation avec de grands succès et contribua à la conquête et à la conservation de la Transylvanie. Dans le même temps, un autre général, Français de naissance puisqu'il naquit à Paris en 1655, mais dont la famille était allemande, le prince Louis de Bade, servit avec distinction sous Montécuculli, et défendit, en 1674 et pendant les années suivantes, les frontières du Rhin contre l'insatiable ambition de Louis XIV ou le Grand. Après avoir raconté ses actions et celles du prince Eugène de Savoie, si célèbre dans les campagnes de la guerre pour la succession d'Espagne, le prince de Ligne consacra des travaux spéciaux au comte de Bonneval, qui embrassa l'islamisme; aux deux généraux de Lascy : le premier, Irlandais au service d'Autriche, et qui se distingua dans les campagnes contre les Turcs de 1736 à 1739; le second, Pierre de Lascy, né à Saint-Pétersbourg en 1725, et qui fit partie de l'armée autrichienne, dans laquelle il s'éleva jusqu'au rang de feld-maréchal, de 1744 jusqu'en 1788. Son *Catalogue raisonné des livres militaires de la bibliothèque de S. A. le prince de Ligne* est un véritable service rendu à ceux qui étudient l'art de la guerre; il est rempli d'observations curieuses. Son *Mémoire sur l'ordre de la Toison d'or* a fait connaître une foule de particularités se rattachant à cet ordre célèbre, longtemps avant que de Reiffenberg fît une publication plus complète sur le même sujet.

On rencontre moins de qualités dans ses œuvres ordinaires. Ici, il me semble trop se laisser guider par ses impressions du moment. Lorsqu'il parle de la cour de France, de l'impératrice Catherine II et de maint autre monarque, il me paraît manquer de pénétration. On ne reconnaît certes pas l'ami de Voltaire dans ces lignes où il fait le procès à son époque. « En quoi donc l'Europe « est-elle perfectionnée? Y a-t-il plus « de philosophie depuis Cicéron et « Montaigne? ... De quoi sommes-nous « fiers pour le plus barbare des siècles? « On a découvert quelques îles et un « passage, où l'on ne peut pas passer, « des conducteurs et une inoculation « quelquefois dangereuse, et quelques « petits tours de physique, qui ne va- « lent pas ceux des magiciens de Pha- « raon et de bien d'autres encore de ce « tems-là ». C'est une boutade, et rien de plus. On ne trouvera non plus rien de juste dans cette appréciation du caractère d'un peuple qui a souvent dominé l'Europe entière plutôt au point de vue intellectuel que par la force des armes, dont la littérature a joui, à plusieurs époques, d'un éclat incomparable; qui a produit des écrivains, des savants, des penseurs sans nombre : « Aucun peuple (plus que les Français) « n'a été plus fait pour obéir. Il n'a pas « été créé pour penser, mais pour obéir, « en s'amusant, n'étant comptable, ni « chargé de rien ». Il est à regretter que le prince, dans sa retraite de Vienne, n'ait pas mis en ordre ses pensées, n'en ait pas retranché une partie. Ses pièces de théâtre, bluettes dignes de l'oubli, n'ont rien ajouté à sa réputation; ses lettres intimes, au contraire, ont une grande valeur. Mais n'était-ce pas perdre son temps que d'imprimer des interrogations telles que les suivantes : « Qu'eût fait « Jean Sobieski à la place de Guil- « laume III, roi d'Angleterre? Il aurait « perdu son stadhoudérat. Mais celui-ci, « après avoir délivré Vienne de la même « manière, aurait rendu la Pologne hé- « réditaire indépendante de ses voisins, « et ferme en principes et en force « militaire, et s'emparant de son propre « pays pour en faire le bonheur, en lui « assurant une tranquillité dont il n'a « point joui un instant... Qu'aurait fait « Catherine II sur tous les autres trônes « du monde ou dans telle classe où le « Ciel l'eût fait naître? D'abord tout « ce qui a été fait de mieux par ceux « qui se sont le plus distingués : mais

« ensuite vingt fois mieux, pour trois « raisons : la première, l'étendue de « son génie; la deuxième, son âme im- « perturbable; la troisième, sa science « et son mérite de l'à-propos, c'est-à-dire « que la justesse de ses aperçus lui fait « voir ce qu'il y a à voir; dire ce qu'il y « a de mieux à dire, et ordonner un ré- « sultat immanquable ». Il est si facile de répondre : Jean Sobieski, Guillaume III, Catherine II, élevés dans d'autres pays, auraient été des personnages tout différents; est-il possible d'ignorer que la situation dans laquelle se trouve un homme a une influence décisive sur sa destinée?

Pendant les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions, ses voyages, ses journées de folie, le prince avait écrit d'autres ouvrages que ceux dont nous avons donné le titre, tels que : *Céphalide ou les autres Mariages samnites*, opéra-comique en trois actes et en prose (Bruxelles, 1777; in-12); *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien (1780; in-8°); *Préjugés militaires*, par un officier autrichien; *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien (Kralovelhota, 1780-1783; in-8°, 2 vol., avec vignettes); *Opuscules en vers et en prose* (Paris, Belin, 1782; in-8°); *Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric le Grand* (Berlin, Sommerbroodt, 1780; in-8°). Il profita des loisirs que lui laissait son séjour à Vienne pour commencer en 1795 la collection, en 34 volumes in-12, de ses *Mémoires militaires, littéraires et sentimentaires* (à mon refuge, sur le Leopoldberg, près de Vienne, et se vend à Dresde, chez les frères Walter); elle ne fut achevée qu'en 1811. En voici le contenu : 1° *Préjugés militaires;* 2° *Fantaisies militaires*; 3° et 4° *Mémoire sur les campagnes du prince Louis de Bade en Hongrie et sur le Rhin*, avec des notes; 5° *Mémoires sur les campagnes faites en Hongrie, au service de l'empereur, par le comte de Bussy-Rabutin, etc.;* 6° *Mémoires sur les guerres des Turcs depuis* 1736 *jusqu'en* 1739, *et sur les deux maréchaux de Lascy*, et *Mémoire sur le roi de Prusse Frédéric II;* 7° *Instruction de Sa Majesté le roi de Prusse*, contenant les ordres secrets, en 1778, expédiés aux officiers de son armée, et *Lettres sur la dernière guerre des Turcs;* 8° et 9° *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe;* 10° *Discours sur la profession des armes*, et autres morceaux énumérés plus haut; 11° *Lettres à Eugénie* (sur les spectacles); 12°, 13° et 13° *bis*, *Mes Écarts ou ma Tête en liberté* et *Mélanges ou essai très négligé de plusieurs pièces de poésie;* 14°, 15° et 16° *Mon Journal de la guerre de Sept ans;* 17° *Mon Journal de la guerre de sept mois ou de Bavière en* 1778 *et de celle de sept jours aux Pays-Bas en* 1784; 18° *Pièces de théâtre : la Reine de Majorque*, en trois actes et en prose; *Céphalide ou les autres Mariages samnites*, opéra-comique en trois actes, mis en musique par Witzthumb et Cifolelli; *Diane et Eudymion*, opéra-comique en trois actes; *le Désenchantement des compagnons d'Ulysse*, un acte; *la Noce interrompue*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes; *Alcibiade*, comédie en un acte; *le Sultan du Congo ou Mangogul*, en trois actes et en prose; 19° *Mémoire sur les grands généraux de la guerre de Trente ans, de la guerre de Quarante ans;* 20° *Supplément à mes écarts et portraits : Portrait de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies* (Catherine la Grande); 21° *Lettres à la marquise de Créquy; Mon Refuge ou Satyre sur les abus des jardins modernes*, « supplément à tout ce que j'ai dit en vers « et en prose »; *Voyage pittoresque à côté de ma chambre; Voyage pittoresque; A MM. les poètes et dessinateurs de Vienne; les Deux Amis; Dialogue entre un esprit fort et un capucin; Mémoire sur les juifs, Poésie; Mémoire sur les Egyptiens, Poésie, Mémoire sur les crétins; les Baisers, Poésie; Mémoire pour les Grecs, Poésie, Mémoire sur l'ancienne armée française; Mémoire sur la nouvelle armée française, Poésie; Mémoire sur la Pologne,* « que je « remis », dit le prince, « au prince « Czerwertinsky et à quelques autres « grands seigneurs polonais, qui sont « venus à Elisabeth-Gorod en 1788, et « dont j'envoyai une copie au prince de « Wilna »; 22° *Discours à la nation Belgique,* « supposé dit ou lu par moi

« aux Etats rassemblés, si j'étais envoyé « pour leur faire entendre raison « ; *Quelques lettres à l'impératrice de Russie*, « que j'ai laissé copier à ceux qui me « les voyaient écrire, car je lui en ai « écrit plus de cent qui ne le sont pas « ; *l'Enlèvement*, comédie en trois actes et en prose (imitée de l'allemand); 23° *Règne du grand Sebrahcougli, Pensées et poésies, Contes immoraux, Conversation de Bélial ou le Bon Diable*, avec préface; 24° *Relation de ma campagne de* 1788 *contre les Turcs et Campagne de* 1789 *contre les Turcs;* 25° *Poésie, portrait, lettres, pensées; l'Enfant trouvé*, comédie en trois actes et en prose dont le sujet est tiré d'un conte allemand du professeur Meissner; *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, proverbe en un acte, fait en trois heures, imprimé dans le théâtre de l'Hermitage; 26° *Mémoires sur M. le comte de Bonneval, ci-devant général feld-zeugmeister des empereurs Joseph et Charles VI, et puis d'Achmet-Bacha; Simple histoire à placer dans mes confessions*, « ou pour les augmen- « ter «, ajoute le prince. « par de nou- « veaux péchés, si elle devient plus inté- « ressante, ou pour me châtier de la « fatuité des autres «; *Poésies; Proverbe Vertu bleu*, en cinq actes; *Pensées et portraits; le Parfait Egoïste;* 27° *Sur la correspondance littéraire adressée au grand-duc Paul de Russie par M. de la Harpe; Sur le Lycée ou cours de littérature de M. de la Harpe; Principes de Santé, Poésies;* 28° *Catalogue raisonné des livres militaires de la bibliothèque de S. A. le prince de Ligne;* 29° *Encore sur le Lycée de M. de la Harpe; Fragment sur Casanova; Ecarts et Enlèvements*, pièce en trois actes et en prose; *Poésie; Suite du roman Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.; Sur les Mémoires de M. le baron de Bonneval;* 30° *Mémoire sur l'ordre de la Toison d'or et l'ordre de Marie-Thérèse;* 31° *L'Art de voyager*, poème en trois chants; *Réflexions sur les deux Condé; Ecarts et poésies; les Délices de Vienne et de ses environs ou les Quatre Saisons;* 32° *Pièces de théâtre : Don Carlos*, tragédie en cinq actes; *Saül*, tragédie en cinq actes; *l'Heureux mauvais Conseil*, comédie en deux actes et en vers; 33° et 34° *Petit Plutarque de toutes les nations.*

Cette grande édition a paru en même temps qu'une édition double. Celle-ci comprend, d'un côté, les nos 1 à 7, 14 à 17, 24 et 28, réunis sous le titre d'*Œuvres militaires.* Les autres volumes composent la série dite : *Œuvres mêlées en prose et en vers* (Vienne et Dresde, 1806 et années suivantes), dont les tomes 1er à 18 sont formés par les volumes 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 13*bis*, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 19, 27, 30, 31 et 32. En outre, le prince publia : *Mon Refuge ou Satire sur les abus des jardins modernes* (Londres, 1801; in-12); *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.*, continuation du célèbre roman de Mme de Krudner (Dresde, 1807; in-8°); en 1809, *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même* (Weimar; in-8°), travail qui fut réédité en 1810; *Nouveau Recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne, en réponse à celles qu'on lui a écrites* (Weimar, 1812; 2 parties in-12). On a édité après sa mort : *Philosophie du christianisme, par le prince de L..., avec la réponse de Mme la comtesse M... de B... et une préface par Ph. Marheinecke* (Berlin, 1816; in-8°). D'autres *Œuvres posthumes*, éditées à Vienne et Dresde, en six petits volumes in-8°, doivent comprendre, d'après un avis inséré au tome XVII des *Mélanges* : *Les Journaux des trois campagnes de* 1788, 1789 *et* 1790; *Parthenizza, ouvrage philosophique et historique; Fragments de l'histoire de ma vie; Contes qui n'en sont pas ou Confidences de nos amis; mes Ecarts posthumes; Lettres intéressantes qu'on m'a écrites, avec très peu de réponses de ma part, qu'on a copiées sans que je le sache, car je n'ai jamais fait de brouillon, ni de copie.* On a maintes fois présenté au public un choix ou des extraits des œuvres du prince : une de ses admiratrices, Mme de Staël-Holstein, a édité : *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne* (Paris, 1809; in-8°; quatre éditions différentes); la même année vit paraître les

œuvres choisies, littéraires, historiques et militaires du maréchal prince de Ligne, publiées par Malte-Brun et Propiac (Genève et Paris, 1809 ; 3 vol. in-8°); de 1827 à 1829 datent les *Morceaux et Mélanges historiques et littéraires par le prince de Ligne* (Paris, 5 vol. in-8°). La *Revue nouvelle* (t. VI, p. 659 et suiv.; t. VII, p. 95 et suiv.; p. 216 et suiv.; p. 306 et suiv.) a fait connaître à Paris, en 1845 et 1846, un manuscrit composé de douze cahiers et portant le titre de *Fragments des mémoires de ma vie*. En 1859, A. Lacroix a publié à Bruxelles les *Œuvres historiques, littéraires, poétiques, dramatiques, mélanges, correspondances, poésies diverses, par le prince de Ligne* (4 vol. in-8°). Le volume intitulé : *Mémoires du prince de Ligne suivis de pensées et précédés d'une introduction*, par Albert Lacroix (Bruxelles, 1861 ; in-8°), offre avec les *Fragments* de la *Revue nouvelle* de grandes ressemblances. Il débute ainsi : « L'année de ma naissance me paraît « incertaine. Baptisé sans cérémonie par « l'aumônier du régiment de mon père, « j'ai perdu un procès qui dépendait de « mon extrait baptistaire, qu'on n'a pas « trouvé; ce que je sais, c'est que je « suis né avant l'année 1740 ». Si les *Mémoires* sont authentiques, ce passage dénote peu de mémoire chez le prince, car, nul ne l'ignorait à Bruxelles, le baptême du prince eut lieu dans la demeure de son père, près de Sainte-Gudule, le 23 mai 1735. La continuation ne me plaît pas davantage. « Mon père ne m'ai- « mait pas, je ne sais pourquoi, car nous « ne nous connaissions point. Il ne me « parlait jamais. Il n'était pas à la mode « d'alors d'être bon père, ni bon mari. « Ma mère avait grand' peur de lui. Elle « accoucha de moi en grand vertugadin, « et elle mourut de même, quelques « semaines après, tant il aimait les céré- « monies et l'air de dignité ». Or, la princesse mourut en 1739, quatre ans après la naissance de son fils. Ce que ces *Mémoires* racontent ensuite des prétendus désaccords du prince avec son père et les aventures scandaleuses qui y sont énumérées et dont plusieurs auraient, dans tous les pays, fait traduire le prince devant un tribunal, avec peu de chance d'échapper à une condamnation, tout cela me paraît d'une authenticité très douteuse, et je me crois admis à rejeter le tout, en me basant sur le grand nombre d'erreurs manifestes qui s'y rencontrent. Avouons cependant que dans les écrits sortis réellement de sa plume, le prince donne aussi sujet à la critique, et que l'on ne peut accepter sans examen toutes ses assertions. En réalité, aucune de ses publications n'est complètement satisfaisante, et il est à désirer qu'un écrivain scrupuleux et habile montre enfin au public, augmentée de bonnes notes puisées à des sources authentiques, l'œuvre si variée, si chatoyante et si caractéristique d'un homme remarquable qui a occupé une place éminente dans la société européenne de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe siècle.

Alphonse Wauters.

Encyclopédies et dictionnaires de la conversation. — de Reiffenberg, *Le feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. XIX). — Arthur Dinaux, *Bel-Œil, le château du prince de Ligne* (dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. I, p. 443-456). — *Huitième extrait des fragments inédits des mémoires du feld-maréchal prince de Ligne, sur l'histoire de sa vie* (*Bibliothèque universelle de Genève*, janvier et février 1833). — Quérard, *La France littéraire*, t. V, p. 305 (édit. de 1833). — Voisin, *Souvenirs de la bibliothèque du prince de Ligne à Bel-Œil* (2e édit., 1839). — Le même, *Notice bibliographique et littéraire sur quelques imprimeries particulières aux Pays-Bas* (*Messager des sciences historiques de la Belgique*, 1840, p. 307). — Gaston de Molènes, dans la *Revue de Paris* (nouvelle série, t. XI, 1841, novembre). — Le comte de La Garde, *Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne* (Paris et Bruxelles, 1843). — Hen, dans les *Belges illustres*, IIIe partie, p. 17. — Gachard, *Le Feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (*Etudes et notices historiques*, t. III, p. 340). — Peetermans, *Le Prince de Ligne ou un écrivain grand seigneur à la fin du XVIIIe siècle* (1857). — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution française*, 1792-1801 (1855). — Jules Petit, *Lettres inédites du prince de Ligne* (Bruxelles, 1878; in-8°). — Perey (Mlle Herpin), *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle, Helena Potocka* (1887). — Gondry, *Histoire des grands baillis du Hainaut* (Mons, 1887). — Destrée, *Biographie du feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (*Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 3e série, t. III). — Dubled, *Le Prince de Ligne et ses contemporains* (1889), etc.

LIGNEUS (*Pierre*), humaniste. Voir VANDEN HOUTE.

LILLE (*Alain* **DE**), philosophe. Voir ALAIN.

LILLE (*Gautier* **DE**), poète latin. Voir GAUTIER.

LILLERS (*Jean* **DE**), né à Cambrai, licencié *utriusque juris*, auditeur à l'officialité métropolitaine, notaire apostolique, etc. Il s'attira les rigueurs des autorités, fut jeté en prison et finalement banni, le 20 février 1606, par un arrêté d'expulsion, qui le notait d'infamie et lui interdisait tout le territoire de la ville. Il s'est signalé par ses vives attaques contre l'institution des monts-de-piété et contre Stanislas Cobergher, leur promoteur dans les Pays-Bas. On a de lui : 1. *La Cassandre des monts-de-piété belgiques*, avec cette épigraphe : *Feriunt altos culmina montes.* Sans nom de lieu, ni d'imprimeur, 1626; in-4°. — 2. *Alexipharmaca exhortatio... qua censura sapientissimorum DD. Sorboniæ Parisiensis ac Almarum universitatum Lovaniensis et Duacensis... de montibus pietatis in Belgico, contra normam verorum pietatis montium noviter erectis, et libelli magistri Joannis de Lillers advocati, ob eandem opinionem... contra horum montium impietatem e Belgio proscripti... vindicatur.* Paris, 1627.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 677. — Le Glay, *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 222.

LIMBORGH (*Gilbert*), ou LIMBURGIUS, médecin. Voir FUSCH (*Gilbert*).

LIMBOURG (*Guillaume* **VAN**), né à Limbourg, dans le duché de ce nom. Il devint professeur à la faculté de médecine de l'université de Louvain, et est connu par son traité de matière médicale : *Medulla simplicium ex Dodonæo et Schrodero.* Louvain, 1693; in-12. Id., Bruxelles, 1724; in-8°.

P.-J. Van Beneden.

Becdelièvre, t. II, p. 289.

LIMBOURG (*Henri-Jules-Joseph*), mathématicien, professeur, né à Tournai, le 11 octobre 1833, y décédé le 5 juin 1860. Après de brillantes études à l'athénée de sa ville natale, Limbourg se rendit à l'université de Gand, où il fréquenta d'abord les cours de la faculté de philosophie et lettres; mais une vocation invincible l'entraîna bientôt vers les sciences, et, dans cette voie, il conquit rapidement tous ses grades avec la plus grande distinction. Le 29 janvier 1859, il fut proclamé docteur spécial en sciences physiques et mathématiques, après avoir fait une leçon publique sur les théories de la lumière, et avoir défendu une dissertation inaugurale sur la théorie de la fonction *gamma*. Doué d'une pénétration d'esprit et d'une facilité rares, possédant, outre ses connaissances scientifiques, une culture littéraire étendue, Limbourg pouvait prétendre à un brillant avenir dans l'enseignement, vers lequel il se sentait naturellement porté. Un intérim qu'il fit à l'athénée royal de Gand, les répétitions des cours d'analyse et de mécanique rationnelle qu'il donna, pendant deux ans, à l'école préparatoire des ponts et chaussées annexée à l'université de Gand, avaient fourni la preuve qu'il aurait illustré la chaire que la mort, seule, empêcha de lui confier. La science, aussi, pouvait beaucoup espérer de lui : sa thèse sur la fonction *gamma*, publiée en 1858 (Gand, C. Annoot-Braeckman; in-8°, 139 pages), renferme des parties remarquables attestant de sérieuses recherches personnelles. L'originalité de Limbourg s'affirma davantage encore dans le beau mémoire qu'il envoya, la veille de sa mort, à l'Académie royale de Belgique, et qui, sur la proposition des rapporteurs Schaar et Timmermans, fut imprimé dans les *Mémoires des savants étrangers* (t. XXX). Ce mémoire, qui a été tiré à part, est intitulé : *Sur un point de la théorie de la formule de Stirling.* Ce fut la dernière œuvre du jeune et malheureux savant qui mourut subitement, emporté par une espèce de consomption que rien n'avait pu faire prévoir.

C. Bergmans.

Renseignements officiels et personnels; discours prononcés aux funérailles; journaux du temps.

LIMBOURG (*Jean-Philippe* **DE**), médecin, naturaliste, littérateur, né en 1726 à Theux, où il mourut le 1er février 1811. Il était d'une famille qui, depuis trois siècles, a fourni au pays des hommes très distingués, surtout des médecins. Après de brillantes études, il fut reçu docteur en médecine à l'université de Leyde, à l'âge de vingt ans. Il se rendit à Paris, où il suivit plus particulièrement les leçons de Jussieu, de Rouelle et de Winslow. De retour dans sa patrie, il se distingua bientôt par la méthode avec laquelle il employait les diverses eaux minérales de Spa dans le traitement des maladies les plus rebelles. Résidant dans ce bourg pendant la saison des eaux, il s'y trouva en rapport avec les hommes les plus distingués de tous les pays et s'acquit la plus grande réputation. On le consultait de toutes parts et il jouissait de pensions de hauts personnages étrangers. On voulut l'attirer en Angleterre et en Pologne, mais il résista aux offres les plus brillantes. Parmi ses nombreux écrits, plusieurs furent particulièrement remarqués, notamment son *Traité des eaux minérales de Spa*, et ses *Nouveaux Amusements des eaux minérales de Spa*. Plusieurs furent couronnés par des académies étrangères, Dijon, Lausanne, Rouen, ou par l'université de Louvain. Aussi fut-il membre de plusieurs sociétés étrangères, parmi lesquelles il faut citer la Société royale de médecine de Paris, la Société royale de Londres et la Société des antiquaires de la même ville. Il fut nommé correspondant de la Société littéraire, plus tard Académie de Bruxelles, en 1769.

J.-Ph. de Limbourg ne fut pas seulement un médecin très distingué : il s'occupa aussi avec succès d'antiquités, d'histoire naturelle, de chimie, d'industrie et même de littérature. Nous nous bornerons à dire quelques mots de ses recherches sur la fabrication de la fonte, sujet qui mériterait un travail spécial, dont les matériaux sont conservés. C'est en 1769 que J.-Ph. de Limbourg, assisté par son frère cadet Robert de Limbourg (voir ce nom), entreprit dans ses usines de Theux, en grande partie aux frais du comte d'Oultremont, prince-évêque de Liège, des essais, restés malheureusement infructueux, pour substituer le coke au charbon de bois dans la fabrication de la fonte de fer. Il dût tâtonner et, comme il arrive à tous les inventeurs, acheter l'expérience à grands frais. C'est ainsi qu'il essaya successivement la houille de plusieurs charbonnages avant de connaître que les houilles grasses conviennent seules à la fabrication du coke. Il prépara d'abord le coke en meules, puis dans des fours, qui crevèrent. Quoi qu'il en soit, il finit par obtenir le combustible en quantité suffisante ; le minerai ne manquait pas : il fabriquait lui-même la fonte au charbon de bois dans un haut-fourneau de seize pieds de haut. Pour ses essais au coke, il fit construire un four de hauteur moitié moindre, c'est-à-dire dont la capacité n'était que le huitième de celle du fourneau au charbon de bois. Dès le second jour, le fourneau s'engorgea, ce qui serait aujourd'hui facile à expliquer : notre personnage en ignorait la cause, mais sa persévérance le fit recommencer, après avoir donné au fourneau la hauteur de douze pieds. Il arriva à un succès relatif. Il obtint de la fonte, mais irrégulièrement ; malheureusement, son protecteur s'était fatigué de fournir les fonds, et ses essais furent abandonnés. Becdelièvre nous dit qu'il envoya, en 1770 et 1771, deux mémoires sur ce sujet à l'Académie des sciences de Paris.

J.-Ph. de Limbourg mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après deux années d'affaiblissement graduel, au milieu d'une famille dont il était vénéré, et regretté des malheureux auxquels il avait charitablement prodigué les secours de sa science.

Il a laissé les ouvrages suivants : 1. *Traité des eaux minérales de Spa*. Leyde, Luzac, 1754; in-12. Id., seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, à laquelle on a joint une carte des environs de Spa. Liège, Desoer, 1756; in-8o. — 2. *Abrégé des vertus des eaux minérales de Spa, du régime...* (Liège); in-8o, 15 pages; brochure sans

nom d'auteur, que les apothicaires débitaient en même temps que les cruchons d'eau de Spa, et dont il y eut de nombreuses éditions. — 3. *Dissertation sur les bains d'eau simple, tant par immersion qu'en douches et en vapeurs.* Liège, 1757; in-12. Id., seconde édit. Liège, Desoer, 1766; in-8°. Ce travail avait obtenu un accessit à l'Académie de Dijon, en 1755. — 4. *Caractères des médecins, ou l'idée de ce qu'ils sont communément, et celle de ce qu'ils devraient être, d'après Pénélope de feu M. de la Mettrie.* Paris, 1760; in-12. — 5. *Dissertation sur les affinités chimiques, qui a remporté le prix de physique à l'Académie de Rouen, en* 1758. Liège, 1761; in-12. Après avoir distingué diverses affinités, par exemple l'affinité entre principes identiques, il examine spécialement le cas où les corps en présence sont de nature différente. Après avoir réfuté l'hypothèse qui attribue cette affinité à la forme des atomes et aux actions mécaniques qu'elle détermine, il la considère comme dépendant principalement de la facilité du contact des particules, c'est-à-dire comme une espèce d'attraction s'exerçant entre les particules voisines des corps en contact. Il examine alors les règles générales de l'affinité, puis les degrés d'affinité des différents corps. Elle peut varier par rapport à la facilité de la combinaison, à sa stabilité ou à sa résistance à la décomposition par un troisième élément; mais ces trois points de vue donnent lieu parfois à des résultats contradictoires, qu'il faut peser avec soin. C'est sur ces principes que Geoffroy avait donné, quarante ans auparavant, une table des affinités qui eut un grand succès. Notre auteur, comme plusieurs autres chimistes avant lui, s'efforce d'en présenter une plus exacte. Il termine par l'exposé de différents faits et l'explication de divers phénomènes qui résultent de l'affinité. Enfin, il ajoute à son travail une idée générale de l'essai de mécanique chimique de Le Sage, qui avait obtenu le prix en partage avec lui. — 6. *Dissertation sur les douleurs vagues connues sous les noms de goutte vague et de rhumatisme goutteux.* Liège, 1763; in-12. Attribué par erreur à Robert de Limbourg dans *la France littéraire.* Ce mémoire remporta le prix, en 1763, au jugement de MM. les docteurs régents de l'étroite faculté de médecine de l'université de Louvain. — 7. *Nouveaux Amusements des eaux de Spa.* Paris et Liège, J. Desoer, 1763; in-12, grav. et carte. Cet ouvrage, qui est très intéressant, ranima la polémique sur la question de savoir si c'est Spa ou Tongres que Pline a eu en vue lorsqu'il écrivit : *Tunyri, civitas Galliæ, fontem habet insignem, multis bullis stillantem, ferruginei saporis...* Comme nous l'avons fait remarquer, la question ne peut être douteuse pour un naturaliste : à Spa seulement on observe cet abondant dégagement de bulles de gaz que le savant romain a signalé et auquel on n'avait pas prêté attention. — 8. *Réponse aux lettres ridicules d'une espèce de petit-maître manqué sur les Nouveaux amusements de Spa.* Amsterdam, 1764; in-12. — 9. *New Amusements of the German Spa...* London, Davis, 1764; 2 volumes in-8°, grav. — 10. Seconde édition des *Nouveaux amusements...* avec carte du marquisat de Franchimont, plan de Spa et 14 vues. Amsterdam, chez les libraires associés, 1782-1783; 2 vol. in-8°. — 11. *Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa, de l'an* 1764, *avec des remarques sur le système de M. C. Lucas sur les mêmes eaux minérales.* Liège, Desoer, 1765; in-8°. Lucas vantait le Tonnelet et reprochait au Pouhon de produire le goître. De Limbourg le contredit et appuya sa manière de voir des témoignages de Trevisius, de De Heer, de Chrouet et de De Presseux, qui regardaient le Tonnelet comme inférieur au Pouhon. On sait que la première de ces deux fontaines est beaucoup moins riche en fer que la seconde. — 12. *Mémoire sur l'influence des astres, et en particulier de la lune sur les végétaux.* (*Mém. de la Soc. des sciences physiques de Lausanne*, t. II.) — 13. *Dissertation inaugurale sur les eaux de Spa, soutenue à Leyde, le 7 août* 1736, *par M. Ph.-L. de Presseux, traduite du latin et augmentée d'une préface contenant un essay*

sur l'action physique de ces eaux sur le corps humain. (Liège), Deleau, 1749; in-12.— 14. Divers articles insérés dans *l'Esprit des Journaux*, entre autres, des observations sur les eaux de Tongres et de Spa, sujet de controverse avec M. de Villenfagne (1787 et 1788), des remarques sur les artistes liégeois, sur les clavecins et le forte-piano de P. Taskin; un mémoire sur l'inoculation de la petite vérole (1757); une note sur le ténia, etc. De Limbourg publia aussi quelques brochures sur des questions administratives locales. (Voir la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux). On lui doit encore, semble-t-il : 1. *Les Amours du Pouhon*, comédie en un acte, par M. D... Spa, Hanrion, 1872; in-18. Cette pièce fut représentée pour la première fois sur le théâtre de Spa, en 1782; le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de notre personnage; Mr A. Body, qui l'a édité, assure qu'il est à peu près certain qu'elle est de lui. — 2. Mr A. Body lui attribue encore : *Des Assemblées de bal et de jeu à Spa...* Sans lieu, ni date (1772, d'après Dethier).

Son fils, P.-J.-B. de Limbourg, né le 19 février 1774, à Theux, où il mourut le 28 janvier 1855, fut membre du conseil d'agriculture, arts et commerce du département de l'Ourthe, puis bourgmestre de Theux, de 1836 à 1850. Il a fait partie, pendant près de cinquante ans, de l'administration de tous les établissements charitables de cette localité (U. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1855).

G. Dewalque.

Eloy, *Dict. historique de la médecine.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Morand, *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre* (1776), p. 1213 et suiv. — Broeckx, *Histoire de la médecine belge.* — Chaudon et Delandine, *Nouv. dict. histor.*, 9e éd. — *Catalogue inédit de la bibl. de la fac. de méd. de Paris.* — Warzée, *Exposé historique de la fabrication du fer dans la province de Liège.* — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIII. — A. Body, *Bibliographie spadoise.* — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.* — Manuscrits communiqués par Mr Ph. de Limbourg.

LIMBOURG (*Nicolas* ou *Colette* **DE**), architecte, né probablement à Limbourg, décédé à Marché, sous Franchimont (Theux), en juin 1589. Bien que marié vers l'an 1530, il prit du service, en qualité d'ingénieur, dans l'armée que Charles-Quint conduisit, en 1535, au secours de Tunis assiégé par les Maures. Becdelièvre lui attribue, nous ne savons sur quels fondements, le plan d'attaque et la direction des travaux. Après trois ans d'absence, il revint auprès de sa femme (née Senton), qui l'avait cru mort, à Marche; il y fit construire un pont en pierres, qui fut plus tard emporté par les eaux, vers 1642-1643. Sa femme mourut vers le 15 décembre 1594. Il eut deux fils, Gilles et Jean, et deux filles, qui furent mariées; Jean mourut en 1735, âgé de plus de cent ans.

G. Dewalque.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Renseignements communiqués par Mr Ph. de Limbourg, bourgmestre de Theux.

LIMBOURG (*Remacle* **DE**), botaniste. Voir Fusch (*Remacle*).

LIMBOURG (*Robert* **DE**), docteur en médecine, naturaliste, né à Theux, le 1er novembre 1731, mort dans cette localité, le 28 février 1792. Il alla faire ses études de médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur, le 12 août 1760; nous ne connaissons pas sa thèse doctorale. Auparavant, il avait envoyé à l'Académie de Bordeaux une dissertation relative à l'influence de l'air sur les végétaux, qui fut couronnée au concours de 1757 et imprimée (Bordeaux, 1758; in-4°, 42 p.). D'après l'*Histoire de l'Académie de Bruxelles*, par Ed. Mailly, « il était l'auteur d'un projet de machine hydraulique que l'Académie des sciences de Paris avait approuvé et fait imprimer à la suite de ses *Mémoires* de l'année 1761 ». Cela n'est pas tout à fait exact. D'après l'*Histoire de l'Académie des sciences* pour 1761, le principe de cette machine est l'air qui, chassé par une chute d'eau d'une cavité où il est renfermé, va comprimer l'eau contenue dans d'autres cavités et l'oblige à s'élever. L'auteur plaçait deux de ses machines à côté l'une de l'autre, pour obtenir une marche plus régulière et continue. Le rapporteur ajoute : « Quoique

« cette machine ait paru sujette à de « grands inconvénients, l'idée m'a paru « ingénieuse et mériter les efforts que « M. Limbourg se propose de faire pour « l'amener au point de perfection dont « elle peut être susceptible ». Esprit inventif, notre personnage avait fait construire, dit Becdelièvre, un chariot mécanique qui se mouvait de lui-même et avec lequel il parcourait les rues de Theux; serait-ce un vélocipède? Il avait fait faire le plan en relief des environs de Spa et de Liège, pour ses études d'histoire naturelle, et rassemblé d'intéressantes collections locales. En 1770, il fut nommé associé de la Société littéraire, plus tard l'Académie impériale et royale de Bruxelles, dont les *Mémoires* renferment ses travaux les plus remarquables. Nous les avons analysés en détail dans le *Rapport séculaire sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie.*

Robert de Limbourg s'adonna surtout à l'étude du règne minéral. Son premier travail est intitulé : *Mémoire sur l'histoire naturelle du pays belgique* (*Mém. de l'Acad.*, t. Ier, p. 193). Il a pour but l'étude de la constitution géologique du pays de Liège, de sa géographie physique et des théories sur sa formation. Ses descriptions sont généralement exactes. Un *Supplément au Mémoire dans lequel il s'agit de la forme de la terre* (*Ibid.*, p. 221, avec carte), est consacré à la vérification des doctrines par les faits observés dans ce canton. Le *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas* (*Ibid.*, p. 391) est plus remarquable encore, surtout par la distinction capitale que l'auteur établit entre les terrains anciens, en couches inclinées, et les terrains plus récents, en couches horizontales. Il avait le sentiment de la géologie stratigraphique; il a observé avec sagacité des faits nombreux et d'une haute importance, et les conclusions qu'il en a tirées sont, en général, irréprochables.

G. Dewalque.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — G. Dewalque, *Rapport séculaire sur les travaux de la classe des sciences : sciences minérales* (extrait du *Livre commémoratif du centième anniversaire de l'Académie*, 1873).

LIMBOURG (*Thomas* DE), théologien. Voir THOMAS.

LIMBURG (*Guillaume*) ou BROCHÆUS, écrivain ecclésiastique. De son vrai nom il s'appelait VON DEM BROICH, et fut surnommé *Limburgius*, parce qu'il est né dans la ville, ou du moins dans le duché de Limbourg, vers l'an 1530. Après avoir terminé ses études moyennes, il prit le chemin de Rome, pour s'enrôler dans la Compagnie de Jésus, où il fut reçu par son fondateur, Ignace de Loyola, le 3 mai 1551. Il se livra avec ardeur à la théologie et enseigna la scolastique et l'Ecriture sainte à Mayence, où il fit ses vœux, le 20 avril 1568. Le P. Brochæus compte parmi ceux qui ont le plus honoré, non seulement la Compagnie, mais l'Eglise par son zèle comme par son savoir. Il est mort à Trèves, le 29 janvier 1583, après une maladie contractée par les fatigues du professorat et les austérités de la vie claustrale.

On lui doit : 1. *Disputationes de orationis vi ac necessitate.* — 2. *De Sacramentis novæ legis.* 1566. — 3. *De tribus bonorum operum generibus.* — 4. *De œconomia Verbi.* — 5. *De lege et libertate christiana.* — 6. *De veritate corporis Christi in Eucharistia.* Paquot ajoute : « Je crois que tout cela a été « publié en forme de thèses ».

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Biblioth. de la Comp. de Jésus.*

LIMBURGIUS (*Gilbert*), médecin. Voir FUSCH.

LIMMINGHE (les DE), ou UYTTER LIMMINGEN, famille noble de Louvain, connue, dans cette ville, depuis le XIIIe siècle et appelée ainsi, paraît-il, d'un endroit de ce nom, situé du côté d'Holsbeek. Elle fournit au magistrat de Louvain un grand nombre de membres jusqu'au XVIIe siècle, époque à laquelle elle s'éteignit, et formait le noyau d'une des sept associations qui, sous le nom de *geslachten* ou lignages, constituaient l'aristocratie communale. Une autre lignée, qui prétendait descendre de la précédente, celle des Vanden Berghe, en prit le nom et la continua pendant

plusieurs générations. L'un d'eux, messire Charles Vanden Berghe, seigneur de Grez, de Piètrebais, de Nieu-Capelle ou Cappellen, etc., après avoir servi en qualité de cornette de cuirassiers dans un régiment allemand au service d'Espagne, devint sergent-major, puis mestre de camp général de la cavalerie. Il se distingua à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, livrée par les troupes alliées aux Français, en 1678. En récompense de ses services, il obtint, le 17 février de la même année, la faculté de porter les armes pleines de Limminghe, qui sont d'or à trois pals d'azur, au chef de gueules. Son fils Christophe-François, n'ayant pas eu d'enfants, eut pour héritier son cousin germain, Charles Vanden Berghen de Limminghe, fils de messire Lamoral Vanden Berghen, président de la chambre des comptes, et de Marie-Barbe de Varick, fille du vicomte ou châtelain de Bruxelles. Celui-ci qui avait servi dans la cavalerie, fut créé comte de son nom, le 7 juillet 1694. Sous le titre de comte de Limminghe, il remplit plusieurs fois à Bruxelles, où il faisait partie de la famille patricienne de Roodenbeek, les fonctions d'échevin et de bourgmestre, de 1700 à 1707. Pendant les troubles qui se terminèrent par la mort du doyen Anneessens, il soutint, dans les assemblées des Etats du Brabant, que les lois du pays ne permettaient pas de priver de leurs privilèges les corps de métiers de Bruxelles; on le vit même, après une séance, se rendre, avec deux de ses collègues, chez le pensionnaire des Etats, afin de faire enregistrer son vote négatif. On juge combien son attitude le rendit populaire; aussi les habitants de la capitale désiraient-ils ardemment l'avoir pour bourgmestre. Il avait, dit un document de l'époque, toutes les qualités que le peuple aime à trouver dans ses magistrats. Ces fonctions lui furent de nouveau confiées en 1725 et 1726, et en 1740 et 1741; il fut, en outre, trésorier de 1729 à 1734, et surintendant du canal de 1734 à 1737. Après avoir été marié deux fois: d'abord à Anne-Isabelle d'Arazola d'Onate, puis à Jeanne-Thérèse-Josèphe Massiet, Ch. de Limminghe mourut le 30 novembre 1756, âgé de quatre-vingt-seize ans. L'un de ses fils, François-Joseph Vanden Berghe, comte de Limminghe, né à Bruxelles, le 20 mars 1697, devint enseigne aux gardes wallonnes au service d'Espagne le 18 septembre 1720, et assista au siège de Gibraltar, à la prise d'Oran et aux campagnes d'Italie en 1742 et années suivantes. Il avait obtenu dans cette troupe d'élite le grade de capitaine, lorsqu'il fut nommé, en 1760, capitaine de Jaca, en Aragon, avec le titre de maréchal de camp, et mourut lieutenant général le 28 mai 1774. Il avait épousé Eléonore O'Brien Olonergan, qui, en 1775, se remaria au comte Maximilien-Joseph de Berlaimont. Il avait hérité du patrimoine de son père, qui échut, après lui, à sa fille unique, Philippine-Charlotte. Celle-ci prit pour époux, par contrat du 18 septembre 1762, Charles-Antoine, comte d'Alberg, de Valengin, et du Saint-Empire romain, et perdit ensuite tous ses biens. Le nom de Limminghe se conserve actuellement dans la branche des barons de Gentinnes, issus de Philippe-Joseph, l'un des frères du comte François-Joseph.

Alphonse Wauters.

Les nobiliaires des Pays-Bas. — Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes*, p. 366. — Alphonse Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, passim.

LIMMINGHE (comte *Alfred-Marie-Antoine* **DE**), botaniste, né à Bruxelles, le 2 septembre 1834, mort à Rome, le 17 avril 1861. Il commença ses études au collège d'Estavayer, près de Fribourg; de là il passa à celui de Notre-Dame, à Tournai, et termina ses humanités au collège de Notre-Dame de la Paix, à Namur. C'est dans ce dernier établissement qu'il prit, sous l'enseignement du R. P. Bellynck, le goût de la botanique. Après avoir terminé, en 1855, son cours de philosophie, il s'adonna d'une façon passionnée à l'étude des plantes. Il réunit, au château de Gentinnes, des collections importantes par l'acquisition de plusieurs grands herbiers de botanistes

étrangers; il se composa une bibliothèque spéciale qui renfermait des ouvrages de grand prix. Sur les conseils du R. P. Bellynck, il porta son attention sur les végétaux inférieurs, qui firent l'objet de sa première publication, intitulée : *Flore mycologique de Gentinnes. Catalogue des Mycètes observées dans cette partie du Brabant wallon pendant les années* 1855, 1856 et 1857 (Namur, 1857; in-8°). A côté de son musée botanique, il avait installé une serre dans laquelle il avait réuni un grand nombre de rares Orchidées exotiques. Le jeune botaniste aimait d'être entouré de livres et de plantes utiles à ses études; mais, favorisé par la fortune, il n'oubliait pas ses confrères qui se trouvaient en besoin de livres et de plantes pour leurs travaux. Non seulement il leur confia les livres les plus précieux de sa bibliothèque et des types d'espèces, mais il fit plus : il leur fit don d'ouvrages que leurs moyens ne leur permettaient pas d'acheter, et de parts importantes dans les herbiers dont il avait fait l'acquisition. Cette générosité ne fut pas étrangère aux succès qu'ont obtenus plusieurs savants. La fin prématurée du jeune de Limminghe fut une perte réelle pour la botanique en Belgique, car il serait sans doute devenu, pour notre pays, ce qu'a été Delessert en France, c'est-à-dire un Mécène de la science. En 1860, s'inspirant des sentiments de sa famille à l'égard du pape, il s'enrôla dans le régiment des zouaves pontificaux. Il prit part à la bataille de Castelfidardo, où il fut blessé. Revenu en Belgique, il repartit pour Rome l'année suivante (1862), avec l'intention de s'enrôler de nouveau; mais son second séjour à Rome devait lui être funeste. Blessé d'un coup de revolver pendant la soirée du 16 avril, il succombait deux jours après à sa blessure. La lumière ne s'est pas faite sur le motif qui avait dirigé la main de l'assassin. Après la mort du comte de Limminghe, ses collections botaniques furent dispersées. Une partie de sa bibliothèque fut donnée au collège Notre-Dame de la Paix, à Namur et la partie cryptogamique de son herbier fut acquise par le Jardin botanique de Bruxelles.

François Crépin.

Éd. Morren, *Alfred de Limminghe* (*Belgique horticole*, 1860-1861, p. 254-259). — A. Pruvost, *Biographie d'Alfred de Limminghe* (1861). — Fr. Crépin, *Guide du botaniste en Belgique* (1878), p. 253 et 254.

LIMPENS (*Ferdinand*), théologien, né vers 1682, à Bongard, village de la seigneurie de Fauquemont, mort à Trèves, le 15 décembre 1745. Il entra chez les Jésuites de cette ville, le 23 juin 1700, y professa la philosophie et fut successivement recteur de sa Compagnie à Neus, à Munster, à Coblence et deux fois à Cologne. Il fut ensuite nommé provincial de la province du Bas-Rhin. Il fit le voyage de Rome, d'abord en 1730, pour participer à l'élection du général François Retz, puis en qualité de procureur de sa province, et revint achever sa carrière à Trèves, dans la direction du séminaire des Nobles et de l'archevêché. Le P. Ferdinand Limpens, dont Paquot loue les qualités de cœur et d'esprit, a publié sous l'anonyme : *Vade mecum : sive praxis opera quotidiana, aliaque rite peragendi, et per ea salutem et perfectionem propriam ac proximi, instituto Societatis Jesu, conformem, assequendi, indicata a quodam Societatis Jesu sacerdote.* Cologne, Noethen, 1744; in-8°. Cet ouvrage est divisé en trois parties, dont la dernière est intitulée : *Analysis Fidei, Methodus Veroniana, et discursus cum hæretico.*

Émile Van Arenbergh.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LIMPENS (*Jean*), hagiographe, né à Aelbergh, le 19 novembre 1709, mort en 1784, entra au noviciat de Malines, le 2 octobre 1726. Ses études spéciales et son aptitude particulière pour l'hagiographie le firent désigner pour continuer l'œuvre des Bollandistes à laquelle il se consacra tout entier pendant neuf ans. Il travailla aux trois premiers tomes de septembre des *Acta Sanctorum*. Il devint ensuite recteur du collège de Maestricht et mourut en cette ville.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LINDANUS (*David*), ou VANDER LINDEN, historien, né à Gand vers 1570, mort à Termonde, le 21 septembre 1638. La famille de cet écrivain était originaire de Louvain, comme il le dit lui-même dans la dédicace de son principal ouvrage aux archiducs Albert et Isabelle. Ses parents habitaient Gand, où David vit le jour, et où il fit son éducation. Pendant les troubles de religion, son père Jonas fut forcé de quitter la ville par la faction que dirigeait Hembyze. Il se retira, avec sa famille, à Termonde, où le jeune Lindanus continua ses études avec tant de fruit, qu'au mois de mai 1595, le magistrat le nomma sous-maître de l'école latine; et son choix fut approuvé par le chapitre de l'église Notre-Dame, à qui appartenait la haute direction de l'enseignement. Les services qu'il rendit en cette qualité furent récompensés, en 1607, par son élévation aux fonctions de recteur de la même école, fonctions dans lesquelles il fut continué en 1613, lorsque vint à cesser le concordat par lequel le chapitre de Termonde avait laissé à la ville la direction du collège, où il ne s'était réservé que le droit d'approuver la nomination des professeurs. Lorsqu'il prit possession de sa nouvelle dignité, le 11 février, Lindanus prononça un discours d'installation qui a été publié sous le titre : *De homine et ejus institutione oratio. Ad felix suscepti muneris auspicium Teneræmondæ dicta III idus Februarii. MDCVII.* Anvers, Jérôme Verdussen, 1609; in-fol. « L'auteur y traite », dit Paquot, « de « la chute de l'homme, de l'ignorance « qui en est la suite, des remèdes que « l'on peut apporter à ce mal, et surtout « de l'étude des belles-lettres ».

Lindanus avait épousé, en 1605, Anne Vanden Zype, d'une bonne famille de Malines, sœur du jurisconsulte François Vanden Zype dit Zypæus, avec qui il était lié d'une étroite amitié. De cette union ne naquirent que trois filles : Anne, femme de Paul de Smet; Catherine, qui devint fille dévote, et Jeanne, femme de Frédéric van Haltert. Le nouveau recteur consacra ses loisirs à étudier l'histoire de sa ville adoptive; il compulsa tous les auteurs qui en parlent, fouilla les archives auxquelles il eut accès, et fit paraître le résultat de ses recherches sous le titre de : *De Teneræmunda libri tres.* Anvers, J. Verdussen, 1612; in-fol. Le volume est précédé d'une dédicace à Albert et Isabelle et d'une seconde aux magistrats de la ville; elles permettent de juger de l'esprit dans lequel l'ouvrage est rédigé, par le soin avec lequel l'auteur relève la résistance que Termonde opposa souvent aux revendications des Gantois et le dévouement dont cette ville fit preuve en faveur de Louis de Male, de Philippe de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche. Cela n'empêcha pas Lindanus d'envoyer son livre au magistrat de Gand (par lettre du 18 août 1612), en insistant sur le soin avec lequel il avait composé son livre. Ecrite avec élégance, l'*Histoire de Termonde* peut être considérée comme une des meilleures œuvres historiques que nous ait laissées le XVII^e^ siècle. Le plan en est bien entendu; il comporte trois subdivisions ou livres, traitant, le premier, des annales et des institutions civiles; le second, des institutions religieuses; le troisième, des localités comprises dans l'ancien pays de Termonde. Lindanus ne s'est pas borné à copier les auteurs qui ont écrit avant lui; il complète et corrobore leur récit en se servant des documents originaux, dont il publie les principaux en entier. Il y a de la critique dans sa composition; toutefois, il faut regretter qu'il ait soulevé et propagé l'opinion, tout à fait insoutenable, qui fait de Termonde une seigneurie indépendante de la Flandre. C'est là un sentiment absolument nouveau, dont il avait déjà été fait justice dans une charte de l'an 1313, par laquelle Guillaume de Flandre, seigneur de Termonde, déclare relever cette terre de son frère, le comte Robert de Béthune. Si, plus tard, des diplômes de Philippe de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche ont déclaré Termonde unie à la Flandre plutôt que partie intégrante de ce comté, c'est uniquement pour soustraire cette ville à toute espèce de juridiction que les Gan-

tois auraient voulu y exercer. Mais, je le répète, avant l'époque du mariage de Guy de Dampierre et de Mathilde de Béthune, dame de Termonde, les ancêtres de cette dame étaient vassaux de la Flandre, prenaient part à tous les débats qui agitaient le pays et en accompagnaient les princes dans leurs expéditions.

C'est à son travail sur Termonde que Lindanus dut sa nomination de greffier-pensionnaire de cette ville, nomination qui date de 1618 environ. On ne pouvait, en effet, mieux confier la défense des droits d'une localité et de son territoire qu'à celui qui les avait longuement étudiés. Plus tard, Lindanus voulut préparer une seconde édition de son livre; dans ce but, il demanda au chapitre de l'église Notre-Dame, au mois d'octobre 1636, la permission de consulter ses archives, permission qui lui fut accordée, à la condition que ses recherches ne seraient faites qu'en présence de trois chanoines et que les documents qui lui seraient confiés seraient restitués dans les huit jours. La mort empêcha probablement le savant greffier de profiter de cette autorisation, et lorsqu'on publia, en 1708, une seconde édition de l'*Histoire de Termonde* à la suite des œuvres de Gramaye (édition de Denique, de Louvain, in-folio), on n'apporta aucune modification au texte primitif. Le bagage littéraire de Lindanus comprend encore : une pièce de vers placée en tête de la tragédie de *Jephté*, de Jacques-Corneille de Lummene de Marcke; une autre sur l'installation de l'évêque d'Anvers, Jean Miræus; une élégie sur la mort de Juste Lipse; des vers à la mémoire de Simon van Kerckhoven; une composition à la louange de l'infant don Ferdinand, à l'occasion de son entrée comme gouverneur général à Gand (Anvers, H. Aertssens, 1635; in-4o), le tout en latin. Il a aussi écrit en vers flamands un éloge de Juste de Harduyn. Il avait en outre composé des poésies sur une Phyllis, défendu « la nudité contre les habillements », rédigé un recueil de *dissertations* en trois livres; tout cela est perdu. Ce qu'il disait de Phyllis avait effarouché le savant Sanderus; quant à son plaidoyer en faveur de la nudité (*Pro nuditate contra vestes*), on l'intitule : un paradoxe, *paradoxon;* ce qui ne l'a pas sauvé de la destruction, qui fut probablement la conséquence d'une pudibonderie excessive. Lindanus était lié avec la plupart des littérateurs belges du temps, en particulier avec Puteanus, qui passa longtemps pour le premier d'entre eux; Zypæus et le président du conseil de Flandre, Charles Maes, étaient également de ses amis. Son œuvre principale a conservé sa mémoire, et, de notre temps, la ville qui en fait l'objet a orné sa bibliothèque publique, placée à l'hôtel de ville, du buste de Lindanus, exécuté par Franck, de Gand, et solennellement inauguré pendant les fêtes jubilaires de 1850.

Alphonse Wauters.

Paquot, t. II, p. 47 (édit. in-folio). — Léon de Burbure, dans le journal l'*Onpartydige*, de Termonde, du 30 mai et du 18 septembre 1841. — Le même, *David Lindanus*, dans le *Messager des sciences historiques et des arts*, année 1851, p. 26. — Prudent van Duyse, *David Lindanus*, dans l'ouvrage intitulé : *Ville de Termonde*, 1850, *Fêtes jubilaires*.

***LINDANUS** (*Guillaume-Damase*), ou VANDER LINDEN, deuxième évêque de Gand, fut un des plus célèbres prélats et des plus habiles écrivains du XVIe siècle. Il naquit à Dordrecht en 1525, et mourut à Gand, le 2 novembre 1588; ses parents appartenaient à une famille patricienne et catholique. Il fit d'abord ses études à Louvain; puis, dans le dessein de se perfectionner dans les littératures grecque et hébraïque, il se rendit en France, où il suivit les leçons de Mercerus et de Turnèbe. De retour à Louvain, il fut ordonné prêtre et passa successivement licencié en théologie, en 1552, et docteur, en 1556. Il enseigna ensuite, pendant trois ans, l'Ecriture sainte à Dillingen, en Souabe. Georges d'Egmont, évêque d'Utrecht, ayant été à même de le juger, l'appela auprès de lui, lui conféra d'abord un canonicat et la dignité d'archidiacre de sa cathédrale, puis l'établit son vicaire général à Leeuwaarden, en Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en même temps

doyen du chapitre de Notre-Dame, à La Haye, premier conseiller ecclésiastique et inquisiteur de la foi. De nouveaux évêchés, entre autres celui de Ruremonde, ayant été créés dans les Pays-Bas, le roi appela Vander Linden à occuper ce dernier siège; il fut consacré à Bruxelles, le 14 avril 1562, par Granvelle, premier archevêque de Malines. La révolution et les troubles religieux l'empêchèrent pendant sept ans de résider à Ruremonde; mais il parvint cependant à donner ses soins à son diocèse, et brava plusieurs fois toute espèce de dangers pour se rendre compte de la situation. En 1570, il fit partie du premier concile provincial de Malines, et tint lui-même plusieurs synodes diocésains, dans l'un desquels il publia les décrets du concile de Trente. Malgré son dévouement, il se vit en butte aux persécutions des sectaires de la Gueldre, au point qu'il ne se crut plus en sûreté dans le pays. En 1578, il fit un voyage à Rome pour exposer au pape Grégoire XIII le malheureux état des Pays-Bas. Le pontife sut apprécier les hautes qualités de l'évêque et le nomma assistant au trône pontifical. Après trois mois de séjour à Rome, Vander Linden s'embarqua pour l'Espagne, où le roi le reçut avec les témoignages les plus flatteurs d'estime. Il revint en 1579, et trouva son diocèse en proie à la peste, la famine et la guerre civile. C'était une nouvelle occasion pour lui de signaler son zèle; mais, privé de ses biens, il ne put faire face à toutes les nécessités et se retira à Rome, en 1584, où Sixte-Quint l'accueillit avec distinction. Là il s'occupa d'études philosophiques et de recherches d'anciens manuscrits. Sur ces entrefaites, en 1588, il fut appelé à l'évêché de Gand. Ce siège était vacant depuis la mort de Cornelius Jansenius, décédé en 1575, et l'administration du diocèse laissait conséquemment beaucoup à désirer; les autorités, convaincues qu'une réorganisation était indispensable, avaient cru ne pouvoir mieux faire que d'appeler à ce poste l'évêque de Ruremonde. Malheureusement, celui-ci, épuisé par les travaux, les fatigues et les persécutions, mourut trois mois après sa nomination. Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Bavon, à côté de son prédécesseur, et dans le même tombeau.

Voici ses principaux ouvrages : 1. *De optimo genere interpretandi scripturas, libri tres.* Cologne, Cholinus, 1558; in-8°. — 2. *Tabula analectica omnium hereseon hujus sæculi.* Anvers, Withagius, 1558; in-8°. Id., 1562. Id., Cologne, Birckmann, 1578; in-8°. — 3. *Panoplia evangelica, sive de verbo evangelico, libri quinque.* Cologne, 1560; in-fol. — 4. *Stromatum libri tres pro defensione concilii Tridentini.* Cologne, 1575 et 1577; in-4°. — 5. *Christelijcke maniere om de sondaegsche misse salighlijck te hooren.* Anvers, Plantin, 1688; in-8°. — 6. *Dubitantius, dialogus de origine sectarum hujus sæculi.* Cologne, 1571; in-8°. — 7. *Ruewardus, dialogus de animi tranquillitate.* Cologne, 1567; 1577; 1578. — 8. *Diatriba analytica de vera Jesu Christi apud Romanos ecclesia, contra Witenberges.* Cologne, 1572; in-8°. — 9. *Apologeticon libri tres ad Germanos, pro concordia cum catholica Christi Ecclesia, contra novam protestantium confessionem Augustanam ex Lutherana calvinisantem.* Anvers, Plantin, 1568-1570; 3 vol. — 10. *Corte ende clare antwoorde op die Beschermynghe der Antwerpsche confessijmakers, etc.* Louvain, 1568; in-8°. — 11. *Cort onderwys teghen de confessie der Ministers..., Jesu Christi in de kercke van Antwerpen, etc.* Louvain, Bogaerts, 1567; in-8°. — 12. *Paraphrasis et castigationes in psalmum* 118, *cum isagoge et oratione parascenastica in eumdem.* — 13. *Commentatiuncula brevis de cantico angelico alleluia.* — 14. *Responsio pro vero ac vivo Christi corpore in Sancta Eucharistia adversus Joh. Campani blasphemias.* Cologne, 1575; in-8°. — 15. *De sapientia Christi.* Anvers, Plantin, 1567; in-16. — 16. *Psalterium vetus a sexcentis mendis repurgatum, et de Græco atque Hebraïco fonte illustratum.* Anvers, Plantin, 1567. Id. Anvers, Silvius, 1568. — 17. *De la manière d'une véritable confession* (en flamand), 1568. — 18. *Oratio synodica de officio pastorum.* Cologne,

1571; in-8°. — 19. *Paraphrasis in psalmos triginta priores.* Anvers, Plantin; in-8°. — 20. *Paraphrasis in psalmos ad laudes antelucanas decantari solitos.* — 21. Cathécisme (en flamand). Cologne, Cholinus, 1571; in-8°. — 22. *Speculum sacerdotale.* Cologne, 1577; in-12; et ailleurs. — 23. *Exhortatio ad Hollandos ut redeant ad catholicam Christi Ecclesiam.* Cologne, 1577. — 24. *Mysticus Aquilo sive Declaratio vaticini Jeremiæ prophetæ : ab Aquilone pandetur omne malum.* Cologne, 1580; in-4°. — 25. *De Apostolico virginitatis voto, atque evangelico sacerdotum cœlibatu, libri quinque.* Cologne, Cholinus, 1577, 1580. — 26. *Orationum theologicarum eximii theologi Ruardi Tapperi tomi II a Lindano in lucem editi.* 1577 et 1577; in-8°. — 27. *De fugiendis hujus sæculi idolis novisque istorum evangelicorum dogmatibus.* Cologne, 1580; in-8°, et Cologne, 1590; in-8°. — 28. *De la Vertu de l'Eglise* (en flamand), 1580 (?). — 29. *Contra carnivoras.* 1580. — 30. Un grand nombre de sermons de controverse, en flamand. — 31. *Concordia discors, sive confessionis Augustanæ adulteratæ confutatio.* Cologne, 1582. — 32. *Le Labyrinthe chrétien, etc.; le Chemin qui mène à Jésus-Christ* (en flamand), 1583. — 33. *Conciones per Quadragesimam et Adventum.* — 34. *Conciones in festis sanctorum habitæ*, et *Conciones catechisticæ aliquot.* — 35. *Catechismus juxta concilii Tridentini doctrinam.* Cologne, 1583. — 36. *L'Illuminateur des calvinistes aveuglés* (en flamand), 1586 (?). — 37. *Missa Apostolica, seu Liturgia S. Petri apostoli, cum annotationibus et apologia pro eadem.* Anvers, Plantin, 1589. Id., Paris, Morel, 1595, 1598; in-8°. — 38. *Glaphyra in Epistolas apocalypticas S. Johannis apostoli.* Louvain, 1602; in-8°. — 39. *Eusebius, sive de fugienda impœnitentia et de ingredienda serio angusta vitæ Evangelicæ via.* — 40. *Paraphrasis in septem psalmos pœnitentiales.* Cologne, Gualterus, 1610; in-8°. Les ouvrages suivants n'étaient pas connus de Valère André : 41. *Theophilus, sive de officio pii viri.* — 42. *Pro Decreto concilii Tridentini de Purgatorio.* — 43. *Epistola apologetica pro concilio Tridentino.* — 44. *Exhortatio secunda ad Hollandos de Gog et Magog in Belgium adventantibus.* — 45. *Lacrymæ Germaniæ ad pontificem Gregorium XIII.* — 46. *Cur necessaria sit sacrorum bibliorum castigatio, ad Gregorium XIII.* — 47. *Epistolarum libri tres, nempe politicarum, theologicarum et miscellanearum.* — 48. *Hebraïcæ questiones.* — 49. *Romanum pontificem vere ac merito appellari universalem episcopum Ecclesiæ Christi.* — 50. *De victoria Christi contra Judæos et judaïsantes bibliorum interpretes.* — 51. *Paraphrasis in psalmum LXVII, Exsurgat Deus.* — 52. *Paraphrasis in Cantico Canticorum cum annotationibus variarum lectionum et trium linguarum.* — 53. *Missa apostolica, in qua est luculenta et solida rituum et apostolicarum cæremoniarum explicatio.* — 54. *Christomachia calvinista.* Cologne, Cholinus, 1584; in-8°. Id., Anvers, Plantin, 1584; in-8°. — 55. *Decuria locorum ab hereticis nostri sæculi in patribus aut edendis aut pervertendis depravatorum.* — 56. *Epistola ad N... calvinisantem, ut ad catholicam redeat Ecclesiam.* — 57. *Tabulæ naufragii Nicæni.* Ratisbonne, 1540. Id., Worms, 1557. — 58. *Acta colloquiorum religionis per Germaniam conciliandæ causa habitorum*, probablement à Trèves, 1530. Id., Ratisbonne, 1540; Worms, 1557 (?). Ajoutons encore : 59. *Discours en forme de dialogue ou histoire tragique en laquelle est nayvement depeinte et descrite la source, origine, cause et progrès des troubles, meuz par Luther, Calvin et leurs conjurez et partisans contre l'église catholique.* Paris, G. Chaudière, 1566; in-8°. — 60. *Een claer betooch van den oorsprong der Lutherie, etc.* Bruges, De Clerck, 1567; in-8°. — 61. *Oprecht tryakel tegen 't venyn alder dolingen onser tyds, etc.* Anvers, Verwithagen, 1567; in-8°. — *De vera Christi Jesu ecclesia.*

Émile Varenbergh.

Hellin. — Valère André, *Bibl. belg.* — Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Moreri, *Dictionnaire hist.*

LINDEN (*Guillaume* **VANDER**), orateur, né à Anvers, le 23 février 1695,

mort à Gand, le 9 août 1769. Entré dans la Compagnie de Jésus, le 7 octobre 1715, il habita successivement Bruges, Malines et Gand, où il fut recteur du collège de son ordre. On a de lui : *Oratio funebris in obitu illustrissimi ac reverendissimi domini Joannis-Baptistæ De Smet.* Gand, veuve Pierre De Goesin, 1741 ; in-4°. Oraison funèbre du XIVe évêque gantois, Jean-Baptiste De Smet, prononcée, le 2 octobre 1741, dans l'église cathédrale de Saint-Bavon.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LINDEN (*Jean* **VANDER**), ecclésiastique et homme politique, fils de Jean, chevalier, plusieurs fois bourgmestre de Louvain, et de Catherine de Marneffe, né en cette ville et y décédé, le 23 janvier 1585. Il embrassa l'état ecclésiastique, entra au monastère de Sainte-Gertrude, dans sa ville natale, et en devint abbé vers 1569. Le 28 août de cette année, il fut sacré. A titre de prélat, il fit partie des Etats de Brabant, s'y mit dans les rangs de l'opposition, et exerça sur ses collègues la plus grande influence. Au moment de l'organisation des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas par Philippe II, les abbayes furent obligées d'entretenir et de doter les titulaires de ces diocèses. Cette mesure irrita la plupart des abbés, qui, dépouillés en grande partie de leurs revenus, firent au gouvernement espagnol une opposition violente ; ils vouèrent au souverain une haine implacable et finirent par encourager la révolte du prince d'Orange et de ses adhérents. Jean Vander Linden, ainsi que son frère Charles, abbé du Parc et, à ce titre, également membre des Etats, devinrent, par suite de ces circonstances, les ennemis déclarés des Espagnols et les adversaires les plus redoutables des impôts nouveaux préconisés par le duc d'Albe, sous le nom de dixième et vingtième denier. Guillaume, prince d'Orange, fit le plus grand cas de Jean, lorsqu'il s'aperçut de son ascendant sur les Etats. Il voulait exploiter la haine que cet ecclésiastique vouait aux Espagnols. Voyant le parti qu'il pourrait en tirer, il entra en correspondance avec Vander Linden. Quand il vit que celui-ci ne poussait pas l'opposition jusqu'au point de vouloir remplacer Philippe II par le duc d'Anjou, frère du roi de France, il lui adressa une lettre bien intéressante, dans laquelle il suggère l'idée de ne voir dans ce prince étranger qu'un instrument destiné à faire piège aux Espagnols. Le Taciturne réussit admirablement dans ses démarches. Il prit l'abbé par son faible, celui de l'ambition, et de la haine qu'il vouait aux Espagnols. Lorsque Charles Vander Linden partit, en 1572, pour l'Espagne, dans le but de faire avec d'autres délégués des représentations au roi concernant les impôts nouveaux, Jean, contrairement à ses promesses, encouragea son frère à entreprendre ce voyage en dépit de la défense du duc d'Albe. Mais, observe le prévôt Morillon, dans sa correspondance avec Granvelle, il ne tint pas parole. Au moment de la mort inopinée de Réquesens, successeur du duc d'Albe (5 mars 1576), l'administration de nos provinces tomba forcément en partage au conseil d'Etat. Patriotes et Espagnols, orangistes et protestants, tous en voulurent à ce corps, lorsque les troupes mutinées revenues de Zierikzee menacèrent Bruxelles. Le parti avancé désirait mettre ces circonstances à profit pour se défaire du conseil d'Etat, n'importe par quels moyens. Rien n'était plus naturel. Il voulait faire passer le gouvernement aux Etats en dépit du roi. Impuissant à pouvoir conjurer l'orage, le conseil ne fit aucune résistance aux conspirateurs. Le 4 septembre 1576, Jacques de Glimes, en vertu d'ordres du seigneur de Heze, commandant des troupes organisées par les Etats de Brabant, se rendit au palais et s'y empara, au nom de ses commettants, des membres du conseil d'Etat. Les Etats répudièrent la responsabilité de cet acte brutal, en reconnaissant néanmoins que l'ordre d'arrestation avait été souscrit en leur nom. Cet ordre, c'était Jean Vander Linden qui l'avait donné au nom

des Etats, de concert avec le bourgmestre de Louvain et son pensionnaire, sans aucune autre intervention. Lorsque Vander Linden fut interrogé sur ce point, il répondit que le bon Dieu avait fait emprisonner ces gens pour le plus grand bien du pays. Le chancelier de Brabant porta plus tard tous ces faits à la connaissance du gouverneur général, en déclarant que Vander Linden était seul coupable de cet acte de violence. Ensuite ce prélat fut nommé membre du conseil d'Etat organisé par les Etats généraux, et signa en leur nom le traité de Pacification conclu à Gand, le 6 novembre 1576. Par suite de son dévouement à la cause de la révolution, il fut désigné par les Etats pour faire partie de la délégation chargée de rappeler le prince d'Orange en Brabant. Puis il fut envoyé à don Juan d'Autriche, le nouveau gouverneur des Pays-Bas, qu'il voulait empoisonner, d'après la rumeur publique. Plus tard, il reçut une mission confidentielle pour engager les Etats d'Artois à ne pas se réconcilier avec le roi. Malgré tous ses efforts, il ne réussit pas dans cette mission, en dépit de l'opposition manifeste qu'il fit à la conclusion de l'Union d'Utrecht. Il vit bientôt que l'étoile du prince d'Orange commençait à pâlir dans les provinces méridionales, spécialement chez les Wallons. Insensiblement il chercha à dégager sa responsabilité. Cependant il fut chargé encore, en 1579, par les Etats, de les représenter au congrès de Cologne, appelé à porter remède à la triste situation des Pays-Bas. Durant ces négociations, il se plaignit de la conduite des Réformés, ce qui donna lieu au duc de Terranova, délégué de Philippe II, d'entrer en pourparlers avec Vander Linden et de le gagner à la cause du roi. S'il faut en croire la *Correspondance du Taciturne* publiée par Gachard, notre prélat proposa au duc de Terranova de faire mettre le prince à mort, si celui-ci refusait d'exécuter le traité de la Pacification; Vander Linden aurait tiré du président du congrès la promesse d'une gratification de 10,000 livres, s'il réussissait dans son projet. Dès que la réconciliation de l'abbé fut un fait accompli, celui-ci devint le plus fougueux défenseur du pouvoir exercé par Philippe II. Sa conduite lui valut (30 novembre 1579) son entrée au conseil d'Etat du roi, qu'il avait naguère chassé. Ce qui n'empêcha pas Marguerite de Parme de le traiter de « dangereuse « pièce », et de recommander à son fils Alexandre de surveiller cet étrange personnage. Il fut même sur le point d'être incarcéré du consentement du roi (7 août 1582). Malgré ces avertissements et en dépit des recommandations de Granvelle, Farnèse l'envoya à Bois-le-Duc, en compagnie de quelques jésuites, afin de rétablir le culte catholique dans cette ville, récemment reprise sur l'ennemi, et le chargea de lui faire connaître tout ce qui s'y passait. Entré en relations avec le magistrat de la localité, il devait surtout, aux termes de ses instructions, se mettre en bons rapports avec le seigneur d'Helmont, chargé de maintenir la place sous l'obéissance du roi. Il était aussi obligé de s'entendre avec le seigneur de Warlusel, un ancien confédéré converti, qui occupait Ruremonde, afin de fournir aide et secours aux troupes espagnoles. Pendant son séjour à Bois-le-Duc, Vander Linden fut accusé d'entretenir des relations avec le duc d'Alençon (1582). Il nia le fait, en déclarant à d'Assonleville que les papiers de ce prince étaient détruits et que le seigneur d'Helmont en avait tenu copie. Les autres rapports du prélat donnent des détails précis sur les faits et gestes des insurgés et des troupes espagnoles dans les environs de la ville, sur leurs vols et destructions. Il espérait garantir ainsi la vie et les biens de ses subordonnés. Ce qui ne les empêcha pas de se plaindre amèrement de son despotisme, et de l'accuser d'avoir usurpé, dans la cité reconquise, les pouvoirs des Etats de Brabant, à propos des payements des aides et subsides. Sa manière d'agir était telle, que Morillon disait : « L'abbé de Sainte-Gertrude ne vaut « rien, quoiqu'il entretient encore au- « cuns avec pratiques qui tendent, sous « couleur du service du maître, à se

« faire chef des Etats ; tant il est ambi- « tieux; l'on en souffre trop longtemps ». Enfin, le gouverneur général fut obligé de le faire rentrer dans son abbaye, où il finit ses jours. Peu de temps avant sa mort, il alla s'établir à Lierre, où il entretint avec différents individus des relations tendant à faire livrer la ville d'Anvers aux Espagnols.

Ch. Piot.

Tassis, *Commentarium tumultuum*, dans les *Analecta* de Hoynck van Papendrecht. — *Kronijk van het historisch gezelschap te Utrecht*, 1846. — Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*. — *Gallia christiana*. — Le Roy, *Théâtre sacré du Brabant*, t. I. — Boonen, *Geschiedenis van Leuven*, éditée par van Even — Molanus, *Historiæ Lovaniensium*. — Van de Spiegel, *Onuitgegeven stukken*, t. II. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, VI et VII. — Gachard, *Correspondance du Taciturne*. — Renon de France, *Troubles des Pays-Bas*. — *La Correspondance de Granvelle*. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 5e série, t. XXI, 1891. — Archives de l'Audience, à Bruxelles.

LINDEN (*Jean* **VANDER**), voyageur, né à la fin du XVIe siècle et mort à Anvers, le 26 février 1638. Il était Frère alexien à Anvers, et fut provincial de son ordre pour la province du Brabant. Douze ans après son entrée dans les ordres, son confesseur, Jacques Pussenius, procureur des Dominicains, lui proposa de faire un voyage en Palestine. Jean Vander Linden accepta avec empressement cette offre qui réalisait un désir de sa jeunesse, et, après avoir obtenu, non sans difficulté, l'autorisation de ses supérieurs, il quitta Anvers, le 20 mars 1633. Il se rendit à Paris, visita plusieurs villes de France renommées pour les reliques que l'on y conservait, et s'embarqua avec Pussenius à Marseille, le 23 mai suivant. Il arriva sans encombre à Jérusalem, où il trouva un abri dans le couvent des Frères mineurs. Il visita en détail la ville et ses environs ; puis il se remit en route et regagna heureusement sa patrie, le 25 novembre. Dès l'année suivante, Jean Vander Linden publia une relation de son pèlerinage ; J. de Saint-Genois cite erronément une édition de J.-N. Vinck comme étant la première ; cette édition est du XVIIIe siècle. La première édition connue jusqu'à ce jour est la quatrième qui parut, en 1645, sous le titre suivant : *Heerlücke ende gheluckighe reyse na het Heylich Landt ende stadt van Jerusalem... Den vierden druck... Het Ie deel.* Anvers, Dieudonné Verhulst, 1645 ; in-4°. La seconde partie est intitulée : *Het wederkeeren of Tweede deel van de Heerlücke ende gheluckighe reyse... Den derden druck...* Ibid., 1644 ; in-4°. Bien que « mal conçue et encore plus mal écrite », au jugement de J. de Saint-Genois, cette relation a eu une vingtaine d'éditions jusqu'au commencement du XIXe siècle. Vander Linden est encore l'auteur d'un petit traité plusieurs fois réimprimé sur la peste : *Cort verhael oft tractaet vande contagieuse sieckte de peste*. Anvers, Guillaume Verdussen, 1634 ; petit in-8° ; — Anvers, Dieudonné Verhulst, 1637 ; pet. in-8° ; etc. Il nous y apprend lui-même qu'il s'est occupé pendant trente-six ans de soigner la peste, et qu'il a écrit sa dissertation parce que des personnes malveillantes avaient profité de son absence pour le calomnier et prétendre qu'il s'entendait mal à soigner la terrible maladie.

Paul Bergmans.

J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*, t. II, p. 127-133. — *De Vlaamsche School*, 1881, p. 116-120 (notice de J. Staes). — P.-A. Tiele, *Nederlandsche bibliographie van land- en volkenkunde* (1884), p. 151-152. — J.-G. Frederiks et J.-F. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde* (2e éd., 1888-1891), p. 471.

LINDHOUT (*Henri* **VAN**), médecin, mathématicien et astrologue, naquit à Bruxelles vers le milieu du XVe siècle. Il étudia la médecine et exerça son art avec beaucoup de succès à Hambourg. Il n'est cependant connu que comme l'auteur d'un traité d'astrologie, dédié à la reine Elisabeth d'Angleterre, et qui fut réédité à Leipzig, en 1618. Nous citons le titre complet, car il a été souvent scindé, de manière à faire croire à l'existence de deux ouvrages différents : *Introductio in physicam judiciariam. In qua brevissime sed accurate vera astrologiæ fundamenta et rerum humanarum consensus, cum superioribus atque divinis aperte demonstrantur. Item in quo vera ac legitima præsagiendi methodus*

statuitur, et quam multæ lateant in Genethliaca Arabum doctrina vanitates involutæ. Contra calumniatores artis astrologiæ, eosque qui prædictionem penitus nullam ferunt vel ultra fas hominis moliuntur. Hambourg, Philippe de Ohr, pour Abraham Kretzer, 1597; in-4°.

Dr Victor Jacques.

Bulletin du bibliophile belge, 1849, p. 406. — *Nouvelle biographie générale.* — Moller, *Cimbria litterata*, t. II, p. 479. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 333. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 361.

LINDULPHE, Ludolphe, Londulphe ou Lendulf, fils d'Albert, comte de Verdun, fut élevé au siège épiscopal de Tournai et de Noyon après la mort de l'évêque Hadulphe ou Radulphe, en 966 d'après Cousin, en 979 selon Gazet, mais vraisemblablement vers 975. On rapporte qu'il augmenta les biens de l'église de Noyon, et qu'il éleva à Gand le corps de saint Landoalde, en 982. Par une bulle du mois de mai 988, le pape Jean XVI confirma Lindulphe, évêque des Noyonnais, des Tournaisiens et des Flamands, dans la possession de sa juridiction et de ses droits de battre monnaie, de percevoir le tonlieu, etc., à Tournai, et dans un grand nombre d'églises de Flandre et du Tournaisis. Tels sont les seuls faits que l'on connaisse de la vie de cet évêque qui, selon certains auteurs, aurait gouverné dix-huit ans, ce qui paraît inadmissible. Gazet dit que l'évêque Lindulphe mourut vers 990. Il est certain que ses funérailles eurent lieu à Noyon et qu'on l'inhuma dans l'église cathédrale de cette ville, en face de l'autel du Sauveur.

Léop. Devillers.

Buzelin, *Ann. Gallo-Flandriæ*, p. 145. — Le Vasseur, *Histoire de Noyon*, p. 733. — Cousin, *Histoire de Tournay*, t. III, p. 43 et suiv. — Gazet, *Histoire eccles. du Pays-Bas*, p. 218. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Tournai*, t. II, p. 33.

LINGE (*Abraham* **VAN**), peintre sur verre, flamand de naissance. Il vécut longtemps en Angleterre et florissait sous le règne de Charles Ier, qui lui octroya des lettres de franchise. Il était probablement fils ou frère de Bernard van Linge, qui s'était déjà distingué dans le même art. Après lui, la peinture sur verre ne suscita plus aucun talent en Grande-Bretagne jusqu'à Henry Giles de York, à la fin du XVIIe siècle. Ses œuvres, qui sont nombreuses et de grande dimension, sont presque toutes en Angleterre. Parmi les plus estimées, on cite : *Jonas; la Destruction de Sodome et Gomorrhe; Jésus parmi les Docteurs*, dans la Christ-Church, à Oxford; ces trois vitraux sont datés de 1631, 1634 et 1640. — *Philippe* et *la Circoncision*, à Balliol, avec la date de 1637. — Une fenêtre à Hatfield et à Wroxton. — Les peintures sur verre de lord Guilfort, dans l'Oxford-Shire. — *La Résurrection du Christ*, dans le Queens-College, peinte en 1635. — Les vitraux exécutés, en 1641, à l'University-College et dans la Lincolns-Inn-Capel. — Une fenêtre dans la Peter-House, à Cambridge. Abraham van Linge quitta ensuite l'Angleterre; on ignore la date de sa mort.

Émile Van Arenbergh.

Fiorillo, *Geschichte der Mahlerey in Grossbritannien* (Gottingue, 1808), p. 289. — Gessert, *Geschichte der Glasmalerei* (Stuttgart, 1839), p. 230.—Nagler, *Neues allgem. Künstler Lexicon*, t. VII, p. 540. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. III, p. 986.

LINGE (*Bernard* **VAN**), peintre sur verre, Flamand, comme Abraham van Linge, et probablement fils ou frère de ce dernier. Il semble s'être établi en Angleterre, sous le règne de Jacques Ier. L'art introduit par cet artiste fit école en Angleterre. La plus ancienne œuvre qu'on connaisse de Bernard van Linge se trouve au *Wadham College;* elle représente l'histoire du Christ et porte l'inscription suivante : *Hæc fenestra ornata est sumptibus Domini Johannis Strangwayes, militis, unius ex cohæredibus fundatoris. Berhard van Ling fecit* 1622. Suivant une tradition qui paraît exagérée, ce travail coûta 1,200 livres sterling. Peut-être faut-il comprendre dans ce prix diverses autres compositions qui ornaient cet établissement, et qui portaient la date de 1616. On attribue également au pinceau de cet artiste les sept vitraux du *Lincoln College*, don de l'archevêque Williams;

ils portaient les dates de 1629, 1630, 1631, et furent envoyés, croyait-on, d'Italie.

Émile Van Arenbergh.

Fiorillo, *Geschichte der Mahlerey in Grossbritannien* (Gottingue, 1808), p. 288. — Gessert, *Geschichte der Glasmalerei* (Stuttgart, 1839), p. 230. — Nagler, *Neues allgem. Künstler Lexicon*, t. VII, p. 340. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. III, p. 986.

LINNIG (*Egide*), peintre de marines, né à Anvers le 25 août 1821, de Pierre-Joseph Linnig, et de Catherine-Joséphine Leys, mort le 13 octobre 1860, prématurément emporté par une pneumonie. Le père de l'artiste était originaire des provinces rhénanes de l'Allemagne et vint se fixer à Anvers en 1808. Trois de ses fils et un de ses petits-fils se distinguèrent comme peintres et graveurs. Egide fréquenta l'Académie d'Anvers de 1834 à 1842; il suivit les leçons de Mathieu van Bree jusqu'à la mort de cet éminent professeur. « Mais », dit l'artiste, dans une courte notice autobiographique manuscrite que nous traduisons : « n'ayant « point de goût pour la peinture d'his- « toire et me sentant fortement attiré « vers la peinture de marines, je quit- « tai, après la mort de Van Bree, les « leçons du jour de l'Académie, me bor- « nant à suivre celles du soir, et com- « mençai mes études sur les rives de « l'Escaut. Je fréquentai beaucoup les « marins, passai la plus grande partie « de mon temps à bord des vaisseaux « et réussis à acquérir les connaissances « techniques de la navigation. Après « 1840, je me rendis sur les côtes de la « mer, où je fis de nombreuses études; « j'accompagnai les pêcheurs et appris « ainsi les manœuvres des navires, mieux « que je n'aurais pu le faire dans le port « d'Anvers. Depuis lors, je fis réguliè- « rement trois ou quatre fois par an de « petites excursions en mer. En 1844, « j'allai passer quelque temps à La Haye, « avec mon frère Guillaume, pour y étu- « dier les anciens maîtres ». Egide Linnig fréquenta pendant quelque temps l'atelier de Jacques van Gingelen, mais sans grand profit pour lui. Comme il l'atteste lui-même, il étudia avant tout la nature. Il explora spécialement les bords de l'Escaut, d'Anvers à Flessingue, les côtes de la mer du Nord et de la Manche. Vers 1847, il fit un voyage de plus longue haleine et poussa jusqu'aux côtes de la Norvège. Ses marines représentent des navires sous voile en temps calme ou en temps d'orage, des vues de côtes, des portraits de grands vaisseaux. Ses œuvres étaient assez recherchées et, parmi ses clients ordinaires, il comptait les capitaines de navire qui fréquentaient la rade d'Anvers et lui commandaient la représentation de leurs voiliers. Son talent était modeste, mais sa main était habile, et il a eu le mérite d'être le seul peintre anversois de notre époque qui se soit appliqué à un genre qui semblerait devoir être en honneur dans notre principal port de mer et qui, cependant, y est à peu près entièrement abandonné. De 1839 à 1860, Egide Linnig prit régulièrement part aux expositions artistiques de la Belgique et de l'étranger. Un de ses tableaux, *le Port de Delft*, exposé en 1849, à Leipzig, fut désigné par la commission pour être gravé sur acier. Comme ses deux frères et son neveu, il s'appliqua beaucoup à l'eau-forte et produisit environ quarante pièces tracées d'une pointe agile et pittoresque.

Il avait épousé le 18 avril 1844, Hortense-Louise-Frédéricque Praet, dont il eut six enfants, décédés jeunes.

Max Rooses.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving, bijvoegsel.* — C. Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters.*

LINT (*Henri* **VAN**), peintre, le plus jeune des fils issus du mariage de Pierre van Lint avec Anne Morren, naquit à Anvers en 1684. Plus spécialement paysagiste, Henri van Lint eut pour maître Pierre van Bredael. Il se rendit ensuite à Rome, où il reçut, dans la gilde des peintres néerlandais, le surnom de *Studio*, justifié, s'il en faut croïre Houbraken, par son ardeur à l'étude. L'auteur hollandais rapporte que le jeune Van Lint, très appliqué à l'étude d'après nature, passait un temps consi-

dérable dans la campagne romaine, où, de préférence il choisissait ses sites. Il y courut, paraît-il, de fort sérieux dangers et faillit un jour être assommé, non loin de Ronciglione, les campagnards ayant attribué à ses maléfices l'effondrement d'une maison faisant partie d'un site qu'il esquissait. Van Lint mourut à Rome où il fit souche. L'année de son décès est incertaine; toutefois un paysage, portant sa signature, est daté de 1726. Nous avons trouvé Henri van Lint désigné comme graveur à l'eau-forte. L'assertion nous paraît absolument dénuée de base, attendu que les répertoires existants les plus complets ne mentionnent aucune estampe du maître. Le nom de Van Lint a été porté, en Italie, par le sculpteur Michel, né à Rome en 1767, et mort à Pise en 1828, laissant un fils qui a embrassé la carrière paternelle.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool.* — Houbraken, *Groote schouburgh der nederlandsche kunstschilders*, t. III, p. 48. — Notes manuscrites fournies par la famille Van Lint.

LINT (*Pierre* **VAN**), peintre de sujets religieux et profanes, aussi portraitiste, naquit à Anvers en 1609. Elève, à partir de sa dixième année, d'un peintre obscur, Roland Jacobs, il devint, à dater de 1624, le disciple d'Artus Wolfaert. En 1629, son apprentissage était terminé. Cette même année, les jésuites d'Anvers faisaient appel au pinceau du jeune artiste pour la décoration de leur église, ce somptueux édifice où Rubens avait prodigué les œuvres de son génie. Le tableau commandé à Van Lint était une *Assomption de la Vierge*, très probablement détruit par l'incendie de 1718. Un manuscrit curieux conservé jusqu'à ce jour dans la famille Van Lint, à Pise, donne la nomenclature, faite par le peintre lui-même, de tout ce qu'il produisit entre les années 1624 et 1631. Il y a là jusqu'à vingt-cinq tableaux, religieux pour la plupart, dont la destination n'est malheureusement pas indiquée. Ont-ils péri tous? Ce n'est guère probable. Le fait d'en consigner ici les titres pourra aider à leur découverte. En 1624, Van Lint avait peint le portrait de son père. L'année suivante, il mit au jour *l'Assomption de la Vierge*, *la Nativité*, *la Piscine* (probablement le paralytique guéri, tableau actuellement conservé à Vienne); un *Banquet des dieux*, *Sainte Anne et la Vierge*, *la Résurrection;* un paysage avec *Notre-Dame*, un autre avec *Caïn tuant Abel* (peut-être le tableau anonyme du musée d'Anvers), un troisième avec *Atalante et Méléagre*, *le Sacrifice d'Abraham*, *la Conversion de saint Paul*, *les Trois Rois*, *la Cène*, *Hercule;* enfin un paysage avec *Isaac et Jacob*. De 1625 à 1629 furent exécutés *les Trois Rois*, *le Christ lavant les pieds de ses disciples*, *les Eléments*, *les Apôtres*. En 1630, parurent une *Descente de Croix*, divers tableaux de petites dimensions : *la Conversion de saint Paul*, *la Création de la femme*, *les Eléments*, *le Rosaire*, *la Reine de Saba*, *le Baptême* (du Christ?), copié d'après Martin de Vos. Ce relevé est emprunté textuellement au *Vade-mecum* de Van Lint, d'après les extraits qu'en a pu faire Isidore Hye-Hoys, et dont une transcription est entre nos mains. Nous y lisons encore ce détail, qu'en 1631, Van Lint exécuta une copie de *la Descente de Croix* de Rubens. A quel effet? nous l'ignorons. L'exactitude du renseignement nous a été confirmée par Mr Rooses, lequel a trouvé dans d'autres sources la mention de cette copie.

Franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1632-1633, le jeune Van Lint prit ensuite le chemin de l'Italie. Sa réputation ne fut pas longue à s'y établir, et bientôt il se vit honoré du titre de peintre du cardinal-doyen Dominique Ginnasio, évêque d'Ostie. Grâce à la protection du prélat, plusieurs tableaux de Van Lint ornèrent les autels de la cathédrale d'Ostie, en même temps que la chapelle de la Sainte-Croix, à la Madona del Popolo, à Rome, recevait pour décoration ses fresques retraçant les épisodes de *l'Invention* et de *l'Exaltation de la Croix*. Il existe de ces œuvres des gravures de Pierre de Balliu, publiées à Anvers par Van Lint lui-même. Le

maître fit graver aussi, d'après son dessin, le *Saint André*, de Duquesnoy, le marbre colossal de la basilique de Saint-Pierre. L'estampe de P. Clouwet fut dédiée à Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas. Le musée d'Anvers possède de Van Lint un portrait du cardinal Ginnasio, peint à Rome et daté du 1er avril 1639. Il précéda de peu le retour de son auteur dans les Pays Bas. Fixé à Anvers, Van Lint ne tarda pas à s'y marier (1643). Le portrait de sa femme, Isabelle Willemyns, est encore conservé aujourd'hui par les descendants du peintre. Il avait pour pendant une effigie de ce dernier. Cette peinture passa en Angleterre à l'époque de l'invasion française. Elle est aujourd'hui au musée de Bruxelles. On y lit la date de 1646. Peu après, elle fut reproduite par P. de Jode pour le recueil de Jean Meyssens : *Images de divers hommes d'esprit sublime*, paru en 1649. Le texte joint à cette gravure nous apprend qu'à l'époque où elle voyait le jour (et non en 1662, comme le concluent les rédacteurs du Catalogue du musée d'Anvers à cause de sa présence dans le *Gulden Cabinet* de De Bie), Van Lint « servait de ses pièces » le roi de Danemark. Sandrart dit, en effet, que le roi Christian IV faisait grand cas des œuvres de Van Lint et chargeait ses agents de les rechercher. Le musée de Copenhague, toutefois, ne possède qu'un seul tableau de notre artiste, *le Mariage d'Alexandre et de Roxane*. L'atelier de Van Lint fut des plus fréquentés. Les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc enregistrent jusqu'à dix-sept de ses élèves. Mr Vanden Branden assure qu'il en eut davantage. Il n'exerça pourtant aucune influence perceptible sur la marche de l'école d'Anvers. A l'exception de Godefroid Maes, son élève en 1664-1665, aucun des nombreux disciples de Van Lint n'est arrivé à la plus minime notoriété. Si l'on en croit Immerseel, le maître aurait cessé de vivre en 1668. Ce renseignement est erroné. Même en 1680, Van Lint se sentait assez valide pour convoler en secondes noces, sa première femme étant décédée au mois de mai 1679. Des sept enfants nés d'Isabelle Willemyns un seul survivait; il suivit de près sa mère dans la tombe. Trois fils naquirent de la seconde union. Ce fut le dernier, Henri, né en 1684 (voir ci-dessus), qui perpétua le nom et la race des Van Lint. Seul, également, il suivit la carrière paternelle. Pierre van Lint mourut en 1690, et les comptes de la cathédrale établissent que ses funérailles eurent lieu le 25 septembre.

Sans être rares, les productions du maître sont dispersées. Outre l'église Saint-Jacques, à Anvers, où l'on voit, dans une des chapelles du chœur, *la Séparation des SS. Pierre et Paul*, la ville natale de l'artiste possède, dans son musée, six ou plutôt cinq toiles de son pinceau (le paysage catalogué sous le no 432 n'est qu'une partie du fond du *Saint-Christophe*, provenant de l'abbaye de Saint-Michel). Une *Sainte Catherine* provient du palais de l'évêché; *le Miracle de saint Jean-Capistran* et un *saint de l'ordre de Saint-François*, de l'église des Récollets. Il y a, en outre, le portrait du cardinal Ginnasio, déjà mentionné. Toutes les figures de ces toiles sont de grandeur naturelle. On a vu plus haut que le musée de Bruxelles possède le portrait de Van Lint. A Malines, l'église des Sœurs-Noires conserve une toile représentant *la Vierge adorée par les quatre pénitents*. Descamps parle d'une œuvre analogue et la juge digne de Van Dyck. On conserve au Belvédère, à Vienne, la meilleure création de Van Lint, *le Paralytique guéri*. Le peintre est encore représenté dans la galerie du prince de Schwartzenberg par un *Triomphe de l'Amour*, que le dr Frimmel suppose avoir appartenu à une série des *Triomphes* de Pétrarque, et au musée de Pesth par un portrait d'homme. Un tableau d'*Hercule et Omphale*, faisant partie de la galerie du prince de Lichtenstein, à Vienne, a cessé de figurer dans cette remarquable collection. Il portait la date de 1642. C'était une page de réel mérite, que le caractère un peu libre du sujet porta son possesseur à aliéner. Nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Van Lint eut quelque notoriété comme portraitiste. Nous ne connaissons que par une excellente gravure de Van Schuppen (signée Verschuppen), le portrait de Jean-Baptiste van Wachtendonck, archevêque de Malines, parrain, en 1651, d'un des enfants du peintre. Pour avoir fourni matière à une estampe de cette valeur, le portrait devait être un morceau distingué. Van Lint, bon coloriste, fut certainement un peintre habile. On ne peut, toutefois, le ranger que parmi les maîtres secondaires. Influencé par Rubens, comme tous ses contemporains, il pèche surtout par le manque d'inspiration, plutôt d'originalité. Son style est médiocre, sa composition banale. Un *Saint Sébastien pleuré par les saintes femmes*, tableau peint à Rome et gravé par Pierre de Jode, est une composition dénuée de tout caractère. Il en faut dire autant des *Vertus cardinales*, gravées par P. de Balliu. On a voulu faire de Van Lint un graveur à l'eau-forte, en lui attribuant un *Combat du Vice et de la Vertu*. Cette planche, gravée, d'ailleurs, au burin, est l'œuvre de P. de Balliu. La composition en est des plus pauvres. Le combat a lieu entre des enfants. Le Vice est figuré sous les traits d'un petit satyre.

Henri Hymans.

Notes manuscrites de Van Lint, transcrites par Isidore Hye Hoys, à la Bibliothèque royale. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool. — Catalogue du Musée d'Anvers. — Chronique des Beaux-Arts* (note de T. Frimmel, nº du 19 avril 1890).

LION (*Alexandre-Louis*), peintre de genre, né à Anvers, le 22 janvier 1823, de Joachim-Louis Lion et d'Anne-Catherine van Vaerenbergh. Il suivit les cours de l'Académie d'Anvers et fréquenta pendant quelque temps l'atelier d'Eugène de Block. En 1842, il prit part pour la première fois à une exposition triennale, et envoya au Salon de Bruxelles *le Vieux Cordonnier amoureux*. En 1845, il exposa dans la même ville *la Fête de saint Pierre aux environs d'Anvers*, et, en 1848, un *Déménagement villageois*. En 1849, le catalogue du Salon d'Anvers mentionne de lui *la Fenaison;* en 1851, il envoya à l'exposition de Bruxelles *la Réunion d'une confrérie à la salle du Franc à Bruges*. Ce tableau fut acquis pour la tombola. En 1848, il alla habiter Bruxelles, où il mourut célibataire, le 4 mars 1852. Alexandre-Louis Lion était un artiste dont la carrière promettait d'être extraordinairement brillante. Sa famille conserve de lui, outre son portrait peint par Eugène de Block, de nombreuses esquisses et deux œuvres terminées : *une Vieille Femme dans un intérieur*, l'un de ses premiers tableaux, daté de 1843, et *la Conférence entre les comtes d'Egmont et de Hornes dans une salle de l'hôtel de ville d'Audenarde* (1851); ce dernier a été gravé par Lion et publié sous ce titre : *Le Droit et la Force, scène du* XVIe *siècle dans la ville d'Audenarde*. L'une et l'autre de ces œuvres sont remarquables : la première est d'un ton plus doré, d'une lumière plus chaude et plus franche; la seconde, dans un jour plus tempéré, est d'une finesse et d'une harmonie de coloris exquises. Selon le goût du temps, l'aspect pittoresque des anciennes bâtisses, l'appareil fastueux des seigneurs du XVIe siècle attiraient tout spécialement notre artiste. Il se préoccupait avant tout du jeu de la lumière qu'il savait nuancer à l'infini. Dans le coloris, il recherchait surtout les tons mitigés et rares, séduisant l'œil par leur délicatesse et par leur distinction. Comme facture, il se rapproche de la seconde manière de Leys; il n'a pas les tons flamboyants de ce maître, mais ses rares tableaux en rappellent, dans une gamme assourdie, les œuvres harmonieuses de couleur et saturées de lumière. Outre la gravure citée plus haut, on connaît de Lion deux eaux-fortes.

Max Rooses.

LION (*Aloïs-Stanislas*), peintre de genre, frère du précédent, naquit à Anvers le 22 août 1834. En 1848, il suivit son frère et sa famille à Bruxelles. En 1854, il exposa au Salon triennal de cette ville *la Lecture;* en 1855, il revint habiter Anvers avec sa famille et exposa dans cette ville *le Dérangement*.

En 1858, le catalogue de l'exposition d'Anvers mentionne de lui *une Jeune Dame travaillant la dentelle*, et fait suivre son nom de la remarque « mort en » 1857 ». En effet, Stanislas mourut le 12 décembre de cette année. Outre son portrait peint par André Plumot, sa famille conserve plusieurs esquisses de ses tableaux, où se révèlent les qualités qui distinguaient son frère Alexandre, avec un goût plus prononcé pour une lumière chaude et vibrante.

Max Rooses.

LION (*Emile*), publiciste. Voir au *Supplément*.

LION (*Pierre-Joseph*), peintre, né à Dinant le 6 mai 1729, mort à Bruxelles le 1er décembre 1809. Ce peintre, dont le nom semble avoir échappé à la majorité des lexicographes de l'art, méritait assurément mieux qu'une réputation locale. Destiné au notariat de par les traditions de sa famille, il eut l'avantage, en embrassant la carrière artistique, de recevoir une éducation soignée, d'abord à Liège, où existait alors une école assez sérieuse, ensuite à Paris, dans l'atelier de Vien, envisagé comme le premier de ce temps-là. De retour au pays natal, le jeune Dinantais y rapportait un ensemble de qualités très suffisant pour lui permettre de tenir, spécialement comme portraitiste à l'huile et au pastel, un rang distingué. Ayant attiré l'attention de Charles de Lorraine, il se vit, au bout de quelque temps, honoré du titre de peintre de Marie-Thérèse et de Joseph II. A la suite de cette nomination, Lion se fixa, à partir de 1760, à Vienne, où il ne tarda point à se signaler comme un portraitiste de marque. Les personnages illustres défilèrent dans son atelier, et une liste de travaux, dressée par lui-même à cette époque de sa carrière, nous le montre ayant pour modèles, avec les membres de la famille impériale, les représentants de la plus fière noblesse de l'empire, les Esterhazy, les Kinsky, les Poniatowski et bien d'autres non moins illustres. La même liste mentionne une série de vingt paysages au pastel exécutés pour les appartements particuliers de Marie-Thérèse au prix de 4,160 florins, soit 10,400 francs de notre monnaie. Les portraits de Lion étaient, d'ailleurs, payés un prix considérable pour le temps. Il toucha, par exemple, en 1763, une somme de 700 francs pour un portrait en pied de l'impératrice. Deux portraits de grandeur naturelle et en pied de Marie-Thérèse et de Joseph II, conservés au musée d'Ypres, permettent d'apprécier le peintre dans son rôle de portraitiste officiel. Datés l'un et l'autre de 1784, ils portent, avec la signature de Lion le mot *Viennæ*. En 1784, l'impératrice avait cessé de vivre. Son peintre avait donc travaillé de souvenir ou reproduit — chose probable — quelque effigie antérieure. Aussi bien serait-il difficile de rien voir de moins conforme au type admis de la souveraine que l'image de cette petite femme aux traits rudes, aux formes massives, au buste démesuré. Sous le rapport pictural, en revanche, l'œuvre, de même que son pendant, révèle un pinceau rompu aux difficultés de la pratique, mis au service d'un sentiment réel de la couleur et de l'effet. Une bonne gravure de Tischler reproduit, dans un format à peine plus petit que nature, le buste de Joseph II, jeune, d'après une peinture de Lion. Si nous en croyons les écrivains locaux, Lion passa d'Autriche en Angleterre, sans rien perdre à ce déplacement. Aucune donnée précise n'est fournie sur ce voyage par les auteurs anglais, et on ne relève dans les collections britanniques la présence d'aucune œuvre de notre compatriote. Waagen, au cours de ses longues visites aux galeries de la Grande-Bretagne, ne trouve pas l'occasion de le mentionner une seule fois. L'unique document que nous possédions relativement au séjour de Lion par delà le détroit, est une belle estampe en manière noire de James Watson, représentant *les Filles du général Carpenter*, d'après une de ses peintures. C'est Lion lui-même qui, sous la date du 20 avril 1772, dédie l'estampe au père de ses modèles. Si, comme on l'a vu, les portraits du musée d'Ypres furent

exécutés à Vienne en 1784, le séjour plus ou moins prolongé de leur auteur en Angleterre ne peut être envisagé que comme un intermède. Il ne mit certainement pas fin aux rapports du peintre avec la cour d'Autriche. La féconde carrière de Lion n'en fut pas moins couronnée par une bien pénible vieillesse. Définitivement rentré en Belgique à la mort de Joseph II et fixé à Bruxelles, il se vit contraint de déposer le pinceau par suite d'un tremblement nerveux. A ce malheur déjà si grand vint s'ajouter la perte de la fortune qu'il devait à son labeur, engloutie, semble-t-il, par les événements de la Révolution de 1793. Lion vécut assez pour voir la chute du régime républicain, sinon la fin de la domination française dans nos provinces. La Belgique ne paraît avoir conservé qu'un petit nombre de ses œuvres. Son portrait, peint à l'huile par lui-même, appartient au notaire Renson, à Dinant. C'est également dans la ville natale du peintre que subsistent, avec son souvenir le plus vivace, les productions les plus marquantes de son talent restées dans notre pays.

Henri Hymans.

Siret, *Dictionnaire des peintres.* — Immerzeel, *Levens en werken der nederlandsche schilders*, etc. — Baron Ferdinand del Marmol, *l'Art a Dinant* (conférence donné au *Cercle catholique*, le 2 mai 1887). — Henri Hymans, *Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Flandre et dans le nord de la France.* Bruxelles, 1883.

LIONS (*Antoine* **DES**), en latin *Leoninus*, poète, théologien, né à Béthune vers 1590, mort à Mons le 11 juillet 1648. Il fut admis dans la Compagnie de Jésus en 1608, professa les humanités et se signala, durant vingt-cinq ans, dans l'apostolat de la chaire. Sa renommée le fit appeler à la cour du cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, et il y exerça sa charge de prédicateur pendant trois ans. Il cultivait, en outre, avec succès, la poésie. Le *Journal de Trévoux* le cite parmi nos cinq élégiaques qui se sont le plus distingués sur le Parnasse latin : « Emule d'Hosschius, ce Tibulle flamand, cet excellent poète, ajoute-t-il, a donné plus de liberté à sa versification et plus imité la vivacité féconde d'Ovide ». On a du P. des Lions : 1. *De cultu B. V. Mariæ Elegiarum libri tres.* Anvers, Balth. Moretus, 1640; petit in-12. Deux livres de ces élégies avaient déjà paru à Arras, en 1631, chez Rivière ; petit in-8°, 151 p., av. titre gravé. D'autres éditions encore répandirent cet ouvrage à l'étranger. — 2. *De Angeli tutelaris cultu Elegia*, imprimée d'abord à part, ensuite avec l'édition de 1640 du précédent ouvrage, ainsi qu'à la suite des poésies du P. Malapert. — 3. *Elegiæ de amore Jesu.* Anvers, 1642 ; in-12. — 4. *Histoire de l'institution, règles, exercices et privilèges de l'ancienne et miraculeuse Confrérie des Charitables de Saint-Eloy, apostre des Pays-Bas, evesque de Tournay et de Noyon, patron tutélaire de Béthune et de Beuvry.* Tournai, Adrien Quinqué, 1643 ; in-12. Id., 2e édition, revue et augmentée. Arras, Max. de Raimes, 1616; in-12. Id., 6e édition, revue et augmentée de quatre remarques. Douai, Balthas. Bellère, 1668 ; petit in-12. Ces annotations sont de Gilles Joly, seigneur de la Vaulty, trésorier des Etats d'Artois. Id., 9e édition. Douai, veuve Balthas. Bellère, 1692 ; in-12 ; etc. — 5. *Le Douloureux Jesus dans ses sacrez pas.* Mons, Ernest de La Bruyère, 1647; petit in-8°. Le P. des Lions a laissé, en outre, des poésies manuscrites, parmi lesquelles diverses tragédies latines et un poème intitulé : *Poëma de Austriaca in S. Eucharistiam pietate.*

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 71. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. II, p. 138. — C. Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus.* — Hofmann-Peerlkamp, *Vita Belgarum qui carm. lat. scripserunt* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1820), p. 332. — *Journal de Trévoux*, janvier 1704, p. 63.

LIPPELOO (*Zacharie*), hagiographe, né à Anvers, vers 1566, mort à Cologne, le 20 novembre 1599. Il suivit, avec le bibliographe François Sweertius, les cours d'humanités professés dans sa ville natale par Guillaume Boonaerts, dit *Fabius*, qui occupa, depuis, la chaire de grec au collège des Trois-Langues, à Louvain. Il se livra d'abord aux études juridiques, devint bachelier en l'un et l'autre droit,

et entra ensuite, en 1587, à la Chartreuse de Cologne. Doué d'aptitudes littéraires, il les consacra à une œuvre pieuse et publia un abrégé des vies des saints de Laurent Surius. L'ouvrage parut sous le titre : *Vitæ Sanctorum, sive res gestæ martyrum, confessorum, atque SS. Virginum, earum præcipuè, quæ per Laurentium Surium sex tomis comprehensæ sunt, et nunc restrictis verborum ambagibus, integrâ tamen historiarum serie ubique fere servata ad exactissimam doctissimi et præstantissimi viri D. Cæsaris Baronii Chronologiam digestæ, IV tom. distributæ.* Cologne, Henri Falckenburg, 1596; in-8°. Le P. Lippeloo préparait une nouvelle édition de son hagiographie, qu'il avait retouchée et enrichie de plusieurs vies de saints, lorsqu'il mourut, épuisé de travail, la plume encore à la main. Son confrère et compatriote, le P. Corneille Gras, reprit son travail et le publia en 1603-1604 (Cologne, Bern. Gualterus; 4 vol. in-12). L'ouvrage, qui avait été édité par tomes séparés, comprenant chacun la vie des saints d'un trimestre de l'année, reparut sous ce titre : *Vitæ... Sanctorum... per J.-Z. Lippeloo... conscriptæ, nunc vero recens recensitæ, exactissime recognitæ ; ac hactenus* (vitis) *tam ex R. P. Ribadeneira, S. Soc. Jesu, quam aliunde desideratis, affatim locupletatæ, studio et labore V. P. Corn. Grasii.* Cologne, Bern. Gualterus, 1616; 4 vol. in-12. Paquot présume que les trois derniers tomes n'ont qu'un titre rafraîchi. Le P. Lippeloo laissa, en outre, dans son monastère un manuscrit intitulé : *Oratio funebris in obitu Francisci Paludani, professi Carthusiæ Coloniensis.*

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 708. — Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 321. — Theod. Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 297-298. — Morotius, *Theat. chron. S. Carthusiensis ord.*, p. 131. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1168. — Paquot, *Mém. littér.*, t. IV, p. 205. — Aub. Le Mire, *Bibl. eccles.*, pars altera, p. 185.

LIPPENS (*Jacques*), médecin et poète, né à Gand vers 1620. Il semblait avoir perdu le goût des études après avoir fait ses humanités. Mais il vint à résipiscence, et se décida à aller étudier la médecine à la faculté de Padoue, qui était alors en grand renom. Il compta parmi ses maîtres un homme particulièrement versé dans la science et la pratique de l'anatomie, Jean Vestingius. Privé de ressources, il allait suspendre et abandonner peut-être ses études médicales, quand il eut la bonne fortune de trouver, dans le Vénitien Antoine Bombardini, un généreux protecteur, qui lui permit de conquérir son diplôme de docteur en médecine. En 1651, il était de retour à Gand, où il s'établit et exerça son art jusqu'à un âge avancé. Les devoirs de sa profession n'enlevaient point la part de l'idéal dans sa vie. La poésie paraît avoir eu pour lui beaucoup d'attrait. Son cœur de père fut vivement éprouvé par la perte d'un fils qui avait fait concevoir de hautes espérances et qui mourut bachelier en théologie, à vingt et un ans, au collège Viglius, à Louvain. Parmi les hommes de mérite avec qui Lippens s'était lié, on cite les pères Augustin-Ignace de Dycker et Charles van Hoorn, les jurisconsultes Paul Vande Steene et Michel van Hoorn. Ce dernier a fait de Jacques Lippens un éloge, accompagné d'un spirituel badinage sur un homme dont la colonne vertébrale pouvait avoir ses déviations sans nuire en rien à la rectitude de l'esprit ni à la droiture du caractère. Lippens a publié un recueil sous ce titre : *Poematum promulsis.* Gand, Baudouin Manilius, 1638; in-8°. Poésies estimables, mais sans éclat, composées d'éloges en vers avec diverses pièces religieuses d'une piété sincère, un épithalame et quelques morceaux de circonstance. Le titre était alléchant et faisait pressentir des mets de plus haut goût. Mais, comme l'observe Paquot, « l'auteur commença trop « tard à publier cet *avant-goût*, qui vrai- « semblablement n'a point eu de suite ».

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. IX.

LIPSE (*David*), médecin, né à Overyssche, au XVIe siècle. Il alla faire ses études en Allemagne, reçut le grade de docteur à Heidelberg, et exerça la mé-

decine probablement dans ce pays. Il a laissé divers ouvrages, notamment une édition augmentée du *Diarium medicum*, de Barth. Hübner (Iéna, 1607 ; in-8°), et un traité latin sur l'hydropisie (Iéna, 1625 et 1678 ; in-8°).

G. Dewalque.

Nouvelle biographie générale de Didot-Hoefer.

LIPSE (*Juste* ou *Josse*), ou plutôt Lips, philologue et humaniste célèbre, né à Overyssche le 18 octobre 1547, et mort à Louvain le 23 mars 1606. Son arrière-grand-père, auquel il devait son prénom, avait été pair ou juge à la cour féodale du seigneur d'Overyssche. Son grand-père Nicolas, échevin de la commune, acquit, en 1535, la maison où notre savant vint au monde. Son père Gilles, mayeur d'Overyssche, épousa Elisabeth ou Isabelle Du Rieu, et conçut de ce mariage le fils qui devait illustrer son nom. Six ans après la naissance de l'enfant, il alla s'établir à Bruxelles. Il devint bientôt lieutenant-amman, et, quoique bon catholique, il ne se montra pas hostile aux partisans des idées nouvelles. C'était un homme franc et jovial, un gai compagnon, qui aimait les plaisirs de la table et diminua assez bien le patrimoine de la famille. Pendant quatre ans, le futur philologue fut mis à l'école de la Chapelle, puis envoyé à Ath dans une honnête famille du nom de Bidault, pour suivre les cours du collège alors célèbre. Il y eut pour précepteurs Petrus Torrentius et Johannes Festuca. A l'âge de treize ans, il alla continuer son instruction au collège des Jésuites de Cologne, placé sous la direction de François Coster, de Malines. Gérard van Kempen lui donna le goût de l'antiquité et lui inculqua les éléments de la langue grecque ; Jean d'Heur (Oranus), de Liège, lui enseigna la rhétorique ; Arnold Havens, de Bois-le-Duc, fut son maître de philosophie. L'influence et l'exemple de ses professeurs lui inspirèrent le désir d'entrer dans la Compagnie. Il fut admis comme novice le 29 septembre 1562 ; mais cette détermination ne plut pas au père de Lipse, qui le rappela en Belgique l'année suivante, et le fit inscrire comme étudiant à l'université de Louvain.

Pierre Nanninck (Nannius) y avait inauguré, au collège des Trois-Langues, une excellente école de philologie, où il poussait les élèves vers la critique des textes et la recherche des fragments des auteurs perdus. Corneille Wouters (Valerius), qui lui succéda comme professeur en 1557, montra le même zèle, quoique avec moins de génie. Lipse, alors âgé de seize ans, se lança avec ardeur dans ces études, où il trouvait pour émules Louis Carrion, Fr. Martens, Arn. Deyne, Jean Dousa, puis Martin Delrio, Victor Giselin, Jean Leernout et André Schott. Avec une activité fébrile, il dévorait les auteurs, notait les endroits offrant de l'intérêt pour la connaissance de l'antiquité, marquait les passages corrompus et cherchait à les corriger par divination ou par la comparaison d'autres textes. Il prenait part aussi aux discussions publiques, dans lesquelles les élèves étaient exercés, sous la direction de Valerius, à soutenir des thèses sur l'antiquité, dans un langage correct et fleuri. Trois discours de Lipse sortis de ces discussions nous ont été conservés (dans les *Orationes octo Jenæ potissimum habitæ*. Darmstadt, 1607). Il y défend Cicéron des reproches de légèreté dans la vie publique et de jactance dans la vie privée ; il prouve que le style cicéronien convient seul à l'éloquence ; il démontre, contre L. Carrion, la non-authenticité des invectives attribuées à Salluste et à Cicéron. Pour un jeune homme de cet âge, ces discours sont fort remarquables pour le fond comme pour la forme, et ils devaient faire bien augurer de leur auteur. Aux études philologiques Lipse joignit celles du droit ; il était devenu bachelier dans cette science, lorsqu'il perdit son père dans les premiers mois de 1565. Sa mère alla s'établir à Louvain avec sa fille Marie, le seul enfant qu'elle avait en dehors de Juste, mais elle mourut d'hydropisie peu de temps après. Laissé maître de ses destinées, notre étudiant se consacra plus exclusivement à l'étude de l'antiquité, et se mit à réunir les élé-

ments d'un ouvrage qui était achevé dès le 1er juin 1566, mais ne parut qu'en 1569. Le livre a pour titre : *Variarum lectionum libri* IIII (Anvers, Plantin, in-8o, 198 pages). Il comprend des observations et des conjectures souvent fort risquées, mais parfois aussi très heureuses, sur une douzaine d'auteurs latins, particulièrement sur Cicéron, Properce et Varron. Le troisième livre est le récit d'un repas, auquel assistent, chez Lipse, Carrion, Deyne, revenant de la Flandre, et Martens. La conversation roule sur la prononciation latine et sur des passages de Cicéron, Varron, Properce et Pline. Le style est imité de Cicéron. Lipse dédia son ouvrage au cardinal de Granvelle, « grand « protecteur des lettres belges ». Il espérait être attaché à la personne du cardinal, qui habitait Rome depuis la fin de 1565, et pouvoir visiter ainsi la ville, vers laquelle l'appelaient toutes ses aspirations. Son attente ne fut pas trompée. Granvelle le nomma son secrétaire particulier pour les lettres latines, et Lipse partit pour la capitale du monde antique.

Il y demeura deux ans, consacrant ses loisirs à visiter les monuments de la ville et des environs, à recueillir les inscriptions, à compulser les manuscrits de la bibliothèque vaticane. Il fit la connaissance des latinistes distingués que Rome renfermait dans son sein, Paul Manuce, Fulvius Ursinus, Latinus Latinius, Jérôme Mercurialis, Antoine Muret. Il se lia intimement avec Fr. Bencius, qui entra plus tard dans l'ordre des Jésuites et ne fut pas sans influence sur sa conduite ultérieure. Vers le mois d'avril 1570, Lipse retourna à Louvain, où on le trouve établi en septembre. Il y passa une année assez joyeuse, se livrant plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors aux amusements de la jeunesse. Mais les temps étaient sombres; le duc d'Albe répandait partout la terreur, et notre érudit, dégoûté du spectacle qu'il avait sous les yeux, craignant peut-être pour sa propre personne, quitta de nouveau, en 1571, le pays natal, avec l'intention de s'établir à Vienne, où il espérait trouver un emploi à la cour impériale. Sa première étape fut Liège. Le savant chanoine Charles de Langhe l'y retint pendant quelques jours, lui accordant une hospitalité généreuse; il la célébra plus tard dans les entretiens sur la Constance, qu'il supposa avoir été tenus à cette époque, et dans lesquels il attribua à son hôte le rôle principal. De Liège il se rendit à Dôle, siège d'une université assez bien fréquentée par les Belges. Il y rencontra ses anciens condisciples : Jean Lernutius, alors en route pour l'Italie, et Victor Giselin, qui allait être promu à la dignité de docteur en médecine. Le jour de la promotion, il prononça un élégant discours sur les bienfaits relatifs de la jurisprudence et de la médecine (*Utrum iurisprudentia an medicina plus boni hominibus attulerit*), où il prouvait que leur utilité était égale. Une partie importante du discours contenait des détails sur les médecins romains et faisait connaître l'inscription d'Assise relatant les libéralités du médecin P. Decimius P. Libertus Eros Merula. Après le dîner qui suivit la cérémonie, il fut assailli par une fièvre violente. Ses jours furent même en danger, mais il réchappa et continua, sans nouvel obstacle, son voyage jusqu'à la ville impériale. Ses compatriotes, Auger de Busbecq et Etienne Pighius, lui firent un excellent accueil et le mirent en relation avec d'autres savants, parmi lesquels Sambucus et Crato. Mais les offres qu'on lui fit à Vienne ne lui parurent pas assez séduisantes. Aussi, après un séjour de quelques mois, il partit brusquement, sans dire au revoir, laissant seulement à l'auberge un billet d'excuses pour Pighius. D'après son autobiographie, il voulait retourner en Belgique, lorsque la nouvelle de nouveaux désastres survenus au pays natal le décida à s'établir à Iéna. Le 26 septembre 1572, il y sollicita la place de professeur d'histoire, qu'il obtint le 23 octobre suivant. Le prince Jean-Guillaume, duc de Saxe, lui octroya un salaire de cent florins, traitement des plus modestes, mais qui, dans l'état agité de l'Europe, paraissait suffisant au jeune savant pour lui per-

mettre de continuer ses travaux littéraires, en attendant des jours meilleurs.

L'université de Iéna était un centre d'orthodoxie luthérienne; un vrai catholique n'y aurait pas été reçu comme professeur. L'ancien novice des jésuites avait donc renoncé à sa foi pour embrasser la religion nouvelle, ou, devenu indifférent à tout culte positif, il ne se faisait pas scrupule de conformer ses actes extérieurs aux institutions du pays où il se trouvait. S'il faut croire à l'authenticité des lettres au sénat académique de Iéna et au duc de Saxe, publiées par le professeur Sagittarius, dans son *Lipsius Proteus* (Francfort, 1614), il aurait, dès le début, en demandant une chaire professorale, affirmé son attachement à la foi luthérienne. Mais nous avons peine à croire que Lipse ait réellement écrit ces lettres, car il aurait avancé en même temps un fait certainement erroné, à savoir qu'il avait déjà enseigné l'histoire à Dôle, avec un traitement des Etats de Bourgogne. Nous doutons aussi qu'il ait inauguré ses leçons par le cinquième des huit discours imprimés à Darmstadt en 1607, dans lequel on lit non seulement une profession de foi protestante, mais de graves insultes à la religion catholique. Cette harangue a un caractère déclamatoire qui manque aux autres discours attribués à l'orateur. Il s'y trouve des allégations complètement inexactes; il est dit, entre autres, que Lipse rentra d'Italie en Belgique avant la régence du duc d'Albe, c'est-à-dire avant le 22 août 1567. Or, en 1567, il partit seulement pour Rome. De plus, les premières leçons du nouveau professeur auraient roulé sur Tacite; mais il résulte d'une lettre écrite par Lipse lui-même à Joachim Camerarius père, le 18 novembre 1572, qu'il expliqua d'abord César et qu'il ajouta ensuite à son cours l'interprétation des lettres à Atticus. Il se plaint de la faiblesse de ses élèves et trouve déjà ces lettres au-dessus de leur intelligence. S'il avait débuté par Tacite, pour l'abandonner ensuite, ne l'aurait-il pas mentionné? Quoi qu'il en soit, Lipse ouvrit le 15 novembre ses leçons sur les lettres à Atticus par un discours, montrant l'importance du recueil pour les faits racontés et la pureté du style, et exposant la méthode qu'il se proposait de suivre : indiquer les passages corrompus, chercher la vraie leçon, faire connaître les circonstances dans lesquelles chaque lettre a été composée et appeler l'attention sur les particularités du style. Le discours est parfait dans son genre (sixième des *Orationes octo*). L'explication du premier livre fut achevée le 20 juin 1573. Il parcourut brièvement et par parties le second. Le prince Jean-Guillaume de Weimar étant venu à mourir le 2 mars 1573, Lipse, à la prière de la cour, prononça, le 21 du même mois, une oraison funèbre en l'honneur du défunt. Il y célébra la noblesse du prince, les vertus de ses ancêtres, ses qualités personnelles, publiques et privées, son zèle pour le maintien et la défense de la religion, son dévouement à l'université (quatrième des huit discours). Le succès qu'il obtint dans cette circonstance et son savoir incontesté lui faisaient espérer d'obtenir la dignité alors vacante de doyen de la faculté des arts, mais il avait compté sans la jalousie de ses collègues. Ceux-ci prétendaient que n'étant pas maître ès arts, il ne pouvait aspirer à cet honneur. Il avait beau soutenir qu'il avait le titre supérieur de bachelier en droit, ils restaient sourds à ses réclamations. Lipse se décida enfin à porter l'affaire devant l'Electeur Auguste de Saxe, qui, depuis la mort de Jean-Guillaume, administrait le pays comme tuteur des enfants mineurs de ce prince. L'Electeur lui donna raison et intima l'ordre à la faculté de conférer le décanat à Juste Lipse. Peu après, l'université fut l'objet d'une de ces exécutions qu'elle avait vu exercer à plusieurs reprises sur la faculté de théologie, mais qui, cette fois, devint à peu près générale. Les théologiens luthériens de Iéna ayant dépassé la volonté du prince dans leur zèle contre les calvinistes, avaient dû quitter leurs chaires en 1561, pour faire place à d'autres de tendances plus modérées. Mais ceux-ci furent renvoyés en

1569, comme étant trop relâchés et remplacés de nouveau par des luthériens rigoureux; un d'entre eux, Tileman Hashusius, était recteur à l'arrivée de Lipse. Les démissionnaires trouvèrent un refuge dans la Saxe électorale, et l'Electeur, devenu le maître à Iéna, résolut de rompre avec les exagérations luthériennes, en demandant à tous les professeurs indistinctement et à tous les ministres de souscrire à un *consensus* élaboré à Dresde. Les professeurs, à l'exception de quatre, refusèrent de souscrire, furent démis de leurs fonctions et remplacés à l'instant. Parmi ceux qui restèrent se trouvaient Juste Lipse et son ami, le médecin André Ellinger. Ce coup d'autorité provoqua dans la ville de Iéna une agitation facile à comprendre. Lipse cependant n'hésita pas à en prendre publiquement la défense. A l'occasion d'une promotion de sept *magistri*, dans laquelle il devait tenir un discours en sa qualité de doyen, le 28 juillet 1573, il loua l'Electeur Auguste, pour avoir, comme l'empereur dont il portait le nom, rétabli la paix dans le pays; il demanda une répression sévère pour les excès des étudiants qui, sous prétexte de défendre la religion, se livraient à des tapages nocturnes, et exhorta les protestants à la concorde devant les dangers qui les menaçaient. On dispute, dit-il, sur des vétilles quand la foi elle-même court risque de périr (*Oratio de Concordia*, le septième des huit discours). Dans la situation où se trouvait l'université, c'étaient des idées fort sensées. Lipse les exprima avec éloquence, en belles périodes cicéroniennes. Son discours plut naturellement au prince et à ses nouveaux collègues; il fut sans doute moins goûté des adhérents des victimes, auxquels on parlait de concorde après un acte de rigueur excessive. Aussi l'orateur ne fut pas fâché de voir approcher les vacances, qui lui permirent de s'éloigner pour quelque temps.

Il se rendit à Cologne, remplie en ce moment de réfugiés des Pays-Bas. Il y rencontra notamment une Louvaniste, Anne Vanden Calstere, fille de Louis, boulanger, ancien doyen de son métier, et veuve de Henri Lottyns, qui vivait encore en 1564. Quoique notablement plus âgée que Lipse, elle eut le talent de lui plaire, et il l'épousa dans le courant du mois de septembre. Elle refusa toutefois de l'accompagner à Iéna. Lipse y retourna seul, pour reprendre ses cours en octobre, mais avec l'intention bien arrêtée de quitter ses fonctions, dès qu'il aurait obtenu une démission honorable. Il fit des leçons, entre autres sur l'orthographe, imprimées à Iéna, en 1632, et dicta un traité de rhétorique qui fut publié à Cobourg en 1630 (*Oratoria Institutio;* in-12, 129 pages). Puis, ayant obtenu son congé de l'Electeur Auguste, il donna un dîner d'adieu à ses collègues et partit, escorté d'un grand nombre de professeurs et d'élèves. Son départ eut lieu en février 1574. Le 1er mars, il était de nouveau à Cologne. Il y resta à peu près un an, profitant de ses loisirs pour surveiller l'impression de deux ouvrages importants, qui étaient préparés depuis quelque temps, mais pour lesquels il n'avait pas trouvé en Saxe d'imprimeur convenable. Le premier était une édition de Tacite; il l'envoya à Anvers le 4 mars; Plantin en acheva l'impression le 30 septembre. Les éditions antérieures réunissaient les Annales et les Histoires en un seul tout, divisé en vingt et un livres. Lipse, le premier, les sépare; il en dédie la recension à l'empereur Maximilien, dont il vante l'humanité et le zèle pour les études. Les petits écrits de Tacite sont dédiés à Sambucus, qui lui avait témoigné beaucoup d'amitié à Vienne. Pour corriger le texte des Histoires et des six derniers livres des Annales, il avait compulsé à Rome trois manuscrits, un de la bibliothèque Farnésienne, deux de la Vaticane, ainsi que l'édition de Venise de 1494 équivalant à un manuscrit. Il ne savait pas que ces manuscrits dérivaient du *Mediceus II*, écrit au XIe siècle au mont Cassin. Les six premiers livres des Annales n'existaient que dans le manuscrit de l'abbaye de Corvey, apporté en Italie en 1508 et conservé à Florence (*Mediceus I*). N'ayant pas vu les manus-

crits florentins, Lipse ne pouvait établir le texte sur des fondements assez solides; mais son génie divinatoire suppléa en grande partie à l'insuffisance de son apparat critique. En cinq cent trente passages il propose des changements à la vulgate d'alors; quatre cent trente-cinq sont des corrections certaines, admises dans toutes les éditions suivantes. Les leçons non reçues sont souvent des retranchements de termes qu'il considérait comme gloses, ou des essais de reconstruction de passages fautifs, que le critique avait le mérite de signaler le premier comme tels. Les changements au texte sont proposés dans des notes à la fin du volume. Lipse avait réservé les explications pour un autre ouvrage. Les notes en renferment cependant un certain nombre du plus haut intérêt. Par les inscriptions recueillies par lui à Rome et dans les environs, il jette de la lumière sur des personnages peu connus; il cite les allégations des autres historiens qui diffèrent de celles de Tacite; il corrige, en plusieurs endroits, le texte de Plutarque, au moyen des données de l'auteur romain. Quant aux petits écrits de Tacite, Lipse n'eut pas de manuscrits pour l'*Agricola;* il trouva dans le *Farnesianus* la Germanie et le Dialogue des orateurs. Il améliora en vingt-deux endroits le texte des deux premiers ouvrages, en soixante et dix celui du troisième, qu'il attribuait à Quintilien. Les modifications non admises sont au nombre de trente-cinq. En résumé, l'édition de Lipse était une des œuvres philologiques les plus remarquables de son siècle et elle excite encore notre admiration. Lipse avait écrit, en outre, huit commentaires, comme il les appelait, d'*Antiquæ lectiones*, auxquels il renvoie souvent dans ses notes sur Tacite. Une partie en parut chez Plantin en 1575, sous le titre de *Antiquarum lectionum commentarius* (in-8°, 188 pages), divisé en cinq livres et présenté à Thom. Redinger, de Cologne, comme un *Commentarius prior*, destiné par conséquent à être suivi d'un second. Le troisième livre reproduit, en la modifiant profondément, la scène du souper qui avait fait l'objet d'une partie des *Variæ Lectiones*. La conversation roule sur les usages antiques de la table, qui sont bien exposés. Les autres livres sont consacrés à la critique de divers auteurs. Plaute occupe la place principale. Lipse en avait consulté quatre manuscrits, trois au Vatican, un à Bâle. Il propose cent soixante-onze corrections, dont cent onze sont excellentes. Les fragments d'anciens écrivains, conservés par Nonius et Aulu-Gelle, sont corrigés en cinquante-neuf passages. Pour Properce, les changements sont au nombre de soixante-neuf, dont trente-neuf ont reçu l'approbation générale; il avait eu à sa disposition quatre manuscrits de ce poète. Le texte d'autres auteurs est modifié en soixante-quatre endroits, quarante-deux fois d'une façon parfaite. Lipse se montra encore par cet ouvrage un critique des plus habiles et un profond connaisseur de l'antiquité. Le style diffère notablement de celui des *Variæ Lectiones;* il est plus nerveux, mais moins élégant. Cicéron avait servi de modèle au premier écrit; dans celui-ci il vise à imiter Tacite.

Au commencement de l'année 1575, Lipse crut pouvoir retourner sans crainte dans le Brabant. Cependant, pour plus de précaution, il s'établit d'abord à la campagne, dans sa maison d'Overyssche. Il y vécut tranquille et retiré, partageant son temps entre l'étude et la culture de son jardin. Mais à la fin de l'année, les allées et les venues des soldats espagnols le forcèrent de rentrer à Louvain, où il désirait, d'ailleurs, reprendre ses études de droit. Il obtint sans peine le titre de *iuris utriusque licentiatus;* puis, ayant reçu l'autorisation d'enseigner l'histoire ancienne, il expliqua une partie de Tite-Live, ainsi que les lois des rois de Rome et celles des Douze Tables. Pour satisfaire aux besoins de cet enseignement, il publia ces lois, décidé à en faire paraître plus tard un commentaire : *Leges Regiæ et Leges X virales*. Anvers, Plantin, 1576; in-8°, 8 pages. En même temps il livra au public le fruit de ses travaux de l'année précédente, dans les *Epistolicarum Quæstionum libri V*. Anvers, 1577;

231 pages in-8°. L'approbation est du 13 juillet 1576. Cet ouvrage contient des observations sur quantité d'auteurs latins, adressées sous forme de lettres à soixante-sept personnages belges ou étrangers. A part une vingtaine de remarques exégétiques, le volume est consacré à la critique, surtout à celle de la troisième décade de Tite-Live. Lipse en avait acheté un manuscrit ayant appartenu jadis à Carolus Virulus et venu d'Espagne en Belgique. A l'aide de ce codex et par divination, il redresse sûrement le texte en cent endroits; cinquante-quatre autres propositions n'ont pas été accueillies. Victor Giselin lui avait procuré un fragment manuscrit d'Aulu-Gelle; pour Juvénal, il avait eu un manuscrit de Divæus. Les passages modifiés dans ces auteurs et dans d'autres (à l'exception de Tite-Live), atteignent le nombre de trois cent soixante-dix-sept, dont deux cent dix-neuf définitivement corrigés. Lipse continua à professer à Louvain pendant toute l'année 1577. Le gouvernement étant aux mains des Etats, il n'avait plus à craindre d'être molesté pour des opinions peu catholiques. Aussi crut-il pouvoir louer, dans les *Epistolicæ Quæstiones*, les satires virulentes de son ami Douza, et il ne s'effaroucha en rien de la publication de son *Oraison funèbre* sur Jean-Guillaume, qui parut à Iéna par les soins d'André Ellinger. La situation changea à la fin de janvier 1578. Après la victoire de Gembloux, don Juan d'Autriche s'empara de Louvain. Lipse n'avait pas attendu l'entrée des Espagnols; il s'était hâté de partir pour Anvers, que la citadelle mettait à l'abri. Pendant son absence, ses livres, ses papiers et ses biens coururent les plus grands dangers, et il n'en dut le salut qu'à l'intervention de son ancien compagnon d'études, M.-A. Delrio, auditeur dans l'armée de don Juan.

Après avoir joui quelque temps de l'hospitalité de Plantin, Lipse, cédant à l'appel de Douza, partit pour Leyde, en Hollande, décidé à accepter une chaire à la nouvelle université. Il avait pris cette résolution depuis le commencement de septembre 1577. Si la guerre éclate, écrit-il à Th. Canter, le 3 de ce mois, je suis résolu d'aller à Bruges et de là en Hollande. Le 5 avril 1578, le collège des curateurs et les bourgmestres le nomment professeur d'histoire et de droit (*historiarum et iuris*), le chargent de donner toutes les leçons qu'il jugera convenable, et lui assignent un traitement de cinq cents livres de quarante gros la livre; le traitement fut porté à six cents livres dès le 15 août suivant, et à huit cents livres, le 28 avril 1581. Lipse jouit à Leyde de la plus grande tranquillité, ayant du loisir pour écrire et se livrer au plaisir du jardinage dans le jardin assez spacieux que lui céda le secrétaire de la ville, Jean van Hout. Les amis ne lui manquaient ni à Leyde, ni dans les environs. En dehors de Douza, Van Hout et le médecin Heurne, qu'il voyait presque journellement, il était particulièrement lié avec Thierry van Leeuwen, sénateur de la cour de Hollande, qui partageait son goût pour les fleurs; avec Martin Lydius, ministre à Amsterdam, et Théodore Canter, à Utrecht. A l'université, on avait pour lui les plus grands égards; c'était lui qu'on chargeait généralement de négocier avec la régence ou le collège des curateurs, de préparer les règlements ou les programmes. Les familles les plus distinguées cherchaient à avoir chez lui leurs fils en pension, mais il sut résister aux demandes de ce genre; il ne fit exception que pour quelques jeunes gens d'Utrecht, Everard Pollion, Henri Wiltius et les deux fils de Théodore Canter. Ses leçons à l'université consistaient surtout en interprétations d'auteurs latins : lettres à Atticus, Suétone, Juvénal, Florus, et dans le développement de détails sur les antiquités. Le premier ouvrage qu'il fit paraître pendant son séjour à Leyde, fut le premier livre de Tite-Live (1579). Il ne contient que le texte avec trois pages de *Variæ Lectiones*. Puis suivit, avec dédicace à l'archiduc Matthias, datée du 17 septembre 1579 : *Electorum liber I. In quo, præter censuras, varii prisci ritus* (1580; in-8° de

191 pages.) C'est un recueil de mélanges philologiques. On y rencontre des corrections au texte de divers auteurs, surtout de Suétone, d'Aulu-Gelle, de Sénèque, des *Scriptores Historiæ Augustæ;* nous en avons compté cent quatorze, la plupart excellentes. Une seconde partie est consacrée à l'exposé d'usages anciens; Lipse traite entre autres de la solde des soldats, des licteurs, des distributions de blé, des esclaves publics, des *imagines* des familles nobles, de la couleur des vêtements des hommes libres et des esclaves, de la litière et de la chaise à porteurs. Enfin, il publie en les corrigeant, le *Pervigilium Veneris* et *Floridus, De qualitate vitæ*, poésies qu'il tenait de P. Pithou, et la loi agraire de Mamilius Roscius, tirée d'un manuscrit des *Agrimensores*. Peu après parut: *Satyra Menippæa, Somnium, Lusus in nostri ævi criticos* (1581; in-4° de 31 pages). Lipse se voit transporté en songe, à côté de Douza, au temple d'Apollon Palatin, où Cicéron a convoqué le sénat des littérateurs. Orateurs, historiens, philosophes, juristes, médecins, tous sont réunis; les poètes sont les plus nombreux, grâce à une nouvelle fournée de lauréats de l'empereur; car ce n'est plus Phœbus, mais l'empereur qui consacre les poètes. Cicéron se plaint de l'audace croissante des correcteurs, mutilant les écrivains au gré de leurs caprices. Salluste, Ovide, Tribonien, Pline exigent les peines les plus sévères, mais Varron obtient qu'on établisse une distinction entre les bons et les mauvais critiques, et que les derniers soient seuls punis. Cet écrit badin, dédié à Jos. Scaliger, causa un certain émoi en Allemagne. La plaisanterie sur les poètes lauréats fut considérée comme un affront à l'empereur, et il fut question d'interdire la vente du livre à la foire de Francfort. Aussi Lipse renonça à écrire les satires *Funus* et *Triumphus*, qui devaient faire suite au *Somnium*. La même année vit paraître un ouvrage autrement important, le commentaire sur les *Annales* de Tacite, promis depuis longtemps (in-8°, 481 pages). Il reproduit, mais sous une forme plus nette et plus précise, les notes critiques de l'édition de 1574, les redresse en une dizaine d'endroits et ajoute cent soixante-treize leçons nouvelles, dont cent cinq ont passé dans toutes les éditions. Le commentaire est principalement historique. L'auteur choisit savamment, dans les écrivains et les inscriptions, ce qui est propre à élucider ou à confirmer les faits exposés par l'historien, à expliquer les rites et les usages, à faire connaître les personnages cités; il discute les cas où Tacite est en désaccord avec d'autres témoignages. Mais partout il observe une juste mesure, se gardant de répéter ce qui est généralement connu. On peut dire que le livre est une véritable mine pour la connaissance des antiquités et de l'histoire des premiers temps de l'empire. Ajoutons qu'un grand nombre de passages d'auteurs grecs ou latins y sont rectifiés ou mieux interprétés qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Peu avant le commentaire, Lipse publia un nouveau texte de Tacite, contenant en marge une bonne partie des corrections proposées : *C. Cornelii Taciti opera omnia quæ exstant J. Lipsius denuo castigavit et recensuit.* In-8° de 600 pages.

L'année suivante (1582), Lipse envoya à Plantin une nouvelle recension d'Aulu-Gelle; mais le prudent imprimeur hésita à l'éditer, Gifonius en Allemagne et Carrion en France venant précisément de revoir le texte de cet auteur. Il ferait, à son avis, une meilleure affaire en publiant une grammaire latine, qu'il espérait voir imposer par les Etats généraux à toutes les écoles, si Lipse se chargeait de la rédiger. Malgré ses instances, il ne put l'y décider. Le professeur de Leyde avait sur le métier d'autres écrits, qu'il voulait achever avant tout. C'étaient un traité d'antiquités et un ouvrage philosophique. Lipse leur donna la forme du dialogue, qu'il conserva depuis dans la plupart de ses livres. Le premier a pour titre *Saturnalium sermonum libri duo, qui de gladiatoribus* ... (in-4° de 158 pages, dédié à Augier de Busbecq). La scène du dialogue est à Louvain au mois de décem-

bre 1577, pendant les jours des antiques saturnales. Douza et Pighius arrivent de Leyde et de Xanten à la maison de Lipse, où sont déjà réunis Giselin et Lernutius. La conversation à table ayant passé des saturnales aux gladiateurs, on décide de traiter en détail le dernier sujet. Pighius expose l'origine de ces spectacles sanglants et leur développement progressif; il fait connaître le nombre des combattants, leurs écoles, les exercices auxquels ils se livraient, les lieux des combats. Le lendemain, chez Lernutius, Douza parle de la condition des gladiateurs, en décrit les diverses espèces, ainsi que leurs armes et leurs ornements. Giselin expose les usages observés avant, pendant et après le combat. Ce savant ouvrage, écrit avec chaleur, eut beaucoup de succès. Mais ce succès ne fut pas comparable à celui du livre philosophique imprimé l'année suivante avec le millésime de 1584: *De Constantia libri duo. Qui alloquium præcipue continent in publicis malis.* In-4° de 161 pages. L'entretien est censé tenu à Liège, en juin 1571, alors que Lipse, fuyant les malheurs de son pays, était en route pour Vienne. Son hôte, C. Langius, lui expose, dans la cour de sa maison, que la fuite et le séjour à l'étranger n'allègent pas les souffrances morales : le seul remède contre ces maux est la *Constantia*, ou la fermeté d'âme, qui s'acquiert par la raison. Celle-ci nous enseigne que les calamités publiques, envoyées par la Providence, doivent être subies, comme nécessaires et inéluctables, personne ne pouvant échapper au *Fatum* ou au Destin, c'est-à-dire au décret de Dieu; mais, comme Dieu agit avec le concours des volontés humaines, nous devons nous opposer autant que possible aux malheurs de la patrie, en lui apportant un remède énergique. L'entretien, interrompu par un souper chez Torrentius, est repris le lendemain dans le jardin de Langius, au faubourg Saint Léonard. Les calamités, dit le chanoine, nous sont utiles : Dieu nous les envoie pour nous exercer, nous éprouver et aussi pour nous châtier. Les maux dont souffrent les Belges ne sont, d'ailleurs, pas aussi terribles qu'ils le paraissent; l'histoire offre de nombreux exemples de calamités autrement effroyables. Répondant aux préoccupations de l'époque, et écrit dans un style à la fois fleuri et concis, dans le genre de Sénèque, dont il reproduit, d'ailleurs, les idées, le *De Constantia* eut trente-deux éditions, fut traduit plusieurs fois en néerlandais, en allemand, en espagnol, en polonais et en français. Une traduction toute récente par Lucien Dubois a paru à Bruxelles, en 1873. Le magistrat d'Anvers, à qui l'ouvrage était dédié, fit don, le 28 novembre 1583, d'une coupe de 50 à 60 florins à la femme de l'auteur. Celui-ci était lui-même très satisfait de son œuvre. Il avait voulu d'abord lui donner le titre de *Thrasea*, mais il réserva ce nom à un traité, sur le mépris de la mort, que d'autres travaux l'empêchèrent cependant de composer.

Il reprit, en effet, ses recherches sur les spectacles des Romains, pour faire un écrit sur les *Venationes* ou luttes entre hommes et animaux, et un autre sur les jeux du cirque. Comme introduction au premier ouvrage il rédigea pendant les vacances de Noël, la description de l'amphithéâtre, où le spectacle des *venationes* était offert: *De Amphitheatro liber, in quo forma ipsa loci expressa et ratio spectandi.* 1584; in-4° de 98 pages. La description est claire, exacte et complète pour tout ce qui concerne l'usage intérieur de l'édifice. Elle est faite par Nic. Florentius à J. Lipse lui-même, dans les ruines du Colysée. Le volume est suivi d'une description très sommaire des amphithéâtres de Vérone, Pola, Nîmes et Douve : *De Amphitheatris quæ extra Romam libellus.* In-4° de 32 pages. Lipse revit ensuite son Tacite pour une troisième édition et se mit à composer un commentaire sur les histoires et les petits écrits, mais l'incertitude de la situation politique depuis la mort du prince d'Orange, et sa santé chancelante ne lui permirent pas d'écrire plus de quarante huit pages de notes. Il les dédia à André Dudith, de Breslau, et lui envoya l'épître dédica-

toire le 4 août 1584. Pendant le reste du mois et pendant tout le mois suivant, il fut assez gravement malade, souffrant à la fois de l'estomac et du foie ; le bruit de sa mort circula même à Liège et à Bruges. Imprimé dès le mois d'août, le nouveau Tacite porte le millésime de 1585. Il forme un beau volume in-folio contenant d'abord le texte, avec sommaire pour chaque livre (251 pages), puis *ad Annales liber commentarius* (187 pages), et *Ad libros Historiarum notæ* (48 pages). Ces notes constituent en grande partie un simple remaniement de celles de la première édition. S'aidant de nouveaux moyens critiques : un manuscrit reçu de Covarruvias, des notes de Rodolphe Agricola, l'ancienne édition de Rome, un manuscrit de la Germanie venu de Bamberg, Lipse propose un certain nombre de nouvelles leçons : quatre-vingt trois pour les Histoires, vingt et une pour la Germanie, dix-sept pour l'Agricola, trente-trois pour le Dialogue des orateurs. On en a admis respectivement quarante et une, trois, huit, vingt et une. Quand Plantin réédita le pastiche que Sigonius voulait faire passer pour la *Consolatio*, écrite par Cicéron après la mort de sa fille, Lipse démontra dans un avis au lecteur, que ni les idées, ni le style ne rendaient la manière de l'orateur romain (1584). Il réunit ensuite, en mars 1585, tous ses travaux critiques et ajouta un second livre de mélanges philologiques ou d'*Electa : Opera omnia quæ ad criticam proprie spectant. Quibus accessit Electorum liber secundus, novus nec ante editus.* Le nouvel ouvrage occupe 99 pages in-4°. Il contient des observations critiques sur cent huit passages d'auteurs latins, particulièrement sur Florus, Aulu-Gelle, Suétone, Apulée, Sénèque, César, Pline, Valère-Maxime et Stace. Plus de soixante de ses corrections sont des plus heureuses. On doit louer aussi les petits traités sur divers usages : *De osculis*, *De ergastulis*, sur les acclamations au théâtre, etc. Quelques mois après, Lipse envoya à Pighius, pour les joindre à une nouvelle édition de son Valère-Maxime, des *Breves notæ* sur cet auteur. Elles occupent dans l'ouvrage les pages 120 à 143 et portent sur plus de deux cents passages. Le critique s'était aidé de deux manuscrits, qu'il devait aux frères Vanderburch d'Utrecht, et de quelques anciennes éditions. Il avait commencé un travail semblable sur Suétone, c'est-à-dire un ensemble de notes à ajouter au texte commenté par Torrentius, ainsi qu'un dialogue sur l'éducation (*De recta institutione iuventutis*), dans lequel il donnait un rôle au jeune comte Ph. de Lannoy et à A. Papius, le savant neveu de Torrentius. Mais sa santé ne lui permettait plus le travail : il aspirait à changer d'air, voulait se rendre à Cologne et aux eaux de Spa ; le pays natal l'attirait aussi, il désirait retourner à Issche. A la fin de l'année, il se décida cependant à exécuter un projet formé depuis 1581, celui de publier, à l'exemple des Italiens, un recueil de ses lettres. Il dédia au magistrat d'Utrecht une première centurie, qui contient quatre-vingt-six lettres de Lipse, onze de divers de ses correspondants ; à l'exception de deux, elles datent toutes de 1575 à 1585. Sans y mettre beaucoup du sien, il donna aussi des soins à l'édition de César, qui parut chez Plantin l'année suivante.

L'année 1586 apporta un travail intéressant : *De recta pronunciatione latinæ linguæ dialogus* (in-4° de 113 pages), dédié à Ph. Sidney, neveu du comte de Leicester et alors gouverneur de Flessingue. On s'était beaucoup occupé de de l'orthographe latine, mais la prononciation avait été presque entièrement négligée. Lipse cherche à l'établir d'après les textes des grammairiens et les inscriptions. Il traite successivement des divers sons des voyelles, des diphtongues, des consonnes et des accents. La nature de l'accent est bien indiquée, avec rectification des erreurs qu'il avait commises sur ce point dans le troisième livre des *Variæ Lectiones*. C'est cet ouvrage qui amène la scène du dialogue. Lipse allant voir Muret, dans le palais d'Hippolyte Este, au Quirinal, le trouve occupé à lire son ouvrage ; des observations sur le chapitre de la prononciation

donnent lieu à un examen détaillé de la question. Bientôt il manifesta le désir de quitter Leyde : l'enseignement, disait-il, le fatiguait outre mesure et le climat était contraire à sa santé. La régence fit son possible pour le retenir ; le 4 août, les bourgmestres, « en considération des grandes obligations que lui devaient, non seulement l'université, mais encore la ville et les habitants », lui cédèrent l'usage du vaste jardin de l'ancien couvent des sœurs de Sainte-Catherine, s'engageant à lui restituer les frais de culture et la valeur des constructions, si jamais, contre leur espoir, il venait à partir. Malgré cela, il demanda sa démission aux curateurs, au commencement de septembre, pour la raison que, malade depuis deux ans, il était dans l'impossibilité de continuer ses fonctions. La démission ne fut pas acceptée, mais on lui accorda un congé de cinq à six mois, avec continuation de ses gages, pour aller soigner sa santé en d'autres pays. Vers le 20 septembre, il s'embarqua à Amsterdam, disant se rendre en Allemagne, pour jouir des eaux près de Coblence. En réalité, il était décidé à rentrer au pays natal. Son ami Plantin avait négocié son retour : il logerait à Anvers, en attendant qu'il pût professer à Louvain. L'archevêque de Malines attendait ses conditions, pour prendre les derniers arrangements. Malheureusement, il dut s'arrêter en route. Débarqué à Emden, le 27 septembre, il se dirigea sur Brême ; mais, arrivé à Oldenbourg, il trouva cette ville entourée de soldats enrôlés pour la guerre des Pays-Bas, et n'osa s'aventurer plus loin. Il attendit quelques jours dans une méchante auberge, logé dans une sorte d'écurie et forcé à manger du pain de seigle avec de la choucroute indigeste (*Cent. II, epist.* 12-15). Désespéré, il retourna à Emden, et écrivit de là à Douza, le 15 et le 18 octobre, qu'il était prêt à rentrer auprès de ses amis, si on le rassurait contre toute pression et toute taquinerie de la part des ministres (*Epist. decades* 28, éd. de Harderwyk, t. III, 1 et 2). Ayant reçu des promesses formelles à cet égard, il fut bientôt de retour à Leyde. On redoubla d'attentions à son égard : pendant deux ans, on lui confia le rectorat, et, à l'issue de ses fonctions, les curateurs le récompensèrent de son zèle par une coupe d'argent de 100 florins. Après quelques mois de repos, il reprit ses travaux littéraires. En juin 1587, il dicta à ses élèves un intéressant traité de style épistolaire (*Epistolica institutio*), que Fr. van Raphelengen publia à la fin de 1580, et qui fut très souvent réimprimé. Le 7 octobre, il envoya à Fr. van Raphelengen fils, pour son édition des tragédies de Sénèque, une série de notes critiques et d'observations sur les auteurs des drames. D'après Lipse, *Médée* est sortie de la plume du philosophe ; la *Thébaïde* est du temps d'Auguste ; un poète malhabile, peut-être un enfant, a écrit l'*Octavie* ; les autres pièces sont d'un Sénèque plus jeune que le philosophe, vivant sous Trajan ou peut-être encore plus tard ; la déclamation y domine. En quatre cent douze endroits, Lipse propose, par conjecture, et plus encore d'après un manuscrit qu'il tenait de Paul Melissus, des changements au texte vulgaire ; pour deux cent trente-sept passages, ses leçons ont été généralement reçues. Il publia en 1588, avec un appendice, l'important recueil des inscriptions latines de Martin Smetius (Voir *Biogr. nat.*, art. De Smet et M. Laurin). Puis il fit paraître un complément de remarques sur Tacite (*Curæ secundæ*). Les propositions précédentes y sont rectifiées en onze endroits, et l'on y rencontre trente-huit leçons nouvelles, dont dix-sept ont été unanimement approuvées. Des lectures plus étendues ont fourni de précieuses observations sur l'histoire et sur les antiquités. Une édition du texte seul, publiée en même temps, donne en marge plusieurs des corrections nouvelles et un résumé des matières. Une cinquième édition de Tacite parut en 1589, avec un commentaire et des notes, dans lesquelles se trouvent intercalées les observations des *Curæ secundæ*. En 1589, Lipse acheva aussi un traité de politique, auquel il travaillait depuis deux ans : *Politicorum sive*

Civilis doctrinæ libri sex qui ad Principatum maxime spectant. Chaque point de doctrine y est appuyé par des citations d'écrivains grecs et romains, surtout d'historiens latins. La doctrine semble ainsi émaner de ces auteurs et le rôle de Lipse paraît avoir été borné à réunir et à classer leurs préceptes. La base de tout gouvernement est la piété, la probité et la sagesse. Le gouvernement peut être monarchique, aristocratique ou démocratique; la monarchie, ou le pouvoir absolu d'un seul, est le système le plus ancien, le plus naturel, le plus rationnel et, par conséquent, le meilleur. Pour être légitime, le pouvoir doit être conféré par les lois ou la coutume et exercé en vue du bien des subordonnés. Le prince aura pour vertus principales la justice, la clémence, la bonne foi, la modération. Ne pouvant tout connaître, ni tout faire, il prendra des conseillers honnêtes et expérimentés, et se dirigera selon leurs avis, se gardant bien d'écouter ses familiers ou ses courtisans; il choisira de même ses aides et ses officiers parmi les gens capables et de bonne famille. Telle est la matière de la première moitié de l'ouvrage. La seconde entre davantage dans les détails de l'administration, sans sortir cependant du lieu commun. Les quatre premiers chapitres du livre IV traitent des rapports de l'Etat avec la religion. Le prince doit maintenir l'unité de religion; il punira impitoyablement ceux qui cherchent à la rompre : *Clementiæ non hic locus; ure, seca, ut membrorum potius aliquod, quam totum corpus pereat.* Mais ceci ne s'adresse qu'aux fauteurs de troubles; les dissidents tranquilles, les égarés paisibles ne doivent pas être inquiétés : *Fides suadenda est, non imperanda.* Bien plus, si le désordre est devenu tel, qu'on ne puisse en punir les auteurs sans l'augmenter, le prince doit user de tolérance, afin de ne pas irriter le mal par des remèdes inconsidérés. Dans le livre V, qui a pour objet la guerre, on peut noter ce qui est dit de l'organisation de l'armée. Lipse recommande de ne pas la composer de mercenaires étrangers, mais de citoyens choisis parmi les gens de la campagne. A côté d'une troupe permanente de six mille fantassins et douze cents cavaliers, pour un Etat de médiocre grandeur, il y aura une réserve de trente à quarante mille hommes, fournis également par les paysans, qui ne prendront les armes qu'en cas de besoin. Dans le dernier livre, Lipse, traitant des causes de la guerre civile, signale parmi elles la tyrannie ou le pouvoir exercé contre la loi et la coutume. Tout en l'abominant, il conseille de la supporter comme valant encore mieux que la guerre. Celle-ci une fois entamée, doit être terminée par un accord plutôt que par une victoire décisive; la clémence et le pardon sont ici nécessaires. Il n'est guère douteux que Lipse n'ait eu en vue, dans ce livre, la révolte des Pays-Bas. L'ouvrage fut accueilli avec une grande faveur. Jusqu'en 1752, il eut au moins quarante éditions, fut traduit en néerlandais, en français, en anglais, en allemand, en italien et en polonais; on en fit des résumés et des commentaires. Les curateurs de Leyde gratifièrent l'auteur, pour l'envoi de son écrit, d'un don de 300 florins, prenant, disaient-ils, en considération l'exiguïté de son traitement de 800 florins. Le 13 avril 1590, Lipse dédia à Thomas Burg, baron et commandant de Briel, une seconde centurie de lettres. Il la publia avec une nouvelle édition, légèrement modifiée de la première centurie; il y remplace dix-huit lettres, entre autres celle où il était question du discours funèbre en l'honneur du duc de Saxe, suppression devenue nécessaire par suite du changement survenu dans les idées de Lipse. Les lettres de la nouvelle centurie datent presque toutes des quatre dernières années et vont jusqu'en mars 1590. On y trouve des renseignements sur ses projets du départ de 1586, ses déboires en Westphalie, sa crainte de déplaire aux divers partis par les chapitres de ses *Politica* sur la religion. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser. En mars 1590, Lipse reçut une lettre de Dirk Coornhert, le priant de s'expliquer à ce sujet. Coornhert avait personnellement souffert des persécutions

religieuses et s'était posé en adversaire déclaré de toute tentative d'intolérance, quelle qu'en pût être l'origine. La réponse ne l'ayant pas satisfait, il mit au jour un ouvrage sous la forme d'un procès, dans lequel Lipse et lui-même plaident alternativement leur cause, assistés d'un avocat : *Proces vant ketterdoden ende dwang der conscientien, tusschen Justum Lipsium, schryver van del Poitien daar voor ende Dirick Coornhert daar teghen sprekende.* Gouda; in-8°, 338 et 71 pages. Il démontre l'inconséquence des protestants réclamant des dispositions pénales pour le maintien de l'unité religieuse, alors qu'ils considéraient comme martyrs les victimes des placards de Charles V et de Philippe II. Lipse a beau ajouter une restriction et dire que la religion doit être maintenue, si elle est *bonne :* les rois d'Espagne étaient persuadés de la bonté exclusive du catholicisme. En tout cas, il faudrait préciser quelle est la vraie religion; Lipse a négligé de le faire et Coornhert le somme de s'expliquer. Cette sommation était embarrassante. La position de Lipse à Leyde devenait impossible, s'il se déclarait ouvertement pour le catholicisme, et, d'un autre côté, il était bien décidé à y rentrer un jour. Comme le livre faisait beaucoup de bruit, il prit aussitôt la plume pour le réfuter et dédia sa réponse aux Etats de Hollande : *De una religione adversus dialogistam liber, in quo tria capita libri quarti Politicorum explicantur.* Coornhert, dit l'auteur, a mal interprété sa pensée : il veut qu'on punisse les perturbateurs, non les simples égarés, et quand il se sert contre les premiers des mots *ure, seca,* il entend par là un châtiment quelconque, qui sera le plus souvent l'amende ou l'exil, rarement la mort. Ces peines ne seront même pas appliquées, si à cause du grand nombre des dissidents, il n'y a plus moyen de rétablir l'unité. La nécessité de la maintenir où elle existe est prouvée par l'autorité des auteurs anciens, par celle des Pères de l'Eglise et par les exemples de l'histoire. A la question de savoir quelle religion le prince doit protéger et maintenir, à l'exclusion de toute autre, Lipse évite prudemment de répondre. Mais il ne se borne pas à une réfutation écrite. Il s'efforça, en outre, par ses amis, d'arrêter la circulation du libelle qui le gênait. La régence de Leyde n'alla pas jusqu'à l'interdiction; mais, dans une ordonnance du 18 octobre, elle qualifie l'ouvrage de Coornhert d'injurieux et de diffamatoire, et les Etats de Hollande, par résolution du 31 janvier 1591, défendirent de le publier et de le réimprimer. Le 3 du même mois, Lipse dédia à son ami Thierry van Leeuwen une édition annotée de Velleius Paterculus. Il avait expliqué cet historien deux ans auparavant, et s'était décidé à le publier avec une partie de ses notes, surtout de celles qui pouvaient aider à la correction du texte. Pour cent quatre-vingt-six passages, il propose des leçons nouvelles, dont la moitié environ constitue des améliorations certaines. La comparaison de Velleius Paterculus avec les autres historiens a donné lieu à un grand nombre d'observations pleines d'intérêt.

Cependant le décret des Etats de Hollande avait augmenté plutôt que diminué l'effet produit par le livre de Coornhert. L'auteur lui-même était décédé le 29 octobre 1590; mais, avant de mourir, il avait écrit une réplique à la réfutation de Lipse, et ses héritiers résolurent de la faire paraître dans une traduction latine. Agacé de tout ce bruit, Lipse avait repris le projet de départ qui avait avorté en 1586, bien décidé cette fois à l'exécuter jusqu'au bout. Il fit connaître au greffier des Etats son désir d'aller refaire sa santé, pendant quelques mois, aux eaux de Spa ou en Allemagne, et demanda des lettres de recommandation pour ce voyage. Les Etats, soupçonnant les intentions du professeur de Leyde, lui députèrent Léonard Voocht, pensionnaire de Delft, afin de le détourner de ses desseins. Ils ordonnèrent en même temps à l'autorité municipale de Gouda d'empêcher la publication de la réplique de Coornhert (1), et firent saisir dans

(1) Elle parut pendant l'année, mais après le départ de Lipse : *Defensio processus de non occidendis hæreticis* (Gouda, 1591; in-8°, 88 p.). Le texte néerlandais fut publié en 1630, dans le t. III des œuvres complètes de Coornhert.

toutes les librairies de la Hollande les exemplaires de son premier ouvrage. Lipse assura à Voocht qu'il n'avait nullement l'intention de résilier ses fonctions, que son départ serait momentané. Il obtint ainsi un congé de trois à quatre mois, ainsi que des lettres de recommandation des Etats et du prince Maurice. Laissant sa femme à Leyde, il partit vers le milieu de mars, accompagné d'Adam Leemput, avocat à Utrecht, et de sept jeunes Hollandais, désireux d'aller voyager et étudier à l'étranger. Embarqués à Amsterdam le 18 mars, ils descendirent le même jour dans l'île de Vlieland, pour attendre des vents favorables et une galère armée qui devait les escorter. Ils ne partirent que le 26, et arrivèrent le lendemain matin à l'embouchure de l'Elbe. Le 29, à midi, Lipse abordait à Stade, où il fut l'objet d'une réception fort amicale; il alla loger le soir à Hambourg, chez un compatriote, Balthasar de Bruxelles. De Hambourg, il se rendit à Francfort, et de là à Mayence. Dans le collège des Jésuites de cette ville, il se réconcilia avec le catholicisme; il annonça la grande nouvelle le 14 avril à Delrio, et, le 21, à son ancien ami de Rome, Fr. Bencius, qui, comme Delrio, était entré dans l'ordre auquel Lipse lui-même avait voulu s'affilier dans son adolescence. La joie qui éclate dans les lettres écrites en ce moment (*Syll. Burmanni*, I, 476, 66) ne laisse aucun doute sur la sincérité de sa conversion. A Mayence, Lipse se sépara de ses compagnons de voyage, qui partirent les uns pour Heidelberg, les autres pour Fribourg; il ne garda avec lui qu'Adam van Leemput. Puis il descendit le Rhin jusqu'à Coblence et de là à Cologne, où il eut le plaisir de retrouver d'anciens condisciples. De Cologne il croyait se rendre directement à Spa, mais les routes n'étant pas sûres à cause de la guerre du duc de Juliers avec les gens d'Aix-la-Chapelle, il retourna à Coblence, pour tenter le voyage par Trèves et le Luxembourg. Arrivé à Coblence le 5 mai, il parvint à Spa le 21 du même mois.

Après s'être remis des fatigues du voyage, il songea à arranger ses intérêts à Leyde. Le 2 juin, il écrit de Spa deux lettres, l'une, en néerlandais, aux curateurs, l'autre, en latin, aux recteur et professeurs de l'université pour demander démission honorable de ses fonctions, pour motif de santé. Dans une troisième lettre envoyée le 5, il prie la régence de la ville de le décharger d'un fardeau qu'il ne peut plus porter, et de fournir toute sécurité à sa femme pour le rejoindre dans le pays neutre où il se trouve actuellement. Il lui fut répondu, le 14, que, si l'état de sa santé l'empêchait de continuer son enseignement, il serait déchargé de toute besogne au-dessus de ses forces et on le priait, par conséquent, de revenir. Lipse répliqua à ces lettres, le 12 juillet, qu'il lui était impossible de reprendre n'importe quelle partie de ses fonctions, et insista pour obtenir sa démission. Après délibération du bourgmestre de Leyde avec les Etats de Hollande, il fut décidé de faire une dernière tentative : on donna toute garantie à la femme de Lipse pour son départ, on lui remit une lettre pour son mari, dans laquelle on lui rappelait la promesse faite au délégué des Etats, en exprimant le désir de le voir s'y conformer; on alloua enfin une somme pour le voyage de Madame Lipse et une autre pour son retour et celui de son mari. Cette décision fut prise le 10 août; la lettre remise à la femme de Lipse porte la date du 24. Celle-ci accomplit le voyage par Anvers et arriva, sans difficulté, près de son époux le 29 septembre. Nous ignorons la teneur de la réponse qu'il fit à la dernière missive, et s'il obtint la démission honorable qu'il avait sollicitée. Il était en ce moment à Liège. Le séjour de Spa offrant quelque danger à cause des cavaliers hollandais, il l'avait quitté dès la fin de juin, et s'était établi dans la capitale de la principauté, après avoir songé un instant à se fixer à Tongres ou à Saint-Trond. Il y trouvait des amis dévoués, D. Lampson, le secrétaire de l'évêque; Carondelet, un ancien condisciple d'Ath; le jurisconsulte Pierre d'Heur, le frère de son professeur de philosophie à Cologne, sans compter

Delrio, qui enseignait au collège des Jésuites et qui le mit en rapport avec ses collègues. Il se fit inscrire à ce collège dans la sodalité de Marie, et prononça un discours latin en l'honneur de la sainte Vierge, discours qu'il refusa cependant de laisser publier. Il se lia aussi avec Arn. Wachtendonck, chanoine de Saint-Martin, possesseur d'un trésor du plus haut prix pour l'histoire des langues germaniques. C'était un psautier manuscrit du IXe siècle, contenant tous les psaumes et autres morceaux lyriques récités dans les offices journaliers, avec une traduction interlinéaire dans un dialecte franc ou néerlandais de l'époque. Lipse en tira une liste d'environ 1100 mots; il en envoya une partie en 1599, à Henri Schott, d'Anvers (*Cent. III, ad Belgas*, 44); la liste entière a été publiée de nos jours dans le *Tael en Letterbode* de 1874. Quelques psaumes copiés pour ses amis de Hollande furent rendus publics en 1612 et en 1616. Lipse resta à Liège, choyé et fêté pendant la seconde moitié de 1591 et une bonne partie de 1592. Le 26 mai de cette année il repartit pour Spa, comptant y séjourner quelques mois, mais des pluies continuelles l'engagèrent à rentrer à Liège le 17 juillet. Le loisir dont il jouit dans ce double séjour fut très favorable à sa santé. Il était loin cependant de le passer dans une inaction complète; il méditait et préparait plusieurs travaux littéraires : un recueil de mélanges érudits, auquel il destinait le nom de *Fontanalia*, en souvenir de Spa; une édition de tous les historiens latins, et un ouvrage devant leur servir de commentaire, sous le nom de *Fax historica*, où il voulait expliquer toutes les institutions romaines. Un Westphalien d'Osnabrück, nommé Jean Domann, vivement froissé des plaisanteries de Lipse, sur les auberges de son pays (lettres 13 à 16 de la seconde centurie), s'empressa de lancer contre Lipse un écrit fort acerbe : *Pro Westphalia ad Cl. V. Justum Lipsium apologeticus*. S. l.; in-8°, 40 pages. Notre savant se défendit d'avoir voulu insulter les Westphaliens, dans une lettre à Jacques Monavius, de Breslau, datée de Liège, le 6 janvier 1592; il la publia avec une préface et deux autres lettres sur le même sujet adressées à Abr. Ortelius. Lipse eut à se plaindre la même année de voir paraître à Cambridge, sans son autorisation, d'après un cahier d'élève, huit petits traités sur des points d'antiquités romaines qu'il avait exposés dans ses leçons de Leyde. Ils roulent sur les magistrats, la monnaie, les noms, les repas, le supplice de la croix, la censure et le cens, l'année. Bien que peu importants, ces petits traités furent souvent réimprimés.

Cependant Lipse aspirait à reprendre une vie plus active. Les offres ne lui manquaient pas à cet effet : le duc de Toscane l'invitait à venir enseigner à Pise, en lui abandonnant le soin de fixer les honoraires; des avances lui étaient faites par l'évêque de Wurzbourg, les ducs de Bavière et de Saxe; Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, voulait l'attacher à sa cour; à Rome, on lui présentait la place de Muret. Mais il désirait rentrer dans son pays, et sa femme était fermement résolue à ne plus s'expatrier. Dès le mois de juin 1591, Torrentius, Oudaert et les jésuites avaient commencé des démarches pour le faire nommer à Louvain. Le chancelier de l'université, Henri de Cuyck, professeur de théologie, avait promis d'aplanir toutes les difficultés. Un certificat d'orthodoxie, délivré le 9 juillet 1591, par a Campis, recteur du collège des Jésuites à Liège, et l'appui de ses amis lui procurèrent le pardon du roi pour son long séjour en pays hérétique et rebelle. Ce pardon obtenu, Oudaert proposa, le 23 juin 1592, aux Etats du Brabant d'inviter Lipse à aller professer à Louvain, avec un traitement de six cents florins, en dehors des honoraires de deux cents florins assignés au professeur de latin du collège de Busleiden. Tout semblant devoir s'arranger, il partit pour la ville universitaire, où il arriva heureusement le 9 août. Il trouva la cité en pleine décadence : les rues vides et désertes, les campagnes environnantes ravagées, ne montraient que l'ombre du Louvain d'autrefois; il se consolait pour-

tant par l'espoir d'un relèvement possible. La première chose à faire était de se mettre en règle à l'université sous le rapport religieux : il montra à Henri de Cuyck le billet de confession du père jésuite qui lui avait donné l'absolution à Mayence, fit sa profession de foi selon les formes prescrites par Pie IV, et reçut un témoignage de réconciliation muni du sceau du chancelier. Ces formalités accomplies, il n'avait qu'à attendre sa nomination officielle. Le 12 septembre, il fut nommé professeur d'histoire, et le 24 novembre professeur de latin au collège des Trois-Langues. Ses nouveaux collègues lui firent d'abord un accueil assez froid : Louvain était un milieu foncièrement catholique et Lipse avait pactisé avec l'hérésie. On parlait d'autant plus de son passé qu'on venait de recevoir de Iéna un ouvrage où se trouvait réimprimé le discours funèbre en l'honneur du prince Jean-Guillanme. Lipse en niait, il est vrai, la paternité ; il avait bien, disait-il, prononcé un discours ; mais, comme il n'en avait donné ni montré la copie à personne, il était permis de douter de la bonne foi de l'éditeur. Il annonçait un prochain écrit pour sa défense, mais tout se borna à une déclaration générale : il ne reconnaît pour siens que les écrits imprimés d'après son autographe et avec sa volonté. Le livre où on lit cette déclaration est un traité sur le supplice de la croix, dédié aux Etats du Brabant. Lipse y décrit, avec preuves à l'appui, les diverses formes de la croix, indique les délits punis par ce cruel supplice et la façon dont il s'exécutait. Il a réuni soigneusement tous les témoignages ; mais il n'est pas parvenu à élucider suffisamment la matière, parce qu'il n'a pas toujours maintenu la distinction entre *patibulum* et *crux*, et a pris le dernier mot pour l'équivalent de σταυρός. L'écrit était achevé dès le commencement d'octobre, mais à cause des figures qui devaient y être jointes, il ne parut que vers la fin de 1593. Cet ouvrage donna l'occasion à Lipse de manifester ses sentiments religieux : il commence par une prière au Christ et se termine par un éloge de la Croix, instrument de salut. Toute sa conduite, d'ailleurs, prouvait la sincérité de sa conversion, et il vit disparaître peu à peu les préventions conçues d'abord à son égard. Il vint aussi à bout d'une nouvelle difficulté qui aurait pu augmenter les susceptibilités dont il était l'objet. Les *Politiques* venaient d'être mis, à Rome, à l'index des livres prohibés. La nouvelle lui arriva au commencement de 1593. Il écrivit aussitôt à Bencius, à Baronius, à Bellarmin pour conjurer le danger, offrant de changer les passages fautifs d'après les indications qu'on voudrait bien lui donner. L'index était déjà imprimé; mais, avant de le mettre en vente, il y avait certains amendements à faire, et Lipse eut encore le temps de préparer une nouvelle édition avec les corrections signalées par Bellarmin et Henri de Cuyck. La censure se rapportait exclusivement à la doctrine de l'auteur sur les rapports de l'Etat et de la religion. Coornhert l'avait attaquée comme dure et cruelle ; pour la congrégation romaine, elle n'était pas assez rigoureuse. Contre la simple profession de l'erreur, Lipse avait estimé qu'il ne fallait user d'autre arme que la persuasion. Dans la nouvelle édition, il recommande d'employer d'abord la persuasion, mais il admet que, si celle-ci est inefficace, on peut recourir au châtiment. Henri de Cuyck approuva l'ouvrage corrigé le 24 août 1593. Il ne parut cependant, nous ne savons pour quel motif, qu'en 1596, avec une édition nouvelle du livre *De una religione*.

Voulant entreprendre définitivement la composition de sa *Fax historica*, Lipse commença, dans le premier trimestre de 1593, une série d'écrits sur le système militaire des Romains ; il devait y en avoir au moins trois. Achevé le 15 mars 1594 et envoyé à Anvers le 30 du même mois, le premier parut en 1595, sous ce titre : *De Militia Romana libri quinque. Commentarius ad Polybium. E parte prima Historicæ Facis.* Les quatre premiers livres font connaître la levée des troupes, l'organisation de l'armée, les

divers genres de soldats, leur division, les fonctions des officiers, l'armement, l'ordre de bataille, les enseignes, les signaux. Le cinquième, qui a une pagination spéciale avec un titre séparé (*De Militia Romana liber quintus, qui est de disciplina*), décrit la forme du camp, les tentes, les retranchements, les travaux des soldats, les fonctions des chefs dans le camp, les exercices, les lois disciplinaires, la solde, la nourriture, les récompenses, les châtiments, les congés. Il se termine par un intéressant parallèle entre la milice moderne et le système romain; pour Lipse, ce système est de beaucoup supérieur et pouvait être utilement imité de son temps. L'ouvrage a la forme du dialogue. L'auteur expose la matière à un élève qu'il nomme son auditeur, répond à ses questions et à ses objections. Partout où c'est possible, il lit et traduit d'abord le texte de Polybe, relatif au sujet, puis explique et complète les données de l'historien grec. Le livre est bien écrit, d'une allure assez vive; l'exposition est claire, l'ordre parfait. Patrizzi avait déjà esquissé la même matière, sous forme d'un commentaire sur Polybe (voir l'écrit dans Grævius, *Thes. antiqq. roman.*, t. X); mais les corrections et les développements apportés par Lipse à l'ébauche de son devancier rendent souverainement injuste l'accusation de plagiat, que Scaliger lui lança un jour dans une de ses boutades.

Le restant de l'année 1594 fut consacré à bâtir. Lipse venait d'acheter une maison, avec un beau jardin (actuellement rue de Paris, 83), mais le bâtiment était délabré et devait être reconstruit. A cette occasion, plusieurs de ses amis lui offrirent des vitraux avec leurs armoiries : nous citerons Jean Sarracenus, abbé de Saint-Vaast, à Arras; l'abbé de Vlierbeke; Corn. Pruvius, sénateur d'Anvers; Carondelet, de Liège; Torrentius, évêque d'Anvers. Celui-ci prit, en outre, à ses frais les peintures de la salle à manger, et l'abbé de Saint-Vaast donna cent florins pour l'ornementation d'une autre chambre, après avoir, peu auparavant, envoyé vingt couronnes pour l'envoi d'un exemplaire du *De cruce*. Malgré cela, Lipse se trouvait dans un cruel embarras; ses bâtisses coûtaient cher et son traitement lui était très mal payé. Il n'avait encore rien reçu des deux cents florins alloués sur le fonds du collège de Busleiden, tous les revenus du collège passant à réparer l'édifice ou à payer les pensions des professeurs plus anciens. Pour avoir les six cents autres florins, il lui fallut écrire lettre sur lettre, envoyer à tout moment sa femme chez le trésorier, ou s'y rendre lui-même, pour revenir d'ordinaire les mains vides; à la fin de 1594, il n'avait touché que deux cents florins et rien ne lui avait été remis d'un cadeau de trois cents florins voté par les Etats. Aussi sa patience était à bout, et il se demandait s'il ne devait pas accepter les offres réitérées qui lui venaient de l'étranger. La république de Venise l'invitait à enseigner à Padoue; Henri IV lui présentait six « cents écus de gage et un bon logement », s'il voulait être le précepteur de son fils. L'université de Bologne l'appelait à succéder au professeur Thomas Corræus, qui venait de décéder. La place lui fut offerte le 1er février 1595, au nom du sénat de la ville, par le nonce apostolique, Innocent Malvasia; il recevait les lettres les plus flatteuses et les plus pressantes des principaux professeurs. Aussi était-il presque ébranlé, quand on comprit à Bruxelles qu'il fallait montrer plus de générosité envers une des illustrations du pays. Les Etats de Brabant élevèrent son traitement de deux cents florins; le roi lui accorda une gratification de quatre cents livres, et on lui donna le conseil de dédier le *De Militia* au prince royal d'Espagne, en lui promettant un nouveau secours de ce côté. Le 16 juin 1595, il adressa le livre au prince, avec une supplique tendant à être nommé historiographe du roi; mais, malgré l'appui de plusieurs personnages, on ne se pressait pas à la cour de Madrid. Enfin, le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, s'intéressa personnellement à Lipse. Le 29 novembre, il lui octroya un subside de mille florins et écrivit au roi une

lettre pressante, qui fut suivie d'un effet immédiat. Un décret du 14 décembre lui accorda la dignité demandée, avec une pension annuelle de mille florins. La situation avait ainsi changé de face. Lipse ne songea plus à chercher une position meilleure hors de son pays; il resta sourd à un nouvel appel des Bolonais et n'écouta pas davantage une invitation du cardinal Frédéric Borromée, qui lui offrait 2,000 pièces d'or pour venir à Milan. Cependant peu s'en était fallu qu'il ne fût transporté malgré lui loin de Louvain et ramené de force en Hollande. Vers la fin de juin 1595, il était retourné à Spa, pour remettre sa santé toujours délicate. Le 1er juillet, on annonça que trois cents cavaliers hollandais avaient passé la Meuse et se dirigeaient sur la ville. Aussitôt grand émoi parmi les étrangers : la plupart s'enfuirent à Franchimont, dont la forteresse offrait un abri assuré. Mais Lipse, parti trop tard, dut passer la nuit à Theux. Le lendemain matin, au moment d'aller à l'église, il entendit tout à coup la trompette et le pas des chevaux; il eut juste le temps de sauter par-dessus deux haies, et de se sauver par les bois vers Fraipont, d'où il descendit la Vesdre et gagna Liège en barquette. Après le départ des Hollandais, il crut pouvoir rentrer à Spa; des postes de soldats, placés dans les environs, avaient, disait-on, ramené la sécurité. Mais les Liégeois, mal disposés à l'égard des Brabançons, faisaient mauvaise garde et semblaient plutôt disposés à favoriser les Hollandais. Aussi Lipse fut bientôt fatigué d'être toujours sur le qui-vive et rentra à Louvain, le 25 juillet, sans même repasser par Liège. Dans la même année (1595), il eut connaissance du livre indigeste que Henri Etienne venait de faire paraître à Francfort : *De Lipsii latinitate*. C'était un dialogue satirique, mais sans beaucoup de sel, dirigé moins contre le style de l'écrivain que contre des imitateurs maladroits, visant à l'originalité par l'emploi fréquent d'archaïsmes ou de néologismes. Lipse ne s'en inquiéta guère.

Après la publication de la *Militia*, il composa la partie des antiquités militaires qui concernait la défense et l'attaque des places fortes. Achevé en grande partie en mars 1595 et remis à l'imprimeur peu après le retour de Spa, le livre parut l'année suivante avec dédicace à Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège. Il a pour titre : *Poliorceticôn, sive de machinis, tormentis, telis, libri quinque*. Ici encore la forme choisie est le dialogue. Lipse est logé à Liège chez le chanoine Jean Furius (juin 1591). Il se promène avec son hôte dans le jardin; la conversation tombe sur la prise récente de Deventer. Ceci les amène à parler des machines de guerre, quand arrivent Carondelet, le conseiller P. d'Heur et Lampson, qui les conduisent au château de Seraing, avec le fidèle compagnon du savant, Adam van Leemput. Ils longent les rives verdoyantes de la Meuse, ayant à leur droite les collines couvertes de vignes. Pendant la route, ils discutent sur l'origine du nom de la cité. La forme la plus ancienne est *Leodicum*, que Lipse dérive de *Leodedyck*, à savoir *populi agger*, chaussée du peuple; de même *Legia* ou *Lietgia* était anciennement *Lietgas*, c'est-à-dire rue (*gasse*) du peuple. Mais voilà nos amis en face du château. On passe la Meuse, on entre dans le jardin. Furius n'a pas oublié la conversation commencée chez lui et presse Lipse de la reprendre, aidé par un nouvel arrivé, Charles de Billehé, conseiller du prince pour les affaires militaires. Les moyens usités dans l'attaque soudaine, dans l'attaque en règle et dans le blocus sont exposés par Lipse. Ses amis lui succèdent pour le reste : Oranus décrit le bélier; Furius, les catapultes et les balistes, la solidité, et la hauteur des murs; Lampson fait connaître les divers genres de frondes; Leemput, les lances et les javelots, les arcs et les flèches. Pendant le retour, qui a lieu en barquette, on recherche les procédés de la poliorcétique qui pourraient encore être utilisés de nos jours. L'ouvrage était important pour l'époque et eut un succès mérité auprès des gens compétents. Le prince de Liège récompensa l'auteur

de sa dédicace par l'envoi d'un collier en or, avec son portrait sur médaille.

Les quatre années suivantes (1596-1599) furent presque stériles dans la carrière littéraire de Lipse. Une bonne partie de son temps était prise par les jeunes gens qu'il avait en pension. Peu après son arrivée à Louvain, il avait eu pour commensal un jeune homme catholique de Leyde, Gérard, fils de Jean Buytewech, qui resta seize mois dans sa maison et revint pour quelque temps en 1596. Loin de lui être une charge, il lui offrait une agréable distraction, car il était doué des meilleures qualités de l'esprit et du cœur. Mais, vers la fin de 1595, en arrivèrent d'autres. Au 1er janvier 1597, il y en avait sept: François, fils de Pierre d'Heur, le conseiller liégeois; Guillaume et Antoine, fils du président Richardot; le fils d'Otho Hortius, de Nimègue: Corneille, fils de Renier Anchemant, de Bruges; Fr. van Hove, d'Anvers; Baudouin de Jong, le neveu du trésorier de Drenkwaert. Quelque temps après vinrent encore Guillaume Scarberg, J.-Bapt. Perez Baron, Philippe Rubens, Jean de Wouwere, sans compter Hubert Oudejans, qui lui servait de secrétaire. Aux soins qu'il fallait donner à ces jeunes gens, s'ajoutaient une correspondance très vaste, de nombreuses visites de personnages belges et étrangers, des demandes continuelles pour la rédaction d'inscriptions de toute sorte et de poésies de circonstance. Tout cela enlevait au professeur presque tous les loisirs que lui laissait son enseignement. A la fin de 1597, il acheva cependant un ouvrage, auquel il avait pensé depuis longtemps: *Admiranda sive de Magnitudine Romana libri quatuor*. Il y retrace la grandeur de l'empire romain, en exposant successivement son étendue, ses forces militaires de terre et de mer, les colonies, le nombre des citoyens, les revenus et les dépenses de l'Etat, les largesses des princes, la superficie et la population de Rome et des faubourgs, les principaux édifices, les places, les temples, les thermes, les rostres, les statues, les routes, les aqueducs. Le dernier livre traite des vertus et des vices des Romains et se termine par l'éloge de leur domination, qui donna au monde plusieurs siècles de paix et de tranquillité. La matière est traitée dans des entretiens, que l'auteur est censé avoir tenus avec un *auditor*, au commencement des vacances, au mois de juillet. Intéressant mais superficiel, le livre fut bien accueilli du public et eut les honneurs d'une double traduction, en italien et en allemand. Les *Admiranda* sont dédiés à l'archiduc Albert, par lettre du 1er mars 1598. Ce prince devait bientôt épouser Isabelle, la fille de Philippe II, et obtenir pour lui et son épouse la souveraineté des Pays-Bas. Le 25 novembre 1599, les archiducs firent leur joyeuse entrée à Louvain, pour être inaugurés comme ducs de Brabant. Dans le cortège universitaire qui alla le soir à leur rencontre, avec cent porteurs de flambeaux, Lipse marchait, en signe d'honneur, immédiatement après le doyen de la faculté des arts. Il avait été décidé, en effet, cinq jours auparavant qu'il occuperait cette place dans toutes les réunions de l'université. Le lendemain, dans l'après-midi, devait avoir lieu une séance solennelle de la faculté de théologie, avec promotion de bacheliers, et le recteur Vienus, reçu en audience le matin, pria les princes de bien vouloir y assister. L'invitation fut gracieusement acceptée. Albert, voulant aussi entendre à cette occasion le célèbre humaniste, le manda auprès de lui, s'informa en latin de sa santé et de ses études et lui exprima le désir de l'entendre après la cérémonie. Lipse n'avait que deux heures pour se préparer; il obéit néanmoins. Après le dîner, les archiducs et leur suite furent reçus dans la grande salle de théologie; on promut en leur présence quatre bacheliers, puis Lipse monta en chaire et développa, après un court exorde, un passage de Sénèque sur la véritable grandeur du prince (*De Clementia*, I, 3). Elevé au-dessus de tous, dit-il, le bon prince veille sur le salut de chacun; ses sujets, loin de le fuir, sont prêts à se dévouer pour lui, à répandre leur sang pour sa

défense : tels sont les archiducs, tels sont les Belges renommés pour leur courage et leur fidélité. Le titre du livre auquel Lipse emprunta le texte de son discours, a fait naître la légende qu'il fit en cette circonstance l'éloge de la clémence et ouvrit ainsi la porte de la prison à trois cents condamnés brabançons. Le mot de clémence ou de pardon ne fut pas même prononcé par l'orateur. Il n'est pas exact non plus que les archiducs allèrent surprendre le professeur dans une de ses leçons et qu'il abandonna le sujet traité pour aborder le thème de la clémence. Lipse publia son discours sous le titre : *Dissertatiuncula apud Serenissimos Albertum et Isabellam Belgarum principes extemporanea, postridie diei Auspicalis, qui fuit septimus kal. Decembris anni CIↃ IↃ XCIX.* Il le fit suivre du panégyrique de Trajan, par Pline le Jeune, avec un commentaire assez étendu. Les notes sont excellentes; elles élucident beaucoup de points obscurs; le texte est heureusement corrigé en vingt-six endroits au moins ; une vingtaine de conjectures ont paru inutiles aux éditeurs subséquents. L'ouvrage parut en 1600. C'était l'année jubilaire, attirant à Rome des pèlerins de toute la chrétienté. Lipse aussi avait eu l'intention de s'y rendre ; il avait demandé un congé pour partir en septembre 1599 et rester absent cinq à six mois ; plusieurs jeunes gens de bonne famille devaient l'accompagner, mais il renonça à son voyage à la nouvelle que la peste régnait en Italie. Ce projet montrait une fois de plus l'attachement de Lipse à la foi catholique. On ne parlait plus de son passé, quand parut à Zurich un de ses principaux discours de Iéna, resté jusqu'alors inédit : *De duplici concordia oratio non prius edita.* Melchior Goldast était l'auteur de la publication. Notre savant en fut vivement affecté; il mit tout en œuvre pour arrêter la circulation : Jean Moretus acheta à Francfort cent exemplaires, qui furent immédiatement détruits ; le conseil de la cité biffa le discours du catalogue de la foire; Lipse lui écrivit pour le remercier tout en s'efforçant de prouver que l'*Oratio* n'était pas de lui. Les arguments dont il se sert n'ont pas paru convaincants à Karl Halm, qui a examiné la question en détail dans un mémoire publié par l'Académie de Munich (1882), mais au moment où ils furent produits, ils eurent un effet tout différent, du moins dans le camp des catholiques. On fut convaincu en Belgique de la fausseté du discours, et Lipse n'eut pas à s'en inquiéter davantage.

Peu après les pensionnaires de Lipse furent presque tous promus au grade de licencié en droit, et allèrent achever leur éducation à l'étranger, en Italie, en France ou en Espagne. Le neveu du trésorier de Drenkwaert quitta la maison dans des circonstances qui méritent d'être rapportées, comme signe des mœurs simples de ce temps. Anna, la servante de Lipse, allait se marier; la noce devait avoir lieu chez lui et être suivie d'un bal, où tous les jeunes gens, et particulièrement Baudouin de Jong, avaient promis de ne pas être inactifs, mais la veille, après le dîner, il avait disparu. Il était entré au couvent des Franciscains, pour ne plus en sortir. En octobre 1601, Lipse se trouva de nouveau seul et put reprendre plus activement ses travaux littéraires. Il arrangea pour le public une bonne partie des lettres qu'il avait écrites depuis 1591. Il fit paraître d'abord, avec une nouvelle édition des deux anciennes *centuries*, une centaine d'épîtres adressées à des Italiens et à des Espagnols, ainsi qu'à des Belges séjournant en Italie ou en Espagne, dédiée à Fréd. Borromée. Elle fut suivie d'une centurie de lettres à des Allemands et des Français ou à des Belges qui se trouvaient en Allemagne et en France, dédiée à Octave Frangipani, évêque de Tricarico et nonce apostolique. Puis parut une *Centuria miscellanea*, dédiée à Jean de Drenkwaert, et contenant des lettres à des gens de tout pays (1602), ainsi que trois centaines de lettres à des habitants des Pays-Bas. Toutes ces lettres prouvent l'étendue des relations de Lipse; il est en correspondance non seulement avec

des professeurs, des savants, d'anciens élèves, mais avec des cardinaux, des prélats, des abbés, et autres dignitaires ecclésiastiques, des magistrats, des nobles, des princes ; les personnages du plus haut rang recherchent son amitié, lui témoignent leur estime et leur bienveillance. Plusieurs lettres d'un intérêt plus général et plus étendues que de coutume ont eu des éditions séparées, par exemple celles sur la récitation des anciens, sur la sténographie, sur la façon de lire l'histoire, sur les qualités des chiens. Cette dernière, écrite à ses pensionnaires (*Ad contubernales suos, cent. I, ad Belgas*, 44), renferme la description des trois chiens de Lipse, Saphyrus, venu avec lui de la Hollande, Mopsulus et Mopsus. En 1602, parut en Allemagne, avec une fausse adresse et un faux nom d'auteur, un écrit contre l'œuvre critique de Lipse sur Tacite : *Justi Lipsi in C. Corn. Tacitum notæ cum manuscripto cod. Mirandulano collatæ a Pompeio Lampugnano C. R.* Bergami ; in-8°, 61 pages. Aux corrections de notre savant, l'auteur oppose parfois ses propres conjectures, mais le plus souvent les leçons d'un manuscrit qu'il dit être dans la possession de Galeoti, comte de la Mirandole. Lipse crut devoir réfuter l'opuscule dans la *Dispunctio notarum Mirandulani codicis ad Corn. Tacitum*. Il fait voir la futilité des leçons émises et prouve que le prétendu codex de la Mirandole n'a jamais existé. Il dédia ce petit écrit, remarquable par la concision et la verve, à Charles de Croy, duc d'Aerschot, qui l'en récompensa par une coupe dorée, d'un travail artistique, et un collier d'or avec son effigie. Ce cadeau princier engagea Lipse à dédier, la même année, au même personnage un traité sur les principales bibliothèques de l'antiquité, principalement sur celles de Rome, dont il décrit l'arrangement et la décoration : *De Bibliothecis syntagma*. Revenu ainsi aux antiquités, il composa un très intéressant traité sur les vestales : *De Vesta et vestalibus syntagma*, dédié à Mathias Hovius, archevêque de Malines. Après avoir montré la nature de Vesta, l'emplacement de son temple, de la *Regia*, et de la maison des Vestales, il expose à peu près tout ce que l'on peut savoir, par les auteurs, les médailles, les inscriptions et les restes des statues, sur la nomination, le nombre, les fonctions des vestales, sur leur costume, leurs privilèges, les châtiments pour leurs délits. Passant du paganisme à la religion catholique, il se mit ensuite à exposer, au commencement de 1604, d'après les matériaux fournis par Aub. Miræus et Jean van Hove, l'histoire du culte et des miracles de Notre-Dame de Hal : *Diva Virgo Hallensis beneficia eius et miracula fide atque ordine descripta*. L'ouvrage est dédié à Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai. Le récit de trois des trente-cinq miracles est en vers iambiques senaires. A la fin du volume, on trouve une pièce du même mètre, par laquelle Lipse offre à la Vierge sa plume d'argent, et qui commence par ce vers :

Hanc, Diva, pennam interpretem mentis meæ.

Elle donna lieu à la mordante épigramme qui circula en Hollande sous le nom de Jos. Scaliger :

Post opus explicitum quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicare,
Ni forte est levius quod tibi scripsit opus.

Le nouveau livre de Lipse fut, en effet, accueilli avec des sentiments différents : dans les Pays-Bas espagnols, où il était en harmonie avec les idées dominantes à la cour et dans le peuple, il eut un succès considérable ; six éditions se succédèrent rapidement, et il fut traduit en français, en flamand et en allemand. En Hollande, au contraire, et en Allemagne, les protestants le considérèrent comme une sorte de scandale : un ministre calviniste, Aelbrecht van Oosterwyck, fit paraître, à Delft, une traduction néerlandaise du livre, avec des notes et appendices remplis de sarcasmes à l'adresse de l'auteur et de son sujet. P. Denaise, assesseur de la chambre impériale de Spire, publia un dialogue anonyme : *Dissertatio de idolo Hallensi Justi Lipsi mangonio et phaleris*

exornato atque producto (Sans lieu ni nom d'imprimeur, 1605; in-4° de 88 pages), qui fut bientôt traduit en néerlandais. Lipse répondit au pamphlet de van Oosterwyck par une courte réfutation, insérée dans l'ouvrage dont nous parlerons à l'instant. Il commença aussi à repousser les attaques de l'anonyme, mais, après avoir écrit une page ou deux, il abandonna cet ingrat travail. Le carme Anastase Cochelet y mit plus de zèle; il riposta plus tard par un gros volume de 551 pages in-4° : *Palæstrita honoris D. Hallensis pro Justo Lipsio adversus dissertationem mentiti idoli Hallensis anonymi cuiusdam hæretici.* (Anvers, 1607). Encouragé par les éloges qu'il reçut pour son livre dans le milieu où il vivait, Lipse composa un ouvrage semblable sur le culte plus récent et les miracles de Notre-Dame de Montaigu, dont l'image venait d'être placée dans une église et attirait en ce moment un grand concours de fidèles : *Diva Sichemiensis sive Aspricollis, nova eius beneficia et admiranda* (1605). Les matériaux lui avaient été fournis par l'évêque d'Anvers, Jean Le Mire, et par un écrit flamand de Phil. Numan, relatant l'histoire des mêmes miracles. Ce nouvel ouvrage ne fut pas attaqué du vivant même de Lipse. Peu après sa mort, il devint l'objet des diatribes de Georges Thomson, dans un volume intitulé : *Vindex veritatis adversus Justum Lipsium libri duo,* dont le second livre, comme il est dit dans le titre, Ψευδοπαρθένου *Sichemiensis, id est : idoli Aspricollensis, et Deæ ligneæ miracula convellit* (Londres, 1606; in-12). Claude Dausquius, chanoine à Tournai, prit, dix ans plus tard, la défense de Notre-Dame de Montaigu et de son patron, en opposant aux traits du rustre, comme il appelle Thomson, un double bouclier: *D. Mariæ Aspricollis* θαυματουργου *scutum... Alterum J. Lipsi scutum adversus agricolæ Thracii satyricas petitiones.* Douai, 1616; in-8°, 291 et 138 pages. Trois mois avant le récit de ces nouveaux miracles, Lipse avait publié une partie d'un ouvrage auquel il travaillait depuis 1596. Il était destiné à servir de commentaire aux *Politiques*, et à être, en quelque sorte, un traité de politique en action. Il devait comprendre six livres, comme les *Politica*, mais Lipse n'en acheva que deux : *Monita et exempla politica. Libri duo, qui virtutes et vitia principum spectant.* Dans le premier livre, il prouve par des exemples de tous les pays et de toutes les époques, même des temps les plus récents, la nécessité d'établir le gouvernement sur la religion, de se soumettre aux décrets de la Providence ou du destin, d'obéir aux inspirations de la conscience, d'observer la probité, la constance et la prudence. Dans le second, il démontre de la même façon que la royauté est le meilleur des gouvernements, que l'hérédité est préférable à l'élection, que le but de l'empire est le bien public, que le prince doit pratiquer la justice, la clémence, la bonne foi, la modération, la chasteté, la patience, la grandeur d'âme. A côté des préceptes, Lipse pose quelquefois des questions qu'il résout également par des exemples. L'ouvrage n'a pas grande importance historique ou littéraire, mais il est intéressant et se lit avec plaisir. Dans le premier chapitre, Lipse dit qu'il expose la matière à la demande d'un élève, pendant le repos auquel le condamne une chute de cheval. Le 21 janvier 1604, montant un cheval reçu en cadeau, il rencontra à la porte de la ville une femme suspecte de sorcellerie : l'animal se cabre, se renverse, puis se relève brusquement, tandis que le cavalier, tombé sous le cheval, reste à terre, pendu à l'étrier. Un bourgeois vint dégager notre professeur, qui en fut quitte pour une blessure au pied gauche et au tibia. Notons que Lipse attribua son accident à la sorcellerie (*Sylloge* de Burman, ép. 293); sa croyance aux sorciers, il la manifeste dans plusieurs endroits de ses écrits : dans une lettre à Van Leeuwen du 22 février 1591 (*Epist. ad Leeuwium*, 49), il dit que leur existence n'est pas douteuse, et dans la *Physiologia stoïcorum*, page 61, il affirme qu'à Louvain il était né plusieurs enfants du commerce de sorcières avec le démon. Lipse dédia les *Monita et exempla* à l'ar-

chiduc Albert, par lettre du 18 janvier 1605. Cette dédicace contribua sans doute à lui procurer l'honneur d'être nommé membre honoraire du conseil d'Etat, le 7 février de la même année. L'université décida, le 12 septembre, qu'à cause de sa nouvelle dignité, le professeur Lipse serait assis, dans les réunions publiques, avant tous les docteurs, immédiatement après les prélats.

Bien plus importants que ces derniers écrits furent les travaux sur le philosophe Sénèque. Depuis longtemps Lipse en préparait une édition commentée; mais avant de la publier, il voulait faire connaître, pour l'intelligence de l'écrivain, les doctrines de l'école à laquelle il appartenait. Telle est la destination de deux ouvrages imprimés en 1604. Le premier, *Manuductionis ad stoïcam philosophiam libri tres*, contient une histoire abrégée de toutes les sectes de l'antiquité, la biographie des principaux stoïciens, les principes de la morale du Portique et le développement des célèbres paradoxes. Lipse ne se borne pas à un simple exposé du système, il en prend la défense, ne trouvant à blâmer que la liberté du suicide. Le second ouvrage, *Physiologiæ stoïcorum libri tres*, est consacré à la physique des stoïciens. Il y expose les théories de l'école sur Dieu, ou l'âme du monde, sur les attributs de Dieu, la bonté, la Providence, le destin, sur l'origine du mal, sur les génies bons ou mauvais. Viennent ensuite les idées stoïciennes sur la matière, le monde créé, les éléments, la terre, la fin du monde, sur l'homme et son origine, sur l'âme et sa destinée. Pour élucider les opinions stoïciennes, Lipse les met constamment en regard des doctrines des autres écoles, et il emprunte des passages à toute la littérature latine, pour montrer son immense influence sur l'esprit des Romains. L'ensemble de l'œuvre constitue le traité le plus complet que nous possédions jusqu'à ce jour sur la philosophie du Portique; le livre est clair et bien écrit. Un troisième volume, que l'auteur n'eut pas le temps de composer (*Ethicorum libri III*), devait comprendre l'exposé détaillé de la morale stoïcienne. L'édition de Sénèque parut en août 1605, avec dédicace au pape Paul V, portant la date du 27 juin; elle forme un magnifique volume in-folio et est ornée du portrait de Lipse, gravé en taille-douce d'après un dessin de Rubens. Pour constituer le texte, l'éditeur s'est servi de manuscrits, dont un lui paraissait particulièrement important et qu'il appelle *Codex meus optimus;* il le prend pour base de la plupart de ses conjectures. Mais on a reconnu, depuis, que ce manuscrit était fautif et interpolé; le plus grand nombre des leçons proposées par le professeur louvaniste ont perdu ainsi toute valeur. Dans les livres qui précèdent le traité *De beneficiis*, il y en a environ soixante-quatre qui sont encore admises. La critique de Lipse est donc loin d'avoir produit sur Sénèque des résultats aussi brillants que sur les œuvres de Tacite. Le commentaire est concis et savant; il fournit à peu près tous les éclaircissements qu'il était possible de donner, à cette époque, sur les endroits offrant quelque obscurité au point de vue du style, des doctrines, des faits ou des personnages cités. Des sommaires placés en tête de chaque livre et même devant chaque lettre contribuent beaucoup à l'intelligence du texte. Le commentaire ne s'étend pas au-delà des lettres. Arrivé aux *Naturales Quæstiones*, Lipse a déposé la plume : ses forces étaient à bout. Libert Fromond a commenté cet ouvrage et la satire sur Claude, pour l'édition de 1632. Immédiatement après l'apparition de son Sénèque, Lipse écrivit la préface d'une nouvelle édition de Tacite (18 août 1605). Depuis sa dernière recension, avait paru le texte de Pichena, avec les variantes des manuscrits de la bibliothèque de Médicis (Florence, 1600), et notre savant avait eu la satisfaction de voir confirmer ses conjectures dans plus de cent endroits. Les variantes de ces manuscrits, ainsi que les notes de Josias Mercier et celles de Henri Savile, lui fournirent matière à de bonnes observations critiques, mais la principale particularité par laquelle la nouvelle édition se distingua de la précé-

dente (Anvers, 1600, reproduisant, à peu de chose près, celle de 1595), fut la disposition des matières. Le commentaire et les notes, au lieu d'être placés à la suite du texte, furent mis au bas des pages, et les remarques trop longues reléguées à la fin du volume, à titre d'*excursus*. L'ouvrage, précédé d'une dédicace de Jean de Wouwere à l'archiduc Albert, ne parut qu'après la mort de Lipse.

Le duc Charles de Croy, propriétaire du château d'Heverlé, devant épouser en secondes noces sa cousine Dorothée de Croy, Lipse écrivit, pour la lui offrir à cette occasion, une histoire de la ville de Louvain, avec une courte description de ses monuments, de ses couvents et de son université : *Lovanium, sive opidi et academiæ eius descriptio*. Il la rédigea sous forme de dialogue avec quatre de ses élèves, en prenant la matière du livre dans Divæus et Molanus. La partie descriptive de l'ouvrage est extrêmement écourtée; aussi lui fit-on de sérieux reproches à cet égard (*Cent. Misc. V*, 92). Le volume parut à la fin d'octobre 1605; la préface porte la date du 18, jour de son cinquante-neuvième anniversaire. Lipse croyait encore retracer l'histoire du Brabant, à la demande des Etats de ce pays, qui lui avaient alloué un premier subside, pour recueillir des documents; mais cet ouvrage est resté à l'état de projet. Il avait presque achevé un traité sur la grandeur des Hébreux (*Admiranda sive de magnitudine Hebræa libri quatuor*), actuellement conservé en manuscrit dans le *Harleian library*, au British Museum; on le pressait de le livrer à l'impression, ainsi qu'une édition de *Florus*, qu'il avait tant de fois expliqué dans ses cours. Mais sa santé était trop délabrée. Déjà en mars 1605, il s'était fait suppléer dans son cours d'histoire et n'avait conservé que les leçons de latin au collège de Busleiden. Le 16 de ce mois, il s'était promené avec Philippe Rubens à Héverlé et était rentré à Louvain par la porte de Bruxelles, lorsque le soir il fut frappé d'une attaque, qui inquiéta vivement sa femme et ses amis, et à la suite de laquelle il reçut l'extrême onction. Il se remit cependant, et entreprit d'écrire, pendant sa maladie, une série de méditations (*Meletemata in valetudine*), dont deux chapitres sont conservés à Leyde. Depuis lors, ses forces s'affaiblirent de plus en plus; tombé gravement malade le 18 mars, il s'éteignit doucement et pieusement dans la nuit du 23 au 24 mars 1606. « Sa mort », dit la *Bibliotheca belgica*, « eut quelque » chose de théâtral. A son chevet parurent cinq ecclésiastiques, un chanoine » (son ami Nicolas Oudaert), trois jé- » suites et un récollet. Il semble avoir » tenu à affirmer une dernière fois, avec » éclat, qu'il répudiait ses égarements » passés et qu'il mourait en enfant fidèle » de l'Eglise catholique ». Il fut enterré le 25, qui était cette année la veille de Pâques, dans l'église des Récollets, devant l'autel de la Vierge. Le jeudi suivant, on célébra ses obsèques solennelles dans l'église Saint-Pierre; le professeur de droit Gérard Corselius prononça son éloge funèbre, louant, outre son immense savoir, sa profonde honnêteté, la bienveillance et l'amabilité de son caractère, la simplicité de ses mœurs, conforme à sa devise : *Moribus antiquis*.

La mort de Lipse fut vivement déplorée dans le monde littéraire de l'époque. Protestants et catholiques exprimèrent des regrets unanimes : Casaubon versa des larmes abondantes; on trouve des poésies touchantes dans les œuvres poétiques de Scaliger (p. 97), de Dom. Baudius (p. 230), de H. Grotius (p. 201), de D. Heinsius (éd. de 1649, p. 62-70). On donna cours à la douleur dans des recueils entiers (Maximil. de Vignacourt, *Justa Justi Lipsii threnodia*. Louvain, 1606; — *Epicedia in obitum Justi Lipsii*. Leyde, 1607; — J. Lernutius, *Epicedia sive funus Lipsianum*. Anvers, 1607). De nombreuses poésies composées par des Belges se lisent dans la *Fama Lipsii postuma*, en tête du premier volume de ses œuvres complètes. La femme de Lipse lui fit ériger une tombe ornée de son buste; le conseil municipal d'Anvers y ajouta

un sarcophage de marbre avec cette inscription :

JUSTI LIPSI
QUOD CLAUDI POTUIT
HIC IACET.
S. P. Q. ANTVERP.
INCLYTI VIRI
FAMÆ ORBI NOTÆ
VIRTUTI CŒLO RECEPTÆ.
H. M. P.

Une longue épitaphe composée par le défunt lui-même, en 1604, fut gravée sur le monument. Dans la tombe, sous les dalles de l'église, Jean de Wouwere fit placer une pierre portant ces mots :

J. LIPSIUS H. S. E.
JO. WOVERIUS
ETIAM SUB TERRA
ÆTER : AFFECTUS SUI MON. P.
CIↃ IↃ CVI.

Cette pierre fut retrouvée le 14 avril 1868, lorsqu'on fouilla l'emplacement de l'ancienne église des Récollets, pour jeter les fondements de l'école normale des humanités élevée par l'université catholique sous le nom de collège de Juste Lipse. Elle a été encastrée dans le mur de droite de la chapelle de ce collège, à l'entrée du chœur. Au mois de juillet 1794, Brunot, lieutenant-colonel français, avait envoyé le buste à Paris, où il fut placé quelque temps dans une salle du Louvre. Le reste du monument disparut, en 1800, lors de la démolition de l'église. Le 28 février 1853, en présence de Piercot, ministre de l'intérieur, des autorités provinciales et communales et de nombreux invités, on inaugura un monument en l'honneur de Lipse sur la place d'Overyssche, son lieu de naissance. Une pierre quadrangulaire, entourée d'une grille habilement travaillée, sert de piédestal au buste du savant, sculpté par M. Marchant. Sur les deux faces latérales, des bas-reliefs représentent Lipse dans son cabinet d'étude et donnant une leçon en présence d'Albert et d'Isabelle. Sur les deux autres faces on lit : *Justo Lipsio | Iscano | e principibus sæculi XVI | philologis | litterarum doctori Lovanii. | Natus d. XVIII m. Octobr. a MDCLVII | obiit Lovanii d. XXIIII m. mart. a. MDCVI;* et *auspice | Leopoldo I, Belgarum regi | monumentum | ex ære publ. et priv. | Iscani | civi suo | pp.* Ce monument est actuellement assez délabré et mériterait une restauration. (Voir les détails de l'inauguration dans le *Messager des sciences*, 1853, p. 246).

N'ayant pas d'enfants, Lipse légua ses livres grecs à la bibliothèque des Jésuites de Louvain; ses autres livres, ses manuscrits et papiers à son petit-neveu Guillaume de Greve, alors âgé de treize ans. Devenu plus tard greffier de la foresterie de Brabant, ce dernier mourut à Bruxelles en 1676. Peut-être déjà avant cette date, les manuscrits et papiers de Lipse devinrent-ils la propriété de Const. Huygens, seigneur de Zuilighem, qui était à Bruxelles comme ambassadeur en 1660. En 1722, ils furent vendus publiquement à La Haye; le catalogue de la vente avait pour titre : *Bibliotheca Petaviana et Mansartiana, ou Catalogue des bibliothèques de feu messieurs Alexandre Petau, conseiller au Parlement de Paris, et François Mansart, intendant des bâtiments de France. Auxquelles on a ajouté le cabinet considérable des manuscrits du fameux Justus Lipsius. La vente se fera par Abrah. de Hondt, le 23 février et suiv.*, 1722. La Haye, Abraham de Hondt, 1722; petit in-4°, 454 pages. Les manuscrits de Lipse y forment une classe spéciale sous le titre de *Musæum Lipsianum, sive eximia manuscriptorum collectio;* ils sont divisés en trois classes : 1° anciens manuscrits ayant appartenu à Lipse; 2° autographes, écrits et lettres de Lipse et de ses correspondants; 3° notes marginales de Lipse dans divers ouvrages, surtout d'auteurs anciens. Le tout occupe les pages 431 à 454 du catalogue, nos 182-324. La bibliothèque de l'université de Leyde acheta le *Musæum* complet; il s'y trouve encore. Avant de mourir, Lipse avait préparé pour l'impression une centaine de ses lettres écrites, pour la plupart, de 1602 à 1604. Il avait chargé J. de Wouwere de les dédier au Polonais J.-A. Prochnizki. Les exécu-

teurs testamentaires y ajoutèrent une autre centaine de lettres dont la dernière porte la date du 14 mars 1606. La centième lettre est remplacée par un discours *De Calumnia*, décrivant la laideur de la calomnie, ses effets pernicieux et les moyens de l'éviter. Nous ne savons quand, ni dans quelles circonstances ce discours a été prononcé. Quantité de lettres que Lipse n'avait pas destinées à la publicité, furent imprimées dans la suite. On en trouve quarante-neuf dans *Epistolarum prætermissarum decades sex*, publiées avec un commentaire inédit sur les trois derniers livres de Suétone (Offenbach, 1610; in-8°); cent quatre-vingt-une dans les *Epistolarum quæ in centuriis non exstant decades XIIX* (Harderwyk, 1621; in-8°); cinquante dans *Epistolæ ad Theodorum Leeuwium* (Leyde, 1649; in-12); huit cent cinquante-cinq dans les deux premiers tomes du *Sylloge epistolarum* de Burman (Leyde, 1727; in-4°); cinquante-six *Lettres inédites de Juste Lipse, concernant ses relations avec les hommes d'Etat des Provinces-Unies des Pays-Bas, principalement pendant les années* 1580-1597, publiées par G. Delprat; deux lettres flamandes écrites à son neveu Jean de Greve, publiées par L. Galesloot (*Particularités sur la vie de Juste Lipse*); quinze à la fin des *Fr. et Jou. Hotomannorum epistolæ* (Amsterdam, 1700), et quelques-unes encore dans d'autres recueils. La collection la plus importante, celle de Burman, a été faite sur les papiers de Lipse conservés à Leyde; malgré l'étendue de sa publication, il n'a pas livré tout à l'impression. Il a laissé encore bien des pièces inédites, surtout parmi les lettres adressées à Lipse. Un certain nombre se trouvent aussi dans les bibliothèques de Bruxelles, de Bâle et de Wolfenbüttel. Fr. Sweert réunit à Anvers, en 1610, les poésies éparses de Lipse, sous le titre de *Musæ errantes*. Elles sont empruntées à divers ouvrages de Lipse, tirées des liminaires des livres d'autres auteurs, ou avaient été écrites pour être placées sous des tableaux, dans des albums d'amis, sur des vitraux ou sur des tombes. Elles n'ont généralement que peu de valeur. Pourtant Gruterus reproduisit toute la collection dans le t. III de ses *Delitiæ poetarum Belgicorum*, avec deux ou trois autres pièces.

Les livres de Lipse n'étaient pas seulement renommés pour la vaste érudition de l'auteur; on les considérait aussi comme des œuvres de grande sagesse et des monuments littéraires. On en fit des extraits, à ce double point de vue, du vivant même de l'auteur. En 1591, parut à Leyde, chez Fr. van Raphelengen, un recueil dont la première partie contenait les comparaisons les plus élégantes, la seconde des aphorismes ou sentences empruntées à notre auteur : *Mellificium duplex ex media philosophia petitum, etc.* Le même ouvrage fut réimprimé à Paris et ailleurs sous le titre de *Flores totius philosophiæ*. Les sentences furent traduites en polonais (Cracovie, 1789). Un recueil plus étendu fut composé de sentences et phrases, rangées d'après l'ordre alphabétique des matières, par Fr. Sweert : *Justi Lipsi Flores ex eius operibus discerpti, in locos communes digesti* (Anvers, 1615; in-32). Il eut sept éditions; celle de Cologne, 1620, fut enrichie d'un certain nombre de poésies de Lipse, qui ne se trouvent pas dans les *Musæ errantes*, ainsi que de certificats et d'inscriptions sortis de sa plume. On fit aussi un choix de ses lettres : *Justi Lipsii epistolæ selectæ et seriæ. Centuria singularis* (Paris, Cramoisy, 1610; in-12); *le Chois des epistres de Lipse, traduites du latin en français*, par Antoine Brun (Lyon, B. Ancelin; in-8°). Enfin, il y eut quatre éditions des œuvres complètes du célèbre écrivain. La première parut en 1613 à Lyon, chez Horace Cardon, en deux volumes in-folio à deux colonnes. La seconde (Anvers, 1614; in-4°), est un recueil factice, formé au moyen d'éditions des divers livres publiés séparément à différentes époques. La troisième constitue un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie de B. Moretus (Anvers, 1637; in-folio, 4 volumes). La quatrième est

celle de Wesel, André van Hoogenhuysen, 1675; in-8°, 4 vol.

L. Roersch.

Lettres publiées et inédites, particulièrement celles du *Sylloge* de Burman et du *Musæum Lipsianum*, à Leyde. — Autobiographie de Lipse dans *Ep. cent. misc.*, III, 87 (traduite et annotée par Paul Bergmans, Gand, 1889). — Aub. Miræus, *Vita Justi Lipsii* (Anvers, 1609). — Fr.-A. de Reiffenberg, *De Justi Lipsii vita et scriptis commentarius* (Bruxelles, 1823; *Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, t. III). — Alph. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (1855), t. III, p. 476. — L. Galesloot, *o. c.* (*Annales de la société d'Emulation de Bruges*, 1876, p. 265). — G. Delprat *o. c.* (*Verhandelingen der kon. Academie van Wetenschappen*, 1858). — C. Halm, art. dans *Allgem. deutsche Biographie*, t. XVIII, p. 741. — C. Nisard, *Le Triumvirat littéraire du* XVIe *siècle, J. Lipse, J. Scaliger et Casaubon* (Paris, 1852). — *Messager des sciences histor.*, 1863, p. 457; 1868, p. 288. — *Bibliographie Lipsienne* (extr. de la *Bibliotheca belgica*, publiée par Ferd. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe). Gand, C. Vyt, 1886-1888; 3 vol. in-12, de 598, 705 et 417 p. Ouvrage capital, contenant, outre la description exacte de toutes les éditions des œuvres de Lipse et de beaucoup d'ouvrages qui le concernent, une foule de particularités intéressantes pour l'histoire de sa vie et de ses travaux. — Nous nous sommes généralement borné, dans cette notice, à indiquer la première édition des ouvrages de Lipse. Pour les liminaires, la date et le nombre des autres éditions, ainsi que pour tous les renseignements bibliographiques, on est prié de consulter la *Bibliographie Lipsienne*.

LIPSIUS (*Martin*), moine érudit de l'ordre des Augustins, né à Bruxelles en 1492, mort près de Huy le 24 mars 1555. Proche parent de plusieurs magistrats de son nom, grand oncle du célèbre Juste Lipse, qui a rendu témoignage à sa réputation d'homme lettré, Martin Lipsius appartenait à une famille considérée du Brabant. Ayant fait profession, en 1510, dans l'ordre des Augustins, au monastère du Val-Saint-Martin, à Louvain, il y passa une partie de ses jours comme chanoine régulier. C'est seulement vers la fin de sa vie qu'il fut envoyé, comme directeur, dans un couvent de religieuses de son ordre, à Lens-Sainte-Croix, aux environs de Huy. Martin Lipsius était fort estimé dans son ordre : il s'était efforcé d'y introduire le culte des belles-lettres, florissant tous les jours davantage dans la ville universitaire. Il fut, parmi les Augustins d'alors, le principal représentant de l'érudition latine. Il entretint de constantes relations avec Erasme, pendant les années que celui-ci passa à Louvain; plus tard, il fut en rapport, sous ses auspices, avec la maison Froben de Bâle. Après les deux éditions érasmiennes des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, il en publia une nouvelle, corrigée d'après plusieurs manuscrits : *D. Hilarii Pictavorum episcopi lucubrationes, olim per Des. Erasmum Roterodanum emendatæ, nunc denuo vigilantissime et ad pluria exemplaria per D. Martinum Lipsium collatæ et recognitæ*. Bâle, 1550; in-folio. Quand les théologiens de Louvain s'unirent pour publier une édition complète des ouvrages de saint Augustin, il donna, pendant vingt ans, les plus grands soins à la partie de ce travail, qui lui avait été confiée : on fit encore usage après sa mort des *Castigationes* qui s'étaient conservées dans ses papiers. Lipsius justifia donc les dispositions et les aptitudes peu communes qui lui avaient valu les conseils et les encouragements d'Erasme. Il fut l'objet de la défiance de plusieurs personnes, à cause de son commerce épistolaire avec l'humaniste de Bâle, ainsi que de la liberté qu'il avait prise de parler ouvertement de ses services et de le défendre contre ses nombreux adversaires. Mais on ne put le convaincre d'avoir pactisé avec les chefs de la réformation; il adressa au prieur de son ordre une justification, qui est conservée, et échappa aux conséquences des plaintes dirigées contre lui. Lipsius passait pour ami et pour admirateur d'Erasme; des lettres retrouvées en Allemagne, dans un manuscrit provenant du Val-Saint-Martin, nous attestent sa confiance et sa sympathie pour lui. Cependant il ne manqua point à ses devoirs de religieux, et ne donna pas son adhésion aux doctrines hérétiques qui avaient prévalu de son temps en Allemagne et qui avaient fait invasion dans les Pays-Bas. Plusieurs épitaphes composées par des membres de son ordre louent les habitudes laborieuses et les hautes qualités du savant qui avait payé son tribut aux publications de patrologie latine.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 855-856. — Adalbert Horawitz, *Erasmus von Roterdam und*

Martinus Lipsius. Ein Beitrag zur Gelerhten Geschichte Belgiens (1882; extrait des *Bulletins de l'Académie impériale des sciences*, t. C, fasc. 11). — F. Nève, *la Renaissance des lettres en Belgique* (1890), p. 205-211.

LIROPIUS (*Matthias*), écrivain ecclésiastique. Voir LIEROP.

LIS (*Charles-Auguste*), compositeur et pianiste amateur, né à Bruxelles, le 1er juillet 1784, mort dans la même ville, le 28 juin 1845. Il manifesta, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour la musique. Il appartenait à une famille de riches banquiers, mais le commerce auquel on le destinait n'avait pour lui aucun attrait. Son talent se révéla, à l'âge de quatorze ans, dans une romance qui, traduite dans toutes les langues, fit vraiment le tour du monde : *Portrait charmant, portrait de mon amie.* Elle fut suivie de plusieurs autres mélodies également remarquables par la fraîcheur de l'inspiration, comme *le Vieillard et la Jeune Fille*, *le Pêcheur*, *Aurélius*, *les Amants timides*, *Fleuve du Tage*, *Non, je ne l'aime pas*, *etc.* La plupart de ses romances sont des pages de la vingtième année. La vocation s'est rarement accusée avec une plus complète précocité. Il ne lui a manqué que de naître dans une famille d'artistes, qui lui eût fourni les moyens de compléter son éducation musicale par l'étude de l'harmonie. Il fut malheureusement contrarié dans ses goûts par son père, qui pouvait autoriser son fils à cultiver la musique comme distraction, mais non comme une carrière digne du nom qu'il portait. A l'heure des revers, le temps des études était passé. Arthur de Mornay, dans une intéressante notice sur Lis, se trompe évidemment sur la date de la catastrophe de cette maison. Nous citons ses paroles : « La « terrible tourmente de 93 vint détruire la fortune de sa famille et briser la belle position qu'il était sur le « point de se créer lui-même. Il se montra supérieur aux coups du sort... et se « vit obligé de chercher un asile sur le « sol hospitalier de la Hollande ». Or, en 1793, le jeune Lis avait neuf ans. Et ce n'est qu'en 1814 qu'il partit pour la Hollande, c'est-à-dire à l'âge de trente ans. Il se peut que la révolution française ait ébréché déjà la fortune de la famille ; mais ce sont des spéculations désastreuses qui l'ont ruinée sur la fin du premier Empire. Dans les années de splendeur, au temps de la jeunesse de notre artiste, on se le disputait dans les salons. Il était, du reste, aussi aimable et spirituel qu'instruit. Il chantait lui-même des chansonnettes comiques de sa composition, comme *l'Amant pleurnicheur* et le *Duo des chats*, qui lui valurent un succès de fou rire dans le monde aristocratique. L'auteur de la *Biographie des Musiciens* se trompe quand il fait résider Lis à Amsterdam de 1814 à 1831, dans un emploi de l'administration des finances. Ici Mr de Mornay a mieux connu la vérité. C'est bien à la carrière musicale que Charles-Auguste s'est dévoué dans ces années malheureuses. Ce qui n'avait été pour lui jusque-là qu'un agrément devint par la force des choses un métier. Il composa de nombreux morceaux pour piano, puis divers *Tableaux synoptiques des gammes majeures et mineures*, et il travailla à la propagation du *Méloplaste*, méthode mutuelle et simultanée de musique. Il enseigna cette méthode à Rotterdam, dans une classe fondée par lui et suivie par un grand nombre d'élèves. Il alla ensuite s'établir à La Haye, où, pendant deux ans, il dirigea une *Société de musique sacrée*, pour laquelle il composa de nombreux motets, aussi graves que simples et mélodieux. Le climat de la Hollande ayant compromis sa santé, il revint en Belgique et choisit pour séjour Anvers, où il noua des relations commerciales qui le décidèrent à rentrer dans la carrière où ses parents avaient trouvé la fortune. Il réussit quelque temps dans son négoce. Mais la révolution de 1830 trompa ses espérances. Pendant le siège d'Anvers, sa maison fut incendiée et ses marchandises détruites. Ruiné comme son père, mais cette fois par la fatalité des événements, il se vit forcé de solliciter un emploi qu'il obtint au ministère des finances, et qu'il occupa depuis 1831 jusqu'à l'année de sa

mort. Il ne renonça pas, durant sa carrière administrative, à la culture de son art. Il accepta la direction de la *Société des Arts*, ainsi que de la section vocale de la *Société Philharmonique*, de Bruxelles, pour laquelle il composa son chœur à grand orchestre, intitulé : *le Passage de la mer Rouge*, qui fut exécuté dans un concert donné à l'hôtel de ville, au bénéfice des pauvres, et qui excita parmi les auditeurs un véritable enthousiasme. La source de ses aimables et touchantes mélodies n'était pas tarie encore ; il produisit de nouvelles romances dignes de celles qui avaient fait le charme des contemporains de sa première jeunesse. Citons, entre autres, *Adieu pour toujours*, *les Serments et les Vents*, *Œdipe et Antigone*, *Pitié pour moi* et *la Mélodie*, nocturne à quatre voix. Il fit également deux *albums* dont le premier fut dédié à la reine Louise-Marie ; le second, son chant du cygne, paru en 1844, et contenant quelques-unes de ses plus heureuses inspirations, fut offert en hommage à la reine Victoria, qui n'eut pas le temps de lui en témoigner sa reconnaissance, puisqu'il mourut l'année suivante.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie univers. des musiciens.* — Arthur de Mornay, *Nécrologe universel du* XIXe *siècle.*

LISA (*Gérard* **DE**), imprimeur. Voir Gérard de Lisa.

LISEBETTEN (*Pierre* **VAN**), graveur au burin et à l'eau-forte, né à Anvers en 1630, mort dans la même ville en 1678. Inscrit comme franc-maître à la gilde de Saint-Luc en 1653-1654, sans indication d'apprentissage, Van Lisebetten prit une part considérable au grand recueil de la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume, publié par Teniers en 1660, sous le titre de *Théâtre des Peintures*. Il signe *P. Lisebetius*, et se manifeste comme graveur à l'eau-forte d'assez médiocre valeur. Comme graveur au burin, Van Lisebetten mérite une considération plus haute. Dans le *Gulden Cabinet* de C. De Bie, il inséra le portrait de David Teniers le Vieux, d'après P. van Mol, qui est certainement la meilleure planche de ce recueil. Elle est signée *P.-V. Leysebetten*. D'autres portraits : le pape Clément X, créé en 1670, Marie-Thérèse d'Espagne, Michel Koribut Wiesnowisky, élu roi de Pologne en 1669, offrent une importance moindre. Lisebetten a gravé, non sans mérite, *la Vierge au voile* de Raphaël et beaucoup de titres de thèses, entre autres pour Philippe-Emmanuel de Croy, d'après Fruitiers. Dans cette catégorie de planches, son burin est correct, brillant et d'une incontestable dextérité. On possède de lui un recueil d'oiseaux intitulé : *Diversarum avium species*, vingt pièces, y compris le titre, éditées par C. Galle. Le travail est absolument remarquable ; il est bon toutefois de faire observer que ces planches sont des copies d'après le graveur anglais Barlow, copié une première fois par Hollar. A en juger par le procédé, Lisebetten serait l'élève de Pierre de Jode. Le registre de la gilde de Saint-Luc d'Anvers nous fait connaître que Van Lisebetten eut pour élèves, en 1669, Guillaume Vander Gouwen, et, en 1672, Abraham Melyn.

Henri Hymans.

Les *Liggeren* et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc, t. II.

LISSOIR (*Remacle*), théologien et publiciste, né à Bouillon, le 12 février 1730, mort à Paris, le 12 mai 1806. Charmé de ses dispositions studieuses, Thiebault, président de la cour souveraine du duché de Bouillon, l'instruisit et le prépara au barreau. Mais, à la mort de son protecteur, Lissoir, attiré par la vocation religieuse, entra chez les Prémontrés de l'abbaye de La Valdieu, au diocèse de Reims. Il fit profession le 28 septembre 1749 ; il fut successivement nommé directeur du noviciat, professeur de théologie, et prieur (juin 1765) ; le 12 février 1766, il fut élu abbé par le suffrage unanime de ses confrères. Sous son administration, l'abbaye s'acquit une juste renommée de science et de charité. Ses talents le firent ensuite nommer visiteur et appeler au conseil de l'ordre. Chargé, en 1782, de la revision des livres liturgiques, il

les refondit et les éleva à une grande perfection. Envoyé, en 1787, aux assemblées provinciales de Metz et de Sedan, il y révéla de telles aptitudes que le suffrage populaire l'élut, en 1790, administrateur du département des Ardennes, et, l'année suivante, député suppléant à la première législature. S'étant assermenté, il desservit la cure de Charleville sous l'évêque constitutionnel de Sedan, depuis le 3 avril 1791; il se démit de sa charge le 10 octobre 1793. Mais, bien qu'il eût prêté le serment civique, la Terreur ne lui pardonna pas sa robe et l'incarcéra à la chartreuse de Mont-Dieu. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il se fixa dans la capitale. Il dut recourir à sa plume pour vivre et collabora avec distinction au *Journal de Paris*, depuis le 4 avril 1795 jusqu'à sa mort. Membre des deux conciles constitutionnels de 1797 et de 1801, comme député du presbytère des Ardennes, il s'y fit remarquer par l'ardeur de son gallicanisme. Suivant plusieurs biographes, il fut promu par cette assemblée à l'évêché de Samana San-Yago, dans l'île de Saint-Domingue; mais ce fut son neveu, Jean-Remacle Lissoir, curé de Vendresse, qui fut réellement l'objet de cette nomination, restée d'ailleurs sans suite. Lors du rétablissement du culte, il fut nommé aumônier adjoint à l'hôtel des Invalides. Après sa mort, les habitants des environs de La Valdieu, qui avaient aimé ses vertus et reçu ses bienfaits, lui élevèrent un monument dans l'église de son abbaye, érigée depuis en paroisse.

On a de lui : 1. *De l'état de l'Eglise et de la puissance légitime du pontife romain.* Wurtzbourg (Bouillon, Brasseur), 1766; in-12, 2 vol. (anonyme). Cet ouvrage, qui est un abrégé du *Febronius* de l'évêque de Hontheim, fut censuré par la Sorbonne. — 2. Les livres liturgiques revisés, imprimés chez Hoener, à Nancy, en 1786-1787. — 3. *Observations sur le Dictionnaire ecclésiastique et canonique, portatif* (Paris, De Haussy, 1765; 2 vol. in-8°), insérées dans le *Journal encyclopédique*, juillet 1765; t. V, 1re part., p. 128. — 4. Divers articles, signés R. L., insérés dans le *Journal d'économie publique, de morale et politique*, par Rœderer, 1796 à 1800, (t. I à V). — 5. Duhamel du Monceau, dans sa *Description des arts et métiers; Traité général des pêches*, 2e partie, 2e sect., ch. 1er, art. VIII, p. 191, loue les observations qu'il a reçues de l'abbé Lissoir sur la *Pêche du saumon*.

Émile Van Arenbergh.

Boulliot, *Biogr. ardenn.*, t. II, p. 106. — Quérard, *La France littér.*, t. V, p. 324. — De Feller, *Dict. hist.* (suppl.), t. XI, p. 119. — Neyen, *Biogr. luxemb.*, t. II (app., p. 43). — Didot-Hoefer, *Nouv. biogr. génér.*, t. XXXI, p. 359.

LIVERLO (*Gilles* DE), fils de Wathieu ou Walthère de Liverlo (voir plus bas), et de Jeanne de Fossé (ou Fosseit), fut baptisé à Liège, le 10 mai 1611 et y mourut le 20 novembre 1667. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut longtemps prieur de la chartreuse de sa ville natale. Comme il était grand architecte, dit Loyens, il jeta les fondements du cloître et de l'église de son couvent, lesquels ne furent achevés qu'au commencement du XVIIIe siècle. On citait le chœur, construit par le P. Kousz, récollet (mort à Liège en 1733) comme un de nos plus beaux monuments d'architecture; on y voyait douze colonnes de marbre qui avaient été achetées par notre personnage. L'épitaphe de G. de Liverlo se trouvait aussi dans cette église.

G. Dewalque.

Loyens, *Recueil héraldique.* — Villenfagne, *Mélanges*, t. II.

LIVERLO (*Lambert* DE), fils, comme le précédent, de Walthère de Liverlo (voir plus bas) et de Jeanne de Fossé, fut baptisé à Liège, le 11 novembre 1620, et mourut à Maestricht, le 27 novembre 1693. Il étudia à Louvain et à Orléans, obtint le grade de docteur en droit à Reims et fut reçu chanoine de Saint-Lambert, à Liège, le 2 juin 1646. Elu prévôt du chapitre de Fosses en 1658, il devint chancelier du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, en 1666, et archidiacre de Hesbaye, en 1670. Ses qualités le firent charger de négociations délicates, tant auprès de Louis XIV que des Etats généraux des Pays-Bas. Sa mission en France, en 1668, avait pour but de

faire respecter la neutralité du pays de Liège ; il réussit à l'obtenir et se créa des amis à Paris. Colbert, dont il avait fait la connaissance, logea chez lui en 1670, en revenant des conférences d'Aix-la-Chapelle, et il est permis de croire que ces relations ne furent pas étrangères aux dispositions favorables que les artistes liégeois trouvèrent à Paris à cette époque. Dans la lutte qui s'engagea ensuite entre Maximilien-Henri de Bavière et les Liégeois, L. de Liverlo paraît avoir montré une modération qui fut la cause de sa disgrâce : il perdit sa place de chancelier en 1678. Néanmoins, le chapitre l'envoya, en 1681, auprès du prince-évêque pour tâcher d'amener la paix entre le souverain et ses sujets mutinés. Après la bataille de Neerwinden, il fut arrêté par des soldats de l'armée des alliés, avec d'autres chanoines soupçonnés de favoriser le parti de la France, et conduit à Maestricht, au mois d'août 1693. Il y mourut dans sa prison, le 27 novembre suivant, et fut inhumé à Liège, dans la cathédrale Saint-Lambert.

Notre personnage est surtout connu comme protecteur des artistes. Il avait puisé dans sa famille le goût des beaux-arts, et il agrandit considérablement la collection de tableaux dont il avait hérité. Il estimait particulièrement Bertholet Flémalle, à qui il avait donné un appartement chez lui. Cet artiste et Douffet firent son portrait, qui fut ensuite gravé sur cuivre par M. Natalis. Delcour fit son buste, coulé en bronze. Ce buste appartient aujourd'hui à Mr le baron de Chestret de Haneffe.

G. Dewalque.

Loyens, *Recueil héraldique.* — De Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — De Theux, *le Chapitre de Saint-Lambert*, t. III. — J. Helbig, *la Sculpture... au pays de Liège* (1890). — Baron de Chestret, *Revue belge de numismatique*, 1891.

LIVERLO (*Walthère* ou *Wathieu* DE), ou LIVERLOZ, LIVERLOOZ, etc., père des deux précédents, appartenait à une ancienne et riche famille liégeoise, dont plusieurs membres parvinrent aux plus hautes dignités de la principauté au XVIe et XVIIe siècle, et qui se distingua par son goût éclairé pour les beaux-arts, surtout pour la peinture. Nous n'avons pu découvrir ni le lieu, ni la date de sa naissance et de sa mort. Il épousa Jeanne de Fossé (Fosset ou Fosseit), qui lui donna une douzaine d'enfants, de 1586 à 1616, et mourut dans la paroisse Sainte-Véronique, le 26 septembre 1638. Il commanda des tableaux aux meilleurs peintres liégeois, non seulement pour sa demeure, mais aussi pour les églises de sa ville natale, entre autres, *le Martyre de sainte Catherine*, une des plus belles œuvres de Gérard Douffet ; elle ornait le maître-autel de l'église Sainte-Catherine, et fut détruite par le feu lors du bombardement de Liège en 1691. Sur les volets se trouvaient les portraits du donateur et de sa femme. Walthère fit aussi construire à Spa le couvent des Capucins. On y voyait encore, au temps de Loyens, son portrait dans la salle du réfectoire. Il mit pour condition à sa libéralité que le jardin servirait de promenade publique.

G. Dewalque.

Loyens, *Recueil héraldique.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Registres de l'état civil de Liège.

LIVINEIUS (*Jean*), philologue. Voir LIEVENS (*Jean*).

LOÆUS (*Jean*), poète latin. Voir LOO (*Jean* VAN).

LOBBET DE LANTIN (*Jacques*), écrivain ecclésiastique et théologien, né à Liège, le 28 septembre 1592, mort dans cette ville, le 18 juin 1672. Il entra au noviciat le 18 octobre 1613, enseigna la philosophie à Douai, et fut ensuite recteur des collèges de Tournai, de Mons et de Liège. Son domaine était la théologie morale, où il s'est distingué par une grande sûreté de méthode. Voici la liste de ses œuvres : 1. *Opera omnia in quatuor tomos distributa.* Liège, Henri et Jean-Mathieu Hovius, 1653 ; in-fol., 5 vol. Les t. IV et V portent, à la fin, la date 1668. — 2. *De Peccato, ejus natura, pœna ac remediis.* Anvers, Jean Meursius, 1635 ;

in-8°. — 3. *Via vitæ ac mortis tribus libris explicata.* Anvers, Jean Meursius, 1620; in-8°. Id., Vienne, 1732; in-8°. — 4. *Flagella peccatoris in tres partes divisa : prima explicat flagella fortunæ, altera corporis, tertia denique animi.* Liège, hér. Guill. Hovius, 1639; in-12. — 5. *Speculum ecclesiasticorum ac religiosorum, et in eo monumento venerandæ antiquitatis, opportunaque morum documenta.* Liège, Jean Ouwerx, 1640; in-8°. — 6. *De Fortitudine et Constantia christiana libri tres, ad Mutium Vitellescum, Societatis Jesu præpositum generalem, ipso conditæ Societatis Jesu anno sæculari.* Liège, Jean Ouwerx, 1640; in-8°. — 7. *Quadragesimæ, sive quæstiones theologicæ, historicæ, morales, in Evangelia dominicarum Quadragesimæ; quæ per omnes hebdomadæ ferias concionatoribus usui esse possunt.* Liège, Léonard Streel, 1641; in-8°. Id., Vienne, Jean-Jac. Kürner, 1723; in-12. — 8. *Templum Domini, sive de religioso templorum cultu, adversus petulantem hujus sæculi licentiam.* Liège, Léonard Streel, 1651; in-8°. — 9. *Tractatus de Sacra Christi Passione et Cruce.* Liège, Léonard Streel, 1641. — 10. *In Evangelia Dominicarum quæstiones theologicæ morales.* Tournai, Quinqué, 1644; in-4°. — 11. *Gloria patriarcharum, sive Quæstiones morales in Evangelia Festorum D. Augustini D. Benedicti, D. Brunonis, D. Bernardi, D. Norberti, D. Dominici, D. Francisci Assisii, D. Francisci de Paula, D. Ignatii de Loyola, D. Philippi Nerii, D. Ursulæ, D. Theresiæ. Nunc primum in lucem editæ.* Liège, Henri et Jean-Mathieu Hovius, 1657; in-4°. — 12. *Gloria Sanctorum, sive quæstiones morales in festa sanctorum totius anni, eorum maxime qui ab Ecclesia coluntur sub præcepto.* Liège, J.-M. Hovius, 1659; in-4°. — 13. *Gloria Leodiensis Ecclesiæ petita a sacratiore summorum pontificum majestate, a purpura pileoque cardinalitio, a serenissimis augustis imperatorum, regum, ducum, comitum, baronum filiis, a sanctitate episcorum per septem prima sæcula continuata serie.* Liège, J.-M. Hovius, 1659; in-4°. Cet ouvrage, dit X. de Theux, a été traduit en français par le P. Cauchois, ancien professeur, et dédié au prince-évêque de Hoensbroech. Voici le titre de cette traduction : *Gloire de l'Eglise de Liège, prouvée par la majesté des souverains pontifes, par la pourpre de ses cardinaux, par l'excellence de ses évêques, par des fils d'empereurs, de rois, de ducs, de comtes, de barons, chanoines tréfonciers de Saint-Lambert, sans aucune interruption pendant les sept premiers siècles.* Liège, J.-J. Demany, 1785; in-4°. — 14. *Tractatus ascetici de virtutibus ex norma adhortationum, quæ concionatoribus et vitæ spiritualis magistris utilem atque uberem materiam subministrant.* Liège, J.-Matth. Hovius, 1663; in-4°. — 15. *Tractatus ascetici, sive conciones asceticæ de virtutibus ex norma adhortationum.* Liège, Matth. Hovius, 1664-1665; in-4°, 2 vol.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

L'OBEL (*Mathias* **DE**), ou LOBEL, botaniste. Voir DE L'OBEL.

LOBETH (*Barthélemi*), jésuite, né en Belgique, mais appartenant à la province d'Autriche, fut missionnaire au Chili à la fin du XVIIe siècle. Il est mort à Mendoza (Chili) en 1709. Il a laissé : 1. *Brief P. Bartholomæi Lobeth S.J. an P. Ketteler, geschrieben zu Empfängnis-Stadt, in dem Reich Chili den 12 déc. 1688, von unsern Collegio, Schulen und königlichen Bergwercken allda.* Imprimé dans le *Welt-Bott* du P. Stöcklein, n° 46. — 2. On trouve encore de lui quelques épigrammes imprimées en tête de la *Philosophia scholastica* du P. Michel de Vinâs, S. J. (Gênes, 1709).

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LOCHEM (*Michel* **VAN**), dessinateur, graveur au burin, marchand d'estampes et libraire, dont le nom se transforme sous les plumes françaises en Valochon, Valejong, enfin Lochon, ce qui pourrait faire croire à une parenté quelconque

entre Michel van Lochem et René Lochon, le graveur français. Il n'y a pas plus de précision chez les auteurs en ce qui touche la date de naissance du maître. Nos recherches nous permettent de régler définitivement ce point : Michel van Lochem naquit à Anvers en 1601 et fut baptisé à Notre-Dame (quartier Sud), le 8 mai. Bien que son père s'appelât Jean, nous pouvons affirmer que le Hans van Lochem de Brulliot (Lochon de Ch. Le Blanc), envisagé par Kramm comme le père et le maître de Michel, est un artiste imaginaire. Les initiales H. V. L. qu'on lui prête, sont celles de Hans van Luyck, éditeur hollandais. Michel van Lochem est le premier et l'unique représentant de son nom inscrit à la gilde de Saint-Luc d'Anvers, d'abord en 1613, comme apprenti d'Abraham van Merlen, ensuite en 1621 comme franc-maître.

Dans sa ville natale, le rôle du graveur fut des plus effacés. Les images pieuses qu'il signe nous le montrent opiniâtrement attaché au système des Wiericx. Aussi ne prit-il aucune part au grand mouvement inauguré par les graveurs de Rubens. Sa seule contribution à l'œuvre du maître est une copie des *Disciples d'Emmaüs*, d'après la planche gravée en 1611 par M. Swanenburg. On peut croire que, n'ayant trouvé à Anvers qu'un succès médiocre, Van Lochem s'en fut chercher fortune à Paris. De fait, sans beaucoup progresser dans son art, il devint « graveur du roi et « imprimeur pour ses tailles-douces ». Ce fut à Paris que Michel van Lochem se maria. Au mois de novembre 1625, il épousa Marguerite Le Noir. Jal, qui nous donne ce renseignement, ajoute que le graveur appartenait à une famille protestante et qu'il se fit catholique la veille de la célébration du mariage. Ce dernier fait n'est pas à contester ; quant à l'autre assertion, nous n'avons plus besoin de dire qu'elle est inexacte, attendu que c'est par le baptistaire de Notre-Dame que nous avons appris la date de naissance et la filiation du graveur. Chose curieuse pourtant, c'est par les soins de la communauté protestante de Paris que furent enterrés, en 1633 et en 1639, deux enfants de Michel van Lochem et de Marguerite Le Noir. Au demeurant, quelles que fussent les idées religieuses de notre artiste, elles n'ont laissé aucune trace dans son œuvre. Les principaux livres sortis de sa boutique de la rue Saint-Jacques : *A la Rose blanche couronnée*, ont pour auteurs des religieux. Il a même reproduit la médaille commémorative de la prise de la Rochelle : *Rupella capta*. Le titre du *Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem*, de Mathieu de Gaussoncourt, religieux célestin, nous permet de constater qu'en 1643, Michel van Lochem avait remis ses affaires à la veuve de Guillaume Le Noir, mère ou sœur de sa femme. Il mourut à Paris le 23 janvier 1647.

Le mérite de Van Lochem ne cadre point avec son titre de graveur du roi de France. Il a laissé des petits portraits estimables, des illustrations assez nettes, mais on ne peut lui concéder qu'un rang secondaire parmi les représentants de l'art dont la pratique a sauvé son nom de l'oubli. Ch. Le Blanc a donné, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*, une liste assez étendue des planches de Michel van Lochem. Nous pouvons nous borner à citer les principaux ouvrages auxquels il prêta sa collaboration : 1. *Sommaire des vies des fondateurs et réformateurs des ordres religieux, avec leur institution, enrichies de leurs pourtraicts en taille-douce*, par le P. Louis Beurier. Paris, 1635; 25 planches y compris le frontispice. — 2. *Images des fondatrices, réformatrices et principales religieuses des ordres de l'Eglise*, par le même. Paris, 1639; 28 planches in-4°. — 3. *Traité de jardinage, etc.*, par Jacques Boyceau, sieur de la Berauderie, intendant des jardins du roy. Paris, 1638; grand in-folio de 62 planches. — 4. *La Mode des habits et vestements des femmes de diverses nations*. Recueil de têtes disposées deux par deux; 17 pl. in-8°. — 5. *Le Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem*, dédié au roy par J. Matthieu de Gaussoncourt, religieux célestin. Paris, 1643; 2 vol.

in-fol. — 6. *Miroir des princes.* 25 pages in-4°.

Henri Hymans.

Documents personnels. — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.*

LOCQUENGHIEN (*Jean* DE), bourgmestre et amman de Bruxelles, mort en 1574. Ce magistrat, dont le nom est resté célèbre à cause de la part active qu'il prit à la construction du canal de Bruxelles à Willebroeck, fut la souche d'une famille dont le nom resta entouré d'éclat jusqu'au XVIIIe siècle. Il était le fils d'un gentilhomme artésien, Pierre de Wihove, dit Locquinghem ou de Locquenghien, premier écuyer tranchant de Maximilien d'Autriche, panetier de Philippe le Beau, lequel fut commis, avec Philippe Dalle, par lettres signées de Marguerite d'Autriche, à la date du 21 mai 1510, pour remplir à tour de rôle, chacun pendant un semestre, les fonctions de maître d'hôtel du prince Charles, devenu depuis l'empereur Charles-Quint. C'est de l'alliance de Pierre de Locquenghien avec Marie, dame de Coekelberghe, fille de Philippe de Nieuwenhove, receveur du domaine au quartier de Bruxelles, que naquit, le 27 janvier 1517-1518, Jean de Locquenghien, dont les parrains et la marraine furent Jean de Nieuwenhoven, son bisaïeul, Thierri de Heetvelde et Jeanne de Meerbeke. Son père était très bien vu à la cour de Bruxelles, car Marguerite, une de ses sœurs, eut pour marraine, le 15 mars 1514-1515, Marguerite d'Autriche, et son frère Charles eut pour parrains, le 6 avril 1516-1517, Charles-Quint lui-même, alors roi de Castille, Mr de Mingoval (comme on appelait alors Charles de Lannoy, seigneur de Senzeilles), et Guillaume de Croy. Un autre enfant de Pierre de Locquenghien, appelé aussi Pierre, devint abbé du monastère noble de Sainte-Gertrude, à Louvain.

Jean de Locquenghien fut d'abord échanson de Charles-Quint. En 1542, il se fit recevoir membre du lignage patricien de Sleeuws, et entra, de cette manière, dans l'administration de la ville de Bruxelles, qu'il ne quitta plus. Il fut successivement échevin, en 1547 et 1548, bourgmestre en 1549, 1550 et 1553, trésorier en 1551 et 1552, et enfin amman ou officier du prince en 1554. Pendant près de vingt ans, il remplit ces dernières fonctions, et, il faut le dire, il se montra très sévère dans l'exécution des édits de Charles-Quint et de Philippe II contre les partisans des idées nouvelles. Ce fut également à cette époque de sa vie qu'il fut désigné, par les trois membres de l'administration de la ville, pour être l'un des commissaires chargés de diriger les travaux de construction du canal de Willebroeck. Le 16 juin 1550, il eut l'honneur, en qualité de bourgmestre, de donner, à Willebroeck, le premier coup de pioche, et, en 1561, il put encore présider aux fêtes qui célébrèrent l'achèvement de cette grande entreprise. La ville lui avait alloué une indemnité de 4 florins du Rhin par jour de vacation; plus tard, elle lui assigna, en indemnité de ses services, une rente annuelle de 300 florins, rachetable au denier 18. Ces témoignages de la satisfaction de ses concitoyens sont la preuve la plus convaincante de la part considérable que prit Locquenghien à l'achèvement du travail.

Delaruë (*Geletterd Zeeland*, p. 520), attribue l'honneur d'avoir conçu le projet du canal de Willebroeck à Guillaume-Simon Maertensé, seigneur de Stavenisse, bourgmestre de la ville de Ziericzée, qui mourut le 25 octobre 1557, et fut enterré à Bruxelles, dans la nef de l'église Sainte-Gudule, où l'on put lire longtemps son épitaphe funéraire. Il est probable que, en sa qualité de Zélandais, le seigneur de Stavenisse était expert en l'art de construire et d'entretenir des digues; mais, à part cette considération, aucun fait, aucun témoignage ne viennent à l'appui de l'assertion de Delaruë. Si cette dernière était exacte, l'inscription qui était consacrée à Maertensé à Sainte-Gudule aurait probablement fait mention du service qu'il avait rendu à la ville, et les archives communales ne se tairaient pas sur ses services. Ajoutons que l'idée même du canal ne peut lui être attribuée; car, dès le temps de Marie de

Bourgogne, il était question de creuser un canal vers le Rupel et, comme le terrain était fort en pente, il fallut, dès lors, songer à compenser par des écluses la différence de niveau entre les deux extrémités du canal. L'établissement d'écluses à sas peut-elle être sérieusement contestée par un Zélandais, dont le pays est complètement plat, à un Brabançon, habitant d'un pays en partie montueux, et où les rivières, pour servir à la navigation, ont été garnies depuis longtemps d'écluses, de barrages et d'autres travaux d'art? Il en existait dès le XVe siècle sur la Senne même et, dès le commencement du XVIe, sur la Gette, près de Tirlemont et de Léau. Il s'agit donc uniquement d'établir qui a pu imaginer les belles écluses à sas ou à portes du canal de Willebroeck, ou en désigner l'emplacement. On en fait honneur à Locquenghien, et voici un fait qui me paraît confirmer cette opinion. En 1552, ce personnage fut chargé d'aller, de concert avec le bourgmestre de Bruxelles d'alors, Jean Pipenpoy, et avec le drossard de Grimberghe, Engelbert d'Oyenbrugge, examiner les fortifications de la ville de Maestricht. Or, cette mission ne lui aurait pas été confiée par le gouvernement de Charles-Quint si on ne lui avait reconnu quelque qualité comme ingénieur. A cette époque, la défense de nos villes, et de Bruxelles entre autres, avait souvent préoccupé les esprits. Il est vrai que ce fut d'après l'avis et sous la direction de Maertensé que la digue du Rupel fut ouverte, le 20 janvier 1554, pour laisser les eaux du fleuve entrer dans le canal; mais cette mention exceptionnelle n'est-elle pas une preuve en faveur de l'opinion que nous défendons ici? L'intervention du bourgmestre de Ziericzée dans des travaux effectués à une digue s'explique très bien; elle ne prouve rien de plus; elle ne suffit pas pour lui attribuer la paternité de tout le travail relatif au canal. Ajoutons de plus que Maertensé était en quelque sorte un habitant de Bruxelles : depuis plusieurs générations, les seigneurs de Cattendyck avaient des propriétés dans le territoire de cette ville et, en particulier, une demeure au faubourg de Saint-Josse-ten-Noode (*Environs de Bruxelles*, t. III, p. 20). On peut donc reconnaître à Locquenghien le mérite d'avoir doté sa ville natale du beau canal qui fait l'un des principaux éléments de sa prospérité.

Locquenghien se qualifiait d'ordinaire de seigneur de Coekelbergh, d'après un manoir qu'il possédait aux portes de Bruxelles. Il mourut à Pamele, près d'Audenarde, le 1er avril 1573-1574, trois semaines environ après avoir été reconnu seigneur de cette localité, et fut enterré dans l'église Sainte-Gudule, devant l'autel Sainte-Anne. Il avait épousé, le 12 octobre 1540, Anne Vander Gracht, dame de Pamele, et en eut un grand nombre d'enfants. Son fils aîné, Philippe, qui avait été baptisé la nuit de la Sainte-Catherine, 24-25 novembre 1542, hérita de la terre de Pamele; il épousa Valérie de Cotereau, dame d'Impde, et fut la souche des barons de Pamele, qui s'éteignirent au commencement du XVIIIe siècle. Un autre fils, appelé Antoine, baptisé le 14 août 1561, fut seigneur de Melsbroeck; il devint le chef d'une branche qui occupa longtemps des fonctions municipales et qui se divisa ensuite en deux lignées, dont l'une transporta la baronnie de Melsbroeck, par alliance, à la famille d'Argenteau, et dont l'autre paraît avoir laissé de nos jours des descendants en Allemagne.

Quant aux filles de Locquenghien, plusieurs d'entre elles firent de belles alliances : Jeanne se maria à Guillaume, baron de Berlo; Élisabeth à Charles Rym, seigneur de Bellem, ambassadeur de l'empereur Maximilien II à la cour de Turquie, etc. Les hommes les plus distingués du pays se disputèrent l'honneur de les tenir, elles et leurs frères, sur les fonts baptismaux : Sabine eut, le 13 octobre 1558, pour parrains le prince d'Orange et le célèbre comte d'Egmont, et pour marraine Sabine, comtesse d'Egmont; Antoine eut pour parrains le cardinal Granvelle et le chancellier Nigri; Marguerite fut tenue sur les fonts, le 7 fé-

vrier 1564-1565, par Viglius, la duchesse de Parme et la femme du trésorier des finances Grobbendonck. On peut juger par ces détails de la considération qui entourait, à la cour de Bruxelles, le nom de Locquenghien.

Il a été plusieurs fois question d'élever à ce magistrat une statue près du canal qui a conservé sa mémoire ; ce projet ne s'est pas réalisé, mais on a donné son nom, vers 1844, à une rue que l'on perça alors sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Sainte-Croix.

Alphonse Wauters.

Rombaut, *Bruxelles illustré*, t. I, p. 318. — *Généalogie de la famille Vandernoot*, p. 175. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, passim, et en particulier, t. III, p. 113.

LOCRE (*Ferry* **DE**), ou FERREOLUS LOCRIUS, historien, né à Saint-Pol (Artois) en 1571, mort à Arras le 22 août 1614. A l'issue de ses études à Douai, où il fut l'élève de Jean Le Mire, depuis évêque d'Anvers, il fut pourvu des fonctions pastorales à Saint-Nicolas d'Arras. On a de lui : 1. *Histoire chronographique des comté, pays et ville de Saint-Pol en Ternois*. Douai, Laurent Kellam, 1613; in-4°. Ouvrage important pour l'histoire de l'Artois. — 2. *Chronicon Belgicum, ab anno CCLVII ad annum usque M D C continuo perductum*. Arras, Guillaume de La Rivière, 1616; in-4°, 696 p. Cette œuvre posthume est plutôt une chronique de l'Artois que des Pays-Bas; bien que puisée à de bonnes et nombreuses sources qui y sont énumérées, on y relève des fautes de chronologie et une critique historique peu sûre. — 3. *Chronica Anacephalæosis*. Arras, Guillaume de La Rivière, 1606; in-8°. — 4. *Discours de la noblesse, auquel, par une conférence des familles de Castille, de France et de l'Autriche avec l'Eglise catholique, est descouverte l'infamie de l'Hérétique*. Arras, Guill. de La Rivière, 1605; in-12. — 5. *La Prélature des Vierges sacrées, avec les Canons et les SS. Pères de l'Eglise, où sont rapportez les rares faicts et exemples de plusieurs sainctes Abbesses, et signamment de celles qui ont régenté la Belgique*. Arras, Guill. de La Rivière, 1602; in-12. — 6. *Maria Augusta Deiparata in septem libros distributa; chronico et notis ad calcem illustrata*. Arras, R. Maudhuy, 1608; in-4°. — 7. *Oratio funebris in exequiis Rmi D. Matthæi Moullartii, Atrebatum Episcopi*. Arras, Guill. de La Rivière, 1600; in-4°. Ferry de Locre laissa en manuscrit une généalogie des comtes d'Artois, une paraphrase en vers des proverbes de Salomon et des poésies latines consistant en épigrammes, anagrammes, vers numéraux, jeux laborieux d'érudit plutôt qu'inspirations de poète.

Émile Van Arenbergh.

Ferry de Locre, *Chronicon belg.*, p. 612, 673, 682 et les lim. de l'ouvrage. — Paquot, *Mém. littér.*, t. XII, p. 357. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 276. — Sweertius, *Athenæ belg.*, p. 236. — Duthillœul, *Bibliogr. douais.*

LODOVICO, dit *Fiamengo*, facteur d'orgues flamand, florissait au XVIe siècle. S'étant rendu en Italie, en 1596, pour y exercer son art, il arriva à Mantoue, dont le duc l'avait peut-être chargé de confectionner un instrument de sa façon. Comme il avait embrassé le protestantisme aux Pays-Bas, il se vit obligé de l'abjurer en toute règle. Un acte de foi, *fede*, lui fut octroyé par le saint office. Seulement, on voulut y voir mentionnée l'abjuration même, et, à cet effet, il lui fut enjoint de Venise, le 1er septembre, de l'y envoyer le plus tôt possible, cela dans son intérêt. La lettre qui contient cette mise en demeure a été publiée par Bertolotti, dans son livre : *la Musica in Mantova*.

Ed. Vander Straeten.

LOE (*Henri* **DE**), ou LOEN, théologien, naquit à Louvain en 1406. Il fut l'un des premiers élèves de l'université de sa ville natale, qui s'ouvrit en 1426. Après avoir obtenu la première place à la première promotion des maîtres ès arts, il s'appliqua à l'étude de la théologie. Il prit le grade de bachelier et devint ensuite l'un des fondateurs de la pédagogie du *Porc*, ainsi nommée parce qu'elle fut établie en face d'une maison appelée *le Porc sauvage*, ou *Wildvarken*.

C'était le premier établissement de ce genre érigé près de l'université de Louvain. Henri de Loe le dirigea pendant onze ans. Le 19 juillet 1441, il quitta sa pédagogie, pour entrer au couvent des Chartreux, près d'Enghien. Après son noviciat, on l'appela au poste de vicaire et, ensuite à celui de prieur de ce monastère. En 1454, il devint prieur de la chartreuse de Notre-Dame de Grâce, nouvellement fondée à Scheut, près de Bruxelles, et l'administra pendant vingt ans. Il exerça, pendant huit ans, la charge de visiteur de sa province. En 1477, il fut appelé à la dignité de prieur de la chartreuse d'Enghien, où il mourut en 1481, âgé de soixante-quinze ans. Il laissa de nombreux ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite : 1. *In libros Ethicorum Aristotelis.* — 2. *In Psalterium Davidis.* — 3. *Sermones.*

Ed. van Even.

P. Sutor, *Vitæ cartus.*, p. 578. — Dorlandus, *Chron. carth.*, p. 449. — *Bibliotheca carth.*, p. 135. — Valère André, *Fasti academici*, p. 256. — Foppens, *Bibl. belgica.* — Paquot, *Mémoires*, t. VII, p. 16.

LOEFFS (*Dorothée*), ou LOUFFIUS, jésuite, théologien, né à Grave (Brabant), le 12 février 1603, entra au noviciat à Malines, le 14 août 1619. Il passa successivement de l'enseignement de la philosophie à celui de l'Écriture sainte, de l'hébreu et de la théologie à Anvers et à Louvain. Il vécut longtemps à Bruxelles et mourut à Bruges, le 17 décembre 1685. Il a publié les œuvres suivantes : 1. *Paraphrasis et theses sacræ in epistolam D. Pauli ad Romanos.* Louvain, Corneille Coenesteyn, 1640; in-fol. — 2. *Theses theologicæ de legibus, religione et gratia.* Anvers, 1644; in-4°. — 3. *Theses theologicæ de Sacramentis in genere et de Eucharistia et baptismo in specie.* Anvers, 1647; in-4°. — 4. *Breve artificium legendi Hebraice.* Anvers, Jacq. Meursius; en placard. — 5. *Brevis defensio constitutionis apostolicæ Innocentii X, qua quinque propositiones Cornelii Jansenii Iprensis episcopi ut hæreticas damnavit. Auctore Alexio Philo-Romæo theologo.* Liège, Jean Matthieu Hovius, 1654; pet. in-4°. — 6. *Cultus Immaculatæ Conceptionis B. Virginis solidus ac Deo Deiparæque pergratus. Accessere quadringenta et quadraginta quatuor anagrammata et elogia Immaculatæ Conceptionis, a cæco Joanne Baptista Agnensi fabricata ex litteris horum verborum : Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum.* Bruxelles, Philippe Vleurgat, 1663; in-12. — 7. *Wonderlyck leven ende deughden van P. Bernardus Colnagus, priester ende predicant der Societeyt Jesu. Te voren in t' latyn beschreven door P. Joannes Paullinus, ende nu in 't duytsch overgheset.* Anvers, Michel Cnobbaert, 1666; in-8°. Nous lisons dans Backer : « D'après une lettre autographe « au P. Paepebroek, datée du V Aug. « 1683, le P. Loeffius, demeurant à « Bruxelles, se proposait de corriger et « d'éditer la traduction flamande du « martyrologe romain du P. de Boeye. « Serait-ce l'édition de 1688 ? »

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LOEILLET (*Jean-Baptiste*), flûtiste et claveciniste, compositeur, naquit à Gand dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Comme exécutant, il devint fort habile sur la flûte traversière dont peu d'artistes alors faisaient usage. Il composa quatre livres de sonates pour flûte seule, un livre pour deux flûtes, et des trios pour le même instrument qu'il alla faire graver, en 1702, à Paris, où il obtint beaucoup de succès. Il partit pour Londres en 1705, et y devint flûtiste dans l'orchestre de l'opéra. « Il établit « vers 1710 », dit Fétis, « un concert « hebdomadaire d'amateurs chez lui « (Hart street, Covent-Garden), et les « produits de ces séances, joints à ceux « de ses leçons et de la vente de ses « ouvrages, lui firent amasser une « somme de 16,000 livres sterling (en- « viron 400,000 francs), qu'on trouva « chez lui après sa mort, arrivée en « 1728 ». Loeillet jouait aussi du clavecin, et il a publié quelques compositions pour cet instrument.

Outre les ouvrages cités plus haut, on connaît de ce musicien : 1. Six leçons pour clavecin. Londres, Walsh. — 2. Six sonates pour divers instruments, tels que hautbois, flûtes douces, flûtes allemandes ou violon. Ibid. — 3. *Twelf suits of lessons for the Harpsichord, in most of the keys, with variety of passages and variations throughout the work* (Douze leçons pour le clavecin, dans les tons les plus usités, etc). Londres, sans date.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

LOEMANS (*Arnold*), graveur au burin, naquit en 1660 à Anvers. Il exerça dans sa ville natale, en même temps que son art, le commerce des estampes. Il a gravé diverses pièces, parmi lesquelles on cite : 1. *l'Assomption de la Vierge*, d'après Rubens; — 2. *S. Monica, S. P. Augustinus, S. Nicolaus Tollentinus*, d'après Ant. van Dyck, 1642; in-fol. (*Martinus vanden Enden excudit*); — 3. les Emblèmes de Ph. van Zesen ; — 4. les portraits du duc Charles de Bourbon, d'après le Titien, et de Jacques Callot, d'après Michel Lasne; in-4° (*J. Meyssens excudit*). — 5. Kramm cite, en outre, parmi ses œuvres les illustrations de l'ouvrage intitulé : *Zinnebeelden, getrokken uit Horatius Flaccus, naar de geestige vindingen van den geleerden Otto van Veen, etc., door Antoni Jansen van Ter Goes.* Amsterdam, Josse Danckerts, 1683; in-4°.

Émile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemein Künstler Lexicon*, t. VIII, p. 6. — Basan, *Dict. des grav. anc. et mod.*, t. II, p. 278. — Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, IIIe deel, p. 1002. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 183. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amat. d'estampes*, t. II, p. 560.

LOEMEL (*Gaudence* **VAN**), poète flamand, vécut au XVIIe siècle. Il prit l'habit religieux chez les chanoines réguliers au prieuré de Notre-Dame du Buisson, à Woensel lez-Eyndhove, en Campine. Il reçut ensuite la direction spirituelle d'un couvent de religieuses de son ordre à Weert, en Gueldre. On a de lui trois recueils de poésies flamandes : 1. *Den geestelycken Orpheus.* Louvain, 1660; in-12. — 2. *Den Wechwyzer tot de seven weenen der moeder Godts; met eenige godvruchtige liedekens tot bewegingen des lydens Christi.* Ruremonde, 1662. — 3. *Den toetsteen der tongen.* Ruremonde, 1662.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. XI, p. 49. — Witsen Geysbeek, *Biogr. woordenb.*, t. IV, p. 206. — Willems, *Verhand. over de nederl. taal- en letterk.*, t. II, p. 133.

LOËR (*Thierri*), en latin LOËRIUS, LOHERIUS, LOEHERIUS, écrivain ecclésiastique, surnommé *a Stratis*, parce qu'il était natif de Hoogstraeten, où il vit le jour au commencement du XVIe siècle. Il entra à la chartreuse de Cologne en 1520, et fut envoyé, en 1539, pour rétablir en Saxe les maisons de son ordre dévastées par les luthériens. Il releva de ses cendres le monastère d'Hildesheim, en fut nommé prieur, mais en fut bientôt chassé par les réformés. Il fut ensuite nommé visiteur de différentes provinces d'Allemagne, résida en l'an 1543 en Franconie, puis en Souabe, et fut, durant plusieurs années, prieur de la chartreuse de Buxen, près de Memmingen, qu'il sauva de la fureur des protestants en se réclamant de l'autorité impériale. Charles-Quint lui témoigna sa faveur en l'employant dans diverses affaires ecclésiastiques et en lui restituant les couvents et les biens enlevés à son ordre par les réformés. Le P. Loër mourut à la chartreuse de Wirtzbourg, le 26 août 1554, et y fut inhumé dans le chœur de l'église. Son épitaphe, composée par Petreius, est reproduite par Paquot et par Foppens.

Le P. Loër, pendant qu'il était sous-prieur à Cologne, publia une édition des œuvres de Denis le Chartreux et mit en tête des divers volumes d'amples préfaces. On a, en outre, de cet auteur : 1. *Vita beatæ memoriæ Dionysii Carthusiensis.* En tête des commentaires de Denis le Chartreux sur les épîtres de saint Paul. Cologne, sans nom d'imprimeur, 1530; in-12 de 36 pages, et *ibidem*, Caspar Gennepæus, 1532; in-12 de 245 pages. Sweertius mentionne une

troisième édition parue à Bruxelles. Cette vie de Denis le Chartreux a été insérée dans les *Acta Sanctorum*, t. II de mars, *die* 12, p. 247-255. — 2. *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam, hactenus multis ab annis ad Christi gloriam fiunt.* C'est la première histoire sur le Saint-Sacrement de Miracle qui fut imprimée. L'auteur la publia à la suite de l'*Enchiridion Sacerdotum* du P. Blomeven. Cologne, 1522; in-12, p. CXLV-CLXXVI. L'éditeur en est J. Dorstius, et non Gennepæus, comme le dit erronément Foppens, qui en reproduit un extrait dans le tome II du *Basilica Bruxellensis* (Malines, 1743; in-12, p. 134-155). — 3. *Miraculum evidens ac stupendum, quo declaratur quanta Dei misericordia, Beatæque Virg. ac Mart. gloriosæ Barbaræ patrocinio, quidam crudelibus ereptus flammis, Confessionis et Eucharistiæ princeps effectus sit Sacramentis.* A la suite du précédent ouvrage, 1re édition; p. CLXXI, verso-CLXXIX. — 4. *Margarita evangelica*, ouvrage de piété composé en allemand par un anonyme et publié par notre auteur à Cologne, 1535; in-12. — 5. Il a édité l'ouvrage intitulé : *De Bonitate divina*, de Pierre Blomeven. Cologne, Melch. Novesianus, 1538; in-12. — 6. Il a réimprimé *les Vies des pères du désert*, recueil intitulé alors : *Vitae patrum*. Cologne, Jasp. Gennepæus; in-fol., 1547, ou, selon quelques exemplaires, 1548. C'est sur les instances du P. Thierri Loër que le dominicain Jean Host, de Romberch, composa son traité : *De Ratione confitendi*, comme il le déclare dans une dédicace flatteuse pour notre écrivain. Il fut non moins loué dans la dédicace des *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, par Jean-Juste Lanspergius, et dans celle de l'ouvrage du P. Vitus Dulckenius sur les chartreux mis à mort par Henri VIII.

Émile Van Arenbergh.

Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 277. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 686. — Morotius, *Theatrum sacri Cartus. ordinis*, p. 425. — Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 302. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1146. — Paquot, *Mém. littér.*, t. VIII, p. 123.

LOISEL (*Jean*), compositeur de musique religieuse, né à Hesdin, dans l'ancien comté d'Artois, au commencement du XVIIe siècle. Il revêtit le manteau blanc des Prémontrés, et devint chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Josse-aux-Bois, au diocèse d'Amiens. Il fut ensuite maître de chant (*phonascus*) de l'église abbatiale de Saint-Michel, à Anvers. Il était, sans doute, dans cette ville dès 1644, date de sa première œuvre. Mais ses fonctions de *phonascus*, comme le lieu de sa naissance et sa qualité de chanoine de Saint-Josse-aux-Bois sont indiqués dans le titre de sa deuxième œuvre, dont Mr Vander Straeten nous a révélé l'existence dans le *Messager des sciences historiques* (1864), sans qu'on en connaisse le contenu. La dédicace, comme le titre, fait allusion aux désastres de la guerre qui désolait l'Europe, et particulièrement nos contrées, dans la période française de la guerre de Trente ans. Loisel présente, en signe de paix, sa musicale branche d'olivier et souhaite qu'elle ramène l'harmonie parmi les princes. Les recueils publiés à Anvers de 1644 à 1649 marquent la durée de son séjour dans cette ville. Après cette dernière date, il fut appelé à exercer ses fonctions canonicales à l'abbaye de Saint-Norbert, à Ninove. C'est alors qu'il publia ses *Noëls* à Gand. Voici, par ordre de date, la liste de ses compositions : 1. *Musica hactenus inaudita, sive missæ IV quinque et sex vocum, novo ac moderno modulamine concertatæ cum instrumentis et ripieno duplici (seu duobus aliis choris) si placet.* Anvers, 1644; in-4o. — 2. *Surculus olivæ, notis musicis concertantibus et pacificis VI vocum vel instrumentorum adornatus, SS. Mariæ Pacis æternæque reginæ concordiæ pro patriæ felici concordia oblatus; opus secundum.* Anvers, Pierre Phalèse, 1646; in-4o, 28 pages, sans le titre et l'index. — 3. Il faut sans doute considérer comme la troisième œuvre de Jean Loisel un recueil de vingt pièces religieuses dont nous ignorons la date, mais qui a dû paraître entre 1646 et 1649, et qu'on a trouvé aux archives

du royaume dans un paquet de brochures du XVIIIe siècle. Il est regrettable qu'on n'ait retrouvé que la partie de ténor. — 4. *Motetta sacra duarum et trium vocum cum basso continuo ad organum.* Anvers, 1649; in-4°. — 5. Un recueil de chants pour la Noël, ayant pour titre : *Cantiones natalitiæ, seu Laudes B. Mariæ, quatuor, quinque et sex vocum.* Gand, 1651; in-4°. Cette collection renferme d'autres chants de Philippe van Steenlant et de Liberti. Mr Vander Straeten a reproduit, dans l'*Eendragt*, du 15 avril 1857, les strophes d'un noël de Jean Loisel commençant par ces vers :

Herders, wilt wat stille staen,
Luystert eens naer myn vermaen.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Edmond Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas.*

LOIX (*Désiré-Joseph*), homme de guerre, né à Wodecq (Hainaut), le 1er février 1784. Il commença sa carrière militaire en France, le 16 octobre 1805, comme volontaire au 82e régiment de ligne. Après avoir occupé successivement tous les grades inférieurs, il fut nommé, dans le courant de la seule année 1813, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. Il obtint sa démission, le 1er novembre 1814. Loix avait pris part aux campagnes de 1805 et 1806 sur les côtes de l'ouest de la France; de 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813 en Espagne, et de 1814 à l'armée des Pyrénées. Le 31 août 1810, il fut proposé pour la croix de la Légion d'honneur, comme s'étant distingué sous les murs d'Almeida. En 1814, sa vaillante conduite devant Bayonne, où il reçut de nombreuses blessures, le fit de nouveau proposer pour cette honorable distinction. Admis le 9 novembre 1814, dans l'armée des Pays-Bas, comme capitaine d'infanterie, Loix assista à la bataille de Waterloo, fut promu au grade de major en 1829, et donna sa démission, le 12 novembre 1830, pour passer au service de la Belgique, où il obtint le brevet de lieutenant-colonel en 1831. L'énergie avec laquelle il repoussa, à la tête du 8e régiment de ligne, la surprise tentée par les Hollandais, dans les environs du Sas de Gand, le 2 août 1831, lui fit le plus grand honneur. Il fut nommé colonel en 1832. Le 9 avril 1841, Loix fut élevé au grade de général-major commandant la place de Mons. Il fut pensionné, le 15 avril 1843, et mourut le 15 décembre 1852. Il était officier de l'ordre de Léopold, et avait reçu, en 1833, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour laquelle il avait été proposé deux fois pendant les guerres de l'Empire.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1872. — De Laroière, *Panthéon militaire.*

LOIX (*Jean* **DES**), théologien, né vers 1568 à Tournehem, en Artois. Dominicain profès du couvent de Saint-Omer, il prit le bonnet de docteur à l'université de Caen et fut honoré du titre de maître en théologie au chapitre général de son ordre à Lisbonne, en 1618. Après un brillant apostolat dans les principales chaires des Pays-Bas, il fut successivement prieur à Valenciennes et à Saint-Omer; chargé ensuite, en 1619, du provincialat de la Basse-Allemagne, il étendit rapidement la diffusion de son ordre dans son gouvernement. Il fut élu, en 1623, inquisiteur de la foi pour la ville et le comté de Besançon, et remplit cette charge durant vingt-huit ans. De retour dans les Pays-Bas, il fut successivement élevé au prieuré des couvents de Valenciennes et de Saint-Omer, et, pour la seconde fois, en 1563, élu provincial de la basse Allemagne. Il mourut dans sa maison professe, le 22 janvier 1658. Il a publié : 1. *Speculum inquisitionis Bisuntinæ, ejus vicariis et officiariis exhibitum.* Dôle, Ant. Binart, 1628; in-8°, 791 pages. C'est une compilation des droits et des privilèges accordés par les papes aux inquisiteurs, avec des instructions pour leur conduite dans l'exercice de cette charge. — 2. *Jus Canonicum, pro officio sanctæ inquisitionis.* A la suite du précédent, 72 pages. — 3. *L'Inquisiteur de la Foy représenté.* Lyon (Besançon), Jean Poyteret, 1634; in-8°, 203 pages.

C'est un abrégé des ouvrages précédents. — 4. *Exercices spirituels pendant la célébration de la S. Messe*. Douai, Barthél. Bardou, 1617; in-12.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 589. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XV, p. 323. — Duthillœul, *Bibliogr. douais.*

LOKEMANS (*Pierre*), poète latin, né à Bois-le-Duc vers 1578. S'étant voué au sacerdoce, il suivit les cours de théologie au collège du Roi, à Louvain ; toutefois, il ne put s'y adonner à l'étude des langues savantes, comme le prétendent Sweertius et Foppens, car, fait observer Paquot, les chaires de grec et d'hébreu restèrent vacantes pendant son séjour à l'université brabançonne. De retour dans sa ville natale, il y fut pourvu, dès 1607, d'un bénéfice à la chapelle de Saint-Grégoire. Il desservit ensuite la cure d'Oudenbosch, pendant la captivité du titulaire, prisonnier des réformés, et termina ses jours, en 1633, dans la charge pastorale de Rosmalen, près de Bois-le-Duc. L'évêque Ophovius, en se retirant en 1630, après la prise de cette ville, au château de Geldorp, le prit pour correspondant. Lokemans est l'auteur d'un médiocre poème latin, intitulé : *Deus, omnia, trinus*. Bois-le-Duc et Turnhout, 1622; in-4o.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 623. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 987. — Paquot, *Mém. litt.*, t. VI, p. 198. — Hofman-Peerlkamp, *Vita Belg. qui carm. lat. scripserunt*, dans les *Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.* (1820). — Van Gils et Coppens, *Nieuwe beschryv. van het bisdom van s'Hertog.*, t. II, p. 333.

LOKEREN (*Auguste* **VAN**), archéologue et historien, né à Gand, le 4 juin 1799 et mort dans cette ville, le 9 décembre 1872. Il était fils du médecin Jean-Baptiste van Lokeren (1), et de Marie-Jacqueline Vispoel. Après avoir fait de bonnes études au collège de Gand, où il fut le condisciple de P. Lebrocquy (voir t. XI, col. 559) et de H. Metdepenningen (2), il entra, en 1817, à l'université de Gand, que le roi Guillaume venait de fonder. Proclamé candidat en droit romain et en droit moderne, le 17 juin 1819, il obtint, le 10 mars 1821, le grade de docteur. Sa dissertation porte pour titre : *De adoptione et tutela officiosa*. Il se fit alors inscrire comme avocat au tribunal civil de Gand où, après quelques années de pratique, il devint, en 1826, substitut du procureur du roi. A la suite des événements de 1830, il renonça à ces fonctions pour se consacrer entièrement à l'étude des arts, de l'histoire et de l'archéologie. Nommé archiviste honoraire de sa ville natale, le 3 novembre 1832, en remplacement de Liévin de Bast, il prit immédiatement part aux travaux de classement, et, en 1835, il fit paraître, de concert avec l'archiviste titulaire, Charles Parmentier, une notice qui donnait pour la première fois un aperçu de ce riche dépôt. Van Lokeren était, depuis 1833, l'un des directeurs du *Messager des sciences et des arts*, où, pendant quarante années, il fit paraître un grand nombre d'articles intéressants, dont plusieurs furent le point de départ d'ouvrages plus étendus. Son premier article est un compte rendu du Salon de Gand de 1832. Il était, en effet, comme il le dit à cette époque, « plein d'un amour ardent pour le progrès des beaux-arts ». Artiste lui-même, il continua jusque dans les dernières années de sa vie les traditions de P.-F. de Noter, l'excellent peintre de vues de ville, dont il avait été l'élève, en esquissant avec autant de talent que d'exactitude les divers aspects de nos monuments. Mais ses préférences étaient acquises aux anciennes écoles qu'il savait d'ailleurs apprécier à leur juste valeur, ainsi qu'on peut le voir dans les notices qu'il publia successivement sur les œuvres de peintres et de sculpteurs tels que Hugo Vander Goes, Jérôme

(1) Médecin distingué, né à Gentbrugge, le 5 mai 1764, et décédé à Gand, le 16 décembre 1841. Cf. Hipp. Kluyskens, *Des hommes célèbres dans les sciences et les arts*, t. II, p. 542.

(2) Ayant organisé une mystification burlesque contre l'un de leurs camarades, Jean-François Lemaire, lequel devint, plus tard, professeur de mathématiques, les trois collégiens en publièrent le récit anonyme sous ce titre significatif : *Les Amours d'Hylas, nouvelle gantoise dédiée aux belles*. Gand, au temple de Momus, 1816; in-8o, 25 pages.

Duquesnoy, Memling, Jean van Eyck, Joachim Patinir, Vander Meulen, Holbein, Quintin Metsys, Roger de Bruges. En 1835, il fit paraître, d'après le manuscrit autographe, la chronique de Saint-Bavon compilée par le moine Jean de Thielrode vers 1294, et qui jusque-là était restée inédite, à l'exception des courts passages cités par Warnkönig (*Flandr. Staats und Rechts Geschichte*, t. II). Depuis la publication de l'édition critique du Dr Joh. Heller (*Mon. Germ. hist. — Scriptores*, t. XXV), l'œuvre de Van Lokeren n'a conservé de valeur que pour les notes et les annexes ajoutées au texte du chroniqueur. Alors déjà, l'archiviste avait résolu de faire une étude complète de cette célèbre abbaye de Saint-Bavon, dont l'histoire primitive est si intimement liée à celle de la ville de Gand. Comme membre de la commission des monuments de Gand, il dirigea des restaurations qui y furent faites, déblaya les parquets et pratiqua des fouilles dont les découvertes excitèrent vivement la curiosité des archéologues, notamment quand on mit à nu les anciens tombeaux de la crypte dite de Sainte-Marie. En même temps, il étudiait d'autres monuments et publiait des notices archéologiques et historiques, parmi lesquelles nous citerons son étude sur le château des Espagnols (1848), qui est une histoire militaire de la ville de Gand depuis l'érection de la citadelle de Charles-Quint.

Malgré son aversion pour les luttes politiques, Van Lokeren s'était laissé élire conseiller communal, en 1842, par l'opinion libérale. Nommé échevin, le 30 septembre 1848, il occupa ces fonctions jusqu'à la fin de son mandat de conseiller (1854). C'est vers cette époque (1853) qu'on restaura le Beffroi que notre archéologue avait à diverses reprises énergiquement défendu contre les vandales modernes. Membre de la commission des hospices civils, de 1849 à 1860, il fournit à l'architecte Charles van Huffel le dessin des façades du nouvel hôpital des aveugles, où il avait cherché à adapter le style des pignons gothiques de la Byloke. Mais les occupations administratives ne lui firent jamais perdre de vue ses études de prédilection, et, en 1855, il fit paraître son œuvre capitale : *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean*. C'est le travail le plus important qui ait été publié sur le passé de la ville de Gand depuis les études de Warnkönig et de Gheldolf. Si l'on ne peut pas dire, comme J. de Saint-Genois, en 1856, « que l'histoire des origines de Gand se » trouve tout entière dans cet ouvrage »; on doit, en tout cas, reconnaître que les documents publiés ou analysés par Van Lokeren ont jeté un jour tout nouveau sur l'histoire des premiers siècles de la cité flamande. Pour l'histoire de l'architecture également, ce travail est de grand intérêt. Mieux que personne, en effet, l'auteur avait étudié le vieux cloître, où, comme il l'observait en 1839, « on trouve encore actuellement des » traces d'achitecture de toutes les épo- » ques du moyen âge ». Généralisant son étude architectonique, il faisait rentrer dans son ouvrage la description des antiques églises de Saint-Liévin-Hautem, de Gontrode, de Landscauter et de la crypte de Saint-Jean. L'histoire de l'abbaye de Saint-Bavon à peine terminée, Van Lokeren se mit à rassembler les matériaux de l'histoire de l'autre monastère fondé à Gand par saint Amand au VIIe siècle. Un premier volume de *Chartes et Documents de l'abbaye de Saint-Pierre* parut en 1868, et un second en 1871. Cet ouvrage, qui devait être encore plus étendu que le précédent, fut arrêté par la mort de l'auteur. Depuis 1868, il avait recommencé au *Messager* sa collaboration, un moment interrompue, et publié une nouvelle série de notes et d'articles, dont un relevé a été imprimé dans ce recueil (1872, p. 459).

Les écrits de Van Lokeren n'ont pas échappé à la critique. On a pu y reprendre le style, qui manque parfois de clarté, contester des opinions mal établies, rectifier l'exposition de certains faits historiques, relever enfin des négligences et d'assez nombreuses inexactitudes dans les documents reproduits; mais personne

n'a jamais songé à nier les services rendus par l'historien gantois. D'ailleurs, ce n'est pas seulement comme savant que Van Lokeren a droit à la reconnaissance de ses concitoyens. A une époque où le public ne montrait que de l'indifférence ou du dédain pour nos anciens chefs-d'œuvre, il se rangea hardiment du côté des « amateurs de vieilleries » (1834), et il fut toute sa vie sur la brèche, soit pour défendre nos édifices contre les démolisseurs, soit pour conserver au pays ses objets d'art. C'est dans le même esprit qu'il chercha toujours à rassembler toutes les pièces qui pouvaient avoir quelque intérêt pour l'histoire architectonique de Gand. Il parvint ainsi à réunir une superbe collection, qui, heureusement, ne fut pas dispersée après sa mort. Mme Van Lokeren, née Van Imschoot, en a fait don, du consentement de ses enfants, à la ville de Gand en 1873.

Victor Vander Haeghen.

Archives de la ville de Gand (correspondance). — H.-J. Moke, *Messager de Gand*, 25 mai 1835. — J. S., *Emancipation*, 16 juin 1835. — Art. crit. et nécrol. dans le *Messager des sciences hist.*, 1836, 1868, 1872 et 1876. — J. De Smet, *Bull. Acad. roy.*, t. XXIII. — A. Wauters, *ibid.*, 3e sér., t. XI. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibl. gantoise*, t. V. — L. Delisle, *Revue critique d'hist. et de littér.*, 1868, n° 26. — J. Vuylsteke, *Volksbelang*, 1871, août-octobre. — F. de Potter, *Gent*, t. I. — C. De Smedt, *De sancto Floberto*. — O. Holder-Egger, *Zu der Heiligengeschichten des Genter St Bavosklosters* (1886).

L'OLIVIER (*Henri*), fils de Jean-Baptiste-Joseph, homme de guerre, né à Aix-la-Chapelle, le 27 août 1790. Il entra au service de la Hollande le 10 septembre 1797, et fit la campagne de 1799 dans le nord de ce pays. En 1804, il s'engagea comme soldat en France, fut nommé sous-lieutenant en 1806, lieutenant en 1808, et capitaine en 1811. Nommé chef de bataillon, le 3 janvier 1814, il reçut sa démission honorable au mois d'octobre de la même année. Il avait pris part à la campagne de 1805 sur les côtes de l'Océan, ainsi qu'à celles de 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814 en Espagne, en Portugal et en France. Il fut admis au service des Pays-Bas, en qualité de capitaine d'infanterie, le 11 novembre 1814. Il participa à la campagne de 1815 contre la France, et fut blessé d'un coup de feu à Waterloo. Il fut promu au grade de major en 1828. Entré au service de la Belgique, le 23 octobre 1830, il obtint le grade de colonel, avec le commandement du 11e régiment de ligne. Il occupait cette position, lorsqu'il mourut le 13 décembre 1833. Il était chevalier de l'ordre de Guillaume.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1868.

L'OLIVIER (*Jean-Baptiste-Joseph*), homme de guerre, né à Ath, le 19 novembre 1749. Il entra au service comme soldat dans le régiment austro-belge de Clerfayt, et devint plus tard adjudant du général Van Alten. Celui-ci ayant été arrêté, pour avoir rendu la place de Namur dont il était le gouverneur, et ayant été enfermé dans la forteresse de Luxembourg, L'Olivier partagea volontairement la captivité de son chef, et resta prisonnier avec lui. En 1792, il entra au service de la France et fit la campagne de Hollande, comme adjudant du général Dumonceau. Il s'attacha ensuite au service de la république batave, et parvint au grade de général. Ayant obtenu sa pension, il vint s'établir à Bruxelles; mais, en 1803, Napoléon le rappela à l'activité, et le chargea de la formation et du commandement du 112e régiment de ligne. En 1807, il fut placé de nouveau en non-activité, à cause de ses blessures et de ses infirmités, et revint fixer sa résidence à Bruxelles, où il mourut en 1819. Ce vaillant officier laissa deux fils, Henri et Jean-Nicolas-Marie, qui, comme leur père, ont brillamment contribué à la réputation militaire de la famille L'Olivier.

J. Liagre.

Piron, *Algemeene levensbeschryving*.

L'OLIVIER (*Jean-Nicolas-Marie*), second fils de Jean-Baptiste-Joseph, homme de guerre, né à Bruxelles, le 1er juin 1792. Il avait à peine douze ans lorsqu'il entra au service de la France, comme soldat au 112e régiment de ligne commandé par son père. Ce régi-

ment, exclusivement composé de Belges, était reconnu comme un des meilleurs de l'armée française. Nommé sous-lieutenant en 1807, lieutenant en 1809 et capitaine en 1811, il fut adjoint, en 1813, à l'état-major du 11e corps d'armée. Promu au grade de chef de bataillon, le 21 mars 1814, il fut blessé de cinq coups de lance au combat de Saint-Dizier, le 26 du même mois, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Il fut ramassé par l'ennemi et retenu comme prisonnier de guerre jusqu'au moment de l'abdication de Fontainebleau. Il obtint sa démission le 9 décembre 1814. Il avait pris part à la campagne de 1809, en Italie et en Allemagne; à celles de 1812, 1813 et 1814 à la grande armée; il avait été blessé d'un éclat d'obus à Wagram, et de deux coups de feu dans un engagement, le 5 avril 1813. J.-N.-M. L'Olivier avait reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le même jour que le grade de lieutenant, pour sa brillante conduite à la bataille de Wagram. Il était alors à peine âgé de dix-sept ans. Le 27 février 1815, il prit du service comme capitaine dans l'armée des Pays-Bas, devint major en 1826, et obtint sa démission le 12 novembre 1830, pour passer dans l'armée belge. Il y reçut, avec le grade de colonel, le commandement du 7e régiment de ligne. Ce régiment se trouvait en garnison à Gand, en 1831, lors de l'échauffourée d'Ernest Grégoire, et des bruits malveillants ont circulé, dans le public, au sujet de l'attitude prise, en cette circonstance, par le colonel L'Olivier. Mais il a été prouvé, depuis, que ces bruits étaient calomnieux, et les témoignages les plus respectables ont rendu pleine justice à la loyauté de sa conduite. Promu au grade de général-major en 1831, et à celui de lieutenant général en 1842, il commandait la 3e division d'infanterie, lorsqu'il mourut à Liège, le 3 octobre 1854. Il était commandeur des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur et de la branche Ernestine de la maison de Saxe. Il a laissé un fils, Charles-Pierre-Jean-Baptiste, né le 13 janvier 1820, et mort général-major de cavalerie, le 2 août 1879.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1872. — Vigneron, *Belgique militaire.*

L'OLIVIER (*Louis-François-Joseph*), frère de Jean-Baptiste-Joseph, homme de guerre, né à Ath, le 23 janvier 1751. Il entra comme cadet, à l'âge de dix-sept ans, dans le régiment d'infanterie d'Arberg, no 9. Il y conquit successivement tous ses grades, jusqu'à celui de capitaine, qu'il obtint en 1790. En 1799, il commandait un bataillon de grenadiers à la bataille de la Trébia, où sa bravoure lui valut le grade de major et la croix de l'ordre de Marie-Thérèse. En 1801, il reçut le titre de baron de la Trébia; mais il ne jouit pas longtemps de cette dignité. Il mourut à Sanok, en Gallicie, le 21 juin 1802, laissant un fils unique, Louis-Jacques-Florentin, qui a été officier supérieur au service de la Belgique.

J. Liagre.

Constant von Wurzbach, *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Oesterreich*, t. XXI.

LO-LOOZ (*Robert*, chevalier **DE**), homme de guerre, tacticien, né vers 1730, dans le pays de Liège, mort à Paris, le 16 avril 1786. Il fit ses premières armes au service de la Suède, où il conquit le grade de colonel, et passa ensuite à celui de la France. Grièvement blessé au siège de Berg-op-Zoom, il fut laissé pour mort et presque enseveli avec une partie de son détachement; il fut également blessé au siège de Hamm, en Westphalie, et décoré de la croix de Saint-Louis pour la bravoure dont il fit preuve au siège de Meppen. La guerre de Sept ans terminée, il s'occupa de recherches sur la tactique militaire; mais les polémiques qu'il eut à soutenir à cette occasion le dégoûtèrent de l'art de la guerre, et il consacra la fin de sa vie à des recherches philosophiques. Tel est, du moins, le récit que la plupart des biographes font de sa vie; malgré mes efforts, il m'a été impossible de le contrôler à l'aide de documents officiels. On cite de Robert de Lo-Looz les ouvrages suivants : 1. *Recherches sur l'art*

militaire, ou Essai d'application de la fortification à la tactique. Paris, Desaint, 1766; in-8°. Id., deuxième édition. La Haye, 1767; in-8°. — 2. *Les Militaires au-delà du Gange*, Paris, Bailly, 1770; 2 vol. in-4°. — 3. *Recherches d'antiquités militaires, avec la défense du chevalier Follard contre les allégations insérées dans les Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*. Paris, Ch.-Ant. Jombert, 1770; in-8°. Dirigé contre un ouvrage du colonel prussien Charles Guischard, qui riposta dans le quatrième volume de ses *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (Paris, 1774); dans sa préface, Guischard nous apprend que de Lo-Looz préparait des commentaires sur ceux de César. — 4. *Défense du chevalier de Follard contre les nouvelles opinions des anciens dans leurs sièges, retranchements, ballistique, castramétation, ordonnance, ordres de marche, de bataille, et plusieurs faits de guerre extraits de Polybe*. Bouillon, 1776; in-8°. C'est, sans doute, une réponse à la défense de Guischard. Quérard dit que cette savante controverse jeta un grand jour sur les antiquités militaires. — 5. *Recherches sur les influences solaires et lunaires, sur les influences célestes du magnétisme universel et sur le magnétisme animal*. Londres et Paris, Couturier, 1788; 2 vol. in-8°. Les influences solaires et lunaires sont expliquées d'après Moïse et la Bible contre les systèmes de Copernic et de Newton. On trouve également dans cet ouvrage, qui est, suivant un journal de l'époque, une véritable histoire de la création, avec l'explication des principaux phénomènes de la nature, une méthode facile de calculer les longitudes en mer au moyen de l'héliopt inventé par de Sornay, ainsi que deux moyens de puiser de l'eau douce dans les profondeurs de la mer.

Paul Bergmans.

J.-M. Quérard, *la France littéraire* (1827-1864), t. V, p. 340. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* (1829), t. II, p. 92-93. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise* (1836-1837), t. II, p. 486-487. — Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, t. XXXI (1862), p. 507. — P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du* XIX^e *siècle*, t. X (1873), p. 646.

LOMBARD (*Lambert*), peintre et architecte, né à Liège en 1505, ou, au plus tard, en 1506. La première de ces dates est donnée par Abry, l'un des biographes liégeois les plus anciens de Lombard, et qui semble avoir réuni sur cet artiste tous les renseignements écrits ou conservés par la tradition. Elle est confirmée, d'ailleurs, par le portrait publié en tête de la biographie de Lombard par Lampsonius, et qui, gravé en 1561, dit *Ætatis* 55. Le père de Lambert Lombard se nommait Grégoire; il était bourgeois de la cité de Liège, et avait épousé la fille de Léonard de Sart; il habitait avec sa famille en dehors de la porte d'Avroy, quartier indépendant de la ville. Le jeune Lambert avait reçu en naissant les aptitudes les plus diverses : une intelligence vive et prompte, beaucoup d'application au travail et un goût très prononcé pour les beaux-arts, particulièrement pour la peinture. Aussi, malgré la condition peu fortunée de ses parents, et malgré les circonstances moins favorables encore dans lesquelles devait se développer son génie naissant — la ville de Liège ne s'était pas encore relevée des désastres de la guerre contre Charles le Téméraire et des luttes entre les d'Arenberg et les de Hornes, — voulut-il s'adonner à la carrière des arts. C'est à la peinture que Lombard demanda, dès son adolescence, le pain quotidien et les ressources nécessaires à la vie.

On ne connaît pas le nom de celui qui l'initia aux premiers principes de la peinture. Il n'existait pas alors à Liège de peintre jouissant d'une certaine notoriété. Jean de Looz, dans lequel plusieurs biographes ont voulu voir son premier maître, mourut en 1516 : Lombard n'avait alors que onze ans; il n'a donc guère pu recevoir de leçons de cet artiste. Quoi qu'il en soit, les progrès du jeune artiste furent rapides, et, tout en se livrant à son art avec une prédilection réelle, il se prit d'un goût non moins vif pour les lettres, s'efforçant de combler par des études, un peu tardives, les lacunes d'une première éducation des plus insuffisantes. Lom-

bard se maria fort jeune; bien que cette union ne fût pas de nature à améliorer sa situation, il entreprit à cette époque plusieurs voyages. Il se rendit à Middelbourg, et fit dans l'île de Walcheren différents séjours assez prolongés, qui exercèrent sur la destinée de l'artiste une influence incontestable. C'est là qu'il fit la connaissance de Jean Gossaert, connu également sous le nom de Mabuse, ou de Maubeuge, occupé alors à Middelbourg à d'importants travaux. Lombard se mit non seulement sous la discipline de ce maître, lequel, de son côté, utilisa probablement les talents de son disciple, mais il se lia encore d'amitié avec Michel Zagrius, greffier de la ville, homme d'un esprit cultivé et grand amateur des arts. Zagrius stimula encore le zèle de Lombard pour l'étude de l'antiquité. Sentant de plus en plus ce qui lui faisait défaut, au point de vue des connaissances classiques, Lombard se mit avec entrain à apprendre les langues grecque et latine. Malheureusement pour les progrès qu'il ambitionnait de faire, la nécessité de pourvoir aux besoins de sa jeune famille ne lui laissa guère les loisirs nécessaires pour pousser bien loin l'étude des anciens. Il lui fallut se résigner à ne les connaître que par l'intermédiaire des traductions françaises et italiennes. Il lut ainsi les poètes et même les philosophes, donnant ses préférences à ceux qui traitent de la morale. Lampsonius, son biographe et son ami, juge compétent, d'ailleurs, assure que, pour un homme dépourvu de la connaissance des langues anciennes, Lombard pouvait passer pour un prodige d'érudition; il ajoute que l'on rencontrait peu d'hommes, même dans les rangs élevés de la société, ayant autant de lecture. Tout en cultivant ainsi son esprit, le jeune peintre parvint, à force de travail, à se créer une réputation dans son art. Cependant son goût pour l'antiquité allait recevoir un aliment nouveau.

L'année même de la naissance de Lombard, Jean de Hornes, prince-évêque de Liège, était mort. En 1506, Erard de la Marck, esprit aussi élevé que politique habile, lui succéda dans le gouvernement de la principauté. Ce prélat prit à tâche de réparer les malheurs dont le pays et sa capitale avaient été accablés. Grand ami des arts, Erard semble être entré de bonne heure en relations avec Lombard, qui devait, d'ailleurs, lui apparaître comme l'homme providentiel désigné pour seconder ses projets. Le peintre était dans la possession d'un talent acquis par ses propres efforts et qui formait, par conséquent, le développement de son génie naturel. Erard de la Marck résolut non seulement de l'employer, mais encore, avant de le mettre à l'œuvre, de lui fournir les moyens d'une préparation plus complète en donnant satisfaction à son goût pour les arts et les lettres de l'antiquité. A cette époque précisément, le cardinal Polus, fuyant sa patrie en proie aux dissensions et aux rigueurs de la réforme que le roi Henri VIII faisait prévaloir, vint se réfugier à Liège, comptant n'y faire qu'un court séjour avant de se rendre à Rome. Erard de la Marck saisit cette occasion pour lui recommander son peintre, le priant de prendre Lombard à sa suite dans son voyage à Rome. Le prince-évêque de Liège avait en cela des vues très justes. Plusieurs grands édifices étaient alors en construction à Liège, parmi lesquels il convient de citer l'église abbatiale de Saint-Jacques, inspirée, selon le chroniqueur Foullon, par Erard et érigée en partie à ses frais, et surtout le somptueux palais des évêques, en voie de construction à côté de la cathédrale de Saint-Lambert. L'intérieur de cet édifice considérable devait être orné d'œuvres de Lombard et d'autres artistes du pays. A Rome, Lombard était chargé de faire des acquisitions d'œuvres d'art destinées à décorer les vastes salles du palais épiscopal. Ce fut donc avec le cardinal Polus que Lombard entreprit le voyage d'Italie, muni d'une pension d'Erard de la Marck. Arrivé à Rome, il chercha tout d'abord à se perfectionner dans l'art de l'architecture qu'il avait étudié antérieurement, guidé par les conseils d'Arnold Ursus et de Jean Gossaert.

Il ne négligea cependant pas la peinture, son art de prédilection. Il fit, notamment, pour le cardinal Polus, un tableau en grisaille représentant une scène du dialogue de Cébès, qui lui gagna les suffrages des connaisseurs de la ville éternelle. Les œuvres des maîtres auxquels on doit l'essor de la première Renaissance, exercèrent naturellement une grande influence sur l'esprit, d'ailleurs tout préparé à la recevoir, de l'artiste liégeois. La tendance de son goût et des affinités de talent le portèrent plus particulièrement à étudier les œuvres de Baccio Bandinelli, et surtout celles d'André Mantegna. Le style de ce dernier peintre lui devint familier, au point que les peintures et les dessins de Lombard, faits longtemps après son retour d'Italie, rappellent, quant aux proportions et au jet des draperies, le sentiment distingué du maître padouan. A Rome, Lombard s'appliqua encore à mesurer et à dessiner les statues antiques. Comme plusieurs artistes de son temps, il y cherchait une sorte de canon, une règle des proportions du corps humain, regardant ces statues comme des modèles dont la perfection ne peut être dépassée. Doué d'un esprit méthodique et clair, il rédigea une sorte de grammaire de l'art, dans laquelle il consigna tout ce qu'il regardait comme principes, comme règles fixes et préceptes rigoureux. Il est à regretter que ce travail n'ait pas été conservé. Il semble probable, cependant, qu'il ne satisfit pas son auteur, car dans une lettre écrite à Vasari en 1565, il suggère au peintre-historien la pensée d'enrichir d'un semblable traité la littérature didactique de l'art. Le séjour de Lombard en Italie ne fut pas de longue durée : Chapeaville nous apprend, en effet, que Reginald Polus, arrivé à Liège en mars 1537, quitta cette ville le 21 août de la même année pour se rendre à Rome; or, Erard de la Marck mourut le 16 février 1538, et les biographes de l'artiste nous apprennent que celui-ci revint au pays natal peu de temps après la mort de son protecteur. De retour à Liège, Lombard ne retrouva plus dans les divers successeurs de ce dernier, les princes Corneille de Berghes, Georges d'Autriche et Robert de Berghes, les faveurs et les travaux qu'il était en droit d'espérer. Il jouit, à la vérité, de leur estime comme de celle de tous ses concitoyens, mais ils ne lui donnèrent pas l'occasion de déployer les ressources de ses talents divers. On a peu de renseignements sur la succession des travaux de Lombard après son retour à Liège. Quoiqu'il fût actif, laborieux, et qu'il aimât à exercer son génie dans les branches les plus variées des arts du dessin, il est difficile de faire connaître aujourd'hui les résultats de sa fécondité, la plupart de ses travaux ayant disparu. On cite, à la vérité, un certain nombre de retables d'autels et de peintures murales exécutées par le maître dans différentes églises de Liège. C'étaient presque toujours des triptyques, des tables d'autel dont les volets, peints des deux côtés, réclament naturellement double travail et donnaient malheureusement plus de prise à la destruction; voici, au surplus, quelques travaux du peintre, consignés dans les écrits de ses compatriotes et qui ont complètement disparu à la suite de la révolution. A l'église Saint-Barthélemi, à l'entrée du chœur, se trouvait un triptyque de petite dimension; le panneau central représentait *Sainte Barbe;* aux pieds de la sainte on voyait un roi, son père et son persécuteur; dans le fond de la composition, l'artiste avait peint *le Martyre de sainte Catherine.* Il existait un assez grand nombre de peintures de Lombard à la cathédrale Saint-Lambert : on cite notamment, dans la chapelle des Oranus, une de ses œuvres les plus importantes. C'était un retable en forme de triptyque; le panneau central, arrondi par le haut, représentait le *Crucifiement;* les volets, selon l'usage, étaient peints sur les deux faces; ouverts, on y voyait d'un côté *David tuant Goliath,* et de l'autre *le Sacrifice d'Abraham;* il est probable que lorsque les volets étaient fermés, on y voyait les portraits de famille des donateurs. Dans la sacristie des bénéficiers de la même cathédrale se trouvait une

Descente de la Croix : le Christ, couché au pied de l'instrument de la Rédemption, était entouré de la Sainte Vierge, des deux Marie et de nombreuses autres figures. Lombard s'y était représenté lui-même, comme il aimait d'ailleurs à le faire, en habit jaune. Dans la cathédrale Saint-Lambert, se trouvait encore un second tableau, *le Christ descendu de la Croix,* appuyé sur les genoux de sa sainte mère; enfin, dans les cloîtres, près de l'autel de la Sainte-Vierge, un panneau représentant le *Crucifiement* servait d'épitaphe au mausolée du baron de Mérode. Dans le vestiaire des chanoines, se trouvait un triptyque dont la pièce centrale représentait la *Sainte Cène.* Deux triptyques, avec volets peints des deux côtés, datés de l'an 1560, se trouvaient dans la chapelle dite « du Chevalier » à l'église Notre-Dame-aux-Fonts. A l'église Saint-Jean l'Evangéliste, à la chapelle dite « des « Tornaco », les membres de cette famille firent placer, en 1553, une *Déposition de la Croix,* peinte par Lombard, et qui passait pour l'une de ses œuvres les plus considérables et les mieux réussies; c'était également un triptyque. Pour ne pas étendre outre mesure cette nomenclature, rappelons enfin que les volets du grand retable sculpté de l'église Saint-Denis se composaient d'une nombreuse série de panneaux exécutés en partie par Lombard, et, en partie, sous sa direction, par ses élèves. Ces volets ont été démembrés au commencement de ce siècle, et les panneaux qui les composaient ont été dispersés. La fabrique de l'église Saint-Denis en a racheté plusieurs, et le Musée communal de Liège en possède également un. Lombard entreprit à Liège quelques peintures murales. C'est sous sa direction que les peintures décoratives de l'église Saint-Jacques auraient été exécutées, selon Abry; mais le travail le plus important de ce genre se trouvait à la collégiale de Saint-Paul. Le chanoine Hamal rapporte que lorsque, en 1817, on enleva les quatre grands tableaux de Lambert Dumoulin, pour y substituer les peintures commandées à cette époque à Tahan et à Ansiaux, on trouva, des deux côtés du chœur, les restes de belles peintures exécutées par Lombard en 1529. D'autre part, Lombard avait peint, dans l'un des transepts, *la Sainte Cène* et, dans l'autre, *la Descente de la Croix.* Lorsque, en 1875, on enleva l'autel qui couvrait la paroi orientale du transept sud de cette église, l'auteur de ces lignes put constater l'existence de restes considérables de cette dernière composition. Les figures étaient de grandeur naturelle; le Christ reposait sur les genoux de la Vierge, revêtue d'une robe et d'un manteau bleus; sainte Madeleine, vêtue de blanc, posait ses lèvres avec ferveur sur les pieds du Christ, dont la tête était soutenue par une figure d'homme, probablement celle de saint Jean. La composition était sobre, grande de lignes et rappelait par le style les meilleurs maîtres italiens. Le mur sur lequel cette fresque était peinte a été démoli à cette époque pour ouvrir une sorte de déambulatoire autour du chœur.

Il reste peu de peintures de Lombard que l'on puisse lui attribuer avec certitude. Pendant longtemps, il a été de mode d'attribuer à ce maître toutes les peintures de nos régions qui, appartenant au XVIe siècle, trahissaient une influence italienne; depuis, il s'est fait dans l'opinion un revirement qui tend à lui contester même des tableaux que de bonnes raisons permettent de croire sortis de son pinceau. Un excellent portrait de Lombard, peint par lui-même, aujourd'hui entre les mains de Mme la vicomtesse de Clérembault, semble cependant au-dessus de toute controverse; ce portrait a été souvent copié. Mais, si les tableaux incontestés de Lombard sont fort rares, il n'en est nullement de même pour ses dessins qui attestent une très grande fécondité et une remarquable facilité d'invention. Chose assez étrange, tandis que l'on n'a encore trouvé la signature de Lombard sur aucune de ses peintures, même sur celles dont l'authenticité n'est pas douteuse, il existe, au contraire, un très grand nombre de dessins qui portent à la fois

la signature de l'artiste et la date à laquelle ils ont été faits. Il n'est pas possible, naturellement, d'entrer dans l'examen de ces dessins, exécutés pour la plupart au lavis et à la plume; mais il importe d'en signaler les collections les plus considérables, car elles renferment les renseignements les plus précieux sur la carrière laborieuse de l'artiste. L'Académie des beaux-arts, à Liège, possède seize dessins de Lombard. La bibliothèque de l'université en conserve également plusieurs. Mme la vicomtesse de Clérembault possède un portefeuille contenant soixante-quinze dessins et croquis du maître. La plus riche collection de dessins de Lombard se trouve à l'hôtel d'Arenberg, à Bruxelles. Elle se compose d'un portefeuille contenant plus de cinq cents pièces. La bibliothèque de l'Académie de Dusseldorf possède quatre dessins de Lombard, plus un portrait de l'artiste, finement dessiné à la pointe d'argent, et que nous croyons pouvoir attribuer à son ami et élève Dominique Lampsonius. Des dessins de Lombard isolés, mais importants et achevés, se trouvent encore dans différentes collections liégeoises. Une trentaine de compositions de Lombard ont été reproduites par la gravure. La fécondité de l'artiste, en ce qui concerne le grand nombre de dessins de sa main qui ont été conservés, s'explique par la nature même de son talent et par sa facilité d'invention; mais elle répond aussi aux demandes qui lui étaient adressées. Lombard dessinait beaucoup pour les artistes, les peintres verriers, les orfèvres, les graveurs, les sculpteurs qui, moins bien doués que lui sous le rapport de l'imagination, s'empressaient d'avoir recours à son crayon.

On cite quelques travaux de Lombard dans le domaine de l'architecture. Il a bâti à Liège une maison pour Jean Oems de Wyngaerde, chanoine et écolâtre de Saint-Lambert, hôtel important qui était situé vis-à-vis du portail principal de la cathédrale; cette construction fut achevée en 1548 et démolie en 1829. Lombard avait également construit une maison spacieuse pour le poète Liévin Vander Beeke, ou Torrentius, vicaire général du diocèse. La tradition attribue aussi à Lombard une maison qui existe encore rue Haute-Sauvenière, appartenant aujourd'hui à Mr Desoer de Solières, et la façade du portail de l'église Saint-Jacques, du style de la plus élégante Renaissance italienne, bâtie en 1558. On est d'autant plus fondé à admettre l'exactitude de ces attributions, que le style de la Renaissance, malgré l'influence de Lombard, ne parvint que fort tard à obtenir faveur dans la principauté de Liège. Ces différentes constructions, toutes contemporaines du maître liégeois, restèrent longtemps isolées, accusant ainsi l'importation d'un style étranger à la région où elles ont été édifiées.

Lombard a exercé de son temps, même en dehors des limites de la principauté, une très grande influence qu'il serait difficile d'expliquer par les travaux qui lui ont survécu. Mais cette influence s'explique par la dignité de son caractère, son savoir très réel, son esprit aussi distingué que cultivé et les nombreuses relations que lui assuraient son savoir et sa bienveillance. Il était habile numismate et possédait une science particulière pour déterminer les médailles et les monnaies de l'antiquité. Il est peut-être le premier artiste de ces régions qui se soit occupé d'études archéologiques. Lombard a été un chef d'école dans toute la valeur de l'expression. Dans le domaine de la peinture, il a formé plusieurs élèves qui ont beaucoup ajouté à la gloire de son nom. Le plus brillant d'entre eux et celui qui reflète le mieux le talent personnel du maître est Frans Floris. D'autres disciples se firent un nom distingué; parmi ceux-ci il convient de citer Guillaume Caïus, d'Anvers, et Hubert Goltzius, de Venloo. A ces artistes étrangers, il faut ajouter encore ses élèves liégeois, Jean Ramey, Pierre Dufour, et enfin Dominique Lampsonius, de Bruges, le secrétaire de plusieurs princes-évêques de Liège, l'ami et le biographe de Lombard.

Lambert Lombard est mort à Liège, au

mois d'août 1566. Il a occupé, jusqu'à sa mort, les fonctions de greffier de la cour d'Avroy; après son décès, il fut remplacé dans cette charge par le sculpteur Tollet, son gendre; un acte de l'an 1561, qualifie *maistre Lambert Lombart poinctre, de concierge de Monsgr. nostre prince* (Robert de Berghe) *de la maison, porpris et vingnobles de chieffz d'or*. C'était, sans doute, une charge purement honorifique, par laquelle le prince entendait faire une faveur à l'artiste.

Jules Helbig.

Archives de l'Etat, à Liège. — Lampsonius, *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita* (1565). — Carl van Mander, *Le Livre des peintres*, trad. de H. Hymans. — Louis Abry, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, édité par H. Helbig et S. Bormans. — Manuscrit inédit de H. Hamal : *Mémoire pour servir à l'histoire des artistes de la province de Liège. — Notice sur les objets d'art, avec les noms des auteurs qui se trouvaient dans les églises de Liège*, en 1786. — Les collections de dessins du maître.

LOMBARD (*Lambert-Materne*), médecin, professeur, né à Liège, le 23 novembre 1793, mort dans cette ville, le 9 février 1855. Orphelin de bonne heure, il fut confié à son aïeul, qui était notaire. A l'âge de quinze ans, il entra, comme élève, à l'hôpital militaire de Liège; l'année suivante (1809), il était nommé chirurgien sous-aide; deux ans plus tard, il fut envoyé dans les hôpitaux militaires de la Zélande. Il s'y fit remarquer par son zèle et ses aptitudes, et fut appelé à continuer ses études au Val-de-Grâce, à Paris, où il s'appliqua surtout à l'art des dissections. Une place de prosecteur étant devenue vacante, il se présenta au concours et l'obtint; mais, à peine installé, il fut nommé aide-major au 3e régiment des gardes d'honneur, et alla rejoindre son corps à Tours. Il reçut le baptême du feu à la première journée de Leipzig (16 octobre 1813), où il eut un cheval tué sous lui dans une charge de cavalerie; quinze jours après, il recevait une balle dans la jambe gauche, à Hanau, et était proposé pour la croix de la Légion d'honneur. Il suivit l'armée dans sa retraite vers la France. En janvier 1814, son régiment étant cantonné dans les environs de Toul, il accompagnait son colonel dans une visite à un poste avancé; au retour, le détachement s'égara et fut fait prisonnier par les Russes. Dans la nuit même, on enivra les cosaques : s'emparer des armes et des chevaux, sabrer l'ennemi et regagner ventre à terre le quartier général fut l'affaire d'un instant. L'encombrement des hôpitaux ayant amené le typhus, Lombard fut chargé de la police des établissements de Nancy (24 février 1814); peu après, on lui confia le service de l'hôpital de Boisserville, où il resta quatre mois. A la Restauration, il s'empressa de reprendre ses études à Paris; mais la rentrée de Napoléon en France le ramena sous le drapeau impérial. Il fit la campagne de 1815, assista à la bataille de Waterloo comme aide-major au 12e chasseurs, rejoignit l'armée de la Loire, et fut définitivement licencié le 3 septembre 1815. Il retourna à Paris, soutint devant la faculté de médecine une *Dissertation sur les avantages de l'allaitement maternel* (Paris, 1816; in-8°), et obtint le diplôme de docteur en médecine le 27 avril 1816. De retour à Liège, il s'acquit rapidement une belle clientèle et une grande renommée. Peu après, il épousait la veuve du docteur Lauvaux, praticien des plus distingués; elle lui fut enlevée, au bout de quelques années d'une union heureuse, par une épidémie de scarlatine, en même temps que les deux enfants qu'il avait eus d'elle. Plus tard, il contracta un second mariage, d'où naquirent trois fils. En 1821, il fut nommé membre de la commission médicale provinciale, dont il devint président dix années plus tard; il conserva ces fonctions jusqu'en 1853. A l'approche des événements de 1830, il se lança dans l'opposition, et devint l'un des champions les plus ardents de l'union; aussi, à la révolution, fut-il appelé à faire partie de la commission de sûreté qui remplaça l'administration hollandaise à Liège (27 août 1830). Sa conduite en ces conjonctures lui valut plus tard la décoration de la croix de fer. Il entra au conseil communal de Liège, le 2 septembre 1830, et y resta jusqu'en 1834; puis il représenta le can-

ton de Hollogne-aux-Pierres au conseil provincial, de 1838 à 1848.

Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, il fut nommé professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'université de Liège et chargé de l'enseignement de la clinique interne (5 décembre 1835). On n'eût pu faire un meilleur choix. Il fut nommé recteur en 1839, et chevalier de l'ordre de Léopold l'année suivante, à l'expiration de son mandat. En 1846, il reçut la croix de la Légion d'honneur par rappel des propositions de 1813. Le terrible choléra de 1849, qui sévit à Liège pendant près de dix mois, lui donna l'occasion de se prodiguer, ce qui lui valut la médaille du choléra; mais il reconnut bientôt qu'il ne pouvait plus suffire à ses multiples occupations, et il renonça à la présidence de la commission médicale en 1853. A sa retraite, il fut promu officier de l'ordre de Léopold. Il avait été nommé membre de l'Académie royale de médecine lors de la création de cette institution et en fut constamment vice-président. Amateur passionné des beaux-arts, surtout de la peinture, Lombard avait réuni une collection remarquable de tableaux, qui devint célèbre et a été malheureusement dispersée depuis. Recherchant surtout les toiles de nos anciens maîtres, il savait à l'occasion dépenser des sommes considérables pour les œuvres des modernes. On y remarquait le premier *Patrocle* de Wiertz, qu'il découvrit par hasard, roulé et couvert de poussière dans le grenier du musée de Saint-André (Liège) et pour lequel il fit construire tout exprès une vaste salle. Didot nous a conservé le récit animé des péripéties par lesquelles cette œuvre remarquable a passé. Vers la fin de 1853, Lombard, dont les forces avaient diminué, reconnut qu'il était atteint de diabète sucré; son état s'aggrava, malgré quelques alternatives de mieux. Le 26 janvier 1855, il fut pris d'une rétention d'urine, à la suite de laquelle on reconnut bientôt un abcès de la prostate, qui détermina une infection purulente à la suite de laquelle il expira chrétiennement le 9 février. Les derniers honneurs lui furent rendus à la salle académique de l'université; une foule immense et silencieuse accompagna le convoi à l'église de Saint-Jacques; puis on se dirigea sur Grâce, d'où sa famille était originaire et où il avait désiré être enterré. Dès le début, Lombard s'était créé une clientèle choisie, qui ne cessa de s'accroître. Réputation, honneurs, richesses, il obtint tout et s'en montra digne. Un travail assidu compléta ce que ses études premières avaient pu laisser à désirer. Peu de médecins ont exercé un pareil prestige sur leurs malades; il était l'idole de ses clients, pauvres et riches : on le vit bien à ses obsèques. En consultation, il se montra toujours délicat. Levé de grand matin, il travaillait jusqu'à l'heure de sa clinique; dans ses leçons, il se fit remarquer par sa facilité d'élocution et la netteté de son exposition. Clinicien avant tout, il s'inspirait des œuvres des praticiens les plus éminents : il était éclectique. Pour le diagnostic, on peut dire qu'il n'a été surpassé par personne; Didot rapporte plusieurs exemples de sa perspicacité. C'est au diagnostic qu'il s'attachait surtout, et il mettait tous ses soucis à y former ses élèves. Il complétait son enseignement par l'autopsie chaque fois qu'il pouvait en obtenir l'occasion. Le temps lui fit défaut pour écrire. Quelques leçons recueillies par le dr Detienne ont été insérées dans la *Revue médicale belge* de 1848; d'autres furent publiées en 1854 par Mr le dr Boëns, dans la *Gazette médicale de Liège*. Les *Bulletins de l'Académie de médecine*, dont il était un des membres les plus assidus, renferment de lui plusieurs rapports et de nombreuses observations. Didot en a résumé les principales dans sa *Notice*.

G. Dewalque.

Journaux liégeois de 1855. — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1855. — Didot, *Notice sur feu le professeur Lombard*, 1860 (*Mém. Acad. de méd.*, t. IV). — A. Le Roy, *Liber memorialis. L'université de Liège* (1869).

LOMBEKE (*Jean* DE), graveur de sceaux, travaillait à Bruxelles dans la seconde moitié du xve siècle. Le nom de Lombeke, porté par plusieurs villages

du pays entre Bruxelles et la Dendre : Lombeke-Notre-Dame, Lombeke-Sainte-Catherine, dépendants jadis du duché de Brabant, et Borgt-Loombeek, qui faisait partie du comté de Flandre, fut aussi celui de familles, les unes nobles, les autres roturières. A l'une de ces dernières appartenait Jean de Lombeke, orfèvre et graveur des sceaux, qui, en 1467-1468, exécuta la « circonscrip- » tion », ou légende du sceau adopté par Charles le Téméraire comme chef de la Toison d'or, et, en 1477-1478, le sceau ducal de Brabant pour Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, qui y sont représentés à cheval. En 1489, Lombeke habitait Santbergen, près de Ninove; sans doute, il avait quitté Bruxelles par attachement pour les princes de la maison de Bourgogne, contre qui cette ville était alors soulevée.

Alphonse Wauters.

Comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 498. — Pinchart, dans la *Revue belge de numismatique*, 3e série, t. II, p. 180.

* **LOMMELIN** (*Adrien*), graveur de l'école anversoise que les iconographes font naître à Amiens, et dont, en effet, l'origine étrangère semble résulter de l'absence de toute mention aux registres baptistaires des anciennes paroisses d'Anvers. Il n'est pas davantage question de cet artiste dans les annales de la gilde de Saint-Luc, chose à peine explicable, si l'on considère que ses principales, sinon toutes ses estampes virent le jour à Anvers, et que son œuvre se compose, en majeure partie, de reproductions de maîtres anversois. Pourtant, si les preuves nous manquent pour combattre les dires de nos devanciers en ce qui concerne le lieu de naissance de Lommelin, nous pouvons assurer qu'ils se trompent en assignant à cette naissance la date de 1637. C'est pour le moins de quinze ans qu'il faut l'avancer; car, dès l'année 1636, nous trouvons une suite de copies de la Passion, de Goltzius, dédiée à Antoine Triest, le célèbre évêque de Gand, par Samuel Lommelin — inscrit comme marchand à la gilde de Saint-Luc l'année précédente — et dont chaque pièce porte la signature d'Adrien Lommelin. Samuel était-il le père d'Adrien? La chose paraît absolument probable. Très précoce, du reste, notre artiste maniait le burin dès sa douzième année. Lui-même nous l'apprend par l'inscription d'une petite pièce mystique, où l'on voit deux mains ouvertes portant à chaque phalange une composition destinée à l'édification des fidèles. Lommelin la signe en faisant suivre son nom des mots *ætatis suæ* 12. Par malheur, cette production de jeunesse n'a point de date. Elle porte un texte flamand. Sous la date de 1640, nous rencontrons ensuite le frontispice du commentaire de la règle de Saint-Benoît, de Caramuel Lobkowitz : *In Benedicti regulam commentarius* (Brugis, apud Nic. Breyghelium). A côté des graveurs illustres qui travaillèrent dans le voisinage de Rubens et furent les éloquents interprètes de sa pensée, Lommelin n'occupe qu'un rang inférieur. Ses nombreuses estampes d'après l'illustre chef de l'école flamande n'offrent d'autre intérêt que de nous mettre en présence de compositions dont elles restent la plus ancienne traduction par le burin. On est même tenté de se demander si le grand peintre n'a pas, pour certaines d'entre elles, communiqué lui-même le dessin au graveur. Ce serait, par exemple, le cas pour *la Circoncision*, une œuvre de jeunesse de Rubens, décorant le maître-autel de l'église Saint-Ambroise à Gênes, un tableau qui n'est jamais venu dans les Pays-Bas. L'*Iconographie* de Van Dyck est abondamment pourvue de planches de Lommelin. Aucune ne prit rang dans la première série du recueil, c'est-à-dire avant l'intervention de Gilles Hendrickx, entre 1640 et 1645. Ici encore Lommelin ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité. On peut dire que ses gravures ont été de véritables travestissements d'admirables originaux. Chose digne de remarque pourtant, il est, dans l'œuvre de notre graveur, des pages d'un mérite qu'il serait injuste de méconnaître. La vaste planche consacrée à la glorification des Carmes, d'après Van Diepenbeke, œuvre dédiée à Léopold-

Guillaume, ne serait pas désavouée par Bolswert, celui de tous les graveurs avec lequel la manière de Lommelin offre le plus d'analogie dans ses bons travaux. A signaler encore, comme une œuvre des plus méritantes : *le Grand Crucifix*, autour duquel sont groupées les principales illustrations de l'ordre de Saint-Dominique. La planche est datée de 1652 et dédiée à Ambroise Capello, évêque d'Anvers. C'est encore Van Diepenbeke qui en est le dessinateur, et tout porte à croire que lui-même en surveilla l'exécution, ce qui pourrait expliquer le grand soin apporté par le graveur à en terminer les diverses parties. Si Lommelin avait pu donner une égale importance à ses reproductions d'après Rubens et Van Dyck, il mériterait de compter parmi les bons graveurs du XVII^e siècle. Pris dans l'ensemble, l'œuvre auquel s'est attaché son nom ne saurait donner une idée bien haute de ses mérites. Nous ne lui trouvons, dans les registres de la gilde de Saint-Luc d'Anvers, qu'un seul élève : Joseph Cossie, dont l'inscription eut lieu en 1654-1655. Les auteurs de *l'Histoire de la gravure d'Anvers* assurent que Lommelin lui-même fut reçu dans la corporation en 1651. Nos recherches ne confirment point cette assertion. Après Samuel Lommelin, mentionné plus haut, le premier artiste du nom inscrit dans les *Liggeren* de la corporation artistique d'Anvers fut Marc Lommelin, enlumineur, admis en en 1662, la même année que son homonyme, imprimeur en taille-douce. Viennent ensuite Catherine, fille de maître, reçue en 1670, également comme coloriste, et Jean, reçu en 1688-1689, toujours comme fils de maître et enlumineur. Nul doute que ce ne fussent là des descendants de notre artiste. Nous n'avons aucune indication sur la date de la mort d'Adrien Lommelin. Son épitaphe n'a point été relevée parmi celles des anciennes églises d'Anvers. En 1667, il inséra de nombreuses planches dans la *Kerkelycke historie van de geheele werelt* du P. C. Hazart, illustrée par Diepenbeke. C'est la date la plus récente que nous ayons vue sur une de ses œuvres.

Henri Hymans.

Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, v° *Lommelin*. — Henri Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*. — Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*.

LONCIN (*Albert* DE), écrivain ecclésiastique, né dans le pays de Liège, vers 1600. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et fit sa profession au couvent de Liège. Il passa ensuite en France, où il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université d'Angers. Revenu à Liège, il y vivait encore en 1672. On lui doit un traité intitulé : *Le Rosaire, ses indulgences et privilèges* (Angers, René Hernault, 1672; in-12), et dédié à Jeanne de Bourbon, fille naturelle d'Henri IV, abbesse de Fontevrault.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Échard, *Scriptores ordinis prædicatorum* (1719-1721), t. II, p. 642. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XVI, p. 287-288.

LONDERSEEL (*Assuérus* VAN). De quelque côté que l'on se tourne, on voit les biographes mal informés sur le compte de ce graveur, du reste secondaire. Immerzeel le fait naître en 1548, version admise par Le Blanc. D'autres, reculant la date de sa naissance jusqu'aux dernières années du XVI^e siècle, lui donnent Bruges pour patrie. En fait, Londerseel était Anversois, fils d'Anversois. Nous l'avançons avec une certitude absolue, par la péremptoire raison que le maître lui-même l'affirme dans un acte notarié. Dans le même document, exhumé par feu M^r A.-D. de Vries, d'Amsterdam, Assuérus se dit fils de Jean et âgé, en 1599, de vingt-sept ans. Il avait, conséquemment, vu le jour en 1572. A l'époque de sa déclaration, Van Londerseel était fixé à Amsterdam et, depuis quatre ans, occupait le même domicile. Le notaire déclarait, enfin, être en possession du consentement du père du graveur à son mariage projeté avec Agnietgen van Gelder, d'Utrecht. Van Londerseel prend la qualité de graveur sur cuivre : *plaetsnyder*. Immerzeel lui attribue, en outre, celle de

peintre et, se prévalant d'une assertion de Papillon de la Ferté, en fait, de plus, un graveur sur bois. Bien que l'assertion soit insoutenable, comme nous le démontrerons, les auteurs l'ont admise de confiance. Même pour se déclarer graveur, Van Londerseel n'est pas absolument dans le vrai, car il est avant tout éditeur-marchand d'estampes. Si fréquemment que son nom paraisse au bas d'une œuvre, on ne l'y trouve jamais qu'en cette dernière qualité, parfois seul, plus généralement à côté de celui de l'auteur même de la planche. Ce fait est presque habituel pour les œuvres de l'excellent graveur Nicolas de Bruyn, Anversois comme Assuérus, et son beau-frère par son mariage avec Suzanne van Londerseel. En dépit de la longue liste d'œuvres attribuées à Assuérus van Londerseel par les iconographes, nous sommes fort en peine de le juger comme graveur. Kramm, alors qu'il prétend faire du portrait de D.-V. Coornhert une œuvre de son burin, confond tout simplement le monogramme de Van Lamsvelt avec celui de Van Londerseel. Pour ce qui concerne la longue série de gravures sur bois d'après P. Vander Borcht et les belles planches du *Voyage en Turquie*, de Nicolas de Nicolay, publié à Anvers, par P. Silvius, en 1576, l'erreur est plus grave. Outre que le simple fait de la naissance d'Assuérus en 1572 rend impossible sa collaboration à l'ouvrage, elle serait encore infirmée par la circonstance que le signataire de toutes les planches sur bois dont il s'agit n'est autre qu'Antoine van Leest (voir ce nom), né en 1545 et mort en 1592. Non mentionné parmi les membres de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, Van Londerseel s'expatria sans doute de bonne heure. Nous avons vu qu'il se maria en Hollande, mais sans y faire souche. Dès l'année 1594, il avait édité la suite des *Césars* de Nicolas de Bruyn et le recueil *Volatilium varii generis* du même. Aucun autre millésime ne se relève à la suite de son nom. Verachter et Terbruggen, dans leur *Histoire de la gravure d'Anvers*, le font mourir à Amsterdam en 1601. Nous ignorons où est puisé ce renseignement. Ce que nous savons de précis, c'est qu'il existe un acte du 21 mai 1649 où comparaît, accompagnée de son époux François van Beusecom, Suzanne de Bruyn, fille de Nicolas et conséquemment nièce d'Assuérus van Londerseel. De même que son frère Jean, dont il sera question dans la notice suivante, Assuérus y est désigné comme défunt.

Henri Hymans.

A.-D. De Vries, *Biografische aanteekeningen betreffende voornamelijk Amsterdamsche schilders, plaatsnijders, enz., en hunne verwanten*. Amsterdam, 1886. — Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*, 1874-1875.

LONDERSEEL (*Jean* ou *Hans* **VAN**), graveur, frère du précédent, né sans doute à Anvers, et non point à Bruges comme l'avancent, sans preuve aucune, la plupart des biographes. Pas plus que son frère, Jean van Londerseel n'est mentionné dans les archives de la gilde de Saint-Luc, à Anvers. Envisageons, dès lors, comme peu probable son apprentissage dans cette ville. Il existe bien, à la vérité, un recueil de planches d'après Martin de Vos, représentant les *Anachorètes*, et où le nom de Jean van Londerseel, ou plutôt son prénom *Jan* apparaît sur plusieurs planches, mais il faut remarquer que cet ensemble n'est qu'une répétition publiée en Hollande et n'implique aucun rapport entre le graveur et le créateur des sujets. Visiblement influencé par Nicolas de Bruyn, Jean van Londerseel fut peut-être l'élève de ce dernier, dont il était, d'ailleurs, le beau-frère. On lui doit des interprétations grandioses des œuvres d'Egide van Coninexloo, de David Vinckeboons, de Guillaume Hondecoetere, de Henri Aerts, mieux connus encore par ses estampes que par leurs tableaux. Jean van Londerseel compte certainement, dans l'école flamande, parmi les meilleurs graveurs de paysages. Les frères Bolswert, à la date de leur arrivée à Anvers, se rattachaient à son école, non moins par la nature de leurs sujets que par le caractère de leurs travaux. Les données sur la carrière de Van Londerseel nous sont presque exclusivement fournies par l'examen

de ses planches. S'il est, en quelque sorte, prouvé que Gilles van Coninexloo n'alla se fixer à Amsterdam qu'en 1595, à son départ de Frankenthal; si, d'autre part, Vinkeboons, né en 1578, n'a commencé à produire qu'en 1600 environ, on peut croire qu'aucune des planches de Jean van Londerseel ne vit le jour dans le courant du XVIe siècle, et conclure de là qu'il était le cadet d'Assuérus. Il lui survécut certainement, car, sur diverses estampes, le nom de ce dernier a fait place à celui de Jean, non, toutefois, sans laisser des traces. Exemple : la suite d'après Stradan, *Venationis, piscationis et aucupii typi*. Sur la gravure d'après Henri Aerts, représentant l'intérieur de Saint-Jean de Latran, à Rome, on déchiffre, au bord d'une pierre tombale, la date de 1600. Le Blanc cite une estampe datée de 1603; il en existe une autre datée de 1608. En 1614, Jean van Londerseel habitait Delft. Le magistrat de La Haye lui attribue en cette même année une somme de 18 livres pour avoir gravé, conjointement avec Nicolas Declerck, un plan de La Haye. Aucune date postérieure n'apparaît sur ses planches. En 1649, Suzanne de Bruyn, sa nièce, le déclare décédé ainsi que son frère Assuérus et donne procuration, au nom des enfants qu'ils délaissent, comme au sien, à François Vanden Enden, à Anvers, pour recueillir, en cette ville, les biens dépendant de la succession de Jean van Londerseel. L'œuvre de Jean van Londerseel s'élève, d'après Ch. Le Blanc, à quarante-deux pièces. Eu égard à leur importance et leur dimension, c'est un total considérable. Le maître s'est servi d'un monogramme *J. L.* Il a signé parfois de son prénom seul : *Jan fecit*, d'autres fois, il a latinisé son nom en Londerselius.

Henri Hymans.

A.-D. De Vries, *Biografische Aanteekeningen betreffende voornamelijk Amsterdamsche schilders, plaatsnijders, enz.* Amsterdam, 1886. — Obreen, *Archif voor nederlandsche kunstgeschiedenis*, t. II, passim, p. 105. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.*

LONGÉ (*Robert* DE), peintre, appelé par les Italiens *Robert* ou *Hubert La Longe*, *Da Longe*, *a Longe*, et surnommé *il Fiammingo* (le Flamand). Il naquit à Bruxelles, vers 1645, et s'affilia, en 1658, comme apprenti, à la corporation des peintres de sa ville natale. Il poursuivit ses études artistiques en Italie, et fut élève d'Agostino Bonisoli, à Crémone. Il se fixa ensuite à Plaisance, et y mourut en 1707, selon Ed. Fétis, en 1709, selon Kramm et la *Nouvelle Biographie générale* de Didot-Hoefer. Lanzi lui reconnaît une affinité de talent avec Angelo Massarotti, qui fut, d'ailleurs, comme lui l'élève de Bonisoli; il loue sa délicatesse, son harmonie, sa grâce et le brillant de ses teintes. Robert de Longé porte manifestement dans ses œuvres l'empreinte italienne, surtout celle du Guide et du Guerchin; mais, malgré les variétés de sa manière, qui résultent de ces diverses influences, on retrouve toujours en lui le coloriste flamand. Ses compositions, qui ne sont pas d'une irréprochable justesse de dessin et de perspective aérienne, sont, cependant, remarquables par la beauté des paysages qui leur servent de fonds. On cite de lui, dans l'église Saint-Sigismond, près de Crémone, des peintures tant à l'huile qu'à la fresque, dans le style du Guide, qui représentent des épisodes de la vie de sainte Thérèse et de saint Philippe de Néri. Dans la cathédrale de Plaisance, il a peint une assez belle fresque représentant la *Résurrection du Christ*, le tableau de *Saint François-Xavier enlevé au ciel par les anges*, qui y orne la chapelle Saint-Corrado, ainsi que les beaux enfants qui y décorent l'ancienne chapelle. L'église Saint-Antoine, en cette ville, possède de lui le tableau du grand autel représentant le saint titulaire et saint Victor, premier évêque de Plaisance. Kramm assure que Robert de Longé jouissait d'une grande renommée de portraitiste. Cependant les catalogues des galeries publiques et des collections particulières ne mentionnent aucune de ses œuvres. On présume qu'elles n'étaient pas signées et qu'on en confondit l'auteur avec un des nombreux peintres flamands qui,

comme lui, reçurent en Italie le surnom de *Fiammingo*.

Émile Van Arenbergh.

Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstsch.*, IIIe deel, p. 1008. — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, t. IV, p. 48. — Ed. Fétis, *Artistes belges à l'étranger*, t. II, p. 345. — *Nouv. Biogr. génér.* de Didot-Hoefer.

LONGHEHAYE (*David*), ou LONGHAYE, poète, né à Mons et baptisé en l'église de Saint-Germain, le 7 avril 1579, était fils de Jean et de Jeanne Estaquet. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat à la cour souveraine de Hainaut. Il a publié, en 1618, un poème français intitulé : *Les Martyrs de Gorchum*, dédié aux échevins et au conseil de la ville de Mons. Cet ouvrage est ainsi mentionné dans une résolution du conseil de la ville de Mons, du 25 mai 1619 : « Me David Longhehaye a présenté et dédié « ung livret à Messieurs eschevins et « du conseil, faict sur le narrat de « l'envoie et réception des reliques des « glorieux martyrs de Gorchum. Conclu de luy donner une vasseille de « valleur de soixante florins, peu plus « ou moins ». Les reliques de dix-neuf Frères mineurs étranglés à Gorcum, le 9 juillet 1572, avaient été transportées à Mons et déposées dans l'église des Cordeliers, en 1616. Cette translation fut célébrée par plusieurs poètes du temps. Le livret de David Longhehaye est devenu introuvable. Voici les vers que Philippe Brasseur lui a consacrés :

Gorcomios Gallo celebrasti carmine Patres,
Quos alio Antonius (1) *compsit honore Pater.*
Quid tibi Montigenæ referent pro carmine? plausum,
Quid Seraphina manus? basia mille manûs.

D'après Duthillœul (*Bibliographie douaisienne*, édition de 1842, p. 87), Longhehaye aurait mis en vers français l'ouvrage de Guillaume Estius : *Martyrium Guilielmi Gaudani ac Cornelii Musii*. Plusieurs bibliographes lui attribuent aussi, erronément, la traduction française de l'histoire des *Martyrs de Gorcum*, d'Estius, parue sous les initiales : M. D. L. B., qui désignent Benoît de La Grange, religieux des Frères mineurs de l'Observance de la province de Brabant.

David Longhehaye avait épousé Marie Bureau. Il mourut à Mons le 16 septembre 1642.

Léop. Devillers.

(1) Cambier.

Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p. 64. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 429. — Archives communales de Mons.

LONGHEHAYE (*Jacques*), orfèvre, né à Mons, le 22 juin 1588. Cet artiste a produit des œuvres importantes. Il fit, en 1650, pour l'ancienne église Saint-Germain : un tabernacle en argent, qui n'a pas été conservé; un reliquaire en argent, représentant saint Germain, évêque, sous un dôme soutenu par huit piliers; un ostensoir en argent doré. Sur le pied et le couronnement de ce dernier objet, on remarque de belles ciselures; des colonnettes supportent les statuettes de saint Roch, de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Macaire; sous un dais placé au sommet, saint Germain. Cet ostensoir appartient actuellement à l'église Sainte-Waudru, ainsi que le reliquaire de saint Germain, qui a perdu son couronnement. Jacques Longhehaye avait épousé Anne Le Poivre. Il mourut, le 7 septembre 1653, de la peste qui sévissait alors à Mons.

Ses deux fils, Arnould et Christophe, furent aussi d'excellents orfèvres, mais tout porte à croire que leurs œuvres sont perdues. Arnould fut maître orfèvre du chapitre noble de Sainte-Waudru; il fit, en 1656, une Notre-Dame en argent, qui fut léguée par Jeanne Hannotin à l'église Sainte-Waudru. Il mourut le 2 mars 1666. Christophe fut nommé, le 24 mars 1666, orfèvre du chapitre, en remplacement de son frère Arnould. Il mourut le 29 avril 1669.

Léop. Devillers.

Archives de Mons. — Devillers, *Le Passé artistique de Mons*. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. III, p. 85; t. XVI, p. 333 et 380.

LONGHEHAYE (*Jean*), ou LONGHAYE, écrivain ecclésiastique, né à Mons le 28 avril 1605, était fils de David et de Marie Bureau. Il fut attaché à l'église

collégiale et paroissiale de Saint-Germain, en cette ville. On cite de lui un *Traité du sacrement de pénitence*, qui paraît être resté inédit. Le 18 décembre 1668, Longhehaye fut nommé par le conseil de la ville de Mons régent du collège de Houdain. Il prêta serment en cette qualité ; mais il se démit de ses fonctions, le 3 janvier 1669, et fut remplacé par François de Thuin.

Léop. Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 432. — Archives de Mons.

LONGI (*Olivier*), écrivain ecclésiastique, XVe siècle. Voir DE LANGHE (*Olivier*).

LONGUEIL (*Christophe* **DE**), plus connu sous le nom de *Christophorus Longolius*, humaniste, né à Malines, dans les derniers mois de 1488, et mort à Padoue, le 9 septembre 1522. Erasme prétend tenir d'un certain Petrus Longolius, qu'il dit oncle de Christophe, que celui-ci vit le jour à Schoonhoven, en Hollande ; mais cette affirmation émise, dans une lettre écrite en 1535 (XVII, 38), ne saurait prévaloir contre le témoignage de notre Longueil lui-même, qui déclare, dans plusieurs de ses écrits, avoir Malines pour patrie. Il eut, dit-on, pour père, Antoine de Longueil, évêque de Léon, chancelier de la reine Anne de Bretagne. Envoyé en ambassade en Belgique, ce prélat s'oublia avec une demoiselle de Malines, mais répara partiellement sa faute en soignant l'éducation de son enfant. Laissé aux soins maternels jusqu'à l'âge de neuf ans, le jeune Christophe fut appelé à Paris, pour commencer son instruction littéraire. Il reçut des leçons des maîtres les plus habiles, entre autres de Robert-Fortunat Durcæus. Par son intelligence et son application, il surpassa bientôt tous les compagnons de son âge. Doué de la plus heureuse mémoire, il retenait tout ce qu'il avait lu, et, comme il prit l'habitude de ne jamais abandonner un livre avant d'en avoir achevé la lecture, il réunit de bonne heure une grande somme de connaissances. Ses parents cependant ne le destinaient pas à la culture exclusive des lettres. Ils l'envoyèrent, tout jeune encore, à l'armée de Louis XII guerroyant en Italie ; puis, usant de l'influence d'Andreas Burgon, légat de Maximilien près de Philippe le Beau, ils parvinrent à l'attacher à ce dernier, au moment de son départ pour l'Espagne. Malgré son jeune âge — il avait à peine dix-huit ans — Philippe lui confia la charge de secrétaire, qu'il partageait avec Gilles van Damme. Mais le prince mourut la même année (1506) ; son successeur, Charles, n'était encore qu'un enfant, et en attendant que Longueil pût obtenir une place à sa cour, on résolut de lui faire étudier le droit. Il se rendit, à cet effet, à Poitiers, en 1507. Il s'appliqua avec ardeur à la jurisprudence, sans négliger les études littéraires. Il interpréta, dans un cours gratuit et privé, les premiers livres de l'histoire naturelle de Pline ; ce sont probablement les notes de ce cours qui furent publiées en 1516, à Paris, chez Renaud Chaudière dans l'édition suivante : *C. Plinii Secundi Naturalis Historiæ libri XXXVII. Adjectis variis Ant. Sabellici, Raph. Volaterrani, Beroaldi, Erasmi, Budaei, Longolii adnotationibus.* In-folio. Il s'exerça avec non moins de zèle à l'art oratoire, pour lequel il se sentait d'heureuses dispositions, déclamant journellement à la façon des anciens. Déjà il avait prouvé son talent dans un éloge de Pline (*De Laudibus C. Plinii Secundi*), quand il eut l'occasion de le manifester dans une occasion plus solennelle. On avait l'habitude, à Poitiers, de célébrer tous les ans la fête de saint Louis par un panégyrique du grand roi. En 1510, Longueil fut choisi pour orateur. Il prononça son discours le 25 août, dans le réfectoire des Frères mineurs, devant toute l'université. Pour ne pas répéter ce qu'avaient dit ses prédécesseurs, il étendit le sujet : consacrant à saint Louis une minime partie de sa harangue, il fit l'éloge de la France et des Français ; il s'efforça de prouver que la France l'emporte sur l'Italie et que les Français surpassent

les Romains, sous le triple rapport des armes, de la religion et de l'érudition. Son succès fut éclatant, et il reçut l'autorisation d'ouvrir, dès l'année académique suivante, un cours de droit romain. Le cours, qui devait porter sur le vingtième livre des Pandectes, s'ouvrit le 10 octobre, devant un auditoire de plus de six cents élèves. Mais, au moment où Longueil allait prendre la parole, une bande de Gascons se précipite, l'épée nue, dans la salle, prétendant que la place revenait à un de leurs compatriotes et sommant le jeune professeur de quitter la chaire. Loin de céder, celui-ci barre l'escalier étroit qui conduisait à la chaire, et en précipite les deux premiers Gascons qui en gravissaient les degrés. Les étudiants l'applaudissent, mais personne ne s'apprête à le secourir. Le danger est, cependant, imminent : deux nouveaux ennemis s'élancent en brandissant leurs armes. Alors voyant sur le pupitre de la chaire les trois énormes infortiats, à l'épaisse et solide reliure, Longueil lance un premier, puis un second volume à la tête des assaillants. Un troisième ennemi s'accroche au rebord de la chaire, qu'il s'efforce d'escalader par devant; des coups répétés avec le troisième in-folio lui écrasent les doigts et lui font lâcher prise. Devant cette attitude énergique, la jeunesse prend fait et cause pour le courageux professeur et chasse enfin les interrupteurs. Longueil put donc commencer sa leçon. Il s'était proposé de montrer dans Papinien le type du parfait jurisconsulte. Mais ses papiers s'étaient dispersés ou déchirés dans la bagarre; il n'en put recueillir que des fragments et force lui fut d'improviser. Il en profita pour entremêler son discours de pointes contre les Gascons et les professeurs de Toulouse. Il montra que l'étude du droit doit être fondée sur celle des lettres, et qu'ayant acquis au préalable de vastes connaissances littéraires et scientifiques, il avait pu en trente mois, par une application spéciale au *corpus juris*, se rendre à même d'expliquer les Pandectes. Pour le surplus, il exposa la méthode dont il voulait user dans son enseignement.

Les deux discours de 1510 furent publiés à Paris, chez Henri Etienne. Le titre ne mentionne que le premier (*Oratio de laudibus divi Ludovici atque Francorum*), mais il est suivi du second discours (*Oratio habita Pyctavi in præfatione enarrationis duodetricesimi libri Pandectarum iuris civilis*) et précédé d'une lettre à Johannes Balænius, de Beauvais, où sont racontés les accidents mémorables de la leçon d'ouverture. L'ensemble du volume comprend trente et un feuillets non chiffrés in-4°. Une seconde édition parut en 1520, chez Gromors; in-folio. Mal vus à Poitiers, après leur sotte équipée, les Gascons quittèrent cette université pour celle de Toulouse ou d'Angers. Longueil ne tarda pas à partir lui-même. Il se dirigea sur Valence, où il continua l'étude du droit sous la direction habile de Philippus Decius, et obtint, en 1514, le grade de licencié. Le jour de sa promotion il prononça l'éloge de la jurisprudence : *Panegyris de laudibus iurisprudentiæ habita Valentiæ cum a Philippo Decio prolytarum ornamentis insigniretur*. Valence, L. Olivelli; in-4°, 12 ff.

Retourné à Paris, il pratiqua pendant deux ans la profession d'avocat. Ses succès et l'influence de sa famille le firent nommer en 1516 membre du Parlement, quoiqu'il n'eût encore que l'âge de vingt-huit ans. Mais bientôt le goût des lettres l'absorba tout entier, et, comme on venait de publier ses notes sur Pline, il résolut d'approfondir davantage cet écrivain. Il avait déjà reconnu que l'intelligence de Pline exigeait le retour aux sources grecques où il avait puisé, et s'était mis à étudier le grec avec tant d'ardeur qu'au bout d'un an, il put correspondre en cette langue avec Budée. Il jugea nécessaire de voir, en outre, lui-même les choses dont parle le naturaliste et de visiter les pays décrits dans son ouvrage. Il résolut de repartir d'abord pour Valence, dans l'ancienne province narbonnaise, si riche en plantes et en poissons, puis de parcourir successivement l'Italie, la Gaule, la Germanie, la Bretagne; il avait même l'intention de pousser

jusqu'en Orient, si les guerres des Turcs n'empêchaient pas de pénétrer dans ces contrées. Le sous-préfet de Paris, Louis Ruzæus, s'offrit généreusement pour faire les frais de ce long voyage. Longueil se mit donc en route pour Valence. Il s'y livra à l'étude de la botanique et consigna le fruit de ses observations dans une *Herbarum historia*, qui ne semble pas avoir été imprimée. Il partit ensuite pour l'Italie ; à son passage par les Alpes cottiennes, il courut un grand danger sur le territoire suisse. Il avait pour compagnons deux Français de ses amis; or, depuis la défaite de Marignan, les Français étaient détestés en Suisse et passaient facilement pour des espions. C'est ainsi que nos voyageurs se virent assaillis par une bande armée ; un des trois fut tué ; un autre se sauva en traversant le Rhône à la nage ; Longueil, blessé au bras droit, fut pris et jeté dans un cachot où il resta environ trente jours. L'évêque de Sion, qui heureusement vint à passer par là, le délivra et lui fournit les moyens de continuer son voyage. Arrivé à Rome, il entra bientôt en relation avec les humanistes de la ville, spécialement avec les célèbres secrétaires de Léon X, Bembo et Sadolet. Tout le monde cherchait à cette époque à reproduire le style des anciens écrivains, mais Bembo était à la tête de ceux qui répudiaient une latinité composée d'éléments empruntés aux auteurs de tous les genres et de toutes les époques. Pour bien écrire, il fallait un seul modèle, celui que les anciens eux-mêmes avaient considéré comme le type de l'éloquence : Cicéron. Par l'étude assidue de ce grand styliste, Bembo était parvenu à écrire un latin d'une rare limpidité et d'une remarquable élégance. Son style faisait l'admiration des connaisseurs, et Longueil se laissa séduire au charme de ses périodes. Enrôlé dans le camp des cicéroniens, il jugea à propos, avant de reprendre la plume, de réformer son style et son langage. Il dit adieu à Pline et à l'histoire naturelle, se mit à lire et à méditer le seul Cicéron, cherchant à se rendre maître de sa phrase et de ses expressions. Quand, après un an d'études, il crut avoir fait des progrès suffisants, il composa dans le genre de l'orateur cinq discours à la gloire de l'Italie et de Rome, célébrant la fertilité du pays, la magnificence de la ville, la vertu du peuple romain, l'étendue de son empire. Les initiés l'admirèrent à tel point que son hôte et ami Marianus Castellanus crut pouvoir proposer au sénat de Rome de lui accorder, pour ce beau langage, le titre de citoyen romain. Dans l'enthousiasme de la Renaissance, on croyait revivre dans l'antiquité. Tout ce qui rappelait un passé glorieux passionnait la foule des lettrés et prenait les proportions d'un événement. Quel honneur pour un étranger que de recevoir le titre glorieux de *civis Romanus !* Et, en cette circonstance, l'honneur paraissait singulièrement rehaussé par le motif de la collation : Longolius, Gaulois ou barbare d'origine, l'obtenait pour son éloquence latine dans la ville qui semblait en posséder le privilège. Aussi les envieux, les jaloux ne lui firent pas défaut; ils recherchèrent avidement tout ce qui était propre à le noircir et ils eurent bientôt trouvé un motif d'accusation. Dans son discours de Poitiers, il avait mis les Français au-dessus des Romains, diminué la gloire de Rome et de l'Italie. C'était un crime de *perduellio*, de haute trahison. Un jeune homme enthousiaste, appartenant à une des premières familles, Celsus Mellinus, consentit à soutenir l'accusation. Longueil, voyant l'orage se préparer, s'était retiré à Venise, mais avait préparé avant son départ un discours pour sa défense. Celsus parla d'abord au sénat, puis devant Léon X. Il soutenait que la religion de l'auguste assemblée avait été surprise, que le droit de cité ne pouvait être accordé à un barbare sans naissance, sans notoriété, coupable d'avoir dénigré Rome, et d'avoir conspiré avec Erasme et Budée pour transporter au-delà des Alpes les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les deux harangues en style cicéronien furent vivement applaudies, et le jugement paraissait incertain. Heureusement, les amis de

Longueil, surtout Bembo et Sadolet, ne se laissèrent pas décourager : ils firent imprimer et répandre le discours qu'il leur avait confié; ils en louèrent si bien le fond et surtout la forme qu'on finit par croire que, si c'était un honneur insigne pour Longolius d'avoir acquis le droit de cité, Rome devait s'estimer heureuse de posséder un nouvel orateur. On lui envoya à Venise un diplôme du sénat et un autre du souverain pontife confirmant le droit octroyé. De plus, Léon X lui accorda des titres honorifiques et une pension annuelle de cinq mille sesterces, à condition de s'établir en Italie. Fier de son triomphe et voulant se défendre aux yeux de l'Italie entière, Longueil publia à Venise le discours imprimé à Rome, en y ajoutant une seconde apologie, parce que Celsus avait tenu deux harangues. Il simule avoir prononcé ses plaidoiries au sénat, à deux jours différents: *Perduellionis rei defensiones duæ.* Venise, Alde et André Soc., sans date; in-8°, 60 ff. Les Cicéroniens trouvèrent ces discours admirables; on y rencontre, en effet, toute la pompe de la Milonienne et des Catilinaires; mais, en la voyant appliquée à un si mince sujet, on pense, comme le dit Vivès, à un homme de petite taille paré des habits d'un géant.

Après ses succès, Longueil sentit plus que jamais le désir de revoir la France pour jouir des félicitations de ses anciens amis, bien décidé pourtant à rentrer en Italie. On le reçut avec de grandes démonstrations de joie; Ruzæus, fier de son protégé, fit tous ses efforts pour le retenir, allant jusqu'à lui proposer le don d'une riche et fertile campagne dans les environs de Paris. Mais le citoyen romain se croyait lié à sa nouvelle patrie. Avant de retourner, il voulut voir l'Angleterre; il y resta un certain temps auprès des savants du pays, revint par les Pays-Bas et se rendit à Louvain, où il demeura trois jours près d'Erasme. Leur entrevue n'eut pas le résultat qu'il avait espéré. Plein de son triomphe oratoire, il croyait éblouir le grand humaniste, en lui racontant, avec un léger mensonge, qu'il avait plaidé sa cause au Capitole, au péril de sa vie; il le priait d'en parler dans un de ses écrits. Erasme l'écouta d'une oreille distraite (*Epist. XXI*, 38); de là, certain froissement dont on rencontre des traces dans leurs ouvrages. Rentré en Italie, Longueil s'établit à Venise, auprès de Bembo, puis chez un commerçant lettré, Octavien Grimoaldi. Léon X l'invitait à revenir à Rome; mais il craignait de renouveler les attaques de l'envie. Pour la même raison, il refusa une offre brillante des Florentins, qui l'appelaient à enseigner les lettres latines à leur académie, avec un traitement annuel de vingt-cinq mille sesterces. Il préféra la ville plus calme de Padoue, et résolut d'y vivre uniquement pour l'étude, en se contentant de la pension du pape. Au commencement, il ne vivait pas même sans crainte à Padoue, et il fallut tous les encouragements de Bembo, pour qu'il n'allât pas chercher le repos dans la retraite du couvent de Lérina. Peu à peu, cependant, ses inquiétudes se dissipèrent et il passa des journées heureuses et paisibles, d'abord dans la demeure d'un gentilhomme génois nommé Saulius, puis dans celle de l'anglais Reginald Pole, qui joua plus tard comme cardinal et archevêque de Cantorbéry, un rôle important dans l'histoire d'Angleterre. Il n'avait pas oublié son projet d'éclaircir l'histoire naturelle de Pline; il travaillait à une publication sur les animaux, les plantes, la nature du monde et du ciel (*Epist. I*, 14), mais il dut l'interrompre pour un sujet d'un caractère tout différent.

Les débats suscités par Luther passionnaient les esprits et divisaient la chrétienté en deux camps ennemis. Les deux partis cherchaient à s'attacher un humaniste aussi distingué que Longueil, mais le choix ne pouvait être douteux pour lui. Luther déjà condamné, sapait, dans la suprématie du pape, les bases mêmes du catholicisme : la reconnaissance que Longueil devait à Léon X, devait le décider à prendre sa défense, bien qu'il fût loin d'approuver les mœurs et la vie des chefs mêmes de l'Eglise (*Ep. II*, 17 et 29). Après avoir reçu de

Rome des notes sur la matière, il écrivit contre les luthériens un premier discours (*Ad Lutherianos jam damnatos ratio*), dans lequel il examine, d'une façon générale, la conduite de Luther. S'il fallait l'approuver, dit-il, aussi longtemps qu'il n'attaquait que les abus et les vices, il faut le réprouver et le rejeter maintenant qu'il renverse la constitution même de la société chrétienne. Le discours est écrit dans un style fort élégant, mais dépourvu de chaleur. Le langage est du plus pur cicéronien; les mots reçus, tels qu'apôtre, évangéliste, église, etc., sont remplacés par d'élégantes paraphrases, par exemple : *quatuor illi christianarum rerum authores religiosissimi, duodecim illi Christi legati, unam porro esse Christianis omnibus communem et patriam et civitatem et rempublicam.* Tout cela plut à Bembo et à ses amis : ils louaient dans le discours, outre l'heureux choix des arguments, le style vraiment latin et se réjouissaient de voir la théologie appelée au forum (*Ep. II*, 32). Longueil avait l'intention d'examiner et de réfuter en détail les doctrines luthériennes en quatre autres discours, mais il ne parvint pas à les achever. Il consacrait cependant tout son temps à l'étude, se bornant, pour toute récréation, à jouer une demi-heure à la paume et à faire une courte promenade dans les environs de Padoue. Il passait une grande partie de la journée à composer et à polir des lettres à ses amis, en imitation de celles de Cicéron; le vrai but de sa vie semblait être de s'approcher le plus près possible de ce modèle de la perfection. Malgré sa sobriété, il se trouvait assez souvent dans des embarras d'argent : la pension de Léon X n'était pas toujours exactement payée; quand son protecteur vint à mourir, le 1er décembre 1521, il se crut un moment à bout de ressources. Il espérait beaucoup d'Adrien VI, qui avait connu son père et devait être favorable à un compatriote, ancien serviteur du père de Charles V; mais le nouveau pape tardait à venir en Italie. Heureusement, il avait un peu d'économies, que fit fructifier son ami Grimoaldi de Venise, et il put traverser, sans trop de peine, la dernière année de sa vie. Au commencement de septembre 1522, il manifesta le désir de partir pour le Frioul, afin de se distraire par un petit voyage. Le jour fixé pour le départ, il fut attaqué par une fièvre violente. Sentant sa fin prochaine, il exposa, dans une lettre touchante, ses dernières volontés à Reginald Pole, alors absent. Il eut encore la force d'écrire à un ami, pour le consoler de la perte d'un fils, sans dire un mot de sa propre maladie; puis il mourut, le 4 des ides de septembre, dans la trente-quatrième année de son âge. Avant de rendre l'âme, il voulut se faire admettre dans l'ordre de Saint-François : il ordonna qu'on l'ensevelît dans l'habit des Franciscains, et qu'on l'enterrât dans leur église. Son décès causa des regrets unanimes. On était persuadé qu'il aurait illustré la république des lettres, s'il avait pu arriver à la vieillesse. Ces idées sont bien rendues dans l'épitaphe suivante composée par Bembo :

CHRISTOPHORO LONGOLIO BELGÆ ROMANAM CIVITATEM PROPTER EXIMIAM IN STUDIIS LITTERARUM PRÆSTANTIAM ADEPTO, SUMMO INGENIO, INCREDIBILI INDUSTRIA, OMNIBUS BONIS ARTIBUS PRÆDITO, SUPRA IUVENTÆ ANNOS IN QUA EXTINCTUS EST, MAGNO CUM ITALIÆ DOLORE, CUI INGENTEM SPEM SUI NOMINIS EXCITAVERAT, PETRUS BEMBUS AMICO ATQUE HOSPITI POSUIT.

Te iuvenem rapuere deae fatalia nentes
Stamina, quum scirent moriturum tempore nullo,
Longoli, tibi si canos seniumque dedissent.

En 1524, on publia à Florence ses dernières œuvres : les deux discours dans la cause de perduellion, celui contre les luthériens, quatre livres de lettres et un cinquième livre de lettres adressées à lui par Bembo et Sadolet : *Orationes duæ pro defensione sua et alia opuscula.* Florence, hér. de Phil. Junta, décembre 1524; petit in-4°, 163 ff. Ces écrits furent souvent réimprimés : Paris, J. Badius, 1526, 1530, 361 ff.; in-8°. Ibid. 1533, 362 ff.; in-8°, etc. Les lettres seules (*Epistolarum libri IIII*) : Bâle, 1540, 1558, 1562, 1570, 1580,

in-8°, 407 p.; Cologne, 1591, 1595. Le discours contre les luthériens : *Ad Luterianos iam damnatos oratio omnibus numeris absoluta.* Cologne, 1529, 95 p.; in-8°. Les *Defensiones duæ :* Paris, 1529; in-fol. Parmi ses écrits non publiés, Pole cite, outre ceux que nous avons déjà nommés : *Comparatio iuris civilis cum re militari, commentarii quidam in ius civile.* Conr. Gesner cite encore : *Elogiæ et Epigrammata varia.*

L. Roersch.

(Regin. Pole), *Chr. Longolii vita*, en tête des œuvres publiées à Florence. — Paul Jove, *Elogia doctorum virorum*, 57. — Scævola Sammarthanus, *Elogia Gallorum sæculi XVI doctrina illustrium.* — Nicéron, t. XVII. — Baillet, t. II, p. 139 et t. V, p. 34. — C. Gesner, *Bibliotheca sive Catalogus universalis.* — Foppens, t. I, p. 178.

LONGUEVAL (*Charles-Bonaventure* **DE**), comte de Bucquoy et de Gratzen, baron de Vaux, seigneur de Fresne, Archiet-le-Petit, Remeghelt, Fléron, Villers-au-Flot et Heppinel, en Belgique, de Rosenberg et de Schlossburg, en Bohême, homme de guerre, né à Arras, en 1571, mort en Bohême, les armes à la main, le 3 juillet 1621. Il était fils de Maximilien, premier comte de Bucquoy, chef des finances aux Pays-Bas et conseiller au conseil de guerre du roi Philippe II, et de Marguerite de Lisle, dame de Fresne lez-Condé, l'une des dames d'honneur de l'infante Isabelle. Il avait dix ans quand son père succomba, d'une façon également héroïque, sous les murs de Tournai. Son instruction, à part les choses de la guerre pour lesquelles il avait un goût extrême, fut des plus sommaires. Il savait un peu de latin; il parlait et écrivait le français et l'espagnol, et c'était tout. Faut-il s'en étonner, quand on voit qu'à quatorze ans il s'obstina à vouloir faire sa première campagne? Le duc de Parme, qui le gâtait, ne sut point résister à ses prières et l'emmena en France. Ce fut là, au contact des seigneurs de la Ligue, qui faisaient cause commune avec l'Espagne contre leur propre patrie, qu'il prit ces grandes façons et ces belles manières auxquelles il dut fort probablement l'honneur d'être choisi comme ambassadeur sous les archiducs. En attendant, son avancement est rapide. A vingt-six ans, il est colonel, et ses états de services portent déjà plusieurs actions d'éclat et plusieurs blessures. Il s'est distingué devant Calais et devant Ardres; on l'a nommé gouverneur de la ville d'Arras; en cette qualité, il intervient heureusement à point nommé pour sauver l'honneur fort compromis des armes espagnoles. Philippe II lui en témoigne toute sa satisfaction. La paix de Vervins, en 1598, éloigne Bucquoy — car c'est le nom qu'il prend — des frontières de France et le conduit sur les confins de la Gueldre, où il va rejoindre l'armée hispano-belge, commandée par don Francisco de Mendoça, amirante d'Aragon. Les services qu'il a rendus à Arras lui valent le commandement de la place d'Emmerich. Sa présence dans cette ville gêne fort les Hollandais, qui lui tendent un piège. Ils simulent l'attaque d'un convoi militaire. Le bruit de la mousqueterie en vient jusqu'à Bucquoy; il ne soupçonne rien et tombe, étant mal accompagné, aux mains des ennemis. La forte rançon qu'on réclame de lui ne le rend pas plus sage. Il le prouve bien à la bataille de Nieuport, où le génie de Maurice de Nassau l'emporte sur l'habitude de vaincre des vieilles bandes espagnoles. Ici encore l'habitude de payer de sa personne lui joue un mauvais tour; il est dangereusement blessé et enlevé du champ de bataille au moment où le succès de la journée est déjà compromis; il aurait pu, dit-on, tout sauver en se mettant à la tête de l'arrière-garde. L'archiduc Albert lui adressa des reproches bien mérités et l'envoya à Hérenthals au lieu de l'employer au siège d'Ostende. Bucquoy souffrit beaucoup de sa disgrâce; il souffrit également de l'abandon dans lequel on laissait ses soldats. Ils désertaient quand ils pouvaient, et s'en allaient mendiant aux portes. Ce fut pour lui comme une délivrance, quand, à la fin de 1601, on l'appela à remplacer le comte Frédéric de Bergh dans son commandement devant Ostende. Son impétuosité naturelle se

calma en se trouvant aux prises avec les lenteurs inévitables d'un siège. Il rendit de grands services en bâtissant des forts dans les dunes, en établissant des batteries flottantes; mais il ne sut point s'entendre avec son chef, don Juan de Rivas. Il demanda, en conséquence, à être déchargé de son commandement; l'archiduc fit droit à sa requête et l'envoya au secours de Bois-le-Duc. Il réussit dans cette mission, et, à son retour, il accepta, à la demande du fameux Italien Spinola, qui avait pris la direction des opérations devant Ostende, de servir sous lui comme général d'artillerie. C'est en cette dernière qualité qu'il fonda à la fois sa popularité et sa réputation d'homme de guerre de premier ordre. Il eut, en effet, une large part à la conquête d'Ostende. Le collier de l'ordre de la Toison d'or et le titre de conseiller de guerre du roi d'Espagne furent sa récompense. Les Hollandais, cependant, n'étaient ni vaincus ni découragés. Bucquoy fut chargé, en 1605, de paralyser leur commerce en les délogeant des bords du Rhin. Cette campagne, conduite rondement, pendant que Spinola, de son côté, rançonnait l'Over-Yssel, fit tomber en son pouvoir Wachtendonck, Krakau et Rheinberg. Il vint passer l'hiver à Bruxelles, où il épousa Madeleine de Biglia, dont la mère était une Visconti. Il publiait ainsi son alliance avec le parti italien, dont Ambroise Spinola était le chef reconnu, et le nonce Bentivoglio le chef invisible. Ce fait a une importance d'autant plus grande qu'à ce moment-là, dans l'Europe entière, l'influence italienne se substituait cauteleusement à celle de l'Espagne dont la force était brisée, et que notre personnage, soit par calcul, soit par hasard, en profita largement. En voici une preuve. La trêve de 1607 avec les Provinces-Unies, comme prélude d'un traité de paix, lui promettant de longs loisirs, Bucquoy ne se fit point prier pour accepter des missions et des ambassades. Il alla, en 1610, présenter à la veuve de Henri IV les condoléances des archiducs belges et, l'année suivante, il accompagna Spinola en Allemagne. A cette occasion, Mathias, roi de Bohême, insista sans succès auprès de Bucquoy pour le décider à entrer à son service. Ne pouvant se l'attacher, il le fit encore revenir plus tard auprès de lui pour le tenter à nouveau. Sur ces entrefaites, Bucquoy succède au vieux duc de Croy dans la charge importante de grand bailli du Hainaut. Comme ces fonctions s'accordent mal avec son grade dans l'armée, il obtient sans peine des Etats du Hainaut la nomination d'un grand bailli « portatif ».

C'est ainsi qu'en 1614 il lui est possible d'aller seul, cette fois, défendre les intérêts des princes belges devant le congrès de Transylvanie. Tout est changé en Autriche. Mathias a ceint la couronne impériale; il a peur maintenant des protestants de ses Etats héréditaires, qu'il caressait autrefois quand il conspirait lui-même; il l'avoue dans une lettre du 11 septembre 1614, adressée à l'archiduc Albert, et lui dit que c'est là ce qui l'a poussé à accorder à l'ambassadeur belge, le comte de Bucquoy, le titre de maître de camp général en temps de paix et de guerre. Son frère lui répond de Bruxelles que tout cela l'étonne grandement, mais qu'il veut bien cependant autoriser son ambassadeur à accepter un titre purement honorifique. Il ressort de cette correspondance que Spinola tenait moins que nos archiducs à conserver en Belgique le comte de Bucquoy, car dès 1611 il avait promis à Mathias de le lui renvoyer; nous y voyons aussi que notre personnage est autorisé à recruter dans nos provinces, pour le service de l'empereur, de bons officiers et de bons sous-officiers instructeurs. Le résident de France au Palatinat en est à tel point frappé, qu'il mande à son gouvernement que le comte de Bucquoy a passé par Francfort *accompagné de personnes de commandement pour la guerre ainsi que de canonniers et de pétardiers*. Dès ce moment, nos soldats entrent de plus en plus au service de l'Allemagne. On fait courir le bruit que ce sont tous des héros du siège d'Ostende et que Bucquoy va se mettre à leur tête. Cela rassure les bons et cela fait trembler les mau-

vais, assure l'empereur Mathias, et il s'arrange de façon à retenir auprès de lui le plus longtemps possible l'ambassadeur des archiducs. Bucquoy ne peut se dispenser d'assister à la diète de Prague de 1615; puis, ce sont des fêtes qu'on lui offre, des résolutions qu'il doit attendre. Enfin, au mois de septembre, à son audience de congé, l'empereur lui dit encore que, dans les circonstances critiques où il se trouve, il ne pourra point sans doute se passer longtemps de ses services. Il écrit dans le même sens à la cour de Bruxelles. Celle-ci répond évasivement et ne trouve rien de mieux, pour couper court à des négociations qui lui déplaisent, que d'envoyer Bucquoy à Madrid, pour féliciter le roi d'Espagne à propos du mariage de l'héritier présomptif de sa couronne avec la princesse Isabelle de France. C'était là bien plutôt l'excuse que le but même de son ambassade; il avait, en effet, pour mission de convaincre le roi Philippe III qu'il était autant de son intérêt que de celui des archiducs eux-mêmes de ne point se mêler ostensiblement des affaires de Belgique, ce pauvre pays étant entouré de nombreux et puissants ennemis et ayant grand besoin de respirer pour se refaire. Non seulement Philippe III l'écouta avec bienveillance, mais il le récompensa de son dévouement pour ses maîtres et de son zèle pour la religion, en faisant de lui un chevalier de Calatrava et un commandeur de Torres et de Cavena.

On comprend qu'à son retour à Bruxelles, notre ambassadeur fut choyé et fêté; l'archiduc Albert poussa même les choses jusqu'à écrire le 20 août 1616 à l'empereur, que, depuis son retour d'Espagne, le comte de Bucquoy lui était si nécessaire qu'il ne pouvait absolument pas se résoudre à se séparer de lui. Le résident autrichien à Bruxelles, le comte de Fürstenberg, savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur ce point; il n'insista pas, aussi longtemps que l'Empire ne fut point menacé d'un embrasement général; mais, à partir des derniers jours de l'an 1617, il devint pressant, et l'empereur le fut de son côté. Enfin, le 13 juillet 1618, Bucquoy signa un engagement par lequel un grade nouveau et de grands avantages pécuniaires lui étaient accordés. Quelques jours plus tard, il quitta sa patrie qu'il ne devait plus revoir. L'empereur Mathias lui fit à Vienne l'accueil le plus empressé et le chargea tout d'abord de pacifier la Bohême. On était à la fin du mois d'août. Les troupes wallonnes attendues de Belgique n'étaient pas toutes arrivées en Moravie, et le corps d'armée du lorrain Dampierre, qu'on mettait à la disposition de Bucquoy, ne comptait pas dix mille hommes. Que faire avec si peu de monde? Cela ne l'arrêta pas. Il forma deux corps de force égale qui, en marchant sur Prague par des chemins différents, devaient recruter en route tous les partisans de l'empereur. Dampierre, qui commandait l'une des deux divisions, se fit battre, ce qui obligea Bucquoy à revenir sur ses pas, harcelé par les forces supérieures des Bohémiens révoltés. Il leur présenta la bataille sous les murs de Budweiss et l'avantage lui resta. Quelques jours après, il apprend que son compatriote Ernest de Mansfelt, dont les Bohémiens ont fait un général en chef de leur artillerie, s'est emparé derrière son dos de la ville de Pilsen; il répond à cette mauvaise nouvelle en courant droit sur Krummau, et, après deux jours de tranchée ouverte, il a la satisfaction de faire capituler cette place forte. L'hiver étant venu, il ramène ses troupes dans l'archiduché d'Autriche, et se rend à la cour. L'empereur veut la paix, Bucquoy la continuation de la guerre; et le comte est soutenu par les étrangers, surtout par les jésuites. L'empereur meurt au moment même où les hostilités vont reprendre; les chefs des Bohémiens révoltés sont à tel point certains du triomphe de leur cause qu'ils adressent à Bucquoy, le 1er avril 1619, une lettre narquoise l'invitant à rentrer chez lui avec tous ses compatriotes. Pour toute réponse à cette sommation, Bucquoy jette des secours dans Budweiss et reprend les hostilités sur toute la ligne. A la fin du mois de mai, le baron de Wallenstein, le

même qui, quinze ans plus tard, doit tenir les destinées de l'Allemagne dans ses mains, le rejoint à la tête d'un régiment de cuirassiers wallons levé à ses frais. Notre général se décide à passer entre les deux armées de rebelles qui le guettent et se proposent de l'écraser sous un double choc, et à tomber à l'improviste sur la réserve ennemie commandée par Ernest de Mansfelt. C'est le 10 juin, à Nadelitz, que la rencontre a lieu. Elle est des plus meurtrières. Mansfelt est battu; il laisse sur le champ de bataille onze cents morts, sept drapeaux et deux canons. Ce succès est largement exploité, tant sous le rapport militaire que politique. Le parti clérical réussit à faire monter son candidat, l'archiduc Ferdinand, sur le trône impérial, à quoi les Etats de Bohême répondent en le répudiant comme leur roi, et en nommant, en son lieu et place, Frédéric V, l'Electeur palatin. Mauvais choix des deux côtés, surtout de celui des Etats de Bohême, dont le nouveau roi, en sa qualité de calviniste, n'intéresse que médiocrement l'Allemagne luthérienne et les nombreux protestants d'Autriche, de Hongrie et de Transylvanie. Les prochains succès de Bucquoy en fourniront la preuve. Il apprend, à la fin du mois d'octobre, que l'ennemi a trompé sa surveillance et qu'il menace Vienne. Il vole à la défense de cette capitale. Un coup de feu lui fracasse le bras gauche au passage du Danube. Tout autre que lui eût pris un repos nécessaire, mais le danger l'appelle; il remonte à cheval et paye de nouveau de sa personne avec la plus folle témérité. Mais il réussit, et ses soldats, électrisés par son exemple, refoulent l'invasion hongroise, assurant provisoirement le salut de l'Empire. Une armée bohémienne est toutefois restée en observation dans l'archiduché d'Autriche. C'est contre elle que notre général s'acharne. Voici ce que M. de Baugy, le résident français à Vienne, mande à son gouvernement sur l'une de ces sanglantes rencontres, sous la date du 8 février 1620 : « Le comte de Bucquoy a ra- « massé une partie des siens aux envi- « rons de Krems, et, il y eut de cela « huit jours, il chargea les Bohêmes en « leur camp où ils perdirent six ensei- « gnes, deux cornettes et deux pièces « de canon ». Deux mois plus tard, à Eggenbourg, il renouvelle son attaque; cette fois, il est battu. Il l'avoue dans une lettre à l'archiduc Albert; les gazettes autrichiennes imprimées chez Aperger, à Augsbourg, disent cependant qu'à Eggenbourg, comme, quelques jours après, à Sitzendorf, il demeura vainqueur et, jusqu'à présent, c'est leur version qui l'emporte.

Les services rendus par Bucquoy à l'Empire, dans des circonstances exceptionnellement graves, sont assez nombreux, assez considérables pour qu'il soit inutile de les surfaire. Sa principale force, il le dit assez, réside dans ses officiers belges, dans les soldats wallons qui ont en lui une entière confiance; car les Autrichiens, même les plus fidèles, les plus fanatiques, ont horreur des étrangers, les calomnient dans leurs propos, dans leurs écrits, les trahissent toutes les fois qu'ils en ont l'occasion. Bucquoy n'aurait pu, à la longue, dominer une pareille situation; aussi apprend-il avec joie que l'Electeur Maximilien de Bavière, si souvent annoncé, s'avance à sa rencontre à la tête d'une armée de vingt mille hommes. C'est un Belge, Jean, baron et plus tard comte de Tilly, un ancien campagnon d'armes, qui la commande. A Neu Polda, on tint un conseil de guerre. Les avis y furent très partagés. Bucquoy, qui n'était imprudent que les armes à la main, dans la chaleur d'une action, prétendit qu'on avait les meilleures raisons du monde pour temporiser, aucune pour risquer le tout sur un coup de dé. C'est le P. Dominique de Jésus-Maria, général des carmes déchaussés, qui le réfuta à sa façon. A Prague, à Prague, s'écria-t-il, Dieu le veut! Son cri fut répété; l'Electeur de Bavière, qui avait très certainement préparé cette scène, se jeta à genoux; on suivit son exemple pour remercier le ciel de son intervention, et la marche sur Prague fut résolue. Bucquoy s'approcha alors de Tilly:

« Et maintenant, baron, » lui dit-il, « il nous faut vaincre au plus tôt, ou « nous résoudre à mourir de faim ». C'était, en effet, une partie décisive qu'on jouait là, dont l'enjeu était de savoir quelle religion aurait l'Allemagne. La Ligue catholique marcha donc à l'assaut de l'union protestante. Son premier succès fut la prise de Piseck, qui capitula au bout de trois jours. Triste succès s'il en fut, car, au mépris des lois de la guerre, la garnison tout entière fut passée au fil de l'épée. Une place forte de Bohême tint bon; c'était Pilsen; il est vrai qu'Ernest de Mansfelt y commandait. Bucquoy en abandonna le siège pour courir à de nouveaux hasards. Au combat de Radnitz, qui fut des plus meurtriers, une balle le frappa au bas-ventre. Il suivit dès lors l'armée en civière, se refusant d'abandonner son commandement malgré les souffrances qu'il endurait. On le porta, le 8 novembre 1620, au conseil de guerre qui se tint en vue de Prague, l'armée ennemie étant rangée en bataille sur la Montagne Blanche. Cette fois encore, il fut seul de son avis, ce qui ne l'empêcha pas de faire si bien son devoir pendant l'action, qu'en mandant les succès obtenus à l'archiduc Albert, l'empereur Ferdinand ne peut s'empêcher de dire qu'il les doit surtout « à la grandeur d'âme et à l'ex- « périence du comte de Bucquoy ». Il eût pu ajouter que, si l'on avait suivi ses conseils, on eût certainement payé la victoire beaucoup moins cher. En janvier 1621, laissant son armée de Bohême sous les ordres du Luxembourgeois Verdugo, il va à Vienne remercier l'empereur des grâces qu'il lui accorde et lui demander avec instance à être remplacé dans son commandement. L'empereur lui promet qu'il sera fait suivant ses désirs dès que Bethlen Gabor, prince de Transylvanie, qu'on n'a pu encore atteindre et châtier, aura demandé grâce. Notre personnage consent à faire cette dernière campagne. Le 13 mai 1621, il entre à Presbourg, et la possession de cette importante cité entraîne la soumission de toute une province. Il reste cependant la forteresse de Neuhäusel, dont il faut à tout prix se rendre maître. Le comte de Thurn, l'un des principaux chefs de la révolte des Bohêmes, y commande. C'est une raison de plus pour y aller. Le siège commence et se prolonge. Bucquoy est bientôt assiégé à son tour. Pour se dégager et se procurer des vivres il opère de nombreuses sorties. Parfois il les commande en personne. Un jour, cependant, la chance, comme autrefois sous les murs d'Emmerich, tourne contre lui. On ne se contente pas de le faire prisonnier; on le tue. Camargo, le quartier-maître d'un régiment wallon, releva et ramena au camp son corps. On constata alors que l'illustre général avait été atteint de seize blessures, mortelles pour la plupart. A Vienne, on lui fit de somptueuses funérailles; à Bruxelles, on le pleura. Rubens peignit son portrait, qu'il entoura d'attributs allégoriques qui sont à eux seuls tout un poème, et de nos jours, Slingeneyer a fixé sur la toile les incidents qui accompagnèrent sa fin héroïque. Bucquoy ne laissait qu'un fils unique, Charles-Albert, qui mourut en 1663, après avoir été tout ce qu'avait été son père, même chevalier de la Toison d'or, mais sans avoir joué un rôle marquant.

Charles Rahlenbeek.

Charles Rahl., *Les Belges en Bohême ou campagnes et négociations du comte du Bucquoy* (1850), et les sources y indiquées. — Arnold de Weye-Eimke, *Karl Bonaventura von Longueval, graf von Buquoy* (1876).

LONGUEVAL (*Maximilien* **DE**), seigneur de Vaulx, homme de guerre, diplomate, né au XVIe siècle, était fils de Jean de Longueval, conseiller, chambellan et maître d'hôtel de Charles-Quint, gouverneur de Bapaume, puis de Thionville, et de Jeanne de Rosimbos. En 1563, il guerroya avec les Espagnols contre les Maures en Afrique, prit part à la vaillante défense d'Oran et fut l'un des premiers nobles du pays de par-deçà nommés commandeurs de Calatrava. Il était gentilhomme de la bouche du roi, lorsque Philippe II l'envoya, en 1566, de Madrid à Bruxelles, pour visiter en son nom Marguerite de Parme et ses

enfants, et pour la complimenter sur leur mariage. Après la reddition de Mons, en 1572, il fut investi par le duc d'Albe du gouvernement de la ville et y lutta de zèle avec le seigneur de Noircarmes. Don Juan d'Autriche, qui appréciait son intelligence et son dévouement, le prit pour conseiller; il le députa, en 1577, à Henri III pour le persuader de s'unir au roi catholique contre l'hérésie; les dépêches adressées par de Longueval, durant cette ambassade, à Philippe II, font partie des archives de Simancas (Arch. nation. de Paris, série B, n° 42). Il était gouverneur d'Arras, lorsqu'il surprit, en 1578, le château de Bapaume; mais les bourgeois de la ville, aidés de quelques soldats, coururent aux armes et reprirent le fort d'assaut. La même année, l'insurrection d'Arras le chassa de cette ville. Hoynck van Papendrecht prétend qu'il fut expulsé dès 1576; c'est une erreur, car, en 1577, Longueval commandait encore la ville, lorsqu'il s'opposait à l'armement du peuple : il prévoyait avec raison que la haine populaire, une fois armée et se sentant forte, se soulèverait non seulement contre la soldatesque espagnole, mais contre le roi lui-même. A peine fut-il chassé par la sédition qu'une réaction royaliste, comme un repentir du peuple, le rappela : « Plusieurs du peuple », écrivait le prieur de Saint-Vaast, le 26 octobre 1578, « disent maintenant qu'ils voient « bien qu'ils ont esté séduits et qu'on « leur a donné faux à entendre, partant « qu'ils veuillent revoir 79 (le seigneur « de Longueval) ». Alexandre Farnèse, profitant de l'influence de l'ex-gouverneur à Arras, l'y envoya l'année suivante, et la ville fut réconciliée avec le roi. Longueval représenta ensuite Philippe II, en qualité de commissaire, au congrès de Cologne, dont on espérait la pacification des Pays-Bas. Le prince de Parme, reconnaissant de ses services, « le prit », selon Brantôme, « en telle « amytié qu'il avoit bonne part en luy et « en son estat ». De même que don Juan, il sollicita pour lui la faveur royale : Longueval fut nommé du conseil d'Etat, ainsi que du conseil des finances et domaines, dont il devint président. Il servit la cause royale, non seulement dans ces assemblées, mais sur les champs de bataille. Aussi fit-il également partie du conseil de guerre. Au siège de Maestricht, il contribua, par ses utiles avis, à la prise de cette place. En 1581, il commandait une compagnie ordinaire d'infanterie wallonne, dite de Charles-Quint, au siège de Tournai; atteint, en repoussant une sortie des assiégés, par une grêle de pierres lancées des remparts, il fut blessé mortellement et mourut le 21 novembre de cette année. Farnèse le pleura comme un ami; dans la lettre par laquelle il annonçait sa mort à Philippe II, il disait qu'il ne retrouverait pas facilement un homme qui soutiendrait, dans les conseils, les intérêts du roi avec autant de fidélité et de prudence; il lui faisait part des honneurs qu'en raison des mérites de son père, il avait octroyés au fils de Longueval, malgré son jeune âge, et sollicitait la faveur royale pour cet enfant, qui promettait, avec un égal dévouement, plus de mérite encore que son père. Déjà, en 1587, en demandant à Philippe II un fauteuil au conseil d'Etat pour Longueval, Alexandre Farnèse avait témoigné de sa vive estime envers ce fidèle serviteur de l'Espagne et se félicitait d'avance de sa nomination, « s'en pensant pré- « valoir pour beaucoup de bons advis, « sagesse, prudence et discrétion qui « est en luy ». Longueval, du reste, n'était pas moins avant dans les bonnes grâces de Philippe II lui-même, comme l'attestent les lettres-patentes du roi, délivrées à Badajoz, le 20 juin 1580, qui le créèrent comte de Bucquoy, terre seigneuriale de sa famille dans l'Artois. Les funérailles de Longueval furent célébrées avec pompe, les 2 et 3 janvier 1582, en l'église Sainte-Waudru, à Mons; on en lit le récit dans le *Recœul de plusieurs obsecques et pompes funèbres*, de Guillaume Rugher, héraut d'armes du pays et comté de Hainaut (Ms. FA, n° 42, de la bibliothèque de Lille). On voyait encore, en 1650, son cabinet d'armes à Mons. Ce gentilhomme

portait *de gueules à trois bandes de vair*. Il avait épousé vers 1570 Marguerite de Lisle, dame de Fresne; de cette union naquirent quatre enfants, dont deux fils, l'un, Antoine, tué au siège d'Ostende en 1603, et Charles Bonaventure, le futur héros de la guerre de Trente ans.

Émile Van Arenbergh.

Strada, *De bello belg. decas secunda* (1754), t. IV, p. 47, 55, 112. — *Mém. anonymes sur les troubles des Pays-Bas* (*Publ. de la Soc. d'hist. de Belg.*), t. I, p. 225, note 1; p. 230, note 2; t. II, p. 282; t. IV, p. 79, note 3. — *Mém. de Pontus Payen* (*Publ. de la Soc. d'hist. de Belg.*), t. II, p. 53, 238. — *Papiers d'Etat du card. de Granvelle*, t. VII, p. 157. — Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 548. — Id., *Corresp. de Marg. d'Autriche*, t. II, XXVII. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta*, t. II, pars II, p. 212, 283, 303, 331, 348, 428. — Cabrera de Cordoba, *Hist. de Felipe II*, t. II, p. 423. — Goethals, *Miroir des notab. nobil.*, t. II, p. 805. — Kervyn de Lettenhove, *les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 293, note 2. — *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, 1re série, t. X, p. 104; 2e série, t. IV, p. 386, 390; 3e série, t. III, p. 59. — *Nobiliaire des Pays-Bas*, 1686-1762, p. 60. — Du Cornet, *Hist. génér. des guerres de Savoie, etc.* (*Publ. de la Soc. d'hist. de Belg.*), t. I, XLVI, p. 102, note. — Ch. Rahl[enbeek], *les Belges en Bohême*, p. 7.

LONGUS (*Jean*), historien. Voir De Langhe (*Jean*).

LONGUYON (*Jacques* **DE**), trouvère, né à Anvers, florissait à la fin du XIIIe siècle. Il est l'auteur des *Vœux du Paon*, qu'il dédia à Thibaut II, comte de Bar. Ce poème, également connu sous le titre de *Roman de Cassanus*, renferme six mille deux cent quatre vers. C'est une des nombreuses suites du *Roman d'Alexandre*, qui raconte la vie du héros macédonien en y ajoutant de nouvelles particularités. Dinaux signale de cette œuvre deux exemplaires manuscrits existant à la bibliothèque nationale de Paris. L'un, inscrit sous le no 6985, est décrit par Paulin Pâris, dans ses *Manuscrits français* (t. III, p. 106). L'autre, écrit au XVe siècle, porte le no 7596; il est intitulé : *Ci commencent les Veus dou Paon et les accomplissemens et le mariage des Puceles et le restor dou Paon;* sous ce titre, en écriture plus moderne : *C'est une partie du Roman d'Alexandre*. Les *Vœux* contiennent, dit Dinaux, « des « détails galants et chevaleresques des « mœurs du XIIIe siècle, divisés en deux « parties : la première s'arrête à la captivité de Porus et la seconde les vœux « formés sur un Paon par le roi de « l'Inde et les illustres guerriers au « milieu desquels il était captif. On « trouve vers le milieu du volume », fait remarquer le même érudit, « les « mots *expliciunt les veus du Paon*, et « un intervalle; puis au feuillet suivant : « *Cy commence le retour du Paon*. C'est « là un indice qu'un autre poète vient « de se mettre à la tâche. En général, « la distinction des différentes mains, « dans les manuscrits, se marque par le « mot *explicit* ». L'auteur de ce *Retour du Paon*, poème qui, dans ce volume, suit les *Vœux*, indique lui-même son nom : c'est un trouvère peu lettré, qui s'appelle Brise-Barre, natif de Douai et vivant en 1327. A en juger par son nom, notre poète semble être originaire de la Lorraine : il y existe, en effet, une commune de Longuyon dans l'arrondissement de Briey. Mais un auteur presque contemporain, qui le malmène rudement, nous apprend qu'il était d'Avesnes; c'est Philippe de Maizières qui, dans un de ses ouvrages intitulé : *le Songe du vieil Pélerin adressant au blanc faucon à bec et pieds dorés* (l. III, ch. 52), détourne le roi Charles VI de lire les « bourdes du « Vœu du Paon, « qui n'aguères furent composées par « un légier compaignon, dicteur de « chansons et de virelais, qui estoit de « la ville d'Avaines... ».

Émile Van Arenbergh.

Dinaux, *Trouvères*, t. IV, p. 391. — De la Rue, *Essais hist. sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*, t. II, p. 347.

LONHIENNE (*Pierre-Godefroid*), philanthrope, né à Verviers, le 20 mai 1750, mort à Liège, le 20 novembre 1827. Après d'excellentes études aux universités d'Allemagne, il prit le parti des armes. Entré en 1774, comme cadet, dans le régiment de *Biland-dragon-wallon* au service de Hollande, il en devint capitaine. Ce grade lui fut conservé par le stadhouder, lorsqu'à la révolution liégeoise les compatriotes de Lonhienne l'eurent acclamé lieutenant

colonel des *chasseurs liégeois*, régiment qui se formait, et dont il fournit, à ses frais, tout l'équipement. Il conduisit ce corps en France où, dans la suite, on le licencia. Son généreux organisateur s'étant fixé à Liège, le gouvernement des Pays-Bas, désireux d'utiliser ses mérites, le nomma son consul dans cette ville. Maintes fois, Lonhienne fut à la tête de députations envoyées vers des souverains. Il avait été, jusqu'en 1814, commandant de la garde nationale. En 1815, après le couronnement de Guillaume Ier, il fut choisi comme mandataire de la représentation nationale. Son titre de conseiller de régence l'appela souvent aussi à d'autres honneurs; mais il dut y renoncer à cause des suites d'une blessure reçue à l'armée. En 1801, il avait épousé Mlle Benjamin de Heusy, d'une naissance distinguée ; tous les deux employèrent leur brillante fortune à venir au secours des déshérités. A sa mort, Lonhienne en légua le tiers aux hospices de Liège. La reconnaissance publique éleva aux deux époux un beau mausolée, près de la chapelle funéraire du cimetière de Robermont lez-Liège. Le portrait de Lonhienne (miniature sur ivoire), se trouve au musée de Verviers.

J.-S. Renier.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

LONS (*Jean-Baptiste*), peintre d'histoire, né à Nivelles en 1755, mort en 1810, à Anvers, où il avait fait son éducation artistique. L'église de Nivelles possède de lui : 1. Un *Christ en croix* (placé au-dessus de la châsse de sainte Gertrude). — 2. *Les Quatre Evangélistes*. — 3. Une *Fuite en Egypte* (ornant la chapelle Saint-Joseph). — 4. Une *Adoration des Bergers* (dans la chapelle où se trouvent les fonts baptismaux). Dans l'église de Longueville, près de Grez, il existe encore deux tableaux de Jean-Baptiste Lons, représentant également des sujets religieux.

Fréd. Alvin.

Renseignements fournis par Mr Lebon, de Nivelles.

LONSING (*François-Joseph*), peintre, né à Bruxelles, en 1743, mort à Lognan, près de Bordeaux, le 11 avril 1799. Il était fils d'un officier au service de la maison d'Autriche, qui tint longtemps garnison à Anvers. Il étudia la peinture à l'Académie de cette ville, sous la direction de Geeraerts, et fit des progrès rapides dans cet art. Ayant remporté, en 1759, la médaille d'or ou premier prix pour le dessin, il s'attira la bienveillance du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, qui lui accorda une pension pour visiter l'Italie. Il passa plusieurs années dans ce pays, où il grava pour Hamilton plusieurs planches de l'ouvrage intitulé : *Schola Italicæ picturæ*. On possède de lui, au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Bruxelles, des gravures représentant : la *Vierge apparaissant à saint Norbert*, d'après un marbre du brugeois C. van Poucke, exécuté pour l'église Sainte-Barbe, de Rome ; un *Saint Jérôme adorant la Croix*, d'après Guido Reni, et *Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis*. Lonsing se rendit ensuite en France, et se fixa d'abord à Lyon, où il devint, vers 1780, premier peintre de la municipalité et professeur à l'Académie, — puis, en 1783, à Bordeaux, où il passa le restant de ses jours. C'était un peintre d'un véritable talent. Il a laissé un grand nombre de portraits, parmi lesquels on cite celui de Mirabeau, qui a naguère fait partie d'une exposition spéciale, à Paris. Le sien propre, dans lequel il s'est représenté arrivé à un âge assez avancé, dénote une rare entente du genre et beaucoup de vigueur dans l'exécution. Ce portrait est connu en Belgique : un de ses anciens compatriotes, Jean Goethals, de Gand, qui habitait aussi Bordeaux, le fit lithographier, en 1832, par Lemercier, et l'offrit à la Société des beaux-arts de Gand. Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur cet artiste, dont le nom ne figure ni dans le grand recueil de Nagler, ni dans le dictionnaire si considérable de Larousse, ni dans aucune des biographies universelles publiées pendant ce siècle. Il n'a

exposé à Paris qu'une seule fois, en 1798.

Alphonse Wauters.

Wekelyks nieuws uyt Loven, t. XXII, p. 59. — *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 1833, p. 61.

LOO (*Adrien* **VAN**), écrivain religieux, naquit à Gand en 1659 et y mourut, le 14 octobre 1727. Il entra dans les ordres, et devint vicaire de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Gand. Ayant embrassé le jansénisme, il publia un certain nombre d'ouvrages écrits dans le sens de cette secte, et qu'il avait traduits du latin et du français en flamand. Sa seule œuvre originale est une vie des saints néerlandais qu'il dédia à la douairière de messire J.-F. de la Faille, baron de Nevele : 1. *De Levens der heyligen van Nederlant, met een kort begryp hoe het Evangelie eerst in Nederlant begost heeft, voortgegaen en tot deze tyden gebleven is, getrocken en byeen vergadert uyt de geloofweerdigste schryvers.* Gand, M. Graet, 1705; in-8°, 2 vol.— Voici la liste succincte de ses autres travaux : 2. *Het boek van den H. Augustinus, van het geloove, de hope en de liefde.* Gand, Liév. de Clerck, 1706. Traduit du latin.— 3. *De eenzame spraken, de meditatien en het handboexken van den H. Augustinus, op nieuw vertaelt volgens de latynsche verbeteringen van de religieusen der vergadering van den H. Maurus.* Gand, Liévin de Clerck, 1706; in-12. Réimprimé en 1717, à Gand, chez M. Vander Ween. — 4. *De derthien boeken der Belydenisse van den H. Augustinus* (traduit du latin). Gand, Liévin de Clerck, 1706; in-12. Réimprimé en 1715, chez Corn. Meyer. — 5. *De brieven van den H. Hieronimus uyt het latyn vertaelt in t' nederlandsch.* Gand, M. Vander Ween, 1707; in-8°, 2 vol. Réimprimé en 1810, chez J. Begyn. — 6. *Verhandelinge van de vier uyterste van den mensch, uyt het fransch.* Gand, J. Eton, 1708; in-12. — 7. *Den leytsman der sondaeren, door L. de Grenade.* Traduit du français. Gand, M. Vander Ween, 1709; in-8°. — 8. *De innige spraken, den roosen thuyn, het lelien dal, de vermoselinge der herten, etc.*, traduit de Thomas a Kempis. Gand, Corn. Meyer, 1710; in-8°. — 9. *De Waerheyt van het catholyk geloove betoont uyt de H. Schriften, door M. des Mahis, canonik der kerke van Orléans, te voor, minister van de soo genaemde gereformeerde religie.* Gand, Corn. Meyer, 1712; in-12. — 10. *De beste maniere van misse te hooren.* Traduit du français de Nic. Le Tourneux. Gand, Corn. Meyer, 1713; in-12. — 11. *Algemeene ondervysingen met vragen en antwoorden by welke in het kort door de H. Schriften en door de overleveringe uitgeleyt worden.* Traduit du français de Fr.-A. Pouget. Gand, Corn. Meyer, 1714; in-8°, 4 vol. Réimprimé en 1718, à Gand, chez J. et D. Vander Ween. La quatrième partie consiste dans le catéchisme de Montpellier et porte le titre spécial de : *Kort begryp der christelyke leeringen.* — 12. *Het leven der maegden, oft de plichten en verbintenissen der christelyke maegden.* Traduit du français de Gérard de Ville-Thierry. Gand, Corn. Meyer, 1717; in-12. — 13. *Lusthof der zielen in het latyn onder den naem van Paradisus animæ, uytgegeven door Jac. Merlo Horstius.* Gand, ve Vander Schelden, sans date (vers 1837); in-12.

Vander Aa, dans le *Biographisch Woordenboek der nederlandsche dichters*, cite un Adrien van Loo qui ne peut être autre que celui dont nous nous occupons, et qui publia à Deventer, en 1706, des poésies intitulées : *Geestelyke gezangen*, plusieurs fois réimprimées.

Émile Varenbergh.

Blommaert, *Nederlandsche schryvers van Gent.* — Piron, *Levensbeschrijvingen.* — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.*

LOO (*François* **VAN**), ou VAN LOY, sculpteur, florissait à Malines dans la première moitié du XVIIe siècle. Le 25 septembre 1607, il fut agréé franc-maître de la gilde de Saint-Luc; il fut nommé trésorier de la jurande malinoise en 1645 et doyen en 1635, 1637, 1640, 1643, 1647 et 1654. Van Loo épousa en premières noces Marguerite Daneels, dont il eut deux fils, Jean-Baptiste et Nicolas-François; il convola

en secondes noces avec Catherine Mattheussens, veuve du sculpteur Jean van Doorne, laquelle lui laissa plusieurs enfants, dont on connaît Martin, Jacques et François. La bibliothèque de la ville de Gand possède un exemplaire du *Schilder-boeck* de Van Mander, qui a appartenu à François van Loo, et où l'artiste a inscrit les ouvrages qu'il exécuta en 1632 : A Laeken : *la Sainte Vierge tenant le Christ mort sur les genoux;* un *Saint-Sépulcre avec les trois Marie, saint Jean, la Vierge et Joseph d'Arimathie,* tous de grandeur naturelle, et une *Résurrection;* — à Vilvorde, dans l'église Notre-Dame de la Consolation, un *Saint-Sépulcre;* — à Malines, dans la cathédrale, six anges à mi-corps, en albâtre, placés dans la balustrade entourant les marches de l'autel de Notre-Dame de la Concorde; sur l'autel de la chapelle paroissiale, deux anges et un *Bon Pasteur;* à l'extérieur de la basilique, un groupe en pierre représentant la *Vierge tenant son fils mort sur les genoux;* aux Récollets, un *Christ,* une *Sainte Vierge* et un *Saint Jean,* et au réfectoire, *Saint François embrassant la Croix;* aux Carmes chaussés, *le Sauveur en croix,* et, dans le portail de l'église du côté du marché au Bétail, un *Ecce Homo;* — à Lierre, dans l'église Saint-Gommaire, deux images de la Vierge, nimbée de rayons, suspendue à la voûte de l'église et un *Saint Christophe;* — à Hombeeck lez-Malines, *Saint Martin à cheval;* — à Duffel et à Vorselaer, *saint Georges à cheval.* Emm. Neefs cite encore quelques œuvres de cet artiste.

Émile Van Arenbergh.

Messager des sciences histor., 1874, p. 499. — Emm. Neeffs, *Hist. de la peint. et de la sculpt. à Malines,* t. II, p. 242. — Edm. Marchal, *la Sculpture aux Pays-Bas* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.,* 1878), p. 41.

LOO (*Jacques* **VAN**), peintre, souche de l'importante lignée d'artistes que l'on voit au XVIII^e^ siècle s'illustrer en France, naquit à l'Ecluse vers 1614. Fils d'un peintre, Jean van Loo, le même sans doute dont l'œuvre fournit à Lambert Visscher un certain nombre de planches, Jacques van Loo travailla d'abord sous la direction de son père et alla ensuite se fixer à Amsterdam (1642), où il se fit connaître autant comme portraitiste que comme peintre de sujets allégoriques et de scènes d'intérieur. Le recueil de Gérard Hoet nous procure une liste fort longue de créations dont, chose étrange, pas une seule ne figure dans les galeries publiques; elles se vendirent pourtant des sommes élevées. Le musée d'Amsterdam possède de Jacques van Loo une toile considérable provenant du Werkhuis; elle est datée de 1657 et représente une *Distribution d'aliments aux pauvres.* Au musée de Glasgow figure, sous la signature du maître, un tableau représentant *Suzanna surprise par les vieillards;* au musée de Berlin, *Diane accompagnée de ses nymphes,* œuvre datée de 1648; enfin, dans la galerie ducale de Brunswick, un sujet analogue, probablement postérieur. En 1662, Van Loo alla prendre résidence à Paris. Dès le mois de janvier de l'année suivante, l'Académie prononçait son admission sur le vu d'un portrait de Michel Corneille le Vieux, encore exposé au Louvre. La même galerie possède une seconde peinture du maître, une *Etude de femme,* de grandeur naturelle. Nous ignorons où se trouve la plus connue des œuvres de Van Loo, *le Coucher,* dont Porporati exécuta une planche considérable toujours recherchée. Le texte de cette estampe assure que le tableau fut peint en 1650. A l'époque de sa mort, arrivée au mois de novembre 1670, Van Loo portait le titre de peintre du roi. Son acte de décès, contresigné par trois de ses fils, dont deux, Abraham-Louis et Jean, étaient peintres, lui donne l'âge de cinquante-six ans, « ou environ ». Protestant, Van Loo avait pris pour femme la sœur d'un pasteur français fixé à La Haye, Martin Langelé. C'est peut-être dans cette circonstance qu'il faut chercher la cause de son départ pour la France. A la vente de la collection de tableaux délaissée par Louis-Michel van Loo, petit-fils de notre artiste, vente qui eut lieu en 1772, parut un portrait de Jacques, peint par lui-même. L'artiste s'était représenté en Arménien. Nous

ignorons où se trouve actuellement cette peinture. Jacques van Loo, outre ses fils, eut pour élève Eglon Vander Neer. On assure qu'il étoffa fréquemment les tableaux de Hobbema et de Wynants. Le catalogue Hoet mentionne, en effet, un paysage de ce dernier avec des figures de Van Loo, vendu à la vente Vander Hoeven, à Rotterdam, en 1768. Il est à observer que les tableaux de Van Loo, décrits avec force commentaires élogieux, se vendaient à des prix élevés pour le temps. C'est ainsi qu'une *Danaé* atteignit la somme de 505 florins à une vente faite à Amsterdam en 1702. Jean van Loo et son frère Louis vécurent dans le midi de la France, notamment à Aix. A Toulon, ils furent chargés, en 1687, de décorer divers vaisseaux du roi, et Jean fut chargé d'exécuter un ensemble de peintures à l'intendance, qu'on appelait, à cette époque, la Maison du Roi. Ces peintures ont cessé d'exister.

Henri Hymans.

P.-J. Mariette, *Abecedario*, t. V, p. 380. — A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. — *Archives de l'Art français*, t. VI, p. 162 et suiv. — Catalogue des peintures du musée de l'Etat, à Amsterdam, 1888.

LOO (*Jean* **VAN**), ou Loæus, poète latin, né à Eessen, près de Dixmude, mort à Eversham, le 13 octobre 1594. Après avoir fait ses humanités à Armentières, sous la direction de Louis Petit, ou Parvus, d'Hazebroek, il se sentit la vocation monastique et prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye d'Eversham, dirigée alors par Rutger Trier. A la mort de cet abbé, il fut appelé à lui succéder par le choix unanime de ses frères; il fut sacré le 13 septembre 1562. Pendant les troubles de 1566, il eut la douleur de voir piller et ravager son abbaye et dut chercher un refuge dans la ville d'Ypres. Rentré dans le monastère, il y passa paisiblement ses jours, partageant son temps entre les soins de son ministère et la culture des lettres. Il entretenait des relations suivies avec les poètes de la Flandre, Jacques Marchant, Jacques Sluper, François Hæmus, le médecin Arnold Cabotere, de Bruges, Marius Laureus, d'Ypres, etc. Il aimait à les réunir à sa table et récompensait largement les vers qu'ils composaient en son honneur. Hæmus lui dédia entre autres ses *Poemata*, publiés à Anvers en 1578. Sluper fit de même pour son recueil de poésies, qui parut chez Bellère en 1575. Dans le *Hortulus* ἐαρινός, qui forme une partie de ce volume, les neuf Muses et Apollon viennent chanter tour à tour les mérites de l'abbé d'Eversham. Déjà antérieurement, dans les *Poemata*, imprimés chez Verwithaghen en 1563, Sluper avait appelé les Muses à célébrer, en plus de trente pages, l'élévation de Loæus à la dignité de *præpositus*. La générosité de l'abbé n'était pas limitée aux poètes, elle s'étendait aussi sur les pauvres et sur le séminaire d'Ypres, auquel il accordait de larges subsides. Le second recueil des poésies de Sluper comprend des vers et des lettres de Loæus, entre autres, un *Carmen Cæcilianicum*, en l'honneur de la musique et de sainte Cécile, d'une facture assez élégante. On conserve, à la bibliothèque de la ville de Gand, un manuscrit de Jean van Loo, contenant sa correspondance et des poésies diverses.

Martin van Loo, frère de l'abbé d'Eversham, cultivait également la muse latine. Il était licencé en droit et avocat à Dixmude, où il épousa, en juillet 1578, Jeanne Taschke.

L. Roersch.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, t. IV, p. 272. — Jacobi Sluper, *Poemata* (1563 et 1575). — Franc. Haemus, *Poemata* (1578).

LOO (*Thomas Jean* **VAN**), pharmacien et poète flamand, né à Ostende, non en 1778, comme le disent Piron et ses autres biographes, mais le 29 mai 1777, comme le portent les registres de l'état civil, et mort à Bruges, le 15 février 1851. Il était fils de Thomas-Laurent et de Marie-Thérèse Vanden Dorpe. Son père mourut en 1778. Une quinzaine d'années après, sans doute lorsque le jeune homme fut jugé capable d'entrer à l'école de médecine que Bruges possédait encore en ce moment, sa mère alla s'établir avec lui dans cette

ville, où elle mourut le 16 décembre 1832. Van Loo fit probablement de très bonnes études à l'école de Bruges, car il y devint professeur de chimie, de pharmaceutique, de minéralogie et de botanique. Il fut également membre de la commission médicale de la Flandre occidentale. Mais il est plus connu comme poète que comme homme de science. A son époque, les concours des chambres de rhétorique étaient encore en pleine vogue. La poésie flamande secouait bien parfois la poussière des formes conventionnelles que deux siècles de routine avaient accumulée sur elle, mais ces retours vers la nature n'étaient que de furtifs essais : le phébus et la mythologie avaient tous les honneurs. Van Loo représente assez bien cette époque littéraire en Flandre. Il prit part à des joûtes poétiques et y cueillit de nombreux lauriers. Le 16 août 1813, dans un concours offert par les *Vredeminnaars* de Courtrai aux chambres de Bruges, d'Ypres et d'Ostende, il remporta le premier prix avec un poème intitulé : *De Nyd*. Le 2 octobre 1814, il remporta deux premiers prix à Audenarde, pour une réponse aux questions suivantes, posées par la chambre des *Kersouwieren :*

1. *Schets met uw dichtpenseel ons af Napoleon*
Die door zyn grouweldaen, geput in d'helsche [bron,
Bezoedeld heeft den roem van zoo veel zege- [praelen...

2. *Wy wenschen ook te zien paus Pius afgemaeld...*

Trente-six concurrents étaient entrés en lice et les poèmes de Van Loo dépassèrent d'assez loin les pièces de ses rivaux (1). Pendant les mois de septembre et d'octobre 1822, il fit une série de lectures publiques au local de la Société royale de langue et de littérature nationales de Bruges et il les publia cette année même. J.-F. Willems en cite des fragments considérables dans son ouvrage *Verhandeling over de nederduitsche tael- en letterkunde* (II, 234), où il parle longuement de Van Loo. En 1837, le *Belgisch Museum*, qui en était à sa première livraison, publia tout un poème du laborieux versificateur. Ce poème, qui est un éloge pompeux de la langue flamande (*Lof der nederduytsche tael*), est suivi de remarques où le poète s'élève avec indignation contre l'engouement de ses compatriotes pour un idiome étranger. Ce panégyrique de la langue maternelle lui fait honneur autant par l'enthousiasme qui l'inspire que par la modestie qui le conclut :

O Tael, my altyd lief! o bloem van myn gezangen
'K wensch u met al het schoon der kunst te zien [behangen...
Een ander moge vry, in dichterlyker trekken,
Uw zwier en deftigheid met meerder kunst ont- [dekken,
Hy kan, hoe zoeter klank hy op de snaer moog slaen,
In liefde voor de tael my niet te boven gaen.

En 1838, il obtint le second prix à Grammont, pour une réponse à cette question, souvent posée ailleurs : *Wat vermag de schouwburg op de beschaving der volkeren?* Enfin, quatre ans après, il publia son œuvre capitale, dont le sujet le travaillait depuis longtemps et dont il semble même, déjà au courant de l'année 1821, avoir lu en public plusieurs fragments; elle est intitulée : *Vlaemsche dichtkunst in vier zangen en in heldenverzen*. Dans sa préface, écrite d'une plume quelque peu prétentieuse, il annonce que, pour donner un Art poétique à la littérature flamande, il s'est inspiré d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau. Quoi qu'il en soit, il s'est maigrement inspiré de la nature, qui est pourtant, selon lui, la source la plus féconde de poésie. La langue de sa prose comme de ses vers n'est pas toujours correcte, même dans ce poème didactique. La pensée y trahit de fréquentes faiblesses; mais on peut dire que c'était là un effort sinon heureux, du moins méritant. Van Loo a fait suivre sa Poétique d'un traité sur la prosodie flamande. Par questions et réponses, il y parle successivement de la mesure, de la rime, de l'art de faire de beaux vers, de la musique de la langue, du rythme et de l'éloquence. Il y cite comme exemples plusieurs pièces de circonstance de sa composition.

(1) Elles sont toutes réunies dans un volume intitulé : *Verzameling der nae prys dingende dichtwerken op het voorwerp, enz.* Gand, ve A.-B. Steven, 1814. Cf. J.-F. Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 231.

Les jugements émis sur le compte de Van Loo ne laissent pas que d'être favorables. J.-F. Willems lui fait une large place dans son histoire de la littérature flamande (*Verhandeling*, II, p. 231-237). « C'est certainement », dit-il, « un des « plus dignes poètes du temps présent, « bien que son nom ne soit pas aussi « généralement connû que celui d'au- « tres auteurs ». Et après avoir cité quelques fragments de ses Lectures, il s'avance jusqu'à demander : « Qui ne « reconnaîtra pas ici (en excusant quel- « ques légères fautes) que Th. van Loo « possède vraiment une nature de grand « poète et qu'il a toutes les qualités « pour qu'on le compte bientôt parmi « les rénovateurs de la langue (fla- « mande) en Belgique ». Prudens Van Duyse fut un juge moins enthousiaste. A l'occasion de la mort de Van Loo, il retraça dans le journal gantois, *De Eendragt*, la vie littéraire du poète. « Comme « poète », y conclut-il, « son vol ne fut « certes pas élevé, mais il se distingua de « ses contemporains par sa versification « polie et régulière. S'il n'était guère « partisan de la commission pour l'ortho- « graphe flamande(1), il était admirateur « d'autant plus fervent de la langue... « Son âme était plus grande que son « art ». Ce dernier mot résume la valeur de Thomas van Loo. Il convient de dire que ce fut un patriote ardent, qui mit quelque talent et beaucoup de dévouement à servir la cause flamande. Ses défauts sont ceux de son temps et il ne lui a manqué qu'une saine et forte éducation littéraire pour faire un écrivain de bonne taille.

Voici la liste des ouvrages dont il a été possible de retrouver le titre : Un poème : *Napoleon*, et un autre : *Paus Pius VII* parus avec les pièces des concurrents du poète sous le titre de : 1. *Verhandeling der nae prys dingende dichtwerken op het voorwerp, enz.* Gand, veuve A.-B. Steven, 1814. — 2. *Voorleezingen gedaen in de zael der koninglyke maetschappy van vaderlandsche tael- en letterkunde te Brugge.* Bruges, Bogaert-Verhaeghe, 1822; in-8°. — 3. *Dichtkundige verrukkingen op Gods grootheyd.* Bruges, 1822 ; in-8°. — 4. *Rouwklacht van Th. van Loo op zyne moeder.* Bruges, 1836; in-8°. — 5. Une dissertation manuscrite : *Verhandeling over de spelling* (28 pages, in-4°), citée par J.H. Bormans, dans son rapport sur la question de l'orthographe. — 6. *Vlaemsche dichtkunst in vier zangen, in helden verzen beschreven, en verrykt met geschied- en letterkundige aenteekeningen gevolgd door de vlaemsche prosodia.* Bruges, Noos, 1842; in-8°. Ce volume d'environ 300 pages renferme également sa pièce couronnée : *De Nyd* (p. 169) et une autre : *Plundering van den* 18 *october* 1830 (p. 176).

L. Goemans.

(1) *De spelling welke my klaerst en duydelykst voorkomt is die gebruikt onder de bloeyende regeering van Maria-Theresia en Jozef II* (*Vlaemsche dichtkunst, voorberigt*).

Piron, *Algemeene levensbeschryving* (*byvoegsel*). — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*. — Huberts, Elberts en Van den Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandsche letterkunde*. — J.-F. Willems, *Verhandeling over de nederduitsche tael- en letterkunde* — *Belgisch Museum*, t. I, p. 304. — *Eendragt*, n° 21, février 1851.

LOOIMANS, peintre anversois, mentionné par Campo Weyerman comme ayant exécuté avec talent des tableaux d'histoire. Il eut un fils, également peintre, que Weyerman déclare avoir eu pour ami, vingt-cinq ans environ avant la publication de son livre. Ce fils vivait conséquemment au début du XVIIIe siècle. Chose singulière, nous ne trouvons aucun peintre du nom de Looimans, Loemans ou Loymans inscrit à la gilde de Saint-Luc d'Anvers. Nous ne trouvons non plus aucune œuvre signée de ce nom dans les nombreux catalogues que nous avons parcourus. Le personnage n'est donc cité ici que pour mémoire.

Henri Hymans.

Campo Weyerman, *De levensbeschryvingen der nederlandsche konstschilders* (1729), t. III, p. 336.

LOON (*Pierre* **VAN**), peintre d'histoire, d'architecture et de paysages, né à Anvers, le 19 mai 1600, mort le 7 août 1660. Il eut pour parrain l'un des Teniers, et Vanden Branden incline à supposer que ce fut dans cette famille qu'il choisit son maître. Van

Loon, dont De Bie vante le talent, n'est représenté aujourd'hui par aucune œuvre dans les divers musées de l'Europe. Lui-même désignait, par un testament daté du 27 août 1652, comme « la meilleure « de ses peintures », un tableau de la *Femme adultère*. Les comptes de l'église de Notre-Dame, à Anvers, font connaître qu'il fut payé à Pierre van Loon, en 1638-1640, une somme de 22 florins pour le modèle d'un portique peint dans la chapelle du Saint-Sacrement. Une *marine*, attribuée à Van Loon par les anciens catalogues du musée de Dresde, sur la foi d'un monogramme P. V. L., n'a pas été maintenue à l'artiste.

Henri Hymans.

Les *Liggeren* et autres documents relatifs à l'histoire de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, par Rombouts et Van Lerius. — P.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilders-school*, p. 1043-1044.

LOON (*Théodore* **VAN**), peintre du XVIIe siècle. Cet artiste remarquable est fort peu connu, car on ne possède que peu de ses toiles hors de la Belgique; du moins je n'en ai trouvé aucune mentionnée dans les nombreux catalogues de musées que j'ai consultés. On ne connaît positivement ni le lieu, ni la date de sa naissance, ni l'époque de son décès, et ce n'est qu'à l'aide de recherches nombreuses que j'ai pu jeter quelque jour sur sa biographie. Le premier coupable, à cet égard, est Houbraken, qui le fait naître à Louvain. D'autres, et en particulier Descamps, lui donnent, avec plus de raison, Bruxelles pour patrie, mais fixent à l'année 1629 la date de sa naissance, sans donner d'explication sur l'époque de son décès, qu'Alexandre fixe à 1678. De ces renseignements incomplets et falsifiés sont nées des erreurs de tout genre. On n'a pas hésité à trouver une grande ressemblance entre les œuvres du peintre flamand et ceux du peintre italien Maratti. C'est, dit-on, le même caractère dans le dessin, la même noblesse dans l'expression, la même distinction dans l'ordonnance. Et l'on en a conclu que Van Loon n'était qu'un imitateur de Maratti, sans réfléchir qu'il peignait déjà en 1617, 1620, 1624, etc., avant que celui-ci fût né, et qu'il mourut probablement à l'époque où Maratti (né en 1625, mort en 1713) commença à travailler. L'article consacré à notre compatriote dans le grand ouvrage de Nagler, ouvrage d'ailleurs si remarquable, a encore augmenté la confusion en entremêlant les productions de Van Loon à plusieurs des œuvres dues aux Van Loo ayant travaillé en France du temps de Louis XIV. Enfin, Alfred Michiels, après avoir reconnu la fausse voie dans laquelle on était engagé, a encore augmenté l'erreur en supposant l'existence de deux Théodore Van Loon; le premier, sur lequel on avait des témoignages écrits et dont on ne connaîtrait aucune production; le second, fils du précédent, l'émule de Maratti.

La vérité est que Van Loon naquit probablement en 1585, de Gérard van Loon et de Cornélie Goossens, qui eurent un fils, appelé *Théodoric*, baptisé à Bruxelles, dans l'église Sainte-Gudule, le 18 septembre 1585. Sa qualité de Bruxellois (*Bruxellensis*) est attestée dans une lettre du 11 juin 1612, où son ami Puteanus loue son talent de peintre, ses manières élégantes et son savoir vrai, ajoutant qu'il parle « comme s'il avait « grandi à l'école de la sagesse et constata « tant qu'il se repose avec les belles-let « tres quand il est fatigué de peindre ». Son éducation fut donc des plus soignées. Par malheur, si l'on possède des données positives sur ses œuvres, on manque de renseignements sur sa famille et son état de fortune. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est qu'il étudia avidement l'école italienne, dont le style influa considérablement sur le sien; on ne voit pas qu'il ait fait partie du métier des peintres de Bruxelles; il se borna sans doute à travailler pour les maisons religieuses et les églises. Il semble avoir été un homme d'étude, aimant par-dessus tout le travail et la tranquillité, à en juger par l'offre qu'il fit, dit-on, à l'abbé de Dilighem de travailler toute sa vie pour son monastère, si on voulait lui accorder dans ce dernier le logement et la nourriture. Les religieux

regrettèrent depuis, ajoute Mensaert, de n'avoir pas accueilli sa proposition. On connaît encore maintes lettres, imprimées depuis longtemps, adressées par Puteanus à son ami le peintre Théodore van Loon. Elles sont datées du 30 novembre 1623 et du 13 août 1633. Ces deux épîtres sont très intéressantes; surtout la première, où Puteanus parle du peintre dans les termes les plus flatteurs et les plus affectueux. Il qualifie Van Loon de « son ami intime, très célè- « bre par son talent de peintre comme par « son esprit (*amico intimo, ingenio et « arte pingendi celeberrimo*) ». A plusieurs reprises, il revient sur le mérite que l'on reconnaissait à Van Loon, dont il vante ainsi les qualités : « Partout où tu « vas », dit-il, « tu es attendu avec « impatience et bien accueilli. Quant à « toi », ajoute-t-il, « tu es heureux chez « toi et tu as de quoi l'être. Les moyens « de vivre ne te manquent pas et tu pos- « sèdes des trésors dans ton intelligence « et dans ton art. Entre tous les hom- « mes, tu es quelqu'un, soit à la cour, « soit à la ville ». Après ces éloges, Puteanus invoque l'amitié qui le lie à Van Loon. Puis, il fait un appel à son obligeance d'artiste, et, tout en s'excusant de sa demande, il réclame de lui le dessin, simplement ombré, d'un nouveau frontispice pour l'une de ses publications; enfin, il recommande à Van Loon son fils Justus et le prie de lui donner de bons conseils. Dans la deuxième lettre, qui est postérieure de dix années et datée aussi du château de Louvain, Puteanus recommande à son ami un jeune gentilhomme, nommé Eedenstein, et qui désirait visiter Montaigu. Van Loon étant alors dans cette petite ville, il prie son ami d'obtenir du prévôt Wateropius la permission de voir le trésor de l'église. Dans le riche fonds des manuscrits et des archives conservés à Besançon, A. Castan, bibliothécaire de cette ville, a trouvé des lettres écrites par Puteanus à Philippe Chifflet, chapelain à Bruxelles. En 1631, Puteanus aurait voulu orner l'oratoire du château des ducs de Brabant à Louvain d'une *Nativité de la Vierge*, peinte par un artiste du nom de Théodore, et qui n'est autre que Van Loon, dont le tableau put enfin être placé à la chapelle du Château-César, en 1640.

Comme on l'a dit ailleurs, en se basant sur une monographie du village de Woluwe-Saint-Lambert, rédigée d'après les archives de l'église par le curé De Becker, au siècle dernier (*het Leven van de salige maget Maria de Ellendige*, p. 44), la fabrique de cette église acheta du peintre Théodore, en 1617, et pour la somme de 300 florins, une toile représentant le *Martyre de saint Lambert*. C'est le commencement de la carrière artistique de notre artiste, pour laquelle les preuves foisonnent à partir de ce moment. En 1620, c'est une église de Gand qui s'orne d'une production de son pinceau. Maître Jacques Boonen, alors évêque de cette ville et depuis archevêque de Malines, chargea Van Loon d'exécuter pour Saint-Martin, d'Akkerghem, et moyennant 800 florins, un tableau qui fut mis en place le 19 janvier 1620. La date de 1624 se trouvait sur une *Nativité*, qui existait jadis dans l'abbaye de Dilighem, suivant le témoignage irrécusable d'un contemporain qui l'y admira sur le maître-autel (*Summum altare tabulam habet a Theodoro Van Loon, pictore nominatissimo, egregie depictam anno* 1624, *quæ Bethleemitica Christi incunabula vivaciter representat. Chorographia abbatiæ Ietten-sis*, p. 5). Les sept tableaux peints pour l'église Notre-Dame de Montaigu furent exécutés avant 1625, puisque ce fut en cette même année que le gouvernement de l'infante Isabelle, par qui ils furent commandés, remboursa à l'architecte Coeberger les 6,000 florins qu'il avait donnés pour ces peintures. Enfin, les tableaux de l'église du Béguinage, à Bruxelles, appartiennent également à la même époque, puisqu'ils sont cités par un contemporain, Geldolphe a Ryckel, abbé de Sainte-Gertrude, de Louvain, dans *la Vie de sainte Begge*, publiée en 1632. On y parle de l'église paroissiale de ce couvent comme étant ornée d'exquises peintures, dues au pinceau et à l'habileté de Théodore Van Loon, qui les

avait exécutées dans la capitale (*Exquisitissimis etiam imaginibus conspicuum, penicillo et industria Theodorici Vanlonensis depictis in palatino oppido*). Les témoignages concordants de Puteanus, de Chifflet, de Sanderus, de Geldolphe a Ryckel, c'est-à-dire d'une grande partie de nos écrivains du XVIIe siècle, confirmés d'ailleurs par des pièces d'archives, opposés au silence absolu de preuves analogues datant de l'époque postérieure, mettent le fait hors de toute contestation. Non, Van Loon ne doit rien à Maratti, et j'ai même fait une concession trop grande à l'opinion ordinaire, en admettant que Van Loon pourrait avoir été, comme le dit Descamps, l'ami de ce peintre. « Il se lia », dit-il, « avec Maratti, dont il aimait la manière. Ils puisèrent ensemble, d'après les ouvrages de Raphaël, les traits que l'on admire dans leurs tableaux. Van Loon ne quitta Rome qu'à regret et retourna à Bruxelles, où il a travaillé avec réputation. On assure qu'il y est mort, mais on ne sait en quel temps ». Ces lignes ne reposent sur rien. Les œuvres capitales de Van Loon datant de 1617 à 1640, cet artiste n'a pu ni être le condisciple de Maratti, né seulement en 1625, ni puiser dans des études faites avec lui les éléments principaux caractérisant sa manière. Au surplus, la date d'un voyage qu'il fit en Italie m'a été révélée par un passage inédit de la correspondance de Puteanus avec le cosmographe Van Langren : « J'espère », y est-il dit, « que le seigneur Théodore van Loon, mon bon ami particulier, reviendra bientôt de Rome à Bruxelles. Je vous prie de me faire savoir où il est logé (*Ick hope dat el signor Theodorus van Loon, mynen bysonderen goeden vriendt, van Roomen wederom tot Brussel gekomen is. Ick bidde U. L. te wilte vernomen waer hy gelogeert is*) ». Ce passage se trouve dans une lettre non datée, mais placée dans une correspondance de Van Langren entre deux documents de ce genre de l'année 1632, écrits, le premier le 2 février, le second le 1er mai. Or, Maratti avait alors sept ans.

Van Loon a beaucoup peint, surtout pour les églises et établissements monastiques de Bruxelles. Il y avait de lui, à l'église Saint-Géry, de cette ville, aujourd'hui démolie, six compositions représentant la *Circoncision*, la *Fuite en Egypte*, *Jésus parmi les docteurs*, le *Portement de la Croix*, *Notre-Seigneur crucifié entre les larrons*, et la *Descente de Croix*, tableaux de 4 pieds de large sur 3 de haut chacun, pour lesquels, si l'on en croit Mensaert, la confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs, qui en supporta la dépense, paya la somme de 1,600 florins, rien que pour l'achat de l'outremer employé par l'artiste; — dans l'église du couvent des Capucins, une *Adoration des Bergers*, qui se trouvait autrefois dans le chœur réservé aux religieux, derrière le maître-autel, et qui est aujourd'hui au musée royal de peinture, et un *Saint;* — aux Dominicains une *Assomption*, qui disparut lors du bombardement; — aux Carmélites déchaussées, une *Sainte Famille*, entourée d'anges tenant les instruments de la Passion; *la Nativité de la Vierge*, *l'Annonciation*, *l'Adoration des bergers*, *l'Adoration des mages*, *l'Assomption*, *Saint Albert* et *Sainte Marguerite*, qui furent vendus par ordre du gouvernement autrichien, en 1785; — au Grand-Béguinage, *la Sainte Famille* et *d'autres saints*, *l'Annonciation*, *l'Adoration des mages*, *la Descente de Croix*, *Saint Pierre dans les fers*, *l'Assomption*, qui se voient encore dans l'église du Béguinage, sauf le dernier, qui est au musée royal; — *la Nativité*, à l'abbaye de Dilighem ou de Jette; — *l'Annonciation*, qui orne l'église de Grimberghe; — *Saint Pierre*, dans celle d'Eppeghem; — *la Conversion de saint Hubert*, attribuée, dans un catalogue dressé en 1782, à Sallaert, mais qui l'est ailleurs à Van Loon, dans la chapelle du château de Ter-Vueren; — *la Vierge avec l'enfant Jésus*, *saint Jean* et une *sainte*, jadis conservés dans la collection de ce château; — des *Miracles opérés chez les idolâtres*, aux Jésuites de Louvain; — *Saint Joseph adorant Jésus placé sur les genoux de sa mère*, aux Carmélites de la même ville; — *la Vierge*

tenant l'enfant Jésus et ayant près d'elle saint Joseph, au Béguinage, également à Louvain; — sept tableaux figurant des épisodes de *la Vie de la Vierge*, dans l'église de Montaigu; — *la Présentation de Jésus au temple*, qui est encore dans celle de Saint-Jean, à Malines; — *Saint Xavier adorant le Christ qui est placé sur les genoux de sa mère*, jadis conservé aux Jésuites de la même ville; — *la Visitation de la Vierge* et *l'Adoration des Mages*, au Grand-Béguinage de Malines; — *l'Eucharistie*, tableau allégorique dont on ne connaît pas l'auteur, mais dont le coloris brillant et l'ordonnance gracieuse font songer à Van Loon, au séminaire archiépiscopal; — *l'Adoration des bergers*, attribué à Rubens, mais que l'on croyait plutôt être de notre peintre, aux Dominicains d'Anvers; — à l'autel de la Vierge, dans l'église d'Ackerghem, à Gand, *l'Adoration des mages*, jadis conservé aux Jésuites de cette ville. On prétend que Van Loon a beaucoup peint à Rome et à Florence, mais nous sommes absolument sans renseignements à cet égard.

Si l'on en croit Mensaert, il s'était engagé à orner de peintures l'église de Montaigu; il était convenu, avec l'architecte de ce temple, Wenceslas Coeberger, de recevoir pour son travail 100 pistoles par an, outre la nourriture et le logement. L'écrivain bruxellois, qui avait conservé beaucoup de souvenirs se rapportant aux anciens maîtres de l'école flamande, porte sur Van Loon le jugement suivant : « Ce peintre donne « beaucoup de force à ses ouvrages; il « avait assez de facilité de composition, « dessinait bien et ne disposait pas mal; « il peignait bien hardiment, et, s'il me « semble, il n'avait pas ce coloris délicat, ni ces révélations du genre qu'il « s'en trouve dans Rubens et dans quelques autres, ce qui rend ses ouvrages « massifs. Malgré ses défauts, il doit tenir rang parmi les meilleurs peintres. « Il a longtemps étudié en Italie sur les « dessins de Michel-Ange ». Un pareil jugement approche plus de la vérité que les assertions de Descamps, qui ont si longtemps été acceptées sans examen.

Jean-Baptiste Barbé, admis à Anvers dans la gilde de Saint-Luc en 1610 et qui mourut en 1648, a gravé d'après des dessins de Van Loon, une suite de vingt et une planches intitulée : *Sanctorum apostolorum evangelistarum icones, cum suis parergis, a Theodoro Van Loon delineatæ*. Ce travail, où l'on voit le Christ, Marie, saint Joseph, les apôtres, les évangélistes, présente l'artiste sous le jour le plus favorable; il a su donner à ses compositions de la grâce et de l'élégance, à ses personnages de la distinction et de la variété. Corneille Galle a dessiné d'après lui un *Hercule* et, en 1626, un très beau frontispice de la deuxième édition du *Legatus* de Frédéric de Marselaer, seigneur de Perck; ce frontispice est signé *Theod. Van Loonius pinxit*. Mais il faut rejeter de l'œuvre de notre maître les portraits des reines de France, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse d'Autriche et de l'archevêque Pierre de Marca, que Nagler lui attribue à tort et qui sont de Jean van Loon.

Notre artiste fut l'un de ceux dont Van Dyck peignit le portrait, qu'il fit ensuite graver par Paul Du Pont. Cette planche porte pour titre : *Theodorus Van Lonius, pictor humanarum figurarum majorum, Lovanii. Paul Du Pont sculp. Antonius van Dyck pinxit. Cum privilegio*. Cette publication contribue encore à fixer l'époque où vécut Van Loon, le travail de Van Dyck ayant été exécuté de 1626 à 1632, comme l'a prouvé Mr Henri Hymans dans son *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*. Il habitait alors Louvain, ce qui a probablement fait naître l'opinion qu'il était originaire de cette ville; au contraire, tout le rattache à Bruxelles. C'est à son administration communale que Puteanus était décidé à offrir son portrait, œuvre de son ami. Mais la mort ne lui permit pas de réaliser ce projet. Ce fut son fils, Justus-Cécilius, secrétaire du conseil privé, qui y donna suite, en priant les magistrats de la capitale des Pays-Bas de l'avoir pour agréable. Mais, pour des motifs que l'on ignore, les administrateurs bruxellois de l'époque décidèrent, le 24 juin 1648, qu'ils feraient l'acquisition du portrait et au-

torisèrent les trésoriers et receveurs à en payer la valeur, probablement afin de reconnaître d'une manière indirecte le service que Puteanus avait rendu à la ville en écrivant sa *Bruxella septenaria*.

On ignore tout à fait l'époque du décès de Van Loon, que ses contemporains avaient en grande estime, puisque, à la mort de Rubens, il passait, au dire de Puteanus, pour un rival du prince de l'école flamande. Ce qui est positif, c'est qu'il était mort en 1660, car Sanderus, en mentionnant ses tableaux du Béguinage, parle de lui comme d'un personnage décédé (*penicillo Theodori Van Loon pictoris sui temporis eximii*). La date de 1679, généralement acceptée d'après le témoignage de Houbraken, est donc tout à fait erronée.

Alphonse Wauters.

Houbraken, *De groote schouburg der Nederlandsche kunstschilders*, t. I, p. 189. — Descamps, *Vie des peintres*, t. II, p. 426. — Alexandre, *Abrégé de la vie des peintres*. — Nagler, t. XIX, p. 315. — *Nouvelle Biographie universelle* (de Didot), t. XXXI, p. 605. — Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, t. V, p. 1010. — Immerzeel, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, p. 185. — Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. X, p. 344 et suiv. (2e edition). — Alphonse Wauters, *Les Coxie et Théodore Van Loon* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. VII). — Puteanus, *Epistolæ selectæ* et *Posthumæ epistolæ*, passim. — Mensaert, *le Peintre amateur et curieux*, t. I, *passim*.

LOOS (*Jean-François*), homme politique, né à Anvers, en novembre 1799, mort en cette ville, le 2 février 1871. Issu d'une riche famille anversoise, Loos prit une part active à la vie politique et entra facilement au conseil de la commune, où il exerça une influence marquante. Elu conseiller en 1836, il fut nommé échevin des finances quatre années après; grâce au zèle qu'il déploya dans ses fonctions administratives, il arriva à la première magistrature de la ville en 1848. Dès 1845, l'arrondissement d'Anvers l'avait envoyé à la Chambre des représentants. Loos appartenait à l'opinion libérale. Ses amis politiques lui firent parfois le reproche d'avoir des idées trop inflexibles sur des questions qui n'étaient point de principe. Par suite de son dogmatisme inébranlable, il s'attira même plusieurs ennemis. Il remplit consciencieusement au Parlement les devoirs que lui imposait sa mission de député, mais il ne se distingua pas tant par son talent politique que par les qualités administratives dont il fit preuve comme bourgmestre de la ville d'Anvers. Il prit à cœur les intérêts de la cité commerciale et mit un soin jaloux à favoriser son développement matériel et intellectuel. C'est de l'époque de l'avènement de Loos que date la prospérité croissante et l'extension si considérable d'Anvers. Il se préoccupa tout d'abord du projet d'agrandissement de la ville. Anvers, resserré dans une enceinte de fortifications trop étroite, était arrêté dans son développement commercial. L'établissement de nouvelles installations maritimes devint à tel point nécessaire, que Loos proposa, en 1853, au conseil communal et fit décréter la construction des bassins du *Kattendijk* en dehors des murs, en soutenant la thèse hardie que l'établissement de ces nouveaux bassins au delà des fortifications aurait été précisément la cause de la démolition de ces remparts. Quelques années après, il défendit énergiquement à la Chambre le projet d'agrandissement des fortifications. En 1858, lorsque Anvers avait été choisi comme la principale place stratégique du pays, le gouvernement, dans un but d'économie, n'avait proposé qu'un agrandissement partiel de la ville. Mais Loos et ses collègues, H. De Boe et E. de Gottal, combattirent le projet du ministère et, grâce aux démarches personnelles du bourgmestre, l'établissement de la grande enceinte, qui donnait à Anvers une extension quintuple, fut voté à la Chambre le 8 septembre 1859. Ce même jour, Loos fut l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de ses concitoyens. L'administration de Loos entreprit aussitôt de grands travaux de voirie : de nouveaux quartiers surgirent comme par enchantement sur l'emplacement des anciens remparts espagnols, surtout au nord de la ville. Loos ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au développement intellectuel et

artistique d'Anvers. Tout en veillant à la propagation de l'instruction populaire, il s'occupa de la création de l'*Institut de commerce* et de la réorganisation de l'*Académie royale des beaux-arts* (1855), qui, grâce à ses nombreuses démarches, conserva le rang de premier établissement d'instruction artistique du pays. Il voulait qu'Anvers restât en même temps la métropole des arts et du commerce de la Belgique. Loos contribua aussi à la fondation du *Cercle artistique et littéraire* (1852) dont il conserva, sa vie durant, la présidence d'honneur. Lorsque, en 1861, furent organisées à Anvers de splendides fêtes artistiques, il présida le *Congrès* auquel assistèrent les savants et les artistes les plus célèbres de l'étranger.

Il était à prévoir que Loos aurait conservé, pendant de longues années, les fonctions de bourgmestre de cette ville, à la prospérité de laquelle il avait largement contribué. Mais des circonstances fortuites l'obligèrent de donner sa démission à la fin de l'année 1862. Les travaux des fortifications avaient déjà atteint un certain degré d'avancement, lorsqu'un grand nombre d'habitants réclamèrent contre le danger auquel ils se voyaient exposés et demandèrent la démolition des citadelles nord et sud. Les propriétaires de terrains frappés de servitudes augmentèrent le nombre des mécontents. Les ennemis du ministère Frère-Orban profitèrent de cette situation pour tâcher de renverser la représentation libérale d'Anvers. Malgré les tentatives faites par Loos et ses collègues dans le but d'obtenir des concessions du gouvernement, on ne fit droit à aucune des réclamations des Anversois. Le 6 novembre 1862, une députation ayant à sa tête le bourgmestre fut reçue par le roi. Mais cette démarche n'eut aucun résultat. Pendant ce temps des meetings avaient été organisés, et la tendance hostile au ministère s'était accrue. C'est dans ces circonstances, au milieu de l'agitation populaire, que Loos résolut de résigner son mandat de bourgmestre : le 28 décembre 1862, il annonça au conseil communal qu'il avait remis sa démission entre les mains du roi, « parce qu'on l'avait placé dans « une position qui ne lui permettait plus « d'administrer ni utilement pour la « ville, ni honorablement pour lui-« même ». Les élections législatives du 10 juin 1863 donnèrent la majorité aux *meetinguistes* qui avaient fomenté l'agitation et promettaient une opposition systématique au ministère. Loos et ses collègues furent éliminés. Au conseil de la commune, les meetinguistes remplacèrent aussi les libéraux. Loos n'assista pas à la réparation que l'on donna plus tard aux actes de son administration. Il mourut le 2 février 1871. La ville d'Anvers, reconnaissante des services qu'il avait rendus, a élevé un monument à sa mémoire.

H. Vander Linden.

Van Mol, *Jean-François Loos. — Annales parlementaires*, 1845-1863. — Journaux du temps : *le Précurseur*, *het Handelsblad*, etc.

LOOSE (*Jean-Joseph* **DE**), peintre. Voir De Loose.

LOOTS (*Jean-Chrysostôme*), écrivain ecclésiastique et poète latin, né à Louvain, en 1598, mort au couvent de Malines, en 1656. Il appartenait à une famille honorable de Louvain. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, et prononça ses vœux au couvent de Gand, le 2 octobre 1618. Loots devint successivement régent et préfet du collège de Gand, supérieur des augustins terminaires de Dunkerque, maître des novices, à Malines, prieur du couvent de cette ville et enfin secrétaire de sa province, qui comprenait alors les Pays-Bas et une partie de l'Allemagne. On lui doit les ouvrages suivants : 1. *Pompeius Magnus, tragicomoedia, ac poemata varia.* Gand, Jean Vanden Kerchove, 1635 ; pet. in-8°. La tragédie de *Pompeius*, qui passe pour sa meilleure œuvre, a été réimprimée à Malines, chez Henri Jaye, en 1637. — 2. *Gloriosus Sanctæ Teresiæ de subacto mundo triumphus.* Malines, Henri Jaye, 1639; in-8°. — 3. *Den ghebaenden wech der salicheyt ende volmaecktheyt, dienende alle geestelycke*

persoonen. Malines, Robert Jaye, 1654; in-12.

Ed. Van Even.

N. Tombeur, *Elenchus PP. defunctorum ord. S. Augustini conv. Lovaniensis* (manuscrit). — Elssius, *Encomiasticon Augustinens.*, p. 339. — Foppens, p. 614. — Paquot, t. XVII, p. 440.

LOOTIJNS (*Louis*), avocat, fils du généalogiste Pierre Lootijns, naquit à Bruges, où il mourut en 1721. Il est l'auteur d'un mémoire ou *factum*, comme on disait alors, qui fit beaucoup de bruit, et fut, d'après son nom, appelé *factum Lootijns*. Cet écrit, qui a pour titre *Factum pour les directeurs des villages du païs du Franc de Bruges au sujet des dixmes*, est une pièce historique fort curieuse en même temps qu'un plaidoyer, et renferme un grand nombre de chartes et de documents inédits. Il fut le point de départ d'une longue polémique. Le clergé l'interdit comme contraire à la doctrine de l'Eglise. Citons parmi les nombreuses brochures qu'il fit éclore : 1. *Amplicatie factum Lootijns :* « Hooghe... Heeren van den raedt in Vlaenderen : Het schaedelijk abuys ende exces 't welke door het geheele landt vanden vryen is gheglisseert soo in het opbringen van de pretense minute thienden als in het openbaer ghebreck van het herstellen en repareren van de geruineerde ende vervallen kercken... ». Gand, sans nom d'imprimeur, ni date (1689); in-fol., 18 pages. — 2. *Amplicatie factum Lootijns :* « Hooghe... Heeren van den raedt in Vlaenderen; al hebben de capitels... communicatie ende lecture ghehadt van het *factum*... ». Une édition en fut imprimée à Gand, également en 1689, sans nom d'imprimeur ni date; in-fol., 6 pages. — 3. *Voldoeninghe Lootijns nopende de minute thienden*. — 4. *Refutatio facti Lootijns*, par Boury. — 5. *Duplique nopende 't adveu van het factum Lootijns*. — 6. *Réfutation du factum Lootijns*. — On doit encore à Lootijns le factum intitulé : *Aen 't hof advertissement om deken ende vedt, oudelingen ende ghemeene supposten van den ambachte van de hudevetters der stadt Brugghe, appelanten van die van Vlaenderen ter eender zyde, jegens Jacobus Josephus Du Hayon, poortelyken leerknapen in des selfs ambacht gheinthimeerden ter andere*. Bruges, 1701; in-folio, 24 pages. Ce factum renferme des renseignements intéressants sur l'ancienne histoire des métiers et des corporations. Louis Lootijns cultiva les lettres, et fut, en 1675, chef-homme ou prince de la Société de rhétorique brugeoise dite du Saint-Esprit. Il composa, à l'occasion du procès que l'abbé Mart. Collé gagna contre dom Terrasse, qui se qualifiait d'abbé de N.-D. des Dunes, un poème flamand intitulé : *Lauwerkrans om daer-mede te bekroonen den seer eerweerdighsten heer Martinus Collé*. Bruges, P. van Pée, 1687; in-4°.

Émile Varenbergh.

Biographie de la Flandre occidentale. — Annales de la Société d'Emulation de Bruges, 1re série, t. III, IV; 2e série, t. 1. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

LOOTIJNS (*Pierre*), seigneur de Duvenede, généalogiste, licencié ès lois, né à Bruges, dans le commencement du XVIIe siècle. Premier hoofdman de Bruges, il devint échevin en 1646, conseiller en 1659. Il était fils de Pierre et d'Anne Vander Eecke, et appartenait à une ancienne famille noble, aujourd'hui éteinte, qui fournit jusqu'au siècle dernier une longue succession de magistrats. En 1270, un de ses ancêtres, Robert Lootijns, était bourgmestre de Bruges; un autre, Jacques, fut également bourgmestre au XVIe siècle. Des membres de cette famille s'établirent en France, où on les trouve sous le nom de Lottins, et en Italie où leur nom devint Lottini ou Lottinis, et là, comme dans leur pays d'origine, ils occupèrent des positions honorables. Pierre Lootijns, qui possédait de riches archives de famille, consacra la plus grande partie de sa vie à des recherches généalogiques. Ses ouvrages, qui n'ont jamais été publiés, sont connus, mais le plus considérable est perdu. En voici la liste : 1. *Inventaire des chartes, papiers et aultres pieches originels concernans les maisons illustres et nobles du Pays-Bas, reposans en mes archives, avec leur scels*. On y voit les titres des docu-

ments que possédait Pierre Lootijns; le plus ancien est une charte d'Adèle, dame de Grimberghe et de Termonde, et remontant à 1036. Ce manuscrit faisait partie de la bibliothèque du chanoine Vande Putte, de Courtrai. On trouve à la suite de cet inventaire : 2. *Concept et mémoire pour servir après l'epistre dédicatoire du Grand-Livre qu'il a tirés de* 46 *abbayes, registres, archives, comptes de* 16 *villes, archives et chartes du roy de France, comptes de Flandre, fait au conseil de Flandre à Gand, Rupelmonde, ou bien à la chambre des comptes à Lille, chartes des églises cathédrales de Cambray, Arras, Tournay, Noyon, Gand, Bruges, Ypres, archives des églises collégiales d'Harlebeke, Lille, et encore* 4 *aultres, des parochiales de Sainte-Croix, Saint-Gilles, de* 6 *hôpitaux, de* 3 *béguinages, de* 17 *monastères, de plusieurs obituaires d'églises, des cours féodales, et plusieurs registres, en tout*, 201. 3. A la page 79 de l'*Inventaire* cité plus haut, Lootijns dit ce qu'était ce *Grand-Livre* dont il fait mention dans son *Concept*. Cet ouvrage comptait seize cent seize feuilles manuscrites, grand in-folio, et il en indique lui-même le contenu dans son premier manuscrit, où il en donne la table en ces termes : *Inventaire des surnoms de familles illustres de noms et d'armes, nobles et patrices cogneues en la Flandre flamingante, gallicante et impériale, depuis mille ans en ça, tous par preuves aucthentycq vérifiées dedans mon Grand-Livre par suite d'années et dates vérifiées, veues et dressées par B. V. S.* La personne que Lootijns désigne par les initiales B. V. S. doit être, de l'avis du chanoine Vande Putte, Bernard Vander Straeten, héraut d'armes de l'archiduc Albert, et qui fut échevin de Bruges (1). Ce *Grand-Livre* comprend la période qui s'étend de l'an 600 à 1679; il a été composé sur des données recueillies par le héraut Vander Straeten et renfermait, d'après ce que l'on voit dans le premier manuscrit de Lootijns, une quantité considérable de renseignements historiques et généalogiques tirés des archives dépouillées par le héraut. Il est malheureusement perdu, à moins que l'on ne puisse considérer comme la minute de ce travail deux manuscrits in-folio de Pierre Lootijns qui appartenaient à feu le chevalier Ch. de Schietere de Lophem. Ces manuscrits, traités sans aucun ordre, renferment de nombreuses généalogies séparées, ornées d'armoiries coloriées; l'un des deux a été continué par un Josse Vanden Hecke, qui paraît avoir été le collaborateur de Lootijns, et un certain Vanden Abeele qui a intercalé quelques généalogies tirées du manuscrit de De Visch. Le portrait de Pierre Lootijns par Fr. Pourbus, et daté de 1620, se trouve à l'église cathédrale Saint-Sauveur, à Bruges.

(1) Voir un ms. de De Visch à la bibliothèque du séminaire épiscopal de Bruges.

Pierre Lootijns, père de celui-ci, s'adonnait aux lettres; il laissa un ouvrage dédié au clergé et aux quatre membres de Flandre, écrit en mars 1621 et intitulé : *Traité moral sur les devoirs réciproques des princes et des sujets.* Il leur adressait en même temps un autre *Traité et recueil des actes des princes d'Autriche et des comtes de Habsbourg avec leurs généalogies dès* 440 *avant la naissance de J.-C.*, travail qu'il avait dédié aux archiducs. Le baron de Reiffenberg parle de ces deux ouvrages dans les *Comptes rendus de la commission royale d'histoire* (t. V, p. 416); le premier appartient à la section des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles. Le second que l'on croyait perdu a été retrouvé par le chanoine Vande Putte chez un bouquiniste. La dédicace aux archiducs porte la date de 1616. Ce manuscrit a fait partie de la bibliothèque de Sébastien-Marie-Joseph Grouff d'Erkelen, échevin des deux bancs de la ville de Gand. Le conseiller au conseil de Flandre, Vander Vynckt, y ajouta un avertissement en 1738, et les généalogies ont été continuées, jusques il y a cinquante ans environ, par différentes mains. Cet ouvrage est divisé en treize chapitres, et orné des portraits des rois et des empereurs d'Autriche et des comtes d'Habsbourg.

Emile Varenbergh.

Annales de la Société d'Emulation de Bruges. — *Biographies de la Flandre occidentale.* — Comptes rendus de la Comm. roy. d'histoire.

LOOVENS (*Jean-Emmanuel*), jurisconsulte, né à Bruxelles, le 9 (et non le 18) janvier 1695, mort à Assche, le 8 octobre 1771 (et non 1778). Fils de Erasme Loovens, licencié en droit, avocat au conseil de Brabant, et de Catherine van Loy, Loovens reçut le baptême dans l'église paroissiale de Saint-Géry. Il fit ses études à l'université de Louvain, où il conquit son grade de licencié le 15 février 1715; cinq ans après, il devint, comme son père, avocat au conseil du Brabant. En 1732, il fut appelé par le marquis d'Assche à remplir les fonctions de drossard de la franchise, marquisat et pays d'Assche, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, malgré les souffrances que lui firent éprouver des attaques presque continuelles de goutte. Il avait épousé Marie-Amour-Thérèse-Josèphe de Benero, qui expira à Bruxelles, le 3 novembre 1743, et y fut enterrée dans l'église conventuelle des Récollets. Il eut de ce mariage plusieurs enfants, dont l'aîné, Jean-Amand Loovens, fut également licencié en droit, et mourut le 20 novembre 1783 sans laisser de postérité.

L'ouvrage qui a conservé le nom de Loovens est intitulé : *Practycke, stiel ende maniere van procederen in Haere Majesteyts souvereynen raedt van Brabant, vermengelt met de stiel generael van subalterne bancken ende gerichten* (Pratique, style et mode de procéder au conseil souverain de Brabant uni au style général en usage dans les bancs et juridictions subalternes de ce pays). Bruxelles, 1745; 3 vol. in-folio. Cet ouvrage est dédié au chancelier du Brabant Schockaert, et devait être accompagné d'un autre travail de commentaires sur des placards publiés pour le duché; mais la situation fâcheuse des Pays-Bas à l'époque de l'apparition du livre arrêta la publication de cette dernière partie, comme l'auteur nous l'apprend dans sa préface. Ce qui en a paru constitue un ensemble qui a de la valeur. Le premier volume forme une introduction historique, allant des temps antérieurs à la conquête romaine jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Ce travail est remarquable, non par la rédaction, qui est lâche et diffuse, mais parce que l'auteur y entremêle au récit des événements une analyse et quelquefois des fragments considérables des principaux documents qui ont modifié la législation adoptée en Brabant. Il y remarque avec raison que la charte de Cortenberg de l'an 1312 n'a pas institué le conseil de Brabant, qui doit remonter beaucoup plus haut, mais il a tort de considérer cette charte comme la base de l'origine des Etats du duché, qui existaient aussi à cette époque. Le deuxième volume présente une sorte de tableau méthodique des institutions judiciaires de la province, de la composition du conseil de Brabant, de la manière dont on y procédait à l'administration de la justice, au civil comme au criminel, des appels, etc. Enfin, le troisième volume offre la reproduction d'un certain nombre de documents, depuis la keure ou charte criminelle de Bruxelles, de l'an 1229, jusqu'au placard du 5 février 1744. En 1791, on reproduisit le premier volume, dont on supprima les vingt-huit dernières pages contenant le récit des événements de la guerre entre la France et l'Autriche en 1744 et en 1745, sous ce titre : *Historische inleyding tot de blyde inkomsten, tractaeten, concordaten en plakkaeten van wegens de souvereyne princen van het hertoghdom van Brabant, sedert de oorspronck des landt, tot Maria-Theresia en deszelfs blyde inkomst.* In-12, de 581 pages. Cette publication passa inaperçue, les événements politiques absorbant alors toute l'attention.

Alphonse Wauters.

Wekelyks nieuws uyt Loven, t. XXIII, p. 25. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, p. 343. — Foppens, *Bibliotheca belgica* annotée (ms. à la Bibliothèque royale).

LOOZ-CORSWAREM (*Louis* comte **DE**), homme de guerre, né à Ocquier (province de Liège), le 30 novembre 1788. Il débuta dans la carrière militaire, en France, le 7 septembre 1807, en qualité de sous-lieutenant dans un régiment de lanciers. Lieutenant en 1808, capitaine en 1810, et chef d'escadron en 1813, il fut fait prisonnier au mois

d'octobre de cette dernière année. Il avait pris part aux campagnes de 1809 en Allemagne, de 1810, 1811 et 1812 en Espagne, et de 1813 en Allemagne ; il se distingua tout particulièrement pendant les guerres d'Espagne. Blessé d'un coup de sabre au front, dans un engagement près d'Aranda, de Looz-Corswarem chargea avec son peloton un escadron ennemi, fit plusieurs prisonniers et ramena vingt-huit chevaux. Le lendemain de la bataille de Dresde, il attaqua, à la tête de son escadron, l'arrière-garde autrichienne, forte de trois mille hommes, la mit en fuite et s'empara de trois canons. Le 1er mars 1814, il prit du service dans l'armée des Pays-Bas, en qualité de chef d'escadron au régiment des chevau-légers, reçut le brevet de major, au mois de septembre 1815, et obtint sa pension en 1822. Il avait fait la campagne de 1815 contre la France. Admis au service de Belgique, avec le grade de colonel commandant de place à Liège, le 2 janvier 1831, le comte de Looz-Corswarem fut appelé au commandement de la province de Liège, le 31 décembre suivant, devint commandant du quartier général de l'armée en 1833, puis commandant de la province d'Anvers en 1837. Dans le courant de la même année, il fut promu au grade de général-major. Il fut désigné, en 1842, pour prendre le commandement de la 2e brigade de la division de grosse cavalerie. Le général-major comte de Looz-Corswarem mourut à Avin (province de Liège) le 31 mars 1843. Il était officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre militaire de Guillaume.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1870.

LORE (*Baudouin* **VANDER**), poète néerlandais, florissait à la fin du XIVe siècle, à Gand, dont il était sans doute poète officiel, *stadspreker*. Nous n'avons aucun renseignement sur sa vie ; on a seulement retrouvé son nom, aux archives de la ville de Gand, dans un acte de 1382, où il est appelé *Boydin Van der Luere*. On lui doit six pièces de vers dans lesquelles il se montre le défenseur ardent des libertés et des franchises de sa patrie, en même temps qu'il attaque les mœurs dissolues de son époque. Trois sont signées de son nom; les autres lui ont été attribuées, non sans vraisemblance, par Philippe Blommaert, qui a publié, en 1841, les poésies de ce contemporain de Philippe van Artevelde, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, provenant de la collection Van Hulthem. En voici l'énumération : 1. *De Maghet van Ghendt* (*la Pucelle de Gand;* 242 vers). Sous la forme d'une vision allégorique, le poète chante la victoire remportée par les Gantois sur le comte Louis de Male, qui marcha deux fois, avec ses troupes, sur leur ville (1380 et 1381), et dut chaque fois lever le siège. Ce dit, composé en 1381, est la meilleure production de Vander Lore. Vivre pur et libre, s'écrie le poète, passe toute richesse :

Suver leven ende vri
Gaet voor gout, voor dierbaar stene,
Suver leven, God ere di,
Alle rijcheit die es clene.

Adolphe Mathieu en a fait, en 1854, une imitation française, insérée dans les Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. — 2. *Dit's Tijts verlies* (*la Perte de notre temps;* 158 vers). Satire des mœurs efféminées de la cour du comte de Flandre et de quelques abus de l'Eglise. Cette pièce est également écrite sous la forme d'un songe, si populaire au moyen âge, depuis le roman de la Rose, que Henri van Aken avait traduit en néerlandais en 1291. — 3. *Achte Persone wenschen* (*Souhaits de huit personnes;* 184 vers). Satire des mœurs corrompues du temps et principalement des gens d'église : béguines et *prochi-papen* (curés de paroisse). — 4. *De vier Heeren wenschen* (*Souhaits des quatre seigneurs*; 176 vers). Pièce particulièrement intéressante à cause des allusions aux *Niebelungen* qu'on y trouve et qui ont déjà été relevées par Mone dans ses *Quellen und Forschungen*. On y voit, en effet, mentionnés : Hagen, le roi Gunther, Gernoot, Rudegeer et jusqu'à Scheming, le cheval, et Miming,

l'épée de Wittich. Prudent van Duyse en a fait une adaptation moderne, que l'éditeur a jointe au texte original. — 5. *De vijf Vrouwen wenschen* (*Souhaits des cinq dames;* 182 vers). Tenson de cour d'amour, où Hécube, Hélène, Polyxène, Andromaque et Isaude discutent un point de casuistique amoureuse. — 6. *De vijf Heren wenschen* (*Souhaits des cinq seigneurs;* 140 vers). Pièce analogue à la précédente; les interlocuteurs sont Ménélas, Hector, Pâris, Troïlus et Pallidamas, sous la présidence de dame Vénus.

On voit que quatre des pièces de Baudouin Vander Lore (3-6) revêtent la forme du *souhait*, ce petit poème de 150 à 200 vers, où l'on fait converser soit des héros et des héroïnes de romans en vogue, soit des personnages de la vie réelle, exprimant, à tour de rôle, leurs sentiments ou leurs désirs, et qui se prête si naturellement à la satire. C.-P. Serrure croit encore pouvoir attribuer à Vander Lore un petit poème qu'il a publié dans son *Vaderlandsch Museum*, et qui est intitulé : *Eene prophetie van Bulscamp* (*une prophétie de Bulscamp*); mais il se base sur le seul fait que le manuscrit qui contient la *Prophétie* renferme aussi le *Tijts verlies*, et que les deux pièces sont de la même époque.

Paul Bergmans.

Ph. Blommaert, *Oudvlaemsche gedichten der* XIIe, XIIIe *en* XIVe *eeuwen* (1838-1844), t. II, p. 101-120. — C.-P. Serrure, *Vaderlandsch Museum* (1855-1863), t. III, p. 430. — Ph. Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent* (1861), p. 22-23. — C.-A. Serrure, *Letterkundige geschiedenis van Vlaanderen* (1872), t. I (seul paru), p. 382-389. — J. Stecher, *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique* (1885), p. 133-135. — *Verslagen en mededeelingen der koninklijke vlaamsche Academie*, 1890, p. 377-378.

LORENT (*Théodore*), jurisconsulte, archéologue, né à Remich (Luxembourg), pendant le premier quart du XVIIe siècle, mort à Echternach, en 1785 ou 1786. Il devint directeur des archives de l'abbaye d'Echternach, puis échevin de cette petite ville. Chargé par les Etats du pays de la restauration du monument d'Igel (alors dépendance du Luxembourg), il publia à cette occasion : *Cajus Igesla ou l'empereur Cajus César Caligula, né à Igel, 31 août de l'an 764 de Rome ou 11e de J.-C., Ere commune. Essai par forme de dissertation sur le sujet et l'époque du fameux monument appelé communément la Tour d'Igel.* Luxembourg, hérit. d'André Chevalier, 1769; in-4o, 148 pages et 9 planches, outre le frontispice. Neyen donne un long résumé de cet ouvrage, devenu très rare.

G. Dewalque.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise.*

LOS RIOS (*Jean-François* **DE**), libraire et bibliographe, né à Anvers, sur la paroisse de Saint-Jacques, où il fut baptisé le 23 janvier 1727, mort à Malines, le 24 novembre 1820. Il était le fils de Paul de Los Rios et de Marie-Catherine Lodewyckx. A l'en croire, il descendait d'une noble famille espagnole qui s'était établie à Anvers pendant que les Pays-Bas se trouvaient sous la domination de l'Espagne. Il embrassa d'abord la carrière militaire et servit dans le régiment de Los Rios, à la tête duquel se trouvait un de ses parents, qui était, en même temps, gouverneur de la ville d'Ath. Mais il le quitta le lendemain de la bataille de Fontenoy, le 12 mai 1745, et se rendit à Paris, où il arriva le 18. Il entra comme commis de magasin, c'est-à-dire comme « petit valet de mes- » sieurs les commis », chez un libraire de la rue Saint-Séverin, Gabriel Valeire. Après avoir débité les bouquins de son patron sur le quai de la Ferraille, Los Rios acheta des marionnettes avec un certain Jean-Samuel Caillier, de Genève; mais un orage dispersa ses acteurs, à la première représentation qui eut lieu au port Saint-Paul. Pour surcroît de malheur, le commissaire de police les confisqua, faisant défense à leur impresario de continuer à jouer sans permission en règle, sous peine de trois mois de prison au Châtelet. Los Rios se le tint pour dit et revint sans doute à la boutique de la rue Saint-Séverin. En 1750, nous le retrouvons à Rome, où il fait la connaissance d'un bouquiniste établi au bas des degrés du Vatican, Gabriel Badetto, dit Gamba Corta; celui-ci l'emploie à l'arrangement d'une bi-

bliothèque dont il était chargé de faire la vente. Satisfait de ses services, Badetto recommande notre aventurier à un de ses confrères qui lui confie une petite balle contenant des almanachs, des livres de prières et de menus objets de piété ; grâce au produit de la vente, Los Rios put revenir en France. Mais son humeur vagabonde ne lui permet pas d'y rester longtemps, et c'est alors, sans doute, que se placent les voyages en Angleterre et dans les Pays-Bas dont il parle dans ses œuvres. Il admire les larges rues de Londres, leur animation et le nombre incroyable de fiacres qu'on y voit circuler journellement ; il est frappé de la richesse des étalages des magasins ainsi que de la propreté des femmes anglaises ; l'église Saint-Paul, à son avis, dépasse en beauté celle de Saint-Pierre, à Rome ; enfin, les élégants cottages des environs de Londres lui paraissent fort agréables. Dans les Pays-Bas, il voit en passant, l'immense volière que le fils d'un riche banquier anversois, Louis van Kessel, s'était fait construire près d'Anvers, et qui n'avait pas moins de quatre-vingt-quatre pieds de long, sur dix-neuf de large et quarante de haut. Plus tard, il se rend en Hollande. En revenant d'Amsterdam, au mois d'août 1776, il est nommé membre correspondant d'une *Académie de belle humeur*, siégeant à Berg-op-Zoom, et où n'étaient admis que de joyeux compères qui se réunissaient pour manger, boire et plaisanter. A cette époque, celui qu'on a pu appeler à juste titre le Guzman d'Alfarache de la librairie, était déjà établi à Lyon, où il était venu se fixer en 1766, et où il resta jusqu'en 1794, s'adonnant au commerce de vieux livres (1) dont il publia de nombreux catalogues à prix marqués. En 1789, il en comptait environ cent cinquante dans une petite note autobiographique qu'il avait rédigée pour le dictionnaire historique imprimé par les frères Bruyset, à Lyon ; il ajoute que ces catalogues étaient accompagnés de « quelques notes remarquables sur les « livres rares et souvent de préfaces « extravagantes, d'un style baroque, qui « ont amusé quelques momens les apren- « tis philosophes ou les hommes de la « petite littérature, etc. ». « Les gens de « lettres », dit-il ailleurs, « m'ont ho- « noré jusqu'à présent de leur confiance, « et ils trouveront chez moi, en tout « temps, des livres rares et singuliers, « dignes d'embellir leurs bibliothèques ; « je les ai prévenus que je n'étois ni « homme de lettres, ni philosophe, ni « même Français, et que je ne possédois « d'autre connoissance que celle d'ado- « rer l'Être suprême, vivre en bonne « union avec les hommes et vendre mes « livres un peu plus qu'ils ne m'ont « coûté. Ils sont convenus du fait, et « leur complaisance m'a fait pardonner « quelques fautes d'orthographe, tant « dans le passé que pour le présent et « l'avenir ». Nous sommes loin de la biographie Michaud qui le qualifie de « l'un des libraires les plus érudits de « son temps ». En septembre 1794, Los Rios vendit son fonds à Antoine Lafarge et entra, comme commis, dans la maison Périsse. Vers la fin de sa vie, il se retira à Malines, où il passa ses dernières années dans un état voisin de la misère. Il était devenu totalement aveugle depuis trois ou quatre ans, quand il mourut dans cette ville, le 24 novembre 1820, âgé de quatre-vingt treize ans et dix mois, laissant son mince patrimoine à sa nièce, Marie-Catherine de Los Rios de Brun.

Comme on a déjà pu s'en apercevoir, François de Los Rios était, dans toute la force du terme, ce qu'on appelle un original. La bibliothèque qu'il s'était formée à sa campagne, n'était composée que d'une quarantaine de volumes d'anas, de recueils de bons mots, qui étaient pour lui « une espèce d'élixir « de gaîté ». Son meilleur ami était son cheval, à qui il dédia ses œuvres. Dans la préface du recueil, il annonce que le prospectus en sera lancé, non

(1) Los Rios fut également éditeur, si l'on en juge par la souscription de l'ouvrage suivant : *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette pour servir de suite aux Œuvres du premier*, publiées par Cizeron-Rival. Lyon, François de Los-Rios, 1770 ; pet. in-12, 3 vol. (Cat. A. Rochebilière. Paris, 1882 ; 1re partie, nº 522).

par les journaux et autres écrits périodiques, mais par le moyen d'une montgolfière, qui s'élèvera dans les airs et fera tomber sur l'Europe une pluie d'annonces et d'avis. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'en tête de ce bizarre volume, où des souvenirs de voyage coudoient des notes sur les imprimeurs célèbres, des anecdotes et des descriptions de toute espèce, il a placé ce laconique avertissement : « A quelque coin de « singularité que je sois marqué, je ne « saurois m'imaginer qu'il me soit défendu de m'amuser quelquefois et, en « même temps, d'amuser les autres, « fût-ce à mes dépens. C'est ce que je « vais tâcher de faire, et, pour cet effet, « j'entre en matière sans allonger le « préambule ». Los Rios parle volontiers de sa profession, et on sent qu'il l'aime; mais, quoi qu'en ait dit la *Biographie universelle*, les renseignements qu'il donne sur les origines de l'imprimerie et les imprimeurs célèbres des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et d'Italie ne montrent pas qu'il ait été très instruit de l'histoire de l'art typographique. Sa *Bibliographie instructive* (1777) est une œuvre médiocre, dont les notes sont peu importantes, et qui n'a guère d'intérêt que comme document sur le prix des livres. La plupart des ouvrages qui y sont décrits provenaient de la bibliothèque des jésuites de Lyon, dont il avait fait l'acquisition en 1768, ainsi que des bibliothèques des jésuites de Tournon et de Mâcon, et des collections des abbés Piole et Gindre.

Malgré de longues recherches, je n'ai pu trouver de Los Rios que les deux ouvrages suivants : 1. *Bibliographie instructive, ou notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques, pour connoître et distinguer les différentes éditions, et leur valeur dans le commerce.* Avignon, François Seguin, 1777; in-8°; avec portrait en manière noire. — 2. *Œuvres, contenant plusieurs descriptions et observations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages, etc.* Londres (Paris), Molini, 1789; in-12. — J.-M. Quérard mentionne encore : — 3. *Petite Bibliothèque amusante, ou Recueil de poésies choisies.* Londres, S. Crowder, C. Ware Payne (Lyon), 1781; 2 vol. in-16. D'après l'analyse que Breghot du Lut en donne dans ses *Mélanges biographiques et littéraires* (1828), ce recueil contient plusieurs pièces reproduites dans les *Œuvres*. A la fin de la seconde partie, se trouve une lettre de l'auteur à M. G. de B..., où Los Rios engage ce dernier à inviter l'auteur des *Mémoires et aventures de don Louis de Guevarra*, dont il avait paru deux volumes, à lui demander, à lui Los Rios, d'y ajouter un troisième volume. Dans sa *France littéraire*, J.-S. Ersch cite de *la Petite Bibliothèque amusante* une édition lyonnaise de 1766. — 4. *La Science de la librairie, à l'usage des élèves de cet état.* — Enfin, d'après une note qui se trouve à la suite de la table des matières des *Œuvres*, Los Rios aurait encore écrit les trois comédies suivantes, qui rentrent peut-être dans la catégorie des livres imaginaires : 5. *Arlequin libraire-bouquiniste-brocanteur, vend, achète et parcourt les bibliothèques des villes et des campagnes*, comédie en prose et en un acte. — 6. *Le Maréchal ferrant aux prises avec un célèbre médecin, disputant une cause de maladies de l'homme et du cheval*, comédie en un acte. Los Rios y mettait, sans doute, en scène ce maréchal ferrant de La Guillotière, Pierre Brakman, qui l'avait sauvé d'une maladie dont la faculté n'avait pu venir à bout. — 7. *Les Fêtes extravagantes des guinguettes aux environs de Londres*, comédie en un acte. C'est par erreur que J.-S. Ersch lui attribue plusieurs romans; il s'agit probablement des productions de sa parente, Charlotte-Marie de Los Rios (voir t. V, col. 468), qui fut maîtresse de pension et écrivit des romans à l'usage de la jeunesse.

Paul Bergmans.

Etat civil d'Anvers et de Malines. — Fr. de Los Rios, *Œuvres* (1789), *passim*. — J.-M. Quérard, *la France littéraire*, t. V (1833), p. 362. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LXXII (1843), p. 108-109. — *Le Bibliophile belge*, t. II (1845), p. 395-399 (art. de F. de Reiffenberg). — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXI (1862), col. 697. — P. Bergmans, *Analectes belgiques*, II (*Messager des sciences*, 1890, p. 420-443).

LOTH (*Louis-Bertrand*), théologien, né à Saint-Omer dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fit sa profession religieuse, le 14 février 1628, chez les Dominicains de sa ville natale. En 1644, il participa au chapitre généralissime de son ordre à Rome, en qualité de provincial de la basse Allemagne et de compagnon (*socius*) des définiteurs. Il fut nommé, le 24 mai 1646, maître de théologie à Douai et dirigea longtemps le collège Saint-Thomas en cette ville; il était pour la seconde fois prieur de sa maison professe à Saint-Omer, lorsqu'il mourut le 15 octobre 1562. On a de lui: *Resolutiones theologicæ illustrium difficultatum contingentium in Belgio, in XXVI tractatus per quæstiones et articulos divisæ.* Douai, Balth. Bellère, 1653; in-fol., 742 p. Id., *ibid.*, 1663. Ces éditions furent prohibées; une édition corrigée parut à Bruges, en 1687; in-folio. Cet ouvrage, dit Paquot, doit être mis au rang des bons livres de théologie morale. Le P. Loth laissa en manuscrit au couvent de Saint-Omer cinq volumes in-folio sur la Somme de saint Thomas, et un traité de philosophie thomistique, où la partie relative à la logique était seule achevée. Il a, en outre, édité les œuvres suivantes : 1. *Directorium conscientiæ J. Joannis de la Cruz, Talabricensis, ordinis prædicatorum.* Douai, Balth. Bellère, 1632, in-8°. Id., *ibid.*, 1649. L'ouvrage est précédé d'une *Paræsis ad doctrinæ Thomisticæ studiosos;* l'auteur y attribue à son ordre la gloire d'avoir le premier exercé l'apostolat évangélique en Chine.— 2. *Opuscula tripartita, hoc est, in tres controversias triplicis theologiæ divisa, in quarum prima variæ disputationes de pura scholastica, in secunda de morali, et in tertia de expositiva theologia, utiliter expenduntur. Authore R. Admodum ac Eximio P. F. Francisco de Aranyo, ord. præd., etc.* Douai, Barth. Bardou, 1633, in-12; 664 p. Ibid., Balth. Bellère, 1635; in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois. — 3. *J. Gulielmi Pepin S. T. M. in universam genesim expositio absolutissima.* Douai, Martin Bogard, 1634, in-4°; 494 p. Commentaire littéral et allégorique, déjà publié à Paris en 1528. — 4. *Didaci Alvaris Tranensis archiepiscopi, De concordia liberi arbitrii cum gratia.* Douai, Balth. Bellère, 1635; in-8°, 768 p.. — 5. *Summulæ J. Joannis à S. Thoma, S. T. M.* Douai, Gérard Patté, 1635, in-12. C'est un abrégé de dialectique, auquel le P. Loth a joint une liste des dominicains qui ont écrit sur des matières philosophiques.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Bibl. script. ord. præd.*, t. II, p. 571. — Paquot, *Mém. littér.*, t. V, p. 380. — Duthillœul, *Bibliographie douaisienne.*

LOTTMANN (*Adam*), sculpteur, florissait au commencement du XVIIe siècle. Il habita successivement Saint-Omer et Valenciennes à l'époque où ces villes n'avaient pas encore été annexées à la France par les armées de Louis XIV. Cet artiste est l'auteur du remarquable retable de l'autel du chœur de l'église Notre-Dame, de Calais. Cette œuvre, haute de 51 pieds de France sur 32 de large, a été exécutée avec les marbres provenant d'un navire génois, échoué en 1621 sur les côtes de France pendant sa traversée d'Italie à Anvers. Louis XIV donna ces marbres à la ville de Calais, et les habitants se cotisèrent afin de réunir la somme de 20,000 livres, prix convenu entre le magistrat et l'artiste pour l'exécution du retable. On vante encore de Lottmann les côtés latéraux d'un tabernacle de la même église, dont l'un représente la Manne et l'autre la Cène.

Edm. Marchal.

Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.*

LOUIS, comte de Flandre, de Nevers et de Réthel, dit aussi *de Crécy*, parce qu'il périt à la bataille de ce nom. Il naquit, vers 1304, du mariage de Louis, fils aîné de Robert de Béthune, comte de Flandre, avec Marie de Nevers et de Réthel. Il fut, dès son enfance, envoyé à Paris pour s'y initier à la langue française. Plus vraisemblablement, Philippe le Bel, ne pouvant dompter par les armes les communes flamandes, voulait s'emparer de l'éducation de leur futur comte,

le façonner à sa politique et s'en faire un instrument contre leurs libertés. En 1320, Philippe le Long, afin de rattacher plus étroitement encore le jeune prince au trône de France, lui fit épouser sa fille Marguerite d'Artois, à peine âgée de huit ans. Deux années après, Louis hérita, coup sur coup, d'abord de son père les comtés de Nevers et de Réthel, puis de son aïeul le comté de Flandre. Cette dernière succession avait été stipulée en sa faveur, en cas de prédécès de son père, dans son contrat de mariage; elle lui avait été confirmée par le testament de Robert de Béthune. Néanmoins ses oncle et tante, Robert de Cassel et Mahaut de Lorraine, la lui contestèrent, soutenant qu'en Flandre le droit de représentation n'était pas admis. Charles le Bel, successeur de Philippe le Long, évoqua l'affaire à sa cour et défendit aux trois prétendants de se porter pour comtes de Flandre avant arrêt de la cour des pairs. Mais les « bonnes villes » flamandes — Bruges, Gand et Ypres, — sans attendre le jugement, proclamèrent le petit-fils de Robert de Béthune leur « droicturier seigneur » et refusèrent d'en reconnaître aucun autre. Le jeune prince s'enfuit de Paris, emportant le souvenir des duretés que Philippe le Long et Charles le Bel lui avaient fait subir et qu'il rendait, d'ailleurs, libéralement à son épouse. Il fut accueilli avec transport en Flandre et reçut l'hommage du comté. Irrité de sa fuite, le roi de France le somma de comparaître devant lui, sous peine de se voir confisquer sa seigneurie pour « désobéissance et forfaiture ». Louis regimba d'abord, mais, menacé à la fois par les hommes d'armes français dépêchés pour l'arrêter et par les troupes que levait Robert de Cassel pour s'emparer de la Flandre, il se soumit. Arrivé à Paris, il fut appréhendé et conduit à la tour du Louvre, où maintes fois déjà, à la moindre incartade, il avait été enfermé. Le 29 janvier 1323, la cour des pairs rendit un arrêt qui lui adjugeait la couronne comtale. Mis en liberté, il n'obtint toutefois son investiture qu'en confirmant les traités qui cédaient à la France la Flandre gallicante. En outre, il dut prendre pour conseillers deux agents français, l'évêque d'Arras et l'abbé de Vézelay, fils du chancelier Pierre Flotte, d'odieuse mémoire aux Flamands. Ephémère fut la popularité dont les infortunes de ses ancêtres, ses propres malheurs et l'octroi de quelques privilèges entourèrent le jeune prince à son avènement. Bientôt éclatèrent des troubles, funestes présages d'un règne agité. Louis s'était empressé de faire don à son grand oncle, Jean de Namur, de la seigneurie et du port de l'Ecluse. Les Brugeois protestèrent; ils voyaient avec une colère inquiète ces droits, dont ils avaient joui jusqu'alors, transférés à un prince qui s'était toujours montré l'adversaire des communes et qui pouvait désormais leur fermer ce port, entrepôt de leur commerce. Le comte restant sourd à leurs réclamations, ils coururent aux armes et marchèrent sur l'Ecluse. Louis accourut de Courtrai pour les arrêter, mais, loin de lui obéir, ils le forcèrent de marcher à leur tête. La ville de l'Ecluse fut emportée, pillée et Jean de Namur ramené prisonnier. Les conditions exigées par les vainqueurs pour la délivrance du captif ayant été repoussées, une lutte sanglante se poursuivit entre les nobles et les communiers. Mais Jean de Namur s'évada et rejoignit à la cour de France le comte, qui y sollicitait des secours contre ses sujets. Les Brugeois demandèrent grâce; Louis revint et leur pardonna, moyennant amende. Mais d'autres causes le firent promptement détester par le peuple. Le scandale de ses débauches et de ses prodigalités, ses continuels séjours en France, sa soumission à des conseillers étrangers, sa faveur pour le parti noble et français contre le parti plébéien et national, les exactions de ses officiers fiscaux ne tardèrent pas à allumer la haine populaire : ajoutez à ce ferment de désordres la turbulente audace de la démocratie flamande. Louis, accompagné de l'abbé de Vézelay, devenu son ami intime, était retourné en France, abandonnant le gouvernement à un chevalier français,

le sire d'Aspremont. Bientôt la Flandre se débattit dans les convulsions de l'anarchie : gens de métiers et nobles, *clauwaerts* et *leliaerts*, luttant sans merci, mirent le pays à feu et à sang; la jacquerie se ruait sur les châteaux, en représailles des brigandages des chevaliers. Le lieutenant du comte, ne pouvant pacifier les troubles croissants, se hâta de le rappeler. Louis, qui craignait de perdre sa terre, accourut en février 1324. Il traita avec les insurgés, leur accorda de nouveau son pardon moyennant amende, et repartit en juin pour son comté de Nevers. Toutefois, craignant de nouvelles émeutes, il voulut s'attacher les Gantois par des privilèges et remplaça le sire d'Aspremont par l'un de leurs nobles bourgeois, Philippe d'Axel. L'année suivante, la Flandre était derechef en feu. Bruges, soulevée par Nicolas Zannequin et Sohier Janssone, chefs des insurgés de Furnes et de Ghistelles, devint le foyer de la guerre civile. Louis revint. Ne pouvant réduire les rebelles, il se résigna à leur faire des ouvertures de paix. Robert de Cassel, les magistrats de Gand et d'Ypres choisis pour arbitres, se réunirent en juin 1525 à l'abbaye des Dunes et ouvrirent une enquête sur les griefs réciproques des deux partis. Tandis qu'ils délibéraient, Zannequin et Janssone, accusant les nobles de nouveaux meurtres et suivis d'une foule furieuse, accoururent au monastère. Les arbitres, intimidés, n'osèrent rendre leur sentence. Dans l'entretemps, Louis soupçonnait que ces troubles, qui ébranlaient sa couronne, étaient secrètement favorisés par l'ambition de son oncle, Louis de Cassel. Il ordonna au bailli de Warneton de le saisir, lorsqu'il sortirait de son château de la Nieppe et de le tuer. Mais le chancelier du comte s'était empressé d'avertir Robert de Cassel : « Pourquoi », lui reprocha Louis, « avez-vous trahi mon secret? — Pour « sauver votre honneur », répondit le ministre, qui fut chargé de fers (Villaret, *Hist. de France*, VIII, 136.)

La guerre reprit avec fureur. Le comte, réunissant à Ypres quatre cents hommes d'armes, marcha sur Courtrai. Il y fit prisonniers six envoyés de Bruges. Aussitôt cinq mille Brugeois coururent aux armes pour délivrer leurs concitoyens. Louis, qui n'avait qu'une poignée d'hommes à leur opposer, fit rompre les ponts de la Lys et incendier les faubourgs. Le vent rejeta les flammes sur la ville, qui s'embrasa. Les habitants, exaspérés du désastre, se ruèrent sur la troupe du comte et la massacrèrent. Louis fut livré aux Brugeois, emmené sur une haridelle et enfermé à la prison des Halles. Robert de Cassel, proclamé *ruwaert* ou régent de la Flandre, se mit à la tête des révoltés; il défit, au pont de Reckelinghe, les Gantois restés fidèles au prince et les poursuivit jusqu'aux remparts de leur ville, qui fut assiégée. Ni les sommations du roi de France, ni l'interdit qu'il fit jeter sur la Flandre n'intimidèrent les Brugeois enhardis par leurs succès. Mais les Gantois prirent leur revanche entre Courtrai et Audenarde, puis près d'Assenede. Ces revers et la menace d'une invasion française découragèrent enfin les insurgés. Le comte fut élargi, jura d'oublier le passé, courut à Gand et de là à Paris. Une paix plâtrée fut conclue à Arques, près de Saint-Omer (19 avril 1326). Les communes rebelles furent condamnées à des pèlerinages et à de fortes amendes. Néanmoins la Flandre ne cessa pas d'être agitée par les fauteurs des troubles. L'un d'eux, le farouche Jacques Peyt, continuait à la désoler par ses déprédations. Surpris près de Hondschoote, il fut tué et son cadavre livré aux flammes. Les Brugeois, criant à la tyrannie, se soulevèrent derechef et vengèrent la mort du bandit sur les nobles et les officiers du comte. Charles le Bel étant mort sur ces entrefaites, Philippe de Valois lui succéda. Le comte de Flandre se rendit à Reims pour assister au sacre de son suzerain. Suivant l'antique prérogative des princes flamands, il devait porter l'épée royale devant le monarque. Déjà les hérauts d'armes avaient crié par trois fois : « Comte de Flandre, « si vous êtes céans, venez faire votre « devoir ». Louis ne bougeait pas. Enfin, s'avançant et s'agenouillant de

vant le roi : « Monseigneur », dit-il, « si « l'on m'eût appelé Louis de Nevers au « lieu de m'appeler comte de Flandre, « je serais venu plus tôt. — Comment « fit le roi, « n'êtes-vous pas comte « de Flandre ? — Sire, « répondit Louis, « j'en porte le nom, mais le nom « seulement. Les gens de Bruges, « d'Ypres, de Poperinghe et de Cassel « ne m'ont-ils pas bouté hors de ma sei- « gneurie? — Beau cousin », dit le roi, « nous vous jurons par l'onction « que nous avons reçue aujourd'hui, que « jamais ne rentrerons à Paris avant de « vous avoir remis en la possession de « la comté de Flandre. — Mon très « cher seigneur, grand merci! » dit le comte en baisant la main du roi. Tandis que l'interdit était de nouveau fulminé sur la Flandre, Philippe de Valois se mettait, vers la fin de juillet 1328, à la tête de l'armée française, concentrée à Arras. Zannequin, renforcé par Sohier Janssone, campait sur le mont Cassel. Il avait arboré un drapeau sur lequel était peint un grand coq avec ces mots :

Quand ce coq chantera,
Le roi trouvé cy entrera.

Les Français s'établirent au pied de la hauteur et, confiants dans leur supériorité numérique, négligèrent toutes les précautions de la guerre. Zannequin, déguisé en marchand de poisson, descendit dans leur camp et remarqua leur désordre ; il rejoignit les milices flamandes et fondit à l'improviste sur l'ennemi. Celui-ci, cédant d'abord sous ce choc impétueux, réussit bientôt à se rallier et écrasa les assaillants (23 août 1328). Après sa victoire, le roi fit appeler le comte de Flandre et lui dit en présence de sa noblesse : « Beau cousin, « je suis venu ici avec mes barons et j'ai « travaillé pour vous à leurs dépens et « aux miens. Je vous rends votre terre « acquise et en paix. Or, faites tant que « justice y soit gardée, et que, par votre « faute, il ne faille plus que j'y revienne; « car, si j'y revenais, ce serait alors à « mon profit et à votre dommage. » Jusque-là, Louis, plus par faiblesse que par générosité, s'était montré prompt au pardon envers les mutins; cette fois, résolu de se faire craindre, il sévit avec une implacable rigueur. La sédition de la Flandre fut châtiée par les amendes, les exécutions, l'exil. Janssone, échappé au désastre de Cassel, tenta une suprême résistance et débarqua avec deux cents bannis à Ostende. Il se heurta à Ardenbourg contre les *leliaerts*, fut fait prisonnier et conduit à Bruges. Il y fut promené nu par les rues, brûlé d'un fer rouge à chaque carrefour, brisé sur la roue et décapité; son cadavre fut ensuite pendu à une potence d'une hauteur extraordinaire.

La Flandre pacifiée jouit enfin de quelques années de tranquillité. Des différends entre le comte et le duc de Brabant, relativement à la limite de leurs juridictions respectives sur l'Escaut et à la possession de la seigneurie de Malines, s'aplanirent heureusement. Ce fut la rivalité entre les rois de France et d'Angleterre qui entraîna les communes flamandes dans de nouvelles luttes. Vassal reconnaissant de Philippe de Valois, qui lui avait reconquis sa couronne à Cassel, Louis avait fait arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en Flandre. Edouard III fit aussitôt appréhender les Flamands en Angleterre (5 octobre 1336). En même temps, il interdit l'exportation des laines dans le comté : rude représaille, qui d'emblée tarissait la source de la richesse nationale : « Car », comme le disait Jacques van Artevelde, « toute Flandre estoit « fondée sur draperie, et sans laine on « ne pouvoit draper ». Aussi une vive opposition éclata contre la politique française du comte. Des députés anglais arrivèrent à Gand pour traiter de la reprise des relations commerciales : ils y reçurent un accueil empressé, et le vieux compagnon de captivité de Guy de Dampierre, Sohier de Courtrai, leur offrant l'hospitalité, osa déclarer que l'alliance anglaise était le premier besoin du pays. Mal lui en prit de cette patriotique audace. Invité à se rendre à Bruges pour y prendre part à une assemblée générale des communes, il fut arrêté et interné au château de Rupelmonde, comme cou-

pable de trahison envers le roi de France. Son fils, poursuivi, n'échappa à la colère du comte qu'en se réfugiant en Angleterre.

Les ambassadeurs d'Édouard III s'étaient rendus de Flandre à la cour du comte de Hainaut, père de leur reine. Au moment du retour, ils apprirent que Louis avait dépêché des vaisseaux aux bouches de l'Escaut pour s'emparer d'eux, s'ils s'embarquaient à Anvers. Ils gagnèrent la Hollande et prirent la mer à Dordrecht. Le monarque anglais, irrité de l'attentat médité contre ses envoyés, jura de se venger. L'expédition qu'il se hâta d'armer, ouvrit la grande guerre du XIVe siècle. Sa flotte attaqua l'île de Cadzand : cinq mille hommes d'armes, qui y étaient postés, furent taillés en pièces. Ce revers surexcita la haine de Louis contre l'Angleterre; il allait de ville en ville pour les attacher au parti de la France; de son côté, Philippe de Valois secondait ses efforts en multipliant ses faveurs aux Flamands. Dans l'entretemps le comte, qui gardait rancune aux Gantois de leur sympathique accueil aux députés anglais, se détachait ces puissants communiers qui s'étaient montrés durant les troubles ses plus fidèles soutiens. Non seulement il repoussa leurs instances pour obtenir la liberté de Sohier de Courtrai, mais, par surcroît de châtiment, il les condamna à lui payer une forte amende et à implorer sa merci à ses pieds. Alors apparaît Jacques van Artevelde. Gendre du compatriote captif, le « sage homme », comme l'appelaient ses concitoyens, les convoqua au préau du monastère de la Byloke. Là, inspiré par son génie politique, après avoir dépeint la misère du peuple frappé dans son industrie, il ralluma l'espoir dans les cœurs par un habile projet : il montra la Flandre gardant la neutralité entre les deux rois et profitant des faveurs par lesquelles ils se disputeraient son alliance. Le 3 janvier 1338, il fut élu capitaine de la paroisse de Saint-Jacques. Cette charge l'investissait du commandement supérieur des milices communales. Le comte le manda en son hôtel, le pressa de tenir le peuple en l'amour et l'obéissance du roi de France et s'emporta même aux menaces : « Seigneur », répondit Van Artevelde, « je ferai ce que j'ai promis au commun peuple pour son bonheur et celui de tout notre pays. Rien ne saurait me rebuter, et, au plaisir de Dieu, j'en viendrai à bout ». Il salua humblement et sortit de la salle. Louis, inquiet d'une popularité, d'où allait bientôt surgir la dictature, convoqua ses conseillers. On lui persuada de faire assassiner le tribun, mais l'attentat fut déjoué et acheva de soulever la colère populaire. Tous les bourgeois se coiffèrent du chaperon blanc, insigne des communiers lorsqu'ils se réunissaient sous leurs bannières. Le comte lui-même fut contraint de porter le bonnet patriotique. Craignant que, comme jadis à Bruges, il ne fût retenu captif à Gand, il prétexta d'une partie de chasse pour sortir de la ville et se réfugia au château de Male. Afin de s'assurer la fidélité des Brugeois, il leur accorda le droit de lui faire des remontrances en cas de violation de leurs franchises, et, comme sanction de ce privilège, il acceptait que son autorité sur la commune fût suspendue, tant qu'il n'aurait pas donné satisfaction. Cependant il dissimulait son ressentiment contre les Gantois. Philippe de Valois les endormait de même dans une trompeuse sécurité : aux députés qu'ils lui envoyèrent pour se disculper de toutes accusations, il répondit « qu'il tenait la ville pour excusée et était disposé à la protéger dans son industrie et dans ses libertés ». Sur ces entrefaites, il convoquait ses hommes d'armes. Tout à coup les Gantois consternés apprirent que le comte avait fait décapiter le vieux Sohier de Courtrai au château de Rupelmonde, que l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis avaient fulminé l'excommunication contre eux à Tournai. Ces mesures de rigueur n'abattirent pas leur courage, comme Philippe de Valois l'espérait.

Tandis que des forces françaises s'apprêtaient à marcher de Tournai sur Gand, Louis voulut profiter de l'effroi de l'invasion pour imposer son autorité absolue

aux Brugeois. Le 25 avril 1338, il sortit du château de Male avec une troupe de chevaliers et vint planter sa bannière sur la place du Marché. Les foulons accoururent les premiers à la défense des libertés menacées ; le peuple bientôt se joignit à eux et fondit sur le comte, qui regagna le château de Male à toute bride. En apprenant cet attentat du prince, Jacques van Artevelde, qui venait de vaincre à Biervliet un corps de chevaliers *leliaerts*, se rendit à Bruges. Sous son inspiration, les députés des « bonnes villes », solennellement réunis au monastère d'Eeckhout, instituèrent l'assemblée des Etats, appelée plus tard les *Trois Membres de la Flandre*, tutrice, pendant quatre siècles et demi, des institutions flamandes. Le 29 avril, le tribun, suivi des représentants des communes, se rendit au château de Male et fit part au comte de la création de ce parlement. Louis jura qu'il maintiendrait désormais les libertés de la Flandre et renouvela, quelques jours après, son serment à l'assemblée générale d'Oostcamp. Sur cette assurance, le « sage homme », accompagné des députés des bonnes villes, parcourut la Flandre « pour réconcilier « les bonnes gens des communes avec le « comte de Flandre, tant pour l'honneur « du comte que pour la paix du pays ». Le 10 juin, les députés flamands signaient à Anvers avec l'Angleterre un traité de commerce qui stipulait en même temps la neutralité de la Flandre. De son côté, le roi de France s'empressait de contre-balancer les avantages accordés par son adversaire aux Flamands. Aux envoyés gantois qui vinrent lui annoncer à Paris la *réconciliation cordiale* du comte et des communes, il remit des lettres accordant d'importantes faveurs. L'évêque de Senlis alla à Gand lever la sentence d'interdit, et le comte se rendit solennellement à Tournai avec les députés des pays pour y assister aux cérémonies religieuses des fêtes de l'Assomption. L'habile politique de Jacques van Artevelde triomphait : la Flandre paisible, neutre entre les deux rois rivaux qui la comblaient à l'envi, retrouvait une éclatante prospérité.

Quelque temps après, Edouard III, qui se rendait à Anvers avec une flotte nombreuse, mouilla à l'Ecluse. Jacques van Artevelde, accompagné des députés des communes, l'y vint saluer : suivant un chroniqueur contemporain, Gilles Le Muisit, il s'opposa à la velléité du monarque anglais de débarquer dans ce port, malgré le traité de neutralité. Edouard III trouva, parmi les princes des Pays-Bas et d'Allemagne, des alliés contre la France; mais ce qui lui tenait surtout à cœur, c'était de gagner à sa cause la puissante Flandre, qui pouvait jeter le poids de ses richesses et de son épée dans la balance de la victoire. En novembre 1338, il proposa, mais en vain, le mariage de sa fille avec l'héritier du comte; il promit, à la grande joie des communes, de rétablir en Flandre l'étape des laines anglaises. Néanmoins, il ne put ébranler leur résolution de neutralité, mais les événements prévalurent contre leur volonté. Humilié de voir son pouvoir amoindri, Louis, résolut de dompter les communes pendant l'hiver, alors que les forces anglaises, cantonnées dans le Brabant, ne pourraient les secourir. Ses partisans occupaient Lille, Douai et Saint-Omer. C'est là que se forma l'armée des *leliaerts* pour renverser le gouvernement démocratique et restaurer sur ses ruines l'autocratie du prince. Un coup de main contre Bergues réussit. Vingt-cinq bourgeois y furent mis à mort. Les vainqueurs, enhardis par cet heureux début, marchèrent en hâte sur Dixmude. Le comte, qui se tenait à Tournai, les y rejoignit : il espérait réduire aisément Bruges, dont les milices, en ce moment, assiégeaient quelques nobles enfermés au château de Liedekerke, sur les frontières du Brabant. Informés du péril qui menace leurs foyers, les Brugeois abandonnent le siège et se portent nuitamment vers Dixmude pour y surprendre, dans leur sommeil, le comte et ses chevaliers. Eveillé précipitamment à l'arrivée des communiers, Louis n'a que le temps de saisir son armure et de sauter, à demi-nu, sur un cheval. En même temps, les nobles accourent vers son

hôtel ; aidé par eux, il fait rompre les portes de la ville, s'élance à toute bride hors des remparts et court d'une traite jusqu'au pied des tours de Notre-Dame. Philippe de Valois, qui tenait des forces prêtes à le seconder en cas de succès, fit bonne mine à mauvais jeu ; craignant que les communes flamandes ne prissent parti pour Edouard III, il fit bon accueil à leurs députés, qui venaient se plaindre de la trahison du comte et qui réclamaient, en outre, la rétrocession de la Flandre gallicante, aliénée par le « pacte d'iniquité » d'Athies, sous Philippe le Bel. Le roi se garda toutefois de répondre à leur demande. En 1339, les Anglais recommencèrent la lutte ; ils mirent le siège devant Cambrai, puis l'abandonnèrent pour se porter au devant de Philippe, qui s'avançait avec des forces considérables ; les deux armées se rencontrèrent dans une vaste plaine, près du village de la Flamengarde, et se retirèrent sans combattre. Les milices flamandes étaient campées non loin, entre Menin et Deynze, prêtes à reprendre de force les places qu'elles réclamaient, si le roi ne les rendait de gré. Louis se rendit à Courtrai et invita les députés des communes à l'y rejoindre pour y apprendre de sa bouche que satisfaction leur serait donnée. Après les avoir leurrés d'un vain espoir jusqu'à ce que l'armée anglaise se fût retirée en Hainaut, il s'éloigna quand le péril d'une coalition des forces britanniques et flamandes fut passé. Dès ce jour, les garnisons françaises de Tournai, de Cambrai et de Mortagne désolèrent de leurs incursions les frontières de la Flandre. Ainsi fut rompue la neutralité qu'avait en vain espérée Jacques van Artevelde.

Pour lever le scrupule des Flamands, qui avaient juré, sous peine d'excommunication, de ne pas porter les armes contre leur suzerain, le tribun décida Edouard III à prendre le titre de roi de France (23 janvier 1340). Le monarque, avant de retourner en Angleterre pour y faire les préparatifs d'une prochaine campagne, octroya d'importantes chartes à la Flandre pour se l'attacher plus étroitement. Le comte, toujours fidèle à Philippe de Valois, se tint à l'écart des négociations qu'il ne put empêcher entre les communes et le roi d'Angleterre. Lorsque Edouard III revint en Flandre, il rencontra la flotte française dans le port de l'Ecluse, et, grâce au renfort d'une escadre flamande, il l'anéantit (24 juin 1340). La guerre se poursuivit sans résultats décisifs jusqu'à la trêve d'Esplechin (25 septembre 1340). Louis rentra alors du camp français en Flandre et publia une déclaration par laquelle il abjurait tous ses griefs, approuvait tout ce qui avait eu lieu et promettait de gouverner dorénavant en écoutant les conseils des trois bonnes villes. La trêve, qui devait expirer le 24 juin 1341, fut prorogée jusqu'à l'année suivante. Dans l'assemblée qui se tint à Damme, le 9 novembre 1342, le comte tenta vainement de leur faire rompre l'alliance anglaise. S'obstinant dans ses rêves d'absolutisme, il conspira, mais son complot fut déjoué par la clairvoyante vigilance de Jacques van Artevelde. Selon Meyer, le tribun fut informé qu'un noble d'Ardembourg, nommé Pierre Lammens, était l'un des chefs des conjurés. Il se rendit en cette ville, et, voyant le *leliaert* sur le seuil de sa demeure, il lui courut sus l'épée à la main et l'étendit mort à ses pieds. Comme on s'étonnait de ce meurtre : « Entrez », dit-il, « dans la « maison de Pierre Lammens et vous « trouverez tout prêt l'étendard avec « lequel ce factieux voulait exciter en « Flandre la guerre civile ». On fouilla la maison, et l'on y trouva, en effet, l'étendard que le comte avait fait préparer pour rallier ses partisans.

Ainsi dévoilé dans ses intrigues et chargé du mépris des communes, Louis se retira, le 2 janvier 1343, à la cour de France. Mais, dans cet exil volontaire, il ne put renoncer à ses entreprises contre ses sujets. En octobre 1344, il tenta vainement de surprendre la ville d'Audenarde, qui fut de si haute importance dans les guerres du XIVe siècle. Quelques mois plus tard, il conclut un traité avec le duc de Brabant, lequel se flattait de marier l'une de ses filles à l'héritier de la couronne

de Flandre. Grâce à l'appui de ce prince, il s'empara de Termonde, qui devint la place de ralliement de ses partisans. En juillet 1344, Edouard III vint mouiller avec une flotte nombreuse dans le port de l'Ecluse. Jacques van Artevelde alla l'y féliciter et le rassura sur le péril que pouvaient faire courir au pays les *leliaerts* de Termonde, lesquels étaient tenus en échec. Selon Froissart et Villani, le tribun proposa au monarque anglais de remplacer sur le trône de Flandre le comte Louis par le prince de Galles : mais aucun document ne confirme cette assertion, ni la lettre qu'Edouard III adressa vers cette époque aux vicomtes d'Angleterre, ni les comptes des bonnes villes. Ne pouvant se résoudre à déposer leur prince, les communes déclarèrent seulement que son absence et son hostilité les forçaient à créer de nouveau un *ruwaert :* ce fut Sohier de Courtrai, fils du patriote martyr et beau-frère de Jacques van Artevelde, qui fut élu. Quelques jours après, le 24 juillet 1345, le « sage homme » tomba sous le poignard des factieux. Edouard III fut grandement courroucé de l'assassinat de son « très-cher compère » (Meyer); il en fut si déconcerté dans ses projets, qu'il ajourna à l'année suivante l'expédition qu'il préparait contre la France, la trêve étant expirée. Profitant de la stupeur de la Flandre consternée par ce meurtre, Louis dépêcha ses chevaliers s'emparer de Hulst et d'Axel, qu'ils prirent d'assaut. Aussitôt les Flamands, dans un réveil de patriotisme, coururent aux armes pour rejeter de leur territoire les ennemis de leurs libertés. Les milices des trois bonnes villes marchèrent sur Termonde. Le comte de Flandre, sans attendre le choc des communiers, s'enfuit à Bruxelles, tandis que le duc de Brabant accourait au camp flamand pour renouveler ses serments d'amitié et s'entremettre en faveur des chevaliers *leliaerts* qui n'avaient pu s'échapper de la place. Termonde rentra dans l'alliance des communes et ne conserva ses remparts qu'en s'engageant à laisser trois brèches de quarante pieds ouvertes du côté de Gand. En juillet 1346, Edouard III débarqua près de la Hogue, en Normandie, avec une nombreuse armée. Après avoir ravagé les côtes, il s'avança au cœur de la France. Menacé par des forces supérieures, il se rapprocha, en reculant vers la Picardie, des Flamands qui avaient pris les armes. Le 25 août, il remporta la célèbre victoire de Crécy. Louis, qui combattait avec son jeune fils sous l'oriflamme française, se signala par sa vaillance dans cette bataille. Un moment même, paraît-il, il fit le prince de Galles prisonnier; mais, après une vive lutte, le prince anglais lui fut arraché par Richard de Beaumont, qui portait la bannière galloise. Culbuté dans un ravin, où déjà se débattaient mourants maints chevaliers français, il périt criblé de coups. Ses restes furent d'abord inhumés à l'abbaye de Saint-Riquier. En 1352, son fils Louis de Male les fit transférer dans un somptueux mausolée en la basilique de Saint-Donat, à Bruges. Tous les ans, jusqu'à la démolition de cette église, à la fin du siècle dernier, sa tombe était ornée de branches de cyprès et les chanoines célébraient solennellement son office funèbre.

Émile Van Arenbergh.

Froissard, *Chronique* (Cf. dans l'édition Kervyn, le résumé biographique qui se trouve à la table, t. XXI, p. 205-250). — P. d'Oudegherst, *Annales de Flandre*. — Meyer, *Annales Flandriæ*. — Villani, *Hist. di suoi tempori*. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*. — Leglay, *Hist. des comtes de Flandre*. — Alph. Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. IV, VI. — Etc.

LOUIS DE MALE, comte de Flandre, naquit au château de Male lez-Bruges, le 29 novembre 1330. Il fut l'unique enfant issu du mariage de Louis de Nevers avec Marguerite d'Artois. Blessé à la bataille de Crécy, en combattant aux côtés de son père qui périt sous ses yeux, il échappa au massacre et se réfugia à Amiens. Le roi de France l'arma chevalier et, pour se l'attacher plus étroitement par les liens de la vassalité, s'empressa de lui donner l'investiture du comté de Flandre. Louis de Male avait alors seize ans : c'était, disent les chroniques du temps, « un jeune prince « d'une aimable et belle prestance ».

Las de troubles et de guerres, les Flamands saluaient d'une heureuse espérance le nouveau règne. Ils semblaient oublier que le jeune comte, fils du *leliaert* Louis de Nevers, élevé à la cour absolutiste de Paris, venait de témoigner son attachement à la France en versant son sang pour elle à Crécy. Ils se flattaient que leur souverain, vivant désormais au milieu d'eux, s'imprégnerait de leurs idées. Partagés entre leur loyalisme et l'amour de leurs libres constitutions, ils lui envoyèrent des députés pour lui imposer, avant de le recevoir comme leur droiturier seigneur, des conditions garantissant l'intégrité de leurs franchises. Des conférences s'ouvrirent à Halluin, près de Menin : Louis de Male jura avec empressement de respecter les libertés communales. Toutefois il refusa d'adhérer à l'alliance de la Flandre avec le roi d'Angleterre Edouard III, alléguant qu'il se déshonorerait en pactisant avec le meurtrier de son père. Les villes flamandes, respectant ce scrupule de piété filiale, traitèrent elles-mêmes avec le monarque anglais et resserrèrent par le traité d'Ath (17 octobre 1346) l'union déjà conclue à Westminster. Leur intérêt vital, d'ailleurs, mieux que des traités, les liait à l'Angleterre : c'était, en effet, d'Outre-Manche qu'elles tiraient les laines pour leur industrie drapière, source de leur prospérité. Louis de Male « fut, en grande magnificence, triumphe « et contentement du peuple, receu par- « tout, comme seigneur et prince natu- « rel » (P. d'Oudegherst). Partout, il jura de nouveau, comme à Halluin, de respecter les franchises communales. Toutefois les Flamands, malgré ses serments, ne pouvaient s'empêcher de se défier de « leur jeune sire nourri d'en- « fance entre les François et les royaux » (Froissart). Ils le pressèrent en vain, pour cimenter l'alliance anglaise, d'épouser une des filles d'Edouard III. Le prince répondit à leurs instances que jamais il « n'auroit à femme la fille de « celui qui avoit occis son père » (Froissard). D'ailleurs, il avait déjà été fiancé par son père à la belle Marguerite de Brabant, pour laquelle il éprouvait un vif penchant. Les communes flamandes, ne pouvant avoir raison de sa résistance et craignant qu'il ne leur échappât, le tinrent au château de Gand « en prison « courtoise » (Froissart), sous la garde du marquis de Juliers, beau-frère d'Edouard III. Impatient de recouvrer sa liberté, Louis de Male recourut à la ruse; il feignit de céder aux vœux de ses sujets et consentit à se rendre à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, où le roi d'Angleterre vint l'attendre avec la reine et sa fille Isabelle. L'entrevue eut lieu le 14 mars 1347 : les magistrats des communes flamandes y conduisirent leur comte en grande pompe. Edouard III, entouré d'une cour brillante, le reçut gracieusement et, lui prenant la main, attesta Dieu que, soit à la bataille de Crécy, soit le lendemain, il n'avait ni vu son père, ni ouï parler de lui; en sorte qu'il était innocent de sa mort. Le jeune prince, après la cérémonie des fiançailles, regagna Gand, où le mariage devait être célébré le jour de Pâques closes. Pour mieux tromper les Flamands, il manifestait une vive joie de sa prochaine union; la surveillance dont on l'entourait se relâcha. On lui permit de se livrer à sa passion pour les exercices cynégétiques. Un matin, chassant au faucon dans sa seigneurie de Male, il suivit à cheval le vol de l'oiseau de proie; soudain, piquant des deux, suivi de ses fidèles chevaliers, Louis van de Walle et Roland de Poucke, il s'élança à toute bride et disparut. Il poussa sa traite jusqu'aux portes de Lille (28 mars 1347). Aussitôt la Flandre se mit en armes, ou, comme on disait, en *waepenynghe ;* ses milices coururent en Artois, à la poursuite du fugitif qu'elles croyaient réfugié à Saint-Venant. Tandis que Louis de Male se replaçait sous la protection de Philippe de Valois, son suzerain, les bonnes villes proclamaient Edouard III seigneur du comté, destituant ainsi de ce titre le roi de France. Celui-ci, avant de châtier les Flamands par les armes, les fit frapper des foudres de l'Eglise : sur ses instances, le pape Clément VI

mit la Flandre en interdit. Ensuite, après avoir fait de vaines offres aux insurgés, il s'en fut renforcer, avec l'élite de sa noblesse, son fils qui assiégeait sans succès le mont Cassel, où s'étaient retirées les milices flamandes. Le dauphin, se détachant du gros des assiégeants, dévasta la Westflandre pour venger son échec, se heurta au pont de Steenbrugghe contre les métiers yprois, qui taillèrent en pièces une aile de son armée. L'autre aile, qui combattait les Flamands du Westland, fut victorieuse et poursuivit les fuyards jusqu'au mont Cassel; mais une sortie de la garnison et l'arrivée des Yprois changèrent sa victoire en défaite : « Au moyen de quoi », dit d'Oudegherst, « ledict duc de Nor- « mandie (le dauphin) retourna en Paris « inglorieux et sans autre chose faire ».

Mais bientôt à la joie de cette victoire succéda en Flandre le plus vif dépit. Le 1er juillet 1347, Louis de Male se fiançait à Marguerite de Brabant au château de Tervueren; le mariage fut ensuite « solemnisé au palais de Paris », dit d'Oudegherst, « non sans extrême « regret et indicible crève-cœur du roi « Edouard et des Flamens ». Aussitôt les bonnes villes dépêchent de nouvelles levées aux Anglais qui assiégent Calais; Philippe de Valois s'avance jusqu'en vue de la place pour la dégager; mais, informé que l'avant-garde flamande a rallié déjà l'ennemi, il prend peur, brûle ses tentes et s'enfuit nuitamment. Calais, affamée et désespérant désormais de tout secours, se rend, mais l'héroïsme d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons illustre sa chute. Flamands et Anglais se répandent ensuite dans l'Artois, qu'ils saccagent, en représailles de la dévastation récente de la Westflandre par le duc de Normandie. Par la médiation des légats du pape, une trêve fut conclue, le 28 septembre 1347, entre les rois de France et d'Angleterre : les Flamands y étaient « ex- « pressément comprins et dénommez » (d'Oudegherst). Mais, violant l'armistice, la garnison française de Saint-Omer envahit à l'improviste la Westflandre et la ravagea. Les bonnes villes firent appel au roi d'Angleterre, qui avait toujours promis de les défendre contre la France; mais la guerre était désormais sans intérêt pour Edouard III, maintenant qu'il était maître de Calais et qu'il n'espérait plus unir sa fille au comte de Flandre. Protestant de son dévouement aux communes, il prétexta de son trésor à sec pour leur refuser secours. Ainsi payées d'ingratitude par le monarque anglais, n'attendant plus le salut que d'elles-mêmes, elles se remirent en *waepenynghe :* la garnison de Saint-Omer fut repoussée de la Westflandre. Louis de Male, qui était accouru à Alost pour y suivre de plus près les événements, entra en pourparlers avec les milices dépêchées contre lui; presque seul et désarmé, il se porta au devant d'elles: « Bonnes gens », leur dit-il, « vous êtes mes sujets et moi je suis « votre seigneur selon droit et justice et « en toute raison, attendu que la terre de « Flandre m'est dévolue par voie d'héré- « dité et que je ne l'ai point acquise par « argent, par violence ou de toute autre « manière. Je n'ai jamais forfait à mon « serment comme souverain, et je suis « prêt à jurer de nouveau la conserva- « tion de vos bonnes et antiques fran- « chises, telles qu'elles existaient au « temps de mon aïeul le comte Robert « et de mes autres prédécesseurs. Je « veux me conduire par le conseil des « gens de mon pays, pardonner et ou- « blier toutes les offenses passées, et « faire tout ce doit un bon seigneur « pour rétablir la paix et la concorde « parmi son peuple. Je ne vous demande « qu'une chose : c'est de reconnaître « mes droits, et vous pouvez compter « que je reconnaîtrai les vôtres. Enfin « je vous supplie tous et chacun de re- « fléchir à mes paroles et de songer au « bonheur de notre patrie, qui est aussi « le vôtre et le mien ». Un tumulte éclata dans l'armée; le comte l'apaisa du geste, invita les communes à délibérer et à lui faire connaître leurs résolutions. Les uns furent d'avis qu'il fallait s'accorder et recevoir le comte à Gand en sa qualité de seigneur légitime; d'autres s'écrièrent qu'on ne devait avoir

affaire qu'au roi d'Angleterre, avec lequel on avait traité. La querelle s'exaspéra jusqu'à la fureur. Louis de Male intervint : « Bonnes gens », dit-il, « ne « voulez-vous point me recevoir chez « vous? Je ne veux pas que vous vous « battiez pour moi; car en vous faisant « du mal, vous m'en feriez aussi » (Le Muisit). Il se retira, mais aussitôt une sanglante mêlée s'engagea. Les Flamands, fatigués d'une longue anarchie, se décidèrent à recevoir derechef leur seigneur; seules, les villes de Gand et d'Ypres restèrent sourdes à ses menées, malgré Edouard III, qui, s'étant réconcilié avec Louis de Male, voulait forcer les communes flamandes à l'imiter. La guerre reprit avec fureur contre les deux cités rebelles : ne pouvant les réduire par la force, Louis réussit à les gagner par de nouvelles promesses. Epuisées par un long siège, voyant le reste de la Flandre soumis, elles composèrent. Le 13 décembre 1348 fut conclu le traité de Dunkerque, qui octroyait aux deux vaillantes villes des garanties spéciales de leurs franchises. En présence des députés anglais et flamands, le prince jura d'observer la charte de pacification : il pardonnait à ses sujets leurs rébellions, s'engageait à maintenir leurs libertés communales et confirmait tous les traités conclus entre le roi d'Angleterre et les communes flamandes. Une émeute des tisserands à Gand et des petits métiers à Ypres fut aussitôt étouffée dans le sang, comme la dernière convulsion de la révolte. Dès lors, Louis de Male, maître enfin de la Flandre, « s'applic- « qua », dit d'Oudegherst, « du tout à « nestoyer et purger ses païs des bannis « et mauvais garniments qui, au moyen « des susdictes divisions, s'estoyent illec « assemblez et multipliez, réduisant ice- « luy païs en une bonne police, union, « paix et justice ». Comme le fait remarquer A. Vandenpeereboom, « de « nouvelles exécutions capitales furent, « sans nul doute, encore ordonnées alors, « malgré les promesses de pardon ins- « crites dans la charte de Dunkerque, « car c'est toujours dans des flots de « sang que Louis de Male opéra de tels « *nestoyages ou purges* » et réduisit, sous « prétexte de justice, son *païs en une* « *bonne police, union et paix* ». Une accalmie succéda alors, pour la Flandre, à ses sanglantes agitations. Suivant Leglay, Louis de Male, éclairé par une tardive expérience, comprenait enfin l'erreur de sa politique absolutiste et centralisatrice. Divers faits démontrent, au contraire, qu'il était resté l'obstiné *leliaert*. Ainsi, le 4 octobre 1351, il bannit à perpétuité quatre cent quatre-vingt bourgeois de Bruges qui avaient témoigné trop ouvertement leurs sympathies anglaises. A la même époque, contrairement à la charte communale d'Ypres, il s'immisça dans l'élection des échevins, qui, choisis par ses délégués, furent désormais ses mandataires plutôt que les élus de la commune. Poursuivant la violation des privilèges de la cité, il intervint dans l'élection du grand conseil de cette ville (*yroot gemeente*), ce qui provoqua une insurrection de trois ans. Il institua, en 1369 ou 1370, l'*audience du comte Louis* ou, selon d'Oudegherst, le *petit conseil*, qu'il investit du droit de juger en appel les sentences des justices scabinales, lesquelles, dit cet historien, « n'étoient subjectes à « aucun ressort ». Il créa ensuite un « souverain bailli de Flandre », chargé également de redresser les actes des juges inférieurs, dont les arrêts cessèrent, dès lors, d'être souverains, contrairement aux privilèges communaux. Si la Flandre ne s'insurgea pas de nouveau, c'est que, épuisée par le long et sanglant effort qu'elle avait fait, elle se voyait, en outre, abandonnée d'Edouard III dans sa lutte contre le comte appuyé de la France; le calme apparent qui régnait alors, c'était surtout le silence de la terreur et de la mort que la peste noire étendit sur l'Europe au milieu du XIVe siècle.

Cependant les rois de France et d'Angleterre se disputaient, avec une active convoitise, l'alliance flamande. La Flandre, en intervenant dans leur longue guerre, pouvait jeter le poids décisif de ses armes dans la balance de la victoire. Aussi Edouard III s'évertua-t-il bientôt

à réparer la faute qu'il avait commise en se désintéressant de la cause des bonnes villes. Il envoya le duc de Lancastre pour solliciter l'aide des communes contre la France et demander pour son fils, le comte Richemont, la main de Marguerite de Male, unique enfant du comte. Aussitôt des ambassadeurs de Jean II, successeur de Philippe de Valois, accoururent vers Louis de Male pour le dissuader de ce mariage comme d'un *casus belli*. L'astucieux prince, tandis qu'il signait un traité secret d'amitié, le 24 juillet 1351, avec le roi de France, concluait, d'accord avec les communes, un traité de neutralité amicale avec le duc de Lancastre et ajournait le mariage de Marguerite, en invoquant sans doute son bas âge (1). Cédant aux instances du roi Jean II et à l'invincible penchant de sa politique vers la France, il consentit ensuite à l'union de sa fille avec Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne. Les épousailles furent cependant retardées à cause de l'extrême jeunesse des époux et furent célébrées à Arras le 14 mai 1357. Bientôt Philippe de Rouvre, ou, comme l'appellent les chroniqueurs, le « petit duc » trépassa en 1360 et Marguerite de Male fut douairière de Bourgogne à l'âge de dix ans. Aussitôt la main de la jeune veuve fut disputée par les ambitions rivales de la France et de l'Angleterre. Tandis que Jean II voulait faire agréer son fils Philippe le Hardi, créé duc de Bourgogne depuis la mort de Philippe de Rouvre, Edouard III proposait son fils Edmond, duc de Cambridge. Grand fut l'embarras de Louis de Male qui devait craindre, par cette union, d'être fatalement entraîné dans le conflit qui mettait, sur ses frontières, les deux monarques aux prises : aussi les négociations, commencées en 1361, n'aboutirent que huit ans après. Charles V, dit le Sage, successeur de Jean II, réussit, il est vrai, à écarter le prétendant anglais, en lui faisant refuser par le pape Urbain la dispense de parenté, sans toutefois le supplanter par le duc de Bourgogne. Il n'y parvint qu'en s'engageant, par traité conclu à Gand, à rétrocéder en faveur du mariage, les villes de la Flandre gallicante ; mais, par des lettres secrètes, il se faisait promettre par Philippe le Hardi de lui restituer ces cités lorsqu'il hériterait du comté. Tout à coup, sans motif apparent, Louis de Male retira le consentement qu'il avait déjà donné au mariage ; les historiens ont émis diverses conjectures pour expliquer ce revirement. Selon Kervyn de Lettenhove, c'était par antipathie du prince pour le roi de France. Leglay suppose qu'il craignait d'exciter encore l'animadversion des Flamands, dont l'antipathie pour l'alliance française n'avait rien perdu de sa vivacité. Louis de Male, rapporte Meyer, finit néanmoins par céder aux énergiques objurgations de sa mère, Marguerite d'Artois. Cette princesse vint le trouver, et, courroucée de ses refus, se découvrit tout à coup le sein : « Puisque vous ne voulez point », s'écria-t-elle, « obéir à la volonté de « votre roi et de votre mère, pour vous « faire honte, je vais trancher ce sein qui « vous a nourri, vous et point d'autres, « et je le donnerai à manger aux chiens. « Sachez aussi que je vous déshérite, et « que vous n'aurez jamais mon comté « d'Artois ». Le comte, ému, tomba aux pieds de sa mère et promit son consentement au mariage. Si Louis de Male s'opposa au mariage, après y avoir d'abord consenti, ce n'était pas qu'il craignît, comme Leglay le conjecture, « l'animadversion » des Flamands, dont il ne cessait de violer les privilèges et dont les députés, fait remarquer A. Vandenpeereboom, avaient été « présents et consentants » au traité de Gand, réglant les conditions du mariage. « D'un autre côté », dit le même auteur, « la rétrocession des « villes gallicantes avait séduit les Fla- « mands. Malgré quelques dissenti- « ments personnels, le roi et le comte ne « cessèrent jamais d'être, au moins se- « crètement, unis par la communauté « de leurs tendances politiques. C'est « ailleurs, croyons-nous, qu'il faut cher- « cher le véritable but et la cause réelle « de l'attitude étrange prise par le comte

(1) Elle était née le 15 avril 1350.

« Louis. Lors des négociations relatives « au mariage du comte de Cambridge « avec Marguerite de Male, Edouard III « avait promis au père de la fiancée un « don de cent mille francs. On sait que « le trésor de Louis de Male était tou- « jours vide, par suite de ses prodigalités « et de ses débauches. Ce prince vivait « constamment d'expédients, il était « fourbe et rusé; ne serait-ce pas dans « l'espoir d'obtenir pareille dot de Char- « les V qu'il feignit de refuser son con- « sentement au mariage de Marguerite. « Ce qui semble confirmer cette conjec- « ture, c'est que les ambassadeurs fran- « çais ayant offert au futur beau-père « du duc Philippe, un présent de deux « cent mille francs, le comte Louis cessa « son opposition. Ne serait-ce pas le « mirage de ces beaux écus qui le sédui- « sit, et non les prières et les menaces « de sa mère qui le déterminèrent à « consentir à cette union, si conforme « d'ailleurs aux vues et désirs du comte « *leliaert?* » Le 19 juin 1369, en présence d'une foule enthousiaste, fut célébré en l'église Saint-Bavon, à Gand, le mariage de Philippe le Hardi et de Marguerite de Male : date mémorable, qui marquait dans l'histoire de Flandre une ère nouvelle, l'avènement de la maison de Bourgogne.

A la lumière des événements, Louis de Male avait enfin discerné la vraie politique extérieure de la Flandre : la neutralité, qui assurait la sécurité de son trône et la prospérité de son peuple. Aussi, avec un soin jaloux, s'évertuait-il à se tenir à égale distance des deux puissances rivales et évitait-il de faire de la Flandre un satellite gravitant dans l'orbite de l'une d'elles. Mais, dans sa politique intérieure, il n'avait pu renoncer à ses empiètements sur les libertés communales : de là, la grande émeute d'Ypres, qui dura de 1359 à 1361, et des agitations qu'il réussit à étouffer avant qu'elles se propageassent dans toute la Flandre. La période de tranquillité relative qui s'étend depuis la paix de Dunkerque jusqu'à la révolte de la Flandre en 1380, et pendant laquelle le comté jouit d'une prospérité merveilleuse, ne fut troublée que par les démêlés de Louis de Male avec le Brabant. La cause du différend est restée douteuse. Selon les uns, ce fut une discussion relative à la possession de la ville de Malines; selon d'autres, le refus du duc de Brabant Wenceslas de payer la dot promise à la comtesse de Flandre, sa belle-sœur; les rumeurs populaires attribuaient les difficultés qui surgirent à l'inconduite de Louis de Male et à la jalousie de sa femme Marguerite. Après l'échec de conférences ouvertes à Assche, le comte de Flandre envahit le duché, s'empara de Malines sans coup férir et, le 17 août 1356, battit à Scheut l'armée brabançonne. Tandis que Wenceslas se réfugiait en Allemagne, Bruxelles, Louvain et d'autres villes se rendirent au vainqueur. Mais bientôt un chevalier brabançon, Everard T'Serclaes, ranima le patriotisme des vaincus. Avec une poignée de braves, il escalada de nuit les remparts de Bruxelles, alla à l'hôtel de ville arracher la bannière de Flandre qu'il remplaça par l'étendard brabançon, et, renforcé par la bourgeoisie, expulsa la garnison flamande. Wenceslas eut bientôt réuni des forces suffisantes pour recommencer la lutte. Mais les deux adversaires, au moment d'en venir aux mains, recoururent à un arbitrage. Le comte Guillaume de Hainaut, choisi pour vider le différend, rendit une sentence qui attribuait au comte de Flandre les villes de Malines et d'Anvers et l'autorisait à porter, sa vie durant, le titre de duc de Brabant. Louis de Male s'obstinait aveuglément dans son autoritarisme centralisateur. Les communes flamandes, désaffectionnées de leur seigneur, ne voyaient plus en lui que le violateur des libertés dont elles étaient si jalouses. En s'insurgeant contre leurs droits, il provoquait leur insurrection contre lui-même : il excita ainsi la grande révolte qui allait achever le malheur de son triste règne. Ses prodigalités épuisaient la générosité de l'opulente Flandre : il semblait avoir pris à tâche de dilapider en folies ruineuses les trésors amassés par son peuple industrieux. Son faste n'avait

d'égal que son libertinage. Les chroniqueurs citent les noms de onze de ses bâtards, la plupart adultérins, nourris et dotés sur son trésor. Aussi, pour subvenir aux dépenses de sa vie déréglée, écrasait-il le comté d'impôts. Aux fêtes de la Pentecôte, en 1379, il vint à Gand présider un tournoi, auquel il avait convié les chevaliers du Brabant, de la Hollande, du Hainaut, de la Picardie et de l'Artois. Mais, à court de ressources pour couvrir les frais de ce divertissement, il s'avisa de faire proclamer, du haut de la maison échevinale, une nouvelle taxe, dont il frappait la commune sans l'avoir préalablement consultée, conformément aux privilèges. Les bourgeois s'assemblèrent en protestant contre cette exaction et l'un d'eux, Goswin Mulaert, cria : « Plus une obole ! Les folies du prince « nous ont déjà trop coûté ; on ne peut « nous contraindre à de tels impôts ! » Et ce fut une clameur unanime : « Plus « une obole ! » Louis de Male, irrité, quitta Gand et se rendit à Bruges, méditant de profiter de la rivalité des deux villes, à la fois pour obtenir l'argent qui lui était nécessaire et se venger des récalcitrants. En retour du subside que les Brugeois lui consentirent, il leur accorda de creuser un canal pour détourner la Lys vers Bruges et y attirer ainsi l'étape des blés de l'Artois, dont Gand avait toujours eu le monopole. Les Gantois, en tumulte, s'apprêtèrent à s'opposer par la force à l'exécution du projet des Brugeois. A la tête du mouvement fut mis Jean Yoens, que les historiens appellent, comme Jacques van Artevelde, « un sage bourgeois de Gand » ; de même que le grand tribun, il organisa un corps de *chaperons blancs*, qui devait être le bataillon sacré de l'insurrection. Immédiatement deux troupes de bourgeois, coiffés du chaperon blanc, sortirent de la ville et dispersèrent les pionniers brugeois qui avaient déjà commencé à creuser le canal entre Aeltre et Knesselaere. Dans la lutte, un chaperon blanc avait été enlevé et incarcéré à Eecloo ; quelques jours plus tard, un sergent du comte mit la main sur un autre chaperon blanc, qui avait en vain crié : *bourgeoisie, poorterye!* « Un privilège « des communes », dit A. Vandenpeereboom, « avait été ainsi violé, car, à « Gand comme à Ypres, un bourgeois « ne pouvait être arrêté que par les offi- « ciers à ce spécialement autorisés et « non par un sergent du seigneur ». Le lendemain, les bourgeois en masse s'en furent réclamer leur concitoyen au bailli du comte, Roger d'Hauterive. Celui-ci leur opposa un brutal refus, menaçant, en outre, de châtier quiconque coifferait le séditieux chaperon blanc. Gand s'émouvait de l'arrestation de deux de ses bourgeois ; le doyen des tisserands ordonna que les métiers cessassent de battre tant qu'on n'aurait pas obtenu satisfaction ; les échevins allèrent porter au comte les griefs de la cité. Louis de Male, dissimulant sa colère, fit bon accueil aux envoyés gantois. Il leur promit d'accéder à leur requête, de relâcher les prisonniers et d'interdire aux Brugeois de continuer leurs travaux de dérivation ; mais, en retour, il « re- « queroit par douceur « la dissolution des blancs chaperons. Jean Yoens, informé de la sommation du comte, harangua l'assemblée de la commune : « Ce « sont les chaperons blancs qui vous ont « sauvés ; « s'écria-t-il, « en les prenant « vous êtes devenus libres ; vous cesserez « de l'être dès que vous les quitterez » : — « Yoens », ajoute Froissart, « parloit si « belle rhétorique et par si grand art « que ceux qui l'oyoient estoient tout « réjouis de son langage ». Dès lors, Gand ne se confia plus qu'en ses armes. Louis de Male, ne pouvant pas la ramener par la persuasion, recourut à la force. Son bailli, Roger d'Hauterive, réunit deux cents cavaliers, et, déployant fièrement la bannière au lion de Flandre, entra dans la cité rebelle ; il avait résolu d'arrêter Jean Yoens, récemment nommé doyen des chaperons blancs, et les principaux agitateurs, de les amener au château de Gavre et de les y faire décapiter sur-le-champ. Quand l'officier du comte déboucha sur le marché aux Grains, les chaperons blancs se précipitèrent sur lui aux cris de : Tra-

hison ! Le bailli fut tué, sa suite dispersée, la bannière de Flandre lacérée et foulée aux pieds (5 septembre 1376). La populace menaça de mort les *leliaerts*, qui s'enfuirent, pilla et brûla leurs demeures; dans sa fièvre de dévastation, elle courut, le 8 septembre, à Wondelghem, y incendia le fastueux château du comte et rompit, à son retour, les ponts qui relient la ville à la campagne, « afin », dit Froissart, « que « nul ne puet entrer dedans la ville « sans leur congiet ».

Par réaction contre ces violences, les bourgeois, redoutant les représailles du comte, tentèrent de se réconcilier avec lui; douze députés lui furent dépêchés pour s'excuser et implorer son pardon. Mais, en apprenant l'incendie de son château favori de Wondelghem, il ne put maîtriser son courroux : « Malle gent », s'écria-t-il exaspéré, « vous me priez « de paix, l'espée en la main ! J'étais « disposé à vous pardonner ! et vos gens « ont ars (brûlé) l'ostel au monde que « j'aimais le mieux ! Ne leur sembloit-il « pas qu'il m'euissent fait des pis assez, « quand ils m'avoient occis mon baillieu « faisant son office, déchiret et foulet « aux piés ma bannière ! Sachez que je « vous ferois à tous trancher la tête, si je « ne vous avois accordé un sauf-conduit. « Partez de ma présence ! Allez dire à « vos malles gens et orgilleus de Gand « que jamais je ne feroi la paix avec eux « et que je les feroi décoller tous, sans en « recevoir un seul à merci ». Et les députés voulant derechef s'excuser, il les congédia d'un geste irrité. « L'incendie « de Wondelghem », dit Froissart, « coûta « depuis lors deux cent mille vies ».

Tandis que Louis de Male, se retirant à Lille, convoquait sa chevalerie et renforçait les garnisons du Westland, Jean Yoens ralliait Termonde, Alost, Deynze, Ninove au mouvement communal. Il rejoignit aux barrières de Bruges les doyens des métiers gantois qui, accompagnés de neuf à dix mille hommes, négociaient l'adhésion de la seconde « bonne « ville » de Flandre. A son arrivée, les échevins, cédant à la pression populaire, ouvrirent les guichets de la place et les Gantois entrèrent : « Et chevauchoit « Jean Yoens delez le bourgmestre, qui « bien sembloit et se montroit être hardi « et courageux hom; et toutes ses gens « armés au clair le suivoient par der- « rière. Et fut adonc très-belle chose « d'eux voir entrer par ordonnance en « Bruges; et s'en vinrent eus au mar- « ché. Ainsi comme ils venoient, ils s'or- « donnoient et rangeoient sur la place, et « tenoit Jean Yoens un blanc bâton en « sa main. Entre ceux de Gand et de « Bruges furent là faites alliances, qu'ils « devoient toujours demeurez l'un delez « l'autre, ainsi comme bons amis et « voisins. Et furent en cet état ceux de « Gand en la ville de Bruges moult « amiablement ». Toutefois Jean Yoens, qui avait exploité contre Louis de Male le retrait de la concession du canal accordée aux Brugeois, ne se fiait guère à la solidité de l'union entre les deux villes rivales : aussi eut-il soin de prendre des otages. Tandis qu'un second corps gantois, pénétrant à Ypres, y renversait la bannière du comte, le tribun marcha sur Damme, qui lui ouvrit ses portes. Il tomba malade soudainement, une nuit qu'il « avoit soupé en grand « revel avecques damoiselles de la ville, « parquoi les aucuns veulent maintenir « qu'il fut empoisonné ». On le rapporta sur une litière vers Gand, mais il mourut en route : les chaperons blancs lui firent de pompeuses funérailles en l'église Saint-Nicolas. Cette mort subite consterna la révolte, sans la décourager. Jean Yoens fut remplacé par quatre capitaines, Jean Pruneel, Jean Both, Rasse de Herzeele et Pierre Vanden Bossche, qui jurèrent de garder l'honneur et les franchises de la ville de Gand, et reçurent, en retour, le serment d'obéissance du peuple. De toute la Flandre, Louis de Male ne gardait plus que deux places : Termonde et Audenarde. Quittant Lille, il se rendit à Termonde par le Hainaut et le Brabant, et s'y prépara résolument à la lutte. Tandis que les communes fédérées assiégeaient Audenarde, un parti gantois, commandé par Rasse de Herzeele, tenta nuitamment un coup de main contre Termonde. Le

comte, réveillé en sursaut, sauta sur ses armes et faisant porter sa bannière devant lui, se jeta avec ses chevaliers au devant des assaillants qui escaladaient déjà les murailles. Leur impétuosité se brisa contre la vaillante résistance de Louis de Male et de ses gentilshommes. Rasse de Herzeele, après avoir subi de fortes pertes, dut battre en retraite. Le siège d'Audenarde traîna, signalé par de sanglants combats. L'hiver approchait : les milices communales, éloignées depuis si longtemps de leurs foyers, n'étaient pas moins désireuses de cesser les hostilités que Louis de Male, qui savait Audenarde affamée et à bout de résistance. Par l'entremise du duc de Bourgogne, gendre du comte, des conférences s'ouvrirent en novembre 1379, à Pont-de-Rosne, entre Audenarde et Tournai. Philippe le Hardi, après quinze jours de débats, désespérait déjà des négociations, lorsqu'il s'avisa de donner, dit Froissart, « un « jour à disner, au Pont-à-Rosne, moult « grandement, les cappitaines de Gand « et chiaux de Bruges et d'Ypres et de « Courtray et en che jour tout fut con- « clut, que li sieges (d'Audenarde) se « devoit lever, et bonne paix devoit estre « en Flandres entre le comte et ses gens ». Le traité, qui fut ratifié le 1er décembre 1379 à Malines par Louis de Male, stipulait l'amnistie générale, le maintien des privilèges communaux, la résidence du comte à Gand et le bannissement des officiers qui avaient attenté aux lois et franchises de la Flandre. La réconciliation semblait enfin rétablie entre Louis de Male et les communes. Mais tant de haine amassée entre eux ne pouvait s'oublier si vite, et ne laissait guère d'illusion sur la fragilité de cette paix « à deux visages », comme l'appelle Froissart. En effet, le comte, ayant réussi à sauver ses chevaliers d'Audenarde, ne dissimula guère son ressentiment. Se rendant d'abord à Audenarde, il y reprocha aux échevins d'avoir reçu Jean Yoens, bien que, comme ils le lui représentèrent, ils y eussent été contraints par le peuple.

Les Gantois, escomptant la présence du comte en leur ville comme un gage de paix, attendaient impatiemment que, conformément au traité du 1er décembre, il vînt résider chez eux. Tout d'abord, il exigea qu'on lui livrât préalablement les meneurs de la révolte ; puis, cédant aux sages avis du prévôt d'Harlebeke, il s'achemina vers Gand. Entre Bruges et Deynze, il rencontra vingt-quatre notables gantois qui, au nom de la cité, venaient le supplier de presser son arrivée. Il passa devant les bourgeois, respectueusement inclinés, sans les regarder, portant seulement la main à son chaperon, et ne daigna pas leur parler le long de la route. A Deynze, où l'on fit halte, il leur accorda audience et les reçut assis. Les députés, s'agenouillant devant lui, « lui représentè- « rent moult humblement l'affection et « le service de la ville de Gand et « comment par grand amour qui tant le « désiroient à r'avoir delez eux, les « avoient là envoyés : et au partir, « Monseigneur, ils nous dirent que « nous n'avions que faire de retourner « à Gand si nous ne vous amenions en « notre compagnie ». Après un silence, le comte répondit : « Je crois bien qu'il « est ainsi que vous me le dites, et que « plusieurs de ceux de Gand me dési- « rent à ravoir ; mais je me merveille de « ce qu'ils ne se souviennent plus du « temps passé, combien je leur ai été « propice, courtois et débonnaire en « toutes leurs requêtes, que j'ai con- « senti à bouter hors de mon pays mes « gentilshommes quand ils se plai- « gnoient d'eux, pour garder leur loi « et leur justice; que j'ai ouvert maintes « fois mes prisons pour leur rendre « leurs bourgeois quand ils me le de- « mandoient ; que je les ai aimés et « honorés plus que nuls de mon pays « et qu'ils m'ont fait tout le contraire. « Ils ont tué mon bailli faisant son of- « fice, détruit les maisons de mes gens, « banni et chassé mes officiers, brûlé « l'hôtel que j'aimais le plus au monde, « forcé mes villes et mis à leur en- « tente, occis mes chevaliers en la ville « d'Ypres et fait tant de maléfices con- « tre moi et ma seigneurie que je dois en

« garder mémoire. Je voudrais qu'il ne « m'en souvînt jamais, mais cela sera « bon gré mal gré. — Ah! monseigneur », reprirent les envoyés, « ne regardez « jamais à cela : vous nous avez tout « pardonné. — C'est vrai », répondit le comte, « je ne veux point par nulles « paroles que je dis, que au temps à « venir vous en valiez moins, mais je « vous le remontre pour les grandes « cruautés et félonies que j'ai trouvé en « ceux de Gand ». Ayant ainsi soulagé sa rancune en rappelant les injures subies, Louis fit lever les Gantois et dit au seigneur de Reneffe, qui se trouvait près de lui : « Faites apporter le « vin ». Le lendemain, la chevauchée du comte, à laquelle les députés s'étaient joints, s'achemina de Deynze vers Gand. Pour lui faire honneur, les bourgeois, à pied ou à cheval, vinrent au-devant de lui. Il passa rapidement, à travers la foule prosternée sur son passage, saluant à peine en inclinant légèrement la tête de temps à autre. Aux magistrats qui s'en furent lui rendre hommage en son hôtel de la Poterne et lui offrir les présents de la ville, il déclara que « en bonne paix ne devoit « y avoir que paix, mais qu'il vouloit « que les chaperons blancs fussent dis- « sous et la mort de son bailli amendée, « car il en étoit requis de son lignage. — Monseigneur », répondirent les échevins, « c'est bien notre entente, mais « nous vous prions par grande humilité « que vous veuillez demain venir en « la place et montrer débonnairement « votre entente au peuple. Quand ils « vous verront, ils seront si réjouis qu'ils « feront tout ce que vous voudrez ». Louis de Male y consentit. Bientôt on sut, par la rumeur qui se répandit en ville, que le lendemain, à huit heures, le prince se rendrait au marché du Vendredi, et que « là il prêcheroit; les « fols et les outrageux n'en tinrent ni « ne firent nul compte, et disoient qu'ils « étoient tout prêchés et que bien sa- « voient quelles choses ils avoient à « faire ». Lorsque, à l'heure dite, Louis de Male, à cheval, suivi de ses chevaliers et des échevins, déboucha sur le marché du Vendredi, il jeta un regard attristé sur la foule qui couvrait la vaste place : il ne voyait que chaperons blancs. Il monta en la salle haute de la Halle, et, s'appuyant au balcon recouvert d'un drap vermeil, il harangua longuement le peuple. Il se targua des services qu'il avait rendus aux Gantois, leur rappela leurs devoirs envers leurs princes et réclama « la dissolution des chaperons blancs ». A ces derniers mots, un sourd murmure monta de la foule. Le comte aussitôt se retira : en traversant la multitude qui se pressait sur le marché, il vit, sur son passage, les chaperons blancs qui souriaient insolemment, sans le saluer. Il rentra navré à la Poterne : « Ah! « s'écria-t-il, « je vois bien que je « ne viendrai jamais à bout de ces cha- « perons blancs : ce sont mauvaises gens « et fort mal conseillés. Le cœur me dit « que la chose n'est pas encore où elle « sera et qu'il en sortira de grands « maux. Pour tout perdre, je ne les « pourrois voir ni souffrir en leur or- « gueil et en leur méchanceté ». Quatre jours après, plein d'amertume irritée, il quitta Gand sans prendre congé. C'était le divorce définitif entre le prince et la commune; il se rendit à Paris, et, tandis que la vaillante cité se préparait à une lutte à outrance, il recrutait en France de nombreux mercenaires. Un acte d'odieuse barbarie fut le signal de la guerre. Le sire Olivier van Hauterive et quelques chevaliers de son lignage, pour venger la mort du bailli, saisirent sur l'Escaut quarante barques chargées de blé et renvoyèrent à Gand les bateliers, les yeux crevés, les oreilles, le nez, les lèvres et les mains coupées. A la vue des mutilés, la ville s'émut et attribua au comte cette vengeance privée. Cinq cents chaperons, commandés par Jean Pruneel, allèrent nuitamment surprendre Audenarde, en abattirent les murs, les portes et les tours du côté de Gand. La place d'armes des *leliaerts* en Flandre cessait d'être une menace perpétuelle, au cœur du comté, contre les communes. Louis de Male, courroucé, accourut de Paris à Lille : « Ah ! les maudites gens », s'écriait-il, « le diable les tient. Je

« n'aurai jamais paix tant que je ne les « tiendrai sous ma main ». Il dépêcha aux magistrats de Gand des commissaires chargés de réclamer la reddition de la place, sous peine d'« une guerre « si cruelle que toujours ils s'en sentiront ». Les échevins s'excusèrent, en accusant le seul Jean Pruneel comme coupable de ce coup de main et en rappelant le sanglant outrage infligé à la commune par le sire d'Hauterive. Les commissaires déclarèrent que si les Gantois avaient prétendu exercer des représailles, ils étaient sans excuse, car ils auraient dû avant tout porter leur plainte soit au comte leur seigneur, soit au duc de Bourgogne, médiateur du traité de paix; qu'on leur aurait fait alors justice et qu'ils auraient ainsi « embelli leur querelle ». « Mais « puisque vous priez toujours l'épée à la « main », ajoutèrent-ils, « monseigneur « vous mande, qu'au nom de Dieu qui « voit et connoît tout, il tirera de « vous si terrible vengeance que tout « le monde en parlera ». Toutefois, la médiation de quelques *leliaerts* gantois conjura l'orage près d'éclater. Les chaperons blancs évacuèrent, le 12 mars, la place d'Audenarde, qui fut aussitôt refortifiée par le comte. Ensuite, pour infliger un égal châtiment aux infracteurs de la paix, d'une part, Jean Pruneel et, d'autre part, Olivier van Hauterive et ses lignagers furent bannis à perpétuité de la Flandre. Le chef gantois se réfugia à Ath : aussitôt Louis de Male réclama son extradition. Albert de Bavière, régent du Hainaut, livra le proscrit au comte de Flandre, qui le fit décapiter et exposer sur une roue, comme traître. A cette « mort traîtreuse » d'un chef populaire, les chaperons blancs répondirent par l'incendie et le pillage des demeures des gentilshommes du pays de Gand. De son côté, Louis de Male, qui s'était avancé de Lille jusqu'à Wervicq pour suivre de plus près les événements de la guerre civile, surprit Ypres et y fit égorger sept cents *clauwaerts*. « Le nombre des gens d'Ypres », remarque A. Vandenpeereboom, « que « Louis de Male aurait fait décapiter, « au mois d'avril 1380, n'est, à notre « connaissance, indiqué dans aucun do- « cument authentique; en fit-il réelle- « ment exécuter sept cents? Pareil acte « de barbarie est-il croyable? Ne peut- « on pas se demander si nos chroni- « queurs, qui le relatent, n'ont pas, « en cette circonstance comme en d'au- « tres, été entraînés par leurs tendances « à l'exagération, dont on trouve si « souvent des traces dans leurs écrits? »

Le comte, retournant à Lille, y réunit de nouvelles forces, tandis qu'il abandonne le Westland aux ravages de ses hommes d'armes. Ypres s'insurge, expulse ses *leliaerts*, et bientôt toute la Flandre est en *waepenynghe*. Mais presque aussitôt Bruges retourne au parti du comte. Une troupe de Gantois étant entrés dans cette ville, une rumeur, semée par les *leliaerts*, se répand qu'ils viennent détruire la cité rivale de la leur. Les Brugeois courent aux armes, tombent sur les Gantois surpris, et, après une lutte sanglante, les mettent en fuite. Aussitôt Louis de Male, profitant de cette lutte entre les deux « bonnes villes », accourt à Bruges et lui accorde des privilèges. Cependant les Gantois se préparent à se venger des Brugeois : ceux-ci effrayés d'une lutte inégale, décident Louis de Male à conclure un armistice, qui ne dure que sept semaines, du 19 juin au 8 août 1380. Pour calmer la jalousie des Gantois, il retire à leurs rivaux les privilèges qu'il ne leur avait, d'ailleurs, accordés que vaincu par leurs pressantes instances. Ils lui avaient même déclaré, en lui présentant leur requête, qu'ils ne boiraient, mangeraient ou sortiraient de son hôtel avant qu'il n'eût scellé les lettres leur octroyant leurs demandes.

Cette courte paix ne servit qu'à préparer la guerre. Tandis que les *clauwaerts*, coiffés du chaperon blanc et portant sur leurs habits trois griffes de lion, se concentraient à Gand, les *leliaerts*, adoptant comme signe de ralliement le chaperon rouge et les fleurs de lis sur leurs vêtements, se rassemblaient à Lille. Le comte s'avance, le 20 août, pour franchir la Lys; mais l'armée com-

munale accourant à Courtrai pour s'opposer au passage, il n'ose l'attaquer de front, traverse plus bas la rivière à Armentières et marche sur Cassel, dont il s'empare sans coup férir. Il vient ensuite camper aux environs de Dixmude : huit mille Gantois et Yprois, informés que cette place était mal gardée, résolurent de la surprendre nuitamment. Mais les *leliaerts* d'Ypres, avertis de leur projet, avaient dépêché à Louis de Male deux messagers pour l'en informer. Lorsque les *clauwaerts* atteignirent Woumen, une immense clameur retentit soudain autour d'eux dans les ténèbres : c'est l'armée du comte, en embuscade, qui les cerne et, les attaquant à l'improviste, les surprend eux-mêmes et les taille en pièces. Au contrecoup de cette défaite, Ypres ouvre ses portes. Dès le lendemain, 29 août 1380, à l'aube, trois cents notables, presque tous *leliaerts*, sortent de la ville et se rendent en cortège au camp du prince : reçus par le vainqueur, « en son logist », ils lui exposent que si la commune a été entraînée dans la révolte, c'est « non « sa volonté, mais force du commun, « foulons, tisserands et autres méchantes « gens ». Ils lui présentent ensuite les clefs de la ville et se jettent à genoux en criant grâce. Selon Froissart, Louis de Male « eut pitié, fit lever les Yprois et « les prit ainsi que leur ville à merci ». Le même auteur rapporte que la clémence du prince consista à ne faire décapiter que sept cents foulons et tisserands, et à envoyer trois cents notables, comme otages, en prison à Bruges. En outre, selon Kervyn de Lettenhove, quatorze cents tisserands, conduits également en cette ville, y auraient été décollés, et quatre cents exilés à Douai et à Orchies. « Ce n'était point assez », ajoute cet historien. « Louis de Male ordonna « qu'on mit le feu à une partie de la « ville; puis il convoqua la commune, « se vantant que désormais chacun res- « pecterait son seigneur et craindrait, « en lui résistant, de s'exposer au même « sort que ceux qu'il avait frappés. A ces « mots, de déchirants sanglots l'inter- « rompirent : c'étaient les pleurs des « femmes qui comptaient un époux « parmi les victimes; mais loin de s'é- « mouvoir à ce triste spectacle : qu'elles « rejoignent donc leurs maris, s'écria-t-il, « il ne faut pas qu'elles déploient plus « longtemps leur veuvage. Louis de Male « voyait tout dans la hache du bourreau, « la consolation des malheureux, comme « son propre triomphe ». — « Mais », dit A. Vandenpeereboom, « ne doit-on « pas se demander de nouveau si les an- « nalistes dont cet historien reproduit « ici les relations, n'ont pas encore, en « cette circonstance, été aveuglés par « leurs tendances habituelles à l'exagé- « ration? Aucun document authentique « du temps, à notre connaissance, ne « confirme ces allégations et peut-on « croire, sans en avoir des preuves his- « toriques, à de tels actes de barbarie. « Selon Olivier van Dixmude, le prince « se borna à faire arrêter trois cents « bourgeois, presque tous tisserands ou « foulons, et les envoya en otages à « Bruges; puis, comme Philippe de Va- « lois, en 1328, après la bataille de « Cassel (*Arch. Yp. Inv.* 430), il désarma « les métiers et força notamment les tis- « serands et foulons, « toujours prêts à « se rebeller », à lui remettre « toutes « manières d'armures », armes offen- « sives et défensives. Ici encore notre « chroniqueur yprois est, croyons-nous, « plus digne de créance que d'autres, et « l'on peut d'autant plus ajouter foi à « ses récits, que si, à cette époque, « Louis de Male avait intérêt à prendre « des otages, afin de prévenir de nou- « velles rébellions, il avait plus intérêt « encore à ne pas exaspérer les popula- « tions, mais à les rallier à sa cause par « une clémence au moins feinte ». Dans l'ivresse de son rapide succès, le comte résolut d'assiéger Gand, pour y étouffer la révolte dans son foyer. En passant par Courtrai, il reçut la ville à merci et en envoya deux cents habitants comme otages à Lille. Il mit ensuite, le 2 septembre 1380, le siège devant Gand. La vaillante ville défendait seule la liberté de la Flandre : non seulement elle était abandonnée des deux autres bonnes villes, mais elle eut encore à les com-

battre. Dans le camp des assiégeants, elle voyait flotter, à côté de la bannière de monseigneur, les étendards de Bruges, qui avait fait défection, d'Ypres et d'autres villes forcées par le comte de combattre les défenseurs de leurs libres institutions. Toutefois, un capitaine Yprois, Jacques Vander Berst, et quelques autres chefs de bandes faisaient une guerre de partisans; ils réussirent à s'emparer de diverses places et à ravitailler Gand. Les assauts multipliés, même pendant la nuit, furent repoussés. Louis de Male, rebuté par ce siège infructueux, inquiet de l'approche de l'hiver, désespérait de réduire la fière cité. Une surprise nocturne des Brugeois, auxquels les assiégés enlevèrent leurs bannières et tuèrent leur capitaine, acheva de décourager le comte : dès le lendemain, il fit offrir la paix aux Gantois. Le 11 novembre, un traité fut conclu qui leur assurait un entier pardon et le maintien de toutes leurs franchises. L'armée des *leliaerts* se disloqua, et le prince, après avoir laissé de fortes garnisons surtout dans les places les plus proches de Gand, se retira à Bruges. Mais, bien qu'il eût reçu la ville d'Ypres à merci et qu'elle lui eût envoyé ses milices, l'implacable comte se préparait à la châtier de sa récente rébellion. Peu après son traité avec les Gantois, il prononça, le 29 décembre 1380, à Bruges une sentence — dite « la paix de Dixmude » — par laquelle il confisquait les principales franchises de la ville. C'est alors, rappelle A. Vandenpeereboom, que « le comte « aurait fait décapiter encore sept cents « mutins et conduire en prison, à Bruges, « beaucoup d'autres Yprois; enfin quatre cents tisserands et foulons auraient « été bannis à Douai et à Orchies. Tel « est le sanglant tableau que nous ont « laissé nos annalistes locaux; mais encore une fois, leurs récits, dénués de « preuves, méritent-ils créance? Quelque « vindicatif qu'il fût, Louis de Male « était-il assez barbare pour immoler un « pareil nombre de victimes à sa vengeance? Nos chroniqueurs, en cette « circonstance comme en d'autres, n'ont-« ils pas encore cédé à leurs habitudes « d'exagération? Il est au moins permis « de le présumer. Quoi qu'il en soit, s'il « n'immola pas sept cents nouvelles victimes, le comte châtia durement et « sans miséricorde la commune d'Ypres « et ses gens qui avaient eu l'audace de « défendre leurs libres institutions et « leurs franchises ». A partir de « la « paix de Dixmude », la ville d'Ypres est définitivement vaincue : elle ne joue plus, dès lors, qu'un rôle effacé dans l'histoire de la Flandre.

La paix conclue à Gand le 11 novembre 1380 n'avait été, comme le dit d'Oudegherst, qu' « un prétexte et « expédiente couverture pour honnestement le comte se départir du siège « (de Gand) ». Peu de jours après, Louis de Male exprimait déjà son dessein de violer le traité et de « remettre son pays « en autre ploy... et que les besognes « venront en meilleur point l'une après « l'autre ». Aussi, dès le printemps, rassemblant les milices de Bruges, de la Westflandre et de la Flandre gallicante, se mit-il en campagne à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Préalablement, il avait fait saisir à Bruges les biens des bourgeois de Gand, prétendant qu'ils n'étaient que le fruit de leurs déprédations. De leur côté, les Gantois avaient divisé leurs forces en cinq corps, qui, en maintenant les communications avec le Hainaut et la Zélande, assurèrent le ravitaillement de la place. Le gros de leur armée, sous les ordres de Pierre Vanden Bossche, marcha sur Bruges, mais, atteignant Thielt, elle rebroussa chemin en apprenant qu'on se battait à Nevele. En effet, six mille *clauwaerts*, après avoir taillé en pièces un contingent d'Audenarde et de Deynze qui rejoignait l'armée du comte, s'étaient heurtés, non loin de cette commune, aux vingt mille *leliaerts* de Louis de Male. Sans attendre la jonction de Vanden Bossche, sans hésiter devant la disproportion des forces, Rasse de Herzeele, qui commandait, avec Jean de Lannoy, le corps gantois, engagea résolument l'action. Le comte, qui avait entraîné dans cette lutte fratricide les milices de Bruges, d'Ypres, du Westland et de la

Flandre gallicante, harangua ses troupes. Il exhorta ses gens d'armes « de « bien faire et de prendre vengeance de « ces esragiés de Gand », et, s'adressant aux contingents des bonnes villes, il ne crut pouvoir retenir leur fidélité que par des menaces : « Soyez tout seur », leur dit-il, « si vous fuiés... que sans merci, « je vous feray tous trenchier les têtes. » (Froissart.) Sous le choc de la chevalerie et des milices, les *clauwaerts*, qui, malgré leur infériorité numérique, ont pris une offensive téméraire, sont écrasés, avant que Vanden Bossche, s'embourbant dans les marais de la Cale, ait pu les rallier. Après une lutte sanglante, les deux chefs gantois, couvrant la retraite, se réfugient dans l'église de Nevele, que le comte fait incendier. Rasse de Herzeele, qui se défend héroïquement, tombe percé d'une longue pique sur le seuil de l'église, et, dès qu'il s'abat, est haché en morceaux; Jean de Lannoy, gagné par les flammes dans le clocher, se précipite sur les piques et les glaives tendus des assaillants. Le vainqueur, en brûlant Deynze sur son passage, revient mettre le siège devant Gand. Dans l'entre-temps, le sire d'Enghien, son favori, après avoir mis à sac Grammont et dévasté les campagnes, rejoignit son camp; mais, surpris dans une reconnaissance, il fut tué. Louis de Male, atterré de cette mort, rebuté de vains assauts, prévoyant les désertions des Flamands à l'approche de la moisson, licencia ses milices, se retira à Bruges et se décida à négocier. Des conférences s'ouvrirent à Harlebeke; aux députés de Gand, s'étaient joints deux bourgeois leliaerts, Simon Bette et Gilbert de Gruutere, pour comploter avec le comte son retour en cette ville. La bourgeoisie gantoise, lasse de prodiguer dans cette lutte interminable son sang et son or, murmurait et aspirait à la paix définitive avec Louis de Male. Pierre Vanden Bossche comprit que la réconciliation ne se ferait qu'aux dépens des libertés communales; en entendant les regrets unanimes qu'évoquait la mémoire de Jacques van Artevelde, il songea au prestige révolutionnaire de ce glorieux nom pour raviver le patriotisme défaillant. Il s'en fut trouver le fils du grand homme, un soir du mois de janvier 1382 : « Phi- « lippe », lui dit-il, « si vous voulez en- « tendre à mes paroles et croire à mon « conseil, je vous ferai le plus grand de « toute la Flandre. — Et comment « cela? « répondit Van Artevelde. — « De telle manière », poursuivit Vanden Bossche, « que vous auriez le gouverne- « ment et l'administration de la ville de « Gand, car nous sommes à présent en « très grande nécessité d'avoir un sou- « verain capitaine, de bon nom et de « bonne renommée; et votre père Jac- « ques ressuscite maintenant en cette « ville par la bonne mémoire qu'il a lais- « sée. Et disent toutes gens, et ils di- « sent vrai, que oncques le pays de « Flandre ne fut tant aimé, tant craint « et honoré que de son vivant. Facile- « ment je vous mettrai en son lieu et « place, si vous le voulez, et quand vous « y serez, vous vous ordonnerez par « mon conseil, tant que vous aurez ap- « pris la manière et le style du fait, ce « que vous saurez bientôt. — Pierre, « vous m'offrez là une grande chose », répondit Philippe; « si vous réussis- « sez, je vous jure par ma foi que je ne « ferai rien que de votre conseil. — « Mais », répartit vanden Bossche, « sau- « rez-vous bien faire le hautain et le « cruel? Car, parmi le commun et pour « ce que nous avons à faire, on ne vaut « rien si l'on ne sait être redoutable et « cruel. Ainsi veulent être Flamands « menés qu'avec eux on ne doit pas « plus tenir compte de la vie des hom- « mes que de celles des allouettes qu'on « prend en la saison pour manger. — « Par ma foi », dit Philippe, « vous « avez raison, et je saurai tout faire. — C'est bien », fit le *clauwaert*, « vous « serez bientôt souverain de Gand ».

Le 25 janvier 1382, le lendemain de cette entrevue, trois à quatre mille bourgeois de Gand se pressaient sur la place du Vendredi pour remplacer les capitaines tués à la guerre. Dans les groupes on proposait divers noms; Vanden Bossche, qui d'abord s'était tu, éleva la

voix : « Seigneurs », dit-il, « je crois « que cils ont été nommés méritent d'a- « voir le gouvernement de la ville de « Gand; mais je en sais un qui point « n'y vise, ne n'y pense, et si il s'en « vouloit ensoigner, il n'y auroit pas de « plus propice, ni de meilleur nom ». Comme on lui criait de le nommer : « C'est Philippe van Artevelde », poursuivit-il, « qui fut tenu sur les fonts à « Saint-Pierre de Gand, de la noble « reine d'Angleterre qu'on appelle Phi- « lippine et qui fut sa marraine, en ce « temps que son père, Jacques van Ar- « tevelde, se tenait devant Tournai avec « le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, « le duc de Gueldre et le comte de Hai- « naut; lequel Jacques gouverna la ville « de Gand et le pays de Flandre de telle « façon, qu'il ne fut jamais si bien gou- « verné à ce que j'ai ouï dire et entends « dire encore tous les jours par les an- « ciens, que depuis elle ne fut plus ja- « mais si bien gardée et tenue en droit « que de son temps; car Flandre étoit « perdue et par son grand sens et son « bonheur, il la recouvra. Or, nous de- « vons plus aimer les membres qui vien- « nent de si vaillant homme que de nul « autre. — Nous ne voulons autre, nous « ne voulons autre! » cria la foule, et s'élançant aussitôt vers la demeure de Philippe van Artevelde, elle le proclame *ruwaert* et souverain capitaine : tout d'abord, il se défend de cette charge ardue, rappelle douloureusement la mort de son père, victime de l'ingratitude de ses concitoyens, tandis qu'une députation de doyens de métiers et de notables le supplie de céder aux vœux unanimes des Gantois. Pierre Vanden Bossche le rassura, lui disant que, grâce à sa sagesse, « toutes ses gens se loueroient de « lui. — Je ne le voulroie mie faire au- « trement », dit Van Artevelde, et, se résignant au pouvoir suprême, il déposa le froc de frère alexien (1). Devant la bourgeoisie assemblée, il prêta le serment de joyeuse entrée des comtes de Flandres et y ajouta : « Je « jure de défendre ces franchises et ces « libertés (du pays) jusqu'à la mort ». Il reçut, en retour, les serments d'obéissance des magistrats, des métiers et du peuple de Gand. Après avoir, par de sévères règlements, pourvu à l'ordre et à la tranquillité de la cité, il fit exécuter Simon Batte et Gilbert de Gruutere, qui poursuivaient leurs intrigues en faveur d'une restauration du comte. Cependant, isolée dans sa résistance, Gand éprouvait la disette et ne pouvait attendre de secours du reste de la Flandre, soumis tout entier à Louis de Male. Quelques secours qu'une flotte alla recueillir dans les ports de Zélande et de Hollande, six cents chariots ramenés par François Ackerman, un des plus dévoués capitaines gantois, qui était allé solliciter l'assistance des Brabançons, ne firent qu'ajourner la famine. Philippe van Artevelde, dans cette conjoncture critique, se décida à se rendre aux conférences qui avaient été fixées à Tournai. Mais, avant d'engager les pourparlers, il exigea que le comte jurât avant tout de respecter la vie et les franchises de Gand et se contenter de bannir ceux qu'il désignerait « à toujours, sans nul « rappel, ni espérance de ravoir la « ville, ni le pays ». Les députés de Louis de Male lui signifièrent, au contraire, que, préalablement aux négociations, tous les Gantois, âgés de quinze à soixante ans vinssent au-devant du prince, tête nue, en chemise et la corde au cou, jusqu'à Buscampveld, à mi-chemin de Bruges : là, il ferait d'eux « à sa pure volonté, du mourir ou du « pardonner. » (Froissart.) En même temps Louis de Male rassemblait à Bruges, pour un effort décisif, ses chevaliers, ses hommes d'armes et les milices de la Flandre.

Le ruwaert désespéré, rompant brusquement toute négociation, rentra à Gand le 23 avril 1382. Le lendemain, à neuf heures, suivi de ses meilleurs capitaines,

(1) Froissart, dans ce récit empreint de son hostilité contre le tribun gantois, est d'accord avec d'autres chroniqueurs qui prétendent que Philippe van Artevelde accepta les propositions de Vanden Bossche par ambition, et non par dévouement. Il est à noter, fait justement observer A. Vandenpeereboom, que ces annalistes — français ou *leliaerts* — calomnient souvent le glorieux défenseur de notre cause nationale, etc. (*Ypriana*, t. VI, p. 389).

il se présenta au marché du Vendredi. Du haut d'une fenêtre de la Halle, il harangua le peuple et lui fit part des dures conditions imposées par l'implacable comte. Une clameur d'angoisse et de rage monta de la foule : « Et fut grant « pitié », dit Froissart, « de voir hommes, « femmes et enfants plorer et tordre « leurs poins, pour l'amour de leurs « maris, de leurs pères, de leurs frères, « de leurs voisins et amis... car pour la « cause dessus dicte il fauldroit périr. » Van Artevelde reprit : « Bonnes gens, « nous pouvons prendre un des trois « partis suivants : ou nous enfermer « dans notre ville, confesser nos péchés, « nous réfugier dans les églises et y « mourir repentants, comme des martyrs dont on n'a nulle pitié... Dieu « recevra nos âmes en sa miséricorde; « ou tous, la hart au cou, nu-pieds, et « tête nue, aller crier : grâce et merci ! « Le comte aura peut-être pitié de nous, « et tout le premier, je lui offrirai ma « tête, car je suis prêt à mourir pour « vous. » Enfin, d'une voix plus forte, cédant à une inspiration héroïque : « Nous pouvons aussi », s'écria-t-il, « choisir parmi nous cinq ou six mille « hommes, les mieux armés, et aller com- « battre le comte à Bruges; si nous suc- « combons, Dieu aura encore pitié de « nous et le monde aussi, car on dira que « nous sommes tombés honorablement « pour défendre nos franchises ! Répon- « dez, lequel de ces trois partis voulez- « vous prendre? — Seigneur », disait la foule anxieuse, « nous avons toute « confiance en vous? Que nous conseil- « lez-vous? — Par ma foi », répondit le ruwaert, « je vous conseille d'aller « combattre le comte à Bruges; vain- « queurs, par la grâce de Dieu, nous « conserverons nos libertés; vaincus, « nous tomberons honorablement, et le « bon Dieu recevra nos âmes en sa mi- « séricorde. — Ainsi soit-il », clama le peuple. — « Eh bien, » acheva Philippe van Artevelde, « qu'il en soit ainsi; « allez prendre vos armes et partons. » (Froissart.)

Le lendemain, cinq à six mille hommes, avec le *ruwaert* chevauchant en tête, sortirent de Gand. Ils s'acheminèrent vers Bruges, lentement et en silence, comme recueillis dans l'austère pensée du sacrifice qu'ils faisaient d'eux-mêmes à leur cité. Le 3 mai 1382, ils campaient à une lieue de Bruges, sur la vaste bruyère, dite le *Beverhoutsveld;* ils s'y retranchèrent solidement derrière un vaste étang avec leurs chariots. Des députés furent envoyés au comte pour une suprême tentative de pacification. Les milices brugeoises, depuis plusieurs jours, célébraient des festivités; dans la surexcitation de l'ivresse, elles s'opposaient à tout arrangement : « Point « de paix ! » clamaient-elles, « en avant ! « dans deux heures, nous ramènerons « ici les Gantois pieds et mains liés ! » Louis de Male, malgré les sages représentations de quelques capitaines, suivit avec huit cents chevaliers et écuyers cette multitude tumultuaire, qui ne comptait pas moins de quarante mille hommes. Confiants dans leur nombre, les assaillants se ruent sur les Gantois, qui, démasquant soudain trois cents canons, font une décharge générale. Effrayés de ce tonnerre d'artillerie, embourbés, d'ailleurs, dans un terrain marécageux, les métiers brugeois refluent dans un désordre qu'achève une vigoureuse attaque des Gantois. Louis de Male et ses chevaliers sont entraînés dans le torrent des fuyards; en même temps qu'eux, Van Artevelde, à la tête de ses gens pénètre à Bruges aux cris de : « Gand ! Gand ! ville gagnée ! » Il était déjà nuit. Le comte, qui, grâce à son rapide destrier, était rentré l'un des premiers dans la cité, s'était immédiatement occupé de pourvoir à sa défense. Informé que déjà Van Artevelde occupe la grand'place, il veut tenter un suprême effort, remet son armure, saute à cheval, et, avec quelques chevaliers, s'avance, à la lueur des torches, vers le marché. En vain il appelle les bourgeois et les milices aux armes en criant : « A la rescousse ! « à la rescousse ! » Les *leliaerts*, terrifiés, s'enferment dans leurs demeures. Déjà les Gantois, rangés sur le marché, se disaient : « Voici monseigneur, voici « le comte : il se met entre nos mains ».

Van Artevelde se hâte de faire dire dans les rangs : « Si le comte vient sur nous, « que nul lui fasse le moindre mal. Nous « l'emmènerons vif et en santé à Gand, « et, là, nous aurons paix à volonté ! » Cependant Louis de Male pousse toujours son cheval, il va déboucher sur la place : « Ah ! monseigneur, de grâce, « arrêtez-vous, » lui répète-t-on. « Si vous « entrez au marché, vous êtes mort. « Déjà grand nombre de Gantois vont « par les rues cherchant leurs ennemis « de maisons en maisons. Toutes les « portes de la ville sont gardées ; nul « moyen de fuite. Votre hôtel même est « occupé par une forte troupe. » Le comte, alors, aperçoit le danger qu'il court ; il fait éteindre les falots, et, se tournant vers sa suite : « Je donne congé « à chacun. Se sauve qui pourra. » Il s'esquive dans une ruelle obscure, ôte sa brillante armure et prend la houppelande d'un de ses valets : « Va-t'en », lui dit-il, « et sauve-toi, si tu peux. Si tu « tombes aux mains de l'ennemi, garde-« toi de dire ce que je suis devenu ». — « Monseigneur, dussé-je en mourir, je « n'en dirai rien. »

Le comte erre longtemps seul dans les ténèbres, autour de la chapelle de Saint-Amand, au cimetière du Sauveur et dans l'endroit dit le Pré. Minuit avait sonné, lorsqu'il fut soudain accosté par un passant, qui lui dit à mi-voix : « Ah ! très-cher sire, pour l'amour de « Dieu, que faites-vous ici? Que ne « cherchez-vous à vous sauver? Si vous « tombez aux mains de ceux qui vous « poursuivent, tout l'or du monde ne « vous sauverait pas. — Ah ! doux « ami », répondit le comte, « je ne sais « que devenir. Aide à me sauver, et, si « je vis, tu en seras récompensé. Com-« ment as-tu nom? — Regnier Cam-« pioen, » dit l'inconnu. « Mais hâtons-« nous. Entrez en ce petit logis, ne « vous ébahissez de rien et laissez-moi « faire. Je vous sauverai au moins pour « le moment. Mais, quand le grand « effroi sera passé et que les Gantois se-« ront apaisés, faites au mieux de fuir ». Ce sauveur inespéré était un Gantois qui avait combattu au Beverhoutsveld, mais que touchait l'infortune du vaincu. Il poussa le comte dans une chaumière, dont la porte était entr'ouverte. Devant l'âtre, où fumait un feu de tourbe, veillait encore une pauvre femme, berçant son enfant, que le tumulte de la ville empêchait de dormir. La brusque entrée de deux hommes l'effraya : « Femme », lui dit vivement Louis de Male, « sauve-moi, je suis ton sire, le « comte de Flandre. » La pauvresse, qui souvent avait reçu l'aumône aux portes de son palais, le reconnut : « Sire », dit-elle en lui indiquant une échelle, « montez à ce grenier, et bou-« tez-vous sous le lit où dorment mes « enfants. » Le fugitif s'en fut aussitôt se blottir sous la paille du grabat. Regnier Campioen, en sortant, dit à la femme qui s'appelait la veuve Bruynaert : « Ne « t'émeus de rien, quoi que tu voies ou « entendes et fais tout à l'heure ce que « je te dirai et sans souffler mot. » Elle le promit et se rassit devant l'âtre en berçant son enfant. Campioen rejoignit, au bout de la rue, une troupe de Gantois qui perquisitionnaient de maison en maison à la recherche du comte. Affectant un zèle furieux, il se mit à leur tête et pénétra chez la veuve Bruynaert : « Femme », lui dit-il brusquement, « où « est un homme que nous vu avons entrer « céans, puis fermer la porte. » — « Par « ma foi, » répondit-elle, « il n'est entré « personne chez moi cette nuit. Si vous « avez vu l'huis se fermer, c'est que je « viens de jeter un peu d'eau sur la rue, « et qu'en rentrant, j'ai tiré la porte. « Mais voyez s'il se peut cacher quel-« qu'un ici. Voici mon lit, là à terre, et « au-dessus gisent mes petits enfants. » Campioen prit une chandelle, et, gravissant l'échelle du comble, feignit de fureter : « Allons, allons », cria-t-il à ses compagnons, « nous perdons ici le « plus pour le moins. Il n'y a personne. « Allons-nous-en. » Et la troupe sortit. Dans l'entre-temps, le sang coulait à flots. Tandis que les tisserands gantois égorgeaient sans pitié les quatre métiers brugeois — bouchers, poissonniers, tailleurs et pelletiers — qui s'étaient toujours montrés partisans du comte et qui

marchaient en première ligne au Beverhoutsveld, les valets des riches bourgeois massacraient leurs maîtres, pillaient et violaient. Le lendemain, les égorgeurs continuèrent le carnage des nobles, échevins et fonctionnaires. De grandes fosses furent creusées pour enterrer les cadavres : on compta que trois mille Brugeois avaient péri dans ce massacre et près de six mille dans la bruyère de Beverhoutsveld. (Meyer.) Cependant Van Artevelde et Vanden Bossche firent cesser dès l'aube le sac de la ville. Un héraut parcourut les rues en criant : « Que quiconque veut avoir la vie sauve « et contracter alliance avec les Gantois se rende à Sainte-Catherine, hors « des murs, pour y prêter serment au « ruwaert de Flandre. » Une foule énorme vint se soumettre à cette sommation; quelques Brugeois récalcitrants furent impitoyablement égorgés. Van Artevelde rendit une ordonnance interdisant le pillage et le meurtre sous peine de mort. Un de ses cousins germains ayant enfreint cette défense, il le fit précipiter d'une fenêtre sur les piques de ses compagnons d'armes. Cet acte de rigueur arrêta net le désordre : « Il y a « en Philippe en Flandre bon justicier », disait-on, « et il mérite bien d'être notre « capitaine ». Le ruwaert s'empressa de pourvoir au ravitaillement de Gand affamée. Les Gantois, ruinés par une longue guerre, furent soudain riches de leur énorme butin; durant cinq jours, la Lys fut couverte de bateaux, et la route de Bruges à Gand encombrée de chariots rapportant les dépouilles.

Louis de Male était resté caché chez la veuve Bruynaert toute la nuit; il s'esquiva le lendemain dans la soirée, revêtu de la souquenille de son valet, et gagna les champs. Il errait à l'aventure au village de Saint-Michel, près du château de Craenenburg, lorsque soudain, au bruit d'une voix, il se blottit dernière une haie. Ecoutant, il reconnut le chevalier Robert Maerschaelck, qui avait épousé une de ses filles illégitimes : « C'est toi, Robert? » fit le comte. — « Oui, monseigneur », répondit le gentilhomme en le voyant. « Ah! vous m'avez donné bien de la « peine; je vous ai cherché tout le jour « autour de Bruges. Mais comment en « êtes vous sorti? — Allons, allons, Ro« bert », interrompit le comte, « ce n'est « pas ici l'heure de se raconter ses aven« tures. Tâchons de trouver un cheval. « car je suis las d'aller à pied, et pre« nons le chemin de Lille, si tu le sais. » — Oui, monseigneur, je le connais. A l'aube, ils atteignirent un village dit les Trois-Sœurs, où Louis de Male acheta d'un fermier une jument qu'il monta *sans selle et sans pannel*. Ce fut en ce piteux équipage que monseigneur le comte de Flandre entra à Roulers; à l'auberge du *Cornet*, il put changer de monture et se hâta de gagner Lille. Les chevaliers qui tenaient garnison dans les villes fermées, s'empressèrent de l'y rejoindre.

Bientôt toute la Flandre obéit à la suprématie de Gand, sous la dictature du *ruwaert*. Outre Termonde, une seule ville, Audenarde, osa lui résister. Messire Daniel d'Halewyn, avec cent-cinquante lances, courut s'y enfermer. Bientôt Van Artevelde à la tête d'une armée de cent mille hommes l'y investit. Audenarde fut complètement cernée : le camp flamand, avec ses magasins, ses halles, son marché, formait comme une seconde ville autour de la cité assiégée. Louis de Male, qui se tenait à Hesdin, fut averti de la situation désespérée de Daniel d'Halewyn; il se rendit aussitôt auprès de son gendre, le duc de Bourgogne, pour qu'il réclamât l'intervention armée de la France. Le roi Charles VI s'empressa d'y accéder : le contre-coup de l'insurrection flamande se répercutait en soulèvements populaires dans son royaume. En vain Van Artevelde, pour conjurer l'orage qui menaçait la Flandre, avait, de son côté, sollicité la médiation du roi : l'arrestation de son héraut, qu'il avait envoyé sans sauf-conduit, lui révéla immédiatement les dispositions hostiles du monarque. Il se tourna alors vers l'Angleterre : mais vaine fut sa tentative de renouer alliance et d'obtenir le secours de Richard II. Cependant Van Artevelde y comptait si bien, que,

des conférences s'étant ouvertes avec la France à Tournai, il exigea la reddition préalable d'Audenarde et de Termonde et que, n'ayant pu l'obtenir, il rompit les négociations. Aussitôt Charles VI réunit ses forces : dès le 4 novembre 1382, quatre-vingt mille hommes se concentraient dans les plaines de l'Artois. Certes, à la vue de cette armée, Louis de Male dut se réjouir de la vengeance prochaine de ses longues injures; mais à cette joie vindicative se mêlait la crainte que l'invasion, en ruinant la Flandre, ne le ruinât lui-même, en tarissant la source de ses revenus. Aussi, pour préserver la riche Westland, songea-t-il à l'occuper lui-même; il envoya son bâtard, le Haze de Flandre, assiéger Ypres, qui commandait cette contrée; mais les *leliaerts*, assaillis au delà de Comines par les métiers yprois et les paysans, sont mis en fuite, poursuivis jusqu'à Menin, où quelques fuyards seulement, avec le Haze, échappent au massacre en repassant la Lys à la nage. Sur les instances de Louis de Male, l'armée royale le rejoint à Lille. Dans l'entre-temps Van Artevelde parcourt la Flandre, prend des mesures de défense, y ravive la flamme du patriotisme; il « precha à Ypres, en plein marchiet; « pour rencorager son peuple à tenir « leur foy, il remonstra comment li rois « de France sans nul titre, ni raison « venoit sur eux pour eux détruire. « Mais ne craignez rien », dit-il, « jamais le roi ne pourra passer la Lys; « tous les ponts sont rompus et les deux « qui existent encore à Comines et à « Warneton, sont gardés par grand « nombre d'hommes loyaux qui aiment « l'honneur de la Flandre. » Et pour fortifier la confiance, il ajouta : « Les « députés que j'ai envoyés en Angleterre « viennent de me faire parvenir un mes- « sage; les Anglais nous enverront bien- « tôt très grant confort, ... victoire « sera nôtre. Que tous ceux », s'écria-t-il, « qui ont juré d'être et « sont décidés à rester fidèles à moi, « à la bonne ville de Gand qui a « fait tant de sacrifices pour sauve- « garder les droitures et franchises des « bonnes villes, lèvent la main vers le « ciel, en signe de loyauté. » (Froissart.) Toutes les mains se lèvent : « Elles de- « vaient bientôt », dit A. Vandenpeereboom, « se tendre suppliantes vers le « roi de France! ainsi l'exigea le des- « tin. » En même temps que Van Artevelde ordonne de presser le siège d'Audenarde, il réunit à Gand l'armée des communes, forte de cinquante à soixante mille hommes. Sur ces entrefaites, Charles VI s'avance avec son armée de Lille à Comines. Tandis que son conseil de guerre, voyant tous les ponts coupés, et, sur la rive opposée, Vanden Bossche, une hache à la main, à la tête de neuf à dix mille hommes, hésite sur le parti à prendre, quelques jeunes chevaliers, à l'insu des chefs, avec trois barquettes, traversent nuitamment la rivière. Les Français, pour donner aux téméraires bannerets le temps de la retraite, simulent une attaque au pont de Comines et y retiennent Vanden Bossche. Mais le jeune sire de Sempy et ses compagnons, loin de se retirer, ne cessent de recevoir des renforts. Quand, le lendemain, Vanden Bossche est averti que le passage est forcé, il accourt et se rue sur les quatre cents chevaliers qui ont traversé la Lys. Tandis que ses milices, mal armées, se ruent et se brisent contre cet escadron bardé de fer, les « varlets français », à Comines, réussissent à rétablir le pont, et l'avant-garde de Charles VI se précipite au secours des chevaliers engagés. Vanden Bossche est blessé; en le voyant tomber, les Flamands se découragent et se débandent. En apprenant la défaite de Vanden Bossche, Van Artevelde, qui attend vainement à Gand les renforts anglais, s'avance à marches forcées vers Courtrai au-devant de l'ennemi : le 25 novembre, il prend position sur les hauteurs de Roosebeke. Ypres envoie sa soumission à l'armée royale qui s'approche; les autres places de la Flandre maritime suivent son exemple. Les hommes d'armes français ravagent, sur leur route, les campagnes; après le sac de Poperinghe, le pillage de Wervicq. Louis de Male n'ose se plaindre de cette dévastation de son Etat; il est comme

oublié au milieu de cette armée qui marche pour lui. Tel est son discrédit qu'on ne l'appelle jamais au conseil du roi, non plus que les seigneurs de sa cour. Ses hommes d'armes, marchant sous les ordres du grand maître des arbalétriers français, étaient soumis à une humiliante surveillance et avaient dû remplacer leur cri de guerre : « Flandre « au Lion au comte ! » par : « Montjoie « Saint-Denis ! » Il leur était interdit de porter le glorieux *goedendag* et de parler flamand. Bientôt les deux armées furent en présence. La veille de la lutte décisive, Van Artevelde réunit ses capitaines en un banquet : il leur y donna de suprêmes instructions. « Beaux sei- « gneurs », s'écria-t-il en finissant sa harangue, « je vous en supplie, tenez « tous loyalement la parole que vous « m'avez donnée...Quant à moi, je res- « terai fidèle à mes promesses jusqu'à « mourir... et quoi qu'il arrive, n'ou- « bliez pas que c'est pour nostre bon « droit que nous combattons, pour gar- « der les juridictions des Flandres et « nous tenir en droit. » (Froissart).

Le lendemain, 27 novembre 1382, le roi de France, avant d'engager la bataille, envoya un héraut aux Flamands pour les sommer de « venir à merci au « comte leur naturel seigneur. » Le *ruwaert* répondit fièrement qu'ils n'étaient pas venus là pour traiter, et qu'ils ne déposeraient les armes que si le comte « leur vouloit franchement rendre leurs « privilèges ». Charles VI ordonna de déployer l'oriflamme et de marcher à l'ennemi; les communiers flamands descendirent des hauteurs de Roosebeke à sa rencontre. Sur l'ordre de Van Artevelde, ils marchaient les bras entrelacés, portant droit devant eux leurs épieux de fer. Au choc de cette masse irrésistible, l'armée française recule; mais, profitant de sa supériorité numérique, elle développe ses deux ailes et cerne l'ennemi. Enfermées dans l'immense cercle de fer, hérissé des lances et des longs glaives de Bordeaux qui les frappent à distance, les milices communales refluent à leur tour, s'écrasent et s'étouffent, se réduisant ainsi elles-mêmes à l'impuissance. Cette bataille meurtrière ne fut guère sanglante : toute l'armée flamande ne fut bientôt plus qu'un monceau de cadavres asphyxiés. Van Artevelde périt, étouffé, dans la bataille : on trouva son corps sous un amas de Gantois, qui avaient vainement tenté de le défendre. Charles VI s'arrêta avec sa suite devant le cadavre du *ruwaert*, et, après l'avoir un moment contemplé, le fit pendre à un arbre. Louis de Male n'avait pas pris part à ce triomphe de l'armée royale sur ses propres sujets. Dès la veille du combat, le connétable réduisit son rôle à faire, pendant la nuit, le guet, avec ses hommes d'armes où l'on remarquait le bourreau Coppin et ses aides. Le lendemain, on le relégua avec sa *bataille* à part de la chevalerie française. Ce n'était pas la dernière humiliation qu'il devait subir. Le roi de France célébra sa victoire par l'incendie de Courtrai, en représailles de la défaite de Groeninghe. Forcé par la mauvaise saison de suspendre les hostilités, il rentra en France. Gand, seule, malgré son revers, restait debout au milieu de la Flandre soumise et opposait un dédaigneux refus aux sommations de Charles VI. Bientôt même, après avoir vigoureusement pourvu à sa défense, la vaillante cité dépêcha de nouvelles milices, qui la ravitaillèrent en prévision d'un nouveau siège. Pour arrêter ces excursions dévastatrices, Louis de Male envoie des députés à l'indomptable cité, mais ses ouvertures sont repoussées. Retiré dans son hôtel de Rihoul à Lille, il soulagea son dépit et employa son autorité restaurée à ordonner des supplices et des confiscations; il se fit apporter par les communes leurs chartes de privilèges et les détruisit. Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec Gand. Il réunit une importante armée pour porter secours aux Flamands : les Anglais s'y enrôlèrent à l'envi, poussés surtout par la passion religieuse. Le grand schisme d'Occident venait d'éclater, et obéissant, comme les Flamands, au pape de Rome, ils haïssaient dans les Français les partisans du pape d'Avignon. Henri Spencer, évêque

de Norwich, fut nommé chef de la « nouvelle croisade ». L'armée d'invasion, qui comptait deux mille chevaliers et quatre mille Anglais, débarqua entre Calais et Gravelines et s'empara de tout le Westland, sauf Ypres. Rejointe par vingt mille Gantois, elle vient mettre le siège devant cette place, où, pendant neuf semaines, une poignée de chevaliers opposa une victorieuse résistance. Louis de Male comprenait qu'avec Ypres il perdrait la Flandre; dans son désespoir, il fit offrir à l'évêque de Norwich de se joindre avec cinq cents lances à sa croisade, s'il voulait la conduire hors du comté. Ensuite, il fit de nouveau appel à la France, et, à la mi-août, une armée française de vingt-six mille lances se réunissait à Arras. Le prélat anglais battit aussitôt en retraite vers Gravelines, tandis que les Gantois regagnaient leur ville. Un de leurs capitaines, François Ackerman, avec quatre cents hommes, venga l'échec d'Ypres en s'emparant par surprise d'Audenarde. Charles VI poursuivit vainement l'armée anglaise dans la Flandre maritime. Louis de Male s'employa à le réconcilier avec Richard II, espérant que la paix entre l'Angleterre et la France laisserait la Flandre dans l'isolement. Se portant comme médiateur, il réunit les plénipotentiaires de deux monarques à Lelinghen, près de Wissant; les conférences se prolongèrent en vain pendant trois semaines, les députés anglais se refusant notamment à exclure de la trêve les communes flamandes, suivant leur traité avec elles. Le duc de Berri, ambassadeur de Charles VI, finit par céder, effrayé d'un nouveau mouvement insurrectionnel en Flandre dont la secousse menaçait de se propager dans le peuple en France. Comme Louis de Male déclarait que comprendre Gand dans la trêve, c'était lui faire un mortel affront: « Mon cousin, » lui dit le duc de Berri, « je voudrois vous voir plus doux. Les « Gantois seront dans la trêve. Par « votre peu de sagesse vous avez mis « vous et les vôtres dans de grands pé- « rils et dommages. Laissez-là votre « colère, et montrez plus de prud'ho- « mie ». Plein d'amertume et de courroux, il se retira à Saint-Omer, où il apprit que, le 26 janvier 1383, avait été signée la trêve qui ruinait ses espérances. Se sentant mourir de chagrin, il appela autour de lui, à l'abbaye de Saint-Bertin, les derniers partisans de sa fortune : en présence de ces compagnons de ses malheurs, il dicta son testament. Il y exprimait humblement son repentir de son règne avorté et conjurait son gendre, le duc de Bourgogne, de réparer ses torts envers son peuple. Dans la nuit du 30 janvier 1383, il expira. Alors, disent les historiens contemporains, rapportant les crédulités superstitieuses de la haine populaire, une affreuse tempête passa sur toute la Flandre et, sans renverser un clocher, sans courber un arbre, secoua aux gibets les cadavres des suppliciés : c'étaient les démons, disait-on, qui avaient emporté le comte de Flandre. Selon une rumeur recueillie par d'autres historiens, il aurait été poignardé dans une querelle avec le duc de Berri. Sur l'ordre de son successeur au comté de Flandre, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il fut inhumé à l'abbaye de Looz et ses obsèques furent pompeusement célébrées en l'église Saint-Pierre de Lille. Avec lui disparaissait cette race des Dampierre, qui avait régné non sans gloire sur la Flandre.

Émile Van Arenbergh.

Froissart, *Chroniques* (édition Kervyn de Lettenhove). — P. d'Oudegherst, *Annales de Flandre*. — Meyer, *Ann. Fland.* — Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. VI. — Leglay, *Hist. des comtes de Flandre*. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*. — *Corpus chronic. Fland.*, t. I. — Vander Kindere, *Le Siècle des Arteveldc*. — Etc., etc.

LOUIS DE BOURBON, prince-évêque de Liège, naquit en 1438, de Charles Ier, duc de Bourbon, dauphin d'Auvergne, duc de Clermont, et d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière. A l'âge de sept ans, il fut placé à la cour de son oncle Philippe le Bon. Il fit ses études à l'université de Louvain. Dès qu'il eut reçu la tonsure, son oncle lui procura la prévôté de Saint-Donat, à Bruges (1451); plus tard, il y ajouta celle de Saint-Pierre, à Lille (1453). Le jeune clerc fit

demander, par fondé de pouvoir, le canonicat de Guillaume de Gavre, à Liège. L'évêque Jean de Heinsberg, en ayant déjà disposé, lui promit la première prébende accompagnée d'une dignité qui viendrait à vaquer dans la cathédrale. L'occasion se présenta de lui donner l'archidiaconné de Campine, le plus riche de l'église de Liège. Cédant aux instances de sa sœur, l'abbesse de Thorn, Heinsberg en gratifia le fils du comte de Solms. Bientôt après, le duc de Bourgogne le forçait à résigner l'évêché et priait le pape Calixte III de lui donner comme successeur Louis de Bourbon. C'était au pape, en effet, que revenait, aux termes du concordat de 1448, la nomination à un siège épiscopal devenu vacant par la démission du titulaire. Calixte III hésitait à choisir un prélat étranger à l'Empire, qui n'était pas même du chapitre cathédral, et qui n'avait ni la science ni les vertus nécessaires pour la haute mission qu'on lui réservait. Les instances du puissant duc de Bourgogne, ses promesses d'entreprendre une croisade contre les Turcs, triomphèrent à la fin des scrupules du chef de l'Eglise, et, le 30 mars 1456, Louis de Bourbon fut nommé prince de Liège. S'il faut croire les chroniqueurs Zantfliet et Jean de Looz, la nomination de Louis de Bourbon fut bien accueillie des Liégeois. Sans doute, notre prince était d'une illustre maison, et, à une autre époque, le peuple eût été fier d'avoir pour chef un prince apparenté aux puissantes familles de France et de Bourgogne. Mais, dans ce moment même, n'était-ce pas un danger pour la principauté que son souverain fût le proche parent de celui qu'on appelait le grand-duc d'Occident? Ne deviendrait-il pas l'instrument complaisant des visées ambitieuses du prince à qui il devait sa fortune? Un jeune homme de dix-huit ans, dont les études n'étaient pas même terminées, aurait-il l'énergie nécessaire pour administrer un Etat où la guerre civile était permanente, en face d'une bourgeoisie dont les tendances républicaines et l'humeur batailleuse avaient causé tant de soucis à ses prédécesseurs? Il semble que le souverain pontife eût prévu ces difficultés, car, au mois de mars de l'année 1457, il envoya à Liège Jean Millet, évêque de Soissons, qui y resta plusieurs années et eut pour collaborateur Gérard de Heinsberg, comte de Blanckenheim, chargé de l'assister dans le gouvernement de la principauté.

Bourbon, qui étudiait encore à Louvain quand il apprit sa nomination, et qui était trop jeune pour recevoir la prêtrise jura par l'organe de son délégué, Jean de Lisura, docteur en droit et recteur de l'université, qu'il respecterait les libertés du pays et se ferait ordonner prêtre dès qu'il aurait vingt-cinq ans. Son inauguration eut lieu le 13 juillet. Elle fut magnifique. Le prince était accompagné des évêques de Cambrai et d'Arras, des comtes de Meurs et de Horne, d'un grand nombre de chevaliers du pays de Liège : Anselme de Hamal, le sieur de Trazegnies, Raes de Waroux, Arnould de Corswarem, Eustache de Straile, François des Canges, et suivi d'environ cinq cents cavaliers richement équipés. Le sieur de Hamal portait l'étendard. Le prince lui-même montait un cheval superbe; il avait à sa droite Jean de Straile, bourgmestre de la cité, et, à sa gauche, Gérard Goswin, autre bourgmestre. Bourbon traita splendidement les trois états, puis il visita les bonnes villes de la principauté et partout sa réception fut suivie de réjouissances populaires. Mais, dit de Gerlache, le charme ne dura guère. Bourbon était léger, dissipé, ennemi du travail : il témoignait peu de considération à la noblesse liégeoise et dédaignait les libertés publiques. Malheur à celui qui osait blâmer sa conduite ! Un jeune homme de Waremme, dans un état complet d'ivresse, s'étant permis quelques propos injurieux au chef de l'Etat, fut condamné comme séditieux, poignardé par le bourreau et mis en quartiers à la vue du public, tandis qu'il respirait encore. Ce despotisme révolta les Liégeois, et bientôt le prince se vit bravé par son peuple. Il soumit à la cour des échevins

dix-huit points de droit, afin de fixer la compétence politique et administrative des bourgmestres et du conseil de la cité qui empiétaient continuellement sur ses attributions. Le conseil, à son tour, demanda un *record*, c'est-à-dire une déclaration de droit, sur ses franchises et libertés. La haute cour donna raison presque toujours au prince. Les bourgmestres, les conseillers et les métiers mécontents décidèrent que dorénavant ceux qui seraient élus bourgmestres jureraient de ne jamais accepter une fonction du prince. L'évêque répondit en retirant au grand maïeur la verge, symbole de son autorité. Dès lors, plus de justice, puisque la cour des échevins ne pouvait la rendre qu'à la semonce du maïeur. Ces violences et ces représailles envenimèrent le différend. Après de longs pourparlers, fréquemment interrompus par suite de l'entêtement des deux partis, une trêve fut conclue dans la cour des Mineurs, le 17 septembre 1460, mais les esprits n'étaient pas apaisés.

Bourbon, en effet, n'était rien moins que populaire. Il avait renvoyé la plupart des conseillers de son prédécesseur, ce qui lui créa des ennemis au sein de la haute bourgeoisie, et il se laissait dominer par des ministres tout dévoués à la maison de Bourgogne. Il avait altéré le titre de la monnaie et avait exigé des monastères, comme des villes, d'énormes subsides, ce qui lui valut le surnom de *premier mendiant du pays* ou d'*évêque mendiant*. Dans le peuple, on murmurait; on se rappelait le grand oncle du prince, ce Jean sans Pitié, de triste mémoire; le vieil esprit révolutionnaire que la prudence de Heinsberg n'avait pu qu'assoupir, se réveilla bientôt. Les procureurs des cours spirituelles du diocèse, l'officialité et les cours des archidiaconats, se signalaient par leur rigueur. Quelques bourgeois, jeunes gens pour la plupart, qui avaient été victimes de leur rapacité, se soulevèrent et prirent pour signe de ralliement, qu'ils portèrent sur leurs chapeaux et sur leurs manches ainsi que sur leurs bannières, un homme sauvage avec une massue à la main droite. On les appela *knuppelslaegers* ou *fustigeants*. Ils commirent de graves excès, pillant même les maisons des officiers de justice et des églises. Bientôt ils entraînèrent dans la révolte dix villes flamandes, qui se confédérèrent entre elles et firent alliance avec Raes de Rivière, fils de Charles de Rivière, seigneur de Heers, fougueux tribun que nous retrouverons souvent à la tête des adversaires de la maison de Bourgogne. La cour des échevins, les bourgmestres et les conseillers de la cité, intervinrent dans le débat et condamnèrent même vingt-deux procureurs à de fortes amendes. Bourbon confirma l'arrêt, puis il le cassa, jetant l'interdit sur la cité et les villes flamandes, le 29 octobre 1461. Ce châtiment sévère fut levé par l'official de Cologne, et la cité s'enhardit dans son opposition. Bientôt toutes les autorités laïques et ecclésiastiques se mêlèrent du conflit et l'aggravèrent par leurs prétentions respectives. On crut un moment que le congrès réuni à Maestricht, sur les instances du chapitre cathédral, accommoderait le différend; le prince fit mine d'accepter la *paix des mineurs;* mais, quand il apprit que le pape avait confirmé l'interdit, il révoqua ses concessions et exigea impérieusement le retour de quelques bourgeois que la cité avait bannis pour infraction à ses privilèges.

La principauté était de nouveau déchirée par la guerre civile, et chose plus grave, l'étranger allait intervenir dans ses affaires. Louis XI succédait alors à son père Charles VII. Louis de Bourbon se rendit avec Philippe le Bon à Paris, pour escorter le nouveau roi. Louis XI fut assez adroit pour amener les Liégeois à solliciter sa protection. Sur le conseil du prince et du chapitre, les nobles et le magistrat envoyèrent une députation à Paris. Le roi leur reprocha d'avoir pris le parti de son père contre lui, voulant par là les effrayer et les forcer à se ranger sous sa bannière. Il arriva à ses fins : les nobles et les bourgmestres demandèrent au roi de prendre le pays sous sa protection.

L'astucieux monarque agréa leur désir, afin de pouvoir un jour se mêler de leurs affaires, et le prince, qui n'avait vu dans l'envoi de cette ambassade qu'une démarche de courtoisie, fut joué. Il s'en aperçut bientôt. A peine avait-il frappé la cité d'interdit qu'elle recourut à la France. Un ambassadeur français accourut à Liège, sans réussir toutefois à rétablir la paix. Le légat du saint-siège n'eut pas plus de succès. L'interdit ne fut levé que lorsque la libre juridiction du prince eut été officiellement reconnue par les bourgeois. Mais le parti de l'opposition ne déposa pas les armes. On reprochait à Bourbon de tarder à recevoir la prêtrise. Bourbon prétendait qu'il n'avait pas encore vingt-cinq ans, et que le pape lui avait permis de différer la réception des ordres sacrés jusqu'à l'âge de trente ans. La cité et les villes flamandes du comté de Looz lui étaient particulièrement hostiles. Par contre, l'état primaire et l'état noble étaient pour lui. Le chef de l'opposition était Raes de Heers. Le 25 juillet 1463, il avait été élu bourgmestre avec Jean Heilman. Il fit conclure un traité d'alliance entre Robert de Bavière, Electeur de Cologne, son frère, le comte palatin, et le duc de Berg, d'un côté, la cité et les dites villes flamandes, de l'autre. En même temps, le légat du pape, Pierre Ferri, examinait les points litigieux dont la décision avait été soumise au souverain pontife. Il jugea que les villes rebelles avaient usurpé sur les prérogatives du prince et il rétablit l'interdit en excommuniant les magistrats de la cité, les chefs de métiers, huit échevins et quelques autres bourgeois. Cette décision ralluma la guerre. On ne garda plus de ménagements envers les agents du prince. Bourbon n'était jamais à Liège; ses résidences habituelles étaient Huy, Maestricht ou Curange. Est-il étonnant que le peuple liégeois, énervé par ces querelles sans cesse renaissantes, dont l'entêtement du prince était la principale cause, ait dépassé les limites d'une opposition légale? On parla d'élire un mambour. Raes de Heers proposa Marc de Bade, frère de Charles, marquis de Bade, de Jacques de Bade, archevêque de Trèves et de Georges de Bade, évêque de Metz. Le mambour fit son entrée le 22 août 1465; introduit dans l'église de Saint-Lambert par les chefs de la cité, il prêta serment de fidélité aux lois du pays et promit de se faire ordonner prêtre dès que sa nomination aurait été confirmée par le pape; le chapitre fut obligé de se prononcer pour lui et même de le recommander à Rome. Baré Surlet fut nommé grand maïeur. Louis de Bourbon s'était retiré à Huy.

En ce moment, le duc de Bourgogne répondait à l'appel des seigneurs français révoltés contre Louis XI, et commençait la guerre dite du *Bien public*, prélude de cette longue lutte qui devait être si funeste à la petite principauté. Le 17 juin 1465, les Liégeois s'allièrent à la France. On convint de s'aider contre le duc de Bourgogne, et le roi promit d'appuyer la candidature de Marc de Bade auprès du saint-siège. Le mambour administrait la principauté comme s'il eût été le souverain légitime et percevait les revenus de la mense épiscopale. Il chassa les partisans de Bourbon des autres villes du pays, et le prince se vit même obligé de sortir de Huy. Il se retira à Bruxelles et Philippe le Bon lui promit du secours. Par un acte du 12 août 1465, il transféra le chapitre cathédral et les autres chapitres à Louvain; le pape, de son côté, avait condamné les usurpations de Marc de Bade et engagé les Liégeois à rester fidèles à leur souverain légitime. Le duc de Bourgogne, enfin, par son édit du 31 juillet 1465, ordonna à ceux de ses sujets qui étaient du diocèse de Liège de reconnaître Louis de Bourbon pour leur évêque légitime, de s'adresser à lui seul pour les affaires religieuses et de lui payer les droits ordinaires de chancellerie. Ces menaces n'effrayèrent pas les Liégeois, qui comptaient sur le roi de France. N'avait-on pas répandu le bruit que le comte Charolais avait été battu à Montléry? Baré Surlet occupa le château de Fallais, qui appartenait à Charles et qui fut donné par la cité à Raes de Heers. On alla plus

loin. Le 30 août, la guerre fut déclarée officiellement au duc de Bourgogne lui-même. Sous la conduite de Raes de Heers et de Baré Surlet, les Liégeois envahirent le duché de Limbourg. Ils pillèrent la ville de Herve, assiégèrent Fauquemont et commirent de tels excès que leurs alliés allemands les abandonnèrent; bientôt après, les deux frères de Bade, qui s'apercevaient qu'ils étaient moins les maîtres d'une principauté que les instruments du parti révolutionnaire, retournèrent en Allemagne. Cependant le duc de Bourgogne faisait dévaster la Hesbaye. Le 19 octobre, ses troupes infligèrent aux Liégeois une sanglante défaite dans les plaines de Montenaeken. Les comtes de Meurs et de Horne et quelques notables bourgeois coururent à Bruxelles et obtinrent du souverain irrité un traité qui est connu dans notre histoire sous le nom de *paix de Saint-Trond* (22 décembre 1465), traité onéreux qui faisait du territoire liégeois un fief des vastes possessions bourguignonnes. Les Liégeois reconnaissaient le duc de Bourgogne comme gardien et avoué de la principauté, Louis de Bourbon comme leur prince légitime, et s'engageaient à leur faire à tous deux amende honorable pour les excès passés. Ce traité fut approuvé par la bourgeoisie malgré l'opposition des chefs populaires, Raes de Heers, Baré Surlet, et le fameux Jean de Wilde (1) que les Tongrois avaient choisi pour leur capitaine. Le 28, à Huy, le clergé qui avait combattu Bourbon, se réconcilia avec lui, promit d'observer ses interdits et demanda pardon d'avoir *postulé* Marc de Bade pour évêque, quoiqu'il eût agi, prétendait-il, sous l'empire de la crainte. Le pape Paul II, qui avait été choisi comme arbitre par les deux partis, rendit sa décision, le 23 décembre, par la bulle célèbre connue dans l'histoire liégeoise sous le nom de *Pauline*. Elle reconnaît Louis de Bourbon comme évêque et souverain légitime, réprouve les attentats commis contre sa double autorité et condamne les villes coupables à une amende de 50,000 florins d'or qui serviront à faire la guerre aux Turcs; toutefois, quoi qu'en aient dit certains écrivains, elle ne déroge ni à la constitution du pays, ni à ses lois, ni aux droits légitimes d'un chacun. Marc de Bade ne revint plus à Liège. Toutes les villes liégeoises se réconcilièrent avec le duc de Bourgogne, sauf Dinant, qui avait encouru sa colère et qui, serrée de près par les troupes brabançonnes, fut complètement détruite à la fin du mois d'août de l'année suivante. Les révolutionnaires liégeois, qui avaient accédé malgré eux au traité de Saint-Trond, avaient voulu secourir Dinant. Ils s'y prirent trop tard. Force leur fut de solliciter la clémence du vainqueur. Le traité d'Oleye, du 10 septembre 1466, confirma, en l'aggravant, le traité de Saint-Trond. Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, fut nommé avoué de la cité.

Ni la sentence arbitrale du souverain pontife ni l'intervention des Bourguignons n'avaient amené un rapprochement entre Bourbon et ses sujets. Toujours éloigné de sa capitale, le prince ne levait pas l'interdit qui la frappait; la cité, de son côté, réclamait le bannissement de quelques-uns des conseillers de Bourbon auxquels elle imputait les malheurs des dernières années. Les conférences ouvertes à Huy n'eurent pas de résultat. On ne fit de part et d'autre aucune concession. Bourbon réclamait pour les siens une amnistie complète; les Liégeois, qu'encourageait Louis XI et qu'excitaient de fougueux démagogues, refusaient de déposer les armes. L'esprit de sédition avait gagné tout le monde, même les enfants. Des jeunes gens de douze à vingt ans, poussés par des mains inconnues, portant des bannières aux armes de Bade, parcoururent les villes et les campagnes en criant:

(1) Ce Jean de Wilde que les chroniqueurs appellent tour à tour *Villanus, Sauvagius, de Villers, de Ville*, même *Jean Arnold*, était seigneur de Kessenich, de l'illustre maison de Horne, que les Flamands avaient surnommée *de Wilde*. Il était fils d'Arnold de Horne, dit de Wilde, et d'Elisabeth, fille naturelle de Jean de Looz, seigneur de Heinsberg et de Juliers, neveu, par conséquent, du dernier évêque Jean de Heinsberg. Mr le baron J. Chestret de Haneffe a rappelé la vie de ce chef populaire dans le t. XIII du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.

Vive Bade! Mort aux Bourboniens! S'arrêtant devant les maisons de ceux qu'on supposait du parti de l'évêque, ils les insultaient et brisaient leurs carreaux. Ils en voulaient surtout aux chanoines et aux membres du clergé; ils forçaient leurs maisons et les pillaient. On en vint même à persécuter les partisans de la paix. Plus d'un paisible bourgeois fut maltraité pour avoir souhaité la fin de cette guerre civile ou montré des sympathies pour la cause du prince. En même temps, des brigands, dits *couleuvriniers*, à cause de leurs armes, ou *compagnons de la tente verte*, à cause de la couleur de leur costume, ravageaient les campagnes, principalement de la Hesbaye et du comté de Looz. Ces dissensions civiles, la guerre avec la Bourgogne, les déprédations et les crimes des couleuvriniers menaçaient la principauté d'une subversion totale.

C'est alors que le duc de Bourgogne et le comte de Charolais prièrent le souverain pontife de confirmer les paix de Saint-Trond et d'Oleye, et d'envoyer un légat à Liège pour y rétablir la concorde entre le prince et ses sujets. Paul II, qui avait à sauvegarder les droits de l'Eglise de Liège, compromis par quelques articles des traités précédents, chargea de cette mission délicate Onufrius de Sainte-Croix, évêque de Tricaria, dans la Basilicate, le 28 août 1467. S'il en faut en croire ce diplomate, dont la relation a été publiée naguère (1), le duc aurait compté sur sa venue pour faire consentir Bourbon à la levée de l'interdit et au bannissement prononcé par les Liégeois contre ses conseillers. Lui-même ne partit que l'année suivante, quand le pape l'eut prié de se rendre immédiatement à son poste. De nouveaux troubles avaient éclaté dans la vallée de la Meuse, et il importait de les arrêter, si l'on voulait sauver l'indépendance de la principauté. La ville de Huy, résidence favorite de Bourbon, dans la nuit du 16 au 17 septembre 1467, tomba aux mains d'une troupe de Liégeois commandés par Raes de Heers et le fameux Guillaume de la Marck, *le Sanglier des Ardennes*. Bourbon chercha un refuge auprès de Charles le Téméraire qui avait succédé à son père comme duc de Bourgogne, et il ne se fit pas faute de l'exciter contre les Liégeois. Le duc se mit en campagne et remporta, le 28 octobre, à Brusthem, près de Saint-Trond, une victoire décisive. Il dirigea ensuite ses troupes sur la capitale de la principauté et vint asseoir son camp près de l'abbaye de Saint-Laurent. Plusieurs milliers de bourgeois quittèrent la ville, le 17 novembre, entraînés par Raes de Heers. Le même jour, Charles de Bourgogne accompagné de Louis de Bourbon, entra dans la cité. Le lendemain, il publiait une cruelle sentence par laquelle il dépouillait les Liégeois de tous leurs droits politiques, ordonnait la démolition de leurs remparts et bannissait à perpétuité ceux qui avaient quitté la ville. Quoique ce traité contînt quelques clauses attentatoires aux droits de l'Eglise de Liège, Louis de Bourbon et le chapitre durent y adhérer sans réserve; aussi protestèrent-ils en secret par-devant notaire contre la violence dont ils étaient l'objet.

Le pape donna, le 11 février 1468, de nouvelles instructions à son légat, lui conféra des pleins pouvoirs pour négocier la paix entre l'évêque et les villes, et pour lever l'interdit; il lui recommanda surtout d'exhorter le duc à ne pas souiller l'éclat de la maison de Bourgogne par des attentats contre l'Eglise; il l'autorisa, enfin, à ratifier, avec le consentement des partis, tous les traités antérieurs, à l'exclusion toutefois des clauses contraires à la souveraineté, au domaine, à la juridiction et à la liberté de l'Eglise. Onufrius quitta Rome, le 27 février, et arriva à Liège le 27 avril. Le lendemain, Bourbon lui rendit visite ainsi que plusieurs autres personnes déléguées par le clergé et la bourgeoisie. Le légat les accueillit avec bienveillance et prit des arrangements pour la levée de l'interdit. Le samedi 30, vers midi, il s'avança jusqu'au pont d'Amercœur,

(1) Par Mr Stanislas Bormans, en 1886, dans les publications de la Commission royale d'histoire, sous le titre : *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège* (1468).

où le clergé de toutes les églises de la cité s'était rendu processionnellement. Arrivé sous la porte de la ville, il leva provisoirement l'interdit et fut reconduit par Bourbon à la cathédrale Saint-Lambert qu'il réconcilia. Le 1er mai, il assista à la première messe de l'évêque, qui lui demanda à genoux sa bénédiction. Le 8 mai, à deux heures de l'après-midi, l'interdit était définitivement levé. Il restait à obtenir du duc Charles la révocation de la terrible sentence du 18 novembre 1467. Le légat se rendit à Bruges et, le 3 juillet 1468, il assista aux noces du duc avec Marguerite d'York. Le duc, qui lui avait rendu des honneurs particuliers, l'écouta avec bonté, et comme il était absorbé par des négociations difficiles avec Louis XI, qu'il devait se rendre en Hollande pour s'y faire inaugurer, il remit sa réponse à une entrevue suivante; il engagea Onufrius, en attendant, à retourner à Liège et promit d'effacer toute trace de désaccord entre les Liégeois et leur évêque. Il partit ensuite pour La Haye et donna rendez-vous au légat à Bruxelles. De nouvelles conférences s'ouvrirent dans cette ville et le duc y manda Louis de Bourbon. Comme l'évêque faisait des réserves sur les traités antérieurs, le duc lui reprocha avec colère de vouloir modifier ce qu'il avait approuvé à Liège et de se montrer ingrat envers son bienfaiteur. Il consentit néanmoins à ce que le légat retournât à Liège avec l'évêque pour consulter les trois états. Onufrius et Bourbon rentrèrent dans la cité le 22 août. Le premier se mit en rapport avec le chapitre et prépara un projet de transaction. Le second se rendit à Maestricht pour conférer avec quelques nobles sur les affaires du pays. Il descendit la Meuse sur une barque pavoisée, au son des instruments de musique, au bruit des fusées. Malheureusement Bourbon resta trop longtemps absent. Humbercourt guerroyait en ce moment en France, avec son maître, et la ville de Liège n'était plus à l'abri d'un coup de main. Cette négligence fut mise à profit par les proscrits. Ces malheureux, que la terrible sentence du 18 novembre précédent avait condamnés au bannissement perpétuel, s'étaient retirés en France. Instigués par Louis XI et désireux de revoir leur patrie, dont la perte leur semblait le plus dur des châtiments, ils repassèrent la frontière au nombre d'environ deux cent quarante, sous la conduite de deux capitaines énergiques, Jean de Wilde et Vincent de Buren. Le 9 septembre, ils rentraient à Liège en poussant le cri de : *vivent la France et les francs Liégeois!* et leurs chefs s'installaient dans le palais épiscopal.

Le retour des proscrits fut le signal de nouvelles violences contre les partisans de Bourbon. Les conseillers du prince, d'autre part, proposaient de réduire la cité par la force des armes. Une nouvelle guerre civile commençait et elle allait avoir pour les imprudents Liégeois de terribles conséquences. Le légat qui était resté à Liège, ne perdit néanmoins pas courage. Il prêcha la soumission au prince évêque, le souverain légitime. Les rebelles, par l'organe d'Amel de Velroux, qui s'était rallié à eux, lui répondirent en proposant d'envoyer vingt délégués à Maestricht, auprès du prince, pour tenter un accommodement. Ils demandaient avant tout le retour de Bourbon, la levée du décret de bannissement qui les vouait à une misère pire que la mort, moyennant quoi ils se rangeraient à la décision du souverain pontife. Malheureusement pour les démagogues, c'était moins Bourbon que Charles le Téméraire qui les avait frappés. En leur rendant leurs droits civils et politiques, on exposait la cité et le pays lui-même au ressentiment de l'implacable Bourguignon. Aussi Bourbon insista-t-il pour que les bannis se retirassent provisoirement à Aix ou à Reckheim. Loin de l'écouter, les révolutionnaires réclamèrent le renvoi des conseillers du prince les plus impopulaires, ceux-là mêmes qu'ils avaient jadis chassés de la ville, et un adoucissement aux clauses les plus onéreuses du dernier traité. Le légat eut beau se rendre à Maestricht avec les députés de la cité, il n'obtint aucune concession. Deux autres entrevues à Milmorte et à Liers furent auss

infructueuses. Bourbon s'entêtait, voulait une soumission complète, absolue. Ses troupes donnèrent même l'assaut à la cité, et Onufrius rompit les conférences après avoir fait de vifs reproches à l'irascible prélat. Bourbon permit, enfin, aux bourgeois de garder leurs armes, et cette concession suffit au peuple qui promit de se porter à la rencontre de son chef. L'évêque va rentrer à Liège, une dernière entrevue est fixée pour le 26 septembre à l'abbaye de Vivegnis. La paix, semble-t-il, est définitivement conclue. Mais Bourbon ne se rend pas à Vivegnis. Charles lui avait signifié qu'il soumettrait les Liégeois, et que lui, Bourbon, par conséquent, n'avait pas à s'occuper de la paix. Bourbon se laissa intimider par les menaces de son cousin. Aussi le légat qui le revit à Millen, près de Tongres, lui reprocha-t-il vivement sa conduite, lui représentant qu'un bon pasteur n'abandonne point son troupeau; que son retour à Liège serait le signal de la paix; qu'après tout, lui, le souverain légitime du diocèse, il devait obéissance au pape, son supérieur spirituel, plutôt qu'au duc de Bourgogne dont il n'était ni le vassal, ni le sujet. Prompt à passer d'une résolution à l'autre, Bourbon se rendit aux exhortations du prélat et annonça son retour dans la capitale. Onufrius l'attendait sur les degrés de la cathédrale, quand, à la surprise générale, Bourbon lui fit savoir qu'il devait différer sa rentrée jusqu'au dimanche suivant. Le légat lui signifia qu'il eût à revenir sans tarder s'il voulait sauver son pays. Bourbon répliqua qu'il devait avant tout conférer avec lui. Le légat, que les hésitations du prince faisaient accuser de connivence, lui donna rendez-vous à Tongres. Là, Bourbon exposa qu'il était lié par un ordre formel du duc, déclarant qu'il serait traité en ennemi s'il rentrait à Liège. Le légat lui opposa en vain que son devoir l'appelait au milieu de ses sujets. Bourbon était sous l'empire de la crainte que lui inspirait le duc Charles et il refusa de sortir de Tongres. Le légat resta avec lui jusqu'au retour de Humbercourt, qui commandait l'avant-garde bouguignonne, et arriva le 8 octobre. Le lieutenant de Charles informa le légat, qui intercédait en faveur des Liégeois, des projets de son maître et permit à la cité d'envoyer des députés pour demander pardon à l'évêque. Mais les saufs-conduits furent rédigés trop tard, et les Liégeois, de leur côté, avaient résolu d'enlever le prince de vive force pour le ramener dans la cité et le soustraire ainsi à l'influence de ses conseillers bourguignons. Leur tentative eut un plein succès. Le dimanche 10 octobre, au soir, Jean de Wilde, Goswin de Strail, Jean de Lobos, suivis de deux cents cavaliers et de quelques milliers de piétons, sortirent de Liège et prirent la route de Tongres. Arrivés dans cette ville à la faveur de la nuit, ils cernèrent les maisons du légat, du prince et de Humbercourt lui-même. L'évêque avait plus de deux mille hommes, mais, avec sa légèreté habituelle, il n'avait pas voulu laisser la garde des portes à Humbercourt. Quelques chanoines et quelques gentilshommes périrent dans la mêlée: Louis s'enfuit chez le légat par un trou pratiqué dans le mur mitoyen; il y passa le reste de la nuit. Humbercourt fut arrêté et se rendit à Jean de Wilde. Le lendemain, le légat parlementa avec les assaillants. On convint que le prince retournerait dans la capitale.

La nouvelle de la prise de Tongres transporta les esprits à Liège. On se porta en foule à la rencontre du prince, qui rentra dans la cité, le dimanche 9 octobre, vers une heure de l'après-midi, au bruit des cloches et des instruments de musique, témoignages de la joie d'un peuple qui retrouvait enfin son chef. La femme du seigneur de Heers, une vraie Liégeoise, qui partageait les sentiments patriotiques de son mari, souhaita la bienvenue au prince de sa fenêtre. Le surlendemain, le peuple fut réuni au palais, et Bourbon, qui venait de nommer Jean de Wilde grand maïeur, proposa une amnistie générale en engageant ses sujets à respecter les États et les droits du duc Charles. Tous les bourgeois déposèrent immédiatement la cocarde française en signe de réconciliation

avec leur prince. On rendit à Bourbon tous les chevaux de sa maison, qui avaient été pris à Tongres, et deux bourgeois, qui avaient protesté contre cette restitution, furent arrêtés par ordre de Jean de Wilde lui-même. L'un d'eux fut pendu, l'autre exilé. Mais, si l'on respectait le prince, on était impitoyable pour ses conseillers. Le chanoine Robert de Morialmé, un des blessés de Tongres, à qui l'on attribuait les mesures les plus impopulaires des dernières années, fut arraché de sa litière quand il rentra en ville, et écharpé. Si Bourbon était satisfait, Charles le Téméraire ne l'était pas. Le 12 octobre, Humbercourt avertit le légat qu'il fallait exécuter à la lettre les traités imposés par le duc. A ce compte, les proscrits auraient dû reprendre le chemin de l'exil. Charles était inexorable. Il négociait à Péronne avec Louis XI le rétablissement de la paix entre ses Etats et la France, quand il apprit l'arrivée à Liège de nouveaux envoyés français et les démarches tentées par son rival pour soulever une dernière fois les populations belliqueuses de la vallée de la Meuse. Cette perfidie et la nouvelle des outrages faits à ses soldats lors de la prise de Tongres achevèrent de l'irriter. Il retint le roi prisonnier et l'obligea à l'accompagner dans son expédition contre les Liégeois. Thibaud de Neuchatel, maréchal de Bourgogne, arriva à Tongres le 15, y mit tout à feu et à sang, et dévasta les environs. Il rejeta une supplique des Liégeois, que le légat lui avait adressée, et blâma même son fils, qui s'était rendu à Liège, avec Pierre de Hagenbach, pour s'enquérir de l'état des esprits et dicter les conditions d'un accommodement. Dans ce moment de détresse, les Liégeois se tournèrent vers le légat. On le supplia de se rendre auprès du duc et de solliciter leur pardon. Le duc, que ces allées et venues contrariaient, avertit Onufrius d'être sur ses gardes, comme si ses officiers lui voulaient du mal depuis la défaite de Tongres.

Cependant les Bourguignons pillaient la Hesbaye. Une armée liégeoise, sous la conduite de Jean de Wilde, tenta de les chasser; le 22 octobre, elle fut taillée en pièces à Lantin. La nouvelle de cette défaite jeta la consternation dans la cité. Le prince, le légat, le bourgmestre Amel de Velroux et quelques bourgeois se décidèrent, le lendemain, à se rendre auprès du duc; Jean de Wilde, qui les avait défendus contre une minorité intransigeante, les accompagna jusqu'à Lantin. A Othée, ils furent arrêtés, et le légat resta quelque temps le prisonnier de Jean de Châlons, sire d'Arcueil, le propre beau-frère de Bourbon. L'évêque fut conduit au château de Fooz. Dans une conférence tenue à Bierset, où assistaient le légat, le maréchal de Bourgogne, Humbercourt, Hagenbach et d'autres officiers bourguignons, Bourbon prit la défense de ses sujets, qui maintenant, disait-il, étaient prêts à suivre ses ordres et les conseils du légat. Le maréchal de Bourgogne savait que son maître était décidé à infliger aux Liégeois un châtiment exemplaire. Il exigea une soumission pure et simple, c'est-à-dire le départ de tous les bannis, sinon la cité serait pillée et brûlée. Le lendemain, les Liégeois répondirent que le maréchal pouvait se rendre dans leur ville avec quatre cents cavaliers et quatre cents piétons pour négocier la paix, et ils manifestèrent derechef le désir de revoir au milieu d'eux le légat et le prince. Charles le Téméraire venait d'arriver à Momalle; il s'excusa de ne pouvoir recevoir le légat, à qui, toutefois, il fit rendre la liberté. Onufrius, qui ne voulait pas assister à la destruction de Liège, destruction qu'il savait arrêtée dans l'esprit du duc, prit le chemin de Maestricht, où il arriva épuisé de fatigue.

Le 26 octobre, l'avant-garde bourguignonne, où se trouvaient Humbercourt et Bourbon, se dirigea sur Liège. Elle campa entre la porte de Saint-Léonard et le village de Herstal. Une sortie de Jean de Wilde avec quelques centaines de Rivageois et de Franchimontois par les portes de Vivegnis et de Saint-Léonard échoua, et l'héroïque chef, blessé grièvement, tomba épuisé aux pieds des rem-

parts. Il mourut deux jours après. Charles arriva au camp de Sainte-Walburge avec le roi de France, le jeudi 27. Les autorités liégeoises prièrent le clergé de recourir à la médiation de l'évêque, qui était resté au quartier général bourguignon. Louis de Bourbon négocia pendant deux jours, espérant épargner à sa capitale les rigueurs d'une exécution militaire. Mais la condition *sine qua non* d'un accommodement, le départ des bannis, rencontrait la même résistance au sein de la population. Charles, pourtant, était indécis. Pendant trois jours, il s'abstint de donner le signal de l'attaque. On sait comment, dans la nuit du samedi 29 octobre, trois à quatre cents Franchimontois, conduits par Vincent de Buren et Goswin de Strail tentèrent, en escaladant les hauteurs de Sainte-Walburge, de pénétrer jusqu'au propre logis du duc. Ils furent reconnus et presque tous tués. Cette héroïque folie exaspéra Charles le Téméraire. Le lendemain, un dimanche, il donna le signal de l'attaque, et l'armée bourguignonne se précipita dans les rues désertes, pillant les maisons, passant les habitants au fil de l'épée, renouvelant les horreurs de la prise de Dinant, comme on peut le voir dans le récit si dramatique que Philippe de Commines, témoin oculaire, nous a laissé. Les chefs de l'opposition, sachant qu'ils n'avaient aucune miséricorde à attendre des Bourguignons, partirent avec quelques centaines de cavaliers et plusieurs milliers de piétons par le pont des Arches et le faubourg d'Amercœur pour se cacher dans les Ardennes et le Condroz. Le 3 novembre, le feu fut mis à la ville. L'incendie dura six à sept semaines. Les rivages des deux rives de la Meuse, le marquisat de Franchimont furent horriblement dévastés. Le bourgmestre Amel de Velroux fut décapité à Maestricht, le 11 novembre ; son collègue Gilles de Lens, jeté du haut du pont des Arches dans la Meuse.

Le duc de Bourgogne traita désormais la principauté en pays conquis, exigeant d'incessantes contributions, renoyant les fauteurs des derniers troubles dont il put s'emparer devant des tribunaux extraordinaires. Par une convention du 1er juillet 1469, il se fit céder tout un quartier de Liège et le droit de percevoir, pendant trente ans, le 30e denier sur les marchandises qui passeraient par le pont des Arches. Bourbon dut souscrire ces traités humiliants, qui faisaient de lui un vassal de l'implacable Bourguignon. Après avoir résidé quelque temps à Maestricht et à Huy, il retourna à Liège, le 3 janvier 1470. Il ne resta que deux jours dans cette ville en ruines, dont il dut parcourir les rues à pied. Il introduisit quelques réformes dans l'administration de la justice au comté de Looz, et convoqua souvent les trois états pour obtenir de quoi payer les contributions exigées par Charles le Téméraire. En 1473, nous le voyons à l'entrevue de Trèves, où le duc devait recevoir le titre de roi de Bourgogne, et où lui-même fut investi solennellement, par l'empereur Frédéric III, de la principauté de Liège. Deux ans plus tard, nous le trouvons au siège de Neuss, où Charles l'avait convoqué avec ses vassaux.

Après la mort du puissant duc de Bourgogne, Bourbon, comme parent de la jeune duchesse Marie, se rendit à Gand, dans l'espoir d'affranchir son pays de la tyrannie étrangère. Il y réussit. Le 19 mars 1477, Marie de Bourgogne renonça à tous les droits et à toutes les actions que les traités de paix imposés par son père lui donnaient sur le pays de Liège, et fit rendre au prince les originaux mêmes de ces traités. Quand Bourbon rentra à Liège, le 10 avril, il fut reçu aux acclamations enthousiastes du peuple. Cette fois, la réconciliation était sincère. La *Pauline* fut acceptée, et l'évêque renouvela son serment de fidélité aux lois du pays, en même temps que les Liégeois promettaient de le servir en loyaux sujets. Les élections consulaires de cette année et des années suivantes ne donnèrent lieu à aucune difficulté. Le conseil communal et les métiers, qui venaient d'être rétablis, votèrent par reconnaissance un subside au prince. Enfin, les émigrés

eux-mêmes obtinrent de rentrer dans leur patrie, à condition de donner satisfaction à Bourbon. L'intervention de leurs parents et de leurs amis leur fit accepter cette clause qu'ils avaient toujours repoussée avec énergie. Raes de Heers et ses compagnons eurent une entrevue près de Huy avec le prince et se réconcilièrent avec lui. Mais il semblait dit que le pays, déjà si éprouvé, ne connaîtrait jamais les douceurs de la paix. L'ordre est à peine rétabli au dehors que des difficultés surgissent du côté de la France. Ce n'est pas assez pour Louis XI d'avoir provoqué la ruine de la principauté, il veut y provoquer de nouveaux troubles pour contrarier Maximilien d'Autriche, souverain des Pays-Bas, son rival et son ennemi. Ses émissaires ourdissent une conspiration contre Bourbon et ses ministres; elle est découverte; les plus compromis sont exécutés, et les autres sont bannis. Les métiers renouvellent l'alliance qu'ils avaient faite jadis, en 1433, pour se défendre contre les Dathins. Enfin, les Etats, pour prévenir toute nouvelle ingérence de la France, proclament, le 15 février 1478, la neutralité du territoire liégeois, mesure d'une politique prudente, dont ils ne se départiront pas pendant des siècles. Le prince, qui l'avait préconisée, rejeta les propositions d'alliance de Maximilien.

La France était audacieuse, parce qu'elle connaissait les adversaires de Bourbon et savait qu'elle pouvait compter sur eux. Le plus redoutable de ces adversaires était le fameux Guillaume de La Marck, le *Sanglier des Ardennes*, celui-là même que nous avons déjà vu au siège de Huy. Ce puissant seigneur s'était tenu tranquille pendant la domination de Humbercourt; l'histoire le perd même de vue pendant quelques années. En 1474, il fait une courte apparition; à Saint-Trond, il tue de sa main le vicaire général de l'évêque, Richard Troncillon. On crut un moment qu'il allait rappeler les bannis et marcher sur Liège. Louis de Bourbon fit détruire son repaire, le château d'Aigremont; en retour, il reçut de son vassal irrité des lettres de défi. Son propre suffragant, Libert, fut arrêté, par ordre de la Marck, à Saint-Trond, et livré à Charles, qui le garda longtemps dans la ville de Grave. En 1477, Guillaume bénéficia de l'amnistie, et Bourbon lui conféra la charge insigne de grand maïeur. Pour se l'attacher davantage, il lui engagea la forteresse de Franchimont, jusqu'à ce qu'il eût remboursé 4,000 florins qu'il lui avait empruntés, et il lui donna, en outre, 1,000 florins pour restaurer la forteresse. Pendant quelque temps, Bourbon et La Marck vécurent ou parurent vivre en amis; le grand maïeur accompagna même le prince en Gueldre, où il s'était rendu pour régler différentes affaires de famille. Ce fut vers 1478 que La Marck rompit avec Bourbon. Instigué, sans doute, par Louis XI, il créa mille ennuis à son prince. Bourbon avait réduit sa maison; La Marck, au contraire, s'entourait d'une nombreuse escorte. Il prit de mauvaise part les reproches que l'évêque lui fit au sujet de sa conduite privée, et refusa d'assister à un banquet où les bourgmestres l'avaient invité dans l'espoir d'amener une réconciliation.

Cependant les hostilités recommençaient entre la France et les Pays-Bas. Bourbon prit ses mesures pour mettre le pays à l'abri d'une invasion ou d'un retour des conjurés. Approuvé par les Etats, dans la séance du 10 juillet 1479, il se vit contrecarrer par La Marck et ses partisans. Craignant pour sa vie, il se retira à Tongres, puis à Saint-Trond, toujours suivi de Guillaume, qui ne se montrait plus qu'entouré d'hommes armés. Le prince le déclara ennemi public et demanda à la cité de le bannir de ses murs. Le 4 septembre, la cour des échevins, les bourgmestres et le conseil, après enquête et avec les formalités requises, exilèrent Guillaume, qui fut, en outre, dépouillé de ses fiefs et relevé de sa charge de grand maïeur. Cette sentence, contre laquelle le roi de France protesta, exaspéra le Sanglier, et, dès lors, ce fut, entre lui et Bourbon, une guerre à mort. La petite ville de Huy, qui jusqu'alors était restée fidèle à son prince, l'abandonna; une conspiration

même s'y forma, conspiration qui fut découverte et valut à la ville une amende de 3,600 florins. Pendant que Bourbon signait un traité d'alliance défensive avec Maximilien, La Marck lui demandait, ainsi qu'aux bourgmestres et aux métiers, les motifs de son bannissement et sollicitait l'autorisation de passer par la principauté avec cinq cents hommes. Cette autorisation lui fut refusée. Il avait cru facile de provoquer des troubles à Liège à la faveur de l'agitation que la cherté du grain avait produite dans certains métiers, celui des houilleurs notamment. Louis XI, en même temps, réclamait une amnistie complète pour son allié et tous ses adhérents. Bourbon fit aux députés français une réponse évasive. Le monarque français, qui venait de rompre la trêve récemment conclue avec Maximilien, fournit à La Marck les moyens d'entrer en campagne. A cette nouvelle, Bourbon convoqua ses vassaux à Huy. Le 10 août, il réunit les métiers à Liège, et demanda leur concours pour la guerre qu'il allait faire en vue de défendre le territoire menacé. Il ne trouva pas l'enthousiasme qu'il attendait. Travaillés par les partisans du Sanglier, les métiers s'étaient refroidis à son égard. Le prince était retourné à Huy, quand il apprit que Guillaume était près d'Agimont, avec douze cents cavaliers et trois mille piétons. La Marck comptait surprendre la cité pendant l'absence de la cour. Bourbon revint en toute hâte à Liège, le 30 août, au lieu d'attendre les secours de Maximilien. Le chanoine prévôt, Jean de Horne, lui conseilla, paraît-il, de se défendre derrière les remparts de la cité, jusqu'à l'arrivée des Brabançons. Bourbon ne goûta pas cet avis sensé. A peine a-t-il appris que Guillaume est à Beaufays qu'il donne l'ordre du départ. La troupe qu'il commandait n'avait rien d'une armée; c'était plutôt une cohue qui allait se heurter aux soldats aguerris de Guillaume. Les Hutois, qui défendaient le pont de Chênée, demandèrent bientôt des renforts. Bourbon piqua des deux et se porta à leur secours. Il avait devancé tous ses compagnons quand, arrivé au ruisseau de Wez, il fut surpris par l'avant-garde de l'ennemi. Il fut frappé au front, et Guillaume, qui le vit tomber à ses pieds, ordonna froidement de l'achever. Lui-même, dit-on, lui asséna un coup mortel. Les Liégeois prirent la fuite et Guillaume entra en vainqueur dans la cité qui dut le reconnaître comme mambour du pays. Le corps de Bourbon fut relevé de la boue du ruisseau de Wez par les pères Mineurs et enterré, le lendemain 31, dans la cathédrale, devant le maître autel, sans pompe ni solennité. Plus tard, Erard de La Marck fit mettre une plaque en cuivre avec une inscription latine qui rappelait la date de la mort du malheureux prélat.

Le règne de Louis de Bourbon fut l'un des plus tristes de l'histoire de Liège. On reprochera toujours à ce prince d'avoir été le vassal de la maison de Bourgogne, de ne pas avoir recherché l'amour de ses sujets, de ne pas avoir donné l'exemple des vertus chrétiennes. « Homme de bonne chère et de plaisir, peu cognoissant ce qui lui estoit bon ou contraire, dit un contemporain, » il mit à soutenir ses droits, lui étranger à nos mœurs et à nos institutions, une obstination hautaine qui fut pour beaucoup dans les désordres de son temps. Comment le peuple de Liège se serait-il attaché à ce prélat léger et frivole qui n'avait ni les vertus d'un évêque, ni les talents d'un homme d'Etat? Comment aurait-il aimé un prince qu'il ne voyait presque jamais? Bourbon, en effet, résidait si rarement à Liège que la masse du peuple ne le connaissait pas. On fut étonné de le voir porter le saint sacrement dans la procession du 1er mai 1468. On croyait, dit Adrien du Vieux-Bois, le chroniqueur le plus sûr de cette époque, qu'il était mort pendant les dernières guerres. Il fallait une main de fer ou une habileté supérieure pour diriger ce peuple de Liège qui avait *petit renom de bonne governe*, selon l'expression pittoresque d'un document de l'époque. Il fallait être un Heinsberg ou un Erard de La Marck, et non pas un

homme de plaisir comme Bourbon, qui, dans les premières années, se préoccupait plus d'imiter les ducs de Bourgogne dans leur luxe et leur vanité mondaine, que de connaître les besoins ou les aspirations de ses sujets. N'est-ce pas après ce voyage de Maestricht, où toute la population avait vu son évêque descendre la Meuse sur une barque pavoisée, au son des trompettes, dans le flamboiement d'un feu d'artifice, que les proscrits rentrèrent dans la cité, la vengeance dans le cœur? Les Liégeois se voyaient abandonnés au moment où ils avaient le plus besoin d'un protecteur. Et lors de ces négociations qui suivirent le retour des exilés, quel fut le rôle de Bourbon? Un rôle tout passif; c'est le légat du pape qui dirigea toutes les négociations, et il ne dépendit pas de lui que Liège fût sauvé. A peine entend-on une faible protestation de l'évêque contre l'atroce vengeance que Charles le Téméraire tira d'une nation qui ne relevait pas de lui. C'était Bourbon qui avait appelé les Bourguignons; le jour où il reconnut que ses défenseurs ne se contentaient pas de châtier les coupables, mais avaient décidé l'anéantissement de la glorieuse cité liégeoise, il devait rentrer dans ses murs et s'ensevelir sous ses ruines plutôt que rester, dans le camp de l'armée ennemie, spectateur de la destruction de son peuple. Plus tard, il est vrai, quand il ne fut plus dans la dépendance de son redoutable parent, il revint à de meilleurs sentiments; il comprit mieux ses devoirs de pasteur, et se créa même des sympathies au sein de la population liégeoise, heureuse de voir enfin son prince résider au milieu d'elle. L'empressement tout juvénile avec lequel il se porta à la rencontre de l'ennemi au pont de Chênée, l'ardeur guerrière qu'il déploya pour relever le moral d'une population terrorisée par les menaces du *Sanglier des Ardennes* montrent qu'il ne manquait pas de courage personnel. Mais s'il est juste de tenir compte de cette énergie de la dernière heure, il ne faut pas oublier que son incapacité fut la principale cause des malheurs de cette époque, époque néfaste, la plus sombre sans contredit de l'histoire de la principauté.

Louis de Bourbon, avant son ordination, avait eu de Catherine d'Egmond, de la maison de Gueldre, trois fils : Pierre de Bourbon, qui fonda la branche des comtes de Busset; Louis de Bourbon, enfant d'honneur du roi Charles VII; Jacques de Bourbon, grand prieur de France, de l'ordre de Malte.

H. Lonchay.

Archives de l'Etat, à Liège : *Fonds divers*, règne de Louis de Bourbon. — Archives du royaume à Bruxelles : *Chambres des comptes*, passim. — Adrien du Vieux-Bois, *Rerum leodiensium historia sub Johanne Heinsbergio et Ludovico Borbonio episcopis*, dans le t. IV de l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand. — Corneille de Zantfliet, *Chronicon*, ibidem. — Jean de Looz, *Chronicon rerum gestarum ab anno MCCCC ad annum MDXIV*. — Henri de Merica, *Compendiosa historia de cladibus Leodiensium*. — Thierry Pauli, *Historia de cladibus Leodiensium*. Ces trois chroniques ainsi que de nombreux documents relatifs au règne de Louis de Bourbon, ont été édités en 1844, par Mgr de Ram, dans les publications in 4° de la Commission royale d'histoire, sous le titre de *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*. — Suffridus Petri, *Chronicon episcoporum Leodiensium*, dans le t. III des *Gesta pontificum Leodiensium* de Chapeaville. — Angelus de Curribus Sabinis, *De excidio civitatis Leodiensis libri sex*, dans le t. IV de l'*Amplissima collectio*. — Onufrius a Santa Cruce, *Mémoire sur les affaires de Liège* (1468), édité par Mr Stanislas Bormans, dans les publications in-8° de la Commission royale d'histoire. — Jacques de Piccolomini, cardinal de Pavie, *De Leodiensium dissidio cum episcopo Ludovico Borbonico et de Leodii civitatis excidio a* 1468, dans Freher : *Germanicarum rerum scriptores aliquot insignes*, t. II. — Thomas Basin (Amelgard), *Gesta Ludovici XI Francorum regis* (édition Quicherat, 1856). — Gachard, *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. II. — Gachard, *Analectes historiques*. — *Chroniques de Liège*, à la bibliothèque de l'université de Liège. — *Pawilhars* divers, aux archives de l'Etat à Liège et à la bibliothèque de l'Université. — Mémoires d'Olivier de la Marche, de Monstrelet, de Jacques de Clercq, de Philippe de Commines. — Jean de Troyes, *Chronique scandaleuse de Louis XI*. — Robert Goswin, *Compendium supra origine et gestis Francorum*. — Jehan de Wavrin, *Anchiennes croniques d'Engleterre*. — Vaucleri, *Chronicon universale*. — *Chronicon Belgicum magnum*. — *Chronijk van Maestricht*, dans le t. VII des publications de la Société historique et archéologique du Limbourg. — Jean Treckpoel, *Chronijken der landen van Overmaas en der aengrenzende gewesten*, ibidem. — Schoonbroodt, *Cartulaire de saint Lambert*. — Stanislas Bormans, *Cartulaire de Dinant*. — *Art de vérifier les dates*, t. VI. — Fisen, *Historia Leodiensis ecclesiæ*. — Foullon, *Historia Leodiensis*. — Bouille, *Histoire de la ville et du pays de Liège*. — De Theux de Montjardin, *Histoire du chapitre de Saint-Lambert*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — Baron J. Ches-

tret de Haneffe, *Jean de Wilde, étude critique sur un Liégeois du* XV^e^ *siècle*, dans le t. XIII du *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*. — De Gerlache, *Histoire de Liège* (3^e^ édit., 1874). — Ferd. Hénaux, *Histoire du pays de Liège* (3^e^ édit., 1874). — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le* XV^e^ *siècle*. — H. Pirenne, *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge*.

LOUIS VAN BIVOORDE, ou LUDOVICUS BIVORDANUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Rhode-Saint-Pierre, apparemment vers la fin du XIV^e^ siècle, puisque, d'après Sanderus, il florissait vers 1432. Il embrassa la règle de saint Augustin à l'abbaye de Groenendael lez-Bruxelles, et consacra son loisir claustral à écrire, en vers latins, quelques pieux traités. Voici, d'après Paquot, les titres de ses ouvrages, qui furent conservés manuscrits dans la bibliothèque du monastère : 1. *Floretum spirituale*. — 2. *De laude Cellæ*. — 3. *De septem Peccatis mortalibus*. — 4. *Supplementum, sive Additiones ad Catholicon*. — 5. *Salutifer Ludovici*. — 6. *De conflictu Morum et Vitiorum*. — 7. *De Inventione corporis fratris Ludovici de Velthem*. Ce Louis de Velthem, moine de Groenendael, avait péri victime de son dévouement, le 13 février 1395-1396, en voulant sauver des enfants qui se noyaient. On retrouva, la nuit suivante, son corps flottant sur les eaux dans une clarté miraculeuse : c'est cette légende qui forme le sujet de l'écrit de Louis van Bivoorde.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. XVII, p. 171. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabantiæ*, t. II, p. 38. — *Bibl. belg., manusc.*, t. II, p. 141.

LOUIS DE BOUVIGNES, théologien. Voir BOUILLE (*Louis*).

LOUIS DE BRUGES, seigneur de la Gruythuyse. Voir GRUYTHUYSE.

LOUIS DE BRUXELLES, peintre. Voir BRUSSEL (*Louis* VAN).

LOUIS DE SAINT-PIERRE (le père), surnommé Lucas, carme réformé de la province de France, prieur du couvent de Liège et prédicateur ordinaire du prince Maximilien-Henri de Bavière, se fit un nom au pays de Liège, vers le milieu du XVII^e^ siècle, comme poète, orateur et théologien ascétique. Nous ignorons son véritable nom, la date et le lieu de sa naissance, ses premières études. Quoi qu'il en soit, il reçut sans doute une bonne éducation littéraire; à seize ans, de son propre aveu, il tournait avec une grande facilité le vers français. Plus tard, il écrivait la langue de Cicéron avec la même élégance que celle de Racine. Le comte de Becdelièvre, dans sa *Biographie liégeoise* (t. II, p. 161), le fait mourir en 1660. C'est une erreur. A cette époque, le P. Louis était dans toute la vigueur de l'âge et du talent. Il ne mourut qu'en 1714, comme le montre son acte de décès, que nous avons retrouvé dans un missel manuscrit de l'église paroissiale de Thimister. Ce missel est une véritable œuvre d'art, enrichie de dessins, de lettrines et d'enluminures, que le P. Louis avait fait exécuter pour l'église de son prieuré, en 1687, par un prêtre artiste du nom de Gilot. Sa nécrologie y figure à la dernière page en ces termes : *Anno* 1714, *mensis novembris die* 23, *obiit Pater Ludovicus à S^to^ Petro, dictus Lucas, in ordine jubilarius, hujus conventus Leodiensis et Remensis prior, Huy ad s^um^ Martinum Pastor. Facundissima in pulpitis eloquentia, singulari in scriptis, quæ luci dedit, pietate ac doctrinæ integritate clarissimus*. On voit, par ce document, que le Père Louis a successivement exercé les fonctions de prieur dans deux couvents de son ordre, à Liège et à Reims, et celle de curé de Saint-Martin, à Huy. Le prince Maximilien de Bavière, évêque de Liège, charmé de son esprit et de son éloquence, en fit le prédicateur de sa cathédrale. Il est fort à regretter que le P. Louis n'ait point publié les avents et les carêmes qu'il dit lui-même avoir prêchés à Liège et dans les Pays-Bas; ils nous fourniraient l'occasion d'apprendre ce que pouvait être chez nous l'éloquence de la chaire à une époque où Bossuet la portait, d'un coup d'aile, à son apogée à Paris.

Nous connaissons mieux le P. Louis comme poète. Il aimait à cultiver les

muses à ses heures de loisir, dans les moments qu'il pouvait dérober, comme il le dit lui-même, à ses petits emplois de la chaire. Il publia coup sur coup, en 1660, deux recueils de vers qui sont de curieux échantillons de la poésie française à Liège, à cette époque, glorieuse entre toutes, où parurent, en France, tant d'immortels chefs-d'œuvre. Sans doute, les essais du P. Louis pâliraient à côté des odes de Malherbe, son devancier, et des vers de Corneille, son contemporain; mais on doit avouer qu'il possède déjà le sentiment du rythme et de l'harmonie, de la noblesse et de l'élégance du style, bien qu'il ne parvienne pas toujours à éviter l'enflure de la pensée, ni la boursouflure de l'expression, et qu'il manque parfois de goût et de naturel. Le premier recueil a pour titre : *Peintures sacrées du temple du Carmel*. Liège, G.-H. Streel, 1660; in-4°. C'est un petit recueil de vingt-huit sonnets. Le premier sert de dédicace à la *Reine mère du Roy des Roys*. Le dernier est une sorte d'épilogue, où le poète célèbre le triomphe de la Vierge sacrée sur le mont Carmel. Les autres rappellent divers épisodes de l'histoire du Carmel, et sont illustrés de vingt-six gravures, exécutées d'après les dessins d'Abraham van Diepenbeke, par Pierre Clouwet, Lommelin, Van Lisebetten et Richard Collin. Citons, pour l'édification du lecteur, le troisième sonnet, qui est l'un des meilleurs. Jésus, Marie et Joseph visitant personnellement la montagne du Carmel, les enfants des Prophètes leur adressent ce compliment :

Visible Trinité, beaux astres, cieux mobiles,
Dont l'adorable aspect éclaire le Carmel,
O Joseph, ô Marie, ô Verbe fait mortel,
Qu'à nous favoriser vous vous montrez faciles!

Ce grand éclat surprend nos paupières débiles,
Pour goûter ce bonheur il est trop solennel.
Il nous rend interdits; en un mot, il est tel
Qu'à vous remercier nous sommes inhabiles.

Ah! que la solitude a d'aimables appas,
Vu qu'ainsi vous daignez y conduire vos pas.
La pompe des palais n'a rien de comparable;

Un homme sur un trône en fait tout l'ornement;
Mais ici nous voyons par un sort admirable
Tout ce que le Ciel a d'auguste et de charmant.

Le second recueil du P. Louis est intitulé : *Mélanges poétiques*. Liège, veuve Léonard Streel, 1660; in-4°. Outre les vingt-huit sonnets du premier recueil qui y sont reproduits (p. 57 à 112), il contient dix stances, de dix vers chacune, au comte de Furstenberg, auquel il est dédié; vingt stances au R. P. de Saint-Joseph, religieux du Mont-Carmel (Philippe-Eugène de Croy, duc de Havré); douze stances à Maximilien-Henri de Bavière, évêque de Liège; de nombreux sonnets; des madrigaux, des impromptus, des épigrammes, des épitaphes, etc. On voit que le P. Louis s'essayait dans plusieurs genres. La poésie dramatique devait aussi le tenter. Nous lisons, en effet, dans l'avis au lecteur qui précède les *Mélanges poétiques*, le passage suivant qui a sans doute échappé au baron de Villenfagne et au comte de Becdelièvre : « Plusieurs souhaitaient qu'à ce petit « recueil j'ajouterais mes tragédies sacrées; mais, comme les goûts sont différents, et que les yeux et les oreilles « s'accordent rarement touchant les « poèmes dramatiques, j'ai fait scrupule d'exposer à une lecture attentive « et délicate, ce qu'une complaisante « curiosité a pu ou pourrait agréer « avec les ornements de la représentation ». Le P. Louis a donc composé des tragédies sacrées, qu'il faisait jouer par des jeunes gens de Liège dans la salle des PP. Carmes en Ile. Nous avons sous les yeux un petit in-quarto de onze feuillets, paru sans date et nom d'auteur, et imprimé chez la veuve Léonard Streel, à Liège. En voici le titre : *Sainte Euphrosyne, ou la Funeste Rencontre : poème dramatique, représenté par la jeunesse de Liège en présence de Son Altesse Sérénissime Maximilien-Henri de Bavière, par la grâce de Dieu, archevêque de Cologne, etc.* Ce qui doit faire attribuer cette poésie au P. Louis, c'est que les sept stances, qui lui servent pour ainsi dire d'introduction, sont intégralement reproduites dans les *Mélanges poétiques*. L'in-quarto précité ne contient pas la tragédie elle-même, mais seulement une notice sur le sujet du poème, les stances dont nous venons de parler, le canevas détaillé des nombreuses scènes qui composent les cinq actes

de cette tragédie, et la liste très intéressante des acteurs liégeois qui l'ont représentée. Le regretté Ulysse Capitaine, dans une note manuscrite du catalogue des livres qu'il a légués à l'université de Liège, signale une autre tragédie sacrée du P. Louis, intitulée : *Sainte Eugénie, ou l'Imposture dévoilée*. Le manuscrit autographe de ce poème dramatique, un in-quarto de cent trente pages, a été acquis, en 1854, à une vente publique, par Mr Ansiaux-Rutten, échevin de Liège. Il mériterait les honneurs de l'impression à titre d'échantillon de la poésie dramatique chez nous, au XVIIe siècle. Comme théologien ascétique, Louis de Saint-Pierre a publié un ouvrage remarquable, intitulé : *Disciplina monastica prædicabilis, sive sermones domestici et exhortationes asceticæ ad omnes christianæ et religiosæ perfectionis amatores*. Liège, J.-F. Broncart, 1698; in-folio. Dans la première partie, l'auteur traite des vœux religieux en général, et, en particulier, des vœux monastiques. Dans la seconde, il passe en revue les moyens pratiques d'acquérir les vertus religieuses, et, s'il est permis de parler ainsi, les règles de gymnastique spirituelle auxquelles il faut s'assujettir pour atteindre le sommet de la perfection chrétienne. Dans une préface fort bien écrite, l'éloquent et pieux carme nous dit que ce livre est en quelque sorte le résumé de ses travaux monastiques. On y trouve, en effet, les conférences ascétiques, les exhortations pieuses qu'il adressait à ses frères, en qualité de prieur, dans ces réunions hebdomadaires qu'on appelle *chapitres* dans le langage des moines. La plupart du temps, dit-il, il les faisait en français. Il les a donc traduites, pour les publier, dans cette belle langue latine de la Renaissance, qu'il maniait avec tant de grâce. L'orateur et le poète se révèlent à chaque page dans cet ouvrage, qui mérite d'être plus connu, et qui a sa place marquée dans les grandes bibliothèques des couvents et des séminaires.

J.-M.-J. Bodson.

LOUIS VAN VALLEBEKE, ménestrel brabançon. Voir VALLEBEKE (*Louis* VAN).

LOUIS (*Daniel*), LEUIS ou LEUNIS, peintre verrier, florissait à Gand dans la première moitié du XVIe siècle. Il fut trois fois doyen ou sous-doyen de la corporation des peintres et sculpteurs gantois, en 1532-1533, 1533-1534 et 1536-1537. Les comptes communaux nous le montrent travaillant comme simple vitrier et fournissant des vitres (*glaesveynsters*) aux échevins. D'autre part, on trouve, dans les comptes de l'abbaye Saint-Bavon, un mémoire du peintre, de 1521-1522, qui mentionne de nombreuses verrières historiées, à portraitures et à armoiries, commandées par l'abbé Liévin Huguenois, pour diverses dépendances de l'abbaye, telles que les églises Saint-Sauveur et Saint-Martin (Akkergem) et la chapelle de Jérusalem, à Gand, les églises de Mendonck et de Wondelgem, etc. On y remarque, notamment, les quatre verrières du chœur de la chapelle de Jérusalem, qui représentaient les quatre Evangélistes, et les six verrières de la nef de la chapelle, où se trouvaient peints les douze apôtres.

Paul Bergmans.

Messager des sciences, 1833, p. 14. — Edmond De Busscher, *Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand*, XVIe *siècle* (1866), p. 72-74 et 348-349. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd., 1883), t. II, p. 1.

LOUIS (*Henri*), homme de guerre, né à Maestricht, le 13 octobre 1784. Il entra dans l'armée française à l'âge de treize ans et demi, en qualité d'enfant de troupe. Il prit part aux campagnes de 1799, 1800 et 1801 en Italie, en Allemagne et en Hollande. Il fit ensuite partie du corps expéditionnaire chargé d'aller rétablir le pouvoir français dans l'île de Saint-Domingue, prit part aux campagnes de 1802, 1803 et 1804 dans cette île, et y fut blessé d'un éclat d'obus. A peine s'était-il embarqué pour rentrer en France, qu'il fut fait prisonnier de guerre par les Anglais et transporté à bord d'un ponton. Il

s'en échappa à la nage, et parvint à rentrer en France vers la fin de 1805. Il fit les campagnes de 1806, 1807, 1808 et 1809 en Allemagne; celles de 1810, 1811, 1812 et 1813 en Espagne, et celles de 1814 et 1815 à la Grande armée. Il fut blessé à Nogent et à Troyes, et assista à la bataille de Waterloo. Nommé sous-lieutenant le 18 décembre 1813, il avait été promu au grade de lieutenant le 2 janvier 1814, et décoré de la Légion d'honneur le 22 janvier suivant. Louis fut démissionné le 4 août 1816, rentra dans les Pays-Bas, et fut admis, comme lieutenant, au bataillon d'infanterie n° 12. Il partit pour les Indes occidentales en 1819, y fit les campagnes de 1819, 1820 et 1821, et rentra en Europe au mois d'août de cette dernière année. Désigné en 1823 pour faire partie de l'expédition de Java, il participa aux campagnes de 1823, 1824, 1825 et 1826, fut promu au grade de capitaine en 1824, et obtint sa pension de retraite le 10 février 1827. Il rentra en Europe au mois de juillet suivant. Lorsque éclata la révolution de 1830, Louis contribua puissamment à la reddition de la citadelle de Liège, occupée par les Hollandais. Il prit du service dans l'armée belge, et fut nommé major au 11e régiment de ligne, le 12 octobre. Entré à l'état-major des places le 11 septembre 1831, promu au grade de lieutenant-colonel le 1er décembre 1836, il fut pensionné le 18 juillet 1842, avec le titre de colonel honoraire, et après avoir commandé successivement les places d'Arlon, de Hasselt, de Courtrai et d'Ypres.

La carrière du colonel Louis est un exemple remarquable de la force de résistance que l'énergie morale de l'homme peut communiquer à son tempérament. Après avoir été atteint deux fois de la fièvre jaune à Saint-Domingue, Louis dut, pour s'échapper des pontons anglais, franchir à la nage un espace de 6 kilomètres, dans un bras de mer infesté par les requins et les caïmans. Aux Indes hollandaises, il fut frappé du choléra asiatique. Au moment de sa mort, qui eut lieu à Laeken, le 2 octobre 1872, il avait atteint l'âge de quatre-vingt-huit ans, et comptait quarante et un ans de services actifs, vingt-six campagnes et trois blessures. Il était officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, et décoré de la médaille de Sainte-Hélène.

J. Liagre.

Vigneron, *La Belgique militaire.* — *Annuaire de l'armée belge pour* 1873.

LOUIS (*Liévin*), Leuis ou Leunis, peintre verrier, fils de Daniel, florissait à Gand, dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il exécuta, en 1556, une verrière octroyée par la reine douairière Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, à l'église collégiale de Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon. Comme son père, il était aussi vitrier, car les archives communales le qualifient de *glaesmakere*. En 1582, Liévin fut adjoint, avec d'autres artistes gantois, à Lucas d'Heere pour l'organisation des fêtes et de la décoration à donner à la ville lors de l'inauguration du duc d'Alençon et d'Anjou, François de Valois, comme comte de Flandre.

Paul Bergmans.

Messager des sciences, 1833, p. 14 (avec le monogramme de Liévin Louis). — Edmond De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs de Gand, XVIe siècle* (1866), p. 213-215 et 348-349. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd., 1883), t. II, p. 1.

***LOUIS** (*Louis-Jacques-Césaire*), prêtre, professeur, publiciste, numismate, etc., né le 11 septembre 1801, au hameau de Bernoville (commune d'Aisonville, département de l'Aisne), mort à Paris, le 11 février 1856. Les événements l'amenèrent à faire de la Belgique son pays d'adoption : il a sa place marquée dans la *Biographie nationale*. Ses parents, pauvres paysans, le destinèrent à l'Eglise. Il fit de brillantes humanités au collège de Saint-Quentin, sous la direction de l'abbé Lefin, depuis chanoine de Soissons; de là, il passa au séminaire diocésain. Ses aptitudes littéraires ayant attiré l'attention de l'abbé Lesueur, qui était à la tête du petit séminaire, une classe lui fut confiée. Il se tira avec honneur de cette première

mission, tout en poursuivant ses études théologiques. Mgr de Simony lui conféra la prêtrise le 18 juin 1824. Il desservit pendant deux mois la paroisse de Braye en Laonnais, puis se vit rappeler à Soissons pour y professer, au grand séminaire, la théologie dogmatique. Il retrouva là, comme élèves, plusieurs de ses anciens condisciples; il sut conserver leur estime et mériter le respect de tous. Nous le rencontrons en 1827 à Laon, où venait d'être transféré le petit séminaire de Soissons. Professeur de rhétorique, il eut des démêlés avec le chef de l'établissement : son évêque lui donna tort et l'exila au village de Sinceny, en qualité de simple desservant. Ne pouvant s'accommoder de cette décision, il demanda et obtint l'autorisation d'entrer comme précepteur dans une maison particulière (1). Son élève ayant besoin d'émulation, il conseilla aux parents de le placer au collège de Juilly; lui-même y fut employé comme professeur et put ainsi continuer l'éducation commencée. Mais, là encore, il ne parvint pas à s'entendre avec ses collègues; il donna sa démission dans les premiers jours de 1830 et alla se fixer à Paris, comptant sur de puissants protecteurs, tels que le marquis de Pastoret et l'abbé Morellet. Son attente ne fut pas déçue : présenté à Charles X sous leur patronage, il ne tarda pas à être nommé répétiteur du duc de Bordeaux. La révolution de juillet lui porta un coup fatal. Se jugeant assuré de l'avenir, il s'était mis en frais pour meubler son appartement. Mais les appointements n'arrivèrent pas et les créanciers se montrèrent exigeants. Le cœur moins léger que sa bourse, il dut se résigner à quitter Paris. Après un court séjour à Sedan, il passa la frontière et gagna Bouillon, au lendemain des journées de septembre. Prit-il part, de cette retraite, comme on l'a dit, à des menées légitimistes? Le fait est qu'il dut bien finir par renoncer à l'espoir d'une nouvelle restauration. Ses regards se tournèrent alors décidément vers la Belgique. En mars 1832, il publia chez Van Linthout, à Louvain, une brochure qui fit du bruit : *La Révolution belge vengée*. L'adversaire de la révolution de juillet s'y déclarait partisan de celle de septembre et de l'œuvre du *Congrès;* sa signature : *Un catholique patriote de Bouillon*, caractérisait nettement son attitude. Louis s'établit à Liège au bout de quelques mois, et noua sans retard des relations avec quelques notabilités du parti auquel il venait de s'attacher par une profession de foi formelle. Sur leurs instances, il prit une part active à la rédaction politique du *Courrier de la Meuse*, journal important, dirigé par P. Kersten. (Voir ce nom.) Celui-ci s'étant retiré pour se consacrer tout entier à son *Journal historique*, son collaborateur fut élevé aux fonctions de rédacteur en chef du *Courrier*. Il quitta ce poste le 31 décembre 1840, lorsque Stas, éditeur de cette feuille, la transporta dans la capitale et lui donna le titre de *Journal de Bruxelles*, qu'elle porte encore aujourd'hui.

Dans le cours de cette période, la plus brillante de sa carrière, l'activité de Louis ne se dépensa pas tout entière dans les luttes de la presse. En 1834, il fit partie du corps enseignant de l'institution Saint-Servais, fondée par l'abbé Julliot (2), et y exerça en même temps l'office de vice-directeur. C'est là que devant un public d'élite, suspendu à ses lèvres, il fit preuve d'un véritable talent d'orateur et de critique, dans quatorze conférences ou discours, qui furent hautement appréciés et qui, réunis en un volume, sous le titre de *Conférences littéraires* (Liège, 1835; in-8°), donnent du même coup sa mesure comme écrivain. C'est un tableau, d'un dessin parfois ingénieux et d'un chaud coloris, de l'évolution de la littérature française dans le premier tiers du XIXe siècle, depuis Châteaubriand et Mme de Staël jusqu'à l'auteur de *Notre-Dame de Pa-*

(1) Nous puisons ces détails biographiques dans le *Nécrologe liégeois*, où ont été utilisés des renseignements fournis par Henri Congnet, chanoine de Soissons, qui fut, jusqu'à la fin, l'ami intime de Louis.

(2) Rue Saint-Gilles, à Liège (aujourd'hui college des Jésuites).

ris, en passant par Casimir Delavigne et par Lamartine. Louis s'y ressent de sa forte éducation classique; mais son esprit est trop large et trop élevé pour ne pas comprendre l'essor de l'école nouvelle, à présent bien vieillie. Il serait assez piquant de rapprocher ses leçons sur Châteaubriand de celles de Sainte-Beuve (Liège, 1849). Nous signalerons encore un parallèle entre Lamartine et Saint-Grégoire de Nazianze. S'il avait été donné à Louis d'occuper une chaire de littérature française dans une université (il en fut question à Liège et à Louvain), ses rares qualités auraient eu occasion de s'épanouir, et il aurait sans doute produit des œuvres durables : les circonstances et peut-être aussi son amour du changement s'y opposèrent.

En dissidence avec la direction politique du *Courrier de la Meuse*, il aima mieux briser sa plume que transiger avec sa conscience; qu'il eût tort ou raison au fond, ce fait honore sa mémoire. Il retrouva un point d'appui en acceptant la place de principal du collège Saint-Vincent de Paul, à Tirlemont. C'est pendant son séjour en cette ville qu'il fonda (1842), avec le concours de MM. R. Chalon, Piot, Decoster, Goddons, etc., la *Société de numismatique belge*, bien connue à l'étranger comme en Belgique, par son excellente *Revue*, dont le succès ne s'est pas démenti jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes. Notre abbé s'acquitta des fonctions de secrétaire de la Société jusqu'en 1844, sous la présidence de R. Chalon, qui devait rester plus de quarante ans à la tête de la compagnie. Parmi les articles publiés par Louis dans *la Revue*, on remarqua beaucoup une étude sur les armes de la ville de Liège (t. I, p. 219-236). Le *Péron* surmonté d'une croix était pour lui un monument religieux, une sorte de calvaire dont l'origine remontait à l'époque de l'établissement du christianisme dans le pays. Ce n'est qu'au commencement du XIVe siècle qu'il serait devenu un emblème héraldique, symbolisant les libertés liégeoises. On a beaucoup écrit depuis sur ce sujet; citons seulement les intéressantes études de Mr Goblet d'Alviella, et les observations de Mr Vanderkindere (1892). C'est à Tirlemont que l'abbé Louis fit paraître, à partir du 25 juin 1845, et dans le format in-folio, le *Journal de l'instruction publique*, transféré à Bruxelles deux ans plus tard, et réduit au format in-8o (1). Au *Congrès professoral* de 1848, on proposa d'adopter cette publication comme l'organe de l'Association des professeurs : il ne fut pas possible de s'entendre. Fréd. Hennebert (de Tournai) fut alors chargé par l'assemblée de fonder et de diriger, avec l'aide d'un comité, *le Moniteur de l'enseignement*. Le collège Saint-Vincent de Paul fut abandonné par son directeur à la fin de l'année scolaire 1845-1846. Louis alla ouvrir à Bruxelles un pensionnat de jeunes gens, qui n'eut guère de succès. Même déconvenue à Anvers, où il ne resta, d'ailleurs, que trois mois. Tombé dans le dénuement, il se souvint du chanoine Congnet de Soissons, un ami à toute épreuve. Congnet le reçut à bras ouverts et lui laissa tout le temps de chercher un poste. Il fut accueilli à Senlis, au collège Saint-Vincent, comme professeur d'*allemand!* Finalement, il obtint une maigre place de professeur secondant au collège Stanislas, à Paris. Sa santé était usée et toutes ses espérances évanouies : quelques mois encore, et la mort vint le délivrer...

Doué d'aptitudes variées, séduisant, fascinateur, orateur fleuri, homme de tact et de goût, avant tout homme du monde, Louis avait toutes les chances de réussite; mais sa fortune tenait à un fil qui se rompit inopinément et ne put jamais être renoué. D'autre part, il ne sut imprimer à son activité dévorante une direction nettement déterminée. Tout l'intéressait, l'archéologie comme la politique, la philosophie du langage comme la littérature contemporaine et la versification latine, où il était passé maître. C'était, en somme, un humaniste distrait, un berger inconstant, ne revenant à ses moutons que pour les quitter

(1) Le dernier no est daté du 15 décembre 1850; la collection complète forme sept volumes.

de nouveau au premier caprice. Il réédite et annote *la Grammaire générale* de Sylvestre de Sacy; il commence une traduction de la *Grammaire latine* de Zumpt et l'abandonne après en avoir publié deux cents pages; il compose des manuels classiques, puis se passionne pour la querelle de la prononciation du grec et rompt une lance pour l'étacisme, etc. Nous renvoyons le lecteur à sa bibliographie, dressée avec beaucoup de soin par Ul. Capitaine.

Alphonse Le Roy.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1860 (additions). — Souvenirs personnels.

LOUISE-MARIE, *Thérèse-Charlotte-Isabelle* D'ORLÉANS, fille aînée du roi Louis-Philippe, première reine des Belges, née à Palerme, le 3 avril 1812, morte à Ostende, le 11 octobre 1850. Malgré sa longue sujétion à l'étranger, la Belgique est peut-être de toutes les nations celle qui a témoigné le plus de respect et d'affection à ses souverains. Est-il besoin d'évoquer ici le souvenir de Marie-Thérèse et de l'archiduchesse Isabelle? Mais notre première reine Louise-Marie a été plus aimée encore : par son caractère et ses vertus, elle a mérité le surnom de *Bien-aimée* qu'on lui décerna après sa mort. Ce qui dominait en elle, c'était son inépuisable charité et sa pitié pour les malheureux. Elevée par une mère héroïque, elle eut, dès l'âge le plus tendre, un cœur sensible à toutes les souffrances et manifesta les plus généreux instincts. Elle n'avait pas quatre ans, dit un biographe, qu'elle se regarda comme la plus heureuse des enfants, parce qu'on la conduisait tous les jours auprès d'une pauvre vieille femme infirme, à laquelle elle apportait des secours avec des paroles de consolation. Cet apprentissage de l'infortune qu'elle fit ainsi sur les genoux de sa mère, elle le continua toute sa vie. Un jour, une femme qui venait de perdre son mari, son seul soutien, s'écria, en la voyant si généreuse : « Madame, vous méritez d'être reine ». Trois ans plus tard, elle était reine des Belges. Son mariage avec Léopold Ier, sous la date du 9 août 1832, fut pour nous l'union la plus souhaitable : il nous alliait par des liens de parenté à une nation sympathique et nous donnait une reine pieuse, offrant tous les gages d'une éducation conforme aux croyances du peuple belge, qui avait choisi un roi protestant pour gardien de sa Constitution, où était inscrite la liberté de conscience. C'était une union bien assortie : la bonté et la douceur de la gracieuse souveraine se mariaient harmonieusement avec la sagesse et la gravité du roi. La Belgique, on peut le dire, était au comble de ses vœux et ne voyait que des vertus sur le trône.

La reine Louise-Marie était une princesse et une femme accomplies. Sa mère, la reine Marie-Amélie, et sa tante, Mme Adélaïde, s'étaient disputé, depuis son enfance, l'honneur de la former. La culture de son esprit égala celle de son cœur. Elle se distinguait également dans les arts. On sait que sa sœur, la princesse Marie, si tôt ravie à l'amour des siens, était une artiste de premier ordre, comme le prouve sa statue de Jeanne d'Arc, qui a longtemps figuré dans les galeries de Versailles, pour orner ensuite la cour de l'hôtel de ville de Paris. Au témoignage d'Horace Vernet, de Delaroche et de Scheffer, Louise-Marie brillait aussi dans le paysage : ses dessins, ses gouaches, ses aquarelles n'auraient point déparé les cartons des maîtres. Dès sa jeunesse aussi, elle cachait sous sa grâce un tempérament héroïque. L'année même de son mariage, une insurrection ayant éclaté à Paris, le conseil des ministres avait réclamé dans la rue la présence du roi. La reine et Mme Adélaïde suppliaient le roi de ne pas affronter seul l'élément populaire. « Soit », dit Louis-Philippe, « Louise « m'accompagnera ».

On le voit, Louise-Marie était riche en dons comme en vertus. Elle fut un modèle d'épouse et de mère accomplissant ses devoirs avec amour et un complet dévouement. Le château de Laeken était sa demeure de prédilection. Elle fut assez sage pour ne jamais se mêler d'affaires politiques, et ce fut une des

causes de sa constante popularité. Elle consacrait ses loisirs à la lecture raisonnée des ouvrages remarquables qui se publiaient en France et en Angleterre, parcourait un grand nombre de journaux et entretenait une correspondance suivie en français et en anglais, sans brouillon, écrivant de premier jet et d'un style aussi facile que l'écriture était rapide. Ses confidences épistolaires s'adressaient surtout à sa mère, à sa sœur Marie, à la reine d'Angleterre, à la duchesse de Kent et à la princesse de Prusse. Le roi passait régulièrement la soirée dans le cabinet de la reine, qui lisait à haute voix les ouvrages récents. Elle avait l'esprit plus large que son père, homme de sens pratique, trop en défiance contre les idées novatrices, pour se laisser séduire par les nouveautés hardies écloses sous son règne dans l'école romantique. Louise-Marie aimait l'histoire. Michelet, qu'elle avait eu pour maître, lui en avait donné l'intelligence en même temps qu'il lui en inspirait le goût. Mais son esprit, avide de connaissances, s'alimentait de la littérature entière. Elle était apte à suivre plus tard et à guider dans leurs études les princes auxquels elle allait transmettre son âme avec son sang. Cruelle fut la première épreuve de sa maternité. Le 16 mai 1834, le prince royal Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest, s'éteignit dans son berceau; mais la Providence lui ménageait une compensation : l'année suivante, Léopold II vint au monde. La Belgique était en joie, dans les assurances de l'avenir. Puis naquirent à peu d'intervalle le comte de Flandre et la princesse Charlotte. La famille royale connut d'heureux jours. Et nos princes grandirent sous l'œil vigilant d'une mère qui renfermait en elle de si précieux trésors de sollicitude et de tendresse. Dans leurs tournées en province, le roi et la reine, entourés de leurs enfants, recueillaient partout les marques les plus touchantes de l'amour et du respect des populations. La reine, prodigue en bienfaits, s'était associée à toutes les œuvres de bienfaisance, à toutes les œuvres d'art, à toutes les manifestations patriotiques qui ont fait aimer et resplendir le règne de Léopold Ier. Partout on sentait la main, l'intelligence et le cœur de la reine dans les entreprises utiles, dans les expositions de l'industrie et des beaux-arts, dans les concours des académies, des universités, des conservatoires, dans l'érection des monuments à la gloire des illustrations du passé, dans les institutions charitables surtout, et les infortunes privées auxquelles elle venait en aide avec une si royale et si délicate générosité. Tandis qu'elle soulageait tant de misères, elle était elle-même en proie à des angoisses et à des douleurs incessantes en voyant sa famille soumise en France à de lamentables épreuves : la vie de son père constamment menacée; ses frères toujours en danger dans les guerres d'Afrique; le duc d'Orléans, héritier du trône, victime d'une chute de voiture; la princesse Marie enlevée dans la fleur de ses vingt ans; puis le renversement de la dynastie en 1848, et le roi prenant la route de l'exil et mourant sur la terre étrangère ! Sa correspondance quotidienne avec la reine Marie-Amélie renouvelait tous les jours ses douleurs, dont la plaie ne se referma pas. Elle chercha et trouva dans sa piété si ardente et si profonde une résignation que lui inspirait aussi son admirable mère. Elle s'était aigrie cependant de l'injustice et de l'ingratitude de la France. On dit même que, dans ses lettres, elle se plaignait parfois très amèrement du peu de reconnaissance qu'elle trouvait parmi nos compatriotes séduits par le premier enthousiasme que suscitait la nouvelle république française. La reine, en effet, eut à trembler un moment pour sa propre dynastie. Mais nous comprîmes bientôt que, pour nous, comme pour la France de 1830, selon le mot de Lafayette sur Louis-Philippe : la monarchie constitutionnelle de Léopold était la *meilleure des républiques*, et que « la liberté, pour faire le tour du « monde, n'avait pas besoin de passer « par la Belgique ». La reine put se rassurer : elle était par l'amour du pays

le plus solide appui du rône. Elle avait repris ses lectures du soir et se livrait à ses méditations historiques. La Révolution française, si impitoyable pour la royauté, l'attirait par les leçons que lui apportaient les événements. Elle se plaisait à relire l'histoire contemporaine dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, de Thiers, dans *l'Histoire de la Révolution*, de Michelet, son maître, et même dans *les Girondins*, car elle n'en pouvait vouloir à celui qui avait succédé à son père, pour être bientôt renversé lui-même dans ce règne éphémère des révolutions.

Si résignée que fût la reine, sa santé avait été trop vivement ébranlée pour qu'elle pût longtemps supporter des coups si rudes. On la vit languir et s'affaiblir de plus en plus jusqu'au jour où l'on apprit que sa maladie était incurable. La Belgique entière fut alarmée et pria pour la conservation d'une vie si précieuse. Ce fut en vain : l'arrêt était porté. Quand elle eut rendu le dernier soupir à Ostende, nous pleurâmes cette mort prématurée. Il semblait que chacun eût perdu le membre le plus aimé de sa famille. La chaire sacrée fit retentir ses pieuses lamentations avec ses louanges et ses prières. Mais la plus éloquente des oraisons funèbres fut celle du roi lui-même, qui prononça, au milieu de ses sanglots, cette grande et simple parole : « Sa mort est sainte « comme sa vie ». Toutes les muses françaises et flamandes : Adolphe Siret, Van Hasselt, Mathieu, Louisa Stappaerts, Bogaerts, Van Duyse, Stroobant et bien d'autres, ont été les interprètes de la patrie en larmes. On a dit : Heureux les peuples qui n'auraient pas d'histoire. Heureuses surtout, peut-on ajouter, les femmes qui n'en ont pas. La reine Louise-Marie, qui vécut en dehors de la politique, tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère et à ses œuvres de bienfaisance, a été trop aimée et trop éprouvée pour ne pas avoir mérité, nous ne dirons pas sa page d'histoire, mais un éloge historique dont nulle reine, étrangère au maniement des affaires d'Etat, ne fut plus digne de recueillir l'honneur, en servant d'exemple et de modèle à la postérité. Louise-Marie a laissé parmi nous un souvenir impérissable. C'est avec raison qu'on a dit : « La Belgique « la compare à Marie-Thérèse; l'Angle- « terre à sa reine Adélaïde; la Hongrie « à sainte Elisabeth, et la France l'ap- « pelle la digne fille de saint Louis ».

Ferd. Loise.

Oettinger, *Dictionnaire bibliographique.* — Notice par Bogaerts, etc.

LOUMANS (*Louis*), écrivain ecclésiastique, naquit à Anvers au XVIe siècle. Il prit, au commencement du siècle suivant, l'habit religieux chez les Dominicains de sa ville natale et y mourut, le 10 octobre 1639. Il publia : *B. Dominicus speculum peccatricis sive orationes ad Deiparam quindecim, per varios articulos vitæ S. Dominicis totidem vitia deprecantes, ab anonymo authore, ordinis Prædicatorum, editæ. Recensuit R. P. Ludovicus Loumannus ejusdem ordinis, Antverpiensis:* Anvers, Jean Cnobbaert, 1635; in-24. Le P. Loumans présume que l'auteur de cette œuvre est le B. Alain de La Roche, dont les autres ouvrages, tels que nous les avons, dit Paquot, contiennent beaucoup de fables sur la vie de saint Dominique. Les PP. Quétif et Echard, qui qualifient notre dominicain de pieux et de savant, reprochent aux remarques dont il a illustré l'ouvrage leur brièveté et leur faible critique.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ordin. Prædicat.*, t. II, p. 502. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XV, p. 240.

LOUMYER (*Jean-François-Nicolas*), littérateur, né à Huy, le 22 octobre 1801, décédé à Ixelles lez-Bruxelles, le 26 octobre 1875. Sa famille était originaire de la petite ville de Zutphen, en Gueldre; un de ses membres, Jean Loumyer, s'est fait connaître, au XVIIe siècle, par la publication de divers ouvrages dont les plus importants sont les *Epimenides, sive de veterum gentilium lustrationibus syntagma* (Utrecht, 1681; 2e éd., Zutphen, 1700), et le *De Bibliothecis liber singularis* (Zutphen, 1689).

Après avoir fait ses humanités au collège de Huy, le jeune Loumyer se rendit à l'université de Liège, où il fut proclamé candidat en philosophie et lettres, le 9 mars 1819. Les ressources de sa famille ne lui permirent pas de continuer ses études, et il entra à l'athénée de Liège, en qualité de surveillant. C'est pendant les loisirs que lui laissait cette position qu'il prépara les *Nouveaux Principes de la langue grecque*, qui virent le jour quelques années plus tard (Bruxelles, Weissenbruch, 1828; in-12), un traité *de la Prononciation du grec et du latin* (Bruxelles, Voglet, 1840; in-8°), et *le Grammatiste latin*, dont la première partie fut seule publiée (Bruxelles, Wouters, Raspoet et Cie, 1843; in-12). Ces ouvrages établirent sa réputation de philologue et lui valurent de faire partie des jurys d'examens établis, depuis 1835, pour l'enseignement moyen et supérieur. En même temps, il s'adonnait à la culture des lettres, donnant de petites notices historiques ou des essais de traduction en vers français de poètes étrangers dans le *Mathieu Laensbergh*, fondé à Liège, en 1824, par les frères Rogier, Joseph Lebeau, Paul Devaux et Félix van Hulst. Le *Cours de littérature hollandaise* du professeur Xavier Wurth (Liège, Desoer, 1822), contient également quelques traductions en vers français de pièces de Bellamy et de Bilderdyk. Le ministre plénipotentiaire du Mexique à la cour du roi Guillaume, Gorostiza, l'appela à Bruxelles, à la fin de l'année 1826, pour lui confier l'éducation de ses enfants, et Loumyer le suivit à Londres, lorsque Gorostiza y fut envoyé par son gouvernement. Il revint d'Angleterre, en 1833, et entra, grâce à la protection de J.-B. Nothomb, au ministère des affaires étrangères, où il eut dans ses attributions tout ce qui concerne les titres de noblesse et les ordres de chevalerie, ainsi que la garde des archives et de la bibliothèque de ce département. Employé consciencieux, il parcourut avec distinction les divers grades, et prit sa retraite en 1873, avec le titre de directeur. Depuis 1843, il était membre du conseil héraldique où il remplit, jusqu'à la fin de sa carrière, les fonctions de greffier. C'est en cette qualité qu'il publia un intéressant ouvrage sur *les Ordres de chevalerie et les marques d'honneur* (Bruxelles, Wahlen, 1844; in-8°, avec deux suppléments en 1855 et en 1869). Le gouvernement récompensa ses services en le nommant chevalier, puis officier de l'ordre de Léopold.

A part les productions que nous venons de signaler, les œuvres de Loumyer sont dispersées dans des publications périodiques, *le Trésor national*, *le Bulletin du Bibliophile belge*, *la Renaissance*, *le Débat social*, *la Revue trimestrielle;* il faut regretter qu'un éditeur intelligent ne les ait point réunies en volume. Beaucoup de ces articles sont consacrés à des faits ou à des personnages de l'histoire des provinces wallonnes, particulièrement de l'ancien pays de Liège. Il en est qui ont une sérieuse importance pour l'histoire littéraire de la Belgique au commencement du XIXe siècle, telles que les notices sur Mlle Hugo de Raveschot, Jean-Hubert Hubin et Sauveur Le Gros. Ces deux dernières ont été reproduites en tête des éditions des œuvres choisies de ces deux poètes, publiées par Loumyer (*Poésies choisies de Jean-Hubert Hubin*. Bruxelles, Stapleaux, 1852; in-12, et *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*. Bruxelles, Tarlier, 1857; in-12). D'autres, ses biographies de Fra Paolo Sarpi, de Marc-Antoine De Dominis, de Benoît-Arias Montano, par exemple, sont des essais de critique religieuse, dans le genre des écrits de Renan; obligé, de par sa position, d'observer une certaine réserve, Loumyer signait ces notices de divers pseudonymes, tels que L. Van Hoey, Chapel-Gorris, etc. Il mit à profit la connaissance approfondie qu'il avait de l'espagnol, pour traduire divers ouvrages écrits dans cette langue, tels que les *Commentaires de Bernardino de Mendoça sur les événements de la guerre des Pays-Bas*, 1567-1577, publiés par le baron Guillaume (Bruxelles, Société de l'Histoire de Belgique, 1863), et les *Commentaires de Charles-Quint* publiés

par Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, F. Heussner, 1862); il prit aussi une grande part à la traduction des documents historiques trouvés par Gachard dans les archives de Simancas, et publiés par la commission royale d'histoire. Citons enfin une *Biographie de Fra Paolo Sarpi*, traduite de l'italien de A. Bianchi Giovini (Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1863; in-12, 2 vol.); cette traduction a été publiée sous l'anonyme de N.-L. van Nieuwkerk. Quant à ses productions poétiques, Loumyer les avait réunies lui-même en deux cahiers manuscrits. Ce sont des fables, des épigrammes, des chansons, des idylles, de petites satires, des traductions de poètes grecs, latins, espagnols, italiens, allemands, anglais et hollandais, qui ne sont pas sans valeur. Le catalogue de la bibliothèque léguée à la ville de Liège par Ulysse Capitaine mentionne : « *La Mort du « duc d'Enghien*, par M. Loumyer »; il s'agit seulement de l'analyse d'une soi-disant tragédie inédite, d'un certain bailli d'Hautefeuille, que Loumyer se proposait de publier, mais qui paraît bien devoir rentrer dans la catégorie des livres imaginaires. C'est encore par erreur que le savant bibliographe liégeois a attribué à Loumyer l'édition du petit *Traité des trois imposteurs* (*De tribus impostoribus M. D. IIC*), *traduit pour la première fois en français; texte latin en regard; collationné sur l'exemplaire du duc de La Vallière, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris; augmenté de variantes de plusieurs manuscrits, etc.; précédé d'une notice philologique et bibliographique, par Philomneste junior* (Paris et Bruxelles, A. Bluff, 1867; in-12); la traduction française appartient seule à Loumyer : le reste est l'œuvre de Gustave Brunet, dont le pseudonyme de Philomneste junior est bien connu.

De son vivant, Loumyer a joui d'une considération et d'une réputation de bon aloi parmi ses contemporains; c'est ainsi que Proudhon écrivait, en 1854, à Félix Delhasse : « Vous ai-je parlé « aussi de M. Loumyer, un employé du « ministère, très amateur de livres, et « très savant? Je lui dois plusieurs com- « munications utiles. C'est un caractère « simple et modeste, et que je crois in- « telligent ». Sa modestie et le mode de publication de ses œuvres l'ont empêché d'atteindre à la célébrité, mais il n'en restera pas moins comme la personnification d'un esprit d'une culture étendue, d'un talent réel.

Paul Bergmans.

Le Bibliophile belge, 11e année (1876), p. 89-141 (notice de L. Jottrand). — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 553-554.

LOUVAIN (*Renaut* **DE**), trouvère du XIVe siècle. Voir RENAUT de Louvain.

LOUVREX (*Mathias-Guillaume* **DE**), écuyer, seigneur de Ramelot, jurisconsulte, magistrat, diplomate, historien, naquit à Liège, en 1665, et y mourut, le 15 septembre 1734. Fils du légiste Louis et d'Anne Corselius, il appartenait au patriciat liégeois. Nous manquons de renseignements sur ses études : s'il faut juger de l'arbre par ses fruits, elles furent excellentes. Il se fit une réputation considérable, grâce à la solidité de son jugement et à l'étendue de ses connaissances en droit civil et en droit canon : Villenfagne le regarde comme l'un des premiers canonistes de son temps. « Les avocats étrangers », dit Feller, « le consultaient fréquemment, « surtout dans les matières bénéficiales, « et ses décisions étaient ordinairement « suivies comme des règles fixes ». Le même biographe rapporte que l'illustre Fénelon, archevêque de Cambrai, ayant appris que, dans un procès, de Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire;* « après l'avoir « lu, non content de se désister de ses « prétentions, il lui envoya la collection « de ses ouvrages, avec une lettre rem- « plie des sentiments de la plus grande « estime, et lui demanda son amitié ». De Louvrex s'occupa aussi d'histoire, comme on le verra plus loin; ses qualités ont été relevées dans le *Voyage littéraire* de Martène et Durand (t. II, p. 172). Il possédait une magnifique bibliothèque et, ce qui vaut mieux,

il la connaissait bien, à ce point qu'il pouvait souvent désigner de souvenir l'emplacement des citations dont il avait besoin, et que, dans les derniers temps de sa vie, devenu tout à fait aveugle, il ne cessa de dicter avec la même précision qu'auparavant. Le catalogue de la bibliothèque Louvrex a été imprimé; y figurent, entre autres, les principaux manuscrits du savant généalogiste Hubert-Henri Vandenberg, mort en 1663. Ces documents furent acquis en 1792, avec la bibliothèque elle-même, par le dernier prince-évêque de Liège, le comte C. de Méan, plus tard archevêque de Malines. Faisant violence à ses goûts paisibles et à ses habitudes studieuses, de Louvrex accepta, en 1702, les fonctions de bourgmestre de Liège, avec Jean-Arnould de Cartier pour collègue. Cette année fut pleine de troubles, à cause de l'attitude prise par le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière (voir ce nom), qui avait, tout d'un coup, manifesté des sympathies pour la France, et laissé pénétrer dans sa capitale les troupes de Louis XIV. Les alliés, sous le commandement de Marlborough, reprirent la ville et s'emparèrent de ses deux forteresses; l'empereur y envoya, comme plénipotentiaire, le comte de Sinzendorf, dont le premier acte fut l'établissement d'un conseil privé. Sur ces entrefaites, le magistrat de Liège entra en pourparlers avec les puissances belligérantes, et obtint d'elles que la neutralité liégeoise serait respectée, si bien que la cité commença à respirer. Sinzendorf fut si content des services rendus par Louvrex en ces circonstances, qu'il fit tout le possible pour le décider à rester encore un an bourgmestre; mais ses instances furent vaines : l'ex-magistrat allégua son état de fatigue et n'accepta qu'une place dans le conseil privé. Mathias-Guillaume descendait, par les femmes, de la famille de Fléron, dont un membre, l'échevin Théodore, avait été impliqué dans l'affaire de l'assassinat du bourgmestre Laruelle (voir ce nom), et massacré sur la place du Marché, sans avoir été entendu. Convaincu de son innocence, le propre fils de Laruelle se jugea tenu à une réparation : il remit à Louvrex, arrière-neveu de Théodore, la survivance de son échevinat; cet arrangement reçut l'approbation du prince. Pour en finir avec la vie publique de notre personnage, rappelons qu'il fut délégué au congrès d'Utrecht (1713) avec le chanoine baron de Wanserelle, official du chapitre et abbé d'Amay, pour y défendre les intérêts de la principauté. Les dernières années de Louvrex s'écoulèrent paisiblement. Modeste, de mœurs simples, charitable, c'était, de tous points, un homme de bien, et, avec cela, un travailleur infatigable, aussi distingué par sa haute intelligence des affaires que par sa rare érudition, passionné pour son pays, comme le prouve le choix de ses travaux. On connaît de lui : 1. *Dissertationes canonicæ de origine, electione, officiis et juribus præpositorum et decanorum ecclesiarum cathedralium et collegiatarum.* Liège, Barnabé, 1729; in-folio. — 2. *Recueil des édits, règlements, privilèges, concordats et traitez du pays de Liège et comté de Looz.* Liège, Bertrand et Procureur, 1714-1735; 3 vol. in-folio. Id., 2e édit. (posthume), Liège, Kints, 1750-1752; in-fol., 4 vol.; publiée par l'avocat B. Hodin. Villenfagne s'est occupé de ce répertoire dans ses *Recherches* (t. II, p. 228). « Louvrex mourut », dit-il, « avant « d'avoir achevé la troisième et dernière « partie de son ouvrage. On mit les « matériaux de cette dernière partie « entre les mains d'un avocat... qui se « permit de fourrer dans les sommaires « et dans un *Index général* de sa façon, « plusieurs choses contraires à la ma- « nière de penser de Louvrex, et tou- « jours favorables à l'Official de Liège (1). « J'ai tiré cette remarque d'une bro- « chure in-4°, assez curieuse et bien « faite, publiée vers 1740 par les éche- « vins de Liège pour combattre les « prétentions de l'Official. Je dois ce- « pendant avouer que l'auteur d'une « réponse à cette brochure dit, dans ses

(1) Alors en guerre ouverte avec le prince. — V. Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), t. I, p. III et suiv.

« *Réflexions* données au public, en 1741, « p. 14, qu'il est *faux* que les sommaires du troisième tome de Louvrex « (il s'agit ici de la première édition de « ce livre) aient été composés par un « autre que cet homme célèbre. Il prétend seulement que l'*Index*, placé à la « fin de ce tome, a été écrit par une « autre personne. Mais l'auteur de la « brochure citée, écrivant sous les yeux « du corps des échevins dont Louvrex « avait fait partie, me paraît plus véridique que l'auteur des *Réflexions* ». — 3. *Information de ce qui s'est passé sur des différends survenus entre S. A. l'évêque et prince de Liège et les seigneurs des Etats généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, au sujet de la juridiction spirituelle et ecclésiastique de Sa dite Altesse en qualité d'évêque en la ville de Maestricht.* Liège, Procureur, 1723; in-4°. Le même ouvrage a paru aussi en flamand. — 4. Des notes très estimées sur les *Observationes et res judicatæ* de Ch. de Méan (voir ce nom). — 5. Recueil de *Mémoires* (*a.* sur les investitures des princes-évêques de Liège; *b.* sur la terre de la Rochette (Chaudfontaine); *c.* sur la seigneurie de Petersheim). Ms. n° 605 de la Bibliothèque de Liège (autographe). — 6. *Dictionarium materiarum juris*, ouvrage considérable, resté inédit. Bibliothèque de Liège, n° 624; 2 vol., comprenant les lettres E-H et P-S. — 7. *Rerum Leodiensium sub Joanne Ludovico, Josepho Clemente, Georgio Ludovico gestarum Annales, in tres libros distincti, quos ex iis quæ vidit, quibus interfuit, aut quæ testimoniis fide dignis didicit, summa cura congessit M. G. de Louvrex, toparcha in Ramelot, SS. principum Josephi Clementis et Georgii Ludovici in concilio privato consiliarius, scabinus et ex-consul.* Ms. in-folio, signalé par L. Polain; il comprend les années 1689 à 1734. — 8. Louvrex fut, avec son ami le baron de Crassier, l'éditeur du grand ouvrage du P. Foullon sur l'histoire de Liège (Liège, Ev. Kints, 1735-1738; in-fol., 3 vol.). Les deux premiers volumes seuls, s'arrêtant à 1612, sont de Foullon; les éditeurs eux-mêmes auraient rédigé le troisième : Louvrex se serait chargé, selon Mr Daris, des années 1612 à 1689; le reste appartiendrait à son collaborateur. Polain (1), après avoir fait un grand éloge de la continuation de Foullon, ne peut se décider à l'attribuer à Louvrex et de Crassier : il n'admet pas que deux membres du conseil privé de l'évêque, et « jouissant auprès de lui « d'une haute considération, aient composé une histoire où l'on prend continuellement à tâche de défendre les « droits du peuple contre les empiètements de nos princes... ». Il ajoute que le travail inédit de Louvrex (voir ci-dessus, n° 7) diffère essentiellement de celui des continuateurs de Foullon. Ces raisons peuvent avoir leur valeur; elles ne nous paraissent pas décisives. — 9. De Louvrex s'occupa aussi de numismatique, sans doute sous l'influence de de Crassier, à preuve une dissertation sur une monnaie de l'évêque Nithard, publiée en tête du deuxième volume de l'*Histoire de Liège*, du P. Bouille.

La ville natale de notre célèbre jurisconsulte et publiciste a rendu hommage à sa mémoire, en donnant son nom à la grande artère qui va de la rue Saint-Gilles à l'église Sainte-Véronique (quartier du Sud).

Alphonse Le Roy.

Loyens, *Recueil héraldique.* — Feller, *Biogr. universelle.* — Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Catal. des collections d'Ul. Capitaine. — Cat. des mss. de la Bibliothèque de Liège. — Becdelièvre, t. II. — Polain, *Notice sur de Crassier.* — F. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, t. II. — Daris, *Hist. du diocèse de Liège* (1724-1832), t. I.

LOUYET (*Paulin-Laurent-Charles-Evalery*), chimiste distingué, né à Mons, le 28 janvier 1818, mort à Ixelles lez-Bruxelles, le 3 mai 1850. Il était fils de Louis-Charles Louyet et de Louise Faucambergues, et naquit pendant un séjour que son père, ingénieur au corps des ponts et chaussées, faisait à Paris, où il s'était rendu dans le but de compléter ses études dans l'art de l'architecture. Il suivit à Liège, puis, après 1830,

(1) Article du journal *Le Politique*, de Liège, n°s des 25 et 26 février 1839, cité par Becdelièvre, t. II, p. 218.

à Bruxelles, ses parents, qui lui firent donner une bonne éducation; mais, dans l'une comme dans l'autre de ces villes, le jeune Louyet ne montra de dispositions que pour les sciences naturelles, vers lesquelles il se sentait porté par un penchant irrésistible. Toutefois, son intelligence ne se confina jamais dans une étroite spécialité. Avide de connaissances, Louyet dévorait avec ardeur les livres qui lui tombaient sous la main, et, dans ses causeries avec ses camarades, il aimait à discuter les questions qui passionnaient alors les esprits. Cette habitude contribua beaucoup à rendre son élocution plus facile et plus attrayante, ce qui lui fut de la plus grande utilité quand il fut chargé de donner des conférences et des cours. Sa belle prestance, ses manières simples et élégantes à la fois, ses paroles toujours choisies prévenaient en sa faveur le public, qu'il savait intéresser par la nouveauté et la variété de ses aperçus. Lorsqu'il quitta l'athénée royal de Bruxelles, en 1834, il avait déjà porté assez loin ses études sur la physique, la chimie et les mathématiques. Plus d'une fois, il faillit être victime d'accidents provoqués, soit par l'imperfection de ses appareils, soit par le défaut de précautions. Retiré dans les combles de la maison paternelle, sans conseils, sans direction, il travaillait sans bien se rendre compte de la route qu'il avait à suivre, et qui devait être hérissée de tant de difficultés. Il crut d'abord entrevoir, dans la formation de notre marine militaire, un moyen de se créer une carrière, en même temps qu'une occasion d'étendre ses connaissances. Le 1er avril 1835, il fut nommé aspirant de marine; mais nos canonnières restant à l'ancre dans l'Escaut, la vie monotone à laquelle leurs équipages étaient condamnés, lui inspira bientôt un vif découragement; il offrit la démission de son emploi, qui fut acceptée le 31 novembre. Par déférence pour son père, il consentit à entrer dans la carrière à laquelle celui-ci s'était voué, et il subit l'examen de conducteur des ponts et chaussées. Ce fut en cette qualité qu'il fut chargé de surveiller les travaux de construction de la route de Wolverthem vers Londerzeel, aux abords de Bruxelles (1er juin 1837), mais il ne réussit pas à se plier aux exigences de ce labeur; et, du consentement de son père, il résigna ses fonctions au bout de trois mois. Présenté alors à Philippe Vander Maelen, le fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, il fut bien accueilli par cet homme excellent, à qui tant de nos compatriotes ont dû leurs premiers succès. Grâce à son activité et son esprit d'initiative, à ses relations sans nombre, Vander Maelen procura à bon nombre d'entre eux, et à Louyet entre autres, les moyens de se produire. Déjà notre jeune compatriote, séduit par les expériences de Montius, avait publié, dans le *Courrier belge*, un *Mémoire sur le magnétisme animal dans ses rapports avec les sciences physiques;* il s'était laissé gagner au système défendu par ce novateur, et en faveur duquel, en 1842, il écrivit une lettre que celui-ci ajouta à la troisième édition (p. 143) de son ouvrage intitulé : *Faits curieux et intéressants produits par la puissance du magnétisme animal;* mais d'autres travaux ne tardèrent pas à absorber entièrement son attention. Il avait obtenu de Vander Maelen l'autorisation de monter un petit laboratoire de chimie à l'établissement géographique et, à peine âgé de vingt ans, il ouvrit un cours public et gratuit, dont le succès lui valut, en 1840, sa nomination de répétiteur de chimie à l'école normale, fondée, vers cette époque, à l'établissement Vander Maelen. Pendant une mission scientifique dont celui-ci le chargea, en 1839, il se rendit au congrès scientifique de Pyrmont, puis à Copenhague, et profita de son voyage pour se mettre en relation avec plusieurs des notabilités scientifiques de l'époque. Heureux de ce résultat, il revenait à Bruxelles, lorsqu'il apprit la mort de son père, emporté en quelques jours par une grave maladie. Ce triste événement, loin d'abattre son courage, ne fit que lui inspirer une nouvelle ardeur pour les sciences. Il avait, non seulement à justifier la confiance que ses talents inspiraient, mais à pourvoir

aux besoins d'une famille habituée à l'aisance, et dont il était devenu le chef en même temps que le soutien. Quoique souffrant constamment d'une gastralgie, quoique frappé bientôt d'un autre coup terrible par la mort d'une mère tendrement aimée, il ne cessa, jusqu'à sa mort prématurée, de donner l'exemple du travail, de se livrer à des expériences souvent dangereuses et presque toujours funestes à sa santé.

Après avoir été professeur à l'école centrale de commerce et d'industrie, qui donna un grand élan, à Bruxelles, à l'étude des sciences professionnelles, Louyet fut appelé, en 1845, aux fonctions de chimiste du musée de l'industrie, de ce musée dont on regrette encore le morcellement et la suppression. Il devint aussi chimiste expert (à partir de 1845), attaché au parquet du tribunal de Bruxelles, et occupa, en l'absence du titulaire, la chaire de professeur de chimie et de physique à l'école vétérinaire de l'Etat. Partout, il justifia la confiance que l'on mettait en lui par sa grande droiture, sa régularité dans ses fonctions, la manière brillante dont il savait captiver l'attention de ses auditeurs. On ne pouvait deviner, à voir le calme et la régularité qu'il déployait dans ses leçons, que ses journées étaient consacrées à d'actives et importantes recherches. Ses publications, aussi variées que nombreuses, se succédaient sans relâche et attiraient de plus en plus l'attention du monde savant. Le procès Lafarge, qui eut en France un si grand retentissement, donna à Louyet l'idée de rechercher les moyens à employer pour reconnaître, au milieu de certaines substances, la présence de matières vénéneuses. En réponse à une question proposée par l'Académie des sciences et des lettres de Bruxelles : *Déterminer, par des expériences, si les poisons métalliques enfouis dans un terrain cultivé pénètrent dans toutes les parties des végétaux qui y croissent*, il se livra à de nombreux essais et envoya un travail qui n'obtint, il est vrai, qu'une médaille en argent, mais qui n'en est pas moins rempli de faits curieux et acquis définitivement à la science. Il a été imprimé, en 1841, dans le *Répertoire belge de pharmacie et des sciences accessoires*. Depuis, l'auteur revint à plusieurs reprises sur ce sujet de l'empoisonnement, qui obsédait alors tant d'esprits. Une des préoccupations les plus constantes de Louyet fut l'étude du fluor et de ses composés. Pendant longtemps, ce corps n'a pu être obtenu à l'état de pureté parfaite, et ce n'est que tout récemment que l'on y est parvenu. Davy avait conçu le projet d'y arriver, à l'aide d'appareils en platine et en spath-fluor, et l'expérience avait été tentée, en 1836, par les frères Knox, qui se virent toutefois contraints d'y renoncer, par suite de l'effet nuisible que ces essais avaient causé sur leur santé. Lorsque, en 1841, parut, dans les *Bulletins de l'Académie*, une note de Louyet : *Sur l'isolement du fluor*, ces messieurs mirent à sa disposition leurs instruments, bien qu'ils fussent d'un prix très élevé et sujets à se détériorer. Après des années de recherches laborieuses, Louyet en consigna les résultats dans un travail très étendu, qu'il envoya, en 1846, à l'Institut de France, mais qui n'a été publié que par extraits (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXIII). Cette étude, longue et dangereuse, et dont il aimait à s'entretenir avec ses amis, il ne put l'achever. Avec une ténacité merveilleuse et une ardeur qui méritaient mieux, il ne cessa toutefois d'étudier sous tous les rapports ce métal dangereux, tantôt pour en retrouver l'équivalent, tantôt pour contester l'existence du fluorure de carbone, annoncée à tort par MM. Knox. Outre les notes nombreuses qu'il communiqua, soit aux *Bulletins de l'Académie*, soit aux *Bulletins du musée de l'Industrie*, il a collaboré au *Bulletin belge de pharmacie*, à la *Revue scientifique et industrielle* du docteur Quesneville, ainsi qu'aux *Annales de chimie et de physique de Paris*. Sa *Notice sur un procédé de dorage sur métaux, par voie humide et courant électrique* (1841), eut le tort d'arriver peu de temps après la découverte d'un procédé semblable par Ruolz. Mais son résumé analytique des

travaux de la commission sanitaire métropolitaine de Londres répandit en Belgique la connaissance des moyens préconisés et employés eu Angleterre pour améliorer l'état sanitaire de cette grande métropole.

Dès 1841-1842, Louyet avait publié un *Cours élémentaire de chimie générale inorganique*, qui fut accueilli avec faveur, et dont le roi Léopold Ier le récompensa en lui accordant une médaille en or de grand module, à son effigie. Ses travaux et ses efforts étaient de plus en plus appréciés dans le monde savant. En 1843, il fut appelé à faire partie du conseil de salubrité de Bruxelles, et il entra successivement dans plusieurs sociétés savantes, telles que la Société philomatique et la Société de pharmacie de Paris, la Société des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, etc. Le 16 décembre 1846, l'Académie nomma Louyet correspondant de la classe des sciences, en même temps que l'ingénieur Maus, qui vit encore après avoir attaché son nom à tant de constructions importantes, et que Melsens, qui s'est rendu célèbre à la fois comme électricien et comme chimiste. Tous les deux ont vaillamment parcouru une longue carrière, tandis que Louyet, entré très jeune dans notre premier corps savant, ne fit qu'y passer. Le 28 mai 1847, il épousa Elisa Lévi, appartenant à une honorable famille anglaise établie à Bruxelles; mais cette union, qui réalisait tous ses vœux, fut de bien courte durée. Quoique d'un tempérament très robuste, le jeune savant était miné par des travaux dangereux, par ses soucis, par un labeur incessant; il fut, le 3 mai 1850, enlevé après une courte maladie, à peine âgé de trente-deux ans. Sa veuve, dont la douleur était inexprimable, ne put résister au coup qui la frappait et ne tarda pas à le suivre, ainsi que ses deux enfants, dont l'un fut emporté en quelques jours par une fièvre cérébrale; l'autre ne lui survécut que de quelques années. Louyet n'avait eu qu'un frère, mort peu de temps avant lui; il ne laissa que des sœurs et son nom s'est éteint avec lui. Il a été inhumé dans le cimetière de la commune d'Ixelles, situé près de l'école militaire de la Cambre, et qui va bientôt être fermé. Trois discours furent prononcés lors de ses funérailles : le premier, par le savant secrétaire perpétuel de l'Académie, Quetelet; le deuxième, par Ansart, chef de section à l'école vétérinaire, et le troisième, par Moreau, professeur de mathématiques à l'athénée, l'un des meilleurs et des plus anciens camarades du défunt. Quetelet rendit un chaleureux hommage aux qualités et au talent de son jeune confrère et n'oublia pas de citer, à cette occasion, ce fait que, quelques jours auparavant, se trouvant en Angleterre, il avait entendu des chimistes, et des plus distingués, s'exprimer de la manière la plus honorable sur la valeur des connaissances de Louyet.

Alphonse Wauters.

Funérailles de P.-L.-C.-E. Louyet (extrait, en 4 pages, in-8°, du *Moniteur* du 7 mai 1850). — *Notice sur Paulin-L.-C.-E. Louyet*, par de Koninck (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1851, p. 120, avec portrait). — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 555.

LOUYS (*Jacques*), graveur, né à Anvers, le 2 octobre 1595, mort en Hollande, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Beaucoup d'incertitude environne la carrière de cet habile artiste. On lui attribue, sans raison aucune, le prénom de Jean, bien que deux de ses œuvres soient signées *Jac. Louis*, comme déjà Kramm l'avait observé. Le prénom Jacques est formellement énoncé dans les registres de la gilde de Saint-Luc, à Harlem, où le graveur sollicita et obtint son inscription, à la date du 4 septembre 1635. Où et sous quel maître avait-il étudié? Nous l'ignorons. A Anvers, on ne relève aucune trace de son passage dans la gilde de Saint-Luc, bien que Pierre Soutman, le maître supposé et probable de Louys, y fasse inscrire, en 1620, son élève Jean Timans. Soutman, à cette époque, figurait parmi les collaborateurs de Rubens, non seulement comme peintre, mais aussi comme graveur. Il a pu se faire que, dès lors, Louys fût son élève. Rappelons, toute-

fois, que Soutman ne tarda point à partir pour la Pologne, au service de Vladislas Sigismond. Lorsque, plus tard, les planches de Jacques Louys nous apparaissent, bien que gravées d'après Rubens et d'après Van Dyck, elles appartiennent à une série d'œuvres publiées par Soutman : *Imperatores Domus Austriacæ*, *Ferdinandus II et III*, *duces Burgundiæ*, recueils datés de 1644, c'est-à-dire postérieurs à la mort de Rubens et de Van Dyck. Nous n'admettrons donc point, avec Nagler, que ces grands artistes aient eu directement recours au burin de Louys pour la reproduction de leurs œuvres. A tous égards, les travaux de notre maître se confondent avec ceux de Soutman et du groupe de ses collaborateurs, artistes habiles, sans doute, mais auxquels le souci des effets pittoresques fait perdre de vue les nécessités d'une forme correcte. Notablement inférieur à Suyderhoef, Louys n'en a pas moins créé des planches très dignes de figurer à côté de celles de ce célèbre artiste. La *Résurrection de Lazare*, d'après Jean Livens, est incontestablement une des productions les plus intéressantes parmi les œuvres qui virent le jour à Harlem. Les portraits de Louys, bien que très librement traités, sont positivement défigurés par l'incorrection du dessin. Ce fut, sans doute, après la mort de Soutman (1653), que Louys prêta le concours de son burin aux peintres de genre : André Both, Adrien van Ostade et W. Kalf. Ce dernier n'étant venu au monde qu'en 1630, la logique amène à prolonger la carrière du graveur jusque dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*. — Vander Willigen, *Les Artistes de Harlem*. — C. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, — C. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 573.

LOVELING (*Rosalie*), poète et romancière, née à Nevele (Flandre orientale), le 19 mars 1834, et y décédée, le 4 mai 1875. Femme instruite et connaissant presque toutes les langues modernes de l'Europe, elle passa sa vie dans la paisible solitude de son village, uniquement éprise de littérature et d'art, comme sa sœur Virginie, dont son nom ne peut être séparé. De courtes pièces de vers insérées dans le *Letterkundig jaarboekje* de Gand et dans des revues littéraires attirèrent sur elle l'attention des lettrés, qui furent frappés de leur simplicité, ainsi que de l'émotion profonde qui s'en dégageait. Réunies en recueil, en 1870, avec celles de sa sœur (*Gedichten van Rosalie en Virginie Loveling*), ces poésies obtinrent, en Hollande comme en Belgique, un succès attesté autant par les deux rééditions qui en furent faites, en 1877 et en 1890, que par les éloges que leur donnèrent les maîtres de la critique néerlandaise. Rosalie écrivit également des nouvelles en prose, où elle s'attache à dépeindre les campagnes flamandes; ce sont de petits tableaux de mœurs, très finement esquissés, à la manière des maîtres de l'école hollandaise. Comme ses poésies, ses nouvelles furent publiées avec celles de Virginie : *Novellen* (1874; 2^e éd., 1886); *Nieuwe Novellen* (1876); *Polydoor en Theodoor, en andere novellen en schetsen* (1882). On doit encore à Rosalie Loveling, dont la mort prématurée fut une perte cruelle pour la littérature néerlandaise, la traduction d'un conte du romancier bas-allemand Klaus Groth : *Trina* (1864). Sous le titre de *Scènes familières*, MM. Elseni et Gueury ont publié, dans la collection Gilon (n° 102), une traduction de quelques nouvelles des deux sœurs.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde* (2^e éd.), p. 480. — *Vaderlandsche letteroefeningen*, février 1875, p. 144-158 (article de A.-J. Servaas van Roijen), et juin 1876, p. 584-600 (article de J. Ten Brink). — Journaux du temps.

LOVINFOSSE (*Pierre-Michel*), peintre, né à Liège et y décédé le 4 avril 1821. Il prenait quelquefois le nom de Noblet, mais ce nom n'existe pas dans les registres de l'état civil. Peintre de talent, il eut le malheur de naître à une époque agitée où les arts de la paix

étaient peu en faveur, et il ne vit pas la réputation répondre à son mérite et à ses efforts. Nous n'avons pu nous procurer ni la date de sa naissance, ni aucun détail sur ses années d'apprentissage; un grand nombre de portraits que l'on retrouve dans les familles patriciennes et bourgeoises du pays de Liège, témoignent d'un pinceau habile, d'une couleur agréable et d'une intelligence particulière à saisir les physionomies. Il convient de citer notamment le portrait du prince-évêque de Liège, Hoensbroeck, exécuté pour l'hôtel de ville, et qui a disparu à la suite de la révolution. Nous trouvons, en effet, dans les comptes communaux de la cité, la mention suivante : « Au Sr Lovinfosse, « pour avoir fait à neuf le portrait de « S. A. C. reposant à l'hôtel de ville, « 400 fls. ». Lovinfosse, qui fréquentait la cour du prince-évêque Hoensbroeck, émigra avec le prince. Nous trouvons, dans une lettre de Nicolas Bassenge, le passage suivant relatif à l'artiste : « Ce Lovinfosse est ici, il avait passé « le Rhin à l'approche des Français, « fuyant avec ses chers protecteurs, « l'évêque de Liège & sa clique. Il est « peintre ». Plus tard, lorsque Lovinfosse revint au pays natal, il continua à faire les portraits des personnages les plus en évidence de son temps. Mr le baron J. de Chestret de Haneffe possède de cet artiste un joli portrait de son bisaïeul, le baron Jean-Remy de Chestret, qui a joué un rôle dans la révolution liégeoise. On y voit de Chestret, qui a été deux fois bourgmestre de la cité de Liège, dans son costume officiel, ayant des deux côtés, le bâton magistral, insigne de sa dignité; l'un de ces bâtons porte la date de 1784, avec les armes des de Chestret, l'autre la date de 1789. C'est sans doute à cette année qu'il convient d'attribuer le portrait. Pendant son émigration, les tableaux et objets d'art que possédait Lovinfosse furent saisis, mais on les lui restitua lors de son retour au pays natal; nous trouvons à ce sujet, aux archives provinciales, la mention suivante : « L'administration, « ouï l'agent national, autorise le ci- « toyen Defrance à restituer au peintre « Lovinfosse les tableaux enlevés de sa « maison ». Lorsque la peinture de Guillaume Carlier représentant le *Martyre de saint Denis*, qui ornait la voûte de l'ancienne collégiale de ce nom, fut détruite à la suite d'une tentative maladroite pour détacher ce tableau de la place qu'il occupait, Lovinfosse fut chargé de remplacer l'œuvre de Carlier par une copie à la détrempe, exécutée sur la voûte même. Cette copie existe encore et prouve l'extrême habileté de l'artiste à manier la détrempe. Il avait signé cette peinture en grandes lettres; malheureusement, la détrempe commençant à s'écailler, cette signature a été effacée lors d'une restauration récente. Plusieurs documents conservés aux archives de la province de Liège prouvent l'estime en laquelle on tenait le talent de Lovinfosse au commencement de ce siècle. Une lettre des marguilliers administrateurs de la cathédrale de Liège, datée du 11 janvier 1809 et adressée au préfet du département de l'Ourthe, sollicite l'autorisation de faire peindre par Lovinfosse quatre toiles pour orner le chœur de la cathédrale Saint-Paul, « ne connaissant que ce peintre « qui fût en état d'exécuter ces ta- « bleaux ». Ils devaient représenter : l'*Ascension du Christ*; l'*Assomption de la Sainte Vierge*; la *Conversion de saint Paul* et le *Martyre de saint Lambert*. La rémunération de ce travail était fixée à trois mille six cents francs, et l'artiste demandait deux ans pour le fournir. Ces toiles devaient remplacer quatre grands paysages peints par Juppin, qui se trouvaient alors en fort mauvais état. La demande du conseil de fabrique fut renouvelée le 23 février de la même année. Le 8 mars suivant, le préfet répondit qu'il autoriserait volontiers cette dépense, « le peintre auquel on se pro- « posait de confier l'exécution des ta- « bleaux étant à même de répondre par « ses talents à l'attente de la fabrique », s'il n'y avait pas à faire à l'église des réparations plus urgentes ou plus utiles. Quoi qu'il en soit, cette négociation n'eut pas de suite, et, quelques années

plus tard les, tableaux furent commandés à d'autres peintres.

J. Helbig.

Bull. de l'Institut archéol. liégeois, t. VII, p. 428. — Archives provinciales. — Comptes communaux de la cité de Liège. — Œuvres de l'artiste.

LÖWENSTEIN (*Jean-Ernest* **DE**), LIIe évêque de Tournai, prince de l'Empire, souverain de Chasse-Pierre et de Cugnon, comte de Löwenstein, de Wertheim, de Logne, de Rochefort et de Montagu, seigneur de Breuberg, sire de Neuf-Château, etc., naquit en 1667, et mourut à Aix-la-Chapelle, le 28 juillet 1731. Il appartenait à l'ancienne et illustre famille des comtes de Löwenstein-Wertheim, qui s'honorent de descendre de l'Electeur palatin, Frédéric le Victorieux, et de sa seconde femme, Claire de Tettingen. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut d'abord chanoine de la métropole de Cologne et des cathédrales de Strasbourg et de Paderborn. Il prit possession, en 1703, de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, dont s'était démis en sa faveur son oncle, le cardinal Guillaume de Furstemberg. En 1708, il succéda à son frère Philippe, dans le doyenné de la cathédrale de Strasbourg; il eut aussi, dans la même ville, la prévôté de l'église collégiale de Saint-Pierre le Vieux. En 1713, il parvint à l'évêché de Tournai, vacant par suite du refus des Etats généraux de revoir l'ancien évêque, René de Beauvau, un Français, qui n'avait pas voulu, quatre ans auparavant, chanter un *Te Deum* en l'honneur des alliés vainqueurs. Il prit possession du temporel, le 5 septembre, et reçut, le 24 février suivant, à Liège, l'ordination sacerdotale des mains de Louis-François de Rossius, évêque de Thermopole, qui, le lendemain, le sacra évêque dans l'église des Chartreux. Le 27 du mois de mars de la même année, il fit son entrée dans sa cathédrale de Tournai. Il devint encore, en 1715, prince-abbé des principautés souveraines de Malmédy et de Stavelot, par voie de postulation. Enfin, grâce au crédit dont jouissait son oncle, le cardinal, à la cour de Louis XIV, il obtint du roi très chrétien une quatrième abbaye, celle de Saint-Jean-des-Prés, dans le diocèse de Saint-Malo. A peine installé sur le siège épiscopal de Tournai, Jean-Ernest de Löwenstein se mit en devoir de combattre le jansénisme; il réussit à mettre fin à ses progrès dans le Tournaisis, en adhérant complètement à la bulle *Unigenitus*, et en soumettant tous les prêtres de son clergé à l'obligation de reconnaître et d'embrasser la doctrine du saint-siège. Il continua à confier à des théologiens de la compagnie de Jésus les chaires de son séminaire. Par un mandement célèbre, il ordonna, en 1717, que tout clerc devrait porter la soutane. L'an 1720, il renouvela le rituel de son diocèse. Il fut, dit-on, le modèle des évêques, par sa piété, sa vigilance et la pureté de ses mœurs. Epuisé par de longues infirmités, il ne quitta l'évêché qu'à bout de forces. Croyant trouver du soulagement à ses maux dans les bains d'Aix-la-Chapelle, il se rendit dans cette ville, où il mourut, regretté du clergé et des fidèles.

On a de lui : 1. *Mandement de M. l'évêque de Tournai pour la publication de la constitution Unigenitus*. Daté du 2 juillet 1714. Imprimé d'abord séparément et ensuite inséré dans le *Témoignage de l'Eglise universelle* en faveur de la dite constitution, t. II, p. 140-142. — 2. *Rituale ad usum diœcesis Tornacensis, serenissimi S. R. J. principis D. D. Joannis Ernesti, episcopi Tornacensis... publicatum*. Tournai, 1720.

Fréd. Alvin.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'hist. et l'archit. de l'église cathéd. de Tournai*, t. II. — Paquot, *Mémoires*, t. XV.

LOY (*François* **VAN**), sculpteur. Voir Loo (*François* VAN).

LOYAERTS (*Samuël*), écrivain ecclésiastique, naquit à Attenhoven, près de Landen, le 31 août 1546. Après avoir terminé ses humanités, il devint, en 1566, élève à la pédagogie du Château, à Louvain. Au concours général de la faculté des arts de 1567, il obtint la septième place. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il entra au

collège du Saint-Esprit, qu'il dota plus tard d'une bourse d'étude. Il y eut pour professeurs trois théologiens en renom, Michel de Bay, Corneille Reyneri et Augustin Hunnæus. Loyaerts devint bénéficier de l'autel de Saint-Quentin, à la collégiale de Saint-Pierre, et enseigna pendant quelque temps les humanités à la pédagogie du Château. Après avoir obtenu le grade de licencié en théologie, il fut appelé, en 1578, à la cure de l'importante paroisse de Saint-Michel, à Louvain. Tout en remplissant avec le plus grand zèle les devoirs de cette charge, il ne négligea point ses études. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, le 20 mai 1586, conjointement avec Jacques de Bay, neveu de Michel, et Robert Parkinson, natif du duché de Lancaster (Angleterre). En 1588, Loyaerts remplaca le docteur Embert Everaerts comme professeur ordinaire à la faculté de théologie et chanoine de Saint-Pierre. Huit ans après, il entra dans la stricte faculté en qualité de régent. Il n'accepta pas une prébende au chapitre de Tongres qu'on lui offrit en 1600. Peu de temps après, l'université, qui le tenait en grande estime, lui accorda un canonicat à l'église Saint-Servais, de Maestricht. Mais le pape Clément VIII décida que cette prébende était incompatible avec les devoirs de curé. Loyaerts continua à enseigner la théologie et à desservir la cure de Saint-Michel. Il fut l'un des fondateurs de la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres, située dans sa paroisse. Le docteur avait pris pour devise : Samen wel (*bien ensemble*), allusion à son prénom *Samuël*. Après avoir conduit ses paroissiens pendant trente-six ans, Samuël Loyaerts mourut à Louvain, le 13 septembre 1614, pleuré de tous ceux qui l'avaient connu. Il fut inhumé à l'église Saint-Michel, devant le maître-autel. On voyait dans ce temple, démoli en 1781, le tombeau du curé, qui avait été érigé par son neveu, Egide Materne, vicaire de la paroisse. Le monument était orné de l'effigie du défunt et d'une épitaphe dont on trouve le texte dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens.

Loyaerts laissa les ouvrages suivants : 1. *Den wech der deuchden, bedeylt in acht boecxkens, ghemaeckt op* Canticum Canticorum. Anvers, Jean van Keerberghen, 1599; in-8°, 605 pages non chiffrées. — 2. *Enodationes Evangeliorum Dominicis et festis diebus... occurrentium; quibus et fidei doctrina explicatur, et Christianorum morum institutio traditur*. Louvain, Gérard Rivius, 1608-1620; in-4°, six tomes en sept volumes. L'ouvrage fut réimprimé à Paris, en 1621.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Valère André, *Bibl. belg.*, p. 806. — Id., *Fasti*, p. 79. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 288.

LOYCX (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, natif de Turnhout. Il était protonotaire apostolique, et remplit avec zèle les fonctions pastorales dans la paroisse suburbaine de Saint-Willebrord, à Anvers. Il mourut en 1646, dans cette ville, et y fut inhumé dans la cathédrale. Il a publié les ouvrages suivants, qui témoignent, selon ses biographes, d'une vaste lecture : 1. *In Psalmum CXVIII Beati immaculati, et reliquorum omnium vere principem, Commentaria moralia sacris SS. Petrum monitis aspersa*. Anvers, Guill. Lesteens, 1643; in-fol. — 2. *Sæculum aureum, sive de pace libri duo*. Anvers, Guill. Lesteens, 1645; in-fol. L'auteur y propose les moyens de diminuer le plus possible les dommages de la guerre. — 3. *Laboris encomium, Acediæ vituperium, omnibus cujusvis status hominibus propositumque et necessarium, morali doctrina, sacrisque monitis refertum, raro historiæ delectu, variaque lectione jucundum*. Anvers, Guill. Lesteens, 1646; in-4°, 191 pages. — 4. *Mirakelen van Onse Lieve Vrouwe van S. Willeborts parochie* (les Miracles opérés par l'intervention de la sainte Vierge, dans la paroisse de Saint-Willebrord, à Anvers). Anvers, Guill. Lesteens, s. d.; in-12.

Émile Van Arenbergh

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 987. — Aub. Le Mire, *Bibl. eccles.*, p. 333. — Paquot, *Mémoires* t. II, p. 276. — Dierexsens, *Antv. Christo nasc. et cresc.*, t. VII, p. 296.

LOYENS (*Hubert*), magistrat, né à Maestricht, en 1599, mort à Bruxelles, en 1684. Il fut secrétaire ordinaire du roi au conseil de Brabant, et écrivit un traité sur l'origine et les attributions de la cour de justice. Lorsque Louis XIV voulut faire valoir ses prétentions sur le Brabant, Loyens les lui disputa par des écrits remarquables, empreints d'un ardent patriotisme. On connaît de lui : 1. *Tractatus de curia Brabantia, munere cancellarii, senatorum, scribarum, etc.* Bruxelles, Fr. Foppens, 1667; in-4°. Cet ouvrage eut deux éditions, la même année. La première fut saisie, à la requête du procureur général, par décret du conseil de Brabant, du 26 mai 1667. On obligea l'auteur à changer le titre de son livre, ainsi que l'épître dédicatoire. Dans le corps de l'ouvrage, on lui prescrivit aussi des modifications, notamment aux pages 70, 104, 106, 108, 209, 214, 220, 232, 233, 235, 285, 287, 292, 299; après quoi, le conseil permit que le volume fût débité. C'est ce que nous apprend une note du chef-président Depaepe, écrite de sa propre main, sur un exemplaire vendu par ses héritiers avec le reste de ses livres, en 1726. Le titre fut modifié ainsi : *Tractatus de concilio Brabantiæ, etc.* — 2. *Responsio præcursoria tractatui pleniori de vera origine ducatus et ducum Brabantiæ mox secuturo præmissa.* S. l., 1670; in-12. — 3. *Brevis et succincta synopsis rerum maxime memorabilium bello et pace gestarum ab ser. Lotharingiæ, Brabantiæ & Limburgi ducibus.* Bruxelles, H. Fricx, 1672; in-4°, avec portraits.

Fréd. Alvin.

Piron, *Levensbeschrijving.* — Notes particulières.

LOYENS (*Jean-Guillaume*), jurisconsulte et généalogiste, né à Liège, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, mort en cette ville, en 1730. Il se fit connaître comme avocat et remplit, en outre, les fonctions d'échevin de la haute cour et justice de Jupille. Mais la grande réputation de Loyens repose sur un recueil d'un véritable intérêt pour les Liégeois curieux de l'histoire de leur vieille cité ou, pour plus de précision, de la généalogie des familles qui lui ont fourni des magistrats. Voici le titre exact de ce livre aujourd'hui encore très recherché : *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège, où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse et des principales familles de ce pays, avec les inscriptions et les épitaphes, le tout enrichi de leurs armes et blasons; on y a joint quelques petits traits d'histoire rapportez selon le temps de leur événement depuis l'an* 1200 *jusques en* 1720. Liège, J.-B. Gramme, 1720; in-folio. *Continuation* par J.-Ch. Ophoven jusqu'en 1783. Liège, veuve Bourguignon, 1783; in-folio. Id., par Mr X. de Theux. Ibid., 1863; in-fol. Pendant plus d'un siècle, cet ouvrage fut attribué à Loyens; et, à vrai dire, on avait de bonnes raisons pour cela. L'épître dédicatoire est signée J.-G. Loyens; ensuite plusieurs phrases de la préface, où l'auteur cite ses sources, n'ont de sens que dans l'hypothèse de cette paternité. Enfin, à la page 581 du volume, figure une décision du conseil de la cité, du 14 août 1720, décernant à l'auteur du *Recueil héraldique*, « pour les soins qu'il « y a bien voulu employer gratuite- « ment », une médaille d'or avec cette inscription :

LegIæ DonVM CIVI sVo LoYens.

Cependant Mr S. Bormans conçut des doutes et les exprima dans une note du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. VII, p. 396). Mr X. de Theux s'avança dans la même voie et déclara formellement (*Bibliographie liégeoise*, col. 475) que le *Recueil* est dû au généalogiste Louis Abry, né à Liège, le 28 juillet 1643, et mort en cette ville, le 18 juillet 1720. D'accord avec Mr de Theux, Mr Bormans, justifia cette opinion dans un article du *Bibliophile belge* (2e série, t. II, 1867, p. 270 et suiv.). Louis Abry, dont il s'agit, était dessinateur, généalogiste et biographe : rappelons en passant que les *Bibliophiles liégeois* ont publié, de lui, les *Hommes illustres de la nation liégeoise;* en somme, il était médiocrement lettré, mais tra-

vailleur assidu et patient. La première conception du *Recueil héraldique* lui appartient sans conteste, « si l'origi- « nal de ce livre est bien le manuscrit « autographe de 170 feuillets, ornés « de blasons, en possession de Mr le « comte d'Oultremont de Warfusée ». L'auteur s'arrêtait à l'année 1684; mais il a eu des continuateurs. Le plan général est à peu près celui du *Recueil* imprimé; cependant celui-ci, du moins dans ses détails, est une œuvre complètement remaniée. Le manuscrit, de l'écriture de J. Loyens, comprend 484 pages; il est actuellement dans les mains de Mr l'avocat V. Henaux, qui l'a hérité de son frère Ferdinand, l'historien. Il est surchargé de notes, « cor- « rections et suppressions de Louvrex, « de Crassier, de Gam, etc. », c'est-à-dire des membres de la commission de revision chargée de donner sa dernière perfection à un travail considéré comme d'utilité publique. Les séances de cette commission prirent plusieurs mois, ainsi que nous l'apprend Abry lui-même, dans son mémoire conservé au château de Warfusée. Enfin, tout fut en règle au mois d'août 1718 : la dernière séance fut tenue chez Loyens. Une convention fut passée; on n'en possède malheureusement pas le texte; on sait seulement qu'une indemnité fut allouée à Abry, et que Loyens s'engagea à supporter les frais de l'impression du *Recueil*, dont quatre-vingts exemplaires devaient, en outre, être réservés pour être offerts « aux gens du magistrat ». Mais voici ce qui est piquant. Dans la préface rédigée par Loyens, il est question des anciens généalogistes, qui sont, dit l'auteur, les véritables auteurs de ce livre. Sont cités : Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse, Ch. Langius, Arnouts Wachtendonck, Onsefride de Celles, J. Chapeaville, Gisbert de Wissock, Jean de Carpentier, Livinus Torrentius, Aubert Miræus, del Rée, Henri Vandenbergh, Bernard de Hirnisdael et Bertholet Deschamps : tous, à l'exception d'Abry. Comment expliquer cette infraction à l'adage *Cuique suum?* Abry avait-il vendu son nom avec son manuscrit? Mr Bormans se perd en conjectures. Le fait est, dans tous les cas, étrange. On ne peut enlever à Abry, après tout, l'honneur d'avoir créé le prototype du *Recueil héraldique*. L'ouvrage s'arrêtant à l'année 1720, le conseil de la cité décréta que désormais les vestibules de l'hôtel de ville, qui venait d'être reconstruit, seraient ornés des blasons des bourgmestres. En 1767, la place vint à manquer. Il fut alors décidé qu'on ferait peindre ces armoiries sur parchemin, en y ajoutant des notices et en remontant à 1720 : un véritable *livre d'or*, continué jusqu'en 1792. Les événements firent oublier le précieux manuscrit; Mr V. Henaux, échevin, le retrouva dans les greniers de l'hôtel de ville et le fit déposer à la Bibliothèque communale (à l'hôtel de ville). En 1881, le conseil communal en ordonna l'impression et chargea Mr Ancion, chef de bureau à l'administration communale, de le mettre au courant et d'y insérer l'analyse de tous les actes importants de l'administration. Ce travail ardu et très utile à différents points de vue a été mené à bonne fin, et son auteur a été mieux traité que le vieil Abry. Le *Mémorial de la ville de Liège* forme deux volumes in-folio; le premier contient le texte de l'*Armorial* sur parchemin, cité plus haut (1720-1792), et la première partie du *Mémorial* proprement dit (1792-1830); le second donne la suite du *Mémorial* et les noms de tous les membres du conseil. Il va sans dire qu'il n'est plus question de blasons. Mr Ancion a poursuivi son œuvre jusqu'à l'année 1881; les deux volumes ont paru en 1884 et 1885, chez Vaillant-Carmanne, imprimeur, à Liège.

Alphonse Le Roy.

Le *Recueil héraldique*. — S. Bormans et de Theux (art. cités). — J.-E. Demarteau, *la Violette* (l'ancien hôtel de ville de Liège), p. 86 et suiv. — La préface du *Mémorial*.

LOYER (*Nicolas*) serait, d'après Houbraken, un peintre anversois ayant flori au XVIIe siècle. Nagler le fait naître en 1625, et Félix Bogaerts le fait mourir en 1681. Il aurait surtout travaillé pour les cours étrangères. Nous n'avons

rien pu trouver touchant cet artiste, qui n'est pas mentionné dans les *Liggeren* de la gilde anversoise de Saint-Luc, et dont aucune œuvre ne semble avoir passé en vente aux Pays-Bas dans le cours du XVIIe siècle.

Henri Hymans.

Houbraken, *De groote Schouburgh der nederlandsche konstschilders en schilderessen* (1758), t. II, p. 146. — Nagler, *Allgemeines Künstler Lexicon.*

LOYET (*Gérard*), orfèvre brabançon, vivait dans la seconde moitié du XVe siècle. Dès l'an 1470, il était orfèvre du duc Charles le Téméraire, qui lui fit remettre des patrons ou dessins (dont quatre en couleur), exécutés par le peintre Jean Hennequart, son valet de chambre, et devant servir pour le coin de nouvelles monnaies. Le duc Charles se montra très content du savoir de Loyet, lui donna la qualité de son valet de chambre et lui fit d'importantes commandes, preuves évidentes du degré de confiance que les talents de Loyet lui inspiraient. Lorsque, en expiation, pour ainsi dire, des sacrilèges et des dégâts énormes soufferts par l'église Saint-Lambert, de Liège, lors de la prise et du pillage de cette ville par l'armée du duc, celui-ci eut résolu d'offrir à la vieille cathédrale son effigie en or, ce fut Loyet qui fut chargé de cet important travail, ainsi qu'il résulte d'une cédule de 1477, par laquelle il lui fut payé, pour ce travail, la somme considérable de 1,200 livres. L'œuvre de l'orfèvre existe encore et se conserve dans le trésor de l'église Saint-Paul, devenue cathédrale depuis le concordat napoléonien. Elle représente le duc armé de toutes pièces et agenouillé aux pieds de Saint-Georges; ces deux personnages sont entièrement en or et placés sur un socle en vermeil. A la même époque, Loyet fut également chargé par le duc d'exécuter, à sa ressemblance et en argent, deux grandes statues et deux bustes, qui furent offerts en son nom : les statues à Notre-Dame d'Ardenbourg, près de Bruges, et à la chartreuse de Notre-Dame-de-Grâce, près de Bruxelles (à Scheut), et les bustes aux églises Saint-Adrien, à Grammont, et Saint-Sébastien, à Linkebeek. Les statues représentaient le duc à genoux, la tête couverte d'un chapeau ducal, entouré de feuilles dorées, à jour et de vermeil doré, le corps couvert d'une cotte d'armes à l'écusson de Charles, avec brassards et jambards. Les bustes étaient ornés de même, et le tout fut payé 830 livres, outre la peinture, que Loyet entreprit pour 80 livres. Il n'est rien resté de ces splendides joyaux, témoignages éphémères de la somptuosité de la cour de Bourgogne, mais que leur richesse même condamnait au creuset. En récompense de ses services, Loyet fut nommé maître général de la monnaie d'Anvers, le 27 novembre 1477, mais il n'entra en fonctions qu'en 1495, époque où ses gages commencent à figurer dans les comptes. On a de lui un jeton en cuivre frappé, en 1489, orné de ses armoiries, entourées d'un S majuscule, et portant la devise : *Garde toy d'envye.*

Alphonse Wauters.

Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. I et II. — *Revue de la numismatique belge*, 1864, p. 263.

LOYS (*Désiré-Bruno-Félix*), militaire, historien, né à Bruges, où il fut baptisé le 31 août 1782, mort dans sa maison de campagne, près de Menin, le 16 décembre 1841. Il s'engagea au service de la France et fit toutes les campagnes de l'Empire; en 1812, lors de la retraite de la Russie, il fit partie de l'escadron sacré; Napoléon lui accorda la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Rentré dans sa patrie, Loys devint major de gendarmerie et consacra ses loisirs à des recherches sur l'histoire ancienne de la Flandre. Il envoya au concours ouvert, en 1834, par la Société des antiquaires de la Morinie, un mémoire où il s'efforçait de prouver l'existence des forestiers de Flandre. Son travail arriva après le délai réglementaire, mais le jury n'en vota pas moins l'admission, « attendu que les arguments produits « par l'auteur à l'appui de son opinion « sont pleins de force et rédigés avec au- « tant de méthode que de clarté ». La dissertation de Loys parut sous le titre

suivant : *Mémoire sur les forestiers de Flandre*. Saint-Omer, Chanvin fils, sans date (1835); in-8°, 28 pages. — Id., deuxième édition, Gand, C. Annoot-Braeckman, 1841; gr. in-8°, IV-20 pages. On en trouve, dans les *Bydragen der Gazette van Gent*, une traduction flamande qui parut à part : *Verhandeling over de forestiers van Vlaenderen*. Gand, D.-J. Vanderhaeghen-Hulin, sans date; 1 f. in-fol. à 4 col.

Paul Bergmans.

Etat civil de Bruges. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België* (1860), p. 227.

LOYS (*Ferdinand*), poète flamand, né à Ypres, vivait au XVIIIe siècle. Il fut prieur du monastère de Saint-Guillaume de Noordpene, patrie du peintre Elias, non loin du mont Cassel. Il a écrit, pour les petites écoles catholiques, un recueil de morceaux en vers, dont il fit hommage à Nicolas van Renynghe, fils du bourgmestre de Poperinghe, et prince de la confrérie littéraire de Saint-Victor en cette ville. En voici le titre complet : *Den nieuwen Spiegel der Jongheyd, of gulden A B C voor de leerzugtige jongheyd. Dienende tot stegtige onderwyzinge, en om in de kleyne catholyke schoolen gebruykt te worden*. Gand, Josse Begyn, 1788; in-4° de 128 pages à 2 colonnes. Le même imprimeur en publia deux autres éditions, une sans date, avec la dédicace à Nicolas van Renynghe et des vers adressés à l'auteur par T. van Ursel et par N. van Renynghe; l'autre, qui porte le millésime de 1812 et qui fut tirée à 2,000 exemplaires, comme le constate le registre des déclarations des imprimeurs (1810-1813, n° 147). Nous renvoyons, pour les autres éditions à la *Bibliographie gantoise*. Mr Ferdinand Vander Haeghen signale un livre flamand paru à Anvers, en 1579, ayant pour titre : *Den Gulden A B C ofte christelyke onderwysinghe voor de jongheren ende dochterkens* (Anvers, G. Silvius; in-8°), et traduit du français par Jean Fruytiers. C'est là, sans doute, que Ferdinand Loys aura trouvé l'idée de son recueil.

Ferd. Loise.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV. — *Messager des sciences*, 1856. — *Annales du Comité flamand en France*, 1855.

LOYS (*Jacques*), poète, naquit en 1585, à Douai, où l'on croit qu'il fit ses humanités et sa philosophie. Il suivit ensuite un cours de jurisprudence, et fit son examen de licencié en droit à l'université de cette ville, le 26 novembre 1608. Deux ans plus tard, il était docteur dans la même faculté. A l'occasion de sa licence, Mathieu Cordouan, docteur en médecine, écrivit un poème intitulé : *le Triomphe de la justice;* Louis du Gardin fit un sonnet sur son doctorat. Le brillant avenir que lui promettaient les amis des Muses fut tranché par une mort prématurée à l'âge de vingt-six ans. Il avait cultivé avec succès la poésie française, pour laquelle il manifesta, au sortir de l'enfance, des dispositions particulières. Trois ans de suite, de 1608 à 1610, il remporta le prix du *Chant royal*, que lui décernèrent les *princes de la grande et honorable confrérie*, société littéraire des *Clercs parisiens*, établie à l'université de Douai sous le nom de la *Glorieuse et Sacrée Vierge Marie*. Il était devenu *poète lauré* ou couronné.

Ses poésies, publiées par son frère Nicolas-Philippe Loys (1) ont paru sous ce titre : *Œuvres poétiques de Jacques Loys, docteur ès droits et poète lauré, divisées en quatre livres*. Le premier livre contient les *Chants royaux* couronnés et ont pour sujet le triomphe de la sainte Vierge. Puis, le *Portraict de la sainte Vierge Assumptée*, imité du *Cantique des Cantiques*. Viennent ensuite des *stances* sur le mystère de l'Eucharistie, un cantique sur l'Incarnation et un sonnet sur la fête du saint Nom de Jésus. Enfin, les *Louanges du sel*, poème dédié à Matthieu Salé, greffier criminel de Douai. Le deuxième livre renferme les premiers essais de Jacques Loys, chants royaux présentés en 1605 et 1606 aux princes de la confrérie des Clercs parisiens. Ils

(1) Né à Douai, vers 1583, Nicolas-Philippe Loys se consacra à la vie ecclésiastique, et devint chanoine de la cathédrale de Tournai. Outre les éditions des œuvres de son frère et de son père, on lui doit une biographie de l'évêque Michel d'Esne, qui paraît n'avoir pas été imprimée. V. Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 359.

sont précédés d'un discours en prose sur l'*artifice du chant royal*, qui devait être composé sur des refrains annoncés quelque temps avant la distribution des prix. Après ces poèmes on trouve des *ballades* présentées aux mêmes princes de 1605 à 1610. Les nombreuses pièces du troisième livre sont consacrées aux cérémonies de licence et de doctorat. Viennent ensuite quelques sonnets, parmi lesquels il faut remarquer celui où le poète s'accuse devant Dieu de quelques vers licencieux supprimés par l'éditeur et auxquels Jacques Loys attribue l'ophthalmie dont il fut atteint. Il termine ce livre par trois épitaphes : la sienne, celle de *Jean*, son père, et celle de sa sœur *Antoinette*. Le quatrième livre, qui n'est pas de l'auteur, est composé de pièces à la louange des deux poètes, et a pour titre : *les Honneurs de Jean Loys, licencié et advocat, et de Jacques Loys, son fils, docteur ès droits, poètes douysiens.*

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 360.

LOYS (*Jean*), jurisconsulte et poète, père du précédent, naquit à Douai vers le milieu du XVIe siècle, et mourut en 1610. Après ses humanités et sa philosophie, il entra à l'université qu'on venait de fonder à Douai et suivit les cours de la faculté de droit. Il obtint la licence, le 21 décembre 1582. Il exerça avec succès la profession d'avocat; mais il faisait marcher de pair son métier avec la culture de la poésie française, qu'il aimait passionnément. Aussi fut-il choisi comme *prince* de la confrérie de Sainte-Barbe, société de littérature et de piété instituée par les PP. Trinitaires de Douai. Jean Loys fut l'ami des hommes les plus éminents de son pays natal, comme Paul Dumont, le P. Antoine d'Averoult, Michel d'Esne, seigneur de Bétencourt, qui avait fait une pièce de vers en l'honneur de sa licence, et qui, en 1596, fut élevé à l'évêché de Tournai. Les poésies de Jean Loys ont paru sous ce titre : *Œuvres poétiques de Jean Loys, Douysien, licencié ès droits, divisées en quatre livres.* Douai, Pierre Avroy, 1612. Comme le dit Paquot, ces poésies, estimées du temps de l'auteur, n'ont d'autre mérite que la piété qui y règne. Loys était, en effet, un homme foncièrement religieux, exerçant dans la poésie un vrai sacerdoce, comme en témoignent les titres mêmes de ses pièces. Le premier livre renferme : 1. *L'Hymne du saint Nom de Jésus*, dédié à Michel d'Esne. C'est un morceau très étendu où le poète énumère avec une pieuse complaisance les louanges du Christ et les honneurs que lui ont rendus les nations infidèles qui ont appris à le connaître. — 2. Des *cantiques* sur la naissance, la vie, les souffrances, la mort et la résurrection du Sauveur. — 3. Les *sommaires* en vers d'une tragédie intitulée : *Joseph reconnu par ses frères*, qui avait été représentée au collége du roi, à Douai, le 22 juin 1609. — 4. Des *sonnets* religieux et d'autres pièces, où le poète fait l'éloge des *chansons spirituelles d'Adam Barbet*, seigneur de Watimes; des *Quatrains historiques de la Bible*, par le P. Jacques Bourgeois, de l'ordre de la Trinité; quelques traductions de Paul Dumont, et le *Catéchisme historial* du P. d'Averoult. Le deuxième livre contient des épithalames très édifiants par leur côté moral, entre autres, pour les noces de Charles, duc de Croy et d'Arschot, avec Dorothée de Croy, princesse de Chimai. Le troisième livre est composé d'épitaphes ou éloges funèbres. On y trouve particulièrement l'éloge du roi Philippe II, avec un abrégé de la vie de ce prince dont la mort chrétienne est proposée en exemple aux sujets comme aux souverains. Le quatrième livre est consacré à divers événements, comme l'entrée d'Albert et Isabelle, à Douai, le 10 février 1600; nous trouvons ensuite des sonnets finissant par un *Adieu à la ville de Douai*, qui prouve combien l'auteur était dégoûté du séjour de sa ville natale. En voici les premiers vers :

Adieu, ville bourbeuse : adieu, ville emmurée,
Forgeronne importune, et prison des esprits ;
Adieu, dis-je, Douay, où naissance je pris ;
Vostre fascheux pavé mon esprit ne récrée.

Si ces vers ne prouvent pas en faveur du patriotisme local du poète, ils prouvent du moins qu'il avait l'esprit assez large pour ne pas s'emprisonner dans les murs de sa petite ville.

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 355.

LOZELEUR (*Pierre*), seigneur de Villiers et de Westhoven, écrivain protestant. On trouve son nom diversement orthographié : Loiseleur, Loyseleur, L'Oyseleur, etc. Il signait Lozeleur. On l'appelait aussi Pierre Villiers, Villeers, de Villers, de Vilers, etc. Il naquit, vers 1530, à Lille. On suppose que ses parents s'expatrièrent en France pour échapper aux édits de Charles-Quint contre la Réforme. En 1552, il étudiait le droit à Orléans. Il était avocat au parlement de Paris, quand la persécution religieuse le força à prendre la fuite. Il se réfugia à Genève et s'y lia d'amitié avec le célèbre Théod. de Bèze, qui le décida à quitter le barreau pour la chaire. C'est pendant son séjour en cette ville qu'il épousa Jeanne de Brichanteau, fille d'un réfugié protestant français, le chevalier Charles de Brichanteau, seigneur de Saint-Martin et de Nigerets. Il eut de son mariage sept enfants, mais on ignore s'il laissa une postérité mâle : une de ses filles épousa le seigneur du Quesnel, une autre Pierre Vander Baerse, secrétaire de la ville de Middelbourg. Lozeleur ne tarda pas à rentrer en France et s'y consacra à la propagande des nouvelles doctrines. En 1558, Jean d'Andelot, frère de Coligny, l'emmena avec Jean Fleury, pasteur de l'église de Paris, dans ses terres de Bretagne pour y répandre la Réforme. Les deux ministres firent d'abord des prêches publics en son château de la Bretèche, et, encouragés par leur rapide succès, ils étendirent bientôt le cercle de leurs prédications. A Nantes, à la Roche-Bernard, à Vitré, ils rallièrent de nombreux prosélytes. Au Croisic, la communauté protestante se développa si vite que Lozeleur s'enhardit jusqu'à envahir la chaire de la principale église du lieu. L'évêque de Nantes, ému des plaintes de son clergé, attendit le départ d'Andelot pour agir contre le prédicant usurpateur. Dès qu'il fut informé du départ du puissant seigneur, le prélat se rendit au Croisic, réunit les fidèles sous prétexte de procession générale et ameuta cette foule contre les protestants. Ceux-ci, en ce moment, assistaient chez un notable, Guillaume Le Roi, à un prêche de Lozeleur : ils résistèrent avec un opiniâtre courage aux assaillants. L'évêque, exaspéré par cette défense inattendue, fit braquer des canons contre la maison. Les assiégés profitèrent de la nuit pour s'échapper et se réfugièrent à Careil, chez le seigneur de Baulac, qui ouvrit son hospitalière demeure à l'Eglise dispersée. MM. Eug. et Em. Haag (*La France protestante*, t. I, p. 1038), auxquels nous empruntons ce récit, donnent, dans le même ouvrage (t. VII, p. 112), une seconde relation, différemment circonstanciée, de ces événements : « Le fanatisme « alarmé (de la propagande de Lozeleur) eut recours à l'assassinat. Un « jour que Loiseleur se rendait au château du seigneur de Beaulac, Pierre « de Cleux, qui le guettait au passage, « le blessa au bras d'un coup de feu. « Le guet-apens n'ayant pas eu le résultat qu'on espérait, l'évêque de « Nantes, de concert avec le prieur des « jacobins de Guérande et l'inquisiteur Lerminier, trama un autre complot. Il se rendit au Croisic et annonça une procession avec ordre à « chacun de s'y trouver et de tapisser « le devant de la maison. Il savait bien, « en agissant ainsi, que c'était le plus « sûr moyen de découvrir les sectateurs « de la Réforme, à qui leur conscience « défendrait d'obéir. Au lieu de se souiller par ce qu'ils regardaient comme un « acte d'idolâtrie, dix-neuf protestants « se retirèrent dans la maison de Guillaume Le Roy, où se tenaient leurs « assemblées ordinaires. Ils ne tardèrent pas à être investis par les catholiques ayant l'évêque à leur tête. Tant « que l'émeute s'en tint aux vociférations et aux menaces, les dix-neuf fidèles se bornèrent à chanter les louanges

« de Dieu. Plusieurs heures se passèrent ainsi. Enfin, l'évêque, impatienté, ordonna d'amener le canon et fit enfoncer les portes de la maison. Forcés de défendre leurs vies, les protestants, qui avaient « bonne munition », firent usage de leurs armes et tuèrent deux ou trois des assaillants, au nombre desquels était un prêtre. L'émeute se dissipa comme par enchantement; mais le lendemain elle recommença et plusieurs maisons suspectes furent dévastées. Loiseleur, qui, pendant ces désordres, était au château du Careil, retenu par sa blessure, ne retourna pas au Croisic ».

Lozeleur reçut vocation de l'église de Rouen, mais, avant de la desservir, il fut d'abord, assure Brandt, prédicateur de la reine de Navarre et de Coligny, sans doute sur la recommandation de Théodore de Bèze. On voit en quelle haute estime il était tenu, dès lors, par ses coreligionnaires. La Saint-Barthélemy vint l'arracher à ses fonctions pastorales à Rouen. Il prit la fuite avec sa femme et ses enfants, et se réfugia aux environs de la ville, dans une maison de campagne, dite *la Rivière-Bourdet;* il y fut poursuivi par une bande de pillards, commandée par un nommé Vasseur. « Ce Vasseur », dit le *Martyrologe français* », avec sa troupe, surprenant « la porte de cette maison de paix, fut tellement esbloui et retenu de Dieu, qu'il laissa eschapper le ministre, qui parlait à lui : mais au lieu de cela, il pille et ravage toute la maison, et pour la fin butine tellement ses sept enfans, que, n'ayant outre leurs chemises si non un pain, ce voleur coupa les cordons de leurs chemises et leur osta ce pain ». Lozeleur réussit à s'échapper et passa en Angleterre. Le comte de Huntingdon, Henri Hastings III, protecteur des protestants réfugiés, s'intéressa au pasteur qui, surchargé de famille, était réduit à la misère. Il lui obtint la chaire de théologie protestante qui avait été fondée cette année même à Londres, et Lozeleur, grâce à la générosité de ses coreligionnaires, sortit de sa gêne domestique (1). Deux ans après, il accepta la charge de pasteur en cette ville, à condition de pouvoir retourner en France, dès qu'il y serait rappelé. Telle était son influence à la cour anglaise que le prince de Condé le chargea de ses intérêts auprès de la reine. Il ne séjourna pas longtemps en Angleterre. Il s'établit aux Pays-Bas, vraisemblablement vers 1575, et s'engagea au service de Guillaume d'Orange, comme chapelain et conseiller intime. Mais, déjà depuis plusieurs années, il était en relations avec le Taciturne, comme le témoigne la suscription d'une lettre datée du 20 juin 1567, et publiée par Groen van Prinsterer : « A Monsr Monsr de Villiers, chez Monseigneur le prince d'Orange, à Dillenbourg ».

Dès avant son arrivée aux Pays-Bas, Lozeleur avait été le confident politique du Taciturne. Ce prince, auquel, pour résister aux Espagnols, le secours de l'étranger était nécessaire, hésitait entre l'alliance de la France ou de l'Angleterre. Le prédicant, consulté par lui, le dissuada vivement de s'unir avec la Grande-Bretagne. Il lui représenta que la reine Elisabeth n'avait qu'un seul bon général, hostile d'ailleurs aux protestants, le comte de Sussex. Il ajouta que les Anglais n'auraient pas plutôt mis le pied en Flandre qu'ils reprendraient leur vieille haine contre la France et qu'ainsi le prince n'aurait sauvé sa patrie de la tyrannie espagnole que pour la mêler à de nouveaux conflits. Comme le démontrent ses lettres reproduites par Groen van Prinsterer, il resta un fervent partisan de la France. Lozeleur habita successivement Delft, Dordrecht, Middelbourg et surtout Anvers, où il fut, pendant longtemps un zélé protagoniste de la Réforme. Dans l'entre-temps, il exerçait avec Taffin et Marnix de Sainte-Aldegonde une puissante influence sur son maître : « C'était s'adresser au prince », dit Groen van Prinsterer en parlant d'eux, « que de s'adresser à ses

(1) Extrait des registres de l'église française de Londres, du jeudi 4 déc. 1572, dans le *Bull. de la soc. de l'Hist. du prot. franç.*, t. VI, p. 190-191.

« confidents les plus intimes. » *Nullus est*, assurait Languet, *qui plus quam Villerius possit apud principem.* Après l'assassinat de Guillaume d'Orange, Henri IV écrivit amicalement à Lozeleur pour l'attirer à son service ; mais Maurice de Nassau ne voulut pas se séparer de l'ami de son père et le garda comme conseiller intime. Le pasteur, enrichi par la munificence princière, avait acheté, en 1583, le château de Westhoven, dans l'île de Walcheren : c'est là qu'il mourut, en 1590, et non en 1593, comme le prétend Haag. Le registre des morts de Middelbourg porte qu'il fut inhumé dans l'église Saint-Pierre, de cette ville, le 28 novembre de cette année ; il mourut donc le 24 ou le 25 de ce mois.

Lozeleur, honoré de l'amitié du Taciturne et de la flatteuse estime de Henri IV, n'était pas moins apprécié de ses plus marquants coreligionnaires. Grotius vante son érudition théologique et l'appelle *Summus theologus*. Languet loue sa science, son éloquence et sa finesse d'esprit. Hooft n'est pas moins élogieux. Duplessis-Mornay le range parmi « les plus capables ministres des « Eglises françaises », et, dans une lettre à M. de Buzanval, écrit : « Vous faictes « bien de tenir correspondance estroicte « avec M. de Villiers ; vous scavez si « j'ai toujours loué, et *quidem non parce*, « les dons qu'il a de Dieu, et il m'est « aisé d'aimer ceulx que j'estime ». Baudius célèbre son talent oratoire dans les vers suivants :

Villerium ne oblivione transeam
Primo mihi dicendoque loco,
Cœleste pectus, cujus ex reconditæ
Mentis scatebra, flos medullaque eloqui
Sermone dia vena limpido fluit?

Comme le constate Groen van Prinsterer, Lozeleur, esprit libéral et mesuré, ne cessa d'inspirer au Taciturne une politique de modération et de douceur. Dans les conseils qu'il adressa au prince, il réprouve l'emploi de la force pour contraindre les consciences, à moins qu'il n'y ait péril pour l'Etat. Par cette tolérance, qui résistait à l'âpreté de la lutte religieuse, il devançait son temps.

Lozeleur a écrit : 1. *Brevis et dilucida declaratio, qua ratione controversiæ, quæ nunc sunt inter ecclesias reformatæ religionis, componi et finiri possint.* Cet opuscule, publié en 1579, in-4°, sous les initiales C. Q. D. A. (1), a été réimprimé dans le *Scrinium antiq.* de Gerdes. — 2. *Reformatarum in Belgio Ecclesiarum Epistola apologetica ad et contra auctores libri Bergensis, dicti Concordia.* Publié en 1579 ; traduit en flamand par J. Bastynck, prédicant anversois, sous le titre : *Sentbrief der Nederl. Predikanten aen den instelderen van t' Concordienboek.* Anvers, 1580. Réimprimé avec des notes, par G. van Renesse (Bréda, 1661). Brandt (*Historie der Reform.*) et Glasius en reproduisent des extraits. — 3. Pendant les loisirs de son exil, il acheva une nouvelle édition grecque-latine, avec notes, du Nouveau Testament de Théod. de Bèze. Il inscrivit sur l'ouvrage : *Laborum exilio primitias. VI. Cal. Nov.* 1573, et le dédia, en hommage de sa reconnaissance, à son bienfaiteur, le comte de Huntingdon. Le titre était : *Novum Jesu Christi Testamentum, græce et latine, Theodoro Beza interprete. Additæ sunt ab eodem summæ breves doctrinæ unoquoque Euangeliorum et Actorum loco comprehensæ. Item, Methodi Apostolicarum Epistolarum brevis explicatio. Huic autem editioni, præter multorum locorum recognitionem, accesserunt breves difficiliorum phraseon expositiones, et aliæ quædam annotatiunculæ, cum ex majoribus ipsius Bezæ annotationibus, tum aliunde excerptæ.* Ce Nouveau Testament eut cinq éditions ; la première parut vraisemblablement, dit J. ab Utrecht-Dresselhuis, à Genève, chez Jean ou Samuel Crespin ; les autres sont de 1579 (Londres ; in-8°), 1582, 1590 et 1604. Guillaume Feuguières, professeur de théologie à l'université de Leyde, réimprima cet ouvrage en latin seulement, sous le titre : *Novum Testamentum latine ; ex versione, et cum annotationibus Theod.*

(1) Selon Brandt (*Hist. der Reform.*, t. I, p. 783), ces lettres sont les initiales de *Cephas* Κῶδιον *Doctor Aulicus ;* Cephas, synonyme de Petrus, et Κῶδιον pour *Vellus*, par lequel Lozeleur traduisait son nom Villerius.

Bezæ, paucis etiam additis ex Joachimi Camerarii notationibus; studio Petri Losellerii Villerii, theologiæ professoris Genevensis, et nunc postremo, Guil. Feugueraci opera. Londres, Thom. Vautrollerius, 1587; in-8°. — 4. *Apologie ou Défense du très-illustre prince Guillaume, par la grâce de Dieu prince d'Orange, ... contre le ban et édict publié par le roy d'Espagne, par lequel il proscript le dit seigneur prince, dont apperra des calomnies et fausses accusations contenues en la dicte proscription, présentée à Messieurs les Estats Généraux du Pays-Bas. Ensemble ledit ban ou proscription.* Delft, 1582; in-8°, 112 pages. Cette apologie fut présentée, le 13 décembre 1580, aux députés des Etats généraux et des Provinces-Unies assemblés à Delft. Imprimée ensuite en plusieurs langues, elle fut, dit Groen van Prinsterer, « envoyée aux cours de l'Europe et fit « grande sensation dans le monde poli- « tique ». Selon quelques bibliographes, le prince d'Orange lui-même en serait l'auteur. Groen van Prinsterer n'hésite pas à attribuer à Lozeleur la paternité de cet ouvrage, dont « l'enflure n'a « rien de commun avec le style du « prince ». C'était, du reste, l'opinion de H. Grotius, et Duplessis-Mornay la confirme décisivement dans la note suivante qu'il avait inscrite sur son exemplaire des *Hist. sui temporis* du président De Thou : « M. le prince d'Orange « nous appela, M. Languet et moi, un « matin, pour avoir notre avis sur cette « apologie, laquelle en sa présence fut « lue par M. Pierre Loyseleur, dit de « Villiers, qui en était l'auteur ». On connait de nombreuses éditions françaises, flamandes, anglaises et latines de l'*Apologie*. — 5. *Petri Villerii et Joh. responsum de pace religionis cum pontificiis incunda. Item de restituendis templis, quæ per tumultum pontificiis adempta sunt.* (Voir le *Scrinium antiq.* de Gerdes, I, part. II, p. 328-342). Voici ce que dit Mr Ch. Rahlenbeck, dans son étude sur Jean Taffin, à propos de cette œuvre : « Au synode wal- « lon de 1578, Taffin et Marnix de « Sainte-Aldegonde furent encore une « fois invités de n'épargner ni leur « temps ni leur peine pour défendre « par leur plume l'honneur de la foi « protestante. L'insuccès de la Pacifi- « cation de Gand y poussait et Taffin se « mit tout aussitôt, avec son collègue, « Pierre Loyseleur, dit Villiers, à com- « poser un traité en langue latine sur « la nature des concessions qu'il conve- « nait de faire aux catholiques sur le « terrain religieux. Les idées qui y sont « exprimées, et qui sont celles d'un pied « parfait d'égalité, se retrouvent dans « une lettre ouverte de Loyseleur au « prince d'Orange, que Van Spiegel a « retrouvée et publiée (*Bundel van onuit- « gegeven stukken, etc.*, I, 262-276) ». Cette pièce remarquable a été reproduite par Groen van Prinsterer (t. VII, p. 262). — 6. *Cort verhaal, enz., omtrent den moord aan den prins gepleegd door B. Gerards.* — 7. *Theses de libero arbitrio.* La Haye, 1587. Dédié à Ad. Vander Myle. — 8. On attribue à Lozeleur une dissertation fort rare : *De jure principum.* — 9. Il entretenait une vaste correspondance avec de nombreux et marquants personnages de la Réforme. Maintes de ses lettres sont reproduites par Heinsius, dans ses *Epist. vir. illustr.*, et par Groen van Prinsterer, dans ses *Arch. de la maison d'Orange-Nassau.*

Émile Van Arenbergh.

G. Brandt, *Hist. der Reform.*, t. I, p. 564, 665-666, 781-785. — J. ab Utrecht-Dresselhuis, *Pieter Lozeleur*, dans le *Gids* (1846), eerste deel, p. 79. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. XI, p. 671. — Groen van Prinsterer, *Arch. de la maison d'Orange-Nassau*, passim. — Eug. et Em. Haag, *la France protest*, t. I, p. 1028; t. VII, p. 112. — Gerdes, *Scrin. antiq.* — Ch. Rahlenbeek, *Bull. de la Comm. pour l'hist des églises wallonnes*, p. 167. — Etc.

LUC, abbé de Mont-Cornillon, près de Liège, s'était voué jeune à la vie monastique dans l'abbaye de Prémontré, qui venait d'être fondée (1121). Lors de la fondation de Floreffe-sur-Sambre, en 1122, il fut un des religieux qui vinrent, avec l'abbé Richard, prendre possession de cette maison. Quelque temps après, Albéron, évêque de Liège, voulant attirer dans sa ville épiscopale les membres de l'ordre naissant, mit à leur

disposition la chapelle des Saints-Apôtres, fondée au Mont-Cornillon par son prédécesseur, Otbert, en 1116, en même temps que le prieuré adjacent. Cédant aux instances de l'évêque de Liège, l'abbé Richard envoya Luc prendre la direction de l'établissement nouveau, transformé en abbaye (1124). Luc fut ainsi le premier abbé de Mont-Cornillon, où s'écoula le reste de sa carrière. La maison prospéra sous sa direction : nous voyons, par un acte de 1140, que, dès cette date, une maison de religieux y était annexée, et que les libéralités ne lui faisaient pas défaut (Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, 2e partie, p. 32). Au reste, la vie de Luc est peu connue. D'après Langius, cité par Hugo, il aurait rendu de grands services aux Liégeois pendant la guerre de Bouillon (1143). Le 4 mai 1143, à sa demande sans doute, le pape Innocent II confirma les biens et les privilèges de Mont-Cornillon, déjà considérables, et prit l'abbaye sous sa protection (Hugo, *Ordinis Præmonstratensis Annales*, I, p. 243). Nous voyons encore Luc figurer comme témoin, en 1149, dans un acte de Henri de Leyen pour Averbode (Hugo, *o. c.*, *probationes*, CXXVII; Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averbode*, p. 85). En 1160, l'antipape Victor IV donna à Mont-Cornillon un bref confirmant ses privilèges : on en a conclu que Luc avait peut-être accompagné son évêque Henri de Leyen dans le voyage qu'il fit en Italie, en 1160, à la suite de Frédéric Barberousse. La dernière trace que nous ayons de l'existence de Luc est dans une charte de Sifried, doyen de Saint-Servais, de Maestricht, attestant une libéralité faite à l'abbaye de Mont-Cornillon (Daris, *o. c.*, p. 43). Il y est parlé de lui comme d'un vivant, ce qui prouve qu'il a dû atteindre un âge assez avancé. On célébrait son anniversaire dans la communauté, le 24 octobre. Lorsque, en 1287, les moines de Mont-Cornillon quittèrent leur maison pour aller s'établir à Beaurepart, ils emportèrent les cendres d'un grand nombre de personnes enterrées chez eux : il y a lieu de supposer que celles de Luc, leur premier abbé, reçurent les mêmes honneurs. Les écrivains ecclésiastiques vantent les vertus de Luc : sa charité, son humilité, sa vigilance, son zèle pour défendre la cause de Dieu. Il confondit plus d'une fois les hérétiques par ses éloquentes prédications. On dit qu'il avait des révélations, qu'il s'entretenait fréquemment avec les anges, surtout avec son ange gardien; qu'il fut assisté par eux dans ses derniers jours, et qu'il mourut brillant d'un éclat céleste. Luc était versé aussi dans les lettres profanes, et plus encore dans les lettres sacrées; il était réputé surtout pour ses travaux d'exégèse. Il avait beaucoup écrit; on parle de ses commentaires sur saint Mathieu et sur saint Jean, d'un recueil de sermons et de sa correspondance; mais tous ces écrits sont perdus. Il ne reste sous son nom qu'un seul ouvrage intitulé : *Summariola in Aponii Commentaria in cantica;* c'est un résumé du commentaire d'Aponius sur le *Cantique des Cantiques;* il a été publié à la suite de cet ouvrage dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVI, p. 128 à 139. La paternité de cet ouvrage a été attribuée par Tritheim à un abbé Luc de Cornelimünster, dont il n'est d'ailleurs parlé nulle part; mais Paquot a montré d'une manière péremptoire que Tritheim se trompe, et que le Luc dont il parle est un personnage imaginaire (*Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. I, p. 634 et suiv.). L'ouvrage de Luc est dédié à Milon, évêque de Térouane.

God. Kurth.

Hugo, o. c., I col. 315 et 316. — Lepaige, *Bibliotheca Præmonstratensis*, p. 467. — Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis*, p. 461. — Paquot, *o. c.* — Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, 2e édit., t. I, p. 23. — Daris, *o. c.*

LUCAS (*François*), dit *Lucas Brugensis*, exégète et critique sacré, né à Bruges vers la fin de 1548, ou au commencement de 1549, de Josse et de Ghislaine Vande Walle. Après avoir terminé ses humanités, il se rendit à Louvain pour y suivre les cours de philosophie dans la pédagogie du Château.

Le 6 mars 1568, il obtint la cinquième place, sur cent cinquante-cinq concurrents, dans la promotion de la faculté des arts. Le jeune *magister artium* se sentant appelé à l'état ecclésiastique, aborda l'étude de la théologie et devint licencié, probablement en 1575 ou 1576. Vers 1570, il avait eu la bonne fortune de se lier d'amitié avec le P. Jean Guillelmi (*Willemsz.*), connu aussi sous le nom de Harlemius, professeur d'Ecriture sainte et de langues bibliques au collège des Jésuites, à Louvain. Ce religieux, devinant bientôt les goûts et les aptitudes spéciales de son ami pour les sciences scripturaires, lui enseigna les langues orientales, et, pendant plus de sept ans, le guida dans ses travaux sur les livres sacrés. Grâce à Guillelmi, Lucas fut admis dans l'intimité de Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde, puis de Gand, et entra en relations avec beaucoup d'autres savants, en particulier avec le P. Robert Bellarmin, qui professait la théologie aux scolastiques de la Compagnie de Jésus, sous le rectorat de Guillelmi. Monté sur le siège archiépiscopal de Capoue et élevé à la dignité cardinalice, Bellarmin continua d'entretenir un commerce épistolaire avec celui qu'il avait connu étudiant à l'université. C'est encore grâce à Guillelmi que Christophe Plantin prit Lucas en affection et lui procura de quoi soutenir sa santé ébranlée, si bien qu'à Louvain, le jeune Brugeois passait pour un parent du célèbre imprimeur d'Anvers. Aussi Jean Moretus I, gendre de Plantin, et ses deux fils, Jean II et Balthazar I, regardèrent-ils toujours Lucas comme l'ami de leur famille; celui-ci, de son côté, demeura jusqu'à la fin de sa vie dévoué aux personnes et aux intérêts de la maison Plantin. Les professeurs de la faculté de théologie faisaient le plus grand cas de François Lucas. Celui-ci était encore élève, que déjà ils l'associèrent à leurs travaux touchant la correction de la Vulgate.

Les Pères du concile de Trente, après avoir déclaré authentique le texte de la Vulgate, avaient décrété qu'à l'avenir il serait imprimé le plus correctement possible; en même temps, ils avaient prié le souverain pontife de vouloir confier à une commission de savants le soin d'en préparer une édition corrigée, qui servirait désormais d'édition type. Les études relatives à la revision de la Bible, commencées dès 1546, par ordre de Paul III, avancèrent lentement sous Pie IV, Pie V et Grégoire XIII; mais le travail, vigoureusement repris sous Sixte V, fut complètement terminé en 1592, sous Clément VIII. La faculté de théologie de Louvain, croyant répondre aux vœux du concile, chargea un de ses membres, Jean Hentenius, de publier une édition épurée de la Vulgate. En novembre 1547, le docte dominicain fit paraître les *Biblia ad vetustissima exemplaria nunc recens castigata;* c'est la première Bible dite de Louvain. En 1570, Plantin, pour satisfaire aux instances qui lui étaient faites de fournir aux catholiques une édition manuelle de la Vulgate exempte de tout poison hérétique, demanda et obtint du P. Thomas Manriquez, maître du Sacré-Palais et collaborateur de la congrégation des correcteurs pontificaux, l'autorisation de publier une nouvelle édition, en attendant que la revision romaine fût achevée. Les théologiens de Louvain profitèrent de cette circonstance pour perfectionner l'œuvre d'Hentenius, et les professeurs Jean Molanus, Augustin Hunnæus et Corneille Regneri, délégués par la faculté pour combler cette lacune, chargèrent leur élève François Lucas de recueillir les variantes échappées à Hentenius et de rédiger des notes marginales explicatives. Plantin eut bientôt réuni à Louvain soixante des meilleurs manuscrits que possédaient les bibliothèques belges. Assisté d'un grand nombre d'auxiliaires, Lucas, sous la direction de ses maîtres, et surtout de Jean Guillelmi, termina sa tâche dans l'espace de trois ans. L'ouvrage parut sous le titre de : *Biblia sacra. Quid in hac editione a theologis Lovaniensibus præstitum sit, paulo post indicatur.* Anvers, Christ. Plantin, 1574; in-8°; c'est la seconde édition de la Bible dite de Louvain.

Au cours de son travail, Lucas trouva qu'il était parfois impossible, vu l'espace restreint des marges d'un petit format, d'exprimer, même en peu de mots, les raisons qui font prévaloir telle ou telle leçon. Il conçut le projet de réunir à part des annotations qu'on pourrait joindre à la Bible sous forme d'appendice. Le P. Harlemius approuva le projet et aida son élève de ses conseils. François fit donc apposer le signe Q. N., c'est-à-dire *quære notationes*, chaque fois qu'une variante exigeait des explications trop longues. En consultant les *Notationes* au chapitre et au verset en question, le lecteur aurait trouvé les explications correspondantes. L'ardent travailleur avait espéré terminer ses notes au bout de trois mois, de manière à pouvoir les publier en même temps que la Bible. Mais, en critique consciencieux, il y mit cinq ans. D'ailleurs, quelques événements furent, en partie, cause du retard. En effet, Lucas dut se rendre deux fois à Bruges, pour y recevoir des mains de l'évêque Remi Drieux, le diaconat (juin 1574), et la prêtrise (avril 1577). Lorsque, le 2 février 1578, les soldats écossais, mercenaires du prince d'Orange, envahirent la ville de Louvain et forcèrent l'université à congédier la plupart des professeurs et des élèves, François se réfugia en Flandre, comptant trouver sous le toit paternel le repos nécessaire pour mettre la dernière main à ses *Notationes*. Malheureusement, dès le 20 mars de la même année, les sectaires se rendirent maîtres de Bruges, livrée par trahison au seigneur de Ryhove. Malgré les occupations du saint ministère, auxquelles il se livra pendant les troubles, le jeune prêtre parvint à achever ses annotations en 1579. Elles sortirent des presses de Plantin, sous le titre de : *Notationes in sacra Biblia quibus variantia discrepantibus exemplaribus loca summo studio discutiuntur*. Anvers, Chr. Plantin, 1580; in-4°. Le livre est dédié au cardinal Sirlet, correcteur de la congrégation romaine. Pour juger des immenses recherches que l'auteur a faites, il faut lire sa préface et son *Catalogus eorum quibus usi sumus S. Scripturæ librorum*. En 1574, cinq ans avant que François Lucas eût envoyé ses *Notationes* au cardinal Sirlet, Plantin avait offert au pape Grégoire XIII, par les mains du cardinal Carafa, la seconde édition des *Biblia Lovaniensia*, espérant, disait-il, qu'elle pourrait quelque peu faciliter les études ordonnées par le saint-père. Le double travail du savant brugeois, les *Biblia sacra* de 1574 et les *Notationes* de 1580, fut, en réalité, d'un grand secours aux correcteurs pontificaux. En effet, Lucas reçut, de la part d'un personnage bien informé, l'assurance que la commission romaine tirait parti et de ses variantes avec notes marginales, et de ses annotations. L'exactitude de ce renseignement est confirmée par le *Codex carafianus* conservé aujourd'hui dans la bibliothèque des Barnabites à Rome. On appelle ainsi l'exemplaire de la Bible plantinienne de 1583 (reproduisant in-folio les *Biblia* in-8° de 1574 et les *Notationes* de 1580), sur les marges duquel la congrégation Sixtine avait consigné, au moyen de notes et de corrections, le fruit de ses labeurs qu'elle devait présenter au pape. Ce qui démontre encore l'importance des ouvrages de François Lucas, c'est que le cardinal Bellarmin, membre de la congrégation Clémentine, lui écrivit ces mots mémorables : « Les « variantes qui se trouvent en marge de « la Bible de Louvain (édition de 1574 « et de 1583), et au sujet desquelles « vous avez écrit un livre des plus utiles « (*Notationes*, 1580), constituent une « vraie bibliothèque, et j'aurais voulu « à tout prix les voir ajouter à la Vulgate; mais il n'a pas plu aux autres « consulteurs de les joindre à la pre- « mière édition (de 1592) ». Richard Simon, en parlant des *Notationes*, dit : « On ne peut rien avoir de plus exact « que les remarques critiques de François Lucas, de Bruges, sur l'édition de « la Bible latine des théologiens de Lou- « vain » (*Hist. crit. du texte du N. T.*); « aussi son ouvrage est-il le plus exact « que nous ayons sur cette matière... « Bien que son ouvrage ait paru avant « les corrections de Sixte V et de Clé-

« ment VIII, je suis persuadé qu'on « pourroit encore réformer nostre édition « sur ses remarques » (*Hist. crit. des versions du N. T.*). Le critique anglican Jean Mill s'exprime également en termes élogieux au sujet du même ouvrage : *Istis in lectiones utriusque T. annotationibus*, écrit-il, *nihil quidquam est accuratius.*

Bien que pourvu d'un canonicat de la collégiale de St-Sauveur, depuis le 6 mai 1579, François ne demeura pas longtemps dans la maison paternelle. Jean Six à peine monté sur le siège épiscopal de Saint-Omer (juillet 1581), l'appela auprès de lui pour en faire son chapelain intime et son secrétaire. Lucas remplit ces fonctions jusqu'à la mort de l'évêque, arrivée le 11 octobre 1586. Le chapitre audomarois mit bientôt à profit les connaissances scripturaires du prêtre brugeois. Un cours d'Ecriture sainte avait été établi dans la cathédrale, en vertu d'un décret du concile de Trente. Mais, depuis quelque temps, il n'était plus donné, à la suite d'une controverse soulevée en 1578 entre deux chanoines, sur la question de savoir laquelle de leurs prébendes était autrefois devenue vacante la première, après la promulgation du décret du 17 juin 1546. Les possesseurs des prébendes, objet du litige, autorisés à présenter un candidat qui donnerait la leçon d'exégèse en leurs nom et place jusqu'au jour où deviendrait vacante une prébende non réservée, et à laquelle serait désormais attachée l'obligation d'enseigner l'Ecriture sainte, présentèrent Fr. Lucas. Le chapitre accepta la candidature, le 2 octobre 1581, et notre licencié inaugura son cours par une belle dissertation sur l'utilité de l'étude des livres sacrés. Le 6 juillet 1583, le décès de Jean de Bersaques ayant rendu libre une prébende ordinaire, l'évêque la conféra deux jours après à Lucas, qui devint ainsi chanoine théologal titulaire. A cette occasion, François résigna son canonicat de Saint-Sauveur de Bruges, et son frère Paul recueillit sa succession. Le 2 avril 1584, le professeur reçut, en échange de sa prébende lectorale, une des prébendes réservées aux gradués en théologie, vacante par la mort du grand chantre Martin de Tilly. Au mois de septembre 1586, Jean Six, en se rendant au concile provincial de Mons, accompagné de son secrétaire et de Jacques Pamelius, archidiacre de Flandre, tomba malade à Lille, et y mourut le mois suivant. François Lucas eut la consolation de recueillir le dernier soupir de son maître et de transporter lui-même à Saint-Omer le cœur du vénérable prélat. L'évêque, par son testament, prouve une fois de plus combien il affectionnait son fidèle serviteur. Il le choisit comme un des exécuteurs de ses dernières volontés, et lui laissa l'usage de sa bibliothèque et de toute sa chapelle domestique, avec charge de les remettre plus tard au futur séminaire diocésain. L'année suivante, François Lucas, dans un éloge funèbre, retraça la vie édifiante du regretté pasteur. Son travail, dédié à Jacques Pamelius, évêque nommé de Saint-Omer, est intitulé : *In obitum D. Joannis Six, episcopi audomaropolitani, oratio funebris Francisci Lucæ, S. T. L. canonici audomaropolitani.* Anvers, Chr. Plantin, 1587 ; in-4°. Sous Jean de Vernois, successeur de Pamelius dans la charge épiscopale, Fr. Lucas obtint, le 5 mars 1593, la dignité de chanoine pénitencier en remplacement de Guillaume de Campdavaine, décédé. En 1602, l'élévation de Jean Du Ploych au siège d'Arras laissait vacant le décanat, première dignité après celle de l'évêque. Les chanoines, dans l'élection du 31 juillet, portèrent unanimement leurs voix sur le grand pénitencier. Jacques Blasæus, qui avait succédé à de Vernois, confirma ce choix, et le nouveau doyen prit possession le 6 août suivant. Blasæus, comme ses prédécesseurs, professait une profonde estime pour Lucas, qu'il proposa, notamment, pour l'évêché d'Ypres.

Encouragé par son évêque et stimulé par ses amis, le savant doyen du chapitre audomarois fit paraître pendant la dernière période de sa vie la plupart des ouvrages scripturaires qui l'ont rendu célèbre. Plantin comptait publier les

scolies de Vatable sur l'Ancien Testament, expurgés par les théologiens de Louvain. En 1579, lorsque les *Notationes* furent achevées, il pria son ami Lucas de composer des scolies semblables sur le Nouveau Testament, et s'offrit à fournir les livres dont le scoliaste aurait besoin. François, fatigué du travail aride de la recherche des variantes et désireux de pénétrer le sens du texte des Ecritures, accepta la proposition et se mit à l'œuvre. Mais bientôt les troubles religieux l'arrêtèrent dans ses études. En outre, les fonctions de secrétaire auprès de Jean Six et la charge de grand pénitencier absorbèrent une grande partie de son temps. Toutefois, en 1601, il put soumettre à la censure des théologiens de Douai le manuscrit d'un commentaire complet sur saint Matthieu et saint Marc, partiel sur saint Luc et saint Jean. En attendant l'approbation, Lucas s'occupa d'un autre travail très utile. Il recueillit les corrections les plus importantes introduites dans l'édition vaticane de la Vulgate, et les publia sous ce titre : *Romanæ correctionis in latinis Bibliis editionis vulgatæ, jussu Sixti V pont. max. recognitis, loca insigniora.* Anvers, J. Moretus, 1603; in-12. L'ouvrage, dédié à l'évêque de Saint-Omer, Jacques Blasæus, fut hautement approuvé par Guillaume Estius, professeur à l'université de Douai, et par les cardinaux Baronius et Bellarmin. Le P. Henri de Bukentop, qui proclame, d'ailleurs, que Lucas s'est acquis une gloire immortelle par ses travaux critiques sur la Bible, reproche à l'auteur de n'avoir eu devant les yeux que l'édition Clémentine de 1593, et d'insérer dans son recueil des corrections qui ne se trouvent pas dans l'exemplaire romain. En vérité, François Lucas ne vit pas les éditions de 1592 et de 1598, ni, par conséquent, les trois correctoires annexés à cette dernière; il donne quelques corrections qu'on cherche en vain dans l'édition de 1593. Mais le P. Vercellone suppose que Fr. Lucas aura été instruit par Bellarmin ou par le préfet de l'imprimerie vaticane touchant les *errata* de 1593. La correspondance du doyen du chapitre audomarois avec Moretus nous révèle que cette supposition est une réalité; seulement c'est au cardinal Baronius que s'adressa notre critique pour connaître l'avis des correcteurs romains au sujet des passages qu'il croyait entachés d'erreurs typographiques.

Enfin, en 1606, parurent deux tomes du commentaire sur les Evangiles : *In sacrosancta quatuor Jesu Christi Evangelia commentarius.* Anvers, J. Moretus, 1606; in-folio. Le tome premier, qui porte le titre général mentionné, contient, outre la dédicace aux archiducs Albert et Isabelle, l'indication sommaire des matières traitées dans les deux tomes, et les approbations : 1. *Prolegomena. Franciscus Lucas lectori benevolo, de operis hujus sui ratione. De ordine, methodo, cæterisque in hac Evangeliorum tractatione observandis.* — 2. *Itinerarium Jesu Christi Filii Dei, ex quatuor Evangeliis, juxta ordinem rerum gestarum.* — 3. *Fr. Lucæ... in S. J. C. Ev. sec. Matthæum commentarius* (1-571). Le second tome, intitulé : *In sacrosancta... decani commentariorum tomus secundus*, comprend : 1. *Fr. Lucæ... sec. Marcum commentarius* (573-727). 2. *Fr. Lucæ... sec. Lucam commentarius, iis præsertim locis, quæ sunt huic cum cæteris evangelistis communia* (728-898). 3. *Fr. Lucæ... sec. Johannem comm., iis præsertim... communia* (899-1017). — 4. *Notarum ad varias lectiones in quatuor Evangeliis occurrentes libellus duplex : quorum uno Græcæ, altero Latinæ varietates explicantur : auctore Fr. Luca...* (1019-1092). — 5. *Tractatus de chaldaïca S. Scripturæ paraphrasi : quo, et ostenditur quis paraphraseos illius usus, et plurima S. Scripturæ loca enodantur* (1093-1120). — 6. *Index verborum et rerum quæ cum frequenter occurrant, semel his in Evangelia commentariis explicantur* (1121-1124). Un mot d'explication sur les nos 4 et 5 est nécessaire. Le pape Clément VIII avait défendu de consigner désormais les variantes dans les marges du texte biblique. C'est pourquoi François Lucas place à la fin de son commentaire sur saint Jean le *Notarum... libellus duplex.* L'auteur, dans

la dédicace de son *libellus* au cardinal Bellarmin, dit qu'il a pour dessein d'empêcher que le texte grec des *Biblia regia* et le texte latin des *Biblia sixtina* ne soient de nouveau corrompus. Il indique donc les corrections faites au texte grec par les éditeurs de la Bible polyglotte et celles faites au texte de la Vulgate par la congrégation romaine. Il se permet de signaler quelques variantes au moyen desquelles on pourrait se rapprocher encore davantage du texte de saint Jérôme. Jean Mill dit à propos du *Notarum... libellus duplex :* Rien de plus docte et de plus travaillé que cet ouvrage de François Lucas, de Bruges, homme de loin le mieux versé dans ce genre d'érudition, ainsi que dans la connaissance du texte sacré et des documents patristiques. On sait que les *Biblia regia* contiennent la paraphrase chaldaïque. Cunerus Petri (Pietersz.), évêque de Leeuwarden, blâma vivement l'adjonction du *Targum* au texte de l'Ecriture. Les docteurs de Louvain, Hunnæus, Reyneri et Molanus chargèrent leur élève François Lucas de répondre aux reproches du vénérable adversaire. Ce travail, entrepris à Louvain et achevé en 1577, fut chaudement loué par les professeurs. Mais il n'était pas encore imprimé. C'est sur le conseil du P. Schoondonck que Lucas le publia dans son commentaire.

En 1610, parut une publication d'un autre genre : *Sermones de diversis christianæ fidei mysteriis.* Anvers, J. Moretus, 1610; in-8°. C'est un recueil de quelques sermons prêchés par Lucas à Bruges et à Saint-Omer. On y trouve aussi l'oraison funèbre de Jean Six, la conférence donnée par l'auteur au synode diocésain de 1582, et son discours inaugural de la leçon d'Ecriture sainte à la cathédrale audomaroise. Le magistrat de Bruges, auquel François avait dédié son ouvrage, offrit à son savant concitoyen une coupe en argent ciselée par l'orfèvre Melchior Blootacker. La même année, ce qui restait à commenter sur l'Evangile selon saint Luc était terminé. La mort de Jean Moretus I et l'encombrement de besogne à l'atelier plantinien en retardèrent l'impression pendant deux ans. Dans l'intervalle, l'infatigable vieillard avait abordé le supplément de l'Evangile selon saint Jean. Sur les instances de ses amis, il permit de tout réunir en un volume. Le tome troisième, dédié à Jacques Blasæus et intitulé : *In sacro-sancta... tomus tertius* (Anvers, veuve et fils de J. Moretus, 1612), comprend donc : 1. *Commentarii in S. J. C. Ev. sec. Lucam supplementum, continens propria huic Evangelistae* (1-207). — 2. *Comm. in S. J. C. Ev. sec. Johannem supplem. continens propria huic Evangelistae* (208-317). Le commentaire sur saint Jean s'étend jusqu'au chapitre VIII, v. 12 inclusivement, et son auteur annonce qu'il en prépare le complément. Enfin, en 1616, parut le tome quatrième et dernier : *In sacro-sancta... tomus quartus et ultimus continens complementum Evangelii secundum Johannem.* Anvers, veuve et fils de J. Moretus, 1616. Ce volume, outre une dédicace du plus haut intérêt au général des jésuites, Vitelleschi, contient : 1. *Commentarii in S. J. C. Ev. sec. Johannem complementum* (1-192). — 2. *Index et ordo quatuor Evangeliorum his quatuor tomis expositorum.* — 3. *Quaedam in primis tomis mutanda ex recognitione auctoris.* C'est ainsi que François Lucas, invité par Plantin à composer de simples scolies sur le Nouveau Testament, dota en réalité l'exégèse d'un magnifique commentaire complet des Evangiles, qui le place, encore aujourd'hui, au premier rang des commentateurs de cette partie de nos saintes Ecritures. L'âge ne ralentit pas l'ardeur du vénérable doyen. Déjà autrefois Lucas et son conseiller Jean Harlemius avaient songé à remanier la concordance de la Bible, en partie avec l'intention de favoriser les intérêts de la maison Plantin. Comme François avait recueilli la plupart des corrections de la Bible sixtine, personne n'était plus que lui en état de publier une concordance corrigée sur l'édition type de Rome. C'est ce qu'il fit après l'achèvement de son commentaire. En même temps qu'il rectifiait ainsi les anciennes concordances, il les abrégea en

supprimant les pronoms, les conjonctions, les prépositions, quelques mots trop fréquents dans l'Ecriture, comme *Dominus*, *Deus*, et plusieurs verbes, tels que *sum*, *dico*, *etc.* Son travail parut en 1617; il porte le titre de *Concordantiæ Bibliorum sacrorum Vulgatæ editionis ad recognitionem jussu Sixti V, pont. Max. Bibliis adhibitam recensitæ atque emendatæ. Accessit correctorum plantinianorum industria; qui singulis cum sacro textu collatis sententiis, innumeros vocum et numerorum errores sustulere, qui in omnes hactenus concordantiarum editiones irrepserunt.* Anvers, Balthazar et Jean Moretus, 1617; in-fol. La concordance est précédée d'une dédicace des frères Moretus à Blasæus et d'un avis de Fr. Lucas au lecteur. En 1618, l'année avant sa mort, le célèbre critique publia son dernier ouvrage. A une nouvelle édition revue et augmentée de son recueil des corrections romaines : *Romanæ correctionis... loca insigniora observata et denuo aucta...*, il ajouta : *Libellus alter continens alias lectionum varietates, in eisdem Bibliis latinis, ex vetustis manuscriptis exemplaribus collectas, quibus possit perfectior reddi, feliciter cœpta correctio, si accedat summi pontificis auctoritas.* Anvers, Balthazar et Jean Moretus, 1618. Dans la dédicace du *Libellus alter* à Jacques Blasæus, l'auteur en explique le but et nous fournit en même temps les éléments pour en apprécier l'utilité. « L'édition de la Vulgate, publiée à « Rome », dit-il, « est sans doute la plus « correcte qui ait vu le jour jusqu'ici. « Cependant, de l'aveu des correcteurs « eux-mêmes, elle n'est pas parfaite; « il est même des passages qu'ils au- « raient pu rectifier, et qu'ils ont, à des- « sein, laissés tels qu'ils étaient, afin « de ne pas troubler l'opinion publique. « Mais ce danger devenant moindre de « jour en jour, il est bon de consi- « gner dès maintenant les endroits sus- « ceptibles de correction. Quoiqu'un « nouveau travail de revision ne s'en- « treprenne pas facilement, néanmoins, « s'il est un jour entrepris, mon *Libellus* « pourra venir en aide à ceux qui seront « chargés de cette besogne ». Que François Lucas, en léguant à la postérité son *Libellus alter*, ait fait un travail éminemment utile et nullement téméraire, nous avons pour cela, outre le témoignage du cardinal Bellermain, le fait que les critiques les plus savants et les plus respectueux à l'endroit des livres sacrés, tels que de Bukentop et Vercellone n'ont pas hésité à suivre l'exemple de leur docte devancier et à continuer son œuvre au moyen des nouvelles ressources mises à leur disposition.

Le 22 mars 1618, François eut la douleur de voir mourir son quatrième évêque, Jacques Blasæus. Dès le lendemain, le chapitre désigna son doyen comme vicaire capitulaire pendant la vacance du siège épiscopal. Paul Boudot, nommé successeur de Blasæus, n'avait pas encore pris possession de l'évêché, lorsque, le 19 février 1619, celui qui administrait le diocèse fut appelé lui-même à Dieu. Parmi les clauses de son testament il en est plusieurs qui témoignent du vif intérêt que François Lucas n'a cessé de porter à la maison Plantin. Ainsi, le défunt lègue au vestiaire de la cathédrale de Saint-Omer six exemplaires in-4° du *Missale romanum*, imprimé chez Moretus, et à quarante églises paroissiales un exemplaire in-folio du même livre liturgique plantinien, orné de gravures sur cuivre. Tous ces *missels* doivent être soigneusement reliés, et les exécuteurs testamentaires pourront s'entendre avec Moretus au sujet de leur prix. Il lègue à Balthazar Moretus 100 florins, à lui remettre lorsqu'il aura commencé la réimpression du *Commentaire*, des *Annotations* et des autres opuscules relatifs à l'Ecriture sainte, revus par l'auteur. Moretus n'ayant jamais réimprimé les œuvres de Lucas, cette somme fut remise au séminaire audomarois. Le P. Guillaume de Graet, de la Compagnie de Jésus, cousin germain du testateur, avait reçu en legs l'exemplaire de tous ces ouvrages que son docte parent s'était réservé personnellement et avait corrigé de sa propre main. Mais il ne les fit pas réimprimer. C'est seulement, en 1712, que Gérard van Velden publia une seconde

édition des œuvres de Lucas, sous ce titre : *Commentarius in sacro-sancta quatuor Jesu Christi Evangelia. Ut et reliqua, majorem ad S. Scripturæ lucem, opuscula omnia. Auctore eximio eruditissimoque viro, Francisco Luca Brugensi, S. T. L. Ecclesiae cathedralis Audomaropolitanæ theologo ac decano. Editio altera : prima autem, in qua justo suo ordini restituta, et in quinque tomos digesta sunt, cura et studio G. V. V.* Anvers, Chrétien Vermey, 1712. L'éditeur a eu soin de remettre à leur place les parties des trois derniers Evangiles publiés séparément par Lucas, de manière que chacun des quatre premiers tomes de la nouvelle édition comprend un des Evangiles complet. Les *Notæ ad varias lectiones in quatuor Evangeliis*, qui dans l'édition primitive étaient réunies au tome deuxième après le commentaire partiel de saint Jean, sont ici divisées et jointes respectivement à l'Evangile qu'elles concernent. Le tome cinquième, outre le *Tractatus de chaldaïca S. Scripturæ paraphrasi*, déjà compris dans le tome deuxième de la première édition, contient encore les *Notationes in sacra Biblia*, les *Romanæ correctionis loca insigniora* et le *Libellus alter* que l'auteur avait édités à part.

François Lucas fut enterré, selon son désir, dans la nef droite de la cathédrale de Saint-Omer, à côté de la dépouille mortelle de sa sœur Denise, vis-à-vis de la chapelle de Saint-Denis, où il avait coutume de célébrer la sainte messe. Avant le repavement de l'église, on y lisait l'épitaphe suivante :

HIC JACET R. D.
FRANCISCUS LUCAS, BRUGENSIS
HUJUS ECCLESIÆ
THEOLOGUS ET DECANUS
VITÆ INTEGRITATE, ERUDITIONE,
LINGUARUM PERITIA
VARIISQUE AD S. SCRIPTURÆ LUCEM
EDITIS LIBRIS, CELEBRIS,
QUI SE FIDELIUM PRECIBUS COMMENDAT.
OBIIT ANNO M.D.C.XIX.
DIE FEBRUARII XIX.

A.-C. De Schrevel.

A.-C. De Schrevel, *Notice sur la vie et les travaux de François Lucas*, dit *Lucas Brugensis* (1893).

LUCAS (le père), dit de Malines, ou *Lucas Mechliniensis*, né au hameau de Genits, dépendant de la petite commune de Meeuwen (Limbourg), dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort vers 1660(?). Il entra dans l'ordre des Frères mineurs capucins de l'ordre de Saint-François, dans la province de Flandre, et s'adonna d'abord à la prédication. La maladie l'empêchant de continuer à prêcher, il se confina dans sa cellule, vivant si solitaire qu'il voyait à peine les autres religieux. Il s'occupa dans sa retraite d'écrire des chants mystiques qui parurent à Anvers, chez Henri Aertssens, sous le titre de : *Den Boeck der Gheesteliicke Sanghen bedeelt in twee deelen*, sans nom d'auteur (1631-1639). Voici la description exacte des deux parties de ce recueil assez rare : 1. *Den Boeck der Gheesteliicke Sanghen bedeelt in twee deelen. Den Bliiden Requiem ende Ghelvckighe Vyt-vaert Van eene Salighe Siele die om tot oprechte inwendighe ruste te comen, haer selven met alle creaturen grondelijck in den Heere af storf... Door eenen Religieus van d'Oorden van Sinte François ghenaemt Minder-Broederen Capucynen...* T'Hantwerpen, By Hendrick Aertssens, inde Cammerstrate, *inde witte Lelie*. Anno 1631. Met Gratie ende Priuilegie. Men vercoopt se tot Mechelen opt groot Begijnhof. In-8°, VIII ff. non cotés (faux-titre, titre, invocation au Saint-Esprit, préface, approbation, sommaire et gravure allégorique), 382 pages pour les cantiques, avec musique notée, et 1 f. non coté (privilège et colophon); car. goth. — 2. *Cloosterken Der Gheestelycke Verysenisse Ofte der Ontwordenheyt Daer de nieuwe Creaturen Verrijsende uyt haeren ouden mensch, al wat sy van ghebreckelijckheydts weghen in haer selven gheworden was, door het in-wercken der ghenaeden in Godt ontwordt... Ghemaeckt door den selven Religieus Capucijn, die den Blyden Requiem ghemaeckt heeft.* T'Antwerpen, By Hendrick Aertssens, inde Cammerstraet, *inde witte Lelie*. 1639. Met Gratie ende Privilegie. In-8°, 235 pages pour le titre, la préface et les cantiques, et 3 pages non cotées (approbations, privilège et gravure sur bois représentant la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant Jésus); car. goth.

A la page 167, commence, avec un titre spécial : *Den Besloten Hof Van 'T Cloosterken Der Gheestelijcke Veryssenisse Ter eeren vande H. Moeder Godts Maria.* Le succès de ce recueil fut assez grand pour déterminer l'imprimeur gantois François d'Erele, ou d'Erckel, à en publier une nouvelle édition revue et augmentée, après la mort de l'auteur. Les deux premières parties : *den Blyden Requiem* et *den Droeven Alleluia*, parurent en 1674; mais il est douteux que Fr. d'Erckel ait imprimé la troisième qui devait comprendre le *Cloosterken der Gheestelycke Verryssenisse*. C'est dans la préface de cette réédition que l'on trouve quelques renseignements sur la vie du père Lucas; d'après la *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci*, il s'était acquis une grande renommée dans sa province, tant par la pureté de ses œuvres et son zèle religieux que par la grâce de ses poésies : *Cui singularis vitæ probitas, morum compositio venusta, perfecta regulæ seraphica observantia, et in arte poetica elegantia non vulgare in sua provincia nomen acquisiere.*

Paul Bergmans.

L. Waddingus, *Scriptores ordinis minorum* (1650), p. 238. — (Lucas), *Den Boeck der gheestelijcke sanghen* (2e éd., 1674), 1re partie, préface. — Bernardus a Bononia, *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci* (1747), p. 171. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (1858-1869), t. II, p. 270-271 (no 1594).

LUCAS (le père), poète et théologien. Voir Louis de Saint-Pierre.

LUCIDEL (*Nicolas*). Voir Neufchatel (*Nicolas* de).

LUCIUS DE TONGRES. Jacques de Guyse († 1399) nous a seul conservé le nom de ce chroniqueur, dont il suit les écrits dans toute la partie de ses annales du Hainaut qui traite de l'époque antérieure à la conquête de César. Si l'on peut se fier à ses renseignements, Lucius aurait été Tongrois. Son ouvrage, dont Jacques de Guyse n'utilise, d'ailleurs, que la partie relative au Hainaut, semble n'avoir été qu'une simple traduction française des chroniques latines de Hugues, de Nicolas Rucleri et de Clairembault. Il constituait une histoire des Belges depuis le premier roi, d'origine troyenne, Bavo, jusqu'à l'arrivée des Romains. Ce n'est naturellement qu'un amas de fables qui n'ont pas même le mérite d'être populaires. Lucius appartient à ce groupe d'écrivains pédants de la fin du moyen âge, qui ont voulu rattacher l'histoire nationale de leur pays à l'histoire gréco-romaine. Tout le fatras de sa chronique, reproduit par Jacques de Guyse, est aussi dépourvu de pittoresque que de vérité. Il est probable que Lucius n'a pas dû écrire bien longtemps avant Jacques de Guyse. Il doit être, en tous cas, postérieur au XIIIe siècle. L'emploi de la langue française dans son ouvrage, l'étendue de ses connaissances en héraldique, en mythologie, en géographie, la forme moderne qu'il donne aux noms de lieux, tout indique qu'il a dû écrire au XIVe siècle, cette époque de l'envahissement de l'histoire par la légende.

On ne connaît plus aujourd'hui la chronique de Lucius que par les nombreux extraits qu'en a faits Jacques de Guyse. Au XVIIe siècle, la bibliothèque de Jean Le Comte, seigneur de Jandrain, en aurait encore possédé un manuscrit, d'après Sanderus.

H. Pirenne.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 629. — Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. II, p. 131. — de Reiffenberg, *Note sur Lucius*, dans le *Mémoire sur la statistique ancienne de la Belgique*, p. 141-144 (*Nouv. Mém. Acad.*, 1835, t. IX). — Wilmans, dans *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. IX, p. 320-322. — Jacques de Guyse, *Annales du Hainaut*, éd. de Fortia d'Urban, t. I à VI. — Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes*, t. VII, introduction, p. VI et suiv.

LUCIUS (*Pierre*), historien. Voir Licht (*Pierre* de).

LUERE (*Baudouin* **VANDER**), poète néerlandais. Voir Lore (*Baudouin* Vander).

LUMEY, amiral et chef des gueux de mer. Voir Marck (*Guillaume* de la).

LUMMENE DE MARCKE (*Charles* **DE**), connu sous le nom de Carolus a Marca. On peut supposer, d'après toute

probabilité, qu'il naquit à Gand vers 1520, d'une famille noble originaire d'Audenarde. Il se consacra pendant toute sa vie à la culture des lettres anciennes, et ne brigua aucune fonction publique, bien que, suivant Sanderus, ses qualités l'auraient mis à même de servir utilement l'Etat. On a de lui une tragédie en grec : *Judith ou la Mort d'Holopherne*, beaucoup de poésies légères en latin, adressées à ses amis, et une élégie latine, imprimées en tête de l'ouvrage de dom Jean Garet : *De Invocatione sanctorum* (Rouen, 1676; in-folio). Dans le même ouvrage de Jean Garet, imprimé à Gand, chez Manilius, en 1570, se trouve également la tragédie de *Judith*.

Charles de Lummene avait épousé une Anglaise, Lucie Monck, dont il eut plusieurs enfants : Jacques-Corneille, poète latin, plus connu sous le nom de Lummenæus a Marca (voir la notice suivante); Viglius, qui fut échevin du Franc de Bruges; Charles, et Louis qui devint prêtre de la Compagnie de Jésus. Tels sont, du moins, ceux dont le nom est venu jusqu'à nous.

Émile Varenbergh.

Sanderus. — Paquot. — Varenbergh, *Lummenœus a Marca* (*Messager des sciences historiques de Belgique*, 1878).

LUMMENE DE MARCKE (*Jacques-Corneille* **DE**), religieux, poète latin, plus connu sous le nom de Lummenæus a Marca, né à Gand, en 1570, mort à Douai, au commencement de l'année 1629. Il était fils de Charles de Lummene de Marcke et de Lucie Monck. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il entra d'abord chez les capucins, puis se fit recevoir moine bénédictin à l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin, à Gand. Tout religieux qu'il était, Lummenæus eut une existence assez agitée. Son esprit inquiet et indiscipliné de poète s'accordait peu avec l'existence paisible et retirée du cloître. Il obtint de son abbé de pourvoir partir pour Rome. D'après sa correspondance, qui se trouve aux archives de l'Etat à Gand, il était déjà, en 1615, dans la ville éternelle depuis une année ou deux, car ses lettres accusent à cette époque des embarras pécuniaires. En janvier 1615, le cardinal Barberini écrivit à l'abbé de Saint-Pierre pour lui demander quelques secours en faveur de son moine. Il les obtint, et Lummenæus retourna à Gand, où il rentra à l'abbaye. Vers 1622, il prétexta le délabrement de sa santé, qui exigeait, disait-il, le climat de l'Italie, et obtint du cardinal Borromée, qui s'était déjà montré son protecteur lors de son premier voyage, qu'il l'appelât auprès de lui à Milan, dont il était archevêque, pour l'occuper dans sa bibliothèque. C'est une erreur de croire, comme certains écrivains, qu'il fut envoyé à Rome par son abbé pour y représenter son ordre à l'occasion d'un jubilé solennel qui devait s'y célébrer. A peine à Milan, Lummenæus, dont la pension que lui servait l'abbé était fort minime, écrivit à son supérieur pour lui faire part du besoin dans lequel il se trouve : *multa mihi desunt*, dit-il. Ses demandes réitérées n'eurent aucun résultat, et il vécut d'emprunts. Pressé par la misère, et ne voulant pas encore l'avouer à ses protecteurs, il partit pour Rome; mais les bénédictins du mont Cassin lui refusèrent un asile, prétextant certaines règles de l'ordre. Ses lettres à l'abbé restèrent sans réponse. Celui-ci était du reste mécontent de lui, Lummenæus ayant enfreint la défense de quitter Milan et d'y rester consigné dans le monastère de Saint-Simplicien. Il était du reste influencé par des gens qui en voulaient au malheureux moine et ne cessaient de le calomnier. Enfin, quelques personnages haut placés intervinrent, le cardinal Borromée, Gaspard Scoppius, conseiller aulique, le cardinal Ludovisi, parent du pape Grégoire XV, et d'autres. L'abbé envoya cent pièces d'or pour permettre à Lummenæus de rentrer à l'abbaye. Mais cette aumône était de beaucoup insuffisante, car il avait de nombreuses dettes à payer. En novembre 1623, Lummenæus fut recueilli malade, à Rome, par un certain Jean de Rogiers, médecin, fils d'un mé-

decin de Douai, chez qui il resta plusieurs mois. A la fin de la même année, l'abbé indique clairement, dans une de ses lettres, son intention de ne plus s'occuper de Lummenæus. Il revint cependant de son obstination, après que le cardinal Barberini eut chargé le nonce apostolique à Bruxelles d'intercéder en faveur du religieux. Au commencement de 1628, nous trouvons Lummenæus en route pour Gand, faisant imprimer son *Diarium sanctorum* à Douai, chez Fampoux. Mais la misère, le chagrin, le travail avaient altéré sa santé. Il mourut chez les bénédictins anglais de Douai, et fut enterré dans leur église.

Jacques-Corneille de Lummene était un savant humaniste et un bon poète latin. Son style est correct, sa phrase coulante. Les uns l'ont trop loué, d'autres pas assez. Ses principales œuvres sont des homélies, dont quelques-unes furent prononcées dans des chapitres généraux de son ordre, des tragédies sacrées en latin et des poésies. Il fut lié d'amitié avec toutes les célébrités littéraires de son temps : Antoine Sanderus, Maximilien De Vriendt, André Catullé, Jean Scepperus, Josse Ryckius, Erycius Puteanus et autres.

Une partie des œuvres de notre écrivain a été imprimée chez Van Dormael, à Louvain, en 1613, sous le titre suivant : *Jacobi Cornelii a Marca opera omnia qua poetica, qua oratoria, qua historica.* Ce volume est dédié au cardinal Borromée, archevêque de Milan. La première pièce du recueil est la tragédie du *Mauvais Riche : Dives epulo*, en cinq actes et en vers latins ; la seconde est la tragédie *Carcer Babylonius*. Ces œuvres sont chacune précédées de lettres et de pièces de vers de quelques amis du poète. Puis vient une troisième tragédie, *Jephté*, aussi en cinq actes et en vers latins. Ces tragédies ne sont pas faites pour la scène, mais pour la lecture ; d'un autre côté, le poète y sacrifie trop au goût de l'époque en y introduisant des personnages mythologiques. A la suite de ces pièces, se trouve une partie de ce qu'il a intitulé lamentations, *Lessus sacri ;* l'autre partie, paraît-il, lui avait été volée en manuscrit. Ces lamentations sont au nombre de trois : *Lessus Amaryllidis sponsæ deplorantis Alexium fugientem ; Lessus Agaræ deplorantis Ismaelem puerum*, et *Lessus Adami et Evæ*. Puis viennent des pièces de vers sur divers sujets intitulées : *Miscellanea*, que l'auteur dédie à son frère Viglius de Marcke, conseiller syndic du Franc. Une d'entre elles est adressée à Philippe Wannemaker, le polygraphe ; une autre est intitulée : *Ode sapphica sub schemate legis et gratiæ principi sacro reverendi et eruditi viri justi Harduyni ;* une autre encore est une hymne (*Pœan*), en l'honneur de saint Ignace et dédiée à Louis de Marcke, son frère, jésuite, etc. Le recueil est terminé par des homélies ou *Orationes sacræ* au nombre de huit : 1. *Oratio habita in festo Assumptæ Virginis apud PP. Societatis Jesu, in sacello majoris sodalitatis.* — 2. *Oratio habita in templo PP. Prædicatorum pro encomio sacræ virginis Catharinæ Senensis, in festo ejusdem virginis natali.* — 3. *Oratio habita in templo divi Petri Blandiniensis coram prelatis et definitoribus congregationis nostræ capitularis exemptæ, cum jubilæo inauguratus est ampliss. Dominus Cornelius Columbanus Vranx, etc.* — 4. *Oratio habita in primitiis reverendi et docti viri Antonii Sanderi.* — 5. *Oratio habita in festo Conversionis Pauli apud D. D. Fliderbacensis Lovanii.* — 6. *Altera oratio habita Lovanii apud Fliderbancenses Dominica 2 post Pascha anno* 1612 (*de pastore bono*).— 7. Une autre homélie prononcée à l'abbaye de Vlierbeck. — 8. *Oratio encomiastica divo Thomæ Aquinati Angelico doctori, ord. PP. Prædicat. dicta.*

La tragédie *Carcer* avait déjà eu une première édition : *Carcer Babylonius. Tragœd. sacra auctore Jacobo Cornelio a Marca, rel. sacerd. ad D. Patri in monte Blandinio.* Gand, Gautier Manilius, 1610 ; in-4°, 4 ff. lim., 40 pages. *Jephté* avait eu également une édition : *Jephté. Trag. sacra auctor. Cornelio a Marca Gandensi, religioso sacerd., etc.* Anvers, Jér. Verdussen, 1608. Outre le recueil imprimé à Louvain, d'autres œuvres du moine de Saint-Pierre sortirent des

presses de Corneille Vander Meeren, de Manilius, et de Van Kerckhove, à Gand, ainsi que de Jean de Fampoux, à Douai. Les voici : *Bustum Sodomæ. Tragœdia sacra auctore Cornelio a Marca.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1615; in-8°, 6 ff. lim., et 49 pages. Cette tragédie fut réimprimée plus tard, en 1628, dans le recueil *Musæ*, chez Fampoux, à Douai. — *Pleias, sacra sive VII Homiliæ sacræ auctore Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca, religioso sacerdote ordinis S. Benedicti in monte Blandinio ad Gandavum.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1617; in-8°, 94 pages et une feuille contenant l'approbation du 14 octobre 1616. — *Ammon. Tragœdia sacra : auctore Rdo Domino D. Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1617; petit in-8°, 40 pages, publié de nouveau chez Fampoux, à Douai, en 1628, dans le recueil *Musæ*. — *Corona Virginea, sive stellæ duodecim, id est duodecim homiliæ sacræ, auctore R. P. Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca, religios. sacerd. ord. S. Benedicti in monte Blandinio.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1628; in-8° de 182 pages et 1 f. appr. Gand, 10 janvier 1618. — *Saül, tragœdia sacra, auctore R. P. Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca, religioso sacerd. ord. S. Benedicti in monte Blandinio.* Gand, J. van Kerckhove, 1621; petit in-8°, 4 ff. lim. et 31 pages, car. ital. Cette tragédie fut également publiée, en 1628, par Fampoux, à Douai, dans le recueil *Musæ, etc.* — *Lampas Virginæa; sive oratio de encomio virginis, in festo Luminum dicta.* — *Diarium sanctorum sive stemmata, et flores, etc.* (vers ïambes). Douai, J. de Fampoux, 1628; in-4°, 118 pages. — *Hyas sacra*, même année, chez Fampoux. — *Musæ lacrymantes seu Pleias Tragica.* Douai, J. de Fampoux, 1628; in-4°. Recueil contenant sept tragédies : *Bustum Sodomæ, Abimalech, Jephté, Sampson, Saül, Ammon, Sedecias.* — *Duces Burgundiæ iidemque Flandriæ comites et res ab iis gestæ.*

On trouve des pièces en vers latins de Lummene dans le *De conceptione B. Mariæ Virginis panegyricus* de Sanderus (1618), dans les *Goddelyke lofsanghen* de J. Harduyn (1620), dans les *Poemata* de Sanderus (1621) et en tête de la tragédie de J. van Zevecote, *Rosimunda*, et ailleurs. Sanderus dit avoir eu sous les yeux un certain nombre d'anciens écrits de Lummenæus, tragédies, homélies et vers, qui ne furent jamais imprimés.

Émile Varenbergh.

Archives de l'Etat à Gand, fonds de l'abbaye de Saint-Pierre (correspondance de Lummenæus). — Valère André. — Sanderus. — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — De Busscher, *L'abbaye de Saint-Pierre à Gand*. — Varenbergh, *Lummenæus a Marca* (*Messager des sciences*, 1878).

LUMMIUS (*Jean-Frédéric*), ou VAN LUMMEN, écrivain ecclésiastique, naquit à Lummen (Limbourg) en 1533, et mourut à Anvers, le 27 août 1602. Il emprunta à l'endroit de sa naissance le seul nom sous lequel il est connu, et il n'a rien de commun avec la famille Lummene de Marca. Il devint curé du Béguinage, à Anvers, émigra à Liège pendant les troubles religieux, et lorsque la tourmente se fut apaisée, retourna dans sa paroisse, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort.

C'était un homme pieux et savant, un des meilleurs élèves de Nicolas Essius, ou Van Esch; il laissa des écrits en flamand et en latin, en vers et en prose. En flamand : 1. *Het leven der christelyke maeghden.* Anvers, 1571; in-8°. — 2. *Van eene ghevallene maeghet.* Anvers, Plantin, 1571. — 3. *Van een ghereformeert christelyk leven te leyden.* Anvers, 1589; in-18, 4 vol. — 4. *Huyselyke regeltucht of reyeltuchte des levens.* Anvers, 1589; 7 vol. — En latin : 1. *De extremo die judicio et judæorum vocatione.* Anvers, 1567, 1594; in-4°, 2 vol. Venise, 1569; in-4°. — 2. *Thesaurus christiani hominis.* Anvers, 1588; in-8°, 6 vol. — *Strenua angelica.* — 4. *De vita et passione Christi.* Anvers, 1568; in-8°.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

LUNA (*Dominique* DE), religieux dominicain, né à Bruxelles au commencement du XVIIe siècle. Fils d'un père espa-

gnol et d'une mère flamande, il entra en religion dans sa ville natale, mais il fut ensuite envoyé en Espagne, où il acheva ses études théologiques à Barcelone et à Valence. Il passa aussi en Italie et alla mourir à Milan, le 6 février 1654. Dominique de Luna a laissé en manuscrit deux ouvrages, mais on ignore où ils se trouvent. En voici néanmoins les titres : *Le Martyre du vénérable frère Hyacinthe Orfanel, mis à mort au Japon pour le nom de J.-C.* (En flamand). — *Continuation de l'histoire ecclésiastique du Japon, par le même Orfanel.* (En espagnol).

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*, t. IX.

LUPI (*Jean*), compositeur, dont le véritable nom était *Wolf*, selon les uns, *Le Loup*, selon les autres, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. C'était un musicien très distingué pour son temps, et il faut s'étonner qu'on ignore, comme le dit Fétis, le lieu de sa naissance et l'école où il fit ses études. Sur la garde d'un manuscrit de la bibliothèque de Cambrai provenant du chœur de la cathédrale (1), on a trouvé le nom de *Johannes Lupus*. Ce qui a fait croire à De Coussemaker que Lupi avait été enfant de chœur de la cathédrale de cette ville. Simple conjecture, que rien jusqu'à présent n'autorise à traduire en fait. Mais il paraît démontré que Lupi fut directeur de la maîtrise cambraisienne. Son nom est inscrit dans un registre des comptes de la fabrique de Cambrai sous cette forme : *Jo. Lupi*. Ainsi est-il connu dans l'histoire musicale de ces contrées. Al. Pinchart a découvert dans les comptes de la collégiale de Nivelles que Jean Lupi, en 1502, avait été remplacé comme organiste de l'église Sainte-Gertrude par Othon Du Pont. On n'en sait pas davantage sur le séjour du compositeur à Nivelles. Selon Pinchart, il fut peut-être disciple de Jean Tinctoris, qui, à cette époque, était chanoine de la même collégiale et vraisemblablement maître des enfants de chœur. Jean Lupi abandonna ses fonctions d'organiste de l'église de Nivelles pour devenir chapelain-chantre de l'église Ste-Marie d'Anvers, dans la première moitié du XVIe siècle, comme en témoignent les registres de cette église, qui nous apprennent aussi que Jean Lupi mourut en 1547.

Les ouvrages de sa composition portant les noms de *Joh.*, *Jo.* ou *J. Lupi*, sont ceux-ci : 1. *Jo. Lupi musicæ cantiones quæ vulgo Motetti nuncupantur* 8, 6, 5 *et* 4 *vocum*. Paris, P. Attaignant et H. Jallet, 1542; in-4o obl. — 2. *Joh. Lupi motetæ quatuor et quinque vocibus concinendæ*. Venise, Ant. Gardane, 1545. Les recueils où l'on trouve des morceaux signés du même nom sont : 1. *Motetti de la Corona, libro secundo*. Fossombrone, Oct. Petrucci, 1519; petit in-4o. Le motet *Postquam consummati sunt*, qui est le cinquième de ce livre, est de Jean Lupi; — 2. *Motetti del Frutto. Liber primus* (*sic*). Venise, Ant. Gardane, 1538; petit in-4o obl. On y trouve deux motets de Jean Lupi. — 3. *Fior di mottetti tratti dalli mottetti del Fiore*. Venise, Ant. Gardane, 1539; petit in-4o obl. — 4. *Missarum quinque liber primus, cum quatuor vocibus ex diversis authoribus excellentissimis noviter in unum confestus*. Venise, Jér. Scotus, 1514; petit in-4o obl. On y trouve la messe *Peccata mea*, de Jean Lupi. — 5. *Selectissimæ necnon familiarissimæ cantiones ultra centum*, publié par S. Salblinger (voir ce nom). Augsbourg, Melchior Kriesstein, 1560; pet. in-4o obl. — 6. *Cantiones septem, sex, et quinque vocum*, publié par le même éditeur. Ibid., 1545; petit in-4o obl. — 7. *Concentus octo, sex, quinque et quatuor vocum*. Augsbourg, Philippe Uhlard, 1545. — 8. *Novum et insigne opus musicum, sex, quinque et quatuor vocum*. Nuremberg, Jér. Graphæus, 1539; in-4o obl. — 9. *Liber quindecim missarum a præstantissimis musicis compositarum*. Nuremberg, J. Petreius, 1538; petit in-4o obl. On y trouve, sous le no VIII, la messe *Hercules dux Ferrariæ*, de Lupi, sur le même chant que celui de la messe de Josquin : cette messe est aussi dans le *Liber decem missarum a præclaris maximi nominis musicis*

(1) Notices sur les collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai, p. 25 et 40.

contentus, publié par Jacques Moderne de Pinguento, à Lyon, 1540; petit in-fol. — 10. *Tomus secundus (et tomus tertius) psalmorum selectorum quatuor et quinque vocum.* Nuremberg, J. Petreius, 1539 et 1542; in-4o. — 11. *Selectissimarum motetarum partim quinque et partim quatuor vocum. Tomus primus.* Ibid., 1540. — 12. *Liber primus quinque et viginti musicales quatuor vocum motetos complectitur.* Paris, P. Attaignant, 1534; petit in-4o obl. — 13. *Liber octavus, XX musicales motetos quatuor quinque et sex vocum modulos habet, etc.* Ibid., 1534. — 14. *Liber nonus XXIII Daviticos* (sic) *musicales psalmos habet.* Ibid., 1534. — 15. *Liber tertius, et liber quartus cum quatuor vocibus.* Lyon, Jacques Moderne, 1539; in-4o obl. Ces deux recueils sont des collections de motets. — 16. *Quartus liber mottettorum ad quinque et sex voces.* Ibid., 1539. — 17. *Chansons à quatre parties, auxquelles sont contenues XXXI nouvelles chansons, convenables tant à la voix qu'aux instruments, livre I*er. Anvers, Tylman Susato, 1543. — 18. *Le deuxième livre des chansons à quatre parties.* Ibid., 1544. — 19. *Le cinquième livre contenant XXXII chansons à cinq et six parties.* Ibid., 1544. — 20. *Le treizième livre, contenant XXVI chansons musicales et nouvelles à cinq parties.* Ibid. (sans date). — 21. *Cantiones sacræ, quas vulgo motetta vocant ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectæ. Libri quatuor.* Anvers, Tielman Susato, 1546-1547, grand in-4o. — 22. *Libro llamado Silva de Sirenas, compuesto por el excelente musico Auriquez de Valderavano, etc.* Valladolid, Fr.-Fern. de Cordova; grand in-4o. Plusieurs messes de Jean Lupi sont contenues dans les anciens volumes manuscrits de la chapelle pontificale, à Rome.

Ferd. Loise.

F. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres.* - Vander Straeten, *Histoire de la musique aux Pays-Bas.*

LUPUS (*Chrétien*), théologien. Voir De Wulf (*Chrétien*).

LUPUS (*Petrus*), ou Lupi (le nom vulgaire était probablement *Pieter Wolf* ou *Wolfs*), prédicateur carmélite, né à Goidsenhoven, près de Tirlemont, dans la première moitié du XVIe siècle, mort à Malines, le 9 avril 1580. Il fit ses études à l'université de Louvain vers 1542. Cette année, il joua, à ce qu'on suppose, un rôle assez important, lorsque la ville de Louvain fut assiégée par le maréchal de Gueldre, Martin van Rossem. Nous savons, en effet, d'après l'*Oratio de obsidione Lovaniensi* du savant Petrus Nannius, alors professeur à l'université, que Petrus Lupus, avec deux de ses condisciples, Damianus Goes et Severinus Feyta, se mit à la tête de tous les étudiants pour venir en aide à la garnison bien trop faible, chargée de la défense de la ville. La résistance opposée par la jeunesse universitaire à l'armée ennemie fut si vive, que bientôt Van Rossem fut obligé de battre en retraite, et Louvain fut délivré. La régente Marie de Hongrie envoya au magistrat louvaniste le président Van Schore pour le complimenter sur sa belle conduite; mais le bourgmestre, rendant hommage à la vérité, répondit que cet honneur revenait aux étudiants. Pour conserver la mémoire de l'événement, on institua une procession solennelle, à laquelle assistaient le corps municipal et l'université. Lupus entra ensuite au couvent des Carmes chaussés, à Malines. Nous l'y rencontrons, pour la première fois, en 1563, lorsque l'archevêque Granvelle lui retira l'autorisation de prêcher. Dans les sermons qu'il avait prononcés, Lupus avait parlé contre Granvelle et avait blâmé l'institution des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Il paraît, d'ailleurs, avoir professé des opinions assez indépendantes, qui ne pouvaient plaire aux catholiques orthodoxes : il partagea peut-être les idées de Baïus. Toujours est-il qu'il fut plus ou moins suspect d'hérésie, et qu'il ne parvint pas à obtenir la permission de reprendre ses prêches, malgré toutes les démarches qu'il fit dans ce but. Ce refus formel de la part de Granvelle fut pour

Lupus la cause de bien des désagréments. Lorsque, en 1566, il voulut se présenter à la licence en théologie, il alla consulter les théologiens chargés de l'examiner, mais la plupart d'entre eux lui objectèrent qu'il ne pourrait acquérir aucun grade avant d'être réconcilié avec le cardinal. Lupus fit alors diverses tentatives auprès du prévôt Morillon pour obtenir l'autorisation de prêcher. Mais celui-ci traîna l'affaire en longueur; il craignait, d'ailleurs, que le moine carmélite, qui, pour le moment, se montrait « fort doulx », ne changeât « bientost « de condition s'il povoit remectre le « pied dedans la chayre ». Permettre à Lupus l'accès de la chaire, c'était, pour Morillon, « mectre le glaive ez mains « d'ung furieux ». Le vicaire de l'archevêque fut chargé « d'adhorter le moine « à pacience et modestie, pour ce que « icelles le polront remectre en la bonne « grâce » du cardinal Granvelle. Cependant Lupus ne perdit pas espoir; il fit des démarches auprès du président du grand conseil, Jean de Berghes, seigneur de Waterdyck, et trouva enfin en celui-ci un protecteur. Le président l'appuya chaudement à l'archevêché; mais, malgré tout, Granvelle se refusa à lui rendre l'autorisation de prêcher.

Au commencement du mois de septembre 1566, se manifesta à Malines un mouvement assez prononcé en faveur de la Réforme. Des troubles éclatèrent, et c'est alors que Lupus se remit à prêcher, sans en avoir reçu l'autorisation, à l'église cathédrale. Voici comment les faits sont racontés par Morillon dans sa lettre à Granvelle, du 8 septembre 1566 : « Audict Malines ne se oyent aulcunes « cloches, sinon quant frère Pierre doibt « prescher, qui s'est advancé de prescher « à la grande église pour ce que celle « de son couvent n'estoit grande assez. « Il a dict tout ce que luy a pleut, et, « entre aultres, usurpé ceste voix de « St-Pol : *Os meum patet ad vos, ó Corinthii*, démonstrant l'affection qu'il avoit « heu de leur annuncer la vérité, mais « qu'il at esté détenu trois ans. Il at dit « que les cardinaux, archevesques et « évesques *sunt sepulchra dealbata*, et at « fort blasmé la vénération des images, « mesmes de N. D. de Hanswick, re- « mectant touttefois sa principale con- « clusion jusques le dernier jour de son « octave qui fut jeudi : lors qu'il feit si « bien ses besoignes que la ville fut en « armes, l'ungne partie contre l'aultre, « et furent tirez à force harcquebou- « sades, veuillans les ungz qu'il presche « et les autres poinct. C'est le beau « fruict qu'il at faict par ses prédica- « tions que, veuillant complaire aux « deux, il desplait à tous deux. Je croy « que ses fauteurs s'en trouveront bien « empeschez et que à la fin il se ferat « cognoistre, et que les saiges diront « que avec bonne cause l'on luy avoit « deffendu les preschez pour estre sédi- « tieux et mesdisant ». Lupus fut probablement l'objet de poursuites de la part de ses supérieurs, car — d'après les termes de Morillon lui-même — « il se « réclama et réfugia vers les contes « d'Hornes (Philippe de Montmorency) « et d'Hoochstrate (Antoine de Lalaing) « se plaignant de moy ». Cependant, en fort peu de temps, Lupus s'était rapproché du parti de Granvelle et s'était mis à défendre avec ardeur la cause des catholiques orthodoxes; il étonna même le prévôt de Morillon, qui, le 15 septembre, écrivit à Granvelle : « Je tiens que « Lupi a tourné le feuillet contre les « sectaires, et qu'il at déclairé, pour la « conclusion de son octave, qu'ilz avoient « faict malheureusement de spolier les « églises ». A leur tour, les partisans des nouvelles doctrines menacèrent le moine de l'empêcher de continuer ses prêches. Mais le magistrat fit armer les milices communales pour protéger le prédicateur. Ainsi donc Lupus, qui tout d'abord, pendant les huit premiers jours, avait prêché, « doubteusement et cou- « vertement », ainsi que l'écrit Morillon à Granvelle, le 29 septembre, « faict « maintenant merveille contre les heré- « ticques ». Cependant Morillon n'est pas encore fort bien disposé à l'égard du fameux carme : il écrit, en effet, en ces termes au cardinal : « S'il heust « ainsi faict en ses premiers sermons, « comme il faict à présent et attendu

« vostre licence, il méritoit perpétuelle « louange; mais il s'est montré impa- « tient et vindicatif. » Lupus, qui avait été élu prieur de son couvent, obtint enfin pardon de la faute qu'il avait commise en prêchant sans en avoir reçu l'autorisation. En 1567, il passa la licence en théologie et, en 1569, fut promu au grade de docteur.

Il n'eut plus aucun démêlé avec ses supérieurs, si ce n'est cependant au mois de juin 1569; il fut alors mandé à Bruxelles, au vicariat, pour s'expliquer sur une nouvelle incartade. Etant monté en chaire au béguinage de Malines, le lundi avant la Pentecôte, en présence de plus de trois cents béguines, il dit qu'il ne voyait pas ceux pour lesquels il voulait prêcher, et, donnant la bénédiction, il s'en alla comme il était venu : « en ce qu'il at démonstré sa gloire et folie », dit Morillon à Granvelle dans sa lettre du 20 juin 1569. Arrivé à Bruxelles, Lupus « disputa » longuement avec le prévôt Morillon; mais il fut « rembarré « vivement » et, en dernière analyse, privé pour trois mois du droit de prêcher. Le prieur des Carmes resta toujours plus ou moins suspect aux yeux des partisans de Granvelle. On ne lui permit pas de remplir les fonctions d'inquisiteur, que Baïus lui avait transmises; il était cependant un défenseur dévoué de la foi catholique. En 1575, il fut créé visiteur et commissaire de la province d'Allemagne inférieure, par le chapitre général des Carmes tenu à Plaisance, et il finit par devenir provincial de son ordre dans les Pays-Bas. Grâce à la popularité qu'il avait acquise à Malines, il contribua pour une grande part à y faire naître un mouvement favorable à l'Espagne. On rapporte qu'en 1578, il chercha à entrer en négociations avec le chef de l'armée des Etats, l'archiduc Mathias, dans le but d'obtenir quelques modifications au serment à la Pacification de Gand. Il se rendit à cet effet à Anvers, où se trouvait le gouvernement de Mathias, accompagné de Jean De Clerck, chanoine de Saint-Rombaut, et de Mathieu Vanden Hove, curé de Saint-Pierre. Mais il est certain, d'autre part, que ce fut lui qui, l'année suivante, amena la soumission entière de la ville de Malines au roi d'Espagne. Il feignit, pendant quelque temps encore, de vouloir transiger avec les députés des Etats. Le 21 juin 1579, il prêcha à l'église de Saint-Rombaut qu'il importait aux bourgeois de ne recevoir aucune garnison, ni de la part du roi, ni de la part des Etats. Le lendemain, il invita à dîner à son monastère les députés anversois que venaient d'envoyer à Malines l'archiduc Mathias et le prince d'Orange, à l'effet de s'enquérir des dispositions des habitants. Mais, le 8 juillet, Lupus partit lui-même pour Louvain et alla offrir, au nom des catholiques, au gouverneur Philippe de Recourt, baron de Licques, la soumission de la ville de Malines au roi d'Espagne, sous les conditions accordées aux habitants de l'Artois et du Hainaut; il reprit cette mission, le 2 septembre suivant, de manière que, douze jours après, le magistrat de Malines fut renouvelé au nom d'Alexandre Farnèse, prince de Parme. Lupus continua à jouer à Malines un rôle très important : il fut plusieurs fois député auprès du prince de Parme par le magistrat, qui avait grande confiance en lui. Cependant la ville ne resta pas longtemps aux mains des Espagnols. Le 9 avril 1580, elle fut surprise et envahie par les troupes d'O. Vanden Tympel et de John Norritz; les soldats se livrèrent à toutes sortes d'excès. Ce fut la journée de la *Furie anglaise*. Lupus avait cherché à échapper au massacre, mais il fut remarqué par quelques bourgeois, qui lui reprochèrent de ne pas combattre avec eux pour la défense de la ville. Le moine se porta aussitôt, en armes, aux endroits où la lutte était engagée. Il succomba à la place de l'ancien palais. On assure que Philippe II le destinait à l'évêché de Namur, alors vacant.

Lupus a composé quelques écrits, qui ne furent probablement jamais publiés, notamment : : 1. *Puncta selecta de Virginitate.* — 2. *Puncta selecta in Passionem Domini.* — 3. *Puncta selecta de Venerabili.* — 4. *Spiritualis peregrinatio.* La Bibliothèque royale possède deux ma-

nuscrits des sermons de Lupus, prêchés pendant l'Avent de 1569 et le Carême de 1570.

Herman Vander Linden.

V. André, *Fasti Academici studii generalis Lovaniensis*. — P. Nannius, *Oratio de obsidione Lovaniensi* (Louvain, 1543). — Archives de Malines : *Camerregister* 1567-1569, fol. 29. — Van Doren, *Inventaire des Archives de Malines*, t. IV, p. 194, 356; t. VI, p. 18. — Poullet, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 99, 186, 251, 283, 323, 349, 361, 371, 427, 449, 450, 465, 506; t. II, p. 9, 23, 53; t. III, p. 14-15, 602; t. IV, p. 117, 283, 409, 469, 489, 502; t. V, p. 381; t. VI, p. 23, 194. — *Lettres de Morillon*, t. VI, p. 146. — Weiss, *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 658. — *Sermoenen van broeder Petrus Lupi, prior van de Carmeliten tot Mechelen*, ms. conservé à la Bibliothèque royale. *Dese sermoonen over de aencompste, de geschiedenisse en den afloop des oordeels Gods heeft gepreect die eerw. H. ende prior der Carmelieten Petrus Lupus, int jaer 1570, in den vasten tot Mechelen*. Ms. *ibidem*. — Bor, *Nederl. oorlogen*, liv. XIII. — Azevedo, *Chron.* — Thuanus, *Hist.*, t. III, p. 778. — Aitsingerus, *De Leone Belgico*, ad annum 1580. — Haræus, *Annal. belg.*, t. III, ad an. 1579. — De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, t. II, p. 581. — Goethals, *Hist. des lettres, des sciences, etc.*, t. II, p. 110. — Wauters, *Comm. belges; canton de Tirlemont*, t. I, p. 139.

LUXEMBOURG. Pour les anciens comtes de cette maison, voir à leur prénom.

LUXEMBOURG (*Jean* DE), comte de Ligny et de Guise, seigneur de Beaurevoir, etc., homme de guerre, né vers 1391, mort au château de Guise, le 6 janvier 1441, nouveau style (1). Neveu de Waleran III de Luxembourg et du bienheureux Pierre de Luxembourg, il fut, comme son frère, l'archevêque Louis de Luxembourg, partisan dévoué de la maison de Bourgogne, à laquelle le rattachaient, d'ailleurs, les liens du sang. Son père, qui portait le même prénom que lui, avait guerroyé en Italie avec Louis d'Enghien, dont il épousa, en 1383, la fille Marguerite, comtesse de Conversan. Il débuta dans la carrière des armes sous les auspices de Waleran III de Luxembourg, chevalier de haut renom. Lorsque celui-ci fut nommé, en 1441, gouverneur de Paris, il l'y suivit et contribua à la défense de la capitale contre les partisans du duc d'Orléans. L'année suivante, Waleran de Luxembourg, qui venait de recevoir l'épée de connétable, l'emmena dans son expédition contre le duc d'Alençon : il l'arma chevalier au siège de Saint-Remy du Plain, dans le Maine, au moment de livrer une bataille victorieuse aux ennemis accourant pour dégager la place. Dès lors, le jeune preux, sans cesse l'épée à la main dans la continuelle guerre qui désola alors la France, se montra digne de son valeureux parrain. Les principaux chroniqueurs de l'époque célèbrent son courage : « Grant « homme de guerre, » dit Olivier de La Marche, « puissant d'amis et d'avoir, « vaillant et entrepreneur, et l'un « des plus renommés chevaliers de son « temps ». — « Jehan », dit Jean Le Fèvre de Saint-Remy, « fit de grandes « vaillances ». Selon Monstrelet, il « avoit esté très chevalereux et moult « doubté en tous lieux où on avoit de « lui congnoissance ». Toutefois, on lui reproche d'avoir terni l'éclat de ses hauts faits par des cruautés, fréquentes d'ailleurs dans cet âge encore rude. Ce chevalier fait trop souvent la guerre en brigand, et, comme le constate Olivier de La Marche, ses mercenaires pillards vivent de butin.

En 1414, les hostilités recommencèrent entre le roi de France et le duc de Bourgogne : Waleran de Luxembourg resta neutre dans cette lutte, mais il autorisa son neveu à suivre Jean sans Peur marchant sur Paris. Au retour de cette infructueuse expédition, le duc de Bourgogne nomma Jean de Luxembourg capitaine général d'Arras. Charles VII vint assiéger vainement cette place : elle ne s'ouvrit à lui que grâce à la paix qu'il conclut avec le duc de Bourgogne. Néanmoins, comme le rapporte le religieux de Saint-Denis, il fit arborer la bannière des lys sur les principales portes de la ville, comme s'il l'avait prise d'assaut. Jean de Luxembourg fut destitué et le sire du Quesnoy le remplaça, au nom du roi. Ces brillants débuts valurent au jeune chevalier la faveur croissante de son maître : « Dès

(1) Monstrelet, *Chron.*, t. V, p. 454; Vigner, *Hist. de la mais. de Luxemb.*, p. 648, 707. Le *Mausolée* de la Toison d'or recule erronément sa mort jusqu'à l'an 1443 (Cf. Reiffenberg, *Hist. de l'ordre de la Toison d'or*).

« lors », dit Vigner, « messire Jean « de Luxembourg commença d'entrer « en tel crédit envers ledit duc de Bour- « gogne à cause des bons commencements « de prouesse et vaillance qu'il monstroit « en soy, qu'il fut tousiours depuis des « plus emploiez par luy et par son fils « en toutes leurs affaires et entreprinses « de guerre ou autres, tellement que « Monstrelet, chap. 162, monstre que « luy et le comte de Conversant son « frère estoient les premiers du conseil « d'iceluy duc des l'an 1417 (1), et, au « chapitre 176, qu'il eut la principale « charge en l'armée que le duc mena en « France jusques devant Paris ». C'est lors de cette expédition, en 1417, qu'il reçut, au nom du duc de Bourgogne, la soumission de Senlis. Le connétable d'Armagnac, emmenant le roi avec lui, vint mettre le siège devant la place pour la reprendre. Jean de Luxembourg, qui s'était retiré pendant l'hiver à Montdidier, dont il avait été nommé gouverneur, fut chargé au printemps suivant, avec le sire de Fosseuse, de secourir la place. A son approche, le connétable battit en retraite; Jean de Luxembourg le poursuivit et, l'ayant atteint, reçut deux hérauts qui, au nom du roi, venaient demander aux assaillants « quelz gens « ils estoient qui vouloient combattre « le roi ». « Je suis Jehan de Luxem- « bourg », répondit le chef bourguignon, « et avecques moy le sire de Fosseux et « plusieurs autres seigneurs, qui som- « mes cy envoiez de par le duc de Bour- « gongne pour servir le roy et faire se- « cours à la ville de Senlis à l'encontre « du conte d'Armaignac, lequel nous « sommes tous prestz de combattre « avecques tous ses aidans s'il nous « veut livrer place, et non contre le roy. « Car nous sommes tous prestz de le « servir comme ses loyaulx vassaulx et « subjectz ». Le connétable, informé par les hérauts de cette réponse, proposa la retraite : « Puis que », dit-il, « cy n'est « pas le duc de Bourgongne ou son filz, « nous n'y povons pas grandement gai- « gner. Je conseille que nous nous re- « traions. Car ce ne sont que compai- « gnons aventureux, qui ne tendent « qu'à gaigner et ne sont point grande- « ment riches (Monstrelet) ». Et il rebroussa vers Paris, où il ramena le roi, le 24 avril 1418.

Deux mois après, Jean de Luxembourg apporta du renfort au seigneur de l'Isle-Adam, qui était passé au parti bourguignon et avait surpris la capitale. Le peuple parisien en profita pour se venger de l'oppression des Armagnacs : il se précipita vers les prisons de l'hôtel de ville, où étaient entassés les partisans du parti vaincu. Jean de Luxembourg, les sires de l'Isle-Adam et de Fosseuse accoururent avec un millier de chevaux pour sauver les captifs : mais, devant quarante mille insurgés, armés de haches et de massues, ils n'osèrent s'opposer à la vengeance populaire : « Et n'y avoit si hardy, « entre eulx, qui osait dire, sinon : « Mes enfans, vous faictes bien ! » La tour du palais fut forcée et le comte d'Armagnac, qui y était interné, fut massacré. En 1420, Philippe le Bon, nouveau duc de Bourgogne, marche contre le dauphin meurtrier de son père, assassiné au pont de Montereau. Messire de Luxembourg ouvre la lutte en prenant la ville de Roye aux partisans du dauphin ou *dauphinois*, comme s'appela, dès lors, l'ancien parti des Armagnacs. Après une courte résistance, les assiégés, rendant la place, sortirent vie et bagues sauves. Mais une compagnie d'Anglais, aidés de gens d'armes de Jean de Luxembourg, les poursuivirent et les firent prisonniers. Le chef bourguignon, furieux de cette violation de son sauf-conduit, réclama en vain les captifs : on le brava. Impuissant contre les coupables, il rejoignit le duc de Bourgogne et participa au siège de Crépy, en Laonnais; au bout de quinze jours, malgré la vigoureuse résistance de deux chevaliers fameux, La Hire et Saintrailles, la place capitula. Après ce succès, Philippe le Bon rejoignit Charles VI, et, de concert avec la reine, il fit agréer au roi le funeste et honteux

(1) Jean de Luxembourg était déjà conseiller du duc de Bourgogne dès l'an 1415; voy. Monstrelet, t. III, p. 129.

traité de Troyes, qui fut signé le 21 mai 1420, et livrait la France aux Anglais. Néanmoins, parmi les plus dévoués partisans du duc de Bourgogne, plusieurs répugnaient à cet acte humiliant, qui soumettait le royaume à l'ennemi. Jean de Luxembourg, qui venait d'essuyer à Roye l'affront de l'arrogance anglaise, refusa avec son frère Louis, depuis cardinal de Rouen, de jurer cette paix; ce ne fut que sur l'injonction du duc qu'ils s'y résignèrent : « Vous le voulez », lui dirent-ils, « nous prêterons ce serment, « mais aussi nous le tiendrons jusqu'à « la mort ». Et, en effet, il resta fidèle à ce serment jusqu'à tenir tête à Charles VII, qui était, dit Monstrelet, « délibéré de venir à grand puissance « contre luy ».

Dans l'entre-temps, Philippe le Bon poursuivait sa lutte contre le dauphin, dont il fit assiéger par son armée les forteresses qu'il occupait en Champagne et sur les marches de la Bourgogne. Jean de Luxembourg attaqua le château d'Alibaudières, à six lieues de Troyes; il y perdit l'œil d'un coup de lance à l'assaut, et abandonna les opérations à son frère Pierre, qui reçut l'année suivante la capitulation de la citadelle. Mais bientôt l'infatigable guerroyeur se signale derechef par de continuels faits d'armes. Déjà, dès 1420, à peine rétabli, en représailles des incursions des dauphinois dans sa seigneurie de Beaurevoir, il ravage et pille le comté de Guise. Il amène ensuite de Picardie, dont il était capitaine, des renforts au duc de Bourgogne et au roi d'Angleterre, qui s'étaient épuisés jusqu'alors au siège de Melun et qui réussissent enfin à s'emparer de la vaillante place. Le 31 août 1421, le duc de Bourgogne, au moment de livrer la bataille de Mons en Vimeu, requiert à Jean de Luxembourg l'ordre de chevalerie. Philippe le Bon, « pour « gaigner la chevalerie et ses esperons « dorez », voulut combattre « en simple « abit et comme ung commun homme « d'armes » (Le Fèvre de Saint-Remy). Il y courut le plus grave danger. Son armée, prise de panique, se débanda. N'ayant plus autour de lui que cinq cents combattants d'élite, il réussit néanmoins à ressaisir la victoire. Jean de Luxembourg, qui eut large part dans le succès de cette action disputée, avait été fait prisonnier dans la mêlée; délivré aussitôt, il avait été grièvement blessé : « Navré », dit Monstrelet, « moult vilai- « nement au visaige de travers le nez ». Ce fut, en 1423, qu'il s'empara du célèbre Saintrailles dans une embuscade aux environs de Guise; après un long siège, il reçut, l'année suivante, la capitulation de cette ville, dont il prit dorénavant le titre. Il fut ensuite dépêché par le duc de Bourgogne au secours du duc de Brabant en conflit avec le duc de Glocester, et combattit le prince anglais dans le Hainaut: « guerre », dit Monstrelet, « moult dommageuse, par « feu et par espée. Par quoy le povre « peuple fu moult oppressé ». Les hostilités cessèrent par le cartel qui fut échangé entre Philippe le Bon et le duc de Glocester.

En 1429, Jean de Luxembourg commanda l'avant-garde de Philippe le Bon, qui ramena en grande pompe à Paris sa sœur Anne au duc de Bedford, son mari. La même année, l'ordre de la Toison d'or fut institué et le vaillant capitaine figura parmi les premiers chevaliers. Il continua à prendre une part active à la lutte du duc de Bourgogne et des Anglais contre le dauphin, devenu le roi Charles VII. En 1430, il accompagna Philippe le Bon au siège de Compiègne, où s'était enfermée Jeanne d'Arc. Dans une sortie malheureuse, elle tomba entre les mains des Bourguignons et des Anglais, commandés par Jean de Luxembourg : faite prisonnière par Lionel, bâtard de Vendôme, elle fut conduite au chef bourguignon. « Lionel de Ligny, vassal « de Luxembourg », dit un illustre écrivain (1), « la lui livra. Le sire de Luxem- « bourg l'envoya dans son château de « Beaurevoir, où les dames de sa famille « furent douces et compatissantes pour « elle. L'université de Paris, scandalisée

(1) Lamartine, *Jeanne d'Arc*, dans les *Vies des grands hommes*. — « Celui qui l'avait prise, un « archer picard, selon d'autres le bâtard de Ven- « dôme, la vendit à Jean de Luxembourg » (Michelet, *Hist. de France*).

« de ces égards et de ces délais, et lâche-
« ment alliée avec l'inquisition contre
« l'innocence et le malheur, appuya par
« des lettres plus impératives et plus
« ardentes les injonctions du vicaire gé-
« néral de l'inquisition. » « En vérité,
« disait l'université au sire de Luxem-
« bourg, au jugement de tout bon catho-
« lique, jamais de mémoire d'homme il
« ne serait advenu une si grande lésion
« de la sainte foi, un si énorme péril
« et dommage pour la chose publique en
« ce royaume, que si elle échappait par
« une voie si damnable et sans une con-
« venable punition ». Luxembourg ré-
« sistant encore, l'université et l'inquisi-
« tion suscitèrent l'autorité ecclésiastique
« dans la personne de l'évêque de Beau-
« vais, homme féroce et fanatique, nommé
« Cauchon. Il fut le Caïphe de ce cal-
« vaire. Cauchon, par principe ou par
« intérêt, était vendu à la cause enne-
« mie jusqu'à l'âme. Il osa signifier au
« duc de Bourgogne de lui livrer sa
« prisonnière et il lui en débattait le
« prix : « Bien que cette femme ne
« doive pas, disait-il dans sa requête,
« être considérée comme prisonnière de
« guerre, néanmoins, pour récompen-
« ser ceux qui l'ont prise et retenue,
« le roi (c'était le roi anglais des Pari-
« siens) veut bien lui donner 600 francs
« (somme considérable alors), et au bâ-
« tard qui l'a prise une rente de 300 li-
« vres ». Il offrait de plus, pour sûreté
« du dépôt qu'il demandait, 10,000
« francs, comme pour un roi, un prince,
« un grand de l'Etat ou un dauphin.
« Le sire de Luxembourg n'osant résis-
« ter à la fois au désir secret du duc de
« Bourgogne, à l'empire des Anglais
« dans la coalition, à l'université, organe
« de l'opinion, à l'inquisition, organe de
« l'Eglise, céda à regret à ces influences
« réunies et remit Jeanne. Crime col-
« lectif, où chacun se déchargea de sa
« responsabilité, mais dont Paris a l'ac-
« cusation, Luxembourg la lâcheté, l'in-
« quisition l'arrêt, les Anglais la félonie
« et le supplice, la France la honte et
« l'ingratitude. »

Selon Michelet, Jean de Luxembourg, en livrant la Pucelle, céda non à la crainte, comme le prétend Lamartine, mais à la cupidité : « Il était pauvre ;
« il était cadet de cadet. Il avait eu
« l'industrie de se faire nommer seul
« héritier par sa tante, la riche dame
« de Ligny et de Saint-Pol. Cette dona-
« tion, fort attaquable, allait lui être
« disputée par son frère aîné. Dans
« cette attente, Jean était le docile et
« tremblant serviteur du duc de Bour-
« gogne, des Anglais, de tout le monde...
« En vain, sa femme se jeta à ses pieds ;
« elle le supplia en vain de ne pas se dés-
« honorer. Il n'était pas libre, il avait
« déjà reçu de l'argent anglais ; il la li-
« vra, non, il est vrai, aux Anglais di-
« rectement, mais au duc de Bourgo-
« gne ».

Après la prise de Jeanne d'Arc, Jean de Luxembourg fut chargé par le duc de Bourgogne, qui se rendait en Brabant pour y recueillir l'héritage du duc Philippe, de poursuivre le siège de Compiègne. Mais, affaibli par les désertions, rebuté par une longue résistance, il leva le camp et, le 28 octobre 1430, il se retira à Roye. L'année suivante, il vengea l'échec qu'il avait subi devant Compiègne en s'emparant de plusieurs villes et forteresses de Champagne, qui tenaient le parti du roi. Dans la longue guerre qui désola la France, il continua à combattre sans cesse et ne déposa l'épée qu'en mourant. En 1433, il battit la garnison de Laon et souilla sa victoire par sa barbarie ; et « pour mettre en voie
« de guerre » son neveu, le jeune Louis de Luxembourg, qu'il initiait au métier des armes, il lui fit tuer plusieurs prisonniers. D'ailleurs, ses cruautés avaient fini, malgré ses services, par indisposer contre lui le duc de Bourgogne. Celui-ci lui reprochait, en effet, dit Monstrelet,
« qu'il soustenoit en ses villes et forte-
« resses pluisieurs gens de guerre qui
« faisoient moult de rigueurs et de ru-
« desces contre les gens et pays d'iceluy
« duc » (Monstrelet). Jean de Luxembourg écrivit, pour se disculper, aux chevaliers de la Toison d'or et au conseil du duc. Il refusa ensuite d'adhérer au traité d'Arras, par lequel, le 21 septembre 1435, Charles VII et Philippe

le Bon concluaient enfin la paix : de même que son frère, le cardinal Louis de Luxembourg, fidèle à l'alliance anglaise, il ne voulait point rompre le serment que le duc de Bourgogne l'avait forcé de prêter lors du traité de Troyes. Philippe le Bon ménagea son puissant vassal, Charles VII lui accorda vainement, d'année en année, des lettres de répit pour se soumettre à la paix d'Arras. Irrité, le roi de France autorisa ses partisans à faire des courses sur les terres du chevalier récalcitrant. Notamment en 1436, le fameux La Hire surprit et pilla Soissons, que Jean de Luxembourg possédait au nom de sa belle-fille, Jeanne de Bar, comtesse de Saint-Pol. Par représailles, le chef bourguignon ravagea « le Soissonnais, « Laonnais, et aultres villes tenans le « parti du roy Charles. Et pareillement « fist le roy Charles, par La Hire et ses « alyés, aux bienvuellans du dessusdit « messire Jehan de Luxembourg ». Dans ces expéditions, qui n'avaient d'autre résultat que le malheur des peuples, les Français ne laissèrent pas d'être maltraités, si bien que Charles VII se résolut de venir combattre lui-même avec toutes ses forces l'indomptable chevalier.

Sur ces entrefaites, Jean de Luxembourg mourut au château de Guise, le 6 janvier 1441 (nouveau style). Il fut inhumé en l'église de Notre-Dame de Cambrai, près de son oncle, le célèbre Waleran de Luxembourg. Ce seigneur féodal, qui affichait une si hautaine indépendance envers le roi de France, « tenoit », dit Olivier de La Marche, « beaucoup et largement de villes et « de chasteaulx en frontières de He- « nault, de Champagne et de Barrois ». Le Fèvre de Saint-Remy cite un certain nombre de places qu'il possédait. Il n'eut pas d'enfants de son mariage avec Jeanne de Béthune, vicomtesse de Meaux, qu'il avait épousée en 1418. Ses armes étaient de *Luxembourg au lion chargé d'une croix sur l'épaule*. D'après de Reiffenberg (*Histoire de l'ordre de la Toison d'or*), il avait pris pour emblème un chameau accablé sous le faix, avec cette devise : *Nemo ad impossibile tenetur*.

Emile Van Arenbergh.

Monstrelet, *Chronique*, édit. Douët d'Arcq (Soc. de l'Hist. de France). — Vigner, *Histoire de la Maison de Luxembourg*. — Le Fèvre de Saint-Remy, *Chron.*, édit. Morand (Soc. de l'Hist. de France). — Olivier de La Marche, *Mémoires*, édit. Beaune et d'Arbaumont (Soc. de l'Hist. de France). — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*. — Sismondi, *Histoire des Français*. — *Chron. du relig. de Saint-Denys*, édit. Bellaguet. — Michelet, *Hist. de France*. — Lamartine, *Vie de Jeanne d'Arc*. — Etc.

LUXEMBOURG (*Jean* **DE**), bâtard de Saint-Pol, seigneur de Hautbourdin, d'Ailly-sur-Noye, etc., homme de guerre, naquit, d'après J. Du Clercq (*Mémoires*, IV, 266), vers l'an 1400. Il était fils naturel du célèbre Waleran de Luxembourg et d'Agnès de Brie ou du Bus. Il était également connu, dit Vigner, sous « le nom ou sobriquet d'Henne- « quin, comme qui diroit Roy-Jeannet « ou Petit-roy-Jean. C'est un surnom « que son père monsieur Waleran lui « avoit donné sur le sien de baptesme, « l'appellant par mignardise son roi « Hennet ou Jehannet. *Kuning* disoient « nos premiers François pour roy ». Il se signala brillamment dans les guerres de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Ce fut, dit Olivier de La Marche, un « moult beau chevalier, « saige, vaillant et redoubté en armes, « homme de conduite et qui beaucop « avoit veu de la guerre, homme expé- « rimenté de François et d'Angloix, « chevalier de la Toison d'or, et l'ung « des renommés de son temps ». Chastellain, J. Du Clercq, et Martin le Franc, dans son roman : *le Champion des dames*, louent non moins vivement ce chevalier, aussi galant, paraît-il, que valeureux. Ce fut en 1423 qu'il débuta dans la carrière des armes. Philippe le Bon ayant embrassé la querelle du duc de Brabant contre le duc de Glocester, Jean de Luxembourg et d'autres chevaliers, vassaux du duc de Bourgogne, se portèrent au secours du prince brabançon, arborant à leur bras droit une rondelle d'argent sur laquelle était peint un rayon de soleil, emblème de son droit plus clair que le jour. Le jeune gentil-

homme contribua à reprendre aux Anglais Braine-le-Comte et à défendre victorieusement contre eux la ville de Hoorn, sur les marches de la Frise. Capitaine de Meaux, en 1429, il combattit dans leurs rangs à Montpilloy (Oise), près de Senlis, contre Charles VII. Avant la bataille, il fut créé chevalier par Bedford, régent de France, et justifia par sa vaillance l'honneur qui venait de lui échoir : « Celui de tous », dit Le Fèvre de Saint-Remy, qui mieulx se monstra ce « jour homme d'arme, et « qui plus y rompist de lances, ce fust « le bastart de Saint-Pol ». L'année suivante, en poursuivant témérairement des aventuriers français, qui répandaient la terreur aux environs de Paris, il tomba dans une embuscade, fut grièvement blessé et fait prisonnier ; mais, bientôt relâché moyennant rançon, il rentra dans la capitale à la grande joie des Parisiens. Après la levée du siège de Compiègne, les Français poursuivirent les Anglais et les Bourguignons jusqu'en Picardie ; telle était déjà la renommée de Jean de Luxembourg, qu'à l'annonce de son approche, ils levèrent précipitamment le siège de Clermont, en Beauvaisis, en abandonnant leur artillerie.

En novembre 1431, il accompagnait Henri VI d'Angleterre à son entrée dans Paris et se distingua aux joutes que furent données à l'occasion du sacre de ce prince : « Desquelles (joutes) », dit Monstrelet, « emportèrent le cry « et eurent la voix des dames le conte « d'Arondel et messire Jehan, batard de « St-Pol, comme les mieulx joustans ». Il prit part ensuite au siège de Lagny-sur-Marne ; du côté où Jean de Luxembourg luttait, dit Monstrelet, « fut fait « haulx fais d'armes et vaillantises ». Mais, malgré ses efforts de bravoure, il ne put s'emparer de la place. Monstrelet prétend qu'il y combattit à ce siège avec un sien frère. D'après Mr Janvier, dans sa notice sur le bâtard de Saint-Pol (*Mémoire de la Soc. des antiq. de Picardie*, t. VI) c'est une erreur : « Notre héros », dit-il, « n'avait qu'un « seul frère, Simon. Le chroniqueur « semble ici se tromper ; il fait tuer à « ce siège un bâtard de Saint-Pol, qu'il « appelle Jean de Luxembourg, comme « plus loin il lui donne, livre II, chapitre 140, un frère nommé Louis. « Nous avons étudié scrupuleusement « les filiations de la maison de Luxembourg, et nous ne connaissons de bâtard de Luxembourg, du nom de Jean, « que Hautbourdin et un fils du connétable de Saint-Pol. Pour nous, il y a « erreur dans Monstrelet. Commines « lui-même s'est trompé aussi dans la « parenté de Hautbourdin, en le faisant frère bâtard du connétable, s'il « n'existe pas de faute de copiste dans « le manuscrit qui a servi au texte de « ses éditions ».

Peu après, il fut derechef fait prisonnier. Revenant d'Artois, avec une soixantaine de gens de guerre, pour rejoindre le duc de Bedford à Paris, il fut attaqué, entre Montdidier et l'Ile-Adam, par la garnison de Creil, et, malgré une vaillante résistance, tomba entre ses mains ; il recouvra bientôt la liberté « en paiant grand finance » (Monstrelet). Il figure ensuite dans l'armée de Philippe le Bon, qui vient défendre la Bourgogne contre l'invasion des compagnies françaises ; il reprend plusieurs places et, par représailles, fait une incursion dans le Lyonnais. En 1434, il s'empare, après un siège opiniâtre, de Chaumont, en Charolais ; il déshonore sa victoire par sa cruauté, en faisant pendre cent prisonniers pour les punir de leur vaillante défense. C'est vers cette époque qu'il reçut le titre de sire de Hautbourdin. Il fut légitimé, dit Mr Janvier, dans la notice précitée, « par lettres du duc de Bourgogne, du « 19 février 1436, suivant le P. Anselme et l'éditeur de la chronique de « Mathieu d'Escouchy. Nous préférons, « avec Petitot, dans une note de son « édition de Philippe de Comines, assigner à cet acte la date du 12 juin « 1433, puisque c'est l'année du mariage du seigneur de Hautbourdin ». Il venait, en effet, d'épouser Jacqueline de la Trémoille, veuve d'André de Toulongeon et fille de Pierre de la Trémoille, conseiller et chambellan de

Philippe le Bon : « Pour qu'il soit plus « honorablement vestu le jour et solem- « nité de ses nopces », le duc de Bourgogne lui fit don de deux pièces de drap de velours noir (H. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 321).

En 1436, il fut envoyé avec cent Picards par le duc de Bedford au secours des Parisiens, menacés par les troupes de Charles VII, qui s'étaient déjà emparées de Saint-Denis. Sur ces entrefaites, le traité d'Arras fit faire volte-face à la politique de Philippe le Bon. Sa réconciliation avec Charles VII entraînait sa rupture avec Henri VI. La guerre contre les Anglais fut décidée. Le duc de Bourgogne écarta de ses conseils les seigneurs qui se montraient hostiles à l'alliance anglaise, et notamment Jean de Luxembourg, inféodé comme toute sa famille au parti anglais. Ils déclarèrent que, puisque le duc se passait de leurs avis, il ne devait plus compter sur leur dévouement à le servir. Mais, néanmoins, les mécontents, dont la passion de la guerre fut plus forte que le dépit, suivirent Philippe le Bon dans son expédition contre les Anglais, et Jean de Luxembourg se signala par sa vaillance au siège infructueux de Calais. Récemment, du reste, il venait de montrer qu'en dépit de ses sympathies anglaises, il était avant tout le féal vassal du duc de Bourgogne. Au quatrième chapitre de la Toison d'or, tenu, en 1435, en l'église Sainte-Gudule à Bruxelles, il représenta à ses confrères de l'ordre qu'il avait rendu hommage au roi d'Angleterre pour la terre de Montmorency qu'il en avait reçu, et que, par suite du changement de la politique du duc, il suppliait l'assemblée de lui prescrire la conduite qu'il devait tenir pour la conservation de son honneur. Le 22 mars 1437, il se trouvait à Bruges, lors de la sédition de cette ville, avec Philippe le Bon, dont il gagna de plus en plus la faveur. En 1441, pendant la Praguerie, il fut envoyé en mission auprès du duc d'York. Deux ans après, il prit une part signalée à l'expédition du duc de Bourgogne contre le Luxembourg. Cette campagne débuta par maintes courses, dont, dit Olivier de La Marche, « il avoit le plus souvent la « conduicte et la charge ». Conseiller de Philippe le Bon, il fut envoyé ensuite en Angleterre et s'employa activement aux négociations du duc avec Henri VI. Toutefois, ces pourparlers n'aboutirent que grâce à la trêve générale de Tours, conclue le 20 mai 1444 entre la France et l'Angleterre et comprenant les alliés des deux partis. En 1445, il est désigné par Philippe le Bon comme arbitre dans un différend entre Evrard de la Marck et deux seigneurs liégeois; le sire de la Marck, mécontent de sa sentence, lui envoya un cartel de défi. Trois ans après, il tint le célèbre *Pas d'armes de la Belle Pèlerine*. Ce tournoi, qu'il fit publier par le héraut d'armes d'Artois en divers pays, a été minutieusement raconté par Olivier de La Marche et par Mathieu d'Escouchy; les érudits ont en vain tenté d'en éclaircir l'origine.

En 1452, Jean de Luxembourg assista au chapitre de la Toison d'or, tenu à Mons. Moins d'un an après, il rendit derechef au duc de Bourgogne de brillants services. Les Gantois révoltés assiégeaient Audenarde, vaillamment défendue par Simon de Lalaing. Le comte d'Etampes, qui s'était avancé avec un corps d'armée pour dégager la place, résolut d'attaquer les rebelles sans attendre sa jonction avec Philippe le Bon. Il était entouré des plus réputés hommes de guerre de son temps : parmi eux, Jean de Luxembourg, alors capitaine de Lille, et le sire de Saveuse opérèrent des reconnaissances, à la suite desquelles une action immédiate fut décidée. Un serviteur de notre chevalier, nommé Jonesse, traversa l'Escaut à la nage pour annoncer aux défenseurs de la place qu'on allait les secourir. Le lendemain, 27 avril 1452, le comte d'Etampes, au moment d'entamer la lutte, requit la chevalerie à Jean de Luxembourg (1), « qu'il estimoit », dit Vigner, « le plus digne chevalier

(1) Cf. Olivier de La Marche, t. II, p. 337.— De Barante, s'appuyant erronément sur Du Clercq et d'Escouchy, prétend qu'il se fit armer chevalier par Saveuse.

« de toute sa compagnie à recevoir cet « honneur de luy ». Le soir, Audenarde était délivré. Trois jours après, Jean de Luxembourg et quelques hardis seigneurs firent une course jusqu'aux portes de Gand, qu'ils touchèrent de leurs lances. A Rupelmonde, il décide du succès en entraînant, par une fuite simulée, les Gantois dans une embuscade. L'année suivante, à la bataille décisive de Gavre, il sauve la vie de Philippe le Bon. Le duc était tombé avec son cheval blessé : Jean de Luxembourg, qui portait l'étendard de l'armée; Bertrandon, premier écuyer du prince, tenant son pennon et Mérindec, son étendard, lui firent un rempart de leurs corps. Par leurs clameurs et le brandissement désespéré de leurs drapeaux, ils appelèrent du renfort, et Philippe le Bon fut dégagé. Jean de Luxembourg prit part ensuite aux négociations de la paix : dans le traité de Gavre, il est « descläré présent, pour le « faire et passer ».

L'insurrection étant vaincue, le duc de Bourgogne résolut de donner suite à la croisade qu'il méditait. Le 17 février 1453, il réunit en un splendide banquet, à Lille, l'élite de sa noblesse : c'est en ce fameux festin qu'eut lieu le *Vœu du Faisan*, par lequel le prince et les illustres seigneurs s'engagèrent à se croiser. Olivier de la Marche reproduit, entre autres vœux, celui prononcé par Jean de Luxembourg, lequel, se disposant à partir, se rendit avec le sire de Croy à Bourges, pour obtenir l'agrément du roi de France, son suzerain. Jean de Luxembourg, « qui avoit esté chevalier », dit Chastellain, « de si grand « nom en France que toutes les terres « en estoient pleines, fut magnifique« ment traité par Charles VII ». Toutefois, la croisade n'eut pas lieu.

En 1454, pendant que le duc de Bourgogne était en Allemagne, Jean de Luxembourg avait été requis, ainsi que d'autres chevaliers de la Toison d'or, par l'évêque de Liège pour s'entremettre, moyennant une forte récompense d'argent, dans un différend relatif au traité de Namur. Les médiateurs ayant mené leur mission à bonne fin, le prélat refusa de s'acquitter envers eux. Jean de Luxembourg le menaça de se payer sur ses sujets et rassembla des gens de guerre. Grâce à l'arbitrage de la duchesse d'Orléans, des comtes de Charolais et d'Etampes, il reçut satisaction. En 1456, chambellan et conseiller de Philippe le Bon, il entra avec lui à Utrecht; le prince le consulta au siège de Deventer et recourut de nouveau à ses conseils, lorsque, en difficulté avec le roi de France, il fut assigné par celui-ci à Montargis. A la fin de 1458, le duc de Bourgogne, qui n'avait eu qu'à se louer de ses services, l'envoya pour la seconde fois en ambassade en Angleterre. L'année suivante, il commanda l'expédition contre le duc de Gueldre, qui, à son approche, s'empressa de traiter avec sa femme, nièce de Philippe le Bon, et son fils, qu'il avait abandonnés, et que le duc de Bourgogne avait pris sous sa protection. En 1461, il participe au dixième chapitre de la Toison d'or, à Saint-Omer. La même année, il accompagne avec le duc de Bourgogne Louis XI à son sacre à Reims et à son entrée solennelle à Paris. On le remarque parmi les seigneurs qui déploient le plus de faste.

La première pensée du nouveau roi de France, au début de son règne, fut de racheter les villes de la Somme, qui avaient été engagées au duc de Bourgogne par le traité d'Arras. Rentré en possession de ces places, il démit les sires de Luxembourg, de Saveuse et de Crèvecœur du commandement qu'ils y exerçaient; il les remplaça par les Croy, lesquels, grâce à la faveur dont ils jouissaient auprès de Philippe le Bon, avaient fait aboutir les négociations. Le comte de Charolais, irrité de cette rétrocession, conçut une vive inimitié contre Louis XI et fomenta contre lui le mécontentement des seigneurs français, qui donna lieu à la fameuse *Ligue du bien public*. Le fils de Philippe le Bon fut l'âme de cette ligue : il lui apporta une armée et des subsides. Jean de Luxembourg fut un de ses principaux chefs, son lieutenant général, dit Olivier de La Marche; il

partagea le commandement des forces bourguignonnes avec Louis de Luxembourg, son cousin et non son frère, comme le prétend Commines, et avec le sire de Contay. Il joua un rôle considérable à la bataille de Monthléry : dans le désordre des deux armées, il insista pour poursuivre la lutte avec huit cents hommes qu'on avait pu rallier. Mais, la nuit tombante empêchant la continuation du combat, il pourvut avec Louis de Luxembourg aux mesures de défense et fit avec les chariots un camp improvisé au milieu du champ de bataille. Ces deux chefs pressèrent ensuite Charolais blessé de battre en retraite. Mais leur avis fut combattu dans le conseil, et le débat durait encore, quand le jour commença à poindre : on s'aperçut alors que Louis XI, reculant devant une action décisive, s'était retiré avec son armée, sans oser disputer la victoire incertaine. Charolais rallia ensuite les princes français confédérés à Etampes. Fier de son succès, il voulut, malgré des avis contraires, poursuivre le roi à Paris. Il chargea Olivier de La Marche de se rendre immédiatement vers Jean de Luxembourg, afin que celui-ci obtînt l'adhésion du vieux Dunois à ce plan : « Fit cette nuit », dit ce chroniqueur, « le seigneur de Hautbourdin (Jean de « Luxembourg) si bonne diligence qu'il « gagna les seigneurs qui estoient en « icelle ville », et, le lendemain matin, l'armée confédérée marchait sur Paris. Le traité de Conflans mit fin à la Ligue du bien public. Pendant les négociations, la lutte ne discontinua pas; notre chevalier passa, avec Louis de Luxembourg, la Seine sur un pont de bateaux au Port-à-l'Anglais, pour déloger les Français établis sur la rive opposée du fleuve. Cette campagne couronna sa carrière militaire. Il mourut le 28 juillet 1466, et fut inhumé dans l'église d'Ailly-sur-Noye ; à ses côtés fut enterrée sa femme Jacqueline de la Trémoille, morte quelques jours après lui du chagrin, paraît-il, que lui causa la perte de son fils, lequel s'était noyé dans la rivière d'Ailly.

Jean de Luxembourg ne laissa d'autre descendance qu'un fils bâtard, Jean, dit Caulus, qu'il avait légitimé, en 1464, et qu'il avait eu de sa concubine, Jacqueline la Souveraine. Il portait, d'après Chifflet : *de Luxembourg, brisé d'un filet gauche d'azur. Timbre : un donjon de tour d'or, massonné de sable, surmonté d'un dragon naissant d'argent, ombré d'or, langué et allumé de gueulles. Hachements, d'argent et de gueulles.*

Émile Van Arenbergh.

G. Chastellain (édit. Kervyn de Lettenhove). — Monstrelet (édit. Douët d'Arcq, Soc. de l'hist. de France). — Le Fèvre de Saint-Remy (édit. Morand, Soc. de l'hist. de France). — Math. d'Escouchy (édit. Beaucourt, Soc. de l'hist. de France). — J. Du Clercq (édit. de Reiffenberg). — Phil. de Commines (édit. de Mlle Dupont). — Olivier de La Marche. — Vigner, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — A. Janvier, *Le Bâtard de Saint-Pol*, dans la *Soc. des Antiq. de Picardie*, 3e série, t. VI (1880). — Anselme, *Hist. générale de France*. — De Reiffenberg, *Hist. de l'ordre de la Toison d'or*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne* (édit. Gachard). — Simonde de Sismondi, *Hist. des Français*. — Etc.

LUXEMBOURG (*Louis* DE), connétable de France, né en 1418, décapité en place de Grève le 19 décembre 1475. Nous ne pouvons préciser son lieu de naissance, car, à cette époque, pour les hauts et puissants seigneurs, baptisés le plus souvent dans des chapelles castrales, on ne trouve nulle mention de baptême. Toutefois, il est certain que Louis de Luxembourg naquit dans nos provinces : Charles le Téméraire le lui rappela plus tard : « Vous estes mon « sujet du plus bel de votre vaillant et « estes né de mes pays ». Chastellain, qui rapporte ces paroles, dit également que Louis de Luxembourg « avoit esté « né, eslevé, nourri et parcru » dans les Etats du duc de Bourgogne dont il était l'un des plus puissants vassaux. Il possédait deux villes, Bohain et Ham, des forteresses et de vastes seigneuries sur les frontières de France et d'Artois. Petit-neveu du fameux Waleran et du bienheureux Pierre, il était fils aîné de Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Baux.

Elevé, comme tous les seigneurs de son temps, dans le métier de la guerre, il fit ses premières armes dès

l'âge de quinze ans, en 1433, sous les auspices de son oncle, Jean de Luxembourg. Il le suivit, selon Vigner, dans une expédition au pays de Santhoven et, de là, en Picardie, pour châtier des capitaines français qui avaient ravagé les terres de sa maison. Dans un combat près d'Acy (Aisne), Jean de Luxembourg défit la garnison de Laon et ramena quatre-vingts prisonniers; pour mettre son neveu « en voie de guerre », dit Monstrelet, « lui en fit occire aul- « cuns (prisonniers) : lequel y prenoit « grand plaisir ». Deux ans après, il assista avec Jean de Luxembourg, dont il venait d'épouser la belle-fille, Jeanne de Bar, aux conférences d'Arras. Tous deux, inféodés au parti anglais, refusèrent de signer le traité conclu le 21 septembre en cette ville entre Charles VII et Philippe le Bon. Jean de Luxembourg, auquel le roi de France accorda d'année en année un répit pour accepter cet acte pacificateur, n'y voulut jamais adhérer. Lorsqu'il mourut, Charles VII résolut de forcer par les armes son neveu et successeur Louis de Luxembourg à reconnaître l'autorité royale. Tandis qu'il chassait les écorcheurs de la Champagne, il profita de ce que des gens du jeune seigneur lui avaient enlevé un convoi d'artillerie venant de Tournai, pour le réduire. S'avançant de Bar-sur-Aube jusqu'à Laon, il dépêcha contre lui plusieurs capitaines, qui lui prirent Marle, Montaigu et d'autres fortereresses. Trop faible pour résister aux forces royales sans le secours du duc de Bourgogne, Louis de Luxembourg céda. Il vint à Laon implorer sa grâce : il jura obéissance au roi, lui rendit hommage pour celles de ses seigneuries qui relevaient de la couronne de France, reconnut la juridiction du Parlement de Paris pour prononcer sur divers procès relatifs à la succession de son oncle et s'engagea à restituer l'artillerie capturée par ses gens. Dès lors, il commença, dit Monstrelet, « à estre très bien en la grâce « du roy et de tous les autres grans « seigneurs, et par espécial du daulfin « et lui promist de lui servir dore en « avant contre les Anglois, si il leur « plaisoit ». Se mettant aussitôt au service du roi, il l'aida à réprimer les désordres des gens de guerre, extermina avec le sire de Croy une bande qui pillait le Hainaut et vint ensuite, avec la fleur de la noblesse, reprendre Pontoise aux Anglais. En 1443, il fut, avec les comtes de Gaucourt et Dunois, adjoint comme conseiller au dauphin, chargé d'enlever Dieppe : il rivalisa de bravoure avec le prince victorieux, qui voulut l'armer chevalier de sa main. L'année suivante, il prit part au conseil extraordinaire convoqué par le roi pour aviser aux moyens de débarrasser la France des bandes indisciplinées qui la dévastaient ; elles furent envoyées, sous le commandement du dauphin, au secours de l'empereur d'Allemagne contre les Suisses. En 1445, il accompagna Charles VII à Nancy, où le comte de Suffolk vint en ambassade chercher Marguerite d'Anjou, fiancée d'Henri VI d'Angleterre. Louis de Luxembourg prit une part brillante aux fêtes qui furent célébrées à cette occasion : « C'était « lui », dit d'Escouchy, « qui aucunes « fois, à la fin d'icelles (joutes), avoit « la renommée et emportoit le prix des « dames pour le mieulx joustant ». Ces succès n'étaient pas une vaine satisfaction d'amour-propre, car, comme le fait remarquer de Barante, « en ce temps-là « il commençait à être aussi profitable « que doux d'être bien venu des dames; « elles avaient crédit à la cour ». Le 11 décembre de la même année, il fut élu, au chapitre tenu à Gand, chevalier de la Toison d'or; mais, de même que François Ier, duc de Bretagne, il refusa le collier : sans doute que, dans son zèle pour la maison de France, il ne voulait pas s'attacher par des liens trop étroits au duc de Bourgogne. Il ne paraît pas cependant qu'il fût alors en mésintelligence avec Philippe le Bon. Il marcha, en 1447, au secours du beau-frère de ce prince, le duc de Clèves, contre l'archevêque de Cologne et s'avança, à la tête des meilleurs chevaliers de Bourgogne, à travers la Campine vers Liège. Le prélat allemand, informé de son approche et craignant d'entrer en lutte avec la mai-

son de Bourgogne, s'empressa de se retirer dans une de ses forteresses. En 1449, à la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, Charles VII l'envoya avec d'autres grands seigneurs à Bruges, pour exposer au duc de Bourgogne les causes de la guerre et requérir son assistance. Philippe le Bon répondit qu'étant en trêve avec les Anglais et n'ayant aucun sujet de plainte contre eux, il observerait la neutralité, mais qu'il ne s'opposait pas à ce que les seigneurs de ses pays servissent le roi. Louis de Luxembourg s'empressa de profiter de cette autorisation et rejoignit l'armée royale en Normandie avec la noblesse de Picardie et d'Artois. Il fut, au témoignage de Monstrelet, l'un de ceux qui se comportèrent le mieux dans cette campagne, contribua vaillamment à la reprise de Rouen par Charles VII, et, lors de l'entrée du roi dans la ville reconquise, étalant son faste dans le cortège, « il eut bien sa part », dit d'Escouchy, « du bruit et des re- « gards de la journée ».

Il assista, l'année suivante, à la prise d'Honfleur et de Caen. En 1452, il vint mettre son épée au service du duc de Bourgogne contre les Gantois révoltés. Il le rejoignit à Grammont et fut envoyé, avec l'avant-garde, à la poursuite des rebelles, défaits sous les murs d'Audenarde par le duc d'Etampes. Posté à Alost, il livra ensuite deux engagements heureux aux Gantois, rallia le duc à Termonde, et, de nouveau à la tête de l'avant-garde, contribua à la sanglante victoire de Basel (7 juin 1452). Les Gantois ayant imploré la médiation du roi de France, celui-ci envoya une ambassade, à laquelle il désigna pour chef Louis de Luxembourg. Ce seigneur, qui avait à redouter pour ses seigneuries de Flandre la continuation de la guerre, accepta la mission pacificatrice qui lui était dévolue. Après avoir conduit les envoyés français au camp de Waesmunster devant le duc, qui les reçut avec faveur, il refusa de les accompagner dans leurs négociations avec les Gantois, dont il devait craindre l'accueil hostile après leur avoir fait si rude guerre. L'accommodement ayant été repoussé par les rebelles, ils reprirent les armes et furent défaits, l'année suivante, à Gavre. Mais Louis de Luxembourg ne prit pas part à cette seconde période des hostilités. Il avait été requis avec d'autres gens d'armes du duc de Bourgogne par Charles VII de le servir dans sa campagne de Guyenne. Il revint ensuite en Flandre et il assista à la fameuse fête du *Faisan* à Lille. Il fit annoncer que, pour continuer ces festivités, il donnerait un tournoi à Cambrai. Mais le duc, oubliant les services qu'il lui avait rendus dans la guerre contre les Gantois, interdit à sa cour d'accepter son invitation. Il était aigri par son faste orgueilleux, sa prédilection pour la France et sa mésintelligence avec le favori Antoine de Croy. Le refus de Louis de Luxembourg de consentir au mariage de sa fille Jacqueline avec le sire de Croy acheva sa disgrâce. Philippe le Bon, prétextant certains pillages, que maints barons féodaux pratiquaient cependant impunément, lui confisqua sa terre d'Enghien. Louis de Luxembourg, pour lequel intercéda vainement son beau-frère, le connétable Arthus de Bretagne, vint lui-même, avec une nombreuse suite de seigneurs et de gens de conseil, plaider sa cause devant le duc dont il ne put fléchir la colère. Sa haine contre les Croy s'en accrut encore et il conspira, dès lors, avec Charolais pour « les bouter hors de l'hôtel de monsei- « gneur le duc ». De plus, il excitait l'animosité de Charles VII, irrité du refuge accordé par Philippe le Bon au dauphin rebelle. En tâchant de brouiller ces deux princes, il n'obéissait pas seulement à sa rancune, mais caressait de secrètes ambitions : possesseur de vastes domaines qui formaient comme une petite principauté sur les limites de la France et des Etats de Bourgogne, il assurait son indépendance et se grandissait en affaiblissant le roi et le duc par leur désunion. Ce plan d'ambition, qu'il poursuivit toute sa vie, devait finalement causer sa perte. Dissimulant ses desseins, commençant, dès lors, ses longues duplicités, il affectait envers le

duc toute la féauté d'un loyal vassal. Vers la fin de 1458, dit Du Clercq, il vint visiter Philippe le Bon à Mons : « Le duc le reçut très bénignement, et « parlèrent par plusieurs fois le duc et « le comte (de Luxembourg) moult pri- « vement ensemble seul à seul, duquel « accord chacun fust moult joyeux, et « mesme le comte de Charollois, fils « dudit duc, lequel festoya le comte « moult haultement en mangiers et « aultrement ». Peu après, Charles VII étant mort, Louis XI lui succéda ; le duc de Bourgogne, après l'avoir mené au sacre à Reims, lui fit les honneurs de l'entrée à Paris. Dans le cortège, on remarquait Louis de Luxembourg en « très riche et pompeux arroy ». Louis XI profita de l'occasion pour remettre Louis de Luxembourg en grâce à la cour de Bourgogne et le réconcilia de force avec de Croy. Il prit les deux adversaires chacun d'une main, qu'il joignit, les mena ensuite dans une chambre, ferma la porte sur eux et ne leur rendit la liberté qu'après qu'ils se furent résignés à renouer amitié. Mais Luxembourg n'avait pas abjuré sincèrement sa rancune; il ne pouvait oublier que c'était au favori de Philippe le Bon qu'il avait dû sa disgrâce, et, dans la suite, par d'implacables représailles, il s'évertua sans cesse à le brouiller avec Louis XI et à réveiller contre lui la vieille haine de Charolais, devenu duc de Bourgogne. Plus sincère, Croy avait aidé Louis XI à réconcilier Luxembourg avec Philippe le Bon. Celui-ci, après les cérémonies de l'entrée de Louis XI à Paris, traversa les terres de son vassal, qui le festoya, dit Du Clercq, « moult haulte- « ment et richement ». Rentré en grâce à la cour de Bourgogne, Luxembourg s'y attacha au parti de Charolais, qui en fit son principal conseiller et lui confia même, d'après Monstrelet, le gouvernement de son hôtel et de sa personne. Il profita de son influence pour exaspérer l'animosité du prince contre les Croy : ceux-ci, gagnés par le roi de France, avaient décidé Philippe le Bon à lui céder les villes de la Somme. Charolais, irrité de ce démembrement de son futur héritage et exerçant de plus en plus le pouvoir échappant aux mains affaiblies de son père, s'apprêtait déjà à entrer en lutte avec le roi. Sachant le duc de Bretagne non moins hostile que lui-même à Louis XI, il lui envoya Louis de Luxembourg et Antoine Ranlin, qui signèrent en son nom un traité d'alliance. Le roi en fut informé : il fit ajourner devant lui Louis de Luxembourg, l'actif agent des menées de Charolais. Luxembourg ne se décida qu'à la troisième sommation et après avoir exigé un sauf-conduit, à se rendre à Nogent auprès du roi. Louis XI, espérant le gagner par la douceur, lui fit bon accueil, lui fit jurer foi et hommage pour ses possessions mouvant de la couronne de France et le pressa de se divertir du service de Charolais. Luxembourg s'y refusa hardiment, se déclarant lié par des serments antérieurs qu'il ne pouvait rompre. Le roi, dissimulant son dépit, le laissa se retirer librement et même lui rendit sa visite en sa ville de Saint-Pol. L'infidèle vassal s'associa bientôt à la Ligue dite du Bien public contre lui, et, quand la lutte éclata ouvertement, il prit le gouvernement de l'avant-garde. Dans la bataille indécise de Montlhéry (16 juillet 1465), il empêcha la déroute de Charolais en ralliant les fuyards et prit ensuite une part active aux négociations avec Louis XI, qui aboutirent au traité de Conflans (29 octobre 1456). Charolais exigea pour Louis de Luxembourg l'épée du connétable. Louis XI y consentit sans doute volontiers : cette faveur habile lui attachait, par les liens d'une haute charge un puissant seigneur, le véritable vainqueur de Montlhéry. Celui-ci, en effet, bien qu'il mît encore dans la suite son épée au service de Charolais, notamment dans la guerre contre les Liégeois, se détacha de son maître, dont il « habandonna la hantise », dit Olivier de La Marche. Ce qui acheva de rompre leur ancienne amitié, ce fut le refus qu'essuya Luxembourg, lorsque devenu veuf, il demanda la main de Jeanne de Bourbon, belle-sœur de Charolais. Le roi profita aussitôt de son dépit pour lui faire épouser sa belle-sœur et cimenta,

en outre; ces liens de famille par de nouvelles dignités. La passion de la guerre ramena bientôt un moment Luxembourg sous l'étendard de Bourgogne. Il suivit Charolais en août 1466, avec ses vassaux de Picardie, dans la campagne contre Dinant. Toutefois, il ne prit pas part au sac de la malheureuse ville. Commandant l'avant-garde, il retint ses gens pendant le pillage « pour protéger « les autres », disait-il, « en cas d'évé- « nements ». Il obtint, en dédommagement, de rançonner Huy et Saint-Trond. Les Liégeois, accourus trop tard au secours des Dinantais, traitèrent avec le vainqueur. Mais n'ayant pas livré assez vite des otages, ils n'échappèrent à la colère de Charolais que grâce à l'intervention du connétable. Comme l'observe Michelet, si Charolais eût abattu Liège après Dinant, il se serait trouvé plus fort que Luxembourg ne le désirait. Il écouta le connétable, au grand dépit des gens de guerre, qui comptaient déjà sur un riche butin, et la paix fut conclue le 10 septembre. Mais elle ne dura guère. Louis XI commençait son long duel avec Charolais, qui venait de succéder, le 15 juin 1467, à Philippe le Bon et que l'histoire allait désormais appeler Charles le Téméraire. Le roi avait secrètement excité les Liégeois, mais la rébellion de ses grands seigneurs empêcha de les secourir. Le connétable, envoyé comme ambassadeur, ne put cette fois sauver les Liégeois de la vengeance du duc, et ils furent écrasés à la bataille de Brusthem (28 octobre 1467).

Louis XI, de nouveau aux prises avec les princes du sang, réunit à Tours, le 6 avril 1468, l'assemblée des Etats, appelant son peuple comme juge entre les rebelles et lui. Le connétable prit part aux délibérations et fut ensuite envoyé en ambassade au Téméraire pour lui notifier les décisions des Etats. Déployant tout le faste de son orgueil, il fit son entrée à Bruges, précédé de fanfares, de bannières et de l'épée nue du connétable, suivi de pages et de vassaux. Cette pompe, qui seyait moins à un sujet qu'à un souverain, excita dans le peuple une rumeur indignée, dont l'écho retentit jusqu'au duc. Celui-ci, offensé, refusa de recevoir Luxembourg, qui, pour se disculper, allégua que Bruges relevait du royaume et que, comme connétable, c'était son droit et l'usage d'aller en tel train, même devant le roi. Le Téméraire, toujours mécontent, le reçut enfin après quatre jours d'attente. Luxembourg, redoutant l'irritation populaire, n'osa pas quitter la ville avec son cortège; il feignit un pèlerinage à Ardenbourg, « fit trousser trompettes « et blasons, et s'en alla à l'emblée ». Ainsi déchu de son ancienne influence sur le duc, il échoua dans les négociations auxquelles Louis XI l'employa avec ce prince. Le roi se décida alors de s'aboucher directement avec son adversaire. Tandis que les deux princes se rencontraient, le 14 octobre, à Péronne, les Liégeois, excités par des agents français, se soulevaient de nouveau. Le Téméraire, furieux de la perfidie de Louis XI, le traita en prisonnier, malgré son sauf-conduit, le força à signer l'humiliant traité de Péronne, et le connétable, qui accompagnait le roi, dut le suivre au siège et à la ruine de Liège.

Louis XI s'efforçait de s'attacher toujours davantage le connétable. Il le nomma chevalier de son ordre de Saint-Michel, qu'il avait fondé le 1er août 1469, comptant ainsi, par les serments de religion et d'honneur imposés au récipiendaire, s'assurer un nouveau gage de sa fidélité. Mais cette faveur, non plus que de royales pensions (Barante, II, 333), ne réussit à le gagner complètement, et le perspicace Louis XI ne l'ignorait pas. Comme le constatait, en effet, le cardinal Balue dans une lettre qu'il écrivit vers ce temps au duc de Bourgogne, le roi et le connétable ne s'aimaient nullement et se méfiaient l'un de l'autre. Louis XI, contre lequel la faction féodale des grands seigneurs, profitant de ses embarras, s'était encore soulevée, avait de nouveau reconquis son royaume sur elle. Libre de ce côté, il méditait de prendre sa revanche contre son plus redoutable ennemi et de laver l'affront de Péronne. Le conné-

table l'encourageait perfidement dans ce dessein; non seulement il touchait, en temps de guerre, une forte solde pour ses hommes d'armes, mais encore, toujours attaché en secret au parti noble, il espérait par la menace de cette guerre, intimider le Téméraire et l'amener à ses visées. Luxembourg l'assurait de l'appui des princes s'il accordait la main de sa fille à l'un d'eux, le duc de Guyenne, frère du roi. Celui-ci, en héritant un jour des Etats de Bourgogne, aurait été d'autant plus puissant pour abattre l'autorité royale; il aurait réuni, comme l'observe justement Michelet, « en un « royaume gigantesque l'Aquitaine et « les Pays-Bas, entre lesquels Louis XI « périssait étouffé ». Mais le Téméraire rechignait à se donner un gendre, qui eût peut-être contrarié son absolutisme; il promettait, mais ne s'exécutait pas. Aussi les grands seigneurs, pour lui forcer la main, se tournèrent-ils contre lui. Du reste, tant qu'ils occupaient le roi contre le duc, ils n'avaient pas à le craindre. Convoqués par Louis XI, le 14 décembre 1470, à l'assemblée de Tours, ils le dégagèrent des engagements du traité de Péronne et s'engagèrent à coopérer au redressement de ses griefs contre le duc.

Le connétable, « principal conduc- « teur « de cette guerre, dit Commines, ouvrit les hostilités en s'emparant de Saint-Quentin, le 4 janvier 1471. Le Téméraire, par représailles, lui confisqua la seigneurie d'Enghien, la châtellenie de Lille, tous ses domaines de Flandre. Mais, alarmé des succès de l'armée royale, il dépêcha secrètement un émissaire à Luxembourg pour lui rappeler leur ancienne amitié et le prier de ne pas presser si âprement cette guerre de surprise. Le connétable répondit qu'il n'y avait qu'un moyen pour le duc d'échapper au péril qui le menaçait, c'était de donner sa fille au duc de Guyenne et qu'à cette condition, la haute noblesse se déclarerait pour lui. Le Téméraire regimba et, sur ces entrefaites, ayant réuni ses forces, se porta en avant. La fortune des armes continuant à sourire à Louis XI, il préféra, plutôt que de se soumettre aux propositions du parti féodal, s'aboucher avec le roi, qui, toujours défiant des risques de la guerre, s'empressa d'accueillir ses ouvertures. Au grand déplaisir du connétable, une trêve de trois mois, qui fut ensuite prolongée, fut signée, le 4 avril 1471, à Amiens. Le 3 octobre suivant, elle aboutit au traité du Crotoy. Le duc renonçait à l'alliance des ducs de Guyenne et de Bretagne; le roi, en retour, lui restituait les places de Picardie et abandonnait le connétable à sa vengeance. Mais ce traité ne fut qu'un leurre : les deux adversaires n'avaient nul désir de l'observer et ne songeaient qu'à se tromper mutuellement. L'exécution traîna en pourparlers, et le roi, apprenant sur ces entrefaites la mort du duc de Guyenne, finit par refuser sa ratification. Le duc de Bourgogne entra dans un violent courroux, déclara à Louis XI une guerre à feu et à sang. La duplicité de Luxembourg éclata surtout en ces circonstances: ce puissant vassal, placé par ses possessions entre les deux princes, se sentait d'autant plus grand que le roi et le duc s'affaiblissaient en se combattant; il souhaitait, en son orgueilleuse ambition, qu'ils se tinssent mutuellement en échec, sans que l'un d'eux, par une décisive victoire, sortît tout-puissant de la lutte. Obéissant à ses secrets calculs, le connétable n'opposa d'abord qu'une molle résistance au Téméraire. Par deux fois, il avait reçu du roi, aux prises avec le duc de Bretagne, l'ordre de ne défendre que les fortes places et de raser les petites : il n'en fit rien. « Moyennant « quoi », dit Michelet, « le Bourgui- « gnon s'empara de Roye, de Montdi- « dier, qu'il fit réparer pour l'occuper « de façon durable ». Ainsi établi dans le royaume, le Téméraire pouvait donner la main aux insurgés de Bretagne. Luxembourg pressa le roi d'accourir à son secours, « c'est-à-dire », continue Michelet, « de laisser le Breton libre et « de faciliter la jonction des deux en- « nemis. Le roi comprit l'intention du « traître et fit tout le contraire; il ne « lâcha pas la Bretagne, mais il envoya « au connétable son ennemi personnel,

« Dammartin, qui devait partager le « commandement avec lui et le surveil- « ler. Si Dammartin était arrivé un jour « plus tard, tout était perdu ». Le duc se jeta sur Beauvais, mais s'y heurta à une résistance héroïque. Non seulement le connétable n'avait pas muni la place, mais, bien qu'il se trouvât à proximité, il ne l'avait pas secourue et même avait tenté de l'affaiblir en lui demandant cent lances. Luxembourg, rejoint par Dammartin, fut enfin contraint de combattre résolument. Les deux généraux suivirent le Téméraire qui dévastait la Normandie, pour se venger de son insuccès : ils le harcelèrent et saccagèrent par représailles la Picardie et l'Artois. Le duc, forcé enfin de battre en retraite, se retira, non sans ravager sur son passage les domaines de Luxembourg. De nouvelles négociations s'engagèrent entre Louis XI et le Téméraire, également épuisés par la guerre : le connétable y prit part et y fit éclater sa hautaine arrogance. Dans une conférence avec les envoyés bourguignons, il lança un injurieux démenti au sire d'Humbercourt. Celui-ci répliqua froidement que, par respect pour le roi, il ne relevait pas l'outrage du connétable, son ambassadeur, mais il lui garda une implacable rancune, qui devait lui être fatale. Les pourparlers continuèrent avec d'autres négociateurs français, qui donnèrent à entendre au vindicatif Téméraire que, sa paix faite avec le roi, il aurait toute liberté pour châtier Luxembourg. Une trêve fut signée, le 22 mars 1473, à Senlis. Le connétable, qui jusque-là avait été mêlé aux plus hautes affaires, s'inquiétait d'être écarté des négociations. Il se sentait menacé ; Louis XI, en effet, qui n'ignorait pas ses trahisons, ne lui savait aucun gré des services qu'il avait rendus dans la récente campagne. Aussi l'infidèle vassal redoutait-il que les deux princes réconciliés ne s'unissent, dans leur haine commune contre lui, pour l'abattre. Pressé de pourvoir à sa sûreté, il s'approcha à l'improviste, en décembre 1473, de Saint-Quentin, qu'il avait enlevée, deux ans auparavant, pour le roi au duc de Bourgogne; il en fit sortir le gouverneur de Curton et la garnison française, et prit possession de la place en son nom propre, prétextant divers griefs contre Louis XI. Celui-ci, soupçonnant l'instigation du duc dans un coup de main si hardi, et craignant que le rebelle ne traitât avec son adversaire, usa de ménagement et de ruse. Le connétable reçut satisfaction sur tous les griefs qu'il invoquait, mais il se garda néanmoins de rendre Saint-Quentin. Maître des places qui formaient autour de cette ville comme une petite principauté indépendante, et disposant de forces importantes, il se cantonnait entre les deux souverains, qui, divisés, devaient compter avec ce redoutable vassal. Le roi, en même temps qu'il traitait avec lui, connivait de sa perte avec le Téméraire. Il envoya le sire de Curton s'aboucher dans ce dessein à Bouvines-sur-Meuse avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Humbercourt. Outre que le connétable était odieux aux deux partis par ses perfidies, il s'était encore attiré la haine du sire de Curton, qu'il avait récemment dépossédé de son gouvernement de Saint-Quentin, et celle du sire d'Humbercourt, qu'il avait outragé par un démenti. Aussi fut-on vite d'accord pour conjurer sa perte. On convint qu'il serait déclaré ennemi du roi et du duc; que celui des deux princes qui l'arrêterait le premier devrait dans les huit jours le faire mourir ou le livrer à l'autre. Le roi achetait cher la ruine du connétable : il abandonnait au duc Saint-Quentin avec la dépouille du rebelle. Déjà les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures, lorsque Curton reçut ordre de rompre le traité. On se rendit mutuellement les scellés, mais, avant de se séparer, on prorogea la trêve de Senlis jusqu'au 1er mai 1475. Luxembourg, averti du péril qui le menaçait, avait réussi à persuader Louis XI qu'il lui serait encore utile dans sa lutte contre le Téméraire; d'autre part, le roi craignait que, de désespoir, le redoutable rebelle ne se jetât dans les bras du duc. Pour regagner le connétable, il lui proposa une conférence et lui laissa prendre

ses sûretés. Accompagnés d'une nombreuse garde, ils se rencontrèrent sur une chaussée, près de Ham, où une barrière les séparait. Le connétable, dès qu'il fut en face du roi, se sentit confus de l'injurieuse précaution qu'il avait exigée contre lui et s'en excusa sur la présence de Dammartin, son principal ennemi, dans sa suite royale : « Je veux « faire votre paix avec lui », dit Louis IX en passant la barrière; il l'embrassa ensuite et lui promit l'oubli du passé : « Mais vous tiendrez tout ce que vous « m'avez promis », ajouta-t-il, « et je puis « compter que vous êtes de mon parti. —Oui », fit le connétable « , je suis pour « vous envers et contre tous ». Le roi lui fit échanger le baiser de paix avec Dammartin et l'emmena à Noyon, où il lui fit grande chère. Luxembourg, rentré dès le lendemain à Saint-Quentin, reçut deux jours après un émissaire du duc, qui l'assurait de sa faveur et lui promettait dix mille lions d'or s'il tenait ses anciens engagements. Il répondit au Téméraire par des protestations de fidélité, déclarant qu'il trouverait bien moyen de saisir le roi au collet et de l'en débarrasser; il s'engageait à garder dans l'entre-temps Saint-Quentin pour son propre compte et à n'y pas admettre de garnison royale.

Cependant le Téméraire, dans sa haine implacable contre Louis XI, venait de décider Edouard IV d'Angleterre à envahir avec lui la France. De son côté, le connétable y poussait vivement le monarque anglais, auquel il promettait ses places et ses troupes. « Il savait », dit Michelet, « que, depuis le siège de « Beauvais, le roi et le duc le haïssaient « à mort, et qu'ils n'étaient pas loin de « s'entendre pour le faire périr. Il lui « fallait, et au plus vite, embrouiller « les affaires d'un élément nouveau, « amener les Anglais en France, leur y « donner pied, s'il pouvait, et un petit « établissement, non chez lui, mais sur « la côte, à Eu et à Saint-Valéry, par « exemple. Trois maîtres lui allaient « mieux que deux pour n'en avoir au- « cun ». Placé entre les deux adversaires qui n'étaient d'accord que dans leur animosité contre lui, il n'osait se fier ni à l'un ni à l'autre, et il se débattait dans les irrésolutions de la peur. Tantôt il dépêchait des messagers au Téméraire pour lui offrir la reddition de Saint-Quentin, et quand, à trois reprises, les gens du duc se présentèrent aux portes, il les leur ferma. Tantôt il faisait même promesse de restituer la place au roi, s'il voulait lui jurer sur la croix de saint Laud de ne lui faire aucun mal : « Tout autre serment, sauf celui- « là », répondit Louis XI : c'était le seul serment qu'il n'osait violer, car il était persuadé que quiconque le faussait devait mourir dans l'année. Dès que la trêve avec le duc de Bourgogne fut expirée, Louis XI le prévint et s'empara de plusieurs places en Picardie. Le connétable, aux abois dans Saint-Quentin, craignit d'y être enveloppé; il redoutait d'autant plus la vengeance du roi que la mort récente de sa femme, Marie de Savoie, belle-sœur de Louis XI, lui enlevait sa seule intercession auprès du monarque. Il réussit à l'éloigner, en lui donnant avis du débarquement des Anglais en Normandie. Louis XI y courut, mais ne trouva rien : les Anglais n'avaient pas encore pris la mer. Sommé de remplir son office de connétable, il avait, sur ces entrefaites commencé le siège d'Avesnes, mais, brusquement, il le leva, disant qu'il avait découvert dans son armée deux hommes chargés par le roi de l'assassiner. Il se retira à Saint-Quentin et, de là, il envoya de nouveau offrir ses services à Edouard IV qui venait de débarquer à Calais, en juillet 1474. Les Anglais, accompagnés du duc, s'avancèrent en Picardie, pour aller rallier à Reims l'armée bourguignonne. Sur la foi des promesses du connétable. en arrivant devant Saint-Quentin, ils s'attendaient, dit Commines, « qu'on sonnât « les cloches et qu'on portât la croix et « l'eau bénite ». Quand ils s'approchèrent des murs, ils furent reçus par une décharge d'artillerie. Le connétable, au dernier moment, n'avait pu se résoudre à se dessaisir de cette place, son dernier refuge, et à se remettre entre les mains du duc et des Anglais. Ceux-ci, furieux,

crièrent à la trahison ; le Téméraire ne put les apaiser, et Louis XI, profitant aussitôt de leur irritation, leur fit des ouvertures, qui aboutirent au traité de Pecquigny (29 août 1474). Le Téméraire, alarmé de ces négociations, accourut au camp anglais ; il reprocha violemment à Edouard IV de traiter avec leur ennemi commun, et, ne pouvant le ramener à lui, sortit exaspéré. Luxembourg, afin de se faire bien venir du roi, lui dépêcha un de ses gentilshommes, le sire de Créville, pour revendiquer le mérite d'avoir brouillé les deux alliés, « voulant », dit Mézeray, « faire passer la fourbe qu'il avait jouée « aux Anglais pour une preuve de fidé- « lité ». Mais Louis XI n'était pas dupe du traître et acheva de le perdre auprès du Téméraire. Tandis qu'il recevait Créville, il cacha derrière un paravent le sire de Contay, seigneur bourguignon, qu'il employait en ce moment à négocier avec le duc. L'envoyé du connétable, introduit devant le roi, lui raconta qu'étant allé de la part de son maître chez le duc pour le détacher de l'alliance des Anglais, il avait été témoin de ses fureurs contre eux. Et, excité par l'hilarité du roi, il contrefaisait les violences du Téméraire, jurant et frappant du pied, appelant Edouard IV bâtard et fils d'archer. Louis XI, riant à gorge déployée, répétait : « Parlez plus haut, « je me fais vieux, je deviens sourd », et Créville recommençait. Contay, derrière le paravent, s'exaspérait de ces moqueries, et, aussitôt Créville parti, courut à cheval en informer le duc courroucé. Dans l'intervalle, Luxembourg, poursuivant ses perfides pratiques et pensant recouvrer son ancienne influence, s'entremettait de la paix et s'en allait trouver le duc à Valenciennes pour le presser d'y consentir. D'autre part, il envoyait son confesseur à Edouard IV pour le retenir en France et même lui offrir son aide pécuniaire. Mais le monarque anglais, bien qu'il fût son neveu, n'oubliait pas l'accueil qu'il en avait reçu devant Saint-Quentin : loin d'écouter Luxembourg, il révéla au roi les menées du traître et lui transmit ses lettres. Le connétable, odieux aux trois princes, s'efforçait de se réconcilier avec Louis XI ; il lui envoyait message sur message, protestant de sa fidélité, le mettant en garde contre les faux rapports sur son compte, offrant ses bons offices et se targuant même de décider le duc à tomber sur l'armée anglaise. Le roi dicta une lettre pour le prier de venir le trouver, parce qu'il était « empêché de beaucoup de grandes « affaires », et que, pour les terminer, il aurait « bien besoin d'une tête comme « la sienne ». — « Je n'ai que faire du « corps, et la tête me suffit », ajouta-t-il en ricanant. Le connétable, n'osant se fier au roi, se tourna vers le duc. Mais celui-ci, non moins implacable dans sa haine et, d'ailleurs, affaibli par l'abandon des Anglais, conclut à son tour une trêve avec Louis XI, le 13 septembre 1474. Tous deux, reprenant dans cet acte l'accord de Bouvines, rejetaient le connétable de leur paix et concertaient sa perte. Luxembourg, informé du traité, se sentit perdu ; après maintes tergiversations, il résolut d'implorer la clémence du duc. Ayant obtenu un sauf-conduit, d'après Commines, il se rendit, en août 1476, à Mons, offrant de livrer Saint-Quentin. Le sire d'Aimeries, grand bailli du Hainaut, avait déjà rassemblé quatre cents lances pour aller prendre possession de la place, mais le roi l'y prévint. Maître de la ville, il en informa aussitôt le duc et le somma de lui livrer le rebelle, conformément à leurs conventions. Le Téméraire, qui guerroyait alors en Lorraine, donna ordre à d'Aimeries de consigner Luxembourg dans l'hôtellerie où il logeait. Un manuscrit, cité par Gachard, donne de la prise du connétable une autre version qui concorde, du reste, avec le récit de Molinet : « Le roi et le duc », d'après ce document », convinrent d'un « expédient pour se rendre maîtres du « connétable. Le roi proposa à celui-ci « d'aller en ambassade vers le duc, qui « se trouvait en ce temps à Luxembourg, « pour diverses matières : ce qu'il ac- « cepta. Le duc, qui en fut informé, « écrivit qu'on s'assurât de la personne

« du connétable, aussitôt qu'il serait « arrivé dans quelque ville de sa domi- « nation, où l'on pût le faire. Le connéta- « table vint à Mons : aussitôt qu'il y fut « rentré, on ferma étroitement les portes « de la ville et on l'y retint un mois « durant ».

Le connétable, se croyant, d'ailleurs, protégé par son sauf-conduit, ne désespérait pas encore de son salut. Il écrivit une lettre suppliante au duc, qui brutalement répondit : « Dites-lui qu'il a « perdu son papier et son espérance ». Toutefois, le Téméraire ne se décida à s'en dessaisir que sous le coup des menaces de Louis XI, qui le sommait d'abandonner la Lorraine ou de lui remettre le coupable. Il ordonna aux sires Hugonet et d'Humbercourt de livrer le connétable, confié à leur garde, le 24 novembre, à mois qu'ils n'apprissent avant cette date la prise de Nancy. Il comptait, sur la foi de ses capitaines, s'emparer de cette place, le 20 novembre, et, dans ce cas, il se promettait de garder à la fois Nancy et le connétable. Hugonet et Humbercourt, ces ennemis de Luxembourg qui avaient déjà traité de sa mort à Bouvines, s'empressèrent, le 24 au matin, de remettre leur prisonnier aux envoyés du roi. Trois heures après, un contre-ordre du duc survint : mais il n'était plus temps. Le connétable arriva le 27 novembre 1475 à Paris, et fut interné à la Bastille. Dès le lendemain, sur l'ordre du roi, le Parlement instruisit son procès, toutes affaires cessantes. Le coupable avoua ses trahisons; d'ailleurs, les preuves écrites s'en trouvaient aux mains des juges : non seulement les lettres au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne, mais encore sa correspondance avec ses complices de rébellion, les ducs de Bourbon et du Maine, qui, pour se sauver, le trahissaient. Le 19 décembre, il fut conduit au palais de justice pour entendre son arrêt de mort et fut ensuite décapité sur la place de Grève.

Conformément au traité de Soleure, Louis XI, par patentes du 24 janvier 1476, abandonna au duc de Bourgogne la dépouille du connétable, sauf quelques seigneuries françaises, qu'il octroya à ses courtisans Georges de la Trémouille, seigneur de Craon, et Charles d'Amboise, gouverneur de Champagne. Si coupable que fut Luxembourg, sa mort infamante déshonore également le roi et le duc. Le Téméraire, auquel la confiscation de ses biens avait rapporté 80,000 écus, avait trafiqué de sa vie et, en outre, en le livrant, avait violé son sauf-conduit. Louis XI, de son côté, s'il put se réjouir d'être débarrassé d'un vassal félon, « n'en eut pas, » fait observer Mézeray, « beaucoup d'hon- « neur. On s'étonna qu'un si grand mo- « narque n'eût pu, de soi-même, tirer la « vengeance de son sujet, sans le marchan- « der avec son capital ennemi ». A son lit de mort, il déclara « que des deux grands « personnages qu'il avait fait mourir, il « faisait conscience de l'un, et de l'autre « non ». Commines croit qu'il faisait allusion à Louis de Luxembourg et au duc de Nemours. Est-ce de la mort du connétable qu'il avait remords ? Se reprochait-il d'avoir, en intervenant dans le procès, pesé sur la conscience des juges, de sorte que le châtiment fût plutôt encore l'œuvre de la vengeance que de la justice? On peut en douter pour un roi aussi peu scrupuleux que Louis XI, d'autant plus que le coupable avait mérité, d'ailleurs, sa condamnation par ses trahisons. Le peuple se réjouit non moins que le roi de la mort du factieux, qu'il considérait comme le principal fauteur des troubles : on célébra sa chute tragique dans une longue complainte, dont de Barante cite deux strophes.

Au témoignage de Mézeray, Louis de Luxembourg « passait pour un homme « de grand esprit ». Il avait fréquenté la joyeuse cour de Louis XI, encore dauphin, à Genappe, et y avait composé l'une des *Cent Nouvelles*. Il était l'un des plus puissants seigneurs de son temps. Issu de cette illustre maison de Luxembourg qui comptait un empereur d'Allemagne parmi ses ancêtres, il était oncle d'Édouard IV d'Angleterre, qui avait épousé la fille de sa sœur Jacqueline, beau-frère de Louis XI qui l'avait

comblé d'honneurs, et proche parent du Téméraire. Il était comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny et de Conversan, châtelain de Lille, seigneur d'Enghien, d'Oisy, de Ham, de Bohain, de Bourbourg, de Condé-en-Brie. Il portait *d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, à la queue fourchée en sautoir.*

Il avait épousé en premières noces Jeanne de Bar, comtesse de Marle et de Soissons, etc. Il eut de ce mariage : Jean, ou, d'après Monstrelet, Louis, comte de Marle, chevalier de la Toison d'or, tué à Morat; Pierre, comte de Brienne et de Saint-Pol, chevalier de la Toison d'or; Antoine, comte de Roussi, qui devint ambassadeur de Charles VIII et de Louis XII; Charles, évêque de Laon, duc et pair de France; Jacqueline, mariée à Philippe de Croy; Hélène, épouse de Janus de Savoie, comte de Genève; Philippine, abbesse du Mocel, près de Pont-Saint-Maxence. De son second mariage avec Marie de Savoie, il eut Louis, chambellan de Louis XII; Jeanne ou Agnès, abbesse de l'abbaye de Sainte-Agnès, à Gand, et une seconde fille qui est peut-être celle désignée par Olivier de La Marche comme mariée au seigneur de Ravesteyn. Le connétable, qui, au dire de Chastellain, était « assez « heureux et merveilleux solliciteur de « madame Vénus », laissa, en outre, huit bâtards, qui sont énumérés par Anselme (*Histoire générale de France*, III, 727-728).

Émile Van Arenbergh.

G. Chastellain, édit. Kervyn de Lettenhove. — Monstrelet, édit. Douët d'Arcq, Soc. de l'Hist. de France. — Mathieu d'Escouchy, édit. Beaucourt, Soc. de l'Hist. de France. — Phil. de Commines, édit. de Mlle Dupont. — Olivier de La Marche, édit. Beaune et d'Arbaumont, Soc. de l'Hist. de France. — J. de Troyes, *Mémoires*. — J. Du Clercq, *Mémoires*. — J. Molinet, *Chronique*. — Amelgard, *Ludov. XI*. — Godefroy, *Cabinet de Louis XI et preuves*. — Vigner, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne* édit. Gachard). — Michelet, *Histoire de France*. — Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*. — Etc.

LUXEMBOURG (*Louis* **DE**), homme d'Etat, neveu de Waleran de Luxembourg, joua un rôle important dans la politique française sous le règne de Charles VI. Il était frère de Jean de Luxembourg dont Jeanne d'Arc fut captive; son père s'appelait également Jean de Luxembourg et avait épousé Marguerite d'Enghien. Entré dans la carrière sacerdotale, il fut, suivant Gams, élu en 1415, évêque de Thérouane, malgré l'opposition d'une partie des chanoines. Grâce à l'appui du parti bourguignon, il fut nommé premier président de la chambre des comptes, par ordonnance du 22 juillet 1418; le 4 août suivant, il prêta serment en cette qualité. Adversaire des Anglais, il refusa, avec son frère Jean de Luxembourg, d'adhérer, en 1420, au fameux traité de Troyes, qui investissait Henri VI d'Angleterre de la régence de la France. Ce ne fut que sur l'ordre formel du duc de Bourgogne, qui déjà, de son côté, avait juré soumission complète au monarque anglais, que les deux frères se résignèrent à prêter ce serment humiliant, qui leur semblait, dit Barante, une trahison : « Ils lui respondirent (à « Philippe le Bon) », dit Le Fèvre de Saint-Remy, « que, puisque c'estoit son « plaisir, ilz le feroient; mais ilz le « tenroient jusques à la mort; et ainsi « firent-ilz, comme cy après sera dit ». Et, en effet, Louis de Luxembourg garda, depuis, une opiniâtre fidélité au parti anglais. C'est à la suite du traité de Troyes que nous le voyons débuter activement dans la politique. Le roi Charles VI, dans un mandement qu'il lui adresse ainsi qu'à son frère Jean de Luxembourg et à d'autres seigneurs et prélats, le commet pour recevoir des cités du nord de la France le serment d'adhésion à cet acte. C'est en la même année 1420 qu'il accompagne le duc de Bourgogne au lit de justice tenu à Paris pour entendre les plaintes de ce prince contre les assassins de son père Jean sans Peur. En 1423, il fait partie de l'ambassade envoyée par les Parisiens en Angleterre pour demander secours contre Charles VII. Le duc de Bedford, régent de France, l'appela, dès lors, dans ses conseils et le fit élire bientôt après, le 7 février 1424, par le Parlement de Paris, chancelier de France pour Henri VI d'Angleterre, qui le pourvut par lettres

du même jour. En 1429, il repousse l'assaut de Jeanne d'Arc contre Paris : « Les Parisiens », dit Monstrelet, « qui « estoient dedans leur ville accompai- « gniés de Loys de Luxembourg, évêque « de Térouanne et chancelier de France « pour le roi Henri, et d'aulcuns autres « notables chevaliers que le duc de « Bourgogne leur avoit envoyés, ac- « compagnés de 400 combattants, se « défendirent victorieusement ». Le duc de Bedford, informé que le roi de France venait d'entrer à Compiègne, craignit pour la Normandie que Henri V mourant lui avait recommandé de défendre à tout prix : il courut couvrir cette province en laissant la capitale à la garde de notre prélat. Celui-ci prit part ensuite au procès de Jeanne d'Arc. C'est en sa présence que fut adressée, le 23 mai 1431, la dernière monition de l'université de Paris par le docteur Pierre Morice à l'héroïne, qui répondit : « Je m'en rapporte à ce que j'ai dit « au procès, et le veux soutenir. Quand « je serais dedans le feu, si n'en di- « roie-je autre chose, et le soutiendroie « jusqu'à la mort ». Le lendemain, la Pucelle fut brûlée : devant son bûcher, siégeait parmi les juges et les prélats, Louis de Luxembourg. Le 2 décembre de la même année, il figure dans le cortège du jeune Henri VI d'Angleterre, qui, le 16, fut couronné roi de France à Notre-Dame. En 1433, il proposa à Bedford, devenu veuf, d'épouser sa nièce Jacqueline, fille aînée de son frère Pierre : le régent, qui crut habile de s'attacher par cette alliance la puissante maison de Luxembourg, s'empressa de contracter mariage. Mais cette union, qui fut célébrée à Thérouanne, desservit, au contraire, la politique anglaise : le duc de Bourgogne s'irrita de n'avoir pas été consulté et se rapprocha de la maison de France.

Tandis que Bedford s'était établi à Rouen, Louis de Luxembourg, conjointement avec l'évêque de Paris et le fameux Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, exerçait toute autorité dans la capitale. Mais ce fut surtout sur notre prélat que retomba la haine populaire, parce qu'on lui imputait, dit Henri Martin, « d'avoir empêché la conclusion « d'une trêve aux conférences de Sim- « port ». Du reste, les trois évêques avaient, par la rigueur de leurs répressions, excité l'animosité des Parisiens : deux conspirations de bourgeois pour secouer le joug anglais furent impitoyablement étouffées dans le sang. Pendant le siège de Saint-Denis, en 1435, par les Anglais, Louis de Luxembourg leur montra le plus actif dévouement. L'année suivante, le duc d'York, successeur de Bedford comme régent de France, voulut cependant lui retirer, par irritation contre les Bourguignons, les sceaux de chancelier; mais l'évêque n'en montra pas moins une valeureuse fidélité aux Anglais. Attaqué dans la capitale, en 1436, par les Français, il dut reculer devant l'insurrection populaire qui éclata aussitôt. Ne voulant pas s'enfermer dans la Bastille avec de trop faibles forces et sans espoir d'être secouru, il capitula; la garnison anglaise put se retirer de la forteresse avec tout ce qu'elle put emporter; toutefois, l'évêque dut y laisser sa chapelle, qui était de grande valeur. Les Anglais, pour éviter la fureur du peuple, sortirent de la Bastille par la porte qui donnait sur les champs, sans traverser la ville, et, longeant les fossés au delà du Louvre, ils s'embarquèrent sur la Seine pour Rouen. La foule amassée sur les remparts fit, dit Monstrelet, « grand huée, en criant : « A la « keuwe ! (à la queue !) « — « Et pour « certain », dit de son côté le *Journal des Bourgeois de Paris*, « onc gens autant « moqués ni hués comme ils furent, « spécialement le soi-disant chancelier « (Louis de Luxembourg), le lieute- « nant du prévôt, le maître des bou- « chers... Chacun criait *au renard* après « l'évêque de Térouanne ». Ce fut la fin de sa carrière politique en France. Mais il obtint de nouveaux honneurs ecclésiastiques : chanoine de la cathédrale de Rouen, il fut nommé, le 19 octobre 1436, archevêque de ce siège; administrateur de l'évêché d'Ely (Angleterre) en 1436; cardinal-prêtre des Quatre Saints-Couronnés, le 20 décembre 1439,

et évêque de Frascati, en 1442. Profondément dévoué au roi d'Angleterre, il n'avait voulu accepter qu'avec son approbation le chapeau cardinalice.

En 1443, Henri VI le fit avertir que les Anglais sont chassés de Dieppe par son neveu, Louis de Luxembourg : « De ceste nouvelle », dit un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes, « fut le chancelier sy troublé, qu'il se « acoucha malade, de sorte que oncques « puis n'eust santé ». Vainement le roi lui envoya « ses médecins et cirurgiens, « et tout ce qu'il put ». Le prélat s'expatria en Angleterre la même année, et, sur son navire, « avoit trompes, clai « rons et autres instrumens, tellement « que la mer en retentissoit ». Il mourut à Hatfield bientôt après, le 18 septembre 1443, et, selon d'autres, le 4 octobre : il fut inhumé en la basilique d'Ely, près de la chapelle des Reliques.

Emile Van Arenbergh.

Jean Le Fèvre, *Chronique*, édit. Morand (Soc. de l'Hist. de France). — Monstrelet, *Chronique*, édit. Douët d'Arcq (Soc. de l'Hist. de France). — Chastellain, édit. Kervyn de Lettenhove. — Vigner, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — De la Fons Melicocq, dans l'*Ann. bull. de la Soc. d'hist. de France* (1866), t. IV, I, 3739. — *Mém. d'un bourgeois de Paris*. — De Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Moreri, *Grand diction. hist.* — Anselme, *Hist. généal. de France*. — *Gallia Christ.*, t. XI, col. 89. — Gams, *Episc. eccl. cath.*, t. XIX, p. 188, 520, 613.

LUXEMBOURG (le bienheureux *Pierre* **DE**), né le 20 juillet 1369. Son père était Gui de Luxembourg, lieutenant de Duguesclin dans l'expédition d'Auvergne et l'un des premiers qui « firent entreprinse », dit Froissart, « contre les Anglois en 1369 ». Sa mère était Mahaut de Châtillon, cousine du duc de Bourbon et de la reine Jeanne de France. Vers la fin de 1377, Pierre commença dans les hautes écoles de Paris, sous la discipline de maîtres célèbres, les Oresme et les d'Ailly, ses études de philosophie et de théologie. L'illustration de sa race, l'éclat de sa vertu, la précoce maturité de son esprit qui suppléait déjà en lui l'autorité de l'âge et faisait écouter ses conseils dans les troubles de l'université, le désignèrent, encore enfant, aux honneurs ecclésiastiques. Dès 1379, il fut pourvu d'un canonicat à Notre-Dame de Paris et successivement nommé, en 1381, chanoine de Cambrai et archidiacre de Bruxelles et de Dreux. Ces prébendes lui venaient à point, car sa famille était presque ruinée par la rançon de son frère Waléran au roi d'Angleterre. S'astreignant, d'ailleurs, lui-même aux stricts besoins d'une vie ascétique, il prodigua ses revenus en aumônes et résigna bientôt ses bénéfices à son frère André. A quatorze ans, il fut élevé par Clément VII à l'évêché de Metz, — honneur périlleux dans un diocèse tiraillé, en plein grand schisme d'Occident, par les partisans des deux papes. Pour accroître le prestige du jeune évêque, Clément VII eut beau lui conférer le chapeau de cardinal : Pierre dut conquérir son siège épiscopal, les armes à la main, et fut bientôt abreuvé de tant d'amertumes qu'il se retira à Luxembourg. Il fut appelé de cette retraite à la cour pontificale d'Avignon ; il mourut dans cette ville, le 2 juillet 1387, à l'âge de dix-huit ans, et y fut inhumé au cimetière de Saint-Michel. Jean Juvénal des Ursins et Froissart, ses contemporains, ainsi que Philippe de Vigneulles, dans sa *Chronique de Metz*, signalent, en faisant l'éloge de ce prélat, les miracles qui attestèrent la sainteté de sa vie et consacrèrent sa mémoire dans la vénération publique. Une église fut bâtie par de pieuses libéralités sur sa tombe : « On se pourroit esmerveiller », dit Froissart, « de la grande créance « que ceux du païs de là environ y avoient « et des visitations quils y faisoient, et « des présents que rois, ducs, comtes, « dames et gens de tous estats y faisoient. « Et en ces jours que je fus en Avignon, « car par là, pour ce voir je retournai de « la comté de Foix, de jour en jour « ces œuvres et magnificences augmen- « toient ». Son culte s'étendit en Belgique, en Savoie, en Espagne, et, par bref du 9 avril 1527, le pape Clément VII le proclama bienheureux. Par mandement du vice-légat d'Avignon (3 juillet 1600), sa fête fut élevée au rang des solennités dites de précepte. Ses reli-

ques, dispersées pendant la révolution, ont été recueillies dans l'église de Saint-Didier d'Avignon. En outre, l'église et le séminaire de cette ville possèdent le chapeau cardinalice, la dalmatique, l'étole diaconale et les sandales de Pierre de Luxembourg; ces divers objets sont décrits par le chevalier de Linas, dans un rapport sur les vêtements sacerdotaux adressé au ministre de l'instruction publique de France et inséré dans *la Revue des sociétés savantes* (1857, p. 63). Le musée d'Avignon conserve le livre d'heures du saint prélat; le musée Calvet, son couteau et ses éperons; l'église de Ligny, qui possédait jadis la moitié de son mantean, n'en a sauvé qu'une parcelle des déprédations révolutionnaires.

Fourier de Lacourt, dans sa *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg*, donne une analyse de ses ouvrages, dont les manuscrits se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris. En voici les titres :

1. *Prose en vers latins*, œuvre ascétique. — 2. *Livre de monsieur Saint-Pierre de Luxembourg, qu'il adressa à l'une de ses sœurs pour la détourner de l'état séculier, ou la Diète de Salut.* Cet ouvrage, dont il existe plusieurs manuscrits, dont l'un à la Bibliothèque royale de Bruxelles, no 11118, a été souvent réimprimé au xve siècle dans tous les formats et sous différents titres; on cite deux éditions de Paris, l'une de Guichard Soquans, sans date, in-8o, et l'autre de Jehan Trepperel, 1506; in-4°. — 3. Recueil de lettres intitulé : *le Dévot Traité, ou Epistre très-utile à la personne vivant au monde.* Cet ouvrage a été imprimé.

La *Nouvelle Biographie générale* de Didot-Hoefer attribue, en outre, à Pierre de Luxembourg : *le Livre de Clergie, nommé l'image du monde, translaté du latin en françois.* Paris, Jeh. Trepperel, sans date, in-4o; goth. Enfin, Brunet donne sous son nom : *le Voyage spirituel du pèlerin de saincte Mère Eglise romaine, Monseigneur Sainct Pierre de Luxembourg, jadis illustrissime cardinal, autheur : auquel est insérée une epistre liminaire, decouvrant aucunes fallaces et fausseté des hérésiarques, et vers la fin du dict Voyage est comprinse la Vie du glorieux Sainct Pierre de Luxembourg.* Avignon, Imbert Parmentier, 1562; petit in-8o. Traduction de Pierre de Sure, célestin à Avignon, qui y a ajouté une longue épître en prose et plusieurs pièces de vers.

Émile Van Arenbergh.

Acta sanct. Bolland., juillet, t. I, p. 846. — Fr.-Mart. de Bourey, célestin de Rouen, *Vie, Mort et Miracles du bienheureux Saint-Pierre de Luxembourg* (Paris, 1622; in-8o). — Henry Alby, Vie du même (Lyon, 1626; in-12). — Nic. Le Tourneux, Vie du même (Paris, 1681; in-12). — Nic. Bernard, *Les Fleurons sacrés de Pierre de Luxembourg* (Paris, 1638; in-12). — Louis d'Attichy, Vie du même, imprimée dans le t. I de la *Fleur des Cardinaux* (Paris, 1660). — Morenas, *Hist. de la vie, des miracles et du culte de Pierre de Luxembourg* (Luxeuil, 1766; in-12). — Augustin Canron, Hist. du même (Carpentras, 1854; in-12). — Fourier de Bacourt, Vie du même (Paris, Berche et Tralin, 1882; in-8o). — Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissart*, t. XII, p. 40-41, 333-338. — Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*, ch. 7. — Phil. de Vigneulles, *Chron. de Metz*, p. 120. — Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*, p. 531. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, t. I, p. 118. — *Nouv. Biogr. génér.* de Didot-Hoefer, t. XXXII, p. 323. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, p. 642. — Leglay, *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 222.

LUXEMBOURG-LIGNY (*Waléran de* **SAINT-POL**, comte **DE**), né en 1355. Il était fils de Guy de Luxembourg-Ligny et de Mahaut de Châtillon, sœur et héritière du comte de Saint-Pol. Armé chevalier à l'âge de quinze ans, il prit part, sous les drapeaux bourguignons, à la bataille de Bastweiler, où son père perdit la vie et où lui-même fut fait prisonnier par les Anglais. Richard II retint son otage à Windsor, où, d'après Froissart, « avoit si courtoise prison, que il « pooit partout jeuer et esbattre et vol- « ler des oiseaulx ». Elégant, adroit, spirituel, ses qualités firent impression sur la sœur du roi, Mahaut de Hollande, qui était une des princesses les plus belles et les plus accomplies de son temps. Ils s'aimèrent « loïaument », ajoute le chroniqueur, et un mariage fut décidé entre eux. Le roi fixa la rançon du chevalier français à 120,000 francs, dont il fit remise de la moitié à l'occasion de l'union projetée. Le roi de France, Charles V, vit de mauvais œil cette alliance avec une princesse anglaise et fit saisir les domaines du comte de Saint-Pol, soup-

çonné de trahison. Les jeunes époux durent se réfugier chez le comte de Morialmé, qui leur donna l'hospitalité jusqu'à la mort de Charles V (1380). Le comte de Saint-Pol rentra en grâce auprès de Charles VI qui lui rendit ses biens. En 1396, il fut envoyé par le roi en Angleterre, pour négocier une trêve. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de la république de Gênes, mais il ne conserva cette position que pendant fort peu de temps. L'empereur Wenceslas ayant refusé de s'acquitter d'une dette envers son frère, il se jeta dans le Luxembourg et la Gueldre, et incendia plus de cent vingt villages. Henri IV étant monté sur le trône d'Angleterre, à la suite de l'assassinat de Richard II, le comte de Saint-Pol, plein de ressentiment de la mort de son beau-frère, adressa un cartel au monarque anglais et fit une descente dans l'île de Wight. Pendant les hostilités, qui durèrent plusieurs années, il fit le siège du château de Merck, situé à une lieue de Calais (1405). Il essuya une défaite devant cette place. Le duc de Bourgogne le nomme successivement grand-maître des eaux et forêts et gouverneur de Paris (1410). En ce moment, il est en plein dans le parti des Bourguignons. A la tête d'une milice de cinq cents bouchers, il est mêlé aux troubles qui ensanglantèrent Paris. En 1412, il bat le parti des Armagnacs en Normandie et se rend maître de Domfront. Lors de la chute du parti bourguignon (1413), le comte de Saint-Pol dut prendre la fuite et se réfugier en Brabant. Plus tard, il fit sa soumission au roi de France, et fut nommé gouverneur du château d'Ivoi, en Brabant, où il mourut en 1417. Le comte de Saint-Pol avait épousé en secondes noces Bonne de Bar, dont il eut une fille. Son petit-fils, Philippe de Saint-Pol, mourut sans postérité, en 1430, et le comté de Saint-Pol fit retour au Luxembourg.

J. Nève.

Froissart, éd. Kervyn, *passim*.

LUYCKX (*Jean-Baptiste*), poète flamand, né à Turnhout, en 1760, mort à Ninove, le 26 mars 1842. Il prit l'habit religieux à l'ancienne abbaye des Prémontrés de Ninove, et exerça la charge pastorale en cette ville depuis 1806 jusqu'en 1839. Réfugié en Hollande pendant la Terreur, il consacra les loisirs de l'exil à l'étude des poètes néerlandais, et puisa dans leurs œuvres l'amour des lettres flamandes. Pendant près de trente ans, il fut prévôt de l'ancienne chambre de rhétorique *Al vloeijende groeijende*, de Ninove, et se signala dans maints concours poétiques. En 1808, la Société de rhétorique : *Rym en reden*, de Moorsel, couronna son poème sur les fléaux de la guerre. Un fragment en est reproduit dans un article nécrologique consacré au poète par le *Nederduitsch letterkundig jaerboekje*, de 1843. En 1816, il conquit à Audenarde les palmes poétiques avec une série de pièces intitulées : *Gevangneming*, *het Verblyf te Fontainebleau*, *de Schaking* et *Plegtige intrede in Roomen van Z. H. Pius den VII*. Ces œuvres ont été publiées dans un recueil de poésies édité, à cette époque, en cette ville.

Émile Van Arenbergh.

Nederd. letterk. jaerboekje voor 1843. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

LUYCX (*François*), mieux connu dans l'histoire de l'art sous le nom de Leüx von Lüxenstein, portraitiste excellent et peintre de sujets religieux, né à Anvers, en 1604, mort (à Prague?) après 1662. D'abord élève de Remacle Sina, dont le nom ne se rattache aujourd'hui à aucune œuvre, Luycx, franc-maître de la gilde de Saint-Luc, en 1620, passa ensuite à l'atelier de Rubens et, comme tant d'autres Anversois, il collabora aux peintures de l'illustre chef d'école. On assure qu'il voyagea en Italie; rien ne le prouve. Il semble, au contraire, absolument présumable que, jusqu'à la mort de Rubens, Luycx ne quitta point Anvers et, sans doute, y trouva largement de quoi s'employer. Plus tard (ce renseignement est du catalogue de la galerie du Belvédère), notre artiste fut appelé à Vienne par l'empereur Ferdinand III, dont il devint le peintre et

de qui il obtint des lettres de noblesse. A dater d'alors, Luycx ne s'appela plus que Leüx von Leüxenstein. En 1647, les comptes de la maison impériale l'établissent, Luycx avait peint deux fois l'archiduc Léopold-Guillaume. Lorsque ce prince vint prendre, cette même année, le gouvernement des Pays-Bas, l'artiste le suivit à Bruxelles et, au retour, l'accompagna à Vienne (1656), plus tard, enfin, à Laibach, où, sans doute, il fut auprès de l'archiduc jusqu'à sa mort, arrivée en 1662, car une estampe de F. Vanden Steen, insérée dans le livre du P. Avancino, sur les vertus de Léopold-Guillaume, nous représente le grand maître de l'ordre Teutonique étendu sur son lit de parade, d'après un dessin de Luycx. Il est ainsi prouvé que notre artiste survécut bien des années à la date du 28 août 1652, admise jusqu'à ce jour comme limite extrême de la carrière du maître, prouvée par les sources authentiques. Luycx vint-il finir ses jours à Anvers? C'est peu probable. Ses fils firent comme peintres une carrière dans leur patrie. L'un d'eux fut appelé par l'empereur Léopold, en 1684, aux fonctions de directeur de ses collections artistiques. Sandrart s'est donc trompé en attribuant cette qualité à Frans Luycx lui-même.

A en juger par le petit nombre de peintures exposées sous son nom dans les galeries de Vienne et de Prague, Luycx fut un artiste de très sérieux mérite. Ses portraits au Belvédère, représentant Léopold-Guillaume, en pied, en costume ecclésiastique noir, sur un fond de draperie bleue, le Cardinal infant, en buste, enfin, un portrait de dame, en pied, se détachant sur une tenture rouge, ont très grand air et se ressentent, comme peinture, de l'influence de Rubens. Pour ce qui concerne l'*Allégorie sur le néant des choses humaines*, grande figure de femme assise entre deux tables, l'une couverte d'un riche tapis et chargée de splendeurs, l'autre où, sur le meuble nu, reposent les emblèmes de la fragilité des choses : un sablier, un crâne, un flambeau éteint, etc., c'est une page absolument captivante. Les anciens inventaires la donnaient à Ch. Le Brun, attribution insoutenable. Est-elle de Luycx et pourquoi est-elle de lui? Nous l'ignorons absolument. Détail à noter en passant : le joyau que tient à la main le génie est le même qu'on remarque dans la *Salomé* de Quentin Metsys, au musée d'Anvers : une agate de Charles-Quint. Il y a presque ici un indice en faveur de l'origine anversoise du tableau. Le musée de Prague possède de Luycx un portrait de Piccolomini; la galerie Lichtenstein, à Vienne, *le Christ apparaissant aux saintes femmes prosternées*, peinture excellente. Le musée de Stockholm, enfin, montre un portrait en pied de Léopold-Guillaume. Les inventaires de la collection de l'archiduc et les archives de la maison impériale citent de Luycx diverses peintures disparues : une *Madone avec l'Enfant Jésus apparaissant à Léopold-Guillaume*, et plusieurs portraits de membres de la famille impériale. Ces portraits sont peut-être parmi les anonymes du musée du Prado. Il y a aussi la mention du *Portrait de la Mère Paule Marie de Jésus, religieuse carmélite, représentée les mains jointes devant le Crucifix*. Un curieux petit tableau avec nombreux personnages en costume du XVIIe siècle, appartenant à la maison d'Arenberg, figure dans un des salons du palais de cette famille, à Bruxelles, sous le nom de Leüx von Leüxenstein. Nous nous sommes assuré que cette jolie peinture, datée de 1649, porte la signature : Potuyl, à l'avant-plan de la gauche.

Henri Hymans.

E. von Engerth, *Catalogue du Musée de Belvédère. — Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, t. I, Vienne, 1883; t. V, id., 1887. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Nagler, *Künstler Lexicon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*.

LUYDE (*Jean* DE), théologien, né à Tongres, vivait vers le commencement du XVIe siècle. Frère d'Arnould, il fut professeur à l'université de Cologne et écrivit un abrégé des commentaires du dominicain français Jean Capreolus, sur le *Maître des sentences : Summa Capreoli in magistrum sententiarum*. Cet ouvrage,

resté manuscrit, était conservé jadis chez les chanoines réguliers de Tongres. Il faut peut-être l'identifier avec le n° 814 de la vente Camberlyn (Bruxelles, 1882) : *Liber sententiarum*, manuscrit commencé, dit le catalogue, par Jean de Luyde, achevé par son frère Laurent et légué par Arnould de Luyde aux chanoines de Tongres.

Paul Bergmans.

L. Abry, *les Hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. par H. Helbig et S. Bormans (1867), p. 31. — Catalogue Camberlyn, *loc. cit.*

LUYTENS (*Henri*), prédicateur, né à Malines, au commencement du XVIe siècle, y décédé, le 14 novembre 1593. Se destinant au sacerdoce, il poursuivit ses études ecclésiastiques jusqu'au grade de bachelier en théologie. Il remplit ensuite les fonctions pastorales à Muysen, aux environs de sa ville natale, et fut pourvu, en 1562, d'un canonicat de la cathédrale de Malines. On a de lui : *De Nativitate Domini nostri Jesu Christi ex secundo capite D. Lucæ evang. Docta et pia Explicatio... Item de septem Donis Spiritus Sancti, de quatuor virtutibus cardinalibus, et de octo Beatitudinibus; cum libello de Spiritus sancti missione.* Anvers, Chr. Plantin, 1565; in-12. Henri Luytens a, en outre, publié chez Plantin un recueil d'homélies sur les évangiles du dimanche depuis l'Avent jusqu'au Carême.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 456. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 333. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist litt. des Pays-Bas*, t. I, p. 159.

LUYTHON (*Charles*), musicien, né à Anvers, vers 1550, mort à Prague, au mois d'août 1620. Entre les diverses manières d'orthographier le nom de famille de Charles Luython (*Luyton*, *Luython*, *Luycthon*, *Luthon*, *Luiton* et *Luitton*), nous adoptons, avec Léon de Burbure, son biographe, celle de *Luython*, qui figure sur le titre de son œuvre capitale et qui correspond avec la signature : *Claudius Luythonius*, apposée par son frère Claude au bas d'un compte de la corporation des maîtres d'école d'Anvers, en 1561. C'est de Burbure qui a eu le mérite de découvrir sa véritable nationalité. Fétis semble le croire Allemand; L. von Köchel le dit Anglais, dans son histoire de la chapelle impériale de Vienne; d'autres écrivains supposent qu'il est Français. L. de Burbure a trouvé son origine en fouillant les archives de la ville d'Anvers, où il a mis la main sur deux documents de 1620, qui donnent des renseignements absolument exacts sur la famille du compositeur et sur lui-même. Claude Luython, son père, natif de Valenciennes, dirigeait l'école latine de la paroisse de Saint-André, à Anvers. De même que dans les trois autres écoles latines de cette ville, l'enseignement comportait les humanités, la musique vocale et les autres matières d'une bonne éducation : *scientien, sanck ende andere goede manieren*, dit l'acte d'érection (20 décembre 1521). C'est donc chez son père que Charles Luython apprit, sans doute, les éléments de la musique, dans laquelle il se perfectionna ensuite comme enfant de chœur à la cathédrale, où Antoine Barbé, Gérard de Turnhout et Séverin Cornet étaient à la tête de la maîtrise. Il apprit aussi à jouer de l'orgue sous la direction d'un des nombreux organistes distingués qu'Anvers possédait à cette époque : Hubert Waelrant, Jean Barbé, Jean Regis, Servais Vander Meulen, Jean Lupi, etc. Ce ne sont là que des conjectures, d'ailleurs; car on ne possède aucun renseignement positif sur la première période de la vie de Luython. A partir de 1576, sa biographie se précise. Le 18 mai de cette année, nous le voyons nommé musicien à la cour de l'empereur Maximilien II, à Prague, après avoir dédié à ce souverain une messe de sa composition. Le successeur de Maximilien, Rodolphe II, maintint Luython dans son emploi (10 janvier 1577), et le gratifia, en outre, de la charge de sous-chef de la garde-robe impériale (24 février 1580). Mais, ayant obtenu, le 1er mars 1581, une augmentation de traitement, le *kammer-musicus* eut le bon sens de se défaire de son autre emploi, assez lucratif, mais peu artistique. Sur ces entrefaites, Guillaume de Formellis, un des organistes de la chapelle

impériale, vint à mourir (4 janvier 1582). Quelques jours avant sa mort (1er janvier 1582), Luython fut nommé à sa place, grâce à l'appui de son compatriote Philippe de Monte, qui était premier directeur de la chapelle ; son traitement s'élevait à 25 florins par mois, sans compter une gratification annuelle d'un manteau de drap ou de 20 florins en espèces. Par suite d'augmentations successives, ses gages se montaient, en 1602, à 460 florins par an. « Désormais débarrassé des soucis d'une situation précaire », dit L. de Burbure, « et placé dans une position digne de ses éminentes capacités, notre organiste se livrera avec une nouvelle ardeur à ses travaux de composition musicale ». Avant cette époque, Luython n'avait publié qu'une seule de ses œuvres, un bizarre *Epigramma* sur le blason des maisons nobles Berka de Dub et de Lypa, mis en musique à plusieurs voix (Prague, 1579); les diverses pièces de sa composition qui figurent dans des manuscrits de la bibliothèque palatine de Vienne, telles qu'une messe à 6 voix sur *Amorosi pensieri* (ms. 15,951) et une autre messe à six voix sur *Filiæ Hierusalem* (ms. 16,194), sont peut-être aussi antérieures à 1582, mais elles n'ont vraisemblablement pas été imprimées. En 1582, on publie à Venise ses *Madrigali a cinque voci*, et en 1595, à Francfort, son *Popularis anni jubilus*, composé plusieurs années auparavant. A la mort de Philippe de Monte, en 1603, il lui succède en qualité de compositeur de la chapelle impériale (*Componist der Hofkapelle*), et la même année, il publie à Prague vingt-neuf motets à six voix : *Selectissimarum sacrarum cantionum sex vocibus compositarum nunc primum in lucem editarum fasciculus primus;* malgré les promesses de ce titre, il n'a point paru d'autres parties de cet ouvrage. En 1604, il met en musique la neuvième strophe du curieux *Rosetum Marianum*, publié par Bernard Klingenstein (Dilingen, Adam Meltzer) (1), et donne à Prague, chez Georges Nigrinus, un *Opus musicum in Lamentationes Heiremiæ prophetæ*. En 1609, il écrit sept morceaux à sept voix pour le *Musicalischer Zeitvertreiber*, recueil de chants mondains en allemand (Nuremberg, Paul Kauffmann), et fait paraître son œuvre principale, sa *Collectio missarum septem vocum* (Prague, Nicolas Strauss), dédiée à l'empereur Rodolphe II, qui le gratifia, à cette occasion, d'un don de 500 florins. En 1610, il compose trois pièces à cinq et six voix pour le recueil du Liégeois Philippe Schoendorff, *Odæ suavissimæ*, dédié au virtuose Jacques Chimarrhäus, de Ruremonde. L'année suivante, il collabore à la première partie de la collection de motets inédits recueillis par Abraham Schadæus, le *Promptuarium musicum* (Strasbourg, Charles Kieffer), tandis que l'éditeur Godefroid Tampachius, de Francfort, fait paraître une nouvelle édition de sa *Collectio missarum septem vocum*. Puis, en 1612, son activité productrice cesse tout à coup ; on ne voit plus paraître de ses œuvres, et son nom ne se trouve même plus sur l'état des musiciens de la chapelle impériale.

En effet, le 16 mai 1611, Luython avait obtenu de Rodolphe II sa pension de retraite; en considération de ses trente-cinq années de bons et loyaux services, elle fut fixée à 200 florins par an. Malheureusement pour notre artiste, son auguste protecteur mourut le 20 janvier 1612, et, sous son successeur Mathias, la pension fut contestée, sous prétexte du changement de règne; si bien que, au bout de quelques années, il lui était dû, y compris des émoluments arriérés, la somme considérable de 2400 florins; elle ne lui avait pas encore été payée, quand il mourut, à Prague, au mois d'août 1620. Par un testament du 7 avril 1618, il avait légué son modeste avoir, ses manuscrits, sa musique, ses instruments, ainsi que ses diverses prétentions à charge de la cour impériale, à son frère et à ses deux sœurs, qui étaient restés à Anvers.

Pour compléter l'énumération des œuvres de cet artiste distingué, qui fut

(1) La partition de ce morceau se trouve à la suite de la notice de L. de Burbure, p. 24-30.

en même temps un compositeur de sérieuse valeur, il nous reste à citer un morceau inséré, après sa mort, dans le *Florilegium musicum Portense* d'Erhard Bodenschatz (Leipzig, Abraham Lamberg, 1621), et deux motets publiés par Jean Stadelmayer dans ses *Moduli symphoniaci* (Inspruck, Jean Gäch, 1629); ces deux derniers sont omis dans la monographie que L. de Burbure a consacrée à Charles Luython.

Paul Bergmans.

C.-F. Becker, *die Tonwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (2e éd., 1855), *passim*. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd., 1866-1867), t. V, p. 384. — L. von Köchel, *die Kaiserliche Hof-musikkapelle in Wien* (1869), *passim*. — R. Eitner, *Bibliographie der Musiksammelwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (1877), p. 688. — L. de Burbure, *Charles Luython, compositeur de musique de la cour impériale* (1880).

LYERE (*Adrien* **VAN**), en latin LYRÆUS, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 20 janvier 1588, et mort à Bruxelles, le 5 septembre 1661. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, et avait reçu une excellente éducation. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 16 janvier 1608, il y devint coadjuteur spirituel. Il occupa différents emplois, entre autres celui de recteur du collège de Cassel. Il ne sortit pas de la province flamande à laquelle il s'était dévoué pour éclairer le peuple dans sa langue : il parlait le flamand anversois dans la chaire, et il a écrit deux de ses ouvrages en néerlandais. Il serait devenu l'émule du P. Poirters, s'il s'était livré aux œuvres d'imagination. Mais il s'est confiné dans le domaine des choses religieuses. Son talent oratoire était plus grand que son talent d'écrivain. Il eut beaucoup de succès dans ses prédications à Malines et surtout à Bruxelles, où, pendant trente ans, il occupa la chaire de Notre-Dame du Sablon, sans que le peuple se lassât jamais de l'entendre.

Il a publié : 1. *Godtvruchtighe oefeningen op den H. ende aldersoetsten Naem Maria, toegeschreven aen het broederschap van den selven glorieusen naem. Opgerecht in de kercke van onse L. Vrouwe op de Savel, tot Brussel*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1640. Sotwel cite : Bruxelles, Mommaert, 1638. Traduit en français par Jean Puget de la Serre ; en espagnol par le P. André de Saint-Jean-Baptiste, carme déchaussé, 1640 ; en anglais, 1643 ; en allemand par Pierre Vauters, ou par le P. Martin Libenius, Cologne, 1649. Van Lyere n'a pas mis son nom en tête de ce livre, dédié par lui à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas. Voici le titre de l'édition française : *Louanges du sacré et très doux nom de Marie avec les feste et confrérie royalle, érigée en l'église de Notre-Dame du Sablon*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1638. — 2. *Trisagion Marianum sive trium mundi ordinum, cœlestium, terrestrium et infernorum cultus, pietas et adoratio ter sancto nomini Mariæ, vindicata*. Anvers, Jacques Meursius, 1648. — 3. *Den Wegh des Hemels, door de Rooskens ghewesen ende ghewenst aen alle Godtminnende zielen, door eenen priester der Societeyt Jesu*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1643 ; in-32. C'est une méthode de récitation du chapelet. Sotwel cite : Bruxelles, 1645. L'ouvrage a été traduit en français par le P. Egide de Sainte-Aldegonde (Mons, Waudret). — 4. *De Imitatione Jesu patientis sive de Morte et vita in Christo Jesu patiente abscondita, in carne vero nostra mortali ad similitudinem ejus exprimenda libri VII*. Anvers, Jacques Meursius, 1655; in-fol. Paquot cite : *De l'Imitation de Jésus-Christ souffrant ou Traité de la vie et de la mort cachée en Jésus-Christ*. En flamand. Anvers, Jean van Meurs, 1655 ; fol. — 5. *Sancti Ignatii de Loyola Societatis Jesu fundatoris Apophtegmata sacra, sive cœlestis prudentiæ Aphorismi quibus pie, sobrie ac juste cum Deo nobiscum ac proximis juxta Apostolum in hoc sæculo vivamus tribus commentariis ad efformandos mores illustratis*. Anvers, Jacques Meursius, 1662 ; in-fol. Il y a eu deux autres éditions du même ouvrage : Munich, Lucas Straub, 1683, et Vienne, 1744; in-12.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — Paquot, *Mémoires*, t. VII. — Delvenne, *Biogr. du roy. des Pays-Bas*.

LYFTOCHT (*François*), religieux augustin et poète flamand, né à Diest, en 1637. Après avoir achevé ses humanités au collège des Augustins de sa ville natale, il entra dans cet ordre. Ce fut au couvent de Malines qu'il prit l'habit, le 26 novembre 1656. L'année suivante, le 27 novembre 1657, il prononça ses vœux au couvent de Diest. Lyftocht dirigea pendant un certain temps les humanités. Le chapitre provincial de l'ordre, convoqué à Bruxelles, le 20 avril 1673, lui conféra la charge de sacristain; le même chapitre, réuni à Malines, en 1682, y ajouta les fonctions de sous-prieur. Malheureusement ses jours étaient comptés. Il mourut au couvent des Augustins de Diest, le 1er septembre 1683, à peine âgé de quarante-six ans. Lyftocht était un religieux instruit, qui cultivait la poésie flamande avec succès. Ses vers sont pleins de souplesse, de verve et d'originalité. A l'exemple d'Adrien Poirters et de Pierre Croon, il écrivit dans sa langue maternelle un ouvrage en vers mêlés de prose auquel il donna le titre d'*Avant-boutique de patience dans l'adversité*. La matière de son livre, qui comprend deux volumes in-12, est tirée des œuvres de saint Augustin. Le premier volume (207 pages), porte le titre suivant :

Voor-WInCkeL Van patIentIe In Den DroeVen tegenspoeDt

VersIen Met poetsChe LeerInge enDe SententIen Van aUgUstInUs.

Voor kLaeghaChtIghe ZIeLen op-gereCht Door F. FranCIsCUs LIIftoCht, AUgUstIIn bInnen DIest.

Toe-geeIIgent aen heer FranCIsCUS DaVID, CanonICk NorbertIIn, LoffeLIICken pastoor Van VeerLe.

Tot VernoegInghe aLLer eer en LofWeerDIghe abDIIe heeren Van AVerboDe, verciert met twintigh sinne-beelden in 't koper gesneden. Tot Emmerick, voor Arnoldus vanden Eynden, boekverkooper tot Utrecht, 1679.

Ce volume est dédié à un chanoine de l'abbaye d'Averbode, François David, alors curé de Veerle; il est orné de vingt emblèmes en taille-douce.

Le second volume (193 pages), porte le titre suivant : *Voor-winckel van patientie in den droeven tegenspoedt, versien met dichten, sinne-beelden ende sedige leeringhen. Tot Keulen, voor Arnoldus van den Eynden, boek verkooper tot Utrecht,* 1681. Ce volume est dédié à Jacques Quintin, chanoine du chapitre de Saint-Jean, à Diest, et curé de Geetz-Betz. Il est orné de dix emblèmes en taille-douce, par François Ertinger. L'une de ces planches représente la Grand'Place de Diest, avec l'église de Saint-Sulpice et la foire annuelle des chevaux. On y trouve des rapprochements ingénieux, des aperçus spirituels, des moralités faciles à saisir. C'est un livre qui donne à son auteur droit de cité dans l'histoire de la littérature flamande au XVIIe siècle.

Éd. Van Even.

Tombeur, *Provincia Belgica ord. S. Augustini*, p. 184. — Archives du Couvent de Gand. — Paquot, *Mémoires*, t. XVIII, p. 113.

LYMBORCH (*Albert* **DE**), théologien, jurisconsulte, poète, né à Liège, en 1561, et mort en 1627. Il entra jeune encore dans le sacerdoce, et étudia la jurisprudence à l'université d'Ingolstadt, où il reçut le bonnet de docteur en droit civil et en droit canon (*in utroque jure*). Revenu à Liège, il obtint une prébende à Saint-Paul, en 1595. Le 20 septembre de l'année suivante, il remplaça Gérard Beeckman, en qualité de chantre de la collégiale, et fut élu doyen le 8 février 1604. Il succédait à Thomas Stouten, et non à Thomas Farnèse (1), neveu du pape Paul III, comme l'ont avancé par erreur Paquot et après lui Becdelièvre. Albert de Lymborch sollicita et obtint de Clément VIII, pour les membres du chapitre de Saint-Paul, une partie des biens dont avaient joui auparavant les *Clercs de la vie commune*, ou Frères de Saint-Jérôme, chargés, avant l'invention de l'imprimerie, de copier les livres des Pères de l'Eglise. Albert nous apprend lui-même le fait de cette transmutation et ajoute que ces biens reçurent d'un généreux donateur

(1) Ce nom de Farnèse ne se rencontre pas sur la liste des doyens de Saint-Paul.

un nouvel accroissement (1). Albert de Lymborch donna beaucoup d'éclat aux cérémonies religieuses et surtout au culte du Saint-Sacrement, qu'il résolut d'étendre en fondant un salut à Saint-Paul. Il érigea, en outre, un autel dans la chapelle gauche du chœur, comme en témoigne l'inscription suivante, gravée dans le marbre noir :

Hocce altare præsenti tabula ornari
Jussit ex testamento Albertus a Lymborch,
Hujus ecclesiæ Decanus XL,
Qui obiit XXIIII aprilis anno 1627.

Sur la fenêtre, au-dessus de l'autel, représentant saint Christophe qui traverse un ruisseau avec l'enfant Jésus sur ses épaules, on lit cette inscription :

R^dus *D. Albertus Lymborch i. v.*
Doctor protonotarius Apticus
Hujus ecclesiæ Decanus 1608.

A la charge de doyen, en effet, s'ajouta pour lui celle de protonotaire apostolique. Neuf fois il fit le voyage de Rome pour augmenter les ressources de son église et rendre compte de son administration. Si l'évêché de Liège était devenu vacant et que le choix du titulaire n'eût dépendu que du saint-siège, nul doute que de Lymborch eût été jugé digne de cette haute situation. Connaissance approfondie du droit, entente des affaires, habileté diplomatique, charme de la conversation, amour des lettres cultivées avec succès, belle prestance, taille élevée, air imposant, tout ce que donnent aux êtres privilégiés la science, la nature et l'art, lui était échu en partage. Il ne lui manqua qu'une destinée au niveau de ses aptitudes.

Voici son épitaphe en un distique dont le second vers forme chronogramme :

ALBERTUS JACET HIC LIMBORCH QUEM LEGIA LUGET
ÆTERNUM CARVS VIVERE DIGNUS ERAT
ALBERTUS A LYMBORCH HUJUS ECCLESIÆ DECANUS
[40 OBIIT
ANNO 1627, 24a APRILIS, ÆTATIS SUÆ 66, RESIDENTIÆ
CANONICALIS 44; SACERDOTII 42; DECANATUS 24.
R. I. P.

Il nous a laissé un petit poème ayant pour titre : *Fundatio collegii S. Pauli Leodiensis; cum decanorum illius compendiosa successione.* Liège, Jean Ouwerx, 1622. C'est une plaquette contenant, en quatre cent onze hexamètres, l'histoire abrégée de la collégiale, depuis son origine jusqu'à de Lymborch lui-même. L'ouvrage est précédé de la liste des quarante premiers doyens cités par leurs prénoms.

Ferd. Loise.

(1) *Hæc lucra quondam hospes Pauli, nunc [incola cœli,*
Censu atque ære suo NUELENS ANTHONIUS *[auxit.*

Paquot, *Mémoires.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Thimister, *Essai historique sur l'église de Saint-Paul.*

LYMBOURG (*Aloysius* **DE**), moraliste et traducteur, abbé de Saint-Gilles, près de Liège, naquit dans la seconde moitié du XVIe siècle et mourut en 1636. On ne connaît de lui que l'ouvrage suivant : *La Vie de Saint-Gilles, abbé d'Arles, en Provence, et confesseur, traduite du latin en langue vulgaire, parsemée et enrichie d'autres exemples et vertus morales.* Liège, J. Ouwerx, 1627; in-8o de 14 ff. lim. y compris deux planches d'armoiries, 170 pages et un f. approb. Avec la marque de l'imprimeur sur le dernier feuillet. Dédié à Arnould de Bocholtz, grand prévôt de Liège. Les liminaires renferment deux pièces de vers adressées à l'auteur, l'une en latin par Lambert de Vlierden, l'autre en français par P. Duchesne.

Ferd. Loise.

De Theux, *Bibliographie liégeoise.*

LYONNET (*Pierre*), naturaliste, né à Maestricht, le 22 juillet 1707, mort le 10 janvier 1789, à La Haye. Il descendait d'une famille lorraine qui s'était réfugiée en Hollande à l'époque des persécutions religieuses. Il parvint à former un recueil de dessins coloriés des insectes des environs de La Haye. Il ajouta à la traduction française de la *Théologie des insectes* de Lesser des remarques et des dessins qui attirèrent l'attention de Réaumur, et dessina pour Trembley des figures sur le *Polype à bras*, c'est-à-dire l'hydre. Il grava lui-même les huit dernières planches du livre de Trembley. Enfin, il fit l'anatomie de la chenille qui ronge le bois de saule (*Phalæna cossus*) et publia son

Traité anatomique avec de superbes gravures qu'on cite comme un chef-d'œuvre. La faiblesse de sa vue ne lui a pas permis de suivre la chenille du saule dans son état de chrysalide et de papillon. Il paraît qu'il s'était exercé également dans la sculpture et la peinture de portraits. Il a laissé un bas-relief exécuté en bois, *Apollon et les Muses*. Il avait formé une collection de coquillages.

P.-J. Van Beneden.

Nouvelle Biographie générale, t. XXXII (1860).

LYRÆUS (*Adrien*), écrivain ecclésiastique. Voir LYERE (*Adrien* VAN).

LYS (*Léonard-Adolphe Marie*), fils de Pierre-Emmanuel, né à Herve, le 2 novembre 1751. Il acheva ses humanités à Louvain, où l'université lui accorda les grades de bachelier en théologie, de docteur ès arts et une chaire de poésie qu'il occupa pendant dix ans. Il était connu par son attachement aux chefs des Pays-Bas autrichiens, lorsqu'en 1789 éclata la révolution brabançonne. Il fut saisi par une populace effrénée et traîné dans la prison de la ville, ensuite dans celle de l'université. Après plus de deux mois « d'une très rigide détention », l'évêque d'Anvers parvint à l'en délivrer. L'université de Louvain, qui était alors collatrice de la cure de Soiron (près de Verviers), la lui accorda en 1792; il y reprit ses études et se distingua par son zèle persistant pour l'instruction de ses ouailles. Lorsque, sous le gouvernement de Guillaume Ier, il fut question de rendre un évêque au diocèse de Liège, la *vox populi* désira y voir préconiser le grand vicaire Barrett; mais comme il s'était opposé à l'établissement du collège philosophique établi à Louvain, il fut alors fortement question de porter Lys au siège vacant qu'obtint enfin Corneille van Bommel. Lys possédait une élocution élégante et une plume habile qu'il ne cessa d'exercer jusqu'à ce que la mort le surprit dans ses fonctions pastorales de Soiron, le 2 mars 1837, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Parmi ses travaux littéraires datés de Louvain et restés inédits, on signale des *poèmes latins* composés « à l'occasion des quatre premiers consécutifs de philosophie du collège du *Porc* : MM. Defrance, à Liège; le baron de Sécus, à Mons; Van Gils et Oomen, Hollandais ». Lys travailla avec Paquot aux corrections importantes qui se trouvent dans la nouvelle édition du *Catéchisme historique*. Bruxelles, 1778; in-12. Il publia ensuite : 1. *Instruction familière d'un curé à ses paroissiens, pour les prémunir contre le schisme*. Liège, Desoer, 1800; in-12, 62 pages. Ce travail, où il est question du serment de haine à la royauté, eut deux éditions en une année. — 2. *Dialogue entre un curé assermenté et son paroissien schismatique, pour servir de suite à l'instruction familière contre le schisme*. Ibid., 1801; in-12, 268 pages. — 3. *Le Catéchisme antischismatique, ou Sommaire des principes catholiques contre le schisme, mis à la portée du commun des lecteurs et appliqué à la séparation illégale qui a été suscitée dès* 1797 *dans le diocèse de Liège, au sujet du sermon et de la promesse exigée des ministres du culte par la république française*. Aix-la-Chapelle, J.-G. Beaufort, 1801; in-12, 65 pages. — 4. *Précis sur l'indulgence en forme de jubilé*. Liège, C.-A. Bassompierre, 1804; in-12, 24 pages. — 5. *Divo Rocho, patrono in Soiron XVI Augusti* 1818. Poème latin, in-4°; 4 pages, sans nom d'auteur, de lieu, ni d'imprimeur. — 6. *Wilhelmo Belgicæ Regi libellus supplex*. S. l. n. n., 1820; in-4°, 7 pages. — 7. *Gratulatio genethliaca augustis parentibus principis regii, Wilhelmi-Frederici-Henrici, nati idibus juniis*. S. l. n. n., 1820; in-4°, 4 pages. — 8. *Jubileum Bruxellense*, 1820. *Ode. Cecinit* L. A. M. L. *Pastor in S.* S. l. n. n.; pet. in-4°, 4 pages. — 9. *Joanni-Josepho Collaert ex Lumay, ad S. Nicolaum Nivellis pastori, Ode nuncupatoria*. S. l. n. n., 1821; in-12, 4 pages. — 10. *Neo-curioni oppidi Herviensis*. S. l. n. n., 20 décembre 1821; in-8°, 24 pages; suivi de *LaMberto VanDen broUCk eLeCto pastorI In TheUX*, poème latin de 8 pages. — 11. *ConVentIonIs sanC-*

tIo, beLgIs gaUDIUM sIngULIs ad undique excellentum virum dominum rerum interiorum per Belgium administratorem regium. Liège, C. A. Bassompierre ; in-4°, 22 pages. — 12. *Conventio Bruxellis confirmata.* Poème latin de 16 pages petit in-4°. Il est inséré, moins la dernière page, dans le poème précédent, avec un même chronogramme à la fin (25 juillet 1818). — 13. *Discours chrétien recueilli de différents sermons sur les devoirs des sujets à l'égard des souverains, prononcés les jours anniversaires de la naissance de S. M. le roi des Pays-Bas.* Liège, A. Bassompierre, 1824; in-8°, 223 pages. — 14. *Conventio inter Wilhelmum I, Belgarum regem, et Leonem XII, summum pontificem.* Liège, C.-A. Bassompierre, 1828; in-12, 56 pages. Cette brochure contient, de la page 12 à 55, un second poème intitulé : *Conventio Romæ initæ* XVIII *Junii et Bruxellis confirmata* XXV *Julii* 1827. Notre exemplaire porte : *Octava editio aucta.* — 15. *Neo-episcopo Leodiensi gratulatio, inaugurationis die,* 15 *Novembris* 1829. Liège, C.-A. Bassompierre ; in-fol. — 16. *Aliquot versiculi extemporales, novi et veteres.* Liège, C.-A. Bassompierre, 1830 ; in-8°, 52 pages. Recueil dont une épître traite de la présence à Verviers de Guillaume Ier, en 1829; la pièce *Neo-episcopo...*, précitée, y est reproduite. — 17. *Versiculi extemporales, editio septima.* Ibid., s. d.; in-12. — 18. *Divis Rocho et Sebastiano, adversus choleram per Belgium invocatis,* 1831. Liège, C.-A. Bassompierre; in-4°, 4 pages. — 19. *Nouvelle Edition du vieil abrégé des mystères de la Foi.* Liège, veuve Bassompierre-Prion, 1833; in-12, 68 pages. — 20. *Examen instructif sur la doctrine chrétienne, à l'usage des bons catholiques.* Liège, veuve Bassompierre-Prion, 1836; in-12, 32 pages. — 21. *Quatorze méditations sur la Passion du Sauveur.* Liège, veuve Bassompierre-Prion, 1835; in-12, 24 pages. — 22. *Abrégé de ce qu'il faut savoir, croire et pratiquer pour être sauvé.* Liège, Duvivier; in-12, 18 pages. — 23. *Ode eucharistica ad baronem à Goubau de Hovorst.* Pet. in-8°. — 24. *Précis de prônes choisis, d'une paroisse rurale, rédigés par demandes et réponses, avec des notes très populaires, par les soins d'un catholique romain.* Liège, veuve Bassompierre; in-12, 104 pages. — 25. *Précis sur l'indulgence en forme de jubilé.* Liège, C.-A. Bassompierre ; in-18, 24 pages.

Le presbytère de Soiron possède de cet écrivain environ deux cents sermons manuscrits.

J.-S. Renier.

Biographie liégeoise, t. II, p. 775 et 776. — Chev. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES DOUZE PREMIERS VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE [1].

A

AB ADRIANO. Voir *Adriaenssens* (Adrien).
AB ANGELIS. Voir *Engelen* (G. van).
ABBE (Henri). — T. I, col. 1.
ABEETS (A.-F.). — T. I, col. 1.
ABEL (Saint). — T. I, col. 1-4.
AB ELCHERAIDT (Nicolaus). Voir *Elgard* (N.).
A BERCHIM (Antoine). Voir *Berchem* (A. van).
AB HASSELT (Johannes). Voir *Hasselt* (J. de).
AB HEER (Henricus). Voir *Heer* (H. de).
ABHEERS (Henri). Voir *Heer* (Henri de).
ABLEBERT (Saint). Voir *Emebert*.
ABLYEN (Corneille). — T. I, col. 4.
ABOLENUS. Voir *Babolin I* (Saint).
ABOLIN (Saint). — T. I, col. 4-5.
A BOLSWERT (Schelte). Voir *Bolswert* (Sch. van).
A BOSCO (Jean). — T. II, col. 736-737.
ABRAHAM (Gérard). Voir *Abrahams* (G.).
ABRAHAM (Jean). — T. I, col. 5.
ABRAHAM d'Orval. Voir *Gilson* (H.).
ABRAHAMS (Gérard). — T. I, col. 5-6.
ABSALON, abbé de Stavelot. — T. I, col. 6.
ABSEL (Guillaume van), APSEL ou ABSELIUS. — T. I, col. 6-7.
ABSHOVEN (Ferdinand van), le Vieux. — T. I, col. 7.
ABSHOVEN (Ferdinand van), le Jeune. — T. I, col. 7.
ABSHOVEN (Thomas van), frère de Ferdinand. — T. I, col 7-8.
ABSHOVEN (Thomas van), fils de Ferdinand. — T. I, col. 8.
ABTS (Wautier). — T. I, col. 8.
ACAIRE (Saint). Voir *Achaire*.
A CASTRO (Josse). Voir *Du Chastel* (J.).
A CASTRO (Louis). Voir *Du Château* (L.).
A CASTRO (Mathieu). Voir *Du Château* (M.).
ACHAIRE (Saint), ou ACAIRE.—T. I, col. 8-12.

(1) Au début de la publication, la Commission avait adopté certains principes pour le classemen alphabétique des noms composés; mais la pratique en a fait reconnaître les inconvénients. Aussi a-t-i été décidé qu'à partir du tome XIII, on suivrait les règles suivantes, déjà appliquées partiellement dans les tomes XI et XII :

1. Les noms précédés des particules *d'*, *de*, *van*, *vande*, *vanden*, *vander* sont classés au mot qui suit cette particule. On écrit donc *Oudegherst* (d'), *Smet* (de), *Linden* (Lindanus, ou Vander), *etc.*

2. Toutes les autres particules, telles que *del*, *dela*, *dele*, *della*, *delle*, *des*, *du*, *la*, *le*, *les*, *t'*, *ter*, *uyter*, *ver*, etc., sont considérées comme faisant corps avec le mot qui les suit et ne peuvent pas en être séparées. On écrit donc *Del Bare*, *Delle Waide*, *Des Lions*, *La Marche*, *Le Plat*, *etc.*

3. Les noms du moyen âge composés d'un prénom suivi d'un qualificatif, sont rangés, suivant l'usage, tantôt au prénom, tantôt au qualificatif. Ainsi, on écrit *Jehan* li Nivellois, mais *Le Muisit* (Gilles).

ACHELEN (Igram van). — T. I, col. 12-13.
ACHTER (François-Adrien van).—T I, col. 13-14.
ACHTSCHELLING (Luc), ou ACHTSCHELLINCK. — T. I, col. 14.
ACKERMAN (François). — T. I, col. 14-18.
ACKET (Jean). — T. I, col. 18.
A CRUCE (Joseph). Voir *La Croix* (J. de).
ADALARD (Saint). Voir *Adélard*.
ADALARD I, abbé de Saint-Trond. Voir *Adélard I*.
ADALARD, moine de Saint-Pierre. Voir *Adélard*.
ADALBAUD (Saint), ou ADALBALDE. — T. I, col. 18-21.
ADALBÉRON. — T. I, col. 22-30.
ADALBÉRON Ier, évêque de Liège. Voir *Albéron Ier*.
ADALBÉRON Ier, abbé de Saint-Trond. — T. I, col. 30-32.
ADALBÉRON II. — T. I, col. 32-34.
ADALBÉRON III. — T. I, col. 34-36.
ADALBERT (Saint). Voir *Aldebert*.
ADALBERT, ou ADELBERT. — T. I, col. 36.
ADALRIC (Dom.). Voir *Desonkeux* (Jean).
ADALSINDE (Bienheureuse), ou ADELSENDE. — T. I, col. 37.
ADAM de La Halle. Voir *La Halle* (Adam de).
ADAM le Roi. Voir *Adenet* le Roi.
ADELAIDE (Bienheureuse). — T. I, col. 38.
ADELARD (Saint), ADALARD ou ALARD. — T. I, col. 38-50.
ADÉLARD Ier, abbé de Saint-Trond. — T. I, col. 50-51.
ADÉLARD II, abbé de Saint-Trond. — T. I, col. 51.
ADÉLARD Ier, abbé de Stavelot.—T. I, col. 51-53.
ADELARD II, abbé de Stavelot. — T. I, col. 53-54.
ADÉLARD, ou ADALARD, moine de Saint-Pierre. — T. I, col. 54-55.
ADELBERT, ou ALBERT, archevêque. — T. I, col. 55 57.
ADELBERT, comte d'Ostrevant. Voir *Aldebert*.
ADELBERT, chroniqueur. Voir *Adalbert*.
ADELBOLD, ou ATHELBOLD. — T. I, col. 57-60.
ADÈLE (Sainte), ou ADILE, d'Orp-le-Grand. — T. I, col. 60-61.
ADÈLE (Sainte), fille de Dagobert II. — T. I, col. 61.
ADÈLE (Bienheureuse). — T. I, col. 61.
ADÈLE, comtesse de Flandre.—T. I, col. 61-62.
ADELGERUS. Voir *Algerus*.
ADELHAIRE, ou ADELHARIUS.—T. I, col. 62.
ADELMAN, ou ADELMANNE.—T. I, col. 62-63.
ADELPHRÈDE, ADELPHRIDE, ou ÉDELPHRIDE. — T. I, col. 64.
ADELSENDE. Voir *Adalsinde*.
ADELTRUDE (Sainte), ou AGLETHRUDE. — T. I, col. 64.
ADENET ou ADAM le Roi. — T. I, col. 64-72. (v° *Adenès*).
ADILE (Sainte). Voir *Adèle*.
ADORNES (Anselme), ADORNE, ou ADORNO — T. I, col. 73-79.
ADORNES (Jacques). — T. I, col. 73.
ADORNES (Tertius-Anselme). — T. I, col. 79.
ADRIAENS (Henri), ADRIAENSSENS ou ADRIANI. — T. I, col. 79-81.
ADRIAENS (Luc). — T. I, col. 81-82.
ADRIAENSSENS (Adrien), ADRIANI ou AB ADRIANO. — T. I, col. 82.
ADRIAENSSENS (Alexandre), le Vieux. — T. I, col. 82-83.
ADRIAENSSENS (Alexandre), le Jeune. — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Antoine), le Vieux. — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Antoine), le Jeune. — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Gaspard). — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Henri). Voir *Adriaens* (Henri).
ADRIAENSSENS (Jean), le Vieux. — T. I, col. 83-84.
ADRIAENSSENS (Jean), le Jeune, surnommé DONDARI. — T. I, col. 84.
ADRIAENSSENS (Nicolas). — T. I, col. 84.
ADRIAENSSENS (Renier). — T. I, col. 85.
ADRIAENSSONE. Voir *Adriaens* (Luc).
ADRIANI (Adrien). Voir *Adriaenssens* (Adrien).
ADRIANI (Henri). Voir *Adriaens* (Henri).
ADRIANSEN (Emmanuel). — T. I, col. 84-85.
ADRIANUS DE VETERI BUSCO. — T. I, col. 85-86.
ADRIEN LE CHARTREUX. — T. I, col. 87.
ADRIEN VI, pape. Voir *Boeyens*.
ADRIEN D'OUDENBOSCH. Voir *Adrianus de Veteri Busco*.
ADRIEN (Martin-Joseph), dit LA NEUVILLE ou l'Aîné. — T. I, col. 87-88.
ADRIEN (...), frère de Martin-Joseph. — T. I, col. 88-89.
AEGIDIANUS (André). Voir *Gillis* (André).
AEGIDII (Jacques). Voir *Gillis* (Jacques).
AEGIDIUS (Gabriel). — T. I, col. 89.
AEGIDIUS (Pierre). Voir *Gillis* (Pierre).
AEGIDIUS DE ASPERO MONTE. Voir *Gilles d'Aspremont*.
AEGIDIUS AUREAE VALLIS. Voir *Gilles d'Orval*.
AEGIDIUS CANTOR. Voir *Gilles de Leeuw*.

AEGIDIUS DE DAMMIS. Voir *Gilles de Damme*.
AEGIDIUS A GANDAVO. Voir *Gilles de Gand*.
AEGIDIUS A LESSINA. Voir *Gilles de Lessines*.
AEGIDIUS REGIUS. Voir *Coninck* (Gilles).
AEGIDIUS DE ROYA. Voir *Gilles de Roye*.
AEGIDIUS DE WALACRIA. Voir *Gilles de Léau*.
AELBROECK (Jean-Louis van). — T. I, col. 89-91.
AELST (Guillaume van). — T. I, col. 91-92.
AELST (Nicolas van). — T. I, col. 92-94.
AELST (Nicolas ou Jean van). — T. I, col. 94.
AELST (Paul van). — T. I, col. 94.
AERENDTS (Giselbert). — T. I, col. 94.
AERNOUDTS (Barth.), ou ARNOLDI. — T. I, col. 94-95.
AERSCHODT (François-Guillaume van). — T. I, col. 95-97.
AERSSEN (Corneille d'). — T. I, col. 97-106.
AERSSEN (François). — T. I, col. 106-121.
AERT (Jean). — T. I, col. 121.
AERTRYCKE (Simon van). — T. I, col. 121-122.
AERTS (Égide). — T. I, col. 122-123.
AERTS (Jean-Antoine). — T. I, col. 123-124.
AERTS (Philippe). — T. I, col. 124.
AERTSENS (Henri). — T. I, col. 124-125.
AFFLIGHEM (Guillaume d'). Voir *Guillaume d'Afflighem*.
A GANDAVO (Ægidius). Voir *Gilles de Gand*.
AGATHOCHRONUS (A.). Voir *Bontemps*.
AGELFREDUS. Voir *Agilfride*.
AGIA (Sainte). Voir *Aye* (Sainte).
AGILFRIDE, ou AGILFROID (Agelfredus ou Egilfridus). — T. I, col. 125.
AGILOLFE. — T. I, col. 125-126.
AGLETHRUDE (Sainte). Voir *Adeltrude*.
AGNELLI. Voir *Lammens* (Jean).
AGNEN. Voir *Aken* (Jérôme van).
AGNUS (Joannes), évêque. Voir *Jean* dit l'Agneau.
AGNUS (Jean), ou AGNI, dominicain. Voir *Lammens* (Jean).
AGRICOLA (Alexandre). — T. I, col. 126-129.
AGRICOLAUS (Saint). — T. I, col. 129-130.
AGURNEZ. Voir *Gurnez* (Jean-Antoine de).
AGURTO (Don Francisco-Antonio de). — T. I, col. 130-135.
AGYLÆUS (Henri). — T. I, col. 135-139.
AIBERT (Saint). — T. I. col. 139-140.
AIGUILLON (François d'). — T. I, col. 140-142.
AINARD, AMARD, ANAARD, AYMARD, AYRARD, EMARD ou ENARD. — T. I, col. 142.
AINEFFE (Georges-Aur. d'). Voir *Dayneffe*.
AKEN (Arnoul van). — T. I, col. 142.
AKEN (Guillaume van). — T. I, col. 142.
AKEN (Henri van). — T. I, col. 143-149.
AKEN (Jérôme van), ou Agnen, Bos ou Bosch. — T. I, col. 149-150.
AKEN (Joseph van). — T. I, col. 150.
AKEN (Nicolas van). — T. I, col. 150-151.
AKEN (Sébastien van). — T. I, col. 151.
AKET (Désiré). Voir *Haket* (Désiré).
ALAERS (François), ou ALARDTS. — T. I, col. 151-154.
ALAIN, ou ALANUS FLANDRENSIS, évêque. — T. I, col. 154-158.
ALAIN DE LILLE, ou ALANUS DE INSULIS. — T. I, col. 158-169.
ALAIN (Jacques Bouchaut, dit). Voir *Bouchaut* (Jacques).
ALALFUS. Voir *Aluf*.
ALANUS DE INSULIS. Voir *Alain de Lille*.
ALANUS FLANDRENSIS. Voir *Alain*, évêque.
A LAPIDE (Cornelius Cornelii), VANDEN STEEN ou LA PIERRE. — T. XI, col. 345-349.
A LAPIDE (Jean), VANDEN STEEN ou MOREL. — T. XI, col. 349.
ALAR (Antoine), ALLART, ALLARD ou ALLARDI. — T. I, col. 169-170.
ALARD (Saint). Voir *Adélard*.
ALARDS. Voir *Alaers* (François).
ALAUDA. Voir *Leeuwerick* (Eustache).
ALBANUS, théologien. Voir *Witte* (Égide de).
ALBANY (Louise-Maximiliane-Caroline-Emmanuel, princesse de Stolberg, comtesse d'). — T. I, col. 170-172.
ALBERIC DE THOSAN ou de TERDOEST. — T. I, col. 172-173.
ALBÉRIC DE TROIS-FONTAINES. — T. I, col. 173-175.
ALBÉRON, évêque de Verdun. — T. I, col. 175-177.
ALBÉRON Ier, ou ADALBÉRON. — T. I, col. 177-182.
ALBÉRON II. — T. I, col. 183-184.
ALBERT (Saint), dit de Louvain. — T. I, col. 192-195.
ALBERT D'AUTRICHE, archiduc. — T. I, col. 184-189.
ALBERT, duc de Saxe, dit le Courageux. — T. I, col. 189-190.
ALBERT-CASIMIR, duc de Saxe-Teschen. — T. I. col. 190-192.
ALBERT, comte de Hainaut. Voir *Aubert*.
ALBERT Ier, comte de Namur. — T. I, col. 195-196.
ALBERT II, comte de Namur. — T. I, col. 196-197.
ALBERT III, comte de Namur. — T. I, col. 197-199.
ALBERT, comte de Mosellane. Voir *Adelbert*.

ALBERT DE LIGNE, prince de Barbançon. Voir *Barbançon* (Albert de Ligne, prince de).
ALBERT, archevêque de Magdebourg. Voir *Adelbert*.
ALBERT, abbé de Gembloux. Voir *Olbert*.
ALBERT DE BAVIÈRE. Voir *Aubert*.
ALBERT DE CUYCK. Voir *Cuyck* (Albert de).
ALBERT DE L'ENFANT JÉSUS. Voir *Ans* (François d').
ALBERT DE LYMBORCH. Voir *Lymborch* (Albert de).
ALBERT DE RETHEL. — T. I, col. 199-201.
ALBRIC, abbé de Stavelot. — T. I, col. 201.
ALBUS (Jean). Voir *Witte* (Jean de).
ALDEBERT (Bienheureux), ADALBERT ou ADELBERT, comte d'Ostrevant. — T. I, col. 201.
ALDEGONDE (Sainte). — T. I, col. 202-203.
ALDRINGEN (Jean d'). — T. I, col. 203-205.
ALDRINGEN (Marc). — T. I, col. 205-206.
ALDRINGEN (Paul). — T. I, col. 205.
ALEGAMBE (Philippe). — T. I, col. 206-207.
ALEN (André), ou ALENUS. — T. I, col. 207-209.
ALENÇON (François de VALOIS, duc d'). — T. I, col. 209-212.
ALÈNE (Sainte), HALÈNE ou HÉLÈNE. — T. I, col. 212-213.
ALENUS. Voir *Alen* (André).
ALER (Paul). — T. I, col. 213-214.
A LESSINIA (Ægidius). Voir *G lles de Lessines*.
ALEXANDRE Ier, évêque de Liège. — T. I, col. 214-216.
ALEXANDRE II, évêque de Liège. — T. I, col. 216-217.
ALEXANDRE, chanoine de Saint-Lambert. — T. I, col. 217.
ALEXANDRE (Pierre). — T. I, col. 217-219.
ALEYDE DE BOURGOGNE. Voir *Alix de Bourgogne*.
ALEYDE DE LOUVAIN. Voir *Alix de Louvain*.
ALEYDE DE SCHAERBEEK. Voir *Adélaïde*.
ALGERUS, ADELGERUS ou ALGER. — T. I, col. 219-220.
ALGOET (François-Antoine). — T. I, col. 220-222.
ALGOET (Liévin). Voir *Goethals* (Liévin).
ALIGARIUS, Voir *Halitgaire*.
ALIX ou ALEYDE DE BOURGOGNE. — T. I, col. 228-230.
ALIX DE LOUVAIN. — T. I, col. 222-228.
ALIX DE SCHAERBEECK. Voir *Adélaïde*.
ALLAERT. Voir *Alar* (Antoine).
ALLAMONT (Antoine d'). — T. I, col. 230.
ALLAMONT (Eugène-Albert d'). — T. I, col. 230-232.
ALLAMONT (Jean d'). — T. I, col. 232-233.
ALLAMONT (Jean d'), petit-fils de Jean. — T. I, col. 233.
ALLARD, ALLARDI ou ALLART. Voir *Alar* (Antoine).
ALLAUDA ou ALAUDA. Voir *Leeuwerick* (Eustache).
ALLEYNS (Laurent), dit VAN HOVE. — T. I, col. 233-235.
ALLOIN. Voir *Bavon* (Saint).
ALMARAZ (Josse ou van d'). — T. I, col. 235.
ALOST (Seigneurs d'). — T. I, col. 235-237.
ALOSTANUS (Georges), ou ALOSTENSIS. Voir *Colvener* (Georges).
ALOSTANUS (Olivier). Voir *Bock* (Olivier).
ALOYSIUS DE LYMBOURG. Voir *Lymbourg* (Aloysius de).
ALPAIDE. — T. I, col. 237-238.
ALSACE (Thomas d'). Voir *Hennin* (de).
ALSINGHEN (Joseph-Ferd.-Ghisl., comte de Cuypers d'). Voir *Cuypers* (Jos.-Ferd.-Ghisl., comte de).
ALSLOOT (Daniel). — T. I, col. 238.
ALSLOOT (Denis Van). — T. I, col. 238.
ALSTERS (Georges-Jacques). — T. I, col. 238-239.
ALUF, ALULFUS ou ALALFUS. — T. I, col. 239.
ALVISE ou ALVISUS. — T. I, col. 239-240.
AMADEI (Charles, baron d'). — T. I, col. 240-241.
AMAND (Saint). — T. I, col. 241-243.
AMAND (Dominique-Joseph). — T. I, col. 243-244.
AMAND (Maximilien). — T. I, col. 244.
AMANT (Juste d'). Voir *Damant* (Juste).
AMARD, évêque. Voir *Ainard*.
AMBIORIX, roi des Éburons. — T. I, col. 244-258.
AMBROISE DE DYNTER. Voir *Dynter* (Ambroise de)
AMBROISE DE GAND, AMBROSIUS GANDENSIS ou A GANDAVO. — T. I, col. 258-259.
A MECHLINIA (Johannes). Voir *Hu'sthout* (J.).
AMELBERGE (Sainte), fille de Pépin de Herstal. — T. I, col. 259.
AMELBERGE (Sainte), patronne de Tamise. — T. I, col. 259-260.
AMELEN (Jean), ou AMELIUS. Voir *Appelmans*
AMELRY (François). — T. I, col. 260-261.
AMEYDEN (Chrétien van). — T. I, col. 261-262.
AMINGERE, abbé de Stavelot. — T. I, col. 261.
AMMONIUS (Gaspar). — T. I, col. 262-263.
AMOLGÈRE, abbé de Stavelot. — T. I, col. 263-264.
AMOUNET DE HAILLY (Charles-François). — T. I, col. 264.

AMOUR (Saint). — T. I, col. 264-267.
AMOUR (Charles d'). — T. I, col. 267.
AMOUR (Pierre d'). — T. I, col. 267-268.
ANAARD. Voir *Ainard*.
ANCHILUS (N.). Voir *Angelus* (Pierre).
ANCION (J.-Pascal). — T. I, col. 270.
ANCION (Pascal). — T. I, col. 269-270.
ANCOT (Jean). — T. I, col. 270-271.
ANCOT (Jean), le Jeune. — T. I, col. 271-272.
ANCOT (Louis). — T. I, col. 272.
ANDON, HANDON, HANTON ou ODON, abbé de Stavelot. — T. I, col. 272-273.
ANDRÉ D'AUTRICHE. — T. I, col. 273-280.
ANDRÉ (Bienheureux), abbé d'Elnon. — T. I, col. 280-281.
ANDRÉ (Valère). — T. I, col. 281-290.
ANDREAE. Voir *Andries* (Emeric).
ANDREAS (Laurent). — T. I, col. 290.
ANDREAS (Valerius). Voir *André* (Val.).
ANDRIES (Émeric), ou ANDREAE. — T. I, col. 290-291.
ANDRIES (François-Eugène). — T. I, col. 291-292.
ANDRIES (Josse). — T. I, col. 292.
ANDRIESSENS (Henri), dit MANKEN HEYN. — T. I, col. 292.
ANDRIEU DE DOUAI. — T. I, col. 292-293.
ANESEUS (Jean), ou ANSUS, dit *le serrurier de Huysse*. — T. I, col. 293-295.
ANGELET (Charles-François), ou ENGELET. — T. I, col. 295-296.
ANGELUS (Pierre), dit ANCHILUS. — T. I, col. 278-269.
ANGENOT (Thomas-Joseph). — T. I, col. 296-298.
ANGIANUS (Jacques). Voir *Jacques d'Enghien*.
ANGLICUS (Michel). Voir *Langlois*.
ANGLIN (Saint), abbé de Stavelot. — T. I, col. 298-299.
ANICIUS. — T. I, col. 299-300.
ANIEN. Voir *Coussere* (Anien).
ANLY (Jean d'). — T. I, col. 300.
ANNAPES. Voir *Hanapes*.
ANNEESSENS (François). — T. I, col. 300-317.
ANNEESSENS (Jean-André). — T. I, col. 317-318.
ANS (François d'), ou ALBERT DE L'ENFANT JÉSUS. — T. I, col. 318-319.
ANS (Paul Ernest Ruth d'). — T. I, col. 319-323.
ANSÉGISE, administrateur de l'abbaye de Lobbes. — T. I, col. 323-325.
ANSÉGISE, fils de saint Arnould. — T. I, col. 325.
ANSELME, évêque de Tournai. — T. I, col. 325-326.
ANSELME (Le père), capucin. — T. I, col. 326-327.
ANSELME, comte de Ribemont. — T. I, col. 329.
ANSELME, historien. — T. I, col. 327-328.
ANSELME DE GEMBLOUX. — T. I, col. 328-329.
ANSELME DE FLANDRE ou le FLAMAND. — T. I, col. 329-330.
ANSELMO (Antoine) — T. I, col. 330-334.
ANSFRIDE (Saint), AUFROI, AUFRIDUS, AUSFRIDUS, ANSFRIDUS, ANSFREDUS ou GAUFRIDUS. — T. I, col. 334-336.
ANSIAUX (Emmanuel-Antoine-Joseph). — T. I, col. 336-337.
ANSIAUX (Jean-Joseph-Éléonore-Antoine). — T. I, col. 337-338.
ANSIAUX (Jean-Hubert-Joseph). — T. I, col. 338-339.
ANSIAUX (Nicolas Antoine-Joseph). — T. I, col. 339.
ANSIAUX (Nicolas-Gabriel-Antoine-Joseph). — T. I, col. 339-342.
ANSILLON (Jean). — T. I, col. 342-343.
ANSO, ANSON, ANSUS, hagiographe. — T. I, col. 343-344.
ANSTAING (Idesbald-Pierre-Ernest Le Maistre d'). Voir *Le Maistre d'Anstaing* (Id.-P.-Ern.).
ANSUS, hagiographe. Voir *Anso*.
ANSUS, prophète. Voir *Aneseus* (Jean).
ANTHEUNIS (Jacques-Jean). — T. I, col. 344.
ANTHONISSEN (Henri-Joseph). — T. I, col. 344-345.
ANTHONISSEN (Pierre). — T. I, col. 345.
ANTINES (Dom François-Maur d'). Voir *Dantines* (Dom François-Maur).
ANTOINE DE BOURGOGNE, duc de Brabant, — T. I, col. 345-348.
ANTOINE DE BOURGOGNE, dit LE GRAND BATARD. Voir *Bourgogne* (Antoine, dit le grand bâtard de).
ANTOING (Henri d'). — T. I, col. 348-349.
ANVERS (Gérard d'), écrivain. Voir *Gérard d'Anvers*.
ANVERS (Gérard d'), chroniqueur. Voir *Gérard d'Anvers*.
ANVERS (Gilles d'). Voir *Coignet* (Gilles).
ANVERS (Laurent d'). — T. I, col. 349-350.
ANVERS (Lemmeken d'). Voir *Lammekens* (Philippe).
ANVERS (Liévin d'). Voir *Lathem* (Liévin van).
A PASSIONE DOMINI (Jacobus). Voir *Jacques de la Passion*.
APIANUS, évêque de Liège. Voir *Jean d'Aps*.
APOLLONIUS (Levinus). — T. I, col. 350-351.
APOSTOLE (Pierre), ou APOSTOCLE, LAPOSTOLE, DEL' APOSTOLE. — T. I, col. 351-353.
APPELMANS (Jean). — T. I, col. 353-354.

APPELMANS (Pierre). — T. I, col. 354-356.
APS (Jean d'). Voir *Jean d'Aps*.
APSEL (Guillaume van). Voir *Absel* (Guillaume van).
APSHOVEN. Voir *Abshoven* (van).
ARANDA (Bernard de ou d'). — T. I, col. 356-357.
ARANDA (Emmanuel de ou d'). — T. I, col. 357-361.
ARBERG (Charles-Antoine, comte d'). — T. I, col. 361-362.
ARBERG (Charles-Philippe, comte d'). — T. I, col. 362.
ARBERG (Nicolas-Antoine, comte d'). — T. I, col. 362-363.
ARBOIS (Philippe d'). — T. I, col. 363-365.
ARCHANGELUS TENERAMUNDANUS. Voir *Huylenbrouck* (François).
ARCIS (Lambert d'). Voir *Darchis* (Lambert).
ARCKEL (Jean d'). Voir *Jean d'Arckel*.
ARCY (Jacques-Emm. d'Hondt d'). Voir *Hondt d'Arcy* (Jacq.-Emm. d').
ARDÉE (Jacques d'). Voir *Dardée* (Jacques).
ARDENNE (Godefroid, dit d'). Voir *Godefroid*, dit *d'Ardenne*.
ARDENNE (Ida ou Ide d'). Voir *Ida d'Ardenne*.
ARDENNE (Remacle d'), ou REMACLUS ARDUENNA. — T. I, col. 365-366.
ARDENNES (Gilles d'). — T. I, col. 366.
ARDRES (Lambert d'). Voir *Lambert d'Ardres*.
ARDS (Guillaume). — T. I, col. 366-368.
ARDUENNA (Remaclus) Voir *Ardenne* (R. d').
ARENBERG (Auguste-Marie-Raymond, prince d'). — T. I, col. 432-435.
ARENBERG (le père Charles d'). — T. I, col. 401-405.
ARENBERG (Charles, comte d'). — T. I, col. 380-388.
ARENBERG (Charles-Eugène duc d'). — T. I, col. 410-411.
ARENBERG (Charles-Marie-Raymond, duc d'). T. I, col. 421-426.
ARENBERG (Jean de Ligne, comte d'). — T. I, col. 368-380.
ARENBERG (Léopold-Philippe-Charles-Joseph, duc d'). — T. I, col. 412-421.
ARENBERG (Louis-Engelbert, duc d'). — T. I, col. 426-432.
ARENBERG (Philippe-Charles, prince-comte d'). T. I, col. 388-401.
ARENBERG (Philippe-Charles-François, duc d'). — T. I, col. 411-412.
ARENBERG (Philippe-François, prince-comte d'). — T. I, col. 405-410.
ARENBERG (Pierre van), dit DAREMBERG. — T. I, col. 435-438.
ARENBERGH (François van). — T. I, col. 438-439.
ARGENTEAU (Renaud d'). — T. I, col. 439.
ARGENTIL (Charles d'). — T. I, col. 439-440.
ARLENIUS. Voir *Arnould de Leus*.
ARMIGER (Nicolas). — T. I, col. 440.
ARNAL (Jean). — T. I, col. 440-441.
ARNALDUS DE BRUXELLA. Voir *Arnoldus de Bruxella*.
ARNAO DE FLANDES. Voir *Arnould de Flandre*.
ARNOLD DE ROTTERDAM. Voir *Gheiloven* (Arnold).
ARNOLD DE VAERNEWYCK. Voir *Bostius* (Arnould).
ARNOLDI (Barth.). Voir *Aernoudts*.
ARNOLDI (Olanus-Nic.). — T. I, col. 441.
ARNOLDUS. Voir *Arnould de Bruck*.
ARNOLDUS ou ARNALDUS DE BRUXELLA, aussi appelé FLAMINGO. — T. I, col. 441-442.
ARNOLDUS JOANNES. Voir *Janssen* (Arnoul).
ARNOLDUS THEODORICI. Voir *Gheiloven* (Arnold).
ARNOLDUS AB YSSCHA. Voir *Arnould d'Isque*.
ARNOLT DE BRUCK. Voir *Arnould de Bruck*.
ARNOUL (Saint). Voir *Arnulphe*.
ARNOUL Ier ou le Grand, comte de Flandre. — T. I, col. 442-443.
ARNOUL II ou le Jeune, comte de Flandre. — T. I, col. 443-444.
ARNOUL III, le Simple ou le Malheureux, comte de Flandre. — T. I, col. 444.
ARNOUL, ou ARNULPHE DE GAND, comte de Hollande. — T. I, col. 444.
ARNOUL Ier, comte de Looz. — T. I, col. 444-447.
ARNOUL II, comte de Looz. — T. I, col. 447-450.
ARNOUL III, comte de Looz. — T. I, col. 450-451.
ARNOUL IV, comte de Looz. — T. I, col. 451-455.
ARNOUL V, comte de Looz. — T. I, col. 455-466.
ARNOULD, abbé de Gembloux. — T. I, col. 467.
ARNOULD DE BERGHEYCK, dit ORYDRIUS. — T. I, col. 464.
ARNOULD DE BINCHE. — T. I, col. 464-465.
ARNOULD ou ARNOLT DE BRUCK, DE PRUG, DE BRUCQ, DE BRUGES, VAN BRUGGE, VAN PRUCK, DE PONTE ou ARNOLDUS. — T. I, col. 465-466.
ARNOULD DE FLANDRE, ou ARNAO DE FLANDES, peintre verrier. — T. I, col. 466.
ARNOULD DE FLANDRE ou LE FLAMAND, compositeur de musique. — T. I, col. 466-467.

ARNOULD D'ISQUE ou ARNOLDUS AB YSSCHA. — T. I, col. 467-468.
ARNOULD DE LENS, ou ARLENIUS, dit PERAXYLE, philosophe.—T. I, col. 468-469.
ARNOULD DE LENS, mathématicien. Voir *Lens* (Arnould de).
ARNOULT (Christophe d'). — T. I, col. 469-470.
ARNULF, comte d'Arschot. Voir *Arschot* (Arnulf, comte d').
ARNULPHE (Saint), ou ARNOUL, évêque de Soissons. — T. I, col. 471-472.
ARNULPHE DE GAND. Voir *Arnoul de Gand.*
ARNULPHE DE SAINT-GHISLAIN (Maître). — T. I, col. 472.
ARRAS (Gautier d'). Voir *Gautier d'Arras.*
ARRAS (Jean d'). Voir *Jean d'Arras.*
ARRIGO (Nicolas), dit FIAMINGO. Voir *Hendrickx* (Nicolas).
ARSCHOT (marquis et ducs d'). Voir *Croy* et *Arenberg.*
ARSCHOT (Arnulf, comte d'). — T. I, col. 473-476.
ARSÈNE, dit DE LIÉGE. — T. I, col. 476-477.
ARTEVELDE (Jacques d'). — T. I, col. 477-484.
ARTEVELDE (Philippe d'). — T. I, col. 484-487.
ARTEVELDT (André van). Voir *Ertvelde* (André van).
ARTHOIS (Ambroise d'). — T. I, col. 487-488.
ARTOIS (Jacques van). — T. I, col. 488-489.
ARTOT (Alexandre-Joseph). — T. I, col. 489-491.
A SALICE (Gerardus). Voir *Dussaulx* (G.).
A SANCTA BARBARA (Joseph). Voir *Joseph A S. Barbara.*
A SANCTA URSULA (Hilario). Voir *Leroy* (H.).
ASCELIN ou AZELIN DE TRONCHIENNES. — T. I, col. 491-492.
AS CLOQUETTES (Michel). — T. I, col. 492-494.
ASPEL (Guillaume van). Voir *Absel* (Guillaume van).
ASPER (Constant-Ghislain-Charles van Hoobrouck, baron d'). Voir *Hoobrouck* (Const.-Ghisl.-Ch. van).
ASPREMONT-LYNDEN (Ferdinand-Charles-Gobert, comte d'). — T. I, col. 494.
ASPREMONT-LYNDEN (Ferdinand-Gobert, comte d'). — T. I, col. 494-495.
ASPREMONT-LYNDEN (Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Gobert-Maurice, comte d'). — T. I, col. 495.
ASPREMONT-LYNDEN (Herman d'). — T. I, col. 495-496.
ASPREMONT-LYNDEN (Robert d'). — T. I, col. 496-497.
ASSCHE (Godefroid d'), homme de guerre. — T. I, col. 497-500.
ASSCHE (Henri d'), homme de guerre. — T. I, col. 497-500.
ASSCHE (Henri van), peintre. — T. I, col. 500-501.
ASSELIERS (Jean van). — T. I, col. 501-503.
ASSELIERS (Robert van ou d').—T. I, col. 503-505.
ASSENEDE (Thierry van). Voir *Diederick van Assenede.*
ASSIGNIES (Jean d'). — T. I, col. 505-507.
ASSONEVILLE (Jacques d'), ou DASSONVILLE. — T. I, col. 507.
ASSONLEVILLE (Christophe d'), D'ASSONVILLE ou DASSONLEVILLE. — T. I, col. 507-513.
ASSONLEVILLE (Guillaume d'). —T. I, col. 513.
ASSONLEVILLE (Hubert d'). — T. I, col. 513.
ASSONVILLE (Christophe d'). Voir *Assonleville* (Christophe d').
A STRATIS (Thierri). Voir *Loër* (Th.).
ASTROY (Barthélemy d'). — T. I, col. 514-519.
A TEMPSECA (Georgius). Voir *Georges de Tempseca.*
ATH (Basilides d'). Voir *La Place* (Jean de).
ATHELBOLD. Voir *Adelbold.*
ATHIN (Wathier ou Wauthier d'), DATIN, DATHYN ou DATINIUS. — T. I, col. 519-523.
AUBERMONT (Jean-Antoine d'). — T. I, col. 523-524.
AUBERT ou ALBERT DE BAVIÈRE. — T. I, col. 524-529.
AUBLUX (Albert-Gilain-Joseph). — T. I, col. 529-530.
AUBREME (Alexandre-Charles-Joseph-Ghislain, comte d'). — T. I, col. 530.
AUBRY (Philippe). — T. I, col. 531-532.
AUCHY (Michel d'). — T. I, col. 532-533.
AUDEFROY LE BASTARD. — T. I, col. 533-535.
AUDEJAN (Hubert), AUDEJANS ou OUDEJANS. — T. I, col. 535.
AUDENAERDE (Daniel van). — T. I, col. 543.
AUDENAERDE (Robert van), AUDEN-AERD ou OUDENAERDE. — T. I, col. 535-543.
AUDENAERDE ou THOMAS A VIRGINE. — T. I, col. 543.
AUDOMARUS A SANCTO BERTIO. Voir *Smet* (de).
AUFFAY (Jean d'), ou DAUFFAY. — T. I, col. 545-546.
AUFRIDUS ou AUFROI. Voir *Ansfride* (Saint).

AUGUSTIN, évêque de Tournai.—T. I, col. 546.
AULA (Barthélemy de) Voir *Hove* (Barthélemy (van).
AURATA (Jacques). — T. I, col. 546.
AURELIUS (Julianus). Voir *Julien d'Havré.*
AUSFRIDUS. Voir *Ansfride* (Saint).
AUSSAY (Pierre d'), ou D'AUXY. — T. I, col. 546-547.
AUSTREBERTE (Sainte). — T. I, col. 548.
AUSTRICUS (Liévin). — T. I, col. 548-549.
AUTBODE ou OBODE (Saint). — T. I, col. 549
AUTEL (Jean-Frédéric, comte d'). — T. I, col. 549-550.
AUTRICHE. Voir les princes de cette maison à leurs prénoms.
AUVERGNE (Hugues d'). Voir *Hugues d'Auvergne.*
AUVERLOT (Albert). — T. I, col. 550-551.
AUVIGNY (Jean de Castre d') — T. I, col. 552.
AUVIN (Charles-Joseph-Arnold-Victor, baron d'), ou DAUVIN. — T. I. col. 552-553.
AUVIN (Jean d'), ou DAUVIN. — T. I, col. 554-555.
AUWEGHEM (Charles van). — T. I, col. 555.
AUXY (Pierre d'). Voir *Aussay* (Pierre d').
AVEROULT (Antoine d'), ou AVROULTIUS. — T. I, col. 555-556.
AVESNES (Jean d'), comte de Hainaut en 1256. Voir *Jean Ier d'Avesnes.*
AVESNES (Jean d'), comte de Hainaut en 1279. Voir *Jean II d'Avesnes.*
AVESNES (Baudouin d'). — T. I, col. 557-558.
AVESNES (Bouchard d'). — T. I, col. 558-563.
AVESNES (Jacques d'). — T. I, col. 563.
AVILA (Balthasar d'). — T. I, col. 563-565.
A VIRGINE (Thomas). Voir *Audenaerde.*
AVOINE (Pierre-Joseph d'). — T. I, col. 565-567.
AVONT (Pierre van ou Vanden). — T. I, col. 567-568.
AVRELIUS (Julianus). Voir *Julien d'Havré.*
AVROULTIUS. Voir *Averoult* (Antoine d').
AWAIGNE (Hilaire d'). — T. I, col. 568.
AXONIUS (Joachim). — T. I, col. 568-569.
AXPOELE ou AXELPOELE (Guillaume van).— T. I, col. 570-571.
AXPOELE ou AXELPOELE (van), famille d'artistes. — T. I, col. 569-570.
AYA (Sainte). Voir *Ayé* (Sainte).
AYALA (Balthasar). — T. I, col. 571-573.
AYALA (Gabriel). — T. I, col. 573-574.
AYASASA (Antoine-Albert-Joseph, comte d').— T. I, col. 574-575.
AYE (Sainte), AYA ou AGIA. — T. I, col. 575-576.
AYMARD. Voir *Ainard.*
AYNSCOM (François-Xavier). — T. I, col. 576-578.
AYRARD. Voir *Ainard.*
AYTONA (don Francisco de Moncada, marquis d'). — T. I, col. 578 590.
AYTTA DE ZUICHEM (Bucho d'). — T. I, col. 594-595.
AYTTA DE ZUICHEM (Viglius d'). — T. I, col. 590-594.
AZELIN DE TRONCHIENNES. Voir *Ascelin.*
AZEVEDO-CONTINHO-Y-BERNAL (Gérard-Dominique). — T. I, col. 595-596.
AZEVEDO-CONTINHO-Y-BERNAL (Joseph-Félix). — T. I, col. 596.

B

BABOLIN Ier (Saint), PAPOLINUS, ABOLENUS ou PABULINUS. — T. I, col. 597.
BABOLIN II. — T. I, col. 598.
BAC (Godefroid). Voir *Back* (Godefroid).
BACCARELLES (Gilles). Voir *Backereel* (Gilles).
BACCARELLES (Guillaume). Voir *Backereel* (Guill.).
BACCIUS (Martin). Voir *Back* (Martin).
BACHÆRUS (André). Voir *Backer* (André de).
BACHERIUS (André-Éloi). Voir *Backer* (André-Éloi de).
BACHERIUS (Jean). Voir *Backer* (Jean de).
BACHERIUS (Josse). Voir *Backer* (Josse de).
BACHERIUS (Pierre). Voir *Backere* (Pierre de).
BACK (Godefroid), ou BAC.—T. I, col. 599-602.
BACK (Martin). — T. I, col. 602-603.
BACKER (André-Éloi de), ou BACHERIUS. — T. IV, col. 736.
BACKER (François de). — T. IV, col. 737.
BACKER (Georges de). — T. IV, col. 737-738.
BACKER (Jacques de), dit PALERMO. — T. IV, col. 738-740.
BACKER (Jean de). — T. IV, col. 740-741.
BACKERE (Catherine de). — T. IV, col. 471.
BACKERE (Pierre de), ou DE BECQUERE, orfèvre. — T. IV, col. 744-746.
BACKERE (Pierre de), ou BACHERIUS, poète. — T. IV, col. 741-744.
BACKEREEL (Gilles). — T. I, col. 603.
BACKEREEL (Guillaume). — T. I, col. 603.
BACKHUYSEN (Tilman-Guillaume), ou BACKHUSIUS. — T. I, col. 603-607.

BACKX (Rombaut). — T. I, col. 608.
BACQUERE (Benoît de). — T. IV, col. 746-747.
BACX (Nicaise). Voir *Baxius* (Nicaise).
BADE (Josse). Voir *Badius* (Josse).
BADENS (François). — T. I, col. 609.
BADENS (Jean). — T. I, col. 609-610.
BADIUS (Josse), ou BADE. — T. I, col. 610-616.
BADOUX (Robert de). — T. I, col. 616.
BAECHEM DE EGMUNDA (Nicolas). — T. I, col. 616-618.
BAECX VAN BAERLANDT (Adrien). — T. I, col. 618-620.
BAENST (Paul de). — T. I, col. 620-621.
BAER (Henri de), ou BAERSIUS. — T. IV, col. 747.
BAERDEMAKER (Gilles de), BARBIERS ou BARBITONSORIS. — T. I, col. 711-712, et t. IV, col. 747-748.
BAERLANDT (Adrien Baecx van). Voir *Baecx van Baerlandt* (Adrien).
BAERLE (Gaspar van), ou BARLÆUS. — T. I, col. 621-624.
BAERLE (Jean van). Voir *Jean van Baerle*.
BAERLE (Melchior van), ou BARLÆUS. — T. I, col. 624-625.
BAERSDORP (Corneille van). — T. I, col. 625-629.
BAERSIUS (Henri). Voir *Baer* (Henri de).
BAERT (Arnould). — T. I, col. 630-631.
BAERT (François). — T. I, col. 631-633.
BAERT (Laurent). — T. I, col. 633.
BAERT (Philippe). — T. I, col. 633-634.
BAERTS (Lambert). — T. I, col. 634.
BAERZE (Jacques de). Voir *La Baerze* (Jacques de).
BAES (Martin), ou BASSIUS. — T. I, col. 634-637.
BAETS (Ange de). — T. IV, col. 748.
BAETS (Barthélemi de). Voir *Baten* (Barthélemi).
BAETS (Hyacinthe de) — T. IV, col. 748-749.
BAETS (Liévin de). Voir *Baten* (Liévin).
BAILLEHAUS (Jehan). — T. I, col. 637-638.
BAILLENCOURT (François). — T. I, col. 638-639.
BAILLET-LATOUR (Charles-Antoine-Maximilien-Joseph, comte de). — T. I, col. 639-643.
BAILLET (Christophe-Ernest, comte de). — T. I, col. 643-644.
BAILLET (Corneille de). Voir *Baillieur* (Corneille de).
BAILLET (Jean-Baptiste-François-Hyacinthe, comte de). — T. I, col. 644-647.
BAILLET LATOUR (Louis-Willebrod-Antoine, comte de). — T. I, col. 647-648.
BAILLIEUR (Corneille de). — T. I, col. 648.
BAILLU (Bernard), ou BALLIU. — T. I, col. 648-649.
BAILLU (Ernest-Joseph), ou BAILLY. — T. I, col. 651-655.
BAILLU (Pierre), ou DE BAILLIU. — T. I, col. 649-651.
BAIN ou BAINUS (Saint). — T. I, col. 655.
BAIUS (Jacques). Voir *Bay* (Jacques de).
BAIUS (Michel). Voir *Bay* (Michel de).
BAKANEL (Gilles) Voir *Backereel* (Gilles).
BAKKAREEL (Gilles). Voir *Backereel* (Gilles).
BAL (Henri). — T. I, col. 655-656.
BALBIAN (Corneille van). — T. I, col. 656.
BALBIAN (Josse van). — T. I, col. 656.
BALDÉRIC, comte de Louvain. Voir *Lambert II*, dit *Baldéric*.
BALDÉRIC, évêque de Tournai. — T. I, col. 659-661.
BALDÉRIC I, BAUDRY ou WALDERIC, évêque de Liège. — T. I, col. 661.
BALDÉRIC II, BALDRIC ou BAUDRY, évêque de Liège. — T. I, col. 661-663.
BALDÉRIC, biographe. Voir *Baudri*, biographe.
BALDÉRIC, BAUDRY ou BALDERICUS, chroniqueur. — T. I, col. 657-659.
BALDUIN (Noël ou Natalis). — T. I, col. 663-664.
BALDUIN (Paschase), ou BALDUINUS. — T. I, col. 664-665.
BALDWIN Ier, comte de Flandre. Voir *Baudouin Ier*, comte de Flandre.
BALEN (Henri van), le Vieux. — T. I, col. 665-668.
BALEN (Jean van). — T. I, col. 668.
BALEN (Pierre van), le Vieux. — T. I, col. 665.
BALEN (Pierre van), le Jeune. — T. I, col. 665.
BALEN (Pierre), peintre d'histoire. — T. I, col. 668.
BALIQUES (Agnès). — T. I, col. 668-669.
BALISTA (Laurent). — T. I, col. 669-670.
BALLAER (Jean van), ou MICHEL DE SAINT-AUGUSTIN. — T. I, col. 670-673.
BALLAERT (Henri van). — T. I, col. 673.
BALLIEU (J.). — T. I, col. 673-674.
BALLIU (Bernard) Voir *Baillu* (Bernard).
BALTEN (Dom. de Coster, dit). Voir *Coster* (Dom. de).
BALTHAZAR (Pierre), BALTEN, BALTHAZARUS ou BALTENIUS. — T. I, col. 674-680.
BALTYN (Adrien), ou BALTIN. — T. I, col. 680-682.
BALZAN (Pierre). — T. I, col. 682.
BANDE (Georges de). — T. I, col. 682-683.
BANELT (Jean). — T. I, col. 683.

BAPAUME (Guillaume de). Voir *Guillaume de Bapaume*.
BARACH (Jean). Voir *Barath* (Jean).
BARAFIN (Pierre-Paul-Joseph). — T. I, col. 683-685.
BARALLE (Joffroy de). Voir *Joffroy de Baralle*.
BARATH (Jean), BARATHUS, BARAT ou BARACH. — T. I, col. 685-686.
BARBANÇON (Albert de Ligne, prince de). — T. I, col. 686-697.
BARBANÇON (Constantin de), ou BARBANSON. — T. I, col. 686.
BARBANÇON (Octave-Ignace de Ligne-Arenberg, prince de). — T. I, col. 697-703.
BARBARIAU ou BARBAREOLA. Voir *Barbireau* (Jacques).
BARBÉ (Antoine). — T. I, col. 703-706.
BARBÉ (Jean-Baptiste). — T. I, col. 706-708.
BARBIANO (Louis-Charles-Marie, comte de) et Belgiojoso. Voir *Belgiojoso* (Louis-Ch.-M., comte de Barbiano et).
BARBIER (Adrien-Nicolas-Joseph, baron de). — T. I, col. 709-711.
BARBIER (Nicolas-François). — T. I, col. 708-709.
BARBIERS (Gilles). Voir *Baerdemaker* (Gilles de).
BARBIEUX (Antoine). — T. I, col. 712.
BARBIREAU (Jacques), BARBARIAU, BARBIRYANUS, BARBIRYANT, BARBINGANT, HARBINGUANT ou BARBAREOLA. — T. I, col. 712-714.
BARBITONSORIS (Aegidius). Voir *Baerdemaker* (Gilles de).
BARCHON (Guillaume de Prez, dit de). — T. I, col. 714-717.
BARD (Pierre). — T. I, col. 717.
BARGAS (A.-F.). — T. I, col. 718.
BARLÆUS (Gaspard). Voir *Baerle* (Gaspard van).
BARLÆUS (Melchior). Voir *Baerle* (Melchior van).
BARLANDUS (Adrien). — T. I, col. 718-722.
BARLANDUS (Hubert). — T. I, col. 722-723.
BARLENUS (Jean). Voir *Jean van Baerle*.
BARON (Philippe-François), dit BAZIN ou DE BAZIN. — T. I, col. 723-724.
BARRAL (Guillaume de). Voir *Guillaume de Barral*.
BARRE (Enguerrand de). Voir *Enguerrand de Barre*.
BARRE (Ferdinand). Voir *La Bare* (Ferdinand de).
BARRET (Jean-Arnould). — T. I, col. 729-731.
BARRY (Henri), ou BARY. — T. I, col. 731-733.
BARTHELS (Jules-Théodore). — T. I, col. 733-735.
BARTHÉLEMI, fondateur de monastères. — T. I, col. 735-736.
BARTHÉLEMI DE MAESTRICHT, théologien — T. I, col. 736-737.
BARTHELEMY (Antoine). — T. I, col. 738-741.
BARTIUS (Arn.). Voir *Baert* (Arnould).
BARTOLLET (Laurent). Voir *Bertholet* (Laurent).
BARTOLOMÆI (Corneille). — T. I, col. 741-742.
BARUS (Gaspar). Voir *Berus* (Gaspar).
BARY (Henri). Voir *Barry* (Henri).
BASEL (Nicolas van), ou BASELIUS. — T. I, col. 742-743.
BASELE (Pierre van). — T. I, col. 743.
BASELER (Guillaume). — T. I, col. 743.
BASILIDES d'Ath. Voir *La Place* (Jean de).
BASSÆUS (Eloi), ou de LA BASSEE. Voir *Facon* (Éloi).
BASSE (Frédéric). — T. I, col. 744-746.
BASSECA (Adam de), DE BASSEYA ou DE LA BASSÉE. Voir *La Bassée* (Adam de).
BASSECOURT (Claude de ou de La). Voir *La Bassecourt* (Claude de).
BASSECOURT (Fabrice de ou de La). Voir *La Bassecourt* (Fabrice de).
BASSELIERS (Balthasar). T. I, col. 747-748.
BASSENGE (Gilles), ou BASSENGIUS. — T. I, col. 748.
BASSENGE (Jean-Nicolas). — T. I, col. 748-761.
BASSENGE (Jean-Thomas-Lambert). — T. I, col. 761-762.
BASSERY (Guillaume). T. I, col. 762-763.
BASSEVELDE (Casin ou Nicaise van). — T. I, col. 765.
BASSEVELDE (Jacques van). — T. I, col. 766.
BASSEVELDE (Jean van). — T. I, col. 764-765.
BASSEVELDE (Liévin van). — T. I, col. 765-766.
BASSEYA (Adam de). Voir *La Bassée* (Adam de).
BASSIUS (Martin). Voir *Baes* (Martin).
BAST (Amand-Fidèle de). — T. IV, col. 749-750.
BAST (Dominique de). — T. IV, col. 750.
BAST (Edouard-Marie de). — T. IV, col. 751-752.
BAST (Liévin-Amand-Marie de). — T. V, col. 752-756.
BAST (Martin-Jean de). — T. IV, col. 756-760
BASTEEL (Jean). — T. I, col. 766-767.
BASTIN (Etienne-Richard de). — T. I, col. 767-768.

BASTINCK (Jérémie), ou BASTINGIUS. — T. I, col. 768-770.
BASTON (Josquin ou Josse). — T. I, col. 770.
BASTONIER (Jean). — T. I, col. 771.
BATEN (Barthélemy), ou BATTUS. — T. I, col. 771-772.
BATEN (Charles). — T. I, col. 772-773.
BATEN (Henri), ou HENRICUS DE MALINIS. T. I, col. 773-774.
BATEN (Jean). — T. I, col. 774-775.
BATEN (Liévin), ou BATT. — T. I, col. 775-776.
BATTELE (Jacques van). — T. I, col. 776.
BATTELE (Jean van). — T. I, col. 776-777.
BATTHYANI (Charles-Joseph, prince de). — T. I, col. 777-781.
BATTUS (Barthélemy) Voir *Baten* (Barthélemy).
BATTUS (Charles). Voir *Baten* (Charles).
BAUD (Jean-Marie). — T. I, col. 781-785.
BAUDAERT (Guillaume), BOUDART ou BAUDARTIUS. — T. I, col. 785-790.
BAUDEMOND. — T. I, col. 790-791.
BAUDEWYNS (Catherine). Voir *Boudewyns* (Catherine).
BAUDEWYNS (Michel). Voir *Boudewyns* (Michel).
BAUDIER (Dominique), de BAULDIER ou BAUDIUS. — T. I, col. 792-796.
BAUDOUIN ou BALDWIN Ier, comte de Flandre, surnommé *Bras de fer*. — T. I, col. 796-797.
BAUDOUIN II LE CHAUVE, comte de Flandre. — T. I, col. 797-798.
BAUDOUIN III LE JEUNE, comte de Flandre. — T. I, col. 798-799.
BAUDOUIN IV LE BARBU ou BELLE BARBE, comte de Flandre. — T. I, col. 799-800.
BAUDOUIN V LE PIEUX ou LE DÉBONNAIRE, comte de Flandre. — T. I, col. 800-802.
BAUDOUIN VI DE MONS ou DE HASNON, comte de Flandre. — T. I, col. 802-803.
BAUDOUIN VII A LA HACHE, comte de Flandre. — T. I, col. 803-804.
BAUDOUIN VIII, comte de Flandre. — T. I, col. 810-813.
BAUDOUIN IX, comte de Flandre. — T. I, col. 804-807.
BAUDOUIN Ier, comte de Hainaut. Voir *Baudouin VI*, comte de Flandre.
BAUDOUIN II DE JÉRUSALEM, comte de Hainaut. — T. I, col. 807-808.
BAUDOUIN III, comte de Hainaut. — T. I, col. 808.
BAUDOUIN IV LE BATISSEUR, comte de Hainaut. — T. I, col. 808-810.
BAUDOUIN V LE COURAGEUX, comte de Hainaut. Voir *Baudouin VIII*, comte de Flandre.
BAUDOUIN VI, comte du Hainaut. Voir *Baudouin IX*, comte de Flandre.
BAUDOUIN II, de Courtenay, comte de Namur. — T. I, col. 813-814.
BAUDOUIN Ier, roi de Jérusalem. — T. I, col. 814-836.
BAUDOUIN DE GAND, seigneur d'Alost. — T. I, col. 235.
BAUDOUIN II, seigneur d'Alost. — T. I, col. 236.
BAUDOUIN III, seigneur d'Alost. — T. I, col. 236.
BAUDOUIN, évêque de Tournai-Noyon. — T. I, col. 836-838.
BAUDOUIN, moine de l'abbaye d'Aulne. — T. I, col. 838.
BAUDOUIN, chef flamand. — T. I, col. 838.
BAUDOUIN D'AVESNES. Voir *Avesnes* (Baudouin d').
BAUDOUIN DE BOUCLE. — T. I, col. 838-840.
BAUDOUIN DE LILLE. Voir *Bourgogne* (Baudouin de).
BAUDOUIN DE LUXEMBOURG. Voir *Luxembourg* (Baudouin de).
BAUDOUIN DE MAELIX. — T. I, col. 840.
BAUDOUIN DE NINOVE. — T. I, col. 841-842.
BAUDOUIN (François). — T. I, col. 842-847.
BAUDRENGHIEN (Jean de). Voir *Jean de Baudrenghien*.
BAUDRI ou BAUDRY, évêques de Liége. Voir *Baldéric Ier* et *Baldéric II*.
BAUDRI ou BALDERIC, biographe. — T. I, col. 847-848.
BAUDRI ou BAUDRY, chroniqueur. Voir *Baldéric*, chroniqueur.
BAUDRY (Pierre). — T. I, col. 848-849.
BAUDUIN (Dominique). — T. I, col. 849.
BAUHUYSEN (Bernard van), ou BAUHUSIUS. — T. I, col. 849-850.
BAULDIER (Dominique de). Voir *Baudier* (Dominique).
BAURSCHEIT (Jean-Pierre van), le Vieux. — T. I, col. 850-852
BAURSCHEIT (Jean-Pierre van), le Jeune. — T. I, col. 852-853.
BAUT DE RASMON (François-Pierre-Ignace, baron). — T. I, col. 853-854.
BAUTERS (François). — T. I, col. 855-856.
BAUTKEN (Liévin). — T. I, col. 856.
BAUWENS (Amand), — T. II, col. 1-2.
BAUWENS (Liévin). — T. II, col. 2-15.

BAVARIUS (Gilles), ou de BAVIÈRE. — T. II, col. 15.
BAVAY (Laurent-Séraph.-Jos. de). — T. II, col. 16-17.
BAVAY (Paul-Ignace de). — T. II, col. 17-18.
BAVEGHEM (Pierre van). — T. II, col. 20-21.
BAVEGHEM (Pierre-Joseph van). — T. II, col. 18-20.
BAVIÈRE (Albert de). Voir *Aubert*.
BAVIÈRE (Ernest de). Voir *Ernest de Bavière*.
BAVIÈRE (Ferdinand de). Voir *Ferdinand de Bavière*.
BAVIÈRE (Gilles de). Voir *Bavarius* (Gilles).
BAVIÈRE (Guillaume II de). Voir *Guillaume II de Bavière*.
BAVIÈRE (Jacqueline de). Voir *Jacqueline de Bavière*.
BAVIÈRE (Jean de). Voir *Jean de Bavière*.
BAVIÈRE (Joseph-Clément de). Voir *Joseph-Clément de Bavière*.
BAVON (Saint), ou ALLOIN. — T. II, col. 21-22.
BAX (Nicaise), ou BAXIUS.— T. II, col. 22-25.
BAY (Jacques de), ou DU BAY. — T. IV, col. 760-762.
BAY (Michel de), DU BAY ou BAIUS. — T. IV, col. 762-779.
BAZIN (Philippe-Franç. Baron, dit) ou DE BAZIN. Voir *Baron* (Ph.-Fr.), dit *Bazin*.
BEATRICE DE COURTRAI. — T. II, col. 26-28.
BEATRICE (Bienheureuse). — T. II, col. 28.
BEAUCHAMPS (de), ou BELLO-CAMPO. — T. II, col. 29-30.
BEAUCOURT DE NOORTVELDE (Patrice). — T. II, col. 30-31.
BEAUFORT (Charles de), ou DE BELFORT. — T. II, col. 31-32.
BEAUFORT - SPONTIN (Frédéric - Auguste - Alexandre, duc de). — T. II, col. 42-48.
BEAUFORT-SPONTIN (Guillaume II de). — T. II, col. 32-35.
BEAUFORT-SPONTIN (Guillaume III de), dit L'ARDENNAIS. — T. I, col. 35-39.
BEAUFORT-SPONTIN (Jacques de). — T. II, col. 39-42.
BEAUGRANT (Guyot de). — T. II, col. 48-50.
BEAUGRANT (Jean de). — T. II, col. 50.
BEAUJOT (Charles-Remi). — T. II. col. 50.
BEAULIEU (Jean - Charles - Marie - Joseph Le Hardy de). Voir *Le Hardy de Beaulieu* (Jean-Ch.-M.-Jos.).
BEAULIEU (Jean-Pierre, baron de). — T. II, col 51-56.
BEAUMONT (Bonaventure de). Voir *Bonaventure de Beaumont*.
BEAUMONT SAINT-QUENTIN (Em.-J., baron de) Voir *Ghislain* (Em.-J.), baron de Beaumont Saint-Quentin.
BEAUMONT (Etienne Fallot de). Voir *Fallot de Beaumont*.
BEAUMONT (Jean de), ou JEAN DE HAINAUT. — T. II, col. 56-61, et t. X, col. 402-408.
BEAUNEVEU (André), ou BEAUNEPVEU. — T. II, col 61-63.
BEAUSARD (Pierre), ou BEAUSARDUS. — T. II, col. 63-65.
BEAUSOLEIL (J.-J. Du Chatelet, baron de). Voir *Du Chatelet* (J.-J.), baron de Beausoleil.
BEAUVAU (René-François de). — T. II, col. 65-67.
BEAUVOIR (Le sire de). Voir *Lannoy*.
BEBIUS (Philippe). — T. II. col. 67-69.
BECAN (Martin), ou BECANUS. — T. II, col. 69-71.
BECANUS (Jean). Voir *Gorp* (Jean van).
BECANUS (Michel-Othon). — T. II, col. 71-72.
BECK (Jean). — T. II, col. 72-74.
BECKAERT (Jean), ou BÉCARDUS. — T. II, col. 74-75.
BECKER (Charles). — T. II, col. 75-76.
BECKERE (Pierre de). Voir *Backere* (Pierre de).
BECKERS (Jean de). — T. IV, col. 779-781.
BECQUET (Henri-Jean). — T. II, col. 76.
BEDAFF (Antoine-A.-E. van).—T. II, col. 76-77.
BEDMAR (Don Isidro de la Cueba y Benavides, marquis de). — T. II. col. 77-82.
BEDTSBRUGGHE (Gilles van), ou BETSBRUGGIUS. — T. II, col. 82.
BEECK (Jean). — T. II, col 82-83.
BEECKMAN (Elie). — T. II, col. 83-84.
BEECKMAN (Ferdinand de). — T. II. col. 84-86.
BEECKMAN (Guillaume de). — T. II, col. 86-95.
BEECKMANS (Benoit). — T. II, col. 95-96.
BEECKMANS, en religion P. VALENTIN DE SAINT-AMAND. — T. II, col. 96-97.
BEELEN DE BERTHOLFF (Eugène, baron de). — T. II, col. 97-99.
BEER (Arnold de). — T. IV, col. 781.
BEER (Baudouin de). — T. IV, col. 781-782.
BEER (Corneille de). — T. IV, col. 782.
BEERBLOCK (Jean). — T. II, col. 99.
BEERENBROEK (Arnould-Barthélemi). — T. II, col. 99-101.
BEERINGS (Grégoire). — T. II, col. 101.
BEERNAERT (Jacques). — T. II, col. 101-102.
BEERNAERT (Philippe). — T. II, col. 102.
BEERVELDE (Pierre van), ou BEERVELT. — T. II, 102-105.
BEETHOVEN (Gérard van). — T. II, col. 107.
BEETHOVEN (Louis van), le Vieux. — T. II, col. 105-107.

BEETHOVEN (Louis van), le Jeune. — T. II, col. 107.
BEETHOVEN (Louis-Joseph van). — T. II, col. 107.
BEETHOVEN (Pierre van). — T. II, col. 107.
BEETS (Jean). Voir *Jean de Beets*.
BEGGHE, BEGGUE ou BEGGE (Sainte). — T. II, col. 107-109.
BEGH (Lambert), ou LE BEGUE. Voir *Lambert Le Bègue*.
BEKA (Gautier de). Voir *Leeuw* (Gautier de).
BEKA (Jean de). — T. II, col. 110.
BEKAERT (Philippe-Jacques). — T. II, col. 110-111.
BEKKER (Georges-Joseph). — T. II, col. 111-114.
BELDERBUSCH (Charles-Léopold von Heyden, comte de). — T. II, col. 114-118.
BELFORT (Charles de). Voir *Beaufort* (Charles de).
BELGES (Jean Lemaire de . Voir *Lemaire de Belges* (Jean).
BELGIOJOSO (Louis-Charles-Marie, comte de Barbiano et). — T. II, col. 118-124.
BELLE (Henri de). Voir *Henri de Belle*.
BELLECHIÈRE (Jacques). — T. II, col. 124-125.
BELLECHOSE (Henri). — T. II, col. 125.
BELLEGAMBE (François). — T. II, col. 125-126
BELLEGAMBE (Jean). — T. II, col. 126-132.
BELLEGHEM (Perceval), ou VAN BELLEGHEM. — T. II, col. 132.
BELLEMANS (Daniel). — T. II, col. 133.
BELLER (Balthazar), ou BELLÈRE. — T. II, col. 136-138.
BELLER (Jean), ou BELLÈRE. — T. II, col. 135-136.
BELLER (Luc). — T. II, col. 138-139.
BELLET (Jean). — T. II, col. 139-140.
BELLIARD (Augustin-Daniel, comte). — T. II, col. 140-144.
BELLO (Pierre). — T. II, col. 144-145.
BELLO-CAMPO. Voir *Beauchamps* (de).
BELLOCASSIUS (Stephanus Comes). Voir *Comes*.
BELLOMONTANUS (Bonaventura). Voir *Bonaventura Bellomontanus*.
BELPAIRE (Antoine). — T. II, col. 145-147.
BEMMEL (Charles-Maximilien-Philippe van). — T. II, col. 148-151.
BEMMEL (Gabriel). — T. II, col. 147-148.
BENAU (Pierre). — T. II, col. 151-152.
BENAVIDES (Don Luis de), Carillo y Toledo, marquis de Fromista et de Caracena. Voir *Caracena*.
BENEDEN (Laurent van). — T. II, col. 152-153.
BENEDICTUS. Voir *Ducis* (Benoît).
BENING (Alexandre), ou BENINC. — T. II, col. 153-156.
BENING (Liévine), ou BENINC. — T. II, col. 159-160.
BENING (Simon), BENINC ou BENICHIUS. — T. II, col. 156 159.
BENNICASÆ (Joseph). Voir *Goethuys* (Jos.).
BENNINCK (Jean de), BENNYNCK, BENNINGH ou BENNINGIUS. — T. II, col. 161-163.
BENNING (Charles). — T. II, col. 160.
BENOIT (Pierre). — T. II, col. 163-164.
BENZIUS (Jean). — T. II, col. 164.
BERCHEM (Antoine van), ou A BERCHIM. — T. II, col. 164-165.
BERCHEM (Guillaume van). — T. II, col. 165-166.
BERCHEM (Henri-Antoine van). — T. II, col. 166.
BERCHEM (Jacques van). Voir *Jachet*.
BERCHEM (Jean van). — T. II, col. 166-167.
BERCHEM (Lambert van). Voir *Lambert van Berchem*.
BERCHMANS (Jean). — T. II, col. 167-169.
BERCKEL (Théodore-Victor van). — T. II, col. 169-172.
BERCKELAERS (J.). — T. II, col. 172-173.
BERCKENS (Mathieu). Voir *Borrekens* (Mathieu).
BEREGISE (Saint). — T. II, col. 173-174.
BERENGER, comte de Namur. — T. II, col. 174-175.
BERENGIER, évêque de Tournai. Voir *Rogenaire*.
BERGAIGNE (Joseph de). — T. II, col. 175-176.
BERGEN (Adrien van). — T. II, col. 176-181.
BERGEN (David van), ou MONTANUS. — T. II, col. 181-182.
BERGEN (Gérard van), VAN BERGHEN ou VANDEN BERGEN. — T. II, col. 182-183.
BERGER (Jacques), ou BERGÉ. — T. II, col. 183-185.
BERGERON (Pierre). — T. II, col. 185-189.
BERGES (Charles-Enée-Jacques Croeser de). Voir *Croeser de Berges* (Ch.)
BERGES (Jean-François). — T. II, col. 189.
BERGH (Henri, comte de). — T. II, col. 189-204.
BERGHES (Adrien de). — T. II, col. 205-206.
BERGHES (Alphonse de Glymes, dit de). — T. II, col. 237-238.
BERGHES (Antoine de). — T. II, col. 209-214.
BERGHES (Corneille de). — T. II, col. 214-218.
BERGHES (Georges-Louis de). — T. II, col. 240-247.

BERGHES (Guill. de Glymes de). Voir *Grimberghe* (Guill. de Glymes de Berghes, baron de).
BERGHES (Henri de). — T. II, col. 207-209.
BERGHES (Jean de Glymes, marquis de). — T. II, col. 221-231.
BERGHES (Maximilien de). — T. II, col. 218-221.
BERGHES (Philippe-François de Glymes, prince de). — T. II, col. 239-240.
BERGHES (Robert de). — T. II, col. 231-237.
BERGHEYCK (Arnould de). Voir *Arnould de Bergheyck*.
BERKEN (Louis). — T. II, col. 247-249.
BERKEN (Robert de), ou BERQUEN. — T. II, col. 249-250.
BERLAYMONT (Charles, comte de). — T. II, col. 250-253.
BERLAYMONT (Claude de). — T. II, col. 254-255.
BERLAYMONT (Florent, comte de). — T. II, col. 255-257.
BERLAYMONT (Gilles de), baron de Hierges.— T. II, col. 257-265.
BERLAYMONT (Gilles de), seigneur de Chin.— T. II, col. 265-266.
BERLAYMONT (Louis, comte de). — T. II, col. 266-267.
BERLAYMONT (Philippe de). — T. II, col. 267.
BERLENDE (Sainte). — T. II, col. 267-269.
BERLIKOM (Baudouin). — T. II, col. 269.
BERLO (Ferdinand, comte de). — T. II, col. 269-270.
BERLO DE FRANC-DOUAIRE (Paul-Godefroi de). — T. II, col. 270.
BERNARD (Nicaise). — T. II, col. 270-272.
BERNAERTS (Guillaume). — T. II, col. 272-273.
BERNAERTS (Jean), ou BERNARTIUS.—T. II, col. 273-274.
BERNAERTS (Ulmer). — T. II, col. 274-275.
BERNARD (Nicolas). — T. II, col. 275-276.
BERNARD (Philippe). — T. II, col. 276-280.
BERNARD (Simon). — T. II, col. 280.
BERNARD DE LUXEMBOURG. — T. II, col. 280-281.
BERNARDIN DE GAND. Voir *Caesteker* (Jacques de).
BERNARTIUS. Voir *Bernaerts* (Jean).
BERNEVILLE (Gilebert de). — T. II, col. 281-287.
BERNON. — T. II, col. 287-290.
BEROT (Jean), ou BEROTIUS. — T. II, col. 290.
BERQUEN (Robert de). Voir *Berken* (Robert de).
BERRÉ (Jean-Baptiste). — T. II, col. 290-291.
BERSACQUES (Louis de).— T. II, col. 291-292.
BERT (Pierre), BERTIUS ou DE BERTE. — T. II, col. 292-298.
BERTELS (Jean). — T. II, col. 298-299.
BERTHA (Louis), plus connu sous le nom de DANIEL. — T. II, col. 299.
BERTHE LA DÉBONNAIRE, ou BERTRADE AU GRAND PIED, mère de Charlemagne. — T. II, col. 299-305.
BERTHE, fille de Charlemagne. — T. II, col. 305.
BERTHO (Bertrand). — T. II, col. 305-306.
BERTHOLD DE SAINT-JOSEPH. — T. II, col. 306.
BERTHOLET (Jean). — T. II, col. 306-313.
BERTHOLET (Laurent), BERTOLLET ou BARTOLLET. — T. II, col. 313-314.
BERTHOLET-FLÉMALLE. Voir *Flémalle* (Barthélemy).
BERTHOLF (Hilaire). — T. II, col. 314-315.
BERTHOLFF (Eugène, baron de Beelen de) Voir *Beelen de Bertholff* (Eugène, baron de).
BERTHOUT (Florent). — T. II, col. 330-331.
BERTHOUT (Gauthier I). — T. II, col. 315-319.
BERTHOUT (Gauthier II). — T. II, col. 319-320.
BERTHOUT (Gauthier III). — T. II, col. 320-325.
BERTHOUT (Gauthier IV). — T. II, col. 325-326.
BERTHOUT (Gilles). — T. II, col. 328-330.
BERTHOUT (Jean). — T. II, col. 326-338.
BERTIN (Saint). — T. II, col. 332-333.
BERTIUS. Voir *Bert* (Pierre).
BERTOLF (Grégoire). — T. II, col. 333-334.
BERTOLLET (Laurent). Voir *Bertholet* (Laurent).
BERTON (Léonard). — T. II, col. 334-335,
BERTOUL (George de). — T. II, col. 335-336.
BERTOUT (Jean-Martin Hertogh de). Voir *Hertogh de Bertout* (Jean-Martin).
BERTRADE AU GRAND PIED, mère de Charlemagne. Voir *Berthe la Débonnaire*.
BERTRAND, abbé de Stavelot.— T. II, col. 336.
BERTRAND DE RAYS. — T. II, col. 337-341.
BERTULF. — T. II, col. 341-342.
BERTULPHE (Saint), ou BERTOUL. — T. II, col. 342-343.
BERTULPHE, époux de Sainte-Godelieve. Voir *Godelieve*.
BERTY (Baptiste). — T. II, col. 343-346.
BERUS (Gaspar), BARUS ou VERUS. — T. II, col. 346-347.
BERVOET (Jacques-Juste). — T. II, col. 347-348.
BESCHEY (Balthasar). — T. II, col. 348-350.
BESCHEY (Jean-François). — T. II, col. 350.

BESSEMERS (Marie van), ou MAYKE VERHULST. — T. II, col. 350-351.
BEST (Albert-Jean, baron de). — T. II, col. 351-352.
BESTENBUSTEL (Paul). — T. II, col. 352-353.
BÉTHUNE-CHAROST (Armand-Louis-François, prince de). — T. II, col. 371-375.
BÉTHUNE (Everard ou Eberard de). Voir *Everard de Béthune.*
BÉTHUNE (Guillaume de). — T. II, col. 367-371.
BÉTHUNE (Jean de). Voir *Jean de Béthune.*
BÉTHUNE (Quenes de), dit le Vieux. — T. II, col. 355-367.
BETS (Jean). — T. II, col. 376-377.
BETSBRUGGIUS. Voir *Bedtsbrugghe* (Gilles van).
BETTE (Guillaume). — T. II, col. 377-378.
BETTE (Jean-François-Nicolas). — T. II, col. 378-379.
BETTENS (Michel). — T. II, col. 379.
BETTIGNIES (Claude-Joseph de). — T. II, col. 379-380.
BETTIGNY (Jean). — T. II, col. 380-382.
BEUCKELAER (Alipe van). — T. II, col. 382.
BEUCKELAER (Joachim). — T. II, col. 382-384.
BEUCKELS (Guillaume), ou BUCKELS. — T. II, col. 384-385.
BEUDIN (Corneille), ou GODINEZ. — T. II, col. 385-388.
BEUGHEM (Charles Antoine-François de Paule van). — T. II, col. 388-389.
BEUGHEM (Jean-Ferdinand de). — T. II, col. 389-390.
BEUGHEM (Louis van). Voir *Boghem* (Louis van).
BEURSE (Pierquin ou Peerken), BEURST ou BURSIN. — T. II, col. 390-391.
BEVEREN (Charles van). — T. II, col. 391-393.
BEVEREN (Mathieu van). — T. II, col. 393-395.
BEX (Henri). — T. II, col. 395.
BEX (Pierre de). — T. II, col. 395-398.
BEYAERT (Jean), dit VANDEN BORRE. — T. II, col. 399-401.
BEYAERT (Josse). — T. II, col. 398-399.
BEYENS (Albert-Guillaume-Marie). — T. II, col. 401-403.
BEYENS (Jean). — T. II, col. 403-404.
BEYERLINCK (Laurent). — T. II, col. 404-408.
BEYL (Anselme de). — T. IV, col. 784.
BEYS (Gilles ou Egide). — T. II, col. 408-410.
BEYTS (Joseph-François, baron). — T. II, col. 410-415.
BEYTS (Pierre). — T. II, col. 415-416.
BIAEUS (Jacques). Voir *Bie* (Jacques de).
BIBAUT (Guillaume). — T. II, col. 416-417.
BIDELOZ (Gilles). — T. II, col. 417.
BIE (Adrien de). — T. IV, col. 784-785.
BIE (Corneille de), ou BYE. — T. IV, col. 785-789.
BIE (Jacques de), BYE, BIESIUS ou BIAEUS. — T. IV, col. 789-794.
BIERINGS (Alexandre). Voir *Bening* (Alexandre).
BIERINGS (Liévine), Voir *Bening* (Liévine).
BIERINGS (Simon). Voir *Bening* (Simon).
BIERSET (Gilles de). — T. II, col. 417.
BIERSET (Paschal de). — T. II, col. 417-418.
BIESE (Nicolas), ou BIESIUS. — T. II, col. 418-419.
BIESIUS (Jacques). Voir *Bie* (Jacques de).
BIEVÈNE (Jean de). — T. II, col. 419-420.
BIGATO (Marc-Antoine). — T. II, col. 420.
BILEVELT (Jean). — T. II, col. 420-421.
BILGER, théologien. Voir *Hilger.*
BILIUS (Édouard). Voir *Byl* (Édouard).
BILLCHÉ (Maximilien de). — T. II, col. 422.
BILLET (Juste), ou BILLIET. — T. II, col. 422-422.
BILLOT (Jean-Baptiste). — T. II, col. 428.
BILLUART (Charles-René). — T. II, col. 428-429.
BINCHE (Arnould de). Voir *Arnould de Binche.*
BINCHOIS (Gilles). — T. II, col. 430-432.
BINSFELD (Pierre). — T. II, col. 432.
BIOLLEY (Marie-Anne). — T. II, col. 432-436.
BIOLLEY (Raymond-Jean-François, vicomte de). — T. II, col. 436-440.
BIRTON (Mathias), ou BIRTHON. — T. II, col. 440.
BISET (Charles-Emmanuel). — T. II, col. 440-443.
BISET (Jean-Baptiste). — T. II, col. 443-444.
BISSCHOP (Jean). — T. II, col. 444-445.
BISSCHOP (Philippe de). — T. IV, col. 794-795.
BIVOORDE (Louis van). Voir *Louis van Bivoorde.*
BLAES (Michel-Auguste). — T. II, col. 447-450.
BLAESERE (Jacques de). — T. IV, col. 795-797.
BLAESERE (Jean de). — T. IV, col 797-799.
BLANCKAERT (Alexandre), ou CANDIDUS. — T. II, col. 450-451.
BLANCSTAIN ou BLANC-ESTRAIN. — T. II, col. 451-454.
BLANDELIN (le chevalier Pierre), dit LEESTEMAKER. — T. II, col. 445-447.
BLANKENHEIM (Arnould de). — T. II, col. 454-460.
BLANSTRAIN (Guillaume). — T. II, col. 460-461.

BLANSTRAIN (Roland). — T. II, col. 461-462.
BLASEUS (Jacques). — T. II, col. 462-464.
BLATON (Thomas). — T. II, col. 464-465.
BLAVIER (André-Joseph). — T. II, col. 465-467.
BLAVIFLOS (Louis). — T. II, col. 467-468.
BLAVOET (Richard). — T. II, col. 468-470.
BLENDE (Barthélemi de). —T. IV, col. 799-801.
BLENDE (Ferdinand-François-Philippe de). — T. IV, col. 801.
BLENDEFF (Lambert). — T. II, col. 470-471.
BLES (Henri), DE BLES ou MET BLES, dit CIVETTA. — T. II, col. 471-480.
BLINCKT (Arnold). — T. II, col 480-481.
BLITTERSWYCK (Guillaume van ou de). — — T. II, col. 481-483.
BLITTERSWYCK (Jean van ou de). — T. II, col. 483-484.
BLOC (Conrad). — T. II, col. 484-485.
BLOCK (Jean de). Voir *Jean de Block*.
BLOCKHUYSEN (Renier). Voir *Blokhuysen* (Renier).
BLOCX (Pierre), ou BLOCCIUS. — T. II, col. 485-487.
BLOEMARDINE. — T. II, col. 487-488.
BLOEMEN (Jean-François van). — T. II, col. 488-491.
BLOEMEN (Norbert van). — T. II, col. 491-492.
BLOEMEN (Pierre van). — T. II, col. 492-494.
BLOEYERE (Henri de). — T. IV, col. 801-804.
BLOIS (Ferdinand-Victor-Alexis de). — T. II, col. 494-495.
BLOIS (Guillaume de). — T. II, col. 495-498.
BLOIS (Jean-Baptiste, chevalier de), ou BLOYS. — T. II, col. 498-499.
BLOIS (Louis de), ou BLOSIUS. — T. II, col. 499-507.
BLOKHUYSEN (Renier), ou BLOCKHUYSEN. — T. II, col. 507-509.
BLOMMAERT (Jacques). — T. II, col. 509-512.
BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe). — T. II, col. 512-525.
BLONDEEL (Lancelot). — T. II, col. 525-529.
BLONDEL (Antoine). — T. II, col. 530-531.
BLONDEL (François). — T. II, col. 531-532.
BLOOT (Pierre de). — T. IV, col. 805-806.
BLOSIUS (Louis). Voir *Blois* (Louis de).
BLOYS (Jean-Bapt., chevalier de). Voir *Blois* (Jean-Bapt., chevalier de).
BLUMENTHAL (Joseph de). — T. II, col. 532-533.
BLUNDELL (le Père Thomas). —T. II, col. 534-537.
BLYC (Jean-Baptiste de). — T. IV, col. 806-807.
BOCH (Les trois frères : Dominique, Jean-François et Pierre-Joseph). — T. II, col. 537-541.
BOCH (Jean), ou BOCHIUS. — T. II, col. 541-544.
BOCH (Jean-Ascanius), ou BOCHIUS. — T. II, col. 544-545.
BOCHAUTE (Charles van). — T. II, col. 545-548.
BOCHIUS (Ambroise). Voir *Bocq* (Ambroise de).
BOCHIUS (Jean). Voir *Boch* (Jean).
BOCHORINC (Henri), ou BOXHORN. — T. II, col. 548-551.
BOCK (François de). — T. II, col. 551-554.
BOCK (George). — T. II, col. 554.
BOCK (Olivier), BOUCK ou ALOSTANUS. — T. II, col. 555-556.
BOCK (van), BOEKEL ou BOUCK. — T. II, col. 554-555.
BOCKELIUS (Jean). Voir *Boeckel* (Jean van).
BOCKHORST (Jean van), dit LANGHEN-JAN. — T. II, col. 556-558.
BOCQ (Ambroise de), ou BOCHIUS. — T. II, col. 558-559.
BODEGHEM (Louis van), BEUGHEM, BOEGHEM ou BOGHEM. — T. II, col. 559-566.
BODSON (Nicolas-Henri-Joseph). — T. II, col. 567-569.
BODUOGNAT. — T. II, col. 569-572.
BOECK (Frère Jean de). — T. IV, col. 807-809.
BOECKEL (Jean van), ou BOCKELIUS. — T. II, col. 573-574.
BOECKHOUT (Jean-Joseph van). — T. II, col. 574-576.
BOECKSENT (Jean). — T. II, col. 576-577.
BOECKSTUYNS (Jean-François). — T. II, col. 577-578.
BOEGHEM (Louis van). Voir *Bodeghem* (Louis van).
BOEKEL. Voir *Bock* (van).
BOEL (Corneille). — T. II, col. 578-579.
BOEL (Coryn ou Quiryn). — T. II, col. 579-580.
BOEL (Jean). — T. II, col. 580.
BOEL (Jean-Baptiste). — T. II, col. 580-581.
BOEL (Pierre). — T. II, col. 581-584.
BOELS (Gérard). — T. II, col. 584-585.
BOELS (Pierre). — T. II, col. 585-587.
BOELS (Simon). — T. II, col. 587.
BOENDALE (Jean), dit LE CLERC. — T. II, col. 587-591.
BOENE (Corneille), ou BOONE. — T. II, col. 591-593.
BOENE (Jean), ou BOONE. — T. II, col. 593-594.
BOENER (Jean). — T. II, col. 594-595.

BOETIUS (Anselme). Voir *Boodt* (Anselme-Boèce de).
BOETS (Martin). — T. II, col. 595.
BOEXELAER (Pierre van). — T. II, col. 596.
BOEYE (André de). Voir *Boye* (André de).
BOEYENS (Adrien), ou ADRIEN IV, pape. — T. II, col. 596-604.
BOEYERMANS (Théodore ou Thierry). — T. II, col. 605-608.
BOGAERT (Henri), ou BOGARDUS. — T. II, col. 608.
BOGAERT (Jacques), chevalier. — T. II, col. 610-611.
BOGAERT (Jacques), médecin. — T. II, col. 608-610.
BOGAERTS (Félix-Guillaume-Marie). — T. II, col. 611-615.
BOGARD (Jean), BOOGAERTS ou VANDEN BOOGAERDE. — T. II, col. 615-616.
BOGARDUS NEO (Henri). Voir *Bogaert* (Henri).
BOGHEM (Louis van). Voir *Bodeghem* (Louis van).
BOILEAU DE BOUILLON (Gilles). — T. II, col. 617-619.
BOIS-LE-DUC (Henri de). Voir *Henri de Bois-le-Duc.*
BOIS-LE-DUC (Jean l'Évangéliste de). Voir *Jean l'Évangéliste de Bois-le-Duc.*
BOIS-LE-DUC (Nicolas de). Voir *Buscoducensis* (Nicolas).
BOISOT (Charles). — T. II, col. 619.
BOISOT (Louis). — T. II, col. 619-621.
BOISSCHOT (Charles van). — T. II, col. 621.
BOISSCHOT (Ferdinand de). — T. II, col. 621-624.
BOISSCHOT (Jean-Baptiste de). — T. II, col. 624-626.
BOISSENS (Corneille). Voir *Bos* (Corneille).
BOL (Jean). — T. II, col. 626-629.
BOLAN (Henri de). Voir *Henri de Bolan.*
BOLCK (Gérard). — T. II, col. 629-630.
BOLLAND (Jean de). — T. II, col. 630-640.
BOLLAND (Pierre de). — T. II, col. 641.
BOLLAND (Sébastien de). — T. II, col. 641-642.
BOLOGNE (Jean de), peintre d'histoire. — T. II, col. 642-643.
BOLOGNE (Jean), sculpteur. — T. II, col. 643-655.
BOLOGNINO (Guillaume). — T. II, col. 655-656.
BOLSWERT (Boèce van, de ou a), BOLSWEERT ou BOLSWART. — T. II, col. 656-660.
BOLSWERT (Schelte van ou de), ou BOLSWART. — T. II, col. 660-666.
BOMALE (Jean de). Voir *Jean de Bomale.*
BOMBERG (Daniel). — T. II, col. 666-667.
BOMMEL (Corneille-Richard-Antoine van). — T. II, col. 667-671.
BON (François), ou BOON. — T. II, col. 671-672.
BONAERT (Nicaise). — T. II, col. 672-673.
BONAVENTURE DE BEAUMONT ou BELLO-MONTANUS. — T. II, col. 673-674.
BONAVENTURE DE LA BASSÉE (père). Voir *Le Pippre* (Louis).
BONAVENTURE (Nicolas-Melchiade) — T. II, col. 674-677.
BONDROIT (Jean-Ph.). — T. II, col. 678.
BONERUS (Jean). Voir *Boener* (Jean).
BONFRÈRE (Jacques), ou JACOBUS BONFRERIUS. — T. II, col. 678-681.
BONHOMIUS (Pierre). — T. II, col. 681-682.
BONHOMME (Henri-Damase). — T. II, col. 682-683.
BONICOLLIUS. Voir *Goethals* (Jean).
BONIFACE DE BRUXELLES. — T. II, col. 683-684.
BONJEAN (Jean-Lambert). — T. II, col. 684-685.
BONMARCHÉ (Jean). — T. II, col. 685-686.
BONOMONTE (Robert de). — T. II, col. 687.
BONOURS (Christophe de). — T. II, col. 687-688.
BONT (Corneille de). Voir *Bonte.*
BONT (Guillaume de ou van), docteur en droit. — T. II, col. 689.
BONT (Guillaume de), professeur. Voir *Coster* (Guillaume de).
BONT (Jean de ou van), ou BONTIUS. — T. II, col. 689-693.
BONTE (Corneille de), ou BONT. — T. IV, col. 809-814.
BONTEMPS (Auguste). — T. II, col. 693.
BONVICINUS (Raso). Voir *Goetghebuer* (Raso).
BOODT (Anselme-Boèce de), ou DE BOOT. — T. IV, col. 814-816.
BOOGAERTS (Jean), ou VANDEN BOOGAERDE. Voir *Bogard* (Jean).
BOON (Daniel). — T. II, col. 693-694.
BOON (François). Voir *Bon* (François).
BOONAERT (Nicolas). — T. II, col. 694-695.
BOONAERT (Olivier). — T. II, col. 695-696.
BOONAERTS (Guillaume), dit FABIUS. — T. II, col. 696-697.
BOONE (Amand), ou FABIUS. — T. II, col. 697.
BOONE (Auguste), ou FABIUS. — T. II, col. 697.
BOONE (Corneille). Voir *Boene* (Corneille).
BOONE (Jean). Voir *Boene* (Jean).
BOONEN (Guillaume). — T. II, col. 697-699.
BOONEN (Jacques). — T. II, col. 700-705.

BORCHGRAVE (Daniel de), ou DE BURCHGRAVE. — T. VI, col. 820-824.
BORCHGRAVE (Pierre-Josse de). — T. IV, col. 816-820.
BORDING (Jacques). — T. II, col. 705-709.
BORGESIUS (Jean). Voir *Bourgeois* (Jean).
BORLUUT (Baudouin). — T. II, col. 714-715.
BORLUUT (Baudouin II), abbé de Saint-Bavon. — T. II, col. 713.
BORLUUT (Baudouin III), abbé de Saint-Bavon. — T. II, col. 713.
BORLUUT (Gerelm ou Gerlin), abbé de Saint-Bavon. — T. II, col. 713-714.
BORLUUT (Gilles). — T. II, col. 719-722.
BORLUUT (Guillaume). — T. II, col. 723.
BORLUUT (Jean). — T. II, col. 711-712.
BORLUUT (Josse), fils de Baudouin. — T. II, col. 715-716.
BORLUUT (Josse), dit SEIGNEUR DE BOUCLE. — T. II, col. 717-719.
BORLUUT (Nicaise ou Casin). — T. II, col. 709-710.
BORLUUT (Simon). — T. II, col. 716-717.
BORMANS, en religion GASPAR DE SAINTE-MARIE-MADELEINE. — T. II, col. 724.
BORRE (Nicolas de). — T. II, col. 724-725.
BORRE (Vanden). Voir *Beyaert* (Jean), dit *Vanden Borre*.
BORREKENS (Jean-Pierre-François). — T. II, col. 725-726.
BORREKENS (Mathieu), ou BERCKENS. — T. II, col. 726-727.
BORREMAN (Jean). — T. II, col. 727-729.
BORREMANS (Jean). — T. II, col. 729-730.
BOS (Corneille), BUS, BOSCH ou BOISSENS. — T. II, col. 730-732.
BOS (Jacques), BOSIUS, BOSS ou BOSSIUS. — T. II, col. 732-733.
BOS (Jérôme van). Voir *Aken* (Jérôme van).
BOSCARD (Jacques). — T. II, col. 733-734.
BOSCH (Corneille). Voir *Bos* (Corneille).
BOSCH (Daniel), dit DANIEL DE SAINT-PIERRE. — T. II, col. 734-735.
BOSCH (Jérôme van). Voir *Aken* (Jérôme van).
BOSCHE (Jean), ou BOSCIUS, dit LONÆUS. — T. II, col. 735-736.
BOSCHMAN, chroniqueur. — T. II, col. 736.
BOSCHUS (Arnould). Voir *Bostius* (Arnould).
BOSIUS (Jacques). Voir *Bos* (Jacques).
BOSKHIER (Philippe). Voir *Bosquier* (Philippe).
BOSMAN (Jacques-Thomas). — T. II, col. 737-738.
BOSQUET (Alexandre). — T. II, col. 740.
BOSQUET (Frédéric). — T. II, col. 740-741.
BOSQUET (Jean). — T. II, col. 738-740.
BOSQUET (Jean), fils du précédent. — T. II, col. 740.
BOSQUIER (Philippe), ou BOSKHIER. — T. II, col. 741-743.
BOSQUIER (Simon). — T. II, col. 744.
BOSS (Jacques). Voir *Bos* (Jacques).
BOSSAERT (Thomas-Willebrord). Voir *Bosschaert* (Th.-W.).
BOSSCHAERT (Corneille-François). — T. II, col. 744-745.
BOSSCHAERT (G.-J.-J.). — T. II, col. 745-749.
BOSSCHAERT (Nicolas). — T. II, col. 749-750.
BOSSCHAERT (Thomas-Willebrord), ou BOSSAERT. — T. II, col. 750-753.
BOSSCHAERTS (Willibrord). — T. II, col 753-756.
BOSSEAU (Pierre). — T. II, col. 756-759.
BOSSIUS (Jacques). Voir *Bos* (Jacques).
BOSSUIT (François), ou BOSSUYT. — T. II, col. 759-760.
BOSSUT (Goswin de). Voir *Goswin de Bossut*.
BOSSUYT (Jacques-Ignace van). — T. II, col. 761-762.
BOSTIUS (Arnould). BOSCHUS ou ARNOLD DE VAERNEWYCK. — T. II, col. 762-763.
BOTERDAEL (Augustin van). — T. II, col. 764.
BOTERDAEL (Jean-Baptiste van). — T. II, col. 764.
BOTERDAEL (L. van). — T. II, col. 764.
BOTTA-ADORNO (Antoine-Othon, marquis de). — T. II, col. 765-769.
BOTTATS. Voir *Bouttats*.
BOTTENS (Pierre), ou FULGENCE. — T. II, col. 769-770.
BOUBEREEL (Corneille). — T. II, col. 770.
BOUCHAERT (Josse). Voir *Bouckaert* (Josse).
BOUCHARD D'AVESNES. Voir *Avesnes* (Bouchard d').
BOUCHARD, BUCHARD ou BURCHARD DE HAINAUT. — T. II, col. 771-773.
BOUCHAUT (Jacques), dit ALAIN. — T. II, col. 773-774.
BOUCHAUTE (Liévin van). — T. II, col. 774-775.
BOUCHÉ (Martin), ou BOUCHE. — T. II, col. 775.
BOUCHÉ (Pierre-Paul), ou BOUCHE. — T. II, col. 776.
BOUCHEL (Isidore-Alexandre). — T. II, col. 776-777.
BOUCHER (André), dit CARNIFICIS. — T. II, col. 777-778.
BOUCHEROEL (Egide). — T. II, col. 778 779.
BOUCHIER (Roland), dit HANNONIUS. — T. II, col. 780.

BOUCHY (Henri). Voir *Buschey* (Henri).
BOUCHY (Philippe), ou SERVIUS. — T. II, col. 780.
BOUCK (Olivier). Voir *Bock* (Olivier).
BOUCK. Voir *Bock* (van).
BOUCKAERT (Ivon-Benoît). — T. II, col. 780-781.
BOUCKAERT (Josse). — T. II, col. 781-782.
BOUCLE (Baudouin de). Voir *Baudouin de Boucle*.
BOUCLE (Josse Borluut, seigneur de). Voir *Borluut* (Josse).
BOUCQUEAU (Jean-Baptiste). — T. II, col. 782-783.
BOUCQUEAU (Philippe-Joseph-Marie), dit DE VILLERAIE. — T. II, col. 783-784.
BOUCQUET (Jean). — T. II, col. 784-785.
BOUCQUET (Victor). — T. II, col. 785-786.
BOUDART (Guillaume). Voir *Baudaert* (Guillaume).
BOUDART (Jacques). — T. II, col. 786-788.
BOUDEWYNS (Adrien-François). — T. II, col. 788-795.
BOUDEWYNS (Catherine). — T. II, col. 795-796.
BOUDEWYNS (Liévin), ou BOUDINS. — T. II, col. 796-797.
BOUDEWYNS (Michel). — T. II, col. 797-799.
BOUILLE (Louis). — T. II, col. 799.
BOUILLE (Pierre). — T. II, col. 799-800.
BOUILLE (Théodose), dit THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. — T. II, col. 800-802.
BOUILLI (Albéric). Voir *Boulit* (Albéric).
BOUILLON (Gilles Boileau de). Voir *Boileau de Bouillon* (Gilles).
BOUILLON (Godefroid de). — T. II, col. 802-820.
BOUILLON (Michel). — T. II, col. 820.
BOULÉ (André). — T. II, col. 820-823.
BOULIT (Albéric), ou BOUILLI. — T. II, col. 823-824.
BOULLIOT (Jean-Baptiste-Joseph). — T. II, col. 824-825.
BOULOGNE (Adrien de). — T. II, col. 825-826.
BOULOGNE (Hue de). — T. II, col. 826-828.
BOULOGNE (Philippe de). — T. II, col. 828-829.
BOULOGNE (Jacques), ou BOULOIGNE. — T. II, col. 828-829.
BOURBON (Frère Jacques de). — T. II, col. 830-831.
BOURBON (Louis de). Voir *Louis de Bourbon*.
BOURE (Paul-Joseph). — T. II, col. 831-833.
BOURGEOIS (Jean), BORGESIUS ou BOURGESIUS, médecin. — T. II, col. 833-834.
BOURGEOIS (Jean), ou BOURGHESIUS, écrivain. — T. II, col. 834-836.
BOURGEOIS (Louis-Thomas). — T. II, col. 836.
BOURGEOIS (Martin). — T. II, col. 837.
BOURGEOIS (Maurice). — T. II, col. 837.
BOURGOGNE. Voir les princes de cette maison à leurs prénoms.
BOURGOGNE (Antoine, dit le Grand Bâtard de). — T. II, col. 837-842.
BOURGOGNE (Antoine de), licencié en théologie. — T. II, col. 842-843.
BOURGOGNE (Antoine-François de), ou BOURGOIGNE. — T. II, col. 843-844.
BOURGOGNE (Baudouin de). — T. II, col. 844-846.
BOURGOGNE (François de). — T. II, col. 846-847.
BOURGOGNE (Gilles de), BOURGOIGNE, BURGUNDUS ou BURGUNDIUS. — T. II, col. 847.
BOURGOGNE (Hermann de). — T. II, col. 847-848.
BOURGOGNE (Jacques de). — T. II, col. 848-852.
BOURGOGNE (Nic. de), BURGUNDUS, BURGUNDIUS ou VAN BOURGOIGNE. — T. II, col. 852-856.
BOURGOIGNE (Antoine-François de). Voir *Bourgogne* (Ant.-Franç. de).
BOURGOIGNE (Corneille) — T. II, col. 857.
BOURGOIGNE (Gilles de). Voir *Bourgogne* (Gilles de).
BOURLETTE (André). — T. II, col. 857-860.
BOURNONVILLE (Alexandre, duc de). — T. II, col. 860-861.
BOURNONVILLE (Oudart de). — T. II, col. 862-863.
BOUSSART (André, baron). — T. II, col. 863-866.
BOUSSEN (François-René). — T. II, col. 866-870.
BOUSSU (Baudouin de). — T. II, col. 870-871.
BOUSSU (Gilles-Joseph de). — T. II, col. 871-872.
BOUSSUT (Nicolas de). — T. II, col. 872.
BOUSSY (Pierre de). — T. II, col. 872.
BOUT (Pierre). — T. II, col. 873-874.
BOUTATS. Voir *Bouttats*.
BOUTILLIER (Jean). — T. XI, col. 545-557.
BOUTMY (Laurent). — T. II, col. 874-875.
BOUTMY (Léonard). — T. II, col. 875-876.
BOUTS (Albert). — T. II, col. 876.
BOUTS (Jean). — T. II, col. 877.
BOUTS (Thierri). — T. II, col. 877-883.
BOUTS (Thierri), le Jeune. — T. II, col. 883-884.

BOUTTATS (Auguste). — T. II, col. 890.
BOUTTATS (Frédéric), batteur d'or. — T. II, col. 891.
BOUTTATS (Frédéric), graveur. — T. II, col. 884-885.
BOUTTATS (Gaspard). — T. II, col. 886-888.
BOUTTATS (Gérard). — T. II, col. 885.
BOUTTATS (Jean-Baptiste). — T. II, col. 890.
BOUTTATS (Philibert). — T. II, col. 888-889.
BOUTTATS (Pierre-Balthasar).—T. II, col. 889-890.
BOUTTATS (Pierre-François).—T. II, col. 890.
BOUTTATS, BOUTATS ou BOTTATS. — T. II, col. 884.
BOUVAERT (Godefroid). — T. II, col. 891.
BOUVIER (Sébastien). — T. II, col. 894.
BOUVIGNE (Louis de). Voir *Bouille* (Louis).
BOUWENS (André). — T. II, col. 894-896.
BOUWENS (Gérard). — T. II, col. 896.
BOVY (Jean-Pierre-Paul). — T. II, col. 896-899.
BOWENS (Jacques). — T. II, col. 899.
BOXHORN (Henri), ou BOXHORINC. Voir *Bochorinc* (Henri).
BOYE (André de). — T. IV, col. 825.
BRABANT (Charles-Louis-Maximilien de). — T. II, col. 900-901.
BRABANT (Geneviève de). Voir *Geneviève de Brabant.*
BRABANT (Godefroid de). Voir *Godefroid de Brabant.*
BRABANT (Henri de). Voir *Henri de Brabant.*
BRABANT ou IGNACE DE SAINT-FRANÇOIS. — T. II, col. 901.
BRACLE (de ou van). — T. II, col. 901-903.
BRAECKELE (Jérémie van). Voir *Dryvere* (Jérémie de).
BRAECKMAN (Pierre). — T. II, col. 903.
BRAGARDE (François-Joseph). — T. II, col. 903-904.
BRANDON (Jean). — T. II, col. 904-905.
BRANDT (Jean). — T. II, col. 905-906.
BRANDT (Jean-Baptiste). — T. II, col. 907-908.
BRANTEGHEM (Guillaume van). — T. II, col. 908-909.
BRASSEUR (Philippe). — T. II, col. 909-912.
BRASSINE (André-Joseph). — T. II. col. 912.
BRAUN (Josué-Adam). — T. II, col. 912.
BRAUWER (Adrien de), DE BRAUWERE, DE BROUWER, BRAUWER, BRAUWERE, BROUWER, BROUWERS ou BRAUWERS. — T. IV, col. 826-835.
BRAUWERE (François-Louis-Joseph-Bernard). — T. IV, col. 835.
BRAYE (Guy de). Voir *Brès* (Guy de).
BRAYE (Roger de). — T. IV, col. 835-837.
BRECHT (Liévin van), BRECHTUS ou BRECHTANUS. — T. II, col. 913.
BREDA (Corneille de). — T. II, col. 913-914.
BREDA (Gérard de). Voir *Gérard de Breda.*
BREDAEL (Jean-François van).—T. II, col. 918-921.
BREDAEL (Jean-Paul van). — T. II, col. 917-918.
BREDAEL (Pierre van), le Vieux. — T. II, col. 914-917.
BREDENIERS (Henri). — T. II, col. 921-924.
BRÉDERODE (Henri de). — T. II, col. 924-929.
BRÉE (Mathieu-Ignace van). — T. II, col. 929-937.
BREEDYCK (Gilles). — T. II, col. 937-939.
BRÉNART (Félix-Guillaume-Antoine). — T. II, col. 939-941.
BREQUIN DE DEMENGE (Jean). — T. II, col. 941-942.
BRÈS (Guy de), BRESSE ou BRAY. — T. III, col. 1-8.
BRESMAL (Jean-François). — T. III, col. 8-11.
BRESSER (Martin de), ou BRESSERUS. — T. III, col. 11-12.
BRETEX (Jacques). — T. III, col. 12-14.
BREUCHÉ DE LA CROIX (Edmond). — T. III, col. 14-17.
BREUCK (Jacques de), le Vieux. Voir *Du Brœucq* (Jacques).
BREUCK (Jacques de), le Jeune. Voir *Du Brœucq* (Jacques).
BREUCQUEZ (Ant.-Fr.). Voir *Du Brœucquez* (Ant.-Fr.).
BREUCQUEZ (J.-F.). Voir *Du Brœucquez* (J.-F.).
BREUGEL (Pierre). Voir *Bruegel* (Pierre).
BREUGHEL (Abraham), ou BRUEGHEL. — T. III, col. 17-18.
BREUGHEL (Ambroise), ou BRUEGHEL. — T. III, col. 36-37.
BREUGHEL (Corneille). — T. III, col. 18.
BREUGHEL (François-Jérôme). — T. III, col. 18-19.
BREUGHEL (Jean), dit DE VELOURS, le Vieux. — T. III, col. 26-34.
BREUGHEL (Jean), le Jeune. — T. III, col. 34-36.
BREUGHEL (Jean-Baptiste), ou BRUEGHEL, dit MÉLÉAGRE. — T. III, col. 18.
BREUGHEL (Pierre), ou BRUEGHEL, le Vieux, dit LE PAYSAN ou LE DROLE. — T. III, col. 19-24.
BREUGHEL (Pierre), dit L'ENFER. — T. III, col. 24-26.
BREYDEL (Charles), dit LE CHEVALIER. — T. III, col. 37-39.
BREYDEL (François). — T. III, col. 40.

BREYDEL (Jean). — T. III, col. 40-44.
BRIAERDE (Lambert de), ou BRIARDUS. — T. III, col. 44-46.
BRIALMONT (Dismas de), ou DE BRIAMONT. — T. III, col. 46-47.
BRIANT (Charles-Joseph, comte de Clauwetz de). Voir *Clauwetz de Briant* (Charles-Jos., comte de).
BRIARD (Jean), ou BRIARDUS. — T. III, col. 47-50.
BRIART (J.). — T. III, col. 50-51.
BRIAS (Charles de). Voir *Bryas* (Charles de).
BRIAS (Louis-Antoine, comte de). — T. III, col. 142-143.
BRICQUET (Philippe). — T. III, col. 51-52.
BRICX (Eustache ou Stassaert). — T. III, col. 52-53.
BRIDOUL (Toussaint). — T. III, col. 53-54.
BRIEY DE LANDRES (Auguste-François, comte de). — T. III, col. 54.
BRIL (Mathieu), le Vieux. — T. III, col. 54-55.
BRIL (Mathieu), le Jeune. — T. III, col. 55-56.
BRIL (Paul). — T. III, col. 56-63.
BRIMEU (Charles de). — T. III, col. 63-67.
BRIMEU (Guy de). — T. III, col. 67-68.
BRISSEAU (Michel) — T. III, col. 68-70.
BRISSELIUS (Jean). — T. III, col. 70.
BRISSELOT (Jean). — T. III, col. 70-71.
BRISSONIUS (Jean). Voir *Dubuisson* (Jean).
BRITON (Jean). — T. III, col. 71-72.
BRITSELIUS (Antoine). — T. III, col. 72.
BRIXHE (Jean-Guillaume). — T. III, col. 72-75.
BRIZÉ-FRADIN (C.-A.). — T. III, col. 75-76.
BROCART DE SAINT-NICOLAS. — T. III, col. 76-77.
BROCHÆUS (Guillaume). Voir *Limburg* (Guillaume).
BROECKAERT (Charles). — T. III, col. 77-78.
BROEDERLAM (Melchior), ou BROODERLAM. — T. III, col. 78-81.
BROERS (Gaspard). — T. III, col. 81-82.
BROEYER (Ignace de). — T. III, col. 82-83.
BROGLIE (Maurice-Jean-Madeleine, prince de). — T. III, col. 83-88.
BROICH (Guillaume von dem). Voir *Limburg* (Guillaume).
BRONCKHORST (Josse-Max. de). Voir *Gronsfeld* (Josse-Max. de Bronckhorst, comte de).
BRONTIUS (Nicolas). Voir *Le Bron* (Nicolas).
BROODERLAM (Melchior). Voir *Broederlam* (Melchior).
BROOMAN (Louis), musicien. — T. III, col. 88.
BROOMAN (Louis), poète. — T. III, col. 88-90.
BROSIUS (Henri-Ignace). — T. III, col. 90-92.
BROU (Philippe-Joseph, baron de). — T. III, col. 92-96.
BROUCHOVEN (Hyacinthe-Marie de). — T. III, col. 96.
BROUCHOVEN (Jean de). — T. III, col. 99-102.
BROUCHOVEN (Jean-Baptiste de). — T. III, col. 96-99.
BROUCK (Jacques van). — T. III, col. 102-103.
BROUSTIN (Étienne). — T. III, col. 103.
BROUTA (Lucien-Adolphe). — T. III, col. 103-104.
BROUWER (Adrien). Voir *Brauwer* (Adrien de).
BROUWER (Érasme de). — T. IV, col. 837-839.
BROUWER (Jacques). — T. III, col. 104-105.
BRUCK (Arnolt de). Voir *Arnould.*
BRUCOEUS (Henri). — T. III, col. 105.
BRUCQ (Arnolt de). Voir *Arnould.*
BRUEGEL (Pierre van), ou BREUGEL. — T. III, col. 105-106.
BRUEGHEL (Abraham), le Jeune. Voir *Breughel* (Abraham).
BRUEGHEL (Ambroise). Voir *Breughel* (Ambroise).
BRUEGHEL (Jean-Baptiste). Voir *Breughel* (Jean-Baptiste).
BRUEGHEL (Pierre), le Vieux, dit LE PAYSAN. Voir *Breughel* (Pierre).
BRUGES (Arnolt de). Voir *Arnould de Bruges.*
BRUGES (Eugène de). Voir *Eugène de Bruges.*
BRUGES (Gauthier de). Voir *Gauthier de Bruges.*
BRUGES (Gheldolf de). — T. III, col. 106-107.
BRUGES (Jacques de). Voir *Jacques de Bruges.*
BRUGES (Jean de). Voir *Jean de Bruges.*
BRUGES (Liévine de). Voir *Bening* (Liévine).
BRUGES (Louis de). Voir *Gruythuyse.*
BRUGGE (Arnolt van). Voir *Arnould.*
BRUGGHEMAN (Nicolas). — T. III, col. 108-109.
BRUHESEN (Pierre van), ou BRUHESIUS. — T. III, col. 109-110.
BRUISSELLES (Henry de). Voir *Henry de Bruxelles.*
BRULLE (Albert de). — T. III, col. 110.
BRUNE (Augustin de). — T. IV, col. 839-840.
BRUNE (Jean de), ou BRUYNEEL. — T. IV, col. 840-841.
BRUNE (Nicolas de), ou BRUIN. — T. IV, col. 841-842.
BRUNEAU (Jacques). — T. III, col. 110-113.
BRUNEAU (Robert). — T. III, col. 113-114.
BRUNUS (Louis). Voir *Bruyne* (Louis de).
BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMPS (Jean-Chrysostôme). — T. III, col. 114-116.

BRUSSEL (Antoine van). — T. III, col. 116-117.
BRUSSEL (Louis van). — T. III, col. 117.
BRUSTHEM (Jean de). Voir *Jean de Brustheim.*
BRUXELLES (Arnould de). Voir *Arnoldus de Bruxella.*
BRUXELLES (Boniface de). Voir *Boniface de Bruxelles.*
BRUXELLES (Père François-Marie de). Voir *Caesens* (Franç.-Marie).
BRUXELLES (Georges de). Voir *Georges de Bruxelles.*
BRUXELLES (Henri de). Voir *Henri de Bruxelles.*
BRUXELLES (Henry de). Voir *Henry de Bruxelles.*
BRUXELLES (Jacques de), sculpteur. Voir *Germes* (Jacques de).
BRUXELLES (Jacques de), écrivain ecclésiastique. Voir *Jacques d'Enghien.*
BRUXELLES (Jean de). Voir *Jean de Bruxelles.*
BRUXELLES (Louis de). Voir *Brussel* (Louis van).
BRUXELLES (Nicolas de). Voir *Heems* (Nicolas).
BRUXELLES (Philibert de), dit PHILIBERTUS BRUSSELIUS, DE BRUXELLA ou VAN BRUSSEL. — T. III, col. 117-121.
BRUXELLES (Pierre de), écrivain. Voir *Crockaert* (Pierre).
BRUXELLES (Renier de). Voir *Wael* (René de).
BRUXELLES (Valentin LEFEBVRE, dit de). Voir *Lefebvre* (Valentin).
BRUYN (Abraham de). — T. IV, col. 842-843.
BRUYN (Guillaume de). — T. IV, col. 845-848.
BRUYN (Jean de), ou BRUNIUS. — T. IV, col. 848.
BRUYN (Nicolas de). — T. IV, col. 843-845.
BRUYNE (Bernard-Joseph de).—T. IV, col. 849.
BRUYNE (Pierre de), BRUIN ou BRUNE. — T. IV, col. 850.
BRUYNEEL (Jacques), ou BRUYNEL. — T. III, col. 122.
BRUYNEEL (Jean). Voir *Brune* (Jean de).
BRUYNINCK (François), ou BRUYNINCX. — T. III, col. 122-125.
BRUYNINCK (Laurent). — T. III, col. 125.
BRUYNS (Anne-Françoise de).—T. III, col. 125-125.
BRY (Jean-Théodore de). — T. III, col. 128-129.
BRY (Théodore de). — T. III, col. 125-128.
BRY (Thiry de). — T. III, col. 129.
BRYAS ou BRIAS (Charles de), seigneur de Bryas. — T. III, col. 133-135.
BRYAS (Charles de), écrivain. — T. III, col. 138-140.
BRYAS (Ghislain de). — T. III, col. 135-138.
BRYAS (Jacques de). — T. III, col. 130-132.
BRYAS (Jacques-Théodore de).—T. III, col. 140-142.
BRYAS (Louis-Antoine, comte de). Voir *Brias* (L.-Ant., comte de).
BUC (Jean), ou DE BUC. — T. III, col. 143.
BUCH (Henri-Michel), BUCHE, BUSCH ou BUSCHE, dit LE BON HENRI. — T. III, col. 143-145.
BUCHARD DE HAINAUT. Voir *Bouchard de Hainaut.*
BUCHIEL (Jean), BUCHEL ou BUCHIAU. — T. III, col. 145-146.
BUCHY (Henri). Voir *Buschey* (Henri).
BUCK (Adrien de). — T. IV, col. 850.
BUCK (Pierre de). — T. IV, col. 850-851.
BUCKELS (Guillaume). Voir *Beuckels* (Guillaume).
BUCQUOY. Voir *Longueval.*
BUDEL (René), ou BUDELINUS. — T. III, col. 146.
BUDERICK (Arnold). — T. III, col. 146-147.
BUDT (Adrien de). Voir *But* (Adrien de).
BUE (Joseph de). — T. III, col. 147-149.
BUEREN (Maximilien d'Egmont, comte de). Voir *Egmont* (Maximilien d'), comte de Bueren.
BUEREN (Ph.-Guill., comte de). Voir *Guillaume le Taciturne.*
BUESEN (Gérard). — T. III, col. 149-151.
BUESEN (Gérard-Servais). Voir *Buzen* (Gérard-Servais).
BUILLEMONT (Jean-François de Le Loz de). Voir *Le Loz de Buillemont* (Jean-Franç. de).
BUIRETTE (Samuel). — T. III, col. 151.
BUISONIUS (Jean). Voir *Du Buisson* (Jean).
BUISSERET (François). — T. III, col. 152-154.
BUISTER (Ph. de). Voir *Buyster* (Philippe de).
BUKENTOP (Henri de ou van). — T. III, col. 155-156.
BULTEEL (Etienne-Michel). — T. III, col. 156.
BULTEEL (Guislain), poète latin. — T. III, col. 157.
BULTEEL (Guislain), théologien. — T. III, col. 156-157.
BULTEEL (Jean), ou BULLETEEL — T. III, col. 158.
BULTEEL (Pierre), ou BULLETEEL. — T. III, col. 158-159.
BUR (Pierre de), ou BURRUS.—T. IV, col. 851-852.
BURCH (Adrien Vander), poète. — T. III, col. 162.
BURCH (Adrien Dele ou Vander), président de la Cour d'Utrecht. — T. III, col. 159-160.

BURCH (Charles-Albert, comte Vander). — T. III, col. 164.
BURCH (François-Henri Vander). — T. III, col. 162-164.
BURCH (Jean Vander). — T. III, col. 160-161.
BURCH (Lambert Vander). — T. III, col. 161-162.
BURCHARD (le Bienheureux). — T. III, col. 165-166.
BURCHARD DE HAINAUT. Voir *Bouchard de Hainaut*.
BURCHGRAVE (Daniel de). Voir *Borchgrave* (Daniel de).
BURE (Idelette de). — T. III, col. 167-168.
BURET (Pierre du Mont de). Voir *Du Mont de Buret* (Pierre).
BURGUNDIUS (Gilles), ou BURGUNDUS. Voir *Bourgogne* (Gilles de).
BURGUNDIUS (Nic.), ou BURGUNDUS. Voir *Bourgogne* (Nic. de).
BURIUS (Guillaume). Voir *Bury* (Guillaume de).
BURRUS (Pierre). Voir *Bur* (Pierre de).
BURSIN (Pierquin ou Peerken). Voir *Beurse* (Pierquin ou Peerken).
BURTIN (François-Xavier). — T. III, col. 169-176.
BURTON (Jean-Louis). — T. III, col. 176.
BURY (Guillaume de), ou BURIUS. — T. III, col. 177-179.
BUS (Corneille). Voir *Bos* (Corneille).
BUSBECQ (Ogier-Ghislain de). — T. III, col. 180-191.
BUSCH (Henri-Michel), ou BUSCHE. Voir *Buch* (Henri-Michel).
BUSCHEY (Henri), BUCHY ou BOUCHY. — T. III, col. 191.
BUSCHMANN (Gustave). — T. II, col. 191-193.
BUSCHMANN (Joseph-Ernest). — T. III, col. 193-196.
BUSCODUCENSIS (Nicolas), ou BOIS-LE-DUC. — T. III, col. 197-199.
BUSCOM (Guillaume-E. van). — T. III, col. 199-200.
BUSCUM (Pierre van). — T. III, col. 200-202.
BUSENNIUS (Antoine). — T. III, col. 202-203.
BUSLEIDEN (Egide ou Gilles). — T. III, col. 203-204.
BUSLEIDEN (François). — T. III, col. 204-205.
BUSLEIDEN (Jérôme), ou HIERONYMUS BUSLIDIUS. — T. III, col. 205-208.
BUSNOIS (Antoine), ou DE BUSNE. — T. III, col. 208-210.
BUSONIUS (Jean). Voir *Du Buisson* (Jean).
BUSSCHER (Guillaume-Joseph de). — T. IV, col. 852-855.
BUSSCHERE (Pierre de), ou SILVIUS. — T. IV, col. 855.
BUSSELIUS (Henri). — T. III, col. 210.
BUT (Adrien de), de BUDT ou BUTZ. — T. IV, col. 856-857.
BUTGER. Voir *Hilger*.
BUTKENS (Christophe). — T. III, col. 210-213.
BUTOR (Baudouin). — T. III, col. 213-214.
BUYCK (Jean). — T. III, col. 214-216.
BUYDENS (Jean-Antoine), — T. III, col. 216-219.
BUYENS (Jacques). — T. III, col. 219-220.
BUYSTER (Philippe). — T. III, col. 220-224.
BUZEN (Gérard). Voir *Buesen* (Gérard).
BUZEN (Gérard-Servais). — T. III, col. 224-225.
BYE (Corneille de), bollandiste. — T. IV, col. 858-859.
BYE (Corneille de), écrivain flamand. Voir *Bie* (Corn. de).
BYE (Jacques de). Voir *Bie* (Jacques de).
BYE (Jean-Baptiste de). Voir *Du Bye* (Jean-Baptiste).
BYL (Edouard), ou BILIUS. — T. III, col. 225-226.
BYL (Jean). Voir *Bylkens* (Jean).
BYLKENS (Jean). — T. III, col. 226-227.
BYNS (Anna). — T. III, col. 227-230.
BYRSÆUS (François). — T. III, col. 230-232.

C

CABILLIAU (Baudouin). — T. III, col. 233.
CABILLIAU (Georges). — T. III, col. 233-234.
CABILLIAU (Jacques). — T. III, col. 234-236.
CABILLIAU (Philippe). — T. III, col. 237.
CADDODER (Jean). — T. III, col. 238.
CAELEN (Henri van), ou CALENUS. — T. III, col. 238-241.
CAESAR (Frans). Voir *Keyser* (François de).
CAESARIS (Arnoldus). Voir *Keysere* (Arend de).
CAESARIS (Petrus). Voir *Keysere* (Pierre de).
CAESENS (François-Marie), dit FRANÇOIS-MARIE DE BRUXELLES. — T. III, col. 241-242.
CAESTEKER (Jacques de), ou BERNARDIN DE GAND. — T. IV, col. 859.

CAFMEYER (Pierre de). — T. IV, col. 859-860.
CAILLEAU (Hubert). — T. III, col. 242-243.
CAILLET (Jean). — T. III, col. 243.
CAIMO (Jean-Robert-Guislain). — T. III, col. 243-245.
CAISNE (Henri de). — T. IV, col. 860-862.
CALBERG (G.-F. van). — T. III, col. 245.
CALCIFICIS (Ger.). Voir *Kalckbrenner*.
CALDEBRENNER (Pierre). — T. III, col. 245-246.
CALENTYN (Pierre). — T. III, col. 246-247.
CALENUS. Voir *Caelen* (Henri van).
CALEWAERT (Liévin). — T. III, col. 247-248.
CALIGATOR (Jean), ou CALIGULA. Voir *Coussemaker* (Jean).
CALLE (Omer). — T. III, col. 249-250.
CALLOIGNE (Jean-Robert). — T. III, col. 250-253.
CALONNE (Charles-Antoine, comte de). — T. III, col. 253-256.
CALUWAERTS (François), le Vieux. — T. III, col. 256-258.
CALUWAERTS (François), le Jeune. — T. III, col. 258.
CALVAERT (Denis). — T. III, col. 258-265.
CAMARGO (Marie-Anne de Cupis). — T. III, col. 265-269.
CAMARGO (Théodore ou Thiéry). — T. III, col. 269-271.
CAMBERLYN (Jean-Baptiste-Guillaume). — T. III, col. 271-272.
CAMBRAI (Guy de). Voir *Guy de Cambrai*.
CAMBRAI (Hugues ou Hue de). Voir *Hugues* ou *Hue de Cambrai*.
CAMBRAI (Jacques de). Voir *Jacques de Cambrai*.
CAMBRESIER (M.-R.-H.-J.). — T. III, col. 273.
CAMBRY (Jeanne de). — T. III, col. 273-275.
CAMBRY (Pierre de). — T. III, col. 275.
CAMERLING (Corneille), ou CAMERARIUS. — T. III, col. 275-276.
CAMMAERT (Jean-François). — T. III, col. 276-278.
CAMPAIN (Robert). Voir *Campin* (Robert).
CAMPANA (Pierre de Kempeneer, dit Piedro). — T. III, col. 278-279.
CAMPEN (Jean), ou CAMPANUS. — T. III, col. 280-281.
CAMPENE (Corneille van). — T. III, col. 281-283.
CAMPENHOUT (François van). — T. III, col. 283-284.
CAMPENSIS (Jean). Voir *Jean van Campen*.
CAMPIN (Robert), ou CAMPAIN. — T. III, col. 284-285.
CAMPION (Pierre-Louis). — T. III, col. 285.
CAMPO (Heimeric de). Voir *Heimeric de Campo*.
CANDIDO (Pierre). Voir *Witte* (Pierre de).
CANDIDUS (Alexandre). Voir *Blanckaert* (Alexandre).
CANDIDUS (Egide), théologien. Voir *Witte* (Egide de).
CANDIDUS (Gérard), chroniqueur. Voir *Witte* (Gérard de).
CANIS (Corneille). Voir *Hondt* (Corneille de).
CANISIUS (Liévin). Voir *Hondt* (Liévin de).
CANJUWEL (Benoît). — T. III, col. 285-286.
CANNAERT (Joseph-Bernard). — T. III, col. 286-287.
CANNE (Guisbert-Silvius de), dit GUY DE KANNE. — T. III, col. 287-291.
CANNYF (Gérard), ou CANNYFIUS. — T. III, col. 291.
CANTEREEL (Jean), ou COUTEREELS. — T. III, col. 291.
CANTOR (Ægidius). Voir *Gilles de Leeuw*.
CAOURSIN (Guillaume), ou CAORSIN. — T. III, col. 292-293.
CAPELLA (Nicolas de). Voir *Heems* (Nicolas).
CAPELLO (Marius ou Ambroise). — T. III, col. 293-295.
CAPIAUMONT (Henri-Joseph). — T. III, col. 295-296.
CAPLENDER (Thomas ou Hyacinthe). — T. III, col. 296-297.
CARACENA (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de Fromista et de). — T. III, col. 297-304.
CARAUSIUS. — T. III, col. 304-308.
CARDON (Antoine), le Jeune. — T. III, col 311-313.
CARDON (Antoine-Alexandre-Joseph), le Vieux. — T. III, col. 308-310.
CARDON (Daniel). — T. III, col. 313-314.
CARDON (Jean). — T. III, col. 314.
CARDON (Philippe). — T. III, col. 311.
CARDON (Servais). — T. III, col. 314.
CARENEUS (Nicolas). Voir *Carineus*.
CARILLO Y TOLEDO (Don Luis de Benavides, marquis de Fromista et de Caracena). Voir *Caracena* (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de).
CARINEUS (Nicolas), CHARINEUS ou CARENEUS. — T. III, col. 314-316.
CARL VAN YPER. Voir *Charles d'Ypres*.
CARLIER (Jean-Guillaume). — T. III, col. 316-318.
CARLOMAN, maire du palais d'Austrasie. — T. III, col. 325-333.
CARLOMAN, roi d'Austrasie. — T. III, col. 318-325.

CARNARIUS (Jean). Voir *Vleeschoudere* (Jean de).
CARNIFICIS (André). Voir *Boucher* (André).
CARNIN (Claude de). — T. III, col. 333.
CARON (Firmin). — T. III, col. 333-334.
CARON (François). — T. III, col. 334-337.
CARON (Jean), bénédictin. — T. III, col. 337.
CARON (Jean d'Arras, dit), trouvère. Voir *Jean d'Arras*.
CARON (Noël de). — T. III, col. 337-340.
CARONDELET (Antoine). — T. III, col. 351.
CARONDELET (Charles) — T. III, col. 350.
CARONDELET (Claude), chevalier. — T. III, col. 340-341.
CARONDELET (Claude), doyen. — T. III, col. 350.
CARONDELET (Ferry), archidiacre. — T. III, col. 350.
CARONDELET (Ferry), chevalier. — T. III, col. 351.
CARONDELET (François). — T. III, col. 351.
CARONDELET (Georges). — T. III, col. 351.
CARONDELET (Jean), chef du conseil privé. — T. III, col. 348-350.
CARONDELET (Jean), seigneur de Champvans. — T. III, col. 341-348.
CARONDELET (Paul). — T. III, col. 350-351.
CARPENTERO (Jean-Charles). — T. III, col. 351-352.
CARPENTIER (Pierre), ou CARPENTERIUS, humaniste. — T. III, col. 352.
CARPENTIER (Pierre), religieux. — T. III, col. 352.
CARRION (Louis). — T. III, col. 352-357.
CARRONT (A.-B.). — T. III, col. 357.
CARTIER DE MARCIENNE (Pierre-Robert de). — T. III, col. 357-358.
CARTIGNY (Jean de), CARTHENIE, CARTINI ou DE CARTHENY. — T. III, col. 358-359.
CASABONA (Joseph). Voir *Goethuys* (Joseph).
CASEMBROODT (Abraham). — T. III, col. 359-360.
CASEMBROODT (Jean de), seigneur de Beckerzeel. — T. III, col. 360-364.
CASENS (Gilles). — T. III, col. 364.
CASPARI (Jacques). Voir *Jespersön* (Jacques).
CASPIUS (Georges). — T. III, col. 364.
CASSANDER (Georges). — T. III, col. 364-367.
CASSEL (Luc). Voir *Gassel* (Luc).
CASSIER (Hans). Voir *Ries* (Hans de).
CASTEAU (Lancelot de). — T. III, col. 367-368.
CASTEEL (François), ou VANDER CASTEELEN. Voir *Castello* (François de).
CASTEELS (Jean), ou CASTELIUS. — T. III, col. 368.
CASTEELS (Pierre). — T. III, col. 368-369.
CASTEL (Alexandre). — T. III, col. 369-370.
CASTEL (François). Voir *Castello* (François de).
CASTELAIN (Amand). Voir *Du Chatel* (Amand).
CASTELAIN (Martin), dit L'AVEUGLE DE WERVICK. — T. III, col. 370-371.
CASTELEIN (Réginald). — T. III, col. 371.
CASTELIER (Jean). Voir *Guyot* (Jean).
CASTELIUS (Jean). Voir *Casteels* (Jean).
CASTELLIONE (G. de). Voir *Gautier de Chatillon*.
CASTELLO (Amand). Voir *Du Chastel* (Amand).
CASTELLO (François de), CASTEL, CASTEEL ou VANDER CASTEELEN. — T. III, col. 371-372.
CASTILLION (Jean-Baptiste-Louis de). — T. III, col. 372-373.
CASTRE D'AUVIGNY (Jean de). Voir *Auvigny* (Jean de Castre d').
CASTRITIUS (Henri). Voir *Geldorp* (Henri van).
CASTRO (Jean de), luthiste. — T. III, col. 374.
CASTRO (Jean de), poète. — T. III, col. 374.
CASTRO (Josse de). Voir *Du Chastel* (Josse).
CASTRO (L. de). Voir *Du Chateau* (L.).
CATER (Jacques de), ou CATERUS. — T. IV, col. 862-863.
CATERS (Guillaume-André de). — T. III, col. 375-377.
CATERUS (Jacques). Voir *Cater* (Jacques de)
CATHEM (Guillaume de). Voir *Guillaume de Cathem*.
CATIVULCUS, CATIVOLCUS ou CATIVOLVUS. — T. III, col. 377.
CATULLE (André). — T. III, col. 377-380.
CAUCHY (François-Philippe). — T. III, col. 380-383.
CAUDENBERG (Pierre). Voir *Coudenberg* (Pierre).
CAUDRON (Guillaume). — T. III, col. 383-385.
CAUKERCKEN (Corneille van). — T. III, col. 385-387.
CAUMONT (Jean de). — T. III, col. 387-389.
CAUSÉ (Henri), ou CAUSE. — T. III, col. 389-390.
CAUSE (Lambert), ou CAUSE. — T. III, col. 391.
CAUSSEMAKER (Jean). Voir *Coussemaker*.
CAUSSIN (Nicolas). — T. III, col. 391-392.
CAUWE (François). — T. III, col. 392.
CAUWE (Pierre). — T. III, col. 392-393.
CAUWER (Joseph de), ou DE CAUWERRONSE. — T. IV, col. 863-866.
CAUWER (Pierre-Romuald), ou DE CAUWER-VAN BEVERSLUYS. — T. IV, col. 866.
CAYTAN (Louis-Albert). — T. III, col. 393-394.

CAYTAN (Pierre-Jacques-Joseph). — T. III, col. 394-395.
CAZIER (Denis-Benoît-Joseph, baron de). — T. III, col. 395-397.
CELLARIUS (Christian). — T. III, col. 397-398.
CELLARIUS (Simon). Voir *Kelder* (Simon).
CELLES (Antoine-Philippe-Fiacre-Ghislain de Visscher, comte de). — T. III, col. 398-402.
CELOSSE (Jacques-Hermès). — T. III, col. 402-403.
CELS (Corneille). — T. III, col. 403-405.
CÉSAR (François). Voir *Keyser* (François de).
CEULEN (Daniel van). — T. III, col. 407-408.
CEULEN (Pierre van), DE COLOGNE ou COLONIUS. — T. III, col. 405-407.
CHALONS (Hugues de). Voir *Hugues de Chalons*.
CHAMART (Noël). — T. III, col. 408 409.
CHAMBERLAIN (Georges). — T. III, col. 409-410.
CHAMPAGNE (Jean-Baptiste de). — T. III, col. 410-413.
CHAMPAGNE (Philippe de). — T. III, col. 413-423.
CHANCLOS DE RETS BRISUILA (Charles-Urbain, comte de). — T. III, col. 424-427.
CHAPEAUVILLE (Jean), ou DE CHAPEAUVILLE. — T. III, col. 428-431.
CHAPUIS (Grégoire-Joseph). — T. III, col. 432-435.
CHARINEUS (Nicolas). Voir *Carineus* (Nicolas).
CHARITÉ (Simon-Lucas). — T. III, col. 435-436.
CHARLEMAGNE. — T. III, col. 436-482.
CHARLES MARTEL. — T. III, col. 482-500.
CHARLES Ier, LE BON ET LE BIENHEUREUX, comte de Flandre. — T. III, col. 500-509.
CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne. — T. III, col. 505-523.
CHARLES-QUINT. — T. III, col. 523-960.
CHARLES II, roi d'Espagne. — T. IV, col. 1-10.
CHARLES-ALEXANDRE, duc de Lorraine. — — T. IV, col. 10-20.
CHARLES DE L'ASSOMPTION. Voir *Bryas* (Charles de).
CHARLES DE BEAUFORT. Voir *Beaufort* (Charles de).
CHARLES DE LOUPOIGNE (Jacquemin, dit Cousin). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
CHARLES D'YPRES ou CARL VAN YPER. — T. IV, col. 20-23.
CHARLET (George). — T. IV, col. 23.
CHARNEUX (Denis de). — T. IV, col. 23-24.
CHASTELAIN (C.). — T. IV, col. 24.
CHASTELAIN (Jean), ou LE CHATELAIN. — — T. IV, col. 38-40 et t. XI, col. 574-576.
CHASTELLAIN (Georges). — T. IV, col. 40-50.
CHATILLON (Gaut.). Voir *Gautier de Châtillon* (Ph.).
CHAUCHET-BOURGEOIS (Richard). — T. IV, col. 50-51.
CHAUSECEL (Hubert ou Wibert). Voir *Kaukesel* (Hubert).
CHEFNEUX (Mathias). — T. IV, col. 51-52.
CHÊNEDOLLÉ (Joseph-Louis-Charles-Auguste Lioult de). — T. IV, col. 53-54.
CHERGIER (Gérard). Voir *Le Chergier* (Gérard).
CHESTRET (Jean-Nicolas de). — T. IV, col. 54-55.
CHESTRET (Jean-Remy de). — T. IV, col. 55-73.
CHEVROT (Jean). — T. IV, col. 73.
CHIFELIUS (Henri). Voir *Kiefelius* (Henri).
CHIFFLET (Jean-Jacques). — T. IV, col. 74-76.
CHILIUS (Adrien). — T. IV, col. 76.
CHIN (Gilles de). Voir *Berlaymont* (Gilles de).
CHLODOWIG ou CHLODOVECHUS. Voir *Clovis*.
CHOISEUL (Gilbert de). — T. IV, col. 77-78.
CHOKIER (Arnold-Nicolas de).—T. IV, col. 96.
CHOKIER (Erasme de), bourgmestre de Liège. — T. IV, col. 94.
CHOKIER (Erasme de), jurisconsulte. — T. IV, col. 83-84.
CHOKIER (Erasme-Louis, baron Surlet de). — T. IV, col. 78-83.
CHOKIER (François-Erasme de). — T. IV, col. 96.
CHOKIER (Gilles-François de). —T. IV, col. 95-96.
CHOKIER (Jacques de), bourgmestre. — T. IV, col. 94.
CHOKIER (Jacques de), chanoine. — T. IV, col. 95.
CHOKIER (Jean de), ou DE CHOKIER DE SURLET, chanoine à Liège. — T. IV, col. 85-91.
CHOKIER (Jean-Ernest). — T. IV, col. 91-94.
CHOKIER (Jean-Frédéric de). — T. IV, col. 94-95.
CHOKIER (Louis de). — T. IV, col 94.
CHOQUET (François-Hyacinthe), ou CHOQUETIUS. — T. IV, col. 96-97.
CHRASMAIRE. Voir *Crasmaire*.
CHRISTIAN (Gérard-Joseph). — T. IV, col. 97-99.
CHRISTINÆUS (Paul). Voir *Christynen* (Paul van).
CHRISTINE (Marie-Christine), archiduchesse d'Autriche. — T. IV, col. 99-103.
CHRISTOFORI (Denis), ou STOFFELS. — T. IV, col. 103-104.
CHRISTOPHSEN (Pierre). Voir *Cristus* (Pierre).

CHRISTYN (Jean-Baptiste), jurisconsulte, historien. — T. IV, col. 105-109.
CHRISTYN (Jean-Baptiste), neveu du précédent. — T. IV, col. 109-110.
CHRISTYN (Libert-François).— T. IV, col. 110-111.
CHRISTYNEN (Paul van), ou CHRISTINÆUS. — T. IV, col. 111-112.
CIERMANS (Jean). — T. IV, col. 112-115.
CINGETORIG et INDUTIOMAR. — T. IV, col. 115-121.
CITHAROEDUS (Henri). Voir *Herp* (Henri de).
CIVETTA (Henri Bles, dit). Voir *Bles* (Henri).
CLAEREN (Jean de), CLARE ou CLARIUS. — T. IV, col. 121-123.
CLAES (Antoine), CLAESSENS, CLAEIS ou CLAEISSENS. — T. IV, col. 124-125.
CLAES (Gilles), CLAESSENS, CLAEIS ou CLAEISSENS. — T. IV, col. 125-126.
CLAES (Guillaume-Marcel). — T. IV, col. 128-129.
CLAES (Pierre), jurisconsulte. — T. IV, col. 129.
CLAES (Pierre), CLAESSENS, CLAEIS, CLAEISSENS ou CLAEYSSENS, le Vieux, peintre d'histoire. — T. IV, col. 123-124.
CLAES (Pierre), CLAESSENS, CLAEIS ou CLAEISSENS, le Jeune, peintre d'histoire. — T. IV, col. 126-128.
CLAESSENS (Lambert-Antoine). — T. IV, col. 129-130.
CLAEYSIUS (Laurent). — T. IV, col. 130.
CLAIREMBAUD ou CLEREMBAUD. — T. IV, col. 130-131.
CLARE (Jean de), ou CLARIUS. Voir *Claeren* (Jean).
CLASEN (Nicolas). — T. IV, col. 131-132.
CLAUDIN LE JEUNE. Voir *Lejeune* (Claude).
CLAUWETZ DE BRIANT (Charles-Joseph, comte de). — T. IV, col. 132 133.
CLAUX DE VERNE ou DE WERME, aussi CLAUX DE VAUZONNE. — T. IV, col. 133-134.
CLEEF ou CLEVE (famille van). — T. IV, col. 134 135.
CLEEF ou CLEVE (Guillaume van), le Vieux. — T. IV, col. 135.
CLEEF ou CLEVE (Guillaume van), le Jeune. — T. IV, col. 140-141.
CLEEF ou CLEVE (Henri van), le second. — T. IV, col. 138-139.
CLEEF ou CLEVE (Henri van), le troisième. — T. IV, col. 139.
CLEEF (Jean van). — T. IV, col. 141-142.
CLEEF ou CLEVE (Josse van), dit LE FOU. — T. IV, col. 135-138.
CLEEF ou CLEVE (Martin van), le Vieux. — T. IV, col. 139-140.
CLEENE (Martin de), ou MICRONIUS. — T. IV, col. 870-871.
CLEERENS (Jean-Baptiste). — T. IV, col. 142-143.
CLEMMEN (Josse). — T. IV, col. 143-145.
CLENAERTS (Pierre). — T. IV, col. 145-146.
CLENARD (Nicolas), ou CLENARDUS. Voir *Cleynaerts* (Nicolas).
CLERCK (Claude de). — T. IV, col. 871-874.
CLERCK (Henri de). — T. IV, col. 874-875.
CLERCK (Jacques de). — T. IV, col. 875.
CLERCK (Jean de). Voir *Boendaele* (Jean).
CLERCK (Jean-Baptiste de). — T. IV, col. 876.
CLERCQ (Arnold de). — T. IV, col. 876.
CLERCQ (Josse de), CLERICI ou CLERCX. — T. IV, col. 877.
CLERCQ (Liévin de). — T. IV, col. 877.
CLEREMBAUD. Voir *Clairembaud*.
CLERFAYT (François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix de Drumez, comte de). — T. IV, col. 146-152.
CLERICUS (Hermes). Voir *Le Clercq* (Hermès).
CLERICUS (Nicolas). Voir *Le Clerc* (Nicolas).
CLERVAUX (Napoléon de Lannoy de). Voir *Lannoy de Clervaux* (Napoléon de).
CLEVE (van). Voir *Cleef*.
CLÈVES et de LA MARCK (Philippe de). — T. IV, col. 152-163.
CLEYNAERTS (Nicolas), CLENARDUS ou CLENARD. — T. IV, col. 163-172.
CLEYNE (Martin de). — T. IV, col. 877-882.
CLICHTOVE (Josse van). — T. IV, col. 172-174.
CLINCKE (Jean). — T. IV, col. 174-175.
CLITON (Guillaume). Voir *Guillaume de Normandie*.
CLODION, roi des Francs. — T. IV, col. 175-182.
CLODMAR (Saint). Voir *Crodmar* (Saint).
CLOET (Jean de). — T. IV, col. 883.
CLOMES (Pierre). — T. IV, col. 182-183.
CLOTS (Valentin). — T. IV, col. 183.
CLOUET (Albert), CLOUWET ou CLOUVET. — T. IV, col. 191-192.
CLOUET (David), CLOUWET ou CLOUVET. — T. IV, col. 192.
CLOUET (Jean), CLOUWET, CLOET ou CLOWET, le Jeune, dit JEHANNET. — T. IV, col. 183-189.
CLOUET (Pierre), CLOUWET ou CLOUVET. — T. IV, col. 189-191.
CLOVIS, CHLODOWIG ou CHLODOVECHUS. — T. IV, col. 192-200.
CLUGNY (Ferry de). Voir *Ferry de Clugny*.
CLUMP (Joseph-Ignace). — T. IV, col. 200-202.

CLUSIUS (Carolus). Voir *L'Escluse* (Charles de).
CLUYT (Rodolphe), ou CLUTIUS. — T. IV, col. 202.
CNUDDE (Louis). — T. IV, col. 202-203.
COBBAERT (Pierre). — T. IV, col. 203.
COBENZL (Charles-Philippe-Jean, comte de). — T. IV, col. 203-212.
COBERGHER (Wenceslas), ou COEBERGER. — T. IV, col. 213-223.
COCHÉ-MOMMENS (Jean-Jacques). — T. IV, col. 223-224.
COCK (Adrien de). — T. IV, col. 883-884.
COCK (François de). — T. IV, col. 884-885.
COCK (Jacques de). Voir *Kock* (Jacques de).
COCK (Jean-Claude de), ou COCQ. — T. IV, col. 885-886.
COCK (Jérôme), ou KOCK. — T. IV, col. 224-227.
COCK (Mathieu), ou KOCK. — T. IV, col. 227-228.
COCK (Nicolas-Joseph de). Voir *Decock* (Nicolas-Joseph).
COCKERILL (John). — T. IV, col. 230-239.
COCKERILL (William). — T. IV, col. 229-230.
COCKQ (Paul-Joseph de). — T. IV, col. 888-889.
COCLERS (Jean-Baptiste). — T. IV, col. 240.
COCLERS (Louis-Bernard). — T. IV, col. 240-241.
COCLERS (Philippe). — T. IV, col. 239-240.
COCQ (Florent de). — T. IV, col. 889-890.
COCQ (Jean de), LE COCQ ou JOANNES GALLUS. — T. IV, col. 241-243.
COCQ (Jean-Claude). Voir *Cock* (Jean-Claude de).
COCQUIEL (Antoine de). — T. IV, col. 244.
COCX (Gonzalve). Voir *Coques* (Gonzalve).
COCX (Jacques). Voir *Kock* (Jacques de).
COCX (Jean). — T. IV, col. 244-245.
CODDEMAN (Luc). — T. IV, col. 245-247.
CODT (Henri de). — T. IV, col. 247-251.
CODT (Jacques de). — T. IV, col. 890 891.
COEBERGER (Wenceslas). Voir *Cobergher* (Wenceslas).
COECKE (Pierre), ou COUCKE, aussi KOECK ou KOECKE. — T. IV, col. 251-259.
COEKELBERGHE (Charles-Henri-Joseph). — T. IV, col. 259.
COEKELBERGHE DE DUTZELE (Gérard-Robert-Walter, chevalier de). — T. IV, col. 260-261.
COEKELBERGHE (Louis-Marie-Lambert). — T. IV, col. 259-260.
COELEMANS (Jacques). — T. IV, col. 261-263.
COELEN (Pierre). — T. IV, col. 263-265.
COELS (François de). — T. IV, col. 265.
COENS (Jean). — T. IV, col. 265-266.
COENS (Pierre). — T. IV, col. 266-267.
COGELS (Joseph-Charles). — T. IV, col. 267.
COGHEN (le comte Jacques-André). — T. IV, col. 267-269.
COGNATUS (Jean). Voir *Cousin* (Jean).
COIGNET (Gilles), COINGNET, QUINGET ou QUINET. — T. IV, col. 269-273.
COIGNET (Michel). — T. IV, col. 273-274.
COITIN (Charles-Alexandre). — T. IV, col. 274-275.
COLDENBERG (Pierre). Voir *Coudenberg* (Pierre).
COLENERS (Rosiane). — T. IV, col. 275-276.
COLETTE (Sainte). — T. IV, col. 276-281.
COLIN (Adrien). — T. IV, col. 281.
COLIN (Alexandre), ou COLYNS. — T. IV, col. 282-283.
COLIN DE COTER ou COLLIN DE COTTER. Voir *Coter* (Colin de).
COLINS (Jean-Guillaume, baron de). — T. IV, col. 284-285.
COLINS (Pierre de). — T. IV, col. 285-289.
COLIUS (Jacq.). Voir *Cools* (Jacq.).
COLIUS, trouvère. Voir *Colmi*.
COLLAERT (Adrien). — T. IV, col. 289-292.
COLLAERT (Jean ou Hans), le Vieux. — T. IV, col. 292-297.
COLLAERT (Jean-Antoine, baron de). — T. IV, col. 297-299.
COLLEMEDIO (Jean de). Voir *Jean de Colmieu*.
COLLIN (Henri-Joseph). — T. IV, col. 299.
COLLIN (Hubert). — T. IV, col. 300-301.
COLLIN (Jean). — T. IV, col. 301.
COLLIN (Richard). — T. IV, col. 302-304.
COLLOZ (Dom Michel). — T. IV, col. 304-305.
COLMI ou COLIUS. — T. IV, col. 305-306.
COLMIEU (Jean de). Voir *Jean de Colmieu*.
COLOGNE (Pierre de). Voir *Ceulen* (Pierre van).
COLOMA (Jean-Alphonse, comte de). — T. IV, col. 306-307.
COLOMA (Pierre-Alphonse-Liévin, comte de). — T. IV, col. 307.
COLOMBAN (Jean). — T. IV, col. 307-308.
COLONIUS (Daniel). Voir *Ceulen* (Daniel van).
COLONIUS (Pierre). Voir *Ceulen* (Pierre van).
COLSON (Ferdinand). — T. IV, col 308-309.
COLSON (F.-J.-Henri). — T. IV, col. 309.
COLVE (Pierre). — T. IV, col. 309-311.
COLVENER (Georges), ALOSTANUS ou ALOSTENSIS. — T. IV, col. 311-313.
COLYNS (Alexandre). Voir *Colin* (Alexandre).
COMANO (Pierre). Voir *Coomans* (Pierre).
COMATIUS (Jean). — T. IV, col. 314.
COMES (Stephanus), DE GRAEF ou DE GRAEVE, dit BELLOCASSIUS. — T. IV, col. 313-314.

COMHAIRE (Joseph-Nicolas). — T. IV, col. 314-316.
COMHAIRE (Mathieu-Nicolas). — T. IV, col. 317-318.
COMMINES (Philippe de). — T. IV, col. 318-336.
COMMIUS. — T. IV, col. 336-343.
COMPERE (Jacques). — T. V, col. 728-729.
COMPERE (Louis). — T. IV, col. 343-345.
CONDÉ (Baudouin de). — T. IV, col. 345-346.
CONDÉ (Godefroid de). Voir *Fontaine* (Godefroid de).
CONDÉ (Jacques de). — T. IV, col. 351.
CONDÉ (Jean de), ou JEHAN DE CONDÉ, trouvère. — T. IV, col. 346-350, et T. X, col. 370-388.
CONDET (Jean de). Voir *Jean de Condé*.
CONINCK (Abraham de). Voir *Koninck* (Abraham de).
CONINCK (David de). — T. IV, col. 891-892.
CONINCK (Gilles de), ou AEGIDIUS REGIUS. — T. IV, col. 892-893.
CONINCK (Gislain de). — T. IV, col. 893.
CONINCK (le chevalier Patrice-Charles-Gislain de). — T. IV, col. 893-895.
CONINCK (Pierre de), ou DE CONING. — T. IV, col. 895-896.
CONINCK (Pierre-Damase de). — T. IV, col. 896-897.
CONINCKX (Simon-Michel). — T. IV, col. 351-357.
CONINCX (David), ou DAVID MICHAELIS REGIUS. — T. IV, col. 357.
CONINXLO (Gilles van), le Jeune. — T. IV, col. 359-361.
CONINXLO (Jean van), le Jeune. — T. IV, col. 357-359.
CONON DE BÉTHUNE. Voir *Béthune* (Quenes de).
CONRAD I, comte de Luxembourg. — T. IV, col. 361-363.
CONRAD, comte de Dalhem. — T. IV, col. 639-640.
CONRAD ou CONRARD, abbé. — T. IV, col. 365-366.
CONRAD DE SITTARD, religieux. — T. IV, col. 367.
CONRAD DE WESTPHALIE, imprimeur. — T. IV, col. 366-367.
CONSILIARIUS (Georges). Voir *Raedt* (G. de).
CONSTANT (Jean-François). — T. IV, col. 367-368.
CONSTANTINOPLE (Jeanne de). Voir *Jeanne de Constantinople*.
CONSTEYN (Pierre). Voir *Coustain* (Pierre).
COOLMAN (Wauthier). — T. IV, col. 368-369.
COOLS (Jacques), ou COLIUS. — T. IV, col. 369-370.
COOLS (Jean). — T. IV, col. 370-371.
COOLS (J.-A.). — T. IV, col. 371.
COOLS (Réginald). — T. IV, col. 371-373.
COOMANS (Henri). — T. IV, col. 373.
COOMANS (Pierre), ou COMANO. — T. IV, col. 373-374.
COORENHUYS (Guillaume van). — T. IV, col. 374.
COPPÉE (Denis). — T. IV, col. 374-377.
COPPENEUR (François-Remy). — T. IV, col. 378.
COPPENOLE (François-Bernard van). — T. IV, col. 378.
COPPENS (Augustin). — T. IV, col. 379-380.
COPPENS (Bernard). — T. IV, col. 380-381.
COQUES (Gonzalve), COCX, dit GONZALES. — T. IV, col. 381-388.
CORDERIUS (Balthasar). — T. IV, col. 388-389.
CORDES (Eutyche de). — T. IV, col. 389-390.
CORDES (Simon de). — T. IV, col. 390-392.
CORDIER (Jean). — T. IV, col. 392-393.
CORET (Pierre). — T. IV, col. 394-395.
CORIACHE (Aimé-Ignace de). — T. IV, col. 395-396.
CORNEILLE DE BERGHES. Voir *Berghes* (Corneille de).
CORNEILLE DE SAINT-LAURENT ou DE SAINT-JACQUES (frère). — T. IV, col. 396-397.
CORNELIS (Albert), ou CORNELYS. — T. IV, col. 397-400.
CORNELISSEN (Egide-Norbert). — T. IV, col. 400-404.
CORNELISSEN (Jean), ou CORNELII. — T. IV, col. 404.
CORNET (Séverin). — T. IV, col. 404-408.
CORSELIUS (Gérard), ou CORSEILLE. Voir *Courselle* (Gérard de).
CORSELIUS (Gisbert). Voir *Couvin de Courcelles* (Gisbert de).
CORT (Gaspard de). — T. IV, col. 897.
CORT (Henri de). — T. IV, col. 897-898.
CORTBEMDE (Balthasar van). — T. IV, col. 408-409.
CORTE (Blaise-Henri de), baron de Walef. Voir *Walef*.
CORTE (Corneille de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 908-910.
CORTE (François de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 910.
CORTE (Jacques de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 911-912.
CORTE (Jean de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 912-915.

CORTE (Pierre de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 915-918.
CORTVRIENDT (Jean). — T. IV, col. 409-410.
CORVERS (Jean). — T. IV, col. 410.
COSPEAU (Philippe). — T. IV, col. 410-412.
COSPEAU (Pierre). — T. IV, col. 412.
COSSIERS (Jean). — T. IV, col. 412-414.
COSTAIN (Pierre). Voir *Coustain* (Pierre).
COSTER (Adam de). — T. V, col. 1-2.
COSTER (Catherine de). — T. V, col. 2-7.
COSTER (Dominique de), ou CUSTOS, dit BALTEN. — T. V, col. 9-12.
COSTER (François de), ou COSTERUS. — T. V, col. 12-16.
COSTER (Guillaume de), CUSTODIS, alias DE BONT. — T. V, col. 16-18.
COSTER (Henri de), COSTERUS ou CUSTERUS. — T. V, col. 19-21.
COSTER (Jean de), diplomate. — T. V, col. 7-9.
COSTER (Jean de), ou COSTERIUS, dit LA COLOMBE, écrivain ecclésiastique. — T. V, col. 23.
COSTER (Jean de), ou COSTERIUS, écrivain religieux. — T. V, col. 23.
COSTER (Jean de), grammairien. — T. V, col. 21-22.
COSTER (Raphaël de), ou CUSTOS. — T. V, col. 23-24.
COSTER (Rombaut de), ou COSTERUS. — T. V, col. 24-25.
COSTERIUS (Jean). Voir *Coster* (Jean de).
COSTERUS (François). Voir *Coster* (François de).
COSTERUS (Henri). Voir *Coster* (Henri de).
COTER (Colin de), ou DE COTTER. — T. IV, col. 283-284.
COTURIUS (Jules-César). Voir *La Coulture* (Jules-César de).
COTTY (Gaspard-Herman, baron). — T. IV, col. 414-417.
COUCKE (Pierre). Voir *Coecke* (Pierre).
COUDENBERG (Pierre), CAUDENBERG ou COLDENBERG. — T. IV, col. 417-419.
COUPLET (Philippe). — T. IV, col. 419-421.
COURCELLES (Gisbert de Couvin de). Voir *Couvin de Courcelles* (Gisbert de).
COURSELLE (Gérard de), COURSELE, CORSEILLE ou CORSELIUS. — T. IV, col. 421-424.
COURTEJOIE (Antoine). — T. IV, col. 424-425.
COURTENAY (Henri de). Voir *Henri de Courtenay*.
COURTENAY (Josselin de). Voir *Josselin de Courtenay*.
COURTEVILLE (Jean de). — T. IV, col. 425-427.
COURTEWILLE (Josse de). — T. IV, col. 427-429.
COURTMANS (Jean Baptiste). — T. IV, col. 429-431.
COURTOIS (Richard-Joseph). — T. IV, col. 431-435.
COURTRAI (Béatrice de). Voir *Béatrice de Courtrai*.
COURTROISIN (Siger ou Sohier le). Voir *Siger*.
COURVOISIER (Jean-Jacques). — T. IV, col. 437-438.
COUSIN CHARLES DE LOUPOIGNE (Jacquemin dit). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
COUSIN (Jean), ou COGNATUS. — T. V, col. 438.
COUSSEMAECKER (Jean), dit CALIGATOR ou CALIGULA. — T. X, col. 388-390.
COUSSERE (Anien). — T. IV, col. 439.
COUSTAIN (Pierre), COSTAIN, COUSTEYN ou CONSTEYN. — T. IV, col. 440-441.
COUTEREEL (Pierre), ou COUTHEREEL. — T. IV, col. 441-451.
COUTEREELS (Jean). Voir *Cantereel* (Jean).
COUVILLON (Jean). — T. IV, col. 451-452.
COUVIN DE COURCELLES (Gisbert de), ou GISBERTUS COUVENTINUS CORSELIUS. — T. IV, col. 452-453.
COUWERVEN (Norbert van). — T. IV, col. 453-455.
COXCIE (Jean-Antoine van), ou COXIE. — T. IV, col. 466-469.
COXCIE (Jean-Michel van), ou COXIE. — T. IV, col. 466-469.
COXCIE (Michel van), ou COXIE. — T. IV, col. 456-462.
COXCIE (Raphaël van), ou COXIE. — T. IV, col. 462-466.
COXIDE (Elie de). Voir *Elie de Coxide*.
COXIE (Albert de). — T. IV, col. 455.
COYANUS (Paulus). Voir *Koye* (Paul van).
CRABBE (François), alias VAN ESPLEGHEM. — T. IV, col. 469.
CRABBÉ (Jean). — T. IV, col. 469-470.
CRABBEELS (Clément). — T. IV, col. 470-471.
CRACCO (Dominique). — T. IV, col. 471-474.
CRAEN (Faust de). — T. V, col. 25.
CRAEN (Gommaire van). — T. IV, col. 474.
CRAENE (Alexandre de). — T. V, col. 25-27.
CRAESBEECK (Josse van). — T. IV, col. 474-479.
CRAHAY (Jean-Guillaume). — T. IV, col. 479-483.
CRAHAY (Lambert). — T. IV, col. 483-484.
CRANEVELD (François de), ou FRANCISCUS CRANEVELDIUS. — T. IV, col. 484-486.
CRANSSE (Jean). — T. IV, col. 486.

CRASMAIRE, CHRASMAIRE ou CRANSMAIRE. — T. IV, col. 487.
CRASSIER (Guillaume-Paschal, baron de). — T. IV, col. 487-490.
CRASSIER (Louis-Marie-Guillaume-Joseph, baron de). — T. IV, col. 490-493.
CRAYER (Gaspard de), ou CRAEYER. — T. V, col. 27-44.
CRAYWINCKEL (Jean-Ludolphe van). — T. IV, col. 493-494.
CRÉCY (Louis, dit de). Voir *Louis de Nevers*.
CRÉQUILLON (Thomas), ou CRICQUELLION. — T. IV, col. 494-496.
CRESANT (Jacques), ou CRESSANT. — T. IV, col. 496-497.
CRESPEL (Emmanuel). — T. IV, col. 497-499.
CRESPEL (Jean). — T. IV, col. 499.
CRESPIN ou FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE. — T. IV, col. 499-500.
CRÈVECOEUR (Philippe de). — T. IV, col. 500-504.
CREYTERS (Jean), ou CRYTERIUS. — T. IV, col. 504-505.
CRICQUELLION (Thomas). Voir *Créquillon* (Thomas).
CRISTUS (Pierre), ou CRISTA, dit CHRISTOPHSEN. — T. IV, col. 505-511.
CROCK (de), ou OLIVIER DE SAINT-ANASTASE. — T. V, col. 45.
CROCKAERT (Pierre), ou PETRUS DE BRUXELLIS. — T. IV, col. 511-512.
CRODMAR (Saint), ou CLODMAR. — T. IV, col. 513.
CROES (Henri de). — T. V, col. 46.
CROES (Henri-Jacques de). — T. V, col. 45-46.
CROESER DE BERGES (Charles-Enée-Jacques). — T. IV, col. 513-514.
CROESERS (Cyprien), ou CROESELS. — T. IV, col. 514-515.
CROISSANT (Albert). — T. IV, col. 515.
CROISSANT (Jean). — T. IV, col. 515.
CROIX DE DRUMEZ (Franç.-Séb.-Ch.-Jos. de), comte de Clerfayt. Voir *Clerfayt* (Fr.-S.-Ch.-Jos. de Croix de Drumez, comte de).
CROIX (Pierre de). — T. IV, col. 516.
CROIX (Walter de). Voir *Gautier*, évêque de Tournai.
CROL (Jean-Baptiste). — T. IV, col. 516-517.
CROM (Adrien), ou CROMMIUS. — T. IV, col. 517-518.
CROMBEECK (Jean van), ou CROMBECIUS. — T. IV, col. 518-519.
CROMBRUGGHE (Joseph-Jean van). — T. IV, col. 519-522.
CROOCK (Hubert de). — T. V, col. 46-47.
CROOCK (Jean de). — T. V, col. 47-48.
CROON (Pierre). — T. IV, col. 522-523.
CROONENDAEL (Paul de). — T. IV, col. 523-524.
CROQUETIUS (André). Voir *Ducroquet* (André).
CROY (Adrien de). — T. IV, col 533-537.
CROY (Antoine de), dit GRAND CROY. — T. IV, col. 524-527.
CROY (Charles de), duc d'Arschot. — T. IV, col. 544-551.
CROY (Charles de), évêque de Tournai. — T. IV, col. 566.
CROY (Charles de), prince de Chimay. — T. IV, col. 564-566.
CROY (Charles-Alexandre de). — T. IV, col. 555-558.
CROY (Charles-Philippe de). — T. IV, col. 552-555.
CROY (Dorothée de). — T. IV, col. 558.
CROY (Guillaume de). — T. IV, col. 528-533.
CROY (Jean de). — T. IV, col. 559-562.
CROY (Philippe de), comte de Chimay. — T. IV, col. 563-564.
CROY (Philippe de), comte de Château-Porcien. — T. IV, col. 528.
CROY (Philippe II de). — T. IV, col. 537-540.
CROY (Philippe III de). — T. IV, col. 540-544.
CROY (Robert de). — T. IV, col. 566-567.
CRUCIUS (Jean), écrivain protestant. Voir *La Croix* (Jean de).
CRUCQUE (Jacques de), ou CRUQUIUS. — T. V, col. 48-51.
CRUESEN (André), ou CREUSEN. — T. IV, col. 567-569.
CRUMPIPEN (Henri-Herman-Werner-François-Antoine de). — T. IV, col. 569-571.
CRUMPIPEN (Joseph-Ambroise-Henri-Jean-Népomucène de). — T. IV, col. 571-577.
CRUQUEMBOURG (Henri-Philippe-Joseph-Ghislain de Fourneau de), ou CRUYCKENBOURG. — T. IV, col. 578-579.
CRUQUEMBOURG (Victor-Baucis-Louis-Englebert de Fourneau de), ou CRUYCKENBOURG. — T. IV, col. 579-580.
CRUQUIUS (Jacques). Voir *Crucque* (Jacques de).
CRUSEN (Nicolas), ou CRUSENIUS. — T. IV, col. 580-583.
CRUYL (Liévin), ou LIVINUS CRUYLIUS. — T. IV, col. 583-586.
CRYTERIUS (Jean). Voir *Creyters* (Jean).
CULENS (Henri). — T. IV, col. 586-587.
CULEO (Josse de). Voir *Cuyle* (Josse de).
CUNÉGONDE (Sainte). — T. IV, col. 587-588.
CUNIER (Florent). — T. IV, col. 588-590.
CUNON ou CUONON. — T. IV, col. 590-591.
CUPÆRUS. Voir *Cuyper* (Laurent de).

CUPERINUS (Albert). — T. IV, col. 591-592.
CUPERUS (Guillaume). Voir *Cuypers* (Guillaume).
CUPIS CAMARGO (Marie-Anne de). Voir *Camargo* (Marie-Anne de Cupis).
CURTENBOSCH (Jean de). — T. IV, col. 592.
CURTIUS (Corn.). Voir *Corte* (Corneille de).
CURTIUS (François). Voir *Corte* (François de).
CURTIUS (Henri). Voir *Walef* (Bl.-H. de Corte, baron de).
CURTIUS (Jacques). Voir *Corte* (Jacques de).
CURTIUS (Jean). Voir *Corte* (Jean de).
CURTIUS (Nicolas). Voir *Cort* (Nicolas de).
CURTIUS (Petrus). Voir *Corte* (Pierre de).
CUSTIS (Charles-François). — T. IV, col. 592-596.
CUSTODIS (Guillaume). Voir *Coster* (Guillaume de).
CUSTOS (Dominique). Voir *Coster* (Dominique de).
CUSTOS (Jean). Voir *Coster* (Jean de).
CUSTOS (Raphaël). Voir *Coster* (Raphaël de).
CUVELIER (Michel). — T. IV, col. 596-597.
CUYCK (Albert de). — T. IV, col. 597.
CUYCK (André de). — T. IV, col. 597.
CUYCK VAN MIEROP (François van), MYEROP ou MIERHOP. — T. IV, col. 597-601.
CUYCK (Henri van). — T. IV, col. 601-605.
CUYCK (Pierre de), ou KUIK. — T. IV, col. 605-606.
CUYLE (Josse de), ou DE CULEO. — T. IV, col. 606.
CUYPER (Jean de). — T. V, col. 53-54.
CUYPER (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 52.
CUYPER (Laurent de), ou CUPÆRUS. — T. V, col. 54-56.
CUYPERE (André Stevens, dit de). — T. V, col. 56-59.
CUYPERS (Daniel-François). — T. IV, col. 606-608.
CUYPERS (Guillaume), ou CUPERUS, hagiographe. — T. IV, col. 608-609.
CUYPERS (Guillaume), jurisconsulte. — T. IV, col. 609-610.
CUYPERS D'ALSINGEN (Joseph-Ferdinand-Ghislain, comte de). — T. IV, col. 610-611.
CUYPERS (Pierre). — T. IV, col. 610.
CYFFLÉ (Paul-Louis). — T. IV, col. 611-615.
CYPRIEN DE SAINTE-MARIE. Voir *Duploy* (P.).
CYRILLE (le père). — T. IV, col. 616.
CYSOING (Jacques de). Voir *Jacques de Cysoing*.

D

DACQUET (Pierre). — T. IV, col. 617.
DADIZEELE (Jean de). — T. IV, col. 617-628.
DAEL (Jean-François van). — T. IV, col. 628-630.
DAELE (François-Donatien van). — T. IV, col. 630-632.
DAELHEM (Melchior van). — T. IV, col. 632-635.
DAELMAN (Charles-Ghislain). — T. IV, col. 636.
DAELMANS (Gilles). — T. IV, col. 636-637.
DAEMS (Pierre). — T. IV, col. 637.
DAETEN (Pierre). Voir *Dathenus* (Pierre).
DAINE (Nicolas-Joseph). — T. IV, col. 640-643.
DALE ou DALEN (van). — T. IV, col. 644-646.
DALEN ou DALEM (Corneille van). — T. IV, col. 646.
DALHEM (les comtes de). — T. IV, col. 637-640.
DAM (Adam van Haren, dit le Capitaine). Voir *Haren* (Adam van).
DAMANT (Juste), ou D'AMANT. — T. IV, col. 646-647.
DAMANT (Nicolas). — T. IV, col. 647-649.
DAMANT (Pierre), évêque de Gand. — T. IV, col. 649-650.
DAMAS (Jean), ou DAMASIUS. — T. IV, col. 650.
DAMERY (Jacques). — T. IV, col. 650-651.
DAMERY (Simon). — T. IV, col. 651-652.
DAMERY (Walter). — T. IV, col. 652-654.
DAMHOUDERE (Josse de). — T. V, col. 59-70.
DAMIANUS ou DAMIEN. — T. IV, col. 654.
DAMIS (Amédée-Gustave-François). — T. IV, col. 654-656.
DAMMAN (Adrien). — T. IV, col. 656-657.
DAMMAN (Jacques). — T. IV, col. 657-658.
DAMME (Jacques van). — T. IV, col. 658-659.
DAMME (Pierre-Bernard van). — T. IV, col. 659-661.
DAMMIS (Aegidius de). Voir *Gilles de Damme*.
DAMPIERRE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Dampierre*.
DANDELEAU (Nicolas-Balthazar). — T. IV, col. 661-662.
DANDELIN (Germinal-Pierre). — T. IV, col. 663-668.
DANEELS (Nicolas). — T. IV, col. 668.
DANES (Pierre-Louis). — T. IV, col. 668-669.
DANIEL DE GRAMMONT. — T. IV, col. 669.
DANIEL DE SAINT-PIERRE. Voir *Bosch* (Daniel).
DANIEL DE LA VIERGE MARIE. Voir *Audenaerde* (Daniel van).

DANIEL, écrivain ecclésiastique. Voir *Bertha* (Louis).
DANOOT (Daniel). — T. IV, col. 670.
DANOOT (Pierre), ou DANNOOT. — T. IV, col. 670-671.
DANTINE (D François Maur), D'ANTINES ou DOM MAUR. — T. IV, col. 671-674.
DARCHIS (Lambert), ou D'ARCIS. — T. IV, col. 674-677.
DARDÉE (Jacques), ou D'ARDÉE. — T. I, col. 365.
DAREMBERG (Pierre van Arenberg, dit). Voir *Arenberg* (Pierre van).
DARET (Jacques), peintre. — T. IV, col. 677-678.
DARET (Jacques), sculpteur. — T. IV, col. 679-680.
DARET (Jean). — T. IV, col. 680-682.
DARTOIS (Jacques). — T. IV, col. 682-683.
DASSONLEVILLE (Christophe). Voir *Assonleville* (Christophe d').
DASSONVILLE (Jacques). Voir *Assonville* (Jacques d').
DATHENUS (Pierre), ou DAETEN. — T. IV, col. 683-697.
DATHYN (Wathier ou Wauthier), DATIN ou DATINIUS. Voir *Athin* (Wathier ou Wauthier d').
DAUFFAY (Jean). Voir *Auffay* (Jean d').
DAUSQUE (Claude). — T. IV, col. 698-701.
DAUVIN (Charles-Joseph-Arnold-Victor, baron). Voir *Auvin* (Ch.-Jos.-Arn.-V., baron d').
DAUVIN (Jean). Voir *Auvin* (Jean d').
DAVE (Antoine). — T. IV, col. 702-704.
DAVE (Jean). — T. IV, col. 704-705.
DAVID JORIS. Voir *Joris* (Jean).
DAVID MICHAELIS REGIUS. Voir *Coninex* (David).
DAVID DE DINANT. — T. IV, col. 705-711.
DAVID (Adrien). — T. IV, col. 711.
DAVID (Gérard). — T. IV, col. 711-721.
DAVID (Jean). — T. IV, col. 721-732.
DAVID (Pierre). — T. IV, col. 732-733.
DAVREUX (Charles-Joseph). — T. IV, col. 733-735.
DAWANS (Bonaventure). — T. XI, col. 137.
DAYN (Victor de). Voir *Le Dayn* (Victor).
DAYNEFFE (Georges). — T. IV, col. 735-736.
DEBEFVE (Famille de). — T. IV, col. 783.
DEBOUCHE (Henri-Joseph). — T. IV, col. 824-825.
DECHAMPS (Adrien-Joseph). — T. IV, col. 866-867.
DECHEZ (Louis-Alexandre-Hippolyte), dit JENNEVAL. — T. IV, col. 867-868.
DECKER (Abraham de). — T. V, col. 70-73.
DECKER (Léger-Charles de). — T. V, col. 73-77.
DECKERS (Jean), ou DECKERIUS, écrivain. — T. IV, col. 868-869.
DECKHER DE WALHORN (Jean), ou JEAN DE WALHORN. — T. IV, col. 870.
DECOCK (Nicolas-Joseph). — T. IV, col. 886-888.
DECOMBRE (Ambroise). — T. IV, col. 891.
DECULEO (Josse). Voir *Cuyle* (Josse de).
DEDELING (Guillaume). — T. V, col. 78.
DEDOYAR (Pierre). Voir *Doyar* (Pierre).
DEEL (Jean-Guillaume). — T. V, col. 84.
DEENE (Edouard de). — T. V, col. 77-78.
DEFESCH (Guillaume). — T. V, col. 84-85.
DEFUISSEAUX (Nicolas-François-Joseph). — T. V, col. 86-87.
DEGROUX (Charles). Voir *Groux* (Charles de).
DEHAUT (Louis-Joseph). — T. V, col. 144-148.
DEHESSELLE (Nicolas-Joseph). — T. V, col. 172-173.
DEHOS. — T. V, col. 192-193.
DEKEN (Guillaume de). — T. V, col. 78-81.
DEKENS (Jean). — T. V, col. 225-226.
DELA MORLET (Joseph). Voir *Lamorlet* (Joseph).
DELANGHE (Charles), ou LANGIUS. — T. V, col. 310-315.
DEL' APOSTOLE. Voir *Apostole* (Pierre).
DELARUE (Pierre). — T. V, col. 325-328.
DELATRE (Olivier). — T. V, col. 329.
DELAVIGNE (Hugues). — T. V, col. 336-337.
DEL BARE (Marius), ou MARIUS DE SAINT-JACQUES. — T. V, col. 337-338.
DELBECQ (Jean-Baptiste). — T. V, col. 338-339.
DELBECQUE (Norbert). — T. V, col. 339-343.
DELCOUR (Jean), ou DEL COUR. — T. V, col. 343-346.
DELCOUR (Jean-Gilles). — T. V, col. 346-347.
DELCOURT (Adrien). — T. V, col. 347-350.
DELEBECQUE (Alphonse-Joseph). — T. V, col. 350-353.
DELECOURT (Emmanuel-Ignace-Joseph). — T. V, col 353.
DELECOURT (Victor-Hubert). — T. V, col. 353-357.
DELEEN (Gauthier ou Wauthier), ou DELOENUS. — T. V, col. 357-358.
DELEEU (Pierre). — T. V, col. 358-359.
DELEN (Jean van). — T. V, col. 381-382.
DELFORTRIE (Edouard-Joseph). — T. V, col. 411-413.
DELFOSSE (Noël-Joseph-Auguste). — T. V, col. 413-420.
DELFT (Gérard van). — T. V, col. 420-421.

DELHAISE (Nicolas-Joseph). — T. V, col. 421-422.
DELHASSE (Alexandre-Antoine). — T. V, col. 422.
DEL HELE (Isaac). Voir *La Hèle* (Isaac de).
DELIN (Jacques-Joseph). — T. V, col. 434-435.
DELIN (Jean-Joseph). — T. V, col. 435.
DELLA FAILLE (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 851-852.
DELLA FAILLE (Jean-Charles). — T. VI, col. 852-856.
DELLEPLANQUE. — T. V, col. 435-436.
DELLE WAIDE (Pierre). — T. V, col. 436.
DELLOYE (Henri-Joseph), dit LE TROUBADOUR LIÉGEOIS. — T. V, col. 436-440.
DELLOYE (Materne). — T. V, col. 440.
DELMOTTE (Alexandre). — T. V, col. 441-443.
DELMOTTE (Henri-Florent). — T. V, col. 443-446.
DELMOTTE (Jean-François). — T. V, col. 446-448.
DELMOTTE (Philibert-Ignace-Marie-Joseph). — T. V, col. 448-451.
DELOBEL (Jean-Baptiste-Simon-Joseph). — T. V, col. 451-452.
DELOBEL (Louis-Charles-Albert-Joseph). — T. V, col. 466-467.
DELOENUS (Gauthier). Voir *Deleen* (Gauthier).
DEL RIO (Antoine), ou DELRIO. — T. V, col. 468-471.
DEL RIO (Jean). — T. V, col. 471-472.
DEL RIO (Louis). — T. V, col. 472-475.
DEL RIO (Martin-Antoine). — T. V, col. 476-491.
DELSART. — T. V, col. 491-492.
DEL TECHO (Nicolas). Voir *Du Toict* (Nicolas).
DELVA (Antoine). — T. V, col. 492.
DELVAUX (André), ou ANDREAS VALLENSIS. — T. V, col. 492-493.
DELVAUX (Baudouin), ou DE VAULX. — T. V, col. 493-494.
DELVAUX (Édouard). — T. V, col. 504-505.
DELVAUX (Ferdinand-Marie). — T. V, col. 503-504.
DELVAUX (Henri-Joseph-Barthélemi), ou DEL VAUX DE FOURON. — T. V, col. 494-498.
DELVAUX (Laurent). — T. V, col. 498-503.
DELVENNE (Mathieu-Guillaume). — T. V, col. 505-506.
DELWARDE (Michel). — T. V, col. 506.
DELYEN (Jacques-François), ou DESLYEN. — T. V, col. 506-508.
DEMANET (C.-A.-J.). — T. V, col. 508-510.
DEMANET (Guillaume). — T. V, col. 510-511.
DEMENGE (Jean Brequin de). Voir *Brequin de Demenge* (Jean).
DEMESTE (Jean). — T. V, col. 518-519.
DEMETRIUS ANTVERPIANUS. Voir *Meester* (André de).
DEMOPHYLAX (Jean). — T. V, col. 572-573.
DEN DUYTS (François). — T. V, col. 583.
DENIS LE CHARTREUX ou LEEWIS, dit LE DOCTEUR EXTATIQUE. — T. V, col. 585-594.
DENIS LE FLAMAND. Voir *Calvaert* (Denis).
DENIS, dit DE LUXEMBOURG. — T. V, col. 585.
DENIS DE SAINT-FRANÇOIS. — T. V, col. 595.
DENIS (Baudouin), ou DIONYSIUS. — T. V, col. 595.
DENIS (Pierre). Voir *Denys* (Pierre).
DENIS (Simon-Alexandre-Clément), ou DENYS. — T. V, col. 595-596.
DENS (Pierre). — T. V, col. 599-601.
DENS (Théodore-Emmanuel). — T. V, col. 601-602.
DENYS LEEWIS. Voir *Denis le Chartreux*.
DENYS (François). — T. V, col. 602-603.
DENYS (Henri). — T. V, col. 603-608.
DENYS (Jacques). — T. V, col. 608.
DENYS (Mathieu). — T. V, col. 608-609.
DENYS (Pierre), ou DENIS. — T. V, col. 609.
DENYS (Simon-Alexandre-Clément). Voir *Denis* (Sim.-Alex.-Clément).
DEPPE (Auguste-Michel). — T. V, col. 630.
DEPRÈS (Josquin), ou DESPRÈS. — T. V, col. 630-637.
DER KENNIS (Ignace). — T. V, col. 679-680.
DERNOYE (Bonaventure). — T. V, col. 680.
DES BOIS (Engelbert). — T. V, col. 699-700.
DES BOSSES (Barthélemy). — T. V, col. 701-703.
DESCAMPS (André-Philippe-Valentin). — T. V, col. 703-706.
DESCAMPS (Nicolas-Joseph-Henri). — T. V, col. 706-707.
DESCHAMPS (Barthélemi). — T. V, col. 707-709.
DES HAYES (Jacques). — T. V, col. 729-730.
DES HAYONS (Thomas). — T. VIII, col. 811-813.
DESIGNAT (Saint). — T. V, col. 730.
DÉSIRANT (Bernard-Barthélemi). — T. V, col. 732-741.
DÉSIRÉ (le Bienheureux). — T. V, col. 741-743.
DES LIONS (Antoine), ou LEONINUS. — T. XII, col. 235-236.
DES LOIX (Jean). — T. XII, col. 316-317.
DESLYEN (Jacq.-Franç.). Voir *Delyen* (Jacq.-Franç.).
DESMARETS (Denis). Voir *Charneux* (Denis de).
DES MARETZ (Josse), ou DE MARES. — T. V, col. 743-744.

DES MASURES (Louis), ou MASURIUS.—T. V, col. 744-748.
DES MOTELETTES (Imbert). Voir *Imbert des Motelettes.*
DESONKEUX (Jean). — T. V, col. 772.
DESPARS (Nicolas). — T. V, col. 773-774.
DESPARTS (Jacques). — T. V, col. 774-778.
DESPLANQUES (Josine). — T. V, col. 780-782.
DESPREIS (Jean). Voir *Desprez* (Jean).
DESPRÈS (Josquin). Voir *Deprès* (Josquin).
DES PRÉS (Laurent), ou PRATANUS. — T. V, col. 782-783.
DESPREZ (Fr.-Alexandre). — T. V, col. 783-784.
DESPREZ (Jean), ou DESPREIS, dit D'OUTRE-MEUSE. — T. V, col. 784-788.
DESQUESNES (Jean), ou D'ESQUENES. — T. V, col. 788-789.
DESROCHES (Jean). — T. V, col. 789-808.
DESSELIUS. Voir *André* (Valère).
DESTOUVELLES (Charles). — T. V, col. 810-814.
DESTRIVEAUX (Pierre-Joseph). — T. V, col. 814-819.
DETHIER (Laurent-Franç.). — T. V, col. 824-826.
DEURWEERDERS (François).—T. V, col. 827-829.
DEURWEERDERS (Martin). — T. V, col. 829-830.
DEVEL (Pierre). — T. V, col. 834-835.
DEVRÉE (Marc), ou DE VRE. — T. V, col. 867-869.
DEVRÉE (Olivier). — Voir *Wree* (Olivier de).
DEWEZ (Laurent-Benoît). — T. V, col. 908-912.
DEWEZ (Louis-Dieudonné-Joseph). — T. V, col. 912-916.
DEYNUM (J.-B. van). — T. VI, col. 28.
DEYSTER (Anne de). — T. VI, col. 30.
DEYSTER (Louis de). — T. VI, col. 29-30.
DHEERE (Jean), le Vieux. Voir *Heere* (Jean de).
DHEERE (Luc), ou DHEERIUS. Voir *Heere* (Luc de).
DIAMAER (Henri-François), ou DIAMAR. — T. VI, col. 40-41.
DICKELE (Gilles ou Égide van). — T. VI, col. 41-42.
DICKEYMAN (Jehan). — T. VI, col. 42-43.
DIDACE DE SAINT-ANTOINE. Voir *Beckers* (Jean de).
DIEDERICK VAN ASSENEDE. — T. VI, col. 43-46.
DIELMAN (Corneille). — T. VI, col. 46-47.
DIELMAN (Pierre-Emmanuel). — T. VI, col. 47-48.
DIEPENBEECK (Abraham van). — T. VI, col. 48-51.
DIEPENBORREN (Gilles). — T. VI, col. 51-52.
DIEPENDALE (Jean van). — T. VI, col. 52-54.
DIERCKX (Mathieu-Ignace). — T. VI, col. 54.
DIERCXSENS (J.-C.). — T VI, col. 54-55.
DIEREGODGAF (Siger ou Segher). — T. VI, col. 55-56.
DIERICX (Charles-Louis). — T. VI, col. 58-61.
DIERICX (François). — T. VI, col. 56-57.
DIERICX (Jean-François-Xavier). — T. VI, col. 57-58.
DIE SMET (André). Voir *Smet* (André de).
DIEST (Corneille-Norbert van). — T. VI, col. 61-62.
DIEST (Jean de). Voir *Jean de Diest.*
DIEST (Jean-Baptiste van). — T. VI, col. 63.
DIEU (Daniel de). — T. VI, col. 63-66.
DIEU (Louis de). — T. VI, col. 66-68.
DIEVE (Pierre van), ou DIVÆUS. — T. VI, col. 68-73.
DIEVOET (Pierre van). — T. VI, col. 73-74.
DIEZ (Gustave-Adolphe). — T. VI, col. 74-75.
DILLEN (Jean), licencié en droit. — T. VI, col. 75.
DILLEN (Jean), licencié en théologie. — T. VI, col. 76.
DIMPHNE (Sainte). Voir *Dymphne* (Sainte).
DINANT (David de). Voir *David de Dinant.*
DINANT (Henri de). Voir *Henri de Dinant.*
DINGELSCHE (Jean), poète. — T. VI, col. 76-77.
DINGELSCHE (Jean), rhétoricien. — T. VI, col. 77.
DINGHENS (Léonard-François). — T. VI, col. 77-78.
DINNE (Emmanuel-Joseph). — T. VI, col. 78-79.
DINTER (Ambroise de). Voir *Dynter* (Ambroise de).
DINTER (Edmond de). Voir *Dynter* (Edmond de).
DIONYSIUS CARTHUSIANUS. Voir *Denis le Chartreux.*
DIONYSIUS (Baudouin). Voir *Denis* (Baudouin).
DIRICKSENS (Eugène-Josse-Joseph), dit ZETTERNAM. — T. VI, col. 79-82.
DIRISE (Lambert). — T. VI, col. 82-83.
DITMAR (Jean), ou DITMER. — T. VI, col. 83.
DIVÆUS (Pierre). Voir *Dieve* (Pierre van).
DIVITIS (Jean). Voir *Rycke* (Jean de).
DIXMUDE (Jean de). Voir *Jean de Dixmude.*
DIZI (François-Joseph). — T. VI, col. 84-85.
DOCTEUR EXTATIQUE (Denis le Chartreux, dit). Voir *Denis le Chartreux.*
DODOENS (Robert), ou DODONÆUS. — T. VI, col. 85-111.

DOEVEREN (Walther van). — T. VI, col. 112-113.
DOEVERYN (Anne van). — T. VI, col. 113-114.
DOISON (Marc). — T. VI, col. 114-115.
DOLEZ (Jean-François-Joseph). — T. VI, col. 115.
DOMINIKEL (Guillaume). — T. VI, col. 115.
DOMINIQUE DE FLANDRE. — T. VI, col. 115-117.
DOMITIEN (Saint). — T. VI, col. 117-119.
DOMS (P.-J.). — T. VI, col. 119.
DONAT. — T. VI, col. 119-120.
DONCKER (Jean-Baptiste de), ou GASPARD AB ANNUNTIATIONE. — T. V, col. 81.
DONCKER (Philippe-François-Joseph). — T. VI, col. 120-121.
DONCKIER DE DONCEEL (Arnold-Ferdinand). — T. VI, col. 121-122.
DONDARI. Voir *Adriaenssens* (Jean), le Jeune.
DONGELBERG (Guillaume de). — T. VI, col. 122-123.
DONGELBERG (Henri-Ch. de), ou DONGELBERGHE. — T. VI, col. 124-127.
DONY (Jean-Jacques-Daniel). — T. VI, col. 127-131.
DORLANDUS (Pierre), ou DORLANT. — T. VI, col. 131-133.
DORLICX (Pierre). — T. VI, col. 133-134.
DORNE (François van). — T. VI. col. 134-138.
DORNE (Jean-Baptiste van). — T. VI, col. 138.
DORNE (Martin van). — T. VI. col. 134-135.
DORPIUS (Martinus), ou Martin-Barthélemy van DORP. — T. VI, col. 138-141.
DOSSIN (Pierre-Etienne). — T. VI, col. 141.
DOTRENGE (Théodore). — T. VI, col. 142-145.
DOUAI (Andrieu de). Voir *Andrieu de Douai.*
DOUAI (Gandor de). Voir *Gandor de Douai.*
DOUAI (Jacques de). Voir *Jacques de Douai.*
DOUAI (Jean ou Jehan de). Voir *Jean de Douai.*
DOUFFET (Gérard). — T. VI, col. 150-152.
DOYAR (Pierre), ou DEDOYAR. — T. VI, col. 157-158.
DOYE (Jean). — T. VI, col. 158.
DRABBE (Jean). Voir *Goethals* (Jean).
DRACON (Saint). Voir *Drogon* (Saint).
DRAPIEZ (Pierre-Auguste-Joseph). — T. VI, col. 158-164.
DREGNAU (Marie, Maroie ou Marote), DERGAN, DE DRIGAN. — T. VI, col. 164-165.
DREPPE (Louis). — T. VI, col. 165.
DRIEDO (Jean), ou DRIDOENS. — T. VI, col. 165-167.
DRIESSEN (Antoine). — T. VI, col. 168-169.
DRIESSENS (Valère-André). Voir *André* (Valère).
DRIEUX (Michel), ou DRIUTIUS. — T. VI, col. 169-170.
DRIEUX (Remi), ou DRIUTIUS. — T. VI, col. 170-172.
DRION (Dieudonné de). — T. VI, col. 172-174.
DRIPT (Laurent de). — T. VI, col. 174-175.
DRIVERIUS (Jérémie). Voir *Dryvere* (Jérémie de).
DROGON (Saint), ou DRACON. — T. VI, col. 176.
DROGON (Saint). — T. VI, col. 175-176.
DROMAL (Jean). — T. VI, col. 176.
DROOMERS (Jean). — T. VI, col. 177-179.
DRUEZ (Louis-Alexandre-Joseph). — T. VI, col. 179-181.
DRUMEZ (Franç.-Séb.-Ch.-Jos. de Croix de), comte de Clerfayt. Voir *Clerfayt* (Fr. S.-Ch.-Jos. de Croix de Drumez, comte de).
DRUNÉE (Gérard), ou DRUNÆUS. — T. VI, col. 181.
DRUWÉ (Adrien-François). — T. VI, col. 181-182.
DRUYS (Jean), ou DRUSIUS. — T. VI, col. 183-186.
DRYMANS (Christophe). — T. VI, col. 186-187.
DRYVER (Rombaut de). — T. V, col. 83.
DRYVERE (Jérémie de), DRIVERIUS, THRIVERIUS ou BRACHELIUS. — T. V, col 81-83.
DU BAY (Jacques). Voir *Bay* (Jacques de).
DU BAY (Michel). Voir *Bay* (Michel de).
DU BLAISEL (Camille, marquis). — T. VI, col. 187.
DU BLIOUL (Jean). — T. VI, col. 187-188.
DUBOIS (Ambroise). — T. VI, col. 188-189.
DU BOIS (André), ou ANDREAS SILVIUS. — T. VI, col. 190.
DUBOIS (Corneille). — T. VI, col. 189.
DUBOIS (Dominique-François). — T. VI, col. 189-190.
DUBOIS (Edouard). — T. VI, col. 189.
DUBOIS (Eustache). — T. VI, col. 189.
DUBOIS (Félix). — T. VI, col. 190-191.
DU BOIS (François), ou SYLVIUS, écrivain. T. VI, col. 191-195.
DUBOIS (François), jurisconsulte. — T. VI, col. 195.
DUBOIS (Jean), dit SILVIUS. — T. VI, col. 195-196.
DUBOIS (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 196.
DUBOIS (Nicolas). — T. VI, col. 196-204.
DUBOIS (Philibert). — T. VI, col. 204-206.
DUBOIS (Werner Vanden Houte, dit le général). — T. VI, col. 206-207.
DU BROEUCQ (Jacques), le Vieux. — T. VI, col. 207-210.

DU BROEUCQ (Jacques), le Jeune. — T. VI, col. 210-211.
DU BROEUCQUEZ (Antoine-François). — T. VI, col. 211.
DU BROEUCQUEZ (Jean-François). — T. VI, col. 211.
DU BUISSON (Jean), ou RUBUS, aussi MONARTUS. — T. VI, col. 211-213.
DUBUISSON (Théodore-Joseph). — T. VI, col. 213.
DUBUS DE GISIGNIES (Léonard-Pierre-Joseph, vicomte . — T. VI, col. 213-218.
DU BYE (Jean-Baptiste), ou DE BYE. — T. VI, col. 218-219.
DUCHASTEAU (N.), ou DU CHASTEAU. — T. VI, col. 219-221.
DU CHASTEL (Josse), A CASTRO ou CASTRO. — T. VI, col. 221.
DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE (Pierre-Dominique, comte). — T. VI, col. 222.
DU CHASTELER (Albert-François, marquis). — T. IV, col. 24-25.
DU CHASTELER (François-Gabriel-Joseph, marquis). — T. IV, col. 25-31.
DU CHASTELER (Jean-Gabriel-Joseph-Albert). — T. IV, col. 31-38.
DU CHATEAU (Louis), DU CHASTEAU, A CASTRO ou CASTRO. — T. VI, col. 223-224.
DU CHATEAU (Mathieu), ou A CASTRO. — T. VI, col. 224.
DUCHATEL (François). — T. VI, col. 224-227.
DU CHATELET (Jean). — T. VI, col. 227-230.
DU CHEMIN (Isaac). — T. VI, col. 231-232.
DUCIS (Benoît). — T. VI, col. 232-234.
DUCLERCQ (Jacques). — T. VI, col. 234-236.
DUCORRON (Jules). — T. VI, col. 236-237.
DU CORRON (Nicolas). — T. VI, col. 237-238.
DUCQ (Joseph-François). — T. VI, col. 238-239.
DUCQUET (Barthélemi), ou LE DUCQUET. — T. VI, col. 239.
DUCROQUET (André), ou CROQUETIUS. — T. VI, col. 239-240.
DU CYGNE (Martin). — T. VI, col. 240-242.
DUET (Antoine). — T. VI, col. 242-243.
DUEZ (Paul). — T. VI, col. 243-244.
DU FAING (Gilles). — T. VI, col. 244-246.
DUFAU (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 246-247.
DUFAY (Guillaume). — T. VI, col. 247-249.
DU FAY (Jean). Voir *Amand* (Saint).
DU FAY (Pierre). — T. VI, col. 249-250.
DU FIEF (Nicolas). — T. VI, col. 250-253.
DU FOUR (Henri), FURNIUS ou FARNÈSE. — T. VI, col. 253-255.
DUFOUR (Pierre), dit SALZEA. — T. VI, col. 255-256.
DU GARDIN (Louis), GARDINIUS ou HORTENSIUS. — T. VI, col. 256-257.
DUGUET (Dieudonné). — T. VI, col. 257-258.
DU HAMEEL (Alart). — T. VI, col. 258-260.
DU HAN (François). — T. VI, col. 261-262.
DU JARDIN (Donatien). — T. VI, col. 262.
DU JARDIN (Jacques). — T. VI, col. 263.
DU JARDIN (Jean). — T. VI, col. 263-264.
DU JARDIN (Philippe). — T. VI, col. 264-265.
DU JARDIN (Thomas). — T. VI, col. 265-267.
DUKERS (François). — T. VI, col. 267-268.
DUL (Corneille, Gérard et Pierre), ou DULL. — T. VI, col. 268-269.
DU LAC (Jean). Voir *Lacu* (Jean de).
DU LAURY (Remi-Albert). — T. VI, col. 269-271.
DULLAERT (Adrien). — T. VI, col. 271-272.
DULLAERT (Jean). — T. VI, col. 273-274.
DU MOLIN (Jean-Remi), ou DU MOULIN. — T. VI, col. 274.
DUMONCEAU (Jean-Baptiste, comte). — T. VI, col. 276-279.
DU MONIN (Gilles). — T. VI, col. 279-280.
DUMONT (André-Hubert). — T. VI, col. 283-295.
DUMONT-DUMORTIER (Augustin-Aimable). — T. VI, col. 274-276.
DUMONT (Henri), ou DU MONT. — T. VI, col. 295-305.
DUMONT (Jean-Bonaventure-Thiéry). — T. VI, col. 280-283.
DUMONT (Joseph). — T. VI, col. 305-306.
DUMONT (Paul). — T. VI, col. 306-307.
DU MONT DE BURET (Pierre). — T. VI, col. 307-308.
DU MORTIER (Jérôme). — T. VI, col. 308-310.
DU MORTIER (Nicolas). — T. VI, col. 310-311.
DUMORTIER (Paul). — T. VI, col. 311-312.
DUMOULIN (Gilles). — T. VI, col. 312-313.
DU MOULIN (Jean-Remi). Voir *Du Molin* (Jean-Remi).
DUMOUTIER (Godefroid). — T. VI, col. 313-314.
DUN (Pierre-Jean-Charles van). — T. VI, col. 314.
DUPAIS (Guillaume), ou DUPASIUS. — T. VI, col. 314.
DUPLOY (Philippe), DU PLOUY ou CYPRIEN DE SAINTE-MARIE. — T. VI, col. 314-315.
DUPONT (Henri-Denis). — T. VI, col. 315-316.
DUPONT (Jacques), ou PONTANUS. — T. VI, col. 317.
DUPONT (Paul), ou PONTIUS. — T. VI, col. 317-322.
DUPRET (Victor-Anselme-Gaston). — T. VI, col. 322-326.

DUPUIS (Charles-Hyacinthe), ou PUTEANUS. — T. VI, col. 326.
DU PUYS (Remi). — T. VI, col. 326-328.
DUQUESNOY, chanteur et compositeur. Voir *Lanetin* (Ch.-Franç.-Honoré), dit Duquesnoy.
DUQUESNOY (François), ou DU QUESNOY. — T. VI, col. 332-348,
DUQUESNOY (Jérôme), ou DU QUESNOY, le Vieux. — T. VI, col. 328-331.
DUQUESNOY (Jérôme), ou DU QUESNOY, le Jeune. — T. VI, col. 328-331.
DURAND, évêque de Liège. — T. VI, col. 361-363.
DURAND (Jacques-Honoré). — T. VI, col. 363-364.
DURANS. — T. VI, col. 364-365.
DURBUY (Les comtes de). — T. VI, col. 365-366.
DU RIEU (Florent). — T. VI, col. 366-367.
DU RIEUX (Géri), ou RIVIUS. — T. VI, col. 367.
DURONDEAU (François). — T. VI, col. 367-370.
DU RUISSEAU (Raoul). Voir *Raoul a Rivo*.
DU SMET (André). Voir *Smet* (André de).
DU SMET (François). Voir *Smet* (François de).
DUSSAULX (Gérard), DU SAULE ou GERARDUS A SALICE. — T. VI, col. 370.
DU THIELT (Guillaume). — T. VI, col. 370-371.
DU TOICT (Nicolas), ou DEL TECHO. — T. VI, col. 371.
DU TRIEU (Philippe). — T. VI, col. 371-372.
DU TRIEZ (Robert), ou DU TRIEU. — T. VI, col. 372-373.
DUTZ (Mathieu-François). — T. VI, col. 373.
DUTZELE (Gérard-Robert-Walter, chevalier de Coekelberghe de). Voir *Coekelberghe de Dutzele* (G.-Rob.-W. chevalier de).
DUVAL DE BEAULIEU. Voir *Beaulieu*.
DUVENEDE (Marc van). — T. VI, col. 373-375.
DUVIVIER (Auguste-Joseph). — T. VI, col. 392-393.
DUVIVIER (Charles-Ernest-Emmanuel, chevalier). — T. VI, col. 375-380.
DUVIVIER (Claude). — T. VI, col. 380-381.
DUVIVIER (Ignace-Louis, baron). — T. VI, col. 393-395.
DUVIVIER (Jean). — T. VI, col. 383-391.
DUVIVIER (Jean-Bernard). — T. VI, col. 381-383.
DUVIVIER (Jean-Martin). — T. VI, col. 391-392.
DU VIVIER (Joseph-Hippolyte). — T. VI, col. 396-401.
DUVIVIER (Vincent-Marie-Constantin). — T. VI, col. 395-396.
DUYM (Jacques). — T. VI, col. 401-404.
DUYNEN (Isaac van). — T. VI, col. 404.
DUYSE (Prudent van). — T. VI, col. 404-420.
DYCK (Antoine van). — T. VI, col. 421-436.
DYCK (Daniel van ou Vanden), ou DYK. — T. VI, col. 436.
DYCK (Jacques). — T. VI, col. 436-437.
DYCKER (Ignace de), ou DYCKERIUS. — T. V, col. 84.
DYMPHNE (Sainte), ou DIMPHNE. — T. VI, col. 437-438.
DYNTER (Ambroise de). — T. VI, col. 438-440.
DYNTER (Edmond de). — T. VI, col. 440-444.

E

EBBON, abbé de Stavelot. — T. VI, col. 445-447.
EBERARD ou EBRARD. — T. VI, col. 447-449.
EBERARD DE BÉTHUNE. Voir *Everard de Béthune*.
ECBERT, EGEBERTUS ou ECKEBERTUS. — T. VI, col. 449.
ECK (N. van). — T. VI, col. 450.
EDELHEER (Jacques). — T. VI, col. 450-452.
EDELINCK (Gaspard-François). — T. VI, col. 462.
EDELINCK (Gérard). — T. VI, col. 453-461.
EDELINCK (Jean). — T. VI, col. 461-462.
ÉDELPHRIDE. Voir *Adelphrède*.
EDINGEN (François van). Voir *Enghien* (François d').
EECKEL (Jean-Baptiste). Voir *Glen* (Jean-Baptiste).
EECKMAN (Edouard). — T. VI, col. 462.
EERSEL (Govard-Gérard). — T. VI, col. 462-465.
EESBEECK (Honoré-Henri d'), dit VANDER HAGHEN. — T. VI, col. 465-467.
EGAS (Anequin d'). — T. VI, col. 467-470.
EGEBERTUS. Voir *Ecbert*.
EGGERT (Guill.). — T. VI, col. 471-472.
ÉGIDE DE GAND. Voir *Gilles de Gand*.
EGILFRIDUS. Voir *Agilfride*.
EGINHARD, EINHARD ou EINHARDUS. — T. VI, col. 472-482.
EGMONT (Charles d'). — T. VI, col. 482-488.
EGMONT (Florent d'). — T. VI, col. 488.

EGMONT (Juste van). — T. VI, col. 512-515.
EGMONT (Lamoral, comte d'). — T. VI, col. 490-509.
EGMONT (Maximilien d'), comte de Bueren. — T. VI, col. 488-490.
EGMONT (Philippe, comte d'). — T. VI, col. 509-512.
EGMUNDA (Nicolas Baechem de). Voir *Baechem de Egmunda* (Nicolas).
EGRET (Théodore). Voir *Hegret* (Théodore).
EHRENBERG (Guillaume van). — T. VI, col. 515.
EILBERT (le Bienheureux). — T. VI, col. 515-516.
EILBODE, EILBODON ou HEYLBODE. — T. VI, col. 516-518.
EINHARD ou EINHARDUS. Voir *Eginhard*.
EISEN (François). — T. VI, col. 518-520.
ELBURG (Jean van). — T. VI, col. 520-521.
ELDEREN (Jean-Louis, baron d'). — T. VI, col. 521-525.
ELEN (Jérôme), ou ELENUS. — T. VI, col. 525.
ÉLÉONORE D'AUTRICHE. — T. VI, col. 525-530.
ÉLÉONORE DE SAINT-BERNARD. — T. VI, col. 530-531.
ÉLEUTHÈRE (Saint). — T. VI, col. 531-533.
ELGARD (Nicolas), ELCHARD ou AB ELCHE RAIDT. — T. VI, col. 534.
ELHOUNGNE (Antoine-François-Marie d'). — T. VI, col. 534-537.
ELIAERTS (Jean-François). — T. VI, col. 537-538.
ÉLIE DE COXIDE, ou COXYDE. — T. VI, col. 538-540.
ELINCX (Jean). — T. VI, col. 541-542.
ELINGA. Voir *Janssens* (François).
ELISABETH ou ISABELLE D'AUTRICHE. — T. VI, col. 544-547.
ÉLISABETH DE GORLITZ. — T. VI, col. 548-552.
ÉLISABETH ou ISABEAU DE HAINAUT. — T. VI, col. 543-544.
ELLE (Ferdinand). — T. VI, col. 552-553.
ELLEBAUDT (Nicaise), VAN ELLEBODE ou ELLEBODIUS. — T. VI, col. 553-554.
ÉLOI (Saint). — T. VI, col. 555-558.
ELOY (Gérard), ou ELISIUS. — T. VI, col. 558-560.
ELOY (Nicolas-François-Joseph). — T. VI, col. 560-562.
ELSEN (Philippe), ou ELSIUS. — T. VI, col. 562-563.
ELSHOECHT (Jean). — T. VI, col. 563-564.
ELZEVIER, ELSEVIER, ELSCHEVIER ou HELSCHEVIER (Famille). — T. VI, col. 564-566.
ELZEVIER (Arnout). — T. VI, col. 570.
ELZEVIER (Bonaventure). — T. VI, col. 570-571.
ELZEVIER (Gilles ou Egide). — T. VI, col. 569.
ELZEVIER (Joost ou Josse). — T. VI, col. 569-570.
ELZEVIER (Louis I). — T. VI, col. 566-569.
ELZEVIER (Louis II). — T. VI, col. 569.
ÉMARD, évêque. Voir *Ainard*.
EMEBERT, ou ABLEBERT. — T. VI, col. 571-573.
EMELRAET. Voir *Hemelraet*.
EMMON (Saint), ou IMMON. — T. VI, col. 574.
ÉNARD, évêque. Voir *Ainard*.
ENCKEVOORT (Guillaume van). — T. VI, col. 574-575.
ENGEL (Adolphe). — T. VI, col. 575-576.
ENGELBERT, moine. — T. VI, col. 576-577.
ENGELEN (Guillaume van), ou GULIELMUS AB ANGELIS. — T. VI, col. 577-580.
ENGELEN (Roeland van), dit RAPHAEL. — T. VI, col. 580-581.
ENGELET (Ch.-Fr.). Voir *Angelet* (Charles-François).
ENGELGRAVE (Assuérus). — T. VI, col. 582.
ENGELGRAVE (Henri). — T. VI, col. 582.
ENGELGRAVE (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 581.
ENGELRAM ou INGELRAM. — T. VI, col. 583-584.
ENGELRAMS (Corneille), ENGHELRAMS ou INGELRAMS. — T. VI, col. 584-585.
ENGELSPACH (Auguste), dit LARIVIÈRE. — T. VI, col. 585-600.
ENGHIEN (François d'), ou VAN EDINGEN. — T. VI, col. 600.
ENGHIEN (Jacques d'). Voir *Jacques d'Enghien*.
ENGHIEN (Jean d'). Voir *Jean d'Enghien*.
ENGHIEN (Jean d'), dit KESTERGAT. — T. VI, col. 601-604.
ENGUERRAND DE BAR. — T. VI, col. 604-605.
ENGUERRAND DE FOREST. — T. VI, col. 605-606.
ENGUERRAND D'OISY. — T. VI, col. 606.
ENNETIÈRES (Jaspar d'). — T. VI, col. 607-608.
ENNETIÈRES (Jean d'). — T. VI, col. 608-610.
ENNETIÈRES (Marie d'). — T. VI, col. 606-607.
ENOCH (Gaspar-Jean). — T. VI, col. 610-611.
ENSCH (François, baron de). — T. VI, col. 611-613.
EPINOY (Philippotte-Christine de Lalaing, princesse d'). — T. VI, col. 613-616.
EPISCOPIUS (Phil.). Voir *Bisschop* (Philippe de).

EPPES (Jean d'). Voir *Jean d'Eppes*.
ERACLE ou EVERACLE. — T. VI, col. 616-620.
EREMITA. Voir *L'Ermite* (Daniel).
ERLEBOLD. — T. VI, col. 620-621.
ERLUIN. Voir *Herluin*.
ERMEL (Louis-Constant). — T. VI, col. 622-623.
ERMENS (Joseph). — T. VI, col. 625-628.
ERMESINDE DE NAMUR, ERMENSON ou ERMENSETTE. — T. VI, col. 628-632.
ERMITE. Voir *L'Hermite*.
ERNEST D'AUTRICHE (L'archiduc). — T. VI, col. 645-650.
ERNEST DE BAVIÈRE. — T. VI, col. 632-645.
ERNEST DE SAINT-JOSEPH. — T. VI, col. 650.
ERNST (Antoine Nicolas-Joseph). — T. VI, col. 651-661.
ERNST (Jean-Gérard-Joseph), dit ERNST AINÉ. — T. VI, col. 661-666.
ERNST (Simon-Pierre). — T. VI, col. 667-682.
ERP (Gérard van), ou VAN HERP. — T. VI, col. 682-683.
ERP (Henri d'). Voir *Henri d'Erp*.
ERPE (Jean van), ou HERPE. — T. VI, col. 683-684.
ERRAR (Jean). — T. VI, col. 685.
ERRARD (Gérard-Léonard). Voir *Hérard* (Gérard-Léonard).
ERREMBAULT (Louis). — T. VI, col. 685-692.
ERTBORN (Florent-Joseph, chevalier van). — T. VI, col. 693.
ERTBORN (Joseph-Charles-Emmanuel, baron van). — T. VI, col. 693-694.
ERTVELT (André van), ou ARTEVELT. — T. VI, col. 694-695.
ES (Jacques van), ou VAN ESSEN. — T. VI, col. 695-696.
ESIUS (Richard). — T. VI, col. 696.
ESNE (Michel d'). — T. VI, col. 696-698.
ESPEN (Félix van). — T. VI, col. 698-699.
ESPEN (Zeger-Bernard van). — T. VI, col. 699-705.
ESPEREN (Pierre-Joseph). — T. VI, col. 705-706.
ESPIENNES DU FAY (Jean d'). — T. V, col. 778-780.
ESPINOSA (Antoine-Alard ou Everard de). — T. VI, col. 706-708.
ESPLEGHEM (François Crabbe, van). Voir *Crabbe* (Franç.).
ESQUENES (Jean d'). Voir *Desquesnes* (Jean).
ESSCHE (Nicolas van), ESSCHIUS ou ESCHIUS. — T. VI, col. 709-711.
ESSCHEN (Pierre-Josse van). — T. VI, col. 711-715.
ESSEN (Jacques van). Voir *Es* (Jacques van).
ESTIEVENART (Jean-Baptiste-Fulgence). — T. VI, col. 715.
ESTRIX (Égide), ou ESSCHERIX. — T. VI, col. 715-716.
ESTRIX (Jean), ou ESSCHERIX. — T. VI, col. 716-717.
ESTRUEN (Jean d'). Voir *Jean d'Estruen*.
ÉTIENNE, évêque de Liège. — T. VI, col. 717-719.
ÉTIENNE, évêque de Tournai. — T. VI, col. 719-725.
ÉTIENNE II ou STEPELIN, musicien. — T. VI, col. 725-727.
ÉTIENNE DE LIÈGE. — T. VI, col. 727.
ÉTIENNE DE WALCOURT ou ÉTIENNE WALCOURT. — T. VI, col. 728.
ÉTIENNE WARELLE ou DE WARELLE. — T. VI, col. 728-729.
EUCHAIRE I (Saint). — T. VI, col. 729-730.
EUCHAIRE II (Saint). — T. VI, col. 730.
EUCHARIUS (Eligius). Voir *Hoeckaert* (Éloi).
EUCOLIUS. Voir *Goethals* (François).
EUGÈNE DE BRUGES. — T. VI, col. 731-733.
EUPEN (Pierre-Jean-Simon van). — T. VI, col. 733-737.
EUSTACHE LE FRANCHOMME. — T. VI, col. 737-738.
EUSTACHE DE LENS. — T. VI, col. 738-739.
EUTRACHELUS. Voir *Goethals* (François).
EVAIN (Louis-Auguste-Frédéric, baron). — T. VI, col. 739-740.
ÈVE (Alphonse d'). — T. VI, col. 740-741.
ÉVERACLE. Voir *Eracle*.
EVERAERT (Cornelis). — T. VI, col. 741-743.
EVERAERTS (Embert), ou EVERARDI. — T. VI, col. 743-744.
EVERAERTS (Gilles). — T. VI, col. 744-745.
EVERAERTS (Martin). — T. VI, col. 745-746.
ÉVERARD ou EVRARD, évêque de Tournai. — T. VI, col. 746-747.
ÉVERARD ou ÉBERARD DE BÉTHUNE. — T. VI, col. 747-751.
ÉVERARD, avoué. — T. VI, col. 746.
EVERARDI (Adrien), dit NICOLAI ou MARIUS. — T. VI, col. 759-760.
EVERARDI (Evrard), dit NICOLAI. — T. VI, col. 754-756.
EVERARDI (Jean), dit SECUNDUS. — T. VI, col. 760-764.
EVERARDI (Nicolas), ou EVERTS, magistrat. — T. VI, col. 751-754.
EVERARDI (Nicolas), dit NICOLAI ou GRIDIUS, poète. — T. VI, col. 756-758.
EVEREN (Gilles van). Voir *Gilles van Everen*.
EVERGHEM (Henri van). — T. VI, col. 764-765.

ÉVERGISLE (Saint), ou ÉVERGESILE. — T. VI, col. 766.
ÉVERHELME, ÉVERLIN ou ÉVERHELIN. — T. VI, col. 766-767.
ÉVERLANGE-WITRY (Louis-Hyacinthe d'). — T. VI, col. 767-769.
EVERLANGE-WITRY (Robert-Joseph d'). — T. VI, col. 769-770.
ÉVERS (Charles-Joseph, baron). — T. VI, col. 771-773.
ÉVRARD, évêque de Tournai. Voir *Éverard*.
ÉVRARD (Guillaume). — T. VI, col. 773 775.
ÉVRARD (Jacques ou Perpète). — T. VI, col. 775
EXAERDE (François de Kerchove, baron d'). Voir *Kerchove* (François de), baron d'Exaerde.
EYCK (Gaspard van). — T. VI, col. 803-804.
EYCK (Hubert van). — T. VI, col. 775-803.
EYCK (Jean van). — T. VI, col. 785-803.
EYCK (Marguerite van). — T. VI, col. 801.
EYCK (Nicolas van). — T. VI, col. 804.
EYCKEN (Jean-Baptiste van). — T. VI, col. 804-809.
EYCKEN (Lenaerts Vander). Voir *Hasselius* (Jean-Leonardi).
EYEN (Gilbert van). Voir *Gilbert van Eyen*.
EYNATTEN (Arnold d'). — T. VI, col. 809.
EYNATTEN (Maximilien d'). — T. VI, col 810.
EYNHOUDTS (Romain ou Rombaut), EINHOEDTS ou EYNHOUEDTS. — T. VI, col. 811.
EYSCHEN (Georges van). — T. VI, col. 811-813.
ÉZELON ou HÉZELON. — T. VI, col. 813-814.

F

FABER (Aegidius). Voir *Smedt* (Gilles de).
FABER (Frédéric-Théodore). — T. VI, col. 815.
FABER (Jacques). Voir *Lefebvre* (Jacques).
FABER (Jean), ou FABRE, dit OMALIUS, jurisconsulte. — T. VI, col. 816-817.
FABER (Jean). — T. VI, col. 817.
FABER (Jean-Adam-Joseph). — T. VI, col. 816.
FABER (Martin-Herman). — T. VI, col. 817.
FABER (Salomon). — T. VI, col. 817-818.
FABIUS (Amand). Voir *Boone* (Amand).
FABIUS (Aug.). Voir *Boone* (Aug.).
FABIUS (Guillaume Boonaerts, dit), helléniste. Voir *Boonaerts* (Guillaume).
FABIUS (Nicaise). — T. VI, col. 818 819.
FABRE (Jean). Voir *Faber* (Jean).
FABRI (le père). Voir *Smedt* (Gilles de).
FABRI DE CARVINIO (Jean). Voir *Le Febvre* (Jean).
FABRICIUS (André). Voir *Lefèvre* (André).
FABRICIUS (François). — T. VI, col. 819-820.
FABRICIUS (Jean). — T. VI, col. 820-821.
FABRY (François-Louis). — T. VI, col. 821.
FABRY (Jacques-Hyacinthe). — T. VI, col. 821-827.
FABRY (Jacques-Joseph). — T. VI, col. 827-845.
FABRY (Jean-Philippe de). — T. VI, col. 846.
FACON (Eloi), dit BASSÆUS ou DE LA BASSÉE. — T. VI, col. 846-847.
FAES (Pierre). — T. VI, col. 847.
FAIETA (Jean). Voir *Jean de Saint-Amand*.
FAIGNIENT (Noé ou Noël). — T. VI, col. 847-850.
FAILLY (Étienne-Auguste, baron de). — T. VI, col. 856-858.
FALCK (Antoine-Reinhard, baron). — T. VI, col. 858-862.
FALCOMONT (Thierry III de). Voir *Fauquemont* (Thierry de).
FALCONPIERRE (Gilles de). Voir *Gilles de Fauconpierre*.
FALENS (Charles van). — T. VI, col. 862-863.
FALLIZE (Jean Motte, dit). — T. VI, col. 863-864.
FALLON (Jean-Baptiste-Isidore-Ghislain). — T. VI, col. 864-869.
FALLON (Louis-Auguste). — T. VI, col. 869-871.
FALLOT-LAURILLARD (Charles-Guillaume-Antoine). — T. VI, col. 871-877.
FALLOT DE BEAUMONT (Etienne-André-François de Paule). — T. VI, col. 878-880.
FANNIUS (Guillaume), ou FANIUS. — T. VI, col. 880.
FANTON-LEKEU (H.-J.-Ferdinand). — T. VI, col. 880-881.
FARABERT ou PHARABERT. — T. VI, col. 881-882.
FARCIN (Jacques de). — T. VI, col. 882.
FARDÉ (Pierre), ou FARDET. — T. VI, col. 882-884.
FARIAUX (Jacques de). — T. VI, col. 884-885.
FARINART (Jean). — T. VI, col. 885-886.
FARNÈSE (Henri). Voir *Du Four* (Henri).
FARVACQUES (François). — T. VI, col. 888.
FARVACQUES (Robert de), FERVACUS, FERVACIUS ou FERVAQUIUS. — T. VI, col. 889.
FASSEAU (Paul). — T. VI, col. 889-890.

FASSIGNIES (Emm. de). Voir *Gaillard de Fassignies* (Emm. de).
FASSIN (Christophe). — T. VI, col. 890-891.
FASSIN (Nicolas-Henri-Joseph de). — T. VI, col. 891-894.
FASTRADE. — T. VI, col. 894-896.
FASTRAETS (Christian). — T. VI, col. 896-898.
FAUCONPIERRE (Gilles de). Voir *Gilles de Fauconpierre.*
FAUDACQ (Corneille-François). — T. VI, col. 898-904.
FAULBECKER (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 906-907.
FAUKEEL (Herman), FAUCKEL, FOEKEL ou FAUKELIUS. — T. VI, col. 904-906.
FAULCONNIER (Pierre). — T. VI, col. 907-910.
FAUQUEMONT (Thierry, sire de). — T. VI, col. 910-911.
FAVELET (Jean-François). — T. VI, col. 912-918.
FAYD'HERBE (Antoine). — T. VI, col. 918-919.
FAYD'HERBE (Henri). — T. VI, col. 919.
FAYD'HERBE (Jean-Luc). — T. VI, col. 920.
FAYD'HERBE (Luc). — T. VI, col. 920-924.
FAYD'HERBE (Marie). — T. VI, col. 920.
FAYN (Etienne). — T. VI, col. 924-926.
FÉABLE (Louis), ou FIDELIS. — T. VII, col. 1-2.
FELAERT (Thierry-J.) — T. VII, col. 2-3.
FELEM (Gérard de). Voir *Gérard de Felem.*
FELLER (François-Xavier de). — T. VII, col. 3-8.
FELLERIES (Augustin de). — T. VII, col. 8-9.
FELTZ (Guillaume-Antoine-François, baron de) — T. VII, col. 9-10.
FÉMY (François). — T. VII, col. 11-12.
FÉMY (Henri). — T. VII, col. 12.
FERDINAND DE BAVIERE. — T. VII, col. 12-30.
FERDINAND D'AUTRICHE, dit LE CARDINAL INFANT. — T. VII, col. 30-33.
FERMIN (Philippe). — T. VII, col. 33-34.
FERNAND (Charles), ou FERDINAND. — T. VII, col. 35-38.
FERNAND (Jean), ou FERDINAND. — T. VII, col. 38.
FERNANDE (Joseph), ou FERNANDI. — T. VII, col. 39-41.
FERRY DE CLUGNY. — T. VII, col. 41-44.
FERVACUS (Robert de), FERVACIUS ou FERVAQUIUS. Voir *Farvacques* (Robert de).
FESCH (Guillaume de). Voir *Defesch* (Guillaume).
FEUILLEN (Saint). Voir *Follien.*
FEYENS (Auguste-Joseph). — T. VII, col. 44-45.
FEYENS (Jean), dit FIENUS. — T. VII, col. 45-47.
FEYENS (Thomas), ou FIENUS. — T. VII, col. 47-49.
FIAMENGO (Lodovico). Voir *Lodovico.*
FIAMINGO (Arnoldus). Voir *Arnoldus de Bruxella.*
FIAMINGO (Nicolas Arrigo, dit). Voir *Hendrickx* (Nicolas).
FIAMINGO (Paolo). Voir *Franchoys* (Paul).
FICKAERT (François). — T. VII, col. 50-51.
FIDELIS (Louis). Voir *Féable* (Louis).
FIENNES (Eustache de). — T. VII, col. 51-53.
FIENNES (Guislain de). — T. VII, col. 53-56.
FIENUS (Jean). Voir *Feyens* (Jean).
FIENUS (Thomas). Voir *Feyens* (Thomas).
FIERLANT (Simon de). — T. VII, col. 56-60.
FILASSIER (Jean-Jacques). — T. VII, col. 60-61.
FILLASTRE (Guillaume), ou FILASTRE. — T. VII, col. 61-70.
FINSONIUS (Louis). — T. VII, col. 70-71.
FIOCCO (Jean-Joseph). — T. VII, col. 72-73.
FIOCCO (Joseph-Hector). — T. VII, col. 73 74.
FIOCCO (Pierre-Antoine). — T. VII, col. 71-72.
FISCO (Claude-Joseph-Antoine). — T. VII, col. 74-76.
FISEN (Barthélemy). — T. VII, col. 76-78.
FISEN (Englebert). — T. VII, col. 78-79.
FIVE (Jean-Baptiste de). — T. VI, col. 79.
FLAMAND (François). Voir *Duquesnoy* (François).
FLAMEN (Albert). — T. VII, col. 79-81.
FLAMENG (Guillaume), FLEMING ou FLAMANT. — T. VII, col. 81-82.
FLANDERIN (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 82.
FLANDRE (Alain de). Voir *Alain.*
FLANDRE (Arnould de). Voir *Arnould de Flandre.*
FLANDRE (Dominique de). Voir *Dominique de Flandre.*
FLANDRE (Henri de). Voir *Henri de Flandre.*
FLANDRE (Jean de). Voir *Jean de Flandre.*
FLANDRE (Louis de), dit SEIGNEUR DE PRAET. — T. VII, col. 82-95.
FLANDRIA (Gérard de Lisa de). Voir *Gérard de Lisa de Flandria.*
FLAS (Antoine). — T. VII, col. 96.
FLÉMALLE (Barthélemy), ou BERTHOLET-FLÉMALLE. — T. VII, col. 96-102.
FLÉMALLE (Henri). — T. VII, col. 102-104.
FLÉMALLE (Renier), le Vieux. — T. VII, col. 105.
FLEMING (Guillaume). Voir *Flameng* (Guillaume).
FLEMING (Philippe). — T. VII, col. 106-107.

FLÉMINGUE (Jean), ou FLEMINGUS. — T. VII, col. 107.
FLÉRON (Adrien de). — T. VII, col. 107-110.
FLEURIOT LESCOT (Jean-Baptiste-Edouard). — T. VII, col. 110-111.
FLEXIER DE REVAL. Voir *Feller* (François-Xavier de).
FLINES (Robert de). — T. VII, col. 111-112.
FLINES (Séraphin de). — T. VII, col. 112.
FLONCEL (Albert-François). — T. VII, col. 112-113.
FLORBERT (Saint). — T. VII, col. 113-114.
FLORDORP (Jean de). — T. VII, col. 114-115.
FLOREFFE (Hugues de). Voir *Hugues de Floreffe*.
FLORENNES (Gérard, dit de). Voir *Gérard, dit de Florennes*.
FLORES (Louis). — T. VII, col. 115-116.
FLORIANUS (Jean). — T. VII, col. 116-117.
FLORIBERT (Saint). — T. VII, col. 117-118.
FLORIS DE VRIENDT. — T. VII, col. 118.
FLORIS (Antoine). — T. VII, col. 125.
FLORIS (Claude). — T. VII, col. 124-125.
FLORIS (Corneille I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 119-120.
FLORIS (Corneille II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 125-133.
FLORIS (Corneille III de Vriendt, dit). — T. VII, col 134-135.
FLORIS (François I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 120-124.
FLORIS (François II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 136.
FLORIS (Jacques I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 120.
FLORIS (Jacques II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 135-136.
FLORIS (Jean I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 118-119.
FLORIS (Jean II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 136-137.
FLORIS (Jean III de Vriendt, dit). — T. VII, col. 137-138.
FLORIS (Jean-Baptiste I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 136.
FLORIS (Jean-Baptiste II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 137.
FLORUS. — T. VII, col. 138-139.
FODOR (Antoine). — T. VII, col. 141.
FODOR (Charles). — T. VII, col. 140-141.
FODOR (Joseph). — T. VII, col. 139-140.
FODOR (Mme Joséphine Mainvielle). — T. VII, col. 141-150.
FOEKEL (Herman). Voir *Faukeel* (Herman).
FOERE (Léon de). — T. VII, col. 150-164.
FOHMANN (Vincent). — T. VII, col. 164-172.
FOLCARD, abbé de Lobbes. — T. VII, col. 172-174.
FOLCARD, écrivain religieux. — T. VII, col. 174-175.
FOLCUIN, FOLCUINUS, FULCUINUS ou FULQUINUS, abbé de Lobbes. — T. VII, col. 175-177.
FOLCUIN, maître de chapelle. Voir *Foulques*.
FOLCUIN, religieux. — T. VII, col. 177-178.
FOLLÆUS (Jean). — T. VII, col. 178.
FOLLIEN (Saint), FEUILLEN ou PHOLIEN. — T. VII, col. 178-180.
FOLLINUS (Jean). — T. VII, col. 181.
FOLMARE. — T. VII, col. 181.
FONSON (Charles-Auguste). — T. VII, col. 181-182.
FONSON (Michel-Joseph). — T. VII, col. 182.
FONTAINE (Godefroid de), ou DE CONDÉ. — T. VII, col. 183-186.
FONTAINE (Nicolas de), ou NICOLAUS DE FONTANIS. — T. VII, col. 186-188.
FONTAINE (Paul-Bernard, comte de). — T. VII, col. 188-191.
FONTANUS (E.). — T. VI, col. 191-192.
FONTANUS (Josse de). — T. VII, col. 192.
FONTIER (Jean-Joseph). — T. VII, col. 193.
FOOZ (Héribrand de). Voir *Héribrand de Foux*.
FOPPENS (Jean-François). — T. VII, col. 193-195.
FORESTEIN (Mathurin). — T. VII, col. 195-196.
FORIR (Henri-Joseph). — T. VII, col. 196-199.
FORMELLES (Guillaume). — T. VII, col. 199.
FORMELLES (Simon de). Voir *Fourmelles* (Simon de).
FORNENBERGH (Alexandre van). — T. VII, col. 199-200.
FORRET (Frans). — T. VII, col. 200.
FORTIUS (Martin). Voir *Le Fort* (Martin).
FORTIUS (Michel). Voir *Le Fort* (Michel).
FOSLARD (Jacques-Joseph). — T. VII, col. 201-202.
FOSMAN (Grégoire). — T. VII, col. 202-203.
FOSSES (Hugues de). Voir *Hugues de Fosses* (le Bienheureux).
FOSSES (Nicolas). Voir *La Fosse* (Nicolas de).
FOSSETIER (Julien). — T. VII, col. 203-204.
FOUCQUARD. — T. VII, col. 204-206.
FOULLON (Erasme). — T. VII, col. 206.
FOULLON (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 207-209.
FOULQUES ou FOLCUIN. — T. VII, col. 209-210.
FOUQUIÈRES (Jacques). — T. VII, col. 210-213.
FOURMANOIR (Jacques de). — T. VII, col. 214.

FOURMANOIR (Nicolas). — T. VII, col. 213-214.
FOURMELLES (Simon de), FORMELLES ou FROMELLES. — T. VII, col. 214-217.
FOURMENNOIS (Gabriel). — T. VII, col. 217.
FOURMENOIS (Mathieu). — T. VII, col. 217-218.
FOURNEAU DE CRUQUEMBOURG (de). Voir *Cruquembourg* (de Fourneau de).
FOURNIER (Charles-Louis). — T. VII, col. 218-219.
FOURON (H. Del Vaux de). Voir *Delvaux* (Henri-Jos.-Barth.).
FOUX (Héribrand de). Voir *Héribrand de Foux*.
FRAET (François). — T. VII, col. 219-220.
FRAIKIN (Jean-Joseph). — T. VII, col. 221.
FRAISNE (Pierre de). — T. VII, col. 221-223.
FRANC (Martin), ou LEFRANC. — T. VII, col. 223-226.
FRANC-DOUAIRE (Paul-Godefroid de Berlo de). Voir *Berlo de Franc-Douaire* (Paul-Godefroid de).
FRANCE (François-Noël de), ou DEFRANCE. — T. VII, col. 226-227.
FRANCE (Léonard de). — T. VII, col. 227-230.
FRANCE (Renom ou Rainuce de). — T. VII, col. 230-232.
FRANCHIMONT (Mathias). — T. VII, col. 232.
FRANCHOIS (Michel), ou FRANCISCI, dit DE INSULIS. — T. VII, col. 232-234.
FRANCHOMME (Jean). — T. VII, col. 234-235.
FRANCHOYS (Luc), le Vieux. — T. VII, col. 235-236.
FRANCHOYS (Luc), le Jeune. — T. VII, col. 236-238.
FRANCHOYS (Pierre). — T. VII, col. 238-239.
FRANCK (Ambroise), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 243-244.
FRANCK (Constantin), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 253.
FRANCK (François), ou FRANCKEN, le Vieux. — T. VII, col. 242-243.
FRANCK (François), ou FRANCKEN, le Jeune. — T. VII, col. 249 252.
FRANCK (François), ou FRANCKEN, le troisième. — T. VII, col. 254-256.
FRANCK (Gabriel), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 254.
FRANCK (Jean), ou FRANCKEN, peintre. — — T. VII, col. 253-254.
FRANCK (Jean), théologien. — T. VII, col. 239.
FRANCK (Jean-Baptiste), ou FRANCKEN, le Jeune. — T. VII, col. 252-253.
FRANCK (Jérôme), ou FRANCKEN, le Vieux. — T. VII, col. 244-246.
FRANCK (Jérôme), ou FRANCKEN, le Jeune. — T. VII, col. 248-249.
FRANCK (Laurent), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 254.
FRANCK (Nicolas), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 241-242.
FRANCK (Sébastien), FRANCKEN ou VRANCX. — T. VII, col. 246-248.
FRANCK (Simon). — T. VII, col. 239-240.
FRANCKENIUS (Godefroid). — T. VII, col. 256.
FRANCO (Jean). — T. VII, col. 256-257.
FRANÇOIS (Dom Jean). — T. VII, col. 257-259.
FRANÇOIS (Pierre-Joseph-Célestin). — T. VII, col 259-260.
FRANÇOIS, des ducs de Lorraine. — T. VII, col. 257.
FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE. Voir *Crespin*.
FRANÇOIS D'IVOIX ou D'YVOIS. — T. VII, col. 261.
FRANÇOIS DE ZICHEM ou ZICHENIUS. — T. VII, col. 261-262.
FRANÇOIS-MARIE DE BRUXELLES (le père). Voir *Caesens* (Franç.-M).
FRANÇOIS-MARIE DE HUY. — T. VII, col. 261.
FRANCON, abbé d'Affligem. — T. VII, col. 269-270.
FRANCON ou FRANCO TUNGRENSIS, évêque de Liège. — T. VII, col. 263-267.
FRANCON, théologien. — T. VII, col. 267-269.
FRANCON D'ARQUENNE ou D'ARCHENNES. — T. VII, col. 271-272.
FRANCON CALABER, chroniqueur. — T. VII, col. 262-263.
FRANCQUART (Jacques). — T. VII, col. 272-274.
FRANKEN-SIERSTOFF (Pierre-Joseph de). — — T. VII, col. 274-275.
FRANKENBERG (Jean-Henri, comte de). — T. VII, col. 275-282.
FRANQUET (François-Emmanuel-Alexandre-Joseph), ou FRANQUÉ. — T. VII, col. 282.
FRANQUINET (Guillaume-Henri). — T. VII, col. 283.
FRAULA (François de). — T. VII, col. 283.
FRAULA (Thomas-François-Joseph, comte de). — T. VII, col. 283-285.
FRAYE (Léonard de). — T. V, col. 85-86.
FRÉDÉRIC, dit le Grand duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 285-288.
FRÉDÉRIC Ier, comte de Luxembourg. — T. VII, col. 290-291.
FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ALEXANDRE, duc de Beaufort-Spontin. Voir *Beaufort-Spontin* (Fréd.-Aug.-Alex., duc de).

FRÉDÉRIC, évêque de Liège. — T. VII, col. 288-289.
FRÉDÉRIC DE LA PIERRE. — T. VII, col. 289-290.
FRÉDÉRICX (Chrétien-Damien-Louis). — T. VII, col. 291-294.
FREDERICX (Hyacinthe). — T. VII, col. 294-295.
FREMAU (Jean). Voir *Frumaus* (Jean).
FREMIET (Louis). — T. VII, col. 295-298.
FREMIET (Sophie). — T. VII, col. 298-300.
FREMIET (Victorine). — T. VII, col. 300-301.
FRENNE (Joseph de). — T. VII, col. 301-302.
FRICX (Eugène-Henri). — T. VII, col. 302-304.
FRIDÆVALLIUS (Hugo), ou A FRIGIDA VALLE. — T. VII, col. 304-305.
FROIDMONT (Henri-Joseph). — T. VII, col. 305-312.
FROIDMONT (Libert), ou FROMONT FROMUNDUS. — T. VII, col. 312-317.
FROISSART (Jehan). — T. VII, col. 317-338.
FROMELLES (Simon de). Voir *Fourmelles* (Simon de).
FROMISTA (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de) et de Caracena. Voir *Caracena* (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de Fromista et de).
FROMONT (Philippe). — T. VII, col. 339.
FROYE (Jacques). — T. VII, col. 339-340.
FRUMAUS (Jean), FRUMIAU ou FREMAU. — T. VII, col. 341.
FRUYTIERS (Jean), ou FRUYTIER. — T. VII, col. 341-342.
FRUYTIERS (Lucas), ou FRUTERIUS. — T. VII, col. 342-345.
FRUYTIERS (Philippe). — T. VII, col. 345-346.
FULBERT, évêque de Cambrai. — T. VII, col. 346-349.
FULCAIRE, évêque de Liège. — T. VII, col. 349-350.
FULCHER ou FULCAIRE, évêque de Noyon. — T. VII, col. 350-353.
FULCUINUS ou FULQUINUS, abbé de Lobbes. Voir *Folcuin*.
FULGENCE (Pierre). Voir *Bottens* (Pierre).
FUMIÈRE (Louis). — T. VII, col. 353-354.
FURNIUS (Chrétien). — T. VII, col. 354-355.
FURNIUS (Henri). Voir *Dufour* (Henri).
FURNIUS (Pierre). — T. VII, col. 355-358.
FURSTENBERG (François-Egon, prince de). — T. VII, col. 358.
FURSTENBERG (Guillaume-Egon, prince de). — T. VII, col. 358-359.
FUSCH (Gilbert), ou FUCHS. — T. VII, col. 359-364.
FUSCH (Remacle). — T. VII, col. 364-382.
FUSCIEN (Saint). — T. VII, col. 383.
FUSS (Jean-Dominique). — T. VII, col. 383-394.
FYON (Jean-Joseph de). — T. VII, col. 397-402.
FYT (Jean). — T. VII, col. 394-397.

G

GABRIEL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — T. VII, col. 403.
GABRIELIS (Gilles), ou DE GABRIEL. — T. VII, col. 403-406.
GABRON (Guillaume). — T. VII, col. 406.
GACHET (Emile). — T. VII, col. 406-412.
GAËDE (Henri-Maurice). — T. VII, col. 412-418.
GAERINGUS (Philippe). Voir *Gerinx* (Philippe).
GAEY (Jacques de), ou GAIUS. — T. VII, col. 87.
GAGES (Jean-Bonaventure-Thiéry Dumont, comte de). Voir *Dumont* (Jean-Bonaventure-Thiéry).
GAGUIN (Robert). — T. VII, col. 418-423.
GAILLARD DE FASSIGNIES (Emm. de). — T. VII, col. 426-427.
GAILLARD (Gauthier ou Walter). — T. VII, col. 423.
GAILLARD (Victor-Louis-Marie). — T. VII, col. 423-426.
GAILLIARD (Corneille), GHALIAERDT ou GULIAERT. — T. VII, col. 427-429.
GAINDOR DE DOUAI. Voir *Gandor de Douai*.
GAINTHIER (Jean). Voir *Gonthier* (Jean).
GAIUS (Jacques). Voir *Gaey* (Jacques de).
GALAS (Mathieu), ou GALLAS. — T. VII, col. 430-432.
GALBERT ou WALBERT. — T. VII, col. 432.
GALEN (Matthys), ou GALENUS. — T. VII, col. 432-433.
GALEOTTI (Henri-Guillaume). — T. VII, col. 433-436.
GALL (François-Pierre). — T. VII, col. 436-438.
GALLAS (Mathieu). Voir *Galas* (Mathieu).
GALLE (Corneille I), dit le Vieux. — T. VII, col. 449-453.
GALLE (Corneille II), dit le Jeune. — T. VII, col. 453-457.
GALLE (Corneille III). — T. VII, col. 457-458.

GALLE (Jean), graveur. — T. VII, col. 458-460.
GALLE (Jean), GALLEIT ou GALLÆUS, mathématicien. — T. VII, col. 460-461.
GALLE (Philippe), le Vieux. — T. VII, col. 438-446.
GALLE (Théodore). — T. VII, col. 446-449.
GALLEMART (Jean de). — T. VII, col. 461-462.
GALLET (François), ou GALLETIUS. — T. VII, col. 462.
GALLIOT (Charles-François-Joseph). — T. VII, col. 462-465.
GALLOIS (Jehan). Voir *Le Galois* (Jehan).
GALLUS, disciple de saint Martin. — T. VII, col. 465-467.
GALLUS (Antoine), ou GALLI. — T. VII, col. 467.
GALLUS (Joannes). Voir *Le Cocq* (Jean).
GALOPIN (Georges). — T. VII, col. 467-470.
GAMBIER (François). — T. VII, col. 470-471.
GAMEREN (Hannardus van), ou GAMERIUS. — T. VII, col. 471-472.
GAMEREN (Henri-Gabriel van). — T. VII, col. 472-473.
GAMOND (Zoé-Charlotte de), ou GATTI DE GAMOND. — T. VII, col. 474-481.
GAND (Ambroise de). Voir *Ambroise de Gand.*
GAND (Arnoul de). Voir *Arnoul* ou *Arnulphe de Gand.*
GAND (Baudouin de). Voir *Baudouin de Gand.*
GAND (Bernardin de). Voir *Caesteker* (Jacques de).
GAND (Egide de). Voir *Gilles de Gand.*
GAND (Henri de). Voir *Goethals* (Henri).
GAND (Jacques de). Voir *Jacques de Gand.*
GAND (Jean de). Voir *Jean de Gand.*
GAND (Josse de). Voir *Gend* (Josse van).
GAND (Juste de). Voir *Juste de Gand.*
GAND (Michel Le Maire, dit de). Voir *Le Maire* (Michel).
GAND (Michel-Joseph de). — T. VII, col. 482-483.
GAND (Susanne de). Voir *Horenbaut* (Suzanne).
GANDOR, GAINDOR ou GRAINDOR DE DOUAI. — T. VII, col. 483-484.
GANSDAELE (Rombaut van). Voir *Kelderman.*
GARDÉ (François). — T. VII, col. 485.
GARDINIUS (Louis). Voir *Du Gardin* (Louis).
GAREMYN (Jean). — T. VII, col. 485-487.
GARET (Henry). — T. VII, col. 487-488.
GARET (Jean), GARRET ou GARETIUS. — T. VII, col. 488-489.
GARGON (Jacques). — T. VII, col. 489-490.
GARIBALDO (Marc-Antoine). — T. VII, col. 490.
GARNET (Colard ou Nicolas). — T. VII, col. 490-492.
GARNIER (Guillaume), GARNERIO, GARNERIUS ou GUARNERIUS. — T. VII, col. 492-493, et T. VIII, col. 394-395.
GARNIER (Jean-Guillaume). — T. VII, col. 493-496.
GARRET (Jean). Voir *Garet* (Jean).
GASPARD DE L'ANNONCIATION. Voir *Doncker* (Jean-Baptiste de).
GASPARD DE SAINTE MARIE-MADELEINE. Voir *Bormans.*
GASPARI (Jacques). Voir *Jespersön* (Jacques).
GASPERS (Jean-Baptiste), ou JASPERS. — T. VII, col. 497.
GASSEL (Luc). — T. VII, col. 497-498.
GAST (Michel de). — T. V, col. 87.
GATTI DE GAMOND. Voir *Gamond* (Zoé-Charlotte de).
GAUCET (J.-B.-L.-Joseph). — T. VII, col. 498-502.
GAUFRIDUS. Voir *Ansfride* (Saint).
GAULTRAN (François), ou GAUTRAN. — T. VII, col. 502-504.
GAUSSOIN (Aug.-Louis). — T. VII, col. 504-506.
GAUTHIER BERTHOUT. Voir *Berthout.*
GAUTHIER DE BRUGES. — T. VII, col. 506.
GAUTHIER DE SOIGNIES. — T. VII, col. 506.
GAUTIER ou WALTER, évêque de Tournai. — T. VII, col. 507-508.
GAUTIER ou WALTER DE CROIX, évêque de Tournai. — T. VII, col. 508-509.
GAUTIER ou WALTER DE MORTAGNE, évêque de Laon. — T. VII, col. 509-511.
GAUTIER, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 506-507.
GAUTIER D'ARRAS. — T. VII, col. 511-514.
GAUTIER DE BIERBEECK. Voir *Bierbeeck* (Gautier de).
GAUTIER DE CHATILLON (Phil.), ou DE LILLE. — T. VII, col. 514-524.
GAUTIER DE GRAVE. — T. VII, col. 514.
GAUTIER LE LONG. — T. VII, col. 524-525.
GAUTRAN (François). Voir *Gaultran* (François).
GAVARELLE (Jean-Baptiste-Jacques). — T. VII, col. 525-526.
GAVERE (Josse Vroye, Vroede ou de Vroye de), JUDOCUS GAVERUS ou JUDOCUS LAETUS GAVERIUS. — T. VII, col. 526-527.
GAVRE (les sires de). — T. VII, col. 529-534.
GAVRE (Charles de). — T. VII, col. 527-529.
GAVRE (Charles-Alexandre-François-Rasse, prince de). — T. VII, col. 535-536.
GAVRE (Charles-Emmanuel-Joseph, prince de). — T. VII, col. 534.

GAVRE (François-Joseph-Rasse, prince de). — T. VII, col. 535.
GAVRE-LIEDEKERKE (Rase de). Voir *Herzeele* (Rase de Gavre-Liedekerke, seigneur d').
GEEDTS (Pierre-Joseph). — T. VII, col. 536-537.
GEEDTS (Pierre-Paul). — T. VII, col. 537.
GEEFS (Alexandre). — T. VII, col. 540-541.
GEEFS (Aloys). — T. VII, col. 537-538.
GEEFS (Jean). — T. VII, col. 538-540.
GEEFS (Théodore). — T. VII, col. 540.
GEEL (Jean-François van). — T. VII, col. 541-542.
GEEL (Jean-Louis van). — T. VII, col. 542-544.
GEEN (Joseph-Jacques, baron van). — T. VII, col. 544-548.
GEENS (Jean). Voir *Ghuens* (Jean).
GEER (Louis de). — T. V, col. 87-91.
GEERAERDTS (Gilles), ou GERARDI. — T. VII, col. 548-549.
GEERAERTS (Martin-Joseph). — T. VII, col. 549.
GEERARTS (Marc), GHEERAERTS ou GERARD, le Vieux. — T. VII, col. 550-552.
GEERARTS (Marc), le Jeune. — T. VII, col. 552.
GEERTS (Charles-Henri). — T. VII, col. 553-557.
GEERTS (Corneille). — T. VII, col. 552-553.
GEERTS (Jean). Voir *Gerardi*.
GEEST (Jacques de), ou GHEEST. — T. V, col. 95.
GEEST (Wybrand de), le Vieux. — T. V, col. 91-94.
GEEST (Wybrand de), le Jeune. — T. V, col. 94-95.
GEHOT (Jean). — T. VII, col. 557.
GEIRNAERT (Joseph-Louis). — T. VII, col. 557-559.
GELDER (Jean van), ou GELDRIUS. — T. VII, col. 559.
GELDER (N. van). — T. VII, col. 559-560.
GELDERSMAN (Vincent). — T. VII, col. 560.
GELDORP (Georges). — T. VII, col. 560-563.
GELDORP (Gortzius), ou GUELDORP. — T. VII, col. 563-565.
GELDORP (Henri van), ou CASTRITIUS. — T. III, col. 373-374, et T. VII, col. 565-567.
GELDORP (Melchior). — T. VII, col. 567-568.
GELDRIUS (Jean). Voir *Gelder* (Jean van).
GELEEN (Godefroid Huyn van). Voir *Huyn van Geleen* (Godefroid).
GELLIUS (Gaspar). — T. VII, col. 571.
GELRE (Godefroid de). — T. VII, col. 571-572.
GELU (Jacques). — T. VII, col. 572-573.
GELUWE (Arnold van). — T. VII, col. 573-574.
GEMBLOUX (Anselme de). Voir *Anselme de Gembloux*.
GEND (Josse ou Juste van), ou GHENDT. — T. VII, col. 574-576.
GENDEBIEN (Alexandre-Joseph-Célestin). — T. VII, col. 577-586.
GENDEBIEN (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 576-577.
GENDT (Emmanuel-Jean-Népomucène de), ou GHENDT. — T. V, col. 95-99.
GENEVIÈVE DE BRABANT. — T. VII, col. 586-589.
GENNEPIUS (Andreas), ou André GENNEP. — T. VII, col. 589-590.
GENOELS (Abraham), le Jeune. — T. VII, col. 590-592.
GENSSE (Guillaume-Marie-Antoine). — T. VII, col. 607-609.
GENST (Auguste). — T. VII, col. 609.
GENTIS (Ant.). Voir *Gheens* (Ant.).
GENTIS (Dominique). — T. VII, col. 609-611.
GEORGES D'AUTRICHE. — T. VII, col. 612-618.
GEORGES DE BRUXELLES. — T. VII, col. 611-612.
GEORGES DE TEMPSECA ou A TEMPSECA. — T. VII, col. 618-619.
GEORGII, réformateur. Voir *Joris* (Jean).
GÉRARD (Saint), abbé de Brogne. — T. VII, col. 619-623.
GÉRARD, comte de Looz. — T. VII, col. 631-635.
GÉRARD, dit DE FLORENNES, évêque de Cambrai. — T. VII, col. 623.
GÉRARD II, évêque de Cambrai. — T. VII, col. 629-630.
GÉRARD (le Bienheureux ou Vénérable), ou GIRALD, évêque de Tournai. — T. V, col. 630-631.
GÉRARD, prince-abbé de Stavelot. — T. VII, col. 636.
GÉRARD D'ANVERS, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 635.
GÉRARD DE BREDA. — T. VII, col. 639.
GÉRARD DE HERENTHALS ou ROOS. — T. VII, col. 638-639.
GÉRARD DE HUY ou GÉRARDUS DE HOIO. — T. VII, col. 643.
GÉRARD DE JAUCHE ou GERARDUS DE JACEA. — T. VII, col. 643-644.
GÉRARD DE LIÈGE, surnommé le DIVIN. — T. VII, col. 636.
GÉRARD DE LIENHOUT. — T. VII, col. 637.
GÉRARD DE LISA DE FLANDRIA. — T. VII, col. 640-643.
GÉRARD DE SAINT-TROND. — T. VII, col. 637-638.

GÉRARD (Georges-Joseph). — T. VII, col. 647-655.
GÉRARD (Henri-Philippe). — T. VII, col. 645-647.
GERARD (Marc). Voir *Geerarts* (Marc), le Vieux.
GÉRARD (Paul). — T. VII, col. 655-656.
GÉRARD (Pierre), ou GERARDI, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 645.
GÉRARD (Pierre), écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 644-645.
GÉRARD, moine bénédictin. — T. VII, col. 644.
GÉRARD ou GERARDI, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 644.
GERARDI (Arnold), ou GHEERAERDTS. — T. VII, col. 658.
GERARDI (Gilles). Voir *Geeraerdts* (Gilles).
GERARDI (Jean), dit GEERTS, abbé de Tongerloo. — T. VII, col. 656-658.
GERARDI (Pierre). Voir *Gérard* (Pierre).
GERARDUS DE HOIO. Voir *Gérard de Huy*.
GERARDUS DE JACEA. Voir *Gérard de Jauche*.
GERARDUS A SALICE. Voir *Dussaulx* (Gérard).
GÉRARS DE VALENCIENNES. — T. VII, col. 658.
GERBALD, évêque de Tongres. — T. VII, col. 658-660.
GERBERGE. — T. VII, col. 660-661.
GERBERS, trouvère. Voir *Gilbert*.
GERBIER (Balthazar). — T. VII, col. 661-669.
GERBO (Louis). — T. VII, col. 669-670.
GERCHEN (Gery de). Voir *Ghersem* (Gery de).
GÉRÉBERN (Saint). — T. VII, col. 670.
GERINX (Philippe), GAERINGUS, GOERINGUS ou GERINGUS. — T. VII, col. 670-675.
GERLAC (Saint). — T. VII, col. 673-675.
GERME (Guillaume), GERMAIS, GERMEAU ou LAMORMAINI. — T. VII, col. 675-677, et T. XI, col. 222-225.
GERME (Henri). — T. VII, col. 677-678.
GERMES (Jacques de), ou JACQUES DE BRUXELLES, dit KOPERSLAGER. — T. VII, col. 678-679.
GERTMAN (Matthias). — T. VII, col. 679-680.
GERTRUDE (Sainte). — T. VII, col. 680-684.
GERTRUDE, fille d'Albert II. — T. VII, col. 684-686.
GÉRULPHE (Saint), ou GÉROU. — T. VII, col. 686-687.
GÉRULPHE (Jean). — T. VII, col. 687-688.
GERVAIS DE TOURNAI (Martin). — T. VII, col. 688-689.
GERY (Saint). — T. VII, col. 689.
GESTEL (Corneille de). — T. VII, col. 689-690.
GESWIN (Jean-Paul). Voir *Gewin*.
GEUBELS (Martin). — T. VII, col. 690-691.
GEULINCX (Arnold). — T. VII, col. 691-693.
GEUNS (Pierre). — T. VII, col. 693-694.
GEVAERTS (Jean-Gaspard), ou Janus-Casperius GEVARTIUS. — T. VII, col. 694-700.
GEWIN (Jean-Paul), ou GESWIN. — T. VII, col. 700.
GEYN. Voir *Gheyn* (de).
GHAELIAERDT (Corneille). Voir *Gailliard* (Corneille).
GHEENS (Antoine), ou GENTIUS. — T. VII, col. 701.
GHEENS (Jean). Voir *Ghuens* (Jean).
GHEER (Thomas van). — T. VII, col. 701.
GHEERAERDTS (André), dit HYPERIUS. — T. VII, col. 701-707.
GHEERAERDTS (Arnold). Voir *Gerardi* (Arnold).
GHEERAERTS (Marc). Voir *Geerarts* (Marc), le Vieux.
GHEERYS (Adam). — T. VII, col. 707-708.
GHEESDAEL (Jean van). — T. VII, col. 708-709.
GHEEST (Jacques de). Voir *Geest* (Jacques de).
GHEILOVEN (Arnold), ARNOLDUS DE ROTTERODAMIS, ou ARNOLDUS THEODORICI. — T. VII, col. 709-710.
GHEIRTS (Michel van). — T. VII, col. 710-711.
GHELDOLF DE BRUGES. Voir *Bruges* (Gheldolf de).
GHÉNART (Antoine). — T. VII, col. 711.
GHENDT (Emm.-Jean-Népomucène de). Voir *Gendt* (E.-J.-N. de).
GHENDT (Josse ou Juste van). Voir *Gend* (Josse ou Juste van).
GHERBODE (Thierry). — T. VII, col. 712-715.
GHERIN ou GHERINX (Albert). — T. VII, col. 715-717.
GHÉRIN (Jacques), ou GHERINUS. — T. VII, col. 717.
GHERINGH (Antoine). — T. VII, col. 717-718.
GHERINX (Philippe). Voir *Gerinx* (Philippe).
GHERSEM (Gery ou Gaugeric de), GERCHEN ou GHESTEN. — T. VII, col. 718-719.
GHESCHIER (Pierre). — T. VII, col. 719.
GHESQUIÈRE (Joseph-Hippolyte). — T. VII, col. 719-725.
GHEWIET (Georges de). — T. VII, col. 725-727.
GHEYN (Guillaume de), GHEIN, GEYN ou GEIN. — T. V, col. 99-100.
GHEYN (Jacob ou Jacques de), GHEIN, GEYN ou GEIN, le Vieux. — T. V, col. 100-107.
GHEYN (Jacob ou Jacques de), GHEIN, GEYN ou GEIN, le Jeune. — T. V, col. 107-109.
GHIERS (Michel de). — T. V, col. 109-111.

GHIFFENE (Laurent). — T. VII, col. 727-728.
GHIGNY (Charles-Etienne, baron). — T. VII, col. 728-729.
GHISELIN (Jean), ou GHISELAIN. — T. VII, col. 729-730.
GHISLAIN (Saint). — T. VII, col. 730-732.
GHISLAIN (Emmanuel-Joseph), chevalier, puis baron de Beaumont, Saint-Quentin. — T. VII, col. 732-733.
GHISTELE (Josse van). — T. VII, col. 733-738.
GHISTELE (Kornelis van). — T. VII, col. 738-739.
GHISTELLES (Les seigneurs de). — T. VII, col. 739-741.
GHIZEGHEM (Heyn van). — T. VII, col. 741-742.
GHUENS (Baudouin). — T. VII, col. 743-744.
GHUENS (Jacques). — T. VII, col. 743.
GHUENS (Jean), GHEENS ou GEENS. — T. VII, col. 743.
GHUENS (Jean), dit PRINS ou PRINSKE. — T. VII, col. 743.
GHUYSET (Antoine). — T. VII, col. 744-745.
GHYS (Joseph). — T. VII, col. 745-746.
GHYS (Philippe). — T. VII, col. 746.
GHYSELERS (Antoine). — T. VII, col. 746-747.
GHYSELINCK (Victor). Voir *Giselin* (Victor).
GIACHETTO, musicien. Voir *Jacques de Berchem*.
GIBERS, trouvère. Voir *Gilbert*.
GIÉLÉE (Jacquemars). Voir *Jacquemars Giélée*.
GIETLEUGEN (Josse). — T. VII, col. 747-748.
GIGOT (Philippe-François-Mathieu). — T. VII, col. 748.
GILBERT ou GISLEBERT, dit DE MONS, chroniqueur. — T. VII, col. 750-754.
GILBERT ou GISLEBERT, comte de Luxembourg. — T. VII, col. 749-750.
GILBERT, moine d'Elnone. — T. VII, col. 748-749.
GILBERT, GIBERS ou GERBERS, trouvère. — T. VII, col. 755-756.
GILBERT VAN EYEN ou GILIBERTUS DE OVIS. — T. VII, col. 755.
GILBERT DE TOURNAI. Voir *Guibert de Tournai*.
GILDEMYN (Charles-Ferdinand). — T. VII, col. 756-757.
GILDENHASIUS. Voir *Haes* (Gilles de).
GILEBERT ou GILLEBERT DE BERNEVILLE. Voir *Berneville* (Gil. de).
GILKENS (Pierre). — T. VII, col. 757-758.
GILLEBERT DE BERNEVILLE. Voir *Berneville* (Gil. de).
GILLEMANS (Jean). — T. VII, col. 758.
GILLEMANS (Jean-Paul). — T. VII, col. 758-759.
GILLES D'ANVERS. Voir *Coignet* (Gilles).
GILLES LE BEL. — T. VII, col. 770-771.
GILLES DE CHIN. Voir *Berlaymont* (Gilles de).
GILLES DE DAMME ou GILLES DE SABINA. — T. VII, col. 772-773.
GILLES DE FAUCONPIERRE ou DE FALCONPIERRE. — T. VII, col. 767.
GILLES DE GAND ou AEGIDIUS A GANDAVO. — T. VII, col. 767.
GILLES DE LÉAU, DE LEWES, VAN LEEUW ou AEGIDIUS DE WALACRIA. — T. VII, col. 765-767.
GILLES DE LEEUW, AEGIDIUS CANTOR, CANTORIS ou DE CANTERE. — T. VII, col. 771-772.
GILLES DE LESSINES, AEGIDIUS A LESSINIA, DE LESSINIS, LISCINIS, LASCINIIS, etc. — T. VII, col. 767-770.
GILLES D'ORVAL, chroniqueur. — T. VII, col. 759-764.
GILLES DE ROYE. — T. VII, col. 773.
GILLES DE WALCOURT. — T. VII, col. 764-765.
GILLET (Jean). — T. VII, col. 774.
GILLET (Servais). — T. VII, col. 774-775.
GILLIS (André), ou AEGIDIANUS. — T. VII, col. 775-776.
GILLIS (F.). — T. VII, col. 776.
GILLIS (Gabriel). Voir *Aegidius* (Gabriel).
GILLIS (Herman). — T. VII, col. 776.
GILLIS (Jacques), ou AEGIDII. — T. VII, col. 777.
GILLIS (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 778.
GILLIS (Joseph), écrivain. — T. VII, col. 779.
GILLIS (Joseph), sculpteur. — T. VII, col. 778-779.
GILLIS (Laurent). — T. VII, col. 777.
GILLIS (Liévin).
GILLIS (Pierre), ou AEGIDIUS. — T. VII, col. 780-783.
GILLIS MET DE VLEK. Voir *Coignet* (Gilles).
GILSON (Jean-Henri), dit ABRAHAM D'ORVAL. — T. VII, col. 783-786.
GINETIUS (Jean). — T. VII, col. 786.
GIRALD (le Bienheureux), évêque de Tournai. Voir *Gérard* (le Bienheureux).
GIRKEN (Nicolas). — T. VII, col. 786.
GISELENIUS (Amand). — T. VII, col. 787.
GISELIN (Victor), GHYSELINCK ou GISELINUS. — T. VII, col. 787-792.
GISIGNIES (Léon-P.-Jos., vicomte Dubus de). Voir *Dubus de Gisignies* (L.-P.-J., vicomte),
GISLEBERT, duc de Lotharingie. — T. VII, col. 792-804.

GISLEBERT, comte de Luxembourg. Voir *Gilbert*.
GISLEBERT, dit DE MONS, chroniqueur. Voir *Gilbert*, dit de Mons.
GLANO (Jean-Baptiste). Voir *Glen* (J.-B. de).
GLAPION (Jean). — T. VII, col. 805.
GLEN (Jean de). — T. VII, col. 808-809.
GLEN (Jean-Baptiste de). — T. VII, col. 805-808.
GLEWEL (Winand). — T. VII, col. 809-810.
GLYMES (Alphonse de), dit DE BERGHES. Voir *Berghes* (Alphonse de Glymes, dit de).
GLYMES (Charles de). — T. VII, col. 819-821.
GLYMES DE BERGHES (Guillaume de). Voir *Grimberghe* (Guill. de Glymes de Berghes, baron de).
GLYMES (Ignace-François de). — T. VII, col. 815-818.
GLYMES (Jacques de). — T. VII, col. 810-813.
GLYMES (Jean de), dit LES GROSSES LÈVRES, homme de guerre. — T. VII, col. 818-819.
GLYMES (Jean de), marquis de Berghes. Voir *Berghes* (Jean de Glymes, marquis de).
GLYMES (Jean de), vice-amiral. — T. VII, col. 814-815.
GLYMES (Philippe-François de), prince de Berghes. Voir *Berghes* (Phil.-François de Glymes, prince de).
GOBART (Laurent). — T. VII, col. 821-822.
GOBELIN (Jean-Henri), ou GOBELINO. — T. VII, col. 822.
GOBLET (Albert-Joseph). — T. VII, col. 822-828.
GOBLET (Antoine). — T. VII, col. 828-829.
GOCHIUS (Jean). — T. VII, col. 829-830.
GOCLENIUS (Conrad), ou GOCLEN. — T. VII, col. 830-831.
GODART (Guillaume-Lambert). — T. VII, col. 831-833.
GODECHARLE (Eugène-Charles-Jean). — T. VII, col. 838-839.
GODECHARLE (Gilles-Lambert). — T. VII, col. 834-838.
GODECHARLE (Joseph-Antoine). — T. VII, col. 839.
GODECHARLE (Lambert-François). — T. VII, col. 839.
GODECHARLE (Louis-Joseph-Melchior). — T. VII, col. 839.
GODEFRID DE TIRLEMONT. Voir *Gotfrid*.
GODEFRIDI (Petrus), GODEFROY ou GOEYVAERTS. — T. VII, col. 839-842.
GODEFRIDUS RODANUS. Voir *Godefroid de Rhodes-Sainte-Ode*.
GODEFROID I, comte de Louvain. — T. VII, col. 842-854.
GODEFROID I, duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 875-877.
GODEFROID II, duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 854-855.
GODEFROID III, duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 855-869.
GODEFROID, dit D'ARDENNE. — T. VII, col. 877-882.
GODEFROID II D'ARDENNE. — T. VII, col. 882-886.
GODEFROID III D'ARDENNE, LE GRAND, LE HARDI ou LE BARBU. — T. VII, col. 886-894.
GODEFROID LE BOSSU. — T. VII, col. 894-898.
GODEFROID DE BOUILLON. Voir *Bouillon* (Godefroid de).
GODEFROID DE BRABANT. — T. VII, col. 869-875.
GODEFROID DE FONTAINE. Voir *Fontaine* (Godefroid de).
GODEFROID DE RHODES-SAINTE-ODE, ou GODEFRIDUS RODANUS. — T. VIII, col. 7-8.
GODEFROID (Jules-Joseph). — T. VIII, col. 1-7.
GODEFROY (Petrus). Voir *Godefridi* (Petrus).
GODELIEVE (Sainte). — T. VIII, col. 8-10.
GODESCALC. — T. VIII, col. 10-11.
GODESCALE. — T. VIII, col. 12-13.
GODESCHALCK. Voir *Durand*.
GODESCHALD (Jean III), ou GODESCHALE. — T. VIII, col. 13-14.
GODET (Emmanuel-Victor). — T. VIII, col. 14-16.
GODGAF (Siger). Voir *Dieregodgaf* (Siger).
GODIN (François). — T. VIII, col. 16-18.
GODIN (Gilles-François). — T. VIII, col. 18-19.
GODINEZ (Corneille). Voir *Beudin* (Corneille).
GODOIN (Saint). — T. VIII, col. 19.
GODSCHALCK (Jean). — T. VIII, col. 19-20.
GODSENHOVEN (Laurent van), GOIDTSENHOVEN ou HAECHTANUS. — T. VIII, col. 20-21.
GODTSCHALK (Marie-Jean). — T. VIII, col. 21.
GODWINUS (Hexius). Voir *Hexius Godwinus*.
GODYN (Abraham). — T. VIII, col. 21-22.
GODYN (Pierre-Mathias). — T. VIII, col. 22.
GOEBOUW (Antoine). Voir *Goubau* (Antoine).
GOEDAART (Jean). — T. VIII, col. 22-23.
GOEDENHUYZE (Joseph). Voir *Goethuys* (Joseph).
GOEIMAR (Jean). — T. VIII, col. 23-24.
GOEMAERE (François). Voir *Gomarus*.
GOERINGUS (Philippe). Voir *Gerinx* (Philippe).
GOËS (Damien), ou A GOËS. — T. VIII, col. 24-27.
GOES (Gilles). Voir *Joes*.
GOES (Hugues Vander). — T. VIII, col. 27-44.

GOESIN (Pierre-François-Antoine de). — T. VIII, col. 45-46.
GOESSEN (Jean). — T. VIII, col. 46.
GOETGHEBUER (François-Joseph). — T. VIII, col. 50-51.
GOETGHEBUER (Guillaume). — T. VIII, col. 46-47.
GOETGHEBUER (Ildefonse). — T. VIII, col. 47.
GOETGHEBUER (Pierre-Jacques). — T. VIII, col. 47-50.
GOETHALS (Ambroise-Charles-Ghislain). — T. VIII, col. 71-74.
GOETHALS (Charles-Auguste-Ernest). — T. VIII, col. 77-79.
GOETHALS (François), dit PANAGATUS, EUCOLIUS ou EUTRACHELUS. — T. VIII, col. 67-68.
GOETHALS (Henri), dit HENRI DE GAND ou HENRI DE MUDE. — T. VIII, col. 51-66.
GOETHALS (Jacques-Joseph-Ignace-Hyacinthe). — T. VIII, col. 74-77.
GOETHALS (Jean), DRABBE ou BONICOLLIUS. — T. VIII, col. 68.
GOETHALS (Josse). — T. VIII, col. 69-71.
GOETHALS (Liévin), dit ALGOET. — T. VIII, col. 68-69.
GOETHEM (Jeanne-Catherine van). — T. VIII, col. 79-80.
GOETHUYS (Joseph), ou GOEDENHUYZE, dit CASABONA ou BENNICASÆ. — T. VIII, col. 23 et 80.
GOETKIND (Pierre), ou GOETKINDT. — T. VIII, col. 80-81.
GOETMAN (Lambert). — T. VIII, col. 81-82.
GOETSENHOVEN (Gérard van). — T. VIII, col. 82-83.
GOETVAL (Antoine). — T. VIII, col. 84.
GOEYVAERTS (Petrus). Voir *Godefridi* (Petr.).
GOFFART (Antoine), ou GOSSART. — T. VIII, col. 84.
GOFFIN (Hubert). — T. VIII, col. 84-86.
GOGAVA (Antoine-Hermann), GOGAVIN ou GOGAVINUS. — T. VIII, col. 86-88.
GOGAVA (Igramus). — T. VIII, col. 88.
GOGEL (Isaac-Jean-Alexandre). — T. VIII, col. 88-89.
GOIDTSENHOVEN (Laurent van). Voir *Godsenhoven* (Laurent van).
GOIRLE (Abraham), GORLÉE ou GORLEUS. — T. VIII, col. 89.
GOLTZ ou GOLTZIUS (la famille). — T. VIII, col. 90.
GOLTZIUS (Henri). — T. VIII, col. 90-94.
GOLTZIUS (Hubert). — T. VIII, col. 94-97.
GOMARUS (François), ou GOEMAERE. — T. VIII, col. 98-101.
GOMBERT (Nicolas). — T. VIII, col. 101-104.
GOMIECOURT (les sires de), GOMMIECOURT ou GOMICOURT. — T. VIII, col. 104-106.
GOMMAIRE (Saint). Voir *Gummaire* (Saint).
GONCHI (Gérard), ou GONTHI. — T. VIII, col. 106.
GONDULPHE (Saint). — T. VIII, col. 106.
GONSALES (Antoine). — T. VIII, col. 107-108.
GONTHI (Gérard). Voir *Gonchi* (Gérard).
GONTHIER (Jean), GAINTHIER ou WINTHER. — T. VIII, col. 108-109.
GONTHIER DE SOIGNIES. — T. VIII, col. 109-110.
GONTHON, hagiographe. Voir *Gouzon*.
GONTROEUL (Charles-Philippe-Joseph-Agathon, comte de Vinchant de). — T. VIII, col. 110-112.
GONZALES (Gonzalve Coques, dit). Voir *Coques* (Gonzalve)
GOOR (Pierre-Gauthier van). — T. VIII, col. 112.
GOOSSENS (Joseph). — T. VIII, col. 113.
GOOSSENS (Louis). — T. VIII, col. 113-114.
GOOSSES (Charles), GOSWINUS ou GOSSINUS. — T. VIII, col. 114.
GOOVAERTS (Henri). — T. VIII, col. 114-115.
GORGE (Henri-Joseph de). — T. VIII, col. 115-117.
GORGES (Michel). — T. VIII, col. 117-118.
GORIS (Jean). — T. VIII, col. 118.
GORIS (Martin), ou MARTINUS GREGORII. — T. VIII, col. 118-120.
GORKOM (Melchior-Lambert van). — T. VIII, col. 120.
GORLÉE (Abraham), ou GORLEUS. Voir *Goirle* (Abraham).
GORLITZ (Elisabeth de). Voir *Elisabeth de Gorlitz*.
GORP (Jean van), ou GOROPIUS BECANUS. — T. VIII, col. 120-123.
GORTTER (Guillaume de), ou DE SOMBEKE. — T. V, col. 111, et T. VIII, col. 123.
GOSSAERT (Jean), dit DE MABUZE ou DE MAUBEUGE. — T. VIII, col. 124-137.
GOSSART (Antoine). Voir *Goffart* (Antoine).
GOSSE (Nicolas). Voir *Grosse* (Nicolas).
GOSSEC (François-Joseph). — T. VIII, col. 138-144.
GOSSINUS (Charles), ou GOSWINUS. Voir *Goosses* (Charles).
GOSSWYN (Gérard). — T. VIII, col. 144-145.
GOSWIN DE BOSSUT. — T. VIII, col. 145-146.
GOTFRID DE TIRLEMONT ou GOTFRIDUS DE THENIS. — T. VIII, col. 146-151.
GOTHELON ou GOZELON I ou LE GRAND. — T. VIII, col. 151-154.
GOTHELON II. — T. VIII, col. 154.

GOTTIGNIES (Gilles-François de). — T. VIII, col. 154-156.
GOUBAU (Antoine), ou GOEBOUW. — T. VIII, col. 156-158.
GOUBAU (François), écrivain. — T. VIII, col. 156.
GOUBAU (François), artiste peintre. — T. VIII, col. 158-159.
GOUBAU D'HOOGVOORST (Melchior-Joseph-François, baron). — T. VIII, col. 159.
GOUDELIN (Pierre), dit GUDELINUS. — T. VIII, col. 159-163.
GOUSSELAIRE (Michel). — T. VIII, col. 163-164.
GOUX (Pierre de). — T. VIII, col. 164-168.
GOUZON, GOUTHON ou WENZON. — T. VIII, col. 168-169.
GOVAERTS (Pierre), ou GOVARTS. — T. VIII, col. 169-172.
GOWIE (Jacques-Pierre), GOUWI ou GOWI. — T. VIII, col. 172.
GOYENS (Erasme), ou GOYÆUS. — T. VIII, col. 173.
GOYERS (Egide). — T. VIII, col. 173-174.
GOYVAERTS (Abraham). — T. VIII, col. 174-175.
GOZÆUS (Thomas), ou DE GOZE. — T. VIII, col. 175.
GOZECHIN. — T. VIII, col. 175-177.
GOZELON. Voir *Gothelon I* ou *Le Grand*.
GRA (Pierre-Jean-Balth. de). Voir *Grée* (Pierre-Jean-Balthasar de).
GRACE (Thierry de). — T. VIII, col. 177.
GRADY (Charles-Antoine, chevalier de). — T. VIII, col. 178-179.
GRAEF (Stephanus de), ou DE GRAEVE. Voir *Comes* (Stephanus).
GRAET (Guillaume de), ou GRATIUS. — T. V, col. 111-112.
GRAINDOR DE DOUAI. Voir *Gandor de Douai*.
GRAMAYE (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 179-184.
GRAMINEUS. Voir *Gras* (Théodore).
GRAMMONT (Daniel de). Voir *Daniel de Grammont*.
GRANDJEAN (Henri de). — T. VIII, col. 184-185.
GRANVELLE (Antoine Perrenot de). — T. VIII, col. 197-236.
GRANVELLE (Nicolas Perrenot, seigneur de). — T. VIII, col. 185-197.
GRAPHÆUS (Abraham). — T. VIII, col. 237-238.
GRAPHEUS (Alex.), ou GRAPHÆUS. Voir *Schryver* (Alexandre de).
GRAPHEUS (Corneille), ou GRAPHÆUS SCRIBONIUS. Voir *Schryver* (Corneille de).
GRAS (Corneille). — T. VIII, col. 240-241.
GRAS (Théodore), ou GRAMINEUS. — T. VIII, col. 239-240.
GRATI (Mathias de). — T. VIII, col. 241-244.
GRATIANUS (Thomas). — T. VIII, col. 244-246.
GRATIUS (Guillaume). Voir *Graet* (Guillaume de).
GRAVE (Barthélemy de), VAN GRAVE ou GRAVIUS. — T. V, col. 112-114.
GRAVE (Charles-Joseph de). — T. V, col. 114-127.
GRAVE (Gautier de). Voir *Gautier de Grave*.
GRAVE (Henri de), VAN GRAVE ou GRAVIUS. — T. V, col. 127-131.
GRAVE (Pierre-François-Louis de). — T. V, col. 131-134.
GRAVEZ (J.-Philippe). — T. VIII, col. 246-250.
GRAVIUS (Barthélemy). Voir *Grave* (Barthélemy de).
GRAVIUS (Henri). Voir *Grave* (Henri de).
GRAVIUS (Jean). — T. VIII, col. 250.
GRÉE (Pierre-Jean-Balthasar de), ou DE GRA. — T. VIII, col. 250-252.
GRÉGOIRE DE SAINT-MARTIN. — T. VIII, col. 252-253.
GREGORIUS (Albert-Jacques-François). — T. VIII, col. 253.
GREGORIUS (Joachim-Martin). — T. VIII, col. 253.
GRELOEUS, trouvère. Voir *Jacquemars Giélée*.
GRENET (Damp Mathieu). — T. VIII, col. 254.
GRESNICK (Antoine-Frédéric). — T. VIII, col. 254-256.
GRÉTRY (André-Ernest-Modeste). — T. VIII, col. 256-299.
GRÉTRY (Lucile). — T. VIII, col. 299-301.
GRIECK (Jean de). — T. V, col. 135.
GRIES (baron François). — T. VIII, col. 301-303.
GRIETTENS (Joos). — T. VIII, col. 303.
GRIEZ (Alexandre). — T. VIII, col. 303.
GRIFF (Adrien), GRYF ou GRIEF. — T. VIII, col. 303-304.
GRIFFET (Henri). — T. VIII, col. 304-305.
GRIMBERGHE (les seigneurs de). — T. VIII, col. 305-309.
GRIMBERGHE (Guillaume de Glymes de Berghes, baron de). — T. VIII, col. 309-312.
GRIMOALD, fils de Pepin de Landen. — T. VIII, col. 312.
GRIMOALD, fils de Pepin d'Héristal. — T. VIII, col. 313-314.
GRISARD. — T. VIII, col. 314.
GRISIUS (Michel). — T. VIII, col. 314.
GROBBENDONCK (Charles de). — T. VIII, col. 324-325.

GROBBENDONCK (Gaspar Schets de). — T. VIII, col. 314-324.
GROBBENDONCK (Ignace-Augustin Schets de). — T. VIII, col. 325-326.
GROBBENDONCK (Jean-Charles Schets de). — T. VIII, col. 326-327.
GROENENDAEL (Corneille). — T. VIII, col. 327.
GROENENDAELS (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 327-329.
GROENSCHILT (Martin). — T. VIII, col. 329.
GROESBECK (Gérard de). — T. VIII, col. 329-342.
GRONSFELD (Josse-Maximilien de Bronckhorst, comte de), ou GRONSVELD. — T. VIII, col. 342-348.
GROOTAERT (Louis). — T. VIII, col. 348-349.
GROSSBEIN (Henri). Voir *Henri Kosbein*.
GROSSE (Nicolas), ou GOSSE. — T. VIII, col. 349-350.
GROUX (Charles de), ou DEGROUX. — T. VIII, col. 350-351.
GRUDIUS. Voir *Éverardi* (Nicolas), poète.
GRUITRODE (Jacques de). Voir *Jacques de Gruitrode*.
GRUMSEL (Gérard). — T. VIII, col. 353-355.
GRUMSEL (Guillaume). — T. VIII, col. 351-353.
GRUPELLO (Gabriel). — T. VIII, col. 355-357.
GRUTER (Pierre). — T. VIII, col. 358.
GRUTERUS. Voir *Gruytere* (Jean).
GRUYER (Louis-Auguste-Jean-François-Philippe). — T. VIII, col. 358-365.
GRUYTERE (Jean), ou VAN GRUYTERE, dit JANUS GRUTERUS. — T. VIII, col. 365-381.
GRYF (Adrien). Voir *Griff* (Adrien).
GRYSPERRE (Guillaume de). — T. VIII, col. 390-391.
GRYSPERRE (Guillaume-Albert de). — T. VIII, col. 391-392.
GUALBERT ou WALBERT, évêque de Tournai. — T. VIII, col. 392.
GUALBERT, historien. — T. VIII, col. 392-394.
GUALTERIUS DE BRUGIS. Voir *Gauthier de Bruges*.
GUALTERIUS DE INSULIS. Voir *Gautier de Lille*.
GUARNERIUS (Guillaume). Voir *Garnier* (Guillaume).
GUAS (Jean). — T. VIII, col. 395-397.
GUBERNATOR (J.). Voir *Le Gouverneur*.
GUDELINUS (Pierre). Voir *Goudelin* (Pierre).
GUDULE (Sainte). — T. VIII, col. 397-398.
GUELDORP (Gortzius). Voir *Geldorp* (Gortzius).
GUELDRE (Henri de). Voir *Henri de Gueldre*.
GUELTON (Sophie-Julie). — T. VIII, col. 398-400.
GUERARDS (Marc). Voir *Geeraerts* (M.).
GUERRIC (le Bienheureux). — T. VIII, col. 400-404.
GUIBERT (Saint), ou WIBERT. — T. VIII, col. 404-406.
GUIBERT, écrivain ecclésiastique. — T. VIII, col. 406-415.
GUIBERT DE TOURNAI. — T. VIII, col. 416-420.
GUICCIARDINI (Louis). — T. VIII, col. 420-428.
GUIDON (Saint). — T. VIII, col. 428-430.
GUIDONIUS (J.). Voir *Guyaux* (Jean).
GUILIELMUS INSULANUS MENAPIUS. Voir *Guillaume de Lille*.
GUILLARD (Louis). — T. VIII, col. 430.
GUILLAUME I, LE BON, comte de Hainaut. — T. VIII, col. 475-478.
GUILLAUME II, comte de Hainaut. — T. VIII, col. 478-480.
GUILLAUME III, comte du Hainaut. — T. VIII, col. 480-481.
GUILLAUME IV, comte de Hainaut. — T. VIII, col. 484-485.
GUILLAUME, comte de Luxembourg. — T. VIII, col. 430-434.
GUILLAUME I, LE RICHE, comte de Namur. — T. VIII, col. 472-474.
GUILLAUME II, comte de Namur. — T. VIII, col. 487.
GUILLAUME I, prince d'ORANGE-NASSAU, roi des Pays-Bas. — T. VIII, col. 512-525.
GUILLAUME, poète flamand. — T. VIII, col. 449-465.
GUILLAUME, fondateur du monastère de l'Olive. — T. VIII, col. 443-444.
GUILLAUME D'AFFLIGHEM, poète. — T. VIII, col. 439-441.
GUILLAUME DE BAPAUME. — T. VIII, col. 466-467.
GUILLAUME II DE BAVIÈRE. — T. VIII, col. 511-512.
GUILLAUME II, DE BEAUFORT-SPONTIN. Voir *Beaufort-Spontin* (Guillaume II, de).
GUILLAUME III, DE BEAUFORT-SPONTIN, dit L'ARDENNAIS. Voir *Beaufort-Spontin* (Guillaume III, de).
GUILLAUME DE BÉTHUNE. Voir *Béthune* (Guillaume de).
GUILLAUME DE CATTHEM. — T. VIII, col. 487.
GUILLAUME CLITON. Voir *Guillaume de Normandie*.

GUILLAUME DE DAMPIERRE. — T. VIII, col. 444-449.
GUILLAUME DE HILDERNISSE. — T. VIII, col. 481-484.
GUILLAUME DE LILLE ou DE L'ISLE, dit GUILIELMUS INSULANUS MENAPIUS. — T. VIII, col. 509-511.
GUILLAUME DE LOO. Voir *Guillaume d'Ypres*.
GUILLAUME DE LOUWIGNIES. — T. VIII, col. 441-443.
GUILLAUME DE MESSINES ou DE MALINES. — T. VIII, col. 436.
GUILLAUME DE MOERBEKE ou GUILLELMUS DE MORBECCA, MORBACHA, MOERBEKA ou MOERBECHA. — T. VIII, col. 467-469.
GUILLAUME DE NASSAU, dit LE TACITURNE. — T. VIII, col. 488-509.
GUILLAUME DE NORMANDIE ou GUILLAUME CLITON. — T. VIII, col. 434-435.
GUILLAUME D'ORVAL. — T. VIII, col. 448.
GUILLAUME DE SAVOIE. — T. VIII, col. 441.
GUILLAUME DE SAINT-THIERRY. — T. VIII, col. 435-436.
GUILLAUME DE SAINT-MARTIN. Voir *Guillaume de Tournai*.
GUILLAUME LE TACITURNE. Voir *Guillaume de Nassau*.
GUILLAUME DE TOURNAI ou DE SAINT-MARTIN, bénédictin. — T. VIII, col. 469.
GUILLAUME DE TOURNAI, dit FLANDER, LE FLAMAND ou PICARDUS, dominicain. — T. VIII, col. 471-472.
GUILLAUME DE VENTADOUR. — T. VIII, col. 474-475.
GUILLAUME DE VIANDEN. — T. VIII, col. 511.
GUILLAUME D'YPRES ou DE LOO. — T. VIII, col. 436-439.
GUILLELMUS DE MORBECCA, MORBACHA, MOERBEKA ou MOERBECHA. Voir *Guillaume de Moerbeke*.
GUILLEMOT (Simon). — T. VIII, col. 525-526.
GUILLERY (Anne-Augustine). — T. VIII, col. 526-529.
GUILLERY (Charles-Etienne). — T. VIII, col. 529-535.
GUILLERY (Charles-François-Hippolyte). — T. VIII, col. 546.
GUILLERY (Hippolyte). — T. VIII, col. 535-546.
GUILLON (Gilles). — T. VIII, col. 547.
GUIMAN. — T. VIII, col. 548.
GUINES (Lambert de). Voir *Lambert de Guines*.
GUISE (Jacques de), ou GUYSE. — T. VIII, col. 548-552.
GUISE (Nicolas de). — T. VIII, col. 553-554.
GULIAERT (Corneille). Voir *Gailliard* (Corneille).
GUMMAIRE (Saint), ou GOMMAIRE. — T. VIII, col. 554-555.
GURNEZ (Jean-Antoine de). — T. VIII, col. 555-556.
GUTSCHOVEN (Gérard van). — T. VIII, col. 556-558.
GUY II, comte de Namur. — T. VIII, col. 558-559.
GUY DE CAMBRAI. — T. VIII, col. 559-560.
GUY DE KANNE. Voir *Canne* (Guisbert de).
GUYARD ou GUY DE LAON. — T. VIII, col. 560-561.
GUYAUX (Jean), ou GUIDONIUS. Voir *Guyot* (Jean).
GUYAUX (Jean-Joseph). — T. VIII, col. 561-562.
GUYOT (Henri-Daniel). — T. VIII, col. 586.
GUYOT (Jean), alias CASTILETI, ou GUIDONIUS. — T. VIII, col. 562-586.
GUYSE (Jacques de). Voir *Guise* (Jacques de).
GUYZET (Antoine). Voir *Ghuyset* (Antoine).
GYA (Jean). — T. VIII, col. 587.
GYSELEERS-THYS (Barthélemy-Joseph-François-Corneille). — T. VIII, col. 587-588.
GYSEN (Pierre), ou GYSELS. — T. VIII, col. 588.

H

HAAKEN (Alexandre van). Voir *Haecken* (Alex. van).
HABBEECK (Jean van), ou HABBECANUS. — T. VIII, col. 589.
HABBEKE (Gaspard-Maximilien van). — T. VIII, col. 589-591.
HABRECHT (César). — T. VIII, col. 591.
HACHET (Désiré). Voir *Haket* (Désiré).
HACKEN (Alex. van). Voir *Haecken* (Alex. van).
HACQUART (Charles). — T. VIII, col. 591-592.
HADELIN (Saint). — T. VIII, col. 592-593.
HAECHT (Guillaume van). — T. VIII, col. 593-595.
HAECHT (Jean van). — T. VIII, col. 595.
HAECHTANUS (Laurent). Voir *Godsenhoven* (Laurent van).
HAECK (Jean). — T. VIII, col. 595-596.
HAECKEN (Alexandre van), HAAKEN ou HACKEN. — T. VIII, col. 596.

HAECX (David), HAECKX ou HAEX. — T. VIII, col. 597-598.
HAEFTEN (Jacques, en religion Benoît van). — T. VIII, col. 598-600.
HAELEN (Pierre van). Voir *Halen* (Pierre van).
HAEMSTEDE (Adrien van). — T. VIII, col. 600-604.
HAEMUS (François), HEM, DE HAYME, HEEMS ou VANDER HEM. — T. VIII, col. 604-606.
HAENGREFS (Corneille). Voir *Hanegrave* (Corneille).
HAES (Gilles de). — T. V, col. 136-139.
HAESE (M. de). Voir *Hase* (M. de).
HAESENDONCK (Jean-Jacques-Joseph van) — T. VIII, col. 606-608.
HAEX (David). Voir *Haecx* (David).
HAEZE (Jacques de). Voir *Haze* (Jacques de).
HÆZIUS. Voir *La Haize* (Maximilien de).
HAGENBEEK (Charles). — T. VIII, col. 608.
HACHEN (Honoré-Henri d'Eesbeeck, dit Vander). Voir *Eesbeeck* (Honoré-Henri d').
HAICARIUS, écrivain. Voir *Halitgaire*.
HAIE (Olivier de). — T. V, col. 139-140.
HAILLY (Charles François Amounet de). Voir *Amounet de Hailly* (Ch.-Fr.).
HAIMIN. — T. VIII, col. 608-610.
HAINAUT (Elisabeth ou Isabeau de). Voir *Elisabeth de Hainaut*.
HAINAUT (Henri de). Voir *Henri de Hainaut*.
HAINAUT (Jean de). Voir *Beaumont* (Jean de).
HAINS (Jean). Voir *La Haye* (Jean de).
HAKET (Désiré), AKET ou HACHET. — T. VIII, col. 610-615.
HAKIN (Jean-Laurent). — T. VIII, col. 615-616.
HAL (Jacques van). — T. VIII, col. 616-617.
HALEN (Don Juan van). — T. VIII, col. 617-628.
HALEN (Pierre van), ou HAELEN. — T. VIII, col. 617.
HALENE. Voir *Alène* (Sainte).
HALEWYN (François). — T. VIII, col. 633-635.
HALEWYN (Georges de). — T. VIII, col. 628-633.
HALITGAIRE, HALITCHARIUS, ALIGARIUS ou HAICARIUS. — T. VIII, col. 636-637.
HALLARD (Louis-Joseph). — T. VIII, col. 637-639.
HALLET (Gilles). — T. VIII, col. 645-646.
HALLEZ (Germain-François). — T. VIII, col. 646-647.
HALLOIX (Pierre). — T. VIII, col. 647-650.
HALLOY (Pierre de). — T. VIII, col. 650-651.
HALMAIL (Pierre), dit MELLIS. — T. VIII, col. 651.
HALMALE (Henri van). — T. VIII, col. 651-652.
HALS (François), le Vieux. — T. VIII, col. 653-657.
HALSBERG (Jean). — T. VIII, col. 657-658.
HAM (Jacques van), ou HAMMIUS. — T. VIII, col. 658.
HAMAL (François). — T. VIII, col. 659.
HAMAL (Henri). — T. VIII, col. 662-663.
HAMAL (Henri-Guillaume). — T. VIII, col. 659-660.
HAMAL (Jean-Noé). — T. VIII, col. 660-661.
HAMAYDE (Ign.-Franç.). Voir *La Hamaide* (Ignace-François de).
HAMAYDE (Vincent). Voir *La Hamaide* (Vincent de).
HAMEDA (Ignace-François). Voir *La Hamaide* (Ignace-Franç. de).
HAMERIUS (Pierre). — T. VIII, col. 663-664.
HAMES (Nicolas de), ou LE BATARD DE HAMES. — T. VIII, col. 665-669.
HAMILTON-SMITH (Charles). — T. VIII, col. 671-673.
HAMILTON (Charles-Jean-Phil. van). — T. VIII, col. 670.
HAMME (Antoine-Fernandes van), ou PATRICE. — T. VIII, col. 673-675.
HAMMIUS (Jacques van). Voir *Ham* (Jacques van).
HAMONTANUS (Gérard Kalkbrenner, dit). — T. VIII, col. 675-677.
HANART (Jean). — T. VIII, col. 677.
HANCAR (Romuald). — T. VIII, col. 677.
HANCART (Lambert). — T. VIII, col. 678-679.
HANDON. Voir *Andon*, abbé.
HANEGRAVE (Corneille), ou HAENGREFS. — T. VIII, col. 679.
HANE-STEENHUYSE (Famille d'). — T. VIII, col. 680-682.
HANETON (Guillaume). — T. VIII, col. 684-686.
HANETON (Philippe). — T. VIII, col. 682-684.
HANGOUART (Roger). — T. VIII, col. 687-688.
HANICQ (Hubert). — T. VIII, col. 688.
HANINS (Albert-Ignace d'). — T. VIII, col. 688-694.
HANLET (Henri). — T. VIII, col. 694-695.
HANNAERT (Jean). — T. VIII, col. 695-697.
HANNOC (André), ou HANNOT. — T. VIII, col. 698.
HANNOIZE (Philippe). — T. VIII, col. 698.
HANNONIUS (Roland Bouchier, dit). Voir *Bouchier* (Roland).
HANNOTEL (Philippe). — T. VIII, col. 698-699.
HANOT (François). — T. VIII, col. 699-701.
HANS CASSIER. Voir *Ries* (Hans de).

HANSCHE (Jean-Chrétien). — T. VIII, col. 701-702.
HANSELAERE (Pierre van). — T. VIII, col. 702-703.
HANSSENS (Charles-Joseph-Louis). — T. VIII, col. 703-705.
HANSWYCK (Florent de). — T. VIII, col. 706.
HANTON. Voir *Andon*, abbé.
HAPPART (Adolphe ou Adulphe). — T. VIII, col. 706-707.
HAPPART (Grégoire-Maximilien). — T. VIII col. 707-708.
HARAND. Voir *Harind*.
HARBINGUANT. Voir *Barbireau* (Jacques).
HARCHIE (Jean de). Voir *Herchies* (Jean de).
HARCHIES (Josse de), ou HARCHIUS (Judocus). — T. VIII, col. 708-709.
HARCOURT (Jean d'). — T. VIII, col. 710-711.
HARDENBERG (Guill. van). Voir *Ehrenbergh* (Guillaume).
HARDENPONT (Nicolas). — T. VIII, col. 711.
HARDEVUYST (Louis-Jacques). — T. VIII, col. 711.
HARDIGNY (Guillaume). — T. VIII, col. 712.
HARDIME (Pierre). — T. VIII, col. 712.
HARDOUIN, évêque. — T. VIII, col. 712-714.
HARDTFELD (Bernard). Voir *Harefeldt* (Bernard).
HARDUYN ou HARDWYN (Denis), ou HARDUINUS (Dionysius). — T. VIII, col. 714-717.
HARDUYN ou HARDWYN (François de), ou HARDUINUS (Franciscus). — T. VIII, col. 717-718.
HARDUYN (Juste ou Josse de), HARDWYN ou HARDUINUS (Justus). — T. V, col. 140-141, et T. VIII, col. 719-721.
HARDY (Gilles, François et Lambert). — T. VIII, col. 722.
HAREFELDT (Bernard), HAREVELD ou HARDTFELD. — T. VIII, col. 722.
HAREN (Adam van), dit le capitaine DAM. — T. VIII, col. 722-723.
HAREN (Jean), ou HARRENIUS. — T. VIII, col. 723-727.
HAREVELD (Bernard). Voir *Harefeldt* (Bernard).
HARGARDT (Henri). — T. VIII, col 727.
HARIGER. Voir *Heriger*.
HARIND, HARAND ou HARWID. — T. VIII, col. 727.
HARIULPHE. — T. VIII, col. 728-731.
HARLEBEKE (Jean d'). Voir *Jean d'Harlebeke*.
HARLEZ (chevalier Simon-Joseph de). — T. VIII, col. 731-734.
HARLINDE (Sainte). Voir *Herlinde* (Sainte).
HARMIGNIE (Pierre-Philippe-Joseph). — T. VIII, col. 734-735.
HARNES (Michel de). — T. VIII, col. 735-736.
HARPHIUS (Henri). Voir *Henri d'Erp*.
HARPIGNIES (Maurice). — T. VIII, col. 736.
HARRENIUS. Voir *Haren* (Jean).
HARREWYN (François). — T. VIII, col. 736-739.
HARREWYN (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 739-740.
HARROY (Jean). — T. VIII, col. 740.
HART (Laurent-Joseph). — T. VIII, col. 741-742.
HARTCHAIRE. Voir *Hircaire*.
HARTIS (Jean de). Voir *Herchies* (Jean de).
HARTIUS (Philippe). — T. VIII, col. 742-743.
HARTS (Herman). — T. VIII, col. 743-744.
HARWID. Voir *Harind*.
HASCHAERT (Pierre), HASSARD, HASCARD ou HASCHARD. — T. VIII, col. 744-746.
HASE (J. de). — T. V, col. 141-142.
HASE (M. de), ou HAESE. — T. V, col. 142.
HASELA (Jean de). Voir *Hasselt* (Jean van).
HASPENSLAG (Louis). — T. VIII, col. 746.
HASSARD (Julien). — T. VIII, col. 747.
HASSARD (Pierre). Voir *Haschaert* (Pierre).
HASSELIUS (Jean-Léonardi), ou LENAERTS VANDER EYCKEN. — T. VIII, col. 747-749.
HASSELT (André-Henri-Constant van). — T. VIII, col. 753-768.
HASSELT (Augustin van). — T. VIII, col. 751-753.
HASSELT (Jean van), ou DE HASELA, dominicain. — T. VIII, col. 749-750.
HASSELT (Jean de), ou JOANNES AB HASSELT, professeur. — T. VIII, col. 750-751.
HATRON (Charles-Philippe). — T. VIII, col. 768.
HATTEM (Olivier). — T. VIII, col. 768-770.
HAUCHIN (Jean). — T. VIII, col. 770-772.
HAUDION (Nicolas de). — T. VIII, col. 772-773.
HAUERICQ (Damien). Voir *Hauricq* (Damien).
HAUMONT (Joseph). — T. VIII, col. 775-777.
HAUPASIUS (Nicolas), ou DU HAUPAS. — T. VIII, col. 777-778.
HAUREGARD (Lambert-François-Joseph de). — T. VIII, col. 778-779.
HAURICQ (Damien), ou HAUERICQ. — T. VIII, col. 779-781.
HAUSCILT (Lubrecht). — T. VIII, col. 781-783.
HAUSTRAETE (Jacques). — T. VIII, col. 783.
HAUT (Etienne de). — T. V, col. 144.
HAUTIN (Jacques). — T. VIII, col. 784-785.
HAUWAERT (Hermès). — T. VIII, col. 786.
HAUWAGEN (Jean van). — T. VIII, col. 786.

HAUWEL (Martin), ou HAUWELIUS. — T. VIII, col. 786-787.
HAUZEUR (Mathias). — T. VIII, col. 787-891.
HAVELANGE (Jean-Joseph). — T. VIII, col. 791-793.
HAVENS (Frédéric). — T. VIII, col. 794.
HAVENSIUS (Arnold), HAVENS ou VAN HAVE. — T. VIII, col. 794-798.
HAVERMANS (Lancelot), dit MACAIRE. — T. VIII, col. 798-800.
HAVET (Antoine-Joseph). — T. VIII, col. 801-803.
HAVRÉ (Ch.-Alex. de Croy d'). Voir *Croy* (Ch.-Alex. de).
HAVRE (Jean van). — T. VIII, col. 803-805.
HAVRÉ (Jules d'), ou HAVRAETS. Voir *Julien d'Havré*.
HAVRÉ (Philippe d'). Voir *Croy* (Philippe de).
HAYM (Gilles). — T. VIII, col. 806.
HAYME (François de). Voir *Haemus* (François).
HAYNIN (Antoine de). Voir *Henin* (Antoine de).
HAYNIN (Jacques de), ou HENNIN. — T. VIII, col. 808-810.
HAYNIN (Jean de). — T. VIII, col. 806-807.
HAYNIN (Louis de). — T. VIII, col. 807-811.
HAYNIN (Robert de). — T. VIII, col. 811.
HAZART (Corneille). — T. VIII, col. 813-817.
HAZE (Jacques de), ou HAEZE. — T. V, col. 143.
HAZE (Jean de), ou HAZIUS. — T. V, col. 143-144.
HEBBELYNCK (Jean). — T. VIII, col. 817.
HEBRAT (Jean). — T. VIII, col. 817-818.
HECTERMANS (Henri). — T. VIII, col. 818-819.
HECKE (Jean van). — T. VIII, col. 820-821.
HECKE (Joseph van). — T. VIII, col. 821-824.
HECKE (Michel van). — T. VIII, col. 819-820.
HEEDE (Guillaume van). — T. VIII, col. 825.
HEEDE (Vigor ou Victor van). — T. VIII, col. 825-826.
HEELANT (Roland). — T. VIII, col. 826.
HEELU (Jean van). — T. VIII, col. 826-830.
HEEMAN (Gilles). — T. VIII, col. 830.
HEEMS (François). Voir *Haemus* (François).
HEEMS (Nicolas), dit NICOLAS DE BRUXELLES ou DE CAPELLA. — T. VIII, col. 830-831.
HEEMSEN (Jean-David). — T. VIII, col. 831-832.
HEER (de), ou TIMOTHÉE DE LA PRÉSENTATION. — T. V, col. 148-149.
HEER (Henri de), AB HEER, VAN HEER et non DE HEERS, ABHEERS, DE HER. — T. VIII, col. 832-836.
HEERE (Jean de), ou DHEERE, le Vieux. — T. V, col. 149-152.
HEERE (Luc de), DHEERE, MYNHEERE ou MYNSHEEREN, DERUS ou DHEERIUS. — — T. V, col. 152-169.
HEERS (Raes de), ou RAES DE LA RIVIÈRE. — T. VIII, col. 837-840.
HEESE (N. van). Voir *Hesen* (N. van).
HEEST (Christophe de). — T. VIII, col. 840.
HEESTERT (Jean de). — T. VIII, col. 840-841.
HEESWYCK (Gaspar-François, chevalier de). — T. VIII, col. 841-844.
HEGELSOM (Jean de). — T. VIII, col. 844.
HEGRET (Théodore), ou EGRET. — T. VIII, col. 844.
HEIDANUS (Gaspard), ou VANDER HEYDEN. — T. VIII, col. 844-849.
HEIDILON. — T. VIII, col. 849.
HEIL (Daniel van). — T. VIII, col. 849-850.
HEIL (Jean-Baptiste van). — T. VIII, col. 850-851.
HEIL (Léon van). — T. VIII, col. 850.
HEINDERYCX (Paul). Voir *Hendryck* (Paul).
HEINDRICX (Loys). Voir *Heyndricx* (Loys).
HEINS (Daniel), ou HEINSIUS. — T. VIII, col. 851-873.
HEINSBERG (Jean de). — T. VIII, col. 874-882.
HEINSBERGH (Thierry de). — T. VIII, col. 882-886.
HEINSIUS (Daniel). Voir *Heins* (Daniel).
HEINSIUS (Pierre). Voir *Heyns* (Pierre).
HELBERT. — T. VIII, col. 886.
HELDEMAR (le Bienheureux). — T. VIII, col. 886-887.
HELDERBERG (Jean-Baptiste), ou VAN HELDERBERG. — T. VIII, col. 887-888.
HELDT (Mathieu de), HELDUS, HELDIUS ou DE HELDO. — T. VIII, col. 889.
HÉLÈNE. Voir *Alène* (Sainte).
HÉLIAS (Edmond). — T. VIII, col. 889.
HÉLIAS D'HUDDEGHEM (Emmanuel-Marie-Adrien-Ghislain). — T. VIII, col. 891-892.
HÉLIAS D'HUDDEGHEM (Robert-Emmanuel-Adrien-Ghislain). — T. VIII, col. 890-891.
HELIGER (Pierre), ou HELIGERIUS. — T. VIII, col. 892.
HELLE (Jean de), HEYLEM ou HEYLEN. — T. VIII, col. 893-894, et T. IX, col. 344-348.
HELLEBAUT (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 894-896.
HELLEMANS (Marie-Joseph). — T. VIII, col. 897.
HELLEMANS (Pierre-Jean). — T. VIII, col. 896-897.
HELLEMONT (van). Voir *Helmont* (van).
HELLIN (Auguste-Emmanuel). — T. VIII, col. 897-900.

HELLYNCKX (Fulgence), ou HELLINCKX. — T. VIII, col. 900-902.
HELMONT (André van), ou HELMONTANUS. — T. IX, col. 11.
HELMONT (Adrien-Joseph van). — T. IX, col. 6-9.
HELMONT (Charles-Joseph van). — T. IX, col. 3-6.
HELMONT (François-Mercure van). — T. VIII, col. 921-926.
HELMONT (Jean-Baptiste van). — T. VIII, col. 902-921.
HELMONT (Lucas Gassel van). Voir *Gassel* (Lucas).
HELMONT (Mathieu van), ou HELLEMONT. — T. IX, col. 1-2.
HELMONT (Pierre-Joseph), chanoine. — T. IX, col. 10-11.
HELMONT (Sieger-Jacques van), ou HELLEMONT. — T. IX, col. 2-3.
HELSCHEVIER. Voir *Elzevier*.
HEM (François), ou VANDER HEM. Voir *Haemus* (François).
HEMBYZE (Jean van). — T. IX, col. 11-16.
HEMEL (Jean-Baptiste van). — T. IX, col. 17-20.
HEMEL (Pierre-Joseph van). — T. IX, col. 16-17.
HEMELAERS (Jean), ou HEMELARIUS. — — T. IX, col. 20-25.
HEMELRAET. Voir *Immenraet* (M.-A.).
HÉMERT (Antoine van). — T. IX, col. 25-26.
HEMMERT (Louis). — T. IX, col. 27.
HEMPTINNE (Auguste-Donat de). — T. IX, col. 27-35.
HEMRICOURT (Guillaume Malclerc de). — T. IX, col. 43-47.
HEMRICOURT (Jacques de). — T. IX, col. 35-43.
HEMRICOURT (Joseph-Mathias-Charles-Thomas-Marie de). — T. IX, col. 48-51.
HEMRICOURT (Nicolas-François-Joseph de), dit DE MOZET. — T. IX, col. 47-48.
HENAULT (François-Mathieu). — T. IX, col. 51.
HENAUX (Etienne-Joseph). — T. IX, col. 51-56.
HENCHENNE (Laurent-Gérard-Constantin). — T. IX, col. 56-58.
HENCHENNE (L.-G.-Laurent). — T. IX, col. 56.
HENCKEL (François). — T. IX, col. 58-60.
HENDRIC (Jean-Martin), ou HENDRICS. Voir *Hindericks* (Jean-Martin).
HENDRICKX (Goswin), HENDRICI ou HENRICI. — T. IX, col. 60.
HENDRICX (Nicolas), dit ARRIGO. — T. I, col. 472, et T. IX, col. 60.
HENDRYCK (Paul), ou HEINDERYCX. — T. IX, col. 60-61.
HENERICY (Thomas). Voir *Henrici* (Thomas).
HENIN (Antoine de), ou DE HAYNIN. — T. IX, col. 61-62.
HENKART (Pierre-Joseph). — T. IX, col. 62-67.
HENNE (Charles). — T. IX, col. 67-68.
HENNE (Pierre). — T. IX, col. 67.
HENNEBEL (Jean-Libert). — T. IX, col. 68-71.
HENNEBERT (Frédéric). — T. IX, col. 73-75.
HENNEBERT (Jean-Baptiste-Joseph-Frédéric). — T. IX, col. 71-73.
HENNEGUIER (Jérôme). — T. IX, col. 75-76.
HENNEPIN (Louis). — T. IX, col. 77-81.
HENNEQUIN DE MEELE. Voir *Hendricx* (Nicolas).
HENNEQUIN (Philippe-Auguste). — T. IX, col. 81-84.
HENNIN-LIÉTARD-D'ALSACE (Alexandre-Gabriel-Joseph de). — T. IX, col. 93-94.
HENNIN (Jacques de). Voir *Haynin* (Jacques de).
HENNIN (Quentin). — T. IX, col. 84-85.
HENNIN-LIÉTARD (Thomas-Philippe de), dit D'ALSACE et DE BOUSSU. — T. IX, col. 85-92.
HENNIUS (Gilles). — T. IX, col. 94.
HENOUL (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 94-95.
HENRARD (Robert), ou frère ROBERT-ARNOLD. — T. IX, col. 95-96.
HENRART (Henri). — T. IX, col. 96-97.
HENRI I, comte de Louvain. — T. IX, col. 97-99.
HENRI II, comte de Louvain. — T. IX, col. 99-101.
HENRI III, comte de Louvain. — T. IX, col. 101-105.
HENRI I, duc de Brabant. — T. IX, col. 105-123.
HENRI II, de Brabant. — T. IX, col. 123-137.
HENRI III, duc de Brabant. — T. IX, col. 137-144.
HENRI IV, duc de Brabant. — T. IX, col. 144-146.
HENRI I, comte de Limbourg. — T. IX, col. 146-149.
HENRI II, duc de Limbourg. — T. IX, col. 149-151.
HENRI III, duc de Limbourg. — T. IX, col. 151-154.
HENRI DE BRABANT, duc de Limbourg, fils de Henri III. — T. IX, col. 173-174.
HENRI IV, duc de Limbourg. — T. IX, col. 154-156.
HENRI DE COURTENAY, comte de Namur. — T. IX, col. 188.
HENRI, comte de Luxembourg, mort en 1025. — T. IX, col. 769-774.

HENRI, le Jeune, comte de Luxembourg, mort en 1046. — T. IX, col. 774-775.
HENRI, comte de Luxembourg en 1066 [?]. — T. IX, col. 775.
HENRI, comte de Luxembourg en 1095. — T. IX, col. 775.
HENRI, dit L'AVEUGLE, comte de Luxembourg, mort en 1196. — T. IX, col. 156-160.
HENRI II, comte de Luxembourg, mort en 1281. — T. IX, col. 775-784.
HENRI III, comte de Luxembourg, mort en 1288. — T. IX, col. 160-164.
HENRI IV, comte de Luxembourg, mort en 1313. — T. IX, col. 164-173.
HENRI DE HAINAUT ou DE FLANDRE, empereur de Constantinople. — T. IX, col. 177-182.
HENRI VII, empereur d'Allemagne. Voir *Henri IV*, comte de Luxembourg.
HENRI DE BOIS-LE-DUC. — T. IX, col. 183.
HENRI DE BOLAN. — T. IX, col. 183-184.
HENRI DE BRABANT ou HENRICUS BRABANTINUS, moine. — T. IX, col. 185-187.
HENRI DE BRABANT, écrivain. Voir *Henri Kosbein*.
HENRI DE BRUXELLES. — T. IX, col. 187.
HENRI DE DINANT. — T. IX, col. 188-193.
HENRI D'ERP. Voir *Herp* (Henri de).
HENRI DE FLANDRE. — T. IX, col. 174-177.
HENRI DE GAND. Voir *Goethals* (Henri).
HENRI DE GUELDRE. — T. IX, col. 193-201.
HENRI DE HORNES. — T. IX, col. 202-204.
HENRI KOSBEIN, GROSSBEIN ou HENRI DE BRABANT. — T. IX, col. 216-218.
HENRI DE LEYEN ou LEIANUS. — T. IX, col. 204-207.
HENRI DE LUXEMBOURG, poète. Voir *Herman*.
HENRI DE MALINES. Voir *Baten* (Henri).
HENRI DE MERICA, VANDER HEYDEN ou D'OIRSCHOT. — T. IX, col. 207-209.
HENRI DE MUDE. Voir *Goethals* (Henri).
HENRI DE TOLVIS, TONLIS, TONLIAS ou TOLHUYS. — T. IX, col. 209-210.
HENRI DE VALENCIENNES. — T. IX, col. 210-211.
HENRI DE VERDUN. — T. IX, col. 211-214.
HENRI DE VISÉ. — T. IX, col. 214.
HENRI D'YVE ou HYVAEUS. — T. IX, col. 214-215.
HENRI (Hugues). — T. IX, col. 182-183.
HENRI (Le Bon). Voir *Buch* (Henri-Michel).
HENRICI (Barthélemy). Voir *Latomus* (Barthélemy).
HENRICI (Goswin). Voir *Hendrickx* (Goswin).
HENRICI (Thomas), ou HENERICY. — T. IX, col. 215-216.
HENRICUS BRABANTINUS. Voir *Henri de Brabant*.
HENRICUS DE MALINIS. Voir *Baten* (Henri).
HENROTAY (Jean-Antoine-Eugène). — T. IX, col. 218-219.
HENRY (Ghislain-Joseph). — T. IX, col. 221-222.
HENRY (Pierre-Joseph). — T. IX, col. 219-221.
HENRY DE BRUXELLES ou DE BRUISSELLES. — T. IX, col. 222-223.
HENSBERGH (Vincent). — T. IX, col. 223-224.
HENSCHENIUS (Godefroid Henschen, dit). — T. IX, col. 224-233.
HENTENIUS (Jean). — T. IX, col. 233-236.
HER (Henri de). Voir *Heer* (Henri de).
HERBEN (Mathieu), ou HERBENUS. — T. IX, col. 236.
HERBERT, religieux. — T. IX, col. 237.
HERBETO (Jean). — T. IX, col. 237-238.
HERBORN (Nicolas), ou HERNBON. — T. IX, col. 238.
HERCHIES (Jean de), DE HARCHIE, HARTIS. — T. IX, col. 238-239.
HERCKENROYE (Guillaume), ou HERCKENRODE. — T. IX, col. 240.
HERDEGOM (Gérard van). — T. IX, col. 241.
HERDTRICH (Chrétien). — T. IX, col. 242.
HERENBEECK (Jean van). — T. IX, col. 242.
HERENDALIUS (Pierre), MEMMIUS ou MIRABELLUS. — T. IX, col. 242-243.
HÉRENTHALS (Gérard de). Voir *Gérard de Hérenthals*.
HÉRIBERT. — T. IX, col. 243-244.
HÉRIBRAND DE FOUX ou DE FOOZ. — T. IX, col. 244-245.
HERIGER ou HARIGER. — T. IX, col. 245-251.
HÉRIMANNE, évêque de Metz. Voir *Herman*.
HERINCX (Guillaume). — T. IX, col. 251-252.
HÉRIS (Guillaume), dit HERMAN DE SAINTE-BARBE. — T. IX, col. 252-253.
HERLEMANNUS (Albert). — T. IX, col. 253.
HERLINDE (Sainte), ou HARLINDE. — T. IX, col. 253-256.
HERLUIN ou ERLUIN. — T. IX, col. 256-257.
HERMAN, comte de Hainaut. — T. IX, col. 257-258.
HERMAN ou HÉRIMANNE, évêque de Metz. — T. IX, col. 258-261.
HERMAN, dit HENRI DE LUXEMBOURG, poète. — T. IX, col. 261-262.
HERMAN, dit DE PETRA, PETRI, VAN DEN STEEN ou DE SANTDORP, chartreux. — T. IX, col. 262.

HERMAN DE SAINTE-BARBE. Voir *Héris* (Guillaume).
HERMAN DE VALENCIENNES. — T. IX, col. 263-264.
HERMAN DE ZITTARD ou SITTARD. — T. IX, col. 264.
HERMANNE, évêque. — T. IX, col. 264-266.
HERMANS (François). — T. IX, col. 273-274.
HERMANS (Louis). — T. IX, col. 274.
HERMANS (Mathieu). — T. IX, col. 274.
HERMANS (N.), dit NORBERT DE SAINTE-JULIENNE. — T. IX, col. 274-276.
HERMANS (Pierre-François). — T. IX, col. 266-273.
HERMÈS DE WINGHE ou DE WYNGHENE. — T. IX, col. 276-277.
HERMÈS-SERVAIS. — T. IX, col. 277-278.
HERNAND. Voir *Hirnand*.
HERNBON (Nicolas). Voir *Herborn* (Nicolas).
HERP (Gérard van). Voir *Erp* (Gérard van).
HERP (Henri de), HERPHUIS, HARPHIUS ou CITHAROEDUS. — T. IX, col. 278-284.
HERPE (Jean van). Voir *Erpe* (Jean van).
HERPHIUS (Henri). Voir *Herp* (Henri de).
HERREGOUTS (David). — T. IX, col. 284-285.
HERREGOUTS (Henri). — T. IX, col. 285-287.
HERREGOUTS (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 287-288.
HERREGOUTS (Maximilien). — T. IX, col. 288.
HERREYNS (Guillaume-Jacques). — T. IX, col. 288-291.
HERREYNS (Jacques). — T. IX, col. 288.
HERTAIN (Herman de), dit HERTANIUS. — T. IX, col. 291.
HERTAING (Daniel de). — T. IX, col. 291-297.
HERTOGH DE BERTOUT (Jean-Martin). — T. IX, col. 297-298.
HERTOGHE (Corneille-Polycarpe de). — T. V, col. 169-171.
HERTOGHE (Gilles de). — T. V, col. 171.
HERTS (François). — T. IX, col. 298-299.
HERTSHALS (Jean-François). — T. IX, col. 299-300.
HERVARD. Voir *Hirnand*.
HERVIN (Dom Jean). — T. IX, col. 300.
HERWYN DE NEVELE (Pierre-Antoine, comte). — T. IX, col. 301-304.
HERZEELE (Rase de Gavre-Liedekerke, seigneur d'). — T. IX, col. 304-308.
HERZELLES (François de). — T. IX, col. 308.
HERZELLES (Guillaume-Philippe, baron d'), évêque. — T. IX, col. 310-311.
HERZELLES (Guillaume-Philippe, marquis d'), magistrat. — T. IX, col. 309-310.
HESDIN (Jean de), ISDINIO, HISDINIO ou HESDINIO. — T. IX, col. 311-312.
HESDIN (Simon de). — T. IX, col. 312-314.
HESE (Jean van), polémiste. — T. IX, col. 317-318.
HESE (Jean de ou van), prêtre. — T. IX, col. 314-317.
HESEN (van). — T. IX, col. 318.
HESIUS (Guillaume). — T. IX, col. 318-319.
HESSELS (Jacob). — T. IX, col. 322-326.
HESSELS (Jean). — T. IX, col. 320-322.
HEUR (Corneille-Joseph d'). — T. IX, col. 329-330.
HEUR (Jean d'), ou ORANUS. — T. IX, col. 327-328.
HEUR (Nicolas d'), ou ORANUS. — T. IX, col. 328-329.
HEURCK (Jean-Charles van). — T. IX, col. 330-332.
HEURNE (Christophe van). Voir *Huerne* (Christophe van).
HEUSCHLING (Etienne). — T. IX, col. 337-338.
HEUSCHLING (Pierre-Jean). — T. IX, col. 332-336.
HEUSDEN (Jean de). Voir *Jean de Heusden*.
HEUSDEN (Pierre-Antoine van). — T. XI, col. 338-339.
HEUVICK (Gaspard). — T. IX, col. 339.
HEXIUS GODWINUS. — T. IX, col. 339-340.
HEYDELBERGH. Voir *Helderberg*.
HEYDEN (Charles-Léopold von), comte de Belderbusch. Voir *Belderbusch* (Charles-Léopold von Heyden, comte de).
HEYDEN (Gaspard Vander). Voir *Heidanus* (Gaspard).
HEYDEN (Henri Vander). Voir *Henri de Merica*.
HEYENDAL (Nicolas). — T. IX, col. 340-342.
HEYLAN (François). — T. IX, col. 342-343.
HEYLBODE. Voir *Eilbode*.
HEYLBROECK (Michel). — T. IX, col. 343.
HEYLEM (Jean de). Voir *Helle* (Jean de).
HEYLEN (Gonzales van). — T. IX, col. 348.
HEYLEN (Jean de). Voir *Helle* (Jean de).
HEYLEN (Jean-François). — T. IX, col. 348-352.
HEYLEN (Pierre-Joseph). — T. IX, col. 352-354.
HEYLERHOFF (Martin-Jean van). — T. IX, col. 354-356.
HEYLWEGEN (Louis van). — T. IX, col. 356-357.
HEYNDERICS (Jean-Martin). Voir *Hinderickx* (Jean-Martin).
HEYNDRICX (Jacques). — T. IX, col. 357-358.

HEYNDRICX (Loys), ou HEINDRICX. — T. IX, col. 358-359.
HEYNS (Daniel). Voir *Heins* (Daniel).
HEYNS (Jacques). — T. IX, col. 359.
HEYNS (Pierre), ou HEINSIUS. — T. IX, col. 359-360.
HEYNS (Zacharie). — T. IX, col. 360-362.
HEYS (Mathias). — T. IX, col. 362-363.
HEZECQUES (Raymond de). — T. IX, col. 363-365.
HEZELON. Voir *Ezelon*.
HEZIUS (Thierri). — T. IX, col. 366-369.
HIDULPHE (Saint), ou HYDULPHE. — T. IX, col. 369-370.
HIEMAN (François). — T. IX, col. 370-371.
HIER (François van). — T. IX, col. 371.
HIERONYMUS BUSLIDIUS Voir *Busleiden* (Jérôme).
HILARIO A S. URSULA. Voir *Leroy* (Hilaire).
HILDEBOLD. — T. IX, col. 371-372.
HILDERNISSE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Hildernisse*.
HILDUIN, dit TASSOMUS. — T. IX, col. 372.
HILGER, BILGER ou BUTGER DE BRUGES. — T. IX, col. 372-373.
HILLE (Corneille-Josse van), ou HILLENIUS. — T. IX, col. 373-375.
HILLE (Martin van). — T. IX, col. 375-377.
HILLEN (Michel), ou HILLENIUS. — T. IX, col. 377-380.
HILLONIUS, TILLO, TILMAN ou THÉAU. — T. IX, col. 380-381.
HINCKART (Jean de). — T. IX, col. 381-384.
HINDERICKX (Jean-Martin), HEYNDERIECS, HENDRICS ou HENDRIC. — T. IX, col. 384-385.
HINGENE (Jean van). Voir *Jean van Hingene*.
HIRCAIRE ou HARTCHAIRE. — T. IX, col. 385.
HIRN (François-Joseph). — T. IX, col. 385-390.
HIRNAND, HERNAND ou HERVARD. — T. IX, col. 391-394.
HISDINIO (Jean de). Voir *Hesdin* (Jean de).
HOCK (Everard). — T. IX, col. 394-395.
HOCQUART (Léopold). — T. IX, col. 395.
HOCSEM (Jean de). — T. IX, col. 395-404.
HOCSWINCKEL (Philippe van), ou HOECKWINCKEL. — T. IX, col. 404.
HODIN (Baudouin). — T. IX, col. 404-405.
HOECKE (Gaspard Vanden). — T. IX, col. 405-406.
HOECKE (Jean Vanden), ou HOECK. — T. IX, col. 406-407.
HOECKE (Robert Vanden), ou HOECK. — T. IX, col. 407-408.
HOECKWINCKEL (Philippe van). Voir *Hocswinckel* (Philippe van).
HOEFNAGHEL (Georges). — T. IX, col. 408-419.
HOEN (Jacques). — T. IX, col. 419.
HOENS (Augustin). Voir *Hunnaeus* (Aug.).
HOENSBROECK (Constantin-François de), ou HOENSBROECK. — T. IX, col. 419-423.
HOFFMAN (Jean-Lambert). — T. IX, col. 423-425.
HOFMAN (Mathieu). Voir *Hofmans* (Mathieu).
HOFMAN (Gilles). Voir *Hoofman* (Gilles).
HOFMAN (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 425-426.
HOFMANS (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 427.
HOFMANS (Mathieu), ou HOFMAN. — T. IX, col. 426-427.
HOFSTADT (Adrien Vander). — T. IX, col. 427-428.
HOGENBERGH (François ou Francis). — T. IX, col. 429-432.
HOGENBERGH (Remy). — T. IX, col. 428.
HOGINS (Adrien). — T. IX, col. 432.
HOGNOUL. Voir *Eustache le Franchomme*.
HOLLANDER (Englebert d'). — T. VI, col. 31.
HOLLANDER (Jean d'). — T. VI, col. 31-32.
HOLLANDER (Jean de). — T. V, col. 173-174.
HOLLANDER (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 32-33.
HOLLANDRE (Charles-Félix de) — T. V, col. 174-175.
HOLLOGNE (Lambert de), ou HOLLONGNE. — T. IX, col. 432-434.
HOLOGNE (Grégoire de), ou HOLONIUS. — — T. IX, col. 434-436.
HOLOGNE (Jean), ou HOLONIUS. — T. IX, col. 436-437.
HOLOGNE (Lambert de). — T. IX, col. 436.
HOLVOET (Auguste). — T. IX, col. 440-441.
HOLVOET (Benoît-Joseph). — T. IX, col. 438-440.
HOELVOET (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 437-438.
HONDEGHEM (François van). — T. IX, col. 441.
HONDEKOETER (Gilles de). — T. V, col. 175-177.
HONDIUS (Henri). Voir *Hondt* (Henri de).
HONDIUS (Josse). Voir *Hondt* (Josse de).
HONDT (Corneille de), ou CANIS. — T. V, col. 177-178.
HONDT (François-Jean de). — T. V, col. 178-181.
HONDT (Gheerkin de). — T. V, col. 181.
HONDT (Henri de), ou HONDIUS le Vieux. — T. V, col. 181-185.

HONDT D'ARCY (Jacques-Emmanuel d'). — T. VI, col. 33.
HONDT (Josse de) ou HONDIUS. — T. V, col. 185-189.
HONDT (Liévin de), ou CANISIUS. — T. V, col. 189-190.
HONORÉ (Barthélemy). — T. IX, col. 441-442.
HONOREZ (P.). — T. IX, col. 442.
HONORIUS OSTENDANUS. Voir *Mulder* (Jacques de).
HONTOYE (Pierre). — T. IX, col. 442.
HONTSUM (Zeger van). — T. IX, col. 442-443.
HONY (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 443-444.
HOOBROECK (Constantin - Ghislain - Charles van) dit D'ASPER. — T. IX, col. 444-447.
HOECKAERT (Éloi). Voir *Houckaert* (Egidius).
HOOBROECK-TE-WALLE (Charles-François-Joseph van). — T. IX, col. 447.
HOOCHSTADT (Gérard van). Voir *Hoogstadt* (Gérard van).
HOOCKAERT (Elisius). Voir *Houckaert* (Elisius).
HOOFF (Herman van). — T. IX, col. 448-449.
HOOFMAN (Gilles), ou HOFMAN. — T. IX, col. 449-450.
HOOGHE (Antoine d'). — T. VI, col. 33-34.
HOOGHE (Balthazar d'). — T. VI, col. 34.
HOOGHE (Henri-Bernard d'). — T. VI, col. 34-35.
HOOGHE (Martin de). — T. V, col. 192-192.
HOOGHTEN (Jean-Gérard van). — T. IX, col. 451-453.
HOOGSTADT (Gérard van), ou HOOCHSTADT. — T. IX, col. 453-454.
HOOGSTRAETEN (Jacques van). Voir *Jacques van Hoogstraeten.*
HOOGVOORST (Melchior-Jos.-Franç., baron Goubau d'). Voir *Goubau d'Hoogvoorst* (M.-J.-F., baron).
HOOL (Jean-Baptiste van). — T. IX, col. 454-455.
HOON (Josse-François de). — T. IX, col. 455-458.
HOOP (J.-D. d'). — T. VI, col. 35-36.
HOORDE (Grégoire van). — T. IX, col. 459.
HOORDE (Joseph van). — T. IX, col. 459-460.
HOOREBEKE (Auguste-Liévin van). — T. IX, col. 460-461.
HOOREBEKE (Ch.-J. van). — T. IX, col. 462.
HOOREBEKE (Emile van). — T. IX, col. 463.
HOOREBEKE (J.-Fr.). — T. IX, col. 461.
HOORENBOUT ou HOORENBAULT. Voir *Horebout.*
HOORENMAKER (Louis). — T. IX, col. 463-464.
HOORN (Charles van). — T. IX, col. 464-465.
HOORNE (Jacques de). Voir *Hornes* (Jacques de).
HOPPER (Grégoire ou George). — T. IX, col. 465-466.
HOPPER (Joachim), ou HOPPERS. — T. IX, col. 466-468.
HORE (Arnould). — T. IX, col. 469.
HOREBOUT, HUREBOUT, HOORENBAULT ou HOORENBOUT. — T. IX, col. 469-471.
HOREBOUT (Gérard). — T. IX, col. 471-473.
HOREBOUT (Lucas). — T. IX, col. 473-474.
HOREBOUT (Suzanne). — T. IX, col. 474.
HOREMANS. — T. IX, col. 474-475.
HOREN (Jacques ou van). Voir *Hornes* (Jacques de).
HORICKE (Baudouin van). — T. IX, col. 476.
HORION (Alexandre), ou DE HORION. — T. IX, col. 478-479.
HORION (Jean de). — T. IX, col. 476-478.
HORNE (Jacques de). Voir *Hornes* (Jacques de).
HORNE (Jean de) dit JEAN DE WILDE, VILLANUS, SAUVAGIUS, DE VILLE ou DE VILLERS. — T. IX, col. 479-491.
HORNES (Arnould de). — T. IX, col. 491-492.
HORNES (Guillaume de). — T. IX, col. 508-517.
HORNES (Henri de). Voir *Henri de Hornes.*
HORNES (Jacques de), HOREN, VAN HOREN, DE HOORNE ou DE HORNE. — T. IX, col. 517-518.
HORNES (Jean de), évêque de Liège. — T. IX, col. 492-497.
HORNES (Jean de), baron de Boxtel. — T. IX, col. 507-508.
HORNES (Philippe de Montmorency, comte de). — T. IX, col. 497-507.
HORNIUS (Guillaume). — T. IX, col. 518-519.
HORNKENS (Henri). — T. IX, col. 519.
HORRION (Gilles). — T. IX, col. 519-520.
HORST (Jacques van). Voir *Jacques van Horst.*
HORT (Aart van). — T. IX, col. 520.
HORTENSIUS (Louis). Voir *Du Gardin* (Louis).
HOSSAERT (Philippe). — T. IX, col. 521.
HOSSCHE (Sidronius de), ou HOSSCHIUS. — T. IX, col. 521-536.
HOTTON (Godefroid). — T. IX, col. 536-537.
HOUCKAERT (Elisius, Egidius ou Gilles), HOECKAERT, HOOCKAERT, EUCHARIUS, HOUCARIUS, HOUCHARIUS, ou Éloi VAN HOUCKE. — T. IX, col. 447-448 et 784-790.
HOUCKE (Charles van). T. IX, col. 538-539.
HOUCKE (Eloi van). Voir *Houckaert* (Elisius).
HOUDAIN (Jean), ou HOUDANUS (Joannes). — T. IX, col. 539.
HOUDENG (Raoul de). — T. IX, col. 539-541.
HOUSTA (Baudouin de). — T. IX, col. 541-542.
HOUT (T. van), ou HOUTEN. — T. IX, col. 542-543.

HOUTE (Werner Vanden). Voir *Dubois* (Werner Vanden Houte, dit le général).
HOUTERMAN (Marc). — T. IX, col. 543.
HOUTHEM (Jean van). — T. IX, col. 544-546.
HOUTHEM (Libert van). — T. IX, col. 546-554.
HOUWAERT (Balthasar). — T. IX, col. 560-562.
HOUWAERT (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 554-560.
HOVE (Laurent van). Voir *Alleyns* (Laurent), dit Van Hove.
HOVE (Nivard van). — T. IX, col. 562.
HOVE (Pierre van). — T. IX, col. 562-563.
HOVES (Philippe de). — T. IX, col. 563.
HOVYNE (Charles de). — T. IX, col. 563-567.
HOVYNE (Maximilien de). — T. IX, col. 567-568.
HOYBERGEN (Jean van). — T. IX, col. 568-570.
HOYDONCK (Pierre). — T. IX, col. 570.
HOYE (André van). — T. IX, col. 570-574.
HOYE (Thimothée van), ou HOYUS. — T. IX, col. 574-575.
HOYER (Michel), ou HOYERUS. — T. IX, col. 575-576.
HOYLARTS (Joseph-Pierre-Benoît). — T. IX, col. 576-578.
HOYOIS (Henri). — T. IX, col. 578-581.
HOYOIS (Henri-Joseph). — T. IX, col. 581-585.
HOYUS. Voir *Hoye* (Timothée van).
HUART (Charles-Damien). — T. IX, col. 590.
HUART (Gérard-Mathias, baron d'). — T. IX, col. 587-590.
HUART (Ignace). — T. IX, col. 585 587.
HUBALD. Voir *Hucbald de Saint-Amand*.
HUBENS (Ignace). — T. IX, col. 590-591.
HUBERT (Saint). — T. IX, col. 591-601.
HUBERT, hagiographe. — T. IX, col. 601-602.
HUBERT, religieux. — T. IX, col. 602.
HUBERT LE PRÉVOST. — T. IX, col. 602-603.
HUBERTI (Adrien), ou HUYBRECHTS. — T. IX, col. 603-605.
HUBERTI (Jean). Voir *Huybrechts* (Jean).
HUBERTI (Léonard). Voir *Léonardi* (Hubert).
HUBERTINUS (Léon). Voir *Huybrechts de Saint-Denis* (Léon).
HUBIN (André-Nicolas). — T. IX, col. 608 611.
HUBIN (Jacques de). — T. IX, col. 605.
HUBIN (Jean-Hubert). — T. IX, col. 605-608.
HUBOLD. — T. IX, col. 611.
HUCBALD. — T. IX, col. 611-612.
HUCBALD DE SAINT-AMAND, HUBALD, HUGBALD, HUCBOLD ou UCHUBALDUS. — T. IX, col. 612-621.
HUCHON (Jean). — T. IX, col. 621-622.
HUDDEGHEM (Rob.-Emm.-Adr.-Ghisl. Helias d'). Voir *Helias d'Huddeghem* (R.-E.-A.-G.).
HUE LI CHASTELAIN D'ARRAS. Voir *Hugues*, châtelain d'Arras.
HUE DE CAMBRAI. Voir *Hugues* ou *Hue de Cambrai*.
HUELIN (Jean). Voir *Huwellin* (Jean).
HUENS (Augustin). Voir *Hunnæus* (Augustin).
HUERNE (Christophe van), ou HEURNE. — T. IX, col. 622.
HUERTER (Job ou Jobst). — T. IX, col. 623-625.
HUET (François). — T. IX, col. 626-632.
HUGBALD. Voir *Hucbald de Saint-Amand*.
HUGHE (Guillaume). — T. IX, col. 632-633.
HUGO FOSSENSIS. Voir *Hugues de Fosses*.
HUGO D'OIGNIES (Frère). — T. IX, col. 633-635.
HUGO (Herman). — T. IX, col. 635-639.
HUGONET (Guillaume). — T. IX, col. 639-645.
HUGONIS (Jacques). Voir *Hugues* (Jacques).
HUGUENIN (Ulrich). — T. IX, col. 646-651.
HUGUENOIS (Liévin). — T. IX, col. 651-652.
HUGUES (le Bienheureux). — T. IX, col. 653.
HUGUES, archevêque d'Édesse. — T. IX, col. 656-657.
HUGUES Ier, évêque de Liège. — T. IX, col. 652-653.
HUGUES, châtelain d'Arras, ou HUE LI CHASTELAIN D'ARRAS. — T. IX, col. 657-658.
HUGUES D'AUVERGNE. — T. IX, col. 659-660.
HUGUES ou HUE DE CAMBRAI. — T. IX, col. 653-656.
HUGUES DE CHALONS. — T. IX, col. 660-662.
HUGUES DE FLOREFFE. — T. IX, col. 662-664.
HUGUES DE FOSSES (le Bienheureux), dit HUGO FOSSENSIS. — T. IX, col. 664-666.
HUGUES D'OISY. — T. IX, col. 666-668.
HUGUES DE PIERREPONT. — T. IX, col. 668-675.
HUGUES DE SAINT-VICTOR. — T. IX, col. 675-680.
HUGUES (Jacques), ou HUGONIS. — T. IX, col. 658-659.
HUJOEL (Hubert-Gillis). — T. IX, col. 680-681.
HULÆUS (Baudouin). Voir *Hulle* (B. van).
HULEU (Jean-François-Ghislain). — T. IX, col. 681-688.
HULLE (Anselme van). — T. IX, col. 688-690.
HULLE (Baudouin van), dit HULÆUS. — T. IX, col. 690.
HULST (Jean van). Voir *Jean van Hulst*.

HULST (Liévin), dit HULTIUS. — T. IX, col. 690-691.
HULSTER (Léon d'). — T. VI, col. 36-37.
HULSTHOUT (Jean), dit JOHANNES A MECHLINIA. — T. IX, col. 691-692.
HULTHEM (Charles-Joseph-Emmanuel van). — T. IX, col. 692-705.
HUMAIN (Claude de). Voir *Humyn* (Claude de).
HUMBEEK (Pierre van), dit HUMBECANUS. — T. IX, col. 705.
HUMBERT (Saint). — T. IX, col. 705-708.
HUMOY (Henri-François). — T. IX, col. 709.
HUMYN (Claude de), ou HUMAIN. — T. IX, col. 708-709.
HUNIN (Mathieu-Joseph-Charles). — T. IX, col. 709-710.
HUNIN (Pierre-Paul-Aloys). — T. IX, col. 710-711.
HUNNÆUS (Augustin), HUENS ou HOENS. — T. IX, col. 711-719.
HUREBOUT. Voir *Horebout*.
HURGES (Philippe de), dit le Jeune. — T. IX, col. 719-724.
HUSTIN (Jean), ou JEAN-CHRYSOSTOME DE SAINT-MATTHIEU. — T. IX, col. 724-725.
HUVETTERUS. Voir *Huydevettere* (L.-J. de).
HUWELLIN (Jean), ou HUELIN. — T. IX, col. 725-726.
HUY (François-Marie de). Voir *François-Marie de Huy*.
HUY (Gérard de). Voir *Gérard de Huy*.
HUYBRECHTS (Adrien). Voir *Huberti* (Adrien).
HUYBRECHTS (Jean), HUBERTI ou JOANNES LOEMELANUS. — T. IX, col. 726.
HUYBRECHTS DE SAINT-DENIS (Léon), ou HUBERTINUS. — T. IX, col. 726-727.
HUYDEVETTERE (Louis-Joseph de). — T. V, col. 195.
HUYGELAERE (Augustin d'). — T. VI, col. 37.
HUYGENS (Gilles-Joseph). — T. IX, col. 746-747.
HUYGENS (Gommaire). — T. IX, col. 729-746.
HUYGENS (Guillaume). — T. IX, col. 747-748.
HUYGENS (Jean-Baptiste-Joseph). — T. IX, col. 727-729.
HUYGHENS (Guillaume). — T. IX, col. 748-749.
HUYGS (Guillaume). — T. IX, col. 749.
HUYLENBROUCQ (Alphonse). — T. IX, col. 749-752.
HUYLENBROUCQ (François), ARCHANGELUS TENERAMUNDANUS ou ARCHANGE DE TERMONDE. — T. IX, col. 752-753.
HUYN VAN GELEEN (Godefroid). — T. VII, col. 568-571 et T. IX, col. 753-756.
HUYS (Pierre). — T. IX, col. 756-757.
HUYSEN (Hyacinthe van). — T. IX, col. 757.
HUYSMANS (Corneille), dit HUYSMANS DE MALINES. — T. IX, col. 757-759.
HUYSMANS (Guillaume). — T. IX, col. 759-761.
HUYSMANS (Jacques). — T. IX, col. 761-762.
HUYSMANS (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 762.
HUYSMANS (Michel). — T. IX, col. 763.
HUYVETTER (Jean d'). — T. VI, col. 38-40.
HUYVETTER (Jean-Augustin d'). — T. VI, col. 37-38.
HYCKMAN (Dom Robert). — T. IX, col. 763-764.
HYDULPHE (Saint). Voir *Hidulphe* (Saint).
HYE (Jacques). — T. IX, col. 764-765.
HYNDERICK (chevalier Pierre-Jean-Antoine). — T. IX, col. 765-770.
HYPERIUS (André Gheeraerdts, dit). Voir *Gheeraerdts* (André).
HYVAEUS. Voir *Henri d'Yves*.

I

IDA, IDE, ITTE ou IDUBERGE (la Bienheureuse), femme de Pépin de Landen. — T. X, col. 1-3.
IDA ou IDE (la Bienheureuse), religieuse. — T. X, col. 6-7.
IDA, IDE ou YDE, fille d'Henri II. — T. X, col. 4-6.
IDA ou IDE D'ARDENNE. — T. X, col. 3-4.
IDELETTE DE BURE. Voir *Bure* (Idelette de).
IDINAU. Voir *David* (Jean).
IDUBERGE. Voir *Ida* (la Bienheureuse), femme de Pépin de Landen.
IGNACE DE SAINT-FRANÇOIS. Voir *Brabant* ou *Ignace de Saint-François*.
IMBERT DES MOTELETTES (Charles-Joseph-Marie-Henri). — T. X, col. 8-9.
IMBERT DES MOTELETTES (Henri). — T. X, col. 7.
IMMELOOT (Jacques), ou YMMELOOT. — T. X, col. 9-10.
IMMELOOT (Olivier), ou YMMELOOT. — T. X, col. 10.
IMMON (Saint). Voir *Emmon* (Saint).
IMPENS (Pierre). — T. X, col. 10-11.

INDUTIOMAR. — T. IV, col. 115-121.
INGELBRECHT (Charles-Basile). — T. X, col. 12.
INGELRAM. Voir *Engelram.*
INGELRAMS (Corneille). Voir *Engelrams* (Corneille).
IPERIUS (Jean). Voir *Langhe* (Jean de).
ISABEAU DE HAINAUT. Voir *Elisabeth de Hainaut.*
ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE. — T. X, col. 12-20.
ISABELLE D'AUTRICHE. Voir *Elisabeth d'Autriche.*
ISDINIO (Jean de). Voir *Hesdin* (Jean de).
ISEGHEM (André van). — T. X, col. 24⁶-24⁸.
ISEGHEM (André-Jean van). — T. X, col. 21-24⁴.
ISEGHEM (Liévin-Josse van). — T. X, col. 24⁵-24⁶.
ISIDORE DE SAINT-JOSEPH. Voir *Bulteel* (Guislain).
ISQUE (Arnould d'). Voir *Arnould d'Isque.*
ITTE. Voir *Ida* (la Bienheureuse), femme de Pépin de Landen.
IVAN LE CHAUVE. Voir *Yvain le Chauve.*
IVOIX (François d'). Voir *François d'Ivoix.*

J

JACHET, musicien. Voir *Jacques de Berchem.*
JACMIN (Charles-François). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
JACOB-MAKOY (Lambert). — T. X, col. 25-26.
JACOBI (Ferdinand-J. de). — T. X, col. 27-28.
JACOBI (Franciscus). Voir *Jacobs* (Frans).
JACOBI (Gerardus). Voir *Jacobs* (Gérard).
JACOBI (Joannes). Voir *Jacobs* (Jean).
JACOBI (Louis). — T. X, col. 27.
JACOBS (Frans), JACOBUS ou JACOBI, dit TRAJECTANUS. — T. X, col. 28.
JACOBS (Gérard), ou GERARDUS JACOBI. — T. X, col. 30-31.
JACOBS (Jean), ou JOANNES JACOBI, écrivain. — T. X, col. 31-32.
JACOBS (Jean), orfèvre. — T. X, col. 29-30.
JACOBS (Jean-Bernard). — T. X, col. 32-35.
JACOBS (Jean-Corneille). — T. X, col. 35-39.
JACOBS (Michel). Voir *Jacobsen* (Michel).
JACOBS (Pierre). — T. X, col. 41-43.
JACOBS (Pierre-François). — T. X, col. 39-41.
JACOBSEN (Jean). — T. X, col. 44-45.
JACOBSEN (Michel), JACOBSON ou JACOBS. — T. X, col. 43-44.
JACOBUS DE ANGIO ou DE BRUXELLIS. Voir *Jacques d'Enghien.*
JACOBUS HOCHSTRATUS. Voir *Jacques van Hoogstraeten.*
JACOBUS MAGDALIUS, MAGDALENUS ou JACOBS MAGDALENET. — T. X, col. 45-48.
JACOBY (Philippe-Joseph). — T. X, col. 48-49.
JACOTOT (Joseph). — T. X, col. 49-59.
JACQUELINE DE BAVIÈRE. — T. X, col. 59-64.
JACQUEMÈS. Voir *Jacques* ou *Jaikes de Cambrai.*
JACQUEMIN (Charles-François), ou JACMIN, dit COUSIN CHARLES DE LOUPOIGNE. — T. X, col. 65-69.
JACQUES D'AVESNES. Voir *Avesnes* (Jacques d').
JACQUES DE BEAUFORT-SPONTIN. Voir *Beaufort-Spontin* (Jacques de).
JACQUES, GIACHETTO ou JACHET DE BERCHEM. — T. X, col. 69-72.
JACQUES DE BOURBON (Frère). Voir *Bourbon* (Frère Jacques de).
JACQUES DE BRUGES, dit MASIUS. — T. X, col. 72-73.
JACQUES DE BRUXELLES. Voir *Germes* (Jacques de).
JACQUES, JACQUEMÈS ou JAIKES DE CAMBRAI. — T. X, col. 73-74.
JACQUES DE DOUAI. — T. X, col. 74-75.
JACQUES D'ENGHIEN, dit JACOBUS DE ANGIO, ou JACOBUS DE BRUXELLIS. — T. X, col. 82.
JACQUES DE GRUITRODE. — T. X, col. 75-77.
JACQUES VAN HOOGSTRAETEN, dit JACOBUS HOCHSTRATUS ou HOCHSTRATANUS. — T. X, col. 77-80.
JACQUES VAN HORST. — T. X, col. 80-81.
JACQUES DE LA PASSION (A Passione Domini), ou JACQUES-ADRIEN WAERSEGGER. — T. X, col. 81.
JACQUES (Pierre). — T. X, col. 72.
JACQUET (Eugène-Vincent-Stanislas). — T. X, col. 84-86.
JACQUET (Pierre-Louis), ou DE JACQUET. — T. X, col. 82-84.
JACQUIN (François-Xavier-Joseph). — T. X, col. 86-90.
JAEGHER (François de). — T. V, col. 193-194.
JAIKES DE CAMBRAI. Voir *Jacques.*
JAKEMIN (Gabriel). — T. X, col. 90.

JALHEAU (Charles-François). — T. X, col. 90-92.
JAMAR (Henri). — T. X, col. 92.
JAMME (Lambert-Jean-Louis). — T. X, col. 92-95.
JAMOT (Frédéric). — T. X, col. 95-97.
JANNEKIN (Clément), JANEKIN ou JENNEKIN. — T. X, col. 97-100.
JANS (Jean), ou JANSSENS. — T. X, col. 100-102.
JANSEN (Arnoul), ou ARNOLDUS JOANNES. — T. X, col. 131.
JANSENIUS (Corneille), évêque de Gand. — T. X, col. 103-105.
JANSENIUS (Cornelius), évêque d'Ypres. — T. X, col. 105-130.
JANSENIUS (Gabriel). — T. X, col. 130-131.
JANSSENS (Abraham). — T. X, col. 131-134.
JANSSENS (Daniel). — T. X, col. 137-138.
JANSSENS (Erasme). Voir *Johannis*.
JANSSENS (François), ou ELINGA. — T. X, col. 135-137.
JANSSENS (Herman). — T. X, col. 143-145.
JANSSENS (Jean), haut-licier. Voir *Jans* (Jean).
JANSSENS (Jean), peintre. — T. X, col. 138-139.
JANSSENS (Jean-François-Joseph). — T. X, col. 148-154.
JANSSENS (Jean-Hérard). — T. X, col. 145-148.
JANSSENS (Jean-Martin). — T. X, col. 145.
JANSSENS (Jérôme ou Hiéronyme), dit LE DANSEUR. — T. X, col. 134-135.
JANSSENS (Victor-Honoré). — T. X, col. 139-143.
JANVIER (Alard). — T. X, col. 154.
JARDON (Henri-Antoine). — T. X, col. 154-170.
JASPAR (André). — T. X, col. 170-171.
JASPAR (Jacques), ou JASPARUS. Voir *Jespersön* (Jacques).
JASPART (Hubert). — T. X, col. 171-172.
JASPERS (Jean-Baptiste), ou JASPARS. Voir *Gaspers* (Jean-Baptiste).
JAUCHE (Gérard de). Voir *Gérard de Jauche*.
JAUPEN (Henri). — T. X, col. 172-174.
JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne. — T. X, col. 176-193.
JEAN I, LE VICTORIEUX, duc de Lotharingie. — T. X, col. 201-216.
JEAN II, duc de Lotharingie. — T. X, col. 217-237.
JEAN III, duc de Lotharingie. — T. X, col. 237-274.
JEAN IV, duc de Brabant. — T. X, col. 275-280.
JEAN Ier, comte de Namur. — T. X, col. 304-307.
JEAN II, comte de Namur. — T. X, col. 307-309.
JEAN III, comte de Namur. — T. X, col. 309-311.
JEAN I D'AVESNES. — T. X, col. 280-292.
JEAN II D'AVESNES, comte de Hainaut. — T. X, col. 292-303.
JEAN L'AVEUGLE, comte de Luxembourg. — T. X, col. 193-201.
JEAN, évêque de Varre ou Barre. — T. X, col. 175-176.
JEAN A LA BARBE, médecin. — T. X, col. 359.
JEAN dit L'AGNEAU, ou JOANNES AGNUS. — T. X, col. 174-175.
JEAN D'APS, D'EPS ou D'EPPES, dit APIANUS. — T. X, col. 311-314.
JEAN D'ARCKEL ou D'ARKEL. — T. X, col. 314-327.
JEAN D'ARRAS, dit CARON. — T. X, col. 349-357.
JEAN D'AUTRICHE. Voir *Juan d'Autriche*.
JEAN VAN BAERLE ou BAERLENUS. — T. X, col. 358-359.
JEAN DE BAUDRENGHIEN. — T. X, col. 359-360.
JEAN DE BAVIÈRE. — T. X, col. 327-336.
JEAN DE BEAUMONT. Voir *Beaumont* (Jean de).
JEAN DE BEETS. — T. X, col. 360-362.
JEAN DE BÉTHUNE. — T. X, col. 362-363.
JEAN DE BLOC. — T. X, col. 363-364.
JEAN DE BOLOGNE. Voir *Bologne* (J. de).
JEAN DE BOMAL. — T. X, col. 364-365.
JEAN DE BRUGES ou JOANNES DE BRUGIS. — T. X, col. 365-366.
JEAN DE BRUSTHEIM. — T. X, col. 366-368.
JEAN DE BRUXELLES, docteur en théologie. — T. X, col. 368-369.
JEAN DE BRUXELLES, dit MOMBOIR ou MAUBURNUS, écrivain. — T. X, col. 369-370.
JEAN DE BRUXELLES, prédicateur. — T. X, col. 369.
JEAN VAN CAMPEN ou JOHANNES CAMPENSIS. — T. X, col. 371-372.
JEAN LE CHARTREUX, dit DE MANTOUANS. — T. X, col. 372-373.
JEAN DE COLMIEU ou DE COLLEMEDIO. — T. X, col. 373-375.
JEAN DE CONDÉ ou JEHAN DE CONDET, trouvère. Voir *Condé* (Jean de).
JEAN DE CONDÉ, écrivain. — T. X, col. 388.
JEAN DE DIEST. — T. X, col. 390-395.
JEAN DE DIXMUDE. — T. X, col. 395.

JEAN DE DOUAI ou JEHAN. — T. X, col. 396.
JEAN D'ENGHIEN. — T. X, col. 340-344.
JEAN D'EPPES ou D'EPS. Voir *Jean d'Aps.*
JEAN D'ESTRUEN. — T. X, col. 397-398.
JEAN L'ÉVANGÉLISTE DE BOIS-LE-DUC. — T. X, col. 398-400.
JEAN DE FLANDRE. — T. X, col. 344-348.
JEAN DE GAND (le Bienheureux). — T. X, col. 400-402.
JEAN DE GAND. Voir *Lancastre* (Jean de).
JEAN DE HAINAUT. Voir *Beaumont* (Jean de).
JEAN D'HARLEBEKE. — T. X, col. 408.
JEAN VAN HASSELT ou DE HASSELT, dominicain. Voir *Hasselt* (Jean van).
JEAN VAN HASSELT ou AB HASSELT, professeur. Voir *Hasselt* (Jean van).
JEAN DE HEUSDEN. — T. X, col. 408-409.
JEAN VAN HINGENE. — T. X, col. 409.
JEAN DE HOCSEM. Voir *Hocsem* (Jean de).
JEAN VAN HULST. — T. X, col. 409-411.
JEAN DE LIGNE, comte d'Arenberg. Voir *Arenberg* (Jean de Ligne, comte d').
JEAN DE LOUVAIN. — T. X, col. 411-412.
JEAN DE LUXEMBOURG. Voir *Luxembourg* (Jean de).
JEAN DE MALINES. — T. X, col. 412-414.
JEAN MARTIN. Voir *Jehan* (Martin).
JEAN DE NAMUR, le Vieux. Voir *Saive* (Jean-Baptiste de).
JEAN DE NAMUR, le Jeune. Voir *Saive* (Jean de).
JEAN DE NEUVILLE. Voir *Jehan de Neuville.*
JEAN LE NEVELOIS. Voir *Jehan li Nivellois.*
JEAN DES PREIS, dit D'OUTREMEUSE. Voir *Desprez* (Jean).
JEAN DE SAINT-AMAND, abbé de Saint-Bavon. — T. X, col. 414-415.
JEAN DE SAINT-AMAND ou JOANNES DE S. AMANDO, médecin. — T. X, col. 415-418.
JEAN DE SAINT-MARTIN. — T. X, col. 418-419.
JEAN DE STAVELOT. — T. X, col. 419-421.
JEAN LE TARTIER. Voir *Jehan li Tartiers.*
JEAN DE TERMONDE ou JOANNIS DE TENERAMUNDA. — T. X, col. 421.
JEAN DE TONGRES ou JOHANNES DE TONGRIA, TUNGRIUS ou PRAEMUNSTRATENSIS. — T. X, col. 421-422 et 501.
JEAN DE TOURNAI. — T. X, col. 422.
JEAN DE VALENCIENNES. Voir *La Fontaine* (Jehan de).
JEAN DE WALENRODE ou DE VALENRODE. — T. X, col. 348-349.
JEAN DE WALHORN. Voir *Deckher de Walhorn* (Jean).
JEAN DE WARNETON (le Bienheureux). — T. X, col. 422-424.
JEAN DE WEERT. — T. X, col. 424-443.
JEAN DE WESTPHALIE. — T. X, col. 444-447.
JEAN DE WILDE. — T. X, col. 447.
JEAN DE ZICHEM. Voir *Gérardi.*
JEAN-CHRYSOSTOME DE SAINT-MATTHIEU. Voir *Hustin* (Jean).
JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE. — T. X, col. 337-340.
JEANNE, dite DE CONSTANTINOPLE. — T. X, col. 447-452.
JEANNE, fille de Louis de Nevers. — T. X, col. 453-454.
JEANNE, fille de Jean III. — T. X, col. 454-462.
JEGHER (Christophe), JEGHERS ou JEGHERENDORFF. — T. X, col. 463-470.
JEGHER (Jean-Christophe), ou JEGHERS. — T. X, col. 470-474.
JEGHER (Lambert). — T. X, col. 474-475.
JEHAIN DE WAREMME. — T. X, col. 475-476.
JEHAN DE CONDÉ, trouvère. Voir *Condé* (Jean de).
JEHAN DE DOUAI. Voir *Jean de Douai.*
JEHAN DE NEUVILLE. — T. X, col. 476.
JEHAN DE VALENCIENNES. Voir *La Fontaine* (Jehan de).
JEHAN LI NIVELLOIS, LI NEVELOIS ou LI NEVELAIS. — T. X, col. 477-480.
JEHAN LI TARTIERS ou LE TARTIER. — T. X, col. 480-482.
JEHAN MARTIN. — T. X, col. 482.
JEHANNET (Jean Clouet, dit). Voir *Clouet* (Jean), le Jeune.
JÉHOTTE (Arnold). — T. X, col. 483.
JÉHOTTE (Léonard). — T. X, col. 483-486.
JENISCHIUS (Paul). — T. X, col. 486.
JENNEKIN (Clément). Voir *Jannekin* (Clément).
JENNEVAL. Voir *Déchez* (Louis-Alex.-Hipp.).
JENNYN (Guillaume). — T. X, col. 486.
JENNYN (Jean). — T. X, col. 486-487.
JEOFFROY (Jean-Baptiste). — T. X, col. 487-490.
JESPERSÖN (Jacques), JASPARUS, JASPAR, GASPARI ou CASPARI. — T. X, col. 490-493.
JOANNES AGNUS. Voir *Jean l'Agneau.*
JOBARD (Jean-Baptiste-Ambroise-Marcelin). — T. X, col. 493-499.
JOCONDE ou JUCONDE. — T. X, col. 499-500.
JODE (Arnould de). — T. V, col. 194-195.
JODE (Corneille de). — T. V, col. 195-196.
JODE (Gérard de). — T. V, col. 196-200.

JODE (Pierre de), le Vieux. — T. V, col. 200-202.
JODE (Pierre de), le Jeune. — T. V, col. 202-206.
JOFFROY DE BARALLE. — T. X, col. 500-501.
JOHANNES DE BRUGIS. Voir *Jean de Bruges*.
JOHANNES CAMPENSIS. Voir *Jean van Campen*.
JOHANNES DE TONGRIA ou TUNGRIUS ou PRAEMUNSTRATENSIS. Voir *Jean de Tongres*.
JOHANNIS (Erasme), ou JANSSENS. — T. X, col. 501-504.
JOLLY (Henri-Jean-Baptiste). — T. X, col. 504-505.
JONART (Ladislas). — T. X, col. 505-506.
JONAT (Saint). — T. X, col. 506.
JONCHEERE (Jacques de). — T. V, col. 206-207.
JONCKHEERE (Jean). — T. X, col. 506-507.
JONGHE (Baudouin de), ou BALDUINUS JUVENIS. — T. V, col. 207-210.
JONGHE (Hadelin de). Voir *Junius* (Hadelin).
JONGHE (Ignace de). — T. V, col. 210.
JONGHE (Jean de), écrivain. — T. V, col. 210-211.
JONGHE (Jean de), ou JUVENIS, médecin. — T. V, col. 210, et T. X, col. 623.
JONGHE (J.-A. de). — T. V, col. 219-220.
JONGHE (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 211-213.
JONGHE (Jean-Baptiste-Théodore de). — T. V, col. 220-222.
JONGHE (Jean-François de), en religion BERNARD. — T. V, col. 213-219.
JONGHE (Roger de), ou JUVENIS. — T. V, col. 222-224.
JONGHELINCK (Jacques). — T. X, col. 509-510.
JONGHEN (Henri de). — T. X, col. 510-511.
JONGHERYCX (Philippe). — T. X, col. 511-513.
JONNART (A.-J.). — T. X, col. 513.
JOOSTENS (Pâquier), ou JUSTUS (Paschasius). — T. X, col. 513-514.
JORDAENS ou JORDANUS, écrivain. — T. X, col. 514-515.
JORDAENS (Jacques). — T. X, col. 515-533.
JORDAENS (Jean), le Vieux. — T. X, col. 533-534.
JORDAENS (Jean ou Hans), le Long ou le Jeune. — T. X, col. 534.
JORIS (Jean), dit DAVID JORIS, ou GEORGII. — T. X, col. 534-540.
JOSEPH II, empereur. — T. X, col. 541-551.
JOSEPH A SANCTA BARBARA. — T. X, col. 551-552.
JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE. — T. X, col. 552-557.
JOSSE DE MENIN. — T. X, col. 557-559.
JOSSE DE MORAVIE. — T. X, col. 559-560.
JOUVENEL (Adolphe-Christian). — T. X, col. 560-562.
JOYEULX (François). — T. X, col. 563.
JOZES (Jehan). — T. X, col. 563-564.
JUAN D'AUTRICHE (Don), ou JEAN D'AUTRICHE. — T. X, col. 564-609.
JUCONDE. Voir *Joconde*.
JULIEN D'HAVRÉ ou JULIANUS AURELIUS. — T. X, col. 609-610.
JULIENNE (Sainte). — T. X, col. 610-617.
JUNIUS (Hadelin), DE JONGHE ou LE JEUNE. — T. X, col. 617.
JUPPIN (Jean-Baptiste). — T. X, col. 617-618.
JUSSERET (Nicolas-Joseph). — T. X, col. 618-619.
JUSTE DE GAND. — T. X, col. 619-622.
JUSTUS (Paschasius). Voir *Joostens* (Pâquier).
JUVENIS (Balduinus). Voir *Jonghe* (Baudouin de).
JUVENIS (Jean). Voir *Jonghe* (Jean de), médecin.
JUVENIS (Roger). Voir *Jonghe* (Roger de).
JUVET (Pierre). — T. X, col. 623-626.

K

KALKBRENNER (Gérard). Voir *Hamontanus* (Gérard Kalkbrenner, dit).
KANNE (Guy de). Voir *Canne* (Guisbert-S. de).
KASTEELS (Nicolas). — T. X, col. 627.
KAUKESEL (Hubert ou Wibert), ou CHAUSECEL. — T. X, col. 627-628.
KEERBEECK (Antoine van), ou KERBEKIUS. — T. X, col. 629-630.
KEERLE (Jacques de). — T. V, col. 224-225.
KEIRRINCKX (Alexandre), KEERRINKCX ou KERRINCK. — T. X, col. 630-631.
KELDER (Chrétien). Voir *Cellarius* (Christian).
KELDER (Simon), ou CELLARIUS. — T. X, col. 631-632.
KELDERMANS (Antoine), dit le Vieux. — T. X, col. 632-633.
KELDERMANS (Mathieu I), ou VAN MANSDALE. — T. X, col. 633-634.

KELDERMANS (Mathieu II), ou VAN MANSDALE. — T. X, col. 634-635.
KELDERMANS (Rombaut), dit VAN MANSDALE, peintre. — T. X, col. 635-637.
KELDERMANS (Rombaut), architecte. — T. X, col. 637-641.
KEMPEN (Thomas), ou A KEMPIS. — T. X, col. 641-642.
KEMPENAER (Corneille de). Voir *Campene* (Corneille van).
KEMPENEER (Pierre de). Voir *Campana*.
KENNIS (Guillaume-Gommaire ou Henri-Guillaume-Gommaire). — T. X, col. 642-646.
KENNIS (Guillaume-Jacques-Joseph). — T. X, col. 646-647.
KÉNOR (Jean-Joseph). — T. X, col. 647-649.
KERBEKIUS (Antoine). Voir *Keerbeeck* (Antoine van).
KERCHOVE (François-Antoine-Maximilien de), baron d'Exaerde. — T. X, col. 649-651.
KERCHOVE (Josse), ou VANDE KERCHOVE. — T. X, col. 651-652.
KERCKHEM (Arnold de), ou KERKHEM. — T. X, col. 652.
KERCKHOVEN (Pierre-François van). — T. X, col. 653-655.
KERENS (Henri-Jean). — T. X, col. 655-657.
KERKHERDERE (Gérard-Jean). — T. X, col. 657-659.
KERKHOF (Jean-Antoine), dit VANDEN KERCKHOVE. — T. X, col. 659-660.
KERKHOVEN (Jean-Baptiste Vande). — T. X, col. 660-661.
KERRICKX (Guillaume-Ignace). — T. X, col. 661-662.
KERRINCK (Alexandre). Voir *Keirrinckx* (Alexandre).
KERSTEN (Pierre). — T. X, col. 662-665.
KERSTERGAT (Jean d'Enghien, dit). Voir *Enghien* (Jean d').
KESSEL (Barthélemy van). — T. X, col. 666-667.
KESSEL (Charles-Louis-Guillaume-Joseph, baron de Keverberg de). Voir *Keverberg de Kessel* (Ch.-L.-Guill.-Jos., baron de).
KESSEL (Ferdinand van). — T. X, col. 667.
KESSEL (Jean van). — T. X, col. 667-669.
KESSEL (Jean II van). — T. X, col. 669.
KESSEL (Jean-Thomas). — T. X, col. 669.
KESSEL (Jérôme van). — T. X, col. 669-670.
KESSELS (Herman). — T. X, col. 670-690.
KESSELS (Mathieu). — T. X, col. 690-696.
KESTELOOT (Jacques-Louis). — T. X, col. 696-705.
KESTENS (François). — T. X, col. 705-706.
KETELE (Julien-Marie). — T. X, col. 706-708.
KETHULLE (François Dela ou Vander). — T. X, col. 708-734.
KETHULLE (Louis Dela ou Vander). — T. X, col. 735-737.
KEVERBERG DE KESSEL (Charles-Louis-Guillaume-Joseph, baron de). — T. X, col. 737-740.
KEY (Adrien-Thomas). — T. X, col. 740-741.
KEY (Guillaume). — T. X, col. 741.
KEYSER (François de), dit FRANS CÆSAR. — T. V, col. 226.
KEYSER (Guillaume de). — T. V, col. 226-228.
KEYSER (Jean-François de). — T. V, col. 228.
KEYSER (Martin de), ou LEMPEREUR. — T. X, col. 741-742.
KEYSERE (Antoine-François de). — T. X, col. 742.
KEYSERE (Arend de), ARNOLDUS CÆSARIS ou ARNAUD L'EMPEREUR. — T. V, col. 228-238.
KEYSERE (Claire de). — T. V, col. 238-239.
KEYSERE (Pierre de), PETRUS CÆSAR ou CÆSARIS, chalcographe. — T. V, col. 240-244.
KEYSERE (Pierre de), ou PETRUS CÆSARIS, second imprimeur de Paris. — T. V, col. 239-240.
KICKX (Jean), pharmacien. — T. X, col. 742-745.
KICKX (Jean), professeur. — T. X, col. 745-747.
KIEFFELT (Henri van), ou KYEFFELT, dit KIFELIUS ou CHIFELLIUS. — T. X, col. 747-748.
KIEL (Corneille), VAN KIEL, KILIANUS ou KILIAAN. — T. X, col. 748-758.
KIEMDONCK (Jacques van), philologue. — T. X, col. 760.
KIEMDONCK (Jacques), ou KIMEDONCK, professeur. — T. X, col. 759-760.
KIEN (Nicolas). — T. X, col. 760-761.
KIEN (Onésyme de). — T. X, col. 761-762.
KINDER (Jean de). — T. V, col. 244-245.
KINKER (Jean). — T. X, col. 762-769.
KINSCHOT (François de). — T. X, col. 769-772.
KINSCHOT (Henri de). — T. X, col. 772-777.
KINSOEN (François), dit KINSON. — T. X, col. 777-778.
KLEERHAGHE (Julien). — T. X, col. 778-779.
KLUGMANN (Jean-Népomucène de). — T. V, col. 245-246.
KLUYSKENS (Joseph-François). — T. X, col. 779-786.
KNAAP (Jean), ou JOHANNES SERVILIUS. — T. X, col. 786-788.
KNAPP (Antoine). — T. X, col. 788.

KNAPP (Jean-Baptiste-Louis-François-Joseph). — T. X, col. 788-789.
KNIBBE (Jean). — T. X, col. 789-790.
KNOBBAERT (Jean-Antoine). — T. X, col. 790-791.
KOCK (Jacques de), DE COCK, KOCKX ou COCX. — T. V, col. 246-247.
KOCK (Jérôme). Voir *Cock* (Jérôme).
KOCK (Mathieu). Voir *Cock* (Mathieu).
KOEBERGER (Wenceslas). Voir *Coeberger*.
KOECK (Pierre), ou KOECKE. Voir *Coecke* (Pierre).
KONINCK (Abraham de), DE KONING, DE CONINCK, KONINGH ou KOONING. — T. V, col. 248-250.
KONINCK (Henri-Guillaume-Marie de). — T. V, col. 250-252.
KONINGSLOO (Gilles van). Voir *Coningsloo* (Gilles van)
KOONING (Abraham). Voir *Koninck* (Abrah. de).
KOPERSLAGER (Jacques de Germes, dit). Voir *Germes* (Jacques de).
KOSBEIN (Henri). Voir *Henri Kosbein*.
KOYE (Paul van), ou PAULUS COYANUS. — T. X, col. 792-793.
KRAFFT (Jean-Laurent). — T. X, col. 793-796.
KRIEKENBORCH (Jean van). — T. X, col. 796-798.
KUIK (Pierre de). Voir *Cuyck* (Pierre de).
KUYL (Pierre-Dominique). — T. X, col. 798-800.
KUYPER Voir *Cuyper*.
KYEFFELT (Henri van). Voir *Kieffelt* (Henri van).

L

LA BAER (Jean de). — T. V, col. 252-253.
LA BAERZE (Jacques de), ou DE BAERZE — T. V, col. 254.
LA BARE (Ferdinand de), ou LA BARRE. — T. V, col. 254-255.
LABARE (Jean-Antoine). — T. XI, col. 1-2.
LA BARRE (Louis-François-Joseph de). — T. XI, col. 255-256.
LA BARRE (Pasquier de). — T. I, col. 724-729.
LA BASSARDRIE (Le Vaillant de). Voir *Le Vaillant de La Bassardrie*.
LA BASSECOURT (Claude de), ou DE BASSECOURT. — T. V, col. 259-260.
LA BASSECOURT (Fabrice de), ou DE BASSECOURT. — T. V, col. 256-259.
LA BASSÉE (Adam de), DE BASSECA ou DE BASSEYA. — T. I, col. 746-747.
LA BASSÉE (Bonaventure de). Voir *Le Pippre* (Louis).
LA BASSÉE (Éloi de). Voir *Facon* (Éloi).
LA BOUVERIE (Jean de), ou LA BOVERIE. — T. II, col. 891 894.
LABYE (Dieudonné). — T. XI, col. 2-3.
LA CHAUSSÉE (Antoine de), ou DE LE CAUCHIE. — T. V, col. 260, et T. XI, col. 572-573.
LACMAN (Jean). — T. XI, col. 3-4.
LACOPS (Jacques), ou LACOPIUS. — T. XI, col. 4-5.
LACORDAIRE (Jean-Théodore). — T. XI, col. 6-8.
LA COULTURE (Gilles de). — T. V, col. 260-262.
LA COULTURE (Jules-César de), ou COTERUS. — T. V, col. 262.
LA COURT (Jean de). — T. V, col. 262-263.
LA CROIX (Antoine-Josse-Joseph de). — T. V, col. 263-264.
LACROIX (Augustin-François). — T. XI, col. 8-11.
LACROIX (Claude). — T. XI, col. 11-13.
LA CROIX (Edmond Breuché de). Voir *Breuché de La Croix* (Edmond).
LA CROIX (François de). — T. V, col. 264-265.
LA CROIX (Joseph de), ou A CRUCE. — T. V, col. 265-266.
LA CROIX (Landelin de). — T. V, col. 266-267.
LACU (Jean de), DU LAC ou VANDE POELE. — T. XI, col. 13-14.
LADAM (Ghislain-François). — T. XI, col. 14-15.
LADAM (Grégoire). — T. XI, col. 15.
LADAM (Nicaise). — T. XI, col. 15-21.
LADESOU (le P. Othon), LADSOU ou LADSOUX. — T. XI, col. 21.
LADRIÈRE (Prudent-Joseph de). — T. XI, col. 21-23.
LAEKE (François van). — T. XI, col. 23.
LAENSBERGH (Mathieu). — T. XI, col. 23-35.
LAET (Alphonse de), médecin. — T. V, col. 267.
LAET (Gaspard de), astrologue. — T. V, col. 268-269.
LAET (Gaspard de), médecin. — T. V, col. 269-270.
LAET (Jacques de), écrivain. — T. V, col. 270-271.

LAET (Jacques de), ou LÆTIUS, médecin. — T. V, col. 271.
LAET (Jean de), géographe. — T. V, col. 273-277.
LAET (Jean de), ou LAET, médecin. — T. V, col. 271-273.
LAET (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 277.
LAETHEM (Jacques et Liévin van). Voir *Lathem* (Jacques et Liévin van).
LÆTUS GAVERIUS (Judocus). Voir *Gavere* (Josse de).
LAFABRIQUE (Nicolas). — T. XI, col. 35-36.
LAFONT (Charles-Aimable-Gaspard). — T. XI, col. 36-38.
LA FONTAINE (Alfred-Grégoire-Désiré, chevalier de). — T. V, col. 278 280.
LA FONTAINE (F. de). — T. VII, col. 182-183.
LA FONTAINE (Jehan de), trouvère. — T. XI, col. 38-39.
LA FONTAINE (Jehan de), LA FONTAINE ou JEHAN DE VALENCIENNES, philosophe. — T. V, col. 280-281.
LA FONTAINE (Joseph-Louis-Mathieu de). — T. V, col. 278.
LAFONTAINE (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 39-40.
LAFORET (Nicolas-Joseph). — T. XI, col. 40-45.
LA FOSSE (Nicaise de), ou NICAISE DE SAINTE-THÉRÈSE. — T. V, col. 281.
L'AGNEAU, dominicain. Voir *Lammens* (Jean).
LAGRANGE (Jacques-Eugène). — T. XI, col. 45-49.
LA GRUYTHUYSE (les Seigneurs de). — T. VIII, col. 381-390.
LA HAIZE (Maximilien de), DE LE HAIZE ou HÆZIUS. — T. VIII, col. 610.
LA HALLE (Adam de). — T. VIII, col. 639-645.
LA HAMAIDE (Ignace-François de), ou HAMEDA. — T. V, col. 282.
LA HAMAIDE (Vincent de). — T. V, col. 282-283.
LA HAYE (Gilbert de). — T. V, col. 283-284.
LA HAYE (Jean de). — T. V, col. 284-285.
LA HÈLE (Georges de). — T. V, col. 285-287.
LA HÈLE (Isaac de), ou DEL HELE. — T. V, col. 287-289.
LA HOWARDERIE (Pierre-Dom., comte Du Chastel de). Voir *Du Chastel de la Howarderie* (P.-D. comte).
LA HURE (Louis-Joseph). — T. XI, col. 49-51.
LAINEZ (Alexandre). — T. XI, col. 51-56.
LAIRESSE (Ernest). — T. XI, col. 56-57.
LAIRESSE (Gérard). — T. XI, col. 57-68.
LAIRESSE (Jacques). — T. XI, col. 68-69.
LAIRESSE (Jean). — T. XI, col. 68-69.
LAIRESSE (Renier). — T. XI, col. 69-71.
LAIRVELS (Annibal-Servais de). — T. XI, col. 71-73,
LAISNÉ (Célestin-Albert-Joseph). — T. XI, col. 73-77.
LAISNÉ (Jean-Baptiste-Joseph). — T. XI, col. 77-79.
LAITAT (Philippe). — T. XI, col. 79.
LAIVES (Nicolas de), LAIVE ou LESVES. — T. XI, col. 79-80.
LA KETHULLE (François de). Voir *Kethulle* (François Dela ou Vander).
LA KETHULLE (Louis de). Voir *Kethulle* (Louis Dela ou Vander).
LALAING (Antoine de), conseiller. — T. XI, col. 80-85.
LALAING (Antoine de), patriote. — T. XI, col. 85-90.
LALAING (Charles I, comte de). — T. XI, col. 91.
LALAING (Georges de). — T. XI, col. 91-96.
LALAING (Gilles de). — T. XI, col. 96-97.
LALAING (Guillaume de). — T. XI, col. 97-98.
LALAING (Jacques de), dit LE BON CHEVALIER SANS PEUR ET SANS DOUBTE. — T. XI, col. 98-112.
LALAING (Josse de). — T. XI, col. 112-113.
LALAING (Lopez-Marie-Charles de), dit LE COMTE DE LALAING. — T. XI, col. 114.
LALAING (Philippe de), dit LE CHEVALIER DE LA DAME DE PERRONFÉE. — T. XI, col. 114-119.
LALAING (Philippine-Christine de). — T. XI, col. 119-124.
LALAING (Philipotte-Christine de). Voir *Epinoy* (Ph.-Christ. de Lalaing, princesse d').
LALAING (Simon de), bailli de Hainaut. — T. XI, col. 125.
LALAING (Simon de), seigneur de Montigny. — T. XI, col. 125-131.
LA MARCHE (Olivier de). — T. V, col. 289-301.
LA MARCK (Philippe de Clèves et de). Voir *Clèves* et *de la Marck* (Philippe de).
LAMARE (Jean-Baptiste-Hippolyte). — T. XI, col. 131-133.
LAMARLE (Anatole-Henri-Ernest). — T. XI, col. 133-136.
LAMBERMONT (Jean) et DAWANS (Bonaventure). — T. XI, col. 137.
LAMBERT, comte de Louvain. — T. XI, col. 137-138.
LAMBERT Ier, comte de Louvain. — T. XI, col. 138-142.
LAMBERT II, dit BALDÉRIC, comte de Louvain. — T. XI, col. 142-143.

LAMBERT (Saint), archevêque de Lyon. Voir *Landebert* (Saint).
LAMBERT (Saint), LANDBERTUS, LANTPERTUS ou LANDEBERTUS, patron de Liège. — T. XI, col. 143-148.
LAMBERT, abbé de Saint-Laurent. — T. XI, col. 150-151.
LAMBERT, bénédictin. — T. XI, col. 151-152.
LAMBERT ou RAMBERT, évêque de Noyon. — T. XI, col. 149.
LAMBERT, évêque de Noyon. — T. XI, col. 149-150.
LAMBERT, moine. — T. XI, col. 151.
LAMBERT D'ARDRES. — T. XI, col. 152-154.
LAMBERT DE ou VAN BERCHEM. — T. XI, col. 154-155.
LAMBERT DE GUINES. — T. XI, col. 155-157.
LAMBERT DE LIÉGE, hagiographe. — T. XI, col. 157.
LAMBERT DE LIÈGE, sermonnaire. — T. XI, col. 158.
LAMBERT LE BÈGUE ou BEGH. — T. XI, col. 158-162.
LAMBERT LE CHANOINE. — T. XI, col. 162-166.
LAMBERT LE PETIT. — T. XI, col. 166.
LAMBERT (Henri-François). — T. XI, col. 166-167.
LAMBERT (Jean). — T. XI, col. 167.
LAMBERT (Jean-Maximilien). — T. XI, col. 167-173.
LAMBERT (Josse). Voir *Lambrecht* (Josse).
LAMBERT (Mathieu). — T. XI, col. 173-174.
LAMBERTIN (Gabriel). — T. XI, col. 174-175.
LAMBERTINI (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 175-176.
LAMBERTS-CORTENBACH (Werner-Joseph, baron de). — T. XI, col. 176-178.
LAMBIEZ (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 178-181.
LAMBILLOTTE (François). — T. XI, col. 182.
LAMBILLOTTE (Joseph). — T. XI, col. 182.
LAMBILLOTTE (Louis). — T. XI, col. 182-187.
LAMBIN (Jean-Jacques). — T. XI, col. 187-190.
LAMBOTTE (Henri-Antoine-Joseph). — T. XI, col. 191-193.
LAMBOY (Guillaume, baron, puis comte de). — T. XI, col. 193-198.
LAMBRECHT (Jean), ou LAMBRECHTS, poète. — T. XI, col. 198-203.
LAMBRECHT (Josse), ou LAMBERT, imprimeur. — T. XI, col. 203-208.
LAMBRECHT (Mathias). — T. XI, col. 209-210.
LAMBRECHTS (Charles-Joseph-Mathieu, comte). — T. XI, col. 210-216.
LAMELIN (Engelbert). — T. XI, col. 216.
LAMMEKENS (Philippe), dit LEMMEKEN D'ANVERS. — T. XI, col. 216-217.
LAMMENS (Jacques-Clément-Philippe). — T. XI, col. 217-218.
LAMMENS (Jean), AGNI, AGNELLI ou L'AGNEAU, dominicain. — T. XI, col. 218-219.
LAMMENS (Pierre-Philippe-Constant). — T. XI, col. 220-221.
LAMOOT. — T. XI, col. 221.
LAMORLET (Joseph), DE LAMORLET ou DELA MORLET. — T. XI, col. 221-222.
LAMORMAINI (Guillaume). Voir *Germé* (Guillaume).
LAMORMAINI (Henri-Germeau de). — T. XI, col. 225-226.
LAMORMAINI (Nicolas). — T. XI, col. 226.
LAMOT (François). — T. XI, col. 227.
LA MOTE (Jean de). — T. XI, col. 227-228.
LAMPENAIRE (Paul de). — T. XI, col. 228.
LAMPSONIUS (Dominique), ou LAMPSON. — T. XI, col. 228-233.
LAMPSONIUS (Nicolas). — T. XI, col. 233.
LAMQUET (Henri). — T. XI, col. 233-235.
LAMY (Charles-François-Joseph de). — T. XI, col. 235.
LAMZWEERDE (Jean-Baptiste van). — T. XI, col. 236-237.
LANBIOT (Pierre). — T. XI, col. 237-238.
LANCASTRE (Jean de Gand, duc de). — T. XI, col. 238-244.
LANCEAU (Jean), ou LANCELLI. — T. XI, col. 244.
LANCELOTZ (Corneille), dit LANCELOTTUS ou LANCILOTTUS. — T. XI, col. 244-245.
LANCELOTZ (Henri), dit LANCELOTTUS ou LANCILOTTUS. — T. XI, col. 245-248.
LANCHALS (Pierre). — T. XI, col. 248-251.
LANDAS (Charles de). — T. XI, col. 251.
LANDAS (Nicolas de). — T. XI, col. 251-253.
LANDBERTUS ou LANDEBERTUS, patron de Liège. Voir *Lambert* (Saint).
LANDEBERT (Saint), LANTBERT ou LAMBERT, archevêque de Lyon. — T. XI, col. 253.
LANDELIN (Saint). — T. XI, col. 254-256.
LANDERICUS (Saint). Voir *Landri* (Saint).
LANDOALD (Saint). — T. XI, col. 256-257.
LANDRADE (Sainte). — T. XI, col. 257-260.
LANDRES (Aug.-Franç., comte de Briey de). Voir *Briey de Landres* (Aug.-Fr. comte de).
LANDRI (Saint), ou LANDERICUS. — T. XI, col. 260.
LANDSHEERE (Guillaume de). — T. V, col. 301-302.
LANDTMETER (Laurent). — T. XI, col. 261-262.

LANETIN (Charles-François-Honoré), dit DUQUESNOY. — T. XI, col. 262-263.
LA NEUVEFORGE (Louis de). — T. V, col. 302-304.
LA NEUVILLE. Voir *Adrien* (Martin-Joseph).
LANGE (Herman-François de). — T. V, col. 304-310.
LANGENDONCK (Chrétien van). — T. XI, col. 263-265.
LANGENDONCK (Jean-Michel van). — T. XI, col. 265-267.
LANGERINCK (Henri-Prosper). Voir *Lankrinck* (Henri-Prosper).
LANGHE (Charles de). Voir *Delanghe* (Ch.).
LANGHE (François-Xavier de). — T. V, col. 315-318.
LANGHE (Jean de), IPERIUS, LE LONG ou LONGUS. — T. V, col. 319-320.
LANGHE (Olivier de), ou LONGI. — T. V, col. 320-323.
LANGHECRUYS (Jean van), dit LANGHECRUCIUS ou DE LONGA CRUCE. — T. XI, col. 267-268.
LANGHEDUL (Jean). — T. XI, col. 268-269.
LANGHEDUL (Mathieu). — T. XI, col. 269.
LANGHEDUL (Michel). — T. XI, col. 268.
LANGHEMANS (François). — T. XI, col. 269-271.
LANGHEMEERSCH (Jacques van). — T. XI, col. 271.
LANGHEN-JAN (Jean van Bockhorst, dit). Voir *Bockhorst* (Jean van).
LANGIUS (Charles). Voir *Delanghe* (Charles).
LANGJAN (Remi), ou LANJAN. — T. XI, col. 271-272.
L'ANGLAIS (Michel), LANGLOIS ou MICHAEL ANGLICUS. — T. XI, col. 272-273.
LANGLET (Henriette-Amélie), née MOREL. — T. XI, col. 273-274.
LANGLET (Philippe-Henri-Joseph). — T. XI, col. 275-276.
LANGREN (Michel-Florent van). — T. XI, col. 276-292.
LANGREN (Robert de). — T. XI, col. 292-294.
LANGUERRAND (Georges). Voir *Lengherand* (Georges).
LANJAN (Remy). Voir *Langjan* (Remy).
LANKRINCK (Henri-Prosper), LANGHERINCK ou LENGERINCKX. — T. XI, col. 294-296.
LANNOY (Alexis de). — T. XI, col. 296-297.
LANNOY (Charles de). — T. XI, col. 297-302.
LANNOY (Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest de). — T. XI, col. 303-304.
LANNOY (Clémentine-Joséphine-Françoise-Thérèse, comtesse de). — T. XI, col. 304-305.
LANNOY (Edouard, baron de). — T. XI, col. 305-306.
LANNOY (Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace de). — T. XI, col. 306-307.
LANNOY (Ferrand ou Ferdinand de). — T. XI, col. 307-308.
LANNOY (Ghillebert de). — T. XI, col. 308-322 et Addenda.
LANNOY (Hugues de). — T. XI, col. 322-325.
LANNOY (Jean de). — T. XI, col. 325-329.
LANNOY DE CLERVAUX (Napoléon de). — T. XI, col. 329-330.
LANNOY (Rodolphe de). — T. XI, col. 330.
LANS (Jean). — T. XI, col. 330-331.
LANSBERGE (François van). — T. XI, col. 331-332.
LANSBERGE (Jacques van). — T. XI, col. 332-333.
LANSBERGE (Philippe van) DE MEULEBEKE. — T. XI, col. 333-342.
LANSBERGE (Pierre van). — T. XI, col. 342-343.
LANSSELIUS (Pierre). — T. XI, col. 343-344.
LANTBERT (Saint), archevêque de Lyon. Voir *Landebert* (Saint).
LANTHENÉE (Le Ratz de). Voir *Le Ratz de Lanthenée.*
LANTIN (Jacques Lobbet de). Voir *Lobbet de Lantin* (Jacques).
LANTPERTUS. Voir *Lambert* (Saint).
LAON (Guy de). Voir *Guyard.*
LAOUST (François de), ou DE L'AOUST. — T. XI, col. 344-345.
LAPIDANUS (Guillaume), ou VANDEN STEENE, écrivain. — T. XI, col. 345.
LA PIERRE (Corneille). Voir *A Lapide* (C.).
LA PIERRE (Frédéric de). Voir *Frédéric de La Pierre.*
LA PLACE (Jean de), ou BASILIDÈS. — T. V, col. 323-324.
LAPOSTOLE. Voir *Apostole* (Pierre).
L'ARCHIER (Jean), ou L'ARCHER. — T. XI, col. 349-350.
LAREN (Josse van), le Vieux. — T. XI, col. 350-351.
LARIVIÈRE (Auguste Engelspach, dit). Voir *Engelspach* (Auguste).
LA RIVIÈRE (Raes de). Voir *Heers* (Raes de).
LAROCHE (Les comtes de). — T. XI, col. 351-358.
LA ROCHE (Siméon de). — T. XI, col. 358-359.
LA RUE (François de), ou RUÆUS. — T. V, col. 324.
LA RUE (Pierre de), ou PLATENSIS. Voir *Delarue* (Pierre).

LA RUELLE (Sébastien de). — T. XI, col. 359-381.
LASALLE (Jean de). — T. XI, col. 382.
LA SERNA SANTANDER (Charles-Antoine de). — T. XI, col. 383-386.
L'ASSOMPTION (Charles de). Voir *Bryas* (Ch. de).
LASSUS (Roland de). — T. XI, col. 386-418.
LATEWAERT (Louis). — T. XI, col. 418-419.
LATHAUWER (Liévin-Amand de). — T. V, col. 328-329.
LATHEM (Jacques van). — T. XI, col. 419-421.
LATHEM (Liévin van), ou LIÉVIN D'ANVERS. — T. XI, col. 421-424.
LATHEM (Liévin van), fils. — T. XI, col. 424-425.
LATOMUS (Barthélemy), ou HENRICI. — T. XI, col. 425-434.
LATOMUS (Jacques), ou MASSON, théologien. — T. XI, col. 434-438.
LATOMUS (Jacques), ou MASSON, poète. — T. XI, col. 438-441.
LATOMUS (Jean), ou STEENHOUWER. — T. XI, col. 441-442.
LATOUR (Jean). — T. XI, col. 442-444.
LA TOUR (Louis de), ou TURRIANUS. — T. V, col. 329.
LATOUR (L. de Baillet-). Voir *Baillet-Latour*.
LATTRE (Nicolas-Joseph-Germain de). — T. IX, col. 445-446.
LATTRE (Philippe de). — T. XI, col. 446.
LAUBEGEOIS (Antoine). — T. XI, col. 446-447.
LAUDE (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 447-448.
LAUNAY (Jean de). — T. XI, col. 448-449.
LAUNAY (Louis de). — T. V, col. 330-332.
LAUNAY (Pierre-Albert de). — T. XI, col. 449-451.
LAUNOY (Othon-Henri de). — T. V, col. 332-333.
LAURANT (François). — T. XI, col. 451-452.
LAURENT DE LIÉGE. — T. XI, col. 452.
LAURENT (Pierre-Joseph), ou LAURENS. — T. XI, col. 153-154.
LAURENTY (François). — T. XI, col. 455.
LAURENTY (Remacle-Joseph). — T. XI, col. 455.
LAUREYS (Jacques). — T. XI, col. 455-457.
LAURI (Balthasar). Voir *Lauwers* (Balthasar).
LAURIER (Marius), LAURENS ou LAUREUS. — T. XI, col. 457.
LAURILLARD (Charles-Guillaume-Antoine Fallot). Voir *Fallot-Laurillard*.
LAURIN (Guido), LAURYN ou LAUWERYN. — T. XI, col. 457-461.
LAURIN (Marc), LAURYN ou LAUWERYN. — T. XI, col. 461-469 et Addenda.
LAUTERS (Paul). — T. XI, col. 469-472.
LAUTIUS (Louis), LAUTENS ou DE LAUTE. — T. XI, col. 472-473.
LAUTTE (Jean), DE LAUTE ou LAUTENS. — T. XI, col. 473-474.
LAUWERS (Balthasar), ou LAURI. — T. XI, col. 475-477.
LAUWERS (Conrad). — T. XI, col. 477-479.
LAUWERS (Jean-Jacques). — T. XI, col. 479-480.
LAUWERS (Nicolas). — T. XI, col. 480-482.
LAUWERYN (Guido). Voir *Laurin* (G.).
LAUWERYN (Marc). Voir *Laurin* (M.).
LAUWET (Robert). — T. XI, col. 482-483.
LAVACHERIE (Barthélemy-Valentin de). — T. V, col. 333-334.
LAVAL (Jean-François de). — T. V, col. 335-336.
LAVALLEYE (Edouard). — T. XI, col. 483-485.
L'AVEUGLE DE WERVICK (Martin Castelain, dit). Voir *Castelain* (Martin).
LA VIGNE (Hugues de). Voir *Delavigne* (Hugues).
LAVIRON (Pierre). — T. XI, col. 485-487.
LA VISSCHERYE (Robert de). — T. XI, col. 487-488.
LAVRY (Charles-Adolphe-Joseph). — T. XI, col. 488-489.
LAYE (Jacques de). Voir *Leye* (Jacques de).
LAYENS (Jean de). — T. XI, col. 489-492.
LAYENS (Mathieu de). — T. XI, col. 492-498.
LÉAU (Gilles de). Voir *Gilles de Léau*.
LÉAU (Raoul de). Voir *Lewis* (Raoul de).
LÉAUCOURT (Jean de). — T. XI, col. 498-499.
LEBEAU (Henri-Charles-Joseph). — T. XI, col. 499-503.
LEBEAU (Joseph). — T. XI, col. 503-517.
LE BÈGUE (Henri). — T. XI, col. 518.
LE BÈGUE (Lambert). Voir *Lambert le Bègue*.
LE BÈGUE (Louis-François). — T. XI, col. 518.
LE BEL (Gilles). Voir *Gilles le Bel*.
LE BEL (Jean). — T. XI, col. 518-525.
LE BLAN (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 525-527.
LE BLOND (Laurent). — T. XI, col. 527-529.
LE BLUS (Jacques-Antoine). — T. XI, col. 529.
LE BOEUF (Jean-Baptiste-Emile). — T. XI, col. 530-531.
LE BON CUISINIER. Voir *Leeuwen* (J. van).
LE BORGNE (Pierre), dit LE TRÉSORIER. — T. XI, col. 531-533.
LE BORNE (Aimé-Ambroise-Simon). — T. XI, col. 533-535.
LE BOUCQ (Henri). — T. XI, col. 535.
LE BOUCQ (Jacques). — T. XI, col. 535-536.
LE BOUCQ (Pierre), voyageur. — T. XI, col. 537.

LE BOUCQ (Pierre), historien. — T. XI, col. 537-538.
LE BOUCQ (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 538-539.
LE BOUCQ (Simon). — T. XI, col. 539-545.
LE BOUTEILLER (Jean). Voir *Boutillier* (Jean).
LE BOUTELLIER (Colart). — T. XI, col. 557-558.
LEBOUTTE (Jean-François-Nicolas). — T. XI, col. 558-559.
LEBROCQUY (Pierre). — T. XI, col. 559-566.
LE BRON (Nicolas), ou BRONTIUS. — T. XI, col. 566.
LE BRUN (Firmin). — T. XI, col. 566-568.
LE BRUN (Martin). — T. XI, col. 568-569.
LE CARPENTIER (Jean). — T. XI, col. 569.
LE CARPENTIER (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 569-572.
LE CAUCHIE (Antoine de) Voir *La Chaussée* (Antoine de).
LE CERGIER (Jean). Voir *Le Chergier* (J.).
LE CHARPENTIER (Jonas ou Jean). — T. XI, col. 573-574.
LE CHARTREUX (Denis). Voir *Denis Le Chartreux*.
LE CHARTREUX (Jean). Voir *Jean Le Chartreux*.
LE CHATELAIN (Jean). Voir *Chastelain* (Jean).
LE CHERGIER (Gérard), LE CERGIER ou CHERGIER. — T. XI, col. 576.
LE CLÉMENT DE SAINT-MARCQ (Philippe-Auguste-Joseph). — T. XI, col. 577.
LE CLERC (Jean Boendale, dit). Voir *Boendale* (Jean).
LECLERC (Joseph-Pierre-François). — T. XI, col. 577-578.
LE CLERC (Nicolas), ou CLERICUS. — T. XI, col. 578-579.
LECLERCQ (Chrétien). — T. XI, col. 579-580.
LE CLERCQ (Gilles). — T. XI, col. 580-581.
LE CLERCQ (Hermès), dit CLERICUS. — T. XI, col. 582.
LE CLERCQ (Jacques). — T. XI, col. 583.
LE CLERCQ (Olivier). — T. XI, col. 583-586.
LECLERCQZ (Gabriel-Charles), LE CLERCQ ou LECLERC. — T. XI, col. 586-588.
LE CLERCQZ (Jean-Baptiste-Désiré-Joseph). — T. XI, col. 588-590.
L'ÉCLUSE (Charles de). Voir *L'Escluse* (Charles de).
LE COCQ (Charles-Joseph). — T. XI, col. 590-592.
LECOCQ (Denis-Joseph). — T. XI, col. 592-593.
LE COCQ (François). — T. XI, col. 593-594.
LE COCQ (Jean), ou GALLUS. Voir *Cocq* (Jean de).
LE COISPELIER (Godefroid). — T. XI, col. 594.
LE CONTE (Pierre), ou LE COMTE. — T. XI, col. 595.
LECOUVET (Ferdinand-François-Joseph). — T. XI, col. 596-599.
LECREUX (Nicolas-Adrien-Joseph). — T. XI, col. 599-600.
LE CUNELIER (Jean). — T. XI, col. 600-601.
LE DAYN (Victor), ou DE DAYN. — T. XI, col. 601-602.
LEDE (Les marquis de). Voir *Bette*.
LEDE (Maximilien-Louis van). — T. XI, col. 602-604.
LEDEGANCK (Charles-Louis). — T. XI, col. 604-610.
LE DENT (Maximilien). — T. XI, col. 610-611.
LE DOULX (Albert). — T. XI, col. 611.
LE DOULX (Louis), ou LE DOUX. — T. XI, col. 611-613.
LE DOULX (Pierre-François), historien. — T. XI, col. 614.
LE DOULX (Pierre-François), peintre. — T. XI, col. 615-616.
LEDROU (Noël-Théodore), ou LE DROU. — T. XI, col. 616-617.
LEDROU (Pierre-Lambert), ou LE DROU. — T. XI, col. 617-618.
LE DUC (Philippe), ou LE DUCQ. — T. XI, col. 618.
LE DUC (Pierre). — T. XI, col. 619.
LE DUCQUET (Barthélemi). Voir *Ducquet* (Barthélemi).
LEEMPUT (Jean-Hubert-Joseph). — T. XI, col. 619-621.
LEEMPUT (Remi van). — T. XI, col. 621-623.
LEENAERDS (Thomas), ou LEONARDI. — T. XI, col. 623-624.
LEENCNECHT (Daniel de). — T. V, col. 359-360.
LEENE (Joseph Vanden). — T. XI, col. 625-627.
LEENEN (Paul). — T. XI, col. 627-630.
LEENHEER (Jean de). — T. V, col. 360-363.
LEEPE (Jean-Antoine Vander). Voir *Lepe* (Jean-Antoine Vander).
LEEPE (Laurent Vander). Voir *Lepe* (Laurent Vander).
LEERNOUT (Jacques), ou LERNUTIUS. — T. XI, col. 630-631.
LEERNOUT (Jean), ou LERNUTIUS. — T. XI, col. 631-638.
LEEST (Antoine van). — T. XI, col. 638-642.
LEESTEMAKER (le chevalier Pierre Blandelin, dit). Voir *Blandelin* (le chevalier Pierre).
LEEU (Gérard). — T. XI, col. 642-645.

LEEUW (Albert ou Elbert de), ou ELBERTUS LEONINUS. — T. V, col. 363-377.
LEEUW (Gauthier de), ou DE BEKA. — T. V, col. 378.
LEEUW (Gilles de), ou EGIDIUS CANTOR. Voir *Gilles de Leeuw*.
LEEUW (Gilles de), moine. Voir *Gilles de Leeuw*.
LEEUW (Gilles de), mystique. Voir *Gilles de Leeuw*.
LEEUW (Gilles de), prédicateur. Voir *Gilles de Léau*.
LEEUW (Guillaume de), ou VANDER LEEUW. — T. V, col. 379-380.
LEEUWEN (Jean van), ou LE BON CUISINIER. — T. XI, col. 645-647.
LEEUWERCK (Eustache), dit ALAUDA ou A LAUDE. — T. XI, col. 647-648.
LEEWIS (Denis). Voir *Denis le Chartreux*.
LEFEBRE (Valentin). Voir *Lefebvre* (Valentin).
LEFEBVRE (Gaspard). — T. XI, col. 648.
LEFEBVRE (Guillaume). — T. XI, col. 648-649.
LEFEBVRE (Jacques), ou LEFÈBURE. — T. XI, col. 650-651.
LE FEBVRE (Jean), ou JOHANNES FABRI DE CARVINIO. — T. XI, col. 651.
LEFEBVRE (Laurent-Antoine-Ferdinand). — T. XI, col. 651-652.
LEFEBVRE (Léopold-Henri-Joseph, baron). — T. XI, col. 652-653.
LE FEBVRE (Turrien). — T. XI, col. 653-654.
LEFEBVRE (Valentin), ou LEFEBRE, dit DE BRUXELLES. — T. XI, col. 654-659.
LEFEVRE (André), dit FABRICE ou FABRICIUS. — T. XI, col. 659-660.
LE FÈVRE (Dominique). — T. XI, col. 660-661.
LEFÈVRE (Jacques), ou LEFEBVRE. — T. XI, col. 661-664.
LE FÈVRE (Jean), ou LE FEBVRE, poète. — T. XI, col. 664-666.
LE FÈVRE (Jean), seigneur de Saint-Remy. — T. XI, col. 666-675.
LE FÈVRE (Raoul), LE FEBVRE ou LE FEUBVRE. — T. XI, col. 675-678.
LE FLAMENG (Nicole). — T. XI, col. 679.
LE FORT (Jean-Gilles). — T. XI, col. 679-681.
LEFORT (Martin), ou FORTIUS. — T. XI, col. 681.
LEFORT (Michel), ou FORTIUS. — T. XI, col. 681-682.
LE FRANC (Martin). Voir *Franc* (Martin).
LE FRANCHOMME (Eustache). Voir *Eustache le Franchomme*.
LEFRANÇOIS (Nicolas Louis-Édouard). — T. XI, col. 682-685.
LE GALOIS (Jehan) ou GALLOIS. — T. XI, col. 685.
LEGI (Jacques). — T. XI, col. 685-686.
LE GILLON (Jean-François). — T. XI, col. 686-689.
LEGIPONT (Olivier). — T. XI, col. 689-699.
LE GOUVERNEUR (Jean), ou GUBERNATOR. — T. XI, col. 699-700.
LEGRAND (Antoine). — T. XI, col. 700-702.
LE GRAND DE REULANDT (Simon-Édouard-Victor). — T. XI, col. 702-703.
LEGRELLE-D'HANIS (Louis-Jean-François). — T. XI, col. 704.
LE GROS (Sauveur). — T. XI, col. 705-707.
LE GROS DE SAINT-MARTIN (Albert-Joseph). — T. XI, col. 707-708.
LE GROUX (Jacques). — T. XI, col. 708-709.
LE HARDY DE BEAULIEU (Jean-Charles-Marie-Joseph). — T. XI, col. 709-714.
LE HARDY DE BEAULIEU (Louis-Joseph-Barthold, vicomte). — T. XI, col. 714-715.
LEHON (Charles-Amé-Joseph). — T. XI, col. 715-717.
LE HON (Henri-Sébastien). — T. XI, col. 717-724.
LEIANUS. Voir *Henri de Leyen*.
LEJEUNE (Alexandre-Louis-Simon). — T. XI, col. 724-727.
LEJEUNE (Claude), dit CLAUDIN LE JEUNE. — T. XI, col. 727-734.
LE JEUNE (Hadelin). Voir *Junius* (Hadelin).
LEJEUNE (Pierre-François). — T. XI, col. 734-735.
LEJEUSNE (François). — T. XI, col. 735-736.
LEKKERBEETJEN (Gérard-Abrahams, dit). Voir *Abrahams* (G.).
LELEWEL (Joachim). — T. XI, col. 736-751.
LELIS (Tobie de). — T. XI, col. 752.
LE LONG (Gautier). Voir *Gautier Le Long*.
LELONG (Jean). Voir *Langhe* (Jean de).
LE LOUCHIER (Louis-Joseph-Rodolphe-Charles-Étienne). — T. XI, col. 753.
LE LOUCHIER (Rodolphe-François-Michel). — T. XI, col. 753-754.
LE LOUP (Jean), général. — T. XI, col. 754-757.
LE LOUP (Jean), compositeur de musique. Voir *Lupi* (Jean).
LELOUP (Remacle). — T. XI, col. 757-758.
LE LOZ DE BUILLEMONT (Jean-François de). — T. V, col. 380-381.
LEM (Martin). — T. XI, col. 758-759.
LEMAIGRE (Camille-Arthur). — T. XI, col. 759-760.
LEMAIRE (Isaac). — T. XI, col. 760-769.

LEMAIRE DE BELGES (Jean). — T. XI, col. 769-778.
LEMAIRE (Jean-François). — T. XI, col. 779-781.
LE MAIRE (Michel), dit DE GAND. — T. XI, col. 781.
LE MAISTRE D'ANSTAING (Idesbald-Pierre-Ernest). — T. XI, col. 781-782.
LE MAISTRE (Matthieu). — T. XI, col. 782-787.
LEMARIÉ (Alexandre). — T. XI, col. 787-790.
LE MAY (Olivier). — T. XI, col. 790.
LE MAYEUR DE MERPRÈS ET ROGERIES (Adrien-Jacques-Joseph). — T. XI, col. 790-793.
LEMBLIN (Laurent). — T. XI, col. 794.
LEMENS (Balthazar). — T. XI, col. 794-795.
LEMMEKEN D'ANVERS. Voir *Lammekens* (Philippe).
LE MONNIER (Pierre). — T. XI, col. 795-796.
LE MOTTE (Jehan de). — T. XI, col. 796-798.
L'EMPEREUR (Arnaud). Voir *Keysere* (A. de).
LEMPEREUR (Martin). Voir *Keyser* (Martin de).
LE MUISIT (Gilles), ou *Li Muisis*. — T. XI, col. 798-806.
LENDULF. Voir *Lindulphe*.
LENGERINCKX (Henri-Prosper). Voir *Lankrinck* (Henri-Prosper).
LENGHERAND (Georges). — T. XI, col. 807-808.
LENGLEZ (Félix). — T. X, col. 808.
LENGLEZ (Maximilien). — T. XI, col. 808-809.
LENNZÉÏ (Arnould). Voir *Lens* (A. de).
LE NOIR (Jacques), dit *Niger*. — T. XI, col. 809-810.
LENS (André-Corneille). — T. XI, col. 810-816.
LENS (Arnould de), LENSÆUS ou LENNZÉÏ, médecin. — T. XI, col. 816-817.
LENS (Arnould de), philosophe. Voir *Arnould de Lens*.
LENS (Corneille). — T. XI, col. 817-818.
LENS (Eustache de). Voir *Eustache de Lens*.
LENS (Jacques-Joseph). — T. XI, col. 818.
LENS (Jean de), ou LENSÆUS. — T. XI, col. 819-820.
LENTZ (Pierre-Albert). — T. XI, col. 820-822.
LENTZEN (Jean-François). — T. XI, col. 822.
LÉON ou LÉONIUS. — T. XI, col. 822-824.
LÉON DE SAINT-LAURENT (Maes, dit). — T. XI, col. 824-825.
LÉONARD (le père), compositeur. — T. XI, col. 826-827.
LÉONARD (Jean-Frédéric), LÉONART ou LÉONHARD. — T. XI, col. 825-826.
LÉONARDI (Hubert). — T. XI, col. 827-829.
LÉONARDI (Nicolas-François), ou LIENARS. — T. XI, col. 829.
LÉONARDI (Thomas). Voir *Leenaerds* (Thomas).
LEONINUS (Antoine). Voir *Des Lions* (Antoine).
LEONINUS (Elbertus). Voir *Leeuw* (Albert de).
LÉONIUS, abbé de Lobbes. Voir *Léon*.
LEONIUS (Jean). Voir *Leunis* (Jean).
LÉOPARD (Paul). T. XI, col. 829-832.
LÉOPOLD II, empereur d'Allemagne. — T. XI, col. 832-837.
LÉOPOLD Ier, roi des Belges. — T. XI, col. 838-860.
LE PAIGE (Antoine-François). — T. XI, col. 860-861.
LE PAIGE (Pierre-Guillaume). — T. XI, col. 681-682.
LEPE (Jean-Antoine Vander), ou VANDER LEEPE. — T. XI, col. 862-863.
LEPE (Laurent Vander), ou VANDER LEEPE. — T. XI, col. 863-864.
LE PERS (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 865.
LE PESSIER (Jean). Voir *L'Espessier* (Jean).
LE PETIT (Jean-François). — T. XI, col. 865-870.
LEPEZ (Antoine ou Étienne). — T. XI, col. 870-872.
LE PIERRE (Robert de). — T. XI, col. 872-873.
LE PIPPRE (Antoine). — T. XI, col. 875-876.
LE PIPPRE (Louis), dit P. BONAVENTURE DE LA BASSÉE. — T. XI, col. 873-875.
LE PIPPRE (Maurice). — T. XI, col. 876.
LE PIPPRE (Simon-Lamoral). — T. XI, col. 876.
LE PLA (Jacques), ou LE PLU [?]. — T. XI, col. 876-877.
LE PLAT (Gilles). — T. XI, col. 883-884.
LE PLAT (Josse). — T. XI, col. 877-881.
LE PLAT (Pierre). — T. XI, col. 881-884.
LEPLAT (Victor-Alexandre-Chrétien). — T. XI, col. 884-886.
LE PLU (Jacques). Voir *Le Pla* (Jacques).
LE POIVRE (Jacques-François). — T. XI, col. 886-888.
LE POIVRE (Pierre), ou LE POYVRE. — T. XI, col. 888-891.
LE PRÉVOST (Hubert). Voir *Hubert le Prévost*.
LE PRÉVOST (Jean). — T. XI, col. 891-892.
LE RATZ DE LANTHENÉE. — T. XI, col. 892-893.
LERIUS (Joseph van). — T. XI, col. 893-896.
L'ERMITE (Daniel), dit ERMITA. — T. XI, col. 896-898.
LERNUTIUS (Jacobus). Voir *Leernout* (Jacques).
LERNUTIUS (Janus). Voir *Leernout* (Jean).
LE ROY (Alard). — T. XI, col. 898-899.

LE ROY (Bauduin). — T. XI, col. 899-900.
LE ROY (Étienne-Victor). — T. XI, col. 900-902.
LE ROY (François), ou REGIS, prédicateur. — T. XI, col. 902-903.
LE ROY (François), théologien. — T. XI, col. 904.
LEROY (François-Gaspard). — T. XI, col. 904-907.
LE ROY (Henri-Eloi-Joseph). — T. XI, col. 907-909.
LEROY (Hilaire). — T. XI, col. 909-910.
LE ROY (Jacques). — T. XI, col. 910-918.
LEROY (Joseph-Antoine). — T. XI, col. 919-922.
LE ROY (Pierre), orfèvre. — T. XI, col. 922-923.
LE ROY (Pierre), ou REGIS, théologien. — T. XI, col. 923-924.
LE ROY (Pierre-François). — T. XI, col. 924-927.
LE ROY (Pierre-François-Charles). — T. XI, col. 927-928.
LE ROY (Pierre-Jean-Baptiste). — T. XI, col. 928-930.
LE ROY (Thomas), écrivain. — T. XI, col. 930-931.
LE ROY (Thomas), théologien. — T. XI, col. 931-932.
LE RUITE (Lambert). — T. XI, col. 932.
LESAIGE (Jacques). — T. XII, col. 1-2.
LE SAIVE (Jean-Baptiste). Voir *Saive* (Jean-Baptiste de).
LESBROUSSART (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 2-3.
LESBROUSSART (Philippe). — T. XII, col. 3-19.
LESCAILLE (Charles-François-Joseph de). — T. V, col. 382-383.
LESCAILLIER (Jean). — T. XII, col. 19.
L'ESCLUSE (Jules-Charles de), ou CLUSIUS. — T. V, col. 383-403.
LE SOINNE (Jean-François). — T. XII, col. 19-21.
LESOINNE (Philippe-Adolphe). — T. XII, col. 21-23.
LE SOINNE (Thomas). — T. XII, col. 23-24.
L'ESPÉE (Jacques). — T. XII, col. 24.
L'ESPESSIER (Jean). — T. XII, col. 24-25.
L'ESPINOY (Charles de). — T. V, col. 404-406.
L'ESPINOY (Philippe de). — T. V, col. 406-410.
LESSABÉE (Jacques). Voir *Leussauch* (Jacques de).
LESSEUWE (Jean de). — T. XII, col. 25.
LESSINES (Gilles de). Voir *Gilles de Lessines*.
LESSIUS (Léonard). Voir *Leys* (Léonard).
L'ESTAINIER (Jean), ou STANNIFEX, philosophe. — T. XII, col. 25-26.
LESTAINIER (Jean), LESTAINNIER, L'ESTANIEL ou LESTANNIER. — T. XII, col. 26.
LESTENS (Guillaume), LESTEENS ou STEENS. — T. XII, col. 27.
LESVES (Nicolas de). Voir *Laives* (Nicolas de).
LESY (Désiré-Eugène-Charles). — T. XII, col. 27-28.
LE TARTIER (Jehan). Voir *Jehan li Tartiers*.
LE TELLIER (Adrien). — T. XII, col. 28-30.
LE TELLIER (Charles-Constant). — T. XII, col. 30-31.
LE TELLIER (Michel-E.-J.). — T. XII, col. 31-32.
LETINS (Constantin). — T. XII, col. 32-33.
LE TRÉSORIER (Pierre le Borgne, dit). Voir *Le Borgne* (Pierre).
LEUMONT (Thiry de). — T. XII, col. 33.
LEUNIS (Daniel). Voir *Louis* (Daniel).
LEUNIS (Jean), ou LEONIUS. — T. XII, col. 33-34.
LEUNIS (Liévin). Voir *Louis* (Liévin).
LEUSSAUCH (Jacques de), ou LESSABÉE. — T. XII, col. 34-36.
LEÜX VON LEÜXENSTEIN. Voir *Luycx* (François).
LEUZE (Nicolas de). — T. XII, col. 36-38.
LEUZE (de), jurisconsulte. — T. XII, col. 38.
LEVAE (Adolphe). — T. XII, col. 39-40.
LEVAILLANT (André). — T. XII, col. 40.
LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (Guillaume). — T. XII, col. 40-42.
LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (Joseph-Alexandre). — T. XII, col. 42-43.
LE VENEUR (Jean). — T. XII, col. 43-44.
LE VINIER (Gilles). — T. XII, col. 44-45.
LE VINIER (Guillaume). — T. XII, col. 45-51.
LE VINIER (Jacques). — T. XII, col. 51.
LE VOLEUR (Colart). — T. XII, col. 51-52.
LE VOLEUR (Jehan). — T. XII, col. 52-53.
LEVOZ (Noël-Joseph). — T. XII, col. 53-57.
LE WAITTE (Antoine). — T. XII, col. 58-60.
LEWES (Gilles de). Voir *Gilles de Léau*.
LE WINCQUE (Grégoire de). — T. V, col. 410-411.
LEWIS (Rodolphe de). — T. XII, col. 60.
LEYE (Jacques de), ou LAYE, dit MAYNART. — T. XII, col. 60-61.
LEYEN (Henri de). Voir *Henri de Leyen*.
LEYNIERS (les). — T. XII, col. 61-65.
LEYS (Jean-Auguste-Henri). — T. XII, col. 65-79.
LEYS (Léonard), ou LESSIUS. — T. XII, col. 79-82.

LEYSSENS (Jacques), ou LYSSENS. — T. XII, col. 82.
LHÉRIE (Ferdinand Benchet). — T. XII, col. 83.
L'HERMITE (Daniel). Voir *L'Ermite*.
L'HERMITE (Denis). — T. XII, col. 83-84.
L'HERMITE (François), ou L'HERMITTE. — T. XII, col. 84-86.
L'HERMITE (Martin), ou L'HERMITTE. — T. XII, col. 86-87.
L'HEUREUX (Gaspard-Hippolyte-Joseph). — T. XII, col. 87.
L'HEUREUX (Jean), MACARIUS ou DE MACAR. — T. XII, col. 88.
LIBENS (Jacques). — T. XII, col. 88-89.
LIBENS (Jean). — T. XII, col. 89-90.
LIBERT (Saint). — T. XII, col. 90-91.
LIBERT (Marie-Anne). — T. XII, col. 91-93.
LIBERT, moine. — T. XII, col. 91.
LIBERT (Simon). — T. XII, col. 94.
LIBION (André). — T. XII, col. 94-95.
LIBON (Joseph). — T. XII, col. 95.
LI BORGNE (Pierre), etc. — Pour tous les personnages du moyen âge dont le nom commence par LI, voir *Le*.
LIBOY (Louis-François Rossius de). — T. XII, col. 96.
LICHT (François de). — T. XII, col. 96-97.
LICHT (Pierre de), ou LUCIUS. — T. V, col. 423, et T. XII, col. 97-98.
LICHTERVELDE (Albert-Louis, comte de). — T. XII, col. 99.
LICHTERVELDE (Jacques de). — T. XII, col. 99-101.
LICHTERVELDE (Jean de). — T. XII, col. 101.
LICHTERVELDE (Jean-Ferdinand de). — T. XII, col. 101.
LICHTERVELDE (Joseph-François, comte de). — T. XII, col. 102-103.
LICHTERVELDE (Louis de). — T. XII, col. 103.
LIDERIC. — T. XII, col. 103-106.
LIEBAERD (Charles). — T. XII, col. 106.
LIEBAERT (Aimé-Fidèle-Marie-Constantin). — T. XII, col. 106-107.)
LIÉBART (Pierre). — T. XII, col. 107.
LIEDTS (Charles-Augustin). — T. XII, col. 107-109.
LIEFRINCK (Corneille). — T. XII, col. 109-110.
LIEFRINCK (Guillaume). — T. XII, col. 110-111.
LIEFRINCK (Jean). — T. XII, col. 111-114.
LIÉGE (Arsene, dit de). Voir *Arsene dit de Liége*.
LIÉGE (Étienne de). Voir *Étienne de Liége*.
LIÉGE (Gérard de). Voir *Gérard de Liége*.
LIÉGE (Lambert de). Voir *Lambert de Liége*.
LIÉGE (Laurent de). Voir *Laurent de Liége*.
LIEMAKER (Jacques de), DE LIEMAECKERE ou DE RIEMAECKERE. — T. V, col. 423-424.
LIEMAKER (Nicolas de), ou LIEMAECKERE, dit ROOSE. — T. V, col. 424-434.
LIENARS (Nicolas-François). Voir *Léonardi* (Nicolas-François).
LIENHOUT (Gérard de). Voir *Gérard de Lienhout*.
LIERE (Josse van). — T. XII, col. 114-115.
LIEROP (Matthias van), ou LIROPIUS. — T. XII, col. 115.
LIES (Joseph-Henri-Hubert). — T. XII, col. 116-119.
LIESVELD (Thierri van). — T. XII, col. 119-121.
LIESVELT (Jacques van). — T. XII, col. 121-124.
LIEVENS (Jean), ou LIVINEIUS. — T. XII, col. 124-128.
LIÉVIN (Saint). — T. XII, col. 128-130.
LIÉVIN D'ANVERS. Voir *Lathem* (Liévin van).
LIGNE (les de). — T. XII, col. 130-143.
LIGNE (Albert de), prince de Barbançon. Voir *Barbançon* (Albert de Ligne, prince de).
LIGNE (le prince Charles-Joseph de). — T. XII, col. 143-194.
LIGNE (Jean de), comte d'Arenberg. Voir *Arenberg* (Jean de Ligne, comte d').
LIGNE-ARENBERG (Octave-Ignace de), prince de Barbançon. Voir *Barbançon* (Octave-Ign. de Ligne-Arenberg, prince de).
LIGNY (Jean de Luxembourg, comte de). Voir *Luxembourg* (Jean de).
LIGNY (Waléran de Saint-Pol, comte de Luxembourg-). Voir *Luxembourg-Ligny* (Waléran de).
LILLE (Alain de). Voir *Alain de Lille*.
LILLE (Baudouin de). Voir *Bourgogne* (Baudouin de).
LILLE (Gautier de). Voir *Gautier de Chatillon* ou *de Lille*.
LILLE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Lille*.
LILLERS (Jean de). — T. XII, col. 195.
LIMBORGH (Gilbert). Voir *Fusch* (Gilbert).
LIMBOURG (Guillaume van). — T. XII, col. 198.
LIMBOURG (Henri de). Voir *Henri de Limbourg*.
LIMBOURG (Henri-Jules-Joseph). — T. XII, col. 195-196.
LIMBOURG (Jean-Philippe de). — T. XII, col. 197-201.
LIMBOURG (Nicolas ou Colette de). — T. XII, col. 201-202.
LIMBOURG (Remacle de). Voir *Fusch* (Remacle).
LIMBOURG (Robert de). — T. XII, col. 202-203.

LIMBURG (Guillaume), BROCHÆUS ou VAN DEN BROICH, dit LIMBURGIUS. — T. XII, col. 204.
LIMBURGIUS. Voir *Fusch* (Gilbert).
LIMMINGHE (les de), ou UYTTER LIMMINGEN. — T. XII, col. 204-206.
LIMMINGHE (comte Alfred-Marie-Antoine de). — T. XII, col. 206-208.
LIMPENS (Ferdinand). — T. XII, col. 208.
LIMPENS (Jean). — T. XII, col. 208.
LINDANUS (David), ou VANDER LINDEN. — T. XII, col. 209-212.
LINDANUS (Guillaume-Damase), ou VANDER LINDEN. — T. XII, col. 212-216.
LINDEN (Guillaume Vander). — T. XII, col. 216-217.
LINDEN (Jean Vander), ecclésiastique. — T. XII, col. 217-221.
LINDEN (Jean Vander), voyageur. — T. XII, col. 221-222.
LINDHOUT (Henri van). — T. XII, col. 222-223.
LINDULPHE, LUDOLPHE, LONDULPHE ou LENDULF. — T. XII, col. 223.
LINGE (Abraham van). — T. XII, col. 223-224.
LINGE (Bernard van). — T. XII, col. 224-225.
LINNIG (Egide). — T. XII, col. 225-226.
LINT (Henri van). — T. XII, col. 226-227.
LINT (Pierre van). — T. XII, col. 227-231.
LION (Alexandre-Louis). — T. XII, col. 231-232.
LION (Aloïs-Stanislas). — T. XII, col. 232-233.
LION (Pierre-Joseph). — T. XII, col. 233-235.
LIOULT DE CHÊNEDOLLÉ (Jos.-Louis-Ch.-Aug.). Voir *Chênedollé* (Jos.-Louis-Ch.-Aug. Lioult de).
LIPPELOO (Zacharie). — T. XII, col. 236-237.
LIPPENS (Jacques). — T. XII, col. 237-238.
LIPSE (David). — T. XII, col. 238-239.
LIPSE (Juste ou Josse), ou LIPS. — T. XII, col. 239-289.
LIPSIUS (Martin). — T. XII, col. 289-290.
LIROPIUS (Matthias). Voir *Lierop*.
LIS (Charles-Auguste). — T. XII, col. 291-295.
LISA DE FLANDRIA (Gérard de). Voir *Gérard de Lisa de Flandria*.
LISEBETTEN (Pierre van). — T. XII, col. 293-294.
L'ISLE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Lille*.
LISSOIR (Remacle). — T. XII, col. 294-296.
LIVERLO (Gilles de). — T. XII, col. 296.
LIVERLO (Lambert de). — T. XII, col. 296-297.
LIVERLO (Walthère ou Wathieu de), LIVERLOZ ou LIVERLOOZ. — T. XII, col. 297-298.
LIVINEIUS (Jean). Voir *Lievens* (Jean).
LOÆUS (Jean). Voir *Loo* (Jean van).
LOBBET DE LANTIN (Jacques). — T. XII, col. 298-300.
L'OBEL (Mathias de), ou DE LOBEL. — T. V, col. 452-465.
LOBETH (Barthélemi). — T. XII, col. 300.
LOCHEM (Michel van). — T. XII, col. 300-303.
LOCQUENGHIEN (Jean de). — T. XII, col. 303-307.
LOCRE (Ferry de), ou FERREOLUS LOCRIUS. — T. XII, col. 307-308.
LODOVICO, dit FIAMENGO. — T. XII, col. 308.
LOE (Henri de), ou LOEN. — T. XII, col. 308-309.
LOEFFS (Dorothée), ou LOUFFIUS. — T. XII, col. 309-310.
LOEILLET (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 310-311.
LOEMANS (Arnold). — T. XII, col. 311.
LOEMEL (Gaudence van). — T. XII, col. 311-312.
LOEMELANUS (Joannes). Voir *Huybrechts* (Jean)
LOËR (Thierri), LOËRIUS, LOHERIUS ou LOEHERIUS, dit A STRATIS. — T. XII, col. 312-313.
LOISEL (Jean). — T. XII, col. 314-315.
LOIX (Désiré-Joseph). — T. XII, col. 315-316.
LOKEMANS (Pierre). — T. XII, col. 317.
LOKEREN (Auguste van). — T. XII, col. 317-321.
L'OLIVIER (Henri). — T. XII, col. 321-322.
L'OLIVIER (Jean-Baptiste-Joseph). — T. XII, col. 322.
L'OLIVIER (Jean-Nicolas-Marie). — T. XII, col. 322-324.
L'OLIVIER (Louis-François-Joseph). — T. XII, col. 324.
LO-LOOZ (Robert, chevalier de). — T. XII, col. 324-325.
LOMBARD (Lambert). — T. XII, col. 326-335.
LOMBARD (Lambert-Materne). — T. XII, col. 335-338.
LOMBEKE (Jean de). — T. XII, col. 338-339.
LOMMELIN (Adrien). — T. XII, col. 339-342.
LONCIN (Albert de). — T. XII, col. 342.
LONDERSEEL (Assuérus van). — T. XII, col. 342-344.
LONDERSEEL (Jean ou Hans van). — T. XII, col. 344-345.
LONDULPHE. Voir *Lindulphe*.
LONGÉ (Robert de). — T. XII, col. 345-347.
LONGHEHAYE (David), ou LONGHAYE. — T. XII, col. 347-348.
LONGHEHAYE (Jacques). — T. XII, col. 348.

LONGHEHAYE (Jean). — T. XII, col. 348-349.
LONGI (Olivier). Voir *Langhe* (Olivier de).
LONGA CRUCE (Jean de). Voir *Langhecruys* (Jean).
LONGUEIL (Christophe de), ou CHRISTOPHORUS LONGOLIUS. — T. XII, col. 349-359.
LONGUEVAL (Charles-Bonaventure de). — T. XII, col. 359-368.
LONGUEVAL (Maximilien de). — T. XII, col. 368-371.
LONGUS (Jean). Voir *Langhe* (Jean de).
LONGUYON (Jacques de). — T. XII, col. 371-372.
LONHIENNE (Pierre-Godefroid). — T. XII, col. 372-373.
LONÆUS (Jean Bosche, dit). Voir *Bosche* (Jean).
LONS (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 373.
LONSING (François-Joseph). — T. XII, col. 374-375.
LOO (Adrien van). — T. XII, col. 375-376.
LOO (François van), ou VAN LOY. — T. XII, col. 376-377.
LOO (Guillaume de). Voir *Guillaume d'Ypres*.
LOO (Jacques van). — T. XII, col. 377-379.
LOO (Jean van), ou LOÆUS. — T. XII, col. 379-380.
LOO (Thomas-Jean van). — T. XII, col. 380-384.
LOOIMANS. — T. XII, col. 384.
LOON (Pierre van). — T. XII, col. 384-385.
LOON (Théodore van). — T. XII, col. 385-393.
LOOS (Jean-François). — T. XII, col. 393-396.
LOOSE (Jean-Joseph de). — T. V, col. 467-468.
LOOTS (Jean-Chrysostome). — T. XII, col. 396-397.
LOOTIJNS (Louis). — T. XII, col. 397-398.
LOOTIJNS (Pierre). — T. XII, col. 398-400.
LOOZ-CORSWAREM (Louis, comte de). — T. XII, col. 402-403.
LORE (Baudouin Vander). — T. XII, col. 403-405.
LORENT (Théodore). — T. XII, col. 405-406.
LOS RIOS (Charlotte-Marie de). — T. V, col. 468.
LOS RIOS (Jean-François de). — T. XII, col. 406-410.
LOTH (Louis-Bertrand). — T. XII, col. 411-412.
LOTHAIRE Ier, comte de Dalhem. — T. IV, col. 639.
LOTTMANN (Adam). — T. XII, col. 412.
LOUFFIUS (Dorothée). Voir *Loeffs* (Dorothée).
LOUIS DE MALE. — T. XII, col. 426-466.
LOUIS DE NEVERS, comte de Flandre, dit DE CRÉCY. — T. XII, col. 412-426.
LOUIS DE BOURBON. — T. XII, col. 466-490.
LOUIS VAN BIVOORDE ou LUDOVICUS BIVORDIUS. — T. XII, col. 491.
LOUIS DE BOUVIGNE. Voir *Bouille* (Louis).
LOUIS DE BRUGES. Voir *Gruythuyse*.
LOUIS DE BRUXELLES. Voir *Brussel* (Louis van).
LOUIS DE LUXEMBOURG. Voir *Luxembourg* (Louis de).
LOUIS DE SAINT-PIERRE (le Père), dit LUCAS. — T. XII, col. 491-495.
LOUIS (Daniel), LEUIS ou LEUNIS. — T. XII, col. 496.
LOUIS (Henri). — T. XII, col. 496-498.
LOUIS (Liévin), LEUIS ou LEUNIS. — T. XII, col. 498.
LOUIS (Louis-Jacques-Césare). — T. XII, col. 498-503.
LOUISE-MARIE, Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, première reine des Belges. — T. XII, col. 503-508.
LOUMANS (Louis). — T. XII, col. 508.
LOUMYER (Jean-François-Nicolas). — T. XII, col. 508-512.
LOUPOIGNE (Jacquemin, dit Cousin Charles de). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
LOUVAIN (Albert de). Voir *Albert* (Saint).
LOUVAIN (Alix de). Voir *Alix de Louvain*.
LOUVAIN (Henri de). Voir *Henri de Louvain*.
LOUVAIN (Jean de). Voir *Jean de Louvain*.
LOUWIGNIES (Guillaume de). Voir *Guillaume de Louwignies*.
LOUVREX (Mathias-Guillaume de). — T. XII, col. 512-516.
LOUYET (Paulin-Laurent-Charles-Evalery). — T. XII, col. 516-522.
LOUYS (Jacques). — T. XII, col. 522-523.
LOVELING (Rosalie). — T. XII, col. 523-524.
LOVINFOSSE (Pierre-Michel). — T. XII, col. 524-527.
LÖWENSTEIN (Jean-Ernest de). — T. XII, col. 527-528.
LOY (François van). Voir *Loo* (François van).
LOYAERTS (Samuël). — T. XII, col. 528-530.
LOYCX (Pierre). — T. XII, col. 530.
LOYENS (Hubert). — T. XII, col. 531.
LOYENS (Jean-Guillaume). — T. XII, col. 531-534.
LOYER (Nicolas). — T. XII, col. 534-535.
LOYET (Gérard). — T. XII, col. 535-536.
LOYS (Désiré-Bruno-Félix). — T. XII, col. 536-537.

LOYS (Ferdinand). — T. XII, col. 537.
LOYS (Jacques). — T. XII, col. 538-539.
LOYS (Jean). — T. XII, col. 539-541.
LOZELEUR (Pierre). — T. XII, col. 541-548.
LUC, abbé. — T. XII, col. 548-550.
LUCAS (François), dit LUCAS BRUGENSIS. — T. XII, col. 550-563.
LUCAS (le Père), dit DE MALINES ou LUCAS MECHLINIENSIS. — T. XII, col. 563-565.
LUCAS (le Père). Voir *Louis de Saint-Pierre*.
LUCIUS (Pierre). Voir *Licht* (Pierre de).
LUDOLPHE. Voir *Lindulphe*.
LUDOVICUS BIVORDIUS. Voir *Louis de Bivoorde*.
LUERE (Baudouin Vander). Voir *Lore* (Baudouin Vander).
LUITON (Charles), ou LUITTON. Voir *Luython* (Charles).
LUMMENE DE MARCKE (Charles de). — T. XII, col. 566-567.
LUMMENE DE MARCKE (Jacques-Corneille de). — T. XII, col. 567-572.
LUMMIUS (Jean-Frédéric), ou VAN LUMMEN. — T. XII, col. 572.
LUNA (Dominique de). — T. XII, col. 572-573.
LUPI (Jean), WOLF ou LE LOUP. — T. XII, col. 573-575.
LUPUS (Petrus), PIETER WOLF ou WOLFS. — T. XII, col. 576.
LUTHON (Charles). Voir *Luython* (Charles).
LUXEMBOURG (Bernard de). Voir *Bernard de Luxembourg*.
LUXEMBOURG (Denis, dit de). Voir *Denis*, dit de Luxembourg.
LUXEMBOURG (Henri de). Voir *Henri de Luxembourg*.
LUXEMBOURG (Jean de), comte de Ligny. — T. XII, col. 581-589.
LUXEMBOURG (Jean de), bâtard de Saint-Pol. — T. XII, col. 590-598.
LUXEMBOURG (Louis de), connétable de France. — T. XII, col. 598-617.
LUXEMBOURG (Louis de), homme d'État. — T. XII, col. 617-621.
LUXEMBOURG (le Bienheureux Pierre de). — T. XII, col. 621-623.
LUXEMBOURG-LIGNY (Waléran de Saint-Pol, comte de). — T. XII, col. 624-625.
LÜXENSTEIN (Leüx von). Voir *Luycx* (François).
LUYCKX (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 625-626.
LUYCTHON (Charles). Voir *Luython* (Charles).
LUYCX (François), dit LEÜX VON LÜXENSTEIN. — T. XII, col. 626-628.
LUYDE (Jean de). — T. XII, col. 628-629.
LUYTENS (Henri). — T. XII, col. 629.
LUYTHON (Charles). — T. XII, col. 629-633.
LYERE (Adrien van), ou LYRÆUS. — T. XII, col. 633-634.
LYFTOCHT (François). — T. XII, col. 634-636.
LYMBORCH (Albert de). — T. XII, col. 636-638.
LYMBOURG (Aloysius de). — T. XII, col. 638-639.
LYONNET (Pierre). — T. XII, col. 639.
LYRÆUS (Adrien). Voir *Lyere* (Adrien van).
LYS (Léonard-Adolphe-Marie). — T. XII, col. 639-642.
LYSSENS (Jacques). Voir *Leyssens* (Jacques).

M

MABUSE (Jean Gossaert, dit de). Voir *Gossaert* (Jean).
MACAIRE (Lancelot Havermans, dit). Voir *Havermans* (Lancelot).
MACAR (Jean de), ou MACARIUS. Voir *L'Heureux* (Jean).
MAES, prédicateur. Voir *Léon de Saint-Laurent*.
MAESTRICHT (Barthélemi de). Voir *Barthélemi de Maestricht*.
MAFLIX (Baudouin de). Voir *Baudouin de Maflix*.
MAGDALENET (Jacobs), MAGDALENUS ou MAGDALIUS. Voir *Jacobus Magdalius*.
MAINVIELLE-FODOR (Joséphine). Voir *Fodor* (Joséphine Mainvielle).
MALCLERC DE HEMRICOURT (Guillaume). Voir *Hemricourt* (Guill. Malclerc de).
MALE (Louis de). Voir *Louis de Male*.
MALINES (Guillaume de). Voir *Guillaume de Messines*.
MALINES (Huysmans de). Voir *Huysmans* (Corneille).
MALINES (Jean de). Voir *Hulsthout* (Jean).
MALINES (Jean de). Voir *Jean de Malines*.
MALINES (Lucas, dit de). Voir *Lucas*, dit *de Malines*.
MALINIS (Henricus de). Voir *Baten* (Henri).
MANKEN HEYN (Henri Andriessens, dit). Voir *Andriessens* (Henri).
MANSDALE (Keldermans, alias van). Voir *Keldermans*, alias *Van Mansdale*.

MANTOUANS (Jean de). Voir *Jean le Chartreux.*
MARCIENNE (Pierre-Robert de Cartier de). Voir *Cartier de Marcienne* (P.-Rob. de).
MARCKE (Charles de Lummene de). Voir *Lummene de Marcke* (Charles de).
MARCKE (Jacques-Corneille de Lummene de). Voir *Lummene de Marcke* (Jacques Corneille de).
MARES (Josse de). Voir *Des Maretz* (Josse).
MARIUS. Voir *Everardi* (Adrien), dit *Marius.*
MARIUS DE SAINT-JACQUES. Voir *Del Bare* (Marius).
MARLIER (Pierre de). — T. V, col. 511.
MARTINUS GREGORII. Voir *Goris* (Martin).
MASIUS. Voir *Jacques de Bruges.*
MASSON (Jacques). Voir *Latomus* (Jacques).
MASURIUS (Louis). Voir *Des Masures* (Louis).
MAUBEUGE (Jean Gossaert, dit de). Voir *Gossaert* (Jean).
MAUBURNUS. Voir *Jean de Bruxelles.*
MAUR (Dom). Voir *Dantine* (François Maur).
MEELE (Hennequin de). Voir *Hendricx* (Nicolas).
MEESTER (André de), MEESTERUS ou DEMETRIUS ANTVERPIANUS. — T. V, col. 511-512.
MÉLÉAGRE (Jean-Baptiste Breughel, dit). Voir *Breughel* (Jean-Baptiste).
MELLIS (Pierre). Voir *Halmail* (Pierre).
MEMMIUS. Voir *Herendalius* (Pierre).
MENIN (Josse de). Voir *Josse de Menin.*
MERICA (Henri de). Voir *Henri de Merica.*
MERPLÈS ET ROGERIES (Adr.-Jacq.-Jos. Le Mayeur de). Voir *Le Mayeur de Merplès et Rogeries* (A.-J.-J.).
MERSSEMAN (Jacques-Olivier-Marie de). — T. V, col. 512-516.
MESEMACRE (Joseph-Henri-Louis de). — T. V, col. 516-518.
MESSINES (Guillaume de). Voir *Guillaume de Messines.*
MET DE BLES. Voir *Bles* (Henri).
METSER (Guillaume de). — T. V, col. 519-520.
MEULEBEKE (Philippe van Lansberge de). Voir *Lansberge* (Philippe van).
MEULEMEESTER (Joseph-Charles de). — T. V, col. 520-531.
MEYER (Antoine de). — T. V, col. 532-534.
MEYER (Jacques de), DE MEYERE ou MEYERUS. — T. V, col. 534.
MEYER (Jean-Joseph de). — T. V, col. 550-551.
MEYER (Joachim de). — T. V, col. 551.
MEYER (Liévin de). — T. V, col. 551-558.
MEYER (Philippe de). — T. V, col. 558-559.
MEYERE (Jean de), ou DE MEYER. — T. V, col. 559-561.
MEYERE (Léon de). — T. V, col. 561-563.
MEYERUS (Jacques). Voir *Meyer* (Jacques de).
MICHEL DE SAINT-AUGUSTIN. Voir *Ballaer* (Jean van).
MICRONIUS. Voir *Cleene* (Martin de).
MIEROP ou MIERHOP (François van Cuyck van). Voir *Cuyck van Mierop* (Franç. van).
MIRABELLUS. Voir *Herendalius* (Pierre).
MOELDER (Jérôme de). — T. V, col. 563.
MOERBEKE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Moerbeke.*
MOMBOIR. Voir *Jean de Bruxelles.*
MOMPER (Famille de). — T. V, col. 564-567.
MONARTUS. Voir *Du Buisson* (Jean).
MONCADA (don Francisco de), marquis d'Aytona. Voir *Aytona* (don Francisco de Moncada, marquis d').
MONS (Gilbert, dit de). Voir *Gilbert,* dit *de Mons.*
MONTANUS. Voir *Bergen* (David van).
MONTMORENCY (Philippe de), COMTE DE HORNES. Voir *Hornes* (Ph. de Montmorency, comte de).
MONTPLEINCHAMP (Jean-Chrysostome Bruslé de). Voir *Bruslé de Montpleinchamp* (Jean-Chrysostome).
MOOR (Pasquier de). — T. V, col. 567-570.
MOOR (Philippe de). — T. V, col. 570-572.
MORAVIE (Josse de). Voir *Josse de Moravie.*
MOREL (Henriette-Amélie). Voir *Langlet* (Henriette-Amélie).
MOREL (Jean). Voir *A Lapide* (Jean).
MORTAGNE (Walter de). Voir *Gautier,* évêque de Laon.
MOTTE (Jean), dit FALLIZE. Voir *Fallize* (Jean Motte, dit).
MOZET (Nicolas-François-Joseph de Hemricourt, dit de). Voir *Hemricourt* (Nicolas-François-Joseph de).
MUDE (Henri de). Voir *Goethals* (Henri).
MUELENAERE (Félix-Amand de). — T. V, col. 573-579.
MULDER (Jacques de), ou HONORIUS OSTENDANUS. — T. V, col. 579-590.
MUNCK (François de). — T. V, col. 580.
MUNCK (Joseph-Jacques de). — T. V, col. 580-582.
MUYNCK (André de). — T. V, col. 582.
MYEROP (Franç. van Cuyck van). Voir *Cuyck van Mierop* (Franç. van).
MYNHEERE (Luc), ou MYNSHEEREN. Voir *Heere* (Luc de).

N

NAMUR (Ermensinde de). Voir *Ermesinde de Namur*.
NAMUR (Jean de), le Vieux. Voir *Saive* (Jean-Baptiste de).
NAMUR (Jean de), le Jeune. Voir *Saive* (Jean de).
NASSAU (Guillaume de). Voir *Guillaume de Nassau*.
NEUVILLE (Jehan de). Voir *Jehan de Neuville*.
NEVE (François de). — T. V, col. 583-584.
NEVE (Sébastien de). — T. V, col. 584-585.
NEVELE (Pierre-Antoine Herwyn de). Voir *Herwyn de Nevele* (Pierre-Antoine).
NEVERS (Louis de). Voir *Louis de Nevers*.
NICAISE DE SAINTE-THÉRÈSE. Voir *La Fosse* (Nicaise de).
NICOLAÏ (Everardi, dit). Voir *Everardi*.
NICOLAS DE BOIS-LE-DUC. Voir *Buscoducensis* (Nicolas).
NICOLAS DE BRUXELLES ou DE CAPELLA. Voir *Heems* (Nicolas).
NIGER (Jacques Le Noir, dit). Voir *Le Noir* (Jacques).
NINOVE (Baudouin de). Voir *Baudouin de Ninove*.
NOORTVELDE (Beaucourt de). Voir *Beaucourt de Noortvelde*.
NORBERT DE SAINT-JULIENNE. Voir *Hermans* (N.).
NORMANDIE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Normandie*.
NOTER (Herman-Auguste de). — T. V, col. 599.
NOTER (Jean-François de). — T. V, col. 597-599.
NOTER (Pierre-François de), architecte. — T. V, col. 596.
NOTER (Pierre-François de), peintre. — T. V, col. 596-597.

O

OBODE (Saint). Voir *Autbode* (Saint).
ODON. Voir *Andon*, abbé.
OIGNIES (Frère Hugo d'). Voir *Hugo d'Oignies*.
OIRSCHOT (Henri de). Voir *Henri de Merica*.
OISY (Hugues d'). Voir *Hugues d'Oisy*.
OMALIUS (Jean Faber, dit). Voir *Faber* (Jean).
OMER DE SAINT-BERTIN. Voir *Smet* (de).
ORANGE-NASSAU (Guillaume I, prince d'). Voir *Guillaume I*, prince d'*Orange-Nassau*.
ORANUS (Joannes). Voir *Heur* (Jean d').
ORLÉANS (Louise-Marie-Th.-Ch.-Isabelle d'). Voir *Louise-Marie* d'Orléans.
ORVAL (Gilles d'). Voir *Gilles d'Orval*.
ORVAL (Guillaume d'). Voir *Guillaume d'Orval*.
ORYDRIUS (Arnould de Bergheyck, dit). Voir *Arnould de Bergheyck*.
OSTENDANUS (Honorius). Voir *Mulder* (Jacques de).
OUDEGHERST (Pierre d'), ou DE OUDEGHERSTE. — T. VI, col. 145-150.
OUDEJANS (Hubert). Voir *Audejan* (Hubert).
OUDENAERDE (Robert van). Voir *Audenaerde* (Rob. van).
OUDENBOSCH (Adrien d'). Voir *Adrianus de Veteri Busco*.
OUTREMAN (Antoine d'). — T. VI, col. 152-153.
OUTREMAN (Henri d'). — T. VI, col. 153-155.
OUTREMAN (Philippe d'). — T. VI, col. 156-157.
OUTREMAN (Pierre d'). — T. VI, col. 155-156.
OUTREMEUSE (Jean Desprez, dit d'). Voir *Desprez* (Jean).

P

PABULINUS. Voir *Babolin I* (Saint).
PAIRE (G. de). — T. V, col. 609-610.
PALERMO (Jacq. de Backer, dit). Voir *Backer* (Jacques de).
PANAGATUS. Voir *Goethals* (François).
PAPE (André de), ou PAPIUS. — T. V, col. 610-611.
PAPE (Egide-Simon de), le Vieux. — T. V, col. 611.
PAPE (Jean de). — T. V, col. 611.

PAPE (Léon-Jean de). — T. V, col. 612-615.
PAPE (Libert de). — T. V, col. 615-618.
PAPE (Simon de), le Jeune. — T. V, col. 618-619.
PAPIUS (André). Voir *Pape* (André de).
PAPOLINUS. Voir *Babolin I* (Saint).
PATRICE (Ant.-Fernandes van Hamme, alias). Voir *Hamme* (Antoine-Fernandes van).
PAULE VAN BEUGHEM (Charles-Antoine-François de). Voir *Beughem* (Ch.-Ant.-Franç. de Paule van).
PAULE (Etienne-André-François de). Voir *Fallot de Beaumont.*
PERAXYLE (Arnould de Lens, dit). Voir *Arnould de Lens.*
PERRENOT DE GRANVELLE (Antoine). Voir *Granvelle* (Antoine Perrenot de).
PERRENOT (Nicolas). Voir *Granvelle* (Nicolas Perrenot, seigneur de).
PETRA ou PETRI (Herman, dit). Voir *Herman.*
PHARABERT. Voir *Farabert.*
PHILIBERTUS BRUSSELIUS, DE BRUXELLA ou VAN BRUSSEL. Voir *Bruxelles* (Philibert de).
PHOLIEN (Saint). Voir *Follien.*
PICARDUS (Guillaume de Tournai, dit). Voir *Guillaume de Tournai*, dominicain.
PIEDRO (Pierre de Kempeneer, dit). Voir *Campana.*
PIERRE DE LUXEMBOURG (le Bienheureux). Voir *Luxembourg* (le Bienheureux Pierre de).
PIERREPONT (Hugues de). Voir *Hugues de Pierrepont.*
PLATENSIS. Voir *Delarue* (Pierre).
POELE (Jean Vande). Voir *Lacu* (Jean de).
POETOU (Guillaume de). — T. V, col. 619 620.
PONTANUS (Jacques) Voir *Dupont* (Jacques).
PONTE (Arnould de). Voir *Arnould.*
PONTIUS (Paul). Voir *Dupont* (Paul).
POTTER (Louis de). — T. V, col. 620-629.
POTTERE (Henri de). — T. V, col. 629-630.
PRAET (Louis de Flandre, dit seigneur de). Voir *Flandre* (Louis de).
PRATANUS (Laurent). Voir *Des Prés* (Laurent).
PRETERE (Guillaume de). — T. V, col. 637-638.
PREZ (Guillaume de), dit DE BARCHON. Voir *Barchon* (Guillaume de Prez, dit de).
PRINS ou PRINSKE (Jean Ghuens, dit). Voir *Ghuens* (Jean).
PRUCK (Arnolt van). Voir *Arnould.*
PRUDENS. Voir *Vroede* (Henri de).
PRUG (Arnolt de). Voir *Arnould.*
PUTEANUS (Charles-Hyacinthe). Voir *Dupuis* (Charles-Hyacinthe).
PUYDT (Jean-Ambroise de). — T. V, col. 638-640.
PUYDT (Remi de). — T. V, col. 640-647.

Q

QUENES DE BÉTHUNE, dit le Vieux. Voir *Béthune* (Quenes de), dit le Vieux.
QUINET (Gilles), ou QUINGET. Voir *Coignet* (Gilles).

R

RAEDT (Corneille de), dit RHETIUS. — T. V, col. 647-648.
RAEDT (Georges de), dit CONSILIARIUS. — T. V, col. 648-649.
RAES DE LA RIVIÈRE. Voir *Heers* (Raes de).
RAEVE (Thomas de). — T. V, col. 649-650.
RAM (Jean de). — T. V, col. 650.
RAM (Pierre-François-Xavier de). — T. V, col. 650-670.
RAMBERT, évêque de Noyon. Voir *Lambert* ou *Rambert.*
RAMMELEIRE (Gillis de). — T. V, col. 670-671.
RAOUL, comte d'Alost. — T. I, col. 235.
RASMON (Franç.-Pierre-Ign. baron Baut de). Voir *Baut de Rasmon* (Fr.-Pierre-Ign. baron).
RASSE, sires de Gavre. Voir *Gavre* (les sires de).
RAYS (Bertrand de). Voir *Bertrand de Rays.*
REBBE (Nicolas de), ou REBBIUS. — T. V, col. 671-672.
REES (Hans de). Voir *Ries* (Hans de).
REGIS (François). Voir *Le Roy* (François).
REGIS (Pierre). Voir *Le Roy* (Pierre).
REKENARE (Cornelis de). — T. V, col. 672-673.
REMACLUS ARDUENNA. Voir *Ardenne* (Remacle d').
RENAUD D'ARGENTEAU. Voir *Argenteau* (Renaud d').
RETHEL (Albert de). Voir *Albert de Rethel.*

RETS BRISUILA (Charles-Urbain, comte de Chanclos de). Voir *Chanclos de Rets Brisuila* (Ch.-Urb. comte de).
REULANDT (Simon-Edouard-Victor Le Grand de). Voir *Le Grand de Reulandt* (S.-E.-V.).
REYCK (Guillaume de). Voir *Rycke* (Guillaume de).
RHETIUS (Corneille de Raedt, dit). Voir *Raedt* (Corneille de).
RHODES-SAINTE-ODE (Godefroid de). Voir *Godefroid de Rhodes-Sainte-Ode.*
RIBEMONT (Anselme, comte de). Voir *Anselme,* comte de Ribemont.
RIDDER (Jacques de). — T. V, col. 673-674.
RIEMAECKERE (Jacques de). Voir *Liemaker* (Jacques de).
RIES (Hans de), DE REES, DE RYS, DE RYCKE ou HANS CASSIER. — T. V, col. 674-678.
RIQUIUS (Justus). Voir *Rycke* (Josse de).
RIVIUS (Géri). Voir *Du Rieux* (Géri).
ROBERT-ARNOLD (Frère). Voir *Henrard* (Robert).
ROGERIES (Adr.-Jacq.-Jos. Le Mayeur de Merprès et). Voir *Le Mayeur de Merprès et Rogeries* (A.-J.-J.).
ROOS (Gérard de). Voir *Gérard de Hérenthals.*
ROOSE (Arnould de). — T. V, col. 680-682.
ROOSE (Nicolas de Liemaker, dit). Voir *Liemaker* (Nicolas de).
ROOSE (Vincent de). — T. V, col. 682-683.
ROOSEMERSCH (L.-J.-A. de Roovere de). Voir *Roovere de Roosemersch* (L.-J.-A. de).
ROOTHAESE (Jean-Liévin de). — T. V, col. 683-684.
ROOVERE DE ROOSEMERSCH (L.-J.-A. de). — T. V, col. 684-685.
ROSSIUS DE LIBOY (Louis-François). Voir *Liboy* (Louis-François Rossius de).
ROTTERDAM (Arnould de). Voir *Gheiloven* (Arnold).
ROYE (Gilles de). Voir *Gilles de Roye.*
RUÆUS (François). Voir *La Rue* (François de).
RUBUS. Voir *Du Buisson* (Jean).
RUITER (Herman de). — T. V, col. 685-686.
RYCKE (Bernard de). — T. V, col. 686-687.
RYCKE (Daniel de), le Vieux. — T. V, p 686.
RYCKE (Guillaume de), DE REYCK ou DE RYKE. — T. V, col. 687-688.
RYCKE (Hans de). Voir *Ries* (Hans de).
RYCKE (Jacques-Zachée de). — T. V, col. 688.
RYCKE (Jean de), ou DIVITIS. — T. V, col. 688-689.
RYCKE (Josse de), JUSTUS RYCQUIUS ou RIQUIUS, poète. — T. V, col. 689-691.
RYCKE (Josse de), missionnaire. — T. V, col. 691-693.
RYCKE (Nicolas de), RYCKX ou RYCX. — T. V, col. 688.
RYCKE (Pierre de). — T. V, col. 693-694.
RYCKER (A. de). — T. V, col. 694.
RYCKERE (Pierre-Joseph de). — T. V, col. 695.
RYCKX (Nicolas). Voir *Rycke* (Nicolas de).
RYCQUIUS (Justus). Voir *Rycke* (Josse de).
RYCX (Nicolas). Voir *Rycke* (Nicolas de).
RYE (Thomas de), ou RYETUS. — T. V, col. 695-696.
RYKE (Guillaume de). Voir *Rycke* (Guill. de).
RYS (Hans de). Voir *Ries* (Hans de).

S

SABINA (Gilles de). Voir *Gilles de Damme.*
SAINT-AMAND (Jean de). Voir *Jean de Saint-Amand.*
SAINT-AMAND (Valentin de). Voir *Beeckmans.*
SAINT-ANASTASE (Olivier de). Voir *Crock* (de).
SAINT-AUGUSTIN (Michel de). Voir *Ballaer* (Jean van).
SAINT-GENOIS (le comte François-Joseph de). — T. VII, col. 592-601.
SAINT-GENOIS-DESMOTTES (Jules-Ludger-Dom.-Ghisl., baron de). — T. VII, col. 601-607.
SAINT-GHISLAIN (Arnulphe de). Voir *Arnulphe de Saint-Ghislain.*
SAINT-JACQUES (Corneille de). Voir *Corneille de Saint-Laurent.*
SAINT-JOSEPH (Berthold de). Voir *Berthold de Saint-Joseph.*
SAINT-LAURENT (Corneille de). Voir *Corneille de Saint-Laurent.*
SAINT-NICOLAS (Brocart de). Voir *Brocart de Saint-Nicolas.*
SAINT-PIERRE (Louis de). Voir *Louis de Saint-Pierre.*
SAINT-POL (Jean de Luxembourg, bâtard de). Voir *Luxembourg* (Jean de).
SAINT-POL (Waléran de), comte de Luxembourg-Ligny. Voir *Luxembourg-Ligny* (Waléran de Saint-Pol, comte de).
SAINT-TROND (Gérard de). Voir *Gérard de Saint-Trond.*
SAIVE (Jean de), dit JEAN DE NAMUR, le Jeune. — T. V, col. 697-698.
SAIVE (Jean-Bapt. de), ou LE SAIVE, dit JEAN DE NAMUR, le Vieux. — T. V, col. 696-697.

SALZEA (Pierre Dufour, dit). Voir *Dufour* (Pierre).
SAN (Gérard de). — T. V, col. 698-699.
SANTDORP (Herman, dit de). Voir *Herman*, chartreux.
SAUVAGIUS (Jean). Voir *Horne* (Jean de).
SAVOIE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Savoie*.
SCEPPERUS (Corn.-Duplicius). Voir *Schepper* (Corn.-D. de).
SCEPPERUS (Jean). Voir *Schepper* (Jean de).
SCHAERBEEK (Adélaïde de), bienheureuse. Voir *Adélaïde de Schaerbeek*.
SCHEPPER (Corneille-Duplicius de), ou SCEPPERUS. — T. V, col. 709-718.
SCHEPPER (Jean de), ou SCEPPERUS. — T. V, col. 718-719.
SCHETS (Gaspar). Voir *Grobbendonck* (Gaspar Schets, seigneur de).
SCHETS DE GROBBENDONCK (Ignace-Augustin). Voir *Grobbendonck* (Ignace-Aug. Schets de).
SCHETS DE GROBBENDONCK (Jean-Charles). Voir *Grobbendonck* (Jean-Ch. Schets de).
SCHILDERE (Louis de). — T. V, col. 719.
SCHRYVER (Alexandre de), GRAPHÆUS ou SCRIBONIUS. — T. V, col. 719-721 et T. VIII, col. 238.
SCHRYVER (Corneille de), GRAPHÆUS ou SCRIBONIUS. — T. V, col. 721-724.
SCOENERE ou SCOONERE (Famille de). — T. V, col. 725.
SCOENERE (Jean de), le Vieux. — T. V, col. 725-726.
SCOENERE (Jean de), le Jeune. — T. V, col. 726.
SCOENERE (Saladin de), le Vieux. — T. V, col. 726-728.
SCRIBONIUS (Alex.). Voir *Schryver* (Alex. de).
SCRIBONIUS (Corn.). Voir *Schryver* (Corneille de).
SCRIVERE (Liévin de). — T. V, col. 729.
SERRURIER DE HUYSSE. Voir *Aneseus* (Jean).
SERVILIUS (Johannes). Voir *Knaap* (Jean).
SERVIUS (Philippe). Voir *Bouchy* (Philippe).
SIGER ou SOHIER LE COURTROISIN. — T. IV, col. 435-437.
SILVIUS (Andreas). Voir *Du Bois* (André).
SILVIUS (Jean). Voir *Dubois* (Jean).
SILVIUS. Voir *Busschere* (Pierre de).
SIMPEL (David de). — T. V, col. 730-732.
SITTARD (Herman de). Voir *Herman de Zittard*.
SLUUTERE (Antoine de). — T. V, col. 743.
SMEDT (Gilles de), FABER ou FABRI. — T. V, col. 748-749.
SMEDT (Jérôme de). — T. V, col. 749.
SMET (de), dit OMER DE SAINT-BERTIN. — T. V, col. 749-750.
SMET (André de), DU SMET ou DIE SMET. — T. V, col. 750-751.
SMET (Bernard de). — T. V, col. 751-753.
SMET (Bonaventure de), ou VULCANIUS. — T. V, col. 753-759.
SMET (Corneille de). — T. V, col. 759.
SMET (François de), ou DU SMET. — T. V, col. 759-760.
SMET (François-Joseph de). — T. X, col. 760-761.
SMET (Henri de), ou SMETIUS. — T. V, col. 761-762.
SMET (Jacques de). — T. V, col. 762-763.
SMET (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 763-764.
SMET (Martin de). — T. V, col. 764-768.
SMET (Pierre de), dit VAN STEEBROECK. — T. V, col. 769.
SMETIUS (Henri). Voir *Smet* (Henri de).
SMIDT (François de). — T. V, col. 769.
SMIDT (Gilles de). — T. V, col. 769-770.
SMYTERE (Charles de). — T. V, col. 770-771.
SOBLEO (Michel de). Voir *Subleo* (Michel de).
SOHIER LE COURTROISIN. Voir *Siger*.
SOIGNIES (Gauthier de). Voir *Gauthier de Soignies*.
SOMBEKE (Guillaume de). Voir *Gortter* (Guillaume de).
SOMERE (Jacques de). — T. V, col. 771-772.
SORGHER (Antoine de). — T. V, col. 772-773.
STANNIFEX (Jean), philosophe. Voir *L'Estainier* (Jean).
STAVELOT (Jean de). Voir *Jean de Stavelot*.
STEEBROECK (Pierre de Smet, dit van). Voir *Smet* (Pierre de).
STEEN (Corneille Vanden). Voir *A Lapide* (Corneille Cornelii).
STEENE (Guillaume Vanden). Voir *Lapidanus* (Guillaume).
STEEN (Vanden). Voir *Herman*, dit *Vanden Steen*.
STEEN (Jean Vanden). Voir *A Lapide* (Jean).
STEENHOUWER (Jean). Voir *Latomus* (Jean).
STEENS (Guillaume). Voir *Lestens* (Guillaume).
STEPELIN. Voir *Étienne II*.
STEVENS (André), dit DE CUYPERE. Voir *Cuypere* (André Stevens, dit de).
STOFFELS (Denis). Voir *Christofori* (Denis).
STOOP (Nicolas de), ou STOPIUS. — T. V, col. 809-810.
STRATIS (Thierri Loër, dit a). Voir *Loër* (Thierri).
SUBLEO (Michel de), ou SOBLEO. — T. V, col. 819.

SURLET DE CHOKIER (Erasme-Louis baron). Voir *Chokier* (Erasme-Louis baron Surlet de).
SUTTER (Pierre de). — T. V, col. 819-820.
SWAEN (Michel de). — T. V, col. 820-822.
SWERT (Pierre de). — T. V, col. 822-824.
SYLVIUS (François). Voir *Du Bois* (François).

T

TASSOMUS (Hilduin, dit). Voir *Hilduin.*
TEMPSECA (Georges de). Voir *Georges de Tempseca.*
TERDOEST (Albéric de). Voir *Albéric de Thosan.*
TERMONDE (Archange de). Voir *Huylenbroucq* (François).
TERMONDE (Jean de). Voir *Jean de Termonde.*
THÉAU. Voir *Hillonius.*
THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. Voir *Bouille* (Théodose).
THIÉRI II, comte de Dalhem. — T. IV, col. 638-639.
THIERRY VAN ASSENEDE. Voir *Diederick van Assenede.*
THOMAS A VIRGINE. Voir *Audenarde.*
THOSAN (Albéric de). Voir *Albéric de Thosan.*
THRIVERIUS (Jérémie). Voir *Dryvere* (Jérémie de).
TILLO, ou TILMAN. Voir *Hillonius.*
TIMOTHÉE DE LA PRÉSENTATION. Voir *Heer* (de).
TIRLEMONT (Gotfrid de). Voir *Gotfrid de Tirlemont.*
TOLHUYS (Henri de), ou TOLVIS. Voir *Henri de Tolvis.*
TOLLENAERE (Jean de). — T. V, col. 826-827.
TONGRES (Jean de). Voir *Jean de Tongres.*
TONLIUS (Henri de), ou TONVIS. Voir *Henri de Tolvis.*
TOURNAI (Guibert ou Gilbert de). Voir *Guibert de Tournai.*
TOURNAI (Guillaume de). Voir *Guillaume de Tournai.*
TOURNAI (Jean de). Voir *Jean de Tournai.*
TOURNAI (Martin Gervais de). Voir *Gervais de Tournai* (Martin),
TRAJECTANUS (Frans Jacobs, dit). Voir *Jacobs* (Frans).
TROIS-FONTAINES (Albéric de). Voir *Albéric de Trois-Fontaines.*
TRONCHIENNES (Ascelin ou Azelin de). Voir *Ascelin.*
TROUBADOUR LIÉGEOIS (H.-J. Delloye, dit). Voir *Delloye* (Henri-Jos.).
TUNGRENSIS (Franco), évêque de Liège. Voir *Francon.*
TURRIANUS. Voir *La Tour* (Louis de).

U

UCHUBALDUS. Voir *Hucbald de Saint-Amand.*
UYTTER LIMMINGEN (Famille). Voir *Limminghe* (les de).

V

VADDER (Louis de). — T. V, col. 830-831.
VADDERE (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 831-833.
VAERE (Jean de). — T. V, col. 833.
VAERNEWYCK (Arnold de). Voir *Bostius* (Arnould).
VALENCIENNES (Gérars de). Voir *Gérars de Valenciennes.*
VALENCIENNES (Henri de). Voir *Henri de Valenciennes.*
VALENCIENNES (Herman de). Voir *Herman de Valenciennes.*
VALENCIENNES (Jehan de). Voir *La Fontaine* (Jehan de).
VALENRODE (Jehan de). Voir *Jean de Valenrode.*
VALENTIN DE SAINT-AMAND (le père). Voir *Beeckmans.*
VALLENSIS (Andreas). Voir *Delvaux* (André).
VALOIS (François de), duc d'Alençon. Voir *Alençon* (François de Valois, duc d').
VANDERSTOCK (Josse). Voir *Baston* (Josquin ou Josse).
VAULX (Baudouin de). Voir *Delvaux* (Baudouin).

VAULX (Remacle de). — T. V, col. 833-834.
VAUZONNE (Claux de). Voir *Claux de Verne.*
VENTADOUR (Guillaume de). Voir *Guillaume de Ventadour.*
VERDUN (Henri de). Voir *Henri de Verdun.*
VERHULST (Mayke). Voir *Bessemers* (Marie van).
VERNE (Claux de). Voir *Claux de Verne.*
VERUS (Gaspar). Voir *Berus* (Gaspar).
VIANDEN (Guillaume de). Voir *Guillaume de Vianden.*
VILLANUS (Jean). Voir *Horne* (Jean de).
VILLE (Jean de), ou VILLERS. Voir *Horne* (Jean de).
VILLERAIE (Boucqueau de). Voir *Boucqueau* (Philippe-Jos.-Marie).
VINCHANT DE GONTROEUL (Ch.-Phil.-Jos.-Agathon, comte de). Voir *Gontrœul* (Ch.-Ph.-Jos.-A., comte de Vinchant de).
VISCH (Charles de). — T. V, col. 835-836.
VISCH (Mathieu de). — T. V, col. 836-837.
VISÉ (Henri de). Voir *Henri de Visé.*
VISSCHER (Ant.-Phil.-Fiacre-Ghisl. de), comte de Celles. Voir *Celles* (Ant.-Ph.-F.-Ghisl. de Visscher, comte de).
VLAMINCK (Louis de). — T. V, col. 837-838.
VLAMYNCK (Pierre-Jean de). — T. V, col. 838-841.
VLEESCHOUDERE (Jean de), ou CARNARIUS. — T. V, col. 841.
VLEESCHOUDERE (Pierre de).—T. V, col. 842.
VLIEGHER (Séraphin de). — T. V, col. 842-843.
VLOO (Ignace-Albert de).— T.V, col. 843-846.
VOLDER (Joseph-Guislain de).— T. V, col. 846.
VOLDER (Pierre-Jean de). — T. V, col. 847.
VOS (Famille de). — T. V, col. 858.
VOS (Corneille de), le Vieux. — T. V, col. 865-866.
VOS (François de). — T. V, col. 848-850.
VOS (Gérard de), ou VOSSIUS. — T. V, col. 850-851.
VOS (Guillaume de). — T. V, col. 864.
VOS (Jean-Baptiste-François de). — T. V, col. 852.
VOS (Lambert de), dit VOSSIUS, avocat. — T. V, col. 853-854.
VOS (Lambert de), ou VOSSIUS, peintre. — T. V, col. 852-853.
VOS (Laurent de). — T. V, col. 854-856.
VOS (Marc de). — T. V, col. 856-857.
VOS (Martin de), le Vieux. — T. V, col. 859-864.
VOS (Martin de), le Jeune. — T. V, col 864.
VOS (Paul de). — T. V, col. 865.
VOS (Pierre de), écrivain. — T. V, col. 857-858.
VOS (Pierre de), le Vieux, peintre. — T. V, col. 859.
VOS (Pierre de), le Jeune, peintre. — T. V, col. 859.
VOS (Simon de). — T. V, col. 864-865.
VRANCX (Sébastien). Voir *Franck* (Sébastien).
VRÉ (Marc de). Voir *Devrée* (Marc).
VREDIUS (Olivier). Voir *Wrée* (Olivier de).
VRÉE (Jean-Baptiste de), ou DE WRÉE, dit le Vieux. — T. V, col. 866-867.
VRÉE (Olivier de). Voir *Wrée* (Olivier de).
VRIENDT (de). Voir les artistes de ce nom au mot *Floris.*
VRIENDT (Maximilien), ou MAXÆMILIANUS [*sic*] VRIENTIUS. — T. V, col. 869-871.
VRIES (Jean de), ou DE VRIESE. — T. V, col. 872.
VRIES (Paul de), ou DE VRIESE. — T. V, col. 872-873.
VRIESE (Luc de). — T. V, col. 874.
VROEDE (Henri de), ou PRUDENS. — T. V, col. 874-875.
VROEDE (Josse). Voir *Gavere* (Josse).
VROYE (Josse). Voir *Gavere* (Josse).
VULCANIUS. Voir *Smet* (Bonaventure de).
VULDERE (Maillard de). — T. V, col. 875.

W

WAEL (Corneille de). — T. V, col. 878-880.
WAEL (Jean de). — T. V, col. 875-877.
WAEL (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 880.
WAEL (Luc de). — T. V, col. 877-878.
WAEL (René de). — T. V, col. 880-881.
WAELE (Antoine de), ou WALOEUS. — T. V, col. 881-885.
WAERSEGGER (Jacques-Adrien). Voir *Jacques de la Passion.*
WAEYER (Mathieu de), ou DE WAEYDER. — T. V, col. 885-887.
WAGHEMAKERE (Dominique de). — T. V, col. 887-898.
WAGHEMAKERE (Herman de), le Vieux. — T. V, col. 898-902.
WAGHENARE (Pierre de). — T. V, col. 902.
WALACRIA (Ægidius de). Voir *Gilles de Léau.*
WALBERT, évêque de Tournai. Voir *Gualbert.*

WALBERT, moine. Voir *Galbert.*
WALCOURT (Étienne de). Voir *Étienne de Walcourt.*
WALCOURT (Gilles de). Voir *Gilles de Walcourt.*
WALDERIC, évêque. Voir *Balderic I.*
WALEF (Blaise-Henri de Corte, baron de). — T. IV, col. 898-908.
WALENRODE (Jean de). Voir *Jean de Walenrode.*
WALHORN (Jean Deckher de). Voir *Deckher de Walhorn* (Jean).
WALOEUS (Antoine). Voir *Waele* (Antoine de).
WALTER, évêque de Tournai. Voir *Gautier.*
WALTER DE CROIX. Voir *Gautier*, évêque de Tournai.
WALTER DE MORTAGNE. Voir *Gautier*, évêque de Laon.
WARELLE (Étienne). Voir *Étienne Warelle.*
WAREMME (Jehain de). Voir *Jehain de Waremme.*
WARNETON (Jean de). Voir *Jean de Warneton.*
WEERDT (Josse de). — T. V, col. 902-903.
WEERT (Adrien de). — T. V, col. 903-905.
WEERT (Jean de), homme de guerre. Voir *Jean de Weert.*
WEERT (Jean de), poète — T. V, col. 905-907.
WENZON, hagiographe. Voir *Gouzon.*
WERME (Claux de). Voir *Claux de Verne.*
WESTPHALIE (Jean de). Voir *Jean de Westphalie.*
WIBERT (Saint). Voir *Guibert* (Saint).
WILDE (Bernard de). — T. VI, col. 1.
WILDE (Gilles de). — T. VI, col. 1-2.
WILDE (Jean de), homme de guerre. Voir *Hornes* (Jean de).
WILDE (Jean de), poète. Voir *Jean de Wilde.*
WINGHE (Hermès de). Voir *Hermès de Winghe.*
WINTHER (Jean). Voir *Gonthier* (Jean).
WIT (Gaspard de). — T. VI, col. 2-3.
WIT (Pierre de). — T. VI, col. 3-4.
WITTE (Egide ou Gilles de), CANDIDUS ou ALBANUS. — T. VI, col. 4-7.
WITTE (Gérard de), ou CANDIDUS. — T. VI, col. 8.
WITTE (Gilles de). — T. VI, col. 8-9.
WITTE (Jean de), dit ALBUS, moine. — T. VI, col. 9-11.
WITTE (Jean de), peintre. — T. VI, col. 11-12.
WITTE (Liévin de). — T. VI, col. 12-15.
WITTE (Pierre de), dit CANDIDO. — T. VI, col. 15-18.
WOLF (Jean). Voir *Lupi* (Jean).
WOLF (Pieter), ou WOLFS. Voir *Lupus* (Petrus).
WOLF (Josse de). — T. VI, col. 18-19.
WOLFF DE LA MARSELLE (Louis-Dominique-Joseph-Regis de). — T. VI, col. 19-22.
WRÉE (Jean-Baptiste de), le Vieux. Voir *Vrée* (Jean-Baptiste de).
WRÉE (Marc de). Voir *Vrée* (Marc de).
WREE (Olivier de), ou VREDIUS. — T. VI, col. 22-24.
WULF (Chrétien de), ou LUPUS. — T. VI, col. 24-27.
WULF (Jacques-Philippe de). — T. VI, col. 27-28.
WYNGHENE (Hermès de). Voir *Hermès de Winghe.*

Y

YDE, fille d'Henri II. Voir *Ida.*
YMMELOOT (Jacques). Voir *Immeloot* (Jacq.).
YMMELOOT (Olivier). Voir *Immeloot* (Olivier).
YPRES (Charles d'). Voir *Charles d'Ypres.*
YPRES (Guillaume d'). Voir *Guillaume d'Ypres.*
YSSCHA (Arnoldus ab). Voir *Arnould d'Isque.*
YVAIN ou IVAN LE CHAUVE, seigneur d'Alost. — T. I, col. 236.
YVE (Henri d'). Voir *Henri d'Yve.*
YVOIS (François d'). Voir *François d'Ivoix.*

Z

ZETTERNAM. Voir *Diricksens* (Eugène-Josse-Joseph).
ZICHEM (François de), ou ZICHENIUS. Voir *François de Zichem.*
ZICHEM (Jean de). Voir *Gerardi.*
ZITTARD (Herman de). Voir *Herman de Zittard.*
ZUICHEM (Bucho d'Aytta de). Voir *Aytta de Zuichem* (Bucho d').
ZUICHEM (Viglius d'Aytta de). Voir *Aytta de Zuichem* (Viglius d').

ERRATA ET ADDENDA.

LEUZE (*Nicolas* **DE**). Intercaler dans la liste de ses œuvres, col. 38, entre les nos 1 et 2, l'ouvrage suivant : *Thresor de deuotion contenant plusieurs oraisons deuotes et exercices spirituelles* [sic] *pour dire en l'église pendant l'office diuin.* Douai, Jean Bogard, 1574; pet. in-8°. Ce rarissime livre d'heures, orné de trente vignettes sur bois, est traduit du flamand. Cf. H.-R. Duthillœul, *Bibliographie douaisienne* (nouv. éd., 1842-1854), t. I. p. 16-18.

L'HEUREUX (*Gaspard-Hippolyte-Joseph*). Col. 87, avant-dernière ligne : au lieu de *habité*, lire *habitées.*

LOMBARD (*Lambert*). Mme la vicomtesse de Clérembault a fait savoir à la Commission, par le ministère de Me Dupont, avocat à Liège, que le portrait et les dessins de Lambert Lombard lui ayant appartenu, sont, depuis le mois de mai 1885, la propriété de Mme la marquise de Peralta, sa fille.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Col. 649. Après AGNUS (Jean), ajouter : A GOËS (Damien). Voir *Goës* (Damien).

Col. 718. Après DU HAN (François), ajouter : DU HAUPAS (Nicolas). Voir *Haupasius.*

E.STECHERT
& Co.
NEW YORK